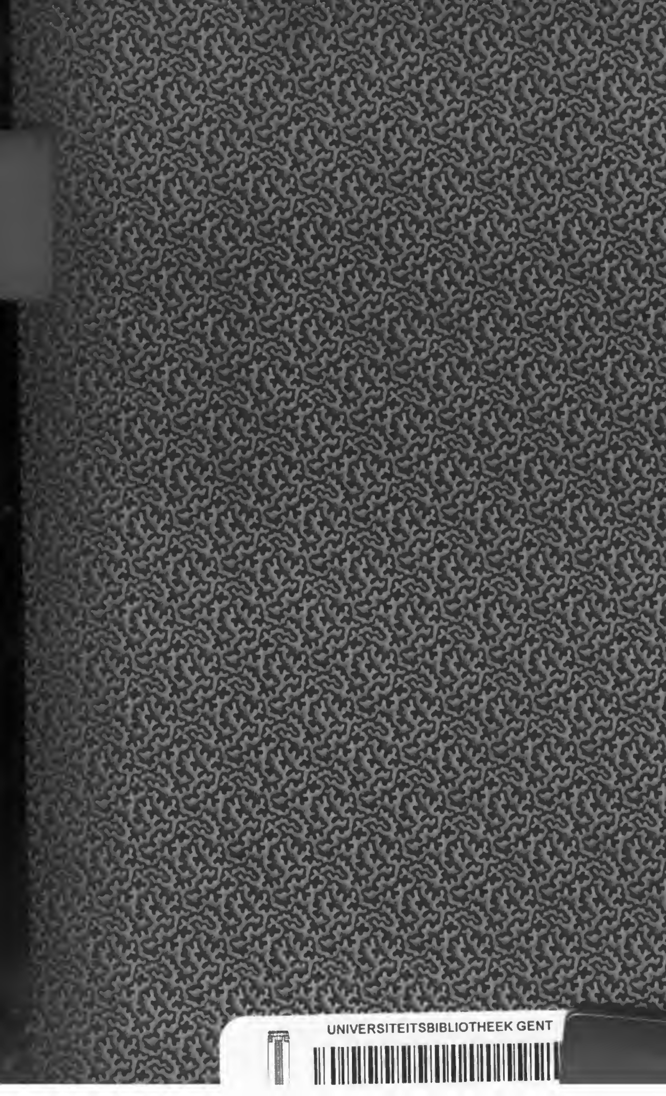
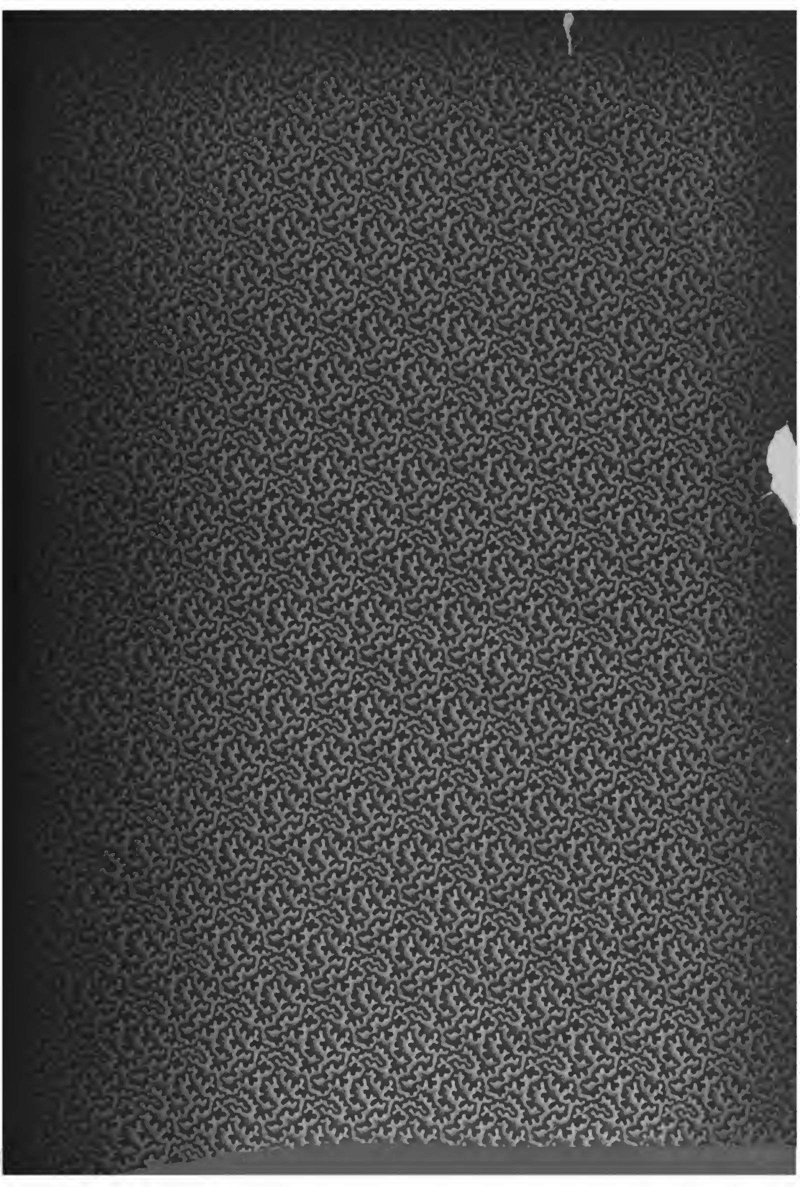






BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours, et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux;

OUVRAGE RÉDIGÉ ET SIGNÉ PAR PLUS DE TROIS CENTS COLLABORATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET ENTRE AUTRES PAR

MM. Arago, Artaud, Auger, Balzac, Barante (de), Barthélemy Saint-Hilaire, Benjamin Constant, Beuchot, Biot, Boissonade, Bonald (de), Bouillet, Brongniart, Buchon, Campenon, Capefigue, Chaix-d'Est-Ange, Chateaubriand, Chaumeton, Chaussier, Clavier, Cousin, Cuvier, Dacier, Dassance, Daunou, Delambre, Depping, Desplaces (Ern.), Demersay (Alf.), Després, Dezos de la Roquette, Dubois, Dupetit-Thouars, Dupin (Ch.), Durivier (Amar), Durozoir, Dussault, Duval, Emeric-David, Esménard, Esquirol, Eyriès, Faustin-Hélie, Feillet, Feuillet de Conches, Fétis, Fiévée, Fortia (de), Fourier, Geoffroy Saint-Hilaire, Gérando (de), Geruzez, Ginguené, Guigniaut, Guizot, Halévy, Humboldt (de), Janin (J.), Joly, Klaproth, Lacretelle, Lacroix, Lafage (J.-A. de), Lally-Tollendal, Laplace (de), Lasteyrie, Laurillard, Leclerc (J.-V.), Lefebvre, Leroy (O.), Lesseps (Ch.), Letronne, Liouville, Malte-Brun, Mathieu, Maury, Mérimée, Michaud, Michaud (Junior), Michelet, Millin, Monmerqué (de), Moquin-Tandon, Naudet, Nisard, Nodier (Ch.), Ozanam, Pariset, Patin, Pereira da Silva, Péricaud, Pichot (Amédée), Pillet, Piorry, Pongerville (de), Portalis, Prony (de), Quatrefages, Raoul-Rochette, Remusat, Richerand, Saint-René Taillandier, Salvandy, Sacy (Silv. de), Sacy (de), Saint-Marc-Girardin, Sainte-Beuve, Simonde-Sismondi, Staël (madame de), Suard, Tissot, Thierry, Villemain, Villenave, Visconti, Walckenaër, Weiss, etc., etc.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA 2e ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

ET

LEIPZIG,

LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XXXIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

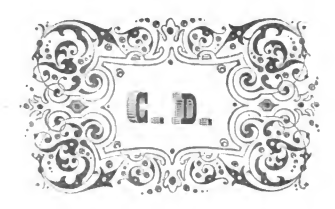
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité (VOLTAIRE.)

TOME TRENTE-TROISIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

P

PFAFF (Jean-Christophe), théologien luthérien, naquit à Pfullinge, dans le duché de Wurtemberg, le 28 mai 1631. Après son cours de théologie, il fut promu au diaconat en 1683; on le fit ministre de Stuttgard en 1685, professeur de morale à Tubingue en 1697, professeur de théologie en 1699, pasteur en 1705, doyen en 1707. Il mourut dans cette ville le 6 février 1720. Nous avons de lui des ouvrages de théologie estimés dans son parti, et quelques Commentaires sur l'Ecriture sainte, la plupart inédits. Nous allons indiquer les principaux : 1° *Dogmata Protestantium ex jure canonico et conciliis*, Tubingue, 1722, in-4°. Le fils de l'auteur, Christophe-Matthieu, compte cet ouvrage au nombre des meilleurs qui soient sortis de la plume des luthériens (*voy.* l'*Introduction à l'histoire de la théologie*, t. 2). Au reste, ce jugement est confirmé par d'autres écrivains luthériens. 2° *Disputatio de Ecclesia repræsentativa in conciliis*. Il en est question dans l'ouvrage de Christophe-Matthieu Pfaff, ci-dessus cité. 3° *Dissertationes in Matthæum*, très-estimées; 4° *Annotationes in Synopsin Theodori Thummii*. Théodore Thumm, professeur de théologie à Tubingue et collègue de Pfaff, est connu par une multitude d'écrits polémiques dont quelques-uns lui occasionnèrent des désagréments. 5° *Dissertatio de allegatis Veteris Testamenti in Novo*, Tubingue, 1702, in-4°. Pfaff a écrit des Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, que son fils se proposait de publier, comme il l'assure lui-même; mais celui-ci en a été empêché par ses propres travaux : Voy. *Bibliotheca Bremensis*, 1720. L—B—E.

PFAFF (Christophe-Matthieu), théologien protestant, fils unique du précédent, né à Stuttgard le 25 décembre 1686, montra dans sa jeunesse des dispositions si heureuses, que, dès l'âge de treize ans, il fut reçu bachelier à l'université de Tubingue. S'étant appliqué avec un grand zèle à l'étude des langues orientales, il prononça, en 1702, un discours en langue samaritaine devant les administrateurs du pensionnat théologique, où il obtint une bourse. Agé de dix-huit ans, il commença de prêcher, et fut nommé par le consistoire répétiteur de théologie. Le duc de Wurtemberg le fit ensuite voyager à ses frais. Pfaff eut dans les cercles d'Allemagne de longs entretiens avec les théologiens ainsi qu'avec les rabbins, auprès desquels il se perfectionna dans la littérature hébraïque. De l'Allemagne, il se rendit en Hollande et en Angleterre, revint par la Hollande dans sa patrie, et apprit à Giessen, chez le professeur Bürklin, la langue éthiopienne. Chargé d'accompagner le prince héréditaire de Wurtemberg dans ses voyages, en qualité d'instituteur et d'aumônier, il reçut en 1708 les ordres ecclésiastiques au consistoire de Stuttgard, et se rendit, avec le prince, de Lausanne à Turin. Pendant son séjour dans cette ville, il tira de la poussière des manuscrits précieux de la bibliothèque, en copia plusieurs, et signala l'importance de quelques autres. Il envoya au P. Montfaucon des sermons inédits de St-Chrysostome; aux Bollandistes d'Anvers la vie de Théodore Tyron; à Fabricius des fragments des Œuvres de St-Hippolyte. Il ne fut pas moins communicatif envers d'autres savants : il publia de son côté deux écrits tirés de la même bibliothèque; c'étaient des fragments des Œuvres de Lactance et de St-Irénée. Les connaissances qu'il déploya dans les langues anciennes, lui méritèrent l'estime et la confiance du gouvernement de Savoie : on lui remit une vieille charte d'un empereur grec; Pfaff la traduisit, et montra qu'elle assurait les prétentions de la maison de Savoie sur le royaume de Chypre. Le duc le consulta aussi plusieurs fois sur les doctrines des communautés qui s'étaient séparées de l'Eglise catholique. Pfaff accompagna ensuite le prince héréditaire dans les Pays-Bas et en France en 1715 : il eut à Paris des entretiens fréquents avec les théologiens des divers ordres monastiques. A la suite d'une de ces controverses, le P. Hardouin s'emporta tellement, qu'il dit des choses offensantes au théologien allemand; mais la duchesse douairière d'Orléans, née princesse palatine, lui fit donner satisfaction. En 1716, de retour de ses voyages, il obtint une chaire de théologie à l'université de Tubingue : depuis lors les honneurs et les dignités lui furent conférés en foule. Il fut successivement nommé doyen de l'église de Tubingue, chancelier de l'université, comte palatin avec faculté de créer des docteurs en

théologie, abbé de Lorch, membre des états du Wurtemberg, de la société des sciences de Berlin, chancelier de l'université de Gœttingue, place qu'il n'accepta point; enfin chancelier de l'université de Giessen, et doyen de la faculté de théologie. Ce fut dans cette dernière charge que Pfaff, après quatre ans d'exercice, termina sa vie le 19 novembre 1760. Sa bibliothèque fut achetée par l'abbaye d'Arnsbourg, en Wettéravie. Pfaff était un des plus grands théologiens de sa communion. Il travailla avec zèle à la réunion des luthériens et des calvinistes, qui n'a eu lieu que de nos jours. Son érudition était immense, ainsi que l'attestent ses nombreux écrits, dont la simple liste occupe une feuille d'impression dans les bibliographies allemandes. Nous ne pouvons indiquer que les principaux : 1° *Dissert. crit. de genuinis librorum Novi Testamenti lectionibus*, Amsterdam, 1709, in-8°; 2° *Firmiani Lactantii Epitome institutionum divinarum ad Pendatium fratrem; Anonymi Historia de hæresi Manichæorum; Fragmentum de origine generis humani, et Q. Julii Hilariani expositum de ratione Paschæ et mensis*, etc., Paris, 1712, in-8°. Il avait tiré ces ouvrages inédits de la bibliothèque de Turin : le plus important est celui de Lactance, dont les cinquante-cinq premiers chapitres manquaient dans les éditions imprimées de cet écrivain. Bunemann, dans son édition de Lactance, a donné un *facsimile* du manuscrit trouvé par Pfaff. 3° *Démonstrations solides de la vérité de la religion protestante contre la religion prétendue catholique*, Tubingue, 1713, 1719. Les journalistes de Trévoux ayant réfuté cet ouvrage en 1723, l'auteur leur répondit par les dissertations publiées en 1725. 4° *S. Irenæi fragmenta anecdota quæ ex bibliotheca Taurinensi eruit, latina versione notisque donavit; 2. Dissert. de oblatione et consecratione Eucharistiæ illustravit, denique liturgia græca J. C. Grabii et Dissert. de præjudiciis theologicis auxit*, la Haye, 1715, in-8°; Leyde, 1743, in-8°. Scip. Maffei, qui vit dans ces fragments des passages peu favorables au dogme de la transsubstantiation, les soupçonna d'être interpolés. Il s'établit à ce sujet, entre les deux savants, une correspondance qu'on peut lire dans le tome 16 du *Giornale de' letterati d'Italia*, dans l'édition des *Œuvres* de St-Irénée, publiées en 1734 à Venise, par le P. Massuet, ainsi que dans le *Syntagma dissert. theolog.* de Pfaff, qui écrivit aussi : 5° *Dissert. apolog. de fragmentis Irenæi anecdotis*, Tubingue, 1717. Une controverse que l'auteur eut avec le pasteur Turretin, à Genève, sur la communion, donna lieu à : 6° *Dissert. apolog. de contradictoriis, num proprie loquendo credi possint?* 1717. La dissertation *De præjudiciis theologicis* fut attaquée par Carpzov et Collins. 7° *Primitiæ Tubingenses*, Tubingue, 1718, in-4°; recueil de Dissertations théologiques dont quelques-unes ont déjà été nommées; 8° *Fœtus polemicus Ludov. Rogerii*, ibid., 1718, 1721, contre l'abbé Roger, doyen de Bourges, qui avait annoncé une réfutation des écrits de Pfaff; 9° *Corpus doctrinæ moralis Sorbonicum, notis illustratum cum historia constitutionis* Unigenitus, ibid., 1718, in-4°; 10° *Acta et scripta publica ecclesiæ Wurtembergicæ, fascicul.* I, ibid., 1719, in-4°; 11° *De originibus juris ecclesiastici*, ibid., 1719, 1720, 1756; 12° *Dissertationes anti-Bælianæ tres, in quibus Pet. Bælius...refellitur et conflictatur*, ibid., 1719, 1720, in-4°. Les théologiens protestants regardent cet écrit comme une des meilleures réfutations de Bayle. 13° *Institutiones theologicæ dogmaticæ et morales*, ibid., 1719, in-8°; Francfort, 1721, in-8°. On trouve dans cet ouvrage une grande indépendance d'opinion, et il est curieux par un grand nombre de renseignements littéraires et bibliographiques. 14° *Introductio in histor. theologiæ litterariam*, Tubingue, 1720; très-augmentée, ibid., 1724-1736, 3 vol. in-4° : la partialité de l'auteur contre les catholiques s'y montre avec trop de passion. 15° *Dissert. polemica de successione episcopali qua probatur eam in tota quaque patet ecclesia, maxime in romana, dudum defecisse*, etc., ibid., 1720, in-4°; 16° *Syntagma dissertationum theologicarum*, Stuttgard, 1720, in-8°; 17° *Alloquium irenicum ad Protestantes*, Ratisbonne, 1720, in-4°. Ce discours a été suivi de quelques autres sur la différence entre les opinions des protestants. 18° *Dissert. de variationibus eccles. protest. adversus Bossuetum*, Tubingue, 1720, in-4°. L'auteur essaye d'y répondre à l'ouvrage de l'immortel Bossuet sur les Variations des Eglises protestantes. 19° *Acta et scripta publica constitutionis* Unigenitus, ibid., 1721, in-4°; 1723; 20° *Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, ibid., 1721, in-8°; 1727, in-8°, 2° édition, augmentée d'un grand nombre de notes littéraires et bibliographiques. Cet abrégé succinct, méthodique, et embrassant tous les points principaux, offre beaucoup d'érudition et de critique, et renvoie pour les détails aux autres ouvrages de l'auteur, et aux traités faits sur chaque partie dans les diverses communions. 21° *Orationum academicarum hexas*, ibid., 1721, in-4°; 22° *Animadversiones histor.-theologicæ in J. Basnagii Historiam eccles. protestant.*, ibid., 1722, in-4°; 23° *Oratio de egoismo, nova philosophica hæresi*, ibid., 1723, in-4°; 24° *Dissert. histor.-theolog. de formula consensus Helvetica*, ibid. Cet écrit fut réfuté par le pasteur Salchlin, à Berne. 25° *Dissert. de pacto inter Deum patrem et filium a Ludov. Molino confícto*, ibid., 1726-1727; 26° *Institutiones juris ecclesiastici in usum auditorii Pfaffiani*, Francfort et Leipsick, 1727, 1732, in-8°. Le titre annonce les Lettres que Leibniz avait adressées à Pfaff; mais elles ne sont pas insérées : on prétend que celui-ci ayant écrit à Leibniz pour savoir si le principe sur lequel était fondée la Théodicée n'était point une plaisanterie, Leibniz répondit qu'il s'étonnait de ce que personne ne s'en était aperçu plus tôt. 27° *De fundatione, fatis, antiquitate et*

reformatione monast. Laureacensis, Tubingue, 1728, in-4°; 28° *Ecclesiæ evangelicæ libri symbolici*, ibid., 1750, in-8°; 29° *Réponse aux douze Lettres du R. P. Schaffmacher contre les protestants*, Francfort, 1733, in-4°. Cet écrit parut en français, et ne demeura pas sans réponse. 30° *Dissert. theolog. casualis de invocatione S. Christophori ad largiendos nummos*, ibid., 1748; 31° *De stercoranistis medii ævi*, ibid., 1750; 32° *Oratio inauguralis de præsenti quæ inter parlamentum et clerum Gallicanum agitur controversia*, Giessen, 1756, in-4°. Pfaff a écrit les Préfaces et Introductions d'une foule d'ouvrages composés par d'autres auteurs. C'est sous sa direction qu'a été publiée en un volume in-folio, 1729, la Bible connue chez les protestants d'Allemagne sous le nom de Bible de Tubingue. D—G.

PFAFF (CHARLES-HENRI), chimiste et physicien allemand, né à Stuttgard, en 1773, se fit fort jeune encore connaître par une dissertation académique, *De electricitate animali*, dans laquelle il y avait des idées alors neuves, mais qui depuis ont été bien dépassées; en 1805, il devint professeur de chimie à l'université de Kiel, et il remplit avec un zèle infatigable ces fonctions pendant plus de quarante-cinq ans. En 1849, il perdit la vue, et il mourut le 24 avril 1852, plus qu'octogénaire. Parmi les divers ouvrages de ce savant estimable, on peut signaler son travail (en allemand) sur l'électricité animale, Leipsick, 1795, où il consigna les résultats de ses expériences sur le galvanisme. Les cours qu'il faisait à Kiel, et qui traitaient surtout de la chimie pharmaceutique, lui fournirent les matériaux d'une publication importante qu'il fit paraître à Leipsick, et qui, commencée en 1808, ne fut terminée qu'en 1824 : *Système de matière médicale d'après les principes de la chimie*. De nombreux articles, disséminés dans les journaux scientifiques, constatent avec quelle ardeur il s'occupait des progrès de la science; mentionnons aussi son *Manuel de chimie analytique*, 2° éd., Altona, 1824, 2 vol. in-8°; ses *Mémoires sur et contre le magnétisme animal*, Hambourg, 1817; son *Traité d'électro-magnétisme*, Hambourg, 1824; sa *Révision de la théorie du galvano-voltaïsme*, Altona, 1837. Entre autres écrits relatifs aux sciences médicales, il fit paraître en 1831 une *Pharmacopœa Slesvico-Holstnica*, et en 1851 une *Relation de l'épidémie de choléra asiatique dans le Holstein en* 1850. Un mémoire sur les *Hivers rigoureux du* 18° *siècle*, Kiel, 1810, offre des détails intéressants. Pfaff prit également une part active à la rédaction politique du journal de Kiel; il laissa un cabinet de physique important qui fut acheté par le gouvernement danois. Z.

PFAFF (JEAN-GUILLAUME-ANDRÉ), physicien, astronome et linguiste allemand, né à Stuttgard le 5 décembre 1774, mort le 26 juin 1835 à Erlangen. Fils d'un conseiller de finances, il fut destiné à la théologie, qu'il acheva à Tubingue, en 1795. Après s'être voué de préférence aux sciences exactes, il reçut en 1803 la nomination à une chaire de mathématiques dans l'université reconstituée de Dorpat, où il eut en même temps la direction de l'observatoire astronomique. L'année suivante, il épousa Pauline de Patkul, descendante du fameux Livonien sacrifié par la haine de Charles XII de Suède. Ne pouvant pas se faire à la vie du Nord, Pfaff accepta en 1809 une place de professeur à l'école usuelle de Nuremberg, sous la direction du célèbre Schubert, d'où il passa en 1817 à l'université de Wurtzbourg. Dans cette même année, il se remaria avec Louise Planck, veuve Kraz. L'année suivante, Pfaff échangea sa chaire de mathématiques à Wurtzbourg contre la même chaire à Erlangen, où il passa le reste de sa vie. D'un esprit assez vaste et doué d'une conception rapide, Pfaff, qui en 1810 avait obtenu un prix pour un mémoire astronomique de l'Académie des sciences de Paris, aurait facilement fini par occuper un des premiers rangs dans les sciences exactes. Mais son imagination prenant le dessus, il se laissa aller à quelques idées singulières, telles que le rajeunissement de l'astrologie, ainsi qu'à des spéculations sur l'âme du monde. Transportant ensuite des analogies astronomiques dans la science linguistique, il a voulu retrouver dans les éléments syntactiques des langues, surtout des langues germaniques, le chiffre douze, chiffre des signes du zodiaque et des planètes (d'après l'ancien système, y compris la lune), chiffre qui est aussi celui du système monétaire des Allemands, Etrusques, Romains, etc., savoir, du système duodécimal. Pfaff s'est ensuite mêlé de l'égyptologie, où il a un peu critiqué les essais de déchiffrement des Français. Si aujourd'hui ses essais linguistiques et philosophiques sont oubliés, il a toujours laissé des travaux astronomiques de mérite, ainsi que des traités populaires de physique très-répandus en Souabe et en Franconie. Il était membre des académies de Munich et St-Pétersbourg. Voici la liste de ses ouvrages : 1° le *Voltaïsme*, Stuttgard, 1803; 2° les *Principaux principes servant de preuves à l'appui du voltaïsme*, ibid., 1804; 3° *Commentatio astronomica de calculo trajectoriarum*, Mittau, 1805; 4° *Mémoires astronomiques*, Dorpat, 1806; 5° *De tubo culminatorio Dorpatensi; accedunt tabulæ astronomicæ*, ibid., 1808; 6° *Calcul des perturbations de l'orbite des astéroïdes*, Nuremberg, 1811 (c'est le mémoire couronné par l'Académie des sciences de Paris); 7° *Notes d'un Allemand sur son séjour en Russie*, ibid., 1813; 8° traduction du *Nouveau système de minéralogie*, par Berzelius, faite sur le suédois, avec J.-Ch. Gmelin, ibid., 1816; 9° *Astrologie*, ibid., 1816; 10° les *Douze formes élémentaires syntactiques*, *avec un discours sur la linguistique germanico-scandinave*, ibid., 1816; 11° *Esquisse générale des grammaires germanique, bas-allemande, suédoise, go-*

thique (selon Ulfilas), d'après un nouveau plan, ibid., 1817; 12° la *Série supérieure des couleurs*, ibid., 1820; 13° *Liste des logarithmes généraux, ainsi que des logarithmes naturels de tous les nombres de 1 à 10,000, pour les écoles*, Erlangen, 1821; 14° *la Lumière et les régions du globe, avec un mémoire sur les conjonctions planétaires et l'étoile des trois Mages*, Bamberg, 1821; 15° *Almanach astrologique*, ibid., deux années 1822 et 1823; 16° *Manuel de physique pour les écoles*, ibid., 1822; 17° la *Science des hiéroglyphes, sa nature et ses sources*, Nuremberg, 1824; 18° *la Sagesse des Egyptiens et l'érudition des Français*, avec deux corollaires, ibid., 1825 à 1827; 19° *Charmes de la pensée, ou sur l'éducation des hommes*, Hanau, 1833; 20° *l'Homme et les étoiles, fragments sur l'histoire de l'âme du monde*, Nuremberg, 1834; 21° *Physique générale et spéciale pour le peuple et ses instituteurs*, avec figures, 6 livraisons, Leipsick et Stuttgard, 1834. Le reste a été publié, après la mort de Pfaff, par son élève et gendre, professeur Frisch, à l'école usuelle de Stuttgard. 22° *Prospectus des œuvres complètes de Keppler*, 1835. Ce fut d'après ce prospectus, tracé par Pfaff, que ce même Frisch a entrepris, depuis 1856, la publication des œuvres de l'immortel astronome qui a découvert la loi des attractions. Pfaff a collaboré, en outre, à l'*Annuaire astronomique* de Bode, à la *Correspondance astronomique* de Zach, aux *Annales de physique et chimie* de Gilbert, aux *Mémoires des académies de Munich et de St-Pétersbourg*. Il a inventé quelques petits appareils physiques. — Un de ses fils, *Henri*, est aujourd'hui professeur extraordinaire de mathématiques pures à l'université d'Erlangen. R—L—N.

PFANNENSCHMIDT (ADRIEN-ANDRÉ), cultivateur allemand, né à Quedlinbourg en 1724, était teinturier de profession, et s'établit en 1755 à Spire. Ayant vu en Silésie le commerce de garance qui se faisait avec l'Autriche, il rechercha cette plante aux environs de Spire, où elle avait été cultivée dans le 17e siècle, et d'où elle disparut lors de la dévastation du Palatinat sous Louis XIV. Pfannenschmidt fut assez heureux pour trouver dans une haie un plant de ce végétal oublié par les Spiriens. Il en rétablit la culture, et la propagea dans toute la contrée, empruntant des capitaux et les prêtant par petites sommes aux cultivateurs qui voulaient se livrer à ce genre d'industrie. Il perfectionna aussi les procédés de la teinture de garance, et procura à la ville de Spire une branche de commerce dont elle profite encore aujourd'hui, ainsi que les villes d'alentour. Aussi fut-il nommé sénateur par le magistrat de Spire en 1775. Pfannenschmidt publia une *Instruction pratique sur la culture de la garance*, Manheim, 1769, et un *Procédé secret pour teindre la toile en rouge*, ainsi que quelques brochures ayant également rapport à la teinture. Il mourut le 1er septembre 1790. — *Auguste-Louis* PFANNENSCHMIDT, fabricant de couleur dans le Hanovre, publia en allemand un *Essai sur la manière de composer toutes les couleurs avec le bleu, le jaune et le rouge*, Hanovre, 1781, in-8°; réimprimé avec des augmentations de R. Schulz, Leipsick, 1799, in-8°. Il en existe une traduction française imprimée à Hambourg. Ce curieux volume est accompagné d'un tableau offrant le triangle chromatique, composé de soixante-six cercles, dont chacun porte la teinte qui résulte du mélange des trois couleurs primitives, dans la proportion relative à la distance où ce cercle se trouve des trois pointes du triangle, occupées chacune par une de ces trois couleurs fondamentales. Tobie Mayer et Lambert s'étaient déjà occupés de ce triangle des couleurs (*voy.* J.-H. LAMBERT). C. M. P.

PFEFFEL (JEAN-CONRAD), jurisconsulte et diplomate, né (1) en 1684, à Moundinger, dans le pays de Baden, fit de bonnes études à Bâle et à Strasbourg, et passa ensuite plusieurs années à Vienne comme secrétaire de l'envoyé du margrave de Bade-Dourlach, puis s'attacha au baron de Lincker, conseiller aulique, qui possédait l'intime confiance de l'empereur Joseph Ier. Après la mort du baron de Lincker, Pfeffel voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, revint à Strasbourg, et fut employé au dépouillement des archives d'Ensisheim. La réunion de l'Alsace à la France avait multiplié les rapports de ce royaume avec l'Allemagne, et les conditions de la réunion, en maintenant plusieurs des règles et des observances du droit germanique dans cette province, en rendaient la connaissance nécessaire au ministère français. Longtemps on soumit à un conseil formé en partie de publicistes français et en partie de magistrats du pays, les questions qui intéressaient l'Alsace; puis l'insuffisance reconnue de ce conseil détermina le cabinet de Versailles à consulter, sur ces questions, un ancien professeur en droit de Strasbourg (*voy.* OBRECHT), qui était devenu préteur royal de cette ville. A la mort d'Obrecht (1701), le conseil reprit la connaissance de ces matières; on consultait aussi quelquefois l'intendant de la province. Enfin, sous la régence, il fut résolu qu'on attacherait au département des affaires étrangères un publiciste versé dans la connaissance du droit public germanique, avec le titre de *jurisconsulte du roi*. Pfeffel, désigné pour cette place, en prit possession en 1722. Il résidait alternativement à Versailles et à Colmar. Quelques-uns des mémoires qu'il envoyait au ministre, traitant des affaires politiques du temps, ont été imprimés et publiés dans les collections diplomatiques de cette époque; la logique en est

(1) La famille dont sont issus les trois individus du nom de Pfeffel, descend d'un poëte du 13e siècle, dont quelques sonnets (en l'honneur de Frédéric *le Belliqueux*, dernier duc d'Autriche de la maison de Bamberg) font partie du *Recueil des Minnesingers, ou Troubadours allemands*, appartenant à la bibliothèque de Paris. Le nom et les armes de la famille de Pfeffel sont les mêmes que ceux de ce troubadour.

pressante et le latin élégant. Pfeffel écrivait de préférence dans cette langue, qui lui était plus familière que la langue française ; et d'ailleurs le latin jouissait encore de la prérogative d'être la langue de la diplomatie. Pecquet, premier commis des affaires étrangères, avait l'attention de lui répondre aussi en latin. Jean-Conrad Pfeffel mourut le 14 mars 1738 : la manière distinguée dont il remplit ses fonctions lui avait mérité la bienveillance du ministère, et il avait obtenu pour son fils aîné la survivance de sa place, et pour lui-même, en 1727, sur la recommandation de Chauvelin, l'office de stettmestre de Colmar, l'une des principales magistratures municipales de cette ville. G—RD.

PFEFFEL (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), fils aîné du précédent, né à Colmar le 3 octobre 1727, fit ses études en histoire et en droit public à Strasbourg, sous le célèbre Schœpflin, dont il était le commensal, et auquel il fut d'une grande utilité dans la composition de l'*Alsatia illustrata*. Trop jeune au moment de la mort de son père pour lui succéder en vertu de la survivance promise, il n'eut rien de plus à cœur que de faire revivre l'effet de ce titre, lorsqu'il eut atteint l'âge où il pouvait y prétendre. Pour être à même de solliciter en personne cette grâce, il accepta sans hésiter la commission qui lui fut procurée par la recommandation du professeur Schœpflin, de suivre, sous la direction du comte de Loss, alors ambassadeur de Saxe en France, les réclamations de la cour de Dresde sur la succession de Hanau-Lichtenberg. Pfeffel, arrivé à Paris en 1749, ne tarda pas à se convaincre qu'il n'y avait pour le moment aucun espoir pour lui d'obtenir la place qu'il réclamait, les fonctions et les émoluments s'en trouvant partagés entre plusieurs titulaires vivants. Le comte de Loss, qui dans l'intervalle avait apprécié son mérite, voulut le dédommager en le faisant entrer au service de sa cour comme secrétaire d'ambassade. Ce fut en cette qualité que Pfeffel publia, en 1754, la première édition de son *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, à l'imitation de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, qui venait de paraître. La même année il se rendit à Dresde, où le comte de Brühl, ministre de l'électeur roi de Pologne, lui voua bientôt des sentiments non moins favorables que ceux de son premier chef. Il leur dut son avancement rapide au grade de conseiller d'ambassade, avec la perspective de la place de directeur des affaires étrangères, que remplissait alors M. de Saül. La guerre de sept ans, au commencement de laquelle il fut chargé de quelques négociations, sembla même devoir lui faire franchir un degré de plus, car il fut mis sur les rangs avec M. de Gutschmid, depuis ministre du cabinet, pour une des places d'envoyé de la cour de Saxe au congrès pacificateur d'Augsbourg. Ce congrès n'eut pas lieu, et la guerre ayant pris une tournure contraire à la cause saxonne, Pfeffel obtint du comte de Brühl la permission d'attendre en France de meilleurs temps. Il n'était d'ailleurs entré au service de Saxe qu'en vertu d'une permission du roi de France, et à la condition d'y rentrer aussitôt que Sa Majesté l'ordonnerait. Le cardinal de Bernis le rappela en 1758, le fit passer à Ratisbonne en qualité de conseiller de légation et, par suite, de chargé d'affaires *ad interim* près la diète. Cependant, dès 1761, Pfeffel devint la victime d'une intrigue, et, pour tout dédommagement des espérances qu'il avait sacrifiées en quittant le service de la Saxe, il obtint la permission d'entrer à celui de toute cour étrangère qui ne serait pas actuellement en guerre avec la France. Il songea d'abord à la cour de Saxe ; mais le ressentiment que le comte de Brühl conservait de l'abandon de ce service, lui en ayant irrévocablement fermé l'accès, M. de Folard, alors ministre de France à Munich, le fit nommer, en 1763, résident du duc de Deux-Ponts à la cour de Bavière. Vers le même temps, il fut d'abord membre et bientôt après directeur de la classe historique de l'académie de Munich, à la place du chevalier, depuis comte du Buat. Pfeffel remplissait avec beaucoup de zèle et d'activité ces diverses fonctions, lorsqu'en 1768 il fut rappelé à Versailles pour y exercer, auprès du ministre des affaires étrangères, les fonctions de jurisconsulte du roi, dont le duc de Praslin lui avait accordé l'expectative en 1763. Du moment où il fut en possession de cette place, Pfeffel consacra tout son temps aux devoirs qu'elle lui imposait, et dont la variété de ses connaissances, sa vaste érudition et son activité agrandissaient le cercle. Il fut successivement chargé de missions pour le règlement des limites dans les Pays-Bas avec l'Autriche, et sur d'autres points avec l'électeur de Trèves, l'évêque de Liége, le duc de Wurtemberg, le duc de Deux-Ponts, le prince de Nassau-Weilbourg et la maison de la Leyen. Outre les travaux de sa compétence, il y a eu, depuis 1768 jusqu'en 1792, peu d'actes diplomatiques importants à la rédaction desquels il n'ait concouru, ou sur lesquels il n'ait été consulté par les ministres successifs, et souvent sur l'ordre exprès du roi (1). La seule diversion qu'il donnât à ses graves préoccupations, consistait en un assez grand nombre d'articles qu'il faisait insérer dans les *Notices politiques* de Schlœtzer, où il combattait avec force les préventions des ennemis de la France. Il avait obtenu, en récompense de ses utiles services, une place de *steittmester* dans sa ville natale, et

(1) M. de Vergennes avait souvent mis le travail de Pfeffel sous les yeux du roi Louis XVI, qui dès lors avait conçu une grande estime pour ce publiciste, et une haute idée de l'étendue de ses connaissances et de la rectitude de son jugement. Aussi, quand ce ministre faisait au roi le rapport de quelque affaire importante, le prince ne manquait guère de lui faire cette question : *Qu'en pense Pfeffel?* L'auteur de cette notice a entendu raconter cette anecdote par M. de Montyon, qui la tenait de M. de Vergennes.

l'adjonction de son fils, dont les brillantes dispositions promettaient une troisième génération de jurisconsultes du même nom, digne des deux premières. La révolution en disposa autrement. Fortement attaché aux doctrines du régime monarchique, et voyant que la révolution menaçait de renverser le trône de Louis XVI, Pfeffel avait offert, dès 1790, sa démission à M. de Montmorin, puis à M. de Lessart. Tous deux l'avaient refusée et l'avaient même chargé d'aller à Deux-Ponts pour y traiter des indemnités que le duc et les autres princes possessionnés en Alsace avaient droit de réclamer. C'est au milieu des travaux de cette négociation qu'il reçut la nouvelle de sa réforme, en avril 1792. Ainsi rendu à l'indépendance, il en profita pour rentrer avec le titre de conseiller intime d'Etat au service du duc de Deux-Ponts, et cette démarche était d'autant plus naturelle qu'en 1787 le duc lui avait accordé un fief et des lettres de naturalité. Malgré ces circonstances, Pfeffel fut porté sur la liste des émigrés, et ses biens situés en Alsace furent confisqués et vendus. Il continua de diriger les principales affaires du duc Charles de Deux-Ponts jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1795, après laquelle son successeur, le duc Maximilien-Joseph (depuis électeur et roi de Bavière), ayant cessé de l'employer sans cesser de l'estimer, Pfeffel se retira à Nuremberg. A la fin de 1800, il obéit à la voix de ses amis qui le rappelaient en France pour qu'il y obtînt quelque dédommagement des pertes de toute espèce dont la révolution l'avait frappé. Son patrimoine ne lui fut pas rendu; mais le ministre des relations extérieures de cette époque (M. de Talleyrand) répandit sur les derniers jours de ce vieux serviteur de la monarchie toutes les consolations qui étaient en son pouvoir. Pfeffel dut à ce patronage la faveur d'être compris dans la promotion originaire de la Légion d'honneur, et nommé membre de la commission mixte de l'octroi du Rhin, place qu'il occupait encore au moment de sa mort, arrivée le 19 mars 1807. Pfeffel a pour principaux titres littéraires, son *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, qui a eu quatre éditions, et de nombreux Discours et Dissertations, publiés dans la collection des travaux historiques de l'académie de Munich, connue sous le titre de *Monumenta Boïca*. Il avait été le fondateur de cette entreprise littéraire en 1763, lorsqu'il était directeur de l'académie : elle contient les chartes, actes et diplômes concernant l'histoire de Bavière, tirés des archives des abbayes et des couvents du pays. L'*Abrégé chronologique*, qui acquit dès sa naissance une grande réputation, obtint surtout les éloges des protestants. Robertson le cite souvent comme autorité dans l'histoire de Charles-Quint, et il a fréquemment servi de guide aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* : cet ouvrage plaça Pfeffel dans une rivalité involontaire avec l'auteur des *Annales de l'Empire*, et les sycophantes de Voltaire s'en sont emparés pour faire goûter à Pfeffel les douceurs de la tolérance philosophique. L'article publié dans la correspondance de Grimm, à l'occasion de la troisième édition de l'*Abrégé chronologique*, est un tissu de faussetés et de calomnies dont la meilleure réfutation est l'estime générale dont Pfeffel n'a cessé de jouir. On a encore de lui : 1° des *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'Etat d'Avignon, avec pièces justificatives*, Paris, 1768, in-8°, ouvrage ordonné par le ministère pour justifier l'occupation du comtat par les troupes françaises. Un publiciste italien en ayant fait la réfutation, Pfeffel la fit imprimer en l'accompagnant de la *Défense* des Recherches historiques, etc., Paris, 1769, in-8°. 2° *Etat de la Pologne, avec un abrégé de son droit public et les nouvelles constitutions*, etc., Paris, 1770, 1 vol. in-12. On cite encore de lui des *Dissertations historiques sur les limites de la Bavière dans les 10e et 11e siècles; — Sur l'origine et l'antiquité des fiefs de la Bavière; — Sur les sceaux des anciens ducs de Bavière et l'origine de leurs armoiries; —* l'*Histoire des anciens margraves du Nordgau ou du haut Palatinat; —* l'*Illustration du droit public de l'Allemagne par celui de la Pologne*, etc. Enfin, le dépôt des affaires étrangères conserve une quantité de Mémoires et autres manuscrits qui attestent l'activité et les talents de ce publiciste. Lié avec les hommes les plus distingués de son temps, initié pendant un demi-siècle aux affaires les plus importantes, doué d'une mémoire très-heureuse, il savait une foule d'anecdotes, et nul n'aurait été plus en état que lui de laisser des Mémoires sur l'histoire contemporaine (1). On l'en a souvent pressé; mais il résista toujours aux instances de ses amis, convaincu, disait-il, qu'un homme public ne peut, sans s'exposer à de justes reproches, révéler les particularités que ses fonctions et la confiance du gouvernement l'ont mis à même d'apprendre. Cette délicatesse de Pfeffel était une suite de la probité la plus sévère, poussée jusqu'à la susceptibilité, qui formait la base de son caractère. G—RD.

PFEFFEL (THÉOPHILE-CONRAD), poëte et littérateur allemand, frère cadet du précédent, naquit à Colmar en 1736. Privé de très-bonne heure de son père, il eut dans sa mère un guide éclairé, et fréquenta le gymnase de Colmar jusqu'à l'âge de quatorze ans. Un de ses parents le prit alors chez lui pour le préparer aux études de l'université. Il lui mit entre les mains les modèles de la littérature allemande, Haller, Hagedorn, Gellert; et à seize ans, le jeune Pfeffel se rendit à Halle pour y étudier la jurisprudence; mais sa vue, naturellement faible, eut beaucoup à souffrir de l'ardeur avec laquelle il suivit ses études et surtout du travail de nuit. Obligé de renoncer à ses

(1) M. de Vergennes le nommait, *mes archives vivantes*.

lectures, il alla chez son frère, à Dresde. Celui-ci ayant suivi le roi en Pologne, Pfeffel revint dans sa patrie. C'est là que, malgré tous les soins, tous les ménagements, il eut le malheur de perdre la vue à l'âge de vingt et un ans. Cette infirmité ne l'empêcha pas de contracter une union dans laquelle il trouva le dédommagement de tous ses maux. Il épousa en 1759 la personne qui, dans ses poésies, est désignée sous le nom de *Doris*. Depuis plusieurs années, Pfeffel cultivait la poésie avec succès. Quelques-unes de ses pièces ayant été insérées en 1759 sans sa participation dans une feuille périodique, il publia lui-même en 1761 un recueil de ses œuvres, sous le titre d'*Essais poétiques*. Le succès qu'ils obtinrent fut pour Pfeffel un puissant encouragement. Néanmoins il éprouvait le besoin d'une occupation plus utile, et il obtint en 1773 la permission de fonder à Colmar, pour les jeunes protestants, sous le nom d'école militaire, une maison d'éducation dont il partagea la direction avec son ami Lersé. On vit sortir de cet établissement une grande quantité d'élèves distingués, tant Allemands que Suisses, qui firent honneur à Pfeffel. Mais la révolution française vint frapper en 1792 cette école militaire. Dès ce moment, Pfeffel consacra son temps à la poésie et à la littérature : il était depuis 1788 membre honoraire de l'académie de Berlin, et il eut le bonheur de traverser nos orages politiques sans en être atteint d'une manière violente. En 1803, il fut nommé président du consistoire évangélique de Colmar; il y joignit la place de secrétaire-interprète de la préfecture du département du Haut-Rhin, et il mourut dans cette ville le 1er mai 1809. Ses amis lui avaient donné cinq ans auparavant une fête jubilaire, pour célébrer sa cinquantième année poétique; car le premier recueil de ses vers avait paru en 1754. Les détails de cette fête, contenant un petit poëme à sa louange (par M. Dahler), réimprimé dans l'*Almanach alsacien* de 1806, forment un mince volume in-4°, dont on trouve l'extrait dans le *Magasin encyclopédique* de juin 1806, t. 2, p. 458. Pendant la première partie de sa vie littéraire, Pfeffel s'occupa principalement du théâtre; il composa d'abord des pièces originales. Le *Trésor*, pastorale; l'*Ermite*, tragédie; *Philémon et Baucis*, drame, parurent successivement en 1761, 1762 et 1763 : ces pièces eurent peu de succès. Des plans bien ordonnés et quelques beaux détails ne pouvaient faire oublier de la recherche dans le style et le défaut presque absolu d'intérêt. Le jugement rigoureux que Lessing en porte dans sa *Dramaturgie*, exprimé en termes adoucis, a été confirmé par le public. Pfeffel traduisit ensuite ou plutôt imita du français, et publia sous le titre d'*Amusements dramatiques, d'après des modèles français* (en cinq collections, Francfort et Leipsick, 1765, 1766, 1767, 1770, 1774), environ vingt-cinq pièces, tragédies ou comédies, parmi lesquelles nous citerons seulement : la *Veuve*, de Collé; la *Jeune Indienne*, de Chamfort; *Zelmire*, de Belloy; *Eugénie*, de Beaumarchais; les *Moissonneurs*, de Favart; le *Philosophe sans le savoir*, et *le Roi et le fermier*, de Sedaine. Elles furent accueillies favorablement par le public allemand; mais elles ne se soutinrent pas. Le goût de mode pour la littérature et notamment pour la scène française ne put résister aux attaques de Lessing et d'autres écrivains, et bientôt quelques chefs-d'œuvre fixèrent le goût des Allemands pour un genre beaucoup plus voisin de celui du théâtre anglais. Une réputation plus durable fut assurée à Pfeffel par ses poésies fugitives : elles se composent d'épigrammes, de petits contes, de stances ou odes, d'épîtres et surtout de fables, réunis sous le titre d'*Essais poétiques*, 1 vol. in-8°, en 3 parties, Bâle, 1789, 1790 (édition contrefaite à Vienne en 1791); Francfort et Leipsick, 1796; Tubingue, 1802-1810, 10 vol. in-8°. Ses contes ont souvent peu d'intérêt; mais la *Pipe de tabac* est un des morceaux les plus touchants que l'on puisse imaginer. Ses fables, narrées avec facilité, offrent une lecture agréable. Parmi celles qui nous ont paru les plus remarquables, nous avons distingué *le Renard et l'Écureuil*, l'*Amitié*, l'*Harmonie des sphères*, la *Taupe*, le *Héron*, *l'Hirondelle et la Cigogne*. L'auteur s'est dispensé d'y joindre la *moralité*. Quand la fable est bien faite, l'application ressort du sujet. Plusieurs sont faibles d'invention et d'exécution. Une morale, qui d'ailleurs ne pourrait être que forcée, ne les rendrait pas meilleures. On trouve assez fréquemment dans Pfeffel des exemples de mauvais goût. Le conte de *Zilia* est, sous ce rapport, une composition malheureuse. Nous ne citerons qu'un exemple de détail : l'ode intitulée *le Matin*, à Doris, composée d'idées assez triviales, d'ailleurs agréablement versifiée, se termine par un sentiment touchant; mais voici ce qu'on lit dans la première strophe : « L'Aurore sème de perles « les campagnes; Apollon, après avoir bien bu « (*der sich satt getrunken*), répand les premières « étincelles de la lumière, » etc. Les taches de ce genre sont beaucoup plus rares dans ses épîtres. Les quatre intitulées : *l'Amitié, à Zoé; Épître à Schlosser; A Phébé, ou l'Ecueil du sentiment; Un bouquet à Zoé*, méritent une mention particulière. On n'y trouve pas un talent plus élevé ni plus de concision que dans ses autres poésies; mais elles offrent du naturel, une versification aisée, des images riantes et souvent gracieuses, par-dessus tout une morale pure et douce, et le langage d'un honnête homme. Les qualités distinctives de Pfeffel se montrent là plus que dans tout le reste de ses ouvrages. Ces quatre pièces suffisent pour lui assurer une place honorable dans la classe si nombreuse des poëtes allemands du deuxième et du troisième ordre, trop peu connus en France, et que des couleurs locales et quelques préventions en tiendront peut-être en-

core longtemps éloignés. Son épître adressée au comte Maurice de Brühl est une espèce de plaidoyer en faveur de la révolution française, sur laquelle, comme tant d'autres enthousiastes éloignés du centre, il adopte et répète avec une singulière candeur des éloges jusqu'alors réservés à l'âge d'or. On a encore de Pfeffel : *Hochets dramatiques*, Strasbourg, 1769, 1 vol. in-8°, faits pour ses enfants et ceux de ses amis ; — *Chansons à l'usage de l'école militaire de Colmar*, Cologne, 1778, 16 pages in-8° ; — *Principes du droit naturel*, ibid., Colmar, 1781, en français ; — *Magasin historique pour la raison et le cœur*, 2 vol. in-8° ; 2ᵉ édit., Strasbourg, 1792, en français et en allemand. La traduction en prose des Fables de Lichtwer, faite en commun avec le chevalier d'Abquerbe, obtint peu de succès en France. Pfeffel fut un des traducteurs de la *Géographie* de Büsching ; mais il n'a paru de lui que la France et quelques cercles d'Allemagne. Enfin il a inséré une grande quantité de morceaux en prose et en vers dans beaucoup de recueils. Méhée de la Touche a traduit en français des *Contes, nouvelles et autres pièces posthumes de Pfeffel*, 1815, 2 vol. in-12. Ce recueil est fort incomplet. Le fils aîné de l'auteur entreprit de donner une traduction de la totalité. Cette collection, dont sept volumes in-12 seulement ont été publiés, Paris, 1822-1825, ne paraît pas complète. D—u.

PFEIFFER (AUGUSTE), savant orientaliste allemand, naquit en 1640 à Lauenbourg, dans la basse Saxe. A l'âge de cinq ans, étant tombé du haut d'une maison, il se fracassa tellement qu'on le crut mort et qu'on l'ensevelit. Pendant cette opération, une piqûre lui fit faire un mouvement qui lui sauva la vie. Il étudia d'abord dans sa ville natale, ensuite à Hambourg et enfin à Wittenberg, où il prit le degré de maître ès arts. L'habileté qu'il avait acquise dans les langues orientales lui valut une chaire de professeur dans l'université de cette dernière ville. En 1671, il devint doyen de Medzibor, en Silésie, et assesseur au consistoire de Würtemberg-Oels, puis pasteur de Stroppen en 1673 et de Meissen en 1675. Après avoir pris le bonnet de docteur en 1681, il fut fait successivement archidiacre de St-Thomas à Leipsick, professeur ordinaire de langues orientales et professeur extraordinaire de théologie. Appelé à Lubeck en 1690, il y exerça les fonctions de surintendant et y mourut le 11 janvier 1698. Pfeiffer était un des plus habiles philologues de son siècle. On prétend qu'il savait soixante-dix langues. Il avait une bibliothèque très-riche en manuscrits hébraïques, arabes, coptes, arméniens, persans, chinois, et personne n'était plus en état d'en faire usage ; il a laissé un grand nombre d'ouvrages intéressants sur la philologie, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux : 1° *Dubia vexata Scripturæ sacræ, sive loca difficiliora Vet. Test., circa quæ autores dissident, vel hærent, adductis et modeste expensis aliorum sententiis, succincte decisa, tamque dilucide expedita, ut cuivis de vero sensu et diversis interpretamentis constare facile queat, nec non ebraïca atque exotica Novi e suis fontibus derivata ; cui accedit decas selecta exercitationum biblicarum*, Leipsick, 1685, in-4° ; ibid., 1713, pour la cinquième fois. Nous avons rapporté le titre tout entier, afin de faire connaître la nature de l'ouvrage et la manière dont il est exécuté ; car l'effet répond à la promesse. Les dissertations qui terminent ce volume traitent de la *conversation* entre Caïn et Abel, d'Henoch, de la langue primitive, des séraphins, de la qualification donnée à Joseph, du Silo, du vœu de Jephté. d'un passage du psaume 22 suivant l'hébreu, du nom de Jésus, du dialecte galiléen de St-Pierre. 2° *Hermeneutica sacra, sive legitima sacras Litteras interpretandi ratio*, Leipsick, 1694, in-8°. Il est étonnant que le célèbre Jahn n'ait point assigné une place à cet ouvrage parmi ceux qu'il cite avec honneur dans son *Enchiridion*. 3° *Antiquitates ebraïcæ selectæ, unde quamplurimis Scripturæ locis facula accenditur*, Leipsick, 1687, in-12. Nous avons lu cet opuscule avec le plus grand plaisir ; nous y avons trouvé des solutions ingénieuses de plusieurs passages difficiles de l'Ecriture sainte. 4° *Critica sacra, quæ agit de sacri Codicis partitione, editionibus variis, etc., cui subjunguntur tractatus quatuor : 1. de antiquis ritibus Ebræorum ; 2. de natura, usu et subsidiis linguarum orientalium omnium ; 3. de compendiaria ratione legendi scripta rabbinico-talmudica ; 4. de accentuatione tam prosaica quam metrica facile discenda*, Leipsick, 1680, in-8° ; Dresde, 1680, in-8°, ouvrage plein d'érudition et qu'on lit avec intérêt, depuis même qu'il a été surpassé par Glassius, Dathe et Bauer ; 5° *Theologiæ judaïcæ, atque Mohammedicæ seu turcico-persicæ, principia sublesta et fructus pestilentes*, Leipsick, 1697, in-12. C'est un recueil de sept thèses qu'il avait fait soutenir à ses disciples. 6° *Prælectiones in prophetiam Jonæ*, Wittenberg, 1671 ; Leipsick, 1686 ; Wittenberg, 1706, in-4°. Rosenmüller en parle avec éloge. 7° *Synopsis nobiliorum atque selectiorum e philologia sacra quæstionum*, Wittenberg, 1667, in-12. Tous ces ouvrages et quelques autres ont été recueillis en 2 volumes in-4°, Utrecht, 1704, sous le titre d'*Opera philologica*. On a encore de Pfeiffer : *Informatorium conscientiæ ; — Liber de assensu naturali ; — Actio rei amotæ contra papam ; — Carmen strenæ loco datum*, etc., recueillis en 2 volumes in-4°, moins estimés que ce qu'il a écrit sur la philologie. Il avait composé : *Lexicon antiquitatum sacrarum ; — Alcoranus triumphatus ; — Thesaurus orientalis ; — Elucidarium biblicum*, que l'on croit perdus. L—B—E.

PFEIFFER (JEAN-FRÉDÉRIC), économiste alle-

mand, né à Berlin en 1718, servit d'abord dans l'armée prussienne et assista à la bataille de Mollwitz; il fut ensuite commissaire de guerre, puis conseiller de guerre et des domaines. A la paix, le roi de Prusse le chargea de la direction des liquidations et des nouveaux établissements projetés pour la Marche électorale. Environ cent cinquante villages et établissements ruraux ou industriels s'élevèrent sous son inspection. Promu à la charge de conseiller intime, sa fortune semblait assurée; mais une affaire fâcheuse, dans laquelle il fut enveloppé, comme ayant commis des concussions au sujet des fournitures de bois, le conduisit à la forteresse de Spandau. Il fut acquitté de la même manière qu'il avait été enfermé, c'est-à-dire sans jugement légal. Dégoûté alors du régime arbitraire de la Prusse, il quitta sa patrie, et trouva de l'emploi auprès de plusieurs petits princes de l'empire, qui le firent conseiller intime. Pour se livrer tout entier à l'économie publique, son étude favorite, il prit le parti de renoncer à tous les emplois et de visiter les diverses contrées de l'Europe. Hanau, où il s'établit après ses voyages, fut le théâtre où il mit en pratique le résultat de ses observations sur les procédés manufacturiers; en 1782, il accepta la chaire des sciences économiques à l'université de Mayence : ce fut dans cette ville qu'il mourut le 5 mars 1787. Voici ses principaux écrits : 1° la *Culture de la soie en Allemagne*, Berlin, 1748, in-8°; 2° *Catéchisme des économistes*, in-8°; 3° *Précis de toutes les sciences économiques*, Manheim, 1770-1778, 4 vol. in-4°; 4° *Histoire de la houille et de la tourbe*, ibid., 1774, in-8°; 5° *Secret d'améliorer la houille et la tourbe*, ibid., 1777, in-8°; traduit en français avec l'ouvrage précédent, Paris, 1787, in-8°; 6° *Projets d'amélioration et idées franches sur plusieurs objets concernant les subsistances, la population et l'économie politique en Allemagne*, Francfort, 1777-1778, 2 vol. in-8°; 7° *Précis de la vraie et fausse politique*, Berlin, 1778-1779, 2 vol. in-8°; 8° *Science naturelle de la police*, Francfort, 1779-1780, 2 vol. in-8°; 9° l'*Antiphysiocrate, ou Examen détaillé du prétendu système physiocratique*, Francfort, 1780, in-8°; 10° *les Manufactures et les fabriques d'Allemagne dans leur état actuel, avec des observations sur les moyens de les perfectionner*, ibid., 1780-1781, 2 vol. in-8°; 11° *Principes de la science financière*, ibid., 1781; 12° *Principes de la science forestière*, Manheim, 1781, in-8°; 13° *Examen critique d'écrits remarquables de ce siècle sur l'économie politique, les finances, la police*, etc., Francfort, 1781-1786, 6 vol. in-8°. Entre autres écrits, l'auteur y examine le système d'administration de Necker, ainsi que les brochures publiées pour ou contre ce système. 14° *Principes d'économie générale*, ibid., 1782-1783, 2 vol. in-8°; 15° *Lettres critiques sur des objets importants et d'utilité générale*, Offenbach, 1784-1785, 2 cahiers; 16° *Examen des projets d'amélioration pour la félicité publique et les puissances de l'Allemagne*, Francfort, 1786; 17° *Principes et règles de l'économie politique*, publiés par J.-N. Moser, Mayence, 1787. Pfeiffer a fourni à l'Encyclopédie allemande de Francfort beaucoup d'articles sur les sciences dont il s'occupait spécialement. D—G.

PFEIFFER (Bourcard-Guillaume), jurisconsulte allemand, né vers 1775 dans le Hanovre, mort à Cassel, le 10 octobre 1852. Après avoir fait ses études à Gœttingue, il devint conseiller du tribunal à Hanovre, d'où il fut appelé vers 1807 à Cassel, alors résidence du roi Jérôme. Montant de grade en grade sous le gouvernement des anciens électeurs rétablis en 1814, Pfeiffer devint enfin conseiller à la cour de cassation de Cassel, vers 1817. En 1840 il donna sa démission. Ses ouvrages sont importants pour la comparaison du code Napoléon avec le droit germanique. En voici les titres : 1° *Sur les limites de la juridiction patrimoniale civile*, Gœttingue, 1806; 2° *Guide pour les ecclésiastiques relativement à la tenue des registres de l'état civil*, ibid., 1806; 2e édit., Cassel, 1808; 3° *Guide complet des employés civils dans toutes les administrations*, ibid., 1808; 4° le *Code Napoléon considéré sous le rapport de ses divergences d'avec le droit commun germanique*, manuel des jurisconsultes allemands, Gœttingue, 1808, 2 vol.; 5° *Droits de propriété des époux d'après les principes du code Napoléon et au point de vue pratique*, Cassel, 1808; 6° *Cas de jurisprudence décidés d'après le code Napoléon*, Hanovre, 1810; 7° *Idées d'une nouvelle législation pour les Etats d'Allemagne*, Gœttingue, 1814; 8° *Considérations sur la question de savoir jusqu'à quel point les actes de gouvernement d'un prince intérimaire et intrus lient le prince légitime après sa restauration*, Hanovre, 1819; 9° *Mélanges sur des questions de droit privé allemand et romain*, Marbourg, 1833; 10° *Collectiones decisionum notabilis supremi tribunalis appellationis Hasso-Casselani*, t. 13 à 16, Hanovre, 1819; publiées aussi en allemand sous le titre de *Collections des arrêts de la cour de cassation de Hesse-Cassel*, etc., ibid., 4 vol., 1820. R-L-N.

PFEIFFER (Ida), née Reyer, dame allemande, devenue célèbre par les voyages aventureux qu'elle a accomplis et qui sont sans exemple chez une personne de son sexe. Née à Vienne, en Autriche, en 1795, mariée à l'âge de vingt-quatre ans, son existence s'écoula longtemps dans une famille bourgeoise parfaitement obscure. Elle était toutefois, au sein de cette capitale si paisible jusqu'en 1848, dévorée du désir de voir le monde; elle voulait, bien loin du Danube, respirer sous des cieux nouveaux, traverser les mers, se risquer dans les pérégrinations les plus aventureuses. Devenue veuve, voyant ses deux fils pourvus de professions qui leur permettaient de se passer d'elle, son parti fut pris; elle se lança au loin. Mais pour son début, elle se contenta de visiter Jérusalem en traversant la

Turquie, et elle revint par l'Egypte. Ces voyages, qui sont aujourd'hui devenus faciles, grâce à la création de nombreuses lignes de paquebots, présentaient bien plus de difficultés il y a vingt ans, surtout pour une femme isolée. A peine de retour à Vienne, madame Pfeiffer en repartit; mais cette fois elle se dirigea vers le Nord; elle se rendit dans les pays scandinaves et pénétra jusque dans l'Islande. Encouragée par ces excursions, elle résolut de faire le tour du monde. Elle s'embarqua à Hambourg au mois de juin 1846 pour le Brésil, et débarquée à Rio-Janeiro, elle s'enfonça bravement dans l'intérieur du pays, au risque d'être égorgée par les sauvages. Elle aurait voulu gagner le Pérou par la voie de terre en traversant toute la largeur du continent; mais, après avoir couru de graves dangers, elle fut obligée de renoncer à cette entreprise, qu'il est presque impossible de réaliser. Elle se rendit à Valparaiso en doublant le cap Horn, et de là elle alla à Taïti, où elle trouva une expédition française étendant son protectorat sur les domaines de la reine Pomaré. L'intrépide touriste se rendit alors en Chine, mais ne put dépasser Canton; elle s'embarqua pour Calcutta et s'achemina pour Bombay par la voie de terre. Il lui eût été facile de revenir en Europe par mer, mais elle n'hésita pas un instant à choisir une voie qui promettait bien plus de fatigues et de dangers. Elle prit passage pour le golfe Persique, débarqua à Bassora, et, s'acheminant sur Bagdad, joignit une caravane, et pénétra dans la Perse après des souffrances et des difficultés multipliées. Le reste de son voyage dans la Russie méridionale et la Turquie était chose facile en comparaison de ce qu'elle venait d'accomplir. Elle rentra à Vienne après trente mois d'absence. On peut croire qu'elle ne s'y arrêta que le moins possible. Dès qu'elle eut publié la relation de son voyage et qu'elle eut reçu du gouvernement une modique allocation comme encouragement, elle voulut visiter diverses régions de l'Asie et de l'Amérique qu'elle n'avait pu voir. Elle alla s'embarquer à Londres en mai 1851. Son dessein était de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; mais, débarquée au cap de Bonne-Espérance, elle trouva des obstacles qu'elle ne put surmonter, et prenant immédiatement son parti, elle monta à bord d'un navire qui se rendait dans les îles de la Sonde. Arrivée à Bornéo, elle se jeta hardiment au milieu des peuplades féroces de Malais qui occupent les côtes de cette île si peu connue encore; seule, elle pénétra dans les régions de l'intérieur, et passa ensuite à Java, où elle trouva des populations relativement bien plus policées. Ce n'était pas ce qu'elle demandait; elle tenait à voir de près les sauvages les plus étrangers à toutes les idées de l'Europe. Elle alla à Sumatra rendre visite aux Battacks, tribu chez qui se maintient avec honneur et comme institution nationale la pratique de l'anthropophagie. S'étant rendue aux îles Moluques, l'infatigable voyageuse trouva un navire prêt à mettre à la voile pour la Californie. Elle s'empressa d'y prendre passage; mais le pays de l'or ne lui inspira qu'une profonde répugnance; l'avidité de cette foule tumultueuse, appartenant à toutes les nations, la grossièreté des manières la choquèrent au plus haut point. Elle partit pour le Pérou, et pour se délasser, elle gravit autant qu'il lui fut possible les sommets des pics des Cordillères, couverts de glaces éternelles. Elle se donna la satisfaction de boire aux sources du fleuve des Amazones et de s'enfoncer dans les inextricables forêts vierges de la Bolivie. Elle se transporta ensuite aux Etats-Unis, qui l'intéressèrent peu; ils ressemblent trop à l'Europe. Elle alla cependant de la Nouvelle-Orléans au Canada; elle vogua sur les grands lacs et revint par Boston à New-York. A la fin de 1854, elle rentrait à Vienne, où elle s'occupa de rédiger la relation de son second voyage autour du monde. Le public accueillit avec intérêt et curiosité ce livre rempli de faits étranges. Il va sans dire d'ailleurs que madame Pfeiffer ne séjourna pas longtemps en Autriche; le besoin de voir du pays, de courir des dangers était trop impérieux pour qu'elle pût lutter contre. L'Afrique était la seule partie du monde où elle ne se fût pas sérieusement risquée; elle voulut l'aborder sur un des points les moins connus, les plus riches en obstacles, et en octobre 1856, elle partit pour l'île Maurice, d'où elle passa à Madagascar. Les fièvres, qui rendent pestilentielles les côtes de cette île, atteignirent la courageuse Allemande; elle expira au mois de mars 1857, à l'âge de 62 ans. Les relations de ses deux *Voyages autour du monde*, traduites par M. W. de Suckau, ont été publiées à Paris en 1858 et 1860, in-12. Madame Pfeiffer avait bien toutes les qualités nécessaires au touriste : courage imperturbable, finesse d'observation, sang-froid à toute épreuve, bonne humeur constante au milieu des privations et des dangers. Sa bonne foi ne saurait être révoquée en doute; la sincérité éclate à chaque page de ses récits; elle retrace fidèlement et sans prétention ce qu'elle a vu, ce qu'elle a fait; elle trouve tout simple d'avoir, presque sans ressources, sans bagage, sans compagnon, parcouru trente mille lieues tout au moins. Cette femme extraordinaire restera sans doute pendant bien des siècles l'unique exemple d'un amour aussi décidé pour des entreprises extrêmement périlleuses et que bien peu d'hommes ont osé tenter. Elle avait aussi l'honneur, unique jusqu'à présent pour une personne de son sexe, de faire partie des sociétés de géographie de Paris et de Berlin, de la société de géologie d'Amsterdam et de diverses autres associations savantes. Z—B.

PFEIFFER (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-VICTOR, connu sous le nom de FREIMUND PFEIFFER), poëte allemand,

né à Eutin le 5 mai 1810, mort le 28 décembre 1841 à Oldenbourg. Après avoir étudié à Gœttingue, sans but fixe, le droit, la théologie et les langues modernes, il s'établit à Oldenbourg. Il s'y trouva sous l'influence de l'école poétique de Halem, Strakerian, etc., dernier écho de la société du Bosquet de Gœttingue, formée autrefois par Hœlty, Burger, Stolberg, Voss, etc. Pfeiffer s'efforça de marier à leurs accents expirants les accords de la nouvelle muse de Hoffmann de Fallersleben, Prutz, etc., mais sans jamais parvenir à prendre son assiette. Ses essais lyriques et prosaïques, malgré leur genre un peu rapsodique, méritent cependant une place à part dans la littérature allemande. Voici leurs titres : 1° *Echos de la jeunesse*, chansons, Gœttingue, 1835; 2° *Gœthe et Frédérique de Sessenheim* (roman poétique sur la fameuse liaison d'amour de Gœthe pendant son séjour en Alsace, liaison qui, dans le roman de Pfeiffer, se trouve enveloppée d'un clair-obscur magique), Leipsick, 1841 ; 3° *Ils ne l'auront pas*, farce, Brême, 1841 (parodie de la fameuse chanson du *Rhin allemand*, par Nicolas Becker); 4° *Gœthe et Klopstock*, poëme, Leipsick, 1842 ; 5° *Chansons des étudiants de Gœttingue*, Brême, 1842. R—L—N.

PFENNINGER (MATTHIEU), dessinateur et graveur, naquit à Zurich en 1739. Après avoir appris dans sa ville natale les éléments de son art, il se rendit en 1757 à Augsbourg, et se mit sous la direction d'Emmanuel Eichel, graveur habile. D'Augsbourg il vint à Paris, où il se lia avec Charles de Méchel et Loutherbourg, qui à cette époque commençait à se faire une réputation dans la peinture, et il grava quelques planches d'après ce maître. Alors il retourna dans sa patrie. Aberli, dont il acquit l'amitié, lui confia la gravure des premières livraisons de ses *Vues coloriées de la Suisse*. Pfenninger eut aussi une grande part aux *Vues* de la même contrée par Wolf, publiées d'abord par Wagner et continuées à Paris. Il se mit ensuite à parcourir en artiste les parties les plus pittoresques de l'Helvétie, dessinant les sites les plus remarquables; et il publia le recueil de ses dessins, qui est extrêmement intéressant, et gravé avec talent dans le genre des vues coloriées d'Aberli. Ces *Vues* sont au nombre de treize. On y joint ordinairement le *Portrait de Shottenseps*, de Geis, dans le canton d'Appenzell, et celui de *Kleinjogg*, ou le Socrate rustique (*voy.* HIRZEL). On doit encore à Pfenninger les vues du tombeau de Virgile, près de Naples, et de la statue de Marc-Aurèle à Rome, près Brandoin. Il mourut vers 1810. — *Henri* PFENNINGER, de la même famille, naquit à Zurich en 1749, et cultiva la gravure et la peinture. Lavater, témoin de ses dispositions, engagea ses parents à le seconder, et on le mit en conséquence chez Bullinger, dont il suivit les leçons pendant trois ans avec une grande application. De là il se rendit à Dresde, où ses compatriotes Graff et Zingg l'accueillirent avec empressement; et, après un séjour de trois ans dans cette ville, il revint à Zurich, où Lavater le choisit pour dessiner les figures destinées à enrichir son *Traité de physiognomonie*. Encouragé par les conseils de ce savant, Pfenninger s'essaya dans la gravure à l'eau-forte : il y réussit parfaitement; et les portraits qu'il grava pour le livre du pasteur de Zurich, dont ils sont un des plus beaux ornements, se distinguent par un dessin ferme et une pointe d'une grande liberté. Cet artiste aimait le travail, et s'y livrait sans relâche. M. Reich de Leipsick avait formé un cabinet des gens de lettres les plus illustres de l'Allemagne; Pfenninger fit pour cette collection un portrait à l'huile de Lavater, qui joint au mérite d'une grande ressemblance le naturel le plus parfait. Outre les figures qu'il a gravées pour le Traité sur la physionomie, on lui doit encore les soixante-quinze portraits qui enrichissent l'*Abrégé historique de la vie des hommes illustres de la Suisse*, par Léonard Meister (Zurich, 1781, 3 vol. in-8°), et les trente-quatre qui accompagnent la *Collection des portraits des plus célèbres poëtes allemands*, recueillis par le même auteur (ibid., 1785, in-8°). Tous ces portraits sont gravés à la pointe, avec autant de goût que d'intelligence. Son propre portrait se trouve gravé par lui-même d'une manière très-pittoresque à la tête de sa vie, que J. C. Fuessli a insérée dans le *Supplément à l'histoire des meilleurs peintres de la Suisse* (*voy.* Léonard MEISTER). P—S.

PFEUFER (CHRÉTIEN DE), médecin allemand, né à Schlessliz en Franconie en 1780, mort le 28 mars 1852 à Bamberg. Après avoir étudié la médecine à Ingolstadt et Dillingen, il revint comme médecin cantonal dans son bourg natal. Appelé en 1802 à l'université de Landshut comme professeur de clinique, il fut en 1809 nommé directeur de l'hôpital général de Bamberg, à la charge, en outre, d'y faire des leçons publiques de thérapie et de clinique. Depuis 1820, Pfeufer était assesseur et depuis 1840 président du comité médical de Bavière pour la Franconie. Il a le mérite d'avoir fait de l'hôpital de Bamberg un des meilleurs de l'Allemagne, d'avoir fondé dans cette ville un hospice d'orphelins, et d'avoir contribué à la propagation de la vaccination dans la Franconie. Il est le père d'un des meilleurs professeurs de la faculté de médecine de Munich. On a de lui : 1° *Sur les raisons qui s'opposent à la vulgarisation de la vaccination*, Bamberg, 1807 ; 2° *Sur les asiles pour les enfants abandonnés et sur les hospices d'orphelins, au point de vue de leur nécessité pour l'Etat*, ibid., 1815 ; 3° la *Fièvre scarlatine, sa nature et son traitement*, ibid., 1819, etc. R—L—N.

PFIFFER ou PFYFFER (LOUIS), colonel suisse, était né en 1530 à Lucerne, d'une famille patricienne qui a produit un grand nombre de bons officiers. Il entra fort jeune au service de France, et fut employé en 1553 dans un régiment des-

tiné à protéger la neutralité du comté de Bourgogne. Ce corps ayant été licencié la même année, Pfiffer revint à Lucerne, et peu après il succéda à son père dans la place de sénateur. Nommé en 1555 bailli d'Entlibuch, il leva dans son district une compagnie, et rejoignit l'armée française en Piémont, où il se signala aux siéges de Volpiano et de Monte-Cavallo; il fut ensuite envoyé en Picardie, où les Espagnols obtenaient de grands avantages, et il servit contre eux jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis. Le capitaine Pfiffer fut rappelé en France à l'époque où éclatèrent les premiers troubles religieux : son colonel ayant été tué à la bataille de Dreux, il fut désigné pour le remplacer, sur la présentation des autres officiers, et assista aux siéges d'Orléans et du Havre de Grâce. Il commandait en 1567 un corps de 6,000 Suisses. Informé que le jeune roi Charles IX était à Meaux, menacé par les protestants qui avaient le projet de s'emparer de sa personne, il se rendit à marche forcée devant cette ville, entra au conseil, y parla avec beaucoup d'énergie, et fit adopter l'avis de confier le monarque à ses fidèles alliés. Sa fermeté et ses bonnes dispositions assurèrent la retraite de Charles IX, qui rentra dans Paris sans accident, et répéta souvent que « sans ses bons compères les Suisses, sa vie et sa liberté étaient en grand branle » (*voy.* CHARLES IX). Pfiffer se trouva encore à la bataille de Jarnac, au siége de Châtellerault, et en 1569 à la bataille de Moncontour, où il se couvrit de gloire. Le roi le créa chevalier de ses ordres, et lui permit de porter trois fleurs de lis dans son écusson. A la paix, Pfiffer se retira dans sa ville natale, dont il fut nommé avoyer en 1570. Il fut député en 1578, par la confédération, à la diète de Bade, et envoyé à Turin pour renouveler l'alliance des cantons avec le duc de Savoie. Quatre ans après, une semblable mission le conduisit en France; et il eut l'honneur de haranguer le roi au nom de la députation helvétique. Le duc de Guise lui ayant persuadé que la Ligue n'avait d'autre but que le maintien de la religion catholique, Pfiffer en devint dès 1585 l'un des plus fermes appuis, et détermina plusieurs fois les cantons catholiques à fournir des troupes. Son crédit dans les assemblées générales était si grand, qu'il leur faisait adopter toutes ses propositions; ce qui lui avait valu le surnom de *Roi des Suisses*. Pfiffer mourut à Lucerne le 16 mars 1594, emportant l'estime générale. On trouvera des détails sur ce brave capitaine dans l'*Histoire des officiers suisses* par l'abbé Girard, t. 2, p. 195-208. W—s.

PFIFFER (FRANÇOIS-LOUIS DE), seigneur de Wyher, etc., de la même famille que le précédent, naquit à Lucerne en 1716, fut amené en France à l'âge de dix ans par son père, capitaine dans un régiment suisse de la garde royale, et lui succéda. Il fit avec distinction, à la tête de sa compagnie, les campagnes de Flandre et d'Allemagne depuis 1734, et se signala particulièrement aux siéges de Menin, Ypres et Fribourg, ainsi que dans les journées de Rocoux et de Laufeld, si glorieuses pour la France. Le grade de maréchal de camp fut la récompense de sa belle conduite. En 1763 il fut autorisé à lever un régiment de son nom, qui ne tarda pas d'être licencié. Il devint peu après lieutenant général; et, en 1776, il fut nommé commandeur de St-Louis. Une figure agréable, de l'esprit, des talents, auraient pu lui procurer à la cour le succès de Besenval (*voy.* ce nom). Mais Pfiffer n'était pas né courtisan; et il n'aspirait qu'au moment de se retirer dans sa ville natale, où il allait presque chaque année passer les instants qu'il dérobait à ses devoirs. Enfin, après soixante ans de services, il goûta le plaisir de venir s'établir à Lucerne, et il y occupa au petit conseil la place due à sa naissance; ce fut alors qu'il consacra tous ses loisirs au *Plan-relief de la Suisse*, chef-d'œuvre de patience et d'exactitude, dont l'exécution lui coûta plus de dix années de travail, et qui a suffi pour étendre au loin sa réputation (1). Dans la guerre à laquelle la Suisse fut en proie dans les dernières années du 18ᵉ siècle, peu s'en fallut que ce monument ne fût emporté à Paris. L'auteur fit des démarches actives auprès du directoire, qui défendit toute violence. L'affabilité et la politesse de Pfiffer lui ont mérité la reconnaissance de tous les étrangers qui parcouraient la Suisse. Il leur faisait les honneurs de Lucerne, et en particulier de son cabinet, avec beaucoup d'empressement et de grâce. Ce fut lui qui surveilla la confection de l'obélisque qu'il plut à Raynal, voyageant en Suisse, d'ériger à ses frais, en l'honneur de Guillaume Tell et de ses compagnons, dans une petite île du golfe de Kussnacht, qui fait partie du lac de Lucerne. Il conserva jusque dans un âge avancé son activité et sa mémoire, qui lui fournissait un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Pfiffer mourut en 1802, à l'âge de 86 ans, jouissant encore avec ivresse de ses montagnes de carton, et de la gloire d'avoir créé un bel ouvrage. Il a publié, dans le *Journal helvétique* de 1757, une *Promenade au mont Pilat*, traduite en allemand dans les *Hannoverischen Nutzlichen*. L-P-E et W-S.

PFINTZING (MELCHIOR), poëte allemand, était

(1) Ce qui a été terminé de ce plan comprend les cantons d'Underwalden, Schwitz et Uri, et une partie de ceux de Lucerne, Zug et Berne. Le lac de Lucerne en occupe le centre, et tout autour s'élèvent d'immenses chaînes de montagnes, dont Pfiffer avait mesuré les hauteurs avec une précision admirable. Les détails sont d'une exactitude telle qu'au travers d'immenses forêts le voyageur retrouve sans peine le chalet isolé ou le bouquet d'arbres qui l'avait frappé dans sa route. Les forêts de pins s'y distinguent par un vert plus foncé. Les rivières sont figurées par de la chenille, les routes par des soies, les lacs par des morceaux de glace taillés, etc. Ce plan, qui a vingt-deux pieds et demi de long sur douze de largeur, se compose de cent trente-six pièces qu'on peut séparer à volonté. Il a été gravé dans les *Tableaux pittoresques de la Suisse*. Le burin de Méchel l'a reproduit en 1783 avec plus d'exactitude, et Pfiffer l'a fait graver en 1795, par Clausner, à Zug, dans la forme d'une carte géographique, avec l'indication de la hauteur de toutes les sommités.

né en 1481 à Nuremberg, d'une famille patricienne. Après avoir étudié les sciences cultivées de son temps, il se rendit à la cour, où il fut accueilli par le chancelier Sternstein, qui lui fit obtenir la place de secrétaire de l'empereur Maximilien. Ses talents lui méritèrent bientôt les bonnes grâces de ce prince, qui sollicita pour lui et obtint, en 1512, la charge de prévôt de l'église St-Sebald de Nuremberg. Pfintzing vint en prendre possession la même année; mais il ne tarda pas à retourner auprès de l'empereur, qui l'employa utilement dans différentes négociations. On sait qu'il assista en 1513 à la diète assemblée à Cologne, et qu'il y soutint avec beaucoup de succès les diverses propositions présentées au nom de Maximilien. Ce prince le récompensa en le nommant l'un de ses conseillers, et le pourvut de plusieurs riches bénéfices, dont Pfintzing employa les revenus d'une manière utile. Cependant les progrès du luthéranisme dans sa ville natale vinrent troubler la tranquillité dont il jouissait. Il se démit en 1531 de la prévôté de St-Sebald, en se réservant une pension sur les revenus de ce bénéfice, et se retira dans la ville de Mayence, où il acquit, par un arrangement avec le titulaire, la prévôté de St-Victor. Pfintzing mourut en cette ville le 24 novembre 1535, et fut inhumé dans le chœur de son église, où son frère lui fit ériger un tombeau décoré de son épitaphe. Il a été frappé, en l'honneur de Pfintzing, cinq médailles dont Kœller a donné la description dans la dissertation mentionnée plus bas, et qui sont figurées dans le *Museum Mazuchellianum*. Il est auteur d'un fameux poëme allemand intitulé *Die Geuerlicheiten*, etc., c'est-à-dire les hauts faits d'armes et quelques aventures de l'illustre chevalier Theuerdanck. C'est l'histoire romanesque de l'empereur Maximilien, qui y est désigné sous le nom de Theuerdanck, mot qui signifie grand penseur; et l'on croit que ce prince en avait esquissé les premiers chapitres (*voy.* MAXIMILIEN). L'ouvrage fut dédié à Charles-Quint; et au bas de l'épître datée de 1517, l'auteur prend le titre de son humble chapelain, d'où l'on a conclu, mais à tort, qu'il avait été attaché à la chapelle de ce prince. Ce poëme parut pour la première fois à Nuremberg la même année, in-folio, par les soins de Jean Schœnsperger, imprimeur d'Augsbourg. Cette édition, ainsi que la suivante de 1519, sont deux chefs-d'œuvre de typographie; car il est bien reconnu maintenant qu'elles ont été imprimées avec des caractères mobiles gravés ou fondus exprès, tels qu'on n'en avait pas encore vu. La beauté de ces caractères, et les traits variés qui ornent le haut et le bas de chaque page, avaient fait conjecturer que ces deux éditions n'avaient pu être exécutées que par le moyen de planches taillées en bois. Mais le savant Camus a démontré, dans une dissertation à laquelle le défaut d'espace nous force de renvoyer les curieux (*voy.* CAMUS), que la gravure n'aurait pas pu atteindre à ce degré de perfection. Le *Theuerdanck* est orné de 118 planches en bois imprimées avec le texte, et dont quelques-unes portent le monogramme de Hans Schæufelin, très-habile graveur (1). Il existe des deux premières éditions des exemplaires sur vélin qui sont très-recherchés. Debure en cite trois de l'édition de 1517 (*Bibliog. instructive*, n° 3552). Camus en avait vu également trois dans la bibliothèque de Paris et un à celle du Panthéon (Ste-Geneviève). Mais ni l'un ni l'autre n'ont fait mention de l'exemplaire de la bibliothèque de Besançon, qui provient du chancelier de Granvelle, lequel l'avait reçu en présent de Charles-Quint, et dont la beauté ne laisse rien à désirer. Le *Theuerdanck* a été réimprimé plusieurs fois; les bibliographes en citent jusqu'à huit éditions imprimées à Francfort, à Augsbourg et à Ulm, toutes de format in-folio, excepté celle de 1596 qui est in-8°. Les critiques allemands regardent cet ouvrage comme très-précieux sous le rapport littéraire, indépendamment de son mérite comme monument de l'art typographique. Kœller l'a décrit et analysé dans une dissertation spéciale : *De inclyto libro poetico Theuerdanck*, Altdorf, 1714, 1719, in-4°. L'édition de 1737 est augmentée d'une triple clef (2) de ce roman, par Pfintzing, Seb. Franck et Matth. Schultess. Une 4e édition, Nuremberg, 1790, in-4°, est due à Bern.-Fréd. Hommel, qui l'a enrichie de notes et de l'essai d'un glossaire pour l'intelligence des mots vieillis. Le *Theuerdanck* a été traduit en latin par Richard Strulius d'Udine; cette version fait partie des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne. L'abbé Mercier de St-Léger en avait fait faire une copie qu'il déposa à la bibliothèque de Ste-Geneviève; mais elle ne s'y est pas retrouvée. On conservait, à la bibliothèque de la Sorbonne, une traduction française de ce roman par Jean Franco; on ignore ce qu'elle est devenue (3). Quant à la version espagnole citée par Camus, d'après Scherz (*Glossarium germanic. medii ævi*, au mot *Theuerdanck*), elle ne doit son existence qu'à un défaut d'attention de ce savant, d'ailleurs si estimable (*voy.* SCHERZ). En effet, il se plaint que le traducteur espagnol a mal rendu le mot *Theuerdanck* par *il*

(1) Ce monogramme consiste en une H liée avec une S, accompagnée d'une petite pelle, en allemand *schaeufelin*; les estampes portant ce monogramme ne peuvent pas être attribuées à un autre artiste; mais les autres sont-elles également de lui? Les avis sont partagés à cet égard; et Camus, qui les avait toutes examinées attentivement, croit y reconnaître le faire de différents maîtres.

(2) Sous le nom de *clef* il ne faut pas entendre seulement l'explication des noms allégoriques des personnages, mais en même temps l'analyse qui aide à deviner le sens caché des aventures merveilleuses attribuées à Theuerdanck. La première de ces clefs est la *Table* dressée par l'auteur lui-même, et qu'on trouve dans les éditions de 1517 et 1519, quand les exemplaires sont bien complets.

(3) On voit une *Analyse* bien superficielle du *Theuerdanck* dans la *Bibliothèque des romans*, novembre 1776. Le P. Jacques Balde, bon poëte latin, est auteur d'une traduction libre de ce poëme, sous le titre *Maximilianus*; on la trouve dans l'édition la plus complète de ses *Œuvres*, Munich, 1729, 8 vol. in-12.

cavallero determinado; il lui aurait été facile de s'apercevoir qu'il s'agissait d'un autre ouvrage, du *Chevalier délibéré,* poëme d'Olivier de la Marche (*voy.* MARCHE). La nécessité de renfermer cet article dans de justes bornes, nous force de renvoyer les curieux à la *Dissertation* de Kœller. Ils trouveront dans le *Mémoire* de Camus, déjà cité, de nouvelles particularités sur la partie typographique du *Theuerdanck,* et en outre trois planches représentant le frontispice et des spécimens de l'ouvrage. W—s.

PFISTER (ALBERT), imprimeur allemand au milieu du 15e siècle, avait probablement appris son art à Mayence chez Gutenberg; mais il en partit longtemps avant la prise de cette ville, qui n'eut lieu que le 27 octobre 1462, puisqu'il avait, le jour de la St-Walpurge (25 février, 1er mai ou 12 octobre) de cette même année, achevé l'impression d'un livre dont parle Camus dans sa Notice d'un livre imprimé à Bamberg (*voy.* CAMUS), et qui est le recueil des quatre histoires de Joseph, Daniel, Judith et Esther. Le même volume contenait deux autres ouvrages sans date, mais que la similitude des caractères autorise à donner à Pfister. C'est par la même raison que Camus attribue encore à ce typographe l'impression d'un recueil de fables qui ne porte pas de nom d'imprimeur, mais seulement la date de 1461 (le jour de la St-Valentin, qui est le 25 février). Camus démontre même que la Bible connue sous le nom de Schelhorn, parce que ce savant est le premier qui en ait parlé (*De antiquis latinis Bibliis,* Ulm, 1760, in-4°), ne peut être sortie que des presses de Pfister. C'était le sort des ouvrages imprimés par Pfister de n'être découverts que très-tard, car ce ne fut qu'en 1792 que Matthias-Jacob-Adam Steiner, pasteur de St-Ulrich à Augsbourg, donna la première description du volume sur lequel roule la Notice de Camus. On ne connaît donc que cinq ouvrages imprimés par Pfister; et l'on présume qu'il mourut peu après avoir achevé l'impression du recueil des quatre histoires; mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'avec lui l'imprimerie disparut de Bamberg; et cette ville, la seconde où l'art fut pratiqué, en fut privée pendant dix-neuf ans, jusqu'à l'arrivée de Jean Sensenschmidt, qui, en 1481, quitta son établissement de Nuremberg pour en former un à Bamberg. A. B—T.

PFISTER (JEAN-CHRISTIAN VON), historien allemand, naquit le 11 mars 1772, près de Marsbach, dans le Wurtemberg; il étudia pendant cinq ans (1790-1795) à l'institution théologique de Tubingue, où il se lia avec Schelling d'une amitié que le cours des temps n'altéra nullement. La lecture de l'*Histoire du Wurtemberg,* par Spittler, lui inspira l'idée d'écrire l'*Histoire de la Souabe;* il en publia le premier volume en 1803; le cinquième et dernier ne parut qu'en 1827; cet ouvrage, qui s'étend jusqu'à la mort de Maximilien Ier, et où se manifeste, à partir du second volume, le désir de prendre pour modèle l'*Histoire de la Suisse* de Jean de Muller, est ce que Pfister a produit de plus important. Après avoir été quatre ans précepteur chez une famille noble, il revint à Tubingue, et en 1804 il se rendit à Vienne où il se livra à des recherches actives dans la bibliothèque impériale. Il retourna ensuite à Stuttgard et fut attaché comme vicaire à l'une des églises de cette ville, fonctions qui lui laissaient des loisirs qu'il consacrait à explorer les archives dans le but de perfectionner ses travaux historiques. Les dépôts publics ou particuliers des diverses villes et des abbayes de l'Allemagne occidentale furent également l'objet de ses visites assidues. Partout il faisait des copies, des analyses, des extraits d'une foule de documents. En 1832, il fut élevé à l'emploi de surintendant général des affaires ecclésiastiques. Député à la diète, il vota avec le ministère. Il mourut le 30 septembre 1835. Nous citerons parmi ses différents ouvrages, tous écrits en langue allemande, son *Précis historique sur l'organisation civile et politique du ci-devant duché de Wurtemberg,* Heilbron, 1816; — *Souvenirs de la réformation dans le Wurtemberg et la Souabe,* Tubingue, 1817; — *Histoire du duc Christophe de Wurtemberg,* Tubingue, 1819, 2 vol.; — le *Duc Eberhard à la longue barbe,* Tubingue, 1822. — Pfister a donné à la *Collection des Histoires des Etats européens,* publiée par Heeren et Ukert, une *Histoire des Allemands,* Hambourg, 1829-1835, 5 vol. in-8°, qui, sans être un ouvrage de premier ordre, est cependant loin d'être sans mérite. Les sources ont été interrogées avec soin et la narration ne manque pas d'intérêt. Z.

PFITZMAYER (AUGUSTE), orientaliste allemand, naquit en 1808 à Carlsbad; son père était aubergiste, et le jeune Auguste fut d'abord garçon d'auberge. Plus tard il alla à Dresde, où il servit sous un maître d'hôtel. Il aspirait à des travaux d'un ordre plus élevé, et en 1822 il entra au collége de Pilsen. C'est là que commença à se développer chez lui une très-grande aptitude pour l'étude des langues, et il se livra avec ardeur à ce penchant. Il apprit avec rapidité à parler avec aisance et avec correction le français, l'anglais et l'italien; il y joignit promptement le russe et le danois, et il se livra avec enthousiasme à l'étude du grec. Il put bientôt affirmer qu'à l'exception du hongrois et de quelques dialectes slaves, aucune des langues de l'Europe ne lui était étrangère. Il commença à apprendre le turc; mais dénué de fortune, il ne pouvait trouver dans ses travaux opiniâtres des moyens de subsistance. Ses démarches pour entrer à l'école orientale de Vienne restèrent sans succès, et cela devait être, car Pfitzmayer n'avait que du mérite; il était privé de protecteurs. Il essaya de l'étude du droit; et se décidant enfin pour la médecine, il prit le grade de docteur à Prague en

1835. Revenu à Carlsbad, il y exerça fort peu l'art de guérir; mais tous les voyageurs, de quelque contrée qu'ils fussent, qui se rendaient à ces eaux thermales, trouvaient en lui un polyglotte s'entretenant avec eux sans interprète. Il apprit l'arabe, commença l'étude du copte, et cédant enfin à un goût irrésistible, il se rendit à Vienne, où il se livra à l'exploration des nombreux manuscrits orientaux réunis dans les bibliothèques de cette capitale. En 1839 il fit paraître la traduction d'un recueil de poésies turques intitulé *la Gloire de la ville de Bursa*. En 1840 il entreprit une publication périodique intitulée *la Littérature orientale et occidentale;* mais le défaut d'abonnés et le manque de collaborateurs tuèrent rapidement ce journal. Les langues de l'Asie occidentale ne suffisaient pas à l'ardeur de Pfitzmayer : il voulut connaître le chinois, le japonais et le mandchou. Son infatigable activité et ses aptitudes exceptionnelles lui firent bientôt surmonter les difficultés qu'opposent aux Européens les particularités de ces idiomes si dissemblables des nôtres. Il fut bientôt en état de traduire un ouvrage chinois en vers : les *Odes et discours de la terre de Tseu*, par Sching-tin-lingkieou, et il triompha heureusement des difficultés multipliées qu'offrait un texte aussi peu intelligible. Il s'occupa avec ardeur de la rédaction d'un dictionnaire japonais bien plus étendu que ceux qu'on possédait jusqu'alors. Une mort prématurée enleva Pfitzmayer avant qu'il eût pu rendre à la linguistique tous les services qu'on avait le droit d'attendre de son zèle et de ses étonnantes dispositions. S'il avait voulu posséder des connaissances moins universelles, s'il s'était borné à approfondir quelques langues particulières (imitant l'exemple donné par Sylvestre de Sacy pour l'arabe, et par Eugène Burnouf pour le sanscrit), il eût sans doute fourni à sa renommée des bases encore plus solides. Z.

PFLUGUER (Marc-Adam-Daniel), agronome né en 1777 à Morges, petite ville du canton de Vaud, de cultivateurs protestants, se livra dès sa plus tendre jeunesse à la pratique de l'agriculture et en étudia plus tard les principes théoriques avec zèle et succès. Obligé par des dissensions de famille de quitter son pays vers 1806, il vint à Paris, où il continua les mêmes études, fit le commerce de la librairie et publia diverses compilations de peu d'importance, si ce n'est son *Cours d'agriculture pratique*, 2 vol. in-8°, qui parut en 1809 et qui eut quelque succès, ce qui lui donna l'idée de sa *Maison des champs*, ouvrage important et l'un des meilleurs qui existent sur cette matière. Il ne l'avait pas encore terminé lorsque, atteint d'une maladie de poitrine, il fut contraint de renoncer à toute espèce de travail et mourut le 21 mars 1824. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Cours d'agriculture pratique divisé par ordre de matières, ou l'Art de bien cultiver la terre*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 2° les *Amusements du Parnasse, ou Mélanges de poésies légères*, 1810, in-8°; 3° *Manuel d'instruction morale*, 1811, 2 vol. in-12. Ce manuel n'est qu'une compilation mal conçue et qui fut sévèrement critiquée par quelques journaux sous le rapport moral et religieux. 4° *Cours d'étude à l'usage de la jeunesse, contenant les éléments de la grammaire, le style épistolaire, l'arithmétique, la géographie, et précédé d'une méthode d'enseignement*, etc., Paris, 1811, in-12. Il y a pour cet ouvrage des frontispices qui portent la date de 1818 avec la fausse indication de *nouvelle édition, revue et corrigée*. 5° *La Maison des champs, ou le Manuel du cultivateur*, avec gravures, Paris, 1819, in-8°, 4 vol.; le même abrégé, 2 vol. in-8°, même année. Un cinquième volume devait terminer l'ouvrage; mais la mort de l'auteur ne lui permit pas de l'achever. On a publié une *Notice* sur les livres de la bibliothèque de Pfluger, 1824, in-8°. M—d j.

PFORR (Jean-George), peintre d'animaux, né le 4 janvier 1745 dans la basse Saxe, était élève à l'école des mines de Reichelsdorf, lorsque des dispositions extraordinaires pour le dessin attirèrent l'attention du ministre hessois van Weitz, qui le plaça comme peintre dans la fabrique de porcelaine de Cassel; ce travail ne se trouva pas du goût du jeune Pforr, qui, peu d'années après, retourna auprès de ses parents. En 1777, l'académie de peinture de Cassel ayant été ouverte, il s'y fit recevoir comme élève, quoiqu'il eût trente-deux ans. A l'exposition de 1778 il obtint le premier prix, et il fut, l'année suivante, élu membre de cette académie. L'archéologue Tischbein, directeur de la galerie de tableaux, fut pour lui un ami dévoué, et devint en 1784 son beau-frère. Pforr mourut en 1798 à Francfort, où il était établi depuis dix-sept ans. Ses tableaux se recommandent par le naturel et la vérité; on l'a appelé le Wouvermans allemand, et nul artiste ne l'a surpassé dans la reproduction des chevaux : son coloris a de la couleur; son pinceau se montre toujours fort habile. Il représentait les choses telles qu'il les voyait, sans s'occuper de la façon dont elles avaient été traitées par ses devanciers. Très-soigneux dans les petits détails, il savait toutefois conserver dans ses travaux le mérite d'une exécution large et facile. Indépendamment de ses tableaux et de ses nombreux dessins, il a laissé une assez grande quantité de gravures, parmi lesquelles on distingue une suite représentant des courses de chevaux; elle devait se composer de douze planches; mais il ne put en terminer que onze. — Pforr (François), fils du précédent, né à Francfort en 1788, se distingua également comme peintre et comme dessinateur. Il étudia à Cassel sous la direction de Tischbein; il passa quatre ans à Vienne (de 1806 à 1810), et se rendit ensuite à Rome où il mourut à la fleur de l'âge, n'ayant pas le temps de tenir ce qu'il promettait. Longtemps après sa mort, l'association artistique de Francfort a pu-

blié un recueil de ses dessins et de ses compositions (3 cahiers, avec un supplément, 1832-1835). Z.

PFRANGER (Jean-Georges), théologien et littérateur allemand, né en 1745 à Hildburghausen, était fils d'un tanneur qui ne put que faiblement favoriser le goût de son jeune fils pour l'étude. Aucune privation, quelque dure qu'elle fût, ne découragea l'élève en théologie, qui acheva ses cours à l'université d'Iéna. Il donna des leçons pendant quelque temps dans une famille particulière, selon la coutume des candidats universitaires en Allemagne, et obtint un pastorat dans un village. En même temps, il se fit connaître par ses ouvrages littéraires. Le duc régnant de Saxe-Meiningen le nomma ensuite prédicateur de sa cour, et, depuis lors, Pfranger se signala par ses sermons qu'il débitait avec une énergie et un feu rares chez les pasteurs allemands, mais qui épuisèrent sa poitrine et le forcèrent dans la suite à renoncer à la prédication. Cette énergie dans le débit de ses sermons contrastait avec la douceur de ses mœurs, qui lui attirait l'estime et l'amitié de ses paroissiens. Non-seulement il publia un recueil de *Sermons sur les épîtres*, mais il entama aussi les sujets de la plus haute métaphysique dans un petit écrit intitulé *Questions sans réponses, ou Catéchisme des Sages*, 1784, dans lequel le philosophe semble guider le théologien. L'apparition du drame philosophique de Lessing intitulé *Nathan*, lui avait inspiré l'idée d'un drame analogue, mais plus théologique, qu'il intitula le *Moine du mont Liban*, 1782, imitation qui fut loin d'atteindre au mérite et au succès de l'original. Un *Discours*, improvisé par lui devant une société au parc du château et au clair de la lune, 1778, se ressent du goût sentimental de l'époque. La poésie même eut des attraits pour ce théologien éclairé. Les almanachs ont donné plusieurs pièces de sa composition; il a fait une cantate sur la résurrection des morts et des chants sacrés, dont l'un fut exécuté à ses funérailles, célébrées en présence du duc et de la duchesse de Meiningen le 13 juillet 1790. D—G.

PHACÉE, roi d'Israël, était fils de Romélie, l'un des principaux officiers de Phaceias. Manahem, père de Phaceias, s'était emparé du trône après avoir tué le roi Sellum. Ce crime fut vengé sur la personne de son fils : car Phacée, étant parvenu aux premières dignités de l'armée, souleva plusieurs villes d'Israël, et ayant surpris le roi au milieu d'un festin qu'il donnait à ses amis, lui arracha la vie et régna en sa place sans opposition. Ce prince suivit l'exemple de ses prédécesseurs et fit le mal devant le Seigneur. Il déclara la guerre à Achaz, roi de Juda (*voy.* Achaz), et obtint sur lui de grands avantages. Il reprit ensuite le chemin de Samarie avec un immense butin, ramenant deux cent mille captifs, tant femmes que garçons et filles (Voy. les *Paralipomènes*, l. 2, ch. 28); mais le prophète Obed alla à sa rencontre et lui peignit avec tant d'éloquence les maux de ses frères, que son cœur fut ému de pitié. Phacée renvoya le butin qu'il avait fait et délivra les prisonniers, qui, après s'être reposés quelques jours de leurs fatigues, s'en retournèrent comblés de joie à cause du bon traitement qu'ils avaient reçu. Phacée occupait depuis plusieurs années le trône d'Israël, quand un roi d'Assyrie que les livres saints nomment Teglatphalazar, lui déclara la guerre, et, étant entré dans le pays d'Israël, s'empara des principales villes et en réduisit les habitants en captivité. On peut conjecturer que Phacée acheta la paix du roi d'Assyrie; car il régna sur Israël jusqu'à l'année 739 avant J.-C., qu'un de ses sujets, nommé Osée, le tua comme il avait tué Phaceias et régna en sa place. Phacée avait occupé le trône pendant vingt ans. W—s.

PHÆDRUS (Thomas). *Voyez* Inghirami.

PHAINUS, astronome athénien, vivait l'an 432 avant notre ère. Il fournit à Méton la première idée de son cycle de dix-neuf ans connu sous le nom de nombre d'or et que Geminus attribue aux astrologues Euctemon, Philippe et Calippe. Phainus observa des solstices aussi bien que ses amis Méton et Euctemon. Weidler les désigne sous la dénomination d'*Illustres triumvirs*. Ptolémée en parlant de ces anciennes observations dit assez clairement qu'elles ne méritent que peu de confiance. C'est tout ce qu'on sait de Phainus, dont il ne nous reste aucun écrit. Théophraste nous apprend qu'il n'était pas Athénien de naissance, mais que seulement il s'était fixé à Athènes. D—L—E.

PHALARIS, tyran d'Agrigente, était originaire d'Astapylée, ville de Crète. Les chronologistes ne s'accordent ni sur l'époque ni sur la durée de son règne (Voy. la dissertation de Dodwell, *De ætatis Phalaride* et la *Réponse* de Bentley). C'est d'après les lettres que nous avons sous son nom que Boyle a rédigé la Vie de ce prince, et, privés de documents plus authentiques, la plupart des biographes se sont bornés à le copier. Le père de Phalaris se nommait, dit-on, Léodamas. Sa mère, étant grosse, eut un songe qu'on regarda comme un présage de la grandeur et de la cruauté de l'enfant qu'elle mit au monde. Orphelin très-jeune, il trouva cependant les moyens de développer ses dispositions naturelles et obtint de bonne heure une part dans les affaires publiques; mais ayant laissé percer ses vues ambitieuses, il fut banni de sa ville natale. Admis dans Agrigente, il parvint à gagner les prolétaires par ses largesses, et, s'étant fait un parti considérable, il profita de la solennité des thesmophories pour se rendre maître de la ville et y établir son autorité. (*Voy.* les *Stratagèmes* de Polyen, l. 1, ch. 5). Comme tous les tyrans, il n'usa d'abord du pouvoir qu'avec modération, accueillit à sa cour les poëtes et les artistes et s'entoura de sages dont il promettait de suivre les conseils. Trompés par sa

feinte douceur, les Himériens voulurent le prier de les aider à terminer la guerre qu'ils avaient contre leurs voisins; mais Stésichore les détourna d'un dessein si dangereux en leur rapportant l'apologue du cheval qui demande le secours de l'homme pour se venger du cerf (*voy.* STÉSICHORE). Les séditions qui se succédaient dans Agrigente obligèrent bientôt Phalaris à faire couler le sang des plus illustres citoyens, et sa sévérité, loin de diminuer les complots, ne fit qu'en augmenter le nombre. Cependant il paraît que les anciens ont exagéré les cruautés de Phalaris pour inspirer une plus grande horreur de la tyrannie par la peinture de tous les excès auxquels elle peut se livrer. Ce prince n'était point étranger à la pitié, et il est certain qu'il pardonna quelquefois à ses ennemis et se contenta de les exiler. On rapporte qu'un sculpteur athénien, nommé Pérille, se flattant d'obtenir du tyran une grande récompense, lui présenta un taureau d'airain dans les flancs duquel on pouvait enfermer une victime et l'y faire brûler par degrés; mais que Phalaris, indigné, fit mourir Pérille par le supplice qu'il avait inventé, et consacra ensuite cette horrible machine dans le temple d'Apollon (1). On trouve, il est vrai, dans les *Œuvres* de Lucien, le discours que le tyran d'Agrigente aurait tenu dans cette occasion : mais il est évidemment supposé, et les contradictions qu'on remarque entre les auteurs qui ont parlé du taureau de Phalaris permettent de conjecturer qu'il n'a jamais existé. On varie sur le genre de mort de ce tyran. L'opinion la plus vraisemblable est que les Agrigentins, fatigués de sa domination, le tuèrent à coups de pierres. D'après l'autorité d'Eusèbe et de Suidas, la Nauze fixe la durée de son règne à seize ans et place sa mort à l'année 556 avant J.-C. (Mém. de l'Acad. des inscript., t. 14, p. 339). Les Agrigentins, voulant faire disparaître tout ce qui pouvait leur rappeler la tyrannie dans laquelle ils avaient gémi si longtemps, défendirent par une loi de porter des habits bleus, parce que c'était la couleur de l'habillement de ses gardes. On a sous le nom de Phalaris des *Lettres*, au nombre de cent quarante-six. Malgré les efforts de Boyle pour en démontrer l'authenticité, elles sont reconnues pour l'ouvrage de quelque sophiste (*voy.* Ch. BOYLE et BENTLEY). Quel qu'en soit l'auteur, il est certainement ancien, dit Burette, et il pouvait avoir recueilli les particularités qu'il y a insérées dans des auteurs encore plus anciens que lui et que nous n'avons plus. (Mém. de l'Acad. des inscript., t. 10, p. 211.) Elles méritent d'ailleurs d'être lues pour le mérite des pensées et la correction du style. Les lettres de Phalaris ont été publiées pour la première fois par Barthélemi *Justinopolitanus*, à Venise, 1498, in-4°. Cette édition, qui est très-rare, devait être accompagnée d'une version latine; mais on ne l'a trouvée jusqu'ici dans aucun exemplaire. (*Voy.* l'*Index libror.* du P. Laire.) Les éditions les plus recherchées sont celle de Bâle, 1558, in-8°, accompagnée d'une traduction latine de Thomas Kirchmeyer (*Naogeorgus*); celle d'Oxford, 1695 et 1718, in-8°, avec une nouvelle version (1), des notes et une dissertation de Boyle sur la vie de Phalaris, dont on a déjà parlé, et enfin celle de Groningue, 1777, in-4° : cette édition, préparée par Jean Daniel de Lennep et terminée par Walckenaer, est la plus remarquable et peut tenir lieu de toutes les autres. Les éditeurs y ont réuni non-seulement les notes de leurs devanciers, mais la traduction latine des pièces publiées par Bentley en Angleterre, touchant l'âge de Phalaris et l'authenticité de ses lettres. Une réimpression, Leipsick, 1823, in-8°, due aux soins de G.-H. Schæfer, ne contient pas la dissertation de Bentley. Parmi les traductions latines des *Lettres* de Phalaris, on ne peut se dispenser d'indiquer celle de François Accolti d'Arezzo, dont il a paru dans le 15[e] siècle un grand nombre d'éditions (2) qui ont donné lieu à de vives discussions entre les bibliographes. (*Voy.* le *Manuel du libraire*, de M. Brunet.) Elles ont été traduites en italien par Barthélemy Fonti, Florence, 1491; Venise, 1545, in-8°, et en français par Gruget, Paris, 1550, in-8°; Anvers, 1558, in-12 (3); par Th. Beauvais, Paris, 1797, in-12, et enfin par M. Benaben, Angers, 1803, in-8°. W—s.

PHANOCLÈS, poëte élégiaque grec, dont il ne nous reste que des fragments. Le plus long, que Stobée nous a conservé dans son *Florilegium*, t. 62, p. 399, et dans lequel le poëte nous apprend les légitimes motifs de la colère des femmes de Thrace contre Orphée (*ob puerorum amorem quem primus Orpheus docuerit*), est, au jugement de Ruhnken (*Epist. crit.*, t. 2, p. 299), ce que l'antiquité offre de plus parfait en ce genre; tant il y a de simplicité et de fini dans le style, tant il y de grâce naturelle! Suivant ce docte critique, Phanoclès surpasse en douceur et en harmonie Hermésianax lui-même (*voy.* ce nom), le prince de l'élégie antique. L'époque où a vécu ce poëte est inconnue. On sait seulement, d'après Clément d'Alexandrie dans ses *Stromates*, t. 6, p. 750,

(1) Il existe une dissertation de J.-F. Ebert, *Historia critica tauri Phalaridei*, dans ses *Dissertationes siculæ*, *Regiomontani*, 1830, in-8°. Voyez aussi Pauly dans le *Kuntsblatt*, 1836, n° 57.

(1) Boyle s'est contenté de retoucher la version imprimée sous le nom de Cujas, dans les *Epistolæ græcanicæ*.

(2) La 1[re] édition, avec date, de la version d'Accolti, est celle de Trévise, 1671, in-4°. Parmi celles qui sont sans date, on en remarque une de Paris, par Friburger, Crantz et Gering; Dibdin la croit de l'année 1470; les bibliophiles la recherchent avec d'autant plus d'empressement qu'elle est très-rare. Cette traduction a été revue et corrigée par Th. *Savius*, médecin de Lyon, qui florissait vers le milieu du 16[e] siècle.

(3) Un anonyme, que Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) conjecture être Compain de St-Martin, a publié, en 1726, un ouvrage intitulé *De l'utilité du pouvoir monarchique, contenant l'histoire de Phalaris, avec ses lettres sur le gouvernement*, 2 vol. in-12. La prétendue histoire de Phalaris est un tissu de détails fabuleux. L'auteur se propose d'y démontrer que Phalaris était le modèle des rois, idée qui lui a été suggérée par la lecture de la *Préface* de Gruget, dont il s'est approprié plusieurs passages, ainsi que la traduction, en rajeunissant le style.

qu'il est postérieur à Démosthène. Les fragments de ses élégies se trouvent dans *Philetæ Coi, Hermesianactis et Phanoclis reliquiæ*, ed. Bachius, Halis, 1829, in-8° (p. 191-206). D—n—e.

PHARAMOND a été longtemps désigné comme le premier roi de France; mais on ne sait pas bien où était le siége de son royaume, combien de temps il a régné, le nom de sa femme, le nombre de ses enfants, et même si Clodion, qu'on lui donne pour successeur, était son fils. Malgré l'obscurité qui accompagne les actions de ce prince, on aurait tort de le regarder comme un de ces personnages fabuleux que l'on rencontre souvent aux premières époques de l'histoire des nations, toujours jalouses de reculer leur origine. Il est certain que Clovis est le premier roi de France, c'est-à-dire le premier chef des Francs qui ait formé dans les Gaules un établissement stable, transmis à ses enfants, et tenant du peuple conquérant le nom qu'il porte encore aujourd'hui; mais il est probable que Pharamond a été roi, chef ou duc des Francs, lorsque, essayant de secouer le joug des Romains, ils faisaient des incursions dans les Gaules. Quelques vieilles chroniques placent la mort de ce prince en l'année 428, après l'avoir fait régner dix ans; mais les plus autorisées, telles que celles de St-Denis, la mettent à l'an 420 (*voy.* les *Recherches* de Gibert *sur l'époque du règne de Pharamond*, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules*, dédiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-12, 1744). Hunibald, ancien historien, dont Tritheim nous a conservé quelques fragments, rapporte que ce prince fut enterré, *more gentilitio*, à Framont (*Francorum mons*), en allemand *Frakenberg*, dépendant de l'abbaye de Senones, et situé entre la Lorraine et l'Alsace. Une charte de l'an 1261, citée par dom Mabillon (Acad. des inscr., t. 2, H., p. 688), confirme cette ancienne tradition. *Pharamond* est le sujet d'un roman de la Calprenède, et d'une tragédie de Cahusac. F-e.

PHARASMANE Ier, roi d'Ibérie, fils de Mithridate, était déjà sur le trône en l'an 35 de J.-C. Zénon, fils de Polémon Ier, roi de Pont, qui régnait en Arménie sous le nom d'*Artaxias*, mourut vers cette époque, et Artaban III, roi des Parthes, profita de cet événement pour entrer dans l'Arménie, dont il donna la couronne à son fils Arsace. Peu satisfait de ce succès, il attaqua l'empire romain, et fit des irruptions dans la Cappadoce. Cependant beaucoup de Parthes, mécontents du joug tyrannique de leur roi, demandèrent à Tibère un autre souverain pris parmi les princes du sang royal qui étaient en otage à Rome. Phrahate, désigné pour roi des Parthes, mourut en Syrie avant d'avoir pu faire aucune tentative, et il fut remplacé par Tiridate. En même temps, l'empereur, pour occuper Artaban sur tous les points, et l'empêcher d'être secouru par son fils Arsace, roi d'Arménie, donna les Etats de ce dernier à Mithridate, frère de Pharasmane, roi d'Ibérie, et engagea celui-ci à faire une irruption en Arménie. Pour cet effet, on lui envoya, ainsi qu'au roi des Alains, de fortes sommes d'argent. Leurs troupes réunies entrèrent bientôt en campagne, et Arsace, trahi par ses ministres, fut contraint d'abandonner Artaxate, sa capitale, qui tomba au pouvoir de ses ennemis, et il périt lui-même. Alors Artaban donna une puissante armée à Orodès, un autre de ses fils, y joignit le titre de roi, et l'envoya en Arménie pour y venger son frère. Le roi parthe fit aussi faire de grandes levées d'hommes chez les Sarmates qui vivaient au nord du mont Caucase. Pharasmane en fit, de son côté, chez d'autres tribus de la même nation, et, maître des défilés caucasiens, il les ouvrit aux Sarmates de son parti, les fermant à ceux qui étaient à la solde d'Artaban. Ceux-ci, obligés de parcourir un long circuit pour gagner les Portes Albaniennes, qui n'étaient pas d'ailleurs d'un passage facile à cette époque de l'année, ne purent arriver assez à temps pour soutenir Orodès. Les autres, parvenus plus tôt sur le théâtre de la guerre, et renforcés par des troupes albaniennes, rejoignirent Pharasmane, déjà en présence d'Orodès. Celui-ci, inférieur en forces, voulait éviter le combat; mais Pharasmane le réduisit à la nécessité de livrer la bataille : elle fut sanglante. Les deux rois s'attaquèrent en personne, et combattirent longtemps l'un contre l'autre : à la fin Pharasmane blessa dangereusement Orodès, qui fut complétement défait; les siens, le croyant mort, prirent la fuite de tous côtés. Une nouvelle armée parthe vint bientôt renouveler la guerre : Artaban la commandait en personne; il ne fut pas plus heureux que son fils : l'avantage resta encore aux Ibériens. Artaban ne perdait pourtant pas l'espoir de conserver l'Arménie, et de combattre encore une fois Pharasmane; mais une diversion opérée par Vitellius, gouverneur de Syrie, qui entra en Mésopotamie, le força de voler à la défense de ses Etats, et d'abandonner l'Arménie au frère de Pharasmane. Nous ignorons ce que le roi d'Ibérie fit ensuite jusqu'en l'an 47 : il instruisit alors l'empereur Claude des guerres civiles qui déchiraient l'empire des Parthes depuis la mort d'Artaban, pensant que c'était le moment favorable pour rétablir sur le trône d'Arménie son frère Mithridate, qui avait été déposé par Caligula, et pour expulser les Parthes qui s'étaient depuis emparés de ce pays. Pendant que le roi des Parthes, Vardanès, faisait la guerre dans la Bactriane, les troupes réunies des Romains et des Ibériens fondirent sur l'Arménie : le gouverneur Demonax ne put leur résister, et Mithridate fut rétabli sur son trône. Les inquiétudes qu'un fils ambitieux et dénaturé inspira bientôt après à Pharasmane rompirent l'union des deux frères et causèrent la perte du roi d'Arménie. Pour se débarrasser de son fils Rhadamiste, qui était impatient de régner, il lui

fit espérer la couronne d'Arménie. Ce jeune prince, d'accord avec lui, feignit d'être maltraité par sa belle-mère, et se retira, en 51, auprès de son oncle Mithridate, qui lui fit épouser sa fille Zénobie. Rhadamiste s'attacha, pendant son séjour en Arménie, à se concilier l'amitié des grands; puis il retourna en Ibérie, comme s'il était raccommodé avec son père. Celui-ci alors, sous un léger prétexte, déclara la guerre à son frère, et donna le commandement de son armée à Rhadamiste. Mithridate n'eut que le temps de s'enfermer dans Gornéas, place où il y avait une garnison romaine, et qui passait pour inexpugnable; mais Pollion, qui y commandait, se laissa gagner par argent, et, malgré l'opposition du centenier Casperius, il obligea Mithridate à sortir du fort et à faire la paix avec les Ibériens. Ce malheureux monarque fut d'abord traité avec quelques égards; mais il ne tarda pas à être chargé de fers, et Pharasmane donna l'ordre de le mettre à mort. Rhadamiste, qui avait juré de le préserver du fer et du poison, le fit étouffer pour ne pas violer son serment : il traita de même sa sœur, femme de Mithridate, et ses enfants. Lorsque cette sanglante catastrophe fut connue dans l'empire romain, elle y causa une horreur universelle. Ummidius Quadratus somma Pharasmane de retirer ses troupes de l'Arménie, refusant de reconnaître Rhadamiste pour roi. Jul. Pelignus, qui commandait dans la Cappadoce, se joignit, au contraire, au fils de Pharasmane, le pressa de se faire reconnaître par les Arméniens, et assista à son couronnement. Malgré cela, Helvidius Priscus quitta la Syrie avec une légion, et eut bientôt soumis une partie de l'Arménie; mais il fut rappelé peu après, pour ne pas causer d'ombrage aux Parthes. Cette démarche n'empêcha pas ces derniers de faire des préparatifs de guerre. Vologèse, qui régnait alors, envahit en peu de temps presque toute l'Arménie, chassa les troupes ibériennes, et fit déclarer roi son frère Tiridate. L'hiver amena la retraite des Parthes : Rhadamiste rentra dans son royaume, et traita les Arméniens en rebelles. Sa cruauté les révolta; le soulèvement fut universel, et ce prince fut obligé d'abandonner Artaxate. Trop vivement poursuivi pour qu'il pût espérer de sauver sa femme Zénobie, qui était grosse, il la poignarda et la précipita lui-même dans l'Araxe; elle fut sauvée par quelques bergers, qui la conduisirent à Tiridate, déjà rentré en Arménie. Le prince Arsacide la traita en reine (1). La guerre dura encore longtemps entre les deux compétiteurs : Rhadamiste perdit et reconquit plusieurs fois l'Arménie. Enfin, privé de tout espoir, il revint dans l'Ibérie, où son ambition inspira de telles inquiétudes à son père, que celui-ci le fit tuer quelques années après, sous le règne de Néron, vers l'an 54. Pharasmane continua de rester en état d'hostilité contre Tiridate et les Parthes : en l'an 58, à l'instigation de Corbulon, il tenta une nouvelle invasion en Arménie. Nous ignorons quelle en fut l'issue. Depuis cette époque, il n'est plus question de Pharasmane dans l'histoire. On ne trouve aucune mention de ce roi dans les Annales géorgiennes. — PHARASMANE II, roi d'Ibérie ou de Géorgie, qui, selon la chronologie géorgienne, commença de régner en l'an 72, était fils de Bartos, et posséda après lui la forteresse d'Armazi, appelée par les Grecs *Armoziche*, tandis que Kaos, fils de Kharthan, régnait dans une autre partie de la Géorgie. Du temps de Pharasmane II, le roi d'Arménie Erovant (en géorgien *Iarvand*) fit une irruption dans l'Ibérie, prit les villes de Tzounda et d'Arthani, et soumit tout le pays jusqu'au Cyrus (en géorgien *Mtkvari*). Pour maintenir le pays dans sa dépendance, le roi d'Arménie, dit la chronique, laissa dans la ville de Tzounda une garnison composée d'hommes sauvages issus de la race des démons des forêts, et depuis elle fut appelée *khadjatouni*, c'est-à-dire *la demeure des satyres*. Cette tradition, déguisée sous un air fabuleux, n'en est pas moins une preuve de la conquête de la Géorgie par les Arméniens, et de l'horreur que leur domination inspira aux vaincus. Le mot *khadjatouni*, en arménien *khadchadoun*, signifie littéralement *demeure des braves*. Ce nom indique tout simplement que le roi d'Arménie, en quittant le pays, y laissa une garnison composée des hommes les plus braves de son armée, pour le contenir dans l'obéissance. Pharasmane resta en effet dans la dépendance d'Erovant. Ce dernier, qui n'était pas légitime possesseur du trône d'Arménie, mais qui en avait dépossédé le véritable héritier Ardaschès, fut attaqué vers l'an 78 par ce prince, qui revint de Perse avec une puissante armée commandée par le connétable Sempad, de la race des Pagratides. Pharasmane fut un des rois qui amenèrent du secours à Erovant. Il était à la bataille qu'Ardaschès et Sempad livrèrent à Erovant, au bord de l'Araxe, sous les murs d'Erovantaschad, sa capitale. Pharasmane, au rapport de l'historien arménien Moïse de Khoren, se battit d'abord avec beaucoup de courage; mais quand tous les seigneurs arméniens eurent abandonné Erovant, il fut obligé de prendre la fuite. Pharasmane régna à Armazi jusqu'en l'an 87 : son fils Asork lui succéda. — PHARASMANE III succéda, en l'an 113, à son père Hamazasp, sur le trône d'Armazi. C'était un prince renommé par son courage. Mithridate (en géorgien *Mirdat*), qui régnait dans l'autre partie de la Géorgie, voulut, à l'instigation du roi de Perse, se rendre maître de ses États. Pour y réussir plus facilement, il résolut de s'emparer de sa personne dans un festin où il l'invita. Pharasmane, averti, ne s'y trouva pas. Les deux rois furent dès lors ennemis irréconci-

(1) On sait que cet événement a fourni le sujet d'un des chefs-d'œuvre de la scène française (voy. CRÉBILLON).

liables. Mithridate appela les Persans à son secours, et Pharasmane les Arméniens. Comme le premier était très-dur et très-cruel, tandis que Pharasmane était doux et affable autant que brave et habile dans l'art de la guerre, celui-ci eut facilement l'avantage sur son adversaire. La plus grande partie des sujets de ce dernier se joignirent à Pharasmane. Mithridate fut vaincu, et ses Etats furent donnés à Pharnabaze, brave guerrier qui avait élevé l'enfance de Pharasmane. Cependant Mithridate, qui s'était réfugié en Perse, revint bientôt avec une puissante armée : aussitôt que le roi d'Armazi en fut informé, il rassembla les Géorgiens et les Arméniens, et vint présenter la bataille à son adversaire dans les plaines de Rekhani. Mithridate et les Persans y furent vaincus; Pharasmane et son connétable Pharnabaze y firent des prodiges de valeur : le premier immola même de sa main un général persan nommé Djevanschir. Cependant Mithridate fit encore une expédition en Géorgie; il fut battu à Djaschtchvi, dans le voisinage de Mtskhitha. Les Persans, désespérant de vaincre Pharasmane, eurent recours à la trahison; ils parvinrent à le faire empoisonner. Mithridate fut alors rétabli sur son trône : non-seulement il posséda la partie de la Géorgie dont il avait hérité de ses pères, mais encore il fut maître de celle qui appartenait à Pharasmane, et il en donna le gouvernement à un de ses officiers. Le connétable Pharnabaze emmena en Arménie la veuve et le fils de Pharasmane, qui se nommait Adam; ils y furent bien reçus, et ce dernier épousa même la fille du roi d'Arménie. C'est vers l'an 122 que la chronologie géorgienne place la mort de Pharasmane III. — Pharasmane IV était fils d'Adam, dont nous venons de parler. La chronologie géorgienne, que nous ne pouvons garantir, soit ici, soit ailleurs, met son avénement en l'an 125, ce qui, comme on le verra bientôt, est impossible. Son père le laissa, âgé d'un an, sous la tutelle de sa sœur Ghadani. Les historiens géorgiens n'ont conservé la mémoire d'aucun des événements arrivés sous son règne; ils placent sa mort en l'an 182. Il eut pour successeur son fils Hamazasp. Pharasmane IV doit être le roi d'Ibérie, du même nom, qui vivait sous le règne d'Hadrien, et qui, en l'an 130, refusa de visiter cet empereur, lequel était en Orient, et avait alors invité tous les princes de l'Asie à venir le trouver en Cappadoce. Mais il s'en repentit plus tard, et il envoya des ambassadeurs à Hadrien, qui les traita honorablement. En l'an 134, les Alains, à l'instigation de Pharasmane, firent une irruption dans la Médie et dans l'empire romain; mais les présents de Vologèse, roi des Parthes, et les menaces d'Arrien, gouverneur de la Cappadoce, le forcèrent bientôt à la retraite. Vologèse envoya une ambassade à Rome pour s'y plaindre de Pharasmane, qui avait été la cause de cette invasion. Afin d'apaiser le ressentiment de l'empereur, Pharasmane se rendit à Rome avec sa femme et son fils; il y fut bien traité, et reçut de magnifiques présents. De plus, l'empereur agrandit ses Etats, lui donna un corps de cinq cents hommes de troupes et un éléphant, lui permit de sacrifier dans le Capitole, et lui fit élever une statue équestre dans le temple de Bellone. Pharasmane revint encore à Rome sous le règne d'Antonin le Pieux. Nous sommes fort porté à croire qu'il s'est introduit quelque erreur dans la chronologie géorgienne, et que ce prince est le même que celui dont nous avons déjà parlé sous le nom de Pharasmane III, et que Pharasmane IV était son fils. De nouvelles découvertes peuvent seules résoudre cette difficulté. — Pharasmane V, fils de Barsabakhar, succéda en l'an 405 à son frère Tiridate : il chassa les Persans de la Géorgie, et mourut peu après, en l'an 408. — Pharasmane VI succéda l'an 528 à Pacorus; sous son règne, les Persans ravagèrent plusieurs fois la Géorgie. — Pharasmane VII, successeur et neveu du précédent, monta sur le trône en l'an 352. Il ne fit rien de remarquable, mourut en l'an 557, et eut pour successeur Pacorus II. S. M—n.

PHARES (Simon de), célèbre astrologue du 15e siècle, naquit à Châteaudun et fut élevé avec les enfants de Jean, comte de Dunois, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans. Florent de Villiers, grand astrologue, qui était conseiller du comte, fit l'horoscope de Simon et dit à son père qu'il ne lui fallait point bâtir de maison, parce qu'il serait toute sa vie au service d'autrui en divers lieux. Simon étudia d'abord à Beaugency, puis à Orléans, d'où il alla à Paris, et fut successivement secrétaire du président Matthieu de Nanterre et de Jean, duc de Bourbon. Le désir d'acquérir de l'instruction le fit passer en Angleterre, puis en Ecosse et en Irlande. De retour en France, il étudia la médecine à Montpellier; ensuite il alla à Rome et à Venise, où il s'embarqua pour l'Egypte, visita Alexandrie et le Caire, puis revint dans la maison du duc de Bourbon, d'où il passa au service de Louis XI. Il se rendit, par ordre du roi, en Savoie pour y recueillir les herbes et les plantes médicinales qui naissent sur les montagnes de ce pays. Chemin faisant, il apprit à connaître, à tailler et à graver les pierres précieuses; il visita Genève, St-Maurice en Valais, Berne et plusieurs autres villes de la Suisse. Après tant de courses et de travaux, il s'arrêta à Lyon et y fit bâtir une maison avec une grande *étude*, où il plaça 200 volumes de livres singuliers. Il orna cette étude de telle sorte qu'on venait de toutes parts la voir par curiosité. Il se maria, eut des enfants, et enseigna publiquement l'astrologie, ce qui lui attira des affaires fâcheuses; car il fut interdit en 1493, par Hugues de Talaru, archevêque de Lyon, et arrêté par l'official. Ses livres furent saisis, et il lui fut défendu, par sentence, d'exercer l'astrologie judiciaire. Simon de

Pharès en appela au parlement, qui ne voulut pas rendre son arrêt sans avoir l'avis de la faculté de théologie de Paris, à laquelle il renvoya les livres saisis, pour qu'elle les examinât. Sur le rapport d'une commission, la faculté dressa un acte qui maintint le jugement que les commissaires avaient porté en invitant le parlement à s'opposer aux progrès d'un art qu'elle déclara « mensonger, pernicieux, sans fondement et « superstitieux, usurpant l'honneur de Dieu, « corrompant les bonnes mœurs, et inventé par « les démons pour la perte des âmes ». En conséquence de cet acte, qui est du 2 mai 1494, le parlement rendit un arrêt confirmatif de la sentence de l'official de Lyon, fit défense de professer l'astrologie judiciaire, de débiter les livres qui traitent de cet art, et de s'en servir. Il ordonna de plus que ceux de Simon de Pharès seraient remis avec sa personne à l'official de Paris. Toutefois, il paraît que cette affaire fut assoupie, et Pharès fut rendu à la liberté; car Charles VIII, se trouvant à Lyon en 1495, au retour de son expédition de Naples, alla visiter, le jour de la Toussaint, la fameuse *étude* de Pharès et assista plusieurs fois à ses leçons. Les envieux de cet astrologue, et c'est lui-même qui nous l'apprend, disaient qu'il avait un esprit familier, parce qu'il répondait sur-le-champ aux questions qu'on lui faisait. Il se plaint aussi des tracasseries que les hommes superstitieux lui suscitèrent. Pharès avait composé une histoire de quelques astrologues célèbres ou hommes doctes, qu'il dédia à Charles VIII; le manuscrit de ce livre est à la Bibliothèque de Paris, et le P. Labbe en a donné quelques extraits, p. 276 de son *Extrait royal*. *Voy.* aussi les *Singularités historiques* de D. Liron, t. 1, p. 313. A. P.

PHARMAKIDIS (Théoclitos), littérateur et publiciste grec moderne de premier ordre, né en 1784 à Larisse en Thessalie, mort en 1860 à Athènes. Après avoir reçu sa première éducation à l'école de Larisse, il devint en 1811 presbytre à Bucharest. Dans la même année, il passa à Vienne comme curé de l'église grecque de cette capitale. Pendant un séjour de huit ans dans la métropole autrichienne, il rédigea en même temps, avec Kokkinakis, le journal grec Ἑρμῆς ὁ λόγιος. En 1819 il alla faire des études à Gœttingue. Quand éclata la révolution hellénique en 1821, Pharmakidis s'empressa de fonder à Calamata le journal intitulé *la Trompette grecque*. Deux ans après il devint éphore des écoles et directeur de l'imprimerie nationale hellénique; mais les affaires de la Grèce prenant alors une tournure de plus en plus mauvaise, il accepta en 1824 la place de professeur titulaire de théologie à l'université nouvellement fondée de Corfou, université pour laquelle il avait depuis 1819 reçu une nomination du lord haut commissaire comte Guilford. Déjà à la fin de 1825 nous le retrouvons en Grèce, où il se chargea de la rédaction du journal officiel intitulé *Ephémérides de la puissance de la Grèce*. Après l'arrivée du président Jean Capodistrias en 1828, Pharmakidis se mit, avec Alexandre Maurocordato, son ami, à la tête du parti anglais. Nommé premier secrétaire du saint synode en 1830 par la régence bavaroise, il regarda dès lors comme la tâche de sa vie de travailler à l'indépendance de l'Eglise grecque et à la dissolution des liens qui la rattachaient jusqu'alors au synode et patriarche de Constantinople. Il put travailler pour cette idée avec plus d'influence encore depuis 1837, année dans laquelle il avait été nommé professeur de théologie à la nouvelle université d'Athènes. Pharmakidis atteignit complétement en 1853 le but qu'il s'était proposé. Dans les derniers temps il embrassa les idées propagandistes françaises. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Eléments de la langue grecque*, 4 parties, Vienne, 1815-1819. C'est la traduction en grec moderne du manuel si connu de l'helléniste allemand Frédéric Jacobs. 2° *La Bible entière en grec moderne*, avec un commentaire, en 7 volumes, Athènes, 1838-1845; 3° la *Question du synode, ou Sur la vérité*, en grec moderne, Athènes, 1852 (anonyme). C'est cet ouvrage qui influa tant sur la constitution indépendante de l'Eglise hellénique. Nous avons déjà nommé ci-dessus les journaux dont il avait été rédacteur ou collaborateur. R—l—n.

PHARNABAZE (en géorgien *Pharnavaz*) est le nom d'un ancien roi d'Ibérie, pays de l'Asie qui porte actuellement le nom de Géorgie. C'est d'après ce prince, dont on ne trouve aucune mention dans les auteurs grecs et latins, que les Géorgiens appellent *Pharnabaziani* la première dynastie de leurs rois. Il est fort difficile de déterminer avec précision l'époque véritable à laquelle il vivait; l'état d'imperfection et d'altération où se trouvent maintenant les annales géorgiennes en est la cause. Ces annales placent le règne de Pharnabaze cent quatre-vingt-huit ans avant celui d'Artag, qui occupa le trône une vingtaine d'années. Ce dernier ne peut être autre que le roi d'Ibérie appelé Artocès par les auteurs anciens. Les Géorgiens placent Artag soixante ans environ avant J.-C.; et c'est en l'an 65 qu'Artocès, allié de Tigrane et de Mithridate Eupator, soutint la guerre contre Pompée, qui le vainquit. L'identité des deux personnages est donc parfaite; et l'on peut en déduire avec assez de vraisemblance l'époque de Pharnabaze. En admettant donc cette donnée, nous tomberons vers l'an 250 av. J.-C. pour l'époque de la fondation du royaume de Géorgie. A peu près vers le même temps, les Arsacides se déclarèrent indépendants sous le règne d'Antiochus le Dieu, roi de Syrie; ce qui est encore conforme au témoignage des chroniques géorgiennes, qui disent que Pharnabaze commença de régner sur la Géorgie du temps d'Antiochus, roi de l'*Asourasthan* (la Syrie), et qu'il était son feudataire. Ainsi l'on peut regarder cette détermination comme assez certaine.

Voici maintenant ce que les Géorgiens racontent du premier de leurs rois. Jusqu'à l'époque de l'invasion d'Alexandre en Asie, la Géorgie avait été gouvernée par des dynastes (en géorgien *mamasakhli*), qui dépendaient du roi de Perse. Cette contrée, comme les autres provinces de l'empire persan, subit le joug du conquérant. Le dynaste Samar, qui résidait à Mtskhitha, ancienne capitale du pays, fut tué; son neveu Pharnabaze, âgé seulement de trois ans, fut sauvé par sa mère, qui était Persane. Elle le cacha dans les montagnes du Caucase; Pharnabaze y resta longtemps à cause de la terreur que lui inspirait un Persan nommé Azon, qui avait été chargé par les Grecs du gouvernement du pays. Cependant, à la fin, il résolut de se révolter; il reçut des secours de Koudji, prince du pays d'Egrisi ou la Colchide; beaucoup d'Osi ou Alains et de Lekhi ou Lesghiz se joignirent à lui; il fut même renforcé par des Grecs mécontents d'Azon. Bientôt, il attaqua son adversaire, qui fut vaincu. Tous les Géorgiens se soulevèrent alors; la métropole fut conquise, et Azon ne put conserver que les montagnes de Klardjeti, situées au midi de la Géorgie, où il chercha un asile. Pharnabaze ne tarda pas à envoyer une ambassade à Antiochus, roi de Syrie, qui le reconnut comme prince indépendant, lui donna une couronne et recommanda au gouverneur d'Arménie de lui fournir des secours. Il eut bientôt occasion de s'en servir; Azon, qui avait reçu des renforts des Grecs, fit une irruption dans les Etats de Pharnabaze; mais ses espérances furent déçues, il fut vaincu dans une grande bataille où il perdit la vie, et la portion de la Géorgie qu'il avait conservée fut envahie par Pharnabaze. Quand celui-ci fut paisible possesseur des Etats qu'il avait délivrés par son courage du joug des étrangers, il s'occupa de leur organisation intérieure. Il divisa son royaume en huit parties, dont il confia l'administration à des gouverneurs généraux (en géorgien *eristhavi*). Koudji, qui l'avait aidé à vaincre Azon, reçut le gouvernement ou plutôt la souveraineté féodale de la Colchide et de la Suanie; le roi lui fit épouser sa sœur et l'éleva au-dessus des autres gouverneurs ou *eristhavi*, en lui conférant le titre de *spaspeti* ou connétable. Pharnabaze fit ensuite relever les murailles de Mtskhitha, construisit un grand nombre de villes et de forteresses, et rendit le pays très-florissant. Il mourut à l'âge de 65 ans, après un règne de vingt-cinq ans; son fils Sourmag lui succéda. Ce nom est sans doute le même que celui de Sauromaces, qu'Ammien Marcellin donne à un roi de Géorgie qui vivait dans le 4e siècle. — PHARNABAZE, autre roi d'Ibérie, vivait en l'an 37 avant Jésus-Christ, quand Marc-Antoine le triumvir entreprit son expédition contre les Parthes. P. Canidius Crassus, lieutenant d'Antoine, fut chargé de conduire une armée contre le roi d'Ibérie. Ce prince fut vaincu. Contraint de faire alliance avec Canidius, il le suivit avec ses troupes pour marcher contre Zoberès, roi d'Albanie, qui fut aussi battu et forcé de se joindre à eux contre les Parthes. C'est là tout ce que nous savons de ce Pharnabaze, dont il n'est pas question dans les Annales géorgiennes. S. M—N.

PHARNACE Ier, roi de Pont, monta sur le trône après son père, Mithridate V, vers l'an 184 avant Jésus-Christ. Ce prince, dont les historiens parlent comme du plus injuste des rois, inquiéta, pendant son règne, tous les souverains de l'Asie Mineure. Il entra d'abord dans la Paphlagonie, où il se rendit maître de Sinope, qui avait été libre jusqu'alors, et il en fit sa capitale. Les Rhodiens, alliés de Sinope, envoyèrent une ambassade à Rome pour faire rendre la liberté à leurs confédérés. Cette démarche n'eut aucun succès; les menaces des Romains n'effrayèrent point cet ambitieux, qui entra dans les États d'Eumène, roi de Pergame, allié de la république. Celui-ci envoya aussi une ambassade au sénat pour se plaindre de la conduite de Pharnace, et en attendant, pour résister à l'invasion, il fit alliance avec Ariarathe, roi de Cappadoce. Leurs efforts réunis déjouèrent les projets du roi de Pont, qui, pour ne pas attirer contre lui les armes des Romains, envoya une ambassade à Rome, afin d'y représenter les deux monarques alliés comme agresseurs. Marcius, ayant été chargé par le sénat de régler ces différends, trouva les trois rois campés dans les plaines d'Amisus. Par son ordre, Eumène et Ariarathe renvoyèrent leurs troupes en Galatie; mais Pharnace ne voulut pas prendre part à des conférences où se trouvait Eumène, qu'il détestait. Il y envoya ses ambassadeurs, qui firent tant de difficultés, qu'on ne put rien conclure. Marcius s'en revint à Rome, et la guerre continua. Eumène rentra aussitôt en campagne pour arrêter la marche de Léocrite, général du roi de Pont, qui, avec 10,000 hommes, ravageait la Galatie. Il ne put arriver assez à temps pour l'empêcher de prendre Tius, dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Pharnace était parvenu à engager dans sa querelle Seleucus IV, roi de Syrie, fils d'Antiochus le Grand. Déjà ce prince s'était avancé jusqu'au pied du mont Taurus, quand les ambassadeurs romains, qui étaient à sa cour, lui rappelèrent que le traité conclu entre son père et la république l'empêchait d'aller plus loin. Lorsque le roi de Pont se vit privé de ce secours, se sentant trop faible pour résister aux deux rois soutenus par les Romains, il prit le parti de demander la paix; elle fut conclue à la condition qu'il retirerait ses troupes de la Galatie et renoncerait à l'alliance des Galates; qu'il abandonnerait la Paphlagonie, rendrait les places qu'il avait enlevées à Ariarathe, et restituerait de fortes sommes à Eumène, à Ariarathe et à Morzias, leur allié. Mithridate, prince arménien, qui avait suivi le parti de Pharnace, paya trois cents talents à Ariarathe. Artaxias, souverain de

la grande Arménie, et Agesilochus, dynaste dont les Etats nous sont inconnus, furent compris dans le traité. Quant à Pharnace, il resta en possession de Sinope, qui depuis fit partie du royaume de Pont. Ce traité fut conclu en l'an 178 avant Jésus-Christ. Depuis cette époque, il n'est plus question de Pharnace dans l'histoire; il mourut vers l'an 157 avant Jésus-Christ. Son fils, Mithridate VI Evergète, fut son succeseur. On ne connaît aucune médaille qu'on puisse attribuer avec certitude au roi. Visconti en a cependant placé le portrait dans son *Iconographie grecque* (t. 2, p. 129, pl. 42), d'après un médaillon d'or du grand-duc de Toscane. L'authenticité de cette pièce unique est fort douteuse; elle présente un revers si insolite, que sa présence seule suffit pour exciter de vifs soupçons. Nous en disons autant d'un médaillon d'argent de la collection de Pembroke, qui présente un revers pareil; nous croyons que le savant antiquaire a cédé trop facilement au plaisir de placer un portrait de plus dans sa collection. S. M—N.

PHARNACE II, roi de Pont, était fils du célèbre Mithridate Eupator (*voy.* MITHRIDATE). A peine ce monarque avait-il cessé de vivre, que Pharnace, devenu roi par un parricide, s'empressa d'envoyer à Pompée le corps de son père, remettant sa personne et sa couronne à la discrétion du général romain, lui demandant le Pont, son héritage paternel, ou bien le royaume de Bosphore, pays conquis par son père et qui avait été possédé par son frère Macharès. Les Romains ne pouvaient guère lui accorder le Pont, déjà réduit en province. Aussi Pompée, en lui décernant le titre d'ami et d'allié du peuple romain, lui donna-t-il le Bosphore, dont il était déjà en possession. Il n'en excepta que la ville de Phanagorie, qui fut gratifiée de la liberté parce qu'elle s'était déclarée en faveur des Romains du temps même de Mithridate. A peine Pharnace eut-il été informé du retour de Pompée en Italie et de l'éloignement des armées romaines, qu'il attaqua les Phanagoriens, les réduisit par la famine à la dernière extrémité et les contraignit de reconnaître son empire. Comme la guerre ne tarda pas à éclater entre Pompée et César, le roi du Bosphore voulut en profiter pour recouvrer les Etats de son père. Bientôt il eut assiégé et pris Sinope; le Pont et une partie de la petite Arménie furent envahis. Il échoua cependant devant Amisus et lutta sans succès contre Cn. Domitius Calvinus, qui commandait dans le Pont. Mais, vers la même époque, une attaque faite dans le Bosphore par un de ses ennemis, nommé Asandre, le força de repasser la mer et d'abandonner la plus grande partie de ses conquêtes. Le Pont était rentré sous la domination romaine, lorsqu'en l'an 48, après la bataille de Pharsale, César partagea entre Ariobarzane, roi de Cappadoce, et Dejotarus, roi de Galatie, toute la petite Arménie, qui avait été occupée peu auparavant par Pharnace. Cependant César était arrivé en Egypte sur les pas de Pompée; il y fut longtemps retenu par la révolte des Alexandrins et par sa guerre contre Ptolémée. Alors Pharnace repassa le Pont-Euxin, pensant que c'était une occasion favorable pour recouvrer les Etats et la puissance de son père. La Colchide fut soumise sans combat; la Moschique fut conquise; le temple de Leucothée, révéré dans toutes les régions voisines, fut livré au pillage. Toute la petite Arménie fut envahie pendant l'absence de Dejotarus; la plupart des villes du Pont et de la Cappadoce subirent le joug : le roi pénétra même en Bithynie. Calvinus, à qui César avait laissé le soin de défendre l'Asie, s'avança pour arrêter le torrent. Ses troupes, jointes aux forces de Dejotarus et d'Ariobarzane, marchèrent droit à la rencontre de Pharnace, campé à Nicopolis, dans la petite Arménie. Calvinus voulut d'abord terminer la guerre par des négociations; mais les prétentions du roi de Pont, qui voulait la restitution du royaume de son père et la petite Arménie, étaient si exorbitantes qu'il fut impossible de s'entendre. Il fallut en venir aux mains. Les nouvelles levées et les troupes asiatiques de Calvinus ne purent tenir contre Pharnace. La défaite des Romains fut complète, et Calvinus, avec les débris de son armée, traversa les montagnes de la Cappadoce pour gagner l'Asie proconsulaire, où il prit ses quartiers d'hiver pendant que le vainqueur s'emparait d'Amisus et des autres villes du Pont qui ne s'étaient pas encore soumises. Une fâcheuse nouvelle vint arrêter ce prince au milieu de ses exploits : il apprit la révolte d'Asandre, qu'il avait laissé pour gouverneur du Bosphore, où il espérait se faire reconnaître roi par les Romains. Le roi de Pont se disposait à aller réduire Asandre, quand il apprit que César, après avoir terminé la guerre d'Alexandrie, était passé dans la Cilicie et que déjà il s'avançait vers l'Arménie. Pharnace voulut arrêter César par des ambassadeurs : celui-ci, doutant de sa sincérité, refusa de l'entendre et marcha sans s'arrêter, quoiqu'il n'eût que peu de troupes avec lui. la sixième légion, qu'il amenait d'Egypte et les restes du corps de Calvinus. Bientôt les deux armées furent en présence auprès de Zela dans les lieux mêmes où Mithridate avait autrefois vaincu Triarius. L'aspect de ces lieux si funestes aux Romains et encore ornés des trophées qui y avaient été consacrés aux dieux par son père, ainsi que la supériorité de ses forces, remplirent Pharnace d'espoir. Sa cavalerie et ses chars armés de faux attaquèrent bientôt et mirent en désordre les troupes asiatiques de César; mais ses vieux légionnaires rétablirent le combat, et la victoire se déclara pour les Romains. Dans un même jour, César reconnut et vainquit l'ennemi; et la marche des événements fut si rapide, qu'il put avec raison proférer ces paroles devenues si célèbres : *Veni, vidi, vici*. Les trophées de César vengèrent après trente ans les revers de Triarius.

Le roi de Pont ne fut pas inquiété dans sa retraite. Tous les pays qu'il avait envahis rentrèrent sans résistance sous la domination romaine, tandis qu'il s'enfermait dans les murs de Sinope. Calvinus, que César avait chargé de terminer la guerre, vint l'y assiéger et le réduisit bientôt à capituler. Ce prince obtint pour toute condition la faculté de regagner le Bosphore avec 1,000 cavaliers qui ne l'avaient point abandonné. Il ne tarda pas à passer la mer pour aller combattre le rebelle Asandre. Un renfort de Scythes et de Sarmates qui vinrent le joindre alors le mit en état d'entrer en campagne. Théodosie et Panticapée furent prises : il livra bataille à Asandre et fit des prodiges de valeur dans cette action décisive; mais à la fin il tomba percé de coups, laissant l'empire à son rival. Il était alors âgé de 50 ans; il en avait régné quinze depuis la mort de son père jusqu'en l'an 47 avant J.-C. Son fils Darius fut fait dans la suite roi de Pont par Antoine. Sa fille Dynamis épousa le rebelle Asandre, et, après sa mort, un autre rebelle appelé Scribonius et enfin Polémon I[er], roi de Pont. Il existe au cabinet de la bibliothèque de Paris une belle médaille d'or de Pharnace avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ (*Du grand roi des rois Pharnace*); elle est de l'an 243 de l'ère du Bosphore, qui répond à l'an 57 avant Jésus-Christ. S. M—N.

PHAVORINUS (VARINUS). *Voyez* FAVORINUS.

PHAYER (THOMAS), natif du comté de Pembroke, s'était d'abord destiné au barreau, pour lequel il avait fait de bonnes études dans l'université d'Oxford. Il s'attacha ensuite au collége des avocats de Lincoln's-Inn, à Londres. Il s'en dégoûta bientôt, alla prendre des degrés en médecine dans la même université, et se fit une grande réputation sous le règne de Henri VIII. Fixé à Kilgarram, dans le Pembrokshire, il y pratiqua son art avec beaucoup de succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1560. Ses principaux écrits roulent sur la peste : ils furent composés à l'occasion d'une maladie contagieuse qui faisait de grands ravages. Jean Stow, qui l'a décrite dans sa Chronique, raconte qu'elle consistait dans une sueur extraordinaire qui venait à la suite d'un profond sommeil, pendant lequel le malade perdait la parole et la connaissance, qu'il ne recouvrait que pour tomber dans les angoisses de la mort. Peu de jours, quelquefois même peu d'heures suffisaient pour le conduire au tombeau. Elle n'attaquait guère que les hommes dans la force de l'âge, de trente à quarante ans, surtout les plus robustes. Il en périssait jusqu'à mille par semaine dans la seule ville de Londres. Les vieillards, les enfants et les femmes n'en furent point atteints. Cette maladie dura depuis le milieu d'avril 1550 jusqu'après le mois de septembre, et fit d'affreux ravages. C'est à ce sujet que Phayer publia en 1544 les trois ouvrages suivants : *Traité abrégé de la peste, de ses symptômes et de ses remèdes; — Description des veines du corps humain et de l'usage de la saignée; — Des maladies des enfants*. On a du même auteur : *Remèdes et ordonnances de médecin*, publiés par Henri Holland, 1603 ; — *Régime de vie*, traduit du français, Londres, 1544-1546, in-8°. Cet habile médecin cultivait la poésie latine dans ses moments de loisir, et il avait traduit neuf livres de l'*Enéide* et une partie du dixième, qui furent publiés en 1584 par Thomas Payne, autre médecin, qui s'était chargé de continuer cette traduction. Phayer a encore composé un *Traité de la nature des esprits*, que quelques-uns attribuent à Fitz-Herbert, célèbre magistrat du même temps. T—D.

PHÉBUS. *Voyez* FOIX (Gaston III, comte DE).

PHEDON, philosophe grec, était né dans la ville d'Elée, d'une famille illustre. Ayant été fait prisonnier dans sa jeunesse, il fut vendu à un marchand d'Athènes, qui ne rougit pas de l'employer à un métier infâme. Socrate le vit un jour devant la maison de son maître : touché de sa physionomie agréable et spirituelle, il engagea Criton ou Alcibiade à le racheter, et l'admit au nombre de ses amis et de ses disciples. Phédon s'attacha dès ce moment à Socrate, dont il suivit les leçons avec Aristide : il lui resta fidèle dans le malheur, le visita chaque jour dans sa prison, et ne le quitta qu'après lui avoir fermé les yeux. Après la mort du philosophe, Phédon retourna dans sa patrie, où il s'appliqua, suivant l'exemple de son maître, à l'enseignement de la morale. Son école, qui a donné naissance à la secte éléatique, passa bientôt sous la direction de Plistène ou de Stilpon : Ménédème, leur disciple, la transporta depuis à Erythrée, d'où elle prit le nom d'érythréenne (*voy.* MÉNÉDÈME). Phédon avait, dit-on, composé deux dialogues, *Zopire* et *Sineus*, et quelques autres opuscules; mais du temps de Diogène Laërce on doutait déjà qu'il en fût l'auteur. C'est donc moins à ses ouvrages qu'à sa tendresse pour Socrate que Phédon doit sa célébrité. Platon l'a immortalisé en donnant son nom à l'admirable dialogue dans lequel il a développé avec tant d'éloquence les preuves de l'immortalité de l'âme. Un philosophe moderne a rendu le même honneur à la mémoire du vertueux disciple de Socrate (*voy.* MENDELSSOHN). W—s.

PHÈDRE (JULIUS PHÆDRUS), célèbre fabuliste latin, était natif de la Thrace, suivant les uns, et plus probablement né sur les frontières de Grèce, du côté de la Macédoine, ce que semble indiquer son nom purement grec : *Phaidros* (brillant). On ignore les circonstances de son esclavage. Amené jeune à Rome, il fut affranchi par Auguste, mais n'obtint pas la même considération sous son successeur, que son caractère ombrageux empêchait d'être ami des gens de lettres. Il fut persécuté par Séjan, soit que ce ministre odieux d'un tyran ait vu une censure

indirecte de ses vices dans les éloges que Phèdre fait de la vertu, soit qu'en effet quelques-unes des fables de celui-ci, telles entre autres que les *Grenouilles qui demandent un roi*, les *Noces du soleil*, aient été autant d'allusions malignes à la vieillesse de Tibère, au projet de mariage entre Livie et Séjan, etc. Averti par ces dures leçons et menacé même après la mort de son persécuteur par d'autres ennemis puissants, il ne dut pas être tenté de publier ses fables, ce qui semble expliquer jusqu'à un certain point le silence des contemporains, notamment de Sénèque, qui dit que les Romains n'avaient point encore de fabulistes. Phèdre eut pourtant des amis, entre lesquels il nomme Eutique, Philète et Particulon, tous trois probablement affranchis, employés à la cour de Claude, ce qu'on peut juger par les noms grecs des deux premiers. On croit qu'il vécut jusqu'à la troisième année du règne de Claude, et mourut dans un âge fort avancé. Quoiqu'il nomme ses fables *Esopiennes*, on ne peut pas dire qu'il ait pris Esope pour modèle. L'élégance et la pureté de son style, le choix de ses expressions, l'heureux tour de ses vers, le bon sens de ses moralités, lui auraient assuré la palme du genre si la Fontaine ne la lui eût ravie : moins précis que son devancier, le bonhomme a bien plus d'enjouement, de variété, de grâce et d'abandon, et il porte à un bien plus haut degré la poésie du style. Van-Effen a caractérisé Phèdre par ces vers :

A l'esprit des Romains sa plume a retracé
Les utiles leçons d'un esclave sensé.
De ses termes choisis l'élégante justesse
Sert chez lui de grandeur, de grâce et de finesse.
Sans tirer de l'esprit un éclat emprunté,
Le vrai plait en ses vers par la simplicité.

Ce jugement a été constamment celui des gens de goût. Quelques savants, entre autres Scriverius et Scioppius, ont ôté à Phèdre ses fables pour les donner à Nicolas Perroti, archevêque de Manfredonia : ce singulier paradoxe a été reproduit dans le siècle dernier par J.-F. Christ, et il est devenu l'objet d'une controverse entre lui et Funck, qui lui a répondu d'une manière victorieuse. Les cinq livres de ces fables étaient restés longtemps dans l'obscurité (1). François Pithou les rendit à l'admiration de l'Europe lettrée, en les tirant, non, comme on l'a dit, de la bibliothèque de St-Remy de Reims, mais vraisemblablement des débris de la riche bibliothèque de St-Benoît-sur-Loire, pillée en 1562 par les calvinistes, et dont Pierre Daniel, bailli de cette abbaye, avait sauvé ou racheté tout ce qu'il avait pu de manuscrits et de livres rares (2). La première édition a été imprimée à Troyes, par Jos. Oudot, 1596, in-12 de 70 pages; elle est rare, très-recherchée, et s'est payée jusqu'à cent cinquante francs en vente publique. On fait quelque cas des éditions de Rigaut, dédiées au président de Thou, 1617, in-4°; celle *Cum notis variorum*, 1667, in-8°, est peu correcte; *Ad usum Delphini*, 1675, in-4°, point estimée. L'édition donnée par Pierre Burmann, avec les notes des commentateurs antérieurs (Amsterdam, 1698, et la Haye, 1718), est bonne, ainsi que celle revue par Hoogstraaten (Amsterdam, 1701, in-4°). Cette dernière est ornée de dix-huit belles gravures. En 1727, Burmann fit reparaître à Leyde Phèdre avec un commentaire nouveau. Cette édition jouit d'une grande estime; elle a été réimprimée dans la même ville en 1778, in-8°. On cite encore l'édition qu'on doit aux soins de Philippe, publiée par Barbou en 1748, in-12, enrichie de notes, de variantes et d'additions; l'édition du Louvre, 1729, in-16, en très-petits caractères, rare et chère, à l'instar de laquelle a paru celle d'Orléans, chez Couret de Villeneuve; celle du P. Brotier, qui fait partie de la collection des Barbou, et sur laquelle on peut consulter l'article inséré par Adry dans le *Magasin encyclopédique*, année 6°, tome 2, p. 440-449; celle de Deux-Ponts, 1784, in-8°; l'édition du P. Desbillons, Manheim, 1786, in-12, avec de savantes notes, et précédée de trois dissertations curieuses sur la vie et les fables de Phèdre et sur ses différentes éditions, réimprimée à Paris par les soins d'Adry, 1807, in-12. Le travail de Schwabe, Brunswick, 1806, 2 vol. in-8°, est d'un grand mérite; il a servi de base à l'édition de Gails (Paris, 1826, 2 vol. in-8°), qui fait partie de la *Bibliothèque latine* de Lemaire. L'édition de Londres, Valpy, 1822, 2 vol. in-8°, renferme un grand nombre de notes accumulées sans goût; celle de 1823, in-fol., imprimée par Jules Didot et tirée à 125 exemplaires, est aujourd'hui délaissée, ces impressions de luxe ayant passé de mode. En 1830, M. Berger de Xivrey fit paraître le texte du manuscrit de Pithou, avec les variantes relevées par le bénédictin dom Vincent sur un manuscrit de Reims aujourd'hui détruit par un incendie; dans ce beau volume, tiré à 200 exemplaires, les fables de Phèdre sont précédées d'une longue préface en français. On fait grand cas de l'édition critique donnée par le savant Orelli (Zurich, 1831, réimprimée en 1832); les variantes des divers manuscrits et de l'édition princeps y sont relevées avec soin. Dans l'édition de Drepler (*Budisiæ*, 1843, in-8°), un manuscrit qui n'est pas sans importance a été mis à profit. Sacy a donné une traduction française en prose de Phèdre, sous le nom de St-Aubin. Lallemant en a publié une autre en 1758,

(1) Il paraît pourtant qu'ils n'avaient pas été tout à fait inconnus. Mais comme les manuscrits n'étaient pas ponctués et que les mots n'étaient pas séparés, on en fit plusieurs copies sans se douter que c'étaient des vers; comme on peut le voir dans les *Fabulæ antiquæ*, dans le *Romulus*, et surtout dans Vincent de Beauvais, etc., dont la prose conserve encore *Disjecti membra poetæ*.

(2) Le manuscrit, actuellement l'unique de Phèdre, se trouvait encore dans la bibliothèque de M. le Peletier de Rosambo, héritier des savants Pithou.

avec un catalogue des différentes éditions. La traduction en vers par Denise, Paris, 1708, in-12, est plus facile qu'élégante. Gross en a donné une autre à Berne, 1792, in-12. Une plus récente et beaucoup meilleure est celle de M. Joly, Paris, 1813, in-8° (1). Le traducteur a joint les fables nouvelles attribuées en 1811 à Phèdre et dont nous allons dire un mot. MM. Cassitti et Janelli se sont disputé l'honneur d'avoir découvert dans la bibliothèque royale de Naples un manuscrit de Perotti qui contenait trente-deux fables inédites de Phèdre (*voy.* PEROTTI). Cette découverte a été la cause d'un démêlé assez vif entre ces deux savants. Une première édition, où se trouvent les anciennes et les nouvelles, a été publiée à Paris en 1812, in-8°, et la même année, les nouvelles fables ont été imprimées séparément, avec une traduction en vers italiens, par M. Petroni; une autre en prose française par M. Biagioli et les notes latines de l'édition originale, Paris, Didot l'aîné. Ginguené, auteur de la préface, paraît croire à l'authenticité de ces fables. Tous les savants n'ont pas été de cet avis. Heyne, bon juge en cette matière, n'a pu se persuader qu'elles fussent de Phèdre (2). Cette opinion paraît avoir prévalu. En fait de traductions françaises, on peut signaler encore celle de M. Beuzelin, qui y a joint un examen critique de ces apologues latins comparés aux fables de la Fontaine (Paris, 1826, in-8°), et celle de M. E. Panckoucke (Paris, 1834, in-8°), dans la *Bibliothèque latine-française*. La collection publiée par M. Nisard renferme une traduction de Phèdre, due à M. Flageolet; elle est précédée d'une savante préface. Les poëtes français, qui, après la Fontaine, se sont bornés à imiter quelques fables de Phèdre, ont été plus heureux que ceux qui se sont imposé la tâche de les traduire toutes; on peut citer Richer, Rivery, du Cerceau et M. Grénus. Entre les traductions étrangères, on distingue celle de Trombelli, en vers italiens, réimprimée à Paris en 1783, in-8°. Il en existe aussi une en dialecte napolitain, Naples, 1784, in-8°; mais ce qu'il y a de plus difficile à rencontrer en ce genre, c'est le Phèdre mis en vers illyriens par Grégoire Furich, Raguse, 1812. Enfin rien n'a manqué à Phèdre, pas même les honneurs du travestissement : il les doit à un Allemand, M. Carl Dieffenbach, dont le Phèdre travesti, *Travestirte Fabeln des Phædrus*, a paru à Francfort, 1794, 2 vol. in-12. N—L.

PHELIPEAUX (JEAN), docteur en théologie et chanoine de Troyes, était natif d'Angers et fit ses études à Paris. On dit que Bossuet, l'ayant entendu argumenter en Sorbonne, en fut si content qu'il le mit auprès de l'abbé Bossuet, son neveu, pour le diriger dans ses études. Phelipeaux fit en 1696 le voyage d'Italie avec ce dernier. Ils se trouvaient à Rome en 1697, au commencement de l'affaire du quiétisme, et l'évêque de Meaux les chargea d'y rester pour la suivre. On trouve plusieurs lettres de Phelipeaux dans la correspondance sur le quiétisme, insérée parmi les œuvres de ce prélat : elles montrent avec quelle vivacité il avait épousé cette cause, et Bossuet fut même obligé de lui écrire pour l'engager à se donner moins de mouvement. « On ne pouvoit, dit l'abbé Phelipeaux dans une lettre du « 24 juin 1698, on ne pouvoit nous envoyer de « meilleure pièce et plus persuasive que la nouvelle de la disgrâce des parents et des amis de « M. de Cambrai. » L'animosité de l'abbé Bossuet n'était pas moindre. Voici dans quels termes le neveu parlait de Fénelon à son oncle (lettre du 25 novembre 1698) : « C'est une bête féroce, « qu'il faut poursuivre jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée et mise hors d'état de faire aucun mal. » On jugera par ce seul trait quel emportement les deux négociateurs ont dû mettre dans la poursuite de cette affaire. Une autre lettre du 18 février de la même année fournirait un nouveau moyen d'apprécier la modération et l'équité de Phelipeaux : « Je suis bien persuadé, y dit-il, qu'on ne doit jamais apporter ici (à « Rome) aucune affaire de doctrine; ils sont trop « ignorants et trop vendus à la faveur et à l'intrigue. » Un jugement aussi partial fait, ce semble, plus de tort à l'abbé Phelipeaux qu'à la cour de Rome. Dans la même lettre, Phelipeaux témoignait le désir de revenir en France; mais Bossuet n'approuva pas ce projet, et l'abbé resta dans Rome. Il paraît qu'il n'était pas toujours très-bien avec le neveu. Celui-ci surprit une correspondance que Phelipeaux entretenait à son insu avec l'archevêque de Paris (de Noailles). Il se plaint à cette occasion de Phelipeaux, et dit que « l'ambition et un peu de vanité lui occupent la cervelle » (lettre du 17 février 1699). Outre les sollicitations et les démarches qu'il fut chargé de faire dans l'affaire du quiétisme, la correspondance de Bossuet montre qu'il rédigea des mémoires, des réponses sur ces matières, et qu'il mit en latin quelques écrits envoyés de France contre Fénelon. Il revint en France en 1699 avec l'abbé Bossuet. L'évêque de Meaux l'avait déjà nommé chanoine de son église; il le fit de plus official et grand vicaire. Phelipeaux paraît avoir été un homme instruit et un théologien exercé. Il mourut dans un âge avancé, le 3 juillet 1708. On publia de lui en 1730 des *Discours en forme de méditations sur le sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, Paris, in-12. Il avait laissé en manuscrit une Chronique

(1) Nous ne parlons pas de la version complète donnée par M. Auguste de St-Cricq, imprimée en octobre 1822, avec le texte en regard, Paris, Egron, in-8° de 20 feuilles, tirée à 60 exemplaires; elle n'a pas été mise dans le commerce.

(2) Le texte le plus complet de ces fables se trouvent dans la *Collectio veterum scriptorum*, publiée par le cardinal Maï, t. 3, p. 278–314. Les questions qu'elles soulèvent ont été complétement discutées, par M. de Vanderbourg, dans un mémoire qui fait partie du Recueil de l'Académie des inscriptions (1827, t. 8, p. 316-362. Le travail d'Adry (*Examen des nouvelles fables de Phèdre*, 1812) est trop peu étendu pour que le sujet soit epuisé.

des évêques de Meaux, en latin; mais l'écrit qui a fait le plus de bruit est sa *Relation de l'origine, des progrès et de la condamnation du quiétisme*, 1732 et 1733, in-8°, 2 parties, sans nom d'auteur, de ville ni d'imprimeur. Il avait recommandé qu'on ne mît cette relation au jour que vingt ans après sa mort. Ses intentions furent remplies. On ne peut douter, dit M. le cardinal de Bausset, que le but de l'auteur n'ait été de flétrir la réputation de l'archevêque de Cambrai, en posant les fondements d'une fausse tradition. Son ouvrage, au jugement du même historien, « décèle la partialité la plus marquée et l'acharnement le plus odieux contre l'archevêque ». L'abbé de la Bletterie y répondit, mais seulement pour ce qui concernait madame Guyon; son écrit porte le titre de *Lettres de M*** à un ami sur la Relation du quiétisme;* il y a trois lettres qui font 75 pages in-12. Le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, se proposait dans le même temps de venger la mémoire du prélat contre la relation de Phelipeaux. Il avait rédigé un écrit sur ce sujet; mais le cardinal de Fleury, alors premier ministre, craignit de réveiller les disputes, et exigea que le marquis ne publiât point son écrit : seulement, pour calmer ses plaintes, on flétrit la *Relation* par un jugement de la police et par un arrêt du conseil. P—c—t.

PHÉLAIR (Olah). *Voyez* Olah-Felaïr.

PHÉLIPPEAUX (A. le Picard de), officier d'artillerie, né en 1768 aux environs de la petite ville d'Angle en Poitou, appartenait à l'une des plus anciennes familles de cette province. Son père, officier au régiment de Fleury-infanterie l'ayant laissé orphelin fort jeune, il fut envoyé de bonne heure à l'école militaire de Pont-Levoy, où il fit d'excellentes études. Il passa en 1783 à celle de Paris, et s'y distingua par son aptitude et par sa conduite. Bonaparte s'y trouvait alors; ils étaient à peu près de même âge, mais de caractères fort opposés : l'un gai, franc et ouvert; l'autre sombre, sauvage et renfermé en lui-même; ils n'avaient de commun qu'une fermeté qui tenait de la roideur. Des occasions fréquentes de rivalité ne firent qu'accroître l'antipathie qu'ils ressentaient (1). Dans les divers concours où ils se trouvèrent en rivalité l'un de l'autre, Phélippeaux obtint toujours l'avantage. Il était d'usage de présenter chaque année à Monsieur, comte de Provence, quatre candidats pris parmi les élèves les plus distingués; et ce prince en choisissait deux auxquels il donnait la croix du Mont-Carmel. Le nom de Phélippeaux se trouva le second sur la liste, et celui de Bonaparte le troisième : le premier fut préféré et le dernier fut exclu. Ils se présentèrent ensemble à l'examen de 1785 pour l'artillerie : ils furent reçus tous deux; mais l'ascendant de Phélippeaux ne se démentit point : il précéda immédiatement son rival dans la promotion qui eut lieu. Il entra dans le régiment de Besançon; et se trouvant à Paris en juillet 1789, il y commandait l'une des batteries qui devaient dissiper les attroupements formés sur la place Louis XV, si le baron de Bezenval eût fait son devoir. Phélippeaux émigra en 1791, et fit la campagne de 1792 sous les ordres des princes frères du roi. Après le licenciement de leur armée, il passa à celle de Condé, et y servit en 1793 et 1794 dans la compagnie noble d'artillerie. Les subsides que les Anglais s'engagèrent à fournir annuellement donnèrent, en 1795, les moyens de lever des régiments de différentes armes. Il y en eut un, recruté de canonniers français, qui permit de retirer la plupart des anciens officiers des derniers rangs où leur dévouement les avaient fait descendre, et dont ils remplissaient les fonctions avec zèle. Ils se livraient aux soins et aux travaux qu'exigeait la nouvelle formation, lorsque le prince de Condé conçut le dessein d'envoyer en France trois de ces officiers pour servir sous les ordres de M. le Veneur, qui commandait au nom du roi dans le Berry, l'Orléanais, le Blésois, le Vendômois, la Touraine, etc. M. de Manson, officier général du plus grand mérite, désigna Phélippeaux et MM. Duprat et Beaumanoir de Langle. Ils partirent le 15 octobre, se dirigèrent sur Orléans, et s'appliquèrent d'abord à connaître les ressources de leur parti, tant dans la ville que dans les pays adjacents. En février 1796, ils eurent le bonheur de délivrer en plein midi, à trois lieues d'Orléans, trois émigrés de la maison du comte d'Artois, qui avaient été pris à l'Ile-Dieu, et que l'on conduisait à Paris pour y subir leur jugement. Cette petite entreprise leur fit d'autant plus de plaisir que c'était leur coup d'essai, et que le succès ne coûta pas une goutte de sang. Phélippeaux, employé dans le haut Berry, sut mettre à profit l'influence que lui donnait son grand caractère, aidé de la mémoire de l'ancien archevêque de Bourges (1), prélat chéri et vénéré dans son diocèse, et que la ressemblance des noms faisait regarder comme son parent. Il fut nommé adjudant général en avril 1796, et leva un corps de royalistes à la tête duquel il s'empara de Sancerre, ville importante par sa position et par les magasins qu'elle renfermait. Il livra encore divers combats où il remporta toujours l'avantage. Le but de l'entreprise dont il était chargé était à à la fois de donner dans l'intérieur plus d'extension au parti du roi, et de faire, en faveur de la

(1) Elle fut poussée à un point singulier. M. de Peccaduc (baron de Herzogenberg, général autrichien et chef des écoles militaires et du génie de l'empire) a raconté souvent à l'auteur de cet article que, étant sergent-major (premier grade parmi les élèves, et qui donnait une sorte d'autorité), il avait tenté, en se plaçant entre eux, d'arrêter, du moins durant les heures d'étude, les effets de l'inimitié à laquelle ils ne cessaient de se livrer; mais qu'il avait été obligé de renoncer à ce moyen parce qu'il interceptait les coups de pied qu'ils s'adressaient par-dessous la table, et que ses jambes en étaient toutes noires.

(1) Georges-Louis Phelypeaux d'Herbault, mort le 23 septembre 1787.

Vendée, une diversion que l'on jugeait être devenue nécessaire, depuis que l'on avait échoué à Quiberon dans la tentative de lui porter directement des secours. Mais l'éloignement de la source d'où émanaient les premiers ordres, les distances que les officiers eurent à franchir pour arriver sur les lieux où devaient éclater de nouveaux soulèvements, les dispositions et les préparatifs nécessaires pour les mettre à même d'entrer en action, firent perdre un temps précieux; et, malgré toute leur activité, ils ne furent en état de se montrer qu'au moment où la Vendée succombait. Aussi ne tardèrent-ils pas à voir fondre sur eux toutes les troupes républicaines de l'armée de l'Ouest. Il leur était impossible, avec les faibles noyaux qu'ils commençaient à réunir, de tenir tête à un si grand nombre d'ennemis aguerris. Leurs corps furent surpris et dispersés. Ils retournèrent à Orléans, où ils s'efforcèrent de ranimer le zèle des chefs du parti royaliste, un peu déconcertés à l'aspect de la multitude des patriotes qui refluait contre eux. Dénoncés par deux traîtres qui avaient servi dans leurs rangs, ils furent arrêtés le 12 juin 1796, menés chez le général, interrogés d'une manière atroce, et conduits en prison. Phélippeaux y fut attaqué d'une maladie cruelle qui le réduisit à la dernière extrémité. Il était à peine en convalescence lorsqu'il fut jeté dans une charrette, chargé de chaînes, et envoyé à Bourges sous l'escorte de 300 hommes d'infanterie et de cavalerie, pour être livré aux tribunaux. Une de ses parentes (madame de Charnacé) lui facilita les moyens de s'évader. Il en profita, et eut le bonheur d'apprendre que ses deux amis (MM. Beaumanoir de Langle et Duprat) s'étaient comme lui échappés, l'un de Châteauroux et l'autre d'Angers, où ils étaient détenus. Il resta en France jusqu'après le 18 fructidor, et rejoignit l'armée de Condé à Marckdorf, près du lac de Constance, en septembre 1797; mais il ne la suivit pas en Russie, il préféra retourner à Paris. Ce fut durant le séjour qu'il y fit qu'il conçut et exécuta le projet de délivrer sir Sidney Smith de la tour du Temple et de le conduire à Londres. Il avait eu l'adresse de se procurer un blanc seing du ministre même de la police, qu'il avait rempli de l'ordre de lui remettre le prisonnier pour le transférer ailleurs. Muni de cette pièce, et sentant qu'il était nécessaire de prévenir l'esprit du geôlier pour qu'il ne lui opposât point de difficulté, Phélippeaux se ménagea des intelligences auprès de la fille de ce gardien, et parvint à l'attirer dans ses intérêts. Conformément aux instructions qu'il lui donna, elle dit un jour à son père que le gouvernement avait conçu des inquiétudes sur la sûreté de son détenu, à cause des facilités qu'offrait à ses partisans le séjour d'une ville aussi tumultueuse que Paris : elle en vint ensuite à lui parler de sa translation, et continua de l'en entretenir souvent, comme d'une rumeur qui prenait de plus en plus consistance. Tandis qu'elle lui aplanissait ainsi la voie, Phélippeaux s'assurait d'une barque de pêcheur qui devait le conduire des côtes de France à bord d'un bâtiment anglais, lequel, sur ses avis, se tenait en croisière à une légère distance en mer. Il ne négligea non plus aucune précaution pour échapper aux dangers que présentait le trajet du Temple au point de l'embarquement; et c'est là surtout qu'il fut secondé par madame de Charnacé avec autant de zèle que d'intelligence. Tous ses préparatifs terminés, il se déguisa en commissaire; et, accompagné de quatre amis affublés du costume de gendarme, il se présenta au Temple, exhiba l'ordre du ministre, et le prisonnier lui fut livré sur-le-champ. Le pauvre geôlier, se méprenant à l'air de brutalité que Phélippeaux affectait pour mieux jouer son rôle, cherchait à l'adoucir en lui assurant que cet Anglais était au fond un brave homme, qui ne méritait pas d'aussi mauvais traitements. Phélippeaux avait à quelque distance un cabriolet où il monta avec le prisonnier délivré. Ils se séparèrent alors des gendarmes, qui se dispersèrent. Parvenus hors des barrières, ils trouvèrent une chaise de poste dans laquelle ils se rendirent sur la côte à travers la Normandie. A leur arrivée à Londres, le peuple, dans son transport, détela leur voiture et la conduisit à bras au ministère. Sir Sidney se hâta de témoigner sa reconnaissance à son libérateur en lui faisant obtenir le grade de colonel, et il se lia avec lui de l'amitié la plus étroite. Chargé d'un commandement dans la Méditerranée, il l'engagea à l'accompagner, le priant de ne pas se séparer de lui. Quelque avantageuse que fût cette proposition, Phélippeaux répugnait d'y accéder, dans la crainte de laisser échapper durant son absence les occasions d'être utile au roi : il ne voulut partir qu'après avoir consulté ses amis, qui s'empressèrent de lever ses scrupules. Phélippeaux eut part à tous les succès que Sidney Smith obtint dans la Méditerranée, et notamment à la prise d'un convoi important de vivres, d'artillerie et de munitions, qui longeait la côte de Syrie, tandis que Bonaparte traversait le désert pour aller attaquer St-Jean d'Acre. L'amiral anglais, ayant résolu de défendre cette ville, et n'ayant auprès de lui aucun officier ni du génie, ni de l'artillerie, chargea Phélippeaux de la direction des opérations. Celui-ci répondit avec zèle à cette preuve de confiance. Les fortifications étaient vieilles, délabrées, et d'une enceinte trop vaste pour le nombre d'hommes destinés à les soutenir : les troupes n'étaient guère composées que de Turcs, nation qu'il voyait pour la première fois; et il n'avait que peu de jours pour se reconnaître. Cette position critique ne le déconcerta point. Il se retrancha dans une partie de la ville, en arrière d'une place qui servit d'esplanade à cette espèce de citadelle : il tira parti de pans d'an-

ciennes murailles, de décombres, d'ouvrages en terre pour se couvrir et pour diriger ses feux, et même de caves et de souterrains pour suppléer les galeries de contre-mines d'où ses rameaux devaient prendre naissance; et il laissa des postes avancés dans la partie de l'enceinte qu'il avait négligée. Les Français se méprirent à la facilité avec laquelle ils percèrent ce premier cordon. Accoutumés à ne rencontrer que peu de résistance, ils crurent que cette conquête ne leur serait pas mieux disputée; mais ayant pénétré jusqu'à la grande place, ils furent salués d'un feu soutenu qui les surprit et mit un terme à leurs progrès. Leur étonnement redoubla lorsqu'ils s'aperçurent que les boulets qui pleuvaient sur eux étaient des calibres des pièces que leur flotte devait leur amener. Cette découverte leur donna la première nouvelle de la défaite qu'elle avait éprouvée, et répandit parmi eux le découragement. S'étant néanmoins déterminés à convertir leur attaque de vive force en un siége en règle, ils s'avancèrent à la sape, et à la faveur de quelques couverts, jusqu'assez près de l'escape; mais ils étaient dépourvus de grosse artillerie; et les assiégés ayant fait sauter leurs ouvrages par deux fois, ils n'hésitèrent plus à lever le siége le 20 mai 1799, après soixante et un jours de tranchée ouverte. Phélippeaux épiait leurs mouvements : il saisit l'instant favorable, fit une sortie des deux tiers de sa garnison, et tomba sur eux avec impétuosité : cette attaque imprévue augmenta leur trouble. Le vainqueur se disposait à les suivre et à les harceler, mais lui-même touchait au terme de sa vie. Il n'avait été secondé par aucun officier expérimenté, et n'avait eu que bien peu de jours pour faire ses préparatifs. Obligé d'entrer dans les détails les plus minutieux, de surveiller toutes les opérations avant et durant le siége, d'être présent partout et sur pied nuit et jour, il s'était épuisé de fatigues, et y succomba presque au moment où l'ennemi venait de disparaître. Il mourut à l'âge d'environ 31 ans, les uns disent d'une inflammation de poitrine, les autres d'une maladie épidémique; on ajoute même de la peste. P—Y.

PHELIPPES-TRONJOLLY (FRANÇOIS-LOUIS-ANNE PHELIPPES-COATGOUREDEN-TRONJOLLY, plus connu sous le nom de) naquit à Rennes le 17 février 1751, d'une ancienne famille de Bretagne. Le besoin d'innovation qui se manifesta en lui, lors même qu'il était encore sur les bancs de l'école, le poussa dès l'âge de dix-huit ans dans les luttes qui agitèrent cette province à l'occasion de la résistance du parlement contre la cour. Il n'avait que vingt et un ans, et déjà, depuis trois années, il était pourvu d'une charge de juge-garde de la Monnaie, quand il s'essaya contre la noblesse, représentée par Pélage de Coniac, sénéchal et président des états. Son élection, presque unanime, à la charge de procureur-syndic de la ville de Rennes, fut le prix de la fermeté qu'il montra dans ce conflit. Nulle charge ne convenait mieux à un homme de son caractère. Toutefois, elle lui fournit une occasion de rendre des services qu'il serait injuste de méconnaître. Les hospices, les enfants trouvés lui durent plusieurs réformes utiles; mais il s'engagea avec les administrateurs dans une contestation qui occupa douze années de sa vie. Ses adversaires, mécontents de voir critiquer leurs opérations, recoururent aux menaces, puis le traduisirent devant le parlement, où plusieurs, malgré l'incompétence et la récusation, ne rougirent pas de siéger comme juges. Phelippes publia six mémoires contre eux, et, après une procédure entravée chaque jour par de nouveaux sursis, des lettres patentes, expédiées en 1783, firent défense aux parties de passer outre. Il ne se découragea pas : battu sur un point, il se tourna vers un autre. Par une extension de pouvoirs extraordinaires, le premier président et quelques autres magistrats jouissaient du droit de lancer des lettres de cachet à la sollicitation des familles. Phelippes les assigna à l'audience de police pour qu'ils eussent à mettre en liberté tous ceux qui n'étaient pas détenus en vertu de jugements ou de lettres closes du roi. Les parlementaires, bien que juges et parties, redoutaient l'issue de cette attaque, et pour la paralyser, ils suscitèrent à Phelippes un nouvel adversaire, l'abbé Champion, depuis prêtre constitutionnel, sur la dénonciation duquel il fut plusieurs fois mandé à la barre du parlement et contraint enfin de renoncer à ses poursuites. Aucun abus, aucun privilége ne trouvait grâce devant lui. Les fermiers généraux, soutenus par Calonne, ayant introduit en Bretagne (1785) pour un million de tabac avarié, il le fit tout brûler sur le mail de Rennes et dans les autres villes de la province. Calonne, à la prière des fermiers généraux, expédia une lettre de cachet pour le faire enfermer au château de Saumur; mais la crainte d'un soulèvement le sauva. Trois ans plus tard, Linguet, dont il s'était attiré la haine en faisant brûler publiquement ses feuilles, le qualifia d'*enflammé*, d'*inflammable*, etc. Peu s'en fallut, à quelques mois de là, qu'il ne fût condamné à vingt ans de prison. Lieutenant-colonel de la milice bourgeoise de Rennes, il refusa, au mois de mai 1788, de la mettre sous les armes, malgré l'ordre formel du comte de Thiard, gouverneur de la province, qui voulait s'en servir pour appuyer l'enregistrement de l'édit portant création de la cour plénière. A la même époque, il prononça, en sa qualité d'avocat du roi, un réquisitoire véhément contre l'enregistrement de l'édit, dont l'une des dispositions conférait la noblesse aux premiers juges et aux gens du roi dans les présidiaux. Les préoccupations politiques ne l'absorbaient pas au point de lui faire perdre de vue les devoirs de sa charge, et, lorsque quelque calamité publique réclamait son intervention, on était assuré de le

voir accourir. Jusque-là il s'était assez bien tenu sur le terrain de la légalité; mais son caractère bouillant et un désir insatiable de popularité finirent par l'entraîner au delà de toutes les bornes. Une ordonnance de police ayant prohibé le port des cannes à épée, il ne craignit pas un jour d'arracher des mains d'un parent de l'avocat général, Laus de Beaucourt, un jonc dont il était porteur et de le briser sous ses pieds. Sa sollicitude pour le peuple, son opposition manifestée sous tant de formes contre les grands et les prêtres, objets de ses constantes invectives, lui avaient acquis une grande influence dans le parti révolutionnaire et l'avait fait nommer par le tiers état de Rennes dès 1784 député aux états de la province. Puis il fut réélu au syndicat de la ville pour quatre années, à l'expiration desquelles, ne pouvant plus légalement être continué, il fut inscrit sur la liste des candidats à la place de maire. Mais le gouverneur, l'évêque, le premier président, toutes les autorités s'opposèrent à sa nomination, qui n'eut point lieu. Il était à peine revenu des voyages qu'il avait faits à Paris vers la fin de 1788 pour demander la convocation des états généraux et la double représentation du tiers, lorsqu'au mois de janvier suivant se passèrent les événements qui signalèrent l'issue des états de cette année. Détenteur des armes de la milice bourgeoise, dont il était lieutenant-colonel, Phelippes en ouvrit lui-même le dépôt aux jeunes gens de l'école de droit, et y conduisit leurs chefs, Sevestre et Moreau, à qui il remit les drapeaux de la milice, sous lesquels se rallia la bourgeoisie lors de la lutte qui s'engagea aux Cordeliers entre la noblesse et le peuple, dans les journées des 26 et 27 janvier 1789. Comme premier avocat du présidial, il requit à la suite de ces troubles des décrets de prise de corps contre un grand nombre de nobles et de magistrats. L'évocation de l'affaire par le parlement le força de suspendre ses poursuites. L'hostilité permanente de Phelippes contre les corps privilégiés, ses collisions sur la place publique en avaient fait l'idole de la populace; la commune demanda pour lui des lettres de noblesse, et même le parlement et la chambre des comptes s'associèrent à cette demande. Le refus de Phelippes porta l'enthousiasme à son comble, et une ovation civique fut substituée à la distinction nobiliaire. Deux délibérations de la commune (mars et mai 1790) décidèrent qu'une place et une rue de la ville seraient appelées de son nom; que le plus jeune de ses fils serait le filleul de « l'universalité des habitants de Rennes, et qu'il « porterait le nom de cette ville », ou, selon les termes d'une délibération, « que la ville de « Rennes serait la marraine de son fils ». Ne voulant pas que la rue ni la place fussent baptisées de son nom, il courut lui-même arracher les plaques déjà posées, les porta au greffe et obtint qu'on substituât à son nom celui des *Jeunes Nantais*, qui étaient venus au secours du peuple de Rennes dans les journées de janvier. Une si grande faveur ajouta à l'animosité de ceux que Phelippes avait si rudement heurtés celle de certains patriotes, jaloux de se voir éclipsés par lui. La haine, ainsi amoncelée, n'attendait qu'un prétexte pour faire explosion; le fougueux démocrate se chargea lui-même de le fournir. Un monument venait d'être voté en faveur de le Chapelier. Indigné que cet honneur fût décerné à l'ex-constituant dans le moment où il s'alliait à ceux qui voulaient arrêter le torrent révolutionnaire, Phelippes demanda à la société populaire la révocation de l'arrêté déjà pris : sa motion fut accueillie; mais, bientôt en butte à divers ressentiments individuels, il reçut trois coups d'épée. Ce fut alors qu'il dut par prudence quitter Rennes et aller habiter le département de la Loire-Inférieure, où son énergie, excitée par cette espèce d'exil forcé, se manifesta plus vivement encore. Nommé accusateur public près le tribunal de Paimbœuf, il se mit à la tête des démagogues de cette ville, devint président de leur club et fut appelé au conseil général du département. Enfin, nommé juge au tribunal de Nantes, il y siégeait lorsque éclata, en mars 1793, le premier soulèvement royaliste de la Vendée et de la Bretagne. La crise révolutionnaire était dans toute sa force, quand les représentants en mission dans les départements de l'Ouest l'appelèrent à la présidence des tribunaux révolutionnaires de la Loire-Inférieure. Les triomphes des Vendéens faisant craindre le succès de l'attaque qu'ils projetaient contre Nantes, les autorités de cette ville demandèrent de prompts secours à tous les départements de l'Ouest : Phelippes fut envoyé à Rennes et y remplissait cette mission, lorsque, assistant le 17 juin 1793 à l'une des séances des autorités qui s'occupaient d'organiser la force départementale dirigée plus tard sur Caen, il demanda avec *instance*, comme le témoignent les procès-verbaux, que des forces fussent envoyées à Nantes. Sa demande ayant été rejetée, il revint dans cette ville assez à temps pour se mêler aux combattants dans la journée du 29 juin, où les Nantais repoussèrent les royalistes. Le 5 juillet, Phelippes, à qui la mobilité de son caractère fit oublier sa motion récente de Rennes, s'associa spontanément à la délibération par laquelle les autorités nantaises, non contentes d'interdire aux délégués de la convention toute intervention dans leurs affaires, arrêtèrent que des secours seraient envoyés à Caen pour contraindre la convention à rappeler dans son sein les vingt-six députés décrétés d'accusation le 2 juin. Aussi prompt à se rétracter qu'il l'avait été à souscrire l'acte fédéraliste du 5 juillet, il se rallia dès le lendemain aux représentants, demandant humblement pardon de sa faute. Mais ni la convention ni ses délégués n'étaient disposés à se contenter d'un repentir stérile; il leur

fallait plus que des paroles. Mais il ne s'associa pas toujours sans résistance aux exigences des hommes du moment, et il eut le courage de s'opposer souvent aux empiétements du comité révolutionnaire, qui renvoyait à des commissions militaires les accusés relevant de son tribunal. Quelques prisonniers condamnés à mort pour tentative d'évasion, devant, pour l'exemple, être exécutés aux flambeaux dans la soirée du 4 décembre 1793, le comité révolutionnaire, présidé par Minée (*voy.* ce nom), proposa un sursis, jusqu'à ce qu'il eût été décidé si l'on ferait périr les prisonniers en masse et sans jugement. Phelippes protesta énergiquement contre cette proposition, en même temps qu'il combattit toute demande de sursis à l'exécution du jugement rendu. Les injures, les menaces de ses collègues ne purent lui arracher une concession. Carrier, qui ce jour-là dînait chez lui, n'y réussit pas davantage. Le lendemain, le sanguinaire représentant demanda, comme *mezzo termine*, qu'on se débarrassât de trois cents détenus inscrits sur une liste tenant lieu de jugement. Phelippes, après avoir encore lutté seul, se rend au greffe, voisin de la geôle, y veille toute la nuit sur les prisonniers et envoie le lendemain au comité un duplicata de son ordonnance du 4 juillet 1793, défendant aux concierges des maisons d'arrêt d'en laisser extraire aucun détenu autrement que sur le vu d'une décharge du greffier, délivrée en exécution d'un décret de la convention ou d'un jugement légal. Ces actes, d'une trop courte durée, eurent quelques salutaires effets. Bientôt cependant Carrier avait ressaisi sa toute-puissance un instant chancelante. Il en fit l'essai sur Phelippes. Il lui adressa le 17 décembre une liste de vingt-quatre prisonniers, accompagnée d'un ordre « de « faire exécuter sur-le-champ, sans jugement, « les vingt-quatre brigands désignés ». Effrayé de la responsabilité qu'il encourt, soit en acceptant, soit en refusant, Phelippes tente d'abord de fléchir Carrier; mais ses représentations verbales restant sans effet, il inscrit sur un registre du greffe son ordonnance d'exécuter les vingt-quatre infortunés, « suivant la volonté et l'exprès « commandement du représentant du peuple »; puis, soulagé par cet expédient, qui ne sauva pas une des victimes, il remonte sur son siége. En butte néanmoins, pour sa timide et éphémère opposition, à la haine du comité révolutionnaire et de Carrier lui-même, il ne put être maintenu à son poste qu'après avoir passé au scrutin épuratoire du club. Le bill d'indemnité qu'il y obtint fut dû sans nul doute à son ordonnance du 27 décembre, affichée le 31, dans laquelle, légalisant pour l'avenir les ordres du comité, il enjoignit de ne livrer aucun détenu sans un décret de la convention ou sans un ordre des représentants. Tombé malade à cette époque, « par suite, a-t-il dit plus tard, de sa répugnance « à exécuter les ordres des 17 et 19 décembre, « quoiqu'il ne pût se comporter autrement sans « s'exposer à être guillotiné, les représentants « tants du peuple ayant des pouvoirs illimités », il fut remplacé par le Peley, deuxième juge du tribunal. L'acte de remplacement était daté du 14 février 1794, et le lendemain, Carrier, qui l'avait signé, quittait Nantes, où il fut remplacé par Prieur (de la Marne). A peine rétabli, Phelippes voulut reprendre son siége; mais son successeur s'y refusant, il fut réduit à se contenter des fonctions d'accusateur public. Enhardi par le départ de Carrier, il écrivit à Prieur lettres sur lettres, annonçant qu'il allait poursuivre comme assassins et concussionnaires les membres du comité révolutionnaire, ajoutant qu'à cet effet il rendait compte de leur conduite aux comités de la convention, et qu'il intimait l'ordre au receveur des domaines de lui justifier de l'emploi ou du versement des sommes provenant des saisies qu'avaient faites le comité et les agents de la compagnie de Marat. Au réquisitoire qu'il lança contre les membres du comité, et qui servit de base, avec ses répliques, à la procédure dirigée contre eux, ceux-ci répondirent de leur côté par un acte d'accusation. Mais Prieur, bien qu'il eût été opposé aux noyades et aux exécutions en masse, trouvant inopportun et exagéré le zèle de Phelippes, lui prescrivit le 18 mai de surseoir à toute poursuite jusqu'à l'arrivée de ses sucesseurs Bo et Bourbotte. De ces deux représentants, l'un était lié d'amitié avec Carrier. Sentant toute la portée des poursuites de Phelippes, il obtint sans peine qu'aucune suite n'y serait donnée. Mais quand, cédant au cri public, son collègue et lui prononcèrent, le 12 juin 1794, l'arrestation des membres du comité, Phelippes partagea leur sort. Jeté au secret, il partit de Nantes dix jours après, les menottes aux mains, et conduit de brigade en brigade, tandis que ses adversaires avaient obtenu la faveur de se faire conduire en chaise de poste. A peine déposé dans une des prisons de Paris, il publia deux mémoires véhéments, dont la confusion s'explique par l'absence de ses papiers et par la nécessité où il était de s'en rapporter à ses seuls souvenirs. Le premier, daté du 30 juin, ne résume que trop fidèlement les horribles excès du comité révolutionnaire de Nantes. Dans le second, publié le 28 août, il dénonça les crimes de Carrier, expiant ainsi la faiblesse qu'il avait eue d'écrire au féroce représentant des lettres élogieuses sur *sa probité, sa justice*. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris en même temps que les quatre-vingt-treize Nantais, restant des cent trente-deux que le comité avait voués à la mort, il fut acquitté et mis en liberté le 14 septembre 1794. Revenu à Nantes deux ans plus tard, il y fut nommé président du tribunal criminel. Mais la réaction du 18 fructidor l'enleva de nouveau à ses fonctions, et une pétition signée de lui, sous la date du 16 juillet

1803, nous apprend que, chargé de famille, il était presque sans ressources, les désastres de la révolution l'ayant forcé à aliéner une partie de son patrimoine. Depuis il ne cessa de pétitionner auprès des divers gouvernements pour en obtenir quelque position stable. Sa tentative la plus hardie en ce genre fut celle qu'appuyèrent, au mois de mars 1805, le ministre de l'intérieur et le préfet de la Loire-Inférieure, et qui ne tendait à rien moins qu'à lui faire accorder une sénatorerie et une pension de cent mille francs sur les fonds de la ville de Nantes. Une délibération du conseil, longuement motivée et récapitulant sa conduite, repoussa cette demande. En vain le ministre et le préfet, invoquant l'oubli du passé, revinrent-ils à la charge. La seule faveur qu'ils obtinrent fut une place de juge au tribunal de Pontivy, que Phelippes exerça de 1800 à 1809. Lors de la restauration, ses facultés étaient fort affaissées, et il avait quitté Pontivy, où il était généralement estimé, tant à cause de la modération qu'il y avait montrée qu'à cause du souvenir de sa lutte contre Carrier. Retiré à Rennes et devenu royaliste fervent, il encombra les cartons des parquets de la cour royale de pétitions qui n'eurent aucun succès, mais qui procurèrent à l'un de ses fils l'emploi de greffier du tribunal civil. Quant à lui, il mourut à Rennes vers 1830. Mélange d'énergie et de faiblesse, Phelippes ne saurait être confondu avec les sicaires de Carrier. Jeté par l'exaltation de ses principes dans le parti révolutionnaire le plus avancé, il voulut du moins l'application des lois et l'observation de quelques formes. Ses deux mémoires contre Carrier et le comité nantais ont été publiés par M. Verger dans le tome 2 des *Archives curieuses de Nantes*. L'auteur de cet article les a consultés, ainsi que la *Notice sur Phelippes-Tronjolly*, par M. Duchatellier, dans le tome 1[er] de la *Revue du Breton*. P. L—T.

PHELYPEAUX (Raimond-Balthasar, marquis de), petit-fils de Phelypeaux d'Herbault, secrétaire d'État, entra dans la carrière des armes vers 1671. Louis XIV lui donna le régiment *Dauphin-étranger*, et le fit ensuite maréchal de camp. Au mois d'avril 1698, il fut accrédité auprès de l'électeur palatin et auprès de l'électeur de Cologne en qualité d'envoyé extraordinaire, mais il est probable qu'il ne fit qu'une courte apparition à la cour du premier de ces princes. Pendant son séjour à Cologne, il n'eut pas occasion de prendre part à des négociations importantes : le rétablissement des chanoines expulsés du chapitre par suite de leur attachement à la France (1) et les péages du Rhin furent les principales affaires dont il eut à s'occuper. Il parvint à terminer la première à la satisfaction de sa cour : quant à la seconde, les entraves qu'y mirent les Hollandais et la nomination de Phelypeaux au poste d'ambassadeur de France auprès du duc de Savoie l'empêchèrent d'en voir la conclusion. Il arriva à Turin au commencement de 1700. Pour attacher Victor-Amédée au parti de la France, Phelypeaux fut chargé de lui offrir le Milanais en échange du duché de Savoie, du comté de Nice et de la vallée de Barcelonette; mais cette proposition n'eut pas de suite, le duc de Savoie ayant refusé de céder le comté de Nice. L'année suivante, Phelypeaux négocia le mariage de la princesse de Piémont avec le roi Philippe V (*voy.* Marie-Louise); et le 6 avril de la même année il conclut avec Victor-Amédée un traité de subsides, par lequel ce prince s'engageait à joindre un corps de dix mille hommes de ses troupes aux armées françaises et espagnoles, dont il devait avoir le commandement en qualité de généralissime, afin de défendre le Milanais et le reste de l'Italie contre le projet d'invasion formé par l'Empereur. Le duc de Savoie ayant tardé assez longtemps de faire partir ses troupes, et de se mettre lui-même à la tête des armées coalisées, on pensa qu'il cherchait à ménager l'Empereur, et qu'il aurait désiré ne pas se prononcer trop ouvertement, afin d'attendre le résultat de la première campagne. Phelypeaux, qui crut l'avoir deviné et qui s'était procuré des intelligences dans sa cour, rendait compte à Louis XIV de ses moindres démarches : il se flattait d'être, par une conduite à la fois ferme et conciliante, parvenu à fixer les irrésolutions de Victor, et à le décider à exécuter son traité. Autorisé à accompagner le duc à l'armée, Phelypeaux reçut l'ordre d'y servir comme maréchal de camp, à l'exception des jours où il devait représenter auprès du prince en sa qualité d'ambassadeur. Ce double rôle fournit ample matière à des railleries qui cessèrent bientôt, Louis ayant prescrit à Phelypeaux de se borner à exercer les fonctions de son ambassadeur, afin d'éviter toutes contestations sur la préséance qu'on ne pouvait refuser au caractère dont il était revêtu. Les incertitudes manifestées par le duc de Savoie, et dont la cour de Versailles était exactement informée par son ambassadeur, déterminèrent Louis XIV à mettre des obstacles à la conclusion du mariage de la princesse de Piémont avec le roi d'Espagne. Phelypeaux se concerta pour cet objet avec le marquis de Castel-Rodrigo, que Philippe avait envoyé comme son ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie. Ce mariage fut cependant signé le 23 juillet 1701; et le duc partit le lendemain pour l'armée, où Phelypeaux ne tarda pas à le suivre. Cette campagne, dans laquelle Victor-Amédée donna des preuves d'une brillante valeur, ne fut point heureuse : les armées alliées, si elles n'éprouvèrent pas de grands revers, furent loin d'obtenir des succès. Phelypeaux, dans sa correspondance politique, en attribue la cause d'abord au caractère indécis de Catinat,

(1) Ce rétablissement, auquel Louis XIV tenait beaucoup, formait une des stipulations expresses du traité de Ryswick (art. 44).

contre lequel il paraît trop prévenu, et, après l'arrivée de Villeroi, à la mésintelligence et au défaut de *concert entre les généraux*. Le 16 septembre 1701, le duc de Savoie ayant quitté l'armée avec ses troupes pour leur faire prendre leurs quartiers d'hiver, Phelypeaux retourna également en Piémont, et continua d'observer la conduite de ce prince, qui, en février 1702, fit demander à Louis XIV la cession de Montferrat, comme une récompense des services importants qu'il croyait avoir rendus et de ceux qu'il pouvait rendre encore aux deux couronnes. Un projet de traité fut dressé à cet effet; mais le duc de Savoie n'y donna pas de suite, parce qu'il ne l'avait proposé que pour s'assurer des intentions de Louis XIV, et sans renoncer à l'ancien projet de cession du Milanais. Pendant tout le cours de l'année 1702, Phelypeaux, soupçonnant Victor-Amédée d'entretenir des relations avec l'Empereur, et de chercher à se détacher de la France, fit connaître à sa cour les préparatifs de ce prince, qui fortifiait toutes ses places et augmentait ses troupes, sans qu'il fût possible de deviner d'où il tirait les sommes considérables que ces dépenses nécessitaient (1). Il découvrit enfin, en août 1703, qu'un émissaire de l'Empereur (le comte d'Aversberg) était caché à Turin, et que les ministres du duc avaient avec lui des conférences secrètes. Il en informa Louis XIV, qui, ayant appris, d'un autre côté, les intelligences de ce prince, ordonna au duc de Vendôme de désarmer les troupes piémontaises qui se trouvaient dans l'armée qu'il commandait en Italie (sept. 1703). Aussitôt que la nouvelle de cet événement fut connue à Turin, le duc de Savoie donna l'ordre d'arrêter Phelypeaux. Il le fit garder à vue dans sa maison, et traiter avec beaucoup de rigueur, sous prétexte qu'abusant de son caractère, il avait formé le projet de l'enlever. On croit que le véritable motif de cette rigueur doit être attribué à la connaissance que le duc avait acquise du contenu des dépêches de l'ambassadeur français, où il était presque toujours traité avec peu de ménagement (2). Phelypeaux fut mis en liberté au mois de mai 1704, et obtint la permission de se rendre en France, suivant une lettre imprimée à Bâle en 1705 sous le nom de ce diplomate, et qu'il aurait adressée au roi dès son arrivée à Antibes. Lenglet-Dufresnoy, qui ne met pas en question l'authenticité de cette pièce, dit qu'elle attira une espèce de disgrâce à l'auteur. En effet, il paraît qu'en juillet 1709, Phelypeaux fut envoyé au Canada comme gouverneur, à la place de M. de Machault. Il y mourut, sans enfants, au mois de décembre 1713. D-z-s.

PHELYPEAUX. *Voyez* MAUREPAS, PONTCHARTRAIN, SAINT-FLORENTIN et VRILLIÈRE.

PHÉMON ou PHOEMON, philosophe grec, dont le nom se trouve à la tête d'un traité des maladies des chiens, mais sur lequel on n'a pas d'ailleurs la moindre notice biographique. Quelques critiques pensent que le véritable auteur de cet opuscule est un certain Démétrius Pépagomène ou de Byzance, auquel on attribue un traité de la fauconnerie ou plutôt des maladies des faucons (*voy.* DÉMÉTRIUS); mais le style de ces deux ouvrages est trop différent pour croire qu'ils sont du même écrivain (*voy.* la *Biblioth. Thereuticograph.* de Lallemant, 23). Quoi qu'il en soit, un manuscrit acéphale du *Cynosophion* fut rapporté du siége de Rhodes par un soldat qui le vendit à Jean Fresler, médecin de Dantzig. Ce manuscrit passa depuis dans les mains d'Aurifaber, savant médecin de Breslau, qui traduisit cet ouvrage en latin, l'enrichit de notes intéressantes, et, ayant découvert le nom de Phémon à la tête de copies plus complètes que la sienne, publia son travail sous ce titre : *Phæmonis philosophi Cynosophia, seu de cura canum liber, gr. cum latina interpretatione et annotationibus*, Wittemberg, 1545, in-8°. Ce volume est très-rare. Le *Cynosophion* a été traduit en latin une seconde fois par Pierre Gilles ou Gilly, qui publia cette version à la suite de celle de l'*Histoire des animaux* d'Elien, Lyon, 1562, in-8°. Le nouveau traducteur attribue cet opuscule à Démétrius. Ce traité se retrouve avec la version d'Aurifaber dans le recueil de Nicol. Rigault : *Hieracosophium, seu rei accipitrariæ scriptores*, Paris, 1612, in-4°. Il a été reproduit séparément par André Rivinus, avec ses notes et celles des précédents éditeurs, sous ce titre : *Phæmonis sive potius Demetrii Pepagomeni liber de cura canum, gr. et lat.*, Leipsick, 1654, in-4°. La version est celle d'Aurifaber. Enfin, Th. Johnson a réimprimé le *Cynosophion* à la suite des poëmes sur la chasse de Nemesien, Gratius, etc., Londres, 1700, in-8°. Si, comme on le voit, plusieurs savants critiques ont dépouillé Phémon de son traité des maladies des chiens pour l'attribuer à Démétrius Pépagomène, d'autres au contraire sont très-disposés à donner à Phémon le traité des maladies des faucons que l'on croit de Démétrius. L'*Hieracosophion* a été publié par Rigault, sur un manuscrit anonyme de la bibliothèque du roi; mais on sait que d'anciens scoliastes attribuent un ouvrage sur le même sujet à Phéménoé, fille d'Apollon, c'est-à-dire prêtresse de ce dieu dans le fameux temple de Delphes. Pline le naturaliste en parle, liv. 10, ch. 3 et 8. Autant qu'on peut en juger par le style, l'opuscule que nous avons est bien postérieur au temps où vivait la Pythie,

(1) On prétend que la duchesse de Bourgogne, fille de Victor-Amédée, employait tous les moyens pour découvrir les secrets et les desseins les plus cachés de la cour de France, et en instruisait son père. A la mort de cette princesse, Louis XIV trouva, dit-on, dans une cassette les preuves des intelligences qu'elle avait avec la cour de Turin, et ne put s'empêcher de dire à madame de Maintenon : « La petite coquine nous trahissait! »

(2) Cette lettre, qui ne se trouve pas dans les archives du département des affaires étrangères, a été imprimée sous ce titre : *Mémoires contenant les intrigues secrettes et malversations du duc de Savoye, avec les rigueurs qu'il a exercées envers M. Phelippeaux, ambassadeur de France*, etc., Bâle, 1706, 1 vol. in-18 de 178 pages.

et l'on pourrait l'attribuer à Phémon avec quelque vraisemblance, si ce nom n'était pas une altération évidente de celui de Phéménoé. Concluons qu'on ne connaît pas encore et qu'on ne connaîtra probablement jamais les véritables auteurs des deux opuscules mentionnés dans cet article. W—s.

PHÉRÉCRATE, poëte de l'ancienne comédie, était d'Athènes. Contemporain de Platon et d'Aristophane, il florissait vers l'an 420 avant J.-C. (1). Si l'on en croit Suidas, il embrassa dans sa jeunesse la profession des armes, et fit quelques campagnes. Il s'associa ensuite à une troupe d'acteurs, et devint bientôt le rival de Cratès, qu'il surpassa par sa fécondité. Malgré la licence qui régnait alors sur le théâtre, Phérécrate s'était fait une loi de ne diffamer personne. Il excellait dans la raillerie fine et délicate, et il parlait sa langue avec tant de pureté, que les Athéniens le comptaient au nombre de leurs poëtes les plus parfaits. Il imagina une sorte de vers, appelé de son nom *phérécratien*, composé d'un spondée et des deux derniers pieds du vers hexamètre. Suidas lui attribue *dix-sept comédies*. Meursius et Fabricius (*voy.* la *Bibl. græca*) en portent le nombre à *vingt-trois*, dont ils donnent les titres, d'après les anciens auteurs. Il nous reste de la plupart des fragments qui ont été recueillis par Jacq. Hertel dans les *Vetustissimor. comicorum sententiæ*, p. 340-357. L'éditeur y a joint une version latine. Grotius en a donné une nouvelle traduction beaucoup plus élégante dans les *Excerpta a comediis*, etc. M. Runkel a publié à Leipsick, en 1824, une bonne édition des fragments de Phérécrate réunis à ceux d'Eupolis, et Brunck les avait déjà insérés dans ses *Poetæ gnomici*. On peut consulter les travaux de J.-F. Ebert (*De Pherecrate*) dans le tome Ier de ses *Dissertations*, et de M. Stienart (*Mémoires de l'académie de Dijon*, 1852). De tous les fragments de Phérécrate, le plus remarquable est celui qui nous reste de la pièce intitulée *Chiron*, dans laquelle il introduisit la Musique, couverte d'habits déchirés, et accusant de l'avoir mise en cet état Melanippide, Phrynis et Timothée. C'étaient les auteurs des innovations introduites récemment dans la musique (*voy.* Phrynis). Burette a donné une bonne analyse de ce fragment, qu'il a fait précéder de *Recherches* sur la vie de Phérécrate dans les *Remarques* sur le *Dialogue* de Plutarque *touchant la musique* (*voy.* les *Mém. de l'acad. des inscript.*, t. 15, p. 330). W—s.

PHÉRÉCYDE, célèbre philosophe grec, était né vers la 45e olympiade (l'an 600 avant J.-C.), dans l'île de Syros (aujourd'hui Syra), l'une des Cyclades. Son père se nommait Babys ou Badys. Il fut disciple de Pittacus, et fit sous cet habile maître de grands progrès dans les sciences naturelles. Suidas conjecture que Phérécyde avait puisé dans les livres sacrés des Phéniciens une partie des connaissances qu'il transmit aux Grecs, et l'historien Josèphe croit qu'il s'était fait initier aux mystères de l'Egypte. Il paraît que Phérécyde ouvrit une école de philosophie à Samos, et qu'il eut la gloire de donner les premières leçons à Pythagore. Il admettait, comme tous les anciens sages, un Dieu unique, créateur de l'univers qu'il conserve par sa bonté; mais de tous ceux dont il nous reste des écrits, dit Cicéron, c'est le premier qui ait enseigné l'immortalité de l'âme (*voy. Tusculan.*, t. 1, p. 16). Il avait acquis une prudence consommée, et l'événement vérifiait toutes ses prédictions. Un jour qu'il se promenait sur le port de Samos, voyant un vaisseau qui faisait force de voiles, il devina, à sa marche, qu'il ne pourrait point atteindre le rivage. Une autre fois, ayant bu de l'eau d'un puits très-profond, il prédit un tremblement de terre qui se fit ressentir en effet trois jours après. Etant allé à Messine, il engagea son ami Philarcon à sortir de cette ville, parce qu'elle ne tarderait pas d'être assiégée, et Philarcon, ayant méprisé cet avis, fut mis en captivité avec toute sa famille. Phérécyde observa le premier les phases de la lune, et essaya de déterminer la grandeur du soleil. On voyait encore du temps de Laërce, dans l'île de Syros, l'instrument dont se servait Phérécyde pour ses observations astronomiques, et l'on conjecture que c'était un gnomon (*voy.* Bailly, *Traité de l'astronomie*, t. 1, p. 197). Les historiens varient sur le genre de mort de Phérécyde. Laërce dit que son corps fut trouvé sur le territoire de Magnésie, par les Ephésiens, qui lui donnèrent une sépulture honorable. D'autres prétendent que Phérécyde, étant allé consulter l'oracle de Delphes, se précipita du mont Coryce; mais on croit assez généralement qu'il mourut d'une maladie pédiculaire dans un âge très-avancé. Pythagore, le plus illustre de ses disciples, consacra un monument à la gloire de son maître. Laërce a inséré dans la *Vie* de Phérécyde une *Lettre* de ce philosophe à Thalès; mais Saumaise en a démontré la supposition dans ses *Notes* sur Solin. Phérécyde avait composé un traité *sur la nature des dieux*, qui ne nous est point parvenu, et c'était, suivant Théopompe, le premier philosophe grec qui eût écrit sur cette matière. Il pensait que Jupiter ou Dieu, le temps et le monde sont éternels; mais que le monde ou la matière n'avait été appelé terre que depuis que Jupiter lui avait donné sa forme et sa beauté. Comme les Phéniciens, il reconnaissait trois principes de l'univers, Jupiter ou Dieu, la matière et l'amour, cause de la fermentation du monde. Il donnait à la Divinité le nom d'*Ophionée*, c'est-à-dire Serpent, et la représentait sous cet emblème. Le traité de Phérécyde était en

(1) Les *Sauvages* de Phérécrate furent joués sous l'archontat d'Aristion, la 4e année de la 89e olympiade (l'an 421 avant J.-C.), 65 ans avant la naissance d'Alexandre; il paraît donc que Suidas a commis un anachronisme en supposant que Phérécrate a porté les armes sous ce conquérant.

prose, et quelques auteurs ont cru, d'après un passage de Pline, que, le premier des philosophes grecs, il s'était affranchi du joug de la versification; mais l'opinion commune a consacré à Cadmus de Milet l'honneur de cette heureuse innovation (*voy.* CADMUS). Poinsinet de Sivry prétend que Phérécyde est le même personnage que Cadmus : ce philosophe, dit-il, fut surnommé *Cadmus milesius*, contraction de *Catena musarum milesiarum*, parce qu'il avait écrit l'histoire de Milet en neuf livres, intitulés chacun du nom d'une muse; mais cette opinion, destituée de preuves, n'a point été adoptée par les savants (1). On trouve dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin, année 1747, une *Dissertation* traduite du latin de J.-Phil. Hein, sur Phérécyde, ses ouvrages et ses sentiments. Tiedemann, Brandis et les autres historiens de la philosophie grecque sont également entrés dans des détails étendus au sujet de cet écrivain. W—s.

PHÉRÉCYDE, historien, né dans l'île de Leros, florissait, suivant Suidas, dans la 75ᵉ olympiade (480 ans avant J.-C.) : il habitait Athènes, où ses talents lui avaient acquis une juste considération; ainsi c'est à tort qu'on a voulu distinguer deux historiens du nom de Phérécyde, l'un Athénien et l'autre de Leros. Il recueillit, dit-on, les *Hymnes* d'Orphée, et composa une histoire qu'il intitula les *Autochthones*, parce qu'elle contenait la généalogie des familles indigènes de l'Attique. Cette histoire, divisée en deux livres, est citée fréquemment par les anciens, preuve de l'estime qu'ils en faisaient. Il n'en reste que des *Fragments*, qui ont été publiés avec ceux d'Acusilaüs (*voy.* ce nom), par M. Sturz, Gera, 1789; 2ᵉ édition, ibid., 1798, in-8°. Une troisième édition, revue et augmentée, a paru à Leipsick en 1824. Le savant éditeur a fait précéder ce recueil d'une *Dissertation* sur les deux Phérécyde, le philosophe et l'historien. Il avait négligé de former un ensemble suivi des fragments de Phérécyde l'historien. Cette omission a été fort bien réparée par F.-A. Wolf dans la première partie de ses *Litterarische Analekten*, Berlin, 1817, p. 321. W-s.

PHÉRORAS, frère d'Hérode le Grand. *Voyez* ce nom.

PHIDIAS, sculpteur athénien, est un des personnages de l'antiquité dont la réputation s'est maintenue avec le plus d'éclat. Son nom, qui n'était prononcé qu'avec honneur aux temps d'Alexandre et d'Auguste, a excité l'admiration des siècles barbares, et semble encore s'être agrandi en arrivant jusqu'à nous. Cependant l'histoire de ce statuaire nous est peu connue. Plusieurs événements de sa vie, qui paraissent certains, ont été contestés; d'autres ont été admis, quoique dénués de preuves, et même, à ce qu'il semble, contre toute évidence. Pour parvenir à une connaissance exacte, il faut remonter aux sources. Cette recherche est d'autant plus curieuse, que ce maître est incontestablement un des principaux auteurs des progrès rapides et extraordinaires que l'art de la sculpture fit de son vivant, et qu'il importe de marquer nettement l'époque et les circonstances d'un changement si notable. Les dates de ses ouvrages appartiennent autant à l'histoire de son siècle qu'à la sienne propre. Phidias naquit à Athènes : son frère se nommait Charmide. Deux faits sont constants dans l'histoire chronologique de sa vie. Le premier, c'est que la statue de Minerve qu'il éleva dans le Parthénon d'Athènes fut terminée la seconde année de la 85ᵉ olympiade, 438 avant J.-C., et qu'il se représenta lui-même dans les bas-reliefs qui ornaient le bouclier de la déesse, sous les traits d'un *vieillard chauve :* le second, c'est qu'il représenta dans les bas-reliefs du trône de Jupiter, à Olympie, le jeune Pantarcès attachant sur son front la couronne qu'il avait remportée aux jeux Olympiques dans la lutte des enfants, et que ce jeune homme l'obtint la première année de la 86ᵉ olympiade. Ces faits marquent seulement les dernières époques de la vie de Phidias; mais ils nous conduisent à la fixation de toutes les autres. Ils montrent d'abord que le Jupiter d'Olympie est postérieur à la Minerve du Parthénon, ce qui a été contesté par deux savants dignes de la plus haute estime, Dodwel et Heyne. De plus, en admettant que, lorsque Phidias se représentait sous la figure d'un *vieillard chauve*, il fût âgé de cinquante-huit à soixante ans, il naquit la troisième ou la quatrième année de la 70ᵉ olympiade, 498 ou 497 ans avant J.-C. Cette date n'est qu'approximative; mais on ne saurait beaucoup s'en écarter, car, s'il eût eu moins de cinquante-huit à soixante ans lorsqu'il termina la statue de Minerve, il aurait été appelé à ses premiers ouvrages publics au sortir de l'enfance, ce qui est peu vraisemblable, attendu le nombre et la réputation des maîtres qui florissaient à cette époque, et s'il eût été beaucoup plus âgé, il n'aurait peut-être pas conservé toute la chaleur nécessaire pour une aussi vaste entreprise que celle du Jupiter d'Olympie. Selon Dion Chrysostome, il fut élève d'Hippias. Suivant un des scoliastes d'Aristophane, il eut pour maître Eladas, dont Tzetzès fait *Géladas*, et qui est vraisemblablement le même qu'*Agéladas*. Hippias n'est connu que par cette assertion de Dion Chrysostome. Agéladas fut un des maîtres les plus illustres de son temps; il compta parmi ses élèves Myron et Polyclète de Sicyone. Déjà nous sommes ici en contradiction avec Pline, qui place Agéladas à la

(1) J'ai prouvé, dit Poinsinet, dans mes *Origines syriennes*, c'est-à-dire dans l'ouvrage intitulé *Origines des premières sociétés* (*voy.* p. 310 et suiv.), que Phérécyde n'était autre que Cadmus.... Au reste, je dois ajouter qu'il y a grande apparence que Phérécyde n'était point de l'île de Syros, mais de Syrie; ce qui confirme encore l'identité de Phérécyde et de Cadmus. Phérécyde est évidemment un nom syrien, dont on s'est contenté de préciser la finale, il désigne l'historien par excellence, et signifie *bouche expirante*, de *phe*, mot syrien qui veut dire bouche, et *rakah*, autre mot syriaque, qui signifie *expandere* (*voy.* la traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline, t. 3, p. 209, note 11).

87ᵉ olympiade. Mais l'erreur de cet écrivain est évidente. Agéladas exécuta la statue de Timasithée de Delphes, qui avait remporté trois fois le prix du pancrace aux jeux Olympiques, et cet athlète fut mis à mort à Athènes avec d'autres partisans de l'archonte Isagoras, la première année de la 68ᵉ olympiade. Le même artiste exécuta, longtemps après, le char de bronze attelé de quatre chevaux consacré par Cléosthène d'Epidamne, à l'occasion de la victoire que celui-ci remporta en la 76ᵉ olympiade. Cléosthène et son écuyer étaient sur le char. Ces deux monuments, distants l'un de l'autre au moins de trente-six ans, nous donnent la carrière d'Agéladas presque en entier. Nous ne sommes pas moins en contradiction avec Pline, avec Winckelmann et les autres modernes qui ont suivi l'auteur latin, lorsque celui-ci place après Phidias plusieurs maîtres, tels que Callon, qui sont évidemment plus anciens. Ces artistes pouvaient vivre ou vivaient effectivement encore au temps de Phidias; mais ils étaient plus âgés que lui. Leur manière est désignée par les auteurs sous les dénominations de style *éginétique*, ou de vieux *style attique*. Ils formaient, au temps de Phidias, ce qu'on peut appeler la vieille école. C'est à leur manière encore un peu sèche que Phidias, Myron, Polyclète, firent succéder une imitation de la nature plus franche, plus large, et tout à la fois plus expressive. Le premier ouvrage public de Phidias fut vraisemblablement la statue de Minerve *Area*, ou de Minerve guerrière des Platéens. Quoique érigée du produit des dépouilles enlevées aux Perses à la bataille de Marathon, cette figure ne dut être exécutée qu'après les victoires de Salamine et de Platée. Il est évident que, si Mardonius ou Xerxès l'eussent trouvée sur pied lorsqu'ils incendiaient la Grèce, ils ne l'auraient pas laissée subsister. La hauteur en était colossale. Le corps était de bois doré; la tête, les mains et les pieds étaient de marbre pentélique. La Minerve *Poliade* (ou protectrice de la ville), élevée dans l'Acropolis d'Athènes, dut suivre de près celle de Platée : elle fut pareillement un des produits des dépouilles de Marathon; mais avant qu'elle fût placée dans la citadelle, il fallut que cet édifice, démoli par Xerxès et rebâti par Cimon, fût entièrement reconstruit. Cette statue était de bronze : elle était colossale, et d'une telle hauteur, que, du cap de Sunium, les navigateurs découvraient l'aigrette de son casque. Phidias devait être âgé de vingt à vingt-deux ans quand il exécuta ce colosse. Jeune encore, il ne fut pas chargé seul d'un si grand travail. Le peintre Parrhasius dessina les bas-reliefs placés sur le bouclier, et Mys les modela. Ce dut être vers le même temps que Phidias exécuta la statue de Minerve de la ville de Pellène dans l'Achaïe. Cette figure était d'ivoire et d'or. L'emploi et l'union de ces matières dans la sculpture n'étaient pas une invention nouvelle : on en trouve des exemples dans des temps assez reculés. Mais il était réservé à Phidias, grâce à l'accroissement de la richesse et du luxe, de produire des colosses de ce genre, qui surpasseraient par leur magnificence tous ceux qui avaient précédé, et de créer des modèles que les siècles suivants n'auraient pas même l'ambition d'égaler. Les habitants de Pellène prétendaient que leur statue était plus ancienne que celles de Platée et de l'Acropolis d'Athènes : juste ou non, cette prétention prouve que ces deux figures étaient regardées comme les premiers ouvrages du même artiste. L'administration de Cimon fut illustrée par un autre ouvrage de Phidias : c'est l'offrande que les Athéniens consacrèrent dans le temple de Delphes en mémoire de la victoire de Marathon. Elle était composée de treize statues, vraisemblablement de bronze : on y voyait Apollon, Minerve; à côté de ces divinités, Miltiade, ensuite dix héros représentant les dix tribus d'Athènes. Le rang donné à Miltiade, quoiqu'il fût mort en prison, montre assez clairement que ce monument appartient à l'époque où Cimon, dans tout l'éclat de sa gloire, restituait à son père l'honneur que celui-ci avait si justement mérité. Il date par conséquent de la 77ᵉ ou de la 78ᵉ olympiade. C'est pareillement au temps de la plus grande puissance des Athéniens, lorsque les victoires de Cimon accroissaient le nombre de leurs alliés et faisaient partager aux autres les avantages de leurs relations et de leur commerce, que les habitants de l'île de Lemnos leur offrirent la statue de Minerve, vraisemblablement de bronze, appelée, à cause de cette origine, la *Lemnienne*. Phidias était alors dans la force de son talent. Il imprima sur cette figure une beauté à laquelle l'art n'était point encore parvenu. Lucien la préférait à toutes les statues de femmes dues à ce grand artiste. Pausanias ne craint pas de dire que, de toutes les images de Minerve produites par Phidias, celle-ci est la plus digne de la déesse : cet ouvrage fut le premier sur lequel ce maître inscrivit son nom. La statue de la mère des dieux qu'on voyait à Athènes dans le temple de cette déesse et l'Amazone du temple de Delphes, regardée aussi comme une des plus belles productions de Phidias, peuvent dater du même temps. A cette époque, il avait déjà formé deux élèves dignes de lui, Alcamène et Agoracrite. Ces deux jeunes artistes exécutèrent, l'un et l'autre, dans un concours, une figure de marbre représentant Vénus Uranie, et dite la Vénus *des jardins*, parce que le temple où elle était placée se trouvait hors de la ville, près du Céramique. La figure d'Alcamène fut préférée à celle de son rival. On disait que Phidias y avait travaillé : cette opinion s'établit si bien, que les anciens en général paraissent l'avoir attribuée, non point à Alcamène, mais à Phidias lui-même. Varron la regardait comme son meilleur ouvrage. Pour consoler Agoracrite, Phidias lui conseilla de faire de sa

Vénus une Némésis. Il la retoucha lui-même : elle fut vendue aux habitants de Rhamnus, bourg situé près de Marathon. On répandit le bruit qu'elle était formée d'un bloc de marbre apporté de Paros par Xerxès pour élever un monument en mémoire de son triomphe sur les Grecs. Phidias exécuta les bas-reliefs du piédestal. Une tradition portait qu'Hélène était fille de Jupiter et de Némésis, et que Léda avait seulement été sa nourrice : cette fable devait signifier qu'Hélène était née pour la punition de l'Asie, si souvent coupable de rapts et d'autres violences envers la Grèce. Phidias, saisissant une si ingénieuse idée, la dirigea contre les Perses de son temps. Il représenta Hélène, amenée à Némésis sa mère par Léda sa nourrice. Auprès d'elle se voyaient Tyndare et ses fils, Agamemnon, Ménélas, Pyrrhus, fils d'Achille, et d'autres héros qui contribuèrent à la destruction de Troie. C'était promettre assez clairement que la Grèce aurait des vengeurs, et annoncer la venue du temps où les descendants de Tyndare se précipiteraient une seconde fois sur l'Asie, pour tirer vengeance de ses agressions. La tradition fabuleuse que perpétua l'artiste nourrissait l'indignation publique, et préparait des soldats à Alexandre. La coiffure de la déesse offrait d'autres allégories que ce n'est point ici le lieu d'expliquer. Ce qui est le plus digne de remarque, c'est que cette figure était originairement une Vénus, et qu'il suffit d'en changer la coiffure pour en faire une Némésis, tant il est vrai que chez les Grecs toutes les déesses devaient être belles. Ces divers travaux avaient acquis à Phidias une éclatante réputation, lorsque Périclès parvint au gouvernement de la république d'Athènes. Phidias, alors âgé de quarante-huit à cinquante ans, fut nommé surintendant de tous les travaux entrepris par ordre du peuple. Il y a lieu de croire, d'après ce fait, qu'il possédait des connaissances approfondies dans l'architecture. L'association de cet art avec la sculpture n'était pas rare. Callimaque, Polyclète de Sicyone, Scopas et d'autres maîtres en offrent des exemples. Il n'est pas vraisemblable que sans cette condition un statuaire eût été chargé d'inspecter des travaux exécutés par d'habiles architectes. Le temple de Minerve, appelé le *Parthénon*, dut être commencé vers les premiers temps de l'administration de Périclès, ce qui appartient à la quatrième année de la 82e olympiade. Ce furent Ictinus et Callicrate qui le bâtirent, non successivement, mais ensemble. Phidias exécuta la statue de Minerve, placée dans l'intérieur, et une partie des sculptures qui ornaient les dehors; les autres furent exécutés sous sa direction, et sans doute sur ses dessins, par ses élèves ou par les adjoints qu'il s'était donnés. La statue fut achevée, ainsi que nous l'avons dit, la deuxième année de la 85e olympiade, l'an 438 avant J.-C. Il est connu que Phidias y travailla longuement; il apportait en général beaucoup de maturité dans l'exécution de ses ouvrages : il demandait pour les produire *de la tranquillité et du temps*. On sait de plus qu'il consultait l'opinion publique, et qu'il se réformait d'après les décisions de ce juge suprême. Plutarque s'étonne de la promptitude avec laquelle s'achevèrent les travaux entrepris par Périclès, qui tous, dit-il, furent terminés sous son administration, et il en admire, à cette occasion, l'inébranlable solidité. Cette observation est juste : il faut toutefois remarquer, pour ne pas se former à cet égard des idées exagérées, que l'administration de Périclès dura vingt ans, et que les trois principaux édifices construits dans ces vingt années, le Parthénon, le temple d'Eleusis et les Propylées, furent dirigés par des architectes différents. Il paraît que Phidias avait conçu d'abord le projet d'exécuter la Minerve du Parthénon en marbre plutôt qu'en ivoire. Il fallut consulter le peuple. L'artiste exposa que le marbre serait moins coûteux : « Taisez-vous, lui répondit-on : le peuple d'Athènes ne veut que les « matières les plus précieuses et les plus magnifiques. » La hauteur de la figure était de vingt-six coudées ou environ trente-six pieds dix pouces de notre mesure. Elle était debout, couverte de l'égide, et vêtue d'une tunique *talaire* (descendant jusqu'aux talons). Elle tenait d'une main la lance, de l'autre une Victoire haute de près de quatre coudées. Son casque était surmonté d'un sphinx, emblème de l'intelligence céleste; dans les parties latérales étaient deux griffons, dont la signification était la même que celle du sphinx; et au-dessus de la visière, huit chevaux de front s'élançant au galop, image, apparemment, de la rapidité avec laquelle agit la pensée divine. Les draperies étaient d'or; les parties nues d'ivoire, à l'exception des yeux, formés par deux pierres précieuses. Sur la face extérieure du bouclier, posé aux pieds de la déesse, était représenté le combat des Athéniens et des Amazones; sur la face intérieure, celui des Géants et des dieux; sur la chaussure, celui des Lapithes et des Centaures. Sur le piédestal se voyaient la naissance de Pandore et plusieurs autres sujets. Le peuple, qui voulait avoir tout l'honneur d'une si belle entreprise, défendit à Phidias, par un décret, d'apposer son nom sur la statue. C'est pour éluder cette défense que l'artiste imagina de donner ses propres traits à un Athénien représenté dans le combat des Amazones lançant une grosse pierre. Cette figure était accompagnée d'une autre, où l'on reconnaissait Périclès combattant contre une Amazone. Il entra dans ce travail quarante talents d'or, valant environ, suivant le calcul de l'abbé Barthélemy, deux millions neuf cent soixante-quatre mille livres de notre monnaie; d'autres disent quarante-quatre talents. Tout le monde sait que, par le conseil de Périclès, Phidias disposa la draperie de manière qu'on pouvait l'enlever sans

rien endommager. Périclès prévoyait, en donnant ce conseil, qu'il faudrait un jour constater le poids de l'or. Les sculptures qui décoraient l'extérieur du temple étaient, comme cet édifice lui-même, de marbre blanc. Dans les deux frontons se voyaient des figures en ronde bosse, représentant des sujets mythologiques. Ces figures étaient posées sur la corniche comme sur une sorte de théâtre, usage dont les temples anciens offrent d'autres exemples. Du côté de l'orient, où se trouvait l'entrée du temple, on voyait au centre Minerve sortant du cerveau de Jupiter; à gauche, deux déesses assises, qu'on croit être Cérès et Proserpine; ensuite un jeune héros assis, probablement Thésée, et dans l'angle le char d'Hypérion, qui ramenait le jour; à droite une Victoire ailée, trois femmes qu'on a crues les trois Parques, et le char de la Nuit. Sur le fronton occidental, au centre, étaient Minerve donnant à l'Attique l'olivier et Neptune un cheval; à gauche une Victoire sans ailes, Vulcain et Vénus, qu'on a dit être Hadrien et Sabine, et dans l'angle le fleuve Ilissus à demi couché; à droite Amphitrite, Palémon, Leucothoé, Latone tenant ses deux enfants sur les genoux, et vers l'angle un héros nu. Sur le dehors des murs de la *Cella*, à la hauteur de la frise, se déployait des quatre côtés du temple, sur une longueur de plus de cinq cents pieds, une suite non interrompue de bas-reliefs, où était représentée la procession des grandes Panathénées marchant vers le temple, comme cela se pratiquait dans la principale fête de Minerve. Hommes, femmes, prêtres, soldats à pied, troupes de cavalerie, toute la pompe défilait pour se rendre sur le parvis sacré. L'art avait eu par conséquent à saisir toutes sortes d'attitudes, à représenter des accessoires de tous genres. Dans les métopes de l'entablement extérieur se voyaient des Lapithes combattant contre des Centaures. Lorsque ce monument fut terminé, les ennemis de Périclès suscitèrent un des ouvriers de Phidias, lequel vint déclarer devant le peuple que cet artiste avait dérobé une partie de l'or destiné à la statue de Minerve. Leur objet était d'impliquer Périclès dans la procédure. Celui-ci, présent à l'assemblée, demanda que l'or fût pesé. A ce mot, l'accusation tomba et n'eut plus de suite. Mais, forcés de renoncer à ce moyen, les ennemis de Périclès imaginèrent d'accuser Phidias de sacrilége, pour avoir placé son portrait et celui de cet administrateur sur le bouclier de Minerve. Cette accusation était dérisoire, car Phidias, ayant à représenter des Athéniens attaqués par des Amazones, devait choisir ses modèles autour de lui, et il importait peu que quelqu'un des combattants présentât sa propre image ou celle de tout autre soldat des troupes athéniennes. Mais comme l'accusation aurait emporté peine de mort si le peuple l'eût accueillie, l'artiste, menacé d'une arrestation, prit la fuite et se réfugia chez les Eléens. Il venait alors, à ce qu'il paraît, de commencer pour la ville de Mégare une statue colossale de Jupiter, qui devait être aussi d'ivoire et d'or. La tête se trouvait déjà terminée, lorsque Périclès, qu'avait alarmé une accusation évidemment inventée pour le perdre, voulant occuper le peuple de plus grands intérêts, fit rendre le fameux décret qui prohibait aux Mégariens l'entrée du port d'Athènes et de ceux des villes de son alliance. Ensuite, par un enchaînement de faits qui tenaient à la même cause, vint l'union d'Athènes et de Corcyre contre les Corinthiens, laquelle amena la guerre dite corinthiaque, et entraîna enfin la Grèce dans la guerre désastreuse du Péloponnèse. Quand on remontait à l'origine de ces grands événements, on reconnaissait que l'accusation et la fuite de Phidias en avaient été le premier motif; de là ce mot devenu proverbial et historique : *Phidias était nécessaire à la paix*, mot par lequel la Grèce paraît avoir reproché à la ville d'Athènes son injustice envers un si grand artiste. Suivant l'expression d'Aristophane, ce fut cette *petite étincelle* qui alluma l'incendie général. Le décret rendu contre Mégare ayant amené la guerre entre Athènes et les Mégariens, le travail de Phidias fut interrompu, et la statue de Jupiter fut terminée, en plâtre et en argile, par un sculpteur nommé Téocosme. Alors dut être commencée la célèbre figure du Jupiter d'Olympie. C'était la première année de la 81[e] olympiade que les Eléens avaient fait vœu d'élever à ce dieu un temple et une statue : dans la 85[e], l'édifice pouvait être terminé. Il était l'ouvrage de Libon, né dans l'Elide. Deux rangs de colonnes en divisaient l'intérieur en trois nefs. Sa hauteur était à peu près la même que celle du Parthénon d'Athènes; il avait environ soixante-quatre de nos pieds, et le Parthénon soixante-cinq; mais la figure de Jupiter était d'une bien plus grande proportion que celle de Minerve : elle était assise, haute d'environ cinquante-six pieds et demi de notre mesure, y compris sa base. Ainsi le dieu remplissait la hauteur du temple presque en entier, et suivant l'expression de Strabon, il n'aurait pas pu se lever sans emporter la couverture de l'édifice : conception sublime, par laquelle ce colosse imprimait dans les esprits une idée terrible de l'immensité de l'Etre suprême. Cette magnifique statue était d'ivoire et d'or. De la main droite elle portait une Victoire, également d'ivoire et d'or, et de la gauche un sceptre surmonté d'un aigle. Sa chaussure était d'or, ainsi que son manteau, sur lequel l'artiste avait représenté, soit par des gravures, soit en émail, des animaux, des fleurs, et principalement des lis. Le trône, incrusté d'ébène, d'or et d'ivoire, resplendissait de pierreries, et était en outre enrichi sur toutes les faces de figures en ronde bosse, de bas-reliefs et de peintures. On y voyait les Grâces et les Heures, filles de Jupiter, le Soleil sur son char, la naissance

de Vénus, Diane perçant de ses flèches les enfants de Niobé, Prométhée enchaîné sur le Caucase, et d'autres compositions. Ce qui frappait le plus vivement dans ce chef-d'œuvre, c'était l'expression de la tête. Interrogé par Panænus son frère où il avait puisé son modèle, Phidias déclara qu'il avait voulu rendre sensible cette grande image d'Homère :

> Il dit, et abaissa ses sourcils en signe d'approbation;
> La chevelure sacrée du dieu-roi s'agita
> Sur sa tête immortelle; le vaste Olympe en trembla.
> Iliad. I, 528-530 (1).

De tous les chefs-d'œuvre de sculpture créés par le génie des anciens, il n'en est aucun, si l'on excepte la Vénus de Praxitèle, qui ait excité une aussi vive admiration que le Jupiter de Phidias. Il semblait, disait-on, qu'il eût ajouté à la religion une grandeur nouvelle. L'impression qu'il produisait sur les esprits était impossible à décrire; c'était une sorte de terreur subite, profonde, et dont on demeurait encore pénétré après s'être éloigné de la majestueuse image. Un autre ouvrage illustra le nom de Phidias chez les Eléens : ce fut une statue de Vénus Uranie, placée dans la ville d'Elis. Cette figure était aussi d'ivoire et d'or. Phidias avait totalement abandonné les signes employés jusqu'alors pour caractériser cette divinité, et notamment celui du *pôle*, que portait sur sa tête la Vénus Uranie de Sicyone. A ces signes anciens il avait substitué une tortue, placée sous un des pieds de la déesse. Un des derniers ouvrages de Phidias porte une date certaine, c'est la statue du jeune Pantarcès, vainqueur à la lutte des enfants, la première année de la 86ᵉ olympiade. Cette figure n'est point celle du même athlète sculptée en bas-relief sur le trône de Jupiter, et dont nous avons déjà parlé; c'est une statue de bronze, placée dans le bois sacré d'Olympie. On attribuait à Phidias plusieurs autres statues, notamment une Minerve *Ergané*, ou Minerve Ouvrière, d'ivoire et d'or, consacrée dans la citadelle d'Elis; un Mercure *Pronaos*, statue de marbre, placée avec une Minerve au dedans d'une des portes de la ville de Thèbes; un Apollon *Parnopius*, ou destructeur des sauterelles, figure de bronze, qu'on voyait auprès du Parthénon d'Athènes. Pausanias, lorsqu'il parle de quelqu'une de ces figures, se sert seulement de cette expression : *On dit* qu'elle est de Phidias. Une inscription, conservée jusqu'à nos jours, attribue pareillement à ce maître un des deux chevaux placés à Rome au-devant du palais dit de *Montecavallo*. Ces traditions anciennes ou modernes ne sont point appuyées par des témoignages suffisants. Il en était de Phidias et de Praxitèle, dans l'antiquité, comme il en est parmi nous de Raphaël et du Dominiquin, à qui l'intérêt ou la vanité attribuent toutes les peintures qui approchent quelque peu de leur manière. Après avoir rempli une si éclatante carrière, Phidias mourut à Elis, lorsque Pythodore était archonte d'Athènes, ce qui revient à la première année de la 87ᵉ olympiade, ou à l'an 431 avant J.-C. Cette année fut la première de la guerre du Péloponnèse. Il était alors âgé de soixante-cinq à soixante-sept ans. Les derniers faits que nous venons de rapporter, l'accusation de Phidias, placée presque immédiatement après que la Minerve du Parthénon eut été achevée, sa fuite d'Athènes, sa mort paisible, arrivée à Elis, au sein du bonheur et de la gloire, ne sont point avoués par tous les savants. Si l'on s'en rapporte à Plutarque, Phidias fut mis en prison pour avoir placé son portrait et celui de Périclès sur le bouclier de Minerve, et mourut dans sa détention, soit naturellement, soit d'un poison que les ennemis de Périclès lui donnèrent, pour en rejeter le crime sur ce chef de la république. Si l'on préfère le texte de Philochore, ayant été accusé de vol, il prit la fuite, et se réfugia dans la ville d'Élis, où il exécuta la statue de Jupiter; et, après un séjour de sept ans, lorsqu'il eut terminé cet ouvrage, *il mourut par les Eléens :* ce que d'autres scoliastes d'Aristophane ont prétendu expliquer en disant qu'il fut de nouveau accusé de vol et mis à mort. Dodwel, dans sa *Chronologie de Thucydide*, et M. Heyne, dans ses *Epoques de l'art*, ont adopté la version de Plutarque. Ils font mourir Phidias dans les prisons d'Athènes. Suivant eux, le Jupiter d'Olympie a été exécuté avant la Minerve du Parthénon; et comme le témoignage de Philochore oblige de croire que Phidias mourut sept ans environ après avoir terminé la Minerve, ils supposent que l'accusation n'eut lieu qu'après la construction des Propylées d'Athènes, lorsque les travaux ordonnés par le peuple furent terminés, et que Périclès dut rendre ses comptes. Junius, dans son *Catalogue des artistes anciens*, et M. Lévêque, dans son *Dictionnaire des arts*, ont pareillement suivi l'opinion de Plutarque. Meursius, dans son *Traité des archontes d'Athènes*, s'est conformé à la tradition qu'il a cru trouver dans Philochore. Hoffmann, Moréri et d'autres biographes renchérissent sur les textes anciens; ils disent le malheureux artiste deux fois coupable de vol, exilé pour le premier crime, mis à mort pour le second. M. Schlotzer, professeur dans une des principales universités d'Allemagne, affirme, dans son *Histoire universelle*, que Phidias *commit deux fois une faute honteuse, et fut pendu comme voleur*. L'abbé Gédoyn, dans son *Histoire de Phidias* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 9), a rejeté la tradition de Plutarque; mais il n'a pas dit un

(1) Il est probable que Phidias, dont on a dit, suivant Strabon, qu'il était le seul qui eût vu ou fait voir les figures des dieux, avait aussi représenté, à l'imitation d'Homère, une *Junon*, dont les poëtes donnèrent le nom à Aspasie, comme ils avaient donné celui de Jupiter Olympien à Périclès (*voy.* ce nom). La *Junon* devait exprimer d'un mouvement de tout le corps ce qu'exprimait le *Jupiter* d'un seul mouvement de sourcils : *Elle s'agita sur son trône*, dit Homère, *et le vaste Olympe fut ébranlé* (Iliad., 8, p. 199). G—CE.

mot du prétendu jugement rendu par les Eléens, et n'a pas donné, par conséquent, la solution la plus importante. Winckelmann n'a traité aucune de ces questions. L'illustre Bœttiger, dans ses *Notices de vingt-quatre leçons d'archéologie* (en allemand), repousse toute idée de culpabilité et de peine infamante, mais sans développer son opinion. M. Quatremère de Quincy, dans son *Jupiter Olympien*, rejette pareillement toute condamnation ; mais il prolonge la vie de Phidias jusqu'au delà de quatre-vingts ans, ce qui paraît contraire aux textes anciens. L'auteur du présent article a lu, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions du 25 juillet 1817, un fragment de son *Histoire chronologique de la sculpture antique*, dans lequel il s'est attaché à rétablir la vérité. Nous sommes obligé de donner un aperçu des considérations les plus propres à fixer l'opinion sur ce point. Il faut observer que le témoignage de Philochore contredit formellement la tradition de Plutarque. Suivant le premier, Phidias, accusé de vol, s'est réfugié dans l'Elide, et il y est mort sept ans après. Si ce fait est vrai, il est évident qu'il n'a pas péri dans les prisons d'Athènes. Or Plutarque vivait six cents ans après l'événement ; Philochore florissait cent cinquante ans seulement après Phidias. Il avait composé une histoire particulière de la ville d'Athènes ; et c'est de cet écrit que la scolie d'Aristophane est extraite : l'autorité de cet auteur est par conséquent d'un bien plus grand poids. L'époque de la victoire de Pantarcès ne peut pas être contestée ; elle eut lieu la première année de la 86e olympiade ; or, la statue de ce jeune vainqueur est au moins de cet âge, ainsi que le bas-relief du trône de Jupiter, où la même figure se trouve répétée. Phidias n'était donc pas mort à Athènes, dans l'olympiade précédente. Dire que l'accusation de sacrilége n'eut lieu qu'après l'achèvement des Propylées, c'est faire une supposition gratuite et invraisemblable. Cet édifice, commencé la quatrième année de la 85e olympiade, ne fut terminé que la première année de la 87e. Une accusation de cette nature ne saurait être produite sept ans après l'achèvement du monument où repose le matériel du crime. Si les images de Phidias et de Périclès étaient restées sept ans sans réclamation sur le bouclier de Minerve, elles pouvaient y demeurer à perpétuité ; et c'est en effet ce qui arriva, puisque Cicéron, Apulée et Plutarque même les ont vues. Il est un autre témoignage, non moins convaincant que tout ce qui précède, c'est celui d'Aristophane. Dans sa comédie de *la Paix*, jouée dix-huit ans seulement après l'achèvement de la Minerve du Parthénon, ce poëte traduit devant le peuple tous les personnages qu'il croit avoir contribué à faire naître la guerre du Péloponnèse. Ses sarcasmes n'épargnent ni Aspasie, ni Périclès ; et, loin d'inculper Phidias, il ne parle de lui qu'avec admiration et avec intérêt. Il reproche aux Athéniens leur injustice envers un citoyen si illustre : *Son infortune*, dit-il, a été une des causes de la guerre ; *la paix a fui avec lui*. Ces mots sont importants : si la paix a fui avec Phidias, Phidias a fui ; et si c'est à cause de *son infortune* qu'il a pris la fuite, il est bien évident qu'il n'était pas coupable. La prétendue condamnation de ce grand maître, à Elis, sur une seconde accusation de vol, est une fable dénuée de tout fondement. Le texte de Philochore ne parle ni de jugement, ni de condamnation ; il porte seulement ces mots, *après l'avoir terminée* (la statue de Jupiter), *il mourut par les Eléens*. Cette expression, que l'énoncé d'aucun fait n'accompagne, est manifestement une erreur de copiste : qu'on lise, *il mourut chez les Eléens*, et tout est rétabli. Les scolies qui suivent ne sont point de Philochore, et ne méritent aucune créance. Il est des faits que l'on n'a pas considérés. Aussitôt après la mort de Phidias, les Eléens instituèrent ses enfants prêtres de Jupiter à perpétuité, sous le titre de *Phaidrontes*. Ils devaient, en cette qualité, nettoyer la statue du dieu, et l'entretenir brillante. Chaque fois qu'ils se mettaient à l'ouvrage, ils offraient auparavant un sacrifice à Minerve *Ergané ;* et ce furent eux sans doute qui exécutèrent la statue de cette déesse, en ivoire et or, attribuée à leur père. Cette statue dut être un monument de l'admiration des Eléens pour celle de Jupiter, et un témoignage de leur reconnaissance envers Minerve qui avait guidé Phidias dans la création de ce chef-d'œuvre. De plus, la maison que ce maître habitait auprès du temple de Jupiter et l'atelier où il travaillait furent religieusement conservés. Au milieu de cet atelier fut élevé un autel consacré à toutes les divinités, apparemment parce que Phidias les avait représentées toutes. Jamais de plus nobles récompenses n'honorèrent plus dignement un beau talent. De tels honneurs ne pouvaient pas être décernés au sacrilége ou à l'infamie. La maison, l'atelier et la prêtrise des *Phaidrontes*, constamment perpétuée dans la famille du célèbre artiste, tout cela subsistait encore au temps de Pausanias, six cents ans après la consécration de la statue de Jupiter. Il est enfin d'autres apologistes tacites de Phidias que nous ne pouvons nous empêcher de citer, ce sont les Pères de l'Eglise. Les Pères, qui, dans leurs véhémentes oraisons contre les statuaires grecs, les ont si souvent accusés d'aveuglement, d'impudicité, d'athéisme, n'ont point oublié l'attachement de Phidias pour Pantarcès, et aucun d'entre eux n'a articulé le mot de vol : aucun n'a parlé ni de peine, ni d'emprisonnement, ni même d'accusation ; aucun n'a rappelé le moindre fait qui pût ternir la réputation de ce grand statuaire. Depuis que les sculptures qui ornaient encore de nos jours les dehors du Parthénon d'Athènes ont été presque toutes arrachées de cet édifice par lord Elgin, et trans-

portées à Londres, une question d'un autre ordre a occupé les esprits. Il s'est agi de savoir quel est le degré de beauté de ces antiques, comparativement aux autres sculptures grecques, plus ou moins anciennes, qui subsistent dans les divers musées. Le gouvernement de la Grande-Bretagne voulant en faire l'acquisition, il devenait nécessaire d'en apprécier le mérite pour en déterminer la valeur commerciale. Il a été fait une enquête à laquelle ont été appelés un assez grand nombre d'habiles connaisseurs de Londres; singulier et honorable témoignage de la haute estime que les chefs-d'œuvre des arts ont obtenue de nos jours! La première question à décider était celle de l'authenticité des monuments. Spon et Wheler avaient paru persuadés que deux des figures du fronton de l'ouest représentaient Hadrien et Sabine, d'où ils avaient conclu que les sculptures des frontons pouvaient bien n'être pas aussi anciennes que l'édifice. Ce point a été peu discuté, attendu que peu de personnes ont élevé des doutes. Stuart, dans ses *Antiquities of Athens*, avait fait valoir un passage de Plutarque (Vie de Périclès), reproduit ensuite par Visconti, où l'auteur grec dit que ces sculptures ont encore de son vivant autant de fraîcheur que si elles venaient de sortir du ciseau de Phidias. Cet argument n'était pas absolument péremptoire, attendu que la mort de Plutarque a précédé celle d'Hadrien de dix-huit ans. Les Athéniens pouvaient avoir placé la figure de ce prince parmi celles des dieux protecteurs de leur cité après la mort de Plutarque, puisque c'est trois ans après la mort de cet historien qu'ils ajoutèrent, en l'honneur d'Hadrien, une treizième tribu à leur division populaire. Mais le style des figures drapées et celui même des figures nues prouvent assez clairement, si l'on compare ces figures aux bas-reliefs de la *Cella*, qu'elles sont du même temps, quoique d'une main beaucoup plus habile, et par conséquent de l'époque où le temple fut construit. Vraisemblablement au temps de cet empereur il a été substitué deux nouvelles têtes à celles de deux divinités : telle est l'opinion de Stuart. Il doit ainsi être tenu pour certain que nous possédons des sculptures de la main de Phidias, ou presque entièrement son ouvrage. On est généralement parti de ce point. M. Francis Chauntry, M. Richard Payne, ont estimé que les plus beaux de ces ouvrages sont inférieurs à l'Apollon, au Laocoon et aux autres antiques du premier ordre, et qu'ils ne sont qu'au second rang parmi les chefs-d'œuvre de l'art. M. Payne particulièrement a jugé que les figures drapées ont bien moins de valeur que les figures nues. M. Flaxman a classé ces figures dans des rangs différents. Suivant son opinion, l'Ilissus est très-inférieur au Thésée; celui-ci est au-dessus du *Torse*, mais il n'égale pas l'Apollon, qui est la plus belle statue connue sous le rapport de l'idéal : dans son opinion enfin, les bas-reliefs de cette collection sont les plus beaux ouvrages de l'antiquité, si l'on excepte le Laocoon et le Taureau Farnèse. M. Jos. Nollekens a placé la figure de Thésée sur la même ligne que l'Apollon et le Laocoon. M. Benjamin West, M. Westmacot, M. Ch. Rossi, M. Ch. Laurence, M. Alex. Day, ont estimé que le Thésée et l'Ilissus sont au-dessus de l'Apollon, du Torse et du Laocoon. Leur motif est que ces figures ressemblent mieux à la nature, non point à une nature commune, mais à la nature dans son état de perfection, à la nature sublime. Le Thésée, dit M. Westmacot, est la vraie nature; l'Apollon est une nature idéale. Les meilleures de ces figures, a dit M. West, présentent l'art dans sa plus grande dignité, l'art établi sur des vérités certaines, l'art suprême; et l'Apollon présente des caractères systématiques et un art systématique. On voit qu'en différant d'opinion quant à l'estime que méritent les figures du Parthénon, M. Flaxman, M. Westmacot, M. West, M. Day, paraissent reconnaître un même fait; c'est que l'Apollon, le Laocoon, le Torse, présentent au plus haut degré cette beauté choisie ou ce beau de réunion, qu'on est convenu d'appeler le *beau idéal*, tandis que les deux principales figures nues du Parthénon, le Thésée et l'Ilissus, offrent une nature grande, forte, souple, mais plus individuelle, moins choisie que n'est celle des dieux et des héros dans les statues antiques de la première classe. De ce point, tenu pour vrai de part et d'autre, M. Flaxman conclut que le Thésée est inférieur à l'Apollon; M. Westmacot, M. Day, M. West, en tirent au contraire cette conséquence que c'est l'Apollon qui est inférieur à l'Ilissus et au Thésée. Nul doute que M. Chauntry et M. Payne, lorsqu'ils ont placé le Thésée et l'Ilissus au second rang parmi les belles statues antiques, ne se soient fondés sur le même fait, savoir, que l'Apollon et le Torse présentent des formes plus épurées, un beau de réunion, ou, en d'autres termes, un beau idéal plus achevé. Ce point, généralement convenu, est très-important pour l'appréciation des sculptures du Parthénon; il ne s'agit que d'en tirer une juste conséquence. Pour juger l'intéressante question qui semblait partager l'Angleterre, le savant Visconti a été appelé à Londres. Cet habile antiquaire, frappé de la singulière beauté de ces sculptures, et particulièrement de celle des figures en ronde bosse, a déclaré à leur aspect n'avoir eu jusqu'alors qu'une imparfaite idée du sublime talent de Phidias. Il lui a paru que l'art statuaire avait déjà touché à ses bornes dans le siècle de Périclès : toutefois il a ajouté cette restriction que la sculpture a dû à Praxitèle quelque nouvel agrément, quelques raffinements du style gracieux, et particulièrement quelque chose de plus délicat et de plus séduisant dans les têtes, surtout dans les têtes de femmes. Dans des lettres adressées de Londres à M. Canova, Quatremère de Quincy s'est montré plus tran-

chant et plus absolu. Il a placé l'Ilissus et le Thésée au-dessus de toutes les sculptures connues. Les draperies mêmes des figures de femmes lui ont paru égaler ou surpasser ce qui a été produit de plus excellent dans ce genre de travail. L'auteur du présent article, dans la partie de ses recherches sur l'histoire chronologique de la sculpture ancienne, lue en 1817 à l'Académie, a cru pouvoir soutenir que Phidias, malgré la surprenante beauté de ses ouvrages, a été surpassé par plusieurs des maîtres venus après lui. Si cette opinion était adoptée, il s'ensuivrait assez naturellement que les plus belles figures du Parthénon, quelque admirables qu'elles soient, ne devraient point être placées sur la même ligne que nos antiques du premier ordre : c'est ce qu'il pense en effet. Mais pour apprécier dignement Phidias, il ne suffit point de comparer ses ouvrages à quelques-uns des chefs-d'œuvre exécutés dans des temps postérieurs. Il faut principalement considérer ce rare génie au milieu de ses contemporains. On le voit alors s'élever au-dessus de tous les maîtres qui l'ont précédé, et montrer la route à tous ceux qui devaient le suivre. L'influence de cet artiste sur son siècle a été immense. Dans l'imitation du nu, ainsi que dans la pose des figures, bannissant la timidité qui avait enchaîné l'école précédente, il parvint à rendre la nature avec toutes ses inflexions et toute sa chaleur. Phidias ne fut pas le seul qui entreprit cette grande amélioration. Plusieurs artistes un peu plus anciens que lui, et dont la réputation se trouvait déjà établie lorsqu'il se fit connaître, avaient essayé de parvenir à une imitation tout à la fois précise et harmonieuse; mais il y apporta un degré d'excellence dont les plus habiles d'entre ces maîtres étaient encore fort éloignés. Il leur restait à tous quelque chose de la vieille manière; et sous sa main cette antique roideur disparut entièrement. Ses formes sont vraies, amples, souples, robustes; ses mouvements justes et hardis; ses attitudes faciles, nobles, variées, propres à développer toutes les beautés de ses modèles. Appliqué à saisir dans la nature ses traits les plus majestueux, il l'imite néanmoins avec sincérité; il allie la naïveté à la grandeur, et si nous pouvons parler ainsi, il est sublime avec simplicité. S'il n'a pas touché les bornes de l'art dans quelques-unes de ses parties, il en a, quant au choix des formes, posé tous les principes. Il était possible après lui d'épurer encore les contours, d'y apporter une correction plus achevée : on ne pouvait en choisir qui donnassent une plus haute idée de la vigueur et de la dignité de l'homme. La réforme qu'il eut à opérer dans la disposition des draperies était à quelques égards plus difficile que celle qu'il effectua dans l'imitation du nu. La nature ne le guidait plus avec la même sûreté; les motifs de préférence étaient aussi moins évidents. Quelquefois ses rencontres sont admirables; plus souvent le jet abondant qu'il substitue à la sécheresse éginétique n'est qu'une manière mise à la place d'une autre manière, un système d'école qui succède à un système différent. Il fallut de nouvelles recherches et plus de temps pour parvenir au développement large et facile des draperies de l'Apollon, du Laocoon et de quelques autres belles figures antiques. Il est une branche que Phidias n'a point cultivée, c'est l'expression des douleurs aiguës et des passions véhémentes. Pythagore de Rhége, plus âgé que lui et qui vivait toutefois dans le même temps, essaya cette imitation compliquée : mais ce ne fut qu'après ces deux maîtres que la sculpture parvint à la réunion de toutes les beautés qui devaient en former la perfection. Les bas-reliefs de la *Cella* et ceux des métopes du Parthénon ne sauraient être estimés à l'égal des figures nues placées dans les frontons de ce temple. La marche des Panathénées est sans doute un chef-d'œuvre de goût autant que d'imagination pour l'ingénuité, la convenance, la variété des mouvements, l'équilibre des principales parties, l'action et l'accord de l'ensemble. Les formes des chevaux sont larges et fermes. Partout les règles du bas-relief sont habilement mises en pratique. Il a été justement remarqué qu'on trouve dans cette composition les types de plusieurs statues renommées dans les temps postérieurs par la tournure gracieuse de leur pose. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer dans ces beaux bas-reliefs une multitude d'incorrections. Phidias, pour mettre ses pensées à exécution, dut employer plus d'un agent subalterne; et il est évident que dans les rangs inférieurs l'école n'était pas plus avancée et ne pouvait pas l'être. En admettant que nos observations soient justes, l'achèvement plus accompli des chefs-d'œuvre produits après Phidias ne lui fait rien perdre de sa gloire. Les perfectionnements successifs de l'art accrurent au contraire de jour en jour la renommée de l'homme de génie qui avait enseigné à imiter la nature avec une vérité parfaite et dans toute sa majesté. Ces perfectionnements mêmes furent en quelque sorte son ouvrage, puisqu'ils étaient dus à ses exemples et à ses leçons. Phidias eut pour collaborateur dans l'exécution du Jupiter d'Olympie Colotès, un de ses plus jeunes élèves, qui s'illustra dans la suite par des statues de Minerve, de Bacchus et d'Esculape. Il eut un frère nommé Panænus, qui se rendit célèbre comme peintre. Ce maître orna de peintures le *Pœcile* d'Athènes, concurremment avec Micon et Polygnote. Il y représenta entre autres la bataille de Marathon. On distinguait dans cette peinture les portraits des principaux généraux grecs et perses, et ils étaient tous reconnaissables. Panænus peignit l'intérieur du bouclier de la statue de Minerve, exécutée par Colotès. Il concourut aux jeux Pythiques avec Timagoras de Chalcis pour le prix de peinture : ce fut Timagoras qui l'obtint. On voyait dans le temple de Jupiter à

Olympie différentes peintures de sa main. Il aida notamment Phidias dans l'exécution des ornements du manteau de la statue de Jupiter. Pline et Strabon nomment ce maître *Panæus;* Plutarque le nomme *Plistænète*. On peut consulter sur les ouvrages de Phidias : Fr. Junius, *Catalogus architectorum, pictorum*, etc., Rotterdam, 1694, in-fol.; — C.-O. Mueller, *Commentationes tres de Phidiæ vita et operibus*, Gœttingue, 1782, in-4°; — *Report from the select commitee of the house of commons on the earl of Elgin's collection of sculpture, marbles*, etc., Londres, 1815, in-8°. — *Mémoire sur les ouvrages de sculpture qui appartenaient au Parthénon et qu'on voit à présent dans la collection de milord comte d'Elgin, à Londres*, par M. Visconti, Paris, 1818, in-8°. — *Lettres adressées de Londres à M. Canova par M. Quatremère de Quincy*, Rome, 1820, in-8°. (*Voy.* Polyclète de Sicyone.) M. Louis de Ronchaud vient de publier (1861, in-8°) un travail développé et conçu à un point de vue élevé sur la vie et les œuvres du grand sculpteur athénien. Le bel ouvrage de M. Léon de la Borde sur le Parthénon est également digne d'un examen approfondi. E-c D-d.

PHILANDRIER (Guillaume), ou probablement *Filandrier*, grécisa son nom et se fit appeler *Philander*. Il naquit à Château-sur-Seine en 1505, d'une ancienne famille, puisa une instruction forte et variée dans les leçons de Jean Perrelle, son compatriote (*voy.* Perrelle), et sortit de ses mains pour prendre un rang distingué parmi les savants. Sur le bruit de sa réputation, Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, voulut l'attacher à sa personne, et, en le choisissant pour son lecteur, l'admit dans son intime familiarité. Le jeune protégé profita des loisirs que lui procurait son Mécène, et revint sur ses études littéraires : son goût pour l'important ouvrage de Quintilien se réveilla; et il entreprit d'enrichir de ses notes cette théorie complète de l'art oratoire. Il exécuta une partie de ce travail, qui fut mis sous les yeux de la célèbre reine de Navarre, Marguerite de Valois, lorsqu'elle vint avec son époux se faire inaugurer comtesse de Rodez. La princesse applaudit à cette production, et invita l'auteur à en faire jouir le public. Philandrier donna ensuite tous ses soins au texte de Vitruve : menant de front la théorie de l'architecture et les procédés de cet art, il enrichit Rodez de plusieurs monuments, et fit terminer la cathédrale de cette ville. Georges d'Armagnac ayant reçu la mission de représenter François Ier à Venise, son ami l'accompagna, heureux de parcourir l'Italie sous de tels auspices, d'en connaître les artistes et de joindre aux études dont Rome est le foyer les leçons de Sébastien Serlio de Bologne. Aidé des secours de cet habile architecte et de ceux de Bramante, il mit au jour son édition épurée et éclaircie de Vitruve, dont il fit hommage à François Ier. La promotion de Georges d'Armagnac au cardinalat en 1544 fit rejaillir une nouvelle considération sur Philandrier. Traité avec faveur par tout le sacré collége, honoré du titre de citoyen romain, il obtint pleinement la facilité de satisfaire son admiration pour la richesse des arts dont la *ville éternelle* conserve le dépôt. De retour à Rodez avec son patron, il s'occupa de nouveau de l'embellissement de cette ville, entra dans les ordres en 1554, et fut pourvu d'un canonicat à l'église cathédrale, dont bientôt après il devint archidiacre. Ces nouveaux liens et l'amour d'un repos indépendant lui firent refuser de suivre à Toulouse Georges d'Armagnac, qui vint y prendre possession de l'archevêché; seulement, afin de conserver les droits d'une ancienne et inaltérable amitié, il consentit à faire deux voyages par an pour visiter le prélat. Il mourut à Toulouse dans un de ces déplacements, le 18 février 1565; et l'illustre ami qui le pleurait le plus lui fit ériger un mausolée. Les ouvrages de Philandrier sont : 1° *In institutiones Quintiliani specimen annotationum*, Lyon, Gryphe, 1535, in-8°; plusieurs fois réimprimé depuis et jamais achevé; 2° *Annotationes in Vitruvium*, Rome, 1544; ibid., 1552, augmentées d'un tiers de notes et de l'abrégé des livres de Georges Agricola, *De ponderibus et mensuris*. La plus belle édition de ce travail, qui coûta trois ans à l'auteur, est celle d'Elzevir, 1649, in-fol. Jean Martin a traduit en français le texte de Vitruve et les notes de Philandrier, Paris, 1572, in-4°; Genève, 1618. Philandrier laissa en outre plusieurs manuscrits : *De sectionibus marmoreis et polituris; — De lapidum coloribus diatriba; — De pictura et colorum compositione; — De hyabargia plastice et graphice de umbris*. Il voulait remplacer par ce traité celui qu'avait écrit Léon-Bat. Alberti, qui ne l'avait pas satisfait. Philibert de la Mare (*voy.* ce nom) fit imprimer une lettre au cardinal Barberini, datée de Dijon le 1er janvier 1667, *De vita, moribus et scriptis Guil. Philandri, Castilionei, civis romani*, Dijon, Chavance, 1667, in-4° de 63 pages. F-t j.

PHILARAS (Léonard), savant Grec du 17e siècle, dont le nom a été défiguré par ses contemporains, qui l'ont appelé *Villeré, Villaré, Villeret*, etc., naquit à Athènes vers la fin du 16e siècle d'une famille noble, et vint faire ses études à Rome. Son savoir lui acquit bientôt une grande renommée; et il mérita surtout l'estime des savants par ses connaissances dans les lettres grecques, ayant fait une étude particulière des conciles et des monuments de la primitive Eglise. Le duc de Mantoue, Charles de Gonzague, l'employa en diverses occasions comme son envoyé auprès des papes Grégoire XV et Urbain VIII. Il fut connu du cardinal de Richelieu, qui le donna au duc de Parme, Edouard Farnèse : un tel suffrage efface tout autre éloge. Il résida successivement à Venise et à Paris, comme chargé d'affaires de ce prince. Il obtint en France la faveur du roi Louis XIII, de Gaston, duc d'Orléans, et de beaucoup d'autres grands de la

cour. Vers 1653 il fit un voyage en Angleterre, et y vit Milton, dont il était déjà l'ami. Dans le recueil des lettres familières de ce poëte illustre (Londres, 1674, in-8°) on en lit deux adressées à Philaras : elles sont remplies de témoignages de la plus haute estime. Ce fut sans doute à la réputation qu'il avait laissée à Venise qu'il fut redevable du choix que le sénat fit de lui pour la place de garde de la bibliothèque de St-Marc; mais il ne put profiter de cette faveur; il mourut avant d'avoir exercé ces fonctions à Paris, en 1673, de l'opération de la taille. On lui doit : 1° une traduction en grec vulgaire et en latin du traité italien de la doctrine chrétienne par Bellarmin; elle a paru sous ce titre : *Doctrina christiana græco vulgari idiomate alias tractata, nunc vero litteris latinis mandata per L. V. Atheniensem*, grec-latin, Paris, 1633, in-8°. Ce livre est dédié au cardinal de Richelieu. 2° Un opuscule de 24 pages intitulé *Ode in immaculatam conceptionem Deiparæ cum aliis quibusdam epigrammatibus*, etc., Paris, 1644, in-4°. On n'en connaît à Paris qu'un seul exemplaire qui se trouve à la bibliothèque Mazarine. Cette ode avait été couronnée par l'académie de Rouen; elle parut avec une dédicace adressée à François de Harlay, archevêque de cette ville; elle a été imprimée de nouveau dans le dernier Recueil de l'académie de Rouen, publié en 1784, in-8°, par M. l'abbé de Lurienne (1). On conserve encore de lui à la bibliothèque de Paris une copie in-4° de l'Anthologie appelée *inédite*. Toutes ces copies sont tirées, comme on sait, du manuscrit palatin aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Celle de Philaras est plus ample que plusieurs autres copies connues; elle est de sa main, ce qui n'empêche pas qu'elle n'offre beaucoup de fautes : l'ordre de l'original n'y est pas suivi. Malgré ces défauts, elle peut être utile par les nouvelles leçons qu'elle présente. A la suite, on trouve quelques pièces grecques de l'auteur. Son portrait fut gravé de son temps à Paris. SI—D.

PHILARÈTE (en arménien et en arabe *Philardus*), patrice ou général célèbre dans l'histoire du Bas-Empire, était Grec de religion, mais Arménien de naissance. La province de Varajnouni, dans le centre de la grande Arménie, était sa patrie. Quoiqu'il ne jouît pas d'une très-bonne réputation parmi les Grecs, l'empereur romain Diogène le comptait parmi ses principaux officiers. Il accompagna ce prince dans son expédition contre les Turcs seldjoukides, alors gouvernés par le sultan Alp-Arslan : il passa avec lui l'Euphrate à Romanopolis ou Roum-Kalaah, et eut bientôt le commandement d'une portion considérable de l'armée impériale. Les troupes qui lui avaient été confiées n'osèrent se mesurer avec les Turcs : elles se débandèrent, et Philarète revint sans armée auprès de Diogène. Il assista à la sanglante bataille, livrée le 26 août 1071, entre Khélath et Malazkerd, dans laquelle son prince perdit la victoire et la liberté. Diogène fut rendu à ses soldats par la générosité du sultan; il ne put en profiter : une révolution s'était opérée à Constantinople pendant sa captivité; et Michel, surnommé depuis Parapinace, avait été placé sur le trône, et se préparait à le défendre contre Diogène. La trahison vint à son secours; le légitime empereur fut abandonné par la plus grande partie de ses soldats : en vain il voulut se maintenir dans l'Arménie, il fallut céder à la fortune; et il se remit entre les mains de l'usurpateur, qui le fit périr. Philarète, qui était resté fidèle à la cause de son souverain, ne voulut pas reconnaître Michel, et se cantonna dans les provinces orientales de l'empire, où il se déclara indépendant; et il rassembla autour de lui toutes les troupes arméniennes. Bientôt après il prit même le titre d'empereur. La ville de Marasch, l'ancienne Germanica, située au milieu des gorges du Taurus, devint sa place d'armes; et il réduisit tous les pays voisins qui étaient soumis aux Grecs, aux Arméniens et aux musulmans. En 1073 il envoya proposer une alliance à Thorhnig Mamigonian, prince de Daron et de Sasoun; celui-ci, qui se défiait de ses intentions, refusa de l'aller voir. Alors Philarète lui envoya le patriarche d'Arménie Grégoire, qui était son oncle, menaçant de mettre ses Etats à feu et à sang s'il ne s'unissait à lui. Cette seconde ambassade n'eut pas plus de succès : Thorhnig se retira dans la forte place d'Aschmouschad, où il brava ses menaces. Philarète prépara tout pour lui faire la guerre; celui-ci de son côté fit aussi des levées; bientôt il eut plus de 50,000 hommes sous les armes, et vint attendre son ennemi à Djabaghdchour, sur la frontière de ses Etats. Ne le voyant pas venir, et craignant de ne pouvoir nourrir toutes les troupes qu'il avait amenées, il ne garda que 1,000 cavaliers, avec lesquels il s'en retourna vers Aschmouschad. En chemin il fut rencontré par l'armée de Philarète : malgré l'infériorité du nombre de ses soldats, Thorhnig n'hésita pas à en venir aux mains dans la plaine d'Alou, au pays d'Handsith. Philarète y fut complétement défait, et obligé de se réfugier dans la forteresse de Kharpert. Un secours de Kurdes mit Philarète en état de reprendre l'offensive : dans une première affaire, il fut encore défait, et le chef de ses nouveaux alliés fut tué de la main de Thorhnig; mais, dans un deuxième combat, ce dernier périt d'un coup de flèche. Sa tête fut portée à Philarète, qui fit un vase à boire de son crâne, et envoya le reste des ossements en présent à son ami Nasr, roi de Miafa-

(1) L'abbé de Lurienne, d'abord jésuite, ensuite chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, cultiva toujours les lettres grecques et latines. Il avait traduit en vers latins plusieurs épigrammes grecques inédites. « Il fut une des soixante-sept hono« rables victimes tombées sous le couteau de Robespierre le « 7 juillet 1794, à l'âge de 62 ans, » dit Chardon de la Rochette dans sa notice sur Philaras. (*Voy.* le tome 2 de ses *Mélanges de critique et de philologie*, p. 302.)

rekin. Philarète alla ensuite à Tavplour, dans la petite Arménie, où était la résidence du patriarche des Arméniens, qui s'enfuit à son approche. Le patrice le somma de revenir occuper son siége; Grégoire préféra remettre sa dignité à un autre : il désigna pour le remplacer Sargis, neveu de son prédécesseur, et Philarète le fit installer dans sa nouvelle dignité à la fin de l'an 1073. Sargis étant mort trois ans après, Philarète lui donna pour successeur un certain Théodose, qui passait pour un excellent musicien : il garda son titre treize ans et neuf mois. Ces deux prélats ne sont pas comptés parmi les patriarches légitimes d'Arménie. Philarète continuait cependant à se maintenir dans son indépendance, pillant et ravageant la Silicie, la Cappadoce, le nord de la Syrie et la Mésopotamie. Une circonstance imprévue agrandit encore sa puissance. Depuis longtemps les Grecs nourrissaient une violente haine contre les Arméniens; ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour se débarrasser de ceux qui étaient à leur service. Vasag, neveu du patriarche Grégoire, qui était duc d'Antioche, fut assassiné en 1077 par les Grecs de cette ville. Ses soldats, qui pour la plupart étaient Arméniens, indignés de cette perfidie, appelèrent à leur secours Philarète, qui entra dans la ville d'Antioche et vengea le meurtre de Vasag sur ses assassins. L'année suivante, Philarète fit sa paix avec l'empereur Nicéphore Botoniate, qui avait remplacé Michel, et en obtint le duché d'Antioche. Il le gouverna comme prince indépendant, payant un tribut au roi arabe qui régnait à Alep. A la possession d'Antioche, il joignit bientôt celle d'Edesse. En 1083, le duc Vasil, fils d'Aboukaba, qui était Arménien, fut assassiné. Sempad, fils de Pagrat, ancien gouverneur d'Ani, fut appelé pour le remplacer; mais, comme il était détesté des Grecs de la ville, il y eut une sédition. Philarète vint en apparence pour y rétablir la paix, se rendit maître de Sempad, qu'il envoya à Marasch, où il le fit aveugler, et donna le duché d'Edesse à son fils Varsam; il s'empara ensuite de Kischoum, de Raaban et de plusieurs autres villes de la Commagène. Les troupes de Philarète étaient formées d'un amas de brigands arméniens, persans, arabes et turcs, sans religion, pillant indifféremment tout le monde. Philarète lui-même ne pouvait être considéré comme chrétien que de nom : il ne tarda pas en effet à se faire musulman. Cette conduite et les cruautés qu'il commettait sans cesse indignèrent contre lui son fils Varsam : ce dernier, profitant d'un moment où son père avait quitté Antioche pour une expédition, en laissant la garde de cette ville à un musulman nommé Ismaël, alla trouver Soliman fils de Koutoulmisch, prince seldjoukide, qui régnait à Iconium, pour l'engager à s'emparer d'Antioche. Cette proposition fut acceptée; Abou'l-Kasem, officier du sultan, fit préparer des vaisseaux à Tarse, dont il s'était emparé depuis peu, et vint débarquer auprès d'Antioche, dont il se rendit maître sans résistance. Les habitants, qui haïssaient Philarète, ne défendirent pas la ville. Celui-ci tenta vainement de la sauver; il fut obligé de se retirer à Honi, dans la province de Dchahan : l'émir turc Boltadji le défit, et le contraignit de se réfugier à Marasch, son ancienne résidence. S'étant brouillé avec le patriarche qu'il avait créé, Philarète en fit élire un autre par l'évêque arménien du pays. Le remplaçant, nommé Paul, abbé de Varak, accepta par force, et parvint bientôt à s'échapper des mains de son protecteur. Désespérant de résister à ses nombreux ennemis, Philarète prit le parti d'aller dans le Khoraçan, à la cour du sultan Maleck-Schah, qu'il reconnut pour son souverain. Ce prince, qui se préparait à faire une expédition dans l'Occident, vint dans la Mésopotamie; il y fut accompagné par Philarète, qui était dans son camp lorsque la ville d'Edesse se soumit à son empire. Vainement Philarète réclama cette place comme sa propriété, promettant d'y faire dire la prière publique pour le calife et le sultan : ce prince, qui savait que les habitants le détestaient, donna Edesse à Bouzan, un de ses généraux, et envoya Philarète à Marasch, dont il lui conserva la possession. Trompé dans ses espérances, Philarète y tomba malade de chagrin; il mourut bientôt après, en 1086. On dit qu'avant sa mort il était retourné au christianisme. S. M—N.

PHILARÈTE (Wasili-Drosdoff), théologien et littérateur russe, né à Kolomna en 1772, mort à Moscou en février 1862. Fils de Michel Fédorovitch Drosdoff, protogéros de l'église de l'Ascension, le jeune Wasili étudia d'abord dans le séminaire de Kolomna, puis dans celui de St-Serge Lavra, où, après la fin de ses études, il fut incontinent nommé professeur. Appelé comme prédicateur au couvent de St-Serge à Troitzk en 1806, il devint, en 1810, professeur de théologie à l'académie ecclésiastique Alexandre Newski de St-Pétersbourg. Archimandrite de cette institution en 1811, il fut élevé au rang de directeur l'année suivante. En 1817 il sortit du corps enseignant pour entrer dans les ordres. Evêque de Revel, puis vicaire épiscopal de St-Pétersbourg, il devint en 1819 archevêque de Tver, en même temps que membre du saint synode. Après avoir encore passé par l'archevêché de Jaroslaw en 1820, il fut, en 1821, appelé à celui de Moscou, qui, autrefois siége patriarcal de toutes les Russies, est aujourd'hui une des cinq grandes éparchies de l'empire. Sans précisément prétendre à une espèce de primauté, Philarète, comme doyen du clergé russe, était, dans les dernières années de Nicolas Ier, regardé comme une espèce de prince ecclésiastique qui fut souvent consulté par son souverain. Mais quelques paroles hardies de Philarète le firent, vers 1843, reléguer dans son diocèse, jusqu'à l'avénement d'Alexandre II.

On attribue à ce vieux prince de l'Eglise la rédaction du fameux manifeste du 19 mars 1861, dans lequel son souverain Alexandre annonce à ses sujets, ainsi qu'à l'Europe, l'émancipation des serfs. Théologien éclairé et pédagogue renommé, ses écrits théologiques, ses sermons, quelques livres scolaires, ont été traduits (chose rare pour cette branche de la littérature russe) en diverses langues étrangères. Philarète a été membre de la commission supérieure des écoles, ainsi que des institutions ecclésiastiques. Il avait été reçu dans le sein de l'académie russe et d'autres sociétés savantes. On a de lui : 1° *Colloque entre un sceptique et un croyant sur la véritable doctrine de l'Eglise gréco-russe*, St-Pétersbourg, 1815; 2° *Abrégé d'histoire sainte*, ibid., 1816; 2e édit., 1819; 3° *Commentaires de la Genèse*, ibid., 1816; 2e édit., 1819; 4° *Essai d'une explication du psaume* 67, ibid., 1818; 5° *Sermons tenus à diverses époques*, ibid., 1820; 6° *Extraits des quatre Evangiles et des Actes des apôtres à l'usage des écoles laïques, rédigés par ordre de la direction supérieure des écoles*, ibid., 1820. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. 7° *Extraits des livres historiques de l'Ancien Testament*, ibid., 1828-1830; 8° *Considérations sur les causes morales des incroyables succès des Russes dans la guerre de* 1812, ibid., 1830; 9° *Nouveau recueil de sermons*, publiés à St-Pétersbourg et Moscou entre 1830 et 1836. Plusieurs d'entre eux ont été traduits dans des langues étrangères, notamment en français, par le prince Stourdza, Paris, 1849, in-8°. R—L—N.

PHILASTRIUS, écrivain ecclésiastique né en Espagne ou en Italie, parcourut l'empire romain dans le but de convertir les païens et les hérétiques; il était vers l'an 380 évêque de Brixen; il fut l'ami de St-Ambroise et de St-Augustin et il écrivit un livre, *De hæresibus*, dans lequel il énumère et combat cent trente hérésies différentes qui s'étaient produites depuis l'origine du monde. Cet ouvrage, publié pour la première fois à Bâle en 1538, a été compris dans les diverses éditions de la *Bibliotheca Patrum;* Fabricius l'a fait paraître à Hambourg en 1721 avec un commentaire. Une vie et un éloge de Philastrius composés par des contemporains font partie des *Acta sanctorum* publiés par les Bollandistes (t. 4 de juillet, p. 383). Consulter l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* par le P. Ceillier, t. 6, p. 739. Z.

PHILÉ (MANUEL), poëte grec, né à Ephèse vers l'an 1275, de parents pauvres, vint dans sa jeunesse à Constantinople, où il suivit les leçons de Georges Pachymère, qui lui fit faire de grands progrès dans les lettres (*voy.* PACHYMÈRE). Au lieu d'embrasser un état honorable, il passa sa vie à solliciter un emploi qu'il ne put obtenir et à mendier la faveur des courtisans, dont il était méprisé. Dans les humbles suppliques qu'il adressait à l'empereur, il se bornait à lui demander des vêtements pour couvrir sa nudité, et un peu de pain, se rabaissant jusqu'à se comparer au chien qui attend les miettes de la table de son maître. L'excès d'avilissement dans lequel il était tombé ne put le garantir de la colère de l'empereur. Ce prince, offensé de quelques expressions que Philé avait employées dans sa *Chronographie* (1), le fit mettre en prison, et l'auteur n'en sortit qu'après avoir offert de jurer qu'il n'avait jamais eu l'intention d'offenser son auguste protecteur. On conjecture que Philé mourut vers 1340. De tous ses ouvrages, le plus connu est un poëme intitulé *De animalium proprietate*, composé de morceaux tirés d'Elien (*voy.* ce nom). Il est écrit en vers politiques ou mesurés qui contiennent un nombre déterminé de syllabes sans égard à la prosodie. (*Voy.* sur ce genre de vers Vossius, *De viribus rhythmi*, p. 21.) Il fut publié pour la première fois à Venise, en 1533, in-8°, par Arsène, archevêque de Monembasie (aujourd'hui Napoli de Malvasia). Cette édition est rare et recherchée; Georg. Bergman d'Annaberg en donna une version latine en vers accompagnée du texte grec revu par Joach. Camerarius, Leipsick, 1574, ou Heidelberg, 1596, in-4°. Mais Camerarius, persuadé que les fautes de quantité qu'il remarquait dans le texte provenaient de l'ignorance des copistes, y fit tant de corrections pour le rendre conforme à la prosodie, que ce n'était plus l'ouvrage de Philé. Enfin, J. Conr. de Pauw reproduisit (Utrecht, 1730, in-4°) l'édition d'Arsène, augmentée de quelques fragments tirés des manuscrits de la bibliothèque Bodléienne, que Fabricius avait déjà publiés dans la *Bibl. græca*. Cette édition a été vivement critiquée par d'Orville, qui en a relevé les imperfections dans des remarques insérées sous le nom de *Philetes* au sixième volume des *Observationes miscellaneæ* de Burmann (*voy.* PAUW et D'ORVILLE). Camus avait eu le projet de donner une nouvelle édition de ce poëme; mais, forcé de renoncer à ce travail, il a publié dans le tome 5 des *Notices et Extraits*, page 623, les variantes des quatre manuscrits de la bibliothèque de Paris qu'il avait collationnés. Les autres *Poëmes* de Philé, dont Allatius et Fabricius avaient fait connaître quelques-uns, ont été publiés par Gottlieb Wernsdorf d'après les manuscrits d'Augsbourg et d'Oxford, avec une version latine et des notes, Leipsick, 1768, in-8°. Le savant éditeur a fait précéder ce recueil d'une bonne dissertation sur la vie et les ouvrages de Philé. Outre un poëme à la louange de St-Théodore, dont l'auteur est inconnu, ce volume contient une pièce de vers de Philé sur un moine lépreux, un poëme à la louange de l'empereur; un poëme des plantes, un autre adressé à Jean Cantacuzène : c'est un dialogue de neuf cent soixante-cinq vers entre l'auteur et la ville de Constantinople, qu'il désigne sous les noms de

(1) Cet ouvrage est un de ceux de Philé dont on ne connaît aucun fragment.

Mens magistra et dans lequel il personnifie les vertus du grand domestique, la sagesse, le courage, la tempérance, la vérité, la pitié, la sagacité, etc.; une supplique à l'empereur pour se justifier des expressions qu'il lui reprochait; un poëme sur l'éléphant (1); un autre sur les vers à soie, qui faisait sans doute partie de son grand travail sur les animaux; les éloges funèbres de Pachymère, son maître, et de Jean Phacraze, grand logothète sous Michel l'Ancien; des épigrammes et quelques autres pièces de peu d'étendue. La meilleure édition des écrits de Manuel Philé est celle qui fait partie de la *Bibliotheca græca* de MM. Didot et qui a été revue par MM. Lehre et Duebner. Des manuscrits collationnés avec soin ont fourni de bonnes et nouvelles leçons. On conserve encore des *vers* inédits de Philé parmi les manuscrits des bibliothèques de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Allemagne. Cramer en a inséré quelques-uns dans le tome 1er de ses *Anecdota græca*. Wernsdorf en a donné la liste dans la dissertation déjà citée. W—s.

PHILELPHE (François), l'un des plus célèbres philologues qui parurent en Italie à la renaissance des lettres, était né le 25 juillet 1398 à Tolentino, dans la marche d'Ancône, d'une famille obscure. Pogge, son ennemi personnel, prétend qu'il devait le jour au commerce scandaleux d'une blanchisseuse avec un prêtre : c'est une infamie dont il est inutile de démontrer la fausseté. Envoyé jeune à Padoue, il y apprit en même temps le droit, l'éloquence et la philosophie, et fut, avant l'âge de dix-huit ans, chargé d'enseigner la rhétorique. Appelé à Venise en 1417, il eut le plaisir de voir accourir à ses leçons les hommes les plus distingués, qui devinrent bientôt ses amis. Il souhaitait, à l'exemple de Guarini et d'autres savants, de pouvoir étudier le grec à Constantinople; mais l'état de sa fortune était un obstacle à ce voyage. Ses amis, qui lui avaient déjà procuré le droit de cité, le firent attacher comme secrétaire à la légation vénitienne, et il arriva en 1420 dans la capitale de l'Orient. Il se mit aussitôt sous la direction de Jean Chrysoloras, frère d'Emmanuel (*voy.* CHRYSOLORAS); et cet habile maître lui fit faire des progrès aussi grands que rapides dans la langue et la littérature grecques. Son application à l'étude ne l'empêchait pas de remplir tous les devoirs de sa place, et le talent qu'il avait montré pour les négociations l'ayant fait connaître de Jean Paléologue, ce prince le nomma en 1423 son ambassadeur près de l'empereur Sigismond, alors à Bude. Philelphe venait de terminer avec succès la mission dont il avait été chargé, quand il fut prié par Ladislas, roi de Pologne, d'assister, en qualité de ministre impérial, aux fêtes de son mariage qui devaient se célébrer à Cracovie. Il se rendit dans cette ville à la suite de Sigismond, et le jour de la cérémonie (12 février 1424), il prononça un discours à la louange des deux époux, en présence des souverains et d'une foule immense. De retour à Constantinople après une absence de quinze ou seize mois, il reprit ses études avec une nouvelle ardeur : mais la violente passion que lui inspira la jeune Théodora, fille de son maître, en interrompit le cours. Il obtint enfin la main de Théodora, qu'il ramena en 1427 à Venise, où ses anciens amis le rappelaient pour y enseigner la littérature grecque. Cette ville était désolée par la peste; tous ses amis s'étaient enfuis. Il ouvrit cependant une école pour faire subsister sa famille; mais une jeune fille qu'il avait prise à son service étant morte peu de jours après, Philelphe effrayé quitta Venise avec sa femme et ses enfants sans savoir où il s'arrêterait. L'accueil qu'il reçut en passant à Bologne fixa son irrésolution; il accepta la chaire d'éloquence et de philosophie qu'on lui offrit avec un traitement considérable : mais, au bout de quelques mois, les Bolonais se révoltèrent contre le pape, et Philelphe s'empressa de fuir une ville divisée par des factions non moins redoutables que la peste. Il se rendit à Florence, où il fut accueilli avec distinction, et il y ouvrit des cours de littérature grecque et latine qui furent suivis par une foule immense d'auditeurs : il donnait jusqu'à trois leçons par jour, et, pour satisfaire la curiosité de ses élèves, il leur expliquait en outre les dimanches et les fêtes le poëme de Dante dans l'église de *Santa Maria del Fiore*. Mais la vanité de Philelphe lui fit bientôt des ennemis de tous les savants qui l'avaient attiré à Florence : il se permettait contre eux les injures les plus grossières; il les peignit dans des satires sous les traits les plus odieux : enfin il poussa l'ingratitude jusqu'à se déclarer contre les Médicis, ses bienfaiteurs, comme ils le furent de tous les gens de lettres, et il mêla leurs noms dans toutes ses querelles, auxquelles ils étaient étrangers. Niccolo Niccoli, Ambroise le Camaldule et la plupart des savants se réunirent pour éloigner de Florence un homme dont la présence était devenue un sujet de troubles : mais les ennemis des Médicis furent assez puissants pour l'y maintenir; Philelphe fut confirmé en 1431 dans toutes ses dignités et reçut même une augmentation de traitement. Le triomphe de Philelphe accrut la haine de ses adversaires. Un matin qu'il se rendait à son école, il fut attaqué par un assassin de profession qui le blessa légèrement au visage. Il crut ou prétendit que le coup venait des Médicis, et il songeait, en fuyant, à mettre ses jours en sûreté, quand cette famille fut chassée de Florence par la faction des nobles en 1433. L'éloignement des Médicis fut un nouveau triomphe pour Philelphe, et il en abusa jusqu'à les

(1) Ce petit poëme, de trois cent soixante-dix-huit vers, est adressé à un empereur Léon; comme aucun des empereurs de ce nom n'était contemporain de Philé, on peut douter que cet écrit lui appartienne. (*Voy.* les *Miscell. observ. in auctor. vet. et rec.*, vol. 2, t. 3, p. 425.)

poursuivre dans leur exil par les satires les plus infâmes. Mais les Médicis ayant été rappelés l'année suivante, Philelphe ne jugea pas prudent de les attendre, et il gagna Sienne, s'engageant à y professer les belles-lettres pendant deux ans. Il continuait cependant d'écrire contre les Médicis avec une telle fureur, qu'il fut enfin déclaré rebelle par un décret du sénat et banni de Florence dix mois après en être sorti. Celui qui avait attenté à ses jours le poursuivit à Sienne, et Philelphe, l'ayant reconnu, le fit arrêter. Cet homme avoua dans les tortures son coupable projet et fut condamné à une amende de cinq cents livres d'argent; mais Philelphe appela de cette sentence devant le gouverneur de Sienne, qui l'aurait condamné à mort si Philelphe n'eût intercédé pour le meurtrier, auquel on coupa le poing. Toujours persuadé que les Médicis seuls avaient armé contre lui cet assassin, Philelphe, de concert avec quelques exilés florentins, chargea un misérable Grec de poignarder Cosme de Médicis et ses principaux partisans. Le Grec fut pris et chargea dans ses interrogatoires Philelphe, qui fut condamné par défaut à avoir la langue coupée et fut banni de Florence à perpétuité. Philelphe, convaincu que ses ennemis, n'ayant pu réussir à le faire périr par le fer, auraient recours au poison, vivait dans de continuelles inquiétudes : mais il n'en remplissait pas moins avec zèle tous ses devoirs de professeur, et il trouvait encore assez de loisirs pour composer de nouveaux ouvrages qui ajoutaient à sa renommée. Touché de sa situation, le généreux Cosme de Médicis oublia le passé et lui fit demander son amitié : mais Philelphe rejeta des propositions qu'il ne pouvait pas croire sincères, et il fallut toute la patience d'Ambroise le Camaldule pour opérer une réconciliation que Cosme souhaitait ardemment. Cependant la plupart des princes d'Italie cherchaient à fixer Philelphe dans leurs Etats. Il donna la préférence à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, et promit de se rendre à sa cour, demandant seulement le délai nécessaire pour remplir un engagement de six mois qu'il avait contracté avec les Bolonais. Il revint à Bologne en 1439, dix ans après qu'il en était sorti, et il eut lieu d'être satisfait de l'accueil qu'il y reçut. Mais les factions qui continuaient de diviser cette ville lui en rendirent bientôt le séjour insupportable, et, avant la fin des six mois qu'il devait y passer, il se rendit à Milan avec sa famille (1440). Comblé d'honneurs, richement payé, chéri du prince et des grands, Philelphe pouvait se croire heureux : mais la mort prématurée de sa femme Théodora vint troubler le repos dont il commençait à jouir. Le chagrin qu'il éprouva de cette perte fut si grand, qu'il voulut renoncer au monde. Le duc Visconti combattit sa résolution et lui fit épouser une jeune et riche héritière. Visconti mourut en 1447, et la femme qu'il lui avait donnée le suivit de près au tombeau. Philelphe revint encore au projet d'embrasser l'état ecclésiastique et se remaria cependant pour la troisième fois. La mort du dernier Visconti laissait Milan en proie aux factions : François Sforce, son gendre, finit par en triompher et fut reconnu son successeur en 1450. Il avait hérité de l'affection que son beau-père portait à Philelphe, et il ne négligea rien pour se l'attacher : mais les finances de l'Etat étaient épuisées par les guerres, et Philelphe, dont les appointements n'étaient pas payés avec exactitude, habitué d'ailleurs à des dépenses considérables, se vit bientôt réduit à user de toutes ses ressources pour se procurer de l'argent. Il fit un recueil de ses satires, qu'il offrit à Alphonse, roi de Naples, prince libéral dont il attendait une récompense proportionnée au mérite de l'ouvrage. Alphonse témoigna le désir d'en voir l'auteur : mais la peste qui désolait le Milanais empêchait Philelphe d'entreprendre ce voyage, et d'ailleurs le duc Sforce n'était pas disposé à lui donner la permission de se rendre à la cour d'Alphonse, avec lequel il était en guerre. Philelphe surmonta cependant toutes ces difficultés, emprunta de l'argent de ses amis et obtint un congé de quatre mois pour visiter Rome. Son intention était de se rendre directement à Naples et de ne s'arrêter à Venise qu'à son retour : mais le pape (Nicolas V), informé de son passage, voulut le voir, et, après avoir essayé de le fixer à Rome par des propositions avantageuses, le congédia en lui donnant des preuves de sa libéralité. Philelphe fut accueilli par le roi Alphonse de la manière la plus distinguée. Ce prince, ami des lettres, le créa chevalier à Capoue, lui permit de porter ses armoiries et enfin lui décerna la couronne poétique en présence de toute sa cour. Pénétré de reconnaissance pour les bontés d'Alphonse, Philelphe voulut le réconcilier avec le duc de Milan, et il avait déjà commencé à négocier quand Alphonse fut instruit que Sforce se préparait à ramener René d'Anjou dans le royaume de Naples. Aussitôt il renvoya Philelphe, qui revint à Milan après avoir visité Rome et Tolentino. En arrivant, il apprit que Constantinople était tombé au pouvoir des Turcs et que sa belle-mère avait été faite esclave avec ses deux filles. Dans sa douleur, il pria Sforce de l'envoyer en ambassade à l'empereur turc pour réclamer la liberté de ces captives. Le duc lui permit seulement de députer vers Mahomet, en son propre nom, deux jeunes gens, qui remirent au sultan une ode et une lettre grecques par laquelle Philelphe lui demandait cette grâce en offrant une rançon. Mahomet, qui se piquait d'honorer les savants, accueillit favorablement cette demande et rendit la liberté aux trois esclaves sans rançon. Pour satisfaire à ses dépenses, Philelphe obsédait sans cesse ses protecteurs de nouvelles requêtes en vers et en prose; les moindres événements lui fournissaient l'occasion de composer des harangues et d'autres pièces qui lui étaient chèrement payées : il avait un traitement considérable; il

était en outre pensionné de plusieurs princes : cependant il fatiguait l'Italie de ses plaintes. Il avait composé les huit premiers livres d'un poëme en l'honneur de Fr. Sforce, quand il perdit ce généreux protecteur (1458). Galéas-Marie, son fils, qui ne partageait pas son goût pour les lettres, laissa Philelphe dans l'oubli, et l'inconduite du savant l'obligea de vendre jusqu'à ses habits pour vivre et soutenir sa famille. Au milieu des chagrins de tout genre dont il était accablé, Philelphe conservait la santé et le courage qui lui étaient si nécessaires pour lutter contre la mauvaise fortune. Il travaillait sans relâche, écrivait, donnait des leçons et excitait le zèle de ses amis, que ses folles dissipations avaient ralenti. Depuis que Milan ne lui offrait plus les mêmes avantages, il n'avait pas cessé de solliciter une chaire à Rome, où il se flattait que sa réputation attirerait de nombreux auditeurs. Cette faveur, qu'il avait en vain espérée de Pie II, son ancien élève, et de Paul II, qui l'avait cependant soutenu par ses libéralités, il l'obtint enfin de Sixte IV, qui le nomma en 1474 à la chaire de philosophie morale avec un traitement considérable. L'accueil qu'il reçut à Rome fut digne de son mérite, et il commença peu après l'explication des *Tusculanes* en présence d'un grand concours de curieux. Malgré son grand âge, Philelphe fit deux fois le voyage de Milan pour en ramener sa femme et ses enfants. Dans le premier, il eut la douleur de voir mourir deux de ses fils; au second, il perdit sa femme et avec elle l'appui de sa vieillesse. Pendant son absence, la peste s'était déclarée à Rome : il craignait d'y retourner, et il pria Laurent de Médicis de lui procurer une chaire à Florence. Ce prince, que la postérité a surnommé le Magnifique et le Généreux, fut touché de la prière de ce vieillard; il fit abolir les décrets rendus contre lui et le nomma professeur de langue et de littérature grecques. Philelphe se hâta de venir prendre possession de sa chaire : mais les fatigues du voyage avaient épuisé le reste de ses forces, et il mourut quinze jours après son arrivée à Florence, le 31 juillet 1481, à l'âge de 83 ans. Il avait eu de ses trois femmes vingt-quatre enfants; mais quatre de ses filles seulement lui survécurent. Aucune vie n'a été plus remplie que celle de Philelphe, et aucune n'aurait été plus heureuse si sa vanité et son orgueil n'en avaient pas troublé le cours. Son besoin d'éclat et de magnificence l'obligeait à se procurer de l'argent par toutes sortes de moyens, et souvent il ne put suffire à ses folles dépenses. Se regardant comme l'homme le plus savant et le plus éloquent qui eût jamais paru, il traitait avec mépris les littérateurs les plus distingués de son temps, et il eut avec la plupart d'entre eux des querelles déplorables (*voy.* POGGE, MERULA, NICCOLI, etc.). Malgré les défauts de Philelphe, on doit convenir qu'il rendit d'importants services aux lettres. Il forma un grand nombre de disciples, parmi lesquels on en compte plusieurs qui se sont illustrés. Il a laissé une foule d'écrits en vers et en prose. Son style en latin approche moins que celui de Pogge de l'élégance et de la pureté des bons modèles. Il ne faisait aucun cas de la langue italienne, déjà illustrée par les ouvrages de Dante, de Pétrarque, de Boccace et de Villani; mais son Commentaire sur Pétrarque prouve que, s'il méprisait cette langue, c'est qu'il ne la connaissait pas. Outre des *Traductions latines* de la *Rhétorique* d'Aristote, l'*Eloge des Athéniens* et du *Plaidoyer de Lysias contre Eratosthènes*, de la *Cyropédie* et de quelques *Opuscules* de Xénophon, des *Apophthegmes* de Plutarque et des *Vies de Lycurgue et de Numa*, de deux *Traités* d'Hippocrate, de la *Vie de Moïse*, par Philon, etc., on citera de Philelphe. 1° *Opus satyrarum seu hecatostichon decades* X, Milan, 1476, in-fol., première et très-rare édition; Venise, 1502; Paris, 1580, in-4° (1). Ces satires sont pleines d'invectives et d'obscénités. Il faut, dit Ginguené, avoir essayé de lire ces productions monstrueuses pour se figurer un pareil débordement de fiel. 2° *Opuscula* (Venise), Vindelin de Spire, 1471, in-4°; Milan, 1481; Venise, 1492, in-fol. Ce volume contient la traduction des *Apophthegmes* de Plutarque et de quelques petits traités. 3° *Convivia Mediolanensia*, Milan et Venise, 1477; Spire, 1508; Cologne, 1537; Paris, 1552, in-8°. Ce sont deux dialogues faits sur le modèle du *Banquet* de Platon, dans lesquels l'auteur introduit ses amis discutant à table des questions de morale et de philosophie. 4° *De morali disciplina*, Venise, 1552. Ce traité est divisé en cinq livres; mais le dernier n'est pas entièrement achevé. 5° *Orationes cum quibusdam aliis opusculis*, Milan, 1481, in-fol., édition très-rare. Ce recueil, qui a été réimprimé plusieurs fois dans le 15e siècle, contient des harangues, des oraisons funèbres et d'autres petites pièces. On y distingue un discours adressé par Philelphe à Jacq.-Ant. Marcello, noble Vénitien, sur la mort de son fils (2) : c'est un morceau plein de raison, de philosophie et même d'éloquence. 6° *Philelphi Fabulæ*, Venise, 1480, in-4° goth. de 24 feuillets. C'est la seule édition de ces fables imprimée dans le 15e siècle : elles ont été traduites en français par Bellegarde à la suite des *Fables* d'Esope en 1703; idem, Utrecht, 1732, in-8°. 7° *Odæ et carmina* (Brescia), 1497, in-4°, rare (3);

(1) Cette édition de Paris fut publiée par Gilles Perrin, Champenois; et le frontispice annonce une *Vie de Philelphe*, tirée de ses écrits, qu'on ne trouve pas dans l'exemplaire de la bibliothèque de Paris. M. Brunet, qui en a vu un exemplaire également défectueux, conjecture que cette vie n'a point été imprimée, ou qu'elle a été supprimée (*voy.* le *Manuel du libraire*).

(2) Cette pièce avait déjà été imprimée séparément sous ce titre : *Ad Jocobum Anton. Marcellum, patricium Venetum, de obitu Valerii filii consolatio*, Rome, 1475, in-fol.; Milan, 1476, in-4°; ces deux éditions sont très-rares. Marcello fut si content de cet ouvrage qu'il envoya à l'auteur un bassin d'argent d'un travail admirable, qui valait plus de cent sequins. Philelphe le porta dès le lendemain matin chez le duc de Milan et lui en fit don devant tout son conseil.

(3) Philelphe voulait composer dix livres d'odes, donner au premier livre le nom d'Apollon, et aux neuf autres ceux des

8° *Commentaire sur le Canzoniere de Pétrarque*, Bologne, 1476. Il est plein d'explications extravagantes et de traits injurieux contre Pétrarque, Laure, les papes et les Médicis, qui n'avaient rien de commun avec Pétrarque. 9° *Vita di san Gio. Battista*, Milan, 1494, in-4°; c'est un poëme *in terza rima* dont on ne connaît que cette seule édition; 10° *Epistolarum libri* (Vindelin de Spire, 1472), in-fol. Cette première édition et celle de Brescia, 1485, in-fol., ne contiennent que 26 livres; mais les suivantes de Venise, 1500, 1502, in-fol., en contiennent 37 (1). Les bibliothèques d'Italie possèdent un grand nombre d'ouvrages inédits de Philelphe; les principaux sont : *Meditationes Florentinæ de exilio*, etc.; ce traité devait avoir dix livres, mais l'auteur n'en écrivit que trois; — la *Sforciade :* le début de ce poëme, dont on n'a que les huit premiers livres, a été inséré par Sassi dans l'*Historia typogr. litterar. Mediolanensis*, p. 178 et suiv., et par Bandini dans le *Catalog. codic. bibl. Laurentianæ*, p. 178 et suiv. M. de Rosmini a donné l'analyse des huit livres dans sa *Vie de Philelphe* (t. 2, p. 159-174); — trois livres d'*Odes* et d'*Elégies grecques;* — un recueil d'épigrammes (*joca et seria*), les unes graves, les autres badines et le plus souvent licencieuses. On a publié sous le nom de Philelphe l'ouvrage de Maffeo Vigio (*voy.* Maffeo), *De educatione liberorum clarisque eorum moribus opus libri sex*, Paris, sans date, in-4°; ibid., 1508, même format; traduit en français sous ce titre : le *Guide des parents en l'instruction et direction de leurs enfants* (par Jean Lode, du diocèse de Nantes), Paris, 1513, in-8°. C'est également pour en assurer le succès qu'on a donné sous le nom de ce célèbre philologue une traduction latine en prose de l'*Odyssée*, Venise, 1516, in-fol., que Rosmini attribue avec beaucoup de vraisemblance au fils de Philelphe, dont l'article suit (*Vita di Filelfo*, t. 2, p. 95, note 1re). On trouvera des détails sur Philelphe dans la plupart des biographies italiennes : mais on peut consulter surtout (2) la *Vie* de cet écrivain par M. de Rosmini, Milan, 1808, 3 vol. in-8°; c'est un modèle d'exactitude et de précision. Chaque volume est accompagné de documents inédits qui jettent un grand jour sur l'histoire littéraire de l'Italie au 15e siècle. Le premier volume est orné du portrait de Philelphe, d'après Mantegna; le second, d'un autre portrait dont l'original est conservé dans les archives de Tolentino, et le troisième de la médaille frappée en l'honneur de Philelphe, tirée du musée Mazzuchelli. Ginguené a donné une analyse très-bien faite de cette vie de Philelphe dans son *Hist. litt. de l'Italie*, t. 3, p. 326-350. W—s.

PHILELPHE (Mario) (1), littérateur, fils aîné du précédent et de Théodora, fille de Jean Chrysoloras, eut, dans les agitations de sa vie, des traits multipliés de ressemblance avec son père. Il naquit à Constantinople le 24 juillet 1426; le père, ayant quitté cette ville la même année, le ramena en Italie, où il le fit élever avec soin. Son fils montra dès son enfance beaucoup de facilité et de pénétration; mais la bizarrerie de son caractère le rendait très-désagréable à ses maîtres et l'empêchait souvent de profiter de leurs leçons. Il retourna en 1440 à Constantinople sur l'invitation de l'empereur Paléologue, qui, par attachement pour Philephe, offrit de lui donner un emploi à sa cour, aussitôt que son éducation serait terminée. Philelphe n'avait consenti qu'avec peine à se séparer d'un fils que, malgré ses défauts, il aimait plus que ses autres enfants, et, devenu veuf, il se hâta de le faire revenir, dans l'espoir qu'il l'aiderait à supporter sa douleur. Mario, fatigué des justes reproches de son père, ne tarda pas à se soustraire à son autorité. Il s'enfuit secrètement et parcourut toute l'Italie, donnant des leçons dans les villes où il s'arrêtait, visitant les châteaux, et, nouveau troubadour, payant l'accueil qu'il y recevait par quelques pièces de vers. La curiosité l'attira en Provence, où le roi René tenait alors sa cour, et l'on peut croire qu'il fut bien reçu d'un prince empressé de fixer dans ses Etats tous ceux qui se distinguaient par quelques talents. On apprend par une lettre d'Alciat que Mario fut chargé de ranger et de mettre en ordre la bibliothèque de St-Maximin (2). Il avait obtenu du roi René un emploi à Marseille, qu'il remplissait en 1450; mais il le quitta bientôt pour assister

neuf muses, comme Hérodote aux livres de son histoire. Chaque livre devait être composé de dix odes, et chaque ode de cent vers; il n'en put achever que cinq livres; mais il s'astreignit rigoureusement à ce plan.

(1) On a réimprimé : *Francisci Philelphi Tolentinatis*, etc., *Epistolæ, cæteris quæ hactenus prodierunt auctiores et emendatiores; animadversionibus vitaque auctoris locupletatæ : opera et studio Nicolai Stanislai Meuccii; tomus primus*, Florence, 1743, in-8°. Mansi donne à cette édition la date de 1745; Chaufepié dit 1743, et c'est lui qui a raison. La date de 1743 se lit sur le frontispice du volume, et la préface est datée de Non. Feb. MDCCXLIII. Mansi, dans son édition de la *Bibl. mediæ latinitatis*, de Fabricius, dit avoir conféré l'édition récente avec celle de 1502, et avoir remarqué que dans l'édition de 1502 il manque les lettres 8, 17 du livre quatrième, tandis que dans l'édition moderne il manque la lettre à Albert Zancharins, commençant par ces mots : *Non te præterit*, et datée de *Tertio idus januarii* 1441. Les lettres 8 à 17 se trouvent pourtant dans l'édition de 1502, où le quatrième livre contient 37 lettres. Ce quatrième livre n'en a que 36 dans l'édition de 1743, parce que, en effet, on y a omis la lettre désignée par Mansi. Cette édition de 1743 n'a pas, au reste, été continuée; il n'en a paru que le 1er volume, contenant les quatre premiers livres : c'est ce que dit Mansi, et ce que confirme une note manuscrite de Villoison. A. B—t.

(2) La *Vie* de Philelphe, que Niceron a publiée dans le tome 6 de ses *Mémoires*, est pleine d'inexactitudes, qui ont été corrigées en grande partie dans le tome 10. Mais on en trouve une plus étendue dans le tome 42; elle est tirée des *Mémoires*, de Lancelot, *sur Philelphe*, insérés dans le tome 10 du Recueil de l'Académie des inscriptions. La savant Apostolo Zeno a publié une Vie de Philelphe dans le tome 1er des *Dissertaz. Vossiane;* et Tiraboschi lui a consacré un article intéressant dans la *Storia della litteratur. italiana*, t. 7, p. 284; enfin Nic. Stan. Meneci a publié en latin une Vie de ce philosophe, 1741, in-8°; mais la Vie de Philelphe par de Rosmini est la meilleure, la plus exacte et la plus complète.

(1) Il avait reçu au baptême les noms de Jean-Marius-Jacques, mais il n'est connu que sous celui de *Mario*.

(2) Cette bibliothèque était riche en manuscrits d'une haute antiquité; Alciat y découvrit celui du *Commentaire* de Donat sur Virgile.

aux fêtes qui devaient marquer le passage de l'empereur Frédéric III à Milan; il fut présenté à ce prince, qui lui décerna la couronne poétique et le décora du titre de chevalier; mais les bontés de Frédéric ne l'empêchèrent pas de composer une satire mordante contre les poëtes à qui l'empereur avait accordé les mêmes honneurs, peut-être avec trop de facilité (1). Mario, d'après les sollicitations de son père, fut nommé en 1451 professeur de belles-lettres à l'académie de Gênes; mais peu de temps après il abandonna l'enseignement et s'établit à Turin, où il exerçait en 1453 la profession d'avocat. En vain Philelphe lui écrivait les lettres les plus pressantes pour l'engager à renoncer à un état qui ne pouvait lui promettre aucun avantage; en vain lui répétait-il : Soyez ce que la nature vous a fait, orateur, poëte ou philosophe, mais non pas jurisconsulte; Mario s'entêta à suivre la carrière dans laquelle il était entré. Il profita en 1456 d'une occasion favorable pour aller voir Paris, et après avoir visité le peu de monuments remarquables qu'offrait alors cette grande ville, il revint en Italie, où il languit quelque temps dans une situation pénible, mais qui, après tout, n'était que la juste punition de son inconduite. Le pape Pie II le nomma en 1459 avocat consistorial à Mantoue, et, dans le même temps, on lui offrit à Venise une chaire de belles-lettres, dont il prit possession en 1460. Le doge et une partie des sénateurs s'étaient rendus à cette cérémonie, sans qu'il en eût été prévenu. Mario, loin d'être déconcerté par un auditoire si imposant, prononça un discours improvisé qui fut trouvé si beau qu'on lui assigna une augmentation de traitement sur le trésor de l'Etat. Il ne soutint pas un début si brillant, et au bout de quelque temps la négligence avec laquelle il remplissait ses devoirs le fit congédier. Alors il retourna auprès de son père, dont il avait méprisé les conseils et qui s'empressa de lui donner un asile. On conjecture qu'il partagea la détention de Philelphe; il était soupçonné d'avoir eu part aux satires publiées par son père contre le pape Pie II, mort récemment. Dès qu'il eut recouvré la liberté, Mario alla professer les belles-lettres à Bergame, d'où son humeur inconstante le conduisit successivement à Vérone, à Bologne et à Ancône : il paraissait fixé dans cette dernière ville, lorsqu'il fut appelé par le duc Gonzague à Mantoue, où il mourut en 1480, à l'âge de 54 ans. Outre des discours, des poésies latines et italiennes (2), des épigrammes, des satires, des tragédies, des comédies, des commentaires sur la *Rhétorique* de Cicéron et sur les *Canzoni* de Pétrarque, restés inédits dans les bibliothèques de l'Italie, on a de Mario : 1° *Epistolare*, Milan, 1484, in-4°, rare. Cette espèce de manuel épistolaire a été réimprimé sous ce titre : *Epistolæ octingenta genera complectentes, quarum singula in tria membra partita sunt; quibus præponuntur artis rhetoricæ præcepta*, Paris, Nicol. Després, sans date, in-4°. Il existe plusieurs réimpressions de cet ouvrage, faites dans le 15e siècle. 2° *Officio della B. V. M. tradotto in terza rima*, Venise, 1488, in-16; 3° *Carmina elegiaca*, Leipsick et Francfort, 1690, in-8°, publiés par les soins de Samuel Closius, qui avait déjà donné en 1662 : *J. Marii Philelphi epitomata;* 4° l'*Histoire de la guerre de Finale, de 1447 à 1453*, ou du comte de Guastalla contre les Génois. Muratori se proposait de l'insérer dans le recueil *Rerum italicar. scriptores*, et même l'impression en était achevée quand il s'aperçut que la copie dont on s'était servi fourmillait de fautes, ce qui le décida à détruire tous les exemplaires; mais il a été imprimé dans le deuxième volume du supplément, publié par Tartini, Florence, 1747, in-fol. (*voy.* le *Journal des savants* de juin 1748, p. 376). Parmi les ouvrages inédits de Mario, l'on citera : 5° *Amyris sive de vita rebusque gestis imperatoris Mahumeti, Turcarum principis*. On conserve à la bibliothèque de Genève le manuscrit autographe de ce poëme, qui est divisé en quatre chants : le premier contient la vie du sultan Mahomet II depuis sa naissance; dans le second, le poëte décrit les préparatifs du siége et la prise de Constantinople; dans le troisième, il raconte les divisions des Grecs et les suites des conquêtes de Mahomet; le dernier, qui n'a été composé que plusieurs années après les précédents, contient le récit des nouveaux exploits des conquérants turcs. Ce poëme, intéressant par les détails qu'il renferme sur les mœurs des peuples de l'Orient, a été analysé par Senebier dans le *Catalogue des manuscrits de la ville de Genève*, p. 236-245. 6° Les *Travaux d'Hercule*, poëme en seize chants, dédié à Hercule, duc de Ferrare. Le manuscrit original se conserve à la bibliothèque d'Este. 7° *De bellicis artibus et urbanis;* 8° *De communis vitæ continentia*. Cet ouvrage et le précédent font partie des manuscrits de la bibliothèque Laurentienne. 9° *La Vita d'Isotta Nogarola;* 10° la *Vie du Dante*. L'abbé Méhus en a publié quelques fragments dans le *Specimen histor. litter. Florentinæ* (*voy.* MÉHUS et MANETTI). 11° *Felsineidos libri 4*, poëme en vers héroïques à la louange de la ville de Bologne, daté du 1er janvier 1462, et dont le manuscrit est décrit dans les *Novelle litterarie di Firenze*, du 20 octobre 1786 (*voy.* le *Journal des savants* d'août 1787, p. 545). On trouvera quelques détails sur Mario dans la *Storia della letterat. ital.*, par Tiraboschi,

(1) Voici le titre de cette pièce : *Satyra in vulgus equitum auro notatorum, doctorumque facultatum omnium, comitumque Palatinorum et poetarum laureatorum quos paulo ante imperator Federicus insignivit*. Cette pièce se conservait dans la bibliothèque Salvante à Vérone. Tiraboschi en cite les premiers vers dans sa *Storia*, t. 6, p. 992.

(2) Ses poésies, perdues pour la plupart, devaient être en grand nombre, car il avait le talent de chanter en vers sur un sujet donné; et peut-être faut-il le regarder comme le premier en date des improvisateurs modernes (*voy.* Lilio Giraldi, *De poetis suor. temp.*, dial. 1).

t. 4, p. 1046 et suiv.; on peut consulter aussi les biographes de son père. W—s.

PHILÉMON, poëte comique grec, contemporain de Ménandre, était né, selon Strabon, à Solis ou Pompéiopolis, dans la Cilicie, ou, selon Suidas, à Syracuse. Les biographes de Sicile ont cherché à faire prévaloir l'opinion de Suidas; mais ils ne sont pas parvenus à l'établir d'une manière incontestable. Philémon s'occupait moins de plaire aux spectateurs délicats que de flatter les goûts de la multitude : c'était le moyen d'obtenir des succès fréquents, mais peu durables. Quoique très-inférieur à Ménandre, il lui enlevait souvent le prix. Un jour qu'il avait été couronné, Ménandre lui dit : « O Philémon, n'as-tu « pas honte de m'avoir vaincu? » Dans une de ses pièces, Philémon s'était moqué de l'ignorance de Magas, gouverneur de Paraetonium. Quelque temps après il fut poussé par une tempête sur la côte de Libye et conduit devant Magas : se rappelant alors sa témérité, il s'attendait à en être puni; mais le gouverneur se contenta d'ordonner à un de ses gardes d'approcher son épée nue de la tête du poëte, et, lui ayant fait présenter des osselets comme à un enfant, le renvoya sans lui faire aucun mal (*voy.* le traité de Plutarque *Comment il faut réprimer la colère*, ch. 18). Philémon parvint à un âge très-avancé, exempt des incommodités de la vieillesse. Il mourut, dit-on, en riant de voir un âne manger les figues préparées pour son souper. Suidas rapporte que les Muses apparurent en songe à Philémon pour lui annoncer leur projet d'abandonner la Grèce, et que, le poëte étant mort peu après, son rêve fut regardé comme prophétique. Philémon avait beaucoup d'imagination et travaillait avec une extrême facilité. Il avait composé *quatre-vingt-dix-sept comédies*. Fabricius donne les titres de cinquante et une, d'après Athénée, Pollux et les anciens auteurs (*voy.* la *Bibl. græca*, t. 1er, p. 740). On sait que Plaute avait imité de Philémon sa comédie du *Marchand* et celle des *Bacchides*. On a des fragments de plusieurs pièces de Philémon, recueillis par Hertel et Gronovius. J. Leclerc les a publiés avec une version latine de Gronovius et des notes à la suite des *Fragments* de Ménandre (*voy.* ce nom). Poinsinet de Sivry les a traduits en français. Les traits de ce poëte nous ont été conservés : on trouve son portrait dans le *Thesaurus antiquitat. græcar.*, pl. 99, et dans le *Thesaur. Palatinus* de Beyer, p. 69. Philémon laissa un fils, surnommé le *Jeune*, qui avait composé des comédies que l'on a peut-être confondues avec celles de son père. W—s.

PHILÉMON, grammairien grec, sur lequel on n'a que des notices très-incomplètes, florissait, suivant quelques auteurs, vers le milieu du 15e siècle, peu après le règne de l'empereur Marcien, mais plus probablement dans le 12e siècle; car on trouve dans son *Lexique* des passages visiblement tirés d'Eustache et de l'*Etymologicon magnum* (1). Villoison avoue qu'il avait longtemps confondu notre auteur avec Philon, à qui l'on devait un *Lexicon rhetoricum*, cité fréquemment dans l'*Etymologicon magnum* (*voy.* Musurus); il découvrit enfin parmi les manuscrits de la bibliothèque de St-Germain des Prés un fragment assez étendu d'un ouvrage portant le nom de Philémon et qui lui parut mériter son attention. C'était un *Lexique technologique*, distribué d'après l'ordre des huit parties du discours : la première partie, la seule qui fût entière, contenait les noms; la seconde, dont on n'a que le commencement, les verbes, etc. Notre savant helléniste, voyant que cet ouvrage n'avait jamais été imprimé séparément, en inséra plusieurs passages dans les notes de son édition du *Lexique* d'Apollonius (*voy.* les *Prolégomènes* de l'édition d'Apollonius, p. 67 et suiv.); mais Schoell nous apprend que le *Lexique* de Philémon se trouvait déjà presque en totalité dans le *Dictionnaire* de Favorinus (*voy.* l'*Histoire de la littérature grecque*, t. 1er, p. 256). Il a été publié en entier pour la première fois par Ch. Burney (*Lexicon technologicum græcum e bibliotheca Parisiensi typis evulgatum*), Londres, 1812, in-8°. Cette édition, dont il a été tiré six exemplaires in-4°, ne contient que le texte; mais M. Frédéric Osann, professeur à l'université d'Iéna, en a donné une nouvelle édition, augmentée de plusieurs fragments inédits (*Philemonis grammatici quæ supersunt*), Berlin, 1821, in-8°; elle est accompagnée de notes grammaticales et d'une longue dissertation sur les différents grammairiens qui ont porté le nom de Philémon et sur le Lexique technologique. W—s.

PHILÈNES, nom de deux Carthaginois, qui s'illustrèrent en sacrifiant leur vie pour agrandir le territoire de leur patrie. Parmi les auteurs anciens, Salluste est celui qui raconte avec le plus de détail leur histoire (*Guerre de Jugurtha*, ch. 79). Un désert, où rien ne marquait la limite de Carthage et de Cyrène, s'étendait entre ces deux Etats. Ils se firent une guerre longue et cruelle, au bout de laquelle, étant tous deux également épuisés, ils convinrent de faire partir à la même heure des ambassadeurs des villes de Cyrène et de Carthage, et de marquer la limite là où ils se rencontreraient. Les ambassadeurs de Carthage furent deux frères, à qui on donne dans l'histoire le nom grec de *Philènes*, c'est-à-dire amis de la gloire. Leur véritable nom nous est inconnu. Ils mirent tant de diligence à leur marche qu'ils surprirent les ambassadeurs de Cyrène non loin de cette ville. En supposant que les deux députations fussent précisément parties à la même heure, ce que nie Valère-Maxime, on peut croire qu'un vent du désert avait retardé la

(1) *Voy.* Schneider dans son Supplément à la Notice des *Lexiques homériques* (*Biblioth. philolog.*, t. 2, part. 6, p. 524, et dans ses Fragments de Pindare, Strasbourg, 1776, in-4°, p. 101).

marche des Cyréniens. Ceux-ci accusèrent les Carthaginois de fraude et refusèrent d'admettre pour limite le lieu où ils se trouvaient, à moins que les députés de la partie adverse ne consentissent à s'y faire enterrer vivants. Les Philènes, pour conserver à leur patrie une limite aussi reculée, acceptèrent la proposition et firent de leur tombeau la borne du territoire carthaginois. Carthage leur éleva des autels sur le lieu de leur dévouement héroïque, ou, selon Pline, des tertres de sable, et leur mémoire fut honorée par d'autres témoignages publics de vénération. Cet événement tombe dans l'époque incertaine de l'histoire de Carthage. Quelques auteurs modernes le placent cinq siècles avant l'ère chrétienne, et pensent que les deux tombelles des Philènes étaient situées auprès de la tour d'Euprantus, sur la rive orientale de la grande Syrte. D'autres révoquent ce fait en doute, présumant que l'existence de deux tertres dans le désert a fait inventer une fable pour expliquer cette circonstance. Le professeur Roos, auteur d'un *Essai historique sur le dévouement inouï des deux frères Philènes pour la patrie*, Giessen, 1797, in-4°, a entrepris d'en montrer la probabilité. Ce n'est pas par les auteurs puniques, intéressés dans la gloire des Philènes, mais par les Grecs et par les Romains, ennemis de Carthage, que ce fait est parvenu à la postérité, et il paraît que les deux tertres ont toujours porté le nom d'autels des Philènes. La convention des deux peuples n'a rien d'extraordinaire : l'expédient auquel ils eurent recours était, si on l'exécutait de bonne foi, le moyen le plus naturel de fixer la limite précisément au milieu entre les deux Etats; c'est à peu près comme s'ils avaient arpenté chacun la moitié du chemin. Reste à expliquer l'enterrement volontaire des deux frères. M. Roos aurait pu s'aider ici d'un rapprochement avec les coutumes de l'Orient. Chez les Hindous un homme se sacrifie quelquefois volontairement aux divinités en se faisant enterrer vivant. Le lieu de sa sépulture devient alors sacré et l'objet de la vénération publique. Des superstitions semblables ont pu exister chez les Carthaginois. Dans la chaleur de la contestation entre les ambassadeurs au sujet de la limite, ceux de Carthage ont pu se dévouer aux dieux pour forcer leurs adversaires à respecter ce lieu et à ne pas porter au delà la limite de leur pays. Toutefois on a objecté avec raison que les deux peuples n'ont pas été bien avisés dans leur convention, et que, pour prévenir la fraude, il aurait suffi de faire accompagner chaque députation par un commissaire de la partie adverse. D—G.

PHILESIUS. *Voyez* RINGMANN.

PHILETAS, poëte grec de l'île de Cos, florissait 290 ans avant notre ère. Il fut précepteur de Ptolémée Philadelphe, et l'une des célébrités d'Alexandrie. Les anciens estimaient beaucoup ses élégies, ses poésies légères et lyriques :

> Callimachi manes et Coi sacra Philetæ,
> In vestrum, quæso, me sinite ire nemus,

dit Properce, qui l'avait pris pour modèle. Il avait aussi composé des traités de critique et des ouvrages d'histoire. Il ne nous reste de Philétas que deux épigrammes dans l'*Anthologie palatine* (t. 6, p. 210; t. 7, p. 481) et quelques fragments recueillis par Brunck, dans ses *Analecta*, et par M. Boissonade, dans sa *Sylloge* (1). A ses poésies, dont la perte mérite tant de regrets, ont survécu deux singulières traditions : il était, dit-on, si grêle, si léger, que, pour n'être pas emporté par le vent, il se lestait de pierres dans ses poches et de plomb à ses sandales. Il ne fut pourtant pas emporté par un tourbillon : car, dit-on encore, il mourut de la peine et de la fatigue qu'il se donna pour réfuter un argument captieux. N'est-ce pas là une mort plus digne d'un sophiste que d'un poëte? D-B-E.

PHILIBERT. *Voyez* SAVOIE.

PHILIDOR (FRANÇOIS-ANDRÉ DANICAN dit), compositeur du siècle dernier, naquit à Dreux, le 7 septembre 1726 (2). Il était petit-fils de Michel Danican, musicien de la chambre de Louis XIII, auquel ce prince donna le nom de *Philidor*, parce que c'était celui d'un hautbois très-fameux à cette époque, et auquel le roi le trouva seul digne d'être comparé. Le jeune André fut élevé aux pages de la musique du roi, sous Campra, qui avait alors une grande célébrité. Il montra des dispositions si précoces, qu'à l'âge de quinze ans il obtint la faveur de faire exécuter à la chapelle un motet de sa composition. Sorti des pages, Philidor donna des leçons à Paris; il copiait de la musique quand les écoliers lui manquaient. Mais bientôt une passion plus vive que celle de son art se manifesta chez lui : c'était celle du jeu d'échecs. Il y acquit une si grande supériorité, qu'il se flatta d'en faire l'instrument de sa fortune. C'est dans cette intention qu'il parcourut la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Etant à Londres en 1749, il y fit imprimer, par souscription, son *Analyse des échecs*. Quelques années après, il obtint un succès d'un autre genre dans la même capitale. Il osa y mettre en musique la fameuse ode de Dryden intitulée *La fête d'Alexandre*. Le célèbre Haendel trouva ses chœurs bien faits; mais il fut beaucoup moins content de ses airs, qui manquaient, dit ce grand maître, de mélodie et d'expression. Ce jugement est remarquable, en ce qu'il était, comme par anticipation, celui du talent que l'auteur allait déployer dans la carrière dramatique. Rentré en France en 1754, Philidor fit exécuter à la cha-

(1) Ces débris ont été l'objet d'une édition spéciale due à C.-Ph Kayser, Gœttingue, 1793, in-8°. Ils ont été également publiés à Halle en 1829, avec ce qui reste d'Herméstanax et de Phanoclès, par les soins de M. Barbe, qui a mis en tête de son travail une notice où ce qui concerne Philétas est épuisé.

(2) L'origine de Philidor et la date de sa naissance étaient incertaines. Nous sommes redevable des renseignements les plus précis à cet égard à M. Beffara, auteur de la *Dissertation sur Molière*, d'un *Dictionnaire de l'Académie royale de musique*, etc

pelle de Versailles un *Lauda Jerusalem*, qui fut cause, dit-on, qu'il perdit la protection de Marie Leczinska, parce que ce morceau était totalement selon la manière italienne, que la reine n'aimait pas. Cette anecdote semble controuvée, quand on pense que Jomelli produisait, précisément à la même époque, ses chefs-d'œuvre de musique sacrée : comment imaginer que l'on ait pu saisir la moindre ressemblance entre la manière de ce grand artiste et celle du compositeur français? Philidor débuta au théâtre de la Foire St-Laurent, en 1759, par un petit opéra de *Blaise le savetier*, qui ne serait plus regardé aujourd'hui que comme un assez mauvais vaudeville. Depuis ce moment, il donna régulièrement chaque année un opéra-comique. Si l'on en excepte le *Maréchal ferrant*, ils sont presque tous rayés du répertoire : nous ne ferons mention que du *Sorcier*, joué en 1764, à cause d'une particularité qui fit du bruit dans le temps. Philidor s'y était emparé, note pour note, de la fameuse romance de l'*Orphée* de Gluck (*Objet de mon amour*). Cet ouvrage n'avait paru encore qu'en Italie, et on ne le connaissait pas en France. Mais on sut depuis, et les *Mémoires* de Favart l'ont prouvé jusqu'à l'évidence, que l'auteur du *Sorcier*, à l'époque même où il travaillait, avait entre les mains la partition de l'*Orfeo*, qu'il s'était chargé de faire graver. Ce plagiat éclata plus tard; et il en fit, non sans raison, soupçonner beaucoup d'autres. En effet, le caractère distinctif de la musique et spécialement des airs de Philidor est le défaut de couleur et d'originalité. On cite, en revanche, quelques chœurs de lui qui prouvent qu'il était bon harmoniste, quoique bien moins profond néanmoins que n'ont affecté de le dire des gens qui ont cru voir une relation intime entre les combinaisons harmoniques et celles du jeu d'échecs. Philidor a donné trois grands opéras, dont le premier (*Ernelinde*, 1767) eut seul quelque succès. Le *Persée* de Quinault, que Marmontel avait refait pour lui, n'en obtint aucun; et un *Thémistocle*, qu'il hasarda en 1785, composition pleine de réminiscences et de plagiats, fut reçu au bruit des sifflets. Parmi quelques opéras non représentés et qui ne méritaient pas de l'être, on cite l'*Alceste* de Quinault. Les partisans de Philidor firent grand bruit, dans ses dernières années, du *Carmen sæculare* d'Horace, qu'ils proclamèrent à la fois son chef-d'œuvre et un chef-d'œuvre de l'art. Nous osons affirmer, sur le témoignage de plusieurs musiciens d'un ordre supérieur, que cette production a été infiniment trop vantée. Philidor, réfugié à Londres pendant le règne du *terrorisme*, y mourut le 31 août 1795. Ses qualités personnelles l'avaient rendu cher à tous ceux qui le connaissaient; mais il brillait peu par les avantages de l'esprit. On raconte qu'un jour M. de Laborde, valet de chambre du roi, l'entendant débiter des propos extrêmement vulgaires, s'écria plaisamment : « Voyez cet homme-là! il n'a pas le sens commun : c'est tout génie. » Son *Analyse du jeu des échecs* a été souvent réimprimée : l'édition de Londres, 1777, in-8°, est ornée d'un portrait de l'auteur, gravé par Bartolozzi. Il a paru en 1847 une notice de M. Jules Lardin, intitulée *Philidor peint par lui-même*, insérée dans le journal *le Palamède;* il en a été tiré à part un petit nombre d'exemplaires. S-v-s.

PHILIPEAUX (Pierre), né à Ferrières en 1759, était avocat avant la révolution, dont il embrassa la cause avec ardeur. Nommé par le département de la Sarthe député à la convention, il parut quelque temps se tenir en garde contre l'exaltation de ses collègues; mais entraîné par l'exemple et par un enthousiasme de bonne foi, il suivit ensuite le torrent. On le vit provoquer l'accélération du jugement de Louis XVI, voter pour sa condamnation à mort, demander que les tribunaux et les administrations fussent révoqués, et qu'une taxe fût imposée sur les riches; il appuya la proposition d'exclure les jurés du tribunal criminel extraordinaire institué pour juger les crimes de trahison envers la république; système que Barère lui-même repoussa comme une monstruosité. Ayant été envoyé dans la Vendée pour réorganiser les administrations de Nantes, accusées de fédéralisme, Philipeaux vit de près les horreurs de la guerre civile; et celui qui avait applaudi aux malheurs des Girondins fut ému à l'aspect des désastres qui frappaient une population exaspérée. Les inspirations de l'amour-propre achevèrent de fortifier en lui ces sentiments d'humanité. Etranger à toutes notions de l'art militaire, il avait eu la prétention de concevoir un plan de campagne dont le succès lui paraissait infaillible, et qui consistait principalement à disséminer les forces opposées aux insurgés. Ce système d'attaques partielles avait reçu l'approbation du comité de salut public, en même temps qu'il était blâmé par tous les généraux. Il ne réussit point, et Philipeaux n'hésita pas à voir la cause de ces revers dans les mesures des députés et des généraux qui résidaient à Saumur, et qu'il appelait par dérision la *Cour de Saumur*. Ses ennemis prirent le dessus et le firent rappeler. Sa disgrâce l'irrita : il écrivit pour dénoncer ses adversaires comme les auteurs de la prolongation de la guerre; il s'éleva contre le comité de salut public lui-même, et remplit la tribune de ses accusations. Ces imprudentes attaques le perdirent. Les clubs de la capitale lui retirèrent leur confiance et le rejetèrent de leur sein, comme diffamateur de Marat et défenseur du ministre Roland. Bientôt St-Just le comprit dans le nombre des complices qu'il donnait à Danton; et, le 5 avril 1794, Philipeaux fut conduit au supplice. Il avait montré du courage dans la lutte qu'il avait soutenue contre les désorganisateurs; il ne se démentit point à l'approche de l'échafaud. L'accusateur public du tribunal révolutionnaire

mêlait d'odieux sarcasmes aux interpellations qu'il faisait à sa victime : « Il vous est permis de « me faire périr, lui dit l'accusé avec dignité, « mais m'outrager.... je vous le défends! » Les deux dernières lettres que Philipeaux écrivit à sa femme ont un accent de candeur, de probité, qui appellent l'intérêt sur son infortune; c'est l'épanchement d'une âme calme qui se résigne sans effort, satisfaite de succomber pour avoir rempli ce qu'elle a cru un devoir. Plus tard la convention rendit hommage à sa mémoire, et accorda des secours à sa veuve. On imprima en 1795 ses *Mémoires historiques sur la Vendée*, in-8°. F—T.

PHILIPON (CHARLES), dessinateur, lithographe et journaliste, est né à Lyon en septembre 1800. Son père exerçait dans cette ville la profession de marchand de papiers peints et aurait désiré que son fils continuât son industrie; il lui fit commencer quelques études qui restèrent inachevées, car à force de sollicitations le jeune homme, parvenu à l'âge de dix-sept ans, obtint la permission de se rendre à Paris, où il entra dans l'atelier du baron Gros. Toutefois, bientôt rappelé à Lyon par son père, il lui fallut durant trois années se livrer exclusivement au dessin de fabrique. Ce ne fut qu'en 1823 que son père permit au jeune Philipon de retourner pour la seconde fois dans la capitale, où il se fixa définitivement. Charles Philipon, plein de verve, de jeunesse et d'activité, se lia avec les écrivains alors en vogue, dont il recherchait la société avec avidité; pour vivre, il se mit à dessiner et à graver des planches pour les journaux de modes. Il s'occupa aussi très-sérieusement de lithographie, découverte qui était toute nouvelle; il n'a cependant jamais pris part à nos expositions publiques. La révolution de juillet étant venue à éclater, Philipon se fit journaliste, et c'était bien là sa véritable vocation. Il fonda d'abord la *Caricature* (août 1830-1834), qui succomba sous une avalanche de procès, puis le *Charivari* (1er novembre 1832), dont il conserva la direction durant six ans; cette publication a donné naissance au *Punch, or the London Charivari;* fondateur de la maison Aubert, Philipon a en outre créé : les *Robert-Macaire*, en collaboration avec Daumier; le *Musée pour rire* (1839-1840), avec le concours de MM. Maurice Alhoy, Louis Huart, et de tous les caricaturistes de Paris; le *Journal pour rire* (1849); le *Musée anglo-français* avec Gustave Doré (1854); le *Journal amusant* (1857); il a dirigé les dessins de la *Galerie de la presse, de la littérature et des beaux-arts*, par MM. Raoul et L. Huart; il a participé à la rédaction de l'*Almanach prophétique;* enfin nous signalerons diverses brochures dont il est l'auteur : *Aux prolétaires*, Paris, Auffray, 1838, in-4° de 2 pages; opuscule suivi d'une explication (signée Altaroche) du dessin qui est au verso, intitulé *Ici on fait la barbe et la queue proprement;* la *Physiologie du flâneur*, Paris, Aubert, 1842, in-32, dont la première édition parut en 1841 sous le nom de M. L. Huart; ce fut le signal de la longue série des Physiologies, dont Philipon peut être considéré comme le père. En 1844, il publiait encore chez Aubert en collaboration avec L. Huart la *Parodie du Juif-Errant*, complainte constitutionnelle en 10 parties. Nous transcrirons les lignes suivantes de Nadar comme appréciation du caractère de Ch. Philipon. « Si intéressante « que soit l'œuvre du polémiste dessinateur « et parfois aussi écrivain, le plus remarqua- « ble côté de cette organisation privilégiée fut « sans contredit sa merveilleuse faculté de vul- « garisation. Il possédait plus que personne au « monde la première des qualités du journaliste « et du spéculateur, cette faculté qui ne s'ac- « quiert point et que peut seulement compléter « la communion permanente entre le publiciste « et le public : je veux dire le sentiment des « probabilités vis-à-vis de la chose qui doit être « dite et faite. Cette faculté précieuse, ravivée « sans cesse et comme couvée par la passion « politique toujours fervente, devait nécessaire- « ment mettre Philipon à la tête de tout ce qui « à notre époque a tenu la plume ou le crayon « de la satire. C'est ainsi que Philipon a indiqué « leur voie ou donné leur formule à presque « tous les artistes de ce genre. C'est ainsi que, « depuis Charlet jusqu'à Gustave Doré, ce mer- « veilleux génie qu'il devinait le premier dans « un collégien de seize ans, nous voyons succes- « sivement ou simultanément s'enrôler dans « l'étincelante phalange qu'il conduisit : Cham « (de Noé), Daumier, Johannot, Gavarni, « Grandville, Morin, Riou, Valentin, etc. » Il serait impossible d'énumérer les procès, les amendes, les mois de prison, les vexations que Philipon a eu à supporter; c'était la conséquence de la carrière qu'il avait choisie et qu'il a parcourue avec une infatigable persévérance. Doué d'une nature énergique, Philipon, rieur en apparence, était en réalité un penseur et un philosophe. Il ne s'est jamais fait que des ennemis politiques, ne s'étant jamais attaqué, proclamons-le à sa louange, à la personnalité. S'il lui arrivait de reconnaître qu'il avait pu froisser quelque susceptibilité respectable, il n'avait pas de repos qu'il n'eût réparé sa faute involontaire. Plus il vivait, plus il aimait à faire le bien. Exempt d'ambition, il refusa en 1848 avec un rare désintéressement la place de directeur des beaux-arts qui lui était offerte. Charles Philipon, qui avait épousé mademoiselle Bethmont, sœur de l'ancien ministre du commerce, est mort à Paris le 25 janvier 1862 d'une hypertrophie du cœur; son cœur, ont dit les médecins, prenait trop de place; et le mot est vrai, c'est le plus bel éloge de Philipon. B. DE L.

PHILIPON DE LA MADELAINE (LOUIS), né à Lyon au mois d'octobre 1734, est mort à Paris le 19 avril 1818. Cadet de famille, il fut d'abord

destiné à l'état ecclésiastique; mais ayant refusé de s'engager dans les ordres, il se rendit à Besançon pour y fréquenter les écoles de droit et se préparer à suivre la carrière de la magistrature. Un mariage avantageux le fixa dans cette ville. Peu de temps après, un édit supprima la chambre des comptes de Dole, et la rétablit dans la capitale de la Franche-Comté sous le nom de bureau des finances. Il fut alors pourvu de la charge d'avocat du roi près de cette cour; et il en exerça les fonctions jusqu'en 1786, époque à laquelle des amis puissants le firent nommer intendant des finances de monseigneur le comte d'Artois. Dépouillé de ce dernier emploi par la révolution, et frappé d'un mandat d'arrêt après le 10 août 1792, il n'échappa aux proscriptions qu'en rentrant dans l'obscurité. Enfin, demeuré sans fortune, il fut compris parmi les gens de lettres secourus par la convention (1), et obtint la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur. Ses paisibles fonctions lui laissèrent des loisirs qu'il sut consacrer aux muses; et leur faveur le dédommagea des rigueurs du sort. Il était des académies de Lyon et de Besançon. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont : 1° plusieurs petites pièces jouées sur le théâtre du Vaudeville : le *Dédit mal gardé; Catinat à St-Gratien; Maitre Adam, menuisier à Nevers; Carlin débutant à Bergame; Gentil Bernard;* les *Troubadours; Chaulieu à Fontenay;* le *Caveau*. La première de ces pièces a été faite en société avec M. Léger, la seconde avec M. Thésigny, les deux dernières avec le vicomte de Ségur, les autres avec M. le Prevost d'Iray. 2° Un recueil de chansons dont il y a eu quatre éditions : la première avait pour titre *les Jeux d'un enfant du Vaudeville:* la seconde, *l'Elève d'Epicure*, 1 vol. in-18, Paris, Favre, an 11 (1803); la troisième, *l'Elève d'Epicure*, 1 vol. in-12, Paris, Hubert et compagnie, sans indication d'année. On remarque dans ce recueil deux jolis contes en vers, le *Paraphernal* et la *Restriction mentale;* la quatrième édition est intitulée simplement *Choix des chansons de M. Philipon de la Madelaine*, 1 vol. in-18, Paris, Capelle et Renaud, 1810; celle-ci contient un plus grand nombre de chansons, mais les contes ne s'y trouvent point. La grâce, la correction, une gaieté toujours décente, un certain art d'exprimer par de riantes images les pensées mélancoliques, voilà les caractères distinctifs du talent de l'auteur. 3° Discours sur cette question : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* (dans le *Pour et le contre sur cette question*, 1761, in-8°); 4° *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*, 1770, in-8°; traduit en allemand, Bâle, 1786, in-8°; 5° *Mémoire sur les moyens d'indemniser un accusé reconnu innocent*, 1782, in-8°; 6° *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple, tant des villes que de la campagne*, 1 vol. in-12, Lyon, Bruyset-Ponthus, 1783. Le comte de Valbello avait fondé un prix de douze cents francs à distribuer par l'Académie française à l'ouvrage le plus utile qui aurait paru dans l'année : les *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple* concoururent, et l'*Ami des enfants* de Berquin l'emporta d'une voix seulement. 7° *Discours sur les moyens de perfectionner l'éducation des colléges en France*, 1785, in-8°; c'est peut-être le même ouvrage que le traité intitulé *De l'éducation des colléges*, Londres (Paris, Moutard), 1784, in-12 de 200 pages, dont le *Journal des savants* donne une analyse détaillée, mai 1788, p. 185; 8° *Agricol Viala, ou le Jeune héros de la Durance, fait historique et patriotique*, an 2, in-8°. Cet ouvrage est un sacrifice fait aux terribles circonstances dans lesquelles il fut écrit. 9° *Géographie élémentaire de la France*, an 3, in-12; 1801, in-12; 10° *Manuel et nouveau guide du promeneur aux Tuileries*, 1806, in-18; 11° *Des homonymes français*, 1 vol. in-8°; 3° édition, Paris, Ferra jeune, 1817. Les exemples sont choisis avec goût dans nos meilleurs auteurs, et l'agrément des citations dédommage de l'aridité du sujet. 12° *Manuel épistolaire*, 1 vol. in-12; 7° édition, Paris, Ferra jeune, 1820. C'est une compilation faite par un homme d'esprit : elle est propre à former la jeunesse au style épistolaire; et lorsqu'elle parut, on l'adopta pour les lycées. 13° *Grammaire des gens du monde*, 2° édit., Paris, 1807, in-12: autre compilation utile, mais mal intitulée; la 1re édition avait paru en 1802 sous le titre de *Choix de remarques sur la langue française*, et ce titre est le seul convenable; 14° *Dictionnaire portatif des poëtes français morts depuis 1050 jusqu'en 1804, précédé d'une histoire abrégée de la poésie française*, Paris, 1805, in-18; 15° *Dictionnaire portatif des rimes, précédé d'un nouveau traité de la versification française, et suivi d'un essai sur la langue poétique*, 2° édit., Paris, 1806, in-18; 16° *Dictionnaire portatif de la langue française, d'après le système orthographique de l'Académie*, 3° édit., Paris, 1819, in-18. Ces trois dictionnaires formaient les 14°, 15° et 16° volumes de la première édition de la *Petite encyclopédie poétique*. 17° Une édition des *Voyages de Cyrus*, de Ramsay, à laquelle il a ajouté des notes géographiques, historiques et mythologiques, 1 vol. in-12, Paris, 1807. Il a encore été éditeur des *Lettres de la duchesse du Maine et de la marquise de Simiane*, Paris, 1805, in-12; — des *Eléments de la grammaire française*, de Lhomond, qu'il a augmentée de remarques; — d'un *Traité sur les participes*, Paris, 1812, in-12; — et des morceaux choisis des *Caractères* de la Bruyère, avec une courte notice sur cet écrivain, Paris, 1808, in-12 (*voy.* GIROD). Z.

PHILIPPE (SAINT), apôtre, né à Bethsaïde en Galilée, fut appelé par le Sauveur le jour qui

(1) Un décret du 3 janvier 1795 lui accorda un secours de deux mille livres.

suivit la vocation de St-Pierre et de St-André. Ayant à peine connu le Messie, il s'empressa de partager son bonheur avec Nathanaël son ami, et lui dit : « Celui de qui Moïse a écrit dans la « loi, celui que les prophètes ont prédit, nous « l'avons trouvé dans la personne de Jésus de « Nazareth, fils de Joseph. » Nathanaël hésitant, Philippe lui dit : « Venez et voyez. » Philippe se trouvant avec Jésus sur la montagne avant la multiplication des pains, le Sauveur, pour éprouver la foi de son disciple, lui demanda : « Où « achèterons-nous du pain pour donner à man- « ger à tant de milliers d'hommes? » Philippe dit : « Quand même on aurait du pain pour « deux cents deniers, cela ne suffirait point pour « en donner à chacun un petit morceau. » Lorsque les évangélistes nomment les douze apôtres, Philippe est le cinquième en rang. Jésus étant entré dans Jérusalem, et se trouvant dans le temple quelques jours avant sa mort, des gentils qui étaient venus à Jérusalem pour la fête de Pâques virent l'enthousiasme du peuple pour Jésus, et s'adressèrent à Philippe, le priant de vouloir bien leur faire voir le Sauveur. Philippe s'étant joint à André, les deux apôtres exposèrent la prière des gentils à Jésus, qui répondit que son heure n'était pas encore venue, qu'il devait mourir et ressusciter avant que son nom fût annoncé aux nations étrangères. Dans le discours que le Sauveur adressa à ses disciples après la dernière cène, avant d'aller dans le jardin des Oliviers, comme il promettait de leur donner une connaissance plus parfaite de son père, Philippe s'écria : « Seigneur, montrez-nous votre père, « et cela nous suffit. » A cette occasion, Jésus annonça de nouveau sa divinité, disant hautement qu'il n'était qu'un avec son père. Après la descente du St-Esprit, les apôtres s'étant dispersés pour aller annoncer leur maître à toute la terre, Philippe alla prêcher dans la Phrygie. Il doit être parvenu à un âge fort avancé, puisque St-Polycarpe, qui ne se convertit à Jésus-Christ que vers l'an 80 de notre ère, eut le bonheur de converser avec lui. On croit que St-Philippe fut enterré à Hiéraple en Phrygie. L'Eglise grecque célèbre sa fête le 14 novembre, et l'Eglise latine le 1er mai, avec celle de St-Jacques. G—Y.

PHILIPPE (SAINT) fut un des sept disciples que les apôtres, peu de temps après la descente du St-Esprit, choisirent pour remplir les fonctions de diacre. Philippe, qui dans les Actes des apôtres occupe le second rang parmi les diacres, alla prêcher l'Evangile à Samarie, après que St-Etienne, qui était à la tête des diacres, eut souffert le martyre à Jérusalem. Les Samaritains se convertirent en grand nombre à la parole de St-Philippe. Simon, surnommé le Magicien, qui se trouvait alors à Samarie, frappé par l'éclat des miracles que le ministre de l'Evangile opérait, demanda à recevoir le baptême. Ayant reçu le sacrement, il s'attacha Philippe, espérant obtenir le pouvoir de faire de semblables miracles. Les apôtres, apprenant à Jérusalem ce qui se passait à Samarie, y envoyèrent St-Pierre et St-Jean, qui imposèrent les mains aux nouveaux convertis, leur donnèrent la confirmation, sacrement qui ne peut être conféré que par les évêques, successeurs des apôtres. Philippe était probablement encore à Samarie, lorsqu'un ange lui ordonna d'aller vers le midi, sur le chemin qui conduisait de Jérusalem à Gaza. Là il trouva le trésorier de Candace, reine d'Ethiopie, qui, professant la religion juive, était allé visiter le temple de Jérusalem. En retournant en Ethiopie, l'étranger lisait dans son char les prophéties d'Isaïe. St-Philippe, s'étant approché, lui dit : « Comprenez-vous ce que vous lisez? — Com- « ment le pourrais-je, répondit-il, personne « n'étant ici pour me l'expliquer? Montez dans « mon char et asseyez-vous près de moi. » L'Ethiopien était arrivé au 53e chapitre d'Isaïe, à ces mots : « Il a été mené comme une brebis « à la boucherie; il n'a point ouvert la bouche, « pas plus qu'un agneau qui demeure muet de- « vant celui qui le tond. Qui pourra expliquer sa « génération? » L'Ethiopien, interrompant sa lecture, dit à Philippe : « Je vous en prie, dites- « moi, de qui parle ici le prophète, est-ce de lui « ou d'un autre? » Sur cela Philippe, lui expliquant le sens des saintes Ecritures, lui fit voir que les prophéties avaient rapport à Jésus-Christ, et qu'en lui elles avaient été accomplies. En conversant ensemble, ils arrivèrent à un lieu où il y avait de l'eau, l'Ethiopien dit : « Voilà de l'eau; « qu'est-ce qui pourrait empêcher que je ne re- « çusse le baptême? — Croyez-vous de tout « votre cœur? demanda Philippe. — Oui, je « crois, dit-il, que Jésus-Christ est vraiment le « fils de Dieu. » Etant descendu du char, l'Ethiopien reçut le baptême des mains de St-Philippe, qui de là vint à Azot et à Césarée, où il est probable qu'il est mort. Il excellait tellement dans la prédication de l'Evangile, que dans les Actes des apôtres il est désigné par le mot *évangéliste*. Il eut le bonheur de recevoir chez lui, à Césarée, St-Paul, lorsque l'apôtre des gentils se rendit, en l'an 58, de la Grèce à Jérusalem. G—Y.

PHILIPPE DE NÉRI (SAINT). *Voyez* NÉRI.

PHILIPPE, antipape, nommé le 31 juillet 768 après la déposition de Constantin, autre antipape (*voy.* ce nom), par la faction du prêtre Valdibert, fut consacré dans St-Jean de Latran, mais déposé le jour même par celle de Christophe et de Sergius, qui parvint à faire élire Etienne III (*voy.* le nom de ce pape). Philippe retourna paisiblement dans le monastère d'où il avait été tiré. L'histoire ne dit rien de plus de sa destinée. Son protecteur, Valdibert, fut traité inhumainement : on lui arracha les yeux, on lui coupa la langue, et il en mourut. « C'est ainsi, dit Fleury, « que l'on vivait à Rome, qui était sans maître »; et c'est ainsi que la force des choses nécessitait

la restauration de l'empire d'Occident (*voy.* ADRIEN Ier et CHARLEMAGNE). D—s.

PHILIPPE, fils d'Amyntas II, roi de Macédoine, et père d'Alexandre le Grand, naquit 383 ans avant l'ère vulgaire. La Macédoine avait jusque-là compté seize rois, et elle était néanmoins à peine rangée parmi les nations. Ces rois, que l'histoire laissa ensevelis dans leur obscurité, et dont les guerres particulières avec l'Illyrie, la Thrace et les Etats voisins sont presque ignorées, avaient besoin de la protection de l'étranger, et vivaient tributaires tantôt d'Athènes, tantôt de Thèbes, tantôt de Sparte. Toute leur politique consistait à suivre dans ses variations le destin des trois premières républiques de la Grèce. Mais quoiqu'ils prétendissent être Grecs d'origine et descendre d'Hercule par Caranus, qui fonda le royaume de Macédoine l'an 794 avant J.-C. (*voy.* CARANUS), les Grecs les traitaient toujours de barbares. On lit dans Hérodote (l. 5, ch. 22) qu'Alexandre Ier, roi de Macédoine du temps de Xerxès, fut d'abord exclu comme barbare des jeux Olympiques, et qu'il ne put y entrer qu'après avoir prouvé qu'il était originaire d'Argos. Philippe lui-même est souvent appelé barbare dans les discours de Démosthènes; mais ce prince montrait déjà ce que peut un roi dont le génie est plus vaste que ses Etats : il devenait l'arbitre de la Grèce, et préparait à son fils les moyens de soumettre l'Asie. « Egalement habile « et vaillant, Philippe, dit l'admirable auteur du « *Discours sur l'histoire universelle*, moitié par « adresse et moitié par force, obligea tous les « Grecs à marcher sous ses étendards. » Et Bossuet explique tout le règne de Philippe et tout le règne d'Alexandre en ajoutant : « Alexandre trouva les « Macédoniens non-seulement aguerris, mais « encore triomphants, et devenus par tant de « succès presque autant supérieurs aux autres « Grecs en valeur et en discipline que les au« tres Grecs étaient au-dessus des Perses et de « leurs semblables. » Amyntas, qui s'était vu dépouillé d'une grande partie de son royaume par les Illyriens et par les habitants d'Olynthe, dut aux Thessaliens d'être rétabli sur le trône, et aux secours d'Athènes de triompher des Olynthiens. Il mourut l'an 375, laissant trois enfants légitimes, Alexandre, Perdiccas et Philippe, et un fils naturel nommé Ptolémée. Alexandre ne régna qu'un an. Perdiccas lui succéda ; mais Ptolémée lui disputant la couronne, Pélopidas, général des Thébains, fut choisi pour arbitre de ce différend : il prononça en faveur de Perdiccas; et afin d'assurer l'exécution du traité accepté par les deux concurrents, pour faire voir aussi à la Grèce et aux peuples voisins jusqu'où s'étendait l'autorité de sa république, et quelle confiance inspiraient sa justice et sa fidélité, il choisit dans les premières familles macédoniennes trente otages, parmi lesquels se trouvait Philippe, alors âgé de dix ans. Ce prince, amené à Thèbes, fut confié aux soins d'Epaminondas. Elevé dans la maison d'un sage, qui fut à la fois grand philosophe, grand capitaine et grand homme d'Etat, Philippe reçut une éducation digne d'un tel maître. Il apprit bien sous lui l'art de la guerre et l'art de gouverner; mais il ne sut acquérir ni sa justice, ni sa grandeur d'âme, ni son désintéressement, ni sa tempérance. Cependant Philippe s'honora toujours d'avoir été l'élève d'Epaminondas ; et il se le proposait, disait-il, pour modèle. La Grèce ne s'était point doutée qu'elle avait nourri pendant neuf à dix ans celui qui devait être son plus dangereux ennemi, lorsque, instruit de la mort de Perdiccas, Philippe s'échappe furtivement de Thèbes et arrive dans la Macédoine. Déjà les Illyriens s'apprêtent à l'envahir, et les Péoniens, profitant des troubles et des factions qui la divisent, l'infestent par des courses continuelles. Le trône est disputé par le Lacédémonien Pausanias, appuyé par les Thraces et par Argée, que soutiennent les Athéniens. Perdiccas avait laissé pour héritier légitime un enfant nommé Amyntas. Philippe prend d'abord les rênes du gouvernement comme tuteur du jeune prince; mais bientôt après Amyntas est déposé, et Philippe déclaré roi (l'an 360 avant J.-C.). Philippe avait alors vingt-quatre ans : ainsi le premier des rois de Macédoine qui s'acquit une réputation fut un usurpateur. Il ne tarda pas à couvrir son crime par de grandes actions. Il releva les courages abattus, établit dans l'armée une discipline sévère, et créa cette fameuse phalange macédonienne dont Polybe donne une savante description, qui contribua si longtemps aux victoires d'Alexandre et de ses successeurs, qui fut enfin détruite par Paul-Emile et avec elle la monarchie de Macédoine (*voy.* PAUL-EMILE). Quelques auteurs ont pensé que Philippe avait pris l'idée de cette phalange dans la comparaison que fait Homère de l'union des chefs de la Grèce confédérés devant Troie, avec un bataillon dont les soldats, en joignant leurs boucliers, forment un corps impénétrable à l'ennemi; mais les leçons d'Epaminondas et la cohorte sacrée des Thébains durent mieux lui en donner l'idée et le plan. Les premiers actes du règne de Philippe annoncèrent le guerrier habile et le politique consommé. Une paix captieuse conclue avec les Athéniens; la ville d'Amphipolis, située sur les confins de la Macédoine, qu'il ne peut ni conserver sans irriter les Athéniens qui la réclament, ni céder sans livrer une clef de ses Etats déclarée libre, organisée en république, et mise ainsi aux mains avec ses anciens maîtres; les Péoniens, d'abord désarmés par des présents et des promesses trompeuses, bientôt soumis par les armes; l'entrée de la Macédoine fermée à Pausanias, Argée vaincu, les Illyriens taillés en pièces : c'est avec cette combinaison de la force et de la dissimulation que Philippe se trouva rapidement affermi sur le trône, triomphant de ses ennemis et débarrassé

de tous ses concurrents. Il ne tarda pas à se montrer sur un plus grand théâtre. Sparte et Athènes s'étaient affaiblies en disputant dans de longues guerres l'empire de la Grèce; Thèbes, élevée au milieu de leurs divisions, et à son tour tendant à la suprématie, avait vu décroître sa puissance en combattant contre ses deux rivales: Philippe, profitant de l'abaissement des trois républiques, aspira aussi à l'empire de la Grèce. On va le voir ne plus perdre de vue ce vaste dessein, prodiguer l'or pour entretenir dans toutes les villes des intelligences secrètes, réussir presque toujours à obtenir des délibérations à son gré, tromper la prudence, éluder les efforts, marcher pendant vingt ans à la domination par des détours et par des artifices, impénétrable, comme le dit Tourreil, à ses meilleurs amis, capable de tout entreprendre et de tout cacher, jetant sourdement les fondements de sa grandeur sur la crédule sécurité des Athéniens et sur leur aveugle indolence. Il commence par menacer la liberté d'Amphipolis, qu'il avait déclarée ville libre lorsqu'il avait besoin de ménager les Athéniens. Amphipolis offre de se remettre sous leur domination : mais ils refusent de rompre le traité fait avec Philippe, faute que Démosthènes leur reproche souvent dans ses harangues. Philippe, moins scrupuleux, s'empare d'Amphipolis, qui devient une des plus fortes barrières de son royaume. Il se rend maître de Pydne, de Potidée, de Crénides, ville nouvellement bâtie par les Thasiens, qui prit alors le nom de Philippes, et devint par la suite célèbre par la défaite de Brutus et de Cassius. Pendant la guerre sacrée qui mit en mouvement toute la Grèce, armée soit pour les Thébains, soit pour les Phocéens, Philippe, peu touché des intérêts d'Apollon, et ne consultant que son ambition, demeure neutre dans une lutte qui affaiblit tous les partis, qui lui donne l'espoir de les soumettre plus facilement, et lui laisse en attendant la liberté d'étendre ses frontières sans opposition. Il attaque les Thraces, prend et rase la ville de Méthone. C'est pendant le siége de cette ville qu'il perdit l'œil droit, par une singulière aventure que raconte Suidas. Un habile arbalétrier d'Amphipolis nommé Aster, se vantait, en offrant ses services, d'atteindre les oiseaux dans leur vol le plus rapide. « Eh bien, lui répondit Philippe, je t'emploierai « quand je ferai la guerre aux étourneaux. » Piqué de cette raillerie, Aster se jette dans la place, et dirige sur le prince une flèche sur laquelle étaient écrits ces mots : *A l'œil droit de Philippe,* et l'œil droit fut en effet crevé. Philippe renvoya cette même flèche avec cette inscription : *Philippe fera pendre Aster s'il prend la ville;* et Aster fut pendu. Depuis cette époque, Philippe ne put sans colère entendre prononcer le nom de *Cyclope*. Il avait épousé Olympias, fille de Néoptolème, roi des Molosses ou d'Epire. Il était absent de Pella, capitale de son royaume, lorsque, selon Plutarque, il apprit en même temps trois heureuses nouvelles : qu'il avait été couronné aux jeux Olympiques; que Parménion, le plus habile de ses généraux, avait remporté une grande victoire contre les Illyriens; et qu'il lui était né un fils, qui fut Alexandre le Grand. « O Jupiter, » s'écria-t-il, effrayé d'un si rare bonheur, que les anciens croyaient annoncer une catastrophe prochaine, « pour tant de biens en- « voie-moi au plus tôt quelque légère disgrâce. » On connaît la lettre que peu de temps après la naissance de son fils il écrivit à Aristote (*voy.* ARISTOTE et ALEXANDRE). On regrette que cette fameuse lettre ait été plutôt un acte de sa politique qu'un monument de sa vertu. Il avait trouvé près de Crénides (Philippes) des mines d'or qu'il fit exploiter avec tant de succès qu'elles lui rapportaient chaque année plus de mille talents (environ six millions), somme alors considérable, et qui lui fournit les moyens d'acheter les villes et de corrompre la Grèce. Il fit le premier battre dans la Macédoine la monnaie d'or qui porta son nom, et qui dura plus que sa monarchie. Si l'on en croit Suidas, Philippe consultant l'oracle de Delphes, la Pythie lui répondit :

Sers-toi d'armes d'argent, et tu dompteras tout.

Trop fidèle à suivre ce conseil, ce roi ne tint jamais pour imprenable une forteresse où pouvait s'introduire un mulet chargé d'argent. Valère Maxime dit qu'il était plus marchand que conquérant. Philippe délivra la Thessalie, qui avait invoqué son secours contre les tyrans qui l'opprimaient. Vainqueur, il abusa de la victoire, et 3,000 prisonniers furent par son ordre précipités dans la mer. C'est à cette époque qu'il se concilia pour toujours l'affection des Thessaliens, dont l'excellente cavalerie, secondant la phalange macédonienne, eut depuis tant de part à ses victoires et aux conquêtes d'Alexandre. En quittant la Thessalie, Philippe voulut porter ses armes dans la Phocide; mais les Athéniens le prévinrent en occupant les Thermopyles, et il reprit le chemin de ses Etats. Ce fut sa première tentative pour entrer dans les affaires générales de la Grèce. Les Athéniens, dégénérés, n'avaient plus les mœurs et les vertus civiques de leurs ancêtres; la mollesse et l'aversion des travaux militaires, les spectacles et les jeux, les brigues et les cabales avaient remplacé le zèle pour le bien public, l'application aux affaires et cet amour de la patrie qui fit les grands jours de Marathon et de Salamine. Ce fut en vain que Démosthènes voulut les effrayer souvent de l'ambition du Macédonien : les *Philippiques* et les *Olynthiennes* n'obtinrent guère qu'une admiration stérile. Athènes applaudissait son premier orateur sans apercevoir ou sans vouloir détourner le joug qui la menaçait. Tant de nonchalance secondait l'activité du roi de Macédoine, et les divisions de la Grèce achevèrent de favoriser ses projets. Athè-

nes et Lacédémone ne songeaient qu'à humilier les Thébains, qui, pour conserver la supériorité que leur avaient acquise les batailles de Leuctres et de Mantinée, se liguaient avec ce prince, et, sans prévoyance, l'aidaient eux-mêmes à forger les chaînes de la Grèce. Philippe menace la ville d'Olynthe, qui invoque l'appui des Athéniens. Démosthènes tonne en vain contre lui; en vain il le représente tantôt comme un guerrier infatigable, que son activité multiplie; tantôt comme un imprudent qui mesure des desseins trop vastes moins sur ses forces que sur son ambition; comme un téméraire qui ouvre devant lui des précipices où il ne faut que le pousser; comme un usurpateur et un tyran qui soulève contre lui tous les peuples par ses parjures et son impiété, et jusqu'à son armée par l'infamie de ses mœurs et son mépris des lois divines et humaines. Démosthènes montrait aux Athéniens la victoire; mais il leur demandait de rendre à la guerre les trésors que Périclès avait prêtés aux jeux et aux plaisirs. Le résultat de cette harangue fut la défense sous peine de mort de renouveler une semblable proposition. Cependant, sur les instances de l'orateur, Athènes envoya d'abord quelques soldats mercenaires au secours d'Olynthe, et, quand le siége fut pressé plus vivement, elle fit partir, sous la conduite de Charès, 2,000 citoyens et 300 cavaliers. Ce faible secours retarda, sans l'empêcher, la prise d'une ville qui peu d'années auparavant avait résisté aux armées réunies de la Macédoine et de Lacédémone. Olynthe fut livrée à Philippe par la trahison de deux de ses principaux habitants, Euthycrate et Lasthène, qui, se voyant reprocher leur perfidie, même par les soldats macédoniens, osèrent s'en plaindre à celui qui l'avait achetée. Mais Philippe aimait la trahison et n'aimait pas les traîtres. Il répondit par une ironie plus sanglante que l'injure même : « Ne prenez pas « garde à ce que disent ces hommes grossiers « qui nomment chaque chose par son nom. » Cependant, après avoir saccagé Olynthe, enchaîné une partie de ses habitants et vendu l'autre, Philippe célébra par une grande pompe de spectacles et de jeux publics le succès de ses artifices et l'heureuse issue de sa trahison. Bientôt il commence à prendre part à la guerre sacrée. Des paysans, voisins du temple de Delphes, avaient labouré des champs consacrés à Apollon. D'autres paysans maltraitèrent les profanateurs. Telle fut l'origine de cette guerre qui embrasa toute la Grèce. Le temple fut pillé par ses défenseurs. Les villes rivales se disputaient la suprématie en couvrant leurs intérêts du voile de la religion, et cette grande querelle dura dix ans. Philippe, sur l'invitation des Thébains, prend leur parti contre les Phocéens. Il veut enfin s'assurer des Thermopyles, qu'il sait être les clefs de la Grèce, et obtenir l'honneur de présider aux jeux Pythiques. Mais il fallait d'abord tromper les Athéniens, qui s'étaient déclarés contre Thèbes en faveur des Phocéens. Athènes envoie en Macédoine dix ambassadeurs, et parmi eux sont Eschine et Démosthènes. Philippe achète Eschine et ses collègues, excepté son célèbre rival. Pendant qu'on négocie, il fait avancer son armée jusqu'à Phères, en Thessalie; c'est là qu'enfin il ratifie le traité de paix arrêté entre les ambassadeurs d'Athènes et les siens; mais il refuse d'y comprendre les Phocéens. C'est à cette époque qu'Isocrate, alors âgé de quatre-vingt-huit ans, transmit à Philippe un discours ayant pour but de l'exhorter à profiter de la paix qu'il venait de conclure pour concilier ensemble tous les peuples de la Grèce, et à porter ensuite la guerre chez les Perses. « Il suffira, disait Isocrate, de faire entrer dans cette confédération Athènes, Sparte, Thèbes et Argos, dont alors dépendaient toutes les autres villes. Plusieurs personnes, ajoutait-il, vous décrient comme un prince artificieux qui ne cherche qu'à envahir et à opprimer; mais il n'est pas vraisemblable que celui qui se fait gloire de descendre d'Hercule, lequel fut le libérateur de la Grèce, songe à s'en rendre le tyran; il ambitionnera plutôt d'en être le pacificateur, titre plus glorieux que celui de conquérant. » Isocrate connaissait mal Philippe. Ce prince pensait bien à porter ses armes en Asie, mais il voulait auparavant soumettre la Grèce, et, ne faisant lui-même aucun cas des alliances et des traités, sa politique était non de gagner les peuples, mais de les soumettre. Démosthènes avait mieux jugé l'ennemi de sa patrie. De retour à Athènes, il déclara n'avoir été rassuré ni par les paroles ni par les actions du roi de Macédoine, et il annonça que tout était à craindre de sa part. Mais Eschine, vendu à Philippe, protesta n'avoir vu dans les discours et dans la conduite de ce prince que droiture et bonne foi. L'avis de Démosthènes ne pouvait prévaloir chez un peuple qui aimait qu'on flattât son indolence et son goût effréné pour les plaisirs de la paix. Tandis qu'on délibérait à Athènes, le roi s'empare des Thermopyles, entre dans la Phocide, s'annonce comme le vengeur d'Apollon, fait prendre à tous ses soldats des couronnes de laurier, et les mène au combat comme sous la conduite du dieu même, qui vient punir les sacriléges. A leur aspect, le Phocéens se croient vaincus, demandent la paix et se livrent à la merci des Macédoniens. Ainsi fut terminée sans combat une guerre longue et sanglante, qui avait épuisé les deux partis. Philippe se hâta de convoquer le conseil des Amphictyons, déjà dévoués à ses volontés, et il les établit juges de la peine qu'avaient encourue les Phocéens. Les Amphictyons ordonnèrent la ruine des villes de la Phocide, leur réduction en bourgs de soixante feux, et la levée d'énormes tributs pour la restitution entière des sommes enlevées du temple d'Apollon. Il obtint facilement des

Amphictyons que le droit de séance dans leur conseil, enlevé aux Phocéens comme sacriléges, lui serait transmis avec l'intendance des jeux Pythiques, qui fut retirée aux Corinthiens, pour avoir participé au crime des Phocéens. Ce fut alors que les Athéniens regrettèrent d'avoir rejeté les avis de Démosthènes. Alarmés de voir les Macédoniens maîtres de la Phocide et des Thermopyles, ils ordonnèrent que les murs d'Athènes fussent promptement rétablis, qu'on fît entrer dans la ville les femmes et les enfants des campagnes voisines, que le Pirée fût fortifié et la défense prête en cas d'invasion. Ils voulurent même contester la validité de l'élection de Philippe au conseil des Amphictyons; mais, dans sa harangue sur la paix, Démosthènes leur fit comprendre qu'il était trop tard pour rompre le traité fait avec ce prince, et qu'on ne pouvait, sans s'attirer d'autres ennemis, refuser de reconnaître un décret qui avait eu l'avis presque unanime des Amphictyons. Cependant le roi, craignant que ses vues ambitieuses ne fussent reconnues avant le temps et n'armassent contre lui tous les peuples de la Grèce, reprit le chemin de la Macédoine, porta ses armes dans l'Illyrie et ensuite dans la Thrace, ayant le double but d'étendre ses frontières et de ne pas laisser son armée dans l'inaction. Déjà, selon Suidas, il s'était rendu maître de trente-deux villes dans la Chalcide : il envahit la Chersonèse, où Diophite, sans attendre aucun ordre et voyant dans l'invasion de Philippe une infraction de la paix, se jette sur les terres de ce prince dans la Thrace maritime, les saccage et enlève un riche butin. Le roi se plaint aux Athéniens de ce qu'il appelle une violation des traités : les pensionnaires qu'il avait dans Athènes accusent Diophite de piraterie, demandent à la tribune son rappel et poursuivent sa condamnation. Démosthènes défend Diophite dans sa harangue sur la Chersonèse. « Peut-on douter, disait-il, que Philippe ne soit « l'infracteur de la paix, à moins que l'on ne pré« tende que nous n'aurons point lieu de nous « plaindre de lui tant qu'il ne tentera rien sur « l'Attique ni sur le Pirée? » Il paraît que, sur la demande de l'orateur, les Athéniens tirent de nouvelles levées et fortifièrent leur armée dans la Thrace. Alors le roi de Macédoine tourna ses vues sur le Péloponnèse, où Sparte affectait la souveraineté. Les Thébains sollicitaient ce prince de s'unir à eux pour délivrer Argos et Messène de l'oppression de Lacédémone. Philippe s'empressa d'accepter cette alliance. Il fit prononcer par les Amphictyons un décret portant que Lacédémone laisserait Argos et Messène jouir d'une entière indépendance, et en même temps il dirigea un corps de troupes vers le Péloponnèse. Lacédémone se hâta de réclamer le secours d'Athènes. Démosthènes tonna de nouveau contre l'ambition du Macédonien, qui, craignant d'échouer dans son expédition, suspendit la marche de ses troupes et les dirigea sur l'Eubée, qu'il appelait « les entraves de la Grèce ». Déjà il s'était emparé de plusieurs places de cette île, et y avait établi des tyrans qui, sous son nom, exerçaient un empire souverain, lorsque les Athéniens envoyèrent contre lui une armée sous les ordres de Phocion. Ce grand homme signala son début en battant et humiliant le superbe ennemi de la Grèce (*voy.* Phocion). Après le mauvais succès de l'expédition de l'Eubée, Philippe marcha vers cette partie de la Thrace qui était pour Athènes la meilleure source de ses subsistances. Il assiégea Périnthe et Byzance, cherchant ainsi par tous les moyens à s'ouvrir le chemin de l'Attique. Démosthènes, de son côté, le harcelait sans relâche, et souvent l'orateur arrêta le conquérant : il retarda du moins le joug de sa patrie, et la Grèce ne s'humilia que devant Alexandre. En vain Philippe veut encore tromper les Athéniens par une lettre élégante, écrite d'un style noble et concis, et qui pourrait lui faire appliquer ce que Quintilien a dit de César : *Eo animo dixit, quo bellavit.* Démosthènes représente cette même lettre comme un manifeste; il dévoile tous les projets de l'ennemi d'Athènes; il réveille un peuple endormi, il l'excite, il l'enflamme. Phocion, envoyé avec de nouvelles forces au secours de Byzance, entre dans cette ville, et Philippe est chassé de l'Hellespont. Périnthe, Byzance et les peuples de la Chersonèse décernèrent, par des décrets solennels, des couronnes d'or aux Athéniens. Philippe tourna ses armes contre les Scythes et les vainquit. Il revenait de cette expédition chargé d'un riche butin, lorsque, attaqué par les Triballes, peuple de Mœsie, il soutint contre eux un combat rude et sanglant, fut blessé à la cuisse, et dut la vie à son fils Alexandre, qui le couvrit de son bouclier. Philippe ne tarda pas à faire aux Athéniens des propositions de paix, et continua ses intrigues, qui, soutenues par Eschine et les autres pensionnaires de Macédoine, furent encore traversées par Démosthènes. Les Locriens d'Amphisse ayant été accusés d'avoir profané un terrain consacré à Apollon en labourant la campagne de Cyrrhée, Philippe fit porter cette affaire au conseil des Amphictyons. Sur les instances d'Eschine, les Amphictyons ordonnèrent par un décret que des ambassadeurs seraient envoyés à Philippe pour réclamer son assistance au nom d'Apollon et pour lui notifier que les intérêts de ce dieu lui étaient commis par tous les Grecs, et qu'il était élu leur général, avec plein pouvoir d'agir comme il le jugerait convenable. Ainsi fut atteint le but où tendait depuis si longtemps l'ambition de Philippe. Il met de suite en mouvement ses troupes, feint de marcher sur Amphisse et s'empare d'Elatée : c'était la plus forte ville de la Phocide, et son occupation par les Macédoniens devait également alarmer Thèbes et Athènes. A cette nouvelle, Athènes est conster-

née. Le peuple s'assemble en tumulte. Le héraut, suivant la coutume, demande à haute voix : « Qui veut monter à la tribune? » Tous les orateurs, tous les généraux sont présents : aucun ne se lève. Plusieurs fois est répétée cette invitation, que les Grecs regardaient comme la voix de la patrie, et la tribune semble rester veuve de ses héros. Enfin Démosthènes paraît : il ne voit de salut que dans la réconciliation des Athéniens avec les Thébains. Il trace un plan de campagne sur terre et sur mer, demande que des ambassadeurs soient envoyés à Thèbes et dans les autres villes de la Grèce, que 200 voiles soient mises en mer, qu'une flotte aille croiser en deçà des Thermopyles, et qu'une armée soit promptement réunie dans les plaines d'Eleusis. Tout ce que l'orateur propose est soudain converti en décret. Lui-même est à la tête de l'ambassade qui doit aller à Thèbes proposer dans le commun danger l'oubli de longues haines et d'intempestives rivalités. Le temps pressait; Philippe pouvait en deux jours arriver dans l'Attique. Ce prince envoie aussi des députés à Thèbes. Python expose, au nom de ce monarque, et tout ce qu'il a fait pour les Thébains, et l'avantage de partager avec lui les dépouilles d'Athènes, et le danger de faire de la Béotie le théâtre de la guerre. Il conclut en demandant que Thèbes se ligue avec Philippe ou qu'au moins elle ouvre sur son territoire le chemin de l'Attique. L'éloquence de Python était vive et persuasive; mais elle échoua contre celle de Démosthènes. Thèbes et Athènes réunissent leurs forces, que cherchent à décourager des oracles imposteurs. Philippe fait parler la prêtresse de Delphes, et de sa bouche sortent de sinistres prédictions, ce qui fit dire plaisamment à Démosthènes que la Pythie *philippisait*. Il engage les Thébains à se souvenir de leur Epaminondas et les Athéniens de leur Périclès, qui, regardant ces sortes d'oracles comme un vain épouvantail, n'écoutaient que leur raison. La Pythie, consultée sur la nécessité de la guerre, avait répondu : « Tous les Athé« niens sont d'un même avis, excepté un seul. » Cette réponse avait pour but de rendre Démosthènes odieux aux Athéniens. Démosthènes retournait cet oracle sur Eschine, et tandis que les Athéniens demandaient quel était cet homme d'un avis contraire à celui de tous, Phocion se lève et dit : « Cet homme, c'est moi, qui n'ap« prouve rien de ce que vous faites. » Il croyait en effet que la paix pouvait seule conserver la liberté des Athéniens. On ne l'écouta point. Cependant Philippe entre en Béotie avec 30,000 fantassins et 2,000 chevaux. Alexandre, âgé de seize à dix-sept ans, commande l'aile gauche; Philippe conduit la droite; mais Phocion n'est plus à la tête des Athéniens. La faction de Philippe, profitant de ce que la guerre était engagée contre l'avis de ce grand homme, avait fait donner le commandement à deux généraux décriés : Charès, qui menait à sa suite des troupes de baladins, et Lysiclès, dont l'incapable audace n'avait pour guide que la présomption. Les deux armées se rencontrent à Chéronée. Après une forte résistance, le bataillon sacré des Thébains est enfoncé par Alexandre. Lysiclès, ayant d'abord obtenu quelque succès, se croit déjà sûr de la victoire et s'écrie : « Allons, camarades, pour« suivons-les jusque dans la Macédoine. » Philippe, le voyant s'abandonner dans cette poursuite, dit froidement : « Les Athéniens ne savent « pas vaincre; » et, fondant sur eux avec sa phalange, il les prend en queue, en flanc, et les met en déroute. Dans cette journée, le premier des orateurs se montra le dernier des soldats : Démosthènes, qui avait fait prendre les armes à la Grèce, jeta, dit-on, les siennes, et Philippe, à son tour, parut peu digne de la victoire. Ivre de vin et de joie, il vint insulter aux morts et aux vaincus sur le champ de bataille, et parodiant un décret dressé par Démosthènes pour exciter les Grecs à la guerre, il se mit à chanter : « Démos« thènes Péonien, fils de Démosthènes, a dit. » L'orateur Demade, qui se trouvait parmi les prisonniers, osa seul reprendre cette action indigne d'un grand roi : « Eh! seigneur, dit-il, la for« tune vous ayant donné le rôle d'Agamemnon, « comment ne rougissez-vous pas de jouer celui « de Thersite? » Philippe, rentrant en lui-même, approuva cette généreuse liberté, et Demade, comblé d'honneurs, acquit de nouveaux droits à l'estime du Macédonien. Dès lors la politique de Philippe sembla prendre un nouveau caractère. Il renvoya 2,000 prisonniers sans rançon, renouvela l'ancien traité d'alliance avec Athènes, mit une forte garnison dans Thèbes, gagna tous les cœurs par la clémence, et remporta, dit Polybe, un second triomphe, plus glorieux et même plus utile que le premier. Isocrate ne voulut pas survivre à l'humiliation de sa patrie (*voy*. ISOCRATE). On sait que Démosthènes, accusé par les orateurs vendus à Philippe d'avoir seul attiré cette fatale journée où Philippe, avec 30,000 soldats, obtint un succès que la Perse, avec des millions d'hommes armés, n'avait pu remporter à Platée, à Salamine et à Marathon, fut renvoyé absous par le peuple; que même un décret solennel lui décerna une couronne d'or, et qu'Eschine ayant voulu, quelques années après, faire rapporter ce décret, donna lieu à cette contestation célèbre qui assura un nouveau triomphe à l'implacable ennemi de Philippe et de son successeur. Devenu l'arbitre de la Grèce, Philippe ne songea plus qu'à porter ses armes en Asie, à combattre les Perses et à renverser leur ancienne monarchie. Il se fit décerner, dans l'assemblée des Amphictyons, le commandement des Grecs confédérés pour cette grande expédition, envoya dans l'Asie Mineure une partie de ses troupes sous la conduite d'Attale et de Parménion, et retourna lui-même dans la capitale de ses Etats. Mais, tandis qu'il était

parvenu au plus haut degré de sa puissance extérieure, il était malheureux dans son intérieur et ne pouvait apaiser la discorde qui régnait dans sa famille. Il avait répudié Olympias pour épouser Cléopâtre, nièce d'Attale, et Alexandre ne pouvait supporter l'injure faite à sa mère. Dans la chaleur du vin, au milieu du festin nuptial, Attale ose exprimer le vœu que la nouvelle épouse du roi lui donne un légitime successeur. « Quoi! misérable, s'écrie Alexandre bouillant de « colère, me prends-tu donc pour un bâtard? » et il lui jette sa coupe à la tête. Attale en fait autant. Philippe, qui est assis à une autre table, se lève en fureur, et oubliant qu'il est boiteux, il court l'épée nue sur Alexandre, tombe avant de l'atteindre, et les courtisans se placent entre le père et le fils. Mais, se livrant à toute sa violence : « Vraiment, s'écrie Alexandre, les Macédoniens « ont là un chef bien en état de passer d'Europe « en Asie, lui qui ne peut aller d'une table à « l'autre sans s'exposer à se rompre le cou! » et entraînant sa mère, il part avec elle, la conduit en Epire et passe lui-même chez les Illyriens. C'est à cette occasion que Philippe, demandant à Démarate si les Grecs étaient en bonne intelligence entre eux : « Il vous sied bien, seigneur, « répondit celui-ci, de vous mettre tant en peine « de la Grèce, vous qui avez rempli votre mai- « son de querelles et de dissensions! » Cette leçon fut entendue de Philippe : il reconnut sa faute, rappela son fils, et Démarate fut chargé de le ramener à sa cour. S'occupant alors avec plus de calme de ses projets sur l'Asie, Philippe sacrifie aux dieux et consulte la Pythie, qui répond : « Le taureau est déjà couronné, sa fin « approche, et il va bientôt être immolé. » Cet oracle eût dû paraître inquiétant par son ambiguïté; Philippe l'interprète en sa faveur : il achève de mettre en ordre ses affaires domestiques, et célèbre les noces de sa fille Cléopâtre avec Alexandre, roi d'Epire; il prélude à la conquête de l'Asie par une grande pompe de jeux et de spectacles : les villes de la Grèce lui envoient des députés et des couronnes d'or; le poëte Néoptolème compose pour ces fêtes une tragédie intitulée *Cinyras*, dans laquelle, sous des noms empruntés, Philippe est représenté déjà vainqueur de Darius et maître de l'Asie. Accompagné d'un nombreux cortége, il se rendait au théâtre; devant lui étaient portées les riches statues des douze grands dieux de la Macédoine, et une treizième statue plus magnifique que les autres : c'était celle de Philippe, ayant aussi les attributs de la divinité. Revêtu d'une robe blanche, précédé et suivi de ses gardes, le roi s'avançait pompeusement au milieu des acclamations. Tout à coup, un jeune homme s'élance, perce Philippe de son poignard, le renverse mort, et lui-même est mis en pièces par le peuple. Philippe tomba, selon Diodore, au moment même où sa statue entrait dans le théâtre. L'assassin, nommé Pausanias, était un seigneur de la cour de Philippe et un des premiers officiers de sa garde. Il avait reçu du même Attale qui osa insulter Alexandre un affront sanglant. Il avait demandé justice à son roi, et l'ayant trouvé sourd à ses plaintes, il crut laver sa honte en se souillant d'un parricide. Philippe périt l'an 336, âgé de 47 ans, après en avoir régné vingt-quatre, laissant à son fils Alexandre un royaume qu'il avait pour ainsi dire créé, une armée devenue formidable, d'habiles généraux, des trésors, tous les éléments de la victoire; mais en même temps des peuples voisins inquiets et jaloux, et des alliés prêts à devenir des ennemis. A la nouvelle de la mort de Philippe, les Athéniens se livrèrent à des transports de joie immodérés. Démosthènes, qui venait de perdre sa fille, se couronna de fleurs, engagea les Athéniens à remercier les dieux par des sacrifices, et fit décerner par un décret public une couronne au régicide. — Plutarque, Elien, Sénèque et plusieurs autres auteurs ont recueilli des paroles et des actions de Philippe qui peignent son caractère, et font connaître son esprit, ses vertus et ses vices. Il trouvait bon qu'Aristote lui donnât des conseils sur l'art de gouverner, et se disait redevable aux orateurs d'Athènes, qui l'avaient corrigé de ses défauts en les lui reprochant. Il payait un homme chargé de lui dire tous les jours, à son réveil : « Phi- « lippe, souviens-toi que tu es mortel? » Ses courtisans lui conseillaient de bannir un individu qui disait du mal de lui : « Bon, bon, répondit- « il, afin qu'il en aille médire partout. » On l'invitait à chasser un honnête homme qui avait osé lui adresser quelques reproches : « Prenons « garde, répondit-il, si nous ne lui en avons « point donné sujet. » Ayant appris que cet homme vivait dans un état de gêne, il lui fit porter des secours, qui changèrent ses reproches en éloges, et à ce sujet il dit ce mot, annonçant au moins un politique habile : « Il est au pouvoir « des rois de se faire aimer ou haïr. » Il fit souvent preuve d'une grande modération. Un jour il demandait à des ambassadeurs d'Athènes s'il pouvait leur rendre quelque service : « Le plus « grand service que tu puisses nous rendre, dit « Démocharès, c'est de t'aller pendre. » Sans s'émouvoir, Philippe répondit : « Ceux qui osent « dire de pareilles insolences sont plus hautains « et moins pacifiques que ceux qui savent les « pardonner. » Il avait toujours répondu à une pauvre femme qui lui demandait audience : « Je « n'ai pas le temps. » Elle lui dit enfin : « Mais « si vous n'avez pas le temps de me rendre jus- « tice, cessez donc d'être roi. » Ce mot naïf, mais profond, ramena soudain Philippe à son premier devoir. A la suite d'un long repas, il venait de juger et de condamner une femme qui s'écria : « J'en « appelle! — Comment, dit Philippe, de votre roi! « et à qui? — A Philippe à jeun, » répliqua-t-elle, et Philippe, examinant de nouveau l'affaire,

reconnut l'injustice de son jugement et ne tarda pas à la réparer. Un de ses courtisans allait être décrié par une juste sentence, et Philippe, supplié de ne pas la prononcer, s'y refusa, disant : « J'aime mieux qu'il soit décrié que moi. » Un jour les ambassadeurs de toute la Grèce murmuraient de ce que Philippe différait trop à se lever et à leur donner audience ; Parménion leur répondit par cette piquante raillerie : « Ne vous « étonnez pas s'il dort ; car tandis que vous dor- « miez, il veillait. » Philippe avait l'esprit railleur, et les auteurs anciens ont conservé plusieurs de ses bons mots. Les dix tribus d'Athènes élisaient chacune tous les ans un nouveau général : « Je n'ai pu en toute ma vie, disait Philippe, « parvenir à trouver qu'un seul général (c'était « Parménion) ; mais les Athéniens ne manquent « pas d'en trouver à point nommé dix tous les « ans. » Il avait été atteint par une flèche près du gosier : le chirurgien qui pansait sa blessure l'importunait tous les jours de quelque demande nouvelle : « Prends tout ce que tu voudras, dit « Philippe, car tu me tiens à la gorge. » Le médecin Ménécrate, dont l'extravagance allait jusqu'à se dire Jupiter, ayant écrit à Philippe : « Ménécrate Jupiter à Philippe, salut, » reçut cette réponse : « Philippe à Ménécrate, santé « et bon sens. » Invité en même temps à dîner, l'Esculape fut placé seul à une table sur laquelle Philippe ne fit servir que de l'encens et des parfums, tandis que tous les convives avaient le choix des mets les plus exquis : la faim vint avertir Ménécrate qu'il était homme ; alors, honteux et confus de sa prétendue divinité, il se leva et quitta brusquement la salle du festin. Philippe aimait les sciences et les arts. On voit par les lettres qui nous restent de lui qu'il eût pu briller parmi les écrivains de l'antiquité. Il fut actif, vigilant, habile, infatigable, avide de gloire, de puissance et de dangers ; politique profond, défiant et circonspect dans la bonne et la mauvaise fortune ; ne laissant au hasard que ce que la prudence ne pouvait lui ravir ; sachant attendre et préparer l'occasion ; inébranlable dans ses desseins, et sachant les masquer aux hommes qu'il avait intérêt de tromper, aux peuples qu'il voulait asservir ; appelant la ruse au secours de la force ; également redoutable dans les traités et dans les combats et presque aussi maître de ses alliés que de ses sujets. Après la mort de Philippe, Démosthènes disait, dans sa harangue pour Ctésiphon : « Je voyais ce même Philippe, avec qui « nous disputions de la souveraineté et de l'em- « pire ; je le voyais, quoique couvert de bles- « sures, œil crevé, épaule rompue, main et « jambe estropiées, résolu pourtant encore à se « précipiter au milieu des hasards, et prêt à « livrer à la fortune telle autre partie de son « corps qu'elle voulait, pourvu qu'avec ce qui « lui en resterait il pût vivre avec gloire. » Immense dans son ambition, infini dans les ressources de sa politique, il fut sous plus d'un rapport, sous tous peut-être, supérieur à son fils Alexandre ; telle est l'opinion de Mably. Il voit dans Philippe un génie vaste, préparant, dans ce qu'il exécute, le succès de l'entreprise qu'il va commencer. Il suppose Philippe marchant à la conquête de l'Asie à la place de son fils, et le savant publiciste est porté à croire qu'Alexandre n'eût pas fait dans la Macédoine et dans la Grèce tout ce que Philippe fit avec des moyens qu'il créa lui-même, tandis que Philippe eût obtenu en Asie tous les succès qui valurent à son fils le surnom de Grand. Des vices odieux obscurcirent les belles qualités de Philippe. On pourrait se défier des accusations de Démosthènes ; mais les historiens parlent aussi des mœurs corrompues de ce prince, de son intempérance, de sa mauvaise foi et de sa perfidie. Il disait, au rapport d'Élien, « qu'on amusait les enfants avec des « osselets et les hommes avec des serments ». Cette effroyable maxime semble avoir été le mobile de sa politique. Philippe ne fut donc pas grand ; mais il fit de grandes choses. Il prouva ce que peuvent le génie et le caractère d'un homme sur la destinée des empires. Qu'auraient été le Pont sans Mithridate, l'Épire sans Pyrrhus, la Macédoine sans Philippe et sans Alexandre ? L'existence historique de ces petits royaumes semble commencer et finir avec eux. Théopompe avait écrit l'histoire de Philippe en cinquante-huit livres, dont il ne reste que quelques fragments. Lenglet-Dufresnoy cite, dans sa *Méthode historique*, un écrit de Henri Estienne ayant pour titre : *De Philippo, Macedonum rege, in Græciam variis artibus olim grassato*. Reinier Reineccius a publié : *Familiæ regum Macedoniæ a Carano ad captum Persea*, Leipsick, 1571, in-4°. L'abbé Séran de la Tour fit imprimer en 1740 une *Histoire de Philippe de Macédoine*, Paris, in-12, et la même année parut une autre *Histoire de Philippe*, par Claude-Matthieu Olivier, Paris, 2 vol. in-12 : celle-ci est la plus estimée. On a aussi une *Histoire de Philippe et d'Alexandre le Grand, rois de Macédoine*, par de Bury, Paris, 1760, in-4°. V—VE.

PHILIPPE V, fils de Démétrius, quarante et unième et pénultième roi de Macédoine, monta sur le trône à l'âge de quatorze ans, l'an 221 avant J.-C. Antigone Doson lui remit le sceptre dont il n'avait été que dépositaire (*voy.* ANTIGONE). Philippe se conduisit longtemps par les conseils d'Aratus, qui firent de lui dans les premières années de son règne un prince puissant et redouté. Il n'avait que dix-sept ans lorsque, après l'assassinat d'un des éphores de Sparte, alors agitée de continuelles séditions, il manda les députés de cette ville à Tégée, rejeta le conseil qu'on lui donnait de traiter Lacédémone comme Alexandre avait traité Thèbes, et se contenta de faire punir les principaux auteurs du meurtre. S'étant ligué avec les Achéens dans la guerre dite des *Alliés*

contre les Etoliens, il s'empara d'un grand nombre de places, ravagea les campagnes d'Elis, devint maître de toute la Triphylie ; et en même temps il arrêtait l'entreprise des Dardaniens sur la Macédoine et refusait de rendre aux ambassadeurs romains Démétrius de Phare, qui, vaincu et dépouillé de ses Etats, avait cherché un asile à sa cour. Alors la guerre se faisait à peu de frais. Les Achéens fournissaient à Philippe dix-sept talents (environ cent mille livres) par mois pour l'entretien de son armée dans le Péloponnèse. Philippe assiégeait Palée dans la Céphallénie. L'art d'ouvrir les brèches consistait à creuser la terre jusque sous les remparts, à étayer et soutenir les murs par des pièces de bois, et à y mettre le feu. C'est par ce moyen que les Macédoniens ouvrirent en peu de temps une brèche de six cents toises. Peu après Philippe surprit la ville de Therme, qui passait pour imprenable ; et voulant punir en les surpassant les ravages des Etoliens à Die et à Dodone, il livra aux flammes le temple de Therme, fit abattre ou briser deux mille statues et raser tout l'édifice jusqu'aux fondements. Polybe blâme avec raison Philippe de n'avoir pas imité la générosité du vainqueur de Chéronée et la politique d'Alexandre, qui dans le sac de Thèbes respecta les temples des dieux. Mais si Philippe parut peu religieux dans cette expédition, il s'y montra grand capitaine. Plutarque le loue d'avoir suivi les conseils d'Aratus, et loue Aratus d'avoir été assez habile pour les donner. Deux généraux de Philippe ne purent supporter la faveur d'Aratus et osèrent le poursuivre à coups de pierres jusque dans sa tente. Le roi, par sa prudence et sa fermeté, vint à bout de réprimer la sédition que leur parti avait excitée dans l'armée; et les chefs furent punis de mort. Philippe venait de réussir dans plusieurs expéditions ; il assistait aux jeux Néméens à Argos lorsqu'un courrier arrivé de Macédoine lui apprend que les Romains ont été vaincus par Annibal, près du lac de Trasimène. Démétrius de Phare, que Rome avait dépouillé de ses Etats, conseille à Philippe de laisser la guerre d'Etolie, d'attaquer les Illyriens et de passer ensuite en Italie. Il lui montre l'occasion offerte, la Grèce prête à fléchir sous ses lois et le temps venu de saisir l'empire du monde. Philippe était jeune, ambitieux et rêvait les projets d'Alexandre. Ses Etats n'étaient séparés de l'Italie que par l'Adriatique. Il se hâte de faire la paix avec les Etoliens, envoie des ambassadeurs à Annibal : ils signent avec lui un traité conservé par Polybe et qui porte en substance que Philippe passera en Italie avec une flotte de 200 vaisseaux ; que Rome et toute l'Italie appartiendront aux Carthaginois ; que la Grèce, les îles et les contrées voisines seront le partage des Macédoniens. Annibal fait aussi partir des ambassadeurs qui accompagnent ceux de Philippe à leur retour : mais les uns et les autres sont arrêtés par les Romains, qui, saisissant les lettres du général carthaginois et une copie du traité, connaissent l'ennemi puissant qui se déclare contre eux. Dans cette grande crise de Rome, ils ne se laissent point abattre et ne songent qu'à en sortir triomphants. Philippe avait fait construire et équiper chez les Illyriens 100 ou 120 bâtiments pour transporter ses soldats en Italie. Il se met en mer, s'empare de la ville d'Orique, sur la côte occidentale de l'Epire, et assiége Apollonie sur la rivière d'Aous. Le préteur Valérius part de Brindes avec la flotte romaine, reprend Orique et fait entrer Névius dans Apollonie. Les Macédoniens sont surpris endormis dans leur camp. Philippe, presque nu, regagne avec peine ses vaisseaux ; et Valérius, se plaçant avec sa flotte à l'embouchure de la rivière, lui ferme le passage. Philippe, ayant déjà perdu plus de 3,000 soldats tués, noyés ou faits prisonniers, est réduit à brûler ses vaisseaux et regagne par terre la Macédoine avec les débris de ses troupes presque entièrement désarmées et dépouillées. Cet échec qui devait abattre son orgueil ne fit qu'aigrir son humeur. Aratus était devenu un censeur incommode : il l'éloigna de sa cour ; et trouvant que son absence l'accusait encore, il le fit périr ainsi que son fils par un poison lent (*voy.* ARATUS). Le préteur Valérius, qui eut le département de la Grèce et de la Macédoine, suscita contre Philippe Attale, roi de Pergame ; Scordilède, roi d'Illyrie ; les Etoliens, les Spartiates et d'autres peuples de la Grèce, en sorte que le roi de Macédoine se vit hors d'état de reprendre ses projets sur l'Italie et de joindre ses armes à celles d'Annibal. La guerre se fit avec des succès divers. Philippe établit dans la Phocide, dans l'Eubée et dans la petite île de Péparèthe des signaux par le feu qu'il perfectionna et dont Polybe donne la description. Il fut battu près de la ville d'Elie par le proconsul Sulpitius, les Etoliens et leurs alliés. Mais, trop occupée d'Annibal et de Carthage, Rome prit peu de part alors aux combats de la Grèce. La paix fut conclue par l'entremise du proconsul P. Sempronius entre Philippe, les Romains, et les alliés. Dans le traité furent compris d'un côté, avec le roi de Macédoine, Prusias, roi de Bithynie, les Epirotes, les Achéens, la Béotie, la Thessalie et les Acarnaniens ; du côté des Romains, Attale, roi de Pergame, Sparte, Athènes, les Eléens et les Messéniens. Mais cette paix ne fut pas de longue durée. Ptolémée Epiphane, âgé de cinq ans, ayant succédé à son père Philopator dans le royaume d'Egypte, Philippe se ligua avec Antiochus dit le Grand pour envahir et se partager les Etats d'un enfant. Philippe devait avoir la Carie, la Libye, la Cyrénaïque et l'Egypte; Antiochus se réservait la Célésyrie et la Palestine. Les Romains prirent le jeune Ptolémée sous leur tutelle et firent échouer une entreprise odieuse. Philippe soutenait alors la guerre contre les Rhodiens et contre Attale, roi de Pergame. Il vit ses armes plus d'une fois hu-

miliées sur terre et sur mer; et il se vengea de ces revers en brûlant le temple de Pergame, en brisant les autels des dieux et en détruisant jusqu'aux fondements la ville des Cianiens en Bithynie. Plus heureux dans la Thrace et dans la Chersonèse, il prit la forte place d'Abydos : l'héroïque désespoir de ses habitants, les longs efforts des Macédoniens ont rendu ce siége mémorable. C'est dans Abydos qu'un ambassadeur vint notifier à Philippe de la part du sénat romain l'injonction de ne faire la guerre à aucun peuple de la Grèce, de ne rien entreprendre sur les Etats de Ptolémée et de régler les différends qu'il avait avec Attale et les Rhodiens. Quelques mois auparavant, ce langage eût étonné Philippe : mais le grand Scipion, vainqueur d'Annibal en Afrique, venait de terminer la seconde guerre punique. « Je souhaite, répondit le Macédonien, que votre république garde fidèlement les traités qu'elle a faits avec moi; mais si elle m'attaque, j'espère lui faire voir que l'empire de Macédoine ne le cède à Rome ni en courage ni en réputation. » Bientôt les troupes de Philippe ravagèrent l'Attique : les Athéniens portèrent leurs plaintes à Rome. Attale et les Rhodiens se joignirent à eux; et le sénat, instruit que Philippe avait envoyé des soldats et de l'argent à Annibal en Afrique, que ses troupes assiégeaient Athènes et qu'il remuait en Asie, lui déclara la guerre : le consul Sulpitius fut envoyé dans la Macédoine. Philippe, ne pouvant prendre Athènes, ravagea les maisons de plaisance voisines, le Lycée et autres lieux publics, portant partout la flamme et ne respectant ni les temples, ni les statues, ni les tombeaux. Le consul entra dans la Macédoine et remporta bientôt sur lui une grande victoire. En même temps la flotte romaine, jointe à celle d'Attale, abordait au Pirée et relevait le courage des Athéniens. Les statues et les images de Philippe et de ses ancêtres furent détruites; les fêtes, les sacrifices et les prêtres établis en leur honneur furent abolis. A cette époque les Athéniens ne pouvaient faire la guerre à Philippe que par des ordonnances. La peine de mort fut prononcée contre quiconque oserait s'élever contre les décrets qui ordonnaient aux prêtres de charger d'anathèmes et d'exécrations dans leurs prières Philippe, ses enfants, son royaume, ses flottes et ses armées. Ce prince crut devoir songer à gagner l'affection des Macédoniens. Héraclide, ministre-confident du roi, et grand scélérat suivant Polybe, fut sacrifié par son maître à la haine publique. La Macédoine étant échue par le sort au consul Quintius Flamininus (l'an 198 avant J.-C.), Philippe fut chassé par lui des défilés de l'Ipsus en Epire. Son camp fut pillé, ses esclaves furent enlevés. Le consul passa en Thessalie, et la flotte romaine que commandait son fils (Lucius) obtint des succès dans l'Eubée; la plupart des villes de la Thessalie et de la Phocide se rendirent à Quintius; la Locride fut soumise. Corinthe était menacée. Les Achéens se détachèrent enfin du parti de Philippe, qu'ils avaient suivi si longtemps, et firent alliance avec les Romains. Philippe ouvrit alors avec le consul des négociations pour la paix; et s'étant engagé à la conclure aux conditions qu'il proposerait lui-même ou à accepter celles que le sénat voudrait imposer, une trève fut convenue. Philippe envoya des ambassadeurs à Rome et fit sortir ses troupes de la Phocide et de la Locride. Il conservait encore les villes de Démétriade dans la Thessalie, de Chalcis dans l'Eubée et de Corinthe dans l'Achaïe. Le sénat demanda aux ambassadeurs que Philippe cessât d'occuper ces trois places, qu'il appelait comme son aïeul les *entraves de la Grèce*. Les ambassadeurs, n'ayant point d'instruction sur cet article, furent renvoyés sans avoir rien obtenu. Le consul, resté maître de la paix ou de la guerre, aima mieux terminer les différends par une victoire que par un traité et refusa d'entendre Philippe si avant tout il ne consentait à abandonner entièrement la Grèce. Philippe préféra la guerre. Son armée et celle de Flamininus, égales en nombre et composées chacune de 25,000 hommes, se rencontrèrent en Thessalie, près de Cynocéphales. Le combat fut terrible : l'aile droite des Romains ne put soutenir le choc de la phalange macédonienne. Déjà Philippe comptait sur la victoire, lorsqu'il vit son aile gauche tournée, enfoncée par les Romains : désespérant de pouvoir la rallier, il prit la fuite et se retira à Tempé après avoir perdu 13,000 hommes (*voy.* FLAMININUS). Le lendemain le consul entra dans Larisse. Philippe, rendu par ses revers plus accessible aux conditions pour la paix, parla devant le consul et les alliés avec tant de sagesse et de prudence qu'il adoucit tous les esprits, même les Etoliens, qui voulaient qu'on le dépouillât de ses Etats. Flamininus lui accorda une trève de quatre mois, reçut de lui quatre cents talents (deux millions quatre cent mille livres), prit comme otage son fils Démétrius et lui permit d'envoyer des députés au sénat pour y recevoir la décision de son sort. La victoire de Flamininus fut célébrée à Rome par cinq jours de fêtes publiques. Dix commissaires furent envoyés par le sénat pour régler, de concert avec Flamininus, les affaires de la Grèce. Il fut décidé que Philippe évacuerait toutes les villes grecques où il avait garnison; que les Romains occuperaient Chalcis, Démétriade et Corinthe; que Philippe leur rendrait les prisonniers et les transfuges; qu'il leur livrerait tous ses vaisseaux; qu'il payerait un tribut de mille talents (six millions), et que son fils Démétrius serait envoyé en otage à Rome. Ce fut ainsi que Flamininus termina la guerre de Macédoine. La Grèce ne se trouva point délivrée de ses chaînes; elle ne fit que changer de maître. Cependant tandis qu'on célébrait les jeux Isthmiques, un héraut s'avança dans le stade et fit à haute voix cette publication : « Le sénat et le peuple romain, et Titus Quintius, général, ayant vaincu Philippe

« et les Macédoniens, délivrent de toutes garni- « sons et de tous impôts les Corinthiens, les Lo- « criens, les Phocéens, les Eubéens, les Achéens « phthiotes, les Magnésiens, les Thessaliens et « les Perrhèbes, les déclarent libres et veulent « qu'ils se gouvernent par leurs lois et leurs usa- « ges. » Si l'on en croit d'anciens historiens, les transports de joie des spectateurs furent si violents et leurs acclamations si fortes que des corbeaux qui dans ce moment volaient par hasard sur l'assemblée en furent étourdis et tombèrent dans le stade, et que le consul fut presque étouffé sous les couronnes de fleurs. C'est par cette politique des Romains que, selon l'expression de Plutarque, toute la terre fut soumise à leur domination. Philippe, subissant la loi des vaincus, se vit réduit à aider les Romains dans la guerre qu'ils déclarèrent à Nabis, tyran de Sparte; et il fit passer quinze cents hommes à Flamininus. Lorsque Rome voulut soumettre Antiochus, le roi de Macédoine, qui auparavant s'était ligué avec lui pour dépouiller Ptolémée, envoya des ambassadeurs à Rome afin d'offrir au sénat de l'argent, du blé, des troupes et des vaisseaux. Annibal, réfugié en Asie, cherchait partout des ennemis aux Romains; il conseillait à Antiochus de détacher Philippe de leur parti. Antiochus offrit à celui-ci trois mille talents, 50 vaisseaux armés et un grand nombre de villes : mais Philippe, après avoir soutenu seul tout le poids de la puissance romaine, craignit d'en être écrasé en le partageant. Antiochus fut vaincu; et des ambassadeurs de Philippe vinrent à Rome pour féliciter le sénat et offrir dans le Capitole des présents et des sacrifices aux dieux. Lorsque le consul Cornélius Scipion et son frère Scipion l'Africain marchèrent contre Antiochus (l'an 190 avant J.-C.) et traversèrent la Macédoine pour passer en Asie, Philippe se montra l'allié le plus fidèle et le plus zélé. Il les reçut à sa cour et les traita avec une magnificence plus convenable à leur dignité qu'à la sienne. Il fournit à l'armée romaine tout ce qui lui était nécessaire et voulut l'accompagner jusque dans la Thrace. Les deux Scipion remarquèrent sa politesse, son air aisé et gracieux, et lui remirent au nom du peuple romain le reste du tribut qu'il avait à payer. Déjà son fils Démétrius lui avait été rendu. Cependant il intriguait dans la Grèce : des plaintes contre lui arrivèrent à Rome de toutes parts. Le sénat envoya des commissaires qui entendirent les ambassadeurs des Thessaliens, des Perrhèbes, des Athamanes, d'Eumène, roi de Pergame, et Philippe lui-même. Les ambassadeurs lui reprochaient ses violences et ses usurpations. Philippe se plaignait de ses accusateurs et des Romains eux-mêmes qui lui enlevaient des villes reçues en don du sénat ou lui appartenant de droit. Il n'obtint pas toute la satisfaction qu'il désirait. Condamné à retirer les garnisons qu'il avait mises dans plusieurs forteresses de Thrace, irrité de voir sa domination resserrée de tous les côtés, il résolut de nouveau la guerre contre les Romains; mais pour avoir le temps de s'y préparer il leur confia son fils Démétrius qui devait par sa présence rassurer le sénat sur ses desseins. Cependant de nouvelles plaintes arrivèrent à Rome. Philippe n'évacuait point les villes de la Thrace; et il avait envoyé du secours à Prusias, roi de Bithynie, qui faisait la guerre à Eumène, roi de Pergame, allié des Romains. Le sénat, après avoir entendu Démétrius, invité à justifier la conduite de son père, renvoya ce jeune prince en Macédoine avec des témoignages de considération, et déclara que Philippe devait à son fils la modération des Romains à son égard. Ce jeune prince fut bientôt la victime de la haine de son frère et de la jalousie de son père, qui le fit empoisonner (*voy.* DÉMÉTRIUS). Philippe, voyant sa vieillesse méprisée et les courtisans s'éloigner de celui qui devait bientôt cesser d'être leur maître pour se rapprocher de celui qui allait le devenir, ne tarda pas à déplorer la mort de son fils et à s'accuser de cruauté. Ses remords le poursuivaient depuis deux ans, lorsqu'il découvrit les intrigues qui avaient fait périr Démétrius; et la preuve ne manqua pas au crime de Persée. Mais ce prince avait déjà trop de crédit et de pouvoir pour redouter son père et les lois; il se contenta de s'éloigner de la cour. Philippe avait résolu de le priver du trône où il était si peu digne de monter. Il voulait se donner pour successeur Antigone, qu'il affecta de combler d'honneurs. Il visitait avec lui les principales villes de ses Etats pour le montrer au peuple et aux grands afin de lui créer des partisans. Mais depuis longtemps en proie aux remords et à des insomnies continuelles, croyant voir l'ombre de son fils qui lui reprochait sa mort, il tomba malade à Amphipolis. Le médecin Calligène dépêcha un courrier à Persée et cacha la mort du roi jusqu'à l'arrivée du prince, qui saisit la couronne d'une main souillée par un fratricide. Philippe avait régné quarante-deux ans. Il mourut l'an 179 avant J.-C. On voit son portrait dans l'*Iconographie grecque* de Visconti. L'ambition de ce prince servit l'ambition des Romains. Les rivalités et les divisions des peuples de la Grèce préparèrent et hâtèrent leur asservissement. Vingt et un ans s'étalent à peine écoulés depuis la mort de Philippe, et la Macédoine était réduite en province romaine (l'an 148 avant J.-C.). Deux ans plus tard, la Grèce n'était que la province d'Achaïe. — Quelques années après la mort de Persée, un usurpateur, se donnant pour le fils de ce prince sous le nom de Philippe, s'assit sur le trône de Macédoine. Mais sa royauté fut de peu de durée : il fut vaincu et tué par Tremellius Scropha. — Un autre PHILIPPE, fils d'Alexandre le Grand et de Roxane, avait d'abord été reconnu roi conjointement avec Aridée; mais ce n'était qu'un vain titre, et l'autorité resta tout entière entre les mains des généraux,

Soldats sous Alexandre, et rois après sa mort.

Parmi les rois de Macédoine se trouve encore un autre PHILIPPE, fils de Cassandre, qui ne régna qu'un an. V—VE.

PHILIPPE, prince du sang des Séleucides, qui fut pendant quelque temps roi de Syrie, était fils d'Antiochus VIII, surnommé Grypus, et de Tryphène, fille de Ptolémée Evergetes II, roi d'Égypte. Après la mort de son frère Séleucus VI, qui périt vers l'an 95 avant J.-C. en combattant Antiochus X, fils d'Antiochus IX le Cyzicénien, son cousin, qui lui disputait la couronne, Philippe et son frère jumeau Antiochus XI prirent le titre de roi et attaquèrent en même temps leur commun ennemi. Tous deux adoptèrent le surnom de *Philadelphes*, qu'on trouve sur leurs monnaies, comme témoignage de leur union. Les deux rois ne tardèrent pas à entrer en Cilicie pour y combattre leur compétiteur : ils assiégèrent Mopsueste, où leur père avait trouvé la mort : ils s'en rendirent les maîtres, et pour venger Antiochus, ils la livrèrent aux flammes et passèrent les habitants au fil de l'épée. Ils se portèrent ensuite en Syrie, où ils furent moins heureux. Cette fois ils furent vaincus par Antiochus X; et Antiochus XI, en fuyant, se noya dans l'Orontes : Philippe parvint à s'échapper. Il n'y avait pas un an que les deux frères portaient le titre de roi. Antiochus X serait sans doute resté le seul maître de la Syrie, et il aurait tout à fait triomphé de Philippe si, peu après la mort d'Antiochus XI, Ptolémée Soter II, roi d'Égypte, qui était son ennemi, ne lui eût suscité un nouvel antagoniste. Démétrius, frère de Philippe, quitta Cnide, où il habitait depuis la mort de son père, reçut du secours des Égyptiens et attaqua la Syrie du côté du midi pendant que Philippe combattait dans le nord : il se rendit maître de Damas en l'an 95 avant J.-C., prit le titre de roi et le surnom de *Philopator*. Antiochus ne put résister aux efforts de ses deux rivaux : il fut vaincu, chassé de la Syrie, et réduit à chercher un asile à la cour de Mithridate II, roi des Parthes. Les deux frères, après s'être délivrés de leur ennemi commun, ne furent pas longtemps en paix ensemble. Philippe voulut régner seul en Syrie. Il profita du moment où son frère était occupé à faire la guerre aux Juifs pour l'attaquer et fit contre Damas une tentative qui n'eut aucun succès. Démétrius arriva bientôt afin de se venger de la perfidie de son frère. Celui-ci fut battu, et il prit la fuite : Démétrius s'empara d'Antioche, sa capitale, et Philippe fut obligé de se retirer à Bérhée (actuellement Halep). Straton, qui était souverain de cette ville, lui donna un asile et lui procura pour auxiliaires un prince arabe nommé Zizus et le général parthe Mithridate Sinnacès, qui passa l'Euphrate avec une forte armée. Démétrius ne put lutter longtemps contre de telles forces : vaincu plusieurs fois, il se retira dans une position désavantageuse où le manque d'eau l'obligea de s'abandonner lui et les siens à la discrétion du général parthe, qui l'envoya captif dans la haute Asie. Cet événement dut arriver au plus tard en l'an 88 avant J.-C.; car on connaît une médaille de ce prince datée de l'an 224 de l'ère des Séleucides, qui répond aux années 88 et 87 avant J.-C. Démétrius ne survécut pas longtemps à sa défaite. Après un si brillant succès, Philippe n'eut aucune peine à recouvrer la Syrie; bientôt il rentra dans Antioche : la clémence qu'il montra envers ceux qui avaient suivi le parti de son frère ne contribua pas peu à étendre sa domination. Cependant la ville de Damas, qui avait été la résidence de Démétrius, ne voulut pas le reconnaître : elle se soumit à un autre de ses frères, Antiochus XII, qui prit avec le titre de roi les surnoms de *Dionysus* et de *Callinicus*. Les deux princes se firent la guerre. Philippe profita d'une expédition qu'Antiochus avait entreprise contre les Arabes et les Juifs pour faire contre Damas une nouvelle tentative qui fut plus heureuse : la trahison le rendit maître de la place; mais il montra tant d'ingratitude envers ceux qui lui avaient procuré cette facile victoire qu'il le chassèrent et remirent Damas sous les lois de leur roi Antiochus XII. Ces événements ne détournèrent pas ce jeune prince, qui était très-vaillant, de la guerre qu'il soutenait contre Alexandre roi des Juifs : il la poursuivit avec vigueur; et déjà il avait obtenu quelques avantages considérables, quand il trouva la mort dans une bataille où il s'abandonna trop à sa valeur inconsidérée. Cette catastrophe, qui dut arriver vers l'an 86 ou 85 avant J.-C., ne donna pas à Philippe l'empire de la Syrie : les habitants de Damas livrèrent leur ville au roi des Arabes Arétas, tandis qu'Antiochus X, *Eusebes*, revint de chez les Parthes et se rétablit, à ce qu'il paraît, dans quelques parties de la Syrie, d'où il continua de faire la guerre à Philippe. Nous ignorons les actions postérieures qui concernent ce prince et comment il cessa d'être roi. En l'an 80, les peuples de la Syrie, lassés des sanglants démêlés des princes séleucides, appelèrent de leur plein gré Tigrane, roi d'Arménie, pour qu'il plaçât sur sa tête la couronne de Syrie. C'est sans doute vers ce temps que Philippe fut chassé du trône et réduit à l'état de simple particulier. En l'an 58 avant J.-C., plusieurs années après la destruction du royaume de Syrie par Pompée, une ambassade vint d'Alexandrie à Antioche pour chercher parmi les Séleucides qui habitaient dans cette ville un prince qui voulût venir régner en Egypte avec les filles de Ptolémée Aulètes. Ces princesses avaient obligé leur père de s'enfuir à Rome, où il était allé implorer l'assistance du sénat pour recouvrer sa couronne. Ses filles avaient donc besoin d'un appui pour se maintenir dans leur usurpation. Antiochus XIII, fils d'Antiochus Eusebes, qui avait été pendant quelque temps roi de Syrie, avait déjà accepté

cette offre, lorsqu'il mourut de maladie. On fit alors les mêmes propositions à Philippe, qui les agréa ; et il se préparait à partir pour l'Egypte, quand Gabinius, qui gouvernait la Syrie, mit un obstacle à son voyage. Philippe mourut bientôt après, en l'an 57 avant J.-C. S. M—N.

PHILIPPE, prince juif, était fils d'Hérode et d'une femme de Jérusalem nommée Cléopâtre. Il passait pour être le meilleur de sa famille. Du vivant de son père, il fut accusé de crimes imaginaires par Antipater, l'aîné de ses frères : son innocence fut bientôt reconnue; Hérode éloigna Antipater, et combla Philippe de bienfaits. Après la mort de son père, en l'an 4 avant J.-C., ce prince suivit le conseil de Varus, gouverneur de Syrie, et se rendit à Rome pour y défendre son frère Archelaüs, dont on contestait les droits, ou du moins pour conserver le royaume de Judée dans sa famille, et obtenir la couronne, si par hasard l'empereur en privait Archelaüs. Ce voyage fut utile à la race d'Hérode : Auguste ne dépouilla pas Archelaüs de tout l'héritage paternel; il lui laissa la moitié de la Judée. Philippe reçut le titre de tétrarque, et eut en partage la Trachonite, la Batanée, l'Auranitide, une partie du pays possédé autrefois par Zénodore et l'Iturée. Il ne partagea pas la disgrâce de son frère, qui fut détrôné en l'an 6 de notre ère, et exilé dans la Gaule. Il conserva ses Etats, qu'il sut gouverner avec sagesse. Il agrandit le bourg de Bethsaïde, situé sur le lac de Génésareth ou de Tibériade, en fit une ville, et la nomma Julias en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Il fit aussi élever de beaux édifices à Panéas, près des sources du Jourdain, augmenta considérablement cette ville, et lui donna le nom de Césarée : par la suite on l'appela Césarée de Philippe, pour la distinguer de plusieurs autres villes du même nom. Les autres actes de ce prince nous sont inconnus; il mourut à Julias, qu'il avait fondée, après un règne de trente-sept ans, vers l'an 33 de J.-C. Il ne laissa pas d'enfants de sa femme (en même temps sa nièce) Salomé, fille d'Hérodes-Philippe et d'Hérodiade. Ses Etats furent alors réunis au gouvernement de Syrie. S. M—N.

PHILIPPE (M. JULIUS), empereur romain, naquit dans la Trachonite, province d'Arabie, située au midi de Damas. Zonaras (1) et Cedrenus (2) lui donnent pour patrie Bostra, capitale du pays : mais Aurelius Victor (3) ferait plutôt croire qu'il tirait son origine des environs de cette ville. Aussi, selon cet auteur et d'autres écrivains, le premier soin de Philippe, après son élévation à l'empire, fut de faire bâtir, non loin de Bostra, une nouvelle ville, qu'il appela Philippopolis. Il est probable qu'alors il éleva au rang de ville le lieu obscur où il avait reçu le

(1) Lib. 12, cap. 19, p. 625.
(2) T. 1er, p. 257.
(3) *Igitur M. Julius Philippus Arabs Trachonitis, sumpto in consortium Philippo filio, rebus ad Orientem compositis, conditoque apud Arabiam Philippopoli oppido, Romam venere.*

jour. Saint Jérôme, qui parle aussi de cette fondation, confond Philippopolis d'Arabie avec la ville de Thrace (1) qui portait le même nom, et le tenait de Philippe, père d'Alexandre. Cette erreur a été répétée par Jornandès; mais il ajoute une circonstance importante, en disant que la ville que Philippe décora de son nom s'appelait *Pulpudena* (2). Comme les anciennes dénominations de Philippopolis de Thrace sont bien différentes, il est presque certain que Pulpudena fut l'humble bourgade où Philippe reçut le jour. Le voyageur Burckhardt, qui a parcouru récemment les environs de Damas, a trouvé dans les ruines d'un lieu appelé Ourman, à une petite distance au nord-est de Bosra (l'antique Bostra), une inscription grecque, qui porte le nom de Philippopolis et nous donne ainsi la position inconnue de cette ville antique (3). L'origine de Philippe était fort obscure. Son père, au rapport d'Aurelius Victor (4), avait été chef de brigands; il naquit vers l'an 204. Quoique l'histoire se taise sur ses premières actions, il faut qu'il se soit distingué par ses services pour qu'il ait pu être élevé à la haute dignité de préfet du prétoire, après la mort de Misithée, tuteur et beau-père du jeune empereur Gordien III. Le bruit public l'accusa de la mort de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit de ce soupçon, trop justifié par les attentats dont il se rendit coupable bientôt après, Philippe, en succédant à Misithée, fut, pour ainsi dire, le maître de l'empire, en devenant le général et le tuteur de Gordien, en 243. Ce prince, qui, sous les auspices de Misithée, avait entrepris, l'année précédente, contre les Perses, une expédition glorieuse, se préparait à rentrer en campagne contre les mêmes ennemis. Philippe, qui aspirait dès lors à l'empire, et qui pour arriver à son but voulait faire périr son souverain, prit à tâche de mécontenter les soldats, en les laissant manquer de vivres, et en rejetant ce malheur sur l'imprévoyance de Gordien. Ces sourdes manœuvres n'arrêtèrent pas la marche de l'empereur, qui s'avança dans la Mésopotamie, vainquit les Perses auprès de Rasaïn, et força le roi de Perse à se réfugier au centre de ses Etats. Gordien revenait triomphant, quand les partisans de Philippe excitèrent un soulèvement dans le camp, et parvinrent à le faire déclarer empereur, en l'associant au trône. Ce partage, obtenu par la violence, ne put être de longue durée; Gordien, indigné de l'insolence de Philippe, voulut s'en délivrer par les armes. Ceux qui lui étaient attachés furent les plus faibles; il fut déposé, et bientôt mis à mort. On était alors sur les frontières de l'empire persan. Les soldats,

(1) *Philippus urbem sui nominis in Thracia constituit.*
(2) *Urbemque nominis sui in Thracia, quæ dicebatur Pulpudena Philippopolin reconstruens nominavit.*, Jornandès, p. 108.
(3) Burckhardt, *Travels in Syria and the Holy-Land*, p. 98.
(4) *Is Philippus humilissimo ortus loco fuit, patre nobilissimo latronum ductore.* Aur. Victor, *Epitome*, p. 546.

qui avaient toujours eu beaucoup d'attachement pour Gordien et sa famille, le regrettèrent aussitôt qu'il ne fut plus, et rendirent de grands honneurs aux restes de ce prince infortuné. Son corps fut envoyé à Rome, et le sénat s'empressa de le déclarer digne de l'apothéose. L'armée, qui était alors à Zaitha, en Mésopotamie, entre Circesium et Dura, aux bords de l'Euphrate et sur le territoire persan, lui éleva, sur une vaste éminence, un magnifique tombeau qu'on décora d'inscriptions en grec, en latin, en hébreu, en persan et en égyptien. C'est au commencement de l'an 244 que Philippe se fit déclarer empereur : une loi du 14 mars de cette année (1) en est la preuve; d'autres lois du 6 et du 13 janvier (2), qui sont de Gordien, indiquent avec assez de précision la véritable date de cet événement. Le premier soin de Philippe fut de terminer la guerre contre les Perses, afin de pouvoir ensuite aller tranquillement se faire reconnaître à Rome. La paix fut bientôt conclue, comme l'atteste cette légende, *Pax fundata cum Persis*, qu'on voit sur une médaille de cet empereur. On apprend aussi par les inscriptions (3) qu'il prit le titre de *Parthicus Maximus*, sans doute pour s'attribuer la gloire des exploits de Gordien, dont il avait d'ailleurs partagé les fatigues. Philippe ne tarda pas à ramener son armée en Syrie. Aussitôt qu'il y fut, il associa à l'empire son fils, nommé, comme lui, *M. Julius Philippus*, qui n'était âgé que de sept ans; il donna le titre de métropole à la ville de Bostra, dans le territoire de laquelle il était né, et envoya une colonie à Pulpudena, lieu obscur où il avait reçu le jour, et qui dès lors fut appelé *Philippopolis*. Plusieurs médailles parvenues jusqu'à nous consacrent la reconnaissance de cette nouvelle cité pour ces deux empereurs et pour Marcia Otacilia Severa, femme de l'un et mère de l'autre. Il est d'autres médailles, avec un revers parfaitement identique et d'une même fabrique, et qui, par conséquent, ne peuvent être attribuées à Philippopolis de Thrace : elles présentent l'effigie d'un prince apothéosé, dont la mémoire a échappé aux historiens, et dont le nom et l'existence ont été le sujet de grandes discussions parmi les numismates. La légende qui accompagne le portrait de ce personnage est : ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ (*au dieu Marinus*). On était convenu de les attribuer à un certain Marinus, rebelle obscur, qui, quoique simple soldat, fut élevé au rang d'empereur par les régions révoltées de Mésie, vers la fin du règne de Philippe. Ce Marinus fut bientôt après égorgé par ses complices; et il est impossible de croire qu'il ait pu jamais être jugé digne des honneurs de l'apothéose. La langue grecque, employée sur les médailles du dieu Marinus, n'était pas usitée sur les monuments publics dans les provinces où le rebelle Marinus fut proclamé. Le nom de Philippopolis et le titre de colonie, qui ne fut pas donné à la ville de ce nom qui existait en Thrace, enfin la parfaite similitude que l'on remarque entre le revers de ces médailles et celui des monnaies qui appartiennent à la famille de l'empereur Philippe, semblent prouver que ces monuments sont de la même époque, qu'ils ont été frappés par les mêmes ordres, et qu'ils appartiennent à un personnage de la même famille, resté inconnu dans l'histoire. M. Tôchon d'Annecy (1), en s'appuyant sur ces raisons et sur beaucoup d'autres encore, est parvenu à démontrer que ce personnage ne peut être que le père même de l'empereur Philippe, et que ces médailles sont des monuments de la piété filiale de ce prince, semblables à ceux que Vitellius et Trajan consacrèrent à la mémoire de leurs pères. Une inscription trouvée dans la Hongrie, et relative à Philippe, nous apprend que *Publius* était le prénom de son père. Ainsi ce personnage apothéosé, qu'Aurélius Victor qualifie de *nobilissimum latronum ductorem*, s'appelait P. Julius Marinus. Après avoir ainsi témoigné sa reconnaissance à sa patrie et à ses parents, et après avoir réglé les affaires de Syrie, Philippe vint à Antioche avec sa femme. Il voulut prendre part, avec les chrétiens, aux solennités de la fête de Pâques. Si sa conduite n'était pas celle d'un chrétien, il l'était au moins par sa croyance, comme on ne peut guère en douter, d'après le témoignage positif de presque tous les Pères et de tous les écrivains ecclésiastiques. Peut-être mal instruit dans la foi, ou plutôt craignant de choquer trop ouvertement les usages reçus dans l'empire, il n'osa pas faire hautement profession de son culte; et, comme Constantin et ses premiers successeurs, il pratiqua plusieurs cérémonies incompatibles avec la religion chrétienne : il fit célébrer l'apothéose de son père et de Gordien, qu'il appelait toujours *divus*, et prit le titre de grand pontife, comme on le voit sur ses médailles. La fête de Pâques se célébrait cette année le 14 avril. Saint Babylas, qui fut martyrisé sous l'empire de Dèce, était alors patriarche d'Antioche. Ce saint prélat arrêta Philippe à la porte de l'église, lui reprocha ses crimes et le meurtre de Gordien, et lui déclara qu'il était indigne de participer aux saints mystères, s'il n'expiait son forfait par la pénitence. L'empereur et sa femme se soumirent; ils firent pénitence publique, et furent réconciliés avec l'Église. Origène écrivit, vers le même temps, à Philippe et à son fils, en leur reprochant avec force le même crime; les lettres qu'il leur adressa, existaient encore du temps de saint Jé-

(1) *Cod. Just.*, lib. 3, tit. 42; leg. 6.
(2) Ibid., lib. 9, tit. 2, leg. 7; et lib. 6, tit. 10.
(3) Gruter, p. 273, nº 1; Schonwisner, *Iter per Pannon*, P. 2, p. 172.

(1) *Mémoire sur les médailles de Marinus, frappées à Philippopolis*, par M. Tôchon d'Annecy, membre de l'Institut, Paris, 1817, in-4°, et dans le tome 6 des nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 523-562.

rôme. L'empereur ne resta pas longtemps en Syrie : il confia le gouvernement de cette province à son frère Priscus, donna le commandement de la Mésie et de la Macédoine à son beau-père Sévérianus; puis il partit pour Rome, où il fut reconnu sans contestation, et régla tout ce qu'il crut propre à affermir son autorité. Ensuite il s'occupa de réprimer les barbares, qui, après la mort de Gordien, étaient entrés sur le territoire de l'empire. Arganthis, roi des Scythes ou Goths, avait envahi les Etats de plusieurs rois ses voisins, et avait attaqué les provinces romaines. Les Carpes et plusieurs autres nations gothiques ou germaniques avaient envahi les bords du Danube et ravageaient la Dacie. Philippe marcha contre eux, en l'an 245, les vainquit et les contraignit de demander la paix, qu'il leur accorda. Bientôt après les Goths, mécontents de ne pas recevoir les subsides qu'ils touchaient comme alliés de l'empire, recommencèrent la guerre. Leur roi Ostrogotha traversa le Danube, ravagea la Mésie et la Thrace. Dèce, alors sénateur, fut envoyé pour les combattre; il ne put les vaincre : les barbares se retirèrent avec leur butin. Dèce fit alors punir les soldats qui n'avaient pas assez bien défendu le passage du Danube. Ceux-ci, pour se venger, se retirèrent chez les ennemis. Les Goths, les Taifales, les Astringes, les Carpes et une multitude d'autres peuples repassèrent ce fleuve et vinrent assiéger Marcianopolis, capitale de la Mésie, qu'ils soumirent à une forte contribution : ils revinrent dans leur pays avec un immense butin. Ces guerres, dont il est difficile de déterminer la succession, occupèrent la plus grande partie du règne de Philippe, qui obtint de fréquents avantages sur ces barbares, comme on en a la preuve par les médailles avec la légende *Victoria carpica*, et celles où Philippe prend le surnom de *Carpicus maximus* et de *Germanicus maximus*. Ces médailles sont des années 247 et 248. C'est à la même époque, en l'an 247, que s'accomplit la millième année depuis la fondation de Rome; elle fut célébrée, dans la capitale et dans tout l'empire, par des jeux, des réjouissances et des sacrifices solennels, dont les monuments nous ont conservé le souvenir. Plusieurs provinces de l'empire considérèrent ce grand anniversaire comme l'époque d'une nouvelle ère, dont l'usage ne fut pas de longue durée; mais on ne sait par quel hasard elle se conserva pendant fort longtemps dans l'Arménie, qui n'était cependant qu'un royaume allié de l'empire. Cette époque mémorable ne fut pas d'un aussi heureux augure qu'on l'espérait, et que Philippe l'espérait lui-même. Sa mauvaise administration avait partout excité des mécontentements. Le gouvernement dur et oppressif de Priscus, son frère, fit révolter la Syrie. Jotapianus, personnage arabe d'origine, issu de l'ancienne race royale d'Emèse, et qui se prétendait descendu d'Alexandre, prit hautement le titre d'empereur, et entraîna une partie de l'Orient dans sa rébellion. Son exemple fut imité ailleurs. Une médaille, datée de l'an 1001 de Rome, nous apprend qu'un certain Pacatianus, dont le nom est resté inconnu à l'histoire, se révolta, en l'an 248, dans une autre partie de l'empire. Les légions de la Mésie et de la Pannonie se soulevèrent aussi contre Sévérianus, beau-père de Philippe, et proclamèrent empereur un simple centenier nommé Marinus. Philippe, effrayé de ces révoltes multipliées, eut recours au sénat, et offrit d'abdiquer l'empire, si l'on n'était pas satisfait de son gouvernement. Dèce, dont nous avons déjà parlé, et qui jouissait dans le sénat d'une grande considération, le rassura, en lui montrant que ces troubles ne pouvaient être de longue durée. Il assembla une armée, dont il donna le commandement à Dèce lui-même : celui-ci refusa en vain cette mission; Philippe le força de l'accepter. Dèce fut à peine arrivé en présence des rebelles de Mésie, qu'ils massacrèrent leur prétendu empereur Marinus, et proclamèrent le général envoyé pour les combattre. La contagion passa bientôt dans l'armée impériale. Dèce fut menacé de mort, s'il n'acceptait pas la dignité suprême. Il se vit donc obligé de prendre le titre d'empereur, et de marcher contre celui qui lui avait confié l'armée qu'il commandait. Il écrivit cependant à Philippe pour le rassurer, promettant de quitter les marques de la dignité qu'on l'avait contraint d'accepter aussitôt qu'il serait arrivé à Rome. Philippe, ne voulant pas croire à cette promesse, se prépara à la guerre. Bientôt il partit de Rome, où il laissa son fils, et marcha à la rencontre de Dèce, avec une armée supérieure en nombre : mais la fortune et l'habileté de celui-ci l'emportèrent; Philippe fut vaincu, et lui-même tué à Vérone par ses propres soldats. Aussitôt que la nouvelle de sa mort fut parvenue à Rome, les prétoriens tuèrent son fils, et Dèce resta maître de l'empire. Les lois des deux princes et les médailles font voir que cet événement arriva après le mois d'août de l'an 249. S. M—N.

PHILIPPE, empereur d'Allemagne, était fils de Frédéric Ier et de Béatrix, comtesse de Bourgogne. Il eut en partage la Souabe et la Toscane, défendit ses droits avec vigueur contre les prétentions du saint-siége, et, malgré les anathèmes du pape Célestin III, sut se faire respecter en Italie. Après la mort de Henri VI, son frère, il se fit décerner la tutelle de Frédéric II, son neveu, déjà reconnu roi des Romains. Le pape, redoutant la fermeté de Philippe, gagne une partie des électeurs, qui élèvent à l'empire Berthold, duc de Zeringhen; mais Philippe lui achète ses droits pour onze mille marcs d'argent et se fait sacrer à Mayence en 1198 (1). Quelques seigneurs alle-

(1) Ce prince prend dans ses diplômes le nom de Philippe II, parce que, se regardant comme le successeur des empereurs

mands, mécontents de voir le trône devenir héréditaire dans la maison de Souabe, élurent dans le même temps à Cologne Othon, duc de Brunswick. L'Allemagne et l'Italie, comme il arrivait toujours, se divisèrent entre les deux compétiteurs. Philippe, soutenu par le roi de France, lève des troupes et remporte plusieurs avantages sur son rival, qu'il oblige de s'éloigner. Les Danois profitent des troubles pour s'emparer de la Vandalie et s'y établissent sans que Philippe puisse mettre le moindre obstacle à leurs projets. Il négociait cependant avec des ennemis qu'il ne pouvait vaincre qu'en les divisant. Il est reconnu empereur par le duc de Brabant : d'autres seigneurs suivent cet exemple, et Philippe se fait couronner de nouveau en 1205 à Aix-la-Chapelle. La guerre n'en continue pas moins contre Othon, toujours appuyé par le pape et par le roi d'Angleterre. Philippe remporte sur son rival une victoire décisive en 1206, et le pape, lassé de défendre un prince malheureux, propose à Philippe une alliance. Celui-ci commençait enfin à affermir son autorité, lorsqu'il fut assassiné à Bamberg, le 23 juin 1208, à l'âge de 30 ans, par Othon de Wittelsbach, qu'il avait refusé pour gendre. Othon, mis au ban de l'empire, fut condamné à mort, et cet arrêt fut exécuté par le comte de Papenheim, maréchal héréditaire et grand prévôt d'Allemagne. Philippe avait eu quatre filles de son mariage avec Irène, fille d'Isaac, empereur de Constantinople. Othon, duc de Brunswick, épousa Béatrix la cadette et parvint ainsi à réunir les partis qui désolaient l'Allemagne (*voy.* OTHON IV). W—s.

PHILIPPE Ier, roi de France, fils de Henri Ier et d'Anne de Russie, monta sur le trône le 4 août 1060, n'étant âgé que de huit ans. Son père l'avait fait sacrer le 23 mai de l'année précédente à Reims, et un auteur contemporain a remarqué qu'à cette cérémonie le jeune prince à peine âgé de sept ans fit lui-même lecture du serment et le souscrivit de sa main. La tutelle de sa personne et la régence du royaume avaient été confiées par le feu roi à Baudouin V, comte de Flandre, à l'exclusion de la reine mère, qui, étant étrangère, ne pouvait avoir aucune autorité, et de Robert, duc de Bourgogne, dont on pouvait craindre l'ambition, puisqu'il était oncle du mineur. Baudouin, qui avait épousé une sœur de Henri, regarda le jeune Philippe comme son propre neveu, s'acquitta avec prudence de l'emploi difficile qui lui était confié, évita toute querelle avec les grands et parvint à réprimer par sa fermeté plusieurs séditions. Pour comprendre combien cette régence offrait de dangers, il faut se rappeler que, depuis Hugues Capet, Philippe était le premier roi mineur et qu'un long usage n'avait point encore rendu la couronne héréditaire. C'est pendant la régence de Baudouin que Guillaume le Bâtard partit de son duché de Normandie à la tête d'une armée nombreuse dans laquelle beaucoup de seigneurs français prirent rang pour faire la conquête de l'Angleterre : ainsi les rois de France eurent la douleur de compter parmi leurs vassaux un roi dont la puissance ne pouvait servir qu'à exciter des troubles dans le royaume, et le régent Baudouin, voulant sans doute éloigner un voisin redoutable et ne pouvant croire au succès de son aventureuse expédition, eut le tort de lui donner les moyens de l'exécuter. C'est encore sous le règne de Philippe Ier qu'éclata l'ardeur des croisades et que se fit la conquête de la terre sainte. Mais ce prince n'eut aucune part à ces brillantes expéditions, et son inaction en cette circonstance lui a été amèrement reprochée par quelques contemporains : ils l'ont accusé d'avoir préféré les excès de la mollesse et de la volupté à la gloire et aux intérêts de la religion. Mais il est facile de l'excuser par la raison d'Etat, qui lui fit tirer parti, avec tant d'habileté, de l'éloignement de puissants vassaux pour affermir son pouvoir et pour réunir à la couronne de grands domaines, tels que le comté de Bourges, qui lui fut vendu par le comte Herpin afin d'avoir de quoi faire le voyage de la terre sainte. Philippe Ier ne profita pas avec moins d'adresse de l'esprit inquiet des fils de Guillaume le Conquérant pour diminuer les dangers dont il était entouré, et, sans s'exposer lui-même aux périls de la guerre, il parvint à diviser et à affaiblir ses ennemis : mais il exposa le trône et sa personne au mépris par sa légèreté, ses amours et sa faiblesse pour une femme qui ne justifiait par aucune grande qualité l'attachement de son roi. Aussi est-il permis de croire que les résistances qu'il rencontra s'accrurent par la comparaison que les peuples faisaient de sa conduite avec celle de tant de héros dont la gloire éclatait dans toutes les parties du monde civilisé. Baudouin, régent du royaume, mourut en 1067. Philippe, alors dans sa quinzième année, commença de régner par lui-même : car on ne voit pas qu'il ait été pris aucune précaution contre sa jeunesse, et cette négligence seule suffirait pour montrer combien peu le pouvoir royal intéressait la nation à cette époque. Les fils de Baudouin se firent la guerre pour sa succession. Robert, le plus jeune, voulait avoir sa part du comté de Flandre : le roi prit les armes en faveur de l'aîné, fut battu près de Mont-Cassel, et, malgré la honte de ce revers, fit la paix avec son ennemi, dont il finit par épouser la belle-fille, nommée Berthe. Philippe fut plus heureux dans la guerre qu'il fit à Guillaume le Conquérant, dont il sut exciter les fils à la révolte, afin de le contraindre à leur donner des apanages ; ce qui avait séparé la Normandie du royaume d'Angleterre : politique fort sage pour un roi de France dont le pouvoir ne s'étendait

romains, il comptait pour le premier, *Philippe*, l'assassin de Gordien le Jeune.

pas au delà de ses domaines. Guillaume supportait avec impatience la révolte de ses fils et l'appui qu'ils trouvaient dans Philippe : la guerre éclata entre eux, et le vainqueur des Anglais, qui était venu faire le siége de Dole en 1075, fut obligé d'abandonner cette entreprise et de fuir devant le roi de France, qui le chargea vivement dans sa retraite et lui fit subir une très-grande perte. Douze ans plus tard, une raillerie de Philippe fit reprendre les armes aux deux monarques (*voy.* GUILLAUME). Après la mort du roi d'Angleterre, les querelles qui s'élevèrent entre ses fils pour le partage de sa succession rendirent le repos à la France, et c'est alors que Philippe, libre de toute inquiétude, se livrant à son goût pour les voluptés, pensa à répudier la reine Berthe, quoiqu'il en eût un fils connu sous le nom de Louis VI ou Louis le Gros. Il supposa qu'elle était sa parente, prétexte en usage alors pour obtenir le divorce, et il envoya des ambassadeurs en Sicile demander au comte Roger sa fille Emma en mariage : elle lui fut accordée; mais pendant qu'elle était en route, la fille de Simon de Montfort, Bertrade, troisième femme de Foulque, comte d'Anjou, connaissant l'attrait que la beauté avait pour le roi, lui fit proposer de se donner à lui, de quitter le comte qui était vieux et de réclamer le divorce, affirmant que son mariage n'était pas légitime, puisque les deux premières femmes de son époux vivaient encore. Les mœurs de cette époque servent à faire comprendre comment les papes acquirent un si grand ascendant sur les peuples, frappés de la nécessité d'un pouvoir capable de réprimer tant de scandales. Bertrade était d'une beauté éblouissante; le roi accepta sa proposition, l'enleva et finit par trouver des évêques pour faire la cérémonie de son mariage; mais le plus grand nombre ayant refusé d'autoriser un pareil désordre, le pape intervint, et Philippe fut excommunié ainsi que Bertrade, dont il ne voulut point se séparer. Cette malheureuse affaire, commencée en 1092, ne finit que l'année 1105; les époux reçurent avec l'absolution la permission de se voir devant des témoins respectables sans qu'on sache positivement si le mariage fut autorisé. L'excommunication du roi avait servi de prétexte à des révoltes qui auraient renversé le trône si Philippe n'eût pris la sage résolution d'associer à la royauté son fils Louis. Ce jeune prince, aimé pour ses vertus, respecté pour son courage, craint pour l'activité étonnante qu'il déployait contre les rebelles en sauvant le royaume, s'attira la haine de Bertrade, qui le fit empoisonner. Heureusement, il fut secouru à temps; mais il conserva toute sa vie une pâleur qui marquait combien son tempérament avait été altéré. Loin d'obtenir que son père lui fit justice de ce crime, dont l'auteur était publiquement désigné, il se vit forcé de se prêter à une apparente réconciliation avec Bertrade; conduite qui fait beaucoup d'honneur à la prudence de Louis, mais qui ne laisse aucun moyen d'excuser la faiblesse de Philippe. Ce prince mourut à Melun le 29 juillet 1108, dans la 57e année de son âge et la quarante-huitième depuis son avénement au trône. Excepté Clotaire Ier, aucun roi de France n'avait encore eu un règne aussi long, et, depuis Philippe, on ne compte que les règnes de Louis XIV et de Louis XV dont la durée soit plus étendue. Il est triste pour un monarque, pendant la vie duquel se sont passés les événements les plus mémorables de l'histoire, de n'être guère connu que par ses amours, ses faiblesses et ses querelles avec l'Eglise. Le nom de Philippe Ier se perd entre les noms si fameux de Godefroi de Bouillon, de Tancrède, Baudouin, Roger, Raimond, Guillaume le Conquérant, Grégoire VII (*voy.* ces différents noms), et de ce Pierre l'Ermite, dont l'ascendant sur ses contemporains excite encore aujourd'hui l'admiration même des écrivains qui blâment le plus amèrement les croisades; car l'ascendant d'un homme prouve son génie : l'usage auquel il l'emploie ne prouve que l'esprit de son siècle. Philippe Ier était le prince de son temps le mieux fait, de la taille la plus majestueuse et de l'extérieur le plus séduisant. L'histoire lui donne aussi toutes les grâces de l'esprit et du caractère, et l'on ne peut nier qu'il n'ait été un des plus habiles politiques qui ont occupé le trône de France. Sous lui, la ville de Bourges, le comté de Vexin et le Gâtinais furent réunis à la couronne. Il sut profiter de toutes les circonstances pour augmenter sa puissance et ses richesses. Guibert de Nogent, qui l'accuse d'avoir vendu des bénéfices, l'appelle *hominem in rebus Dei venalissimum*. On rapporte au règne de ce prince l'établissement de quatre ordres monastiques : celui de Grammont, fondé par St-Etienne en 1078; celui des Chartreux, par St-Bruno en 1084; celui de Cîteaux, par St-Robert en 1098, et celui de Fontevrault, par Robert d'Arbrissel en 1106. Philippe Ier eut de sa première femme trois fils, dont l'aîné lui succéda sous le nom de Louis VI (*voy.* ce nom). Il en eut deux de sa seconde femme. F-E.

PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, fils de Louis VII (ou le *Jeune*), naquit le 25 août 1165, la cinquième année du mariage de son père avec Adélaïde de Champagne, sa troisième femme. Comme ce monarque n'avait eu que des filles de ses deux premiers mariages, et que toute la France faisait des vœux pour la naissance d'un héritier de la couronne, Philippe reçut en naissant le surnom de *Dieudonné*. L'éducation du *Prince du royaume* (c'était le nom que portait alors le fils aîné du roi) dut répondre au bonheur de sa naissance : elle fut confiée à Clément de Metz, l'un des hommes les plus vertueux de la cour, et les plus habiles maîtres furent chargés de l'initier, de le perfectionner dans tous les arts et dans toutes les sciences. Le jeune prince profita si bien de leurs leçons qu'il

n'avait pas encore quatorze ans lorsque son père voulut l'associer au trône. Mais cette résolution fut suspendue par un événement funeste. Entraîné par son ardeur à la chasse, Philippe s'égara dans une nuit obscure au milieu de la forêt de Compiègne, où il rencontra un charbonnier d'une taille gigantesque et d'un aspect effrayant. Frappé de terreur, il eut cependant la force de se nommer et de se faire conduire au château ; mais l'impression avait été si forte, qu'en arrivant il fut atteint d'une fièvre violente. Cet événement jeta toute la cour dans les plus vives alarmes. Le roi, hors de lui, et ne sachant à quels moyens recourir pour sauver des jours si précieux, se rendit en Angleterre, où il implora l'assistance du ciel pour le salut de son fils sur la tombe de St-Thomas de Cantorbéry. Son inquiétude était si grande, qu'il mit à peine six jours pour faire le voyage : le septième, en abordant sur les côtes de Flandre, il apprit que Philippe était sauvé. Cet accident fortifia encore Louis dans la résolution qu'il avait prise de partager le pouvoir avec son fils, et dès la même année (1179) le jeune prince fut sacré à Reims en grande pompe. Aussitôt après, son père, par une politique fort habile, lui donna pour épouse Isabelle de Hainaut, qui descendait en droite ligne de Charlemagne. Depuis deux siècles, l'illustre dynastie des Carlovingiens avait cessé de régner; mais il en restait de profondes racines dans le cœur des Français, et les peuples l'appelaient encore la *race des grands rois*. Ce fut donc pour eux un véritable sujet de joie que de voir réuni le sang de Charlemagne à celui de Hugues Capet, et ce ne fut pas le seul avantage de cette union : elle valut encore à la couronne de France le comté d'Artois. Philippe fut sacré une seconde fois à St-Denis (29 mai 1180) avec la jeune reine, qui fixa tous les regards par ses grâces et sa beauté. Dès lors ce prince fut revêtu en effet de toute l'autorité royale, et, du vivant de son père, il rendit plusieurs édits, entre autres ceux par lesquels les blasphémateurs et les hérétiques furent punis de mort, les histrions et les comédiens expulsés du royaume comme corrupteurs de la morale publique. Ce fut dans le même temps que, plusieurs grands vassaux, entre autres les comtes de Chalon et de Berry, ayant voulu profiter de sa jeunesse pour l'attaquer, Philippe marcha contre eux et les réduisit en peu de jours. Lorsque Louis VII fut mort (18 septembre 1180), de nouvelles insurrections se manifestèrent encore, et le jeune souverain sut les réprimer avec le même courage et la même fermeté. Le comte de Sancerre et le duc de Bourgogne, les plus audacieux et les plus puissants de ses ennemis, furent contraints de venir implorer sa clémence à genoux. Le comte de Flandre restitua le Vermandois, et la reine mère, qui s'était réunie aux mécontents, vaincue par la fermeté de son fils, se vit également obligée de se soumettre. Les résolutions du jeune monarque étaient inébranlables, et rien ne put lui faire révoquer l'ordre qu'il donna vers la même époque pour chasser les juifs du royaume. Toutes leurs propriétés furent impitoyablement confisquées, et leurs nombreux débiteurs se trouvèrent libérés, à la charge de verser dans le trésor royal un cinquième de leurs obligations. On sait que les israélites étaient alors, en France, exclusivement en possession du commerce, et que par là ils avaient acquis des richesses qui les rendaient très-puissants et même redoutables pour le souverain, qu'ils ne servaient ni de leur bourse ni de leurs personnes, tandis qu'ils opprimaient le peuple par l'usure la plus excessive. On doit donc penser que leur expulsion, loin d'être un acte de superstition et d'ignorance, fut d'une politique prudente et habile, et l'on peut d'autant moins en douter, que plus tard Philippe permit à quelques-uns d'entre eux de revenir, moyennant de fortes sommes d'argent. Ce prince ne montra pas moins de fermeté dans un démêlé qu'il eut, vers la même époque, avec la reine. Quelque sincère que fût son attachement pour cette princesse, il n'avait pu voir sans en être vivement offensé que, dans les dissensions qu'il eut avec le comte de Flandre, elle avait pris ouvertement parti pour son oncle. Il lui ordonna de s'éloigner de la cour qu'elle était accusée de trahir, et déjà il avait assemblé un synode pour faire dissoudre son mariage, lorsque Isabelle parvint à le fléchir par une lettre affectueuse et soumise. Ce fut peu de temps après qu'elle mit au monde un prince dont la naissance combla de joie tous les Français, désormais assurés de voir sur le trône le sang réuni de deux illustres races. Mais cette princesse ne jouit pas longtemps de son bonheur : elle expira l'année suivante, en donnant le jour à deux enfants mâles, qui moururent au berceau. Philippe profita de la paix que sa fermeté et son courage avaient donnée à la France pour embellir sa capitale et assurer la prospérité de son royaume. Il réprima les déprédations et la tyrannie de la noblesse contre le peuple et le clergé, et il purgea ses provinces des bandes qui les dévastaient. Ce fut par ses soins et à ses frais que l'on pava, pour la première fois, les rues de Paris, en 1182 et 1183 (1); que l'on ceignit de murs cette grande cité; que plusieurs bourgs qui en étaient séparés se trouvèrent compris dans son enceinte, et que la place des Innocents, qui n'avait été jusqu'alors qu'un cloaque impur, fut aussi entourée de murailles et consacrée aux sépultures. Une rupture de courte durée avec l'Angleterre vint interrompre ces utiles occupations. Henri II, dédaignant un roi de vingt et un ans, refusait de lui rendre le Vexin, qui devait rentrer à la couronne par la mort de Henri, son fils aîné, époux

(1) Le financier Gérard de Poissy mérite néanmoins d'être cité, pour avoir contribué à cette dépense par le don de onze mille marcs d'argent.

de Marguerite de France, à qui cette province avait été donnée en dot. Il allait résulter de ce refus une guerre sanglante, lorsque le vieux roi d'Angleterre, étonné de la fermeté et des habiles dispositions de son jeune rival, fit lui-même les premières démarches, et demanda la paix, qui fut signée en 1187. Les deux monarques prirent alors la croix, et résolurent d'aller secourir les chrétiens, qui avaient éprouvé de grandes pertes dans l'Orient; mais de nouveaux démêlés retardèrent encore ce projet, et ce ne fut qu'après la mort de Henri, lorsque son fils Richard lui eut succédé, qu'il put être exécuté. Les deux jeunes souverains, également grands et généreux, parurent d'abord destinés à vivre dans la meilleure intelligence : ils se rendirent réciproquement les conquêtes faites durant les guerres précédentes, et ce fut dans de telles dispositions qu'ils se préparèrent à partir pour la terre sainte. Ces expéditions étaient alors dans leur plus grande ferveur. Philippe II ne pouvait plus s'y soustraire; mais il en profita du moins pour imposer au clergé, sous le nom de *dîme saladine*, une contribution du dixième de tous les biens, à laquelle il eût été impossible de le soumettre sous d'autres prétextes. L'engagement fut signé entre les deux monarques de la manière suivante : *Moi Philippe, roi des Français, envers Richard, mon ami et mon fidèle vassal; Moi Richard, roi des Anglais, envers Philippe, mon seigneur et mon ami*. Philippe laissa la régence à sa mère et à son oncle Guillaume de Champagne, cardinal et archevêque de Reims, l'un des hommes les plus éclairés et les plus vertueux de ce temps-là. Il alla prendre l'oriflamme à St-Denis, et conduisit son armée à Vezelay, qui avait été indiqué pour rendez-vous général; là il se sépara de Richard pour s'embarquer à Gênes, tandis que l'armée anglaise s'embarquait à Marseille. L'un et l'autre abordèrent en Sicile, où les Français arrivèrent les premiers. D'abord fort bien accueillis par Tancrède, qui en était roi, ils y attendaient paisiblement que les vents devinssent favorables, lorsque l'impétueux Richard vint troubler, par des hostilités imprévues, cette heureuse harmonie. Philippe voulut d'abord n'y prendre aucune part; mais, provoqué, insulté même à son tour par le monarque anglais, il se crut obligé de faire respecter sa puissance, sans s'écarter toutefois de la prudence et de la modération qui furent dans toutes les occasions les bases de son caractère. Il vit avec calme son impétueux allié se livrer aux derniers emportements, sut repousser avec adresse les dangereuses suggestions du roi de Sicile, et après s'être réconcilié, au moins en apparence, avec Richard, ils mirent à la voile pour la Palestine, où Philippe arriva encore le premier. Ce fut devant St-Jean d'Acre ou Ptolémaïs qu'il débarqua. Déjà cette ville était assiégée depuis deux ans par une armée de chrétiens de toutes les nations, sous les ordres de Gui de Lusignan. Avec un aussi puissant renfort que celui qu'amenait le roi de France, le siége fut poussé très-vigoureusement. Bientôt les brèches furent praticables, et la place pouvait être enlevée d'assaut; mais par un ménagement que l'on a blâmé avec quelque raison, puisque les musulmans en profitèrent pour se fortifier, Philippe voulut attendre Richard, qui s'était arrêté dans l'île de Chypre (*voy.* RICHARD). Lorsque ce prince fut arrivé, les assiégés ne purent tenir longtemps contre les efforts réunis de tout ce que l'Occident avait de plus braves guerriers, combattant sous les yeux de leurs souverains. Ptolémaïs tomba donc en leur pouvoir le 13 juillet 1191, et dès lors on dut croire que rien ne résisterait à cette puissante armée. Cependant tous les succès des croisés se bornèrent pour lors à cette conquête. La division s'introduisit encore une fois parmi eux, et leur armée, partagée entre Conrad de Montferrat et Lusignan, qui se disputaient le vain titre de roi de Jérusalem, ne songea pas même à s'emparer de la cité sainte. Philippe prit parti pour Conrad, Richard pour Lusignan, et plus d'une fois le camp des chrétiens fut près d'être ensanglanté par leurs propres mains. C'est vers le même temps que Philippe fut atteint d'une maladie si violente, qu'il perdit les cheveux, la barbe, les ongles, les sourcils, et que sa peau se renouvela tout entière. Cet événement ne pouvait manquer de donner lieu à des soupçons d'empoisonnement, et la mésintelligence dans laquelle vivaient les deux souverains ne rendait ces soupçons que trop vraisemblables. Cependant le caractère grand et généreux de Richard ne permet point de les admettre, et il ne paraît pas même que Philippe en ait eu la pensée. Ses médecins le pressèrent d'aller respirer l'air natal, et voyant d'ailleurs qu'il ne pourrait pas toujours supporter les violences et l'impétuosité du roi d'Angleterre, ou plutôt sentant, par une politique plus habile, qu'il lui serait facile de profiter en Europe de l'absence de ce rival redoutable, il prit le parti d'y retourner, et, pour tranquilliser le roi d'Angleterre, il lui laissa un corps auxiliaire de dix mille hommes, et promit par serment de ne pas attaquer ses États pendant son absence. Cette promesse fut loin d'être sincère, et le monarque français, ayant passé par Rome, demanda pour toute grâce au pape de l'en relever; mais le pontife s'y refusa, et Philippe rentra paisiblement dans ses Etats, qui avaient été parfaitement bien gouvernés pendant son absence. Ce fut dans ce temps-là qu'il créa, sous le nom de *sergents d'armes*, la première garde permanente qu'aient eue nos rois. Cette compagnie, composée de gentilshommes armés de massues d'airain, d'arcs et de carquois, ne quittait pas le prince et n'en laissait approcher aucun inconnu. Philippe l'institua pour se défendre des assassins que le Vieux de la Montagne (*voy.* CARMATH) avait, disait-on, envoyés pour l'immoler. On lui dit même que Richard

avait conçu un pareil projet; mais il est probable que ces bruits ne furent répandus que pour avoir un prétexte d'établir une garde, qui du reste était nécessaire, et que l'on a toujours conservée depuis. Richard ne quitta la Palestine qu'un an après Philippe, et il fut arrêté dans son chemin par les Allemands, qui le retinrent prisonnier. Dès que le roi de France en reçut la nouvelle, il eut une entrevue avec Jean Sans terre, et ces deux princes convinrent de se partager les dépouilles du roi prisonnier : le frère de Richard dut s'emparer du trône d'Angleterre, Philippe de la Normandie et de quelques autres provinces. Il envoya même des ambassadeurs à l'empereur Henri VI, pour que ce monarque mît en son pouvoir la personne de Richard. N'ayant pu l'obtenir, il entra en campagne, s'empara de plusieurs places dans la Normandie, essuya un échec devant Rouen, et consentit à une trêve de six mois. Mais ne pouvant pas renoncer à ses projets d'ambition, et voulant acquérir un titre vieilli de domination sur l'Angleterre, il fit demander en mariage Ingelburge, princesse de Danemarck, qui lui fut accordée; mais Canut, son frère, refusa de faire la guerre à l'Angleterre, et c'est probablement au dépit que Philippe conçut de ce refus qu'on doit attribuer l'aversion qu'il ne cessa de témoigner à Ingelburge, dont la beauté et les vertus méritaient un meilleur sort. Forcé de renoncer au secours qu'il attendait du Danemarck, il employa toute son activité à faire soulever les Anglais pour Jean Sans terre, prince fourbe et cruel, qui trahit à son tour Philippe, lorsqu'il voulut se rapprocher de Richard, sorti enfin de sa prison. On croit que ce fut d'accord avec ce dernier que Jean fit égorger traîtreusement trois cents Français de la garnison d'Evreux, dans un festin auquel il les avait invités. Outré de cette horrible trahison, Philippe se rendit à Evreux, où il fit massacrer tous les Anglais dont on put se saisir. Sa vengeance se porta jusque sur les églises, qu'il fit brûler, et cette guerre continua avec un caractère de fureur et de cruauté inouïes. On incendiait, on démolissait toutes les maisons et tous les édifices dans les villes, dans les bourgs, dans les villages, et l'on en égorgeait impitoyablement les habitants; aucun prisonnier n'était épargné. On alla jusqu'à leur brûler les yeux pour les faire souffrir plus longtemps. Philippe manqua d'être pris dans une embuscade entre Blois et Fréteval, où il perdit son bagage, son trésor et les archives de la couronne, que, suivant l'usage de ces temps-là, les rois faisaient porter à leur suite. Ce fut une perte difficile à réparer (1). Richard ne voulut pas en rendre la moindre partie, et il y découvrit des secrets d'Etat d'une grande importance. Les troupes françaises eurent l'avantage dans d'autres occasions, et le roi y donna de grandes preuves de valeur, surtout à Gisors, où, marchant à la tête d'un faible corps de cavalerie, il tomba sur l'armée anglaise tout entière. La prudence lui prescrivait de se retirer; mais, entraîné par son ardeur, il s'élança en s'écriant : « Non, je ne fuirai pas devant « mon vassal. » Enfonçant tout ce qui se trouvait devant lui, il allait entrer dans la place, lorsque le pont de l'Epte se rompit sous ses pas, et le précipita dans le fleuve, où il aurait infailliblement péri s'il n'eût eu assez de vigueur et de présence d'esprit pour rester ferme sur son cheval. La guerre continua ainsi avec une alternative de revers et de succès, et surtout avec une atrocité digne des nations sauvages. Le pape intervint souvent pour amener les deux rivaux à la paix; mais ses légats ne purent obtenir que des trêves qui se prolongeaient rarement jusqu'à l'époque convenue. Enfin, le bonheur de Philippe voulut que Richard fût blessé à mort au siége d'un petit château près de Limoges (1199). N'ayant plus affaire qu'à Jean, prince cruel, mais inhabile, et sur lequel les seigneurs anglais se vengeaient de la soumission où les avaient tenus Richard, le roi de France se vit en état d'accomplir ses projets. Cependant il se mit de lui-même dans un grand embarras en répudiant la reine Ingelburge, pour épouser Agnès de Méranie. Le roi de Danemarck s'adressa au pape, qui déclara nul ce nouveau mariage. Philippe se révolta contre cette sentence : le royaume fut mis en interdit. En vain le roi s'emporta contre ceux qui obéissaient au pape; en vain il fit saisir le temporel du clergé : plus il usait de rigueur, plus le peuple, privé de sacrements, murmurait contre lui. Enfin, prévoyant qu'il ne pourrait pas éviter d'être condamné par le concile auquel cette affaire avait été renvoyée, il reprit de lui-même la reine Ingelburge, déclara qu'il la reconnaissait pour sa femme légitime, et se sépara d'Agnès de Méranie, qui mourut de chagrin dans la même année. Libre alors de toute inquiétude dans ses propres Etats, le roi de France ne s'occupa plus que des moyens d'enlever aux Anglais les provinces qu'ils possédaient sur le continent. Après quelques alternatives de paix et de guerre avec le roi Jean, ce prince fut cité, en 1203, à la cour des pairs de France, pour y rendre compte de la mort d'Arthus de Bretagne, son neveu (*voy.* ARTHUS). N'ayant pas comparu, il fut condamné à perdre la vie, et ses domaines sur le continent furent confisqués au profit de la couronne. Philippe parcourut aussitôt la Normandie en vainqueur, et il réunit cette province à son royaume, trois siècles après qu'elle en avait été séparée. Il soumit également, dans l'espace de deux ans, le Maine, la Touraine, l'Anjou et le Poitou. La Guienne seule se défendit opiniâtrément, et resta sous la domination anglaise. Ce

(1) Pour éviter à l'avenir l'abus du transport des archives, on créa plus tard un *trésor des chartes* permanent, qui fut depuis établi à la Ste-Chapelle de Paris, où les registres dits *Olim* rappelèrent les actes dont les originaux avaient été perdus. G—CE.

fut ainsi que le roi Jean, chassé de ses possessions en France, abandonné par les Anglais, excommunié par le pape, reprit le nom de Jean *Sans terre*, qu'on lui avait donné dans sa jeunesse, parce qu'il n'avait rien eu dans l'héritage de son père. Son royaume d'Angleterre fut offert au roi de France par le pape Innocent III, et Philippe, qui avait résisté avec beaucoup de fermeté à l'excommunication lancée contre lui par Innocent II, se garda bien, en ce moment, de contester le droit que s'attribuait le pape d'ôter et de donner des royaumes. Il fit d'immenses préparatifs pour mettre à profit cette faveur du pontife, et l'on porte à dix-sept cents le nombre des bâtiments qui furent construits pour transporter son armée en Angleterre. Mais Jean Sans terre, réduit au désespoir, prit une résolution qui prouve qu'il ne manquait pas toujours d'habileté et de prévoyance. Tout excommunié qu'il était, il mit son royaume sous la protection de St-Pierre, et se déclara vassal et tributaire de Rome (*voy.* INNOCENT III). Le légat du pape qui était venu à Londres pour recevoir son serment repassa aussitôt en France pour ordonner à Philippe de cesser ses préparatifs, et de renoncer à ses projets d'invasion. Ce prince, outré de colère, s'y refusa avec beaucoup de force, disant qu'il n'avait commencé cette guerre qu'à la sollicitation du pontife, et qu'il ne pouvait y renoncer sans être indemnisé de ses dépenses (ces dépenses étaient évaluées à soixante mille livres sterling, somme très-considérable pour ce temps-là). N'osant cependant plus tenter une invasion en Angleterre, Philippe voulut que ses préparatifs ne fussent pas entièrement perdus, et il s'en servit contre Ferrand, comte de Flandre, avec lequel il avait d'anciens sujets de plainte (*voy.* HAINAUT); il lui prit diverses places, et brûla quelques bâtiments dans les ports des Pays-Bas. Ce seigneur se défendit avec beaucoup de courage et d'activité, et il prit sa revanche dans plusieurs occasions, notamment à Boulogne, où, de concert avec les Anglais, il parvint à incendier une grande partie de la flotte française, et réduisit Philippe à brûler le reste, de peur qu'elle ne tombât dans les mains de ses ennemis. Ferrand, encouragé par cet avantage, ne s'occupa plus que de chercher des alliés contre le roi de France, et, s'étant adressé à Othon IV, qu'il savait être son ennemi personnel, il parvint à l'entraîner dans une des plus formidables coalitions qu'on eût encore vues en Occident. On y remarquait les comtes de Boulogne, de Bar, de Namur, le duc de Brabant, tous parents, alliés ou sujets de Philippe, dont ils se partagèrent d'avance les dépouilles dans un congrès qu'ils tinrent à Valenciennes. Ce prince réunit à la hâte toutes les troupes dont il put disposer, et il marcha à leur rencontre avec une armée de cinquante mille hommes. C'était à peine le tiers des forces de l'ennemi, et encore ne pouvait-il pas compter également sur tous les siens. Ce fut sans doute pour prévenir une défection qu'il avait lieu de craindre que, dans une cérémonie des plus solennelles, il déposa sa couronne en présence de toute l'armée, et s'écria : « S'il en est un parmi vous qui soit plus « capable que moi de porter ce diadème, qu'il « se présente : je jure de lui obéir; si au con« traire vous pensez que j'en sois le plus digne, « jurez, à la face du ciel, de le défendre, de « combattre pour votre roi, pour votre patrie; « jurez de vaincre les excommuniés (1) ou de « mourir. » Cette courte harangue électrisa tous les esprits; les troupes prêtèrent serment à genoux : elles reçurent dans cette attitude la bénédiction royale, et ce fut dans d'aussi bonnes dispositions que Philippe les conduisit à la mémorable bataille de Bouvines, qui fut livrée le 27 juillet 1214, entre Lille et Tournai, sur les bords de la Marcke. Le monarque français commandait lui-même le centre; il avait donné la droite au duc de Bourgogne et la gauche au comte de Dreux et de Ponthieu. Othon, qui avait juré de le prendre mort ou vif, dirigea contre lui tous les efforts de son armée. Après avoir résisté à trois attaques des plus furieuses, Philippe, environné, pressé de toutes parts, avait été renversé et foulé aux pieds des chevaux. Il allait périr, lorsque Montigny, qui portait l'étendard royal, se mit à le hausser et à le baisser, pour avertir du danger où se trouvait le roi, et, se plaçant au-devant de sa personne, il le couvrit de son corps, écartant à coups d'épée tous ceux qui osaient l'approcher. Une foule de chevaliers accoururent bientôt à la défense de Philippe, qui parvint à remonter sur son cheval et, se précipitant contre l'ennemi, entraîna après lui cette foule de braves chevaliers, et culbuta le centre de l'armée impériale. Othon, à son tour, fut près de tomber dans les mains des Français; il n'échappa que par une fuite précipitée. La déroute de son armée fut complète, et trente mille de ses soldats restèrent sur le champ de bataille. Cette grande victoire, l'une des plus importantes qui aient été remportées par les armées françaises, fut principalement due au courage du roi et aux bonnes dispositions faites par Guérin, ancien chevalier du Temple, qui s'était distingué dans les guerres d'Orient, et qui venait d'être créé évêque de Senlis, où Philippe fonda, en mémoire de cet événement, l'abbaye de la *Victoire*. L'évêque de Beauvais s'y distingua aussi par une bravoure extraordinaire (*voy.* DREUX). On cessa, à cette bataille, de com-

(1) Il est à remarquer que tous ces princes confédérés contre la France étaient alors sous le poids des excommunications de la cour de Rome. Ils convinrent entre eux que, quand ils auraient vaincu Philippe, ils extermineraient pape, évêques, moines, et ne laisseraient que les prêtres nécessaires au culte, et n'ayant de revenus que les aumônes des fidèles. Ainsi la victoire de Bouvines fut véritablement un triomphe pour la religion; et Philippe, quoiqu'il eût eu quelques démêlés avec le saint-siége, était le seul prince qui lui restât véritablement soumis

battre tumultueusement, comme on l'avait fait dans les guerres précédentes, et ce fut la première fois qu'on vit les troupes se mouvoir avec une espèce d'ordre et de discipline. Le comte de Boulogne, resté prisonnier de guerre, fut enfermé à la citadelle de Péronne; le comte de Flandre, qui eut le même sort, fut conduit à Paris les fers aux pieds et aux mains, et suivit en cet état le char du vainqueur, comme lors des triomphes des Romains. Dans le même temps (quelques auteurs disent que ce fut le même jour), le fils de Philippe-Auguste remporta aussi une victoire signalée près de Chinon, contre Jean Sans terre, qui avait cherché à faire, vers la Loire, une diversion en faveur d'Othon, son oncle. La nouvelle de succès si importants, si inespérés, combla de joie toute la France, et le retour de Philippe offrit véritablement le spectacle d'une marche triomphale. Partout les habitants des campagnes accoururent sur son passage et le saluèrent comme leur libérateur. Des arcs de triomphe furent élevés dans toutes les villes : les chemins étaient jonchés de fleurs, et partout l'air retentissait des plus flatteuses acclamations. A Paris, toute la population se précipita au-devant du monarque, et pendant sept jours entiers l'allégresse publique ne cessa de se manifester par des illuminations, des danses et des fêtes de tous les genres. Dès lors, aussi redouté de ses ennemis que chéri de ses sujets, Philippe-Auguste n'eut plus à s'occuper que du bonheur des Français. Déjà il avait refusé de faire partie de la quatrième croisade, et l'on sait que, lors de la précédente, entraîné dans une lutte difficile avec des vassaux trop puissants, ou tout entier à ses projets contre l'Angleterre, il avait tiré grand parti de l'absence de ses ennemis. Ce fut vraisemblablement par les mêmes motifs qu'il refusa longtemps de prendre part à la malheureuse guerre des Albigeois : il se contenta d'y envoyer son fils dans les derniers moments, et lorsqu'il ne s'agit plus que de profiter des événements. Dès le commencement de son règne, une croisade s'était formée contre ces novateurs, dont les vices et les hérésies menaçaient de troubler toute la chrétienté, et leur patrie était devenue le théâtre de cruautés inouïes : plus de trois cent mille de ces malheureux périrent dans les supplices ou par le fer des croisés, dans des expéditions dont le pape Innocent III fut le principal instigateur, Simon de Montfort le chef, et Raimond VI, comte de Toulouse, la plus illustre victime (*voy.* ces différents noms). Le monarque français tira encore avantage de ces tristes événements pour affermir dans ses provinces l'autorité royale, qui depuis Charlemagne y était presque entièrement méconnue; mais il refusa avec autant de grandeur que de générosité les Etats du comte Raimond, son parent, injustement dépouillé, qui lui furent offerts par les croisés. Ce ne fut que sous le règne suivant que la France prit part à cette guerre (*voy.* LOUIS VIII). Après la mort d'Amauri, roi de Jérusalem, les seigneurs et barons de la Palestine envoyèrent à Philippe des députés pour le prier de leur donner un roi. Philippe leur désigna Jean de Brienne, qui devint roi de Jérusalem, puis empereur de Constantinople. Philippe-Auguste donna souvent des secours aux colonies chrétiennes d'Orient, et, par son testament, il laissa une somme considérable qui devait être employée à l'entretien des défenseurs de la terre sainte. Ce prince, craignant les foudres du Vatican, et ne voulant pas troubler la paix de son royaume, refusa d'aider son fils, du moins ostensiblement, dans son expédition en Angleterre, et tandis que le jeune Louis était excommunié à Rome et couronné à Londres, tandis qu'il soutenait un siége dans cette capitale, la France fut calme et heureuse. Philippe s'en servit habilement pour assurer de plus en plus sa prospérité. Peu de princes ont été plus appliqués aux soins du gouvernement. Sa prévoyance et son activité s'étendirent à tout ce qui pouvait embellir son royaume, comme à tout ce qui devait assurer sa puissance. Pour diminuer l'autorité des seigneurs, il établit des baillis, juges des cas royaux, dans toutes les principales villes. Aucun de ses prédécesseurs n'avait su aussi bien que lui tirer des sommes considérables de ses vassaux, des juifs et de tous ceux auxquels il accordait des grâces et des faveurs, et les impôts n'avaient pas encore été soumis avant lui à l'ordre et à la fixité qu'il leur donna. Ce fut par là qu'il parvint à fortifier un grand nombre de places, à créer et solder une armée permanente. C'est par ce moyen qu'il imprima à l'autorité royale un caractère de force et de grandeur inconnu des Français depuis la chute des Carlovingiens, et qui n'a fait que s'accroître sous ses successeurs. Il créa les maréchaux de France. De nouvelles communications furent ouvertes, et la plupart des villes furent entourées de murs. C'est sous son règne qu'on vit s'élever les églises d'Amiens, de St-Remi de Reims, et surtout de Notre-Dame de Paris, commencée sous son prédécesseur, et terminée sous Philippe le Hardi. Protecteur des lettres, Philippe II fit beaucoup pour l'université, et ce corps acquit un crédit et une influence considérables (1); enfin, la conquête du Maine, de la Normandie, celle de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, l'acquisition des comtés d'Auvergne, de l'Artois, de la Picardie et d'un grand nombre de places et de seigneuries, tels sont les faits qui méritèrent à Philippe II les titres de

(1) Ce prince accorda aussi sa protection à l'abbaye de St-Victor de Paris, dont un des professeurs les plus distingués fut le célèbre abbé de St-André de Verceil. C'était ce même abbé que Valart supposait être Jean Gersen, et qui s'appelait Thomas GALLUS (*voy.* ce nom). Le président Hénault ne parle point de celui-ci, et cite, d'après Valart, le prétendu Gersen comme auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans la colonne des hommes illustres qui ont vécu sous Philippe-Auguste. G—CE.

Conquérant, de *Magnanime* et d'*Auguste*. Il mourut à Mantes le 14 juillet 1223, à l'âge de 59 ans. Ce prince n'eut de sa première femme qu'un fils, qui lui succéda sous le nom de Louis VIII. Ingelburge ne lui donna pas d'enfants : il eut un fils et une fille d'Agnès de Méranie, et il obtint du pape qu'ils fussent légitimés. Comme la postérité de Louis VIII fut très-nombreuse, les difficultés qui auraient pu résulter de cette légitimation ne se présentèrent pas. La taille de Philippe-Auguste était médiocre, et sa complexion affaiblie par un empoisonnement soupçonné, ou par le climat de la Syrie. L'un de ses yeux était obscurci par une taie blanche. Il aimait les sciences, les arts, et pouvait être considéré comme l'un des hommes les plus instruits de son temps. Les écrivains originaux de l'histoire de ce règne sont Rigord et Guillaume le Breton (*voy.* leurs articles). Parmi les modernes, Baudot de Juilly, qui a donné une *Histoire de Philippe Auguste*, Paris, 1702, 2 vol. in-12, a rarement pris la peine de consulter les historiens contemporains. Les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* (*voy.* LUSSAN) peignent les mœurs du temps aussi bien que peut le faire un roman historique. L'*Histoire de Philippe-Auguste* de M. Capefigue, Paris, 1829, 4 vol. in-8°; ibid., 1842, 2 vol. in-12, est estimée. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française. F—E et M—D j.

PHILIPPE III, dit le HARDI, fils de Louis IX et de Marguerite de Provence, naquit le 30 avril 1245; il fut salué roi de France sur les sables brûlants de l'Afrique, près des ruines de Carthage, et dans un camp ravagé par la peste, le 25 août 1270. St-Louis venait d'expirer. Jean, comte de Nevers, frère de Philippe, le cardinal légat, un grand nombre de seigneurs et de soldats avaient succombé. La consternation était générale; et sans l'arrivée si longtemps attendue des croisés de Sicile, tout était perdu. Charles, frère de St-Louis et roi de Sicile, fait débarquer son armée, qui campe à une demi-lieue des Français. Presque tous les grands vassaux avaient suivi St-Louis à la dernière croisade; et la monarchie française se trouvait comme transportée en Afrique. Philippe, âgé de vingt-six ans, était dangereusement atteint du mal qui ravageait l'armée lorsqu'il reçut le serment de ses vassaux. St-Louis avait nommé régents du royaume Matthieu de Vendôme, abbé de St-Denis, et Simon de Clermont de Nesle. Philippe leur écrivit pour les confirmer dans leur autorité; en même temps, considérant l'état critique de sa santé et les dangers de sa position, il fixa à quatorze ans, dans une ordonnance datée du camp près de Carthage, la majorité de Louis, l'aîné de ses trois enfants (1). On ignorait alors l'art d'embaumer les cadavres. On fit bouillir le corps de St-Louis dans du vin et de l'eau. Le roi de Sicile obtint la chair et les entrailles, qui furent déposées à l'abbaye de Montréal près de Palerme; le cœur et les os furent enfermés dans un cercueil pour être transportés à St-Denis. Déjà les reliques du saint roi, confiées au sire de Beaulieu, allaient être embarquées, lorsque toute l'armée demanda qu'elles fussent conservées dans le camp, ce qui lui fut accordé. La contagion y régnait toujours, et la cavalerie maure enlevait tous les soldats qui s'éloignaient des palissades. Le roi de Tunis campait à deux lieues des croisés, et des succès récents avaient enflé son courage. Le roi de Sicile, qui commandait pendant la maladie de Philippe, résolut de s'emparer du golfe de Porto-Farina, qui pouvait seul faciliter les approches de Tunis. Secondé par le comte d'Artois et Philippe de Montfort, il attaqua les Sarrasins, qui eurent 5,000 hommes tués ou noyés (1). Peu de temps après leur armée, ayant reçu de nombreux renforts, osa s'approcher jusqu'à portée de l'arc du camp des chrétiens, en hurlant, dit Guillaume de Nangis, *je ne sais quoi de terrible*, et obscurcissant l'air d'une nuée de flèches. Elle fut repoussée avec une perte de plus de 3,000 hommes. Une grande bataille ne tarda pas à être livrée. Philippe était rétabli : il marcha aux ennemis avec les rois de Sicile et de Navarre. Le comte d'Alençon et les templiers furent chargés de la garde du camp. L'oriflamme avait été déployée. Les Maures ne tinrent pas longtemps contre les croisés. Dans leur déroute ils abandonnèrent leur camp, et furent poursuivis jusqu'aux défilés des montagnes, d'où ils virent massacrer leurs malades et leurs blessés, piller leurs richesses, enlever leurs provisions, et, dans un vaste incendie, disparaître leurs tentes et leurs bagages. Philippe ne savait encore à quoi se résoudre, lorsque le roi de Tunis fit demander la paix; et le 30 octobre elle fut conclue aux conditions suivantes : une trêve de dix ans; la franchise du port de Tunis; tous les prisonniers rendus de part et d'autre; les frais de la guerre fixés à deux cent dix mille onces d'or, payés moitié sur-le-champ au roi de France et à ses barons; la liberté du culte accordée aux chrétiens dans le royaume de Tunis, avec la faculté d'élever des églises, de prêcher la foi et de convertir les musulmans : clause illusoire, qui ne fut insérée au traité que pour sauver l'honneur des croisés, et leur permettre d'annoncer qu'ils avaient accompli leur vœu. Un des articles portait enfin que le tribut déjà payé par Tunis au roi de Sicile serait doublé pendant quinze ans, et que cinq années d'arrérages seraient acquit-

(1) Jusque-là les rois de France n'étaient majeurs qu'à vingt et un ans. L'ordonnance de Philippe fut renouvelée par Charles V, au mois d'août 1374. Marguerite de Provence, mère de Philippe le Hardi, avait au contraire prétendu garder la tutelle de ce prince jusqu'à ce qu'il eût trente ans, et exigé de lui à cet égard un serment dont les dispositions très-singulières ont été publiées pour la première fois en entier dans le *Journal des savants* de mars 1792, p. 158.

(1) On lit *quingenta millia* dans la lettre de Pierre de Condé; mais on croit que c'est une faute de copiste.

tées immédiatement. Le traité venait d'être signé lorsque le roi d'Angleterre (Edouard I[er]) arriva avec sa femme, son frère, ses barons et une armée. Il désapprouva hautement la paix, s'enferma dans sa tente, refusa de prendre part aux délibérations, et même au partage de l'argent des mahométans : il demandait, il exigeait la guerre; mais le roi de Sicile ne voulait que de l'argent, et il en avait obtenu. D'ailleurs, le traité avait pour lui la sainteté des serments, la durée de la contagion et les lettres des régents de Philippe qui pressaient son retour. Le roi de France embarqua les os de St-Louis, ceux de son frère et ceux d'autres illustres croisés, tandis qu'Edouard allait seul entreprendre au milieu de nouveaux revers la guerre pour la délivrance des saints lieux (*voy.* Edouard). Les vaisseaux de Charles et de Philippe mirent à la voile, et, après quarante-huit heures de navigation, entrèrent le 22 novembre à Trapani en Sicile. Une horrible tempête qui dura trois jours en fit périr un grand nombre qui était resté dans la rade. Quatre mille personnes de toute condition moururent dans les flots; et mille, ayant gagné la terre, succombèrent aux fatigues de cette funeste journée. Ce fatal événement n'empêcha pas les rois de France, de Sicile et de Navarre de s'engager, avec tous les comtes et barons, à partir dans trois ans pour une autre croisade; et chacun jura de ne s'en point dispenser sans un sujet légitime, dont le roi de France serait juge suprême. De toutes les croisades, celle-ci avait été la plus malheureuse : il y périt 30,000 hommes, et Philippe ne revint en France qu'avec des cercueils. Il arriva à Paris le 21 mai 1271, et fit faire de magnifiques obsèques aux illustres morts dont il rapportait les cendres. On les mit en dépôt à Notre-Dame, d'où on les transporta processionnellement à St-Denis. Le roi aida à porter sur ses épaules le cercueil de son père jusqu'à l'abbaye. On voyait encore il y a trente ans au faubourg St-Laurent et sur le chemin de St-Denis des monuments de pierre qui avaient été élevés par ordre de Philippe aux sept endroits de la route où il s'était reposé en portant ce pieux fardeau. Un incident singulier troubla cette auguste cérémonie. Le cortége funèbre trouva les portes de l'église fermées par ordre de l'abbé Matthieu de Vendôme, qui, pour le maintien des priviléges et de l'exemption de l'abbaye, refusait d'y laisser entrer en habits pontificaux l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris. Il fallut que ces deux prélats allassent les quitter au delà des limites de la seigneurie abbatiale, et le roi fut contraint d'attendre hors de l'église leur retour. Les tombes royales reçurent, avec les corps de St-Louis, de la reine Isabelle et du comte de Nevers, celui d'Alphonse, comte d'Eu, fils de Jean de Brienne, empereur de Constantinople et roi de Jérusalem. Cette cérémonie funèbre fut suivie d'une autre où la joie publique devait éclater. Philippe fut sacré à Reims le 30 août. Le lendemain il partit pour visiter les frontières du nord, et fut reçu dans Arras par le comte de Flandre. Il voulut ensuite connaître l'état du Poitou et du comté de Toulouse, qui, après la mort d'Alphonse, revenaient à la couronne. Il s'avançait du côté de Poitiers, lorsqu'il apprit que Roger-Bernard, comte de Foix, avait emporté d'assaut le château de Sompuy, où flottait la bannière royale. Cité à comparaître devant Philippe, Roger s'y refusa; et, comptant sur le nombre de ses vassaux et de ses forteresses, il résolut de soutenir sa rébellion les armes à la main. Philippe convoqua le ban et l'arrière-ban; le rendez-vous était fixé à Tours. Le duc de Bourgogne, les comtes de Bretagne, de Blois, de Flandre, de Boulogne, etc., y arrivèrent suivis d'un grand nombre de chevaliers, et l'armée se dirigea vers les Pyrénées. Philippe fit son entrée dans Toulouse. Il reçut à Pamiers la visite du roi d'Aragon, son beau-père; entra sur les terres du comte révolté, et arriva enfin devant le château de Foix. Cette forteresse, bâtie sur une montagne inaccessible, était réputée imprenable. Le comte s'y était renfermé avec ses meilleures troupes et un grand nombre de machines de guerre. Philippe fit serment de ne s'éloigner qu'après avoir soumis la place; et tandis que les assiégés le défiaient avec jactance, il fit couper le pied de la montagne, et ouvrir dans les rochers un chemin praticable. Roger, étonné, vit bientôt sa perte inévitable. Il demanda à capituler; mais Philippe exigea qu'il se rendît à discrétion et qu'il livrât toutes ses forteresses. Le comte vint se jeter aux pieds du roi; il implora sa clémence : Philippe le fit charger de chaînes et conduire à Carcassonne, où on l'enferma dans une tour. Roger était en prison depuis un an lorsque, cédant aux prières du roi d'Aragon, Philippe le fit venir à Paris, l'arma chevalier, et le renvoya dans ses domaines. Cet exemple de vigueur et de sévérité ne fut pas perdu, et la révolte du comte de Foix fut, selon Nangis, la seule qu'on vit sous ce règne. Edouard I[er], roi d'Angleterre, ayant succédé à Henri III (1274), s'empressa de venir à Paris comme vassal de Philippe pour les domaines qu'il possédait en France, et rendit hommage à son suzerain. Bientôt le vicomte de Béarn ayant refusé de se reconnaître vassal d'Edouard, duc d'Aquitaine, fut poursuivi par ce prince, et se hâta d'interjeter appel à la cour de Philippe, qui convoqua son parlement. Edouard y fut cité; épreuve humiliante pour un souverain. Il comparut, malgré sa répugnance, et se soumit à son juge, qui prononça en sa faveur. Philippe assista la même année au concile général de Lyon (*voy.* Grégoire X). Les Grecs abjurèrent le schisme; et la primauté du pape fut reconnue par les patriarches et les ambassadeurs de Michel Paléologue. Mais cette réunion des deux Eglises ne fut pas durable; et dès que Charles d'Anjou, roi de Sicile, eut

cessé de paraître redoutable, Constantinople cessa, de son côté, de reconnaître le pontife romain. Le concile venait d'être terminé, lorsque Philippe épousa en secondes noces Marie, sœur de Jean, duc de Brabant (1275). Les fêtes furent magnifiques : tous les seigneurs y parurent en habits et en manteaux de pourpre; et les femmes, portant des robes tissues d'or, étaient parées, dit Nangis, *comme un temple*. La tendresse de Philippe pour la nouvelle reine alarma un favori jusque-là tout-puissant, Pierre de la Brosse, son grand chambellan. Voulut-il brouiller ensemble le roi et la reine? L'histoire offre quelques indices à ce sujet, et ne fournit aucune preuve. Philippe perdit subitement Louis, son fils aîné, à l'âge de douze ans (1276). On crut à la cour que le jeune prince avait péri par le poison : on chercha le coupable; et la Brosse jeta, dit-on, dans l'esprit du roi, des soupçons sur la reine, en insinuant qu'elle réservait le même sort aux deux autres fils de son maître (Philippe et Charles), afin d'assurer la couronne aux enfants du second lit. Ses intrigues retombèrent sur lui-même, et il fut jeté en prison (*voy.* BROSSE). A la première nouvelle de la disgrâce du favori, le duc de Brabant, qui avait craint de le poursuivre au temps de sa puissance, vint hautement demander justice, et offrit de défendre par le duel l'innocence de sa sœur. Personne ne se présenta pour soutenir l'accusation; la reine se trouva justifiée; la Brosse fut pendu, et tous ses biens furent confisqués. On l'avait aussi accusé d'entretenir des intelligences avec les rois de Castille et d'Aragon. Il résulte du silence des historiens contemporains que le second crime du favori ne fut pas plus prouvé que le premier. On est étonné de voir Daniel avancer que le peuple *applaudit* à l'arrêt des barons, qui condamna la Brosse au gibet, lorsque Guillaume de Nangis (1), le seul historien contemporain de Philippe, dit positivement le contraire. Henri Ier, roi de Navarre et comte de Champagne et de Brie, mort suffoqué par la graisse (1274), avait laissé pour unique héritière sa fille Jeanne, âgée de deux à trois ans. Il avait ordonné, par son testament, qu'elle épousât un prince français. Cette exclusion des naturels du pays mécontenta les grands, qui, refusant de reconnaître comme régente et tutrice la reine mère, Blanche d'Artois, sœur de St-Louis, élurent lieutenant général du royaume le sénéchal don Pedre Sanche de Montagu. Bientôt la couronne de Navarre, mal affermie sur la tête d'un enfant, réveilla les prétentions des princes voisins. Jacques, roi d'Aragon, soutint qu'elle lui appartenait par la donation de Sanche VII, qui l'avait institué son héritier (1231). Alphonse, roi de Castille, plus attentif à résoudre un problème qu'à poursuivre une couronne, réclama cependant celle de Navarre, comme héritier de Sanche III, qui l'avait possédée et réunie à ses Etats. Ces deux souverains envoyèrent défendre leurs droits aux états de Navarre. Le lieutenant général et l'évêque de Pampelune se prononcèrent pour l'Aragonais; un autre parti se déclara pour le Castillan; un troisième, et c'était le plus faible, voulait que le roi de France, comme parent de la jeune princesse, fût invité à se charger de la tutelle. Le parti le moins juste, celui de l'Aragonais, prévalut; et le roi de Castille commença la guerre. La reine mère s'échappa secrètement avec sa fille, et vint demander à la cour de France asile et protection. Cette démarche acheva d'aigrir les seigneurs de Navarre. Les états arrêtèrent que Jeanne ne serait point reconnue reine si elle n'épousait Alphonse d'Aragon; et ils résolurent d'employer tous leurs soins pour empêcher qu'un prince français ne montât sur le trône de Navarre. En même temps ils s'engagèrent à fournir au roi d'Aragon, pour les frais de la guerre, la somme alors prodigieuse de deux cent mille marcs d'argent. Mais Blanche désirait et demandait que sa fille épousât un des trois fils de Philippe; et Philippe pressa vivement cette alliance, qui devait faire entrer une nouvelle couronne dans sa maison. Il fallut lever l'obstacle de la proximité du sang. Grégoire X, qui devait à Philippe le don du comtat Venaissin (1), accorda la dispense, et Jeanne de Navarre fut mariée à Philippe surnommé le Bel (1275). Blanche engagea au roi de France la châtellenie de Provins pour les frais de la guerre qu'il allait entreprendre; elle lui remit la tutelle, ou, selon l'expression du temps, le *bail* de la pupille pour les comtés de Champagne et de Brie. Philippe envoya dans la Navarre des troupes sous le commandement d'Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, guerrier habile et mauvais politique, qui obtint d'abord quelques avantages, mais qui eut l'imprudence de toucher aux lois du pays. Toutes les fureurs des guerres civiles désolèrent cette contrée : les Français allaient succomber, lorsque Robert, comte d'Artois, arriva avec une armée de 20,000 hommes. Pampelune fut prise d'assaut; toutes les forteresses capitulèrent, et la Navarre fut soumise. Le comte d'Artois, qui n'avait pu arrêter la fureur du soldat, rendit aux Navarrois leurs coutumes et leurs priviléges. Vers cette même époque (1276), Philippe s'avançait avec une armée formidable pour porter la guerre au centre de la Castille. Alphonse X violait les traités les plus sacrés, et avait choisi pour successeur son second fils au préjudice des enfants que Ferdinand, son aîné, avait eus de Blanche, fille de St-Louis et sœur de Philippe. Le duc de Bourgogne, le comte de Bar, le duc de Brabant, le comte de

(1) Communi latronum patibulo est suspensus, cujus causa mortis *incognita* apud vulgus magnam admirationis et MURMURATIONIS materiam ministravit. (*In Chronico, ad. ann.* 1278.)

(1) *Greg. epist.* 62, l. 2.

Juliers et plusieurs autres princes allemands accompagnèrent Philippe, qui était allé prendre l'oriflamme à St-Denis. Cette grande armée eût pu suffire à la conquête de toutes les Espagnes. Mais il fallait passer les Pyrénées : on n'avait pourvu à rien. L'hiver approchait, les pluies rendaient les routes impraticables, et l'on n'avait rassemblé ni vivres ni fourrages. Philippe, que cinq chevaliers castillans étaient venus défier au nom de leur maître, reprit tristement le chemin de sa capitale. Plus d'un an s'était écoulé, lorsque Philippe, ne pouvant concilier ses différends avec Alphonse, médita une nouvelle expédition contre la Castille. Mais le pape Jean, craignant que cette guerre ne fît échouer son projet d'une nouvelle croisade, fit notifier aux souverains, sous peine de l'excommunication et de l'interdit, la défense de recourir aux armes pour régler leurs droits respectifs. Les légats du saint-siége furent chargés de négocier la paix entre les deux rois. Alors parurent aussi en France des ambassadeurs tartares, qu'on prit pour des espions venant de Rome, allant à Paris et à Londres pour proposer une ligue des princes chrétiens contre les Turcs. Philippe, qui n'aimait point la guerre, s'empressa de saisir un prétexte qui, dans l'esprit du siècle, le justifiait du reproche d'inconstance; mais il mérita plus d'une fois ce reproche, en commençant avec ardeur de grandes entreprises, en les poursuivant avec faiblesse, et en s'arrêtant au moment de l'exécution. L'événement le plus mémorable arrivé sous le règne de Philippe, est celui du massacre général des Français en Sicile, à la suite d'une conspiration aussi étonnante par l'horrible secret avec lequel elle fut conduite, qu'effroyable par l'atrocité de l'exécution (*voy.* PROCIDA) : ces massacres furent appelés les *Vêpres siciliennes*, parce qu'ils commencèrent à Palerme (le 30 mars 1282) au moment où les cloches appelaient le peuple à vêpres. Vainement les foudres de Rome, lancées contre la Sicile et le roi d'Aragon, conviaient Charles d'Anjou à venger son injure; vainement une formidable armée française, conduite par le comte d'Alençon, frère de Philippe, le comte Robert d'Artois, le comte de Bourgogne, Matthieu de Montmorency et d'autres grands seigneurs du royaume, était arrivée dans les plaines de St-Martin en Calabre, prête à franchir le détroit. Charles se laissa tromper par don Pèdre, qui lui proposa un combat singulier dans la plaine de Bordeaux, à une époque assez éloignée pour laisser au climat et aux maladies le temps d'affaiblir l'armée de Philippe. Au jour indiqué, Charles se trouva au rendez-vous, suivi du roi de France, son neveu; et, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il attendit don Pèdre; mais don Pèdre se dispensa de paraître, et se contenta de venir quelques heures avant minuit protester devant le sénéchal de Bordeaux contre le roi de France, qui, ayant accompagné son rival, lui donnait lieu de croire à quelque trahison. Bientôt les rois de Sicile et d'Aragon remplirent l'Europe de leurs manifestes. Philippe leva promptement une armée, qui pénétra dans l'Aragon, dégarni de soldats, et ravagea ce royaume. Une bulle de Martin IV offrit la couronne de don Pèdre à un des fils de Philippe, pourvu que ce ne fût pas l'héritier présomptif du trône français. Le cardinal Jean Cholet fut chargé de négocier les conditions suivantes de cette étrange donation : le royaume d'Aragon, uni au comté de Barcelone, ne pourrait être possédé par un prince qui serait en même temps roi de France, ou de Castille, ou d'Angleterre; le nouveau roi et ses successeurs ne pourraient traiter, sans le consentement du saint-siége, avec don Pèdre, *jadis roi d'Aragon*, ni avec ses fils, pour la restitution totale ou en partie de la souveraineté dont Rome les dépouillait pour leurs péchés; le nouveau roi et ses successeurs se reconnaîtraient vassaux du pape, lui prêteraient serment de fidélité à chaque mutation, et lui payeraient annuellement, à titre de cens, le jour de la St-Pierre, la somme de cinq cents livres tournois. Philippe ne voulut rien décider que de l'avis des barons et des prélats du royaume : ils furent mandés à Paris pour le 21 février 1284. Le parlement se tint au palais des rois dans la Cité. La bulle y fut lue, et le clergé se retira dans une salle, la noblesse dans une autre pour délibérer. Les deux ordres, après quelque division, furent d'avis que, pour la gloire de la religion et pour celle de la France, le roi devait accepter le don du pape. Philippe souscrivit sans réflexion à cet avis, dont les conséquences imprévues menacèrent de devenir fatales à son successeur. Le cardinal-légat donna au jeune comte de Valois, second fils du roi, l'investiture des royaumes d'Aragon et de Valence et du comté de Barcelone. En même temps le légat fit prêcher dans toute la France la croisade pour l'expédition d'Aragon, et l'on y attacha les mêmes indulgences que pour les croisades d'outre-mer. Philippe partit pour Narbonne, où était le rendez-vous général de son armée. Plusieurs historiens disent qu'elle était forte de 100,000 hommes de pied et de 20,000 chevaux. La flotte se composait de 150 galères et d'un nombre plus grand de vaisseaux de charge. On marche en bataille vers le Roussillon : Perpignan ouvre ses portes après quelque résistance. Elne, prise d'assaut, est rasée jusqu'aux fondements. Don Jayme, roi de Maïorque, comte de Roussillon, dépossédé par son frère don Pèdre, se joint au monarque français. Il fallait s'ouvrir les Pyrénées, que le roi d'Aragon avait cherché à rendre inaccessibles. Philippe n'ayant pu forcer le col de Panissar, unique chemin pour pénétrer dans la Catalogne, retourna sur ses pas, et campa aux environs de Collioure. Il méditait déjà d'abandonner cette grande entreprise, lorsque des religieux de St-André de Sureda (ou le bâtard de

Roussillon, suivant Guillaume de Nangis) vinrent lui offrir de conduire son armée par le col de la Mançana. Toute l'armée y passa le 20 juin 1285. Don Pèdre fut obligé de se retirer, abandonnant ses vivres et ses bagages. Philippe entra dans l'Ampourdan, tandis que son amiral, Guillaume de Lodève, s'emparait du port de Roses. Bientôt Peiralade, Figuière, Castillon et d'autres places se rendirent. Mais Girone fut l'écueil des croisés. Le vicomte de Cardone y commandait pour don Pèdre; sa défense fut vive et opiniâtre. De son côté don Pèdre ne cessait de harceler les assiégeants, lorsque Philippe de Nesle, suivi de 500 cavaliers d'élite, le surprit dans une embuscade où, suivant Nangis, ce prince fut blessé mortellement. Mais si l'on en croit les historiens espagnols, il ne mourut qu'environ trois mois après, et lorsqu'il eut poursuivi vivement les Français à leur sortie de la Catalogne. Girone était assiégée depuis deux mois sans succès; les chaleurs étaient excessives; le camp était ravagé par une épidémie. Philippe désespérait de prendre cette forteresse, lorsque le comte de Foix obtint la permission d'y entrer, et décida le gouverneur, qui était son parent, à capituler. Le 5 septembre le roi fit son entrée dans Girone; il y mit une forte garnison, et repassa les Pyrénées pour aller hiverner en Provence. D'ailleurs, par la trahison des habitants de Roses, l'amiral de Barcelone venait de battre la flotte française et de s'emparer de trente bâtiments. Les croisés, dans leur fureur, réduisirent Roses en cendres : vengeance stérile, et qui n'empêcha pas l'armée d'éprouver en se retirant toutes les horreurs de la disette. Les pluies rendaient les chemins difficiles et impraticables pour les équipages. Les Aragonais s'étant saisis du pas de la Cluse et du col de Panissar, firent périr beaucoup de monde et s'emparèrent des bagages. Enfin Philippe, atteint lui-même de l'épidémie qui ravageait l'armée, fut transporté dans une litière à Perpignan, où il mourut le 5 octobre 1285, dans la 41e année de son âge, et après un règne de seize ans. Le roi de Maïorque, qui ne l'avait point quitté depuis le commencement de l'expédition, lui fit faire de magnifiques obsèques. Les chairs séparées des ossements furent inhumées à Narbonne, dans un tombeau de marbre blanc. Les os furent transférés à St-Denis, et le cœur fut donné par Philippe le Bel aux jacobins de Paris. La mort de Philippe III fut bientôt suivie de la reddition de Girone. Ce prince eut de sa première femme, Isabelle d'Aragon, quatre enfants : Louis, dont on croit que le poison termina les jours; Philippe le Bel; Charles, comte de Valois, dont la postérité régna sur la France et forma la race des Valois; Robert, mort en bas âge. Trois autres enfants naquirent du second mariage de Philippe avec Marie de Brabant : Louis, comte d'Evreux, souche des comtes d'Evreux, rois de Navarre; Marguerite, qui épousa Edouard Ier, roi d'Angleterre; et Blanche, qui fut mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, fils aîné de l'empereur Albert Ier. Le gouvernement féodal continua de s'affaiblir sous le règne de Philippe. On avait commencé à croire sous St-Louis que le prince, suivant l'expression de Beaumanoir, *était souverain par-dessus tous*. Philippe eut, en montant sur le trône, le droit exclusif d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs, et des communes dans les villes. Il régla tout ce qui concernait les ponts, les chaussées, et en général tous les établissements d'utilité publique. A l'exemple de son père, il employa contre les barons la même politique dont ils s'étaient servis contre leurs vassaux; et c'est en continuant de suivre ce système, en maintenant la jurisprudence des appels, qui obligeait tout homme ajourné devant une justice royale d'y comparaître, quoiqu'il n'en fût pas justiciable; c'est en étendant surtout leur puissance que les rois de France contraignirent enfin les barons à reconnaître dans leur personne la même autorité qu'ils avaient réduit leurs vassaux à reconnaître en eux. Edouard, roi d'Angleterre, datait les chartes de Guienne de l'année de son règne. Philippe exigea et obtint qu'il les datât de l'année du sien, parce que Edouard était son vassal pour le duché d'Aquitaine. Les premières lettres d'anoblissement furent données par Philippe (1272) en faveur de Raoul, orfévre ou argentier du roi. En prenant possession du comté de Toulouse, il maintint la province dans l'usage de payer volontairement les tailles et les subsides. Il donna le comtat Venaissin à l'Eglise romaine en 1274. C'est sous son règne que fut établi le système de l'inaliénabilité du domaine de la couronne : la loi des apanages commença dès lors à être mieux connue; mais elle ne fut dans toute sa force que sous Philippe le Bel. Ainsi les principes de la vraie politique s'introduisaient avec la lenteur du progrès des lumières. C'est sous Philippe le Hardi que fut fondée l'université de Montpellier. Ce prince, disent les historiens, n'avait aucune connaissance des lettres; mais il était pieux, prudent, généreux, économe, ami de l'ordre et de la paix. Il parvint, sans augmenter les impôts, à former un trésor qui fut confié à la garde des chevaliers du Temple; sous lui s'acheva la rédaction des coutumes, et il eut le bonheur de pouvoir gouverner la France avec autant de douceur que d'autorité. V—VE.

PHILIPPE IV, surnommé *le Bel*, monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans et fut sacré à Reims le 6 janvier 1286. Il joignit au titre de roi de France celui de roi de Navarre, parce qu'il avait épousé Jeanne, fille et héritière de Henri Ier. Cette princesse en apportant avec le royaume de son père le comté de Bigorre et les comtés de Champagne et de Brie, augmenta considérablement le domaine et la puissance du roi. Un des premiers actes du règne de Philippe fut de rendre à

Edouard Ier, roi d'Angleterre, en exécution d'un traité conclu entre St-Louis et Henri III (1259), la partie de la Saintonge qui est au delà de la Charente. Edouard vint à Paris faire hommage au roi de tous les domaines qu'il possédait en France, et comme il lui fut accordé plusieurs articles qu'il n'avait pas droit d'exiger, on mit pour titre à l'acte qui en fut expédié : *Grâce faite au roi d'Angleterre* (1). Les affaires d'Espagne et d'Italie continuaient d'occuper la cour de Rome, la France et l'Angleterre. Charles II, dit le *Boiteux*, roi de Sicile, était toujours retenu prisonnier (*voy.* CHARLES), et Robert, comte d'Artois, gouvernait ses Etats en qualité de régent. Les deux fils de don Pèdre s'étaient fait l'un et l'autre saluer rois d'Aragon : Jacques en Sicile et Alphonse à Saragosse. Les papes Honoré IV et Nicolas IV, en renouvelant l'excommunication lancée par leur prédécesseur (Martin IV), pressèrent tour à tour Philippe le Bel d'assurer par les armes le succès de la donation faite à son frère Charles de Valois. Les deux pontifes offrirent pour les frais de cette guerre la prolongation de la taxe sur le clergé. Depuis la mort de Philippe III, la guerre d'Aragon, poursuivie faiblement, s'était bornée à des courses sur les frontières. Philippe IV préparait une nouvelle invasion, lorsque Jacques, roi d'Aragon, craignant les suites de cet armement, se hâta de traiter avec le roi de Sicile qui ne pouvait plus supporter l'ennui de sa prison. Charles II s'obligea par serment à payer une rançon de cinquante mille marcs d'argent; à obtenir la renonciation de Charles de Valois à la couronne d'Aragon; à ménager la paix de Jacques avec le pape et Philippe le Bel, et, s'il ne pouvait y réussir dans l'espace de trois ans, à venir se constituer prisonnier. Ce prince donna en otage, pour sûreté de sa parole, ses trois fils aînés et quarante autres jeunes seigneurs. Charles II se rendit à la cour de France (1289) et ensuite en Italie, où le pape le fit couronner roi des Deux-Siciles et le délia de son serment, comme contraire aux droits du saint-siége. Les troubles qui éclatèrent dans la Castille à cette époque ralentirent l'ardeur de Philippe pour la guerre d'Aragon, et aucun corps français ne parut sur les frontières de ce royaume. La paix était généralement désirée; elle fut conclue à Tarascon : Alphonse d'Aragon se soumit à demander pardon au pape et à recevoir l'absolution pour tout ce qui s'était passé, tant sous le règne de son père que sous le sien. Il s'obligea de payer au saint-siége un tribut annuel de trente marcs d'or, de conduire des troupes en Palestine, de porter son frère Jacques à restituer la Sicile et à rendre à Charles II tous ses otages. Charles de Valois renonça à la couronne d'Aragon en épousant Marguerite, fille de Charles II, et en recevant de ce prince comme dédommagement de la donation du pape le comté d'Anjou et celui du Maine. Alphonse d'Aragon étant mort peu de temps après (1291), Jacques, son frère, refusa de rendre la Sicile. Philippe le Bel offrit au pape d'attaquer l'Aragon, alléguant qu'il n'avait point traité avec Jacques, resté sous le poids de l'excommunication. Mais Rome venait de recevoir l'affligeante nouvelle que la perte de Sidon, de Béryte et de Ptolémaïs achevait la ruine des chrétiens en Orient. Le pape, en remerciant Philippe de son zèle et refusant son offre, voulut en vain l'engager ainsi que le roi d'Angleterre et les autres princes chrétiens dans une nouvelle croisade. Il n'y avait plus de port où l'on pût aborder, et cette année (1291) est regardée comme l'époque où, selon l'expression du P. Daniel, « l'envie et « la mode des croisades passèrent presque tout à « fait. » La renonciation de Charles de Valois ne fut point révoquée et la Sicile appartint à la maison d'Aragon. La guerre ne tarda pas à éclater entre la France et l'Angleterre. Suivant les historiens français, Edouard Ier, trouvant indigne de lui la qualité de vassal de France, dont il avait jusque-là rempli tous les devoirs pour la Guienne et le comté de Ponthieu, ne cherchait que l'occasion de secouer un joug humiliant; mais, s'il faut en croire les historiens anglais, ce fut le roi de France qui força le roi d'Angleterre à chercher dans les armes la défense de ses droits. Une querelle engagée à Bayonne entre un matelot normand et un matelot anglais fut l'origine de rixes et de combats sanglants. Deux cents navires partis des côtes de Normandie pour aller charger des vins en Gascogne s'étant emparés de tous les bâtiments anglais qu'ils trouvèrent sur leur chemin, furent attaqués sur les côtes de Bretagne par 60 navires anglais bien armés, qui les prirent à leur tour ou les coulèrent presque tous à fond. Philippe irrité envoya des ambassadeurs en Angleterre pour demander satisfaction, menaçant, en cas de refus, de se venger sur la Guienne et de citer à la cour des pairs Edouard, vassal de sa couronne, pour venir rendre compte de la conduite de ses propres vassaux. Ce prince envoya des ambassadeurs qui offrirent à Philippe de donner toute satisfaction, mais devant les tribunaux d'Angleterre, et en déclarant que leur maître n'était soumis à personne. Ils proposèrent aussi que les deux rois traitassent ensemble cette affaire en se réunissant dans un lieu convenu sur les côtes de France, où Edouard se rendrait avec les sûretés nécessaires, et, au cas où ce dernier parti ne serait point adopté par Philippe, de s'en rapporter à la décision du saint-siége. Mais Philippe peu satisfait de cet air d'indépendance qu'affectait le roi d'Angleterre, rejeta les offres de ses ambassadeurs : il refusa bientôt après d'écouter le prince Edmond, frère d'Edouard, qui lui fut envoyé, et le roi vassal fut cité à la cour des

(1) *Voyez* les manuscrits de Brienne, à la bibliothèque de Paris.

pairs. Cette citation publiée par le sénéchal de Périgord et de Querci, fut affichée aux portes de Libourne. On trouve dans les registres *Olim* la lettre, en forme de manifeste, que Philippe écrivit à Edouard (1282). Sur le défaut de comparution du roi d'Angleterre, ce prince fut déclaré atteint et convaincu de félonie, et, comme on l'avait vu sous Philippe-Auguste à l'égard de Jean Sans terre, tous les domaines qu'Edouard possédait en France furent confisqués : mais la difficulté était de mettre un tel arrêt à exécution. Les deux rois se préparèrent longtemps à la guerre. Edouard engagea dans son parti Adolphe de Nassau, roi des Romains; les comtes de Bar, de Flandre, les ducs de Brabant et de Bretagne, et Amé V, comte de Savoie. Philippe traita avec Jean Bailleul, roi d'Ecosse; Eric, roi de Norvége; Albert, duc d'Autriche; Humbert, dauphin de Vienne; le comte de Hollande et quelques autres seigneurs. Il fit aussi une ligue qui paraîtrait aujourd'hui singulière, non avec le roi de Castille, mais avec quelques villes de Castille et avec les communes de Fontarabie et de St-Sébastien. Cependant les négociations continuaient au milieu des préparatifs de guerre. Boniface VIII intervint inutilement. Enfin le prince Edmond repassa la mer et vint à Paris, où, selon Walsingham, un concordat fut signé par la médiation de la reine Marie et de la reine, femme de Philippe. Le concordat fut bientôt ratifié par Edouard. Ce prince, pour marquer sa déférence à Philippe, remettait entre ses mains Saintes, Talmont et quatre autres forteresses. Le roi de France pouvait envoyer deux officiers dans chaque ville de Guienne, à l'exception de Bayonne, de Bordeaux et de la Réole. Edouard donnait aussi des otages et promettait que désormais les officiers anglais commandant en Guienne garderaient le respect dû à la majesté royale. A ces conditions Philippe devait révoquer la citation devant la cour des pairs, et comme tout ce qu'accordait Edouard n'était qu'une démonstration publique de sa déférence pour le roi de France, Philippe devait lui remettre ses villes, ses places et ses otages dès qu'il les aurait en sa possession. Les otages furent livrés, les six forteresses reçurent des garnisons françaises : alors Philippe ne parla plus de rendre ni les uns ni les autres; il ne fut plus question de révoquer la citation devant la cour des pairs; plusieurs officiers du roi d'Angleterre arrêtés dans les places qui s'étaient rendues d'elles-mêmes, furent conduits à Paris; le connétable Raoul de Nesle marcha en Guienne avec une armée, et la guerre fut alors résolue dans le parlement anglais convoqué par Edouard (1295). On trouve dans les actes de Rymer (t. 2) un mémoire où le prince Edmond rend compte lui-même de toute cette affaire. Il raconte que lorsqu'il vint demander la restitution de la Guienne en vertu de l'accord secret fait avec Philippe par l'entremise des deux reines, on lui répondit que sa demande serait examinée dans le conseil; que, bientôt après, Philippe lui fit dire qu'il lui répondrait un peu durement en présence du conseil, mais qu'il ne devait pas s'en alarmer; que s'étant ensuite présenté au roi et au conseil pour demander la restitution de la Guienne, le roi répondit sèchement qu'il ne la rendrait point; que, d'après l'avis qu'il avait reçu, le prince s'inquiétait peu de cette réponse, lorsque les évêques d'Orléans et de Tournai vinrent lui dire de la part de Philippe que le roi ne voulait plus être importuné de cette affaire, et que le concordat, ouvrage des deux reines, avait été signé sans sa participation. On voit dans les mêmes actes recueillis par Rymer, plusieurs pièces originales dans lesquelles le roi d'Angleterre se plaint vivement d'avoir été joué par le roi de France. Les historiens contemporains ne donnent aucun détail sur la conduite de Philippe dans cette affaire : mais Nangis prétend qu'Edouard « formait depuis « longtemps des projets d'iniquité; qu'il se flat- « tait de recouvrer la Guienne avec le secours « de ses alliés et que l'ayant reconquise par la « force des armes, il ne la tiendrait plus du mo- « narque français, mais par le droit de la guerre « et en toute souveraineté. » Il est au moins permis de douter que telle ait été la politique d'Edouard, et qu'il ait voulu livrer imprudemment une province dans la perspective de s'en mieux assurer la possession par une conquête difficile et trop incertaine. On doit regretter que les manifestes de Philippe ne soient pas venus jusqu'à nous. « Nous y trouverions peut-être, dit Daniel, « de quoi le défendre. » Après le brusque renvoi des ambassadeurs d'Edouard et pendant la marche d'une armée française en Guienne, un dominicain anglais et un franciscain envoyés par Edouard, vinrent déclarer à Philippe que, puisqu'il en usait ainsi envers le roi d'Angleterre, il faisait bien voir qu'il ne voulait plus le regarder désormais comme son homme et comme son vassal; que de son côté le roi d'Angleterre ne le reconnaissait plus pour son souverain et se tenait pour toujours quitte de tout hommage. L'Angleterre entreprit la guerre avec beaucoup d'ardeur. Le clergé accorda au roi la moitié de son revenu; la bourgeoisie paya la huitième partie du sien et le reste des habitants le dixième de ses biens. Trois flottes furent équipées, et une grosse armée commandée par le duc de Richmond, neveu d'Edouard, fut transportée dans le midi de la France. Adolphe, roi des Romains, qui avait reçu les subsides de l'Angleterre, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à Philippe pour lui déclarer la guerre; mais Philippe se contenta de répondre par l'envoi d'un papier cacheté qui ne contenait que ces deux mots latins : *Nimis Germane;* ce qui signifiait : « C'est pour toi, Germain, trop entreprendre que « d'oser t'attaquer à moi. » En effet, Adolphe avait assez d'affaires en Allemagne, et il ne fit aucune diversion en faveur d'Edouard. Les An-

glais descendirent à l'île de Ré, s'emparèrent de la Réole et prirent d'assaut Bayonne (1er janvier 1296). Le connétable de Nesle n'avait pu que défendre Bordeaux, lorsque Charles de Valois arriva avec une nouvelle armée. La Réole fut reprise et St-Sever emporté après un siége de trois mois. Dans ces entrefaites, une flotte française sous les ordres de Matthieu de Montmorenci et de Jean d'Harcourt brûlait la ville de Douvres sans oser attaquer le château, et une flotte anglaise pillait Cherbourg sans oser s'y arrêter. A cette époque, Edouard eut à soumettre les peuples révoltés du pays de Galles et à combattre contre le roi d'Ecosse, qui s'était déclaré pour la France. Philippe ayant besoin dans cette circonstance de toutes les forces de l'Etat, fit, dans son parlement de la Toussaint (1296), une ordonnance par laquelle il défendait toutes guerres particulières entre ses vassaux et suspendait celles qui étaient commencées. Les seigneurs belligérants devaient faire des trêves et se donner réciproquement des *assurements*. L'envoi des gages de bataille fut défendu et chacun devait poursuivre son droit en justice et non par le duel. La même ordonnance prohibait aussi les joutes, les tournois, et ôtait aux créanciers le droit de saisir les chevaux de bataille et les armes. Tandis que l'Europe était agitée par cette guerre, Boniface VIII faisait encore des projets de croisade. Il écrivit à Philippe et à Edouard pour les engager à la paix : il envoya des cardinaux en France et en Angleterre; mais leurs négociations n'eurent aucun succès. Le duc de Lancastre et le comte Robert d'Artois conduisirent de nouvelles armées en Guienne. Le premier prit quelques petites places et mourut de maladie à Bayonne. Le second, quoiqu'il fût le premier homme de guerre de son temps, n'obtint que de faibles succès. Philippe fit avec plus de bonheur la guerre contre le comte de Flandre. Ce prince avait osé déclarer que, cessant d'être vassal du roi de France, il ne le reconnaissait plus pour son souverain. Philippe envoya l'archevêque de Reims et l'évêque de Senlis jeter l'interdit sur le comté de Flandre (1297). Il y eut appel au pape, qui évoqua l'affaire devant le saint-siége : mais Philippe indigné fit mander au pontife qu'il ne lui appartenait pas de se mêler des affaires de son royaume; que la cour des pairs était en possession de juger ces sortes de différends et qu'il ne devait qu'à Dieu compte de sa conduite en cette matière. Boniface VIII n'osa pas aller plus avant. Philippe réunit une armée à Compiègne, marcha en Flandre et apprit que ce même Adolphe, roi des Romains, qu'il avait traité avec tant de mépris, conduisait un corps de troupes au secours de ses ennemis. Il reconnut alors que l'orgueil peut être une faute dans la politique des rois. Il envoya à Châtillon acheter à prix d'argent la retraite du roi des Romains, et, en même temps, il donna une grosse somme à Albert d'Autriche pour qu'il occupât ce prince en Allemagne. La campagne s'ouvrit sous d'heureux auspices : Lille capitula; Béthune fut emportée, le comte de Flandre défait aux environs de Furnes; Douai et Courtrai se rendirent et Bruges ouvrit ses portes. Déjà Philippe marchait sur Gand, lorsque le roi d'Angleterre qui était venu joindre ses armes à celles du comte de Flandre, n'ayant pu arrêter les progrès de Philippe, lui demanda une suspension d'armes : elle fut accordée et fut bientôt suivie d'une trêve conclue le 9 octobre 1297 à Fismes, en Champagne, pour quelques mois, et ensuite à Tournai pour deux ans. Par ce traité, Philippe demeura maître de Lille, de Courtrai, de Douai, de Bruges et de toutes les villes qui s'étaient rendues à lui. Philippe et Edouard gardèrent en Guienne ce qu'ils y possédaient à l'époque de la trêve et tous les différends furent remis à l'arbitrage du pape. En attendant sa décision, Philippe fit quelques tentatives pour obtenir d'Edouard la liberté du roi d'Ecosse, qui avait été fait prisonnier. Il prétendait que ce prince étant son allié, on devait lui appliquer les dispositions générales de la trêve concernant les prisonniers. Edouard répondit que le roi d'Ecosse était avant tout son vassal, et que, comme tel, il ne pouvait se trouver compris parmi les alliés du roi de France. Après plusieurs négociations, les deux princes n'avaient pu s'accorder; mais, comme ils voulaient également observer la trêve, ils renvoyèrent la décision de cet incident au pape, qui était chargé de prononcer sur le fond. Boniface VIII dressa le traité, l'envoya aux deux rois par Raoul, évêque de Vicence, et les plénipotentiaires le signèrent à Montreuil (1299). Ce traité portait que la Guienne serait rendue à Edouard et qu'il la tiendrait à foi et hommage de la couronne de France comme auparavant; que les places prises par les deux princes seraient mises en séquestre entre les mains du pape jusqu'à l'exécution du traité; que, pour rendre la paix durable, les deux monarques s'allieraient par un double mariage; que le roi d'Angleterre épouserait Marguerite, sœur du roi de France; et que le fils d'Edouard serait marié avec Isabeau, fille de Philippe, alors âgé de sept ans. Le douaire de Marguerite fut fixé à quinze mille livres tournois et celui d'Isabeau à dix-huit mille. La trêve continua et fut prorogée d'année en année jusqu'au 20 mai 1303, époque où la paix fut définitivement conclue. Les deux rois se réunirent à Amiens le 8 septembre. Philippe abandonna le roi d'Ecosse, son allié, et se contenta de l'hommage d'Edouard, tout simplement et sans conditions. L'orgueil de ces deux princes céda devant un danger commun. Boniface VIII menaçait les souverains d'une domination temporelle, et, depuis son exaltation (1295), il marchait avec audace dans un système qu'il n'avait point établi, mais qu'il voulut faire prévaloir et qui fut désavoué par ses successeurs. Philippe et Edouard firent une ligue contre quiconque voudrait *despoin-*

ter, empêcher ou troubler lesdits rois ès franchises, libertés, priviléges et coutumes de eux ou de leurs royaumes. Les différends de Philippe avec Boniface VIII remplirent tout le règne de ce pontife. « Une ambition démesurée, dit le P. Daniel, fut « sa passion dominante.... Plusieurs de ses dé« crétales qui regardent les princes et en parti« culier le roi de France, montrent jusqu'où il « voulut porter l'autorité pontificale. » Mais pour faire valoir ses prétentions il ne pouvait plus mal s'adresser qu'à un prince du caractère de Philippe. Jamais roi de France n'avait été plus fier et plus impétueux. Suivant l'exemple de Philippe-Auguste et de St-Louis, il ne négligeait aucune occasion de tempérer dans ses Etats la puissance ecclésiastique, qui, depuis Louis le Débonnaire, était montée au delà des bornes légitimes; et il avait devant lui comme leçon l'exemple de plusieurs princes dont la couronne avait été au moins ébranlée par les entreprises de la cour de Rome. Nous esquisserons le tableau de ces affligeantes querelles dont l'histoire a été écrite amplement par Baillet, et a fourni un volume in-folio de documents recueillis par Dupuy. Dans le temps que Philippe levait des subsides sur le clergé pour les frais de la guerre (1296), Boniface publia la fameuse bulle *Clericis Laïcos*, qui défendait aux ecclésiastiques de payer aucuns subsides aux princes sans l'autorité du saint-siége, à peine d'excommunication. Philippe répondit par une ordonnance qui défendait à tous ses sujets d'envoyer hors du royaume, avant d'avoir obtenu sa permission, de l'argent ou des joyaux, et de donner des lettres de change sur les pays étrangers. Boniface crut devoir alors modifier sa bulle; et l'interprétant dans une autre qui commence par le mot *Ineffabiles* (21 septembre 1296), il déclara ne pas vouloir empêcher les redevances et les services que quelques prélats devaient au roi en qualité de feudataires. Mais en même temps le pontife maintenait la nécessité de la permission du saint-siége pour la levée des subsides sur les gens d'Eglise. Il taxait d'imprudence et même de folie, encourant l'excommunication, la défense faite aux ecclésiastiques, sur lesquels les princes séculiers n'avaient point d'autorité, de transporter de l'argent hors du royaume. Enfin Boniface reprochait à Philippe d'avoir chargé la France de trop d'impôts, de retenir les places dont il s'était saisi en Guienne; et il laissait entendre au monarque que, s'il ne changeait de conduite, il exposerait sa personne et son royaume aux foudres de l'Eglise. Philippe crut devoir réfuter cette bulle dans un manifeste où il insistait sur la maxime de l'Evangile : « Rendez à César ce qui « appartient à César. » La bulle *Exiit a te nuper* (7 février 1297), était conçue dans des termes moins violents que la précédente. Mais en même temps Boniface avait chargé ses deux légats en France d'excommunier le roi ou ses officiers s'ils persistaient à empêcher le transport de l'argent à Rome. Les légats n'osèrent lancer l'excommunication. L'archevêque de Reims et ses suffragants écrivirent à Boniface pour lui dire que presque tous les évêques de France étant hommagers et feudataires du roi, la noblesse et le clergé se réuniraient pour assurer les droits et les libertés du royaume. Bientôt les légats remirent à Philippe une nouvelle bulle par laquelle Boniface ordonnait aux rois de France et d'Angleterre de proroger la trêve sous peine d'excommunication. Philippe consentit à la publication de cette bulle; mais il l'accompagna d'une protestation portant, « que le gouvernement de son royaume, en ce qui concernait le temporel, appartenait à lui seul; qu'il prétendait en ce point n'être soumis à qui que ce fût; que, quoi qu'il arrivât, il ne se tiendrait ni lui, ni son royaume, lié par les censures du pape, etc. » Boniface parut alors se relâcher de ses prétentions. Au mois de juillet, il déclara dans une nouvelle bulle qu'il n'avait entendu rien faire contre les libertés, franchises et coutumes du royaume de France, ni contre les droits du roi, des comtes et des barons. Cette déclaration et la canonisation de St-Louis, qui, après avoir essuyé quelques difficultés de la part du pape, fut faite à Rome avec de grandes solennités, rétablirent la bonne intelligence entre Boniface VIII et Philippe le Bel. C'est à cette époque que fut acceptée la médiation du saint-siége entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Mais Philippe voulut qu'il fût écrit dans le compromis que le pape n'aurait en cette affaire d'autre autorité que celle d'un prince particulier, reconnu volontairement pour arbitre; et le pape s'obligea dans une lettre à ne publier sa sentence arbitrale qu'après avoir reçu le consentement du monarque. L'Italie était alors déchirée par les guerres et les factions. Boniface appela près de lui Charles de Valois, qui avait épousé, en secondes noces, Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, empereur de Constantinople : il le reçut avec de grands honneurs, lui donna le commandement des troupes de l'Eglise, et, suivant quelques historiens, eut ou parut avoir le dessein de le faire monter au trône de l'empire. Mais Boniface et Philippe étaient trop emportés dans la jalousie de leur autorité pour que l'accord entre eux fût de longue durée. Boniface refusait de reconnaître Albert devenu roi des Romains. Albert et Philippe s'engagèrent par un traité à faire cause commune contre quiconque entreprendrait sur les droits de l'empire et de la France. Cette union, scellée par le mariage de Rodolphe, fils d'Albert, et de Blanche, fille de Philippe, déplut à Boniface, et peu après, l'asile donné par le roi aux Colonne, dangereux ennemis du pontife, acheva d'irriter sa colère. Bientôt parut sa bulle *Salvator mundi* (5 décembre 1300), par laquelle il rétractait sa révocation de la bulle *Clericis Laïcos*, et disait que, de même qu'il pouvait accorder des grâces

et des priviléges aux princes, de même il avait le droit de les révoquer et de les suspendre quand il le jugerait à propos : il défendait donc aux ecclésiastiques de payer sans son ordre les décimes et les subsides auxquels ils auraient consenti. Philippe renouvela par un édit la défense de transporter aucun argent hors du royaume. Cet édit attira de nouvelles bulles, et en même temps un légat vint apporter au roi de France l'étrange proposition de faire une ligue avec le roi de Perse et de se croiser pour la délivrance des saints lieux. Ce légat était Bernard Saisseti, évêque de Pamiers et ennemi de Philippe; il eut l'audace de déclarer au prince que la conduite qu'il tenait avec le pape et envers l'Eglise méritait des peines qu'on n'avait que trop différées, qu'il verrait bientôt son royaume mis en interdit et que lui-même serait frappé d'anathème. Philippe, indigné, chassa le prélat de sa présence et ordonna qu'on lui fît son procès. Il résulta des informations que Saisseti avait des intelligences avec le roi d'Angleterre, qu'il avait traité Philippe de bâtard, de faux monnayeur, etc. Ce prélat fut arrêté et commis à la garde de l'archevêque de Narbonne; mais il fallut le consentement de l'évêque de Senlis et de l'archevêque de Reims, parce que Saisseti fut saisi dans l'évêché de l'un et dans l'étendue de la métropole de l'autre. Boniface écrivit à l'archevêque de Narbonne pour lui ordonner de tirer l'évêque de Pamiers des mains des juges séculiers, et au roi pour l'obliger à faire transporter le prélat sur les terres du saint-siége et à lui remettre le jugement de cette affaire. Bientôt parut la bulle *Ausculta fili*, que Philippe fit brûler le 11 février 1302. Boniface y déclarait que Dieu l'avait établi sur les rois et sur les royaumes de la terre avec plein pouvoir d'arracher, de détruire, de dissiper et d'édifier. Cette bulle fut apportée par Jacques de Normans, archidiacre de Narbonne, qui, admis à l'audience du roi, lui dénonça qu'il avait ordre de l'excommunier et de mettre le royaume en interdit, si lui, Philippe, refusait de reconnaître qu'il tenait du pape la souveraineté temporelle de son royaume. Le nonce et l'évêque de Pamiers furent reconduits aux frontières, où l'on plaça des corps de garde pour empêcher l'entrée des bulles et des envoyés de Boniface. L'excommunication fut aussitôt lancée. Philippe se plaignit au pape de la conduite qu'il tenait à son égard : le pape refusa audience au député et fit partir un légat qui, arrêté à Mâcon, fut obligé de repasser les Alpes. Cependant le roi, voulant empêcher les bulles et les censures de Rome d'agiter les esprits et de causer des désordres dans son royaume, convoqua les états au Louvre. Il commença par demander aux évêques et aux abbés, qui presque tous étaient présents, de qui relevait leur temporel? et ils répondirent qu'ils le tenaient de lui comme de leur souverain : « Je vois avec plaisir, dit alors Philippe, « que vos sentiments ne sont pas ceux du pape, « qui prétend que le royaume de France est un « fief du saint-siége. » La noblesse déclara par la bouche du comte d'Artois que le roi pouvait compter sur tout ce qui dépendrait d'elle pour soutenir les droits du prince et la gloire de l'Etat : « Et moi, reprit Philippe, je m'engage à « contribuer de tout, sans excepter ma propre « vie, pour conserver la liberté du royaume ». Il renouvela la défense d'exporter aucun argent, et défendit de sortir de France sans sa permission aux évêques et aux docteurs en théologie, que, par sa bulle *Ante promotionem*, Boniface convoquait à Rome, sous peine de désobéissance, pour délibérer sur la réforme du royaume et sur les moyens de corriger les violences et les excès du roi. Les états ayant confirmé les libertés de l'Eglise gallicane, Guillaume de Nogaret, garde du sceau royal, se porta l'accusateur du pape et prononça un discours violent où il prétendit prouver que Boniface était un intrus : il s'engageait à le convaincre d'hérésie, de simonie et de plusieurs autres crimes, et après avoir exposé la nécessité d'un concile général où le pontife serait déposé, il requit et obtint que son discours fût enregistré. Pierre Flotte, chancelier de France, parla dans le même sens. Les barons écrivirent au collége des cardinaux une lettre énergique, où les actes de Boniface étaient dépeints comme *plus propres de l'Antechrist que d'un pape*. Cette lettre fut signée par Louis, fils aîné du roi, par les princes du sang et par tout ce qu'il y avait en France de plus grands seigneurs : en même temps, les maires, échevins, etc., représentant le tiers état, écrivirent en corps au sacré collége une lettre non moins véhémente, et dans laquelle on affectait de ne pas donner à Boniface la qualité de souverain pontife. La lettre écrite au pape par les évêques et les docteurs était en termes plus mesurés; mais elle contenait l'invitation pressante de rétracter des bulles et des censures que ni les ecclésiastiques, ni les universités, ni le peuple, ni la noblesse ne pouvaient approuver. Les cardinaux répondirent à la noblesse et au tiers état que le pape n'avait jamais voulu faire entendre, dans ses lettres et dans ses bulles, que le roi dût le reconnaître pour son supérieur dans le temporel, et que le seigneur Pierre Flotte avait en vain déclamé au Louvre contre cette maxime. Boniface, dans sa réponse aux évêques, leur reprocha avec hauteur de se laisser intimider par des menaces et conduire par des vues terrestres. Il s'emporta contre Pierre Flotte, le traitant de Bélial, d'homme aveugle, qui, avec Nogaret et d'autres encore, inspirait au roi des conseils violents. Philippe désirait se réconcilier avec le saint-siége, et Robert, duc de Bourgogne, s'adressa à deux cardinaux, ses amis, pour les engager à obtenir du pape qu'il écrivît une lettre honnête au roi de France. Cette démarche fut regardée à Rome comme une preuve

de l'embarras du roi, et la réponse fût qu'il fallait que ce prince commençât par s'humilier, par convenir de sa faute, donner des marques de pénitence, et faire satisfaction au pape, qui croirait se rendre ridicule à toute la terre s'il écrivait le premier à un roi qu'il avait excommunié. Boniface tint à Rome, au commencement de novembre (1302), l'assemblée qu'il avait indiquée l'année précédente, et où, malgré la défense de Philippe, se trouvèrent les archevêques de Tours, de Bordeaux, de Bourges et d'Auch; tous les évêques de Bretagne, excepté ceux de Dol et de St-Malo; vingt-cinq autres évêques, et les abbés de Cluny, de Cîteaux, de Prémontré, de Beaulieu, de Marmoutier et de la Chaise-Dieu. C'est dans cette espèce de concile que Boniface résolut d'envoyer à Philippe la fameuse bulle *Unam sanctam*, où tous les hommes sont tenus, sous peine de damnation, de se croire sujets du pontife romain. La doctrine de la domination temporelle était confusément enveloppée dans cette décrétale. Boniface n'osait dire expressément que le royaume de France relevait du saint-siége, comme ses prédécesseurs l'avaient souvent dit de l'Angleterre; mais il distinguait entre les deux glaives : « Il faut, disait-il, qu'un « glaive soit soumis à l'autre, c'est-à-dire la « puissance temporelle à la puissance spirituelle, « autrement elles ne seraient point ordonnées. « Donc, si la puissance terrestre s'égare, elle sera « jugée par la spirituelle. » Boniface prétendait, en vertu de cette dernière puissance, avoir le droit de veiller sur la conduite du roi dans l'administration de son Etat; d'examiner s'il le gouvernait selon les lois divines; d'en réformer les abus, d'écouter les plaintes des sujets contre leur souverain, et même de déposer le souverain s'il refusait de se corriger et de recevoir les avis du saint-siége. Fleury convient, dans son *Histoire ecclésiastique*, que « tout l'exposé de « cette constitution tend à prouver que la puis- « sance temporelle est soumise à la spirituelle, « et que le pape a le droit d'instituer, de corri- « ger et de déposer les souverains ». La distinction que faisait Boniface entre le domaine direct, qu'il rejetait, et le domaine indirect, qu'il s'attribuait sur le temporel des rois, ne pouvait rassurer Philippe. Il rappela son frère, Charles de Valois, qui commandait encore les troupes pontificales; il assembla de nouveaux états, prit ou renouvela des mesures énergiques, et ordonna la saisie du temporel des évêques et abbés qui étaient allés à Rome sans sa permission : il consentit néanmoins à recevoir en qualité de légat le cardinal le Moine, qui, porteur d'une instruction en douze articles, vint demander au roi de révoquer la défense qu'il avait faite aux évêques de se rendre à Rome; de reconnaître que le pape avait le droit de conférer tous les bénéfices vacants, et qu'à lui seul appartenait l'entière disposition des biens de l'Eglise. Le légat était encore chargé de représenter à Philippe que, pour avoir souffert qu'on brûlât en sa présence une bulle du pape, un envoyé du roi devait aller à Rome se soumettre à ce qui serait ordonné pour réparation d'un tel affront fait au saint-siége. Il était en outre déclaré au roi que ni Lyon ni son territoire ne lui appartenaient point; qu'il était obligé à restitution pour l'altération faite aux monnaies; enfin que, si le pape n'obtenait satisfaction sur tous les points, il emploierait les armes spirituelles et temporelles. Philippe envoya à Rome une réponse, modérée dans l'expression, sur des demandes dont la plupart étaient si extraordinaires et si opposées aux libertés de l'Eglise gallicane. Il représentait que, pour la collation des bénéfices et pour l'administration des biens de l'Eglise, il avait suivi la coutume immémoriale et l'exemple de St-Louis; qu'une bulle, brûlée par les échevins de Laon, l'avait été pour que l'évêque ne pût en user contre eux, et non dans l'intention de manquer au respect dû au chef de l'Eglise; qu'en changeant le prix et la qualité des monnaies, il avait usé de son droit, fondé sur l'antique coutume de ses prédécesseurs; qu'au reste, il ne souhaitait rien tant que de se voir réconcilié avec le pape, pourvu que le pape, de son côté, n'entreprît point sur les libertés, franchises et indults de l'Eglise gallicane. Peu satisfait de cette réponse, Boniface ordonna au légat de déclarer à Philippe qu'il était excommunié et de défendre à tous les ecclésiastiques de célébrer devant lui les saints mystères. Alors Philippe fit saisir le temporel des évêques et des abbés qui s'étaient rendus à Rome contre sa défense. Il convoqua les états au Louvre pour le mois de juin (1303). Guillaume du Plessis ou du Plasian prononça dans cette assemblée une harangue plus violente que n'avaient été celles des seigneurs de Flotte et de Nogaret. Il fit le lendemain une longue énumération de ce qu'il appela les crimes du pape, et le roi et les états, adoptant les conclusions de l'orateur, appelèrent au concile général et au pape futur, légitimement élu, de tout ce que Boniface avait fait et pourrait faire dans la suite, par ses excommunications et par ses interdits, tant contre le roi que contre son royaume et contre ses vassaux. Les évêques et les abbés, même ceux qui avaient été à Rome, et Hugues, visiteur des maisons de l'ordre des Templiers, souscrivirent à la convocation du concile et à l'appel au pape futur. Plus de sept cents actes d'adhésion, qui sont conservés au trésor des chartes, furent envoyés de tous les points du royaume par les ordres monastiques, les chapitres, les universités, les villes et les provinces. Les dominicains de Montpellier, ayant élevé des difficultés, eurent ordre de sortir du royaume dans trois jours. Boniface publia, en forme de manifeste, la bulle *Nuper ad admonitionem*, dans laquelle, entre autres plaintes, il reprochait à Philippe d'avoir reçu dans ses États

Etienne Colonne, déclaré ennemi du saint-siége et de l'Eglise. Dans une bulle, le pontife ôta le droit des élections à tous les corps ecclésiastiques, se réserva la provision de tous les bénéfices qui viendraient à vaquer, et déclara nulles toutes les élections des évêques, jusqu'à ce que le roi eût reconnu sa faute. Par une troisième bulle, il enleva aux docteurs le droit d'enseigner et de donner des grades en théologie et en droit. Enfin, voulant joindre aux armes spirituelles les armes temporelles dont il avait menacé la France, il écrivit au comte de Flandre pour l'engager à persévérer dans sa révolte armée contre son souverain, et voulant déterminer Albert d'Autriche à entrer dans sa querelle, il consentit à le reconnaître comme roi des Romains. Mais Albert, qui, dans le traité de Vaucouleurs, avait renoncé aux prétentions de l'empire sur le royaume d'Arles, et avait obtenu de Philippe, en s'alliant à lui, sa renonciation à ce qu'il pouvait prétendre en Lorraine, en Alsace et sur Fribourg, ne jugea pas à propos de s'armer pour augmenter la puissance du pape, qui depuis plusieurs siècles était devenue si redoutable aux empereurs. Philippe crut devoir prendre enfin de nouvelles mesures, et, ne considérant plus Boniface que comme un prince temporel qui lui faisait la guerre, il chargea le seigneur de Nogaret, qui était alors en Italie, de le surprendre, de l'enlever et de le conduire à Lyon, où il se proposait de le faire déposer dans un concile général. Mais cet ordre ne fut exécuté que pour la première partie, et les violences auxquelles il donna lieu causèrent la mort du pontife (*voy.* BONIFACE VIII, NOGARET et les COLONNE). Ainsi finit cette longue querelle du sacerdoce et de l'empire, et, parmi les funestes effets qu'elle produisit, elle parut avoir cet avantage pour l'Eglise et pour les princes, qu'on fut désormais plus réservé à remuer les questions de l'autorité du saint-siége sur le temporel des rois (1). Nous allons reprendre la série des événements politiques. Pendant la guerre de Flandre, la ville de Gand ayant ouvert ses portes à Charles de Valois (1299), le comte de Flandre et ses deux fils résolurent d'aller à Paris se remettre à la miséricorde du roi; ils traitèrent avec Charles de Valois, qui promit de les reconduire en Flandre dans un an, si la paix n'était pas faite plus tôt. Les princes flamands, suivis d'un grand nombre de seigneurs, arrivèrent à Paris et se jetèrent aux pieds de Philippe, qui, les regardant d'un air froid et sévère, dit qu'il leur donnait la vie, mais que le traité, fait contre son consentement, ne serait point exécuté. Le comte de Flandre et ses deux fils, Robert et Guillaume, furent envoyés prisonniers, le premier à Compiègne, le second au château de Chinon, le troisième en Auvergne. Bientôt Philippe, suivi de la reine et de toute sa cour, parut au milieu de la Flandre en souverain. Il diminua les impôts, accorda aux villes de nouveaux priviléges, ne négligea rien pour gagner l'affection des peuples, et déclara enfin que le comte ayant mérité par sa félonie la confiscation de ses Etats, il réunissait la Flandre à sa couronne. Il avait assez bien réussi à gagner les Flamands par des manières populaires : il en donna le gouvernement à Jacques de Châtillon, oncle de la reine, qui ne sut pas continuer avec succès ce que le prince avait commencé avec tant de bonheur. Une sédition, qui éclata à Bruges entre le magistrat et ses habitants, fut le commencement d'une guerre sanglante, où l'on vit un simple tisserand nommé Pierre Leroi, homme hardi et turbulent, et un boucher nommé Bregel, lutter contre toutes les forces de la monarchie française. Châtillon, ayant étouffé la révolte de Bruges, fit construire dans cette ville une citadelle aux dépens des habitants. Il en fit élever deux autres à Lille et à Courtrai; il fortifia plusieurs autres places qui avaient été démantelées et surchargea la Flandre d'impôts. Bientôt le mécontentement devint général : l'explosion fut terrible. Pierre Leroi se rendit maître de Bruges; Gand se souleva; Dam et Ardembourg suivirent son exemple; Guillaume de Juliers, neveu du comte de Flandre, vint se joindre aux révoltés. Châtillon rassembla ses troupes et entra dans Bruges. Mais le bruit s'étant répandu que, parmi ses bagages, se trouvaient des tonneaux remplis de cordes pour pendre un grand nombre d'habitants, le peuple courut aux armes en criant : *Flandre! Flandre! Lion! Lion!* 1,500 cavaliers français et environ 2,000 fantassins furent tués ou assommés. Châtillon eut son cheval tué sous lui : il se sauva dans la maison d'un gentilhomme, qui le cacha, et dans la nuit il s'évada déguisé en prêtre, en traversant à la nage le fossé de la ville, où un valet qui l'accompagnait se noya. Bientôt Guillaume de Juliers, élu général, s'empara de Furnes, de Bergues, de Vindale et de Cassel. Gui, un des fils du comte de Flandre, arriva suivi de quelques troupes allemandes. Courtrai, Oudenarde, Ypres lui ouvrirent leurs portes. Dans cette extrémité, Châtillon se rendit en France pour presser l'envoi d'une puissante armée : elle ne tarda pas à s'avancer sous le commandement de Robert, comte d'Artois. Il y avait en Flandre un parti français considérable, qu'on appelait la *faction du lis*. Ce parti, qui, de concert avec Châtillon, n'avait pu arrêter les progrès de la révolte, se réunit à l'armée française, forte de 47,000 soldats. Le prince flamand était à la tête de 60,000 hommes, qu'il tenait retranchés dans un camp entouré de fossés très-profonds. Le comte d'Artois résolut de les attaquer, contre l'avis du connétable de Nesle et de plusieurs autres généraux,

(1) On trouve dans quelques historiens une prétendue lettre, écrite par Philippe à Boniface, et qui commence en ces termes: *Bonifacio se gerenti pro summo pontifice, salutem modicam seu nullam; sciat fatuitas tua*, etc. Mais quelle que fût la violence du roi et de ses ministres, le style seul de cette lettre fait voir qu'elle est supposée.

et regardant cette armée comme une réunion de gens ramassés et sans discipline, il dit quelques paroles choquantes au connétable, qui avait marié sa fille à un des fils du comte de Flandre ; le connétable, irrité, lui répondit : « Vous verrez « que je ne suis point un traître ; vous n'aurez qu'à « me suivre, et je vous mènerai si avant que « vous n'en reviendrez jamais. » Le camp des Flamands fut attaqué le 11 juillet 1302. Bientôt les fossés se trouvèrent comblés de morts. La pique, la massue et les flèches faisaient périr un si grand nombre d'hommes et de chevaux, que la terreur se répandit bientôt dans l'armée française et précipita sa fuite. La cavalerie passa sur le ventre de l'infanterie : le désordre était extrême ; le connétable fut tué sans vouloir recevoir de quartier ; le comte d'Artois expira après avoir reçu trente blessures. Deux maréchaux de France, Alain, fils aîné du comte de Bretagne, 6 comtes, 60 barons et plus de 1,200 gentilshommes périrent dans la déroute ou dans le combat. Les Flamands n'eurent que 100 hommes de tués. Jean, fils aîné du comte de Flandre, fut reconnu lieutenant de tout le comté pendant la détention de son père. Toute la noblesse de France se vit plongée dans le deuil : depuis longtemps il n'avait péri dans un combat tant de gentilshommes. Philippe ne songea qu'à tirer une prompte vengeance des Flamands. Il établit des taxes qui s'élevaient au cinquième du revenu ; il força encore le prix des monnaies, qui, sans changer de poids, se trouvèrent plus hautes d'un tiers que sous les règnes précédents, ce qui excita beaucoup de murmures au dedans et au dehors du royaume ; il convoqua le ban et l'arrière-ban, leva une armée de 70,000 fantassins et de 10,000 cavaliers, en prit lui-même le commandement et alla camper à Vitry, entre Arras et Douai. On était déjà au mois de septembre : le jeune comte de Flandre ayant réuni son armée aux environs de Douai, arrêta Philippe jusqu'à la saison des pluies, qui, venant à tomber en abondance, forcèrent le monarque de rentrer en France avant d'avoir rien entrepris. L'armée, sous les ordres du connétable Gaucher de Châtillon, obtint quelques succès pendant l'hiver. Une trêve fut conclue au printemps ; Philippe relâcha le comte de Flandre, alors âgé de quatre-vingts ans, et lui permit de disposer les esprits à la paix. Le vieux comte échoua, et revint à Compiègne, où il savait que la tête de ses deux fils prisonniers répondait de son retour. Il mourut bientôt après dans sa prison ; mais déjà la trêve avait été rompue, et il avait eu la douleur d'apprendre qu'un troisième fils, nommé Gui, pris au combat de Ziriczée par l'amiral Grimaldi, avait été conduit à Paris. Philippe entra en Flandre (1304), prit Orchies, et vint camper à Mons-en-Puelle, entre Lille et Douai. L'armée flamande, qui était dans les environs, n'osant se risquer dans la plaine contre la cavalerie, prit le parti de s'enfermer dans un retranchement composé d'une immense quantité de chariots. Bientôt ce camp fut menacé d'être investi par la cavalerie française, et, comme les Flamands avaient oublié de faire provision de vivres, ils demandèrent vers le soir à sortir de leurs retranchements pour se précipiter à l'improviste sur le camp des Français. Cette brusque attaque surprit l'armée sans défense : Guillaume de Juliers pénétra dans la tente du roi, où déjà le couvert était mis pour souper. Philippe, sorti au premier bruit des assaillants, n'avait eu que le temps de monter à cheval : il chargea l'ennemi avec courage, eut plusieurs seigneurs tués à ses côtés, et se défendit jusqu'à ce que son frère, Charles de Valois, fût accouru à son secours. Bientôt l'action devint générale, et jamais combat ne fut mêlé de plus de confusion ; enfin, la cavalerie française, s'étant rassemblée, entra de tous côtés dans l'infanterie flamande, lui passa plusieurs fois sur le ventre et la mit en déroute. Guillaume de Juliers et 6,000 Flamands restèrent morts sur le champ de bataille. L'armée française perdit 1,500 hommes. Cette victoire n'abattit point le courage des Flamands : Jean de Namur réunit 60,000 hommes, et tandis que Philippe pressait la reddition de Lille, des hérauts vinrent lui demander une paix honorable ou le défier à la bataille. Le roi, étonné, ne put s'empêcher de s'écrier : « N'aurons-nous jamais fait ? Je crois « qu'il pleut des Flamands. » Il assembla son conseil, et considérant qu'on avait affaire à des furieux désespérés, qui feraient acheter trop cher la victoire, tous les avis inclinèrent à la paix. Le duc de Brabant et le comte de Savoie furent acceptés pour médiateurs. On convint d'une trêve, et l'année suivante, la paix fut signée. Les principaux articles furent que Philippe remettrait en liberté Robert de Béthune, fils aîné du comte de Flandre, ses deux autres frères et tous les seigneurs flamands ; que le roi demeurerait maître de toute la Flandre en deçà de la Lis, c'est-à-dire de Lille, de Douai, d'Orchies, de Béthune, de toutes les autres places et territoires où l'on parlait wallon, et les réunirait à la couronne de France ; que le reste appartiendrait à Robert de Béthune, qui ne pourrait avoir que cinq villes fortifiées, avec le droit réservé au roi de les faire démolir s'il le jugeait nécessaire ; que d'ailleurs Robert prêterait foi et hommage à Philippe, et qu'il lui payerait à divers termes une somme de deux cent mille livres. Ainsi par ce traité se trouva considérablement affaiblie la puissance des comtes de Flandre, qui, de tous les grands vassaux de la couronne, étaient, après les rois d'Angleterre, les plus redoutables et les plus dangereux. Pendant le péril qu'il courut à la bataille de Mons-en-Puelle, Philippe avait fait un vœu à la sainte Vierge. Par une ordonnance du mois de septembre, datée du camp près de Lille, il fit, pour l'église Notre-Dame de Paris, une fondation

de cent livres de rente. De retour dans sa capitale, il se rendit à la métropole, où il entra monté sur le même cheval qu'il avait sous lui le jour de la bataille; il fit ensuite ériger en face de l'autel de la Vierge une statue équestre qui le représentait dans le même état où il fut surpris par les Flamands, c'est-à-dire sans autres armes que son casque, ses gantelets et son épée (1). C'est vers ce temps que Philippe perdit sa femme, Jeanne de Navarre, qui avant sa mort avait fondé le collége de Navarre à Paris, et qu'il maria Louis, son fils aîné, avec Marguerite, fille du duc de Bourgogne. Benoît XI, qui avait succédé à Boniface VIII, leva l'excommunication lancée contre Philippe; il annula la bulle qui retirait au roi la collation des bénéfices et celles qui avaient révoqué des priviléges accordés aux rois de France; mais il exclut de l'absolution Nogaret et Sciarra Colonne, et les excommunia de nouveau, eux et leurs complices. Benoît XI mourut le neuvième mois de son exaltation : le conclave s'assembla à Pérouse, et comme il était divisé en plusieurs partis, l'élection du nouveau pape partagea les esprits pendant neuf mois. Enfin, par l'influence de Philippe, les suffrages se réunirent sur Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, qui avait, dit-on, promis au roi, dans une entrevue ménagée avec lui près de St-Jean d'Angély, d'annuler tout ce qu'avait fait Boniface VIII; de rétablir les Colonne dans leurs biens et *dignités;* d'accorder au roi des décimes pour cinq ans. L'archevêque lui promit aussi « une chose importante, que Philippe se réservait de lui demander en temps et lieu, et qu'il devait tenir « encore secrète. » Il fut élu, prit le nom de Clément V, manda le sacré collége à Lyon, où il fut couronné, et transféra le siége pontifical en France, où six papes de suite le retinrent pendant soixante-dix ans (*voy.* CLÉMENT V). Bientôt ce pape accorda les décimes, rétablit les Colonne, créa un grand nombre de cardinaux français, cassa tous les actes faits contre la France par Boniface VIII, et permit d'instruire le procès de ce pontife comme s'il avait été vivant. Philippe eut à apaiser en 1306 une sédition populaire excitée par l'altération des monnaies de l'Etat. Le peuple vint assiéger le roi dans le Temple, où il se trouvait alors; les provisions qu'on apportait pour sa bouche furent enlevées; la maison d'Etienne Barbette, maître de la monnaie, fut pillée. Philippe fit dissiper la populace par ses soldats, et plusieurs des mutins furent pendus dans les faubourgs de Paris. Dans une entrevue qu'il eut avec le pape à Poitiers (1306), Philippe lui rappela sa promesse d'accorder une chose qu'il lui demanderait en temps et lieu, et il requit Clément V de condamner solennellement la mémoire de Boniface, de faire déterrer son corps, de faire brûler ses os comme ceux d'un hérétique, et de recevoir juridiquement l'accusation de quarante-trois hérésies et autres crimes, dont les témoins, qui seraient produits, s'engageaient à fournir la preuve. Le pape comprit que si Boniface était condamné comme hérétique, les créations de cardinaux faites par ce pontife devenaient nulles, ce qui entraînait la nullité de sa propre élection. Il n'y avait d'ailleurs pas moyen d'attaquer dans sa foi un pontife qui l'avait fait éclater avec tant de pureté, dans la *Sexte* (ou sixième livre des Décrétales), publiée par ses ordres. Clément ne pouvant ramener Philippe, prit le parti de dissimuler. Il proposa de faire juger ce procès dans un concile général, et le roi, quoique peu satisfait, ne put rejeter l'offre de ce concile, qu'il avait lui-même demandé. Alors le pape publia une bulle, en forme de lettre au roi, dans laquelle il reconnaissait qu'en tout ce que ce prince avait fait contre Boniface, ses intentions avaient été droites et sincères, et que, s'il avait encouru quelques censures à cette occasion, il en était parfaitement absous. Enfin le pape ne négligea rien de ce qui pouvait maintenir l'harmonie entre Philippe et lui. Il donna pouvoir à l'archevêque de Reims et à l'abbé de St-Denis d'excommunier les Flamands et le comte de Flandre, s'il leur arrivait de contrevenir à la paix que le roi leur avait accordée. Il proposa une croisade contre l'empereur de Constantinople, en faveur du comte Charles de Valois. Il s'entremit enfin pour rétablir la bonne intelligence entre Philippe et le roi d'Angleterre, qui refusait, depuis le traité de 1303, de venir en personne à Amiens rendre hommage et prêter serment de fidélité au roi, sous prétexte qu'on lui retenait le château de Mauléon, sur lequel il avait des prétentions. En 1307, Philippe envoya Louis, son fils aîné, prendre possession du royaume de Navarre, qui lui était échu par la mort de sa mère. Ce prince fut couronné à Pampelune, et se fit suivre à son retour par 300 gentilshommes navarrois, qui furent comme autant d'otages de la fidélité de leurs compatriotes. Edouard II, qui avait succédé à son père sur le trône d'Angleterre, épousa Isabeau, fille de Philippe, et vint à Boulogne recevoir cette princesse, ratifier le traité fait en 1303, et faire hommage à Philippe pour le duché de Guienne et le comté de Ponthieu (1308). Albert d'Autriche, roi des Romains, ayant été assassiné par son neveu Jean, duc de Souabe, Philippe songeait à mettre la couronne impériale sur la tête de son frère Charles, duc de Valois, et, connaissant l'influence que les papes exerçaient sur le collége des électeurs, il voulut déterminer Clément V à le servir dans cette occasion, et il projeta d'aller à Avignon solliciter

(1) Ce monument a été abattu, comme tant d'autres, dans les premières années de la révolution. Son défaut d'inscription l'avait fait attribuer à Philippe de Valois, après la bataille de Cassel, en 1329. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 2, p. 300, les motifs qui déterminent à croire que cette statue équestre fut érigée à Philippe le Bel. Il est fait mention, au 18 août, de la victoire de Philippe, dans le Bréviaire de Paris.

l'intervention du pontife avec 6,000 chevaux. Mais Clément V, instruit du projet de Philippe quand ce monarque le tenait encore secret, et considérant dans quelle dépendance lui et ses successeurs pourraient tomber si la couronne impériale et la couronne de France se trouvaient dans la même maison, se hâta d'écrire aux électeurs en les effrayant du dessein de Philippe, et Henri de Luxembourg fut promptement élu roi des Romains. Sa nomination était déjà confirmée par le pape, tandis que Philippe se préparait encore au voyage d'Avignon. Dès lors, il n'y eut plus entre lui et Clément V que politique et dissimulation. Philippe, pour chagriner le pontife, le pressa de nouveau de travailler au procès de Boniface. Clément V avait indiqué le concile de Vienne pour le 1er octobre 1310. Philippe demanda qu'en attendant les accusateurs de Boniface pussent d'avance produire leurs pièces : le pape y consentit et publia une bulle qui donnait permission de déposer juridiquement devant lui à Avignon. Nogaret et d'autres accusateurs et témoins se rendirent dans cette ville. Nogaret et du Plessis ou du Plaisan publièrent des mémoires dans lesquels Boniface était accusé de n'avoir pas reconnu l'immortalité de l'âme ni la présence réelle. Ces accusations ayant excité de vives réclamations, Philippe crut prudent de prescrire aux accusateurs de se désister de leurs poursuites. Alors Clément V publia une bulle portant que le roi de France n'avait eu nulle part aux violences faites à Boniface, et il ordonna qu'on effaçât des registres de la chancellerie romaine tout ce qui pourrait choquer le roi et préjudicier aux droits et aux priviléges de sa couronne. En même temps, il donna par une autre bulle l'absolution à Guillaume de Nogaret, à condition qu'il ferait le voyage d'outre-mer et y demeurerait jusqu'à ce qu'il en fût rappelé par le saint-siége; qu'avant son départ, il accomplirait huit pèlerinages en divers lieux, et que ses héritiers demeureraient chargés de ces pénitences s'il venait à mourir avant de les avoir accomplies. L'accusation d'hérésie portée contre Boniface fut examinée au concile de Vienne et déclarée sans fondement. C'est dans ce même concile que furent condamnés les templiers. Philippe le Bel avait fait arrêter dès le 13 octobre 1307 tous ceux qui se trouvaient dans son royaume et saisir tous leurs biens. La bulle qui prononce l'extinction de leur ordre est du 22 mai 1312. Déjà cent treize templiers avaient péri dans les flammes à Paris (1310), et le roi fit brûler le grand maître derrière les jardins de son palais (*voy.* Molai). La ville de Lyon, détachée du royaume depuis quatre cent quatre-vingt-dix ans, et qui était devenue successivement partie des royaumes d'Arles, de Bourgogne, de l'empire et avait enfin reconnu ses archevêques comme souverains, fut définitivement réunie à la couronne en 1313. La même année, Edouard II vint à Paris avec sa femme Isabeau et un grand nombre de seigneurs anglais. Philippe arma ses trois fils chevaliers, et les deux rois se croisèrent pour la terre sainte, ainsi qu'ils s'y étaient engagés au concile de Vienne; mais ce ne fut qu'une démonstration, sans autre résultat que celui que cherchaient les deux princes, de pouvoir lever plus facilement de nouveaux impôts. Philippe n'avait pu encore contraindre les Flamands à l'exécution entière du traité. Il cita leur comte à comparaître au parlement de Paris pour y être jugé comme coupable de félonie, fit marcher une grande armée sur les frontières et lancer l'excommunication contre les Flamands. Le comte se soumit, et donna en otage son fils Robert; mais les frais de la guerre avaient exigé l'établissement de nouveaux impôts : il en fut mis un de six deniers par livre sur tout ce qui se vendrait. Cet impôt, qui devait être payé en commun par l'acheteur et par le vendeur, agita le royaume, et déjà tout tendait à une révolte générale. La noblesse se confédérait en Bourgogne, en Champagne, en Picardie et dans d'autres provinces. Philippe alors supprima l'impôt, fit entendre qu'il avait été établi à son insu et en rejeta la responsabilité sur ses ministres : elle coûta cher, sous le règne suivant, au surintendant des finances (*voy.* Enguerrand de Marigny). Des chagrins domestiques vinrent affliger les dernières années de Philippe. Il se vit réduit à faire arrêter, pour le désordre de leurs mœurs, les femmes de ses trois enfants : Louis le *Hutin*, Philippe le *Long* et Charles le *Bel* (*voy.* Marguerite de Bourgogne). Vers ce temps, le roi fut attaqué d'une maladie de langueur dont la cause et le remède échappèrent à l'art des médecins. Il fut transporté à Fontainebleau, et mourut dans la chambre où il était né, le 29 novembre 1314, âgé de 46 ans. Quelques historiens ont dit, mais sans preuves, que le grand maître du Temple, avant d'expirer, avait ajourné à comparaître devant Dieu le pape dans quarante jours et le roi quatre mois après. Cette double époque de la mort de Clément V et de Philippe le Bel donna sans doute lieu d'inventer cette prophétie, qui entra d'abord dans la croyance populaire : vraie, elle serait un témoignage de l'iniquité de Philippe; fausse, mais généralement reçue de son temps, elle semblerait l'accuser encore de passion et de cruauté. Philippe signala son règne par une habile administration. Le premier il réunit les trois ordres aux états généraux (1303). Les divisions qui existaient entre le clergé, les seigneurs et les communes, les réduisant à choisir Philippe pour médiateur, permirent à ce monarque de dominer facilement. Il vendit à tous les ordres en particulier des chartes, des lettres patentes, des diplômes, qui augmentèrent les jalousies et les haines. « La nation, dit Mably, ne parut en quel« que sorte assemblée que pour reconnaître « d'une manière plus authentique les nouvelles

« prérogatives de la couronne et en affermir « l'autorité. » Philippe obtint tous les subsides qu'il demanda : s'il ne divisa pas, il profita des divisions existantes et les entretint pour régner. Quoiqu'il ne reste aucun mémoire, aucun document qui fasse connaître en détail ce qui se passa dans les états convoqués par Philippe, on ne peut douter qu'ils n'aient favorisé toutes ses entreprises. « La noblesse et l'argent, tout, dit le pré« sident Hénault, était allé se perdre dans l'O« rient, par les croisades : il fallait réparer ces « deux pertes ; l'anoblissement pourvut à l'une, « en attendant que le commerce pût réparer « l'autre. » C'est en attendant cette dernière ressource, qui était trop éloignée, que Philippe se vit réduit à altérer les monnaies, et comme il est le premier roi de France qui ait exécuté cette entreprise dangereuse, il fut appelé *faux monnoyeur*. Sous son règne, les monnaies varièrent continuellement. En 1305, le marc d'argent, qui n'avait valu que deux livres, fut élevé à huit livres dix sous. Les plaintes éclatèrent de toute part ; les denrées montèrent à un prix excessif, et les transactions furent interrompues. Philippe fit fabriquer cette même année (1305) des espèces d'un si bon titre que le marc d'argent ne valut plus l'année suivante que deux livres quinze sous six deniers. Les murmures contre le roi cessèrent ; mais ils redoublèrent contre les seigneurs qui n'eurent pas la prudence de suivre cet exemple. Habile à parvenir à ses fins, le roi publia une ordonnance par laquelle il réglait qu'un officier royal serait établi dans chaque monnaie seigneuriale, et que le général de la sienne ferait l'essai de toutes les monnaies qu'on y fabriquerait, pour reconnaître si elles avaient le poids et le titre requis. Il voulut interdire aux barons la fabrication des espèces d'or et d'argent. Il écrivit au duc de Bourgogne une lettre impérieuse pour qu'il eût à exécuter dans ses Etats les ordonnances sur le fait des monnaies. Il fit saisir en Guienne les coins de la monnaie de Bordeaux, et par une ordonnance (1313), il gêna si fort la fabrication des monnaies seigneuriales que plusieurs barons trouvèrent plus avantageux de lui vendre leur droit. Ainsi Philippe sut enlever à ses vassaux un des priviléges les plus essentiels à la souveraineté, et abolit pour toujours dans le Languedoc la servitude de corps, qu'il changea en un cens annuel. Il restreignit les apanages aux seules branches mâles (1314). Il rendit le parlement sédentaire (1312). « Ce fut « l'institution des parlements, dit Loyseau, qui « nous sauva d'être cantonnés et démembrés « comme en Italie et en Allemagne, et qui main« tint ce royaume en son entier. » Philippe créa le parlement de Toulouse, parce que celui de Paris, rendu sédentaire, ne pouvait plus suffire à l'étendue de son ressort. Les premières lettres d'érection en duché-pairie furent données à Jean, comte de Bretagne (1297), pour remplacer la pairie du comté de Champagne, que Philippe avait réunie à la couronne par son mariage avec Jeanne. A la même époque furent érigés en comtés-pairies les comtés d'Anjou et d'Artois. En l'an 1309, Philippe régla qu'il y aurait près de sa personne trois clercs du secret : c'est l'origine des secrétaires d'Etat. Une ordonnance défendit pour toujours les duels en matière civile (1305). D'autres ordonnances furent rendues contre l'usure, contre les juifs ; il en est une *sur le luxe*, qui est curieuse par les détails où le roi entre sur chaque condition, et qui fait connaître les mœurs et les usages de cette époque. « L'anoblissement, « dit le président Hénault, en élevant le courage « des roturiers, a amené parmi eux le luxe des « grands, dont il les a par là rapprochés encore « davantage ; en sorte que le luxe, qui avait « banni l'égalité de chez les Romains, l'a rétablie « chez les Français. » Outre les historiens cités plus haut relativement aux démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII, on doit consulter les Observations de Gaillard sur la bulle du 27 juin 1298 (Académie des inscriptions, t. 39, p. 642-661). V—VE.

PHILIPPE V, dit *le Long*, à cause de la grandeur de sa taille, était le deuxième fils de Philippe le Bel (*voy.* l'article précédent) : il se trouvait à Lyon, où il ménageait l'élection du pape Jean XXII, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi son frère, et se hâta de revenir à Paris. Ce prince est le premier des rois de la troisième race qui ait reçu la couronne en ligne collatérale : jusque-là elle avait été transmise en ligne directe de père en fils, dans la personne de treize rois. Louis le Hutin, fils et successeur de Philippe le Bel, avait laissé, en mourant (5 juin 1316), une fille nommée Jeanne, héritière du royaume de Navarre, et qu'un parti puissant regardait aussi comme héritière du royaume de France, à moins que la reine, Clémence de Hongrie, qui était enceinte à la mort de Louis, n'accouchât d'un prince. Philippe convoqua un parlement, où il fut reconnu *gardien de l'État ;* mais la reine ayant mis au monde un enfant mâle qui ne vécut que huit jours (1), Philippe n'hésita point à se déclarer roi par le *droit de la nation*, qui excluait les filles du trône. De grandes contestations s'élevèrent. La jeune princesse avait des partisans parmi plus de trente princes du sang royal qui vivaient alors, et qui étaient sortis des branches de Valois, d'Alençon, d'Évreux, de Bourbon, d'Artois, d'Anjou, de Dreux et de Bretagne. Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle de Jeanne, soutenait que, par le droit naturel et par le droit civil, elle devait succéder au roi Jean, son frère, s'appuyant de l'exemple des grands fiefs, qui tous ou presque tous *tombaient de lance en quenouille ;* et il s'opposait, par des protesta-

(1) Voyez sur ce prince, nommé par quelques-uns Jean Ier, une note de l'article de Louis *le Hutin*.

tions, au sacre de Philippe : cependant ce sacre eut lieu à Reims, le 9 janvier 1317, en présence de Charles de Valois et de Louis, comte d'Évreux, oncles du roi; un grand nombre de pairs et de seigneurs y assistèrent. Mathilde, comtesse d'Artois, qui, en qualité de pair de France, avait séance au parlement, se joignit aux autres pairs pour soutenir la couronne sur la tête du roi. Charles, comte de la Marche, frère de Philippe, et qui lui succéda, agissant alors contre ses premiers intérêts, se réunit au duc de Bourgogne; et l'opposition de ces princes donna de si vives inquiétudes, que pendant la cérémonie du sacre les portes de la ville de Reims restèrent fermées et gardées. Le 2 février (1317), dans une assemblée convoquée par le roi, et où se trouvèrent un grand nombre de seigneurs et de prélats, les plus notables bourgeois de Paris, le cardinal d'Arablai, qui avait été chancelier sous le règne précédent, et les docteurs ou maîtres de l'université, il fut unanimement reconnu que la loi salique ne permettait pas aux femmes de succéder au trône de France. Jusque-là il n'avait pas été fait mention de cette loi dans l'histoire de France. Le couronnement de Philippe fut confirmé, et l'assemblée prêta le serment de fidélité. Dès lors, le droit du roi ne fut plus contesté : mais les mécontents cherchèrent encore à brouiller l'État. Les intrigues continuaient à la cour; il y avait en diverses provinces des dispositions au soulèvement : les villes et la noblesse se plaignaient de la violation de leurs priviléges; et les confédérations qui avaient épouvanté Philippe le Bel dans les derniers temps de son règne, recommençaient à se former. Le roi écrivit au pape (Jean XXII); et le pontife menaça d'excommunier ceux qui ne rentreraient pas dans le devoir. Le monarque employa lui-même des moyens de pacification qui furent plus efficaces. Il donna sa fille aînée en mariage à Eudes IV; et cette princesse ayant apporté à celui-ci en dot la Franche-Comté, le duc devint ainsi possesseur des deux Bourgognes. En même temps Philippe envoya dans les provinces de sages et habiles commissaires, qui, écoutant les griefs de la noblesse et des peuples, déclarèrent que le roi se proposait de réformer les abus et de suivre, conformément au vœu généralement exprimé, les usages observés sous le règne de St-Louis. Enfin il acheva de rétablir la paix dans l'intérieur, en tenant plusieurs assemblées, où, avec la noblesse, il appela la bourgeoisie. Philippe ne songea plus alors qu'à terminer, contre les Flamands, une longue guerre dont ils désiraient aussi la fin. Mais il voulait les traiter en roi; et ces peuples, qui, depuis seize ans, se battaient pour leur indépendance, avaient oublié qu'ils étaient sujets. Dans le commencement de la régence de Philippe, ils avaient rejeté un projet de traité, par lequel ils se seraient engagés à demander pardon de leur révolte; à démanteler les villes d'Ypres, de Bruges et de Gand; à démolir la citadelle de Courtrai, dont les pierres auraient été envoyées en France; à faire avec Philippe une nouvelle expédition en Orient : car s'il ne se faisait plus de croisades, on continuait d'en projeter encore. Par le même traité, Robert, fils du comte de Flandre, pour expier les ravages qu'il avait faits sur les terres de France, aurait été tenu à divers pèlerinages, dont le plus éloigné était celui de St-Jacques en Galice. Déjà une armée, sous la conduite du connétable de Châtillon, s'était avancée jusqu'à Bergue, mettant tout à feu et à sang, lorsque, sur la demande du comte de Nevers, héritier du comte de Flandre, une trêve fut conclue; et, bientôt après, le comte de Nevers reçut et accepta avec joie l'offre de la main de Marguerite, fille du roi de France. En négociant la paix, comme on ne put s'entendre, Philippe proposa la médiation du pape, qui ne fut point acceptée. Bientôt les Flamands recommencèrent les hostilités, et le pape mit la Flandre en interdit. Alors de nouvelles trêves furent consenties et prolongées. Enfin la paix fut conclue (2 juin 1320), sous les auspices du pape et par l'adresse du cardinal Gosselin. Le traité qui mit fin à cette longue guerre portait que Louis, comte de Nevers et de Rhetel, épouserait Marguerite, fille de Philippe, et succéderait au comte de Flandre; que Lille, Douai et Orchies appartiendraient à la couronne de France, et que les Flamands payeraient à Philippe une somme de deux cent mille livres. Le traité contenait cette clause singulière, que les Flamands s'obligeaient au roi, par serment, de prendre les armes contre leur prince, si celui-ci violait quelqu'une des conditions de la paix. Cette même année, Sanche, roi de Maïorque, vint à Paris faire hommage pour la ville de Montpellier, qui était encore du domaine des rois d'Aragon : mais Edouard II, roi d'Angleterre et beau-frère de Philippe, sommé de venir en personne rendre hommage pour la Guienne et le comté de Ponthieu, s'excusa sur l'importance des affaires qui le retenaient en Angleterre. Philippe n'était guère en état de le contraindre à cette soumission; et l'épuisement du trésor royal fit recevoir l'excuse du roi d'Angleterre. Philippe, ayant pacifié son royaume, reprit avec ardeur son projet d'expédition contre les infidèles. Jusque-là les papes avaient fait souvent d'inutiles efforts pour engager les princes dans les guerres d'outre-mer : on vit alors le chef de l'Eglise obligé de modérer l'ardeur d'un roi de France. Jean XXII, pressé par Philippe de hâter la croisade, lui représenta sagement, dans une lettre, que, vu l'état où se trouvait l'Europe, il ne convenait pas de penser encore à cette expédition; que l'Angleterre et l'Ecosse se faisaient la guerre; qu'il n'y avait entre Naples et la Sicile qu'une trêve qui allait expirer; que l'Allemagne était déchirée par les guerres civiles; que les rois

d'Espagne avaient à se défendre contre les Maures; que l'Italie était en proie aux factions des Guelfes et des Gibelins; enfin qu'il fallait, avant tout, pacifier l'Europe. Philippe se rendit avec peine à cet avis; et, sans renoncer à son dessein, il en ajourna l'exécution. La croisade occupait encore sa pensée, lorsque attaqué d'une fièvre quarte, accompagnée de dyssenterie, il mourut à Longchamps, après cinq mois de souffrances, non sans quelque soupçon de poison, le 3 janvier 1322, après cinq années de règne, et n'étant âgé que de 28 ans. Il avait perdu un fils au berceau : il ne laissa que des filles; Jeanne, mariée au duc de Bourgogne; Marguerite, femme de Louis, comte de Flandre; Isabelle, qui épousa le dauphin de Viennois; et Blanche, qui embrassa la vie monastique. Il eut pour successeur son frère Charles IV, dit le Bel. Philippe était un prince religieux, de mœurs douces, et porté à la modération. Les courtisans le pressaient un jour de châtier l'évêque de Paris, prélat inquiet, ennemi de son maître : *Il est beau*, dit le monarque, *de pouvoir se venger et de ne le pas faire*. Il aima les lettres et protégea ceux qui les cultivaient. La plupart des officiers de sa maison étaient poëtes. Émeric de Rochefort, Pierre Hugon, Pierre Millon, qu'il fit son maître d'hôtel; Bernard Marchès, poëte provençal, qu'il promut à la dignité de chambellan, entretenaient son goût pour les muses. Il composa lui-même des poésies en langue provençale. Il rendit son règne recommandable par de sages ordonnances, qui déterminaient les fonctions des magistrats, fixaient leur nombre dans le parlement, défendaient d'y admettre des prélats, réglaient le temps et la durée de leurs assemblées, réduisaient le nombre des suppôts de la justice, et réformaient les abus qui s'étaient introduits dans les tribunaux. Il destina les confiscations à l'extinction des rentes sur son trésor : il proscrivit toutes les grâces héréditaires, et révoqua les dons excessifs faits par ses deux prédécesseurs. Il défendit de conseiller au monarque toutes lettres contraires aux anciens règlements, et déclara le chancelier coupable de prévarication s'il en scellait de cette espèce. C'est de la même époque que fut reçue, dit du Tillet, la maxime, qu'*en fait de justice on n'a égard à lettres missives*. En donnant des lettres d'anoblissement à des familles roturières; en exigeant les droits d'amortissement et de franc-fief; en vendant la liberté aux serfs de ses domaines; en donnant aux seigneurs cet exemple, qu'ils suivirent, et qui amena dans les campagnes une révolution à peu près semblable à celle que l'établissement des communes avait produite dans les villes; en établissant dans chaque bailliage un capitaine général pour commander les milices, et dans les principales villes un capitaine pour commander la bourgeoisie; Philippe continua le grand ouvrage de l'affermissement progressif de l'autorité royale sur la ruine du gouvernement féodal. Le continuateur de l'histoire de Nangis l'accuse d'avoir trop chargé la France d'impôts. Girard de la Guette, surintendant de ses finances, convaincu d'avoir détourné douze cent mille livres, fut arrêté après la mort du roi; et il allait périr sur l'échafaud, lorsqu'il expira dans les tortures de la question. Cet exemple, celui d'Enguerrand de Marigni, celui de la Brosse, et d'autres encore, rendaient ce poste bien dangereux : mais l'ambition ne s'en trouvait pas moins empressée à le remplir. Philippe avait formé le projet d'établir en France l'uniformité des poids et des mesures, qui n'a pu être introduite que dans le changement de toutes choses qui a marqué la fin du 18e siècle. Ce prince avait aussi le dessein de se réserver à lui seul le droit de battre monnaie; droit qui, depuis la décadence de la monarchie, sous les faibles successeurs de Charlemagne, avait été concédé à un grand nombre de seigneurs et d'évêques, ou usurpé par eux. Il envoya dans toutes les provinces des commissaires pour préparer l'exécution d'une mesure si importante, mais dont le succès était alors trop difficile. On voit, par une commission du 13 décembre 1320, que Pierre de Cahours, maître des monnaies, fut chargé d'aller à Bordeaux saisir les coins des monnaies d'Edouard. Le roi acheta de Charles de Valois, son oncle, les monnaies de Chartres et d'Anjou; et de Louis de Clermont, seigneur de Bourbon, celles de Clermont et du Bourbonnais : mais les commissaires trouvèrent partout beaucoup d'opposition et de difficultés; la mort précipitée du roi ne lui permit pas de les surmonter. Les ligues s'étaient renouvelées entre le clergé, la noblesse et plusieurs villes du royaume; et il est permis de douter que, dans le cours d'une plus longue vie, le succès eût couronné les généreux efforts du monarque (*voy.* le *Traité des monnaies de France*, par Le Blanc). Le règne de Philippe fut marqué par la création de dix-sept évêchés et par l'érection du siége de Toulouse en métropole. On voit par deux lettres de Jean XXII, qu'il demanda l'agrément du roi pour ces créations. Philippe reçut et fit publier le Recueil des constitutions de Clément V, vulgairement appelées *Clémentines* : mais les décrétales de Boniface VIII, connues sous le nom de *Sexte*, ne purent obtenir la même faveur. On découvrit, sous le règne de Philippe le Long, une bien singulière conspiration (1320). Les juifs, chassés de France par Philippe le Bel, rappelés par son successeur, et qui, répandus dans la France et souvent persécutés, occupaient, à Paris, les rues de la Juiverie, de Nazareth et de Jérusalem, avaient éprouvé les plus cruels traitements contre la volonté du roi. Une troupe de bandits, de fainéants et de bergers, à qui on donna le nom de *Pastoureaux*, n'ayant pour armes que la mallette et le bourdon, et se disant croisés pour la Palestine, poursuivit partout les

juifs, ne leur offrant que le choix du baptême ou de la mort, et en fit périr un très-grand nombre. Elle osa venir forcer le Châtelet de Paris, précipita le prévôt du haut de l'escalier, se rangea ensuite en bataille sur le pré aux Clercs, sortit de la capitale, sans être poursuivie, parcourut les provinces, et arriva en Languedoc, où elle fut enfin attaquée et dissipée. Mais les violences de ces misérables avaient exaspéré les juifs jusqu'à la fureur. On accusa ceux-ci d'avoir, à l'instigation des rois de Tunis et de Grenade, qui craignaient une nouvelle croisade, engagé les lépreux à empoisonner les puits et les fontaines, en y jetant des sachets remplis d'herbes vénéneuses, mêlées de sang humain. Plusieurs historiens prétendent que les juifs et les lépreux n'étaient pas coupables; et que le crime dont on les accusa, en trompant la religion du roi, n'était qu'un prétexte pour s'emparer de leurs biens. Quoi qu'il en soit, on pendit, on brûla un grand nombre de juifs et de lépreux; et tous les juifs furent de nouveau chassés de France. V—ve.

PHILIPPE IV, dit de Valois, premier roi de France de la branche collatérale des Valois, né l'an 1293, était âgé de trente-quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Son prédécesseur, Charles IV dit le Bel, avait laissé en mourant (le 1er février 1328) sa femme grosse de sept mois. Edouard III, le premier roi d'Angleterre dont la haine ait été fatale à la France, n'avait alors que quinze ans. Il commença par disputer la régence et ensuite la couronne à Philippe de Valois. Les jurisconsultes anglais et français débattirent longuement les droits des deux princes. Edouard était fils d'Isabelle, sœur du dernier roi; et Philippe n'était que le cousin germain de ce monarque, étant fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. L'un fondait ses droits sur la proximité du degré, l'autre sur la loi salique. Philippe réfutait les prétentions d'Edouard, par cette seule raison que la mère ne pouvait transmettre à ses enfants un droit qu'elle n'avait pas elle-même. Il alléguait l'usage constant dès le commencement de la monarchie, et la loi faite dans les états du royaume (1316) après la mort de Louis le Hutin, loi qui prononça l'exclusion de la fille de ce prince, et décerna la couronne à Philippe le Long. Froissart dit (*Chroniques*, t. 1, ch. 22) qu'au lit de mort, Charles le Bel déclara que si la reine accouchait d'une fille, ce serait aux barons à adjuger la couronne *à celui qui aurait le droit par droit*. Les barons s'assemblèrent : le droit de Philippe de Valois fut solennellement reconnu; et, à défaut du droit, il eût suffi de l'aversion invincible que les Français avaient pour la domination anglaise. La régence fut donc unanimement déférée à Philippe, et, six semaines après, la reine étant accouchée d'une fille, ce prince se fit sacrer à Reims le 29 mai 1328. Il reçut le surnom de *Bien Fortuné*, parce qu'il était parvenu de fort loin à la couronne, ayant devant lui les trois fils de Philippe le Bel. Les Flamands, qu'il avait maltraités dans les précédentes guerres, ne l'appelaient que le *roi Trouvé*, c'est-à-dire un roi de rencontre. Ils ne tardèrent pas à être châtiés de leur insolence. Philippe venait à peine de l'emporter sur Edouard, que celui-ci succomba encore dans une semblable dispute élevée pour la succession de Navarre. Il fondait ses prétentions sur ce que Isabelle sa mère était fille de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre; mais Philippe de Valois, qui eût pu retenir pour lui-même le royaume de Navarre, saisissant l'exemple de Louis le Hutin et de Philippe le Long, le rendit à Jeanne, fille de Louis le Hutin, qui avait épousé Louis, comte d'Evreux, frère de Philippe le Bel. Le règne de Philippe de Valois fut, comme celui des douze autres rois de la même branche qui occupèrent le trône pendant deux cent soixante ans, mêlé de quelques succès et de grands revers, lesquels conduisirent la monarchie sur le penchant de sa ruine lorsqu'après la mort de Henri III (1589) elle reprit sa force et son éclat sous la dynastie des Bourbons. Les premières années du règne de Philippe de Valois ne furent pas sans gloire. Les Flamands, toujours prêts à la révolte, ne voulaient obéir ni à leur comte ni au roi son suzerain. Louis de Cressy, comte de Flandre, qu'ils avaient longtemps tenu en prison, avait vu se déclarer contre lui les principales villes. Philippe, son parent, son seigneur et son ami, vint à son secours avec une armée de 30,000 hommes. Celle des Flamands révoltés, forte de 16,000 artisans et paysans, avait pour chef un petit marchand de poisson appelé Collin Zannec ou Zannequin, qui ne manquait ni de cœur ni d'esprit. Cet homme, que quelques historiens appellent le général *Chasse-marée*, avait fait placer à l'entrée de son camp la figure d'un coq, avec ces deux vers :

> Quand ce coq chanté aura,
> Le roi Cassel conquêtera.

Le camp, retranché sur le penchant de la montagne de Cassel, tenait l'armée française en échec : Zannequin se rendit trois jours de suite, comme marchand de poisson, dans le camp des Français, où il vendait à bon marché, et observait sans difficulté ce qu'il lui importait de connaître. Ayant remarqué qu'on jouait, qu'on dansait, qu'on était longtemps à table, qu'on dormait après le dîner, et que le camp était mal gardé, il projeta de surprendre le roi dans sa tente; et afin de l'entretenir dans une dangereuse sécurité, il lui présenta la bataille pour le 24 du mois d'août. C'était alors l'usage, quand le jour de la bataille était dénoncé, qu'il y eût trêve jusque-là; et celui qui violait cette trêve passait pour traître et pour infâme. Mais s'inquiétant peu d'acquérir ce fâcheux renom, pourvu qu'il défît l'armée de Philippe, dès la veille du jour marqué pour le combat, Zannequin fit avancer ses troupes en

silence : tout dormait dans le camp lorsqu'elles y pénétrèrent sur les deux heures après midi. Les Flamands arrivèrent sans être reconnus jusqu'à la tente de Philippe. Le confesseur du roi (c'était un dominicain) ne dormait pas encore, et s'il eût été livré au sommeil, tout était perdu. Promptement éveillé par ce religieux, Philippe fait sonner le boute-selle ; les troupes s'arment, et tombent sur les Flamands avec une furie si impétueuse, que tout le camp fut bientôt jonché de morts. Dans une lettre à l'abbé de St-Denis, ce prince dit qu'il périt 18,800 Flamands, tués dans le camp ou dans la fuite. Le continuateur de Nangis ne porte le nombre des morts qu'à 11 ou 12,000, et dit que les Français ne perdirent que 17 hommes dans la mêlée. Zannequin alma mieux se faire assommer que de survivre à sa défaite. Telle fut la bataille dite de Mont-Cassel, qui livra la Flandre à la merci du vainqueur. Les ducs de Bourgogne et de Bretagne, Bouchard de Montmorenci et plusieurs autres seigneurs y furent blessés. Philippe fit des prodiges de valeur, et le connétable Gaucher de Châtillon, âgé de quatre-vingts ans, se couvrit de gloire. Cassel fut rasé et réduit en cendres ; les principales villes de Flandre, Bruges, Ypres, Courtral, furent démantelées et perdirent leurs priviléges. Deux ou trois cents de leurs habitants furent pendus ou noyés. Avant son départ pour rentrer en France, le roi rassembla les seigneurs de son armée, et parla au comte de Flandre en ces termes : « Je « suis venu ici sur la prière que vous m'en avez « faite. Peut-être avez-vous donné occasion à « tant de révoltes par votre conduite, en ne « rendant pas assez bonne justice ou en ne pu- « nissant pas assez sévèrement les coupables. Il « m'a fallu faire de grandes dépenses pour cette « expédition : j'aurais droit de vous en demander « le dédommagement ; mais je vous tiens quitte « de tout, et je vous remets toutes vos places. « Faites en sorte que je ne sois plus obligé de « revenir en Flandre pour un pareil sujet, car « alors j'aurais plus d'égard à mes intérêts « qu'aux vôtres. » Edouard, mécontent de l'exclusion qui lui avait été donnée pour la couronne de France et pour celle de Navarre, s'était dispensé d'assister au sacre de Philippe, quoiqu'il y fût obligé en qualité de pair de France. Il différait aussi de faire son hommage comme duc de Guienne et comte de Ponthieu. Philippe le fit sommer de remplir ce devoir par Pierre Roger, abbé de Fécamp, qui fut depuis pape sous le nom de Clément VI. L'abbé étant de retour sans avoir pu obtenir audience, le roi fit saisir les revenus du duché de Guienne et du comté de Ponthieu. Il envoya une nouvelle sommation à Edouard : ce prince se rendit enfin à Amiens avec une cour nombreuse, et, devant une cour plus brillante encore, en présence des rois de Bohême, de Navarre et de Maïorque, et d'un nombre infini de princes, de prélats et de barons, il fit hommage au roi, mais de bouche seulement et en termes généraux, sans se mettre à genoux, tête nue, et sans avoir ses mains dans celles du roi, son seigneur. Cet hommage imparfait (rendu le 6 juin 1329) ne fut accepté que par provision, et sur la parole que donna Edouard de déclarer, par un acte exprès, que c'était un hommage-lige, s'il résultait de la compulsation des archives d'Angleterre, qu'il y fût tenu. Les deux rois se séparèrent, intérieurement peu satisfaits l'un de l'autre. Il fut bientôt résolu, dit Froissart, qu'on presserait Edouard de se déclarer. Le duc de Bourbon, les comtes de Harcourt et de Tancarville, d'autres chevaliers et plusieurs jurisconsultes, furent envoyés en Angleterre pour examiner avec le parlement, qui se tenait à Londres, les actes des hommages précédemment rendus aux rois de France par les rois d'Angleterre. En même temps, le comte d'Alençon s'avançait avec une armée vers la Guienne pour châtier les Anglais, qui venaient de commettre quelques désordres sur les terres de France. La ville de Saintes fut attaquée, emportée, et le comte d'Alençon fit raser les murailles de la ville et du château. A cette nouvelle, Edouard signa l'acte de son hommage-lige tel qu'il est rapporté par Froissart (t. 1, ch. 25) ; et on le conserve dans le trésor des chartes. Edouard y prend les titres de roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine ; il déclare que l'hommage fait à Amiens à son *très-cher seigneur et cousin Philippe, roi de France..., doit être entendu lige*, et qu'il doit *foi et loyauté porter comme duc d'Aquitaine et per de France, et comte de Ponthieu et de Montreuil.* « Nous promettons, ajoute-t-il, pour nous « et nos successeurs ducs d'Aquitaine, que ledit « hommage se fera en cette manière : le roi « d'Angleterre et duc d'Aquitaine tiendra ses « mains ès mains du roi de France ; et celui qui « adressera ces paroles au roi d'Angleterre, duc « d'Aquitaine, et qui parlera pour le roi, dira « ainsi : *Vous devenez homme-lige au roi mon sei-* « *gneur qu'ici est, comme duc de Guienne et per de* « *France, et lui promettez foi et loyauté porter.* « *Dites, voire.* Et le roi d'Angleterre et duc de « Guienne, et aussi ses successeurs, diront « *voire.* » Le fier Edouard, en scellant de son sceau cet hommage pur et simple, ne songeait guère alors à se dire roi de France, comme il le fit quelques années après. Ce fut à la persuasion d'un prince du sang que le monarque anglais renouvela ses prétentions à la couronne de France, et commença une guerre qui dura plus de cent ans. Après la mort de Robert II, un grand procès s'était élevé (1318) pour la possession du comté d'Artois, entre Mathilde, fille de Robert, et Robert III son neveu. On remarquera comme une singularité que l'Artois fut donné à Mathilde, tandis qu'on faisait valoir la loi salique contre Jeanne, fille de Louis le Hutin, en faveur de Philippe le Long ; et c'était en effet une espèce de

contradiction. « La loi salique, dit le président « Hénault, n'était-elle donc pas la même pour « l'Artois que pour la France? » Il fut décidé, à la suite d'une enquête, que la représentation n'avait point lieu dans le comté d'Artois. Le neveu se pourvut inutilement sous Philippe V et sous Charles le Bel. Il fit sous Philippe de Valois une troisième tentative; et il en espérait le succès en produisant, pour la première fois, un testament par lequel Robert, comte d'Artois, l'appelait à sa succession. Cette pièce était décisive si elle eût été véritable; mais elle fut reconnue fausse et fabriquée, suivant le continuateur de Nangis, par une femme nommée Divion, qui fut brûlée vive à petit feu comme sorcière. Telle était l'ignorance de ces temps, où quelques clercs seulement savaient écrire, que, pour faire de faux titres, on croyait la participation du démon nécessaire. Robert III perdit son procès, et en même temps son honneur. Beau-frère de Philippe de Valois, il était de tous les seigneurs du royaume celui qui avait le plus contribué à lui mettre la couronne sur la tête; mais il se trompa en croyant que le roi consentirait à s'acquitter par une injustice. Robert, dans son ressentiment, sortit de France, confondant dans sa haine son prince et sa patrie. Philippe l'envoya citer devant la cour des pairs. Robert n'eut garde de comparaître. Il fut déclaré atteint et convaincu, et ses biens furent confisqués. Réfugié dans les Etats du duc de Brabant, il y fut réclamé. Déguisé en marchand, Robert se sauva en Angleterre, où Edouard ne négligea rien pour le consoler de sa disgrâce. Il lui assigna le comté de Richmont, et l'admit dans son conseil. Philippe de Valois fit renfermer dans le château de Chinon sa propre sœur, femme de Robert, qui intriguait pour son mari; et les enfants du comte furent conduits au château de Nemours. Dans le même temps, sans prévoir ou sans craindre ce que pouvaient la haine et les artifices de Robert, Philippe s'engageait avec ardeur dans les projets d'une croisade. Il avait offert au roi d'Aragon (1331) de se joindre à lui pour exterminer les Maures en Espagne. Il négociait avec les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal, pour qu'à l'expédition contre les Maures succédât la guerre contre les Sarrasins d'Orient. Il avait envoyé Pierre de la Palu, patriarche de Jérusalem, dans la Palestine, moins pour traiter avec le soudan de la liberté des pèlerinages des chrétiens que pour examiner s'il serait possible d'en chasser les infidèles. A son retour, le patriarche ayant fait un rapport qui déclarait le succès facile, le roi écrivit au pape pour le prier de publier et de faire prêcher la croisade. Le pape l'en nomma généralissime. Philippe se croisa avec les rois de Bohême, de Navarre et d'Aragon; il fit équiper une flotte à Marseille, nomma lieutenant général du royaume Jean, son fils aîné, et le terme du départ général des croisés fut fixé au 1er août 1336. Mais l'ambition d'Edouard vint refroidir le zèle de Philippe : ce monarque proposa au pape de remettre la croisade à un autre temps, et le pape y consentit. Edouard et Philippe s'étaient réciproquement donné des sujets de mécontentement. Si le roi d'Angleterre avait accueilli Robert d'Artois, le roi de France avait donné asile à David Bruce, et soutenait le parti de ce dernier en Ecosse. Il reçut assez froidement l'archevêque de Canterbury, qui était venu proposer un nouveau traité de paix; et les deux rois refusant d'abandonner, l'un Robert, l'autre le fils du dernier roi d'Ecosse, il fallut se préparer à la guerre. Edouard s'allia secrètement avec l'électeur de Cologne, les ducs de Gueldre et de Brabant, le comte de Hainaut, le marquis de Juliers; et quand la ligue fut déclarée, chacun de ces princes envoya, selon l'usage de ce temps, défier Philippe de Valois. Soit qu'Edouard eût fait des tentatives inutiles pour engager le comte de Flandre dans cette ligue, soit qu'il eût jugé que la politique de ce prince l'empêcherait de se déclarer, il fit partir l'évêque de Lincoln pour traiter avec Jacques Artevelle, chef populaire qui s'était rendu redoutable à la noblesse de Flandre et à son souverain (*voy.* ARTEVELLE). Mais le souvenir de la bataille de Cassel n'était pas encore effacé, et Artevelle n'osa promettre qu'une secrète intervention. Philippe voyant l'orage se former, fit entrer dans son parti le comte palatin du Rhin et le duc de Bavière, Albert et Othon, ducs d'Autriche, le comte de Deux-Ponts, etc. En même temps il s'assura du roi de Navarre, du duc de Bretagne, du comte de Bar et de ses autres vassaux; et il compta sur la diversion que pourraient faire en Ecosse les partisans de David Bruce. Cependant les négociations entre les deux rois continuaient toujours. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ne cessaient de passer et de repasser la Manche. Les nonces du pape employaient toute leur adresse pour prévenir une rupture qui de jour en jour paraissait plus imminente. Philippe fit publier (7 mars 1337) un édit qui déclarait Robert d'Artois ennemi de l'Etat, criminel de lèse-majesté; défendait, sous peine de confiscation, à tous ses vassaux *demeurant* dans le royaume ou *hors du royaume*, de lui donner asile, conseil ou secours; et leur enjoignait de l'arrêter prisonnier et de le mettre à sa disposition. Ces mots : *vassaux demeurant hors du royaume*, menaçaient ouvertement le roi d'Angleterre de la saisie de la Guienne et du Ponthieu s'il continuait à protéger Robert d'Artois. Edouard se rendit dans les Pays-Bas pour réchauffer l'ardeur des princes ligués, et traita avec l'empereur Louis de Bavière, qui était sous le poids des foudres de l'Eglise, et avec lequel Philippe n'avait osé faire alliance sans le consentement du saint-siége. Des commissions furent adressées au sénéchal de Périgord et au bailli d'Amiens pour la saisie de la Guienne et du Pon-

thieu. C'est vers ce temps que les Normands offrirent au roi de réunir une armée expéditionnaire et de la conduire à la conquête de l'Angleterre, dont la couronne serait conférée au duc de Normandie, fils de Philippe de Valois (1). Le roi accepta cette offre; mais Edouard avait mis les côtes d'Angleterre à l'abri de toute invasion. Enfin la guerre fut déclarée par Edouard, et l'évêque de Lincoln fut chargé d'aller *défier* le roi de France. La campagne s'ouvrit par le siége de Cambrai, que les alliés furent contraints de lever. Philippe s'avança dans la Picardie. Les deux armées se trouvèrent en présence : néanmoins il n'y eut point de bataille. Froissart raconte que c'était un vendredi, jour auquel il ne fallait pas, sans y être réduit, verser le sang humain; et que Philippe ayant remis l'attaque au lendemain, Edouard, dont les forces étaient trop inférieures à celles des Français, décampa pendant la nuit et se retira dans les Pays-Bas. Les historiens anglais prétendent qu'Édouard avait envoyé un héraut offrir la bataille, et que les deux armées étaient près d'en venir aux mains, lorsqu'une lettre du roi de Naples annonça à Philippe que d'habiles astrologues prédisaient une victoire complète à Edouard; que d'ailleurs Philippe céda à l'observation qui lui fut faite que s'il gagnait la bataille, le roi d'Angleterre pourrait se replier sur les Pays-Bas; et que s'il la perdait, la France serait à la merci de ses ennemis. Les mêmes historiens ajoutent qu'après avoir été en présence tout le jour sans combattre, les deux armées se retirèrent chacune de leur côté. La guerre commença en Guienne sous de plus heureux auspices : Bourg, Blaye et plusieurs autres forteresses furent enlevées aux Anglais. Dans les combats sur mer l'avantage resta aussi aux Français, qui prirent plusieurs gros vaisseaux et tuèrent plus de 1,000 Anglais. Portsmouth fut surpris et pillé, l'île de Guernesey ravagée. Edouard sentit alors la nécessité d'entraîner les Flamands dans son parti. Il négocia avec Artevelle, avec les consuls et les maires des principales villes de Flandre. Il offrit de garantir la réunion au comté de Lille, de Douai, de Béthune et de toutes les autres places qui en avaient été démembrées. Mais les Flamands se trouvaient arrêtés par les serments qu'ils avaient faits dans les derniers traités. « Sire, dit Artevelle, il est « un moyen aisé d'accommoder les choses. Vous « avez fait valoir votre droit sur la couronne de « France après la mort de Charles le Bel; ce « droit est assez bien fondé pour vous autoriser « à prendre le titre de roi de France : prenez ce « titre, et écartelez dans vos armes les lis avec « les léopards; nous vous reconnaîtrons aussitôt. « Nous vous supplierons, en qualité de notre roi, « de nous délier de nos serments, et ensuite nous « serons entièrement à vous aux conditions que « vous nous proposerez. » Edouard hésita : il avait lui-même renoncé authentiquement à ses prétentions sur la couronne de France, par l'hommage qu'il avait fait à Philippe comme à son légitime souverain. La guerre ne lui donnait encore aucun nouveau droit de victoire et de conquête. Robert d'Artois, l'âme de son conseil secret, le décida de se rendre au vœu des Flamands. Le traité fut conclu entre Edouard et Artevelle. Le roi d'Angleterre prit le titre et les armes du roi de France (1). Les Flamands lui firent hommage, et lui prêtèrent serment comme à leur souverain (1339). Philippe fit d'inutiles efforts pour les regagner, en leur offrant de nouveaux priviléges. Le pape s'offrit en vain pour médiateur entre la France et l'Angleterre. L'ambitieux Edouard avait résolu de pousser la guerre à toute outrance. Les Français obtinrent d'abord quelques succès. Les comtes de Salisbury et de Suffolk, qui commandaient l'armée anglaise, donnèrent dans une embuscade, et furent faits prisonniers par les habitants de Lille. La ville d'Haspre fut brûlée; le duc de Normandie ravagea tout le Hainaut; Thuin-l'Evêque se rendit. Artevelle, suivi de 60,000 hommes, n'osa rien entreprendre. Cependant Edouard allait arriver en Flandre, et il devait débarquer à l'Écluse. Une flotte française composée de 120 gros vaisseaux, portant 40,000 Normands, Picards et Génois, attendit les Anglais vers l'embouchure de l'Escaut. La flotte d'Edouard s'avança en ordre de bataille, gagna le vent sur les vaisseaux français, mit le sol derrière eux, et commença le combat avec cet avantage. L'air fut en un instant obscurci par une nuée de flèches; ensuite on se mêla et l'on vint à l'abordage. On se battait avec un égal acharnement, lorsque tous les vaisseaux flamands sortirent de leurs ports et vinrent se joindre aux Anglais. Alors la lutte devint trop inégale; plusieurs bâtiments français furent enlevés, et la flotte anglaise entra triomphante dans l'Escaut. Edouard était blessé à la cuisse;

(1) Voyez du Tillet et l'*Inventaire des chartes*, t. 3; Normandie, 1, n° 4.

(1) C'est à cette époque qu'Édouard fit répandre cette espèce de manifeste, en vers latins du temps :

Rex sum regnorum, bina ratione, duorum :
Anglorum in regno sum rex ego jure paterno;
Matris jure quidem Francorum nuncupor idem :
Hinc est armorum variatio facta meorum.

Ces vers furent ainsi traduits en français :

Je suis roi par double raison;
Roi d'Angleterre en ma maison :
Roi de France par Isabelle;
Pourquoi de France j'écartelle.

Philippe fit répondre par cette espèce de parodie :

Prædo regnorum qui diceris esse duorum,
Francorum regno privaberis atque paterno.
Succedunt mares huic regno, non mulieres :
Hinc est armorum variatio stulta tuorum.

Voici la traduction qui fut faite :

Tu te fais roi sans beaucoup de raison;
Tu pourrais bien sortir de la maison;
Quant à la France, elle exclut Isabelle :
Ainsi jamais de France n'écartelle.

il avait perdu 4,000 hommes; mais Philippe en perdit 10,000 qui furent tués, et à peu près un pareil nombre qui fut fait prisonnier. On attribua cette défaite à la mésintelligence des deux amiraux qui commandaient la flotte, et dont l'un fut pris, l'autre tué, et ensuite pendu par les Anglais au mât de son vaisseau. A la nouvelle de ce désastre, Philippe se retira sous Arras avec son armée. Robert d'Artois crut la circonstance favorable; et voulant profiter pour son propre compte de la guerre qu'il avait allumée, il vint avec Artevelle assiéger St-Omer; mais l'un et l'autre furent battus et repoussés par le duc de Bourgogne. Le siége de Tournai ayant été résolu par Edouard et les Flamands, le comte d'Eu, connétable, Robert Bertrand et Matthieu de Trie, maréchaux de France, et un grand nombre de seigneurs français se jetèrent dans cette place, qui fut abondamment pourvue de vivres et de munitions. Le roi d'Angleterre l'investit à la tête de 100,000 hommes. Philippe se montra avec son armée entre Lille et Douai; les rois de Bohême, de Navarre et d'Ecosse, les ducs de Lorraine, de Bretagne et de Bourbon; les comtes de Flandre, de Savoie et de Genève, étaient dans le camp français. Ce camp se trouva bientôt à deux lieues de celui d'Edouard. Le siége de Tournai était vainement pressé depuis deux mois et demi, lorsque le roi d'Angleterre envoya un cartel au roi de France : « J'ai passé la mer, « disait Edouard, pour venir me mettre en possession du royaume de France qui m'appar- « tient. Vidons notre querelle par le duel ou par « le combat de cent chevaliers choisis dans cha- « cune des deux armées, ou par une bataille « générale. » Philippe répondit que le roi d'Angleterre s'étant reconnu vassal du roi de France, il ne lui appartenait pas de défier son seigneur; qu'il espérait, malgré toutes ses intrigues et la révolte des Flamands qu'il avait soulevés contre leur souverain, le chasser des frontières de France; qu'au reste il fallait que le risque fût égal de part et d'autre; que dans le duel proposé Edouard ne hasardait rien; que s'il voulait mettre en jeu le royaume d'Angleterre contre le royaume de France, quoique le marché fût encore trop inégal, il était prêt à le combattre en champ clos quand il lui plairait. Edouard n'insista pas davantage. Une bataille semblait prochaine, lorsque, par la médiation de Jeanne de Valois, sœur de Philippe et belle-mère d'Edouard, on signa, le 20 septembre 1340, une trêve qui devait durer jusqu'à la St-Jean-Baptiste de l'année suivante, et dans laquelle furent compris les rois d'Ecosse, d'Aragon et de Castille; les Flamands, les Génois, les Provençaux. Edouard repassa la mer, et Philippe congédia son armée et reprit le chemin de Paris. Les deux rois étaient convenus d'accepter, pour la conclusion de la paix, la médiation du saint-siége. Edouard entreprit alors de soutenir par écrit son prétendu droit à la couronne de France; mais il paraît, par un mémoire qu'il fit remettre au pape à Avignon, que si Philippe avait voulu lui laisser posséder la Guienne en toute souveraineté, il s'en serait contenté. Philippe voulait qu'avant toute négociation de la paix, Edouard renonçât au titre et aux armes de France qu'il avait pris depuis un an, démarche que son rival ne croyait pouvoir faire sans tomber dans le ridicule. Le pape, et ses nonces en France et en Angleterre, ne purent obtenir que des prolongations de trêve. La mort de Jean III, duc de Bretagne (1341), ralluma la guerre. Jean, comte de Montfort, frère du duc, disputa la couronne ducale à Charles de Blois, reconnu par les états, et qui avait épousé Jeanne de Penthièvre. Montfort fut appuyé par Edouard, Charles de Blois par Philippe, et cette guerre dura vingt-deux ans (*voy.* Charles de Blois). On vit alors le roi de France donner l'investiture du duché de Bretagne à un prince; et le roi d'Angleterre, agissant comme roi de France, recevoir l'hommage, pour le même duché, d'un autre prince qui s'avouait son vassal. Cependant Montfort, cité à la cour des pairs, se rendit à Paris; il nia d'avoir fait hommage à Edouard, défendit ses droits contradictoirement avec Charles de Blois, et prévoyant que la cour des pairs se déclarerait pour son rival, il s'évada secrètement, et ne vit plus d'espoir que dans les armes : mais les armes ne lui furent pas d'abord favorables. Assiégé et pris dans le château de Nantes, il fut conduit prisonnier dans la tour du Louvre (1341). Jeanne de Flandre, sa femme, prit alors le casque, et, vaillante héroïne, défendit longtemps avec gloire la cause de son mari. Edouard, toujours perfidement conseillé par Robert d'Artois, vit que la Bretagne lui ouvrait l'Anjou, le Maine et la Normandie, et pourrait faciliter l'exécution de ses grands desseins sur la France. Il envoya des secours puissants à la comtesse de Montfort. Robert d'Artois en prit le commandement; et la guerre qui s'était faite en Bretagne, entre Charles de Blois et Montfort, se fit entre les deux couronnes de France et d'Angleterre. La fortune parut favoriser Philippe de Valois : de deux princes du sang déclarés contre lui, et qui avaient allumé la guerre, l'un, le comte de Montfort, était prisonnier dans la tour du Louvre; l'autre, Robert d'Artois, légèrement blessé au siége de Vannes, que faisait Olivier de Clisson (1343), fut transporté à Londres et mourut traître à son pays sur une terre étrangère (1), laissant à la postérité l'affreuse renommée d'avoir été le principal auteur de toutes les calamités dont la France fut accablée pendant plus d'un siècle. Edouard arriva en Bretagne, échoua dans les siéges de Rennes, de Nantes, de Vannes, et fut lui-même assiégé devant cette dernière place par plus de 40,000 Fran-

(1) C'est peut-être le seul transfuge qui, toujours en crédit, ait terminé ses jours sans avoir trouvé l'ingratitude et connu le remords.

çais et Bretons commandés par le duc de Normandie. Clément VI le tira de ce mauvais pas en engageant les deux rois à conclure une trêve de trois ans. Le comte de Montfort sortit de la tour du Louvre et mourut bientôt après. Olivier de Clisson, qui était prisonnier en Angleterre, fut relâché par Edouard. Il se rendit à Paris pour assister au tournoi donné pour le mariage du second fils de Philippe avec la fille posthume de Charles le Bel. Clisson, accusé d'avoir acheté sa liberté aux dépens de sa fidélité, eut la tête tranchée (1345). Les seigneurs de Malétroit, père et fils, et quelques autres gentilshommes bretons et normands, subirent la même peine, et la trêve fut ainsi rompue. Artevelle avait été massacré à Gand dans une émeute populaire en voulant faire donner à Edouard le comté de Flandre. La guerre recommença. Edouard débarqua à Bayonne, prit Bergerac, Aiguillon, la Réole, Tonneins, etc. Depuis un an, les Anglais parcouraient la Guienne sans qu'une armée française vînt arrêter leurs succès. Le trésor de Philippe était vide. Ce prince mit alors un impôt sur le sel et Edouard l'appela par dérision l'*auteur de la loi salique*. Orléans devint bientôt le théâtre d'une sédition. Il y eut en Normandie des commencements de révolte qui retardèrent la marche de l'armée française : elle n'arriva à Toulouse que vers la fin de décembre (1345). Le duc de Normandie assiégea et prit Angoulême. Plusieurs autres places se rendirent aux Français. Effrayé à la nouvelle de ces conquêtes, Edouard vint débarquer à la Hogue, en Normandie; s'empara de Honfleur, de Valognes, de Carentan, de St-Lô, de Cherbourg, et se montra sous les murs de Caen : cette ville, presque sans fortifications, ne put être défendue par le comte d'Eu, connétable, par un grand nombre de seigneurs normands et par ses habitants. Le connétable et le comte de Tancarville y furent faits prisonniers et envoyés en Angleterre. Le pillage dura trois jours. Edouard marcha sur Rouen : mais Philippe était arrivé avec une armée; il envoya offrir la bataille : Edouard répondit qu'il fallait la différer jusqu'à ce qu'il fût dans les campagnes de Paris, et il continua sa marche en remontant la Seine. Il brûla les faubourgs de Pont-de-l'Arche, ceux de Vernon et de Meulan; s'avança jusqu'à Poissy et poussa des détachements qui brûlèrent le château de St-Germain en Laye, Nanterre et Ruel. Du haut des tours de Notre-Dame on voyait l'incendie s'étendre jusqu'au pont de Neuilly. Cependant l'armée de Philippe, marchant sur l'autre rive de la Seine, côtoyait l'armée d'Edouard. Le roi de Bohême, le duc de Lorraine, le comte de Flandre, rassemblaient une autre armée à St-Denis. Déjà la retraite d'Edouard était devenue difficile. Ne pouvant traverser la Seine à Poissy, dont le pont était rompu, et en présence de l'armée de Philippe, il feignit de vouloir passer au-dessus. Philippe donna dans ce piége, et, tandis qu'il allait camper au pont Antony, Edouard revint sur ses pas : le pont de Poissy fut promptement rétabli et l'armée anglaise se trouva sur l'autre rive. L'avant-garde fut ensuite attaquée par les milices de Picardie, qui perdirent 1,200 hommes et tout leur bagage. Heureux peut-être autant qu'habile, Edouard, à qui tout réussissait, comprit néanmoins le péril de sa position et ne songea plus qu'à gagner la Flandre, fier d'avoir traversé la France en la ravageant et d'avoir porté l'épouvante jusque dans la capitale. Philippe le poursuivit dans sa retraite. L'armée anglaise passa sous les murs de Beauvais, en brûla les faubourgs et arriva sur les bords de la Somme. Mais alors l'embarras des Anglais fut extrême : tous les ponts étaient fortifiés et gardés. Celui de Péquigny n'avait pu être forcé; on n'osait attaquer celui de St-Remy, défendu par 12,000 hommes. Philippe arrivait à Amiens avec une nombreuse armée; il n'y avait pas un moment à perdre : il fallait passer la Somme ou mettre tout au hasard d'une bataille qui offrait peu de chances de succès. Un des 15,000 prisonniers qu'Edouard traînait en triomphe après lui, séduit par l'appât des récompenses offertes, indiqua le gué de Blanquetaque, au-dessous d'Abbeville, et l'armée anglaise se trouvait déjà sur l'autre rive quand l'armée française se présenta pour la charger : quelques escadrons de l'arrière-garde furent seuls atteints et taillés en pièces. La marée qui commençait à monter rendant le gué impraticable, Philippe fut obligé de gagner le pont d'Abbeville. Edouard eut le temps de mettre entre les deux armées la forêt de Crécy. Malgré l'infériorité de ses forces et la difficulté de se procurer des vivres autrement que par le pillage, instruit que 30,000 Flamands étaient en marche pour le joindre, il retrancha son armée sur le penchant d'une colline, au-dessus du village de Crécy. Philippe approchait avec 100,000 hommes; mais il y avait dans cette armée plus de rois et de princes que de chefs et de capitaines, et plus d'individus que de soldats. Edouard rangea ses troupes, consistant encore en 4,000 hommes d'armes et 30,000 archers, sur trois lignes : la première sous le commandement du prince de Galles, son fils; la seconde, sous les ordres des comtes de Northampton et d'Arundel. Edouard, ayant sous lui le comte de Warwick, d'Harcourt et Geoffroi, transfuge français, se mit lui-même à la tête de la troisième. L'armée française fut bientôt en présence. Quatre chevaliers chargés d'aller reconnaître la position des ennemis, rapportèrent qu'ils étaient dans un très-bel ordre de bataille, et leur avis était que l'armée française étant fatiguée d'une longue marche et s'avançant en désordre, il fallait camper, différer l'attaque jusqu'au lendemain et former un ordre de bataille plus régulier. Philippe adoptant ce conseil, ordonna aux troupes qui étaient déjà fort avancées de s'arrêter : mais cet ordre ne fut pas suivi.

Les corps qui marchaient à la tête crurent qu'on voulait leur ravir l'honneur du premier choc. Les troupes qui étaient derrière refusèrent de faire halte en voyant marcher devant elles, et le roi fut entraîné dans cet enthousiasme et dans cette confusion. L'avant-garde, composée de 15,000 arbalétriers, la plupart Génois, était commandée par Charles Grimaldi et Antoine Doria. Le corps de bataille où se trouvait la grosse infanterie était conduit par le comte d'Alençon, frère du roi. Philippe commandait l'arrière-garde, ayant auprès de lui Jean, roi de Bohême, avec son fils Charles, élu roi des Romains, et un très-grand nombre de princes et de seigneurs. Un gros orage avait relâché les cordes des arbalètes : les Génois commencèrent l'attaque (26 août 1346); mais ne pouvant se servir de leurs armes, ils plièrent d'abord en se renversant sur la seconde ligne. Le comte d'Alençon, soupçonnant ces Italiens de trahison, cria : « Tuez cette canaille qui « ne fait que nous embarrasser. » Cet ordre ne fut que trop bien exécuté et la confusion devint extrême. Les Anglais en profitèrent : le prince de Galles s'avança avec ses gendarmes et fut pris en flanc lui-même par le comte d'Alençon et le comte de Flandre. Le comte de Warwick envoya demander du renfort; Edouard répondit : « Je « veux que mon fils et ceux à qui je l'ai confié « aient tout l'honneur de la victoire. J'ai affaire « de mes troupes pour d'autres usages; qu'il « vainque avec les siennes. » Bientôt le comte d'Alençon fut tué et le corps de bataille enfoncé et mis en déroute. Philippe se porta alors en avant avec l'arrière-garde et eut un cheval tué sous lui; mais tout fuyait. Resté presque seul sur le champ de bataille, le roi refusait de se retirer, lorsque Jean de Hainaut saisissant la bride de son cheval l'emmena malgré lui. Déjà depuis deux heures le soleil était sous l'horizon : on s'était battu dans les ténèbres et les Anglais n'étaient pas sûrs de leur victoire. Edouard fit allumer des feux, et, voyant la campagne abandonnée par les Français, il descendit de la colline avec sa troisième ligne qui n'avait point combattu. C'est alors qu'il embrassa le prince de Galles et lui dit : « Beau fils, vous avez gagné vos pre- « miers éperons et êtes digne de terre tenir. » Philippe, suivi de quelques-uns des siens, se présenta devant le château de Broie, qu'il trouva fermé. Il fit appeler le châtelain et lui cria : « Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est la fortune de « la France (1) ». Après avoir pris à la hâte un léger repas, il se rendit à Amiens. Edouard dut la victoire moins à la bravoure de son armée qu'à la témérité et à cette imprudente confiance des Français qui avait déjà manqué leur être si funeste aux batailles de Mons-en-Puelle et de Cassel. Les historiens varient sur le nombre de ceux qui périrent dans cette fatale journée de Crécy : les uns le portent à 20,000; les autres l'élèvent à 30,000. Le roi de Bohême (*voy.* JEAN), le comte de Blois, neveu de Philippe, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le duc de Bourbon, Grimaldi et Doria, qui commandaient les Génois, et plus de 1,200 chevaliers, restèrent sur le champ de bataille avec quatre-vingt bannières. Le vieux roi de Bohême, qui était aveugle, voulut qu'on le menât sur les lieux où combattait son fils, roi des Romains : « Je veux « faire, dit-il, un coup d'épée, et il ne sera pas « dit que je serai venu ici pour rien. » Pour ne pas le perdre dans la mêlée, quelques chevaliers attachèrent la bride de son cheval à la selle de leurs coursiers, et le lendemain ils furent trouvés morts avec leurs chevaux encore attachés ensemble. Jean Villani rapporte que Philippe fut blessé; mais Froissart et le continuateur de Nangis n'en parlent point : « L'Anglais, dit un de nos « historiens, *se saoula de sang* et ne fit quartier « à personne. » Il y eut peu de prisonniers, parce que la nuit empêcha la poursuite des fuyards. On croit que l'usage du canon dans les batailles fut introduit par Edouard à celle de Crécy. Il ne paraît pas que les Français en eussent dans cette journée (1), qui remplit la France d'épouvante et de deuil. Edouard sut profiter de sa victoire. Il décampa de Crécy le 28 août, et, dès le mois de septembre, Calais fut investi. Mais cette place ne pouvait être prise que par la famine. Jean de Vienne, qui commandait, en fit sortir dix-sept cents bouches inutiles. Pendant la durée de ce siége mémorable, les troupes d'Edouard obtinrent quelques succès en Guienne; la guerre se fit avec acharnement en Bretagne : la fortune trahit Charles de Blois, qui fut fait prisonnier avec le maréchal de Beaumanoir et transporté en Angleterre. La femme d'Edouard imitant la comtesse de Montfort et la duchesse de Bretagne qui combattaient l'une pour son fils en bas âge, l'autre pour son mari prisonnier, prit le casque, marcha contre le roi d'Ecosse qui était entré en Angleterre par le Northumberland, fit ce monarque prisonnier, et se rendit au camp devant Calais pour y recevoir les honneurs dus à sa vaillance. Philippe s'était en vain flatté que les rigueurs de l'hiver obligeraient Edouard à lever le siége. Le printemps arriva et la disette commençait à se faire sentir dans Calais. Pour empêcher que cette place ne fût secourue, Edouard fit construire un fort sur une langue de terre à l'entrée du port, et les assiégés furent réduits à manger leurs chevaux. Philippe rassembla une armée de

(1) On a dit que ce mot, de même que celui attribué à François Ier, avait été arrangé après coup; peut-être Philippe s'est-il contenté de dire : « c'est l'infortuné roi de France. »

(1) On voit cependant, par un registre de la chambre des comptes de Paris, que dès l'an 1328, c'est-à-dire huit ans avant la bataille de Crécy, le trésorier des guerres, Barthélemy de Drach, porte sur ses comptes l'argent donné « à Henri de Famechon, pour avoir poudres et autres engins idoines aux canons « et ribadoquins qui étoient devant Puy-Guillaume. » Dès 1306, les Maures s'étaient servis de canons au siége de Ronda (Florian, *Précis sur les Maures*); et il y a lieu de croire que cette invention leur venait des Tartares.

100,000 hommes, prit l'oriflamme et parut bientôt à la vue de Calais. Mais le camp d'Edouard trop bien fortifié fut jugé inaccessible. Le roi de France envoya offrir la bataille, et le roi d'Angleterre répondit que Philippe lui retenait injustement la couronne de France; que depuis près d'un an il l'attendait devant Calais; que son ennemi pouvait chercher à le forcer dans son camp et qu'il n'avait point d'autre réponse à lui rendre. L'armée française se contenta de rester à la vue du camp pour soutenir le courage des assiégés; les nonces du pape arrivèrent pour proposer la paix, ou du moins une trêve. Edouard, par déférence pour le saint-siége, consentit à une conférence entre des commissaires qui se réunirent trois jours de suite et ne purent s'accorder. Philippe demandait pour première condition que le siége de Calais fût levé, tandis qu'Edouard voulait qu'avant toute négociation Calais fût remis entre ses mains. Les nonces du pape prirent alors congé des deux rois, et Philippe décampant le lendemain avec son armée, annonça par sa retraite aux assiégés qu'ils ne devaient plus compter sur son secours. Leur consternation fut extrême : les vivres manquaient entièrement. Pressé par la bourgeoisie de capituler, le gouverneur monta sur la muraille, fit signe aux sentinelles avancées qu'il voulait parler, et, s'adressant aux chevaliers bretons : « Messeigneurs, dit-il, vous êtes vail- « lants chevaliers; le roi mon maître m'avait « confié cette place. Il y a près d'un an que vous « m'y assiégez; j'y ai fait mon devoir aussi bien « que ceux qui y sont renfermés avec moi; nous « n'avons plus aucune espérance de secours. Je « sais que vous n'ignorez pas l'état où nous a « réduits la disette de vivres : nous sommes « résolus de nous rendre; l'unique grâce que « nous demandons, c'est qu'on nous assure la « vie et la liberté. » Le seigneur Gautier de Mauni lui répondit que le roi, irrité de la longue résistance des habitants, était résolu de ne les recevoir qu'à discrétion, pour tirer d'eux tel châtiment et telle rançon qu'il jugerait à propos. Il fallut se soumettre. Edouard exigea que « six des « plus notables bourgeois, les chefs tout nus et « tous déchaussés, la hars au col », vinssent lui présenter les clefs de la ville et se soumettre « à ce « qu'il fît d'eux à sa volonté ». L'histoire a consacré le généreux dévouement d'Eustache de St-Pierre, de Jean d'Aire, de Jacques et Pierre de Wissant, frères (1). Toute la ville pleurait déjà leur mort et Edouard la prononçait, quand la reine, sa femme, tombant à ses genoux, désarma sa colère par ses larmes. Cette grâce fut suivie d'une grande rigueur. Tous ceux des habitants de Calais qui ne voulurent pas prêter serment, dépouillés de leurs biens, furent exilés et sortirent de la ville pour aller chercher ailleurs une meilleure existence. Touché de tant de courage et de tant d'infortune, Philippe accorda aux Calaisiens tous les offices qui viendraient à vaquer, soit à sa nomination, soit à celle de ses enfants, « jusqu'à ce qu'ils fus- « sent suffisamment pourvus ». Le 3 août 1347, Edouard fit son entrée dans cette place, qu'il peupla d'Anglais et dont il augmenta les fortifications. Elle resta plus de deux cent dix ans sous la domination anglaise et ne fut reprise qu'en 1558 par le duc de Guise, sous le règne de Henri II. Après sa conquête, Edouard souscrivit à une trêve qui fut prorogée jusqu'à l'an 1350. Mais la France n'en fut pas plus heureuse. La famine la désolait, et la peste, qui se répandit dans d'autres parties de l'Europe, fit, surtout à Paris, d'effroyables ravages pendant deux ans (1). Ce fléau réveilla la piété, mais fit naître en même temps la secte fanatique des flagellants, qui passa, dit le président Hénault, de la folie au brigandage. Les juifs furent accusés, comme sous le règne précédent, d'avoir empoisonné les eaux. On en fit périr un grand nombre : mais plusieurs historiens ont pensé que tout leur crime était dans leurs richesses. La trêve ne fut pas trop bien observée en Ecosse, en Guienne, en Bretagne. Geoffroi de Charni, qui commandait à St-Omer, projeta de surprendre Calais : il agissait sans ordre; mais convaincu que le succès de cette entreprise ne serait pas désavoué, il pratiqua des intelligences avec un Italien nommé Aimeri, de Pavie, à qui Edouard avait confié le commandement de la place. Aimeri se laissa séduire à l'appât de vingt mille écus qui lui furent offerts. Il consentit à livrer Calais et le jour était convenu; mais le traître Aimeri fut trahi lui-même. Edouard le força d'avouer son crime et lui fit grâce à condition qu'il feindrait de trahir encore; qu'il attirerait les Français dans la place et les livrerait à son maître. Edouard et le prince de Galles se déguisèrent en soldats et arrivèrent secrètement à Calais avec 300 hommes d'armes et 600 archers, sous le commandement de Mauni. Le seigneur de Charni se présenta dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1349. Il envoya 112 des siens, et à peine étaient-ils entrés que les Anglais fondirent sur eux en criant : « Mauni, « Mauni, à la recousse! » et ils les firent prisonniers. Le roi et sa troupe à cheval sortant à l'instant, se présentèrent devant Charni, qui dit alors à ses chevaliers : « Messeigneurs, si nous « fuyons nous sommes perdus, car nous serons « coupés avant de pouvoir gagner le pont de « Nieullai : il faut faire ferme; arrive qui pourra ». Il commençait à faire jour : le choc fut terrible; presque tous les Français furent tués ou faits prisonniers. Pendant la trêve, dont la peste em-

(1) Ce beau dévouement que rapporte la chronique de Froissart, se trouve néanmoins démenti par les documents historiques consignés dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. 37, p. 538, et les *Notices des manuscrits*, t. 2, p. 227. G—CE.

(1) On portait tous les jours de l'Hôtel-Dieu cinq cents morts au cimetière des Innocents.

pêcha peut-être la rupture, Philippe de Valois perdit sa femme, Jeanne de Bourgogne. Il ne tarda pas à épouser Blanche, fille de Philippe, roi de Navarre, et mourut bientôt après à Nogent-le-Rotrou, le 12 août 1350, dans la 57ᵉ année de son âge et la vingt-troisième de son règne. On douta si la mort de ce prince devait être pleurée, tant le malheur semblait s'être attaché à sa personne, comme pour démentir le surnom de *Bien-Fortuné*, qu'il avait reçu en montant sur le trône. Ce prince ne manquait ni de vertu ni de courage; mais ce courage était sans discernement. Il entra dans sa destinée d'avoir pour rival un prince aussi vaillant que lui, mais plus grand capitaine et plus habile politique (*voy.* EDOUARD III). Philippe fut par lui toujours prévenu, toujours surpris, toujours trompé. A des desseins bien concertés n'opposant que l'impétuosité et mettant au hasard d'une bataille ce qu'il pouvait obtenir sans tirer l'épée, il échoua dans toutes ses entreprises et eut la douleur de voir deux Français traîtres à leur pays, Robert d'Artois et Geoffroi d'Harcourt, imprimer la direction et donner l'ascendant aux armes de son ennemi. La clémence de Philippe lui fit accorder un généreux pardon à ce Geoffroi d'Harcourt, lorsque, après avoir ravagé la France, celui-ci sentit le remords et vint tomber aux pieds du monarque, l'écharpe au cou en guise de corde, témoignant ainsi qu'il se dévouait lui-même au plus infâme supplice, qu'il avait trop mérité. Philippe de Valois avait eu de sa première femme, Jeanne de Bourgogne, Jean, duc de Normandie, qui lui succéda, et dont le règne fut encore plus malheureux que le sien; Philippe de France, duc d'Orléans et comte de Valois, qui fut nommé dauphin par Humbert en 1343. Philippe laissa en mourant sa seconde femme, Blanche de Navarre, enceinte d'une princesse qui mourut à Béziers lorsqu'elle allait épouser le fils du roi d'Aragon. On vit cependant la France s'agrandir dans les malheurs du règne de Philippe. Il avait réuni à la couronne les comtés de Champagne, de Brie, d'Anjou et du Maine. Le roi de Maïorque lui rendit la baronnie de Montpellier, et lui céda ou lui engagea du moins le Roussillon. Le Dauphiné fut réuni par un premier traité passé en 1343, confirmé en 1344, et consommé en 1349 (*voy.* HUMBERT II, dernier dauphin). Ainsi Philippe fut plus heureux dans les négociations que dans les combats. Peu s'en fallut que la Bretagne ne lui fût aussi cédée par le duc Jean; et si cette cession avait eu lieu, l'Angleterre n'eût pu prévaloir, comme elle le fit trop longtemps, contre la France. On attribue aussi à Philippe l'érection des pairies d'Evreux, d'Alençon, de Bourbon, de Clermont en Beauvaisis, et de Beaumont-le-Roger. Sa libéralité, poussée à l'excès, avait épuisé les finances. On poursuivit les financiers, dont plusieurs furent pendus. La confiscation des biens de Pierre Remi, général des finances, qui fut aussi conduit au supplice, montait, dit-on, à douze cent mille francs (environ vingt millions de la monnaie actuelle). Il remit, par une autre ordonnance (1328), les monnaies sur le même pied où elles étaient du temps de St-Louis : mais les besoins qui naquirent des malheurs de son règne le forcèrent d'altérer les espèces et d'augmenter les impôts. C'est en 1330 que commencèrent les différends sur la distinction des deux puissances et sur la juridiction ecclésiastique, attaquée par Pierre de Cugnières (*voy.* CUGNIÈRES). C'est alors que fut introduite la forme de l'*appel comme d'abus*, qu'on nommait auparavant la *voie des recours au prince*. Philippe se prononça pour les ecclésiastiques, et reçut le nouveau surnom de *Vrai catholique*. La querelle élevée à cette époque est le fondement de toutes les disputes sur l'autorité des deux puissances qui agitèrent les esprits sous les règnes suivants. C'est à la même année qu'on rapporte l'établissement de la gabelle; mais il paraît que le premier impôt sur le sel fut mis par Philippe le Long. Une ordonnance du même règne confirme l'inaliénabilité du domaine. Gaillard a écrit l'*Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III*, Paris, 1774, 4 vol. in-12. V—VE.

PHILIPPE Iᵉʳ, dit le *Beau*, archiduc d'Autriche, fils de Maximilien Iᵉʳ, empereur d'Allemagne, et de Marie de Bourgogne, fut souverain des Pays-Bas par sa mère en 1482, et roi de Castille par sa femme (*voy.* JEANNE), seconde fille de Ferdinand et d'Isabelle. Il épousa en 1496 à Lille cette princesse, transportée en Flandre sur une flotte espagnole. L'ambition seule l'y détermina; car il n'avait pour sa femme aucun sentiment de tendresse. Elle lui donna un fils qui vit le jour à Gand (1500), et qui fut depuis le célèbre Charles-Quint. L'infant don Michel, héritier du royaume de Castille, étant mort le 20 juillet de la même année, l'archiduc et Jeanne, son épouse, furent déclarés héritiers de la couronne d'Espagne. Ils se rendirent l'un et l'autre dans ce royaume en 1502, et furent reconnus dans les Etats de Tolède et dans ceux de Saragosse. Jeanne resta enceinte à la cour de Madrid; mais l'archiduc repartit pour les Pays-Bas. L'état des affaires dans ce pays et en Allemagne lui servait de prétexte pour quitter l'Espagne; mais il ne put en imposer sur le véritable motif ni à la jalousie de Jeanne, ni à la pénétration des Espagnols. L'archiduc, indifférent aux reproches de sa femme, poursuivit son voyage de Madrid en France et eut à Lyon une entrevue avec Louis XII. La guerre qui s'était élevée au sujet du partage des provinces de Naples fut le sujet de leurs conférences; l'archiduc conclut au nom de Ferdinand, son beau-père, un traité qui devait être suivi du mariage de Charles, fils de Philippe, avec Claude, fille aînée de Louis. Les deux souverains s'engageaient à une suspension d'armes et se donnaient une garantie réciproque des provinces qu'ils avaient partagées : mais à peine le duc de Nemours se fut-il retiré avec son

armée que Ferdinand, plein de mauvaise foi et affectant de douter des pouvoirs de l'archiduc, enfreignit le traité et envahit tout le royaume de Naples. Philippe était en Savoie lorsqu'il fut informé de la conduite perfide et des succès de son beau-père : ne voulant point compromettre son honneur, il retourna aussitôt en France et se mit entre les mains de Louis. Loin de marquer à l'archiduc aucun soupçon qu'il fût d'accord avec son beau-père, le roi de France lui témoigna toutes sortes d'égards et le fit accompagner d'une manière honorable dans son voyage en Flandre (*voy.* Louis XII). A la mort de la reine Isabelle de Castille, l'archiduc et doña Jeanne prirent en même temps dans les Pays-Bas les armes et le titre de rois de Castille. Ferdinand alarmé eut recours à la négociation et à la ruse. Conchillos, l'un de ses ambassadeurs, profita de la faiblesse d'esprit de Jeanne pour lui surprendre un écrit par lequel elle remettait la régence à Ferdinand : mais Philippe intercepta l'écrit et fit mettre aux fers Conchillos. Il avait contre Ferdinand un autre sujet de mécontentement : il savait que ce prince songeait à se remarier pour le frustrer de la succession aux couronnes d'Aragon et de Naples. Il y eut toutefois une espèce de transaction. Philippe n'avait d'autre vue que d'empêcher Ferdinand de s'opposer à main armée au voyage qu'il se proposait de faire en Espagne. Malgré la rigueur de l'hiver, il s'embarqua l'année suivante, 1506, accompagné de Jeanne ; il partit de Middelbourg avec une flotte considérable et une nombreuse armée de terre. La saison était peu favorable : une tempête violente l'obligea de relâcher dans le port de Weymouth. Henri VII régnait en Angleterre ; il reçut d'abord l'archiduc avec beaucoup d'égards et de munificence; mais intimement lié avec Ferdinand d'Aragon, il voulut entrer dans les vues de ce prince et retint Philippe sous divers prétextes pendant trois mois. Il ne le laissa même partir qu'après s'être fait livrer le comte de Suffolk, qui, pour se soustraire à son ressentiment, s'était réfugié dans les Pays-Bas. Ce ne fut pas sans répugnance que Philippe consentit à cette demande peu délicate. « La conduite « que vous tenez à mon égard, dit-il à Henri, ne « peut que vous déshonorer ainsi que moi : on « pensera que vous m'avez traité en prisonnier. « — Je prends le déshonneur sur mon compte, « répondit Henri ; ainsi votre réputation restera « intacte. » L'archiduc mit à la voile. A peine eut-il abordé à la Corogne que les nobles de Castille se déclarèrent en sa faveur. De tous les coins du royaume les personnages du plus haut rang allèrent au-devant de leur nouveau souverain. Ferdinand, hors d'état de résister au torrent, prit la voie de la négociation : il y eut une entrevue où Philippe se rendit à la tête de 6,000 vétérans et suivi d'une foule de nobles de Castille et de Léon. Malgré ses ruses et sa souplesse, Ferdinand se vit contraint de résigner la régence et de se retirer dans ses Etats d'Aragon, à la suite d'une convention contre laquelle il protesta en secret. Jusque-là Philippe, pour s'assurer la couronne de Castille, avait déployé des talents peu ordinaires ; mais dès qu'il en fut en possession, sa conduite inhabile le perdit dans l'opinion publique. Il se laissa dominer par ses favoris flamands et blessa la fierté des nobles de Castille en donnant toutes les places à des étrangers. L'infortunée Jeanne, navrée de l'indifférence et des infidélités de son époux, restait plongée dans une mélancolie profonde. Le premier soin de Philippe fut de porter les cortès à la déclarer incapable de s'occuper des affaires du gouvernement ; mais il échoua devant l'attachement des Castillans pour leur princesse naturelle. On proclama Jeanne et Philippe conjointement reine et roi de Castille, et Charles, leur fils, prince des Asturies. Philippe donna dès lors un libre cours à sa passion pour les femmes et à son intempérance. Trois mois après qu'il eut obtenu la dignité royale, s'étant livré un jour à Burgos à un excès extraordinaire, il eut recours à un exercice violent pour faciliter la digestion. Comme il faisait extrêmement chaud, il eut l'imprudence de prendre en trop grande quantité une boisson rafraîchie à la glace : la fièvre le saisit à l'instant, et après une maladie de six jours, il expira le 25 septembre 1506, dans la 28[e] année de son âge. B—P.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, fils de Charles-Quint et d'Elisabeth de Portugal, naquit à Valladolid le 21 mai 1527. Son éducation fut confiée à des ecclésiastiques d'un grand savoir, mais qui lui inspirèrent une vive horreur pour toute opinion contraire à la foi catholique. Ces premières leçons influèrent sur son esprit et peut-être le rétrécirent. Toutefois Philippe devint un prince laborieux, capable de se livrer aux affaires et d'une modération peu commune. Par l'abdication de son père en 1554, il mit sur sa tête la couronne de Naples et de Sicile. Le 23 octobre de l'année suivante, Charles-Quint, à l'assemblée des états, abandonna en sa faveur tous les domaines des Pays-Bas ; et le 17 janvier 1556, il lui céda la couronne d'Espagne. Veuf de la princesse doña Maria de Portugal, Philippe avait épousé en secondes noces Marie, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, quoiqu'elle eût onze ans de plus que lui et qu'elle ne fût pas douée de qualités propres à faire oublier cette disproportion d'âge (*voy.* Marie) : par là il eut le titre de roi d'Angleterre sans en avoir les droits (Marie se les était réservés). Philippe était arrivé à Londres le 19 juillet 1554. La cérémonie de son mariage eut lieu quelques jours après : il y déploya une grande pompe. Les Anglais avaient contre lui des préventions dont il ne voulut pas ou ne sut pas triompher ; son air froid et dissimulé les augmenta. La rigueur déployée envers les hérétiques souleva les esprits contre lui. Ne pouvant

étendre son autorité en Angleterre et désespérant d'avoir des enfants de sa nouvelle épouse, il s'éloigna d'elle après un séjour d'environ quatorze mois et partit pour la Flandre. Philippe était alors regardé comme le plus puissant monarque de son siècle. Outre les Espagnes, il possédait les couronnes de Naples et de Sicile, le duché de Milan, la Franche-Comté et les Pays-Bas. Son autorité était reconnue à Tunis, à Oran, au cap Vert et aux îles Canaries. Ses possessions dans le nouveau monde étaient immenses et lui fournissaient de très-grandes richesses. Il n'était pas né guerrier comme son père; mais il avait peut-être plus de talents politiques, ce qui lui valut le surnom de *Prudent*. Par ses ruses et sa dextérité, par sa constance dans les dangers et dans l'adversité, il sut, de son cabinet, commander et se faire craindre autant que Charles-Quint s'était rendu redoutable à la tête des armées. Lorsque Henri II, roi de France, à l'instigation du pape Paul IV, viola en 1556 la trêve de Vauxelles et signa un nouveau traité d'alliance avec le saint-père; que la guerre par là se ralluma en Italie et dans les Pays-Bas; qu'enfin le pape, levant hardiment le masque, se déclara contre Philippe, ce prince montra une modération qui contrastait avec la hauteur du pontife. Sa vénération pour le saint-siége s'était fortifiée avec l'âge : malgré l'assurance que lui donnaient les théologiens espagnols qu'il pouvait, sans blesser les lois du christianisme, se mettre en état de défense et même prévenir les effets de la conduite hostile du pape, il s'y refusa longtemps, attendant toujours du pontife un retour à la raison. Ce ne fut qu'à regret qu'il se détermina enfin à lui faire la guerre (*voy.* PAUL IV). Philippe, après avoir rompu la trêve que son père avait conclue avec les Français, se ligua avec l'Angleterre et fit entrer en Picardie une armée de 40,000 hommes, commandée par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Le 10 août 1557 elle gagna sur les Français près de St-Quentin une grande bataille. Philippe, qui était alors en Flandre, reçut à Cambrai la nouvelle du succès de ses armes, et se rendit aussitôt à St-Quentin pour en presser le siége. C'est là qu'il quitta pour un moment cette réserve qui le caractérisait. Emmanuel-Philibert s'étant présenté pour lui baiser les mains, Philippe alla au-devant de lui, l'embrassa avec vivacité, et s'écria : « C'est à « moi de baiser les vôtres, dont une si belle vic- « toire est l'ouvrage. » Dans le conseil de guerre qui fut tenu immédiatement après son arrivée, le duc de Savoie était d'avis d'abandonner le siége de St-Quentin; mais Philippe, naturellement prudent, craignit d'exposer ses troupes dans le cœur de la France, sans avoir une retraite en cas de revers : il résolut donc de continuer le siége. On se flattait que la place ne résisterait pas longtemps; cependant les troupes de Philippe avaient à vaincre non-seulement la valeur des Français, mais encore le génie de Coligny, qui les commandait. Ce général, par de nouveaux expédients, brava pendant dix-sept jours les attaques réitérées des Espagnols, des Flamands et des Anglais réunis. Philippe, persévérant dans sa résolution, voulut emporter la ville d'assaut; et, le jour indiqué pour monter à la brèche, il parut armé de pied en cap, afin d'encourager ses soldats. Au moment où il entendit le sifflement des balles, il demanda, dit-on, à son confesseur ce qu'il pensait de cette musique ; « Je la trouve très-désagréable, répondit celui-ci. « — Moi aussi, répliqua le prince, et mon père « était un homme bien étrange d'y trouver tant « de plaisir. » L'impression que produisit sur lui le spectacle de ce combat fut telle, qu'il fit vœu de ne plus se trouver à aucune bataille. La prise de St-Quentin avait eu lieu le jour de St-Laurent; Philippe dédia, sous le nom de ce saint martyr espagnol, le magnifique monastère de l'Escurial, monument de sa piété et de sa puissance comme de son goût pour les beaux-arts, et qui lui coûta soixante millions. Un prince plus guerrier aurait tiré de la victoire de St-Quentin et de la conquête de cette ville un parti plus avantageux : la prise du Catelet, de Ham et de Noyon en furent les seuls fruits. Tandis que les Français cherchaient à réparer leur désastre, l'armée de Philippe gagna une seconde bataille, non moins importante que la première, contre le maréchal de Thermes, auprès de Gravelines. Cette défaite abattit le courage des Français, et les décida à faire des propositions de paix : on négocia, et la paix fut signée à Cateau-Cambrésis, le 13 avril 1559, paix glorieuse pour Philippe, et le chef-d'œuvre de sa politique. Pour la mieux cimenter, ce prince, devenu libre par la mort de la reine d'Angleterre en 1558, épousa en troisièmes noces Elisabeth, fille de Henri II, roi de France. Dès que le roi d'Espagne se vit débarrassé de la guerre avec la France, il prit des mesures pour venger ses sujets des déprédations et des ravages du fameux corsaire Dragut, dont le nom inspirait autant de terreur que celui de Barberousse, et qui, au nom de la France, avait subjugué presque toute l'île de Corse, malgré la paix de Cateau-Cambrésis. Philippe chargea le duc de Medina-Celi, vice-roi de Sicile, d'une expédition contre Tripoli, principale retraite de Dragut; mais les talents du duc étaient au-dessous d'une telle entreprise. L'expédition manqua, et le roi en parut très-affecté. Une nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse (*voy.* PIALI) : 4,000 de ses soldats périrent en Afrique d'une maladie épidémique. Indigné pourtant des succès de Dragut et des autres pirates, il rassembla une nouvelle flotte, et nomma pour la commander don François Mendoza, qui, avec le secours des Portugais et des braves chevaliers de Malte, attaqua et défit l'armée navale des infidèles. Philippe, voulant se rendre en Espagne, donna le gouver-

nement des Pays-Bas à sa sœur naturelle Marguerite, duchesse de Parme. Déjà sous Charles-Quint la doctrine de Luther s'était répandue dans ces provinces. Aux rigeurs exercées par le gouvernement, les protestants avaient opposé la plus grande opiniâtreté. Philippe y avait établi depuis un tribunal qui, sans en avoir le nom, était une véritable inquisition. Ce prince, à qui on rapportait les murmures de ses sujets flamands au moment où il remit le gouvernement à Marguerite, dit qu'il aimerait mieux ne pas régner que de régner sur des hérétiques. Aussi son départ pour l'Espagne fut-il un sujet de joie pour les habitants de la Flandre. Il était à peine débarqué à Laredo, en Biscaye, qu'un ouragan terrible dispersa et brisa tous ses vaisseaux. Outre la perte de ses équipages, il eut à regretter celle d'une précieuse collection de tableaux de Flandre et d'Italie, que Charles-Quint avait recueillis à grands frais. Arrivé à Madrid, Philippe, irrité par les troubles des Pays-Bas, fit vœu de consacrer son règne à l'extirpation de l'hérésie. Les opinions de Luther, dont les progrès s'étaient répandus à cette époque dans presque toute l'Europe, n'avaient pu gagner l'Espagne, grâce à la police sévère de l'inquisition. Philippe, à son arrivée à Valladolid, parut avide du cruel spectacle d'un *auto-da-fé*. Il demanda l'exécution de trente-trois malheureux contre lesquels l'arrêt fatal était prononcé. Une cérémonie pompeuse précéda cette cruelle exécution, à laquelle Philippe lui-même assista froidement, accompagné de son fils don Carlos, de sa sœur, et suivi de ses courtisans et de ses gardes. Un gentilhomme protestant, nommé Sessa, que l'on conduisait à l'échafaud, ayant remarqué le roi, implora sa pitié : « Pouvez-vous, ô roi! s'écria-t-il, être « ainsi le témoin des tourments de vos sujets? « Sauvez-nous de cette mort cruelle que nous « n'avons pas méritée. — Non, répondit Phi« lippe; je porterais moi-même le bois pour brû« ler mon fils, s'il était aussi coupable que vous. » Ce fut vers ce temps que Philippe fixa son séjour à Madrid. Cependant les Pays-Bas, depuis l'éloignement des troupes espagnoles, voyaient les hérétiques se répandre dans toutes leurs provinces et s'y livrer aux derniers excès. Le cardinal de Granvelle, ministre de la gouvernante, fut signalé par eux comme un persécuteur farouche (*voy.* GRANVELLE). Une ligue se forma, à la tête de laquelle se placèrent le prince d'Orange et les comtes de Horn et d'Egmont. Ces trois hommes, distingués par leur naissance, voulurent s'opposer de tous leurs moyens à ce système de répression, et prirent la résolution, après beaucoup de tentatives inutiles, de s'adresser à Philippe lui-même. L'inflexibilité de ce prince le fit persister dans ses mesures de rigueur. Il envoya dans les Pays-Bas le duc d'Albe, le plus grand capitaine et le politique le plus habile de son temps; mais la dureté et l'esprit altier du duc n'étaient pas propres à calmer les esprits. Le comte d'Egmont, qui s'était laissé abuser par les promesses de Philippe lors de son ambassade à Madrid, fut pris avec le comte de Horn, et tous deux eurent la tête tranchée à Bruxelles. Le prince d'Orange se mit aussitôt en état de résister avec l'appui de quelques princes protestants (*voy.* ORANGE, EGMONT et HORN). Pendant que les Espagnols attendaient en silence le résultat du mécontentement dans les Pays-Bas, ils apprirent à connaître le caractère impitoyable de Philippe. Don Carlos, son fils aîné, qu'il avait eu de sa première femme, la princesse Marie de Portugal, duquel il était jaloux, et qu'il avait fait enfermer, mourut dans sa prison; l'époque et les circonstances de sa mort sont encore un mystère (*voy.* CARLOS). On fit courir le bruit que Philippe l'avait fait périr sur le soupçon que ce jeune prince avait formé le projet de se rendre dans les Pays-Bas et de se mettre à la tête des mécontents. La mort de don Carlos contribua à augmenter l'insurrection des Flamands. « Quelle pitié, disaient-ils, peut-on « attendre de celui qui ne craint pas de verser « le sang de son propre fils! » Un cri général d'indignation se fit entendre dans toutes les Provinces-Unies, et plus de cent mille personnes abandonnèrent leurs foyers pour se réfugier dans les pays étrangers. Le duc d'Albe fut rappelé et remplacé par le grand commandeur de Requesens : don Juan d'Autriche lui succéda, mais ne put empêcher la séparation des Provinces-Unies en 1579. C'est alors que Philippe proscrivit le prince d'Orange, et mit sa tête à prix. Ce prince ayant été depuis assassiné par Balthasar Gérard, Philippe s'écria en apprenant cette nouvelle : « Si ce « coup eût été porté il y a deux ans, la religion « et moi y aurions gagné. » Paroles imprudentes, qui firent accuser leur auteur d'avoir ordonné lui-même le crime. Cependant Philippe, déjà un des plus grands monarques de l'Europe par ses richesses, ses possessions étendues et son influence politique, allait joindre un royaume à ses vastes domaines. La réunion de la couronne de Portugal à celle de Castille fut l'un des événements les plus remarquables de son règne. Il avait des droits sur le Portugal par Isabelle sa mère. Son compétiteur, don Antoine, prieur de Crato, était soutenu par la noblesse et le peuple : il se fit proclamer roi (*voy.* ANTOINE). Pour le détrôner, Philippe mit à la tête d'une forte armée le duc d'Albe, qui en trois semaines soumit le Portugal (1580). Malgré tant de bonheur d'un côté, la république des Provinces-Unies était toujours soustraite à l'obéissance de Philippe. Elle servit même l'Angleterre contre lui, lorsqu'il déclara la guerre à Elisabeth comme favorisant l'hérésie dans ses Etats : elle avait aussi envoyé des secours aux Flamands. Philippe avait armé contre elle, en 1588, une escadre qui reçut le nom d'*Invincible*, sous le commandement de Medina-Sidonia. Mais une tempête dispersa ses vaisseaux

et en brisa une partie; ceux qui échappèrent au naufrage furent attaqués par les escadres anglaise et hollandaise, ce qui entraîna la ruine totale de cette grande expédition (*voy.* ELISABETH), et répandit la consternation dans toute l'Espagne. Le courage de Philippe n'en fut point abattu; il se montra au-dessus de l'adversité, et dit, à la nouvelle de ce désastre : « J'avais envoyé com« battre les Anglais et non les tempêtes; que la « volonté de Dieu soit faite. » Il ordonna ensuite aux évêques de rendre grâces à Dieu de lui avoir conservé quelques débris de sa flotte, et il écrivit au pape : « Saint Père, tant que je resterai « maître de la source, je regarderai comme peu « de chose la perte d'un ruisseau : je remercie « l'Arbitre suprême des empires, qui m'a donné « le pouvoir de réparer aisément un malheur que « mes ennemis ne doivent attribuer qu'aux élé« ments qui ont combattu pour eux. » Une seconde expédition n'eut pas un meilleur sort. Dans le temps qu'il attaquait l'Angleterre, il soutenait en France la ligue nommée *Sainte*. Il accepta avidement la qualité de protecteur que les ligueurs lui donnèrent. Si le but de cette ligue était d'exclure du trône de France un prince protestant, les vues de Philippe étaient plus intéressées. Il comptait sur le démembrement de ce royaume : triste fruit du secours d'une puissance étrangère! Philippe se croyait si sûr de sa proie, qu'il disait déjà : « Ma bonne ville de Paris, ma bonne ville d'Orléans. » En 1569, il trama une conspiration dans le Béarn pour enlever Jeanne d'Albret, mère de Henri IV; il voulait la mettre, comme hérétique, entre les mains de l'inquisition d'Espagne, et se saisir du Béarn à titre de confiscation. Si la religion catholique servait de masque à ce faux zèle, cette religion, que Henri IV embrassa, déjoua les desseins et de la ligue et de l'Espagne. Le traité de Vervins, par lequel le Charolais fut cédé à l'Espagne, mit fin à cette guerre. Philippe avançait en âge. Usé par les débauches de sa jeunesse et par les travaux du gouvernement, il touchait à sa dernière heure. Une fièvre cruelle et les tourments de la goutte réunis à d'autres maux annonçaient sa mort prochaine, sans pouvoir l'arracher aux affaires ni lui faire proférer la moindre plainte. Les médecins n'osant le saigner : « Eh! quoi, « leur dit-il, vous craignez de tirer quelques « gouttes de sang d'un roi qui en a fait répandre « des fleuves entiers aux hérétiques! » Consumé par tant de maux qu'il supportait avec une patience héroïque, il se prépara enfin à mourir. C'est alors qu'il s'aperçut de la vanité des grandeurs humaines. Il appela auprès de lui son fils et sa fille Isabelle, et leur fit à ce sujet un discours touchant. Il donna ensuite des ordres pour ses funérailles, et fit apporter son cercueil dans sa chambre, le plus près possible de sa vue. Bientôt après il rendit le dernier soupir, le 13 septembre 1598, dans la 72e année de son âge et la quarante-troisième de son règne. Personne mieux que Philippe II ne sut gouverner les hommes; son caractère convenait parfaitement à celui des Espagnols : fier et réservé, il s'attira surtout l'admiration des Castillans, qui trouvaient leurs propres traits réfléchis dans l'imposante gravité de leur souverain. Le courage et la constance qu'il sut leur inspirer, et dont ils firent preuve dans toutes les guerres où il se trouva engagé, attestent l'ascendant qu'il exerça sur ses sujets de la Péninsule. Il s'attachait à entretenir parmi eux la paix, tout en soutenant la guerre chez ses voisins. Quoique sa sévérité inspirât plus de respect que d'amour, que la monarchie ait beaucoup souffert sous son règne, et que de cette époque même date sa décadence, il fut vivement regretté. A beaucoup de zèle pour la religion, il réunissait une grande capacité dans les affaires : il se distinguait aussi par une héroïque fermeté dans l'infortune et par une grande libéralité envers les savants et les artistes; car son règne, de même que celui de Charles-Quint, fut remarquable par une foule de grands hommes et d'habiles écrivains. Mais si l'on s'en rapporte aux historiens protestants, qui le surnomment le *démon du midi*, Philippe était vindicatif, inflexible, sanguinaire et hypocrite; le rôle qu'il a joué dans les troubles qui déchirèrent la France, son sang-froid à l'exécution de tant de victimes de l'intolérance, enfin l'inquisition, dont il fit un tribunal de sang, rendront sa mémoire à jamais odieuse. Avec l'éducation qu'il avait reçue, et selon l'esprit qui dominait au 16e siècle, ce prince, d'un caractère sombre et réservé, ne pouvait être que le tyran des hérétiques. Il soutint successivement, et souvent tout à la fois, la guerre contre la Turquie, la France, l'Angleterre, la Hollande et presque tous les protestants de l'empire, sans avoir jamais d'alliés, pas même la branche de sa maison en Allemagne : et l'on peut croire que, sans ses efforts, le protestantisme aurait envahi toute l'Europe. Mais ces guerres étrangères se tournèrent contre Philippe et contre l'Espagne elle-même, dont elles amenèrent la décadence. Les succès de Henri IV, de Guillaume d'Orange et d'Elisabeth, triomphèrent de la politique et des armes de Philippe. La prépondérance de l'Espagne descendit avec lui au tombeau. La *Vie de Philippe II*, écrite en italien par César Campana (Vicence, 1605, 4 vol. in-4°), n'est qu'un panégyrique, de même que celle qu'écrivit en espagnol son historiographe Luis Cabrera (Madrid, 1619, in-fol.) Cette dernière est d'ailleurs incomplète et ne va que jusqu'à l'an 1583 : la suite existe en manuscrit à la bibliothèque de Paris (Montfaucon, *Bibl. biblioth. mss.*, t. 2, p. 895). Celle de Sepulveda, beaucoup plus estimée, mais qui ne va que jusqu'à l'an 1564, est de même restée inédite pendant plus de deux siècles, et n'a vu le jour qu'avec les œuvres de cet auteur, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°. Celle d'Ant. de Herrera (Valla-

dolid, 1606, 3 vol. in-fol.) est trop verbeuse ; mais elle est assez impartiale. Parmi les historiens protestants de ce prince, Gregorio Leti, dont l'ouvrage écrit en italien (Genève, 1679, 2 vol. in-4°) a été traduit en français, en hollandais et en allemand, est généralement décrié pour son peu de bonne foi. Celui de Watson, en anglais (Londres, 1777, 2 vol. in-4°, traduit en français par Mirabeau et Durival, Amsterdam, 1778, 2 vol. in-12 ; en allemand, 1778 et 1813 ; en espagnol, 1822, 2 vol. in-8°), est écrit avec moins d'emportement, mais avec autant de partialité : il est d'ailleurs fort incomplet ; les affaires des colonies, celles de Naples, de la Sicile, etc., y sont presque entièrement passées sous silence : il paraît que l'auteur a oublié de consulter les historiens espagnols (1). B—P.

PHILIPPE III, roi d'Espagne, fils du précédent et d'Anne d'Autriche, naquit à Madrid le 14 avril 1578. Il monta sur le trône le 13 septembre 1598, et, à l'âge de vingt ans, il se vit maître des principales richesses des deux mondes. Ce prince décela de bonne heure une grande faiblesse de caractère, et il se montra dénué de passions et de jugement. Le roi son père étant résolu de le marier, lui montra les portraits de diverses princesses, parmi lesquelles il lui dit de choisir. En vain on le pressa de se décider d'après sa propre inclination : la seule réponse que l'on put en obtenir, fut que la princesse à qui son père donnerait la préférence serait pour lui la plus belle et la plus aimable. Enfin, en 1599, on lui fit épouser Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Graetz. Philippe ne paraissait guère plus capable d'exercer l'autorité souveraine ; aussi le commencement même de son règne se ressentit de la faiblesse du jeune monarque. Le duc de Lerme, son favori et son premier ministre, courtisan accompli, mais qui n'était ni plus laborieux ni meilleur politique que son maître, voulut reprendre l'ascendant qu'il avait exercé sous Philippe II : dépourvu de la fermeté nécessaire, il ne put diriger le vaisseau de l'Etat, et ses compatriotes prédirent hautement les malheurs qui menaçaient l'Espagne. Malgré la paix conclue avec l'Angleterre depuis 1604, la guerre contre les Provinces-Unies, commencée sous le règne de Philippe II, continuait toujours. Albert et Isabelle, qui n'avaient accepté le gouvernement des Pays-Bas qu'avec la promesse d'être protégés par la cour d'Espagne, attendaient vainement des secours de Philippe III et de son ministre ; ce dernier, pour affermir sa puissance, ruinait l'Espagne par ses profusions, et n'était pas en état de payer les troupes espagnoles ; elles se mutinèrent et passèrent, au nombre de 3,000 hommes, sous les drapeaux du prince Maurice. Cependant, après plusieurs combats, le duc Albert parvint à mettre le siége devant Ostende. Philippe, assailli jusque dans son palais par les murmures de ses peuples, que faisait éclater l'état déplorable de l'Espagne, voulut convertir en monnaie toute la vaisselle et l'argenterie des églises : le clergé protesta contre cet édit, et le monarque y renonça. Il se procura une somme considérable en engageant les remises de l'Amérique, pour servir à la conquête de l'Irlande et à la réduction d'Alger qu'il avait projetées. La première de ces entreprises, confiée à don Juan d'Aguilar, échoua complétement : la seconde n'eut pas un meilleur résultat, quoique dirigée par le célèbre Doria. Tandis que Philippe consumait ses forces en vaines entreprises, Albert, qui depuis trois ans assiégeait Ostende, réussit enfin, en 1604, par le secours de Spinola, illustre Génois, à se rendre maître de cette place importante. L'agriculture étant négligée et les manufactures abandonnées en Espagne, la pénurie y devint extrême. Philippe doubla la valeur de la monnaie de billon, et par là ne fit qu'aggraver le mal. Dans ces circonstances, il lui fut impossible d'envoyer du secours au duc Albert pour continuer la guerre dans les Pays-Bas, et comme les petites provinces de Hollande et de Zélande avaient plus de vaisseaux que l'Espagne, elles lui enlevèrent les principales îles Moluques et Amboine, source de grandes richesses. Philippe finit par souscrire, en 1609, à une trêve de douze ans, avantageuse pour la Hollande. C'est ainsi qu'il éteignit la guerre civile dans ses domaines ; mais il ne put ramener la prospérité dans la Péninsule. On l'avait de bonne heure imbu de préjugés contre les Mauresques : c'étaient les restes des Sarrasins qui, lors de la conquête de Grenade sous Ferdinand le Catholique, avaient promis d'embrasser le christianisme pour demeurer en Espagne, mais qui étaient soupçonnés de professer en secret le mahométisme. On les accusa de tramer une révolte générale, et d'avoir cherché à cet effet un appui en France, et jusqu'en Turquie. Quoiqu'ils ne s'occupassent en général que de la culture des terres, leur expulsion fut décidée. Comme leur nombre inspirait des craintes, Philippe fit passer des troupes sur la côte de Valence, et, le 10 janvier 1610, l'édit qui les chassait de la Péninsule fut publié et exécuté. Ces malheureux proposèrent, dit-on, deux millions de ducats d'or pour obtenir la permission de rester en Espagne. Philippe fut inflexible, et plus de deux cent mille habitants laborieux s'exilèrent sans retour. Une partie se dirigea du côté de la France (voy. MORET). Le roi s'aperçut

(1) M. Alexis Dumesnil a publié une *Histoire de Philippe II*, Paris, 1822, in-8°. M. Louristo San-Miguel en a fait paraître en espagnol une autre bien plus étendue (Madrid, 1844, 1845, 4 vol. in-4°. Un historien d'un mérite reconnu, W. Prescott, a écrit une *Histoire du règne de Philippe II*, qui a été traduite par MM. Renson et Ithier, Paris, 1858-1860, 5 vol. in-8°. Mercier (L. S.) est auteur d'un drame intitulé *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne*, 1785, in-8°. *Philippe II* est aussi le titre d'une tragédie de M. J. de Chenier, qui a été imprimée pour la première fois en 1818, dans le tome 2 de son *Théâtre*. Pour les autres pièces sur le même sujet (voy. CARLOS). A. B—T.

enfin de la blessure qu'il avait faite à son pays. Pour ranimer l'agriculture, qui commençait à languir, moins peut-être par suite de l'expulsion des Maures que par l'émigration continuelle des hommes actifs et entreprenants qui s'empressaient d'aller chercher en Amérique une fortune plus rapide, Philippe publia un édit salutaire qui doit à jamais honorer son règne : il accorda la noblesse et l'exemption de guerre à tous ceux de ses sujets qui cultiveraient la terre. Mais cet édit si sage fut insuffisant pour remplir le vide de l'expulsion des Mauresques. Le duc de Lerme, qui par sa mauvaise administration avait tant contribué à la décadence de la puissance espagnole, perdit l'appui de son maître : il avait sollicité et obtenu du pape la dignité de cardinal. Philippe accorda sa faveur et la place de premier ministre au duc d'Uzeda, son fils (*voy.* LERME). Le mécontentement des Espagnols s'étendait dans le royaume de Naples, dont il était en possession : on conspira contre l'autorité de Philippe ; le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, était à la tête de la conspiration ; heureusement la trame fut découverte à temps : on se hâta d'envoyer à Naples un autre gouverneur, et tout rentra dans l'ordre (*voy.* OSSONE). Après la mort de Henri IV, mort dont le cabinet d'Espagne fut sans doute injustement soupçonné, Marie de Médicis devint l'alliée de Philippe, et, pour gage de cette alliance, un double mariage eut lieu entre la maison d'Espagne et celle de France, en 1612. La main de l'infante, Anne d'Autriche, fut donnée au roi de France, Louis XIII, dont la sœur Elisabeth fut fiancée au prince des Asturies. Philippe, qui se flattait de jouir enfin de la paix, eut encore à réprimer les entreprises du duc de Savoie, qui cherchait à s'agrandir du côté du Milanais, et il y parvint par le secours de ses alliés. D'un autre côté, Ferdinand III ayant imploré son appui contre Frédéric, électeur palatin, qui, au préjudice du premier, s'était emparé de la couronne de Bohême, Philippe lui fournit 48,000 hommes, et contribua ainsi aux succès des Autrichiens. Il crut enfin pouvoir vivre dans la tranquillité ; mais il n'en jouit pas longtemps : une fièvre lente le minait ; tous les efforts des médecins furent inutiles. Il partit pour Lisbonne, d'après leur conseil, croyant que le changement d'air, le mouvement et la distraction feraient sur lui un effet salutaire. La maladie ayant pris un caractère plus grave, il sentit sa fin prochaine et témoigna alors quelques regrets d'avoir porté dans l'administration des affaires tant d'indolence et de facilité. Un accident vint hâter sa mort : étant au conseil, il se plaignit de la vapeur d'un brasier, ce qui l'incommodait d'autant plus qu'il était très-faible. L'officier chargé d'entretenir le feu étant absent, et personne n'osant remplir ce soin, Philippe mourut victime de l'étiquette, le 31 mars 1621. Quoique ce prince n'eût pas entrepris de guerres destructives comme son père, la décadence de l'Espagne n'alla pas moins en augmentant sous son règne. De nouveaux tributs furent imposés sur les comestibles et sur les marchandises de première nécessité ; les manufactures languirent ou furent abandonnées ; les trésors du nouveau monde ne firent que traverser l'Espagne pour passer en des mains étrangères ; enfin la mesure irréfléchie contre les Maures, et l'édit sur l'altération de la monnaie, joints à la dépopulation toujours croissante, rendirent son administration fatale à l'Espagne. Le numéraire avait tellement diminué dans ses Etats, qu'à sa mort on ne trouva pas un sou dans l'épargne. D'un autre côté, si les bonnes qualités d'un prince se réduisent à la piété religieuse, l'histoire d'Espagne offrirait à peine un règne plus recommandable que celui de Philippe III. Aucun prince ne l'a surpassé en zèle pour la foi catholique, n'a montré plus de libéralité pour la fondation des couvents et les œuvres pies. On construisit sous son règne le port de Callao, près de Lima, les fortifications de Porto-Bello et de Cadix. On reproche surtout à Philippe d'avoir méprisé les maximes prudentes de son conseil, pour se livrer exclusivement au duc de Lerme, qui parvint à se rendre maître absolu des affaires, et porta le désordre dans un royaume que Philippe aurait fait prospérer si sa justice et ses bonnes intentions n'eussent pas été paralysées par la faiblesse de son caractère. Cette faiblesse se fit sentir dans toutes les parties du gouvernement dès qu'il en eut pris les rênes, et depuis son règne l'autorité royale tomba en décadence non-seulement en Espagne, mais en Europe. Ce prince était humain, doux, de mœurs pures et d'une piété sincère ; ainsi ce fut avec justice qu'il reçut le nom de Pieux. L'*Histoire de la vie de Philippe III*, écrite en espagnol par Gil-Gonzalès Davila, historiographe de Philippe IV, demeura inédite pendant plus d'un siècle : don Barthélemy Ulloa la publia enfin en 1771, dans sa *Monarquia de España*. Watson, qui donna en anglais l'histoire du règne du même prince, 1773, in-4°, s'y est montré plus impartial que dans son histoire de Philippe II ; mais son livre offre encore de grandes omissions, parce qu'il a négligé de consulter les *Annales Ferdinandei* du comte Fr.-Chr. de Khevenhüller, qui lui auraient fourni d'importants détails. L'ouvrage de Watson, dont la deuxième édition, 1786, 2 vol in-8°, est augmentée et continuée par Guillaume Tomson, a été traduit en français par L. J. A. Bonnet, Paris, 1809, 3 vol. in-8°. B—P.

PHILIPPE IV, fils du précédent et de Marguerite d'Autriche, naquit le 8 avril 1605, et succéda le 31 mars 1621 à son père sur le trône d'Espagne. Il n'avait alors que seize ans, et il lui fallait un mentor. Le choix tomba sur le comte d'Olivarez, qui, pour signaler son ministère, fit prendre à son pupille le surnom de *Grand :* Phi-

lippe ne le mérita que par ses qualités généreuses; il montra de bonne heure une grande affabilité et même quelques talents. La possession de la Valteline, qu'il réclamait comme une dépendance du Milanais, lui fut disputée par la ligue que venait de fomenter le cardinal de Richelieu contre la maison d'Autriche, et à la tête de laquelle se trouvait Louis XIII. Olivarez, qui dans cette occasion fit preuve de modération, en montra peu à l'égard des Provinces-Unies. La trêve conclue pour douze ans était expirée : la guerre se ralluma avec plus de vivacité, et Spinola reçut l'ordre d'assiéger Berg-op-Zoom, dont il ne put s'emparer. Philippe fut assez heureux dans cette guerre jusqu'en 1628, où les Hollandais remportèrent sur ses troupes une victoire complète. C'est aussi à cette époque qu'ils formèrent la compagnie des Indes occidentales. L'Espagne ne pouvait que perdre à cet accroissement de puissance. Le ministre de Philippe ne montra pas plus d'habileté dans des négociations d'un autre genre. L'alliance projetée entre Philippe IV et Jacques, roi d'Angleterre, par le mariage du prince de Galles avec l'infante, n'eut pas lieu. Ce fut après cette rupture que Philippe eut à soutenir les plus grands efforts de la ligue, dont la politique avait essentiellement pour objet d'abaisser la maison d'Autriche, qui régnait en Espagne et en Allemagne. Philippe eut d'abord quelques succès; mais la fortune l'abandonna ensuite : il perdit l'Artois, la Catalogne et même le Portugal, qui appela en 1640 le duc de Bragance sur le trône (*voy.* JEAN IV). Ce prince ne put ignorer qu'Olivarez avait contribué à la perte du Portugal par sa négligence, et qu'un mécontentement général s'élevait dans toute l'Espagne contre l'administration de ce ministre despotique. Il lui retira enfin sa faveur (*voy.* OLIVAREZ). Cette disgrâce ne rendit pas ses armes victorieuses : la guerre continuait toujours au désavantage de l'Espagne, qui se convainquit de plus en plus du peu de fermeté de son roi dans ses projets et dans ses entreprises. Accablé de tant de revers, il éprouva une infortune domestique à laquelle il fut sensible. La mort lui enleva la reine Elisabeth, fille de Henri IV, femme très-aimable, et qui avait su mériter l'attachement et l'amour de ses sujets. Après tant d'années de guerres destructives entre la France et l'Espagne, Philippe sentit enfin que pour préserver ses Etats d'une entière dissolution, il fallait leur procurer la paix à tout prix. Il renoua donc avec la France les négociations qui avaient déjà été rejetées. Elles réussirent mieux cette fois : on convint d'abord de la cessation des hostilités, et enfin la paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans. Cette paix célèbre, connue sous le nom de traité des Pyrénées, fut négociée par le cardinal Mazarin et par don Louis de Haro (*voy.* HARO), alors ministre de Philippe IV. Le principal article contenait la cession du Roussillon, de la meilleure partie de l'Artois, et des droits de l'Espagne sur l'Alsace; ce traité fut cimenté par le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV, mariage qui plus tard donna des droits à la maison de Bourbon sur la couronne d'Espagne, malgré la renonciation stipulée par l'infante. Les maladies et les contrariétés multipliées que souffrit constamment Philippe, avaient altéré sa constitution : la défaite de ses troupes dans le Portugal, à Villa-Viciosa, en 1665, lui porta le coup fatal. La lettre qui contenait cette triste nouvelle échappa de ses mains, et à peine eut-il articulé cette pieuse exclamation : « C'est la volonté de Dieu ! » qu'il tomba sans connaissance dans les bras de ceux qui se trouvaient autour de lui. Il ne reprit ses sens que pour entendre les murmures de ses sujets, qui accusaient les ministres d'avoir sacrifié la gloire castillane. Fatigué d'un règne si orageux, Philippe, qui désirait achever ses jours dans le repos, se montra disposé à entrer en négociations pour la paix avec la cour de Lisbonne : elles n'étaient pas plutôt ouvertes, qu'il fut attaqué d'une dyssenterie qui le mit au bord du tombeau. Voyant sa fin prochaine, il se résigna et profita de ses derniers moments pour assurer le trône à son fils Charles II, et pour lui composer un conseil. Il mourut le 17 septembre 1665, âgé de 61 ans, et après en avoir régné quarante-quatre. Les malheurs qui pesèrent sur l'Espagne durant tout son règne contribuèrent à laisser une idée peu avantageuse du caractère de ce prince, d'ailleurs trop livré à la mollesse. Il avait cependant un esprit solide et un jugement sain, et si Olivarez ne l'eût pas éloigné des affaires dans sa jeunesse, peut-être aurait-il été plus capable de gouverner par lui-même dans un âge avancé. Philippe prit les rênes du gouvernement après avoir disgracié son ministre; mais il les abandonna aussitôt. Il fut humain, affable, bienfaisant, généreux même, et malgré ces qualités il ne fut ni aimé ni respecté de ses sujets. Il parla quelquefois avec énergie et avec éloquence, protégea les talents, aima les sciences et les arts; il composa lui-même une tragédie. Les travaux qu'il fit ajouter à l'Escurial, donnent une haute idée de sa magnificence; mais il était loin de justifier et de mériter le titre de *Grand* qu'Olivarez lui fit décerner à son avénement. Aussi des plaisants lui donnèrent-ils pour devise un fossé avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.* B—P.

PHILIPPE V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, était le second fils de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière. Il naquit à Versailles le 19 décembre 1683, porta d'abord le titre de duc d'Anjou, et fut appelé à la couronne d'Espagne le 2 octobre 1700, par le testament de Charles II, dernier roi de la branche autrichienne (*voy.* CHARLES II). Le duc d'Anjou était alors âgé de dix-sept ans. Son heureux caractère, perfectionné par une excellente éduca-

tion, et son esprit, formé par les instructions profondes de son aïeul, faisaient concevoir de grandes espérances. Déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau le 7 novembre 1700, il fut proclamé à Madrid le 24 du même mois. A son passage par Irun, il reçut l'hommage de l'évêque de Pampelune et d'un grand nombre de seigneurs espagnols. Son premier acte de souveraineté fut un témoignage de reconnaissance envers le cardinal Porto-Carrero, à qui il était redevable en quelque sorte de la couronne : il en fit son ministre, et nomma vice-roi de Catalogne le neveu de ce prélat. Il confirma l'électeur de Bavière dans le gouvernement général des Pays-Bas. Philippe fit son entrée à Madrid le 14 avril 1701, et fut reçu avec des démonstrations de joie par les uns et des signes de mécontentement par les autres. Les Catalans, jaloux de leur liberté, se montraient les plus opposés à la nouvelle dynastie : ils étaient encore, de même que les Aragonais, attachés au parti de la maison d'Autriche, que dirigeaient plusieurs grands d'Espagne. Les mesures vigoureuses de Porto-Carrero déjouèrent leurs intrigues; et Philippe reçut l'agréable nouvelle que son autorité avait été reconnue dans les Pays-Bas dans le Milanais et dans le royaume de Naples. L'affabilité et le maintien réservé de ce prince firent une heureuse impression sur un peuple fatigué du gouvernement désastreux de son prédécesseur; et ces précieuses qualités lui captivèrent une partie de ceux mêmes qui s'étaient opposés avec force à son avénement. Après un court séjour à Madrid, il fit un voyage dans les provinces espagnoles, et alla présider les états de la Catalogne. Là il augmenta les priviléges de la province, qui lui vota un don gratuit de quatre millions cinq cent mille livres. Pendant son séjour à Barcelone, un exemple de sa justice et de sa clémence lui donna des droits à l'estime et à l'amour de ses sujets. Un officier des douanes ayant arrêté et visité les bagages du fils du duc de Medina-Sidonia, l'un des premiers grands d'Espagne, s'était acquitté de sa fonction avec beaucoup de zèle. Le jeune homme, fier de son rang, et indigné de la défiance qu'on montrait à son égard, oublia le respect qu'on doit aux lois, et frappa l'officier à la tête d'un coup mortel. Le coupable fut arrêté par l'ordre de Porto-Carrero. Cependant le cardinal expédia au roi un courrier pour l'instruire de cette affaire avant qu'elle transpirât. Le duc de Medina-Sidonia était avec Philippe à Barcelone. Le roi le fit venir, et lui dit : « Un jeune homme, fils d'une « personne d'une très-haute qualité, a tué un « officier pour avoir fait son devoir, et même au « moment où cet officier exerçait ses fonctions. « Quel châtiment doit lui être infligé? » Le duc répondit, après quelques réflexions, que la gravité de la faute exigeait que le jeune homme fût relégué dans une prison pour le restant de ses jours, et que le père se chargeât de pourvoir aux besoins de la famille du décédé. « Vous avez « parlé en cette occasion, dit Philippe, comme « un roi; je dois parler en père. Le criminel est « votre fils; envoyez-le dans un de vos châteaux « pour réfléchir sur l'énormité de son crime. « Quant à la famille du décédé, je maintiens vo« tre jugement. » Le duc se jeta aux pieds du roi, et lui témoigna la plus vive reconnaissance : jamais ce trait de générosité ne s'effaça de son cœur. Philippe se concilia encore l'affection de ses sujets par quelques actes d'une administration éclairée et paternelle. Il diminua le nombre des offices superflus dans le civil et dans le militaire; il modéra les dépenses de sa maison, et abolit plusieurs places inutiles. Une mesure de Philippe, imprudente peut-être, effaroucha la noblesse d'Espagne : ce fut l'ordonnance portant que les pairs de France qui l'avaient accompagné jouiraient du même rang et des mêmes avantages que les grands d'Espagne. Cependant les mécontents gardèrent le silence; et le trône du nouveau monarque parut établi sur une base solide. Ce prince épousa la princesse Louise, fille du duc de Savoie (*voy.* LOUVILLE et PHÉLYPPEAUX). L'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie et la Bavière reconnurent d'abord son autorité; mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui, par la crainte et la jalousie qu'avait inspirées Louis XIV. L'empereur Léopold, voulant soutenir l'archiduc Charles, son fils, contre Philippe, se ligua avec l'Angleterre et la Hollande. Le Portugal, le roi de Prusse, et ensuite le duc de Savoie, à qui son gendre avait ôté le commandement général de l'armée, se joignirent à cette ligue contre la France et l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *grande alliance*. Le commencement de cette guerre cruelle fut mêlé de succès et de revers. Philippe entreprit, contre l'avis de son grand-père (Louis XIV) et du cardinal Porto-Carrero, un voyage en Italie, où sa générosité gagna tous les cœurs, surtout des habitants de Naples, qui lui firent don de sept cent mille ducats. L'empereur avait fait passer en Italie une armée commandée par le prince Eugène, qui venait de battre à Carpi et à Chiari les troupes françaises, espagnoles et italiennes. Philippe, passant à Gênes, traversa le Milanais, et alla joindre l'armée française. Il fut présent à la bataille de Luzara, livrée le 15 août 1702. Les dispositions de la bataille et le succès de ses armes doivent sans doute être attribués au duc de Vendôme : cependant le monarque anima ses troupes par son exemple. Ce prince espérait chasser les impériaux de l'Italie; mais les alliés menaçant déjà l'Espagne, il se hâta de retourner à Madrid. Les Anglais et les Hollandais venaient d'attaquer l'Andalousie, tandis que le duc d'Ormond portait ses armes dans la Galice. Sa flotte, composée de 80 vaisseaux, enleva dans le port de Vigo 23 vaisseaux français et espagnols, qui accompagnaient les galions venant du Mexique.

Les Anglais firent là un butin de plus de douze millions (*voy.* ORMOND et RENAU), et la marine espagnole fut dès ce moment anéantie. Vers ce temps-là, Philippe ayant ôté sa faveur au cardinal Porto-Carrero et à don Manuel Arias, le crédit passa au cardinal d'Estrées, et plus particulièrement à la princesse des Ursins, qui s'était emparée de l'esprit du roi et de la reine. Un Français, M. Orri, fut chargé de l'administration des finances. On se battait déjà depuis trois ans en Europe pour la succession d'Espagne, lorsque l'archiduc Charles partit d'Angleterre en 1704 pour aller soutenir dans la Péninsule ses droits à la couronne : il débarqua en Portugal. Philippe, à qui la France venait de fournir 20,000 hommes sous les ordres du maréchal de Berwick, lève un grand nombre de milices et s'avance vers la frontière de Portugal, où il fait la conquête de plusieurs places, entre autres de la forteresse de Portalègre; il bat en plusieurs rencontres les Portugais. La flotte anglaise, sortie du port de Lisbonne, s'était présentée devant Barcelone et devant Cadix, où l'archiduc avait des intelligences; mais ces deux places furent préservées par la fermeté de leur gouverneur. La fortune conduisit les alliés devant Gibraltar, qui, mal pourvu, se rendit à la première attaque. Philippe, à deux reprises, échoua dans ses tentatives pour reprendre cette place importante. Ayant partagé son armée, il fut trop faible, la campagne suivante (1705), pour résister aux alliés, et il perdit ses conquêtes en Portugal. Les revers augmentaient le nombre des mécontents; Philippe perdait tous les jours de sa popularité : on découvrit ou feignit de découvrir une conspiration tendant à s'emparer de sa personne ainsi que de la reine; et le marquis de Leganez en fut la victime. La jalousie des grands augmenta lorsqu'on le vit s'entourer de gardes : ils se plaignirent de ne pouvoir plus approcher librement de leur souverain, et de ce qu'il donnait la préférence à ses compatriotes sur ses sujets. Les rênes de l'Etat étaient flottantes dans les mains des ministres, qui se succédaient suivant les caprices de la princesse des Ursins, dont la faveur et le crédit étaient immenses. Ces changements fréquents ralentissaient les préparatifs nécessaires pour repousser les ennemis de l'Espagne. L'archiduc, embarqué sur une flotte anglaise avec une armée expéditionnaire, se montra d'abord sur les côtes du royaume de Valence, qui se déclara en sa faveur en 1705. A son arrivée en Catalogne, des traîtres lui livrent les forteresses de Lérida et de Tortose. Barcelone est forcée de capituler; et l'archiduc y est proclamé roi. Il y reçut les ambassadeurs des puissances alliées, et bientôt toute la Catalogne, les royaumes d'Aragon et de Valence suivirent son parti. Philippe, animé de l'espoir de terminer la guerre par la captivité de son compétiteur, pressa le siége de Barcelone avec la plus grande ardeur. Déjà la fortune paraissait lui sourire, quand les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande parurent. La consternation se répandit dans son armée; l'escadre française, trop inférieure, crut devoir s'éloigner; et Philippe fut obligé de se retirer à Perpignan; de là il rentra en Espagne par la Navarre. Une éclipse de soleil accrut encore, dit-on, la terreur de ses soldats, et sa retraite fut désastreuse. Dans le moment où l'adversité semblait l'accabler, il montra un courage héroïque. Le maréchal de Tessé l'ayant engagé à aller à Versailles pour y conférer avec Louis XIV, il répondit avec fermeté qu'il ne reverrait jamais Paris, et qu'il voulait régner et mourir en Espagne; il rentra dans sa capitale, alors remplie de troubles. Cependant à la nouvelle de sa déroute, une armée nombreuse composée de Portugais et d'Anglais, commandés par Gallway et Las Minas, s'avança en 1706 vers Madrid; et Philippe, qui ne pouvait espérer de s'y défendre, fut contraint de quitter sa capitale, et se dirigea vers Burgos avec une armée peu nombreuse, mais fidèle. Les Castillans, dans sa détresse, montrèrent un grand attachement pour leur nouveau souverain. Il leur donna sa parole d'honneur de ne pas abandonner l'Espagne tant qu'il lui resterait un escadron de cavalerie. On lui proposa, dans cette extrémité, de se joindre aux ennemis de la France, qui lui laisseraient à ce prix l'Espagne et l'Amérique. « Non, dit Philippe avec indignation, je ne tire« rai jamais l'épée contre une nation à qui, après « Dieu, je dois le trône. » On l'avait aussi engagé à se retirer en Amérique; mais les affaires changèrent de face. Le duc de Berwick profita de l'imprudence des ennemis qui, amollis par les plaisirs de la capitale, lui laissaient les moyens d'intercepter leurs convois : ils évacuèrent Madrid à son approche, et Philippe y rentra peu après aux acclamations de la multitude. Le 25 avril 1707 se donna la bataille d'Almanza, gagnée par Berwick sur les troupes confédérées, et qui rétablit les affaires de Philippe. Ce fut le lendemain de cette bataille que le duc d'Orléans arriva en Espagne avec l'espoir d'être plus heureux qu'en Italie. Il prit le commandement de l'armée française, et réduisit sous la domination de Philippe les royaumes de Valence et d'Aragon; il pénétra même jusqu'en Catalogne, et la forteresse de Lérida se rendit à ses armes. Des intrigues de cour le forcèrent de quitter l'Espagne (*voy.* ORLÉANS). Le 25 août de la même année, la naissance d'un prince qui assurait la stabilité de la succession au trône combla de joie les Castillans. La guerre se compliquait cependant; et, malgré les succès des alliés contre Louis XIV, succès qui affaiblissaient les moyens de la maison de Bourbon, elle ne se soutenait pas sans gloire. Philippe, pendant la campagne de 1708, perdit la Sardaigne et Port-Mahon, soumit Tortose, et, dans le royaume de Valence, Denia et Alicante. Mais Louis XIV, accablé par ses revers, se vit

dans la dure nécessité de demander la paix à ses ennemis et à ceux de Philippe. Ils exigeaient qu'il les aidât à détrôner son petit-fils, et ce fut alors qu'il prononça ces paroles remarquables : « Puisqu'on veut que je continue la guerre, « j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes « enfants. » Le courage de Philippe avait paru l'abandonner; mais ranimé par la reine, il reprit bientôt de plus nobles sentiments, et se montra digne de régner. Ses sujets, ayant joint leurs instances à celles de leur souverain, obtinrent de Louis XIV qu'il leur envoyât le duc de Vendôme; et bientôt l'arrivée de ce général, à la tête de 3,000 hommes, rendit le courage aux Espagnols. Philippe remporta, le 10 décembre 1710, à Villa-Viciosa, une grande victoire, qui fut suivie d'autres succès. Ces heureux événements, et surtout la mort de l'empereur Joseph Ier et l'élévation de l'archiduc Charles, son frère, à l'empire, donnèrent lieu à des négociations; et la paix fut enfin conclue à Utrecht, le 11 avril 1713, entre Philippe et les alliés. Par cette paix, la couronne d'Espagne fut assurée à Philippe V et à sa postérité masculine. Mais il fut obligé de céder une partie de la monarchie espagnole, telle que les Pays-Bas et ses possessions en Italie. Cependant il lui fallut faire encore la guerre à ceux de ses sujets qui persistaient dans la révolte; et le royaume ne fut entièrement pacifié et soumis qu'après la prise de Barcelone en 1714, et celle de Maïorque. La reine étant morte en 1714, à l'âge de 25 ans, Philippe en fut inconsolable, et ne voulut plus habiter l'Escurial. Il se retira dans le palais du duc de Medina-Celi. La princesse des Ursins fut seule admise à partager la retraite du monarque, et s'éleva pour lors à un tel degré de faveur, qu'elle conçut l'espérance de monter sur le trône. Philippe s'occupa, lorsque sa douleur fut calmée, à rétablir ses finances, et Orri, son ministre, y réussit en partie; mais portant aussi ses projets de réforme sur les autres branches de l'administration, il révolta la nation, et suscita contre lui le tribunal de l'inquisition, qui balançait alors le pouvoir souverain. Philippe ne tarda pas à se remarier avec Elisabeth Farnèse, princesse héréditaire de Parme, qui, par son esprit élevé et cultivé, et par ses talents, a mérité une place distinguée parmi les reines célèbres de l'Espagne (*voy.* Elisabeth). Ce mariage fut ménagé par le fameux Albéroni et par la princesse des Ursins elle-même qui lui dut ses malheurs (*voy.* Ursins). Albéroni, devenu premier ministre, forma aussitôt des plans gigantesques pour faire jouer à l'Espagne le premier rôle en Europe. Il voulut d'abord la faire rentrer en possession des Etats d'Italie; et par son conseil Philippe ordonna un armement pour reprendre l'île de Sardaigne, qui était occupée par l'empereur; car l'état de guerre était toujours censé existant entre l'empereur et l'Espagne. Le cabinet de Madrid vit avec un secret déplaisir que la France et l'Angleterre, qui venaient de conclure avec la Hollande un traité de triple alliance en 1717, prétendissent l'empêcher d'agir contre l'empereur. Albéroni, qui avait rétabli l'autorité du roi dans le gouvernement, ne fut point arrêté par les obstacles; il s'empara de la Sardaigne, et fit ordonner un armement encore plus considérable pour envahir la Sicile, qui était échue en partage à la maison de Savoie. Mais les Anglais, jaloux de la marine espagnole, arment une escadre nombreuse, attaquent la flotte de l'Espagne à la hauteur de Syracuse en 1718, et lui enlèvent 25 vaisseaux. Les Espagnols perdent en outre 6,000 hommes dans le combat. Le ministre de Philippe V n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur l'exécution de ses projets. Il ordonne au marquis de Lède de presser la conquête de la Sicile; et les Espagnols, secondés par les habitants, défont le 15 octobre, à Milazzo, un corps de 8,000 impériaux. Cependant on découvrait en France la conspiration formée par Albéroni pour enlever la régence au duc d'Orléans, et la faire donner par les états de la nation à Philippe V, et un autre projet du ministère espagnol pour rétablir la maison des Stuarts sur le trône d'Angleterre. Mais la flotte destinée à y porter le prétendant fut dispersée; et, de son côté, le régent sut prévenir les desseins des conjurés. Une armée française commandée par le maréchal de Berwick se dirige aussitôt vers les Pyrénées. Bientôt le roi d'Espagne s'avance à la tête d'une armée jusque dans la Biscaye; la reine et Albéroni suivaient aussi, chacun à la tête d'un détachement. L'Europe regardait comme simulée, ou envisageait comme une guerre civile, cette querelle entre deux rois d'une même maison, et entre deux peuples unis par tant d'alliances et par des intérêts communs. Cependant les Français firent la conquête de Fontarabie, de St-Sébastien et du château d'Urgel, brûlant les magasins des villes et 16 vaisseaux de guerre encore sur les chantiers. De leur côté, les Anglais s'emparent du port de Vigo, et emmènent six vaisseaux. Ces revers indisposèrent le roi contre son ministre. Pressé par les forces réunies des confédérés, il demanda la paix, et l'obtint avec la condition de le renvoyer : Albéroni fut sacrifié au salut de l'Etat, et retourna en Italie. Philippe accéda, en 1720, au traité de la triple alliance, fit évacuer la Sicile, et abandonna ses intérêts au duc d'Orléans, régent de France. La tranquillité semblait entièrement rétablie en Espagne; mais les Maures faisaient un grand armement en Afrique pour venir fondre sur l'Andalousie; ils assiégeaient Ceuta depuis vingt-six ans, et c'est le siége le plus long dont parle l'histoire moderne. Le marquis de Lède les contraignit de le lever (*voy.* Muley). Philippe, délivré des agitations de la guerre, n'en fut pas plus heureux. Le gouvernement intérieur de l'Espagne exigeait les mesures les plus efficaces;

et ce prince ne se sentait pas capable d'achever son ouvrage. Naturellement enclin à la mélancolie, succombant sous le poids des affaires, il était quelquefois six mois sans quitter le lit, quoiqu'il ne fût pas malade. Il vivait dans des inquiétudes continuelles, et se croyait même près du tombeau. Cependant, malgré l'égarement apparent de son esprit, il conserva une mémoire sûre, et refusa un jour de signer une requête qu'on lui présenta en disant : « Il y a un « an que je l'ai rejetée. » L'idée lui vint de vivre enfin paisible, et d'abdiquer. Vingt-trois ans d'un règne agité, des troubles extérieurs et des commotions intérieures l'avaient désabusé des grandeurs. Les sollicitations de la reine, sa seconde femme, suspendirent quelque temps l'exécution de son projet, mais sa mélancolie reprit le dessus, et il abdiqua en 1724 en faveur de son fils Louis, dans la vingt-quatrième année de son règne et dans la quarantième de son âge. Il choisit pour retraite le magnifique palais de St-Ildefonse (ou *la Granja*), qu'il avait fait construire à l'imitation de Versailles. Là il vivait avec la reine dans l'inaction la plus complète. La perte de son fils l'en arracha. Ce jeune prince, mort à dix-sept ans, après sept mois de règne (*voy.* LOUIS), emporta les regrets de son peuple ; et le père, consterné, reprit les rênes du gouvernement. Il convoqua les cortès, et fit reconnaître son fils Ferdinand prince des Asturies. Ce fut dans ce temps-là que Riperda, Hollandais attiré à la cour de Madrid comme directeur général des manufactures, entreprit de ménager la paix entre l'empire et l'Espagne. Il se rend à Vienne, s'y tient caché dans un faubourg ; et, par la médiation du prince Eugène, il fait réussir le traité que les plus grands politiques avaient inutilement tenté de conclure depuis treize ans. Ce traité fut signé le 30 avril 1725. Philippe renonça aux royaumes de Naples et de Sicile, aux Pays-Bas et au Milanais, et l'empereur à l'Espagne et aux Indes. On confirma la loi de Philippe, qui exclut de la royauté les filles tant qu'il y aurait des mâles issus de lui, et la pragmatique sanction par laquelle Charles VI appelait à la succession indivisible de son Etat l'aînée de ses filles. Philippe V fit un traité d'union avec l'empire et la Russie ; et Louis XV se ligua avec l'Angleterre et la Prusse. Riperda, comblé de gloire par le traité de Vienne, fut élevé à la plus haute faveur ; mais bientôt le poids des affaires l'accabla. Il excita le mécontentement des Espagnols ; et sa disgrâce suivit de près son élévation ; elle rendit la tranquillité à Philippe. La guerre momentanée qu'avait occasionnée le siége de Gibraltar, entrepris par son ordre, fut de peu de durée ; et ce prince consentit volontiers à la médiation du cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV. En 1729, l'Espagne et le Portugal s'unirent par une double alliance entre les infants et les héritiers des deux monarchies. Philippe V essaya (en 1732) de porter en Afrique la gloire des armes espagnoles. Les Maures s'étaient armés de nouveau : une victoire remportée sur eux les obligea de se désister de leurs prétentions. Le roi reçut cette heureuse nouvelle avec d'autant plus de joie qu'une autre guerre allait éclater. La cour de Madrid ne pouvait se dispenser d'agir de concert avec ses alliés pour maintenir la couronne de Pologne à Stanislas, beau-père de Louis XV. Philippe, après avoir fait avec le roi de Sardaigne un traité de ligue défensive et offensive, sut y entraîner le roi de France, et l'engagea à porter de concert la guerre dans les Etats de l'empereur en Italie. La France unit ses troupes à celles du roi de Sardaigne, tandis que l'Espagne envoyait en Italie 30,000 hommes sous les ordres du comte de Montemar. L'infant don Carlos conduisit cette armée à la conquête du royaume de Naples, où il fut reçu moins comme un conquérant que comme un souverain. Philippe V déclara son fils roi de Naples ; et ce prince fut couronné par les Napolitains, transportés de joie d'obéir à un monarque particulier. La Sicile le reconnut. Le traité de Vienne, signé le 18 novembre 1736, confirma dans la maison de Bourbon d'Espagne la possession de Naples et de la Sicile. Depuis que Philippe eut repris le sceptre, non-seulement il parut agir pour le bonheur de son père, mais encore il prit une part plus active aux entreprises de ses alliés ; il fit respecter le nom espagnol des Anglais, contre lesquels il entreprit la guerre, quelquefois avec avantage, pour protéger le commerce de son pays. Il reprit les armes en 1739, à la mort de l'empereur Charles VI, dans la guerre pour la succession d'Autriche, faisant valoir ses prétentions sur la Hongrie et sur la Bohême : appuyé du duc de Modène et du roi de Naples, il essaya de profiter des circonstances pour s'agrandir dans la Lombardie. Il n'eut pas la consolation de voir la fin de cette guerre, où il agit de concert avec la France. Il mourut le 9 juillet 1746, âgé de 63 ans, après un règne de quarante-six, règne rempli d'événements divers, et où ce prince montra souvent beaucoup de capacité, et même de la valeur personnelle. Philippe V fut vivement regretté de ses sujets ; car, malgré ses irrésolutions, sa dévotion mal dirigée et sa facilité à se laisser gouverner, surtout par Elisabeth Farnèse, qui conserva son influence sur lui jusqu'à sa mort, sa candeur, sa bonté et son esprit de justice lui donnaient réellement des droits aux regrets des Espagnols. En général, on peut dire à sa louange qu'il travailla pour la prospérité de ses sujets, et qu'il mit beaucoup de persévérance à leur procurer la tranquillité et à les enrichir. Il voulut que les lois du royaume fussent observées, et que la justice fût rendue. Sa modération et sa prudence sont incontestables ; mais on ne peut nier que dans quelques circonstances importantes il ne se soit abandonné à une fai-

blesse et à un abattement funestes. Il a laissé des monuments de sa piété et de son amour pour les sciences. Il fonda un monastère pour trente dames nobles qu'on y reçut sans dot, ainsi qu'un séminaire destiné à l'éducation des nobles; il rétablit la discipline militaire, et créa une marine; il institua une académie à Madrid pour perfectionner la langue nationale; enfin il protégea l'industrie, et encouragea même les étrangers à venir s'établir en Espagne. Il aimait réellement l'Etat; et, avec plus de fermeté, il se serait épargné des démarches dont il eut à se repentir. Quoiqu'il ait eu à soutenir de longues guerres au dedans et au dehors, et qu'il eût trouvé la monarchie dans une sorte de décadence, on peut dire que l'Etat de l'Espagne n'empira point sous son règne : elle acquit au contraire de la gloire et de la puissance. Philippe fit pour la prospérité de ce royaume tout ce qu'on pouvait en attendre; enfin l'on ne peut douter que son élévation au trône n'ait été un événement heureux pour la monarchie. Si les Espagnols ont regretté qu'un prince tel que lui n'ait pas hérité de la couronne dans l'état florissant où elle passa sur la tête de Philippe II, peut-être que le mérite de Philippe V eût moins éclaté, puisqu'il n'aurait pas eu les occasions de mériter le surnom de *Courageux*, qui lui fut justement décerné, et confirmé par l'attachement de ses fidèles sujets et par l'histoire elle-même. Les lettres de madame de Bavière (*voy.* CHARLOTTE-ELISABETH) nous apprennent que ce prince était bossu, mais de bonne mine, très-affable, parlant peu, mais représentant mieux que ses frères; très-religieux et d'un excellent caractère. Son Eloge, par don Joseph de Viéra y Clavijo, remporta le premier prix d'éloquence à l'académie espagnole en 1779; il a a été traduit en français par Bongars, Paris, 1780, in-8°. Les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous Philippe V*, par le marquis de St-Philippe, ont aussi été traduits en français (par Maudave), Amsterdam, 1756, 4 vol. in-12. On peut consulter également pour l'histoire de ce règne l'histoire de J.-B. Targe : *Histoire de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, Paris, 1776, 6 vol. in-12, et les *Mémoires* de William Coxe, *sur les rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, Londres, 1813, 3 vol. in-4°; et 1827, 6 vol. in-8°; ouvrage important qui a été traduit en français, Paris, 1827, 6 vol. in-8°, et en espagnol, Madrid, 1839, 6 vol. in-8°. B-P.

PHILIPPE Ier comte et duc de Bourgogne, fut appelé *de Rouvre*, du lieu de sa naissance, près de Dijon; il était petit-fils d'Eudes IV (*voy.* EUDES), et avait dès l'âge de dix-huit mois succédé à Jeanne, son aïeule, dans les comtés de Bourgogne et d'Artois. Il eut pour tutrice Jeanne de Boulogne sa mère, et remplaça en 1350 son aïeul dans le duché de Bourgogne. Pendant se minorité, les états du duché furent très-favorables au roi Jean, qui avait épousé la mère du jeune duc; il en obtint des secours d'hommes et d'argent contre les Anglais; mais les Bourguignons ne souffrirent pas que le roi de France donnât atteinte à leurs priviléges; et dans les états tenus à Châtillon-sur-Seine en 1353, les trois ordres s'opposèrent vivement à l'introduction de la gabelle. Les suites de la funeste bataille de Poitiers, où le roi Jean devint prisonnier des Anglais, se firent cruellement sentir en Bourgogne. Ces fiers vainqueurs, s'étant répandus dans le duché, brûlèrent Châtillon-sur-Seine, saccagèrent les villes de Tonnerre et d'Auxerre, et, pénétrant jusqu'à Flavigni, menacèrent la capitale même. La reine, mère du jeune duc, assembla les trois ordres à Beaune. Il leur fallut, pour délivrer la Bourgogne, composer avec les Anglais; deux cent mille moutons d'or (plus de trois millions tournois) furent le prix de leur retraite, qu'ils accordèrent le 10 mars 1360 par le traité de Gaillon. Les Bourguignons, n'étant pas en état de compléter cette somme, envoyèrent des nobles et des bourgeois en Angleterre comme otages. Durant ces troubles, la régente avait marié le jeune duc son fils, à peine âgé de douze ans, avec Marguerite, fille et héritière de Louis, comte de Flandre. Philippe, déclaré majeur à la mort de sa mère, prit le gouvernement du duché à l'âge de quinze ans. Il lui avait également succédé dans le comté d'Auvergne, et il se trouvait, par la réunion de tant de domaines, en état de figurer parmi les principaux souverains de l'Europe; mais la jouissance de cette grande prospérité dura peu. Ce prince mourut en novembre 1361, un an après avoir été déclaré majeur. Dans ce court espace, il montra des inclinations nobles et un excellent naturel. En lui finit la première branche royale, qui avait régné en Bourgogne pendant 330 ans, depuis Robert de France. Après sa mort, trois contendants, qui descendaient des trois sœurs, filles du duc Robert II, se présentèrent pour lui succéder, savoir : le roi de Navarre Charles le Mauvais, le roi de France, et Edouard, comte de Bar. Mais le roi Jean précédait d'un degré ses deux compétiteurs, étant petit-fils de ce même duc Robert. Ce fut le seul titre qu'on fit valoir en sa faveur; et malgré l'opposition du roi de Navarre, le duché de Bourgogne fut réuni à la couronne, dont il avait été détaché sur la fin du 10e siècle par Hugues Capet, en faveur de Henri son frère. Les comtés de Boulogne et d'Artois, séparés de nouveau du duché de Bourgogne, furent dévolus par le même droit et sans nulle opposition à Marguerite de France, fille du roi Philippe le Long et veuve du comte de Flandre. La réunion du duché de Bourgogne à la couronne fut courte; et l'on peut voir, dans l'article qui suit, combien la nouvelle séparation, faite par le roi Jean lui-même en faveur de son quatrième fils, fut impolitique et malheureuse. B—P.

PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne, qua-

trième fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, naquit en 1342; il avait à peine quinze ans lorsqu'il combattit près de son père à la bataille de Poitiers, avec une vigueur qu'on n'aurait pas dû attendre de la faiblesse de son âge : il détourna les coups dirigés contre le roi et fut blessé en s'acquittant de ce noble devoir. Il fut fait prisonnier, ainsi que son père; mais la valeur qu'il montra dans cette journée lui mérita le surnom de *Hardi*. Emmené à Londres avec le roi Jean, sa fierté ne se démentit point : voyant dans un repas l'échanson du roi d'Angleterre servir son maître avant le roi de France, il lui donna, dit-on, un soufflet pour le punir d'avoir préféré le vassal au suzerain. L'attachement qu'il témoignait à son père en toute occasion l'ayant rendu extrêmement cher à ce prince, il ne tarda pas à recevoir des marques de sa prédilection. Le comté de Touraine, érigé en duché, lui fut donné à son retour, et trois ans après, quoique le roi eût irrévocablement réuni la Bourgogne au domaine de la couronne, il investit ce fils chéri du duché de Bourgogne, *pour lui et pour ses hoirs*, et le déclara premier pair de France, prérogative qui ne fut pas une des moindres causes de la jalousie de ses frères. Après la mort de Jean, son successeur, Charles V, ratifia la donation faite à Philippe, son frère, qui, remettant au roi le duché de Touraine, lui fit hommage pour celui de Bourgogne, dont il prit le titre. Ce ne fut toutefois qu'après avoir combattu les Anglais dans la Beauce et les avoir chassés de la Bourgogne qu'il fit son entrée solennelle à Dijon, le 26 novembre 1364. Cinq ans après, il épousa Marguerite de Flandre, vainement recherchée par le roi d'Angleterre pour le prince de Galles son fils. La guerre était alors déclarée entre l'Angleterre et la France. Philippe arrêta les progrès du duc de Lancastre, qui venait de faire une descente à Calais; mais, forcé, par les ordres du roi, de se borner à une guerre défensive, sans pouvoir livrer bataille, il perdit patience et se retira dans ses Etats. En 1375, il alla visiter, selon la coutume du temps, l'église de St-Jacques en Galice, et parcourut ensuite l'Espagne. Henri II, roi de Castille, le reçut à Séville avec de grands honneurs et lui fit de riches présents. Le comte de Flandre étant mort en 1384, Marguetite, sa fille et son héritière, lui succéda avec son époux dans les comtés de Bourgogne et de Flandre, d'Artois, de Réthel et de Nevers; tous deux en prirent possession dans le mois de mai de la même année : ainsi l'une et l'autre Bourgogne furent alors réunies sous la domination du même prince, et Philippe se vit élevé au rang des plus puissants souverains de l'Europe. Il est à remarquer cependant que la duchesse Marguerite conserva tant qu'elle vécut son sceau particulier et sa secrétairerie d'Etat, et que tous les actes furent faits en son nom dans les domaines dont elle était propriétaire. Cependant les Gantois, soutenus par l'Angleterre, persévéraient dans leur révolte. Philippe les ramena au parti de la soumission par la douceur, et par cette sage conduite la Flandre demeura tranquille jusqu'à sa mort. Attentif à rendre la justice à ses peuples, Philippe institua une chambre des comptes à Dijon et une autre à Lille sur le modèle de celle de Paris. Charles V en mourant lui confia une partie de l'autorité, conjointement avec le duc de Berri, son frère, afin de balancer le pouvoir du duc d'Anjou, nommé régent du royaume. Tout annonçait déjà les troubles qu'allaient exciter entre ces princes l'ambition de gouverner la France. Des trois frères de Charles, le duc de Bourgogne possédait sans contredit les qualités les plus brillantes et les plus estimables; né avec de l'ambition, mais généreux et magnifique, son affabilité et la noblesse de ses manières lui gagnaient tous les cœurs. Toutefois l'excessive autorité qu'il s'attribua ne pouvait manquer d'exciter la jalousie secrète des courtisans qui composaient le conseil de Charles VI : aussi le jeune roi déclara-t-il bientôt qu'il voulait gouverner par lui-même. Alors le duc de Bourgogne se retira dans les terres de son apanage. En 1392, il assembla des troupes, et se mit à leur tête pour aller joindre Charles VI, qui portait la guerre en Bretagne. L'accident arrivé au roi dans ce voyage l'ayant mis hors d'état de gouverner le royaume, le duc de Bourgogne, de concert avec le duc de Berri, reprit le gouvernement de l'Etat. Ils montrèrent peu de modération et disputèrent l'autorité, non au roi, qui n'était plus qu'un fantôme, mais au duc d'Orléans, son neveu. Cependant Philippe avait acquis dès lors une supériorité décidée sur ses rivaux : étendue de domaines, réputation dans les armes et dans les affaires, génie, fortune, splendeur, tout semblait concourir à la fatale élévation de ce prince et de sa maison. Au milieu des désordres et des intrigues de la cour, occasionnés par la maladie du roi, le duc de Bourgogne témoignait le désir d'assurer la tranquillité par une paix solide avec l'Angleterre, autant pour son avantage particulier que pour le bien du royaume. Souverain de la Flandre, l'intérêt de ses sujets exigeait qu'il leur procurât une communication facile avec l'Angleterre, qui fournissait la plupart des matériaux nécessaires à leurs manufactures : il obtint une prorogation de trêve pour quatre ans; mais bientôt le duc d'Orléans, son rival, secondé par la reine, s'empara du gouvernement pendant un voyage que Philippe fit dans ses Etats de Flandre. Son ressentiment ne connut plus de bornes; il caressa le parlement, le peuple de Paris, et rassembla des troupes. Les Orléanais et les Bourguignons inondèrent les environs de la capitale, et tout annonçait les horreurs d'une guerre civile, lorsque la reine se rendit médiatrice et parvint à calmer la fureur des partis. Il s'agissait cependant de prononcer à qui des deux rivaux serait déféré le pouvoir.

L'âge du duc de Bourgogne, sa longue expérience, sa réputation et plus encore sa puissance déterminèrent en sa faveur. On décida qu'il aurait le gouvernement toutes les fois que le roi serait malade. Tel fut le prélude des inimitiés qui divisèrent depuis les maisons de Bourgogne et d'Orléans, et des malheurs que leur ambition réciproque préparait à la France. Philippe, touché des maux que le schisme d'Avignon causait dans l'Eglise, alla trouver le pape Benoît XIII dans cette ville pour l'engager à y mettre fin par une démission volontaire. En revenant, il reçut à Lyon les ambassadeurs de Sigismond, roi de Hongrie, qui venait implorer son secours contre les Turcs : ils ne l'implorèrent pas en vain. L'année suivante, il fit partir pour la Hongrie son fils Jean, avec la fleur de la noblesse des deux Bourgognes. On peut voir dans l'article de ce prince quel fut le résultat désastreux de cette expédition lointaine. Les Anglais, irrités des entreprises du comte de St-Pol, allié de la maison de Bourgogne, ayant attaqué les vaisseaux flamands et interrompu le commerce, Philippe quitta la cour de France pour prévenir une rupture qui aurait ruiné les manufactures de Flandre ; il fut surpris en route par une maladie qui l'obligea de s'arrêter à Bruxelles. S'étant fait transporter à Halle, il y mourut le 27 avril 1404, âgé de 63 ans. Courage, prudence, pureté de mœurs, attachement à la religion, telles furent les qualités réunies dans la personne de ce prince, qui fut également bon père, bon époux, ami fidèle. Son ambition peut être justifiée, car il fut le soutien de la France, et se montra plus digne de la gouverner que ses aînés et ses rivaux ; mais on ne peut excuser aussi facilement son excessive prodigalité et son amour pour le faste ; ses revenus immenses et ses exactions mêmes ne purent y suffire, et il mourut insolvable. Un emprunt fut nécessaire pour les frais de ses funérailles. Une foule de créanciers saisit et vendit publiquement les meubles de celui qui porta la puissance de la Bourgogne au delà de ce qu'elle avait été, non-seulement sous ses premiers ducs, mais même sous ses anciens rois. Les conquêtes et les alliances des princes de cette seconde race rendirent leur maison l'une des plus puissantes de l'Europe : peu de souverains les égalèrent en pouvoir et tous leur furent inférieurs en richesses. Philippe avait choisi pour lieu de sa sépulture la chartreuse de Dijon, dont il était le fondateur ; il y fut inhumé, revêtu de l'habit religieux : c'était la dévotion du siècle. Son cœur fut porté à St-Denis dans le tombeau des rois ses aïeux. Il eut cinq fils et quatre filles de son mariage avec Marguerite de Flandre, qui le suivit au tombeau un an après. Jean *Sans peur*, son fils aîné, lui succéda. B—P.

PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, l'un des plus puissants princes du 15e siècle, était fils de Jean *Sans peur* et de Marguerite de Bavière. Né à Dijon en 1396 et élevé à Gand par sa mère, loin des excès qu'entraîna la rivalité de sa famille avec la maison d'Orléans, il avait vingt-trois ans lorsqu'il apprit que son père venait d'être assassiné à Montereau, sous les yeux du Dauphin, dont le jeune prince avait épousé la sœur. Les cris de vengeance qui remplissaient le royaume furent répétés dans son conseil. Pressé par sa noblesse et par les députations qu'il recevait de toutes parts, sollicité par la reine (*voy.* ISABELLE DE BAVIÈRE), le nouveau duc se hâte d'offrir son alliance à Henri V, trop habile pour ne pas s'emparer de sa douleur. Malgré les nobles remontrances d'un religieux (P. Floure), qui, chargé de l'oraison funèbre de Jean Sans peur, prêcha hautement le pardon des injures, la perte du Dauphin fut résolue dans Arras entre Philippe et le roi d'Angleterre, et bientôt après jurée à Troyes par toute la cour. Les communes de France, la plupart consultées d'avance sur les préliminaires d'un traité qui les livrait à une domination étrangère, le reçoivent avec enthousiasme : l'université, le parlement, les états généraux souscrivent à l'envi au renversement de la loi salique. Seul héritier des domaines et de la popularité de son père, Philippe soumet toutes les villes qui se rencontrent sur son passage, joint ses troupes aux Anglais, emporte Montereau, où il s'empresse de rendre au duc Jean les honneurs funèbres, et fait son entrée à Paris à côté de Henri V, après l'avoir aidé à réduire Melun, qui était défendu par le brave Barbazan. Quelque temps après, il investit St-Riquier sur la Somme, alors l'une des plus fortes places de la Picardie. Saintrailles se présente pour la délivrer. Philippe le fait prisonnier de sa propre main, se fait armer chevalier sur le champ de bataille, et sa bravoure décide la victoire et la reddition de la ville. Après la mort de Henri V, il refusa la régence, qui fut déférée au duc de Bedfort ; mais le mariage de ce prince avec Anne de Bourgogne unit encore plus étroitement Philippe aux intérêts de l'Angleterre. Un événement difficile à prévoir vint l'éclairer sur les suites de cette union. Jacqueline de Bavière, sa cousine, mariée au duc de Brabant, et la plus riche héritière de l'Europe, venait d'épouser publiquement le duc de Glocester, régent de la Grande-Bretagne, et pendant que Toulongeon, maréchal de Bourgogne, battait à Crevant les meilleurs généraux de Charles VII, le prince anglais levait une armée pour dépouiller le duc de Brabant, cousin germain de Philippe comme sa femme. Toute la noblesse bourguignone abandonna Bedford pour marcher contre l'usurpateur. Philippe le chasse du Hainaut, poursuit Jacqueline en Hollande, remporte plusieurs victoires sur les Anglais et soumet tout le pays connu depuis sous le nom de Provinces-Unies. Cependant la ville d'Orléans, près de tomber au pouvoir des Anglais, offrait de se mettre entre les mains du duc de

Bourgogne. Cette proposition, appuyée par le duc, repoussée sans ménagement par Bedford, rendit leur refroidissement public. Après la délivrance d'Orléans, les troupes royales marchèrent à Reims : les lieutenants de Philippe, sans doute par ses ordres secrets, abandonnent la ville au lieu de la défendre. A cette nouvelle, le duc, appelé à Paris par les instances de Bedford, s'y montre à peine, et, reprenant la route de ses Etats de Flandre, il reçoit à Arras les ambassadeurs de Charles VII. Ses dispositions avaient déjà été sondées par le connétable de Richemont, son beau-frère, et si cette seconde tentative ne le ramena point à la cause royale, on put conserver du moins l'espérance de le fléchir. Philippe rentra dans Paris à la tête de 800 hommes d'armes, malgré les prières du régent, qui voulait une suite moins formidable. Fort de l'attachement que les Parisiens gardaient à sa maison, il traite à St-Denis même avec le roi, conclut une trève pour ses provinces, et le prince, auquel le séquestre d'Orléans avait été refusé six mois auparavant, est déclaré lieutenant général du royaume jusqu'à Pâques de l'année 1430. Le 10 janvier de cette même année, il épouse à Bruges Isabelle de Portugal, et institue en son honneur l'ordre de la Toison d'or, qui fut longtemps le premier de la chrétienté. Cette institution, fondée sur une allusion fabuleuse, mélange de dévotion, de politique et de galanterie, de cérémonies religieuses et de fêtes militaires, peindrait seule tout le 15ᵉ siècle. De graves historiens lui ont assigné une origine toute semblable à celle de l'ordre de la Jarretière. Séduits peut-être par ce rapprochement, ils ont écrit que le duc de Bourgogne avait voulu faire oublier par là des plaisanteries échappées à ses courtisans sur la couleur des cheveux d'une dame qu'il aimait. Mais n'est-il pas hors de toute vraisemblance que le duc eût choisi l'époque de son mariage, le moment où il prenait en l'honneur d'Isabelle cette devise célèbre : *Autre n'aurai*, pour rendre un hommage solennel à l'objet d'une passion étrangère? Il annonce dans son préambule qu'il veut faire revivre la mémoire des Argonautes : il est bien plus probable qu'il voulait honorer par cet emblème le commerce des laines, qui faisait la richesse de Bruges et des Pays-Bas. On doit remarquer la permission, accordée par Philippe aux chevaliers de son ordre, d'embrasser un autre parti que le sien. Les hostilités recommencèrent, et le duc, après avoir délivré Montagu et s'être emparé de Gournai et de quelques autres villes de Picardie, vint mettre le siége devant Compiègne, où la Pucelle fut prise par les Bourguignons. On sait qu'il refusa de la livrer, malgré les instances de l'université, de l'inquisiteur et de Bedford lui-même, auquel Jean de Luxembourg la vendit quelques mois après. La mort du duc de Brabant venait de rappeler Philippe dans les Pays-Bas. Jacqueline de Bavière disputait cette succession au duc de Bourgogne, le plus proche parent du mort dans la ligne masculine. Forcée de renoncer à ses prétentions, comme elle l'avait été en 1428 de reconnaître le duc pour son héritier et son lieutenant dans les Etats qui formaient son patrimoine personnel, elle promit en outre de ne jamais se remarier sans l'agrément de son cousin. L'année suivante, elle enfreignit cette promesse en s'unissant à un gentilhomme zélandais, nommé Borselen. Philippe le fit arrêter, et il obtint d'elle l'investiture de toutes ses places et la déclaration solennelle que les enfants qui naîtraient d'eux ne pourraient le troubler dans la possession de ce vaste héritage. Le mari de Jacqueline reçut en compensation le titre de comte avec le collier de la Toison d'or, et Philippe réunit au duché de Bourgogne, aux comtés de Flandre, de Bourgogne et d'Artois, qu'il tenait de ses pères, la Hollande, le Brabant et toutes les provinces dont s'est longtemps composé le royaume des Pays-Bas. Pendant qu'il s'assurait sur des peuples séparés par leurs mœurs, par leur langage et qui le furent plus encore un siècle après par leurs croyances religieuses, une domination qui devait échapper à sa famille, il envoyait une armée au comte de Vaudemont pour appuyer ses prétentions sur la Lorraine, contre René d'Anjou, son compétiteur, et cette armée gagnait la bataille de Bullègneville, où périt Barbazan, l'un des plus braves généraux de Charles VII. René, prisonnier du duc de Bourgogne, fut conduit à Dijon, et le vainqueur se montra digne de sa fortune par son respect pour le malheur. Peu de temps après, la duchesse de Bedford mourut, et avec elle tombèrent les derniers liens qui attachaient Philippe à la cause de l'Angleterre. De nouvelles négociations s'ouvrirent; mais il ne voulait pas traiter sans ses alliés, et la hauteur des Anglais rompit les conférences. L'avidité de cette foule de seigneurs rassemblés sous la bannière de Bourgogne, la diversité infinie de leurs intérêts, la nécessité de ménager les relations commerciales des peuples des Pays-Bas devaient encore longtemps retarder la paix; elle fut hâtée par le second mariage de Bedford, caché à Philippe, et par les hostilités partielles qu'exerçaient quelques capitaines anglais contre les troupes bourguignones. Le duc, occupé à réprimer les révoltes de Gand et de Liége, cessa presque dès lors de faire la guerre à Charles VII. Une attaque imprévue l'appelle en Bourgogne en 1433. Charles, duc de Bourbon, son beau-frère, sous prétexte de réclamer les droits de son épouse, avait pénétré jusqu'en Franche-Comté. Réduit bientôt à défendre ses propres domaines, il se hâte de faire sa paix à Nevers. Là furent jetés les fondements de la réconciliation de Philippe avec le roi. Un congrès fut convoqué à Arras; des cardinaux y représentèrent le pape et le concile de Bâle; presque toute l'Europe y assista par ses

ambassadeurs. Enfin, le 21 septembre 1435, fut signé ce traité célèbre par lequel Charles, désavouant le meurtre de Jean Sans peur, s'engageait à punir les coupables et promettait une amnistie générale à tous ceux qui avaient porté les armes contre la France, et Philippe, s'intitulant *duc par la grâce de Dieu,* reconnaissait le roi pour son *souverain seigneur,* mais à condition que ses Etats et ses sujets resteraient indépendants de la couronne pendant sa vie; qu'on lui cèderait Mâcon, Bar-sur-Seine et quelques autres seigneuries limitrophes de son duché de Bourgogne; qu'on lui payerait cinquante mille écus d'or, et que la Picardie lui demeurerait engagée pour en jouir en toute souveraineté, quoiqu'elle fût déclarée rachetable moyennant quatre cent mille écus. A cette nouvelle, Bedford mourut de chagrin; ses plénipotentiaires s'étaient retirés dès le 6 septembre. Néanmoins Philippe offrit encore sa médiation. Son roi d'armes, *Toison-d'or,* accompagné d'un héraut et d'un docteur en théologie, fut chargé de la proposer à Henri VI en lui présentant le traité d'Arras. On laissa insulter ces envoyés par le peuple de Londres et on les congédia sans réponse : les entrepôts des sujets de Philippe furent pillés, et la régence d'Angleterre fomenta des soulèvements dans les Pays-Bas; mais les villes renvoyèrent au duc les manifestes par lesquels on avait tenté leur fidélité, et ce prince, dans ce moment même, accorda un sauf-conduit aux ambassadeurs d'Angleterre, qui allaient solliciter contre lui l'alliance de l'empereur Sigismond. En même temps il envoyait à Henri VI ses lettres de défi, et obtenait de ses peuples tous les subsides dont il avait besoin pour la guerre qu'il venait de déclarer. L'année suivante, Paris ouvrit ses portes au maréchal de l'Isle-Adam et au connétable de Richemont aux cris de *Vivent le roi et le duc de Bourgogne !* Philippe se présenta en personne devant Calais; mais sa flotte et ses troupes lui manquèrent à la fois, et il se vit forcé par la désertion des Flamands, de lever le siége. Ses villes de Flandre étaient pleines de factions. A peine le calme fut-il rétabli dans Anvers que les Gantois reprirent les armes. La duchesse et son fils furent insultés, et leurs plus fidèles serviteurs massacrés sous leurs yeux. Le duc lui-même fut blessé dans Bruges et parvint avec peine à pacifier ses Etats. Cependant il envoyait au secours de Charles des vaisseaux et des soldats; il appuyait à Bourges l'établissement de la pragmatique sanction, et plus tard, des bâtiments partis de ses villes maritimes contribuèrent puissamment à la seconde reddition de Bordeaux. La duchesse, issue par sa mère de la maison de Lancastre, essaya de réconcilier la France et l'Angleterre, et n'obtint qu'une trêve en faveur du commerce des Pays-Bas. Mais elle prépara dès lors la délivrance du duc d'Orléans, père de Louis XII, et ce prince, oublié depuis vingt-cinq ans en Angleterre, dut sa liberté à Philippe, sous la seule promesse de ne jamais se rappeler les démêlés de leurs maisons. Cette réconciliation et les noces du duc d'Orléans avec une nièce du duc de Bourgogne furent célébrées par des fêtes magnifiques. La liaison des deux princes devint si étroite que Philippe envoya son épouse au roi pour le prier d'admettre son nouvel allié dans son conseil, et sur le refus du monarque, il résolut d'appuyer de ses armes les plaintes des mécontents, qui reprochaient surtout à Charles VII de s'isoler de ses conseillers naturels, les grands du royaume. Le duc d'Orléans fut reçu à la cour, et ces menaces de guerre s'évanouirent. L'autorité d'Elisabeth, duchesse de Luxembourg, était méconnue par ses vassaux. Philippe, son neveu, appelé par elle, surprend Luxembourg, réputé dès lors imprenable, s'empare de Thionville et des autres places, et la princesse, reconnaissante, lui cède ses droits pour une pension de dix mille livres tournois (environ quatre-vingt-dix mille francs). La magnificence du duc lui imposait en outre des besoins impérieux. La gabelle qu'il voulait établir fut repoussée par les états généraux des Pays-Bas. Les Gantois se révoltent, font trancher la tête à ses officiers et marchent contre Oudenarde. Battus deux fois et la troisième taillés en pièces par Philippe, à Rupelmonde, ils implorent et refusent presque en même temps la médiation de Charles VII. Appelés de nouveau après une quatrième défaite, les ministres de France obtiennent une trêve : elle est rompue par les rebelles avant que la rédaction du traité soit achevée. Une guerre d'extermination commence. La Belgique est ravagée malgré les efforts du duc pour épargner la misère des peuples. Il convoque enfin le ban et l'arrière-ban dans ses domaines, emporte la forteresse de Gavre, fait pendre la garnison et livre une dernière bataille le 14 juillet 1451. Le désespoir des Gantois ne put tenir contre une armée aguerrie, conduite par un chef plein d'expérience : plus de 20,000 rebelles périrent sous le fer ou dans l'Escaut. Philippe pleura sa victoire et s'empressa d'envoyer aux Gantois consternés des paroles de clémence et un sauf-conduit pour leurs députés : ils perdirent une partie de leurs priviléges, payèrent deux cent mille florins pour les frais de la guerre et s'engagèrent à réparer leurs dévastations. La prise de Constantinople retentissait dans toute la chrétienté. Le pape appelait tous les princes à une nouvelle croisade. Philippe donna dans Lille un festin splendide, au milieu duquel il jura sur un faisan que, « si « le roi de France voulait tenir ses pays en paix, « il irait combattre le Grand Turc, corps contre « corps ou puissance contre puissance ». Toute sa cour répéta ce serment, et ses sujets lui accordèrent de nouveaux subsides, à condition qu'ils seraient employés à son *véage d'outre-mer*. Ce projet parut l'occuper longtemps; Philippe passa

même en Allemagne pour en presser l'exécution et pour associer à son entreprise Frédéric III et les princes de l'empire; mais il revint sans avoir pu voir l'empereur. Sur ces entrefaites, le Dauphin, révolté contre son père et abandonné de tout le monde, demande un asile à Philippe et se réfugie dans ses Etats sans attendre sa réponse. La conduite du vieux duc fut pleine de mesure. Il avait refusé des secours au Dauphin dans la guerre de la Praguerie (*voy.* Louis XI) et consulté le roi sur la dernière demande de son fils. Il l'informa de sa démarche précipitée, protestant qu'il ne l'avait reçu que pour prévenir sa retraite en Angleterre et le suppliant de lui rendre ses bonnes grâces. A sa première entrevue avec le prince, Philippe s'était agenouillé devant l'héritier de la couronne : « Monseigneur, lui « dit-il, mes soldats et mes finances sont à votre « service, sauf contre monseigneur le roy, vostre « père; mais de réformer son conseil, ce ne « convient ni à vous ni à moi; je le tiens si sage « et si prudent qu'il saura bien réformer ceux « de sondit conseil sans qu'il soit jà besoin qu'au« truy s'en doive mesler. » Le Dauphin choisit pour sa résidence le château de Genappe, dans le Hainaut, avec une pension de six mille livres par mois et trois mille six cents livres de pension annuelle pour la Dauphine. Charles VII, aigri contre son fils, improuva hautement Philippe. Les dernières années de son règne n'offrent qu'un enchaînement de craintes, de reproches et de récriminations contre le duc et le Dauphin. Le traité d'Arras pesait au monarque, et son vassal paraissait chaque jour plus jaloux de l'indépendance qu'il avait conquise. La modération du roi et le respect dans lequel le duc se renferma toujours sauvèrent la France des suites d'une rupture, qui sembla plus d'une fois inévitable. La vieillesse de Philippe n'était pas plus heureuse que celle de Charles VII. Le comte de Charolais, mécontent de la maison de Croy, qui avait toute la confiance de son père, divisait toute la cour par de fréquentes retraites. Le roi, dont il fit pressentir les dispositions, consentait à le recevoir; mais il refusait de s'associer à ses vengeances : « Pour deux royaumes comme le « le mien, disait-il, je ne voudrais consentir un « vilain fait. » Au milieu de ces négociations et de ces intrigues, le duc reçut les ambassadeurs de la Perse, de l'Arménie, de la Tartarie et de l'empire de Trébizonde, qui venaient lui offrir des secours puissants, s'il voulait marcher contre les Turcs. Charles VII étant mort le 22 juillet 1461, il offrit à son successeur de le conduire à Reims à la tête de 10,000 combattants. Louis, nourri dans la défiance, se hâta de protester qu'il n'avait pas besoin de tout ce cortége. Le duc licencia son armée et retint seulement 4,000 gentilshommes pour l'accompagner. Les clefs de la ville lui furent présentées; c'était de lui qu'on recevait l'ordre pendant le séjour de la cour à Reims. Le nouveau roi voulut être fait chevalier de sa main : il était impatient d'épuiser en de semblables démonstrations toute sa reconnaissance. Philippe le conjura de pardonner à tous ceux qui lui avaient déplu pendant le règne de son père, et n'en obtint qu'une réponse évasive. Loin de se prévaloir du traité d'Arras, il s'empressa de lui rendre hommage et de s'engager à le servir, même pour les terres qu'il ne tenait point de la couronne, pendant que le roi traitait secrètement avec les Liégeois, les plus anciens ennemis de la maison de Bourgogne. Bientôt Louis voulut étendre l'impôt de la gabelle à tous les Etats de Bourgogne; mais Philippe s'y opposa vigoureusement (*voy.* Louis XI). Cependant le duc n'hésita point à rendre les places qui lui avaient été engagées par le traité d'Arras. Mais le bâtard de Rubempré ayant été arrêté en Hollande comme chargé par le roi d'enlever le comte de Charolais, Philippe refusa avec noblesse de le livrer aux ambassadeurs qui vinrent le réclamer et consentit à lever des troupes. Son fils, mis à la tête de l'armement qui se préparait, commença par ordonner aux seigneurs de Croy de quitter la cour. Le vieux duc, outré de cette audace, l'éloigna longtemps de sa présence. Enfin il se laissa fléchir par un sermon sur le pardon des injures, et donna son assentiment à la guerre. Mais, si l'on en croit Comines, le nœud de cette affaire ne lui fut jamais découvert, et il ne s'attendait pas « que les choses vinssent jus« ques à la voie de faict ». Le récit de la guerre du *Bien public* appartient aux articles de Louis XI et de Charles le Téméraire. Le roi venait de la terminer en souscrivant le traité de Conflans, et déjà il soulevait les Liégeois contre le duc. Par ses instigations, Dinant, l'une des villes les plus riches des Pays-Bas, rompt pour la seconde fois le traité qui l'attachait à Philippe. Le comte de Charolais, que les habitants avaient pendu en effigie, se présenta devant la place. Ils promenèrent sur leurs remparts une image de son père, représenté au milieu d'un fossé bourbeux, et ils criaient aux assaillants : « Voilà le siége du « grand crapaud, votre duc. » Les villes voisines les invitèrent à se soumettre : leur envoyé fut pendu. Un enfant, chargé d'une lettre semblable, dans l'espoir qu'ils respecteraient son innocence, fut mis en pièces. Ces horribles détails sont nécessaires pour faire concevoir le terrible exemple qui fut alors donné à la Flandre. Philippe refusa d'entendre les députés de Dinant et s'en remit de sa vengeance à son fils. La ville fut prise d'assaut et, deux jours après, livrée au pillage et aux flammes. Les Liégeois, effrayés, donnèrent 300 otages et se rendirent à discrétion. Le duc ne survécut pas longtemps à ces tristes succès : il mourut à Bruges le 15 juillet 1467, âgé de 71 ans, pleuré de ses peuples, qui le nommaient le *bon duc*, et respecté de toute l'Europe. Prince populaire, ennemi généreux,

chevalier sans tâche, Erasme l'a cru comparable aux plus grands hommes de l'antiquité. Aucun prince n'égala sa magnificence ou ne surpassa son courage. Aucun ne protégea plus que lui le commerce et les arts. Il encouragea surtout les talents de Jean van Eyck, peintre de Bruges, qui trouva le secret de la peinture à l'huile, et il fit copier ses tableaux par ses manufactures de tapisseries, les seules alors qu'il y eût en Europe. Il aimait à s'entourer d'hommes lettrés, et il ajouta beaucoup à la collection de livres commencée par son père. On sait que la bibliothèque de Bruxelles, si riche en manuscrits, avait retenu le nom de *Bibliothèque des ducs de Bourgogne* (1). C'est à sa cour et pour charmer l'exil de Louis XI que furent composées les *Cent nouvelles nouvelles*, pâle contre-épreuve du chef-d'œuvre de Boccace. Il fonda l'université de Dole, célèbre depuis pour l'enseignement du droit, et c'est à lui que la Bourgogne et la Franche-Comté doivent la rédaction de leurs coutumes. En 1459, la politique ombrageuse et tracassière de Louis XI troubla ses dernières années. Toutefois, le règne de Philippe fut long et glorieux, parce qu'il avait toutes les vertus qui font les bons rois : « Ses « subjets, dit Comines, avoient grandes richesses « à cause de la longue paix qu'ils avoient eue, « et pour la bonté du prince sous qui ils vivoient, « lequel peu tailloit ses sujets, et me semble que « ces terres se pouvoient mieux dire terres de « promission que nulles autres seigneuries qui « fussent sur la terre. » Après avoir tenu sur pied des armées considérables, le duc laissait à son successeur quatre cent mille écus d'or monnoyé, soixante-douze mille marcs d'argent et un ameublement évalué à plus de deux millions. Ses ambassadeurs marchaient les premiers après ceux des rois, et les envoyés des princes de l'Asie l'avaient salué du nom de *grand duc d'Occident*. Ebloui de toute cette puissance, il aima trop le faste et les plaisirs. Son exemple précipita l'introduction du luxe et de la corruption dans ses Etats. « Il y avoit si petite maison bourgeoise « en ses villes, dit un ancien historien, où on « ne bût en vaisselle d'argent. » On lui donne quatorze enfants naturels. Il avait eu trois femmes : Michelle de France, sœur de Charles VII, qu'il aima même lorsqu'il voulait détrôner son frère ; Bonne d'Artois, dont il n'eut point de postérité ; enfin Isabelle de Portugal, qui lui donna deux fils, morts en bas âge, et Charles, qui lui succéda. Une anecdote bien connue, mais qui doit trouver place ici, achèvera le portrait de Philippe. Un jour qu'il se promenait familièrement *devant son hostel*, à Bruges, il trouva sur la place un homme du peuple ivre et profondément endormi. Transporté par ses ordres dans son palais, le bonhomme se réveille dans un lit magnifique, et reçoit, au milieu d'une cour éblouissante, tous les hommages réservés au duc. On parvient à lui persuader qu'il a droit aux respects dont on l'entoure. Il paraît en public vêtu comme le souverain, aussi embarrassé que surpris de son nouveau rôle. On sert un festin splendide, et le faux duc de Bourgogne finit par jouir avec tant d'empressement de sa puissance qu'il retombe dans son état de la veille. Reporté sur la place, il fut étonné le lendemain de se retrouver couvert de haillons, et ne manqua pas, dit-on, de raconter à sa femme qu'il avait rêvé être duc. Ce trait est le sujet d'une assez jolie comédie de du Cerceau et rappelle un conte des *Mille et une nuits* intitulé *le Dormeur éveillé*. M. Robaut a publié à Dinay en 1840, in-4°, un article sur Philippe le Bon ; MM. de Barante et Léon de la Borde, dans leurs importants travaux relatifs aux ducs de Bourgogne, ont donné à l'égard de ce prince des renseignements nombreux et intéressants. F—T.

(1) *Voy.* le *Mémoire historique* de la Serna Santander, *sur la bibliothèque publique dite de Bourgogne*, Paris, 1809, in-8°.

PHILIPPE (don), duc de Parme, infant d'Espagne, né le 15 mars 1720, de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnèse, épousa le 26 août 1738 Louise-Elisabeth de France, fille de Louis XV. Les Espagnols n'avait pas été heureux dans une campagne faite en Italie en 1741 pour y procurer un établissement à cet infant, second fils de leur monarque. Au mois de septembre 1743, il parvint à enlever la Savoie au roi Charles-Emmanuel (*voy.* MINAS). La France avait permis à l'infant le passage à travers ses provinces ; mais elle avait commencé par refuser de se joindre à lui. Cependant une armée de 20,000 hommes fut formée à la demande de la reine d'Espagne et envoyée en Italie sous le commandement du prince de Conti. L'année suivante, don Philippe, réuni à ce prince français, ouvrit avec éclat la campagne. Ils étaient à la tête de 50,000 hommes et obtinrent des succès importants sur le roi de Sardaigne ; mais cette campagne fut plus glorieuse qu'utile. Le 27 octobre 1744, ils se virent obligés de lever le siége de Coni et repassèrent les Alpes, tandis qu'à Paris et à Madrid on les croyait solidement établis en Italie. L'infant avait vu d'un œil jaloux que la gloire des armes lui fût disputée par un prince de la maison de France. Ce fut, à la place de celui-ci, le maréchal de Maillebois que l'on chargea en 1745 de seconder don Philippe. Ils entrèrent dans le territoire de Gênes, se rendirent maîtres du cours du Pô : le Montferrat, Alexandrie, Tortone, Parme et Plaisance devinrent leur conquête. Milan leur ouvrit ses portes, et don Philippe reçut le serment du sénat et des habitants ; mais les armées coalisées se divisèrent ; on s'aigrit pendant le repos de l'hiver. Les opérations avaient été suivies sans chaleur et sans intelligence : la licence et l'indiscipline ajoutèrent aux funestes effets de la discorde. L'infant don Philippe, le général espagnol de

Gages et le maréchal de Maillebois s'adressèrent réciproquement les prédictions les plus fâcheuses sans pouvoir convenir d'aucune mesure ni d'attaque ni de défense. Bientôt on fut accablé de toutes parts; il devenait urgent de se retirer vers le pays de Gênes, où les difficultés du terrain pourraient protéger une armée affaiblie et peu nombreuse; mais la cour d'Espagne ne se lassait d'aucune dépense, d'aucune perte pour conserver les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, si chers à l'orgueil d'Elisabeth Farnèse. On se battit sous les murs de Plaisance (mars 1746). Ce fut un épouvantable désastre pour les Français. Les Espagnols avaient eu d'abord quelques avantages; mais le feu des redoutes les écrasa. Les deux armées assurèrent leur retraite par les plus grands efforts de bravoure. Les funestes duchés furent enfin abandonnés, ainsi que le reste de l'Italie. La mort de Philippe V suspendit les efforts de l'Espagne pour assurer l'élévation de l'infant don Philippe. Cependant la reine, mère de ce prince et du nouveau roi, Ferdinand VI, obtint de ce dernier qu'il vînt au secours de son frère consanguin, après l'avoir laissé languir quelques mois. Le maréchal de Belle-Isle, chargé d'aller recueillir en Provence les débris épars et mutilés des troupes, tant espagnoles que françaises, et réuni au marquis de Las-Minas, successeur du général de Gages, n'obtint pas en Italie des résultats plus avantageux que ses prédécesseurs et sacrifia inutilement la fleur de son armée à l'infructueuse attaque du col de l'Assiète (*voy.* Belle-Isle). Après sept ans de guerre, le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) mit le gendre du roi Louis XV en possession des duchés qu'il avait tant désirés. La reine de Hongrie, qui en était maîtresse depuis que don Carlos y avait renoncé en 1737, conformément au traité de 1735, les lui céda, à lui et à ses héritiers mâles, avec la clause de reversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince serait appelé à monter sur le trône des Deux-Siciles ou sur celui d'Espagne. Don Philippe arriva dans le chef-lieu de ses nouveaux Etats le 7 mars 1749. Ce prince fit le bonheur de ses sujets par sa bienfaisance, encouragea l'agriculture, l'industrie et les lettres, et marcha en tout sur les traces de don Carlos. Il avait choisi pour ministre M. du Tillot, depuis marquis de Felino. A l'exemple de Louis XIV et de Philippe V, son père, il ouvrit dans son palais une académie des arts. A l'imitation de Louis XV, il institua une école militaire pour la jeune noblesse. Son règne fut remarquable par les réformes qu'il introduisit dans les affaires ecclésiastiques. En 1764, il donna un édit par lequel il fut défendu, sous des peines graves, de faire en fondations pieuses des legs qui passassent la valeur de trois cents écus de Parme, et le même édit enjoignit à tous ceux qui voulaient s'engager par des vœux monastiques de renoncer à tout droit de succession. Le 13 janvier 1765, il rendit un autre édit portant que tous les biens qui, des mains des laïques, avaient passé dans celles des ecclésiastiques, seraient soumis aux mêmes impositions qu'ils payaient auparavant. Il mourut de la petite vérole à Alexandrie le 17 juillet 1765. Sa femme était morte de la même maladie à Versailles en décembre 1759. L'oraison funèbre de l'infant don Philippe, prononcée à Notre-Dame de Paris par l'abbé de Beauvais (depuis évêque de Senez), a été imprimée dans cette ville, 1766, in-4°. L—P—E.

PHILIPPE. *Voyez* Dreux, Hesse, Orléans, Savoie.

PHILIPPE (Claude-Ambroise), savant magistrat et habile négociateur, né en 1614 à Besançon, d'une famille patricienne, termina ses études avec succès à l'université de Dole et exerça ensuite la profession d'avocat. Il chercha à ranimer le goût des lettres dans sa ville natale, et forma à Besançon une académie qui compta parmi ses premiers membres le baron de Lisola (*voy.* ce nom) et d'autres hommes de mérite. Il fut nommé en 1642 juge de la régalie (1), et malgré les préventions de ses compatriotes contre les officiers de l'archevêque, il fut admis peu après au conseil des Vingt-huit, où les affaires du gouvernement étaient discutées et décidées à la pluralité des voix : il s'y fit remarquer par sa prudence et son habileté. Les talents de Philippe le signalèrent bientôt à la cour de Madrid. Nommé en 1659 lieutenant général du bailliage d'Ornans, il fut pourvu l'année suivante de la charge d'avocat fiscal (2) au parlement de Dole, et désigné pour aplanir les obstacles qui s'opposaient à l'échange de Besançon contre Franckendal. Il s'acquitta de cette commission délicate avec beaucoup de dextérité, et en servant les vues du gouvernement espagnol, il fit respecter les priviléges de la ville de Besançon. Le zèle qu'il avait montré dans cette circonstance lui mérita la charge de conseiller au parlement, dont il prit possession en 1666, et peu après il fut député à la diète de Ratisbonne pour demander la médiation de l'Empire contre l'invasion dont était menacé le comté de Bourgogne de la part des Français. Ses réclamations furent accueillies par la diète; mais tandis qu'elle délibérait sur les mesures les plus efficaces pour s'opposer aux projets de Louis XIV, ce prince s'empara de la Franche-Comté, qu'il ne rendit qu'après le traité d'Aix-la-Chapelle. La cour d'Espagne, mécontente du peu de résistance que Louis XIV avait éprouvée pour soumettre une province aussi considérable, cassa le parlement de Dole, qui n'avait pas fait tout ce qu'il devait; mais Philippe démontra clairement que cette

(1) Le juge de la régalie rendait la justice au nom de l'archevêque de Besançon dans toutes les affaires purement temporelles.

(2) Les fonctions de l'avocat fiscal étaient celles qui ont été attribuées depuis aux avocats généraux.

compagnie n'avait eu à sa disposition ni troupes, ni armes, ni argent, et il obtint sa réintégration. La Franche-Comté fut bientôt après menacée d'une nouvelle invasion. Le conseiller Philippe fut député vers la diète suisse pour réclamer l'exécution des traités par lesquels les cantons s'obligeaient à fournir des troupes pour maintenir l'indépendance de cette province, qui fut envahie une seconde fois, avant que les Suisses eussent réuni le contingent qu'ils avaient promis. Malgré le peu de succès de cette négociation, le roi d'Espagne crut devoir récompenser le zèle de Philippe, en lui faisant expédier des lettres patentes de premier président du parlement de Dole. La réunion définitive de la Franche-Comté à la France rendit nulle cette faveur du monarque espagnol. Le parlement fut transféré à Besançon, et Jobelot en fut nommé premier président (*voy.* JOBELOT); mais Louis XIV, informé des talents et des services de Philippe, créa en 1679 deux nouvelles charges de président à mortier, et lui en donna une, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1698. Le président Philippe a laissé en manuscrit des mémoires, en 2 volumes in-fol., qui contiennent l'histoire de ses négociations et celle de la double conquête de la Franche-Comté; — l'*Histoire de la diète de Ratisbonne* de 1665 à 1671, 2 vol. in-fol.; — un recueil des principales questions de droit sur les décisions du parlement de Franche-Comté, 2 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est conservé à la bibliothèque de Besançon. Le portrait de Philippe a été gravé par Van Sommeren dans le recueil de ceux des plénipotentiaires de la diète de Ratisbonne. On trouve son éloge, par le président de Courbouzon, dans le recueil de l'académie de Besançon, t. 2. W—s.

PHILIPPE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, carme déchaussé et missionnaire, dont le nom séculier était *Esprit Julien*, naquit en 1603 à Malaucène, dans le comtat d'Avignon. Il entra en religion à l'âge de dix-huit ans, et, ses études terminées à Paris, alla en 1626 à Rome pour se préparer à la mission de Perse. Au mois de février 1629, il commença son voyage en formant le vœu d'obtenir la couronne du martyre; mais ce bonheur ne lui était pas réservé. Il partit avec trois autres religieux, au nombre desquels se trouvait le P. Ignace de Jésus (*voy.* ce nom). Ils s'embarquèrent à Naples, atterrirent à Scanderoun, et après avoir passé par Alep, le Désert et Bassora, arrivèrent le 19 août à Ispahan. Au bout de neuf mois, les supérieurs de Philippe l'envoyèrent à Bassora, où il employa quinze mois à étudier l'arabe. Le visiteur général de l'ordre l'ayant appelé aux Indes pour enseigner la philosophie, il se mit en route en 1631, et le 29 novembre débarqua dans le port de Goa. Il resta neuf ans dans cette ville, revint par la Perse, la terre sainte, l'Espagne, et rentra dans Paris en 1640. Il fut ensuite élevé aux dignités de son ordre, et en 1665 il parcourut comme vicaire général la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et l'Italie. Une tempête l'ayant jeté sur la côte de la Calabre, il gagna Naples, où il mourut le 18 février 1671. On a du P. Philippe : 1° *Itinerarium orientale in quo varii successus itineris, plures Orientis regiones, earum montes, maria et flumina, series principum qui in eis dominati sunt, incolæ tam christiani quam infideles populi; animalia, arbores, plantæ et fructus : religiosorum in Oriente missiones ac varii celebres eventus describuntur*, Lyon, 1649, in-8°. Cette relation fut traduite en français sous ce titre : *Voyage d'Orient du R. P. Philippe*, etc., 1652-1669; en italien, Rome, 1666, in-8°; Venise, 1667, in-12; et en allemand, Francfort, 1671, 1673, 1696, in-8°. La traduction française est du P. de St-André (J.-Ant. Rampalle), carme déchaussé. Le P. Philippe y fit plusieurs additions. L'ouvrage est divisé en dix livres. L'auteur interrompt son récit après le premier, pour décrire tous les pays qu'il a vus et d'autres sur lesquels on lui a communiqué divers détails. Le quatrième est tout à fait un hors-d'œuvre, qui contient l'histoire des quatre grandes monarchies de l'antiquité, la suite des empereurs turcs, des rois de l'Inde et des princes de la Palestine. On voit que la mode de grossir les livres de voyages par des choses entièrement étrangères au sujet est très-ancienne. L'ouvrage du P. Philippe ne mérite pas les éloges que lui ont donnés quelques auteurs. On n'y trouve presque rien de nouveau, quoiqu'il ait été visiter des pays bien peu connus de son temps. Il est très-crédule et toujours prolixe. 2° *Historiæ Carmelitarum compendium*, Lyon, 1656, in-12; 3° *Generalis chronologia ab initio mundi usque ad sua tempora*, 1663, in-8°. C'est un abrégé de l'histoire universelle depuis Adam jusqu'au mariage de Louis XIV. Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur ne s'est pas borné à suivre les livres sacrés, qu'il trouvait sans doute écrits avec trop de simplicité, et il a entremêlé ses récits de réflexions bien singulières. D'Artigny en a rapporté quelques-unes dans les *Nouveaux mémoires de littérature*, t. 6, p. 132 et suiv.; 4° *Decor Carmeli religiosi, seu historia Carmelitarum sanctitate illustrium*, Lyon, 1665, 3 part. in-fol. C'est un recueil des faits et des actes les plus importants pour l'ordre auquel l'auteur appartenait. La troisième partie contient les vies d'environ deux cents religieux ou religieuses distingués par l'éminence de leur piété. 5° La *Vie du vénérable P. Dominique de Jésus Marie*, général des carmes déchaussés. Cette vie, écrite en latin par le P. Philippe, a été traduite en français par le P. Modeste de St-Amable, ibid., 1669, in-8°. 6° *Theologia Carmelitarum, sive historia Carmelitarum scholastica methodo pertractata*, Rome, 1665, in-fol. E—s et W—s.

PHILIPPE DE NAVARRE ou DE NAVAIRRE, l'un des jurisconsultes qui ont recueilli par écrit

les usages des cours féodales d'Orient, appartenait sans doute par sa naissance à la province dont il portait le nom. Quelques mots empruntés au chapitre 49 de son livre permettent de supposer qu'il est né dans les dernières années du 12[e] siècle ou au commencement du 13[e]. Il se trouvait en effet au siége de Damiette en 1218, attaché à la personne de messire Pierre Chappe, et la position subalterne qu'il occupait indique qu'il était encore jeune à cette époque. Philippe de Navarre joua un rôle politique assez important dans la guerre civile qui s'éleva entre l'empereur Frédéric II et les sires de Baruth, de 1228 à 1232. La tutelle du jeune roi de Chypre, fils de Hugues, appartenait de droit à Philippe et à Jean d'Ibelin, ses oncles maternels. Ce dernier se trouvait en outre tuteur du jeune Conrad, fils de Frédéric II, héritier du royaume de Jérusalem. L'empereur, persuadé qu'il était dangereux de laisser un aussi grand pouvoir aux membres de la même famille, débarqua en Chypre en 1228, revendiqua pour lui-même le bail du royaume, et en remit l'administration à cinq personnes hostiles aux sires de Baruth. Philippe de Navarre refusa de prêter serment aux nouveaux administrateurs, malgré les promesses avantageuses qui lui furent faites. Au mépris des garanties sur lesquelles il devait compter, il faillit payer de sa vie son dévouement à la maison d'Ibelin, et fut retenu prisonnier pendant une nuit. Mis en liberté le lendemain, il réunit quelques partisans et s'enferma dans la maison des hospitaliers de St-Jean, où il se mit à l'abri d'un coup de main. Il s'y maintint jusqu'à la bataille de Nicosie, qui fut gagnée par le sire de Baruth. Il assista au siége de Buffavento, où le roi et ses tuteurs s'étaient retirés, et il y fut grièvement blessé dans une sortie. Quelque temps après, une armée d'aventuriers lombards, rassemblés par l'empereur, menaçait le château de Baruth, en Syrie. Jean d'Ibelin s'y rendit avec des forces considérables, et laissa le gouvernement du royaume de Chypre à Philippe de Navarre. L'île ne tarda pas à être attaquée par les troupes de l'empereur; Philippe se distingua aux siéges de Famagouste, de Cantara, à la bataille de Nicosie, et fut chargé de la garde des Lombards faits prisonniers. En 1232 et en 1233, il assista au siége de Cérines et fut chargé par le roi de conclure le traité à la suite duquel les Lombards évacuèrent l'île. Philippe de Navarre, dans ses rapports avec les personnages éminents qu'il fréquentait, s'était nécessairement associé à leurs occupations favorites : l'étude des coutumes, le jugement des procès, la plaidoirie tenaient une place importante dans la vie féodale. C'est dans les cours de Baruth, d'Acre, de Chypre que Navarre recueillit les traditions qu'il nous a conservées. Il a pu dire : « Je suis envieilli « en plaidant. » Il cite au nombre de ses maîtres : « Monseigneur de Baruth le Vieil, monseigneur « de Saette, Guillaume Vescomte, messire Harneis, Guillaume de Rivet, Nicole Anteaume et « Philippe de Baisdoin, qui estoient grands plai- « deors. » Lui-même a donné la forme d'un enseignement au traité de jurisprudence qu'il a rédigé : « Ici orrés le livre que sire Felippe de « Novairre fist pour un sien amy aprendre et « enseigner coument on doit plaidoier en la haute « cour. » Ce manuel, divisé en 86 chapitres, acquit bientôt une grande autorité et fut souvent cité : on y trouve un tableau fidèle des mœurs du temps et d'autant plus précieux que l'auteur expose avant tout ce dont il a été témoin ou ce qu'il a appris des personnages les plus compétents. La meilleure preuve du mérite qui lui était attribué dans l'opinion, c'est qu'il a servi de modèle à Jean d'Ibelin, dont l'ouvrage est plus étendu sans doute, mais n'a pas fait oublier celui de son devancier. On doit en outre à Philippe de Navarre : *les Quatre temps d'âge d'homme*, traité de morale divisé en quatre livres, consacrés à l'enfance, à la jeunesse, à l'âge mûr et à la vieillesse. Il avait cultivé la poésie, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'introduction de son *Traité des us et coutumes d'outre-mer*. A la fin du 16[e] siècle, Florio Bustron se servit, pour écrire l'histoire de Chypre, d'un poëme composé par Philippe de Navarre sur les événements auxquels il avait assisté : « Ho poi trovato, dit-il, particolarmente « i gesti de Cyprioti, in francese scritti da Phi- « lippo di Navarra, huomo universale. » Enfin, cet écrivain universel avait laissé des mémoires sur sa vie que l'on n'a pas non plus conservés. Voyez Beugnot, *Assises de la haute cour* et *Notice sur Philippe de Navarre*, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*. J. S—ET.

PHILIPPE DE PRÉTOT (ETIENNE-ANDRÉ), né à Paris vers 1710, était fils d'Etienne Philippe (1), maître de pension, et à son exemple il consacra sa vie à l'enseignement. Il ouvrit des cours particuliers de géographie et d'histoire qui eurent beaucoup de succès, et qui contribuèrent à répandre le goût de connaissances tellement négligées alors, qu'elles n'entraient point dans la première éducation. Le jeune Philippe avait fait d'excellentes études : il se chargea de surveiller la réimpression des classiques latins donnée par Coustelier (*voy.* ce nom), et publia, de 1747 à 1753, des *éditions* estimées de Catulle, Tibulle et Properce, Salluste, Virgile, Horace, Juvénal et Perse, Phèdre, Lucrèce, Velléius-Paterculus, Eutrope et Térence, avec de bonnes préfaces et des notes. Il eut aussi beaucoup de part au cours d'études composé pour l'école militaire (*voy.* BATTEUX). Il fut censeur royal, et les académies d'An-

(1) Etienne PHILIPPE, originaire de Beauvais, né à Paris en 1676, mort en 1764. On a de lui une *Apologie de l'Oraison funèbre de Louis XIV* (par le P. Porée), 1716, et la traduction de plusieurs *Harangues* de Cicéron, qu'il abandonna à un de ses amis, qui la fit imprimer en 1720. *Voyez*, pour plus de détails, l'*Année littéraire*, 1764; le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, au mot *Philippe*, et le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier.

gers et de Rouen le comptèrent parmi leurs membres. Il mourut à Paris le 16 mars 1787. Philippe est l'éditeur des *Amusements du cœur et de l'esprit*, 1741-1745, in-12, 15 vol., et du *Recueil du Parnasse*, ou nouveau choix de pièces fugitives, 1743, in-12, 4 vol. On lui doit en outre plusieurs ouvrages élémentaires qui ont été surpassés depuis; ce sont : 1° *Essai de géographie*, avec un dictionnaire géographique, français-latin et latin-français, 1744, in-8°. Il existe des exemplaires avec la date de 1748; 2° *Analyse chronologique de l'histoire universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne inclusivement, 1752, in-8°; 1756, in-4°; 1781, in-12. Ce n'est, à quelques passages près, qu'une traduction du *Compendium Historiæ universalis*, etc., de Jean Leclerc, Amsterdam, 1696, in-8° (*voy.* le *Dict. des anonym.* de Barbier). 3° *Mémoires sur l'Afrique et l'Amérique*, 1752, in-4°; 4° *Tablettes géographiques*, pour l'intelligence des historiens et des poëtes latins, 1755, 2 vol. in-12 : elles sont encore recherchées. On les réunit quelquefois à la collection de Coustelier dont on a parlé. 5° *Cosmographie universelle, physique et astronomique*, 1760, in-12; 6° le *Spectacle de l'histoire romaine*, depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de Constantinople, 1762, in-8°; 1776, in-4°; 7° *Révolutions de l'univers*, ou remarques et observations sur une carte destinée à l'étude de l'histoire générale, 1763, in-12 de 174 pages. Cette carte ou plutôt cet atlas (1) est celui que venait de donner Michel Picaud, de Nantes. 8° *Atlas universel*, pour l'étude de la géographie et de l'histoire ancienne et moderne, 1787, in-4°. Cet atlas est composé de 125 cartes, dressées la plupart d'après les indications de Philippe, et exécutées sous ses yeux. W—s.

PHILIPPE DE THESSALONIQUE, poëte grec, et connu par quelques épigrammes versifiées avec esprit et élégance, et surtout par la charmante collection que les philologues désignent sous le nom de deuxième Anthologie (*Anthologie de Philippe*). L'antiquité nous a transmis peu de détails sur sa vie : il est même difficile d'assigner avec une précision rigoureuse à quelle époque il florissait. Vavasseur le premier essaya de le faire, et crut y avoir réussi. Il faut voir avec quelle confiance il proclame Philippe un des poëtes du siècle d'Auguste. Ses preuves, pourtant, sont loin d'être décisives. La principale est une épigramme de Philippe lui-même, dans laquelle il fait allusion à ce perroquet qui, au retour d'Octave, après la bataille d'Actium, disait : *Ave, Cæsar, victor, imperator*. Fabricius adopte, peut-être un peu légèrement, la même idée, et en tire des conséquences ingénieuses sans doute, mais fort conjecturales : en effet, après avoir cité la pièce mentionnée par Vavasseur, il se demande si l'épigrammatiste de Thessalonique n'est pas un de ces Grecs qui présentèrent à Octave tant de vers à propos du perroquet complimenteur; si peut-être ce n'est pas celui que le prince, fatigué d'avoir à payer tant de poëtes, paya d'une épigramme grecque de sa façon. Reiske, d'accord en un point avec ses deux devanciers, admet que quelques vers de Philippe n'ont pu être composés que vers le commencement du règne d'Auguste; mais en même temps il s'objecte que Bianor, un des poëtes de la collection, déplore la ruine de Sardes, qui eut lieu la quatrième année du règne de Tibère par un tremblement de terre, et même deux autres, Antiphane et Automédon, l'ont, de l'aveu de tous les savants, décrite pendant le règne de Nerva. Passant ensuite au style même, il y aperçoit plusieurs expressions affectées qu'eût réprouvées le goût exquis du siècle d'Auguste, et de toutes ces considérations il conclut qu'il y a eu deux poëtes du nom de Philippe : l'un auteur de la pièce mentionnée ci-dessus et contemporain des poëtes du siècle d'Auguste; l'autre contemporain de Nerva et peut-être de Trajan et d'Adrien. Jacobs, dans les prolégomènes de son édition de l'Anthologie, a fait justice de cette hypothèse, qui n'a pas même un fait en sa faveur. Il s'attache surtout à l'erreur capitale qui influe perpétuellement sur les raisonnements de Reiske. Si l'on en croit ce commentateur, sitôt qu'un vers, un hémistiche présente une allusion à quelque fait connu, l'hémistiche, la phrase, l'ouvrage entier appartient à la même époque que le fait, de sorte que presque toujours, si Reiske était fidèle à son système, il serait obligé de placer le même auteur à deux époques éloignées l'une de l'autre. Ici, par exemple, à cause de huit vers sur l'oiseau qui saluait Octave du nom d'empereur, il veut que l'auteur ait vécu en même temps que ce prince. Ne devrait-il pas le reculer de quatre siècles et en faire un contemporain de Praxitèle, à cause de ces vers :

Brillant, sublime, aux yeux du divin Praxitèle,
Jupiter descendit de la sphère immortelle:
Ou bien, volant lui-même aux palais de l'Éther,
Praxitèle à loisir y sculpta Jupiter.

Ne devrait-il pas le faire encore rétrograder jusqu'au temps d'Hipponax, puisqu'il a fait ainsi l'épitaphe de ce satirique célèbre :

En vain au noir empire un dieu te fit descendre,
Hipponax! Sur le marbre où repose ta cendre,
Debout, la haine veille et tonne... Fuis, passant.
Le tombeau de Bupale est là, sous l'orme sombre.
Fuis le luth homicide et l'iambe sanglant
Qu'errante aux bords du Styx murmure encor son ombre.

D'ailleurs il n'est pas rare de voir les épigrammatistes anciens, quand ils manquent de sujet,

(1) *Les révolutions de l'univers, représentées en trente cartes, avec des remarques ou observations sur chacune d'elles, d'après les Mémoires de M. P.* C'est la même carte, en deux feuilles, répétée trente fois pour offrir, par la manière différente de l'enluminer, les limites des divers États du monde à trente époques différentes. Robert de Vaugondy a traité le même sujet plus en grand dans son *Atlas complet des révolutions du globe en soixante-six cartes*; mais son travail, moins bien gravé que celui de Picaud, ou plutôt de Philippe, n'a pas été publié. C. M. P.

recourir aux faits passés et tantôt imiter, tantôt traduire les pièces des poëtes qui les ont précédés. Comme compilateur et comme poëte, Philippe a des droits aux éloges de la postérité. La deuxième Anthologie, sans doute, est loin d'égaler la première ; mais pouvait-elle la valoir ? Méléagre, lorsqu'il fit la première, avait à puiser dans les cinq siècles de Solon aux premiers Ptolomées. Tout se réunissait pour faire de cette première *Guirlande poétique* la plus belle collection qui eût jamais existé : cette foule d'élégantes bagatelles que laissaient échapper de leur lyre féconde et légère Bacchylide, Stésichore, Anacréon ; les larmes éloquentes de Simonide ; le délire pathétique de Sapho ; les sublimes inspirations d'Alcée, brillant de la double illustration du génie et de l'exil. Cependant le recueil de Philippe présente un grand nombre de pièces ingénieuses et piquantes (1), et quoique souvent on regrette ces grâces naïves, ce mâle abandon, transmis par le siècle de Périclès au siècle d'Auguste ; quoique trop souvent les poëtes visent au trait et courent après l'esprit, on ne peut leur reprocher ni l'affectation d'originalité, ni les subtilités sophistiques, ni surtout les jeux de mots si en vogue chez les littérateurs du siècle suivant. Ainsi l'on peut croire que Philippe avait choisi avec goût parmi les matériaux, sans doute nombreux, qu'il avait entre les mains. Ses pièces occupent une place distinguée dans ce recueil. L'élégance, la finesse, l'harmonie, s'y rencontrent presque perpétuellement et annoncent, sinon un poëte sublime, du moins un aimable et spirituel versificateur. La force même ne lui est pas toujours étrangère. On voit dans quelques-unes de ses pièces comment il sait varier son style et passer d'un genre grave et fier au badinage le plus délicat. Mais celle de toutes où il y a le plus de grâce dans les idées et de délicatesse dans le style est celle où, à l'imitation de Méléagre, il compare son Anthologie à une guirlande et les poëtes aux fleurs. L'Anthologie de Philippe de Thessalonique n'a jamais été imprimée seule. C'est donc aux grandes éditions de l'Anthologie de Planude qu'il faut avoir recours pour lire ses œuvres et celles des poëtes dont il a composé sa collection. Parmi ces éditions, les plus remarquables sont : l'édition princeps, imprimée à Florence en 1494 chez d'Alapa, par les soins et sous les yeux du savant Lascaris ; — l'édition donnée à Bâle en 1549 par Jean Brodæus, avec des notes et des commentaires qui peut-être laissent quelque chose à désirer, surtout sous le rapport du goût, mais qui pourtant décèlent déjà une grande connaissance de l'antiquité ; — — l'édition de Henri Estienne, remarquable par la correction du texte et quelques notes, trop peu nombreuses sans doute, mais profondes et ingénieuses, comme tout ce qu'a produit cet habile philologue : cette édition est de l'an 1566 ; — la traduction latine d'Eilhard Lubin, publiée pour la première fois en 1604 ; — l'édition de Reiske en 1765, remarquable par ses réflexions sur les vies et les œuvres des poëtes anthologistes ; — l'admirable édition de Brunck, qui porte le titre d'*Analecta poëtarum græcorum*, Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8° ; la seule chose que l'on puisse reprocher à Brunck dans ce bel ouvrage est l'absence d'index ; — l'édition de Jacobs, Leipsick, 1794, 12 vol., est connue depuis longtemps comme un chef-d'œuvre de goût, de critique et d'érudition ; le texte y est encore plus pur que dans les *Analecta* de Brunck ; et les 7 volumes de notes qui accompagnent le texte contiennent tout ce qu'on peut désirer : notes grammaticales, notes philologiques de l'Anthologie, histoire de leurs ouvrages, variantes, index, rien n'y manque. P—OT.

PHILIPPEAUX. *Voyez* PHELIPPEAUX, PHELYPEAUX et PHILIPEAUX.

PHILIPPI, ou PHILIPPY (JEAN), savant magistrat, naquit à Montpellier en 1518 d'Eustache Philippi, qui, en 1548, lui céda sa place de conseiller à la cour des aides et qui fut premier consul de la ville en 1551. Jean devint président à la même cour en 1572 et fut nommé intendant de justice auprès du connétable de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Dans ces diverses fonctions il se distingua autant par son intégrité que par ses connaissances du droit en général, et en particulier sur les matières qui formaient la juridiction spéciale du tribunal auquel il était attaché. On lui doit : 1° *Edits et ordonnances du roy, concernans l'autorité et jurisdiction des cours des aides de France, sous le nom de celle de Montpellier*, publié vers 1560 ; l'auteur le fit réimprimer en 1597 in-fol. à Montpellier : il y joignit un recueil d'arrêts sous le titre d'*Arrêts de conséquence de la cour des aides de Montpellier*, et plaça en tête une préface qui, en un petit nombre de pages, renferme un traité complet des impositions anciennes et modernes. 2° *Juris responsa*. C'est un recueil de décisions sur toutes sortes de matières : la seconde édition, très-augmentée, 1603, in-fol., est terminée par cette note de l'auteur : *Opusculum hoc responsorum absolvit mihi Deus opt. max. anno salutis* 1602 ; *ætatis meæ, ejusdem Dei beneficio anno* 85, *et obsequii quinque nostrorum regum christianissim. anno* 54. Au milieu des troubles qui agitèrent la France à cette époque, Philippi obtint par ses services et ses vertus la considération publique et fut appelé par la confiance de ses concitoyens aux commissions les plus honorables. Deux fois il fut chargé avec quelques autres personnages distingués de chercher des voies de pacification ; mais ses bonnes intentions et ses efforts furent arrêtés par les menées des factieux. En 1574 il fut député à

(1) Les auteurs mentionnés par Philippe comme faisant partie de son recueil sont au nombre de treize, savoir : Antigone, Antipator, Antiphane, Antiphile, Automédon, Bianor, Cynagoras, Diodore, Evenus, Parménion, Philodème, Tullius, Zonas.

Lyon pour complimenter le roi Henri III qui rentrait en France. Voulant laisser à la postérité un tableau des événements dont il avait été le témoin, il écrivit une *Histoire de la guerre civile en Languedoc pour le fait de la religion jusqu'en l'année* 1598. Cette histoire est restée en manuscrit. Le marquis d'Aubaïs en a seulement fait imprimer dans son recueil un extrait très-succinct et très-sec qui a été inséré depuis dans la collection des *Mémoires particuliers pour l'histoire de France*, au tome 46, page 334. Le manuscrit original était dans la bibliothèque de M. de Colbert, évêque de Montpellier; il est à craindre qu'il ne soit perdu. On ignore l'année où Philippi termina sa longue carrière. — Son fils *Louis* lui avait succédé dans la place de président en 1592 : il mourut en 1635, sans avoir été marié; et sa famille s'éteignit avec lui. SI—D.

PHILIPPICUS-BARDANES, empereur d'Orient, était issu d'une illustre famille de l'Arménie. Il embrassa jeune la profession des armes et se signala par sa valeur : mais l'empereur Justinien II, soupçonnant sa fidélité, le dépouilla de ses emplois et l'exila dans la Chersonèse. Justinien, précipité du trône par une de ces révolutions si fréquentes dans l'histoire, y fut rétabli par les Bulgares; et voulant punir les habitants de la Chersonèse de la joie qu'ils avaient fait éclater lors de son expulsion, il chargea l'un de ses lieutenants de les exterminer par le fer et par le feu. Les malheureux habitants de Cherson, effrayés du sort qui leur était réservé, implorèrent l'appui de Bardanes, dont ils connaissaient les talents militaires et lui arrachèrent la promesse de les défendre. Dans l'exaltation de leur reconnaissance, ils le proclamèrent empereur; et Bardanes, qui prit alors le nom de *Philippicus*, ayant gagné les soldats de Justinien, les ramena à Constantinople, où ce prince attendait impatiemment qu'on lui apprît que la Chersonèse n'offrait qu'un monceau de ruines et de cendres. Surpris par ses propres soldats, il fut livré, ainsi que Tibère son fils, à un de ses lieutenants dont il avait fait égorger la femme et les enfants (*voy.* JUSTINIEN II); et Philippicus, reconnu empereur, fut couronné sans obstacle le 15 décembre 711. Ce prince ne montra pas sur le trône les qualités qui l'avaient illustré dans une condition privée : il dissipa dans des fêtes les trésors amassés par son prédécesseur et se livra aux plus basses débauches. Son indolence enhardit les Bulgares et les Sarrasins, qui ravagèrent la Thrace et la Médie; mais la protection déclarée qu'il accorda aux Monothélites acheva de le rendre odieux. Il célébra l'anniversaire de sa naissance par des jeux magnifiques, se montra dans les rues de Constantinople précédé de mille bannières et de mille trompettes, et de retour à son palais, y donna un festin somptueux à sa noblesse. Après ce repas où il s'était gorgé de vin, il se retira au fond de son appartement pour se reposer : mais tandis qu'il dormait, le domestique d'un patrice, nommé Rufus, ayant pénétré près de lui avec quelques soldats à la faveur du désordre de la fête, le traîna dans l'Hippodrome, où il lui creva les yeux le 3 juin 713. Le malheureux Philippicus, conduit en exil, y acheva ses jours promptement dans la misère. Les conspirateurs ne recueillirent point le fruit qu'ils espéraient de cet attentat : ils furent mis à mort par ordre d'Artémius, secrétaire de Bardanes, élu empereur sous le nom d'Anastase (*voy.* ANASTASE II). W—S.

PHILIPPON. *Voyez* PHILIPON.

PHILIPPOWICZ (LÉONCE, surnommé MAGNITSKI), professeur de mathématiques, naquit en Russie le 9 juin 1669. On ne connaît ni le nom de sa famille ni le lieu de sa naissance. Il avait fait des études très-distinguées, lorsque Pierre le Grand, ayant eu occasion de l'apprécier, lui concéda quelques domaines dans les gouvernements de Wladimir, de Tambof, et lui fit bâtir une maison sur la Lubianka. Ce prince estimait tellement les hautes connaissances que Philippowicz possédait dans les mathématiques qu'il lui donna le surnom de *Magnit* (aimant) et lui prescrivit de signer désormais *Magnitski*. A la fondation de l'école de navigation à Moscou, Magnitski y fut attaché en qualité de professeur, et ce fut en 1703 qu'il publia son *Arithmétique*, à laquelle il joignit des *éléments de navigation*. D'après les citations que l'on trouve dans ce livre, on voit que Philippowicz connaissait les langues grecque, latine, italienne et allemande. Il mourut en 1739. G—Y.

PHILISTION, auteur et acteur de mimes, florissait à Rome vers la fin du règne d'Auguste, suivant Eusèbe (*Chron.*, an. Dom. VIII). Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur sa patrie. Eusèbe le dit né à Magnésie; Suidas hésite entre Pruse, Sardes et Nicée; il penche pour cette dernière ville, qui a pour elle l'autorité d'une jolie épigramme conservée dans l'Anthologie (*Jacobs*, t. 4, p. 230). Suidas le fait vivre du temps de Socrate, ou, suivant une autre leçon, du temps d'Isocrate. Ces discrépences relatives à sa patrie et au temps où il a vécu ont fait penser à plusieurs qu'il y avait eu dans l'antiquité deux mimographes du nom de Philistion, mais la plupart des critiques se sont rangés à l'avis de Scaliger, qui n'en reconnaît qu'un seul, célèbre à Rome sous Auguste et Tibère (Scaliger, *ad Euseb.*, num. 2022, p. 179). Suidas a conservé les titres de deux pièces de ce poëte comique : *le Misopséphiste* et *le Philogélon*. Le même écrivain raconte que ce joyeux compagnon mourut d'un fou rire, peut-être, comme le croit Farnaby (*notæ in Martialem*, lib. 2, epigr. 41), en jouant son *Philogélon* ou *l'Ami de la joie*. Le titre des deux mimes que nous venons de citer et quelques vers recueillis par Nicolas Morelli donnent à penser que les pièces de Philistion étaient écrites en grec. Martial loue sa gaieté, à laquelle ont successivement

rendu témoignage saint Jérôme (*in Ruffinum*), saint Epiphane, en trois ou quatre endroits, Ammien Marcellin (lib. 30, cap. 4), Sidoine Apollinaire (lib. 2, epist. 2), et Cassiodore (lib. 4, epist. 51). Son talent d'acteur paraît avoir été remarquable. Ammien Marcellin associe son nom à celui du célèbre Ésopus. Le sens de son épitaphe, conservée dans l'Anthologie, est : « Toi qui as si souvent fait le mort, tu ne l'as « jamais aussi bien fait qu'ici. » Un passage de saint Epiphane (*Oper.*, ed. Petau, p. 82), semble indiquer qu'il y eut de son temps et peut-être en Cypre, où il était évêque de Salamine, une reprise des mimes de Philistion. M—G—N.

PHILIPPS (sir RICHARD), journaliste anglais, né en 1768 à Londres, où il mourut vers 1840. Il fut élevé par son oncle, riche paysan de Soho, et se voua de bonne heure à l'étude de la littérature. En 1790, il établit une imprimerie et une librairie à Leicester, où il fut mis en arrestation en 1793 pour la publication de l'ouvrage de Thomas Payne intitulé *Rights of men*. Peu de temps après, son imprimerie et sa librairie devinrent la proie des flammes. Il parvint bientôt à rétablir ses affaires, et conçut dès lors le plan du *Monthly Magazine*, qu'il dirigea seul jusqu'au 51ᵉ volume. En 1803, il fut élu shérif de Londres, et les ministres cherchèrent à le gagner en le nommant *knight;* mais il resta whig. A côté de son activité de journaliste et d'homme politique, il s'est aussi occupé de pédagogie, et vers 1828 il commença la publication d'une série de livres élémentaires pour l'éducation d'après une méthode perfectionnée, qui prétend combiner celles de Lancaster et de Pestalozzi. On a de lui : *Pouvoir et devoirs des jurys*, 1814. Ce livre a été traduit en français, en italien, en espagnol et en portugais, et réimprimé en Amérique. R—L—N.

PHILIPPS (THOMAS), un des peintres de portraits les plus renommés d'Angleterre, naquit le 18 octobre 1770 à Dudley, dans le Warwickshire, et mourut à Londres le 20 avril 1845. Ses heureuses dispositions pour la peinture s'étant révélées de bonne heure, il fut mis en apprentissage chez Egginton, à Birmingham. En 1790, il arriva à Londres, où il trouva un protecteur zélé dans le Nestor des peintres anglais, Joshua Reynolds, qui le mit de bonne heure en rapport avec la cour à Windsor. A cette époque, chacun des membres de la famille royale avait son peintre de prédilection, dans le nombre desquels, à côté de Calcott et Cunningham, plus anciens, se trouvèrent Hoppner, Lawrence, Beechey, Owen et Shee. Philipps dut donc attendre son tour de réception à l'académie de peinture jusqu'en 1808. Il était dès lors recherché de toute l'aristocratie anglaise. En 1814, il fonda, sous le titre de *British general benevolent institution*, avec Chantrey, Turner et Robinson, une institution de bienfaisance pour les peintres indigents. A l'aide d'un nouveau patron, Joseph Banks, il fut nommé en 1824 professeur de peinture à l'école des beaux-arts de Londres. L'année suivante, il fit, avec son ami Holton, une excursion dans les Alpes, puis en Italie. De retour en 1826, il reprit ses fonctions à l'académie et à l'école des beaux-arts, qu'il continua jusqu'à sa mort. En même temps, il écrivit des articles de théorie de la peinture dans la *Cyclopædia* de Rees et ailleurs. Philipps, outre un certain nombre de tableaux historiques, a fait les portraits de presque toutes les célébrités politiques, littéraires et scientifiques de l'Angleterre. Nous y distinguons donc les classes suivantes : I. PEINTURES DE PAYSAGES, PEINTURES HISTORIQUES ET MYTHOLOGIQUES. 1° *Vue du château de Windsor,* 1792 ; 2° *Mort de Talbot et bataille de Caselli,* 1793 ; 3° *Ruth et sa belle-mère,* 1793 ; 4° le *Prophète Elisée ressuscitant le fils de la veuve,* 1794 ; 5° *Cupidon désarmé par Euphrosine,* 1794 ; 6° *Vénus et Adonis,* 1808 ; 7° l'*Expulsion du paradis,* 1808. Ce fut depuis cette dernière époque qu'il s'adonna uniquement à la peinture des portraits, qu'il fit en demi-grandeur ou dans la proportion de trois quarts de grandeur naturelle. — II. PORTRAITS DE SOUVERAINS ET HOMMES POLITIQUES. 1° *Napoléon Bonaparte,* 1801 ; 2° le *Prince de Galles,* 1806 (George IV) ; 3° l'*Evêque anglican de Ferus*, 1800 ; 4° le *Comte de Percy*, 1800 ; 5° *Lord Macartney* (diplomate en Chine), 1801 ; 6° *le Marquis et la marquise de Stafford,* 1806 ; 7° le *Comte de Talbot,* 1807 ; 8° le *Comte de Southesk,* 1807 ; 9° le *Comte d'Egremont*, 1807 ; 10° *lord Bathurst*, 1809 ; 11° le *Comte de Dartmouth,* 1810 ; 12° le *Comte de Darnley,* 1810 ; 13° le *Comte de Grey*, 1820 ; 14° *Lord Brougham,* 1820 ; 15° le *Duc d'York,* 1823 ; 13° *Lord Stowell,* 1824 ; 17° le *Major Denham,* voyageur dans l'intérieur d'Afrique ; 18° *Edward Parry*, amiral et voyageur au pôle nord ; 19° *Lord Somerville,* 1826 ; 20° *Matthieu Platow,* hetman des Cosaques, sur son coursier favori, 1816 ; 21° *Benjamin Franklin.* — III. PORTRAITS D'ARTISTES ET LITTÉRATEURS. 1° *Tyrhwitt,* éditeur des *Canterbury Tales,* 1801 ; 2° *Murray,* le célèbre libraire de Londres, 1803, pour la demeure duquel, dans Albemarle-Street, il fit aussi un grand nombre de portraits et tableaux ; 3° *Joseph Banks,* président de la société royale, 1819 ; 4° *Lord Byron,* 1814, deux fois ; 5° *Blake*, peintre, 1807 ; 6° *Joshua Brooks*, peintre, 1817 ; 7° *Chantrey,* peintre, 1818 ; 8° *Crabbe,* poëte, 1819 ; 9° *Lawrence,* peintre, 1826 ; 10° *Hallam,* l'historien, 1827 ; 11° *Williams*, peintre, 1829 ; 12° *Campbell*, poëte, 1830 ; 13° *Walter Scott; 14° Southey; 15° Coleridge* et les autres lakistes, entre 1825 et 1830. — IV. PORTRAITS DE PHYSICIENS, NATURALISTES, INGÉNIEURS, etc. 1° *Humphrey Davy,* inventeur de la lampe de sûreté, vers 1820 ; 2° *Izambard Brunel,* ingénieur du tunnel de Londres, 1827 ; 3° *Buckland,* le géologue, 1838 ; 4° *Sedgwick*, ibid., 1832 ; 5° *Hutton*, 1835 ; 6° *Dalton,*

physicien, 1837; 7° *Faraday*, 1842; 8° *Arnold*, astronome, 1842; 9° *Francis Baily*, astronome, 1842. Une grande foule de ses portraits se trouvent aussi à Alnwick-Castle, demeure du duc de Northampton, et à Petworth. R—L—N.

PHILIPPS (CHARLES), marin et hydraulicien anglais distingué, né vers 1780 à Haresfordwest, mort à Dumpladnet, non loin de là, le 21 octobre 1840. Fils d'un capitaine de vaisseau, il entra lui-même dans la marine comme midshipman, sous Tyler, avec lequel il fit naufrage en 1798. L'année suivante, nous le trouvons sous lord Keith à Cadix, à la poursuite des flottilles française et espagnole. Deux ans après, en 1801, il est devant Copenhague avec Hyde Parker et Nelson. La capture du navire français *le Bien-aimé* devant Cadix lui fit gagner le grade de sous-lieutenant en 1803. Lieutenant en 1806, il fut appelé au commandement de l'*Argos*, sur les côtes de la Guyane. Commandé à coopérer au blocus de Lisbonne en 1808, les combats avec les Français dans les dunes et devant Cadix lui valurent en 1812 le grade de commodore. Envoyé en 1821 à la côte de l'Afrique occidentale pour y surveiller les négriers, Philipps, qui dans l'intervalle s'était recommandé par les découvertes qu'il avait faites, devint en 1829 capitaine et fut bientôt appelé au commandement de l'*Ariadne*. Vers la même époque, il fut aussi élu membre de la société royale. Philipps a attaché son nom à plusieurs découvertes importantes. En 1817, il inventa une méthode de propulsion des vaisseaux par le cabestan. Deux ans après, en 1819, il augmenta la force de ce cabestan par un ensemble de roues, et le cabestan ainsi perfectionné est aujourd'hui le seul employé dans la marine. Le capitaine Parry, dans son *Voyage d'exploration du passage nord-ouest*, avoue que ce cabestan seul le mit dans maintes occasions en mesure de briser des monceaux de glaces dans l'Océan polaire. En 1825, Philipps trouva une méthode de suspension et de virement de vaisseaux propre à amortir les effets des coups de canon, ainsi que ceux d'autres obstacles opposés à leur marche. Par une application ingénieuse du principe hydrostatique du niveau de l'eau, il parvint enfin en 1827, en déplaçant les pompes, à faire lever d'elle-même l'eau qui envahit le navire et à la faire décharger dans la mer, suivant l'impulsion de son propre poids. Cette dernière découverte a encore subi diverses améliorations; mais le principe en est dû à Philipps. R—L—N.

PHILIPS (EDOUARD), l'un des neveux de Milton, né à Londres en 1630, dut à son oncle sa première instruction et termina ses études à l'université d'Oxford. On a de lui : *Theatrum poëtarum*, ou *Recueil complet des poëtes les plus éminents de tous les siècles*, précédé d'un discours sur la poésie en général, Londres, 1675. C'est le plus important de ses ouvrages. On a lieu de présumer, dit Warton, que Milton y fit beaucoup d'additions et de corrections. On y trouve des jugements critiques fort supérieurs au goût de ce temps-là. Sir E. Brydges a donné en 1800 une édition nouvelle de la partie anglaise, en complétant chaque article et en y introduisant l'ordre chronologique. Wood attribue à Ed. Philips les ouvrages suivants : 1° *Nouveau monde des mots anglais, ou Dictionnaire général*, etc., Londres, 1657, in-fol., pour lequel Shinner et Blount l'accusèrent d'ignorance et de plagiat; 2° supplément au *Théâtre de Speed*, 1676, in-fol.; 3° continuation de la *Chronique de Baker;* 4° *Tractatus de modo et ratione formandi voces derivatas latinæ linguæ*, 1684, in-4°; 5° *Speculum linguæ latinæ*, 1684, in-4°. Ces deux traités sont tirés principalement du *Thesaurus lat.* mss. de Milton. 6° *Poëme sur le couronnement de Jacques II*, 1685, in-fol.; 7° une traduction latine de Pausanias; des traductions de l'espagnol; une vie de l'auteur du *Paradis perdu*, etc. On ignore la date de sa mort. — *Jean* PHILIPS, autre neveu de Milton, parut d'abord partager avec chaleur les opinions politiques de son oncle et publia en latin la *Défense* de Milton, en réponse à l'*Apologia pro rege*, faussement attribuée à l'évêque Bramhall. Ses autres écrits font voir qu'il changea de sentiments, particulièrement la *Satire contre les hypocrites*, publiée vers le temps de la restauration et réimprimée en 1671 et en 1680, in-4°. On connaît encore de lui : 1° *Maronides*, ou *Virgile travesti* (5e et 6e livres de l'Enéide), 1672 et 1673, in-8°, réimprimé en 1678; 2° *Duellum musicum*, imprimé avec l'ouvrage de Locke sur la musique moderne; 3° continuation de la *Chronique de Heath*, 1676, in-fol., etc. Wood le dépeint comme un athée et lui reproche d'avoir abandonné sa femme et ses enfants. On ne connaît pas l'année de sa mort. L.

PHILIPS (CATHERINE), Anglaise distinguée par son esprit, naquit en 1631 d'un négociant de Londres nommé Fowler. Elle se fit connaître de bonne heure par quelque talent pour la poésie. Ce fut sur l'invitation du comte d'Orrery qu'elle traduisit du français la tragédie de *Pompée* de Corneille, qui fut représentée plusieurs fois en 1663 et en 1664 en Irlande, où cette dame était alors. Elle traduisit aussi les quatre premiers actes de la tragédie d'*Horace*, dont sir J. Denham donna le cinquième. Catherine Philips mourut de la petite vérole à Londres le 21 juin 1664, n'ayant que 34 ans. Elle fut célébrée de son temps comme une femme d'un talent *incomparable*, comme une autre Sapho, et Cowley écrivit une Ode sur sa mort : son nom ne vit plus maintenant que dans les biographies. Elle prenait dans ses vers le nom d'Orinde et donnait celui d'Antenor à son mari. On publia en 1667 in-folio ses *Poésies*, suivies des deux tragédies citées et d'autres traductions du français avec son portrait gravé par Faithorn. Il parut une autre édition

de ces opuscules en 1678, in-fol., et en 1705 un petit volume de ses *Lettres* (sous le nom d'*Orinde*) *à sir Charles Cotterel* (sous le nom de *Poliarchus*), recueil que ses éditeurs présentent comme « le « modèle d'un commerce vertueux et aimable « entre des personnes de différent sexe ». L.

PHILIPS (Jean), poëte anglais, fils d'un archidiacre, naquit en 1676 à Rampton dans le comté d'Oxford et passa d'une école de Winchester à l'université d'Oxford, où il ne se distingua pas moins par la douceur de son caractère que par ses progrès. Il se pénétra de la lecture des poëtes anciens et modernes et surtout du *Paradis perdu* de Milton, dont il s'attacha à imiter le style solennel pour le transporter dans des sujets d'un genre trivial. Ce fut en 1703 qu'il se fit connaître comme poëte en laissant circuler son *Splendid Shilling*, où il prête le langage des dieux à un pauvre diable que la misère a confiné dans un grenier. Ce début fut généralement goûté : les éditions s'en multiplièrent rapidement. Johnson y reconnaît le mérite rare d'une idée originale; mais il en attribue en grande partie le succès à la nouveauté. Le *Splendid Shilling* donna une si haute opinion du talent de son auteur, que, lorsqu'on désira voir célébrer en vers la victoire remportée par le duc de Marlborough en 1704, le comte d'Oxford et Henri St-John, depuis lord Bolingbroke, jetèrent les yeux sur Jean Philips, qui composa sur ce sujet le poëme de *Blenheim*, imprimé en 1705 : mais il fut éclipsé par celui d'Addison, son concurrent. Le poëme intitulé *Pomone, ou le Cidre*, publié en 1706 en quatre chants et composé sur le modèle des *Géorgiques* de Virgile, offre, en vers harmonieux, autant d'exactitude scientifique qu'on pourrait en exiger d'un traité en prose. Philips, qui s'était d'abord destiné à pratiquer la médecine, avait surtout étudié la botanique. Malheureusement, dit le docteur Johnson, il était trop enthousiaste des vers non rimés et supposait que le rhythme de Milton, qui, étant appliqué à des sujets d'une grandeur inconcevable, pénètre l'âme de vénération, peut se soutenir par des images qui ne comportent tout au plus que l'élégance. Il a paru en 1791 une bonne édition in-8° de ce poëme avec des notes et des éclaircissements. On a encore de Philips une *Ode* latine adressée à Henri St-John en retour d'un présent de vin et de tabac; on en a fait beaucoup d'éloge. L'auteur méditait un poëme sur le *Dernier jour*, lorsque sa santé reçut une atteinte dont il ne se releva point : il mourut de consomption le 15 février 1708, ayant à peine 33 ans. Simon d'Harcourt, lord chancelier d'Angleterre, lui éleva un monument à Westminster à côté de celui de Chaucer. Son caractère était modeste, plein de douceur et de piété. Son esprit ne se déployait qu'avec ses amis intimes; partout ailleurs il était silencieux et comme absorbé par le plaisir de fumer sa pipe : telle était sa passion pour le tabac, qu'il n'a laissé échapper l'occasion d'en faire l'éloge dans aucun de ses poëmes, excepté *Blenheim*. Les *Œuvres* de Philips, publiées en 1715, ont été fréquemment réimprimées; elles figurent dans le tome 6 de la collection d'Anderson *British poèts*. Ses trois poëmes ont été traduits en français dans l'*Idée de la poésie anglaise*, par l'abbé Yart, et le *Brillant Sheling* l'a été en vers par M. Hennet dans le tome 3 de la *Poétique anglaise*. J. Sewill a fait paraître à Londres en 1720 la *Vie et caractère de J. Philips*, in-8°. L.

PHILIPS (Ambroise), poëte anglais, d'une famille ancienne de Leicestershire, fut élevé à l'université de Cambridge, où il devint membre du collége St-Jean en 1700. Quelques poésies qu'il composa vers cette époque le mirent en rapport avec des littérateurs célèbres, notamment avec sir Richard Steele, qui exalta beaucoup dans ses feuilles périodiques le talent de son ami. Il se proposait même d'y insérer une comparaison des *Pastorales* de Pope avec celles de Philips dans la vue de donner la préférence à ce dernier : Pope, en ayant été informé, se chargea de faire lui-même, sous le voile de l'anonyme, cette comparaison, où il parut conclure par mettre son émule au-dessus de lui, après avoir amené le lecteur par une ironie adroite à porter un jugement contraire. On découvrit bientôt l'auteur et le but de ce morceau, et les rieurs ne furent point pour Philips. Il professait les principes politiques des whigs, et l'on prétend que c'est en signalant le poëte de Twickenham comme un ennemi du gouvernement qu'il s'attira le ressentiment du satirique, exprimé avec beaucoup d'amertume. Trop peu exercé à manier l'arme de la satire, il se réduisit à le menacer de coups de bâton; mais Pope sut se soustraire à cette vengeance en se renfermant dans son cabinet. Philips, cultivant la poésie, ne négligea pas le soin de sa fortune. Vers la fin du règne de la reine Anne, il était secrétaire du club hanovrien fondé en faveur de la maison de Brunswick. Cette fonction, ainsi que le zèle qui animait ses écrits, l'ayant signalé à la faveur du nouveau gouvernement, il devint bientôt après l'avénement de George Ier officier de paix et l'un des commissaires de la loterie. Il fut nommé en 1734 greffier de la cour de prérogative de Dublin, occupa divers emplois considérables et représenta le comté d'Armagh dans le parlement irlandais. Revenu à Londres en 1748, il y mourut le 18 juin 1749, âgé de 78 ans. On cite parmi ce qu'il a fait de mieux l'*Hiver*, daté de Copenhague, 9 mai 1709, morceau descriptif que Pope lui-même a toujours distingué. Ses autres ouvrages sont : la *Vie de Jean Williams, lord-garde du grand sceau, évêque de Lincoln et archevêque d'York sous Jacques et Charles Ier*, 1700; — la *Mère éplorée* (The distrest Mother), tragédie traduite de l'*Andromaque* de Racine; suivie d'un épilogue composé par Addison ou Budgell et fort admiré en Angleterre; — l'*Anglais*, tragédie,

1721 ; — *Humphrey, duc de Gloucester*, tragédie, 1721 ; toutes trois représentées avec succès ; — des morceaux de politique réimprimés dans le *Free Thinker*, 3 vol. in-8° ; — une lettre en vers écrite de Danemarck ; — des traductions de *Pindare*, « où, suivant Johnson, il égale son mo- « dèle en obscurité, mais non en sublimité ; il « faut avouer que, s'il a moins de feu, il a plus « de fumée. » On trouve dans sa poésie plus d'élégance et d'harmonie que de force et d'élévation. Hennet, dans sa *Poétique anglaise*, a mis en parallèle quelques passages des pastorales de Pope, de Gay et de Philips et paraît n'accorder que fort peu de mérite à ce dernier. L.

PHILISTE, célèbre historien, naquit à Syracuse la seconde année de la 87e olympiade (431 ans av. J.-C.). Archomenidès, son père, avait acquis par le commerce une fortune considérable et jouissait ainsi d'une grande influence. Dans sa jeunesse, Philiste vint suivre à Athènes les leçons d'Isocrate, qu'il prit pour modèle. Selon Suidas, il eut aussi pour maître Evenus de Paros, poëte élégiaque qui se flattait, dit-on, d'enseigner le grand art de gouverner les Etats. De retour à Syracuse, Philiste s'occupa de ses projets d'avancement. Ses talents et ses richesses lui donnaient l'espoir de parcourir avec honneur la carrière des emplois ; mais, aveuglé par l'ambition la plus déplorable, il s'associa aux complots de Denys et contribua de tous ses moyens à l'asservissement de sa patrie (*voy.* DENYS). Cependant Denys, effrayé des difficultés qu'il éprouvait à maintenir son autorité, consulta ses amis les plus intimes sur le parti qu'il devait prendre. La plupart lui conseillèrent de monter sur le meilleur de ses chevaux et de se retirer dans quelque ville de l'obéissance des Carthaginois. Mais Philiste combattit une résolution dictée par la peur : « Il ne sied « point, lui dit-il, à un monarque d'être redevable « de son salut à la vitesse d'un cheval ; il faut « qu'il se laisse arracher du trône par les pieds (1). » La valeur et l'éloquence de Philiste furent également utiles à Denys dans les guerres qu'il eut à soutenir tantôt contre les Carthaginois et tantôt contre les villes de Sicile qui ne reconnaissaient point sa domination. Denys le récompensa de ses services en lui donnant la marque de confiance la plus grande : il le nomma gouverneur de la citadelle de Syracuse. Le tyran voulut bien fermer les yeux sur le commerce scandaleux que sa mère entretenait avec son favori ; mais il refusa son consentement à leur mariage, que Philiste désirait, moins par amour pour une femme déjà sur le retour de l'âge que pour s'approcher encore du trône. Quelque temps après, Philiste ayant épousé secrètement la nièce de l'usurpateur, Denys, oubliant ses services, le bannit avec son beau-père et empêcha sa femme d'aller le rejoindre en la tenant dans une prison, où elle était gardée à vue. Retiré dans Adria, Philiste employa ses loisirs forcés à écrire l'*Histoire* de Denys, auquel il prodigua les éloges les plus outrés. Il ne put cependant apaiser le tyran, et ce ne fut qu'après sa mort que Philiste obtint la permission de revoir Syracuse. Il parvint bientôt à un haut degré de faveur près de Denys le Jeune ; il profita de son ascendant sur l'esprit de ce prince pour éloigner Dion (*voy.* ce nom) et Platon, dont les sages conseils auraient pu ramener sans secousse le règne des lois à Syracuse. Dion, ennuyé de son exil, reparut en Sicile avec une armée de 800 hommes. Accueilli par les peuples comme un libérateur, il s'avança sans obstacles jusqu'à Syracuse et assiégea la citadelle, dans laquelle le tyran s'était renfermé avec ses meilleures troupes. Denys, réduit à l'extrémité, fit connaître sa situation à Philiste et lui manda d'approcher avec la flotte dont il avait le commandement pour tenter une diversion. Mais les Syracusains, informés de tous les mouvements de Philiste, allèrent à sa rencontre avec un nombre égal de vaisseaux. Philiste n'hésita pas à leur livrer le combat, et son habileté rendit longtemps la victoire incertaine : mais, enfin trahi par la fortune, il se tua, dit-on, pour ne pas tomber entre les mains de ses concitoyens, à qui ses talents avaient été si funestes. Quelques auteurs prétendent que, le vaisseau qu'il montait ayant échoué sur la côte, les Syracusains s'emparèrent de sa personne et qu'après avoir assouvi leur vengeance par les tourments les plus barbares, ils lui coupèrent la tête l'an 410 ou 411 avant J.-C. Philiste était alors âgé d'environ 70 ans. Il avait composé l'*Histoire de la Sicile* en treize livres. Les sept premiers comprenaient les antiquités de cette île ; les quatre suivants, le règne de Denys l'Ancien et enfin les deux derniers le commencement du règne de Denys le Jeune. Les éloges que Denys d'Halicarnasse, Cicéron et Quintilien donnent à cette histoire doivent augmenter le regret de sa perte. Il n'en reste qu'un seul fragment conservé par St-Clément d'Alexandrie. On peut consulter, pour plus de détails, les *Recherches* de l'abbé Sevin sur la vie et les ouvrages de Philiste dans le tome 13 du Recueil de l'Académie des inscriptions. W—s.

PHILLIP (ARTHUR), navigateur anglais, était fils d'un Allemand de Francfort-sur-le-Mein qui enseignait à Londres la langue de son pays. Arthur naquit dans cette capitale en 1738 : il entra dans la marine à l'âge de dix-sept ans ; arrivé au grade de lieutenant, il alla servir en Portugal après la paix de 1763 et revint en 1778 dans sa patrie : il combattit durant la guerre qui éclata cette année-là, fut surtout employé dans les mers de l'Inde et parvint au grade de capitaine de vaisseau. La Grande-Bretagne, ayant, par la paix de 1783, perdu ses colonies du continent de l'Amérique septentrionale, où elle envoyait auparavant les malfaiteurs condamnés à la déportation,

(1) Quelques écrivains font honneur de ce mot à Mégaclès, zélé partisan de Denys.

choisit en remplacement la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, que Cook avait découverte et qu'il avait nommée *New-South-Wales*. Ce grand navigateur avait fait une description si ravissante de Botany-Bay, que les bords de ce bras de mer furent désignés pour le nouvel établissement, destiné aussi à servir de refuge aux navires anglais parcourant les mers voisines. Une escadre fut équipée; elle était composée d'une frégate, d'un aviso et de neuf transports. Phillip en eut le commandement et fut nommé gouverneur général de la colonie future. On mit à la voile le 13 mai 1787 et le 18 janvier 1788 l'on atterrit sur les côtes de *New-South-Wales*. Botany-Bay ne répondit pas à l'idée qu'on s'en était formée d'après la relation de Cook : cette baie était mal abritée; elle n'avait pas assez de profondeur; l'eau douce n'y coulait ni assez abondamment, ni sur les points où l'on peut aborder commodément; enfin les bords en étaient marécageux dans quelques endroits. Ces inconvénients décidèrent Phillip à reconnaître le port Jackson, situé plus au nord et dont Cook avait aussi parlé. L'examen prouva que ce lieu convenait mieux que le premier pour la colonie : tout y fut transporté. La prudence, la fermeté, l'intégrité de Phillip la soutinrent dans les moments difficiles : il y établit l'ordre, y fit régner la paix, fonda la prospérité à laquelle elle est parvenue de nos jours. Il envoya reconnaître les côtes voisines, fit peupler l'île Norfolk, située dans l'est du continent, et consacra tous ses moments à justifier la confiance dont son gouvernement l'avait honoré. Après cinq ans de séjour dans cet établissement qui lui devait l'existence, le délabrement de sa santé le força de revenir en Europe. Il avait été élevé au rang de vice-amiral. Il passa le reste de ses jours à Lymington, petit port du Hampshire. Étant allé à Bath en 1814, il y mourut au mois de novembre. Le public, à l'époque de la fondation de la colonie de la *Nouvelle-Galles méridionale*, était tellement avide de connaître tout ce qui la concernait, que l'on s'empressa de publier les renseignements que l'on en recevait. En conséquence, les ouvrages suivants parurent en anglais : 1° *Voyage du gouverneur Phillip à Botany-Bay, avec une description de l'établissement des colonies du Port-Jackson et de l'île Norfolk, faite sur des papiers authentiques obtenus des divers départements, auxquels on a ajouté les journaux des lieutenants Shortland, Watts, Ball et du capitaine Marshal, avec un récit de leurs nouvelles découvertes*, Londres, 1789, 1 vol. in-4°. C'est un livre très-mal fait, quoiqu'il renferme des détails curieux : que pouvait-on avoir observé en moins d'un an dans un pays inconnu, au milieu d'embarras de tous genres ! Pour faire accueillir cette compilation, on l'annonça comme composée sur des matériaux fournis par les bureaux du gouvernement : cela était possible. Quoique tout ce qui concerne les découvertes de Shortland et des autres soit raconté succinctement, on les lit avec intérêt, parce qu'il n'en a pas été publié d'autre relation. Ce livre a été fort mal traduit en français, Paris, 1791, 1 vol. in-8°. L'éditeur a laissé de côté les cartes et les planches. 2° *Extraits de lettres à lord Sydney, avec une description de l'île Norfolk*, par P.-G. King, Londres, 1791, in-4°; 3° *Copies et extraits de lettres donnant une description du pays de New-South-Wales*, 1792, in-4°. Ces livres font suite au précédent. Hunter, qui fut le successeur de Phillip; Watkin-Tench, capitaine; White, chirurgien de la colonie; Barrington, un des déportés, ont aussi fait connaître l'état de la colonie avant le départ de Phillip. Depuis, Collins en a donné l'histoire en 1803 et Wentworth en 1819. C'est à Phillip que la France est redevable des dernières dépêches reçues de la Pérouse (*voy.* PÉROUSE). On a nommé Port-Phillip un beau havre découvert à la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. E—s.

PHILLIPS (THOMAS), prêtre catholique anglais, né en 1708 à Ickford, dans le comté de Buckingham, fit ses études au collége anglais de St-Omer et s'y distingua par sa piété comme par ses talents. Il voyagea ensuite et observa les mœurs et les monuments de différents pays. C'est au retour de ses voyages qu'il reçut les ordres sacrés. La mort de son père, qui arriva peu après, fut un événement doublement fâcheux pour lui : son père était un protestant converti à la religion catholique, et l'attachement de Thomas au catholicisme fit que, bien que l'aîné de sa famille, il ne put avoir part à la succession et ne recueillit que le produit d'une réserve due à la prévoyance de ses parents. Après avoir habité Liége quelque temps, il se rendit à Rome, où la protection du prétendant lui procura une prébende dans la collégiale de Tongres; mais on le dispensa de résider, à condition qu'il irait exercer le ministère en Angleterre. Il passa plusieurs années dans la famille du comte de Shrewsbury, puis dans celle de Berkeley, près de Worcester. Sur la fin de ses jours, il se retira au collége anglais, à Liége; il y fut éprouvé par de douloureuses infirmités pendant lesquelles sa piété ne se démentit point. L'exercice de la présence de Dieu lui était surtout familier. Il mourut à Liége en 1774. Son principal ouvrage est la *Vie du cardinal Pole*, en anglais, 1764, 2 vol. in-4°; réimprimée en 1767, 2 vol. in-8°. Ce livre, plein de recherches et de critique et où l'auteur embrasse tous les grands événements du temps, excita de nombreuses réclamations de la part des protestants : il y eut coup sur coup six écrits publiés par des ministres ou des littérateurs, tels que Tillard, Ridley, Neve, Stone, Pie et Jones. Phillips répondit aux objections principales dans un *Appendix à la vie*, imprimé en 1767, et à la fin de la troisième édition de son *Essai sur l'étude de la littérature sacrée* : ce dernier écrit avait d'abord paru en 1756. On lui attribue une brochure publiée en 1761 sous

le titre de ***Philemon;*** un autre écrit intitulé *Motifs pour la révocation des lois contre les catholiques*, et des pièces de vers qu'il adressait à sa sœur Elisabeth, abbesse des bénédictines anglaises à Gand. Feller dit que Phillips retrancha de son deuxième volume de la *Vie de Pole* plusieurs choses intéressantes pour ne pas effaroucher les protestants, que le premier volume avait fort blessés et qui même à cette occasion renouvelèrent leurs plaintes et leurs vexations contre les catholiques. — Un autre *Thomas* PHILLIPS, Anglais, auteur de l'*Histoire et antiquités de Shrewsbury*, in-4°, 1779, est mort dans cette ville en mars 1815. P—C—T.

PHILLIPS (MOLLESWORH), le dernier des compagnons de l'illustre Cook, qu'il vit périr sous ses yeux et dont il contribua à venger la mort, naquit en Irlande, où sa famille avait de grandes propriétés. Il entra d'abord dans la marine royale; mais, par le conseil de sir Joseph Banks, son ami, sans abandonner le service naval, il accepta une commission dans les troupes de la marine. Ce fut en qualité de lieutenant dans ce corps qu'il eut l'honneur d'accompagner le capitaine Cook dans son troisième et dernier voyage. Phillips, dont la bravoure et la présence d'esprit étaient bien connues de Cook, descendit à terre avec lui sur le rivage d'Owihee et se trouvait à ses côtés au moment où les sauvages frappèrent violemment le commandant anglais. S'il ne put le sauver, Phillips eut du moins la satisfaction de punir quelques-uns de ses assassins, et il ne le quitta, pour gagner à la nage la pinasse qui les avait apportés, que lorsque tout espoir fut perdu et que, couvert lui-même de blessures, il lui devint impossible de résister à la foule qui les pressait de tous côtés. A peine en sûreté à bord de la chaloupe, Phillips aperçoit un de ses soldats, grièvement blessé, qui s'efforçait d'atteindre l'embarcation. Vivement poursuivi par ces féroces insulaires, le malheureux allait être atteint et il aurait infailliblement succombé sous leurs coups, si Phillips, oubliant le danger auquel il venait d'échapper lui-même, ne se fût jeté de nouveau à la mer et ne lui eût porté secours. Embarqué à bord de la *Résolution*, il eut avec le lieutenant Williamson une violente querelle, et il s'ensuivit un duel aussitôt qu'ils purent mettre pied à terre. Phillips n'avait pour armes qu'un petit pistolet de poche, tandis que son adversaire se présentait au combat muni d'un des longs pistolets du vaisseau. Le premier feu n'ayant produit aucun résultat, ils rechargeaient déjà leurs armes, quand un vieil officier qui servait de témoin exigea que les parties les échangeassent avant de recommencer; Williamson n'ayant pas voulu y consentir, l'affaire se termina sans effusion de sang. Peu de temps après cet événement, Phillips se trouvant avec le même Williamson dans une réunion au cap de Bonne-Espérance, ce dernier tira subitement son épée et se précipita sur lui avec impétuosité; Phillips, qui n'était point armé, eut le bonheur d'esquiver le coup, et arrachant du fourreau l'épée d'une personne de la société, il désarma son perfide ennemi et l'eût tué si on ne les avait pas séparés. Ce même Williamson, devenu capitaine, fut plus tard cassé par suite de sa mauvaise conduite à la bataille de Camperdown. Phillips était colonel lorsque le célèbre Talleyrand, obligé de quitter la France par les événement de la révolution, alla chercher un refuge en Amérique. Il lui fournit avec quelques amis les moyens d'entreprendre le voyage et l'accompagna même jusqu'à Falmouth, lieu de son embarquement. Quelques années après, étant allé visiter la France avec sa famille à l'époque où Napoléon rendit un décret qui déclarait prisonniers de guerre tous les Anglais qui s'y trouvaient, Phillips fit un appel à la reconnaissance de Talleyrand, qui refusa de le recevoir et ne répondit même pas à trois lettres qu'il lui adressa, probablement pour ne pas se compromettre avec le chef du gouvernement; mais il lui fit accorder l'autorisation de retourner en Angleterre avec tous les siens. Phillips avait épousé une fille du docteur Burney, et il mourut du choléra dans sa patrie le 1er septembre 1832. D—Z—S.

PHILLIPS (RICHARD), chimiste et géologiste anglais, naquit en 1778. Après avoir été placé comme élève dans une des plus importantes pharmacies de Londres, il se livra à l'étude de la chimie, et il fut du nombre des huit jeunes gens qui fondèrent la *Société Askésienne*, dont nous avons déjà parlé à l'article PEPYS (W.-H.). Un des premiers travaux de Phillips fut une analyse savante des eaux minérales de Bath, jusqu'alors mal connues; ce mémoire fut inséré dans le *Philosophical Magazine*. La précision et l'exactitude la plus scrupuleuse caractérisaient les recherches de ce chimiste, et encore aujourd'hui elles conservent une autorité incontestée. Il se livra à des études suivies sur diverses eaux minérales célèbres et sur des minéraux rares. En 1823, il découvrit que le minéral appelé uranite n'était pas l'oxyde hydraté d'uranium, comme on l'avait supposé, mais un double phosphate hydraté d'uranium et de cuivre. La présence de l'acide phosphorique dans l'uranite avait échappé aux recherches de Berzelius, qui se trouva ainsi dépassé. Le docteur Thomas Thompson, professeur royal de chimie à Glasgow, a rendu dans son *Histoire de la chimie*, faisant partie de la *Bibliothèque nationale*, publiée en 1831, le témoignage le plus honorable à l'habileté et au soin que Phillips apportait dans ses analyses. Malheureusement la nécessité de pourvoir aux besoins d'une famille nombreuse obligea ce savant à ne pas se livrer autant qu'il l'aurait désiré à ses études chéries. La chimie appliquée à la pharmacie fut surtout l'objet de ses travaux. Il

fit une critique sévère, mais juste, de l'ancienne pharmacopée de Londres, et il fut consulté lorsque le collége des médecins prit la résolution de revoir ce *codex* arriéré et d'en publier une édition nouvelle. Les améliorations nombreuses introduites dans ce manuel des pharmaciens furent surtout son ouvrage; il jouissait dans les questions de ce genre d'une autorité incontestée, et lorsque la mort vint le frapper, il s'occupait de revoir encore et de perfectionner un travail aussi utile. A partir de 1821, il fut avec M. B.-W. Brailey directeur des *Annales de philosophie*, et ce journal s'étant fusionné en 1827 avec le *Magasin philosophique*, il devint un des gérants de ce dernier périodique, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de ses jours. Il fournit à l'*Encyclopédie à deux sous* les principaux articles sur la chimie et la minéralogie. Il fut successivement professeur de chimie à l'hôpital de Londres, au collége militaire de Sandhurst, à l'école de médecine de M. Grainger et à l'hôpital de St-Thomas. En 1839, il fut attaché comme conservateur et chimiste au musée de géologie économique, établissement qui prit ensuite le nom de musée de géologie pratique et qu'il dirigea avec le plus grand zèle. La mort vint le frapper au mois de juillet 1851 après une très-courte maladie, le jour même où ce musée reconstitué était solennellement ouvert sous les auspices du prince Albert. Lorsque la société chimique de Londres fut établie, en 1841, le poste de président fut offert à Phillips qui le méritait par l'étendue et la durée de ses services; il refusa, mais, huit ans plus tard, il consentit à exercer ces fonctions. En 1822, il avait été élu membre de la société royale. Il servit pour ainsi dire de trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle école, et il fut le dernier de ces patients investigateurs qui, avant que la chimie eût agrandi son domaine au point d'y comprendre les productions de la vie animale et végétale, s'occupaient presque exclusivement d'étudier les combinaisons dont les corps minéraux sont susceptibles. Z.

PHILLIPS (GEORGES), historien et publiciste allemand, né en 1804 à Kœnigsberg en Prusse, mort en 1859 à Vienne. Il était fils de parents protestants originaires d'Angleterre. Après avoir étudié le droit à Munich et à Berlin, il séjourna quelque temps à Londres. Lié dès son retour à Berlin, vers 1827, avec son compatriote Jarcke, il rentra presque en même temps que lui dans le sein de l'Eglise catholique. En 1833 il fut appelé à Munich comme professeur de droit. Il se posa dès lors comme un des champions les plus décidés des prétentions de l'Eglise, à côté de laquelle l'Etat ne jouerait plus que le rôle de simple police. L'affaire de l'archevêque de Cologne, en 1837, donna lieu à la fondation par Phillips et son ami le vieux Gœrres des *Feuilles historiques et politiques de l'Allemagne catholique*, qui eurent une existence de douze ans, Munich, 1838-1849, 20 vol. in-8°. A côté d'excellents matériaux historiques, entassés et mis à jour dans cette revue, on y trouve, en fait d'idées, le culte trop exclusif de celles du moyen âge. Du reste, par suite de l'accueil favorable que ce rajeunissement du moyen âge trouva à la cour de Bavière, ce pays, dans la période de 1838 à 1848, passa pour la véritable métropole de l'ultramontanisme allemand. En 1847 eut lieu la singulière intervention de Lola Montès, qui du reste, après le petit scandale occcasionné à Munich, eut pour suite l'avénement de ministères libéraux. Phillips, éloigné de sa chaire, fut nommé conseiller royal à Landshut. Mais, au lieu de s'y rendre, il poursuivit le cours de ses travaux historiques, et inspira l'idée du *Dictionnaire de conversation pour l'Allemagne catholique*, opposé au fameux Dictionnaire de Brockhaus, et rédigé par un des élèves les plus fougueux de Phillips. En 1849, ce dernier accepta la chaire de droit canonique et d'histoire du droit à l'université d'Innsbruck. En 1851, enfin, Phillips passa dans la même qualité à Vienne, où il entra bientôt aussi dans le sein de l'académie des sciences de cette ville. Il a écrit : 1° *Essai d'un exposé de l'histoire du droit anglo-saxon*, Gœttingue, 1825; 2° *Histoire de l'Angleterre et du droit anglais depuis la conquête des Normands*, Berlin, 1827 et 1828, 2 vol. in-8°; 3° *Principes du droit privé allemand en général, comprenant le droit féodal*, Berlin, 1830; 3° édit., 1846; 4° *Histoire allemande traitant particulièrement de la religion, du droit et de la constitution*, ibid., 1832; 5° le *Droit canonique*, Ratisbonne, 1845-1851, 4 vol.; 6° *Histoire de l'Allemagne et du droit allemand* (son ouvrage le plus important), Munich, 1845; 2° édition, 1850; 7° *Les synodes diocésains*, Fribourg, 1849; 2° édition, 1850; 8° *Sur l'origine des charivaris*, ibid., 1849. R-L-N.

PHILLIS-WHEATLEY, négresse poëte, avait été transportée dès l'âge de huit ans, en 1761, d'Afrique en Amérique, et achetée par un riche négociant de Boston, nommé John Wheatley, dans la famille duquel elle fut traitée avec la plus grande douceur. On s'y plut à cultiver les heureuses et précoces dispositions qu'elle montrait pour l'étude. Phillis apprit le latin en très-peu de temps et s'exerça avec succès dans la poésie anglaise. A l'âge de dix-neuf ans, elle avait déjà composé trente-neuf pièces de vers, qui furent imprimées en 1772 et obtinrent plusieurs éditions tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Une déclaration, placée en tête de ce volume, et signée de John Wheatley, du lieutenant-gouverneur et de quinze personnes notables de Boston, attestait l'authenticité des productions de la jeune négresse. Son maître l'ayant affranchie en 1775, elle épousa un noir nommé Peter, qui exerçait le commerce de l'épicerie, et qui, doué lui-même d'une rare intelligence, étudia le droit, fut reçu avocat et acquit au barreau quelque réputation avec une fortune assez con-

sidérable. Il plaidait surtout les causes des hommes de sa couleur. Phillis, dont il eut un enfant, mort en bas âge, n'entendait rien aux soins du ménage, car elle ne s'en était jamais occupée chez son maître, et, pour ce motif, elle essuya des reproches et de mauvais traitements de son mari. Le chagrin qu'elle éprouva la conduisit au tombeau en 1787. Peter mourut trois ans après. Les poésies de Phillis-Wheatley sont pleines de sensibilité; elle y déplore souvent l'esclavage de ses compatriotes. Presque toutes se rapportent à des sujets religieux ou moraux, tels que ses hymnes sur les œuvres de la Providence, sur la vertu, sur l'humanité. On y trouve encore douze pièces sur la mort de ses amis, une *Ode à Neptune*, etc. Grégoire a traduit et inséré dans son ouvrage de la *Littérature des nègres* plusieurs productions de cette muse africaine. P—RT.

PHILODÈME, philosophe épicurien, était né à Gadara, ville de la Cœlé-Syrie, environ un siècle avant l'ère vulgaire. Après avoir visité la Grèce, il vint à Rome, et se lia bientôt d'une étroite amitié avec Calpurn. Pison, que Cicéron fit dépouiller du gouvernement de la Macédoine pour le scandale de sa conduite. Dans sa réponse aux invectives de Pison, l'orateur romain représente Philodème comme un homme aimable et spirituel, joignant beaucoup d'érudition à une politesse exquise; mais, par égard pour ses talents, il ne le nomme pas une seule fois dans un discours où il ne pouvait se dispenser de lui reprocher d'avoir favorisé par ses principes et par ses exemples les désordres de Pison, au lieu de chercher à les réprimer (*voy.* PISON). Philodème cultivait les lettres, qu'on accusait les épicuriens de négliger, et il avait, au dire de Cicéron, célébré les orgies, les débauches, les impudicités mêmes de Pison dans de petits poëmes, qui auraient réuni tous les suffrages si le choix des sujets eût répondu à l'exécution. Il nous reste de lui quelques épigrammes dont Ménage loue l'enjouement et la délicatesse dans ses notes sur Diogène Laërce. Brunck en a recueilli trente et une dans le tome 2 des *Analecta veter. poetar. græcor.* (1), et le savant Ch. Rosini en a publié deux nouvelles d'après un manuscrit du Vatican. Chardon de la Rochette a reproduit ces deux épigrammes, avec des corrections et un commentaire dans le tome 1er des *Mélanges de critique et de philologie*, p. 192-222 (2). La première est une invitation de Philodème à Pison; dans la seconde, le poëte s'adresse à une abeille voltigeant à l'entour d'un tombeau. Philodème avait composé plusieurs ouvrages importants, entre autres un abrégé chronologique des dogmes des philosophes (*Phylosophorum syntaxis*), dont Laërce cite le dixième livre au commencement de la *Vie d'Epicure*; — une *Rhétorique* en deux livres; — un *Traité de morale*, — et enfin un *Traité de musique*, dont on a découvert plusieurs fragments parmi les papyrus d'Herculanum. On voit par ces fragments, qui appartiennent tous au quatrième livre, que Philodème s'était proposé, non de donner une théorie de la musique, mais d'examiner l'influence de cet art sur les mœurs et les habitudes nationales, et de réfuter les principes avancés à cet égard par un autre philosophe contemporain, qu'on croit être Diogène de Séleucie. Ils forment le tome 1er du recueil intitulé *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, Naples, 1793 (1). L'illustre éditeur Mgr Ch. Rosini a restitué les fragments de l'ouvrage de Philodème et les a accompagnés d'un commentaire très-intéressant; il les a fait précéder en outre d'une dissertation dans laquelle il a rassemblé tous les détails qu'il a pu recueillir sur Philodème et ses autres ouvrages. De Murr a donné l'analyse du traité de Philodème dans sa dissertation *De papyris*, et a traduit en allemand les fragments qu'on en a recouvrés (*voy.* MURR). La *Rhétorique* a été publiée derechef par M. E. Gros, d'après le manuscrit d'Herculanum lithographié à Oxford, avec une traduction latine et une dissertation sur l'éloquence et la rhétorique chez les Grecs, Paris, F. Didot, 1840, grand in-8°. Cette préface ou *dissertatio isagogica* ne contient pas moins de 132 pages. Les *fac-simile* du papyrus offrent un aspect qui démontre combien il a fallu d'efforts pour rétablir un texte aussi mutilé. On trouve dans les *Mémoires de l'académie d'Herculanum*, 1842, un travail étendu de M. Nicolas Lucignani sur le cinquième livre d'un ouvrage de Philodème: *De poematibus*. On en possède deux papyrus, mais fort endommagés et lacérés, et autant qu'on peut en juger, c'est une série de discussions engagées contre les maximes des philosophes stoïciens sur les poëmes. W—s.

PHILOLAUS DE CROTONE, disciple de Pythagore déjà vieux, puis d'Archytas de Tarente, vivait environ 450 ans avant notre ère. Les pythagoriciens ayant été chassés d'Elis, Philolaüs se réfugia d'abord à Métapont, ensuite à Héraclée. Là il composa sur la physique trois livres dont Platon faisait tant de cas qu'il les acheta de ses héritiers au prix de dix mille deniers ou cent mines, si l'on en croit Diogène Laërce. Suivant Philolaüs, le soleil était un disque de verre, qui, comme un miroir, nous renvoyait la lumière et la chaleur du *feu du monde*. Il faisait tourner la terre autour du soleil, comme Mercure et Vénus, non pas, au sentiment d'Aristote, pour mieux expliquer les phénomènes, mais pour satisfaire à quelques idées métaphysiques et de convenance,

(1) Dacier a inséré une épigramme de Philodème dans son Commentaire sur la deuxième *Satire* d'Horace; la Monnoie a publié de nouveau cette pièce dans le *Menagiana*, pour proposer une correction, et y a joint une imitation en vers latins.

(2) La *Dissertation* de Chardon de la Rochette, sur deux épigrammes de Philodème, avait déjà paru dans le *Magasin encyclopédique*, 1803, t. 3, p. 197.

(1) Ce n'est point en 1814, mais en 1809, qu'ont été publiés les *Fragments* du poëme d'Epicure, qui forment le tome 2 des *Herculanens. volumin.*

et faisant même en cela quelque violence aux phénomènes. Philolaüs donnait vingt-neuf jours et demi au mois lunaire, trois cent cinquante-quatre à l'année lunaire, et trois cent soixante-quatre à l'année solaire. Il paraît être le premier auteur de l'idée du mouvement annuel de la terre, et Boulliau a intitulé *Astronomie philolaïque* le traité qu'il a composé suivant ce système. Ce dernier avait précédemment donné, sous le nom de Philolaüs même, une dissertation latine en quatre livres pour démontrer la vérité de cette hypothèse. A. Boeckh a publié à Berlin en 1819, in-8°, un traité en langue allemande sur les théories de Philolaüs. D—L—E.

PHILOMUSUS. *Voyez* CARRICHTER.

PHILON, écrivain juif, était de la race sacerdotale et d'une des plus illustres familles d'Alexandrie. On ignore l'époque de sa naissance : cependant Thomas Mangey la fixe à l'an 30 avant J.-C. Il s'appliqua dès sa jeunesse avec beaucoup d'ardeur à l'étude des belles-lettres et de la philosophie, et y acquit une grande célébrité. Nous apprenons d'Eusèbe de Césarée qu'on lui adjugeait la palme sur tous ses contemporains dans la connaissance des dogmes de Pythagore et de Platon, auxquels il s'était attaché de préférence. On l'appelait communément le *Platon juif* ou *Philon le platonicien*, au rapport de St-Jérôme et de Suidas, et l'on disait de lui à Alexandrie : *Ou Platon imite Philon, ou Philon imite Platon* (1). Quelque inclination qu'il eût pour les sciences humaines, Philon ne négligea pas celle des livres sacrés du peuple hébreu. Il ne se contenta point de les approfondir en théologien, il y chercha les dogmes de Platon, et il les y trouva ; car l'esprit humain est fait de telle sorte qu'il trouve ou croit trouver dans la Bible tout ce qu'il y cherche avec opiniâtreté. Il est incontestable que ce mélange de platonisme et de judaïsme a été la source des hérésies qui ont affligé l'Eglise pendant les premiers siècles, et que la manie d'allégoriser tous les passages des livres saints suivant le goût de quelques philosophes, a infecté dans la suite des temps la savante école d'Alexandrie, et l'a entraînée dans les ridicules égarements de la gnose ou du figurisme. Philon était avancé en âge lorsqu'il fit le voyage de Rome, sous le règne de Caligula, vers l'an 40 de J.-C. (*Lib. de legat.*, p. 545 et 572, édit. de Mangey). Il avait été député par les Juifs d'Alexandrie pour demander à l'empereur la confirmation du droit de bourgeoisie, qu'ils avaient obtenu des Ptolémées et des Césars, et la restitution de quelques synagogues qu'on leur avait enlevées. Caligula lui donna audience, mais ne fit point droit à ces réclamations : Philon et ses collègues furent obligés de s'en retourner sans avoir réussi, et après avoir couru des dangers imminents. On dit même qu'il fut exposé à perdre la vie, et que

(1) *Vel Plato philonizat, vel Philo platonizat.*

son frère Lysimaque, *arabarque* d'Alexandrie, fut mis en prison par ordre de l'empereur. Philon a écrit l'histoire de sa légation; mais elle n'est point parvenue jusqu'à nous. L'ouvrage que nous avons de lui, sous ce titre : *De virtutibus, sive de legatione ad Caium* (t. 2, p. 545, édition de Mangey), est entièrement indépendant du premier, qui a été connu d'Eusèbe et de St-Jérôme. Mangey présume que ce que Josèphe dit de cette ambassade, envoyée par les Juifs d'Alexandrie (*Antiquités judaïques*, liv. 18, ch. 9), est tiré de l'ouvrage de Philon qui n'existe plus. Si l'on en croit Eusèbe, St-Jérôme, Suidas et quelques autres anciens, Philon, âgé de près de cent ans, fit un second voyage à Rome, pour voir St-Pierre, dont il avait entendu parler, et y embrassa la religion chrétienne. Photius ajoute que Philon ne tarda pas à l'abjurer, par suite de quelque mécontentement. Tout cela est dénué de fondement, et il n'a pas été difficile aux critiques d'en démontrer la fausseté. Il est même douteux qu'il ait eu aucune connaissance du Messie. Ainsi s'évanouissent ces vaines apparences de christianisme qu'on a cru découvrir dans ses écrits contre Mnason, dans son traité de la vie contemplative et ailleurs. St-Augustin déclare formellement que Philon n'a jamais professé la religion chrétienne (lib. 12, *Cont. Faust.*), et nous pouvons assurer qu'il était bien éloigné de l'idée qu'il aurait dû avoir d'un Sauveur pauvre et persécuté, s'il en avait été le disciple. Quant à ses opinions judaïques, nous pensons avec le docte Mangey qu'il avait adopté celles des pharisiens comme les plus analogues à son système philosophique : son orthodoxie (judaïque) a même été vivement discutée (1). L'époque de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages sur l'Ecriture sainte, sur la philosophie et sur la morale, dans lesquels tous les critiques ont admiré la sublimité des pensées, la beauté du style et la force des expressions. La plupart sont perdus : ceux qui nous restent, tous écrits en grec, font encore les délices des théologiens et des philosophes. Comme le catalogue ne s'en trouve nulle part bien complet, nous allons les indiquer par ordre de matières : 1° *De mundi creatione secundum Mosen liber*. C'est un commentaire littéral et mystique du premier chapitre de la Genèse. Les commentateurs de l'ouvrage des Six Jours et notamment St-Ambroise en ont emprunté beaucoup de choses sans le nommer. Les critiques ont agité la question de savoir si Philon était habile dans la langue hébraïque : Scaliger, Huet et Mangey soutiennent la négative ; presque tous les autres tiennent pour l'affirmative. 2° *Sacrarum legum allegoriarum libri tres*. Ils font suite

(1) Le P. Lami (dans son *Traité de la Pâque*, p. 134 et suiv.) prétend que Philon était schismatique. Tillemont (*Lettre au P. Lami*), et le P. Mauduit (*Analyse des Evang.*, dissert. 29, parag. 4), ont pris la défense du Juif d'Alexandrie.

au précédent. Origène en fait mention dans son ouvrage contre Celse (liv. 4). 3° *De Cherubim et flammeo gladio, et de Kaïn, qui primus ex homine procreatus est*, commentaire sur une partie du 3e chapitre de la Genèse; 4° *De sacrificiis Abelis et Caïni* (Genèse, ch. 4, v. 2). St-Ambroise, dans son livre intitulé *De Caïn*, s'est borné à traduire Philon. 5° *De posteritate Caïni sibi viri sapientis, et quo pacto sedem mutat* (Genèse, ch. 4, v. 16), imprimé pour la première fois en 1742, d'après un manuscrit du Vatican. 6° *De gigantibus* (Genèse, ch. 6, v. 1). Il était connu d'Eusèbe, de St-Jérôme et de Suidas. 7° *Quod Deus sit immutabilis* (ibid., v. 4). Thomas Mangey pense que cet opuscule ne fait qu'un avec le précédent. 8° *De agricultura*, sur le chapitre 9 de la Genèse, joint par les anciens avec le traité *De plantatione Noë*; 9° *De ebrietate libri duo*. Le premier conserve son titre; le second porte celui : *De his verbis; Resipuit Noë* (Genèse, ch. 9, v. 24). Celui-ci est moins allégorique que l'autre. 10° *De confusione linguarum*, explication du chapitre 11 de la Genèse; 11° *De migratione Abrahami* (Genèse, ch. 13); 12° *De eo quis rerum divinarum hæres sit*. L'auteur y commente d'une manière mystique le chapitre 15 de la Genèse; 13° *De congressu quærendæ eruditionis gratia*; exposition du 16e chapitre de la Genèse; 14° *De profugis* (Genèse, ch. 16, v. 6), suite du précédent; 15° *Quare quorumdam in Scripturis mutata sint nomina* (Genèse, ch. 18), imprimé séparément par David Hœschel, avec trois autres opuscules, Francfort, 1587, in-8°, d'après un manuscrit d'Augsbourg, et traduit en latin par Morel; 16° *De eo quod a Deo mittantur somnia libri duo* (Genèse, ch. 18), reste des cinq livres que Philon avait composés sur la même matière, dont le premier, le quatrième et le cinquième ont péri; 17° *Vita sapientis per doctrinam perfecti, sive de legibus non scriptis, hoc est de Abrahamo*. St-Ambroise, qui a donné un livre sous le même titre, n'est encore qu'un traducteur libre de Philon. 18° *Vita viri civilis, sive de Joseph*. Si l'on en excepte un livre intitulé *De eo quod deterius potiori insidietur* (Genèse, ch. 4, v. 8), qu'on ne trouve point dans le catalogue des ouvrages de Philon, voilà tout ce que nous avons des commentaires que ce savant Hébreu avait composés sur la Genèse tout entière. 19° *De vita Mosis libri tres*. Ces trois livres, qui ne sont point indiqués par Eusèbe, ni par St-Jérôme, mais qui sont très-certainement de Philon, ont été traduits en latin par Adrien Turnèbe, et imprimés sans texte, Paris, 1554, in-8°. Il y a des choses très-curieuses. 20° *De decem oraculis quæ sunt legum capitula*. Ce livre est souvent cité par les anciens, quoique sous des titres différents : il a été imprimé par Christophorson, Anvers, 1553, in-4°. 21° *De circumcisione*. Après que Philon eut écrit sur le Décalogue, il traita de chaque loi particulière, cérémonielle ou politique. Le temps a dévoré presque tous ces traités. 22° *De monarchia libri duo*, suite du précédent. On a remarqué que Philon, à la fin du livre 1er de la *Monarchie*, rapporte au Messie un verset du chapitre 18 du Deutéronome, qui regarde littéralement Josué. 23° *De præmiis sacerdotum; de animalibus idoneis sacrificio; de sacrificantibus; de mercede meretricis non accipienda in sacrarium; de specialibus legibus quæ referuntur ad tria Decalogi capita, videlicet tertium, quartum et quintum; de septenario; de specialibus legibus ad sextum et septimum præceptum; de specialibus legibus ad præcepta octavum, nonum et decimum*. Ce traité a paru pour la première fois en 1742 sur un manuscrit de la bibliothèque bodléienne. — *De justitia; de constitutione principum*. Philon y prouve que l'élection des rois doit se faire non par le sort, mais par le choix libre du peuple. — *De tribus virtutibus : sive de fortitudine, humanitate et pænitentia; de præmiis et pænis; de execrationibus; de nobilitate*, traduit en latin par Laurent Homfroy; — *Quod liber sit quisquis virtuti studet*. On y trouve des renseignements très-précieux sur les esséniens : Eusèbe et St-Jérôme en ont fait usage. 24° *De vita contemplativa, sive supplicium virtutibus*. C'est dans cet opuscule qu'il est question des thérapeutes, que l'historien Eusèbe et St-Jérôme ont pris pour des chrétiens, et sur lesquels plusieurs savants modernes se sont exercés. Voyez le recueil intitulé *Lettres pour et contre sur la fameuse question : Si les solitaires appelés thérapeutes, dont a parlé Philon le Juif, étaient chrétiens*. Paris, 1712. Voyez aussi les dissertations de dom Montfaucon, qui ont donné lieu à ces lettres, et le traité de la *Vie contemplative*, traduit en français par ce docte bénédictin, Paris, 1709, in-12. 25° *De mundi incorruptibilitate*. Ce livre a été négligé par les anciens écrivains ecclésiastiques, parce que l'auteur s'éloigne du sentiment commun sur la conflagration du monde. 26° *Liber adversus Flaccum*. Philon écrivit ce livre pour conserver le souvenir des maux extrêmes dont Avidius Flaccus, gouverneur d'Egypte, avait accablé les Juifs, et pour montrer en même temps la justice de la Providence divine, dont la main s'était appesantie sur ce persécuteur. Il paraît que ce livre n'est qu'un fragment d'un autre plus considérable contre Séjan. 27° *De legatione ad Caium*. Nous en avons déjà parlé. 28° *De mundo*. Ce traité est moins un ouvrage particulier de Philon qu'une compilation des passages de ses écrits sur cette matière : imprimé avec les œuvres d'Aristote et de Théophraste, Venise, 1497; traduit en latin par Guillaume Budé, Paris, 1526. Nous nous abstiendrons d'énumérer les fragments de Philon qui ont survécu aux ouvrages dont ils sont détachés. Nous ne parlerons pas davantage de la multitude de traités que nous n'avons plus. Ses œuvres ont été recueillies et imprimées à Genève, 1613, in-fol., avec la traduction latine de Gelenius; à

Paris, 1640, in-fol.; à Wittemberg, 1690, in-fol.; à Londres, par les soins de Thomas Mangey, 1742, 2 vol. in-fol., édition belle, peu commune, recherchée, devenue fort chère, mais trop peu correcte. Celle de Frédéric-Auguste Pfeiffer, en 5 volumes in-8°, 1785-1792, n'est pas complète. Quelques-uns des traités de Philon ont été publiés séparément en latin, en français et en d'autres langues. On peut voir là-dessus : l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, par dom Ceillier, t. 1er; la *Biblioth. græc.* de Fabricius, t. 4, p. 721-754, édition de Harles; la belle préface de l'édition de Philon, par Mangey; la dissertation de Dan.-God. Werner *De Philone Judæo teste integritatis scriptorum mosaïcorum*, Stargard, 1743, in-fol.; la *Chrestomathia Philoniana* de J.-C.-G. Dahl, Hambourg, 1800, in-8°; l'ouvrage de Jac. Bryant, intitulé *the Sentiments of Philo Judæus*, Londres, 1797, in-8°. Un érudit d'outre-Rhin, Gforer, a publié en 1820 2 volumes in-8°, en allemand, intitulés *Philon et la théosophie alexandrine*. On trouve de longs détails dans l'*Histoire de la philosophie* de Ritter, dans l'*Exposition historique de la philosophie religieuse des Juifs alexandrins*, par Dahne (1834). En 1816, l'abbé Mai a publié à Milan un traité qu'il croyait de Philon, sous ce titre : *De virtute ejusque partibus* (1), précédé d'une dissertation dans laquelle il a fait connaître quelques autres ouvrages dont on n'avait aucune notion (2). Ce traité était réellement de Gemiste Pléthon, comme on l'a reconnu depuis, et il avait déjà été imprimé deux fois. En 1818, le même éditeur a publié le livre : *De Cophini festo, et de colendis parentibus*, même format. L—B—E.

PHILON, évêque grec, vivait à la fin du 4e siècle. Une sœur des empereurs Arcade et Honorius l'envoya près de St-Epiphane, évêque de Salamine, pour la recommander à ses prières (3). Charmé de ses talents et de sa piété, St-Ephiphane le retint près de lui, et, l'ayant ordonné prêtre, l'établit évêque de Carpasse, dans l'île de Chypre. Quelques années après, St-Epiphane, ayant résolu de visiter les églises de l'Orient qui manquaient de pasteurs, manda Philon et lui confia l'administration de son diocèse pendant son absence. On a de Philon un commentaire sur le Cantique des cantiques (*Enarratio in Canticum canticorum*). Une traduction latine de cet ouvrage, par Etienne Salutatus ou Salviati, a été imprimée, Paris, 1537, in-8°, et insérée dans la *Biblioth. maxima Patrum*, t. 5, p. 662-701; elle passe pour inexacte. Cl. Bigot, qui possédait un excellent manuscrit de l'ouvrage de Philon, avait pris l'engagement de le publier. Depuis, Casimir Oudin, Anselme Banduri et Magliabecchi ont renouvelé successivement cette promesse, mais sans l'effectuer. Le texte grec de Philon a été imprimé pour la première fois, Rome, 1772, grand in-4°, par les soins d'Aug. Giacomelli, archevêque de Chalcédoine, avec une nouvelle traduction latine et une savante préface. W—S.

PHILON, docteur arménien, surnommé *Diragatsi*, du nom de Dirag, bourg du pays de Daron, qui était sa patrie, vivait en l'an 690. Nerseh-Kamsarakan, prince d'Arscharounie et patrice d'Arménie, homme fort instruit et ami des savants, le chargea, vers cette époque, de traduire en arménien l'histoire ecclésiastique de Socrates, pour faire suite à celle d'Eusèbe, dont les Arméniens avaient une traduction depuis le temps de St-Nersès. Philon ne se borna pas à traduire simplement son auteur; il y intercala tous les faits du même genre relatifs aux Arméniens et aux Syriens, et il y ajouta ce qui concerne les démêlés de Flavien, patriarche de Constantinople, avec l'hérétique Eutychès, le second concile d'Ephèse, et le récit de beaucoup d'autres événements arrivés après la mort de Socrates. C'est là tout ce que nous savons de ce traducteur. S. M—N.

PHILON DE BYBLOS fut ainsi nommé du lieu de sa naissance en Phénicie; il nous apprend lui-même qu'on lui avait aussi donné le surnom d'*Herennius* : il parvint à une extrême vieillesse. Gérard-Jean Vossius prétend qu'il naquit la dixième année de Tibère, puisqu'il avait soixante-dix-huit ans l'an 101 de J.-C. (220e olympiade), et qu'il survécut à l'empereur Adrien (*De hist. græc.*, lib. 2, p. 211). Quelques-uns ont avancé que Philon avait été consul; mais sans aucune preuve, ainsi que le pense Suidas (*Lexicon græc. lat.*, t. 3). Il s'acquit une certaine réputation par ses ouvrages d'histoire et de grammaire. Il avait composé : 1° *De urbibus, et claris viris quos unaquæque tulit*, lib. 30. Cet ouvrage fut abrégé par *Ælius Serenus*, comme l'appelle Suidas, ou par *Ælius Severus Athenæus*, selon Vossius. 2° *De comparandis et deligendis libris*, lib. 12; 3° *Commentarius de Judæis*. Origène fait mention de cette histoire de Philon dans le livre 1er contre Celse. 4° *De imperio Adriani*. C'étaient des Mé-

(1) On peut consulter sur cette publication un article de M. Raoul Rochette dans le *Journal des savants*, avril 1817; la traduction est claire et fidèle; l'exécution typographique n'est pas aussi fidèle qu'on pourrait le désirer.

(2) Cette dissertation contient entre autres une notice sur les écrits de Philon conservés en langue arménienne. Un ancien manuscrit arménien de l'an 1296, qui a été trouvé par le docteur Zohrab, en 1791, à Lemberg en Gallicie, contient la traduction de treize traités du philosophe juif, parmi lesquels il en est huit qui n'existent plus en grec. Ces huit ouvrages sont : 1° *Quatre livres de questions et de réponses sur la Genèse*; ils contiennent 489 chapitres; 2° *Questions et réponses sur l'Exode*; 3° *Des prêtres*; 4° un *Traité sur Samson*; 5° un autre *Traité sur Jonas*, divisé en deux parties; 6° *Sur quelques passages de Daniel*; 7° *Deux livres de la Providence, adressés à un certain Alexandre*; 8° *Sur l'âme des bêtes*. Les autres écrits de Philon traduits en arménien qui existent encore en grec sont ceux qui portent les titres suivants : 1° *De sacrificantibus*, 2° *De specialibus legibus*, 3° *De vita sapientium*, 4° *Divinarum legum allegoria*, 5° *De vita et more contemplativo*. Le couvent arménien de St-Lazare, à Venise, possède une copie du manuscrit de Lemberg dont nous venons de parler; elle a été suppléée en plusieurs endroits par un autre manuscrit de l'an 1298, apporté de Constantinople. S. M—N.

(3) Ces princes avaient deux sœurs, *Pulchérie*, morte avant 385, et *Galla*, morte en 394. L'histoire ne désigne pas celle qui députa Philon vers le saint évêque de Salamine; mais il est certain que ce fut *Galla*.

moires de ce qui s'était passé de son temps. Nous ne pousserons pas plus loin une liste d'ouvrages qui n'existent plus. Philon traduisit en grec l'histoire que Sanchoniaton avait écrite en langue phénicienne et la divisa en neuf livres. C'est là ce qui a fait sa célébrité. Eusèbe de Césarée a conservé quelques fragments de la préface de Philon (*Præparat. evangel.*, lib. 1, ch. 9), et un long fragment de l'histoire même de Sanchoniaton qui forme tout le chapitre 10 du livre 1er de son ouvrage. Ce fragment a beaucoup exercé les savants et surtout les modernes (*voy.* Richard CUMBERLAND). Mais aucun ne s'en est occupé avec plus d'ardeur et de persévérance que Dodwell, qui publia en 1681 un discours anglais sur ce sujet; et Fourmont, qui en a fait la matière d'un livre de ses *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples*, 2 vol. in-4° (1). Quelques écrivains semblent croire que Philon est l'auteur de l'*Histoire générale* qu'il a attribuée à Sanchoniaton; mais cette opinion manque de fondement. *Voyez* Richard Simon, *Bibliothèque critique*, t. 1er, ch. 10; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, l. 4; Van Dale, dom Calmet, et le P. Tournemine, *Journal de Trévoux*, janvier 1714. L—B—E.

PHILON DE BYZANCE, mécanicien du 2e siècle avant J.-C., était contemporain de Ctésibius et de Héron l'Ancien, dont on peut conjecturer qu'il reçut des leçons; car il nous apprend qu'il demeura quelque temps à Alexandrie pour se perfectionner dans l'étude de la mécanique. Il s'arrêta aussi dans l'île de Rhodes pour y étudier l'architecture sous d'habiles maîtres dont il ne nous a pas transmis les noms. Philon était très-versé dans la géométrie; et la solution qu'il a donnée du problème des deux moyennes proportionnelles, quoique la même dans le fond que celle d'Apollonius, ne laisse pas d'avoir son mérite dans la pratique (*Histoire des mathémat.*, p. 1268). Montucla lui fait honneur d'un traité de *Mécanique*, dont l'objet était à peu près le même que celui de Héron et qui n'est connu que par les citations de Pappus; mais Fabricius attribue cet ouvrage à Philon de Tyane (2). Philon de Byzance est l'auteur d'un traité de *Poliorcétique*, dont il ne nous reste que le quatrième et le cinquième livre; ils ont été publiés avec une version latine de Cotelier ou de Henri Valois dans le recueil intitulé *Veterum mathematicor. opera*, Paris, 1693, in-fol., p. 49-104 (*voy.* J. BOIVIN et Melchis. THEVENOT). Dans le premier, Philon traite de la fabrication des traits, des balistes, des catapultes et de différentes machines de guerre, dont quelques-unes étaient de son invention; il y décrit en passant, mais avec beaucoup de précision, une espèce de catapulte inventée par Ctésibius (*voy.* ce nom) et qui avait beaucoup de rapport avec notre fusil à vent (1). Dans le livre suivant, il traite de la manière de fortifier les villes, de leur approvisionnement, qu'il conseille d'empoisonner si l'on craint que l'ennemi ne s'en empare et de divers stratagèmes propres à éloigner les assiégeants. On voit que l'ouvrage de Philon devait être intéressant; mais on peut se consoler de sa perte, puisque ceux d'Athénée et de Végèce suffisent pour bien faire connaître la tactique des anciens. On attribue encore à Philon un opuscule intitulé *De septem orbis spectaculis*: cependant Fabricius croit y reconnaître le style et la manière d'un ancien rhéteur. Cet opuscule assez curieux ne nous est pas parvenu entier. Le manuscrit de la bibliothèque Barberine ne contenait que les cinq premiers chapitres et une partie du sixième qui renferme la description du temple de Diane à Ephèse. Le septième chapitre, sur le tombeau de Mausole, est perdu. Le savant Léon Allatius a publié cet ouvrage avec des notes et une version latine, Rome, 1640, in-8°; et Gronovius l'a inséré dans le tome 8 du *Thesaur. antiquit. græcar.* Boissieu en a donné une nouvelle traduction latine dans ses *Miscellanea*, Lyon, 1661 (*voy.* BOISSIEU). Louis Teucher a publié cet *Opuscule* avec les notes d'Allatius, auxquelles le savant éditeur en a ajouté quelques-unes, ainsi que la double version latine d'Allatius et de Boissieu, Leipsick, 1811, in-8°. M. J.-C. Orelli en a donné à Leipsick en 1816 une édition nouvelle et fort bonne: le texte, revu avec soin, est accompagné de notes et d'un *index græcitatis*. W—S.

PHILOPŒMEN, que l'histoire a nommé le dernier des Grecs, naquit à Mégalopolis, principale ville de l'Arcadie. Privé trop tôt des leçons d'un père, mais élevé par un de ses hôtes dont Plutarque et Polybe ont loué la capacité comme la sagesse, et par deux philosophes de la seconde académie qui avaient gouverné les Cyrénéens et leur avaient donné des lois, son éducation fut tout à la fois républicaine et militaire. Il porta les armes de bonne heure, se signala dès lors contre les Spartiates; et ses goûts belliqueux, fortifiés par ce premier succès, eurent une influence marquée sur ses études et sur sa conduite. Il partageait les loisirs de la paix entre l'agriculture, la chasse et l'art militaire. Les beaux faits d'armes étaient, dans les poëtes comme dans les historiens, sa lecture favorite; et quoique la philosophie ne lui fût point étrangère, quoiqu'il n'ait jamais abandonné le soin des affaires publiques, la gloire du grand capitaine a fait oublier en lui l'homme d'Etat. Les occasions ne

(1) On le retrouve encore dans le *Monde primitif*, t. 1er; dans les *Leçons de l'histoire*, par l'abbé Gérard, t. 1er; dans l'*Histoire des hommes*, par Delisle de Sales; dans la *Vie d'Aristarque de Samos*, par Fortia d'Urban, etc.

(2) Fabricius, qui a fait beaucoup de recherches sur Philon de Byzance (*Bibl. gr.*, t. 2, p. 569), croit qu'on ne doit pas le confondre avec le Philon cité par Vitruve, dans l'introduction au 7e livre, pour avoir réparé et embelli un des temples d'Athènes.

(1) On peut consulter à cet égard la dissertation d'Alb.-Louis-Frédéric Meister: *De catapulta polybola commentatio, qua locus Philonis mechanici, in libro 4 de telorum constructione exstans, illustratur*, Gottingue, 1768, in-4°.

manquèrent point à son ardeur ; et si sa présence d'esprit et son courage ne purent sauver sa ville natale surprise par Cléomène, roi de Sparte, il la vengea bientôt en décidant par une manœuvre hardie le succès de la bataille de Sellasie, où ce prince fut complétement battu par Antigone Doson, roi de Macédoine, la seconde année de la 36e olympiade. Blessé aux premiers rangs d'un coup de lance qui lui traversa les deux cuisses, Philopœmen ne quitta point le champ de bataille ; et lorsque le vainqueur apprit qu'un simple cavalier de Mégalopolis avait, contre ses ordres, dirigé l'attaque décisive, il rendit hautement témoignage à ses talents militaires et le pressa vivement d'entrer à son service. Philopœmen avait alors trente ans. Sa renommée s'accrut encore par ses exploits dans l'île de Crète, où il servit comme volontaire après la paix. Appelé par les Achéens au commandement de leur cavalerie, la plus faible de la Grèce, il changea les armures, les évolutions, l'ordonnance de bataille. Sous lui cette cavalerie apprit à serrer ses rangs, à combattre de pied ferme en gagnant du terrain au lieu de voltiger comme des troupes légères : elle devint la première des forces publiques. Philopœmen justifia ses innovations en gagnant contre les Etoliens la bataille de Larisse, où leur général périt de sa main l'an 208 avant J.-C. Machanidas, tyran de Lacédémone, menaçait l'indépendance du Péloponnèse ; Philopœmen, élevé à la dignité de préteur ou de généralissime de la ligue achéenne, le rencontre près de Mantinée, met en fuite son armée, qui avait pu se croire un moment victorieuse, et le tue lui-même à la fin du combat. Les Achéens élevèrent au vainqueur une statue de bronze dans le temple d'Apollon à Delphes ; et la Grèce assemblée rendit un bel hommage à sa gloire lorsque, dans la solennité des jeux Néméens, le musicien étant venu à chanter des vers en l'honneur des anciens libérateurs de la patrie, tous les yeux se fixèrent sur Philopœmen et des applaudissements prolongés retentirent dans toute l'enceinte : on semblait reconnaître que désormais les destinées de la Grèce étaient attachées à un seul homme. Quelque temps après Messène fut surprise par Nabis, le successeur de Machanidas. Philopœmen ne disposait plus alors des forces des Achéens ; ne pouvant déterminer le préteur à se mettre en campagne, il entraîna du moins avec lui ceux de Mégalopolis : Nabis n'osa l'attendre ; et Messène fut délivrée. Peu de temps après la passion des armes fit passer Philopœmen en Crète, où les Gortyniens lui avaient offert le commandement de leurs troupes. Nabis profita de son absence ; et les Mégalopolitains, furieux de se voir réduits aux dernières extrémités pendant que leur premier citoyen cherchait au loin une renommée inutile à son pays, l'auraient banni de leur ville si le préteur ne s'y fût opposé. Plutarque l'accuse de s'être vengé de leur inconstance en appelant à l'indépendance et en soutenant de tout son crédit les bourgades voisines dont ils avaient usurpé la domination. Quoi qu'il en soit, Philopœmen, à son retour, fut élu pour la troisième fois préteur des Achéens. Il hasarda contre Nabis une bataille navale qu'il perdit par son inexpérience ; mais il répara cette faute en surprenant l'ennemi jusque sous les murs de Gythium. Plus tard le tyran de Sparte se présente à l'improviste pour lui disputer un passage important et difficile où il espérait l'accabler : Philopœmen change à l'instant son ordre de bataille, attire l'ennemi dans une embuscade et remporte une victoire complète. Maître de Sparte, il l'attache à la ligue achéenne ; et comme les vaincus, touchés de sa modération, voulaient lui faire un présent considérable : « Gardez votre or, dit-il aux députés, pour ache« ter les ennemis de la république ; c'est à eux, « non à vos amis, que vous devez fermer la « bouche. » Cette réunion de Sparte aux Achéens était à peine consommée lorsque Antiochus essaya de lutter contre la fortune de Rome. A cette nouvelle quelques mouvements se firent sentir dans la Laconie : le capitaine général Diophanes, excité par le consul Acilius, voulut punir les peuples comme des rebelles. Après lui avoir vainement représenté ce qu'il y avait d'impolitique dans cette résolution, Philopœmen prit un parti dont les circonstances seules peuvent être l'excuse : il se jeta dans Lacédémone, menaça de la défendre contre le préteur et les Romains réunis ; et content de les avoir fait reculer devant cette déclaration, il rendit la ville aux Achéens fidèle et pacifiée. Dans la suite les Spartiates remuèrent encore ; et Philopœmen fut d'autant plus sévère qu'il les avait épargnés deux fois ; il fit démanteler Lacédémone, bannit une partie de la population et abolit les lois de Lycurgue qui la rendaient belliqueuse et entreprenante, 188 ans avant J.-C. Il résistait dès lors de toute la force de son caractère à l'ascendant des Romains : il leur refusa la grâce des bannis pour que ceux-ci la dussent exclusivement à la confédération achéenne. Ce grand homme ne se faisait point illusion ; mais il voulait retarder, autant qu'il serait en lui, la chute de sa patrie. Un jour, dans l'assemblée nationale, un orateur proposait de ne rien refuser aux Romains : « Malheureux, » interrompit Philopœmen avec douleur, « es-tu « donc si impatient de voir s'accomplir le destin « de la Grèce ? » Il venait d'être élu préteur pour la huitième fois. On lui apprend que Dinocrate, son ennemi personnel et celui de tous les gens de bien, a détaché Messène de la confédération achéenne et qu'il fait une excursion sur les terres de l'Arcadie : malade et septuagénaire, Philopœmen fait quinze lieues le même jour, arrive à Mégalopolis et marche à la tête de la jeunesse de cette ville contre l'ennemi. Déjà même il l'avait mis en fuite, lorsqu'un renfort inat-

tendu vint le forcer lui-même à la retraite. Il l'exécuta en bon ordre; et comme il faisait face à l'ennemi par intervalles pour repousser ceux qui le serraient de plus près, il s'écarta un peu trop des siens et se trouva enveloppé. Le héros se défendit encore longtemps contre les traits qu'on lui lançait de loin; mais son cheval l'ayant jeté à terre sans connaissance, il fut pris et conduit à Messène au milieu des plus sanglants outrages. Quelques voix osèrent demander qu'on lui donnât la torture : mais le souvenir des services qu'il avait rendus à la Grèce le sauva de cet excès de fureur; et Dinocrate, craignant d'être forcé de le rendre, s'en défit par le poison. Philopœmen demanda au bourreau ce qu'étaient devenus ses cavaliers; et apprenant que presque tous et notamment Lycortas, père de l'historien Polybe, avaient échappé à l'ennemi : « Tu me « donnes là une bonne nouvelle, s'écria-t-il; « nous ne sommes donc pas entièrement mal- « heureux! » En achevant ces paroles, il but la ciguë et peu après il expira, l'an 183 avant J.-C. Les Achéens, conduits par Lycortas, vengèrent sa mort et rapportèrent religieusement ses cendres dans la terre natale. Dinocrate se tua lui-même pour ne pas tomber entre leurs mains. La physionomie de Philopœmen n'avait rien d'ignoble; mais l'extrême simplicité de son extérieur formait un contraste frappant avec le rang qu'il occupait. On sait la méprise de cette hôtesse de Mégare qui, attendant le chef des Achéens et le voyant arriver seul et couvert d'un manteau vulgaire, le pria familièrement de l'aider à préparer le souper de son général. Philopœmen ne se fit pas répéter cette invitation; et il s'était mis à fendre du bois, quand vint à rentrer le mari, duquel il était connu; et comme celui-ci exprimait sa surprise de le trouver ainsi *embesogné* : « Ce n'est rien, répondit Philopœmen, je porte « la peine de ma mauvaise mine. » Philopœmen avait pris Epaminondas pour modèle : non moins sage dans la conception de ses plans, non moins entreprenant, non moins actif dans l'exécution, simple et austère comme lui dans ses mœurs, il eut le même désintéressement, le même respect pour la vérité; mais il n'eut point comme lui cette égalité d'âme que les injustices populaires ne pouvaient troubler : un mouvement de colère précipita sa marche contre les Messéniens et lui coûta la vie. Il réunit toutes les qualités d'un grand général : un secret impénétrable dans ses projets, un endurcissement incroyable aux fatigues de la guerre, un grand éclat de bravoure personnelle et le talent d'inspirer de la confiance aux soldats. Tout ce qu'il gagnait à la guerre il l'employait à payer les rançons de ses concitoyens. Folard vante surtout la promptitude et la sûreté de son coup d'œil militaire. Toujours opposé à des ennemis dignes de lui, ses stratagèmes furent admirés des Crétois eux-mêmes comme sa discipline l'était de Sparte. On lui reproche d'avoir trop aimé la guerre : mais pendant près de quarante ans qu'il fut à la tête de ses concitoyens on ne cite qu'une seule entreprise dont il ne sortit pas avec honneur; et sans rien accorder à la faveur, il sut échapper à l'envie au milieu des prétentions et des vicissitudes infinies d'un Etat républicain. Tout était réglé dans ses repas, dans ses vêtements, dans ses paroles : aussi avait-il acquis une autorité presque illimitée par ses conseils et plus encore par ses exemples; car pour citer encore Plutarque : « La Grèce l'aima singulièrement comme le der- « nier homme de vertu qu'elle eût porté dans sa « vieillesse. » F—T J.

PHILOPON (JEAN). *Voyez* SIMPLICIUS.

PHILOSTORGE, historien ecclésiastique, était né vers l'an 364 à Borisse, en Cappadoce; il se rendit à Constantinople à l'âge de vingt ans pour se perfectionner dans la connaissance des lettres et des sciences; il avait cultivé tour à tour l'histoire, la géographie, la médecine, les mathématiques, et même l'astrologie, qui était alors en grand honneur. Séduit par la lecture des ouvrages d'Arius, et peut-être aussi par les discours de sa mère, Philostorge adopta bientôt toutes les erreurs de cet hérésiarque, et s'en montra le zélé défenseur. Ce fut pour justifier Arius et pour rendre odieux ses adversaires qu'il composa l'*Histoire de l'Eglise* depuis l'avénement de Constantin le Grand au trône jusqu'à la mort de l'empereur Honorius, en 425. Elle était divisée en douze livres, dont chacun commençait par une des lettres qui forment le nom de Philostorgos. Cette histoire s'est perdue; mais il en reste un abrégé par Photius, qui suffit pour faire apprécier le plan de l'auteur et la manière dont il l'avait exécuté. Godefroy a publié cet abrégé à Genève en 1642, in-4°, avec de savantes dissertations et une version latine très-mauvaise; on en doit à Henri Valois une édition plus correcte, avec une nouvelle version et des notes, à la suite d'Eusèbe et des autres historiens ecclésiastiques, Paris, 1673 (*voy.* H. VALOIS); cette édition a servi de base à celles qui ont suivi, et dont on trouvera la liste dans la *Bibl. gr.* de Fabricius, t. 4, p. 116, et dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann. Dom Cellier a donné une analyse fort étendue de l'ouvrage de Philostorge dans l'*Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. 13, p. 660. W—S.

PHILOSTRATE. Plusieurs philosophes et sophistes grecs ont successivement porté ce nom, ce qui jette une confusion presque inévitable dans les faits ou les ouvrages tour à tour attribués à chacun d'eux (1). Celui qui fait l'objet spécial de cet article était de Lemnos, suivant l'opinion la plus générale, quoique Eusèbe, le Syncelle et quelques autres le fassent natif d'A-

(1) *Voy.* Vossius, *De hist. græca*, liv. 2, ch. 15, et Oléarius, dans la préface de son édition de Philostrate.

thènes, où il avait seulement professé la rhétorique. Il y compta entre autres, au nombre de ses auditeurs, le sophiste Hippodrome, qui le remplaça même quelque temps dans sa chaire. Philostrate enseigna ensuite à Rome, et fut honorablement accueilli à la cour de l'épouse de Sévère, l'impératrice Julie, qui aimait les lettres, et protégeait ceux qui les cultivaient avec distinction. Ce fut à l'instigation de cette princesse que Philostrate se chargea de mettre en ordre et de revêtir d'un meilleur style les mémoires qu'un certain Damis, partisan fanatique d'Apollonius de Tyane, avait recueillis sur ce célèbre imposteur. Ces mémoires étaient passés entre les mains de l'impératrice, qui les communiqua à Philostrate, et il en est résulté, sous le titre de *Vie d'Apollonius de Tyane*, l'ouvrage le plus considérable qui nous soit resté du rhéteur de Lemnos. Il est hors de doute, selon nous, que ce mauvais roman, publié vers le milieu du 3[e] siècle de notre ère, a été entrepris en haine du christianisme, et dans l'intention perfide d'affaiblir la divine autorité de l'Evangile, en lui opposant de prétendus prodiges à peine capables d'en imposer à des enfants (1). Aussi ceux qui ont eu le malheur d'hériter, plusieurs siècles après, de cette haine antichrétienne, n'ont-ils pas manqué d'appeler l'imposteur de Tyane au secours du mensonge et de l'erreur (voy. APOLLONIUS et Ch. BLOUNT). On a encore de ce Philostrate : 1° *Les Héroïques, ou Dialogue entre Vinitor et Phœnix*. Le but principal de l'ouvrage est de réfuter quelques erreurs, de réparer quelques omissions commises par Homère à l'égard des héros introduits dans ses poëmes; mais le critique n'a fait, suivant Louis de Vivès, que substituer des erreurs plus graves à celles qu'il prétendait réfuter. 2° *Les Tableaux*, description élégamment écrite de soixante-seize tableaux qui décoraient le portique de Naples. Blaise de Vigenère en a donné en 1614, in-fol., figures, une traduction française sous ce titre : *Les Images, ou Tableaux de platte peinture mis en françois* (2). 3° Un recueil de soixante-treize lettres sur des sujets érotiques et galants; on en suppose quelques-unes adressées à l'impératrice même; 4° les *Vies des sophistes*, en deux livres : le premier contient la vie des sophistes qui donnaient des leçons publiques de philosophie; le second s'occupe de ceux qui enseignaient la rhétorique. Eunape, écrivain postérieur de plusieurs siècles à Philostrate, fait de cet ouvrage une mention assez honorable dans la préface de son histoire abrégée des médecins et des orateurs célèbres qui avaient vécu de son temps ou peu avant lui. Il n'y a d'ailleurs aucun point de comparaison dans l'objet ni dans l'exécution des deux ouvrages. Philostrate avait en outre composé les *Corinthiades*, un *Lexicon rhetorum*, et un grand nombre de déclamations sur divers sujets; mais rien de tout cela n'est parvenu jusqu'à nous. — Le neveu du précédent, vulgairement désigné sous le nom de *Philostratus junior*, est auteur des *Seconds Tableaux*. Ce sont moins, suivant M. Heyne (*Opusc.*), des descriptions de tableaux qui aient véritablement existé, que des espèces de programmes de divers sujets proposés à l'émulation des artistes. Le second Philostrate vivait sous les empereurs Macrin et Héliogabale. La meilleure, ou plutôt la seule édition complète des œuvres réunies des deux Philostrates est celle d'Oléarius, in-fol., Leipsick, 1709. Depuis cette époque, aucun ouvrage de Philostrate n'avait été réimprimé, lorsque Boissonade donna, en 1806, les *Héroïques*, collationnés sur neuf manuscrits de la bibliothèque de Paris, enrichies de scolies grecques et des savantes remarques de l'éditeur. Il ne manque à cette édition qu'une table des matières; le libraire ne voulut pas en faire les frais. Plus récemment, Philostrate a été l'objet des recherches de divers érudits. M. Kaysco a publié en 1838 les *Vies des sophistes*, et en 1840 la *Gymnastique* : on estime fort ces deux volumes. En 1842, M. Boissonade mit au jour les lettres en revoyant le texte grec, et en y ajoutant des notes. M. Westermann a fait paraître dans la *Bibliotheca græca* de M. Didot tout ce que renferme l'édition d'Oléarius, à l'exception des lettres; le texte, revu avec soin, est accompagné d'une nouvelle version latine. M. E. Miller a rendu compte de ces deux éditions dans le *Journal des savants*, octobre et décembre 1849. Cet érudit apprécie les travaux des éditions précédentes. L'édition de Venise, Alde, sans date, a été faite sur des manuscrits très-corrompus. L'édition de Morel, Paris, 1608, laisse beaucoup à désirer; elle reproduit l'aldine avec un grand nombre de fautes d'impression; elle indique cependant en marge plusieurs variantes tirées d'un bon manuscrit de Paris. L'édition d'Oléarius, Leipsick, 1709, in-fol., manque de critique; mais les notes exégétiques sont assez bonnes : on croit qu'il s'est approprié les papiers d'un autre savant. L'édition de Kayser est sans traduction latine; au bas des pages sont toutes les variantes fournies par les manuscrits; à la fin de chaque ouvrage des notes courtes, mais très-substantielles. M. Miller donne de longs détails sur les divers ouvrages de Philostrate. Le traité sur la gymnastique a été publié séparément par M. Daremberg avec une traduction et des notes.

A—D—R.

(1) On peut consulter, au sujet de la vie d'Apollonius, le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 5, p. 92; une notice de M. l'abbé Frespel (*Revue contemporaine*, 31 juillet 1860); l'ouvrage de M. Chassang, *Sur le roman dans l'antiquité* (Paris, 1862). Il existe un ouvrage en allemand de J.-F. Baur de Tubingue : *Apollonius de Thyane et Jésus-Christ*, 1832, in-8°. Z.

(2) Voy. *Die Philostratischen Bilder*, par Friederichs, Erlangen, 1860, in-8°; la *Nouvelle revue germanique*, 30 juin 1860, p. 691, a rendu compte de ce travail. S'agit-il chez l'auteur grec de peintures réelles ou de tableaux fictifs? Cette dernière opinion a été soutenue par Passow. Heym et Welker ont appuyé l'autre, que Friederich s'efforce de démontrer. Les notes de Blaise de Vigence offrent des détails curieux sur les arts au 16[e] siècle Le journal l'*Artiste* (t. 8, p. 120), parle de ces tableaux, et il en reproduit un : *les Amours*. Z.

PHILOXÈNE. Parmi plusieurs *Philoxène* qui ont été connus dans l'antiquité, il faut distinguer surtout Philoxène de Cythère, et en même temps peut-être le confondre avec Philoxène de Leucade. En effet, la plupart des traits racontés de l'un le sont aussi de l'autre. Cette homonymie a fixé l'attention de quelques savants hommes; et les difficultés biographiques qui en résultent ne sont pas encore bien éclaircies. Nous ne pensons pas que cet article avance beaucoup la discussion. La jeunesse de Philoxène ne fut point heureuse. Les Lacédémoniens s'étant emparés de Cythère, il fut vendu comme esclave. Agésyle (c'était le nom de son maître) lui donna, l'on ne saurait aujourd'hui en dire la raison, le sobriquet de *Fourmi*. La mort d'Agésyle le mit entre les mains de Ménalippide. Ménalippide était un des grands lyriques de ce temps; il remarqua des dispositions dans le jeune Philoxène, et se chargea de son éducation poétique. Les succès du disciple firent honneur au maître. Philoxène se distingua surtout dans le dithyrambe. Il paraît même qu'il avait porté loin l'art de la versification, et ajouté beaucoup aux richesses de la langue lyrique. On parlerait avec plus d'assurance s'il n'y avait pas, dans l'éloge magnifique qu'Antiphane fait du style de Philoxène, une sorte d'excès dans l'expression, qui diminue la confiance et fait soupçonner l'ironie. « Philoxène », s'écrie Antiphane, ou plutôt un personnage comique dans une pièce d'Antiphane, « Philoxène est supérieur à tous les poë-« tes; Philoxène est un dieu sur la terre. C'est « le vrai lyrique, le lyrique par excellence. Par-« tout il emploie des mots neufs, des mots qui « sont à lui. Dans ses vers, quelle heureuse fu-« sion des tropes et des couleurs! Les poëtes du « jour qui se disent frappés par le thyrse, qui « trempent leurs vers aux sources du Parnasse, « qui se comparent aux abeilles errantes sur les « fleurs, ne savent faire qu'un misérable tissu « d'hémistiches volés. » Philoxène, dont le talent flexible savait « passer du grave au doux, « du plaisant au sévère », avait composé sur l'art de cuisiner un poëme didactique intitulé *le Souper*. Il en reste encore quelques endroits; par exemple : « Je commencerai par l'oignon, « et finirai par le thon.... Au poisson, le plat « n'est pas mauvais, mais la poêle est meilleure. « Garde de couper l'orphe et le dentale, de peur « que ne tombe sur toi la colère de Némésis; « mets-les sur table tout entiers, cette façon est « préférable, etc., etc. » A en juger par les fragments qui nous ont été conservés, ce poëme ne manquait ni d'esprit ni de gaieté; on pourrait même croire que nous avons perdu un chef-d'œuvre dans le genre de la parodie burlesque, s'il est vrai que l'on parle toujours bien des choses que l'on aime et que l'on sait à fond. En effet, Philoxène était un des grands mangeurs de son siècle, et un si profond connaisseur en sauces et en ragoûts, qu'il en aurait fait leçon aux plus habiles cuisiniers. Il était même créateur, et avait eu l'honneur de donner son nom à une certaine pâtisserie que l'on appelait *philoxénienne*. Sa gourmandise était originale et sans pudeur. Mécontent de la nature, il demandait aux dieux un gosier de trois coudées, pour avoir le plaisir d'avaler plus longtemps. On le vit engageant les cuisiniers des maisons où il était invité à servir brûlant, afin qu'il pût manger tout seul : comme il avait pris l'habitude de se laver la bouche avec de l'eau bouillante, personne ne pouvait le suivre; pendant que les autres convives attendaient et soufflaient, il avait le temps de toucher à tous les plats. C'est lui qui est le héros de cette historiette versifiée par la Fontaine :

A son souper un glouton
Commande que l'on apprête
Pour lui seul un esturgeon.
Sans en laisser que la tête,
Il soupe, il crève; on y court.
On lui donne maints clystères;
On lui dit, pour faire court,
Qu'il mette ordre à ses affaires.
« Mes amis, dit le goulu,
« M'y voilà tout résolu;
« Et, puisqu'il faut que je meure,
« Sans faire tant de façon,
« Qu'on m'apporte tout à l'heure
« Le reste de mon poisson. »

Ce qu'il fit à la table de Denys l'Ancien est de meilleur ton. On avait servi au tyran un très-beau surmulet et un fort petit à Philoxène. Peu content de son lot, le poëte prit le poisson, et, l'approchant de son oreille, eut l'air de s'entretenir avec lui. Denys lui demanda la raison de ce badinage : « Comme j'écris, dit-il, un poëme « de Galatée, je faisais à ce petit surmulet quel-« ques questions sur Nérée; il me répond qu'il « a été pris trop jeune, qu'il a peine à com-« prendre ce que je lui demande; mais que son « camarade, placé devant vous, est un vieux « poisson qui sait parfaitement tout ce que je « veux apprendre. » Denys sourit, et lui envoya le surmulet. La Fontaine a encore tiré parti de cette anecdote, et il en a fait sa jolie fable *le Rieur et les poissons*. Bien que l'effet ordinaire de la grosse gourmandise soit de dégrader le caractère, Philoxène ne sacrifiait pas aux intérêts de son estomac ceux de la littérature et de la saine critique, et il était poëte encore plus que parasite. Un jour, Denys fit lire à table un mauvais poëme de sa façon, et il demanda l'avis de Philoxène. Quoique à table, Philoxène répondit avec une courageuse liberté que le poëme ne valait rien; et le tyran, furieux, l'envoya aux carrières. Le lendemain il reçut avec sa liberté une nouvelle invitation à souper. Au souper nouvelle lecture, et le goût de Philoxène est de nouveau consulté. Comme les vers du jour n'étaient pas meilleurs que ceux de la veille, il se lève, et, pour toute réponse : « Que l'on me reconduise, dit-il, aux « carrières. » Denys ne put s'empêcher de rire

de cette saillie et son ressentiment fut désarmé; mais redoutant les suites de quelques autres lectures, Philoxène prit le sage parti de renoncer absolument à la table du tyran-poëte, et se retira à Tarente. Ce fut en vain que Denys le rappela par une lettre pressante; Philoxène prit ses tablettes, et, remplissant une page de la syllabe *non* vingt fois répétée, les lui envoya pour toute réponse. Ces petits faits ne sont pas les seuls dont les anciens aient gardé le souvenir; mais il nous a paru qu'il y aurait quelque abus à consacrer ici un plus long article à Philoxène. Nous ajouterons seulement qu'il mourut à Ephèse à 60 ans, la première année de la 100ᵉ olympiade, 380 ans avant l'ère chrétienne. On peut au surplus consulter sur Philoxène, dans les *Opuscules* de Wyttembaste, t. 2, une dissertation *De Philoxinis*. L.-A. Berglein et W. Klingender ont publié, l'un à Gœttingue en 1843, l'autre à Marbourg en 1845, des *Dissertationes de Philoxinis Cytherio*. B—ss.

PHILOXÈNE, autrement nommé Xenaias, un des plus savants et des plus célèbres écrivains de la secte des monophysites ou jacobites syriens, était né à Tahal, bourg du pays de Garm, qui fait partie de la Susiane. Il appartenait à la population syrienne et chrétienne, répandue alors dans la plus grande partie de la Perse. En l'an 485 il fut nommé, par l'empereur Zénon, évêque de Maboug ou Hierapolis, dans la Commagène ou Euphratèse, à la place de Cyrus, qui fut chassé; et il fut consacré par Pierre, surnommé le *Foulon*, qui venait d'être élevé au trône patriarchal d'Antioche, et qui, comme lui, partageait les erreurs des monophysites. Pierre et Philoxène firent tous leurs efforts pour détruire dans la Syrie l'autorité du concile de Chalcédoine. Après la mort de Pierre le Foulon, Philoxène agit de concert avec son successeur Palladius, qui professait la même doctrine. En l'an 498, ce dernier fut remplacé par Flavianus, qui était orthodoxe : celui-ci fut toujours en opposition avec Philoxène, qui causa beaucoup de troubles en Syrie, et à Edesse en particulier, par ses sermons hétérodoxes. Sous le règne d'Anastase, Philoxène alla deux fois à Constantinople, en 499 et en 506, pour y soutenir les intérêts de ses partisans. En l'an 512, il rassembla, de concert avec les évêques de Palestine, un synode à Sidon, dans lequel il anathématisa le concile de Chalcédoine et déposa le patriarche Flavianus. Bientôt après, il présida l'assemblée où Sévère, nommé par l'empereur Anastase, fut reconnu patriarche. Il continua de persécuter les catholiques avec une nouvelle ardeur. En l'an 515, lui et Sévère convoquèrent un autre synode à Tyr. Tous les évêques de Syrie et de Mésopotamie y vinrent, et condamnèrent le concile de Chalcédoine. Cependant Anastase mourut, et les catholiques purent respirer. Le premier acte de son successeur, Justin le Vieux, fut de chasser de leurs siéges tous les prélats hérétiques, et, au mois de septembre de l'an 518, Philoxène fut exilé à Philippopolis de Thrace, puis à Gangra, où on le fit périr en le suffoquant avec de la fumée. Sa mort arriva vers l'an 522; il avait occupé trente-quatre ans le siége d'Hierapolis. Les jacobites le révèrent comme un martyr, et célèbrent sa mémoire le 18 février, le 1ᵉʳ avril et le 10 décembre. Il a composé beaucoup de livres en syriaque, fort élégamment écrits, et qui le placent au rang des meilleurs auteurs syriens. Tous ces ouvrages sont théologiques et polémiques. On y distingue beaucoup de lettres adressées au moines de différents couvents de la Syrie et de la Mésopotamie; un commentaire sur l'Ecriture; trois traités sur la trinité et l'incarnation; deux traités contre les nestoriens et les eutychiens. La plupart de ces ouvrages se trouvent manuscrits dans la bibliothèque Vaticane. Le plus célèbre de tous est la nouvelle version syriaque des quatre Evangiles, qu'il fit en l'an 508 sur le texte grec. Cette version, fort estimée, est la seule que lisent les Syriens jacobites; elle fut retouchée et corrigée en l'an 616 par Thomas d'Héraclée, évêque de Germanicia ou Marasch. Sa version syriaque des quatre Evangiles a été publiée par Jos. White, Oxford, 1778, 2 vol. in-8°, ainsi que le premier volume de celle des Actes des apôtres et des Epîtres de St-Paul, etc., ibid., 1801. S. M—N.

PHINEÈS, grand prêtre des Juifs. *Voyez* ZAMBRI.

PHIPS. *Voyez* MULGRAVE.

PHLÉGON, historien grec, surnommé *Trallien* parce qu'il était né à Tralles, ville de Lydie, florissait dans le 2ᵉ siècle. L'empereur Adrien l'affranchit, sans doute à cause de son goût pour les lettres, et ne cessa de lui donner des marques de sa bienveillance. On sait que Phlégon survécut quelques années à ce prince; mais on ignore l'époque précise de sa mort. Il avait composé une histoire ou chronique en 16 livres, qui finissait à la seconde année de la 229ᵉ olympiade (l'an 141); une *Description de la Sicile*, un *Traité des fêtes des Romains*, en trois livres, et quelques autres écrits moins importants dont Suidas rapporte les titres. Mais de tous les ouvrages de cet écrivain, aussi minutieux que crédule, il ne reste que les suivants : *De rebus mirabilibus liber*. C'est un recueil de contes populaires, de prodiges opérés à Delphes et racontés par ceux qui en avaient été les témoins. Cet opuscule est divisé en trente-cinq chapitres, dont quelques-uns sont fort courts. — *De longævis libellus*. Phlégon fait mention, dans le quatrième chapitre, d'un certain Faustus, du pays des Sabins, qui était parvenu à l'âge de cent trente-six ans lorsqu'il fut présenté à l'empereur Adrien; mais dans le même chapitre, il parle de la sibylle Erythrée, qui avait vécu près de cinq siècles. — *De olympiis*. Ce fragment, dans lequel Phlégon traite de l'origine et de l'in-

stitution des jeux Olympiques (1), servait peut-être d'introduction à la chronique dont on a parlé. Il fait partie des *Prolégomènes* de l'édition de Pindare, Oxford, 1697, in-fol. Les trois opuscules de Phlégon ont été publiés pour la première fois, avec une version latine, par Guill. Xylander, Bâle, 1568, in-8° (2). Meursius en a donné une édition plus belle et plus correcte, avec une préface et des notes, Leyde, 1620, in-4°; et enfin Jean-George Franz les a reproduits avec les notes de Meursius, Halle, 1775, in-8°. Cette édition a été réimprimée à Halle en 1822, mais avec trop peu de soin. On trouve les opuscules de Phlégon réunis à ceux d'Antigone, de Caryste et d'Apollonius Dyscole, sous ce titre : *Historiarum mirabilium auctores græci*, Leyde, 1622, in-4°, et ces différents auteurs font partie du tome 7 des Œuvres de Meursius, qui en avait procuré la meilleure édition. Enfin les opuscules de Phlégon ont été insérées par Gronovius dans les tomes 8 et 9 du *Thesaur. antiquitat. græcar.* Ils se trouvent aussi dans le tome 2 des *Fragmenta historicorum græcorum*, dans la *Bibliotheca græca* éditée par MM. Didot. W—s.

PHOCAS, empereur d'Orient, né à Chalcédoine ou, suivant d'autres, dans la Cappadoce, d'une famille obscure, embrassa la profession des armes et dut à la faveur de Priscus, l'un des lieutenants de Maurice, le grade de centurion, auquel il ne pouvait prétendre à raison de son incapacité. La hardiesse brutale de Phocas l'avait fait remarquer des soldats; ils le députèrent près de Maurice pour lui demander la permission de passer l'hiver dans leurs familles. Le refus de l'empereur souleva l'armée, et les séditieux déférèrent le commandement à Phocas, qui les ramena des bords du Danube sous les murs de Constantinople. A son approche, une insurrection éclata dans cette ville, dont plusieurs quartiers furent pillés et livrés aux flammes. Maurice, abandonné, envoya Théodore, l'aîné de ses fils, implorer la protection de Chosroès, son allié, et s'éloigna sur un frêle esquif, qui portait sa femme et le reste de sa famille. Cependant Phocas hésitait encore à prendre la pourpre; le patriarche triompha de son irrésolution, et le quatrième jour après le départ de Maurice (le 25 novembre 602), il fit son entrée publique à Constantinople, sur un char attelé de quatre chevaux blancs, au bruit des applaudissements d'un peuple bien éloigné de prévoir les malheurs qui devaient être la suite de ce bouleversement. Il se rendit le lendemain à l'Hippodrome pour hâter les préparatifs du couronnement de Léontia, sa femme. Une dispute s'étant élevée entre les factions des verts et des bleus, Phocas la décida en faveur des premiers; mais une voix imprudente, partie des rangs opposés, lui rappela que Maurice vivait encore; et aussitôt il donna l'ordre d'aller égorger le malheureux prince avec ses fils. Par politique ou par pitié, il fit épargner sa femme et ses filles, qui furent ramenées à Constantinople (*voy.* MAURICE). Phocas n'avait vu dans le pouvoir suprême qu'un moyen de se livrer plus facilement à ses habitudes de débauche; il n'aimait point la vie des camps et il était bien décidé à n'y pas retourner. Il s'occupa donc de procurer à l'empire une paix durable, disposé à faire tous les sacrifices pour l'obtenir. Les Romains avaient vu avec plaisir son élévation au trône; le pape St-Grégoire le Grand lui écrivit une lettre flatteuse (*voy.* ST-GRÉGOIRE); et Phocas se ménagea assez habilement la bienveillance des pontifes par une piété apparente et par des concessions (1). Il envoya un ambassadeur à Chosroès pour lui faire part de son avénement à l'empire, mais l'ambassadeur n'ayant pas su cacher au roi de Perse que Maurice était mort assassiné, Chosroès le retint prisonnier et déclara aussitôt la guerre à l'usurpateur, qui, malgré tous ses efforts, ne put jamais garantir les provinces d'Asie des invasions des Persans (*voy.* KHOSROÈS II). Tourmenté par des craintes continuelles, Phocas immola à sa sûreté Théodose, le fils de Maurice, qui avait trouvé un asile à Nicée. La mort de ce jeune prince fut suivie de celle de la veuve et des filles du dernier empereur. De sanglantes exécutions eurent lieu dans Constantinople, Alexandrie et Antioche. Loin de prévenir les séditions, sa barbarie les excita, et des supplices, dont la cruauté rappelait le temps des Caligula et des Domitien, ne purent les étouffer. Cependant Phocas s'abandonnait à ses goûts dépravés, et il était devenu un objet d'horreur et de mépris même pour ses partisans. Crispus, son gendre, dont il se montrait bassement jaloux, excita Héraclius, exarque d'Afrique, à sauver l'empire, en le délivrant du monstre qui souillait le trône. Héraclius, trop âgé pour tenter une telle entreprise, en chargea son fils et son neveu. Tandis que Nicétas traversait l'Egypte et l'Asie à la tête d'une armée, le jeune Héraclius aborda avec une flotte près d'Abydos, où les fugitifs et les mécontents s'empressèrent de le joindre. Phocas, trompé par Crispus sur l'imminence du péril, ne fit aucun préparatif de défense; mais quand il vit des fenêtres de son palais la flotte d'Héraclius, il tenta de s'opposer au débarquement des troupes. Après une action sanglante, qui coûta la vie à l'élite de ses gardes, le tyran

(1) C'est dans cet ouvrage qu'il faisait mention de l'éclipse miraculeuse ou des ténèbres observées à la mort de Jésus-Christ (*voy.* page 68 de l'édition de Meursius, de 1620); passage qui a beaucoup exercé Whiston, Sykes, Chapman et autres savants anglais (*voy.* le *Dictionnaire* de Chaulepié, au mot PHLÉGON). Hoffmann, dans son *Lexicon bibliographicum*, t. 3, p. 242, donne l'indication d'un assez grand nombre d'écrits composés à cet égard.

(2) Cette rare édition contient, outre les opuscules de Phlégon, d'Apollonius et d'Antigone, les *Métamorphoses* d'Antoninus Liberalis, et l'ouvrage de Marc-Aurèle : *De vita sua.* (*Voy.*, sur le mérite et la rareté de ce recueil, la *Bibl. curieuse* de David Clément, t. 1er, p. 386.

(1) Phocas donna, en 607, au pape Boniface, le Panthéon, qui fut converti en une église dédiée à la mère du Sauveur.

se cacha dans la ville; il fut découvert, dépouillé de la pourpre, et conduit, chargé de chaînes, sur une barque à la galère d'Héraclius, qui lui reprocha les crimes dont il avait souillé son règne. « Le tien, lui dit-il, sera-t-il meilleur? » Héraclius, indigné de son insolence, le terrassa lui-même et le livra aux bourreaux, qui, après l'avoir torturé, lui coupèrent la tête, le 5 octobre 610 (*voy.* Héraclius). Le peuple traîna dans les rues les membres du tyran et voulut détruire tous les monuments qui pouvaient rappeler son règne odieux; mais, comme Phocas était d'une laideur repoussante, ses ennemis, dit Cedrenus, eurent soin de soustraire aux flammes une copie de son portrait. On a des médailles de ce prince, en or, en argent et en bronze; les plus rares sont celles qui le représentent debout avec sa femme. Phocas avait fait composer en grec, par Théophile, une paraphrase des *Institutes* de Justinien, et traduire en grec le *Digeste* et le *Code;* et il ordonna que ces trois ouvrages servissent de base à l'enseignement public du droit. W—s.

PHOCION, général athénien, naquit environ quatre cents ans avant l'ère vulgaire. Sa naissance était obscure; mais les leçons de Platon et de Xénocrate développèrent en lui un cœur vertueux et une âme élevée. Il apprit la guerre sous Chabrias, sur lequel il acquit bientôt un ascendant remarquable. Il stimulait sa lenteur à entreprendre, modérait son impétuosité dans l'attaque, et son général lui dut en grande partie la victoire navale de Naxos, par laquelle Athènes ressaisit la suprématie maritime, qu'elle avait perdue à la fin de la guerre du Péloponnèse. Chabrias ne fut point jaloux; il fit connaître Phocion aux Grecs, en continuant de lui confier des missions importantes et hasardeuses, et son élève honora toujours sa mémoire. Dans les temps où les harangueurs d'Athènes se vendaient ou à ses généraux ou à ses ennemis, Phocion fut le dernier de ces grands hommes qui ne séparaient point l'art militaire de la science de gouverner. A la tribune comme sur le champ de bataille, il voulut rappeler Aristide. Mais il comprit de bonne heure, comme l'a observé Plutarque, qu'il n'avait à sauver que les débris du naufrage de son pays, et toute sa vie politique fut dominée par la crainte de soumettre la fortune publique aux chances d'une guerre que ses concitoyens ne pouvaient longtemps soutenir. Jamais orateur ne fut plus inflexible dans ses conseils et ne compta moins sur le succès de sa persévérance. Supérieur aux applaudissements comme aux clameurs de la multitude, il heurtait de front la puissance populaire, et ses vertus imposaient à toutes les passions. Les Athéniens l'appelèrent quarante-cinq fois à diriger leurs armées, et quoiqu'il n'assistât jamais aux élections nationales, nul général n'a commandé un plus grand nombre d'expéditions, ni de son temps, ni avant lui; la confiance attachée à son nom fut même si exclusive, que, lorsque les suffrages tombaient sur un autre, les villes alliées d'Athènes comblaient leurs ports et faisaient toutes les dispositions d'une place qui va être assiégée. Sa réputation ne fut jamais démentie par les événements. Envoyé dans l'Eubée, avec des forces peu considérables, parce qu'on avait compté sur des insulaires qu'on venait protéger contre l'or et l'ambition de Philippe, Phocion vit au contraire ces peuples se soulever contre les Athéniens. Fort de la position qu'il s'est choisie, il attend l'ennemi, remporte une victoire complète, s'empare du fort de Zarétra, chasse de l'Eubée les petits despotes qui voulaient, en la livrant, ouvrir à Philippe une des portes de la Grèce, et revient se confondre avec les citoyens d'Athènes. Il avait donné la liberté à tous les prisonniers grecs, de peur qu'ils ne fussent immolés à la vengeance publique. Rappelé en Eubée par de nouvelles intrigues du roi de Macédoine, les souvenirs qu'il y avait laissés en rendirent la pacification facile; et, marchant ensuite au secours de Mégare, ménacé par les Béotiens, il mit la place hors d'insulte. Philippe venait d'attaquer les colonies grecques de l'Hellespont; vainqueur, il aurait disposé des subsistances de l'Attique. Phocion est reçu dans Byzance avec ses troupes, et force le roi de Macédoine d'en lever le siége et de renouveler la paix avec les Athéniens. Lui seul savait maintenir la discipline dans son camp et donnait l'exemple de toutes les fatigues; il marchait pieds nus et sans manteau, à moins que le froid ne fût excessif, ce qui avait donné lieu au proverbe : « Phocion vêtu, signe de grand « hiver. » A la tête des armées, sa vie était celle d'un soldat; dans ses foyers, c'était celle d'un sage. Il cultivait un petit champ, qui n'aurait pas suffi aux besoins d'un autre et qui le faisait encore jouir du plaisir de la bienfaisance. Au temps de Plutarque, on montrait sa maison, lambrissée en cuivre et n'ayant rien de superflu. Il refusa toujours d'augmenter ce faible patrimoine; et, comme on l'exhortait à penser du moins à l'avenir de ses enfants : « Mon champ les nourrira, « répondit-il, s'ils vivent en bons citoyens; sinon, « je ne veux pas accroître leurs vices par des « richesses. » L'éloquence de Phocion était l'expression naturelle de son caractère et de ses mœurs; c'était là tout son empire. Il parlait aux Athéniens avec le calme d'un philosophe et le laconisme d'un Spartiate. Un jour qu'il se promenait, plongé dans une rêverie profonde, un de ses amis lui demanda à quoi il songeait : « Je « songe, répondit-il, si je ne pourrais pas retrancher quelque chose de ce que j'ai à dire au « peuple. » Tout le monde sait que Démosthène l'appelait la *hache de ses discours*. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la longue lutte de ces deux hommes, qui ne s'accordèrent jamais sur les intérêts de leur patrie. La haine de Philippe semble prouver en faveur du second; et quand on relit ses chefs-d'œuvre, il est difficile de ne pas

conclure, comme lui, à la nécessité de la guerre (*voy.* Démosthène). Mais on est obligé de reconnaître en Phocion un homme inaccessible aux illusions de la multitude, comme à l'ambition de fixer les regards de la Grèce. Lorsque Démosthène créait des armées et traçait des plans de campagne dans ses harangues, Phocion jugeait les ressources réelles en capitaine et en homme d'Etat. L'événement a justifié toutes ses craintes, et la postérité ne l'accusera point d'avoir trop tôt désespéré du salut d'Athènes. Quelques traits, qui se rapportent à cette malheureuse époque, montrent Phocion tout entier. La Pythie, qui *philippisait*, suivant l'expression de Démosthène, interrogée sur la nécessité de la guerre, avait déclaré que tous les Athéniens, hors un seul, étaient d'un même avis. Démosthène, contre lequel était dirigé cet oracle, le retournait contre Eschine. Un mot de Phocion termina ces débats puérils : « Cet homme que vous cherchez, s'écria-t-il, c'est moi qui n'approuve rien de ce « que vous faites. » Il fut un jour applaudi à la tribune par tout le peuple, qui se rangea de son avis par acclamation : « M'est-il échappé quelque « sottise? dit l'orateur à ses amis. — Ne vois-tu « pas, lui dit Démosthène, que, dans un moment « de délire, le peuple te tuera? — Et toi, répli- « qua Phocion, dans un retour de bon sens. » Son adversaire insistait sur l'avantage de transporter la guerre loin de l'Attique. « N'examinons pas, s'écria le vieux général, où nous don- « nerons la bataille, mais où nous la gagnerons. » La bataille fut perdue à Chéronée. Phocion, mis à la tête de la république, ne chercha plus qu'à lui assurer une paix honorable et à lui conserver la dignité du malheur. Plus sage que Démosthène, qui se couronna de fleurs à la mort de Philippe, quoiqu'il vînt de perdre sa fille, Phocion empêcha le peuple d'offrir aux dieux un sacrifice d'actions de grâces. « Il y aurait de la lâcheté, dit-il; et d'ail- « leurs l'armée qui vous a vaincus n'est diminuée « que d'une tête. » Toutefois l'enthousiasme et l'orgueil prévalurent encore dans les conseils d'Athènes, et bientôt Alexandre, maître de Thèbes et de la Grèce, demanda que Démosthène lui fût livré, avec quelques autres, qui au commencement de la guerre insultaient à sa jeunesse. Phocion garda le silence. Le peuple l'appela plusieurs fois par son nom pour entendre son avis. Il hésita longtemps, et, montrant enfin Nicoclès, le plus cher de ses amis : « Si Alexandre vous le « demandait, je vous conseillerais de l'abandon- « ner, quelque innocent qu'il soit, car je serais « heureux de périr moi-même pour vous sauver ; « c'est assez que les Grecs pleurent Thèbes; ne « leur faisons point pleurer Athènes. » Chargé de réconcilier la patrie avec son vainqueur, il acheva de le déterminer à tourner ses forces contre les barbares, persuadé depuis longtemps que la Grèce était trop divisée et trop corrompue pour maintenir son indépendance, si la Macédoine ne s'épuisait en expéditions lointaines. Cette négociation fut conduite avec tant d'habileté, que le roi, jugeant un moment les Athéniens d'après leur ambassadeur, dit hautement qu'ils devaient avoir l'œil aux affaires, parce qu'après lui c'était à eux à commander aux Grecs. Il conserva toujours pour Phocion la déférence la plus marquée. Ce fut le seul, avec Antipater, qu'il continua de saluer au commencement de ses lettres, après qu'il eut défait Darius. Au milieu de ses conquêtes, il envoya cent talents (six cent mille francs) au général athénien. Ceux qui étaient chargés du présent trouvèrent Phocion tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant elle-même le pain du ménage. « Si « Alexandre m'estime, répondit-il, qu'il me laisse « ma réputation et la vertu. » Sur de nouvelles instances de ce prince, il demanda la liberté de quatre Grecs qui étaient ses prisonniers. Le roi lui offrit de choisir entre quatre villes de l'Asie Mineure; il fut refusé. Peu de temps après, Harpalus, trésorier d'Alexandre, vint chercher dans Athènes l'impunité des dilapidations dont il était coupable, et pria Phocion de le prendre sous sa sauvegarde et de recevoir sept cents talents : « S'il ne renonce à corrompre les Athéniens, dit « Phocion à ses émissaires, je l'en ferai repentir. » La mort d'Alexandre fut pour la Grèce le signal d'une nouvelle guerre; Phocion tenta encore de s'y opposer. Léosthène lui demandait où était le bien qu'il avait fait à son pays : « Tant qu'Athènes « m'a confié ses enfants, répliqua le vieux gé- « néral, ils ont été enterrés dans les tombeaux « de leurs pères. — Oses-tu bien, lui cria un de « ses ennemis, proposer en ce moment aux Athé- « niens de poser les armes? — Oui, je l'ose, re- « prit Phocion, quoique je sache très-bien que « j'aurais toute autorité sur toi pendant la guerre, « comme toi sur moi pendant la paix. » Alors commença cette guerre lamiaque, qui donna d'abord de si hautes espérances aux Athéniens et qui finit par les mettre à la merci d'Antipater. Nommé général et ne pouvant retenir l'ardeur du peuple, qui voulait marcher à l'ennemi, Phocion fit proclamer par un héraut que tous ceux qui avaient plus de quatorze ans et moins de soixante eussent à le suivre avec des vivres pour cinq jours. Cette proclamation calma leur effervescence guerrière; et, quelque temps après, les Macédoniens étant descendus sur les côtes de l'Attique, Phocion, déjà octogénaire, tua Micion, leur chef, et les mit en fuite. Il fut moins heureux dans son ambassade auprès d'Antipater, qui, victorieux de la ligue formée contre lui, refusa de pardonner à Hypéride et à Démosthène et mit une garnison macédonienne au port de Munychie. Douze mille individus furent privés du droit de cité. Athènes, soumise à une aristocratie modérée, regretta vivement son indépendance, quoiqu'elle restât libre et paisible, et Phocion, replacé à la tête des affaires, parut trop résigné

à ce nouvel état de choses pour n'être pas accusé d'en avoir été complice. Cependant il avait fortement réclamé contre l'occupation étrangère, adouci le sort des bannis, obtenu le rappel de plusieurs; et il avait répondu à Antipater qu'il ne pouvait être à la fois son flatteur et son ami. Mais, content d'avoir fait prolonger le délai accordé à sa république pour acquitter les charges que la victoire lui avait imposées, il s'occupait à éloigner des emplois les esprits remuants et à diriger leur activité vers l'agriculture. Ses liaisons avec les gouverneurs macédoniens le rendirent suspect, et, lorsqu'il s'aperçut que ceux-ci voulaient s'emparer du Pirée, les Athéniens refusèrent de le suivre et lui ordonnèrent de rendre compte, sur l'heure, de toute sa conduite : « Mes « amis, commencez par sauver la ville. » Sur ces entrefaites, Polyperchon rétablit dans Athènes le gouvernement populaire, au nom du fils d'Alexandre, dont il était tuteur. Phocion s'étant remis entre ses mains, il refusa de l'entendre et le renvoya, chargé de fers, devant l'assemblée générale d'Athènes. Accusé de trahison devant une populace mêlée d'étrangers et d'esclaves, Phocion ne daigna pas se défendre, mais il intercéda pour ses compagnons d'infortune. Il ne fut point écouté; tous les suffrages furent à la mort, quelques voix même s'élevèrent pour demander qu'on lui donnât la torture, mais l'indignation publique en fit justice. Phocion se rendit en prison, au milieu de la douleur des uns et des insultes grossières des autres, avec la même sérénité que s'il fût allé se mettre à la tête d'une armée. Nicoclès et les autres prirent le poison avant lui, et, comme il n'en restait plus et que l'exécuteur refusait d'en broyer, si on ne lui comptait douze drachmes, Phocion pria un de ses amis de les donner, « puisqu'il n'était pas permis « à Athènes de mourir gratis ». Ensuite il but la ciguë, après avoir mandé à son fils de ne jamais se souvenir de l'injustice des Athéniens. Ses ennemis défendirent de lui donner la sépulture. Une pauvre femme de Mégare recueillit ses cendres, et bientôt les Athéniens repentants les réclamèrent pour leur rendre les derniers honneurs. Ils élevèrent une statue de bronze à leur ancien général, et son accusateur fut mis à mort. Ainsi périt Phocion, dans sa 83e année, 317 ans avant J.-C. Son caractère est plus connu que ses actions. L'antiquité tout entière a loué son désintéressement et son zèle pour la justice. Il unissait la valeur à la prudence, l'austérité à la douceur. Il fut surnommé le *Bon*, dit Plutarque, parce qu'il n'eut d'âpreté que contre les mauvais citoyens. Plus d'une fois il rendit service à ses plus violents adversaires. Il employait volontiers l'ironie, qu'on dit avoir été si familière à Socrate; mais on ne le vit jamais ni rire ni pleurer, parce que, suivant la remarque de Barthélemy, son âme était plus forte que la joie et que la douleur. Phocion eut deux femmes, et la seconde surtout a été célèbre par ses mœurs vraiment antiques. Son fils, qu'il avait fait élever à Sparte, ne fut pas digne de lui. Phocion figure parmi les grands capitaines de *Cornelius Nepos*. Il a trouvé un biographe plus exact et plus judicieux dans Plutarque, qui le compare à Caton d'Utique. Mably a choisi Phocion pour principal interlocuteur de ses *Entretiens sur le rapport de la morale avec la politique* (1). F—T J.

PHOCYLIDES, poëte gnomique, né à Milet, dans l'Ionie (2), était contemporain de Théognis et vivait par conséquent vers l'an 535 avant J.-C. Il avait composé quelques poëmes héroïques et des élégies citées avec éloge. Il nous reste sous son nom un poëme moral (*Carmen notheticon*) de deux cent dix-sept vers; mais aucun ancien auteur n'en a parlé, si ce n'est le scoliaste de Nicandre, de sorte que la plupart des critiques l'attribuent à un poëte chrétien ou juif (3) : cependant Fabricius ne voit dans cette composition aucune maxime qui doive empêcher de la regarder comme l'ouvrage d'un philosophe grec. Le poëme de Phocylides se trouve dans toutes les éditions des Sentences de Théognis et des autres poëtes gnomiques (*voy.* THÉOGNIS), et dans les *Analecta* publiés par Brunck; il fait aussi partie d'un recueil d'opuscules, publié à Paris en 1507, et très-recherché des curieux, parce que c'est le premier livre grec imprimé en France (*voy.* GOURMOND). On n'entrera dans aucun détail sur les autres éditions du poëme de Phocylides, dont Fabricius a donné une liste très-étendue dans la *Bibl. græca*, t. 1er, p. 439-441; mais on doit citer celle qu'a publiée Jean-André Schier, grec et latin, avec des notes, Leipsick, 1751, in-8°. C'est la plus estimée de toutes celles qui offrent séparément le texte de Phocylides. Ce poëme a été traduit en prose latine par Jacques Hertel, Amerbach, Michel Néander, et en vers élégiaques par Etienne Rigel, Nissa, 1561, in-8°. Nous en avons trois traductions, sous ce titre : *les Préceptes de Phocylides* : l'une par Duché, Paris, 1698; Bruxelles, 1699, in-12; la 2e par Levesque, Paris, 1782, in-18, dont il existe des exemplaires sur peau vélin et qui fait partie de la collection des anciens moralistes (*voy.* P.-Ch. LEVESQUE); la 3e par Coupé (*Sentences de Théognis, etc., poëme moral de Phocylide, traduction nouvelle*, 1798, in-18). Cette dernière traduction avait déjà été imprimée dans les *Soirées littéraires*. W—S.

(1) Phocion est le sujet et le titre d'une tragédie de M. J.-C. Royon, jouée en 1817, et imprimée en 1820, in-8°. Campistron a fait un *Phocion*, joué le 16 décembre 1688, et imprimé dans ses *Œuvres*. A. B—T.

(2) Lascaris suppose que Phocylides était né dans un château de Sicile, nommé Milo ou Mili; mais cette opinion n'a point été adoptée.

(3) La lecture des livres de la Bible, et surtout du *Pentateuque*, paraît très-vraisemblable dans cette composition. *Voyez* L. Wachler, *Dissertatio de Pseudo Phocylides*, *Rentiliæ*, 1788, in-4°; et Vincent, *Réflexions sur ce qu'a pu être le Phocylides dont nous avons les sentences*, dans le *Journal des savants*, 1788, p. 1965.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, né dans cette ville au 9e siècle, d'une ancienne et illustre famille, n'est pas moins célèbre dans l'histoire littéraire que dans l'histoire ecclésiastique. Doué d'un génie extraordinaire et d'une ardeur infatigable pour l'étude, il fit, sous d'habiles maîtres, de rapides progrès dans les lettres et dans les sciences cultivées de son temps. Il fut envoyé par l'empereur Michel en ambassade dans l'Assyrie et s'acquitta de la mission dont il était chargé de manière à se concilier la faveur de son maître. A son retour, il obtint la place de *proto-spathaire*, c'est-à-dire commandant des gardes, et celle de *proto-secrétaire*, qui lui donnait, avec son entrée au conseil secret, le droit de prendre part aux délibérations. Photius, dont les premiers succès avaient allumé l'ambition, s'attacha surtout à gagner les bonnes grâces de Bardas, oncle de l'empereur Michel, qui l'avait associé au trône et qui se reposait sur lui des soins du gouvernement. Bardas, à qui la fermeté du patriarche Ignace avait déplu, le relégua dans l'île Térébinthe, et fit élire à sa place Photius, le 25 décembre 857. Celui-ci reçut tous les ordres en six jours consécutifs. Ce n'était pas le premier exemple d'un laïque élevé aux premières dignités de l'Eglise; mais le défaut du consentement d'Ignace rendait nulle l'élection de son successeur. Aveuglé par l'ambition la plus déplorable, Photius ne songea qu'à se maintenir sur le siége qu'il venait d'usurper : il employa les moyens les plus odieux pour vaincre la résistance d'Ignace et lui arracher sa démission (*voy.* IGNACE); mais n'ayant pu y parvenir, il fit annuler l'ordination de ce dernier par des prêtres et des évêques dont il avait acheté les suffrages, et l'anathématisa. L'injuste rigueur avec laquelle il traitait un vieillard vénérable excita des murmures qu'il crut pouvoir étouffer, s'il venait à bout de faire confirmer son élection par le pape. Nicolas Ier occupait alors la chaire de St-Pierre. Photius lui écrivit qu'Ignace, à raison de son grand âge, s'était retiré dans un monastère, où il achevait ses jours, entouré des respects dus à son caractère et aux vertus dont il n'avait pas cessé d'offrir l'exemple; que l'empereur avait jeté les yeux sur lui (Photius) pour remplir la place que le saint patriarche laissait vacante, et qu'il avait accepté par obéissance une charge dont le poids l'accablait. Le pape soupçonna que Photius ne lui disait pas la vérité, et il chargea les légats qu'il envoyait à Constantinople, pour achever de détruire l'hérésie des iconoclastes, de prendre des informations sur ce qui s'était passé. Les légats, séduits ou intimidés par Photius, crurent Ignace coupable et présidèrent le concile (861) qui confirma la déposition du saint patriarche et excommunia tous ceux qui lui restaient attachés dans le malheur. Le pape, instruit de la prévarication de ses légats, écrivit à Photius pour l'engager à faire cesser les troubles que causait son intrusion, en rétablissant sur son siége le pasteur légitime; mais Photius supprima la lettre du pontife, et en composa une autre, qu'il se fit remettre publiquement par un misérable nommé Eustrate, qui déclara la tenir du pape lui-même. La fourberie ayant été découverte, Eustrate fut condamné au fouet, et si Photius ne put pas le soustraire au châtiment qu'il avait si bien mérité, il eut du moins assez de crédit pour l'en dédommager par un emploi lucratif. Cependant le pape, indigné de la perfidie de Photius, assembla dans Rome un concile qui lui interdit toutes fonctions ecclésiastiques et l'excommunia au cas où il persisterait dans ses erreurs. Loin de reconnaître ses torts, Photius assemble de son côté à Constantinople un concile, qui excommunie le pape Nicolas, et il adresse aux évêques de l'Orient une lettre dans laquelle il signalait avec aigreur les prétendues erreurs de l'Eglise latine (1), en les invitant à se séparer d'elle. C'est ainsi que Photius fut le premier provocateur du schisme des Grecs, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et qui aurait éclaté dès lors sans la prudence du pape Nicolas et les sages ménagements dont usèrent ses successeurs (*voy.* ADRIEN II et JEAN VIII). Sur ces entrefaites, Bardas, le protecteur de Photius, fut assassiné par l'ordre de Michel (*voy.* BARDAS). Basile, surnommé le *Macédonique*, qui lui avait succédé dans ses dignités, menacé du même sort, prévint Michel en le faisant poignarder, et monta sur le trône (867). Photius avait d'abord cherché à se ménager l'appui de Basile; mais quand l'usurpateur se présenta dans l'église de Ste-Sophie, Photius eut le courage de lui dire : « Vous êtes indigne d'approcher des saints « mystères, vous qui avez encore les mains « souillées du sang de votre bienfaiteur. » Basile, irrité, exila Photius dans l'île de Scépé et rétablit Ignace sur le siége de Constantinople. Pour achever de rendre la paix à l'Eglise, le saint patriarche assembla, de l'agrément du pape, un concile à Constantinople (2). Photius y fut anathématisé avec tous ses partisans. Nicetas, auteur contemporain, rapporte que les évêques souscrivirent les actes du concile, non avec de l'encre, mais avec du vin consacré : les actes du concile n'en disent rien. Photius retourna dans son exil, d'où il continua d'exhaler son ressentiment par des lettres qu'il écrivit à ceux de ses partisans qui lui restaient fidèles. Ayant su flatter la vanité de Basile, en lui composant une généalogie qui le faisait descendre de Tiridate, roi d'Arménie (*voy.* BASILE), ce prince lui

(1) Photius reprochait à l'Eglise latine d'ordonner le jeûne le samedi, de permettre l'usage du lait et du fromage pendant le carême; de condamner le mariage des prêtres; et enfin surtout de dire que le St-Esprit ne procède pas seulement du Père, mais encore du Fils. On peut consulter à cet égard le *Dictionnaire des hérésies*, de Pluquet, article *Photius*.

(2) Ce concile est le huitième œcuménique; la première session se tint le mercredi 5 octobre 869, dans le côté droit des galeries hautes de Ste-Sophie.

permit de revenir habiter Constantinople. A la mort du patriarche Ignace, Photius s'empara de la basilique de Ste-Sophie et reprit ses fonctions. Basile pria le pape d'approuver le rétablissement de Photius, comme un moyen de ramener la paix dans l'Eglise d'Orient. Le pape y consentit, mais à la condition que Photius adhérerait aux actes du concile qui avaient condamné ses erreurs et qu'il ferait l'aveu public de ses fautes en demandant pardon du scandale qu'il avait occasionné. Photius éluda les ordres du pape en trompant ses légats, et assembla un nombreux synode, dans lequel, loin de se rétracter, il déclara persister dans toutes ses opinions. Le pape fulmina contre lui une nouvelle excommunication. Cependant Photius se maintint en possession du siége de Constantinople jusqu'à l'avénement à l'empire de Léon, surnommé le *Philosophe*. Instruit de ses désordres, Léon l'exila en 886 dans un lieu de l'Arménie nommé Bordi, et l'on croit que l'ex-patriarche y termina sa vie en 891. Photius joignait à une vaste érudition un esprit fin et pénétrant et beaucoup d'habileté; mais son ambition excessive et son orgueil le perdirent, et l'on ne peut trop déplorer le funeste usage qu'il a fait de ses talents. Les écrivains protestants se sont en général montrés favorables à Photius. Mart. Hanckius surtout a cherché à le disculper (voy. *De Byzantinar. rerum scriptor.*); mais il est loin d'y avoir réussi. D'un autre côté, le P. Ch. Faucher est peut-être tombé dans l'excès opposé en lui refusant toute espèce de vertu. Heureusement on est d'accord sur le mérite de Photius comme écrivain, et personne encore ne lui a contesté le titre du savant le plus illustre de son siècle. On a de lui: 1° *Myriobiblon sive Bibliotheca librorum quos legit et censuit Photius, patriarcha Constantinopolitanus*. C'est l'analyse des ouvrages que l'auteur avait lus pendant son ambassade en Assyrie, et qu'il adresse à son frère, le patrice Tarasius. Ce recueil, l'un des monuments les plus précieux de la littérature ancienne, est, comme on l'a déjà remarqué (1), le modèle des journaux littéraires, et peut-être n'a-t-il pas encore été surpassé. Il renferme des extraits de deux cent quatre-vingts ouvrages, dont plusieurs ne nous sont pas parvenus. Les jugements de Photius sur le caractère et le style des écrivains dont il analyse les productions sont presque toujours dictés par le goût le plus pur. Fabricius conjecture que nous n'avons pas le recueil de Photius tel qu'il était sorti de sa plume, et il attribue les erreurs qu'on y a relevées à l'ignorance et aux interpolations de quelques copistes. C'est au savant Dav. Hœschel qu'on doit la première et la plus belle édition du texte grec de la *Biblioth.* de Photius, Augsbourg, 1601, in-fol. André Schott en publia dans la même ville une

(1) Voyez *Dissertatio de Photio ephemeridum eruditarum inventore à Wolfio*, Wittemberg, 1688, in-4°; et une autre, sous le même titre, par J.-Geo. Philippi, ibid., 1699, in-4° de 28 pages.

version latine très-négligée, 1606, in-fol. Cette version fut reproduite avec le texte grec et les notes d'Hœschel, Genève, 1611, in-fol. (1). Enfin un ecclésiastique du diocèse de Rouen, dont le nom est échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes (2), en donna une nouvelle édition à Rouen, 1653, in-fol. C'est la plus recherchée des amateurs et la plus chère dans le commerce, quoiqu'elle soit la plus incorrecte (3). Claude de Capperonier et Elie Dupin annonçaient en 1701 une édition de la *Biblioth.* de Photius (*voy.* les *Mémoires de Trévoux*, 1701, p. 288, et 1702, p. 474): l'impression en fut arrêtée par l'exil de Dupin à Châtellerault, et elle n'a pas été reprise depuis. Boerner promettait en 1711 une édition de cet important ouvrage; mais elle n'a point paru. Une édition toute grecque, publiée par un infatigable helléniste, M. Immanuel Bekker, a vu le jour à Berlin en 1824, in-4°. Au bas des pages se trouvent les variantes de quatre manuscrits, dont trois appartiennent à la bibliothèque de Paris. On regrette que la plupart des exemplaires soient imprimés sur un papier très-inférieur. L'abbé Gédoyn avait le projet de traduire en français la *Bibliothèque* de Photius, et il en a publié quelques articles dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions; d'autres ont été insérés dans le recueil de ses œuvres posthumes. Larcher et Chardon la Rochette en ont traduit aussi divers articles. Chardon désirait qu'un savant, également versé dans la langue grecque et dans l'histoire littéraire, se chargeât d'exécuter le projet de l'abbé Gédoyn, en donnant une traduction complète de la *Bibliothèque* de Photius, avec des notes. Peignot, inspecteur de l'académie de Dijon (*voy.* cet article), avait entrepris, dit-on, une traduction de Photius; mais il est mort sans avoir achevé ce travail. 2° *Lexicon græcum*. Ce curieux glossaire, demeuré inédit jusqu'à nos jours, n'était guère connu que par le manuscrit qui avait fait partie de la bibliothèque de Marq. Gude et que l'on appelait pour cela *Codex Gudianus*. Blessig en inséra une notice détaillée dans le programme d'ouverture des cours de l'université de Strasbourg pour 1789, 4 pages in-fol., et l'on a sur le même sujet une lettre latine de L. Ancher à A.-E. Paulus, Copenhague, 1791, in-8° de 8 pages. Enfin l'ouvrage fut mis au jour à Leipsick, 1808, in-4°. Cette édition, due aux soins de M. G. Hermann, fait suite à celle du Lexique de Zonaras, donnée par J.-A.-H. Tittmann, ibid., 2 vol. in-4°. Il faut y joindre : *Curæ novissimæ, sive Appendix notarum et emendationum in Photii Lexicon a Fr.*

(1) Il existe de cette édition des exemplaires avec des frontispices de 1612 et 1613, sous la rubrique de Genève. Leith a relevé plusieurs erreurs de Schott, dans son *Diatriba in Photii Bibliothecam*. Leipsick, 1748, in-4°.

(2) L'éditeur a signé la Préface des initiales *Th. M..... Roth. eccles. presb.*

(3) On y trouve presque à chaque page les fautes les plus grossières, ainsi que le constate Chardon de la Rochette dans le tome 1er de ses *Mélanges de philologie*.]

Schleusner, ibid., 1811, in-4°. Depuis ce *Lexicon* a été publié à Cambridge, 1822, in-8°, par P.-P. Dolric, d'après un travail préparé par Porson, et cette édition a été réimprimée avec quelques corrections à Leipsick, 1823, 2 vol. in-8°. 3° *Epistolæ*, Londres, 1651, in-fol. Cette édition, la seule que l'on possède des lettres de Photius, a été publiée par Richard de Montaigu, qui y joignit une version latine et des notes; elle ne renferme que deux cent quarante-huit lettres; on en a un plus grand nombre. Le P. Combefis en a imprimé deux au pape Nicolas et une à l'archevêque d'Aquilée sur la procession du St-Esprit, dans la première partie de l'*Auctarium Bibl. Patrum*, et il en cite plusieurs autres inédites. On en trouve une à Théophane, moine de Cerame, avec la version latine de Sirmond, dans les *Prolégomènes* de l'édition des *Homélies* de Théophane, et une à Stauracius, dans le tome 2 des *Monumenta* de Cotelier. 4° Un *Traité* en quatre livres *contre les nouveaux manichéens ou les pauliciens*. Dom Montfaucon en a inséré quelques fragments dans la *Bibliotheca Coisliniana*. Il existe des manuscrits de cet ouvrage dans les bibliothèques de Paris, du Vatican et de Hambourg. Hinckelman en annonçait une édition avec une version latine; plusieurs savants ont renouvelé depuis cette promesse, et toujours sans résultat. 5° *Nomocanon, id est, legum imperialium et canonum ecclesiasticorum harmonia*. C'est un recueil de tous les actes des conciles depuis les apôtres jusqu'au septième concile œcuménique, mis en rapport avec les décrets des empereurs. Il a été publié pour la première fois en tête du Recueil des canons ecclésiastiques, Paris, 1551, in-fol., avec la traduction de Gentien Hervet et les notes de Théod. Balsamon. Il en parut une 2e édition à Bâle, 1562, in-fol., de la version d'Henri Agyle, et il a été réimprimé plusieurs fois depuis, entre autres dans la *Bibliothèque de droit* de Justel (*voy.* ce nom). Michel Psellus a traduit le *Nomocanon* en vers politiques et l'a dédié à l'empereur Michel Ducas par une pièce de vers que Ducange a publiée dans son *Glossarium ad Scriptor. med. et infim. græcitatis*, p. 1002. 6° Des dissertations et divers traités théologiques, traduits en latin par Franç. Turrian et publiés par Canisius dans le tome 5 des *Antiquæ lectiones*, et par le P. Combefis dans l'*Auctarium*. 7° *Adversus Latinos de processione Spiritus sancti*. Ce traité a été inséré dans la *Panoplie* d'Euthyme Tergobyste, 1710, in-fol. 8° *Amphilochia*. C'est un recueil de réponses aux questions d'Amphiloque, métropolitain de Cyzique, sur le sens de différents passages des saintes Ecritures; il n'en a été publié que des fragments. 9° Fr. Fontani a publié dans le tome 1er des *Novæ eruditorum deliciæ* un opuscule de Photius comprenant dix questions sur des matières ecclésiastiques. On conserve un grand nombre d'opuscules de Photius inédits, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. græca* de Fabricius, qui lui a consacré une notice pleine de détails curieux, t. 9, p. 369-569. On peut consulter en outre sur cet écrivain la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, t. 19; la *Vie de Photius*, par le P. Faucher, Paris, 1772, in-12, et l'*Histoire de Photius*, par M. Jager, chanoine de l'église de Paris, Paris, 1844, in-8°; 1854, in-12. W—s.

PHRAHATES Ier, cinquième roi des Parthes, fils et successeur de Priapatius, monta sur le trône vers l'an 178 avant J.-C.; il l'occupa peu de temps, à ce qu'il paraît. Les événements de son règne ne sont pas beaucoup mieux connus que sa durée : nous savons seulement qu'il vainquit et subjugua les Mardes, peuple nomade de la Médie, célèbre par son courage et ses brigandages. Phrahates, après sa victoire, en transporta un grand nombre dans la Parthyène, où il leur donna pour habitation la ville de Charax, voisine des Portes Caspiennes, défilé qui conduisait de l'Hyrcanie dans la Médie. Phrahates mourut bientôt après : quoiqu'il eût plusieurs enfants, il fut sourd à la voix de la nature, et dans le choix de son successeur, il préféra la gloire de la monarchie, en appelant au trône son frère Mithridates, déjà célèbre par ses belles qualités. Celui-ci ne trompa pas les espérances de son frère, et fut un des plus grands princes qui occupèrent le trône des Arsacides (*voy.* son article). — PHRAHATES II, fils et successeur de Mithridates Ier, devint roi vers l'an 139 avant J.-C. Les conquêtes de son père et les victoires qu'il avait remportées en dernier lieu sur Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui était devenu son prisonnier, avaient élevé l'empire des Parthes au plus haut degré de puissance. Phrahates hérita donc du titre de roi des rois, que lui donnait l'empire de l'Asie. Peu de temps avant sa mort, Mithridates avait promis à Démétrius Nicator, son prisonnier, de le rétablir sur le trône de Syrie : celui-ci perdit tout espoir de voir le terme de sa captivité quand Phrahates fut sur le trône; il chercha donc à s'échapper. Callimander, un de ses amis, lui fournit les moyens de s'enfuir sous un déguisement parthe. Malheureusement Démétrius fut reconnu avant d'avoir pu franchir les frontières du royaume, et reconduit en Hyrcanie dans sa prison. Bien loin de punir Callimander pour avoir facilité la fuite de Démétrius, Phrahates lui fit de magnifiques présents pour le récompenser de la fidélité qu'il avait montrée pour son souverain légitime. Pendant que la captivité de Démétrius se prolongeait et que Phrahates régnait paisiblement sur l'Orient, la Syrie était déchirée par de cruelles guerres. Le rebelle Tryphon y disputait le trône à Antiochus Sidétès, frère de Démétrius. D'abord tuteur du jeune Antiochus Dionysus, fils d'Alexandre Bala, ancien rival de Démétrius, Tryphon avait fait périr son pupille et usurpé le titre de roi, et pour plaire aux soldats, complices et soutiens de sa rébellion, il y joi-

gnit le surnom d'*autocrator* ou *général en chef*. Pendant plusieurs années, Tryphon lutta contre Antiochus Sidétès, qui était venu occuper le trône de son frère et avait épousé en même temps sa femme Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. La lutte des deux rivaux fut longue et sanglante : à la fin, Antiochus triompha, et Tryphon fut réduit à se donner la mort. Malgré toutes ces victoires, et quoique Antiochus fût un prince très-vaillant, il ne songeait point à faire la guerre aux Parthes et à recouvrer les provinces qu'ils avaient enlevées aux Séleucides. La présence de son frère, qui était entre leurs mains, l'inquiétait. Démétrius captif n'avait pas renoncé au titre de roi de Syrie; plusieurs villes avaient refusé de reconnaître Tryphon ou Antiochus, et tenaient encore pour lui. Il suffisait de quelques démonstrations de guerre pour lui susciter un dangereux compétiteur, car Antiochus n'ignorait pas que Démétrius était, entre les mains de Phrahates, un garant de son inaction. L'opinion publique, cependant, l'emporta sur les craintes et sur la politique d'Antiochus : il fut obligé, pour conserver le titre de roi, d'annoncer l'intention de faire la guerre aux Parthes, afin de délivrer son frère et de recouvrer les provinces conquises par le père de Phrahates. Il fit donc d'immenses préparatifs, et bientôt il fut à la tête d'une armée aussi redoutable par le nombre que par la valeur des soldats, qui s'étaient aguerris au milieu des troubles dont la Syrie était depuis longtemps agitée. Les anciens soldats de Tryphon et leurs vainqueurs, également braves, marchaient sous les mêmes étendards : les Juifs, qui avaient longtemps résisté à Antiochus comme à Tryphon, lui fournirent aussi un fort contingent, qui fut amené par leur prince Jean, surnommé depuis Hyrcan. Enfin, Antiochus se flattait, après avoir passé l'Euphrate, d'être soutenu par tous les Grecs de la haute Asie et par tous les princes de l'Orient, qui, las du joug des Parthes, ne cessaient de l'exciter par leurs ambassadeurs à se mettre en campagne. Les commencements de cette expédition furent marqués par de brillants succès, et Antiochus put se flatter de l'espoir de recouvrer l'empire de l'Orient : au passage du Lycus, dans l'Assyrie, il défit complétement le général des Parthes, Indatès. C'est à la valeur de ses alliés juifs qu'il fut redevable de cet avantage; enfin, vainqueur dans trois grandes batailles, il reconquit Séleucie et Babylone. Quand il fut maître de ces deux importantes villes, ses forces s'accrurent encore par les secours que lui fournirent les princes de l'Asie, et il se prépara à pénétrer au centre de l'empire des Parthes. Numenius fut chargé de soumettre les provinces maritimes, tandis qu'Antiochus devait franchir les montagnes qui séparent la Susiane de l'Assyrie, et s'avancer dans l'intérieur de la Médie. La flotte de Numenius pénétra jusqu'au détroit qui unit le golfe Persique à l'océan Indien : là, auprès du promontoire des Macéens, en Arabie, vis-à-vis de la Carmanie, il vainquit en un seul jour les Parthes sur la terre et sur la mer, et, dans le même lieu, il consacra un double trophée à Neptune et à Jupiter, pour conserver le souvenir de ce double succès. Dans le même temps, Antiochus entrait en Médie et se rendait maître d'Ecbatane. Bientôt Phrahates fut réduit aux seules provinces qui avaient été le berceau de la monarchie parthique. Pressé à l'occident et au midi par les armes d'Antiochus, il l'était également à l'orient par les Grecs de la Bactriane, qui voulaient profiter de cette occasion pour s'affranchir du joug des Parthes. Enfin, l'Orient, entièrement soulevé, semblait menacer l'empire des Arsacides d'une destruction complète, quand l'hiver vint arrêter les opérations et permettre à Phrahates de respirer. Ce fut alors que ce prince eut l'idée de recourir aux Scythes, dont les secours avaient été si utiles à ses ancêtres, et il les engagea, par d'énormes subsides, à combattre pour sa cause; dans le même temps, il rendit la liberté à Démétrius, pour que sa présence pût opérer une diversion favorable à ses intérêts. Voici comment, à l'époque où le roi des Parthes paraissait menacé d'une ruine inévitable, un retour de la fortune lui rendit l'empire. L'imprudence de son ennemi le servit, au reste, mieux que son courage et sa politique. L'armée d'Antiochus était aussi corrompue que vaillante : on n'y gardait aucune discipline; comme elle était fort nombreuse, elle avait été obligée de se disséminer beaucoup, et d'occuper des cantonnements très-étendus, pour ne pas épuiser le pays. Sa présence devint cependant bientôt insupportable, et les habitants se révoltèrent en plusieurs endroits. Phrahates en fut averti, et il en profita pour attaquer Antiochus jusque dans ses quartiers d'hiver : le prince séleucide, pris au dépourvu, tenta en vain de résister; il fut vaincu et périt en combattant. Sa mort fut suivie de la perte de son armée; et les provinces qu'il avait envahies retombèrent sous la puissance des Parthes. Démétrius venait de retourner en Syrie. Phrahates se repentit de lui avoir sitôt rendu la liberté, et voulut le retenir; il était trop tard : Démétrius, plus prompt que lui, ayant regagné la Syrie par des chemins détournés, remonta sur son trône, dont la possession lui fut bientôt disputée par sa femme Cléopâtre, qui redoutait sa vengeance, et par Alexandre Zebina, qui passait pour être un fils d'Alexandre Bala, son ancien compétiteur. Au retour du printemps (129 ans av. J.-C.), les Scythes arrivèrent : Phrahates n'avait plus besoin de leurs secours, et sous prétexte qu'ils s'étaient trop longtemps fait attendre, il refuse de leur donner la somme qu'il leur avait promise. Vainement les Scythes demandent quelque dédommagement pour un aussi long voyage, ou au moins qu'il leur soit donné un autre ennemi à combattre : Phrahates refuse

d'entendre leurs propositions, et les chasse avec beaucoup d'insolence. Ils ne tardent pas à tirer vengeance de ce manque de foi, et ce fut alors que les Asianiens, les Tochares, les Sacaranciens et d'autres peuples scythes passèrent l'Oxus et se jetèrent sur le royaume grec de la Bactriane, qui était dépendant des Parthes : ce royaume, déjà depuis longtemps affaibli, ne tarda pas à succomber, et les Scythes vainqueurs attaquèrent les Etats de Phrahates. Les historiens chinois ont conservé le souvenir de ce grand événement : ils placent précisément à la même époque le passage des *Fou-chi* ou *Sacarancæ* des anciens, au midi du fleuve *Ou-hiu* ou Oxus, dans le pays de *Tahia* (la Bactriane, habitée par les *Dahæ*), dont ils firent la conquête. Cette région était riche, puissante, civilisée, occupée par une population nombreuse et commerçante, qu'ils soumirent facilement. Un ambassadeur chinois, qui avait été envoyé auprès des *Fou-chi* par l'empereur des Hans, pour engager ce peuple à contracter une alliance offensive et défensive avec les Chinois, était dans l'armée des *Fou-chi* quand elle passa l'Oxus pour faire la conquête de la Bactriane, et c'est la narration même de cet ambassadeur qui se trouve encore dans les grandes annales chinoises, où elle est la preuve irrécusable de la grande révolution qui amena la destruction de l'empire des Grecs dans la haute Asie. La conquête de la Bactriane et les agressions des Scythes forcèrent Phrahates de tourner ses armes contre eux. Il laissa à un Hyrcanien nommé Himérus le soin d'achever la réduction des provinces occidentales, et de soumettre Séleucie, qui refusait obstinément de rentrer sous la domination des Parthes. Phrahates emmena avec lui, dans cette expédition, les prisonniers grecs de l'armée d'Antiochus; il eut l'imprudence de se servir de ces hommes qu'il avait cruellement maltraités : aussi, à la première affaire, voyant que la fortune semblait se décider pour les Scythes, ils ne balancèrent pas à passer du côté de ceux-ci, et ils les aidèrent à achever la défaite de Phrahates, qui périt dans cette bataille. La mort du roi des Parthes, qui arriva vers l'an 127, ne termina pas la guerre. Artaban II, fils de Phrahates Ier, qui fut son successeur, continua de disputer aux Scythes la possession de la Bactriane : il lutta plusieurs années, et, comme son prédécesseur, il périt en combattant contre eux. Ce ne fut que sous le règne de son fils, Mithridate II, que cette guerre fut entièrement terminée (*voy.* MITHRIDATE II). Parmi les médailles qui appartiennent aux rois parthes, il en est un grand nombre qu'on attribue avec toute raison à ce prince. Il y prend les surnoms de *Philopator, Theopator, Nicator, Autocrator, Ephiphanes, Evergetes* et *Philellène*. Il avait emprunté la plupart de ces surnoms aux Séleucides. On regarde celui de *Philopator* comme une preuve que Phrahates II avait été associé à l'empire par son père, ce qui est d'ailleurs conforme à l'usage constant des princes arsacides, qui voulaient ainsi prévenir les guerres civiles. Ce surnom serait de plus un témoignage de la reconnaissance de Phrahates. Pour celui de *Theopator* (fils d'un père dieu), il l'aurait pris après la mort de son père, qui avait reçu lui-même le surnom de Dieu : on ne le trouve jamais uni à celui de *Philopator*. Alexandre Bala avait déjà pris en Syrie le surnon de *Theopator*. C'est de Démétrius II qu'il emprunta le surnom de *Nicator*, comme c'est à l'imitation de Tryphon qu'il prit celui d'*Autocrator*. Antiochus Sidetes lui fournit celui d'*Evergetes*. Le nom d'*Epiphanes* était plus ancien : il avait déjà été porté par son père Mithridate, contemporain d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie, qui l'avait pris le premier; depuis, il fut adopté par tous les rois parthes, et on le retrouve sur toutes leurs monnaies. Il en est de même de celui de *Philellène* ou *Ami des Grecs*, qu'ils durent sans doute à la flatterie de leurs sujets grecs. Phrahates II est appelé aussi, sur quelques monuments, *Juste* (*Dicæus*), nom tout à fait propre aux rois parthes, qui le firent constamment placer sur leurs monnaies. Ces princes ne suivirent pas en cela l'exemple des rois qui les avaient précédés : ce titre leur est particulier, et c'est à leur imitation qu'il fut adopté par quelques petits princes de l'Asie. S. M—N.

PHRAHATES III, douzième roi des Parthes, fils de Sintricès ou Sanatrocès, monta sur le trône, selon Phlégon de Tralles, en la 3e année de la 177e olympiade (70 et 69 avant J.-C.); ce qui est confirmé par Appien, qui dit que Phrahates régnait depuis peu de temps quand Pompée fit la guerre en Arménie en l'an 66 avant J.-C. Phlégon de Tralles rapporte aussi que Phrahates III portait le surnom de *Dieu*. On le trouve effectivement sur ses monnaies avec les surnoms de *Philopator* et d'*Eupator*, qui lui sont propres. Ils sont accompagnés de tous les autres titres qui lui sont communs avec le reste des rois arsacides. Le père de Phrahates III était monté sur le trône dans un âge fort avancé; il avait quatre-vingts ans, selon Lucien, quand il devint roi, en l'an 77 avant J.-C. Il occupa le trône pendant sept ans. On ne peut guère présumer qu'un prince si vieux ait tenu lui-même les rênes du gouvernement : il est probable que, selon l'usage constant des rois arsacides, il avait associé à l'empire son fils aîné. Le règne de Phrahates daterait donc de la même époque que celui de son père; ce qui expliquerait les surnoms de *Philopator* et d'*Eupator* pris par ce prince, mais qui ne se trouvent jamais réunis sur les mêmes monuments. Le premier appartiendrait au temps où Phrahates partageait le trône avec son père, et le second à l'époque où il régnait seul. Quand Sanatrocès et son fils Phrahates devinrent rois des Parthes, l'empire des Arsacides était un peu déchu de la splendeur où il avait été élevé par le génie de Mithridate Ier. Les longues et désastreuses guerres que les suc-

cesseurs de ce dernier furent obligés de soutenir contre les Scythes et les troubles qui suivirent la mort de Mithridate II (*voy.* cet article) l'avaient considérablement affaibli. Tigrane le Grand, roi d'Arménie, profita des guerres continuelles des princes arsacides pour recouvrer les provinces qu'il avait été obligé de céder à Mithridate II. Ne bornant pas là son ambition, il porta ses armes dans l'intérieur de la Perse, où il incendia le château royal d'Andragiane, près d'Ecbatane. L'abaissement des Arsacides de Perse éleva sa puissance au plus haut degré. Bientôt il joignit la couronne des Séleucides à ses Etats héréditaires et s'arrogea le titre de *roi des rois*, qui jusqu'à cette époque n'avait appartenu qu'au souverain des Parthes. Sanatrocès et son fils Phrahates, qui furent établis sur le trône par le secours des Scythes *Sacaranœ*, ne s'étaient sans doute pas soumis à reconnaître cette prétention; et c'est ce qui explique la légende des médailles où ils prennent le titre de grand roi. Il est croyable que ce fut là le motif de la guerre que soutint Phrahates contre Tigrane et dont il est question dans une lettre adressée au premier par Mithridate-Eupator, roi de Pont, environ l'an 70 avant J.-C., à l'époque où il succéda à son père. Il paraît que les deux rois n'avaient pas été heureux dans cette guerre et qu'ils avaient été obligés de subir les dures conditions imposées par Tigrane à leurs prédécesseurs. Phrahates ne devait donc pas être bien disposé à soutenir Tigrane et Mithridate, roi de Pont dans la guerre qu'ils allaient entreprendre de concert contre les Romains. Peu de temps après l'époque où les deux rois furent vaincus par Lucullus, en l'an 69 avant J.-C., Phrahates, qui venait de succéder à son père, reçut une lettre du roi de Pont que Salluste nous a conservée. Mithridate y exhortait le roi des Parthes à se joindre à Tigrane et à lui pour résister aux Romains, qui menaçaient de soumettre à leur joug tous les princes de l'Asie. Cette lettre n'eut aucun effet : vainement Tigrane offrit-il de rendre l'Adiabène et les autres provinces qu'il avait enlevées aux Parthes; Phrahates était trop ulcéré pour accéder à ces propositions qui lui parurent une suite de la crainte que Tigrane avait des Romains. Bien au contraire, comme Lucullus lui envoya peu après une ambassade, il s'empressa de conclure avec les Romains un traité d'alliance. Ces dispositions néanmoins ne tardèrent pas à changer : il conçut des soupçons sur le but de la mission de Sextilius, ambassadeur de Lucullus : persuadé que ce général l'avait envoyé pour reconnaître ses forces plutôt que pour faire une alliance sincère avec lui, il ne donna pas de secours aux Romains et se contenta de garder une exacte neutralité. Les choses en étaient là lorsque Pompée vint faire la guerre à Mithridate. Celui-ci alors envoya solliciter le roi des Parthes de conclure une alliance avec lui, l'engageant à attaquer l'Arménie de son côté tandis qu'il poursuivrait Mithridate. Cette tentative n'eut pas plus de succès que la précédente. Phrahates, qui connaissait la politique des Romains, resta tranquille. Cependant peu après la dernière défaite du roi de Pont, quand Pompée poursuivait ce prince à travers les rochers du Caucase, Phrahates entra dans l'Arménie pour y appuyer les prétentions de son gendre Tigrane le jeune, qui, soutenu par plusieurs des grands du royaume, s'était révolté contre son père et était venu lui demander des secours. Phrahates et son gendre se mirent en campagne à la tête d'une puissante armée et vinrent mettre le siége devant Artaxate, capitale de l'Arménie. A leur approche, Tigrane le père s'enfuit dans les montagnes; mais comme le siége traînait en longueur, Phrahates laissa une partie de ses forces à son allié et s'en retourna dans ses Etats. Phrahates fut à peine parti que Tigrane revint et battit son fils, qui se réfugia auprès de Pompée. Cette fuite amena la soumission du roi d'Arménie (*voy.* TIGRANE III); Pompée lui rendit ses Etats, à l'exception de la Sophène, qui fut donnée à Tigrane le jeune. Comme celui-ci montra bientôt après de l'ingratitude pour les Romains, Pompée le priva du royaume qu'il venait de recevoir et le garda prisonnier, le réservant pour son triomphe. Après que le général romain eut conquis la Colchide, l'Iberie et l'Albanie, Phrahates, voyant que Tigrane le père était décidément l'allié de la république, conçut quelque inquiétude; il envoya demander le renouvellement de son traité avec Lucullus. Ses craintes augmentèrent bien davantage quand il vit qu'on recevait avec bienveillance les envoyés des rois des Mèdes et de l'Elymaïde, ses ennemis, et lorsqu'il apprit que Gabinius, lieutenant de Pompée, avait passé l'Euphrate et s'était avancé jusqu'au Tigre. Phrahates demandait qu'on fixât à l'Euphrate les bornes des deux empires, qu'on rendît la liberté à Tigrane le jeune et qu'on lui restituât la Gordyène, que Tigrane le père lui avait injustement ravie. On ne daigna pas même faire réponse à ce message; Afranius entra aussitôt dans la Gordyène, qui était déjà occupée par les troupes de Phrahates : il les en chassa sans combat et la remit entre les mains de Tigrane. Bien plus; au mépris de l'ancien traité conclu avec le roi des Parthes, Afranius prit son chemin par les provinces que ce prince possédait en Mésopotamie pour rentrer en Syrie. Pompée, qui désirait avoir un prétexte pour porter la guerre dans l'empire des Parthes, et qui d'ailleurs voulait punir Phrahates de la conduite circonspecte qu'il avait tenue pendant la guerre contre Mithridate et Tigrane, ne cessait de lui donner des sujets de mécontentement pour le pousser à bout. Il lui refusa toujours dans ses lettres le titre de *roi des rois*, qu'il avait accordé sans peine à Tigrane. Enfin quelle que fût la terreur que Pompée inspirât à Phrahates, les insultes du général romain devinrent si intolérables que le roi des

Parthes envoya des ambassadeurs pour se plaindre et pour signifier à Pompée que, s'il passait l'Euphrate, il lui déclarerait la guerre. L'année suivante, 64 avant J.-C., Phrahates fit une irruption en Arménie; il était accompagné par un autre fils de Tigrane, qui s'était aussi révolté contre son père. Le roi des Parthes fut d'abord battu : mais dans une seconde affaire la victoire se déclara en sa faveur; et Tigrane fut obligé d'appeler à son secours Pompée, qui était alors en Syrie. Malgré une si belle occasion de se tourner contre les Parthes, Pompée n'osa en profiter; il redoutait les forces et les ressources immenses de l'empire des Parthes et craignait que cette guerre ne fût désapprouvée par le sénat. Mithridate, qui n'était pas encore mort et dont on annonçait le retour sur les bords du Pont-Euxin, lui inspirait aussi de l'inquiétude. Il préféra donc le rôle de médiateur; et il envoya trois commissaires pour prendre connaissance des différends des deux rois et pour fixer les limites de leurs Etats. Les partis se soumirent à cet arbitrage; et la paix fut rétablie dans l'Orient. On ignore la suite des événements du règne de Phrahates III. En l'an 58 avant J.-C. il périt victime d'une conspiration formée par ses fils dénaturés Mithridate et Orodès, qui régnèrent successivement après lui. Mithridate III occupa le trône le premier et fut bientôt après chassé par son frère (*voy.* MITHRIDATE III et ORODÈS). S. M—N.

PHRAHATES IV, quinzième roi des Parthes, fils et successeur d'Orodès, monta sur le trône en l'an 37 avant J.-C. Comme beaucoup d'autres princes arsacides, ce fut par un parricide qu'il devint roi. Après la mort de Pacorus, son frère aîné, Orodès, accablé de chagrin, avait associé Phrahates à l'empire. Aussitôt celui-ci fit égorger tous ses frères, dont il redoutait la concurrence, parce que leur mère était plus noble que la sienne. La princesse qui leur avait donné le jour était fille d'Antiochus, roi de Commagène, qui, dans la dernière guerre de Syrie, avait embrassé le parti des Parthes, tandis que la mère de Phrahates n'était qu'une esclave. Cet acte de cruauté fut bientôt suivi du meurtre d'Orodès, qui avait été indigné d'un tel crime. Phrahates ne borna pas là ses fureurs : beaucoup de personnes distinguées parmi les Parthes furent ses victimes; un grand nombre d'autres prirent la fuite et se réfugièrent en Syrie : parmi eux était Monœsès, général illustré par ses victoires sur les Romains. Il vint chercher un asile auprès de Marc-Antoine le triumvir, qui lui fit don des villes de Larisse, Aréthuse et Hiérapolis en Syrie. Phrahates était à peine en possession de la couronne, qu'il se vit obligé de soutenir la guerre contre les Romains. Marc-Antoine annonçait depuis longtemps le projet de marcher contre les Parthes pour venger les revers de Crassus et recouvrer les étendards restés au pouvoir des barbares. Les ravages que Pacorus avait exercés en Syrie et la mort récente de ce jeune héros (*voy.* son article) étaient des motifs non moins légitimes pour entreprendre cette expédition et pour venger toutes les insultes que les Romains avaient éprouvées. Monœsès, à qui Antoine avait promis la couronne des Parthes, ne cessait de l'exciter à entreprendre cette guerre. A la fin de l'hiver de l'an 36 avant J.-C., P. Canidius Crassus fut envoyé pour combattre Pharnabaze, roi d'Ibérie. Ce prince ayant été vaincu et contraint d'entrer dans l'alliance d'Antoine, ce même général marcha contre Zobérès, roi d'Albanie, qui se soumit également. Enhardi par ces succès, Antoine voulut aussitôt attaquer les Parthes, et confier la conduite de cette guerre à Monœsès, qu'il regardait comme très-propre à conduire cette expédition, par la connaissance qu'il avait du pays, et par les intelligences qu'il possédait dans les Etats de Phrahates. Quand celui-ci fut informé de l'orage qui le menaçait, il prit ses précautions pour le conjurer. Il envoya donc une ambassade pour proposer la paix à Monœsès, qui était très-regretté des Parthes, lui offrant toutes les sûretés qu'il pouvait désirer. Antoine ne put empêcher ce dernier d'accepter toutes ces propositions du roi, ni le retenir, quoiqu'il fût en sa puissance. Il aima mieux le laisser partir, pour inspirer à Phrahates et aux Parthes des soupçons contre lui quand il se mettrait en campagne. Cependant, pour mieux cacher ses projets, il profita du départ de Monœsès pour envoyer à Phrahates une ambassade chargée de demander la restitution des aigles et des Romains qui avaient été faits captifs lors de la défaite de Crassus, offrant à ces conditions de conclure une paix durable. Il savait bien que ses propositions ne seraient pas acceptées; mais il voulait achever ses préparatifs de guerre. Lorsqu'ils furent terminés, il s'avança vers l'Euphrate, qu'il croyait trouver sans défense; trompé dans son attente, Antoine fut obligé de se diriger vers l'Arménie, où il était appelé par le roi Artavasde, allié des Romains, qui vint le joindre avec 16,000 cavaliers. Ce prince le pressa d'entrer dans ses Etats pour aller attaquer son ennemi le roi de l'Atropatène, allié des Parthes. Cette proposition fut fort bien accueillie par le triumvir, qui entra aussitôt en Arménie. Il ne tarda pas à être informé que le roi de l'Atropatène avait quitté ses Etats pour se porter au secours des Parthes. Cette nouvelle excita encore plus l'ardeur d'Antoine : il voulut profiter de l'absence du roi des Mèdes; mais comme son armée ne pouvait avancer que très-lentement à travers l'Arménie, pays montueux et difficile, il laissa ses bagages et une partie de son armée sous les ordres d'Oppius Statianus; puis, avec sa cavalerie et une nombreuse infanterie, il pressa sa marche, passa l'Araxe et vint mettre le siége devant Praaspa, capitale de l'Atropatène, espérant soumettre facilement ce pays. Contre son attente, la ville fit une vigoureuse résistance, et

il s'épuisa longtemps en efforts superflus. Phrahates et son allié furent bientôt informés de l'irruption du triumvir; ils se mirent en marche pour le combattre; mais le voyant arrêté au siége de Praaspa, ils prirent un autre chemin et fondirent sur son lieutenant Statianus. Ce général expédia aussitôt un courrier à Antoine pour l'informer du péril où il se trouvait et pour qu'il vînt en toute hâte à son secours. Sans perdre de temps, le triumvir leva le siége de Praaspa et se mit en marche; mais quelle que fût la diligence qu'il mit à cette marche, il n'arriva que lorsque son lieutenant eut succombé. Statianus, embarrassé par les bagages qu'il conduisait, ne put résister aux ennemis, et tous les siens avaient été passés au fil de l'épée : on n'avait épargné que Polémon, roi de Pont, et quelques autres prisonniers. Lorsque Antoine arriva sur le champ de bataille, couvert des cadavres des Romains, il ne trouva plus d'ennemis : Phrahates s'était retiré à son approche. Croyant que le roi des Parthes n'avait osé l'attendre, Antoine revint assiéger Praaspa, devant laquelle il se consuma en vains efforts, jusqu'à ce que les vivres vinrent à lui manquer. Affaibli par des combats multipliés, par les fréquentes sorties des assiégés et par la désertion, Antoine songea enfin à la retraite : elle n'était plus facile; il fallait faire une longue marche avant d'atteindre un territoire ami et d'arriver en Arménie. Antoine se voyait menacé du sort de Crassus : profitant d'un faux avis qui lui avait été donné par Phrahates lui-même, il crut que le roi des Parthes était disposé à faire la paix, et lui envoya des ambassadeurs pour traiter. Ce prince les reçut avec beaucoup de hauteur, et les congédia en disant qu'il ferait la paix, pourvu qu'Antoine partît sur-le-champ. Celui-ci décampa aussitôt, abandonnant ses machines de guerre et tout ce qui aurait pu entraver sa retraite, et prit le chemin de l'Arménie. Phrahates, qui s'était joué de lui, se mit à sa poursuite avec toutes ses forces, et ne cessa de le fatiguer par une multitude de petits combats, tous au désavantage des Romains. Avant d'atteindre les bords de l'Araxe, qui séparait la Médie de l'Arménie, il fallait traverser les montagnes de la Médie, alors couvertes de neige; les vivres manquèrent aussi; et la rigueur de l'hiver, qui vint ajouter aux malheurs de cette retraite, détruisit la plus grande partie de l'armée romaine. Antoine et les siens furent plusieurs fois sur le point d'être tous exterminés; ceux qui échappèrent ne durent leur salut qu'à un rare bonheur, et peut-être aussi à quelques utiles avis de Monœsès, qui témoigna ainsi sa reconnaissance à Antoine. Enfin après vingt-sept jours de marche, les Romains atteignirent l'Araxe, et ils se trouvèrent bientôt en sûreté sur les terres d'Arménie. Antoine laissa dans ce royaume les débris de son armée, qui ne pouvaient pas aller plus loin; et il obtint d'Artavasde la faculté de prendre des quartiers d'hiver pour être plus à portée, au retour du printemps, de faire une nouvelle expédition contre les Parthes. Il partit pour Alexandrie. Cependant le partage des dépouilles de l'armée romaine avait brouillé Phrahates et le roi des Mèdes, son allié. Celui-ci, se croyant lésé, se déclara ouvertement contre les Parthes, et, en l'an 35 avant J.-C., il envoya en Egypte son prisonnier Polémon, roi de Pont, pour proposer à Antoine une alliance contre Phrahates. Le roi de l'Atropatène ne haïssait pas moins Artavasde, roi d'Arménie, que le souverain des Parthes, et il voulait tirer vengeance des ravages qu'il avait causés dans ses Etats en y amenant les Romains l'année précédente. Ce projet était bien d'accord avec les desseins secrets d'Antoine, qui, soupçonnant que le prince arménien l'avait trahi, ou du moins ne l'avait pas servi comme il l'aurait pu pendant son expédition contre les Parthes, était aussi bien aise de tirer vengeance de sa trahison. Le roi d'Arménie fut donc appelé à Alexandrie sous de vains prétextes; mais ce prince, qui redoutait quelque perfidie, refusa d'y aller. Bientôt après Antoine se mit en marche vers l'Arménie, comme pour aller combattre les Parthes; il s'arrêta cependant en route : des nouvelles qui lui vinrent de Rome et son attachement pour Cléopâtre changèrent sa résolution. Au printemps de l'année suivante, il reprit le chemin de l'Arménie, et vint camper à Nicopolis, sur les frontières de ce royaume, tandis que son ambassadeur Q. Dellius invitait Artavasde à venir le trouver pour conférer sur les moyens de faire la guerre aux Parthes. Après beaucoup d'hésitations, Artavasde, qui appréhendait quelque trahison, vint le trouver à Nicopolis. Lorsque Antoine eut le roi d'Arménie en sa puissance, il le fit charger de chaînes d'or, et l'envoya à Alexandrie, où plus tard on lui trancha la tête. Il ne perdit pas ensuite de temps pour mettre à profit sa lâche trahison. Il entra en Arménie, où il éprouva plus de résistance qu'il ne croyait; il en triompha néanmoins. Vainement Artaxès, fils aîné d'Artavasde, qui avait été déclaré roi, tenta de lui résister; il fut vaincu et contraint de se réfugier auprès de Phrahates. Après avoir achevé la conquête de l'Arménie, dont il donna la couronne à Alexandre, un des fils qu'il avait eus de Cléopâtre, Antoine resserra les nœuds de son alliance avec le roi des Mèdes, en faisant épouser Jotapé, fille de ce roi, par Alexandre. En l'an 33 avant J.-C., il s'avança encore une fois aux bords de l'Araxe, comme pour entreprendre une expédition contre les Parthes. Le moment paraissait favorable; la tyrannie de Phrahates avait excité un soulèvement dans ce royaume. Malgré cela, les craintes qu'Octave inspirait à Antoine du côté de l'occident l'empêchèrent de passer outre. Il contracta seulement une nouvelle alliance avec le roi des Mèdes contre les Parthes et contre Octave. Il en reçut des troupes auxi-

liaires et lui fournit en échange un corps de soldats romains, en lui abandonnant une partie de l'Arménie. Artavasde, roi des Mèdes, lui rendit les étendards qu'il avait enlevés à Statianus. Pendant qu'Antoine allait porter la guerre en Europe, Artavasde se hâtait de profiter des secours que lui avait donnés son allié; il marcha à la rencontre d'une armée parthe que Phrahates avait donnée à Artaxès, légitime héritier du royaume d'Arménie, pour le rétablir sur son trône. Artaxès fut vaincu, mais la fortune ne fut pas longtemps favorable au roi des Mèdes. Antoine, après ses revers, avait rappelé les troupes qu'il lui avait confiées, sans lui renvoyer celles qu'il en avait reçues. Artavasde, privé de ce secours, ne fut pas assez fort pour résister à ses ennemis; ses Etats furent envahis et lui-même resta prisonnier des Parthes; il s'échappa ensuite et vint se réfugier auprès d'Octave, en l'an 29 avant J.-C. Les troubles civils qui avaient pendant longtemps déchiré l'empire des Parthes avaient seuls empêché Phrahates de tirer vengeance des ravages exercés dans ses Etats par les Romains. Non content de la conquête de la Médie, il fit une irruption dans l'Arménie, passa au fil de l'épée les Romains qu'Antoine y avait laissés, et rétablit Artaxès sur le trône de ses pères. Ces nouveaux succès inspirèrent un tel orgueil à Phrahates, que sa tyrannie devint encore une fois insupportable. Ses sujets se révoltèrent, et il fut obligé d'aller chercher un asile chez les Scythes, refuge ordinaire des rois parthes dans leurs revers. Cette révolution arriva en l'an 30 avant J.-C. Durant l'exil de Phrahates, les Parthes placèrent sur le trône un prince du sang royal, nommé Tiridates. Cependant Phrahates revint bientôt avec une armée scythe, et il n'eut pas de peine à vaincre Tiridates. Celui-ci se réfugia en Syrie, où il trouva Octave, qui se préparait à entrer en Egypte pour y achever la défaite d'Antoine. Après la prise d'Alexandrie, Phrahates envoya une ambassade au vainqueur, qui reçut fort bien ses messagers, mais refusa de se mêler des différends des deux compétiteurs et d'accorder les secours que Tiridates demandait; il lui permit néanmoins de rester en Syrie. Il garda seulement un fils de Phrahates, qui était tombé au pouvoir de Tiridates, et il l'emmena à Rome, où ce fils resta en otage. Malgré cela, Tiridates ne perdait pas l'espoir de recouvrer l'empire des Parthes; il saisit un moment favorable pour attaquer Phrahates, qui, pris à l'improviste, ne put lui résister. Tiridates se rendit maître des trésors que Phrahates avait déposés dans une île de l'Euphrate. Poursuivi trop vivement pour espérer de pouvoir emmener avec lui ses femmes, Phrahates les fit toutes égorger, pour ne pas les voir tomber dans les mains du vainqueur, et il se retira chez les Scythes. Bientôt il rentra dans ses Etats à la tête d'une armée que ces peuples lui fournirent; il ne put pas se rétablir aussi facilement que la première fois. La guerre fut longue et cruelle; cependant à la fin Tiridates succomba, et, en l'an 23 avant J.-C., il chercha un asile dans l'empire romain et tenta encore une fois d'engager Auguste dans sa querelle. Une ambassade de Phrahates arriva presque aussitôt pour demander l'extradition de Tiridates; la décision de cette affaire fut remise au sénat, et l'empereur refusa de soutenir Tiridates, mais il ne voulut pas non plus le livrer à son ennemi et lui permit de vivre à Rome, où ce prince fut traité avec beaucoup de distinction. Quant à Phrahates, on lui remit son fils, en lui faisant promettre de rendre les prisonniers et les enseignes tombés au pouvoir des Parthes par les défaites de Crassus et d'Antoine. Cette condition ne fut, malgré cela, exécutée que quelques années après. En l'an 20 avant J.-C., Auguste, après avoir parcouru plusieurs des provinces de son empire, vint visiter la Syrie. Ce voyage et la présence d'une armée romaine que Tibère avait conduite en Arménie pour y placer sur le trône Tigrane, frère d'Artaxès, firent craindre à Phrahates qu'il n'eût à soutenir une guerre contre les Romains. Mal affermi sur son trône et détesté de ses sujets, il préféra tenir sa promesse, restitua les trophées des Parthes et rassembla tout ce qu'il pouvait trouver de prisonniers romains. Cet événement combla de joie tout l'empire, on l'éleva au-dessus des plus brillantes victoires et des plus belles conquêtes. Les poëtes s'empressèrent de le célébrer, et il est aussi rappelé sur un grand nombre de médailles. On y voit un Parthe à genoux et présentant une enseigne, avec la légende : CIVIB. ET SIGN. MILIT. A. PARTHIS. RECUP. Enfin, un temple consacré à Mars le Vengeur fut élevé sur le Capitole, et l'on y déposa les étendards rendus par les Parthes. Après avoir terminé ainsi ses différends avec les Romains, Phrahates fut pendant plusieurs années en paix. En l'an 12 avant J.-C., la tranquillité fut sur le point d'être troublée par des difficultés que nous ignorons. Les Romains se préparèrent alors à faire la guerre aux Parthes et aux Arabes. Cette mésintelligence ne fut pas de longue durée; Phrahates eut une entrevue avec Titius, gouverneur de Syrie, et tout fut concilié. Pour se débarrasser de ses fils, qui lui inspirèrent de vives inquiétudes, il les donna en otage aux Romains. Ces princes, nommés Seraspades, Rodaspes, Phrahates et Vonones, avec deux de leurs femmes et de leurs enfants, furent envoyés à Rome, où ils furent entretenus aux dépens du trésor public avec une magnificence royale. La politique n'avait pas seule porté Phrahates à une démarche si peu convenable à la dignité de sa couronne; les intrigues d'une femme qu'il aimait y eurent aussi beaucoup de part; cette femme, nommée Thermusa, était une esclave italienne d'une rare beauté, dont Auguste lui avait fait présent. Phrahates ne l'avait d'abord traitée que comme une concubine; mais quand

elle lui eut donné un fils, elle sut prendre tant d'influence sur son esprit, qu'elle parvint à se faire déclarer reine. Des médailles récemment découvertes sont la preuve irrécusable de ce fait, dont nous ne devions la connaissance qu'au seul témoignage de Josèphe. Ces médailles suffisent pour montrer tout l'excès de l'amour que le roi des Parthes avait conçu pour cette femme; elles présentent d'un côté le portrait de Phrahates, couronné par deux Victoires qui volent au-dessus de sa tête; et au revers, on trouve le portrait de la reine, accompagné de cette légende : ΘΕΑΣ ΟΥΡΑΝΙΑΣ ΘΕΡΜΟΥΣΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ. *De la déesse céleste; de la reine Thermusa*. Cette princesse croyait n'avoir rien fait tant qu'elle n'aurait pas assuré la couronne au fils qu'elle avait eu de Phrahates; et pour l'élever au trône il fallait chasser ceux qui pouvaient le lui disputer; elle redoubla d'efforts pour augmenter les soupçons du roi contre ses fils, et elle parvint à les faire exiler, en les envoyant comme otages chez les Romains. Il ne lui restait plus qu'à faire associer à l'empire son fils Phrahataces. Quoique les anciens ne l'aient pas dit, on ne peut guère douter que la chose n'ait eu lieu effectivement. L'usage constant de tous les rois Arsacides, de Perse et d'Arménie, de déclarer roi d'avance le prince héritier, est trop bien connu pour qu'on puisse rester dans l'incertitude à cet égard. Cependant, comme dans le choix de leurs succcesseurs les souverains suivaient plutôt l'affection et le caprice que l'ordre indiqué par la nature, il en résultait beaucoup de crimes et des guerres funestes; et c'est ainsi que le meurtre et le parricide furent toujours les moyens les plus ordinaires d'arriver au trône des Arsacides. Quoique Phrahates IV eût pris toutes les précautions pour se mettre à l'abri du malheur commun aux princes de son sang en éloignant ceux de ses fils qui, par leur âge, étaient en état de lui ravir l'empire, et quoiqu'il eût associé à son pouvoir l'objet de son affection, il périt, comme son père, par un fils aussi criminel qu'il l'avait été lui-même. Sa femme Thermusa, redoutant quelque changement dans ses volontés, ou peut-être impatiente de voir plus tôt son fils seul roi des Parthes, se concerta avec ce prince dénaturé pour terminer par le poison les jours de son époux. Cet événement dut arriver en l'an 9 de J.-C. selon la chronologie arménienne. Phrahates IV aurait donc occupé le trône pendant quarante-six ans. Il existe plusieurs médailles de ce prince avec des dates de l'ère des Séleucides, qui ne laissent aucun doute. Phrahates y prend les surnoms de *Juste*, *Evergetes*, *Epiphane* et *Philellene*, alors communs à tous les rois Parthes. La plus ancienne de ces médailles est de l'an 276 de l'ère des Séleucides, qui répond à l'an 36 avant J.-C. et non à l'an 37, comme l'a pensé Visconti (*Iconogr. grecq.*, t. 3, p. 89). On en connaît encore une de l'an 287 des Séleucides, ou 24 avant J.-C., et une de l'an 311, qui répond à l'an 1er avant J.-C. — PHRAHATES V, fils du précédent, avait été envoyé en otage à Rome avec trois de ses frères. Longtemps après la mort de son père et celle de tous ses frères, en l'an 35, pendant que Artaban III régnait sur les Parthes, au préjudice des descendants de Phrahates IV, légitimes héritiers du trône, une de ces révolutions si fréquentes dans l'empire des Arsacides lui ravit la couronne. Une députation de la nation parthe se rendit à Rome pour y demander à Tibère qu'il leur donnât pour roi un prince du sang de Phrahates IV. L'empereur, irrité contre Artaban, qui avait récemment envahi l'Arménie, souscrivit à leur vœu; il accorda le titre de roi à Phrahates et lui permit de partir pour la Syrie avec les envoyés Parthes. Pendant son séjour dans cette province, ce prince essaya de se défaire des habitudes romaines pour reprendre celles des Parthes, mais il ne put y revenir, les ayant perdues depuis trop longtemps. Il mourut des fatigues qu'il essuya : *Patriis moribus impar, morbo absumtus est* (Tac., *Annal.*, l. 6, c. 32). Tibère lui donna pour successeur Tiridates, qui était son neveu. — Le nom de Phrahates, mentionné dans les auteurs anciens, est le même que celui de *Ferhad* en usage chez les Persans; on le retrouve aussi chez les Arméniens, au moyen d'une permutation commune à beaucoup de langues, et sous la forme *Hrahad*. Ce nom fut apporté en Arménie par les princes Arsacides de la race de Kamsar, qui vinrent s'y établir au 4e siècle de notre ère. HRAHAD, prince du pays d'Ar-scharouni, de la race de Kamsar, fut emmené prisonnier en Perse, en l'an 391, avec son père Kazavon et le roi Chosroès ou Khosrou III. Quand ce prince fut rétabli sur son trône, en 413, après vingt ans de captivité, il demanda au roi de Perse Iezdedjerd Ier la liberté de Hrahad, dont le père, son ancien compagnon d'esclavage, était mort victime de sa fidélité pour lui. Hrahad alors avait été tiré du château de l'Oubli dans la Susiane, et il avait été exilé au delà du Sedjestan, à l'extrémité orientale de la Perse. Chosroès n'eut pas la consolation de revoir ce fils d'un fidèle serviteur; il mourut dans l'année de son retour. Hrahad ne rentra en Arménie qu'avec Schahpour, fils d'Iezdedjerd, qui avait été déclaré roi d'Arménie par son père; mais il ne fut rétabli que longtemps après dans les biens de ses ancêtres. S. M—N.

PHRANZA ou PHRANTZES (GEORGE), l'un des écrivains de l'histoire byzantine, était né en 1401 à Constantinople, d'une famille alliée à la maison impériale. Elevé à la cour de l'empereur Manuel Paléologue, il fut admis, à l'âge de seize ans, parmi les chambellans, et devint l'un des secrétaires de ce prince. Ses talents et ses qualités personnelles lui méritèrent l'affection de Manuel, qui le recommanda en mourant à Jean, son fils et son successeur. Phranza rendit des services importants au nouvel empereur; mais

il s'attacha plus particulièrement à Constantin Dracosès, alors prince de la Morée. Il l'aida à soumettre cette province, dont les habitants s'étaient révoltés, et lui sauva la vie en 1429 devant Patras, en le couvrant de son corps. Tandis que Constantin échappait par une fuite rapide à la fureur de ses ennemis, Phranza, blessé et entouré, continuait à se défendre. Il céda enfin au nombre et fut enfermé dans le château de Patras, où il languit quarante jours dans le dénûment le plus absolu. Constantin, qui avait hâté la délivrance d'un serviteur si fidèle, ne put retenir ses larmes en le revoyant si pâle et si exténué; il le combla de présents et sollicita pour lui la charge de protovestiaire, l'une des premières de l'empire. Phranza, après la soumission de Patras, fut nommé gouverneur de cette ville et en 1446 de toute la Morée. A l'avénement de Constantin au trône impérial, il reçut la commission honorable d'aller demander au roi de Géorgie la main d'une de ses filles pour son maître. A son retour il fut revêtu de la dignité de grand logothète, et il se disposait à entreprendre de nouveaux voyages pour solliciter les secours des princes chrétiens contre les Turcs, lorsque Mahomet II vint assiéger Constantinople. Phranza fut témoin de tous les événements de ce siége mémorable, qu'il a décrits avec beaucoup d'exactitude et d'impartialité (*voy.* MAHOMET II et CONSTANTIN DRACOSÈS). Après la prise de cette ville, il resta au pouvoir des Turcs et fut vendu au maître de la cavalerie, qui le traita avec humanité. Il recouvra sa liberté au bout de quatre mois, et s'étant informé du sort de sa malheureuse famille, il apprit que sa fille, âgée de quatorze ans, et d'une rare beauté, avait été enfermée au sérail d'Adrianople, où elle était morte de fièvre, et que son fils avait été poignardé par Mahomet lui-même, pour s'être refusé à ses infâmes désirs. Le cœur navré de douleur, il s'embarqua pour la Morée et y trouva un asile près du prince Thomas Paléologue, qui se soutenait encore dans cette province. Dès qu'il eut amassé une somme suffisante, il paya la rançon de sa femme et passa avec elle en Italie, où ils vécurent des aumônes publiques. Il tomba malade de chagrin, mais, quoique abandonné aux soins de sa femme, dans un réduit où il manquait de tout, il recouvra la santé. Il se revêtit aussitôt de l'habit monastique, et, ayant obtenu par une faveur spéciale d'être transporté avec sa femme dans l'île de Corfou, il y entra dans un couvent, sous le nom de Grégoire. Sa femme suivit son exemple et, en prononçant ses vœux, prit le nom d'Euphrasie. Ce fut alors que Phranza, à la sollicitation de ses supérieurs, rédigea l'*Histoire* ou la *Chronique* de Constantinople, depuis l'an 1259 jusqu'à l'année 1477, où l'on peut conjecturer qu'il termina lui-même une vie dont la fin avait été si cruellement traversée. Cette *Chronique* est divisée en quatre livres : le premier contient l'abrégé des règnes des six premiers empereurs du nom de Paléologue; le second, le règne de Jean, fils de Manuel; le troisième, la prise de Constantinople par Mahomet II et la mort de Constantin Dracosès; et enfin le quatrième, l'histoire des divisions de la famille impériale et de la chute de l'empire grec. On lui reproche d'avoir entremêlé ses récits d'un grand nombre de digressions, mais la plupart sont intéressantes, et on doit lui savoir gré d'avoir conservé des détails précieux, échappés aux auteurs contemporains. Phranza, dit Gibbon, est un écrivain digne d'estime et de confiance. On ne peut assez s'étonner que des critiques n'aient pu lui pardonner d'avoir parlé avec passion de Mahomet, dont il avait tant à se plaindre : mais Gibbon reconnaît, au contraire, que le portrait que Phranza a tracé du vainqueur musulman est le plus modéré qu'on en ait fait; car, s'il s'élève avec force contre sa cruauté et ses vices, il rend justice à sa prévoyance, à son activité et à son ardeur infatigable. Le P. Pontan, ayant découvert dans la bibliothèque de Munich une copie de la *Chronique* de Phranza, en retrancha les digressions qui lui paraissaient oiseuses, et la réduisit à trois livres, qu'il publia en latin, Ingolstadt, 1604, in-4°. Cet abrégé a été inséré dans l'édition de l'*Histoire Byzantine*, à la suite de l'*Histoire* de Joseph Genesius (*voy.* ce nom). Le texte grec a été publié pour la première fois d'après le manuscrit qui avait servi à Pontan, par M. F. Chr. Alter, professeur de grec à l'académie de Vienne, ibid., 1796, in-fol.; cette édition est estimée. Phranza fait partie de la collection des historiens byzantins, publiée à Bonn, in-8°. Le volume qui le concerne a été revu par M. Immanuel Becker (1838). Ajoutons que le cardinal Maï a découvert et imprimé une *Petite Chronique* en grec, écrite par le même auteur, et dont l'existence était restée ignorée. (*Voy.* les *Classici autores e codicibus Vaticanis*, t. 9, part. 2, p. 1—100.) W—s.

PHRYNÉ, courtisane grecque, née à Thespies, florissait dans le 4e siècle avant J.-C. Le sculpteur Praxitèle fut le plus assidu de ses adorateurs; elle lui servit souvent de modèle pour ses statues de Vénus. Dans un moment d'abandon, il lui permit de choisir un des plus beaux ouvrages qu'il eût faits. Phryné eut recours à la ruse; un jour que l'artiste était chez elle, un domestique qu'elle avait préparé à ce rôle entre tout effrayé; il s'écrie que l'atelier de Praxitèle est en proie aux flammes, et qu'un petit nombre de ses ouvrages ont échappé à leur fureur. Praxitèle se lève hors de lui-même : « Je suis perdu, dit-il, si l'incen- « die n'a pas épargné mon Satyre et mon Cupi- « don. » La courtisane le rassure, elle avoue le moyen dont elle s'est servie pour lui arracher le secret de ses préférences; elle demande et obtient le Cupidon. Une des statues de Phryné fut placée dans le temple de Delphes, entre celle d'Archidamus, roi de Sparte, et celle de Philippe, roi de

Macédoine. Elle avait amassé des richesses si considérables qu'elle offrit de rebâtir Thèbes à ses frais, pourvu qu'une inscription apprît à la postérité qu'Alexandre avait détruit Thèbes et que Phryné l'avait rétablie. Quintilien rapporte qu'elle fut accusée d'impiété, que sa robe fut entr'ouverte par son défenseur, et que par là il désarma la sévérité des juges, émus à la vue d'une beauté si parfaite. — Athénée parle d'une autre courtisane du même nom, fameuse par son avidité, mais dont l'histoire ne s'est point occupée. F—T.

PHRYNICUS, poëte tragique, était Athénien. On n'est pas d'accord sur le nom de son père; les uns le nomment Polyphradmon et les autres Myniras ou Choroclès. Il fut disciple de Thespis, l'inventeur de la tragédie, et Suidas nous apprend qu'il remporta le prix dans la 67ᵉ olympiade. Il fit faire quelques pas à l'art dramatique, en introduisant dans ses pièces les rôles de femmes et en faisant adopter l'usage des masques par les acteurs, qui auparavant se barbouillaient le visage de lie ; il employa aussi le premier le vers iambe tétramètre, dont on le regarde comme l'inventeur. Phrynicus était l'auteur de la tragédie que Thémistocle fit représenter à ses frais, dans la 75ᵉ olympiade, avec une magnificence extraordinaire (*voy.* THÉMISTOCLE). Plutarque, à qui l'on doit cette particularité, ne nous a pas conservé le titre de la pièce; et c'est sans aucune preuve que quelques biographes ont avancé que c'était la *Prise de Milet*. Suidas attribue à Phrynicus neuf tragédies, dont il ne reste que les titres : Pleuron, les Egyptiens, Actéon, Alceste, Antée, les Justes, les Perses, les Assesseurs (*Synthali*) et les Danaïdes. — Suidas et l'ancien scoliaste d'Aristophane distinguent PHRYNICUS, fils de Polyphradmon, d'un autre poëte tragique, fils de Mélanthe. Celui-ci s'était fait une réputation assez étendue par des airs appelés *Pyrrhiques* (1), que chantaient des jeunes gens armés qui frappaient en même temps la mesure sur leurs boucliers. On lui attribue trois tragédies : *Andromède*, *Erigone* et la *Prise de Milet par Darius, roi de Perse*. Cette dernière pièce ayant attristé le peuple d'Athènes, intéressé à la perte de cette ville, les magistrats en défendirent la représentation et condamnèrent l'auteur à une amende de mille drachmes, pour le punir d'avoir réveillé des souvenirs pénibles à ses concitoyens. Bentley, dans sa *Dissertation* sur les lettres attribuées à Phalaris, et Périzonius, dans ses *Notes* sur Elien, cherchent à prouver qu'il n'y a qu'un seul poëte tragique du nom de Phrynicus, et que c'est mal à propos que Suidas en a fait deux personnages. On peut voir les raisons dont ces deux critiques appuient leur opinion, présentées avec beaucoup de clarté par Burette dans les Notes dont il a accompagné sa traduction du *Dialogue* de Plutarque sur la musique. (Voy. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 13, p. 276 et suiv., et le Plutarque d'Amyot, édition de 1819.) Aux tragédies indiquées par Suidas, sous le nom de Phrynicus, on doit ajouter *Tantale*, cité par Hesychius, et les *Phéniciennes*, par Athénée (1). — PHRYNICUS, l'un des derniers auteurs de la vieille comédie, était d'Athènes et florissait vers la 86ᵉ olympiade (environ 434 ans avant J.-C.). Dans une pièce dont Plutarque ne donne pas le titre, quoiqu'il en cite un passage assez long, il prit la défense d'Alcibiade, accusé d'avoir mutilé les statues d'Hermès ou de Mercure. Aristophane raille Phrynicus, dans la première scène des *Grenouilles*, de ce qu'il mettait trop souvent en scène des personnages de la plus basse classe; cependant on trouvait ses comédies très-froides. Phrynicus en avait composé dix, dont il ne reste que les titres et quelques *fragments*, qui ont été publiés avec une traduction latine par Guill. Morel : *Ex veter. comicor. fabulis quæ integræ non extant*, Paris, 1553; — par Hertelius : *Vetustissimorum comicorum sententiæ*, Bâle, 1560; — et par Grotius : *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis, gr. lat.*, Paris, 1626. W—S.

PHRYNICUS ARRHABIUS, grammairien grec, né dans la Bithynie, vivait vers le milieu du 2ᵉ siècle, sous les règnes de Marc-Aurèle et de Commode. Il avait fait une étude approfondie de la langue grecque, qu'il se piquait de parler et d'écrire avec une extrême délicatesse; aussi les ouvrages des meilleurs auteurs n'étaient point à l'abri de sa critique minutieuse. Il avait composé un recueil de tous les termes du dialecte attique, dont il nous est parvenu un abrégé sous ce titre : *Eclogæ nominum et verborum atticorum*. Cet opuscule, publié pour la première fois par Zacharie Calliergi, Rome, 1517, a été réimprimé à Venise en 1524, par les soins du savant Fr. Asulan, à la suite du *Dictionar. græcum;* et à Paris en 1532, avec quelques autres petits traités de grammaire. Hœschel en donna une édition augmentée d'après un ancien manuscrit, avec la version latine et les notes de Nugnez, Augsbourg, 1601, in-4°; à cette édition il faut réunir les *Notes* sur Phrynicus, que Ménage attribuait à Casaubon, mais qui sont incontestablement de Jos. Scaliger, ibid., 1603, in-4°. Jean Corn. de Pauw les a insérées dans l'édition estimée qu'il a publiée de l'ouvrage de Phrynicus, Utrecht, 1739, in-4°. En 1820, Ch.-A. Lobeck a donné à Leipsick, in-8°, une très-bonne édition de ces *Eclogæ* avec un choix des notes des commentateurs précédents et avec ses propres observations qui résultent de vastes lectures, offrant de très-utiles

(1) Voyez, au sujet de la danse pyrrhique, le *Mémoire* de Burette sur la danse des anciens, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 1ᵉʳ, p. 93.

(1) Signalons pour plus amples renseignements la dissertation d'O. Mueller : *De Phrynichi Phœnissis*, Gœttingue, 1835, et les travaux (en allemand) de Hoffmann : *Phrynicus et les fragments qui en restent* (dans le *Nouvel annuaire* de Jahn), et de Brentano : *les Perses d'Eschyle comparés aux Phéniciennes de Phrynicus*.

éclaircissements (*voy.* Barker, dans le *Classical Journal*, n° 57). Notre grammairien rejetait sans distinction tous les mots que Thucydide, Platon et Démosthène n'ont point employés dans leurs ouvrages; il reproche surtout à Ménandre son néologisme ; et il ne tient pas à lui de persuader que ce poëte, si pur et si élégant, était un mauvais écrivain. Les commentateurs de Phrynicus reconnaissent eux-mêmes que son zèle l'a entraîné beaucoup trop loin, et font justice de son *purisme*. Phrynicus avait rassemblé des exemples de tous les styles, depuis l'héroïque jusqu'au familier, dans une espèce de Dictionnaire divisé en 35 livres, dédié à l'empereur Commode. Cette compilation, intitulée *Apparatus rhetoricus sive sophisticus*, existait en entier du temps de Photius, qui la trouvait utile, quoique diffuse (*voy.* la *Biblioth. de Photius*, ch. 158); il n'en reste que des *Fragments* qui ont été publiés par le P. Montfaucon dans la *Bibliotheca Coisliniana*, p. 465-469. W—s.

PHRYNIS, poëte grec, était né vers l'an 480 avant J.-C., à Mytilène, capitale de l'île de Lesbos. L'ancien scoliaste d'Aristophane rapporte que Phrynis fut d'abord cuisinier de Hiéron, et que ce prince, le voyant s'exercer à jouer de la flûte, le plaça sous la direction d'Aristocrite, pour le perfectionner dans la musique; mais Suidas trouve peu d'apparence à ce récit, convaincu que, si Phrynis eût commencé par être esclave et cuisinier, les poëtes comiques ses contemporains n'auraient pas manqué de lui reprocher la bassesse de sa première condition. Il passait, au contraire, pour être un descendant du célèbre musicien Therpander. Quoi qu'il en soit, Phrynis devint très-habile sur la cythare, et il fut, dit-on, le premier qui remporta le prix de cet instrument aux jeux des Panathénées, célébrés à Athènes, l'an 457 avant J.-C.. Il disputa de nouveau le prix contre Timothée, mais ce dernier fut proclamé vainqueur (*voy.* TIMOTHÉE). On regarde Phrynis comme l'auteur des premiers changements arrivés dans l'ancienne musique. Aux sept cordes qui composaient avant lui la cythare, il en ajouta deux nouvelles; dédaignant la noble simplicité de ses prédécesseurs, il crut les effacer par un jeu plus brillant et plus difficile, et enfin, il introduisit dans l'harmonie un mode efféminé. Aristophane et Phérécrate firent justice des innovations de Phrynis et le couvrirent de ridicule (*voy.* la comédie des *Nuées* d'Aristophane, et l'article PHÉRÉCRATE). Plutarque rapporte que, Phrynis s'étant présenté dans les jeux de Lacédémone avec sa lyre à neuf cordes, l'éphore Ecpépès se mit en devoir d'en couper deux, lui laissant à choisir entre celles d'en haut et celles d'en bas (*voy.* la *Vie d'Agis*). Outre la multiplication des cordes de la cythare, Proclus lui attribue d'avoir introduit dans la poésie *nomique* l'union alternative d'un vers iambique avec un vers hexamètre. On peut consulter sur ce poëte musicien les *Remarques* de Burette sur le *Dialogue* de Plutarque touchant la musique (*Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. 10, p. 268-270, et dans le *Plutarque* d'Amyot, où cette traduction est rapprochée de celle d'Amyot). W—s.

PHUL, roi d'Assyrie, mentionné dans l'Ecriture, régnait au 8ᵉ siècle avant notre ère. Dans la version des Septante, il est appelé *Phua*, différence produite par une erreur de copiste, à cause de l'extrême ressemblance des lettres Λ et Α. Nous ne dirons rien de toutes les vaines conjectures que les savants ont faites sur ce personnage, parce qu'elles n'ont eu aucun résultat digne d'attention. Tout ce qu'on sait sur ce prince se réduit à ceci. Après la mort de Zacharie, fils de Jéroboam II, roi d'Israël, et le meurtre de Sellum, son assassin, en l'an 771 avant J.-C., Phul, roi d'Assyrie, vint dans la terre d'Israël. L'Ecriture ne dit pas la cause de cette expédition, et les faits que nous connaissons ne nous instruisent pas mieux. Quoi qu'il en soit, Manahem, qui avait tué Sellum, donna mille talents au monarque assyrien pour en obtenir la paix et la confirmation du royaume dont il s'était emparé. Pour former la somme promise au roi d'Assyrie, Manahem imposa toutes les personnes riches de ses Etats à une contribution de cinquante sicles d'argent. Aussitôt après, Phul s'en retourna dans son royaume. Il n'en est plus question depuis dans l'Écriture. Téglath-Phalasar, qui régnait une trentaine d'années après sur l'Assyrie, était probablement son successeur. S. M—N.

PHULL (CHARLES-LOUIS), général allemand au service de la Russie, naquit en 1772; son père était lieutenant général dans l'armée wurtembergeoise et commandant en chef des troupes du cercle de Souabe. Après avoir fait ses études à la *Karlschule* (école de Charles) à Carlsruhe, le jeune Phull passa sous les drapeaux prussiens. En 1805 il était le plus ancien lieutenant du corps d'état-major réorganisé par le général von Geusau. Quelques démêlés qu'il eut avec le duc de Brunswick, commandant en chef de l'armée, le décidèrent à quitter l'Allemagne; en 1806, il passa en Russie; l'empereur Alexandre lui accorda une faveur toute particulière, le choisissant pour son maître dans l'art de la guerre et lui demandant des conseils pour la direction des opérations contre les Français. Lorsque, peu de temps après la paix de Tilsitt, on dut prévoir que les hostilités recommenceraient bientôt entre les deux empires, Phull fut chargé d'étudier les moyens de parer les coups auxquels il fallait s'attendre de la part de Napoléon. Il eut à cet égard des conférences avec le ministre des affaires étrangères Araktschejew et avec le ministre des affaires étrangères Romanzow; au commencement de 1812, il eut des entretiens mystérieux avec le général prussien Knesebeck; la Prusse était alors indécise sur le parti qu'elle embrasserait dans le grand conflit qui allait diviser l'Europe, mais sous la pression de

la France qui occupait sa capitale, qui avait des garnisons dans ses forteresses, elle signa un traité qui devait subsister peu de temps. Le plan de défensive proposé par Phull accordait trop d'importance au vaste camp retranché de Drissa, qui fut tourné dès le début de la campagne et qui n'arrêta nullement l'invasion; mais il s'accordait, quant au fond des choses, avec le système recommandé par Knesebeck : reculer devant les Français, les entraîner dans l'intérieur du pays loin de leur base d'opération, les priver de ressources, leur opposer la famine, les rigueurs du climat, l'interruption des communications. Alexandre approuva ce système. On sait quels en furent les résultats. Une lettre de l'empereur adressée à Phull en 1813, mais qui n'a été publiée qu'en 1852, le proclama l'auteur du plan « qui a amené « la délivrance de la Russie et par conséquent le « salut de l'Europe ». Toutefois dans le principe, les Russes voyant le terrain toujours cédé aux Français, leurs villes conquises, leurs provinces ravagées, conçurent pour le général allemand dont l'influence était connue une irritation si vive, qu'Alexandre crut devoir l'éloigner du grand quartier général. Mandé à St-Pétersbourg, il fut envoyé en Angleterre. Lorsque la paix eut été rendue à l'Europe, l'empereur confia à Phull le poste de ministre à la Haye; en 1821, ce militaire diplomate demanda son congé; il se retira à Berlin et se rendit ensuite à Stuttgard, où il mourut le 25 avril 1826. C'était un homme fort instruit et doué d'une grande sagacité, mais emporté, vaniteux, et on lui a reproché d'être, en fait de stratégie, plus fort sur la théorie que sur la pratique. Il laissa des papiers importants qui furent placés sous le scellé et remis au gouvernement russe. Ses écrits sont restés inédits, à l'exception d'un seul qui avait été composé en français et qui est fort estimé des militaires; il a pour titre : *Essai d'un système pour servir de guide dans l'étude des opérations militaires, suivi d'un précis de l'histoire militaire de France depuis le règne de Louis de Valois jusqu'à la paix de Fontainebleau en* 1762 (Leipsick, 1853); il avait été traduit en allemand sur le manuscrit par le colonel de Batz, aide de camp du roi de Wurtemberg, et il avait paru à Stuttgard en 1852. Z.

PHURNUTUS. *Voyez* CORNUTUS.

PHYSCON (PTOLÉMÉE), roi d'Egypte. *Voyez* PTOLÉMÉE VII.

PIA (PHILIPPE-NICOLAS), chimiste et pharmacien, naquit à Paris, le 15 septembre 1721. Son père était apothicaire et, par une conduite régulière, avait acquis de l'aisance. L'éducation du jeune Pia fut soignée; mais ses heureuses dispositions furent moins secondées par les leçons de ses maîtres que par l'exemple et les vertus de son père. Après avoir servi en Allemagne comme pharmacien en chef de l'armée française, il revint à Paris pour suivre les professeurs distingués de l'école de médecine; et il se fit recevoir maître en pharmacie en 1744. Il exerça vingt quatre ans sa profession, et fut nommé échevin de la ville. Dans cette place, il signala sa bienfaisance par une institution admirable, qui rend son nom cher à tous les philanthropes et qui lui valut la décoration de l'ordre de St-Michel. Il existait depuis longtemps un usage barbare qui ne permettait pas de retirer un noyé hors de l'eau avant que l'on eût averti un officier de police pour dresser procès-verbal. Ce n'était qu'après avoir rempli ces formalités qu'il était permis de donner des secours, qui ne servaient ordinairement qu'à constater la mort. On réclamait de toutes parts contre cet usage. Plusieurs noyés rappelés à la vie à la suite des secours tardifs qui leur avaient été administrés ne laissaient aucun doute sur la possibilité d'en sauver un plus grand nombre. Pia proposa de former le long de la rivière, à des distances calculées, des dépôts de secours pour les noyés; il fit adopter des appareils assez simples, des remèdes propres à ce genre d'asphyxie; ces remèdes, ces appareils, renfermés dans une boîte, furent confiés à des fonctionnaires publics, à des gens de l'art, où laissés à la garde d'un poste militaire. Pia rédigea une instruction claire et précise pour diriger les dépositaires dans l'administration des secours; il se consacra lui-même tout entier à l'exercice de ces secours; il visitait régulièrement toutes les boîtes et les entretint plusieurs années à ses frais. Il fut récompensé de tant de soins par des succès nombreux. Pendant trois ans, il eut le bonheur de compter plus de six cents individus rendus à la vie par les moyens qu'il avait fait adopter. La république de Hollande s'empressa de créer une institution pareille, et, reconnaissante du bienfait qu'elle devait à Pia, elle fit frapper une médaille en son honneur. Pia mourut le 25 floréal an 7 (4 mai 1799), âgé de 78 ans, peu de temps après avoir donné sa démission de la place d'administrateur des hôpitaux de Paris, qu'il avait remplie dignement tant qu'il lui fut possible de faire du bien. On a de lui : 1° *Description de la boîte-entrepôt pour les secours des noyés*, Paris, 1776, in-8°; 2° *Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, ibid., 1774-1789, 8 part., in-8°. C. G.

PIACENTINI (DENIS-GRÉGOIRE), savant philologue et antiquaire, né en 1684 à Viterbe, embrassa jeune la vie monastique dans l'ordre de St-Basile, s'appliqua à l'étude de la langue grecque et des antiquités, et fut appelé à Rome pour y professer le grec; il se retira ensuite dans la maison de son ordre, à Velletri, où il mourut le 3 décembre 1754. On a de lui : 1° *Epitome græcæ paleographiæ, et de recta græci sermonis pronunciatione Dissertatio*, Rome, 1735, in-4°. Cet ouvrage est à la fois un abrégé et un supplément de la Paléographie du P. de Montfaucon (*voy.* ce nom). Dans la première partie, l'auteur

expose son sentiment sur l'origine et les progrès de l'écriture grecque; il y a joint le tableau des diverses formes des lettres et l'indication des principales bibliothèques qui renferment des manuscrits grecs. Dans la seconde partie, divisée en six chapitres, il traite de la prononciation. 2° *Diatriba de sepulcro Benedicti IX, in templo monasterii Cryptæ ferratæ* (Grotta ferrata) *detecto, in qua ejusdem pontificis pius obitus vindicatur*, etc., ibid., 1747, in-4°; 3° *Commentarium græcæ pronunciationis, notis in veteres inscriptiones, et in alias nunc primum editas, locupletatum*, ibid., 1751, in-4°. Il adressa cet ouvrage au P. Fréd. Reiffenberg, qui, sous le nom de *Myrtibius Sarpedo*, avait lu à l'académie arcadienne une critique de son système sur la prononciation de la langue grecque; et après avoir réfuté son contradicteur, il appuie de nouvelles preuves les principes qu'il avait posés précédemment. 4° *De sigillis veterum Græcorum, et de Tusculano Ciceronis, nunc Crypta ferrata disceptatio*, ibid., 1757, in-4°. Cet ouvrage, plein de recherches et d'érudition, ne parut qu'après la mort de l'auteur. W—s.

PIACENZA (Joseph-Baptiste), architecte, né le 21 mai 1735 à Pollone, dans le Vercellais, était fils du directeur des travaux de construction qui s'exécutaient aux palais royaux de Turin. Il se livra de bonne heure à l'étude de l'architecture sous le comte Alfieri di Sostegno, et fut ensuite envoyé à Rome aux frais de l'Etat, pour se perfectionner dans son art. En 1777, il obtint le titre d'architecte du roi et fut admis en 1788 au nombre des édiles de Turin. Deux ans plus tard, il devint capitaine ou conservateur du château royal de Chambéry, et en 1796 premier architecte civil de la couronne. Parmi les divers travaux dont il fut chargé, nous citerons la construction de l'église et les embellissements de la nouvelle ville de Carouge, cédée en 1814 par le roi de Sardaigne au canton de Genève. Après avoir été reçu en 1816 à l'académie royale de Turin, il se retira dans son pays natal, où il mourut le 4 octobre 1818. On a de lui, en italien : *Dissertations sur deux questions architectoniques traitées par Vitruve*, Milan, 1795, in-4°. — Son fils adoptif, Joseph Giovello, aussi architecte, a publié un autre ouvrage, que J. Piacenza avait commencé dès 1768, sous ce titre : *Notices des professeurs de l'art du dessin, depuis Cimabue jusqu'à nos jours*, Turin, imprimerie royale, 6 vol. in-4°, avec gravures. C'est la reproduction des *Vies* de Vasari (*voy.* ce nom); mais l'éditeur y a joint des notes avec des additions intéressantes, que Cicognara a justement appréciées. G—G—Y.

PIAGGIA DI ZOAGLIA (Teramo), peintre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans les Etats de Gênes, florissait en 1547 et fut un des élèves les plus distingués de Louis Brea. Il fut condisciple d'Antoine Somini, et l'on ne peut guère séparer les noms de ces deux artistes; car, dès le moment où ils commencèrent à obtenir des travaux, ils les exécutèrent toujours conjointement et y mirent leurs deux noms. Ainsi, dans le tableau qu'ils peignirent en société dans l'église de St-André de Gênes et qui représente le martyre de ce saint, non-seulement ils inscrivirent leurs noms, mais ils y introduisirent leurs portraits. Tous ceux qui ont vu ce bel ouvrage ont été frappés de son rapport avec ceux de Brea; mais la manière de ce peintre y est agrandie et l'on y remarque un style qui se rapproche du goût moderne. Les figures n'ont point encore le grandiose qui distingue les chefs-d'œuvre du beau siècle. Le dessin manque un peu de rondeur et d'élégance; néanmoins les airs de tête offrent un charme qui séduit, et le coloris en est plein d'harmonie; le jet des draperies est heureux et facile, et quoique la composition soit peut-être un peu confuse, elle est digne d'attention. Enfin, parmi les artistes dont les ouvrages offrent le mélange du style ancien et du moderne, il en est bien peu que l'on puisse préférer à ce couple d'amis. Dans le petit nombre d'ouvrages que Teramo a peints seul et que l'on conserve à Chiavari et à Gênes, il retient quelque chose du goût ancien, surtout dans la composition; mais ses figures sont toujours pleines de vivacité, bien étudiées et d'une grâce charmante. P—s.

PIALES (Jean-Jacques), savant canoniste, né vers 1720 à Mur-de-Barrès, dans le Rouergue, fit d'excellentes études, et se lia d'une étroite amitié avec l'abbé Mey (*voy.* ce nom), qui l'engagea à la pratique bénéficiale. Il fut reçu en 1747 avocat au parlement de Paris et s'acquit la réputation d'un homme très-versé dans les affaires ecclésiastiques. « Je crois, dit Camus, qu'il « n'y a pas de jurisconsulte qui ait *dicté* plus de « consultations que lui. » *Dicté* est ici le mot propre, car Piales avait perdu la vue dès 1763 (*voy.* le Catalogue à la suite des *Lettres sur la profession d'avocat*). Il survécut près de trente ans à cet accident, et mourut à Paris le 4 août 1789. Sa piété, sa modestie et sa bienfaisance le rendirent encore plus recommandable que ses talents. Il a publié : 1° *Traité des collations et provisions des bénéfices*, 1754, 8 vol. in-12; 2° *Des provisions de la cour de Rome à titre de prévention*, 1756, 2 vol. in-12; 3° *De la dévolution, du dévolut et des vacances de plein droit*, 1757; 3 vol. in-12; 4° *De l'expectative des gradués*, 1757, 6 vol. in-12; 5° *Des commendes et des réserves*, 1758, 3 vol. in-12; 6° *Des réparations et reconstructions des églises et autres bâtiments*, etc., 1762, 4 vol. in-12. Camus donna, du consentement de l'auteur, une édition augmentée de ce dernier ouvrage, Paris, 1788, 5 vol. in-12. W-s.

PIALI, capitan-pacha sous Soliman Ier et sous Selim II, naquit en Hongrie, de parents inconnus, mais chrétiens. Après la bataille de Mohacz, en 1526, on le trouva dans un fossé, où l'avait abandonné sa mère en fuyant la fureur des otto-

mans victorieux. Cet enfant, presque au berceau et tout nu, fut présenté à Soliman le Grand, qui, touché de son malheur et de sa figure intéressante, ordonna qu'on en prît soin. Piali fut appelé avec raison le fils de la fortune. Après l'avoir fait élever et instruire, Soliman le nomma pacha du banc et le mit au rang des vizirs. En 1555, il l'envoya, avec le titre de capitan-pacha, au secours de François Ier, roi de France et allié de l'empire ottoman. Piali se joignit à la flotte française, et prit de concert avec elle Messine, Reggio, et sur les côtes d'Espagne, les îles de Maïorque, Minorque et Iviça. Il compta presque chacune de ses années par un exploit. Un des plus illustres fut la victoire de Gerbi, remportée par lui en 1559 sur l'armée navale combinée du roi d'Espagne, Philippe II, et des princes d'Italie. En 1565, il commanda la flotte ottomane qui vint faire le siége de Malte, et le défaut de succès ne porta nulle atteinte à sa réputation de bravoure. Selim II, successeur de Soliman, confia à Piali le soin de conduire la fameuse expédition de l'île de Chypre, qu'il avait conseillée, et celui de la protéger par mer. Mais Selim, irrité de la lenteur de cette guerre et en attribuant la faute à ce capitan-pacha, le déposa avant la prise de Famagouste. Piali fut disgracié en 1571 et remplacé par le brave Ali-Pacha, le même qui fut tué à la journée de Lépante. Il mourut peu de temps après à Constantinople, avec la réputation d'un des plus illustres capitans-pachas qu'ait eus l'empire. S—Y.

PIANE (Jean-Marie delle), surnommé le *Moulinaret*, naquit à Gênes en 1660. Ayant montré avant l'âge de dix ans son goût pour la peinture, il fut mis dans l'école de Jean-Baptiste Gauli, qui, charmé de ses heureuses dispositions, le regarda comme son fils et le fit étudier à Rome d'après les meilleurs maîtres. De retour dans sa patrie, il y fut d'abord occupé à faire les portraits du doge et de sa famille; ensuite il exécuta plusieurs grands tableaux d'histoire, qu'on voit encore dans les églises de cette ville; alla plusieurs fois à Parme peindre le duc et la duchesse, et aussi à Milan pour faire le portrait de la princesse Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttell, qui allait épouser l'archiduc Charles d'Autriche, prétendant à la succession d'Espagne après la mort de Charles II, et depuis empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VI. Enfin, il fut appelé à Naples par le roi des Deux-Siciles, qu'il peignit ainsi que la reine. Ce prince l'attacha à sa personne et lui assura une pension. Le Moulinaret était ingénieux dans ses sujets d'histoire, et savait particulièrement bien distribuer le clair-obscur. Son dessin est correct, ses airs de tête sont spirituels, quoique un peu maniérés; il drapait et ajustait parfaitement ses portraits, et il les peignait d'une manière franche et pâteuse. Sa grande réputation le fit demander par tous les princes d'Italie, qui voulurent être peints de sa main, et il en fut généreusement récompensé. Sur la fin de sa vie, il devint aveugle et mourut le 28 juin 1745. Z.

PIARRON. *Voyez* Chamousset.

PIASECKI (Paul). *Voyez* Piazeski.

PIAST, chef de la seconde race des ducs ou rois de Pologne, fut ainsi nommé à cause de sa taille courte et ramassée. Il habitait le village de Cruswic, dans la Cujavie, et là, satisfait de sa fortune, qui consistait en quelques arpents de terre, il partageait son temps entre les travaux de la culture et les soins qu'il donnait à ses abeilles. Etranger aux factions qui troublaient la Pologne depuis la mort de Popiel II, il avait été assez heureux pour offrir un asile dans sa maison rustique à ses nobles compatriotes, et tous avaient eu également à se louer de la manière dont il exerçait à leur égard les devoirs de l'hospitalité. Après un interrègne de douze ans, les Palatins se décidèrent enfin à faire cesser cet état d'anarchie, et par une espèce de prodige, ils s'accordèrent à élire pour leur chef Piast, que ses vertus rendaient digne d'un trône qu'il n'avait point ambitionné. Ce fut en 842 qu'il prit les rênes du gouvernement. L'histoire a conservé peu de détails du règne de ce prince, regardé comme une des époques les plus heureuses pour la Pologne. Il apaisa les factions par sa sagesse, prit les mesures les plus propres à garantir ses Etats du fléau de la guerre étrangère, et fit fleurir la justice, le commerce et l'agriculture. Il n'abusa jamais du pouvoir, et sut conserver, au milieu de sa cour, la simplicité de ses mœurs patriarcales. Frappé d'horreur au souvenir des crimes et de la fin tragique de Popiel, il transféra sa résidence de Cracovie à Gnesne, qui devint ainsi une seconde fois la capitale de la Pologne. Cet excellent prince mourut dans un âge très-avancé, en 861, laissant le trône à son fils Zémowitz, dont la postérité l'a occupé pendant près de cinq siècles, jusqu'à l'avénement de Jagellon, chef de la troisième dynastie des rois de Pologne (*voy.* Jagellon). W—s.

PIAT (Saint), né à Bénévent, au pays des Samnites, fut un des compagnons de St-Denis, l'apôtre de la France, qui était le chef des saints missionnaires partis de Rome pour aller prêcher l'Evangile dans les Gaules. St-Piat, l'un d'eux, avait été ordonné prêtre avant de recevoir la mission particulière d'établir le culte du vrai Dieu à la place de celui des idoles dans Tournai, capitale des Nerviens. Rictiovare, ministre de Maximin, qui asservissait alors la Gaule belgique, voulut arrêter les progrès de l'éloquence de St-Piat. Ses soldats poursuivaient avec acharnement les fidèles disciples de cet apôtre; mais la mort de ses compagnons ne faisait qu'augmenter l'ardeur courageuse dont il était animé. Rictiovare donna l'ordre de l'arrêter et de lui couper la tête. Usuard, dans son Martyrologe, fixe le martyre de St-Piat au 1er octobre. Butler ou plu-

tôt Godescard, son traducteur, dit qu'il eut lieu vers 286, et Baillet, vers 287. D'autres auteurs reculent cette époque jusqu'à l'an 304, système peu admissible, puisque St-Grégoire de Tours place la mission de St-Denis sous l'an 250. Le corps de St-Piat resta caché à Seclin, petite ville située à quatre lieues de Tournai, dans laquelle on croit qu'il a subi le martyre. Il y fut découvert dans le 7e siècle par St-Eloi, évêque de Noyon et de Tournai, ainsi que l'atteste St-Ouen, dans la vie de ce dernier prélat, qui fit déposer ce corps dans une châsse ornée d'or, d'argent et de pierreries. Après la persécution dont il vient d'être question et pendant l'invasion des Normands, laquelle se reporte à l'année 881, la ville de Tournai fut en proie à leur fureur. On transporta alors la dépouille du saint à Chartres, où il avait prêché la foi avant de se rendre à Tournai. C'est depuis ce moment qu'il a reçu dans la première de ces deux villes et dans son diocèse l'hommage d'un culte public. Il existe à trois lieues de Chartres un village appelé St-Piat et dont l'église est sous son invocation. Ce village en prit le nom, lorsque les Secliniens eurent apporté à Chartres le corps du martyr. Dans le siècle suivant, une chapelle fut bâtie en son honneur dans la cathédrale. On trouve dans les œuvres de St-Fulbert, soixantième évêque, qui siégea depuis 1007 jusqu'à 1028, une hymne qu'il composa en l'honneur de St-Piat. Un Martyrologe de cette église, manuscrit du 11e ou 12e siècle, contient tout le détail de la vie, de la mort et de la translation du même saint, racontées avec une fidélité scrupuleuse et dégagées de tout le merveilleux dont les légendaires de ce temps-là ornaient leurs relations. Le corps de St-Piat, qui, pendant la révolution, avait été transporté au cimetière St-Jérôme, en fut retiré en 1816 pour être transporté à l'église de Notre-Dame à Chartres. M. Hérisson a publié une *Notice historique sur St-Piat*, Chartres, 1816, 85 pages in-8°. L—P—E.

PIAT (L.-CH.), instituteur à Villeneuve-sur-Yonne, puis principal du collége de Melun, mourut vers 1833. Il a publié divers opuscules d'instruction élémentaire, entre autres : 1° *Introduction méthodique et facile à la lecture du français*, 1799, 1822 ; 3e édit., sous le titre de *Premier livre des écoles, ou Introduction*, etc., Paris, 1828, in-12 ; 2° *Système nouveau de conjugaisons pour les verbes français*, 1800, in-fol. ; 3° *Catéchisme de la grammaire française*, 1802, in-8° ; 4° *Eléments de lexicologie latine*, in-8° ; 5° le *Second livre des écoles chrétiennes*, Melun, 1820, in-8° ; 7e édit., Paris et Caen, 1829, in-18. On doit encore à Piat : 1° *Abrégé de l'histoire sacrée*, trad. de l'*Epitome* de Lhomond, Villeneuve-sur-Yonne et Auxerre, 1800, in-8° ; 2° *Traits intéressants de la vie des hommes illustres de l'ancienne Rome, depuis Romulus jusqu'à Auguste*, trad. du *De viris* de Lhomond, suivis d'un Précis sur les mœurs et coutumes des Romains, 1800, in-12 ; nouv. édit., sous le titre d'*Histoire abrégée des hommes illustres*, etc., avec le texte latin en regard, Paris, 1808, in-12. Z.

PIATTI (JÉRÔME), jésuite italien, issu d'une famille noble, naquit à Milan en 1547. Il entra dans la compagnie de Jésus le 24 avril 1568, et s'y distingua par sa piété et ses succès dans ses études. Le P. Aquaviva, général de l'ordre, se l'attacha en qualité de secrétaire pour les lettres latines, parce qu'il écrivait en latin avec une grande pureté. Il fut aussi chargé du noviciat et eut sous sa direction St-Louis de Gonzague. Il mourut le 14 août 1591, n'ayant que 44 ans. On a de lui : 1° *De bono status religiosi libri tres*, Rome, 1590 ; Venise, 1591. Ce livre, utile à tous ceux qui professent la vie religieuse, en montre les avantages. Il fut traduit en plusieurs langues et notamment en italien par le P. Benoît Rogacci, sous ce titre : *l'Ottimo stato di vita, cioe il religioso*, Rome, 1725. A la tête de cette traduction se trouve une notice sur Piatti. 2° *De cardinalium dignitate et officio tractatus*. L'auteur dédia cet ouvrage au cardinal Piatti, son frère ; il fut imprimé plusieurs fois avant et après sa mort ; une nouvelle édition parut à Rome en 1746, par les soins de Jean-André Tria, savant napolitain, qui l'enrichit de notes et y fit diverses augmentations. 3° *De bono status conjugalis*. Le P. Piatti avait écrit ce traité sur des feuilles volantes. Prises pour des papiers inutiles, la plupart furent dispersées et perdues, ce dont l'auteur ne témoigna aucun mécontentement. L—Y.

PIAZESKI (PAUL), en latin *Piasecius*, évêque de Przemysl sous le règne de Sigismond III (17e siècle), écrivit une Chronique de Pologne avec une grande hardiesse ; et ses ennemis ayant profité de quelques endroits de son ouvrage pour en faire l'objet d'accusations très-graves, il fut emprisonné. La haine et la vengeance poursuivirent même sa famille après sa mort. Il composa, outre sa Chronique, un ouvrage intitulé *Praxis episcopalis*, qui est un recueil et un manuel utile pour les prédicateurs polonais. C—AU.

PIAZZA (CALIXTE), peintre de l'école vénitienne, né à Lodi vers la fin du 15e siècle, fut un des élèves les plus distingués du Titien. Il parcourut l'Italie, et laissa partout des preuves non équivoques de son talent. Dans la collégiale de Codogno, il fit une *Assomption* et deux *Portraits des marquis Trivulzi*, qui ne seraient pas indignes du Titien lui-même. Dans l'église de l'*Incoronata*, à Lodi, il a peint trois chapelles qu'il a ornées chacune de quatre beaux tableaux. Piazza se laissa également séduire par la manière du Giorgion ; et il peignit dans le goût de ce maître un tableau qui se trouve à St-François de Brescia ; il représente la *Vierge entourée de plusieurs saints*, et passe pour le plus beau que renferme cette ville, qui en a plusieurs autres

de lui. Crème, la cathédrale d'Alexandrie, et Lodi possèdent aussi quelques-unes de ses compositions. C'est surtout par ses fresques qu'il s'est fait remarquer dans la dernière de ces villes. Le plus ancien tableau que l'on connaisse de lui porte la date de 1524. La vaste composition des *Noces de Cana*, qu'il a faite à Milan, porte celle de 1545. En 1556 il peignit, dans le réfectoire du couvent supérieur des religieuses de St-Maurice, deux tableaux sur toile et trois fresques dans l'église inférieure. On ignore l'époque de sa mort. — *Paul* PIAZZA, peintre, né à Castel-Franco, en 1557, fut élève de Jacques Palma le jeune. Il quitta le monde de bonne heure pour entrer chez les capucins, où il prit le nom de P. Côme. Mais son nouvel état ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à la culture de son art. Quoique élève du Palma, il a peu de ressemblance avec ce maître ; habile praticien, il a su faire un style qui lui appartient. Ce n'est point la vigueur qui le distingue, c'est un faire libre et séduisant qui plut à Paul V, à l'empereur Rodolphe II et au doge Friuli, lesquels mirent ses talents à contribution. Venise et plusieurs villes de la république possèdent un grand nombre de ses fresques, ainsi que quelques tableaux à l'huile. Il en existe à Rome; et il a peint, dans plusieurs appartements du palais Borghèse, des ornements pleins d'originalité et de bizarrerie. Il a orné la grande salle du même palais de plusieurs compositions tirées de la vie de Cléopâtre; et l'on conserve au Capitole un de ses ouvrages les plus estimés, dont le sujet est une *Descente de croix*. Il mourut en 1621. — *André* PIAZZA, neveu du précédent, reçut les leçons de son oncle pendant que celui-ci se trouvait à Rome; il fit des progrès assez remarquables, et obtint la faveur du duc de Lorraine, qui par la suite lui donna le titre de chevalier. De retour à Castel-Franco, il exécuta, dans l'église de Ste-Marie, le grand tableau des *Noces de Cana*, qui passe pour son meilleur ouvrage. André Piazza mourut vers l'an 1670. P—s.

PIAZZETTA (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Venise en 1682, était fils d'un sculpteur en bois. Elevé d'abord sous la direction de Molineri, peintre assez médiocre, il crut, à vingt ans, devoir préférer l'école bolonaise, et s'attacher à la manière des Carrache et du Guerchin. C'est en suivant ces maîtres qu'il parvint à se rendre profond dans la science du clair-obscur. Pendant son séjour à Bologne, il fréquenta l'Espagnolet, étudia les ouvrages du Guerchin, et, comme ce dernier, il voulut surprendre par le contraste fortement marqué des lumières et des ombres. Il y réussit, et c'est par cette qualité que ses dessins furent extrêmement recherchés, et gravés plusieurs fois par Bartolozzi, Pelli, Monaca, etc. Malheureusement sa manière de peindre a privé de leur plus grand prix la plupart de ses ouvrages. Les ombres ont noirci et se sont altérées; les clairs se sont affaiblis, ses teintes générales ont jauni, de sorte qu'il en est résulté un défaut d'harmonie et d'ensemble. Sa *Décollation de St-Jean-Baptiste*, que l'on voit à l'église de St-Antoine de Padoue, et qu'il peignit en concurrence avec les meilleurs peintres des Etats vénitiens, fut jugée supérieure aux productions de ses rivaux. Cependant elle offre un coloris maniéré, où les laques et les jaunes dominent beaucoup trop; et cette rapidité de pinceau que les enthousiastes nomment *bravoure* pourrait passer, sans un excès de sévérité, pour de la négligence. Cet artiste ne déploya jamais une grande vigueur de conception dans les vastes machines; et un noble vénitien lui ayant commandé un *Enlèvement des Sabines*, il se fatigua pendant plusieurs années pour en venir à bout. Il réussit mieux dans les tableaux d'église, par l'expression de la dévotion qu'il a su rendre d'une manière pleine de charme; mais il n'y déploie aucune noblesse. Comme il connaissait la mesure de ses forces, il préférait peindre des bustes et des têtes pour être placés dans les appartements. Il avait un rare talent pour la caricature. Parmi ses élèves, on cite François Polazzo, habile peintre, mais plus renommé par son talent pour restaurer les tableaux; Dominique Maggiotto; et le Marinetti, qui, de tous, fut celui qui approcha le plus de sa manière. Piazetta travaillait avec lenteur, et n'était jamais satisfait de son travail; on l'a vu recommencer jusqu'à quatre fois le même tableau. Il avait formé un recueil d'études de tête, de demi-figures et d'académies, soit au crayon, soit au pastel, qui prouvaient en ce genre et ses profondes études et sa fécondité. Quelque temps avant sa mort il fut nommé directeur de l'académie de peinture qui venait d'être établie à Venise. Quoique ses ouvrages lui eussent procuré des sommes assez considérables, son insouciance et son désintéressement étaient si grands, qu'à sa mort, arrivée le 24 avril 1754, il ne laissa pas même de quoi être enterré; ce fut le libraire Albrizzi, son ami, qui fit les frais de ses funérailles. C'est pour ce libraire que Piazetta composa les dessins de deux recueils de l'*Histoire sacrée et profane*, et de la *Jérusalem délivrée* du Tasse (1745, in-fol.), qui ont été gravés par Marc Pitteri, ainsi qu'un autre recueil, *Studj di pittura*, publié en 1760 avec la vie de l'auteur. Ses *Icones ad vivum expressæ* ont aussi été gravées en 15 planches par J. Cattini, Venise, 1763, in-fol. Le musée du Louvre possède un tableau de ce maître représentant un militaire vêtu à la polonaise et un jeune homme battant de la caisse. P-s.

PIAZZI (le P. JOSEPH), célèbre astronome, naquit le 16 juillet 1746 à Ponte, dans la Valteline, qui à cette époque faisait encore partie de la confédération helvétique. Il reçut sa première éducation à Milan, d'abord au collége Calchi, puis à celui de Brera. A peine âgé de seize ans, Piazzi prit l'habit de théatin au couvent de St-

Antoine, et partit ensuite pour aller étudier la théologie à Rome. Après avoir reçu les ordres sacrés, il alla enseigner la philosophie à Gênes, dans un couvent de son ordre. La liberté avec laquelle il manifesta ses opinions dans des thèses rendues publiques alarma le zèle des dominicains, et peut-être aurait-il essuyé toutes les rigueurs d'une persécution religieuse, s'il ne s'y était soustrait en se rendant à Malte, où le grand maître Pinto l'avait nommé professeur de mathématiques à l'université. Mais celle-ci ayant été dissoute par Ximenès, successeur de Pinto, Piazzi retourna à Rome prendre les ordres de ses supérieurs qui l'envoyèrent à Ravenne, avec le double emploi de professeur de philosophie et de directeur du collége des nobles. De nouvelles thèses faillirent le brouiller une seconde fois avec les théologiens, mais il en fut quitte pour quelques murmures. Toutefois on le crut digne de remplacer le prédicateur de Crémone, où il s'était retiré après que les théatins eurent renoncé à l'administratiun du collége de Ravenne. Nommé lecteur de théologie dogmatique au couvent de St-André *de la valle*, à Rome, il y eut pour collègue dans l'enseignement le P. Chiaramonti (Pie VII), qui conserva pour lui sur le trône pontifical les mêmes sentiments qu'il lui avait voués dans le cloître. En 1780, Piazzi ayant, d'après les conseils du P. Jacquier, accepté la place de professeur de hautes mathématiques à l'académie des études de Palerme, y réforma la méthode de l'enseignement, en remplaçant les ouvrages de Wolff par ceux de Mayer, et en rendant familiers ceux de Locke et de Condillac, qui y étaient presque inconnus. Le roi de Naples Ferdinand IV, ayant résolu de fonder un observatoire à Palerme, reconnut que le P. Piazzi était le seul homme de son royaume capable d'en prendre la direction. Mais celui-ci déclara qu'il ne pouvait accepter cet emploi, si on ne lui permettait préalablement d'aller s'exercer dans la pratique de l'astronomie auprès des astronomes le plus en renom, et de faire exécuter les instruments nécessaires. En conséquence il partit pour Paris en février 1787, et s'installa chez Lalande, qui le mit bientôt en rapport avec Jeaurat, Bailly, Delambre, Pingré. Au mois d'octobre suivant, il profita du départ de Cassini, Méchain et Legendre, chargés de déterminer la différence des deux méridiens de Paris et de Greenwich, pour visiter l'Angleterre, où il se lia intimement avec Maskelyne, Herschel, Vince, et surtout avec Ramsden, auquel il confia la construction de ses instruments. Il fréquentait l'observatoire de Greenwich, et c'est là qu'il observa l'éclipse solaire de 1788, dont il rendit compte par un mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques*. Voulant échapper à l'incertitude dans laquelle les quarts de cercle laissent l'esprit d'un observateur, il engagea Ramsden à lui construire un cercle vertical de cinq pieds de diamètre, accompagné d'un azimutal, et divisé avec cette précision dont cet artiste seul était alors capable. Il se rendait tous les jours dans ses ateliers pour en presser les travaux. Mécontent de la lenteur de Ramsden, il imagina d'en stimuler l'amour-propre par une lettre adressée à Lalande sur la vie et les ouvrages de cet opticien. La ruse produisit son effet : en peu de temps Piazzi eut la satisfaction de voir son grand cercle terminé, et il obtint en outre un instrument de passage, un sextant et quelques autres machines secondaires. Le ministère anglais prétendit que le cercle appartenait à la classe des découvertes, et qu'il devait être, par conséquent, assujetti aux droits prohibitifs de l'Angleterre; mais Ramsden protesta que, si c'était une nouvelle invention, le mérite en était dû à Piazzi, dont il n'avait fait qu'exécuter les instructions. Cette noble et honorable déclaration trancha toutes les difficultés, et Piazzi regagna la Sicile vers la fin de 1789, emportant avec lui tous ses instruments. En 1790 on commença, par ordre du roi Ferdinand IV, à disposer en observatoire la grande et solide tour du palais royal à Palerme. Au bout d'une année les travaux étaient achevés, et Piazzi put, en 1792, publier les résultats de ses premières observations. Dans l'intervalle, il avait prononcé, au sein de l'académie des études, un savant discours sur l'astronomie. Il publia ensuite la description de l'observatoire de Palerme, le plus méridional de l'Europe, depuis que celui de Malte avait été détruit en 1789 par un incendie. Les observations qui s'y faisaient avaient donc un intérêt particulier qui s'accroissait encore du haut degré des instruments, ainsi que de l'activité et de l'habileté de l'astronome. Persuadé que l'exacte position des étoiles fixes est la seule base véritable de l'astronomie, Piazzi entreprit d'en dresser un nouveau catalogue. François Lalande en France, Cagnoli en Italie, de Zach, Henry, Barry en Allemagne, avaient exécuté sur cet objet des travaux partiels, se fondant sur la position des trente-six étoiles que Maskelyne avait indiquées aux astronomes comme termes assurés de comparaison. Piazzi, au contraire, ne crut pas devoir se fier aux résultats d'une simple observation, la moindre inexactitude de la part de l'observateur, la plus petite imperfection dans les instruments étant des accidents trop probables pour être repoussés comme inadmissibles. Il savait aussi que si Flamstead, Mayer et Lemonnier avaient mis plus de suite dans leurs observations, ils auraient peut-être dérobé à Herschel l'honneur de découvrir la planète Uranus. Ces considérations le firent revenir plusieurs fois sur la même étoile avant d'en fixer la position, et c'est d'après cette méthode pénible, mais exacte, que Piazzi acheva son premier grand catalogue, contenant six mille sept cent quarante-huit étoiles, et qui, publié en 1803, fut couronné par l'Académie des sciences de

France, et accueilli avec admiration par tous les astronomes de l'Europe. Le premier résultat de ce système fut la découverte d'une huitième planète, qui fraya la route à de nouvelles conquêtes dans le ciel. Le 1er janvier 1801, Piazzi, en examinant la quatre-vingt-septième étoile du catalogue zodiacal de Lacaille, entre la queue du bélier et du taureau, aperçut une étoile de huitième grandeur qu'il observa par occasion. Son habitude de vérifier les observations de la veille lui fit remarquer, le lendemain, une différence dans la position du petit astre, qu'il prit d'abord pour une comète. Il communiqua ses observations à Oriani (*voy.* ce nom), qui, voyant que ce point lumineux n'avait pas la nébulosité des comètes, et qu'il était resté stationnaire et rétrograde dans un assez petit espace, à la manière des planètes, en calcula les éléments dans l'hypothèse d'une orbite circulaire. Il ne se trompait pas. Cette hypothèse fut bientôt confirmée par d'autres astronomes. Alors Piazzi donna à la planète le nom de *Ceres Ferdinandea*. Lalande prétendait qu'on aurait dû tout simplement l'appeler *Piazzi*. Piazzi continua avec persévérance les ouvrages qu'il avait ébauchés. Ni les soins de son grand catalogue, ni les travaux qu'avait exigés la découverte de Cérès, ni même une fièvre qui le mina pendant quatre ans ne purent le détourner un instant de ses études. On commençait presque généralement à se défier de la position assignée par Maskelyne à plusieurs étoiles; mais Piazzi était trop engagé dans ses recherches pour songer à rectifier les ouvrages des autres. Il chargea M. Cacciatore, le plus distingué de ses élèves, de comparer directement les principales étoiles avec le soleil. Ce travail ne se bornait pas aux trente-six étoiles de Maskelyne, il en embrassait cent vingt, qui servirent de base au nouveau catalogue. Piazzi ne l'acheva qu'en 1814, et ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit qu'il avait étendu ses recherches à sept mille six cent quarante-six étoiles. Pressé par ses amis et par ses élèves, Piazzi s'occupa de la rédaction de plusieurs mémoires qu'il destinait aux diverses académies dont il était membre. Il remplissait en même temps les missions que le gouvernement lui avait données, entre autres celle de la formation d'un code métrique, pour établir l'uniformité des poids et mesures en Sicile. Son travail fut précédé par un *Essai*, publié en 1808, et par une *Instruction* destinée à l'usage des curés. Pendant le court régime constitutionnel de cette île, Piazzi fut consulté sur une nouvelle division territoriale qui, décrétée par le parlement sur le rapport de cet astronome, a été conservée, même après la destruction du gouvernement représentatif en Sicile. La comète de 1811 fournit à Piazzi l'occasion de manifester ses idées sur la nature de ces corps. Il ne les supposait pas d'une formation contemporaine à celle des planètes, croyant plutôt qu'ils se forment de temps en temps dans l'immensité de l'espace, et qu'ils se dissipent ensuite, à peu près comme ces météores ou globes lumineux qui s'engendrent et disparaissent dans l'atmosphère terrestre. Avec de telles opinions, il n'est pas étonnant qu'il ait toujours mis peu d'importance à l'observation des comètes. En 1817, Piazzi fut appelé à Naples pour y examiner les plans de l'observatoire que Murat avait fondé sur les hauteurs de Capodimonte. Il y apporta plusieurs changements, dont il rendit compte dans un ouvrage imprimé. Remplacé dans la direction immédiate de cet observatoire par son élève Cacciatore, il retourna à Palerme, et prit une part active aux travaux d'une commission chargée de l'instruction publique en Sicile, pays qu'il regarda toujours comme sa seconde patrie, et qu'il ne voulut point quitter, malgré les offres brillantes de Napoléon pour l'attirer à l'université de Bologne. Le P. Piazzi avait recueilli une suite non interrompue d'observations solsticiales, depuis 1791 jusqu'à 1816, pour déterminer l'obliquité de l'écliptique. En les comparant avec celles qui furent exécutées en 1750 par Bradley, Mayer et Lacaille, il trouva que cette obliquité éprouve une diminution de 44" par siècle. Piazzi était, malgré son grand âge, retourné de Palerme à Naples depuis une année environ, et venait de présenter un nouveau projet de loi sur les poids et mesures, dont il avait déjà fait construire les modèles, préparé les tables synoptiques, et commencé celles de réduction, lorsqu'il mourut, le 22 juillet 1826, après une courte maladie. Ce savant jouissait d'une considération légitimement acquise par ses immenses travaux. Delambre a dit que l'astronomie lui devait plus qu'à tous les astronomes, depuis Hipparque jusqu'à nos jours. Voici la liste de ses principaux écrits : 1° *Résultat du calcul des observations de l'éclipse du* 3 *juin* 1788, *faites en différents lieux de l'Europe* (Result of calculations of the observations made at various places of the eclipse of the sun, which happened on june, 1788), imprimé dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1789, t. 79, p. 55; 2° *Lettre sur les ouvrages de M. Ramsden, de la société royale de Londres, adressée à M. de Lalande* (dans le *Journal des savants* de novembre 1788), et réimprimée dans la traduction faite par Lalande de l'ouvrage de Ramsden, intitulé *Machine à diviser;* 3° *Discorso recitato nell' aprirsi la prima volta la cattedra d'astronomia nella università degli studj*, Palerme, 1790, in-4° de 5 pages; Piazzi y trace rapidement l'histoire de l'astronomie; 4° *Della specola astronomica di Palermo*, ouvrage divisé en six livres, dont les quatre premiers parurent en 1792, le cinquième en 1794, et le sixième en 1806, 3 vol. in-fol.; il a été continué par Nicolas Cacciatore, successeur de Piazzi dans la direction de l'observatoire de Palerme; 5° *Sull' orologio italiano ed Europeo*, Palerme, 1798, in-8°; le même sujet a été de nouveau traité

dans le *Journal des sciences et arts pour la Sicile*, avril 1824, page 137. L'un et l'autre de ces mémoires ont pour but de démontrer les avantages des horloges réglées à l'européenne. 6° *Risultati delle osservazioni della nuova stella scoperta il primo gennajo* 1801, *nell' osservatorio di Palermo*, ibid., 1801, in-12; 7° *Della scoperta del nuovo pianeta Cerere Ferdinandea*, ibid., 1802, in-8°; 8° *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ, ineunte seculo XIX, ex observationibus habitis in specula panormitana ab anno* 1792 *ad annum* 1802, ibid., 1803, in-fol.; une seconde édition de ce catalogue parut en 1814 sous le même titre, mais avec des additions et corrections considérables, et valut à l'auteur la médaille fondée par Lalande. Les préfaces que contiennent ces deux publications passent pour des chefs-d'œuvre. 9° *Memoria sull' obliquità dell' eclittica*, couronné par la Société italienne et inséré dans le tome 11 de ses Actes. Piazzi publia en 1818, dans le même recueil, un supplément à ce *Mémoire;* 10° *Memoria sulla processione degli equinozj dedotta dalla inclinazione delle stelle* (*Ephémérides astronomiques* de Milan, 1804); 11° *Ricerche sulla parallasse di alcune principali stelle* (*Actes de la société italienne*, t. 12); 12° *Sulla misura dell' anno tropico solare* (ibid., t. 13); 13° *Saggio sui movimenti proprj delle stelle fisse* (*Actes de l'institut italien*, t. 1er); 14° *Sistema metrico per la Sicilia, presentato a S. M. dalla diputazione di pesi e misure*, Palerme, 1808, in-8°; 15° *Legge nella quale si stabilisce l'uniformità dei pesi e delle misure in tutto il regno di Sicilia*, Palerme, 1810; 16° *Istruzione diretta ai parocchi all' occasione della nuova legge sui pesi e misure*, ibid., 1810, in-8°; 17° *Codice metrico siculo diviso in due parti*, Catane, 1812, petit in-fol.; 18° *Della cometa di* 1811, Palerme, 1812, in-8°; 19° *Lezioni elementari di astronomia all' uso del regio osservatorio di Palermo*, ibid., 1817, 2 vol. in-8°; 20° *Solstizj osservati e calcolati* (*Mémoires de l'institut du royaume lombard-vénitien*, pour les années 1814 et 1815, t. 2, Milan, 1821). Piazzi y a consigné des observations faites avec la plus scrupuleuse exactitude et presque sans interruption de 1791 à 1816. 21° *Sull' aberrazione della luce e sulla mutazione dell' asse terrestre* (*Actes de l'académie des sciences* de Naples, t. 1er); 22° *Ragguaglio dell' osservatorio di Napoli eretto sulla collina di Capodimonte*, Naples, 1824, in-4°, avec planches. Après avoir rendu hommage à la mémoire de l'astronome Zuccari, qui le premier avait conçu le plan de cet observatoire, et obtenu par son crédit qu'on en décrétât l'exécution, Piazzi explique les raisons des changements qu'il crut devoir introduire dans le projet primitif, lorsque la direction des travaux lui fut confiée. Ces changements avaient surtout pour but de combiner la solidité de l'édifice avec la disposition convenable des instruments et la commodité des astronomes. 23° *Discorso sui progressi dell' astronomia* (*Journal des sciences, lettres et arts pour la Sicile*, avril 1824, p. 30). Le P. Piazzi a laissé, en outre beaucoup de manuscrits et un journal contenant ses observations pendant plus de quarante ans. Il avait établi en 1798, à la cathédrale de Palerme, un méridien dont M. Cacciatore a fait la description dans le journal déjà cité, août 1824, p. 172. On doit à M. Xavier Scrofani un *Elogio del Padre Giuseppe Piazzi*, etc., Palerme, impr. royale, 1826, in-8°. A-G-S et A-T.

PIBRAC (GUI DU FAUR, seigneur DE), né à Toulouse en 1529, était fils d'un président au parlement de cette ville, qui prit les plus grands soins de son éducation, et lui fit continuer ses études à Paris. Ses maîtres furent Pierre Bunel, pour le grec et le latin, et le célèbre Cujas pour le droit. Son père l'envoya à Padoue, où il se perfectionna dans l'étude du droit sous André Alciat. Revenu à Toulouse en 1548, à peine âgé de vingt ans, il fréquenta le barreau et y obtint beaucoup de célébrité. Son goût pour la poésie, sa conversation agréable et instructive le firent connaître très-avantageusement. Nommé conseiller au parlement et juge-mage, il acquit tant de réputation dans ces emplois, que Charles IX le choisit, en 1562, pour être l'un de ses ambassadeurs au concile de Trente, où il défendit les intérêts de la couronne et les libertés de l'Eglise gallicane avec beaucoup d'éloquence. Le chancelier de l'Hospital, qui avait apprécié ses talents et son mérite, le fit nommer, en 1565, avocat général au parlement de Paris, et en 1570, conseiller d'Etat. Le duc d'Anjou, ayant été élu roi de Pologne en 1573, l'emmena dans ce royaume, et ce fut lui qui répondit aux harangues adressées au roi : la réplique qu'il fit au discours de l'évêque de Breslau fut si éloquente, que tous les Polonais demeurèrent frappés d'admiration. L'énergie et la fermeté qu'il déploya dans plusieurs circonstances difficiles, et les services éminents qu'il rendit, lui valurent beaucoup de considération à la cour de Pologne. Le nouveau roi, ayant appris la mort de Charles IX, son frère, arrivée le 30 mai 1574, abandonna son royaume le plus promptement et le plus secrètement qu'il put. Pibrac, qui était parti avant lui, eut le malheur de s'égarer, et tomba entre les mains des Polonais, qui voulaient se venger sur lui de la fuite du roi; enfin, après avoir couru beaucoup de dangers, il revint en France. Immédiatement après le sacre du roi, il retourna en Pologne pour tâcher de lui en conserver la couronne; mais ses efforts furent vains. A son retour, il négocia un traité de paix entre la cour et les protestants, et ce fut lui qui conseilla au roi de terminer de cette façon une guerre qui pouvait devenir dangereuse. Ce monarque, pour prix de ses services, lui conféra une charge de président à mortier. Marguerite, reine de Navarre, le nomma son chancelier. De Thou, qui fait un grand éloge de ses qualités, dit, avec quelques historiens, que Pibrac osa con-

cevoir de l'amour pour cette reine, qui lui en marqua son mécontentement, et les preuves dont cette assertion est appuyée semblent n'être pas dénuées de fondement. Pibrac crut devoir se justifier par une *Apologie* de sa conduite, et plusieurs auteurs ont écrit pour le défendre (*voy.* le *Journal des savants* de 1746, p. 544; de 1750, p. 271, et l'*Histoire de Languedoc*, par dom Vaissette, t. 5, p. 643). En 1582, le duc d'Alençon le choisit aussi pour son chancelier : il remplit cette place peu de temps et revint en France, où il reprit ses fonctions au conseil du roi et au parlement. Le chagrin que lui donnèrent les troubles qui agitaient l'Etat lui causa une maladie de langueur dont il mourut le 27 mai 1584. Outre le discours qu'il prononça en latin au concile de Trente, et qui a été traduit en français par Charles Choquart, Paris, 1562, in-8°, on a de lui : 1° *Recueil des points principaux des deux remontrances faites en la cour à l'ouverture du parlement de 1569, avec quelques autres de différents auteurs*, Paris, 1570, in-4°. Ces remontrances, malgré leur succès, ne répondent pas à l'éloquence que Pibrac a déployée dans ses autres ouvrages. 2° *Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis ad Stanislaum Elvidium epistola*, Paris, 1573, in-4°, et Lyon, même année, in-8°. — *Traduction d'une épître latine d'un excellent personnage de ce royaume*, etc., Paris, 1573, in-4°. C'est sa fameuse apologie de la St-Barthélemi. Cette pièce, travaillée avec beaucoup de soin, et dont le but était de diminuer autant que possible l'horreur et la consternation qu'avait jetées dans tous les esprits cet épouvantable massacre, offre une disparate trop grande avec son caractère franc et loyal, pour qu'on puisse accuser Pibrac de l'avoir composée de plein gré : tout porte à croire que des ordres supérieurs le forcèrent d'exercer son talent sur un tel sujet. On a fait à cette lettre deux réponses, qui sont imprimées dans le premier volume des *Mémoires du règne de Charles IX;* elles sont attribuées, l'une, à Pierre Burin, et l'autre, à Joachim Camerarius père, quoiqu'elle porte le nom de Stanislas Elvidius. 3° *Stanislai Carncorii, episcopi Vradislaviensis, ad Henricum Valesium Poloniæ regem designatum panegyricus.* — *Guidonis Fabri de Pibrac responsio*, Paris, 1574, in-4° et in-8°, en latin et en français. On trouve aussi dans les opuscules de Loisel, p. 657 et 660, deux lettres latines de Pibrac, l'une à Jean d'Avenson, secrétaire du roi, et l'autre à M. de l'Hospital, premier président de la chambre des comptes. 4° *Discours de l'âme et des sciences.* — *Apologie du sieur de Pibrac à la reine de Navarre.* Ces deux pièces sont à la tête d'un livre intitulé *Recueil de plusieurs pièces des sieurs de Pibrac, d'Espeisses et de Bellièvre*, Paris, 1635, in-8°; 5° *Poëme sur les plaisirs de la vie rustique.* Cet opuscule, qui contient plus de quatre cents vers, et que Pibrac n'a pas achevé, à cause de la douleur que lui causa la mort d'un de ses fils, se trouve imprimé dans plusieurs éditions de ses quatrains, notamment dans celle de Paris, Loyson, 1667, petit in-8°. Sébastien Rouillard a fait une traduction latine de ce poëme, Paris, Lebel, 1598, in-8°. On a aussi de Pibrac cinq sonnets imprimés dans la *Description de l'entrée de Charles IX à Paris*, Paris, 1572, in-4°. 6° *Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocilides, Epicharmus, et autres poëtes grecs*, Paris, 1574, in-4° (1). A ces cinquante quatrains, l'auteur en a depuis ajouté, à différentes reprises, soixante-seize, ce qui fait en tout cent vingt-six. Le succès prodigieux qu'a eu cet ouvrage prouve suffisamment l'utilité des préceptes qui y sont renfermés : pendant près de quatre-vingts ans, il n'a cessé d'être entre les mains de la jeunesse, qui y a puisé une doctrine pure et la connaissance de tous les devoirs qui constituent l'honnête homme. Montaigne se plaît à les citer, en regrettant la perte récente du *bon* M. de Pibrac, qui avait, dit-il, *un esprit si gentil, les opinions si saines, les mœurs si douces* (Essais, livre 3, chapitre 9). Ces quatrains ont été traduits en diverses langues et goûtés universellement. Les Turcs, les Arabes et les Persans se les sont appropriés. Florent Chrestien les a mis en vers grecs et latins, vers pour vers, Paris, 1584, in-4° : ils ont été réimprimés la même année à Paris, in-8°; à Rouen, 1602, in-8°, et à Paris, 1621. — Il en a été fait plusieurs traductions latines : celle d'Augustin Prévost, qui a paru aussi en 1584, in-4° : le texte ne s'y trouve pas; — celle de Jean Richard, de Dijon, Paris, 1585, in-8°; — celle de Christophe Loisel, imprimée à Paris, en 1600. — Pierre Dumoulin les traduisit en prose grecque, et les fit imprimer ainsi à Sedan en 1641 (2). — Le Gal en a donné une traduction latine en vers iambiques; chaque quatrain y est rendu par trois vers, Paris, 1668, in-12.— Martin Nesselius les traduisit aussi en vers latins, Brême, 1661, in-4°. — Martin Opitz en donna, en vers allemands, une traduction qui fut imprimée à Francfort, 1628 et 1644, in-8°, et à Amsterdam, 1646, in-12. — Antoine Stettlern en a donné une traduction allemande, imprimée avec le texte, Berne, 1642, in-4°. Les quatrains de Pibrac sont en vers de dix syllabes : la morale en est fort bonne; mais le style en est si vieux qu'on ne les lit plus guère. On y a souvent joint les quatrains du président Favre et ceux de Pierre Matthieu : la dernière édition dans laquelle on les

(1) Cette édition est devenue extrêmement rare. Celle publiée à Lyon, chez Jean de Tarnes, la même année, ne l'est guère moins. Les bibliophiles recherchent les éditions de Paris, 1583 et 1612, qui renferment d'autres quatrains du même genre et des vers de Rapin, ainsi que de plusieurs poëtes du temps.

(2) M. Boulard a fait réimprimer cette version grecque avec une traduction latine littérale et interlinéaire jointe au texte français, à la suite de son édition des *Distiques de Caton*, Paris, Fuchs, août 1802, in-8°, et il avait donné, la même année, une édition des mêmes *Distiques* avec la version de Florent Chrestien, en vers grecs, accompagnée également d'une traduction interlinéaire.

ait réunis est probablement celle de l'abbé de la Roche, intitulée *la Belle vieillesse*, Paris, 1746, in-12 (*voy.* MATTHIEU). 6° *De la manière civile de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle*, Amsterdam, Vander Haghen, in-8°. Ce petit ouvrage a été imprimé dans quelques éditions de ses quatrains. Charles Paschal, ami de Pibrac, a donné une histoire de sa vie en latin, Paris, 1584, in-12 : elle est assez curieuse et a été traduite en français par du Faur d'Hermay, Paris, 1617, in-12. — Lepine de Grainville a aussi donné des *Mémoires sur la vie de Pibrac, augmentés par l'abbé Sépher, avec les pièces justificatives, ses lettres amoureuses et ses quatrains*, Amsterdam (Paris), 1758, 1761, in-12. Ces Mémoires offrent plus de détails que ceux de Charles Paschal et rétablissent le texte original des quatrains, car les éditeurs de 1687 et 1720 avaient cru devoir les mettre en nouveau français. M. Faye de Brys a publié en 1844, à Paris, un ouvrage consacré à trois magistrats français du 16[e] siècle : Antoine Duprat, Pibrac et Jacques Faye, seigneur d'Espeisses. Ce qui concerne Pibrac occupe dans ce volume les pages 83 à 158. R—RD.

PIC DE LA MIRANDOLE. *Voyez* MIRANDOLE.

PIC (FRANÇOIS-ANTOINE), conseiller à la cour royale de Lyon, membre de la société littéraire de cette ville, né à St-Laurent lès Mâcon le 17 janvier 1791, mourut à Lyon le 3 janvier 1837. On a de lui : 1° *Code des imprimeurs, libraires, écrivains et artistes*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; 2° *Dissertation sur la propriété littéraire et la librairie chez les anciens*, Lyon, 1828, in-8°; 3° *Sur l'emplacement où fut livrée la bataille entre Sévère et Albin*, Lyon, 1835, in-8°. Z.

PICARD (JEAN), le plus grand astronome qu'ait eu de son temps l'Académie des sciences, dont il fut membre dès sa formation, en 1666, était membre et prieur de Rillé, en Anjou. On ne sait rien de ses premières années, sinon qu'il naquit à la Flèche le 21 juillet 1620 et qu'à l'âge de vingt-cinq ans il observait l'éclipse du soleil du 25 août 1645 avec Gassendi, qu'il remplaça dans la chaire d'astronomie du collége de France (1). L'abbé Picard fut, en société avec Auzout, l'inventeur du micromètre : on lui doit la lunette d'épreuve, telle qu'elle existe aujourd'hui. Il appliqua les lunettes aux quarts de cercle et aux secteurs pour la mesure des angles : il imagina et mit en pratique toutes les méthodes de vérification que ces instruments exigent : vérifications qu'Hevelius jugeait impossibles, que Picard publia le premier avec des détails qui ne laissaient rien à désirer et que Bouguer n'avait pas pris la peine de lire quand il éleva le soupçon que Picard avait pu y commettre une erreur, qu'il fut obligé de déclarer lui-même presque insensible et pour la correction de laquelle, dans son livre de la *Figure de la terre*, il n'indiqua que des moyens très-imparfaits. Avec ces inventions toutes nouvelles et qui ont changé la face de l'astronomie en tout ce qui concerne l'observation, Picard donna la première mesure de degré sur laquelle on pût compter et avec laquelle Newton pût réussir dans les calculs qu'il avait une première fois tentés sans succès pour reconnaître la force qui retient la lune dans son orbite. Les vérifications faites soixante-dix ans et cent vingt-deux ans plus tard ont montré que cette mesure de la terre était d'une exactitude bien remarquable : il est vrai que c'était par la compensation fortuite de deux causes d'erreur dont il était alors impossible de prévoir et d'éviter les effets. La première était que la toise légale dont Picard se servit n'avait pas la même longueur que celle que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de toise de l'Académie. La seconde était l'ignorance absolue où l'on était encore des mouvements que l'on désigne à présent par les noms de *nutation* et d'*aberration* : ce dernier surtout pouvait être un peu différent aux deux époques où il observait à Malvoisine et à Sourdon, c'est-à-dire aux deux extrémités de son arc. Picard, le premier, attira l'attention des astronomes sur ces mouvements dont on n'avait pas le moindre soupçon. Il n'en put reconnaître la loi complexe, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de fixer avec une exactitude singulière la quantité de l'*aberration*, qui, dans le cours d'une même année, peut faire varier en apparence la hauteur du pôle de près de 40″; il déclara que la période de ces variations était annuelle : il eut la constance de les suivre pendant dix années entières en différentes saisons et le fit avec beaucoup plus de succès qu'un rival très-célèbre qui depuis, à diverses reprises, à l'observatoire de Paris, essaya de constater ces variations, contre lesquelles Picard avait prémuni tous les astronomes. L'honneur de trouver les causes et les explications de ce double phénomène était réservé à Bradley, dont elles font le plus beau titre de gloire. Dès l'an 1669, Picard avait lu à l'Académie un mémoire substantiel dans lequel il traçait le plan d'une astronomie perfectionnée par ses inventions et celle de Huygens, et donnait les moyens de déterminer directement et tout à la fois les ascensions droites du soleil et celles des étoiles : moyens qui n'étaient au fond qu'une application particu-

(1) Pézénas, dans son *Histoire critique* de la découverte des *longitudes*, dit que le Valois, l'un des astronomes à qui Morin avait envoyé sa *Théorie* pour en avoir leur jugement (voy. *Histoire de l'astronomie moderne*, t. 2, p. 251), était tellement exercé aux observations astronomiques qu'il vint à bout de former *le jardinier du duc de Créqui, Picard, qui devint l'un des plus fameux observateurs de toute l'Europe*. Nous ne connaissons d'autre observateur fameux de ce nom que notre académicien. Serait-ce de lui que Pézénas parlerait en cet endroit ? La chose paraît peu vraisemblable; elle n'est pourtant pas absolument impossible. Il se pourrait que le Valois se fût fait aider dans quelques observations par le jeune jardinier, et que, lui trouvant de l'intelligence, il lui eût fait suivre un cours d'études, qu'il l'eût placé dans un séminaire où il aurait pris les ordres et dont il serait sorti en 1645, temps où nous le voyons en société de travaux avec Gassendi, auquel il succéda. Personne, au reste, n'a parlé de cette anecdote, pas même Lalande, qui avait fait des recherches à la Flèche, pour recueillir tout ce qui pouvait concerner Picard.

lière de la méthode générale des hauteurs correspondantes qu'il avait le premier introduite dans l'astronomie pratique en fournissant de plus la correction dont elle a besoin quand la déclinaison de l'astre vient à varier dans l'intervalle des deux hauteurs égales qu'on a observées. Par ces moyens, il avait annoncé qu'il fixerait les moments précis des solstices avec la même exactitude que ceux des équinoxes. Le premier, il observa la longueur du pendule simple qui battrait les secondes, et il demanda que ces observations fussent répétées en différents climats pour savoir si cette longueur était partout la même, après avoir averti que la seule dilatation des métaux suffisait pour la faire varier avec la température de l'atmosphère. Il recommanda l'observation des réfractions en différentes saisons et celle des diamètres, et il en donna des exemples fréquents. Dans la vue de rendre plus sûrement utiles les observations de Tycho-Brahé, il fit le voyage d'Uranibourg pour déterminer plus exactement la longitude et la latitude de cet observatoire célèbre. Ce fut dans ce voyage qu'il rencontra Roemer, jeune mathématicien de la plus grande espérance qu'il amena à Paris et fit entrer à l'Académie des sciences. Condorcet nous dit que « Picard ne fut point frappé de la crainte « d'avoir auprès de lui un rival occupé du même « objet et qui pouvait être dangereux pour sa « gloire ». Il fit bien plus : quand il avait tant de raisons de se regarder comme le premier astronome de France et même de l'Europe ; quand il était le plus employé et le plus en crédit, il usa de ce crédit auprès de Colbert pour attirer en France Cassini, qui avait une réputation déjà établie. Le projet favori du gouvernement était de rectifier la géographie de la France, qui réellement en avait le plus grand besoin. Picard se persuada, d'après quelques annonces d'éclipses du premier satellite de Jupiter envoyées par Cassini et qu'il avait confirmées à Paris par ses propres observations, que les tables sur lesquelles étaient faites ces annonces seraient un excellent secours pour déterminer les longitudes des principales villes du royaume : il se réservait plus particulièrement d'en fixer les latitudes par ses quarts de cercle, en même temps qu'il observerait de son côté les éclipses du premier satellite que l'on suivrait à Paris avec assiduité. Il fit appeler Cassini comme un aide fort utile, mais dont cependant il était possible de se passer. Devait-il s'attendre qu'un étranger, malgré son mérite réel, fixerait uniquement l'attention et deviendrait l'objet de toutes les préférences? Il avait contribué par ses plans et son crédit à la construction de l'observatoire. Il sollicitait la construction d'un quart de cercle mural sur lequel reposait tout ce qu'il avait indiqué comme le fondement de la véritable astronomie. Longtemps on lui fit attendre cet instrument, qui ne fut enfin placé dans le méridien que quand il était mourant. Il vit son heureux rival déclaré directeur de l'établissement dont il avait eu la première idée : il l'y vit installé le premier, et, deux ans après, on lui accorda à lui-même un logement secondaire, où l'on était réduit à une espèce d'inaction. Il vit ses projets négligés ou ajournés : tous les secours et les encouragements étaient prodigués à des choses moins utiles, mais plus brillantes aux yeux du vulgaire, telles que la rotation de trois planètes et les quatre nouveaux satellites de Saturne. On faisait venir d'Italie, à grands frais, des lunettes pour vérifier ces découvertes, il est vrai très-curieuses, mais dont l'utilité était et sera toujours presque nulle. Picard, blessé dangereusement par une chute qu'il avait faite dans une observation difficile, fut plusieurs années languissant et hors d'état de suivre ses travaux avec la même assiduité. Il mourut à Paris le 12 juillet 1682, d'autres disent en 1683 ou 1684 (*voy.* ci-dessous). Il avait promis de déposer à l'observatoire, qu'il habita jusqu'à sa mort, la toise dont il s'était servi pour son degré, ainsi que la longueur du pendule qu'il avait mesurée et qu'il proposait comme une mesure universelle prise dans la nature, laquelle pourrait en tout temps se vérifier ou se retrouver. Ces étalons, dont il sentait tout le prix, ont disparu; il a été impossible de les découvrir à l'observatoire royal, quelques soins que se soit donnés Lacaille en 1739 quand il vérifia le degré d'Amiens, dont la première mesure, commencée en 1669, ne fut achevée qu'en 1670. En attendant le quart de cercle qu'il demandait depuis dix ans et qu'il ne put obtenir que trop tard, Picard imagina de faire tourner une lunette dans le méridien pour marquer plus sûrement les différences d'ascension droite : son élève Roemer améliora depuis cette idée qui est devenue l'un des moyens les plus puissants de l'astronomie moderne. Il imagina un niveau à lunette qui lui servit à déterminer les pentes des terrains pour amener à Versailles les eaux dont on manquait. Il fit plusieurs voyages en France pour des déterminations géographiques : il y observa les réfractions célestes et terrestres. Voici le détail de ses ouvrages : 1° Outre ses *Observations* recueillies par Lemonnier en 1741 dans son *Histoire céleste*, *ou Recueil d'observations faites par l'ordre du roi*, il avait publié lui-même : 2° la *Mesure de la terre*, Paris, 1671, in-fol.; 3° *Voyage d'Uranibourg, ou Observations astronomiques faites en Danemarck*, Paris, 1680, in-fol.; 4° *Observations astronomiques faites en divers endroits du royaume ;* 5° *Observations faites à Bayonne, Bordeaux et Royan, pendant l'année* 1680; 6° la *Connaissance des temps*, dont il composa les cinq premiers volumes, de 1679 à 1683. On trouve de lui dans les Mémoires de l'Académie les ouvrages suivants : 7° *Traité du nivellement* (1); 8° la *Pratique des grands ca-*

(1) Ce traité, publié par Lahire, est le plus complet et le plus important que l'on ait eu sur cette matière jusque vers la fin du

drans par le calcul; 9° *Fragments de dioptrique;* 10° *Experimenta circa aquas effluentes;* 11° *De mensuris;* 12° *De mensura liquidorum et aridorum.* « Picard, dit Condorcet, aperçut le premier le « phosphore qu'on voit dans la partie vide du « baromètre lorsqu'on y agite le mercure. Dès « 1680, il n'était plus en état d'exécuter par « lui-même les grands travaux dont il avait « fait agréer le projet à Colbert, et il termina en « 1684 une carrière toute remplie d'occupations « utiles qui lui donnent plus de droits à la recon- « naissance des hommes qu'à la gloire et dont « les fruits s'étendront peut-être au delà de sa « mémoire. » Nous avons dit la cause de cette langueur, celle de ces retards apportés à l'exécution de ses projets et enfin de l'espèce d'oubli où il parut tombé dans ses dernières années. Condorcet dit ensuite : « Il connut Roemer, dont il « devina le génie et auquel il procura la protec- « tion de Colbert et les bienfaits de Louis XIV. » C'est à cette occasion que Condorcet fait la réflexion rapportée ci-dessus; et nous pouvons ajouter que du moins Roemer conserva toujours la plus vive reconnaissance pour l'astronome qui l'avait si généreusement produit et qu'il appelait son *bienfaiteur*. D'ailleurs nous aurions pu rassurer Condorcet sur la crainte qu'il témoigne que la gloire et le souvenir de Picard ne vivent pas autant que ses bienfaits. Jamais on n'oubliera son degré, sa longueur du pendule et son micromètre, et tant que les lunettes resteront appliquées à tous les instruments qui servent à mesurer des angles, il est impossible qu'un astronome oublie ces améliorations importantes dans l'art d'observer. Pour plus de détails, voyez l'*Histoire de l'astronomie moderne*, t. 2, par l'auteur de cet article. D—L—E.

PICARD (BERNARD). *Voyez* PICART.

PICARD (LOUIS-BENOIT), l'un des plus féconds et des plus célèbres auteurs dramatiques de notre époque, naquit à Paris le 29 juillet 1769. Fils d'un procureur (1) et neveu par sa mère du médecin Gastelier, il eût pu opter entre ces deux états; mais il ne se décida ni pour l'un ni pour l'autre, et, quoiqu'il se fût d'abord préparé à suivre la carrière du barreau, ses liaisons avec Andrieux et Collin d'Harleville (*voy.* ces noms) déterminèrent sa vocation pour l'art dramatique. A vingt ans, il composa avec Fiévée le *Badinage dangereux,* comédie en un acte, en prose, jouée en 1789 sur le théâtre de Monsieur, qui était alors aux Tuileries. Malgré le succès qu'obtint cette pièce, un mauvais plaisant dit qu'il serait *dangereux* pour ces jeunes auteurs de risquer souvent de pareils *badinages*. Picard fut moins heureux à son second essai : le *Masque,* comédie en deux actes, en prose, ne réussit pas en 1790, au même théâtre, transféré provisoirement à la Foire-St-Germain. Ces deux pièces ne figurent dans aucune édition des œuvres de l'auteur. Le théâtre de Monsieur ayant été installé dans la nouvelle salle de la rue Feydeau en 1791, Picard y donna : *Encore des Menechmes*, comédie en trois actes, en prose, qui, bien que plus faible que d'autres pièces sur le même sujet, fit pressentir le genre de talent de l'auteur et commença sa réputation : aussi se trouve-t-elle en tête des deux éditions de son théâtre. La même année, il donna sur un théâtre des boulevards le *Passé,* le *Présent* et l'*Avenir,* trois comédies en vers qui n'en forment qu'une, laquelle n'avait pu être jouée au Théâtre-Français, où on l'avait reçue. Cette pièce est la première du *Théâtre posthume* ou *républicain* de Picard, imprimé en 1832, et qui peut former le tome 11 de ses œuvres. En 1792, il donna au théâtre Feydeau les *Visitandines,* opéra-comique en deux actes, musique de Devienne, et refusé au théâtre Favart. Malgré le succès éclatant et soutenu que cette pièce obtint, à la faveur des idées irréligieuses de l'époque, l'auteur en changea le dénoûment en 1793, et y ajouta un troisième acte, qui dut encore aux circonstances une vogue momentanée, mais que Picard n'a point fait réimprimer dans ses œuvres. Cet opéra réussit moins lorsque l'auteur et Ch. Vial le firent reparaître en 1825, sous un nouveau titre : *le Pensionnat de jeunes demoiselles*. En effet, il n'offrait plus le même comique de costume, de mots, de contrastes et de situations. Deux essais de Picard dans le genre du vaudeville n'ajoutèrent rien à sa réputation et ne sont pas dans ses œuvres, bien que le second ait été imprimé. L'*Enlèvement des Sabines,* en deux actes, tomba complétement au théâtre Feydeau en 1792, et *Arlequin Friand,* composé en société, réussit médiocrement en 1793 au théâtre de la rue de Chartres. La même année, Picard fit jouer cinq comédies; mais il n'en a conservé que deux dans ses œuvres, *le Conteur, ou les Deux postes,* représentée au Théâtre-Français de la république, et le *Cousin de tout le monde,* au théâtre de la Cité. Les trois autres sont : la *Première réquisition*, petite pièce de circonstance, jouée à la Cité; la *Moitié du chemin*, en trois actes et en vers, au théâtre de la République, ainsi que la *Vraie bravoure,* en un acte et en prose, composée avec Alexandre Duval, qui l'a insérée dans ses œuvres. En 1794, les deux amis donnèrent à l'Opéra-Comique *Andros et Almona, ou le Philosophe français dans l'Inde,* en trois actes, pièce originale, ainsi que la musique, de Lemierre de Corvey; accueillie avec faveur, elle est imprimée dans le *Théâtre républicain* de Picard (1). La même année, il fit

18e siècle; il a été traduit en allemand par J.-H. Lambert, avec des additions considérables, Berlin, 1770, in-8° de 296 pages, avec 8 planches. Les additions de Lambert, qui forment l'objet des deux dernières planches, avaient déjà paru en 1761, avec les perfectionnements du mécanicien Brander (*voy.* LAMBERT).

(1) On a vu longtemps figurer dans l'Almanach royal le nom de deux Picard, l'un reçu avocat au parlement de Paris, en 1763; l'autre reçu procureur au même parlement, en 1769. Ce dernier était le père de l'auteur, et l'autre son oncle.

(1) C'est à tort que le titre porte : *le Philosophe français à*

jouer à Feydeau la *Prise de Toulon*, musique de Dalayrac; mais sa pièce, insérée dans le même volume, fut moins applaudie que celle de Duval, donnée au théâtre Favart sous le même titre, avec la musique de Lemierre. Deux opéras de Picard, joués aussi en 1794, *Rose et Aurèle*, au théâtre Feydeau, et l'*Ecolier en vacances*, au théâtre Favard, ouvrages depuis longtemps oubliés, n'ont reparu que dans son *Théâtre républicain*. Mais on n'y a pas inséré la *Perruque blonde*, comédie en un acte, en prose, imitée d'un conte d'Andrieux, qui réussit la même année au théâtre de la République, après une première représentation orageuse. Quant à l'opéra-comique *les Suspects*, représenté au théâtre Louvois en 1795 avec la musique de Lemierre, c'est le dernier ouvrage que Picard ait composé avec Alexandre Duval, qui l'a compris dans ses œuvres. — Jusqu'alors Picard n'avait fait en quelque sorte que peloter, en attendant partie. Il termina cette année par deux comédies en trois actes et en vers, *les Conjectures*, jouées au théâtre Feydeau par les comédiens français qui avaient été emprisonnés pendant la terreur, et *les Amis de collége, ou l'Homme oisif et l'artisan*, au théâtre de la République. La préface qui précède la première pièce, dans ses œuvres, contient une erreur; il a dit qu'à cette époque les auteurs mettaient les filles mères sur la scène; mais cette manie n'eut lieu que quinze mois plus tard. Ainsi, loin de suivre l'exemple, Picard l'aurait donné aux autres. La seconde pièce est celle où il commença réellement à vouloir instruire en amusant. Il avait composé un drame en vers et en cinq actes, *Ercand le bûcheron*, tiré du conte oriental *la Lampe merveilleuse*. Ce sujet romanesque, précurseur des mélodrames, fut reçu et représenté; mais comme il avait paru froid, parce que le principal personnage s'élevait par son mérite et ses vertus, l'auteur pensa qu'il réussirait mieux en mettant sur la scène un caractère tout opposé. Il composa donc *Médiocre et rampant, ou le Moyen de parvenir*, comédie de mœurs, en vers, et sa première pièce en cinq actes, représentée en 1797 au théâtre Louvois, avec un très-grand succès, par les comédiens français scissionnaires, qui avaient quitté avec mademoiselle Raucourt leurs camarades du théâtre Feydeau. Si le succès de cette pièce fort estimable ne s'est pas soutenu, ce n'est point uniquement parce que les mœurs ont changé, parce que, les ministres n'y étant pas appelés *monseigneur* ni *excellence*, une sorte d'égalité régnait entre eux et leur commis, mais plutôt parce que le nombre des gens médiocres et rampants s'est prodigieusement accru. Picard y jouait lui-même un rôle peu important. Passionné pour la comédie, il n'avait pu se borner à en faire. Après s'être essayé sur des théâtres de société, tels que celui de Mareux, rue St-Antoine, il s'était marié l'année suivante, et s'était engagé au théâtre Louvois avec sa femme et son frère. Il y joua les valets, sa femme les soubrettes et son frère les niais. En 1798, il suivit la troupe dont il faisait partie au théâtre du faubourg St-Germain, qui prit le nom d'Odéon. Il y donna le *Voyage interrompu*, pièce en trois actes, en prose, dans un genre un peu bouffon, et au théâtre Feydeau, les *Comédiens ambulants*, opéra-comique en deux actes, musique de Devienne, traduit depuis en italien et remis en musique par Fioravanti. Après le premier incendie de l'Odéon, le 18 mars 1799, la réunion de tous les comédiens français avec leurs anciens camarades ayant été complétée au théâtre du Palais-Royal, Picard, devenu directeur des débris de la troupe qui n'avaient pas été compris dans cette réunion, erra pendant deux ans et joua successivement aux théâtres Louvois, de la Cité, du Marais et enfin de Feydeau, où ses représentations alternaient avec celles de l'Opéra-Comique. Après la réunion des deux troupes chantantes, Favard, Feydeau, et la chute du théâtre des Troubadours, qui avait occupé la salle Louvois, Picard obtint la concession de ce dernier théâtre, dont il fit l'ouverture le 5 mai 1801. Pendant cette vie nomade, son activité ne s'était pas ralentie. Il avait donné l'*Entrée dans le monde*, en cinq actes, en vers; les *Voisins*, en un acte et en prose; *le Collatéral, ou la Diligence à Joigny*, en cinq actes, en prose, et les *Trois maris*, en cinq actes et en prose. Depuis son installation au théâtre Louvois, il y fit représenter en 1801 la *Petite ville*, d'abord en cinq, puis en quatre actes, en prose, l'un de ses chefs-d'œuvre; *Duhautcours, ou le Contrat d'union*, en cinq actes, en prose, pièce composée avec Chéron (*voy.* ce nom) et la seule qu'il ait admise dans ses œuvres de celles où il eut un collaborateur; en 1802, *la Grande ville, ou les Provinciaux à Paris*, en quatre actes et en prose, dont la première représentation fut un peu orageuse; *le Mari ambitieux, ou l'Homme qui veut faire son chemin*, en cinq actes et en vers; en 1803, le *Vieux comédien*, en un acte, en prose; *Monsieur Musard, ou Comme le temps passe*, en un acte, en prose. Auteur, acteur et directeur, comme Molière, Picard redoublait de zèle et d'activité pour instruire ses camarades par son exemple et ses conseils, pour augmenter, varier son répertoire, et il semblait se multiplier afin de mériter la bienveillance et l'intérêt que lui témoignait le public. Mais, malgré ses efforts, malgré le mérite de ses ouvrages et de ceux qui lui furent présentés par d'autres auteurs, il était difficile de soutenir un théâtre borné au seul genre de la comédie, quoiqu'on l'appelât la *Petite maison de Thalie*. En juillet 1804, Picard fut chargé de la direction de l'Opéra-Italien, qui depuis joua trois fois la semaine dans la salle Louvois, et ce théâ-

Bassora. Dans cette ville, qui dépend de l'empire ottoman, l'exercice de tous les cultes n'est ni toléré ni public, comme il l'est dans l'Inde et dans la pièce.

tre, placé sous la surintendance de M. de Rémusat, prit le nom de théâtre de l'Impératrice. Les embarras et les soucis d'une double direction n'interrompirent nullement les travaux littéraires et dramatiques de Picard : il donna cette année les *Tracasseries, ou Monsieur et madame Tatillon*, en quatre actes ; l'*Acte de naissance*, en un acte ; le *Susceptible*, en un acte ; en 1805, la *Noce sans mariage*, en cinq actes ; les *Filles à marier*, en trois actes ; *Bertrand et Raton, ou l'Intrigant et sa dupe*, en cinq actes, en prose, non imprimée (1) ; en 1806, les *Marionnettes, ou Un jeu de la fortune*, en cinq actes, l'un des plus piquants ouvrages de l'auteur, auquel il valut une pension de Napoléon ; la *Manie de briller*, en trois actes ; en 1807, les *Ricochets*, en un acte, une de ses plus jolies petites comédies, malgré sa ressemblance avec les *Marionnettes*. A cette époque, Picard cessa de paraître sur la scène, soit qu'il voulût avoir plus de loisirs pour se livrer à la composition, soit qu'il fût las et dégoûté de l'état de comédien, soit enfin qu'il craignît que ce ne fût contre lui un motif d'exclusion de l'Institut. Il s'y était porté candidat en 1806, pour le fauteuil vacant par la mort de son ami Collin-d'Harleville ; mais ce ne fut qu'en 1807 qu'il y succéda à Dureau de la Malle. Sa réception eut lieu le 24 novembre, dans la même séance que celle de Laujon et de Raynouard. Leurs discours ont été imprimés avec les réponses du directeur annuel, Bernardin de St-Pierre. Peu de temps après, Picard obtint la décoration de la Légion d'honneur, qu'il n'eût pas obtenu de Napoléon s'il fût resté comédien. Appelé par décret impérial à la direction de l'Opéra et à la présidence du conseil d'administration de ce théâtre, il entra en exercice le 9 novembre, et fut remplacé par Alexandre Duval dans la direction du théâtre de l'Impératrice, que l'on transféra l'année suivante à l'Odéon, nouvellement rebâti. Les détails d'une administration aussi compliquée que celle de l'Opéra interrompirent les travaux littéraires de Picard. Quand il les reprit en 1809, ce fut d'abord avec peu de bonheur : la comédie qui lui avait coûté le plus de peine, les *Capitulations de conscience*, en cinq actes et en vers, fut impitoyablement sifflée au Théâtre-Français, où elle n'a plus reparu, quoiqu'elle ne soit pas sans mérite. Celle des *Oisifs*, en un acte et en prose, fut mieux accueillie au théâtre de l'Impératrice, ainsi que l'*Alcade de Molorido*, en cinq actes (1810). *La Vieille tante, ou les Collatéraux*, comédie en cinq actes et en prose, et le *Café du printemps*, en un acte, y obtinrent en 1811 un succès complet. Mais *Un lendemain de fortune, ou les Embarras du bonheur*, n'avait eu qu'un demi-succès au Théâtre-Français. Toutes les pièces que nous avons citées, au nombre de trente-trois, sans y comprendre celles que nous avons spécialement exceptées ou mentionnées dans différentes catégories, forment 6 volumes in-8° dont se compose la première édition du théâtre de Picard, publiée en 1812. Il continua d'administrer l'Opéra avec zèle et désintéressement, sous la surveillance du chambellan Rémusat, jusqu'en avril 1814, et même lorsque ce théâtre eut passé dans les attributions du ministère de la maison du roi. Remplacé le 1er avril 1816 par Choron, qui n'eut que le titre de régisseur, Picard fut nommé directeur de l'Odéon. Il eut alors avec Duval, son prédécesseur et son ancien ami, une discussion d'intérêts qui fut soumise aux tribunaux. Duval avait publié un *factum* en vers caustiques et virulents, auquel Picard ne répondit que par une défense en prose très-modérée. L'affaire se termina par une transaction à l'amiable ; mais il n'est guère probable que leur réconciliation ait été sincère. Le nouveau directeur recommença bientôt à travailler pour son théâtre. Il y donna la même année *Monsieur de Boulanville, ou la Double réputation*, comédie en cinq actes, en prose, qu'il réduisit ensuite à trois ; les *Deux Philibert*, en trois actes, pièce digne des meilleurs temps de l'auteur, et à laquelle Moline (*voy.* ce nom) donna une suite ; en 1817, le *Capitaine Belronde*, en trois actes, qui réussit peu, soit en comédie, soit en opéra-comique ; *Une matinée de Henri IV*, en un acte, qui ne rappelle aucun trait de la vie du Béarnais ; *Vauglas, ou les Anciens amis*, en cinq actes, pièce estimable qui a quelque analogie pour les caractères avec *Boulanville* et les *Deux Philibert ;* la *Maison en loterie*, comédie en un acte, mise en opéra-comique, puis en vaudeville avec Radet, jouée au Gymnase-Dramatique en 1820, et insérée sous cette forme dans les œuvres de l'auteur. Un nouvel incendie ayant consumé l'Odéon le 20 mars 1818, Picard obtint la jouissance du théâtre Favart jusqu'au 6 janvier 1820, où il fit l'ouverture de la nouvelle salle de l'Odéon, qui devint alors second Théâtre-Français. Il n'y donna qu'une comédie, qui ne fit guère que paraître, *l'Intrigant maladroit, ou le Jeune sot et les bonnes gens*, en trois actes et en prose. Les sept pièces que nous venons de citer forment les tomes 7 et 8 de l'édition de son théâtre publiée en 1821, en y comprenant la *Fête de Corneille*, à-propos en un acte qu'il avait composé et fait jouer en 1800 à Rouen, le jour de St-Pierre, pour la représentation annuelle en l'honneur de l'auteur du *Cid ;* la *St-Jean*, comédie en trois actes, qui avait été mal accueillie en 1802 ; enfin *les Charlatans et les compères*, pièce en cinq actes fort longs, commencée en 1808 et dont l'auteur n'avait pas osé risquer la représentation, parce que depuis cette époque il voyait surgir chaque jour de nouveaux charlatans et de nouveaux compères. — La direction de l'Odéon était devenue pour lui une

(1) *La France littéraire* de M. Quérard a dit, par erreur, que cette pièce fut imprimée ou jouée en 1834, et qu'elle figure dans les œuvres de l'auteur. Elle l'a sans doute confondue avec la comédie que Scribe a donnée sous le même titre.

corvée, à cause de la prétention outrée de ses acteurs, surtout ceux de la tragédie, qui affectaient de vouloir éclipser les premiers talents du Théâtre-Français, sans prévoir qu'ils allaient être bientôt eux-mêmes envahis, effacés par le spectacle chantant qu'on parlait de leur adjoindre. Il se retira donc en mars 1821, avec une pension, et fut remplacé par M. Gentil de Chavaignac, chansonnier et vaudevilliste, qui, après une gestion malheureuse, donna sa démission en octobre 1822. Quant à Picard, il avait été maintenu dans l'Académie française par ordonnance royale en 1816; il fit partie du jury de lecture à l'Opéra depuis le 26 août de cette année jusqu'à la suppression de ce jury, en décembre 1824. — Ne pouvant rester oisif, même dans ses dernières années, Picard, outre les deux pièces qui furent son début et cinq autres que nous avons citées, outre les quarante-trois contenues dans les 8 volumes de son théâtre, les six réimprimées en 1832 dans son *Théâtre républicain* et les deux insérées dans les œuvres d'Alexandre Duval, en tout cinquante-huit, continua jusqu'à la fin de sa vie à travailler pour le théâtre. Nous allons compléter la liste de ses ouvrages dramatiques en citant ceux qui ne sont pas entrés dans les deux éditions de son théâtre ou qui n'ont pas été imprimés. Il avait donné à Louvois en 1807 : 1° *l'Influence des perruques, ou le Jeune médecin*, en un acte, en prose; 2° l'*Ami de tout le monde*, en deux actes, en prose; 3° *l'Auberge de Munich, ou le Mariage de deux grenadiers*, comédie épisodique en un acte, en prose, avec un divertissement pour la paix de Tilsitt. Au théâtre du Vaudeville (avec Barré, Radet et Desfontaines) : 4° *Lantara, ou le Peintre au cabaret* (1809); 5° les *Deux lions ou Monsieur Il'infort* (1810). A l'Odéon : 6° *les Prometteurs, ou l'Eau bénite de cour*, comédie en trois actes, en prose, 1812. A l'Opéra-Comique : 7° (avec Loraux) *Valentin, ou le Paysan romantique*, pièce en trois actes, qui, n'offrant rien de neuf, et ressemblant à *Ricco*, à *Gulistan*, etc., fut sifflée à la première représentation et ne dut ensuite quelque succès qu'à la musique de Berton, 1813. Il donna depuis au Gymnase : 8° (avec Waflard et Fulgence) *Un jeu de bourse, ou la Bascule*, comédie en un acte et en prose, 1821; 9° (avec ***) l'*Album*, comédie-vaudeville en un acte, 1823, réimprimée dans la *Suite du théâtre de Madame*, 1830; 10° (avec ***) l'*Absence*, id., 1823; 11° (avec Mazères) *le Landaw, ou l'Hospitalité*, id., 1825; 12° *Riche et pauvre*, comédie en un acte, 1827. A l'Odéon : 13° (avec Mazères) l'*Enfant trouvé*, en trois actes, 1824; 14° (avec Waflard et Fulgence) les *Deux ménages*, en trois actes, en prose, 1825; 15° (avec ***) *les Surfaces, ou les Quatre cousins*, en trois actes, 1825; 16° (avec Mazères) *Héritage et mariage*, en trois actes, 1826. Au Théâtre-Français : 17° (avec M. Empis) *l'Agiotage, ou le Métier à la mode*, en cinq actes, 1826; 18° *Lambert Symnel, ou le Mannequin politique*, en cinq actes, joué sans succès en 1827; 19° (avec Mazères) les *Trois quartiers*, en trois actes, qui en obtinrent beaucoup en 1827. A l'Odéon : 20° (avec ***) le *Généreux par amitié*, en cinq actes, tombé en 1827 et non imprimé; 21° (avec Malmonté) *les Ephémères, ou la Vie en un jour*, tragi-comédie-folie en trois actes, avec prologue et épilogue, 1828, pièce philosophique qui obtint l'estime des amateurs plus que les applaudissements du public. Au Théâtre-Français : 22° (avec Mazères) le *Bon garçon*, en trois actes et en prose, 1829, succès posthume, mais honorable, car Picard était mort. Il était auteur encore d'un opéra-comique : 23° *Babouk*, dont Lemierre avait composé la musique, et qui, reçu depuis très-longtemps au théâtre Favart, n'y a jamais été représenté. Il avait été chargé aussi de mettre en deux actes l'opéra de *Rolland*. C'est à tort que l'*Almanach des spectacles* de Duchesne pour 1815 lui attribue une comédie en un acte, la *Jeune prude*, représentée en 1807 au théâtre Louvois : il l'a confondue avec une pièce de Dupaty, musique de Dalayrac, jouée sous le même titre en 1804 à l'Opéra-Comique. C'est également à tort que la *France littéraire* lui attribue la *Demoiselle de compagnie*, jouée en 1826; cette pièce est de MM. Scribe et Mazères. — Picard n'est pas seulement auteur de plus de quatre-vingts ouvrages dramatiques (1), il a fait aussi des romans; mais ce n'est pas son plus beau titre de gloire, et, bien qu'ils ne soient pas pas sans mérite et qu'ils offrent en général des caractères originaux et comiques, un style naturel et des traits spirituels et piquants, ils n'auraient pas suffi ni peut-être contribué à fonder sa réputation. Ce sont : 1° les *Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme*, 1813, 4 vol. in-12, insérées dans l'édition de ses œuvres, 1821, dont elles forment les 9e et 10e volumes, in-8°, et réimprimées plusieurs fois; 5e édit., 1825, 5 vol. in-12; 2° (avec M. Droz) *Mémoires de Jacques Fauvel*, 1822, 4 vol. in-12; 3° l'*Exalté, ou Histoire de Gabriel Desodry sous l'ancien régime, la révolution et l'empire*, 1823 et 1824, 4 vol. in-12; 4° *le Gil-Blas de la révolution, ou les Confessions de Laurent Giffard*, 1824 et 1825, 5 vol. in-12; 5° *l'Honnête homme, ou le Niais*, 1825, 3 vol. in-12; 6° *les Gens comme il faut et les petites gens, ou Aventures d'Auguste Menard*, 1826, 2 vol. in-12; traduits en allemand, 1826, 2 vol. in-12; 7° les *Sept mariages d'Eloy Galland*, 1827, 3 vol. in-12. On a encore de Picard : *Discours prononcé aux funérailles de Cailhava*, 1813, in-8°; *Exposé de la conduite de Picard dans l'affaire de l'Odéon*, 1816, in-4° de

(1) Picard a composé soixante-cinq comédies, dont cinquante seul; huit opéras-comiques, dont six seul; et huit vaudevilles, dont sept avec divers collaborateurs, total quatre-vingt-un. On a prétendu à tort que, dans la composition de ses derniers ouvrages donnés en société, il a eu la plus faible participation. Une édition in-32 de son *Théâtre*, qui devait être complète, n'a pas été terminée.

16 pages ; *Notices sur Iffland et Brandes*, imprimées en tête des Mémoires de ces deux acteurs célèbres, dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, 1823, in-8°. Il a fait aussi la *Notice de Molière* mise en tête de l'édition du célèbre comique, publiée par Baudouin frères. *De la comédie*, extrait de l'*Encyclopédie moderne*, 1825, in-8° de 16 pages, non mis en vente et cité à tort comme pièce de théâtre dans la *Biographie portative des contemporains*. Il a publié, en société avec J. Peyrot, comme éditeur : *Répertoire du Théâtre-Français*, avec des commentaires de divers auteurs, édition classée dans un nouvel ordre, ornée de douze portraits, et précédée de notices développées sur les auteurs et acteurs célèbres, 1815 et années suivantes, 4 vol. in-8° ou 20 vol. in-32. Il a aussi publié seul les *Femmes*, roman dialogué de Carmontelle, 1825, 3 vol. in-12. Picard mourut à Paris le 31 décembre 1828, avant d'avoir accompli sa 60e année. Des discours furent prononcés sur sa tombe par MM. Villemain, Casimir Delavigne, Mazères et Cartigny. Son éloge fut prononcé à l'Académie française le 14 décembre 1829 par Arnault, son successeur, et par M. Villemain, alors directeur, Une pension de douze cents francs fut accordée à sa fille sur les fonds de la maison du roi. — Pendant une carrière de quarante ans, à laquelle nulle autre ne pourrait être comparée pour l'activité, la fécondité et les succès, Picard a paru sous quatre faces différentes: comme comédien, comme directeur, comme romancier et comme auteur dramatique. Comédien, il eut de l'intelligence, de la finesse, un masque jovial et spirituel, une diction correcte et naturelle, mais un peu monotone ; il n'avait pas la verve, l'aplomb et la profondeur qui caractérisent le talent supérieur. Directeur, il montra toujours du zèle, de l'activité, de l'ordre, de la probité, et il sut mériter l'estime et la confiance du gouvernement et de ses camarades ; aussi l'article qu'on lui a donné dans le *Dictionnaire des girouettes* nous paraît-il aussi injuste qu'insignifiant. Il paya son tribut aux circonstances pendant la révolution, et il suivit en cela l'exemple de la plupart des auteurs contemporains; car il y aurait eu alors du danger à ne pas les imiter. Mais à l'exception des *Visitandines*, dont le sujet et les détails ne choquent guère plus la décence et la morale chrétienne que le charmant poëme de *Vert-Vert*, et dont même il n'a plus reproduit le troisième acte, il n'a fait entrer aucune autre de ses pièces révolutionnaires dans les deux éditions de son théâtre, publiées, l'une sous le règne de Napoléon, l'autre pendant la restauration. Il n'eût pourtant couru aucun risque à le faire sous l'un et l'autre règne, puisque de pareils ouvrages ont été réimprimés à ces deux époques dans les œuvres d'Alexandre Duval, de Pigault-Lebrun, etc. Picard a donc agi en cela franchement et consciencieusement. S'il eût été *girouette*, il aurait flagorné tour à tour les deux derniers gouvernements, et l'on trouverait dans ses deux éditions plus d'une pièce de circonstance, plus d'un hommage d'adulation. Cependant on n'y voit que celle où il a célébré la paix de Tilsitt, le plus beau, le plus heureux événement du règne de Napoléon. Quant à ses pièces révolutionnaires, il les avait exclues de ses œuvres ; ce n'est que trois ou quatre ans après sa mort et depuis la révolution de juillet qu'elles ont été recueillies et éditées comme objet de spéculation, et elles paraissent bien innocentes si on les compare à tant d'autres ouvrages de la même époque. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de lui comme romancier. Il ne nous reste plus pour achever sa notice qu'à examiner, à apprécier son talent d'auteur dramatique. Ses amis, ses partisans l'ont surnommé le *Molière de son siècle* : ses détracteurs l'ont comparé à Dancourt. Il y a eu exagération de part et d'autre. S'il ne put s'élever à la comédie politique, il sut du moins dans la comédie morale non-seulement peindre les ridicules, mais quelquefois attaquer les vices et démasquer les fripons. On lui a reproché trop d'uniformité dans le caractère, l'état et le ton des personnages; de n'avoir mis en scène que des bourgeois et des parvenus; mais, n'ayant pas sous les yeux des marquis et des courtisans, il ne pouvait peindre que ce qu'il voyait. La révolution avait tout nivelé; elle avait introduit dans la société des mœurs qui s'y conservèrent longtemps, même après que l'inégalité eut reparu. Picard a peint fidèlement les mœurs de son siècle, mœurs que la révolution aussi avait rendues plus variées et plus mobiles que celles de l'ancien régime. Il copiait la société à mesure qu'elle posait devant lui. Mais si parfois la fidélité de ses portraits alla jusqu'à la trivialité et lui valut le surnom de *Teniers de la comédie*, il ne faut en accuser que cette société qui fréquentait alors les spectacles. Ses pièces sont en quelque sorte le journal de l'époque : aussi son nom et sa réputation sont restés populaires. On aimait l'auteur qui chaque soir amusait et faisait rire. Ce qu'il y a de certain, c'est que Picard tiendra toujours un rang distingué sur le Parnasse dramatique, non pas seulement par sa fécondité, par sa facilité d'invention, par son entente de la scène, mais pour avoir fidèlement suivi la route tracée par le maître de l'art, en conservant à la comédie son style, son caractère, son véritable but de corriger en amusant. On lui a reproché aussi d'avoir trop multiplié les personnages qui arrivent ou qui partent, de leur avoir donné quelquefois trop de loquacité; mais il pensait peut-être avec raison que cela produisait du mouvement et de la chaleur sur la scène. On ne trouve pas dans ses ouvrages un assez grand développement de caractères, une connaissance assez intime de l'homme ; on y remarque des négligences de style plus

fréquentes dans ses vers que dans sa prose, qui se prêtait mieux à la rapidité que ses fonctions de directeur l'obligeaient à mettre dans ses travaux dramatiques. Mais la censure doit se taire quand on lit les naïves, modestes et intéressantes préfaces qu'il a placées lui-même en tête de ses pièces, et dans lesquelles il se montre si juste, si impartial et parfois si sévère pour ses propres compositions. Toujours est-il que son dialogue est vif et plein de saillies heureuses, sa gaieté franche et naturelle; qu'on trouve dans la plus grande partie de ses ouvrages le *vis comica*, principal mérite du genre, et que celui qui sut faire rire pendant la terreur fait encore agréablement sourire quand on lit ou qu'on voit jouer plusieurs de ses comédies. A—T.

PICARDET (HUGUES), né à Mirebeau, en Bourgogne, de parents obscurs, exerça pendant cinquante-trois ans les fonctions de procureur général au parlement de Dijon sous Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il demeura fidèle aux deux premiers pendant les troubles de la Ligue; et il eut la satisfaction de marier sa fille à l'un des plus illustres chefs de la magistrature, J.-A. de Thou. Le terme de ses travaux fut celui de sa carrière. Il venait de résigner sa charge entre les mains du conseiller Lenet, le même à qui madame de Sévigné trouvait un esprit si piquant, lorsque la mort l'emporta le 29 avril 1641, à 81 ans. On a de lui : 1° *Remontrances faites en la cour du parlement de Bourgogne*, Paris, in-8°, 1618 et 1624; 2° *Remontrances sur l'édit de Nantes, les duels, les blasphèmes*, etc., non comprises dans le volume précédent, Dijon, 1614, in-12; 3° *L'assemblée des notables à Rouen*, Paris, 1617, in-8°; 4° *L'assemblée des notables tenue à Paris, années 1626 et 1627*, Paris, 1652, in-4°. Les résolutions prises sur différentes propositions concernant la justice, la police et les finances de l'Etat, sont rapportées dans ce volume avec les harangues des personnages les plus influents. — Picardet publia l'Histoire des guerres soutenues par les Français en Italie, par George Fiori, écrivain qui vivait au commencement du 16e siècle. Cette édition, mentionnée par Maittaire dans ses *Annales typographiques*, est dédiée au chancelier Sillery et porte pour titre : *Georgii Flori, juriscons. Mediolanensis, de bello Italico et rebus Gallorum præclare gestis libri* 6; *scilicet de Caroli VIII expeditione Neapolitana libri duo, de Ludovici XII expeditione Bononiensi, de bello Genuensi et Germanico libri* 4, Paris, 1613, in-4°. On voit par ce seul énoncé que l'historien milanais est favorable à la France : aussi repousse-t-il continuellement les traits lancés contre notre nation par Guichardin et les annalistes contemporains. Denis Godefroy a inséré dans son Histoire de Charles VIII la plus grande partie de cet ouvrage de Fiori. F—T.

PICART (ETIENNE), dit *le Romain*, graveur, né à Paris en 1631, séjourna longtemps en Italie, et à son retour participa, comme les plus célèbres artistes de son temps, à la gravure des estampes qui forment la grande collection connue sous le nom de *Cabinet du roi*. Il cherchait à imiter la manière de Poilly; mais on peut lui reprocher de laisser trop dominer l'eau-forte dans quelques-unes de ses estampes, ce qui les rend d'un aspect un peu dur. C'est surtout dans les morceaux qu'il a exécutés d'après le Corrége, le plus suave et le plus harmonieux des peintres, que ce défaut essentiel se fait remarquer et l'empêche d'être mis au premier rang des artistes de son époque. Néanmoins ses ouvrages sont encore recherchés des amateurs à cause de la fermeté de son outil. Il avait été reçu membre de l'académie de peinture le 19 juillet 1664. L'espoir de s'enrichir par des travaux plus lucratifs l'engagea, en 1710, à se rendre en Hollande avec son fils; il mourut à Amsterdam le 12 novembre 1721, âgé de 90 ans. Il a gravé le portrait et l'histoire. On peut voir dans le *Manuel de l'amateur de l'art* de Hubert et Rost le détail de *douze portraits* et de *vingt sujets historiques* que l'on doit à son burin. Il a exposé au Louvre en 1673, 1699 et 1704. — *Bernard* PICART, fils du précédent, naquit à Paris en 1663 : profitant des leçons de son père, il ne tarda pas à se faire une brillante réputation comme graveur et comme dessinateur. Aussi habile à manier le burin que la pointe, il exécuta une foule de petits sujets dans lesquels il sut combiner avec adresse les deux procédés et où l'on admirait une fécondité d'invention et une habileté de main qui le firent comparer à Sébastien Leclerc. Il avait, en outre, un talent particulier pour imiter la manière de divers maîtres; et les pièces qu'il a exécutées dans le style de Rembrandt, du Guide, etc., ont trompé plus d'un connaisseur. Il appelait ces morceaux des *impostures innocentes*. On doit dire cependant, pour sa justification, qu'ils ne parurent qu'après sa mort, en un volume in-fol., publié en 1738, accompagné de 78 planches et auquel est joint le *Catalogue général* de son œuvre, composé de plus de 1,300 planches. Il jouissait d'une réputation justement acquise, lorsque son père choisit Amsterdam pour son séjour. Les libraires de cette ville s'empressèrent de mettre ses talents à contribution; mais la multitude de travaux qu'on lui commanda l'empêcha d'apporter à leur exécution le soin qui faisait le mérite des premiers. On exigeait de lui des ouvrages froids et léchés : Bernard adopta cette manière pour satisfaire le goût du public; et ses productions ne s'en ressentirent que trop. Il gagna beaucoup d'argent : mais ce fut aux dépens de sa réputation; et de son vivant même il vit les connaisseurs ne faire cas que de ses premiers ouvrages. Il était très-laborieux et son travail était facile; de là est résulté le grand nombre de pièces qu'il a produites : on doit même ajouter que la plupart sont gravées sur ses propres dessins, qu'il exécutait avec un soin et un fini particuliers. Dans ses com-

positions il a tâché d'imiter le faire d'Antoine Coypel : et il n'est pas moins riche ni moins abondant que lui ; mais il en a pris l'afféterie et les grâces maniérées. Cependant son œuvre est extrêmement curieux et piquant par la variété des sujets et par l'esprit avec lequel ils sont composés. Il serait trop long de citer tous les morceaux qu'on doit à son burin. Parmi ses *Portraits*, les plus remarquables sont ceux de *son Père*, de *Roger de Piles*, du *prince Eugène*, et celui (en médaillon) du *Régent soutenu par Apollon et Minerve*, d'après Coypel. Sa pièce capitale est le *Massacre des Innocents*, grande composition d'après lui-même. On cite également ses *Epithalames*, suite composée de douze pièces extrêmement gracieuses. Parmi les planches qu'il a gravées d'après différents maîtres, on distingue le *Temps qui découvre la Vérité* et les *Bergers d'Arcadie*, d'après le Poussin, et les Muses *Calliope et Terpsichore*, d'après Lesueur. Mais ce qui a rendu son nom pour ainsi dire populaire, ce sont les planches qu'il a jointes au *Traité des cérémonies religieuses de toutes les nations*, ouvrage dont les gravures forment le seul mérite : le texte de l'édition originale (Amsterdam, 1723-43, 11 vol. in-fol.), rédigé par J.-F. Bernard et Bruzen de la Martinière, défigure, pour les tourner en ridicule, les dogmes et les rites de l'Eglise catholique. Celui de l'édition de 1783 insulte également toutes les communions chrétiennes. On fait peu de cas des éditions suivantes, dont les planches sont absolument usées (*voy.* BERNARD). Bernard Picart mourut à Amsterdam en 1733. P—s.

PICART (1) (BENOÎT), capucin, né à Toul en 1663, a su dans sa modeste carrière acquérir quelque renommée par des travaux importants sur l'histoire et les antiquités du pays qui l'avait vu naître. Il doit être considéré comme l'heureux précurseur de dom Calmet, sur lequel il a l'avantage d'avoir mieux approfondi les matières qu'ils ont traitées l'un et l'autre. Une vie toute consacrée à l'étude et à l'exercice des devoirs monastiques offre peu d'incidents au biographe ; ce qui mérite d'en être rapporté se rattache à la publication de quelques écrits qui ont encouru les censures de la critique, même de l'autorité publique, mais qui ont obtenu les suffrages des savants les plus distingués de l'époque, tels que Baluse, Mabillon, etc. Le P. Benoît Picart parvint aux dignités de son ordre, c'est-à-dire qu'il fut gardien des capucins de Toul et définiteur général de la province de Lorraine. Il mourut subitement dans son couvent au mois de janvier 1720. Voici la liste la plus exacte qui ait été donnée jusqu'ici des ouvrages qu'il a mis au jour : 1° *La vie de St-Gérard, évêque de Toul, avec des notes pour servir à l'histoire du pays*, Toul, 1700, in-12 de 424 pages. « Cette Vie est le fruit de mes premières « études dans la recherche des antiquités du « pays, » dit le P. Benoît, qui, pour satisfaire l'impatience des fidèles du diocèse, la détacha de l'histoire générale de Toul qu'il avait entreprise, mais dans laquelle il ne la reproduisit que par extraits. 2° *Dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leuquois*, 1701, in-4° ; réimprimée deux ans après sous le titre de *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul contre la préface du Système chronologique et historique des évêques de Toul*, Paris, 1702, in-8°. L'éditeur de ce dernier ouvrage (le P. Hugo) avait prétendu dans la préface que le siége épiscopal du diocèse fut d'abord établi à Gran, ville de Champagne. Dans son zèle patriotique, le P. Benoît battit en brèche ce système avec les armes puissantes de l'érudition et de la logique. C'est là le premier germe des hostilités qui éclatèrent depuis entre l'humble capucin et l'évêque de Ptolémaïde (*voy.* HUGO). Il paraît que Nicolas Clément, né aussi à Toul, avait aidé de ses conseils et de ses recherches le P. Picart ; mais là se borna sa coopération. Il faut donc ranger parmi les erreurs de Barbier l'attribution qu'il fait à Clément de la *Défense de l'antiquité du siége de Toul par le sieur d'Antimon*. Le nom d'Antimon ne se lit d'ailleurs que dans le privilége et non sur le frontispice. La *Bibliothèque historique de la France* attribue à tort à Delisle (Simon-Claude) (*voy.* ce nom) la plus grande part dans ce travail. Une méprise plus grave a été commise par le *Moréri* de 1759 (t. 8, p. 319), qui, contre toute vraisemblance, affirme « que la dis- « sertation du P. Benoît et la préface du Système « ont été attaquées par feu M. Clément, dans un « récit où il s'est caché sous le nom d'Antimon ». 3° *Origine de la très-illustre maison de Lorraine, avec un Abrégé de l'histoire de ses princes*, Toul, 1704, in-8. L'auteur a suivi pour les premiers temps de cette histoire les anciens chroniqueurs de Lorraine dont les ouvrages sont restés manuscrits ou dont la publication récente est due aux soins des bénédictins, tels que Richer, Jean de Bayon, Albéric des Trois-Fontaines, le doyen de St-Thiébaut, Jean d'Ancy, etc. Il s'arrête à l'opinion généralement adoptée aujourd'hui qui fait descendre la maison de Lorraine de celle d'Alsace. On désirerait quelquefois plus de critique dans le choix et la disposition des preuves, mais le grand nombre de citations tirées des circulaires et des nécrologes du pays donne de l'intérêt à des considérations dont on pourrait contester la justesse et qui rebutent d'ailleurs par la pesanteur du style. 4° *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707, in-4°. C'est l'ouvrage capital du P. Benoît. « On ne sait, « dit-il, par quelle fatalité l'église de Toul, qui « ne manqua jamais d'habiles gens, s'est trouvée « jusqu'ici sans histoire. On ne conçoit pas com- « ment un clergé si fécond en saints évêques, « illustré par des cardinaux et des souverains

(1) C'est à tort que le *Moréri* de 1759 et les autres dictionnaires historiques qui l'ont copié écrivent ce nom *Picard*.

« pontifes, n'ait pas fait naître la pensée à tant « de docteurs formés dans le sein de son église « même d'en composer l'histoire générale. » Picart entreprit cette tâche difficile avec le secours de plusieurs manuscrits qui lui furent communiqués par de l'Aigle, grand archidiacre, des mémoires de Louis Machon et de Jean Midot. Il pénétra dans les archives de la cathédrale et de plusieurs maisons religieuses. Nicolas Clément, son ami, lui fournit des matériaux considérables, tirés de la bibliothèque du roi. A l'aide de tous ces moyens il composa un livre encore fort recherché de nos jours. Les diplômes et les chartes qu'il a fait imprimer parmi les pièces justificatives, une carte du diocèse de Toul dressée par Guillaume Delisle et que le géographe a accompagnée d'une explication intéressante ajoutent beaucoup de prix à cet ouvrage si recommandable. 5° *Veteris ordinis seraphici monumenti nova illustratio, cum synopsi historica, chronologica et topographica ortus et progressus illius ordinis apud Lotharingos, Leucos, Metenses et Virdunenses*, Toul, 1708, in-12. L'auteur, passionné pour la gloire de son ordre, en retrace l'origine et les progrès dans les diocèses de Toul, de Metz et de Verdun, et dans un sujet de peu d'intérêt trouve le moyen de se livrer à des recherches curieuses. 6° *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, 1711, 2 vol. in-8°. Ce livre, supprimé par arrêt du parlement de Nancy, est devenu rare. L'auteur, qui l'avait composé sous l'influence du prélat de Toul et de son conseil, avait trop étendu les droits temporels de l'évêché au préjudice du souverain. 7° *Supplément à l'Histoire de la maison de Lorraine imprimée à Toul en 1704, première partie* (de XII et 192 p.). — *Remarques sur le Traité historique et critique de l'origine et de la généalogie de la maison de Lorraine, imprimé à Berlin en* 1711 ; 2e partie de 142 pages, Toul, 1712, in-12. L'abbé Hugo, auteur du Traité historique, était fort maltraité dans cette seconde partie. On allait jusqu'à lui reprocher de n'avoir donné qu'un précis du livre publié huit années auparavant par le P. Benoît Picart, et de plus *rempli d'erreurs et d'imprudences grossières*. Le style injurieux du capucin nuisit à la solidité de quelques-unes de ses observations. Un grand nombre d'autres parurent minutieuses ou peu fondées. L'abbé Hugo releva le gant et répondit avec plus de politesse, du moins dans les termes, par deux lettres imprimées, aux censures du P. Benoît, qui ne se tint pas pour battu et publia à son tour : 8° *Réplique aux deux Lettres qui servent d'apologie au Traité historique sur l'origine de la maison de Lorraine, avec la suite des Remarques critiques sur le même Traité*, Toul, 1713, in-12. Tous ces écrits relatifs à l'histoire de Lorraine peuvent être consultés avec fruit, parce que, abstraction faite de leur forme un peu acerbe, on y trouve des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs et qu'ils contiennent un grand nombre de pièces qui ont été anéanties. 9° *Apologie de l'histoire de l'indulgence de Portioncule*, Toul, 1714, in-12. Des lettres critiques furent publiées en 1715 par le P. Joseph Petit-Didier, jésuite, sur cette Apologie. Le P. Benoît, qui n'accorda jamais de trêve à ses adversaires, fit paraître en 1716 trois lettres en réponse aux attaques dont son livre avait été l'objet. Il a laissé manuscrite une Histoire ecclésiastique et civile du diocèse et de la ville de Metz, qui se trouve déposée à la bibliothèque de cette ville. On ignore ce qu'est devenue l'Histoire de Verdun qu'il avait composée. L'abbé Hugo lui a attribué (1) une *dissertation* latine sur cette question : *Si le capuchon franciscain était autrefois adhérent à la robe ou s'il ne l'était pas*. Mais il est permis de croire que c'est une plaisanterie imaginée pour faire rire aux dépens du disciple de St-François. La prétendue *dissertation* est restée inconnue à tous les bibliographes. On croit que le P. Benoît est l'auteur d'une première et d'une seconde *Lettre à M*** sur la vie de St-Sigisbert, douzième roi d'Austrasie, par le P. Vincent, Tiercelin*, Nancy, 1704, in-8°, et d'une *Réplique à la réponse aux deux lettres écrites sur l'histoire de St-Sigisbert*, in-8° de 80 pages. Dans cette polémique élevée encore cette fois avec le P. Hugo qui s'était constitué le défenseur du P. Vincent, les honneurs de la modération ne restèrent pas à Benoît Picart, qui s'efforça de mériter en quelque sorte l'épithète de *chien hargneux* que ses ennemis lui avaient donnée. L—M—X.

PICATRIX ou PISCATRIS, médecin ou plutôt charlatan arabe, à qui Prosper Marchand a consacré un assez long article dans son dictionnaire, vivait en Espagne vers le 13e siècle et n'est connu que sous ce surnom. Il se livra surtout à l'astrologie et acquit en ce genre une telle réputation qu'Alphonse X, roi de Castille en 1252, fit traduire ses ouvrages en espagnol. Cette traduction, qui n'a pas été imprimée, devint célèbre parmi les amateurs des sciences occultes. Cependant elle eût peut-être été complétement oubliée si une circonstance particulière n'en avait conservé le souvenir. Au commencement du 16e siècle, le fameux Corneille Agrippa, à peine âgé de vingt ans et possédé de la passion des aventures, se mit à la tête d'une expédition qui avait pour but de chasser une bande de paysans révoltés dans les Pyrénées d'un petit fort dont ils s'étaient emparés et dont le commandant était de ses amis. L'entreprise réussit ; mais à peine entrés dans le fort, Agrippa et sa troupe y furent assiégés à leur tour par une nouvelle bande de paysans, compagnons de ceux sur lesquels il venait de le reprendre. Après avoir couru les plus grands dangers, Agrippa se sauva en Espagne, où il se lia bientôt avec les hommes qui s'occupaient comme lui d'astrologie et de magie. Ce fut alors

(1) *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire de la maison de Lorraine*, p. 73.

que les ouvrages manuscrits de Picatrix vinrent à sa connaissance (*voy.* AGRIPPA DE NETTESHEIM). Il en emprunta, dit-on, plusieurs idées et une partie de la prétendue science qu'il mit plus tard dans ses propres écrits, notamment dans son traité : *De occulta philosophia ;* mais rien ne nous instruit de la nature et de l'étendue de ces emprunts. G—T.

PICCART (MICHEL), savant philologue, naquit à Nuremberg en 1574. Après avoir terminé ses études et visité une partie de l'Allemagne pour acquérir de nouvelles connaissances, il fut nommé professeur de philosophie et de poésie à l'académie d'Altdorf. Il remplit cette double chaire avec une réputation qui s'est soutenue jusqu'à l'époque où les ouvrages d'Aristote ont cessé de former la base de l'enseignement philosophique. Sur la fin de sa vie il fut affligé d'une ophthalmie qui l'obligea d'interrompre ses travaux littéraires; et il mourut à Altdorf le 3 avril 1620. Piccart était en correspondance avec Richter, Gasp. Hoffmann, Kirchman, Casaubon, Gruter, Meursius, etc.; et l'on trouve plusieurs de ses lettres imprimées avec celles de ces savants. Fréd. Rochs, son confrère à l'académie d'Altdorf, y prononça son oraison funèbre (*Memoria*), imprimée la même année, in-4°. Piccart savait très-bien le grec et passait pour un des plus savants hommes de son siècle et pour celui qui entendait le mieux les ouvrages d'Aristote. Il était en même temps critique, historien, poëte, orateur et philosophe. On le soupçonnait de n'être pas de la religion qui dominait dans son pays. Outre une *Traduction* en vers latins du poëme de la *Chasse* d'Oppien, Amberg, 1604, in-8°, on citera de lui : 1° *Isagoge in lectionem Aristotelis*, Nuremberg, 1605, in-8°; réimprim. avec des notes de J. Conrad Durrius, Altdorf, 1660, 1666, in-8°; 2° *Organum Aristotelicum in quæst. et respons. redactum*, Leipsick, 1613, in-8°; 3° *Idea hominis*. Les différents traités de philosophie de Piccart ont été refondus par Jean-Paul Feller dans l'ouvrage intitulé *Philosophia Altorfiana*, Nuremberg, 1644, in-4°. 4° *In politicos libros Aristotelis*, Leipsick, 1615, in-8°; Iéna, 1659, in-8; ouvrage estimé, réimprimé sous ce titre : *Argumenta librorum politicorum Aristotelis, cum præfatione de nævis istius operis aristotelici*, Helmstadt, 1715, in-4°. Cette préface est pleine de recherches intéressantes. 5° *Orationes academicæ cum auctuario Dissertationum philologicarum*, Leipsick, 1614, in-8°. Parmi les dissertations on distingue celle qui traite de la magie chez les anciens et les modernes; et une autre des cérémonies usitées par les anciens au sujet des naissances. 6° *Laudatio funebris Scipionis Gentilis*, Nuremberg, 1617, in-4°; 7° *Observation. historico-politicarum decades sex priores, cum episodio decadis unius narrationum ridicularum; — Decades sex posteriores; — Decades posthumæ*, ibid., 1651-52, 3 vol. in-8°. Ce recueil est assez intéressant. 8° *Periculorum criticorum liber singularis*, Helmstadt, 1663, in-4°. Cette édition, publiée par Jean Saubert, est rare et recherchée des curieux. 9° Des vers latins, dans le tome 5 des *Deliciæ poetar. Germanor*. Ritterhusius dit, dans une lettre à Richter, qu'après la mort de Piccart ses manuscrits passèrent entre les mains de différents plagiaires qui s'approprièrent ses *Leçons sur les tragédies de Sénèque* (*voy.* les *Lettres* de Richter, Nuremberg, 1662, in-4°, p. 204). W-s.

PICCHENA ou PICHENA (CURZIO), homme d'Etat et philologue distingué, naquit vers 1550 à San-Geminiano, dans la Toscane. Employé de bonne heure dans diverses négociations, il y montra tant de zèle et de capacité que le grand-duc Ferdinand finit par se reposer entièrement sur lui de l'administration de ses Etats. Curzio contribua beaucoup à délivrer la Toscane du joug des Espagnols, et sous le règne pacifique de Cosme II, il fit fleurir dans sa patrie les lois, le commerce et les arts. Digne d'apprécier le génie de Galilée, il se déclara son protecteur, et tant que Curzio vécut, ce grand homme fut à l'abri de nouvelles persécutions. A la mort de Cosme (1621), Picchena fut déclaré chef du conseil qui devait gouverner la Toscane pendant la minorité de Ferdinand II. Dans cette place éminente, il se montra ce qu'il avait toujours été, bon, simple, modeste, et disposé à prendre toutes les mesures que réclamait l'intérêt de ses compatriotes. Aussi, lorsqu'il cessa d'exercer l'autorité, Curzio ne perdit rien du respect que le peuple lui portait. Ses services furent récompensés par la place de sénateur, et il conserva le titre de secrétaire d'Etat. Pendant sa longue administration, il n'avait pas cessé de consacrer à l'étude tous les instants qu'il pouvait dérober à ses devoirs. Il entretenait avec Juste-Lipse, qu'il avait connu dans une de ses missions à Vienne (1583), une correspondance amicale et littéraire dont il nous reste quelques monuments. Ayant revu le *Tacite* de Lipse sur deux anciens manuscrits de la bibliothèque Laurentienne, il publia les *notes* et les *corrections* dont Lipse a beaucoup profité pour ses éditions postérieures de cet historien, Francfort, 1603, in-4°, précédées d'une dédicace au grand-duc Cosme, écrite avec une franchise remarquable. Les notes de Picchena, réimprimées dans l'édition qu'il a donnée de *Tacite*, Francfort, 1607, in-fol., et Genève, 1609, même format, ont été reproduites dans les éditions connues sous le nom de *Variorum*. Curzio mourut d'apoplexie à Florence, en 1629, dans un âge avancé, laissant la réputation d'un des plus habiles ministres que la Toscane ait eus, et regretté de tous les hommes vertueux. Il était l'ami des Strozzi, des Pignorio et des autres savants qui brillaient à cette époque autour du trône des Médicis. C'est un des personnages du roman de M. Rosini, la *Monaca di Monza*. W—s.

PICCHI (GEORGES), peintre, né à Castel-Durante,

florissait à la fin du 16e siècle. Plusieurs historiens, déterminés par le caractère de ses ouvrages, lui donnent le Baroche pour maître; mais rien ne prouve qu'il ait reçu les leçons de ce peintre. Il vint à Rome sous le pontificat de Sixte-Quint, et fut employé par ce pape concurremment avec le Lilio. Il exécuta plusieurs grands ouvrages dans la bibliothèque du Vatican, à la *Scala-Santa*, et au palais de St-Jean de Latran. Doué d'une extrême facilité d'exécution, la manière du Baroche, fort en vogue à cette époque, devait le séduire, et il s'y laissa entraîner; mais il sut quelquefois y mettre des bornes, comme dans le tableau de *la Ceinture*, à St-Augustin de Rimini; d'autrefois, au contraire, il l'outre-passa encore, comme dans le tableau de *St-Marin*, qu'il peignit pour l'église de la ville de ce nom. Plusieurs autres de ses ouvrages, tant à l'huile qu'à fresque, subsistent soit à Urbin, soit dans sa ville natale, soit à Crémone et ailleurs. Ce sont en général de vastes compositions qui remplissent des chapelles ou même des églises entières. Les plus grands travaux ne pouvaient l'effrayer, et il savait trouver dans la facilité qu'il avait acquise à Rome les moyens d'achever en peu de temps ce qui aurait exigé des années de la part d'un autre artiste. On disait de lui *qu'il faisait voler ses pinceaux*. Malgré son mérite incontestable et tant de preuves qu'il en a laissées, ce peintre a été omis jusqu'à présent dans toutes les biographies. On ne conçoit pas surtout comment Baglioni a pu l'oublier. On ignore l'année de sa mort, et l'on sait seulement qu'il avait à peu près 50 ans lorsqu'il mourut. P—s.

PICCHIANI (François), antiquaire et habile architecte du 17e siècle, naquit à Ferrare. Son père, nommé Barthélemi, avait cultivé l'architecture avec succès, et on lui doit l'église du *Mont de la Miséricorde*, à Naples, édifice de forme circulaire, où l'on remarque sept autels, par allusion aux sept œuvres du titre de cette église. Ce fut lui qui enseigna à son fils les éléments de l'architecture. François, après avoir parcouru toute l'Italie dans le dessein d'y recueillir des antiquités pour le marquis del Carpio, vice-roi de Naples, revint dans cette capitale, et y fut chargé de la construction de plusieurs églises et monastères. Mais il est surtout connu par les travaux de la *Darse* ou bassin dans lequel sont réunis les vaisseaux de la marine royale. Ces travaux avaient d'abord été confiés à un certain Bonaventure Presti, chartreux, qui s'était fait quelque réputation par la restauration du palais du nonce, dans la rue de Tolède. Lorsqu'on arriva aux fondations, les eaux inondèrent les travaux en telle quantité, qu'on fut obligé d'abandonner l'ouvrage. Le vice-roi, affligé, renvoya le chartreux dans son couvent; mais Picchiani s'offrit pour continuer l'entreprise, et, aidé de Cafero, il employa pour épuiser les eaux des roues semblables à celles dont les jardiniers des environs de Naples se servent pour l'arrosage de leurs jardins. Ils réussirent et terminèrent la Darse dans la forme qu'elle a encore aujourd'hui. Picchiani profita des sources nombreuses que présentait le terrain pour y établir des fontaines nécessaires au service et à la salubrité des vaisseaux du roi. C'est lui qui construisit aussi cette majestueuse montée qui va de la Darse à la place du Palais, et qui l'orna de belles fontaines. Il mourut à Naples en 1690. P—s.

PICCHIANTI (Jean-Dominique), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Florence vers 1670. Son maître de dessin fut le sculpteur Jean-Baptiste Foggini. On ne dit point qui l'instruisit dans la gravure; mais lorsque Mogalli entreprit de graver la *Galerie de Florence*, il lui confia l'exécution de plusieurs planches, conjointement avec Lorenzini et Ver Cruys. Il se chargea des *portraits du pape Léon X*, d'après Raphaël, tableau célèbre qui a fait partie du musée du Louvre de 1800 à 1815, du *cardinal de Bentiroglio*, d'après Van Dyck, d'une *Femme inconnue*, d'après Raphaël, et de celui en pied de *Fra Sebastiano del Piombo*, d'après le Titien. Il grava également la *Vierge à la chaise*, de Raphaël, ainsi que deux autres tableaux d'après le Titien, un d'après Annibal Carrache et un d'après Pierre de Cortone. Toutes ces planches, de format in-folio, dénotent un artiste dessinateur et qui maniait la pointe avec habileté. Les amateurs en recherchent les premières épreuves, devenues très-rares. P—s.

PICCININO (Nicolas), un des plus grands généraux de l'Italie dans le 15e siècle, né à Pérouse d'une famille distinguée, s'était attaché dès sa première jeunesse à Braccio de Montone, chef de la noblesse émigrée de Pérouse, et ensuite prince de cette ville. Braccio était le général le plus célèbre de son temps et le créateur d'une milice qui conserva longtemps son nom. Piccinino fit ses premières armes sous cet illustre capitaine, et en 1417 il était déjà compté parmi ses meilleurs lieutenants. Chargé d'une expédition dans la Campagne de Rome, il y fit preuve de valeur et d'activité; mais, après quelques succès, il fut battu et fait prisonnier par Sforza, et resta quatre mois dans sa captivité. Racheté par Braccio de Montone, il continua de le servir avec beaucoup de dévouement et de valeur. Cependant il eut le malheur d'être cause de la ruine et de la mort de ce grand général. Pendant le siége d'Aquila, où Braccio fut attaqué par une armée fort supérieure à la sienne, composée des troupes du pape et de la reine de Naples, Piccinino fut chargé, le 2 juin 1424, de veiller aux portes d'Aquila pour empêcher les sorties des assiégés; mais lorsqu'il vit son chef engagé dans un combat dangereux, et presque accablé par le nombre, son ardeur l'emporta au milieu des ennemis : il abandonna son poste pour courir au secours de Braccio, et les habitants d'Aquila,

profitant de cette faute, fondirent sur les derrières de l'armée, et déterminèrent la déroute dans laquelle celui-ci fut tué. Cependant les soldats et les compagnons d'armes de Braccio, ne voulant point se séparer après sa défaite, choisirent Piccinino pour les commander. Ils continuèrent à porter le nom de *milice de Braccio* et à maintenir leur première rivalité contre la *milice de Sforza*. Mais il semblait que ce fût le sort de Piccinino de n'arriver à la célébrité que par des désastres. Il s'était engagé au service des Florentins avec les débris de l'armée de son maître, lorsque, le 1er février 1425, il fut surpris à Marradi par les paysans du Val de Lamone. Le comte Oddo, fils de Braccio de Montone, fut tué en combattant vaillamment auprès de lui. Piccinino demeura prisonnier, et fut conduit à Faenza avec les principaux officiers de son armée. A la fin de l'année 1425, Piccinino quitta le service des Florentins pour entrer à celui du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, et dès lors, jusqu'à la fin de sa vie, il lui fut constamment attaché. Plus heureux dans cet emploi qu'il ne l'avait été au commencement de sa carrière militaire, il remporta sur les bords du Serchio, le 2 décembre 1430, une grande victoire sur le comte d'Urbin et l'armée florentine qui assiégeait Lucques. Dans l'année 1431, il vainquit Carmagnole et les Vénitiens à Soncino et à Crémone, et, en 1432, il battit de nouveau dans la Valteline les Vénitiens, qui avaient fait périr Carmagnole, le plus redoutable antagoniste de Piccinino. Tous les regards étaient fixés sur les deux généraux qui restaient encore, et dont la gloire remplissait et partageait toute l'Italie. François Sforza commandait les troupes formées par son père, et Piccinino celles que Braccio avait disciplinées. Une rivalité de gloire, de pouvoir, de richesse, divisait les deux armées autant que les deux généraux; elles recherchaient les occasions de se combattre : tout le pouvoir était dans les camps, et la guerre ou la paix dépendait bien plus des passions des capitaines que de l'intérêt des Etats. En 1434, François Sforza tenta, pour son propre compte, la conquête de la Marche d'Ancône : Piccinino accourut, sans ordre, sans obéir à aucun prince, et il arrêta ses progrès. Rappelé de cette province par le duc de Milan, il battit près d'Imola, le 28 août 1434, Gattamelata, général des Vénitiens, et Nicolas de Tolentino, général des Florentins. Leur armée presque entière, forte de plus de 6,000 gens d'armes, demeura prisonnière. François Sforza, pendant ce temps, s'était engagé au service des Florentins, et Piccinino eut bientôt de nouvelles occasions de le combattre : il le fit avec peu de succès dans la Lunigiane, au printemps de l'année 1437. Mais il s'en vengea sur les Vénitiens, commandés par le marquis de Mantoue : il les défit sur les bords de l'Adda, le 20 mars et le 20 septembre. Sforza seul pouvait disputer la victoire à Piccinino : tout autre général succombait à son ascendant. Le 21 mai 1438, Nicolas Piccinino enleva la ville de Bologne au pape Eugène IV, avec lequel le duc de Milan était alors en paix. Il fit de même révolter toute la Romagne : Imola, Forli, Faenza et Ravenne se soumirent à lui. Il enleva Casal-Maggiore aux Vénitiens, ravagea le territoire de Brescia, et mit le siége devant cette ville. Gattamelata avait été envoyé pour la délivrer : il le battit, dévasta le Véronèse et le Vicentin, et réduisit toute cette province à son obéissance. Le comte François Sforza, appelé par les Vénitiens et les Florentins du royaume de Naples, ne put l'empêcher de détruire la flotte que les Vénitiens avaient fait construire sur le lac de Garda. Cependant ce général, l'ayant surpris le 9 novembre 1439 au château de Ten, dans la vallée de Lodrone, dispersa son armée; Piccinino lui-même aurait été fait prisonnier, si un paysan ne l'avait emporté dans un sac sur ses épaules au travers de l'armée ennemie. François Sforza, ne sachant où il était, pressait le siége du château de Ten, espérant l'y faire prisonnier, lorsqu'il apprit que ce général, rassemblant les soldats échappés à sa défaite, s'était emparé de Vérone par escalade. Cependant une forteresse dans cette ville, le château de St-Félix, était demeurée entre les mains des Vénitiens. François Sforza y entra dans la nuit du 20 novembre : il attaqua vigoureusement Piccinino, et après lui avoir tué beaucoup de monde, il le contraignit à sortir de Vérone. Piccinino continua cependant le siége de Brescia, et il en confia le commandement au marquis de Mantoue, lorsqu'en 1440 le duc de Milan le chargea d'envahir la Toscane. Cette expédition ne fut pas heureuse : il fut battu à Anghiari le 29 juin par les troupes des Florentins qu'il avait trop méprisées. Machiavel cite cette bataille en preuve de la mollesse avec laquelle se faisait alors la guerre. Il assure que, dans un combat de quatre heures, où une grande armée fut mise dans une entière déroute, il ne périt qu'un seul homme, encore était-ce pour avoir été jeté par terre et ensuite foulé sous les pieds des chevaux. Après sa défaite, Piccinino revint en Lombardie, et ses soldats, dépouillés par les vainqueurs de leurs chevaux et de leurs armes, le suivirent presque tous à pied. Le duc de Milan épuisa son trésor pour les équiper de nouveau, et, dès le 13 février 1441, Piccinino ouvrit la campagne avec 8,000 chevaux et 3,000 fantassins. En peu de temps il s'empara de toutes les forteresses du Bressan et du Bergamasque, et le 25 juin il remporta un avantage signalé sur le comte François Sforza, son constant adversaire. Mais pendant ce temps même, Piccinino traitait avec le duc de Milan, son maître, pour obtenir de lui, en récompense de ses services, une souveraineté à laquelle d'autres généraux s'étaient élevés avant lui par la même voie. Il lui demandait la seigneurie de Plaisance, et comme Visconti n'avait point de fils ou d'héritiers

naturels, il croyait pouvoir l'engager plus aisément à démembrer son héritage. D'autres généraux du duc formaient, dans le même temps, des prétentions semblables : celui-ci, impatienté de leurs instances, préféra traiter avec son ennemi. Il offrit en mariage au comte Sforza Blanche, sa fille naturelle, avec deux villes pour dot, et un espoir éloigné de lui succéder. Cette négociation secrète fut poursuivie au milieu des armes ; la trêve fut publiée inopinément le 3 août 1441. Piccinino, quoique déchu par là de ses espérances, s'empressa de rendre au comte Sforza une visite solennelle, témoignage éclatant de la haute estime que ces deux grands hommes conservaient l'un pour l'autre. Mais, malgré son alliance avec Sforza, le duc de Milan revint bientôt au désir d'abaisser ce puissant général, déjà souverain de la Marche d'Ancône, et dès l'année suivante il chargea Piccinino de recommencer la guerre contre lui. Ce général se rendit à Bologne, dont la souveraineté lui était restée dès l'an 1438, et de là, tombant à l'improviste sur la Marche d'Ancône, il enleva Todi au comte Sforza, entra dans Assise le 30 novembre par un aqueduc, et livra cette ville au pillage. L'année suivante, il étendit ses conquêtes dans la Marche, secondé par le roi Alphonse de Naples, qui, à cette époque, l'adopta dans la maison royale d'Aragon, et lui permit d'en prendre le nom et les armes. Il avait de même été adopté par le duc de Milan dans la maison Visconti, et cet honneur avait déjà été accordé dans ce siècle à d'autres généraux. Mais la carrière de Piccinino, si brillante dans son milieu, devait être marquée par des revers à son commencement et à sa fin. Bologne se révolta contre lui le 5 juin 1443, et son fils François y fut fait prisonnier. Le 8 novembre de la même année, Piccinino fut forcé dans ses retranchements par le comte Sforza, à Monteloro, près de Rimini, et son armée fut mise en déroute. Il laissa à son fils, qu'il avait racheté, le soin de la rassembler de nouveau, et il se rendit à Milan, où le duc l'invitait à son conseil. Il y reçut la nouvelle que cette seconde armée, qui était campée devant Fermo, avait été attaquée et mise en fuite par le comte Sforza le 19 août 1444, et que son fils était de nouveau prisonnier. Frappé de cette suite de revers, il tomba malade de douleur, et mourut le 15 octobre 1444. Ses fils, François et Jacques, héritèrent du commandement de son armée, qui conservait encore l'ancien esprit de Braccio de Montone, et s'honorait de porter son nom. L'esprit de Braccio avait aussi paru animer le général qu'il avait formé. Piccinino se distinguait, comme lui, par une activité sans égale, par une vive rapidité dans ses marches et ses attaques, et par une grande connaissance des lieux où il combattait. Mais sa valeur l'emporta souvent, et comptant trop sur la fortune, il lui donna, par sa témérité, plus d'une occasion de le trahir. S. S—I.

PICCININO (François), fils du précédent, fut le troisième chef des *Braceschi* ou *Milices de Braccio*. Formé par son père, il le servit en qualité de lieutenant et fut chargé par lui de plusieurs expéditions importantes. Une grande valeur, l'art de se faire aimer du soldat et le coup d'œil du général semblaient le rendre digne de succéder à Nicolas son père : cependant sa carrière militaire ne fut marquée que par des revers. Chargé par lui de commander à Bologne, il irrita imprudemment les citoyens de cette ville en faisant arrêter leurs chefs et se laissa surprendre, le 5 juin 1443, par une troupe de révoltés. Bologne secoua l'autorité de son père, et lui-même, demeuré prisonnier, ne recouvra sa liberté qu'en relâchant les citoyens qu'il avait fait enfermer dans une forteresse. L'année suivante, laissé dans la Marche par Nicolas à la tête d'une puissante armée, il fut attaqué le 19 août et battu à Mont-Olmo par le comte François Sforza, malgré les dispositions les plus savantes et la résistance la plus valeureuse. Après le combat, il s'était réfugié dans un marais, où il se cachait parmi les roseaux; mais son écuyer le trahit et le fit faire prisonnier. Cette défaite affligea si profondément son père, qu'on la regarda comme la cause de sa mort. Le duc de Milan, Philippe Visconti, qui désirait avoir un général à opposer au comte Sforza, son gendre, dont il était jaloux, paya la rançon de François Piccinino, et l'aidant à rassembler le reste des troupes de Braccio de Montone et de Nicolas, lui en donna le commandement, conjointement avec son frère Jacques. François Piccinino conduisit au mois de mai 1446 cette nouvelle armée devant Crémone pour reprendre à François Sforza cette ville, qui lui avait été donnée comme dot de sa femme; mais, pendant ce siége, plusieurs de ses capitaines l'abandonnèrent à l'approche de Michel de Cotignola, général des Vénitiens. François Piccinino se retira dans une île du Pô, près de Casal-Maggiore, où il se fortifia. Il y fut attaqué cependant le 28 septembre par un gué que les ennemis découvrirent : son armée, où régnait déjà beaucoup de défiance, fut aisément mise en déroute, et il y perdit plus de 4,000 chevaux. François Piccinino s'était à peine relevé de cette défaite, que la mort du duc de Milan changea la face des affaires en Italie. Les Milanais, cherchant à se constituer en république, appelaient à leur solde le comte Sforza et les deux Piccinino : le comte en acceptant leur offre songeait déjà à les trahir pour recueillir la succession de son beau-père. Piccinino, malgré la jalousie qui le séparait de la famille Sforza, consentit à servir non-seulement dans la même armée, mais sous les ordres du comte : cependant il le surveillait et il cherchait à s'opposer à ses usurpations. Pendant cette alternative de combats et d'intrigues, par lesquelles Sforza s'éleva enfin au trône ducal de Milan, les deux Piccinino se brouillèrent et se réconcilièrent à plusieurs reprises avec lui : l'in-

fidélité était devenue si commune à la guerre, qu'elle était à peine considérée comme blâmable; d'ailleurs François Piccinino avait autant à se plaindre de la régence de Milan, qui lui préférait le marquis de Mantoue, que de Sforza. Sur ces entrefaites, il mourut de maladie à Milan le 16 octobre 1449, et son frère Jacques succéda au commandement des troupes milanaises et de l'ancienne milice de Braccio de Mantone. S. S—I.

PICCININO (JACQUES), second fils de Nicolas et frère du précédent, fut le quatrième et dernier chef de la milice de Braccio. Cette troupe, où l'esprit de corps s'était conservé pendant un demi-siècle, quoique tous les engagements des soldats fussent volontaires et ne les obligeassent que pour un mois, se maintenait par sa rivalité même avec les élèves de Sforza et par la tradition de la tactique de son premier général. Mais lorsque Jacques Piccinino en prit le commandement, elle semblait menacée d'une ruine prochaine. François Piccinino, malgré de grands talents et une bravoure distinguée, n'avait presque éprouvé que des revers; il s'était attaché à la république de Milan, dont on pouvait prévoir la chute prochaine, tandis que Sforza, son rival, était sur le point de monter sur le trône du prince que les Piccinino avaient si longtemps et si fidèlement servi. En effet, le 25 février 1450, François Sforza fut proclamé duc de Milan. Jacques Piccinino, au moment de cette révolution, passa avec son armée dans le camp des Vénitiens, qui ne pouvaient pardonner à Sforza ni son élévation, ni la fausseté à laquelle il la devait. Piccinino fut employé d'abord à dissiper l'armée de Barthélemy Colléone, dont les Vénitiens se défiaient; ensuite à porter la guerre dans l'Etat de Mantoue. Ce ne fut que le 15 avril 1453 qu'il fut nommé général en chef des armées vénitiennes. Quoique dans cette campagne et dans la suivante il fût opposé à François Sforza, ces deux généraux si renommés ne répondirent à l'attente universelle par aucune action éclatante. La paix signée le 9 avril 1454 entre le duc de Milan et les Vénitiens rendit inutile à ces derniers l'assistance de Piccinino, et ils s'empressèrent de le congédier. Voulant rendre leur puissance et leur réputation aux anciennes bandes de Braccio de Montone, il rappela sous ses étendards tous les soldats formés à cette école et tâcha de les y retenir en les laissant jouir d'une licence effrénée. Redouté de ses amis autant que de ses ennemis et renvoyé de tous les services, il forma une compagnie d'aventuriers assez semblable à celles qui, dans le siècle précédent, avaient fait de la guerre un odieux brigandage et vint de cette manière, en 1455, attaquer la république de Sienne, dont il avait à se plaindre. Il s'empara de plusieurs forts sur son territoire : mais le mauvais air des Maremmes lui fit perdre beaucoup de monde, et il accepta sans balancer l'année suivante les propositions d'Alphonse d'Aragon qui l'appelait dans son royaume de Naples. Jacques Piccinino exerça tour à tour sur Sigismond Malatesti et sur le pape Calixte III les vengeances d'Alphonse I[er] et de Ferdinand son successeur. Ce dernier, cependant, soupçonneux, avare et perfide, s'aliéna en peu de temps les serviteurs les plus affectionnés à son père. Ses barons offrirent la couronne de Naples à Jean, duc d'Anjou, fils de René, qui se faisait nommer roi de Naples. Jacob Piccinino se joignit à eux au mois de mars 1460 : il soutint par son habileté contre les forces de presque toute l'Italie le nouveau prétendant au trône, parcourant avec lui l'Abruzze et la Pouille, se relevant avec un bonheur inouï de ses défaites et remportant souvent des victoires inespérées. Mais tout à coup, fatigué lui-même d'une guerre où tout son talent pouvait au plus retarder la ruine du duc d'Anjou, il abandonna ce prince et fit le 10 août 1463 sa paix particulière avec Ferdinand, moyennant la cession de Sulmone et d'autres terres qu'il avait conquises et une pension de quatre-vingt-dix mille florins que Ferdinand, le pape et le duc de Milan lui assurèrent en commun. Au mois d'août 1464, il se rendit à Milan, y fut comblé d'honneurs par François Sforza et marié à Drusiana, fille du duc de Milan : ensuite, sur les instances de son beau-père, il repartit pour Naples au mois de mai 1465 pour mettre la dernière main à son arrangement avec Ferdinand. Il y fut reçu comme le héros de l'Italie : pendant vingt-sept jours des fêtes à la cour se succédèrent sans interruption pour son arrivée; mais le vingt-huitième jour, le roi, l'ayant conduit à son château, l'y fit arrêter avec son fils, et, peu après, étrangler dans sa prison : tous ses soldats furent dépouillés, ses fiefs furent repris par le roi à main armée, et son épouse, Drusiana, que Sforza, selon toute apparence, avait employée pour l'attirer dans le piége préparé d'avance avec le roi de Naples, retourna désolée à Milan. A la mort de Jacques Piccinino, la troupe qui portait encore le nom de Braccio de Mantone se dissipa pour ne plus se réunir. S. S-I.

PICCINNI (NICOLAS), musicien célèbre de la grande école d'Italie, naquit en 1728 à Bari, dans le royaume de Naples. Des dispositions très-précoces engagèrent son père à le placer au conservatoire de *Sant' Onofrio*, qui était dirigé alors par le fameux Leo. Le jeune Piccinni ne reçut d'abord de leçons que d'un maître subalterne, homme très-médiocre et fort entêté. L'élève se rebuta et se mit à travailler seul. Ce fut ainsi que, sous la seule inspiration de son génie, il composa une messe à l'âge de quinze ans. Leo la fit exécuter en sa présence et le réprimanda de cette audace. Mais, frappé en même temps du germe de talent qui brillait dans cette composition informe, il se chargea lui-même de l'instruction du compositeur. Leo mourut : Durante lui succéda. Piccinni lui inspira une affection particulière. « Les autres sont mes écoliers, disait-il, « mais celui-ci est mon fils. » Après avoir été

présomptueux et téméraire dans son adolescence, Piccinni devint d'une circonspection excessive. Il prolongea volontairement ses études au conservatoire jusqu'à la douzième année. Il débuta dans la carrière dramatique en 1754 par un opéra *buffa* sur le théâtre de St-Charles, à Naples. Ce ne fut que deux ans après qu'il donna sa *Zénobie*, première tragédie lyrique où il fit l'essai de ses forces. Cet essai fut très-heureux et décida de sa vocation. C'était peu de chose encore cependant auprès du succès qui l'attendait à Rome. On y joua en 1760 sa fameuse *Cecchina*, plus connue chez nous sous le nom de la *Bonne Fille*. La tête en tourna à toute l'Italie; on en cite des traits presque incroyables. Contre l'usage commun, un homme distingué avait fourni le poëme : c'était Goldoni. La *Cecchina* méritait l'attention des amateurs en ce qu'elle offrait le premier modèle de ces grands morceaux d'ensemble appelés *finales*, genre porté si haut depuis par Cimarosa et bien plus encore par Mozart. Piccinni ajouta bientôt à sa réputation par son *Olympiade :* il avait à lutter contre le souvenir de la musique de Pergolèse et de Jomelli; il en triompha complétement. Depuis quinze ans, il était l'idole des Romains, lorsque l'envie lui suscita un rival, et, bientôt même voulut lui imposer un maître. On refusa un de ses ouvrages pour faire place à un opéra d'Anfossi. Affligé de tant d'ingratitude, Piccinni revint à Naples, où la faveur constante du public lui promettait des jours heureux, quand il reçut des propositions qui influèrent sur le reste de son existence. M. de Laborde, valet de chambre de Louis XV et grand amateur de musique, avait fait des offres séduisantes au compositeur napolitain, et celui-ci était sur le point de les accepter, lorsque le roi mourut. Le marquis de Caraccioli obtint de la nouvelle reine (Marie-Antoinette) la permission de renouer cette négociation; et Piccinni, dans l'espoir d'être utile à sa nombreuse famille, quitta l'Italie, où il laissait une renommée acquise par cent trente ouvrages, tant sérieux que comiques. Arrivé à Paris dans les derniers jours de l'an 1776, il fut logé rue St-Honoré en face de la maison où demeurait Marmontel. Cet académicien se chargea d'apprendre le français à l'artiste italien qui n'en savait pas un mot. Il avait déjà formé le projet de lui faire mettre en musique six opéras de Quinault qu'il avait retouchés ou *marmontélisés*, comme le disaient les plaisants de l'époque. Le poëme de *Roland* servit aux premières études de Piccinni. Chaque mot y était chargé des signes prosodiques usités pour les langues anciennes. Marmontel soutenait très-sérieusement qu'il ferait à volonté des dactyles, des spondées, des anapestes dans ses vers pour les rendre plus propres au rhythme musical. C'est ainsi que syllabe à syllabe, pour ainsi dire, il guida le musicien dans la composition de *Roland*, le premier de leurs ouvrages. Ils éprouvèrent beaucoup de peine à le faire représenter. C'était au commencement de 1778. L'illustre chevalier Gluck, qui venait de donner *Armide*, était alors dans toute sa gloire. Ses admirateurs, au premier rang desquels figurait tout le personnel de l'Opéra, s'indignèrent, en quelque sorte, qu'un Italien osât se produire dans une carrière couverte des trophées du régénérateur de la scène lyrique. Les répétitions de *Roland* furent si orageuses, que Piccinni tomba dans le désespoir : le succès ne lui en parut que plus doux. Il acheva d'oublier toutes ses peines quand la reine Marie-Antoinette daigna le choisir pour son maître de chant. Protectrice éclairée des arts, cette princesse, qui avait hautement rendu justice au génie créateur de Gluck, témoigna le désir de voir cesser la division qui avait éclaté entre l'auteur d'*Armide* et celui de *Roland*, ou du moins entre leurs admirateurs. La réconciliation se fit dans un souper; ce qui n'empêcha point les hostilités de recommencer dès le lendemain avec une nouvelle vigueur. Tout Paris prit une part si active à cette guerre musicale, qu'il n'y a nulle exagération à dire que la société n'a pas été plus violemment agitée depuis par les opinions politiques, du moins quant à la multitude des pamphlets et à la virulence des diatribes. La fureur des deux partis fut portée au comble lorsque Piccinni, égaré par de mauvais conseils, donna son *Iphigénie en Tauride* au moment même où celle de Gluck mettait le sceau à la gloire de ce génie sublime. Mais ce fut à cette époque même qu'il quitta la France. Piccinni s'y serait alors vu sans rivaux, si son compatriote Sacchini ne fût arrivé. Leurs ouvrages se croisèrent, sans rallumer néanmoins la guerre d'où l'on sortait à peine. Piccinni donna successivement : *Atys*, *Didon*, *Diane et Endymion* et *Pénélope*. Il avait consacré dans l'intervalle quelques instants de loisir à la composition de deux opéras comiques : le *Dormeur éveillé* et le *Faux lord*. Nommé depuis 1782 directeur de l'école royale de chant, il semblait chercher le repos dans les fonctions de cette place, lorsque la révolution le priva de ses traitements et de ses pensions. Il prit la France en dégoût et revint à Naples en 1791. L'accueil plein de bonté que lui fit le roi son souverain lui promettait des jours heureux; mais il eut la maladresse de manifester des opinions révolutionnaires qu'il avait puisées à Paris. La disgrâce la plus complète en fut la conséquence immédiate. Après plusieurs années traînées dans l'abandon et l'indigence, il obtint un passe-port pour Venise, et il en profita pour revenir en France : c'était vers la fin de 1799. Le directoire ne lui accorda qu'avec peine un traitement médiocre. Sa santé dépérit rapidement et il mourut paralytique à Passy le 7 mai 1800. — Piccinni a laissé plus de cent cinquante ouvrages dramatiques de divers genres : *Didon* est celui qui est resté le plus longtemps au théâtre. Son caractère dominant est une mélodie touchante,

un style clair et facile, une grande élégance de formes, mais quelquefois aussi un manque de nerf et de couleur. C'est à ce dernier défaut qu'il faut attribuer la froideur qui nuit à l'effet de la représentation théâtrale. Ce fut un malheur pour Piccinni d'être tombé en arrivant en France sous la tutelle d'un homme aussi étranger à ce qu'exige l'art musical, ou plutôt aussi barbare sous ce rapport que Marmontel. Les critiques outrées, les grossières invectives dont cet académicien accabla l'immortel Gluck, tant en prose qu'en vers, attestent assez qu'on ne le calomnie pas ici. Laharpe était de la même force et en a laissé les mêmes preuves. Ces hommes et d'autres d'aussi mauvais conseil dominèrent Piccinni, tandis que le mâle génie de son rival maîtrisait les poëtes qu'il admit à travailler avec lui et faisait la loi au public lui-même. Ginguené a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*, Paris, an 9 (1801), in-8° de 144 pages. S—v—s.

PICCINNI (Louis-Alexandre), petit-fils du précédent, compositeur de musique, né le 10 septembre 1779 à Paris, où il mourut en 1850. Destiné à la profession de la musique dès son enfance, il apprit à jouer du piano sous la direction d'un maître de cette époque nommé Haussmann. Dès l'âge de treize ans il donnait lui-même des leçons de cet instrument. Elève de Lesueur pour la composition, il termina ses études sous son aïeul, à l'époque du retour de celui-ci à Paris. D'après l'avis de ce grand artiste, il s'attacha à la lecture des partitions; étude qui fut si avantageuse pour lui, qu'il devint un des plus habiles accompagnateurs de piano. Du théâtre Feydeau, où il avait fonctionné pendant dix-huit mois, il passa à l'Opéra comme second pianiste en 1802. Depuis 1803 jusqu'en 1807, il remplit au théâtre de la Porte-St-Martin l'emploi de chef d'orchestre, en même temps que, depuis 1804, il occupait la place de second accompagnateur de la chapelle de l'empereur Napoléon Ier. En 1814 il devint premier pianiste de la chapelle du roi, et en 1815 il reçut le brevet de pianiste particulier de la Dauphine. Rentré en 1810 dans la direction de l'orchestre du théâtre de la Porte-St-Martin, il la conserva jusqu'en 1816, et ne la quitta que pour la place de troisième, puis de second, et enfin de premier chef du chant à l'Opéra. En 1824, il fut chargé en même temps de la mise en scène des ouvrages nouveaux, et il renonça alors à ses fonctions d'accompagnateur du Gymnase, qu'il remplissait depuis l'établissement de ce théâtre, en 1820. La décoration de la Légion d'honneur lui fut accordée en 1825; mais au mois d'octobre 1826, dans la même semaine où il venait de perdre son père et sa mère, il fut privé de ses deux places à l'Opéra, sans qu'on lui eût fait connaître le motif de cette destitution. En vain il réclama contre cette brusque décision par un écrit intitulé *Ma défense*, Paris, 1826, in-4° de 20 pages, tiré à douze exemplaires; pour toute réponse il obtint de l'administration une pension plus élevée que celle qui lui était due pour ses années de service. Cette augmentation lui fut enlevée après la révolution de 1830. En 1827 il avait reçu le privilége du spectacle à Boulogne-sur-Mer; mais il ne put y donner que trois représentations dans le mois d'octobre. Une forte cabale l'obligea de renoncer à cette entreprise et de revenir à Paris, où il se livra à l'enseignement de la musique jusqu'en 1836. Depuis cette époque il s'était fixé à Boulogne en qualité de professeur de piano et de chant; mais dans les dernières années de sa vie il revint à Paris. — Piccinni est connu pour le compositeur le plus fécond des théâtres secondaires, où son prénom d'Alexandre dans son temps était aussi fameux que celui du grand conquérant grec dans l'histoire. Cet artiste a donné plus de deux cents ouvrages. Il a fait la musique de tous les ballets d'action et mélodrames pour la Porte-St-Martin depuis 1806, sans oublier un grand nombre d'autres pièces pour différentes autres scènes. Quelques-uns de ces ouvrages ont obtenu un succès de vogue, tels que : 1° *Romulus;* 2° *Robinson Crusoé;* 3° la *Pie voleuse;* 4° *Marie Stuart;* 5° le *Vampire;* 6° les *Deux forçats;* 7° le *Monstre;* 8° *Jocko;* 9° *Trente ans de la vie d'un joueur;* 10° le *Mariage de raison*, à la Porte-St-Martin. Au Cirque olympique furent exécutés : 11° le *Volcan;* 12° la *Femme magnanime;* 13° la *Belle Arsène;* 14° *Geneviève de Brabant*, pantomime; tandis que : 15° *Clara, ou Malheur et conscience;* 16° la *Bataille de Pultawa*, et 17° les *Strelitz*, l'ont été à l'Ambigu-Comique. Au théâtre de la Gaîté, enfin, on a représenté les mélodrames suivants : 18° la *Citerne;* 19° le *Chien de Montargis;* 20° le *Mont Sauvage;* 21° la *Fille de l'exilé;* 22° la *Fausse clef;* 23° *Macdewel;* 24° *Guillaume Tell*, et 25° la *Peste de Marseille*. Les principaux opéras comiques de Piccinni sont : 1° *Arlequin au village;* 2° la *Pension des jeunes demoiselles;* 3° le *Pavillon;* 4° *Arlequin bon ami;* 5° les *Deux issues;* 6° les *Billets doux;* 7° l'*Amant rival de sa maîtresse;* 8° les *Deux maîtres;* 9° la *Femme justifiée;* 10° la *Physionomie*, tous représentés au théâtre des jeunes artistes, rue de Bondy. Au théâtre des Variétés on représenta : 11° la *Forteresse;* 12° l'*Entre-sol;* 13° *Lui-même;* 14° le *Terme du voyage;* 15° *Gilles en deuil;* 16° les *Deux voisins*. Au théâtre Feydeau : 17° l'*Amoureux par surprise*, en un acte, 1804; 18° *Avis au public, ou le Physionomiste en défaut*, en deux actes, paroles de Desaugiers, 1806; 19° *Ils sont chez eux, ou l'Epoux avant le mariage*, en un acte, paroles du même, 1808; 20° *le Sceptre et la charrue*, en trois actes, paroles de Théaulon et Dartois, 1817. Au théâtre du Gymnase: 21° la *Maison en loterie*, paroles de Picard et Radet, 1820; 22° le *Brahmane*, et un acte de Delestre-Poirson, 1822; 23° la *Petite lampe merveilleuse*, en un acte, 1822; 24° la *Fête française*, en un acte,

1823. Au grand Opéra, enfin : 23° l'*Alcibiade solitaire*, en deux actes, paroles de Cuvelier, 1824. Piccinni a encore écrit une *Cantate pour le baptême du duc de Bordeaux*, exécutée au Gymnase en 1821; une *Ode maçonnique* en 1818, et une foule de romances, cantates et airs de vaudevilles; enfin des sonates, pots-pourris et thèmes variés pour le piano. R—I.—N.

PICCOLOMINI (JACQUES AMMANATI, plus connu sous le nom DE), cardinal célèbre dans l'histoire littéraire d'Italie au 15° siècle, naquit auprès de Lucques en 1422. Il fit ses études à Florence, où il eut le bonheur d'avoir pour maîtres Charles et Léonard d'Arezzo, le vieux Guarino de Vérone et Gianozzo Manetti. Il se rendit à Rome en 1450 et fut d'abord secrétaire du cardinal Capranica; il y resta plusieurs années dans un état d'infortune qui approchait de la misère. Enfin le pape Calixte III le nomma secrétaire apostolique. Pie II conçut pour lui une amitié particulière, lui donna par une sorte d'adoption le nom de Piccolomini, qui était celui de sa famille; le nomma évêque de Pavie en 1460, et vingt mois après cardinal, ce qui le fait appeler ordinairement le cardinal de Pavie. Il fut moins favorisé sous le pontificat de Paul II; mais il reprit tout son crédit sous Sixte IV, qui le nomma légat de Pérouse et de l'Ombrie, évêque de Tusculum et ensuite de Lucques. Il mourut en 1479 par l'ignorance d'un médecin qui lui fit prendre un narcotique à si forte dose, qu'il le conduisit en peu d'heures d'un profond sommeil à la mort. Il a continué dans ses *Commentaires* l'histoire de son temps, commencée par le pape Pie II. Il y reprend cette histoire depuis le 18 juin 1464 jusqu'au 6 décembre 1469. Le style en est moins élégant; mais il a d'ailleurs, comme l'ouvrage de Pie II, les qualités essentielles de l'histoire. On l'imprima pour la première fois à Milan en 1506 avec sept cent quatre-vingt-deux lettres, les unes du même auteur, les autres à lui adressées, et la vie du cardinal écrite par Jacques de Volterre, qui avait été son secrétaire. Cette édition parut avec privilége du roi de France Louis XII, alors duc de Milan. On lit après le privilége une lettre du cardinal de Pavie au cardinal Georges d'Amboise, ministre du roi, dans laquelle il dit qu'il a rassemblé les *Commentaires* et les lettres qu'il écrivit autrefois pour lui dédier l'un et l'autre ouvrage. C'est une fiction de l'éditeur qui voulut sous ce nom flatter le cardinal d'Amboise; car celui-ci n'obtint la pourpre que dix-neuf ans après la mort du cardinal de Pavie. Jacques Ammanati avait composé d'autres ouvrages qui sont restés inédits ou se sont perdus : 1° Les *Vies des papes*, qui, de son vivant même, furent ou supprimées ou cachées par ses ennemis, sans qu'on ait pu les retrouver depuis; 2° la *Légation du cardinal Capranica*, à Gênes; 3° des *Commentaires* sur l'histoire universelle de son temps, différents de ses *Commentaires* imprimés; 4° un petit traité, *De officio summi pontificis et cardinalium*, que le P. Labbe compte parmi les manuscrits de notre Bibliothèque du Louvre sous le n° 77; 5° des homélies, des harangues ou oraisons prononcées en public. Il composa aussi des vers latins dont on trouve quelques fragments dans ses lettres. L'auteur de sa *Vie* lui-même les jugeait moins doux qu'ingénieux, *magis argutos quam suaves*. G-É.

PICCOLOMINI (ALEXANDRE), né à Sienne le 13 juin 1508, était de la même famille que le pape Pie II; il fit ses études dans sa patrie, et y passa toute sa jeunesse. Il avait un goût très-vif pour l'étude, et acquit beaucoup de grandes connaissances, non-seulement dans les langues hébraïque, grecque et latine, mais encore dans la théologie, la jurisprudence, la médecine, la philosophie et les mathématiques. La poésie faisait ses délices; et ses premières compositions furent des comédies, des sonnets, des traductions de Virgile et d'Ovide. Il était membre de l'académie des *Intronati*. En 1540, Piccolomini passa de Sienne à Padoue, fut reçu à l'académie des *Infiammati*, et choisi pour professer la philosophie morale. Il crut alors devoir tourner toutes ses études de ce côté, et témoigna même du repentir d'avoir publié un ouvrage licencieux. Malgré l'opinion généralement répandue de son temps, que la clef des sciences ne devrait point être communiquée au peuple, et qu'il fallait écrire en latin les livres de philosophie et d'érudition, ce fut dans sa langue maternelle que Piccolomini composa son *Institution d'un homme né noble et dans une ville libre*. Après avoir résidé longtemps à Padoue, il se rendit à Rome, y demeura sept ans, et se retira, dans sa vieillesse, à Sienne, ou dans une *villa* voisine. Il était, dans sa retraite, tout entier livré aux lettres, lorsque Paul de Foix, ambassadeur de Charles IX à Rome, passant à Sienne en 1573, lui alla rendre visite. C'était un jour de fête : les domestiques du vieillard étaient tous sortis, et Paul de Foix le trouva au lit, occupé à revoir ses travaux sur Aristote. C'est de Thou, présent à l'entrevue, qui raconte cette particularité. La douceur, la gravité, la modestie, la réputation de Piccolomini n'étaient pas moins grandes que sa science. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; et c'est à ses qualités qu'il dut d'être nommé, en 1574, par Grégoire XIII, archevêque de Patras et coadjuteur de Sienne. Mais le titulaire survécut à son coadjuteur, qui mourut le 12 mars 1578, et fut enterré dans la cathédrale, où sa tombe porte une épitaphe qu'on peut lire dans Niceron et dans Thevet. Niceron donne une liste inexacte des ouvrages d'Alexandre Piccolomini. Voici les titres des principaux : 1° la *Rafaella*, ou *della Creanza delle donne*, Venise, 1539, 1540; Milan, 1558, in-8°; Venise, 1560, 1562, 1574, in-12; Londres, 1750, in-8°. Le catalogue Pinelli cite une édition de 1541 et une sans date. C'est un dialogue entre une jeune dame et une de ces femmes qui se mêlent de

débaucher la jeunesse. Ce n'est pas la première qui cherche à convertir l'autre. Une traduction française par François d'Amboise, avocat, puis conseiller au parlement de Paris, parut sous le pseudonyme de *Thierry de Timophile, gentilhomme picard*, et sous le titre de *Instruction aux jeunes dames en forme de dialogue, dans laquelle elles sont apprises comme il se faut bien gouverner en amour*, Lyon, in-16, sans date. Ce qu'il y a de trop licencieux dans le texte original est supprimé ou adouci. Niceron raconte que, ce titre pouvant alarmer la pudeur et *éloigner quelques personnes de sa lecture*, on le changea ainsi dans une autre édition : *Dialogues et devis des demoiselles pour les rendre vertueuses et bienheureuses en la vraie et parfaite amitié*, Paris, 1583, in-16. Niceron a l'air de douter que ce dialogue soit de Piccolomini; il fait observer qu'on ne voit pas le nom de ce prélat dans cet ouvrage; cela est vrai; mais on y lit celui de *Stordito*, sous lequel il était de l'académie des *Intronati*. Les regrets que Piccolomini exprime d'ailleurs au chapitre 9 du livre 10 de son *Instituzione morale* sont une preuve sans réplique. 2° *Instituzione di tutta la vita dell' uomo nato nobile e in città libera, libri* 10, Venise, 1542, in-4°. Piccolomini, ayant eu communication de deux dialogues inédits de Sperone Speroni, les avait mis à contribution sans rien dire. Speroni se plaignit de ce plagiat dans un autre dialogue. Piccolomini ne répondit rien; et plusieurs éditions de son livre furent données sans aucun changement; mais il le refondit enfin tout entier, et le publia sous une autre forme et sous le titre de *Dell' instituzione morale, libri* 12, etc., 1560; traduit en français par Larivey (*voy.* ce nom). Quatorze chapitres du livre 9 avaient déjà paru en français par les soins de A. de St-André, et sous le titre de *Traité sur l'amitié*, etc., 1579, in-16. 3° *Cento sonetti*, Rome, 1549, in-8°; volume devenu très-rare; 4° l'*Alessandro, comedia*, Venise, 1586, in-12; 5° l'*Amor constante, comedia*, 1586, in-8°. Cette pièce est en prose ainsi que la précédente. On attribue au même auteur l'*Ortensio*, comédie à laquelle il peut avoir contribué, et la *Conversione di san Cipriano*. Trajan Boccalini assigne à Piccolomini le premier rang parmi les comiques italiens. 6° *Annotazioni sopra la poetica d'Aristotile con la traduzione del medesimo libro in lingua volgare*, 1575, in-4°; 7° *I tre libri della rettorica di Aristotile tradotti in lingua volgare*, 1571, in-4°; 8° *Paraphrase nel primo libro della rettorica d'Aristotile*, 1565, in-4°. La paraphrase du second livre parut en 1569; celle du troisième en 1572. 9° *Orazione in lode delle donne*, 1549, in-8°; ouvrage *très-honnête*, dit Ginguené, *mais un peu froid*, et par lequel il a voulu peut-être expier le tort qu'il avait eu avec les femmes dans son *Dialogue;* 10° *Economica di Senofonte, tradotta*, Venise, 1540, in-8°; inconnu à Niceron; 11° *Aristotelis quæstiones mechanicæ cum pleniori paraphrasi*, 1565, in-8°; traduit en italien par Vannoci, 1582, in-4°; 12° *Della sfera del mondo*, 1540, in-4°; nouvelle édition augmentée, 1595, in-4°. La traduction française par Jac. Goupil, médecin, est de 1580, in-8°. La *Vie d'Alexandre Piccolomini*, par Fabiani, Sienne, 1749, 1759, in-8°, a servi de base à l'article consacré à ce prélat dans les *Elogj degli uomini illustri toscani*, t. 3, p. 163. A. B—T.

PICCOLOMINI (François), contemporain et parent du précédent, naquit à Sienne en 1520. Il eut quelque réputation de son temps; et Félix Peretti, devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, se glorifiait de l'avoir eu pour agresseur dans une thèse publique. Piccolomini avait étudié la philosophie avec Peretti sous Marc-Antoine Zimara à Padoue. Il s'adonna lui-même à l'enseignement, et professa la logique à Sienne; mais il n'y resta qu'un an. Il occupa durant le même espace de temps une chaire de philosophie à Macerata; puis il passa dix ans à Pérouse dans un semblable emploi. En 1560 il eut une chaire extraordinaire en philosophie à Padoue, et en 1564 il fut fait professeur ordinaire. En 1601, son grand âge l'obligea de renoncer au professorat, qu'il exerçait depuis cinquante-trois ans; il se retira dans sa ville natale, où il mourut en 1604. Comme Alexandre Piccolomini, il a cultivé la philosophie et commenté des ouvrages d'Aristote. Il est donc important de désigner les travaux de ces deux homonymes. On a de François : 1° *Universa philosophia de moribus, nunc primum in decem gradus redacta et explicata*, Venise, 1583, in-fol.; Francfort, 1601, 1611, in-8°. Dans le traité de la méthode qui fait partie de ce volume, Piccolomini combat le sentiment de Zabarella. Celui-ci se défendit. 2° *Comes politicus pro recta ordinis ratione propugnator*, 1596, in-8°. C'est une réponse à Zabarella, réimprimée à la suite de l'ouvrage précédent dans les éditions de Francfort. 3° *De arte definiendi et eleganter discurrendi liber singularis*, Francfort, 1600, in-4°; 4° *Libri de scientiæ natura quinque partibus*, Francfort, 1597, in-4°; 1627, in-8°; 5° *Expositiones et annotationes in Aristotelem de ortu et interitu*, Venise, 1602; 6° *Commentarii in tres libros Aristotelis de anima*, à la suite du précédent; 7° *Expositio et annotationes in Aristotelis libros de cœlo*, Venise, 1607. Ces trois ouvrages sur Aristote ont été réunis à Mayence, 1608, in-8°. 8° *Versio et annotationes ad librum octavum physicorum Aristotelis*, Venise, 1606. Dans l'un des volumes posthumes de l'*Histoire littéraire d'Italie* par Ginguené, t. 7, p. 378, François Piccolomini est qualifié archevêque de Sienne, et l'un des fondateurs de l'académie des *Intronati*. C'est Alexandre qui fut (comme coadjuteur) désigné pour être archevêque de Sienne. Alexandre n'avait que dix-sept ans lors de la fondation de cette académie, en 1525. Quant à François, il n'avait alors que cinq ans. A. B—T.

PICCOLOMINI (Alphonse), duc de Montemariano, était de la même famille que les deux précédents. Propriétaire de fiefs considérables dans l'Etat de l'Eglise, il avait reçu de la nature un caractère violent et impétueux qu'une mauvaise éducation avait confirmé, et que les excès auxquels il s'était livré dans sa jeunesse rendaient plus redoutable encore. L'esprit militaire de l'Italie, renouvelé au 15e siècle, se maintenait encore de son temps; mais il n'était fondé ni sur l'amour de la patrie, ni sur le point d'honneur: les officiers et les soldats se louaient au plus offrant pour soutenir des querelles étrangères; ils n'étaient conduits que par l'espoir de la solde, du pillage et de la licence des camps. Cette vie de dangers et de butin ressemblait à celle des brigands; et en effet, les mêmes hommes étaient tour à tour voleurs de grand chemin et soldats. Les généraux et les grands seigneurs stipendiaient des soldats licenciés et des spadassins, les employant à venger leurs injures privées; et ces bandes tenaient le pays au milieu duquel elles vivaient dans des alarmes continuelles. Piccolomini, qui avait des ressentiments de famille à exercer contre les Baglioni de Pérouse, était entouré d'une troupe d'assassins plus nombreuse qu'aucune autre. Ses habitudes déréglées lui faisaient trouver leur compagnie préférable à toute autre; il avait, d'autre part, la valeur brillante, l'activité, la popularité faites pour plaire à de telles gens. Il tira des Baglioni, ses ennemis, une vengeance sanglante, qui attira sur lui une bulle d'excommunication du pape Grégoire XIII, et la confiscation de ses biens. Il résolut de s'en venger sur la société tout entière. Tous les gouvernements lui paraissaient odieux, tous les souverains méprisables; et les peuples, abandonnés aux vices et à la mollesse, ne semblaient, à ses yeux, dignes d'aucune pitié. Il forma une armée de tous les brigands de la Toscane, de la Romagne, de la Marche et du Patrimoine de St-Pierre, qui se rassemblèrent en foule sous ses étendards, et il porta la désolation dans toutes les provinces de l'Etat ecclésiastique. Le pape ayant mis sur pied toutes ses troupes pour le combattre, Alphonse Piccolomini trouva un refuge dans les Etats de François de Médicis, grand-duc de Toscane, qui voyait avec plaisir ses voisins en proie à l'anarchie, et qui considérait leurs calamités comme un acheminement à sa propre grandeur. Grégoire cependant songeait bien plus à enrichir son fils par la confiscation des fiefs de Piccolomini qu'à mettre un terme à ses ravages. Celui-ci, ennuyé de l'asile qu'il avait reçu à Pienza, où il était contraint de vivre dans l'oisiveté, et où ses braves manquaient de pain, recommença en 1581 ses ravages dans l'Etat de l'Eglise. Le pape, qui avait dispersé ses troupes, entra en négociation avec lui par l'entremise du duc de Toscane. Il lui rendit tous ses biens, et accorda une amnistie à tous ceux qui avaient servi sous ses ordres. Ces grâces n'avaient pas d'autre but que de le surprendre; et dès que Grégoire eut rassemblé ses forces, il oublia la capitulation: mais Piccolomini, plus prompt que lui, battit l'armée destinée à l'arrêter, et força le pape à tenir ses promesses. Il passa en France cette même année 1582, y trouva du service et y demeura huit ans. La mort de François de Médicis le ramena en Italie. La cour de Madrid voulait l'employer à troubler le grand-duché de Toscane, dont le souverain paraissait abandonner son parti. En effet, Piccolomini ramassa 500 brigands, avec lesquels il commença en 1590 à ravager la province de Pistoie: les milices du grand-duc l'en chassèrent, et il vint se cacher à Plaisance, où il resta jusqu'au conclave dans lequel Grégoire XIV fut élu. Alors il s'approcha de Rome avec une nouvelle armée de brigands, pour y lever des contributions. Le grand-duc Ferdinand fit marcher contre lui une partie de ses troupes; Piccolomini fut défait, et enfin arrêté à Staggia le 2 janvier 1591. Le grand-duc, malgré toutes les réclamations de l'Espagne et du pape lui-même, qui redemandait Piccolomini comme un prince feudataire du saint-siége, le fit pendre le 16 mars de la même année. S. S—i.

PICCOLOMINI (Ascanio), savant prélat italien, était neveu d'Alexandre Piccolomini (*voy.* plus haut). Ses talents précoces, ses vertus et son zèle pour la discipline ecclésiastique le signalèrent dès sa jeunesse comme un homme propre aux emplois les plus éminents. Nommé, peu de temps après la mort de son oncle, coadjuteur de l'archevêque de Sienne, il devint titulaire de ce siége en 1588, et s'occupa de faire fleurir les bonnes études dans son séminaire. Il méditait d'utiles règlements pour l'administration de son diocèse, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée en 1597. Ses restes furent déposés dans la chapelle sépulcrale de sa famille dans l'église des Augustins. Il était membre de l'académie de la Crusca sous le nom de l'*Offerto*. Il avait choisi pour emblème les pains de proposition avec cette devise empruntée à Pétrarque: *Oltre a nostr' uso*. C'est à lui qu'on doit l'édition des *Mémoires* d'Æneas Sylvius, donnée sous le nom de *Jean Gobellino* (*voy.* Pie II). Ses poésies (*Rime*) furent publiées à Sienne en 1594, in-4°. Un avis de l'imprimeur nous apprend que ce volume n'a été tiré qu'à vingt-cinq exemplaires qui furent tous remis à l'auteur pour en disposer comme il le jugerait convenable. (*Voy.* le *Catalogue* de Capponi, p. 300.) Cette rarissime édition contient des emblèmes (*imprese*) qui manquent à la réimpression de Sienne, 1598 in-8°. De tous les ouvrages que Piccolomini avait laissés manuscrits, le seul qui ait été imprimé est le suivant: *Avvertimenti civili estratti da' sei primi libri di Cornelio Tacito*, Florence, 1609, in-4°, rare. Ce volume est précédé d'une vie de l'auteur par Daniel l'Ermite. W-s.

PICCOLOMINI (Octave), un des généraux au-

trichiens les plus distingués de la guerre de trente ans, naquit en 1599 d'une illustre famille siennoise originaire de Rome (*voy.* les articles précédents). Il se consacra de très-bonne heure à la profession des armes et fit ses premières campagnes en Italie dans les troupes espagnoles. Il passa ensuite en Allemagne avec un régiment de cavalerie que le grand-duc de Toscane envoyait à Ferdinand II, et dans lequel il servait en qualité de capitaine. La première affaire dans laquelle il se distingua fut la bataille de Lutzen, où il était à la tête d'un corps de troupes, près de l'endroit où périt Gustave-Adolphe. Piccolomini commandait les Impériaux, avec Jean de Werth, à la bataille de Nordlingen, et il eut la gloire de contribuer à la défaite du célèbre duc de Weimar. Profitant de la consternation des Suédois pour parcourir la Souabe et la Franconie, il s'empara en peu de temps de plusieurs villes, et trouva de grandes ressources pour la subsistance de son armée. Il obtint l'année suivante un succès moins brillant, mais non moins important. Les Pays-Bas étaient menacés par les Français; un renfort de 12,000 fantassins et 7,000 cavaliers, qu'il conduisit à Namur, mit pour le moment les Espagnols à l'abri de l'invasion. Il fut moins heureux dans une attaque qu'il dirigea en 1636 contre les Hollandais; mais en 1639, il réussit à délivrer Thionville, assiégée par Châtillon. Ayant ensuite échoué devant Hesdin, il voulut pénétrer en Champagne et vint attaquer Pont-à-Mousson; mais, attaqué par Châtillon, qui avait reçu des renforts, il fut contraint de se retirer, et se porta sur la Franconie. Des pluies continuelles et les mauvais chemins rendirent sa marche si difficile, qu'il se vit obligé d'abandonner une multitude de chariots pleins de munitions. Alors, comme de nos jours, le passage d'une armée était rarement exempt de graves inconvénients pour les pays qu'elle traversait. Les magistrats de Nuremberg obtinrent, moyennant vingt-cinq mille florins, que Piccolomini ne passerait pas sur le territoire de leur ville. Cette somme fut employée à l'achat d'une grande quantité de pain et d'autres provisions, de chevaux d'artillerie, à la refonte de quelques pièces, à la réparation des affûts, etc. Toutefois la difficulté du transport força Piccolomini de laisser sur la route plusieurs pièces de douze et de vingt-quatre. Bannier, avec 24,000 hommes, désolait la Bohème. Piccolomini, à la tête d'une force égale, fut assez heureux pour arrêter ces ravages et même pour s'emparer de Collin. Il rendit bientôt à l'Empereur un service plus essentiel encore. Le fléau de la guerre pesait alternativement sur les différentes parties de l'empire germanique. Ferdinand avait réussi jusqu'alors à en préserver l'Autriche. Ce pays était alarmé de nouveau par l'approche des Suédois. L'activité et les manœuvres habiles de Piccolomini le sauvèrent d'une invasion dont les suites étaient incalculables. Le théâtre principal de la guerre s'étant bientôt trouvé transporté à l'ouest, le général autrichien y parut en même temps que les Suédois; il fit prisonnier le colonel Schlang, avec un corps assez nombreux, auprès de Neubourg, dans le haut Palatinat, gêna beaucoup les mouvements des ennemis et leur occasionna des pertes considérables. Ces avantages, toutefois, furent contre-balancés par la défaite que Torstenson lui fit essuyer en Silésie, ainsi qu'au duc de Saxe-Lauenbourg. La réputation de Piccolomini inspira au roi d'Espagne le désir de l'attacher à son service, ce qu'il obtint de l'Empereur. Arrivé en octobre 1643 à Saragosse, il fut au mois de décembre décoré de l'ordre de la Toison d'or, avec le titre de grand d'Espagne, et fut nommé général en chef des forces espagnoles dans les Pays-Bas. Il ne paraît pas y avoir obtenu de succès par terre. L'armée espagnole n'était pas encore remise de la terreur que lui avait imprimée la journée de Rocroi, mais il soutint sans désavantage un combat naval contre la flotte combinée des Français et des Hollandais. L'Autriche avait perdu ses plus grands généraux, Tilly, Wallenstein, Jean de Werth, Mercy. Piccolomini et Montecucculi, déjà célèbre, étaient ses principaux soutiens. Les progrès effrayants que firent de nouveau les Suédois, en 1648, déterminèrent l'Empereur à rappeler Piccolomini, et il lui conféra le grade de feldmaréchal. Ce général justifia la confiance de son souverain en contribuant à ralentir la marche des Suédois. Toutefois il est difficile de penser qu'il eût pu résister à l'ascendant de cette armée, si glorieusement secondée par Turenne. L'Empereur se vit dans la nécessité de faire la paix, et là se termina la carrière militaire de Piccolomini. Comme il avait, en plusieurs occasions, montré une grande habileté dans les affaires, il fut nommé principal commissaire de l'Autriche au congrès rassemblé à Nuremberg pour l'exécution du traité de Westphalie. Quand cette opération fut terminée, l'empereur l'éleva au rang de prince de l'empire. Piccolomini mourut à Vienne, le 10 août 1656, sans laisser d'enfants, et, en vertu de ses dernières dispositions, son titre de prince et son duché d'Amalfi passèrent à son petit-neveu, Enée Piccolomini. D-U.

PICCOLOMINI. *Voyez* PIE II, PIE III et PATRIZI (François).

PICHARD (AUGUSTE), philologue, naquit à Paris le 1er avril 1815. La faiblesse de sa constitution ne permettant pas à sa mère, restée veuve depuis peu de temps, de l'abandonner à des soins étrangers, elle fit les plus grands sacrifices pour lui donner auprès d'elle les professeurs des langues qu'il désira apprendre, le grec, le latin, l'allemand, l'anglais et l'espagnol. Il se livrait à cette étude avec tant d'ardeur qu'en 1830, à peine âgé de quinze ans, il fut employé à la traduction des journaux allemands, anglais, italiens, espagnols, pour le *Journal de Paris*, le *Constitu-*

tionnel et d'autres journaux. Puis, après avoir pendant quelques années étudié le droit, il s'adonna aux langues orientales, et il apprit, pour ainsi dire simultanément, l'hébreu, le syriaque, le persan et l'arabe; enfin il fut reçu membre de la Société asiatique de Paris. Mais l'étude de l'hébreu eut sa prédilection. Il voulut ouvrir lui-même un cours d'hébreu, dont il publia quatorze leçons, qu'il intitula *l'Orientaliste*. En 1833, ses succès linguistiques fixèrent l'attention de M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, qui l'admit dans son cabinet avec le titre de secrétaire particulier. Il mourut à l'âge de 23 ans et 6 mois, le 1er octobre 1838. On lui doit : 1° *Légendes et traditions populaires*, traduites de l'allemand, Paris, 1832, in-8°; 2° *Essai sur la poésie latine*, Paris, 1832, in-18; 3° l'*Itacendilla, contes psycologiques*, dédiés à madame Fourcault de Pavant, Paris, 1833, in-8°. Pichard s'était caché dans cet ouvrage sous le pseudonyme de Hippolyte Dalicare. 4° Le *Chasseur des spectres et sa famille*, traduit de l'anglais de Banim, Paris, 1833, 2 vol. in-8°; 5° le *Dictionnaire de Robert le Dyable. Analyse de ce poëme, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, suivie de nombreux extraits du texte et de notes philologiques et historiques;* 6° *Description générale de la Chine*, traduite de l'anglais de Davis (en société avec M. Bazin aîné), Paris, 1837, 2 vol. in-8°, fig.; 7° le *Livre de la bonne doctrine*, trad. de l'hébreu, Paris (imprimerie impériale), 1837, in-8°; 8° le *Livre d'Hénoch sur l'amitié*, traduit de l'hébreu, Paris, 1838, in-8°. Dans cet ouvrage, la partie la plus remarquable n'est peut-être pas la traduction du livre d'Hénoch, quoiqu'elle soit une preuve des connaissances étendues de Pichard dans la langue hébraïque; mais il les prouve encore mieux dans la préface, l'introduction et les notes, le tout relatif aux antiquités, à l'histoire, aux mœurs, à la langue, ainsi qu'à la littérature des juifs anciens et modernes. 9° L'*Orientaliste, cours de langue hébraïque*, Paris, 1838, 14 livr. in-4°. C'est la publication du cours dont nous avons parlé. 10° Divers ouvrages restés manuscrits. A la tête du catalogue des livres de Pichard, on trouve sur cet auteur une *Notice* où nous avons puisé pour cet article. B—D—E.

PICHART (Jean), historien de la Bretagne, a laissé un journal des événements qui se sont passés à Rennes et aux environs du 13 mars 1589 au 28 mai 1598. Cette relation, exacte en ce qui concerne les faits dont Pichart a été le témoin, ne doit être consultée qu'avec circonspection quand il s'agit des opérations militaires ou des événements survenus dans le reste de la province. Il existe à la bibliothèque de Rennes sous le numéro 188 une copie manuscrite de cette relation, en 184 pages in-fol., sous ce titre : *Recueil, extrait et abrégé tiré des mémoires et journails écrits de la main de feu Maistre Jan Pichart, vivant, notaire royal et procureur au parlement de Rennes, touchant les guerres civiles commençans en l'an mil cinq cent quatre-vingt-neuf, finissant en l'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit, quand la paix générale fut conclutte et arrestée par tout le royaume de France, dans lesquels mémoires se trouvent plusieurs faits bien mémorables et généraux, plusieurs misères et calamités, prises, reprises de villes, tant par ledit royaume, autres provinces qu'en la Bretagne et autres choses*. D. Morice n'a extrait de ce manuscrit (t. 3 des *Preuves de l'histoire de Bretagne*) que ce qui est relatif à la ligue. Mais le recueil de Pichart contient en outre : 1° une *Notice* sur les accroissements de la ville de Rennes; 2° *De la manière que la grosse horloge de Rennes a esté fondue et mise où elle est à présent;* 3° *Anciennes remarques des choses les plus remarquables et mémorables qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le mois de may 1612, tirées d'un livre écrit de la maison de feu HH. Pierre Loret, marchand de draps et soyes en cette ville;* 4° *Continuation des anciennes remarques qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le 3 septembre 1651 jusques au 20 novembre 1683, où est l'extrait de plusieurs mémoires faits par M. François Toudoux, nottaire royal à Rennes*. P. L-T.

PICHAT (Michel), auteur dramatique, naquit à Vienne (Isère) en 1790, date que nous tenons de son frère, et non en 1786, comme le disent plusieurs biographes. Il reçut une éducation soignée, et, d'après le vœu de sa famille, étudia le droit, mais il l'abandonna bientôt pour suivre le penchant qui l'entraînait vers la littérature, et surtout le théâtre. En 1819, il présenta à la Comédie française une tragédie de *Turnus*, ouvrage de sa jeunesse, et qui annonçait un talent remarquable. La pièce fut reçue; mais, après les morcellements de la censure, l'auteur renonça à la faire représenter; il en intercala quelques scènes dans un prologue intitulé *les Trois Genres*, joué à l'ouverture du théâtre de l'Odéon, le 6 janvier 1824. Loin de se laisser abattre par les obstacles qu'il rencontrait à l'entrée de sa carrière, Pichat travailla avec plus d'ardeur, et la tragédie de *Léonidas* révéla bientôt son talent. En conservant la mâle simplicité de l'histoire, en peignant fidèlement l'austère patriotisme de Sparte, il sut créer des situations qui font naître les émotions les plus vives, et dont l'intérêt est encore rehaussé par l'éclat du style. Cependant sa pièce, refusée d'abord par le comité de lecture du Théâtre Français, ne fut définitivement acceptée qu'en 1825. Représentée le 26 novembre de cette année, elle fut accueillie par le public au milieu des plus vifs applaudissements; le succès en fut immense et les journaux de la capitale en firent les plus brillants éloges. Sans doute le talent que déploya Talma, chargé du principal rôle, et l'intérêt qu'inspiraient les Grecs, qui faisaient alors des efforts inouïs pour recouvrer leur indépendance, contribuèrent beaucoup au triomphe du poëte. Mais Pichat ne se reposa pas

sur ses lauriers; il ajouta un nouveau fleuron à sa couronne en composant la tragédie de *Guillaume Tell*, où la naïveté et l'énergie helvétiques forment les contrastes les plus piquants. L'auteur s'était surpassé dans cette pièce, qu'il n'eut pas la satisfaction de voir jouer. Les tracasseries de la censure en retardèrent la représentation jusqu'au 22 juillet 1830, et Pichat était mort le 26 janvier 1828, dans sa 38e année. Outre les tragédies que nous avons citées, on a de lui : 1° (avec M. Avenel) l'*Indépendant, à M. le comte Decazes* (première et seconde lettre), Paris, 1819, in-8°; 2° le *Dévouement des médecins français à Barcelone*, pièce qui obtint le second accessit au concours pour le prix de poésie décerné par l'Académie française en 1822; 3° (sous le pseudonyme d'*Alfred*, avec M. Comberousse) *Ali-Pacha*, mélodrame en trois actes, Paris, 1822, in-8°; 4° (avec M. Vilain St-Hilaire) *Louis, ou le Père juge*, mélodrame en trois actes, Paris, 1823, in-8°. Pichat avait aussi travaillé à la tragédie d'*Eudore et Cymodocée*, par M. Gary, Paris, 1824, in-8°. G—G—Y.

PICHEGRU (CHARLES), général français, né à Arbois, le 16 février 1761, de parents peu connus, fit ses études dans sa ville natale, chez les minimes qui en dirigeaient le collége, et montra beaucoup de dispositions, surtout pour les sciences exactes. Ce genre de connaissances jouissait déjà d'une grande faveur; et les bons religieux, prévoyant le parti que l'éducation qui leur était confiée pouvait tirer des talents de ce jeune homme, le déterminèrent à venir répéter les classes de philosophie et de mathématiques à Brienne, dont le collége était aussi sous leur direction. Cette occupation de répétiteur a fait dire mal à propos que Pichegru avait été moine. Il s'engagea fort jeune, comme simple soldat, dans le premier régiment d'artillerie, où sa bonne conduite et ses connaissances le firent distinguer et nommer sergent peu de temps après son arrivée. Ayant été embarqué durant les dernières guerres d'Amérique, il observa avec fruit tous les rapports de la marine avec les opérations des troupes de terre, et revenu à son régiment, il y vit de plus en plus apprécier ses talents. Il était parvenu au grade d'adjudant, et il était près d'être officier lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes et en suivit assez vivement les conséquences. Il assista à la formation de sociétés populaires, et s'y fit plus d'une fois remarquer. Pichegru présidait le club de Besançon lorsqu'un bataillon de volontaires nationaux du Gard arriva dans cette ville. Ce bataillon se trouvait sans chef, et le club lui proposa de faire choix de son président, militaire exercé, en état de le commander et de l'instruire. Cette proposition fut acceptée, et voilà comment Pichegru devint officier. Les troupes étaient alors sans subordination et sans discipline. Chacun raisonnait, délibérait, voulait commander et surtout ne pas obéir. Les premiers soins de Pichegru furent de rétablir l'ordre dans son bataillon, qu'il conduisait à l'armée du Rhin. En 1792, il fut employé à l'état-major de cette armée et parcourut rapidement les grades de général de brigade et de général de division. Au mois d'octobre 1793, Pichegru accepta le commandement en chef des mains de St-Just et de Lebas, que la convention avait nommés représentants du peuple près l'armée du Rhin (*voy.* ces noms). Cette armée venait d'éprouver des échecs sérieux; elle était désorganisée; les lignes de Weissembourg avaient été forcées, après plusieurs combats où les princes français s'étaient distingués à la tête des émigrés (*voy.* ENGHIEN et CONDÉ). Pichegru, voyant qu'il avait à combattre avec des troupes braves, mais peu aguerries et toujours prêtes à se laisser décourager par les revers, contre des armées mieux disciplinées, accoutumées à la guerre et soutenues par une nombreuse cavalerie, mit en œuvre, de concert avec Hoche, ce système de tirailleurs, de guerre de postes, de mouvements et d'attaques rapides et multipliées, qui étonna ses ennemis et leur arracha la victoire. Ce système avait surtout le grand avantage d'être conforme à l'esprit du soldat français, et il fut la principale cause des premiers succès que Pichegru obtint en Alsace. Ce fut ainsi qu'il força les lignes de Haguenau, le 23 décembre 1793, et qu'il fit lever le blocus de Landau. De tels succès valurent alors à Pichegru de nombreux éloges, et il obtint ceux des plus ardents révolutionnaires, entre autres de Robespierre et de Collot-d'Herbois, qui le louèrent à la tribune d'avoir su rétablir la discipline et ouvrir une nouvelle carrière de gloire et de succès. Il savait au surplus ménager la vanité et la prétention des hommes au pouvoir, tandis que son rival Hoche était trop loyal et trop fier pour s'astreindre au métier de courtisan. Hoche (*voy.* ce nom) perdit son commandement, principalement par suite des sourdes menées de Pichegru, qui le remplaça dans la direction générale des deux armées de la Moselle et du Rhin, d'où il fut envoyé, peu de temps après, à celle du Nord, qui allait jouer un rôle bien plus important. En se rendant à ce nouveau poste, il passa par Paris, où il fut comblé d'éloges et d'honneurs par les plus fougueux conventionnels. « Je jure, écrivait-il à la société des « jacobins, de faire triompher les armées de la « république, ou de mourir en combattant. Mon « dernier mot sera : Vive la république! vive la « Montagne! » En arrivant à l'armée du Nord, Pichegru adressa aux troupes, suivant l'usage, une proclamation dans le même sens. Cette armée avait aussi été battue, et sa désorganisation était complète; Condé, Valenciennes, le Quesnoi et Landrecies étaient au pouvoir des Autrichiens : ils n'étaient plus qu'à quarante lieues de Paris et venaient de faire subir, encore récemment, aux Français des revers funestes, ceux-ci s'étant

obstinés à les attaquer sur leur centre, couvert par la forêt de Mormale, où le prince de Cobourg avait fait établir des retranchements inexpugnables. C'était le comité de salut public qui avait donné l'ordre de ces imprudentes attaques. Pichegru fut encore obligé de les renouveler, d'après les instructions qu'il avait reçues, et il éprouva plusieurs échecs; mais il obtint enfin la permission de suivre ses propres idées; il changea de plan et chercha à tourner l'ennemi par son flanc droit. Ce fut alors (avril 1794) qu'il exécuta ce projet si hardi, qui eut une si grande influence sur le sort de cette guerre et qui doit en être considéré comme l'opération la plus brillante et la plus décisive. Par la rapidité et la précision de ses manœuvres, il battit l'ennemi à Cassel, à Courtrai, à Menin, et parvint à rompre une ligne jusqu'alors impénétrable. Habile à profiter de ses succès, il dégarnit entièrement son centre pour renforcer encore sa gauche, et se trouva ainsi, avec toutes ses forces, en présence de la grande armée des alliés, que commandaient le prince de Cobourg, le duc d'York, et que l'empereur François II lui-même animait par sa présence. Attaqué le 17 mai, près de Sanghien, tandis que le général autrichien Clerfayt s'avançait sur la Lys, Pichegru fut contraint à la retraite; mais il prit sa revanche dès le lendemain en attaquant les alliés entre Menin et Courtrai, où il remporta encore une victoire complète. Il lui restait à vaincre Clerfayt, qui s'était établi à Thielt, dans une excellente position. Pichegru, pour l'en éloigner, feignit de vouloir faire le siége d'Ypres; et cette ruse ayant réussi, il battit les Autrichiens, le 10 juin, à Rousselaer, et le 13 à Hooglède. Enfin la bataille de Fleurus, gagnée par Jourdan, décida du sort de la West-Flandre, et l'ennemi n'y fit presque plus de résistance. Les villes de Bruges, de Gand, Anvers, Bois-le-Duc, Venloo et Nimègue, tombèrent successivement au pouvoir des Français, et ils furent les maîtres d'un pays riche et fertile, qui leur offrit des ressources inépuisables dans le moment où ils en avaient le plus grand besoin. Rejetés derrière la Meuse et le Rhin, les alliés n'avaient plus à leur opposer que les obstacles de la nature; mais ces obstacles disparurent bientôt par les gelées excessives d'un hiver extraordinaire. Le 2 janvier 1795, les colonnes françaises passèrent le Wahal sur la glace, et elles entrèrent dans Thielt, où les Autrichiens, abandonnés des Anglais, ne tinrent que faiblement. L'armée hollandaise se débanda, les Anglais ne tardèrent pas à se rembarquer. Le 21 du même mois, Pichegru entra dans Amsterdam, et dès les premiers jours de février il occupait toutes les Provinces-Unies. Cette conquête fut pour la république française de la plus haute importance. La convention en entendit le rapport au milieu des transports de l'enthousiasme le plus vif; et Pichegru fut comblé de faveurs et d'éloges. Dès lors les Français n'eurent de ce côté aucun ennemi à combattre; et l'armée de Sambre et Meuse ayant, dans le même temps, repoussé les Autrichiens au delà du Rhin, la Prusse ayant ensuite consenti à la paix, il n'y eut plus d'hostilités que sur le Haut-Rhin. Pichegru fut envoyé sur ce point, et ce fut en se rendant à son nouvel emploi qu'il passa par Paris, et s'y trouva dans le moment où une insurrection populaire éclata contre la convention. On lui donna aussitôt le commandement des troupes qui formaient la garnison de la capitale, et s'étant mis à leur tête (1er avril 1795), il eut peu de peine à soumettre la populace révoltée des faubourgs. Le compte que Pichegru rendit de cette opération à la barre de la convention fut accueilli de nombreux applaudissements; on le proclama encore une fois le sauveur de la patrie, et il se hâta de se rendre à l'armée du Rhin. Ici doit s'arrêter l'histoire militaire de ce général. Pichegru, dont l'ambition n'avait pas de bornes, qui devait tout ce qu'il était à la république, n'hésita pas à la trahir en mettant ses services à la disposition du parti royaliste. Ce fut l'imprimeur Fauche-Borel (*voy.* ce nom), qui, dévoué à la cause des royalistes, eut le courage de lui proposer, de la part du prince de Condé, de passer avec son armée au service de la famille des Bourbons, et de proclamer, de concert avec lui, le rétablissement de la monarchie. Pichegru accueillit cette proposition sans hésiter et déclara qu'il était prêt à seconder la cause royale, pourvu toutefois qu'il fût assuré de la coopération des Autrichiens; mais il est probable que ceux-ci avaient alors d'autres vues. Le général français connaissait peu leur politique; son erreur lui fit commettre des fautes que mieux instruit il eût sans doute évitées. Sa correspondance avec le prince de Condé fut continuée assez longtemps sans aucune détermination positive. Le prince ne croyait pas devoir mettre les Autrichiens dans son secret, et il ne voulait pas non plus placer son armée sur la rive gauche du Rhin, comme le désirait Pichegru. D'un autre côté, il faisait à ce général, au nom du roi, les plus brillantes promesses; il lui assurait, pour l'époque du rétablissement de la monarchie, le gouvernement de l'Alsace, le cordon rouge, la propriété du château de Chambord; il lui faisait présent de douze pièces de canon, d'un million d'argent, et lui assignait deux cent mille livres de rente, enfin la terre d'Arbois, qui aurait pris le nom de Pichegru, eût été exempte de contributions pendant quinze ans. Cependant les exigences de ce général devenaient chaque jour plus grandes et ses tergiversations faisaient tout ajourner. « Je ne « ferai rien d'incomplet, écrivait-il; je ne veux « pas être le troisième tome de Lafayette et de « Dumouriez. Mes moyens sont grands, tant à « l'armée qu'à Paris. Je sais qu'il faut en finir; « je sais que la France ne peut rester en répu- « blique, et qu'il lui faut un roi; mais il ne faut

« commencer ce changement que quand on sera « sûr de l'opérer..., il faut, en faisant crier *vive « le roi* au soldat français, lui donner du vin et « un écu dans la main; il faut que rien ne lui « manque en ce premier moment; il faut solder « mon armée jusqu'à sa troisième et quatrième « marche sur le territoire français, etc. » Le secret le plus absolu pouvait seul assurer le succès d'une pareille correspondance; cependant elle fut connue du général autrichien Wurmser et de l'archiduc Charles, qui n'en profitèrent que dans l'intérêt de leur souverain, lorsque le général des armées républicaines, voulant servir la cause qu'il venait d'embrasser, ordonna la retraite à ses troupes dans plusieurs occasions où elles auraient pu triompher. Il s'ensuivit que Pichegru perdit une grande partie de son crédit auprès des chefs de la république. On commençait au surplus à se défier de lui, lorsqu'un transfuge de la cause des Bourbons (*voy.* MONTGAILLARD) livra les secrets du prince de Condé, dont il avait été le dépositaire. Le directoire exécutif, qui venait d'être mis en possession du pouvoir, ne se crut point assez fort pour frapper ouvertement un général aussi puissant que Pichegru. Il dissimula et se contenta de l'éloigner des armées en lui offrant l'ambassade insignifiante de Suède, que celui-ci refusa. Retiré dans l'abbaye de Bellevaux, dont il s'était rendu acquéreur, Pichegru y passa un an, et il n'en sortit qu'au mois de mars 1797, lorsque l'assemblée électorale de son département l'appela aux fonctions de législateur. Nommé dès la première séance président du conseil des Cinq-Cents, il se montra en opposition avec le directoire et le parti révolutionnaire. S'étant concerté avec d'autres députés qui, comme lui, voulaient rétablir l'ancienne monarchie, il sembla diriger ses efforts vers cette entreprise. Mais le directoire était informé de ses projets; et tandis que ses ennemis délibéraient ou se bornaient à l'attaquer à la tribune, il faisait marcher des troupes vers la capitale. Pichegru fit alors son rapport sur la garde nationale, qu'il voulait opposer aux soldats du directoire, et il proposa un décret pour fixer des limites que les troupes ne pussent dépasser. Ces projets furent accueillis au conseil des Cinq-Cents, mais rejetés par celui des Anciens. D'ailleurs, il n'était déjà plus temps de les exécuter; un coup de main pouvait seul tirer le corps législatif du danger qui le pressait. Pichegru était entouré d'une foule de chouans, de gens à exécution, d'émigrés rentrés; on le pressait de tenter un mouvement; il ne s'y décida pas. Le 5 septembre 1797, les troupes du directoire, sous les ordres d'Augereau, occupèrent la capitale et envahirent toutes les avenues des Tuileries, où siégeait le corps législatif. Pichegru était à son poste de commissaire-inspecteur; il y fut arrêté ainsi que ses collègues, et transporté sur une charrette à la prison du Temple. Le lendemain, le corps législatif décréta la proscription de cinquante de ses membres. Pichegru fut le premier inscrit sur la liste de déportation; conduit à Rochefort, il y fut embarqué pour Cayenne. Pendant ce temps, le parti triomphant publiait une correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, que les hasards de la guerre avaient fait tomber dans les mains de Moreau (*voy.* ce nom). Après quelques mois de captivité dans les déserts pestilentiels de Sinamari, Pichegru parvint à s'évader avec Willot, Delarue, Barthélemy, Aubri et Ramel (*voy.* RAMEL). Ce ne fut qu'à travers les plus grands dangers qu'embarqués sur une frêle pirogue et manquant de tout pendant plusieurs jours, au milieu de l'Océan, ces malheureux abordèrent à la colonie hollandaise de Surinam, où le gouverneur leur fit un très-bon accueil. Ils se rendirent aussitôt en Angleterre, et Pichegru y reçut du gouvernement anglais l'accueil le plus distingué. Dès lors ouvertement attaché à la cause des Bourbons, il fut désigné pour diriger toutes les entreprises militaires qui pouvaient tendre à ce but, et il partit pour l'Allemagne, où les Russes et les Autrichiens venaient d'obtenir de grands succès. On prétend qu'il donna, avant la bataille de Zurich, au général Korsakoff des avis dont celui-ci ne sut pas profiter. Après la retraite des armées russes et la paix que l'Autriche fit avec la France, Pichegru dut retourner en Angleterre. Ce fut à cette époque qu'il se lia intimement avec George Cadoudal (*voy.* CADOUDAL), dont il partageait les opinions et les espérances. Ces deux hommes, décidés à tout entreprendre pour le rétablissement de la monarchie, se rendirent secrètement à Paris, dans les premiers jours de janvier 1804, avec quelques royalistes vendéens, résolus comme eux d'attaquer le premier consul Bonaparte, qu'ils considéraient comme le plus grand obstacle à leur dessein. A cette occasion, ils voulurent s'adjoindre le concours de Moreau (*voy.* ce nom). Cadoudal et Pichegru firent pendant plusieurs mois d'inutiles tentatives pour atteindre le premier consul, et furent à la fin découverts par la police. George et plusieurs des siens avaient été arrêtés; jusqu'alors Pichegru était parvenu à se soustraire à toutes les recherches, mais il fut livré par la perfidie d'un nommé Leblanc, chez lequel il s'était réfugié (1). Conduit en présence de Réal, qui était chargé de l'interroger, il répondit avec beaucoup de fermeté et nia tout ce qui pouvait compromettre Moreau. Il montra le même courage dans plusieurs autres interrogatoires qu'on lui fit subir à la prison du Temple. Le 16 germinal an 12, on le trouva étranglé dans sa prison. Son corps fut transporté au greffe du tribunal criminel, et le journal officiel publia un procès-verbal de plusieurs médecins qui attestèrent que le prisonnier s'était étranglé lui-même avec sa cravate. Comme on

(1) Voyez *la Vérité dévoilée par le temps, ou le Vrai dénonciateur du général Pichegru signalé*, par Hyp. Treilhe (1814), in-8° de 15 pages, imprimerie de Chanson.

répandit le bruit que Pichegru avait été assassiné dans sa prison par ordre de Bonaparte, ce dernier fit publier un écrit de Montgaillard, intitulé *Mémoire concernant la trahison de Pichegru, dans les années* 3, 4 *et* 5 (1795 à 1797). Cette brochure, imprimée aux frais et à l'imprimerie du gouvernement, fut répandue à un grand nombre d'exemplaires. Pichegru ne s'était point marié. Une aventurière, se disant tantôt sa fille, tantôt sa nièce, obtint en 1815 une pension de trois mille francs, sur la cassette du roi, mais une réclamation, insérée dans les journaux l'année suivante, par J.-L. Pichegru, frère du général, ayant démasqué l'imposture, la pension fut supprimée. B—U.

PICHLER (GUI ou WEITH, en latin *Vitus*), théologien jésuite, né à Berchofen, en Bavière, fut pendant plusieurs années professeur de droit canonique dans l'université de Dillingen, puis en 1716 dans celle d'Ingolstadt, et en 1731 à Munich, où il mourut le 15 février 1736. On a de lui quelques écrits estimés : 1° *Iter polemicum ad Ecclesiæ catholicæ veritatem*, Augsbourg, 1708, in-8°; 2° *Theologia polemica*, Augsbourg, 1719, in-4°, souvent réimprimée. C'est un ouvrage de controverse destiné à réfuter les incrédules et les protestants, et à éclaircir les questions sur lesquelles ces derniers se sont écartés de la doctrine catholique. 3° *Jus canonicum secundum quinque decretalium titulos explicatum*, Ingolstadt, 1738, in-4°; Pesaro (Venise), 1758, 2 vol. in-fol. Cette édition posthume est due aux soins du savant Zaccaria, qui corrigea, d'après les dernières constitutions des papes, l'édition que Pichler avait donnée de son vivant. Zaccharia joignit aux prolégomènes un appendice tiré des *Prænotiones canonicæ*, que Jean Doujat avait publiées à Paris en 1687. A la fin du tome 2 se trouvent l'apologie que le père Zech avait faite contre Concina, du sentiment de Pichler, autrefois son maître, sur l'autorité des lois du prince en matière du prêt, et la réfutation d'une réponse à cette apologie, par le même Concina. 4° *Epitome juris canonici juxta decreta*, Augsbourg, 1749, 2 vol. in-12. Meusel lui attribue encore une *Histoire des empereurs d'Allemagne, siècle* 1er (en latin), Vienne, 1753, in-8°, que d'autres croient être d'un Joseph Pichler. P—C—T.

PICHLER (CAROLINE, née *de Greiner*), l'une des notabilités littéraires de l'Allemagne, a publié un grand nombre de romans qui, s'ils ne se font point remarquer par l'agitation fiévreuse de l'école moderne, occupent cependant un rang distingué par la sagesse des conceptions, par la tendance morale et par l'intérêt soutenu qu'inspirent les narrations toujours simples et naturelles. Caroline de Greiner naquit à Vienne le 7 septembre 1769; son aïeul maternel, protestant et Hanovrien, était officier au service de l'Autriche; veuf fort jeune, il mourut au moment où il arrivait à Vienne avec son régiment, ne laissant qu'une fille en bas âge. Marie-Thérèse se chargea de l'orpheline, et la fit élever sous ses yeux dans la religion catholique. A peine âgée de treize ans, la pauvre enfant délaissée était lectrice de l'impératrice, qui, plus tard, la maria à M. de Greiner, conseiller de cour; Caroline naquit de cette union. Son éducation se ressentit des contrastes qui se trouvaient dans le caractère et dans les goûts de ses parents. L'évêque Gall, parent du célèbre phrénologue, se chargea de l'instruire dans la religion; l'illustre Steffani, secondé par Mozart, Haydn, Paisiello et Métastase, tous commensaux de son père, lui enseignèrent la musique. D'un autre côté, et par l'ordre de sa mère, d'habiles professeurs lui montraient l'histoire et les mathématiques. Mais Caroline avait peu de goût pour la géométrie; surexcité par tous les beaux esprits du temps qu'elle voyait chez son père, le sentiment poétique se développait en elle. A peine avait-elle atteint l'âge de douze ans, qu'elle composa une pièce de vers sur la mort d'une compagne de ses jeux. Ce morceau parut dans un almanach de Vienne, et classa son auteur parmi les enfants célèbres. Cependant la poésie n'était pas la forme sous laquelle son talent devait se produire. Ce fut en 1799, trois ans après son mariage, et sur les sollicitations pressantes de M. Pichler, qu'elle se décida à livrer au public les *Comparaisons*, son premier roman, si bien accueilli par le suffrage de l'illustre Klopstock. *Agathoclès* le suivit bientôt, et de tous ses ouvrages, c'est sans contredit celui qui contribua le plus à répandre son nom en Allemagne et dans tous les pays où la traduction ne tarda pas à le faire connaître. Ce livre, qui vit le jour à l'époque de la publication des *Martyrs* de M. de Chateaubriand, repose sur la même base, et n'est que le développement de la même idée sous une forme différente. Enhardie par ses succès, madame Pichler publia une série de romans de mœurs qui furent reçus avec la même faveur; nous citerons : *les Rivaux, Léonore, Olivier* et *le Mérite des femmes*. Cependant le goût du temps qui se portait avec avidité sur les études historiques, ses liaisons avec le chroniqueur Hormayr, et plus encore les palmes que venait de cueillir Walter Scott dans la nouvelle carrière qu'il avait ouverte, l'engagèrent à chercher ses sujets dans les annales autrichiennes. Entrée dans cette voie, elle y persista jusqu'à la fin, et fit successivement paraître : *les Comtes de Hohenberg, le Siége de Vienne, les Suédois à Prague, la Délivrance de Bude* et *Frédéric le Belliqueux*. Enfin, en 1835, elle fit ses adieux au public en lui donnant son dernier roman, *Elisabeth de Guttenstein;* c'est le tableau de la lutte glorieuse et des triomphes de Marie-Thérèse. Depuis cette époque, madame Pichler ne s'occupa plus que de ses *Mémoires*. Ce livre, curieux pour l'histoire, peut être considéré comme une galerie des contemporains; il n'y a pas un homme distingué dans le gouverne-

ment, dans le clergé, dans l'armée et dans la littérature allemande qui n'y trouve une place proportionnée à son mérite ou à son importance. Des quatre volumes dont se compose les Mémoires de madame Pichler, le premier s'étend de 1769 à 1798; le deuxième de 1798 à 1813; le troisième de 1813 à 1822; le quatrième finit à la mort du mari de l'auteur, en 1837. Madame Pichler a écrit pendant plus de soixante ans, et a laissé presque autant de volumes; elle mourut le 9 juillet 1843, à l'âge de 74 ans. On a trouvé parmi ses manuscrits divers opuscules dont l'un traite la question naguère à l'ordre du jour, *de l'Emancipation de la femme*. Ses romans ont exercé une salutaire influence sur son époque, et particulièrement sur les femmes allemandes, comme un préservatif contre les égarements de l'imagination et contre la fausse sensibilité du siècle. Beaucoup de ses ouvrages ont été traduits; plusieurs le furent dans notre langue. Nous citerons : 1° *Agathoclès*, traduction libre de madame de Montolieu, Paris, 1812, 4 vol.; nouvelle édition corrigée, 1826, 4 vol. in-12; 2° *Falkenberg, ou l'Oncle*, imité par madame de Montolieu, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 3° le *Mérite des femmes*, traduit sous le titre de *Coralie, ou les Dangers de l'exaltation*, par madame Elise Voïart, Paris, 1820, 3 vol. in-12; 4° les *Rivaux*, traduit par madame Betzy R***, Paris, 1822, 3 vol. in-12; 5° *Olivier*, traduit par madame de Montolieu, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 6° *Zuléima*, imité par M. de Châteaugiron, Paris, 1825, in-18, tiré à cent exemplaires, dédié à la société des bibliophiles; 7° le *Siége de Vienne*, traduit par madame de Montolieu, Paris, 1826, 4 vol. in-12; 8° les *Suédois à Prague, ou un Episode de la guerre de trente ans*, roman historique, Paris, 1828, 4 vol. in-12; 9° la *Délivrance de Bude*, roman historique, tiré des guerres des Allemands et des Hongrois contre les Turcs, Paris, 1829, 4 vol. in-12. Ces deux derniers romans traduits par l'auteur de cet article. L—G—E.

PICHON (JEAN), né à Lyon en 1683, entra chez les jésuites, et fut employé dans les missions qu'ils donnaient en différentes provinces, et particulièrement dans celles que Stanislas, roi de Pologne, avait fondées dans les duchés de Lorraine et de Bar. On le voit prêcher ou donner des retraites à Nancy, à Ligny, à Reims, à Langres, à Metz. Le P. Pichon était fort vif contre le jansénisme : il voulut aussi combattre la doctrine et la pratique de ceux qui tendaient à éloigner les chrétiens de la communion fréquente, et il publia l'*Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion*, 1745, in-12 de 528 pages. L'ouvrage est en forme d'entretien et parut muni d'approbation. Son système est que l'épreuve commandée par l'apôtre avant de communier consiste uniquement à être exempt de pèché mortel : c'est la seule sainteté nécessaire; l'autre, qui est de conseil, sera le fruit de la communion même. L'auteur appuyait ce système sur des passages altérés, sur des histoires apocryphes, et ne montrait pas plus de critique que de mesure. Son ouvrage ne méritait pas d'être connu, et il serait resté ignoré s'il ne fût pas tombé dans les mains des adversaires de la société. Comme les jésuites s'étaient déclarés vivement contre un parti assez nombreux, on ne fut pas fâché de trouver contre eux un sujet de guerre. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* attaquèrent avec ardeur, à cette occasion, non-seulement le livre du P. Pichon, mais toute la compagnie. Plusieurs évêques donnèrent des lettres et des mandements sur ce sujet; les premiers furent M. Languet, archevêque de Sens, et de Brancas, archevêque d'Aix. Il y en eut quinze qui détournèrent leurs diocésains de la lecture du livre. Quelques autres prélats, tels que MM. de Rastignac, de Caylus, de Souillac, de Bézons et de Fitz-James, ne se contentèrent pas de signaler les erreurs du P. Pichon, ils se plaignirent, à cette occasion, de son corps tout entier. Le mandement de M. de Rastignac avait été rédigé par l'abbé Gourlin, et ceux de MM. de Bézons et de Fitz-James par le P. Laborde. Le P. Pichon n'avait pas attendu ces censures pour avouer ses torts. Le 24 janvier 1748, c'est-à-dire à une époque ou très-peu d'évêques s'étaient encore déclarés contre lui, il écrivit, de Strasbourg, à M. de Beaumont, archevêque de Paris, une lettre où il témoignait désavouer, rétracter et condamner son livre. Le prélat fit passer cette lettre à ses collègues; mais elle n'apaisa point entièrement le bruit; et c'est à cette époque que l'on commença, en France, à porter aux jésuites les plus rudes coups, et à préparer de loin leur ruine par un grand nombre de pamphlets. Quant au P. Pichon, il fut d'abord relégué en Auvergne, puis obligé de sortir de France : il passa ensuite dans le Valais, ou l'évêque de Sion l'accueillit et le fit même grand vicaire et supérieur des missions de son diocèse. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions le 5 mai 1751. P—C—T.

PICHON (THOMAS), né à Vire le 30 avril 1700, suivit un moment la carrière du barreau, où il se serait distingué s'il l'eût parcourue plus longtemps. M. de Breteuil, ministre de la guerre, le nomma, en 1741, administrateur des hôpitaux des armées françaises sur le Danube et en Bohême. Fait prisonnier de guerre pendant les désastres qui terminèrent cette expédition, Pichon fut appelé par l'impératrice Marie-Thérèse à faire partie d'une commission pour la liquidation des dettes de notre armée. Revenu en France vers 1743, il fut nommé inspecteur de la régie des fourrages en Alsace, et en 1745, directeur des hôpitaux de l'armée du Bas-Rhin jusqu'au commencement de 1749. Quelques injustices que Pichon éprouva, et que son caractère soupçonneux exagéra probablement, le déterminèrent à quitter la France : il partit pour le Canada en

qualité de secrétaire du comte de Raimond, maréchal de camp, nommé gouverneur de l'île Royale ou cap Breton, avec lequel il resta peu de temps. L'intendant de Louisbourg lui confia, au fort de Beau-Séjour, l'emploi de commissaire ordonnateur, qu'il remplit pendant deux ans. Ce fort ayant été pris par les Anglais en 1758, Pichon se retira en Angleterre, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1781. Il habitait Londres et y vivait dans l'aisance sous le nom de Tyrell, se livrant à la culture des lettres, lorsqu'en 1756 il fit la connaissance de madame Leprince de Beaumont, qu'il épousa et dont il eut six enfants. Cette dame, ayant quitté l'Angleterre vers 1760 et s'étant établie en Savoie, fit d'inutiles efforts pour amener auprès d'elle et de leurs enfants l'obstiné Pichon, qui tenait beaucoup à l'indépendance. Il était en relation avec plusieurs savants de Londres, et il composa plusieurs ouvrages dont la plupart sont restés manuscrits, tels qu'un volumineux Traité de la nature, etc. Sa meilleure production fut imprimée en 1760 à la Haye (Londres probablement), en un volume in-12 de 343 pages, sous le titre de *Lettres et Mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du cap Breton, depuis son établissement jusqu'à la reprise de cette île par les Anglais, en* 1758. On ne trouve point dans cet ouvrage curieux et instructif les Mémoires promis par le titre; il n'en est pas moins fait pour être lu avec intérêt et consulté avec fruit. Pichon légua à sa ville natale une belle bibliothèque fort bien composée, qui est depuis 1783 publique et fréquentée. Il paraît que Pichon était d'un caractère méfiant qui le rendait bizarre et capricieux. Son mariage avec madame Leprince de Beaumont, quoiqu'il parût bien assorti, ne fut pas heureux; il y avait entre leurs caractères trop peu de sympathie : Pichon ne s'occupa point assez du bonheur d'une femme spirituelle et sensible, qui ne cessa de l'aimer avec beaucoup de désintéressement, malgré l'extrême différence de leurs opinions religieuses, même après qu'ils furent séparés d'habitation. D—B—S.

PICHON (THOMAS-JEAN), docteur en théologie et chanoine de la Ste-Chapelle du Mans, né dans cette ville en 1731, y fit ses études dans le collége de l'Oratoire, alla les achever à Paris, passa quelque temps chez M. d'Avrincourt, évêque de Perpignan, et revint à Paris, où il se mit à écrire divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° la *Raison triomphante des nouveautés, ou Essai sur les mœurs et l'incrédulité*, 1756, in-12; 2° *Traité historique et critique de la nature de Dieu*, 1758, in-12; 3° *Cartel aux philosophes à quatre pattes, ou l'Immatérialisme opposé au matérialisme*, 1763, in-8°; 4° les *Droits respectifs de l'Eglise et de l'Etat rappelés à leurs principes*, 1766, in-12; 5° *Mémoire sur les abus du mariage et sur les moyens de les réprimer*, 1766, in-12; 6° *Mémoire sur les abus du célibat dans l'ordre politique*, 1765, in-12; 7° *Des études théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent au progrès de la théologie dans les écoles publiques et sur les moyens possibles de les réformer en France, par un docteur manceau*, 1767, in-12; 8° *Principes de la religion et de la morale, extraits des ouvrages de Jacques Saurin*, 1768, 2 vol. in-12; 9° *Arguments de la raison en faveur de la religion du sacerdoce, ou Examen de l'*Homme *d'Helvétius*, 1776, in-12, etc. Ces écrits ne doivent pas avoir coûté beaucoup de peine à l'abbé Pichon : les *Principes de la religion et de la morale*, entre autres, ne sont, dit Barbier, qu'une édition tronquée de l'*Esprit* de Saurin, publié en 1767 par Jacques-François Durand. Le *Mémoire sur les abus du célibat* et l'écrit sur les *Etudes théologiques* paraissent assez singuliers et peu exacts : ils excitèrent quelques plaintes contre l'auteur, qui avait obtenu une prébende, puis la dignité de grand chantre dans la Ste-Chapelle du Mans. Monsieur (depuis Louis XVIII) l'avait nommé historiographe pour son apanage au Mans. On dit que la place d'évêque constitutionnel fut offerte à l'abbé Pichon en 1791, mais qu'il la refusa. Il paraît néanmoins être resté au Mans, où il devint administrateur des hospices. Il composa encore dans sa vieillesse quelques mémoires et brochures, et mourut le 18 novembre 1812. P—C—T.

PICHOU, poëte dramatique, né vers 1596 à Dijon, fit ses études au collége de cette ville avec un grand succès. Son père, ancien militaire, aurait désiré lui voir embrasser la profession des armes; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers la culture des lettres. Ses premiers essais poétiques lui méritèrent la protection de M. le Prince (1), qui l'emmena à Paris et se servit de sa plume dans diverses occasions. Pichou avait déjà donné quelques pièces, accueillies favorablement par un public que les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres n'avaient pas encore rendu difficile, lorsqu'un soir, rentrant chez lui, il tomba sous les coups d'un assassin. Ce tragique événement arriva dans les premiers mois de l'année 1631. Pichou était âgé de 35 ans. On a de lui : 1° les *Folies de Cardenio*, tragi-comédie en cinq actes, suivie d'autres œuvres poétiques, Paris, 1630, in-8°. Un épisode de *Don Quichotte* a fourni le sujet de cette pièce, qui ne manque pas d'un certain intérêt. 2° Les *Aventures de Rosiléon*, tragi-comédie en cinq actes, ibid., 1630, in-8°, tirée de l'*Astrée* de d'Urfé. Les auteurs de la *Bibliothèque du Théâtre-Français* n'ont pas connu cette pièce. 3° L'*Infidèle Confidente*, tragi-comédie, ibid., 1631, in-8°. On y trouve d'assez beaux vers. 4° *La Filis de Scire*, comédie pastorale en cinq actes, ibid., 1632, in-8°. C'est une traduction un peu libre de la pièce de Bonarelli (*voy.* ce nom). Isnard, médecin de Grenoble et l'un des amis de l'auteur, y joignit une préface

(1) Le père du grand Condé.

qui contient les seuls détails que l'on ait sur la vie de ce poëte. Ces quatre pièces composent le théâtre de Pichou, devenu très-rare et que les amateurs recherchent avec empressement. C'est par erreur que Beauchamp et d'après lui le *Dictionnaire universel* lui attribuent une traduction en vers de l'*Aminte* du Tasse, Paris, 1632, in-8°. On trouve une vie abrégée de ce poëte et l'analyse de ses tragi-comédies dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, t. 4. W—s.

PICKEN (ANDRÉ), écrivain anglais, né à Paisley en 1788, fut d'abord destiné à la profession de commerçant par son père, l'un des plus riches manufacturiers de cette ville. Très-jeune, Picken visita les Indes occidentales ; mais, trouvant que l'entreprise dans laquelle il était engagé ne promettait point d'heureux résultats, il revint en Europe et obtint une place de confiance dans la banque d'Irlande. Quelque temps après, au grand regret de ses amis, il partit pour Glasgow, où il s'occupa sérieusement d'affaires commerciales. Ce fut dans cette ville qu'il publia ses contes et essais sur l'ouest de l'Ecosse. Il y fit figurer pour la première fois la pathétique histoire de Marie Ogilvie, où il montra son talent pour poétiser et rendre profondément intéressants les incidents de la vie ordinaire. Parmi ses essais s'en trouvait un sur les changements survenus en Ecosse pendant les cinquante dernières années, qui contenait une foule d'amusantes satires, dont un bon nombre blessa si vivement la vanité des habitants de Glasgow que, pour ce motif et par suite de quelque autre circonstance, Picken se crut obligé de quitter cette ville. Il se retira à Liverpool, où il fonda un établissement de librairie. L'incapacité des hommes de lettres pour les affaires est devenue proverbiale : ils songent, a dit un poëte, à écrire une stance lorsqu'ils devraient faire un bordereau. Picken prouva que le proverbe pouvait lui être appliqué. Bientôt sa trop confiante crédulité et son inexpérience dans les spéculations le ruinèrent complétement, et en 1826 il fut obligé de faire faillite. Ses créanciers, en examinant ses livres, s'étant convaincus de sa parfaite probité, lui offrirent de le mettre en état de continuer son commerce ; mais il refusa leur offre et se dévoua dès lors tout entier à sa vocation littéraire. Il se rendit à Londres avec le manuscrit d'une nouvelle qu'il avait écrite dans ses moments de loisir. Le *Sectaire*, tel était le titre qu'il avait donné à cette nouvelle, fit d'abord une grande impression ; mais le portrait qu'il y introduisit d'un individu qui perd la raison par suite de l'exaltation de ses idées religieuses fut mal accueilli par quelques personnes trop portées à considérer une attaque contre le fanatisme comme une hostilité contre la religion. Cette nouvelle mit Picken en relation avec les éditeurs des magasins et des revues, qui s'empressèrent de l'attirer parmi leurs collaborateurs. La publication du *Dominie's Legacy*, qui parut en 1830, établit définitivement sa réputation comme historien des rangs inférieurs de l'Ecosse. Cette production obtint un grand succès, et on la lit encore avec plaisir. Lorsque Colburn forma le projet de sa *Juvenile Library*, Picken devait y insérer les *Vies des missionnaires célèbres ;* mais elles n'étaient pas encore terminées que la collection de l'éditeur avait cessé de paraître. Cet ouvrage a néanmoins été publié à part et a eu deux éditions. Picken devint ensuite éditeur du *Club Book*, auquel coopérèrent les écrivains les plus populaires de l'époque. Les nouvelles que Picken inséra dans ce recueil sont très-bien écrites et pleines d'intérêt. On cite surtout : *the Three Kearness*, où il peint le caractère des paysans d'Irlande, qu'il avait étudiés avec soin pendant son séjour dans ce royaume, et les *Deer-Stalkers*, dont on a tiré une comédie qui a très-bien réussi sur le théâtre de la Reine. Peu après, Picken publia sur le Canada une compilation pour laquelle son ami Galt lui fournit d'excellents renseignements, et *Waltham*, nouvelle insérée dans la collection de romans de Leith Ritchie. En 1832, il publia en deux volumes ses *Histoires traditionnelles des anciennes familles*, qui ne devaient être que la première partie de l'histoire légendaire de l'Ecosse, de l'Irlande et de l'Angleterre. Le projet de Picken fut accueilli avec un vif intérêt ; les membres les plus distingués de l'aristocratie offrirent leur concours à l'auteur et lui proposèrent de mettre à sa disposition les archives de leurs familles. Mais avant qu'il pût mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, il éprouva une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 23 novembre 1833. Un peu avant sa mort, il avait terminé une nouvelle qu'il considérait comme la meilleure de ses productions et qu'il appelait *the Black Watch*, nom qu'avait porté originairement le 42e régiment. Le manuscrit de cette nouvelle, dont le sujet forme un épisode de la bataille de Fontenoy, est le seul héritage qu'il ait laissé à sa famille. D—z—s.

PICKLER. *Voyez* PICHLER et PIKLER.

PICKERSGILL (HENRY-WILLIAM), peintre anglais, né vers 1782, se consacra d'abord à la représentation de sujets historiques et mythologiques, mais il ne tarda pas à y renoncer ; il se voua au portrait, et c'est dans ce genre qu'il s'est élevé à une haute réputation. Les personnages les plus distingués dans la sphère de l'aristocratie et de la finance, les littérateurs en renom, les savants, les hommes politiques de la Grande-Bretagne ont posé en foule devant lui. Son pinceau habile réunit le mérite de la ressemblance à celui de l'expression. La mort de Thomas Phillips augmenta beaucoup sa clientèle en le faisant succéder à un artiste qui était sous ce rapport en possession d'une vogue presque absolue. Nommé membre de l'académie royale en 1825, Pickersgill remplaça en 1855 Uwins comme bibliothécaire

de cette compagnie. Parmi ses travaux fort nombreux, nous citerons un très-beau portrait de Richard Vernon, propriétaire d'une riche galerie de tableaux qu'il légua à l'Etat et qui renferme un portrait sorti également du pinceau de Pickersgill et représentant une charmante Anglaise en costume de fantaisie; ce portrait est inscrit sur le livret avec cette désignation : *Jeune Syrienne*. M. Waagen, le savant conservateur du musée de Berlin, signale comme une œuvre des plus remarquables sous le rapport de l'exécution et de la fidélité un portrait d'Alexandre de Humboldt qui fait partie de la galerie de M. James Morrison, à Basildon-Park. Z.

PICOT (Bernard-François-Bertrand), marquis de la Motte, né le 29 mars 1734 et issu d'une ancienne famille de Bretagne, entra fort jeune au service de la marine. A l'âge de quinze ans il avait déjà fait sa première campagne de mer sur l'escadre de M. de la Bourdonnaie et avait eu la jambe emportée par un boulet. Il servit avec distinction dans la marine pendant les guerres de 1756 à 1763 et de 1778 à 1782. Nommé dès 1751 commandant en second à Ramataly, sur la côte de Malabar, il fut chargé en 1754 de la défense du fort Neliceram, et en 1756, il commanda en second à Mahé. Après la paix de 1763, il fut nommé commandant général de la côte du Malabar et gouverneur de Mahé, fonction qu'il remplit de la manière la plus honorable jusqu'en 1779, époque à laquelle les Anglais s'emparèrent de Mahé. Alors Picot se retira du service avec le grade de maréchal de camp et la croix de St-Louis. Domicilié à Senlis pendant la révolution, il fut l'un des otages de Louis XVI et longtemps incarcéré avec toute sa famille. Il mourut dans cette ville le 15 février 1797. Z.

PICOT (Pierre), prédicateur protestant, issu de Nicolas Picot, compatriote et disciple de Calvin, naquit à Genève en 1746 et fit les études nécessaires pour être admis au ministère évangélique. Pendant les années 1771 et 1772, il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre; c'est là qu'il connut Franklin, avec lequel son érudition variée le mit bientôt en relation, et qui lui conseilla d'accompagner Cook dans le second voyage autour du monde que ce navigateur allait entreprendre; mais Picot ne put se résoudre à quitter sa famille et sa patrie. Revenu à Genève, il fut élu pasteur à Sattigny, village où il résida dix ans, et en 1787, il fut nommé professeur de théologie, fonctions qu'il exerça pendant trente ans. Le désir d'accomplir la cinquantième année de son ministère le préoccupait beaucoup, et il ne s'en fallait plus que quelques mois pour qu'il eût atteint ce terme désiré, lorsqu'il prêcha à Genève et récita de mémoire avec une grande vigueur son dernier sermon. Frappé d'apoplexie le lendemain, il mourut dix jours après, le 28 mars 1822. On a de lui un éloge historique assez étendu de son ami J.-A. Mallet (*voy.* ce nom), prononcé le 1er avril 1790 à la société des arts de Genève, et qui a été inséré dans le *Guide astronomique* pour 1791. Lalande en a donné une analyse dans sa *Bibliographie astronomique*. Picot publia aussi un *Sermon d'action de grâce pour le samedi* 31 *décembre* 1814, *jour anniversaire de la restauration de la ville et république de Genève, prononcé dans la cathédrale de St-Pierre*, Genève, 1815, in-8°. Tous ses sermons, qui annoncent un orateur distingué, ont été réunis et imprimés à Genève, 1823, in-8°, avec une préface et une notice biographique, par M. le pasteur Chenevière. — *Jean* Picot, fils du précédent, et professeur d'histoire et de statistique à l'académie de Genève, est auteur d'une *Histoire de Genève*, de *Tablettes chronologiques* et de plusieurs autres ouvrages importants. P-rt.

PICOT (Michel-Joseph-Pierre), né le 24 mars 1770 à Neuville-aux-Bois, petite ville située à cinq lieues d'Orléans, appartenait à une famille considérée; son père, notaire et procureur, joignait à une grande probité et à une piété remarquable les avantages d'un esprit cultivé. On le destinait à l'état ecclésiastique, et, en vertu d'un dimissoire de l'évêque d'Orléans, il fut, à l'âge de treize ans, tonsuré par M. de Cheylus, évêque de Bayeux. En 1785, il revint dans sa famille et entra peu après au séminaire d'Orléans, tenu par les sulpiciens. Avant l'âge de vingt ans, il eut terminé le cours ordinaire de théologie, et, comme il était trop jeune pour entrer dans les ordres, on le fit professeur au petit séminaire diocésain de Meung-sur-Loire. La révolution vint bouleverser l'existence qu'il se préparait. Pris par la réquisition en 1793, Pichot fut embarqué à Brest, et en 1795, il eut les fonctions d'employé extraordinaire au bureau des armements de Brest. Il profita de son séjour dans les bureaux pour y faire des recherches sur la guerre maritime de 1777 à 1783, et plus tard il continua de préparer les matériaux d'une histoire de cette guerre; mais son travail est resté inachevé. Licencié du service en février 1797, il revint à Neuville-aux-Bois. S'il ne put reprendre le costume ecclésiastique, il reprit du moins ses études ordinaires, et il s'appliqua surtout à connaître l'histoire ecclésiastique du 18e siècle. Peu après son retour, il devint précepteur du fils unique de M. Dechampvallins, et se fixa à Orléans. Cependant, bien qu'il s'occupât de littérature, ses études le portèrent toujours de préférence vers les matières qu'il avait étudiées depuis quelques années, et il recueillit sur les affaires religieuses des notes qui lui servirent à rédiger les mémoires dont nous parlerons tout à l'heure. Il y fut déterminé par Emery, supérieur de St-Sulpice, qui le mit en rapport avec l'abbé Boulogne. Pendant quelques mois de l'année 1806, Picot se chargea de l'éducation particulière des enfants du prince de Beauvau, mais il l'abandonna bien-

tôt pour se livrer uniquement à ses travaux littéraires. En 1806 parut la première édition de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18e siècle.* Cet ouvrage fit sensation et devint la base de sa réputation. Des écrivains religieux, tels que Barruel, Boulogne, l'admirent dans leur intimité; ce dernier, rédacteur d'un journal mensuel consacré à la défense de la religion et des saines doctrines, le prit pour son collaborateur et bientôt pour son successeur dans cette carrière alors aussi périlleuse qu'honorable. Ce journal fut prohibé en 1811 par la police impériale, et ce fut pendant l'inaction forcée où se trouva Picot qu'il conçut l'idée d'offrir sa collaboration à la *Biographie universelle*. Il se trouva, après la suspension de son journal, facilement mêlé à la coopération de plusieurs autres feuilles et donna en outre des leçons de littérature à des jeunes gens. Au retour des Bourbons, dès le mois d'avril 1814, M. le Clère, qui avait imprimé l'ancien journal rédigé par Picot, commença la publication de *l'Ami de la religion et du roi*, et celui-ci fut chargé de cette nouvelle feuille, d'abord bis-hebdomadaire. Picot jouissait du succès de l'*Ami de la religion*, qui était devenu comme l'organe officiel du clergé et lui avait concilié d'honorables suffrages, même ceux du souverain pontife. D'un autre côté, il se vit en butte aux attaques du janséniste Silvy et des nouveaux partisans de M. de Lamennais, soit dans le *Mémorial catholique*, soit dans l'*Avenir*. Jusqu'à la révolution de juillet telle fut la position de Picot et de son journal, qu'il avait résolu de publier trois fois par semaine à dater du 1er août 1830; ce qu'il fit en effet après quelques jours d'interruption causée par les événements. Le journal reparut sous ce titre modifié : *l'Ami de la religion*. Les *Mémoires ecclésiastiques* avaient eu une deuxième édition en 1815. Picot en préparait une troisième, et par le conseil de quelques personnes qu'il écoutait, des sulpiciens surtout, pour y donner des soins plus sérieux, il renonça à la rédaction de l'*Ami de la religion,* qui, le 1er octobre 1840, fut confiée à un autre laïque instruit dans les matières traitées par ce journal. Depuis ce moment, Picot n'y fournit plus que quelques rares articles. Le travail auquel il se livrait était fort avancé, car, dans la rédaction de ses *Mémoires,* il était parvenu jusqu'à la fin du dernier siècle, lorsqu'il mourut subitement le 15 novembre 1841. En donnant la liste des productions de Picot, nous commencerons par l'*Ami de la religion* et nous dirons les phases de son histoire, Cette feuille parut d'abord deux fois par semaine et fut la première à se montrer modérée à une époque de réaction. M. Niel-St-Etienne devait avoir la moitié de l'entreprise, mais il en fut écarté par les deux autres. Mécontent de cette mesure étrange prise à son égard, il publia quelques années après la *France chrétienne,* avec le même prix d'abonnement, le même format, la même périodicité. L'*Ami de la religion* contenait d'abord un article de fond, puis des nouvelles ecclésiastiques, et enfin des nouvelles diverses et politiques; il était donc à la fois, comme le disait son titre, ecclésiastique, politique et littéraire. Il devint bientôt, avons-nous dit, comme le journal officiel du clergé. Plusieurs collaborateurs donnèrent quelques secours au rédacteur principal, qui ne signait jamais ses articles. Parmi ceux-là, nous nommerons pour les premières années MM. Lécuy, de Genoude, de Lamennais, Frayssinous, etc., qui ont donné quelques articles seulement. Plus tard, MM. Affre, Receveur, de Chatenay, de la Couture, Dassance, Tresvaux, etc., lui prêtèrent une coopération plus soutenue. L'*Ami de la religion* était surtout précieux par les renseignements qu'il donnait avec étendue sur les principaux personnages ecclésiastiques, et sur ceux qui avaient pris une part influente dans les affaires religieuses à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. La lutte la plus dangereuse que l'*Ami de la religion* ait eu à soutenir fut celle qu'il commença', il faut l'avouer, contre le journal *l'Univers religieux*. Un des moyens qu'il prit pour résister à ce nouvel antagoniste fut de devenir quotidien, à l'instar de l'*Univers,* qui venait de lui porter un coup fatal. Cette innovation risqua de compromettre son existence, et il se hâta de revenir à son habitude de paraître trois fois par semaine. La collection était déjà parvenue à former cent dix volumes in-8°, quand M. Henrion se chargea de la continuer. En résumé, l'*Ami de la religion* est le répertoire le plus précieux des matériaux utiles à l'histoire ecclésiastique de ce siècle; il contient en outre des articles littéraires d'une critique saine, car Picot consultait prudemment et recevait avec modestie les observations qui lui étaient faites. Ce journal a dû aussi une partie de ses succès, il faut en convenir, à sa priorité d'existence, à son format, au prix modéré qu'il eut d'abord, et enfin aux matières qu'il traitait et qui sortaient rarement du niveau des connaissances de la majorité de ses lecteurs. En 1830, *l'Ami de la religion et du roi* s'exposa à de grands périls de la part du parti révolutionnaire en supprimant la dernière partie de son titre, et son imprimeur brava courageusement les menaces d'une émeute. Cependant son langage ne fut pas hostile au gouvernement de cette époque, et il est bien sûr que l'*Ami de la religion* respecta toujours l'autorité; mais qu'en cela il ne fut que prudent et sage. On a de Picot : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18e siècle*. La première édition est de 1806. Quel que fût le mérite de cette publication, elle devait avoir et elle eut en effet un véritable succès lorsqu'elle parut. La deuxième édition, infiniment supérieure à la première, est de 1815-1816, en 4 volumes in-8°, et continuée jusqu'à l'année 1815. Elle est moins polémique, moins théologi-

que que les fameux *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du P. d'Avrigny, dont elle semble faire le pendant et la continuation. Le 4e volume est une *Liste chronologique des écrivains du 18e siècle considérés sous le rapport religieux*. Donnée comme supplément aux *Mémoires*, elle a son utilité; mais nous devons dire que la partie historique est faible et la bibliographie superficielle et incomplète. Il préparait une troisième édition, qui eût été plutôt un ouvrage nouveau, disait-il, et il avait déjà composé l'année 1798, quand la mort le surprit. 2° *Vies des dames françaises*, 1 vol. in-12. Nous donnons ce livre à Picot, parce que la partie historique est de lui, bien que l'ouvrage anonyme ait été publié par Jauffret, évêque de Metz, qui est auteur des dialogues. 3° *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*. Cette collection, qui forme neuf volumes et demi in-8°, commencée par l'abbé Boulogne, depuis évêque de Troyes, est presque tout entière de Picot. 4° *Notice sur la vie et les écrits de M. Emery*, brochure in-8°. C'est un acte de reconnaissance envers le supérieur de St-Sulpice, qui avait largement contribué à produire Picot dans la carrière des lettres. 5° *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le 17e siècle*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est comme un supplément aux *Mémoires* de d'Avrigny sur la même époque, car d'Avrigny n'a guère traité les matières contenues dans l'*Essai historique*, qui est, suivant nous, le meilleur ouvrage de Picot. On voit que là l'auteur est dans son élément, qu'il possède sa matière; c'est à la fois un livre d'histoire et de piété. 6° En 1827 et années suivantes, Picot fut chargé d'éditer les œuvres de Boulogne, évêque de Troyes; il les fit précéder d'un *Tableau politique et religieux de la France sous le directoire* et d'un *Précis historique sur l'Eglise constitutionnelle depuis son origine jusqu'à nos jours*. Ces deux morceaux, qui forment ensemble un volume in-8° de CXLVI pages, sont un ouvrage spécial fort intéressant. Picot a en outre coopéré à plusieurs publications littéraires, au *Journal des curés*, qui parut sous l'empire; au supplément du *Dictionnaire historique* de Feller, et, comme nous l'avons dit, à la *Biographie universelle*, à laquelle il fut utile non-seulement par les nombreux articles qu'il y fournit, mais par les précieux renseignements qu'il donna aux éditeurs, par les modifications qu'il apporta aux articles de quelques collaborateurs, plus érudits peut-être, mais moins sûrs sous le rapport de l'orthodoxie. Picot inclinait pour les opinions ultramontaines; mais, par suite de la position que nous avons indiquée, il avait modifié son langage dans l'*Ami de la religion*. B—D—E.

PICOT. *Voyez* CLORIVIÈRE.

PICOT-BELLOC (JEAN), frère puîné du naturaliste Picot de la Peirouse (*voy.* PEIROUSE), naquit à Toulouse en 1748 et servit quelque temps dans les gardes du corps du roi; mais il abandonna bientôt la carrière militaire pour s'occuper entièrement de musique et de littérature. Il composa plusieurs opéras qui furent représentés sur des théâtres de société et même en pays étranger. Ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il publia divers écrits politiques favorables aux innovations et fit les premières campagnes de cette époque en qualité de commissaire des guerres. Il en exerçait les fonctions à St-Girons (Arriége), lorsqu'il fut dénoncé à la convention nationale, décrété d'arrestation et amené prisonnier à Paris. Quoiqu'il eût produit des mémoires justificatifs, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor; et le 5 novembre 1794 il fit représenter sur le théâtre du Lycée des Arts les *Dangers de la calomnie*, drame en trois actes, qui eut du succès et fut imprimé. Trois ans plus tard, Picot-Belloc, étant commissaire des guerres à St-Gaudens, publia une comédie en trois actes et en prose intitulée *Le Père comme il y en a peu, ou le Mariage assorti* (Paris, an 6 (1798), in-8°), qu'il dédia au directoire exécutif et aux deux conseils. Retiré du service, il habita successivement le château de Barbazan et la ville de Tarbes, se livrant toujours à son goût pour la musique. On lui doit l'introduction de plusieurs genres d'industrie jusqu'alors inconnus dans les lieux voisins des Pyrénées. Il mourut le 5 mai 1820. P-RT.

PICOT DE LA PEIROUSE. *Voyez* PEIROUSE.

PICOTEAUL (CLAUDE-ETIENNE), médecin dogmatique, resté inconnu à tous les biographes, était né vers le milieu du 17e siècle à Salins, d'une famille noble. Son père ayant été ruiné par les guerres qui désolèrent à cette époque le comté de Bourgogne, il vint à Paris étudier la médecine, suivit les cours d'anatomie de Duverney et se mit sous la direction de Duret, médecin du roi, l'un des descendants du fameux J. Duret (*voy.* ce nom). Son assiduité à l'étude lui mérita la bienveillance de son maître, qui ne négligea rien pour le retenir à Paris, en lui procurant des malades. Cependant après la mort de Duret, Picoteaul revint à Salins, où il pratiqua son art avec succès; mais ayant ensuite recouvré une fortune considérable, il n'exerça plus que pour les pauvres. Il remplit différentes charges municipales et fut enfin nommé maire de Salins : il mourut en cette ville le 7 avril 1748, dans un âge très-avancé, et fut inhumé dans l'église des sœurs de Ste-Claire, où l'on voyait son épitaphe. On a de lui : 1° *Analyse des fièvres*, Salins, 1704, in-8°. Cet ouvrage est écrit d'un style diffus et incorrect. L'auteur promettait une suite qui n'a point paru. 2° *Réflexions sur la cause et la nature de la maladie dont les bêtes se trouvent présentement attaquées en ce pays et comté de Bourgogne*, ibid., 1714, in-8° de 57 pages. Picoteaul a laissé manuscrit un traité contre les abus de la saignée, auquel il a donné un titre singulier : *Le Triomphe des sanguifuges ou l'Agonie de la saignée, sa mort et ses*

funérailles. C'est un volume in-fol. de 800 pages, conservé dans la famille de l'auteur. W—s.

PICQUET (FRANÇOIS), évêque de Bagdad et consul de France à Alep, naquit à Lyon le 12 avril 1626, d'une famille noble et distinguée par sa piété. Geoffroy Picquet, son père, riche banquier, éprouva des malheurs qui lui firent perdre une grande partie de sa fortune. François Picquet montra dès sa plus tendre jeunesse un goût très-prononcé pour l'état ecclésiastique : mais son père, qui le destinait au commerce, le fit voyager de bonne heure dans le midi de la France et en Italie. A son retour, en 1650, Picquet ne s'arrêta que peu de mois dans le sein de sa famille, qui le renvoya parcourir la France septentrionale et l'Angleterre. Après cette excursion, il séjourna quelque temps à Paris, où son esprit et une sagesse qui paraissait extraordinaire à son âge lui attirèrent l'estime et l'amitié de plusieurs grands personnages et entre autres de la duchesse d'Aiguillon. Sur ces entrefaites, le consulat d'Alep étant venu à vaquer (1652), Picquet y fut nommé : il s'embarqua à Marseille au mois de septembre de cette année et atteignit Alep au mois de décembre suivant. Il se mit d'abord au courant des affaires du consulat, suppléant à son défaut d'expérience par un travail assidu et par des conférences avec les principaux négociants français établis à Alep. Ceux-ci, tourmentés par les avanies et les vexations du pacha, eurent recours au consul, qui fit des représentations énergiques à ce gouverneur et obtint une satisfaction complète. La révolte du pacha contre la Porte en 1654 fournit encore à Picquet l'occasion de se distinguer. La sagesse constante de sa conduite et sa noble fermeté imposèrent tellement à ce gouverneur que, loin de le tourmenter, il voulut lui donner une marque éclatante de sa confiance en l'établissant juge de tous les différends qui s'élèveraient entre les chrétiens en l'absence du kadi, nommé récemment par la Porte et qu'il n'avait pas voulu reconnaître. L'impartialité que Picquet montra dans l'exercice de cette fonction temporaire et délicate lui gagna tous les suffrages. Lorsque le lieutenant de la Porte eut vaincu (1) et remplacé le pacha rebelle, Picquet profita de son ascendant pour protéger le commerce des Français et celui des Hollandais, qui l'avaient aussi nommé leur consul. Fatigué de cette vie tumultueuse, il abandonna ses fonctions à François Baron en 1660. Pendant neuf années de séjour, Picquet s'était concilié l'estime et l'affection des habitants d'Alep par sa piété modeste, sa fermeté et son désintéressement. Les services qu'il rendait tous les jours aux missionnaires et aux chrétiens latins et les conversions auxquelles il coopéra lui avaient attiré la bienveillance de la cour de Rome (1) : aussi, lorsqu'à son retour en Europe il passa dans la capitale du monde chrétien (1662), fut-il accueilli avec la plus grande distinction par le pape et par les membres du collége de la Propagande. Arrivé en France, Picquet entra dans un séminaire, reçut les ordres sacrés (2) et fut pourvu du prieuré de Grimaud, en Provence. Peu de temps après (décembre 1663), le pape le nomma protonotaire apostolique. Il prolongea son séjour dans sa patrie jusqu'au mois de septembre 1679. Ayant appris que plusieurs auteurs français s'occupaient d'un ouvrage *sur la perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, Picquet réfuta d'abord, en rapportant ce dont il avait été lui-même témoin, les assertions du ministre protestant Claude, qui prétendait que l'Eglise d'Orient ne croyait pas à la présence réelle. Il écrivit ensuite à ses correspondants dans la province d'Alep, se procura les attestations d'un grand nombre de patriarches et prélats orientaux et les remit au docteur Arnauld, qui les a insérées dans le cinquième livre de son ouvrage. Au mois de décembre 1674 la congrégation de la Propagande proposa Picquet pour aller remplir en Orient les fonctions de vicaire apostolique de Babylone, en l'absence de M. Duchemin, évêque *in partibus* de cette ville, retenu en France par ses infirmités. Picquet, quoique prêtre depuis dix ans, n'accepta que sur l'ordre formel de la congrégation, et sur les instances du nonce de Sa Sainteté à Paris. Le 31 juillet 1675, il fut nommé évêque *in partibus* de Césarople, en Macédoine. Après avoir été sacré en cette qualité le 27 septembre 1677 par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, et avoir reçu un nouveau bref qui le nommait vicaire apostolique de l'archevêché de Naxivan, en Arménie, Picquet abandonna son bien à sa famille, résigna les bénéfices qu'il possédait en France et s'embarqua pour Alep avec le chevalier d'Arvieux, nouveau consul de France, et avec les prêtres qu'il avait recrutés pour l'aider dans ses pieux desseins : il y arriva le 19 novembre 1679. En 1680, les religieux dominicains, qui, depuis quatre siècles, avaient formé une petite nation de catholiques dans la haute Arménie, province dépendante du royaume de Perse, lui firent part de leur triste situation et des avanies continuelles qu'ils éprouvaient de la part des

(1) L'auteur anonyme d'une *Vie* de Picquet, qu'on croit être Anthelmy, évêque de Grasse, assure *gravement* que ce fut aux conseils de ce consul que le général de la Porte dut sa victoire. Douze imams, d'après l'avis de Picquet, se glissèrent adroitement dans le quartier des rebelles et coupèrent la tête aux principaux chefs, dans le temps qu'ils étaient en prière, un vendredi, à l'heure de midi : et cette expédition amena la dissolution de leur armée. Les Turcs, suivant cet auteur, en faisant le *namas* ou la prière, ne tournent jamais la tête, quelque bruit qu'ils entendent, persuadés que, s'ils regardaient à droite ou à gauche, ils verraient le démon.

(1) Picquet entretenait une correspondance très-active avec la congrégation de la Propagande pour l'avancement de la religion catholique en Orient.

(2) Suivant Anthelmy, Picquet aurait, avant son arrivée en Europe, reçu, le 16 décembre 1660, la tonsure cléricale des mains d'André, archevêque d'Alep, qui lui devait sa nomination, mais comme il y avait eu des defectuosités dans son ordination, il en fut relevé par le pape (Bref du 27 mars 1662).

gouverneurs, et l'assurèrent en même temps que l'un des moyens les plus efficaces pour relever et étendre la religion catholique dans le pays serait qu'il pût aller en Perse comme ambassadeur extraordinaire du roi de France. Picquet, sans autre motif que celui de coopérer à la propagation de la foi, en écrivit à sa cour et au pape, et quoiqu'ils accueillissent cette idée, elle ne fut cependant mise à exécution qu'après une négociation qui se prolongea pendant deux ans. Picquet s'appliqua en attendant à ranimer la foi des catholiques d'Alep et à convertir les hérétiques. Il réussit souvent dans ces deux objets par sa douceur, sa patience et l'onction de ses exhortations (1). Au mois de mai 1681, il apprit que les cours de France et de Rome avaient adopté son projet d'ambassade ; et il partit pour se rendre en Arménie. Diarbekr, en Mésopotamie, se trouvant sur sa route, il s'y arrêta quelque temps pour céder aux instances du patriarche des nestoriens, qu'il avait eu précédemment le rare bonheur de ramener à la foi catholique. Ayant pris un prêtre syrien pour trucheman, l'évêque de Césarople partit le 7 juin de Diarbekr et se rendit par Erzeroum à Erivan. Après avoir eu plusieurs conférences avec le patriarche arménien de Tauris, il fut traité magnifiquement par le khan d'Erivan, qui connaissait le caractère dont Picquet était revêtu, quoique celui-ci n'eût point encore voulu le déployer. Arrivé à Naxivan le 6 août, l'évêque de Césarople, conformément au bref qu'Innocent XI lui avait donné, fit procéder, suivant les formes canoniques, à l'élection de l'archevêque de cette ville, dont le siége était vacant. Les prêtres et le peuple l'élurent lui-même à l'unanimité : mais il s'en défendit vivement ; et étant parvenu avec beaucoup de peine à obtenir une nouvelle assemblée, il fit porter leur choix sur un dominicain allemand, le P. Sébastien Kenap ou Knap (2), que le pape lui avait recommandé. Avant l'arrivée de ce prélat, qui se trouvait encore à Livourne, l'évêque de Césarople entreprit la visite du diocèse, aidant tous les chrétiens, sans distinction, de sa protection auprès des autorités locales. Son titre d'ambassadeur, extrêmement respecté en Perse, donnait du poids à toutes ses réclamations. Il passa l'hiver au bourg d'Albaranar ou Abaraner et y reçut, le 29 mars 1682, les lettres du roi de France qui l'accréditaient auprès du schah de Perse. Il avait pris dans les derniers mois de 1681 la qualité d'ambassadeur. Il s'achemina de suite vers Ispahan, en passant par Agulis, Tuscit, Vanand et Tauris, où il arriva le 28 avril 1682 (3), et atteignit Ispahan le 12 juillet. En attendant qu'il pût être admis à l'audience, Picquet s'empressa de conférer avec les missionnaires établis dans le pays. Il apprit d'eux que les églises catholiques et la maison de l'évêque de Babylone avaient été vendues à des Turcs, ainsi que l'argenterie, et qu'il ne restait plus que quelques ornements en fort mauvais état. Il rendit compte de cette triste situation au collége de la Propagande, dont il obtint des secours. A cette époque, le khan des Tartares Usbeks, après avoir renoncé à sa couronne en faveur de son frère, traversait la Perse pour se rendre à la Mecque. Picquet décrit les fêtes qui eurent lieu à cette occasion à Ispahan et les riches présents que les deux princes se firent réciproquement, dans une lettre qu'il écrivit le 15 juillet 1682 au chevalier d'Arvieux. Il parle dans cette même lettre des préparatifs qu'il fit pour paraître convenablement devant le schah. Le brillant et singulier équipage qu'il se crut obligé d'adopter, d'après les conseils des missionnaires (1), formait un contraste tellement frappant avec l'humilité habituelle de ce respectable prélat qu'il s'exprime ainsi, dans la lettre que nous avons déjà citée : « Que direz-« vous, monsieur, et que pourra-t-on dire de « moi dans les séminaires de France, si ce n'est « que la Perse, ayant gâté autrefois les mœurs et « la conduite d'Alexandre et des siens, vient en-« core de corrompre aujourd'hui celles d'un pau-« vre évêque missionnaire, qui, suivant les traces « des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, « devrait aller pieds nus, couvert de haillons et « de poussière, etc. ? » Admis devant le schah, l'évêque de Césarople lui adressa en italien une harangue que son interprète traduisit en turc. Ce souverain le questionna sur son voyage, sur l'état de l'Europe et de la France, sur la personne et les actions de Louis XIV, et promit de faire tout ce qu'on lui demandait en faveur des catholiques qui se trouvaient dans ses Etats. Les présents du roi de France n'étant point encore arrivés, Picquet fut obligé de prolonger son séjour à Ispahan ; et les ministres persans, après lui avoir fourni pendant deux mois de quoi soutenir sa qualité, ayant enfin suspendu tout payement, il se vit dans un véritable dénûment. Ce ne fut que vers la fin de 1683 qu'il reçut enfin les présents du roi, il les transmit aussitôt au schah, qui avait témoigné une vive impatience de les voir, et il fit parvenir à Louis XIV la réponse et les présents de ce souverain. Cette même année l'évêque de Babylone étant mort, Picquet fut pourvu de ce siége. Il se proposait d'aller visiter son diocèse ; mais considérant la froideur qui existait alors entre la Perse et la Turquie, et l'irritation

(1) Les chrétiens des églises d'Alep formaient comme quatre nations différentes, les Maronites, les Grecs, les Arméniens et les Syriens.

(2) Les lecteurs ne procédèrent à une nouvelle élection qu'après avoir protesté qu'ils supplieraient le saint-siége de confirmer leur premier choix, et que celui qu'ils allaient élire ne serait qu'un coadjuteur.

(3) C'est par erreur qu'Anthelmy prétend que ce fut à Tauris, en 1682, qu'il prit pour la première fois le titre d'ambassadeur ; Picquet dit lui-même, dans sa lettre au chevalier d'Arvieux, sous la date du 10 décembre 1681, d'Albaranar, « qu'on l'avait « obligé de prendre la qualité d'ambassadeur plus tôt qu'il ne le « voulait ».

(1) Il s'était fait faire des habits de brocart et de toile d'or et d'argent, avait pris six valets de pied, auxquels il avait donné une belle livrée de soie, des chevaux de main, etc., etc.

qu'avait produite contre les Francs la défaite des Turcs devant Vienne, il retarda son voyage. Le séjour qu'il continua de faire en Perse ne fut pas perdu pour le bien de la religion. Il s'occupait à faire de fréquentes missions; et malgré les obstacles qu'il éprouva de la part de l'évêque des Arméniens, il parvint à ramener plusieurs schismatiques dans le sein de l'Eglise. Il eut plusieurs grâces à demander au schah; et elles lui furent toutes accordées. Ayant enfin rempli l'objet principal de sa mission, il prit son audience de congé; et pour se rapprocher du moins de son nouveau diocèse, en attendant que les circonstances lui permissent d'y entrer, il se rendit à Hamadan, ville de Perse à moitié chemin de Bagdad (mai 1684); mais malgré la salubrité de l'air de ce canton, sa santé, toujours languissante depuis son arrivée en Orient, ne put s'y rétablir. Comme il sentait sa fin approcher, il écrivit à la congrégation de la Propagande pour demander un coadjuteur. Le 9 septembre 1684 il fit son testament; et après avoir langui pendant quelques mois, il expira le 26 août 1685. Tous les catholiques et même les schismatiques d'Hamadan assistèrent à ses funérailles. Son corps, par une faveur spéciale, fut enterré dans l'église des Arméniens. La *Vie de François Picquet,* Paris, 1732, in-12, est attribuée à Anthelmy, évêque de Grasse. On trouve aussi des détails sur ce respectable prélat dans le sixième volume des Mémoires du chevalier d'Arvieux. D—z—s.

PICQUET (François), missionnaire, naquit à Bourg-en-Bresse le 6 décembre 1708. Dès l'âge de dix-sept ans il commença, dans sa patrie, les fonctions de missionnaire; et à vingt ans, l'évêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui étaient de sa juridiction. Il entra ensuite dans la congrégation de St-Sulpice; et on lui proposa la direction des nouveaux convertis : mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière et l'entraîna au delà des mers, en 1735, dans les missions de l'Amérique septentrionale. Après qu'il eut longtemps travaillé en commun avec d'autres missionnaires, on le jugea digne de former de nouvelles entreprises. Vers 1740 il s'établit près du lac des Deux-Montagnes, au nord de Montréal, à portée des Algonquins, des Nipissings et des sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie et sur le passage de toutes les nations du Nord qui descendaient par Michilimakinac au lac Huron. Il ne se bornait pas à instruire les Indiens : il flanquait leurs villages de bonnes redoutes; il leur procurait des secours en tout genre. Il gagna si bien leur confiance qu'il entretint une correspondance suivie avec les nations du Nord par les Algonquins et les Nipissings, et avec celles du Sud par les Iroquois et les Hurons. Il parvint à les déterminer toutes à se soumettre au roi de France. Dès le commencement de la guerre, en 1742, elles montrèrent leur attachement pour leur protecteur et portèrent les premiers coups aux Anglais. Picquet prenait part aux expéditions : grâce à son activité, l'ennemi ne put rien entreprendre du côté où il était; deux fois Québec lui dut son salut. A la paix il fit adopter par la Galissonière, gouverneur général du Canada, l'établissement de la mission de la Présentation près du lac Ontario : elle fut la plus utile de toutes celles de ce pays, parce qu'elle se trouvait sur la route que Picquet avait vu prendre aux partis ennemis que les Anglais envoyaient contre la colonie. C'est le lieu où les Anglais ont depuis bâti la ville de Kingston : ainsi l'emplacement était bien choisi. En moins de quatre ans, l'établissement de Picquet devint très-florissant. Il y réunit plus de cinq cents familles. Il fit en canot le tour du lac Ontario, passa le Niagara, pénétra jusque dans les établissements anglais et partout se concilia l'amitié des sauvages. En 1753 il vint en France et composa, pour le ministre de la marine, plusieurs mémoires sur le Canada. L'année suivante il retourna dans ce pays; et la guerre ayant éclaté en 1755, les Indiens, dirigés par Picquet, détruisirent tous les forts anglais au sud de l'Ontario et aidèrent à la défaite du général Braddock. La bataille où Montcalm perdit la vie ayant entraîné la perte du Canada, Picquet, ne voulant pas tomber entre les mains des Anglais, partit avec vingt-cinq Français et deux petits détachements de sauvages, qui étaient relevés successivement par d'autres à mesure qu'il arrivait chez une nation différente. Il alla par le haut Canada à Michilimakinac, traversa le Michigan et arriva, par la rivière des Illinois et le Mississipi, à la Nouvelle-Orléans, où il passa vingt-deux mois, ne s'occupant qu'à réunir les esprits. Les Anglais, en prenant possession du Canada, regrettèrent beaucoup de ne pas y trouver Picquet. Ils l'appelaient le jésuite de l'Ouest, parce qu'ils croyaient qu'un homme si zélé ne pouvait appartenir qu'à une société qui avait donné de si grandes preuves de zèle et d'activité. Ils se croyaient perdus quand il était à l'armée et ne parlaient que de Picquet et de son bonheur. De retour en France, Picquet passa quelques années à Paris, exerçant son ministère dans tous les endroits où l'archevêque le jugea utile. Les assemblées du clergé lui offrirent une gratification de douze cents livres : s'étant retiré à Bourg, il y vécut dans une espèce de chaumière hors de la ville. En 1777 il fit un voyage à Rome, où sa réputation l'avait devancé : le saint-père le reçut comme un missionnaire qui devait être cher à l'Eglise, et le défraya de son voyage. Picquet résista aux efforts qu'on fit pour le retenir dans la capitale du monde chrétien; il revint dans sa chaumière, et mourut à Verjon le 15 juillet 1781. L'astronome Lalande, compatriote de Picquet, a écrit sa vie, qui se trouve au commencement du tome 26 des *Lettres édifiantes*, édition de 1786. E—s.

PICTET (Bénédict), théologien protestant, né à Genève en 1655 d'une famille ancienne et qui a produit un grand nombre d'hommes de mérite dans tous les genres, y acheva ses études avec succès sous son oncle maternel, François Turretin. Il visita ensuite la France, où il se lia d'une étroite amitié avec Claude, Daillé, Basnage, etc.; il passa ensuite en Hollande, soutint plusieurs thèses à l'université de Leyde, sous la présidence de Frédéric Spanheim, et parcourut l'Angleterre, où ses talents lui valurent un accueil distingué. De retour dans sa patrie, il fut promu au saint ministère, et peu après agrégé à la compagnie des pasteurs. Il succéda en 1687 à Franç. Turretin dans la chaire de théologie, et s'acquitta des devoirs de cette place d'une manière si brillante qu'après la mort de Spanheim, les curateurs de l'université de Leyde cherchèrent à l'enlever à la ville de Genève : mais il sut résister à toutes leurs offres ; et le désintéressement dont il fit preuve dans cette circonstance lui mérita les éloges publics du grand conseil. Il continua de remplir avec ardeur la double fonction de pasteur et de professeur, et mourut le 10 juin 1724. Pictet joignait à une vaste érudition une éloquence vive et naturelle : la douceur de ses mœurs, sa modestie et son affabilité lui avaient procuré un grand nombre d'amis. Il avait été reçu membre de l'académie de Berlin en 1714. On a de lui cinquante ouvrages dont on trouvera les titres dans le tome 1er des *Mémoires* de Niceron et dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, t. 2, p. 252-56. On se contentera de citer ceux qui présentent encore quelque intérêt : 1° *Oratio funebris in obitum Franc. Turretini*, Genève, 1687, in-4°; 2° *Traité contre l'indifférence des religions*, Neufchâtel, 1661, in-12. Pictet avait publié l'année précédent une *Dissertation latine* sur le même sujet. L'ouvrage fut réimprimé avec des additions, Genève, 1711, in-12 : il a été traduit en anglais sur la première édition. 3° *La Morale chrétienne ou l'Art de bien vivre*, Genève, 1695-96, 8 vol. in-12 ; réimprimé avec des augmentations en 1710; 4° *Theologia christiana*, ibid., 1676, 2 vol. in-8°; traduite en français par l'auteur, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-4° ; et Genève, 1708, augmentée d'un troisième volume ; 5° *Græcorum recentiorum sententiæ, cum Græcorum veterum placitis brevis collatio*, Amsterdam, 1700, in-12 ; 6° *Histoire de l'Eglise et du monde, pour servir à l'Histoire de l'Eglise et de l'Empire*, par Lesueur, *onzième siècle*, Genève, 1712, in-4°. Pictet laissa en manuscrit l'*Histoire du douzième siècle*, qui fut imprimée avec l'ouvrage de Lesueur, Amsterdam, 1732 (*voy.* Lesueur). 7° *Orationes academicæ*, Genève, 1721, in-4°. On peut consulter pour plus de détail, outre les ouvrages cités, l'*Oraison funèbre* de Pictet, par Ant. Maurice, dans la *Bibl. germanique*, t. 6 et 10. Le *Museum Mazzuchellianum* offre, pl. 162, la médaille frappée en l'honneur de ce théologien. W—s.

PICTET (Jean-Louis), astronome, de la même famille que le précédent, né à Genève en 1739, s'appliqua d'abord à la jurisprudence et se fit recevoir avocat ; mais, entraîné par son goût pour les sciences, il consacra ses loisirs à l'étude de la physique et de l'astronomie et fit plusieurs voyages en France et en Angleterre pour perfectionner ses connaissances. Il fut désigné par Lalande à l'académie de Pétersbourg, avec Mallet, dont il devint dans la suite le beau-frère, pour aller observer le passage de Vénus sur le soleil dans les parties les plus éloignées de l'empire russe. Les deux astronomes partirent de Genève au commencement d'avril 1768 et arrivèrent à Pétersbourg le 19 juin. Mallet fut envoyé à Ponoï, dans la Sibérie, et Pictet à Oumba. L'état du ciel ne lui permit pas d'observer le passage de Vénus ; mais il trouva le moyen de rendre son séjour dans cette contrée sauvage utile à la science par plusieurs remarques importantes. De retour à Genève en 1770, il entra au conseil des Deux-Cents, fut élu peu après conseiller d'Etat, puis syndic en 1778. Pictet mourut en 1781. On a de lui : *Observationes variæ occasione transitus Veneris per solis discum, in Siberia, anno 1769, institutæ in Umbæ pago ;* dans le tome 2 des *Mémoires* de l'académie de St-Pétersbourg, pour cette année. Il a laissé manuscrit le *Journal de son voyage en Russie et en Sibérie*. Senebier le trouve intéressant par le ton simple et vrai qui y règne, par les peintures naïves de la nature et des hommes (1). — Pictet (Gabriel), né en 1710 à Genève, mort en 1783, brigadier des armées sardes, a publié un *Essai sur la tactique de l'infanterie*, Genève, 1760, in-4°. W—s.

PICTET-TURRETTINI (Marc-Auguste), né à Genève en 1752, de la même famille que les précédents, fit ses premières études sous les yeux de son père, homme très-instruit ; et après avoir suivi les cours de belles-lettres et de philosophie, entra dans la faculté de droit et fut reçu avocat. Mais bientôt entraîné par son goût pour l'astronomie et les sciences naturelles, il assista aux leçons et il étudia les écrits des célèbres professeurs et savants que possédait alors sa patrie. Il prit beaucoup de part à l'établissement de la *Société des arts* qui a jeté un si grand éclat sur Genève ; et ce fut lui qui rédigea la préface du second volume de ses Mémoires. Il y inséra en 1778 ses *Considérations sur la météorologie*, ouvrage remarquable par son exactitude, et concourut avec beaucoup de zèle aux travaux de cette société savante, publiant chaque année, dans son recueil, des dissertations fort importantes sur différents sujets. Saussure, ayant demandé sa retraite en 1786, le désigna pour son successeur, ce qui fut accepté avec em-

(1) On ne doit pas confondre l'astronome Pictet avec un M. *Pictet* qui était à la cour de l'impératrice Catherine, en 1763. Celui-ci était remarquable par une taille très-élevée; et Voltaire, en lui écrivant, le nommait *son cher géant* (*voy.* la *Correspondance* de Voltaire, année 1763).

pressement. Pictet publia en 1792 un *Essai sur le feu*, qui fut traduit en allemand, en anglais, et qui ajouta beaucoup à sa célébrité. Les ébranlements révolutionnaires qui se firent sentir à cette époque vinrent sensiblement déranger sa fortune, et en outre l'invasion des Français le réduisit aux faibles honoraires de sa place de professeur. Supportant philosophiquement cette adversité, il continua ses travaux scientifiques avec d'autant plus de zèle qu'ils étaient devenus son unique ressource pour lui et sa famille. Quand la crise révolutionnaire fut un peu calmée par la chute de Robespierre, Marc Pictet, de concert avec son frère et Maurice, son ami, fonda l'ouvrage périodique d'abord connu sous le nom de *Bibliothèque britannique*, puis sous celui de *Bibliothèque universelle*. Le premier but de cette entreprise fut de faire connaître par des traductions et des analyses tous les ouvrages et toutes les découvertes remarquables de l'Angleterre. Elle eut dès le commencement un très-grand succès. Lorsque Genève perdit définitivement son indépendance (1798) et qu'elle fit partie de la république française, Marc Pictet fut l'un des quatorze citoyens que l'on chargea d'en régler les conditions. Zélé calviniste, il insista surtout pour que ses concitoyens jouissent de la pleine liberté de leur culte, et sous ce rapport il obtint plus que l'on n'accordait alors en France à la religion du plus grand nombre. En 1802, le gouvernement consulaire voulant s'environner de toutes les supériorités, nomma Pictet tribun de la république française. Dès son début dans cette assemblée, il y eut une grande influence et en fut nommé secrétaire. Du reste il n'y parla guère que sur les douanes, les canaux, les grandes routes et sur des questions d'administration, s'abstenant de manifester son opinion sur tout ce qui tenait à l'autorité et aux projets du nouveau maître de la France. C'est ainsi qu'il ne fut pas compris dans les éliminations qui éloignèrent de ce pouvoir éphémère les Carnot, les Ginguené, les Benjamin Constant, et qu'après sa suppression il fut nommé l'un des inspecteurs généraux de l'Université impériale. Il conserva ces fonctions jusqu'à la chute de l'empire, et fit en cette qualité des tournées importantes et dont les sciences profitèrent toujours. Quand la puissance de Napoléon tomba, en 1814, Pictet saisit avec empressement pour son pays cette occasion de recouvrer son indépendance, et il en fut de nouveau l'un des premiers magistrats. De concert avec deux collaborateurs (son frère et Maurice), il donna une nouvelle forme à son journal, et voulant l'étendre à toutes les contrées, il l'intitula *Bibliothèque universelle*, se proposant d'y rendre compte des travaux et des découvertes de tous les pays, mais plus particulièrement de la Suisse et de ceux des écrivains illustres qui honoraient alors cette contrée, tels que Rumfort, les deux Prévost, Deluc, Théodore Saussure, etc. Pictet y inséra lui-même un grand nombre d'articles sur l'astronomie, la géodésie, *sur la mesure des hauteurs par le baromètre*; des *Observations faites dans divers voyages en Ecosse, en Angleterre*; enfin un *Résumé d'observations météorologiques faites chaque jour au lever du soleil et à deux heures après midi, soit à Genève, soit à l'hospice du St-Bernard*. Pour le progrès des études météorologiques qui furent sa passion dominante, il imagina d'établir des observatoires sur les montagnes les plus élevées de l'Europe, et il alla placer lui-même au couvent du grand St-Bernard des instruments dont il confia le soin aux religieux. Ce fut dans ce voyage que, philanthrope dans toute l'acception du mot, il fut touché des privations, des souffrances de ces pieux cénobites, et qu'il résolut de les adoucir en rendant leur habitation plus chaude, plus salubre par des changements et des réparations indispensables. Pour cela il fit un appel à l'Europe entière et ouvrit une souscription qui eut les meilleurs résultats. Ayant formé le projet d'élever un observatoire sur l'Etna comme le point le plus méridional de l'Europe, il partit en 1820 pour cette opération; mais en passant à Florence, il y fut retenu par les dissensions politiques qui éclatèrent dans la péninsule italique et mit à profit ce séjour forcé en Toscane pour s'y lier avec les savants et provoquer d'utiles recherches. Il retourna dans sa patrie chargé de richesses scientifiques, et après s'être assuré de précieuses correspondances. C'est alors qu'il publia un *Mémoire sur la convenance de mesurer un arc de méridien et de parallèle ayant Genève pour intersection*, lequel, inséré plus tard dans le recueil des *Transactions philosophiques*, le fit admettre à la Société royale de Londres, honneur où l'on sait qu'il n'est pas aisé de parvenir. On trouve dans les *Voyages aux Alpes*, de Saussure, une carte des environs du mont Blanc dressée par Pictet et qui n'a pas été publiée. Il avait aussi dressé une petite table portative de logarithmes, au moyen de laquelle, avec un baromètre qui ne le quittait jamais, il nivela une grande partie des routes de France, dans les voyages qu'il y fit comme inspecteur de l'université. Il apporta d'Angleterre et il présenta à l'Institut de France dont il était associé correspondant, un étalon authentique des mesures anglaises construit par Troughton. Enfin il prit un vif intérêt aux opérations qui eurent lieu, à plusieurs époques, pour la mesure du méridien, et il tâcha de lier de diverses manières l'observatoire de Genève au grand réseau de triangles qui couvrait la France et les pays voisins. Il coopéra en 1822 à l'observatoire des signaux de feu donnés sur le mont Colombier, au-dessus de Seyssel, et qui, sous la direction de M. Carlini, ont servi à rattacher les observatoires de Milan et de Paris à celui de Genève, qu'il soignait de prédilection depuis que la direction lui en avait été confiée après la mort de Mallet. Pictet ne fit jamais un voyage sans en rédiger le journal dans l'intérêt des

sciences. Le nombre des observations qu'il avait ainsi recueillies pendant tout le cours de sa vie était immense, et d'autant plus précieux qu'elles sont exprimées d'une manière originale et toujours naturelle, ce dont on peut juger par le *Voyage de trois mois en Angleterre, en Ecosse et en Irlande*, qu'il entreprit avec son frère en 1801 et dont il a fait imprimer la relation dans la forme épistolaire, 1803, in-8°. Non moins attaché à ses doctrines religieuses qu'à l'étude des sciences, il seconda avec beaucoup de zèle l'établissement des sociétés bibliques, et il fut le secrétaire de celle de Genève. Cet homme de bien et de savoir mourut, entouré de sa famille, le 19 avril 1825. Outre les écrits que nous avons cités, on a de lui une traduction estimée de l'ouvrage du physicien anglais Jam. Hall, intitulée *Description d'une suite d'expériences sur la compression et sur l'action de la chaleur*, 1807, in-8°, et un grand nombre de dissertations et de mémoires insérés dans la *Bibliothèque britannique et universelle*, ainsi que dans les *Mémoires de la Société des arts*. M—D j.

PICTET DE ROCHEMONT (CHARLES), frère du précédent, né à Genève le 21 septembre 1755, fut destiné dès l'enfance comme cadet de sa famille à la carrière militaire, et, après avoir fait ses premières études à l'école d'Haldestein près de Coire, entra en 1775 au service de France comme sous-lieutenant dans le régiment de Diesbach. Il donna sa démission en 1785 et retourna dans sa patrie pour s'y livrer à l'étude des sciences et surtout de l'agriculture. De même que son frère Marc Pictet, il prit peu de part aux événements de la révolution et ne se fit guère remarquer que par une faible résistance aux innovations survenues dans son pays par l'influence de la France. En 1796, il fonda avec son frère et d'autres savants tels que Maurice, Odier, Prévost, etc., le journal périodique connu sous le titre de *Bibliothèque britannique*, qui, en 1816, prit celui de *Bibliothèque universelle* à cause de l'extension donnée au plan primitif. Pendant les vingt-neuf années qui s'écoulèrent depuis la création de ce recueil, Pictet de Rochemont, spécialement chargé de rédiger la partie de l'agriculture, contribua puissamment à son succès. C'est à lui qu'on dut l'importation des meilleurs procédés de l'agriculture anglaise dans cette contrée. Les nombreux articles sur ce sujet qu'il inséra dans la *Bibliothèque britannique* et *universelle* furent ensuite coordonnés et retouchés par lui pour être publiés en un corps d'ouvrage très-précieux sous le titre de *Cours d'agriculture d'Angleterre*. Ce traité, qui a dix volumes, parut en 1808. Ses autres écrits sur l'agriculture sont en très-grand nombre. Dès l'année 1795, Charles Pictet s'était établi dans la ferme de Lancy, propriété de ses pères, dont il avait fait une espèce de ferme modèle, où les meilleurs systèmes de culture et tous les perfectionnements furent introduits successivement. C'est par lui que les moutons d'Espagne se répandirent alors en Suisse. Après avoir communiqué au public par son *Journal d'agriculture* l'instruction qu'il donnait aux bergers par son exemple, il fonda des colonies de mérinos d'abord en Provence et jusqu'en Crimée, où l'empereur Alexandre lui avait fait des concessions de terres à défricher. En même temps il concourut efficacement à étendre la culture de la pomme de terre en la faisant entrer dans toutes les combinaisons des assolements et surtout en l'employant à la nourriture des bestiaux. Il fabriqua le premier avec la laine provenant de ses mérinos des châles d'une beauté et d'une souplesse jusqu'alors inconnues en Europe. Il fut encore un des écrivains qui firent le mieux connaître et apprécier les instituts agricoles de Fellemberg, avec lequel il était uni par les liens d'une étroite amitié. Il publia en 1812 une *Lettre à ses collaborateurs de la Bibliothèque britannique sur les établissements de M. de Fellemberg et spécialement sur l'école des pauvres à Hofwyl*. L'agronomie ne fut pas sa seule occupation; la division de la *Bibliothèque universelle* consacrée à la littérature contient de nombreux morceaux sortis de sa plume aussi élégante que facile. Il publia encore un *Tableau des Etats-Unis d'Amérique*, d'après Morse, et des traductions estimées de la *Théologie naturelle* de Paley, des *Recherches* de Thornton *sur la nature et les effets du crédit de la Grande-Bretagne*, de l'*Ami des parents* et de l'*Education pratique* de miss Edgeworth, et des *Poésies* de lord Byron, de Walter Scott et de Th. Moore. Les événements qui amenèrent la restauration de la république de Genève en 1814, lui fournirent l'occasion de développer de nouvelles vertus et de faire preuve de capacité dans une carrière différente. Il fut un des citoyens qui, bravant les dangers auxquels ils s'exposaient, se constituèrent en gouvernement le 31 décembre 1813 sous le titre de *syndics et conseils provisoires*, et proclamèrent l'indépendance de Genève. Bientôt nommé conseiller d'Etat, il fut envoyé successivement comme représentant de la confédération helvétique au congrès de Paris, puis à celui de Vienne, et il s'acquitta de ces missions avec autant de zèle que de talent. Lorsque tout fut rentré dans le calme, il sollicita sa retraite du conseil afin de pouvoir se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Le conseil, désirant reconnaître ses services, créa en sa faveur une place de conseiller d'Etat honoraire qui lui donnait le rang de conseiller d'Etat effectif, distinction qui n'avait été accordée qu'au célèbre ministre Necker. On lui destinait aussi une récompense pécuniaire; mais il ne l'accepta que pour l'appliquer à une école d'enseignement mutuel du canton de Genève. Un décret du conseil souverain du 13 avril 1815 le nomma commandant de la force armée genevoise, et, en même temps, l'un des commissaires pour l'exécution du projet de simplifier les fortifications suivant un nouveau plan. Il expira le 28 décembre 1824, un peu

moins de quatre mois avant son frère aîné. Outre les écrits que nous avons cités, Charles Pictet a publié : *La Suisse dans l'intérêt de l'Europe, ou Examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani*, Paris, 1821, in-8°. Cet ouvrage fit beaucoup de sensation, et l'on y remarqua surtout des connaissances militaires que Pictet n'avait jamais perdues de vue depuis sa jeunesse. Comme il ne l'avait pas signé, on l'attribua à un écrivain militaire (le général Jomini), dont Pictet fit au contraire, à la même époque, une critique assez vive dans la *Bibliothèque universelle*. M-D j.

PICTON (THOMAS), général anglais, né dans la principauté de Galles, se distingua durant la guerre maritime de la fin du 18e siècle, pendant laquelle l'Angleterre enleva les colonies de la France et de l'Espagne. Après la prise de la Trinidad, il obtint le gouvernement de l'île conjointement avec deux autres officiers supérieurs; mais s'étant brouillé avec l'un d'eux, il eut un procès ruineux à soutenir et son honneur à défendre. Les habitants de la Trinidad lui offrirent à la fin de son gouvernement un legs de cinq mille livres sterling : Picton n'accepta qu'avec répugnance, et les rendit quelque temps après, lorsqu'un incendie eut dévasté la capitale de l'île. De retour en Angleterre, il hérita de son oncle une fortune considérable qu'il laissa tout entière à sa famille. Dans la guerre du duc de Wellington en Espagne et en Portugal contre l'armée de Napoléon, Picton eut le commandement d'une division et se signala dans plusieurs affaires importantes, entre autres à la prise de Badajoz et de Ciudad-Rodrigo, à la bataille de Vittoria et au combat d'Orthez. Durant l'assaut meurtrier de Badajoz, l'armée anglaise avait été repoussée deux fois, lorsque le lieutenant général Picton escalada le château fort au milieu du feu le plus nourri, et assura par cet exploit le succès du troisième assaut et la prise de la ville. Lors de la campagne de Flandre, au mois de juin 1815, il fut appelé de nouveau à l'armée par le duc de Wellington. Attaqué le 16 à la ferme des Quatre-Bras par les corps français sous les ordres du maréchal Ney, il se serait vu obligé de faire retraite s'il n'eût été soutenu par de puissants renforts accourant en toute hâte de Bruxelles : une grande partie de sa division fut détruite. Il reçut un coup de feu ; mais il ne voulut pas faire connaître sa blessure et négligea de la faire panser. Le 18, à la bataille de Waterloo, il soutenait avec vigueur les violentes attaques des troupes françaises, lorsqu'une balle lui traversa la tête. Il était âgé de 57 ans. Ses restes furent transportés en Angleterre et déposés dans le caveau de sa famille. C'était un militaire estimé, ferme dans ses résolutions, incapable de cacher sa pensée et dédaignant de flatter ses supérieurs, auxquels il n'obéissait souvent qu'à regret. Pendant les guerres d'Espagne, la division qu'il commandait était connue sous le nom de la division qui se bat (*the fighting division*); son général la menait constamment au feu. M. H.-B. Robinson a publié en 1835 (Londres, 2 vol. in-8°) les *Mémoires* de Picton, avec sa correspondance. Cet ouvrage, qui renferme de nombreux renseignements sur l'histoire militaire de l'époque, fut bien accueillie du public et reparut en 1836 avec des augmentations. D—G.

PICTOR. *Voyez* FABIUS.

PIDANSAT. *Voyez* MAIROBERT.

PIDOU DE SAINT-OLON (FRANÇOIS), diplomate français, né en Touraine en 1640, fut nommé en 1672 gentilhomme ordinaire du roi, et par les fréquentes occasions que cette charge lui donna de voir Louis XIV, il fit remarquer ses talents, et depuis fut fréquemment employé à des missions de confiance. Dès 1673, il prépara l'échange des ambassadeurs de France et d'Espagne sur la frontière des deux royaumes. En 1682, il fut envoyé à Gênes. Les circonstances étaient difficiles : il y courut des risques. Les insultes que reçut son caractère public furent un des motifs du bombardement de Gênes. Le roi de Siam avait dépêché des ambassadeurs à Louis XIV en 1684 ; St-Olon fut commissaire auprès de ces ministres étrangers. En 1688, le nonce du pape ayant été arrêté pour servir d'otage au marquis de Lavardin qui se trouvait à Rome, St-Olon eut ordre de tenir compagnie au nonce, détenu à St-Lazare. Une occasion plus importante s'offrit en 1693 à St-Olon de déployer son zèle. Mouley-Ismaël, empereur de Maroc, ayant donné par écrit des espérances très-positives de conclure un traité de commerce favorable à la France, St-Olon fut nommé ambassadeur pour conduire la négociation. Il partit de Toulon le 7 avril, et le 2 juin il entra dans Miquenez, où était l'empereur. Neuf jours après, il eut sa première audience, et, au bout de dix jours, son audience de congé. Les propositions de ce potentat étaient si extraordinaires et si peu conformes à la lettre qu'il avait écrite à Louis XIV et qu'il désavoua formellement, que St-Olon dut être fort aise de cesser toute communication avec ce souverain. Après avoir rempli diverses autres missions, il fut envoyé en 1714 à Marseille avec son fils, pour recevoir Riza-Beyg, ambassadeur de Perse (*voy.* MÉHÉMET RIZA-BEYG). Il l'amena à Paris, et, l'année suivante, l'accompagna au Havre, où cet envoyé s'embarqua pour retourner en Perse. Les fatigues que St-Olon éprouva dans cette occasion altérèrent si fort sa santé, que depuis il ne mena plus qu'une vie languissante. Il mourut le 17 septembre 1720. On a de lui : *Etat présent de l'empire de Maroc*, Paris, Brunet, 1694, in-12, fig.; contrefait l'année suivante sous ce titre : *Relation de l'empire de Maroc, où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitants*, Paris, Cramoisy (Hollande), 1695, in-12, fig.; idem, la Haye, 1698, in-12, fig. Ce livre, dédié au roi, contient des rensei-

gnements exacts; le style en est concis, élégant et varié. Les figures offrent le plan de Larache et sept ou huit planches de costumes. On attribue à St-Olon la traduction de l'ouvrage de Marana intitulé les *Evénements les plus considérables du règne de Louis le Grand*, *dédiés à Mgr le cardinal d'Estrées*, Paris, 1690 (*voy.* MARANA). Cela est probable, puisque Pidou était l'ami et le protecteur de Marana. L'histoire de la négociation et de la résidence de St-Olon à Gênes, ainsi que du bombardement qui s'ensuivit, se trouve dans un *Dialogue italien entre Gênes et Alger* composé par le même auteur. Dreux du Radier a inséré dans le *Journal de Verdun* (décembre 1754) un mémoire sur la vie de Pidou de St-Olon. E—s.

PIDOU DE SAINT-OLON (LOUIS-MARIE), frère du précédent, naquit à Paris le 8 septembre 1637. Il prit l'habit des clercs réguliers théatins à Rome, et y fit profession le 8 décembre 1659. Envoyé en Pologne comme missionnaire apostolique, il partit de cette ville le 30 septembre 1663 avec le P. Galano, et arriva le 1er mai suivant à Léopol, où la mort de son collègue, en 1666, le laissa seul chargé de toutes les affaires de sa mission : il y termina la même année la réunion de l'Eglise arménienne à la romaine, qu'ils avaient commencée ensemble. L'étude particulière qu'il avait faite de l'arménien littéral lui fut fort utile en cette occasion, et il dut à la connaissance approfondie de cette langue d'avoir été le premier théatin français employé dans les missions étrangères en Russie, à Constantinople, en Arménie, etc., et principalement en Perse, où il remplit toutefois les fonctions apostoliques avec plus d'édification que de succès. Le pape Innocent XI l'ayant nommé en 1687 à l'évêché de Babylone, il fut sacré solennellement à Ispahan le 9 mai 1694. Pourvu aussi, depuis quelques années, du consulat de France en Perse, il choisit Hamadan pour sa résidence habituelle, afin d'être plus à portée de diriger les affaires spirituelles de son diocèse, sans négliger les fonctions politiques qui lui étaient confiées. En 1709, on lui donna pour coadjuteur l'évêque d'Agathopolis, Gatien de Galliczon, qui mourut en 1712 à Ispahan. Pidou revint alors malgré lui dans cette ville, où son grand âge ne lui permettant plus de servir la religion et l'Etat, il écrivit au ministère de France pour le presser d'envoyer en Perse un nouveau consul. En effet, devenu paralytique en 1715, ce digne prélat mourut à Ispahan, dans le couvent des carmes déchaussés, le 20 novembre 1717, âgé de plus de 80 ans. De son temps eurent lieu l'ambassade de Fabre et de Michel en Perse (*voy.* Marie PETIT), et celle de Méhémet-Riza-Beyg en France (*voy.* MÉHÉMET-RIZA-BEYG). Pidou eut moins de part à la seconde que l'abbé Richard, qui, depuis la mort de l'évêque d'Agathopolis, avait pris en Perse la direction des affaires de France. On voit aux archives du ministère des affaires étrangères plusieurs lettres de Pidou de St-Olon. Elles contiennent quelques détails pour l'histoire de l'Orient; mais elles prouvent que les efforts de ce missionnaire n'avaient pas obtenu chez les Arméniens des résultats aussi heureux en Perse qu'en Pologne. Sa *Version de la liturgie arménienne* a été publiée en 1726 à Paris, dans le tome 3 de l'*Explication littérale, etc., des cérémonies de la messe*, par le P. Lebrun. Le P. Pidou avait aussi composé une *Courte relation de l'état, des commencements et des progrès de la mission apostolique aux arméniens de Pologne*, *de Valachie et provinces circonvoisines, et de l'érection du collége pontifical de Léopol pour la nation arménienne*, sous la direction des clercs réguliers théatins, avril 1669. Cet ouvrage est resté manuscrit dans la bibliothèque de St-Silvestre de Monte-Cavallo, à Rome. Pidou eut Gardanes pour successeur comme consul en Perse, et fut remplacé sur le siége épiscopal de Babylone par l'abbé Varlet, qui ne fit que se montrer en Perse. Gatien Galliczon, coadjuteur du P. Pidou, mourut le 22 septembre 1712 : le P. Timothée de la Flèche (Peschard), capucin, nommé en 1715 coadjuteur de Babylone, resta comme lui en Europe, et cette Eglise demeura ainsi délaissée jusqu'à l'arrivée du P. Emmanuel de St-Albert, carme déchaussé, nommé évêque en 1743 (*voy.* BALLYET). A—T.

PIDOUX (JEAN), d'une famille ancienne et distinguée de Poitiers, originaire de Châtellerault, naquit à Paris au milieu du 16e siècle, d'un père qui était médecin de Henri II. Jean eut le même emploi auprès de Henri III, qu'il accompagna en Pologne; de Henri IV, qui l'employa en diverses négociations, et de Louis de Gonzague, duc de Nevers : il mourut en 1610 doyen de la faculté de Poitiers. Il a rendu son nom illustre dans la médecine par la découverte des eaux de Pougues, en Nivernais, et par l'administration de la douche, inconnue en France avant lui. Cette découverte et son procédé sont développés dans un petit traité qu'il publia en 1597 à Poitiers, *De la vertu et des usages des fontaines de Pougues*, in-4°, accompagné des observations d'Antoine du Fouilloux. Il est encore auteur d'un petit traité latin sur la peste, 1605, in-8°, où il déclame contre la chimie, qui passait alors pour un art diabolique. — Son fils, *François* PIDOUX, médecin comme lui, mort en 1662 à 78 ans, se mêla dans l'affaire des religieuses de Loudun par un ouvrage intitulé *In Actiones Juliodunensium virginum exercitatio*, Poitiers, 1635, où il attribue à la possession du diable les scènes qu'elles donnèrent. Gabriel Duval, avocat de Poitiers, l'ayant accablé d'injures à ce sujet, dans une brochure manuscrite qui courut sous le nom d'*Ulalius*, il répondit par un écrit non moins virulent, sous le titre : *Germana defensio*, Poitiers, 1636, où il cite des passages d'Aristote et de son commentateur Averrhoës, d'Hippocrate et d'Athénée, pour défendre les expressions latines de son premier

ouvrage. Pidoux a encore composé un petit traité sur la fièvre pourprée. Le père et le fils se mêlaient aussi de faire des vers. T—D.

PIDOUX (CHARLES), seigneur du Chaillou, lieutenant général de la maréchaussée de Civray, de la même famille que les précédents, est le principal auteur de l'ouvrage suivant : *la Vie de Ste-Radegonde, jadis reine de France et fondatrice du royal monastère de Ste-Croix de Poitiers*, Poitiers, 1622, in-12. Il avait réuni une collection précieuse et considérable de bons livres, qui est citée par le P. Jacob dans son Traité des belles bibliothèques. F—T—E.

PIE Ier (SAINT), élu pape le 9 avril 142, successeur de St-Hygin, était natif d'Aquilée. Sa haute piété le fit nommer Pie, et ses vertus le firent respecter sous l'empire d'Adrien et d'Antonin, dont la douceur laissa le chef de l'Eglise chrétienne jouir d'un pontificat long et tranquille, malgré les combats qu'il soutint et qui lui ont mérité le titre de martyr. L'histoire ne nous a transmis aucun acte remarquable des actions de St-Pie. On croit qu'aidé des lumières de St-Justin, dit le *Philosophe*, il travailla avec ardeur à combattre les hérésies de Valentin et de Marcion : le premier était un platonicien exalté, qui, en mêlant la doctrine des idées et les mystères des nombres avec la théogonie d'Hésiode et l'Evangile de St-Jean, le seul qu'il reconnût, bâtissait un système de religion approchant de celui de Basilide et des gnostiques; Marcion adoptait deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, niait la résurrection des morts, condamnait le mariage et ne baptisait que ceux qui faisaient profession de continence. Il y a dans toutes ces idées des affinités avec la croyance des Indiens et des Persans. Dans ces premiers temps, chaque novateur téméraire voulait faire adopter une religion à sa guise, ce qui ne prouvait autre chose que le mépris général pour celle des païens, et le besoin que le monde avait d'en recevoir une du Ciel même et qui ne fût pas l'ouvrage des hommes. St-Pie mourut en odeur de sainteté, après avoir gouverné l'Eglise pendant huit ans environ, suivant Lenglet-Dufresnoy. Alletz lui donne quinze ans de pontificat; le P. Pagi dix. Fleury reste dans l'incertitude. Fontanini, dans son *Histoire d'Aquilée*, discute avec grand détail l'histoire de Pie Ier, et soutient l'authenticité de quelques-unes des lettres qui lui sont attribuées. Il fait aussi connaître St-Hermès, frère de ce pape. St-Pie eut pour successeur St-Anicet. D—S.

PIE II (ÆNEAS-SYLVIUS PICCOLOMINI, pape sous le nom de), successeur de Calixte III, était né en 1405 à Corsignano (1), petite ville du Siennois, en Toscane, d'une famille très-noble, illustrée depuis le 8e siècle. Son éducation fut distinguée et ses progrès dans les lettres furent rapides. Il avait vingt-six ans, lorsque le cardinal Dominique Capranica le prit pour secrétaire au concile de Bâle, dont il soutint les doctrines par ses écrits. Félix V lui donna le même emploi auprès de sa personne, et l'empereur Frédéric l'ayant appelé auprès de lui en 1442 au même titre, l'honora de la couronne poétique, l'envoya comme ambassadeur à Rome, à Naples, à Milan, en Bohême et dans d'autres cours. Le pape Eugène IV faisait un grand cas de ses talents, et s'en servit, quoiqu'il lui eût été contraire dans le concile de Bâle. Nicolas V lui conféra l'évêché de Trieste et ensuite celui de Sienne; il l'employa en qualité de nonce en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Silésie. Enée réussit partout, et principalement dans les diètes de Ratisbonne et de Francfort, qu'il fit assembler pour déterminer une croisade contre les Turcs. Calixte III lui donna le chapeau de cardinal. Enfin le 14 août 1458, il fut élu pape dans un conclave très-paisible, et l'allégresse publique ratifia son élection. Il ne tarda pas à sentir tout le poids de sa nouvelle dignité. Le schisme d'Occident venait à peine de finir. Les conciles de Constance et de Bâle avaient consacré sur beaucoup de points importants des maximes contraires à l'autorité des papes (*voy.* EUGÈNE IV). Il est vrai que la cour de Rome rejetait l'œcuménicité de la plupart des sessions où ces décisions avaient été prises. Mais quelques puissances séculières, et la France entre autres, en reconnaissaient l'autorité, et s'y conformaient en exécutant la pragmatique sanction. Charles VII, qui avait des obligations au concile de Bâle, pour n'avoir jamais méconnu sa légitimité, résista aux instances du saint-siége. Pie II s'adressa à Louis XI, qui, suivant sa politique ordinaire, fit des promesses, même des traités, chercha ensuite à les éluder, mais finit par les exécuter. Le moment n'était pas encore venu de terminer ces disputes par un arrangement convenable, et le concordat ne fut arrêté que dans le siècle suivant. Pie II se vit donc obligé de tourner ses vues vers un projet purement temporel, que ses prédécesseurs avaient tenté infructueusement, c'est-à-dire vers la croisade contre les Turcs, qui étaient déjà maîtres de l'empire d'Orient (*voy.* NICOLAS V et CALIXTE III). Il fit un appel à toutes les puissances de l'Europe. La plupart et les plus considérables y répondirent avec froideur. Pie II ne se découragea pas : il indiqua une assemblée à Mantoue en 1463, et arrêta pour l'année suivante le départ d'une expédition, à la tête de laquelle il voulait se mettre. Il partit en effet pour Ancône, où la fièvre l'atteignit, et il y succomba le 14 août 1464, à l'âge de 59 ans et après six années de pontificat. Avant de quitter Rome, Pie II avait rétracté par une bulle expresse tout ce qu'il avait écrit en faveur des actes du concile de Bâle. Il s'excuse sur sa jeunesse et sur son inexpérience; il s'accuse d'avoir persécuté l'Eglise de Dieu; il veut imiter dans son repentir

(1) Il éleva dans la suite cette ville au rang d'évêché, en 1462, et la nomma *Pienza*, pour qu'elle rappelât son nom.

St-Paul et St-Augustin. Il termine en disant : « Croyez-moi plutôt, maintenant que je suis un « vieillard, que quand je vous parlais en jeune « homme : faites plus de cas d'un souverain « pontife que d'un particulier; récusez Æneas « Sylvius et recevez Pie II. » En effet, trente années de distance et l'élévation au plus haut rang pouvaient bien avoir changé les dispositions de son esprit. On en trouve plus d'un exemple dans plusieurs hommes d'Etat célèbres, qui ont d'abord professé un système d'indépendance toujours séduisant pour des imaginations vives et ardentes, et qui a fait place ensuite à des idées plus favorables à l'autorité. On excuse ces variations dans un ministre, dans un prince séculier : on est plus sévère vis-à-vis d'un pape, et il serait difficile d'en donner une raison péremptoire dans un cas comme celui-ci, où il ne s'agit pas de la pureté de la foi, mais de la discipline, qui est la forme du gouvernement ecclésiastique. Cette forme a varié : l'élection des évêques appartenait aux peuples dans la primitive Eglise; elle est aujourd'hui presque partout déférée aux monarques. Cette question a été souvent débattue; elle le sera longtemps encore. Il est plus sage, à notre avis, de respecter des décisions que trois siècles d'expérience et de tranquillité ont consacrées. A la mort de Pie II, on trouva dans ses coffres près de cinquante mille écus en or, destinés à l'expédition contre les Turcs. Sa sœur Léodamie avait épousé Nanne Todeschini, dont elle eut plusieurs enfants, auxquels il permit de prendre le nom de Piccolomini. Pie II était l'un des hommes les plus érudits de son siècle, et c'était celui où les sciences, les arts et les lettres, chassés de la Grèce par la barbarie des Turcs, venaient se réfugier en Italie. Le cardinal de Pavie fit son éloge, et célébra son zèle pour la religion, la pureté de ses mœurs et sa profonde érudition. Ce pape a laissé beaucoup d'écrits, entre autres des mémoires sur le concile de Bâle, une *Histoire des Bohémiens* et un poëme sur la passion de Notre-Seigneur. Ses œuvres ont été recueillies en un volume in-fol., en 1571; mais on assure que cette édition, imprimée à Bâle, a été falsifiée par les docteurs luthériens (1). Ses ouvrages historiques et géographiques ont été donnés à part, Helmstadt, 1689; Leipsick, 1707, 3 vol. in-4°, par les soins de Casp. Cœrber et J.-A. Schmidt. Ses harangues, dont plusieurs étaient encore inédites, ont été publiées par J.-D. Mansi, Lucques, 1755-1759, 4 vol. in-4°. Ses lettres, qui renferment des particularités curieuses, ont été souvent réimprimées, Milan, 1473, in-fol.; Cologne, 1458 (1478). L'édition de Nuremberg, 1481, est plus complète que celle de Louvain, 1483. Son roman d'*Euryale et Lucrèce*, ouvrage de sa jeunesse et fruit d'un talent dont il déplora l'abus dans un âge plus avancé, a été plusieurs fois traduit en français (1). Les Mémoires de sa vie, publiés par J. Gobellin, Rome, Basa, 1584, in-4°, et avec une continuation par Jacques Piccolomini, cardinal de Pavie, Francfort, 1614, in-fol., sont généralement regardés comme son propre ouvrage. Pie II eut pour successeur Paul II. On peut consulter l'*Essai sur Æneas Sylvius Piccolomini*, par M. Verdière, Paris, 1843, in-8°; l'ouvrage (en allemand) de M. Vogt, *Æneas Sylvius et son époque*, Berlin, 1857 (M. Grégoire en a rendu compte dans le *Correspondant*, février 1858); une notice de M. Delécluze, dans la *Revue des Deux-Mondes*. D—s.

(1) *Voy.* le *Journal des savants*, 1690, p. 268, et les *Tables* de l'abbé Declaustre, t. 8, p. 42.

PIE III (ANTOINE TODESCHINI, pape sous le nom de), succéda au détestable Alexandre VI. Il prit le nom de Piccolomini par suite des arrangements de famille rapportés dans l'article précédent (*voy.* Moréri). Il fut élu le 22 septembre 1503, par l'effet des intrigues du cardinal de la Rovère, qui ne cherchait en ce moment qu'à écarter le cardinal d'Amboise et à se ménager pour lui-même une transition à laquelle il ne croyait pas que les esprits fussent encore suffisamment disposés (*voy.* JULES II). Pie III était rempli de vertus, mais trop âgé et trop infirme pour accomplir de grandes choses pendant son pontificat, qui ne dura que vingt-cinq jours. Il eut le temps néanmoins de se déclarer contre les Français, auxquels il donna ordre de sortir de Rome et des Etats ecclésiastiques, à cause de la protection que Louis XII accordait au duc de Valentinois, fils du pape précédent (*voy.* ALEXANDRE VI et César BORGIA). Rome fut à cette occasion le théâtre de scènes sanglantes dont Pie III ne vit pas la fin. Le sixième jour de son élection, il tomba malade, souffrit des incisions douloureuses aux jambes, et mourut le 18 octobre, universellement regretté. Il eut pour successeur Jules II. D—s.

PIE IV (JEAN-ANGE MEDICI ou MEDICHINO, pape, connu sous le nom de), succéda à Paul IV. Il était originaire de Milan; mais son frère s'étant illustré dans la carrière militaire (*voy.* MARIGNAN), et son nom ayant quelque ressemblance avec celui de Médicis, le grand-duc de Toscane le reconnut comme parent éloigné, et Pie IV lui demeura toujours attaché. Il nomma cardinal un de ses fils, voulut même faire donner le titre de roi au père; mais il ne put y réussir. Il était

(1) Dénué d'intérêt, offrant un style pénible, affecté, un grand abus d'allusions mythologiques, ce récit mérite peu la vogue dont il jouit jadis et qu'attestent une multitude d'éditions. La traduction française d'Octavien de St-Gelais, imprimée à Paris vers 1500, in-fol., est en vers; c'est un livre extrêmement rare. Une autre version en prose, mêlée de vers, a été plusieurs fois imprimée au commencement du 16e siècle. Des versions italienne, allemande, espagnole, ont également été fort répandues. La *Bibliothèque des romans*, août 1777, a donné une analyse de cette production. Les écrits d'Æneas Sylvius, imprimés au 16e siècle, sont tellement nombreux que leurs titres remplissent plus de cinq volumes dans l'index des *Annales typographici* de Panzer, t. 5, p. 8. *Voyez* aussi le *Repertorium* de Hain, t. 1er, nos 149 à 263. Plusieurs de ces éditions sont recherchées des bibliophiles. On trouvera à leur égard d'amples détails dans la 5e édition (1860) du *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet, t. 1er, col. 66-74.

oncle du cardinal Charles Borromée, qui mérita depuis d'être canonisé. Sa bonté, son humanité, sa modestie, lui avaient attiré l'estime générale. Il fut élu le 25 décembre 1559. Un des premiers actes de son autorité fut le procès des Caraffa, neveux de son prédécesseur (*voy.* les articles CARAFFA). On a prétendu sans aucune preuve que Pie IV avait des obligations aux Caraffa dans son élévation au pontificat, et qu'il se rendit coupable d'ingratitude en les livrant à la justice. Cette accusation est hors de toute vraisemblance. Les Caraffa, proscrits, chargés de la haine publique, ne pouvaient rendre aucun service dans le conclave, où ils présentèrent même des lettres d'abolition. Pie IV fut porté à les poursuivre par l'indignation générale et par l'animosité particulière de l'Espagne : d'ailleurs la sévérité de la sentence n'eut pas son approbation entière (*voy.* l'*Art de vérifier les dates*). La réhabilitation subséquente des condamnés ne prouve que l'instabilité et l'incertitude des jugements humains, surtout dans les affaires politiques. Pie IV eut à s'occuper d'un objet plus important : ce fut la reprise du concile de Trente, qu'il eut l'avantage de terminer avec un zèle et une application qu'on ne saurait méconnaître. Sa vaste correspondance avec le cardinal de Lorraine est une preuve de la bonté de ses intentions, du moins en ce qui ne blesse point des opinions soutenues par ses prédécesseurs, mais contraires aux libertés gallicanes. On sait que ces dissidences ont empêché ce concile d'être admis parmi nous. Il est inutile de s'arrêter sur ces altercations, étrangères à la pureté du dogme et qui ne doivent point altérer le principe de l'unité. Il faut en revenir sans cesse à tout ce que l'immortel Bossuet dit à cet égard, respecter les limites qu'il a posées, et ne pas oublier combien il serait dangereux de les franchir. Pie IV eut des qualités nécessaires en politique et utiles à la religion. Il refusa d'excommunier la reine Elisabeth d'Angleterre, et obtint par ce moyen des mesures moins sévères contre les catholiques. Les improbateurs du concile ont tâché d'accréditer des préventions injustes contre le pape qui eut la gloire d'y mettre la dernière main. Ils ont attribué à Pie IV des motifs d'ambition et de vaine gloire dans les dépenses qu'il fit pour embellir Rome, pour réparer les églises, pour achever son palais, pour établir au Vatican une imprimerie destinée à reproduire les meilleures éditions des saints Pères. La plupart de ces ouvrages tenaient aux soins de son administration temporelle, et c'est ce que des esprits chagrins s'obstinent à méconnaître dans l'injustice de leurs critiques. C'est aussi de son pontificat que date l'institution des séminaires. Une des dernières actions de la vie de Pie IV fut de donner une bulle pour le rétablissement de l'ordre de St-Lazare de Jérusalem, que les chrétiens avaient fondé dans la Palestine. Depuis ce moment, sa santé ne fit que s'affaiblir. Il appela près de lui son vénérable neveu Borromée, qui, assisté par St-Philippe de Néri, l'exhorta à la mort, lui administra les sacrements et lui ferma les yeux le 9 décembre 1565. Pie IV avait tenu le saint-siége pendant six ans moins quelques jours. D—s.

PIE V (MICHEL GHISLERI, pape sous le nom de), successeur de Pie IV, était né le 17 janvier 1504 à Bosco, près d'Alexandrie, d'une famille pauvre qui le destinait à apprendre un métier. Les commencements de son éducation furent très-ordinaires; mais le jeune élève eut de plus hautes pensées; et dès l'âge de quinze ans il se jeta dans un couvent de dominicains, où, après avoir achevé ses études monastiques, il enseigna la théologie et la philosophie. Il fut ensuite prieur dans plusieurs couvents : ses exemples et ses discours y firent revivre l'esprit de St-Dominique dans toute son austérité et dans toute sa ferveur. Il contracta dans ce genre d'éducation et d'enseignement une sévérité et peut-être une rudesse de caractère qu'il poussa quelquefois à l'excès. Son zèle contre les hérétiques le fit nommer inquisiteur de la foi dans le Milanais et dans la Lombardie. Paul II lui conféra la pourpre en 1557, et enfin la charge d'inquisiteur général de toute la chrétienté. Il était connu alors sous le nom de cardinal *Alexandrin*. On lui donna l'évêché de Sutri, et en 1560 celui de Mondovi : ses importantes fonctions ne l'empêchèrent pas de visiter ce diocèse, où il rétablit la pureté de la foi et de la discipline, fort altérée pendant les guerres dont le Piémont avait été le théâtre. Devenu pape le 7 janvier 1566, il porta sur le trône pontifical sa rigide inflexibilité. A la vérité il bannit le luxe, convertit en aumônes les largesses que le souverain pontife répandait à son exaltation, corrigea les mœurs, obligea les évêques à la résidence, les cardinaux à donner des exemples de modestie et de piété dans leurs maisons; diminua le scandale des femmes publiques en les reléguant dans des quartiers éloignés; défendit dans les spectacles les combats de bêtes, la débauche dans les cabarets; supprima l'achat pécuniaire des indulgences; enfin il mit partout en vigueur la discipline et les principes du concile de Trente, travailla de toutes ses forces à rétablir la foi en Allemagne, où les protestants se trouvaient en plus grand nombre, à la maintenir en Pologne et en Prusse, et à la faire triompher en France, en aidant de ses avis et même de son argent les catholiques contre les calvinistes. Mais, d'un autre côté, les historiens s'accordent à dire qu'il poussait à outrance la punition des hérétiques. Le supplice du feu était l'arme terrible de sa justice. Aonius Palearius, écrivain célèbre, en fut un triste exemple, pour avoir dit dans ses ouvrages que l'inquisition était un poignard aiguisé contre les savants (*voy.* PALEARIUS). Il ne fut pas la seule victime. Les annales du temps en citent d'autres dont la fin déplo-

rable condamne également les excès d'une justice trop sévère. (*Voy.* le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury). Un tel pape ne devait pas fléchir sur les maximes qui établissaient longtemps avant lui la domination du saint-siége sur toutes les puissances séculières, d'autant moins qu'il avait la persuasion intime de n'employer lui-même cette puissance surhumaine que pour le bien de l'Eglise et la gloire de la religion. On ne doit donc pas être étonné de le voir publier la bulle *In cœna Domini*, qui renferme toute la doctrine ultramontaine, et qui se lisait tous les ans à Rome le jeudi saint. On sait que Clément XIV abolit enfin cet usage, qui était devenu un sujet de plainte de la part des autres Etats catholiques. Pie V fit réhabiliter la mémoire des Caraffa. Il condamna les écrits de Baïus (*voy.* cet article) par une bulle confirmée depuis, malgré les apologies présentées par cet écrivain, lequel finit cependant par se soumettre; et le jugement du saint-siége reçut son exécution. Un événement mémorable signala le pontificat de Pie V, ce fut la victoire de Lépante, regardée pieusement comme un miracle obtenu par ses jeûnes et ses prières. Il avait beaucoup contribué aux frais de l'armement; et il fut le premier à annoncer le succès, d'une manière pour ainsi dire prophétique, avant que personne eût pu en recevoir la nouvelle. Il institua, pour remercier le ciel, une fête en commémoration de ce triomphe contre les infidèles (*voy.* JUAN d'Autriche et OCCHIALI). Les liaisons de ce pape avec St-Charles Borromée furent intimes, et durèrent toute leur vie. Pie V supprima l'ordre des *Humiliés*, dont quelques-uns avaient attenté à la vie du saint archevêque. Si les relations de ce pontife avec la France furent plutôt fondées sur des vues religieuses que sur les intérêts d'une saine politique, il s'est rendu plus recommandable par ses œuvres de piété. Il réforma l'ordre de Cîteaux, établit à Pavie un collége pour élever la jeunesse dans la religion et dans les lettres; favorisa l'institut de la doctrine chrétienne, et approuva celui des frères de la charité. Il procurait aux pauvres des secours abondants, leur lavait les pieds, embrassait les lépreux; il recherchait les savants et les élevait aux dignités. Toute sa vie fut un enchaînement d'actes de bienfaisance, d'humilité, de pénitence. Son corps, usé par les austérités, succomba enfin aux douleurs d'une néphrétique dont il était habituellement tourmenté. Il mourut le 1er mai 1572, à l'âge de 68 ans, après un pontificat de six ans et trois mois. Le peuple, débarrassé d'un censeur incommode et rigide, se réjouit de sa mort. On trouva dans ses coffres des sommes considérables destinées à continuer la guerre contre le croissant, et rien pour enrichir sa famille. Le pape Clément X fit solennellement sa béatification cent ans après; et Clément XI le mit au nombre des saints en 1713. Sa fête a été fixée au 5 mai. L'Eglise a consacré la mémoire de deux papes célèbres dont le zèle a trouvé dans les écrivains du 18e siècle de vifs contradicteurs. Pie V eut quelque chose de l'enthousiasme et de l'âpreté d'Hildebrand; mais il eut moins de hauteur et plus de désintéressement. Tous deux voulurent assurer l'empire de la religion par l'énergie de leur puissance, et préférèrent l'œuvre de Dieu aux vains hommages du siècle. Ils couvrirent leur exagération par de grandes qualités et de hautes vertus, qui ne peuvent obtenir que dans le ciel leur couronne immortelle. Les *Lettres* de Pie V ont été imprimées à Anvers, 1640, in-4°. Deux auteurs contemporains ont écrit sa vie (Jérôme Catena, son secrétaire, en italien; et Ant. Gabutio, supérieur des barnabites, en latin); l'une et l'autre sont insérées dans le recueil des Bollandistes. Une troisième, par Agatio di Somma, a été traduite en français par D. Félibien, en 1672. Le P. Touron (*Hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, t. 4) en a donné une quatrième fort détaillée, et s'est beaucoup servi d'un abrégé que Benoît XIV avait rédigé avant son pontificat. Les détails de sa maladie et de sa mort, par J.-F. Marena, son médecin, ont été publiés en 1734 par le prélat Gaetan Marini (*Archiatri pontifici*, t. 1er). Divers auteurs modernes ont écrit la biographie de ce pontife; il suffira de mentionner l'Histoire de sa vie, composée par M. de Falloux, Angers, 1846, 2 vol. in-8°; Paris, 1853, 2 vol. in-8°. L'ouvrage en anglais de J. Mendham, *Vie et pontificat de Pie V*, Londres, 1832 et 1835, in-8°, est conçu dans un esprit tout différent de celui qui a animé le membre de l'Académie française. Pie V eut pour successeur Grégoire XIII. D—s.

PIE VI (JEAN-ANGE BRASCHI, pape sous le nom DE), successeur de Clément XIV, était né à Césène, le 27 décembre 1717, d'une famille peu riche, mais noble et ancienne. Ses parents lui firent donner une éducation distinguée, dont les succès brillants lui ouvrirent le chemin des hautes dignités ecclésiastiques. Le cardinal Ruffo le présenta à Benoît XIV, qui le fit son secrétaire. Rezzonico le nomma successivement auditeur, puis trésorier de la chambre apostolique; cette dernière place est l'une des plus importantes du gouvernement romain, parce qu'elle conduit infailliblement à la pourpre. Braschi eut aussi une grande influence dans les affaires politiques d'un autre genre. Clément XIII refusait de prononcer la destruction des jésuites, si vivement sollicitée par les couronnes de France, d'Espagne et de Portugal. Braschi eût voulu seulement réformer leur institut; il en donna le conseil. On connaît la réponse de leur général : *Sint ut sunt, aut non sint*. Rezzonico mourut sans avoir rien décidé, et perdit Avignon. Ganganelli se chargea de leur destruction, ce qui lui rendit les bonnes grâces de la France et les provinces du Comtat. Braschi recueillit dans son logement quelques-uns des

proscrits (1); il n'en obtint pas moins le chapeau de cardinal, que l'estime publique demandait hautement pour lui (2). Cet état de choses était nécessaire à connaître pour faire sentir toutes les difficultés qui s'élevaient dans le choix du successeur de Clément XIV. Les couronnes, et surtout celles de la maison de Bourbon, voulaient un sujet qui consommât l'ouvrage de Ganganelli et qui, en conséquence, ne fût pas du parti de ce qu'on appelait à Rome les *zelanti*, c'est-à-dire de ceux qui demeuraient attachés aux jésuites. La première condition qu'on exigerait du nouveau pape, était de ne jamais les rétablir. Les Romains, médiocrement attachés à la mémoire de Ganganelli (*voy*. CLÉMENT XIV), cherchaient à écarter celui qui aurait professé un attachement trop servile aux couronnes ennemies de la fameuse société. En cela ils étaient appuyés par la conduite des princes non catholiques, la Russie et la Prusse surtout, qui avaient donné asile aux fugitifs, et que la cour de Rome avait intérêt de ménager. Braschi n'avait point, aux yeux de ceux-ci, le tort d'avoir persécuté les jésuites; et d'un autre côté, les actes d'humanité qu'il avait exercés envers quelques-uns d'entre eux, n'étaient pas de nature à provoquer les défiances des princes opposés à cette société. Ils eussent pu, par ces motifs, le croire un des zelanti dont on a parlé. La France particulièrement semblait assez bien disposée en faveur de Braschi, avec qui le cardinal de Bernis avait depuis longtemps des relations de confiance et d'amitié. Il avait dit souvent à l'ambassadeur français : « C'est en « France seulement qu'on sait bien ce que c'est « qu'un pape; partout ailleurs, c'est trop ou trop « peu; » et le cardinal de Bernis écrivait de lui à sa cour : « Braschi a le cœur tout français. » L'ambassadeur d'Espagne, Monino, depuis comte de Florida-Blanca, fut plus difficile à gagner : cependant Bernis en vint à bout; et Braschi fut élu le 15 février 1775. Cette nomination causa une joie universelle, que le nouveau pape justifia par tous les actes de sa conduite publique et privée. Il répandit des largesses parmi le peuple; appela près de lui une femme vieille et infirme qui avait eu soin de son enfance; combla de témoignages d'affection tous ses concurrents qui devinrent ses amis; réprimanda sévèrement le gouverneur de Rome pour n'avoir pas su arrêter quelques désordres occasionnés par les sbires; priva de sa pension le préfet de l'annone, qui avait manqué de vigilance dans l'approvisionnement de la capitale; se forma un conseil composé de tous les gens les plus distingués par leurs talents; et annonça qu'il surveillerait lui-même toutes les parties de l'administration. Cette promesse n'était point une vaine parole dans la bouche de Pie VI; et le passé pouvait répondre de la fidélité d'un tel engagement. On avait vu Braschi déployer, dans tous les emplois qui lui avaient été confiés et surtout dans la place de trésorier, des talents et une intégrité dont le souvenir était cher à tous ses compatriotes : sévère contre les fripons et juste pour les gens de bien, il avait su faire rentrer dans le trésor pour plus de quarante mille écus romains de pensions dont l'Etat était scandaleusement surchargé. Redouté des méchants, estimé des bons citoyens, il était le seul des chefs du gouvernement que le peuple eût épargné dans ses murmures occasionnés par une disette cruelle; et la fermeté, la pénétration de Pie VI, étaient devenues célèbres par une espèce de proverbe répété jusque dans les dernières classes de la société (1). Des objets moins graves en apparence, mais non moins importants dans une haute administration, avaient occupé les soins de Braschi. C'était lui qui avait déterminé Clément XIV à l'établissement de ce beau *Musæum* où les chefs-d'œuvre de tous les arts, les antiquités les plus précieuses, devaient attirer les voyageurs de toutes les nations civilisées. Tous les projets que Braschi méditait depuis longtemps avaient un caractère de grandeur incontestable. Nous ne ferons qu'indiquer les plus importants : les travaux exécutés dans le port d'Ancône, le seul des Etats du pape où le commerce pût être protégé; le fanal qui fit partie de ces travaux, lesquels méritèrent à Pie VI une statue pareille à celle de Clément XII (2), et un arc de triomphe à côté de celui de Trajan; la sacristie magnifique ajoutée à la basilique de St-Pierre; les réparations faites à l'entrée du palais Quirinal, où il fit relever le fameux obélisque; les embellissements de l'abbaye de *Subiaco* qu'il avait possédée autrefois. Mais tout cela disparaît et s'efface auprès de la vaste entreprise du desséchement des marais Pontins. Dès les premiers temps de la république romaine et depuis sous les empereurs; enfin, plus récemment encore, sous les pontificats de Boniface VIII, de Martin V, de Léon X et de Sixte V, on avait fait de vaines tentatives pour assainir cette malheureuse contrée, où toute une population naît, languit et s'éteint bientôt au milieu des vapeurs pestilentielles (3), et que le voya-

(1) Pie VI, loin de persécuter les jésuites, aurait voulu leur continuer une bienveillance que lui interdisait sa position politique; et ce fut avec regret qu'il n'osa pas faire sortir leur général Ricci du château St-Ange, où Clément XIV l'avait fait enfermer.

(2) On a prétendu, sur le témoignage de personnes dignes de foi, que Braschi dut le chapeau aux manœuvres de quelques ambitieux que gênait son inflexible sévérité dans la place de trésorier, incompatible avec la dignité de cardinal (*voy*. les *Martyrs de la foi*, t. 4, p. 258 et 259). Ganganelli avait aussi été la dupe d'une intrigue de cour; et dès lors Braschi avait vécu dans une espèce de disgrâce jusqu'à la mort de Clément XIV, dont il était alors bien éloigné de s'attendre à devenir un jour le successeur.

(1) *Ha denti per morsicare, e un buon naso per sentire.*

(2) Cette statue n'est pas la seule dont Pie VI ait été trouvé digne; les Romains lui en décernèrent une autre en bronze au Capitole, lorsque la flotte française fut dissipée par une tempête devant Oneille, le 21 décembre 1792. Pie VI refusa la statue; mais une inscription la remplaça, pour attester le vœu du peuple qui attribuait aux prières du pape un événement qu'il regardait comme miraculeux (*voy*. les *Martyrs de la foi*, par l'abbé Guillon, t. 4, p. 258-259 et 215).

(3) En 1772, un voyageur qui traversait ces malheureuses contrées demandait à un de ces habitants qu'on peut appeler des

geur même ne traverse impunément qu'avec des précautions indispensables : Pie VI voulut, à l'exemple de ses prédécesseurs, essayer d'achever ce double monument de gloire et de bienfaisance. Il visita lui-même cette terre de désolation ; il y venait tous les ans encourager et diriger les travaux. On lui a reproché d'avoir dissipé les trésors de l'Etat dans ce projet chimérique, mais on doit dire qu'une souscription volontaire procura des fonds considérables qui soulagèrent le fisc. Douze mille arpents de terre, rendus à la culture des grains et à la nourriture des troupeaux, furent vendus au duc Braschi, neveu du pape, par la chambre apostolique. La voie Appienne, ce chef-d'œuvre de l'industrie des Romains, fut dégagée des encombrements inutiles qui la surchargeaient et ne faisaient qu'augmenter la stagnation des eaux. On creusa en outre un large canal qui facilita davantage l'écoulement des eaux vers le lac Fogliano, et qui devait par la suite augmenter les mouvements du commerce. Une ville tout entière, dont les plans étaient déjà adoptés, aurait embelli et couronné ces superbes ouvrages : mais les événements qui survinrent y apportèrent un obstacle invincible. Au milieu des soins de l'administration temporelle, il ne négligeait pas les institutions charitables ; il érigea des conservatoires pour de jeunes filles indigentes ; il fonda un hospice à Rome même en faveur des *Frères des écoles chrétiennes*, qu'il chargea de l'éducation des enfants du peuple. Pie VI rendit en même temps toute leur magnificence aux cérémonies pontificales. Ganganelli les avait négligées ; et, malgré les grandes vertus dont ce pape a laissé de respectables souvenirs, le peuple romain avait fait entendre des murmures. Au reste, nul ne pouvait mieux que Pie VI rendre l'éclat et la dignité convenables aux devoirs du chef suprême de la religion. Il était encore dans un âge avancé un des plus beaux hommes de son temps. Une physionomie noble et spirituelle, une taille haute et développée dans les plus belles proportions, donnaient à toutes ses manières, à tous ses mouvements, une grâce, une majesté qui excitaient au plus haut degré l'affection et le respect (1). Un écrivain anglais, John Moore, et un luthérien, qui l'avaient vu officiant pontificalement, l'un à Rome et l'autre à Vienne, en parlent dans leurs Mémoires avec un enthousiasme d'autant moins suspect qu'ils semblent se le reprocher comme une espèce d'idolâtrie. Comme l'ombre de toutes ces vertus, on a accusé Pie VI de s'être laissé gagner par les faiblesses du népotisme ; qu'y a-t-il de fondé dans ce reproche ? Voici les faits : Le pape avait deux neveux, fils de la comtesse Onesti, sa sœur. Il leur fit prendre son nom, à l'exemple de plusieurs papes, et maria l'aîné, le duc Braschi, à la fille de la comtesse Falconieri, l'une des personnes les plus riches de la ville. Le jeune époux se trouva à la tête d'une grande fortune. La richesse de Braschi disparut bien vite aux premiers moments des infortunes de Pie VI. Quant à son jeune frère, Romuald, le pape le fit passer par tous les degrés qui mènent au cardinalat, et ne lui donna le chapeau qu'après toutes ces épreuves, dont son neveu se tira avec honneur. Voilà à quoi se réduisit le népotisme de Pie VI. Ils jouissaient l'un et l'autre d'un grand crédit sous le pontificat de leur oncle. Un vieil ecclésiastique nommé Amanzio Lepri, cité pour ses bizarreries, et fils d'un Milanais qui s'était prodigieusement enrichi dans les douanes, fit une donation *post mortem* de tous ses biens aux deux jeunes Braschi, soit pour s'attirer la faveur du pape, soit pour légitimer une fortune trop rapidement acquise pour être bien pure. Cette donation, au moins indiscrète, privait de sa succession une nièce fort jeune, Marianne Lepri. Amanzio mourut quelque temps après ; et la famille produisit un testament qui révoquait la donation, mais qu'on arguait de faux. L'affaire ayant été portée au tribunal de l'auditeur de la chambre, la donation avait été d'abord confirmée : sur l'appel au tribunal de la rote, la sentence, après des débats extrêmement longs, fut ensuite infirmée. Les donataires s'étant pourvus en révision, par une forme particulière à ce tribunal, en vertu de laquelle un plus grand nombre de juges est appelé à prononcer en dernier ressort, la donation fut de nouveau réhabilitée dans tous ses effets. Le pape s'interposa néanmoins comme médiateur. Ses neveux abandonnèrent la moitié de la succession à la nièce, qui fut mariée avantageusement. Ainsi se termina cette affaire, qui a été diversement appréciée. Un procès d'un autre genre fut déféré au pape, celui de Cagliostro. Son procès ayant été réglé à l'extraordinaire, ce charlatan fut déclaré coupable de complot contre l'Etat et condamné à mort. Pie VI commua sa peine en une prison perpétuelle (*voy.* CAGLIOSTRO). Hâtons-nous de passer à des événements plus dignes d'attention. « Il « faut convenir, dit un des détracteurs les plus « amers de Pie VI, qu'il a gouverné l'Eglise à « une époque où les plus grands talents et les « plus grandes vertus n'auraient pu la mettre à « l'abri des orages. » (*Voy.* les *Mém. hist. et philos.*) La puissance ecclésiastique, si formidable autrefois, mais modérée alors, surtout depuis le pontificat de Benoît XIV, admiré des philosophes eux-mêmes, et après les preuves encore récentes de la docilité et de la déférence de Ganganelli pour la volonté des puissances séculières, était le but de nombreuses attaques. Ces attaques portaient principalement sur la sécularisation et la suppression des ordres monastiques, sur l'élection des évêques sans l'institution du pape, sur l'abo-

spectres mouvants, *comment ils faisaient pour vivre :* — « *Nous « ne vivons pas*, répondit-il, *nous mourons.* »

(1) Le peuple s'écriait souvent : *Quanto e bello ! quanto e bello ! Tanto e bello quanto e santo.*

lition des nonciatures, sur la revendication de quelques parties des domaines appartenant depuis longtemps au souverain de Rome, soit à titre de donation, soit par des traités d'une autre nature, etc. A la tête des projets hostiles paraissait l'empereur d'Allemagne (*voy.* JOSEPH II). Pie VI, alarmé du danger de sa position, crut ne pas devoir s'en tenir aux simples communications diplomatiques : il résolut d'aller à Vienne traiter en personne avec Joseph. Ce voyage éprouva la plus vive opposition dans sa famille et dans le conseil ; le cardinal de Bernis surtout représentait avec force l'espèce d'humiliation qui résulterait pour le chef de la religion d'une démarche inutile : Pie VI persista néanmoins dans son projet. Joseph le reçut (1782) avec magnificence et se montra plein de respect pour sa personne, mais en réalité il ne céda à aucune des demandes du souverain pontife, se contentant de lui faire quelques promesses vagues qui n'eurent point de suite (*voy.* JOSEPH II). Cependant l'exemple de l'empereur d'Allemagne avait ébranlé l'Italie : en Toscane, le grand-duc Léopold, frère de Joseph, imbu des mêmes doctrines, mais plus prudent, avait pris pour auxiliaire de ses projets l'évêque de Pistoia, Ricci, neveu du dernier général des jésuites, que Ganganelli avait fait enfermer dans le château St-Ange et que Pie VI y avait laissé mourir, dans la crainte de porter ombrage aux couronnes qui avaient exigé de lui l'entière destruction de cette société. Un synode, tenu à Pistoia en 1786, avait consacré toutes les maximes anti-romaines ; et Léopold avait entrepris de faire confirmer les décrets du synode dans un concile tenu l'année suivante à Florence, où se trouvèrent dix-huit archevêques ou évêques. Trois d'entre eux seulement donnèrent leur approbation. Léopold sentit dès lors le danger de son entreprise : le temps mûrit ses réflexions, et en 1790 il changea complétement de politique. En succédant à Joseph II au trône impérial, il se hâta de faire la paix avec le clergé brabançon, qui dirigeait en grande partie l'insurrection des villes, et d'abolir toutes les innovations introduites par son prédécesseur. Le nouveau grand-duc en fit autant en Toscane ; il relégua Ricci dans un couvent, après l'avoir forcé à présenter sa démission ; et Pie VI eut la consolation d'obtenir une réconciliation complète avec l'empire et la Toscane. A Naples, ce fut le ministre Tanucci qui dirigea les attaques contre l'autorité du saint-siége. A l'ascendant qu'il avait obtenu dans le conseil se joignait le crédit de la reine, sœur de Joseph ; et tout l'esprit de la cour de Naples ne fut pendant longtemps que celui de la maison d'Autriche. La suppression subite et violente de soixante-dix-huit monastères en Sicile, la nomination d'un archevêque de Naples, à laquelle le roi prétendit d'abord avoir un droit exclusif ; le refus du chapeau de cardinal fait à ce même archevêque, pour lequel on avait en quelque sorte arraché l'institution du pape ; le rejet impolitique des indulgences que la cour de Rome était dans l'usage d'accorder au peuple napolitain, furent, dès 1775, les premiers brandons de discorde. On séquestra de riches abbayes appartenant au cardinal secrétaire d'Etat : on menaça de s'emparer du duché de Bénévent ; enfin on suscita de nouvelles difficultés dans les cérémonies d'un ancien usage féodal. Le roi voulut disputer sur la présentation de la haquenée, espèce d'hommage-lige, extraordinaire sans doute pour le temps où l'on vivait. La cérémonie de cette présentation se fit, en 1777, avec quelques restrictions publiques, auxquelles Pie VI opposa une ferme résistance. La cour d'Espagne, où régnait le père de Ferdinand, témoigna son mécontentement contre Tanucci, dont le crédit commença dès lors à baisser. Le chevalier Acton, qui lui succéda dans la principale faveur, se montra moins agressif. Le marquis Caraccioli, vice-roi de Sicile, fut appelé au conseil. Ce seigneur, l'un des hommes de son siècle les plus aimables et les plus spirituels, avait été longtemps ambassadeur en France ; et quoique instruit à l'école des philosophes de Paris, il sentit les inconvénients qui pouvaient résulter d'une misérable querelle. Le cardinal de Bernis fut envoyé à Naples pour négocier ; et l'on ne pouvait faire un meilleur choix. De grands changements s'annonçaient d'ailleurs dans tous les esprits. Les peuples commençaient à intervenir dans les dissensions des gouvernements, où tant de droits étaient en litige, où tant d'intérêts étaient froissés. Le Brabant s'agitait ; et les moyens militaires n'avaient pu comprimer la révolte. La santé de Joseph, l'âme de tous ces bouleversements, déclinait d'une manière alarmante ; les trônes allaient être menacés à leur tour. Toutes ces circonstances amenèrent, à la fin de 1789, un rapprochement nécessaire. L'hommage à la haquenée fut converti en une prestation pécuniaire, qui satisfit les deux puissances. Le roi et la reine de Naples vinrent à Rome mettre le dernier sceau à cette réconciliation, qui fut sincère de part et d'autre. Les démêlés avec la république de Venise et le duc de Modène causèrent aussi quelques chagrins à Pie VI, qui en triompha par les mêmes moyens. De tous les princes d'Italie, celui qui régnait sur le Piémont, et qui offrait dans sa famille le couple le plus religieux de la terre, et le duc de Parme, sur lequel les philosophes avaient fondé leurs plus grandes espérances, furent les seuls qui résistèrent au torrent. Dans le reste de l'Europe, Pie VI eut moins d'adversaires à combattre. La France, encore monarchique, demeurait fidèle au culte de Clovis. L'affaire du cardinal de Rohan, dans le trop fameux procès du collier, ne fut qu'un léger nuage qui n'altéra en rien la bonne intelligence entre les deux souverains. L'Espagne imitait l'exemple de la France. En Portugal, la mort du marquis de Pombal, le plus

ardent ennemi des jésuites, avait rendu à la reine la liberté de renouer avec le saint-siége des liaisons amicales, qui ne furent troublées par aucune discussion sérieuse et de longue durée. En Pologne, le roi Stanislas ne se montrait pas moins attaché à la cour de Rome ; il fit punir l'évêque de Cracovie, ainsi que d'autres écrivains qui tentaient de propager des maximes contraires aux bulles. Les princes protestants ne traitaient pas Pie VI avec moins d'égards. Frédéric lui sut gré d'avoir été le premier pape qui lui eût donné le titre de roi, et de n'avoir pas inquiété les jésuites réfugiés dans les Etats prussiens. Catherine II exigeait davantage ; elle demandait une bulle qui leur permît de recevoir des novices. Pie VI se trouva fort embarrassé d'une demande si diamétralement opposée aux engagements qu'il avait pris avec les puissances catholiques : il refusa, mais en même temps céda sur des points moins importants qu'on sollicitait, tels que la nomination de l'évêque de Mallo à l'archevêché de Mobilow, et d'un jésuite à la coadjutorerie de ce siége, ainsi que sur la promotion au cardinalat du nonce Archetti, qui avait eu la plus grande part à la négociation. On ferma les yeux sur l'article des novices, que les jésuites continuèrent à recevoir. Pie VI n'avait d'ailleurs aucune force pour s'y opposer. Ces démêlés n'affaiblirent point l'estime de Catherine pour Pie VI. Ses enfants, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, vinrent admirer les richesses du Muséum romain et la superbe route rétablie dans les marais Pontins. Gustave III, excité par les mêmes motifs d'une noble curiosité, quitta aussi un moment les glaces du Nord pour venir visiter le Vatican, comme il aurait autrefois visité le Capitole. Pie VI reçut tous ces hommages avec grâce et noblesse. Ce furent ses derniers moments de splendeur, qui devaient être si chèrement payés par dix années de tribulations dont les annales du christianisme, depuis plus de quatorze siècles, n'offraient pas d'exemple. La révolution française de 1789, qui devait bouleverser tant de choses, éclata, et dès les premiers moments la lutte s'établit entre les novateurs et la papauté. On s'empara des biens du clergé (décret du 2 novembre 1789). Les dîmes furent supprimées, les biens-fonds furent mis en vente ; on convertit les propriétés ecclésiastiques en pensions viagères. Puis on dirigea des attaques plus formelles contre la cour de Rome : on supprima les annates ; et dès lors il fut question de s'emparer d'Avignon. Enfin la *constitution civile du clergé* fut décrétée par l'assemblée constituante. On exigea des ecclésiastiques un serment formel d'obéissance aux nouvelles lois ; et tous ceux qui refusèrent de le prêter furent privés des secours et des aumônes qui représentaient les bénéfices abolis. Sur cent trente-huit évêques, quatre seulement s'y soumirent ; la plus grande partie du clergé, composé de soixante-quatre mille individus, suivit cet exemple. L'émancipation de tous les ordres monastiques, le divorce, le mariage des prêtres, devinrent des lois de l'Etat. Pie VI ne pouvait pas garder le silence. Il s'expliqua sur tous ces points dans plusieurs écrits, mais surtout dans son bref doctrinal. Dans ce bref il suspend la perception des taxes pour les expéditions de France ; « afin, dit-« il, que l'on ne croie pas que notre inquiétude « ait d'autre objet que la religion et pour fermer « la bouche aux ennemis du siége apostolique. » Les évêques offrirent tous au pape la démission de leurs siéges (mai 1791). Le pape la refusa en les exhortant à attendre les décrets de la Providence. Quelques brefs pénétraient difficilement jusqu'à eux. A mesure qu'ils tombaient entre les mains des révolutionnaires, ils étaient brûlés. Tout lien religieux fut rompu dès lors avec la cour de Rome : à peine quelques vaines considérations extérieures retenaient-elles encore le lien politique. Le nonce du pape fut contraint de se retirer : l'effigie de Sa Sainteté fut brûlée ; et les pouvoirs du cardinal de Bernis, qui n'avait pas voulu prêter le serment, furent révoqués. Cette résistance ne pouvait donner lieu qu'à de nouvelles rigueurs. L'Europe fut couverte de prêtres réfugiés. Plus de quatre mille d'entre eux reçurent l'hospitalité dans les Etats romains. Rome d'un autre côté renfermait aussi des germes de troubles, qui ne tardèrent pas à se développer. Depuis la révocation du cardinal de Bernis, le gouvernement français avait proposé plusieurs ambassadeurs que Pie VI avait refusés (1). C'était la légation de Naples qui dirigeait en quelque sorte la diplomatie française à Rome, soit en correspondant avec le consul, nommé *Digne*, soit en envoyant des agents de ses bureaux. Cependant en 1793, Bassville était en réalité chargé des affaires de la république à Rome. Son assassinat par la populace de cette ville amena des complications sérieuses entre le gouvernement pontifical et la convention nationale (*voy.* BASSVILLE). Le directoire, qui succéda à la convention, fit envahir par une armée française sous les ordres du général Bonaparte les légations de Bologne et de Ferrare. Nous avons raconté à l'article NAPOLÉON les faits qui précédèrent ou accompagnèrent le traité de Tolentino (19 février 1797). La mort du général Duphot (*voy.* ce nom) vint bientôt fournir au directoire une nouvelle occasion de rigueurs plus grandes envers le souverain pontife. Le général Berthier prit le commandement de l'armée que Bonaparte avait laissée dans la Marche d'Ancône ; et le 29 janvier 1798 il vint camper sous les murs de Rome. Usant encore de quelque modération, il se fit précéder d'une proclamation menaçante contre le pape, flatteuse pour le peuple, et dans laquelle il protestait de sa déférence pour la volonté nationale des citoyens romains, de son attachement aux

(1) Entre autres le comte de Ségur.

intérêts des gens de bien, de son respect pour les propriétés générales et particulières, et le 15 février il entra dans la ville avec Masséna, l'un de ses lieutenants, et y institua un directoire composé de sept membres. On mit les scellés au Muséum, aux galeries, sur tous les objets précieux maintenant au pouvoir du vainqueur. On vendit les statues et les vases qui ornaient la villa Albani et le palais du cardinal Busca à Ste-Agathe *dei Monti*. Le 20 février Pie VI fut invité à se préparer à quitter Rome. Sa voiture accompagnée d'un détachement de dragons prit le chemin de Viterbe. D'abord transporté à Sienne, où il séjourna pendant trois mois, il fut ensuite transféré dans la Chartreuse près Florence, où il arriva le 2 juin, et où il put recevoir la visite du roi et de la reine de Sardaigne. De cet asile et pendant cette première période de sa captivité, qui dura dix mois, réduit à un très-petit nombre de personnes qui partageaient son sort, il put néanmoins vaquer à quelques travaux de son pontificat. Ce fut là qu'il reçut l'expression de la douleur du clergé de France, et particulièrement des évêques réfugiés en Angleterre, et le 19 novembre 1798 il leur adressa en réponse un bref remarquable. Cependant les négociations secrètes des cabinets étrangers donnaient à penser au directoire français, et avec raison, que la délivrance de Pie VI serait le but de leurs principaux efforts. On fit d'abord proposer à l'Autriche de recevoir Pie VI au couvent de Moelk, près le Danube. Ce projet ne put aboutir. On sonda l'Espagne qui exigea des conditions inacceptables au gré du gouvernement français. On parla de nouveau de l'envoi en Sardaigne. On ne prit aucune résolution définitive, et les choses restèrent au même état. Au commencement de l'année 1799, les hostilités recommencèrent. Les armées russe et autrichienne menaçaient l'Italie, où la garde de l'auguste prisonnier devenait plus incommode et pouvait gêner les opérations militaires. Le directoire prit le parti de le faire transporter en France. Au milieu de tous ces événements, la santé de Pie VI, depuis longtemps altérée, devenait plus inquiétante. La maladie avait fait des progrès alarmants. La paralysie s'était établie sur une de ses jambes, qu'on avait couverte de vésicatoires. Ce fut en cet état qu'on l'enleva, le 1er avril, pour le transférer à Parme. Il y resta jusqu'au 13. Le 14 il fut mené à Plaisance, d'où on le fit partir le 15 pour Lodi, afin de le conduire par Milan à Turin. Mais à peine avait-il passé le Pô, qu'il fut ramené à Plaisance pour regagner Turin par une autre route. Il arriva le 24 dans la capitale du Piémont. Il se croyait au terme de ses persécutions, lorsqu'il apprit le lendemain qu'il allait être transféré en France. « J'irai partout où ils « voudront, s'écria-t-il en levant les yeux et les « mains au ciel : *Anderò dove vorranno;* » et le vendredi 26, il fut conduit de nuit à Oulx, où il fut logé chez les chanoines réguliers. Le lendemain on se mit en devoir de franchir le mont Genèvre : à peine a-t-on pu faire quelques préparatifs indispensables pour le transport du prisonnier. Ses membres étaient couverts de plaies. On fut obligé de le soulever avec des sangles pour le placer dans une voiture. « On parvient « enfin à l'asseoir sur une espèce de chaise à « porteur, qui n'était guère qu'un grossier brancard. Les prélats et les gens de sa très-modeste « suite ont des mules pour gravir les rochers. « C'est en cet état que le saint-père est porté sur « la montagne. Pendant quatre heures il va suspendu sur des sentiers étroits, entre un mur « de vingt pieds de neige et des précipices effrayants. Des hussards piémontais lui offrent « leurs pelisses; il les remercie en disant : « Je « ne souffre pas et je ne crains rien; la main du « Seigneur me protége visiblement parmi tant de « dangers : allons, mes amis, du courage! mettons en Dieu notre confiance. » Le 30 au soir, ce triste cortége entra dans Briançon. On le sépara des fidèles compagnons de son malheur, qui furent envoyés à Grenoble, et on ne lui laissa que son confesseur et un aide-camérier. Pie VI passa vingt-cinq jours dans ce cruel isolement, qui eût duré plus longtemps sans doute si les rapides progrès de Souwaroff en Italie n'eussent inspiré de nouvelles craintes au directoire, qui se détermina à faire transporter le pape à Valence. Ce nouveau trajet fut mêlé de quelques consolations, qui purent adoucir du moins l'amertume de ses derniers moments. Les populations qu'il traversa lui donnèrent de nombreux témoignages de leur pieuse sympathie. Le 14 juillet, Pie VI arriva à Valence, accompagné de ses amis qu'on lui avait rendus à Grenoble. Il fut logé à la citadelle, dans l'appartement du gouverneur, près le couvent des cordeliers, qui servait de prison à trente-deux prêtres, dont plusieurs avaient éprouvé la bienfaisance du pape pendant leur fuite en Italie. Mais il fut défendu à ces infortunés de communiquer avec le pape et à celui-ci de sortir de l'enclos du jardin, « de peur, disait-on, « qu'il n'occasionnât du trouble et des rassemblements. » Mais la maladie avait fait de rapides progrès. Le 20 août, un vomissement violent annonça que la paralysie s'était jetée sur les entrailles; les secours de l'art le tirèrent avec peine d'un évanouissement profond qui suivit cet accident. Tous ces symptômes d'une dissolution imminente décidèrent le pape à demander le saint viatique, qu'il voulut recevoir levé. « Le lende- « main 28, dès le matin, l'archevêque de Corinthe lui administra l'extrême-onction; et quel- « ques instants après, le saint pontife donna « encore quelques moments aux affaires tempo- « relles, en faisant un codicille en faveur de ce « petit nombre d'amis fidèles et courageux qui « lui restaient dans ces derniers instants. Après « ce dernier acte de bienfaisance, il les fait ap- « peler près de lui; il leur permet de toucher en-

« core de leurs lèvres cette main déjà glacée par « un froid mortel ; ses derniers accents et ses re« gards éteints s'animent de l'expression des plus « tendres adieux à *sa famille;* vers minuit, les « palpitations, les angoisses devinrent plus fré« quentes et ne laissèrent plus aucun doute sur « les approches du moment fatal. L'archevêque « de Corinthe se hâta de lui donner l'*absolution « papale,* qu'il reçut avec une parfaite humilité ; « il fit un dernier effort pour donner, jusqu'à « trois fois, sa bénédiction aux assistants prostere« nés et fondant en larmes. La connaissance lui « resta jusqu'à la fin : il expira le 29 août 1799, « à une heure vingt-cinq minutes du matin. Il « était âgé de 81 ans 8 mois 2 jours; il avait « gouverné l'Eglise pendant vingt-quatre ans six « mois et quatorze jours. » La nouvelle de sa mort ne se fut pas plutôt répandue dans le public qu'une foule immense accourut pour rendre aux restes inanimés du saint-père les hommages de sa vénération. Les autorités civiles n'essayèrent pas d'arrêter cet élan universel, le directoire ayant permis qu'on observât en cette circonstance les formalités et qu'on rendît les honneurs accoutumés, le corps fut embaumé et enseveli avec ses ornements, et les actes qui accompagnent la dépouille mortelle d'un souverain ; et le cœur, avec les entrailles, avait été renfermé dans une urne particulière. Ce dépôt sacré resta dans la citadelle de Valence jusqu'au moment où Bonaparte, qui venait de s'élever au consulat, publia une résolution prise le 30 novembre 1799 avec ses collègues, par laquelle ils arrêtèrent : « Que « les honneurs de la sépulture seront rendus à ce « vieillard respectable par ses malheurs, qui n'a « été un moment l'ennemi de la France que sé« duit par des conseillers perfides qui environ« naient sa vieillesse ; ajoutant qu'il est de la di« gnité de la nation française et conforme à la « sensibilité de son caractère de donner des mar« ques de considération à celui qui a occupé un « des premiers rangs sur la terre, etc. » Enfin le 15 juillet 1801, à la suite du concordat accordé par Pie VII à Napoléon, la dépouille de Pie VI fut transportée à la basilique de St-Pierre à Rome, suivant les intentions du testament de Pie VI. Les entrailles ont été rendues à la ville de Valence, sur ses instantes réclamations. Un monument exécuté par un sculpteur français, M. Maximilien Laboureur, élève de Canova, décore le mausolée qui les renferme et porte cette inscription, envoyée de Rome par le cardinal Spina :

Sancta Pii sexti redeunt præcordia Gallis,
Roma tenet corpus; nomen ubique sonat.

Les principaux écrits publiés sur Pie VI sont : 1° *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat jusqu'à sa retraite en Toscane,* Paris, an 7 (1799), 2 vol. in-8° ; ouvrage publié par Bourgoing (*voy.* ce nom) sur l'ordre du directoire, et qui doit être lu avec précaution. 2° *Précis historique de la vie et du pontificat de Pie VI,* par M. Blanchard, Londres, 1800, in-12. Cet ouvrage répond spécialement aux *Mémoires historiques et philosophiques.* 3° Les *Martyrs de la foi*, 4 vol., Paris, 1821, par M. l'abbé Aimé Guillon, sont l'ouvrage le plus complet et le plus instructif sur les derniers moments de Pie VI. 4° *Viaggio del peregrino Apostolico*, Rome, 1799, par un des personnages qui suivirent le pape jusqu'à Valence. 5° Les *Mémoires de M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau;* 6° *Eloge historique et religieux de Pie VI, avec l'histoire religieuse de l'Europe sous son pontificat*, par Durozoir, Paris, 1825, in-8°. Pie VI a eu pour successeur Pie VII. D-s et Z-D.

PIE VII (Barnabé-Louis Chiaramonti, souverain pontife, sous le nom de), naquit à Césène le 14 août 1742, du comte Scipion Chiaramonti et de la comtesse Jeanne Ghini. Il reçut le 20 août 1758 l'habit de bénédictin, et prit pour nom de religion celui de *Grégoire*. En 1775, il remplissait à Rome, dans un des couvents de son ordre, les fonctions de lecteur. Pie VI, qui était son parent, lui conféra le titre d'*abbatte, abbé*. Bientôt dom Chiaramonti fut nommé évêque de Tivoli, puis d'Imola, et fut élevé à la dignité de cardinal le 14 février 1785. Cependant la révolution française ébranlait l'Europe. Bonaparte avait conquis une partie de l'Italie (*voy.* Napoléon). Un des sujets de Pie VI qui apprit avec le plus de saisissement les désastres de Rome (*voy.* l'article précédent) fut le cardinal Chiaramonti. Toute la ville d'Imola, dans la confusion, demandait une règle de conduite au cardinal. Ce fut alors (1798) qu'il publia l'homélie qui a été diversement jugée et qui porte la date de Noël, parce qu'elle fut antidatée de dix jours. Il est évident que Chiaramonti en a composé une grande partie; il est sûr aussi que des passages tout à fait inutiles, mais attestant l'effroi de ceux qui l'entouraient, y furent ajoutés. Si les coopérateurs du cardinal-évêque, si beaucoup d'habitants paisibles éprouvaient un sentiment de frayeur hors de toute mesure, le peuple des campagnes du diocèse d'Imola, se souvenant des émeutes précédentes, voulait les recommencer ; l'homélie fut donc dictée par la peur des uns contre le courage des autres. Pie VI, transporté à Grenoble, puis à Valence, venait de succomber à ses maux. Les armées du directoire, commandées par Schérer, étaient vaincues en Italie. Les cardinaux pensèrent alors à s'assembler afin de choisir un successeur à Pie VI. L'empereur François leur fit offrir par une lettre de son ministre Thugut, lettre où respirait l'affection la plus obligeante, de les recevoir à Venise, et ils s'y réunirent le 6 décembre 1799 au nombre de trente-cinq. Il faut lire dans l'*Histoire de Pie VII*, par l'auteur de cet article, celle de ce conclave, les services rendus par le prélat Consalvi, secrétaire du conclave, au cardinal Chiaramonti, la modestie de celui-ci et son obéissance quand les électeurs

sacrés lui eurent offert la tiare. Le 14 mars 1800, le cardinal Chiaramonti fut élu pape, après cent quatre jours de conclave, et il déclara qu'il prenait le nom de Pie VII, en témoignage du souvenir de la protection de son bienfaiteur Pie VI. — Consalvi méritait une récompense, que ne pouvait lui refuser le nouveau pontife. Ce prélat obtint enfin en même temps la promesse d'un chapeau, qu'il reçut depuis, et la place de pro-secrétaire d'Etat, qui avait dans ses attributions toutes les relations avec les gouvernements étrangers et plusieurs fonctions importantes concernant l'administration intérieure. Dès les premiers moments de son avénement, Pie VII pensa à partir pour Rome. Il s'embarqua le 6 juin sur une frégate autrichienne, et il débarqua à Pesaro, d'où il s'achemina vers Rome. Le 21, il entra dans Ancône, et le 3 juillet à Rome. Les troupes napolitaines qui occupaient la ville durent se retirer, et le nouveau pape prit en main le gouvernement de ses Etats. Un de ses premiers actes fut la publication de la bulle *Post diuturnas*, destinée à réformer beaucoup d'abus de l'administration. Mais plusieurs stipulations de cette bulle n'avaient pas le degré de maturité convenable, et un an s'était à peine écoulé qu'elle commença presque à tomber en désuétude; plus tard, une opération financière fut tentée et exécutée avec plus de succès. La république avait vu disparaître tout l'ancien papier-monnaie; mais il était resté en circulation une grande quantité de monnaie grossière d'un vil métal, appelée *moneta erosa*, de très-bas aloi et depuis longtemps déjà dépréciée. Toute cette monnaie fut retirée du commerce, moyennant un sacrifice auquel se résigna le gouvernement. — Le 14 juin 1800, Bonaparte, revenu d'Egypte, avait gagné la bataille de Marengo; elle rendait l'Italie presque tout entière aux armes du général-consul, devenu en fait chef du gouvernement; et cinq jours après la victoire, le 19 juin, il disait au cardinal Martiniana, évêque de Verceil, que son intention était de bien vivre avec le pape et même de traiter avec lui pour le rétablissement de la religion en France. Cette déclaration de Bonaparte avait été si spontanée, si claire, si précise, au milieu des immenses détails de son administration militaire, que le même jour, le cardinal Martiniana écrivit au premier consul qu'un fidèle sujet du saint-siége devait accepter la commission qu'on lui donnait de témoigner de si bonnes dispositions pour les affaires du catholicisme. Le 26 juin, le cardinal Martiniana fit connaître au pape cette détermination. Le 10 juillet le saint-père lui répondit directement qu'il ne pouvait pas recevoir de nouvelles plus agréables que celles qui étaient contenues dans la lettre du 26 juin, relativement aux bonnes dispositions du consul. Pour que les négociations fussent suivies à Rome par un membre effectif du sacré collége, Consalvi reçut le chapeau le 10 août. Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, qui avait accompagné Pie VI prisonnier en France et qui lui avait fermé les yeux à Valence, fut accrédité à Paris. Un bref du 13 septembre annonça à tous les évêques français les espérances du pape : on proposa un concordat, et au mois de mars 1801, le premier consul envoya à Rome comme ministre plénipotentiaire Cacault, son collègue à Tolentino, plus que jamais connu pour être un diplomate sage et franc. Ce ministre, arrivé à Rome le 8 avril, vit le cardinal Consalvi le jour même et fut présenté au pape le lendemain. Lorsqu'il avait quitté le général-consul, Cacault lui avait demandé comment il fallait traiter le pape : « Traitez le pape, répondit le guerrier, comme s'il avait deux cent « mille hommes. » Il faut voir ailleurs tout ce qui concerne la négociation du concordat de 1801. Des ennemis, des mécontents étaient venus à la traverse; on cherchait à faire croire que Rome, mal conseillée, ne voulait pas traiter. Cacault eut ordre d'exiger que le concordat fût signé à Rome en trois jours, et s'il n'obtenait pas cette signature, de demander ses passe-ports. Il eut alors la pensée d'engager Consalvi à entreprendre le voyage de Paris. Puis, laissant son secrétaire de légation à Rome, pour ne pas rompre les communications, il obéit à l'ordre enjoint de quitter Rome, et se retira à Florence. Tout réussit au gré de cet homme prévoyant. Consalvi fut bien accueilli à Paris. On traita régulièrement, on s'entendit de part et d'autre, et la convention connue sous le nom de concordat de 1801 fut signée le 15 juillet. Consalvi revint à Rome pour soumettre le traité à la ratification du saint-père : elle y fut apposée le 15 août; celle de Paris fut donnée le 8 septembre. — Ici commencent de nouvelles difficultés pour la cour romaine. Il fallait se décider à écrire aux anciens évêques pour demander leur démission. Aux termes de l'article 3 du concordat, Sa Sainteté devait déclarer aux titulaires des évêchés français qu'elle attendait d'eux avec une fervente confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs siéges. D'après cette exhortation, si les évêques se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Eglise, il serait pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés, suivant une circonscription nouvelle. Cette lettre occupa quelque temps la secrétairerie d'Etat; elle parut enfin, simple dans l'expression, mais impérieuse dans ses commandements. Au même moment, le cardinal Caprara, qui avait été élevé à la pourpre par Pie VI, le 8 juin 1792, fut nommé *légat a latere*, pour le rétablissement du culte en France, et Cacault reçut l'ordre de revenir à Rome reprendre son poste de ministre. Les prélats français qui se virent ainsi privés de leurs Eglises, répondirent le 27 septembre. Leur lettre était noble et fière; ils finissaient par conjurer Sa Sainteté de consentir à ce que, dans un

écrit qui serait transmis ultérieurement, il leur fût permis d'expliquer et de développer plus au long les arguments sur lesquels ils appuyaient leur résistance. M. Bernier, ancien curé de St-Laud, d'Angers, était chargé à Paris par le premier consul de l'exécution des principaux articles du concordat, et il ne s'acquittait pas de sa mission dans des termes favorables à la cour romaine. L'arrivée du cardinal-légat prouva au premier consul quelle était la bonne foi de Pie VII. D'ailleurs alors Bonaparte se voyait heureux dans toutes ses négociations. Il se décida à écrire spontanément au pape, et il lui annonça, outre la paix conclue avec l'Angleterre et la Russie, des traités d'amitié signés avec le Portugal et la Porte Ottomane. Il priait Sa Sainteté d'intervenir dans la nomination d'un nouveau grand maître pour l'ordre de Malte; enfin, il offrait d'adresser lui-même des demandes à la cour de Naples pour faire restituer au saint-siége les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, que le chevalier Acton prétendait garder; il finissait par conseiller au pape de lever des troupes pour occuper Ancône. Il lui parlait aussi de l'affaire des biens nationaux, vendus par la république romaine, et que la chambre apostolique avait repris, en promettant de rembourser un quart des sommes déboursées par les acquéreurs. En répondant d'une manière amicale aux notifications et aux demandes du consul (1), le cardinal Consalvi écrivait au cardinal Caprara pour lui ordonner de réclamer avec instance la restitution du corps de Pie VI, inhumé dans le cimetière de Valence : cette demande fut accordée. Il y eut à ce sujet dans St-Pierre une magnifique cérémonie, et l'on célébra les funérailles avec une pompe inusitée. A Rome, on voyait avec peine que, malgré les représentations du gouvernement pontifical, on avait nommé à Paris différents prêtres constitutionnels à des siéges épiscopaux, et que la publication du concordat, faite le jour de Pâques (18 avril 1802), avait été suivie de la publication d'articles organiques (2) non concertés avec le cardinal Caprara. Mais le chagrin qu'on éprouvait du peu de succès de quelques affaires était tout à coup absorbé par des inquiétudes nouvelles plus cuisantes. Toutefois Bonaparte, nommé par le sénat premier consul pour dix ans, cherchait encore personnellement à se montrer agréable au saint-père. Bénévent et Ponte-Corvo étaient toujours occupés par le roi de Naples : le premier consul les fit rendre à l'administration pontificale. Non content de cette preuve d'amitié et de protection, il déclara que le magistère de Malte étant vacant par la démission du baron de Hompesch, c'était au pape à nommer un nouveau grand maître de l'ordre. Il était facile de voir que Bonaparte avait l'intention de solliciter de premières grâces du saint-siége, en attendant la faveur qui devait être sollicitée plus tard. En effet, il fit notifier qu'il voulait avoir cinq chapeaux de cardinal pour différents sujets qu'il se réservait de désigner (*voy.* FESCH). Pie VII ayant prié Bonaparte de protéger le commerce des Romains dans la Méditerranée, celui-ci répondit par le don de deux bricks de guerre, qu'il envoya à Cività-Vecchia tout armés et tout équipés. On avait donné à l'un le nom de *St-Pierre* et à l'autre celui de *St-Paul*. Dans le tribunal de la rote, il devait toujours exister un juge français. La place d'auditeur français étant vacante par la promotion du titulaire, M. de Bayane, à la dignité de membre du sacré collége, Bonaparte nomma M. d'Isoard, depuis cardinal, qui remplit cette place avec un grand zèle et que Léon XII appelait *le martyr des procès de Rome*. Cependant en France les événements marchaient à grands pas. Bonaparte, premier consul, songeait à poser sur sa tête la couronne impériale, et dans ses projets, il pensait déjà à appeler le pape à Paris pour se faire sacrer empereur. Le gouvernement pontifical fit au diplomate Cacault (*voy.* ce nom) des concessions que d'autres n'auraient vraisemblablement pas obtenues; néanmoins Bonaparte ne voulut pas lui confier les secrets de son ambition. Le cardinal Fesch (*voy.* ce nom), oncle du premier consul, fut nommé ministre de France à Rome (avril 1803). En même temps, le bruit avait couru que M. de Chateaubriand serait secrétaire de légation à Rome; ce bruit était fondé. L'auteur du *Génie du christianisme* y fut envoyé en cette qualité, et il reçut de tous l'accueil que l'on devait à un écrivain déjà si renommé et dont on pouvait deviner l'immense destinée littéraire. Le cardinal Fesch fit son entrée à Rome sans cérémonie, le 2 juillet. Nous ne rappellerons pas ici les détails que nous avons déjà donnés à l'article du cardinal Fesch sur cette entrée à Rome et sur la nature des relations diplomatiques plus ou moins tendues qui s'établirent alors entre le gouvernement du pape et celui du premier consul. Le 18 mai 1804, un sénatus-consulte décerna solennellement à Napoléon le titre d'empereur des Français, et ce fut le cardinal Fesch qui fut chargé de faire au gouvernement pontifical des ouvertures directes à l'effet d'obtenir que le pape se rendît à Paris pour y consacrer le nouvel empereur. Il ne peut entrer dans le cadre de notre recueil de retracer ici les diverses phases des négociations. On les trouvera brièvement résumées à l'article Fesch et plus développées dans l'*Histoire de Pie VII* par l'auteur de cet article. Pie VII, après avoir hésité longtemps sur le parti qu'il devait prendre, se résigna au sacrifice qu'on lui demandait. Il consulta les cardinaux. Une grande majorité de Leurs Eminences approuva le voyage, et l'on commença les préparatifs. Le 1er novembre, le

(1) Voyez cette lettre dans l'*Histoire de Pie VII*, 3e édit., t. Ier p. 171.

(2) Il existe une protestation du cardinal Caprara contre ces articles organiques. On la trouve tout entière dans le tome 2 de l'*Histoire de Léon XII*, p. 167.

pape expédia une décision qui donnait au cardinal Consalvi des facultés pour gouverner politiquement toutes les affaires de Rome. Le lendemain, il quittait Rome, accompagné de sept cardinaux, L. Em. Antonelli, Borgia (celui-ci mourut à Lyon), di Pietro, Caselli, Braschi, de Bayane et Fesch. Ce dernier n'était là d'ailleurs que comme ministre de France, mais chacun rendit justice au zèle, à l'empressement qu'il mit à adoucir les fatigues du voyage et en lever tous les obstacles. Le 25 novembre, Pie VII arriva à Fontainebleau, et le 2 décembre, Napoléon fut sacré à Paris avec le plus imposant appareil (*voy.* NAPOLÉON). On chercha alors à Paris à traiter quelques affaires relatives à la religion; mais le gouvernement français sembla vouloir se montrer peu facile et peu conciliant, surtout en ce qui concernait le concordat italien. Le pape éprouva dans ce moment une affliction profonde; il apprit que le Tibre avait débordé à Rome et causé beaucoup de dégâts. Le cardinal Consalvi alla lui-même en habits de cardinal, et s'exposant sur une frêle nacelle, porter du pain aux habitants de quelques rues inondées par les eaux (*voy.* CONSALVI). L'*Histoire de Pie VII*, t. 2, p. 162, explique ce qui se passa relativement à des demandes de mémoires faites par Napoléon et aux répliques du pape. Toutes les démarches de la part de Pie VII furent à peu près infructueuses; cependant on obtint une protection pour les lazaristes et des établissements irlandais. En général, Portalis, qui traita ces affaires, se comporta d'une manière agréable au saint-père, qui conçut pour ce négociateur une singulière estime. Il ne restait plus à traiter que les questions des domaines enlevés au saint-siége. Les cardinaux présents à Paris et le cardinal Consalvi à Rome, voyaient qu'on ne pouvait pas en obtenir la restitution. Un nouveau mémoire fut remis par Pie VII; mais une réponse à peu près négative fut envoyée quelque temps après. Pie VII, qui avait espéré de la concession qu'il avait faite à l'empereur certains avantages pour le gouvernement de l'Eglise, voyait s'évanouir chaque jour ses espérances. Aussi une semaine ne succédait pas à l'autre sans qu'il sollicitât la faculté de retourner à Rome. Ce départ, après quelques délais, fut enfin autorisé; en même temps, Napoléon devait aller à Milan se faire sacrer roi d'Italie. Le pape reçut un magnifique accueil dans toutes les villes de France qu'il traversa, notamment à Châlons-sur-Saône et à Lyon : il parcourut aussi en triomphe toutes les villes de la Péninsule. — Malgré tout, il était né des altercations entre le cardinal Fesch et le cardinal Consalvi; différents prétextes étaient avidement saisis pour s'adresser des notes sévères : Consalvi fut réduit à se plaindre auprès de Talleyrand, qui se contenta de faire déposer cette plainte (1) aux archives de son département (carton des pièces les plus secrètes). — La guerre venait de recommencer entre la France et l'Autriche. Napoléon ordonna à un de ses généraux d'occuper militairement Ancône. Pie VII écrivit le 13 novembre à l'empereur, et demanda les motifs de cette occupation; puis il ajouta : « Nous le dirons franchement, dès l'époque de « notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé « qu'amertume et déplaisir, quand, au con- « traire, la connaissance personnelle que nous « avions faite avec Votre Majesté et notre con- « duite invariable nous promettaient tout autre « chose; en un mot, nous ne trouvons pas dans « Votre Majesté la correspondance de sentiments « que nous étions en droit d'attendre. » — Le 26 décembre, on signa la paix de Presbourg; Venise fut donnée au royaume d'Italie. Le pape et Consalvi se livrèrent à la crainte fondée de voir l'empereur leur adresser dorénavant des demandes encore plus absolues sur les affaires ecclésiastiques concernant le concordat italien. Napoléon répondit de Munich le 7 janvier 1806 à la lettre de Pie VII du 13 novembre; voici des passages de cette réponse : « Depuis le retour de « Votre Sainteté à Rome, je n'ai éprouvé que « des refus de sa part sur tous les objets, même « sur ceux qui étaient d'un intérêt de premier « ordre pour la religion, comme par exemple « lorsqu'il s'agissait d'*empêcher le protestantisme* « *de lever la tête en France* (allusion au refus de « casser le mariage de Jérôme). Je me suis con- « sidéré comme le protecteur du saint-siége, et « à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis con- « sidéré, ainsi que *mes prédécesseurs de la deuxième* « *et de la troisième race*, comme fils aîné de « l'Eglise, comme ayant seul l'épée pour la pro- « téger et la mettre à l'abri d'être souillée par « les grecs et les musulmans. Je protégerai con- « stamment le saint-siége, malgré les fausses « démarches, l'ingratitude et les mauvaises dis- « positions des hommes qui se sont démas- « qués pendant ces trois mois. Ils me croyaient « perdu : Dieu a fait éclater par les succès dont « il a favorisé mes armes, la protection qu'il a « accordée à ma cause. » Pie VII répliqua par une lettre non moins courageuse que la première (1). Napoléon, à son tour, répondit que *Sa Sainteté est souveraine de Rome*, mais que lui *il en est l'empereur*. Fesch eut ordre de se mêler à toutes ces querelles. Contre l'usage, il écrivit au pape directement. Il demanda officiellement que l'on expulsât de Rome et de l'Etat pontifical les Sardes, les Russes, les Suédois, les Anglais, et il en appela au pape du refus de Consalvi. Pie VII répondit à cette demande par un refus formel, protestant en outre énergiquement contre le titre d'empereur de Rome, que Napoléon s'attribuait. Sur ces entrefaites, le frère de l'empereur, Joseph Bonaparte, était entré à Naples avec une armée; tout à coup il sortit de cette ville des

(1) Voyez cette lettre de Consalvi, *Hist. de Pie VII*, t. 2, p. 241.

(1) *Histoire de Pie VII*, t. 2, p. 263.

bruits alarmants. Le saint-siége devait être transporté à Avignon ou à Paris, l'Etat pontifical partagé entre les royaumes d'Italie et de Naples, l'ordre de Malte sécularisé, le code français publié à Rome, etc. En même temps, Fesch était rappelé et remplacé par Alquier. Avant de partir, il notifia à Consalvi l'avénement de Joseph au trône de Naples. Consalvi crut qu'il convenait, avant de procéder à une reconnaissance quelconque, de rappeler les rapports existant entre la couronne de Naples et le saint-siége depuis plusieurs siècles, rapports constamment observés jusqu'alors, même dans le cas de conquête. Consalvi voulait parler de l'investiture donnée à tous les rois de Naples par le saint-siége, suzerain de ce royaume. La reconnaissance du titre de roi de Naples éprouvait donc des difficultés. La nouvelle cour de Naples avait sollicité à Paris une autorisation pour s'emparer de Bénévent et de Ponte-Corvo, occupés par les troupes de Pie VII. L'empereur ordonna que la principauté de Bénévent serait donnée en propriété à son grand chambellan, ministre des relations extérieures, Talleyrand, et que la principauté de Ponte-Corvo serait donnée au général Bernadotte, dont il voulait, selon lès uns, récompenser les services, et, suivant les autres, contrarier les inclinations républicaines. Enfin la création du royaume d'Etrurie (1806) et l'incorporation des Marches au royaume d'Italie, achevèrent de porter le trouble dans l'âme de Pie VII. Une rupture ouverte entre le saint-siége et le gouvernement français était imminente ; le pape protestait contre tout acte de l'empereur des Français qui aurait pour conséquence de porter atteinte aux domaines des Etats de l'Eglise : « Sa Majesté peut, disait « Pie VII à Alquier, quand elle le voudra, nous « enlever ce que nous possédons; nous som« mes résigné à tout, et prêt, si elle le veut, « à nous retirer dans un couvent ou dans les « catacombes de Rome, à l'exemple des premiers « successeurs de St-Pierre. » L'empereur, de son côté, voulait exiger du pape que les ports de ses Etats fussent fermés aux Anglais, et que ses villes fussent ouvertes à ses soldats chaque fois que l'Italie serait menacée d'une invasion étrangère. Pie VII repoussait ces demandes en disant qu'elles étaient contraires à la mission divine et pacifique qu'il tenait d'en haut. La position était trop tendue pour qu'on pût espérer une réconciliation des deux partis, aussi peu disposés l'un que l'autre à abandonner quoi que ce soit de leurs prétentions. Au mois d'août 1807, Talleyrand fut nommé vice-grand-électeur et Champagny lui succéda dans le ministère des affaires étrangères. Napoléon ne pouvait plus contenir sa colère. Il ordonna à ses troupes d'occuper Rome, en déclarant que l'occupation serait passagère. Le 2 février 1808, Miollis s'empara du fort St-Ange; le 27 mars, le cardinal J. Doria, pro-secrétaire d'Etat, fut renvoyé de Rome et remplacé par le cardinal Gabrielli. Le 11 juillet, le pape assembla un consistoire et prononça l'allocution *Nova vulnera*. Alquier eut ordre de quitter Rome et de laisser la gérance des affaires à son secrétaire de légation, M. Lefebvre; celui-ci montra une singulière modération dans toute sa conduite, jusqu'au moment où il lui fut prescrit de partir lui-même. La fin de l'année 1808 fut une longue suite de douleurs pour le saint-père. Le cardinal Pacca avait remplacé Gabrielli (*voy.* PACCA). Pie VII enfin se décida à faire afficher la bulle d'excommunication du 10 juin 1809, qui fut l'ouvrage du P. Fontana, général des barnabites, nommé cardinal en 1816. Les circonstances qui précédèrent et suivirent l'enlèvement du pape sont détaillées au long dans l'*Histoire de Pie VII*, t. 2, p. 346. L'auteur met en quelque sorte en regard le récit de Radet, chargé de prendre d'assaut le Quirinal, et le récit du cardinal Pacca, qui s'accordent sur quelques points. Le pape fut conduit à la Chartreuse de Florence, sous la garde de Radet. Là, on sépara Sa Sainteté de Pacca, qui avait été enlevé de Rome dans la même voiture. Le voyage du pontife jusqu'à Alexandrie dura sept jours, du 9 au 15 juillet. C'était l'officier Mariotti qui commandait l'escorte. D'Alexandrie. Pie VII fut entraîné jusqu'à Grenoble, où il revit le cardinal Pacca : enfin on donna l'ordre de ramener le pape en Italie et de le conduire à Savone. Là, il fut reçu dans la maison du chef de la famille Santon, et il y passa quatre jours; le cinquième, l'évêque reçut ordre de sortir de son palais. pour que les appartements fussent à la disposition du pape. On n'assigna au saint-père, pour son usage, qu'une chambre et une petite antichambre; du reste on le laissa inviter qui il voulut à une table somptueuse. — Napoléon avait gagné la bataille de Wagram le 6 juillet 1809, pendant qu'on enlevait Sa Sainteté. Le 14 octobre, la paix était signée à Schœnbrünn entre l'Autriche et la France. Dans des conversations avec le préfet du département de Montenotte, Pie VII continuait de montrer un courage inébranlable. On donnait à Napoléon les informations les plus minutieuses sur tout ce que disait le pape. Ces circonstances préoccupaient vivement l'empereur, qui était arrivé le 26 octobre à Fontainebleau. Son irritation était à son comble : il fit venir dans cette résidence un des chefs les plus habiles des relations extérieures, et lui dicta une foule de données sur lesquelles il fallait composer un mémoire explicatif de l'état des affaires du saint-siége; cette dictée manifeste quels étaient alors les sentiments de Napoléon. Le 7 février, un sénatus-consulte réunit à l'empire les Etats de Rome. Les rigueurs se succédèrent; on enleva bientôt le prélat Gregorio, chargé des intérêts du saint-siége à Rome. Les affaires ecclésiastiques eurent beaucoup à souffrir des démêlés entre Napoléon et le souverain pontife. Quelques

évêques, guidés par un sage esprit de conciliation, cherchèrent à intervenir pour mettre un terme à cette situation regrettable de l'Eglise gallicane; Pie VII répondait que tant qu'il ne serait pas rendu à la liberté il ne pouvait traiter ni transiger. En conséquence, il se refusait à accorder les bulles de confirmation aux évêques. Napoléon assembla un comité ecclésiastique pour savoir quel était le moyen de donner l'institution canonique sans le pape. L'abbé Emery était membre de ce comité. Il décida à la majorité des voix, et malgré la résistance d'Emery, que l'Eglise de France devait pourvoir à sa conservation. Enfin un concile fut réuni à Paris; mais il fut dissous sans avoir abouti. Pendant l'hiver de 1811 et le printemps de 1812, on laissa Pie VII tranquille; mais le soir du 9 juin on lui signifia de se préparer à rentrer en France. Le pontife entra le 20 juin au matin à Fontainebleau. La catastrophe de Russie avait jeté la consternation dans la France; Napoléon était revenu à Paris, et plus que jamais peut-être il désirait arriver à un accommodement avec le saint-père. Prenant pour prétexte le commencement de l'année 1813, il envoya à Fontainebleau un chambellan chargé de complimenter le saint-père; et il fut établi d'un commun accord que l'on rouvrirait les négociations. Le plénipotentiaire de l'empereur était Duvoisin, évêque de Nantes; celui du pape était le cardinal Joseph Doria, qui avait été pro-secrétaire d'Etat à Rome. Duvoisin fit lire à Pie VII, de la part de Napoléon, les propositions suivantes : « 1° Le pape et les futurs pontifes, avant d'être élevés au pontificat, devront promettre de ne rien ordonner, de ne rien exécuter qui soit contraire aux quatre articles gallicans; 2° le pape et ses successeurs n'auront à l'avenir que le tiers des nominations dans le sacré collége; la nomination des deux autres tiers appartiendra aux princes catholiques; 3° le pape, par un bref public, désapprouvera et condamnera la conduite des cardinaux qui n'ont pas voulu assister à la cérémonie religieuse du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Dans ce cas, l'empereur leur rendra ses bonnes grâces, et leur permettra de se réunir au saint-père, pourvu qu'ils acceptent et qu'ils signent ledit bref pontifical; 4° finalement seront exclus de ce pardon les cardinaux di Pietro et Pacca, auxquels il ne sera jamais permis de se rapprocher du pape. » La bulle d'excommunication était l'ouvrage du P. Fontana, et elle avait été lancée sous le ministère de Pacca; mais à Paris on l'attribuait au cardinal di Pietro. Cela explique suffisamment la rigueur de l'empereur à l'égard de cette éminence. Il ne fut pas question du cardinal Consalvi. Pie VII rejeta les propositions de Duvoisin. On parla ensuite de conférences : elles furent ouvertes entre les évêques de Trèves et d'Evreux et les quatre cardinaux Joseph Doria, Dugnani, Fabrice Ruffo, de Bayane, et monsignor Bertazzoli, qui habitaient tous différents appartements dans le palais impérial. Napoléon, de son côté, crut devoir donner à Pie VII une preuve de son désir d'un arrangement définitif. Dans la soirée du 19 janvier, il se rendit à Fontainebleau accompagné de l'impératrice Marie-Louise, se présenta directement devant le pape, et lui fit mille démonstrations de cordialité et d'amitié. Le jour suivant il y eut d'autres entrevues entre le pape et Napoléon. En même temps, les cardinaux qui avaient promis leur appui au gouvernement français insistaient près du souverain pontife pour qu'il signât un concordat dont on proposait les bases, ajoutant que les cardinaux étaient les conseillers naturels du pape, et qu'ils persistaient à voir la fin des maux de la religion dans une dernière complaisance, dont le résultat serait de rendre à la liberté ceux de leurs collègues qui étaient dans les fers, et par cette raison seule ne pouvaient pas venir conseiller la même conduite; que d'ailleurs ceux-ci, à leur arrivée, approuveraient sans doute tout ce qui aurait été fait dans l'extrémité déplorable où l'on était réduit. Pie VII consentit enfin à signer le 25 janvier un concordat avec l'empereur. Aussitôt les signatures apposées, on parla du rappel des cardinaux déportés et de la délivrance de ceux qui étaient en prison. Il y eut de grandes difficultés pour la personne du cardinal Pacca, et ce fut alors, a dit depuis le pape, une grande bataille pour obtenir cette délivrance : l'empereur la refusait en s'écriant : « *Pacca est mon ennemi.* » A la fin, cependant, il céda et dit qu'il ne faisait jamais les choses à demi. Alors il donna ordre d'expédier un courrier à Turin, avec l'injonction de mettre en liberté le cardinal. Ce concordat de 1813 stipulait entre autres choses que le pape exercerait son pontificat, en France et en Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs; que dans les six mois qui suivraient la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'empire et du royaume d'Italie, le pape donnerait l'institution canonique conformément aux concordats, et en vertu du présent indult; que l'information préalable serait faite par le métropolitain, et que, les six mois expirés sans que le pape eût accordé l'institution, le métropolitain, et à son défaut, s'il s'agit de métropolitains, l'évêque le plus ancien de la province, procéderait à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siége ne fût jamais vacant plus d'une année.... Le pape était privé du droit d'information et du droit d'institution. Par ce traité, le pontife abandonnait la souveraineté de Rome; il devait à peu près rester toujours en France, là où il plairait à l'empereur de l'envoyer. Napoléon ordonna qu'on annonçât à l'empire la conclusion du traité, et voulut que l'on chantât un *Te Deum* dans toutes les églises. — Tant que l'empereur resta à Fontainebleau, le pape tint

cachés comme il put ses sentiments sur tout ce qui s'était passé. Mais à peine Napoléon fut-il parti, que le saint-père tomba dans une profonde mélancolie. A l'arrivée de quelques cardinaux qui revinrent de l'exil où ils avaient été relégués, et surtout du cardinal di Pietro, il s'entretint avec eux des articles qu'il avait signés, et ne tarda pas à en voir toutes les conséquences. Ce fut alors que Napoléon, craignant que Sa Sainteté ne se rétractât et ne révoquât ce qu'elle avait accordé, rendit publics les articles de ce concordat, et les fit solennellement annoncer au sénat conservateur par l'archichancelier Cambacérès. Les cardinaux qui avaient pu spécialement se rendre près du pape étaient Joseph Doria, secrétaire d'Etat lors de la mort de Duphot; Dugnani, nonce en France, qui avait quitté Paris à la suite des scènes d'octobre 1789, et qui en resta effrayé toute sa vie; et Fabrice Ruffo, le même qui avait commandé cette armée de Calabre, chargée de chasser les Français de Naples pour s'emparer de Rome. Le pape ayant été *autorisé* à appeler auprès de lui d'autres membres du sacré collége, il y fit venir les cardinaux Mattei, doyen, l'une des victimes du traité de Tolentino; della Somaglia, constant défenseur des droits de Rome; di Pietro, qui consentait noblement à passer pour le rédacteur de la bulle d'excommunication, afin de ne pas attirer sur un autre des violences qu'il était habitué à supporter; Gabrielli, pro-secrétaire d'Etat au commencement des malheurs du saint-père; enfin Pacca et Consalvi, assez connus, et sous les rapports les plus glorieux, dans les scènes dont nous avons déjà parlé. Le lendemain de l'arrivée du cardinal Pacca, monsignor Bertazzoli lui dit que Sa Sainteté priait tous les cardinaux de rédiger par écrit leur avis sur les articles du dernier concordat, avec les conseils qu'ils croiraient les plus convenables, et de remettre ces votes dans ses propres mains. Suivant cet ordre, les cardinaux présents portèrent chacun séparément leur propre vœu, et le remirent au saint-père lui-même. Après beaucoup de débats, il fut décidé qu'il serait fait une révocation très-prompte du fatal concordat signé le 25 janvier. Il fallait y décider le pape. Consalvi et Pacca travaillèrent de concert à obtenir le consentement de Pie VII. Il paraissait que l'acte si éclatant d'une rétractation devait coûter au pontife, surtout peu de jours après la signature de la convention. Cependant non-seulement il ne se troubla pas en entendant une semblable résolution, si humiliante en apparence et si amère, mais il l'accueillit avec joie. Pie, se conformant à l'avis des cardinaux, s'occupa immédiatement de sa rétractation du concordat du 25 janvier. Il écrivit de sa main la minute et la copie de la lettre, qu'il adressa en conséquence à l'empereur sous la date du 24 mars 1813. Dans la matinée de ce jour, il fit appeler le colonel Lagorsse et lui remit cette lettre pour l'empereur, en lui recommandant de la *porter en personne à Paris, à l'instant même*. Quand Lagorsse fut parti, le saint-père, suivant ce qui avait été convenu, fit appeler les cardinaux un à un, et dit à chacun d'eux qu'ayant expédié à Sa Majesté la lettre dans laquelle il rétractait et révoquait toutes les concessions faites dans le concordat du 25 janvier, il aurait désiré, comme pour l'allocution du 11 juillet 1808, réunir en sa présence tous les cardinaux qui se trouvaient à Fontainebleau, afin de leur adresser une allocution informative des faits et de ses propres sentiments; mais que, pour éviter toute accusation de réunions trop publiques, il avait arrêté de faire lire à chaque cardinal cette allocution préparée et la copie de la lettre écrite à l'empereur. En conséquence, dans l'audience du jour et dans celle du lendemain, tous les cardinaux, ceux qui connaissaient et ceux qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'affaire, furent admis auprès du saint-père et invités à prendre lecture de ces pièces. Dans cette nouvelle allocution, le pape répétait qu'il regardait comme nul le bref qu'il avait donné à Savone, et le concordat du 25 janvier; il finissait ainsi : « Béni soit le Seigneur qui n'a pas éloigné de nous sa miséricorde! c'est lui qui mortifie et qui vivifie; il « a bien voulu *nous humilier par une salutaire « confusion;* en même temps il nous a soutenu de « sa main toute-puissante en nous donnant l'appui opportun pour remplir nos devoirs en cette « difficile circonstance. A nous donc l'humiliation, « que nous acceptons volontiers pour le bien de « notre âme! à lui soient aujourd'hui et dans « tous les siècles l'exaltation, l'honneur et la « gloire! *Du palais de Fontainebleau, le 25 mars* « 1813. » Cependant on attendait l'effet qu'allaient produire sur l'esprit de Napoléon la rétractation inattendue de Pie VII, la révocation du concordat et l'inutilité de cette bataille où Napoléon avait commandé en personne, circonstances qui renversaient tous les projets dus à tant d'intrigues, et faisaient en quelque sorte un objet de moquerie du triomphe qu'on avait cru trouver dans ces événements déplorables. Beaucoup de choses se dirent alors. Il fut écrit de Paris que Napoléon, à la réunion du premier conseil d'Etat, fit part à ses conseillers de ce qui était arrivé, et s'emporta au point de dire : « Si je ne fais pas « sauter la tête de dessus les épaules de quelques-« uns de ces prêtres de Fontainebleau, on n'ac-« commodera jamais ces affaires », et qu'un de ses conseillers, connu par ses principes antireligieux, ayant dit que pour terminer ces controverses, il était temps qu'un nouveau Henri VIII se déclarât lui-même *chef absolu de la religion de l'Etat*, Napoléon répondit en termes familiers, mais avec ce bon sens et ce caractère de modération qui reparaissaient toujours après qu'il s'était livré à des pétulances irréfléchies : « Non,

« ce serait casser les vitres. » D'autres bruits, avec divers détails, mais rentrant à peu près dans le même sens, se répandirent aussi. Ce qui est certain, c'est que l'empereur prit le parti de paraître n'avoir rien su de cette lettre du pape. Quelque temps après, les évêques français eurent ordre de se retirer du château. La nuit du 5 avril, on éveilla brusquement le cardinal di Pietro; on l'obligea de s'habiller, sans aucun des insignes cardinalices, et il fut forcé violemment de partir avec un officier de police qui le conduisit à Auxonne. Cependant le concordat, rétracté par une des parties, fut inséré dans le *Bulletin des lois* (numéro 490). Alors le saint-père rédigea une allocution au sacré collége, en date du 9 mai, dans laquelle il protestait contre toute publication d'un traité non avenu. Le 2 mai, l'empereur avait gagné la bataille de Lutzen. Marie-Louise envoya par un page une lettre pour annoncer à Pie VII cette victoire comme une nouvelle qui devait lui être agréable. Talleyrand, alors prince de Bénévent, fit faire des démarches auprès du pape pour que l'on s'occupât d'un traité nouveau. Cependant les armées françaises éprouvaient en ce moment des échecs imprévus sous les murs de Leipsick; il faut en lire les détails dans l'article *Napoléon*. Son armée était en pleine retraite; lui-même revenait à Paris. Le colonel Lagorsse eut tout à coup ordre de signifier au pape que des ordres récents portaient l'injonction de le reconduire à Rome (1). Le lendemain, 23 janvier 1814, le pape assembla les cardinaux et leur dit, qu'étant à la veille d'être séparé d'eux, sans bien connaître le lieu où il allait être conduit, il les avait appelés pour leur manifester ses sentiments et ses intentions. Il leur parla ainsi : « Nous sommes « intimement persuadé que vous, messieurs les « cardinaux, ou réunis, ou dispersés, vous tien- « drez la conduite qui convient à votre dignité « et à votre caractère. Néanmoins, nous vous re- « commandons en quelque lieu que vous soyez « transférés, de faire connaître par vos démarches « la douleur que vous devez justement éprouver « de voir l'Eglise livrée à de si terribles, à de si « déplorables calamités, et de contempler son « chef comme prisonnier. Nous consignons au « cardinal doyen du sacré collége (Mattei), un « papier contenant des instructions, écrit tout de « notre main; il vous sera communiqué par cette « éminence pour vous servir de règle et de guide. « Nous ne pouvons pas douter que vous ne vous « montriez fidèles aux serments que vous avez « faits lorsque vous avez été promus au cardi- « nalat, et qu'on ne vous trouve défenseurs zélés « des droits du saint-siége. Nous vous *comman-* « *dons expressément* (paroles inusitées dans la « bouche du pape Pie VII) de ne vous prêter à « aucune stipulation de traité, ni sur le spirituel, « ni sur le temporel, parce que telle est à ce sujet « notre volonté ferme et absolue. » — Napoléon continuait d'éprouver des revers. Malgré les efforts de son génie, ses mouvements rapides, ses brillants calculs, la France était envahie; et le 31 mars 1814, il s'était fait à Paris une immense révolution, à la suite de l'occupation de cette ville par les armées de la coalition. Un gouvernement provisoire avait été établi; et le 12 avril il prenait l'arrêté suivant : « Le gouvernement « provisoire, instruit avec douleur des obstacles « qui ont été mis au retour du pape dans ses « Etats, et déplorant cette continuation des ou- « trages que Napoléon Bonaparte a fait subir à « Sa Sainteté, ordonne que tout retardement à « son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende « sur toute la route les honneurs qui lui sont « dus. » Cet arrêté, signé du prince de Bénévent, du duc de Dalberg, du général Beurnonville, du comte de Jaucourt et de l'abbé de Montesquiou, fit cesser les obstacles que la police impériale avait mis au voyage de Sa Sainteté, et le pontife put enfin traverser les Alpes. Le vice-roi Eugène le traita avec respect. Le 30 avril, Pie VII écrivait de Césène à Louis XVIII, qui devait entrer à Paris trois jours après, et lui adressait des félicitations. Le saint-père arrivait à Ancône, et il était reçu avec des transports de joie. Le 20 mai, il envoya à Paris le cardinal Consalvi, porteur d'un bref où il était accrédité auprès du roi Louis XVIII (*voy.* CONSALVI et LÉON XII). Le 25 mai, le pape fit son entrée solennelle à Rome (*voy.* PACCA). Le roi de France nomma pour résider à Rome, en qualité d'ambassadeur, Mgr de Pressigny, ancien évêque de St-Malo. Les instructions délivrées par Talleyrand renfermaient des réflexions remarquables (1). Napoléon exilé habitait Porto-Ferrajo (*voy.* NAPOLÉON). Pie VII faisait reconnaître puissamment son autorité dans sa capitale. Le 7 août, il rétablit la société des jésuites. Consalvi avait été nommé plénipotentiaire du pape au congrès de Vienne. Pacca remplissait, en son absence, les fonctions de secrétaire d'Etat. En 1815, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Pie VII, craignant d'être pris pour otage par Murat, encore roi de Naples, partit pour Gênes. Avant de partir pour l'armée, Napoléon demanda à ses ministres un mémoire sur les relations avec le saint-siége. Caulaincourt, qui administrait dans des sentiments modérés, lui remit le rapport suivant : « Le saint-père doit être aujourd'hui rentré dans « ses Etats. *Les événements qui l'en avaient éloigné* « *sont étrangers à Votre Majesté* (Napoléon a tou- « jours parlé ainsi) (2); elle a témoigné, dès son « retour, le désir d'entretenir avec lui des rela- « tions, et la position du pape doit le porter lui-

(1) Murat, qui s'était allié avec les ennemis de l'empereur, avait marché sur la ville de Rome; mais Napoléon aimait mieux y voir le pape que Joachim.

(1) *Histoire de Pie VII*, t. 3, p. 95.

(2) En niant la part qu'il a été accusé d'avoir prise à l'enlèvement du pape, Napoléon semblait vouloir rejeter la responsabilité de cette violence sur Murat et Miollis; mais alors il eût fallu permettre au pape de retourner à Rome, et ne pas le retenir si longtemps prisonnier à Savone et à Fontainebleau.

« même à s'y prêter. *Le saint-siége est essentielle-* « *ment neutre; il ne peut, quels que soient les* « *troubles politiques, renoncer à ses communications* « *avec une puissance chrétienne, et ses devoirs,* « *comme chef de l'Eglise, peuvent l'empêcher d'en-* « *trer dans les passions des autres puissances.* » Cependant, de concert avec Napoléon, Murat avait attaqué les Autrichiens; mais les victoires de l'armée impériale d'Autriche le renversèrent bientôt du trône de Naples et permirent au pontife de quitter Gênes pour revenir à Rome. Consalvi avait réussi dans tous ses plans à Vienne; il rapportait la restitution des Marches, de Camerino et de leurs dépendances, du duché de Bénévent et de la principauté de Ponte-Corvo. — On avait traité à Rome et à Paris, pour établir un autre concordat que celui de 1801, mais les négociations confiées à Rome, au cardinal di Pietro et à M. de Pressigny, avaient toujours éprouvé des retards. Ce dernier, qui n'était cependant accusable d'aucun tort, puisqu'il ne pouvait pas vaincre l'attachement de di Pietro pour son ouvrage de 1801, fut rappelé. Les affaires furent suivies par M. de Blacas, sous la direction spéciale du duc de Richelieu. Les négociations reprises produisirent le concordat de 1817, qui ne reçut pas d'exécution, par suite d'une résistance de la chambre des députés. Il en résulta cependant une utile circonscription de diocèses et la nomination d'évêques. Nous n'entrerons pas dans les détails des dissensions nouvelles qui éclatèrent entre Ferdinand de Bourbon, roi de Naples, rétabli sur son trône, et Pie VII, relativement au tribut de la haquenée. — Pie VII devait une récompense à beaucoup de prélats qui avaient souffert courageusement pour l'Eglise. Il fit une promotion de vingt-huit cardinaux. On distinguait parmi les nouveaux *porporati* monsignor de Gregorio, le P. Fontana, monsignor della Genga (depuis Léon XII), Castiglioni (depuis Pie VIII), et Georges Doria, fidèle *maestro di camera* de Pie VIII pendant sa captivité. Nous ne pouvons pas nous arrêter au *motu proprio* qui embrassait un code de procédure civile, un code de commerce, un code pénal et un code de procédure criminelle. Comme tous ces codes, plus ou moins parfaits, existaient sous l'administration des Français, et à la satisfaction des Romains, il fallait bien établir des dispositions à peu près pareilles et d'ailleurs assorties à la nature du gouvernement pontifical. — Le 28 janvier 1818, le chevalier d'Italinsky, ministre de l'empereur Alexandre, signa un concordat, au nom de la Russie, pour la Pologne. Il fut décidé qu'il y aurait un archevêché à Varsovie et huit siéges épiscopaux dans le nouveau royaume. Un concordat fut aussi conclu entre le chevalier de Medici, premier ministre de Naples, et le cardinal Consalvi (1). Nous avons dit que la convention de 1817 avec

(1) *Histoire de Pie VII*, t. 2, p. 201.

la France ne reçut pas d'exécution; un autre plénipotentiaire français, M. Portalis, fils de l'ancien ministre des cultes, avait été envoyé près le saint-siége. Ses dépêches et le concours qu'il prêta au duc de Blacas, n'amenèrent pas le résultat que l'on paraissait désirer à Rome. En vérité, on montrait peut-être ce désir pour ne pas avoir le tort d'aller en arrière après avoir consenti à un traité récent. La nouvelle convention ne servait qu'à compléter une négociation certainement moins favorable au saint-siége que celle de 1801. Alors Rome avait obtenu la victoire, le terrain de la bataille lui était resté. Dans le traité de 1817, Rome paraissait perdre tout ce qu'elle avait obtenu au commencement du siècle; c'était l'avis du cardinal di Pietro. — L'empereur d'Autriche ayant annoncé qu'il voulait faire une visite au pape, on fit d'immenses préparatifs pour le recevoir, mais nous ne pouvons nous arrêter à la description de ces magnificences ordonnées par l'homme le plus ennemi du faste et de la somptuosité (1). Pie VII avait envoyé à Paris monsignor Macchi en qualité de nonce; il fut présenté au roi le 6 janvier 1820. Ce prélat était un homme d'un grand mérite, et qui se distinguait par une habileté que l'on eut bientôt appréciée. La meilleure intelligence régnait entre les deux cours. Le duc de Blacas, ambassadeur à Rome, s'y faisait honorer par la dignité de sa représentation; l'ambassadrice, son épouse, y répandait avec générosité ses œuvres de bienfaisance. La mort si déplorable du duc de Berry jeta un sentiment de consternation dans l'esprit du pape. Il s'en exprima dans des termes qui firent connaître la profondeur de son affliction et son horreur pour les assassinats. — Au mois de mai, le saint-père éprouva une satisfaction particulière en recevant de nouvelles lettres de créance du ministre de Hanovre, qui avait été accrédité au nom de George III; on trouvait, à la fin de ces lettres, des expressions inconnues, depuis la fatale séparation, dans le protocole anglais. Le roi George IV terminait les *credenziali* en se recommandant aux très-pieuses prières de Sa Sainteté. Quand il fallut penser à la réponse, le bon pape dit : « Essayons (*proviamo*), répondons à peu près dans « les mêmes termes qu'aux princes catholiques. » — Cependant il s'était opéré une révolution à Naples; on avait repris Bénévent et Ponte-Corvo. On parlait dans Rome de quitter cette ville. Pie VII annonça qu'il ne manquerait pas aux règles de la prudence, mais qu'il était désormais aguerri, et que, pour une troisième sortie de Rome, il attendrait des circonstances plus inquiétantes. Ferdinand fut promptement délivré et rentra dans sa capitale, qu'il avait quittée pour aller demander des secours. — Le roi de Prusse voulut, en 1821, obtenir un concordat pour ses possessions d'Etats catholiques (*voy.* NIEBUHR), et

(1) *Histoire de Pie VII*, t. 3, p. 226.

il fut signé après que les difficultés eurent été aplanies par Consalvi. — Le 6 juillet 1823, le pontife fit une chute dans son cabinet et se cassa le col du fémur. Cet accident avait eu lieu le jour de l'anniversaire du fatal enlèvement du 6 au 7 juillet 1809. Peu de temps après, il arriva un autre malheur; la nuit du 15 au 16 juillet, la célèbre église de St-Paul, hors des murs, dont Pie VII avait habité le couvent pendant un grand nombre d'années, devint la proie des flammes. L'incendie se déclara vers minuit; déjà à dix heures, la magnifique charpente en bois de cèdre dans plusieurs parties, et que quinze siècles avaient respectée, était dévorée par le feu. On recommanda de cacher soigneusement au pape l'incendie de St-Paul. — L'état de Pie VII devint bientôt inquiétant, et le 20 août, à cinq heures du matin, il expira des suites de sa chute, à l'âge de 81 ans et 10 jours, après un règne de vingt-trois ans, cinq mois et six jours. On a vu par combien de malheurs ce règne fut tourmenté. Pendant plusieurs années, le pape fut arraché de son trône; et cependant beaucoup de travaux de toute nature illustrèrent ce pontificat. C'est sous son règne que l'on entreprit les fouilles d'Ostie qui firent connaître l'ancienne situation de cette ville. Par les ordres de Pie VII, on aplanit le sol autour de l'arc de Constantin et de l'arc de Septime-Sévère. On déblaya le *forum* romain; on éleva la fontaine de *Monte-Cavallo*, après avoir donné aux deux colosses une position plus pittoresque; on plaça l'obélisque du mont Pincius; on renversa les masures qui déshonoraient la place de St-Pierre; on embellit la place *del Popolo;* on dégagea et l'on fit ouvrir plus majestueusement le *Ponte-Molle;* on fit sortir des ruines le *forum* de Trajan dont les Français avaient habilement retrouvé les fondations; le gouvernement dépensa soixante-dix mille piastres pour perfectionner l'entreprise qu'ils avaient commencée. Fidèle aux habitudes nobles et généreuses de ses prédécesseurs, Pie VII construisit de nouvelles chambres au musée du Vatican et fit bâtir la partie appelée *Braccio-Nuovo*. C'est sur l'invitation de Pie VII que monsignor Mai (*voy.* ce nom) vint se fixer à Rome; c'est là qu'avec tant de zèle et de constance, il a retrouvé en grande partie la *République de Cicéron* et une foule de fragments inédits de cet orateur et d'autres écrivains anciens. C'est sous le même règne qu'une dotation de quatre mille écus fut assurée à Canova, qui, aussi grand en cela lui-même que le bienfaiteur, les distribuait annuellement à des artistes. L'idée de la promenade à la suite de la villa Medicis est due au zèle des Français pour la salubrité de la ville. L'administration de Pie VII acheva la plantation et tous les ouvrages que leur départ avait suspendus; sous le rapport des arts, des sciences, des lettres, Pie VII a payé magnifiquement sa dette à la ville de Rome. — Nous avons trois bons portraits de ce pontife : 1° celui que fit le célèbre Wicar dans un tableau composé à Rome par les ordres de Cacault, et payé en grande partie de ses fonds; 2° le portrait fait par David, à Paris, en 1805; c'est l'une des figures principales de son tableau du *Couronnement*, et sans contredit un excellent ouvrage; 3° le portrait que Lawrence, par ordre du prince régent, depuis George IV, alla faire à Rome pour compléter la collection des portraits de tous les souverains qui avaient pris part au traité de Vienne, collection qui appartient au roi d'Angleterre. Il existe des gravures représentant Pie VII; mais il n'y a de bonnes que celles qui ont été gravées d'après le buste fait par Canova et les médailles de Cerbara, de Girometti, et d'après Wicar, David et Lawrence. — Les ouvrages à consulter pour l'histoire de Pie VII sont : 1° *Recueil de pièces concernant la demande faite par notre saint-père le pape Pie VII, le 15 août 1801, aux évêques légitimes de France, de la démission de leurs sièges*, 1802. On présume que ce livre, qui est rare, a été imprimé à Vienne en Autriche, ou à Londres. 2° *Essai sur la richesse et la puissance temporelle des prêtres*, par Henry Verrut, Paris, 1813, in-8°. Ce livre est un de ceux qui parurent pour soutenir la doctrine de Napoléon pendant que Pie VII était détenu à Fontainebleau. 3° *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion des Etats du saint-père par les Français*, Paris. 1814, in-8°; 4° *De la persécution de l'Eglise sous Bonaparte*, par J.-M. de la Place, 1 vol. in-8°; 5° *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII, sous le règne de Napoléon Bonaparte*, par Alphonse de Beauchamp, Paris, 1814, 1815, 1823, in-12; traduit en hollandais, Breda, 1815, et en italien, Turin, 1824; 6° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18e siècle*, 2e édition, 4 vol. in-8°, Paris, Adrien Le Clère, 1815, 1816. C'est un excellent ouvrage dû à Picot. Il est question, dans le quatrième volume, d'une grande partie des actes de Pie VII. 7° *Précis historique sur Pie VII*, par Jean Cohen, Paris, 1823, in-8°; traduit en espagnol, Barcelone, 1824, 2 vol. in-12. Ce livre est écrit dans un excellent esprit de piété et de sagesse. L'auteur assure qu'il a reçu des documents de M. L...r. Ce nom doit être celui de M. Leber, un collecteur de curiosités bibliographiques, savant modeste, qui a sauvé beaucoup de documents qui auraient péri sans lui. 8° *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du 19e siècle*, par M. Jauffret, Paris, 1823, 1824, in-8°; 9° *Vie du cardinal Maury*, par Louis-Sylvain Maury, son neveu, Paris, 1828, in-8°. Ce livre renferme des particularités intéressantes; il est d'ailleurs un témoignage du respect de l'auteur pour ce cardinal célèbre, qui mérite qu'on n'oublie pas les services qu'il a rendus à la religion dans les premiers temps de la révolution française. 10° *Histoire générale de l'Eglise pendant les 18e et 19e siècles*, par M. Hen-

rion, Paris, 1836, 3 vol. in-8°. 11° *Panegirico alla santa e gloriosa memoria di Pio settimo, pontefice massimo.* Ce panégyrique se trouve dans les Mémoires de religion, de morale et de littérature de Modène, t. 18, 1831. 12° M. Artaud a publié à Paris une *Histoire de Pie VII*, qui a obtenu beaucoup d'éditions et a été traduite dans plusieurs langues. La première édition française est de Paris, 1836, 2 vol. in-8°. Nous renvoyons pour le détail de ces éditions aux ouvrages spéciaux de bibliographie. A—D.

PIE VIII (François-Xavier Castiglioni, pape sous le nom de), ne gouverna pas longtemps les affaires de Rome; mais, avant de régner, il fut employé dans les plus importantes circonstances, et y déploya des talents qui le rendront à jamais recommandable. — Castiglioni naquit à Cingoli, près d'Ancône, le 20 novembre 1761, d'une famille noble et honorée dans la province. Il fit de bonne heure de rapides progrès dans les sciences, surtout dans celle du droit canonique. Au commencement de son adolescence, il montra des dispositions pour l'étude de la théologie. Elève puis compagnon de monsignor Devoti, il prit part à la composition de son bel ouvrage intitulé *Institutions canoniques* (*Jus canonicum*), et l'on s'accorde à reconnaître que Castiglioni est l'auteur des notes abondantes et érudites qui accompagnent et complètent cette publication, dont elles sont un commentaire continuel. — Par suite de cette heureuse alliance qui unit les divers genres d'instruction, François-Xavier Castiglioni excellait dans la science de l'antiquité et de la numismatique. — En 1800, Pie VII, qui connaissait le mérite de Castiglioni, le nomma évêque de Montalto, ville des Etats romains, voisine d'Ascoli et patrie de Sixte-Quint. Lorsque commencèrent les relations du pape avec le premier consul, l'évêque de Montalto fut consulté par Pie VII, et ensuite par les cardinaux secrétaires d'Etat, qui avaient remplacé Consalvi. L'annotateur des *Institutions canoniques* rédigea plusieurs *Pareri* et des consultations remplies de raisonnements puissants et robustes, dont il ne cachait pas qu'il était l'auteur. Signalé par la police impériale, l'évêque fut averti que son zèle déplaisait; mais il n'en continua pas moins, et dans ses exhortations publiques, et dans ses homélies, et dans les réponses qu'il adressait à la cour romaine, de se montrer le défenseur intrépide des devoirs et des droits du saint-siége. L'ordre d'arrêter cet évêque, qui n'était effrayé par aucun péril, arriva bientôt. Le prélat fut exilé successivement à Milan, à Pavie et à Mantoue. A l'annonce de la paix de 1814, Castiglioni rentra dans son diocèse au milieu des applaudissements du peuple, et une nouvelle correspondance s'établit entre lui et Pie VII rendu à son siége de Rome. — Le 8 mars 1816, l'évêque de Montalto fit partie de la nombreuse promotion de cardinaux effectuée à cette époque, et fut transféré à l'évêché de Césène, lieu de naissance de Pie VII, et où ce pontife voulait avoir un sincère et fidèle ami. Plus tard, le cardinal Castiglioni passait à l'évêché suburbicaire de Frascati, et il était nommé pénitencier majeur. Dès ce moment, on l'employa dans les négociations où se traitaient les affaires les plus délicates du saint-siége, et surtout celles qui concernaient la France : l'ambassade eut occasion de traiter avec lui plusieurs points difficiles de discipline. Le négociateur romain, constamment réservé, était dans les *discussions écrites* un autre homme que dans les *discussions parlées*. Fort de la confiance de Pie VII et de l'assentiment de Consalvi, qui était rentré dans le gouvernement à peu près en même temps que Pie VII dans sa capitale, Castiglioni précisait avec clarté ce qu'il pouvait accorder en premier lieu, et il devenait agréable à Consalvi, dont il avait deviné la manière de négocier; puis Castiglioni gardait par devers lui quelques points de condescendance permise qui mettaient le grand ministre plus à son aise, et décidément ajoutaient dans les affaires des nuances de conciliation, d'abandon imprévu faites pour amener une concorde parfaite et des résultats avantageux aux deux cours. Quelquefois on reconnaissait que l'évêque de Frascati était persuadé et pouvait se laisser vaincre sur une question, mais il rompait l'entretien que venait continuer Consalvi. Le cardinal Castiglioni reçut, en sa qualité de pénitencier majeur, les derniers soupirs de Pie VII et de Léon XII (*voy.* ce nom). Léon XII venait de mourir. Le conclave allait s'ouvrir. Le cardinal Joseph Albani, qui avait secondé Consalvi lorsqu'il portait en 1823 le cardinal Castiglioni (*voy.* les débats de ce conclave à l'article Léon XII), fut reconnu chef de la faction de celui-ci en 1829. Le 31 mars, le cardinal Castiglioni fut élu pape, et toute la ville de Rome vit avec joie l'élévation d'un candidat si digne. Personne n'ignorait que le cardinal jouissait d'une réputation universelle de sainteté, de science et de rare capacité dans toutes les affaires religieuses qu'avait à traiter le saint-siége. Le premier soin de Castiglioni, qui avait pris le nom de Pie VIII, fut d'écrire à D. Scipion, marquis de Chiaramonti, et de le prier d'adresser à Dieu de ferventes prières pour que Pie VIII soutînt le poids du pontificat aussi glorieusement que l'avait soutenu Pie VII. Il est d'usage que les papes, au moment de leur avénement, adressent une Encyclique à tous les évêques de la chrétienté. Dans la sienne, Pie VIII signale les sociétés secrètes; il attaque directement les maîtres dans les gymnases et les lycées : « Comme on sait que les « préceptes des maîtres sont tout-puissants pour « former le cœur et l'esprit de leurs élèves, on « tâche, par mille sortes de soins et de ruses, de « donner à la jeunesse des maîtres dépravés qui « la conduisent dans les sentiers de Baal; de là « vient que nous voyons en gémissant ces jeunes « gens parvenus à une telle licence, qu'ayant

« secoué toute crainte de la religion, banni la « règle des mœurs, méprisé les saintes doctrines, « foulé aux pieds les droits de l'une et de l'autre « puissance, ils ne rougissent plus d'aucun dé- « sordre, d'aucune erreur. Eloignez, vénérables « frères, tous ces maux de vos diocèses, et tâ- « chez par tous les moyens qui sont en votre « pouvoir, par l'autorité et par la douceur, que « les hommes distingués, non-seulement dans « les sciences et les lettres, mais encore par la « pureté de la vie et de la piété, soient chargés « de l'éducation de la jeunesse. » On reconnaît ici celui qui avait lu si attentivement les préceptes de St-Isidore. L'élan donné par Léon XII pour hâter la réédification de St-Paul, était entretenu par Pie VIII. Bientôt il y eut lieu de nommer un nouveau général des jésuites; le P. Roothan, né à Amsterdam, célèbre par sa piété et son érudition, obtint cette dignité. En ce moment, on conçut de graves inquiétudes. Le pape n'avait pas une forte santé; les cérémonies le fatiguaient, mais il eut le courage de cacher ses souffrances. On avait publié des lettres apostoliques pour annoncer le jubilé, où l'on devait demander à Dieu son assistance en faveur du gouvernement de Pie VIII. Le ministère des Pays-Bas permit de publier ces lettres, *sans approuver les clauses qu'elles pouvaient contenir contre les droits du souverain, les maximes et les doctrines et les libertés de* L'ÉGLISE BELGIQUE. Cette invention *des libertés de l'Eglise belgique* fit un peu rire à Rome. C'était la première fois que l'on parlait ainsi d'une église pieuse, soumise, et d'une fidélité exemplaire qui n'a jamais pensé à braver le saint-siége. Pie VIII avait autorisé l'assemblée d'un concile dans les Etats de l'Union. Les actes de cette assemblée furent hautement approuvés par le pontife. On lit dans l'*Histoire de Pie VIII*, p. 130, le détail des cérémonies de ce concile, qui fut ouvert le 4 octobre 1829. — Mais Rome ne peut interrompre le cours d'une suite d'intarissables devoirs. La ville de Francfort sur le Mein publia une déclaration portant un système suivi de tyrannie contre le clergé catholique. Les réclamations de Pie VIII ne tardèrent pas à être envoyées d'abord d'une manière non officielle aux divers Etats qui avaient souscrit avec le sénat de Francfort la constitution dont il vient d'être question, et successivement on obtint des explications qui devaient rassurer quelque temps l'autorité de Rome. — On avait ajourné jusqu'à ce moment toute réponse à des lettres de plaintes et de douleur, écrites au sujet des mariages mixtes, sous le règne de Léon XII, par l'archevêque de Cologne et les évêques de Trèves, de Paderborn et de Munster. La première année du pontificat de Pie VIII allait finir; il voulut qu'une réponse détaillée fût datée du dernier mois de la première année, pour attester avec quel zèle le saint-siége (1) prenait en main les intérêts de tous les catholiques, envoyait ses décisions et consolait les membres souffrants de l'Eglise militante. Les lettres apostoliques publiées à ce sujet sont l'ouvrage direct du pape. — Peu de temps après, le pape canonisa le bienheureux Liguori, célèbre missionnaire. Ce fut à cette époque précise que le chapeau de cardinal fut donné à l'abbé-duc de Rohan, jeune ecclésiastique d'une piété qui avait édifié la ville de Rome. Pie VIII portait partout avec courage son regard inquiet, et craignait toujours d'apprendre de nouvelles douleurs pour l'Eglise. Il adoucit le sort des Arméniens catholiques, qui gémissaient à Constantinople sous le joug des patriarches schismatiques. — Sur ces entrefaites, la révolution de juillet 1830 vint changer et modifier la forme du gouvernement en France. On voulait consulter Pie VIII sur la question du serment à prêter par les évêques. Il faut voir, dans l'Histoire de ce pape, p. 236, les débats de la négociation d'un envoyé de M. de Quélen. Il suffira de dire que le pape combattait encore pour les principes quand son premier ministre admettait, sans consulter son maître, le fait accompli. Dans cette circonstance, le saint-siége donna le dernier ce que les puissances fortes de l'Europe avaient déjà donné : plus habile, il réserva ses droits. Il accédait à un consentement politique, mais il sauvait les intérêts de la religion, qui seront toujours distincts de ceux de la politique. Diverses autorités de Paris, bienveillantes et sagement conseillées, contribuèrent à ne pas aigrir cette affaire, et le pape Pie VIII, quoique déjà frappé à mort par des inquiétudes rongeuses, éprouva une vive satisfaction de voir que la paix catholique ne serait pas troublée. De nouveaux malheurs devaient survenir. Les souffrances du pape redoublèrent, et elles annoncèrent que le saint-siége allait être vacant. L'humeur maligne, ce produit fatal des veilles, des travaux continus, avait attaqué les organes intérieurs. Sa Sainteté demanda les sacrements. Le 23 novembre, à minuit, l'agonie commença, et le 30 le pape rendit le dernier soupir. Telle fut la fin d'un pontife savant. Ses actes sont restés comme des modèles de prudence; ses décisions théologiques seront à jamais la règle de Rome, surtout dans les temps malheureux, où il est nécessaire que l'on consente à des concessions qui cependant ne doivent pas blesser le dogme. La conduite de l'évêque de Montalto doit être à jamais rappelée s'il naît des persécutions nouvelles, et sa gloire ne devra jamais être séparée de celle de Pie VII. En 1844, l'auteur de cet article a publié, à Paris, la Vie de ce pontife sous ce titre : *Histoire du pape Pie VIII, ouvrage faisant suite aux Histoires de Pie VII et de Léon XII*, par le même auteur. Le chevalier Rovida a traduit cet ouvrage à Milan dans la même année, en 2 volumes in-12. L'Histoire de Pie VIII contient un éloge complet du clergé de Belgique (p. 307).

(1) *Histoire de Pie VIII*, p. 170.

On lit dans les *Memorie* de Modène des détails importants sur la vie du pape Castiglioni. On trouve encore des détails curieux sur Pie VIII dans un ouvrage intitulé *Vitæ pontificum romanorum Pii VI, Pii VII, Leonis XII, Pii VIII, addito commentario de Gregorio XVI, feliciter regnante*, Patavii, typis seminarii, 1840. Ce livre, écrit en excellent latin par M. Antoine Nodari, doit être consulté; il appelle Pie VIII : *pervigil totius Ecclesiæ pastor;* le pasteur si vigilant de l'Eglise universelle. M. Horace Vernet a fait à Rome le portrait de Pie VIII assis dans la *sedia gulatoria*. Il y a eu à ce sujet une grave erreur dans le livret du Musée, où cette belle composition de M. Vernet est annoncée. On donne ce portrait comme étant celui de Léon XII. Il n'en est pas ainsi. C'est le portrait de Pie VIII et non pas celui de son prédécesseur : les deux physionomies n'ont jamais eu entre elles aucune ressemblance. Léon XII portait la tête élevée avec majesté; Pie VIII portait la tête inclinée, dans l'attitude de la prière. A—D.

PIEL (Louis-Alexandre), architecte et religieux dominicain, naquit le 20 août 1808, à Lisieux, d'une famille de commerçants. Sa famille ayant été subitement ruinée, il interrompit ses études et entra à Paris chez un épicier-droguiste en qualité de commis. Il demeura dans cette ville de 1826 à 1830. Ne pouvant s'habituer au commerce, il essaya du notariat; mais sa vocation se déclara enfin, et, à la fin de 1832, il se mit au nombre des élèves de Debret. Il fréquenta pendant plus d'un an l'atelier de cet architecte, dont il devait plus tard combattre les principes avec tant de force. Sa passion pour l'art ne l'empêcha pas de s'associer au mouvement intellectuel de l'époque, et il fut un des disciples les plus ardents de M. le docteur Bucher. Ainsi préoccupé de pensées d'art et de religion, Piel devait attacher beaucoup d'importance aux efforts tentés pour rendre au culte toute sa splendeur. L'architecture gothique attira particulièrement son attention, et il ne rêva désormais que plans d'églises et restaurations de cathédrales. En 1835, il entreprit un voyage en Allemagne, où il voulait consulter l'architecture dans le temps présent, et juger du retentissement que pouvaient avoir au delà du Rhin les idées françaises. Après avoir visité Strasbourg, Fribourg, Constance, Schaffhausen, Munich, Augsbourg, Nuremberg, etc., il revint à Paris, fier du résultat de ses recherches, car il croyait avoir trouvé que la décadence s'était fait sentir plutôt en Allemagne qu'en France, et que les Allemands étaient bien en arrière de nous. Le *Voyage en Allemagne*, publié dans l'*Européen* de 1836, fixa sur Piel l'attention publique et lui valut d'être signalé par M. le comte de Montalembert comme un ami de l'art catholique. Il donna ensuite une *Revue critique* de l'église de la Madeleine, et deux articles sur le salon de 1837. Après avoir restauré la préfecture d'Auxerre, Piel fut appelé en 1837 à Nantes, par le curé de St-Nicolas, qui désirait faire rebâtir son église sur un plan plus vaste et dans le style du moyen âge. Là, il se lia particulièrement avec Thomaseo, réfugié italien, et avec H. Requedat. Le premier était doué d'une intelligence élevée, le second d'une âme vraiment angélique. Les mœurs de tous les deux étaient austères, et leurs principes très-orthodoxes. La société de pareils hommes fit avancer Piel dans la voie de la vérité. Le plan de l'église St-Nicolas terminé, Piel s'empressa d'aller le montrer à son père, puis revint à Paris. Cette fois, il avait emmené avec lui sa sœur, et il prit un atelier dans la rue du Cloître Notre-Dame, afin d'avoir toujours sous les yeux la vieille cathédrale, objet particulier de ses études, et dont il se proposait de faire une monographie. Témoin de plusieurs actes de vandalisme exercés sur ce monument, il les signala avec énergie au comité historique, au préfet de police, au ministre de l'instruction publique, et contribua ainsi puissamment aux mesures conservatrices, fort incomplètes, il est vrai, qui furent enfin adoptées. Parmi les travaux dont Piel fut chargé en 1838, nous citerons le plan d'une petite église gothique dans les environs de Pontarlier, et le dessin d'une chaire pour la cathédrale de Sens. Lorsque le P. Lacordaire conçut le projet de rétablir en France l'ordre des frères prêcheurs, Requedat répondit un des premiers à l'appel : il alla prendre à Rome l'habit de St-Dominique. L'exemple de son ami agit vivement sur l'esprit de Piel, et le fortifia de plus en plus dans la pratique des vertus chrétiennes. Confident des pensées du P. Lacordaire, il fonda en 1839, à Paris, la confrérie de St-Jean l'Evangéliste, dont il fut le premier prieur et dont le but est, selon les expressions du règlement, « la sanctification de « l'art et des artistes par la foi catholique et la « propagation de la foi catholique par l'art et « les artistes. » Cette même année, Piel acheva le projet d'une église pour Ryens-les-Uziers, dans le département du Doubs, et leva le plan de l'église de Lisieux. La mort de sa sœur, et le départ de son ami, décidèrent Piel à renoncer au monde, au moment où M. Guizot était sur le point de lui confier une mission artistique en Sicile. La perspective de la fortune ne put pas plus le retenir que celle de la gloire. Au mois d'avril 1840, il prit congé de tous ses amis, et s'achemina vers Rome, où Requedat était devenu le frère Pierre. Il entra dans le couvent de Ste-Sabine, et fut ensuite envoyé à Bosco, près d'Alexandrie, en Piémont, pour y achever son noviciat. Le 28 mai 1841, il reçut l'habit de dominicain, avec le nom de *Pius*, en l'honneur du saint pape Pie V, fondateur de ce couvent. Les austérités auxquelles il se condamna, et qui déjà avaient coûté la vie à Requedat, ne tardèrent pas à déranger sa santé; mais, plein de foi et d'espoir, il remercia le ciel de ses souffrances, et ce fut au milieu d'une fer-

veur digne de l'Eglise primitive, que la mort l'enleva le 19 décembre 1841. Un de ses amis, M. Teyssier, lui a consacré une *Notice biographique* (Paris, 1843, in-8°) à la suite de laquelle on trouve réunis, sous le titre de *L.-A. Piel reliquiæ : 1° Fragment d'un voyage architectural en Allemagne ; 2° Salon de 1837 ; 3° Revue des nouvelles églises de Paris : la Madeleine ; 4° Déclamation contre l'art païen ; 5° Lettre à M. G.-S. Trebutien*, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Caen. L'abbé Signerin a également consacré une notice curieuse à Piel (Lyon, 1853, in-8°). A—Y.

PIELLÉ (Guillaume); nous ignorons également l'époque de sa naissance, que nous croyons pouvoir reporter aux premières années du règne de Charles VIII, et l'époque de sa mort, qui dut précéder de quelques années celle de François Ier. Une pièce de vers de Jean Thévenard de Bourbon, imprimée à la suite du poëme dont nous allons parler, nous apprend, et le titre de *Turonensis* qu'il ajoute à son nom nous confirme dans l'opinion qu'il était né, sinon à Tours même, du moins en Touraine. Thévenard dit qu'il était issu d'une famille riche, et qu'il écrivait aussi bien en prose qu'en vers. On ne trouve son nom dans aucune biographie ancienne : c'est un oubli qu'il n'aurait pas dû encourir. A la vérité, il n'a laissé qu'un poëme latin en deux chants, intitulé *Guillermi Pielei, Turonensis, de Anglorum ex Gallis fuga et Hispanorum ex Navarra expulsione, opus sane tersissimum et ingeniosum, Pharrysiis, Ant. Bonnemère*, 1512, in-4° goth. Cet ouvrage est remarquable à la fois par son élégance et par sa chaleur poétique. L'auteur y a imité Claudien, dont il paraît avoir emprunté le style et la manière, et même parfois conservé des réminiscences. Ce poëme étant à peu près inconnu aujourd'hui, vu sa rareté, nous aurions dû peut-être en citer plusieurs fragments, notamment celui où, dans une harangue qu'anime un ardent patriotisme, Louis XII expose aux états du royaume la haine invétérée des Anglais contre la France, et la nécessité d'en purger le sol français; mais nous nous bornerons à transcrire les derniers vers de ce poëme, qui mettront le lecteur à même d'apprécier la facile versification de Piellé. Nous y voyons qu'il se proposait de chanter les victoires de sa patrie dans un autre poëme qu'il n'eut peut-être pas le temps de terminer, ou dont le manuscrit aura disparu à sa mort :

Vos Aquitaniades nymphæ, quæ summa tenetis
Culmina Pyrenes, quæ proxima rura Garumnæ
Accolitis, vestro lauros hederamque poetæ
Carpite, quo posthæc meliori Francia versu
Cantetur, cogatque Novi Franciscus ad arma
Carminis instinctumque sacro sub corde furorem.
Nam, si fata sinant, numero graviore, Thalia,
Francorum cantabis avos et bellica facta
Liligeræ gentis; postquam Mavorte frequenti
Vix tandem Francus tristem compescuit Anglum
Quem sua sub tenebras rapuit Megæra silentes.

On voit que Piellé n'était pas indigne d'ouvrir la voie à Rapin, à Commire, à Quillet, autres poëtes latins dont s'enorgueillit la Touraine. L-s-d.

PIÉMONT (Nicolas Opgang, surnommé), paysagiste, né à Amsterdam en 1659, eut pour maître Martin Saagmolen et Nicolas Molenaer, qu'il parvint à surpasser. Il était devenu amoureux d'une jeune personne que ses parents donnèrent en mariage à un prétendant mieux partagé des dons de la fortune. Dans son désespoir, le jeune peintre voulait s'arracher la vie : un de ses amis lui conseilla de voyager pour se distraire de ses chagrins. Piémont suivit ce conseil; il se rendit à Rome, où il se livra à l'étude avec un zèle extrême. Cependant la fortune était loin de le favoriser, et, se trouvant dans l'impossibilité de payer la maîtresse du cabaret où il logeait, il fut contraint de l'épouser afin de s'acquitter envers elle. Alors il se remit au travail avec plus d'ardeur et parvint à amasser une petite fortune. Sa femme étant morte au bout de dix-sept ans, il se hâta de retourner dans sa patrie, où il retrouva sa première maîtresse, également veuve : ils se marièrent et se retirèrent à Vellenhoven, où Piémont mourut quatre ans après, en 1709. Le long séjour que ce peintre avait fait en Italie fut très-favorable à son talent. Il peignit le paysage avec succès; mais comme il réussissait moins bien dans les figures, il en confiait ordinairement l'exécution à d'autres artistes. Le peu de temps qu'il a vécu en Hollande explique la rareté de ses tableaux dans sa patrie. P—s.

PIÉPAPE (Nicolas-Joseph Philpin de), naquit à Langres le 10 octobre 1731, d'une famille dont les membres avaient, depuis plusieurs générations, rempli des charges dans les différents tribunaux de cette ville et qui était alliée à d'illustres familles de la magistrature. En 1756, Piépape succéda à son père dans les fonctions de procureur du roi au bailliage et présidial de Langres et se fit remarquer par une élocution facile, une grande rectitude de jugement et l'étendue de ses connaissances dans toutes les parties de la législation. Il fut nommé en 1766 lieutenant général au bailliage de Langres et occupait ces fonctions lorsque le chancelier Maupeou, qui avait entendu parler de Piépape comme de l'un des membres les plus distingués de la magistrature, l'appela près de lui à l'époque où le parlement de Paris fut cassé. Piépape mérita toute la confiance du chancelier; il le seconda dans l'organisation des conseils supérieurs destinés à réduire l'immense ressort du parlement de Paris et fut chargé de travailler aux projets pour la suppression de la vénalité des charges, pour rendre l'administration de la justice gratuite et pour la réforme des lois criminelles. Sous le ministère de Miromesnil, qui succéda à Maupeou, Piépape reçut de nouveau la mission d'étudier les réformes à apporter aux lois, et, en 1783, il fut nommé conseiller d'Etat en conservant ses fonctions de lieutenant général du bailliage de Langres qu'il résilia en 1784. Il adressa en 1787 au chancelier Miromesnil trois mémoires sur les réformes à apporter aux lois

criminelles, et envoya, la même année, deux mémoires sur les mêmes réformes au garde des sceaux Lamoignon de Malesherbes. Ces mémoires étaient accompagnés de projets de lois. Par un décret du roi du mois de décembre 1787, Piépape fut associé à la législation et nommé commissaire pour continuer, sous l'inspection de Malesherbes, les travaux qu'il avait commencés et en faire le rapport au garde des sceaux et aux membres du conseil; il fut également chargé de s'occuper des modifications à apporter aux frais de justice. En 1788, le roi, pour récompenser Piépape, le nomma lieutenant général honoraire du bailliage de Langres et lui accorda une pension de trois mille livres. Les projets de réforme présentés par Piépape n'avaient pas encore été convertis en loi lorsque les états généraux furent réunis. Piépape fit alors imprimer les cinq mémoires qu'il avait adressés aux chanceliers de Miromesnil et de Malesherbes. A peine cet ouvrage était-il imprimé qu'une partie des observations qu'il renfermait avaient été adoptées par les états généraux et étaient passées à l'état de loi par les décrets des 8 et 9 octobre et 3 décembre 1789, et 22, 25 avril 1790. Piépape fit paraître en 1790 un nouveau mémoire pour faire suite à son premier ouvrage. On voit sur le titre de cette seconde publication qu'il avait alors perdu les fonctions de conseiller d'État et de commissaire pour la législation qu'il avait l'année précédente. Il se retira bientôt à Langres, où ses concitoyens l'appelèrent à la présidence du bureau de paix et de conciliation (1); mais les événements ne permirent pas à Piépape de conserver ces fonctions, et, au mois de mai 1793, il fut arrêté et mis en prison. Il y était depuis plus de six mois, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui l'enleva le 20 décembre 1793. On a de Piépape : 1° *Observations sur les lois criminelles de France*, Paris, 1789, 1 vol. in-4°; 2° *Suite des observations sur les lois criminelles de France*, sixième mémoire, Paris, 1790, 1 vol. in-4°. On lui attribue aussi le *Règlement du bailliage royal de Langres concernant la police des campagnes* et le *Règlement concernant les droits des officiers de justice*, imprimés en 1 volume in-12, Langres, 1771. Il y a à la bibliothèque de la ville de Langres deux manuscrits de Piépape : le premier est intitulé *Projet d'une nouvelle loi sur l'instruction et le jugement des procès criminels, pour servir de supplément aux observations sur les lois criminelles de France*, 1790; le second a pour titre : *Projet d'un règlement provisoire pour la procédure civile avec le tarif des droits à percevoir pour chacun des actes de cette procédure*, 1790. Les mémoires de Piépape sur les réformes à apporter à la législation criminelle sont fort remarquables. L'auteur y discute et y apprécie de la manière la plus judicieuse l'ordonnance de 1670, qui servait de code criminel; il reconnaît que cette ordonnance ne protége pas assez l'accusé, et il indique les conditions qui lui paraissent nécessaires pour assurer la justification de l'innocence sans négliger aucun des moyens de constater le crime, d'en découvrir l'auteur et de démontrer sa culpabilité. Les circonstances dans lesquelles parut cet ouvrage et les événements révolutionnaires qui suivirent, le firent oublier ou plutôt s'opposèrent à ce qu'il fût connu et apprécié. Comme ces membres de l'ancienne magistrature qui savaient allier aux devoirs de leurs fonctions le culte des lettres, Piépape avait écrit des observations sur l'histoire et avait fait plusieurs traductions élégantes et fidèles d'auteurs latins et italiens, et, entre autres, de Florus, qu'il affectionnait particulièrement. Enfin, il était aussi auteur de poésies légères qui, dit-on, étaient pleines de grâce. On ignore ce que sont devenus ces divers ouvrages qui étaient restés manuscrits. T.-P. F.

(1) Cette institution, qui n'a pas été conservée et dont les attributions ont été en partie réunies à celles des juges de paix, avait aussi les pouvoirs donnés aujourd'hui aux bureaux d'assistance judiciaire. le président du bureau de paix et de conciliation était nommé à l'élection.

PIERER (JEAN-FRÉDÉRIC), né à Altenbourg le 22 janvier 1767, se rendit en 1783 à l'académie d'Iéna pour étudier le droit; mais changeant la direction de ses travaux, il se consacra l'année suivante à la médecine, dont il alla s'occuper ensuite à l'université d'Erlangen. En 1788, il fut reçu docteur, et, dans le but d'élargir le cercle de ses connaissances, il parcourut diverses villes d'Allemagne; en 1790, il revint exercer dans sa ville natale. Nommé en 1792 médecin du canton, il obtint une clientèle nombreuse. En 1798 il entreprit la publication de la *Gazette nationale médicale;* ce journal prit deux ans plus tard le nom d'*Annales générales médicales du 19e siècle;* en 1821, ce titre fut remplacé par celui d'*Annales de médecine*, et Pierer, secondé par la collaboration du savant Coulant, les dirigea jusqu'à sa mort. En 1799, il acheta l'établissement de l'imprimeur Rœdig, et il fonda une maison de librairie sous le nom de comptoir littéraire. En 1806, il entreprit la publication d'une *Bibliotheca iatrica*, comprenant les ouvrages d'Hippocrate (3 vol). Mais la situation fâcheuse de l'Allemagne, désolée par le fléau de la guerre, ne permit pas que cette collection fût continuée. Pierer échoua également dans une tentative qu'il fit en 1816 pour réunir dans une association générale tout le corps médical de l'Allemagne. En 1814, il fut nommé conseiller de cour. Deux ans plus tard, il céda à J. A. Brockhaus, devenu célèbre comme éditeur à Leipsick, le comptoir littéraire; mais en 1823 il fonda un nouvel établissement du même genre dont il confia plus tard l'administration à son fils. Toujours occupé en même temps de ses projets pour l'organisation de l'exercice de la médecine, il rédigea en 1823 et en 1824 des règlements destinés à être en vigueur sous ce rapport dans le duché d'Altenbourg et qu'il se flattait d'étendre à l'Allemagne. En 1826, le duc le choisit pour son premier médecin. Trois ans après (en 1829),

il acheva la publication d'un important ouvrage qu'il avait entrepris avec le concours de nombreux collaborateurs : *Dictionnaire d'anatomie et de physiologie*, 1816-1829, 8 vol. in-8°. Dans les derniers temps de sa vie, il prit une part active au *Dictionnaire encyclopédique* rédigé par son fils. Il mourut à Altenbourg le 21 décembre 1832. — PIERER (Henri-Auguste), fils du précédent, né à Altenbourg en 1794, étudiait la médecine à Iéna lorsqu'en 1813 l'Allemagne se leva tout entière pour reconquérir son indépendance. Le jeune homme s'engagea dans un corps franc commandé par Lutzow, et qui se rendit célèbre par ses hardis coups de main. Le retour de la paix ne le rendit point à la vie civile; il entra dans le 29e régiment prussien, tint successivement garnison à Magdebourg et à Posen, devint en 1821 capitaine dans les chasseurs volontaires d'Altenbourg. Ayant obtenu le grade de major, il prit sa retraite en 1831. Malgré ses devoirs militaires, Pierer trouva le temps de se livrer à d'importants travaux; il dirigea avec beaucoup de soin et d'habileté la publication du *Dictionnaire encyclopédique*, Altenbourg, 1824-1836, 26 vol. in-8°; une seconde édition complétement refondue et très-améliorée parut sous le titre de *Dictionnaire universel*, et forme 34 volumes. Une troisième édition publiée sous la direction des deux fils de Pierer (Eugène et Victor) a été mise au jour également en 34 volumes, et on y a joint un supplément de 6 volu- (1851-1854). Pierer mourut le 12 mai 1850. Z.

PIERI. *Voyez* ORSINI.

PIERIUS. *Voyez* VALERIANUS.

PIERLUIGI (JEAN-BAPTISTE DE PALESTRINA), cité ordinairement sous le nom de *Palestrina*, comme le plus grand compositeur de musique sacrée, naquit en été ou en automne de 1524, dans la petite ville de Palestrina (ancienne Præneste). C'est là la date exacte (et non pas l'an 1529), date qui résulte de la préface du 7e livre des Messes publié par son fils, ainsi que des évaluations de Baïni, directeur de la chapelle pontificale, dans ses *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di G.-B. Pierluigi di Palestrina*, t. 1er, p. 14. Pierluigi était fils de pauvres paysans, et commença par être enfant de chœur. En 1540 il arriva à Rome, où il suivit les leçons de l'école de chant fondée dans cette métropole par le Français Jean Goudimel, école basée sur l'amalgamation de tous les styles musicaux de l'époque, français, allemand, flamand et italien. Pierluigi trouva bientôt un protecteur dans le pape Jules III, qui le nomma, en septembre 1551, maître des enfants de chœur de la chapelle Giulia, sous le titre, donné pour la première fois, de *maître de chapelle*. Ce fut en 1554 que Pierluigi publia le premier recueil de sa composition, savoir quatre messes à quatre voix, et une messe à cinq. Dans le nombre figurent les célèbres messes *Ecce sacerdos magnus* et *Ad cœnam agni providi*. L'année suivante, le 14 janvier 1555, Palestrina, qui dès lors semble avoir porté de préférence ce nom, fut reçu par le nouveau pape Marcel II dans le corps des chantres de la chapelle pontificale. S'étant marié de bonne heure avec une femme dont nous ne connaissons que le nom de Lucrèce, et qui lui donna quatre fils, notre artiste devint promptement la victime des réformes de la chapelle pontificale entreprises par le pape Paul IV, qui venait de succéder dans la même année à Marcel II. Le nouveau pape ne voulut plus de chantres mariés, de sorte que Palestrina, avec deux autres confrères, dont un Français, se trouva plus de six mois sans emploi, avec une pension de six écus par mois. Mais le mois d'octobre suivant, il fut tiré de cette fâcheuse position par sa nomination au poste de maître de chapelle de St-Jean de Latran, où il resta pendant cinq ans. Il passa ensuite, le 1er mars 1561, dans la même qualité, à Ste-Marie-Majeure. C'est de cette époque de sa vie, passée au service de cette basilique, que date la réforme de la musique sacrée, dont le mérite reste attaché à son nom. Jusqu'alors les musiciens avaient écrit des antiennes et des messes sur le texte de chansons profanes, s'ils n'imaginaient pas eux-mêmes un texte sacré plus ou moins sujet à caution. A la dernière classe appartiennent les messes intitulées *sine nomine*, et dont Palestrina a composé un certain nombre. Quant à la première classe, Pierluigi en avait pris l'exemple dans l'école de Goudimel, et il a rédigé notamment sur ce modèle le madrigal sacré de l'*Homme armé*, qui porte la date de 1570, mais qui doit avoir été composé avant 1563, car la réforme introduite définitivement dans le style de la musique sacrée par Pierluigi, date de 1563. Pie IV nomma dans cette année une commission, à la tête de laquelle il mit le cardinal Vittellozzi, et Palestrina publia en décembre son *Traité sur la musique sacrée*. Le principe fondamental devait être le retour aux anciens chants et antiennes de l'Eglise des premiers siècles. Avant même que Palestrina publiât lui-même des messes d'après ce nouveau plan, il fut précédé par Constantin Festa, auteur du premier Te Deum d'après le style nouveau. Quant à notre maëstro, il commença par la composition de trois messes à six voix, qui furent soumises à l'examen et à l'approbation de Vittellozzi, et parmi lesquelles la principale, exécutée pour la première fois le 19 juin 1565, reçut le nom de *messe du pape Marcel*, en honneur de ce protecteur du grand maëstro. Elle valut en outre à Palestrina la place de compositeur de la chapelle pontificale, au traitement de trois écus et treize bayoques par mois, savoir cinquante-quatre francs, petite somme qui ne fut augmentée que vingt ans après par Grégoire XIV. Cependant le grand artiste était dès lors hors du besoin, car il avait trouvé dans l'intervalle un protecteur dans le roi Philippe II d'Espagne, auquel il dédia ses messes nouvelles en 1569 et 1571. Dans cette dernière

année il passa, après la mort de son émule et condisciple Arrimuccia, de la maîtrise de Ste-Marie-Majeure à celle de la chapelle de St-Pierre du Vatican. Ce fut vers la même époque que son ami St-Philippe de Néri lui conféra la direction de la musique de l'Oratoire. Le grand réformateur du calendrier, le pape Grégoire XIII, chargea en 1573 Palestrina de la révision de tous les chants du graduel et antiphonaire romain. Le maëstro se mit à l'œuvre avec Guidetti; mais, écrasé par la besogne de ses dernières années, il ne put pas finir cet ouvrage de révision, qui ne fut terminé que par son fils Hygin. Ce dernier ayant publié tout le travail avec de nombreux changements, sous son propre nom, la Rote cessa cette rédaction. Quant à Palestrina lui-même, ayant perdu en juillet 1580 sa femme, et peu après son protecteur Philippe II, il trouva un nouveau patron dans le célèbre cardinal Hippolyte d'Este. Vers cette époque il fut chargé de la direction de l'école de fugue et contre-point, établie à Rome par Jean Nannini. Dès lors son style musical entra dans sa troisième période, celle du contre-point fugué, style qui rattache le grand artiste à notre temps. Sans trop préciser les dates, nous pouvons ainsi distinguer trois périodes de style et de développement dans les œuvres de Palestrina : la première allant de 1554 à 1563, est la période du style d'imitation. Comme fidèle disciple, il y suit son maître Goudimel, qui, d'après des mélodies profanes, avait mis en musique les psaumes de Marot, musique réformée aujourd'hui dans l'Eglise calviniste de France, tandis que l'Eglise catholique dans les temps modernes revient encore par accès à ce mauvais style. Quant à la troisième époque, celle du contre-point fugué, qui de 1580 va jusqu'en 1594, année de la mort de l'auteur, notre artiste n'a été qu'initiateur d'un style dans lequel les musiciens modernes l'ont bien laissé en arrière. Le vrai Palestrina est celui de 1563 à 1580, qui a rajeuni l'ancienne musique majestueuse de l'Eglise, et qui l'a relevée dans sa grandiose sublimité. C'est ce Palestrina qui n'a pas encore été dépassé dans son genre, et dans lequel puisent journellement tous ceux qui composent de la musique sacrée. L'Eglise luthérienne d'Allemagne, qui, différente en cela de sa sœur l'Eglise calviniste, travaille continuellement au perfectionnement du chant sacré, s'est approprié une grande partie de ses messes pour les chœurs des grandes fêtes; amélioration pour laquelle elle a trouvé une grande ressource dans la merveilleuse souplesse de la langue allemande, où la traduction sait faire coïncider avec ces notes musicales les mêmes mots auxquels ces notes s'adaptent dans le texte latin. Palestrina, qui après la perte de ses trois fils aînés, Ange, Rodolphe et Sylla, n'avait gardé que le dernier, Hygin, son collaborateur et son successeur, mourut le 2 février 1594. Quant aux ouvrages du grand maëstro, dont nous donnons la liste complète, il ne faut pas se laisser induire en erreur par la comparaison de leur date de publication avec notre exposé des dates de ses divers styles. Beaucoup de ses productions ont été publiées des dizaines et des vingtaines d'années après leur rédaction, sans parler de celles qui sont encore inédites, ou qui n'ont dû leur publication qu'aux recherches infatigables de Baïni. I. Messes : 1° *Johannis Petri Aloysii Prænestini in basilica Sancti Petri de Urbe capellæ magistri, missarum liber primus*, Rome, 1554. Cette première édition contient les quatre messes à quatre voix : *Ecce sacerdos magnus*, *O regina cœli*, *Virtute magna*, et *Gabriel archangelus*, et une à cinq voix, *Ad cœnam agni providi*. Les deux éditions suivantes, de 1572 et 1591, renferment de plus une messe des morts à cinq voix, et la messe *Sine nomine* à six. 2° *Idem Missarum liber secundus*, Rome, 1567, 2° édit., Venise, 1598, in-4°. Ce second livre contient quatre messes à quatre voix, savoir : *De Beata Virgine*, *Inviolata*, *Sine nomine* et *Ad fugam;* deux messes à cinq voix : *Aspice Domine* et *Salvum me fac*, et une messe à six voix qui est celle du *pape Marcel*. Parmi elles, la messe *Ad fugam* a été gravée à Paris en 1809 sous les auspices de Choron. 3° *Missarum liber tertius*, Rome, 1570, in-4°; 2° édit., Venise, 1599, in-4°. Il contient quatre messes à quatre voix : *Spem in alium*, *Primi toni*, *Brevis de feria*, et une espèce de madrigal sacré, *Io mi son giavinetto;* deux messes à cinq voix : *Repleatur os meum* et l'*Homme armé* (voir notre observation ci-dessus); et deux messes à six voix : *De Beata Virgine* et *Ut, ré, mi, fa, sol, la*. 4° *Missarum cum quatuor et quinque vocibus liber quartus*, Rome et Venise, 1582, in-4°. Il contient quatre messes à quatre voix et trois messes à cinq voix. 5° *Missarum quatuor quinque et sex vocibus concinendarum, liber quintus*, Rome, 1590; 2° édit., Venise, 1591, in-4°. On y trouve aussi quatre messes à quatre voix, savoir : *Æterna Christi munera*, *Jesus Christus astra ascenderat*, *Panis quem ego dabo*, et *Iste confessor;* deux messes à cinq voix : *Nigra sum* et *Sicut lilium inter spinas*, et deux à six : *Sine nomine* et *Nave la gioia mia*. 6° *Missarum*, etc., *liber sextus*, Rome, 1594, contient encore quatre messes à quatre voix : *Dies sanctificatus*, *In te Domine speravi*, *Sine nomine*, et *Quam pulchra es*, plus une messe à cinq voix, *Dilexi quoniam*. La 2° édition, Venise, 1596, renferme en outre une messe à six voix, *Ave Maria*. — Toutes les messes qui suivent sont posthumes. 7° *Missarum quatuor quinque*, etc., *liber septimus* (publication posthume de son fils Hygin), Rome, 1594, contient trois messes à quatre voix : *Ave Maria*, *Sanctorum meritis*, et *Ecce Dominus*, et deux messes à cinq voix : *Sacerdos et pontifex* et *Tu es pastor ovium*. La 2° édition, Rome, 1595, et Venise, 1605, renferment en outre la messe à six voix, *Ad beneplacitum*.

8° *Missarum liber octavus*, Venise, 1599, in-4°; 2° édit., ibid., 1609, in-4°. Les messes *Quem dicunt homines*, et *Dum esset summus pontifex*, sont à quatre voix; celles d'*O admirabile commercium*, et *Memor esto verbis*, à cinq; et enfin à six voix: *Dum complerentur*, et *Sacerdotes Domini*. 9° *Missarum cum quatuor quinque*, etc., *liber nonus*, ibid., 1599, in-4°; 2° édit., 1608, in-4°, contient encore deux messes de chaque espèce. A quatre voix sont : *Ave, Regina cœlorum*, et *Veni, sponsa Christi;* à cinq une *Sine nomine*, et *Vestiva i colli;* et enfin à six, un *Te Deum laudamus*, et *In te Domine speravi*. 10° *Missarum liber decimus*, ibid., 1600, in-4°. Les deux messes, *In illo tempore* et *Già fu chi m'ebbe cara*, sont à quatre voix; *Petra sancta*, ainsi que *O Virgo simul et Mater*, sont à cinq, tandis qu'à six voix sont : *Quinti toni* et *Illumina oculos meos* (ou *Ad beneplacitum*). 11° *Missarum liber undecimus*, ibid., 1600, in-4°, renferme : *Descendit angelus*, à quatre voix; *Regina cœli* et *Argande lieta sperai*, à cinq voix; enfin *Octavi toni* et *Alumne redemptoris*, à six; 12° *Missarum liber duodecimus*, ibid., 1601, in-4°. Il contient : *Regina cœli* et *O rex gloriæ*, à quatre voix; *Ascendo ad Patrem* et *Qual' è il più grand' amor*, à cinq; puis *Tu es Petrus*, ainsi que *Viri Galilæi*, à six voix. 13° *Missæ quatuor, octonis vocibus concinendæ*, Venise, 1601, in-4°. Ce sont les seules messes à huit voix que Palestrina ait composées. Elles sont au nombre de quatre, savoir : *Laudate Dominum*, *Hodie Christus natus est*, *Fratres ego*, *Confitebor tibi Domine*. Dès le 17° siècle, toutes ces messes ont été retouchées par des musiciens protestants, qui les ont appliquées à leurs choraux. 14° Dans les collections manuscrites de la chapelle pontificale, Baïni a découvert trois messes à quatre voix : *Lauda Sion*, *Pater noster*, ainsi que *Jesus noster Redemptor;* quatre messes à cinq voix : *Beatus Laurentius*, *Panem nostrum*, *Salve regina*, et *O sacrum convivium;* enfin deux messes à six voix : *Ecce ego Johannes* et *Veni, Creator spiritus;* 15° Dans la bibliothèque du Vatican se trouve encore une messe à six voix, autre que celle du livre douzième, sur le thème *Tu es Petrus*, puis deux messes sur le *Kyrie eleison*, dont une en doubles majeures, et une autre en doubles mineures. — II. Motets : 16° *Motetta festorum totius anni, cum communione sanctorum quaternis vocibus, liber primus*, Rome, 1563, 1585, 1590 et 1622; Venise, 1601; 17° *Liber primus motettorum quæ partim quinis, partim senis, partim septenis vocibus concinnantur*, ibid., 1569, in-4°; Venise, 1586 et 1600, in-4°; 18° *Motettorum quæ partim quinis, partim senis, partim octonis vocibus concinnantur, liber secundus*, Venise, 1572, in-4°. C'est la 2° édition du 2° livre de motets à cinq, six et huit voix : la première est si rare que Baïni n'a pas pu la découvrir. 19° *Motettorum quæ partim*, etc., *liber tertius*, Rome, 1575, in-4°; Venise, 1575, 1581, 1589, 1594, in-4°; 20° *Motettorum quatuor vocibus, partim plena voce, et partim paribus vocibus*, etc., *liber secundus* (comp. n° 16), Venise, 1581, in-4°; et 1604 et 1606, in-4°; Rome, 1590, in-4°; 21° *Motettorum quinque vocibus liber quartus* (comp. n° 19), *e Canticio Canticorum*, Rome, 1584 et 1650; Venise, 1587, 1588, 1596, 1601, 1603, 1608 et 1613. Dans ces dernières éditions il y a une basse pour l'orgue. 22° *Motettorum liber quintus*, Rome, 1584, Venise, 1588, 1595 et 1601. Dans l'édition de 1595 il y a un motet, qui n'est pas de Palestrina, intitulé *Spem nobis, o Thomas porrige;* 23° *Motets posthumes inédits de Palestrina* publiés par Baïni à Rome, entre 1845 et 1850, en deux séries, dont l'une comprend les motets à quatre, cinq et six voix, et l'autre ceux à huit et douze voix. — III. Lamentations de Jérémie : 24° *Lamentationum liber primus cum quatuor vocibus*, Rome, 1588; 2° édit., Venise, 1589, in-4°; 25° deux autres séries ou livres des *Lamentations* ont été publiées par Baïni, l'une à quatre voix, l'autre à cinq et six voix. — IV. Hymnes. 26° *Hymni totius anni secundum sanctæ Romanæ Ecclesiæ consuetudinem, quatuor vocibus coneinendi, nec non hymni religionum*, Rome, 1589, 1625; Venise, 1589. Il y a une basse continue pour l'orgue. — V. Offertoires. 27° *Offertoria totius anni secundum S. Rom. Eccl. consuetudinem, quinque vocibus concinnata*, Rome, 1593; Venise, 1594 et 1596, en deux parties. — VI. Magnificat. 28° *Magnificat octo tonorum liber primus*, Rome et Venise, 1591. Contient seize *Magnificat* à quatre voix sur le modèle du chant grégorien. 29° *Magnificat secundus liber*, édition posthume de Baïni avant 1845, Rome, à cinq, six et huit voix. — VII. Litanies : 30° *Litaniæ deiparæ Virginis, quæ in sacellis societatis Rosariæ ubique dicatis concinuntur, musica cum quatuor vocibus*, Rome, 2° édit., 1600, en deux parties. On y a ajouté les litanies de *N.-D. de Lorette*, per Orlando di Lasso; 31° Baïni a rassemblé un deuxième et un troisième livre de litanies inédites à six voix. — VIII. Cantiques spirituels : 32° *De' madrigali spirituali a cinque voci il libro segundo*, Rome, 1594. — IX. Madrigaux profanes : 33° *Il primo libro de' madrigali a quattro voci*, Rome, 1555, Venise, 1568, 1570, 1594, 1596 et 1605; 34° *Il primo libro de' madrigali a cinque voci*, Venise, 1581, 1593 et 1604; 35° *Il secundo libro de' madrigali a quattro voci*, ibid., 1586 et 1593, in-4°. — X. *Traité de la musique sacrée*, Rome, 1563. Ainsi il manque encore une édition une et complète des œuvres de Palestrina : Baïni possède toute la collection de ces œuvres séparées, qu'il a eu l'intention de rééditer sur un même plan. Dans les pays du Nord on n'a eu jusqu'à présent que des fragments de Palestrina. Beaucoup en a été publié par Choron dans ses *Principes de composition des écoles d'Italie*, Paris, 1818. Burney, à Londres, publia le *Stabat* à deux chœurs, avec les *Improperii* de Palestrina, et les *Miserere* de

Baj et Allegri. Le *Stabat* a encore été reproduit par Choron, Paris, 1818. Breitkopf et Hærtel ont donné à Leipsick une nouvelle édition du *Stabat*, etc., sous le titre : *Musica sacra quæ cantatur quotannis per hebdomadem sanctam Romæ in sacello pontificali*. La bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris renferme un grand nombre de motets de Palestrina compris dans la *Collection d'Eler*, mais des particuliers, entre autres M. Fétis à Bruxelles, sont plus riches sous ce rapport. L'esthéticien Dehn à Berlin posséda beaucoup d'ouvrages de Palestrina, qu'il a légués au conservatoire de musique de Berlin. Des pièces précieuses inédites semblent, du reste, être tombées de bonne heure entre les mains de musiciens ou de dilettanti qui en ont fait l'usage qu'il leur plaisait. Pour conclusion, nous plaçons ici le jugement d'un critique allemand, philosophe à la fois et musicien. Il dit : « La musique de Palestrina plane au-dessus de la lutte des écoles italienne et allemande, au-dessus de la lutte de « la mélodie et de l'harmonie. Elle est leur unité, « leur lien; sans noyer, comme cette dernière, « la mélodie dans des combinaisons instrumentales trop savantes, elle n'efface pas non plus, « comme les Italiens modernes, les autres voix, « et avec elles l'harmonie, au profit d'une seule, « la voix de soprano. Chez lui la seconde ou la « troisième représenteraient également bien la « mélodie. Du reste, Palestrina se rapproche « plus des Allemands du 18e siècle que des Italiens modernes. Parmi les premiers sont notamment les Bach et Grimm, du 18e, et Zumsteeg, du 19e siècle, qui l'ont pris pour modèle « en réduisant le nombre des voix et en réformant l'instrumentation et la contre-pointation. « Les voix sont quelquefois réparties entre les « choristes et les instruments. L'auteur termine « sans phrase, en conseillant aux contemporains « le simple retour à la musique du maëstro du « 16e siècle. » R—L—N.

PIERMARINI (JOSEPH), célèbre architecte italien, né à Foligno le 18 juillet 1734. Son père était commerçant, et il désirait que le jeune Joseph suivît aussi cette carrière; mais, dès son bas âge, celui-ci ne manifestait de goût que pour la mécanique et les sciences physiques. Il construisit un globe géographique ayant vingt palmes (trois mètres environ) de diamètre; ce travail fut l'objet de l'attention du célèbre mathématicien Boscovich, qui recommanda au père de Joseph d'envoyer son fils à Rome afin de se livrer sérieusement à l'étude. Arrivé dans cette capitale, Piermarini, qui atteignait déjà sa vingtième année, se consacra avec ardeur aux mathématiques et à l'architecture. Il étudia d'abord sous Poggi, ensuite sous Vanvitelli, qui conçut pour lui un vif attachement, et qui lui fournit les moyens d'acquérir une solide instruction pratique, chose facile sous la direction d'un maître occupé sans relâche d'une foule de travaux. Lorsque Vanvitelli se rendit à Naples afin de construire le palais de Caserta, il emmena avec lui Piermarini qui le seconda dans la direction de cette vaste entreprise. Plus tard Vanvitelli fut appelé à Milan afin de présider à la restauration d'un palais destiné à l'archiduc Ferdinand : il se fit suivre de Piermarini; mais ayant d'autres travaux, il se contenta de tracer quelques dessins généraux, d'exposer ses idées, et il recommanda son élève comme fort en mesure de le remplacer. C'est ainsi qu'en 1769 Piermarini se trouva installé à Milan avec le titre d'architecte de l'archiduc et d'inspecteur général des bâtiments. L'académie des beaux-arts à Brera ayant été instituée, il y fut nommé professeur d'architecture. Pendant trente ans, il fut constamment employé à Milan, et cette cité lui doit la majeure partie des édifices élevés durant cette période. Le théâtre de la Scala suffirait seul à la gloire de Piermarini; il restaura et refit, en les embellissant, un grand nombre de constructions publiques ou particulières. On lui doit les palais Greppi, Moriggia, Lasnedi, Litta, Sannazari, Casani, la somptueuse et vaste façade du *Palazzo Belgioso* et l'une des façades du palais de l'archevêque. Le *Monte de Pieta*, le *Monte Napoleone*, les *Luoghi Pii*, le *Teatro della Canobbiana*, la *Porta Orientale*, d'autres édifices publics encore, attestèrent ses talents et son activité. Il dirigea aussi de grands travaux pour l'embellissement de la ville, tels que l'ouverture de plusieurs rues, celle de la *Piazza del Tagliamento*, la création presque entière du nouveau quartier appelé la *Contrada di san Redegonda;* le jardin public et les bâtiments qui en font partie furent de même exécutés d'après ses plans. Il n'enferma point son activité dans l'enceinte de Milan, car il fut l'architecte de l'élégante *villa* impériale à Monza, ainsi que de la *villa d'Adda* à Casano et de la *villa Casani* à Desio; il compléta l'église de cette dernière localité. Après une longue et fort laborieuse carrière, il ressentit d'autant plus vivement le besoin du repos que les agitations politiques, les fréquents changements de domination lui avaient rendu le séjour à Milan à charge. Il revint dans sa patrie et acheva ses jours dans la paisible cité de Foligno, se livrant constamment à ses études favorites et trouvant des distractions dans une importante bibliothèque qu'il avait formée et qui était riche surtout en ouvrages relatifs aux beaux-arts. Il mourut le 18 février 1808. L'académie de Brera à Milan rendit hommage à sa mémoire en lui faisant élever un monument dans l'édifice qu'elle occupe. Z—a.

PIERQUIN (JEAN), fils d'un avocat de Charleville, naquit vers 1672, fit ses études à Reims et y prit le degré de bachelier en théologie. Dès qu'il eut reçu l'ordre de prêtrise, il fut envoyé vicaire à Rocroi et ensuite à Rethel. L'archevêque de Reims (Le Tellier) le nomma curé de Châtel-sur-Aisne, quoiqu'il eût à peine vingt-sept ans. C'était plutôt une marque d'estime qu'une récom-

pense : ce bénéfice était d'un mince produit et pénible à desservir, le titulaire étant chargé en même temps d'une paroisse voisine. Malgré ces inconvénients, Pierquin ne rechercha point un autre poste, et il resta toute sa vie dans cette cure, où il donna une attention particulière à l'éducation des enfants et au soulagement des malades. Il visitait ceux-ci assidûment et venait à leur secours, soit en les dirigeant dans leurs maladies, d'après des connaissances de médecine qu'il avait acquises, soit en leur fournissant des remèdes ou en les assistant de son médiocre revenu. Une succession qui vint à lui échoir le mit en état de se livrer mieux encore à ces actes de bienfaisance. Le temps que lui laissaient les fonctions de son ministère, il l'employait à cultiver la physique, qui avait pour lui un attrait particulier. Il mourut en 1742. On a de Pierquin : 1° *Œuvres philosophiques et géographiques*, Paris, 1744, 1 vol. in-12 de 437 pages, imprimé après la mort de l'auteur. L'éditeur y a réuni les divers opuscules que Pierquin avait publiés de son vivant, la plupart dans le *Journal de Verdun*. Ce recueil est divisé en trois parties : la première renferme le système astronomique de Thalès accommodé à la physique moderne; dans la deuxième, l'auteur traite du globe terrestre sous le rapport géographique et hydrographique; la troisième contient une suite de dissertations dont les principaux sujets sont une aurore boréale, la formation des pierres précieuses, des camaïeux et des coquillages, la couleur des nègres, les batailles et les flottes aériennes, l'évocation des morts, les apparitions, le sabbat, etc. Pierquin a essuyé plus d'une critique. Son explication de l'aurore boréale fut réfutée par Mairan, qui lui-même ne fut pas plus heureux dans la recherche des causes de ce phénomène. Le P. Emmanuel de Viviers, écrivant sur le même sujet, proposa contre la théorie de Pierquin des difficultés d'où résultèrent des explications de part et d'autre. Aujourd'hui il est convenu que les aurores boréales doivent être attribuées à l'électricité, sur laquelle on n'avait pas encore des connaissances positives. Il s'engagea entre Pierquin et Capperon, curé de St-Maxent, une contestation plus sérieuse au sujet de la formation des pierres précieuses et des camaïeux, que le premier attribuait à des germes préexistants. La dispute, très-vive, ne fut pas toujours accompagnée des égards dont les gens de lettres, surtout des ecclésiastiques, ne devraient jamais s'écarter. Quant aux fantômes, aux évocations, aux apparitions, etc., Pierquin a su concilier ce qui est dû à des autorités respectables avec ce que la raison plus éclairée et le progrès des lumières ont appris sur la part que pouvaient avoir dans ces récits les délires de l'imagination et les causes naturelles. 2° *Vie de St-Juvin*, 1 vol. in-8° de 116 pages, Nancy, 1732; ouvrage édifiant, mais dépourvu de critique, composé pour les gens du pays habité par Pierquin, chez lesquels ce saint est en grande vénération. 3° Deux dissertations : la première *Sur la conception de Jésus-Christ* dans le sein de la Vierge Marie. Pierquin essaye d'y donner quelques notions, d'après des principes physiques, sur le mode dont s'est opérée la génération divine, entreprise plus que hardie, où il s'agit bien moins d'expliquer que de soumettre sa raison. L'autre dissertation a pour objet une *Ste-Face*, conservée dans le monastère de Montreuil-sous-Laon, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, image qui attirait un grand nombre de pèlerins, et qui porte une inscription sur laquelle se sont exercées les plumes de dom Mabillon et du P. Hardouin, jésuite : elle fut reconnue ensuite pour être composée de mots sclavons, dont le sens était *Imago Domini in linteo* (1). Les journaux de Verdun et de Trévoux parlent de Pierquin avec estime ; mais les immenses progrès des sciences naturelles ont renversé la plupart de ses théories. L—Y.

PIERRE (SAINT), dit le *Prince des apôtres*, d'abord nommé *Simon*, né de parents pêcheurs à Bethsaïde, près du lac de Génésareth, en Galilée, était frère de St-André, le premier disciple du Sauveur. Il avait, à ce que l'on présume, environ quarante ans lorsqu'il vint, conduit par son frère, se présenter à Jésus-Christ. Voyant le zèle avec lequel Simon avait cru en lui sans le connaître, Jésus lui dit qu'il s'appellerait *Céphas* ou Pierre (*voy*. Jean, ch. 1er, v. 42). Il semblait désigner par ce nom le fondement futur de son Eglise, destinée à s'affermir malgré les vicissitudes et les faiblesses humaines. Pierre ne suivit pas d'abord Jésus-Christ; mais, retournant le lendemain à ses occupations habituelles, il allait seulement quelquefois l'entendre avec son frère. Jésus, étant venu sur le bord du même lac, dit aussi mer Tibériade, monta sur leur barque pour instruire la multitude qui se pressait autour de lui. Mais, sachant que Pierre et André avaient tendu inutilement leurs filets toute la nuit, il leur conseilla de les jeter en pleine eau, ce qu'ils firent, et leur pêche fut si abondante que leur bateau et celui de Jacques et de Jean, leurs compagnons, en furent remplis. Pierre, en avançant pour exprimer sa gratitude, se reconnaissait indigne d'approcher du Seigneur. Son humilité lui valut une vocation nouvelle de la part de Jésus. Cependant Pierre, le seul des apôtres que l'Ecriture dise avoir été marié, avait une maison à Capharnaüm, où le même lac prend le nom de mer de Galilée. Jésus-Christ, ayant lui-même fixé son séjour à Capharnaüm et

(1) Ces mots étaient *Obras gospoden na-obronse*. Dom Mabillon crut voir dans le premier de ces mots quelque chose d'analogue avec le mot mystique *Abraxas* des hérétiques basilidiens, ce qui lui avait fait soupçonner que ce pouvait être une image constellée. Le P. Honoré de Ste-Marie prouve que les mots qui composaient l'inscription appartenaient à la langue esclavonne; ce qui fut confirmé par le czar Pierre lorsqu'il vint en France. *Histoire de la ville de Laon*, par J.-F.-L. Devismes, 1822, t. 2, p. 363 (*voy*. HONORÉ).

marchant le long du rivage, vit de nouveau Pierre et André, avec Jacques et Jean, jetant leurs filets dans la mer. Il leur dit une troisième fois de le suivre, et c'est alors que de simple pêcheur Pierre devint pêcheur d'hommes, suivant la parole expresse du Sauveur. Un nouvel acte de bienfaisance acheva de l'attacher à Jésus-Christ, qui accorda aux instances de Simon-Pierre le salut de sa belle-mère, ou plutôt cette femme le dut à sa foi ; de même que l'hémorrhoïsse obtint sa guérison, lorsque Jésus, pressé par la foule, demandant qui l'avait touché, Pierre témoigna sa surprise de cette question du Sauveur, qu'il prenait à la lettre. Malgré le sens grossier de l'apôtre, Jésus-Christ ne laissa pas de le rendre témoin peu après, avec Jean, son disciple chéri, d'un de ses actes les plus éclatants, la résurrection de la fille de Jaïre. Ce fut encore près de la mer de Galilée que Jésus, après avoir célébré la Pâque à Jérusalem, voulant donner ses instructions à la multitude, qui l'avait suivi partout sur son passage, fit en l'an 31 l'élection des douze apôtres, à la tête desquels, comme dans la mission des mêmes disciples en l'an 32, les évangélistes nomment St-Pierre. La nuit qui suivit la première multiplication des pains dont il nourrit un peuple nombreux, les apôtres repassaient la mer pour se rendre à Capharnaüm, lorsqu'ils aperçurent Jésus, tel qu'un fantôme, s'avançant vers eux du milieu des eaux. Quoique la voix du maître le fît reconnaître, Pierre, pour s'en assurer, voulut descendre de la barque et aller jusqu'à lui; mais la violence du vent, ébranlant sa résolution, il s'enfonçait et allait périr, si Jésus ne lui eût tendu la main, en lui reprochant son peu de fermeté. Cette leçon montrait en même temps et la puissance de la foi et la faiblesse qui naît de la présomption. De retour à Capharnaüm, l'annonce que fit Jésus-Christ d'une nourriture plus substantielle que celle de la Pâque, qui s'approchait, fut repoussée par la foi vulgaire de la multitude. Plusieurs des disciples mêmes l'abandonnèrent. Jésus ayant demandé aux apôtres s'ils voulaient aussi le quitter, Simon-Pierre s'empressa de répondre : « Seigneur, « à qui donc irions-nous? vous avez les paroles de « la vie éternelle. » Cependant, quoiqu'il parût entendre le sens spirituel du langage de Jésus, son peu d'intelligence lui fut aussi reproché, lorsqu'il demanda l'explication de cette parabole, que ce qui souille l'homme est ce qui sort du cœur et non ce qui entre dans la bouche. Il fallut de nouveaux miracles, joints à l'autorité de la doctrine, pour lui faire comprendre que le levain dont les disciples devaient se garder était celui des pharisiens et des sadducéens. Le bienfait de la vue rendue à un aveugle, dans Bethsaïde, patrie de St-Pierre, acheva de dessiller les yeux de l'apôtre. En allant de ce lieu à Césarée, Pierre, interrogé par Jésus sur ce qu'il pensait du Fils de l'homme, que les uns disaient être Jean-Baptiste et les autres tel ou tel prophète, répondit, en faisant cette confession célèbre, que Jésus était le Christ, fils du Dieu vivant, ce qui lui mérita la confirmation du nom de *Pierre*, et lui valut le pouvoir *de lier et de délier*, assuré à sa personne et conféré à l'apostolat (Matthieu, ch. 16, v. 16-19; ch. 18, v. 18). Le silence de Marc, disciple de St-Pierre, à ce sujet ne peut qu'être attribué à la modestie de celui dont il était l'organe. Mais il n'a point tu la rude réprimande que Simon-Pierre s'attira en même temps pour n'avoir pas cru qu'il fût digne du Christ de souffrir la mort, afin de ressusciter ensuite, comme l'annonçait Jésus. Pierre avait été témoin, sur une montagne, à son réveil, de la transfiguration de Jésus-Christ, qu'une voix céleste avait déclaré le fils de Dieu, et il eût voulu demeurer toujours dans l'état où il se trouvait si bien, ne sachant pas que le repos ne pouvait lui être acquis que par les souffrances. La bonne foi de Pierre lui assurait la confiance de Jésus-Christ, malgré l'ardeur indiscrète du disciple. Il fut chargé à Capharnaüm des dispensations de la Providence, en acquittant pour son maître le tribut qu'elle lui procura. L'honneur qu'il reçut à cette occasion paraît avoir été le motif d'une contestation jalouse entre les disciples sur la primauté du rang, ce qui donna lieu à Jésus, en leur conférant le pouvoir qu'il avait promis (Matthieu, ch. 18, v, 18), de leur recommander à tous l'humilité, ainsi que la remise générale des offenses, dont St-Pierre demandait quel nombre il devait pardonner. Malgré les témoignages de son zèle et sa confiance dans l'autorité de Jésus, l'époque de la Passion, qui était prochaine, allait mettre à une terrible épreuve la foi de l'apôtre, et faire voir que le respect humain et le changement de position pouvaient donner à la faiblesse timide l'apparence de la défection. Le soir de la dernière cène, n'ayant pas d'abord voulu souffrir que ses pieds fussent lavés par celui qu'il reconnaissait pour son Seigneur, averti par lui de ne pas laisser ébranler sa foi, on le voit se proposer de suivre partout son maître, jusqu'en la prison, jusqu'à la mort même ; mais à peine put-il veiller une heure avec lui dans le lieu où la trahison de Judas devait s'effectuer. Pierre, tour à tour ardent et craintif, zélé et endormi, confiant et manquant de foi, montrait ainsi sous deux faces opposées l'homme et l'apôtre, jusqu'à ce que l'esprit de l'un eût changé ou surmonté le naturel de l'autre. Aussi Jésus-Christ, qui le connaissait mieux que celui-ci ne se connaissait lui-même, lui prédit-il, malgré ses protestations réitérées, qu'il le renierait avant que le coq eût annoncé le point du jour. Cependant lorsque les Juifs vinrent pour prendre Jésus, Pierre, de son propre mouvement, tira l'épée et frappa Malchus, l'un des serviteurs du grand prêtre, ce qui fit dire à Jésus, en réparant le coup, qu'il n'avait pas besoin d'armes pour sa défense et que celui qui se

servait du glaive périrait par le glaive. Cette leçon, sans s'adresser exclusivement à Pierre, réprimait en lui l'indignation qu'excitait l'injustice et enseignait à ne point repousser sans une juste nécessité la force par la force. Quoique les disciples, selon l'Ecriture, eussent fui lorsque leur maître fut livré aux Juifs, néanmoins Pierre le suivit de loin jusqu'en la cour de Caïphe, et un autre disciple (Jean) l'y fit entrer. Mais là, au milieu des ennemis du Christ, qu'il voyait devenu leur proie, son courage s'abattit. Interrogé par un parent de Malchus, par une simple portière, par une servante même, s'il n'était pas Galiléen et disciple de Jésus, il protesta par trois fois et même avec serment qu'il ne connaissait pas celui qu'il avait naguère hautement déclaré être le Christ. Ce ne fut qu'après que le coq eut chanté deux fois et qu'un regard de son maître lui eut touché l'âme qu'il se souvint de la parole de Jésus. Alors il sortit et alla pleurer amèrement sa faute. On ne le voit point reparaître dans la Passion, où assiste seulement Jean, avec les trois femmes pieuses dont parle l'Ecriture. Mais ensuite, sur la foi de l'une d'elles, Simon-Pierre court ainsi que Jean au sépulcre, où il entre le premier et s'assure que le corps de Jésus n'y est plus. Ne croyant pas néanmoins à la résurrection du Sauveur, non plus que les autres apôtres, il fut encore le premier auquel l'Ecriture marque que Jésus ait apparu (I Cor., ch. 15, v. 5), et alors tous ou presque tous y crurent sur sa parole, avant même qu'ils en fussent convaincus par leurs yeux. Cependant Pierre, rentré en grâce, semblait avoir besoin d'une mission expresse qui le consacrât plus particulièrement à ses fonctions apostoliques, lorsque Jésus lui apparut de nouveau en particulier, ainsi qu'à Jean, occupés l'un et l'autre à la pêche sur la mer de Galilée. C'est là que Jésus-Christ, après avoir reçu de lui trois fois la protestation de son amour, comme pour lui faire expier son triple renoncement, lui confirma autant de fois le soin de ses ouailles par les mêmes mots : ***Paissez mes brebis.*** St-Jean, le bien-aimé de Jésus et qui ne dissimule pas les torts de son collègue, est celui même qui nomme cet apôtre (ch. 21) comme recevant de Jésus-Christ, en retour de son attachement, le pastorat, que St-Ambroise (*in Luc,* 23) nomme si bien le vicariat de l'amour. Le don de cette fonction, dont l'évangéliste fut témoin, et sur lequel dut se taire par humilité Marc, l'interprète de St-Pierre, eut lieu dans cet endroit-là même où Jésus-Christ avait donné à Simon le nom de *Pierre,* qu'il lui confirme derechef en l'appelant au gouvernement de son Eglise. Dans cette dernière vocation, il apprend qu'en suivant Jésus-Christ il souffrira comme lui et sera glorifié par le martyre. Un mouvement de sensibilité ou plus encore l'esprit de curiosité lui fit questionner Jésus sur le sort du disciple chéri; mais son zèle indiscret est réprimé par Jésus-Christ, et cette nouvelle faiblesse lui valut de la part du maître une dernière leçon. Après avoir été témoin de l'ascension du Sauveur, les apôtres, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ, se réunirent à Jérusalem. On voit dès lors Pierre présider et instruire l'assemblée. En rappelant avec une bonté indulgente, qu'il se devait à lui-même, la faute de l'apôtre Judas et sa punition, qui avait été prédite par David, ainsi que son remplacement, il propose et l'on adopte l'avis d'élire un autre apôtre, témoin de la résurrection de Jésus-Christ, afin de compléter le ministère apostolique. L'application qu'il fait des Ecritures paraît plus à propos encore lorsque éclate le phénomène dont les disciples se trouvent tout à coup frappés. Le jour de la Pentecôte, vers la troisième heure, un grand bruit, tel qu'un vent impétueux, remplit le lieu de l'assemblée : ils voient paraître comme des langues de feu et se sentent pénétrés de ce même Esprit que Jésus leur avait annoncé en les quittant. Dans l'effusion du zèle qui les transporte, leur langage éloquent et nouveau étonne le peuple de Jérusalem et les étrangers mêmes qui les entendent. Mais plusieurs d'entre les Juifs s'écrient que ce sont des gens ivres qui s'expriment ainsi, quoiqu'il fût matin encore et que dans l'ivresse ils n'eussent pu que balbutier. C'est alors que Pierre, éclairé d'une nouvelle lumière, prononce devant les ennemis de Jésus-Christ devenus les siens un discours aussi sage que courageux. Il leur marque, par l'accomplissement de la prophétie de Joël (ch. 2, v. 28-30), que l'époque annoncée par Jésus-Christ était arrivée, où les disciples seraient pleins de cette vertu, qu'il devait répandre sur eux et sur ses serviteurs. Il signale en même temps les malheurs prédits aux Juifs, s'ils ne se repentent d'avoir méconnu le Christ, dont la mort et la résurrection glorieuse ont été prophétisées par David, appelant son Seigneur ce même Christ qui a été élevé au ciel et qui envoie aujourd'hui son Esprit pour que chacun en croyant y participe et le reçoive. Un grand nombre de Juifs, ayant ouï le discours de l'apôtre, où respirait toute l'affection d'un père, eurent l'âme touchée, et trois mille reçurent le baptême. Cependant, malgré la nouvelle institution, une condescendance fraternelle le faisait obtempérer aux observances de la loi judaïque, en se réunissant dans le temple avec les nouveaux disciples. Pierre et Jean y étant montés ensemble pour la prière de nones (celle de la neuvième heure), un perclus, placé à la porte du temple, suivant le récit de l'évangéliste St-Luc, s'adressa aux apôtres en leur demandant l'aumône. Pierre lui dit qu'il n'avait ni or ni argent; « mais ce que j'ai, ajouta-t-il, je vous le donne; « levez-vous au nom de Jésus-Christ. » Il le prit alors par la main, et le perclus, s'étant levé aussitôt, entra avec eux dans le temple en leur témoignant sa joie et sa gratitude. Le peuple,

étonné, s'assemblait autour d'eux et faisait éclater en les honorant son admiration. Mais l'humble apôtre rejetait la gloire de cette guérison sur celui que dans leur aveuglement ils avaient crucifié, et qui, d'après leurs propres oracles, était ressuscité pour leur salut. Les prêtres et surtout les sadducéens, ne pouvant souffrir que Pierre et Jean prêchassent au peuple la résurrection de Jésus-Christ, tentèrent de les faire arrêter publiquement pour intimider la multitude. Cette mesure, redoublant l'intérêt qu'on portait aux apôtres, le nouveau discours de St-Pierre en convertit un plus grand nombre encore, et cinq mille furent baptisés. D'un autre côté, le courage des apôtres s'enhardit par le succès, et Pierre, qu'on avait vu si timide et si peu ferme dans ses propos, ne balança plus de confesser avec force le nom de Jésus-Christ devant l'assemblée des sénateurs, des docteurs de la loi et des pontifes, et lorsqu'on eut relâché les apôtres par la crainte de la multitude, avec défense de continuer d'enseigner au nom de Jésus, il en appela au témoignage même du conseil, pour le faire juge s'ils devaient cesser de rendre hommage à la puissance de leur maître. Dès cette époque se fonde l'Eglise apostolique, persécutée dès son origine et renaissante de la persécution. Les nouveaux convertis, réunis avec les disciples et les apôtres, ne firent plus qu'un avec eux. Le temps donné à l'instruction commune, les repas fraternels institués sous le nom d'Agapes, pour partager le pain eucharistique, l'assistance des familles pauvres ou victimes de leur zèle, premier besoin de la charité chrétienne, contribuèrent, avec l'exemple récent de Jésus-Christ et des apôtres, à la mise en commun des biens. Le livre des *Récognitions*, ouvrage des premiers siècles, s'il n'est pas de l'auteur auquel on l'attribue, nous montre St-Pierre vivant en père de famille avec ses disciples et les instruisant encore plus par ses exemples que par ses discours : on voit auprès de lui Marc l'évangéliste, que Pierre nomme son fils; Evode, son successeur au siége d'Antioche; Lin et Clément, à celui de Rome. Quoique les fidèles habitassent séparément, ils se réunissaient dans des assemblées dont St-Pierre était l'âme. Les besoins de l'Eglise s'accroissant avec le nombre des fidèles, que la vie commune tendait aussi à multiplier, elle dut nécessairement être gouvernée avec une fermeté sévère et une exacte régularité. L'abandon des biens était libre et un pur don de la charité; mais la renonciation une fois faite sous la foi du serment devenait sacrée, et la violer était un sacrilége dont l'impunité eût causé le scandale et souillé dans son germe une religion qui ne pouvait se soutenir que par sa sainteté. L'apôtre, malgré sa bonté naturelle, crut devoir à ses fonctions et à la communauté un exemple terrible de punition, dans la personne de deux époux qui retinrent et dissimulèrent une partie du bien vendu qu'ils avaient voué sans réserve. Le mari se présente comme pour déposer entre les mains de l'apôtre la totalité du prix. Pierre, pénétrant sa pensée, lui dit : « Ananie, vous avez menti, non aux « hommes, mais à Dieu. » Saisi de terreur, Ananie tombe aussitôt évanoui et sans vie. Saphire arrive, et Pierre, ému de pitié, afin de lui faire reconnaître sa faute, lui demande si elle n'avait rien retenu; mais cette femme le niant avec assurance, elle subit le même sort et tombe frappée comme son mari. Cet événement, en répandant parmi les fidèles l'horreur d'un mensonge contre la religion du serment et contre l'esprit du christianisme naissant, imprimait chez une grande partie des Juifs une crainte salutaire, et si une terreur jalouse et une piété naturelle ou feinte pouvaient exciter d'autre part le murmure et le dépit (comme en traitant ce sujet l'a si bien représenté un célèbre peintre moraliste moderne, le Poussin), des actes nombreux de bienfaisance en tempéraient l'effet et ne montraient plus que la main d'un père désarmant celle du juge. Telle était enfin l'autorité de l'apôtre et la confiance de la multitude, que, suivant le rapport de St-Luc, on plaçait dans des lits les malades jusque dans les rues où St-Pierre devait passer, persuadé que son ombre en les couvrant suffirait pour les guérir. Tant de témoignages de puissance ne firent qu'irriter les prêtres et surtout la secte des sadducéens, qui était celle du grand pontife. Quoiqu'ils fussent sous la domination des Romains, ils firent emprisonner publiquement les apôtres. Mais bientôt, délivrés miraculeusement et enseignant de nouveau dans le temple, ces mêmes apôtres, ramenés devant le grand prêtre, déclarèrent avec franchise et simplicité, par l'organe de Pierre, qu'ils se croyaient plutôt obligés d'obéir à Dieu qu'à l'autorité du pontife. Cette résistance accrut encore la haine de leurs persécuteurs, qui délibérèrent de les mettre à mort. Mais le docteur Gamaliel, honoré des sénateurs et de tout le peuple, parvint à dissuader ses confrères en les engageant à examiner si le parti des apôtres n'était réellement qu'une faction humaine, qui, dans ce cas, ne tarderait pas à se dissiper. Le discours de Gamaliel ne put empêcher que les apôtres ne fussent battus de verges : cependant il avait calmé la multitude et touché même une partie des prêtres. Le nombre des fidèles s'augmentait de jour en jour. L'élection des diacres pour l'ordre et la distribution des aumônes, la nomination de Jacques le Mineur, parent de Jésus-Christ, préposé par Pierre et ses collègues pour administrer l'Eglise de Jérusalem, tendaient de plus en plus à l'affermissement de la nouvelle Eglise. La fureur des Juifs était à son comble. Alors commença une grande persécution dans la Judée et dans la Syrie. Le chef des diacres, Etienne, fut la première des victimes. Saul, le persécuteur de la foi, en devint lui-même l'apôtre, et Pilate ayant fait

un rapport à l'empereur Tibère sur les différentes circonstances de la vie de Jésus-Christ, rapport qui a été invoqué par St-Justin et par Tertullien dans leur défense apologétique devant le sénat romain, quoiqu'il ne nous en reste aucun acte authentique, la persécution des Juifs s'arrêta, et jusqu'au temps d'Hérode Agrippa, elle n'eut plus lieu que partiellement. Les apôtres allèrent prêcher ou confirmer la foi dans les lieux de la Judée où la dispersion causée par la persécution avait préparé la voie à leur ministère. Pierre, étant venu avec Jean à Samarie, eut en tête Simon le Magicien, qui crut pouvoir acheter d'eux la puissance dont il les voyait revêtus. Mais Pierre rejeta vivement la proposition d'un trafic si opposé à l'esprit de l'Evangile, et de là est venu le nom de *simonie* resté attaché à ce commerce. Simon, au lieu d'être frappé des remontrances de Pierre, devint son ennemi mortel, et les soins désintéressés de l'apôtre, soulageant les malheureux et consolant de pauvres veuves en leur rendant une mère, ne firent qu'endurcir le cœur de l'Israélite. Jusqu'alors Pierre n'avait communiqué qu'avec les Juifs. Une vision, qu'il eut lorsqu'il était en prière avant l'heure de son repas, lui montra par trois fois une nappe couverte de toutes sortes de viandes, et il entendit une voix qui lui ordonnait d'en user, sans aucune distinction de celles qu'il appelait impures et que Dieu avait purifiées. Il fit bientôt l'application de ce qu'il avait vu, quand il reçut la visite des envoyés de Corneille, centurion romain, qui l'engageait à venir à Césarée pour l'instruire et le baptiser. Pierre s'y transporta, et Corneille fut le premier gentil qui reçut la foi par le ministère du premier apôtre, quoique l'Evangile, d'abord annoncé aux Juifs, fût prêché plus tard aux autres peuples, lors de la mission de l'apôtre St-Paul (*voy.* ce nom). Les disciples de St-Pierre, à son retour à Jérusalem, murmurèrent de ce que la foi chrétienne avait été communiquée à un incirconcis. Quoiqu'il eût invoqué pour sa défense l'ordre de Dieu, la plainte de quelques Juifs convertis fut le germe de la dispute qui s'éleva dans la suite, pour obliger, d'une part, les nouveaux chrétiens à se faire circoncire, et de l'autre, pour les affranchir de la loi judaïque. Ce fut vers l'an 36 que Pierre et les autres apôtres, après avoir reçu la visite de Paul et s'être probablement partagé la prédication, quittèrent définitivement Jérusalem pour aller porter l'Evangile au delà de la Judée et parmi les nations. St-Luc, dans les Actes des apôtres, en parlant de la paix qui régnait alors et qui favorisait les progrès de l'Evangile, ne mentionne pas le voyage de St-Pierre à Antioche, et ne parle que de son emprisonnement à Jérusalem et de son apparition au concile de cette ville en 52. Mais St-Paul témoigne que cet apôtre vint à Antioche, et Eusèbe, Origène et St-Jérôme nous apprennent que St-Pierre y siégea d'abord avant de se rendre à Rome. Il paraît même avoir été le premier pasteur d'Antioche, comme ses habitants furent les premiers qui reçurent le nom de chrétien. On voit aussi, d'après sa première épître, qu'il prêcha aux Juifs dans le Pont, la Galatie, la Bithynie et la Cappadoce. C'est vers l'an 42, environ vingt-quatre ans avant sa mort, suivant le calendrier de Buscherius, que St-Pierre serait venu à Rome, dans les premiers temps de l'empire de Claude, selon la chronique d'Eusèbe et la version de St-Jérôme. La tradition sur laquelle ils se fondent a dû être nécessairement obscurcie comme l'histoire des premiers évêques sous la domination des empereurs païens; mais elle n'avait pu être entièrement étouffée. Quelques doutes qu'aient élevés à ce sujet les auteurs critiques dissidents, l'un de leurs plus judicieux écrivains, Pearson, a observé que, malgré le silence de St-Luc, dont le témoignage relatif à St-Pierre cesse à l'époque où lui-même devient le compagnon de St-Paul, on n'a point douté dans l'antiquité que le premier n'eût fondé l'Eglise d'Occident à Rome, comme celle d'Orient à Antioche. Les divers séjours qu'il put faire dans l'espace de vingt-quatre ans, ainsi que les différentes chaires sous son nom, prouveraient seulement qu'il aurait gouverné ces Eglises sans y résider, dans des temps où les divisions naissantes entre les chrétiens, les troubles suscités par les Juifs, la foi mal établie ou mal affermie, nécessitaient de nouveaux voyages et de nouvelles visites, surtout à Jérusalem, dont l'évêque devait montrer pour le premier apôtre une déférence autorisée par Jésus-Christ même; en sorte que Pierre était non simplement l'évêque de Rome, d'Antioche ou d'Amasée, mais l'évêque de l'Eglise universelle. St-Paul, dans son Epître aux Romains (ch. 15), en les félicitant de leur foi, dont on parle, dit-il, par tout le monde, leur mande que depuis longtemps il s'était proposé d'aller les visiter; mais que ce qui l'en avait souvent empêché était la loi qu'il s'était faite de ne point prêcher l'Evangile dans les lieux qui l'avaient déjà reçu, afin de ne point bâtir *sur le fondement d'autrui*. Il est difficile qu'une Eglise déjà fondée depuis longtemps et généralement renommée eût fait les grands progrès annoncés par St-Paul, si l'adversaire de Simon le Magicien, St-Pierre, ne fût venu à Rome opposer ses prédications aux discours du faux apôtre, qui s'y était rendu dès l'an 41, et à qui l'on avait décerné sous Claude des honneurs que le sénat avait refusés sous Tibère à Jésus-Christ. Saumaise et quelques modernes, en alléguant un monument consacré au demi-dieu *Semo*, ont cherché vainement à donner le change sur l'érection d'une statue en l'honneur de Simon, attestée par St-Justin dans son apologie. C'est sans doute ce culte idolâtre que St-Pierre avait en vue lorsqu'il écrivit en 44, suivant Eusèbe, sa première épître, datée de

l'*Eglise qui est en Babylone*. On voit, par cette forme même, qu'il désigne Rome *païenne* ou la ville des gentils, comme il appelle *chrétiens* les fidèles auxquels il s'adresse ou les Juifs convertis. Pearson, qui prend à la lettre Babylone pour la petite ville d'Egypte de ce nom, semble s'appuyer sur ce que St-Marc, nommé dans l'épître, avait prêché à Alexandrie; mais ce fut en 49 que ce disciple alla en Egypte par l'ordre de son maître. Il paraît seulement lui avoir servi d'interprète dans cette épître, qu'on croit écrite en grec, de même qu'il n'aurait été, dans l'Evangile sous son nom, que l'organe de St-Pierre, auquel on l'a attribué. La même épître, presque toute morale et renfermant un grand sens en peu de mots, contient ces paroles notables : « Aimez vos « frères, craignez Dieu, honorez le roi. » Ces expressions semblent faire allusion à l'époque où il était allé dans la Palestine, sous Hérode Agrippa, et où il faillit être victime, comme le fut Jacques le Majeur, d'une nouvelle persécution, dont les divisions des Juifs avaient été le prétexte. Sa délivrance, due aux prières des chrétiens, était pour lui un motif de glorifier la puissance de son auteur, en leur prêchant la concorde et la soumission au prince. Des troubles ultérieurs excités à Rome, selon Suétone, à l'occasion du Christ et sans doute par les mêmes motifs, entre les gentils et les nouveaux chrétiens circoncis ou incirconcis, ayant fait ordonner aux Juifs d'en sortir, tous furent compris dans cette proscription, et cette circonstance paraît avoir rappelé Pierre à Jérusalem. Il y présida le concile de ce nom en 52, avec l'évêque de cette ville, qui ne parla qu'après lui, en appuyant la déclaration proposée de l'affranchissement de la loi juive par la loi évangélique, liberté que St-Paul était venu défendre, et qui, sauf quelques concessions, fut décrétée par le concile. L'apostolat des Juifs, plus spécialement attribué à Pierre, comme celui des nations à St-Paul, donna lieu à une plus grande tolérance de la part du premier pour le peuple israélite, ce qui scandalisa les gentils d'Antioche, avec lesquels il vécut d'abord pour les instruire et dont il se sépara ensuite pour judaïser en leur présence. St-Paul, en déclarant qu'il lui *résista en face*, marquait par cette expression même la supériorité de celui qu'il reprenait publiquement et dont l'ascendant pouvait faire croire à la nécessité des observances que le concile n'avait que tolérées. Pierre reçut sans peine et avec douceur la leçon de l'apôtre Paul. L'hommage qu'il rend à sa sagesse, dans une seconde épître, annonce que, si l'on ne voit point les deux apôtres se correspondre dans leur mission respective, c'est que leurs fonctions se trouvaient séparées, l'un parlant plus de la loi morale aux Juifs et l'autre plus de la foi chrétienne aux gentils. De l'année 52 à l'année 65, où ils se réunissent, Eusèbe le fait prêcher à Corinthe, dans l'intervalle des deux voyages que fit St-Paul à cette ville de luxe. Pierre retourna encore, selon le même auteur, à Jérusalem, afin d'ordonner Siméon à la place de Jacques le Mineur. Enfin les Juifs du Pont et des provinces voisines furent par lui visités de nouveau, et c'est encore à eux qu'il adresse de Rome, en 64, sa seconde épître, reconnue pour canonique, mais d'un autre interprète, où il les prémunit contre les menées des disciples de Simon le Magicien, répandus en Asie, qui, abusant de ce qu'avait dit St-Paul, prétendaient que la foi seule suffisait pour la justification. Il explique, par les paroles mêmes de l'apôtre, les endroits difficiles (sans doute ceux de l'Epitre aux Hébreux), dont ces sectaires cherchaient à détourner le sens : nouvelle preuve que les deux apôtres s'entendaient parfaitement, et que le silence de St-Paul sur St-Pierre depuis Antioche se trouve expliqué dans l'Epître même aux Romains, par l'objet de la mission distincte dans laquelle il se renfermait. Cependant, vers 65, selon Denys et Astère, ces deux apôtres joignirent à Rome leurs efforts contre l'ennemi commun de la doctrine évangélique, Simon le Magicien. Mais la prédication de la morale chrétienne, dégagée de toutes les illusions du paganisme, et dirigée, dans la cour la plus corrompue, contre tout ce qui pouvait flatter la mollesse et les sens, dut irriter Néron, et exciter la jalousie du chef de secte dont Pierre, aidé de l'éloquent apôtre son confrère, allait combattre de nouveau l'imposture. Un acte de puissance, que plusieurs des anciens Pères grecs rapportent et par lequel Simon le Magicien voulut détruire l'influence des apôtres en s'élevant en l'air devant l'empereur, ayant échoué, tandis qu'ils étaient en prières, la chute du magicien leur fut attribuée. Néron donna l'ordre de les arrêter. St-Pierre était sur le point de céder aux instances des chrétiens, qui le pressaient de chercher un asile. Mais, se rappelant les paroles de Jésus-Christ, qui lui avait prédit sa mort, il ne songea plus à fuir. Il fut emprisonné avec St-Paul, et souffrit comme lui le martyre, en 65, le même jour et au même lieu (*voy.* ST-PAUL). Eusèbe, Prudence et Astère disent qu'il fut crucifié la tête en bas. Deux femmes, Basilisse et Anastasie, voulant rendre aux martyrs les honneurs de la sépulture, furent saisies et décapitées. Cependant des chrétiens d'Orient parvinrent à déposer leurs corps dans les catacombes, d'où, après la mort de Néron, ils furent extraits, et on les inhuma partie au chemin d'Ostie, où est aujourd'hui l'église St-Paul, partie au Vatican, dont le quartier, suivant Philon (que l'on a cru avoir connu St-Pierre à Rome), était occupé par les Juifs. Des basiliques, élevées sur les ruines des palais des empereurs, ont depuis rendu les tombeaux de l'humble pêcheur et du faiseur de tentes plus célèbres que les mausolées des Césars. Une église de St-Pierre-aux-Liens fut construite sur la pri-

son du saint dès que le culte chrétien devint public, et Constantin fit élever une église au Vatican sous l'invocation des deux apôtres; Grégoire de Tours l'a décrite telle qu'elle existait au 6ᵉ siècle. La fête solennelle de St-Pierre, avec celle de l'illustre compagnon de son martyre, était célébrée le même jour, 29 juin, dans tout le monde chrétien. Les plus anciennes ordonnances de France pour la célébration des fêtes publiques y comprennent celle de St-Pierre et de St-Paul. Leurs bustes en argent, richement décorés par le roi de France Charles V et contenant leurs chefs, furent donnés à l'église de St-Jean de Latran par le pape Urbain V. Ces précieux reliquaires, dépouillés dans les derniers temps, ont dû leur rétablissement à Pie VII. Le tombeau qui renferme, à la basilique du Vatican, une partie des corps des deux apôtres est aujourd'hui placé dans l'église souterraine, au centre de la nouvelle basilique élevée sur l'ancienne par Jules II et Léon X, et qui est la première du monde par sa dignité comme par sa grandeur et sa richesse (1). G—CE.

PIERRE (SAINT), martyr, fut placé dans la dernière année du 3ᵉ siècle sur le siége patriarcal d'Alexandrie. Pendant la cruelle persécution de Dioclétien et de ses successeurs, il montra autant de courage, de zèle que de prudence. Par ses paroles et ses exemples il consolait, fortifiait les confesseurs de la foi. Malgré la ferveur de ces premiers temps, l'Eglise vit des chutes déplorables. Plusieurs chrétiens intimidés par la torture, découragés à la vue des supplices et de la mort, renièrent la foi de Jésus-Christ. Pour pallier leur apostasie, ou ils envoyaient des païens qui sacrifiaient en leur nom, ou ils faisaient attester par les magistrats qu'ils avaient sacrifié, quoiqu'ils ne l'eussent point fait. La persécution étant apaisée, et ceux qui étaient tombés demandant à rentrer dans le sein de l'Eglise, le saint patriarche écrivit une épître canonique dans laquelle, distinguant les différentes espèces d'apostasie, il imposait une pénitence pour chacune d'elle. Il fit déposer dans un concile Mélèce, évêque de Lyncopolis, dans la Thébaïde, qui était accusé d'apostasie et de plusieurs autres crimes. Cet indigne évêque se vengea en accusant St-Pierre d'être trop indulgent envers ceux qui étaient tombés pendant la persécution. Ayant réussi à se faire un parti puissant, Mélèce, au mépris de l'autorité métropolitaine, osa ordonner des évêques, et même en placer un dans le diocèse d'Alexandrie. Ces usurpations sacriléges restèrent pendant quelque temps impunies, le saint patriarche ayant été obligé de se cacher pour se soustraire à la persécution. Sous Galère-Maximien, il fut emprisonné et mis en liberté peu de temps après. Le tyran Maximien étant venu à Alexandrie en 311, St-Pierre fut arrêté et décapité avec trois prêtres de son église. On n'avait pas même jugé à propos de les interroger, ni d'observer envers eux aucune formalité. L'épître canonique du saint patriarche se trouve dans les Actes des conciles par Labbe, t. 1ᵉʳ. St-Pierre avait composé deux traités, l'un sur la *Divinité* et l'autre sur la *Pâque*. Les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine ont cité des passages du premier. G—Y.

PIERRE (SAINT), archevêque de Tarentaise en Savoie, né l'an 1100 au village de St-Maurice, diocèse de Vienne (1), prit à l'âge de vingt ans l'habit religieux à Bonnevaux, en Dauphiné, maison qui avait été établie par les disciples de St-Bernard. Il était abbé de Tamié lorsqu'il fut choisi, vers l'an 1140, pour occuper le siége archiépiscopal de Tarentaise : St-Bernard et le chapitre de l'ordre le pressèrent d'accepter cette dignité. L'église de Tarentaise avait besoin d'un bon pasteur, ayant été livrée à un évêque mercenaire qui avait encouragé tous les désordres. Après avoir travaillé pendant treize ans à réparer de grands malheurs, le saint archevêque prit la résolution de quitter son église pour vivre de nouveau dans la retraite, et alla se cacher dans un monastère de son ordre en Allemagne, où il espérait demeurer inconnu; mais il fut découvert et forcé de retourner dans son diocèse, où on le reçut avec les plus vives démonstrations de joie. Il reprit ses fonctions épiscopales avec une nouvelle ardeur, et s'occupa particulièrement des pauvres, dont il était le père et le protecteur. Instruit que les voyageurs périssaient souvent faute de secours en traversant les Alpes, il fonda pour eux des hospices en différents points de ces montagnes. Comme archevêque de Tarentaise, il était vassal de l'empereur Frédéric, qui soutenait l'antipape Victor III contre le pape Alexandre III. Notre saint prélat fut presque le seul, dans l'empire germanique, qui osa se déclarer pour le pontife légitime, dont il prit hautement le parti, même en présence de l'empereur, sans craindre le caractère fougueux et violent de ce prince. Pierre, dont le zèle ne pouvait se renfermer dans les bornes de son diocèse, alla annoncer la parole de Dieu en Alsace, en Bourgogne, en Lorraine et en diverses contrées de l'Italie. Partout ses discours et sa piété produisirent les plus grands fruits. La guerre s'étant rallumée en 1170 entre le roi de France et celui d'Angleterre, le zélé prélat, chargé par le pape d'aller réconcilier les deux princes, se mit aussitôt en route pour exé-

(1) D'assez nombreux ouvrages ont été conservés par des protestants dans le but de combattre la tradition catholique à l'égard du séjour de St-Pierre à Rome. Les titres d'une portion d'entre eux sont énoncés dans la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger. On peut mentionner comme monographies relatives à des points spéciaux les dissertations de H. Tœpffer : *Commentatio de Petri apostoli conjugio*, Wittebergæ, 1718, in-4°; de L. Antonelli, *Memorie istoriche della sacra testa de' santi apostoli Pietro e Paolo*, Rome, 1806, in-4°, et de L. Polidori, *Sulle immagine dei santi Pietro e Paolo*, Milano, 1834, in-8°.

(1) Probablement à *St-Maurice de Chazelles*, commune de Villette-Serpaize, à deux petites lieues de Vienne, ou peut-être à *St-Maurice de l'exil*, à une lieue du Péage.

cuter cette honorable mission. Malgré son grand âge, il prêchait dans tous les lieux par où il passait. Louis VII, qui avait envoyé au-devant de lui un des premiers seigneurs de la cour, le reçut avec les marques du plus profond respect. De Paris, Pierre se rendit à Chaumont sur les frontières de la Normandie. Henri II, roi d'Angleterre, étant venu lui-même à sa rencontre, descendit de cheval lorsqu'il l'aperçut, et se prosterna devant lui. Le mercredi des Cendres (1171), St-Pierre se trouvant dans l'abbaye de Mortemer, au diocèse de Rouen, Henri s'y rendit avec sa cour pour recevoir les cendres de sa main. L'archevêque traita avec sagesse l'affaire dont il était chargé. Ayant engagé les deux rois à terminer leurs différends, il obtint d'eux qu'ils feraient tenir des conciles dans leurs Etats, afin qu'Alexandre III y fût reconnu. Le saint archevêque était à peine retourné dans son diocèse, que le pape le renvoya de nouveau vers le roi d'Angleterre, afin de réconcilier s'il était possible ce prince avec son fils. Cette mission n'eut point le succès qu'on en devait attendre. Le serviteur de Dieu, étant tombé malade en revenant en Tarentaise, mourut le 14 septembre 1174 (1) à Bellevaux, maison de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Besançon. Le pape Célestin III le mit au nombre des saints en 1191. L'Eglise célèbre sa mémoire le 8 mai. Sa *Vie*, écrite par Geofroi d'Hautecombe, fidèle compagnon de ses travaux, se trouve dans l'*Histoire de Cîteaux*, par D. Lenain, t. 2, p. 83 et suivantes. G—Y.

PIERRE-CHRYSOLOGUE (SAINT), archevêque de Ravenne, né à Imola, fut instruit dans les lettres sacrées par Corneille, évêque de cette ville. Tant que Pierre vécut, il parla de son maître et de ses soins avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance. Le siége épiscopal de Ravenne étant devenu vacant en 430, le pape Sixte III conféra cette haute dignité à Pierre. Le nouveau prélat fut reçu avec joie à Ravenne, où résidait l'empereur Valentinien III avec sa mère Placide. Le saint évêque instruisait lui-même son peuple. Nous avons de lui cent soixante-seize discours, qui furent recueillis dans le 8e siècle par Félix, un de ses successeurs; ce sont de courtes homélies dont le style est élégant, mais un peu recherché. On en doit au P. Sébastien Paoli, clerc régulier (*voy.* PAOLI), une bonne édition qui a été réimprimée en Allemagne sous ce titre : *S. Petri Chrysologi sermones aurei cum notis variorum*, Augsbourg, 1758, 1 vol. Il paraît que le saint prélat parlait souvent en présence de l'empereur et de la famille impériale. A la prière du prince, le siége de Ravenne, qui jusque-là avait été sous la dépendance de l'archevêque de Milan, fut élevé à la dignité de métropole, et déclaré indépendant de son ancien métropolitain. St-Germain d'Auxerre, étant venu en 448 à Ravenne, fut traité de la manière la plus honorable par St-Pierre-Chrysologue, qui, après sa mort, lui fit rendre de grands honneurs. Il garda le calice et le capuchon de St-Germain comme un précieux héritage. St-Pierre ne lui survécut pas longtemps; car nous voyons que Jean, son successeur, alla au-devant d'Attila, lorsque ce farouche soldat s'approchait en 452 de la ville de Ravenne. St-Pierre, sentant approcher sa dernière heure, se rendit à Imola, où il mourut le 2 décembre. Le surnom de *Chrysologue*, qui ne lui fut donné que deux siècles et demi après sa mort par l'archevêque Félix, indique la haute estime que l'on faisait de ses discours, et signifie que ses paroles avaient le prix de l'or. G-Y.

PIERRE (SAINT) D'ALCANTARA, ainsi appelé de la ville de ce nom dont son père était gouverneur, y prit naissance en 1499. Il y fit ses premières études, et étudia le droit canon à Salamanque. En 1513 il fut rappelé dans sa famille. Il avait été élevé dans la piété dès sa plus tendre enfance. Les avantages que sa naissance lui promettait dans le monde ne se présentèrent même pas à son esprit lorsqu'il fut question d'embrasser un état, et il n'hésita point un moment à leur préférer la vie pauvre dont on faisait profession dans l'ordre de St-François : il en prit l'habit à l'âge de seize ans, dans le couvent de Manjarès, situé sur les montagnes qui séparent la Castille du Portugal. Dès les premiers moments il y fut un modèle de pénitence et de mortification. Il ne vivait que de pain, d'eau et d'herbes insipides. Il se refusait même jusqu'aux douceurs du sommeil : la contemplation et la prière étaient son unique occupation. Il avait à peine vingt ans lorsque ses supérieurs, édifiés d'une vie si parfaite, le mirent à la tête d'une petite communauté qu'on venait de fonder, et il la gouverna avec une rare sagesse. Il n'était point encore dans les ordres. Ses supérieurs lui ayant ordonné de s'y préparer, il les reçut, et fut fait prêtre en 1524. Alors il commença d'annoncer la parole de Dieu; et de nombreuses conversions furent le fruit de ses prédications. Il était si occupé des choses du ciel, que les objets terrestres qui eussent dû lui être le plus familiers échappaient à son attention. Il passa, dit-on, plusieurs années dans un couvent, sans savoir comment l'église en était faite, quoiqu'il ne manquât à aucun office. La vie solitaire et érémétique était celle pour laquelle il avait le plus d'attrait, goût auquel ses supérieurs voulurent bien quelquefois condescendre, mais dont ils exigèrent le sacrifice lorsque le bien de la religion le demandait. En 1538 il fut élu provincial d'Estramadure. Il profita de l'autorité que lui donnait cette place pour rendre à la discipline monastique toute sa force; et il fit des règlements sévères qui furent approuvés dans le chapitre tenu à Placentia en 1540. Le temps de son provincialat étant expiré, il vint à Lisbonne pour

(1) Son épitaphe dit en 1175, sans préciser le jour.

y contribuer, avec le P. Martin de Ste-Marie, à la fondation d'un couvent où les observances qu'il avait établies devaient être mises en vigueur. Il y passa deux ans, pendant lesquels il se chargea de former les novices. Lui-même, durant ce temps, méditait le plan d'une congrégation où la vie pénitente serait portée à son plus haut point. Le premier couvent de cette réforme, dite des *franciscains déchaussés*, fut bâti en 1555. Il n'avait que trente-deux pieds de long sur vingt-huit de large, l'église comprise. Les cellules des religieux étaient si resserrées, qu'à peine pouvaient-ils s'y tenir debout ou couchés, et qu'elles ressemblaient à de véritables tombeaux. Le genre de vie répondait à l'incommodité du logement. Cette réforme néanmoins ne laissa pas de se propager. Paul IV l'approuva par une bulle du mois de février 1562, et l'affranchit de la juridiction des franciscains conventuels. La réputation de Pierre d'Alcantara avait pénétré dans les cours. Jean III, roi de Portugal, l'infante Marie, sa sœur, le prince Louis, frère du roi, le duc d'Aveiro, et d'autres grands personnages, désirèrent le consulter. Il fit plusieurs voyages pour les satisfaire, et d'éclatantes conversions furent dues à ses conseils. Charles-Quint lui-même, retiré à St-Just après son abdication, souhaita de l'avoir pour confesseur; mais sur diverses raisons que le saint allégua, ce prince reçut ses excuses. En 1559, Pierre d'Alcantara, venu à Avila pour y faire sa visite en qualité de commissaire général de son ordre, eut occasion d'y voir Ste-Thérèse, et de lui porter des consolations dont elle avait besoin; c'est dans ces circonstances qu'il l'engagea à réformer l'ordre des carmes. Environ deux ans après, étant encore en cours de visite, il tomba malade dans le couvent de Viciosa. Le duc d'Oropesa le fit transporter chez lui pour qu'il y fût traité plus commodément; mais la maladie s'aggravant, Pierre d'Alcantara voulut être ramené au couvent d'Avenas pour y mourir au milieu de ses frères. Il y expira saintement le 19 octobre 1562, dans la 63e année de son âge. On a de lui : 1° un *Traité de l'oraison mentale*, regardé comme un chef-d'œuvre par Ste-Thérèse, le P. Louis de Grenade et St-François de Salles; 2° un *Traité de la paix de l'âme*, qui n'est pas moins estimé. Pierre fut béatifié par Grégoire XV en 1622, et mis au rang des saints par Clément IX en 1629. Il faut entendre Ste-Thérèse parler de la piété, des austérités et des vertus de St-Pierre d'Alcantara, d'après ce qu'elle en avait appris de lui-même. Pendant quarante ans, dit-elle, il n'avait dormi qu'une heure et demie par jour. Il prenait ce moment de repos assis par terre, et la tête appuyée sur un morceau de bois cloué à la muraille. L'on eût dit que pour lui les saisons n'avaient point de rigueur. Par le plus ardent soleil, par le plus extrême froid, par la pluie la plus violente, on ne le vit jamais se couvrir la tête de son capuce. Il ne mangeait qu'une fois en trois jours. Son corps, ajoute la sainte, était si faible et si décharné, qu'il ressemblait à un tronc d'arbre dont les racines desséchées s'étendent de part et d'autre. Ste-Thérèse assure que depuis sa mort il lui apparut plusieurs fois environné de gloire, et qu'il lui dit : *Heureuse pénitence qui m'a obtenu une telle récompense!* L-Y.

PIERRE NOLASQUE (SAINT). *Voyez* NOLASQUE.

PIERRE DE COURTENAI, empereur de Constantinople et comte de Nevers, était cousin germain de Philippe-Auguste (1) et signala sa valeur en 1214 à la bataille de Bouvines. Il avait accompagné le même monarque à la terre sainte, dans la croisade de 1190 (2), et se montra toujours fort affectionné à ce prince, qui lui avait fait épouser (en 1184) Agnès, héritière des comtés de Nevers et d'Auxerre. Devenu veuf en 1192 et conservant la garde noble de ces deux comtés au nom de Mahaut, sa fille unique, il épousa l'année suivante Yolande de Hainaut, dont le frère, Baudouin, devint comte de Flandre en 1195 et empereur de Constantinople en 1204, lorsque cette capitale de l'empire d'Orient fut prise par les barons français (*voy.* BAUDOUIN). Henri Ier, frère et successeur de Baudouin, étant mort lui-même sans enfants en 1216 (*voy.* HENRI de Hainaut), les croisés appelèrent à ce trône chancelant son beau-frère, Pierre de Courtenai. On avait d'abord offert cette couronne à André, roi de Hongrie, qui l'avait refusée. Pierre, qui la regardait en quelque sorte comme un héritage de famille et qui ne pouvait espérer de jouer à la cour de France qu'un rôle secondaire, vendit ou engagea une partie de ses domaines pour subvenir aux frais de cette expédition : car il ne pouvait se dissimuler que son empire était presque entièrement à conquérir, le pouvoir des barons qui l'avaient élu ne s'étendant guère au delà des remparts de Constantinople, menacés à la fois par les Bulgares de la Thrace, les Grecs de Nicée et les musulmans de l'Asie. N'ayant pu réunir que 5,000 hommes tant infanterie que cavalerie, il ne se crut pas en état de s'ouvrir un passage au travers de la Bulgarie et s'adressa aux Vénitiens pour faire le trajet par mer sur les vaisseaux de la république. Mais avant tout il voulut recevoir de la main du pape la couronne impériale. Honorius III opposa quelques difficultés : il craignait de porter atteinte aux droits du patriarche de Constantinople et trouvait peu convenable de couronner en Occident un empereur d'Orient. Il craignait bien plus encore que cette cérémonie ne fournît par la suite aux empereurs de Con-

(1) Son père, Pierre Ier, était le cinquième fils de Louis *le Gros*, et avait épousé Isabelle, héritière de Courtenai, de Montargis, etc. Il suivit le roi Louis *le Jeune*, son frère, à la deuxième croisade, entreprit une autre expédition en Palestine avec Henri Ier, comte de Champagne, et mourut en 1183.

(2) Pierre fit aussi partie de la croisade contre les Albigeois, en 1211, et assista au siége de Lavaur, pendant lequel il s'efforça vainement de détacher du parti de ces hérétiques obstinés le comte de Toulouse, qui était son parent.

stantinople un prétexte pour étendre leurs prétentions sur la ville de Rome et l'empire d'Occident. Un expédient fut imaginé pour vaincre ses scrupules. L'empereur Pierre et Yolande sa femme furent couronnés, le 9 avril 1217, non dans la basilique de St-Pierre, mais dans celle de St-Laurent *hors des murs*. La petite armée s'avança ensuite jusqu'à Brindes, où l'attendaient les navires des Vénitiens. Le sénat de Venise, suivant la même politique qui, quinze ans auparavant, avait armé en sa faveur les bras des croisés afin de soumettre Zara (*voy.* DANDOLO), fournit au nouvel empereur et à son armée les vaisseaux nécessaires pour leur passage, à condition qu'ils l'aideraient à reprendre la ville de Durazzo en Albanie, dont Théodore Lange, de la famille des Comnène, s'était emparé. Le traité fut bientôt conclu: Durazzo fut attaqué ; mais Pierre était dépourvu de machines de guerre et d'équipages de siége. La valeur de ses chevaliers ne pouvait rien contre les fortes murailles de la place, derrière lesquelles les assiégés se tenaient soigneusement retranchés, se gardant bien de se présenter en rase campagne contre les croisés. Après de vains efforts, on leva le siége. Les Vénitiens, qui avaient conduit à Constantinople l'impératrice Yolande et ses quatre filles, refusèrent d'y transporter l'armée qui n'avait pas rempli son engagement. Courtenai, résolu d'achever la route par terre, négocie un traité avec Théodore Lange et se met en marche. Le perfide Théodore l'attire dans un défilé, enveloppe sa troupe, en détruit la plus grande partie et le retient lui-même dans une étroite prison, où il le fit mourir au bout de deux ans. Yolande gouverna son petit empire avec sagesse pendant la prison de son mari et mourut elle-même en août 1219. Ses deux fils, Robert et Baudouin II, portèrent successivement le vain titre d'empereur de Constantinople jusqu'à l'an 1261, que cette capitale fut reprise par les Grecs (*voy.* MICHEL). Pierre de Courtenai avait eu d'Yolande quatre autres fils et sept filles, dont l'une (Yolande) épousa André II, roi de Hongrie ; et une autre (Marie) épousa Théodore Lascaris, empereur grec de Nicée. Philippe, fils de Baudouin II dont nous venons de parler, prenait encore le titre d'empereur de Constantinople, quoiqu'il n'y possédât plus rien, et transmit ses droits à sa fille unique, Catherine de Courtenai, qui fut la seconde femme de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Charles conserva ses prétentions ; et sa fille Catherine les porta dans la branche d'Anjou-Sicile en épousant Philippe, prince de Tarente, mort en 1332. C. M. P.

PIERRE Ier, empereur de Russie, surnommé le *Grand*, troisième fils du czar Alexis Michaëlowitz et de Natalie Narischkin, né à Moscou le 30 mai (9 juin) 1672, n'avait que dix ans lorsque son frère aîné, Fédor, étant mort sans postérité et sans avoir fait de testament, laissa l'empire livré à toutes les calamités d'une succession incertaine. La couronne semblait appartenir à Iwan, second fils d'Alexis ; mais ce prince, âgé de seize ans, était d'une santé faible et d'un esprit médiocre. Les grands et les chefs du clergé, craignant que sa sœur, la princesse Sophie, ne régnât sous son nom, se réunirent pour l'exclure du trône ; et ils y appelèrent son frère Pierre, encore enfant, espérant sans doute gouverner à sa place (27 avril [6 mai]). Mais Sophie parvint à soulever les strélitz contre leur décision. Ces soldats envahirent le couvent de la Trinité, où le jeune czar s'était réfugié avec sa mère : ils le poursuivirent jusque dans l'église ; et l'un d'eux tenait déjà le glaive levé sur sa tête, quand un corps de cavalerie les mit en fuite (1). Après que l'empire eut été livré plusieurs jours à la fureur des strélitz et qu'ils eurent répandu des flots de sang, on convint, pour les apaiser, que les deux frères régneraient conjointement, et que leur sœur aurait aussi part au gouvernement. Alors, par une bizarrerie dont l'histoire n'offre pas un second exemple, on vit en tête des actes de l'autorité ainsi que sur les monnaies et les médailles l'empreinte de trois souverains à la fois. Mais tout le pouvoir fut réellement dans les mains de la princesse Sophie. Iwan était trop faible pour en supporter le poids, et Pierre trop jeune pour y prétendre. Abandonné aux soins peu éclairés de sa mère, environné d'hommes corrompus, d'étrangers sans mœurs et sans considération, ce prince n'eut alors sous les yeux que des leçons et des exemples funestes. C'était ce que voulait sa sœur : mais ces étrangers qui s'empressaient de lui communiquer leurs vices lui apprenaient aussi à mépriser les mœurs et la barbarie de ses sujets ; ils lui faisaient connaître les arts et l'industrie des autres nations. Le jeune czar se montra fort attentif à leurs récits ; et ce qui semblait devoir le perdre fut précisément ce qui prépara sa grandeur et la gloire de son règne. Lefort eut une grande part à cette direction de ses idées (*voy.* LEFORT) ; et ce fut par ses soins que Pierre forma, en 1687, sous le nom de *Potiechnie*, la première compagnie d'infanterie que l'on ait vue en Russie, habillée, armée et faisant l'exercice à l'allemande. L'aventurier genevois en fut le premier capitaine ; et le czar lui-même s'y plaça au dernier rang. Ce corps n'était d'abord composé que de 50 hommes ; il le fut ensuite de 2,000, puis de 3,000, et forma 2 régiments. Telle est l'origine, et tel fut le noyau de cette infanterie russe, aujourd'hui si nombreuse. Pierre fit construire une petite citadelle, afin de l'exercer à l'attaque et à la défense des places ; et cette citadelle fut assiégée plusieurs fois : on prétend même que le czar voulut que

(1) Vingt ans après cet événement, Pierre passant en revue une troupe de matelots, reconnut parmi eux l'homme qui avait été si près de l'égorger : saisi d'effroi à son aspect, il recule de quelques pas. Le matelot, qui connaissait la cause de ce mouvement, se jette à ses genoux en demandant grâce ; il fait l'aveu de son crime, et il est pardonné à condition de s'éloigner de la capitale, pour que le czar ne soit plus exposé à le rencontrer.

l'un de ces siéges ne fût pas un simple simulacre et qu'il joua un rôle périlleux dans un combat réel, où il y eut des blessés et des morts. Ces nouveautés ne furent d'abord, aux yeux de la cour et du public, qu'un vain amusement : Sophie, qui aimait mieux voir son frère occupé d'objets qu'elle croyait futiles que des affaires de l'Etat, assista plusieurs fois à ce spectacle. Cette princesse était loin de penser qu'il fût question de détruire et de remplacer les strélitz. C'était pourtant là le but secret de son frère. Les fureurs de cette milice audacieuse avaient fait sur son esprit une impression profonde. Songeant dès lors à ses projets d'innovation, il avait compris qu'il lui serait impossible d'y soumettre une troupe aussi indisciplinée ; il avait vu qu'avec de pareils soldats il ne serait jamais le maître de l'empire. Iwan, qui s'était marié, était devenu père d'un fils, héritier du trône : Pierre ne voulut pas que son frère eût sur lui un aussi grand avantage, et il épousa Eudoxie Lapouchin, qui lui donna un fils dès la première année (*voy.* ALEXIS). Sophie commençait cependant à ouvrir les yeux : elle ne douta plus des intentions de son frère lorsqu'elle le vit assister aux séances du conseil et y attaquer ouvertement le comte Galitzin, son favori. Cette princesse résolut alors de le prévenir; et elle parvint encore une fois, par des trames secrètes, à soulever les strélitz (7 [17] août 1689). Mais Pierre fut averti à temps ; il réunit autour de lui ses partisans, sa fidèle *Potiechnie,* et s'établit dans le couvent de la Trinité : de là il envoya fièrement des ordres à Moscou. Déjà les révoltés étaient en marche pour l'attaquer. Saisis de crainte à la vue d'une attitude aussi ferme, ils renoncèrent à leurs projets et cherchèrent à les dissimuler. Sophie elle-même n'eut plus qu'à protester de son innocence ; mais son inflexible frère la fit arrêter et conduire dans un monastère, où elle fut enfermée pour le reste de sa vie. Le commandant des strélitz et les autres chefs de la conspiration furent mis à mort. Iwan parut détester le crime de sa sœur ; et, voulant éloigner de lui jusqu'aux apparences de l'ambition, il se démit du pouvoir. Pierre porta seul alors le titre de czar (1689) ; et, devenu maître absolu de l'empire, il ne songea plus qu'à exécuter ses plans de réforme. Déjà il avait jeté les bases de son organisation militaire ; le hasard porta son attention sur la marine. Il faisait la visite d'un magasin, lorsqu'il aperçut une chaloupe anglaise parmi des effets abandonnés. Ne connaissant pas même l'usage des voiles qu'il y voit attachées, il se le fait expliquer et veut que ce vieux bâtiment rétabli puisse naviguer en sa présence. On va chercher un pilote hollandais, appelé autrefois en Russie par Alexis et qui vivait dans la misère et l'oubli. Par lui la chaloupe est radoubée, surmontée de voiles, de mâts ; et elle flotte sur l'Isonzo aux yeux du czar étonné. Ce prince voulut y monter lui-même et fut bientôt en état de la diriger. Las de la conduire sur une rivière étroite, il la fit transporter sur un lac ; puis il donna l'ordre de construire un navire et enfin deux frégates. En 1694 il fit le voyage d'Arkhangel et navigua sur la mer Blanche avec un convoi de bâtiments anglais. Toutes ses pensées étaient alors dirigées vers la marine ; il ne voyait de gloire et de prospérité pour la Russie que dans la navigation et le commerce. Déjà son impatiente imagination créait des flottes et des escadres ; il n'avait pas encore un vaisseau de ligne, et il avait nommé Lefort son amiral. En 1695 il fit construire sur le Voronèje une flotte destinée à la mer Noire ; et dès la même année, désirant savoir ce dont elle était capable, voulant essayer aussi les troupes de terre qu'il venait de créer, il déclara la guerre aux Turcs : mais ses vaisseaux, pesants et mal conduits, ne purent suivre son armée ni concourir au siége d'Azof. Cette place, mal attaquée, résista longtemps ; et le czar fut contraint de se retirer après avoir perdu 30,000 hommes. L'année suivante il fit venir des ingénieurs, des canonniers et des matelots d'Allemagne et de Hollande ; il équipa une flotte plus nombreuse, où l'on remarquait deux vaisseaux de guerre que lui-même dirigeait. Ses troupes exécutèrent alors pour la première fois des attaques régulières ; et elles obligèrent enfin Azof à capituler. Ce premier succès combla de joie le jeune czar : il fit rentrer son armée en triomphe dans Moscou au milieu des acclamations du peuple ; et lui-même, caché dans la foule, joignit ses applaudissements à ceux de la multitude. Pour que rien n'altérât les plaisirs de cette fête, il avait écrit d'Azof qu'on enfermât dans un couvent son épouse Eudoxie, qui lui était devenue insupportable à cause de son opposition aux nouveautés qu'il introduisait dans l'Etat. C'était dans ce temps qu'il avait pris du goût pour une jeune Moscovite, nommée Moëns, que Mentschikoff lui avait fait connaître. On a dit que le favori s'était par là vengé des mépris de la czarine. Mais Pierre savait qu'Eudoxie, entourée de prêtres et d'hommes connus par leur attachement aux anciennes mœurs, avait un parti puissant. Méditant un de ces voyages qui ont tant contribué à la gloire et à la prospérité de son règne, il ne voulait pas laisser aux mécontents un appui, un point de ralliement ; et sa prévoyance à cet égard était d'autant plus fondée qu'au moment où il se préparait à partir, une nouvelle conspiration de strélitz lui fit courir d'imminents dangers. Averti par un des complices que les conjurés sont réunis pendant la nuit chez un de leurs chefs, il donne ordre à son capitaine des gardes d'aller les arrêter ; et ne pouvant contenir son impatience, il part aussitôt lui-même avec un seul domestique, se présente au milieu des conspirateurs, saisis d'épouvante à son aspect, et les oblige à s'attacher eux-mêmes les pieds et les mains en sa présence. Le lendemain il leur fit couper la tête ; et les corps de ces mi-

sérables restèrent longtemps exposés sur la place publique. Cette exécution, si audacieuse, si prompte, frappa de terreur ses ennemis et contribua beaucoup à affermir son pouvoir. Cependant ne se croyant pas encore assez fort pour dissoudre les redoutables strélitz, il se contenta de les éloigner de Moscou; et ne pouvant plus résister à son ardeur de voir et de s'instruire, il partit au commencement de l'année 1697 avec une nombreuse ambassade qu'il envoyait aux états généraux de Hollande. En traversant la Livonie, qui appartenait encore aux Suédois, il eut à se plaindre de quelques gouverneurs; et plus tard ces petits désagréments furent pour lui des prétextes de guerre. Il fut mieux reçu à Berlin par le fastueux électeur de Brandebourg, Frédéric Ier; et son ambassade obtint aussi des Hollandais une réception très-brillante. Pour lui, se refusant à tous les honneurs, il voulut garder l'*incognito;* ce n'était pas pour se montrer ni pour recevoir des compliments qu'il avait quitté la Russie : c'était pour observer, c'était pour connaître les arts et l'industrie des autres nations. Il parcourut presque seul pendant plusieurs jours avec des regards étonnés les rues populeuses d'Amsterdam, et visita surtout avec beaucoup d'attention les établissements de la marine. Le chantier de construction le plus considérable était alors Saardam; il alla s'y faire inscrire sous le nom de *Peter-Michaëlof* sur le registre des charpentiers, et vécut parmi eux pendant plusieurs mois, d'abord ignoré, puis repoussant tous les respects lorsqu'il fut reconnu. N'ayant pas d'autre nourriture que celle des simples ouvriers, vêtu comme eux et raccommodant lui-même ses bas et ses habits, il eut une grande part à la construction d'un vaisseau qui fut nommé *le St-Pierre* et qu'il se hâta de faire partir pour Arkhangel. Livré à des travaux si étrangers aux soins de la politique, Pierre ne perdait pas de vue l'administration de son empire; et c'était du milieu d'un chantier, c'était de la main qui venait de porter la hache qu'il signait un règlement de police ou l'ordre de faire marcher une armée. Il suivait aussi dans le même temps une négociation importante avec les Etats généraux; mais cette négociation n'eut point de succès : la Hollande, qui venait d'obtenir la paix de Ryswick, était épuisée par une guerre trop longue et dont elle avait supporté presque tout le poids. Quelque désir qu'elle eût de plaire au czar et d'ouvrir des débouchés à son commerce par les Etats de ce monarque, elle refusa d'envoyer en Russie des marins et des vaisseaux qui auraient servi de modèles à ceux que Pierre voulait créer, en même temps qu'ils l'auraient aidé à exécuter ses projets de conquête. Il voulut à cette époque se rendre à Paris; mais Louis XIV fit connaître que ce voyage ne lui serait point agréable; et le czar, obligé d'y renoncer, tourna ses regards vers l'Angleterre. Il eut d'abord en Hollande avec Guillaume III plusieurs entrevues; et ce monarque, étant retourné dans son royaume, envoya au-devant de lui une escadre qui le transporta jusqu'à Londres, où Pierre voulut encore rester ignoré. Il visita tout ce qu'il y avait de remarquable, se mit en relation avec les hommes les plus habiles dans tous les arts, dans toutes les sciences, et en gagna plusieurs qu'il embarqua pour ses Etats sur une frégate dont Guillaume lui fit présent. Ainsi qu'en Hollande, voulant travailler à la construction des vaisseaux, il se logea dans une simple maison bourgeoise, près du chantier de Deptfort, où il reçut en même temps des leçons de chirurgie, de mathématiques et de navigation. Il revint à Amsterdam au mois de mai 1698 et se hâta de partir pour Vienne, où l'empereur Léopold le reçut avec beaucoup de magnificence. Il avait le projet de se rendre en Italie, lorsque des nouvelles imprévues le forcèrent de retourner à Moscou. Les strélitz s'étaient encore révoltés, et quatre de leurs régiments avaient marché sur la capitale : mais le général Gordon les avait vaincus et contraints à mettre bas les armes. Tout était terminé quand le czar parut; et il trouva les rebelles dans les fers. Son arrivée fut le signal des arrêts de mort et des exécutions. Le plus grand nombre des strélitz rebelles fut exécuté; d'autres furent pendus aux portes et le long des murs de la ville; les plus coupables expirèrent lentement sur la roue. C'était au mois d'octobre, dans le temps des premières gelées : les cadavres restèrent sur le lieu des exécutions; et les habitants de Moscou eurent pendant cinq mois toute l'horreur de ce spectacle. Cependant tous les révoltés n'avaient pas encore péri : il fit enfermer ceux qui restaient. Cinq cents seulement environ obtinrent leur grâce et furent dispersés sur tous les points de l'empire, surtout à Astrakhan. Le corps des strélitz, fort d'environ 20,000 hommes, fut à jamais dissous. Les Cosaques s'étant soulevés vers le même temps à Azof, quatre-vingt-quatre de leurs chefs furent amenés à Moscou; et ils périrent par la main du czar. On est étonné qu'au milieu de tant de meurtres et de sang Pierre ait épargné la princesse Sophie, que la voix publique désignait comme le secret moteur, ou du moins comme l'objet de toutes les conspirations (*voy.* SOPHIE). Il se contenta de faire dresser trente potences devant le monastère où elle était renfermée; et deux cents victimes y furent attachées. On conçoit qu'avec de pareils moyens tous les symptômes de rébellion disparurent. Ce fut seulement quelques années plus tard (1705) que l'indignation ou le désespoir fit éclater aux extrémités de l'empire un soulèvement qui eût pu devenir sérieux, si le czar ne se fût hâté de le réprimer et s'il n'eût mis à cette opération l'activité et la rigueur qu'il savait déployer dans de telles circonstances. Stenka, fils de l'un de ces strélitz qu'il avait cruellement immolés, s'était réfugié

sur les bords de la mer Caspienne. La superstition et le fanatisme se mêlant à son ressentiment, il détestait autant son maître pour sa cruauté que pour les changements qu'il lui voyait introduire dans les lois et dans la religion de sa patrie. Il fit partager son enthousiasme à la plupart des habitants de ces contrées, s'empara du pouvoir et fit trancher la tête du gouverneur d'Astrakhan : tous les étrangers et les officiers vêtus à l'européenne furent massacrés par sa troupe. Il envoya des députés aux Cosaques du Don ; et déjà ces anciens ennemis des Moscovites s'étaient mis en marche pour le soutenir, lorsque le général Schérémétoff, à la tête d'une armée régulière, dispersa ces paysans révoltés et pénétra dans Astrakhan, où il ne trouva que des hommes soumis et tremblants. Il fit arrêter les plus coupables, au nombre de trois cents, et les envoya dans la capitale, où ils eurent la tête tranchée en arrivant. C'était par cette inflexibilité et cette promptitude des châtiments que Pierre affermissait de plus en plus son pouvoir ; et c'est ainsi qu'il préparait la Russie à la régénération qu'il voulait lui faire subir. Toutes les anciennes troupes irrégulières furent alors dissoutes ou mises sur le pied des armées européennes. Les strélitz furent remplacés par 27 régiments d'infanterie et 2 régiments de dragons, formant un corps de 32,000 hommes fourni par un recrutement général, et qui, en trois mois, furent en état de tenir la campagne. Le calendrier russe fut rapproché de celui des autres nations ; et tous les sujets du czar furent obligés de se raser et de quitter leurs longues robes pour prendre des habits courts. Leurs femmes, qui vivaient retirées à la manière de l'Orient, parurent dans la société ; et il leur fut permis de voir leurs maris avant de les épouser. Ces innovations, faciles en apparence, eussent été impossibles sous un autre règne, même sous celui d'Iwan-Vassiliévitsch, que Pierre avait pris pour modèle (*voy.* IWAN IV). Le patriarche Adrien étant mort, le czar n'osa pas encore se mettre tout à fait à la place du chef de l'Eglise russe ; mais ne voulant pas perpétuer un pouvoir que la vénération des peuples augmentait beaucoup et qui pouvait être dangereux, il refusa de lui donner un successeur. Ce refus excita des murmures ; et l'on répandit des libelles qui furent lus avec avidité : mais la punition des auteurs et de l'imprimeur suffit au maintien de l'ordre. Quelques améliorations dans le commerce et dans l'administration éprouvèrent moins de difficultés. La perception des impôts fut simplifiée ; la suite et le luxe des béars furent réduits. Le czar fonda en même temps des écoles de marine et de mathématiques. Il appela dans ses Etats, par une espèce de manifeste qui fut répandu dans toute l'Europe, les militaires, les artistes et les fabricants qui pouvaient y apporter une industrie ou des talents utiles. Il fit venir de la Saxe et de la Silésie des troupeaux et des bergers expérimentés. Il envoya des métallurgistes dans toutes les parties de son empire où il se trouvait des mines à exploiter. Il fit partir des géographes et des ingénieurs pour lever partout des cartes et des plans. Enfin il établit sur tous les points des fabriques d'armes, d'outils et d'étoffes de tous les genres. Ce fut à la même époque (1699) qu'il créa l'ordre de St-André, dont il décora les officiers qui s'étaient distingués en combattant les Turcs. Au milieu de ces occupations toutes pacifiques et consacrées à la prospérité de son empire, il ne perdait pas de vue ce qui se passait dans les autres Etats. Charles XII venait de monter sur le trône de Suède ; déjà ce prince, que ses voisins, profitant de sa jeunesse, avaient cru pouvoir dépouiller des conquêtes de ses aïeux, venait de réduire le Danemarck à faire une paix humiliante ; et il conduisait lui-même, à travers la Pologne, une armée victorieuse. Il avait forcé les troupes d'Auguste à lever le siége de Riga ; et il marchait contre les Russes, alliés du roi de Pologne, qui faisaient le siége de Narva. Cette opération était mal conduite, faute d'ingénieurs et d'artillerie. Pierre, qui attendait un convoi avec la plus vive impatience, était allé à sa rencontre, lorsque son jeune rival se présenta pour lui offrir la bataille. Il est probable que l'absence du czar fut d'un grand avantage aux ennemis des Russes. Le duc de Croï, qui commandait ces derniers, se conduisit fort mal et fut un des premiers à mettre bas les armes. Cependant on a beaucoup exagéré cette victoire des Suédois. Les Russes étaient, il est vrai, trois fois plus nombreux : mais ce n'était qu'à force de sacrifices et de persévérance que Pierre se flattait d'avoir du succès. Il connaissait toutes ses ressources ; et il se sentait assez de courage et de puissance pour soutenir la lutte qui venait de commencer. « Les « Suédois, disait-il, nous apprendront à devenir « leurs vainqueurs. » Ce fut alors qu'on le vit, se multipliant en quelque sorte, visiter toutes les parties de ses Etats, passer à chaque instant ses troupes en revue, les équiper, les exercer et les exciter par toutes sortes de moyens. Voulant ranimer le courage de ses alliés, il eut une entrevue avec Auguste ; mais il ne put émouvoir ce prince faible et indécis. Le roi de Danemarck, lié par le traité de Traventhal, ne lui envoya pas non plus les secours qu'il avait promis ; et Pierre se trouva réduit à ses propres forces. Mais les fautes de Charles XII firent plus qu'il n'aurait pu faire lui-même par toute sa prévoyance et son activité. Sans daigner profiter de la victoire de Narva pour accabler les Russes, l'orgueilleux Suédois se mit à parcourir la Pologne en triomphateur ; et son ennemi eut le temps de créer de nouvelles forces. Le czar n'avait demandé qu'une victoire pour prendre le dessus : son général Schérémétoff en obtint alors deux en Livonie, tandis que le major Hultz battait aussi les Suédois sur le lac Peipous. Dans toutes ces rencontres, les Russes

s'étaient trouvés supérieurs en nombre ; mais Pierre tenait beaucoup à montrer que ses ennemis n'étaient pas invincibles. Quand on lui apporta ces heureuses nouvelles, il s'écria : « Grâce « à Dieu, nous voici parvenus à vaincre les Suédois quand nous sommes deux contre un. « Peut-être les battrons-nous un jour à nombre « égal ! » Il voulut que ces victoires fussent célébrées par des décharges d'artillerie, des illuminations et des feux d'artifice ; et il fit une nouvelle promotion dans l'ordre de St-André, dont il décora Schérémétoff, qui fut élevé au grade de feld-maréchal. Les campagnes suivantes (1703, 1704 et 1705) ne furent pas moins favorables aux Russes ; ils s'emparèrent de Nienschantz, de Schlüsselbourg, de Narva. Mentschikoff et Schérémétoff y déployèrent de véritables talents ; et le czar lui-même se montra aussi actif qu'habile et courageux. A Nienschantz, voulant reconnaître s'il n'arrivait pas quelque secours aux assiégés par la mer, il s'embarque presque seul sur une chaloupe, passe sous le canon de la place qui le foudroie, va jusqu'au golfe de la Neva et revient rendre le courage à ses troupes, qui le croyaient perdu. Quelques jours plus tard, monté sur 30 barques avec Mentschikoff et 2 régiments de ses gardes, il ose attaquer 2 vaisseaux de ligne et les prend à l'abordage. « Ce n'est pas ainsi, « dit Lévèque, que combattent les puissances « maritimes ; mais c'était ainsi, et par le même « courage, que les flibustiers les bravaient tou« tes. » Et le czar, qui était un des officiers les plus braves de son armée, était certainement aussi un des plus habiles ; ce fut lui qui dirigea la plupart de ces siéges et qui conduisit tous les assauts ; il entrait toujours le premier dans la tranchée dont il avait donné le plan. A Dorpat, qui fut pris d'assaut, il parcourut les rues, l'épée à la main, s'efforçant de réprimer le pillage ; et, après avoir tué de sa propre main deux soldats qui refusaient de lui obéir, il entra dans l'hôtel de ville, où une foule d'habitants s'étaient réfugiés, jeta sur la table son épée et leur dit : « Ce « n'est pas de votre sang qu'elle est teinte ; c'est « de celui de mes soldats que j'ai versé pour vous « sauver la vie. » Jamais il n'avait été plus intrépide et plus généreux : mais il souilla cette glorieuse journée en outrageant par de grossières injures et en frappant au visage le brave commandant de la place, Horn, qui avait fait une si belle défense. Tant de travaux et de succès méritaient des récompenses aux troupes russes ; leur souverain n'épargna aucune grâce, aucune faveur : elles firent dans l'espace de trois ans trois entrées triomphantes dans la capitale ; et Pierre distribua en abondance à ses officiers des présents, des grades et des décorations. Lui-même n'avait encore d'autre grade dans l'armée que celui de capitaine des bombardiers. Les généraux assemblés le prièrent d'accepter le cordon de St-André ; et il reçut cette distinction des mains du grand maître, en même temps que Mentschikoff, qui l'avait aussi méritée en combattant à côté de lui. Tous les efforts que Pierre venait de faire, et tous les avantages qu'il avait obtenus sur les rivages de la Baltique, tendaient évidemment à établir la puissance russe sur cette mer : ce projet devint encore plus manifeste lorsqu'on lui vit jeter aux bords de la Neva les fondements d'une grande cité. Ce fut non loin de Nienschantz, quinze jours après que ce fort eut été conquis sur les Suédois, dans un marais humide et malsain, qu'il fonda cette ville, aujourd'hui capitale de l'empire et l'une des plus belles et des plus florissantes de l'Europe. Les plus grands obstacles s'opposèrent d'abord à cette entreprise. Plus de cent mille ouvriers périrent par les fatigues, par la disette et par de funestes exhalaisons ; mais rien ne put y faire renoncer le czar. Il se joignait aux travailleurs et les encourageait par son exemple. Des terres rapportées à grands frais comblèrent les marais ; et des canaux ouvrirent un passage aux eaux stagnantes. Nienschantz détruit donna ses habitants à la nouvelle cité, qui fut appelée *St-Pétersbourg*, en l'honneur de St-Pierre, dont son fondateur portait le nom. Le prince traça lui-même le plan de la citadelle ; il fit creuser le port de Cronstadt, fortifia Schlüsselbourg, et mit ainsi à couvert son nouvel établissement. Cependant la nouvelle ville n'était encore qu'une sorte de colonie, manquant des premiers éléments de prospérité. Pierre ne se le dissimulait pas ; et il voulait par-dessus tout achever son ouvrage. Décidé à y consacrer tous ses soins et toute sa puissance, il désira sincèrement la paix et la fit proposer à Charles XII. Mais ce monarque était alors dans l'ivresse de ses triomphes. Toute l'Allemagne tremblait devant lui : l'Empereur avait signé un traité humiliant ; et le roi de Pologne livrait bassement un ambassadeur russe (*voy.* Patkul), pour obtenir une paix honteuse. Dans de telles circonstances, on sent avec quel dédain l'orgueilleux Suédois reçut les propositions du czar. Il venait de concevoir le projet d'envahir la Russie : déjà les dépouilles de cet empire étaient partagées entre ses officiers ; et son général Sparr s'était vanté d'avoir reçu de lui le gouvernement de la capitale. Il répondit fièrement à un envoyé de France qui s'était chargé de présenter les propositions du czar : « Je ne traiterai de la paix que « dans Moscou. » Quand on rapporta cette réponse à Pierre, ce prince se contenta de dire : « Mon frère Charles fait l'Alexandre ; je tâcherai « de ne pas être Darius. » L'aveugle roi de Suède ne voyait pas que son ennemi avait acquis de nouvelles forces : il ne sentait pas l'importance des établissements qu'il lui avait laissé former dans la Baltique ; et la victoire que le brave Schérémétoff remporta dans le même moment sur ses troupes, à Kalisch, ne changea rien à ses dispositions. Ce fut dans le mois de janvier 1708 que son armée passa sur la glace la Vistule et la Bé-

résina. Les troupes russes se retirèrent devant elle, brûlant leurs magasins, détruisant toutes les provisions, et ne voulant pas hasarder une bataille. Elles ne l'attendirent qu'à Mohiloff et à Dobro, dans des positions redoutables, où elles lui firent essuyer une grande perte ; ce qui ne l'empêcha pas de s'enfoncer de plus en plus dans des contrées éloignées et désertes. Pierre crut d'abord que le projet de son ennemi était d'aller à Moscou, comme celui-ci l'avait si hautement annoncé ; mais, séduit par les promesses d'un chef de Cosaques, qui trahissait le czar (*voy.* MAZEPPA), Charles se dirigea vers l'Ukraine, où il éprouva de nouveaux revers et trouva encore moins de ressources. Le plus considérable de ces revers fut celui de Perevolotchna, où l'un de ses lieutenants abandonna aux Russes 7,000 chariots chargés d'argent et de munitions, 900 prisonniers et 44 drapeaux (*voy.* LEWENHAUPT). La circonstance la plus remarquable de cette victoire et celle qui fit le plus de plaisir à Pierre, qui avait lui-même dirigé ses troupes, c'est qu'elles étaient moins nombreuses que l'ennemi. Le czar dit, dans son journal, qu'elle fut la mère de celle de Pultawa. Huit mois après cet échec et lorsque Charles eut encore traversé des déserts immenses et stériles, lorsque son armée eut éprouvé des fatigues et des pertes de tout genre au milieu de cet hiver si rigoureux de 1709, qui affligea toutes les contrées de l'Europe, ce fut alors seulement qu'il arriva sous les murs de Pultawa, où de nouveaux malheurs l'attendaient. Toujours suivi et harcelé par les Russes, il eut à peine commencé le siége de cette place qu'il fallut l'abandonner pour recevoir une bataille que l'infatigable czar venait lui offrir. Cette bataille, qui décida du sort des deux empires, fut livrée le 27 juin 1709. Les Suédois, réduits à un petit nombre et presque sans canons, mais pleins d'une confiance trompeuse dans la supériorité de leurs manœuvres, y firent de grandes fautes ; et leur infanterie, placée imprudemment sous le feu d'une artillerie formidable, fut presque entièrement détruite. Pierre s'y montra aussi brave soldat que général habile. Ses habits, son chapeau et la selle de son cheval furent percés de balles. Il chargea Mentschikoff de poursuivre les fuyards ; et ce général obligea le reste de l'armée suédoise à mettre bas les armes : le roi se sauva presque seul (*voy.* CHARLES XII). Après la victoire, le czar fit dîner avec lui les généraux suédois prisonniers ; et il les remercia poliment de lui avoir appris à les vaincre (1). Toujours occupé de ses établissements sur la Baltique, il avait écrit, du champ de bataille, à l'amiral Apraxin : « Grâce à Dieu, « voici la pierre fondamentale de Pétersbourg « solidement établie. » Ce peu de mots indiquait assez les avantages qu'il comptait tirer de sa victoire. Les Suédois furent alors contraints de lui abandonner le reste de la Livonie ; et ses troupes ne tardèrent pas à s'emparer de Vilbourg et de Riga, qu'il ne devait plus rendre. Ce fut alors aussi que Stanislas, créé roi de Pologne par Charles XII, s'éloigna lui-même du trône et céda la place à l'allié de Pierre, Auguste Ier. La diète de l'Empire consentit, dans le même temps, à une neutralité qui mit la Pologne à l'abri du côté de la Suède ; enfin l'Angleterre envoya un ambassadeur à Moscou pour donner au czar une satisfaction inutilement réclamée auparavant ; et cet ambassadeur lui déféra, dans une audience solennelle, le titre de *très-haut et très-puissant empereur*. Ainsi, pour les honneurs et la puissance, rien ne manquait à Pierre Ier. Maître de diriger tous ses soins et toute son attention vers la prospérité et la régénération de ses peuples, il poursuivit avec une nouvelle ardeur ses travaux pour l'embellissement et la sûreté de St-Pétersbourg. Il y fit construire un vaisseau de ligne de 54 canons, le premier qui fût sorti de ses chantiers ; et il lui donna le nom de *Pultawa*. On établissait en même temps, par ses ordres, un grand nombre d'autres bâtiments dans la Baltique et la mer Noire ; on creusait des ports ; on ouvrait des canaux sur tous les points (*voy.* MUNNICH et PERRY). Mais Pierre devait être encore interrompu dans cette utile carrière ; et c'était par les efforts de son irréconciliable rival qu'il allait de nouveau se voir obligé de prendre les armes. Charles XII, resté en quelque sorte prisonnier chez les Turcs, qu'il fatigua longtemps de ses intrigues et de sa ridicule fierté, parvint à leur persuader qu'ils n'avaient pas de plus dangereux ennemi que l'empereur de Russie ; et ils déclarèrent la guerre à ce monarque, le 20 novembre 1710. Pierre avait tout fait pour éviter cette rupture : cependant il y était préparé ; et il eut bientôt rassemblé son armée. Mais ce fut en vain qu'il chercha des alliés : les puissances de l'Europe craignaient déjà son agrandissement. Auguste, qui déclara la guerre à la Porte ottomane, ne put faire ratifier cette déclaration par la diète ; et les Grecs, les Slavons, les Monténégrins et les hospodars de Moldavie et de Valachie, qui vinrent offrir des secours qu'ils ne pouvaient donner, furent des alliés encore moins utiles. Le czar eut même beaucoup à se repentir de la confiance qu'il avait accordée à l'hospodar valaque. Ce fut par ses avis et d'après ses promesses qu'il négligea de faire suivre son armée par des magasins de vivres et de munitions ; et ce fut par suite de cet oubli qu'il se trouva dans la situation la plus funeste sur les bords du Pruth, avec 40,000 hommes, exténués de besoins, de fatigues, entourés par 150,000 Turcs. La lettre qu'il fit alors parvenir au sénat de Moscou fait connaître la position désespérée où il se trou-

(1) Le czar ayant bu dans cette occasion à la santé de *ses maîtres*, le général Reinschild demanda à qui il donnait un si beau titre : « C'est à vous, messieurs les Suédois, répondit Pierre. « — En ce cas, dit le général Reinschild, Votre Majesté est bien « ingrate d'avoir autant maltraité ses maîtres. »

vait ; et elle peint bien la force de son caractère : « Je vous annonce, écrivait-il, que, trompé par « par de faux avis et sans qu'il y ait de ma faute, « je me trouve ici enfermé dans mon camp par « une armée turque quatre fois plus forte que la « mienne, les vivres coupés et sur le point de « nous voir taillés en pièces ou prendre prison- « niers, à moins que le ciel ne vienne à notre « secours d'une manière inattendue. S'il arrive « que je sois pris, vous n'avez plus à me consi- « dérer comme votre czar et seigneur, ni à tenir « compte d'aucun ordre qui pourrait vous être « porté de ma part, pas même quand vous y re- « connaîtriez ma propre main ; mais vous atten- « drez que je vienne moi-même en personne. Si « je dois périr ici et que vous receviez la nou- « velle de ma mort bien confirmée, alors vous « choisirez pour mon successeur le plus digne « d'entre vous. » La dernière phrase de cette lettre, qui est déposée aux archives de St-Pétersbourg et que nous avons transcrite littéralement, prouve que Pierre songeait dès lors à éloigner du trône son fils Alexis, qu'il avait cependant laissé à la tête de la régence. Lorsqu'il eut fait partir ce message, il tomba dans l'accablement et parut atteint d'une de ces convulsions auxquelles il était sujet et qui s'augmenta encore dans cette occasion par l'inquiétude de son esprit. Il était dans sa tente, et il avait donné des ordres rigoureux pour que personne n'y pénétrât : on ne savait pas combien de temps il resterait dans cette situation ; et quelques minutes pouvaient tout perdre. Ce fut dans un moment aussi décisif que Catherine, sa seconde femme, qui l'avait accompagné dans cette expédition, prit sur elle d'assembler un conseil et d'y faire arrêter qu'on ouvrirait des négociations ; mais ces négociations ne pouvaient pas être entamées sans l'approbation de l'empereur. Catherine s'introduit dans sa tente en trompant la vigilance des gardes ; elle le tire de son engourdissement et lui fait approuver tout ce qui a été décidé. Aussitôt elle se dépouille de ses pierreries, de tous les bijoux qu'elle possédait, puise dans la bourse de tous les généraux, et envoie ces présents au grand vizir avec une lettre de Schéremétoff qui lui proposait un traité de paix. Pierre comptait peu sur le succès de ce message, et il avait fait prendre les armes à ses troupes afin d'être prêt à tomber sur l'ennemi en cas de refus. Comme la réponse tardait à venir, il fit presser Méhémet de se décider ; et les Russes étaient en marche pour attaquer, lorsque ce vizir fit savoir qu'il consentait à la paix (*voy.* Méhémet Baltezy). Cette paix fut achetée par la perte d'Azof et quelques petits forts sur la mer Noire que les Russes rendirent. Leur monarque repoussa avec une noble fierté la demande que fit le vizir de lui livrer l'hospodar de Moldavie (*voy.* Cantemir). Pierre resta persuadé qu'il n'avait dû son salut qu'à son épouse : il a dit dans son journal que, « dans cette circon- « stance, on l'avait vue agir non comme une « femme, mais comme un homme ». Plus tard (1715) il institua en son honneur l'ordre de Ste-Catherine, dont il voulut la décorer lui-même ; et il lui prodigua, pendant tout son règne, des témoignages non moins éclatants de sa reconnaissance en rappelant toujours cet événement (*voy.* Catherine Ire). Quelques personnes ont pensé qu'il y avait manqué de caractère, que sa situation n'était pas désespérée et qu'il aurait pu, comme l'ont fait depuis Eugène et Romanzoff, dans des circonstances à peu près semblables, s'ouvrir un passage l'épée à la main. Lévêque paraît pencher pour cette opinion ; mais Lévêque n'avait aucune idée de la guerre : il ne pouvait pas comprendre toutes les difficultés d'une telle position. Cet historien n'a pas vu qu'il ne s'agissait pas seulement d'un coup de main ; que l'armée russe avait traversé des déserts immenses, et qu'il fallait, pour faire sa retraite, qu'elle les traversât encore ; qu'elle était sans vivres et sans munitions, exténuée de fatigues et atteinte d'une maladie funeste. Cette campagne du Pruth affligea vivement Pierre Ier. Le soin de sa santé, déjà fort altérée par les fatigues et des excès de tous les genres, l'obligea d'aller prendre les eaux de Carlsbad. En revenant, il célébra, dans Torgau, le mariage de son fils Alexis avec une princesse de Wolfenbüttel ; et de retour à St-Pétersbourg, il y célébra aussi, avec beaucoup de solennité, son propre mariage avec Catherine, qu'il avait annoncé publiquement l'année précédente (mars 1712). Se voyant alors forcé de renoncer à ses projets de conquêtes et d'établissements sur la mer Noire, il porta toute son attention vers le Nord et résolut d'enlever aux Suédois tout ce qui leur restait encore des conquêtes de Gustave-Adolphe. Cette époque de la vie militaire et politique du czar est peut-être celle où il a déployé le plus de talents et d'activité. Parvenu à réunir dans son alliance les rois de Prusse, de Pologne, d'Angleterre et de Danemarck, il envoya en Poméranie un corps auxiliaire qui s'empara de Stettin, et mit le siége devant Stralsund. S'étant ensuite rendu à son armée, lui-même y pointa les premières pièces qui furent dirigées contre cette place : mais bientôt, mécontent de ses alliés et désirant obtenir des succès d'un autre genre, il laisse la conduite du siége à Mentschikoff, s'embarque sur un vaisseau de 50 canons, construit dans ses chantiers, et, suivi de 200 galères qui portent 16,000 hommes de débarquement, il vogue vers la Finlande, descend à Helsngford, s'empare de cette ville, puis de Borgo, d'Abo, et charge Galitzin de poursuivre ces avantages. Tandis que ce général battait les Suédois à Tavastus et qu'il pénétrait jusqu'à Wasa, Pierre, sans cesse occupé d'illustrer sa marine naissante et de vaincre celle des Suédois jusqu'alors dominant seule dans les mers du Nord, parvient à réunir 16 vaisseaux de ligne : il les fait suivre par ses 200 galères ; et,

guidé par l'amiral Apraxin, il cherche la flotte ennemie dans tous les parages. Enfin, le 27 juillet 1714, il la rencontre près de l'île d'Aland, plus nombreuse que la sienne, et n'hésite pas à l'attaquer. Après deux heures de combat, il la met en fuite, en prend la plus grande partie, s'empare du vaisseau amiral et de l'amiral lui-même. Jamais victoire ne lui avait fait plus de plaisir, même celle de Pultawa. Il voulut qu'elle fût aussi célébrée par une marche triomphale; et il fit précéder cette cérémonie par l'entrée à Cronstadt de tous les vaisseaux ennemis dont il s'était rendu maître, et qui furent dirigés vers ce port, chargés des prisonniers, des canons et des drapeaux ennemis. Au moment de toucher au port, la flotte victorieuse fut assaillie d'une tempête pendant la nuit et près de se briser contre des écueils. Tous les équipages, consternés, s'abandonnaient au désespoir; Pierre seul conservait du sang-froid. Il s'élance dans une chaloupe, malgré les prières de ses officiers, gagne le rivage, y allume des feux, signale les écueils, et sauve toute sa flotte étonnée. Ce trait du plus héroïque dévouement est, sans contredit, un de ceux qui font le plus d'honneur à Pierre Ier. Cependant il a été omis par la plupart des historiens. L'armée russe entra dans St-Pétersbourg, menant à sa suite les prisonniers suédois, les dépouilles des vaincus, et elle passa sous un arc de triomphe que le czar avait dessiné lui-même. L'amiral Apraxin marchait le premier, ensuite le contre-amiral Pierre, et les autres selon leur rang. Tous furent ainsi présentés au vice-roi Romodanowski, qui, dans ces occasions, tenait la place du maître de l'empire. Pierre le fut, à son tour, par Apraxin; et il remit une humble requête pour obtenir le grade de vice-amiral, qui lui fut accordé, comme on le pense bien. Cependant cet avancement lui avait été refusé précédemment dans une espèce de cérémonie du même genre. Ensuite il déposa son rôle d'amiral; et parlant en souverain, il prononça un discours que Voltaire a jugé digne d'être transmis à la dernière postérité. St-Pétersbourg était déjà véritablement la capitale de l'empire; c'était le séjour de prédilection du souverain. Dès l'année 1711, il y avait établi un sénat; douze mille familles y étaient venues de l'étranger et de toutes les provinces. De magnifiques édifices y avaient été construits. Pierre y avait fondé des écoles de tous les genres, surtout pour la marine; il y avait établi plusieurs chantiers; et, pour lui, le spectacle le plus ravissant était d'y voir lancer des vaisseaux à la mer, de les réunir à ceux qu'il achetait sans cesse en Hollande et en Angleterre. Dans le même temps, cherchant à ouvrir pour ses sujets de nouvelles sources de richesses, il envoya le capitaine Bucholz aux confins de la Sibérie, jusqu'à l'Inde et au Thibet; il envoya aussi une ambassade en Perse et une autre à la Chine (*voy.* Lange). Il fit dresser des cartes de tout son empire; enfin, pour ne rien omettre de ce qui est grand et honorable, voulant être en tout le réformateur et le législateur de ses peuples, il fit commencer un code de lois civiles, bien informe, il est vrai, mais qui du moins a préparé ce que l'on a fait depuis. Pénétré des principes de pouvoir absolu, le czar en donna l'empreinte à tout ce qu'il fit, surtout à ses lois; et ce fut ainsi qu'il ajouta encore à la puissance paternelle dans un pays où elle était déjà si grande. Occupé de tant de créations et de découvertes, ce prince ne négligeait pas l'administration et les finances de l'Etat. Il y découvrit de graves abus; et ce fut pour les réprimer qu'il établit des commissions, qu'il rendit des ordonnances terribles. Mais il eut le tort de placer dans ces commissions des hommes de la classe inférieure, et de faire ainsi juger les chefs par leurs subalternes; il fit encore pis en attribuant aux juges les dépouilles des condamnés, ce qui donna à ses tribunaux une grande conformité avec ceux de Louis XI, et ce n'est pas la seule ressemblance que l'on puisse établir entre ces deux princes. Quelques prévarications dans les fournitures de l'armée furent punies de mort: Wolkonski fut arquebusé, et le vice-gouverneur de St-Pétersbourg ainsi que plusieurs sénateurs reçurent le knout. Mentschikoff, Apraxin et l'amiral Brus, compromis dans cette affaire, ne durent la vie qu'à l'extrême faveur dont ils jouissaient auprès du souverain. Pierre avait ainsi passé plusieurs années exclusivement occupé d'administration, et du soin d'améliorer le sort de ses sujets. Voulant s'y livrer avec plus de sécurité, il était près de consentir à la paix que lui offrit la régence de Stockholm, lorsque Charles XII revint dans ses Etats. Ce prince crut que son courage et son activité suffiraient à tout; il se flatta que sa présence rendrait le courage et donnerait des forces à ses sujets accablés par tant de sacrifices; mais les plaies étaient trop profondes; il n'arriva que pour être témoin de la prise de Wismar et de celle de Stralsund. Son intrépidité ne put que retarder la reddition de cette dernière place; et sa flotte elle-même, qu'on avait vue si longtemps dominer la Baltique, fut obligée, après avoir reçu plusieurs échecs partiels, de rester cachée dans ses ports, tandis que l'empereur russe, devenu généralissime des Anglais, des Danois et des Hollandais, se promenait en vainqueur sur cette même mer à la tête d'une escadre de 25 vaisseaux de ligne. Ainsi le retour d'un ennemi, naguère si redoutable, ne changea rien à la position du czar; il ne l'empêcha pas même de mettre à exécution le projet médité depuis longtemps d'aller encore une fois étudier les autres nations. Pierre brûlait de revoir la Hollande, l'Angleterre, et il n'avait pas encore vu la France. Espérant que le duc d'Orléans serait plus facile que Louis XIV, il partit au commencement de 1716 avec une suite nombreuse; la czarine, après ses couches, alla

le rejoindre. Il se rendit d'abord à Hambourg, puis à Berlin (1) et à Amsterdam, où il s'empressa de montrer à la czarine le théâtre et les compagnons de ses anciens travaux. En même temps, il conduisait avec le fameux Goertz (*voy.* ce nom) le plan d'une nouvelle coalition, qui fut alors très-près de changer le sort de l'Europe. De Hollande il se rendit à Paris, où le régent lui fit le plus brillant accueil, et où il put remarquer des choses qu'il n'avait encore trouvées dans aucun pays. Il visita d'abord l'arsenal, l'Observatoire, les Gobelins, les différents cabinets d'histoire naturelle, l'imprimerie du Louvre, les ateliers des plus célèbres artistes, et il se montra partout observateur aussi éclairé que judicieux. Dans ses entrevues avec la famille royale, il affecta de la dignité et une sorte de hauteur qui indiquait que le refus de Louis XIV l'avait piqué. Ne voulant ni prendre le pas devant le jeune roi Louis XV, ni passer derrière un enfant, il prit un jour le parti de le porter dans ses bras. Dans la visite qu'il fit à madame de Maintenon, il manqua de politesse en ouvrant brusquement les rideaux de son lit, où elle feignait d'être malade pour se soustraire au cérémonial. Il voulut aussi voir l'Académie française et l'Académie des sciences, qui se para ce jour-là, dit Fontenelle, de tout ce qu'elle avait de plus beau. Il corrigea, dans une séance de cette société, des cartes de Russie qui lui furent présentées, et fut reçu au nombre des académiciens. Chez le duc d'Antin on fit son portrait pendant qu'il dînait; et il ne fut pas moins surpris, lorsqu'il visita l'hôtel des monnaies, de voir son image très-ressemblante sur une médaille frappée en sa présence. Il vit la Sorbonne, et ce fut dans cette maison qu'ayant aperçu la statue du cardinal de Richelieu, il courut l'embrasser en s'écriant : « Je donnerais « la moitié de mon empire à un homme tel que « toi, pour qu'il m'aidât à gouverner l'autre. » Les docteurs voulurent profiter de cette circonstance pour amener la réunion, désirée depuis si longtemps, des Eglises grecque et latine. Pierre accueillit leur demande avec politesse; et des négociations furent entamées (*voy.* Boursier et Jubé); mais ce projet ne pouvait convenir aux vues du czar, et il est bien sûr qu'il n'aurait pas voulu d'un clergé qui fût soumis à un autre que lui. Déjà il avait supprimé le patriarche; et, s'il ne s'était pas encore mis ouvertement à sa place, il avait fait jurer aux membres de son collége ecclésiastique de le reconnaître pour leur *juge suprême*. Sous tout autre règne, une innovation aussi grave aux yeux d'un peuple religieux eût pu avoir de fâcheux résultats; sous celui de Pierre, elle ne fit qu'exciter d'impuissants murmures. Le 10 (21 août) 1717, Pierre le Grand retourna à St-Pétersbourg, où de graves désordres avaient eu lieu pendant son absence. Il signala son retour par de sévères punitions infligées à des fonctionnaires convaincus de malversations et d'actes tyranniques. Nous ne ferons que rappeler le procès de son fils (*voy.* Alexis). Ce dernier, partisan avoué des anciennes mœurs russes, plein de mépris pour toutes les innovations étrangères, résistait aux directions que son père voulait lui donner, et avait fait de ses ennemis ses plus intimes conseillers. Alexis, convaincu de complot contre le czar, fut, par suite de ses propres aveux, condamné à mort; mais il ne survécut que vingt-quatre heures à la notification qui lui fut faite de la sentence, le 26 juin 1718. Plusieurs individus qui avaient trempé dans le complot furent livrés aux supplices. Charles XII, avant de terminer son orageuse carrière, avait cherché à se rapprocher de Pierre le Grand, et, pour prix de son alliance, il avait renoncé en sa faveur à une grande partie de ses provinces. Son successeur, entraîné dans une voie funeste par l'Angleterre et par un parti puissant, rompit les négociations qui se suivaient entre les plénipotentiaires russes et suédois pour l'établissement d'une paix solide; Pierre n'hésita pas à rouvrir les hostilités. Il jeta ses troupes sur presque tous les points du littoral de la Suède; et malgré la paix conclue entre la Suède, la Pologne, la Prusse et le Danemarck, il fit face en même temps à tous ses ennemis. Enfin la paix de Nystadt, qui fut signée le 30 août 1721, assura à la Russie la possession de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie et celle d'une partie de la Carélie, etc. A la même époque, le sénat et le clergé décernèrent à Pierre le titre d'empereur, de *père de la patrie*, et le surnom de *Grand*. Il reçut en cette qualité les félicitations de toutes les cours; et dès lors furent irrévocablement posées les bases de cette puissance déjà colossale, et qui a fait encore de si grands progrès. Désormais assuré de ses conquêtes et de ses succès dans tous les genres, le nouvel empereur donna encore une plus grande activité aux travaux qui les lui avaient fait obtenir. Jamais les entreprises de la marine et celles de tous les établissements, de tous les édifices publics, ne furent conduites avec plus de vigueur; jamais souverain ne promulgua tant de lois, ne fit tant d'ordonnances et de règlements pour l'administration de la justice, celle des finances, et surtout pour la discipline et l'entretien des troupes. Toujours conquérant et guerrier pour l'intérêt de ses peuples, il avait ouvert à leur commerce des débouchés sur la Baltique, pour tous les pays du Nord et de l'Occident : il voulut en avoir de pareils vers les contrées occidentales de l'Asie; et ce fut avec cette intention que, profitant d'une révolution survenue dans le royaume de Perse (*voy.* Mir-Mahmoud), il partit à la tête d'une armée de 30,000 hommes pour les rivages de la mer

(1) On trouve dans les *Mémoires de la margrave de Bareuth*, publiés à Paris en 1811, des détails curieux sur le séjour du czar et de la czarine à Berlin. Ces détails paraissent un peu chargés; cependant le fond en est vrai, et ils donnent une idée assez juste du caractère et des manières de ces deux époux.

Caspienne, dans le mois de mai 1722. Il parvint jusqu'à Derbent, au pied du mont Caucase, et fut obligé de revenir après une campagne de six mois, la flotte qui portait ses provisions ayant péri par une tempête. Cette expédition n'avait été marquée par aucun exploit mémorable, et les résultats en étaient à peu près nuls pour les intérêts de la Russie et la gloire de l'empereur. Cependant il voulut que ses troupes reçussent les honneurs du triomphe. A son retour, Pierre le Grand fit procéder à de nouvelles enquêtes contre des fonctionnaires infidèles. Un de ses favoris, le vice-chancelier Chafferof, fut condamné à mort; Mentschikoff fut condamné à payer au fisc deux cent mille roubles, et ses revenus furent confisqués. En 1724 (juillet), la flotte russe fit une apparition sur les côtes de la Suède, pour appuyer plus vivement les réclamations du czar en faveur du duc de Holstein, puis elle retourna à Cronstadt, où une fête splendide fut célébrée en l'honneur de la création de la marine militaire russe. Cette marine comptait déjà 41 vaisseaux, 2,106 canons, et 15,000 hommes d'équipage. Puis il continua les travaux de St-Pétersbourg : il garantit la ville des inondations auxquelles elle était sujette, et fit continuer le canal du lac Ladoga. Le 1er février 1725 il fonda l'académie des sciences. Atteint depuis longtemps d'une maladie qui s'accompagnait de douleurs aiguës, Pierre le Grand tomba dans une mélancolie qui se manifestait souvent par des accès de fureur. Dans l'automne de 1724, une imprudence qu'il fit en entrant dans l'eau pour remettre à flot une barque qui venait d'échouer sur un bas-fond vint empirer son état. Une opération chirurgicale n'eut point de succès, et peu de temps après il mourut dans les plus violentes douleurs, le 28 janvier (8 février) 1725, à l'âge de 53 ans, laissant trois filles : Anne, fiancée au duc de Holstein; Elisabeth, qui régna dans la suite, et Natalin, enfant de six ans, qui mourut quinze jours après lui. Il n'avait point fait de dispositions testamentaires, ou du moins aucune ne fut produite. Catherine fut reconnue impératrice le jour même de la mort de son époux. Pierre mourut sans être regretté du peuple dont il avait assuré la prospérité et la gloire. Ce peuple, qui avait supporté tout le poids de ses entreprises, ne comprenait pas les avantages qui devaient en résulter. Faisant peu pour ses contemporains, Pierre avait sacrifié la génération présente à celles qui devaient la suivre; et ce n'est qu'après lui que la Russie est devenue le plus puissant empire du monde; mais c'est incontestablement par lui que cette puissance a été fondée. Il fut cruel, inhumain; il répandit des flots de sang pour opérer une révolution qui devait être utile, mais que personne encore dans son pays n'avait su apprécier. On sent que d'aussi grandes choses ne pouvaient être exécutées que par un souverain absolu, par un pouvoir sans opposition. A sa place, un prince faible et timide eût péri sous les coups des strélitz, et la Russie aurait été sans doute longtemps encore plongée dans la barbarie. Pierre aurait sans doute pu être moins cruel après la victoire, et sa mémoire serait honorée et sans tache dans tous les siècles; mais s'il n'eût pas détruit les strélitz, il eût certainement été leur victime. Toutes les entreprises de Pierre Ier eurent un but utile; et, bien différent de la plupart des conquérants, il ne fit jamais la guerre pour satisfaire ses passions personnelles. Econome et simple dans ses goûts, jamais prince ne fut moins prodigue des deniers de l'Etat. Après un règne si agité, après des opérations si grandes, si coûteuses, il laissa les finances en bon état, et cependant il n'avait pas chargé ses peuples d'impôts; mais il avait su créer des ressources ignorées avant lui. Comme Louis XI, il visitait souvent dans leurs demeures ses sujets de la plus basse classe, et il tenait leurs enfants sur les fonts de baptême. On a blâmé ses voyages sous quelques rapports, et Condillac a dit que les nations de l'Europe, corrompues et mal gouvernées comme elles l'étaient alors, ne pouvaient que le jeter dans l'erreur. Mais ce n'était ni des lois, ni des instructions sur le gouvernement que Pierre allait chercher dans les autres contrées. Ses principes et ses idées étaient parfaitement arrêtés sur ce point, et il ne crut jamais avoir besoin des conseils des philosophes, ni même de ceux des hommes d'Etat d'aucun pays. C'étaient des charpentiers et des maçons, des ingénieurs et des architectes qu'il cherchait partout; et nous croyons que ses peuples n'y ont rien perdu. On trouve aussi, dans le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, quelques idées sentencieuses sur la politique de Pierre le Grand, qui ne sont pas plus exactes, et que les événements ont démenties. Montesquieu l'a blâmé, avec plus de raison, des violences qu'il exerça pour obliger ses sujets à couper leur barbe et à porter des habits courts. Quoique ce prince eût particulièrement dirigé son attention vers les arts mécaniques, il fit beaucoup pour les lettres et les sciences. C'est à lui que la Russie doit l'établissement de plusieurs bibliothèques et de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, qui fut illustrée dès sa création par de grands noms, et qui a rendu des services importants aux savants de tous les pays pour leurs recherches dans les contrées du Nord. Il acheta à Paris, à Londres et à Amsterdam, beaucoup de monuments des arts, que l'on voit encore dans divers établissements de St-Pétersbourg. Il connut en Hollande le célèbre Ruysch, qui lui donna des leçons d'anatomie; et il acheta après sa mort son cabinet d'histoire naturelle. Il fit traduire en russe le *Traité* hollandais *sur la construction des vaisseaux*, de Bruiker, Quinte-Curce, les géographies de Varenius et de Hubner, l'*Histoire universelle* de Puffendorf. Il traduisit lui-même plusieurs ouvrages concernant

les arts, entre autres l'*Architecture*, de Sébastien Leclerc; l'*Art de tourner*, par Plumier, et l'*Art des écluses et des moulins*, par Sturm. Ces manuscrits sont conservés à St-Pétersbourg, avec celui du journal qu'il rédigea pendant ses campagnes contre la Suède (de 1698 à 1714). Ce dernier ouvrage, imprimé en 1773, 2 vol. in-4°, par ordre de l'impératrice, fut aussitôt traduit en français, Londres, 1773, 2 vol. in-8°; Stockholm (Bouillon, 1774, in-8°). Le comte Schérémétoff a publié en 1774 une collection de 318 lettres de Pierre Ier adressées au feld-maréchal de ce nom. On croit que Pierre rédigea lui-même le *Manifeste du procès crimininel du czarowitz Alexis*, qui fut publié à St-Pétersbourg le 25 juin 1718. La première éducation de ce monarque avait été fort négligée; et il lui fallut ensuite de grands efforts pour acquérir des connaissances qui ne furent jamais complètes, mais qui s'étendirent à beaucoup d'objets. Les vices de cette première éducation ne nuisirent pas seulement au développement de ses facultés; ils eurent encore la plus fâcheuse influence sur son caractère. Livré sans contrainte dès son enfance aux plus violents emportements, il eut, lorsqu'il fut maître de l'empire, des accès de fureur encore plus funestes : on dit qu'il s'en repentait toujours le lendemain; mais les suites étaient souvent irréparables. « J'ai réformé « mon peuple, disait-il quelquefois, et je n'ai « pas pu me réformer moi-même. » Extrême dans tout, il ne sut garder aucune mesure, ni dans l'amitié, ni dans la haine, ni dans ses faveurs, ni dans ses vengeances. Il institua en 1724 l'ordre de St-Alexandre-Neuski. On a publié sur Pierre Ier un grand nombre d'écrits; les principaux sont : 1° *Histoire de Pierre Ier*, Amsterdam, 1742, 1 vol. in-4° et 3 vol. in-12; 2° *Mémoires du règne de Pierre le Grand*, la Haye, 1725, 4 vol. in-12 (par Rousset, sous le nom d'Iwan Neste-Suranoi); idem, Amsterdam, 1740, 5 vol. in-12; 3° *Anecdotes originales de Pierre le Grand*, par M. Staehlin, traduites de l'allemand, Strasbourg, 1787, 1 vol. in-8°; 4° *Histoire de l'empire de Russie et de Pierre le Grand*, t. 1er, 1759, t. 2, 1763, in-8°. Cet ouvrage est un des plus négligés et des moins dignes de l'auteur, qui pour le faire avait reçu des présents considérables (*voy.* Voltaire). 5° *Histoire de Russie et de Pierre le Grand*, par M. Ph. de Ségur, 1821, in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé; il a été traduit à Paris en hollandais et en allemand; 6° Fontenelle a fait l'*Eloge de Pierre le Grand* comme académicien. On a publié en Allemagne, en 1806, dans un ouvrage intitulé *Constantinople et St-Pétersbourg*, un *Rapport diplomatique sur Pierre le Grand et sa cour*. L'analyse de ce fastidieux éloge a été insérée dans les *Archives littéraires* du 30 juin 1806, et les *Dictionnaires historiques* l'ont servilement copiée. Le meilleur écrit sur Pierre Ier, en langue allemande, est celui de Halem (*Histoire de Pierre le Grand*), Munster, 1803-1805, 3 vol. in-8°. Citons aussi celui de G.-C. Claudius, *Pierre le Grand, travail historique*, Riga, 1798-1800, 3 vol. in-8°; 1818, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de B. von Bergmann, *Pierre le Grand comme homme et comme souverain*, Riga, 1823-1826, 3 vol. in-8°, a reparu à Mittau avec des additions, 1829-1830, 3 vol. in-8°, et a été traduit en russe, St-Pétersbourg, 1833-1834, 6 vol. in-8°. Les Anglais ont aussi une *Vie de Pierre le Grand*, par Mottley, 3 vol. in-12 (1). Thomas a donné un poëme intitulé *la Pétréide*, dont Pierre le Grand est le héros (*voy.* Thomas). M. Carion Nizas a fait représenter et imprimer une tragédie de *Pierre le Grand*, 1804, in-8°. M. Bouilly avait, dès 1790, fait un opéra comique sous le même titre (*voy.* aussi Dorat et Falconet). M—d j.

PIERRE II, fils du malheureux czarowitz Alexis et de la princesse Charlotte de Brunswick-Wolfenbüttel, monta sur le trône âgé de douze ans, le 17 mai 1727, en vertu du testament que Catherine Ire avait fait en sa faveur, non par attachement pour lui (elle eût préféré laisser la couronne à sa fille aînée, la duchesse de Holstein), mais par condescendance pour Mentschikoff, qui, espérant gouverner plus facilement sous le nom d'un enfant, avait fait insérer dans ce testament une clause par laquelle le nouvel empereur devait épouser une de ses filles. D'après le même acte, c'était par un conseil de régence que l'empire devait être gouverné pendant la minorité; mais Mentschikoff s'empara de tout le pouvoir : il obligea le duc et la duchesse Anne à s'éloigner de St-Pétersbourg, ne s'entoura que de ses créatures, logea le jeune souverain dans son propre palais, et fit célébrer ses fiançailles avec sa fille. Il se flattait même de donner pour épouse à son fils la princesse Natalie, sœur de l'empereur; mais son orgueil et son ambition lui firent beaucoup d'ennemis; et le jeune prince lui-même, conseillé secrètement par les Dolgorouki, sut toute la part qu'il avait eue aux malheurs de sa famille; il apprit ainsi à le mépriser, et parvint bientôt à secouer le joug (*voy.* Dolgorouki et Mentschikoff). Le favori de Pierre fut envoyé en Sibérie; et le jeune empereur fit revenir à la cour son aïeule Eudoxie, première femme de Pierre Ier (2). Il y rappela aussi beaucoup de victimes des règnes précédents, et la famille Dolgorouki jouit de la plus grande faveur. L'empereur allait prendre une épouse dans son sein : les fiançailles avaient déjà été célébrées avec beaucoup de solennité (30 novembre 1729), et le jour du mariage était fixé,

(1) On trouvera l'indication d'un grand nombre d'autres écrits qu'il ne saurait être question de mentionner ici, dans la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger. Bruxelles, 1854, col. 14 à 32.

(2) Cette princesse, qui était depuis si longtemps enfermée, ne voulut pas quitter l'habit religieux, et elle retourna bientôt dans un couvent, près de Moscou, où elle mourut en 1731.

lorsque Pierre II mourut de la petite vérole à l'âge de 15 ans, le 29 janvier 1730. Il eut pour successeur Anne Ivanowna. M—D j.

PIERRE III, empereur de Russie, fils de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et d'Anne, fille aînée de Pierre Ier, naquit à Kiel, dans les Etats de son père, le 21 février (4 mars) 1728, et fut élevé dans la religion luthérienne. Il n'avait que quartorze ans lorsque l'impératrice Elisabeth, sa tante, voulant fermer pour toujours le chemin du trône à la famille d'Anne Ivanowna, l'appela à St-Pétersbourg, et, après lui avoir fait abjurer le luthéranisme et embrasser le rite grec, le déclara grand-duc de Russie et son successeur. Il avait jusqu'alors porté les noms de Charles-Pierre-Ulric; voulant se conformer à l'usage russe, il ne garda que celui de Pierre. Son éducation fut terminée en Russie avec peu de soins, parce que l'impératrice, qui l'avait désigné pour héritier du trône afin de se soustraire à une inquiétude, ne voulut pas s'en préparer une autre en donnant à son neveu des talents et un caractère qu'elle aurait pu redouter. La veille du jour où Pierre fut déclaré son successeur, trois ambassadeurs suédois vinrent lui annoncer que le sénat de Stockholm l'avait choisi pour remplacer Frédéric Ier, alors incapable par son grand âge de supporter le poids de la couronne. Pierre n'hésita point; et, préférant l'expectative d'un trône à celui qu'il pouvait occuper sur-le-champ, il remercia les ambassadeurs, et les chargea d'inviter leur sénat à nommer son oncle Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin : l'impératrice ayant témoigné le même désir, ce conseil fut exactement suivi (*voy.* ADOLPHE-FRÉDÉRIC). Deux ans plus tard (28 juin 1744), Pierre fut fiancé à une princesse d'Anhalt-Zerbst, sa cousine (*voy.* CATHERINE II), qui venait d'abjurer aussi le luthéranisme pour embrasser la religion grecque. Doués l'un et l'autre de tous les charmes de la jeunesse, les deux futurs époux semblaient se convenir sous tous les rapports; mais l'année suivante, Pierre fut atteint de la petite vérole d'une manière si violente, qu'il resta tout à fait défiguré. Malgré ce changement fâcheux, Catherine ne désira pas avec moins d'ardeur de devenir son épouse; mais l'on croit que déjà les conseils de l'ambition étaient plus puissants sur le cœur de cette princesse que tout autre sentiment. Le mariage fut célébré le 1er septembre 1745 avec beaucoup de solennité. Dirigé par de perfides avis, Pierre III ne savait ménager aucun des intérêts qu'il lui importait le plus de ne pas heurter. Admirateur passionné des Allemands, et surtout des Prussiens, il affectait le dédain pour les usages et pour la religion grecques. Vivant au milieu d'une troupe d'étrangers obscurs et débauchés, il passait la plus grande partie de son temps dans les plaisirs ou à faire l'exercice à la prussienne. Son admiration pour Frédéric II le porta jusqu'à entretenir des relations avec ce prince, qui était en guerre avec la Russie, et à lui faire connaître secrètement les projets et les plans du cabinet de St-Pétersbourg. Malgré les inconséquences de Pierre, la mésintelligence n'éclata entre Pierre et la grande-duchesse qu'à l'époque où Catherine devint mère, c'est-à-dire en 1755, dix ans après son mariage. Dès qu'Elisabeth eut fermé les yeux, le nouvel empereur, oubliant sa faiblesse et son indécision accoutumées, se hâta de monter à cheval et de se faire voir aux soldats et au peuple, qui l'applaudirent sincèrement. Délivré une fois de la contrainte dans laquelle il avait été si longtemps, ce prince mit cependant à sa joie quelque retenue et quelque dignité. Il traita avec bonté tous ceux qui avaient été attachés à l'impératrice, et les maintint dans leurs emplois pour la plus grande partie. Mais son désir le plus ardent était de faire cesser la guerre qu'Elisabeth avait soutenue avec tant d'acharnement contre la Prusse. N'ayant pas même prévenu la cour de Vienne, il donna ordre à son armée de se séparer des Autrichiens; et peu après il conclut avec Frédéric II un traité par lequel cette même armée fut réunie avec celle du roi de Prusse, pour combattre ceux qui venaient d'être ses auxiliaires (*voy.* FRÉDÉRIC). Cet empressement à se séparer d'anciens alliés, et à perdre en un instant les avantages de plusieurs expéditions ruineuses, n'était pas d'une politique fort saine, et ne fut pas généralement approuvé en Russie; mais ce qui excita dans cet empire un grand enthousiasme, ce fut le rappel des nombreux exilés qui sous les règnes précédents avaient été conduits en Sibérie. On vit reparaître en même temps à la cour Biren et le maréchal de Munnich (*voy.* ces noms); et Pierre fut accueilli par les transports d'enthousiasme les plus vifs lorsqu'il se rendit en grande pompe au sénat pour y lire deux déclarations, dont la première allait tirer la noblesse de l'espèce de servitude où elle avait vécu depuis si longtemps, en lui donnant le droit de voyager hors du royaume, et de ne porter les armes que volontairement. La seconde de ces ordonnances était l'abolition de la terrible commission qui, sous le nom de *chancellerie privée*, avait été chargée de rechercher, ou plutôt de juger les crimes de haute trahison. Souvent la dénonciation la plus obscure, les indices les plus légers avaient suffi pour livrer des malheureux aux plus cruelles tortures. L'exil était la moindre peine qu'on fît subir; et c'est par ce tribunal que les déserts de la Sibérie avaient été peuplés de dix-sept mille individus, qui revinrent alors dans leurs familles. Pierre III s'occupa en même temps de réformes utiles dans l'administration des finances et dans celle de la justice. En tout il se montra bon et généreux : partout il annonça les meilleures intentions, et tout l'empire crut voir commencer le règne le plus heureux. En se livrant à ces utiles réformes, Pierre ne respecta pas assez la religion de sa nouvelle patrie : il fit

enlever sans nécessité une partie des images dont les églises étaient ornées, et il éloigna de la capitale l'archevèque de Nowgorod, qui voulut s'opposer à ce dessein. Enfin il commit une faute plus grave encore en annonçant l'intention de s'emparer des biens du clergé. Les réformes que Pierre ordonna dans l'armée firent aussi beaucoup de mécontents : il cassa la garde noble qui avait mis Elisabeth sur le trône, et substitua à la garde à cheval de la cour une garde holsténoise; il nomma généralissime son oncle le duc de Holstein, homme de peu de talent, et blessa dans toutes les occasions l'orgueil des Russes, en exaltant devant eux le courage et la discipline des Prussiens. Portant lui-même l'uniforme de cette nation, il se vantait d'avoir été lieutenant au service de Frédéric II, et il sollicita même sérieusement de ce prince, qu'il appelait son maître, un grade supérieur dans son armée. Le rusé Frédéric fit attendre quelque temps le postulant, et lui envoya enfin un brevet de général-major, disant que c'était plus au mérite qu'au rang qu'il accordait cette faveur. Pierre fut transporté de joie à la réception de ce brevet; il plaça en grande cérémonie le portrait de *son maître* dans son cabinet, et donna un grand repas. Dans son enthousiasme pour Frédéric II, il voulait absolument avoir une entrevue avec ce souverain, et l'on croit que la guerre qu'il se proposait alors de faire au Danemarck, dans l'intention de soutenir les droits de la maison de Holstein sur le duché de Sleswig, ne fut qu'un prétexte pour en venir à ce but. Il devait se rendre à son armée; et déjà il avait donné ordre à une grande partie de ses troupes, même aux régiments de la garde, de partir pour la Poméranie. Cet ordre, qui devait éloigner de la capitale des corps accoutumés à y séjourner, contribua beaucoup à les jeter dans le parti de Catherine. Cette princesse, de plus en plus délaissée par son époux, vivait dans une retraite apparente à Péterhoff, où elle était sans cesse informée de tout ce qui se passait à la cour, et d'où elle préparait tous les moyens de s'emparer du trône. L'empereur ne vint la voir qu'une seule fois dans ce séjour. Pierre ne voulant pas que le fils de Catherine, Paul Pétrowitz, qu'il avait hautement désavoué, fût son successeur, il imagina de reconnaître ce droit au malheureux Iwan VI, qu'Elisabeth avait retenu captif pendant tout son règne, et que Pierre, au fond, n'était pas plus disposé à en faire sortir. Il alla le voir secrètement dans sa prison, en reçut des plaintes dont il parut fort touché, promit d'adoucir son sort, et le fit transférer dans un cachot plus éloigné et plus étroit. Catherine, qui était informée de toutes les démarches de son époux, conçut de celle-là une vive inquiétude. Elle parvint à associer à ses intérêts beaucoup d'hommes courageux et puissants, dans le sénat, dans l'armée, et jusque parmi les ambassadeurs des cours étrangères. Une conjuration paraissait près d'éclater. Ignorant, ou ne voulant pas reconnaître les dangers qui planaient sur lui, Pierre allait partir pour son armée de Poméranie; mais il voulait auparavant célébrer la St-Pierre, fête de sa capitale et la sienne. En attendant cette solennité, il se rendit avec une nombreuse suite à sa maison d'Oranienbaum. La révolution se fit en une nuit, du 8 au 9 juillet 1762. Pierre fut déclaré déchu du trône, et Catherine proclamée impératrice par les gardes, le clergé et la haute noblesse (*voy.* CATHERINE et ORLOFF). Pierre fut accablé de cette nouvelle : il ne sut prendre aucun parti; et ce fut vainement que le vieux maréchal de Munnich essaya à plusieurs reprises de le décider à marcher sur la capitale avec ses Holsténois et quelques troupes fidèles, ou à se rendre maître d'une place, ou enfin à se réfugier dans les Etats du roi de Prusse. Après avoir tenté en vain de pénétrer à Cronstadt, dont la garnison s'était déclarée pour Catherine, ce malheureux prince flotta au hasard sur la Newa, revint à Péterhof, puis à Oranienbaum, et finit par envoyer à Catherine sa soumission, offrant de renoncer au trône, et ne demandant que la permission de se retirer dans le Holstein avec mademoiselle de Woronzoff pour y vivre ignoré. Ce message fut porté à l'impératrice par le chancelier Ismaïloff, que Pierre croyait dévoué à sa personne; mais cet homme, gagné par les conjurés, revint dire à son maître que Catherine consentait à tout, qu'elle était même disposée à partager le pouvoir avec son époux, et qu'il ferait bien de se rendre auprès d'elle. Le crédule monarque se livra seul et sans défense aux mains de ses ennemis. Après qu'on lui eut fait signer son abdication, on le conduisit secrètement à quelques lieues de St-Pétersbourg, dans une espèce de prison où il périt six jours après. Le lendemain l'impératrice annonça, par une déclaration officielle, que son époux était mort d'une *colique hémorrhoïdale;* mais nous renvoyons le lecteur, pour ce qui concerne les détails particuliers relatifs à la mort de Pierre III, aux diverses histoires de Russie publiées tant en Russie que dans les autres pays de l'Europe. L'*Histoire de la vie de Pierre III*, par de Saldern, Francfort, 1792, in-8°; St-Pétersbourg, 1800, in-8°; traduite en français, Metz, 1802, in-8°, est une apologie ou une défense de ce prince, très-juste quant à ses vertus et à son infortune, mais très-fausse ou du moins très-exagérée quant à ses talents et à son caractère. L'*Histoire de Pierre III et des amours de Catherine II*, par M. Laveaux, Paris, 1798, 3 vol. in-8°, est un pamphlet dont il suffit d'indiquer l'auteur et la date. La *Vie de Pierre III*, par Helbig, Stuttgard, 1808-1809, 2 vol. in-8°, est écrite en allemand. M—D j.

PIERRE, roi des Bulgares, surnommé CALO-PIERRE (ou le beau Pierre), était Valaque de nation, et fut, avec son frère Azan, le fondateur

du second royaume de Bulgarie. En l'an 1186, l'empereur Manuel Comnène étant mort, Pierre et Azan formèrent le projet de délivrer les Valaques et les Bulgares du joug auquel les Grecs les avaient soumis. Après avoir excité l'enthousiasme de leurs compatriotes, les deux frères entreprirent le siége de Prytlabe; et n'ayant pu réussir à s'emparer de cette ville, ils descendirent par le mont Hémus sur les terres de l'empire, où ils firent un immense butin. Isaac Lange, qui occupait alors le trône, marcha contre eux, les surprit à la faveur d'un brouillard épais, et les poursuivit jusqu'au Danube (1187). Pierre, Azan et les principaux chefs se réfugièrent chez les Patzinaces leurs voisins. Isaac étant retourné à Constantinople, Azan revint à la charge suivi d'un grand nombre de Patzinaces. Les Bulgares et les Valaques, qui semblaient à cette époque ne former qu'un seul peuple, reprirent les armes, et les Grecs furent chassés de toute l'ancienne Mœsie. L'année suivante, Isaac marcha contre Pierre et Azan; mais il fut vaincu dans une grande bataille. Après quelques autres actions moins importantes, les Grecs et les Bulgares convinrent d'une trêve : elle ne fut pas plutôt expirée, que la guerre recommença plus vivement que jamais. L'empereur s'étant imprudemment enfoncé avec ses troupes dans les défilés des montagnes, y fut attaqué par les Bulgares; l'infanterie grecque fut en partie détruite; Isaac lui-même ne dut son salut qu'au courage d'un grand nombre de guerriers qui se sacrifièrent pour le sauver. Les vainqueurs ne se bornèrent point à ravager les campagnes et à piller les villages; ils rançonnèrent Anchiale, prirent Varna, et détruisirent presque entièrement Triaditza, aujourd'hui Sophie. En 1193, Pierre et Azan se rendirent maîtres de Philippopolis, et pénétrèrent dans Adrianople. Ils portèrent encore un plus rude coup à l'empire, en détruisant dans une seule journée les légions d'Orient et celles d'Occident. Isaac méditait un dernier effort, lorsqu'il fut dépossédé par son frère Alexis, qui lui fit crever les yeux. Le nouvel empereur demanda la paix : elle ne put avoir lieu, parce que les Bulgares voulurent en dicter les conditions. Alexis détacha contre eux son gendre Isaac Sébastocrator. Ce général tomba dans une embuscade que lui avaient tendue Pierre et Azan; il fut fait prisonnier, et mourut dans les fers. Azan fut assassiné peu de temps après par un nommé Ibancus, qu'il avait accusé d'un commerce criminel avec sa femme, et qu'il voulait faire périr. La mort de ce prince réunit l'autorité souveraine dans la personne de Pierre : il s'en servit pour venger son frère et pour suivre l'exécution de leurs communs projets. Mais il fut assassiné lui-même bientôt après, et eut pour successeur son autre frère Joanice, ou Jean Ier, surnommé *Calo-Jean*, dont les successeurs se maintinrent dans ce petit royaume jusqu'à la conquête qu'en firent les Turcs sous le sultan Amurat, et qui fut achevée par Bajazet en 1396, après la bataille de Nicopolis. D—N—L.

PIERRE Ier ou PEDRO, roi de Navarre et d'Aragon, était fils de Sanche Ramire, qui remontait à Inigo Arista, comte de Bigorre, du sang de Clovis et fondateur du royaume de Navarre. La maison de Bigorre a donné six souverains à l'Aragon : don Pedro fut le quatrième. Son père, presque toujours en guerre contre les Maures, ayant été blessé mortellement d'un coup de flèche au siége d'Huesca, lui fit promettre de ne point abandonner le siége. Don Pedro fut proclamé roi dans le camp même, immédiatement après la mort de son père, en 1094. Il ne suspendit les opérations que pour aller vaquer aux soins du gouvernement. Quoique ses prédécesseurs eussent acquis une assez grande autorité sur les Aragonais en les délivrant de l'oppression des Maures, ils n'en avaient pas moins été forcés de se renfermer dans d'étroites limites imposées à l'autorité royale. La cérémonie du serment que les rois d'Aragon étaient tenus de prêter aux pieds du grand justicier parut humiliante au petit-fils de Ramire. Indigné de voir un usage qui rendait la majesté royale dépendante en quelque sorte de ses sujets, il fit tant par ses brigues, par ses prières, et même par ses offres équivalentes d'autres priviléges qu'à la fin il en obtint l'abolition dans une assemblée générale des états. A peine lui eut-on remis l'acte qui contenait la loi injurieuse à la majesté royale, que tirant son poignard, il s'en frappa la main, couvrit le parchemin de son sang et fit entendre ces paroles : « Une loi qui donne « à des sujets le droit d'élire un roi doit être effa« cée dans le sang d'un roi! » Les Aragonais, surpris de cette action étrange de leur prince, l'appelèrent depuis *don Pedro du poignard;* et, afin que ce trait ne s'effaçât point de leur mémoire, les descendants de don Pedro firent ériger la statue de ce prince à Saragosse, tenant le poignard d'une main et le parchemin de l'autre. On voyait encore au commencement de ce siècle cette statue dans le palais des états. Le roi fut couronné dans sa cathédrale par l'archevêque, après avoir été armé chevalier et sacré. Il ne songea plus dès lors qu'à l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite à son père mourant. S'étant remis en campagne en 1095, il emporta d'abord, le 5 avril, la ville d'Exisa et vint aussitôt reprendre le siége d'Huesca. Mais il éprouva une plus grande résistance qu'il ne s'y était attendu. Abderame, roi maure de cette ville, avait intéressé en sa faveur non-seulement tous les petits rois mahométans ses voisins, mais le roi de Castille lui-même (Alphonse VI) en s'obligeant de lui payer tribut. Il fallut combattre les troupes des alliés avant de pouvoir réduire Huesca. Don Pedro fut victorieux à Alcaraz, dans une grande bataille livrée le 18 novembre 1096; il dissipa les confédérés : sa victoire fut complète. Huesca

se rendit le 25 novembre. Le roi y réintégra sur-le-champ l'évêque de Jacca, qui avait eu autrefois son siége dans cette ville. On y trouva un grand nombre de chrétiens qui avaient toujours exercé tranquillement leur culte dans l'église de St-Pierre. En 1101, don Pedro fit la conquête de Balbastro, aussi sur les Maures, et y transféra le siége épiscopal de Rhoda. Cet avantage fut suivi de la reddition de plusieurs places environnantes. Don Pedro avait une grande réputation de bravoure; les historiens aragonais disent que dans un combat il abattit la tête de quatre rois maures, et que de là viennent les quatre têtes noires qu'on voit dans les armoiries d'Aragon. Ce prince, à la fois guerrier et politique, mourut le 28 septembre 1104, après avoir vu descendre au tombeau son fils, qui portait le même nom que lui. Sa couronne passa sur la tête d'Alphonse son frère, surnommé le *Batailleur*. B—P.

PIERRE II, roi d'Aragon, fils d'Alphonse II, de la maison de Barcelone, lui succéda après sa mort, en 1196, dans ses Etats d'Aragon, de Roussillon et de Catalogne, mais non dans le comté de Provence. Mû par l'esprit de son siècle, Pierre commença son règne par sévir contre les Vaudois; et il donna en 1197 un édit portant peine du feu contre ceux de ces sectaires qui seraient trouvés dans ses Etats après le délai qu'on leur prescrivait pour en sortir. En 1198 il apaisa des troubles occasionnés en Catalogne par la guerre qu'avait suscitée le comte de Foix au comte d'Urgel. L'année suivante, il joignit ses armes à celles d'Alphonse IX, roi de Castille, pour faire la guerre au roi de Navarre, Sanche VII. Par son mariage avec Marie, fille et héritière de Guillaume, comte de Montpellier, il acquit la seigneurie de cette ville, où ses noces furent célébrées. De là il se rendit à Rome, où il fut couronné par le pape Innocent III, s'obligeant de payer au saint-siége à perpétuité une redevance annuelle. Mais les états d'Aragon protestèrent contre cette espèce de tribut. Pierre fit en 1205 une expédition en Provence, et délivra son frère Alphonse, comte de Provence, que le comte de Forcalquier tenait enfermé dans un château après l'avoir enlevé par surprise. Pierre fit ensuite avec succès la guerre aux Maures d'Espagne; et s'étant ligué avec les rois de Castille et de Navarre, il prit part, le 16 juillet 1212, à la célèbre bataille des Naves de Tolosa, où ces trois rois chrétiens remportèrent une victoire complète sur les mahométans. Mais l'année suivante, ayant pris le parti du comte de Toulouse, son beau-frère, qui était à la tête des Albigeois, il fut défait et tué, le 17 septembre 1213, à la bataille de Muret (*voy.* Simon de MONTFORT). Ce prince était grand, bien fait, magnifique jusqu'à la prodigalité et d'une probité à toute épreuve. Le seul défaut qu'on pût lui reprocher, c'était de s'être trop livré à son penchant pour les femmes : cette passion lui fit cultiver la poésie provençale et protéger les poëtes, qu'il aida de ses libéralités. Sa mort occasionna quelques troubles; les princes ses frères voulurent s'emparer de la tutelle de son fils, Jayme ou Jacques : mais le pape ayant fait conduire le prince en Aragon par un légat, les états assemblés à Lérida le reconnurent et confièrent sa tutelle à don Sanche, son oncle, comte de Roussillon, et au grand maître des templiers (*voy.* JAYME). B—P.

PIERRE ou PEDRO III, roi d'Aragon, surnommé le *Grand*, mais prince encore plus rusé que brave et généreux, était fils de Jacques I[er] et naquit en 1239. Il se signala dans sa jeunesse par ses exploits contre les Maures auxquels il enleva différentes villes importantes. Jaloux de l'affection que son père témoignait à Ferdinand Sanche, son fils naturel, il cherchait toutes les occasions de nuire à celui-ci; et l'ayant surpris, en 1272, à Pomar, il le fit étrangler et jeter dans les fossés du château. Il succéda à son père en 1276. L'expulsion des Maures, et l'abaissement de la puissance des nobles étaient, à cette époque, les points principaux de la politique des rois chrétiens d'Espagne. Pierre III n'ayant pas confirmé par les serments accoutumés les priviléges de la Catalogne, plusieurs seigneurs catalans se liguèrent contre lui; mais il rétablit bientôt le calme par la voie des négociations autant que par les armes. Le comte de Foix y suscita, en 1280, une nouvelle révolte et s'en déclara le chef. Le roi marcha contre lui, le fit prisonnier et l'enferma au château de Siruena. Il eut une entrevue à Toulouse avec le roi de France, Philippe le Hardi, dont le comte de Foix était feudataire; et il le convainquit que ses griefs étaient fondés. Pierre III roulait de plus grands projets. Il avait épousé en 1262 Constance, fille de Manfred, roi de Sicile, que Charles d'Anjou avait détrôné; et il aspirait à se rendre maître de ce royaume. Dans la vue d'arracher la Sicile à Charles d'Anjou, il fomenta, dit-on, avec Jean de Procida, la fameuse conspiration des Vêpres siciliennes qui entraîna le massacre de tous les Français à l'heure des vêpres, le jour de Pâques de l'an 1682 (*voy.* PROCIDA). Pierre était alors sur les côtes d'Afrique avec une flotte qu'il avait équipée depuis longtemps sous prétexte d'une expédition, qu'il abandonna dès qu'il eut appris ce qui se passait à Palerme. Appelé par les habitants, il y aborda avec toutes ses forces et se fit couronner roi de Sicile. Il entra ensuite dans Messine et battit la flotte de Charles d'Anjou, sans tenir compte des excommunications que le pape Martin IV, Français de naissance, lançait contre lui à l'instigation de son compétiteur. La campagne finit par un défi entre les deux rois, qui convinrent de vider leur différend dans un combat singulier, le premier jour de juin de l'année suivante, chacun avec 100 chevaliers. La ville de Bordeaux, alors sous la domination du roi d'Angleterre, fut choisie pour théâtre de ce cartel

imposant. Dès le mois de mai, elle fut remplie d'étrangers accourus pour jouir du spectacle de deux rois combattant corps à corps afin d'épargner le sang de leurs sujets. Charles d'Anjou, âgé de soixante ans, avait accepté le défi d'un prince qui n'en avait que quarante : il comparut au jour marqué. Le roi d'Aragon, qui était parti avec éclat, laissant le gouvernement de la Sicile à sa femme, ne vint à Bordeaux qu'un moment, seul et déguisé : il repartit aussitôt pour l'Espagne, après avoir déposé ses armes entre les mains du sénéchal de la ville, par lequel il fut averti, dit-on, que le roi de France faisait avancer des troupes et qu'il ne serait point en sûreté à Bordeaux. Voilà ce qu'on démêle de plus certain à travers les récits contradictoires d'une foule d'auteurs qui tous ont altéré la vérité de l'histoire, suivant le préjugé national. Quoi qu'il en soit, le délai que ce défi célèbre avait occasionné donna le temps au roi d'Aragon de se fortifier en Sicile. A son retour, il trouva plusieurs seigneurs aragonais et catalans soulevés contre son autorité et se plaignant de l'infraction de leurs priviléges. Contraint de les confirmer dans les états assemblés à Saragosse, il confirma aussi les priviléges de la Catalogne dans une assemblée tenue à Barcelone. Un grand orage le menaçait; et il sentait la nécessité d'étouffer tous les germes de dissensions intestines, afin de pouvoir s'opposer plus efficacement à l'ennemi du dehors. Le roi de France, Philippe le Hardi, faisait filer des troupes dans la Navarre pour être à portée d'agir contre la Castille, dans la vue de soutenir les droits des princes de la Cerda, ses neveux; et contre l'Aragon, pour venger Charles d'Anjou, son oncle. De son côté, le roi d'Aragon se hâta de former une ligue avec le roi de Castille, Sanche III; ligue d'autant plus nécessaire que le monarque français commençait à posséder la Navarre par le mariage de Philippe le Bel, son fils, avec Jeanne, l'héritière de ce royaume. Ainsi, Pierre allait avoir à soutenir deux guerres à la fois : l'une maritime, contre Charles d'Anjou; l'autre du côté des Pyrénées, contre le roi de France. Dans cette crise, il se montra digne de régner. Sa flotte, commandée par Roger de Lauria, remporta une victoire complète, à la vue de Naples, sur la flotte de Charles d'Anjou, dont le fils, Charles le Boiteux, prince de Salerne, fut fait prisonnier. Irrité de ce nouveau succès, le pape fit prêcher la croisade contre le roi d'Aragon, et, le déclarant déchu de la couronne, en donna l'investiture à Charles, comte de Valois, fils de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon. La campagne suivante (1285), Philippe le Hardi, à la tête de 100,000 hommes, entra en Catalogne par le Roussillon. Jacques, roi de Maïorque, frère du roi, se vit dans l'impuissance de s'opposer au passage d'une armée si formidable (*voy.* Philippe). Les historiens blâment don Sanche, roi de Castille, de n'avoir pas secouru Pierre, son allié, contre l'irruption des Français : mais ce reproche est peu fondé, Sanche ayant alors à soutenir la guerre dans ses propres États contre l'empereur de Maroc. Les Français prirent d'abord plusieurs places en Catalogne; mais leur flotte fut battue par Roger de Lauria, qui se rendit maître de Roses, où étaient tous leurs magasins. La disette et les maladies contraignirent cette grande armée à se retirer. La mort de Philippe le Hardi, survenue à Perpignan, mit fin à la guerre et fut suivie de près par la mort du roi d'Aragon. Ce prince, étant tombé malade dangereusement à Villefranche de Panadès, y reçut l'absolution des censures, mais sans renoncer à la Sicile, qu'il donna par testament à Jacques, son second fils (*voy.* Jayme). Il descendit au tombeau le 10 novembre 1285, ayant au dehors la réputation d'un prince d'humeur bizarre et sévère; mais il n'en mérita pas moins de ses sujets le nom de *Grand*, par la vigueur de son caractère, la sagesse de sa politique et le bonheur de ses armes. Son fils aîné, Alphonse III, lui succéda sur le trône d'Aragon. B-p.

PIERRE IV, roi d'Aragon, surnommé le *Cruel*, prince fameux par ses usurpations, par ses armes et par ses malheurs, naquit le 15 septembre 1319. Fils aîné, du premier lit, d'Alphonse IV, il lui succéda en 1336, et se saisit aussitôt des places que son père avait données à Eléonore de Portugal, sa seconde femme, et aux enfants qu'il avait eus de ce mariage. Son couronnement fit naître une contestation grave. L'archevêque de Saragosse prétendit avoir le droit de couronner le roi; la plupart des grands s'y opposèrent, et le roi se couronna lui-même, ne voulant pas que son royaume, sous aucun rapport, dépendît du saint-siége. Les différends qui divisaient la famille royale portèrent les états d'Aragon, assemblés l'année suivante, à nommer des arbitres, qui mirent fin aux troubles. Le roi se ligua avec la Castille contre les Maures; et sa flotte défit, en 1339, à la hauteur de Ceuta, la flotte mahométane; mais son grand amiral, don Geoffroi-Gilbert Cruillas, fut tué dans l'action. Peu après cette expédition glorieuse, Pierre IV alla rendre hommage au pape dans Avignon. Il y fit une entrée solennelle, qui faillit être ensanglantée. L'écuyer du roi de Maïorque ayant frappé de sa cravache le cheval sur lequel le roi était monté, ce prince, outré de colère, mit l'épée à la main, et l'on n'arrêta qu'avec peine les effets de sa vive indignation. De retour dans ses Etats, il entra dans la ligue des rois de Castille et de Portugal contre les Maures; mais il n'eut aucune part directe, en 1340, à la célèbre journée de Salada, où les deux souverains réunis défirent la plus formidable armée africaine qui eût encore débarqué en Espagne. Toutefois le roi d'Aragon n'y fut pas étranger, ayant fait croiser sa flotte dans le détroit, pour couper les vivres aux infidèles et intercepter leurs renforts. Une ligue maritime, formée contre lui par les Génois, les Pisans et les prin-

cipaux habitants de l'île de Sardaigne, et l'inquiétude que les infidèles causaient encore à l'Espagne, ne permirent pas à ce prince d'accepter les offres que lui firent plusieurs seigneurs corses, de le mettre en possession de cette île. Son ambition se tourna contre l'île de Maïorque, dont son beau-frère Jacques était souverain. Ne cherchant que des prétextes pour lui ravir la couronne, il fit enlever la reine sa femme; ce qui amena une déclaration de guerre de la part de Jacques; c'est ce que voulait le roi d'Aragon. Traitant alors son beau-frère comme son feudataire, il le déclara privé de son royaume et de tous ses domaines, dont il s'empara presque sans coup férir. Poursuivi en Roussillon et hors d'état de s'y défendre, le malheureux Jacques se mit à la discrétion de son beau-frère, qui le dépouilla et réunit à sa couronne le Roussillon et Maïorque. Cependant des troubles sérieux allaient éclater dans les propres Etats du roi d'Aragon. Ce prince n'avait que des filles de son mariage avec Marie de Navarre, et il s'occupait d'assurer la couronne à l'aînée, appelée Constance. Mais ses frères firent valoir un testament de Jacques Ier, en vertu duquel la couronne devait leur appartenir, à défaut de postérité masculine. Deux ligues se formèrent et prirent les armes contre le roi : l'une, sous le nom d'*Union* d'Aragon; l'autre, sous le nom d'*Union* de Valence. La reine Marie étant morte dans ces circonstances, Pierre IV se hâta d'épouser Eléonore, infante de Portugal, voulant par là rompre les mesures des conjurés. Mais les deux ligues s'unirent par un lien commun, et, aux états de Saragosse, Pierre reçut la loi. L'infant don Jacques, son frère, y fut déclaré héritier de la couronne, et mourut peu de temps après, non sans soupçon de poison. L'infant don Ferdinand lui succéda. Au milieu de tant d'agitations et de troubles, le roi eut encore à soutenir des guerres étrangères. Jacques, roi détrôné de Maïorque, tenta vainement de se rétablir; mais, en Sardaigne, le roi d'Aragon essuya des revers. Toujours harcelé par l'union d'Aragon et de Valence, il tomba au pouvoir des rebelles en 1348. Conduit à Valence, il fut obligé de faire les concessions que les insurgés demandaient les armes à la main. Dans cette extrémité, ses troupes remportèrent une victoire complète sur l'armée de l'union d'Aragon, qui se dissipa. Pierre entre à Saragosse en vainqueur, assemble les états, et déchire, en leur présence, l'acte qui contenait les priviléges que lui avaient arrachés les révoltés, dont il fait punir de mort les principaux chefs. Mais l'union de Valence ne paraissait point ébranlée par de tels exemples. Une seule victoire, remportée par le roi en personne, suffit pour anéantir les restes de la ligue. En Sardaigne, les troupes royales eurent aussi de grands avantages. Pierre fit alliance avec les Pisans contre les Génois, et il renouvela en 1351 ses alliances avec la France, Venise et la Navarre, se montrant tout à la fois guerrier et politique. L'année suivante, sa flotte, combinée avec celle de Venise, fut battue par les Génois; mais elle eut sa revanche en 1353 : il prit Alghieri, en Sardaigne, et fit trancher la tête à Fabien Doria. L'année suivante, il passa dans cette île en personne, à la tête d'une flotte puissante, et se remit en possession d'Alghieri, que les ennemis avaient repris. Mais, voyant cette guerre traîner en longueur malgré cet avantage, il en confia la conduite à ses généraux, et repassa en Espagne. De là il se rendit à Avignon pour faire hommage de la Sardaigne au pape Innocent IV, qu'il choisit pour médiateur entre lui et les Génois. De retour en Aragon, il vit un nouvel orage se former contre lui. Pierre était contemporain de Pierre le *Cruel*, roi de Castille. Ce prince, témoin d'une capture faite sur les Génois par la flotte aragonaise dans un des ports de Castille, exigea que le roi d'Aragon punît de mort son amiral ou le lui livrât. Sur son refus, il commença les hostilités. Pierre IV, effrayé des conquêtes des Castillans, eut recours à la médiation du pape pour terminer des divisions qui avaient tout le caractère et toutes les horreurs d'une guerre civile. De part et d'autre elles étaient envenimées par les mécontents des deux royaumes. Toute négociation étant inutile, Pierre d'Aragon fit à Pierre de Castille un défi qui n'eut aucune suite. Enfin, les Aragonais remportèrent une victoire sur les Castillans. Pierre IV, cherchant partout des alliés, obtint des Maures de Grenade une diversion qui décida le roi de Castille à entrer en négociation pour la paix, moyennant la restitution des places conquises de part et d'autre. L'année suivante, Pierre le Cruel s'étant ligué avec Charles le Mauvais, roi de Navarre, recommença les hostilités et s'empara de plusieurs places en Aragon. Aigri par cette guerre malheureuse, Pierre IV fit condamner à mort Bernard de Cabrera, le meilleur de ses généraux et le plus fidèle de ses ministres, contre lequel la jalousie avait armé tous les courtisans. Trop faible pour repousser les efforts du roi de Castille, et songeant à le détrôner, il appuya secrètement les prétentions de Henri de Transtamare, et traita même avec ce prince. Pierre de Castille, effrayé à son tour de l'irruption de Transtamare et de ses rapides succès, fit évacuer toutes les places conquises en Aragon. Pierre IV respira, et voyant Transtamare en possession de presque toute la Castille, il le somma de lui remettre le royaume de Murcie, en exécution du traité secret conclu entre eux. Henri éluda sa demande pour ne pas indisposer la fierté castillane. Pierre, irrité, abandonna aussitôt son parti, et se mit en possession de plusieurs places de la Castille, après le meurtre de Pierre le Cruel. Mais bientôt, tout occupé de l'interminable guerre de la Sardaigne, il consentit à un dédommagement pécuniaire pour le royaume de Murcie. La paix se conclut en 1374, et fut cimentée par le

mariage de don Juan, infant de Castille, avec Eléonore, infante d'Aragon. Cependant, en Sardaigne, la guerre devint plus vive par les secours que les Génois fournissaient aux mécontents. Pierre IV n'en était pas moins occupé à s'approprier la Sicile, au détriment de la branche cadette de sa maison. Marie, héritière de cette couronne, après la mort de don Frédéric, son père, tomba au pouvoir du roi d'Aragon, au moment où elle allait s'unir à Jean Galeas, neveu du seigneur de Milan. Toujours avide de conquêtes, Pierre envoya, en 1382, des troupes dans la Grèce pour prendre possession du duché d'Athènes, dont quelques Aragonais et Catalans s'étaient rendus maîtres. Ce duché était un reste des conquêtes faites par les croisés sur les empereurs grecs. En même temps, il ne perdit de vue aucun des moyens de faire passer le royaume de Sicile dans la branche aînée de sa famille. Il crut y parvenir, sans effusion de sang, en mariant l'héritière de cette couronne, qu'il retenait prisonnière, avec don Martin, son petit-fils. Le moment lui paraissait venu aussi de réduire entièrement les mécontents de l'île de Sardaigne. A cet effet, ayant assemblé à Tortose les états d'Aragon, de Catalogne et de Valence, il leur demanda de nouveaux subsides; mais, au lieu d'adhérer à sa demande, les états éclatèrent en murmures contre une conquête qui épuisait depuis si longtemps les forces et les richesses de l'Aragon. De nouveaux troubles survinrent. L'infant don Juan, ouvertement brouillé avec sa belle-mère (Sibylle de Fortia, quatrième femme de Pierre IV), s'étant marié contre la volonté du roi, se vit exposé à son ressentiment. Il se joignit au comte d'Ampurias, qui s'était révolté et faisait la guerre au roi. Pierre, irrité, voulut faire déclarer son fils inhabile à succéder au trône; mais il fut arrêté par l'opposition de Dominique Cerdan, grand justicier d'Aragon, qui, sans s'inquiéter du ressentiment du roi, expédia des lettres et rendit des édits en faveur de l'infant. Tout parut se calmer à la suite de cette opposition légale. Les états d'Aragon s'assemblèrent en 1386 à Saragosse. Là, on célébra la cinquantième année du règne de Pierre IV. Ce prince mit fin aux troubles de Sardaigne par un accommodement et une amnistie. On y désigna les ports dans lesquels les Génois et les Aragonais pourraient avoir leurs flottes et leurs chantiers. Pierre, qui avait tout pacifié, touchait au terme de sa vie. Il mourut le 5 janvier 1387, dans la 78ᵉ année de son âge et la cinquante et unième de son règne, avec la réputation d'un prince ambitieux, dissimulé et non moins cruel que Pierre de Castille, son contemporain. Seulement, le roi d'Aragon ne commit que ce qu'on appelle des crimes utiles. Aussi, l'un est-il regardé comme le Néron de la Castille, et l'autre comme le Tibère de l'Aragon. Pierre IV sacrifiait beaucoup aux bienséances, et il était même si jaloux du cérémonial, qu'on lui donna le surnom de *Cérémonieux*. Il avait d'ailleurs du courage, de la fermeté, de l'activité et des connaissances. Il fonda l'université d'Huesca. Jean, son fils aîné, lui succéda. B—P.

PIERRE, roi de Castille, surnommé le *Cruel*, fils d'Alphonse XI, naquit à Burgos le 30 août 1334, et fut proclamé successeur de son père, à Séville, en 1350 : il était alors âgé de seize ans. Une belle taille, un beau teint, des cheveux blonds, les traits réguliers, un air noble et majestueux qui inspiraient le respect, faisaient de don Pèdre l'un des princes les plus accomplis de son temps. Il montrait de l'intrépidité et le germe des plus belles qualités. A son avénement, les Castillans se flattèrent de jouir d'un règne prospère et tranquille. Mais la mort d'Alphonse livra l'Espagne aux plus affreuses discordes. Il ne serait pas aisé de décider si le nouveau roi fut l'auteur ou la cause des déchirements de l'Espagne, alors divisée en plusieurs royaumes, ou si l'on doit les attribuer à la jalousie ou à l'ambition des grands. L'opinion la plus commune en rejette tout le blâme sur don Pèdre, ce qui lui fit donner par le peuple le surnom de Pierre le Cruel. Toutefois, il est certain qu'à son avénement la cour se trouvait divisée en deux partis pleins de haine l'un contre l'autre. Malheureusement, ses défauts naissants balancèrent bientôt les dons précieux qu'il avait reçus de la nature. Le nouveau roi décela d'abord son penchant pour les excès qui depuis obscurcirent sa réputation et déshonorèrent son règne. Il n'avait rien d'affable : son air était rude, méprisant, et il prenait plaisir à railler avec amertume. Son goût effréné pour la chasse semblait augmenter sa dureté naturelle. Comme il était incapable à son avénement au trône de régner par lui-même, Marie, sa mère, et Albuquerque, son gouverneur, prirent les rênes de l'Etat. Etroitement lié avec la reine, Marie de Portugal, Albuquerque sut gagner le cœur de son pupille, et devint son favori. Abusant de son ascendant sur l'esprit du jeune monarque, il lui fraya le chemin du vice et corrompit son cœur. Don Pedro, bien qu'il n'eût pas les qualités de son père, employa d'abord, à son exemple, la ruse et la perfidie. Eléonore de Guzman, objet de la tendresse d'Alphonse, fut sa première victime. Elle s'était retirée à Medina-Sidonia pour échapper à la vengeance de la reine irritée. Don Pedro l'engage à revenir à Séville. Arrivée dans cette ville, il la fait arrêter et l'enferme dans le palais de Talavera, où il feint d'abord de l'intérêt pour elle, tout en déclarant qu'il ne peut la soustraire à la vengeance de la reine. Cessant bientôt de dissimuler, il la fait périr d'une mort violente. Feignant de vouloir ensuite se réconcilier avec ses enfants, il chercha, vraisemblablement dans des intentions perfides, à les attirer à Séville; mais il ne put vaincre la défiance de Henri, comte de Transtamare, l'un d'eux. Pierre montra bientôt que, pour commettre un crime, il n'avait pas

besoin d'être excité. Rapace et sanguinaire à la fois, il croyait la fortune et la vie de ses sujets destinées à son usage. Les impôts étaient si exorbitants qu'en 1351 ils occasionnèrent une révolte à Burgos. Le roi s'y transporte et fait poignarder Garcilasso de la Vega, gouverneur de Castille, qui demandait l'éloignement d'Albuquerque, favori du prince. C'est ainsi qu'il méprisa d'abord les clameurs de la multitude; mais un nouvel attentat contre sa propre famille fit éclater l'indignation publique. Don Pedro avait eu occasion de voir, chez Albuquerque, dona Maria Padilla, née de parents sans fortune. A une beauté ravissante elle joignait un esprit orné. Il en fut épris, et quelques historiens disent qu'il l'épousa secrètement. Mais, pressé ensuite par sa mère et son favori de s'unir à Blanche, fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, et sœur de la femme de Charles V, il n'hésita point d'abandonner Maria Padilla, de célébrer publiquement, mais non sans une répugnance extrême, son mariage avec Blanche, et de mettre à cette cérémonie une magnificence royale. Après les premiers moments de cette nouvelle alliance, Pierre revint à l'amante qu'il chérissait. Dans ce siècle d'ignorance et de superstition, on attribuait souvent à la magie l'empire que les femmes exerçaient sur les hommes. On crut que l'ascendant prodigieux de Padilla n'avait pas d'autre source. Sa famille était comblée de bienfaits et devenait chaque jour plus puissante. Albuquerque, jaloux d'un tel crédit, ne put dissimuler son dépit. Invité par le roi à une entrevue sous prétexte d'une réconciliation, il se douta de ses desseins et se réfugia secrètement à la cour de Lisbonne. La guerre civile, qui avait éclaté un an après l'avénement de Pierre le Cruel, était soutenue par les mécontents, ayant à leur tête Henri de Transtamare et Tello, son frère. Albuquerque se joignit à eux. Pierre marcha contre les rebelles, prit Aquila d'assaut, et fit périr les principaux chefs qui tombèrent en son pouvoir. Voulant se défaire de Blanche, il la fit emprisonner. Un concile, composé d'évêques dévoués au roi, prononça une sentence de divorce, et Pierre épousa solennellement dona Jeanne, veuve de don Diego de Haro, et sœur de Ferdinand de Castro. Il conclut ce mariage malgré la cour et pour se faire un appui contre elle. Mais Jeanne, aussi malheureuse que Blanche, fut également répudiée au bout de quelques mois. L'orgueil de la maison de Castro en fut blessé, et cette famille ne respira plus que vengeance. La reine mère elle-même, indignée des traitements dont Pierre accablait son épouse infortunée, se montrait aussi très-animée contre le roi son fils. Pierre, aigri par toutes ces oppositions et par la guerre que lui faisaient les mécontents, n'en devint que plus sanguinaire. Bientôt, s'attirant les foudres de l'Eglise, il fut excommunié par le légat du pape, qui, selon la coutume du temps, mit le royaume en interdit. Ce fut vers ce temps-là que ce monarque tomba dangereusement malade. Les médecins désespérant de sa vie, il se forma des ligues secrètes parmi les grands; on alla même jusqu'à nommer un successeur, et tous les sentiments de haine et de jalousie qu'on tenait cachés éclatèrent. Blanche, s'étant réfugiée dans la cathédrale de Tolède, déclara qu'elle était résolue de n'en jamais sortir. Les habitants, attendris et sensibles à ses malheurs, se soulèvent, chassent les gardes du roi, et prennent ouvertement le parti de Blanche. A cette nouvelle, Transtamare se présente aux portes de la ville et y est reçu avec joie. Pierre, rétabli de sa maladie, voit avec effroi les progrès de la rébellion. Craignant son entière ruine, il cherche à désunir ses ennemis en flattant leurs intérêts. Il paraît même écouter leurs griefs; mais peu furent dupes de sa feinte. Le parti des rebelles, grossi par tous les mécontents, devint formidable, au point que, malgré sa hauteur et sa fierté, Pierre fut contraint de proposer un accommodement et de se remettre à la merci de sa mère. Elle le reçut avec tendresse, mais s'empara de sa personne et fit aussi arrêter ses ministres. Prisonnier dans sa propre cour, Pierre dissimule sa rage et jure en secret de n'épargner aucun de ceux qui ont contribué à le faire tomber dans le piége. Il prépare adroitement son évasion, en affectant une entière soumission aux volontés de sa mère, et profitant un jour de l'exercice de la chasse, il trouve des relais qu'on lui avait ménagés, court à Ségovie et y déploie le drapeau royal. Ses mesures vigoureuses déconcertent les confédérés : une entrevue a lieu à Toro avec les chefs; là Pierre s'efforce de dissoudre la ligue. Albuquerque soutient avec constance la cause qu'il a embrassée, et meurt quelques jours après. On soupçonna Pierre de l'avoir fait empoisonner. Ce prince, retiré à Ségovie, y rassemble une armée nombreuse et marche vers Tolède. Pour tromper la multitude, il promet de rappeler Blanche au trône. Henri, qui l'avait devancé dans cette ville, exhorte vainement les citoyens à une vive résistance; il n'a que le temps de se sauver, et les habitants de Tolède ouvrent leurs portes au roi. Ils ont bientôt lieu de s'en repentir. Malgré sa promesse de les ménager, vingt-deux des principaux citoyens furent exécutés en sa présence, et il ne laissa reposer les bourreaux que lorsqu'il fut rassasié de sang. Parmi le grand nombre de victimes qui furent exécutées se trouva un vieillard; son fils se dévoue à la mort pour lui : Pierre n'en est pas touché, et ce fils généreux périt également. Blanche fut encore plus étroitement resserrée dans la tour de Siguença. Pierre, formant le siége de Toro, s'en empara. Les chefs de la ligue, qui s'étaient échappés de la ville, furent aussitôt investis dans la forteresse d'Alcazal. La reine mère, réduite au rôle de suppliante auprès de son impitoyable fils, se rendit à discrétion : il ne la fit pas périr; mais elle

souffrit plus que la mort en voyant exécuter ses plus fidèles amis. L'épouse de Transtamare, qui se trouvait au nombre des captifs, ne dut son salut qu'à la crainte qu'inspirait au tyran le courage de son mari, dont le parti n'était pas encore sans espoir. Sur ces entrefaites, une rupture éclata entre la Castille et l'Aragon, au sujet d'une prise faite sur les Génois par la flotte aragonaise dans un des ports de Castille. Pierre, ayant exigé du roi d'Aragon la mort de son amiral ou son extradition, fut tellement irrité de son refus, qu'il lui déclara la guerre. Dans cette guerre, dont les chances furent variées, Henri offrit son épée au roi d'Aragon, combattit Pierre de Castille, et parvint à délivrer sa femme. Pierre, instruit que Tello et Frédéric, ses frères, qui en apparence vivaient tranquillement, remuaient en secret pour se joindre à Transtamare, fit assassiner Frédéric dans la salle d'audience à Séville : Tello lui échappa. Don Juan d'Aragon, son parent et son premier ministre, dont il se défiait, fut aussi poignardé. Enfin, on l'accuse d'avoir fait empoisonner sa tante Eléonore, dont le tort était d'avoir plaint le sort de Blanche. En un mot, la richesse, la vertu et la naissance étaient également des titres de proscription aux yeux de Pierre le Cruel. La guerre contre l'Aragon fut terminée par la paix conclue en 1361, et Pierre tourna ses armes contre le roi maure de Grenade, après avoir exercé des cruautés inouïes dans ses propres Etats. Un juif, nommé Lévi, était chargé de ses finances : il était riche; il expira sur la roue. Pierre eut l'indignité de se vanter des trésors que lui avait valus ce meurtre et de regretter que les tourments n'en eussent pas été plus longs, afin d'obtenir l'aveu de toutes les richesses de la victime. L'infortunée Blanche semblait pouvoir espérer de n'être plus regardée comme un objet de jalousie; mais son existence, quelque malheureuse qu'elle fût, était un reproche pour le tyran. Transférée dans la forteresse de Xérès, on osa insinuer au gouverneur que ce serait se rendre agréable à son souverain que de donner la mort à la princesse : le gouverneur rejeta cette proposition avec horreur. Mais il est rare qu'un prince féroce ne trouve pas des scélérats qui se prêtent à ses cruautés. Blanche périt dans les fers, et l'opinion générale accuse Pierre le Cruel de lui avoir fait administrer par un médecin, et sous prétexte de rétablir sa santé, une potion qui n'était qu'un breuvage empoisonné. On crut un moment sa férocité adoucie par l'extrême sensibilité qu'il fit éclater à la mort inopinée de sa chère Padilla. Mais ce retour à des sentiments tendres n'eut qu'une durée fort courte. D'autres événements y firent diversion. Mohamed Barberousse avait usurpé le trône de Grenade, et le monarque légitime, chassé de ses Etats, tremblait pour sa sûreté. Pierre voulut profiter des dissensions des Maures pour les accabler. L'espoir d'un riche butin remplaça chez lui l'amour de la gloire. Trompé par un rapport insidieux, il crut pouvoir s'emparer facilement de Cadix. Il envoya dans cette ville une armée qui fut battue, et ses généraux, le grand maître de Calatrava et don Henriquez, furent conduits prisonniers à Grenade. Mohamed crut gagner l'amitié de Pierre en lui renvoyant ces illustres captifs avec de riches présents. Déçu dans son attente, il offrit de se reconnaître le vassal du roi de Castille, qui le fit inviter à se rendre à Séville pour ratifier les conditions de paix. A son arrivée, l'usurpateur est assassiné par le monarque lui-même, et sa tête est renvoyée à Ronda. Quand l'avarice et la vengeance laissaient à Pierre quelque repos, il tournait ses pensées et ses regrets vers dona Padilla. Cette femme lui avait donné un fils et trois filles. Désirant qu'après sa mort le sceptre de Castille passât entre les mains de son fils Alphonse, encore enfant, il convoqua les cortès à Séville et déclara son mariage avec Padilla. Des témoins ayant déposé avoir été présents à sa célébration, l'assemblée n'osa pas manifester ses doutes à cet égard, et les prétentions d'Alphonse furent reconnues. Pierre se rendit ensuite à Soria pour conférer avec son allié, Charles le Mauvais, roi de Navarre, sur une guerre contre le roi d'Aragon; mais Charles, qui lui avait promis d'entrer dans cette ligue, le trompa. Pierre n'entreprit pas moins cette guerre : la mort imprévue de l'infant Alphonse ne l'empêcha pas même de la poursuivre avec ardeur. Elle eut tout le caractère d'une guerre civile, ayant été envenimée de part et d'autre par les mécontents et les réfugiés des deux royaumes. Les souverains d'Aragon et de Navarre se liguèrent contre lui, et traitèrent en secret avec Henri de Transtamare, qui, d'accord avec la cour de France, et secondé par le célèbre Duguesclin, s'avança vers la Castille. Pierre, effrayé de l'approche de Henri et peu sûr d'être défendu, gagna promptement Séville, et, après s'être emparé des trésors, il se retira jusqu'aux frontières du Portugal. Henri fut reçu partout comme un libérateur, et Pierre, n'ayant plus qu'un faible espoir de se rétablir, s'embarqua presque seul à la Corogne et se présenta en suppliant au prince de Galles, surnommé le *Prince Noir,* qui tenait sa cour à Bordeaux. Ce prince lui promit des secours et se mit en campagne avec une nombreuse armée. Tous deux furent vainqueurs dans une bataille livrée en 1367 près de Najara, et à la suite de laquelle Pierre rentra dans la Castille. Le Prince Noir ayant repassé les Pyrénées mécontent de son allié, Pierre donna un libre cours à sa vengeance. Le plus léger soupçon était puni de mort. Cependant Transtamare, étant parvenu à intéresser le pape Urbain V et le comte de Foix, passa de nouveau les Pyrénées avec les *grandes compagnies*, armée composée d'aventuriers, et dont le chef était Duguesclin, qui les avait emmenées pour en purger la France. Pierre

était occupé alors à réduire les habitants de Cordoue qui s'étaient révoltés : il se hâta de marcher contre Henri, son frère et son compétiteur. Impatient de le châtier, il s'avance vers les plaines de Montiel, résolu de livrer bataille. Malgré tout le courage qu'il montra dans cette action décisive, qui eut lieu le 14 mars 1369, la fortune se tourna contre lui. Complétement défait, il court s'enfermer dans Montiel : Henri le suit et investit la place. Pierre vit bientôt avec effroi qu'il lui serait impossible d'échapper au vainqueur. Dans ce moment terrible, il essaye de corrompre la fidélité de Duguesclin, en lui offrant une somme immense pour obtenir la faculté de traverser la nuit son quartier. Ce général ne se fit pas scrupule de tromper un roi qui était le fléau de ses sujets. Il l'invite à une entrevue, et Pierre y trouve un ennemi mortel, son propre frère Henri, qui, se montrant tout à coup, adresse les reproches les plus amers à l'assassin de sa famille, et lui plonge le poignard dans le sein : des seigneurs de sa suite le percent aussi de plusieurs coups, et il expire. Ainsi périt Pierre le Cruel, dans la 34e année de son âge et la dix-huitième de son règne, avec la réputation du monarque le plus sanguinaire dont l'histoire d'Espagne fasse mention. Ce prince ne manquait d'ailleurs ni d'esprit, ni de courage, ni d'application. On rapporte des traits qui montrent qu'il n'était pas toujours étranger aux sentiments de la justice. Aimant, de même que Néron, à parcourir la nuit, déguisé, les rues de sa capitale, il fut, dans une rencontre, battu par un soldat. Pierre se défendit et le tua. Voyant qu'il était accusé de ce meurtre par une femme, les magistrats en corps allèrent lui porter leurs plaintes. Pierre, pour satisfaire à la loi, fit couper la tête à sa propre effigie. Il ne laissa point d'enfants légitimes, et Henri de Transtamare, qui lui succéda, n'étant que son frère naturel, en lui fut éteinte la postérité légitime de Raimond de Bourgogne. L'horreur qui semble pour toujours attachée au nom de Pierre le Cruel résulte des supplices, des emprisonnements et des confiscations qu'il ordonna contre tant de personnes du premier rang, et surtout de sa cruauté envers sa propre famille. La Castille fut désolée, dans la jeunesse de ce prince, par des factions puissantes qui en abusèrent pour se saisir de l'autorité. C'était d'ailleurs le siècle des factions et des guerres civiles : l'avarice de Pierre et sa férocité firent le reste. Ainsi, par l'effet d'une éducation négligée et de l'emportement de son caractère, plus peut-être que par un penchant naturel, don Pèdre, avec de l'esprit, de l'application et de la valeur, fut le fléau de ses sujets. Il a cependant trouvé un défenseur dans don J.-A. de Vera y Zuniga, comte de la Roca. Cet écrivain, ambassadeur d'Espagne à Venise, a publié : *El rey don Pedro (illamado el cruel, el justiciero, y el necessitado rey de Castilla) defendido*, Madrid, 1648, in-4° ; il cherche à y prouver que la calomnie a beaucoup exagéré les crimes de ce prince. J. Talbot Dillon (*History of the reign of Peter the Cruel, king of Castile and Leon*, Londres, 1788, 2 vol. in-8°), le justifie aussi sur plusieurs points, et son livre offre d'ailleurs de curieux détails sur la marine anglaise et espagnole à cette époque : il a été traduit en allemand (Leipsick, 1790, in-8°), et en français (par mademoiselle Froidure de Rezelle), Paris, 1790, 2 vol. in-8° (1). B—P.

PIERRE, roi de Hongrie, surnommé l'*Allemand*, à cause de la préférence qu'il accordait à cette nation sur toutes les autres, était neveu d'Etienne Ier et lui succéda en 1038, par les intrigues de Gisèle, veuve de ce prince. Il écarta tous les grands des emplois pour les distribuer à des étrangers vendus à ses caprices, et acheva de se rendre odieux par sa cruauté et par ses débauches. Les comtes hongrois, las de sa domination, le forcent de se retirer en Allemagne, et élisent à sa place Aba, beau-frère d'Etienne. Mais à peine assis sur le trône, Aba se souille de toutes sortes de crimes ; ses sujets sont réduits à implorer la protection de l'empereur Henri III, qui pénètre avec une armée dans la Hongrie, où Pierre conservait encore quelques partisans. Vaincu en 1044, près de Javarin, Aba est tué dans sa fuite par ses propres soldats, ou, selon quelques historiens, amené devant son rival, qui lui fait trancher la tête (*voy.* ABA). Pierre, protégé par l'empereur, remonte sur le trône. Mais le malheur ne l'avait point instruit : au lieu de jeter un voile sur le passé, il se mit à rechercher les auteurs de son exil. Plusieurs périrent dans les supplices et les autres cherchèrent un asile dans les forêts de la Pologne. Une nouvelle conjuration s'ourdit. André, du sang royal de Hongrie, est rappelé par les mécontents et marche à leur tête ; il surprend Pierre dans le village de Zamur, lui fait crever les yeux, et le jette dans une prison, où ce prince mourut au bout de trois jours, en 1047. Ses restes furent transportés à Cinq-Eglises, et inhumés dans la basilique qu'il avait élevée aux apôtres St-Pierre et St-Paul (*voy.* ANDRÉ). W—S.

PIERRE Ier, roi de Portugal, fils d'Alphonse IV et de Béatrix de Castille, naquit à Coïmbre le 19 avril 1320. A dix-neuf ans, il épousa Constance de Castille-Villena, qui avait parmi ses filles d'honneur la célèbre Inès de Castro. Dom Pèdre en devint épris. Constance étant morte en 1345 par l'effet du profond chagrin que lui causait l'infidélité de dom Pèdre, ce prince trompa la vigilance du roi et s'unit à Inès de Castro (*voy.* ce nom) par un

(1) Du Belloy a fait une tragédie de *Pierre le Cruel*, jouée en 1772, imprimée seulement en 1777. Voltaire, qui, dès 1761, avait commencé une pièce sur ce sujet, fit imprimer son *Don Pèdre* en 1775. Dans le *Discours historique et critique*, en tête de sa tragédie, Voltaire parle d'une tragi-comédie espagnole où Pierre, que nous appelons le *Cruel*, n'est jamais appelé que le *Justicier* ; « titre que lui donna toujours Philippe II ». Voltaire pensait que l'histoire avait été trop sévère, et même injuste envers don Pèdre. A. B—T.

mariage secret : il eut d'elle trois fils et une fille. Deux confidents intimes du roi, Alvarez Gonzalès et Pierre Coëllo, redoutant l'élévation des frères d'Inès, jurèrent sa perte; ils irritèrent aisément un prince naturellement dur et vindicatif, en lui représentant que dom Pèdre ne manquerait pas d'assurer la couronne aux enfants qu'il avait eus d'Inès. Sa perte fut décidée : elle n'évita la mort une première fois qu'en se jetant aux pieds d'Alphonse et en lui montrant les enfants de son fils. Mais le roi, qui était irrésolu entre le pardon et la vengeance, oublia bientôt ce tableau si touchant, et finit par donner son consentement tacite au meurtre d'Inès. Gonzalès et Coëllo pénètrent dans son appartement et lui plongent le poignard dans le sein, tandis que dom Pèdre était à la chasse (*voy.* Inès). Craignant aussitôt la vengeance de ce prince, ils se réfugient en pays étranger. A peine dom Pèdre est-il instruit de cet horrible attentat que, plein de fureur et secondé par les frères d'Inès, il court ravager les terres des meurtriers, jurant de ne poser les armes que lorsqu'on les lui aura livrés. Une guerre civile entre le roi et son fils semblait inévitable. Mais dom Pèdre, touché des larmes et des supplications de sa mère, étouffa son ressentiment, et, s'étant réconcilié avec son père, lui promit à son lit de mort de pardonner aux assassins; mais cette promesse peu sincère fut bientôt oubliée. Alphonse mourut en 1357, et dom Pèdre, à peine monté sur le trône, conclut avec Pierre le Cruel, roi de Castille, un traité d'alliance, sous la condition que les meurtriers d'Inès, réfugiés dans ses Etats, lui seraient livrés, et dès qu'il les eut en son pouvoir, tous périrent par d'horribles supplices. Pierre fit constater ensuite, en présence des états assemblés, son mariage avec Inès, et après avoir exigé que l'on rendît à son cadavre les honneurs dus à une reine, il la fit inhumer dans le monastère d'Alcobaça, où il lui érigea un tombeau magnifique. Il ne tarda point à se lasser de l'alliance du roi de Castille, et, craignant d'attirer le fléau de la guerre sur le Portugal, il refusa un asile à ce prince chassé de ses Etats. Dom Pèdre fut un grand monarque : il donna l'exemple du respect pour les lois et obligea tous ses sujets sans distinction à ne point s'en écarter. Il publia d'utiles règlements, abrégea les formalités judiciaires, réforma le luxe, punit sévèrement l'adultère, et éloigna des emplois publics tous ceux dont les mœurs étaient suspectes. Il diminua les impôts, et, quoiqu'il fût très-généreux, il avait en réserve des sommes considérables pour s'en servir dans les besoins pressants sans être obligé d'augmenter les charges de ses peuples. Dom Pèdre mourut à Estremos le 18 janvier 1367, à l'âge de 48 ans, et fut inhumé près de sa chère Inès. Il fut regretté sincèrement de ses sujets, et il était digne de l'être, comme on peut en juger par cette maxime qu'il répétait souvent : « Un roi qui laisse passer « un seul jour sans faire du bien ne mérite pas le « nom de roi. » Aux qualités extérieures il joignait un esprit agréable; il cultivait la poésie avec succès, et on trouve de lui plusieurs pièces dans les recueils des meilleurs poëtes portugais. Il eut pour successeur Ferdinand, fils de Constance; mais ce prince étant mort sans héritier, les Portugais préférèrent aux enfants d'Inès, dont les droits à la couronne étaient reconnus, un fils naturel que dom Pèdre avait eu, depuis la mort d'Inès, d'une nouvelle maîtresse nommée Thérèse Lorenzo (*voy.* Jean I[er]). L'histoire de ce prince, écrite par Fernand Lopez, son historiographe, a été publiée avec des augmentations par Joseph Pereyra Bayam, prêtre de Lisbonne, sous ce titre : *Chronica del rey dom Pedro I deste nome, cogno-minado o justiciero*, etc., Lisbonne, 1735, in-8°. B—p et W—s.

PIERRE ou PÈDRE II, roi de Portugal, était le troisième fils de Jean IV et naquit en 1648. Dans sa jeunesse, il eut beaucoup à souffrir des emportements de son frère Alphonse VI, qui régnait sous la tutelle de leur mère, dont il négligeait trop souvent les sages conseils. Alphonse avait épousé la princesse Marie de Savoie-Nemours, et, loin d'avoir pour elle les égards dus à son rang et à ses qualités, il ne lui témoignait que du mépris. Dom Pèdre fut sensible aux malheurs de la jeune reine et chercha à les adoucir. Peut-être à la compassion qu'elle lui inspirait se joignait-il à son insu un sentiment plus tendre; il saisissait avec empressement toutes les occasions de la voir et de lui être utile. La conduite extravagante d'Alphonse l'avait rendu odieux à ses sujets. Dom Pèdre profita de cette disposition des esprits pour s'emparer de l'autorité; il parvint à chasser les indignes favoris d'Alphonse, et se fit déclarer en 1667 régent du royaume. Alphonse, prisonnier dans son propre palais, offrit d'abdiquer en faveur de son frère; mais dom Pèdre refusa de prendre le titre de roi. La jeune reine, qui s'était retirée dans un couvent pour se mettre à l'abri des violences de son époux, protestait que son mariage n'avait point été consommé (1). A force de démarches, elle fit rompre des nœuds détestés, et obtint de la cour de Rome une bulle qui l'autorisait à épouser dom Pèdre. Celui-ci, ne voulant pas rendre son frère témoin de son bonheur, le fit conduire dans l'île de Tercère (*voy.* Alphonse), et prit d'une main ferme les rênes du gouvernement. Il se hâta de conclure la paix avec l'Angleterre et avec l'Espagne, et termina, sans être obligé d'imposer à ses peuples aucun sacrifice, une guerre qui pesait depuis vingt-six ans sur le Portugal. Il fit fleurir le commerce et les arts, réforma de nombreux

(1) L'abrutissement du mari, dit Voltaire, justifia l'audace de la reine. Elle fit déclarer impuissant un prince dont les débauches avaient été un scandale, et qui avait reconnu un enfant d'une courtisane (*Siècle de Louis XIV*, édit. de Kehl, in-8°, t. 1[er], p. 310).

abus et parvint à ramener avec le calme l'abondance dans ses Etats. Dom Pèdre ne prit le titre de roi qu'après la mort de son frère, en 1683. La même année, il eut la douleur de perdre son épouse, dont il avait une fille, à laquelle il se proposait d'assurer le trône; mais, forcé par les représentations des grands de songer à une nouvelle alliance, il épousa en 1787 une princesse de Bavière, qui lui donna un fils. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, Pierre se mit sur les rangs pour lui succéder; mais il renonça bientôt à des prétentions qu'il ne pouvait faire valoir pour s'allier à la France contre la maison d'Autriche. Séduit ensuite par les promesses du cabinet autrichien, il reconnut en 1703 roi d'Espagne l'archiduc Charles, qui lui cédait à cette condition les provinces espagnoles dont il viendrait à bout de s'emparer. Il lève une armée, pénètre dans l'Estramadure, dont il prend les principales villes. Mais, au milieu de ses conquêtes, il mourut d'apoplexie à Alcantara, le 9 décembre 1709, à l'âge de 58 ans, regretté de ses sujets. Dom Pèdre avait la réputation d'un habile politique (1) et d'un sage administrateur. Il favorisa de tout son pouvoir l'agriculture, et naturalisa dans son royaume un grand nombre de différentes espèces de légumes et de fruits délicieux. Les colonies d'Amérique reçurent aussi par ses soins d'importantes améliorations (2), et il fonda sur les rives de la Plata la colonie du St-Sacrement. C'était un prince très-sobre (3), économe, mais d'un caractère brusque et supportant difficilement les contradictions. Il eut pour successeur Jean V, son fils. On trouve de grands détails sur le règne de ce prince dans la *Relation de la cour de Portugal sous dom Pèdre II*, traduite de l'anglais, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12. La vie de la reine son épouse a été écrite par le P. Dorléans, 1696, in-12. W—s.

PIERRE II (4), roi de Sicile, fils aîné et successeur de Frédéric I[er], régna de 1337 à 1342. Il avait été exclu de la succession de son père par un traité conclu en 1302 entre ce prince et Charles II, roi de Naples, en vertu duquel, après la mort de Frédéric, la Sicile devait revenir à la maison d'Anjou. Mais ce traité, ainsi que plusieurs conventions postérieures, fut mal observé par le roi de Naples, et Frédéric, ainsi dégagé de ses serments, fit couronner en 1321 son fils don Pierre, pour lui assurer sa succession; il lui fit épouser deux ans après Isabelle, fille du duc de Carinthie. Mais don Pierre était bien loin d'avoir les talents et l'énergie de son père. Corrompu par l'éducation des cours, il ne voyait dans la royauté que le droit de satisfaire ses passions, et il s'y livra avec tant de fureur que ses sujets le croyaient en proie à des accès de folie. Son père étant mort le 25 juin 1337, il n'éprouva aucune difficulté pour recueillir sa succession. Mais bientôt son mauvais gouvernement aliéna les plus distingués parmi ses sujets. Les comtes de Ventimiglia et de Lentino se révoltèrent contre lui. Robert, roi de Naples, profita des troubles de la Sicile pour la faire attaquer par une flotte considérable. Le climat défendit don Pierre mieux qu'il ne le faisait lui-même : une horrible épidémie se manifesta dans l'armée du duc de Duraz, qui avait pris Termoli après un long siége, et le contraignit à se retirer. Cependant le désordre allait croissant en Sicile, et chaque année le roi Robert renouvelait ses attaques contre ce royaume. Il soumit d'abord les îles de Lipari et ensuite Milazzo, qui se rendit le 15 septembre 1341, sans que le roi Pierre pût réussir à faire entrer les secours dans la place assiégée. La Sicile entière paraissait sur le point d'être conquise par les Angevins, et déjà Messine avait capitulé, lorsque don Pierre mourut le 8 août 1342. Il laissait un fils en bas âge nommé Louis, qui, sous la tutelle du duc Randazzo, son oncle, s'affermit de nouveau sur ce trône chancelant. S. S—I.

PIERRE, surnommé *Mauclerc* (1), duc ou comte de Bretagne, était fils de Robert, comte de Dreux, l'un des descendants de Louis le Gros. Destiné à l'état ecclésiastique, il passa plusieurs années dans les écoles de Paris; mais il quitta l'étude pour les armes et se signala bientôt dans divers combats contre les Anglais. Philippe-Auguste lui fit épouser en 1212 Alix, fille de Gui de Thouars, héritière de Bretagne, à condition qu'il se reconnaîtrait son *homme lige*. Pierre joignait beaucoup de bravoure à une grande habileté; mais il était d'un caractère inquiet, turbulent, ambitieux. Il songea d'abord à établir son autorité absolue sur la Bretagne, et pour y parvenir il attaqua les privilèges du clergé et de la noblesse. L'évêque de Nantes l'ayant excommunié, il se fit absoudre par le pape, qui crut devoir le ménager. Les barons se réunirent pour s'opposer à des projets qu'il ne daignait pas dissimuler; il gagna les plus puissants par ses pro-

(1) Dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1766, on trouve un portrait de dom Pèdre, par un auteur contemporain; ce portrait, qui certes n'est pas flatté, renferme des contradictions frappantes. L'auteur dit que le penchant de ce prince serait de vivre à la campagne..... sans entendre parler d'affaires; et un peu plus loin : qu'il est si jaloux du gouvernement qu'il veut qu'on lui parle de tout, et qu'il entre dans les moindres détails. Cet auteur le représente d'ailleurs comme un homme emporté, et d'une humeur si féroce que presque tous ses officiers en ont ressenti les effets.

(2) Sur les contestations qui s'étaient élevées entre les missionnaires jésuites et les gouverneurs de l'Amérique portugaise, le roi publia, le 21 décembre 1686, un règlement portant que les PP. de la compagnie de Jésus auraient le gouvernement non-seulement spirituel, qu'ils avaient auparavant, mais politique et temporel des villes et villages de leur administration.

(3) On assure qu'il mangeait ordinairement seul, assis par terre sur un morceau de liége, et n'ayant qu'un seul domestique pour le servir; il ne buvait jamais de vin et ne permettait pas qu'on s'approchât de lui après en avoir bu. B—P.

(4) On avait donné, en Sicile, le nom de Pierre I[er] à Pierre III, roi d'Aragon; voyez son article ci-dessus.

(1) *Mauclerc*, selon Matth. Pâris, signifie un homme malin et méchant; mais on conjecture que ce surnom fut donné à Pierre parce qu'il interrompit ses études et qu'il abandonna l'état ecclésiastique.

messes, et défit les autres devant Châteaubriant en 1222. Alix était morte l'année précédente, et Pierre n'avait plus de droits sur la Bretagne que comme tuteur de ses enfants. Il devint en 1226, avec Thibaud, comte de Champagne, l'un des chefs de la ligue des grands vassaux contre Blanche de Castille, à qui la régence du royaume avait été déférée pendant la minorité de son fils. La défection du comte de Champagne l'obligea de se soumettre, et ayant obtenu un sauf-conduit, il se rendit à Vendôme pour renouveler son hommage entre les mains du roi. Ce prince le reçut avec bonté, lui accorda des conditions plus avantageuses qu'il ne pouvait espérer, et lui demanda la main de sa fille Iolande pour le duc d'Anjou. Mais Pierre méditait déjà une nouvelle révolte. L'année suivante, il veut enlever le roi, sous le prétexte de le soustraire à la domination de sa mère : ce projet échoue par la connaissance que le comte de Champagne en donne à la reine Blanche (*voy.* THIBAUD). Pierre, ne pouvant plus compter sur cet allié, se ligue en 1228 avec Richard, duc de Guienne, et se jette à l'improviste sur l'Anjou, où il exerce de grands ravages. Il est privé de tous les avantages que lui assurait le traité de Vendôme, et le roi vient mettre le siége devant Bellesme, qui lui ouvre ses portes. Abandonné dans le danger par le duc de Guienne, Pierre jure d'être à jamais fidèle au roi, et il obtient son pardon ; mais il passe presque aussitôt à Londres pour exciter Henri III à déclarer la guerre à la France ; il fait hommage à ce prince de la Bretagne, sur laquelle ni l'un ni l'autre n'avaient de droit, et pousse l'insolence jusqu'à adresser un défi à son souverain légitime. St-Louis rassemble des troupes, et s'empare d'Ancenis, sans que les Anglais tentent rien pour s'y opposer. Il convoque une assemblée des évêques et barons de cette province, qui déclarent Pierre *Mauclerc* privé du titre de duc de Bretagne et déchu de la tutelle de ses enfants. Pierre obtient une trêve de quelques mois, et s'engage, s'il n'est pas secouru dans ce délai, à livrer toutes les villes qu'il a en sa possession. Il espérait que le roi d'Angleterre ferait un effort en sa faveur ; mais ce prince ayant déclaré qu'il ne pouvait lui fournir ni troupes ni argent, Pierre fit sa paix avec St-Louis, en s'obligeant à remettre la Bretagne à son fils, aussitôt qu'il aurait atteint sa majorité (*voy.* JEAN Ier). Ayant équipé quelques vaisseaux, il s'en servit pour troubler le commerce des Anglais. L'ancien duc de Bretagne, dépouillé de toute autorité et ne trouvant plus d'occasion d'exercer sa valeur, prit la croix avec divers seigneurs qui avaient résolu de faire la guerre aux Sarrasins, et il arriva à Ptolémaïde au commencement de l'année 1240. Il remporta d'abord quelques avantages sur les musulmans ; mais les croisés, entraînés par leur ardeur, ayant poursuivi imprudemment un ennemi supérieur en nombre, furent défaits et obligés de se rembarquer, après avoir signé une trêve de plusieurs années. L'âge n'avait pas calmé l'ambition de Pierre *Mauclerc*. A son retour en France, il devint l'âme de la ligue des comtes contre le clergé, et contribua beaucoup à faire limiter la puissance des évêques. Il accompagna St-Louis dans sa première expédition d'Egypte, et lui donna de sages conseils, qui malheureusement ne furent pas suivis. Blessé devant Mansourah, Pierre fut fait prisonnier avec le reste de l'armée, et enfermé à fond de cale sur la même galère que Joinville. Ils étaient si à l'étroit que « mes pieds, « dit Joinville, étoient à l'endroit le visaige du « bon comte de Bretaigne, et les siens étoient à « l'endroit le mien visaige ». Pierre, racheté par le roi, s'embarqua aussitôt; mais il mourut dans la traversée, vers la fin de mai 1250. Ses restes furent rapportés à l'abbaye de St-Yves de Braine, où l'on voyait son tombeau avec son épitaphe. W—s.

PIERRE II, duc de Bretagne, succéda en 1450 à François Ier, son frère, mort sans enfants. C'était un prince faible, mélancolique et superstitieux; mais il avait des qualités précieuses, et la Bretagne fut heureuse sous son règne. Il signala son avénement au trône par l'abolition des impôts les plus onéreux au peuple, et ne négligea rien pour encourager l'agriculture. Il s'attacha aussi les nobles en leur distribuant des honneurs et gagna le clergé par ses largesses. Il avait épousé Françoise d'Amboise, qui, dans les premiers temps de son mariage, eut beaucoup à souffrir de son humeur atrabilaire. Les historiens disent qu'il s'emportait au point de *battre* la princesse, et qu'un jour il lui arriva de chasser tous ses domestiques, jusqu'à la nourrice. Dans la suite, il vécut avec son épouse sans querelle; mais il n'y eut jamais entre eux d'intimité. Pierre se fit recevoir chanoine de St-Gatien de Tours, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, qu'il surpassa par sa dévotion puérile et minutieuse. Etant tombé malade à Nantes, on le crut ensorcelé, et l'évêque de Rennes fut soupçonné de lui avoir donné un maléfice; mais le duc refusa de recourir, comme on le lui conseillait, à des magiciens plus puissants que l'évêque pour détruire l'enchantement, disant qu'il aimait mieux mourir de par Dieu que de vivre de par le diable. Pierre mourut au château de Nantes le 22 septembre 1457 et fut inhumé dans l'église Notre-Dame de cette ville. Comme il n'avait pas d'enfants, il institua son héritier Artus, comte de Richemont (*voy.* ce nom), à qui il recommanda par son testament de marier richement une fille naturelle de son frère François; mais, par une inconséquence inexcusable il ne lui parla point d'une fille naturelle qu'il avait eue lui-même avant son mariage. Malgré ses défauts et la bizarrerie de son caractère, ce prince fut très-regretté de ses sujets. W—s.

PIERRE Ier (STIÉPAN OU ETIENNE MALI), prince

de Monténégro, né en Croatie vers 1730, mort à Cettigné en 1774. C'était un aventurier croate dont on ne connaît pas les antécédents, ni même le véritable nom, car celui de *Mali*, signifiant le *Petit*, n'est qu'un surnom qui lui a été donné plus tard. Etienne vint au Monténégro en 1767 au milieu d'une anarchie générale dans ce pays. Il s'y donna pour l'empereur Pierre III de Russie échappé à ses meurtriers. Les Monténégrins, gouvernés par Sava, vladika inhabile, l'acceptèrent volontiers comme tel, malgré les dénégations du prince Dolgorouki, envoyé exprès au Monténégro par la cour russe pour le renier. Pierre ou Etienne sut inspirer un grand enthousiasme aux Czernogorzes, qui le décorèrent du titre du *Petit empereur*, nom changé plus tard en celui de l'*Empereur mensonger*. Le sultan Mustapha III, craignant que les autres provinces slaves ne se laissassent entraîner par les Monténégrins, envoya en 1768 dans leurs montagnes une armée de 120,000 hommes sous les ordres des pachas de Roumélie, de Bosnie et d'Albanie. Les Turcs pénétrèrent de tous les côtés dans le petit pays, tandis que les Vénitiens ramassèrent près de Budua des troupes avec lesquelles ils occupèrent toute la frontière jusqu'à Grahovo. En même temps ils maintenaient la défense de l'exportation de la poudre dans le Monténégro, où l'on paya une cartouche, dit-on, au prix d'un ducat. Animés par Pierre, les Monténégrins réunirent sur divers points du pays jusqu'à 10,000 hommes qui arrêtèrent les Ottomans pendant des mois entiers. Une division de 500 montagnards ayant intercepté un convoi turc de soixante charges de poudre, Pierre Mali attaqua, le 27 octobre, le camp des pachas de Roumélie et de Bosnie près de Kchévo avec une telle impétuosité que les Turcs durent se retirer après une perte de 20,000 hommes, 3,000 chevaux, 1,300 tentes avec celles des deux pachas, 30 forges de campagne et beaucoup de munitions de bouche et de guerre. Cinq ou six jours plus tard, le 2 novembre suivant, il arriva que par hasard la foudre tomba à la fois dans les magasins de poudre des Turcs près de la Tchernitsa et dans ceux des Vénitiens à Budua. Ce fait acheva de délivrer le Monténégro tout à fait de ses divers ennemis. Par suite de cette curieuse coïncidence d'événements heureux, Pierre Mali était dès lors regardé comme un protégé du ciel. Il s'appuya sur cette croyance pour gouverner le pays avec la plus grande sévérité. En effet dans ces montagnes, où le pillage est regardé comme une loi de nécessité, on pouvait du temps de Pierre placer des pièces de monnaie et même des armes sur les routes les plus fréquentées sans crainte que personne n'y touchât. En faisant sauter une mine, il perdit, en 1771, les deux yeux, et trois ans plus tard il fut assassiné par son propre domestique, sur l'instigation du pacha Méhémet de Scutari. L'apparition de Pierre Ier avait été un bonheur providentiel pour les Monténégrins; cependant il n'est pas toujours regardé comme prince légitime du pays, de sorte que dans le chiffrement des Pierre on ne le compte pas. Ajoutons encore que Pierre Mali essaya le premier de séculariser le Monténégro en confiant le pouvoir spirituel à un évêque particulier, Etienne Plammenaz. On sait que la sécularisation complète n'a été effectuée qu'en 1852 par le prince Danilo Ier. R—L—N.

PIERRE II (ou Ier) PÉTROVITCH NIÉGOUCH), vladika ou prince-évêque de Monténégro, né à Niégouch vers 1760, mort à Cettigné le 18 octobre 1830. Le vladika Sava, qui après la mort de Pierre Mali avait repris le gouvernement politique et ecclésiastique du Monténégro en 1774, mourut en 1782. Son neveu Pierre II prit les rênes dans la même année. Comme selon l'ancienne habitude il dut se faire sacrer pour sa dignité ecclésiastique devant le saint synode de St-Pétersbourg, il se trouva absent, en 1785, au moment où le pacha de Scutari, profitant des dispositions douteuses des voïvodes monténégrins, pénétra sans coup férir jusqu'au cœur du pays, pillant et ravageant tout sur son passage et menaçant la capitale Cettigné. A peine le jeune vladika fut-il de retour qu'il anéantit l'armée du pacha et proclama, en 1787, l'indépendance du pays. L'année suivante la guerre ayant éclaté entre la Porte Ottomane, d'un côté, et la Russie et l'Autriche, de l'autre, Pierre II, donnant suite aux propositions de Joseph II et de Catherine II, réunit une armée monténégrine avec laquelle il occupa près de 50,000 Turcs jusqu'en 1791. Mais dans le traité de paix de Szistova (4 août 1791), il vit entièrement passer sous silence les promesses des deux cours alliées, selon lesquelles le Czernagora devait être mis sur le pied des Etats indépendants et passer sous le protectorat de l'Autriche. Cependant Léopold II laissa aux Monténégrins le riche matériel de guerre qu'il leur avait envoyé en 1790 et les dédommagea largement des frais de guerre. Ils en profitèrent bien pour repousser les attaques de Kara-Mahmoud, pacha de Scutari, faites en 1792 et 1796. Pierre II battit en personne à la tête de 6,000 Monténégrins près de Krusé, le 22 septembre 1796, l'armée turque forte de 30,000 hommes; le pacha lui-même fut pris, décapité, et sa tête conservée à Cettigné. Ayant ainsi conquis le repos à son pays, le vladika en profita pour régler les relations intérieures du pays. Il agrandit les pouvoirs de la cour suprême de justice, instituée vers 1750; donna, le 20 octobre 1796, une espèce de code militaire et publia ensuite, le 18 octobre 1798, la *Loi fondamentale et civile de Monténégro et Berda*, qui n'était qu'un résumé du droit coutumier en usage dans les montagnes depuis 1612. Pour le maintien de l'ordre pendant la paix et pour la direction en temps de guerre, chaque *nahia* (arrondissement) avait un *serdar*, chaque tribu un *knès*, *voïvode* et *baryakdar* dont les dignités étaient toutes héréditaires

dans certaines familles. Les notables de chaque tribu, appelés les *glavar*, dirigeaient les assemblées publiques ; un gouverneur (*ouprateli*) assistait le vladica dans la direction des affaires civiles et politiques, qui, si elles regardaient le pays entier, devaient être traitées dans l'assemblée générale du peuple (*skuptchina*). Pour les dépenses de l'administration publique, chaque famille devait payer un franc par an ; le déficit devait être couvert au moyen des mille ducats promis par la cour russe comme rente annuelle en vertu de l'oukase du 11 janvier 1799. Le gouverneur civil était pris dans la famille des *Radonitch*. En 1803, une rupture, par suite des menées de l'archimandrite monténégrin *Voutchetic*, était imminente entre le vladika et le saint synode de St-Pétersbourg, mais elle fut empêchée par l'habileté de l'envoyé russe Mouzourewski. Deux ans après, en 1805, les Monténégrins donnèrent sans hésiter suite à l'appel que leur adressait Alexandre Ier de Russie, de prendre part à la guerre contre les Français. Pierre II était un utile allié aux Russes, qui avec son secours repoussèrent facilement les Français, encore peu expérimentés, en 1806, dans la guerre de ces montagnes. La paix de Tilsit ayant mis, en 1807, fin à la guerre, le vladika reçut d'Alexandre Ier l'ordre de St-Alexandre-Newski, ainsi qu'une mitre à la croix de diamants. Mais en 1809 toute la côte de Dalmatie fut cédée à la France, et les généraux Lauriston et Marmont s'établirent d'abord dans les bouches de Cattaro afin d'avoir un point stratégique pour leurs incursions contre les Monténégrins. Pierre II, de son côté, voyait dans Napoléon Ier, allié de la Turquie, un ennemi auquel il ne devait pas donner merci. Le pacha de Scutari ayant ouvert la campagne en 1810 pour rentrer dans la possession du district de Piperi, monténégrin depuis 1789, le vladika le battit complétement et lui enleva, en 1811, aussi celui de Biéloplavitch. Après avoir défait les Turcs encore en 1812, il se tourna, soutenu par la marine anglaise, contre les Français. En 1813, il occupa toutes les bouches de Cattaro, ville que, le 27 décembre, il força aussi à capituler. Pierre II, malgré ses lois, ne put pas empêcher les atroces vengeances que ses sujets commirent dans toute la Dalmatie, notamment dans les environs de Cattaro et de Raguse. Le territoire de la première de ces deux villes fut réuni en 1813 au Monténégro, qui dut, en 1814, le rétrocéder à l'Autriche. Cette dernière puissance, amie autrefois des Monténégrins, dut alors même employer la force pour rentrer en possession de Cattaro, 2 juin 1814. Les *tchétas* (ou razzias) continuels des montagnards dans le territoire turc amenèrent, en 1819 et 1821, de nouvelles guerres avec les Ottomans, qui furent repoussés. La rente annuelle accordée par la cour de Russie n'ayant pas été envoyée depuis dix-sept ans, Pierre II obtint du nouvel empereur Nicolas Ier, en 1825, non-seulement le payement de tous les arriérés, mais aussi l'augmentation de la somme jusqu'à concurrence de cinquante mille francs par an. Ce fut en même temps un dédommagement pour la suppression du diocèse de Monténégro, qui jusqu'en 1810 avait compris la côte de Dalmatie. Après avoir ainsi apaisé tous les sujets de différends, Pierre II fut cependant impuissant à supprimer les luttes sanglantes des tribus monténégrines entre elles, qui suivaient leur libre cours pour peu que le pays fût garanti d'attaques extérieures. La veille de sa mort, le vladika fit jurer à ses compatriotes de s'abstenir de toutes les querelles intérieures et extérieures pendant six mois : ils prêtèrent le serment sur sa tombe, et un voyageur récent cite comme une curiosité digne de remarque qu'ils tenaient ce serment religieusement. Ce fut le souvenir de Pierre II, traité comme un saint par les Monténégrins, qui aplanit les voies à son successeur. R—L—N.

PIERRE III (ou II) (PÉTROVITCH NIÉGOUCH, ou de son ancien nom RADO TOMOV), vladika ou prince-évêque de Monténégro, né en 1812 à Niégouch, mort à Cettigné le 19 octobre 1851. Il était fils de Sava Marco Pétrovitch et neveu de Pierre II. Pierre III, qui ne prit ce nom qu'à son avénement, a été d'un côté le continuateur de l'œuvre politique de son prédécesseur, et de l'autre le réformateur littéraire de son petit peuple. Il avait reçu son instruction à St-Pétersbourg, d'où il revint avec le titre ecclésiastique de diacre. A peine eut-il reçu le pouvoir, en octobre 1830, qu'il institua en 1831 le sénat. La nahia de Kutsi se détacha, vers cette époque, spontanément de la Turquie pour s'incorporer au Monténégro. En 1832 parut Méhémet-Réchid-Pacha à la tête de 3,000 hommes auxquels Pierre III n'en avait à opposer que 800. Malgré cela il repoussa le pacha jusqu'à Spuz avec une perte de 200 morts et 300 blessés. Pendant cette brillante campagne, une puissante coalition intérieure s'étant formée contre le prince, Pierre III se vit forcé, dans la même année, d'exiler le gouverneur politique Radonitch et d'abolir pour toujours cette charge. On sait que le mot vladika signifie évêque ; pour rentrer dans la plénitude de sa dignité, Pierre III, qui n'avait encore été sacré par le métropolitain de Prizren que presbytre et archimandrite, dut se rendre, selon l'usage, à St-Pétersbourg, où il reçut la consécration comme évêque le 6 août 1833. A peine de retour il dut sévir contre les chefs survivants de la coalition de 1832, les deux *Voucotich*, président et vice-président du sénat, qui furent exilés également. Le vladika donna leurs charges dans la suite à des membres de sa famille. Ayant ainsi tranquillisé le pays à l'intérieur et à l'extérieur, Pierre III modifia la constitution du pays en 1834. Il abolit la cour suprême de justice et d'administration, et chargea de ses fonctions le sénat, composé dorénavant de seize glawaris, réduits plus tard au nombre de douze. Il créa ensuite une garde de

135 hommes, augmentée plus tard jusqu'à 420, puis une garde du corps de 40 hommes appelés les *perianiks* ou porteurs d'aigrettes et chargés d'accompagner le prince partout. Chaque sénateur recevait quatre cent vingt-cinq francs, chaque garde quatre-vingt-dix francs, chaque perianik cent quatre-vingts. La garde avait le droit de jugement et d'exécution dans les petites contestations, tandis qu'elle n'avait que l'exécution des affaires plus importantes, dont le jugement incombait au sénat. Sur les amendes imposées aux condamnés, les exécuteurs de la garde recevaient un tiers, le sénat le deuxième et le vladika le troisième tiers. Les impôts furent entièrement abolis depuis que la cour de Russie payait régulièrement la rente annuelle promise. Les lois furent exécutées avec la plus grande sévérité. Chaque vol à l'intérieur était puni par le carcan ; chaque meurtrier, même celui de la vendetta, était fusillé. Pour ne pas exposer l'exécuteur à la vengeance de la famille du supplicié, on chargeait de chaque exécution 100 hommes qui devaient tirer à la fois. Si un criminel s'opposait à main armée à son arrestation, on incendiait sa maison, et ses parents n'avaient pas d'autres ressources que d'émigrer. Outre ce code de sang, peut-être indispensable dans un tel pays, Pierre III s'occupa de l'amélioration morale et intellectuelle de son pays. Il fonda plusieurs écoles, et parmi elles une école supérieure à Cettigné. En 1835 il rétablit l'imprimerie de Cettigné, de laquelle sortait pendant plusieurs années le calendrier monténégrin intitulé *Grlica* (la Tourterelle), et contenant des notices historiques et statistiques, des légendes populaires, des chansons, etc. On y imprimait encore des livres d'école, des psautiers, etc. Dans la même année la surprise de la forteresse turque de Zabliak par 10 Monténégrins faillit amener une nouvelle guerre avec les Ottomans, sans la prudence de Pierre III, qui ordonna de rendre la citadelle aux Turcs, impuissants à la reprendre, malgré leurs 3,000 soldats assiégeants. En 1838 il dut en revanche accepter la guerre avec l'Autriche, dont les possessions limitrophes avaient toujours été ravagées. Mais en 1840 il parvint à conclure un traité de paix où il céda à cette puissance le couvent de St-Michel à Stanyévitch, ancienne résidence des vladikas, ainsi que celui de Maïni, et renonça ainsi à toutes les possessions sur les bords de la mer. Pendant la même époque le vladika eut une nouvelle guerre à soutenir contre la Porte. En 1839 Pierre III battit le vizir Bouchatli-Bey à la tête de 6,000 Albanais et le rejeta jusque dans le Zenta, et en 1840 il défit près de Sarenci le pacha de Mostar. Dans la même année il repoussa jusqu'à Zabliak Hassanaga avec ses 4,000 Albanais, Méhémet-Spahin avec 2,000 et le capitan Méhémet de Spuz avec autant de soldats. Ces combats victorieux et d'autres livrés à Drobniak en 1841, à Grahovo en 1842 et à Dolhané en 1844, avaient amené l'incorporation momentanée dans le Monténégro, en 1839, du district de Scutari, et en 1841 de Grahovo, possessions qui, en 1845, durent être rendues aux Turcs, quoique le vizir Ali, pacha d'Herzegowine, eût solennellement, en 1844, renoncé à Grahovo. Les Ottomans gardèrent même les deux îles du lac de Scutari, Lessendria et Vranina, qui dominent cependant l'embouchure dans ce bassin des deux principales rivières du Monténégro, de la Cerniça et de la Rieka Cernoyevizka. Malgré l'intercession de la Russie et de l'Autriche en 1845, ni Pierre III ni son successeur Danilo Ier ne purent obtenir la remise des deux îlots. En revanche, l'empereur Nicolas accorda une nouvelle augmentation de la rente annuelle jusqu'à concurrence de quatre-vingt-dix mille francs. En 1847, la guerre recommença avec les Turcs, et Pierre III, qui en novembre 1848 avait offert à l'Autriche, alors dans l'embarras, un secours de 10,000 hommes, gagna encore en 1849 de nouvelles victoires sur les Turcs dans la nahia de Kutsi : mais aucune ne put amener un agrandissement quelconque du territoire. On dit que Pierre III, qui s'appelait lui-même « un barbare parmi les civilisés et un civilisé parmi les barbares », désespéra aussi de faire quelque chose des Monténégrins sous le rapport de leur civilisation politique et intellectuelle et qu'il chercha ses consolations dans la poésie. En effet, c'est lui qui a composé les plus beaux drames serbes modernes. Il connaissait et parlait le russe, l'italien, l'allemand et le français. Il a écrit : 1° *Gorski Vienac* (ou *Emancipation des montagnes Noires*), drame en serbe, Vienne, 1847. Ce drame est l'histoire poétique du vladika Danilo Petrovitch, fondateur de la souche à laquelle appartiennent Pierre II et III, ainsi que leurs successeurs Danilo Ier et Nicolas Ier. Sacré évêque en 1700, ce fut Danilo qui sauva le Monténégro de sa ruine totale et qui tint d'une main ferme les rênes jusqu'à sa mort, survenue en 1735. Le drame, dont toute l'action se passe dans quatre jours, n'est pas divisé en actes et en scènes, mais se rapproche des tragédies de l'antiquité grecque, où les interstices sont marqués par des chœurs, des danses nationales, etc. De nombreux incidents historiques varient continuellement le spectacle. Des traits satiriques se trouvent à côté des prédictions et prophéties sur la grandeur future du petit peuple. Le profond sentiment religieux qui y transpire offre un frappant contraste avec les traits d'héroïsme féroce dont il est parsemé. Les anciennes chansons nationales serbes sont intercalées dans le récit et exploitées au profit des Monténégrins, héritiers des anciens Serbes. 2° *Poustiniak* ou la *Solitude dans le Monténégro*, Cettigné, 1848. C'est un recueil de gracieuses poésies lyriques. 3° *Ogledalo*, ou *Recueil de chants slaves*, 1850 ; 4° *Stiépan Mali*, drame en scènes historiques, etc. ; Agram, 1851, in-8°. C'est l'histoire dramatique de Pierre Ier dont nous avons parlé ci-dessus.

5° *Slobodianka*, ou *Poëme sur la liberté*, Semlin (posthume), 1854, in-8°; 6° *Histoire tragique de l'aventurier autrichien qui s'était donné pour Pierre III*, Agram et Belgrade, 1855. (Le sujet de ce récit historique est le même que celui du drame n° 4). Pierre III a formé quelques acolytes poétiques, parmi lesquels était son favori, le fils de sa sœur, *Stiépan Petrovitch Cutça*, poëte distingué dont la mort tragique à Constantinople, le 10 juin 1857, excita des regrets universels. Cette mort a été attribuée, à tort ou à raison, au successeur de Pierre III, le prince Danilo Ier. On croit que l'assassinat de ce dernier, en 1861, se rattache à cet événement. — Le frère de Pierre III, *Péro Petrovitch*, a été président du sénat pendant tout le règne du premier et au commencement de celui de Danilo Ier. Banni par ce dernier en 1853, malgré ses mérites, il mourut en exil à Cattaro en 1856. R—L—N.

PIERRE (JEAN-BAPTISTE-MARIE), peintre et graveur, né à Paris en 1713, mort dans la même ville le 15 mai 1789, réunissait les agréments de la figure et de l'esprit aux avantages de la fortune, et cet ensemble contribua autant que ses talents à la carrière distinguée qu'il a fournie dans sa profession. Dès l'âge le plus tendre, il avait montré la plus grande facilité pour faire des dessins. Des maîtres habiles lui inspirèrent le goût des beaux-arts. Il puisa les éléments de la peinture dans l'école de Natoire. Son talent se développa en Italie auprès de de Troy et lui mérita de justes applaudissements. On voit encore dans le palais de l'académie française, à Rome, un cartel aux armes du roi, où l'on trouve toute la résolution, la solidité des masses et la hardiesse de pinceau qu'on aurait pu exiger de l'artiste le plus exercé. Moins favorisé de cette facilité séduisante, peut-être eût-il approfondi, par de longues et plus sérieuses études, les vérités difficiles de la nature, et alors il eût porté son talent au plus haut degré. Ceux de ses ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur sont : 1° *St-Pierre guérissant le boiteux* et la *Mort d'Hérode*, à St-Germain des Prés, qui rappellent en partie la composition pittoresque, la couleur et les agencements de de Troy, que Pierre venait de quitter; 2° le *St-François* de St-Sulpice; celui de l'église de St-Louis à Versailles; le *Martyre de St-Thomas de Cantorbéry*, que l'on voyait à St-Louis du Louvre; enfin la coupole de la chapelle de la Vierge, à St-Roch, qu'il finit en 1756, sont des morceaux où la disposition générale et la manière de peindre large et facile se disputent la prééminence. Pierre, avec tout ce que la fortune lui avait donné d'aisance, et tout ce qu'il avait d'esprit, d'enjouement et de bon ton, réussit dans la triple carrière d'homme du monde, d'homme de cour et d'administrateur. Il fut d'abord premier peintre du duc d'Orléans, après la mort de Coypel, puis seul premier peintre du roi, après celle de Boucher (1770). Il réunit à cette dernière place celle de sur-inspecteur des Gobelins, et la fonction de directeur de l'académie, qu'il rendit inhérente à la place de premier peintre, ce qui excita contre lui la jalousie de ses confrères. Ils se plaignaient de ce qu'il se plaisait à retenir dans une certaine infériorité tous les artistes avec lesquels il avait à vivre. Cette manière de juger de l'artiste par l'influence de sa place lui a fait perdre le mérite de plusieurs améliorations très-avantageuses aux beaux-arts et à l'académie, et a pu faire oublier que ses études à Rome n'avaient pas été inutiles pour préparer, avant celles de Vien, la restauration de la peinture en France. Pierre avait obtenu en 1734 le grand prix de peinture sur *Dalila coupant les cheveux à Samson*. Il fut reçu à l'académie royale de peinture le 31 mars 1742 sur *Diomède tué par Hercule et mangé par ses propres chevaux*, du musée de Montpellier; il passa par tous les grades académiques depuis le professorat (1744) jusqu'au directorat (1770). Le Louvre possède de lui une *Décollation de St-Jean-Baptiste;* elle a été gravée par Dupuis, l'Empereur, J.-M. Preisler, Schedel, Levesque, Daullé, Fessard, Demarteau. M. P. de Baudicour (t. 1er, 1859) a catalogué son œuvre gravé, qui se compose de quarante pièces, spirituellement touchées, et qui sont rares et recherchées. T—D.

PIERRE-ALPHONSE (RABBI-MOÏSE SEPHARDI), né à Huesca, en Espagne, l'an 1062, fut élevé dans la religion judaïque, qui était celle de ses pères, et se distingua par ses connaissances en médecine. A l'âge de quarante-quatre ans, il embrassa de bonne foi le catholicisme, et fut baptisé à Huesca le jour de la fête de St-Pierre, 1106, d'où lui est venu le nom de *Pierre*, auquel il ajouta celui d'*Alphonse* en l'honneur d'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, qui voulut bien être son parrain et qui le prit pour son médecin. Ses coreligionnaires l'accusèrent d'avoir embrassé le christianisme par des motifs d'intérêt et peut-être aussi parce qu'il n'avait pas assez étudié la religion qu'il venait d'abjurer. Il composa pour se justifier un dialogue en douze titres ou plutôt douze dialogues, où il réfute victorieusement ces imputations. Dans le premier, il fait voir que les juifs entendent trop charnellement les oracles des prophètes et les interprètent mal; dans le second, il parle de l'état actuel des juifs et en découvre la cause dans la mort du Messie; dans le troisième, il déplore leur illusion sur la résurrection des morts telle qu'ils la conçoivent; dans le quatrième, il démontre combien ils s'écartent de la loi de Dieu et se rendent odieux à la majesté suprême; dans le cinquième, il traite de la folie du mahométisme et des moyens de l'extirper; dans les suivants, de la Trinité, de l'incarnation du Verbe dans le sein d'une vierge, de la divinité et de l'humanité de Jésus-Christ, de l'accomplissement des prophéties en la personne de l'Homme-Dieu, de l'oblation volontaire de la

croix, de la résurrection de Jésus-Christ, de son ascension et de son dernier avénement; dans le douzième enfin, de la conformité du christianisme avec la loi de Moïse. Ces dialogues sont très-solides et très-savants, quoique l'on puisse y reprendre quelques raisonnements faibles ou bizarres. Ils furent imprimés pour la première fois à Cologne, 1536, in-8°, sous ce titre : *Dialogi lectu dignissimi in quibus impiæ Judæorum opiniones...... confutantur, quædamque prophetarum abstrusiora loca explicantur*. Ils ont été insérés dans la grande Bibliothèque des Pères, t. 21, p. 172-221, édition de Lyon. Raimond Martin (*Pugio fidei*) et Possevin en parlent avec beaucoup d'éloges. Pierre-Alphonse a traduit de l'arabe en latin un recueil intitulé *Clericalis disciplina;* il l'a *compilé*, suivant le langage d'un de ses traducteurs, *en partie des proverbes des philosophes arabiques et de leurs chastoiements, et des fables et des vers; en partie de semblance de bêtes et d'oiseaux;* et il l'a appelé *Discipline de clergie*, parce qu'il *rend le clerc bien doctriné*. Joseph Rodriguez de Castro nous apprend que l'on conserve à la bibliothèque de l'Escurial cet ouvrage manuscrit, sous le titre de *Proverbiorum seu clericalis disciplinæ libri tres* (*Escritores Rabinos Españoles*). Wolf croit que ce traité n'est autre que celui *De scientia et philosophia*, attribué à Pierre-Alphonse. Le *Clericalis disciplina* a été traduit dans le 13e siècle en vers français, sous le titre de *Castoiement d'un père à son fils*, publié d'abord par Barbazau, Paris, 1760, in-8°, et donné avec des améliorations considérables par Méon, Paris, 1808, in-8°, t. 2 des *Fabliaux et contes des poëtes français des* 11e, 12e, 13e, 14e *et* 15e *siècles*. On ignore l'époque de la mort de ce savant écrivain. Wolf soupçonne qu'il eut vers la fin de sa vie une longue conférence avec deux juifs dans une ville d'Italie (*Bibl. hebr.*). Peut-être ses dialogues, dans lesquels il se fait des objections sous le nom de Moïse et y répond sous le nom de Pierre-Alphonse, ont-ils donné lieu à cette conjecture. L—B—E.

PIERRE COMESTOR ou LE MANGEUR. *Voyez* COMESTOR.

PIERRE DE BAUME (PETRUS DE BALMA), général des dominicains, était né vers la fin du 13e siècle à Baume, petite ville du comté de Bourgogne. Il embrassa jeune la règle de St-Dominique, au couvent de Besançon, le quatrième de l'ordre en France, et, après y avoir achevé ses études, il fut envoyé à Paris, où il ne tarda pas à se distinguer par son application à ses devoirs. Il fut chargé en 1321 de faire des leçons publiques sur le *Livre des sentences* (*voy.* P. LOMBARD), et les succès qu'il obtint dans l'enseignement lui méritèrent de plus en plus l'estime de ses confrères. Elu en 1343 supérieur général de l'ordre à l'unanimité des suffrages, il partagea son temps entre l'étude et les devoirs de cette charge, et mourut à Paris le 1er mars 1445. Il a laissé des *Postilles sur les Evangiles*, dont on conserve une copie à la bibliothèque de Bâle. J.-J. Chifflet en avait un exemplaire, qui contenait des *Postilles sur les Epitres* (*voy.* le *Vesuntio* de Chifflet, t. 2, p. 260). Les PP. Echard et Quetif ont consacré un article assez étendu à Pierre de Baume dans la *Script. ordin. Prædicator*, t. 1er, p. 614-616. W—S.

PIERRE DE BLOIS, ainsi nommé de la ville où il naquit dans la première moitié du 12e siècle, était d'une famille originaire de la basse Bretagne. Il nous apprend lui-même qu'il avait passé toute sa vie soit dans les écoles, soit dans les cours des princes, où il fit ses premières études; il ne dit point en quel lieu ni sous quels maîtres. On conjecture qu'il étudia les belles-lettres à Tours et la théologie à Paris, où il fut peut-être un des disciples de Jean de Salisbury, entre 1140 et 1150. Mais on sait qu'il reçut à Bologne des leçons de jurisprudence. Il en sortait en 1160 ou 1161 pour aller à Rome rendre son hommage au pape Alexandre III, quand les satellites de l'antipape Victor IV l'arrêtèrent lui et ses compagnons de voyage, les dévalisèrent et les accablèrent de coups; telles étaient les mœurs du siècle. De retour en France, il ouvrit à Paris une école de grammaire, et cette industrie l'aidait à vivre. Cependant vers 1137 il passa en Sicile, où il devint précepteur du jeune roi Guillaume II : bientôt même on le chargea de la garde du sceau royal, et il acquit un crédit dont les Siciliens furent jaloux. Après d'inutiles manœuvres pour lui ravir la confiance du roi, son élève, ils lui firent offrir pour l'éloigner deux évêchés et même l'archevêché de Naples. Il refusa tout; mais, craignant de nouvelles intrigues, il demanda sa retraite, et le roi, voyant que les plus instantes prières ne pouvaient le retenir, fit équiper un vaisseau, qui le conduisit à Gênes. Rentré en France, Pierre reprit les fonctions de l'enseignement : on lui promit des bénéfices, qu'on ne lui donna point ou pour lesquels il eut des procès à soutenir. Plus heureux en Angleterre, où il se retira vers l'an 1175, il y fut chancelier de l'archevêque de Cantorbéry, puis archidiacre de Bath, et peu après il fit deux voyages à Rome, chargé d'y défendre les droits de ce prélat contre les prétentions de l'abbaye de St-Augustin. Malgré sa science et son éloquence, il perdit cette cause, et il n'obtint pas plus de succès en 1187, lorsqu'il se rendit à Vérone, auprès du pape Urbain III, pour défendre encore les intérêts de l'archevêque de Cantorbéry. Pierre de Blois avait été traité avec beaucoup de bienveillance par le roi d'Angleterre Henri II; mais ce monarque mourut en 1189, et Pierre n'eut pas lieu d'être aussi content de son successeur Richard, qu'il appelle un autre Pharaon; il aurait abandonné la Grande-Bretagne sans les témoignages d'amitié des évêques de Worcester et de Durham. Il eut

le malheur de perdre ces deux protecteurs; mais la reine Eléonore le prit à son service en qualité de secrétaire : il remplit cette fonction depuis 1191 jusqu'après 1195. Des envieux l'accusèrent d'un crime infâme et réussirent à le déposséder de l'archidiaconat de Bath, le meilleur de ses bénéfices. Accablé de ce revers, il songeait à revenir en France, où il espérait être accueilli, surtout par Eudes de Sully, évêque de Paris, qu'il avait connu jadis. Eudes ne fit rien en sa faveur, et Pierre se vit forcé de rester en Angleterre, où on le nomma vers 1197 archidiacre de Londres. Les revenus attachés à cette dignité étant fort modiques, il supplia le pape Innocent III de les augmenter; on lui conféra le doyenné d'un chapitre appelé *Hulrehaniten*, au diocèse de Chester; mais les dérèglements des chanoines de cette église le contristèrent à tel point qu'il donna sa démission. Il est impossible de fixer la date précise de sa mort; mais on ne saurait la placer avant 1198, puisqu'il a écrit deux lettres à Innocent III, dont le pontificat n'a commencé qu'en cette année; ni après 1203, puisque dès lors il est cité et loué comme ne vivant plus. Il y a eu dans la vie de Pierre de Blois deux époques brillantes : l'une durant son séjour en Sicile (1168); l'autre pendant les quatorze premières années qu'il passa en Angleterre avant la mort du roi Henri II, et même jusqu'en 1195. Il avait alors de l'influence sur toutes les affaires importantes tant civiles qu'ecclésiastiques : sur les unes comme secrétaire du cabinet, conseiller privé, négociateur; sur les autres, à cause de la confiance absolue qu'avaient en lui les archevêques de Cantorbéry, primats de l'Eglise britannique. Plusieurs prélats empruntaient sa plume : il rédigeait leurs décisions et leurs correspondances; il était l'homme le plus employé, le plus considéré et réellement le plus habile que possédât l'Angleterre à cette époque. Ses écrits, dont il a fait lui-même le dénombrement presque complet, attestent le crédit qu'il avait obtenu : ce sont des lettres, des sermons et quelques traités particuliers, ouvrages recueillis dans l'édition donnée par Goussainville en 1667, à Paris, en un volume in-folio, et qui a été copiée dans le tome 24 de la Bibliothèque des Pères, imprimée à Lyon, ainsi que dans le tome 207 de la *Patrologie* éditée par M. l'abbé Migne (Paris, 1855). Les premières éditions des écrits de Pierre de Blois, publiées à Paris en 1519, in-fol.; à Mayence en 1605, in-4°, etc., n'ont conservé aucune valeur. Il avait lui-même rassemblé toutes ses lettres; Henri II l'en avait prié, ainsi qu'on le voit par une épître qu'il adresse à ce prince et qui sert de préface à toutes les autres. Mais ce recueil, qu'il formait avant 1189, est incomplet dans la plupart des manuscrits; on n'y a point ajouté toutes les lettres qu'il a écrites après la mort du roi Henri. Le nombre total des épîtres de Pierre de Blois est de cent quatre-vingt-trois (1) : on les peut diviser en deux classes, selon qu'il les a composées en son propre nom ou rédigées pour d'autres personnes dont il se faisait le secrétaire; elles ont presque toutes de l'intérêt, soit par une sorte d'élégance peu commune au 12ᵉ siècle, soit par la lumière qu'elles jettent sur plusieurs détails de l'histoire de ce temps. Elles sont adressées à des rois, à des papes, à des personnages éminents dans le monde et dans l'Eglise, et elles ont ordinairement pour objet des affaires importantes. Dans l'une de celles qu'il a écrites à l'évêque de Bath, Pierre de Blois parle avec assez peu de modestie de son talent pour le genre épistolaire : « Je ne craindrai pas d'avancer, dit-il, que j'ai toujours « dicté mes lettres plus rapidement qu'on ne « pouvait les écrire. Ne m'a-t-on pas vu dicter à « trois scribes des épîtres sur divers sujets, tandis que moi-même, ce qui n'était arrivé qu'à « Jules César, j'en écrivais une quatrième? » Une heureuse facilité est en effet le caractère qui distingue ce recueil d'épîtres, si cependant l'on excepte les dix-neuf dernières, qui pourraient n'appartenir en aucune manière à cet auteur, tant elles diffèrent des cent soixante-quatre précédentes, et par le style, et par le fond des idées! Les sermons qui les suivent, dans l'édition de Goussainville, sont au nombre de soixante-cinq et intitulés *Exhortations, ou Discours prononcés dans les synodes, dans les écoles, dans les monastères et devant le peuple*. Le dernier de ces discours avait été débité en langue vulgaire; mais l'original français n'existe plus; on n'en a qu'une version latine, faite par un ami de Pierre de Blois : ce sermon a pour but de recommander à tout le monde la lecture de la Bible; il y avait donc déjà des traductions des Livres saints en langage vulgaire. C'est le seul de ces discours qui mérite quelque attention : les autres sont superficiels et manquent de méthode; ils n'offrent qu'une suite incohérente d'allégories forcées et d'explications mystiques des textes sacrés. Entre les dix-sept traités ou opuscules qui remplissent les deux cents dernières pages du recueil des œuvres de Pierre, les plus authentiques sont un commentaire des deux premiers chapitres de Job, un livre sur le pèlerinage de Jérusalem, un traité des illusions de la fortune, un ouvrage sur la certitude de la foi, des livres sur la confession et sur la pénitence, trente-quatre chapitres contre les juifs et une instruction sur les devoirs de l'épiscopat. Pierre de Blois indique lui-même ces huit productions dans une neuvième intitulée *Invective*, et qui est une réponse un peu vive à un anonyme, par lequel il avait été amèrement

(1) N'oublions pas de signaler une édition de ces *Lettres*, imprimée à Bruxelles chez les FF. de la vie commune, in-fol., sans date (vers 1480). C'est un volume fort rare, et ce qui lui donne du prix, c'est qu'on y trouve cent sept lettres tout à fait inconnues, ou qui se trouvent autrement dans les différentes éditions de cet auteur. Le P. de Goussainville n'avait pas connu l'existence de cet in-folio.

critiqué. Il y parle aussi d'un dialogue entre lui et le roi Henri, production qui ne subsiste plus, et il ne dit rien de ses opuscules sur la transfiguration de Jésus-Christ et sur la conversion de St-Paul, dont l'authenticité n'est cependant pas douteuse. Nous n'en saurions dire autant d'un assez long traité de l'amitié chrétienne, et de la charité envers Dieu et le prochain; car on l'attribue à Cassiodore, parmi les œuvres duquel il se trouve, dans le tome 11 de la Bibliothèque des Pères (édition de Lyon), ce qui n'a pas empêché de le reproduire au tome 24 de cette même Bibliothèque, parmi celles de Pierre de Blois. Nous ne croyons pas non plus que ce dernier soit l'auteur du livre intitulé *Quales sunt*, satire virulente contre les évêques d'Aquitaine, et spécialement contre ceux de Saintes et de Limoges: elle est trop mal écrite pour appartenir à Pierre de Blois, qui d'ailleurs ne peut avoir dit, comme le fait l'auteur de cette diatribe, que l'Aquitaine était sa patrie et que les mauvais traitements essuyés par lui de la part des prélats de cette contrée l'avaient forcé de s'en exiler. On lui prête encore un poëme sur l'Eucharistie, que Ginguené a revendiqué avec raison pour Pierre le Peintre (1) (*Histoire littéraire de la France*, t. 13, p. 429). Rien ne prouve non plus que Pierre de Blois ait composé les trois ou quatre pages sur la distinction des Livres saints, que l'on a insérées dans le recueil de ses œuvres. Au surplus, ce fragment est d'une très-faible importance, ainsi que ceux qui concernent le silence et l'utilité des tribulations. Mais il avait laissé quelques écrits historiques, cités par Tritheim, et dont la perte est plus regrettable : c'étaient les Gestes de Henri II, roi d'Angleterre; une Vie de St-Wilfrid; une Vie de St-Guthlac, et une continuation de la chronique du monastère de Croyland, commencée par l'abbé Ingulfe. Quelques débris de ces productions ont été recueillis dans le *Monasticon Anglicanum*, dans le recueil des Bollandistes et dans les collections d'historiens d'Angleterre, publiées par Jean Fell et par Savile. A la tête de l'un de ces fragments (qui manquent tous dans l'édition de Goussainville) se lit une lettre de l'abbé de Croyland à Pierre de Blois, et celui-ci y reçoit des qualifications qui vont justifier ce que nous avons dit de la considération et du crédit dont il jouissait dans la Grande-Bretagne : *Magistro Petro Blesenci, archidiacono Barthoniensi, domini nostri regis vicecantellario, totiusque regni dignissimo proto-notario, ac omnium artium liberalium sanctuario dignissimo, nec non eloquentiæ Tullianæ nostri temporis eminentissimo professori*. Pierre de Blois fut en effet, par l'étendue de ses connaissances et par la variété de ses talents, l'un des hommes les plus distingués du 12e siècle. Il avait étudié toutes les sciences, tous les arts que l'on cultivait alors : grammaire, poésie, littérature, philosophie, médecine, mathématiques, jurisprudence, politique et théologie. C'est toutefois à ce dernier genre d'étude qu'il s'est principalement livré : on le compte parmi les meilleurs écrivains ecclésiastiques de son temps, quoiqu'il ait embrassé les opinions qui dominaient en ce siècle concernant l'étendue illimitée de la puissance pontificale, et qu'il ait d'ailleurs abusé fort souvent de cette extrême facilité d'écrire dont il se glorifiait avec tant de franchise. On doit à M. Brial (*Histoire littéraire de la France*, t. 15, p. 341-413) la plus savante analyse et l'examen le plus judicieux des ouvrages de Pierre de Blois. M. Brial lui reproche des expressions impropres et des allusions recherchées, des lieux communs, des déclamations, des personnalités odieuses, des inégalités dans la conduite, une vanité excessive, un caractère passionné, qui ne gardait aucune modération dans les amitiés ou dans les haines. Cochin l'avait déjà dépeint sous les mêmes traits dans un de ses plaidoyers : « Ce Pierre de Blois, « dit-il (Œuvres, t. 6, p. 386), était un homme « violent et emporté, qui déchirait sans ménage- « ment tous ceux qui n'avaient pas l'avantage « de lui plaire..... esprit violent qui ne savait « pas modérer sa plume, homme que la passion « dominait et qui ne savait pas se contenir dans « les bornes de la bienséance et de la vérité. » Ce jugement est sévère (*voy.* ÉLÉONORE DE GUIENNE). D—N—U.

(1) Pierre le Peintre, *Petrus Pictor*, est, suivant Ginguené (*Hist. littér. de France*, t. 13, p. 429-433), le véritable auteur d'un poëme *De sacramento altaris*, inséré par Goussainville dans le recueil des *Œuvres* de Pierre de Blois, et par dom Beaugendre, parmi celles de Hildebert. Ce poëme fourmille de fautes de versification et de grammaire. Pierre le Peintre était chanoine de St-Omer vers 1170. D—N—U.

PIERRE DE BRUYS, hérésiarque. *Voyez* BRUYS.

PIERRE DE LUNE. *Voyez* BENOÎT XIII.

PIERRE DE LUXEMBOURG (le bienheureux). *Voyez* LUXEMBOURG.

PIERRE DE MONTEREAU, architecte. *Voyez* MONTEREAU.

PIERRE DE NARBONNE. *Voyez* PIERRE, plus haut.

PIERRE DE POITIERS. *Voyez* POITIERS.

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ (le P.), carme déchaussé, né en 1624 à Lisle, diocèse de Cavaillon, était connu dans le monde sous le nom d'Ant. Rampalle. Il prit l'habit du Carmel à Avignon, en 1640, et se distingua bientôt par un goût très-vif pour l'étude. Après avoir professé la philosophie et la théologie dans différentes maisons de l'ordre, il en remplit successivement les divers emplois, et mourut définiteur général à Rome, le 29 novembre 1671. Il avait été chargé par ses supérieurs de continuer l'histoire générale de la congrégation, entreprise par le P. Isidore de St-Joseph, mort en 1666, et il en fit paraître le premier volume sous ce titre : *Historia generalis Fratrum discalceatorum ordinis B. Virginis de Monte Carmelo*, etc., Rome, 1668, in-fol. Le second volume était sous presse lors-

qu'il mourut ; mais ses confrères en firent achever l'impression. Le P. Pierre de St-André a traduit en français le *Voyage en Orient* du P. Philippe de la Ste-Trinité (*voy.* PHILIPPE) et la *Vie du P. Dominique de Jésus-Maria*, la *Madeleine pénitente et convertie* et l'*Alexis* de Brignole-Sale (*voy.* ce nom). Enfin on a de lui : 1° le *Religieux en solitude*, etc., Lyon, 1668, in-8°. C'est un petit traité ascétique, qui contient un recueil d'exercices pour une retraite de dix jours. 2° La *Vie du bienheureux Jean de la Croix*, Aix, 1675, in-8° ; 3° des odes à la louange de Ste-Thérèse. C'est le seul ouvrage en vers dont il soit incontestablement l'auteur ; cependant le P. Cosme de Villiers (*Bib. Carmelitana*, t. 2, p. 545) dit qu'il avait tant de facilité pour la poésie qu'on le regardait comme un second Baptiste Mantouan (*voy.* ce nom). Ce même bibliothécaire lui attribue, d'après le P. Louis Jacob, un *Traité de la physionomie naturelle*, et deux tragédies, la *Susanne chrétienne* et *Ste-Dorothée, vierge et martyre*, imprimées sous le nom d'Antoine Rampalle. Mais Josse Leclerc cite (dans la *Biblioth.* de Richelet) Rampalle, l'un de ces poëtes obscurs qui doivent à Boileau une si triste immortalité, comme l'auteur du *Traité de la physionomie*, et l'on peut conjecturer avec vraisemblance qu'il est également l'auteur des deux tragédies dont il s'agit. W—s.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (le Père), poëte que son extravagance a rendu aussi fameux qu'aurait pu le faire un talent distingué, naquit en 1626 à Vauréas, diocèse de Vaison. Dès l'âge de cinq ans il témoigna le plus grand désir d'apprendre à lire ; mais son père l'ayant trouvé trop faible pour l'envoyer dans une école, il l'adressa à un religieux carme ami de sa famille, qui lui apprit à lire et à écrire. Le bon religieux, charmé des dispositions de son jeune élève, lui enseigna successivement les éléments de la langue latine, la rhétorique, la poésie, la géographie, la philosophie ; et il termina cette brillante éducation en l'exerçant à composer des rébus, des anagrammes et des logogryphes, exercice qui eut une grande influence sur la direction de son esprit. Le jeune Barthélemy (c'était le nom de sa famille) conçut bientôt après une passion violente pour une demoiselle nommée Madeleine, et n'épargna pour lui plaire ni les soins ni les anagrammes en vers, puisqu'on sait qu'il lui en envoya jusqu'à trois douzaines dans un seul jour (1). Après cinq ans d'attente, il était sur le point d'obtenir la main de sa maîtresse, lorsqu'elle mourut de la petite vérole (1651). Dans son désespoir il résolut de quitter le monde, et voulut d'abord entrer dans l'ordre des Dominicains ; mais s'étant rappelé que sa maîtresse, quelques jours avant sa mort, lui avait fait présent d'un scapulaire, il crut voir dans cette circonstance un ordre du ciel, et embrassa la règle du Carmel. Il reprit alors ses études, qu'il avait interrompues ; et après avoir achevé ses cours de théologie à Aix, il fut envoyé par ses supérieurs à Aigualades, couvent de son ordre, à peu de distance de Marseille, où il trouva un religieux de son âge, nommé Grolier, avec lequel il se lia d'une amitié si étroite, qu'on ne les appelait que les PP. Oreste et Pylade. L'ardeur poétique du P. Pierre, que l'on croyait éteinte, se ralluma tout à coup ; mais la gravité de son état ne lui permettant pas de traiter des sujets futiles, ce fut parmi les saints qu'il chercha un objet digne de ses chants. Il balança quelque temps entre le prophète Elie, qu'il regardait avec la plupart de ses confrères comme le fondateur de son ordre (*voy.* PAPEBROCK), et la Madeleine, patronne de son ancienne maîtresse. Le sujet d'Elie le charmait, parce qu'il aurait pu intituler son poëme l'*Eliade*, titre qui se rapprochait infiniment de l'*Iliade* ; et il l'aurait traité le premier, si sa maîtresse ne lui eût reproché dans un songe de sacrifier la gloire de sa patronne à celle du Carmel. Le pauvre religieux obéit à cette inspiration, et recommença à travailler avec ardeur à la *Magdaléide*. A mesure qu'il en composait les morceaux, il les lisait à ses confrères, qui ne savaient trop qu'en penser. L'un d'eux s'avisa de communiquer le premier chant à Balthazar de Vias, homme de goût et d'esprit, et celui-ci en divertit les principales sociétés de Marseille. Le P. Pierre se vengea des plaisanteries de Vias en poëte irrité : il anagrammatisa le nom de son critique, traduit en patois provençal, et y trouva ces mots : *Dia uro aze basta* (marche droit, âne bâté). Après avoir passé cinq mois dans différentes maisons de son ordre, il fut envoyé, pour professer les belles-lettres, à St-Marcelin, où il acheva son poëme, et parvint, non sans beaucoup de peine, à obtenir l'autorisation de le faire imprimer. La peu de succès qu'eut d'abord cet ouvrage ne refroidit point son goût pour la poésie : il reprit l'*Eliade*, qu'il employa huit années à terminer, et il n'aurait pas manqué de faire jouir le public de ce nouveau chef-d'œuvre, si ses supérieurs ne s'y fussent opposés. Le P. Pierre avait été relégué, avec son ami le P. Grolier, dans le couvent de Pineti, au milieu des Alpes ; il y mourut d'une hydropisie vers 1684, à l'âge de 58 ans. Le portrait que le bibliothécaire des carmes a laissé du P. Pierre est celui d'un nouvel Esope : sur un corps de petite stature il avait une tête énorme, et il était en outre bossu par devant et par derrière. Avec cela il était si sensible à la beauté des femmes, que, pour ne pas les voir, il marchait toujours dans les rues les yeux fermés, ce qui l'exposait à de fréquents accidents. C'était d'ailleurs un excellent religieux : humble, obligeant, et remplissant tous

(1) Le P. Pierre disait lui-même que pour un seul jour il lui avait envoyé trois douzaines d'anagrammes sur le nom de *Magdelaine*, par où l'on voit qu'il n'y a guère de nom qui ait été tant tourné et retourné que celui-ci (*voy.* sa *Vie* par Follard, p. 13).

ses devoirs avec une exactitude scrupuleuse. Le poëme qui a sauvé son nom de l'oubli est intitulé *la Magdelaine au désert de la Ste-Baume en Provence, poëme spirituel et chrétien, en douze livres*. Le privilége pour l'impression est daté de 1668; et il est probable que l'ouvrage parut cette année à Lyon, in-12; mais le libraire y mit un nouveau frontispice, 1674. Il s'en fit en 1694, dans la même ville, une seconde édition, dont il y a des exemplaires avec la date de 1700. Elle eut un débit beaucoup plus rapide que la première, et la Monnoye l'inséra dans son *Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, la Haye, 1714, 2 vol. in-8°. Il avertit, dans la préface, qu'il ne reproduit ce poëme que pour divertir le lecteur par le ridicule de la composition; puis il ajoute : tous les défauts que les écrivains judicieux évitent avec soin, le bon moine auteur de cette pièce originale s'est rendu ingénieux à les rechercher. On peut dire qu'il y a réussi, et que si on lui avait proposé un prix de poésie pour les vers où entrerait le phébus le plus raffiné et le galimatias le plus exquis, le poëme de la *Magdelaine* l'aurait infailliblement remporté : en effet, il est difficile d'imaginer rien de plus burlesque ni de plus plaisant que les métaphores que l'auteur emploie continuellement. Il appelle les rossignols et les pinsons des luths animés, des orgues vivantes, des sirènes volantes. Les arbres sont de vieux barbons, de grands enfants d'une plus grande mère, d'énormes géants, des colonnes éternelles. Il leur reproche l'orgueil avec lequel il s'élèvent presque au ciel, sans avoir jamais devant lui la tête nue. Il rend cependant justice à la droiture de leurs intentions, car ils n'ont dessein ni d'attaquer le ciel ni de l'escalader. Ce sont seulement d'aimables rodomonts et de beaux orgueilleux (liv. 1er). Ailleurs, il aperçoit Madeleine se tenant sous un affreux rocher,

Où la nuit par un trou, tout à fait obligeant,
La lune lui fournit une lampe d'argent.

Puis il ajoute :

On peut voir seulement les éclairs de ses yeux,
Qui sont les bénitiers d'où coule l'eau bénite
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.
(Liv. 2.)

Le poëme de la *Magdelaine* trouva de nombreux admirateurs, non-seulement parmi les confrères du P. Pierre, mais parmi les Italiens, alors grands amateurs de *concetti*. Il n'appartenait qu'à l'auteur d'un pareil ouvrage de se surpasser lui-même, et c'est ce qu'il a fait, dit-on, dans l'*Eliade* : « Il a, dit l'abbé Follard, beaucoup « mieux réussi dans le dernier poëme que dans « le premier. Je l'ai lu d'un bout à l'autre. « J'oserai le dire, au hasard de me faire des « affaires auprès de M. et madame Dacier, l'*E-* « *liade* est un plus grand chef-d'œuvre dans son « genre que l'*Iliade* dans le sien. Quel dommage « que ses confrères nous aient privés de ce chef- « d'œuvre (1)!... » Le P. Pierre a été le plus grand anagrammatiste de son siècle. Il avait composé des anagrammes sur les noms des papes, des empereurs, des rois, des princes, des généraux de son ordre, de la plupart des saints et des saintes, etc. On cite encore de lui la *Muse bouquetière de Notre-Dame de Lorette*, Viterbe, 1672, in-8°. Ce recueil ne peut être que fort rare, puisqu'il a échappé aux recherches de tous les bibliographes. Le P. de Villiers est le seul qui en fasse mention dans la *Bibliotheca Carmelitana*, t. 2, p. 581. On peut consulter la *Vie du P. Pierre de St-Louis*, par l'abbé Follard, chanoine de Nîmes, dans le *Mercure* de juillet 1750. W—s.

PIERRE DE SAINT-ROMUALD. *Voyez* GUILLEBAUD.

PIERRE DES VIGNES (DE VINEIS), chancelier de l'empereur Frédéric II, était né vers la fin du 12e siècle à Capoue (2), de parents pauvres. Entraîné par son ardeur pour l'étude, il se rendit à Bologne en mendiant; et ayant eu le bonheur d'être admis à l'université, il y fit de rapides progrès, particulièrement dans le droit civil et canonique. Le hasard l'ayant conduit devant Frédéric, ce prince, charmé de la facilité avec laquelle il s'exprimait en latin, se l'attacha comme son premier secrétaire. Dans la suite il lui donna les charges de juge, de conseiller, de protonotaire, et le fit gouverneur de la Pouille (3). De nouveaux services ajoutaient chaque jour à l'ascendant de Pierre sur l'esprit de son maître, qui le nomma enfin son chancelier, et se reposa sur lui de l'expédition de toutes les affaires. Comblé des faveurs de la fortune, il s'en montra digne en ne rougissant point de son premier état. Dès qu'il l'avait pu, il s'était empressé d'adoucir le sort de sa mère et d'une sœur qu'il avait laissées dans la misère, et il fut constamment le protecteur des malheureux qui réclamaient son appui. Pierre fut député près du pape Grégoire IX, en 1232 et en 1237, pour se concerter avec le saint-siége sur les moyens d'apaiser les troubles de la Lombardie. En 1239 il accompagna Frédéric à Padoue; et il y prononça, en présence du peuple et des magistrats, un discours sur les avantages que la protection de l'Empereur assurait aux Padouans. Frédéric était encore dans cette ville, quand il fut informé que le pape l'avait excommunié. Craignant avec raison qu'à cette nouvelle les Padouans ne courussent aux armes, il réunit les principaux citoyens dans son palais, et chargea son chancelier de leur exposer l'origine de sa querelle avec la cour

(1) L'*Eliade* a été publiée à Aix, en 1827, in-8°; on a réimprimé en tête la Notice biographique de l'abbé Follard.

(2) On en a la preuve par une lettre d'un auteur contemporain, insérée dans le recueil de celles de Pierre des Vignes; c'est la quarante cinquième du 3e livre. Ainsi l'abbé Tritheim s'est trompé en plaçant le lieu de sa naissance en Allemagne.

(3) Si l'on en croit Burati, historien contemporain, Pierre amassa, dans le gouvernement de la Pouille, plus de dix mille livres en or, somme très-considérable pour le temps.

de Rome, et les démarches qu'il avait faites pour prévenir une rupture. Pierre, dans un discours improvisé, et dont il avait pris le texte dans Ovide (1), combattit vivement les prétentions du pape; et s'il ne convainquit pas les Padouans de la sincérité de l'Empereur, du moins il empêcha une révolte qui aurait entraîné l'Italie. Pierre continua de servir son prince avec zèle : il maintint les Véronais dans le devoir; et il n'épargna ni soins ni démarches pour amener un rapprochement entre le pape et l'empereur. Innocent IV ayant assemblé un concile à Lyon en 1245, Pierre s'y rendit avec Thadée de Suessa; mais l'histoire observe que son collègue eut seul le soin de la défense de Frédéric. On sait que l'éloquence de Thadée ne put empêcher la confirmation des décrets lancés contre l'Empereur, qui fut excommunié de nouveau et déclaré déchu du trône (*voy.* Frédéric II). Aigri par la découverte de complots tramés contre lui jusque dans son palais, Frédéric soupçonna bientôt son ministre d'être d'intelligence avec ses ennemis. Le silence que Pierre avait gardé devant le concile parut une preuve de sa trahison; et les courtisans tirèrent parti de cette circonstance pour perdre un homme dont ils n'avaient pu voir l'élévation sans jalousie. L'Empereur ordonna de l'arrêter, et, sans avoir voulu l'admettre à se justifier, lui fit crever les yeux. Le malheureux Pierre, ne voulant pas survivre à cet indigne traitement, se brisa la tête contre les murs de son cachot en 1246 (2). Après avoir examiné attentivement tous les historiens qui ont rapporté les causes de la catastrophe du chancelier de Frédéric, le judicieux et impartial Tiraboschi n'hésite pas à déclarer qu'il fut innocent de tous les faits qu'on lui a imputés. (*Voy.* la *Storia della letteratura italiana*, t. 4, p. 17-32 et 402.) Ginguené est du même avis; cependant Sismondi laisse planer des soupçons sur sa mémoire, et paraît disposé, d'après le témoignage unique de l'historien Matthieu Pâris, à croire que Pierre des Vignes avait formé l'horrible projet d'empoisonner son bienfaiteur et son maître. (*Voy.* l'*Histoire des républiques italiennes*, t. 3, ch. 27.) Pierre avait un esprit supérieur à celui de son siècle : il fut le réformateur des lois en Italie; il y encouragea les progrès des sciences et des lettres. A l'exemple de Frédéric, il cultiva la poésie italienne; on connaît de lui deux *Canzoni* (3) et un sonnet construit, à peu de choses près, comme ceux de Pétrarque; nouvelle preuve, ajoute Ginguené, qui l'a inséré dans le chapitre 6 de l'*Histoire littéraire d'Italie*, que cette forme de poésie, ignorée des Provençaux, quoiqu'ils en connussent le titre, est d'origine sicilienne et remonte jusqu'au 3e siècle. On a en outre de Pierre des Vignes : 1° six livres de lettres, écrites la plupart au nom de l'Empereur. Le recueil en a été publié pour la première fois par Simon Schard à Bâle, 1566, in-8° (1), précédé de la vie de l'auteur et de celle de l'empereur Frédéric, tirée de la *Chronique* de Pandolfe Collenuccio; la seconde édition, Amberg, 1609, in-8°, est augmentée d'un *Glossaire;* et Jean Rodolphe Isel, jurisconsulte de Bâle, en a donné une troisième en 1740, 2 vol. in-8°, qui, bien que supérieure aux précédentes, n'a point rempli l'attente des savants. Jean-George Werenberg, préfet du gymnase de Lunebourg, et depuis Frédéric-Christophe Schminck en ont annoncé de nouvelles éditions plus correctes et mieux distribuées; mais ni l'une ni l'autre n'ont paru. Les lettres de Pierre des Vignes contiennent des éclaircissements très-utiles pour l'histoire, et sont regardées comme un des monuments les plus précieux du 13e siècle. 2° Un *Recueil des lois de Sicile*, disposé par titres; 3° un *Traité de la puissance impériale;* 4° un autre *de la Consolation*, imité de l'ouvrage de Boëce qui porte le même titre. Quant au fameux livre des *Trois imposteurs*, dont Pierre des Vignes a été accusé d'être l'auteur, on sait qu'il n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques bibliographes (*voy.* Frédéric II, la Monnoye, Mercier de Saint-Léger, etc.) W—s.

PIERRE *le Chantre* (Petrus Cantor), ainsi appelé parce qu'il exerça longtemps ces fonctions, était élève de l'église de Reims et se rendit très-habile dans les hautes sciences qu'il enseigna avec beaucoup de succès à Paris, où il se fit chanoine régulier de St-Victor, fut reçu docteur en théologie à l'université, et devint grand chantre de la cathédrale. Sa réputation se répandit dans toute la France; les Tournaisiens le choisirent pour leur évêque en 1189. Mais des nullités s'étant glissées dans son élection, elle ne put réussir, quoique Etienne (*voy.* ce nom), abbé de Ste-Geneviève, qui fut installé à sa place, se fût employé pour lui auprès du métropolitain dans une lettre où il fait ressortir les belles qualités de ce grand personnage, qu'il compare à Origène pour la science. Après le décès de Radulphe, doyen de Reims, le chapitre nomma Pierre pour lui succéder. Toutefois on n'est pas certain qu'il ait accepté cette dignité. Claude Robert (*Gallia Christiana*) dit que, pour laisser un exemple de vertu et de mépris des grandeurs de ce monde, il prit l'habit religieux en l'abbaye de Longpont, ordre de Cîteaux, au diocèse de Soissons, où il finit ses

(1) Voici les deux vers d'Ovide qui lui servirent de texte :

Leniter ex merito quicquid patiare ferendum est,
Quæ venit indigne pœna, dolenda venit.

(2) Selon Flaminio del Borgo, cité par M. Sismondi, Pierre mourut en 1246, à Pise, dans l'église St-André.

(3) Crescimbeni a inséré le plus remarquable des deux dans l'*Istoria della volgar poesia*, t. 1er, p. 130.

(1) Les trente-deux lettres du 1er livre avaient déjà paru sous ce titre : *Querimonia Frederici II, imper., qua se a romano pontifice et cardinalibus immerito persecutum et imperio dejectum esse ostendit*, Haguenau, 1529, in-8°; l'édition de 1539, citée dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, comme la plus rare, est imaginaire.

jours vers 1197. Il avait composé beaucoup de livres de théologie, tels que des *Commentaires* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, un traité *De contrarietate Scripturæ*, etc., connu sous le nom de *Grammatica theologorum ;* un traité sur les sacrements, un autre sur les conciles, des sermons, etc. Plusieurs de ces ouvrages, restés manuscrits, se trouvent dans diverses bibliothèques. La *Somme* de Pierre le Chantre *De sigillatione vitiorum et commendatione virtutum*, appelée aussi *Verbum abbreviatum*, fut imprimée à Mons, 1639, in-4°, avec des notes de Georges Galopin, bénédictin flamand. Un opuscule *Contra monachos proprietarios*, tiré de la même *Somme*, fut imprimé à Paris avec d'autres écrits analogues. Enfin J. Petit a inséré quelques parties du *Penitenciel* de Pierre le Chantre à la suite de celui de St-Théodore, archevêque de Cantorbéry, dont il a donné une édition, Paris, 1677, in-4° (*voy.* THÉODORE). Quoique habile théologien, Pierre le Chantre était tombé dans une grave erreur : il croyait que la consécration des deux espèces eucharistiques était indivisible et que le pain n'était changé au corps de Jésus-Christ qu'après la consécration du vin. L'abbé Fleury pense que ce fut pour prémunir les fidèles contre cette opinion erronée que l'on introduisit l'usage d'élever et d'adorer la sainte hostie avant la consécration du calice. — PIERRE *de Celles* (*Petrus Cellensis*), né à Troyes, fit ses études dans cette ville ; embrassa la règle de St-Benoît, et fut élu, en 1150, abbé de Celles, d'où lui vient son surnom de *Cellensis*. Ce monastère, appelé aussi le Moutier-la-Celle, était situé à Ste-Savine, l'un des faubourgs de Troyes. En 1162, Pierre alla gouverner l'abbaye de St-Remy à Reims ; et en 1182, il succéda, dans l'évêché de Chartres, à Jean de Salisbury (*voy.* ce nom), avec lequel il était en relation, ainsi qu'avec plusieurs personnages célèbres de cette époque, entre autres le pape Alexandre III et St-Bernard. Il mourut le 17 février 1187. On a de lui des sermons sur les fêtes de l'année, des traités de morale et un grand nombre de *lettres*. Ces *lettres* ont été publiées avec des notes par le P. J. Sirmond, jésuite, Paris, 1613, in-8° (*voy.* SIRMOND). Enfin dom Janvier (*voy.* ce nom), bénédictin de la congrégation de St-Maur, a donné une édition des *Œuvres* de Pierre de Celles, avec une préface de Mabillon, Paris, 1671, in-4° ; elles se trouvent aussi dans le tome 23 de la *Bibliotheca veterum Patrum*, édition de Lyon, 1677, in-fol. — PIERRE *de Reims* ou *de Raims*, capitaine rémois, dans le 13ᵉ siècle, était à la tête de la cavalerie rémoise et des communes environnantes, à la bataille de Bouvines, en 1214, sous Philippe-Auguste. Il en soutint le principal choc et fit des prodiges de valeur. Rigord, moine de St-Denis en France et historiographe du royaume, en parle avec éloge (*voy.* RIGORD). L—C—J. et P—RT.

PIERRE L'ERMITE naquit dans le diocèse d'Amiens vers le milieu du 11ᵉ siècle. Comme la plupart des hommes qui ne semblent point destinés à jouer un rôle dans l'histoire et que la fortune ou le hasard des circonstances a élevés tout à coup à la célébrité, le premier prédicateur des croisades n'offre rien de certain ni de positif au biographe qui veut parler du commencement de sa vie. On est à peine d'accord sur le nom de sa famille. Anne Comnène l'appelle *Cucupêtre*, d'un mot grec que Mabillon traduit par ces mots latins : *Petrus Cucullus*. Dans la basse latinité, *cucullus* signifiait quelquefois un capuchon, quelquefois une tunique sans manches. Il est donc probable qu'Anne Comnène n'a voulu désigner que le vêtement religieux dont Pierre était revêtu, à moins qu'on ne trouve dans l'adjectif grec dont elle s'est servie le mot picard *kiokio*, qui signifie petit ; épithète qui s'appliquerait parfaitement à la stature du cénobite Pierre, que tous les monuments nous représentent d'un esprit très-élevé et d'une taille très-petite : *Major in exiguo corpore regnabat virtus*. D'autres monuments, et en cela ils sont presque unanimes, ont désigné Pierre par *Petrus eremita*. Ces mots désignent-ils la profession religieuse que Pierre avait embrassée, ou n'offrent-ils qu'un surnom qui était assez commun dans le 11ᵉ siècle ? Guillaume de Tyr paraît sur ce point éclaircir tous les doutes en disant que Pierre était ermite de nom et d'effet : *re et nomine eremita*. Quelques auteurs contemporains donnent à Pierre le surnom d'*Achirensis* (de Acheris). Il est bien évident que le nom de *Acheris*, petit village du diocèse de Laon, ne peut être qu'un nom de famille, chose qui paraît toute naturelle dans le 11ᵉ siècle, où les surnoms commencèrent à s'introduire en France. Le jésuite d'Outreman, qui a composé une histoire de Pierre l'Ermite, nous apprend qu'il reçut une éducation soignée, qu'il commença ses études à Paris et qu'il les acheva en Italie. Pierre embrassa d'abord la carrière des armes et servit dans la guerre que le comte de Boulogne fit en Flandre vers l'an 1071. N'ayant éprouvé que des malheurs et perdant l'espoir de se distinguer dans l'état militaire, il le quitta et chercha dans la vie domestique un bonheur qu'il ne trouvait point. Marié à Anne de Roussi, il en eut plusieurs enfants. Après quelques années de mariage, il perdit sa femme, embrassa l'état ecclésiastique et se consacra à la solitude. Bientôt le bruit des pèlerinages en Orient le fit sortir de sa retraite ; et c'est dès lors que son nom commença à devenir historique. Après avoir suivi dans tous les saints lieux les pèlerins qu'il avait accompagnés en Palestine, il se rendit auprès du patriarche de Jérusalem et lui exprima la douleur que lui avait causée l'état de captivité où il avait trouvée la ville sainte. Le patriarche Siméon répondit à ses plaintes, partagea ses sentiments et le conjura de retourner en Occident pour implorer les armes des guerriers chrétiens. Après cet entretien, l'enthousiasme de Pierre n'eut plus de

bornes. Il se crut l'instrument des desseins de Dieu et l'interprète de ses volontés. Chargé des lettres du patriarche de Jérusalem, il s'embarqua pour l'Italie et alla se jeter aux pieds du pape. Urbain II reçut Pierre comme un prophète, applaudit à sa mission et le chargea d'annoncer la prochaine délivrance de la ville de Jésus-Christ. Le cénobite traversa l'Italie, passa les Alpes, parcourut la France et la plus grande partie de l'Europe, embrasant tous les cœurs du zèle dont il était dévoré. Il voyageait monté sur un âne, un crucifix à la main, les pieds nus, la tête découverte, le corps ceint d'une grosse corde, affublé d'un long froc et d'un manteau d'ermite de l'étoffe la plus grossière. Il déplorait dans ses discours les malheurs et la captivité de Jérusalem et conjurait les fidèles de prendre les armes pour délivrer la cité de Dieu. Il était reçu partout comme un envoyé du ciel. On s'estimait heureux de toucher ses vêtements. Le poil de l'âne qu'il montait était conservé comme une précieuse relique. Au milieu de l'agitation générale des esprits causée par l'éloquence de Pierre, Urbain II convoqua un concile, d'abord à Plaisance, ensuite à Clermont en Auvergne, dans lequel l'apôtre de la guerre sainte parla des outrages faits à la foi du Christ, des profanations et des sacriléges dont il avait été témoin, des tourments et des persécutions qu'un peuple ennemi de Dieu et des hommes faisait souffrir à ceux qui allaient visiter les saints lieux. La véhémence de ses paroles et la douleur dont il paraissait pénétré réveillèrent dans tous les cœurs l'indignation et la pitié. Le pape se fit entendre après l'ermite Pierre et proclama la croisade. On connaît l'enthousiasme qui alors s'empara de tous les guerriers chrétiens et qui embrasa toute la chrétienté. Après le concile de Clermont, Pierre poursuivit le cours de ses prédications dans les provinces du nord de la France. La multitude, qu'il avait échauffée par ses discours, voulut l'avoir pour chef dans l'expédition qu'il avait prêchée. Il se rendit aux prières de la foule ignorante des croisés ; et couvert de son manteau de laine, un froc sur la tête et des sandales aux pieds, n'ayant pour monture que l'âne sur lequel il avait parcouru l'Europe, il prit le commandement de la première armée qui se mit en marche pour l'Orient. Ces premiers croisés traînaient à leur suite des femmes, des enfants, des vieillards, des malades ; et sur la foi des promesses que leur avait faites leur général, ils croyaient que les fleuves s'ouvriraient devant leurs bataillons et que la manne tomberait du ciel pour les nourrir. L'armée de Pierre l'Ermite, que les chroniques contemporaines font monter à 100,000 hommes, était divisée en deux corps. Le premier avait pour chef un gentilhomme bourguignon, qu'on appelait *Gautier Sans avoir*. Pierre commandait la seconde troupe. Lorsque cette multitude eut traversé l'Allemagne et pénétré dans la Hongrie, elle se trouva aux prises avec des peuples barbares qu'elle provoqua par ses brigandages. Gautier Sans avoir parvint, à force de prudence et de modération, à sauver la troupe qu'il conduisait. Mais Pierre, qui avait montré tant d'éloquence pour émouvoir les croisés, ne sut les contenir ni par ses conseils, ni par son exemple. Il fut le premier à donner le signal des hostilités contre les Hongrois. Son armée indisciplinée fut battue et dispersée devant Semlin ; et ce fut avec beaucoup de peine qu'il put en rassembler les débris, qu'il conduisit tristement à Constantinople. L'empereur Alexis voulut voir le prédicateur de la croisade ; il l'accueillit avec bonté et lui fournit des vivres et des vaisseaux pour passer le Bosphore. De nouveaux malheurs attendaient les soldats de Pierre dans l'Asie Mineure. Anne Comnène les accuse d'avoir commis toutes sortes d'excès envers les Grecs. Comme ils voulurent commencer la guerre contre les musulmans, sans attendre les autres armées chrétiennes, qui venaient de quitter l'Occident, ils périrent presque tous sur le chemin de Nicée, victimes de leur indiscipline et de l'incapacité de leurs chefs. Tandis que cette armée était aux prises avec les Sarrasins, le cénobite était à Constantinople, où il demandait des secours et des vivres à l'empereur. Alexis envoya quelques troupes pour sauver ceux qui avaient échappé au glaive de l'ennemi ; et trois ou quatre mille croisés, réfugiés au château de Civitot, furent tout ce qu'il resta d'une armée de 100,000 hommes. Dès lors on put voir que l'apôtre passionné de la croisade n'avait rien de ce qu'il fallait pour en être le chef. Le cénobite Pierre, après avoir préparé les grands événements de la guerre sainte, perdu dans la foule des pèlerins, ne joua plus qu'un rôle ordinaire, et dans la suite fut à peine aperçu au milieu d'une croisade qui était son ouvrage. Il n'est plus question de lui, dans les chroniques du temps, qu'à l'époque du siége d'Antioche ; et ce qu'elles en disent achève de prouver qu'il n'était point né pour les périls de la guerre. Comme l'armée des pèlerins se trouva en proie à une horrible disette, Pierre ne put entendre leurs plaintes ni partager leur misère. Il désespéra du succès de l'expédition et s'enfuit secrètement du camp des croisés. Atteint et ramené par Tancrède, les pèlerins lui reprochèrent sa désertion et lui firent jurer sur l'Evangile de ne jamais abandonner une cause qu'il avait prêchée. Quelque temps après la prise d'Antioche, les croisés, assiégés à leur tour dans la ville conquise, envoyèrent Pierre au camp de Kerbogah, sultan de Mossul, pour lui proposer une bataille générale. Le cénobite suivit les croisés à Jérusalem et ne se fit remarquer au siége de cette ville sainte que par un discours qu'il adressa aux guerriers réunis sur la montagne des Oliviers. On ne sait d'après quelle autorité le P. d'Outreman rapporte que l'ermite Pierre fut un moment vice-roi de Jérusalem : les

historiens du temps n'en parlent point. On peut à peine savoir comment et dans quel temps il revint en Europe, tant il était tombé dans l'oubli. Tout ce qu'on sait de positif, c'est qu'il se retira près de Huy, au diocèse de Liége, où il fonda un monastère. Ce fut là qu'il mourut le 7 juillet 1115. La vie de Pierre l'Ermite n'a eu qu'un moment d'éclat. La fin et le commencement de sa carrière sont restés dans l'obscurité. On ne peut lui contester la gloire d'avoir attaché son nom à la première croisade; mais il n'est pas exact de dire, comme on l'a dit quelquefois, qu'il fut la cause et l'auteur d'une révolution qui ébranla toute la chrétienté. Cette révolution était déjà faite dans les esprits; et c'est pour cela que Pierre exerça un si grand ascendant. Tant qu'il fut l'interprète des passions dominantes, il excita la vénération et l'enthousiasme des peuples; mais dans tout le reste son siècle ne put voir en lui qu'un homme ordinaire. M—D.

PIERRE LE VÉNÉRABLE, ou DE CLUNI, était-il issu de la maison de Montboissier, illustre en Auvergne dès le 11e siècle? Duchesne ne l'affirme pas; mais dom Mabillon le conclut avec assurance des témoignages de Pierre de Poitiers, le cluniste, et de Geoffroi, prieur de Vigeois. Souvent Pierre le Vénérable est appelé Pierre de Cluni : il est quelquefois surnommé Maurice; c'était le nom de son père : sa mère s'appelait Ringarde. Il avait six frères, dont plusieurs embrassèrent, comme lui, l'état monastique. Sa mère l'ayant voué à Dieu, c'est-à-dire au cloître, il reçut, dans le prieuré de Soucilanges, une éducation conforme à cette destinée, et prit, à l'âge de seize ou dix-sept ans, l'habit des religieux de Cluni. St-Hugues, qui l'en revêtit, mourut peu de temps après, et fut très-mal remplacé par Pons, qui, durant près de treize ans, favorisa le relâchement des mœurs claustrales et négligea même l'administration des biens temporels. A la fin, Pons se vit obligé de quitter Cluni, de se rendre à Rome et d'abdiquer sa dignité. C'était en 1122 : on lui donna pour successeur Hugues II, et celui-ci étant mort le 9 juillet de la même année, Pierre, qui avait déjà été prieur de Vézelai, et qui l'était alors de Domné, fut élu le 22 août abbé de Cluni, à l'âge de trente ans ou même de vingt-huit. Il était donc né en 1092 ou en 1094; la première de ces dates nous paraît un peu plus probable. La chronique de ce monastère lui attribue une heureuse physionomie, une taille majestueuse, beaucoup d'autres dons extérieurs, signes fidèles de ses vertus, et qui justifiaient, presque autant qu'elles, ce surnom de Vénérable qui le distingue dans l'histoire. Mais, quoiqu'il possédât si parfaitement tous les moyens de rétablir l'ordre au sein de son abbaye, il crut avoir besoin d'être aidé dans cette entreprise, et appela près de lui Matthieu, prieur de Saint-Martin des Champs, homme habile et recommandable, qui, depuis, parvint au cardinalat. En moins de trois ans, la réforme fut opérée et parut même si complète, que Pierre ne craignit pas de s'absenter pour aller visiter quelques monastères. Il voyageait dans la seconde Aquitaine, lorsque Pons, revenant de la Palestine, où il s'était transporté après son abdication, reparut tout à coup à Cluni, s'y rétablit à force ouverte, subjugua les religieux, et mit en fuite ceux qui refusèrent de lui obéir. De grands désordres, des ravages, des profanations signalèrent le retour de Pons, qui, dans les écrits de Pierre le Vénérable, est seul accusé de tous ces excès. Orderic Vital, témoin oculaire, en attribue la meilleure part aux nobles du voisinage et à certains religieux de Cluni : en effet, on ne concevrait pas comment Pons aurait pu se rendre maître de l'abbaye s'il n'avait eu au dedans et au dehors des partisans fort zélés. Cependant Pierre reçoit la nouvelle de cette révolution claustrale et en informe le pape Honorius, qui cite les deux abbés à son tribunal. Après de longs délais, Pons comparut, se vit condamner, et mourut à Rome en 1126, victime d'une maladie épidémique dont Pierre fut atteint et guérit. La sentence du pontife et la mort de Pons rendirent à Pierre le gouvernement de l'abbaye de Cluni; mais il lui fallait rebâtir l'église, recouvrer des biens, employer en réparations et en payements de dettes plus de sept mille marcs d'argent; il fallait aussi éteindre la discorde, réprimer la licence, rétablir l'empire de la règle monastique. Pierre se livrait avec fruit à de pareils soins, lorsqu'en 1130 la mort d'Honorius II amena un schisme. Deux papes furent à la fois élus : Pierre de Léon, qui prit le nom d'Anaclet, et Grégoire Papi, dit Innocent II, qui se réfugia en France. Personne plus que St-Bernard et Pierre le Vénérable n'a contribué à faire prévaloir chez les Français le parti d'Innocent II, et l'on peut dire même qu'en cette circonstance l'autorité de l'abbé de Cluni était, à certains égards, plus entraînante que celle de l'abbé de Clairvaux, car Pierre de Léon avait été cluniste, et l'on voit par une lettre de cet anti-pape à ses anciens confrères qu'il comptait sur leur dévouement. L'abbé de Cluni, en se déclarant contre lui, donnait un exemple inattendu et tout à fait désintéressé. Mabillon semble croire que la magnifique réception que Pierre fit à Innocent II dans le monastère de Cluni influa sur la détermination de l'assemblée d'Etampes en faveur de ce pontife; mais s'il faut reconnaître que cette assemblée se tint au mois d'avril, et que le pape ne fut reçu à Cluni qu'au mois d'octobre de la même année, on est forcé de convenir que l'observation de Mabillon manque d'exactitude. Quoi qu'il en soit, le dévouement de Pierre le Vénérable à la cause d'Innocent eut autant d'activité que d'éclat : non-seulement Pierre écrivit plusieurs lettres pour soutenir cette cause; mais il se rendit en Aquitaine tout exprès pour détacher le duc Guillaume

du parti d'Anaclet. Innocent II, après différentes courses dans l'intérieur de la France, revint à Cluni au mois de février 1132, et malgré le bon accueil qu'il y reçut de l'abbé et des moines, il les mécontenta vivement en accordant aux cisterciens un privilége contre lequel réclama, non sans énergie, le vénérable Pierre. Le pape venait de partir pour Rome, quand cet abbé tint à Cluni le chapitre général de son ordre. Il y présida deux cents prieurs et douze cents religieux, français, anglais, espagnols, allemands, italiens, et leur fit agréer des statuts qui rendaient la règle plus sévère. Peu à peu cependant, s'il en faut croire Orderic, Pierre se montra plus traitable, et apprit à compâtir aux infirmités humaines. En 1134, Innocent II tint à Pise un concile contre Anaclet : Pierre le Vénérable s'y rendit avec plusieurs prélats français et continua de servir Innocent avec un zèle exemplaire. A leur retour, ces prélats furent attaqués en Ligurie : une troupe de brigands fondit sur eux, et l'abbé de Cluni se distingua dans cette rencontre par une résistance courageuse. Avant de rentrer à Cluni, il apprit la mort de sa mère, Ringarde, qui s'était retirée au monastère de Marcigni, et qui venait d'y terminer une vie édifiante. A cette nouvelle, il courut à Marcigni rendre à sa mère les derniers devoirs, et trouva les religieuses et les pauvres presque aussi sensibles à cette perte qu'il l'était lui-même. Il fit, en 1141, un troisième voyage en Italie, où il ne réussit pas à rétablir la paix entre les habitants de Pise et ceux de Lucques ; mais il visita le tombeau de son ancien ami, le cardinal Matthieu, qui était décédé à Pise quelques années auparavant. De retour à Cluni, l'infatigable abbé en repartit aussitôt pour aller en Espagne parcourir les monastères de son ordre. Ce fut là que, témoin des progrès et de la puissance des Sarrasins, il voulut connaître leur doctrine religieuse, et fit traduire en latin le Coran. Il chargea de ce travail Pierre de Tolède, Herman de Dalmatie et un Anglais nommé Robert Kennet ou de Retines, auxquels il associa un Arabe et son propre secrétaire, Pierre de Poitiers. Ces traducteurs se faisaient payer fort cher ; mais ils dévoilaient pour la première fois à l'Europe les impostures mahométanes (*voy.* BIBLIANDER). Le Coran traduit, Pierre le Vénérable entreprit encore de le réfuter : travail superflu peut-être, car, pour des livres tels que le Coran, il n'y a pas de réfutation plus redoutable qu'une version fidèle. Il n'est pas facile de fixer, entre 1141 et 1144, l'époque d'une épidémie cruelle qui dépeupla le monastère de Cluni : ce que nous savons à cet égard de plus certain, et ce qu'il y eut de plus heureux, c'est que Pierre était absent. Le désir de voir le pape Célestin II l'ayant attiré à Rome en 1144, il séjourna dans cette ville vers le temps de l'élection de Lucius II, successeur immédiat de Célestin. C'était le quatrième voyage du vénérable abbé en Italie : il en fit, en 1145, sous Eugène III, un cinquième qui ne fut pas le dernier. Eugène III le chargea d'examiner la conduite de l'évêque de Clermont, accusé de favoriser par sa négligence et d'entretenir par ses mauvais exemples les désordres qui régnaient en Auvergne. Pierre s'acquitta de cette commission avec d'autant plus de zèle, que l'Auvergne était sa patrie : il ménagea peu le prélat, et se laissa entraîner peut-être au delà des bornes de la charité ou même de la justice. Invité par les promoteurs d'une nouvelle croisade à une assemblée de Chartres qu'on a coutume de placer en l'année 1146, mais qui, selon Brial, ne se tint qu'en 1150, Pierre le Vénérable ne s'y rendit point, s'excusant sur l'altération de sa santé et sur un chapitre général convoqué à Cluni pour le jour même où cette assemblée de Chartres devait s'ouvrir. Mais, s'il perdit cette fois une occasion de voyager en France, il s'en dédommagea dans le cours de cette année même 1150, par un sixième et dernier pèlerinage en Italie. On croit qu'il l'entreprenait pour invoquer l'autorité du pape Eugène III contre certains religieux de Cluni qui se montraient encore indociles ; car depuis l'invasion de Pons, l'abbé Pierre n'avait pu réformer si complétement les abus qu'il n'en restât quelques vestiges, et ses fréquentes absences contribuaient à faire croître ces germes d'indiscipline. D'ailleurs les affaires de l'abbaye s'accumulaient durant ses voyages : lorsqu'il revint de Rome en 1150, il se vit accablé par la multitude des occupations qui l'attendaient, par l'affluence des lettres auxquelles il fallait répondre, et des étrangers qu'il avait à recevoir. Au 12e siècle, un abbé de Cluni était, dans l'Etat et dans l'Eglise, un très-important personnage, surtout quand cette prélature monastique se trouvait rehaussée, comme chez Pierre le Vénérable, par l'éclat des qualités personnelles. Aussi le voyons-nous en relation avec presque tous les hommes qui jouissaient alors d'un grand crédit ou d'une vaste puissance, tels que St-Bernard, Suger, le comte Thibaut, le comte de Savoie Amédée, Henri de Blois, frère du roi d'Angleterre, les rois de France, d'Espagne deSicile, de Jérusalem, l'empereur de Constantinople, le pape Innocent II, et surtout Eugène III, qui le consultait, le recherchait, et l'admettait même à délibérer dans le collége des cardinaux. Tant de correspondances, tant d'affaires, tant de voyages, épuisaient quelquefois son activité, et lui faisaient ressentir le besoin d'une vie plus paisible. Mais cette disposition, loin de le ramener ou de le fixer dans son abbaye, contribuait à l'en éloigner encore. Cluni ne lui paraissait plus une retraite assez déserte : il se confinait, avec un très-petit nombre de religieux, dans une solitude si profonde et tellement ignorée, qu'on n'en connaît ni le nom, ni la position géographique, et il y vivait durant quelques jours en vrai cénobite. La destinée de tous les esprits actifs, de tous les carac-

tères énergiques, est d'éprouver alternativement le besoin d'une agitation extrême, et celui des méditations les plus solitaires : l'excès même de leurs mouvements les replonge dans la retraite, où se concentre et se renouvelle leur activité. Pierre le Vénérable a cédé, plus qu'un autre, à ces deux besoins : un séjour un peu fixe à Cluni ne lui a guère convenu qu'à deux époques : en 1122, après son élection; en 1126, après l'invasion et la mort de Pons; en tout autre temps, il y a trouvé ou moins d'affaires ou plus de distractions qu'il ne lui en fallait. Le plus saint zèle assurément dirigeait tous les mouvements qui agitaient la vie de ce religieux; mais quand la cause était si pure, les effets pouvaient néanmoins ressembler à ceux que l'intrigue et l'ambition produisent. On accusa donc l'abbé de Cluni d'avoir abusé tant soit peu du crédit que lui obtenaient son mérite, sa dignité et l'opulence de son monastère. Non-seulement des ennemis et des envieux lui ont adressé de tels reproches; mais St-Bernard, qui les pouvait essuyer lui-même, ne les lui a point épargnés, et les a exprimés en des termes si durs, que Villefore et le P. Tournemine y trouvent de l'exagération et même de l'emportement. Il convient d'observer qu'en d'autres endroits de ses écrits St-Bernard rend hommage aux éminentes vertus de l'abbé de Cluni, et l'appelle son cher ami, son respectable père. En 1153, Pierre le Vénérable fit présider par Odon, légat du saint-siége, une assemblée où siégèrent les comtes de Bourgogne et de Mâcon, plusieurs autres seigneurs, les suffragants de l'archevêque de Lyon, ce prélat lui-même, qui s'appelait Héracle, et qui était l'un des frères du vénérable abbé. Cette assemblée avait pour but de garantir les possessions du monastère de Cluni, alors exposées à des brigandages. Mais Pierre servit encore mieux son abbaye en y attirant, en 1155, l'évêque de Winchester, Henri de Blois, qui, ayant été cluniste, devint le protecteur de ses anciens confrères. Pierre, qui avait, dit-on, toujours désiré de mourir au jour même où naquit Jésus, mourut en effet le 25 décembre 1156, à l'âge d'environ 64 ans, et fut enterré par Henri de Blois au chevet de la grande église de Cluni. Il n'a point été canonisé dans les formes; mais l'Eglise a toujours honoré sa mémoire, et l'a distingué, du moins, par ce titre de *Vénérable*, qui complète son nom, et qui le désigne dans l'histoire. Ses épîtres forment la partie la plus considérable et la plus précieuse de ses écrits : elles sont au nombre de deux cent trois, ou plutôt de cent soixante et onze, en ne comptant point celles qui lui sont adressées, et qui se trouvent entremêlées aux siennes. On les a depuis longtemps divisées en six livres, et l'on pourrait considérer comme formant un livre septième celles qui ont été successivement ajoutées par divers éditeurs. Nous avons déjà nommé plusieurs des personnages avec lesquels il correspondait, et même indiqué aussi les sujets d'un grand nombre de ces lettres; car nous y avons puisé la plupart des détails biographiques qu'on vient de lire. Nous ferons néanmoins une mention particulière de deux épîtres adressées à Héloïse en 1142, peu après la mort d'Abailard, qui, ayant été condamné en 1140 par un concile de Sens, s'était retiré à Cluni, et y avait été accueilli par Pierre le Vénérable avec la plus tendre bienveillance. Une affectueuse et obligeante politesse caractérise ces deux lettres. Mabillon voit même de l'excès dans les éloges dont Abailard et Héloïse y sont comblés; comme si l'on pouvait trop honorer et consoler l'infortune quand elle n'a été méritée que par des erreurs ou par des faiblesses ! Quatre autres épîtres de l'abbé de Cluni mériteraient par leur étendue le nom de livres ou de traités : l'une est une longue apologie des clunistes, adressée à St-Bernard; les trois autres concernent la vie solitaire, les dons célestes accordés à la Vierge Marie, et l'amour de Jésus-Christ. A la suite de cette correspondance se placent huit traités de Pierre le Vénérable, dont les deux premiers, ayant pour sujets la divinité de Jésus-Christ et les erreurs des Pétrobrusiens, sont rédigés encore dans la forme épistolaire. Le troisième contient, en deux livres, le récit de cinquante-huit miracles qui attestaient le dogme de la puissance réelle, miracles que le P. Tournemine (*Hist. de l'Egl. gall.*, t. 9, p. 313) trouve si *singuliers*, qu'il ne sait trop s'ils obtiendront partout assez de *croyance*. Les doctrines des juifs sont réfutées dans le quatrième traité, et celles des mahométans dans le cinquième. Les trois derniers ne sont relatifs qu'aux statuts, aux priviléges et aux besoins particuliers de l'ordre de Cluni. Le vénérable abbé a laissé de plus quatre sermons d'un faible intérêt et des pièces de poésie dont il est difficile d'admirer la force ou l'élégance. La plus longue est de quatre cents vers hexamètres et pentamètres : c'est une réponse aux détracteurs du talent poétique de Pierre de Poitiers le cluniste. Un poëme de Pierre le Vénérable, sur la vertu, est resté manuscrit, ainsi qu'un office de la Transfiguration, qu'il avait composé pour l'usage de Cluni. D'autres productions qui lui ont été attribuées par certains bibliographes ne sont, sous d'autres titres, que des copies ou des parties de quelques-unes de ses épîtres et de ses compositions diverses ci-dessus indiquées. La première édition d'un recueil de ses œuvres parut en 1522 à Paris : c'est un volume in-folio qui renferme six livres d'épîtres, les deux livres sur les miracles et les proses rimées. L'éditeur, Pierre de Montmartre, religieux cluniste, promet d'écrire un jour la vie de l'auteur; en attendant et pour y suppléer, il place à la tête de ce volume les poésies et les lettres de Pierre de Poitiers, moine de Cluni. Jean Hofmeister publia en 1546, à Ingolstadt, in-4°, les écrits de Pierre le Vénérable contre les Pétrobru-

siens. Un recueil moins incomplet des ouvrages de cet abbé existe dans la bibliothèque de Cluni, avec des notes fournies par André Duchesne à l'éditeur dom Marrier. De cette bibliothèque, mise au jour en 1614, les Œuvres de Pierre de Cluni ont passé dans le t. 22 de celle des Pères, imprimée à Lyon en 1677. André Duchesne avait inséré quatre lettres historiques du vénérable abbé dans le tome 4 des Historiens de France : M. Bial en a réimprimé trente-quatre dans un meilleur ordre, au tome 25 de la grande collection des mêmes historiens. La partie qui, dans le traité contre les Pétrobrusiens, concerne le sacrifice de la messe a été souvent imprimée à part, in-8° (Mayence, 1549; Louvain, 1561; Venise, 1572; Rome, 1591; Paris, 1610 et 1627). Les deux livres sur les miracles ont eu aussi plusieurs éditions particulières (Douai, 1595 et 1596, in-12; Cologne, 1610, in-4°, 1611, in-12, 1624, in-4°). Enfin, les vies de Pons et de Matthieu, extraites de ce traité des miracles, se retrouvent parmi les preuves de l'Histoire des cardinaux français, de François Duchesne. On peut dire qu'il n'existe point d'édition complète des ouvrages de Pierre le Vénérable, puisque les bibliothèques de Cluni et des Pères, où ils sont en plus grand nombre qu'ailleurs, ne contiennent pourtant ni les deux livres contre Mahomet, publiés depuis au tome 9 de l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand, ni les sermons insérés dans le tome 5 du *Thesaurus anecdotorum*, ni plusieurs lettres, opuscules et chartes qui ont eu pour éditeurs Mabillon, Martène, d'Achery et Baluze. Une traduction française du traité contre les Pétrobrusiens est intitulée « Les Œuvres du bon et ancien « P. Pierre, abbé de Cluni, contemporain de St- « Bernard, contre les hérétiques de son temps... « traduites par J. Bruneau, conseiller et avocat « du roi en l'élection et grenier à sel de Gien ; » à Paris, chez Guill. de Lanoue, 1584, in-8°. La partie de ce traité qui est relative à l'eucharistie, avait paru en français dès 1573, sous ce titre : *Traité du saint sacrifice de la messe, recueilli des écrits du vénérable abbé Pierre*....., par M. Nic. Chesneau, à Reims, chez Jean de Foigny, in-8°. Quelques extraits de ces mêmes lignes sont employés, comme leçons, dans l'office du St-Sacrement, traduit en français par MM. de Port-Royal. Une traduction de la circulaire de l'abbé de Cluni sur la mort de sa mère Ringarde fait partie des Vies des saints d'Arnauld d'Andigny. Les écrits de Pierre le Vénérable annoncent plus de facilité que de talent, plus de vivacité que d'imagination, plus d'esprit que de connaissances. Il avait lu les meilleurs ouvrages des Pères de l'Eglise, et la plupart des livres classiques de l'ancienne Rome; mais ses premières études n'avaient été ni assez étendues ni assez profondes pour le prémunir contre le mauvais goût et les fausses méthodes de son siècle. Il y a souvent de l'aisance et quelquefois de la grâce dans ses épîtres; mais il s'applique à les rendre diffuses; il estime la prolixité. Sa raison, naturellement saine et droite, n'est pourtant point en garde contre les relations fabuleuses : dans ses deux livres sur les miracles, peu s'en faut que sa crédulité n'égale celle des plus naïfs légendaires. Les théologiens louent ses traités polémiques, recommandables, en effet, par l'orthodoxie des opinions, par la clarté des discussions, et souvent par le choix des preuves, presque toujours par des formes moins scolastiques, moins barbares que chez plusieurs autres controversistes de la même époque. Ajoutons que l'abbé de Cluni se peint et se fait aimer dans ses ouvrages; l'activité et la bonté sont les deux principaux traits de ce généreux et vénérable caractère. Il s'est surtout honoré par les hommages qu'il a rendus à deux de ses plus illustres contemporains : à St-Bernard, qui ne l'avait pas toujours ménagé, et à Pierre Abailard, dont les talents, les lumières et l'infortune n'ont pas obtenu partout le même accueil ni les mêmes égards (*voy.*, pour plus de détails, le tome 13 de l'Histoire littéraire de la France, p. 241-267). D—N—U.

PIERRE LOMBARD, dit le *Maître des sentences*. *Voyez* LOMBARD.

PIERRE MARTYR. *Voyez* MARTYR.

PIERRE (DE). *Voyez* BERNIS.

PIERRE (JEAN DE LA), *Joannes a Lapide*, dont le véritable nom était Heynlin, naquit en Allemagne ou plus probablement à Bâle. Venu à Paris, il fut préteur de la société de Sorbonne, en 1467 et 1470. Il avait en 1469 succédé à Guill. Fichet, dans le rectorat de l'université; et ce fut pendant ce rectorat qu'avec son ami Fichet il fit venir en France les premiers imprimeurs qui y aient exercé l'art typographique (*voy.* GERING). Quoique docteur en théologie, il professa la grammaire et eut pour disciples Jean Reuchlin et l'imprimeur Amerbach. Après avoir brillé dans l'université de Paris, il alla enseigner à Bâle la philosophie d'Aristote. Nommé à un canonicat de cette ville, il se démit de plusieurs bénéfices dont il jouissait. Il avait eu beaucoup de part en 1477 à la fondation de l'université de Tubingue, où il fut lui-même professeur en théologie. Il retourna ensuite à Bâle, exerça divers emplois et entra en 1482 dans l'ordre des chartreux ; mais en renonçant au monde, il n'avait pas renoncé aux lettres, et, du fond de sa retraite, il eut part aux éditions qu'Amerbach donna des Œuvres de St-Ambroise (1492, 3 vol. in-fol.; en tête du premier est une lettre de la Pierre à l'imprimeur éditeur), et des Œuvres de St-Augustin, 1506, 9 vol. in-fol. (*Voy.* AMERBACH.) Jean de la Pierre mourut au commencement du 16e siècle. Il est du moins certain qu'il vivait encore en 1496. Le plus connu de ses ouvrages est son *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium*, Bâle, 1492, in-8°; Cologne, 1500, 1506, in-4°; mais le plus curieux, sans contredit, est sa dis-

sertation (*Conclusiones aut propositiones physicales*) sur l'aérolithe d'Ensisheim, tombé le 7 novembre 1492, et qui pesait deux quintaux et demi. L'*Athenæ Rauricæ*, qui indique cet ouvrage, ne dit pas où il a été imprimé. A. B—T.

PIERRE (CORNEILLE DE LA). *Voyez* LAPIDE.

PIERRE (SAINT). *Voyez* ST-PIERRE.

PIERRES (PHILIPPE-DENIS), premier imprimeur du roi, né à Paris en 1741, d'une famille connue depuis plus de deux cents ans dans la librairie, fut admis en 1768 au nombre des imprimeurs de Paris, sur la démission de P.-G. Lemercier, son grand-oncle. Il ne tarda pas à se distinguer par la beauté et la correction des ouvrages sortis de ses presses; mais il ne voulut jamais entreprendre d'éditions de luxe, par la raison que le but de l'imprimerie est de mettre les bons livres à la portée du plus grand nombre de lecteurs. Pierres avait une connaissance très-étendue de l'histoire et des procédés de l'art qu'il exerçait avec distinction. L'Académie des sciences l'invita en 1774 à rédiger l'*Art de l'imprimerie* pour la grande Collection des arts et métiers. Il recueillit dans cette intention beaucoup de livres, de portraits, de mémoires curieux, et consacra depuis tous ses loisirs à ce grand ouvrage, qu'on doit regretter qu'il n'ait pas terminé (1). Il fut chargé en 1782, par le roi de Pologne, de donner le plan d'une bibliothèque, que ce prince voulait établir à Varsovie, et il en reçut, comme témoignage de satisfaction, une médaille d'or portant au revers le mot *merentibus*, surmonté de trois couronnes. Il eut l'honneur de présenter en 1784 à Louis XVI le modèle d'une presse de son invention; et ce prince, qui en saisit sur-le-champ tous les avantages, engagea l'inventeur à l'exécuter en grand. Il perfectionna depuis cette machine, qui avait obtenu les suffrages de l'Académie des sciences, et imagina une seconde presse, qui n'a ni jumelles, ni train, ni étançon, et dont la supériorité sur toutes les autres, même sur celle dite d'Anisson (*voy.* ce nom), paraît incontestable (*voy.* Camus, *Histoire de la stéréotypie*, p. 20). Pierres exécutait lui-même fort adroitement les modèles de ses machines, et il avait à ses gages un serrurier et un menuisier, qui travaillaient constamment sous sa direction. Son atelier était fréquenté par les hommes les plus distingués de l'Académie et par les plus illustres étrangers. Franklin, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, le chargea de montrer à son petit-fils les principes de la typographie; il l'invita aussi à s'occuper de perfectionner les procédés du polytypage; et Pierres, après des essais infructueux, ne doutait pas d'amener ce nouvel art à sa perfection, quand il fut obligé d'ajourner la suite de ses tentatives. Pierres reçut en 1787 l'ordre d'établir une imprimerie à Versailles pour le service de l'assemblée des notables, et l'année suivante, un arrêt du conseil l'autorisa à exercer son art dans cette ville, en récompense de son zèle et de ses services. La révolution lui enleva son état et sa fortune. Après la mort de Duboy-Laverne (*voy.* ce nom), il se mit sur les rangs pour lui succéder dans la place de directeur de l'imprimerie du gouvernement. Mais, malgré tous les titres de Pierres à cet emploi et l'appui des consuls Cambacérès et Lebrun, Bonaparte lui préféra M. Marcel, qui l'avait accompagné en Égypte. Pierres se vit obligé d'accepter en 1807 une place dans le bureau des postes de Dijon. L'académie de cette ville s'empressa de se l'associer; et il trouva parmi ses nouveaux confrères de vrais amis, qui cherchaient à le consoler de ses pertes. Mais une attaque d'apoplexie l'enleva, le 18 février 1808, à l'âge de 67 ans. Pierres était membre des académies de Lyon, Orléans et Rouen. Il a eu part à la rédaction du *Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux qui se publient en France et chez l'étranger*. Ce journal bibliographique, dont la collection forme vingt-sept volumes in-8°, fut commencé en 1763 par Bellepierre de Neuve-Eglise, et Pierres l'a continué depuis 1774 jusqu'en 1789. On a entre outre de lui une bonne édition du *Lexicon* de Schrevelius, 1767, 2 vol. in-8°; — divers articles dans les journaux, parmi lesquels on cite une *Lettre à Fréron*, sur le Salluste stéréotypé par Ged, en 1739 (*Ann. littér.*, 1773, t. 6, p. 324-331); une autre *Lettre sur des essais de polytypage*, dans le *Journal de Paris*, mai 1786 (*voy.* l'*Ouvrage* de Camus déjà nommé, p. 52 et suiv.); et enfin la *Description d'une nouvelle presse d'imprimerie*, 1786, in-4°. Leschevin a publié une *Notice* sur cet estimable typographe dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. 2, p. 530-545. W—s.

PIERROT (JULES-AMABLE), littérateur et professeur, naquit à Paris le 15 novembre 1792; après avoir fait de bonnes et solides études, il entra en 1810 à l'école normale lorsque cet établissement fut créé. En 1815, il fut admis comme censeur adjoint au lycée Charlemagne; un professeur de ce collége, M. Daireaux, fit partie de la chambre des représentants pendant les cent-jours, et il y prononça des discours qui étaient en harmonie avec la situation du moment. La seconde restauration survint, et le jeune Pierrot, soupçonné d'avoir coopéré aux harangues de son ami, fut révoqué. L'année suivante, il entra cependant au collége Louis le Grand et il y devint agrégé de rhétorique. En 1819, à l'occasion de la distribution des prix, il prononça le discours latin d'usage. Ces discours, écrits dans un style que Cicéron n'aurait peut-être pas toujours approuvé, ne sortaient guère habituellement de la sphère des colléges, et, hors des limites du quartier latin, ils étaient comme s'ils n'étaient pas. Celui-ci eut la bonne fortune de faire quelque bruit. L'orateur

(1) Ce bel ouvrage aurait formé 3 volumes in-folio de texte, et devait être accompagné d'un grand nombre de planches. Leschevin en a donné une courte analyse dans la *Notice* citée à la fin de l'article.

avait choisi un sujet étranger jusqu'alors aux distributions des prix scolaires, il parla de l'éloquence politique. Un portrait de Mirabeau, dans lequel justice était rendue aux talents de cet homme celèbre, tout en flétrissant sévèrement les écarts de sa conduite, souleva une controverse dans la presse; le *Journal des Débats*, regardé alors comme l'oracle du goût et de la saine critique, prit à certains égards la défense du tribun. Cette querelle fit connaître Pierrot; il fut nommé professeur de rhétorique au collége Bourbon, et M. Villemain lui accorda la distinction bien flatteuse de le choisir pour son suppléant dans la chaire d'éloquence à la faculté des lettres. En 1822, M. de Frayssinous ayant été placé à la tête de l'instruction publique, les accusations contre Pierrot, toujours suspect de libéralisme, se reproduisirent; il fut révoqué sans jugement. Cette mesure arbitraire provoqua dans le corps enseignant et dans le public impartial un vif mécontentement; l'administration supérieure elle-même reconnut bientôt son injustice, et en 1824 Pierrot entra au collége Charlemagne comme professeur de rhétorique; l'année suivante, il fut chargé des mêmes fonctions au collége Louis le Grand, où il s'était déjà avantageusement fait connaître. Plus tard, il en devint proviseur. Il mourut le 5 février 1845. Comme littérateur, Pierrot s'est fait remarquer par d'estimables travaux ayant, en grande partie, rapport aux écrivains de l'antiquité. Il prit une part active à la *Bibliothèque latine-française* éditée par M. Panckoucke; il y inséra une traduction de l'*Histoire* de Justin et celle de quelques écrits de Cicéron; il revit les travaux de Dussault sur Juvénal et de Sacy sur les *Lettres* de Pline le Jeune. Il accompagna de notes le *Florus* et le *Velléius Paterculus* traduits par M. Ragon et par M. Desprez pour la même collection. On a prétendu, nous ignorons sur quels fondements, qu'il était l'auteur de la traduction de *Tacite*, qui fait aussi partie de la *Bibliothèque* Panckoucke et qui ne porte pas son nom. Des critiques ayant été dirigées contre ce travail, il publia un *Examen littéraire* dans lequel il contesta la préférence qu'on attribuait à la version de M. Burnouf. C'est lui qui dirigea la publication des *Œuvres* de Sénèque dans la *Bibliothèque latine* de M. Lemaire. Le *Cours d'éloquence française* publié en 1820 et 1822, 2 vol. in-8°, dans la *Collection des cours publics*, est le résultat des leçons qu'il donna pendant deux ans à la faculté. Jules Pierrot travailla à divers ouvrages périodiques, notamment au *Journal de l'instruction publique*. BR—T.

PIERSON (JEAN), né en 1731, à Holswert, village de Frise, eut pour maîtres les savants philologues Valckenaër et Lennep, à l'université de Franecker, et Hemsterhuis à celle de Leyde. Ayant été nommé en 1755, par les magistrats de Leeuwarden, recteur du gymnase de cette ville, il prononça pour son début dans une séance publique tenue à l'hôtel de ville un discours en vers latins : *De laudibus humaniorum litterarum et poëseos*, qui prouva à la fois ses grandes connaissances philologiques et ses talents en poésie. Il dut sa place de recteur au seul ouvrage qu'il ait publié : *Verisimilium libri duo*, Leyde, 1752, in-8°. C'est un recueil de corrections et de conjectures que l'auteur propose pour la restitution du texte des anciens classiques grecs et latins. Il y a dans ces propositions plusieurs opinions hasardées, et les leçons qu'il veut substituer à celles qui existent ne sont pas toujours heureuses, mais, au total, son ouvrage est celui d'un bon philologue, qui aurait produit des travaux plus importants, si la mort ne l'eût enlevé aux lettres en 1759, à l'âge de 29 ans. D—G.

PIETERS (GÉRARD), peintre, né à Amsterdam, vers 1580, fut élève de J. Lenards, habile peintre sur verre; mais les progrès du jeune Pieters furent si rapides, que son maître lui conseilla d'entrer chez un artiste plus savant. Alors il passa dans l'atelier de Corneille Cornelissens, dont il devint bientôt le premier et le plus habile élève. Il suivit pendant deux ans les leçons de ce maître, et peu satisfait de ses progrès, il se rendit à Harlem, où il étudia pendant trois ans les meilleurs modèles que renfermait cette ville. A cette époque, il passait dans le pays pour le peintre qui dessinait le mieux le nu. Cependant il voulut voir l'Italie, et, après un court séjour à Anvers, il se rendit à Rome, où il demeura pendant un grand nombre d'années. L'amour de la patrie le ramena en Hollande, et il se fixa dans la ville d'Amsterdam. Il peignit le portrait en petit, des *Assemblées* ou *Conversations*. Ses ouvrages étaient bien composés, dessinés avec finesse et correction; sa couleur était harmonieuse, et le précieux de l'exécution ne nuisait point à la vérité. Les succès qu'il obtint dans ce genre lui attirèrent de si nombreuses demandes, qu'il ne put se livrer à la peinture historique en grand. Parmi les élèves qu'il forma, on cite Govarts, excellent paysagiste, mort fort jeune, et Pierre Lastman. — *Bonaventure* PIETERS, peintre, naquit à Anvers en 1614. Ses ouvrages, qui lui méritèrent la réputation du meilleur peintre de marines de son siècle, représentent ordinairement des *Tempêtes*, des *Ouragans*, des *Coups de vent*. Il se complaisait dans l'imitation des scènes de mer les plus terribles, et l'exactitude des objets en est si frappante, que la vue de ses tableaux inspire de l'effroi. Les figures de petite dimension dont il les a enrichis sont touchées de la manière la plus spirituelle; tout y est d'un fini précieux. Quoiqu'il soit mort jeune, comme il était assidu au travail, il a laissé un grand nombre de tableaux. Ils sont communs en Flandre. Le cabinet du duc Charles de Lorraine, à Bruxelles, en possédait trois de la plus grande beauté, dont deux représentaient des *marines* et le troisième l'*Esplanade du château d'Anvers*, enrichie d'une foule de figures. Pieters cul-

tiva la poésie avec quelque succès. Il mourut à Anvers, le 25 juillet 1652, et fut enterré à Hobeke, village situé près de cette ville. — *Jean* PIETERS, frère du précédent, naquit comme lui à Anvers en 1625 et cultiva le même genre de peinture. Ses tableaux ne le cèdent en rien à ceux de son frère pour la vérité de l'imitation, la chaleur, la verve et l'intelligence de la couleur. — PIETERS, né à Anvers en 1648, fut élève de Pierre Eykens. Les succès précoces qu'il obtint dans cette école lui firent croire qu'il pourrait se tirer d'affaire par lui-même. Dans cet espoir, il se rendit en Angleterre, où ses tableaux d'histoire ne furent point remarqués. Tombé dans la dernière misère, il se vit réduit à la domesticité, mais humilié de cet état, il préféra s'exposer à l'indigence, plutôt que de renoncer à son art. Kneller, ayant vu quelques-uns de ses ouvrages et voulant profiter de sa position, l'engagea à peindre les habillements et les accessoires des portraits dont il ne faisait que les têtes; Pieters surpassa tous ceux que Kneller employait pour les mêmes travaux; il dessinait et peignait avec une supériorité qui le fit distinguer. C'est dans ce travail ingrat qu'il consuma plusieurs de ses plus belles années; enfin, rebuté par l'avarice de Kneller, il résolut de se remettre à peindre l'histoire; mais, malgré le talent réel qu'il y déploya, il se vit contraint de vendre ses tableaux à quelques amateurs qui abusèrent de sa détresse pour obtenir à bas prix d'excellents ouvrages. Plusieurs peintres rivaux de Kneller, sachant que Pieters ne travaillait plus pour lui, vinrent le solliciter de leur prêter son talent. Il ne négligea point cette fois de mettre à profit l'occasion qui s'offrait à lui; il éleva ses prétentions à mesure que les demandes se multipliaient, et parvint en peu de temps à se rendre indispensable par le mérite qu'il ajoutait aux productions d'artistes qui, sans son secours, auraient eu peine à se faire connaître; mais il ne put se livrer davantage à la peinture de l'histoire. Cependant c'est à cette époque qu'il exécuta, d'après Rubens, plusieurs copies si belles, que quelques-unes furent vendues pour les originaux. Il avait imité d'une manière à tromper les plus habiles connaisseurs la touche et le coloris de ce grand maître. Peu scrupuleux sur les moyens de gagner de l'argent, il copia plusieurs dessins de Rubens et les vendit comme étant de ce peintre. C'est ainsi qu'en retraçant, d'après des estampes de ce même maître, des croquis où il suivait sa manière, il eut l'art de les faire passer pour des esquisses qui ont également séduit les amateurs. Voyant d'un autre côté combien on recherchait en Angleterre les ouvrages des peintres flamands et hollandais, il se rendait chaque année deux ou trois fois en Hollande pour y acheter à vil prix, dans les ventes, des tableaux qu'il venait revendre chèrement en Angleterre. On connaît peu de ses tableaux d'histoire; mais ils donnent la meilleure idée de son talent; et la correction de son dessin, la facilité et la franchise de sa touche, sa familiarité avec le coloris et la marche libre de Rubens font croire que, si sa cupidité et son amour du gain ne l'eussent détourné du genre de l'histoire, il serait devenu un des plus habiles artistes de son siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que les portraits les plus estimés de Kneller ne tirent leur prix que des draperies et autres accessoires dont Pieters les a embellis. P—s.

PIETRA-SANTA, en latin *Petra Sancta* (SILVESTRE), né à Rome en 1590, entra en 1608 dans la compagnie de Jésus, et, avant d'avoir fait profession, enseigna les humanités pendant trois ans, puis la philosophie à Fermo dans la Marche d'Ancône. Pierre-Louis Carafa, alors gouverneur de cette ville, et qui devint plus tard cardinal, charmé des talents et des vertus du jeune prêtre, le prit pour confesseur et l'emmena avec lui à Cologne, où il allait remplir les fonctions de nonce apostolique. Durant son séjour en Allemagne, Pietra-Santa composa deux opuscules, intitulés *Iter Fuldense, ad visitationem ejus cœnobii*, et *Iter Moguntinum*, etc., *ad electionem archiepiscopi*, imprimés à Liége, 1627 et 1629, in-4°, mais auxquels il ne mit pas son nom. Ce fut entre les mains du nonce qu'il fit ses vœux de religion en 1626. De retour en Italie, il devint recteur du collége de Lorette, et se fixa ensuite à Rome, où il se concilia l'estime des plus hauts personnages. Il y prononça devant le pape Urbain VIII l'oraison funèbre de l'empereur Ferdinand II, lors du service qui fut célébré en mémoire de ce monarque. L'orateur n'avait eu qu'une seule nuit pour préparer son discours, imprimé à Rome, 1637, in-4°. Il mourut dans cette ville, après avoir subi l'opération de la pierre, le 8 mai 1647. Outre les ouvrages que nous venons de citer et quelques écrits de controverse contre les ministres protestants Pierre du Moulin et André Rivet (*voy.* ce nom), on a de Pietra-Santa : 1° *Sacræ bibliorum metaphoræ, et ex iis documenta morum centuria I*, Cologne, 1631, in-4°; 2° *De symbolis heroïcis libri IX*, Anvers, 1634, in-4°, avec fig.; Amsterdam, 1682, in-4°; 3° *Tesseræ gentilitiæ, ex legibus fecialium descriptæ*, Rome, 1638, in-fol., très-rare. Ces deux derniers ouvrages, qui traitent de l'art héraldique, sont fort curieux. On regarde Pietra-Santa comme l'inventeur de l'ingénieuse méthode de désigner dans la gravure par des points et par des lignes les couleurs de l'écusson. 4° *Thaumasia veræ religionis contra perfidiam sectarum*, Rome, 1643-1655, 3 vol. in-4°, dont le dernier fut publié après la mort de l'auteur. On a encore de lui : 1° *Vita Roberti cardinalis Bellarmini*, trad. de l'italien de Jacques Fuligatti (*voy.* ce nom), avec des augmentations, Liége, 1626, in-4°; Anvers, 1631, in-8°; 2° *Vita Gregorii X, pont. max.*, trad. de l'italien, Rome, 1655, in-4° (ouvrage posthume). Enfin, on lui doit une édition des œuvres d'Edmond Campian

(*voy. ce nom*), Anvers, 1631, in-8°. Pietra-Santa joignait à un style élégant des connaissances variées et profondes. Henri Dupuy, dans ses *Vindiciæ circuli urbaniani*, l'appelle *cœlestis ingenii æternæque eruditionis vir*. J.-V. Rossi (*Erythræus*) en fait un grand éloge dans sa *Pinacotheca*, et le P. Southwell lui a consacré un article dans la *Biblioth. Soc. Jesu*, p. 741. P—RT.

PIETRE (SIMON) fut le premier d'une famille de médecins qui se rendit célèbre dans le 16ᵉ et le 17ᵉ siècle. Né vers 1525, au village de Marède, près de Meaux, fils d'un riche fermier, il fit de très-bonnes études à Paris et y fut reçu docteur en 1549, puis professeur et enfin doyen en 1564. Ami particulier de Ramus, il avait comme lui adopté les opinions du protestantisme, et il eût péri avec lui dans les massacres de la St-Barthélemi, si la tendresse prévoyante de son gendre Riolan ne l'eût contraint de se tenir caché dans le monastère de St-Victor. Quelle que fût la défaveur qui résultât pour Pietre à la cour de ses opinions religieuses, l'extrême confiance qu'inspirait son habileté le fit appeler auprès du roi Charles IX dans la dernière maladie de ce prince, mais ce fut trop tard, tout espoir était perdu quand il arriva. Lui-même mourut peu de temps après, laissant une nombreuse famille, notamment un fils aîné qu'il avait élevé avec beaucoup de soin et qui devait ajouter à l'illustration de son nom. S. Pietre n'a publié que six *Consultations* imprimées parmi celles de Fernel. — PIETRE (Simon), fils aîné du précédent, surnommé *le Grand*, pour le distinguer des autres individus de sa famille, médecins comme lui, naquit à Paris en 1565, y fit de bonnes études, fut reçu docteur et professeur au collége royal. Doué d'une rare éloquence, il acquit une grande réputation. On raconte qu'il donnait en même temps à ses écoliers deux leçons de médecine, l'une selon le système d'Hippocrate, et l'autre selon Gallien. René Moreau a dit de lui : *Vir medicæ artis tantum sciens et intelligens, quantum humana mente capi et concipi potest*. Gui-Patin l'appelle *Vir maximus et plane incomparabilis*. Simon Pietre n'était pas seulement un éloquent professeur, il pratiqua longtemps avec beaucoup de zèle et de succès. Il passa plusieurs années de sa vie dans une terre qu'il possédait en Touraine, et mourut à Paris en 1618, d'une fièvre pourpre, qu'il contracta en soignant un malade, découvert trop brusquement en sa présence. On a de lui : 1° *Disputatio de vero usu anastomoseon vasorum cordis in embryo*, Tours, 1593, in-8°; 2° *Lienis censura in acerbam admonitionem Andreæ Laurentii*, Tours, 1593, in-8°; 3° *Nova demonstratio et vera historia anastomoseon vasorum cordis in embryo, cum corollario de vitali facultate cordis in eodem embryo non otiosa*, Tours, 1593, in-8°. — PIETRE (Nicolas), frère puîné du précédent, fut doyen de la faculté de médecine de Paris et mourut en 1649, à l'âge de 80 ans. — Son fils PIETRE (Jean) fut aussi docteur doyen de la même faculté, et mourut en 1630. — PIETRE (Jean), le dernier docteur de cette illustre famille, fut reçu en 1634, devint doyen en 1648 et mourut en 1666. — PIETRE (Nicolas), né dans le Sennonais, d'une autre famille que les précédents, fut aussi un médecin distingué de la Faculté de Paris, et mourut dans cette ville vers la fin du 16ᵉ siècle. D—G—S.

PIÉTREQUIN (ANTOINE), d'une ancienne famille de Langres, naquit le 28 mars 1577 dans cette ville, où son père était lieutenant criminel. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé chanoine de la cathédrale de Langres en 1595. Cinq ans après, il entra au collége de Navarre pour y compléter ses études théologiques, et revint à Langres, où il fut nommé grand vicaire et archidiacre du Tonnerrois. Le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, le choisit aussi pour son vicaire général. Piétrequin s'efforça de combattre les doctrines de la réforme dans des conférences qu'il eut avec des ministres protestants ; il réfuta aussi les principes du protestantisme dans de nombreux sermons, et fit imprimer les ouvrages qui suivent : 1° *Response à la résolution et briève décision de François Monginot, médecin, sur les doutes et controverses d'entre l'Eglise réformée et la romaine*, Paris, 1617, in-8°, et 1624. Cet ouvrage est dédié à Sébastien Zamet, évêque de Langres. 2° L'*Unité de la religion défendue contre l'ancienne hérésie, pluralité et indifférence de religion introduite par les hérétiques de ce temps*, Paris, 1624, in-8°. Piétrequin avait composé plusieurs autres ouvrages qui sont restés manuscrits. Il mourut à Langres en 1661. T.-P. F.

PIÉTREQUIN (JEAN), de la même famille que le précédent, né à Langres le 18 septembre 1573, fut prieur commandataire de St-Geosmes, puis abbé de Chalinoy. Il accompagna en qualité de secrétaire M. de Brèves, ambassadeur à Rome, et fit de nombreux voyages. Il alla à Jérusalem et a publié la relation de son voyage dans la terre sainte. Jean Piétrequin mourut en 1653. T.-P. F.

PIÉTREQUIN DE GILLEY (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), parent des précédents, naquit à Langres en 1647, et succéda à son père dans la charge de lieutenant particulier au bailliage et présidial de Langres. Il résigna plus tard ces fonctions, qu'il remplissait de la manière la plus honorable, et vint habiter sa terre de Gilley. Il avait cru devoir vivre dans la retraite, afin de réparer les erreurs de sa jeunesse en écrivant des ouvrages religieux. C'est alors qu'il publia les ouvrages qui suivent : 1° le *Gentilhomme chrétien, ou Instruction pour la conduite d'un gentilhomme qui veut se sanctifier dans son état*, Langres, 1710, in-12; 2° *Traité sur les procès, ou Réflexions sur les dangers d'offenser Dieu, dans lesquels s'engagent les plaideurs, avec des réflexions morales sur les devoirs les plus importants des juges*, Langres, 1719, in-12;

3° *Entretiens de Théotime et d'Ariste, ou Faux raisonnements des gens du monde sur leur conduite détruits par les principes du bon sens et de la religion*, Langres, 1719; 4° *Recueil de lettres instructives pour la conduite des curés et autres ecclésiastiques*, Langres, 1719; 5° *Courte méthode pour entendre saintement la messe*. Piétrequin de Gilley mourut à Langres le 30 novembre 1728. T.-P. F.

PIÉTREQUIN DE GILLEY (JEAN-BAPTISTE-PIERRE), de la même famille que les précédents, et fils de Nicolas Piétrequin de Mont, capitaine d'infanterie, naquit à Langres le 29 juin 1715. Après avoir fait ses études à Paris, il composa plusieurs pièces de vers qui furent imprimées dans les recueils et les journaux du temps, et voulait embrasser l'état ecclésiastique; mais ses parents l'engagèrent à renoncer à ce projet, et il s'occupa dès lors et pendant toute sa vie à recueillir les documents nécessaires pour la rédaction d'une histoire du diocèse de Langres. Il fouilla dans les archives, s'adressa à tous les établissements religieux pour avoir des renseignements, entretint des correspondances avec les hommes de lettres et parvint à réunir un grand nombre de matériaux. Il commença alors (1759) à écrire une histoire du diocèse de Langres, qu'il ne termina point entièrement et qu'il n'a point fait imprimer. Piétrequin de Gilley fit aussi, sous le titre de *Bibliothèque langroise*, une bibliographie du pays de Langres, qui est restée manuscrite. Enfin il avait écrit les généalogies des familles de Langres. Ce dernier ouvrage a été brûlé pendant la révolution. On ignore ce que sont devenus les manuscrits de la *Bibliothèque langroise* et de l'Histoire du diocèse de Langres. Il existe des copies incomplètes de ce dernier ouvrage dans la bibliothèque du grand séminaire de Langres et dans la bibliothèque de l'auteur de cet article. L'Histoire du diocèse de Langres de Piétrequin de Gilley n'est souvent qu'une imitation de la Décade historique du révérend Viguier; mais on y trouve aussi un grand nombre de faits que l'auteur avait puisés dans des documents et des titres originaux dont beaucoup n'existent plus aujourd'hui. On doit regretter que cet ouvrage n'ait pas été achevé et qu'on n'ait plus que des copies incomplètes de la partie qui a été terminée. Suivant l'abbé Matthieu, Piétrequin de Gilley avait fait en 1753 une traduction du *Chronicon Lingonense* de Viguier. Piétrequin de Gilley mourut à Gilley le 15 juillet 1776. T.-P. F.

PIETRI (PIETRO DE) ou PETRI naquit à Premia, dans le territoire de Novare, en 1671. C'est à tort qu'Orlandi le fait naître à Rome et que d'autres historiens lui donnent l'Espagne pour patrie. Il vint assez jeune à Rome et entra dans l'école de Carle Maratte. Il mêla à la manière de ce maître quelques-unes des qualités de Pierre de Cortone; mais il le fit avec réserve et n'adopta de ces deux artistes que ce que chacun d'eux avait de bon. Employé par le pape Clément XI dans les travaux de la tribune de St-Clément et chargé de quelques autres ouvrages, il y déploya un véritable talent; mais la faiblesse de sa santé et une modestie exagérée nuisirent à sa réputation et l'empêchèrent d'obtenir pendant sa vie la renommée que ses ouvrages obtinrent quand il eut cessé de vivre. Il avait fixé son séjour à Rome et y mourut prématurément en 1716. P—s.

PIETRO DE CORTONA ou BERETTINI. *Voyez* CORTONE.

PIETRO LEONE. *Voyez* ANACLET.

PIETRO (MICHEL, cardinal DI), l'un des plus courageux conseillers de Pie VII, naquit dans la ville d'Albano, près de Rome, le 18 janvier 1747. Il fit ses premières études au séminaire de cette ville, dont son père, négociant fort riche, était un des bienfaiteurs, et il vint les terminer dans la capitale d'une manière brillante. Distingué par Pie VI, il fut nommé secrétaire d'une congrégation créée à l'occasion des troubles qui agitèrent l'Eglise en Italie, et qui étaient suscités par Ricci, évêque de Pistoie. Celui-ci voulait introduire dans la pieuse Toscane les erreurs du jansénisme. Di Pietro concourut avec le savant Gerdil à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei*, qui condamna les actes du synode présidé par Ricci, et il publia ensuite, contre les mêmes actes, un mémoire qui annonçait un grand talent de dialectique. Bientôt, nommé évêque d'Isaure *in partibus*, puis consulteur de l'inquisition, il resta à Rome comme délégué de Pie VI lorsque ce pontife fut enlevé pour être conduit d'abord à la chartreuse de Florence, puis à Valence. Les circonstances étaient alors désastreuses et di Pietro tint une conduite prudente. La faveur de ce prélat devait augmenter lors de l'exaltation de Pie VII en 1800, et il fut nommé patriarche de Jérusalem, puis créé cardinal le 9 août 1802. C'était lui qui avait particulièrement suivi à Rome les travaux relatifs au concordat de 1801. Le prélat Castiglioni (*voy.* PIE VIII) possédait la confiance de Pie VII pour quelques questions particulières qui devaient être examinées avec célérité; di Pietro, plus lent, ne travaillait pas toujours au gré des autorités chargées d'employer ses talents, et plusieurs fois Consalvi dit qu'il était obligé de stimuler un zèle à bon droit circonspect et même effrayé de la marche des événements. On croit que di Pietro fut le premier qui vit le grand avantage que Rome pouvait tirer, pour le bien de la religion, des négociations de 1801. Di Pietro accompagna Pie VII à Paris pour la cérémonie du sacre : la partie des affaires qui concernait les réclamations de Rome fut confiée à ses soins, et il eut occasion de se lier avec Mgr Sala, auditeur de la nonciature, depuis cardinal, et dont il resta l'ami jusqu'à la fin de sa vie. Quand les persécutions éclatèrent, di Pietro fut chargé de rédiger diverses pièces diplomatiques qui devaient répondre aux atta-

ques des novateurs. Il envoyait des informations à monsignor Mauri (*voy.* PIE VII). Di Pietro revit la bulle d'excommunication, mais il n'en fut pas précisément l'auteur. Alquier, dans une conversation avec di Pietro, dit quelques paroles sur ce terrible document que l'on préparait alors, et il s'imagina, d'après des réponses modestes, que di Pietro en était le rédacteur. Cet avis, transmis à Paris, prévalut toujours dans plusieurs ministères et surtout dans celui de la police, qui, par système, affectait des opinions contraires à celles du ministre des relations extérieures. Ce dernier département croyait Pacca rédacteur de l'excommunication, et il entretenait Napoléon dans cette idée (*voy.* PIE VII). Quand les cardinaux se trouvèrent en France, après 1809, di Pietro fut de ceux qui, ayant assisté au mariage civil de Napoléon en 1810, ne voulurent pas assister au mariage religieux. Il fut relégué, avec les cardinaux Gabrielli et Opizzoni à Semur, en Bourgogne, où, suivant sa coutume, la police voulait voir en lui l'auteur de la bulle *Quum memoranda*. En 1813, di Pietro, réclamé directement par Pie VII, eut la permission de venir à Fontainebleau, et il encouragea le pape à protester. Di Pietro traita encore les affaires ecclésiastiques de France au retour de 1814; mais il était opposé à la révocation de son concordat de 1801, qu'il défendait par des raisons fortes et animées. Cependant il consentit au concordat de 1817. En 1821, le bon pape Pie VII dit un matin : « Quelles seront nos douleurs du « mois de juillet de cette année? » On lui annonça peu de temps après la mort du cardinal di Pietro, alors sous-doyen du sacré collége. A—D.

PIETROLINO est un des hommes qui, par une filiation non interrompue, joignent les artistes modernes aux maîtres de l'antiquité. Ce peintre, évidemment Italien, ainsi que son nom le prouve, exécutait à Rome, de l'an 1110 à 1120, conjointement avec un autre Italien nommé Guido Guiduccio, les peintures qu'on voit encore sur les murs intérieurs de l'église de' Santi Quattro Coronati. Ces peintures portent les noms de leurs auteurs. Guido Mancini, dans son traité manuscrit intitulé *Della conoscenza della pittura*, conservé à la bibliothèque Nani, à Venise, cité par Tiraboschi et par le P. della Valle, dit que Pietrolino habitait ordinairement Sienne. Ce maître n'est connu que par les peintures de Rome dont nous venons de faire mention; mais l'époque où il florissait le rend intéressant pour l'histoire de l'art. Guido, son associé, exécuta divers ouvrages, qui ont joui longtemps de beaucoup de réputation, et dont plusieurs subsistent encore à Vérone, à Pise et à Bologne : ils sont cités par Maffei, par Flaminio del Borgo et par Malvasia. Il ne faut pas confondre les peintures de' Santi Quattro Coronati exécutées par Pietrolino et le Guido avec celles qu'on voit dans la chapelle de St-Sylvestre de la même église, et qui représentent le baptême de Constantin et d'autres sujets puisés dans l'histoire de ce prince. Celles-ci appartiennent à des maîtres grecs et ne datent que de l'an 1248 environ. Elles ont été publiées par le P. Fuhrmann, dans son *Histoire du baptême de Constantin*, t. 2, p. 190 (*voy.* FUHRMANN), et par M. d'Agincourt. Il faut aussi distinguer Guido Guiduccio d'avec Guido da Siena, qui florissait cent ans plus tard (*voy.* GUIDO DA SIENA). E—C D—D.

PIEYRE (PIERRE-ALEXANDRE), auteur dramatique, naquit à Nîmes le 30 avril 1752, de parents protestants. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna dans sa famille et travailla dans la maison de commerce de draperie en gros dont son père était le chef; mais dominé par le goût de la littérature dramatique, il en avait peu pour les affaires. Ayant composé une comédie en cinq actes et en vers, l'*Ecole des pères*, qui fut représentée avec succès en 1782 à Nîmes et à Montpellier, il revint à Paris, où elle fut reçue et jouée au Théâtre-Français le 1er juin 1787. Elle eut quarante représentations, et a toujours été bien accueillie à toutes ses reprises. Cette pièce valut à l'auteur une lettre du duc de Duras, au nom du roi et de la reine, avec une riche épée, sur la poignée de laquelle les armes de France étaient gravées avec ses mots : *Don du roi à M. Pieyre, auteur de l'*Ecole des pères, *1er février* 1788. Une autre comédie, les *Amis à l'épreuve*, en un acte et en vers, fut représentée le 19 juillet 1787 avec le même succès, et l'auteur les fit imprimer ensemble, 1788, in-8°. Comme il avait mis en tête de la première une épître dédicatoire au duc de Chartres (depuis roi des Français), âgé alors de quatorze ans, il fut attaché à la personne de ce prince, dont l'éducation n'était pas encore terminée. Il fit dès lors partie de la maison d'Orléans, et, à la fin de 1790, il eut un appartement au Palais-Royal, à côté de celui du jeune duc. Pieyre le suivit à la garnison de Vendôme en 1791, puis à Valenciennes et à Metz, et revint à Paris après l'affaire de Valmy en 1792. Son mariage avec la veuve du poëte Barthe (*voy.* ce nom) l'empêcha de faire avec ce prince la campagne de Belgique, et probablement d'émigrer avec lui. En 1799, Pierre alla se fixer à Paris. Il fit imprimer cette année, avec une courte dédicace en vers au ministre François de Neufchâteau, une comédie en cinq actes et en vers, la *Maison de l'oncle*, refusée au Théâtre-Français parce qu'elle ressemblait un peu, par le fond du sujet, au *Vieux célibataire*, de Collin d'Harleville, quoiqu'elle en différât par le plan et les caractères. Il avait aussi publié en 1804, mais seulement avec les lettres initiales de son nom, la *Quatrième race*, sorte de petit poëme sur l'avénement de Napoléon à l'empire. Après la mort de sa femme, en 1806, il se retira auprès de son frère, préfet à Orléans, et partagea sa résidence entre cette ville et Paris, où il donna en 1808

une édition de ses *Pièces de théâtre*, 2 vol. in-8°, réimprimée ou revêtue d'un nouveau titre en 1811. Elle contient l'*Ecole des pères*, les *Amis à l'épreuve*, la *Princesse d'Elide*, de Molière, mise en trois actes et continuée en vers, et qui, malgré ces changements faits avec goût, n'a jamais été représentée, le *Philosophe amoureux*, comédie en trois actes et en vers, réduite d'après les *Philosophes amoureux* de Destouches; l'abréviateur, en retranchant deux actes, a supprimé un des philosophes et deux rôles de femmes; un arrangement pour jouer en trois actes le *Dépit amoureux* de Molière, qu'on a disséqué sans goût pour le réduire à deux actes, et que Cailhava, malgré ses corrections et ses variantes, n'avait pu maintenir en cinq actes sur la scène; le *Garçon de cinquante ans*, même pièce que la *Maison de l'oncle*, avec quelques changements, et représentée en 1806 à Orléans; *Orgueil et vanité*, comédie du temps passé, en trois actes et en vers, imitée des *Donne Pontigliose* de Goldoni, et qu'il ne faut pas confondre avec une comédie de Souque sous le même titre; celle de Pieyre, reçue à l'Odéon, n'a pas été jouée; l'*Intrigue anglaise*, en cinq actes et en vers, reçue à l'unanimité au Théâtre-Français, et rayée du tableau deux ans après. Le succès qu'elle obtint à Orléans, sur un théâtre de société, détermina l'auteur à la faire jouer à l'Odéon, où elle eut en 1809 douze représentations. Le plan, le style et l'intrigue n'en sont pas sans mérite. A la fin du 1er volume de cette édition, sont des corrections et changements aux trois dernières pièces, et le 2e volume est terminé par la *Quatrième race*. Pieyre a donné depuis : la *Naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques* de Lucet); la *France*, abrégé historique et philosophique en vers, 1815, in-8° de 32 pages, pièce en l'honneur des Bourbons. Il a encore publié la *Veuve mère*, comédie en un acte et en vers, 1825, in-8°, non représentée. Dégoûté des intrigues de coulisses, et ne voulant pas faire la cour aux comédiens, il renonça à travailler pour le théâtre, quoiqu'il eût besoin d'améliorer sa position de rentier. La restauration lui aurait été avantageuse, malgré ses deux brochures pour Napoléon et pour son fils, si son âge et plus encore son aversion constante pour les affaires ne l'eussent d'abord détourné d'accepter les offres bienveillantes du duc d'Orléans, et d'entrer dans son administration. Il consacra néanmoins ses loisirs aux intérêts de madame Adélaïde; et lorsque, en 1824, un accroissement d'héritage eut permis à cette princesse de se former une maison, Pieyre devint secrétaire de ses commandements, sans avoir besoin d'en remplir les fonctions. Il eut son logement au Palais-Royal, et c'est là qu'il mourut le 30 juin 1830, un mois avant que le frère de sa protectrice montât sur le trône. — PIEYRE (le baron *Jean*), frère du précédent, naquit à Nîmes le 4 février 1755. Il montra des dispositions précoces pour la poésie, et à quatorze ans il mit en vers le *Français à Londres* de Boissy, en supprimant les rôles de femmes de cette comédie, qui fut jouée au collége. En 1779 et 1780, il voyagea en Italie comme amateur des beaux-arts, fut reçu à Rome comme membre de l'académie des Arcades, et admis à son retour à celle de Nîmes. Associé à la maison de commerce de son père, il cultivait toujours la littérature, et il avait fait recevoir à Paris une comédie en cinq actes et en vers, lorsque la révolution le força de renoncer aux lettres et au commerce. Electeur en 1789, membre du directoire du département du Gard en 1790, et député à l'assemblée législative en 1791, Pieyre y siégea à la droite, parla rarement, mais fut très-utile dans les comités. Après le 10 août 1792 il retourna à Nîmes, et y fut membre, puis président du bureau de conciliation pendant les orages de la terreur; et, après le 9 thermidor (1794), membre, puis procureur-syndic du district de Nîmes, et en 1796 administrateur du département du Gard, dont il devint président en 1799. Appelé à la préfecture de Lot-et-Garonne en 1800, il obtint celle du Loiret en 1806 sans l'avoir demandée. Administrateur zélé, intègre et habile, il fut proposé deux fois pour candidat au sénat conservateur par les départements du Gard et de Lot-et-Garonne. C'est à tort qu'on lui a reproché d'avoir fait arrêter à Orléans, en avril 1814, le colonel St-Simon et un officier anglais envoyés dans le Midi par le gouvernement provisoire pour annoncer au maréchal Soult la cessation des hostilités, de les avoir dirigés sur Blois, où résidait l'impératrice régente, et d'avoir en quelque sorte provoqué la bataille de Toulouse, que l'arrivée de ces agents aurait peut-être empêchée; mais Pieyre ne fit arrêter personne, et les communications entre Paris et le Midi ne furent interceptées que par le cordon qu'avait établi Joseph Bonaparte. Pieyre s'empressa de proclamer le gouvernement des Bourbons le 9 avril à Orléans, où se trouvait Marie-Louise; mais il fut remplacé le 28 dans sa préfecture par le baron de Talleyrand. Retiré à Paris, puis à Nîmes, il fut élu député du Gard à la chambre des représentants, pendant les cent-jours de 1815. Il n'accepta point, et revint bientôt à Paris, où il est mort en 1839, à l'âge de 85 ans. Créé baron en 1811 par Napoléon, et maintenu par Louis XVIII, Pieyre avait continué dans sa vieillesse à cultiver les lettres; mais, bien qu'il fût doué d'un talent très-remarquable pour improviser des vers de société, et qu'il ait composé des comédies, des mémoires, des discours académiques, il n'a rien publié jusqu'en 1830, où il donna un *Discours sur l'abolition de la peine de mort*, in-8°. — *Adolphe-Jules-Jacques* PIEYRE, fils du précédent, né à Nîmes en 1783, fut auditeur au conseil d'Etat sous le régime impérial, puis sous-préfet à Nîmes en 1811. Il donna sa démission en 1815

pendant les cent-jours, et vint trouver son père à Paris, où il se fixa pour l'éducation de sa famille. Attaché à la compagnie d'assurances générales sur la vie des hommes, il en était depuis plusieurs années administrateur, lorsqu'il mourut vers 1836. A—T.

PIGAFETTA (ANTOINE), ami et compagnon de Magellan, dont il partagea les dangers et la gloire, appartenait à une famille noble qui tirait son origine de la Toscane; il naquit à Vicence vers la fin du 15e siècle et dut probablement le jour à ce Matthieu Pigafetta, docteur et chevalier, qui fut souvent employé dans l'administration publique de sa patrie. Pigafetta lut très-jeune les relations des voyages des Portugais et des Espagnols : elles décidèrent sa vocation. Il se livra avec ardeur à l'étude de cette partie des mathématiques qui a rapport à la navigation. Il était à Rome pendant que les cours d'Espagne et de Portugal traitaient la grande affaire de la propriété des Moluques. On sait que Charles-Quint calcula qu'il valait mieux les céder à Jean III, roi de Portugal, pour cent cinquante mille pistoles, ce qu'il fit ; on sait encore qu'il s'en repentit et qu'il prit le parti d'y envoyer une escadre par l'ouest, sous les ordres du célèbre Magellan. A peine Pigafetta, qui avait suivi en Espagne François Chiericato, ambassadeur de la cour de Rome, fut-il informé des préparatifs de l'expédition, qu'il se rendit à Barcelone pour obtenir de Charles la permission d'être du voyage. « Je savais, dit-il, par les livres que j'avais lus et « par mes entretiens avec les savants qu'en naviguant sur l'Océan on y voyait des choses merveilleuses; je me déterminai à m'assurer par « mes propres yeux de la vérité de tout ce qu'on « en racontait, *afin de pouvoir faire aux autres le « récit de mon voyage, tant pour les amuser que « pour leur être utile, et me faire en même temps « un nom qui parvînt à la postérité.* » La permission qu'il demandait lui fut accordée. Muni de lettres de recommandation, il s'embarqua pour Malaga, d'où il se rendit par terre à Séville et attendit trois mois avant que l'escadre fût en état de partir. Elle quitta Séville le 10 août 1519, descendit le Bétis jusqu'à San-Lucar, où elle compléta son armement; et le 20 septembre suivant elle fit voile de San-Lucar sur l'Océan en se dirigeant vers l'ouest. Elle était composée de 5 vaisseaux, dont quatre avaient pour capitaines des Espagnols ennemis de Magellan; circonstance qui influa puissamment sur les résultats de l'expédition. Nous n'en répéterons pas les détails, qu'on peut voir à l'article MAGELLAN. Nous ne nous occuperons que de ce qui concerne plus particulièrement Pigafetta. Volontaire à bord de l'escadre et n'étant assujetti à aucun service, il écrivit jour par jour les événements de cet étonnant voyage. Sa constitution robuste et sa sobriété le préservèrent des maladies qui firent périr un si grand nombre de ses compagnons, et sa bonne santé lui permit de suivre son travail sans un seul jour d'interruption. Il combattit courageusement à côté de Magellan à la fatale affaire de Zebu; et la blessure qu'il y reçut, en l'empêchant de se rendre le surlendemain au fatal dîner du roi chrétien de l'île, lui sauva la vie. Il échappa également à la contagion qui dévorait ses compagnons depuis le départ des Moluques, et il eut le bonheur d'être un des dix-huit navigateurs qui abordèrent à Séville le 8 septembre 1522, après un voyage de 1180 jours pendant lesquels le journal compta quatorze mille quatre cent soixante lieues de route. On sait que leur vaisseau (*la Victoire*) fut hissé sur le rivage, comme un monument de l'expédition la plus hardie que les hommes eussent encore achevée; expédition qui, comme le dit Bougainville dans le discours préliminaire de son propre voyage, démontra physiquement, pour la première fois, la sphéricité et l'étendue de la circonférence de la terre. A peine débarqué, Pigafetta se rendit en pèlerinage à l'église Notre-Dame de la Victoire avec ses compagnons, tous pieds nus et un cierge à la main, pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avaient fait dans un moment de détresse. Il partit quelques jours après pour Valladolid, où il présenta à Charles-Quint une copie de son journal, écrite de sa main. Il alla ensuite en Portugal faire le récit de son voyage au roi. De là il se dirigea vers la France et eut l'honneur d'être présenté à la régente, mère de François Ier, à laquelle il offrit quelques curiosités naturelles. Il revint enfin en Italie, où il fut parfaitement accueilli du pape Clément VII, qui était alors à Monterosi. Ce fut à la prière du pontife et à celle de Ph. de Villiers de l'Ile-Adam, grand maître de Rhodes, qu'il écrivit, vers cette époque, la relation circonstanciée de son voyage d'après ses notes originales. Il la dédia au grand maître, auquel il s'était consacré tout entier, ainsi qu'il le dit lui-même. Il remit au pape une copie de cette relation et en envoya une autre à la reine Louise de Savoie, régente de France. Ce n'était point la répétition du journal qu'il avait présenté à l'Empereur, mais un récit fort étendu, l'histoire, en un mot, de la célèbre expédition dont il avait fait partie; et comme dans cette relation Pigafetta ajoute toujours à son nom le titre de chevalier, il faut en conclure qu'il l'écrivit après le 3 octobre 1524, jour où il fut créé chevalier de Rhodes. Il devint commandeur de Norsia. On présume qu'il passa le reste de sa vie dans un honorable repos. L'Italie même n'apprend plus rien de lui et ne nous fait point connaître l'époque de sa mort. Il paraît toutefois qu'il termina ses jours dans sa patrie. On voit encore à Vicence sa maison dans la rue de la Lune; elle est d'une architecture gothique : ses ancêtres l'avaient fait bâtir en 1481. A son retour, il en fit orner la porte par un feston de roses où étaient sculptés ces mots : *Il. n'est. rose. sans. espine;* allusion à la gloire de ses voyages

et aux maux qu'il avait éprouvés. Pigafetta, n'en déplaise à Marzari, qui en fait un prodige d'érudition, n'avait que la science de son temps, comme on peut s'en convaincre par le traité de navigation qu'il écrivit après son retour et probablement dans ses dernières années. L'on voit par cet ouvrage qu'il avait étudié l'astronomie et la géographie, autant qu'il était nécessaire pour se servir de l'astrolabe et déterminer la latitude des lieux. Il décrit bien ce qu'il a observé lui-même ; mais quand il raconte sur la foi d'autrui, il faut avouer que sa crédulité est un peu forte et bien au niveau de son siècle. On lui doit les premiers vocabulaires connus des langues des contrées qu'il a visitées ; et il est juste de remarquer que celui des Philippines et des Moluques se distingue par une exactitude que les navigateurs postérieurs ont confirmée. Sans la relation de Pigafetta nous ne connaîtrions point les détails du célèbre voyage de Magellan. D'Angera, précepteur de Charles-Quint, en avait écrit l'histoire par ordre de l'Empereur : son manuscrit, envoyé à Rome, fut consumé par les flammes ou détruit dans le sac effroyable que la capitale du monde catholique essuya en 1527. Quant aux copies que Pigafetta avait envoyées aux princes de son temps, elles paraissent perdues. Celle qu'il avait donnée à Louise de Savoie fut abrégée et traduite en français (1) par un certain Jacq.-Antoine Fabre, Parisien, qui, pour épargner sa peine (*per fuggir la fatica*), comme le dit naïvement Ramusio, n'en fit qu'un extrait et omit tout ce qu'il n'entendait pas. Ramusio en inséra un autre extrait dans le tome premier de l'édition de 1563 de sa célèbre collection de voyages. Il semble vouloir faire croire qu'il a traduit l'abrégé de Fabre ; mais il est certain qu'il se contenta de copier une traduction italienne de cet abrégé, imprimée à Venise en 1536, in-4°, et qu'il abrégea de nouveau. Nous ne possédions donc que mutilée et tout à fait incomplète la relation de Pigafetta, lorsque Amoretti en a découvert une copie entière dans la bibliothèque ambrosienne de Milan. Il regarde ce manuscrit, non comme un des originaux remis à Clément VII ou au grand maître de Rhodes, mais comme une copie de ce grand travail : elle semble écrite du temps même de Pigafetta et présente un bizarre mélange d'italien, de vénitien et d'espagnol que, dans sa traduction en bon italien, Amoretti s'est efforcé de faire disparaître en corrigeant aussi les nombreux contre-sens qui la défigurent. Il a lui-même mis en français sa traduction italienne, et cette version a été imprimée à Paris sous ce titre : *Premier voyage autour du monde par le chevalier Pigafetta sur l'escadre de Magellan pendant les années* 1519, 20, 21 *et* 22, etc., Paris, Jansen, an 9, 1 vol. in-8°, *cart. et fig.* Parmi les vingt et une cartes qui accompagnent le manuscrit découvert par Amoretti et qui sont tracées par Pigafetta de manière à ne former qu'un ensemble, le traducteur en a choisi quatre qu'il a fait graver pour cette édition française ; et il a mis à la suite l'extrait du *Traité de navigation* du voyageur italien. Pigafetta avait composé un vocabulaire assez étendu de la langue des Philippines et des îles Moluques. Amoretti a publié ce vocabulaire en le comparant avec quelques mots des langues malaises et îles voisines de la presqu'île. Cette partie de son travail n'est pas sans utilité ; mais elle pourrait être beaucoup plus complète et surtout plus exacte. On trouve encore dans ce volume une notice sur Martin Behaim, traduite de l'allemand de M. de Murr, par Jansen. Cet excellent morceau de critique géographique détruit l'allégation de quelques savants que Behaim avait eu l'idée de l'Amérique avant Colomb. Mais établit-il aussi bien que, depuis 1492, année où Behaim termina le globe dont il fit présent à la ville de Nuremberg, ce géographe n'aurait pas, de retour en Portugal, tracé sur une carte postérieure les découvertes de Colomb, de Vespuce, de Cabral et de Bastidas, et que Magellan n'aurait pas pris sur cette carte l'idée d'un détroit au sud de l'Amérique ? L-R-E.

PIGAFETTA (PHILIPPE), voyageur italien, de la même famille que le précédent, né comme lui à Vicence vers l'an 1533, embrassa l'état militaire et s'occupa principalement de l'art de l'attaque et de la défense des places, alors peu avancé. Son ardeur martiale et sa curiosité lui firent parcourir un grand nombre de pays ; et ses études le mirent à même d'écrire sur la tactique. On n'a pas de détails précis sur sa vie ; mais on sait qu'il visita Constantinople, l'Egypte, le mont Sinaï et la terre sainte ; que le pape Sixte-Quint l'envoya en ambassade au roi de Perse pour conclure une alliance contre les Turcs et le chargea d'une mission semblable auprès du roi de France. Pigafetta fit la guerre en Croatie, en Hongrie, où il accompagna le comte Aldobrandin, dont il fut le conseil ; il combattit aussi en Pologne et dans le golfe Adriatique ; il parcourut toute la mer Méditerranée et les mers qui en dépendent depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux bouches du Don : il poussa ses courses jusqu'à Stockholm. Ses services et son mérite lui acquirent l'amitié de plusieurs princes, entre autres de Ferdinand, grand-duc de Toscane. Innocent IX le nomma son camérier. Retiré sur la fin de sa carrière dans sa patrie, il y mourut le 24 octobre 1603. On a de Pigafetta un grand nombre d'ouvrages ; voici les principaux : 1° *Lettres et Discours du cardinal Bessarion adressés aux princes d'Italie pour les engager à former une ligue et à déclarer la guerre aux Turcs*, traduits en italien, Venise, 1573, in-4° ; Florence, 1594, in-4° ; 2° *Relation du royaume de Congo et des pays voisins, tirée des*

(1) *Le voyage et navigations faict par les Espagnols ès isles Mollucques, des isles qu'ils ont trouvé audict voyage, des roys d'icelles, de leur gouvernement et manière de vivre, avec plusieurs autres choses*, Paris, Simon de Collines, in-12, sans date, caractère gothique. Voir sur cette relation le *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1844, p. 165-183.

écrits d'Edouard Lopez, Rome, 1591, in-4°, fig.; Venise, 1728, in-4° (1) (*voy.* Edouard Lopez); 3° *Discours sur l'histoire et l'usage de la boussole*, Rome, 1586, in-4°; 4° *Discours sur la manière de naviguer et de combattre l'armée navale d'Espagne*, Rome, 1588, in-4°; 5° *Relation du siége de Paris en 1590 avec le plan de cette ville et des lieux voisins*, Bologne, 1591, in-8°; Rome, 1592, in-4°. L'auteur, dans sa dédicace au pape Grégoire XIV, dit qu'il s'est trouvé à Paris deux époques funestes pour cette grande ville : la première en 1551 lorsque le prince de Condé et l'amiral de Coligny la cernèrent avec une armée de 40,000 hommes; la seconde quand elle fut assiégée par Henri IV et souffrit les horreurs de le famine. Ce livre d'un témoin oculaire, attaché au cardinal Caïetan, porte le cachet de la vérité. 6° Des traductions de la *Tactique de l'empereur Léon* et de la *Mécanique* de Guid'ubaldo del Monte; du *Théâtre* d'Ortelius; de la *Grandeur de Rome* par Juste-Lipse : ce dernier opuscule, réuni à des discours *Sur les sesterces anciens* et *Sur la décadence de l'empire du monde*, parut à Rome en 1600, 1 vol. in-8°. Pigafetta avait composé une description du comté et du territoire de Vicence et celle du théâtre de cette ville : ces ouvrages sont restés manuscrits. On conserve dans la bibliothèque royale de Prusse une correspondance manuscrite entre Pigafetta et J. A. Cornaro, qui va de 1574 à 1604 et qui contient des particularités intéressantes. E—s.

PIGALLE (Jean-Baptiste), sculpteur, naquit à Paris le 26 janvier 1714 (paroisse St-Nicolas des Champs). Son père, qui était menuisier entrepreneur des bâtiments du roi, le mit, dès l'âge de huit ans, chez le Lorrain, sculpteur de l'académie. Il ne montrait aucune disposition pour le dessin : il se plaisait à modeler; mais n'ayant ni adresse ni facilité, il ne pouvait rien finir sans un travail opiniâtre et très-pénible. On en conclut qu'il n'avait aucun talent; et ses parents se seraient déterminés à lui faire apprendre un métier s'il ne s'était obstiné à étudier l'art vers lequel il se sentait entraîné par un penchant impérieux. A l'âge de vingt ans il entra chez Lemoyne, qui aimait la sculpture avec passion et qui voyait dans ses disciples ses enfants. Le jeune artiste tenta de concourir pour le grand prix de l'Académie; mais ce fut sans succès. Honteux et presque découragé, il conçut l'idée d'un voyage en Italie et partit à pied avec un compagnon de la même infortune, sans savoir comment il subsisterait : il trouva dans l'amitié d'un camarade, Coustou fils, de quoi suppléer à son indigence. Pendant plus de trois ans il ne fit qu'admirer, étudier et copier les chefs-d'œuvre de l'art anciens et modernes. Par degrés il acquit ce juste sentiment de ses forces qui accompagne ordinairement le vrai talent et le produit quelquefois. En revenant en France il fut retenu à Lyon par différents travaux. Toujours laborieux et enthousiaste de son art, il travaillait sans discontinuer depuis cinq heures du matin jusqu'à deux heures; et après quelques instants de repos il reprenait ses travaux jusqu'à onze heures du soir. Tandis qu'il s'occupait des ouvrages qu'on lui avait commandés, il put encore terminer une *Statue de Mercure*, qui n'arriva que quatre mois après lui à Paris. Son premier soin fut de la faire voir à son maître, qui lui dit après l'avoir examinée : « Mon ami, je voudrais l'avoir faite. » Enhardi par un éloge auquel sa modestie était loin de s'attendre, il présenta cette figure à l'Académie, qui s'empressa d'admettre l'auteur au nombre de ses agréés (1742) et la lui commanda en marbre. Il l'acheva en 1744. Pigalle devenait illustre dans son art; mais il manquait du nécessaire. Pendant cinq ans il fut obligé pour vivre de travailler au compte d'un sculpteur, et plus en manœuvre qu'en artiste. Une *Vierge* qu'il fit pour les Invalides le mit en relation avec le comte d'Argenson, ministre, qui le chargea de faire la statue de Louis XV. Madame de Pompadour voulut avoir de lui une figure en pied, qui était son portrait à elle-même; une autre qui représentait le *Silence*, et le groupe célèbre de l'*Amour* et l'*Amitié*. Dès ce moment Pigalle ne connut plus le besoin et put recueillir le fruit de sa constance, de ses longs travaux. Le roi lui ordonna d'exécuter son *Mercure* en grand, qui fut son morceau de réception à l'Académie et qui se voit au Louvre, musée de sculpture, et de lui faire pour pendant une *Vénus*, que l'on trouva fort belle. Ces deux statues furent envoyées en présent au roi de Prusse en 1748. Dans le grand nombre d'ouvrages moins considérables que Pigalle composa successivement, nous ne rappellerons que l'*Enfant à la cage* (1750), chef-d'œuvre de vérité piquante et de grâce naïve. Ce qui fixa la réputation de ce sculpteur, ce fut le tombeau du maréchal de Saxe, destiné à l'église luthérienne de St-Thomas de Strasbourg : commencé en 1756, il ne fut mis en place que vingt ans après. A ce monument (1), dont les beautés et les défauts ont

(1) Une traduction latine de cet ouvrage estimé figure dans la collection de voyages publiée en latin par de Bry. Une version anglaise, Londres, 1597, est devenue très-rare.

(1) Ce fut pendant un des intervalles des travaux de la pose de ce mausolée à Strasbourg que Pigalle résolut de se rendre à Berlin pour y voir Frédéric et jeter un dernier coup d'œil sur ses statues de *Mercure* et de *Vénus*. Il y arriva la veille du jour où le grand-duc de Russie retournait dans ses Etats avec la princesse de Wurtemberg, sa future épouse. La cour était occupée dans des fêtes somptueuses. Pigalle se mêla parmi la foule des curieux, mais il ne put échapper à l'œil perçant du roi, qui demanda quel était cet étranger. On lui répondit que c'était l'auteur du *Mercure*. Frédéric s'imagina qu'il était question du journal de ce nom; et, comme il avait à se plaindre de celui qui le dirigeait, il ne put cacher son dédain. Pigalle, piqué d'une indifférence dont il était loin de soupçonner la cause, ne s'arrêta que le temps nécessaire pour aller à Potsdam jeter un coup d'œil sur ses deux ouvrages; en regardant son *Mercure* il s'écria : « *Je serais bien fâché si je n'avais fait mieux depuis.* » Le soir même il revint à Berlin et partit le lendemain de grand matin pour Dresde. Lorsque le roi fut informé de son erreur, il chargea l'abbé Pernetti, son bibliothécaire, de témoigner par écrit à Pigalle combien il était chagrin d'avoir été mal informé.

été jugés avec équité, succéda la statue pédestre de Louis XV, exécutée en bronze, érigée aux frais de la ville de Reims, et qui fut détruite pendant la révolution. L'idée en était heureuse et simple, l'exécution soignée. Les magistrats donnèrent au statuaire une marque flatteuse d'estime et de satisfaction en lui exprimant le désir qu'il retraçât ses propres traits dans une des deux figures allégoriques placées au bas du piédestal. Le roi lui fit offrir le cordon de St-Michel : Bouchardon et Lemoyne ne l'avaient point encore, et il eut la modestie de le refuser. Ce ne fut qu'après la mort du premier et lorsque le second eut préféré une pension à cette distinction honorable que Pigalle crut pouvoir l'accepter (1769). Mais une distinction qui le flatta encore davantage, suivant son propre aveu, ce fut d'avoir été désigné par Bouchardon à son lit de mort pour achever le monument élevé au roi par la ville de Paris sur la place Louis XV. Pigalle exécuta et fondit lui-même les quatre figures du piédestal ainsi que les bas-reliefs et les trophées. A une époque où l'admiration et l'amitié n'influaient pas seules sur le projet formé dans la société des philosophes et des encyclopédistes d'élever une statue en marbre à Voltaire, Pigalle fut chargé de faire cette statue, à la souscription de laquelle voulurent prendre part plusieurs souverains et les personnes les plus illustres de l'Europe (1770). Il tint obstinément à l'idée que lui avait, dit-on, suggérée Diderot, de représenter entièrement nu cet écrivain célèbre, dont l'extrême maigreur et la vieillesse devaient rendre d'autant plus choquante l'image trop fidèle. Il y a, du reste, de la vérité et de la vie dans la physionomie et dans l'attitude du vieillard. Cette statue, terminée en 1776, a été présentée à tort comme ayant servi de modèle pour celle que l'on voit aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Institut. On ignore ce qu'elle est devenue. La même erreur de goût, qui était celle de l'époque où il vivait, entraîna Pigalle lorsqu'il fut chargé d'élever, dans une chapelle de Notre-Dame, le *Tombeau du duc d'Harcourt* (1764). La figure principale, où se manifestent à l'œil les symptômes les plus effrayants de la mort, est d'une vérité repoussante parce qu'elle est hideuse ; et d'un sujet qui ne devait inspirer que l'attendrissement ou de paisibles regrets, l'artiste n'a tiré qu'un spectacle d'horreur. Ce mausolée, d'abord placé dans une des chapelles de l'église Notre-Dame de Paris, fut préservé de la destruction pendant le règne de la terreur et transporté au musée des monuments français. Il a été replacé depuis dans le temple où on le voyait autrefois. Pigalle réussissait particulièrement dans le portrait ; et les bustes de Diderot, de Raynal, de Perronet, de l'abbé Gougenot, son ami, de Maloet, de Desfrichet, sont peut-être ce qui lui fait le plus d'honneur. Ses derniers ouvrages furent la représentation de l'*Enfant à l'oiseau* et de la *Jeune fille à l'épine ;* on y trouve, comme dans tout ce qu'il a fait, le talent de rendre la nature avec finesse et une grande exactitude d'imitation. On lui a reproché de sentir et d'aimer plus le vrai que le beau. Il est certain que dans les derniers temps de sa vie il avait perdu la trace de ce que l'on appelle le *beau idéal*, sous l'inspiration duquel il avait créé sa *Vénus* et surtout son *Mercure*. Reçu à l'Académie le 30 juillet 1744, il fut nommé adjoint à professeur, 30 octobre 1745, professeur, 29 mai 1752, adjoint à recteur, 7 juillet 1770, recteur, 27 septembre 1777, enfin chancelier de l'Académie, 8 janvier 1785. Il épousa (paroisse de Montmartre) le 17 janvier 1771 Marie-Marguerite-Victoire Pigalle, fille de son frère, auquel il avait eu des obligations ; et il n'en eut point d'enfants. Il mourut le 21 août 1785 (paroisse Montmartre). Au mois de septembre 1786, Suard donna dans le *Journal de Paris* une Notice sur Pigalle, qui a reparu sous le titre d'*Eloge* dans ses *Mélanges de littérature*, t. 3, 1806. L'*Eloge historique de Pigalle* (par Mopinot) avec son portrait gravé par St-Aubin, d'après Cochin, parut aussi en 1786, Londres (Paris), in-4° de 31 pages. Ajoutons que le portrait de Pigalle a été fait par Greuze (1757), par madame Roslin (1771), qu'il a pris part aux salons de 1742, 1745, 1747, 1750, 1751 et 1753; enfin que M. P. Tarbé a publié en 1859 la *Vie et les œuvres* de Jean-Baptiste Pigalle (Paris, veuve J. Renouard, in-8°). Nous renvoyons le lecteur à ce dernier ouvrage, qui est plein de documents authentiques et de saines observations sur Pigalle; il contient en outre, ce qui n'est pas le moins curieux, l'arbre généalogique de la famille Pigalle et l'*Histoire des œuvres* du célèbre sculpteur depuis 1785, année de sa mort, jusqu'à nos jours. L—P—E.

PIGANIOL DE LA FORCE (JEAN-AIMAR), littérateur, né en 1673 dans la province d'Auvergne d'une famille noble, fit ses études à Paris avec distinction et fut pourvu de la place de sous-gouverneur des pages du comte de Toulouse. Chargé de leur enseigner la géographie et l'histoire, il s'attacha entièrement à ces deux sciences et profita de ses loisirs pour visiter les différentes parties de la France dont on n'avait encore que des descriptions superficielles et incomplètes. Ses ouvrages géographiques obtinrent un succès qu'ils devaient moins à leur supériorité sur les autres écrits du même genre qu'à l'estime générale dont jouissait l'auteur. L'abbé Lenglet-Dufresnoy, si connu par son humeur satirique, a rendu lui-même justice aux qualités de Piganiol : « Il joint, « disait-il, à un savoir profond et varié, une « grande probité, beaucoup d'honneur et tout le « savoir-vivre d'un courtisan. » Piganiol mourut à Paris au mois de février 1753, dans un âge très-avancé. C'était un compilateur exact et laborieux ; mais tous ses ouvrages ont vieilli et ne sont plus guère recherchés. Il a publié avec l'abbé Nadal : le *Nouveau Mercure*, Trévoux,

1708 et ann. suiv., 8 vol. in-12. C'est une critique du Mercure galant (*voy.* le *Dict. des anonymes* de M. Barbier, n° 4732). On a en outre de lui : 1° *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 1702, in-12; souvent réimprimée avec des augmentations; 2° *Description géographique et historique de la France*, Paris, 1715, 5 vol. in-12. Cet ouvrage, pour lequel l'auteur s'est beaucoup servi des *Notices* rédigées par les intendants de chaque province pour l'instruction du duc de Bourgogne, a été réimprimé plusieurs fois avec des additions. L'édition la plus estimée est celle de 1752-53, 15 vol. in-12 avec un grand nombre de cartes, plans et figures de monuments. Les deux premiers volumes contiennent, sous le titre d'*Introduction*, etc., un abrégé du droit public de la France, du cérémonial de la cour, et le tableau du gouvernement ecclésiastique, civil et militaire du royaume. 3° *Description de la ville de Paris et de ses environs*, nouvelle édition, augmentée (par l'abbé Perau ou par Lafont de St-Yenne), ibid., 1765, 10 vol. in-12. L'éditeur a refondu dans cet ouvrage la *Description des châteaux de Versailles et de Marly*. 4° *Nouveau voyage en France*, Paris, 1724, 1755, 1770, 2 vol. in-12 avec des cartes; c'est un abrégé ou plutôt un extrait du n° 2, réduit en forme d'itinéraire; 5° Des *Lettres sur l'Histoire de la maison de France* par le P. Anselme (*Journal des savants*, 1741, p. 314, et *Mém. de Trévoux*, novembre, 1742); — sur Robert Sorbon, auquel il conteste le titre de fondateur de la maison de Sorbonne (*Mercure*, juillet 1748), et sur une relique de St-Regnobert de Baïeux (ibid., 1753). W—s.

PIGAULT-LEBRUN (Charles), le plus fameux romancier de l'époque impériale, naquit à Calais le 8 avril 1753. Son père, Pigault de l'Epinoy, était juge au tribunal de la ville, et descendait, fort indirectement sans doute, et sans que cela fût bien prouvé, d'Eustache de St-Pierre, noblesse dont, malgré ses antipathies aristocratiques, il s'est toujours montré fort glorieux. Doué d'une grande vivacité d'esprit, le jeune Pigault eut terminé ses études, c'est-à-dire sa rhétorique, au collége des Oratoriens de Boulogne, avant quinze ans. Ce n'est pas à dire que ces études aient été fortes : ce qui lui plaisait surtout, c'était la littérature du jour en tant que frivole et moqueuse, c'était la philosophie en tant que paradoxale et commode. Il eût assez volontiers passé indéfiniment des mois, des années dans l'oisiveté, chansonnant de temps en temps quelques compatriotes de l'un ou de l'autre sexe, ou bien pris du service dans quelque corps militaire, à condition de ne pas y être un simple soldat. Mais son père l'envoya chez un M. Crawford, négociant à Londres dans la cité. Bien que la régularité, l'assiduité qu'exige, surtout lors du noviciat, la carrière commerciale, ne pussent être que médiocrement du goût de Pigault, il s'acquit jusqu'à un certain point les bonnes grâces de son maître; et, au bout de deux ans, il était subrécargue au bord d'un navire frété pour les Indes. Mais il répondit mal à cette confiance. Dès ce temps-là, fort déréglé dans ses mœurs, et se livrant sans retenue à ses passions, il avait trouvé moyen de séduire la fille de M. Crawford, et il l'avait entraînée à s'enfuir. Pour comble de malheur, le bâtiment fut quelques jours après battu par une tempête, et périt corps et biens. Très-peu de personnes échappèrent à la mort, et la fugitive ne fut pas de ce nombre. On comprend qu'après un tel événement il n'osa pas retourner à Londres, où la juste indignation de son maître n'eût point calmé un désespoir qui, on doit le reconnaître, fut profond et sincère. Jusque dans sa vieillesse il en garda le souvenir, ou du moins il en parla avec une apparence de chagrin et de repentir dans plusieurs de ses écrits. Se bornant à lui donner par une lettre la nouvelle du double malheur qui l'atteignait dans sa fortune et dans ses affections, il regagna Calais. Mais là il trouva un accueil plus courroucé encore et plus sombre que celui qu'il eût eu à braver en Angleterre. Son père était un de ces caractères loyaux et graves qui entendent inflexiblement l'honneur; il ne daigna point écouter les explications de son fils, et sollicita contre lui une lettre de cachet qu'il obtint sans peine (1771). Pigault resta deux ans dans une prison, où il eut tout le loisir de perfectionner son éducation, et de réfléchir aux funestes résultats de son inconduite. Toutefois nous ne pensons pas que telles aient été ses méditations. Loin de là, comme Mirabeau, et peut-être pour des motifs non moins graves, prisonnier en ce même moment au midi de la France, ainsi qu'il l'était au nord, il s'irritait de plus en plus contre ce droit du plus fort, et contre ce qu'il appelait les abus de la puissance paternelle. Enfin il sortit, et quelques semaines après, ne se souciant pas d'essayer de nouveau la carrière commerciale, ayant le barreau en horreur, il entra, du consentement de son père, dans la gendarmerie d'élite (1773). Ce consentement était d'autant plus indispensable, que l'on n'entrait dans ce corps qu'en justifiant d'un revenu de six cents livres. C'était une troupe d'élite et privilégiée dite *Petite maison du roi*. Aussi Pigault disait-il gaiement : « Je sors d'une maison royale et j'en« tre dans la maison du roi. » Le corps était à Lunéville. C'est là que Pigault passa deux ou trois années pendant lesquelles il goûta de la vie de garnison. Elle lui plut assez sous quelques rapports : franc, évaporé, brave, ennemi du travail, ne reculant devant aucune folie, il ne pouvait que se trouver à l'aise parmi des jeunes gens de bonne famille, de son âge, dont le plaisir était la grande affaire, et qui aimaient à s'entendre appeler mauvaises têtes. Il eut sa part de duels, de parties extravagantes, de puni-

tions gaiement supportées. On parla beaucoup dans le temps en Lorraine d'une échauffourée de MM. les gendarmes d'élite, qui, piqués de ce qu'aucun d'eux n'avait reçu d'invitation pour un grand bal offert aux dames de Nancy par le régiment du roi, entrèrent de force dans la salle de bal, et se mirent à en faire les honneurs aux officiers mêmes qui avaient refusé de les admettre (1). De là résulta le lendemain un duel de douze contre douze, où Pigault reçut pour sa part trois coups d'épée. Il les méritait bien, en sa qualité d'auteur ou du moins de boute-en-train principal de la scène de la veille (1774). Ses camarades l'en aimèrent encore davantage, car ils n'avaient point attendu jusque-là pour être captivés par cette verve, cette intarissable gaieté, que plus tard Pigault devait porter dans ses écrits. Il était devenu le coryphée et l'idole du régiment, quand une ordonnance du roi supprima la gendarmerie d'élite. Pour la seconde fois il revint dans ses foyers, toujours sans état, plus que jamais travaillé par le besoin de la dissipation et de la vie oisive. Il feignit néanmoins de vouloir derechef tenter le commerce en Angleterre. Mais peu de temps s'était passé qu'il s'enfuyait de Calais avec une demoiselle de Salens que son père n'avait pas voulu qu'il épousât. Il Il avait au reste fort mal pris ses précautions, et dès le lendemain il fut découvert dans un village aux environs de Calais, et forcé de revenir à la maison paternelle, où une nouvelle lettre de cachet permit à son père de le mettre encore sous les verrous, en laissant au rigide magistrat le droit d'abréger ou de prolonger à son gré la captivité. Au bout de deux ans il réussit à s'évader. Il s'arrêta dans un village où il se mit à réfléchir sur sa triste situation. Il avait pour toutes ressources un écu de six livres. Le résultat de sa délibération fut qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de se faire sauter la cervelle. Mais par un trait de caractère bien typique, il ajourna l'exécution de sa tragique résolution à la fin de son écu. Il y avait dans le village une troupe de comédiens : Pigault dîna et alla au spectacle; mais pendant la représentation il s'avisa qu'il jouerait la comédie tout aussi mal qu'un autre, et trouva ce parti préférable au suicide. Il alla trouver le directeur, et lui demanda un emploi dans sa troupe. Sa demande fut agréée. Mais, il faut le dire, le nouveau comédien fut on ne peut plus mal accueilli du public, soit à Lille, soit dans les villes circonvoisines; et le public était juste, car, Pigault l'a bien des fois reconnu depuis, il était détestable acteur. Chaque fois qu'il se montrait, c'étaient des sifflets, des lazzi, des trépignements ou des applaudissements ironiques. A la longue cependant il obtint un peu d'indulgence, sinon par son jeu, que cependant il s'évertuait à rendre moins mauvais, du moins par la jovialité de son caractère, ou par des particularités de sa vie qui transpiraient dans le public. Blessé un jour dans un duel par son directeur, à l'issue d'une scène de foyer qui avait fait rire toute la ville, il se présenta sur le théâtre le bras en écharpe, n'ayant à remplir qu'un rôle moins que secondaire, et il fut accueilli par une salve d'applaudissements auxquels il était peu accoutumé. Alors sans se déconcerter, et d'un air comiquement indécis, il s'avance sur la scène et dit aux claqueurs : « Messieurs, est-ce tout de bon cette « fois? » A partir de ce jour il n'eut plus à souffrir des caprices du fantasque parterre. Adoré d'ailleurs de toute la bande comique comme il l'avait été à Lunéville des gendarmes ses camarades, et à coup sûr n'offusquant aucun rival par ses talents ou ses succès, il menait à Lille, Douai, Arras, etc., une assez joyeuse vie, ne trouvant à redire que sur la modicité des appointements, et attendant avec impatience une représentation à son bénéfice que le directeur lui avait promise. Il l'attendait avec d'autant plus d'anxiété que son père avait fini par savoir où il était, et qu'il prenait des mesures pour le faire rentrer en son pouvoir. Pigault trouva moyen de hâter d'un jour cette représentation fortunée, et le lendemain de très-bonne heure il était parti pour Paris. Il y devint amoureux de la fille d'un artisan, mademoiselle Niclot, qu'il alla épouser en Hollande. La lune de miel et les fonds épuisés, il fallut songer à vivre. Pigault se rendit d'abord à Bruxelles, où il donna quelques représentations, puis à Liége, où, grâce à l'intervention d'une actrice, il obtint deux mille livres par an, ce qui était beaucoup pour le pays et pour son talent, mais cependant très-peu pour son ménage. Voulant augmenter son revenu, il donna des leçons de français à quelques Anglais, ce qui lui était facile, parlant très-bien l'anglais, grâce au séjour qu'il avait fait dans la cité de Londres. Il imagina même un jour de traduire en anglais la scène de *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, et de la faire représenter à son bénéfice sur le théâtre de Liége; mais nous ne savons par quelle combinaison jalouse, ou par quel inconcevable manque de savoir-faire, une œuvre qui s'adressait aux Anglais fut jouée au moment des eaux, et quand toute la société britannique de Liége était à Spa. Malgré ce contre-temps et l'insuccès qui en fut la suite, Pigault sentit qu'avec sa facilité de dialoguer et d'écrire il pourrait gagner de l'argent comme auteur dramatique. Cependant ne se rendant pas compte encore de la véritable nature de son talent, il fit choix d'un sujet héroïque et sérieux, emprunté à la chronique des Liégeois,

(1) Le triomphe de MM. les gendarmes d'élite ne fut cependant pas complet; ils n'avaient réussi qu'à s'emparer de la salle et à rendre le bal impossible (car nulle dame n'avait accepté leur invitation pour la danse), quand le colonel de la Petite-Maison du roi, M. d'Autichamp, instruit un peu tard, parut dans la salle, ouvrit lui-même le bal avec les officiers du régiment du roi, sans permettre à un seul des siens d'y prendre part, et même en leur ordonnant les arrêts, et sauva ainsi l'honneur du corps sans froisser la garnison de Nancy, et en punissant les étourdis de Lunéville.

auxquels il voulait complaire. Son tort fut d'y jeter force traits contre l'aristocratie et l'Eglise, si bien que le directeur n'osa prendre sur lui de jouer la pièce, et que Pigault, ayant eu la malencontreuse audace de s'adresser à l'évêque pour lui demander son approbation, fut près d'être expulsé violemment de la principauté (1). Bientôt obligé de revenir en France, il conçut le projet de se faire rendre sa possession d'état, car depuis son mariage, et peut-être même avant, son père l'avait fait porter sur les registres de l'état-civil comme n'existant plus. Reparaissant à Calais, il tenta d'abord d'obtenir à l'amiable l'annulation de cet acte. Mais il y avait plus de huit ans qu'on n'avait revu son visage dans cette ville, et personne ne consentit à le reconnaître : il perdit son procès devant le juge, et il ne lui resta plus d'autre moyen qu'une requête au parlement de Paris. Malheureusement, là aussi il avait affaire à trop forte partie. Ce n'était plus son père tout seul qui avait intérêt à ce qu'un acte faux ne fût pas démenti; c'était aussi le maire de Calais qui avait prononcé la sentence, c'étaient les parents et collègues des magistrats; et d'autre part Pigault avait trop peu d'argent pour sortir triomphant d'une lutte de cette nature. Ce fut alors, et pour la première fois peut-être, qu'il connut, qu'il envisagea le côté sérieux de sa vie, les lenteurs de la justice, la rapacité des défenseurs de la veuve et de l'orphelin, les chances toutes en faveur de l'iniquité, les difficultés, la malveillance se multipliant sous ses pas à mesure que son droit devenait plus clair, des hommes dits les lumières du droit fermant les yeux à l'évidence, des hommes honorables soutenant un faux, puis enfin de soi-disant protecteurs venant lui offrir leurs services et tentant de séduire sa femme.... Malgré la légèreté d'humeur qui fut toujours le trait dominant de son caractère, il est aisé de voir, à telle ou telle page de son œuvre (2), l'impression profonde et vivace que ces puissantes réalités produisirent sur lui. Nous ne savons si véritablement les sollicitations du père, aidées de la rancune du protecteur éconduit, avaient obtenu une troisième lettre de cachet, mais certainement l'affaire était loin de prendre une tournure favorable, lorsque la Bastille fut prise et détruite (14 juillet 1789). Pigault alors n'eut plus de lettre de cachet à craindre, mais il perdit son procès avec les frais et dépens. Bizarrerie des choses humaines! Cette perte de son procès commença en quelque sorte sa renommée et sa fortune. Plein de l'indignation de ses malheurs, il les dialogua en cinq actes et en prose, et alla offrir sa pièce au directeur du Théâtre-Français. La pièce est faible, diffuse, déclamatoire; mais telle est la puissance d'un accent vrai, d'une plainte sentie, que l'ouvrage eut un véritable succès, et que le directeur, désirant se l'attacher, le fit régisseur, metteur en scène et acteur à quatre mille francs par an, non compris ses droits d'auteur. Ce n'étaient, au reste, pas tout à fait ses débuts comme auteur dramatique. Indépendamment de la pièce qui avait soulevé les justes censures du palais épiscopal de Liége, il avait donné, avant de rentrer en France (1786), *Il faut croire à sa femme* et *la Joueuse*. Mais des pièces imprimées à Maëstricht, et jouées ès lieux circonvoisins, ne pouvaient pas faire une réputation à Paris, et le nom de Pigault était neuf à la scène quand *Charles et Caroline* le mit en relief. Animé par ce succès, il ne tarda pas à donner le *Pessimiste*, contre-partie de l'*Optimiste* de Collin-d'Harleville, et dans cette pièce, inspirée en grande partie par l'esprit de Candide, mais plus vraie à coup sûr et surtout plus forte que l'*Optimiste*, il recueillit non-seulement comme auteur, mais comme acteur, des applaudissements qu'il n'était pas habitué à recevoir ni à mériter. Rien peut-être ne prouve mieux que cette espèce de triomphe à quel point il était pénétré de la justesse de l'opinion sous l'influence de laquelle il écrivait. La *Marche provençale* (1789), l'*Orpheline* (1790), la *Mère rivale*, se succédèrent. Mais, dès 1790, il avait renoncé à la position de régisseur, complétement antipathique à ses goûts, à cause de cette guerre perpétuelle à soutenir contre les caprices, les exigences et les boutades des comédiens. Se bornant à jouer les rôles qu'il avait créés, il abandonna même totalement la scène quand Monvel, revenu de Suède, conquit au Théâtre-Français cette position supérieure que d'autres, beaucoup plus forts que Pigault, n'eussent pas été capables de lui disputer; et déjà lors de la représentation de l'*Orpheline* il n'était plus acteur. Bientôt l'instinct aventurier le reprit; et le vent étant partout à la guerre, il s'engagea dans un régiment de dragons. Arrivé à Cambrai, il fut fait sous-lieutenant. Plus tard, il racontait qu'il avait été à Valmy, ce qui n'a rien d'impossible, et il paraît qu'il se conduisit assez bien, soit là, soit dans quelques-unes des petites affaires qui signalèrent cette guerre. L'année suivante, au plus fort de la lutte de la Vendée, il fut envoyé comme chef de remonte à Saumur, où il faillit s'attirer de mauvaises affaires par la rigidité qu'il voulut déployer à l'égard des fournisseurs. Un marchand de chevaux dont il avait refusé les propositions alla le dénoncer comme aristocrate, et tout ce que put faire Pigault fut de se justifier; mais il comprit que l'on n'avait pas besoin là de Cincinnatus. Renonçant derechef au service, il vint reprendre la vie d'artiste à Paris. C'était de toutes la plus conforme à ses goûts; et peu de

(1) Dans le chapitre 8 de l'ouvrage plus haut cité, on prétend que l'évêque de Liége non-seulement lui fit grâce à la requête d'une personne fort influente, mais lui fit payer deux mille écus pour la suppression de sa pièce. Nous laissons la responsabilité de cette anecdote, passablement suspecte, à l'auteur des *Mémoires*.

(2) Dans l'*Enfant du carnaval* et surtout dans sa pièce de *Charles et Caroline*.

temps après son retour il donnait au théâtre de la Cité *les Dragons et les Bénédictines* (1794), qui eurent un succès fou, et qui furent suivis la même année des *Dragons en cantonnement*. La France, qui avait enfin échappé au règne de la terreur, et où chacun était en quelque sorte ébahi de se sentir la tête sur les épaules, avait si grand besoin de rire! les jours de Pigault étaient venus. C'est quelque temps après cette seconde joyeuseté théâtrale que, passant de la bluette poétique au roman, sans toutefois renoncer immédiatement à celle-là, il tenta la fortune dans son *Enfant du carnaval*, qui eut un succès bien au-dessus de ses espérances, et qui n'a diminué qu'au bout de plus de trente ans, par l'introduction d'idées absolument nouvelles. De 1794 à 1826, l'*Enfant du carnaval* n'a pas eu moins de dix-sept éditions. Et pourtant Pigault d'abord ne trouva point d'éditeur, c'est-à-dire qu'on ne lui offrit pas de prix suffisant : il ne demandait cependant que neuf cents francs de ses quatre volumes. Le libraire Barba, déjà en relation avec lui, ne voulait pas aller au delà de six cents. Il fallut que Pigault et un de ses amis, Julienne, homme d'esprit et grand admirateur de l'*Enfant*, fissent, de compte à demi, les frais de la première édition, que Barba se chargea d'écouler. La promptitude avec laquelle elle allait s'épuisant eut bientôt fait revenir celui-ci sur sa première décision, et il racheta l'édition entière avec le droit de réimpression, plus cher que n'avait d'abord demandé Pigault. Il ne tarda même pas à souhaiter un deuxième ouvrage de ce genre, et le romancier ne se le fit pas demander longtemps. Mais les *Barons de Felsheim*, dont il ne parut d'abord que deux volumes en 1798, ne jouirent pas sur-le-champ de la même vogue que leur aîné, auquel pourtant ils sont bien supérieurs. Il fallut deux ans et l'apparition des derniers volumes pour qu'enfin le public se déterminât à les lire. Mais, à partir de ce moment, Pigault devint le favori du public cavalier, lecteur de ces sortes de choses; et sa tête fut comme une mine à romans, dont chaque année la gaieté française dut exploiter un filon. *Angélique et Jeanneton* (1799), *Mon oncle Thomas* (encore en 1799), la *Folie espagnole* (1800), les *Cent vingt jours* (1800), *Monsieur Botte* (1802), le *Citateur* (qui toutefois n'a rien d'un roman, 1803), *Jérôme* (1804), la *Famille Luceval* (1806), l'*Homme à projets* (1807), *Roberville* (1808), se succédèrent rapidement, et constituent (si l'on en excepte la *Famille de Luceval* et *Angélique*) ce qu'on pourrait nommer la première manière, la manière étourdissante et graveleuse de Pigault. Toute répréhensible qu'elle était assez souvent sous le rapport du goût, et presque toujours sous celui des mœurs, on ne peut nier qu'elle ne fût au plus haut degré du goût des lecteurs, et même, à ce qu'il paraît, des lecteurs qui la décriaient. La suppression qu'il fit du plat d'épinards dans l'*Enfant du carnaval* faillit compromettre le succès de la deuxième édition, et il fallut, pour ramener les chalands au magasin de Barba, qu'un carton rétablît le passage indécent et contre lequel on s'était si hautement récrié. *Angélique* n'eut qu'un succès d'estime, et se débita lentement. Pigault fut piqué de cette froideur dont on accueillait un ouvrage auquel il tenait à cause du ton nouveau qu'il avait adopté et qu'il croyait préférable à la manière plus que leste dont il avait tant fait usage précédemment. Il revint bientôt, et avec une espèce de fureur, à son genre primitif. Son dépit perce dans la post-face de la *Folie*, où il annonce que cette fois il fera un roman que comprendront toutes les cuisinières. Quelque lu que fût Pigault, ou peut-être parce qu'il était excessivement lu, ses œuvres n'échappèrent point à la critique. Geoffroy surtout, ou les pseudonymes qui exerçaient la censure en son nom dans le *Journal des Débats*, traitèrent avec une sévérité, outrée peut-être sous le rapport littéraire, mais trop juste sous celui des mœurs, les fantasques imaginations de Pigault. Son père s'était réconcilié avec lui après la mort de sa première femme; et en mourant lui-même il l'avait avantagé à titre d'aîné. Pigault déchira le testament. Un de ses frères le décida à placer sa part de patrimoine dans une entreprise industrielle qui ne réussit pas; et Pigault demanda et obtint une place dans l'administration des douanes (20 novembre 1806) lors de la création du royaume de Westphalie. Le prince Jérôme, qui avait de l'amitié pour lui, lui proposa de l'accompagner en qualité de bibliothécaire; mais l'empereur, mal disposé pour Pigault, qui avait publié le *Citateur* (1803), défendit à son frère de l'emmener. Pigault resta donc à Paris, où il remplit les fonctions d'inspecteur des salines sans interruption jusqu'au 1er août 1824, époque où il fut mis à la retraite. On a cependant raconté, et nous avons nous-même rapporté dans la précédente édition de notre *Biographie*, les détails les plus explicites sur son prétendu séjour à Cassel, entre autres une très-curieuse lettre qu'il aurait écrite à Réal. Toutes ces anecdotes paraissent tout à fait apocryphes, puisque l'alibi de Pigault est établi de la manière la plus irrécusable par les registres de l'administration des douanes. Pigault-Lebrun utilisa encore de temps en temps ses loisirs en écrivant de nouveaux romans, ceux qui, joints à *Angélique* et à la *Famille Luceval*, forment comme une autre série que nous nommerons sa seconde manière. Ainsi parurent successivement : *Une Macédoine* (1811), les *Tableaux de société, ou Fanchette et Honorine* (1813), *Adélaïde de Méran* (1815). Plus tard encore vinrent des ouvrages où il se montre surtout peintre de caractères ou peintre de mœurs : l'*Officieux* (1818), l'*Egoïsme* (1819), et l'*Observateur* (1820), auxquels nous ajouterons, pour ne rien omettre de cette époque, deux

ouvrages composés en société : le *Garçon sans souci*, avec R. Perrin (1816), puis le *Beau-père et le gendre*, avec son gendre Augier (1820). L'effervescence de Pigault s'était beaucoup modifiée depuis dix ans. Ce changement ne tenait pas seulement à l'âge, car ce n'était plus un jeune homme, puisqu'il avait de quarante à cinquante-cinq ans lorsqu'il écrivit sa première série de romans, celle où il déploie une fougue et une verve juvénile. Mais on se lasse de tout, même de soi et de sa manière. Puis, comme le disait Jérôme, Pigault était un protée littéraire, il avait toujours éprouvé le besoin d'écrire autre chose que la *Folie espagnole;* enfin le régime du sabre et de la caserne avait cessé, et d'autres idées s'introduisaient à mesure que la restauration prenait racine. Pigault ne fut pas exempt de tribulations, que cependant jamais il n'avait moins méritées que depuis les derniers temps de sa vie. Le *Citateur* fut prohibé, puis l'*Enfant du carnaval*, dont on saisit la dix-septième édition. Il eut ensuite le chagrin de voir mourir à la fleur de l'âge, atteint d'un coup d'épée en duel, son fils, jeune militaire de belle espérance. Nous n'ajouterons pas à cette douleur domestique l'amertume de voir son renom décroître peu à peu en présence de l'activité de plus en plus féconde du grand romancier écossais, aussi supérieur à Pigault par la saisissante vérité que par la délicieuse chasteté de ses tableaux; et toutefois, à partir de 1820, il avait renoncé complétement au roman; mais toujours actif, toujours infatigable par la pensée, il s'était retourné vers la science historique, il avait entrepris une *Histoire de France*. Singulière coïncidence avec Walter Scott, qui, lui aussi, après avoir donné ses quatre-vingts volumes, prétendit écrire l'histoire et s'attaqua au plus vaste sujet des temps modernes, à Napoléon. De la part de son libraire, il est bien clair que c'était une spéculation, et rien de plus; mais Pigault la prit au sérieux et fit vraiment des efforts pour écrire une histoire de France. Il n'était guère qu'au commencement de cette tâche lorsque, renonçant à Paris, où pourtant les ressources sont inappréciables pour tout travail de haute érudition, il alla se fixer auprès de sa fille à Valence, dont le doux climat lui fut extrêmement favorable. Il était plus que septuagénaire à cette époque. Il ajouta ainsi plusieurs volumes à ce qu'il avait déjà donné de l'histoire de France, mais il s'interrompit au septième, et au moment d'entamer l'histoire de Louis XIV, moins à cause de la fatigue, moins à cause de la difficulté de dire la vérité sur les deux derniers siècles sans s'attirer des persécutions, qu'à cause du très-médiocre succès de l'ouvrage et des échecs de la maison de librairie avec laquelle il avait traité. Il revint à Paris vers 1830; il s'y fixa, passant l'été avec sa fille, son gendre et ses petits-enfants, dont il suivait l'éducation avec un soin extrême à la Celle, près St-Cloud, dans une petite maison qu'il y avait achetée. C'est là qu'il mourut le 24 juillet 1835. Sa deuxième femme lui survécut : c'était la sœur de l'acteur Michot; il avait eu le malheur de perdre la première vers le temps où commençait sa renommée comme auteur dramatique. Pigault-Lebrun s'était conservé actif et vert jusque dans sa vieillesse, et il était très-glorieux de cet avantage. On répétait, et il aimait à entendre dire autour de lui qu'il menait en quelque sorte une vie patriarcale. En effet, sa simplicité, sa bonne humeur inaltérable, sa bonté à l'égard de tout ce qui l'entourait, lui donnaient, non moins que son grand âge et sa verdeur, une physionomie remarquable. Malgré la fougue et les folies de sa jeunesse, il avait le caractère droit, franc, loyal, quelque brusquerie même, l'horreur de l'intrigue et de l'hypocrisie, ce qui se concilie très-bien, au reste, avec les défauts qu'on ne saurait se dispenser de lui reconnaître; et la vie quotidienne ainsi que l'histoire en présentent tant d'exemples, qu'il serait inutile d'insister sur ce point. — Examiné non plus dans sa vie privée, mais comme écrivain, Pigault, au point de vue moral, ne saurait esquiver un blâme immense, du moins pour ceux de ses romans qui appartiennent à sa première manière, et qui ont été les plus nombreux comme les plus lus. Nous comprenons bien ce qu'on allèguera pour atténuer les reproches : Pigault, peut-on nous dire, n'a fait que peindre les mœurs qui l'environnaient, et il a subi l'action d'un siècle immoral et qui n'avait point attendu ses romans pour le devenir. Mais d'abord c'est déjà être immoral que de servir selon son goût un public immoral; et ne fût-ce qu'à ce titre, Pigault mériterait à bon droit une censure sévère. Mais ce n'est pas tout : s'il a subi une action, il en a exercé une, et celle qu'il a exercée est plus puissante que celle qu'il a subie : ses tableaux, ses récits ont certainement popularisé les mœurs faciles, l'amour sans frein du plaisir, les désordres précoces qui bientôt étiolent, énervent non-seulement l'individu, mais encore les nations, et qui, par la voie du sensualisme que divinise Pigault, amènent les masses à d'autres corruptions qu'il déteste, la bassesse, l'hypocrisie, l'esprit d'intrigue, l'ambition sans titres, la cupidité; et l'on ne peut nier que ce ne soit là vicier à leur source les éléments de la puissance des nations, du bien-être et de la noblesse de cœur chez l'individu. Nous avons vu combien il s'enorgueillissait de descendre de Eustache de St-Pierre : croit-on que les Eustache de St-Pierre puissent être fréquents chez les peuples qui font leurs délices des romans de Pigault? Nous ne balançons donc point à mettre ce romancier au nombre des auteurs les plus funestes qui aient jamais secondé et développé par leurs écrits les tendances d'un public. Sous le rapport littéraire il mérite moins de blâme. Si

l'invraisemblance, si la trivialité déparent souvent ses conceptions en général, ce ne sont pas des trivialités, des invraisemblances absolument inexcusables. Sans avoir jamais intitulé un seul ouvrage *Contes fantastiques*, Pigault possède cette qualité qui doit être la première pour écrire un conte fantastique, c'est de commencer par la vraisemblance et de passer par des nuances, par un *crescendo* insensible, du vraisemblable à ce qui ne l'est guère, à ce qui ne l'est plus. Il y excelle, non-seulement par l'art avec lequel il échelonne ses tableaux, mais par l'entraînement et la fougue de ses récits. Il y a bien dans sa manière de conter *la furia francese* que les Italiens attribuent à nos compatriotes; et s'il n'a pas la profondeur, il a certes la verve de Rabelais et d'Aristophane. Quant à la trivialité de certaines scènes, elle se rachète quelquefois par l'originalité, mais trop souvent par une gaieté de mauvais ton. Il est même chez Pigault des trivialités que rien ne saurait racheter. Il faut en dire autant de son style : des expressions vulgaires ou graveleuses s'y trouvent fréquemment, mais elles ne forment pas le fond de sa manière, encore moins les obscénités, si l'on en excepte deux ou trois passages. La diction en général est rapide, nette et ne manque pas de fermeté, de correction. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'évidemment tout est écrit au courant de la plume et sans la moindre recherche. Son roman de la première manière est un composé d'aventures gaies et pleines de mouvement; c'est l'épopée de la vie échevelée et nomade. Dans la partie de son œuvre dont *Une Macédoine* est le type, il est surtout peintre de genre; son dessin est fin, son coloris suave, ses tableaux ont vraiment de la délicatesse. Généralement il tourne un peu court; il semble qu'il ne veuille qu'effleurer, esquisser, indiquer; qu'il craigne d'avoir l'air de délayer. C'est surtout le caractère d'*Une Macédoine*, qui est comme une collection de motifs heureux. Cependant il ose parfois approfondir, et dans les *Tableaux de société*, par exemple, la passion d'Honorine est développée avec un talent, une force et un art de gradation qui rappellent, quoique de loin, Gœthe et le romancier le plus passionné de notre époque. Les trois derniers romans de Pigault, l'*Egoïsme*, l'*Officieux* et l'*Observateur*, ont d'autres formes : la finesse et l'esprit s'y distinguent, toutefois mêlés d'un peu de sécheresse et de roideur. Il avait préludé à ces romans de mœurs par l'*Homme à projets*. Au reste, dans tous ses ouvrages, Pigault excelle à peindre certains caractères et à tracer certains portraits; il est aisé de voir que ce sont particulièrement ceux des hommes pour lesquels il se sentait de la sympathie, les hommes brusques, droits et francs. Avec ces qualités et ces défauts, Pigault est, on peut le dire, resté le maître de son genre. Ce n'est pas qu'il n'ait fait école : bon nombre de romanciers, de 1810 à 1825 ou plus longtemps encore, ont tenté de marcher sur ses traces; mais ils n'avaient ni son imagination, ni son esprit, ni son talent d'écrire; ils n'avaient pas surtout sa verve, sa fougue. Il est inutile d'en citer les noms; mais nous rappellerons au moins une madame Guénard, romancière bien autrement féconde, et qui, sous le charme du roman de Pigault, a donné *Chrysostome*, ou le *Père de Jérôme*, etc. Quoique le maître de son genre, Pigault ne peut être classé parmi les grands romanciers; il n'a droit à figurer que dans le deuxième ordre. Il n'a pas un chef-d'œuvre. Ni *Monsieur Botte*, que l'on a regardé comme le meilleur de ses ouvrages, et où, entre autres scènes vraiment originales, se rencontrent celle du généalogiste complaisant, qui rattache Botte au marquis de Botta, le conquérant de Gênes, et celle où un noble véritable dépiste la fraude du premier coup d'œil, ni les *Barons de Felsheim*, que nous regardons comme infiniment supérieurs malgré leurs défauts, malgré le manque d'unité, à moins qu'on ne dise que l'unité réside dans Brandt, enfin malgré l'épisode de Tékéli (morceau de placage souverainement inutile, et imitation visible de l'épisode de Pulawski dans *Faublas*), ne peuvent vraiment être mis à côté du *Diable boiteux*, de *Don Quichotte* et de *Clarisse*. *Une Macédoine* et les *Tableaux de société* sont de charmantes œuvres, mais ne méritent pas une place plus élevée. Celle des nouvelles des *Cent vingt jours*, qui a pour titre *Monsieur de Kinglin, ou la Prescience*, est un joyau : brièveté, profondeur, vue nette du monde et de la vie, amertume sans déclamation s'y unissant à un haut degré; mais enfin ce n'est qu'une nouvelle, et ce n'en est qu'une : telle qu'elle est, nous ne balançons pas à reconnaître dans celle-ci la main d'un maître, et dix semblables, ce qui ferait au plus dix petits volumes in-12, seraient plus pour la gloire de Pigault que toute sa pacotille. Toutefois en quittant ce sujet, et ne considérant que le côté littéraire, disons à ceux qui s'étonnent de la vogue de Pigault, croyant qu'il n'y a rien dans son œuvre, ou qui veulent l'expliquer uniquement par le tourbillonnement de la France militaire et improvisatrice de trônes, de codes, d'œuvres éphémères en tout genre, qu'il y avait là encore autre chose. L'esprit, la gaieté, le mouvement, l'imagination créatrice d'événements, la rapidité, la variété, le récit, seront toujours l'âme d'un genre épique au fond, et il n'est pas singulier que des lecteurs peu artistes soient captivés par ces qualités. On fait de nos jours beaucoup de romans plus habilement écrits et dont la surface est plus élégante; mais sur dix, neuf au moins sonnent le creux et promettent sans tenir; c'est qu'autre chose est de faire jouer ensemble des mots brillants et sonores bien assemblés, autre chose est d'inventer des événements, des caractères, de faire sortir ceux-

là de ceux-ci, de faire vivre l'ensemble. Or, on a vu que ce sont là des qualités de Pigault. Ce sont aussi, mais à un moindre degré (ce dont on peut s'étonner, puisqu'il était plus jeune lorsqu'il les composa), les qualités de ses pièces de théâtre, parmi lesquelles la *Mère rivale* est véritablement un joli ouvrage, plein de sentiment, nous dirions presque de passion; les *Dragons*, le *Major Palmer*, petillent d'esprit, et Pigault y a semé à pleines mains l'*humour* des Anglais. Le *Citateur*, dont nous avons donné le nom plus haut et qu'il est inutile de prohiber aujourd'hui, car on ne le lit guère, et même il n'a jamais été beaucoup lu, est un *factum* contre la religion chrétienne, et un pêle-mêle des plaisanteries et des prétendus raisonnements de Voltaire, mêlés pourtant à beaucoup de détails qui appartiennent à Pigault-Lebrun, car il ne pouvait longtemps copier personne. La seule excuse qu'on puisse alléguer en sa faveur relativement à ce livre, c'est que ce ne fut pas une lâcheté, et qu'il le publia, non quand la religion était persécutée, mais au contraire quand Bonaparte venait de la rétablir. Pour avoir la liste des œuvres complète de Pigault, il faudrait encore y joindre ses *Contes à ses petits-fils* (1831); ceux-là sont très-moraux; une brochure publiée en 1787 *sur l'état présent;* une autre brochure dite *Encore du magnétisme* (car Pigault croyait fermement au magnétisme), et enfin son *Histoire de France*. Sans la louer infiniment, on lui a donné des éloges. A-t-on eu raison? à notre avis, non; et voici pourquoi. Sans doute, si l'ouvrage de Pigault eût paru il y a trente ans, et avant le grand élan imprimé aux sciences historiques, notamment à l'étude des documents français depuis la chute de l'empire, elle eût été remarquable, on eût dû y reconnaître du style, certain amour de la vérité, des recherches, de la sagacité. Mais, au point où l'on en était arrivé en 1823, elle n'apprenait plus grand'chose à personne, et l'esprit philosophique qui y domine n'est plus un progrès depuis que l'impartialité vraie a pris en histoire la place qu'elle doit y avoir, et contrôlé les préjugés voltairiens avec la même indépendance que ceux du 17ᵉ siècle. C'est bien, il est vrai, ce qu'aurait voulu faire Pigault; mais il eût fallu qu'il cessât d'être lui-même; il eût fallu qu'il n'eût pas vécu soixante-dix ans au milieu d'idées étroites, tranchantes et absolues comme celles auxquelles il croyait depuis plus d'un demi-siècle. Les *Œuvres complètes* de Pigault, moins l'*Histoire de France* et les *Contes à mes petits-fils,* ont été imprimées par Barba en 20 ou 21 volumes in-8° (21 en comptant le *Citateur*); le théâtre y figure pour 3 volumes. Séparément, chaque roman a été publié en volumes in-12 (en 4 presque tous); et tous ont eu plusieurs éditions. Un bon nombre d'entre eux ont été traduits en espagnol, la plupart du temps par lui; et c'est une assez curieuse particularité que de le voir débutant au théâtre par une traduction de l'anglais, et finissant par traduire ses propres œuvres en espagnol. C'est bien le cas de répéter ce que lui disait Jérôme Bonaparte : « Toi, Pigault, qui es un vrai protée « littéraire! » Il pouvait, certes, à bien plus juste titre qu'un romancier qui s'est fait, par le genre d'habileté qu'il détestait, une réputation bien autrement colossale que lui, se donner pour linguiste : il n'y avait pourtant aucune prétention. Pigault avait, pendant un temps, travaillé à la *Bibliothèque des romans*. Il semble avoir voulu lui-même en fonder une et la remplir lui seul, quand, en 1800, il commença les *Cent vingt jours*. Son dessein était de donner en roman un volume par mois; il s'arrêta au cinquième. — Pigault-Maubaillarck, frère du précédent, était commissionnaire expéditeur pour l'Angleterre à Calais. Il mourut dans cette ville vers 1830, très-avancé en âge, après avoir publié deux romans qu'il annonça comme des traductions, mais que l'on croit tout entiers de sa composition, savoir : 1° *la Famille Vieland, ou les Prodiges*, traduction libre d'un manuscrit américain, Paris, 1809, 4 vol. in-12; 2° *Isaure d'Aubigné*, imitation de l'anglais, Paris, 1812, 4 vol. in-12. Ces romans, composés dans un genre tout différent de Pigault-Lebrun, n'eurent cependant un peu de succès qu'à la faveur de son nom. Ils sont écrits à la manière sentimentale d'Arnaud-Baculard ou de la sombre Radcliffe, dont les romans avaient alors un immense succès. P-ot et Z-d.

PIGEAU (Eustache-Nicolas), professeur de droit à Paris, naquit à Mont-Levêque, près de Senlis, le 16 juillet 1750, de parents simples artisans. Un pieux ecclésiastique avait commencé à lui enseigner le latin, quand son père, qui le destinait à exercer comme lui une profession mécanique, l'envoya fort jeune à Paris pour y faire son apprentissage. Pigeau, regrettant ses études et ses livres, languissait au milieu des travaux manuels auxquels le soumettait la volonté paternelle, lorsqu'il perdit ses parents. Libre alors de suivre son inclination, il entra dans une étude de procureur et y fit des progrès si rapides que six mois après il en était le premier clerc. Il porta sur la procédure la justesse d'esprit dont il était doué. Cette science, car c'en est une, était alors un véritable chaos. L'ordonnance de 1667 renfermait de sages dispositions, peu coordonnées entre elles; les jeunes gens n'avaient pour guides que des formulaires écrits d'un style barbare. Pigeau le premier porta dans la pratique le flambeau de la méthode, et dès l'âge de 17 ans il jeta les fondements d'un ouvrage qui, publié avant sa majorité, fut mis en naissant au rang des livres classiques. Cet ouvrage parut d'abord sous le titre de *Praticien du Châtelet de Paris;* il fut le germe de la *Procédure civile du Châtelet*. Pigeau ne se borna pas à l'étude de la procédure et des lois, il reprit en sous-œuvre des études trop légèrement

ébauchées; il étudia le droit dans ses sources, prit ses degrés et fut reçu avocat au parlement en 1774. Parent et ami de Bellart, mais plus âgé que lui, il dirigea toutes ses études et surtout celle du droit. Peu favorisé des biens de la fortune, Pigeau remplissait auprès de Hérault de Séchelles, avocat général au parlement de Paris, les modestes fonctions de secrétaire. Pigeau, religieux et ami de l'ordre, déplora les crimes de la révolution; elle diminua toutes ses ressources, et, privé de moyens d'existence, il entra comme simple commis chez madame Desaint, éditeur de ses ouvrages, où il fut souvent témoin de leur succès commercial. Il disait en plaisantant : « Je « me suis vendu aujourd'hui dix fois, vingt fois. » L'orage s'étant calmé, il reprit ses travaux et ouvrit chez lui un cours de droit et de procédure qui fut aussi suivi que le temps le permettait. Plus tard, sous le consulat et sous l'empire, quand Napoléon attacha son nom au code civile, un code de procédure, qui en devait être la mise en œuvre étant annoncé, on appela Pigeau pour venir en partager la discussion avec Treilhard, Try, Berthereau, Fondeur et d'antres jurisconsultes. La méthode de Pigeau y obtint le plus bel hommage. « La division qu'il avait créée fut celle « de la loi même, comme sa doctrine en fit le « corps (1). » Les écoles de droit étaient créées; Pigeau y fut nommé professeur de procédure civile et criminelle. Tous ceux qui suivirent ses cours rendirent hommage à la netteté, à la clarté, à l'intérêt même que le docte professeur savait répandre sur une matière aride et fastidieuse. Pigeau remplissait ses importantes fonctions à l'école de droit de Paris, en 1814, à l'époque de la restauration. Attaché par ses souvenirs à l'ancienne monarchie, il vit avec joie le retour des Bourbons. En 1815, quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Pigeau refusa de signer l'adresse de l'école de droit à Napoléon, ainsi que l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, et il perdit momentanément sa chaire. Il avait peu de fortune, mais il vivait avec simplicité et se contentait de peu; d'ailleurs, il n'avait point eu d'enfants. Au retour du roi, il reprit ses fonctions et les exerça jusqu'à sa mort. Pigeau termina sa carrière le 22 décembre 1818. Voici les principaux ouvrages de Pigeau : 1° le *Praticien du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions ordinaires du royaume*, Paris, 1773, in-4°, réimprimé avec de nombreuses additions sous le titre suivant : 2° la *Procédure civile du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions du royaume, démontrée par des principes et mise en action par des formules*, Paris, 1779-1787, 2 vol. in-4°. Au moyen de nouvelles additions et modifications, cet ouvrage fut mis en harmonie avec le code de procédure civile, sous ce titre : 3° la *Procédure civile des tribunaux de France, démontrée par principes et mise en action par des formules*, Paris, 1807-1808, 2 vol. in-4°; 2° édition, Paris, 1811; 3° édition, Paris, 1818-1819; 4° édition, *augmentée de notes et de l'indication des arrêts rendus par la cour de cassation et les cours d'appel*, par J.-L. Crivelli, avocat, Paris, 1826, 2 vol. in-4°. Ce livre a été traduit deux fois en italien. 4° *Introduction à la procédure civile*, Paris, 1784, in 18; 2° édition, Paris, 1811, in-8°; 3° édition, Paris, 1818, in-8°; 4° édition, *revue et augmentée d'après les notes manuscrites de l'auteur*, par Poncelet, Paris, 1822, in-8°; 5° édition, augmentée par Poncelet, Paris, 1833, in-8°; 6° édition, Paris, 1842, in-18; 5° *Notions élémentaires du nouveau droit civil*, Paris, 1803-1805, 4 vol. in-8°; réimprimées sous le titre de *Cours élémentaire du code civil*, etc., Paris, 1818, 2 vol. in-8°; 6° *Cours élémentaires des codes pénal et d'instruction criminelle*, Paris, 1812, in-8°; 2° édition, Paris, 1817, in-8°; 7° *Commentaire sur le code de procédure civile*, revu et publié par MM. Poncelet et Lucas-Championnière, précédé d'une *Notice historique* sur Pigeau, par M. G*** (1), avocat à la cour royale de Paris, Paris, 1827, 2 vol. in-4°; 8° Pigeau a eu part aux *Annales de législation et de jurisprudence*, publiées par l'université de jurisprudence de Paris. 9° On peut aussi attribuer en grande partie à Pigeau le *Projet de code de procédure civile présenté par la commission nommée par le gouvernement*, Paris, an 12, in-4° (2). M—É.

PIGENAT (François), fameux ligueur, né à Autun, avait fait ses études chez les jésuites. A l'exemple de beaucoup d'ecclésiastiques et de religieux, il figurait parmi les Boucher, les Commelet, les Feu-Ardent, les Lincestre, etc., prédicateurs fougueux de ces temps de désordre. Jean Ferrières, curé de St-Nicolas des Champs, dangereusement malade, ayant, au mois de septembre 1588, résigné sa cure au sieur Legeay, ses paroissiens éconduisirent le résignataire, et, de leur propre autorité, installèrent Pigenat, qui s'était signalé par ses prédications séditieuses. Il se prêta à cette intrusion, et ce ne fut pas la seule. Lincestre, autre ligueur, fut pourvu de la cure de St-Gervais d'une manière non moins illégale. Pigenat, devenu curé, redoubla de zèle et de fureur. Il devint membre du conseil des quarante et obtint une grande considération parmi les factieux. Il ne perdait aucune occasion de déclamer contre le gouvernement et d'ameuter le peuple. Il avait signé le décret de dégradation de Henri III, avait prononcé l'oraison funèbre du duc et du cardinal de Guise après leur assassinat, en les peignant comme des martyrs, et représentant Henri III sous les traits d'un tyran odieux. Il avait non-seulement joué un rôle dans des pro-

(1) Article nécrologique inséré au *Moniteur* du 1er janvier 1819.

(1) L'auteur de cette notice historique sur Pigeau est M. Gaudry; on l'a attribuée à tort à Gayral, son beau-père.

(2) On a quelquefois attribué à Pigeau le *Manuel des propriétaires et des locataires, par un ancien jurisconsulte*, Paris, Rondonneau, 1810, in-12. Il est bien reconnu que cet ouvrage n'est pas de Pigeau.

cessions aussi indécentes que ridicules; il en avait fait de son propre chef, où il allait nu en chemise et conduisait ses paroissiens dans le même équipage. La mort de Henri III n'amortit point sa furie. Il voua autant et peut-être plus de haine à Henri IV. Le protestantisme que professait ce prince n'en était pas la seule raison, puisque ses mêmes sentiments haineux subsistèrent après qu'il fut question de la conversion de ce monarque. Pigenat soutenait que le pape ne devait, ni ne pouvait l'absoudre, et que s'il le faisait, lui-même serait excommunié. Il n'eut pas le chagrin d'être témoin du triomphe de Henri IV, étant mort en 1590, et la reddition de Paris n'ayant eu lieu que le 22 mars 1594. Pigenat trouva des apologistes, parmi lesquels on cite George Lapôtre, qui fit son éloge dans un écrit intitulé *Regrets sur la mort de François Pigenat*, 1590, in-4°. — Il avait un frère, nommé *Odon* Pigenat, non moins factieux que lui, et qui était du conseil des seize. C'est sans doute de lui que parle l'auteur de la *Véritable fatalité de St-Cloud* (Journal de Henri III, t. 1, p. 506). — On trouve cité dans le *Dictionnaire des anonymes*, n° 1516, 2e édition, un ouvrage sous ce titre : *Aveuglement des politiques, hérétiques et maheustres, lesquels veulent introduire Henri de Bourbon, jadis roi de Navarre, à la couronne de France, à cause de la prétendue succession*, par frère Jean Pigenat, Paris, Thierry, 1592, in-8°. On ne sait si ce livre est de l'un ou de l'autre des deux Pigenat, qui sont l'objet de cet article; aucun des deux ne se nommait Jean, et les jésuites ne prenaient point le titre de *frère*. L—y.

PIGEON (Jean). *Voyez* Prémontval.

PIGHIUS (Albert), mathématicien et controversiste, né vers 1490 à Kempen dans l'Over-Yssel, acheva ses études à l'académie de Louvain et y prit en 1509 le degré de maître ès arts. Il s'était attaché à l'étude des mathématiques et avait fait dans cette science des progrès remarquables; mais, pour obéir à ses parents, il se rendit à Cologne, y suivit un cours de théologie, et reçut le doctorat. Il s'appliqua ensuite à la controverse, sans négliger les mathématiques; et quoiqu'il fût d'une laideur repoussante et qu'il eût un organe désagréable, il parut avec éclat dans les principales chaires des Pays-Bas. Sa réputation s'étendit bientôt jusqu'en Italie; le pape Adrien VI témoigna le désir de l'entendre, et, sur l'invitation expresse du pontife, Pighius vint à Rome au commencement de l'année 1523. Les discours qu'il prononça devant le pape et le sacré collége ajoutèrent encore à l'idée qu'on avait de son éloquence, et il fut envoyé, peu après, en Allemagne pour combattre les réformateurs, dont les progrès commençaient à effrayer la cour de Rome. Il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle et de succès, et s'attacha particulièrement à réfuter les principes de Bucer et de Calvin. Les intérêts de l'Eglise l'obligèrent à de fréquents voyages en Italie; il se trouvait en 1530 à Bologne, lors du passage de Charles-Quint. Le pont sur lequel il était placé pour voir l'entrée de l'Empereur s'écroula, et il tomba dans la rivière: mais il échappa à ce danger. Pighius fut chargé de différentes négociations par les papes Clément VII et Paul III; il assista aux diètes de Worms et de Ratisbonne, où furent discutées les demandes des protestants, et prit part à toutes les décisions de ces deux assemblées. Il avait obtenu, en récompense de ses services, la cure de St-Nicolas de Kempen; il fut nommé, en 1535, prévôt de St-Jean d'Utrecht; et Paul III, à qui, selon Foppens, il avait donné des leçons de mathématiques (*voy.* la *Bibl. Belgica*), lui fit présent en même temps de la somme de deux mille ducats. Il prit possession de ce bénéfice en 1539, et mourut à Utrecht, le 29 décembre 1542, âgé d'un peu plus de 50 ans. Pighius avait, de l'aveu même de ces adversaires, beaucoup d'esprit et d'érudition, et son style, quoique inférieur à celui de Sadolet et des autres cicéroniens, ne manque ni de clarté, ni d'une certaine élégance. Mais aucun controversiste n'a poussé plus loin le zèle pour la défense des prétentions de la cour romaine. On trouvera la liste des ouvrages de Pighius dans le tome 39 des *Mémoires* de Niceron; les principaux sont : 1° *Adversus prognosticatorum vulgus, qui annuas prædictiones edunt et se astrologos mentiuntur, astrologiæ defensio*, Paris, H. Estienne, 1518, in-4°; 2° *De æquinoctiorum solstitiorumque inventione, nec non de ratione paschalis celebrationis et de restitutione ecclesiastici kalendarii*, Paris (1520), in-4°. On voit, par la dédicace à Léon X, que ce pontife sentait la nécessité d'opérer la réforme du calendrier, qui fut exécutée par le pape Grégoire XIII (*voy.* ce nom). 3° *Adversus novam Marci Beneventani astronomiam*, etc., ibid., 1522, in-4°. C'est une défense des tables Alphonsines. 4° *Apologia indicti a Paulo III concilii adversus lutheranæ confederationis rationes*, ibid., 1538, in-8°; 5° *Ratio componendorum dissidiorum, et sarciendæ in religione concordiæ*, Cologne, 1542, in-4°, très-rare; 6° *Controversiarum præcipuarum in comitiis Ratisponensibus tractatarum explicatio*, Venise, 1541, in-4°, édit. très-rare; Paris, 1542, in-8°; Cologne, même année, in-fol., et Paris, 1586. Cette édition est augmentée de l'*Apologie* de Pighius contre Bucer, et de sa *Vie*, par Jean Gunther. 7° *De libero hominis arbitrio et divina gratia libri* 10 *adversus Lutherum, Calvinum et alios*, Cologne, 1542, in-fol.; 8° *Hierarchiæ ecclesiasticæ assertio*, ibid., 1544, 1572, in-fol.; 1583, in-8°. Dans le *Recueil de quelques pièces pour servir à la continuation des fastes académiques de l'université* de Louvain, on trouve une lettre de Pighius, datée du 12 juillet 1525, adressée aux docteurs de la société de théologie, pour réprimer leur faux zèle contre Erasme. Bayle a consacré à Pighius un article assez curieux; on voit son portrait dans l'*Académie des sciences*, de

Bullart, et dans la *Bibl. Belgica* de Foppens. Chacon et d'autres biographes ont confondu Albert avec son neveu, dont l'article suit. W—s.

PIGHIUS (Etienne-Vinand), savant antiquaire, né en 1520 à Kempen, était neveu du précédent, dont il joignit le nom à celui de son père, par reconnaissance des soins qu'il avait pris de son enfance. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique et visita l'Italie, où la réputation de son oncle lui valut un obligeant accueil. Son goût pour les antiquités le retint huit ans à Rome, pendant lesquels il s'attacha surtout à transcrire les inscriptions que cette ville offre de toutes parts. A son retour en Flandre, le cardinal de Granvelle le mit à la tète de sa riche bibliothèque et l'encouragea dans son projet d'éclaircir l'histoire romaine. Ayant perdu son protecteur, Pighius passa bientôt après au service du duc de Clève, qui lui confia l'éducation de son fils, jeune prince de la plus haute espérance. Il retourna dans l'Italie en 1575, avec son élève, dont il avait cultivé les heureuses qualités; mais il eut la douleur de le voir succomber à une courte maladie. Vivement touché de cette perte, il lui rendit les derniers devoirs et se hâta de quitter Rome pour venir mêler ses larmes à celles de ses parents; il se retira dans la ville de Xanten, où le duc de Clèves lui avait procuré un canonicat du chapitre de St-Victor, et partagea ses dernières années entre la prière et l'étude. Il y mourut le 19 octobre 1604, âgé de 84 ans, avant d'avoir pu mettre la dernière main à son grand travail sur les Annales romaines, qui fut terminé par André Schott, à qui il légua ses papiers. Outre une bonne édition de *Valère-Maxime*, corrigée et mise en ordre d'après d'anciens manuscrits, Anvers, 1585, 1574, in-8° (1), on a de lui: 1° *Themis dea, seu De lege divina; mythologia* ΕΙΣ ΤΑΣ ΩΡΑΣ *in quatuor partes anni*, Anvers, 1568, in-8°. C'est l'explication des bas-reliefs d'un vase d'argent découvert près d'Arras, et que Granvelle avait acquis pour son musée. Cette pièce a été insérée par Gronovius dans le tome 9 de *Thesaur. antiquit. græcar*. 2° *Hercules prodicius, seu Principis juventutis vita et peregrinatio*, ibid., 1587, in-8°; Cologne, 1609, in-8°, fig. C'est le panégyrique du jeune duc de Clèves, dont il avait été le gouverneur; on y voit la relation de son voyage en Italie. 3° *Annales magistratuum et provinciarum, S. P. Q. R. ab urbe condita, incomparabili labore ex auctorum antiquitatumque variis monumentis suppleti*, Anvers, 1599-1615, 3 vol. in-fol. Pighius n'a donné que le premier volume, les deux autres ont été publiés par André Schott, son ami (2). Grævius a extrait de ce grand ouvrage les *Fastes des magistrats*, qu'il a insérés dans le tome 11 du *Thesaurus antiquitatum romanarum*. W—s.

PIGNATELLI. *Voyez* Innocent XII.

PIGNATELLI (le frère dom Vincent), paysagiste espagnol, naquit à Saragosse dans les premières années du 18e siècle et manifesta dès sa plus tendre enfance son amour pour les arts du dessin. Quoique habile dans la peinture du paysage, ainsi que le prouvent les ouvrages de ce genre que l'on doit à son pinceau, c'est surtout comme amateur éclairé et comme protecteur des arts qu'il a mérité l'estime de ses compatriotes. Il obtint du roi Ferdinand V la permission d'établir une académie à Saragosse, et il fit don à cette société naissante de sa propre maison. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et fut revêtu de la charge de grand aumônier du monastère royal de l'Incarnation. Il en remplit les fonctions avec un zèle qu'il ne croyait pas incompatible avec la culture des arts. Reçu membre de l'académie de peinture de Madrid en 1767, il arriva par toutes les dignités de cette compagnie à celle de vice-protecteur, qu'il exerça jusqu'à l'époque de sa mort. Sur la fin de sa vie, sa santé se trouvant extrêmement affaiblie, il crut que l'air natal pourrait la rétablir. Il se rendit en conséquence à Saragosse; mais son mal avait fait trop de progrès : il y succomba le 5 septembre 1770. P-s.

PIGNATELLI (le prince François), capitaine général napolitain, naquit à Naples en 1732 de l'illustre famille de ce nom, qui eut l'honneur de produire un pape et plusieurs autres personnages éminents dans l'Eglise et dans l'Etat. Fils du prince de Strongoli, il entra de bonne heure dans la carrière militaire et fut attaché à la cour; mais un duel dans lequel il eut le malheur de tuer son adversaire, le chevalier Polatrelli, l'en fit éloigner. Il ne put y revenir qu'après le départ de don Carlos, succédant à son frère Ferdinand VI sur le trône d'Espagne sous le nom de Charles III et cédant, selon les traités, le trône de Naples à son fils Ferdinand. Pignatelli ne tarda pas par son caractère délié et son esprit d'intrigue à obtenir la faveur du nouveau roi et celle de son épouse. La confiance qu'il inspira à la reine Caroline fut si grande qu'elle le chargea d'une mission des plus délicates auprès de son beau-père. Il ne s'agissait de rien moins que de réintégrer Acton dans les bonnes grâces du roi d'Espagne, qui depuis longtemps demandait dans toutes ses dépêches, exigeait même le renvoi de ce ministre. Pignatelli partit pour Madrid et obtint une audience particulière de Charles III, dont la première question fut : « l'homme est-il parti? » Sur la réponse négative de l'envoyé, le roi lui tourna le dos et ne voulut plus le voir. De retour à Naples, Pignatelli s'empressa de rendre compte de sa mission à Caroline, reçut d'elle l'ordre de cacher à Ferdinand IV le mécontentement de son père et acquit par cette lâche complaisance

(1) Les notes dont Pighius a accompagné cette édition sont très-estimées; J. Worst, J. Minel et le P. Cantel les ont insérées dans les éditions qu'ils ont données de Valère-Maxime.

(2) Dans la dernière édition du Tacite, traduit par Dureau de Lamalle, M. de Fortia d'Urban a établi que la chronologie de Pighius, suivie par Aimeloven dans ses *Fastes consulaires*, était fautive en ce qu'il a compté des dictatures pour des années.

un surcroît de faveur à la cour et l'amitié d'Acton. Il finit cependant par se brouiller avec celui-ci; mais leur haine couva sous la cendre et n'éclata jamais ouvertement. Nommé gouverneur des Calabres à l'époque même des affreux tremblements de terre qui désolèrent ces contrées, Pignatelli eut la libre disposition des fonds de la caisse dite *sacrée*, parce qu'elle avait été formée avec les revenus et les richesses des églises pour secourir les malheureux qui avaient eu le plus à souffrir du fléau. On l'accusa alors d'avoir détourné à son profit une partie de ces deniers; mais cette imputation, fondée ou non, ne diminua en rien son crédit, car il ne quitta le gouvernement des Calabres que pour passer à celui de la capitale même. Il signala son administration par des travaux importants, parmi lesquels nous citerons le magnifique grenier d'abondance que les Napolitains montrent avec orgueil, mais dont la construction, si l'on en croit la voix publique, fut pour lui l'occasion de nouvelles rapines. Insatiable dans son avarice, il convoitait l'immense fortune du comte de l'Acerra, dont la fille unique était mariée au duc de Maddaloni. A force d'intrigues, il mit la désunion entre les deux époux, obtint du pape un bref de divorce et put ainsi s'unir à l'opulente héritière. En 1789, Pignatelli fut élevé au grade de capitaine général, dignité équivalente à celle de maréchal, et, après la disgrâce du chevalier de Médicis (*voy.* ce nom), il cumula encore les fonctions de chef de la police de tout le royaume (*vicario*). Lorsque Ferdinand IV, effrayé de l'approche des Français, eut pris la résolution de passer en Sicile, il l'investit de pouvoirs extraordinaires avec le titre de vicaire général. Un édit appelé *avis*, affiché le 21 décembre 1798 dans les rues de Naples, annonça à la fois et le départ du roi et la nomination de Pignatelli. La position de celui-ci, déjà fort difficile, le devenait encore davantage par l'antipathie de la population. Peu estimé de la noblesse, qui l'accusait d'hypocrisie, il était odieux au peuple, qui n'avait pas oublié ses concussions. Aussi se trouva-t-il, dès les premiers jours, en butte à des embarras de toute espèce. Non-seulement il eut à répondre de ses propres actes, mais on le rendit encore solidaire de faits auxquels il n'avait point eu de part. Ce fut ainsi qu'on lui imputa l'incendie du reste de la flotte qui eut lieu le 28 décembre dans le port même de Naples par les ordres de Nelson. Ce spectacle, le départ du roi, l'approche de Championnet que l'on avait en vain essayé d'arrêter, tout contribua à répandre dans la ville une agitation extraordinaire. Dans ces pénibles conjonctures, Pignatelli se borna à faire emprisonner quelques individus suspects, à armer les lazzaroni et à envoyer le marquis de Gallo à Vienne pour implorer l'intervention de l'empereur. Tandis que l'on prenait à Naples ces mesures insuffisantes, les Français de leur côté commettaient plusieurs fautes : « Si Mack et « Pignatelli avaient su en profiter, disent les « *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, « nul doute que l'armée de Championnet, bloquée à deux cents lieues de la grande armée « qui était sur l'Adige, n'eût couru les plus « grands dangers; mais ils avaient alors plus « d'ennemis autour d'eux que devant eux. D'un « côté, Mack, devenu odieux à l'armée, craignait « de tomber victime d'une conjuration militaire; « de l'autre, Pignatelli redoutait un mouvement « révolutionnaire et même l'effervescence royaliste des lazzaroni, dont il ne se sentait pas « capable de diriger le dévouement pour la couronne, et à vrai dire, il commençait à être « effrayé du système d'insurrection populaire « ordonné par la cour et auquel lui-même avait « prêté les mains; en un mot, déjà circonvenu « par les grands qui désiraient avant tout mettre « fin à la guerre, il penchait fortement pour un « arrangement avec les Français. Voilà comment « ces deux chefs, entre les mains desquels on « avait remis les destinées du royaume et de « l'Italie entière, désespérant d'échapper aux « embûches dont ils étaient entourés, crurent « sauver la monarchie en provoquant une négociation par un armistice. Voilà dans quel but « le vicaire général, de concert avec Mack, envoya au camp français sous Capoue, pour y « entamer des négociations, le duc de Gesso et « le prince Migliano, dont il connaissait l'attachement sincère au parti du roi. » Après différents pourparlers inutiles, les deux envoyés conclurent avec le général français une convention aussi stupide que désastreuse. Si Mack et Pignatelli avaient été plus habiles, ils eussent pu chasser les Français, ou au moins soutenir la guerre avec avantage jusqu'au moment où les armées russe et autrichienne eussent fait dans le nord de l'Italie une diversion qui eut lieu en effet quelques mois plus tard. Aussitôt après la conclusion de l'armistice, Pignatelli enjoignit aux Napolitains par une proclamation publiée le 14 janvier 1799 de respecter les Français qui viendraient dans la capitale. Le soir du même jour, l'ordonnateur en chef Arcambal y arriva pour recevoir une partie de la somme stipulée dans la convention. A cette nouvelle, les lazzaroni s'attroupent et éclatent en injures; ils sont excités par les révolutionnaires, qui sèment adroitement le bruit que le commissaire français vient prendre possession de Naples, que le roi est trahi et qu'il faut le venger. Bientôt un immense attroupement se forme et parcourt les rues en criant : *Mort aux Français!* puis va droit au palais du vicaire général, croyant y trouver Arcambal qu'il veut massacrer. Mais celui-ci, averti à temps et protégé par Pignatelli, avait quitté Naples précipitamment et regagné le quartier général français. La fureur du peuple se tourna alors contre le vicaire lui-même; des cris de mort retentirent de toutes parts et la ville fut

livrée à la plus complète anarchie. L'autorité de Pignatelli méconnue ainsi par le peuple ne rencontrait pas plus de respect dans les autres classes. Les *élus*, sorte de conseil municipal composé des hommes les plus influents de la noblesse et de la bourgeoisie, avaient à plusieurs reprises jeté des doutes sur la légalité des pouvoirs accordés au vicaire général. Alléguant les concessions de Frédéric II, du roi Ladislas et de Philippe III, les édits ou conventions de Philippe IV et de Charles III, et interprétant ces documents à leur manière, ils prétendirent que la nation ne pouvait être gouvernée par un vice-roi et qu'en l'absence du souverain l'exercice du pouvoir suprême appartenait aux représentants de la capitale et du royaume. Ces déductions étaient assez spécieuses, et, en y résistant, Pignatelli était bien dans son droit; mais, s'il avait dignement rempli sa mission, on n'eût certes point cherché à en contester la légitimité. Enhardis par l'inaction et l'incapacité du vicaire général, les élus lui envoyèrent une députation. Ce fut le prince de Pindemonte, qui prit la parole en ces termes : « Nous venons, au nom de la cité, vous « enjoindre de renoncer à vos pouvoirs et de les « lui céder, de rendre l'argent qui est à votre « disposition et de prescrire par un édit obéis- « sance pleine et entière à la cité. » Au lieu de répondre avec fermeté à une sommation aussi formelle, Pignatelli demanda le temps de réfléchir jusqu'au lendemain, puis il s'enfuit pendant la nuit, sans laisser derrière lui ni instructions ni mesures d'aucune espèce. Il s'embarqua sur un vaisseau portugais avec ses trésors et fit voile pour la Sicile; mais, à peine débarqué à Palerme, il fut arrêté par ordre du roi et enfermé dans le château de Girgenti. Relâché au bout de quelques mois, il rentra à Naples lorsque les Français eurent été obligés d'évacuer le royaume; mais, malgré ses efforts pour reconquérir la faveur royale, il resta sans emploi. Les événements ayant ramené en 1806 la domination française, Pignatelli sembla s'y soumettre, mais il ne tarda pas à tremper dans un complot qui avait pour but le retour des Bourbons et fut condamné à mort. Grâce au crédit de son neveu, général au service du nouveau roi, Joseph Bonaparte, cette peine fut commuée en un exil hors du royaume. Sous le règne de Joachim Murat, il put revenir dans sa patrie, et il ne la quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée en 1812. A—Y.

PIGNEAU DE BEHAINE (1) (PIERRE-JOSEPH-GEORGES), évêque d'Adran, missionnaire en Cochinchine, naquit le 2 novembre 1741 au bourg d'Origny, en Thiérache, d'une famille honorable originaire de Vervins; il reçut sa première éducation au collége de Laon, à Paris, et la termina dans le séminaire dit de la *Ste-Famille* ou des *Trente-Trois*. Emporté par un désir brûlant de suivre la carrière des missions étrangères et craignant l'opposition de ses parents, il alla s'embarquer secrètement au port de Lorient vers la fin de 1765, se rendit à Cadix et ensuite à Pondichéry, d'où il se proposait de passer en Cochinchine pour se joindre aux autres missionnaires; mais la guerre civile qui désolait ce pays le força d'aller attendre à Macao une occasion favorable. En 1767, il se réfugia dans l'île de Hon-Dat, principauté de Kan-Kao, près du Camboge. Pigneau se livra dans cette retraite à l'étude de la langue cochinchinoise, et, appelant auprès de lui quelques jeunes Siamois, Cochinchinois et Tonkinois, il les instruisit des vérités de la religion et se prépara lui-même à braver tous les dangers qu'offrait son périlleux apostolat. Le collége général des missions établi à Siam venait d'être transféré à Hon-Dat, à cause de l'invasion du royaume de Siam par les Barmes ou Birmans. Pigneau en fut établi supérieur par Piguel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de la Cochinchine. Accusé auprès du gouverneur de Kan-Kao d'avoir donné asile à un prince fugitif de Siam et de l'avoir fait passer à la cour du roi du Camboge, Pigneau fut arrêté par ordre de ce gouverneur, qui le fit mettre en prison (1768) avec un autre missionnaire français et un prêtre chinois, et les condamna en outre au supplice de la *cangue* (1) : celles dont les trois missionnaires furent chargés étaient si pesantes qu'ils tombèrent tous malades. La résignation qu'ils montraient au milieu de ces tribulations et la preuve qu'on acquit qu'ils étaient innocents leur firent obtenir la liberté après trois mois de détention. Sur la fin de 1769, une sédition s'étant élevée à Kan-Kao, Pigneau s'enfuit avec ses élèves à Pondichéry. L'année suivante, le pape le nomma évêque d'Adran *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de Canathe. Ce prélat étant mort en 1771, Pigneau lui succéda comme vicaire apostolique. En 1774, il se rendit à Macao, puis au Camboge, d'où il entra dans la basse Cochinchine, qui était à cette époque en proie à la guerre civile (2). Les rebelles connus sous le nom de Tay-Son (3) avaient fait prisonniers le roi légitime et son neveu, qui lui avait succédé, et les avaient fait périr. Mais Nguyèn-

(1) C'est d'aprés le traité original, signé par l'évêque d'Adran en 1787, que nous l'avons appelé Pigneau *de Behaine*, nom d'un hameau prés de Marle, composé de plusieurs fermes qui appartenaient en grande partie à la famille Pigneau.

(1) La *cangue* (à Siam) est une machine composée de deux pièces de bois de six à huit pieds de long, jointes ensemble par quatre traverses, une à chaque extrémité, et deux au milieu, à quelques doigts de distance l'une de l'autre, pour recevoir dans ce petit espace le cou du patient.

(2) On trouve l'histoire de cette guerre civile, dont les événements sont extrêmement compliqués, dans les *Nouvelles lettres édifiantes*, t. 6. Barrow, savant anglais, qui a suivi lord Macartney dans son ambassade à la Chine, en a aussi donné un précis curieux, quoiqu'il ne soit jamais allé en Cochinchine : il est souvent inexact. Il prétend que cette guerre fut commencée par trois frères, dont l'un, nommé Yin-Yac, était marchand; le second, Louguiang, était général, et le troisième prêtre. L'évêque d'Adran ne parle que d'un rebelle qu'il appelle Nhac.

(3) Ces mots signifient *Montagnes de l'Occident*. Ils étaient ainsi nommés parce que leurs chefs étaient sortis des montagnes occidentales de la province de Qui-Nhon.

Anh, frère de ce dernier et qui avait été arrêté comme lui, parvint à s'échapper, resta un mois caché dans la maison de l'évêque d'Adran, et profita de l'éloignement des Tay-Son pour sortir de sa retraite et rassembler quelques soldats. Son parti grossissant de jour en jour, il se vit bientôt maître de la basse Cochinchine et fut proclamé roi en 1779. Ce souverain, qui n'avait point oublié le dévouement que lui avait montré l'évêque d'Adran, appela ce prélat à sa cour, et il ne faisait rien sans le consulter (1). Mais en 1782 le chef des rebelles, qui avait usurpé le titre d'empereur, pénétra dans les provinces méridionales et força le roi légitime à prendre de nouveau la fuite. L'évêque d'Adran fut également obligé d'abandonner la Cochinchine et de se retirer au Camboge, avec le collége particulier de sa mission et deux pères franciscains espagnols. La famine régnait à cette époque dans ce royaume, qu'une armée siamoise ravageait, et l'évêque d'Adran eut à se féliciter de la précaution qu'il avait eue d'y envoyer des bateaux de vivres, qui l'aidèrent à subsister. Après être restés six semaines sur leurs bateaux, par la crainte que leur inspiraient les Siamois, ceux-ci ayant évacué le Camboge, l'évêque d'Adran et sa suite débarquèrent dans le pays; mais ils n'y trouvèrent que des cendres, et il leur fallut commencer par se construire des cabanes. A peine furent-ils logés que leurs alarmes devinrent plus vives. Le chef des rebelles cochinchinois, après s'être emparé de toutes les provinces, avait envoyé des troupes dans le Camboge, pour obliger le souverain et les mandarins à le reconnaître. L'évêque d'Adran parvint avec peine à sauver ses chers élèves, l'ordre formel étant de saisir tous les Cochinchinois qui se trouvaient au Camboge et de les reconduire dans leur pays. Il tremblait pour les quatre-vingts Cochinchinois qui l'accompagnaient; mais le commandant de la troupe était chrétien et lui facilita les moyens d'en cacher une partie. Pour lui, il se retira avec le reste au milieu des labyrinthes déserts qui forment les canaux et les nombreuses branches du fleuve qui traverse le Camboge. Il y vécut deux mois et rentra ensuite dans la partie habitée de ce pays, que la famine affligeait toujours de plus en plus, et où, pour surcroît de malheur, une guerre intestine venait d'éclater. L'évêque d'Adran ne savait où se réfugier, lorsqu'il apprit que le roi de Cochinchine venait de rentrer dans les provinces qu'il avait été forcé d'abandonner. Il s'y transporta avec toute sa suite à la fin d'octobre 1782. Il assigna d'abord à chaque missionnaire la portion de province qu'il devait visiter dans l'espace de quatre mois, et, après avoir donné rendez-vous pour le commencement de mars 1783 à M. Liot, auquel il avait confié la direction du collége, placé à une demi-journée du port, il partit pour rejoindre le roi. Dans l'intervalle, les Siamois avaient forcé le roi de Cochinchine à prendre la fuite, ce qui obligea l'évêque d'Adran de se réfugier dans une île du golfe de Siam. Il eut à y supporter de rudes épreuves : sur soixante-neuf personnes qui restaient avec lui, soixante-huit étaient tombées malades. Le roi de Cochinchine perdit peu de temps après, dans une nouvelle bataille qu'il livra aux rebelles, presque toute son armée navale. N'ayant plus alors aucune espérance de retourner en Cochinchine, l'évêque d'Adran fit voile pour le royaume de Siam, et arriva à Chantobon le 21 août (1783). Il désirait habiter cette ville avec le collége jusqu'à ce qu'il pût rentrer soit dans la Cochinchine, soit dans le Camboge; mais le roi de Siam lui fit donner l'ordre de se rendre à Bancok, sa capitale. L'emplacement que les missionnaires occupaient dans cette dernière ville n'avait pas plus de trente pieds carrés, et ils ne pouvaient sortir sans avoir de la boue jusqu'aux genoux, même dans les temps de sécheresse : aussi l'évêque d'Adran, pour ne pas ruiner le collége en le plaçant dans un pareil endroit, où les vivres étaient d'ailleurs d'une cherté excessive, prit le prétexte de la maladie de quelques écoliers, et obtint provisoirement de rester à Chantobon. Il se transporta lui-même à Bancok, et obtint du ministre siamois, moyennant quelques présents, de retourner à Macao ou à la côte de Coromandel. Il revint à Chantobon au mois de décembre 1783, et se disposait, après avoir mis ordre aux affaires du collége, à repasser une seconde fois sur la côte de Coromandel; mais il n'était pas délivré des Siamois, comme il s'en était flatté. Apprenant que leur armée, envoyée contre les Cochinchinois, était arrivée à Chantobon, il fut obligé d'attendre jusqu'au milieu de janvier 1784, à une lieue et demie de cette ville. Il se trouvait alors au milieu des îles qui sont situées à l'ouest de Cong-Pong-Thôm, province du Camboge, qui confine le royaume de Siam, lorsqu'on lui annonça que le roi de Cochinchine n'était qu'à une portée de canon. Il se rendit aussitôt auprès de ce prince, qu'il trouva dans le plus pitoyable état, n'ayant avec lui que 6 ou 700 soldats, un vaisseau et une quinzaine de bateaux, sans aucun moyen de nourrir le petit nombre d'hommes qui l'accompagnaient et qui étaient réduits à manger des racines. L'évêque d'Adran lui donna une partie de ses provisions. Après être resté quinze jours avec ce prince, il se dirigea sur l'île de Pulo-Punjan, puis sur celle de Pulo-Way, distante de soixante lieues de la terre ferme (1), où ils restèrent neuf mois, n'ayant pour compagnie que

(1) On voit, dans un passage du troisième Voyage de Cook, livre 6, que l'évêque d'Adran jouissait dès 1778 d'une grande autorité à la Cochinchine. Ce célèbre navigateur dit qu'il envoya à ce prélat un télescope pour le remercier des secours qu'il avait fait donner à son équipage.

(1) Cette île a environ une lieue de long sur une demi-lieue de large; et on peut la regarder à tous égards comme un endroit enchanté.

des pigeons ramiers et quelques autres oiseaux inconnus. Pendant ce séjour, il commença avec un prêtre cochinchinois des instructions familières sur tous les évangiles des dimanches et fêtes. Ils y revirent aussi le *Traité des quatre fins de l'homme*, nouvellement traduit, et les *Méditations* de Dupont, à l'usage du collége particulier et des prêtres du pays. Après avoir radoubé leur petit bâtiment, ils firent voile pour Pulo-Punjan dans les premiers jours de décembre 1784, afin de traverser le golfe de Siam. L'évêque d'Adran y vit une seconde fois le roi de Cochinchine, qui lui raconta la manière dont il avait été emmené à Siam et s'étendit particulièrement sur la duplicité des Siamois, qui, sous le prétexte de le rétablir dans ses Etats, n'avaient cherché qu'à se servir de son nom pour piller ses sujets. Dans le désespoir où ses revers l'avaient réduit, ce souverain se proposait de se rendre à Batavia ou à Goa pour y solliciter un refuge, au défaut des secours que la Hollande et la reine de Portugal lui avaient fait offrir (1). Mais l'évêque d'Adran vit l'insuffisance et le motif intéressé de ces offres, et conçut l'idée de réserver à son pays l'honneur et l'avantage qui devaient résulter d'une pareille entreprise. Il donna au roi l'espoir d'être puissamment secouru par la France, ranima son courage, lui inspira assez de confiance pour le déterminer à suspendre ses premières résolutions, et, comme sûreté de sa parole, à lui confier son fils aîné, âgé de six ans, sur la promesse de l'évêque de conduire ce jeune prince à Versailles pour réclamer l'appui de cette cour. Au lieu d'instructions écrites, qui pouvaient être mal interprétées, le roi remit à l'évêque d'Adran le sceau principal de sa dignité royale, qui pour tous les Cochinchinois en est regardé comme l'investiture, afin que, dans tous les cas, la cour de France fût assurée des pouvoirs illimités de ce prélat; il y joignit une délibération de son conseil qui expliquait ses intentions. L'évêque d'Adran passa aussitôt le golfe de Siam avec son royal pupille, deux mandarins et trente-six Cochinchinois, qui devaient former sa maison et sa garde. Il atteignit Malacca le 19 décembre, partit vers le milieu de février 1785 et arriva le 27 du même mois à Poudichéry. Il avait formé le projet d'élever le jeune prince dans la religion catholique (2), et il prévoyait d'ailleurs que les bons traitements qu'on aurait pour lui et les secours qu'on accorderait à son père serviraient un jour les intérêts des Français, dans le cas où ce dernier remonterait sur le trône. Peu de jours après son arrivée, il écrivit au ministre de France pour lui faire part de sa mission. Cette lettre et celles qu'il écrivit depuis étant restées sans réponse, il se détermina au mois d'août 1786 à repasser en France pour se rendre à Versailles avec le jeune prince et deux ou trois Cochinchinois. Après avoir séjourné quelque temps à l'île de France, il débarqua à Lorient au commencement de février 1787 et en donna de suite avis au ministre de la marine (le maréchal de Castries). Ce ministre, à qui on avait inspiré des préventions peu favorables sur la mission de l'évêque d'Adran, répondit le 14 février qu'il eût été à désirer qu'il n'eût pas pris le parti d'amener le prince de Cochinchine avant d'être informé des intentions du roi; mais que, dans l'état des choses, il pouvait se rendre à Paris avec lui. On lui annonça en même temps qu'il devait s'entendre avec le supérieur du séminaire des missions étrangères pour son logement, et que des ordres avaient été donnés pour tenir à sa disposition les sommes dont il pourrait avoir besoin. Le spectacle extraordinaire qu'offrait l'arrivée en France d'un prince de la Cochinchine venant y implorer l'appui du roi aurait vivement frappé le public à toute autre époque; mais déjà les mouvements qui s'annonçaient dans le corps social attiraient exclusivement toute l'attention. Cependant les politiques éclairés virent promptement les avantages qui pourraient résulter pour la France d'un établissement à la Cochinchine, surtout depuis que les Anglais avaient pris un empire presque absolu dans l'Inde (1). Les renseignements que l'évêque d'Adran fournit aux ministres, les preuves qu'il leur donna de l'opinion favorable que les négociants et armateurs de Pondichéry et de l'île de France avaient conçue de son projet pour l'avantage du royaume (2), firent disparaître toutes les préventions, et l'on s'occupa de négocier un traité, qui fut signé le 28 novembre 1787 par le comte de Montmorin, au nom de Louis XVI, et par l'évêque d'Adran, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du roi de Cochinchine. Par ce traité, le monarque français s'engageait à envoyer sans retard sur les côtes de la Cochinchine 4 frégates, portant un corps de 1,200 hommes d'infanterie, 200 d'artillerie et

(1) Les Anglais lui avaient déjà offert, en 1779, deux vaisseaux armés en guerre, pour l'aider à se rétablir sur son trône, ou bien un asile au Bengale, dans le cas où ce secours ne serait pas suffisant.

(2) Ce prince, après avoir paru adopter les avis de l'évêque d'Adran, qui n'avait cependant pas osé le faire baptiser, ne fut pas plutôt de retour auprès de son père qu'il revint à la religion de son pays. Malgré les soins que l'évêque avait pris pour son éducation, il n'avait pu parvenir qu'à en faire un homme vertueux, mais tout à fait incapable d'occuper dignement un trône. Ce prince est mort de la petite vérole en 1801. Le roi son père, qui avait pris le titre d'empereur en 1802, après s'être emparé de toute la Cochinchine, du Ton-Kin, du Laos, et d'une partie du Camboge, changea le nom d'*An-Nam*, que portait depuis longtemps son royaume, en celui de *Viet-Nam*, et donna à son règne le nom de *Gia-Laong*. Il est mort le 25 janvier 1820; son successeur, nommé *Minh-Ménh*, est fils d'une de ses concubines, quoique le frère aîné de ce dernier, l'élève de l'évêque d'Adran, eût laissé des enfants d'une concubine.

(1) Pour apprécier l'avantage d'un pareil établissement, il suffit de lire les anciens voyages, et entre les modernes ceux de Cook (3e voyage), du savant Poivre, de lord Macartney, de Barrow, de Charpentier de Cossigny, etc.; tous s'accordent sur la richesse et la fertilité de cette belle contrée.

(2) Ils voulaient donner à l'évêque d'Adran les vaisseaux et l'argent nécessaires à l'exécution de son plan; mais ils ne pouvaient offrir que 500 à 600 soldats.

250 Cafres, ainsi que tout l'attirail de guerre et notamment l'artillerie compétente. Le roi de Cochinchine cédait l'île où se trouve le port principal de son royaume, appelé *Hôi-an* (et par les Européens, *Touron*) (1) et *Pulo-Condor*, avec la faculté de faire sur le continent tous les établissements que les Français jugeraient utiles pour leur navigation et leur commerce. Les sujets français devaient jouir en Cochinchine d'une entière liberté, à l'exclusion de toutes les autres nations européennes, dont les bâtiments ne pourraient être admis que sous pavillon français. Les deux monarques devaient en outre se secourir mutuellement dans le cas où les possessions de l'un d'eux en Asie seraient attaquées. Ce traité devait être ratifié par les deux souverains et les ratifications échangées dans l'espace d'un an (2). Le jour de la signature, l'évêque d'Adran fut nommé par Louis XVI son ministre plénipotentiaire auprès du roi de Cochinchine, auquel il fut chargé de remettre le portrait du roi de France. Il reçut pour lui-même des présents magnifiques, et s'embarqua au mois de décembre 1787 sur une frégate qui portait des instructions du comte de Montmorin pour le comte de Conway, gouverneur général des établissements français dans l'Inde. Suivant ces instructions, le comte de Conway devait commander l'expédition projetée, dont il avait la faculté de surseoir ou de hâter l'exécution, selon qu'il le jugerait convenable, d'après les renseignements qu'il se serait procurés et ceux que lui aurait fournis M. de Richery, envoyé en Cochinchine. L'évêque d'Adran arriva au mois de mai 1788 à Pondichéry avec son auguste pupille, apportant à M. de Conway le cordon rouge qu'il avait sollicité pour lui. Il paraîtrait que, dès son arrivée, il ne trouva pas dans cet officier l'enthousiasme qu'il aurait désiré et qu'il ménagea trop peu son amour-propre. Il en résulta que, craignant de courir les risques d'une expédition dont le succès lui paraissait douteux et dont il ne voulait cependant pas laisser le commandement à M. de Fresne, colonel du régiment de Bourbon, avec lequel il était en querelle ouverte, M. de Conway résolut de la faire échouer, et en exagéra à la cour les inconvénients, qu'il ne regardait pas comme suffisamment compensés par les avantages que l'on pouvait en retirer (3). L'évêque d'Adran écrivit au ministère pour demander un autre commandant. Mais la révolution qui venait d'éclater et le mauvais état des finances ne permirent pas de s'occuper d'intérêts si lointains. Les mesures dilatoires de M. de Conway furent approuvées, et l'on répondit à l'évêque d'Adran que ce gouverneur n'avait ni pu ni dû agir autrement qu'il n'avait fait. Au mois de mars 1789, le prélat, ayant reçu des nouvelles de la Cochinchine, en fit part à M. de Conway : elles portaient que le roi s'était remis en possession des cinq provinces méridionales (Sai-Gon, Dong-Nai, Mi-Tho, Long-Ho et Nha-Trang), qu'il était en état de lever une armée de 60 à 80,000 hommes, et qu'il aurait au mois de mai suivant 50 galères, 2 vaisseaux et 4 à 500 bateaux de guerre. Le roi de Cochinchine écrivait en même temps une lettre de remercîments au roi de France et ratifiait tout ce qui avait été fait par l'évêque, qui, malgré cela, ne put obtenir de M. de Conway une frégate et les bâtiments nécessaires pour transporter 300 hommes de troupes, 50 hommes d'artillerie, 50 Cafres et 6 pièces de canon qu'il était parvenu à se procurer. Bien convaincu qu'il ne pouvait plus rien espérer du gouvernement, l'évêque d'Adran ne se laissa cependant pas abattre, et prit le parti de recourir aux négociants et aux habitants de Pondichéry, qui s'étaient déjà fortement prononcés en faveur de ses projets ; ils frétèrent deux petits bâtiments chargés de munitions, de fusils, etc., etc. (1). Parmi les officiers français qui s'embarquèrent sur ces bâtiments, nous devons citer entre autres M. Dayot, qui a depuis formé la marine du roi de Cochinchine et s'est noyé en 1807 dans le golfe de Ton-Kin, après avoir publié la meilleure carte qui existe des côtes de la Cochinchine. Cette expédition, faible si l'on considère le petit nombre d'hommes qui la composaient, mais redoutable par la valeur et le talent, fut d'une très-grande utilité au roi de la Cochinchine, qui prit dès lors un ascendant toujours croissant sur les usurpateurs (les Tay-Son). Quelques mois après (1789), l'évêque d'Adran accepta les propositions de M. de Conway de le faire reconduire en Cochinchine avec le jeune prince ; il s'embarqua sur la frégate *la Méduse*, commandée par M. de Rosily, et arriva auprès du roi Nguyên-Anh. On voit que cette réunion eut lieu vers la fin de juillet 1789, dans une lettre que ce souverain écrivit en janvier 1790 au roi de France pour le remercier de l'accueil qu'il avait fait à son fils. Il attribue, dans cette lettre, la non-exécution du traité conclu par l'évêque d'Adran, non à la mauvaise volonté du roi, mais à l'irrésolution du gouverneur des établissements français dans l'Inde. « En réunissant le père et le fils, « ajoute-t-il, vous avez remis dans l'eau un « poisson qui en était sorti : l'éloignement, quel « qu'il puisse être, ne pourra jamais me faire « oublier de si grands bienfaits. » Pendant l'ab-

(1) La propriété du port devait appartenir concurremment au roi de France et à celui de Cochinchine. La baie de Touron, la plus belle de ce pays, et peut-être du globe, est située dans la haute Cochinchine, au 16e degré 7 minutes 18 secondes de latitude. Les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, et il peut y en tenir un grand nombre.

(2) Barrow donne une copie du traité dans son voyage, mais elle est pleine d'inexactitude.

(3) Voilà les vrais motifs qui firent manquer l'expédition, et non point les intrigues d'une maîtresse de M. de Conway, comme le dit Barrow. On ne peut l'attribuer non plus à la trahison et au désir de plaire à l'Angleterre, son ancienne patrie (M. de Conway était Irlandais), comme l'affirme Blancard dans son *Manuel du commerce des Indes*.

(1) On croit que l'évêque d'Adran avait obtenu du roi de France un secours d'environ deux millions pour l'expédition.

sence de l'évêque d'Adran, ce prince, doué du plus grand courage, éclairé par le malheur, et échappé comme par miracle à la fureur de ses ennemis et aux embûches du roi de Siam, son allié, profitant des divisions qui s'étaient allumées entre les chefs rebelles, était rentré en possession des provinces voisines du Camboge, et il soutenait la guerre contre les révoltés, qui étaient maîtres de tout le reste de la Cochinchine et du Ton-Kin. L'arrivée de l'héritier présomptif, de l'évêque d'Adran et des secours qu'il amenait rendit la confiance au parti du roi. Les officiers français lui organisèrent promptement un corps de 6,000 hommes à l'européenne, auquel ils enseignèrent la manœuvre, l'attaque et la défense des places; ils lui établirent des fonderies et construisirent des vaisseaux. En 1792, le roi brûla toute la marine du rebelle Nhac dans le port de Qui-Phu, sa capitale : il se fût emparé de la ville s'il eût suivi les avis de l'évêque d'Adran et des officiers européens, qui voulaient qu'au lieu de traîner le siége en longueur, on profitât de la consternation des assiégés pour livrer l'assaut; mais un secours qu'ils reçurent força le roi à se retirer dans ses provinces de la basse Cochinchine. Depuis son retour, l'évêque d'Adran résidait communément auprès de la cour : il n'allait cependant qu'une ou deux fois l'an au palais du roi; mais ce prince venait souvent le visiter et le consulter. La confiance et l'estime que le monarque témoignait à un étranger, à un ministre de la religion chrétienne inspirèrent de la jalousie aux courtisans et à plusieurs des principaux mandarins. Il paraît qu'ils firent craindre au roi que le prince son fils ne se fît baptiser, comme il en avait plusieurs fois témoigné le désir. Ce prince cessa donc momentanément de demeurer avec l'évêque; mais il lui faisait de fréquentes visites. Le prélat fut même quelquefois obligé d'accompagner et d'aider de ses conseils le prince héritier dans ses expéditions militaires. Les succès obtenus par le roi furent tels qu'à l'époque du passage de lord Macartney, en 1793, ce monarque était en possession de toute la partie méridionale de son royaume et à la tête d'une armée de 140,000 hommes. Au mois d'avril 1794, les Tay-Son parurent devant le port de Nha-Trang avec une flotte considérable, et cherchèrent à s'emparer de la ville; mais l'évêque d'Adran, qui y était renfermé, sut tellement ranimer la confiance des troupes, et M. Ollivier, officier français, auquel le roi de Cochinchine doit la création de son artillerie, fit de si bonnes dispotions que les ennemis prirent la fuite : ils se rapprochèrent de la ville quelques jours après, et envoyèrent un espion pour reconnaître la place. Conduit devant l'évêque d'Adran, celui-ci lui montra l'état de la place, et lui dit d'un ton ferme : « Tu n'es point un soldat, et ton général « ne veut pas se rendre au roi, comme tu le « prétends : c'en est fait des Tay-Son; ils ne « sont venus à Nha-Trang que pour y trouver « leur perte; si quelqu'un veut se rendre, qu'il « se hâte : demain au soir il ne sera plus temps. « Tu as mérité la mort comme espion; mais nous « te pardonnons; va dire à tes mandarins ce que « tu as vu et que nous nous moquons d'eux. » Cette conduite produisit son effet, et le siége fut levé. Malgré les services qu'il avait rendus, l'évêque d'Adran fut toujours en butte à la jalousie des grands, qui voulurent encore en 1795 lui faire retirer l'éducation du prince par zèle pour la religion du pays. Le roi lui remit l'écrit des mandarins et voulut en châtier les auteurs; mais il en fut détourné par l'évêque, qui demanda sa retraite et ne put l'obtenir. Ce qui avait contribué à exciter les alarmes des mandarins, c'était la conversion d'un des plus habiles mandarins lettrés, qui jusqu'à ce jour s'était montré fort opposé au christianisme, conversion opérée par ses entretiens avec l'évêque d'Adran, A cette époque (1795), les Tay-Son étaient encore maîtres de treize provinces. Au mois de novembre 1798, le jeune prince de Cochinchine ayant été envoyé par son père à la ville de Nha-Trang, son sage mentor fut chargé de l'accompagner : il y demeura six mois avec son royal pupille, et pendant ce séjour, il s'occupa de rétablir la discipline parmi les troupes et le bon ordre dans l'administration. Les mandarins et le jeune prince respectaient ses avis, qu'ils regardaient comme des oracles. Au commencement d'avril 1799, le roi vint avec son armée de terre et de mer prendre son fils et l'évêque d'Adran; il se détermina, par les conseils de ce dernier, à frapper un coup décisif en formant le siége de la ville de Qui-Phu, boulevard des rebelles et le seul endroit fortifié de la partie centrale de la Cochinchine. Il la fit bloquer par une forte armée, et alla avec sa garde, les troupes du prince et sa marine à deux journées plus loin fermer les passages par terre et par mer, afin d'empêcher que la ville pût recevoir aucun secours. Au mois d'août, elle fut obligée d'ouvrir ses portes. Le vainqueur y entra, suivi de plus de cent éléphants dont il s'était emparé sur les ennemis : 40 ou 50,000 hommes abandonnèrent les drapeaux des rebelles et vinrent se ranger sous les siens. Tout semblait alors sourire à l'évêque d'Adran, dont les sages conseils avaient amené de si brillants succès. Il voyait déjà le roi au moment de rentrer dans tous ses Etats, la religion chrétienne étendre ses progrès, il se disposait à reprendre des relations avec la France et paraissait enfin près de jouir du fruit de tant de peines et de travaux, lorsqu'une dyssenterie opiniâtre l'enleva le 9 octobre 1799, après trois mois des douleurs les plus aiguës. Pendant sa maladie, le roi lui avait non-seulement envoyé ses médecins, mais il était venu lui-même le visiter souvent, accompagné du prince royal.

Lorsque l'évêque eut cessé d'exister, les mandarins et toute l'armée témoignèrent par leurs cris déchirants combien la perte qu'ils faisaient leur était sensible. Le roi, la reine et le jeune prince paraissaient surtout inconsolables. Son corps, embaumé par ordre du roi, fut porté à Say-Gon et exposé pendant deux mois dans un cercueil magnifique, au milieu du palais épiscopal. Le prince royal fit construire un grand bâtiment dans la cour de ce palais pour y recevoir les mandarins et tous ceux qui venaient rendre les honneurs funèbres à son *maître*. Les chrétiens et les idolâtres y accouraient en foule, ainsi que tous les mandarins revêtus de leurs habits de cérémonie : tous montraient une vive douleur et le plus grand recueillement. Le roi, qui avait exigé qu'on fît pour l'évêque d'Adran tout ce que la religion catholique permettait et qui avait fait mettre à la disposition des missionnaires tout ce dont ils pourraient avoir besoin, assista lui-même à ses funérailles avec les mandarins de différents corps, et, chose étrange! sa mère, la reine, sa sœur et ses concubines allèrent toutes jusqu'au tombeau. La garde du monarque, composée de plus de 12,000 hommes, etc., y marchait sous les armes ; plus de cent éléphants, avec leur escorte ordinaire, précédaient ou suivaient le convoi, que le prince royal dirigeait en personne par ordre de son père. On y traîna des canons de campagne pendant toute la marche, qui dura depuis une heure après minuit jusqu'à neuf heures du matin; quatre-vingts hommes choisis portaient le corps placé dans un superbe palanquin. Il se trouvait à ces funérailles environ 50.000 hommes, sans compter les spectateurs, qui couvraient les deux côtés du chemin l'espace d'une demi-lieue. Imitant la conduite des chrétiens, le roi jeta un peu de terre dans la fosse, et fit, en versant un torrent de larmes, les derniers adieux au ministre qu'il venait de perdre. Après que les prêtres catholiques eurent terminé leurs cérémonies, ce prince voulut honorer, par un sacrifice à la manière de son pays, le *maître illustre* (1) qui l'avait soutenu dans l'infortune et guidé dans la prospérité. Pour se conformer aux dernières volontés de l'évêque d'Adran, ce prince le fit enterrer dans un petit jardin que le prélat possédait auprès de Say-Gon, et lui fit élever un monument dont M. Barthélemy, artiste français, composa les dessins et soigna l'exécution. Une garde du roi est continuellement placée dans le jardin, et l'on regarderait en Cochinchine comme un profanateur celui qui voudrait en jouir ou l'habiter. Par son testament, Pigneau légua tout ce qu'il possédait au roi (2), au prince héritier et au reste de la famille royale, afin de les rendre favorables aux missionnaires et aux chrétiens. Le roi chargea l'un des missionnaires de faire parvenir à la famille du prélat un brevet qu'il lui avait destiné, dans lequel il loue son mérite, ses talents, rappelle tous les services qu'il a rendus, l'amitié qui les unissait si étroitement, et lui donne, outre la qualité d'instituteur du prince héritier, la première dignité après la royauté et le surnom d'*Accompli*. Ce souverain avait ordonné à son fils de porter le deuil du prélat et défendit toute espèce de réjouissance pour rendre grâce aux génies du royaume du succès de la dernière expédition, prohibition inouïe en Cochinchine. L'évêque d'Adran avait embrassé malgré ses parents la carrière périlleuse des missions étrangères; il en supporta les fatigues et les dangers avec une résignation admirable, et se montra aussi modéré dans la prospérité que dans le malheur. Connaissant les hommes, doué d'une intelligence exquise et possédant à un haut degré le don heureux de la persuasion, il exerça, malgré sa double qualité d'Européen et de prêtre catholique, une influence prodigieuse sur le roi de la Cochinchine et sur ses sujets, influence d'autant plus extraordinaire que le souverain et le peuple qui s'y soumettaient étaient Asiatiques et idolâtres. Homme d'Etat habile autant que zélé missionnaire, il prévit tout le parti que la religion et la France pouvaient tirer d'une liaison intime avec la Cochinchine. S'il ne parvint pas à la cimenter comme il l'aurait désiré et comme il devait l'espérer, la faute en est aux circonstances. C'est à sa prudence, à son courage, à sa fermeté et aux secours qu'il conduisit en Cochinchine que le souverain de ce pays a dû en grande partie la conquête de ses Etats. Ce fut en suivant les sages avis de l'évêque d'Adran qu'il parvint à réprimer son caractère fougueux et emporté, qu'il obtint l'attachement de ses peuples en diminuant le fardeau des impôts et en rendant une justice sévère. Au premier bruit de la révolution française, Pigneau prévit la chute des autels et du trône; mais il prévit aussi que la religion triompherait et que la monarchie se relèverait plus glorieuse : la preuve de ce que nous avançons se trouve dans les lettres qu'il écrivait à sa famille, et qui nous ont été communiquées par MM. Lesur et Lefebvre, ses neveux, à qui nous devons une partie des renseignements dont nous avons fait usage. MM. de Labissachère et Langlois (l'un administrateur et l'autre archiviste des missions étrangères), qui ont tous deux connu l'évêque d'Adran à la Cochinchine, nous en ont fourni de fort curieux. Il

(1) Ce nom, dont on appelait M. d'Adran à la Cochinchine, est celui que les Chinois donnent à *Confucius* et aux grands hommes qu'ils veulent honorer.

(2) Lorsque ce souverain vit les bijoux et les présents que lui laissait l'évêque d'Adran, il dit au missionnaire qui les lui présentait : « Voilà de bien belles choses, des ouvrages bien travaillés, mais mon cœur n'y porte pas envie. Je ne désire « qu'une seule chose, c'est un petit portrait du *maître*, pour « mettre avec celui du roi de France (Louis XVI), et le porter « sur mon cœur tous les jours de ma vie. Si vous pouviez me le « procurer, je serais content. » On ne put lui en donner qu'un d'une grande dimension; il le fit encadrer et exposer dans son palais.

est fâcheux que le défaut d'espace nous ait forcé d'en négliger quelques-uns. On lit encore des détails sur la vie et les travaux de l'évêque d'Adran dans les *Nouvelles des missions orientales*, publiées à Londres en 1797 par les missionnaires français réfugiés en Angleterre, dans les *Nouvelles lettres édifiantes*, et dans les ouvrages cités en note. Nous avons puisé également dans des documents officiels qui nous ont été confiés. D—z—s.

PIGNONE (Simon), peintre florentin né en 1614, fut un des élèves les plus distingués de François Furini, et on lui attribue, quoique à tort, quelques tableaux de son maître que le temps et surtout le vice d'impression des toiles ont fait pousser au noir. Ce n'est point le défaut de Pignone : ses carnations, au contraire, se font remarquer par leur extrême délicatesse, comme le prouve le tableau du *Bienheureux Bernard Tolomeï* à Monte Olivetto, dans lequel si la Vierge et l'Enfant Jésus ne brillent pas par la beauté des traits, on en est du moins dédommagé par la beauté des chairs. Le tableau de *St-Louis, roi de France*, que l'on voit dans l'église de Ste-Félicité, a plus de célébrité encore, et Luc Giordano en faisait le plus grand cas. On lit dans les *Lettres pittoresques* que, parmi les peintres florentins de son temps, les seuls auxquels Carle Maratte reconnût un véritable talent étaient Gabioni et Pignone. Bellini en fait un éloge pompeux dans sa *Bucchereide* et il a inventé pour exprimer son mérite une expression qu'il serait impossible de traduire en français : il l'appelle : l'*Archipittorissimo de' buoni*. Pignone mourut le 16 décembre 1698. P—s.

PIGNORIA (Laurent), antiquaire, né en 1571 à Padoue, fit ses humanités et sa philosophie sous les jésuites de cette ville, et, pour obéir à son père, fréquenta pendant quatre ans les cours de jurisprudence civile et canonique. L'évêque de Padoue, Marc Cornaro, le prit ensuite pour secrétaire et lui persuada d'embrasser l'état ecclésiastique. Il accompagna ce prélat en 1605 à Rome et il y passa deux années, occupé de l'examen des antiquités, visitant les bibliothèques et les musées et ne négligeant aucun moyen d'acquérir de nouvelles connaissances. A son retour à Padoue, il fut chargé de la direction de différentes maisons religieuses et enfin nommé curé de la paroisse St-Laurent. Il continuait de consacrer ses loisirs à l'étude de l'antiquité, et les ouvrages qu'il publia étendirent bientôt au loin sa réputation. On lui offrit la chaire de belles-lettres de l'académie de Pise; mais il la refusa, malgré les instances du célèbre Galilée. Le cardinal F. Barberin le fit pourvoir en 1630 d'un canonicat de la cathédrale de Trévise en le dispensant de la résidence; mais Pignoria ne jouit pas longtemps de cette faveur. Il mourut à Padoue d'une maladie épidémique, le 13 juin 1631, et fut enterré sous le portique de l'église St-Laurent, où le sénateur Dominique Molino, son ami, lui fit élever un tombeau décoré d'une épitaphe. Pignoria était l'un des principaux ornements de l'académie des *Ricovrati;* il avait une correspondance suivie avec les hommes les plus savants de son temps. Il possédait une collection précieuse d'objets d'art, d'antiquités et de manuscrits grecs et latins, dont Tomasini a donné la liste à la suite de son *Eloge* de Pignoria. Indépendamment des *Notes* sur les *Emblèmes* d'Alciat, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, les *Images des dieux* de Vincent Cartari, l'*Histoire* d'Albert Mussato et de quelques *Opuscules* dont on trouvera les titres dans le tome 21 des *Mémoires* de Niceron, on a de ce savant antiquaire : 1° *Vetustissimæ tabulæ æneæ hieroglyphicis, hoc est, sacris Ægyptiorum litteris cælatæ accurata explicatio*, etc., Venise, 1605, in-4°. Cette curieuse dissertation a été réimprimée sous ce titre : *Characteres ægyptii, hoc est, sacrorum quibus Ægyptii utuntur simulacrorum delineatio et explicatio*, Francfort, 1608, in-4°. Cette édition, ornée d'estampes gravées par Théod. de Bry, est recherchée des amateurs. Le même ouvrage a reparu de nouveau sous ce troisième titre : *Mensa Isiaca, qua sacrorum apud Ægyptios ratio et simulacra subjectis tabulis æneis simul exhibentur et explicantur*, Amsterdam, 1669, in-4°. Le précieux monument connu sous le nom de table Isiaque avait déjà été publié par En. Vico (*voy.* ce nom). C'est une table de bronze de cinq pieds de long sur trois de largeur, dont le fond est recouvert d'un émail ou d'un vernis noir sur lequel on a tracé des figures dont les contours sont marqués par des filets d'argent incrustés. Cette table fut achetée en 1525 après le sac de Rome par un serrurier qui la vendit au cardinal Bembo : de son cabinet, elle passa dans celui du duc de Mantoue, d'où elle disparut en 1630 lors de la prise de cette ville par les troupes impériales. On ignora ce qu'elle était devenue pendant plus d'un siècle; elle fut enfin retrouvée dans le cabinet du roi de Sardaigne à Turin, sans qu'on ait jamais pu savoir de quelle façon elle y était parvenue. (*Voy.* le *Recueil des antiquités* de Caylus, t. 7, p. 44.) La conquête du Piémont l'avait amenée à Paris, où on l'a vue au cabinet des antiques pendant plusieurs années; mais elle a été rendue au roi de Sardaigne en 1815. La table Isiaque a été l'objet de l'examen des plus célèbres antiquaires. Après Vico et Pignoria, les P. Kircher et Montfaucon, Jablonski et Caylus en ont donné des explications. Celle de Pignoria, qui n'y voit que la représentation des cérémonies d'un sacrifice d'après le rite égyptien, est la plus simple et peut-être la plus vraisemblable. 2° *Magna Deum matris Idææ et Attidis initia ex vetustis monumentis nuper Tornaci Nerviorum erutis*, Paris, 1623, in-4°. C'est la description d'anciens monuments découverts dans les environs de Tournai; elle a été réimprimée avec des additions, Venise, 1624, in-4°; insérée dans l'édition de 1669 de l'ouvrage précédent et traduite en latin par Haver-

camp dans le tome 7 du *Thesaur. antiquit. græc.* 3° *De servis et eorum apud veteres ministeriis commentarius*. L'auteur avait adressé cet ouvrage à Marc Velser, qui le fit imprimer à Augsbourg en 1613, in-4°. Il a été réimprimé à Padoue en 1656, in-4°, et Amsterdam, 1674, in-12. Ce traité, quoique écrit avec diffusion, est regardé comme l'un des meilleurs de ce genre. 4° *Le origini di Padova*, ibid., 1625, in-4°, fig., et dans le tome 6 du *Thesaur. antiquitat. Italiæ*. Cet ouvrage est plein d'érudition et de saine critique. Pignoria ayant prouvé que Julius Paulus, célèbre jurisconsulte, n'était point né à Padoue, mais à Rome, les raisons qu'il avait données à l'appui de son sentiment furent attaquées par le P. Ange Portenari, religieux augustin; et cette querelle produisit de part et d'autre quelques écrits dont on trouve les titres dans les *Notes* d'Apostolo Zeno sur la *Bibliothèque* de Fontanini, t. 2, p. 133. 5° L'*Antenore ovvero dichiarazione e illustrazione del sepolcro di questo fondatore di Padova*, ibid., 1625, in-4°, fig. Il y combat l'opinion commune qui attribuait à ce héros troyen, regardé comme le fondateur de Padoue, un tombeau trouvé dans cette ville et qui n'est que du moyen âge. 6° *Miscella elogiorum, adclamationum, adlocutionum, conclamationum, epitaphiorum et inscriptionum*, ibid., 1626, in-4°; 7° *La vita di santa Giustina, vergine e protomartire Padovana*, ibid., 1626, in-4°; 8° *Symbolorum epistolicorum liber, in quo nonnulla ex antiquitatis juris civilis et historiæ penu depromuntur et illustrantur*, etc., ibid., 1628 ou 1629, in-8°; 9° *Antiquissimæ picturæ quæ Romæ visitur, de ritu nuptiarum, typus explicatus*, ibid., 1630, in-4°, et dans le tome 1er du *Thesaur. antiquitatum Italiæ*; 10° *Strenæ variæ nov-antiquæ*, in-4°. On trouve plusieurs *Lettres* de Pignoria dans la *Raccolta di lettere inedite*, Venise, 1744. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge* de Pignoria par Tomasini dans le tome 2 des *Elogia illustr. virorum* et dans l'édition de 1669 de la *Mensa Isiaca*, les *Mémoires* de Niceron et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

PIGNOTTI (Laurent), le plus célèbre des fabulistes italiens, naquit en 1739 à Figline, petite ville entre Florence et Arezzo. Son père, ruiné par des spéculations malheureuses, vint s'établir avec sa famille à Castello et mourut de chagrin peu de temps après, laissant quatre enfants en bas âge et une veuve désolée. Un oncle de Pignotti, riche et sans enfants, consentit à se charger de son éducation, et, après lui avoir fait faire ses premières études, le fit entrer au séminaire d'Arezzo, en lui donnant le conseil de se préparer à embrasser l'état ecclésiastique. Ses progrès dans les langues anciennes lui méritèrent bientôt l'affection de ses maîtres, qui, loin de combattre le penchant qu'il montrait pour la poésie, l'engagèrent à s'y livrer. L'évêque d'Arezzo, informé des talents précoces du jeune Pignotti, voulut le retenir au séminaire en lui offrant la chaire de rhétorique; mais ne se sentant aucune disposition pour l'état que son oncle lui avait indiqué comme sa seule ressource, il s'excusa d'accepter les offres du prélat. Cet oncle, qui ne cherchait qu'un prétexte pour se débarrasser de l'intéressant orphelin, lui ferma sa porte en lui déclarant que dès ce moment il cessait de pourvoir à son entretien, et Pignotti se serait trouvé dans le plus grand embarras si Ant. P. Banci, son cousin, après l'avoir recueilli chez lui, ne lui eût avancé généreusement la somme dont il avait besoin pour aller continuer ses études à l'université de Pise. Il y étudia pendant quatre ans la médecine, la physique, la chimie et l'histoire naturelle et reçut en 1763 le *laurier doctoral* des mains de l'archevêque, archichancelier de l'université, qui lui donna en même temps des marques de sa bienveillance particulière. De Pise il se rendit à Florence pour y pratiquer son art et suivit pendant quelque temps les cours de clinique du grand hôpital. Pignotti, malgré tous les obstacles, n'avait pas cessé de cultiver la poésie : c'était son seul délassement; et il eut le plaisir de voir ses premiers essais accueillis par l'académie de la Crusca. Peu après il eut le bonheur de guérir d'une maladie nerveuse le jeune marquis Viale, de Gênes, abandonné de tous les médecins, et cette cure remarquable commença sa réputation. Ce marquis avait pris beaucoup d'amitié pour son médecin : il le pressa de l'accompagner à Gênes, afin de le présenter à sa famille, et il ne négligea rien pour l'y retenir. Dans le même temps Pignotti reçut de l'ambassadeur français à Gênes des propositions honorables pour se fixer à Paris; mais il ne se laissa point éblouir et revint à Florence, où ses talents et sa réputation lui avaient déjà fait de nombreux amis. Son excessive sensibilité lui faisait regretter d'avoir pris un état qui l'obligeait à vivre auprès des malades : il renonça sans peine à la pratique de la médecine pour accepter la chaire de physique à l'académie que le grand-duc Léopold venait de fonder à Florence pour la jeune noblesse. En 1774 il fut nommé professeur de physique à l'université de Pise, où sa réputation attira de toutes parts une foule d'élèves. Sans autre but que de leur faciliter l'intelligence des matières qui faisaient l'objet de ses cours, il les admettait chez lui à des leçons particulières dans lesquelles il mettait les principes de la science à la portée des intelligences les plus vulgaires. Satisfait de son sort, il partageait tous ses instants entre ses devoirs, la culture des lettres et la société de quelques amis. Dormant peu, il donnait à l'étude une partie de la nuit et tout le jour; mais le soir il allait dans les cercles, dont il faisait le charme par la fécondité de son esprit. Quelquefois, inspiré par la circonstance, il s'abandonnait à son talent pour la poésie et improvisait en s'accompagnant sur la mandoline des couplets faciles et gracieux qui cachaient quelque utile leçon. Obligeant par caractère, il était

toujours empressé de rendre service, surtout à ses confrères, avec qui jamais il n'eut le moindre démêlé, ou à ses élèves, qu'il aimait comme ses enfants. Sa conversation roulait sur les procédés des arts et sur les préceptes de l'ancienne philosophie, dont il était un grand admirateur ; mais il évitait avec soin d'aborder les questions de politique ou de traiter des sujets qui auraient pu blesser les assistants. Il ne redoutait cependant pas la discussion, et il avait la repartie très-vive. Un jour le sénateur Gianni s'étant permis de dire que l'université de Pise recevait souvent des ânes docteurs : « Caligula, lui répondit Pi- « gnotti, a bien fait son cheval sénateur. » Après vingt-sept ans d'exercice, Pignotti fut dispensé, en 1802, de continuer ses leçons et conserva la totalité de son traitement avec le titre de conseiller de l'université. Promu au grade honorable d'historiographe royal, il fut nommé conseiller du souverain pour ce qui concernait l'instruction publique; et en 1807 il parvint à la première dignité littéraire de la Toscane, celle d'auditeur de la royale université de Pise. L'invasion de la Toscane par les Français ne changea rien à la position de ce vieillard respectable. Mais l'affaiblissement de sa santé lui ayant fait désirer de quitter une place qu'il jugeait au-dessus de ses forces, il conserva le titre de recteur honoraire. Depuis longtemps Pignotti se plaignait de sentir s'éteindre son feu poétique, qu'il cherchait vainement à ranimer par l'usage fréquent du café Une attaque d'apoplexie nerveuse qu'il essuya dans le palais des princes Corsini, qui l'honoraient de leur amitié, le priva de la mémoire ; et après avoir langui quelque temps, il mourut le 5 août 1812. Physicien, naturaliste, poëte, littérateur, historien, antiquaire, Pignotti est l'un des hommes les plus distingués que l'Italie ait produits dans le siècle dernier : mais c'est surtout comme poëte et comme fabuliste qu'il est connu des étrangers. Les critiques italiens conviennent eux-mêmes que Pignotti est resté fort au-dessous de notre inimitable la Fontaine : il n'a ni sa grâce, ni son abondance, ni sa fécondité ; mais son style est toujours simple et naturel, ses sujets sont bien choisis et présentés d'une manière fort agréable. En composant ses fables, Pignotti n'avait eu d'autre but que celui de se délasser de travaux plus sérieux, et il ne songeait pas à les faire imprimer : mais quelques-uns de ses confrères de l'académie de Florence les ayant publiées à son insu en 1779, le succès qu'obtint ce *Recueil* le décida à en donner lui-même une édition augmentée, Pise, 1782. Depuis il s'en est fait un grand nombre d'éditions, et c'est un des ouvrages qu'on réimprime le plus souvent en Italie. Les *Poésies* de Pignotti ont été recueillies à Florence, 1812-13, 6 vol. in-8° ; Pise, 6 vol. in-12. Outre les *Fables*, qui sont le plus beau titre de cet écrivain, on y distingue plusieurs *Odes* pleines d'un véritable enthousiasme poétique : l'*Ombre de Pope*, le *Tombeau de Shakspeare* et un poëme à la mémoire de *Robert Manners;* enfin la *Treccia donata*, poëme en dix chants, imprimé en 1808, que les Italiens comparent à la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope dont il est imité. On a encore de Pignotti : 1° *Congetture meteorologiche;* ce mémoire a été inséré dans les *Novelle letterarie* de Lastri, Pise, 1780 ; 2° *Osservazioni sullo stile del Metastasio e sul dramma l'Ezio ;* dans les *Osservaz. di vari letterati sopra i drammi di Metastasio*, 1785, t. 2 ; 3° les *Eloges* de Tavanti, de l'astronome Perelli, de Ranuzzi ; 4° des *Lettres sur les classiques latins* dans les *Mémoires* de l'académie italienne, 1808 ; 5° *Storia della Toscana sino al principato, con diversi saggj sulle scienze, lettere e arti*, Pise, 1813, 9 vol. in-8° et 10 vol. grand in-18. La seconde édition, après la rentrée du grand-duc dans ses Etats, éprouva plusieurs corrections et fut imprimée à Livourne, 1820, 5 vol. petit in-12. Il travaillait à cet ouvrage depuis vingt ans. A l'exemple de Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, il a renvoyé à des chapitres particuliers les points qu'il n'aurait pas pu développer sans nuire à la narration historique : c'est ainsi qu'il a traité à part de l'origine de la langue italienne, de la renaissance des lettres et des arts, du commerce des Toscans, de l'état des sciences à la fin du 15e siècle, de l'art de la guerre dans le Bas-Empire, de la conduite des barbares dans la guerre, etc. Le premier volume, orné du portrait de l'auteur, est précédé d'une bonne *Notice historique* sur sa vie et ses ouvrages. On peut aussi consulter l'*Elogio storico-filosofico* de Laur. Pignotti, par Aldobrandi Paolini, son élève, Pise, 1817, in-8°, de 229 p. ; et son *Eloge* par Ant. Benci, dans l'*Antologia*, juin 1821. W—s.

PIGOTT (sir ARTHUR), jurisconsulte anglais, né en 1750, pratiqua d'abord pendant quelque temps dans ses foyers comme avocat consultant, puis passa en Amérique, où il devint *attorney* ou procureur général dans l'île de Grenade. Rentré dans son pays, il s'y fit connaître avantageusement en plaidant plusieurs causes intéressantes, et il contribua efficacement à porter la lumière dans les finances de l'Etat. En 1783, Pigott, qui avait pour patron le premier ministre, lord North, représenta dans le parlement le bourg d'Arundel. L'année suivante il fut nommé soliciteur général du prince de Galles ; puis en 1805 attorney général du roi avec le titre de chevalier ; mais il occupa peu de temps ce poste élevé, l'administration dont Fox était le chef n'ayant fait que passer Du reste, sa clientèle s'étendait alors de jour en jour. La banque d'Angleterre, qui se l'était attaché, eut recours à lui dans toutes les circonstances critiques où elle se trouva. Sir Arthur Pigott, devenu le membre le plus âgé du barreau, mourut en 1819 dans sa villa du comté de Sussex. A la barre comme dans la chambre des communes, sa parole, spirituelle, lumineuse, serrée,

était écoutée avec une attention soutenue. Il compta parmi ses amis Whitbread, Edm. Burke et sir Samuel Romilly, qui lui dut en partie son avancement. L.

PIGOTT (miss HARRIETT), femme lettrée anglaise, née en 1766 à Chatwyk en Shropshire (pays de Galles), morte à Londres le 8 avril 1846. Fille d'un ministre ou pasteur anglican, miss Harriett se trouva mal à l'aise au milieu de ses autres sœurs, toutes beaucoup plus âgées qu'elle. Elle chercha des relations littéraires au dehors de sa maison, et se rendit d'abord à Londres et plus tard à Paris. Elle s'y lia avec le prince de Polignac, par l'entremise duquel elle eut une audience du duc de Bordeaux. Placée dans ces régions-là, il ne faut pas s'étonner de ce qu'elle embrassa le catholicisme vers 1827. En 1838, elle retourna en Angleterre, où elle passa les dernières années de sa vie d'abord dans le Buckinghamshire, puis dans le Shropshire, et enfin dans son hôtel de Grosvenor-Square à Londres. Miss Pigott a laissé les ouvrages suivants : 1° *Récits sur la vie réelle dans les palais et dans les cottages;* 2° *Correspondance avec ses amis d'Angleterre et de l'étranger*, 2-3 vol. Cette correspondance, qui tient lieu de mémoires autobiographiques, se distingue par un style particulier. Elle est du reste d'un intérêt fort piquant pour les événements et les personnes de marque de son époque. 3° les *Trois sources de la beauté*. Les célébrités féminines de l'Angleterre sont classées, chacune avec son numéro d'ordre, selon les trois marques principales de la beauté. Cet ouvrage contient le portrait de miss Pigott. 4° *Mémoires posthumes sur la vie du général Mytton, chef de l'armée parlementaire*, etc. Miss Pigott a en outre laissé beaucoup de manuscrits, dessins, albums, etc., qu'elle a légués à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford. R—L—N.

PIGRAY (PIERRE), en latin *Pigræus*, célèbre chirurgien du 16ᵉ siècle, fut l'élève et l'émule d'Ambroise Paré, dont il a propagé les bons principes et qu'il ne nomme jamais qu'avec respect et reconnaissance. Les talents de Pigray étaient aux yeux d'Ambroise des fruits qu'il avait préparés ; et l'élève ne cessa jamais de regarder celui-ci comme la source de ses lumières et l'auteur de sa fortune. Cependant Pigray ne fut que très-incomplétement partisan de la ligature des vaisseaux, renouvelée par son maître, et il mérite à cet égard le double reproche d'avoir manqué de confiance envers un praticien dont il connaissait tout le mérite et d'avoir retardé la propagation de cette utile méthode. Pigray fut premier chirurgien de Henri IV et de Louis XIII : il mourut à Paris le 15 novembre 1613. Nous avons de lui : 1° *Chirurgia cum aliis medicinæ partibus conjuncta*, Paris, 1609, in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme un très-bon abrégé des Œuvres de Paré, dans lequel l'auteur a consigné le fruit de ses lumières et de son expérience. 2° *Chirurgie mise en théorie et en pratique*, Paris, 1610, in-8°; 3° *Epitome præceptorum medicinæ, chirurgiæ*, etc., Paris, 1612, in-8°; en français : Lyon, 1628, in-8°, Rouen, 1658, in-8°; en hollandais, 1662, in-4°; en italien, Sienne, 1683, in-8°. P. et L.

PIHAN DE LAFOREST (PAUL-FRANÇOIS), né à Pontoise à la fin de 1739, se destina au barreau, après avoir terminé ses études avec distinction au collége de cette ville. Reçu avocat au parlement de Paris en 1764, sa carrière y fut marquée par divers plaidoyers. Le prince de Monaco, dont il était le conseiller intime, le nomma son intendant général ; mais la mort subite de son père le rappela en 1774, dans sa ville natale, où il lui succéda en qualité de subdélégué près le bailliage. Pihan de Laforest s'était concilié l'estime générale par les talents, les vertus et l'intégrité qu'il déploya dans cette place ; mais à une époque malheureuse, en 1789, il ne fut préservé de la fureur populaire par d'honnêtes citoyens, au péril de leur propre vie, que pour passer ensuite près de deux ans dans l'exil. Le roi le nomma en 1790 commissaire près le tribunal du district de Pontoise, c'est-à-dire qu'il le rétablit sous un nouveau titre dans son ancienne place. Un décret de 1792 ayant expulsé tous les commissaires du roi, avec défense aux tribunaux de les réélire, l'armée révolutionnaire l'arracha d'auprès de sa famille pour le conduire dans une maison d'arrêt. Sa confiance dans la Providence ne l'abandonna point et lui fournit les moyens de consoler ses compagnons d'infortune. Il fut successivement juge de paix, commissaire du gouvernement et procureur impérial près le tribunal de Pontoise. Nommé président du collége électoral de cet arrondissement en 1803, ce même collége le choisit depuis pour premier candidat au corps législatif. Outre ses plaidoyers, on a de lui : *L'Esprit des coutumes du bailliage de Senlis*, Paris, 1771, in-12. Camus, dans ses *Lettres sur la profession d'avocat*, 3° édit., t. 2, p. 138, dit que cette collection est d'un usage commode et que l'Esprit de la coutume qui est en tête n'a pu être que le fruit d'une longue étude et d'une connaissance exacte de la coutume. 2° *Histoire de la ville de Pontoise et du Vexin français*. Cette histoire est restée manuscrite. Son fils aîné se proposait de la publier en y joignant une notice biographique sur son père, mais il ne paraît pas avoir donné suite à ce projet, et nous ignorons en quelles mains le manuscrit se trouve aujourd'hui. Ce magistrat estimable mourut le 16 mars 1810. B—R J.

PIHAN DE LAFOREST (ANGE-AUGUSTIN-THOMAS), fils du précédent, imprimeur-libraire et littérateur, naquit à Pontoise en 1791. Travailleur zélé, les occupations commerciales l'empêchèrent de se livrer à l'étude avec l'empressement qui était dans ses goûts. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, il prit une part active aux travaux de la *Société d'encouragement pour les sciences et arts*, dont il était le secrétaire perpétuel, et

il lut dans les réunions de cette association divers ouvrages, entre autres un *Tableau analytique de l'histoire de la littérature romaine*, qui fut imprimé en 1834. C'était un résumé d'un ouvrage de F. Schoell, avec lequel Pihan de Laforest était fort lié; il publia en 1833 sur la vie et les travaux de son ami une *Notice historique* qui, l'année suivante, reparut avec des augmentations suffisantes pour en faire un fort volume in-octavo. Une *Notice sur le monument de Quiberon*, la relation de deux *Voyages de la duchesse de Berry*, l'un en Normandie, l'autre aux Pyrénées, le *Voyage de Charles X à St-Omer*, sont des écrits de circonstance aujourd'hui oubliés. Royaliste fervent, Pihan de Laforest fut accusé de complicité dans les troubles que suscita, en 1833, l'entreprise de la duchesse de Berry dans la Vendée; il fut acquitté. Il s'était d'abord destiné à l'enseignement et était entré à l'école normale; il professa même la rhétorique pendant quelque temps; c'est lui qui a rédigé les trois index compris dans le dixième volume de l'*Histoire naturelle* de Pline, insérée dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, travail utile et pénible qui exigeait une grande provision de patience dévouée. Faisant une fois une excursion hors de la sphère de ses travaux habituels, il mit au jour en 1820 un travail sur la *Décadence de la marine française, ses causes et les moyens d'y remédier*. Parmi les livres qui sortirent de ses presses on peut signaler une édition estimable de l'*Introduction à la vie dévote* de St-François de Sales; il y joignit une bonne notice historique et bibliographique. Il avait entrepris la rédaction d'une *Bibliothèque géographique, historique et statistique de la France;* ce grand travail devait former une vingtaine de volumes et remplacer la très-utile mais aujourd'hui très-arriérée *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, dont la dernière édition en 5 vol. in-folio est de 1767. Un prospectus fut mis au jour en 1835, mais l'ouvrage pour lequel des matériaux considérables avaient été accumulés a éprouvé le sort trop souvent réservé aux publications bibliographiques un peu étendues; il est resté inédit. Pihan de Laforest est mort en 1842. Z.

PIIS (ANTOINE-PIERRE-AUGUSTIN DE), l'un de nos plus féconds chansonniers et aussi l'un des régénérateurs du vaudeville, naquit à Paris le 17 septembre 1755. Il eut pour père un chevalier de St-Louis, major du cap Français, île de St-Domingue, et il était parent d'Antoine de Piis, conseiller au parlement de Bordeaux, député aux états généraux et l'une des victimes de la révolution. Piis a mis ou retranché le *de* à son nom à diverses époques, suivant les circonstances. Il commença ses études au collége d'Harcourt en 1764 et les acheva au collége de Louis le Grand. Guidé par les conseils de St-Foix, de Lattaignant et de l'abbé de Bernis, neveu du cardinal, il se livra à la culture de la poésie légère. En 1776 il donna à la Comédie Italienne avec Després et Resnier *la Bonne femme ou le Phénix*, en deux actes, en vers, mêlés de vaudevilles, parodie de l'opéra d'*Alceste*. C'était la première pièce de ce genre jouée avec succès à Paris depuis que la comédie à ariettes avait fait négliger l'ancien opéra-comique en vaudevilles (1). L'année suivante il y donna avec les mêmes *l'Opéra de province*, parodie d'*Armide*. Bientôt après il se lia avec Barré, greffier du Châtelet, et ils composèrent ensemble plusieurs pièces pour la Comédie-Italienne : *Cassandre oculiste ou l'Oculiste dupe de son art*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles, 1780; *Aristote amoureux ou le Philosophe bridé*, en un acte et en vaudevilles, 1780; *les Vendangeurs ou les Deux Baillis*, divertissement en un acte et en vaudevilles, 1780; *Cassandre astrologue ou le Préjugé de la sympathie*, comédie-parade en un acte et vaudevilles, 1780; *les Etrennes de Mercure ou le Bonnet magique*, opéra-comique en trois actes et vaudevilles, 1781; *la Matinée et la Veillée villageoises ou le Sabot perdu*, divertissement en deux actes et vaudevilles, 1781; *le Printemps*, id., 1781; *les Amours d'été*, id., 1781; *le Gâteau à deux fèves*, id., 1782; *le Mariage in extremis*, comédie en un acte et en vers, 1782; *l'Oiseau perdu et retrouvé ou la Coupe des foins*, opéra-comique en un acte et vaudevilles, 1782; *les Voyages de Rosine*, opéra-comique en trois actes et vaudevilles, 1783. Il donna avec le même à Choisy devant la cour *les Deux porteurs de chaise*, comédie en un acte et vaudevilles, 1781; *les Quatre coins*, opéra-comique en un acte et vaudevilles, 1783. Le dialogue de la plupart de ces pièces était remplacé par des couplets qui se chantaient sans accompagnement. Les noms de Piis et de Barré sont unis en littérature à peu près comme ceux de Brueys et de Palaprat; et leurs pièces ont été recueillies sous le titre de *Théâtre de Piis et Barré*, 1784, 2 vol. in-18 (2). Piis a composé aussi avec divers collaborateurs quelques compliments d'ouverture et de clôture en vaudevilles pour le Théâtre-Italien. Il s'était exercé dans plusieurs genres de poésie. Après quelques essais sous le nom d'*Auguste*, dans l'*Almanach des Muses*, il publia *les Augustins*, contes nouveaux en vers, 1779, 2 vol. in-18, dont la seconde édition parut anonyme en 1781 sous ce titre : *Recueil de pièces fugitives et de contes nouveaux*. En 1784, Piis fut nommé écuyer et secrétaire-interprète du comte d'Artois : il publia la même année la *Carlo-Robertiade, épître badine des chevaux, ânes et mulets de ce bas monde*, au sujet des ballons, in-8°. C'est en 1785 qu'il donna le poëme de l'*Harmonie imitative de la langue française*, en quatre chants,

(1) Moline et Dorvigny avaient fait jouer au même théâtre, en 1776, une parodie d'*Orphée*, sous le titre de *Roger-Bontemps et Javote*, qui n'avait pas réussi.

(2) Le travail en commun des deux auteurs donna lieu à ce calembour plus satirique que vrai : *Dans les ouvrages de Piis, il y a beaucoup de choses à barrer* (à Barré). Mais il est certain que, dans cette association littéraire, la portion du travail de Barré se bornait à peu près au plan, à la marche des pièces et que le dialogue et les couplets étaient confiés à Piis.

dédié à son père. Le législateur du Parnasse, Boileau, a posé les limites de ce genre. Vouloir aller au delà ou faire autrement, c'est tomber dans la caricature comme dans le vers suivant :

Que le bailli qui bâille aille bâiller ailleurs (1).

Dans ce poëme comme dans toutes ses productions, Piis a montré plus d'esprit que de talent et plus de talent que de goût. Il publia encore en 1785 un volume in-12, dédié au comte d'Artois et intitulé *Chansons nouvelles*. En 1786 parurent les *OEufs de Pâques de mes critiques*, satires contre les journaux qui avaient critiqué l'*Harmonie imitative*. Parmi les nombreux censeurs de Piis, Geoffroy dans l'*Année littéraire* se montra le plus acerbe. L'auteur, pour se venger, écrivit que son adversaire n'était pas *Geoffroy l'Angevin*, mais *Geoffroy-l'Anier* (faisant allusion à deux rues de Paris). Geoffroy répondit par cette épigramme :

Oui, je suis un ânier sans doute :
On le voit bien aux coups de fouets
Que je donne à tous les baudets
Qui se rencontrent sur ma route.

Piis, qui avait eu quelques démêlés avec les comédiens italiens en 1788, revint à leur théâtre et y donna seul *les Solitaires de Normandie*, opéra-comique en un acte, en vaudevilles, et les *Trois Déesses rivales ou le Double jugement de Pâris*, musique de Propiac, divertissement en un acte, dans le but de faire valoir les talents des trois sœurs Renaud qu'on appelait *une couvée de rossignols*. En 1789 il y donna deux opéras-comiques, musique de Propiac : *la Fausse paysanne ou l'Heureuse inconséquence*, en trois actes, en vers, et *les Savoyardes ou la Continence de Bayard*, en un acte, en prose. La *Suite des Solitaires de Normandie*, vaudeville en un acte, fut jouée en 1790. Malgré le succès de cette pièce, l'auteur, qui depuis la révolution avait perdu sa place et bientôt toute espérance de fortune par la mort de son père et la situation des colonies, renonça à travailler pour la Comédie-Italienne, qui lui avait refusé une pension de 1,200 fr., bien méritée par les recettes que ses ouvrages lui avaient procurées. Dès ce moment il eut l'idée de fonder avec Barré un théâtre uniquement consacré au vaudeville, idée qui ne fut réalisée qu'en 1792. Pendant qu'on le construisait, Piis donna deux pièces qui n'ont pas été imprimées, malgré leur réussite : *le Seigneur d'à présent*, comédie en un acte, en prose, au théâtre de la rue de Bondy, 1790; *Nanthilde et Dagobert*, opéra en trois actes, musique de Cambini, au théâtre Louvois, 1791. Celui du Vaudeville fit son ouverture rue de Chartres, le 12 janvier 1792, sous la direction de Barré, avec une pièce d'inauguration, *les Deux Panthéons*, en trois actes, en vers et en vaudevilles. Outre la plupart des anciennes pièces de Piis et Barré qui reparurent sur ce théâtre, le premier y donna seul : *les Limousins*, en un acte, en vers, 1792; *l'Abbé vert*, fait historique, en un acte, 1793 (ces deux n'ont pas été imprimées); *le Saint déniché ou la St-Nicolas d'été*, en deux actes, 1793; *le Savetier et le Financier*, en un acte, 1793; *le Mariage du Vaudeville et de la Morale*, en un acte, en vers, 1794; *la Nourrice républicaine ou les Plaisirs de l'adoption*, en un acte, 1794; *les Plaisirs de l'hospitalité*, en un acte, 1795; *Santeul et Dominique*, en trois actes, 1796 (avec Barré); *l'Union villageoise*, scène patriotique, 1794; *Hippocrate amoureux*, en deux actes, 1796. Il donna ensuite avec Barré, Radet et Desfontaines plusieurs pièces connues et applaudies sous les noms des quatre auteurs : *Gilles Garnement ou le Ballon Biron*, 1797, plaisanterie relative au succès malencontreux d'une expérience aérostatique de Garnerin; *le Retour du ballon de Mousseaux*, 1797, réparation d'honneur à l'aéronaute qui avait effectué sa première descente en parachute; *Franche et Montmutin*, parodie de *Blanche et Montcassin*, tragédie d'Arnault, 1797; *la Vallée de Montmorency, ou J.-J. Rousseau dans son ermitage*, en trois actes, 1798; *Hommage du petit Vaudeville au grand Racine*, 1798, pièce à laquelle Coupigny (*voy.* ce nom) a eu part; *le Concert aux Eléphants*, 1799; *Voltaire, ou une Journée à Ferney*, en deux actes, 1799; *Arlequin beau-fils, ou Petit Bonhomme vit encore*, parodie d'*Ophis*, de Lemercier. Fatigué des retards qu'il éprouva pendant trois ans sans pouvoir faire jouer une autre pièce dont il était le seul auteur, Piis quitta le théâtre du Vaudeville pour fonder celui des Troubadours, qui, ouvert le 4 mai 1799 dans la salle Molière, rue St-Martin, fut transféré trois mois après dans la salle Louvois. Il y donna avec Auger *Lamotte-Houdar*, comédie-vaudeville en un acte, dont le peu de succès fit dire par Mercier : *Auge Piis ingenium;* à quoi Piis fit cette réplique : *Reicrem* (anagramme de Mercier) *que dona veniam*. Il fit représenter à ce même théâtre en 1800 *le Rémouleur et la Meunière*, divertissement en un acte, qu'il n'avait pu faire jouer au théâtre de la rue de Chartres; et l'on y vit reparaître plusieurs des ouvrages qu'il avait donnés à ce dernier théâtre, où ils furent tous rayés du répertoire. Brouillé avec son ancien collaborateur Barré (*voy.* ce nom), Piis perdit aussi la pension de quatre mille francs qui lui avait été accordée sur les fonds de ce spectacle, dont il avait été l'inventeur et le principal fondateur. Il la réclama jusqu'à la fin de sa vie sans pouvoir l'obtenir, et perdit son procès quand il voulut recourir aux voies judiciaires. Il ne fut pas plus heureux au théâtre des Troubadours. Comme il avait part à l'administration, ses intérêts furent compromis par la mauvaise gestion du directeur Léger

(1) Ce poëme, loué par des journaux du temps, et sévèrement critiqué par d'autres, ne doit cependant pas être jugé sur ce vers, tiré du premier chant, où, analysant les lettres de l'alphabet, l'auteur a fait des tours de force et mis bon nombre de vers baroques dont les pareils ne se retrouvent pas dans les autres chants.

(*voy.* ce nom), ci-devant acteur du Vaudeville ; et il cessa de travailler pour ce théâtre, qui n'eut pas deux ans d'existence. Les dégoûts que Piis avait éprouvés et les fonctions publiques qu'il eut à remplir le déterminèrent à ne plus s'occuper de compositions dramatiques (1). Pendant la révolution il avait été successivement agent de la commune de Chenevières-sur-Marne, commissaire directorial du canton de Sucy, puis du premier arrondissement de Paris. Le lendemain du 18 brumaire (11 novembre 1799), devenu l'un des cinq administrateurs du bureau central, qui, depuis quatre ans, avait remplacé la municipalité de Paris, il fut nommé le 14 mars 1800 secrétaire général de la préfecture de police, emploi qu'il conserva sous tous les préfets qui se succédèrent jusqu'au 17 mai 1814. Au premier retour des Bourbons, le comte d'Artois lui avait rendu le titre de secrétaire-interprète, mais sans attributions et sans émoluments. L'année suivante, par la protection de Réal, il obtint la place d'archiviste de la police. Pendant les cent-jours il s'était retiré à Montmorency et fut au second retour du roi réintégré dans l'emploi de secrétaire général de la préfecture. Son remplacement eut lieu le 14 août suivant. Piis fut l'un des fondateurs de la société des *Diners du Vaudeville*, de celles du *Caveau moderne* et des *Soupers de Momus*. Il était membre des académies d'Arras, de Lyon, de Bordeaux, etc. De concert avec le chevalier de Cubières (*voy.* ce nom), il avait aussi fondé *le Portique républicain, ou l'Institut libre*, dont les règlements excluaient les membres de l'Institut national. A son tour l'Institut lui tint rigueur ; et plus tard, malgré ses tentatives réitérées, il fut refusé trois fois par l'Académie française pour occuper les fauteuils qu'avaient laissés vacants Sedaine, l'archevêque Roquelaure et Laujon. Réduit à une modique pension de retraite, chevalier de la Légion d'honneur et membre du comité de lecture du théâtre du Vaudeville, Piis continuait à donner de petits dîners, de petites soirées musicales, à faire des dépenses au-dessus de ses moyens. Des motifs d'économie le déterminèrent en 1829 à se retirer dans le département du Cher. Il revint momentanément à Paris en 1832 et il s'y trouvait à l'époque de l'invasion du choléra. Frappé d'apprendre la mort de Barré, il succomba lui-même à l'âge de 77 ans le 22 mai 1832. Piis avait cultivé la peinture et la musique, et il a publié des romances et des airs qui ont eu de la vogue. En 1810 il s'était déterminé à donner le recueil de ses *Œuvres choisies*, 4 vol. in-8°. Le premier volume renferme le poëme de l'*Harmonie imitative*, avec des notes et des réponses aux critiques ; le second quelques pièces de théâtre ; le troisième, sous le titre de *Mélanges*, des contes, des épîtres, des épigrammes, etc. ; et le dernier un choix de chansons. Comme Piis a excellé dans ce genre, nous signalerons les plus remarquables : *le Chasseur et le Pêcheur, l'Origine de l'éventail, Vénus marchande d'amours, l'Amour libraire*, et surtout *Ninon de Lenclos*. Si Piis n'est pas toujours un chansonnier moral, il est du moins un assez bon chansonnier. Il a bien mérité sa place, on doit en convenir, dans le *Dictionnaire des Girouettes*, où son nom figure accompagné de douze girouettes ; mais cet ouvrage, publié en 1815, n'a pu le suivre jusqu'au bout. Nul ne fut plus apte, plus prompt à célébrer, puis à abandonner le pouvoir du jour. En 1781 il avait chanté la naissance du Dauphin par le *Banquet du Vaudeville, ou Dialogue d'un charbonnier et d'une poissarde*, in-8°. En 1794 (l'an 2) il publia des *Chansons patriotiques* sur toutes les circonstances, les époques et les maximes de la révolution. Il y en avait une, faite en 1790, sur les *Cloches* qu'on avait proposé de fondre ; une sur l'*Inutilité des prêtres*, dont on ne tarda pas à se débarrasser d'une ou d'autre manière ; une *contre le luxe*, une *sur la souveraineté du peuple*, une *sur le stoïcisme*, quoique l'auteur ne fût rien moins que stoïcien, etc. En 1810 il publia sous le format in-folio une romance en dix couplets intitulée *Chacun son offrande*, composée de l'arc de triomphe de l'Etoile, pour l'entrée à Paris le 2 avril de Leurs Majestés Impériales et Royales Napoléon et Marie-Louise. En 1811 il composa un compliment en quatre couplets, présenté aux mêmes majestés par quinze dames de la halle, dont l'auteur, en qualité de secrétaire général de la police, certifia les signatures ; et une chanson sur la naissance du roi de Rome, insérée dans les *Hommages poétiques* de Lucet. Redevenu royaliste en 1814, il publia une traduction en vers du *God salve the King*, sur l'air anglais, avec accompagnement de guitare ou de harpe, par Beauvarlet-Charpentier ; et il composa diverses chansons royalistes dans le recueil du *Caveau moderne*. Il chanta encore Napoléon en 1815 ; puis sous la seconde restauration, il publia : la *Défense de la Ste-Alliance*, chant royal en réponse à un chant populaire inséré dans un numéro de la *Minerve*, 1818, in-4° ; *Déclaration solennelle d'un homme bien né, mais dégagé de vieux préjugés*, chanson, 1818, in-8° ; *A quelques poëtes très-spirituels* (*matérialisme à part*), scènes familières, 1818, in-8° ; les *Craintes d'un fou du roi*, stances à Charles X, 1er janvier 1825, in-8° ; *Cantique d'un pauvre d'esprit à l'occasion du sacre de Charles X*, 1825, in-8° ; *Impromptu d'un petit-neveu de Michau, à Sa Majesté Charles X pour sa fête*, 1825, in-8° ; *Stances élégiaques sur la mort du duc de Berry*, 1828, in-8°. Charles X est détrôné en 1830, et dès la même année, Piis, croyant qu'il s'agit d'une révolution républicaine, redevient républicain et fait réimprimer sa chanson sur l'*Inutilité des prêtres*, avec un douzième couplet, in-8°. Mais s'il fut versatile

(1) Le *Petit almanach des grands hommes* a considérablement exagéré le nombre des pièces de théâtre de Piis en les portant à près de mille.

par crainte plus que par intérêt dans ses opinions politiques, Piis ne le fut pas en amitié. Il était aussi empressé à rendre des services que reconnaissant de ceux qu'on lui avait rendus. En 1793 il sauva Laujon, dénoncé comme royaliste, en le forçant de faire deux couplets patriotiques qu'il chanta lui-même au nom de l'auteur, le disant malade. Les *Stances* qu'il adressa à son ancien ami Barré pour lui reprocher son abandon sont pleines de sentiment, de larmes et de poésie; aussi obtinrent-elles un grand succès. Pour compléter la liste des ouvrages de Piis, il nous reste à citer : 1° *Plan d'une association fraternelle et chevaleresque pour la délivrance des vins captifs, dédié aux convives des Soupers de Momus, par l'ermite de Montmorency, ex-général du Vaudeville, ex-prieur du Rocher de Cancale et aujourd'hui simple visiteur des ordres bachiques*, 1820, in-8°; 2° les *Douze travaux d'Hercule Cariâtre, fort de la halle*, divertissement en une scène, 1825, in-8°. Nous ignorons en quelles mains ont passé les curieux *Mémoires* dont il s'occupait et qu'il n'a pas eu le temps de publier. — Piis eut un fils, lieutenant au 4° régiment d'infanterie légère, qui fut tué à Busaco en Espagne dans la campagne de 1810. A—T et F—LE.

PIKLER (JEAN-ANTOINE), graveur en pierres fines et en pierres dures, naquit à Brixen, dans le Tyrol, le 12 janvier 1700. Son père, médecin habile, le destina d'abord au commerce et le plaça chez un oncle qui exerçait cette profession; mais bientôt dégoûté d'un état aussi opposé à ses inclinations, le jeune Pikler se mit, sans maître et sans études préliminaires, à dessiner, à modeler et à exécuter des machines ingénieuses. Enfin un artiste bohémien, nommé Ziegler, lui donna les premières notions de l'art dans lequel il devait tant se distinguer. Pikler vint s'établir à Naples, auprès d'un orfévre chez lequel il gagna sa vie à graver sur métaux des ornements, des cachets, des chiffres, etc. Un officier qui le vit un jour appliqué au travail fut frappé de sa facilité, l'engagea à se livrer à la gravure en pierres fines, et, pour l'encourager à suivre cette carrière, lui fit présent de tous les outils nécessaires. Les progrès de Pikler furent rapides, et il parvint à suppléer au défaut de premières études par la finesse de l'exécution. Il acquit en peu de temps la réputation d'habile maître, et le roi et la reine de Naples ayant désiré posséder quelques-uns de ses ouvrages, il n'y eut bientôt plus aucun seigneur de la cour qui ne voulût également en avoir. L'amour de la patrie l'ayant ramené en Allemagne, il s'y maria, revint à Naples, et alla enfin se fixer à Rome en 1743. Il y vécut avec beaucoup d'économie, amassa une petite fortune et mourut en 1779. J.-A. Pikler est un des artistes qui ont bien mérité des arts, en faisant revivre dans son siècle les véritables procédés de la gravure en pierres fines, jusqu'à cette époque inexacts et confus. Il existe de lui des copies d'après l'antique exécutées avec précision, et où l'on retrouve le caractère de l'original. Ses dernières productions furent un *Homère* en cornaline et un autre en camée, qui prouvent à quel point il excellait dans son art. Métastase portait à son doigt une pierre gravée représentant un Centaure, qui passait pour un des meilleurs ouvrages de Pikler. On peut voir, pour de plus amples détails, le *Memorie degli intagliatori moderni in pietre dure*, etc., p. 149, Livourne, 1743. — Le chevalier *Jean* PIKLER, fils du précédent, naquit à Naples le 1er janvier 1734, et fut le plus habile graveur en pierres fines et en pierres dures que l'Europe ait eu dans ce siècle. Il était encore en bas âge lorsque son père le mena en Allemagne; mais il revint bientôt à Naples. Son père commença par lui faire étudier les médailles antiques les plus renommées par la perfection des contours et lui fit apprendre le dessin sous la direction de Dominique Corvi. Le jeune Pikler se mit aussi à étudier avec la plus grande assiduité l'anatomie et la perspective; il copia les ouvrages que Raphaël a peints au Vatican. Se livrant avec la même ardeur à l'étude des plus beaux monuments de la sculpture antique et s'appliquant à modeler, il devint en peu d'années capable d'exécuter le bas-relief avec une rare perfection. Il avait coutume de dire que les graveurs en pierres fines étaient les *miniateurs* de la sculpture. Par cette méthode d'études raisonnée, unie à un véritable génie ainsi qu'à une rare justesse dans le coup d'œil, il fut en peu de temps à même de tout graver, et il put aussi se servir du pinceau d'une manière distinguée, ainsi que le prouvent quelques tableaux à l'huile que l'on a de lui. Il réussit également dans la peinture au pastel. Appuyé sur des bases aussi solides, il se livra à la gravure : dès l'âge de quatorze ans, il exécuta un *Hercule vainqueur du lion de Némée* qui excita l'admiration de tous les connaisseurs, et ses autres productions s'élevèrent successivement à une plus grande perfection. Les brocanteurs profitèrent de sa jeunesse et de son inexpérience pour acheter de lui à vil prix des ouvrages qu'ils revendaient ensuite fort cher pour de véritables pierres antiques. Le jeune artiste, s'étant aperçu de cette ruse et rougissant qu'on pût le soupçonner d'en être le complice, cessa de travailler pour ces misérables et prit le parti de mettre son nom à toutes ses productions (1). Chacune lui coûtait peu de temps, et il en exigeait un prix modéré. Il racontait lui-même qu'il avait répété plus de douze fois la gravure de *Léandre se dirigeant à la nage vers une tour éloignée à laquelle Héro suspend un flambeau*, ainsi que celle où il avait représenté *Achille traînant le corps d'Hector autour des*

(1) Il ne montra pourtant pas toujours la même délicatesse, car il vendit comme antique, pour le prix de cent sequins, au chevalier d'Azara, une tête de Sapho, qu'il avoua depuis avoir faite lui-même. F—A.

murs de Troie. Pikler renonça enfin à travailler comme un mercenaire et voulut qu'il ne sortît plus de sa main que des ouvrages achevés, et alors sa réputation acquit un nouvel éclat. Joseph II étant venu à Rome en 1769, Pikler dessina ses traits en cachette pendant qu'il dînait. Le prince, s'en étant aperçu, le fit appeler près de lui, admira son ouvrage et lui proposa de venir se fixer à Vienne, où il lui assurerait une existence honorable. L'artiste le remercia modestement, sous prétexte de sa nombreuse famille. A son retour dans ses Etats, l'empereur put admirer l'exécution en camée de ce portrait dont il n'avait vu que le dessin, et il fit expédier à Pikler un diplôme de chevalier et de son graveur en pierres fines. C'est alors que l'artiste eut le projet de se rendre en Angleterre avec sa famille. On lui faisait dans ce pays les offres les plus brillantes; mais il n'alla que jusqu'à Milan. Après quatorze mois d'absence, il revint à Rome au mois d'octobre 1775, et se remit au travail avec une nouvelle ardeur. Il exécuta une foule de portraits dont le moindre mérite était la ressemblance, ainsi qu'un grand nombre de copies de pierres, statues et bas-reliefs antiques, et de sujets de son invention d'un travail exquis. Il avait peine à satisfaire à toutes les demandes qu'on lui adressait. Il avait entrepris deux ouvrages qui, sans ses autres travaux, auraient suffi pour assurer sa réputation. L'un était un *Recueil de planches gravées* d'après les plus beaux ouvrages peints par Raphaël au Vatican et destiné à servir d'étude aux commençants; l'autre, un *Choix d'empreintes de pierres gravées et de camées*, les plus beaux sous le rapport de l'art depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. La mort l'empêcha d'y mettre la dernière main, et ces deux ouvrages sont restés inédits. Pikler mourut le 25 janvier 1791. Sa vie, par J.-G. de' Rossi, imprimée à Rome en 1792, a été traduite en français par MM. Boulard et Millin (in-8° de 48 pages), et insérée dans le *Magasin encyclopédique* (3ᵉ année, liv. 3, p. 472), avec des notes de Dufourny. Le buste en marbre de Pikler, exécuté par Christophe Heveston, a été placé dans le Panthéon. P—s.

PIKOULIN, célèbre médecin russe, naquit en 1784 dans le gouvernement de Tver, et commença ses études au gymnase de cette ville. Entré en 1802 à l'académie médico-chirurgicale de St-Pétersbourg, il fut nommé en 1806 candidat de médecine et attaché à l'hôpital du district. Envoyé en 1808 dans la Géorgie auprès du général Tormassoff, il fut rappelé à ses premières fonctions vers la fin de 1811, et obtint l'année suivante la chancellerie du baronnet Wylie, médecin de l'empereur et inspecteur du service de santé de l'armée. Un traité sur la contagion qu'il avait observée en Géorgie lui mérita le titre de docteur en médecine et en chirurgie, avec l'honneur d'être élu membre de la société de médecine de Paris. En 1816, il fut attaché au corps d'armée d'occupation qui se trouvait en France. A son retour en Russie, il obtint l'autorisation de quitter l'armée, et se rendit à Moscou, où il se voua tout entier avec beaucoup de succès à la pratique. Il était conseiller de collége, professeur d'anatomie et de physiologie à l'université et secrétaire de la section des sciences à l'académie impériale; enfin la plus brillante carrière s'ouvrait devant lui, lorsqu'il mourut presque subitement à Moscou le 22 décembre 1824. On attribua sa mort prématurée à son excessive activité et au chagrin que lui causa la perte d'une épouse chérie. Z.

PILADES-BOCCARDO (JEAN-FRANÇOIS BOCCARDUS ou), savant philologue, plus connu sous le nom académique de *Pilades* (1), naquit à Brescia vers le milieu du 15ᵉ siècle. Il enseigna, suivant le cardinal Querini, la grammaire et les humanités dans sa patrie avec beaucoup de succès; mais Tiraboschi révoque ce fait en doute. Quoi qu'il en soit, Pilades n'habita pas toujours Brescia, puisqu'on sait qu'il tenait à Salo une école assez fréquentée. Mécontent des éditions de Plaute publiées jusqu'alors, il s'occupa d'en préparer une nouvelle, qui devait l'emporter sur toutes les autres. Il se flattait d'avoir corrigé trois mille fautes échappées à ses devanciers (2), et d'ailleurs il devait expliquer Plaute dans un commentaire très-étendu. Il mourut avant d'avoir terminé ce travail, au plus tard en 1506, puisqu'il est fait mention de sa mort dans la requête présentée le 5 décembre de la même année par les héritiers de Jacq. Britannico, pour obtenir l'autorisation d'imprimer son commentaire sur Plaute, trouvé dans ses papiers. Un passage de Freytag représente Boccardo comme un être disgracié de la nature, petit et contrefait (3). On a de lui : 1° *Grammaticarum institutionum regula*, Venise, 1495; Brescia, 1498, in-4°; 2° *Carmen scholasticum*, à la suite de l'ouvrage précédent et séparément, Milan, 1502, in-4° de 38 feuilles; ibid., 1507. Ce sont les règles de la grammaire mises en vers pour en faciliter l'étude aux élèves. 2° *Vocabularium*, Brescia, 1498; Milan, 1505; ibid., 1507, in-4° de 43 feuilles. Ce lexique est en vers, mais les explications en prose. 4° *In Alexandrum de Villa Dei annotationes*, Brescia, 1500; Milan, 1502, 1506, in-4°. C'est une critique aussi vive que juste des *Doctrines* d'Alexandre de Ville-Dieu, mauvaise grammaire dont, malgré ses imperfections, on se servait dans les

(1) Il prit le surnom de *Pilades* par pédanterie. *Lettere* di Zeno, t. 3, p. 245.

(2) Taddeo Ugoletti, dans son édition de *Plaute*, Venise, 1518, repoussa les invectives de Boccardo contre Georges Merula, J.-B. Pio et Bernard Saraceno, les premiers éditeurs de ce poëte, et releva les fautes qu'il avait lui-même commises en voulant épurer le texte de Plaute.

(3) *Inter eos viros obtinet locum, qui, si corporis formositatem, membrorumque concinnitatem spectaveris, naturam non satis fautricem experti fuerunt.* Freytag, *Apparatus litter.*, t. 1ᵉʳ, p. 703.

écoles. 5° *Genealogia deorum*, Brescia, 1498, in-4°. C'est un poëme en cinq livres et en vers élégiaques, que l'on retrouve dans plusieurs éditions d'Hésiode. Le cardinal Querini l'a pris pour une traduction de la *Théogonie;* mais il en diffère totalement. Les divers ouvrages de Pilades ont été recueillis, Milan, 1512, in-4°. Freytag en a donné l'analyse et la description bibliographique dans l'*Apparatus litterar.*, t. 1er, p. 697-704. L'édition de Plaute, avec le commentaire de Boccardo sur les cinq premières comédies, Brescia, 1506, in-fol., est très-belle. On peut consulter pour les détails l'ouvrage du cardinal Querini *De litteratura Brixiana*. W—s.

PILARINO (Jacques), médecin grec, né de parents nobles, dans l'île de Céphalonie, le 9 janvier 1659, fut envoyé très-jeune à Venise, où, après avoir fait ses humanités, il étudia la jurisprudence. Reçu docteur en droit à Padoue, il retourna dans sa patrie; mais il revint bientôt à Venise, s'y livra à l'étude de la médecine et prit dans cette faculté le grade de docteur. Passionné pour les voyages, il se rendit d'abord à Candie, où il demeura quatre ans au service d'Ismaël, capitan-pacha. Il passa ensuite à Constantinople, puis en Valachie (1684), comme médecin du prince Cantacuzène. En 1688, il fit un voyage en Russie et obtint le titre de premier médecin du czar. Lorsque François Morosini (*voy.* ce nom) fut nommé pour la quatrième fois généralissime de la république de Venise, Pilarino l'accompagna dans ses expéditions. Après la mort de ce grand capitaine (1694), il continua de voyager, et séjourna à deux reprises en Valachie auprès du prince Serbano, qui lui donna une pension de quinze cents sequins; mais, naturellement cosmopolite et ne pouvant se fixer nulle part, il revit Constantinople, Venise; puis en 1707 il s'embarqua à Livourne, et visita successivement Smyrne, Alep et l'Egypte. Revenu à Smyrne, il y exerça les fonctions de consul de la république vénitienne pendant cinq ans, à l'expiration desquels il retourna à Venise. Quelques années plus tard, atteint d'hydropisie, il se fit transporter à Padoue pour y recevoir les secours des habiles médecins de l'université; mais, malgré leurs soins, il succomba le 18 juin 1718, après avoir abjuré les erreurs des grecs schismatiques, qu'il avait suivies jusqu'alors. On a de Pilarino : 1° *Nova et tuta variolas excitandi per transplantationem methodus, nuper inventa et in usum tracta, qua rite peracta, immunia in posterum præservantur ab hujusmodi contagio corpora*, Venise, 1715, in-12; Nuremberg, 1717, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Jacobi Pilarini et Emmanuelis Timoni tractatus de nova variolas excitandi per transplantationem methodo*, Leyde, 1721, in-8°. Pilarino avait longtemps repoussé l'inoculation; mais, subjugué par l'évidence des faits, il finit par y donner son assentiment. 2° *La Medecina difesa, overo riflessi di disinganni sopra i nuovi sentimenti contenuti nel libro intitolato : Il Mondo ingannato da falsi medici*, Venise, 1717, in-12. C'est une réponse au livre de Cazola sur le charlatanisme des faux médecins (*voy.* Cazola). Pilarino avait rédigé en italien la relation de ses voyages, mais elle est restée manuscrite. Z.

PILASTRE DE LA BRARDIÈRE (Urbain-René), conventionnel, né en 1752 au village de Cheffes-sur-Sarthe, dans l'Anjou, était fils d'un cultivateur, qui l'envoya faire ses études à l'université d'Angers. Resté orphelin de bonne heure, il s'occupa d'abord de la culture des terres que son père lui avait laissées; mais, doué d'une imagination très-exaltée, et se mêlant dès lors beaucoup de politique et de philosophie, il fit un voyage à Paris en 1780, et y fréquenta quelques gens de lettres, entre autres Raynal. Il se rendit successivement en Allemagne, en Suisse et en Italie. De retour en France, il fut élu par le tiers état de l'Anjou pour le représenter aux états généraux de 1789, qui devinrent bientôt assemblée nationale. Pilastre y appuya de tous ses moyens les innovations; mais, dépourvu de talents oratoires, il se montra peu à la tribune. Il retourna après la session dans sa province, devenue le département de Maine-et-Loire, et en fut nommé l'un des administrateurs, puis maire d'Angers. En septembre 1792, ce département l'élut encore son représentant à la convention nationale, où il fut dès le commencement un des plus modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple (1), mais pour la détention et le bannissement à la paix. Fort lié avec son collègue Larévellière-Lépaux, il se réunit comme lui au parti de la Gironde, et fut ainsi que lui proscrit après la révolution du 31 mai. Forcé de se cacher, il ne reparut à la convention qu'après la chute de Robespierre. La session conventionnelle étant terminée, il fit partie du conseil des Anciens jusqu'à la révolution du 18 brumaire, qu'il appuya faiblement. Nommé bientôt par le gouvernement consulaire membre du corps législatif, il ne resta que deux ans au nombre des *muets* et fit partie de la première *élimination*, en 1802. Il se retira dans ses terres de Maine-et-Loire, qui avaient considérablement souffert de la guerre civile, et il reprit son premier métier d'agriculteur, pour lequel il avait, on ne peut en douter, plus d'aptitude que pour celui de législateur. Jouissant de quelque fortune et naturellement bienfaisant, il fit beaucoup de bien dans le pays et contribua surtout à y introduire la vaccine. La restauration de la monarchie des Bourbons, qu'il vit sans déplaisir en 1814, semblait ne devoir rien changer à sa destinée; mais en 1820 le parti de l'opposition libérale lui ayant fait accepter le titre de député, il vint siéger au côté gauche de la chambre élec-

(1) On n'a pas assez remarqué que les votes contre l'appel au peuple, ayant été exprimés avant ceux de la condamnation, purent être faits dans l'intention de sauver le monarque.

tive, où, selon son ancien usage, il s'abstint de paraître à la tribune, mais où il vota toujours dans le sens libéral. Il fut en conséquence un des signataires de la protestation que fit la minorité le 5 mars 1823 contre l'exclusion de Manuel (*voy.* ce nom). N'ayant pas été réélu après la dissolution de la chambre en 1824, Pilastre retourna définitivement dans ses propriétés de Maine-et-Loire, et il y mourut au mois d'avril 1830, fort regretté de ses concitoyens et laissant la réputation d'un homme de bien. M—D j.

PILATE. *Voyez* PONCE.

PILATI DE TASSULO (CHARLES-ANTOINE DE), publiciste très-distingué, dont, par une fatalité qu'il serait difficile d'expliquer, le nom et les ouvrages sont à peine connus en France, naquit le 28 décembre 1733 à Trente, d'une famille noble. Dès l'âge de dix-neuf ans, il fut nommé juge des vallées de Non et de Sole, dans le Trentin; mais il renonça bientôt à des fonctions qui le détournaient de ses études, pour accepter la place de professeur en droit dans le lycée de Trente. Le désir de perfectionner ses connaissances par les voyages lui fit abandonner une chaire qu'il remplissait de la manière la plus brillante. Il se proposait de parcourir les principaux Etats de l'Europe pour en étudier les différentes formes de gouvernement et reconnaître leur influence sur le caractère et le bonheur des peuples; mais, avant de quitter l'Italie, il eut le courage de signaler les abus qui pesaient alors sur cette belle contrée, et d'en demander la réforme, en indiquant les moyens de l'effectuer sans danger pour l'autorité. Il visita d'abord la France, où il fut accueilli par les savants et les plus illustres philosophes. La Hollande s'offrit ensuite à ses observations, et la liberté dont il y jouissait l'engagea à prolonger son séjour au milieu d'un peuple doux et hospitalier. En quittant la Hollande, Pilati vit l'Allemagne, la Prusse et les Etats du Nord; et partout il eut à se louer de l'accueil que lui méritèrent ses talents et les vues qu'il manifestait pour le bonheur des hommes. Le roi de Danemarck voulait le retenir à sa cour; le grand Frédéric lui donna des preuves multipliées de sa bienveillance; enfin, l'empereur Joseph, son souverain, l'honora de sa confiance et le consulta sur les réformes qu'il se proposait d'introduire dans l'administration de ses Etats. Après avoir satisfait sa curiosité, Pilati revint dans sa terre de Tassulo, où il passa plusieurs années, occupé à mettre en ordre et à rédiger les matériaux qu'il avait recueillis dans ses voyages. Il fut rappelé à Vienne par l'empereur Léopold, qui avait apprécié la sagesse de ses vues, et il retourna plusieurs fois dans cette capitale. Il y travaillait en 1798 à rédiger les *Mémoires* de sa vie, dont on annonçait la publication prochaine (*voy.* le *Magasin encycloped.*, t. 6, p. 537). L'âge ni les fatigues n'avaient point altéré sa santé, naturellement robuste; et il se livrait à l'étude avec autant d'application que dans sa jeunesse, quand sa vue s'affaiblit tout à coup, au point de ne lui permettre de distinguer les objets qu'en les plaçant sous ses yeux; dès cet instant, il prévit que sa fin était prochaine; il l'envisagea avec le calme d'un philosophe religieux, régla toutes ses affaires et prit congé par écrit de ses amis éloignés. Il dictait une dernière lettre à son secrétaire, quand il mourut à Tassulo, le 27 octobre 1802. A des connaissances profondes et variées Pilati joignait beaucoup d'esprit et de sagacité. C'était d'ailleurs un homme simple, modeste, obligeant et n'ayant d'autre passion que celle d'être utile. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° L'*Esistenza della legge naturale impugnata e sostenuta*, Venise, 1764, in-8°; trad. en allemand par Guill.-Henri Winning, Lindau, 1767; Leipsick, 1774, in-8°; 2° *Raggionamenti intorno alla legge naturale e civile*, ibid., 1766, in-8°; 3° *Di una riforma d'Italia*, Villafranca (Venise), 1767, in-8°; trad. en allemand, Fribourg (Zurich), 1768, in-8°, et en français par G.-B. Manzon, 1775, même format. Il en avait déjà paru une traduction abrégée en français sous ce titre : *l'Italie réformée, ou Nouveau plan de gouvernement pour Italie*, Rimini, 1768, in-12, de 96 pages. Dans cet ouvrage, l'auteur s'adresse au pape (Clément XIII); c'est au nom du peuple romain qu'il le supplie de soulager sa misère, non par des aumônes, mais en favorisant l'agriculture et le travail et en proscrivant la mendicité, cette lèpre des Etats modernes. 4° *Riflessioni di un Italiano sopra la Chiesa in generale e gli ecclesiastici*, etc., Borgo Francone (Venise), 1768, in-8°. L'auteur s'y plaint du mauvais emploi des richesses du clergé, de la multiplicité des couvents, et propose d'en supprimer une partie. 5° La *Storia dell' imperio germanico e dell' Italia dai tempi de' Carolingi sino alla pace di Vestfalia*, Stockholm (Coire), 1769-1772, 2 vol. in-4°; 6° *Traité des lois civiles*, la Haye, 1774, 2 vol. in-8°. Selon Pilati, les lois romaines, telles que Justinien les a laissées, sont le fléau de la justice et la ruine des citoyens; et il en réclame l'abolition comme le seul moyen de tarir la source la plus féconde des maux qui affligent les sociétés modernes. Après avoir recherché l'origine des lois civiles des Romains, il examine la manière dont elles se sont introduites dans les différents Etats de l'Europe; il traite ensuite de l'agriculture chez les Romains et de leur commerce; des conventions, des mariages, des testaments, des procès et des formes judiciaires, etc. Enfin, il termine son ouvrage par une dissertation dans laquelle il prouve que l'agriculture ne fut en honneur chez les Romains que lorsque leur commerce eut été restreint et qu'elle cessa de fleurir dès que leur commerce s'étendit par leurs conquêtes. 7° *Traité du mariage et de la législation*, la Haye, 1776, in-8°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. 8° *Voyages en différents pays de l'Eu-*

rope, de 1774 *à* 1776, ou Lettres écrites de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de Sicile, etc., la Haye, 1777, 2 vol. in-12; traduit en allemand, Leipsick, 1778, 2 vol. in-8°; et de l'allemand en italien, Poschiavo, 1781, in-8°. La traduction italienne est abrégée. 9° *L'Observateur français à Amsterdam, ou Lettres sur la Hollande,* écrites en 1778 et 1779, la Haye, 1780, 2 vol. in-12, trad. en allemand, avec des augmentations, par K.-F. Trost, Berlin, 1782, in-8°. C'est encore le livre le plus complet et le plus instructif qu'on ait sur ce pays. L'auteur a fait précéder son ouvrage d'une lettre de Descartes à Balzac, dans laquelle le philosophe fait l'éloge de l'activité des Hollandais, de la douceur de leur gouvernement et de la température du climat, qu'il préfère à celui de l'Italie, où, dit-il, la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir mortelle et l'obscurité de la nuit favorable aux vols et aux meurtres. 10° *Traité des lois politiques des Romains du temps de la république,* la Haye, 1781, 2 vol. in-8°; ouvrage diffus, mais important. 11° *Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement, les lois et l'esprit humain, après la conversion de Constantin jusqu'à la chute de l'empire d'Occident,* la Haye, 1783, in-8°; Harlem, 1793, même form.; trad. en allemand, Leipsick, 1784, 2 vol. in-8°; 12° *Lettres écrites de Berlin sur quelques paradoxes du temps,* Berlin (Breslau), 1784-1785, 2 vol. in-8°, en allemand. W—s.

PILATRE DE ROZIER (JEAN-FRANÇOIS), physicien, qui doit sa célébrité à la catastrophe qui termina sa vie, naquit à Metz en 1756. Admis élève en chirurgie à l'hôpital de cette ville, il témoigna tant de répugnance pour cet état, que ses parents le placèrent chez un apothicaire, où il apprit les premiers éléments de la chimie et un peu de botanique et de minéralogie. Après trois ans d'apprentissage, il rentra dans sa famille; mais ne pouvant supporter la contrainte dans laquelle son père le retenait, il s'enfuit avec un autre jeune homme qui, comme lui, venait chercher fortune à Paris. Au moyen de ses connaissances en chimie, Pilâtre parvint à se faire employer comme manipulateur dans une pharmacie; il gagna bientôt la confiance d'un médecin, qui lui facilita les moyens de suivre les cours publics. Sans négliger la chimie, il étudia les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, et fit des progrès assez rapides dans ces différentes sciences. Ayant perdu son protecteur, il ouvrit au Marais un cours dans lequel il répéta les expériences d'électricité que les découvertes de Franklin avaient mises à la mode. Son auditoire n'était composé que de femmes et de jeunes gens, qui se montraient peu difficiles sur la manière dont le professeur expliquait des phénomènes si merveilleux. Cependant il acquérait chaque jour des connaissances plus positives; il osa présenter à l'Académie des sciences quelques observations qui furent accueillies avec indulgence. M. Sage, dont il avait fréquenté les cours et qui suivait ses progrès avec plaisir, le fit recevoir professeur de chimie à Reims. Il ne conserva que peu de temps cette place et revint à Paris, où ses amis lui procurèrent la charge d'intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur, depuis Louis XVIII. Pilâtre conçut alors l'idée du *Musée* qu'il ouvrit au public en 1781, et dont Monsieur se déclara le protecteur (*voy.* COURT de Gébelin). Cet établissement avait le double avantage d'offrir aux savants un vaste laboratoire, fourni de toutes les machines propres à répéter leurs essais et de faciliter aux jeunes gens l'étude de la chimie et de la physique, en les rendant témoins d'une foule d'expériences. En travaillant à l'analyse du gaz, Pilâtre imagina un appareil propre à garantir des effets du méphitisme; et cette utile invention lui mérita des encouragements du lieutenant général de police Lenoir. Il était occupé de nouveaux essais, quand la découverte des aérostats, par les frères Montgolfier, vint l'étonner ainsi que toute la France. Il sollicita, l'un des premiers, qu'on répétât cette belle expérience à Paris. La première ascension eut lieu au Champ de Mars, le 25 août 1783; et quelques jours après Pilâtre annonça par une lettre insérée dans les feuilles publiques qu'il s'élèverait lui-même dans les airs. Cette idée fut rejetée comme impraticable; mais il n'en continua ses préparatifs qu'avec plus d'ardeur, et, le 21 octobre suivant, il s'élança dans une *Montgolfière,* au château de la Muette, devant une assemblée nombreuse et brillante. Dans moins de vingt minutes, le ballon traversa la Seine, dépassa Paris et descendit lentement sur la Butte-aux-Cailles. Le trajet n'avait été que de 4 à 5,000 toises, mais c'était assez pour justifier la possibilité de voyager dans les airs. Dans ce voyage périlleux, Pilâtre avait eu pour compagnon le marquis d'Arlandes. Il se rendit à Lyon, au mois de janvier 1784, pour partager les dangers de Montgolfier, qui voulait tenter lui-même un voyage aérien. La même année, il fit à Versailles, en présence du comte de Haga (le roi de Suède) et de toute la cour, une nouvelle expérience, qui fut couronnée d'un plein succès. Depuis quelque temps, Pilâtre avait le projet d'aller en Angleterre par la voie des airs; une somme de quarante mille francs fut mise à sa disposition par le gouvernement pour construire un aérostat; mais il eut l'imprudence de vouloir combiner le procédé de Montgolfier avec celui dont M. Charles est l'inventeur (*voy.* MONTGOLFIER). C'était, comme M. Charles l'avait annoncé, placer un réchaud sur un baril de poudre. Tandis que Pilâtre s'occupait de cette construction, un autre aéronaute, Blanchard, parti de Douvres dans un ballon, descendit sur les côtes de France, à une petite distance de Calais. Piqué d'avoir été prévenu, Pilâtre se hâta d'annoncer qu'il s'élancerait à son tour de Boulogne pour débarquer sur les côtes

d'Angleterre, et partit pour cette ville, où il attendit plusieurs jours un vent favorable. L'impatience le gagna; peut-être craignit-il aussi qu'on ne lui reprochât de s'être trop avancé. Enfin, le 15 juin 1785, il monta dans l'aérostat, accompagné de Romain, physicien, qui l'avait aidé à en diriger la construction. A sept heures quelques minutes du matin, il donna lui-même le signal du départ; mais le ballon, parvenu à une hauteur de 2 à 300 toises, s'enflamma spontanément, et au bout d'une demi-heure, les deux infortunés voyageurs furent précipités à terre, près de la Tour de Croy, non loin de l'endroit d'où ils étaient partis. Pilâtre était sans vie, et son compagnon expira au bout de quelques minutes. Le malheur de Pilâtre fut attribué à son imprudence; mais l'amitié s'empressa de jeter un voile sur sa faute, et toute la France déplora la perte d'un physicien, mort à 28 ans et demi, victime de son ardeur pour les progrès de la science. M. Rœderer a publié l'*Eloge de Pilâtre de Rozier;* Lenoir, professeur d'anglais, son *Eloge funèbre*, 1775, in-8°; et Tournon de la Chapelle a fait imprimer la *Vie et les Mémoires* de ce physicien, Paris, 1786, in-12, orné de son portrait. Cet ouvrage est suivi de quelques *Notes* de Pilâtre sur la composition de la couleur connue sous le nom de *prune-monsieur;* — sur les bougies phosphoriques; — sur quelques expériences d'électricité; — sur les divers gaz, et enfin sur le mode de prévenir les accidents occasionnés par l'air méphitique, avec quatre planches gravées sur bois. On trouve aussi de lui quelques Mémoires dans le *Journal de physique*. W—s.

PILES (PAUL DE FORTIA, seigneur DE), né à Carpentras en 1559, d'une famille ancienne originaire d'Espagne, où elle avait été alliée aux rois d'Aragon, prit ce nom d'une de ces terres pour se distinguer de ses frères, et le transmit à sa postérité, de même que son frère aîné transmit à la sienne le nom d'Urban, et le second celui de Montréal. Elevé auprès du duc d'Epernon, Piles mérita l'estime du roi Henri III, qui le nomma capitaine d'une compagnie d'ordonnance de 100 maîtres équipés à la reître, et chevalier de St-Michel en 1585. Henri IV le fit en 1591 colonel de la cavalerie légère italienne et capitaine de 50 hommes d'armes. En 1595, il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre, et, l'année suivante, gouverneur de Berre. Cette même année, le roi le nomma capitaine d'une de ses galères, appelée *la Piles*, avec dix-huit mille livres de gratification et un brevet de quatre mille livres de pension. Henri, voulant arrêter les excursions des Florentins sur la Méditerranée et réprimer les entreprises de Jean, bâtard de Médicis, qui s'était emparé du château d'If, forma le dessein de fortifier les îles voisines et en confia l'exécution au sieur de Piles, qui fit construire les forts de Ratoneau et de Pomègue; et les Florentins ayant évacué le château d'If et les autres îles de Marseille, le roi le pourvut de ce gouvernement en 1598. Piles fit bâtir le château de Forville, près de Carpentras, pour recevoir Henri IV, qui l'avait comblé de bienfaits, et dont il mérita l'estime par son zèle et sa fermeté pendant les guerres civiles de Provence. Il mourut en 1621 dans son gouvernement des îles de Marseille. — *Paul II* DE PILES, son fils aîné, né à Avignon en 1600, fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès du Dauphin qui devint roi de France en 1610, sous le nom de Louis XIII. Ce jeune prince, l'ayant remarqué, le favorisa par un prompt avancement. Dès l'an 1611, de Piles, quoique âgé seulement de onze ans, fut pourvu d'une compagnie franche, en garnison au château d'If, et de la survivance à tous les gouvernements de son père. Il obtint aussi en 1614 le commandement de la galère qu'avait son père. Il se distingua surtout au siége de Montauban en 1621. Le roi, qui y commandait, dit un jour à ses courtisans : « Vous « ne me parlez pas de Piles, qui vaut bien autant « que ceux que vous venez de nommer; c'est « l'un des plus braves hommes de mon royaume; « je le connais; car je l'ai nourri; je l'aime infi« niment. » Pendant ce siége, qui dura trois mois, Louis XIII fut averti que le père de Piles était à l'extrémité. Ce prince fit chercher Paul partout; on le trouva enseveli tout vivant sous un amas de pierres enlevées par un fourneau qu'on venait de faire jouer. Le roi lui apprit l'état où était son père. Quoique le jeune de Piles fût profondément affligé, il supplia Sa Majesté de lui permettre de ne quitter l'armée qu'après qu'elle aurait triomphé de cette ville rebelle; et il fallut un ordre absolu pour le décider à partir. Il succéda aux emplois de son père, se trouva, six ans plus tard, à la prise de la Rochelle et mérita par ses services d'être fait en 1630 colonel d'un régiment de son nom. Louis XIV eut pour lui la même bienveillance que son prédécesseur et lui confia l'administration des affaires de la Provence dans le temps où les troubles de cette contrée l'obligèrent à faire cesser les fonctions des procureurs du pays. On fit expédier un brevet de quatre mille livres de pension à Paul de Fortia de Piles, en 1644; et cinq ans après il fut nommé maréchal de camp. En 1658, il eut une commission pour commander provisoirement Marseille; et, le 19 janvier 1660, il fut nommé commandant à vie de cette grande ville. Depuis cette époque, la charge de gouverneur viguier est restée dans sa descendance jusqu'à la révolution de 1789. Il mourut à Marseille, le 13 juin 1682. — *Ludovic*, frère de Paul II de PILES, porta le titre de baron de Baumes et fut premier capitaine, commandant un bataillon du régiment de la marine. C'est lui qui tua en duel le fils du célèbre Malherbe, en 1628, n'étant pas encore âgé de 25 ans. Voltaire, dans sa note du chant second de la Henriade, vers 305, s'autorise des Mémoires du maréchal de la Force pour affirmer

que le brave de Piles, égorgé devant le Louvre, au massacre de la St-Barthélemy, en 1572, était père de celui qui tua le fils de Malherbe. Si ce fait était vrai, le fils de M. de Piles n'aurait pu avoir en 1628 moins de cinquante-six ans; et Balzac dit formellement que c'était un gentilhomme de Provence, qui n'avait pas vingt-cinq ans. Ce qui a donné lieu à la méprise de Voltaire, c'est le nom de Piles, qui était commun à M. de Clermont, l'une des victimes de la St-Barthélemy, et à Ludivoc de Fortia, dont Malherbe injuria calomnieusement la famille à cette occasion. Cette vengeance poétique ne corrigea nullement le jeune de Piles, sur lequel on raconte une anecdote singulière dont le souvenir s'est conservé dans sa famille. Paul II et Ludovic partirent pour se rendre à Paris peu après la mort de Louis XIII, en 1643. Ils étaient à cheval avec deux domestiques. Arrivés à Valence, ils demandent à souper. On leur répond qu'il n'y a que des œufs et du fromage. Cependant, voyant une broche bien garnie, ils en font l'observation. Le maître répond que tout ce qu'ils voient est retenu par quatre officiers. Ils envoyèrent prier ces messieurs de permettre que deux voyageurs fatigués et affamés partageassent leur souper. Les officiers rejetèrent la requête, même assez durement, disant qu'il n'y en avait pas trop pour eux. Les deux frères soupèrent comme ils purent et se couchèrent dans une chambre séparée par une cloison de celle des quatre officiers. L'aîné des frères s'endormit bientôt. Ludovic, resté plus longtemps éveillé, entendit bien distinctement ses voisins qui soupèrent fort gaiement, entremêlant leurs conversations de plaisanteries un peu fortes contre les deux malencontreux voyageurs. Le lendemain de bonne heure, les deux frères partent. A une demi-lieue de Valence, Ludovic dit à son frère : « Ah! j'ai oublié ma bourse sous mon « chevet; marchez toujours, je vous rejoindrai « à la dînée. » Cela dit, il regagne Valence. Arrivé à l'auberge, il fait éveiller les quatre officiers, se présente dans leur chambre et leur dit : « Messieurs, je suis l'un des deux voyageurs à qui « vous avez refusé hier peu poliment de parta- « ger votre souper; tout vous appartenait; je « n'ai rien à dire. Il n'en est pas de même des « mauvais propos que vous vous êtes permis « contre nous. Mon frère dormait et ne les a pas « entendus; moi je n'en ai pas perdu un mot. Je « les trouve très-mauvais et je vous en demande « la raison à tous les quatre. » Il n'y avait pas moyen de reculer; les cinq champions descendirent. Ludovic mit l'épée à la main successivement avec les quatre officiers, qu'il tua tous sur la place. Après cette expédition, il remonte à cheval, rejoint son frère à la dînée, dit qu'il a retrouvé sa bourse et ne parle de rien. Lorsqu'ils furent arrivés à Paris, l'aîné, qui était fort connu du cardinal Mazarin, courut à son audience. Dès que son éminence l'aperçut dans la foule, elle lui fit des signes très-marqués, auxquels il ne comprenait rien. L'audience finie, le cardinal le fit entrer dans son cabinet et lui dit : « Vous êtes « ici avec votre frère? — Oui, Monseigneur. — « Est-ce qu'il a perdu la tête de se montrer « dans Paris après ce qui lui est arrivé à Valence? « — Quoi donc, Monseigneur? — Vous n'en sa- « vez rien? — Non, en vérité. — Vous ne savez « pas qu'il a tué quatre officiers? — Je ne l'ai « pas quitté de tout le voyage. — Je vous dis, « moi, et j'en suis sûr, qu'il a tué à Valence « quatre officiers. » Alors le frère, rappelant les époques dans sa mémoire, s'écria : « Ah! mon « Dieu! il m'a quitté pour aller chercher sa « bourse. — Eh bien! il est allé appeler en duel « ces quatre officiers, et les a tués. Dites-lui de « ne pas paraître avant d'être assuré que cette « affaire n'aura pas de suite. » Elle n'en eut pas et s'assoupit d'elle-même. La mort d'un tel militaire ne pouvait être naturelle. Toutes les relations portent qu'il fut tué d'un coup de canon, au siége de Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, en 1646. Il mourut en effet cette année, mais non à ce siége. Ayant voulu aller comme volontaire à la reprise des îles Ste-Marguerite, il s'embarqua sur une galère; mais, comme sa témérité était connue, on lui refusa la permission de descendre à terre avec les troupes de débarquement. Il obéit, à son grand regret, et demeura sur le pont. Voyant cependant les Français repoussés, qui fuyaient vers la mer, il ne put y tenir, mit son épée entre ses dents et se jeta à la nage. La distance à parcourir étant très-peu considérable, il arriva bientôt, rallia les fuyards et se mit à leur tête. Il marcha aux retranchements et fut tué, mais non d'un coup de canon, selon toute apparence, puisqu'on le trouva mort, tenant encore son épée passée au travers du corps d'un ennemi. Cette épée, dont la poignée était garnie en fer de tous les côtés, avait été conservée dans la famille jusqu'à la révolution. — Paul III de Fortia, marquis de Piles, second fils de Paul II, naquit à Baumes, en 1633. Reçu chevalier de Malte en 1640, il fut pourvu en 1660 du gouvernement des îles de Marseille. Il quitta la croix de Malte en 1675 pour épouser une nièce du cardinal de Janson, de laquelle il eut plusieurs enfants. — *Alphonse*, cinquième fils de Paul II, porta le nom de marquis de Forville. Il fut officier aux gardes françaises en 1659, parcourut différents grades, succéda en 1682 à son père dans la charge de gouverneur viguier de Marseille, et fut compris l'année suivante dans la première promotion de l'ordre de St-Louis. Il fut nommé chef d'escadre des galères en 1665, et mourut sans postérité en 1708. — *Louis-Alphonse de Fortia*, fils de Paul III, naquit en 1665 et porta le titre de marquis de Piles. Il fut d'abord page aux écuries du roi Louis XIV, puis mousquetaire et enfin capitaine dans le régiment d'infanterie du roi. Il fut pourvu du gouverne-

ment du château d'If, en 1707, sur la démission de son père, et de celui de Marseille, en 1708, après la mort de son oncle. Ses appointements furent doublés et une gratification lui fut accordée, à cause des services qu'il rendit pendant la peste qui désola Marseille sous son gouvernement. Il mourut en 1729. — *Toussaint-Alphonse*, son fils, né en 1714, fut pourvu en 1723 de la charge de gouverneur viguier de Marseille, en survivance de son père, et fut installé en 1726, n'ayant pas encore douze ans. Il fut marié trois fois et n'eut d'enfants que de sa première femme. La terre de Baumes, dans le comtat Venaissin, fut érigée en duché en sa faveur par le pape, sous le nom de Fortia. En 1777, il eut l'honneur de loger chez lui Monsieur, alors frère et puis successeur de Louis XVI. Il obtint la survivance de son gouvernement en faveur de son fils et de son petit-fils. Il mourut au mois de janvier 1801. L'auteur du *Voyage des deux Français au nord de l'Europe*, en 5 vol. in-8°, est son petit-fils. F-A.

PILES (Roger de), littérateur, peintre et graveur, naquit à Clamecy en 1635 d'une des meilleures familles du Nivernais. Ses parents ne négligèrent rien pour lui donner une éducation brillante et solide; mais il ne put résister au penchant qui l'entraînait vers la peinture, et il entra dans l'école de Frate Luca. Il se lia d'une étroite amitié avec Alphonse Dufresnoy, qui lui communiqua son poëme latin *Sur la peinture*. De Piles résolut d'en donner une traduction française, qu'il enrichit de notes propres à faciliter l'intelligence du texte, et d'un charmant portrait de l'auteur qu'il grava à l'eau-forte. Dans le courant de 1662, il était entré chez le président Amelot pour diriger l'éducation de ses enfants. Le jeune Amelot entreprit un voyage en Italie, et de Piles y accompagna son élève. A son retour en France, il publia quelques traités relatifs à la peinture. Amelot de la Houssaye ayant été nommé ambassadeur à Venise, de Piles lui servit de secrétaire d'ambassade. D'autres missions du même genre furent confiées successivement à son disciple, et il le suivit partout. C'est ainsi qu'il se rendit à Lisbonne en 1685, en Suisse en 1689, et qu'il eut l'honneur d'apporter à Louis XIV le traité de neutralité que son ambassadeur venait de conclure avec les treize cantons. La réputation qu'il avait acquise dans la double carrière des arts et des affaires engagea Louvois à le choisir pour se rendre à la Haye sous prétexte de s'occuper de peinture, mais en effet pour traiter secrètement avec les personnes qui désiraient la paix. Ayant été découvert, il fut arrêté par ordre des états. Il profita de sa retraite forcée pour écrire ses *Vies des peintres*. De retour en France, le roi lui accorda une pension. De Piles voulait encore suivre Amelot, nommé ambassadeur à Madrid; mais sa santé affaiblie ne put supporter le séjour de l'Espagne, et il se vit contraint de revenir à Paris, où il mourut le 5 avril 1709. Il fut honoré, durant sa vie, du titre de conseiller-amateur de l'Académie de peinture et de sculpture. Ses occupations diplomatiques ne lui permirent pas de se livrer exclusivement à l'étude de la peinture; mais il s'était fait des principes qui suppléaient en quelque sorte à son manque de pratique. Son admiration pour Rubens allait jusqu'à l'enthousiasme, et l'aveuglait au point qu'en parcourant, dit-on, les loges du Vatican, il s'écria : *Raphaël, où es-tu?* S'étant attaché à étudier le maître qui l'avait frappé le plus, il montrait dans ses tableaux une grande intelligence du clair-obscur; il avait le sentiment de la couleur, et portait à un degré remarquable le talent de l'imitation. On possède encore de lui plusieurs portraits estimés, parmi lesquels on cite particulièrement ceux de Boileau et de madame Dacier. Les divers ouvrages qu'il a écrits se distinguent par un style clair et simple, et par des principes d'un goût épuré, quoique sa prédilection pour l'école flamande l'ait rendu quelquefois partial dans ses jugements. On a de lui : 1° *Abrégé de la vie des peintres*, Paris, 1699 et 1715, in-12; Amsterdam, 1766. Il en a paru une mauvaise traduction allemande à Hambourg, 1710. Il a également été traduit en anglais en 1706, et réimprimé à Londres avec quelques additions en 1735. On reproche à l'auteur d'avoir, dans cet ouvrage, loué Rubens avec exagération, et de n'avoir point assez apprécié le mérite du Poussin. 2° L'*Art de la peinture d'Alphonse Dufresnoy, traduit en françois, avec des remarques*, Paris, 1668, 1673, 1684, 1734, in-8°; et ibid., in-12, en 1753, sous le titre de l'*Ecole d'Uranie*. Dans cette réimpression, on a joint le poëme de l'abbé de Marsy (*voy.* Querlon). Dufresnoy a revu la traduction de de Piles, et il y a laissé un peu de dureté et de diffusion. 3° *Conversations sur la connaissance de la peinture*, Paris, 1677, in-12; 4° *Dissertations sur les ouvrages des plus fameux peintres, avec la vie de Rubens*, Paris, 1681, in-12; 5° les *Premiers éléments de la peinture pratique*, Paris, 1685, 1740, in-12; 6° *Idée du peintre parfait*, Paris, 1699, in-8°; Londres, 1707; Amsterdam, 1736, in-12; 7° *Cours de peinture par principes*, suivi d'une *Dissertation sur la balance des peintres*, système bizarre dont Mairan, dans ses *Opuscules*, a fait voir la fausseté, Paris, 1708, 1720, in-8°; Amsterdam, 1766, in-12. Une traduction allemande de cet ouvrage a paru à Leipsick en 1760, in-8°. 8° *Dialogue sur le coloris*. Ces divers ouvrages ont été réunis et publiés à Paris en 1767, sous le titre de *Œuvres diverses de M. de Piles*, 5 vol. in-12; 9° enfin il a publié sous le nom de Tortebat, peintre, un *Abrégé d'anatomie accommodé aux arts de la peinture et de la sculpture*, Paris, 1667, in-fol. Les figures de cet ouvrage sont toutes d'après le Titien. Rollin, dans son *Abrégé d'histoire de la peinture* (*Histoire ancienne*, t. 11, p. 132), donne

l'extrait d'un petit traité *Sur le vrai dans la peinture*, tiré du *Cours de peinture* par de Piles. Il existe un beau portrait de Roger de Piles, gravé en 1704 par Bernard Picart. P—s.

PILES. *Voyez* FORTIA.

PILET. *Voyez* MINARDIÈRE.

PILKINGTON (LÆTITIA), né en 1712 à Dublin, était fille du docteur Van Lewen, qui était d'extraction hollandaise. Douée de beaucoup de grâces et d'esprit, elle se fit connaître dès sa première jeunesse par d'ingénieuses productions, et se vit entourée d'admirateurs. Un ecclésiastique, Matthieu Pilkington, qui cultivait lui-même la littérature, obtint sa main, mais ne trouva pas le bonheur dans cette union. Tous deux eurent des torts, au point que le docteur Swift, qui, prévenu en faveur de cet homme par la recommandation d'un ami, avait bien voulu retoucher ses *Mélanges* (Miscellanies), finit par rougir d'avoir eu quelque contact avec lui. Les époux se séparèrent volontairement. Le mari se rendit à Londres, où il fut pendant quelque temps chapelain du lord maire, M. Barber; il paraît qu'alors l'absence lui rendit sa femme plus chère : il lui écrivit une lettre flatteuse qui la ramena auprès de lui. Ils retournèrent ensuite en Irlande, mais ce fut pour se séparer de nouveau et pour toujours, après qu'un gentleman eut été surpris dans la chambre de la dame à deux heures du matin. Revenue à Londres, elle y vécut des dons de quelques personnes de haut rang auxquelles Colley-Cibber l'avait recommandée, et contracta néanmoins des dettes qu'elle ne put payer, ce qui lui valut un emprisonnement de plus de deux mois. Elle ouvrit depuis une petite boutique de librairie et d'estampes qui semble avoir été peu achalandée, et revint enfin mourir dans sa ville natale en 1750, âgée de 39 ans. Mistriss Pilkington est auteur de quelques pièces de théâtre, entre autres le *Père romain* (*the roman Father*), tragédie qui n'est pas sans mérite; et de *Mémoires* publiés en 1749, 2 vol. in-12, écrits avec esprit, animation, et remarquables par le naturel avec lequel elle peint les caractères. — Son fils, *John Carteret* PILKINGTON, a comme elle mené une vie aventureuse, fait des vers et publié des *Mémoires*, 1760, 1 vol. in-4°. Il est mort en 1763. L.

PILKINGTON (mistriss MARIE), auteur d'un grand nombre d'ouvrages destinés à l'enseignement de la jeunesse, naquit en 1766 à Cambridge. Son père, nommé Hopkins, était un chirurgien habile, mais si imprévoyant, qu'il laissa en mourant sa femme et sa fille manquer de tout. Miss Marie fut confiée aux soins de son grand-père, ecclésiastique respectable, qui lui inspira les meilleurs sentiments. En 1786, elle épousa le chirurgien Pilkington, attaché au service de la marine, et se fit elle-même, pour suppléer à l'insuffisance de sa fortune, gouvernante d'enfants, place qu'elle occupa huit ans. Alors elle s'adonna à la littérature, et y obtint de grands succès. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de Mortimer Lascelles*, 1797, in-12; 2° *Histoires tirées de l'Ecriture*, 1798, in-12; 3° *Miroir pour le sexe*, 1798, in-12; 4° *Beautés historiques pour les jeunes dames*, 1798, in-12; 5° *Contes de Marmontel, choisis et abrégés*, 1799, in-12; 6° *Biographie pour les jeunes garçons*, 1799, in-12; 7° *Biographie pour les jeunes filles*, 1799, in-12; 8° *Nouveaux contes du château*, 1800, in-12; 9° *Contes de la chaumière*, 1801, in-12; 10° *Contes pour les jeunes dames*, 1802, in-12; 11° *Aventures merveilleuses, ou les Vicissitudes de la vie d'une chatte*, 1802, in-12; 12° *Abrégé de l'histoire de la nature animée*, par Goldsmith, 1803, in-12; 13° la *Vertu*, in-12; 14° *Dictionnaire biographique des femmes célèbres*, in-12; 15° *Crimes et caractères*, 1805, 3 vol. in-12; 16° *Hélène*, 1807, 3 vol. in-12; 17° *Explications sacrées, ou Remarques du dimanche soir*, 1809, in-12; 18° *Sinclair, ou l'Orphelin mystérieux*, 1809, 4 vol. in-12; 19° *Incidents caractéristiques tirés de la vie réelle*, 1809, in-12; 20° *Poëmes originaux*, 1811, in-8°; 21° *les Malheurs de César, ou Aventures d'un chien trouvé*, 1813, in-12; 22° *Lettres d'une mère à sa fille*, in-12. Mistriss Pilkington est morte vers 1840 dans un âge avancé. Ceux de ses ouvrages qui ont été traduits en français sont : 1° *les Contes du château, ou la Famille émigrée*, par Louis (Denis-François Donnant), Paris, 1803, 2 vol. in-18; 2° *Contes de la chaumière, ou Histoires morales et amusantes*, par le même, 1803, 2 vol. in-18; 3° *Edouard Bernard, ou Histoire de la famille Egerton*, traduite par madame Target Hutchinson, Paris, 1812, 1 vol. in-12; 4° *Histoire de Mortimer Lascelles*, 2 vol. in-18. Z.

PILLADE ou PILLART (LAURENT), poëte latin, était né vers la fin du 15e siècle près de Pont-à-Mousson, d'une famille pauvre et obscure. A l'âge de dix ans il perdit son père; mais comme il annonçait déjà des dispositions pour les lettres, quelques personnes charitables se chargèrent de les cultiver. Ses études terminées, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut promu à la cure de Corcieux, dans les Vosges, dont il fut dans la suite un des bienfaiteurs. Pillade nous apprend que sa jeunesse avait été très-dissipée, et que depuis il ne s'était pas toujours acquitté de ses devoirs avec une grande exactitude; mais confiant dans la bonté divine, il en espérait le pardon de ses fautes. Ses talents l'ayant fait connaître du duc de Lorraine, Antoine (*voy.* LORRAINE), ce prince lui procura un canonicat du chapitre de St-Dié. Dans les loisirs que lui laissait sa nouvelle dignité, Pillade composa un poëme sur la guerre des peuples d'Alsace, terminée par la victoire que le bon duc Antoine avait remportée en 1525. Ce poëme, intitulé *Rusticiados libri sex*, fut publié d'abord à Metz, 1548, in-4°, édition très-rare. Dom Calmet l'a

réimprimé à la suite de sa *Bibliothèque de Lorraine*, avec des notes sur les passages les plus obscurs. Il a été traduit en français par Brayé (*voy.* ce nom), avocat de Nancy, dont la version se trouve dans un volume qui a pour titre : *Amusements consistant en la guerre d'Antoine, duc de Lorraine, contre les rustauds*, etc., Nancy, 1733, in-8°. C'est moins comme ouvrage littéraire que comme document historique que le poëme de Pillade mérite l'attention des curieux. On voyait le portrait de l'auteur, très-bien fait, sur un des vitraux de l'église de Corcieux. (*Bibliothèque de Lorraine*, p. 750.) W—s.

PILLE (Louis-Antoine), général français, naquit à Soissons le 14 juillet 1749. On a dit que son aïeule maternelle était la sœur de Racine, mais nous pensons que c'est bisaïeule qu'il faut dire, car elle aurait eu cent ans de plus que son petit-fils. Pille était, avant la révolution, secrétaire général de l'intendance de Bourgogne, et il habitait Dijon. S'étant déclaré en faveur des idées nouvelles, malgré les avantages de sa place, il s'enrôla, dès la fin de l'année 1791, dans un des bataillons de volontaires nationaux du département de la Côte-d'Or, dont l'assemblée constituante avait décrété la formation, et il en fut nommé commandant. Ce bataillon, ayant été employé l'année suivante à l'avant-garde de l'armée du centre, sous Lafayette, eut beaucoup à souffrir dans une attaque des Autrichiens, près de Grisuelles, où le général Gouvion fut tué d'un coup de canon. Toujours très-ardent révolutionnaire, Pille se prononça ensuite fortement pour la chute de la monarchie au 10 août 1792, et il fut un des chefs de corps qui, par leur opposition, contribuèrent le plus à la fuite du général en chef. Nommé adjudant général peu de temps après par les représentants du peuple en mission près l'armée, il se montra également fort opposé aux projets de Dumouriez dans le mois d'avril 1793; et ce général se crut obligé de le faire arrêter et de le livrer au prince de Cobourg, comme il le fit des commissaires conventionnels et du ministre de la guerre Beurnonville, qui étaient venus pour l'arrêter. Pille fut détenu quelque temps dans la citadelle de Maëstricht; mais le généralissime autrichien le relâcha à la première réclamation qui lui fut adressé à cet égard par le général en chef de l'armée française. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, Pille vint à Paris au plus fort de la révolution, et il n'hésita point à se lancer dans ce mouvement de sang et de terreur. Après l'administration désordonnée de Pache et de Bouchotte, le club des jacobins, qu'il fréquentait assidûment, lui fit confier le ministère de la guerre sous le titre de *commissaire général*. Pille conserva cette place jusqu'après le 9 thermidor. Peu de temps avant cette époque, Sigat l'avait dénoncé aux jacobins, mais l'affaire n'eut point de suite; et, soutenu par le parti de la Montagne qui dominait, il brava toutes les attaques et continua d'administrer l'armée, où il fut loin de réparer les désordres causés par ses prédécesseurs. La chute de Robespierre lui fit perdre beaucoup de son crédit; il fut alors employé comme général de brigade dans l'intérieur, et commanda la place de Marseille, où dans toutes les occasions il se montra le protecteur des terroristes contre le système de réaction qui suivit la révolution du 9 thermidor. Le directoire exécutif l'envoya commander à Lille en 1797. Après la révolution du 18 brumaire, pour laquelle il avait manifesté beaucoup d'opposition, Pille fut nommé inspecteur aux revues. En 1806 il fut fait général de division, comte de l'empire et officier de la Légion d'honneur. On doit penser, avec tous ses antécédents, qu'il ne vit pas de bon œil la restauration en 1814. Il en reçut néanmoins la croix de St-Louis; mais il fut mis à la retraite l'année suivante à cause de son âge, et mourut en 1828, ne laissant d'autre réputation que celle d'un très-ardent révolutionnaire et d'un général médiocre, que des circonstances extraordinaires seules avaient pu porter aux premiers rangs de l'armée. M—d j.

PILLEMENT (Jean), peintre dessinateur à la gouache et graveur à l'eau-forte, naquit à Lyon en 1727; il avait mérité, par son talent pour le portrait et pour les marines, les bonnes grâces de plusieurs têtes couronnées. Il était peintre de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France, et du dernier roi de Pologne. Ses ouvrages sont aujourd'hui moins rares en Allemagne qu'en France; on en trouve aussi dans les galeries d'Edimbourg, de Madrid et de Florence. Plusieurs, notamment son tableau des *Quatre saisons*, furent gravés par le célèbre Woollet. Retiré dans sa ville natale, il commençait à jouir du fruit de ses économies et de ses longs travaux, quand il vit enlever toute sa fortune par la révolution; il fut contraint de donner des leçons de dessin jusqu'à sa mort, arrivée en 1808. F. P—t.

PILLEMENT (Victor), graveur paysagiste, fils du précédent, naquit à Vienne, en Autriche, en 1767. Après avoir parcouru avec son père une partie de l'Europe, il se vit livré à lui-même à l'âge de quatorze ans, et sut dès lors mettre à profit ses dispositions pour les arts du dessin, dont il fit ensuite, et durant toute sa vie, son unique ressource. Ce fut d'abord par des gravures sur bois, au pointillé et à la manière du crayon, qu'il parvint à se faire connaître. Bientôt il grava le paysage avec un talent digne de remarque. Associant le travail du burin à celui de l'eau-forte, il trouva moyen de rendre les effets les plus vigoureux et les plus piquants de la peinture. Cet artiste avait fait une étude toute particulière de l'anatomie végétale, ce qui lui procura l'avantage d'imiter beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les diverses

natures d'arbres, d'arbustes et de plantes. Le nombre de ses eaux-fortes est considérable. On en trouve plusieurs dans la galerie du musée, et dans le même ouvrage, petit format, publié par Filhol. On a aussi de Victor Pillement plusieurs estampes d'après le paysagiste Bourgeois; les *Rives du Bosphore*, d'après Melling; les *Voyages en Egypte*, d'après Denon; une grande planche intitulée *Œdipe à Colone*, d'après Valencienne; et enfin une foule de dessins, dont l'ordonnance riche et imposante rappelle la grande manière de Poussin. Victor Pillement succomba à Paris le 27 septembre 1814 à une longue et douloureuse maladie de nerfs qui avait dégénéré en une sombre mélancolie. Il n'était âgé que de 47 ans. On a publié : *Etudes de paysages, dessinées et gravées par V. Pillement fils, et accompagnées de notices rédigées par M. Hanin, docteur-médecin et professeur de botanique, à l'usage de toutes les personnes qui s'adonnent au dessin des paysages, et spécialement destinées aux jeunes artistes*, Paris, 1811, in-fol. Cet ouvrage était annoncé comme devant former un grand nombre de livraisons; mais il n'en a paru que deux, chacune de cinq planches avec texte, par le docteur Hanin, et une préface par V. Pillement. F. P—T.

PILLET (le P. ETIENNE), de l'ordre des frères mineurs, né à St-Malo, vivait dans le 15e siècle. Reçu docteur à l'université de Paris, où il fut admiré comme l'aigle de ses confrères, il professa ensuite la théologie à Mayence et à Metz. Désigné habituellement par les écrivains de son ordre sous le nom de *Brûlefer*, que semble lui avoir fait donner l'ardeur qu'il apportait dans la controverse, il s'était acquis parmi eux une telle réputation d'érudition et de subtilité, que Jacques de Pfortzenheim, dans l'édition de ses œuvres publiée à Bâle en 1501, le place immédiatement après Scott, en portant de lui le jugement suivant : *Excellentissimus atque profundissimus humanarum divinarumque litterarum doctor, et ignitus charitate. Scoti subtilis fuit secundus.* Il n'avait pas d'abord embrassé l'étroite observance; mais dès qu'il la vit bien établie dans le monastère de Césambre, il s'y attacha et travailla même à l'étendre dans diverses maisons. Disciple de Forléon, cordelier de Dinan, que le pape Pie II avait appelé à Rome pour soutenir le parti de son ordre dans la fameuse querelle entre les cordeliers et les dominicains sur la nature du sang de Jésus-Christ, le P. Pillet puisa à l'école de ce maître et dans les ouvrages de Scot le goût de la scolastique dont tous ses écrits sont empreints. On lui doit, indépendamment d'une dissertation curieuse contre ceux qui font des peintures immodestes des personnes de la Ste-Trinité, les ouvrages suivants : 1° *Formalitates cum argumentationibus ad eas*, Milan, 1496, in-4°; 2° *De venerabili sacramento et valore missarum*, Paris, 1497, petit in-4°. C'est un discours prononcé dans un synode de Mayence. 3° *Opuscula varia*, Paris, Jean Petit, 1499, in-8°; Venise, 1516, in-8°, où l'on remarque une apologie contre un évêque de l'ordre des frères mineurs qui blâmait les frères de l'Observance de ce qu'ils prenaient un nom différent de celui que marquait la règle, et un *Traité de la crainte servile et des dons de Dieu*, etc. L'édition de 1499 renfermait en outre quelques ouvrages réimprimés ensuite séparément. 4° *Sermons sur la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres*, Paris, 1500, in-4°; 5° *Tractatus identitatum*, Bâle, 1501 et 1507. C'est une explication, d'après Scot, des identités et des distinctions des choses. 6° *In quatuor sententiarum libros Sancti Bonaventuræ interpretatio subtilissima*, in-4°, goth., sans date et sans nom d'imprimeur. Ce livre eut un grand succès, et indépendamment d'une seconde édition publiée à Paris en 1500, in-8°, par André Pocard pour Jean Petit, il en existe d'autres qui parurent avec des augmentations à Bâle, à Venise et à Paris, en 1501, 1504 et 1507. Luc Wading, dans ses *Annales des frères mineurs*, fixe à l'année 1499 l'époque de la mort du P. Pillet; mais Cave (*Bibl. eccl.*) dit qu'il mourut en 1502 au couvent de Bernon en Bretagne. P. L—T.

PILLET (RENÉ-MARTIN), général français, né à Tours en 1762, acheva son cours de droit à Paris, et entra chez un procureur au Châtelet pour y apprendre la pratique. Comme beaucoup de jeunes gens de son âge, il embrassa les principes de la révolution, se fit remarquer dans les premières journées de 1789 à la tête des clercs de la basoche, qui l'avaient nommé leur chef, et devint aide de camp du marquis de Lafayette. Lorsque ce général eut donné sa démission de la place de commandant de la garde nationale parisienne, Pillet, qui ne se souciait pas de rentrer dans l'étude d'un procureur, parvint à se faire porter sur le tableau des commissaires des guerres; il fut employé dans cette qualité à l'armée du Centre, puis à celle du Nord, toujours sous les ordres de Lafayette, dont il partagea la proscription, après la journée du 10 août 1792. Arrêté avec son général par les avant-postes prussiens, il obtint la permission de se retirer dans un pays neutre, et profita de son inaction pour satisfaire son désir de voyager. Après avoir visité une partie de l'Allemagne et la Hollande, il s'embarqua pour les Etats-Unis, et repassa en Angleterre, où il demeura quatre ans. Croyant la révolution de France apaisée, il y reparut dans les premiers mois de 1799; mais, s'étant rendu à Paris pour y revoir quelques anciens amis, il y fut arrêté comme émigré et transféré dans les prisons de Tours, dont il ne sortit que par une décision de l'administration centrale du département d'Indre-et-Loire, qui le rayait de la liste fatale. Peu de temps après, le général Berthier, dont il était connu depuis longtemps, l'employa comme lieutenant-colonel à son état-major. Il eut ensuite le

grade d'adjudant général et fut envoyé à l'armée de Portugal. Blessé grièvement en 1808 à l'affaire de Vimiero, il fut fait prisonnier, et, au mépris d'un article de la capitulation, conduit en Angleterre et enfermé dans les pontons, où il souffrit les traitements les plus cruels. Ayant obtenu d'être transporté dans l'intérieur de l'île, en fournissant une caution, il tenta de s'évader, fut repris et exposé à de nouvelles rigueurs, qui détruisirent sa santé sans retour. Revenu en France après la restauration, il y traîna quelque temps une vie languissante, et mourut à Paris le 30 avril 1816, à l'âge de 54 ans. Il était officier de la Légion d'honneur. Le roi l'avait nommé maréchal de camp et chevalier de St-Louis. Le général Pillet a publié : *l'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces pendant un séjour de dix années, dont six comme prisonnier de guerre*, Paris, 1815, in-8°. Malgré son désir d'être impartial, il n'était pas possible que le souvenir des rigueurs qu'il avait éprouvées en Angleterre n'influât sur son jugement. Cet ouvrage fut défendu par la police, ce qui lui donna quelques instants de vogue; on y trouve des critiques justes, mais un bien plus grand nombre d'allégations fausses et ridicules : elles ont été repoussées avec trop peu de ménagement par le général Sarrazin dans le *Tableau de la Grande-Bretagne, ou Observations sur l'Angleterre*, etc., Paris, 1816, in-8°. W—s.

PILLET (Claude-Marie), l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, né à Chambéry le 17 mai 1771, était fils d'un avocat au sénat de Savoie. Il fit ses premières études au collége de Chambéry et, se destinant à la carrière du droit, il alla les terminer à l'université de Turin. Entré au collége des Provinces, il s'y distingua par son amour pour la solitude, son éloignement de tout divertissement et par une application continuelle au travail. Il reçut en 1791 le grade de docteur; mais la révolution qui survint bientôt après en Savoie comme en France le détermina à abandonner la jurisprudence, pour laquelle d'ailleurs il se sentait peu de goût. Après être resté à la campagne pendant les temps les plus orageux de la révolution, Pillet fut associé, dans le bureau du cadastre de Chambéry, aux travaux de M. Raymond aîné, capitaine dans le corps des ingénieurs géographes de France, pour la réduction des plans du cadastre à une plus petite échelle. Lors des désastres de l'armée de Schérer en Italie, on ordonna des levées pour marcher contre les Austro-Russes. Pillet reçut ordre de partir. Son père, eu égard à la faiblesse de sa constitution, lui annonça qu'il tâcherait de le faire remplacer. Le fils répondit qu'exposé lui-même à périr, il n'était pas juste de faire mourir un autre homme à sa place, et il partit. Mais il revint bientôt, réformé comme incapable de soutenir les fatigues de la guerre. En 1802, il se rendit à Paris, d'où il ne devait plus revenir. Il entra dans les bureaux de Girard, chargé de la direction des travaux du canal de l'Ourq, où il se fit remarquer par son habileté dans le calcul et par sa promptitude à résoudre, au moyen des formules abrégées qu'il s'était faites, les problèmes difficiles dont ce bureau avait à s'occuper. Ses connaissances le mirent bientôt en relation avec plusieurs savants et avec des personnages distingués de la capitale, tels que Berthollet, Lalande, Bouvard, Tôchon, Conté, Montgolfier, etc. Un travail qu'il avait fait sur les changes et les arbitrages entre les diverses places de l'Europe le fit rechercher par des banquiers. Il entra d'abord chez M. Bodin, et ensuite dans la maison Schlumberger, où il resta plusieurs années. En 1810, MM. Michaud ayant formé le plan de la *Biographie universelle*, Pillet fut attaché à la rédaction, et il coopéra à l'ouvrage pendant quatorze ans de la manière la plus active et la plus efficace. MM. Michaud, qui avaient eu l'occasion dans diverses circonstances d'apprécier Pillet, entrevirent bientôt, en observateurs éclairés et judicieux, tout l'avantage que la *Biographie* pouvait retirer des lumières étendues, variées, et surtout des vastes connaissances bibliographiques de ce savant modeste et trop peu connu. Ils s'empressèrent de l'associer à leur entreprise et de lui confier la revue de tous les articles rédigés par leurs nombreux collaborateurs. Pillet épousa dès lors sans réserve les intérêts de la *Biographie* et lui consacra presque toutes ses facultés. Depuis le 6e volume jusqu'au 44e, il s'en est occupé sans relâche. Dans la multitude d'articles qu'il a donnés lui-même, il en est un grand nombre que lui seul était en état de fournir (1). Complétement indifférent pour la renommée, le caractère de Pillet et sa vie solitaire étaient peu propres à le tirer de l'obscurité; mais, après quelques années et surtout depuis qu'il se fut associé aux travaux de la *Biographie universelle*, il fut consulté fréquemment par un grand nombre de savants et de gens de lettres, même sur les questions qui leur étaient le plus familières. Sa connaissance des livres était telle qu'il pouvait indiquer à quiconque entreprenait d'écrire sur quelque sujet que ce fût tous les ouvrages qu'il avait à consulter sur la matière dont il s'agissait. Sa complaisance à cet égard égalait le mérite et l'exactitude de ses conseils. Pillet écrivait correctement le français. Son style était simple, sans recherche ni prétention; la concision, la clarté et la justesse d'expressions en étaient les caractères distinctifs. Un travail con-

(1) Malgré sa vaste érudition, sa sagacité et son zèle consciencieux, Pillet avait une tâche si vaste à remplir qu'il n'a pu ni empêcher quelques erreurs de se glisser dans la *Biographie universelle*, ni remplir toutes les lacunes; mais il n'est aucune des personnes qui ont coopéré à cet immense travail qui ne se rappelle avec reconnaissance ses observations judicieuses faites toujours avec une extrême modestie, quoique avec autant de fermeté que d'insistance. Il n'en est pas un seul, j'ose le dire et je ne serai démenti par aucun de nos collaborateurs, dont les notices n'aient été améliorées, sous quelque rapport, par Pillet. C'est à ses corrections que plusieurs doivent en grande partie leur mérite. D—z—s.

tinuel et un régime trop négligé altérèrent de bonne heure son tempérament naturellement faible. Il avait eu récemment à la jambe un érysipèle, dont l'humeur était en partie rentrée, et cependant, sourd aux plus sages conseils, il ne faisait rien pour y remédier. Atteint d'ailleurs d'une phthisie au larynx, la vie dure qu'il menait, sans se garantir de la rigueur du froid excessif de 1826, avait aggravé son état. Il expira le 5 février de cette année, après deux jours de maladie, dans une maison de santé du faubourg Poissonnière, où il s'était fait transporter malgré les avis et les sollicitations de ses amis. Pillet a laissé quelques travaux inédits. A part les articles dont il a enrichi la *Biographie universelle*, nous ne connaissons d'ouvrages publiés par lui que : 1° *Barême des mesures agraires de Savoie, ou Tables de réduction des mesures agraires les plus usitées dans les départements du Mont-Blanc et du Léman*, Paris, an 11 (1803), in-8° de 16 pages. Ce titre est imprimé sur une couverture de couleur qui porte l'adresse de J.-B. Bergoin, libraire à Chambéry. Les tables proprement dites n'occupent que les pages 12, 13, 14 et 15 ; elles ont aussi été imprimées à part pour être collées sur carton comme des almanachs de cabinet. Elles sont au nombre de quatre : 1. pour réduire la mesure de Piémont en ares ; 2. pour réduire les ares en mesures de Piémont ; 3. pour réduire le *journal* commun de Savoie en ares ; 4. pour réduire les ares en *journaux* communs de Savoie. 2° *Barême des mesures agraires de Tarentaise*, Paris, an 11 (1803), in-8° de 16 pages ; 3° *Barême des mesures agraires de Morienne*, Paris, prairial an 11, in-8° de 32 pages ; 4° *Analyse des cartes et plans dressés pour l'*Histoire des croisades *de Michaud l'aîné*, Paris, 1812, avec une suite de cette même analyse, publiée en 1814. Les cartes qui sont jointes à ces deux petites brochures et analysées par l'auteur sont : 1. une carte de l'Asie Mineure au temps des croisades ; 2. une carte des environs d'Antioche et un plan de cette ville au même temps ; 3. le plan de Jérusalem ; 4. une carte des Etats chrétiens en Asie formés par les Latins pendant les croisades ; 5. enfin les environs de Ptolémaïs et le plan de cette ville au temps des croisades. 5° *Limitation de la Savoie en conformité du traité de paix du* 30 *mars* 1814, carte sur une demi-feuille in-fol. Outre sa coopération à la *Biographie universelle*, il a concouru à beaucoup d'autres par des observations faites sur les épreuves qu'il revoyait. Il a un court article dans le *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, par J.-J. Grillet, 1807, 3 vol. in-8°. R—M—D.

PILLET (FABIEN), littérateur, journaliste et administrateur, né à Lyon en 1772 ; sa famille était pauvre, mais il était actif, intelligent, et il chercha des ressources dans la littérature. Il débuta, comme tant d'autres à cette époque, par des pièces de vers dans le *Mercure ;* il coopéra, avant d'avoir seize ans, aux *Affiches* que dirigeait l'abbé Aubert et au *Journal général*. La révolution survint, et Pillet, n'imitant pas l'exemple que lui donnait la majeure partie des jeunes écrivains du temps, se rangea parmi ses adversaires. Il poursuivit de ses épigrammes et de ses railleries le parti exalté ; les *Actes des apôtres*, le *Journal de la cour et de la ville*, lui ouvrirent leurs colonnes avec empressement, mais bientôt la crise devint terrible ; il fallut se taire ; Pillet eut la bonne fortune de traverser inaperçu le règne de la terreur. Dès que Robespierre fut tombé, dès qu'un peu de liberté eut été rendue, il lança une brochure dont le titre : *Des lois et non du sang*, faisant allusion à un vers égaré dans une comédie de Laya qui fit grand bruit en 1792, disait assez dans quel esprit elle était conçue. Il travailla au *Déjeuner*, journal qui fut l'une des feuilles supprimées par le directoire après le 18 fructidor an 5. Une vive critique littéraire, la *Revue des auteurs vivants*, publiée en 1796, lui attira beaucoup d'ennemis ; il paraît toutefois que ce fut à tort qu'on lui attribua cet écrit riche de malice et de personnalités. Il mit son nom à la *Lorgnette des spectacles, ou Revue des acteurs*, qui, mise au jour en 1799, eut en 1831 une troisième édition augmentée. En 1808, il fit paraître une *Revue des comédiens*, 2 vol. in-18 ; il avait eu pour collaborateur Grimod de la Reynière. Fort assidu aux théâtres, Pillet fit jouer deux pièces, *Wenzel, ou le Magistrat du peuple*, 1794, et *Duval, ou une Erreur de jeunesse*, 1802 ; on a prétendu que cette dernière avait été représentée cent cinquante fois à l'Ambigu-Comique. En 1798, il entra au *Journal de Paris* comme rédacteur de la partie des théâtres et il y resta en cette qualité jusqu'en 1803. Il se borna ensuite à donner des articles sur les beaux-arts. *Le Noir et le blanc, ou ma Promenade au salon*, 1812, et une *Matinée au salon, ou les Peintres passés en revue*, 1824, sont des écrits qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire de la peinture. Comme critique, Pillet avait du goût, de l'impartialité, mais il était dénué de ce style à effets brillants, de ces aperçus étendus qu'on demande aujourd'hui et dont on se passait alors. Quelques brochures de circonstance, quelques petits recueils de vers ne doivent pas sortir de l'oubli qui les recouvre. Après le 18 brumaire, Pillet, que ses opinions conservatrices rattachaient au gouvernement du premier consul, devint secrétaire général de la direction de l'instruction publique ; il fut successivement chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, chef du bureau des collèges royaux au même ministère, et rentra au ministère de l'instruction publique comme chef du bureau des bourses et des livres classiques. Il coopéra à quelques recueils périodiques et il fournit à la *Biographie universelle* plusieurs articles sur des littérateurs et des artistes. Il mourut à Paris au mois de mars 1855. Z.

PILLON (Anne-Adrien-Firmin), littérateur, né à Paris le 15 mai 1766, suivit d'abord la carrière des beaux-arts et fut élève de David. La révolution ayant dérangé ses projets, il entra dans l'administration en 1792, et devint par la suite receveur de l'enregistrement et des domaines, d'abord à Sèvres, puis à Paris, où il fut mis à la retraite en 1824. La carrière littéraire de Pillon avait commencé par quelques articles insérés dans les *Actes des apôtres*, et dont le principal était intitulé *le Désespoir d'un jeune Péruvien sur la destruction de l'empire du Pérou*. Il a donné à divers théâtres : 1° (seul) les *Deux colonels*, comédie en deux actes et en vers, 1805, in-8°; 2° (avec Moline) le *Triomphe d'Alcide à Athènes*, drame héroïque en deux actes et en vers libres, mêlé de chants et de danses, avec la traduction italienne, 1806, in-8°, non représenté; 3° (avec René Perin) *Tous les niais de Paris, ou le Catafalque de Cadet-Roussel*, bluette tragique en cinq actes et en vers, ornée de combats, marches et pompe funèbre, 1801, in-8°; 4° *la Grande ville, ou les Parisiens vengés*, comédie en trois actes, en prose, 1802, in-8°; 5° *Molé aux Champs-Elysées*, hommage en vers, en un acte, mêlé de chants, 1803, in-8°; 6° l'*Intrigue avant la noce*, comédie en trois actes, en prose, 1814, in-8°; 7° (avec Lambert) l'*Amant muet*, comédie-vaudeville en un acte, 1802, in-8°; 8° *Rodolphe, ou le Château des Tourelles*, drame héroïque en deux actes et en vers libres, 1802, in-8°; 9° *Malvina, ou l'Ermitage des cyprès*, mélodrame en trois actes, en prose, 1803, in-8°; 10° (avec Lambert et Guilbert-Pixérécourt) le *Chansonnier de la paix*, impromptu en un acte et en vaudeville, 1801, in-8°; 11° (avec Rougemont) la *Comédie aux Champs-Elysées*, hommage à Collin-d'Harleville, en un acte, en vers, 1806, in-8°. Pillon est auteur des ouvrages suivants : 12° *Un petit mot sur Pierre le Grand, tragédie de Carrion-Nisas*, Paris, 1804, in-8°; 13° *Essai sur la franc-maçonnerie*, poëme en trois chants, avec des notes, Paris, 1807, in-8°. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le poëme de la *Maçonnerie*, publié en 1829 par Guerrier de Dumast. 14° *Lucien moderne, ou Légère esquisse du tableau du siècle*, dialogues, Paris, 1807, 2 vol. in-8°; 15° le *Cri des Français : Le roi est mort, vive le roi!* stances élégiaques sur la mort de Louis XVIII et sur l'avénement de Charles X au trône. Rouen, 1824, in-8°; 16° la *Coupole de l'église Ste-Geneviève*, hommage au baron Gros (peintre), Paris, 1825, in-8°; 17° *Réflexions morales et religieuses sur l'Ecclésiaste*, par A.-A.-F. P* D*, Paris, 1834, in-18; 18° *Nouveau théâtre d'éducation*, Paris, 1836, in-12. Pillon a laissé un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels se trouvent plusieurs pièces de théâtre en prose et en vers, et un poëme en huit chants intitulé *la Fête de Blincourt*. Il est mort à Montrouge, près de Paris, le 27 février 1844. A—T.

PILLWEIN (Benoît), archéologue allemand, né le 25 novembre 1779 à Obersulz dans la haute Autriche, mort à Linz le 27 janvier 1847. Après avoir fait ses premières études dans le couvent des bénédictins de Michaelbeyern, il les compléta par celles du droit et de la pédagogie à l'université de Salzbourg. Chargé de bonne heure de fonctions administratives, surtout de la tenue des livres cadastraux, Pillwein a grandement mérité du pays de Salzbourg dans les divers changements par lesquels cette principauté a passé de 1801 à 1815. En 1817, il fut appelé à Linz comme directeur des contributions directes et chef du cadastre. Cet auteur a publié : 1° *Collection des lois de l'électorat de Salzbourg*, Salzbourg, 1803 à 1805. Cet ouvrage contient l'histoire de l'administration de l'électeur archiduc Ferdinand. 2° *Collection des lois et ordonnances pour les duchés de Salzbourg et Berchtesgaden* (l'auteur y fait la même chose pour l'époque de l'administration bavaroise), ibid., 1807 et 1809; 3° *Dictionnaire biographique des artistes du pays de Salzbourg*, ibid., 1821; 4° *Description de la ville et du pays de Linz*, 1824; 2° édition, 1837; 5° *Histoire et statistique de l'archiduché de haute Autriche et du Salzbourg*, 10 vol., 1827 à 1839, 6° *Carte chorographique du cercle de Linz*, 1832; 7° *Contes, légendes populaires et tableaux des temps passés de la haute Autriche et du Salzbourg*, 2 vol., 1834; 8° les *Bonnes indications du maître d'école Liebhart*, ouvrage de pédagogie, 1836; 9° *Recueil des légendes populaires de toute la monarchie autrichienne*, 6 vol., 1837; 10° *Guide abrégé du voyageur à travers le cercle de la Traün et le district domanial des salines* (Salzkammergut), ibid., 1838; 11° *Carte chorographique du cercle de la Muhl*, 1842; 12° *Description de la cathédrale de Linz*, 1843; 13° *Linz, autrefois et maintenant*, 3 vol., 1845 à 1847. De petits romans, des notices biographiques et statistiques, ainsi que des poésies de Pillwein se trouvent en outre dans les diverses revues et journaux de Salzbourg. R—L—N.

PILON (Germain), l'un des plus habiles sculpteurs français, naquit à Loué, petite ville à six lieues du Mans. Son père, nommé Germain comme lui, cultivait également la sculpture avec un talent remarquable et fut le maître de plusieurs artistes distingués. Le jeune Pilon exécuta dans son pays plusieurs ouvrages qui annonçaient déjà ses rares dispositions. Telles sont les statues qui ornent le couvent de Soulesmes, près Sablé, dans le Maine, et que l'on connaît sous le nom, devenu populaire, de *Saints de Soulesmes*. On peut encore regarder comme un de ses premiers ouvrages une statue de *St-Bernard* qui existait dans l'église de l'Epau, près du Mans, et à laquelle il avait mis son nom, quoique dans certaines parties, et notamment dans les draperies, qu'il exécuta dans la suite avec tant de supériorité, on reconnaisse une main encore peu exercée. Son père se décida enfin à l'envoyer à Paris vers

1550. Il fut émule et contemporain de Jean Goujon : c'est à ces deux artistes que la France est redevable des premiers ouvrages de sculpture qui, parmi nous, dans les temps modernes, ont le plus approché du bon goût de l'antique. Renfermé uniquement dans l'exercice d'un art où il sut s'avancer vers la perfection et dans lequel aucun de ses contemporains ne lui avait servi de modèle, la vie de Germain Pilon est tout entière dans ses ouvrages. On ignore s'il avait vu l'Italie ; mais doué d'un génie étendu et d'une grande facilité d'exécution, il produisit un nombre considérable d'ouvrages, dont la plupart des églises de Paris furent ornées : la Normandie lui devait déjà plusieurs monuments remarquables. Dès que sa renommée se fut répandue, il fut chargé d'exécuter le *Mausolée de Guillaume Langei du Bellay* dans la cathédrale du Mans. Les bas-reliefs qui ornent ce mausolée, dont une partie a échappé aux dévastations de la révolution, rappellent tout à fait l'antique, ainsi que les deux *Trophées*, la figure de *Du Bellay* et les deux *Caryatides* qui soutiennent le sarcophage. Ce mausolée fut mis en place en 1557 et dut coûter à son auteur plusieurs années de travail. Catherine de Médicis voulant ériger un monument à la mémoire de Henri II, Philibert de Lorme en donna les dessins et l'exécution des sculptures fut confiée à Pilon, qui sembla s'y surpasser. Les statues en bronze de Henri II et de la reine, vêtus en habits de cérémonie et à genoux devant des prie-Dieu, placées au-dessus de l'entablement, ainsi que les quatre bas-reliefs représentant la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité* et les *Bonnes-Œuvres*, sont dus à son talent. L'artiste a représenté la Charité entièrement nue ; elle vient de distribuer tous ses vêtements aux malheureux et donne le sein à deux enfants à la fois. Toutes les sculptures de ce monument sont admirables : mais c'est surtout dans les statues couchées de François II et de Catherine de Médicis, qui voulut être représentée nue, que Pilon s'est surpassé et qu'il a su allier sans effort la gravité du style de Michel-Ange à la grâce du Primatice, qui dirigeait alors en France tous les arts du dessin. Ce mausolée a repris en 1821 sa place dans l'église royale de St-Denis. Une des productions les plus remarquables du ciseau de Germain Pilon est le *Mausolée du chancelier de Birague*, qui, après la mort de son épouse Valentine Balbiani, embrassa l'état ecclésiastique et parvint à la dignité de cardinal. La statue en bronze du chancelier est à genoux et couronne le monument. Plus bas, son épouse, vêtue à la manière du temps et à demi couchée sur un lit, semble méditer sur le livre des saintes Ecritures. Au-dessous est un bas-relief d'une rare beauté représentant Valentine dans l'état de mort. Ce monument est terminé par deux *Figures de génies qui éteignent le flambeau de la vie*. Il était placé dans l'église de Ste-Catherine du Val-des-Ecoliers, dite la *Culture*, et formait deux mausolées séparés : mais lors de la démolition de cette maison, les religieux les firent transporter aux jésuites de la rue St-Antoine, où les deux monuments furent réunis en un seul. Depuis ils ont été transférés au *Musée des monuments français*, où ils ont encore éprouvé quelques restaurations d'après les dessins de M. Lenoir. Mais le chef-d'œuvre de Germain Pilon et l'une des productions les plus insignes de la sculpture française, c'est le *Groupe des trois Grâces*, prises dans un seul bloc de marbre et qu'il exécuta par ordre de Catherine de Médicis. Les Grâces, revêtues d'une étoffe dont l'exécution est d'une transparence, d'une légèreté et d'une vérité admirables, sont adossées les unes aux autres et se tiennent par la main. Elles ont quatre pieds trois pouces de hauteur et sont supportées sur un piédestal en forme de trépied antique de trois pieds six pouces de haut, également en marbre blanc, orné de feuillages, de palmettes, de figures et de cartouches dans lesquels sont gravées des inscriptions. Elles soutiennent une urne destinée à renfermer les cœurs de Henri II et de Catherine de Médicis. L'une des trois Grâces est le portrait de la reine. Watelet dit que ces figures représentent les *Vertus théologales*. S'il eût fait attention aux inscriptions qui se trouvent sur chacune des faces du monument, il aurait vu que ce sont bien les *Grâces* que l'artiste a voulu représenter et non des figures mystiques. Ce groupe était autrefois à la chapelle d'Orléans, aux Célestins de Paris. Il fut transporté pendant la révolution au Musée des monuments français, et il a été réuni en 1822, dans une des salles du Louvre, aux plus belles sculptures de l'école française depuis la renaissance des arts jusqu'à nos jours. La statue en terre cuite de St-François, qu'il devait exécuter en marbre pour la chapelle du Louvre, avait été placée dans le couvent des Grands-Augustins de Paris : elle fut renversée au commencement de la révolution, et la tête, qui en avait été détachée, se trouvait chez un marbrier de la rue des Fossés-St-Victor. En 1819, M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, racheta cette tête et la fit replacer sur le corps de la statue, qui a été déposée depuis dans l'église de St-François d'Assise, au Marais. C'est encore Germain Pilon qui, par un marché passé le 10 février 1558, fut chargé, moyennant la somme de onze cents livres, d'exécuter en marbre les huit bas-reliefs qui ornent la grande voûte du *Tombeau de François Ier*. Ce monument, longtemps attribué au Primatice, a été rendu à son véritable auteur, Philibert de Lorme, par M. Alex. Lenoir, qui a prouvé par des extraits des registres de la chambre des comptes que cet habile architecte avait fourni les plans et dirigé l'exécution. C'est d'après ces mêmes titres qu'il a été également mis hors de doute que Germain Pilon, Ambroise Perret et Pierre Bontemps, tous sculpteurs français, étaient ceux qui avaient fait les bas-reliefs et les statues du monument, et non des artistes

italiens venus à la suite du Primatice, comme on l'a cru trop longtemps. Les mêmes incertitudes qui environnent la naissance de Pilon enveloppent l'époque de sa mort. Sur la foi d'une épitaphe en vers de Pilon, composée par le président Maynard, encore bien jeune à cette époque, et publiée en 1606, on a longtemps regardé cette année comme la véritable date de la mort de Pilon et le dernier éditeur de Moréri la donne comme certaine. Cependant, d'après de nouvelles recherches plus exactes consignées dans le Musée des monuments français de M. Alex. Lenoir, il a été reconnu que, passé l'année 1590, on ne pouvait plus citer un seul ouvrage de cet artiste. Aussi, dans le monument élevé à la mémoire de Germain Pilon dans les salles des Petits-Augustins, M. Lenoir a-t-il indiqué l'année 1590 comme l'époque vraisemblable de la mort de cet illustre sculpteur. Il a paru en 1860 un *Mémoire pour servir à l'histoire de Germain Pilon, sculpteur du roi*, in-8° de 19 pages, publié par le baron J. Pichon dans les *Mélanges* de la société des bibliophiles français; cet opuscule renferme des documents nouveaux et très-curieux, extraits des registres de la cour des monnaies. P—s.

PILON (Frédéric), né en 1736 à Cork, en Irlande, se destinait à la médecine, qu'il abandonna pour la scène. Il fut d'abord acteur, mais il n'obtint pas grand succès en ce genre. Après avoir joué à Edimbourg et dans d'autres villes, il se rendit à Londres dans l'espoir de trouver quelques ressources dans la littérature. Admis à la rédaction du *Morning-Post*, il rendait compte des spectacles, et il composa lui-même un grand nombre de comédies, de petites pièces qui, écrites à la hâte et en général bien accueillies du public, n'étaient cependant pas destinées à vivre longtemps; ce sont : 1° *L'Invasion, ou Voyage à Brighthelmstone*, 1778, in-8°; 2° la *Capture de Liverpool*, 1779, in-8°; 3° *l'Illumination, ou la Conspiration des verriers*, 1779, in-8°; 4° l'*Amant sourd*, 1780, in-8°. Cette pièce, empruntée à notre théâtre, avait été représentée en 1799 sous le titre de *la Ruse, ou le Docteur sourd*. 5° Le *Siége de Gibraltar*, 1780, in-8°; 6° les *Menées d'une élection*, 1780, in-8°; 7° *Il voudrait être soldat;* 8° *Essai sur le caractère d'Hamlet, tel qu'il est représenté par Henderson*. Cet opuscule est le début de Pilon comme écrivain. Ami des plaisirs, prodigue, insouciant, Pilon fut forcé de se réfugier en France afin d'échapper à ses créanciers; il arrangea toutefois ses affaires tant bien que mal, revint à Londres et y mourut en 1788. B-R j.

PILOU (Anne Baudesson, femme) eut dans le 17° siècle assez de célébrité pour mériter de n'être pas entièrement oubliée. Sauval l'avait nommée deux fois dans ses *Antiquités de Paris*, dont elle n'était certainement pas la moins singulière (1). On n'aurait peut-être jamais obtenu sur cette femme des renseignements précis, si les *Mémoires de Tallemant des Réaux* n'avaient pas été retrouvés; il la connaissait assez particulièrement et il lui a consacré un article de ses *Historiettes*. On ne sait presque rien de son jeune âge. Née vers 1578 et fille d'un procureur au Châtelet, elle épousa sous Henri IV Jean Pilou, qui exerçait la même profession. Sa laideur était extrême; elle avait même de la barbe (1), comme on en peut encore juger par son portrait gravé. Ces désavantages étaient compensés par un esprit juste et original; ses bons mots, ses vives reparties étaient répétés, recueillis, quelquefois redoutés. Elle allait partout, chez les grands comme chez les bourgeois; les portes du Louvre s'ouvrirent même quelquefois pour elle. On l'invitait à toutes les fêtes, à toutes les réunions, et malgré ses soixante-seize ans elle fit en 1654 le voyage de Reims pour assister aux cérémonies du sacre. On aimait à converser avec elle, et s'il arrivait quelque événement extraordinaire, on se disait : « Madame Pilou sera bonne sur cela. » C'était enfin une autre madame Cornuel (*voy.* Cornuel). Elle était très-âgée quand sa réputation commença à se répandre. Veuve de Jean Pilou, elle en avait un fils nommé Robert; ils habitaient ensemble une petite maison de la rue St-Antoine. Sans être riches, ils vivaient dans une honnête aisance. Le fils, qui ne paraît pas s'être marié, donnait dans une grande dévotion; il ne manquait ni une fête particulière, ni un salut solennel, et sa mère lui disait : « Mon Dieu, Robert, à quoi bon se tourmenter tant? Veux-tu aller par delà paradis? » Madame Pilou partageait le monde en trois classes : ses inférieurs, ses égaux et les grands seigneurs. Elle disait de ceux-ci que dans une ville comme Paris on ne pouvait pas être trop fier avec eux, et elle pratiquait cette maxime. Croyant avoir à se plaindre de la duchesse de Chaulnes, elle lui dit qu'elle ne remettrait plus les pieds chez elle : « Je n'ai que faire de vous, ni de personne, « ajouta-t-elle, Robert Pilou et moi avons plus « de bien qu'il ne nous en faut; à cause que vous « êtes duchesse et que je ne suis que fille et « femme de procureur, vous pensez me maltraiter. « Adieu, madame; j'ai ma maison dans la rue « St-Antoine qui ne doit rien à personne. » Elle se retira toute fâchée, et la duchesse vint le lendemain faire sa paix avec la bourgeoise (2). Il

(1) *Histoire et antiquités de la ville de Paris*, par Sauval, Paris, 1724, in-fol., t. 1er, p. 189 et 191.

(1) La barbe de madame Pilou a été célébrée par le poëte Perrin, premier directeur du théâtre de l'Opéra français (*voy.* Perrin), dans une pièce inédite découverte il y a quelques années par M. Louis Paris, dans les recueils manuscrits du chanoine Favart, l'ami de Maucroix. Voici le passage que M. Paris a eu la complaisance de nous communiquer :

O vous, barbe à triple étage,
Qui savez le tripotage
Du poulet et du message,
Mieux que monsieur de Ménage
Ne sait le fin du langage;
N'est-il pas vray, la Pilou!
Parmi le sexe volage
Le plus sage est le plus fou!

(2) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, 1834, t. 3, p. 345; 1840, t. 6, p. 67.

arriva à madame Pilou une bizarre aventure dont Tallemant tenait d'elle-même le récit. Un conseiller d'Etat la reconduisait un soir chez elle; elle avait alors soixante-dix ans. Le magistrat occupait avec dignité le fond du carrosse, tandis que la veuve du procureur s'était assise modestement à la portière. Le conseiller d'Etat, que madame Pilou n'a jamais voulu nommer, la prend tout à coup par la tête et l'embrasse avec tant de vivacité qu'elle ne pouvait s'en débarrasser; il lui disait très-sérieusement qu'il l'aimait plus que la vie. Comme elle était un jour au Louvre, madame de Guémené pria la reine de faire raconter à madame Pilou l'aventure du conseiller d'Etat : « Ne voilà-t-il pas, s'écria la douairière Pilou, « vous regorgez d'amants, vous autres, et dès « que j'en ai un pauvre misérable, vous en en« ragez. » On juge aisément de l'effet produit par cette saillie dans le cabinet de la reine. Vers 1664, la bonne madame Pilou éprouva un accident assez grave qui la retint sans sortir pendant dix ou douze jours. Le roi lui envoya Valot, son premier médecin. La reine mère, revenant de Vincennes, faisait arrêter sa voiture pour savoir de ses nouvelles. Toute la cour y vint; c'était une mode, dit Tallemant des Réaux, et jamais bourgeoise ne reçut de pareils honneurs. Madame Pilou a été mise par mademoiselle de Scudéry au nombre des personnages de sa Clélie sous le nom d'*Arricidie*. Son fils, l'ayant appris, paraissait en être choqué « Va, va, lui dit sa « mère, la comtesse de Maure y est bien. » Elle aurait pu ajouter que le roman de *Clélie* contient les portraits de la plupart des personnages célèbres ou singuliers du temps (*voy*. Mlle de SCUDÉRY). Voici quelques passages du portrait tracé par mademoiselle de Scudéry, sous le nom de Georges de Scudéry, son frère. Si on les rapproche de l'historiette de madame Pilou racontée par Tallemant des Réaux, on verra que ce portrait ne peut se rapporter à aucun autre personnage du temps: « Arricidie est une personne inimitable;... « sans être d'une grande naissance, sans avoir « aucune beauté et sans être jeune, elle est con« sidérable à tout ce qu'il y a de plus grand à « Capoue (*Paris*). Elle est de tous les plaisirs et « de toutes les festes publiques et particulières; « elle a une vertu solide, quoiqu'elle ne soit pas « sauvage; elle dit des choses ce qu'elle en pense; « elle voit les faiblesses des autres sans y rien « contribuer; elle blasme les coquettes; elle ne « flatte point les galants; elle tasche de mettre « la paix entre les familles : elle est bien avec « tous les maris et avec toutes les mères; mais « ce qu'elle a de meilleur, c'est qu'elle est bonne « amie, officieuse et franche; toute la grandeur « de la terre ne lui ferait pas changer d'avis « quand elle croit avoir raison, et, à la vouloir « définir en peu de mots, Arricidie est la morale « vivante, mais une morale sans chagrin et qui « croit que l'enjouement et l'innocente raillerie « ne sont pas inutiles à la vertu (1). » On abrége à regret ce portrait, dont toutes les nuances auraient mérité d'être ici retracées. Madame Pilou est un des types de notre ancienne bourgeoisie, surtout de ce franc parler, dans une condition moyenne, qui à lui seul est une autorité. Ruvigny disait que mesdames de Rohan et les autres galantes de la place Royale ne craignaient rien tant que madame Pilou. Cette bonne femme apaisait les querelles et réconciliait les familles; souvent on la choisissait pour dire aux gens ce qu'il convenait de leur dire, et la duchesse d'Aumont disait en parlant d'elle : « Quand madame « Pilou n'y sera plus, qui est-ce qui fera « justice aux gens? » Elle prêchait ses jeunes amies qui ne se gouvernaient pas bien. « Au « moins n'écrivez pas, leur disait-elle. Voire, « répondaient les autres, ne point écrire, c'est « faire l'amour en chambrière. » Comme on la priait de donner un avertissement à une jeune femme qui se perdait de réputation : « La mère, « répondit-elle, m'a pensé faire devenir folle; « voulez-vous que la fille m'achève? » Madame Pilou avait environ 90 ans quand elle mourut, le 4 juin 1668. Elle fut inhumée dans l'église de St-Paul, sa paroisse (2). Madame Pilou a été gravée par Spirinx dans le format in-fol.; ce portrait a été reproduit pour être joint à la seconde édition des *Mémoires de Tallemant des Réaux*. On lit ces vers au bas de la gravure de Spirinx :

> Sous ce front que tu vois de sibylle Cumée,
> Un langage naïf, un entretien charmant,
> Mêlé d'un fort raisonnement;
> Une prudence consommée,
> Firent à cette veuve autrefois animée
> Mériter de la cour l'estime et l'agrément.

M—É.

PIL-PAI ou PID-PAI, nom composé de deux mots indiens qui signifient, dit-on, *médecin charitable*, ou littéralement, suivant d'autres, *pied d'éléphant*. C'est le nom d'un brahme ou brachmane qui était ou qui devint vizir de Dabschelim, un des plus anciens rois de l'Inde (3). C'est tout ce que l'on sait de lui; car on ignore le lieu et la date de sa naissance et de sa mort, l'époque précise où il a vécu et la partie de l'Inde qu'il habita. Des doutes même, des discussions contradictoires se sont élevées sur son identité, sur sa réalité. Quoi qu'il en soit, le nom de ce personnage et l'ouvrage qui lui est généralement attribué sont devenus classiques, et l'auteur, fût-il

(1) *Clélie, histoire romaine, par M. de Scudéry*, Paris, Courbé, 1660, in-8°, 1re part., t. 1er, p. 296.

(2) Le rédacteur de cette notice a retrouvé, aux archives de l'hôtel de ville, l'acte mortuaire de madame Pilou. Il est ainsi conçu : « Le 4 juin (1668), Anne Baudesson, veuve de monsieur « Pilouë, est décédée rue St-Antoine, de laquelle le corps a esté « inhumé dans l'église St-Paul, sa paroisse, le 6 du dict moys » (*Registre des décès de la paroisse St-Paul, à Paris, pour l'année* 1668). Cet acte n'est revêtu d'aucune signature.

(3) L'*Encyclopédie des gens du monde* nous paraît avoir commis une erreur en disant que Dabschelim fut dans l'Inde le successeur d'Alexandre le Grand. S'il n'avait pas été plus ancien, il y aurait moins d'incertitude sur sa réalité et sur celle de Pil-paï.

un être fantastique et fabuleux, on ne peut se dispenser de lui consacrer un article dans la *Biographie*, où figurent Esope et Lokman (*voy.* ces noms), sur lesquels on n'a pas plus de certitude et qu'on a quelquefois confondus avec lui. — Pil-Païï conçut la pensée généreuse de composer un livre pour instruire et corriger le despote dont il était le sujet et le ministre. Suivant une autre version, ce fut même par le mérite et le succès de ce livre qu'il obtint la confiance de Dabschelim. Il en avait probablement recueilli les matériaux à l'école des gymnosophistes, dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps. Pil-Païï composa une histoire allégorique entremêlée de contes et d'apologues dont la lecture adoucit le caractère du roi, et il devint ainsi le bienfaiteur de sa nation (1). Son livre est intitulé *Calila et Dimna*. Ce titre pourrait faire croire qu'il s'agit de deux princesses indiennes ou de deux amants que l'auteur aurait choisis pour héros; point du tout, les deux principaux interlocuteurs sont, suivant Jacquet, un bœuf et un renard, ou, suivant d'autres, deux chacals de races différentes, animaux qui, par la finesse, ont quelque ressemblance avec le renard. L'auteur y a joint d'autres dialogues d'animaux, avec des fables et des contes dont l'allégorie, indispensable quand on donne des leçons aux despotes et aux peuples de l'Orient, contient des préceptes moraux et politiques, bien qu'ils soient tirés des habitudes et des propriétés des animaux. La réputation de ce livre fut immense, soit par lui-même, soit par ses innombrables traductions et imitations dans la plupart des langues anciennes et modernes de l'Asie et de l'Europe; mais, comme plusieurs de ces copies ont porté des titres différents, surtout parmi celles qui ont paru en Orient, elles ont été longtemps regardées comme des ouvrages originaux. On a même confondu avec l'ouvrage de Pil-Païï le *Djavidan Kired* (la Sagesse éternelle), *ou Testament de Houchenk*, livre de philosophie et de morale, composé, dit-on, plus anciennement par Houchenk, roi de Perse, et souvent traduit en plusieurs langues. Khosrou-Nouschirwan (*voy.* ce nom), autre roi de Perse de la dynastie des Sassanides, envoya son médecin Barzouïeh pour se procurer le livre de Pil-Païï, conservé soigneusement dans les bibliothèques des rois de l'Inde : il le fit traduire en pehlevi (l'ancienne langue persane), et lui donna le titre de *Houmayoun Nameh* (le Livre impérial). Les monarques ses successeurs firent un si grand cas de ce livre qu'ils le tinrent caché. Le second calife abasside, Abou-Djafar al-Mansour (*voy.* Mansour), s'en étant procuré un exemplaire vers 770, le fit traduire en arabe par l'imam Abou'l Haçan Abd-Allah ben al-Mokaffa en 755 et le fit ensuite mettre en vers par Roudeki; mais, malgré la lecture assidue que ce prince faisait du livre de Pil-Païï, il ne le prit pas toujours pour guide de la justice et de la clémence. Plus tard, Naser (*voy.* ce nom), prince de la dynastie des Samanides, ordonna à son ministre Abou'l Fazl Belami, l'un des savants de sa cour, de traduire en persan la version arabe de Ben-Al-Mokaffa, devenue inintelligible, à cause des changements que la langue arabe avait éprouvés, et cette version fut alors connue sous le titre de *Calila et Dimna*. Deux autres traductions persanes furent faites, l'une vers l'an 1120 par Abou'l Moali Nasr-Allah, d'après l'ordre de Beharam-Chal, dernier sultan de la dynastie des Ghaznevides, auquel il la dédia; l'autre, vers 1520, suivant l'ordre de Houçaïn, prince de la race de Tamerlan, eut pour auteur Kemal-Eddyn Houçaïn-Ben-Ali Vaëz Caschefi, qui lui donna le titre d'*Ouwari Schaili* (Lumières du prince Schaïli). C'est d'après cette traduction qu'ont été faites la version turque intitulée *Houmayoun Nameh*, donnée par Ali-Tchélebi vers 1540, et la plupart de celles qui ont paru depuis. L'ouvrage de Pil-Païï avait été traduit en grec vers l'an 1080 par Siméon Seth, sous le titre de *Stephanite et Ichnelate*. Plus tard, Starkins le traduisit du grec en latin, sous celui de *Specimen sapientiæ Indorum veterum*. Une autre traduction latine, d'après celle que le rabbin Joël avait donnée en hébreu, fut composée par Jean de Capoue (*voy.* ce nom) et intitulée *Directorium humanæ vitæ*. Vers l'an 1600, une autre traduction en persan moderne fut faite sous ce titre : *Eiari Danisch* (Pierre de touche de la sagesse), par Abou'l Fazl, vizir de l'empereur mogol Akbar. Il existe dans la bibliothèque de la société asiatique de Londres trois exemplaires d'une traduction de l'arabe en malais du livre de Pil-Païï; ils proviennent de la collection de lady Raffle. Il en existe une traduction en langue afghane par Melik Khouschal, et constatée par M. Dorn dans son *Histoire des Afghans*. Il y en a aussi une version en langue mogole par Iftikar-Eddyn Mahmoud Abou-Nasr de Cazwin. Nous avons en français une traduction des fables et contes de Pil-Païï par Gaulmin, sous le titre de *Livre des lumières en la conduite des rois*, Paris, 1644, in-8°. La Fontaine y a puisé bon nombre de sujets de fables, dans lesquelles il s'est montré supérieur, entre autres dans celle des *Deux pigeons*. Galland et Cardonne ont donné une autre traduction française de *Calila et Dimna* ou de l'*Houmayoun Nameh*, ce qui est la même chose, mais ils ont eu tort de l'intituler *Contes et fables de Bid-Païï et de Lokman*. Sylvestre de Sacy, dans son article Lokman, a évidemment prouvé qu'ils s'étaient trompés et que Lokman n'a eu part à aucun de ces apologues. C'est à tort aussi que Coupé de St-Donat, dans la *Galerie des fabulistes* qui accompagne ses *Fables* (Paris, 1825, in-12), a avancé que M. Marcel avait publié en 1803 une traduction des fables de Bid-Païï et de Lokman. Cet orientaliste

(1) On a aussi attribué cet ouvrage à Dabschelim lui-même.

n'a donné qu'une édition du texte de Lokman en 1799, imprimée au Caire, où il était directeur de l'imprimerie française, et en 1803, une traduction où il paraît avoir confondu son auteur avec Pil-Paï. L'Allemagne a deux versions des fables indiennes, dont la première est faite d'après la traduction française et la deuxième par les soins de Weber, Nuremberg, 1800. Il existe aussi des traductions italiennes, espagnoles et anciennes. Sylvestre de Sacy a publié en 1816, in-4°, une édition du texte arabe de *Calila et Dimna*, et dans le tome 10 du recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, il a donné une longue série d'articles sur les diverses traductions arabes et persanes de cet ouvrage, d'après plusieurs manuscrits de la traduction persane de Nasr-Allah. Ces deux productions de notre savant collaborateur nous ont principalement servi pour la rédaction du présent article. On a publié à Boulaq, près du Caire, en 1835, une édition in-fol. de 112 pages de la traduction arabe des fables de Pil-Paï, par Al-Mokaffa; c'est la première qui ait paru en Orient. Elle est faite d'après l'édition de Sylvestre de Sacy; mais, quoiqu'on ne l'ait pas citée et que l'éditeur égyptien Abd errahman en ait supprimé les notes et remplacé l'introduction par une préface de trois pages en vers, c'est toujours un hommage rendu par les Orientaux à la supériorité des Européens. Le livre de Pil-Paï se compose de seize chapitres, dont dix créés par les Indiens et six par les Persans, mais dont le nombre, les titres et l'ordre varient dans les diverses traductions. On a confondu avec cet ouvrage le livre indien intitulé *Hitopadesa* (l'Electuaire des âmes), par Tadj-Eddyn. Ce dernier est un recueil de fables de Vischnou Sarmah, qui ont de nombreux rapports avec celles de Pil-Paï. Renvoyons d'ailleurs pour plus amples renseignements, qui ne sauraient trouver place ici, au *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet (5e édit., 1860, t. 1, col. 936), et surtout à l'*Essai* de M. Loiseleur-Deslongchamps *sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, Paris, 1838, in-8°. A—T.

PILPAY. *Voyez* JEAN DE CAPOUE.

PIMODAN (GEORGES-AUGUSTE-ELIE DE RARÉCOURT DE LA VALLÉE, marquis DE), d'une ancienne famille originaire de l'Argonne et fixée depuis deux siècles au château d'Echenay (Haute-Marne), naquit à Paris le 29 janvier 1822. Son père, qui était capitaine d'état-major et gentilhomme de la chambre de Charles X, quitta la France peu de temps après la révolution de juillet, pour aller habiter l'Autriche, où l'appelait son dévouement aux princes de la branche aînée des Bourbons. Le jeune Pimodan montra une intelligence précoce, un grand amour pour l'étude, et à onze ans il traduisait déjà Virgile, lorsqu'il entra au collége de Fribourg. Il fit ses études classiques dans cette ville et vint les compléter à Paris. Il alla ensuite rejoindre sa famille en Autriche et entra à l'école de cavalerie de Wienerisch-Neustadt, d'où il sortit officier de cavalerie. Pimodan était en 1847 lieutenant aux chevau-légers du prince de Windisch-Graëtz, lorsque son régiment reçut l'ordre de quitter la Styrie pour se rendre en Italie. L'année suivante, lorsque la révolution éclata en Italie, il se trouvait à Vérone, où son régiment faisait partie du corps d'armée du général Vaspre. Dès lors et jusqu'à la fin de la guerre, la vie militaire de Pimodan n'offre plus qu'une suite continuelle de courses à travers l'armée ennemie, de combats et d'aventures, dans lesquels il montra un courage et une audace qui lui firent bientôt une réputation à part dans l'armée autrichienne. Chargé d'abord par le général Gherardi de porter des dépêches au général Giulay, qui commandait à Trieste, Pimodan, qui avait à traverser, pour remplir sa mission, un pays en révolution, courut les plus grands dangers, auxquels il échappa par son courage, son sang-froid et sa présence d'esprit. Arrivé à Trieste, Pimodan fut chargé par le général Giulay de porter des dépêches au général Zichy, à Venise, dont on ignorait l'insurrection. A son entrée dans le port de cette ville, Pimodan fut arrêté à bord du navire sur lequel il avait voyagé, amené au palais du gouvernement provisoire et conduit devant Manin. Retenu prisonnier, il parvint à s'évader. Il se rendit d'abord à Vérone, et bientôt, n'hésitant pas à se lancer au milieu d'un pays en insurrection, il parvint à porter au maréchal Radetzky, alors à Montechiaro, des nouvelles de Vérone, et revint dans cette dernière ville annoncer que le maréchal s'apprêtait à lui porter secours. A la suite de ces faits, le marquis de Pimodan fut nommé officier d'ordonnance du maréchal Radetzky. Peu de temps après, Pimodan se distingua à la bataille de Santa-Lucia, à la suite de laquelle il fut nommé capitaine, mais en conservant son poste près du maréchal autrichien, qui avait su distinguer et apprécier son jeune officier d'ordonnance. Radetzky l'envoya porter au général Nugent l'ordre de le rejoindre à Vérone; Pimodan rejoint à Vicence le corps d'armée de ce général. Le lendemain, il assiste à l'attaque de cette ville, où il a un cheval tué sous lui; puis, traversant seul à cheval Montebello et un pays ennemi, il arrive à Vérone et annonce à Radetzky l'arrivée du général qui a remplacé Nugent blessé. Quelques jours après, Pimodan se signale à la prise de la redoute de Montanaro, et à la fin de la campagne, le maréchal Radetzky, voulant récompenser son intrépide officier d'ordonnance, le charge de porter à Vienne les drapeaux pris à l'ennemi. Pimodan fut ensuite envoyé comme officier d'état-major au feld-maréchal Windisch-Graëtz, qui allait entrer en Hongrie, et il fut attaché à l'état-major du ban Jellachich. A la bataille de Moor, ayant été chargé

de porter à un corps de cuirassiers l'ordre d'enlever une batterie d'artillerie dont la prise devait décider du sort de la bataille, Pimodan, ne trouvant pas l'officier qui commandait ces cuirassiers, marche à leur tête, charge la batterie au milieu de la mitraille et s'en empare ; mais au moment où il s'élance pour arrêter ses soldats, qui cherchent à emmener une des pièces, il est entouré par un demi-escadron de hussards, se défend seul contre tous, et n'échappe à la mort qu'après une lutte terrible et couvert de blessures, qui devaient l'empêcher pendant longtemps de suivre les mouvements de l'armée. Le lendemain de cette bataille, le ban Jellachich, qui avait été témoin du fait d'armes de Pimodan, vint le féliciter et lui annoncer qu'il demandait pour lui la croix de Léopold. A peine rétabli de ses blessures, Pimodan rejoignit l'armée ; mais, envoyé peu de temps après pour faire une reconnaissance près de Palanka, la barque sur laquelle il descendait le Danube ayant été entourée par les Hongrois, il fut fait prisonnier et renfermé dans une casemate de la forteresse de Peterwardein. Georges de Pimodan n'était pas d'un caractère à rester inactif dans une prison ; il pensa d'abord à chercher à en sortir ; mais la solidité des portes et des barreaux de fer de son cachot lui montrèrent bientôt l'impossibilité de tout projet d'évasion. C'est alors qu'ayant reconnu que plusieurs des militaires de la forteresse de Peterwardein étaient restés fidèles à l'empereur d'Autriche, il conçut le projet d'organiser un complot pour livrer cette forteresse au corps d'armée autrichien qui en était le plus rapproché. Le complot fut découvert. Les complices de Pimodan furent arrêtés, traduits avec lui devant un conseil de guerre et condamnés ainsi que lui à être fusillés. Mais le commandant de la forteresse ayant cru devoir surseoir à l'exécution jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée par le général qui était à Debreczin, Pimodan, condamné le 28 mai, resta pendant deux mois entiers dans l'attente de la mort ; il apprit enfin le 27 juillet que ses complices venaient d'être fusillés et qu'il serait conservé prisonnier. La difficulté des communications avait d'abord empêché que la sentence fût remise au général Georgey, qui commandait à Debreczin, et celui-ci, voyant l'armée impériale partout triomphante et prévoyant que la cause hongroise était perdue, avait craint d'ordonner la mort d'un officier. C'est ce qui avait sauvé Pimodan. Peu de temps après, la forteresse de Peterwardein ayant été forcée de se rendre, Pimodan recouvra la liberté, après une captivité de plus de trois mois, et fut nommé major. Un brillant avenir l'attendait s'il fût resté dans l'armée autrichienne ; proposé pour le grade de colonel, il fallait, d'après les règlements, qu'il renonçât à sa qualité de Français et se fît naturaliser Autrichien ; Pimodan ne voulut pas accepter une pareille condition, et il rentra en France en 1855. Mais l'art de la guerre était trop conforme à son bouillant caractère pour qu'en abandonnant la carrière des armes, il renonçât à s'occuper de la science militaire : aussi en 1856 il alla en Russie visiter les plaines de Borodino, la Beresina, Moscou, et les années suivantes il continua à étudier l'art de la stratégie sur les champs de bataille de l'Allemagne. Lorsque les événements d'Italie firent craindre pour la sécurité du pape et forcèrent le saint-père à s'occuper de l'organisation d'une armée, les sentiments catholiques du marquis de Pimodan, les regrets qu'il avait éprouvés en abandonnant la carrière militaire, son cœur enthousiaste le portèrent à aller prendre la défense du souverain pontife, et le 1er avril 1860, Pimodan partait pour l'Italie. Il y fut appelé à remplir, avec le titre de général, les fonctions de chef d'état-major de l'armée pontificale. Le 19 mai, Zambianchi ayant franchi la frontière de Toscane et envahi les Etats de l'Eglise à la tête d'une troupe de 400 hommes, le général de Pimodan marcha à sa rencontre, et, bien que n'ayant que 60 gendarmes pontificaux sous ses ordres, il parvint à la repousser. Pendant le peu de temps que Pimodan passa au milieu des troupes pontificales, son caractère lui avait gagné l'affection de tous ceux qui servaient sous ses ordres. Les Piémontais ayant envahi les Etats du pape au mois de septembre, le général de Lamoricière marcha en toute hâte à leur rencontre et leur livra bataille, le 18 septembre, à Castelfidardo. Pimodan fut chargé de diriger l'attaque des positions occupées par les Piémontais, et s'élança à la tête de ses troupes, qui, malgré leur infériorité, firent d'abord reculer les Piémontais. Atteint au visage par une balle au moment où il donnait un ordre, Pimodan continue à marcher ; il s'avance jusque sur les fusils des ennemis avec cette bravoure dont il avait déjà donné tant de preuves. Atteint de deux coups de baïonnette, frappé d'une seconde balle au pied, il s'écrie : « Courage ! mes enfants ; Dieu « est avec nous ! » et marche toujours en avant. « Dieu est avec nous ! » répéta-t-il encore lorsqu'il fut frappé d'une troisième et d'une quatrième balle, qui, l'atteignant au côté droit, lui traversa le corps ; puis il s'affaissa sous le coup qui venait de le frapper mortellement. Transporté dans une chaumière voisine, le général de Pimodan, ne pensant, malgré ses cruelles souffrances, qu'au succès de la cause pour laquelle il venait de donner sa vie, disait à ceux qui s'empressaient autour de lui : « Mes amis, lais« sez-moi mourir ici et retournez à votre poste « pour faire votre devoir. » Transporté ensuite aux avant-postes piémontais, il expira dans la nuit, après avoir montré un calme et une patience extraordinaires au milieu des plus vives douleurs. Le corps de Pimodan fut demandé par sa veuve aux Piémontais, et le général Cialdini écrivit sur le cercueil : « A madame la marquise

« de Pimodan, de la part du général Cialdini. — « La vengeance ne va pas au delà du tombeau ! » Pie IX ayant désiré que son général fût inhumé à Rome, le corps du marquis de Pimodan fut transporté dans cette ville et déposé le 2 octobre dans la basilique de Ste-Marie du Transtévère. Le lendemain, la cérémonie funèbre fut célébrée avec la plus grande solennité, en présence des autorités romaines et du général de Goyon, commandant l'armée française. Après la cérémonie funèbre, le corps du général de Pimodan fut transporté à l'église de St-Louis des Français, désignée pour son inhumation et où il fut reçu par le général de Goyon, commandant le corps d'armée français à Rome, entouré des officiers de l'armée française. Le marquis de Pimodan a laissé de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu. D'un caractère chevaleresque et énergique, d'un cœur dévoué, enthousiaste et aimant, on comprend qu'il ait su inspirer de vives sympathies. Doué d'une grande intelligence, il avait acquis par le travail une instruction très-étendue et s'occupait de travaux historiques lorsqu'il partit pour l'Italie. Il a raconté dans ses *Souvenirs des campagnes d'Italie et de Hongrie* les événements dont il avait été témoin et souvent acteur. Cet ouvrage, écrit d'un style facile et élégant, après avoir paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, a eu deux éditions. La seconde a été publiée à Paris en 1861, in-12. Pimodan est aussi auteur d'un *Traité sur la cavalerie*. T-P. F.

PINA (Ruy de), historien portugais, né au 15e siècle, occupa divers emplois à la cour. Jean II lui confia des missions et d'autres fonctions confidentielles. Il signa le testament de ce roi en qualité de notaire public, et après sa mort il fit l'ouverture et la lecture de sa dernière volonté. Sous le règne d'Emanuel, il jouit de la même confiance, et fut nommé *cronista-mor*, ou historiographe. Il vécut encore sous le règne de Jean III, qui le chargea d'écrire la chronique du règne précédent. Albuquerque voulut avoir également Pina pour historien de ses expéditions, et commença par lui envoyer des bagues à rubis pour prix de sa complaisance. Des écrivains contemporains, tels que Damien de Goes et Jean de Barros, parlent avec un peu de jalousie de ces cadeaux. Le premier prétend avoir eu toute la peine de la rédaction, tandis que Pina eut les rubis. Celui-ci mourut vers 1521. Au dernier siècle, on tira des archives de Torre do Tombo les chroniques qu'on lui attribue. Il n'y a que Damien de Goes, son rival, qui prétende que le premier historien portugais, Ferdinand Lopès, en est l'auteur, ce qui ne serait pas faire une grande injure à Pina. Ces chroniques sont celles du règne de Sanche Ier, Alfonse II, Sanche II, Alfonse III, Denis et Alfonse IV. La dernière parut à Lisbonne, 1653, in-fol. ; les autres furent publiées en 1727-1729 et recueillies avec la Chronique d'Alfonse-Henri, par Duarte Galvam, sous le titre de *Chronicas dos seis reys primeiros*. L'académie de l'histoire portugaise tira des mêmes archives trois autres chroniques de Pina ; ce sont celles des règnes de Duarte, Alfonse V et Jean II. Pour les deux premières, l'auteur s'est beaucoup servi des travaux de Gomez Eanès de Furara ; la dernière est entièrement de sa composition. Elles ont été insérées dans le *Recueil* de livres inédits de l'histoire portugaise, Lisbonne, 1790-1792, in-4°. Les manuscrits, conservés aux archives de Lisbonne, sont écrits avec un grand soin et d'une rare beauté. Sous le rapport du style, on s'accorde à assigner à Pina un rang immédiatement au-dessous de Ferd. Lopès. D-g.

PINA (Jean-François Calixte de), marquis de St-Didier, numismate français, naquit dans le Dauphiné en 1779 ; il mourut le 1er août 1842 à Grenoble, ville où il avait longtemps rempli les fonctions de maire. Sous la restauration, il fit partie de la chambre des députés. Il avait recueilli une collection importante de médailles antiques et du moyen âge ; elle lui fournit les matériaux d'un travail qu'il publia en 1823 sous le titre de *Leçons élémentaires de numismatique romaine, puisées dans l'examen d'une collection particulière*. Collaborateur de la *Revue de numismatique* et de la *Revue du Dauphiné*, il fit paraître en 1837 un opuscule dans lequel il déposa le résultat de ses recherches sur un objet peu connu, les *Monnaies des évêques de Valence et des comtes de Valentinois*. Il préparait un grand ouvrage de longue haleine sur l'*Histoire numismatique du Dauphiné*, lorsque la mort vint le frapper. Z.

PINAIGRIER (Robert), peintre sur verre, dit *le bon Pinaigrier*, a partagé le sort d'une multitude d'artistes français, nés du 13e au 16e siècle, dont les écrivains contemporains, par une impardonnable négligence, nous ont laissé totalement ignorer l'histoire, et le plus souvent n'ont pas daigné tracer le nom, alors même qu'ils témoignaient de l'admiration pour leurs ouvrages. Nous ne connaissons ni le lieu, ni l'année de sa naissance, ni la date de sa mort. Nous pouvons seulement présumer qu'il naquit à Tours ou dans les environs de cette ville, par la raison qu'il s'y transporta vers la fin de sa vie, sans qu'aucune grande entreprise paraisse l'y avoir attiré, et que ses enfants y conservèrent leur établissement après lui. On sait que la fréquente présence de nos rois dans la Touraine au 15e et au 16e siècle excita dans cette contrée l'émulation d'une foule d'hommes de talent. Les villes de Tours, de Blois, de Bourges, d'Angoulême, donnèrent naissance à plusieurs artistes très-distingués et notamment à un grand nombre d'habiles peintres sur verre. Robert Pinaigrier naquit vers l'an 1490. Il est vraisemblable que, malgré l'habileté des maîtres français qui dirigèrent ses études, il ne se borna point à l'instruction qu'il pouvait acquérir dans son propre pays et qu'il alla étudier l'art du dessin en Italie, où brillaient alors les Léonard de Vinci,

les Pollaïuoli, les Pérugin. Ce qui porte à le croire, c'est que dans un des vitraux dont il orna l'église de St-Hilaire de Chartres il peignit un paysage au milieu duquel s'élevait cette capitale du monde chrétien. L'église de St-Hilaire a été détruite pendant la révolution et les verrières ont été transportées dans l'église St-Pierre, où on les voit encore. (On peut consulter à leur sujet la description de St-Pierre par M. l'abbé Bulteau, qui est très-détaillée.) Félibien, natif de Chartres, assure qu'elles datent de l'an 1520. Pinaigrier vint ensuite à Paris, où il enrichit successivement de ses ouvrages l'église de l'abbaye de St-Victor, celles de St-Jacques de la Boucherie, de l'hospice des Enfants-Rouges, de St-Gervais, de St-Médéric ou Merry. On sait que la plupart de ces églises ont été fondées ou rebâties par François Ier; celle de St-Jacques de la Boucherie fut terminée en 1520, celle des Enfants-Rouges fut fondée en 1524, celle de St-Médéric peu d'années après. La plupart des ouvrages de Pinaigrier n'existent plus; mais nous en possédons encore assez pour pouvoir nous former une juste idée du mérite de cet habile peintre. Les vitraux de l'église de St-Victor, ceux de St-Jacques de la Boucherie et de l'église des Enfants-Rouges ont péri, ainsi que les édifices auxquels ils étaient attachés, à moins toutefois que les soins de quelque amateur zélé pour la conservation des chefs-d'œuvre d'une industrie toute française n'en aient sauvé quelques débris. Ceux de l'église de St-Victor représentaient les débauches de l'enfant prodigue, la résurrection de Lazare, la Cène et quelques traits de la vie de St-Léger. Ils ont été longtemps regardés comme les meilleurs que Pinaigrier ait exécutés à Paris. Sur ceux qui décoraient l'église de l'hospice des Enfants-Rouges, ce maître représenta François Ier et la reine de Navarre, sa sœur, caressant ces jeunes orphelins; l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem, et notamment le Sauveur montrant des enfants à ses disciples et les leur faisant admirer comme des modèles de candeur. Tous les historiens ont célébré ces peintures, et particulièrement la dernière, à cause de la naïveté des attitudes, de la vérité des contours, de l'expression des têtes et de la richesse du coloris. L'église de St-Gervais et celle de St-Médéric n'ont pas entièrement perdu leurs ornements. Les vitraux du chœur de l'église de St-Gervais, qui représentaient le Paralytique, la Piscine et la Résurrection de Lazare, sont détruits, ainsi que ceux de Jean Cousin, qui leur servaient de pendant. Une autre peinture de Pinaigrier, représentant des pèlerins qui arrivaient au Mont-St-Michel et des bergers qui exécutaient des danses sur cette montagne, a subi le même sort. Mais il subsiste encore dans la chapelle de la Vierge, située derrière le maître-autel, trois vitraux et des fragments de deux autres, de la main de ce maître, où est peinte l'histoire de la Vierge. Ces vitraux offrent tous les genres de mérite justement attribués à cet habile peintre. Les têtes sont belles, les expressions justes, les draperies d'un bon style. Les formes en général tiennent encore un peu de la manière du Pérugin. Ces peintures se distinguent surtout par la fermeté de l'exécution et la magnificence du coloris. Mais les plus beaux ouvrages de Pinaigrier qui subsistent dans la capitale sont les vitraux de l'église de St-Médéric, représentant l'histoire de Joseph. Les figures en sont grandes comme nature. Il paraît que ces vitraux étaient d'abord au nombre de trois, et qu'ils furent placés dans le chœur à gauche, où ils se trouvent encore. Un des curés, voulant donner plus de jour à l'église, a fait enlever de chacune des fenêtres les deux panneaux du centre et les a fait transporter aux quatre fenêtres de la croisée, où ils sont associés à d'autres peintures sur verre, d'une manière différente, et qui représentent d'autres sujets. Mais la supériorité du style, la vivacité et la vérité du coloris les font aisément distinguer. Dans les peintures du chœur on voit Joseph gardant les troupeaux de son père, expliquant les songes, retiré du puits, vendu à des marchands, paraissant devant Pharaon, etc. Les fragments de la croisée représentent le songe de la gerbe et celui des étoiles; ils renferment aussi diverses figures qui appartenaient aux compositions restées dans le chœur. Le style de l'auteur s'est fort agrandi dans ces peintures. Les poses sont plus hardies, sans être moins vraies que celles de l'histoire de la Vierge. Les contours sont plus purs. Il y a en tout plus de fermeté, plus d'élégance et plus de noblesse. Apparemment que l'habitude de lutter avec Jean Cousin avait excité l'émulation de Pinaigrier. Peut-être aussi que les progrès de Raphaël, connus en France par les tableanx de St-Michel et de la Ste-Famille, avaient développé de plus en plus ses facultés naturelles. Un artiste italien, consulté par Sauval, disait de ces peintures : « *Sono delicate, dolcissime e di grandissima maniera.* » Il est à regretter que des maîtres tels que Pinaigrier aient exclusivement consacré leur talent à des peintures sur verre, et soient aujourd'hui si peu connus. Il en résulte, dans la suite de l'art français, une lacune apparente, qui ne vient réellement que de la destruction d'une multitude de ces fragiles ouvrages et de l'incurie de la plupart des personnes qui en possèdent les derniers restes. — Pinaigrier eut trois fils, qu'il instruisit dans son art: Nicolas, Jean et Louis. Nicolas fut le plus habile des trois. La tradition lui attribue deux vitraux de cinq à six pieds de haut, qui se voient encore à Chartres dans l'église de St-Aignan. L'un représente le *Portement de croix*, l'autre le *Jugement dernier*. On croit reconnaître la main de Nicolas dans les vitraux de l'église inférieure de Notre-Dame de Chartres. Ces vitraux ont été gravés par M. Willemin parmi ses *Monuments*

français inédits. Les ouvrages de Robert Pinaigrier sont inédits. Il est à désirer pour la connaissance de l'histoire de l'art français qu'il en soit publié des gravures, et particulièrement des tableaux de Joseph. — Un second *Nicolas* PINAIGRIER, petit-fils de Robert, s'illustra dans le 17e siècle. Il peignait des vitraux à Paris en 1618 et en 1635. Il orna de plusieurs de ses ouvrages les charniers de l'église paroissiale de St-Paul, ancienne église royale, qui n'existe plus. C'est ce Nicolas qui exécuta dans les charniers de l'église St-Etienne du Mont une copie du pressoir mystérieux de St-Hilaire de Chartres. Ce sujet avait été adopté par diverses confréries de marchands de vin. Il ne subsiste plus à Paris à notre connaissance aucune peinture de ce maître, à moins qu'on ne lui attribue quelqu'un des vitraux qui se voient encore dans les charniers de St-Etienne du Mont. Cette opinion ne serait pas sans vraisemblance, mais on ne peut donner aucune preuve. E—c D—D.

PINAMONTI (JEAN-PIERRE), écrivain ascétique, né en 1632 à Pistoie, d'une famille noble, après avoir terminé ses études, embrassa l'institut de St-Ignace et fut destiné par ses supérieurs à suivre la carrière de l'enseignement; mais de violents maux de tête l'ayant forcé de renoncer au travail de cabinet, il résolut, à l'exemple du P. Segneri (*voy.* ce nom), de se dévouer aux missions des campagnes. Les fruits abondants que produisirent ses prédications lui valurent une célébrité à laquelle il tenta vainement d'échapper. La duchesse de Modène le choisit pour son directeur spirituel; et il fut également honoré de la confiance de Cosme III, grand-duc de Toscane. Le P. Pinamonti ne vit dans cette double faveur qu'un moyen de plus d'adoucir le sort des habitants de la campagne, auxquels il continua des consolations de tout genre. Il mourut dans la petite ville d'Orta, au diocèse de Novare, le 25 juin 1703. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages ascétiques, en italien, dont on voit la liste dans le *Dictionnaire* de Moréri. Ils ont été recueillis à Parme, 1706 et 1718, in-fol., et Venise, 1724, in-4° de 917 pages; ibid., 1742. Le P. Courbeville en a traduit deux en français : le *Directeur dans les voies du salut*, 1728, in-12; et *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut*, 1737, in-12 (*voy.* COURBEVILLE). W—s.

PINART (MICHEL), savant orientaliste, né à Sens en 1659, perdit jeune ses parents, qui le laissèrent sans fortune. Ses heureuses dispositions pour l'étude lui méritèrent la bienveillance de l'abbé Boileau, grand vicaire du diocèse de Sens, et ce généreux protecteur le fit admettre dans l'école de Germ. Gillot à Paris (*voy.* GILLOT). Il y apprit le latin, le grec et les éléments de l'hébreu; il se perfectionna dans la connaissance de cette langue en aidant le P. Thomassin à mettre en ordre les matériaux de son *Glossaire* (*voy.* THOMASSIN), et en donna des leçons, qu'il eut le plaisir de voir fréquenter même par des dames d'un rang distingué. Il obtint enfin une place de sous-maître au collége Mazarin et fut nommé en 1712 théologal du chapitre de Sens. Il revint alors en cette ville, où il mourut d'une rétention d'urine, le 3 juillet 1717, à l'âge de 58 ans. Pinart avait été admis en 1706 à l'Académie des inscriptions, et l'on trouve dans le *Recueil* de cette compagnie l'analyse de ses Mémoires, sur le nom de *Byrsa*, donné à la citadelle de Carthage; — sur une médaille d'*Hélène;* — sur ce passage du premier livre des Rois : *Applica ad me ephod;* — et enfin sur les *Médailles samaritaines* qui portent le nom de *Simon*. On a en outre de Pinart, dans le *Supplément du Journal des savants*, année 1707, une *Notice* de toutes les *Bibles hébraïques* imprimées jusqu'à cette époque. Son *Eloge* par de Boze fait partie du tome 3 du *Recueil* de l'académie. — PINART (D.), écrivain ascétique, mort à Beauvais en 1854; cet ecclésiastique a laissé un grand nombre d'ouvrages de piété et d'éducation; nous nous bornerons à signaler le *Manuel de piété à l'usage des jeunes gens*, 1843; — le *Mois de Marie*, 1846; — les *Flammes de l'amour de Jésus*, dont une sixième édition a vu le jour en 1847. W-s.

PINAS (JEAN), peintre, né à Harlem vers l'an 1596, peignait avec un égal succès la figure et le paysage. Il avait parcouru l'Italie pendant plusieurs années avec le célèbre paysagiste Pierre Lastman. Son coloris est remarquable par la vigueur du pinceau. On peut lui reprocher d'être un peu forcé et de tomber quelquefois dans le noir; cependant cette manière ne laisse pas d'avoir des partisans, et ce n'est pas peu de gloire pour Pinas d'avoir eu Rembrandt pour imitateur. Parmi les tableaux qu'on doit à cet habile artiste, on citait une *Histoire de Joseph vendu par ses frères*. On y admirait la fermeté du dessin et l'effet général de toute la composition. Le Musée du Louvre possède de ce maître un dessin à la plume et colorié, représentant un paysage. — Son frère, *Jacques* PINAS, ne perfectionna pas son talent en visitant l'Italie, et ce désavantage se fait remarquer dans les tableaux de sa première manière. Mais lorsque Jean fut de retour de cette contrée, il dirigea les travaux de son frère; et l'on met peu de différence entre les productions de ces deux artistes. P—s.

PINCHBECK, mécanicien anglais du 18e siècle, a fait plusieurs instruments et mécanismes qui furent fort admirés de son temps, mais qui ont été surpassés de nos jours. En 1724, il fit entendre devant la cour royale d'Angleterre un piano à queue, dont le son imitait la flûte, la trompette et les timbales; il est probable que c'étaient les mêmes sons que l'on produit aujourd'hui par les pédales de tous les grands pianos. Il établit ensuite une machine très-compliquée, où l'on voyait Orphée jouant de la lyre au milieu d'une forêt, marquant la mesure avec la tête et le pied et entouré d'une foule d'animaux qui faisaient des

mouvements divers. On entendait en même temps exécuter des morceaux de musique composés par Hændel, Corelli et autres compositeurs célèbres; de l'autre côté, la machine représentait un paysage; on voyait la mer avec des vaisseaux qui se perdaient dans le lointain, des dauphins jouant sur l'eau; sur le côté des hommes à pied et en voiture parcouraient la grande route; on voyait les roues tourner et les chevaux remuer; sur une rivière des cygnes et des canards étaient également en mouvement. De pareilles machines, qui autrefois amusaient beaucoup, se voient encore dans les cabinets des curieux. Une invention qui a fait à Pinchbeck une réputation plus durable est celle de la composition d'un métal qui a été nommé par les Anglais *Pinchbeck*. Il imite l'or et se compose de cuivre rouge, de cuivre jaune et d'étain. Ce qui lui donne une supériorité sur d'autres compositions de ce genre, c'est qu'il conserve mieux la couleur jaune de l'or et trompe davantage l'œil. Pinchbeck mourut à Londres en 1783. D—G.

PINCHON (GUILLAUME), né à St-Alban, près Lamballe, vers 1175, reçut la prêtrise à St-Brieuc et devint chanoine de St-Gratien de Tours. Elevé en 1220 sur le siége épiscopal de St-Brieuc, il défendit au péril de sa vie la cause de l'Eglise contre les prétentions de Pierre Mauclerc. Obligé pour se soustraire à la persécution de chercher un asile à Poitiers, il y remplit les fonctions de coadjuteur de l'évêque diocésain, qui était infirme. Revenu dans son diocèse, il s'y appliqua à la restauration de la cathédrale de St-Brieuc et au soulagement de toutes les misères de ses administrés. Il mourut en odeur de sainteté le 29 juillet 1234, suivant le P. du Paz, la Chronique bretonne, le propre de St-Brieuc, les Annales briochines, Lebaud, dom Lobineau, dom Morice et Butler, dont l'opinion doit prévaloir à cet égard sur celle d'Albert Legrand, de d'Argentré et des Bollandistes, qui fixent sa mort en 1237. Le pape Innocent IV, sur le rapport des miracles dont le tombeau de Pinchon aurait été le théâtre, le canonisa par une bulle du 15 avril 1247 sous le vocable de St-Guillaume. La vie de ce prélat, composée par un écrivain qui a pris le nom de Geoffroy le Chauve et qui s'est qualifié d'archevêque de Bourges, a été publiée par Surius et reproduite par le jésuite Sollier dans la collection des Bollandistes (t. 7 de juillet). Mais Geoffroy le Chauve est évidemment un pseudonyme, attendu qu'il n'y a eu à Bourges aucun archevêque de ce nom. Le P. Lelong (*Bibl. hist. de la France*, t. 1er) émet l'opinion que l'auteur de cette vie est le pape Innocent IV lui-même, et il l'appuie sur un passage de la généalogie de la maison de Fiesque, à laquelle appartenait ce pontife. Il y est dit qu'Innocent IV avait voulu rendre ce dernier témoignage d'amitié à la mémoire du prélat breton qu'il avait beaucoup connu. Rien ne démontrant le fondement de cette assertion, nous serions plus disposé à croire avec les Bollandistes que cet écrivain aurait été de Bourges et archidiacre de St-Brieuc. Au reste, son ouvrage est peu de chose. Il a été publié une autre vie de Pinchon sous ce titre : *Vie et miracles de St-Brieuc* (sic) *et de St-Guillaume* (*ensemble la translation des reliques du dit St-Brieuc et la canonisation du dit St-Guillaume par le pape Innocent IV*), *avec des remarques et des observations par L.-G. de la Devision*, *chanoine de St-Brieuc*, St-Brieuc, 1627, in-8°. P. L—T.

PINCIANUS. *Voyez* NUNNÈS (FERDINAND).

PINÇON. *Voyez* PINZON.

PINDAR, poëte arabe et persan, vivait dans la seconde moitié du 10e et à la première du 11e siècle de notre ère. Il était natif de Reï dans le Kouhistan et contemporain du célèbre Firdousi. Comme chacune des grandes familles princières de cette époque avait ses poëtes de prédilection, *Pindar*, dont le nom signifie le *Sage*, l'*Avisé*, était le favori des princes Dilemides ou Bouïdes, auxquels appartient la gloire d'avoir les premiers aidé à la régénération de la poésie persane. Notre poëte, qui ne fut éclipsé que par la grande pléiade dont Firdousi est réputé le chef, composa ses poëmes en arabe, persan et dilemide pour le roi Medscheddaulet Aboutalib. Ses œuvres n'ont pas encore été recueillies ni traduites, mais M. Hammer en donne des extraits dans ses traités sur la poésie arabe et persane, extraits qui font voir que Pindar n'était pas indigne de son homonyme de l'antiquité grecque. Il est vrai que ses distiques n'ont aucune ressemblance avec les vers du poëte hellénique, mais qu'ils rappellent les meilleurs de l'anthologie grecque. R—L—N.

PINDARE, le prince des lyriques grecs, naquit dans les environs de la Thèbes de Béotie la première année de la 65e olympiade, 520 ans avant J.-C., et mourut à l'âge de 74 ans. Si on en croit les Grecs, amateurs du merveilleux, son enfance fut une suite de prodiges : il était tout simple que sa mort ne fût point une mort ordinaire; elle lui fut annoncée, dit-on, par Proserpine, qui lui apparut en songe pour lui reprocher qu'elle était la seule divinité que ses chants n'eussent point célébrée et lui prédire qu'il la célébrerait bientôt dans ses propres Etats. Peu de jours s'écoulent, Pindare meurt; et la ville de Thèbes retentit d'un *Hymne à Proserpine* : c'est une vieille femme qui la chante; et c'est le poëte qui est venu la lui réciter en songe. Valère-Maxime et Suidas racontent autrement la mort de Pindare : selon eux, il assistait aux exercices du gymnase et s'endormit paisiblement du dernier sommeil, la tête appuyée sur les genoux du jeune Théoxène, son disciple. L'historien latin fait remarquer une faveur particulière des dieux dans les circonstances mêmes de cette mort. Plutarque ne paraît pas douter que la Pythie n'ait officieusement averti Pindare de son dernier moment. Pourquoi d'ailleurs n'eût-elle pas ajouté cette dernière

marque de protection à l'oracle qu'elle avait déjà rendu en sa faveur et qui prescrivait aux habitants de Delphes de lui donner dans tous les sacrifices une portion égale à celle des prêtres d'Apollon? De là sans doute le reproche d'avarice si souvent adressé à ce grand poëte : mais on conviendra du moins qu'il y avait une certaine adresse à s'appuyer d'un oracle pour le justifier. Ce qui reste vrai au milieu de tous ces rêves mythologiques, c'est que, malgré la préférence accordée quelquefois sur lui à des rivaux plus heureux (*voy.* CORINNE), son rare mérite fut dignement apprécié de son siècle. Que son père se nommât Daïphante, Scopelinus ou Pagonidas; qu'il ait eu pour mère Myrto, Myrtis ou Clidicé, et pour fille Polymetis ou Eumetis, qu'importe depuis plus de deux mille ans à sa mémoire? Ses véritables titres de famille se trouvent aujourd'hui dans ceux qu'il a pour jamais acquis à l'admiration des siècles et que l'enthousiasme d'Horace a si noblement consacrés dans une ode digne à la fois du chantre, du sujet et du héros. Pindare s'était exercé dans presque tous les genres de poésie : Suidas et après lui Fabricius nous ont conservé la liste de ses nombreux ouvrages, dont il ne reste que les hymnes composés en l'honneur des vainqueurs aux jeux solennels de la Grèce : c'en est assez pour nous faire apprécier toute la force, toute l'étendue de son génie et le caractère original de son talent. Comme tous les hommes privilégiés qui sortent de la mesure commune, Pindare a rencontré des partisans et des détracteurs également passionnés : ce n'est point ici le cas de réveiller des querelles depuis longtemps assoupies; mais nous devons insister ici sur le reproche fondamental généralement fait à ce poëte par des critiques incapables de mesurer seulement la hardiesse de son vol. On l'a donc attaqué sous le double rapport des sujets et de la manière dont il les traite. Mais, de bonne foi, est-ce à la lecture froide et tranquille du cabinet que l'on peut éprouver quelque chose de l'enthousiasme qui inspirait le chantre thébain, ou recevoir quelque étincelle du feu divin qui l'animait? Il faut se transporter avec Pindare au milieu de ces graves et imposantes solennités qui rassemblaient l'élite de la Grèce tantôt à Olympie, tantôt à Delphes ou à Corinthe : il faut assister avec lui à ces brillants spectacles où la force, l'adresse et l'agilité disputaient l'honneur d'un triomphe que sa lyre allait rendre immortel; et l'on concevra jusqu'à quel degré d'exaltation a pu s'élever une imagination aussi éminemment poétique : on concevra que, malgré son abondance et sa richesse naturelle, la langue du poëte lui semble encore insuffisante et qu'il est obligé de créer un nouveau style et des tours nouveaux pour prêter à des idées essentiellement les mêmes la nouveauté des formes qui les reproduisent. Quelque obscurs que soient ou le vainqueur qu'il célèbre, ou la ville qui lui donna naissance, Pindare saura trouver dans les ressources de son génie les moyens d'ennoblir l'un et l'autre : c'est que deux grandes pensées, la religion et la gloire de la patrie, alimentent sans cesse cette inépuisable fécondité. Ce n'était point, en effet, seulement pour amuser les yeux par un vain spectacle que les sages législateurs de la Grèce avaient attaché une si haute importance à la célébration de ces jeux : religieuses et politiques à la fois, ces belles institutions avaient surtout pour objet d'entretenir dans le cœur des peuples le respect pour les dieux et cet ardent désir de gloire, ce sentiment de fierté nationale qui, habilement dirigé, a fait dans tous les temps la force et la splendeur des Etats. Voilà ce qui respire d'un bout à l'autre dans les Odes de Pindare. C'est moins le vainqueur qui l'occupe que la victoire elle-même. Tourmenté du besoin de montrer sans cesse la gloire à sa nation, il la voit, il la poursuit partout; et quand elle n'éclate pas assez dans ses héros, il va la chercher dans leurs aïeux, dans leur patrie, dans les instituteurs mêmes des jeux. De là ces écarts qui semblent quelquefois l'entraîner si loin de son but que l'on a dit de lui (avec plus d'esprit toutefois que de justesse) qu'il semble chanter ses héros à condition de n'en point parler. Mais si le fil délicat qui rattache ces divers épisodes au sujet principal échappe à des yeux inattentifs ou peu familiarisés avec les mystères de la poésie, il n'en existe pas moins; et il n'est pas impossible de le retrouver. Prenons pour exemple la première des Olympiques, celle même qui a fourni à Perrault l'occasion de débiter tant d'inepties. Le poëte veut féliciter Hiéron de la victoire qu'il vient de remporter; et à peine entré en matière, le voilà jeté dans l'histoire et l'éloge de Pélops, la fable de Tantale, etc. Que peuvent avoir de commun ces digressions avec l'objet principal? Le voici : Hiéron était roi de Syracuse, fondée par une colonie des enfants de Pélops; et à ce seul nom de Pélops, l'imagination du poëte s'enflamme : elle se retrace, elle décrit les malheurs où l'orgueil précipita Tantale et sa race; et il en tire de graves leçons pour prémunir son héros contre les séductions de la puissance et des richesses. Une autre considération liait encore au sujet de cette ode l'épisode de Pélops : sa victoire sur Œnomaüs à la course des chars; ses conquêtes et son établissement dans cette partie de la Grèce à laquelle il donna le nom de *Péloponnèse*. Voilà la marche de Pindare : voilà le *beau désordre* dont parle Boileau et que Longin admire dans le discours même quand l'orateur s'abandonne à la véhémence de la passion. Mais cette marche est si sublime qu'Horace lui-même désespérait de pouvoir la suivre et menaçait d'avance du sort d'Icare, l'imprudent qui oserait se hasarder sur les traces du cygne de Dircé. C'est que le génie ne s'imite point, et le génie de Pindare bien moins encore

que tout autre. Inimitable dans ses conceptions, il l'est également dans sa diction. La véhémence des figures, la hardiesse des images, l'audace des métaphores, le nombre et l'harmonie des tours, l'entraînante rapidité du style, tout concourt à le placer à cette hauteur *divine* où brille comme un phare éclatant son immortel génie pour avertir des dangers de l'approche. Il est glorieux sans doute pour la France que deux poëtes français, J.-B. Rousseau et P.-D.-E. Lebrun, aient seuls mérité jusqu'ici l'honneur d'être nommés après Pindare : l'un pour la richesse poétique des détails et la beauté soutenue de l'expression ; l'autre pour la chaleur, l'entraînement et l'énergie qui distinguent quelquefois ses compositions. Ce sont d'heureux imitateurs : mais Pindare n'en est pas moins resté sans rival. Faut-il donc s'étonner que celui de tous les peuples qui s'est montré le plus sensible au charme des arts, le plus avide de gloire et de plaisir, ait comblé un tel homme de distinctions, d'honneurs et de richesses pendant sa vie, et qu'il ait révéré sa mémoire jusque dans sa dernière prospérité? Six cents ans après sa mort, Pausanias retrouva dans Thèbes la statue élevée à Pindare dans la place destinée aux exercices publics. Mais cette statue elle-même a cédé aux efforts du temps : cette maison devant laquelle s'étaient respectueusement arrêtées deux fois les fureurs de la guerre est depuis longtemps ensevelie sous ses ruines. Un seul monument a bravé et le temps et la guerre : c'est celui que Pindare s'est élevé lui-même et que nous admirons dans ce qui nous reste de ses ouvrages. Ils parurent pour la première fois à Venise, 1513, chez les Alde; et cette édition fut bientôt suivie de celle de Rome, 1515, fidèlement reproduite depuis par Cratander, à Bâle, 1526; à Francfort par Burbach, à Paris par Morell et les Estienne, 1588 et suiv.; et par N. le Sueur (*Sudorius*), avec une version métrique qui n'est pas sans mérite, 1582; réimprimée avec luxe et de format in-folio à Oxford, 1697. La première édition critique de Pindare est celle de Schmid, Wittemberg, 1616, in-4°. Ce savant avait déjà publié en 1611 un *Specimen* de corrections pour environ six cents pages du poëte grec. Le célèbre Heyne a porté de cette édition un jugement aussi modeste qu'impartial (*voy.* sa préface, p. 45). Il fait beaucoup plus de cas de l'édition publiée à Saumur, 1620, in-4°, par Jean Benoît (*Benedictus*), sous le rapport de l'interprétation du texte et du commentaire qui l'accompagne, quoique surchargé parfois de remarques vulgaires ou inutiles. Les *Fragments* parurent à Strasbourg, 1776, in-4°, rassemblés avec soin, classés avec autant d'ordre que possible et commentés avec une rare sagacité par Schneider. Trois ans auparavant, en 1773, Heyne avait donné une première édition de Pindare d'après le texte d'Oxford et avec la version latine de Koppe, corrigée en plusieurs endroits par le savant éditeur. La seconde, bien plus complète et supérieure en tout à la première, parut à Gœttingue, 1798, 3 vol. in-8°, divisée en cinq parties. Elle est enrichie des *Fragments* dont nous venons de parler et d'une excellente dissertation de M. Hermann sur le système métrique de Pindare (1). Villoison a laissé, dit-on, des notes précieuses sur les Olympiques : elles ne seront probablement pas perdues pour un nouvel éditeur. Sans parler des versions aujourd'hui illisibles du Champenois Marin et de P. de Gausie, qui écrivaient au commencement du 17e siècle, les savants académiciens Sallier et Massieu ont traduit en français quelques odes choisies de Pindare. Chabanon a donné les *Pythiques;* et Vauvilliers, dans son *Essai sur Pindare,* une idée de système de traduction qu'il faudrait, selon lui, appliquer à ce poëte; système qui n'a point obtenu l'approbation des savants étrangers. Gin, que l'on pourrait appeler le Marolles du 18e siècle, publia en 1801 une traduction complète de Pindare qui n'a pas empêché M. Tourlet de donner la sienne en 1818 avec le texte grec de Heyne, soigneusement revu, très-bien imprimé, et de savantes notes sur les passages difficiles ou mal interprétés avant lui. Malheureusement le travail de cet interprète laisse fort à désirer, ainsi que l'a établi M. Raoul Rochette dans un article du *Journal des savants*, 1818, p. 213-224. Diverses traductions de Pindare ont peu fixé l'attention du public; celle de M. Faustin Colin (Strasbourg, 1841, in-8°) contient toutes les odes avec divers préliminaires et notes. M. Perrault Maynaud s'est contenté de donner les Olympiques (Lyon, 1837, in-8°), y a joint en 1843 les Pythèques et les Isthmiques; M. Obry a fait paraître à Nancy en 1843 les Néméennes avec des notes. Pindare figure dans les poëtes grecs dont la traduction est comprise dans le *Panthéon littéraire*, 1839, grand in-8°. L'Académie française ayant fait d'une version de Pindare le sujet d'un concours, le prix fut décerné à M. Poyard, dont le travail a été publié en 1853, et ce concours, provoqué par M. Villemain, a donné lieu à la publication d'un excellent travail de ce littérateur célèbre : *Essai*

(1) L'édition de Heyne a été réimprimée à Oxford en 1807, 3 tomes in-8°, avec un certain luxe, mais pas assez correctement. Un philologue instruit, Ch.-D. Beck, a publié, à Leipsick, en 1792-1796, les deux premiers volumes d'un Pindare qui n'a point été continué. Le texte grec, mis au jour à Padoue en 1808, 3 vol. in-4°, est accompagné d'une traduction en vers latins due à J. Costa; elle est estimée. L'édition d'Auguste Bœckh, Leipsick, 1811-1821, 3 vol. in-4°, est la meilleure qui ait paru du grand poëte lyrique; le texte, revu avec soin, est accompagné d'amples commentaires et de bonnes tables; la dissertation d'Herman, très-ample et très-érudite, remplit la seconde partie du tome 1er. Le texte de Heyne est reproduit dans l'édition de Londres, 1814, in-8°, revue par H. Huntingford (on y joint un *Lexicon pindaricum* extrait du *Dictionnaire étymologique* de Damus) et dans celle de Leipsick, 1817, 1818, 3 vol. in-8°, soignée par R. Florillo. Il en est de même de l'édition de Londres, 1824, 3 vol. in-8°, mais on n'estime guère celle-ci. Le texte seul, mais revu par M. Boissonade avec autant de goût que de saine critique, fait partie de la collection grecque de format in-32, publiée par l'éditeur Lefèvre (Paris, 1825). L'édition soignée par L. Diasen (Gotha, 1830, 2 vol. in-8°), reproduit le texte de Bœckh et présente de très-copieux commentaires; elle est estimée.

sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique, Paris, 1859, in-8°. Les Italiens ont plusieurs traductions en vers de Pindare : celles d'Adimari, 1631 (médiocrement estimée); de Mazari, 1776; de Jérocades, 1790; de Ant. Mezzanote, Pise, 1819-1820, 4 vol. grand in-8° (avec le texte et des notes); la traduction de Joseph Borghi, Florence, 1824, a obtenu un succès qu'attestent plusieurs éditions. On cite avec éloge les versions anglaises de Cowley et de West, quoique incomplètes ; et les Allemands font grand cas de celle de Gedike. On estime aussi celle de Frédéric Thiersch (Leipsick, 1820, 2 vol. in-8°); le texte grec et des notes accompagnent la version germanique. En espagnol on cite les traductions en vers de don Joseph et don Bernabé Conga Argueltis, Madrid, 1798, in-4°, et de don Patricio de Berguizas, publiée également en 1798. A—D—R.

PINDARE LE THEBAIN, tel est le nom qui se lit en tête de divers manuscrits d'un poëme latin en vers hexamètres qui paraît composé au 14e siècle et qui raconte la guerre de Troie. On le trouve aussi parfois sans nom d'auteur. L'ouvrage a d'ailleurs fort peu de pureté et il suit assez exactement les récits d'Homère en les abrégeant. Il fut souvent réimprimé à Paris, en Allemagne et en Italie à la fin du 15e siècle et au commencement du 16e. Un érudit hollandais, Th. Van Kooten, en avait entrepris une édition accompagnée de commentaires; elle a été publiée en 1809 à Amsterdam par H. Urytingh, qui y a joint ses notes. Cet ouvrage avait d'ailleurs été inséré dans le *Collectio Pisuarensis* (1766, in-4°) des poëtes latins, et Wernsdorf lui a donné place dans ses *Poetæ minores*, t. 4, part. 2, p. 544-752. Z.

PINDEMONTE (MARC-ANTOINE), littérateur, né en 1694 à Vérone d'une famille qui a produit un grand nombre d'hommes de mérite (*voy.* la *Verona illustrata* de Maffei), était versé dans les langues grecque et latine, et cultiva plus particulièrement la poésie. Sa mémoire tenait du prodige : il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu ; et quand il était consulté, il citait exactement le volume et la page où se trouvaient les renseignements demandés. Il remplit les premiers emplois de la magistrature dans sa ville natale, où il mourut en 1744. Outre des discours sur les règles de l'art dramatique et du poëme épique, on a du marquis de Pindemonte une foule de petites pièces agréablement versifiées. Il en avait publié un recueil (*Poesie latine e volgari*), Vérone, 1721, in-8° ; mais son neveu Hippolyte, dont on parlera plus bas, en a donné une édition augmentée, Venise, 1776, 2 vol. in-8°. Pindemonte laissait inédite une traduction en vers de l'*Argonautique* de Valérius Flaccus, terminée dès 1730 : elle a été publiée par son petit-neveu, Vérone, 1776, in-4°, avec le texte en regard. Le savant éditeur l'a fait suivre d'une *Lettre* sur la traduction de Stace, par Selvaggio Prospera. — PINDEMONTE (Charles), neveu de Marc-Antoine, né à Vérone en 1735, se fit connaître dès l'âge de dix-huit ans par une bonne traduction italienne du *Poëme* de Vida sur les *Echecs*. — PINDEMONTE (Didier), frère de Charles, gentilhomme du duc de Hesse-Darmstad, a publié : *Riposta universale alle opere del Scip. Maffei*, Vérone, 1754, in-8°. W—S.

PINDEMONTE (le chevalier HIPPOLYTE), célèbre poëte italien, né à Vérone le 13 novembre 1753, était de la même famille que les précédents. On l'envoya faire ses études à Modène, au collége des Nobles, où il eut pour professeur de belles-lettres le père Cassiani, qu'un sonnet sur l'enlèvement de Proserpine avait suffi pour rendre célèbre. Ses études finies, il revint dans sa ville natale, et révéla pour la première fois son talent en traduisant en moins de vingt jours la *Bérénice* de Racine, dont il n'existait encore aucune version italienne et qu'une société d'amateurs désirait représenter. Ce travail n'était pas son coup d'essai; outre plusieurs pièces de poésie légères, il avait écrit précédemment une dissertation sur les masques; mais, au lieu de la publier, il la jeta au feu, et ce n'est pas la seule de ses productions dont il ait fait une si cruelle justice. L'horizon de Vérone commençait à lui sembler un peu étroit, et le besoin d'expansion, tourment ordinaire des poëtes, ne tarda pas à le jeter dans la carrière des voyages. Parti en 1777, il parcourut tout le midi de l'Italie, passa en Sicile, et poussa jusqu'à l'île de Malte, où il fut sans doute attiré par le titre de chevalier de l'ordre qu'il avait reçu dès l'enfance. Sa verve puisa dans ces différentes contrées de poétiques inspirations, qu'il semait pour ainsi dire pendant ses fréquentes haltes. Il suffira de citer les poëmes de la *Fata Morgana*, de la *Gibilterra salvata* et une tragédie d'*Ulysse*, imprimée sous ses yeux à Florence. Obligé par le dérangement de sa santé de rentrer dans sa famille, il fut atteint d'une maladie de langueur qui faillit le conduire au tombeau et contribua à rembrunir encore la teinte mélancolique de son caractère. Il n'était pas encore rétabli que, déjà reprenant sa course, il traversait la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et arrivait en Angleterre. Londres le retint cinq mois, et il y publia dans un journal une lettre offrant le dessin de dix-huit tableaux qu'on pourrait tirer de l'Odyssée. Venu en France au moment de l'ouverture des états généraux et des premiers succès de l'insurrection, il les célébra dans un petit poëme intitulé *la Francia* et dans une ode sur les tombeaux de St-Denis. Pendant les neuf mois de séjour qu'il fit à Paris, il fréquenta Alfieri, qu'il avait connu à Venise et qui s'occupait alors de la réimpression de ses tragédies. Il sut acquérir par sa douceur et sa modestie tant d'ascendant sur l'esprit de l'irritable poëte que non-seulement il le décida à supprimer le premier volume de la nouvelle édition de ses œuvres, mais qu'il lui fit encore admettre

des variantes dans quelques-unes de ses pièces, concession bien étonnante chez un écrivain qui avait traité avec tant de hauteur tous ses critiques. Pindemonte quitta la France quand les événements commençaient à tourner au tragique, et il put apprécier dès lors la valeur des illusions qu'il avait partagées. Aussi les premières poésies qu'il publia à son retour expriment-elles à la fois une recrudescence d'enthousiasme pour l'Italie et une espèce de désenchantement dans les impressions rapportées d'outre-mont. Le *Sermone dei viaggi* et le poëme de l'*Abarite* sont le contre-poids de la *Francia* et de l'ode sur les tombeaux de St-Denis. Pindemonte erra plusieurs années en Italie, s'arrêtant partout et ne se fixant nulle part; mais en 1795 sa famille ayant obtenu l'honneur insigne d'être inscrite sur le livre d'or de St-Marc, il se crut obligé de revenir dans les Etats vénitiens. Il assista donc de Vérone à l'envahissement de l'armée française, à ses revers passagers, à la violente réaction qui s'ensuivit, enfin à l'agonie et à la fin misérable de la plus ancienne des républiques. Après avoir vu tomber successivement autour de lui les personnes auxquelles il était le plus attaché par les liens du sang ou de l'amitié, Pindemonte mourut à Vérone le 18 novembre 1828. Parmi les éloges dont il a été le sujet, nous citerons : 1° *Panegirico d'Ippolito Pindemonte,* par Napoléon-Joseph dalla Riva, dédié à madame la baronne Curtoni Verza, Milan, 1829, in-8° de 56 pages; 2° *Della vita e delle opere d'Ippolito Pindemonte, libri* 4, par M. Benassu Montanari, Venise, 1834, in-4° de 378 pages. Cette dernière biographie est la plus complète qui existe. Pindemonte occupe la première place dans l'ouvrage intitulé *Ritratti* (Portraits), de madame Albrizzi, dont il avait galamment changé dans ses vers le prénom d'*Elisabeth* en celui d'*Isabelle*, sous lequel on la désigna depuis. Les principales éditions de ses ouvrages sont : 1° *Volgarizzamenti dal latino et dal greco in versi italiani*, Vérone, 1781, in-4° de 158 pages, en société avec Jérôme Pompei (*voy.* ce nom); 2° *Versi*, Bassano, 1784, grand in-8°. Ce recueil a été publié sous le pseudonyme de *Polidete Melponio.* 3° *Volgarizzamento dell' inno a Cerere, scoperto ultimamente ed attributo ad Omero*, ibid., 1785, in-8°. On trouve à la suite de cette traduction un *Discorso* sur les défauts que la mode avait introduits dans la littérature italienne. 4° *Saggio di poesie campestri,* Parme, Bodoni, 1788, in-12. La plupart de ces poésies furent écrites pendant la maladie de l'auteur, dont nous avons parlé. 5° *Poesie*, Pise, 1788, in-16; 6° *Arminio,* tragédie qui n'était pas destinée à la représentation et qui cependant offre des beautés de premier ordre, Philadelphie (Pise), 1804, in-8°; 7° *Epistole in versi,* Vérone, 1805, in-12; 8° *I sepolcri, canto,* Vérone, 1805, in-8°. Hippolyte Pindemonte avait d'abord projeté d'écrire sur ce sujet un poëme en quatre chants; mais ayant été prévenu par Ugo Foscolo (*voy.* ce nom), il se contenta de lui répondre par cette élégie. Les *Tombeaux* ont aussi été traités par Jean Torti, dont le poëme est ordinairement imprimé avec les *Sepolcri* de Pindemonte et de Foscolo. Tous les trois ont été mis en élégants hexamètres latins par M. l'abbé Joseph Bottelli, Milan, 1844, in-8°. 9° *Sermoni*, Vérone, 1808, in-12; 10° traduction en vers italiens des deux premiers chants de l'*Odyssée*, avec quelques fragments des *Géorgiques*, et deux épîtres, l'une à Homère, l'autre à Virgile, Vérone, 1809, in-8°. Le complément de la traduction de l'*Odyssée* parut en 1822, Vérone, 2 vol. in-12; 11° *Sermoni*, Vérone, 1818, in-12; 12° *Il colpo di martello del campanile di san Marco in Venezia* (1820, in-12), petit poëme d'un genre tout à fait nouveau et qui respire une morale toute céleste. 13° *Tributo alla memoria dell' insigne astromo A. Cagnoli* (Vérone, 1821, in-8°), composé de douze sonnets, qui ont été depuis traduits en latin par M. Chersa de Raguse; 14° *Elogi di litterati italiani*, Vérone, 1825-1826, 2 vol. in-8°. Ils comprennent Scipion Maffei, Léonard Targa, Louis Salvi, Antoine Tirabosco, Philippe-Rosa Morando, Jérôme Pompei, Gaspard Gozzi, le P. J.-B. de San-Martino, Joseph Torelli et J.-B. Spolverini. On trouve à la suite de ces éloges différentes poésies dont quelques-unes étaient encore inédites. 15° *Stanze* (Vérone, 1828, in-8°), composées à l'occasion du monument que Pindemonte avait, conjointement avec l'archiduchesse Béatrix d'Este, fait élever à l'improvisateur Lorenzi, son ami, dans l'église de Ste-Anastasie, à Vérone. — Bien que les poésies de Pindemonte l'emportent de beaucoup sur ses ouvrages en prose, ceux-ci se distinguent par la noblesse et l'élévation de la pensée aussi bien que par l'élégance et la justesse de l'expression. Il s'était aussi essayé dans la poésie latine; nous citerons la pièce qu'il écrivit en cette langue sur la mort de Benoît del Bene, savant latiniste qui avait été son ami. Tous les ouvrages de Pindemonte ont eu plusieurs éditions dans les différentes parties de l'Italie et quelques-uns ont été traduits en plusieurs langues. Les meilleurs, ceux qui le feront passer à la postérité, sont les *Sermoni*, la traduction de l'*Odyssée* et les *Poesie campestri*, où il décrit les campagnes et les mœurs de l'Angleterre. Les productions de ce poëte offrent des métaphores vives et justes, des comparaisons et des descriptions aussi neuves que pleines de vérité, un style harmonieux, grave, correct et original. On voit par ses écrits que, s'il s'était inspiré de la littérature nationale et étrangère, il avait encore plus étudié la nature, et c'est pour cela que sa renommée vivra autant que la langue italienne. Les œuvres complètes de Pindemonte ont paru à Milan, chez Silvestri, en 1829, 2 vol. grand in-16, dans l'ordre suivant: *Arminio, con due discorsi riguardanti 1° la Recitazione scenica e una riforma del theatro; 2° l'Ar-*

minio e la poesia tragica; Elogi di letterati italiani; Sermoni; Colpo di martello del campanile di San-Marco; Prose et poesie campestri, con l'aggiunta di una Dissertazione sui giardini inglesi, sul merito in cio dell' Italia e due Appendici; l'Odissea di Omero; Epistole in versi; Poesie liriche italiane ed alcune latine; Saggio di traduzione della Georgica di Virgilio; una Epistola di Ovidio; un Brano del Paradiso perduto di Milton; Opere inedite. Les traductions françaises que nous connaissons des ouvrages de Pindemonte sont : 1° *Arminius*, tragédie, par M. Auguste Trognon (dans les Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers); 2° *Dissertation sur les jardins anglais et sur l'invention réclamée par l'Italie*, par M. Philippe Beaulieux, Nantes, 1842, in-8°; 3° les *Quatre parties du jour*, poëme, par le même, ibid., in-8°; 4° *Fragments d'une traduction inédite d'Hippolyte Pindemonte*, par le même, ibid., 1844, in-8°. — PINDEMONTE (le marquis Jean), frère aîné du précédent, naquit à Vérone en 1731, et fut ainsi que lui élevé à Modène, au collége des Nobles. Comme lui, il manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie; mais, bien qu'il se soit fait d'abord un nom par sa facilité à improviser et par quelques pièces de théâtre qui furent représentées à Venise avec succès, la réputation d'Hippolyte absorba bientôt la sienne, et il était à peu près oublié lorsqu'il mourut à Milan en 1812. Après avoir été préteur à Vicence, il avait voyagé en France au commencement de ce siècle, puis avait été nommé membre du corps législatif italien. On a de lui : 1° une traduction en vers italiens des *Remèdes d'amour* d'Ovide, à la suite de laquelle se trouvent plusieurs pièces originales d'une facture assez remarquable, mais faibles de pensées, Vicence, 1791, in-8°; 2° un *Eloge de St-Thomas d'Aquin*, où l'auteur a montré plus d'érudition que d'éloquence; 3° *Componimenti teatrali*, Milan, 1802, 4 vol. in-8°, ou 1827, grand in-16. On trouve en tête un *Discorso sul teatro italiano*. Quelques-unes des pièces de Jean Pindemonte avaient été fort applaudies sur le théâtre, mais elles ne se soutinrent pas à la lecture. Cependant celle qui a pour titre *I Baccanali* offre des beautés peu communes et elle a été plusieurs fois réimprimée dans les recueils italiens. A—Y.

PINDER (ERNEST), administrateur et jurisconsulte allemand, né le 23 février 1776 à Adorf dans le Voigtland, mort à Naumbourg le 21 mai 1838. Après avoir pris son grade de docteur en droit à Leipsick, il fut en 1796 nommé notaire impérial auprès du tribunal électoral de Dresde. A la suite d'autres charges, il s'établit en 1800 à Naumbourg sur la Saale comme avocat. Dans cette ville il prit place bientôt dans le conseil municipal comme assesseur. Pendant le gouvernement français, de 1806 à 1813, il y développa une grande activité dans les sphères les plus diverses. Il sut garantir la ville des surcharges de guerre et obtenir l'administration des magasins d'approvisionnement pour la municipalité. Plus tard il améliora le cours de la Saale et organisa les brasseries. Il sécularisa ensuite l'école du dôme, dépendante jusqu'alors de l'évêché protestant de Zeitz, et en fit un des lycées les plus florissants de l'Allemagne, illustré par les souvenirs du célèbre Wernsdorf. A côté de ce gymnase il fonda une école usuelle pour les arts professionnels et les sciences exactes. Il parvint à faire supprimer les diverses administrations avec leur rouage compliqué et à les remplacer par une direction unique. Après être sorti du conseil municipal de Naumbourg avec son ami Lepsius en 1813, il prit une part très-active à la cause nationale en se mettant avec les généraux saxons Thielemann et Carlowitz à la tête d'un comité pour la fondation d'une école générale militaire allemande, ainsi que pour l'exécution d'autres projets de défense nationale commune. En 1815 il réclama contre le morcellement de la Saxe, mais l'année suivante il accepta sous le nouveau gouvernement prussien les fonctions de conseiller au tribunal de Mersebourg, d'où il revint en 1817 à Naumbourg comme conseiller du tribunal de deuxième instance pour la province prussienne de Saxe. Il fut même en 1820 et plus tard, en 1824, choisi par le gouvernement de Berlin pour régler des affaires de délimitation de frontières avec les cours de Dresde et de Weimar. Quand eurent lieu les discussions d'abord pour la fondation du Zollverein, puis touchant la représentation nationale en Prusse, Pinder se prononça pour les idées séparatistes : il tenait aux états provinciaux, et dans le règlement de la douane il voulait qu'on laissât certains districts de la Saxe prussienne, notamment celui de Naumbourg, en dehors du Zollverein. Si cet administrateur représente ici le patriotisme local dans toute sa force, il faut au moins avouer qu'il a fait de sa patrie d'adoption, la ville de Naumbourg, un des centres les plus florissants sous le triple rapport littéraire, professionnel et commercial. Il a écrit : 1° *Vues patriotiques sur les rapports de la confession protestante avec la confession catholique*, 1807; 2° *Projet d'une école militaire nationale allemande*, 1813; 3° *Sur l'administration des biens communaux*, 1814; 4° *Sur la fondation d'une caisse d'épargne*, 1815; 5° *Sur le morcellement de la Saxe*, Weimar, 1815; 6° *Sur les chapitres des cathédrales et collégiales protestantes de Saxe*, ibid., 1820; 7° *Sur le droit qu'ont les parties séparées d'un pays morcelé d'administrer les legs en commun*, ibid., 1824; 8° *Le droit provincial de la Saxe prussienne à l'exclusion de la Lusace*, 2 vol., Leipsick, 1836. Pinder a en outre collaboré à la *Némésis* de Luden, à la *Feuille oppositionnelle de Weimar*, aux *Annales* de Poelitz *pour l'histoire et la politique*, aux *Feuilles prussiennes pour la législation*, etc. R—L—N.

PINE (JOHN), graveur au burin, naquit à Lon-

dres vers 1700. Les différentes planches que l'on doit à cet artiste sont loin d'être sans mérite; les principales, celles qui lui ont obtenu une réputation méritée, sont : 1° la *Représentation des cérémonies usitées à la procession des chevaliers du Bain, telles qu'on les voit dans la chapelle de Henri VII à Westminster;* 2° *la Destruction de l'Armada ou de la Flotte invincible de Philippe II, roi d'Espagne*, d'après les tapisseries de la chambre des pairs d'Angleterre; 3° les *Plans de la ville de Londres et de Westminster*, publiés en 1746 en 25 feuilles. Le talent de Pine ne se bornait pas à la gravure : littérateur éclairé, il avait fait des auteurs de l'antiquité une étude approfondie, et c'est à cette prédilection que l'on doit sa belle traduction d'Horace, dont le texte est gravé sur cuivre, 1737, 2 vol. grand in-8°. Il avait formé le projet de rendre le même hommage à Virgile; mais il ne put terminer que les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, et ces deux ouvrages furent publiés par son fils. Ils sont, comme son Horace, ornés de monuments antiques, qui servent soit à éclaircir le texte, soit à expliquer quelques usages des anciens. — *Robert-Edge* Pine, fils du précédent, s'adonna au genre du portrait et y obtint un véritable succès. Il est regardé comme un des meilleurs coloristes de l'école anglaise : cependant lorsque la société pour l'encouragement des arts proposa des prix pour la peinture historique, il se mit sur les rangs, et fut couronné successivement en 1760 et 1762. Les sujets qu'il traita sont la *Prise de Calais par Edouard III* et *Canut entendant les vagues de la mer*. Les figures étaient de grandeur naturelle. En 1782 il exposa une suite de tableaux, dont il tira les sujets des pièces de Shakspeare. Quelque temps après il passa en Amérique, où il mourut en 1790. Ce peintre a de la chaleur; ses compositions sont riches et son coloris est plein de force; il entend très-bien le clair-obscur et en général son ton est historique; mais ses tableaux d'histoire manquent par le dessin. Ses portraits soutiennent l'examen avec plus d'avantage. P—s.

PINEAU (Séverin), en latin *Pinæus*, né à Chartres vers le milieu du 16e siècle, et mort à Paris, doyen du collége royal de chirurgie, le 29 novembre 1619, fut l'un des professeurs les plus habiles que cette école ait possédés. Il avait fait d'excellentes études classiques, et, ce qui était assez rare parmi les chirurgiens de son temps, il professait en latin. Sa réputation était déjà brillante lorsqu'il épousa la fille de Philippe Collot. Devenu alors l'un des possesseurs du secret de l'opération de la taille par le grand appareil, il acquit bientôt comme lithotomiste une célébrité nouvelle. A la demande de Dulaurens, premier médecin du roi, il s'engagea par contrat avec Henri IV à instruire dix élèves qui conserveraient la tradition de cette opération et qui la pratiqueraient gratuitement sur les pauvres calculeux; mais, soit que la mort vînt trop tôt frapper l'instituteur, soit que les disciples n'aient pas répondu à son zèle, cet établissement n'eut point de résultat. On doit à Pineau des travaux précieux en anatomie. Il connut, par exemple, les ventricules du larynx, presque complétement oubliés depuis Galien et que Morgagni décrivit ensuite avec tant d'exactitude. Ses ouvrages sont : 1° *Opusculum anatomicum, physiologicum, vere admirandum, in duos libellos distinctum, tractans analytice primo notas integritatis et corruptionis virginum, deinde graviditatem et partum naturalem mulierum, in quo ossa pubis et ilium distrahi dilucide docetur*, Paris, 1597, in-8°. Cet écrit, que Pineau avait d'abord rédigé en français et dans lequel il sut joindre l'agréable à l'utile, est remarquable par la clarté, la concision et l'énergie du style : aussi eut-il plusieurs traductions en France, en Allemagne et en Belgique. Une version allemande que l'on en fit à Erfurt, 1724, in-8°, fut proscrite par les magistrats à raison du peu de soin que le traducteur avait mis à voiler les descriptions anatomiques qu'un tel sujet comporte. On trouve dans ce traité, après une indication exacte des signes de la virginité et de la défloration, une discussion lumineuse et approfondie sur la valeur de chacun des caractères énumérés. L'auteur y démontre que la matrice de la femme n'est pas, ainsi que l'admettaient quelques anatomistes, partagée en plusieurs loges. Il soutient ensuite que l'accouchement est précédé d'un relâchement préliminaire de la symphyse des os du bassin, qui s'écartent durant la parturition. Cette proposition, dont l'exactitude est aujourd'hui démontrée, était alors l'objet de vives discussions, et pour démontrer ce qu'il avançait, Pineau fut obligé de disséquer publiquement devant Laurent Joubert, Barthélemy Cabrol et la plupart des maîtres en chirurgie de Paris, le corps d'une femme qu'on venait de pendre peu de jours après être accouchée d'un enfant qu'elle avait tuée. 2° *Discours touchant l'invention et l'extraction du calcul de la vessie*, Paris, 1610, in-8°. Cet écrit renferme une description exacte et rapide de la méthode lithotomique de Mariano. Il est difficile de concevoir comment, plusieurs années après sa publication, cette opération était encore un secret pour le plus grand nombre des chirurgiens. B—n.

PINEAU (Gabriel du), jurisconsulte, naquit à Angers en 1573. Après s'être distingué au barreau de sa patrie, il vint à Paris, où il ne se fit pas moins estimer par la délicatesse qu'il mettait dans le choix des causes dont il se chargeait que par le talent avec lequel il les défendait. De retour à Angers, il devint conseiller au présidial et fut regardé comme l'oracle de la province. Marie de Médicis le créa maître des requêtes de son hôtel. Elle chercha dans sa disgrâce à s'appuyer des conseils de ce magistrat; mais il ne lui inspira que des sentiments de paix.

Son intégrité, jointe à une vertu sévère, le faisait appeler le *Caton* de l'Anjou. Louis XIII le nomma en 1632 maire et capitaine général d'Angers, place où du Pineau mérita le titre de *père du peuple*. Sa maison était une espèce d'académie où tous les gens de lettres se réunissaient à certains jours pour discuter diverses matières. Ce digne citoyen mourut en 1644 dans les sentiments de religion dont il avait été un modèle exemplaire pendant toute sa vie. Ses ouvrages ont été réunis en 2 volumes in-fol., 1725, par les soins de Poquet de Livonière; qui les a ornés de remarques utiles : ils consistent en un bon *Commentaire sur la coutume d'Anjou*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre; en plusieurs consultations, dissertations, etc., sur des matières de jurisprudence, parmi lesquelles on en distingue une sur le patriarcat d'Occident, contre Dumoulin, et dont M. de Marca a beaucoup profité. On y trouve aussi ses notes contre celles que Dumoulin avait publiées sur le *Décret* et les *Decrétales;* celles de Dumoulin étaient injurieuses au saint-siége : du Pineau donna peut-être dans l'excès opposé. Pinsson a tâché de redresser l'un et l'autre par de nouvelles notes, dans le 5ᵉ tome de Dumoulin. T—D.

PINEAU (JEANNE). *Voyez* BELEM.

PINEDA (JEAN DE), théologien espagnol, né en 1557 à Séville, d'une famille noble, embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de quatorze ans, et, après avoir terminé ses études, enseigna dans divers colléges avec beaucoup de succès. Ses talents et son application lui méritèrent l'estime de ses confrères, qui le députèrent à Rome pour défendre les intérêts de la province d'Andalousie. A son retour, il fut nommé consulteur général de l'inquisition et chargé de visiter toutes les bibliothèques pour en éloigner les ouvrages qu'il jugerait dangereux. Il mourut à Séville le 27 janvier 1637. Le P. Pineda joignait beaucoup de modestie à une vaste érudition; il avait fait une étude approfondie des langues orientales. Il était l'ami d'André Schott, qu'il engagea à publier la version de la *Catena græcor. Patrum in Proverbia Salomonis*, par Théod. Peltar. Outre quelques opuscules en espagnol et en latin, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. societ. Jesu*, on a aussi de lui : 1° la *Monarchie ecclésiastique, ou Histoire universelle du monde depuis la création* (en espagnol), Salamanque, 1588, 4 tom. in-fol.; Barcelone, 1620, même format (1); 2° *Commentarius in Job*, Madrid, 1597-1601, 2 vol. in-fol.; Venise, 1619; 3° *Salomo prævius sive de rebus Salomonis regis libri octo*, Lyon, 1609, in-fol. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, est une introduction à la lecture de l'Ecclésiaste. 4° *Commentarius in Ecclesiastem*, Venise, 1619; Anvers, 1620, in-fol.; 5° *Mémorial touchant la sainteté et les vertus héroïques du saint roi Ferdinand III*, Séville, 1627, in-fol. (en espagnol); 6° *Index novus librorum prohibitorum et expurgatorum*, Séville, 1631, in-fol. Cet ouvrage fut imprimé par ordre du cardinal Zapata, grand inquisiteur d'Espagne, qui avait donné la commission à Pineda de visiter les bibliothèques. Peignot, dans son *Dictionnaire des livres condamnés au feu* (t. 1ᵉʳ, p. 256-265), a publié la liste chronologique des principaux *Index*, dont le premier, suivant Reimmann, est celui de Venise, 1543, très-rare. W—s.

(1) Cet ouvrage n'est point compris dans la notice que les PP. Alegambe et Sotwel ont donnée des écrits de Pineda.

PINEDA. *Voyez* PEREZ.

PINEL (le P.), né en Amérique et, à ce qu'il paraît, à St-Domingue, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et, suivant l'usage, y fut d'abord employé dans l'enseignement. Il était régent de troisième au collége de Juilly en 1732, et c'est à lui qu'était adressée une lettre de Duguet du 3 février de cette année, qui a été rendue publique. En 1736, il se trouvait à Vendôme : les sentiments qu'il professait sur les contestations du temps lui attirèrent un ordre de cesser ses instructions. En 1746, il résidait dans la maison de St-Honoré, à Paris, et il fut un des chefs de l'opposition qui se manifesta dans la congrégation contre quelques mesures jugées nécessaires. Une protestation qu'il fit le 30 août contre ces mesures provoqua un ordre qui l'exclut de la maison. Mais Pinel abandonna tout à fait la congrégation. Il était riche et peut-être déjà livré aux illusions du millénarisme et des convulsions. Il avait avec lui une sœur Brigitte, qu'il avait enlevée de l'hôpital de Paris, où elle demeurait, et avec laquelle il parcourait les provinces, annonçant Elie et lui préparant les voies, à ce qu'il disait. On cite de lui un écrit intitulé *Horoscope des temps, ou Conjectures sur l'avenir*, où il essayait de donner quelque crédit aux folies dont il s'était entiché. On croit qu'il composa d'autres ouvrages sur ces matières; mais nous ne saurions en indiquer précisément les titres. En 1769, il publia un livre intitulé *De la primauté du pape*, Londres ou plutôt la Haye, in-4° de 207 pages; l'ouvrage est en latin et en français. Pinel, dans la préface, s'élève contre la bulle *Unigenitus*, et veut qu'on déclare une guerre éternelle à ce funeste décret, comme il le nomme. Il attaque surtout un rapport fait au concile d'Utrecht en 1763, par l'abbé Mégank, et prétend que St-Pierre n'avait aucune autorité sur les autres apôtres; que les papes ne sont point les successeurs de St-Pierre, et que leur primauté n'est pas divine et n'emporte point de juridiction. Pinel, dans cet écrit, parlait des papes avec beaucoup de liberté, et un protestant n'aurait pas été plus hardi sur ce sujet : c'est la remarque que fait la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, imprimée à la Haye. Il annonçait un autre ouvrage où il attaquerait la doctrine du concile d'Utrecht touchant la prééminence des évêques sur les prêtres. On ne sait si cet écrit a vu le jour : il est probable qu'absorbé

par de déplorables illusions, l'auteur n'aura pas eu le temps de terminer son travail. La mort le surprit au milieu de ses courses et de ses prédictions; il finit ses jours dans un village qu'on n'indique pas, laissant la moitié de sa fortune à la sœur Brigitte, qui rentra ensuite à l'Hôtel-Dieu, et qui signa le 15 novembre 1777 un acte de renonciation aux folies et aux scandales des convulsions. Nous citons la date de cet acte, parce qu'elle paraît indiquer que Pinel était mort peu auparavant. On peut voir sur cet enthousiaste l'écrit intitulé *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, in-12. Cet écrit est généralement attribué au P. Crèpe, dominicain; il parut à Lyon en 1788. P—C—T.

PINEL (PHILIPPE), célèbre médecin, naquit le 20 avril 1745 à St-Paul (Tarn), où son père exerçait la médecine et la chirurgie. Il fit ses premières étude au collége de Lavaur, puis il se rendit à Toulouse. Là il suivit des cours de philosophie et de mathématiques, et après avoir remporté une couronne aux jeux Floraux, il prit ses degrés en médecine. L'espoir de faire fortune et surtout le désir d'augmenter son instruction lui inspirèrent la pensée d'entreprendre le voyage de Montpellier. Dans cette célèbre école, où brillait alors le génie de Barthez, Pinel, tout en donnant des leçons pour vivre, perfectionna ses connaissances médicales, suivit des cours de chimie, d'histoire naturelle, et étudia à fond la langue anglaise, dont il devait bientôt tirer parti en publiant diverses traductions. Il se passionna ensuite pour l'ouvrage posthume sur le mouvement des animaux que Borelli composa à la demande de Christine, reine de Suède. Il en fit une étude approfondie dans le but d'une application plus directe aux mouvements exécutés par l'homme. Ce travail important, dont une partie fut communiquée à la société royale de Montpellier, et dont l'autre était réservée pour l'Académie des sciences de Paris, n'est pas devenu public. Les articles de zoologie, d'anatomie comparée et de chirurgie, que Pinel inséra plus tard dans divers recueils périodiques, n'en sont que des fragments. Désirant briller sur un plus grand théâtre, il vint en 1778 à Paris, où l'enseignement de la géométrie lui fournit les premiers moyens d'existence. Un célèbre géomètre, Cousin, frappé de son aptitude pour les mathématiques, le recommanda à des élèves qui se destinaient à l'artillerie et au génie. Il se lia bientôt d'amitié avec Cabanis, Roussel, Desfontaines et une foule d'autres savants et gens de lettres, auxquels le salon de madame Helvétius servait de lieu de rendez-vous. Cabanis et Roussel lui ouvrirent les portes de cette maison, ce qui était déjà presque un titre à la célébrité. Pinel se fit un moment journaliste; non-seulement il écrivait dans une feuille périodique des articles de médecine et de physique, mais encore des morceaux de philosophie morale et d'économie politique. Il dirigea ensuite la *Gazette de santé*, qui entre ses mains prospéra pendant plusieurs années. Il y consigna surtout d'excellentes études sur l'hygiène, sans renoncer à ses travaux de mécanique animale. Dans le système osseux, aux forces que Borelli considérait comme perdues pour le mouvement, il assigna la fonction de mieux assujettir les articulations, de fournir aux os qui les constituent des points d'appui plus stables, et conséquemment de concourir à un surcroît d'énergie et de sûreté. Il s'occupa aussi du mécanisme des articulations dans le but d'une application à la chirurgie; mais, quoique remplies de vues profondes et judicieuses, la science a profité très-peu de ces études, qui avaient aux yeux des praticiens le tort d'être trop géométriques. Pinel crut trouver dans les diverses configurations de l'appareil des os maxillaires, dans les nuances d'agencement de l'articulation qui les réunit, le moyen de distinguer entre elles les espèces animales. Il proposa surtout ce moyen comme très-propre à classer les quadrupèdes. Toutefois le succès ne répondit pas entièrement à son attente. Le point de vue invoqué avait trop peu d'étendue, et disparut entre les mains de l'auteur même. Malgré cela, l'anatomie comparée lui créa une juste célébrité, et quand il fallut désigner, dans cette science, un professeur à la chaire du jardin du roi devenue vacante, Pinel fut mis sur les rangs en concurrence avec Cuvier. Vers 1785, un établissement s'éleva pour le traitement des aliénés, et le premier malade qu'il reçut y fut conduit et placé sous les auspices de Pinel. C'est là, selon toute probabilité, qu'il tenta le premier essai d'une réforme qui rendra son nom toujours cher à l'humanité; que, dans la conduite à tenir vis-à-vis des fous, à la violence il fit succéder la douceur, à la contrainte du corps la liberté des mouvements. Six années de succès avaient consolidé cette réforme, lorsque son auteur concourut pour un prix proposé par la société royale de médecine sur cette question : *Indiquer les moyens les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est devenu aliéné avant l'âge de vieillesse*. Thouret, qui faisait partie de la commission nommée pour examiner le mémoire de Pinel, conçut une profonde estime pour le talent et le caractère de l'auteur; et lorsqu'il devint administrateur des hôpitaux, avec Cabanis et Cousin, lui et ses collègues le nommèrent médecin de l'hospice de Bicêtre, en le regardant comme le seul homme de France capable d'occuper cet emploi, de remédier aux maux dont cet établissement était le théâtre et que l'esprit du siècle ne pouvait plus tolérer. En effet, de tous les hôpitaux de Paris, celui de Bicêtre offrait l'aspect le plus révoltant. Le vice, le crime, l'infortune, la misère, les infirmités les plus dégoûtantes et les plus diverses s'y trouvaient rassemblés pêle-mêle. Les bâtiments n'étaient pas habitables : les individus y crou-

pissaient, couverts de malpropreté, dans des loges de pierre étroites, humides, froides, privées d'air, de soleil, même de jour, et garnies de paille qu'on renouvelait moins souvent que celle qui sert aux plus vils animaux. Il y a plus, les aliénés détenus dans ces cloaques étaient à la merci des malfaiteurs de la prison, qu'on leur donnait pour infirmiers. Ils étaient chargés de chaînes comme des criminels, et servaient de but aux railleries, à la brutalité de leurs gardiens. S'abandonnant à l'indignation, au désespoir, à la rage que leur inspirait un traitement si cruel, ces malheureux achevaient ainsi de troubler leur tête égarée : ils poussaient jour et nuit des hurlements affreux, ou bien, calmes en apparence, ils épiaient une occasion de surprendre leurs bourreaux pour se venger en les frappant. A l'arrivée de Pinel, en 1792, tout changea de face. L'emploi de la douceur, de la pitié, des égards, de la justice, opéra des merveilles. Les fers furent enlevés, et le premier essai qu'on fit de la liberté de leurs mouvements fut couronné d'un succès inespéré. Pinel, en rendant le calme et l'expresssion naturelle à ces physionomies bouleversées, put y étudier les sentiments dont chacune d'elles était animée, les caractères de leur désordre, conséquemment tracer un tableau plus fidèle et plus méthodique des symptômes de la folie. Après deux années de séjour à Bicêtre, années si pleines et si bénies, il passa à la Salpêtrière, où les abus réclamaient les mêmes réformes. Cet établissement n'était alors rempli que de folles dont le traitement vulgaire et funeste de l'Hôtel-Dieu avait empiré l'état. Pour réprimer leur exaltation, on les enchaînait quelquefois toutes nues dans des cellules souterraines, où le froid de l'hiver glaçait leur corps, et où des animaux immondes, des troupes de rats venaient ronger leurs pieds. Ces malheureuses, dont la haine et la vengeance avaient besoin d'une proie, cherchaient sans cesse à mettre en pièces les filles de service et à se mutiler elles-mêmes. La méthode de Pinel rencontra d'abord de grands obstacles de la part d'une administration qui manquait de lumières ou plutôt d'expérience; mais bientôt elle triompha de la routine : toutes les aliénées de l'Hôtel-Dieu furent transportées à la Salpêtrière, confiées au zèle et à la science de son médecin en chef. Pinel donna une impulsion très-grande aux études sur la folie; il en fut même en quelque sorte le créateur. Contrairement à l'opinion de ses prédécesseurs, il regarda la manie aiguë comme maladie dont on ne doit pas troubler le cours, pervertir la marche, entraver la solution par des traitements téméraires. Voyant en elle un acte du principe vivant, un mouvement de l'organisation constitué par des phases diverses et successives, il ne veut pas qu'on détruise les lois de sa nature intime, mais seulement qu'on modère l'énergie des symptômes. A l'égard des formes que revêt l'aliénation, il en établit quatre : la manie, la mélancolie, la démence et l'idiotisme. Quoique insuffisante, quoique n'embrassant pas tous les désordres, même simples, des sentiments et des idées, cette grande division jetait une vive clarté sur l'étude de la folie. Elle était déduite, il est vrai, d'une analyse trop superficielle des facultés de l'âme, mais elle conduisait à sortir de l'abîme où gisait la médecine à l'égard du trouble de ces facultés. De plus, Pinel eut le mérite des observations particulières qui réunissent l'exactitude à la richesse, la sagacité à l'animation. Dans ses portraits on voit le fou sentir, penser, se mouvoir. On assiste à la naissance de ses écarts, à la combinaison de ses excentricités, au chaos de ses passions les plus mobiles et les plus délicates. Sous la république, quand la lutte armée que la France soutenait contre l'Europe coalisée avait rendu nécessaire la réorganisation des connaissances médicales, Pinel, toujours associé à ses amis Thouret et Cabanis, fut attaché à l'école de Paris en qualité de professeur d'hygiène et de physique médicale. Il eut ensuite la chaire de pathologie, qui exigeait non-seulement un esprit net et droit, mais une vaste étendue de coup d'œil, une intelligence profonde et surtout inclinant à la généralisation portée vers la synthèse. En effet, l'ordre qu'on avait tenté d'introduire parmi les maladies ne suffisait plus au progrès de la science. Les classifications de Galien et de Thémison étaient hypothétiques; celles de Félix Plater, de Sauvages, de Linné, de Vogel, de Macbride, de Sagar, reposaient sur des principes incertains, avaient recours à des théories obscures, choisissaient ou distribuaient mal leurs matériaux. Pinel créa un nouvel arrangement, un nouveau système nosologique, et lui donna pour base des éléments plus uniformes et plus constants. Des deux termes de toute maladie, sa traduction extérieure et son état interne, son apparence et sa réalité, ses symptômes et la substance qui les constituent, il pensa que le second était le seul important, le seul essentiel, qu'on devait s'en servir de préférence au premier dans la création de tout bon système de nosologie. Au lieu de distribuer les classes, les ordres, les genres, les espèces d'après la méthode si confuse et si arbitraire des botanistes, au lieu de tout rapporter à une série de signes fugitifs et secondaires, Pinel fonda autant que possible son arrangement sur la structure anatomique des parties. De cette façon il simplifia beaucoup l'étude de la médecine. Guidé par l'identité ou l'analogie de texture, il passe naturellement et sans transition brusque de la classe à l'ordre, de l'ordre au genre, du genre à l'espèce, etc. Il établit cinq grandes divisions des maladies, les fièvres, les phlegmasies, les hémorrhagies, les névroses et les lésions organiques. Cette nouvelle classification régna dans la science jusqu'à l'arrivée de

Broussais, qui chercha, sinon à la détruire, du moins à la modifier. Le point sur lequel portèrent principalement les attaques fut la question des fièvres. Pinel, à l'instar de Sauvages, présentait celles-ci comme des affections primitives et générales. Broussais, au contraire, en fait des désordres consécutifs et liés à une altération toute locale. Aussi prétend-il que la première classe de Pinel rentre dans la seconde, dans celle des phlegmasies, conséquemment qu'elle est inutile. Lequel faut-il croire du maître ou du disciple? Ni l'un ni l'autre d'une manière absolue; ici la vérité se trouve encore entre leurs opinions extrêmes. En effet, et tous les médecins sont aujourd'hui d'accord à cet égard, l'inflammation d'un organe quelconque, mais surtout celle d'un viscère important, réagit très-souvent sur les fonctions du cœur, accélère ses battements, produit un surcroît de calorification; donc la fièvre peut ne point être un phénomène essentiel, une maladie primitive. Mais de ce que la chose a lieu fréquemment ainsi, il ne s'ensuit pas, comme Broussais fit tous ses efforts pour en donner la démonstration, qu'il ne puisse pas en être autrement. La fièvre n'est pas plus le résultat constant et nécessaire de l'inflammation que celle-ci n'est l'effet constant et nécessaire de la fièvre. Pinel partage, ainsi que Broussais, les doctrines du solidisme; mais, comme lui, il n'est point localisateur exclusif; il pense, avec raison, que, si certaines maladies ont leur siége primitif dans un ou deux organes seulement, il y en a plusieurs autres qui dépendent du désordre essentiel et simultané de toutes les parties du corps. Toutefois il ne s'explique pas sur la cause du trouble des solides; il constate le fait sans en chercher l'explication. Il admet une classe de lésions organiques générales, classe qu'il substitue assez inutilement à celle des cachexies établie par Sauvages, et dans sa haine de l'humorisme il ne voit pas que les affections de cette nature ont leur principe dans un vice essentiel des liquides. On peut faire encore plusieurs objections au système nosologique de Pinel. On peut lui reprocher de ne point toujours rester fidèle aux rapports de structure anatomique sur lesquels il est fondé, d'invoquer quelquefois, au lieu des connexions de cette nature, celles d'affinités, qui sont moins solides et plus arbitraires; de placer, par exemple, l'apoplexie cérébrale dans la classe des névroses, et non pas dans celle des hémorrhagies. Quant à la nomenclature, elle est instable. Au terme qui indique la classe est uni un autre terme pour indiquer l'ordre. Or, le second ne répond pas toujours au premier : tantôt il est emprunté à l'anatomie, à un point de vue tout local; tantôt à l'état vague et générique des forces de l'organisme. C'est ainsi qu'il y a une fièvre *méningo-gastrique* et une fièvre *adynamique*. Du reste, si Pinel n'a décrit que les maladies simples, le tableau qu'il en donne est bien fait pour dédommager de celui des affections compliquées, qui se trouve singulièrement négligé ou même tout à fait dans l'ombre. Il est impossible d'avoir un dessin plus net et plus ferme, un coloris plus brillant, une fidélité plus grande, un tact plus exquis, un goût plus pur et plus sévère. En simplifiant ainsi l'étude de la médecine, en créant un système nosologique qui l'emportait en lumière et en fécondité sur tous ceux qui l'avaient précédé, Pinel fit école dans le sein de la Faculté de Paris. Aussi, pour répondre aux vœux de ses nombreux élèves et de ses admirateurs et enthousiastes, ouvrit-il des cours de clinique, où chaque observation était recueillie et analysée avec le plus grand soin. Cette école vint disputer la suprématie à celle de Corvisart, qui se distinguait plutôt par la hardiesse que par la rectitude; elle lui était supérieure au point de vue de la sévérité des méthodes. Pinel s'exprimait avec beaucoup de difficulté dans ses cours; il détachait ses phrases par efforts saccadés; mais dans son cabinet ses paroles étaient abondantes, harmonieuses et nourries. Il avait l'âme ouverte à toutes les impressions tendres et délicates, à tous les épanchements de l'amitié, à toutes les plaintes de l'infortune. Quand son ami Condorcet fut obligé de prendre la fuite pour échapper aux échafauds révolutionnaires, et que d'autres amis lui refusaient un asile, Pinel eut le courage de lui en offrir un à Bicêtre, où il lui fit revêtir l'habit des malades. Il détourna longtemps ainsi les regards des bourreaux, au risque de perdre lui-même la vie; mais le malheureux proscrit ne supporta pas une telle position, et son impatience le perdit. Pinel était doué d'une grande modestie qu'on prenait pour de la timidité. Lui seul ignorait son mérite et l'étendue de sa réputation. Il ne courut jamais après les honneurs et les emplois; il fut toujours ennemi des intrigues, des coteries et des cabales. En 1807, il se mit sur les rangs pour une place vacante à l'Institut; mais il se retira dès qu'il connut la candidature de Boyer. Quand il fut nommé membre de l'Académie des sciences, en remplacement de Cuvier, devenu secrétaire perpétuel de cette société, il fallut aller le chercher à la campagne et l'accompagner dans les visites d'usage. En 1822, à la suppression de l'école de médecine, il fut destitué, et ne conserva que le titre de professeur honoraire. En 1823 il eut une première attaque d'apoplexie. A peine convalescent, il voulut visiter ses malades; mais les forces l'abandonnèrent, et bientôt il eut besoin de vivre entièrement dans la retraite. Enfin une seconde attaque l'enleva le 25 octobre 1826. Comme Pinel cultivait la science pour elle-même, et non dans le but de s'enrichir; comme, loin d'aller au-devant de la pratique civile, il s'y refusait souvent, on a prétendu que la partie dogmatique de la médecine était le seul côté par où il fut supérieur. Sans

doute il éprouvait de l'éloignement pour l'exercice de son art en dehors des hôpitaux, et cet éloignement était le résultat de son extrême sensibilité. Les insuccès l'affligeaient profondément; l'incurie ou les obstacles apportés par les gens du monde paralysaient son zèle; mais on doit reconnaître qu'il fut non moins habile dans l'application de la science que dans son étude théorique. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Nosographie philosophique, ou la Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, 1798. Ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, a eu six éditions, 3 vol. in-8°. 2° *Discours inaugural sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes de l'observation*, Paris, 1806, in-4°; 3° *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, avec figures représentant des formes de crânes ou des portraits d'aliénés, Paris, 1801, in-8°; 2e édition, 1809; 4° *Mémoire sur l'application des mathématiques au corps humain et sur le mécanisme des luxations*, dans le *Journal de physique*, 1787, t. 31, p. 350; 5° *Mémoire sur le mécanisme de la luxation de l'humérus; Journal de physique*, 1788, t. 33, p. 12; 6° *Mémoire sur les vices originaires de conformation des parties génitales, et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites; Journal de physique*, 1789, t. 35; 7° *Mémoire sur le mécanisme des luxations des deux os de l'avant-bras, le cubitus et le radius; Journal de physique*, 1789, t. 35; 8° *Observations sur une espèce particulière de mélancolie qui conduit au suicide*, dans la *Médecine éclairée par les sciences physiques*, etc., 1791, t. 1, p. 154; 9° *Réflexions sur les buanderies comme objet d'économie domestique et de la salubrité; Médecine éclairée*, etc., 1791, t. 2, p. 12; 10° *Recherches sur l'étiologie ou le mécanisme de la luxation de la mâchoire inférieure; Médecine éclairée*, 1792, t. 3, p. 183; 11° *Mémoire lu à la société d'histoire naturelle sur une nouvelle méthode de classification des quadrupèdes, fondée sur les rapports de structure mécanique que présente l'articulation de la mâchoire inférieure*, dans les Mémoires de cette société, 1791, t. 1, p. 359; 12° *Mémoire sur la manie périodique ou intermittente*, dans les Mémoires de la société médicale d'émulation de Paris, t. 1, p. 28, de la 2e édition; 13° *Recherches et observations sur le traitement des aliénés;* Mémoires de la société médicale d'émulation, 1798, t. 2, p. 215; 14° *Nouvelles observations sur la conformation des os de la tête de l'éléphant;* Mémoires de la société médicale d'émulation, t. 3, p. 253; 15° *Observations sur les aliénés et leur division en espèces distinctes;* Mémoires de la société médicale d'émulation, t. 3, p. 1; 16° *Résultats d'observations pour servir de base aux rapports indiqués dans le cas d'aliénation mentale;* Mémoires de la société médicale d'émulation, 1817, t. 8, p. 675; 17° *Résultats d'observations et constructions de tables pour servir à déterminer le degré de probabilité de la guérison des aliénés*, Mémoires de l'Institut, part. phys., 1807, p. 169. Pinel a traduit de l'anglais la *Médecine pratique* de Cullen, Paris, 1781, 2 vol. in-8°; le tome cinquième de l'*Abrégé des transactions philosophiques*, et, conjointement avec Bosquillon, le tome sixième du même *Abrégé*. On a son *Eloge* par le baron Cuvier, dans le tome 9 des Mémoires de l'Académie des sciences. Esquirol, qui a tant contribué aux progrès de la méthode de Pinel, dont il fut l'élève le plus distingué et le successeur, a inséré l'Eloge de ce professeur dans le tome 1er des Mémoires de l'Académie royale de médecine; enfin un *Eloge de Pinel* fait également partie de l'*Histoire des membres de l'Académie royale de médecine*, par E. Pariset, t. 2, p. 209 (année 1845). J—Y et M—C—A.

PINELLI (JEAN-VINCENT), savant bibliophile, naquit à Naples en 1535, de Cosme Pinelli, noble Génois, qui avait acquis des richesses considérables par le commerce. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude et fit de rapides progrès dans toutes les branches des connaissances humaines. La littérature, la philosophie, les mathématiques, la médecine, la musique, la jurisprudence, tout était de son ressort. Outre l'hébreu et les langues anciennes, il avait appris le français et l'espagnol, qu'il parlait avec autant d'élégance que de facilité. Il établit le premier à Naples un jardin botanique, qu'il mit à la disposition des curieux et dans lequel il rassembla les plantes les plus rares, qu'il faisait venir à grands frais des pays étrangers. Barth. Maranta, fameux médecin, en dédiant à un jeune homme de vingt-trois ans sa *Méthode* pour connaître les plantes, acquitta le juste tribut de reconnaissance des amateurs de l'histoire naturelle (*voy.* B. MARANTA). Pinelli quitta sa patrie vers la fin de l'année 1558 pour venir s'établir à Padoue, dont le séjour lui parut préférable, à raison des ressources qu'il devait y trouver pour son instruction. Sa maison y devint bientôt une espèce d'académie, où les savants s'empressaient d'accourir, certains d'y recevoir l'accueil le plus gracieux. Il parvint en peu de temps à former une bibliothèque, la plus belle qu'aucun particulier eût jamais possédée; et il ne négligea ni soins ni dépenses pour l'enrichir des manuscrits les plus rares et des meilleures éditions. Il y joignit un cabinet d'antiquités et de médailles, une collection d'instruments de mathématiques et d'astronomie, des fossiles, des métaux, des cartes, des dessins, etc., invitant tous ceux qui partageaient son goût pour l'étude à regarder ses collections comme les leurs. Sa politesse et son affabilité égalaient son érudition. Il s'empressait d'offrir le résultat de ses recherches aux personnes qui venaient le consulter, encourageait les savants dans leurs travaux, les aidait de ses conseils, de sa bourse et jouissait de leurs succès comme des siens propres. Malgré l'extrême délicatesse de sa santé, il ne passait jamais un seul jour sans donner quel-

ques heures à l'étude. Il quittait rarement son cabinet, si ce n'est pour remplir des devoirs religieux; et, dans l'espace de quarante-trois ans, il ne sortit que deux fois de l'enceinte de Padoue, où il mourut en 1601. Il était resté inconsolable de la perte d'un ami à laquelle il fut très-sensible. De Thou a fait un bel éloge de Pinelli (*Historia lib.* 126, chap. 19), qu'il compare pour le savoir et la libéralité à Pomp. Atticus, dont toute la vie fut consacrée au noble et glorieux loisir des beaux-arts et qui eut depuis en France un plus bel imitateur (*voy.* Peiresc). Plusieurs contemporains de Pinelli lui ont dédié quelques-uns de leurs ouvrages. On n'a de lui que des lettres éparses dans différents recueils et des *Notes* sur la Chronique vénitienne de Dandolo, que Foscarini a publiées dans le premier livre de son traité *De origine et statu biblioth. Ambrosianæ*. Après la mort de Pinelli, sa riche bibliothèque fut chargée sur trois navires, qui devaient la transporter à Naples, où se trouvaient ses héritiers. L'un des navires fut pris par des corsaires, qui jetèrent les livres à la mer, d'où l'on parvint cependant à en sauver quelques-uns. Les deux autres arrivèrent à Naples et les livres qu'ils portaient furent partagés entre des héritiers peu faits pour apprécier de semblables richesses. Le cardinal Fréd. Borromée, ayant enfin découvert dans un grenier les restes de la bibliothèque de Pinelli, les acheta trois mille quatre cents écus d'or, somme considérable pour le temps, et qui peut servir à donner une idée de la valeur qu'avait eue la collection entière. L'un des amis de Pinelli, Paul Gualdo, archiprêtre de Padoue, a écrit sa *Vie* très-détaillée; elle a été traduite en latin (peut-être par Laur. Pignoria) et imprimée à Augsbourg, 1607, in-4°. Elle fait partie du recueil de Guill. Bates : *Vitæ selectæ virorum eruditorum* (*voy.* Bates). W—s.

PINELLI (Maffeo), bibliophile non moins distingué que le précédent, avec qui il a été quelquefois confondu, naquit en 1736 à Venise, d'une famille qui possédait depuis plus de deux siècles la direction de l'imprimerie ducale; ayant fait d'excellentes études, il se passionna pour les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne, et, malgré la médiocrité de sa fortune, parvint à se faire une collection vraiment précieuse des meilleures éditions des classiques grecs et latins. Au goût des livres, Maffeo joignait celui des tableaux et des antiquités, et il eut une galerie de tableaux, de statues, de monuments antiques et une suite très-intéressante des monnaies et des médailles de Venise. La timidité de son caractère l'éloignait de la société, dont il aurait fait le charme par les agréments de son esprit; c'était dans sa bibliothèque qu'il passait tous les instants qu'il pouvait dérober à ses devoirs; il n'y admettait qu'un petit nombre d'amis, parmi lesquels se faisait distinguer surtout l'abbé Morelli, l'un des plus savants bibliographes modernes. Avec plus de confiance dans ses talents, Maffeo eût pu égaler celui qu'il se contenta toujours de regarder comme son maître. Outre les langues anciennes, dont il avait fait une étude approfondie, il possédait le français et l'anglais et il était très-versé dans l'histoire littéraire. Chargé à son tour de la direction de l'imprimerie ducale, il remplit cette place avec zèle et mourut le 7 février 1785, à l'âge de 49 ans. On lui doit : *Prospetto di varie edizioni degli autori classici greci e latini*, Venise, 1780, in-8°. C'est une traduction de la Bibliothèque des classiques par Harwood, enrichie de notes intéressantes. L'abbé Morelli publia le *Catalogue* des tableaux qui composaient le cabinet de Pinelli, ibid., 1785, in-8°, et ensuite celui de la riche bibliothèque de son ami, sous ce titre : *Bibliotheca Maphæi Pinelli, magno jam studio collecta*, Venise, 1787, 6 vol. in-8°. Le premier volume est orné d'un beau portrait de Pinelli, gravé par Bartolozzi; il est en outre précédé d'un avertissement du savant éditeur, qui contient la notice des ouvrages les plus précieux de cette collection et l'éloge de l'amateur éclairé qui l'avait formée. Les trois premiers volumes renferment la liste des ouvrages grecs et latins, classés par ordre des matières; les deux suivants, celle des ouvrages italiens, français et anglais, suivie de la description de quelques antiquités, accompagnée de cinq planches, etc., et enfin le sixième les tables et corrections. Ce catalogue est signalé par M. Renouard comme étant ce qu'il y a de mieux et de plus exact en ce genre. En 1789, Robson et Edward, libraires de Londres, achetèrent la bibliothèque de Pinelli, et, avant de la mettre en vente, ils publièrent un *Extrait* du catalogue (*voy.* Morelli). Ce fut d'ailleurs une spéculation peu lucrative pour les bibliopoles qui l'entreprirent; les livres grecs et latins produisirent six mille sept cent quatre-vingt-six livres sterling, les italiens et autres deux mille cinq cent soixante-dix livres sterling, total neuf mille trois cent cinquante-six livres sterling, soit deux cent trente-cinq mille francs environ, somme fort considérable pour une époque où les livres rares étaient bien loin d'avoir acquis la valeur à laquelle ils se sont élevés depuis. W—s.

PINELLI (Barthélemi), célèbre graveur, naquit en 1781 à Rome, dans le quartier situé au delà du Tibre et habité par une population à la fois pauvre et fière, au milieu de laquelle se recrutent ordinairement les bandits qui infestent les routes de la Romagne. Pinelli se ressentit toute sa vie de cette extraction, et la culture des arts ne put jamais vaincre la sauvagerie native de son caractère. Aussi ses souvenirs d'enfance exercèrent-ils une grande influence sur son talent, qui éclate surtout dans les sujets terribles, tels que batailles, assassinats, rixes populaires, etc., sujets auxquels le rendaient d'ailleurs particulièrement propre la fougue de son tempérament et l'ardeur de ses passions. On ne s'étonnera donc

point qu'un homme de cette trempe n'ait pas plus soumis au joug des règles les actes de sa conduite privée que les efforts de son intelligence et qu'il soit tombé pour les uns et pour les autres dans de graves écarts, contre-balancés d'ailleurs par des qualités aussi rares que solides. Pinelli a laissé, tant en gravures qu'en dessins, plusieurs milliers de sujets, parmi lesquels nous citerons ceux qui se rapportent à l'histoire de la république romaine et des empereurs, aux œuvres de Virgile, de Dante, de l'Arioste, du Tasse, à Télémaque, à l'histoire du pape Pie VII et aux sept collines de Rome. Nous ne devons pas oublier non plus une série de cinquante-deux caricatures historiques fort piquantes, qu'il publia pour accompagner une édition de *Meo-Petacca*, poëme de Borneri, en dialecte romain, et qui retrace avec beaucoup de fidélité et d'agrément les usages des classes populaires de la population de la ville éternelle. On a aussi de lui un certain nombre de lithographies sur des sujets tirés du roman de Manzoni *I promessi sposi*. Il s'occupait peu de jours avant sa mort de l'*Illustration*, comme on dit aujourd'hui, d'un poëme intitulé *Maggio romanesco*, écrit dans le langage du peuple de Rome. Parmi les productions les plus curieuses de cet artiste on peut signaler des recueils de costumes des Etats romains, 1816 et 1823, gravés à l'eau-forte et d'une exactitude remarquable; une série de 50 gravures jointes à la traduction de l'*Enéide*, par Bondi, 1811, in-fol.; une autre suite de 50 planches retraçant l'histoire de don Quichotte (Rome, sans date, in-folio oblong); le *Carnaval à Rome*, 1820, in-fol., 20 planches; *le Invenzioni* sur le poëme de Dante, 1825-1826, in-fol. oblong, 141 planches; 72 planches pour le Tasse, 1826-1827; 100 planches pour le *Télémaque*, 1828. Imprévoyant, prodigue et dissipé, Pinelli se trouvait souvent dans un état de gêne dont les marchands d'objets d'art faisaient leur profit. Ce fut ainsi qu'il vendit à l'un d'eux jusqu'à mille et quatre cents dessins, parmi lesquels figuraient plusieurs aquarelles du fini le plus exquis. Bien qu'il eût gagné par son travail plus de deux cent mille écus, il ne laissa que quelques bajoques pour tout héritage, et ses amis ou ses admirateurs durent pourvoir à ses funérailles. De grands honneurs lui furent cependant rendus, on embauma son corps et l'on déposa dans sa bière l'inscription suivante : « L'an 5 du pontificat de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI. Ici « reposent les os de Barthélemi Pinelli, Romain, « qui termina ses jours dans la paix du Seigneur « le 1er avril 1835. Homme d'un génie puissant « dans tout ouvrage d'art, mais surtout célèbre « en Europe par ses gravures sur cuivre, dans « lesquelles il n'eut point d'égal, soit pour la fécondité de l'invention, soit pour la force, la « vivacité et la grâce de l'exécution. » On a publié sur ce graveur une notice sous le titre de *Memoria interno alla vita ed alle opere di Bartolomeo Pinelli, scritte per Carlo Falconieri, architetto siciliano*, Naples, 1835. Comme beaucoup d'artistes, Pinelli avait de lui-même une très-haute opinion. Dans un cahier de notes sur sa vie, on trouva écrit de sa main le vers suivant : *Pinelli è morto, e la sua tomba è il mondo.* A—Y.

PINELO (ANTONIO DE LÉON-), le plus laborieux écrivain de l'Amérique espagnole et celui qui a le plus travaillé à l'histoire de cette partie du monde, naquit au Pérou, d'une famille distinguée, dans les dernières années du 16e siècle. Dès ses premières études, qu'il termina au collége de Lima, il montra une ardeur incroyable à recueillir tout ce qui concernait l'histoire des Indes; mais l'insuffisance des notices qu'il put se procurer dans l'Amérique, vu la rareté des dépôts littéraires et leur grand éloignement, le détermina bientôt à passer en Espagne, où il exerça longtemps les fonctions d'avocat ou de rapporteur au conseil des Indes. Ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il eut occasion de reconnaître combien la législation civile et administrative des colonies espagnoles était compliquée et embarrassée par la multitude d'édits et d'ordonnances, quelquefois contradictoires, dont il n'existait point de collection complète, ni même de tableau indicatif. Ses études préliminaires l'ayant préparé à ce travail, dont l'immensité eût effrayé tout autre compilateur, il en publia le prospectus en 1623 sous ce titre : *Discours sur l'importance, la forme et la disposition de la collection* (Recopilacion) *des lois des Indes*, in-fol. Son plan, présenté au conseil des Indes, avec le manuscrit du premier volume de l'ouvrage, fut universellement approuvé; et pour le mettre en état de le continuer et de le compléter, non-seulement on lui ouvrit les archives de Madrid et de Simancas, mais on l'autorisa, par un décret spécial, à tirer des secrétaireries générales du Pérou et du Mexique tous les registres et titres nécessaires à son travail. Le nombre des pièces dont il eut à faire le dépouillement est vraiment prodigieux; le tome premier contient l'extrait d'environ cinq cents volumes de cédules royales, comprenant 120,000 feuilles et plus de 300,000 décisions. L'ouvrage entier ne pouvant être promptement terminé, on ne crut pas convenable d'en publier le premier volume séparément, et l'on n'en fit paraître d'abord qu'un abrégé (*Sumarios de la Recopilacion general de las leies de las Indias*), 1628, in-fol., imprimé seulement pour l'usage du tribunal ou conseil des Indes. Léon-Pinelo continua ses recherches et ses extraits et livra l'ouvrage à peu près achevé en 1635. Divers incidents en retardèrent la publication, qui n'eut lieu qu'après la mort de l'auteur. Il fut imprimé en 1680 sous les auspices de don Vincent Gonçaga, en 4 vol. in-fol. Léon-Pinelo avait été autorisé à en donner séparément quelques extraits : *Politica de las Indias; — Bulario Indico*, formant une espèce de corps de droit canonique pour

l'Amérique ; — *Historia del supremo consejo de las Indias*, les deux premiers sont demeurés manuscrits et l'on n'a imprimé du troisième qu'un grand extrait sous forme de *Table chronologique* en 1645. L'auteur ne bornait pas ses recherches aux objets de législation ; il soumettait à son insatiable curiosité tout ce qui était relatif à l'histoire naturelle, civile ou ecclésiastique des Indes, tant orientales qu'occidentales (le Portugal et ses colonies étant du domaine de l'Espagne lorsqu'il commença son travail). Cette publication aurait de beaucoup excédé les moyens d'un simple particulier, puisqu'il avait mis en ordre des extraits raisonnés de tout ce qui avait été imprimé jusqu'alors sur les Indes et de tous les manuscrits dont il put avoir connaissance. Il n'avait que le grade de licencié et le titre de rapporteur au conseil des Indes lorsqu'il en publia l'abrégé ou le simple catalogue en 1629, sous le titre d'*Epitome de la Biblioteca orientali occidental*, in-4°. Son zèle fut récompensé par un brevet de juge honoraire au tribunal suprême de la *Contratacion*, à Séville, et de premier historiographe des Indes. Ce savant respectable joignait à des connaissances aussi étendues les sentiments les plus religieux, et sa dévotion lui avait fait même consacrer à la Vierge les prémices de sa plume. Il voulut qu'elle fût aussi le sujet de ses derniers travaux, et, quand il eut achevé ses vastes compilations historiques, il rédigea successivement les ouvrages suivants, les seuls qu'il ait écrits en latin : *Annales immaculatæ conceptionis, ab orbe condito ad nostra tempora ; — Bibliotheca seu Catalogus Marianus*, volumineuse bibliographie, divisée en soixante-douze classes et plus de trente appendices ; — *Museum Marianum*, qui semble être un abrégé du précédent ; — *Kalendarium Marianum*, où l'on trouve pour chaque jour de l'année les dévotions particulières instituées en l'honneur de la Vierge dans tous les pays du monde ; — *Compendium devotionum erga B. V. Mariam*. Ces derniers ouvrages sont demeurés inédits, l'auteur aura probablement jugé inutile de les mettre au jour, quand il aura eu connaissance des immenses travaux du P. Marracci sur le même sujet (*voy.* MARRACCI). Nous n'avons pu découvrir la date de la mort de Léon-Pinelo ; elle n'est point indiquée dans la *Bibliotheca Hispana nova*, de Nicol. Antonio, publiée en 1672 ; ce qui donne lieu de croire qu'il vivait encore à cette époque, mais il devait être dans un âge fort avancé. Tous ses ouvrages imprimés sont en espagnol, nous indiquerons les principaux : 1° *Relation des fêtes de la congregation de l'Immaculée Conception*, Lima, 1618, in-4° ; il publia aussi un poëme sur le même sujet ; 2° *Traité des confirmations royales*, Madrid, 1630, in-4° ; ouvrage important pour la jurisprudence de l'Amérique espagnole ; 3° *Vie de D. Toribio Alphonse Mogrovejo, archevêque de Lima*, 1633, 1653, in-4° ; traduite en italien par M. A. Cospi, 1655, in-4°, à l'occasion du procès de la canonisation de ce saint prélat ; 4° *Question morale : Le chocolat rompt-il le jeûne ecclésiastique?* Madrid, 1636, 1639, in-4° ; 5° les *Voiles des femmes, anciens et modernes*, ibid., 1641, in-4° ; dissertation savante et curieuse, publiée à l'occasion de la pragmatique royale appelée *de las tapadas ;* 6° *Aparato politico de las Indias occidentales*, 1653, in-fol., inconnu à Nic. Antonio, mais cité dans la 2e édit. de l'*Epitome*, col. 786 ; 7° le *Paradis dans le nouveau monde*, commentaire apologétique, *Histoire naturelle*, etc., des Indes occidentales, Madrid, Barcia, 1656, in-fol. (cité ibid., col. 787) ; 8° *Acuerdos del consejo de Indias*, Madrid, 1658 ; 9° *Abrégé* (Epitome) *de la Bibliothèque orientale et occidentale, nautique et géographique*, Madrid, 1739, 3 vol. in-fol., de près de 1,200 p., ouvrage important, mais peu connu en France. C'est le plus ample répertoire bibliographique de tous les livres imprimés ou manuscrits, sur les voyages, les missions et relations étrangères. Le nombre des auteurs indiqués s'élève à plus de 14,700 et quelques-uns le sont pour plus de dix ou douze articles. La première édition, donnée en 1629, était rédigée avec assez d'ordre, mais l'éditeur anonyme de 1739 a mis beaucoup moins de soin dans son travail, et sans les deux immenses tables alphabétiques, l'une par noms d'auteurs et l'autre par leurs prénoms, qu'il y a jointes, il serait assez difficile de se reconnaître dans ce chaos ; les titres des livres n'y sont donnés qu'en espagnol, et les noms des auteurs, également traduits, sont parfois difficiles à reconnaître. De nombreuses fautes d'impression augmentent encore l'embarras, mais on doit savoir gré à l'éditeur d'avoir le plus souvent indiqué les sources où il a puisé. Il paraît avoir compulsé tous les recueils bibliographiques publiés jusqu'à 1735 ; il ne cite qu'un très-petit nombre d'ouvrages postérieurs. Ce vaste répertoire est surtout curieux pour la connaissance des livres imprimés dans l'Amérique espagnole et dans les diverses langues de cette partie du monde. Outre les ouvrages inédits indiqués plus haut, Léon-Pinelo en laissa beaucoup d'autres, dont les plus importants sont : *Las haçanas de Chile con su historia* (ou les exploits du Chili) ; — *Fondation et histoire de la ville de Lima ; — Découverte et histoire de Potosi ; — Relation des provinces de Minche et Lacandon* (entre Guatimala et le Yucatan) ; — *Relacion de la casa y servicios de D. Antonio de Leon y Pinelo*, présenté au roi le 23 décembre 1652, suivant Franckenau (J.-Luc. Cortez), *Bibl. Hisp.*, p. 38. C. M. P.

PINET (ANTOINE DU). *Voyez* DUPINET.

PINET (JACQUES), membre de la convention nationale, était avant 1789 un légiste obscur du Périgord. Il adopta les principes de la révolution avec une extrême chaleur, fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du district de Bergerac, et l'année suivante député du département de la Dordogne à l'assemblée législative, où il siégea au

côté gauche avec le parti le plus extrême, mais où il ne parut point à la tribune. Elu aussitôt après par le même département à la convention nationale, il vint s'y asseoir au sommet de la Montagne à côté de Marat et de Robespierre, et se prononça dans toutes les occasions pour les mesures les plus violentes. Dans le procès de Louis XVI il vota pour la mort, sans appel au peuple, sans sursis à l'exécution. Envoyé peu de temps après à l'armée des Pyrénées orientales, il y prit part à quelques affaires honorables dont il rendit compte à la convention nationale et sut distinguer la valeur du brave Haryspe, qu'il nomma général sur le champ de bataille. Il fut ensuite envoyé dans les départements de l'Ardèche et des Landes avec Cavaignac et Dartigoeyte (*voy.* CAVAIGNAC). Quelques amis de Cavaignac ont essayé de rejeter sur Pinet le fait relatif à la malheureuse fille du prévôt Labarrère; mais par tous les témoignages et surtout par les plaintes qui en furent adressées à la convention nationale après la chute de Robespierre, il semble que la mémoire de Pinet ne puisse être chargée de ce fait. Après le 9 thermidor, des plaintes nombreuses vinrent contre Pinet à la convention nationale; il fut arrêté et décrété d'accusation lors de la révolte du 1er prairial an 3 (20 mai 1795) où fut tué le député Féraud; mais l'amnistie que la convention prononça, le 3 brumaire an 4, sur les délits révolutionnaires le rendit bientôt à la liberté; et il fut nommé l'année suivante par le directoire exécutif l'un des administrateurs du département de la Dordogne. Ayant voulu en 1798 se réunir aux démagogues pour influencer les élections, il fut destitué. Il resta aussi sans emploi pendant toute la durée du gouvernement impérial. A l'époque des cent-jours de 1815 il accepta des fonctions municipales et par suite, se trouvant compris dans la loi de proscription contre les régicides, il fut obligé de quitter la France. Revenu dans son département après la révolution de 1830, il mourut paisiblement à Bergerac, en novembre 1844. — On l'a quelquefois confondu avec un autre conventionnel, *Pierre-Louis Pinel* et non *Pinet*, du département de la Manche, qui s'était montré parmi les moins exaltés de cette époque et qui dans le procès de Louis XVI avait opiné pour la détention et la déportation à la paix, ce qui était le vote le plus sage et le plus courageux. Celui-là mourut à Avranches, en novembre 1838. M—D J.

PINGERON (JEAN-CLAUDE), littérateur estimable, né vers 1730 à Lyon, embrassa la profession des armes et avec l'agrément du roi passa au service de Pologne. Il y fut employé dans le grade de capitaine d'artillerie et comme ingénieur à Zamosc. Ayant obtenu la permission de revenir en France, il fut attaché au bureau des bâtiments de la couronne à Versailles et consacra les loisirs que lui laissaient ses fonctions à la culture des lettres. Il voyagea aussi en Italie, demeura plusieurs années à Rome et à Naples, parcourut avec le marquis de Néelle les échelles du Levant, Malte et la Sicile. Il fit au mois de juin 1776 le voyage de Catane au mont Gibel avec l'abbé Sestini : mais son embonpoint excessif ne lui permit pas de gravir jusqu'au sommet du volcan, ce qui lui attira quelques plaisanteries des autres voyageurs. Il revint ensuite à Syracuse; mais il empêcha le marquis de Néelle de s'exposer en continuant de visiter dans cette saison la partie la plus malsaine de l'île. En 1779 il devint l'un des coopérateurs du *Journal de l'agriculture, du commerce, des arts et des finances*, dans lequel il inséra un grand nombre de dissertations sur des objets d'utilité publique. Lors de l'établissement du *Musée* (*voy.* PILATRE), il en fut le premier secrétaire. Resté étranger aux troubles de la révolution, qui le priva de ses emplois, il mourut presque inconnu à Versailles en 1795. Pingeron était membre de l'académie de Barcelone. Il a traduit de l'italien : 1° le *Traité des vertus et des récompenses* par le marquis Hyac, Dragonetti, Paris (Amsterdam), 1768, in-12. Cet ouvrage, qui a été traduit en polonais, fait pendant au *Traité des délits et des peines* de Beccaria (*voy.* ce nom), mais il n'a pas eu le même succès. 2° *Conseils d'une mère à son fils qui est sur le point d'entrer dans le monde*, ibid., 1769, in-12. C'est un poëme de madame Piccolomini-Gérardi. 3° *Essai sur la peinture* par Algarotti, ibid., 1769, in-12; 4° le *Traité des violences publiques et particulières* par Murena, ibid., 1769. Le traducteur y a joint une *Dissertation* sur les devoirs des magistrats. 5° Les *Abeilles*, poëme de Ruccellaï, ibid., 1770, in-8°; Amsterdam, 1781, in-12. Pingeron l'a fait suivre d'un *Traité* complet sur l'éducation des abeilles, tiré des meilleurs auteurs. 6° Les *Vies des architectes anciens et modernes* par Milizia, ibid., 1771, 2 vol. in-12. La préface contient des recherches curieuses sur l'origine et les progrès de l'architecture. 7° Le *Voyage dans la Grèce asiatique* par l'abbé Sestini, 1789, in-8°; 8° les *Lettres* écrites par l'abbé Sestini à ses amis en Toscane pendant le cours de ses voyages, ibid., 1789, 3 vol. in-8° avec des notes du traducteur. — De l'anglais : 9° *Voyage dans la partie septentrionale de l'Europe pendant les années* 1768-1770 par Jos. Marshal, Paris, 1776, in-8°; 10° la *Description de l'île de la Jamaïque*, ibid., 1782, in-12; 11° la *Description d'une machine électrique construite et perfectionnée* par Cuthberson, ibid., 1790, in-8°; 12° *Expériences et recherches utiles à l'humanité, aux hospices, au commerce et aux beaux-arts*, traduites de plusieurs langues et recueillies de divers voyages, trouvées dans les papiers de Pingeron, Paris, 1805, in-8°. On lui attribue encore : l'*Art de faire soi-même des ballons aérostatiques*, Paris, 1783, in-8°; et l'on trouve de lui divers articles dans la *Bibliothèque physico-économique* et dans d'autres recueils du même genre. W—s.

PINGRÉ (ALEXANDRE-GUI), astronome célèbre, né à Paris le 4 septembre 1711, fit ses études chez les génovéfains de Senlis, entra dans leur congrégation à l'âge de seize ans et, huit ans après, fut professeur de théologie. Mais inquiété dans ses opinions par les querelles du jansénisme, il fut relégué dans un collége obscur pour y professer les premiers éléments de la grammaire. Le célèbre chirurgien Lecat venait de fonder à Rouen une académie des sciences : il lui manquait un astronome ; il dit à Pingré, son ami depuis qu'il était venu résider dans cette ville : « Tu seras l'homme dont j'ai besoin. » Celui-ci était alors âgé de trente-huit ans. Il se livra tout entier à des travaux bien différents de ceux qui l'avaient occupé jusqu'à ce moment. Il devait y trouver en peu de temps une considération plus certaine et surtout plus de tranquillité. On a imprimé dans son éloge que son coup d'essai fut l'éclipse de lune de 1749, qu'il aperçut une erreur dans l'annonce que Lacaille en avait faite, qu'il la lui fit reconnaître et qu'ils devinrent amis. Il n'y aurait en cela rien que de fort ordinaire et de très-conforme à tout ce que nous savons du caractère de nos plus grands astronomes. Mais il fallait que cette erreur fût bien légère ; car ayant examiné l'annonce de Lacaille et l'ayant comparée à celles de tous les astronomes contemporains, nous n'y avons remarqué que des différences imperceptibles, et moindres de beaucoup que les incertitudes ordinaires du calcul ou de l'observation. Quant à l'amitié de Pingré pour Lacaille, nous avons quelque raison de douter que ce sentiment fût bien vif ou qu'il ait été durable. L'observation du passage de Mercure en 1753 valut à Pingré le titre de correspondant de l'Académie. Peu de temps après il fut nommé bibliothécaire de Ste-Geneviève (*voy.* MERCIER) et chancelier de l'université ; son titre de *correspondant* fut alors changé en celui d'*associé libre*, le seul que pussent alors obtenir ceux qui tenaient à une congrégation religieuse. L'Académie se souvenait de la tyrannie exercée par le jésuite Gouye, qui avait eu le titre de membre. On bâtit à Pingré un petit observatoire au haut de l'abbaye Ste-Geneviève. Lié bientôt avec Lemonnier, dont il adopta les idées, il composa pour les années 1754 à 1757 un *Etat du ciel*, almanach nautique, fondé sur la méthode des angles horaires de la lune et calculé sur les tables des *Institutions astronomiques*. Malgré tous ses efforts, la méthode n'obtenant aucune confiance, il cessa ce travail, non parce qu'il était pénible, mais parce qu'il le voyait sans utilité. On a depuis, dans le *Nautical almanach* de Londres, dans la *Connaissance des temps* et dans toutes les éphémérides sans exception, adopté le plan tracé dans le même temps par Lacaille. Ce même astronome avait calculé pour l'*Art de vérifier les dates* le tableau complet de toutes les éclipses visibles en Europe pendant les dix-huit premiers siècles de l'ère chrétienne. Pingré recommença tous ces calculs, sans nécessité bien évidente : il les étendit, y ajouta ceux des éclipses des dix siècles précédents, et ce travail immense a du moins cet avantage qu'il prouverait aux partisans des anciennes périodes (telle que celle de dix-huit ans) de quelle faible ressource seraient toutes ces périodes pour annoncer les éclipses futures d'après des éclipses réellement observées, surtout quand il s'agirait du soleil. Pingré fit trois voyages pour essayer les montres marines de Ferdinand Berthoud et celles de le Roi. Dans le premier (1767) il accompagna Courtanvaux, qui avait demandé à l'Académie un commissaire, quoiqu'il eût déjà le secours de Messier. La besogne fut partagée entre les deux astronomes, d'après leurs goûts et leurs talents particuliers. Messier se chargea de toutes les observations, Pingré de tous les calculs et de la rédaction. Il fit le second voyage avec Fleurieu (1769); ils travaillèrent de concert aux observations : Fleurieu se réserva l'histoire et la publication de l'ouvrage. Dans le troisième (1771) Pingré était avec Verdun et Borda. Ce dernier rédigea seul le voyage, dont le manuscrit est conservé au dépôt des cartes de la marine (1). A la fin de 1760 Pingré partit pour l'île Rodrigue, où il observa l'année suivante le premier passage de Vénus. Il observa le second en 1769 avec Fleurieu au cap Français, dans l'île St-Domingue. En 1783 il publia sa *Cométographie*, le plus important de ses ouvrages. Enfin en 1786 il fit paraître une traduction du poëme de Manilius, à laquelle il joignit celle d'Aratus, d'après la paraphrase de Cicéron, complétée par Grotius. Il peut paraître singulier que, très-versé dans la langue grecque, il ait préféré l'imitation de Cicéron à l'ouvrage original. Mais comme il voulait mettre le texte en regard de la version, il crut que peu de personnes seraient en état de lire le poëme ; et parmi les imitations qui en ont été faites, il choisit du moins celle qui lui parut et moins libre et moins verbeuse (*voy.* sur cette traduction la nouvelle *Histoire de l'astronomie ancienne*, t. 1, p. 251). Pingré avait calculé toutes les observations astronomiques du 16e siècle en remontant jusqu'à Tycho ; l'assemblée constituante avait affecté une somme à l'impression de ce travail, qui, annoncé en 1757, repris en 1786, fut terminé en 1790 : 364 pages étaient tirées ; la dépréciation des assignats fit suspendre l'impression, qui comprenait les années 1601 à 1682 et qui n'a jamais été reprise : il n'en a rien paru. Elle serait aujourd'hui d'une utilité au moins douteuse. Pingré, devenu fort âgé, n'en était pas moins assidu aux séances de l'Institut. En sortant de la première de toutes à laquelle avait présidé le directoire, pressé par la foule, il perdit un chronomètre auquel il attachait un grand prix. Il mou-

(1) La *Relation* imprimée en 1778, 2 vol. in-4°, est presque tout entière l'ouvrage de Pingré (Lalande, *Bibliogr. astronom.*, p. 776).

rut le 1er mai 1796, âgé de 84 ans. Près de mourir, il cita le mot *uti conviva satur* d'Horace, son poëte favori. Nous avons de Pingré plusieurs mémoires dans la collection de l'Académie. Ce sont pour la plupart des observations isolées, comme le passage de Mercure en 1753, des éclipses d'étoiles, de soleil et de lune. Persuadé de la grande utilité des règles de Neper pour les triangles sphériques rectangles, il chercha des moyens analogues pour tous les autres triangles : mais ses règles ne sont au fond que celles de Neper; et les unes comme les autres sont entièrement oubliées. Il revint plus d'une fois sur ses deux passages de Vénus. Le premier lui avait donné une parallaxe de 10″, qui était évidemment trop forte. Après avoir soutenu son observation avec les résultats qu'il en avait déduits, il finit par s'apercevoir que, pour connaître et corriger la marche de sa pendule, il n'avait fait les calculs qu'un mois après le passage, et qu'il avait commis une erreur en retranchant 62″ qu'il aurait dû ajouter. Il prétexta des courses et des occupations diverses pour excuser un retard qui paraît un peu singulier dans une circonstance où il était allé chercher si loin une observation si rare et si importante. Il en vint quelques années après à reconnaître que la parallaxe était au plus de 8″8/10. Il était très-myope et peu leste; ce qui le rendait moins propre aux observations. Il fit quelques essais sans beaucoup de succès pour perfectionner la méthode qui détermine la différence des méridiens par les éclipses de soleil. Parlons de sa *Cométographie, ou Traité historique et théorique des comètes*, Paris, imp. royale, 1783, 2 vol. in-4°. Dans l'introduction, après s'être un peu exagéré l'utilité dont pourraient être un jour les comètes pour déterminer avec plus de précision la distance du soleil à la terre, l'auteur annonce qu'il exposera le progrès des connaissances humaines sur le lieu et la nature des comètes, la description de toutes celles dont on trouve quelque mention dans les écrits des historiens et des philosophes, ce qu'on sait de leur retour et de leur destination, enfin les phénomènes de leurs queues et de leurs chevelures : la dernière partie roulera sur la théorie de leurs mouvements. A tous ces égards, son traité paraît ne rien laisser à désirer. Le savant bibliothécaire de Ste-Geneviève avait sous la main plus que personne tous les ouvrages qu'il avait intérêt de consulter, et il en donne des extraits fidèles. Il y joint le tableau complet des théories imaginées et pratiquées de son temps : il y manque nécessairement les méthodes publiées postérieurement, telles que celles de Gauss, Olbers, Legendre, Burckhardt, Bessel, et la théorie entière des perturbations. Quant aux calculs qu'il rapporte en éclaircissement de tous les préceptes qu'il expose, il est bon de ne pas y ajouter une foi trop implicite, et le plus sûr serait de les recommencer tous, ainsi que l'a fait l'auteur de cet article à l'apparition du livre, en 1783. Au reste, en mettant toutes ces méthodes à l'épreuve, Pingré les juge d'une manière impartiale : en détaillant celle qu'il préfère pour son usage, il s'efforce assez maladroitement de l'ôter à Lacaille pour en enrichir son maître Lemonnier. Lorsqu'il cite les recherches particulières de Lacaille, il ne peut s'empêcher de lancer contre lui quelque trait ou quelque plaisanterie. Peut-être suivait-il les impulsions et les exemples qu'il avait reçus de Lemonnier, peut-être se souvenait-il toujours que Lacaille avait renversé son système des longitudes nautiques, peut-être aussi avait-il le souvenir d'une discussion assez vive qui s'était passée à l'Académie, dans laquelle il avait voulu établir l'identité de deux comètes, malgré des différences de 8 et 16° dans les éléments, variations qu'il attribuait aux attractions planétaires. Lacaille l'avait réduit au silence en lui faisant remarquer que, d'après la position des deux astres, l'attraction de Jupiter aurait dû bien plutôt produire des effets tout contraires. D'ailleurs, il est juste de dire que Pingré, sans entrer dans ces détails, a rapporté dans sa *Cométographie* cette remarque de Lacaille, qu'il lui en fait honneur, et que dans plusieurs endroits il parle de son redoutable antagoniste en termes tout à fait convenables : car au fond Pingré était un homme excellent, quoique un peu inconsidéré. On verra toujours en Pingré un savant laborieux et estimable qui a dû à son zèle et à ses qualités morales la considération dont il fut toujours entouré. Jamais il ne refusa une mission pénible : ce qui est prouvé par ses longs voyages et par la constance qu'il mit à calculer son *Etat du ciel*, tant qu'il espéra de le rendre utile. Mais de tant de travaux il ne restera probablement que sa *Cométographie* et les orbites des comètes qu'il a déterminées au nombre de vingt-quatre. On regrettera qu'il n'ait pas été toujours aussi heureux dans le choix des sujets qu'il a traités. Outre ses observations et ses ouvrages astronomiques dont on peut voir le détail dans les Tables de l'Académie des sciences, dans les Mémoires de Trévoux de 1762 à 1765, et dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande, il a publié les *Mémoires* de l'abbé Arnauld (fils aîné d'Arnauld d'Andilly), Amsterdam (Paris), 1756, 3 part. in-8°; et la 11e édition de la *Géographie* de Buffier, avec des vers artificiels, Paris, 1781, in-12. Nous croyons devoir aussi mentionner son *Mémoire sur la colonne de la halle aux blés et sur le cadran cylindrique construit au haut de cette colonne*, Paris, 1764, in-8° (1). L'*Eloge* de Pingré a été lu à l'Institut par de Prony le 3 juillet 1796 (*Mém. sc. math. et phys.*, t. 1er, p. 26). Une *Notice* sur sa vie par

(1) Ce cadran ingénieux et savant, dont les styles environnent une partie de la colonne, et sont tous horizontaux, a été décrit par Lalande au mot *Cadran* de la nouvelle *Encyclopédie*. On sait que la colonne qui le porte, construite en 1572 (voy. BULLANT), fut sauvée de la destruction en 1763 par Bachaumont, qui en fit l'acquisition pour la céder à la ville de Paris.

Ventenat, insérée dans le *Mercure* du 10 prairial an 4 (t. 22, p. 217) et dans le *Magas. encyclop.* (2e an., t. 1, p. 342), a aussi été tirée à part. On trouve son portrait dans les *Ephémérides géographiques* du baron de Zach, t. 4, p. 537. D-L-E.

PINHEIRO-FERREIRA (SILVESTRE, marquis DE), diplomate et publiciste portugais, né à Lisbonne le 31 décembre 1769, mort en 1847 à Paris. A l'âge de quatorze ans il entra chez les oratoriens avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique; mais bientôt après il quitta les Pères et se consacra aux lettres. Il donna des leçons publiques sur les antiquités à Lisbonne en 1792. La place de suppléant de la chaire de philosophie étant devenue vacante à l'université de Coïmbre, Pinheiro-Ferreira la conquit au concours. Mais à peine en eut-il pris possession, qu'il causa un grand scandale par le sans-façon avec lequel il enseigna les doctrines de Locke, Condillac et Bonnet. Il fut compris dans une accusation commune avec quelques autres professeurs libres penseurs, et dut se soustraire aux poursuites en s'embarquant, le 31 juin 1797, à Sétubal, pour aller à Brest. Amené à Douvres, et de là à Londres, il se fit ensuite conduire en Hollande. Arrivé à la Haye, il y fut bien reçu par son compatriote M. Correa da Serra, qui le recommanda au chevalier d'Araüjo, chargé d'affaires portugais en même temps près des républiques française et batave. Mais ce dernier était encore à Paris, où il venait de conclure, le 10 août 1797, avec le gouvernement français, un traité dont la ratification, bientôt consentie par le gouvernement portugais, devait plus tard être refusée par le directoire. Pinheiro-Ferreira, muni de la double recommandation d'un membre de l'assemblée nationale batave et du ministre de France à la Haye, était en attendant arrivé à Paris, où il trouva M. d'Araüjo détenu au Temple : le parti Treilhard l'y avait fait incarcérer, sous le prétexte que le traité du 10 août était le résultat des intrigues et concessions de Barras. Cependant les élections ayant été favorables à ce dernier, M. d'Araüjo put retourner en Hollande. Quant à Pinheiro-Ferreira, il se trouva à la veille, par une singulière vicissitude du sort, d'opter entre la place modeste de manipulateur à la fabrique de produits chimiques de Pelletier et celle de membre adjoint de l'expédition d'Egypte qui se préparait alors, et à laquelle l'avait proposé Fourcroy. Il fut arraché à ces incertitudes par le poste de secrétaire de légation que lui confia M. d'Araüjo. Ce dernier fit en même temps arrêter la procédure contre son protégé. Quelques années plus tard de nouveaux différends ayant eu lieu avec le gouvernement français dirigé depuis peu par les consuls, d'Araüjo et Pinheiro-Ferreira durent aller au-devant de Napoléon Ier, alors premier consul, à Lorient. Mal reçus par lui, ils retournèrent à Lisbonne, où un ministre hostile avait dans l'intervalle remplacé celui auquel ils devaient leur position. Cependant M. d'Araüjo fut renvoyé en Hollande, tandis que Pinheiro-Ferreira resta en non-activité jusqu'en 1802. Nommé dans cette année à l'ambassade de Berlin, Pinheiro-Ferreira se trouva, pendant les sept ans qu'il géra cette charge, lié avec les hommes les plus distingués de la diplomatie et de la science. Il utilisa ses loisirs pour étudier la minéralogie sous Karsten à Berlin, et plus tard, en 1804, sous le célèbre Werner à Freiberg, où il dut, en outre, acheter pour l'université de Coïmbre la fameuse collection de Pabst et Oheim. Mais ses souvenirs diplomatiques ont bien plus d'importance. Le fameux ministre Reinhard lui apprit, entre autres, un fait peu connu et digne d'attention. Le plan de la fameuse campagne d'Italie de 1800, qui releva les destinées incertaines de la république française, aurait été transmis au vainqueur futur de Marengo par Carnot, qui fut ensuite, dit-on, appelé à Paris pour coopérer, comme ministre de la guerre, au plan que Bonaparte allait réaliser dans les plaines de la Lombardie et du Piémont. Quelques années plus tard, en 1806, Pinheiro-Ferreira apprit du célèbre historien et ministre Jean de Muller l'explication d'une autre question, savoir, des incertitudes de l'empereur Napoléon Ier au sujet de la reconstitution du royaume de Pologne. Parti de France avec l'intention de l'ordonner immédiatement, il paraîtrait qu'au moment de mettre son projet à exécution, l'empereur rencontra dès son arrivée à Berlin tant d'obstacles, qu'il renonça à son plan, au moins pour le moment. Jean de Muller donnait cette explication d'un mot qu'il prétendait avoir entendu de la bouche même de l'empereur. Comme chargé d'affaires auprès d'une des grandes cours allemandes, notre diplomate avait, au milieu des événements qui s'étaient accomplis, et d'autres qui se préparaient, pénétré les intentions de Napoléon Ier quant à la Prusse, et il voyait d'un autre côté comment les irrésolutions de la cour de Berlin, et les dissensions des généraux, puis la mauvaise composition du cabinet, secondaient les plans de l'empereur plus encore que ses propres forces. Chacune de ces chances prochaines était habilement démêlée et dénoncée à son gouvernement par Pinheiro-Ferreira, qui en outre était assez lié avec les sommités de Prusse pour s'ouvrir, certes, vis-à-vis d'elles; car il avait épousé à Berlin une dame allemande, mademoiselle Leidholt, qui lui donna deux filles. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ou le cabinet portugais fut assez maladroit pour laisser connaître à Napoléon Ier la surveillance trop active de Pinheiro-Ferreira. L'empereur demanda à la cour de Lisbonne le rappel de l'ambassadeur avec une autorité qui n'admettait pas de refus. Le dévoué diplomate eut un second déboire à essuyer, car il venait d'engager toute une compagnie d'arquebusiers allemands pour

établir une fabrique de fusils à Lisbonne. Mais à peine fut-il rentré en Portugal que la famille royale, dont Napoléon Ier venait de prononcer la déchéance, dut s'embarquer pour le Brésil, et que le diplomate eut à solder les frais d'engagement et de déplacement des arquebusiers allemands. Parmi les personnes amenées au Brésil fut le fidèle serviteur, dont les conseils allaient désormais être pour la cour d'une grande utilité. Il devint d'abord membre de la direction du commerce, et commis de la secrétairerie d'Etat. La première affaire sérieuse dont il allait être chargé fut le règlement avec Buénos-Ayres. Rodemaker, son ami, ayant échoué dans la même mission, Pinheiro-Ferreira fut choisi par le ministre, M. d'Almeida, qui cependant ne lui donna pas d'autres instructions que de ne pas trop blesser les susceptibilités de l'Espagne. Pinheiro, ne voulant pas se mêler d'une affaire aussi délicate et aussi mal définie, fut condamné à la déportation dans l'île de Madère, décret qui toutefois ne reçut pas son exécution. Le diplomate rentra pour quelque temps dans la vie privée, où il reprit ses anciennes études, et traça sous le titre de *Prélections philosophiques*, en portugais, le devis d'un système de philosophie sous forme de leçons, système dont il donna plus tard en français une édition complète. Bientôt rappelé au service actif, il reçut la croix de commandeur de l'ordre du Christ et la direction de l'imprimerie royale. De cette époque datent plusieurs de ses mémoires sur les vices de l'administration portugaise, sur les moyens de détruire l'esclavage au Brésil, ainsi que sur la nécessité d'un gouvernement représentatif commun au Portugal et au Brésil en 1814. On aurait dit que Pinheiro voyait venir les événements de 1821. A peine la révolution d'Oporto avait-elle donné raison à l'homme clairvoyant, qu'il fut nommé ministre des affaires étrangères et de la guerre. Dans cette dernière qualité, il fit tout pour faire élargir et réintégrer dans leurs charges divers magistrats et autres sommités incarcérés malgré lui par le général commandant en chef. Il y réussit, excepté pour le trésorier général Targini, vicomte de San Lourenço. Le départ de Jean VI, devenu roi dans l'intervalle, pour le Portugal étant décidé, le marquis de Pinheiro lui conseilla de mettre d'accord les électeurs brésiliens avec ceux du Portugal. Aux démocrates d'Oporto, qui avaient proclamé la constitution espagnole, le roi devait spécifier tels articles de cette constitution qui seraient de préférence appliqués à celle de Portugal. Quant aux électeurs brésiliens, il conseilla de nommer, d'accord avec eux, les membres du gouvernement provisoire qui devaient assister le régent don Pedro; car ce que Pinheiro craignait toujours, c'était l'influence de la camarilla de ce dernier, surtout du comte d'Arcos. A peine celui-ci eut-il cerné la Bourse, lieu de réunion des électeurs, et fait tirer sur eux, que le faible Jean VI révoqua toutes les ordonnances, et laissa à don Pedro et à d'Arcos le soin de régler la régence à leur guise. En général, Pinheiro avait peu de confiance dans les intentions de don Pedro relativement au Brésil (*voy.* l'article PEDRO Ier de Brésil). Pour rattraper son influence, Pinheiro conseilla au roi de faire relâche à Bahia, sous prétexte de compliments d'adieux à faire aux citadins de cette importante métropole, et de rentrer au Brésil. Les autres ministres s'y étant opposés, Pinheiro voulut faire relâcher le roi à l'île de Madère, d'où il enverrait ensuite ses instructions à Lisbonne. Le ministre s'offrait lui-même à y porter les ordres du roi touchant les modifications à faire à la constitution. Ce conseil fut également rejeté par l'instigation du ministre de la marine. Enfin étant arrivé à Lisbonne, Pinheiro essaya de faire adopter en faveur de la couronne le *veto absolu*, avec les clauses *que le ministère motiverait le refus du roi et en serait responsable*. Il prononça lui-même le discours royal aux cortès; mais le *veto* n'étant pas adopté, il donna sa démission en 1822. Il revint aux affaires après le court intermède du cabinet Barbacena, et occupa de nouveau le ministère des affaires étrangères pendant vingt mois, mais sans celui de la guerre, jusqu'en 1824. Il ne fut pas plus heureux que pendant son premier ministère. Malgré les promesses qu'on lui avait faites, il ne put pas obtenir le *veto* pour la couronne. Lors de l'invasion de l'Espagne par l'armée française de la restauration, Pinheiro réclama contre cet acte auprès du gouvernement anglais dans l'intérêt du système constitutionnel, mais il le trouva sourd à sa voix. Il agissait pour l'union avec l'Espagne contre toute intervention étrangère, mais les cortès portugaises rendirent ses efforts vains par leur roideur vis-à-vis de l'Espagne dans la question de Montevideo. Le ministre malheureux fit alors des actes de vigueur en donnant leurs passe-ports aux ambassadeurs de Russie, Prusse, Autriche et Sardaigne, qui avaient fait des démonstrations assez transparentes lors de la fête de la constitution, et en rappelant de Paris, lors de l'invasion de l'Espagne, l'ambassadeur du Portugal. Mais il ne put pas aller au delà. Sa position étant devenue intenable, il sortit du ministère avec une pension de dix mille francs. En 1825 il refusa les offres de rentrer dans le cabinet, mais accepta une mission honorifique qui consistait dans l'examen des relations commerciales de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et dans l'étude des moyens d'établir entre le Portugal et ces divers pays des traités de commerce. En 1826 il fut, sous la nouvelle constitution de Pedro IV, nommé aux cortès; mais il se trouvait alors à Paris occupé de travaux littéraires, et avant qu'il se mît en route la constitution était renversée par don Miguel. Dès lors la carrière officielle de Pinheiro-Ferreira est terminée : il passait le reste de ses jours à Paris, se vouant

aux travaux de politique et d'économie sociale. Pinheiro-Ferreira a écrit en portugais et en français. I. Ouvrages en portugais : 1° *Préjugés légitimes sur la religion naturelle*, vers 1796; 2° *Prélections philosophiques*, trente leçons sur les quatre parties de la philosophie, 1810; 3° *Mémoire sur les vices de l'administration portugaise*, 1811; 4° *Sur les moyens de détruire l'esclavage au Brésil*, 1812; 5° *Sur le gouvernement représentatif au Portugal et au Brésil*, 1814; 6° *Précis sur la procédure civile d'après la loi portugaise*, Paris, 1826; 7° *Projet de code politique pour la nation portugaise*, ibid., 1832; 8° *Projet de loi organique pour la charte constitutionnelle du royaume de Portugal et la constitution de l'empire du Brésil*, ibid., 1832, 2 vol. in-8°; 9° *Opinions et projets concernant le rétablissement du gouvernement représentatif en Portugal*, ibid., 1832; 10° *Observations sur la constitution du Brésil et la charte constitutionnelle du Portugal*, ibid., 1835; 11° *Observations sur la constitution portugaise de* 1822, Paris, 1836; 12° *Déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen*, ibid., 1836, in-8°. — II. Ouvrages français : 1° *Mémoire sur l'origine, les progrès et la décadence de la pantomime chez les anciens*, Lisbonne, 1793 (pour un concours à l'Institut de France); 2° *Essai sur la psychologie, comprenant la théorie du raisonnement et du langage, l'ontologie, l'esthétique, la dicéosyne* (ou morale) *et la cosmologie*, Paris, 1826, in-8°; 3° *Observations sur le* Manuel diplomatique *du baron Ch. de Martens*, Paris, 1827, in-8°; 4° *Cours de droit public interne et externe*, Paris, 1831, 3 vol. in-8°; 5° *Notes sur le* Précis du droit des gens *du conseiller de Martens*, Paris, 1832, 2 vol. in-8°; 6° *Notes sur le* Droit de nature et des gens, *par Vattel*, Paris, 3 vol., 1832; 7° *Observations sur le* Guide diplomatique *du baron Ch. Martens*, ibid., 1833, in-8°; 8° *Principes du droit public constitutionnel, administratif et des gens*, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Pinheiro-Ferreira a en outre écrit un traité en réfutation de certains livres de touristes anglais et français qui avaient assez malmené le Portugal vers 1800. Nous ne savons pas s'il est en portugais ou en français. Quant aux idées philosophiques de Pinheiro-Ferreira, nous avons dit qu'il préconisait Locke et Condillac, tout en donnant une autre division des facultés de l'âme, etc., et en se prémunissant contre leurs conséquences en fait de religion. Dans sa psychologie il s'élève contre l'opinion de ceux qui veulent démêler le système de Platon dans les raisons des interlocuteurs de ses dialogues. En fait de morale, il a emprunté à l'école allemande son optimisme, qui domine en outre tout son système de politique et d'économie sociale. Notre publiciste fait trop abstraction des vices et passions humaines; il se place à l'âge d'or, dans une époque de paix profonde. A la division des pouvoirs en pouvoir électoral, administratif, judiciaire, législatif et conservateur, il substitue un système duodécimal, dans lequel l'élection prime tous les autres. Tous les emplois de l'administration publique sont répartis en douze départements ou comités soumis aux élections pour remplir les vacances. Les intérêts publics sont divisés en douze classes, d'où il résulterait une *chambre des députés* divisée en douze sections: tous les citoyens sont électeurs et éligibles à la fois. Les intérêts spéciaux seront à leur tour représentés par une autre *chambre d'hommes d'Etat*, en douze sections correspondantes aux grandes divisions territoriales. Le vote sera public et à l'unanimité des voix, sans réunion ni déplacement des électeurs. Après la discussion dans les deux chambres, un projet de loi passera encore devant l'assemblée collective (composée de tous les membres ou de la majorité des deux chambres) avec vote simultané, mais non par voix virile, mais par voix curiale. Pinheiro veut l'élection appliquée aussi à la magistrature, l'abolition de la peine de mort, publicité complète de la procédure, censure publique, tant pour les criminels que pour les magistrats félons, des maisons pénitentiaires, puis des colonies pénitentiaires en grand. Le professorat sera pour la dignité assimilé à la magistrature. Quant à la force armée, tout soldat serait citoyen et tout citoyen soldat. — En économie politique il ajoute aux classes des producteurs celle des garants (le gouvernement, les sociétés de commerce et d'assurance). Il ne reconnaît qu'une seule propriété, celle du travail, tandis qu'il rejette la propriété immobilière. L'Etat seul est maître du sol, et peut de temps en temps, quand les hommes ne peuvent pas s'accorder sur ce qu'il appelle la *propriété spontanée des produits du sol*, faire des répartitions de terrain. On voit que les éléments du système Pinheiro rappellent tantôt les lois des anciens Spartiates, tantôt certaines démocraties de l'Amérique, tantôt nos réformateurs modernes, quelquefois les apôtres de la paix, tels que l'abbé St-Pierre. D'un autre côté, il a un système assez compliqué de pondération des pouvoirs lorsqu'il vient à parler de ses idées constitutionnelles. R—L—N.

PINI (Pierre-Matthieu), savant médecin, naquit vers 1540 dans le duché d'Urbain. Elève du célèbre Eustachi (*voy.* ce nom), dont il suivit les leçons d'anatomie à la Sapience, il fit de rapides progrès dans les différentes branches de l'art de guérir. Ce fut par le conseil de son maître qu'il entreprit un *index* ou table générale des œuvres d'Hippocrate, dont on commençait à sentir la nécessité pour abréger les recherches. D'autres occupations, et, comme il nous l'apprend lui-même (*Præfat.*), la délicatesse de sa santé, qui l'obligeait à de grands ménagements, le forcèrent d'ajourner ce travail. Devenu médecin du cardinal Jules de la Rovère, il soigna jour et nuit pendant plusieurs années ce prélat, accablé des maladies les plus cruelles. Après la mort de son Mécène, Pini revint dans sa ville natale et mit la

dernière main à son travail sur Hippocrate. Il vivait encore lors de la publication de cet *index* en 1597 ; mais on n'a pas pu découvrir la date de sa mort. On a de ce savant médecin : 1° *Annotationes in opuscula anatomica B. Eustachii, ex Hippocrate, Aristotele, Galeno*, etc., Venise, 1563, in-8°. Dans ces notes, son désir est d'éclaircir et de confirmer les découvertes de son maître par l'autorité des anciens ; mais, dit Portal (*Histoire de l'anatomie*, t. 1er, p. 637), il n'a pas rempli son objet. 2° *Compendium instar indicis in Hippocratis opera omnia*, ibid., 1599, in-fol. Cet ouvrage, dont les exemplaires sont rares, convient également à toutes les éditions d'Hippocrate. Il a été réimprimé à Venise en 1737. L'élève d'Eustachi avait reçu de ce grand anatomiste les *planches* qu'il n'avait pas eu le temps de publier. Tant qu'il vécut, Pini veilla sur ce précieux dépôt, et à son tour il les transmit à des personnes capables d'en apprécier l'importance. Ce sont les mêmes *planches* qui furent enfin mises au jour avec un texte explicatif par Lancisi, Rome, 1714, in-fol. W—s.

PINI (le P. HERMÉNÉGILD), naturaliste et métaphysicien distingué, naquit en 1741 à Milan et entra de bonne heure dans la congrégation de St-Paul, dite des Barnabites. Doué d'une intelligence puissante, il embrassa les études les plus diverses, et cultiva avec succès la théologie, la métaphysique, les mathématiques, la mécanique et l'architecture ; mais les sciences naturelles furent surtout l'objet de sa prédilection, et il ne négligea rien pour en répandre le goût dans son pays. Professeur de chimie et de minéralogie du collége St-Alexandre, à Milan, il y fit établir un muséum d'histoire naturelle, dont il fut nommé conservateur par l'impératrice Marie-Thérèse, et contribua à augmenter celui de Pavie ; puis, comme on n'avait encore à cette époque en Italie aucun traité élémentaire d'histoire naturelle, il publia une traduction annotée de Laske et différents ouvrages originaux. C'est à lui qu'on doit la découverte d'une belle variété de feldspath, à laquelle il donna le nom d'*Adularia*. Ses fréquentes excursions dans les Alpes et différents voyages faits dans les principales contrées de l'Europe aux frais du gouvernement lui avaient aussi fourni l'occasion d'observer les nombreux phénomènes géologiques. Il y a, on le sait, deux manières de les expliquer : par l'action du feu ou par celle de l'eau. Le premier de ces systèmes comptait à la fin du dernier siècle parmi ses partisans les géologues les plus distingués, et il était fort à la mode à Milan, où Breislak le défendait avec beaucoup d'esprit. Cela n'empêcha point Pini de soutenir l'hypothèse contraire, comme étant la seule conforme aux traditions bibliques. Il publia sur ce sujet plusieurs opuscules qui produisirent peu d'effet, bien qu'il eût eu l'art de répandre beaucoup de charme et d'intérêt sur un sujet assez aride en lui-même. Un ouvrage intitulé *la Protologia*, contenant un nouveau système métaphysique, fit plus de bruit, mais d'une manière peu favorable à l'auteur. On alla jusqu'à le tourner en ridicule, et il faut avouer que l'on n'avait pas tout à fait tort. Pini jouit sous l'administration française d'une faveur méritée. Il fut nommé successivement membre de l'institut italien, de la société des sciences, du conseil des minières, chevalier de la Couronne de fer et l'un des trois inspecteurs généraux de l'instruction publique. Il mourut à Milan le 3 janvier 1825, dans sa 85e année, et ne fut pas moins regretté pour ses vertus comme prêtre que pour ses talents comme savant. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Dell' architettura, dialoghi*, Milan, 1770, in-4° ; 2° *Introduzione allo studio della storia naturale*, ibid., 1773, in-8° ; 3° *Osservazioni mineralogiche sulla miniera di ferro di Rio ed altre parti dell' isola d'Elba*, ibid., 1777, in-8°, avec 2 planches ; traduit en français par M. de Vialés, colonel du génie en Corse (*Journal de physique*, 1778, t. 2, p. 413-438) ; 4° *Memoria mineralogica*, etc., sur de nouvelles cristallisations de feldspath et autres singularités renfermées dans les granits des environs de Baveno, ibid., 1779, in-8°, avec 2 planches ; 5° *De venarum metallicarum excoctione*, ibid., 1779-1780, 2 vol. in-4°, avec figures. Le tome 1er traite des mines, des fourneaux, des moyens employés pour séparer les divers métaux qui se trouvent réunis dans les mêmes filons et enfin des connaissances indispensables à tous ceux qui travaillent à l'exploitation des mines. Le tome 2e renferme la description des procédés les plus usités pour la préparation du plomb, du cuivre, de l'argent, de l'or, de l'étain et du fer. Ce traité, excellent pour l'époque, est le principal titre de gloire du P. Pini ; il a eu plusieurs éditions : la meilleure est celle de Vienne, 1785, 2 vol. in-4°. 6° *Memoria mineralogica sulla montagna di San-Gottardo e i suoi contorni*, Milan, 1783, in-8°, avec une planche ; 7° *Descrizione di un Pentanlo*, machine propre à aspirer et à élever un fluide quelconque, ibid., 1783, in-8° ; 8° *Della maniera di preparare la torba e usarla e fuoco*, ibid., 1785, in-8° ; 9° *De l'élévation des principales montagnes et de diverses autres parties de la Lombardie autrichienne*, dans le *Journal de physique*, 1785, p. 8-25 ; 10° *Saggio d'una nuova teoria della terra* ; 11° *Addizioni ai Saggi*, etc., ou réponses aux critiques qu'on avait faites de cette théorie ; 12° *Saggio sulle rivoluzioni del globo terrestre per l'azione del acque*. Ces trois derniers travaux furent publiés dans les tomes 13, 14 et 15 des *Opuscoli scelti*, Milan, in-12. 13° *Trattato di protologia*, Milan, 1803, 3 vol. in-8° ; 14° *Viaggio geologico per diverse parti meridionali d'Italia* ; 15° *Riflessioni analitiche sui sistemi geologici*, Milan, 1811, in-8°. Le but de l'auteur en écrivant ce livre était de réfuter Breislak, qui venait de

publier l'*Introduction à la géologie*, où il soutenait que la fluidité primitive du globe était ignée. Le P. Pini, appuyé sur le passage de la Genèse où il est dit que l'*Esprit de Dieu reposait sur les eaux*, soutenait, au contraire, que cette fluidité était aqueuse. Passant ensuite à l'histoire du déluge selon Moïse, et à l'explication que Breislak avait hasardée des corps organiques fossiles, en supposant que la mer fût jadis et longtemps élevée bien au-dessus de son niveau actuel, le P. Pini démontra que le phénomène s'explique également par une inondation extraordinaire et passagère, telle que les livres sacrés la racontent. Il écrivit depuis sur la même matière plusieurs ouvrages de moindre importance. M. César Rovida, ancien professeur de mathématiques au lycée de Porte-Neuve, à Milan, et ami du P. Pini, lui a consacré une notice sous le titre d'*Elogio biografico e breve analisi delle opere di Ermenegildo Pini*, etc., Milan, Truffi, 1832, in-8° de 142 pages. A—Y.

PINILLOS (Alfonso Gonzalez), jurisconsulte et philanthrope péruvien, né vers 1790 à Cuzco, mort en octobre 1861 à Truxillo. Après avoir fait ses études à l'université de Lima et pris part à la guerre de délivrance, Pinillos fut élu membre de plusieurs juntes départementales, dans lesquelles il était un des plus ardents promoteurs de l'émancipation des esclaves. Conseiller de la cour départementale de justice à Truxillo, ce fut Pinillos qui, en 1852, deux ans avant l'émancipation officielle, au mépris d'immenses intérêts et au risque de froisser l'opinion de ses cointéressés, accorda la liberté à tous ses esclaves, dont le chiffre s'élevait à 130. La ville de Truxillo lui doit en outre la fondation de plusieurs institutions de bienfaisance. Cet homme de bien était la providence de ses concitoyens pauvres, dans les nombreuses tourmentes que subit le Pérou comme en général les républiques hispano-américaines. R—L—N.

PINKERTON (Jean), poëte, antiquaire, historien, géographe, minéralogiste, naquit à Edimbourg le 27 février 1758, et mourut à Paris le 10 mai 1826. Entièrement livré dès sa jeunesse aux lettres et aux sciences, il ne se mêla point au mouvement du monde, et rien de ce qui le concerne ne semble mériter d'occuper l'attention des lecteurs, hors l'appréciation de ses ouvrages, qui sont nombreux et importants. Cependant sa vie est une utile leçon pour les auteurs dominés par le fol orgueil qu'inspirent ordinairement les premiers succès. Encouragé par d'illustres suffrages, accueilli par des hommes riches et puissants, Pinkerton, au début de sa carrière, fut caressé par la renommée et soutenu par la fortune ; puis, après la dissipation de son patrimoine, il cessa d'écrire pour la gloire et travailla pour le profit. Poursuivi par la critique, sans défenseur et sans ami, il termina obscurément sur la terre étrangère une existence laborieuse et solitaire, qui méritait une meilleure fin. Pinkerton reçut sa première instruction à Lanard, dans une pension secondaire tenue par un nommé Thomson, qui avait épousé la sœur du poëte de ce nom. Après six ans passés dans cette école, Pinkerton en sortit pour rentrer dans la maison paternelle, où il continua son éducation. Il se familiarisa avec la langue française, et sous la direction d'un habile maître nommé Ewing, il poussa l'étude des mathématiques jusqu'au calcul infinitésimal. Son père, qui, à l'époque où la mode de porter perruque était générale, avait acquis une modique fortune par le commerce des cheveux, voulait faire de lui un homme de loi. Il le laissa pendant cinq ans clerc chez un écrivain du sceau (*writer to the signet*) (1). Le jeune Pinkerton n'avait aucun goût pour la profession qu'on voulait lui faire embrasser. Pendant tout le temps de sa cléricature, il continua de se livrer à sa passion pour les lettres et surtout pour la poésie. En 1776, il fit imprimer une élégie intitulée *le Château de Craigmiller*, qu'il dédia au docteur Beattie, auteur du *Ménestrel*. Il fit ensuite deux tragédies. C'est probablement une de ces deux pièces qu'il parvint, par l'influence de Walter Scott, à faire représenter sur le théâtre d'Edimbourg le 23 mars 1813. Cette tragédie était intitulée *l'Héritière de Strathern, ou le Mariage précipité*. Cette pièce tomba ; mais, comme Pinkerton avait gardé l'anonyme, cette chute dut lui être peu sensible. Alors il avait depuis longtemps renoncé à la poésie, pour laquelle il s'était passionné dans sa jeunesse. En 1781, il mit au jour un recueil de petites pièces de vers qu'il intitula *Des rimes*. Il fit paraître *Hardyknute*, ballade héroïque, précédée de deux dissertations préliminaires, l'une sur les poëmes non écrits et transmis par la tradition, l'autre sur les ballades tragiques d'Ecosse. Il publia encore deux odes dythyrambiques, l'une sur l'enthousiasme, l'autre sur le rire, et des contes en vers. Ce furent là les dernières effusions de sa veine poétique. Malgré les encouragements qui lui avaient été donnés par Beattie, le docteur Percy et quelques-uns de ses amis, il ne pouvait se déguiser qu'il n'était pas né poëte, et il ne tarda pas à se jeter dans des études plus sérieuses et plus substantielles. Doué d'une vaste mémoire, avide de tous les genres de recherches, lecteur infatigable, il s'était empressé, aussitôt après la mort de son père, de dénaturer sa fortune pour pouvoir se fixer à Londres, centre du mouvement littéraire, et où se trouvaient les grandes

(1) Un écrivain du sceau (*writer to the signet*) est un homme de loi particulier à l'Ecosse, qui n'a pas son semblable en Angleterre ni en France. Ses fonctions participent à la fois de celles du notaire, de l'avocat, de l'avoué; mais il en a d'autres qui n'appartiennent à aucune de ces trois professions. Ainsi l'écrivain du sceau dresse tous les actes relatifs aux terres qui dépendent de la couronne, et en garde les minutes; il signifie tous les exploits, dresse toutes les assignations qui sont nécessaires pour assurer l'exécution des arrêts de la cour suprême. Il agit pour toutes les causes dépendantes de la cour du session, et plaide les causes devant cette cour.

bibliothèques et les libraires à gros catalogues. Presque au sortir de l'enfance, il aimait à recueillir des minéraux, des monnaies anciennes et d'autres curiosités. Ce goût s'accrut avec l'âge; il s'appliqua à la numismatique et publia en 1784 son *Essai sur les médailles*, en 2 volumes in-8°. Cet ouvrage clair et méthodique obtint un grand succès; on en a fait quatre éditions (1784, 1789, 1802, 1808); la dernière a été donnée par M. Harwood. Pinkerton avait voulu dédier cet essai à Horace Walpole, possesseur d'une riche collection de médailles grecques et romaines; Walpole refusa cet honneur, mais accueillit avec empressement l'auteur de l'*Essai* et l'admit dans son intimité. Walpole considérait Pinkerton comme une des têtes les plus fortes et une des intelligences les plus lumineuses qu'il eût connues. « Ses productions, disait-il, sont « inestimables pour tout amateur de la vérité « historique. » Ce jugement d'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre, alors âgé et infirme, était sincère; mais c'était sans aucun doute un éloge exagéré et qui se ressentait de la haute estime que Pinkerton manifestait pour Horace Walpole comme écrivain et comme bel esprit. Pinkerton soumit à ce puissant ami une comédie qu'il avait composée et qui ne put être représentée (1). C'est alors qu'on croyait Pinkerton entièrement livré aux sévères recherches de l'antiquaire qu'il s'amusait à écrire une espèce de farce et qu'il faisait imprimer ses *Lettres sur la littérature* sous le nom supposé de *Robert Héron*. Elles parurent en 1785. Depuis les fameux dialogues de Perrault sur les anciens et les modernes, jamais ouvrage de critique littéraire ne causa plus de rumeur, n'excita plus de scandale. On y trouvait des jugements étranges sur les auteurs anciens que l'autorité des siècles avait consacrés comme des modèles et sur des auteurs modernes qui étaient universellement admirés. Enfin les auteurs vivants n'y étaient pas plus épargnés que les auteurs morts. Il y avait dans ce livre de l'esprit, de l'érudition, du style, mais encore plus d'arrogance et de présomption; le paradoxe y était poussé jusqu'à l'absurde et la contradiction jusqu'à l'injure. Le jeune auteur non-seulement affichait la prétention de régenter le public, mais il voulait aussi réformer l'orthographe, et cette dernière tentative échoua comme la première. Cette production de Pinkerton, qui excita surtout l'indignation du poëte Cowper, lui fit cependant autant de partisans que d'adversaires; car on se lasse d'entendre répéter toujours les mêmes noms et reproduire les mêmes éloges. Il n'y a pas de sentiment qui fatigue plus vite que celui de l'admiration. Ceux qui plaident en faveur de la médiocrité et du mauvais goût se font les avocats de tant d'auteurs qu'ils trouvent facilement en eux des juges favorables. Le pseudonyme Héron, sous lequel avait été publiées les *Lettres sur la littérature*, était le nom de la mère de Pinkerton et Robert celui d'un de ses frères. A l'époque où ces lettres parurent, un Robert Héron faisait imprimer avec son nom une brochure sur l'administration, que personne ne lut. Ce Robert Héron était aussi Ecossais, de sorte que ce fut à lui qu'on attribua toutes les iniquités qu'on reprochait à l'auteur des fameuses lettres; mais l'erreur ne fut pas de longue durée, car ce Robert Héron, brave et excellent homme d'ailleurs, était un détestable écrivain, et Pinkerton ne se cachait pas et se glorifiait de son audace. L'année suivante, en 1786, il publia un ouvrage purement littéraire, qui excita vivement la curiosité des amateurs de l'ancienne poésie de son pays, sur lequel les érudits et les critiques se trouvèrent encore divisés. C'est un recueil intitulé *Anciens poëmes écossais inédits, publiés pour la première fois d'après les collections manuscrites de sir Richard Maitland, de Lethington, chevalier, lord du sceau privé d'Ecosse et sénateur du collége de justice, comprenant des pièces écrites depuis l'an* 1420 *jusqu'en* 1526, *accompagnés de notes nombreuses et d'un glossaire*, 2 vol. in-8°. Des autorités respectables en littérature ont prétendu que ces anciennes ballades écossaises avaient été composées par Pinkerton, et que ce qu'il disait de la découverte faite par lui dans la bibliothèque Pipysienne, à Cambridge, et des manuscrits de sir Richard Maitland, était une fable; par cette raison, ils surnommèrent l'éditeur des prétendues anciennes ballades *Chatterton second*. On voit qu'il s'agit ici d'une question littéraire semblable à celles qu'à fait surgir en France la publication des *Poésies* de Clotilde de Surville (*voy.* ce nom); mais celles-ci portent presque à chaque vers des marques évidentes de leur origine récente; il n'en est pas de même des ballades publiées par Pinkerton, qui ont le cachet de l'époque à laquelle on les place. Il est d'ailleurs prouvé que les manuscrits de Maitland ont été communiqués à Pinkerton dans la bibliothèque Pipysienne, à Cambridge. Une lettre qui lui a été adressée par le vice-chancelier de l'université de Cambridge ne laisse aucun doute à cet égard, et aussitôt que ces poésies parurent, Pinkerton s'empressa de les envoyer à ce même vice-chancelier de l'université de Cambridge, c'est-à-dire à celui qui possédait le plus de moyens de démasquer la fraude, si elle avait existé (1). L'année suivante (1787), Pinkerton fit paraître, en 2 volumes in-12, sous le pseudonyme de H. Bennet, une compilation intitulée *le Trésor de l'esprit, ou Choix méthodique d'environ douze cents bons mots, des meilleures maximes ou mots plaisants, extraits*

(1) Voyez les lettres d'*Horace Walpole* à *Pinkerton*, 27 septembre et 6 octobre 1784, dans *Pinkerton's literary correspondence*, t. 1er, p. 50-61.

(1) Voyez les lettres du docteur Pickard à Pinkerton, datées de Cambridge, 10 novembre 1784 et 9 décembre 1785, dans *the Literary correspondence of John Pinkerton*, 1830, in-8°, t. 1er p. 62 et 106.

de livres écrits en différentes langues. Ce titre prouve que dès lors Pinkerton cherchait à composer des ouvrages plus utiles à sa bourse qu'à sa réputation; les lettres qu'on a imprimées de lui nous le démontrent encore mieux; car, avant de publier ce dernier recueil, il avait fait à des libraires des propositions pour entreprendre une histoire de George II et une édition du poëte Chaucer. C'est, je crois, vers cette époque que Pinkerton épousa la sœur de l'évêque de Salisbury (1). Cette union ne fut pas heureuse, et les biographes anglais attribuent la rupture qui eut lieu entre les époux à l'inconduite de Pinkerton, qui fut telle qu'elle lui fit perdre sans retour la considération à laquelle cette honorable alliance et sa réputation littéraire lui donnaient droit de prétendre. Il est du moins certain que, pendant son séjour à Paris, il ne laissa jamais soupçonner qu'il était marié, et il croyait que, pourvu qu'il respectât la décence dans ses écrits et qu'il l'observât dans ses discours, il pouvait ne s'imposer aucune contrainte et ne rien dissimuler du grossier sensualisme de sa vie intérieure. Il sembla ignorer entièrement ce qu'exigeait de lui le décorum de la société française, sur laquelle, comme beaucoup de ses compatriotes, il avait puisé dans les livres les idées les plus fausses. Après les frivoles compilations dont nous avons parlé, Pinkerton publia la *Dissertation sur l'origine et les progrès des Scythes ou Goths, pour servir d'introduction à l'histoire ancienne et moderne de l'Europe*. C'est sans aucun doute l'ouvrage le plus savant, le plus original qu'il ait composé. Il pensait lui-même ainsi; car, longtemps après et lorsqu'il s'était rendu célèbre par une œuvre d'une plus vaste étendue et d'une utilité plus générale, il donna à Paris, en 1804, une traduction française (2) de cette dissertation, avec des additions contenant l'extrait de l'ouvrage intitulé *Recherches sur l'histoire d'Ecosse avant le règne de Macolm III*, en 2 volumes in-8°, qu'il avait fait paraître en 1790 et qui fut de nouveau publié en 1796. Il fit preuve dans ces deux ouvrages d'érudition, de sagacité et de cet art d'enchaîner un grand nombre de recherches pour les faire concourir au même but, de cette dialectique serrée qui s'appuie sur l'heureux rapprochement des textes, prévoit les objections, les réfute et ne s'avance dans les temps obscurs de l'antiquité qu'armé du flambeau de la critique. Gibbon donna de grands éloges à la dissertation; il déclara qu'elle avait changé ses idées sur l'origine des peuples de l'Europe et qu'il regrettait de ne l'avoir pas connue plus tôt. Le docteur Laing et un grand nombre de littérateurs d'Angleterre, d'érudits respectables adoptèrent les opinions émises dans cette dissertation. Pinkerton prétendait avoir démontré que les Goths étaient la même nation ou plutôt la même race d'hommes que les Scythes, et que, cinq cents ans avant Jésus-Christ, ces nations avaient conquis et à moitié exterminé les Celtes ou Gaulois; qu'elles les avaient relégués à l'extrémité occidentale de la Gaule, dans la Bretagne, dans le pays de Galles, en Irlande et en Ecosse. Pinkerton dans ce livre conservait une grande supériorité quand il réfutait les erreurs des partisans des Celtes, quand il se moquait des autorités fabuleuses, des rapports de noms, des étymologies fantastiques, des légendes enfantées par les ignorantes imaginations du moyen âge, sur lesquelles on s'appuyait pour retrouver l'histoire, la langue, les mœurs, les habitudes de tous les peuples de la terre dans les Celtes ou Gaulois. Mais il est moins heureux lorsqu'il veut établir un système contraire à celui qu'il renverse. Ce système a l'inconvénient de celui qu'il combat, d'être trop général et trop absolu. Une des études poursuivies par les érudits avec le plus d'ardeur depuis longtemps déjà est celle des rapports d'origine qu'ont entre eux les différents peuples de la terre, et c'est cependant encore de tous les problèmes historiques que scrute l'intelligence humaine un des moins avancés, parce qu'il tient à la connaissance des races et des variétés de l'espèce humaine, considérées sous les rapports physiques et moraux, et à la recherche des contrées qu'elles ont originairement habitées. Il n'est pas aussi facile que le croient Pinkerton et ses partisans d'identifier les Scythes avec les Goths. Pour les anciens géographes, il n'y avait que quatre grandes races, les Scythes, les Indiens, les Ethiopiens et les Celtes; mais bien des races distinctes et des nations différentes étaient comprises par les anciens sous ces noms généraux, comme on comprend aujourd'hui tous les habitants sauvages du nouveau monde sous le nom d'Indiens. Nous trouvons, depuis le temps de Pythéas jusqu'à celui de Pline et de Tacite, les *Guttons* ou *Gothons* sur les bords de la Baltique et à l'embouchure occidentale de la Vistule. Ptolémée place les Guttons ou Gothons à l'orient de ce fleuve, mais toujours près de la côte, et les *Gutæ* dans une des îles scandinaves; les Gètes au contraire sont un peuple méridional placé dans l'intérieur des terres, bien distinct des Goths, quoique les auteurs du Bas-Empire, trompés par la ressemblance des noms, s'y soient mépris. Tacite dit positivement (*Germ.*, 63) que les Goths parlent la langue gau-

(1) La femma de Pinkerton se nommait miss Burgess; elle était d'Odiham, dans le comté de Hant; elle mourut quelques années avant lui. Il en eut deux filles, dont il est fait mention deux fois dans les lettres adressées à Pinkerton par Thorkelin, le garde des archives de Copenhague, 29 août 1791 et 6 août 1792 (*Literary correspondence of Pinkerton*, t. 1er, p. 268 et 308). Mais comment accorder la date de ces lettres de Thorkelin avec celle de Pinkerton au comte de Buchan, datée de Hampstead, le 23 septembre 1793, où il dit (t. 1er, p. 332, *Of the literary correspondence*) que « des tracas domestiques l'ont contraint de changer « son genre de vie, et forcé de subir le saint joug du mariage », ce qui s'accorde avec l'*Obituary* pour 1827, p. 480, qui aussi place le mariage de Pinkerton en l'année 1793! L'histoire littéraire s'écrit avec plus d'inexactitude encore en Angleterre qu'en France.

(2) Cette traduction fut l'ouvrage de Miel, passionné pour la peinture et la musique, et connu par d'excellents écrits sur ces deux arts (*voy.* MIEL).

loise ou celtique et ne sont pas Germains, en cela d'accord avec Appien, qui déclare (*Appian.*, *De bello indico*, liv. 1er, p. 625) que les Kimri ou les Cimbres, voisins des Goths et comme eux habitant les bords de la Baltique, étaient Celtes. De plus, Diodore de Sicile et Hérodote, dans des passages que Pinkerton a négligés (*Diodor.*, lib. 11, p. 89, édit. Steph.; *Hérodote, Euterpe*, 142, 148), s'accordent à nous montrer que les Scythes, qui habitaient les bords du fleuve Araxes, ont dirigé leurs premières invasions au sud-ouest, par delà le Tanaïs et sur les frontières de Thrace, où Sésostris les trouva et les subjugua. Mais quelle que soit l'opinion qu'on se forme sur ce sujet difficile, personne ne sera tenté d'imiter la manière de Pinkerton pour défendre son système, ni d'approuver toutes les conséquences qu'il en tire. Son humeur belliqueuse ne s'arrête pas à la simple contradiction et aux sévères remarques de la critique, il prodigue contre ses adversaires l'ironie, le sarcasme et l'injure, ce qui est assurément un mauvais moyen de convaincre. Le traducteur habile ou le fabricateur des poésies ossianiques, Macpherson, fut surtout attaqué dans cette dissertation de Pinkerton avec une singulière grossièreté. Selon l'avocat des Goths, les Irlandais d'origine, les habitants du pays de Galles, les montagnards d'Ecosse, les bas Bretons, les Basques et les Biscaïens, restes des anciens habitants sauvages de l'Europe, sont tous de race celtique et par conséquent incapables de produire aucun homme éminent; ces races sont inférieures sous les rapports intellectuels et moraux à la race scythique, qui dominait dans toutes les autres contrées de l'Europe. Ce système absurde occasionna en Angleterre une guerre littéraire plusieurs fois renouvelée. Pinkerton signala sa haine contre les Celtes dans tous les écrits où il eut occasion de parler de la population primitive de l'Europe et surtout dans ses Recherches sur l'histoire ancienne d'Ecosse. Ce système a été habilement apprécié par Walter Scott, dans deux extraits que cet illustre écrivain a donnés sur les ouvrages de Ritson (1) et de Tytler, et sur tous les historiens anciens de l'Ecosse (voy. *Quarterly Review*, 1829, t. 41, p. 120, 162, 359). La dissertation de Pinkerton a aussi été combattue dans un ouvrage anonyme intitulé *Vindications of the Celts* : Défense des Celtes (voy. *the Edinburgh Review*, vol. 12, p. 355-376). Durant l'espace de temps qui s'écoula entre la publication de la Dissertation sur les Scythes ou Goths et les Recherches sur l'histoire d'Ecosse, qui furent encore réimprimées ensemble en 1814, l'infatigable Pinkerton exécuta plusieurs travaux qui n'étaient pas sans utilité ni sans importance. Il avait en 1787 répandu le prospectus d'une collection des *Vies des saints d'Ecosse*, d'après divers manuscrits, avec des variantes et un glossaire (*Literary correspondence*, t. 1er, p. 167); mais il ne trouva pas suffisamment de souscripteurs, et il se contenta, en 1789, de faire paraître un volume sous le titre de *Vitæ sanctorum Scotiæ*, qui, tiré, dit-on, seulement à cent exemplaires, est devenu rare. La même année, toujours ardent pour l'histoire de son pays, Pinkerton se rendit éditeur de l'ancien poëme de John Barbour, intitulé *Bruce, ou l'Histoire de Robert, roi d'Ecosse, écrite en vers écossais*, 3 vol. in-8°. En 1792, il publia une édition de *Poëmes écossais, réimprimés d'après d'anciennes et rares éditions*, 3 vol. in-8°, et il contribua en 1790 largement à l'*Histoire métallique d'Angleterre jusqu'à la révolution* et à l'*Iconographia scotica*, 1795-1797, 2 vol. in-8°; en 1799, à la *Galerie écossaise, ou Portraits de personnes éminentes d'Ecosse, avec leurs caractères*. Il donna une édition, tirée seulement à trente exemplaires, de ces singulières satires dramatiques du docteur David Lindsay, en ancien langage, intitulés *Ane pleasant satire of the thrie Estaitis*. Pinkerton termina ses grands travaux sur l'histoire de sa patrie par un ouvrage considérable, dont la mention a été omise dans l'article biographique qu'on lui a consacré dans l'*Obituary* de 1827 (p. 1478-1481); cet ouvrage est intitulé *Histoire d'Ecosse depuis l'avènement de la maison de Stuart jusqu'au règne de Marie, avec un appendice contenant des pièces originales*, 1797, 2 vol. in-4°. Walter Scott écrivait en 1829 que cet ouvrage de Pinkerton était le seul où l'on pût s'instruire de l'histoire d'Ecosse jusqu'au règne de Marie; mais il ajoutait que ce livre laissait beaucoup à désirer, surtout par le défaut de connaissances topographiques; par le peu d'usage que l'auteur, quoique Ecossais, avait de la langue écossaise, que son long séjour en Angleterre lui avait fait oublier. « Par « exemple, dit Walter Scott, Pinkerton ne reconnaît pas dans le château de Cowthele la forteresse de la baronnie de Somervilles, appelée « Cowdailly, quoiqu'il eût été nourri et que peut-« être il fût né à peu de milles de distance de ce « lieu. Il cherche en vain sur les cartes de Pont et « de Blaeuw la paroisse de Bowden, qu'il aurait « facilement trouvée dans le premier almanach « écossais » (*Quarterly Review*, t. 41, p. 358). Plusieurs de ces travaux avaient été entrepris par Pinkerton pour subvenir à l'insuffisance de son revenu et d'après la demande des libraires, quoique jamais il ne manquât une occasion de déclarer que ses écrits étaient le fruit de ses loisirs indépendants et qu'il semblât dédaigner le titre d'auteur rétribué. Cependant il cherchait dès lors à tirer parti de son savoir et de sa réputation pour l'avancement de sa fortune, et il sollicita à différentes époques une place de bibliothécaire au muséum britannique, ou celle de garde des actes ou archives dans le *Register office*.

(1) M. Dawson Turner assure qu'il est connu que l'extrait sur l'ouvrage de Ritson est de Walter Scott; celui de l'ouvrage de Tytler est aussi de lui, puisque l'auteur de ce second extrait se déclare l'auteur du premier.

Sir Horace Walpole, sir Joseph Banks et quelques autres personnes puissantes employèrent vainement leur crédit pour lui procurer une position. Son caractère irritable, son orgueilleux dédain pour les critiques les plus bienveillantes, ses attaques injurieuses envers des auteurs recommandables qui n'avaient jamais parlé de lui ou n'en avaient parlé qu'avec égard, lui aliénaient tous ceux que son esprit original, son érudition variée et son aptitude au travail lui auraient conciliés. Ce fut sans doute cette cause qui fit échouer tous les projets formés en sa faveur. Lui-même, il faut lui rendre cette justice, connaissait ses défauts; il a dit de lui qu'il était ombrageux, hypocondre, insociable, et il a avoué que, s'il redonnait plusieurs de ses ouvrages, il en effacerait nombre de passages pleins de fiel et de colère, dont il était honteux; ajoutant, pour s'excuser, que ses fautes ne sont pas le produit de sa volonté, mais de l'infirmité de sa nature. Cette infirmité était telle qu'il retombait toujours dans les mêmes écarts et forçait à l'éviter ceux qui étaient le plus favorablement disposés pour lui. Cependant il conserva jusqu'à la fin l'estime et l'amitié d'Horace Walpole, et la mort de cet illustre protecteur fut un des malheurs de sa vie. Il publia deux petits volumes de ses lettres, de ses observations et de ses bons mots sous le titre *Walpoliana*. Tout ce qui compose ce recueil avait déjà été vendu aux propriétaires du *Magasin mensuel* (*Monthly Magazine*). Quand Gibbon revint à Londres pour y passer quelque temps, il renouvela la proposition qu'il avait déjà faite dans une préface de son grand ouvrage d'entreprendre une collection des anciens historiens d'Angleterre, pareille à celle qui avait été exécutée pour les historiens de France et ceux de quelques autres pays. Gibbon, dans un prospectus rédigé avec soin, écrit avec élégance, propose de s'adjoindre Pinkerton, comme le seul capable de bien exécuter ce travail herculéen. Pinkerton entra vivement dans ce projet, qui lui eût procuré une occupation honorable et assigné un revenu pour le reste de ses jours; mais Gibbon mourut, et Pinkerton, ne croyant pas au succès de cette entreprise sans l'appui du grand historien, y renonça. Plusieurs années après, pressé par le besoin, il renouvela au public anglais cette proposition et adressa à ce sujet une demande au prince-régent pour le favoriser, mais il ne fut pas écouté. Pourtant si Pinkerton aimait le travail et l'étude, ce n'était pas uniquement pour le profit qu'il en pouvait retirer : il avait un véritable amour des lettres. Tout ce qui pouvait augmenter les trésors acquis à l'intelligence humaine l'intéressait. Aussi embrassait-il dans ses lectures incessantes plusieurs branches de connaissances. Il avait, depuis la cessation de ses travaux sur l'Ecosse, pris goût à la minéralogie et à le géographie; il était en correspondance suivie avec le célèbre voyageur Browne, dont il était l'ami. Ses nouvelles études, poursuivies avec beaucoup de suite et d'ardeur, eurent pour résultat, non l'ouvrage le plus profond, mais le plus vaste, le plus important de tous ceux qu'il a publiés, celui qui a le plus contribué à sa célébrité et qui a rendu sa réputation populaire, c'est la *Géographie moderne, rédigée d'après un nouveau plan*, qui parut en 1802, 2 vol. in-4°, dont la seconde édition, augmentée de toutes les additions et notes du traducteur français, parut en 1807, 3 vol. in-4°, et fut réimprimée ensuite en 2 volumes d'une manière plus compacte. Quand cet ouvrage fut mis au jour, il n'existait en Angleterre sur le même sujet que d'anciennes compilations, toujours refaites avec de nouvelles fautes, par des auteurs qui écrivaient sans l'inspection d'aucune carte, et qui étouffaient sous des lambeaux d'histoire, sous des détails de statistique le plus souvent erronés, la science géographique, à laquelle ils étaient étrangers. Dans ces traités, comme dans ceux qu'on avait publiés en France depuis un siècle, tout était sacrifié à l'Europe, et la description des autres parties du monde ne semblait figurer, à la suite de celle-là, que comme un court supplément qui méritait à peine quelques pages. La géographie de Pinkerton, fruit d'une immense lecture de voyages, accompagnée de cartes dessinées et gravées avec une élégance alors peu commune, donnant des descriptions puisées dans les sources originales, exposant avec clarté et avec l'étendue convenable les découvertes les plus récentes et les limites des connaissances géographiques, éclairant par la discussion les problèmes que la science présentait encore, contribuait ainsi à en inspirer le goût et à hâter ses progrès. L'ouvrage de Pinkerton eut encore plus de succès en France qu'en Angleterre, parce qu'en le traduisant en français on s'empressa de remplir les lacunes qui se trouvaient dans l'ouvrage original, d'ajouter ce qui lui manquait et de rectifier les erreurs de l'auteur. C'est d'après cette traduction française que fut faite la traduction italienne qui parut à Naples, en 6 volumes in-8°, et c'est d'après les additions de la traduction française que les éditions anglaises furent augmentées. Quoique l'histoire d'un livre soit souvent aussi celle de la science, nous ne dirons rien de la polémique et du singulier procès qu'occasionna la publication de cette traduction française de la géographie de Pinkerton, parce que l'auteur et son traducteur n'y eurent aucune part. On peut prendre connaissance de ce débat dans les journaux de cette époque et dans trois brochures qui parurent successivement, l'une, spirituelle et piquante, intitulée *le Moyen de parvenir en littérature*, est de Sévelingues, quoique publiée sous le nom du libraire Dentu; l'autre de François de Neufchâteau, *Sur les Anglais et la géographie de Pinkerton;* la troisième de Fortia de Piles, contenant la *Comparaison de la géographie de Guthrie et de la*

géographie de Pinkerton. Avant de commencer la traduction française de la géographie de Pinkerton, il fut offert à l'auteur, qui alors était à Paris, de prendre part à cette publication; il s'y refusa, disant que ses engagements avec les libraires anglais ne lui permettaient pas de participer à ce travail, et il invita celui qui lui faisait cette offre à se charger seul de cette traduction. Quelques années après, revenu à Paris, il témoigna le désir de publier une édition française de sa géographie et réclama le concours du traducteur français; mais, comme il ne voulait pas consentir à faire à son ouvrage les additions nécessaires ni en retrancher les passages injurieux sur Mentelle et d'autres géographes français, ce concours lui fut refusé. Par cette raison, le projet de publier une nouvelle édition de ce livre fut abandonné par le libraire et les auteurs qui avaient maintenu jusqu'alors, malgré une active rivalité, la supériorité de ce livre dans l'enseignement géographique en France. Le séjour que Pinkerton fit à Paris lui fut fatal de plus d'une manière. Le succès de l'édition française de sa géographie l'avait fait connaître sur le continent. Il fut donc recherché et accueilli, et quoiqu'il fût timide, embarrassé dans le monde, sa conversation, lorsqu'on le mettait à l'aise, était agréable et instructive, et il lui échappait souvent de ces bons mots qu'on n'oublie jamais après les avoir entendus. Il fut fasciné par la politesse française, si aimable, si franche, si bonne, surtout envers les étrangers. Il se livra donc à toutes les avances, à toutes les invitations qui lui furent faites, et il oublia qu'il était essentiel pour lui de redoubler d'efforts, afin que son œuvre principale répondît, dans une nouvelle édition, aux difficultés du sujet, à la grandeur du plan qu'il s'était tracé. Il interrompit le cours de ses habitudes laborieuses pour se livrer aux distractions si agréables et si nouvelles pour lui de la capitale de la France. Le soin de rédiger l'abrégé de sa géographie, qui dut paraître sous son nom, fut abandonné à M. Arthur Aikin (voy. *Pinkerton's literary Correspondence*, t. 2, p. 229). Cependant Pinkerton, habitué à faire succéder rapidement ses ouvrages l'un à l'autre, crut réparer le temps perdu en faisant de Paris même et de la vie qu'il y avait menée le sujet d'un livre, qui lui parut facile à écrire et d'un succès certain. De retour en Angleterre en 1806, il publia donc en 2 volumes in-8° ses *Souvenirs de Paris pendant les années* 1802-1805. Cette production, qu'il croyait propre à intéresser les gens du monde, fut au contraire bafouée par les critiques, et elle eut peu de débit. Les auteurs de la *Revue d'Edimbourg* se montrèrent très-étonnés de voir le grave historien, le savant archéologue, le laborieux géographe, transformé, après une absence de trois années, en petit-maître français occupé à faire partager à ses compatriotes son engouement pour la galanterie française, à faire admirer son profond discernement et ses rares connaissances sur ce qui concernait les vins d'entremets ou de dessert et le menu d'un repas. La géographie de Pinkerton, qui avait d'abord été louée par les rédacteurs de cette revue, essuya dans ce journal des critiques violentes et en partie injustes. On lui reprocha de n'avoir pas, dans les deux dernières éditions, réparé les défectuosités signalées dans la première, et on lui démontra facilement que son ouvrage n'était plus au courant de la science, qui, par les voyages de découvertes publiés par les Français, les Anglais, les Russes, les Allemands, les Américains, et par les travaux des géographes, avait fait en peu d'années de rapides progrès. Cependant son nom suffit pour assurer le débit d'une grande *Collection de voyages par terre et par mer dans toutes les parties du monde*, que publièrent en 17 volumes in-4° les éditeurs de sa géographie. Pinkerton n'a participé à ce recueil que par la rédaction du prospectus et la désignation des voyages qui devaient le composer. L'Histoire des progrès de la géographie, qui termine la collection, a été aussi écrite par lui, mais elle est extrêmement courte et incomplète, et évidemment composée dans le seul but de se débarrasser promptement de l'engagement contracté avec ses libraires. La table alphabétique donne seule du prix à cette collection, parce qu'elle indique tout ce qui se trouve dans cette nombreuse suite de voyages et en forme un grand ensemble. Presque tous ces voyages sont très-connus, peu rares et réimprimés sans aucune note, sans aucun travail d'éditeur. Le catalogue général des meilleurs voyages, qui précède la table alphabétique, est fautif et incomplet; il est l'ouvrage de Henry Weber (*Pinkerton's literary Correspondence*, t. 2, p. 407), connu par quelques productions intéressantes, comme auteur et comme éditeur. Le *Nouvel atlas moderne*, exécuté sous la direction de Pinkerton, commencé en 1809, en même temps que la collection de voyages, fut, ainsi que cette collection, pour Pinkerton et ses libraires, une spéculation mercantile utile, mais sans prétention scientifique. Il n'en fut pas de même de la *Petralogie, ou Traité sur les roches*, qui fut publié en 1811, en 2 volumes in-8°, accompagné de 25 planches. Dans cet ouvrage, Pinkerton n'aspirait à rien moins qu'à présenter un nouveau système de classification des roches; mais ce système, dont il avait fait imprimer précédemment un court prodrome en anglais et en français, n'obtint pas l'approbation des minéralogistes. Le savoir de Pinkerton en minéralogie était plutôt le résultat de ses lectures que de ses observations; or, sans une étude étendue et profonde de la nature on ne peut rien écrire en histoire naturelle qui ait quelque valeur. Ce n'est même qu'après avoir vérifié par ses propres observations les observations des autres qu'il est possible d'en profiter;

il faut se les rendre propres en les complétant ou en les rectifiant. Le dernier travail littéraire auquel Pinkerton ait pris part est la *Revue critique*, qu'il dirigea pendant quelque temps, mais avec peu de succès. Pinkerton, mal avec ses libraires, mal avec ses amis d'Angleterre, revint habiter Paris. Il espérait que ceux qui l'avaient si bien accueilli lors de son premier voyage pourraient lui procurer une place de bibliothécaire, qu'il avait en vain sollicitée dans son pays. Comme il parut pénible de refuser nettement sa demande, on fit naître en lui des espérances qu'il n'aurait jamais conçues si on lui avait franchement déclaré que l'état de l'opinion en France ne permettait pas alors au pouvoir suprême d'user, sans inconvénients graves, des droits de sa prérogative en faveur d'un étranger, même pour une chose aussi minime. Il se crut joué, écrivit des lettres insultantes à ceux mêmes qui cherchaient à lui être utiles et termina sa vie dans l'isolement des siens et de tous ceux qui l'avaient connu, irrité contre tout le monde et probablement aussi mécontent de lui-même. Quatre ans après sa mort, en 1830, M. Dawson Turner publia la *Correspondance littéraire de Pinkerton, imprimée pour la première fois d'après les originaux,* en 2 volumes in-8°. Ce recueil est principalement composé de lettres adressées à Pinkerton : il n'y a qu'un très-petit nombre de ces lettres qui soient de lui; mais ce petit nombre et les notes de l'estimable éditeur donnent malheureusement des preuves trop convaincantes de l'âpreté du caractère de Pinkerton, dont, sans cette publication, il n'eût pas été fait mention dans cette notice; car Pinkerton mérite l'estime et les égards de tous les amis des lettres, par son culte constant pour elles, par les résultats abondants et quelquefois excellents qu'il a produits. Dans ses dernières années et lorsqu'il vint à Paris, il n'offrait pas, comme on l'a dit à tort dans des biographies anglaises, l'apparence d'un très-petit vieillard, mais au contraire celle d'un vieillard au-dessus de la taille moyenne et un peu courbé. Son visage rond, expressif, fortement marqué de petite vérole, son teint jaune et bilieux, son nez carré, toujours surmonté de lunettes vertes, lui donnaient une physionomie particulière. Son portrait a été très-bien gravé in-4° et in-8°. Dans le premier ou le plus grand, Pinkerton est représenté de face et avec ses lunettes; le second, placé en tête de sa *Correspondance littéraire*, est de profil, d'après le beau médaillon que Tassie a exécuté en pâte-porcelaine dure et compacte, mais il est moins ressemblant que le premier. W—R.

PINKNEY (WILLIAM), diplomate américain, né à Annopolis, dans le Maryland, le 17 mai 1764, était fils d'un Anglais qui, dans la guerre de l'indépendance, avait combattu pour l'Angleterre. Le jeune Pinkney se montra néanmoins favorable à la cause de sa patrie. Voué dès sa jeunesse à la carrière du barreau, il y acquit une grande réputation, et fut élu en 1790, par son arrondissement, l'un des membres du congrès. Distingué par Washington, il fut envoyé à Londres en 1796 pour y négocier plusieurs points de discussion fort importants et qui présentaient de graves difficultés. Ces négociations durèrent huit ans, et Pinkney y déploya une grande habileté. Revenu aux Etats-Unis en 1804, il y reprit modestement ses travaux d'avocat, et fut, deux ans après, envoyé de nouveau en Angleterre, où il eut à traiter pendant cinq ans la grande affaire des neutres et du droit de navigation, à l'occasion du blocus maritime que voulait alors opérer Napoléon. Pinkney s'y montra encore fort habile, et il sut faire respecter les droits de son pays. A son retour, en 1812, il fut nommé par le président Madison procureur général. Il prit beaucoup de part à la déclaration de guerre contre l'Angleterre qui eut lieu à cette époque, et donna sa démission en 1814 pour prendre le commandement d'un corps de volontaires, à la tête duquel il reçut une blessure grave, en 1815 à l'attaque de Washington. Elu au congrès par Baltimore, lorsque la paix fut rétablie, il s'y fit remarquer par son éloquence et la profondeur de ses vues. En 1816, le président lui donna une nouvelle mission pour aller réclamer au royaume de Naples une indemnité des pertes que le roi Joachim Murat avait fait subir au commerce américain. Il obtint pleine satisfaction du gouvernement de Ferdinand IV, et se rendit ensuite, pour des réclamations du même genre, à St-Pétersbourg, où il n'obtint pas moins de succès. Revenu en Amérique en 1818, il fut nommé sénateur par la législature de Maryland, concourut en cette qualité à des affaires d'une haute importance, et passa les dernières années de sa vie dans un honorable repos. Il mourut le 25 février 1822. On a publié en 1826 (en anglais) : *Mémoire sur la vie, les écrits et les discours de William Pinkney*, par H. Wheaton, 1 vol. in-8°, dont deux tiers sont consacrés à la correspondance, à des plaidoyers et à des discours politiques, et l'autre à la biographie de Pinkney. M—D j.

PINO (MARCO DA), peintre connu aussi sous le nom de *Marco da Sienna*, parce qu'il fut élevé dans cette ville, passe pour le disciple de Beccafumi et même de Peruzzi; mais le style et la manière de ses ouvrages donneraient plutôt lieu de croire qu'il eut pour maître le Sodoma. Ce fut à Rome qu'il perfectionna son talent. Il y travailla d'abord d'après les cartons de Ricciarelli et de Perino del Vaga, et il finit, si l'on en croit Lomazzo, par y recevoir les instructions de Michel-Ange. Parmi tous les peintres florentins de son époque, il n'en est aucun qui ait su marcher aussi avant sur les traces de ce grand maître, sans en affecter jamais l'imitation. C'est son style qu'il s'efforce d'atteindre; mais il ne s'égare point en voulant montrer la même science. Sa

touche est grande, libre et pleine de pompe. Lomazzo le propose comme exemple pour la forme qu'il sait donner à ses figures et pour la juste dégradation des lumières. Il marche dans cette partie sur les traces du Vinci, du Tintoret et du Barroche. Pino a peu travaillé dans sa patrie. On ne voit à Rome qu'un petit nombre de ses ouvrages, tels que la *Notre-Dame de pitié*, placée sur un des autels de l'église d'*Ara-Cœli*, et quelques fresques qu'il a peintes dans celle du Gonfalon. Ses principaux ouvrages sont à Naples. C'est vers l'an 1560 qu'il vint dans cette ville, où il fut honoré du droit de cité. Il acquit bientôt la réputation de premier artiste, et fut employé à tous les travaux importants exécutés dans les églises de Naples et d'autres villes du royaume. Il répéta plusieurs fois sa *Descente de croix*, qu'il avait peinte à Rome, mais il fit à chaque copie quelques nouveaux changements. On estime surtout celle qu'il plaça dans l'église de St-Jean des Florentins en 1577. La *Circoncision*, que l'on voit dans l'église de *Gesu-Vecchio*, et où le Parino croit trouver le portrait de l'artiste et celui de sa femme, l'*Adoration des mages* à St-Séverin, ainsi que plusieurs autres de ses tableaux, reproduisent des morceaux d'architecture dignes de son talent dans les autres parties de la peinture; car, à l'exemple des plus grands artistes de ce temps, il se montra habile architecte. Il a composé sur cet art des ouvrages estimés. Nul n'eut moins d'exagération dans le dessin et plus de vigueur dans le coloris. Toutefois dans l'église de St-Séverin, où il a peint quatre tableaux, celui de la *Nativité de la Vierge* semble inférieur aux autres. L'usage de peindre de pratique était tellement en vogue à cette époque, qu'il y a peu d'artistes qui se soient exemptés de cette fâcheuse méthode. Marco da Pino forma dans Naples un grand nombre d'élèves, parmi lesquels aucun n'atteignit à la renommée de Jean-Ange Criscuolo. Quoiqu'il exerçât l'office de notaire, il avait cultivé la miniature dès son enfance. Jaloux de suivre les traces de son frère Jean-Philippe, qui avait la réputation d'un des bons peintres du temps, il voulut peindre aussi dans un genre plus relevé, et, profitant avec habileté des leçons de Marco, il devint un des bons imitateurs de sa manière. Marco da Pino mourut à Naples vers l'an 1587. P—s.

PINO (Dominique), général italien, né à Milan vers 1760 d'une famille de commerçants, fut tour à tour dévoué à la France républicaine, à l'empire, et finit par se livrer tout entier à la cause des Autrichiens. Dès le commencement de l'invasion des Français, en 1796, il se rangea sous leurs drapeaux et fut nommé colonel d'une des premières légions cisalpines, qu'il conduisit dans le duché de Parme pour en prendre possession au nom de la république française. On croit que dès ce temps-là il avait conçu le projet de concourir à l'indépendance de la Péninsule. C'est au moins ce dont on le soupçonna en 1798, lorsqu'il commandait à Pesaro avec le général Lahoz, son ami; et ce fut par suite de ce soupçon que le général Montrichard, qui commandait à Bologne, leur enjoignit de quitter le commandement. Lahoz ne céda point; il montra plus de fermeté que Pino en se mettant à la tête d'une insurrection contre les Français. Pino, au contraire, vint se jeter dans les bras du général Mounier, qui commandait à Ancône; il se conduisit même avec une sorte de dureté barbare à l'égard de Lahoz, qui, ayant été blessé à mort et fait prisonnier, demandait à le voir avant d'expirer. Pino, devant lequel il fut apporté, détourna la vue; et comme Lahoz priait un soldat cisalpin de l'achever pour le soustraire à l'infamie d'un jugement qui l'aurait déclaré traître, Pino ordonna au soldat de terminer la vie de Lahoz. Cette conduite fut expliquée diversement. Quoi qu'il en soit, rien ne s'opposa plus à ce que Pino rejetât avec l'air de la plus vive indignation sur son ami, qui n'était plus, le complot de l'affranchissement de l'Italie. Dès lors il montra un dévouement sans bornes aux Français, et contribua très-efficacement à la défense d'Ancône. Lorsque les Austro-Russes envahirent l'Italie en 1799, il se réfugia en France, et il retourna dans sa patrie quand Bonaparte la reconquit en 1800. Il avait pris pour aide de camp le littérateur Foscolo, grand partisan de l'indépendance de l'Italie. En 1802, Bonaparte le chargea du commandement de la Romagne; et quand il se fut créé roi, il le fit comte et lui confia le ministère de la guerre. Lors de la guerre de 1805, Pino fut remplacé dans le ministère par Caffarelli, et il alla commander sa division. Envoyé en Espagne en 1808, il servit sous les ordres du général Gouvion St-Cyr, et se distingua surtout au siége de Roses, le 6 novembre 1808, et, l'année suivante, sur les hauteurs de San-Felin de Quixols, où il battit les Espagnols et leur fit éprouver des pertes considérables. Le jour suivant (4 juillet 1809) il s'empara de Palamos, autre petit port qui servait de refuge aux pirates. Il passa ensuite à la grande armée de Russie, et fut blessé au combat de Maloiaroslavetz. Rappelé en Italie en 1813, où Napoléon l'envoya pour soutenir les efforts du vice-roi contre les progrès de l'Autriche, pendant qu'il luttait lui-même contre les alliés à Dresde et à Leipsick, on vit le général Pino manœuvrer en tête de sa division le 13 septembre sur la Lippa, sur Adelsberg et Fiume; ensuite, après avoir recueilli quelques troupes à Bologne, marcher contre les Autrichiens qui avaient débarqué sur le Pô, près de Volano. Alors le roi de Naples, Murat, mettait en mouvement ses Napolitains, qui devaient venir jusque dans le Bolonais. Eugène connut ses projets sans que Napoléon, qui les soupçonnait, permît au vice-roi d'avoir l'air de les connaître. On ne sait si ce fut ce motif,

réuni à d'autres, qui lui fit voir de mauvais œil le général Pino. Celui-ci, par mécontentement ou par ordre, quitta l'armée et vint à Milan vivre en particulier dans l'attente des résultats de la campagne. Il crut voir un dénoûment propice à ses désirs dans la nécessité où les Français se trouvèrent en 1814 d'abandonner l'Italie; et comme il s'indignait de ce que le sénat délibérait pour demander aux puissances qu'elles reconnussent Eugène Beauharnais pour roi d'Italie, on a cru qu'il ne fut pas étranger à l'insurrection du 20 avril. La vérité est qu'il avait été le président d'une réunion où, le 19, un grand nombre de Milanais, parmi lesquels étaient des membres de la plus haute noblesse, considérant l'irrégularité des délibérations du sénat, avaient signé une adresse où ils demandaient, d'après les principes de la constitution, que les colléges électoraux fussent convoqués pour délibérer sur le même objet, *vu que c'était dans la réunion de ces colléges que résidait la représentation légitime de la nation.* L'adresse fut portée par le maire au président du sénat, le comte Paradisi, qui avait des vues bien différentes. Il est juste de dire que, pendant l'émeute qu'avait occasionnée l'opiniâtreté du sénat en faveur du vice-roi, et lorsqu'on traînait par les rues le ministre Prina qui fut massacré, le général Pino parut vouloir mettre un frein aux fureurs de la populace. Il la harangua de la terrasse du grand théâtre, près duquel la scène se passait, et préserva le palais du pillage dont il était menacé. On ne manqua pas de le nommer l'un des sept membres de la régence provisoire, que les notables citoyens réunis s'empressèrent de former; et il fut en même temps investi du commandement en chef de la force armée. Les troupes autrichiennes étant entrées dans Milan quelques jours après, et leur commandant, le feld-maréchal de Bellegarde, s'étant mis à la tête de la régence, l'influence du général Pino cessa. Il fut mis à la retraite avec le grade de feld-maréchal-lieutenant, une pension de trois mille florins, et parut n'aspirer qu'à vivre en paix dans la belle villa d'Este, sur le lac de Côme, qui lui venait d'une veuve dont peu d'années auparavant il avait reçu la main et la fortune. Au commencement de décembre 1814, le maréchal de Bellegarde fit arrêter plusieurs individus, parmi lesquels étaient le général Théodore Lechi et un aide de camp de Pino, que celui-ci avait envoyé à Murat pour l'engager à employer ses armes au maintien du royaume d'Italie, dont il lui offrait la couronne. Pino partit à l'instant comme pour un voyage, et l'on supposa qu'il avait eu part à la conspiration dont le but était encore l'indépendance de l'Italie. Nous lisons dans l'ouvrage intitulé *Dernière campagne de l'armée franco-italienne, en* 1813 *et* 1814, *suivie de Mémoires secrets sur les deux conjurations de décembre* 1814 *et du* 25 *avril* 1815, par le chevalier S. J***, témoin oculaire, Paris, 1817, que, lorsque Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe pour envahir la France, un second complot fut formé pour se débarrasser, par des espèces de *Vêpres siciliennes*, de tous ceux qui pouvaient s'opposer au rétablissement du royaume d'Italie. Ce complot, dit-on, avait été formé dans la maison de campagne du comte Pino. Il devait s'exécuter le 25 avril; mais un jardinier qui avait entendu les conjurés étant venu à Milan révéler leurs desseins, le feld-maréchal de Bellegarde les fit échouer. Toutes ces circonstances décidèrent alors Pino à vendre sa belle villa, qu'il avait ornée à grands frais, et où il avait fait élever des murs et des créneaux qui imitaient assez bien les fortifications de Tarragone. La villa d'Este fut alors achetée par la princesse de Galles, qui y demeura trois ans. Amateur éclairé des arts, Pino leur consacra ses dernières années, et forma une galerie de tableaux qui devint la plus riche de toutes celles que possédaient les particuliers à Milan. Il mourut dans cette ville en 1828, laissant après lui de nombreux regrets. G—N.

PINON (Rose-Marie). *Voyez* Freycinet, note.

PINS (Odon de) était d'une famille originaire de Catalogne, connue sous le nom de Pinos, et dont une branche vint s'établir en Languedoc. Odon, chevalier de la langue de Provence, fut élu grand maître de St-Jean de Jérusalem en 1297. Il montra dans cette haute dignité que les vertus et les bonnes qualités d'un particulier ne sont pas toujours le présage assuré de celles qui constituent un bon chef. De longues prières et une retraite trop prolongée lui firent négliger les affaires de son ordre. Il fut surtout accusé de ne point favoriser les courses armées des chevaliers, qui d'ailleurs n'avaient pas d'autre moyen d'existence, après avoir perdu les biens qu'ils possédaient en Palestine. Le pape Boniface VIII, sur la dénonciation des chevaliers qui demandaient sa déposition, l'invita en 1300 à venir le trouver. Odon, qui savait mieux obéir que commander, mourut dans le trajet, et avant d'avoir pu arriver dans la capitale du monde chrétien. — Pins (Roger) de, de la même famille, fut le vingt-huitième grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem en 1355. Il convoqua à Rhodes divers chapitres de son ordre, qui firent des règlements sages et remédièrent à divers abus. Il en fit aussi traduire, du français en latin, les statuts, dont il envoya des copies authentiques dans toutes les commanderies. Roger de Pins mourut en 1365, laissant la réputation d'un habile administrateur. Les pauvres, pour lesquels il avait une ardente charité, le regrettèrent vivement; ils l'avaient surnommé l'*aumônier*. Les chevaliers pleurèrent aussi un chef qui affectionnait l'ordre d'une manière toute particulière. Il eut pour successeur Raymond de Bérenger, Dauphinais de naissance, dont la famille existe encore aujourd'hui. — Pins (Gérard) de, parent des précédents, fut chargé par le pape Jean XXII

d'aller enjoindre aux deux grands maîtres de St-Jean de Jérusalem de se rendre à Rome. A cette époque (1315) un malheureux schisme déchirait cet ordre illustre. Gérard de Pins fut encore désigné pour gouverner pendant l'interrègne. Il eut à combattre les musulmans, qui voulurent profiter des dissensions qui partageaient les chevaliers pour s'emparer de l'île de Rhodes. Ayant appris qu'Orkhan Ghazi, fils d'Ottoman, ou Osman Ier, avait réuni les familles des anciens habitants de Rhodes, et s'approchait pour les rétablir dans leurs propriétés après en avoir expulsé les chevaliers, il monta sur les galères de la religion, attaqua celles des infidèles, les dissipa, et fit une descente dans l'île d'Episcopia, où l'on avait débarqué les familles destinées à repeupler l'île de Rhodes, dont il fit passer tous les membres au fil de l'épée. Le pape ayant convoqué à Avignon les prieurs et chevaliers de l'ordre, on y élut pour grand maître, en 1319, Hélion de Villeneuve. Alors Gérard de Pins quitta le généralat provisoire, et continua de servir l'ordre avec zèle et courage jusqu'à l'époque de sa mort. C. L—B.

PINS (JEAN DE), en latin *Pinus*, évêque de Rieux, était né vers 1470, d'une ancienne famille de Languedoc qui a donné deux grands maîtres et un vicaire général à l'ordre de Malte. Il resta orphelin fort jeune, mais un de ses parents se chargea de soigner son éducation. Après avoir fréquenté les universités de Toulouse, de Poitiers et de Paris, il alla suivre à Bologne les leçons de Philippe Béroaldo l'*Ancien*, l'un des plus habiles maîtres de son temps (*voy.* BEROALDO), et fit sous sa direction de grands progrès dans les langues anciennes. Revenu à Toulouse en 1497, il embrassa la même année l'état ecclésiastique et retourna près de Beroaldo, auquel il portait le plus tendre attachement et dont il recueillit les dernières instructions. A son retour, il fut nommé conseiller clerc au parlement de Toulouse, mais le chancelier Duprat, ayant eu l'occasion d'apprécier sa capacité, l'engagea à l'accompagner en Italie et lui fit obtenir une place dans le sénat de Milan. La prudence et l'habileté qu'il fit paraître dans l'exercice de cette charge lui méritèrent la confiance du roi Louis XII, qui l'envoya en ambassade à Rome et à Venise, où il se concilia l'estime générale. Il fut renvoyé à Venise par François Ier, et pendant son séjour en cette ville, il acquit un grand nombre de manuscrits précieux, dont il enrichit la bibliothèque qui venait d'être établie à Fontainebleau (*voy.* LASCARIS). Le roi le récompensa de ses services en le nommant en 1520 à l'évêché de Pamiers; mais des obstacles, que le roi et le pape lui-même ne purent lever, n'ayant pas permis qu'il prît possession de ce siége, il fut transféré en 1523 à Rieux. Il se livra dès lors uniquement aux soins qu'exigeait l'administration de son diocèse et parvint à y faire fleurir les bonnes mœurs et les lettres. Il fonda en 1527 à Rieux la collégiale de St-Eparch et céda pour l'entretien des chanoines une partie de ses propres revenus. Trop éclairé pour ne pas être indulgent, il ne tint pas à lui d'empêcher l'exécution des mesures trop sévères prises par le parlement de Toulouse contre le malheureux Dolet (*voy.* ce nom). Pins mourut à Toulouse le 1er novembre 1537. Le buste de ce digne prélat est un de ceux qui décorent la salle des illustres Toulousains (*voy.* LAFAILLE); il était digne de cet honneur par ses talents et par la protection généreuse qu'il accorda aux savants. Pins était en correspondance avec Erasme, Sadolet, Louis le Roi (*Regius*), etc.; et tous s'accordent à lui donner les plus grands éloges. Erasme dit que le style de ce prélat approche de celui de Cicéron et qu'il aurait pu atteindre à sa perfection, si les affaires importantes dont il fut chargé ne l'avaient pas détourné de l'étude. J. Vulteius, qui lui a dédié le troisième livre de ses épigrammes, nous apprend que Pins travaillait alors à une traduction latine des *Histoires* de Dion, mais il n'eut pas le loisir de la terminer. On a de ce savant prélat : 1° *Quelques épigrammes latines en l'honneur d'Urceus Codrus*, dans le recueil des *Œuvres* d'Urceus (*voy.* ce nom); 2° *Div. Catharinæ Senensis vita; accedit etiam vita Phil. Beroaldi*, Bologne, 1505, in-4°, très-rare. La vie de Ste-Catherine a été insérée dans le recueil intitulé *De claris fœminis*, que plusieurs biographes attribuent par erreur à Pins (*voy.* Ravisius TEXTOR). 3° *S. Rochi Narbonensis legenda; ad calcem accedit libellus qui inscribitur : Allobrogica narratio*, Venise, 1516, in-4°, et Paris, Josse Badius, même année et même format; ces deux éditions sont de la plus grande rareté (1). L'opuscule intitulé *Allobrogica narratio* est une traduction du roman du très-vaillant Pâris et de la belle Vienne, fille du Dauphin (2). 4° *De vita aulica libellus*, Toulouse, in-4°. Le P. Charron, jésuite, a publié des *Mémoires pour servir à l'éloge historique de Jean de Pins*, avec un recueil de plusieurs de ses lettres, Avignon (Toulouse), 1748, in-12. Cet ouvrage curieux contient pourtant quelques inexactitudes, qui ont été relevées dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1749. W—s.

PINSON (M.), célèbre modeleur, né en 1746, était membre de plusieurs sociétés savantes; il réunissait à une profonde connaissance de l'anatomie l'art de modeler en cire et de colorier les parties du corps humain les plus difficiles à repré-

(1) Duverdier distingue mal à propos l'évêque de Rieux d'un autre Jean de Pins, conseiller au parlement de Toulouse, qu'il fait auteur de la Vie de St-Roch et de la traduction du roman de Pâris (*Supplem. Epitom. Bibl. Gesneri*). De Bure a commis une erreur plus grande encore, en nommant l'auteur de ces deux ouvrages *Barthelemy Pinus* (*voy.* la *Bibl. instructive*).

(2) L'auteur de ce roman est inconnu; mais il a été traduit du provençal en français, dans le 15e siècle, par Pierre de Sippade. Cette traduction, imprimée pour la première fois à Anvers, par Gérard Leeu, en 1487, pet. in-fol. goth., a eu plusieurs éditions. Il en existe une traduction italienne, Trévise, 1482, in-4°; une anglaise, par le célèbre W. Caxton, Westminster, 1485, in-fol., et enfin une flamande, publiée par le même Leeu, Anvers, 1487, in-fol.

senter et à conserver ; on peut même le regarder comme l'inventeur de ce genre. En 1770, ses premiers essais obtinrent les suffrages de l'Académie des sciences. Il donna depuis à ses travaux toute la perfection dont ce genre est susceptible, et le cabinet d'anatomie du jardin du roi possède une collection de pièces exécutées par lui. L'impératrice de Russie Catherine II lui fit faire les offres les plus séduisantes pour l'attirer auprès d'elle, mais il préféra consacrer ses talents à son pays. Nommé chirurgien major des cent Suisses en 1777, il fut mis en 1792 à la tête des hôpitaux militaires de St-Denis et de Courbevoie, puis attaché en 1794 à l'école de médecine. Plus de deux cents morceaux d'anatomie, tant humaine que comparée, et de ces accidents rares et singuliers que produit la nature, représentés en cire, sont placés dans cet établissement et servent à l'instruction des élèves. Frappé des malheurs occasionnés par l'usage des champignons, Pinson avait exécuté en cire 550 espèces de ce végétal, représentées dans leurs différents âges, avec leur coupe verticale, afin de faire connaître ceux qui sont vénéneux et ceux dont on peut se servir sans danger. Le roi fit, en 1825, l'acquisition de cette précieuse collection, dont il gratifia le Muséum d'histoire naturelle, où l'on peut encore la voir. Pinson joignait à ses talents beaucoup d'esprit, des mœurs douces, le plus aimable caractère et un parfait désintéressement. Arrivé à l'âge de 82 ans, il envisagea en vrai philosophe la fin d'une carrière, pendant laquelle il n'avait fait que du bien, et il la termina en vrai chrétien dans l'année 1828. Z.

PINSSON (François), jurisconsulte, naquit à Bourges en 1612. Formé par les leçons de son père, célèbre professeur en droit canon, il vint se faire recevoir avocat à Paris en 1633 et prit rang parmi les oracles du barreau. Son habileté était consommée dans les matières bénéficiales, et l'on sait que cette branche de la jurisprudence suffisait pour occuper exclusivement une classe particulière d'avocats. Pinsson publia en 1654 le traité latin des *Bénéfices*, composé par son aïeul maternel, Antoine Bengi, professeur distingué de Bourges, et continua ce travail, demeuré imparfait depuis le chapitre *De oneribus et immunitatibus ecclesiarum*. En 1666 sortit de ses mains la pragmatique sanction de St-Louis, accompagnée d'un commentaire. En 1673, il fit hommage à Louis XIV de notes sommaires sur les indults accordés par Alexandre VII et Clément IX ; il y avait joint une préface historique et une grande quantité d'actes relatifs. Mais l'ouvrage le plus important de Pinsson fut un *Traité des régales*, ou des droits du roi sur les bénéfices ecclésiastiques, 1688. Il se chargea de reviser les œuvres de Mornac et celles de Dumoulin (*voy.* ces deux noms), et fit entrer ses notes sur le corps du droit canon dans l'édition de ce dernier jurisconsulte. Pinsson mourut à Paris, le 10 octobre 1691. — *Jean* PINSSON de la Martinière, avocat au parlement de Paris, comme le précédent, est facilement confondu avec lui ; ce Pinsson de la Martinière mourut à Paris en 1778, procureur du roi en la juridiction de la connétablie et maréchaussée. De ses quatre ouvrages indiqués par Fontette, le seul qui nous paraisse de quelque importance est son *Traité de la connétablie et maréchaussée de France*, ou recueil des ordonnances et déclarations sur le pouvoir des connétables et maréchaux en la justice royale exercée par lieutenants à la table de marbre du palais. F—T.

PINTELLI (BACCIO), architecte florentin du 15e siècle, après avoir vu et étudié dans sa patrie les ouvrages d'Alberti et de Brunelleschi, vint à Rome, où il exécuta sous Sixte IV des travaux importants. L'église de Ste-Marie *della Pace*, qui fut bâtie sur ses dessins, a été imitée pour sa forme octogone dans plusieurs églises modernes. Mais ce qui l'a principalement distingué, quoiqu'il fût plus hardi qu'heureux, c'est la construction du dôme de l'église de St-Augustin, élevée à Rome en 1483 par les soins du cardinal français Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen. Ce dôme a fait époque dans l'histoire des monuments de l'art. Jusqu'alors les coupoles avaient porté, d'abord sur un mur circulaire, montant de fond, comme au Panthéon de Rome ; puis sur les arcs d'un plan polygonique, avec pendentifs, comme à St-Marc de Venise ; ensuite sur un tambour ou attique de peu de hauteur, intermédiaire entre les pendentifs et la coupole, comme à Ste-Marie de Florence, terminée par Brunelleschi. Son élève Baccio Pintelli alla plus loin que le maître. Il fut le premier qui, en élevant le dôme de l'église St-Augustin, plaça sur les arcs d'un quadrilatère et sur les pendentifs destinés à racheter les angles, non un simple tambour, mais une tour de dôme complète, portant une coupole en plein cintre, tandis que celle de St-Marc de Florence était en tiers-point, reste du goût gothique, qui avait fait remplacer les dômes par des flèches ou pointes de clochers dans l'âge précédent. Malheureusement la disproportion des piliers avec l'ouverture démesurée des arcs, outre le trop grand morcellement de l'architecture, en rendant les points d'appui trop faibles par leur division ou leur écartement, a fait que la construction de Pintelli, quoique d'une dimension peu considérable, n'a guère duré plus de deux siècles. Néanmoins, de même que la coupole du Panthéon, la tour du dôme de St-Augustin a été le germe de la grande pensée de l'architecte du dôme de St-Pierre. Michel-Ange avait aussi vu à Florence les arcs majestueux de l'église de Ste-Marie, et c'est en sachant proportionner la force des appuis à celle du dôme surchargé d'une tour et à l'étendue de ses arcs, qu'il a véritablement créé la vaste coupole de la basilique de St-Pierre, dont la solidité, à l'épreuve des siècles, égale l'élévation et la grandeur. G—CE.

PINTEUX (Pierre-Henri), né en 1772 dans une famille obscure, reçut peu d'éducation et se fit, dès sa jeunesse, garçon boucher à Paris. Il devint ensuite maître boucher, puis l'un des syndics de la boucherie, et dans toutes ces positions se conduisit avec intelligence et probité. Il vivait retiré à Versailles depuis quelques années lorsqu'il y mourut le 20 juillet 1843. Il a publié sur sa profession un écrit très-utile et estimé comme le résultat d'une longue expérience, sous ce titre : *Réflexion sur la production et la population des bestiaux, sur la valeur de substance nutritive qu'ils produisent, sur l'influence de l'agriculture et de la température, sur leurs divers produits, sur la consommation et sur les dangers que présente le système d'adjudication au rabais des aliments qui se consomment dans les hôpitaux*, etc., *présenté à Son Excellence le ministre de l'intérieur, le* 28 *juin* 1825. Z.

PINTO (Fernando Nunez de Guzman), plus connu sous le nom latin de *Pintianus* (*Ferdinandus Nonius*), né en 1473 à Valladolid, mort en 1553 à Salamancque ; il a été professeur de la célèbre université de cette ville et a beaucoup contribué à ressusciter les lettres grecques en Espagne. Il était un des grands soutiens du cardinal Ximenez dans la poursuite de la publication de la Bible (*Biblia complutensia*) de Henarès. Le savant Pinto légua sa bibliothèque des plus riches à l'université de Salamanque et tous ses autres biens aux pauvres de la ville. Ses dernières dispositions portaient que l'on ne devait inscrire sur sa dalle que ces mots : « Le plus grand trésor de « la vie, c'est la mort. » M. de Chaufepié (dans le *supplément* sur Bayle, édit. in-fol., Amsterdam et la Haye, 1750-1756), dit à propos de Pintianus : « Son père, de l'illustre famille de Guzman, étoit « intendant des finances ou trésorier de Ferdi- « nand le Catholique. La noblesse de sa naissance « lui procura l'honneur d'être fait chevalier de « St-Jacques de Compostelle, quand il fut en âge « de le recevoir. Mais son goût le portoit à l'é- « tude des sciences, et il avoit surtout une ex- « trême passion d'apprendre la langue grecque, « peu connue alors en Espagne. » Et puis : « Dé- « voué aux sciences, il ne pensa ni à passer ses « jours dans l'oisiveté, ni à rechercher les hon- « neurs en s'attachant à la cour : sourd aux pro- « messes les plus magnifiques et insensible aux « espérances les plus flatteuses et aux attraits des « plaisirs, il résolut de consacrer sa vie à com- « muniquer aux autres les lumières qu'il possé- « doit. » B—F—E.

PINTO (Fernand Mendez), l'un des plus célèbres voyageurs portugais, naquit à Montemar Velho près de Coïmbre de parents obscurs. Il vint en 1521 à Lisbonne âgé de dix ou douze ans ; ainsi l'époque de sa naissance se reporte vers l'année 1510 : « J'entrai, dit-il, au service d'une dame « de maison très-illustre ; mais après y être « resté un an et demi, il me survint une affaire « qui me mit en danger de perdre la vie et me « força de prendre la fuite. » C'est à cet événement que commencent ses voyages et ses aventures. Il ne paraît pas que son éducation ait été soignée : il ne dut qu'à la nature ce qu'il y a de remarquable dans ses actions et dans ses écrits ; et il n'est pas difficile de s'en apercevoir en lisant ses voyages. Son début ne fut pas heureux ; la précipitation qu'il fut obligé de mettre dans sa fuite fit qu'il s'embarqua sur un navire prêt à mettre à la voile : à peine eut-il gagné le large qu'il fut chassé et pris par un corsaire. Les prisonniers furent très-maltraités ; heureusement que ce corsaire, ayant fait peu de temps après une prise d'une valeur bien plus considérable, abandonna la première avec tout son équipage. Pinto revint en Portugal, où il entra au service de Francisco de Faria. Enfin il s'embarqua pour l'Inde et arriva en 1537 à Diu. Les Portugais n'avaient pas alors de troupes réglées dans l'Inde; les hauts faits d'armes qui ont établi leur puissance dans ces pays éloignés appartiennent à des aventuriers qui, comme Mendez Pinto, y accouraient de toutes les parties du Portugal pour faire fortune. Arrivés dans un des principaux établissements, ils s'engageaient pour servir pendant la durée d'une seule expédition, sous les ordres du chef qui en était chargé, et ils n'étaient guidés que par leur caprice ou leur cupidité. C'est ainsi que Pinto alla croiser contre les Turcs à l'entrée de la mer Rouge, où il fut pris et fort maltraité. De retour à Goa, il s'engagea sous Pedro de Faria, capitaine général de Malacca. Son intelligence le fit remarquer parmi les gens de sa profession. Faria l'employa comme un de ces émissaires que les Portugais avaient alors coutume d'envoyer chez les princes des pays voisins pour examiner leurs forces, gagner leur amitié, et surtout pour les mettre dans leur dépendance en leur proposant de les soutenir contre des ennemis plus puissants qu'eux. Ces commissions, données à des gens adroits et entreprenants, les menaient insensiblement à leur but ; mais ceux que l'on en chargeait couraient les plus grands risques et revenaient assez souvent plus pauvres qu'ils n'étaient partis. Ce fut le sort de Pinto : après qu'il eut rempli plusieurs missions de cette nature, Pedro de Faria, voulant le dédommager de ses pertes, l'envoya à Patane, sur les côtes du golfe de Siam, négocier pour son compte quelques marchandises et une certaine somme d'argent. Pinto y rencontra un capitaine portugais, nommé Antonio de Faria, parent du gouverneur de Malacca. Celui-ci envoya ses propres marchandises à Lugor, où il espérait en tirer parti ; et Pinto s'embarqua sur le même navire avec celles de Pedro de Faria et sa petite pacotille. A l'entrée de la rivière de Lugor un corsaire chinois les attaqua et les pilla. Pinto, quoique blessé, eut le bonheur de s'échapper et revint annoncer à Antonio de Faria la perte de toute sa fortune. Ce-

lui-ci, n'osant plus paraître à Malacca devant ses créanciers, animé d'ailleurs du désir de se venger, jura de poursuivre jusqu'à la mort le pirate chinois qui lui avait enlevé son bien. Il enrôla toute la jeunesse portugaise qui se trouvait dans le pays et se mit à sa poursuite. Pinto, manquant de tout, ne pouvant également rendre l'argent qui lui avait été prêté, s'enrôla avec lui. Ils partirent de Patane le 19 mai 1540. Antonio Faria et toute sa bande ne doivent être désormais considérés que comme de véritables écumeurs de mer; du moins en eurent-ils la conduite. Leur intention en partant était de n'attaquer que les pirates dont les mers de Chine étaient infestées : mais quelques échecs et des accidents imprévus les ayant réduits aux dernières extrémités, ils finirent par faire main basse sur tous les Chinois qu'ils purent rencontrer. Antonio parvint enfin à joindre le corsaire qui lui avait pris son bien, le tua et s'empara de son bâtiment, qu'il ramena dans l'établissement que les Portugais avaient alors à Ning-Po, qu'ils appelaient Liampou, situé à peu de distance au sud des bouches du Kiang, le plus grand fleuve de la Chine. Le succès de cette expédition, qui l'avait enrichi, lui inspira le désir d'augmenter sa fortune par des moyens plus prompts que le commerce; il devint pirate lui-même, sans pouvoir couvrir d'aucun prétexte le métier auquel il allait se livrer. Un pilote japonais lui proposa de le mener au lieu où se trouvent les tombeaux des rois de la Chine et lui promit de le mettre à même de s'emparer des grandes richesses qu'ils contiennent. La proposition fut acceptée avec empressement : Pinto s'engagea dans cette expédition et quitta Liampo le 14 mai 1542. Il appela Calempluy l'île où les corps des empereurs de la Chine étaient déposés après leur mort. Ce nom ne se retrouve nulle part, et il est probablement altéré : mais Pinto dit précisément que cette île est dans le golfe de Pékin; et les tombeaux d'anciens empereurs, ainsi que ceux des khans des Tartares Mantchoux, se trouvent effectivement dans ce golfe. La route directe était trop dangereuse et il fallait en prendre une détournée. Celle qui est décrite dans le voyage de Pinto paraît fabuleuse; il dit qu'on s'est élevé jusqu'au cinquantième degré de latitude, en passant entre la Corée et le Japon. Dès lors, Faria serait entré dans le fleuve Ségalien, et en remontant ce fleuve aurait été conduit toujours par eau dans le golfe de Pékin, à la côte de Corée ou de la province de Lao-Tong : non-seulement nous n'avons pas connaissance d'une pareille communication par eau entre deux lieux aussi éloignés, mais de plus nous avons lieu de penser qu'elle ne peut exister. D'ailleurs ce qu'il dit du temps de la navigation s'accorde assez bien avec les distances qu'il aurait parcourues; et ce qu'il y a de surprenant, c'est que les détails qu'il donne sur les mœurs, les habillements, les armes de quelques-uns des peuples qu'il a vus répondent exactement à ce que nous connaissons des habitants des bords du fleuve Ségalien et du nord de la Tartarie. Si l'on se refuse à croire qu'il ait fait cette route, on peut supposer qu'il a été trompé sur le nom des terres qu'il a côtoyées, sur la latitude à laquelle il est parvenu, et en conclure qu'il a passé entre la côte occidentale de Corée et les nombreuses îles du golfe de Pékin dont elle est bordée, lesquelles sont encore à présent très-peu fréquentées et ne sont connues que depuis quelques années. Du reste, il assure être arrivé à l'île de Calempluy et avoir vu les tombeaux des empereurs de la Chine. La description qu'il en fait, si l'on retranche ce qui paraît exagéré, peut faire juger que ce sont ceux des khans des Tartares Mantchoux. L'effroi causé par une entreprise si hasardée la fit manquer; et Antonio de Faria prit la fuite en grande hâte, sans avoir pu réaliser aucune de ses espérances. Près de sortir du golfe de Pékin, il fut surpris par une tempête qui jeta son navire sur la partie de la côte de Chine qui s'approche de la Corée : presque tout l'équipage y périt. Mendez Pinto fut du petit nombre de ceux qui parvinrent à se sauver. Il mena pendant quelque temps la vie de mendiant avec ses compagnons d'infortune. Ils furent ensuite tous arrêtés, mis en jugement et enfin relâchés, après avoir essuyé pendant longtemps toutes sortes de mauvais traitements et avoir été souvent battus de verges. Son itinéraire est tracé jour par jour : les noms y sont dénaturés; cependant la ressemblance de quelques-uns avec les véritables ne permet pas de croire que de pareils détails soient de son invention. Ce qu'il dit des Chinois n'est pas en contradiction avec ce que nous en savons. Il reste cependant une objection à faire qui, comme celle que l'on peut opposer à son voyage à Calempluy, demeure sans réponse : c'est que du moment qu'il mit le pied sur le sol de la Chine, dont certainement il ignorait la langue, il raconte les conversations qu'il a eues et ne tarde pas à rapporter de fort longs discours. Il est également très-exact de dire que ces entretiens ne sortent pas du caractère connu des Chinois et ont un air de vérité : les discours surtout sont dans leur style et remplis des métaphores qu'ils emploient le plus fréquemment. Pinto, étant un des premiers qui aient visité ces contrées, ne peut être accusé d'avoir pris ces discours dans d'autres voyageurs. Après avoir été acquitté, ainsi que ses compagnons, il fut conduit avec eux sur l'île Sancian, où leur conducteur les abandonna. Ils furent recueillis par un corsaire chinois avec lequel ils prirent parti. Ce corsaire transporta d'abord Pinto aux îles Likeuyo et ensuite à l'île de Kiusiu, la plus au sud du Japon. Après avoir fait encore naufrage sur les îles Likeuyo, il arriva à Malacca. Le gouverneur l'envoya au Pégu, où il fut témoin de grandes révolutions qu'il raconte dans ses voyages. Enfin il remonta la rivière d'Ava et parvint par

eau jusqu'à une ville qu'il appelle Timplan : il fait la description de la cour du souverain, qu'il désigne par le nom de Calaminhan. Sa situation pendant ce voyage était très-humble ; car il le faisait comme esclave du roi de Brama. Les pays qu'il visita sont encore peu connus, et l'on ne pourrait le suivre sur la carte, où l'on ne trouve aucun des noms qu'il cite. Cependant ce qu'il en dit conviendrait assez au Thibet ou à un des chefs-lieux de la religion du grand Lama. En revenant au Pégu, il réussit à s'échapper et revint à Goa, où il retrouva Pedro de Faria, qui lui fournit les moyens d'aller faire quelque commerce dans les îles de la Sonde. De retour à Malacca, il y vit St-François Xavier, qui, désirant alors faire une mission au Japon, eut avec lui plusieurs entretiens à la suite desquels Pinto consentit à accompagner St-François dans sa mission au Japon. La fin de son voyage contient des détails très-intéressants sur cette mission. Pinto l'accompagna également à son retour, et il rend compte des tentatives que fit le saint missionnaire pour pénétrer en Chine ; il parle de sa mort et de sa sépulture dans l'île de Sancian. Il fit encore un voyage au Japon à la suite d'un ambassadeur envoyé au roi de Bongo, au nom du roi de Portugal. Il ne tarda pas de revenir à Goa et de là en Europe. Il prit terre à Lisbonne le 28 septembre 1558. Il paraît qu'on avait fait usage des renseignements qu'il avait donnés sur le Japon ; car il partit de Goa avec une lettre du vice-roi qui constatait ses services. Mendez Pinto n'est pas un aventurier ordinaire. La relation de ses voyages est écrite par lui-même ; les Portugais la regardent encore comme un ouvrage classique. Elle a été traduite dans presque toutes les langues ; les uns l'ont lue avec enthousiasme ; d'autres l'ont regardée comme un tissu de mensonges. Ses partisans n'ont pas eu de peine à justifier leur opinion. Les détails en sont très-attachants. Il règne dans tout l'ouvrage un air de sincérité qui prévient en faveur de l'auteur : c'est un miroir fidèle du caractère et des mœurs des premiers conquérants de l'Inde. On reconnaît dans ces hommes d'une forte trempe une espèce de férocité mêlée à des idées religieuses qui les rendait capables des actes de la plus grande cruauté et des actions les plus belles (1). Tant que Pinto a été le seul qui ait parlé des pays qu'il avait vus, ses antagonistes pouvaient nier la vérité de ses récits sans qu'il fût possible de leur répondre ; mais à présent que ces pays sont mieux connus, l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître de grandes vérités. Certains détails sont évidemment embellis. L'on peut conclure de ce qui a été dit à l'égard de quelques-uns qu'ils doivent reposer sur des faits réels. Ses voyages ont été sans doute écrits en grande partie de mémoire ; et il est probable qu'au lieu de rendre les choses exactement telles qu'elles étaient, il ne nous a transmis que les impressions qui en étaient demeurées dans son imagination ardente. Au reste, il n'est jamais tombé dans l'exagération pour se faire valoir. Tout ce qui se rapporte à sa personne est de la plus grande simplicité. Il dit qu'il n'a écrit ses voyages que pour apprendre à ses enfants les grands hasards qu'il a courus pendant sa vie ; et l'on serait tenté de le croire. On ignore l'époque de sa mort. Son livre ne fut imprimé que longtemps après par les soins de François de Andrada, Lisbonne, 1614, in-fol. Cette édition est rare ; il y en a d'autres données dans la même ville en 1678 et en 1725 ; cette dernière est augmentée de l'*Itinerario* d'Antonio Tenrego, qui en 1529 vint par terre de l'Inde en Portugal et de la conquête du royaume de Peya en 1601. On retrouve ces pièces dans l'édition de Lisbonne, 1762, in-fol. ; il en reste une plus récente, même ville, 1833, 2 vol. in-8°. Il fut traduit en espagnol, six ans après, par François Herrera de Maldonado, qui y joignit une dissertation pour en établir l'authenticité, Madrid, 1620, in-fol. : cette traduction, bien accueillie du public, fut réimprimée en 1627, 1645 et 1664. La version française, par Bernard Figuier, Paris, 1628, in-4°, est encore recherchée. Il en a paru une édition nouvelle, Paris, 1830, 3 vol. in-8°, qui fait partie d'une série de réimpressions que le gouvernement fit exécuter à cette époque afin d'occuper des ouvriers typographes restés sans ouvrage après la révolution de juillet. R—L.

PINTO (ISAAC DE), israélite portugais du 18e siècle, né à Amsterdam (et non pas à Bordeaux, comme disent la plupart des dictionnaires biographiques), établi d'abord dans sa ville natale, puis à la Haye, où il mourut septuagénaire le 13 août 1787. C'était un homme instruit qui avait une certaine influence sur les affaires de son temps et plus particulièrement sur celles de son pays. Ses connaissances variées, la tournure aisée de son esprit, son cœur généreux prêt à faire les sacrifices auxquels il se croyait obligé par sa fortune, tout cela le mettait en contact avec la plus haute société et le faisait rechercher autant par les hommes politiques et les hommes de lettres que par les gens du monde. Le stadhouder Guillaume IV le remarqua dès son avénement (en 1748) et le consulta sur plusieurs questions de finances et d'économie politique, des colonies, etc., dans lesquelles de Pinto était très-versé. La compagnie des Indes orientales était fort déchue et appelait de grandes réformes pour parer aux abus criants qui s'étaient glissés dans son administration aux Indes ; de Pinto avait une large part aux mesures concertées à cet effet et no-

(1) Plusieurs écrivains modernes ont signalé l'intérêt qu'offrent les récits de Pinto : « Ce livre tient du poëme et de l'histoire, a « dit le docteur Grün ; son auteur, homme intrépide, qui dans « l'espace de vingt-sept ans fut dix-sept fois vendu, a fait une « odyssée merveilleuse et naïve ». De son côté, Charles Nodier n'a pas hésité à déclarer (*Revue de Paris*, t. 29, p. 16) que l'histoire du Chambuanba de Murtaban était aussi magnifique que le plus beau chant de l'*Iliade*.

tamment à faire élire S. A. le prince stadhouder directeur général ou président suprême de la Compagnie, poste qui lui fut conféré ensuite également pour la compagnie des Indes occidentales. Dans la pénurie où se trouvait la république des Provinces-Unies en 1748, au milieu d'une crise nationale causée par des divisions intestines et la guerre qui avait porté les Français jusqu'aux frontières, Isaac de Pinto n'écouta que les inspirations de son âme patriotique ; aidé de sa famille opulente, il versa de grandes ressources dans le trésor public, au point que M. van Hogendorp, le trésorier général, lui écrivit qu'il « avait sauvé l'Etat ». Cette belle conduite ne fit qu'augmenter les bonnes dispositions du prince envers de Pinto, qui faisait preuve d'une grande délicatesse en couvrant de son influence auprès du stadhouder plusieurs des principaux adversaires de ses plans. Quelques-uns de ces projets pour la réforme des finances de l'Etat furent introduits en effet; la mort prématurée du prince en fit enfouir d'autres dans les cartons avec ceux de M. Karsseboom et d'autres hommes éminents de l'époque, tous les conseillers intimes du prince qui, sous le rapport des moyens à féconder les diverses branches de la prospérité publique, à débarrasser le commerce d'entraves, avait fort devancé son temps. Après la mort de Guillaume IV, qui remplit de deuil toute la nation, de Pinto fit plusieurs voyages à l'étranger ; il séjourna pendant quelques années soit à Paris, soit à Londres et y noua des relations avec les hommes d'Etat et les savants de ces deux grands centres du mouvement public; il s'y trouvait d'autant plus à son aise qu'il parlait et écrivait avec une rare facilité les deux langues. A Paris, de Pinto se crut obligé de combattre les imputations de Voltaire dirigées contre les juifs dans l'article du *Dictionnaire philosophique;* il publia l'opuscule : *Réflexions critiques sur le premier chapitre du septième tome des OEuvres de M. de Voltaire au sujet des juifs*, 1762, in-12. L'auteur envoya son ouvrage manuscrit à Voltaire, qui l'en remercia par une lettre du 20 juillet 1762 et qui promit de faire un carton dans la nouvelle édition de ses *OEuvres;* il n'a pas pourtant donné suite à cette intention envers de Pinto, qui, de son côté, avait le tort d'avoir tiré une quasi-ligne de démarcation entre les israélites portugais et allemands. Cela s'explique à un certain égard : la grande école de Mendelssohn ne venait que de poindre. Quoi qu'il en soit, des critiques assez vives s'opposèrent aux passages en question, particulièrement dans le *Montly Review* et dans la *Bibliothèque des sciences et des arts;* et une brochure dans ce sens parut en 1768 à Londres sous le titre de *Réflexions critiques sur l'apologie de la nation juive par un Vénitien.* De Pinto, à son tour, réfuta ces écrits avec beaucoup de dignité et établit qu'il n'avait voulu dire rien de blessant pour ses coreligionnaires honnêtes soit du rite portugais, soit du rite allemand. Signalons encore que c'est probablement à l'opuscule de de Pinto que Guénée dut l'idée d'attaquer Voltaire sous le masque de *quelques Juifs :* ce qui est certain, c'est que dès sa première édition Guénée (*voy.* ce nom) avait reproduit l'opuscule de de Pinto. Lors de son séjour à Paris il plaida encore la cause des israélites au moment où celle-ci était fort débattue à propos d'une proposition faite pour admettre les juifs aux brevets dans la capitale de la France; probablement il a eu sa part dans une publication intéressante qui parut à ce sujet à Londres sous le titre de *Lettre ou Réflexions d'un milord à son correspondant à Paris.* La réputation acquise par de Pinto et les généreux instincts qu'il ne cessait de manifester firent que la communauté israélite portugaise de Bordeaux s'adressa à lui pour lui demander son intercession auprès du maréchal duc de Richelieu à l'effet d'empêcher une altération dans le règlement de ladite communauté. De Pinto avait pour appui dans ses efforts pour satisfaire à cet appel le médecin Pereire, le grand promoteur de l'instruction des sourds-muets; les représentations de ces deux hommes de bien eurent un plein succès auprès du ministre, qui écrivit même à de Pinto une lettre des plus flatteuses. Ses tentatives pour améliorer le sort des israélites en général furent hautement appréciées aussi par M. l'Advocat, docteur bibliothécaire et professeur en Sorbonne, chargé de la censure de l'*Apologie des Juifs* contre M. de Voltaire. — Au milieu de ces controverses il ne négligeait pas le domaine plus spécial de ses travaux, la politique, les affaires de finance et des colonies, et son savoir dans ces parties était si reconnu que lors des négociations de la paix de Fontainebleau, le plénipotentiaire anglais, le duc de Bedford, l'invita à écrire un mémoire sur un point essentiel en litige au sujet des Indes orientales, mémoire qui fut jugé si lumineux et si explicite qu'il avança fortement les négociations, ce dont la compagnie anglaise des Indes était si redevable à de Pinto qu'elle lui accorda une rente viagère de cinq cents livres sterling. La compagnie désirait en même temps le nommer son agent spécial, honneur qu'il déclina eu égard à sa qualité de Hollandais; la compagnie anglaise, appréciant ce motif tout patriotique, crut cependant devoir insister encore, en ce sens qu'elle pria de Pinto de vouloir bien défendre éventuellement ses intérêts « en tant que cela pouvait se concilier avec sa qualité de Hollandais ». Ceci de Pinto pouvait l'accepter, et il ne cessait de travailler dans l'intérêt des deux compagnies, celle de la Hollande et de l'Angleterre; son esprit conciliant cherchait toujours à prévenir les démêlés entre ces deux grands corps; en général il était grand ami et promoteur de la paix entre les nations diverses, énonçant à cet égard des vues qui de nos jours seulement ont trouvé parfois des solutions pratiques. C'était dans la société de

Hume, de Steward et de Mirabeau qu'il développa et mûrit des idées sur la circulation qui formèrent le fond de son ouvrage : *Traité de la circulation et du crédit*, Amsterdam, 1771, ouvrage qui est à proprement dire le recueil de plusieurs écrits ou traités qu'il avait écrits de temps à autre et dont voici les titres : 1° *Extrait critique d'un ouvrage intitulé Bilan général et raisonné de l'Angleterre depuis* 1600 *jusqu'à la fin de* 1761 ; 2° *Lettre sur la jalousie du commerce*, etc.; 3° *Tableau ou exposé de ce qu'on appelle le commerce ou plutôt le jeu d'actions en Hollande;* 4° *Méthode dont on se sert en Hollande pour faire la perception des taxes et des impôts sur les biens-fonds*, etc.; 5° *Lettre de l'auteur à M. Diderot sur le jeu des cartes*. A côté de vues très-saines sur le crédit, on pourrait dire que de Pinto laisse trop de latitude à l'endroit de faire des dettes publiques, d'engager l'Etat ; toutefois, à l'époque où il écrivait, ces dettes n'étaient pas de beaucoup si considérables que de nos jours, puis dans son introduction il signale le fait qu'il faut agir dans une certaine mesure qui dépend de circonstances multiples ; « les ménagements du crédit public « doivent se sentir par un certain tact ou instinct, « on ne saurait les préciser. » Voilà le fond de ses idées sur ce grand point. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Traité des fonds de commerce ou Jeu d'action*, 1772, in-12 (*voy.* le *Dict. des anonymes*, de M. Barbier, 1re édit., n° 10882). En 1762 il avait publié un *Essai sur le luxe*, in-12, Amsterdam ; une édition en a paru à Yverdun en 1764 ; une traduction hollandaise dans le recueil hollandais les *Vaderlandsche Letteroefeningen*, t. 3, 2e l. L'auteur, tout en admettant l'utilité de grandes dépenses bien concertées, s'oppose fortement contre les dépenses folles, un luxe effréné qui ne permet plus « de « s'acquitter de ce qu'on doit à sa famille, à ses « amis, à sa patrie, aux indigents, » etc. La dépopulation, la négligence de la culture des terres, y sont signalées comme des suites inséparables du luxe ; il n'admet pas même ce qu'a dit Voltaire :

Le luxe enrichit
Un grand Etat, s'il en perd un petit.

L'esprit de recherches savantes éveillé en de Pinto par ses voyages le dominait toujours alors qu'il s'était venu établir définitivement à la Haye, où il était un des associés d'un cercle intime où l'on cultivait les sciences et les belles-lettres. Dans ce cercle il prononça plusieurs discours dont deux sont restés manuscrits : 1° *Discours académique sur l'abus qu'on fait de l'étude et des sciences ;* 2° *Paradoxe pour prouver que la vérité nous conduit souvent à l'erreur et l'erreur à la vérité*. C'est dans la même « académie intime » que germa peut-être un autre de ses écrits, son *Précis des arguments contre les matérialistes;* il y en a deux éditions, dont la seconde à la Haye, 1774, in-8° ; une traduction hollandaise de cet ouvrage par W. Box se publia à Horn, 1775 ; il en existe aussi une traduction allemande. Cet ouvrage a valu à l'auteur bien des suffrages. De Pinto fut arraché pour quelque temps à ses loisirs littéraires et à ses études philosophiques par la politique du jour, la guerre de l'Amérique; les événements qui devaient aboutir à la déclaration de l'indépendance de bien des colonies anglaises dans l'autre partie du monde le préoccupèrent vivement ; il prenait fait et cause pour l'Angleterre et prédit les grandes commotions en Europe qui devaient être les conséquences de la « révolte des colons ». Il émit son opinion à cet égard dans un écrit intitulé *Lettre de M. de Pinto à M. S. B., docteur en médecine à Kingston dans la Jamaïque, au sujet des troubles qui agitent actuellement toute l'Amérique septentrionale*, la Haye, 1776. Cet opuscule provoqua des réponses et suscita à l'auteur bien des difficultés ; il répliqua à plusieurs reprises, témoin les journaux du temps et les écrits spéciaux successifs : 1° *Seconde lettre de M. de Pinto à l'occasion des troubles des colonies, contenant des réflexions politiques sur les suites de ces troubles et sur l'état actuel de l'Angleterre*, la Haye, 1776 ; 2° *Réponse de M. I. de Pinto aux observations d'un homme impartial sur sa lettre à M. S. B.*, id., id. Après cet orage, qu'il soutint avec beaucoup de fermeté et où ses adversaires finirent par reconnaître la loyauté de son caractère, de Pinto passa encore plusieurs années dans le repos du sage, au milieu d'un cercle d'élite ; sa maison était le rendez-vous des diplomates et des gens lettrés, qui aimaient à cultiver son commerce. Sa bibliothèque, des plus riches dans toutes les parties et spécialement aussi dans l'histoire des colonies, la littérature espagnole et portugaise, fut vendue après sa mort, qui, comme nous l'avons dit, survint en août 1787. Publiciste éminent, d'un esprit tolérant, philosophique, mais au fond profondément religieux, ayant la politesse du cœur bien plus encore que celle qui se contracte dans le commerce assidu du monde, fort dévoué à son pays et aux progrès graduels mais sûrs du genre humain, voilà en traits rapides l'homme dont nous venons de résumer la carrière bien remplie et féconde sous bien des rapports. B—F—E.

PINTO-DELGADO (Jean), poëte espagnol du 16e siècle, naquit à Tavira, dans le royaume d'Algarve. Etant porté vers la religion de ses pères, il avait des démêlés avec l'inquisition qui le poussèrent à se réfugier d'abord en Italie, puis en Flandre, où il séjourna plusieurs années et où ses œuvres poétiques eurent beaucoup de succès. Les persécutions dont les juifs souffrirent et ses propres tribulations l'amenèrent à écrire le poëme d'*Esther*, l'histoire de *Ruth* et les *Lamentations de Jérémie*, en vers espagnols. Ses accents étaient inspirés et pathétiques. Son œuvre poétique a fait de nos jours l'objet des études de M. de los Rios (*Etudios sobre los Judios de España*, Madrid, 1848), et du docteur Kayserling,

les *Sephardim*, Leipsick, 1859. M. de los Rios, dans une appréciation judicieuse des œuvres de Pinto-Delgado, s'attache à mettre en évidence le fait qu'un homme victime des persécutions et qui vivait au milieu des plus grandes privations, des soucis poignants, ne cessait de cultiver sur la terre étrangère l'idiome natif dans la plus grande pureté et y exceller comme poëte. Son histoire de Ruth fut imprimée à Rouen par David Petit en 1627. Le recueil complet de ses œuvres poétiques, qui forme un volume in-8° de 366 pages, a été imprimé à Paris (sans date) sous les auspices du cardinal de Richelieu, à qui ce volume a été dédié. Pinto-Delgado mourut en 1590, laissant en manuscrit une traduction de Pétrarque en octaves portugaises. B—F—E.

PINTO-RIBEIRO (JEAN), gentilhomme, devenu célèbre par le rôle qu'il a joué dans la révolution qui a rétabli la maison de Bragance sur le trône de Portugal, était né à Lisbonne vers la fin du 16e siècle. Il cultiva dans sa jeunesse la littérature et la jurisprudence et mérita par ses talents l'estime du jeune duc de Bragance, qui le prit pour secrétaire. Supportant avec impatience la tyrannie des Castillans, il conçut le dessein généreux d'affranchir son pays de leur domination en mettant son maître sur un trône auquel l'appelaient les droits de sa naissance et l'affection des peuples. Il excita l'ambition du duc de Bragance, soutint l'espoir des mécontents et parvint à former une vaste conspiration à laquelle se rattachèrent bientôt les plus grands seigneurs du Portugal et l'archevêque de Lisbonne lui-même (dom Rodrigue d'ACUNHA). Cette intrigue fut conduite avec tant d'art et de discrétion que les Espagnols n'eurent pas le moindre soupçon des dangers qui les environnaient. Le jour était fixé pour proclamer le duc de Bragance roi de Portugal; mais la timidité de ce prince pensa faire échouer un plan si bien concerté. Pinto, par ses prières et par ses menaces, triompha de l'irrésolution de son maître et l'obligea de se rapprocher de Lisbonne pour encourager par sa présence les conjurés (*voy*. JEAN). Ceux-ci s'étaient distribué leurs rôles dans cette mémorable journée. Pinto avait été chargé d'arrêter le ministre espagnol Vasconcellos, que sa cruauté signalait à la vengeance publique (*voy*. VASCONCELLOS). Un de ses amis, ignorant ce qui se passait, rencontra Pinto à la tête d'une troupe de soldats; il lui demanda ce qu'il prétendait faire avec ce grand nombre d'hommes armés : « Rien autre chose, lui répondit-il en souriant, « que de changer de maître et vous défaire d'un « tyran pour vous donner un roi légitime. » Après avoir tant contribué à mettre la couronne sur la tête du duc de Bragance, il continua de le servir de sa plume et publia divers écrits propres à prévenir les divisions et à justifier l'expulsion des Espagnols. Le roi récompensa Pinto de son dévouement en l'élevant aux premières dignités de la magistrature, qu'il remplit d'une manière brillante : il avait été nommé premier président de la chambre des comptes et garde des archives royales, quand il mourut dans la force de l'âge, à Lisbonne, le 11 août 1643. Ses restes furent inhumés dans le cloître des cordeliers de cette ville. On a de lui différents ouvrages, tous en langue portugaise : ce sont des *réponses* aux manifestes du roi d'Espagne contre la révolution ; — des *discours* sur l'administration de la justice, sur les droits du conseil royal ; — un *traité* touchant la prééminence des lettres sur les armes, etc. Son style, dit un critique (le comte d'Ericeira), est coulant ; et tout ce qu'il a écrit est d'un goût exquis : il a enrichi la langue portugaise de plusieurs mots qui ont été adoptés par les meilleurs auteurs. Les *ouvrages* de Pinto ont été recueillis en un volume in-fol., Coïmbre, 1729. Il a laissé en manuscrit le *Recueil des lois de Portugal* et un *Commentaire sur les poésies lyriques du Camoëns*. Le comte Louis d'Ericeira (*voy*. ce nom) a publié une courte *Notice sur Pinto* qu'on trouve dans le tome 42 des *Mémoires* de Niceron et dans le *Diction*. de Moréri, édit. de 1759. Pinto est le héros d'une comédie historique de M. Lemercier, représentée en 1800 sur le Théâtre-Français. W-s.

PINTURICCHIO (BERNARDIN), peintre, né à Pérouse en 1454, fut élève du Pérugin suivant Vasaré, et de Nicolo Alunno suivant d'autres auteurs; il suivit le Pérugin à Rome, où il l'aida dans la plupart des travaux qui lui furent confiés. Il n'a point dans son dessin les qualités de son maître ; et il se laisse trop aller à l'usage encore suivi de son temps de peindre des ornements d'or dans les draperies de ses personnages : mais il est plein de magnificence dans ses fabriques, rempli de vivacité dans l'expression de ses figures, et du naturel le plus vrai dans tous les objets dont il enrichit ses compositions. Pendant son séjour à Rome, il se lia étroitement avec Raphaël et le suivit à Sienne, où il partagea ses travaux. Dans quelques-uns de ses tableaux, il a su presque égaler la grâce de ce grand maître. Tel est son *St-Laurent*, qui se voit chez les franciscains de Spello et dans lequel est un petit St-Jean-Baptiste que beaucoup de personnes attribuent à Raphaël. Il montra un égal talent dans les *grotesques* et dans les *perspectives*. Il fut dans ce genre le premier à orner l'extérieur des édifices de fresques représentant des *vues de villes*. C'est ainsi qu'il exécuta dans une des loges du Vatican les vues des principales cités d'Italie. Dans beaucoup de ses ouvrages il conserva l'ancienne pratique de modeler en stuc les ornements de quelques-uns des sujets qu'il traitait, usage qui s'est maintenu dans l'école milanaise jusqu'au temps de Gaudenzio Ferrari. Rome possède quelques-unes de ses productions, notamment dans le Vatican et dans l'église d'*Ara Cœli*. Une des meilleures existe dans l'église cathédrale de Spello ; ce sont trois tableaux représentant, le premier l'*Annonciation ;* le second la *Nativité;* le

troisième *Jésus devant les docteurs*. Ce dernier est le plus remarquable. Dans un de ces tableaux il a peint son propre portrait. On ignore pour quel motif Vasari a passé sous silence un aussi bel ouvrage. Mais le chef-d'œuvre de Pinturicchio se trouve dans la sacristie de la cathédrale de Sienne. Ce sont dix tableaux représentant les *faits les plus mémorables de la vie de Pie II*. Il en existe en dehors un onzième dont le sujet est le *Couronnement de Pie III*, qui avait ordonné leur exécution. Le Pinturicchio mourut à Sienne le 11 décembre 1513. G.-B. Vermiglioli a publié en 1847 à Pérouse in-8° un volume relatif à cet artiste. P—s.

PINY (ALEXANDRE), religieux de l'ordre de St-Dominique, recommandable par sa piété, sa régularité et ses travaux dans le ministère, s'occupa principalement de la direction des consciences et de la composition d'ouvrages édifiants. On a de lui : 1° *Abrégé de la Somme de St-Thomas ;* 2° la *Clef du pur amour ;* 3° l'*Oraison du cœur ;* 4° la *Vie cachée ;* 5° la *Vie de la mère Madelaine de la Trinité*. On a prétendu que dans ces ouvrages mystiques il tendait au quiétisme. Dans une matière aussi délicate, la limite qui sépare la vérité de l'erreur est difficile à fixer, et sur cela nous nous abstiendrons de prononcer ; mais nous ne craignons pas de faire un autre reproche à Piny sur son mauvais style et ses incorrections. Ce religieux mourut en 1709. L—Y.

PINZGER (CHARLES-GUSTAVE-EDOUARD), philosophe allemand, né le 4 octobre 1808 à Niederlangenau en Silésie, mort à Breslau le 2 décembre 1838. Après avoir fait ses études de théologie et philologie à l'université de Breslau, où il gagna plusieurs prix, il devint à partir de 1822 professeur dans plusieurs gymnases de cette ville. A la suite d'un court stage d'agrégé comme *privat docens*, il fut en 1828 appelé comme second recteur au gymnase de Ratibor, d'où il passa à celui de Liegnitz en 1831 comme directeur en chef. Il fut pensionné en 1835 pour raisons de santé. Pinzger a laissé plusieurs écrits très-importants sur la philologie et l'archéologie. En voici les titres : 1° *De his quæ Aristoteles in Platonis politia reprehendit commentat.*, Breslau, 1823 ; 2° *De dramatis Græcorum satyrici origine*, ibid., 1823 ; 3° *Vie du pédagogue Valentin G. Trotzendorf*, Hirschberg, 1825 ; 4° *De versibus spuriis et male suspectis in Juvenalis Satyris*, Breslau, 1827 ; 5° *Livre élémentaire de la langue grecque*, en deux sections, ib., 1828-29 ; 6° *Commentarius in Platonis Euthydemum*, Liegnitz, 1832 ; 7° *Exposé des mètres d'Horace pour les commençants*, ib., 1833 ; 8° *Sylloge eclogarum poëtarum latinorum*, en deux sections, ib., 1834 ; 9° *Progymnasmata Ciceroniana*, ib., 1835 ; 10° *La ville d'Alexandrie sous les premiers Ptolomées*, ib., 1836 ; 11° *Lexique grec-allemand*, 3-4 livr., Leipsick, 1837 (il a été continué et achevé après la mort de l'auteur par Jacobitz et Seiler. C'est un dictionnaire assez commode pour les commençants, encore peu faits à l'usage de ces dictionnaires volumineux de Passow et Schneider). R—L—N.

PINZI (JOSEPH-ANTOINE), littérateur et numismate, né à Ravenne en 1713, embrassa l'état ecclésiastique et fut chargé de professer les belles-lettres au séminaire archiépiscopal, emploi dont il s'acquitta de manière à mériter l'estime de ses supérieurs. Quelques pièces de vers qu'il publia dans le même temps l'ayant fait connaître avantageusement, il fut admis à l'académie des *Informi*, où il lut l'*Eloge* de Nicolas Oddi, son fondateur, et un *Poëme* latin sur les services rendus aux sciences par ce prélat. Bientôt après il devint secrétaire de monseigneur Luci, nonce apostolique, qu'il accompagna dans ses légations à Cologne et à Madrid. Son protecteur étant mort, il fut honoré de la confiance de monseigneur Jean-Baptiste Caprara, son successeur à la nonciature de Cologne, et retourna dans cette ville. Il partageait son temps entre ses devoirs et la culture des lettres ; et il travaillait à un poëme intitulé *Viaggio poëtico*, quand il mourut, le 27 février 1769. Pinzi comptait au nombre de ses amis le savant Pacciaudi et Apostolo Zeno. Outre l'*Eloge* d'Oddi dont on a parlé, on a de lui : 1° *De nummis Ravennatibus dissertatio singularis*, Venise, 1750, in-4°. — *Appendix ad dissertationem De nummis*, etc., 1751. Cette dissertation a été insérée par Phil. Argelati dans son recueil *De nummis Italiæ*, t. 3, p. 87, et l'*Appendix* t. 4, p. 1. Elle offre des recherches curieuses. 2° *Dissertazione epistolare sulla letteratura Ravennate*, Ravenne, 1749, in-8° ; 3° *Dissertazione nella quale si dimostra che la città di Ravenna non e stata colonia, ma municipio dei Romani*, insérée dans le Recueil de l'académie de cette ville pour l'année 1767. Il a laissé en manuscrit des *Dissertations* sur le *Pallium* et sur les *dieux* qui étaient honorés à Ravenne d'un culte particulier ; une *Vie* de Jérôme Rossi, historien ravennais ; les premiers *Chants* de sa description poétique de l'univers, et un *Recueil de lettres latines* adressées de 1746 à 1768 à l'abbé Ferri, professeur d'éloquence à Faenza. Voyez pour plus de détails les *Memorie degli scrittori Ravennati*, t. 3, p. 209-13. W—s.

PINZON (VINCENT YANEZ), navigateur espagnol, fit partie de la première expédition de Colomb (1492) dans laquelle il commandait la *Nina :* son frère aîné, Martin Alonzo, montait la *Pinta*, sur laquelle François Martin, leur plus jeune frère, était pilote. Martin Alonzo paraît avoir eu un caractère inquiet et envieux ; la *Pinta* devançait toujours les deux autres bâtiments ; elle signala la terre que Martin crut avoir aperçue longtemps avant eux et que Colomb avait déjà vue ; et ce fut à son bord que l'on entonna le premier *Te Deum* chanté dans le nouveau monde. Lorsque l'amiral, sur les indications des insulaires de Cuba, eut fait voile à l'est vers Haïti, le vent contraire le força de relâcher dans un port de la

première île, où il ne fut pas rejoint par la *Pinta;* ce qui l'inquiétait beaucoup, car depuis plusieurs jours elle s'était séparée de lui, et il ne l'avait pas revue. On pensa que le capitaine avait voulu profiter de la marche supérieure de sa caravelle pour arriver le premier à une terre que l'on avait dépeinte comme très-riche en or. Vincent, au contraire, tenait fidèle compagnie à Colomb : lorsque le bâtiment de ce grand navigateur se fut brisé sur les écueils de la côte septentrionale de Haïti, la *Nina,* qui était éloignée de lui d'une lieue, vira de bord et arriva fort à propos pour sauver l'équipage. Pendant que Colomb était occupé de bâtir un fort avec les débris de la capitane, les insulaires l'avertirent qu'ils avaient vu un navire semblable au sien rôder le long de la côte vers l'est : il ne douta pas que ce ne fût la *Pinta,* dont la désertion le chagrinait bien plus depuis la perte de la capitane. Il détacha aussitôt un canot commandé par un officier qu'il chargea d'un billet par lequel il assurait Alonzo du pardon, pourvu qu'il revînt sans délai. Le canot ne le trouva point. Colomb, soupçonnant qu'il avait fait voile pour l'Espagne afin de se donner tout l'honneur de la découverte, hâta son départ pour l'Europe. Il rejoignit la *Pinta* près de Monte-Christo et parut satisfait des excuses du capitaine. Celui-ci, non content de traiter de l'or, avait enlevé de force cinq Indiens que l'amiral l'obligea de remettre à terre. Les deux navires firent ensuite route ensemble jusqu'à la hauteur des Açores, où Alonzo profita d'une tempête pour quitter encore une fois Colomb. En même temps que l'amiral prenait terre à Palos, Alonzo relâcha à Baïona ; il débarqua ensuite en Galice et alla par terre à Barcelone, où étaient les rois Ferdinand et Isabelle. On lui refusa l'audience qu'il demandait : le chagrin qu'il en conçut causa bientôt sa mort. Les historiens ne disent pas positivement si Vincent Pinzon accompagna Colomb dans sa seconde expédition. Cependant Gomara nous apprend que la découverte de l'île de Cubagua, où l'on parlait des pertes faites en 1499 par l'amiral, excita la cupidité de plusieurs navigateurs. « Entre ceux-« ci, ajoute-t-il, furent Vincent-Yanez Pinzon et « Arias Pinzon, son neveu, lesquels mirent ses « quatre caravelles à leurs dépens. Ils les équi-« pèrent à Palos, lieu de leur naissance, et les « pourvurent de gens, d'artillerie, de vivres et « de marchandises pour échanger. Ils pouvaient « fournir à cette dépense, parce qu'ils s'étaient « enrichis dans leurs voyages avec Colomb. » Ayant obtenu la permission du roi à condition de ne pas aller aux mêmes endroits que l'amiral, ils partirent le 13 novembre 1499. Ils naviguèrent au sud, et Pinzon fut le premier Espagnol qui passa la ligne. A la fin de janvier 1500 il découvrit un cap qu'il nomma *cap de Consolation :* c'est le cap St-Augustin, à la côte du Brésil. L'humeur farouche des Indiens obligea les Castillans de s'embarquer. Pinzon, côtoyant la contrée qu'il avait vue, aperçut le Maragnan et arriva vis-à-vis l'embouchure du fleuve des Amazones : allant ensuite sur la côte de la Guyane, près de la rivière de Mariatamba, qui a perdu ce nom pour prendre le sien, il finit par aborder au golfe de Paria. Il voulait gagner les petites Antilles près Espagnola, lorsqu'un ouragan, comme on en essuie dans ces parages, fit périr deux de ses vaisseaux à la vue des autres ; le reste de cette malheureuse flotte rentra dans un port d'Espagne au mois de septembre avec la seule gloire d'avoir découvert six cents lieues de côtes au sud-est du golfe de Paria. Aiguillonné de nouveau par l'exemple de Colomb, Pinzon partit en 1507 avec Juan Diaz de Solis pour suivre les dernières découvertes de l'amiral : ayant pris leur point de départ de l'embouchure de l'Orénoque, ils reconnurent le golfe que la mer forme entre la côte de l'Amérique du Sud et celle du Tymatan, qu'ils nommèrent baie de *Navidad,* et poussèrent au nord jusqu'à cette presqu'île. A leur retour en Espagne ils reçurent ordre de se rendre à la cour avec Americ Vespuce et Jean de la Cosa pour tenir conseil sur les découvertes à faire. Solis et Pinzon obtinrent le titre de pilotes royaux avec des émoluments considérables : ils eurent chacun le commandement d'une caravelle, et Pinzon fut nommé capitaine général pour la terre. Dans cette nouvelle expédition ils doublèrent le cap St-Augustin, puis prolongèrent le continent jusqu'à quarante degrés de latitude sud : partout où ils descendaient à terre ils plantaient des croix et prenaient possession du pays. Lorsqu'ils revinrent à Séville, en 1509, on fut si mécontent de leur conduite qu'après des informations juridiques, Solis fut envoyé prisonnier en cour ; le roi fit grâce à Pinzon. Il est probable qu'après cette campagne il ne navigua plus. Herrera nous apprend que Vincent avait beaucoup aidé au premier armement de Colomb et qu'il avait payé un huitième des frais : celui-ci les avait pris avec lui parce qu'ils étaient des principaux et des plus riches de Palos et qu'indépendamment de cet avantage ils avaient une grande expérience de la navigation. Vincent avait écrit l'histoire de ses voyages : elle est restée, comme tant d'autres, ensevelie dans la poussière des archives espagnoles. Quoique le nom de la rivière de Vincent Pinzon ait disparu de plusieurs cartes modernes, il a donné lieu à des discussions auxquelles la politique a pris part. L'article 8 du traité d'Utrecht fixait la limite entre la France et le Portugal sur les côtes de la Guyane au rio Iapoc ou Vincent Pinzon : la Condamine dit que les Portugais ont eu leurs raisons pour confondre ces deux rivières, éloignées l'une de l'autre de plus de cinquante lieues : en effet, l'Oyapok a son embouchure sous le cap d'Orange par 4°15', et le rio Pinzon par 3°55' de la latitude nord. Mais comme à l'époque des conférences tenues à Paris en 1817 pour régler ces mêmes limites on

allégua un passage de Laet qui dit expressément que l'Oyapok ou Wiapock a son embouchure sous le cap d'Orange appelé souvent cap du Nord, la France a perdu tout le terrain situé entre les deux fleuves. E—s.

PIO (Battista), poëte latin et philologue, naquit à Bologne au 15e siècle. Disciple de Philippe Beroaldo, il puisa dans les leçons et l'exemple de son maître, avec le goût de l'érudition, ces formes barbares que les bons écrivains commençaient à bannir de leurs ouvrages et dont lui-même chercha vainement à se corriger dans la suite par la lecture de Cicéron. Ayant achevé ses études, il reçut en 1494 le laurier dans la faculté de philosophie et ouvrit une école de grammaire. Faute d'élèves, il fut bientôt obligé de se transporter à Milan, où ses travaux philologiques, mieux appréciés, lui firent une assez grande réputation. Rappelé par le sénat de Bologne en 1500, il remplit quelque temps à l'académie une chaire qu'il abandonna pour aller donner des leçons à Bergame et dans d'autres villes. Il fut invité à se rendre à Rome en 1509 et nommé professeur de rhétorique au collége de la Sapience. Ses talents lui valurent la protection du pape Léon X, qui lui donna des marques particulières d'estime. Après la mort de ce pontife, Pio revint à Bologne; mais, pendant son absence, il avait été remplacé par le bon et savant Romulo Amaseo. Le vieux professeur ne rougit pas de recourir à d'indignes moyens pour supplanter son rival; mais il ne put y réussir. Le cœur ulcéré, il quitta Bologne pour se rendre à Lucques, d'où le pape Paul III, à son avénement au trône pontifical (1535), le fit revenir à Rome et le rétablit dans sa chaire à la Sapience, qu'il conserva jusque dans un âge très-avancé. Paul Jove ou Giovio (*Elogia illustr. virorum*) rapporte qu'un jour, après avoir dîné gaiement, Pio tomba sur le livre de Galien intitulé *Des signes d'une mort prochaine*, et qu'ayant reconnu un de ces signes dans les taches de ses ongles, il fit sur-le-champ ses dernières dispositions et s'éteignit quelques instants après sans maladie et sans douleur. Ses restes furent déposés dans l'église St-Eustache, où l'on voyait son épitaphe (1). C'était un homme d'une érudition immense, mais mal digérée, et son langage pédantesque l'avait rendu si ridicule que toute la faveur de Léon X ne put le préserver des railleries de ses contemporains. Quelques-uns d'eux l'introduisirent dans une comédie où, après l'avoir bafoué cruellement, on finissait par lui infliger en plein théâtre le châtiment alors usité dans les écoles pour les petits enfants. Les vers latins de Pio, quoique médiocres, sont pourtant supérieurs à sa prose et lui ont mérité les éloges de Bembo et de Giraldi. Mais, pour être juste à l'égard de ce savant, il faut convenir qu'il eut la gloire de former des élèves distingués, parmi lesquels on cite Bernardo Tasso et l'un des Flaminio. On doit à Pio des *Notes* sur Columelle, Plaute, Lucain, Horace, Lucrèce, Valerius Flaccus, Ovide (les *Métamorphoses*) et Cicéron (*Lettres à Atticus*). Il a publié la première édition avec un long commentaire de la *Mythologie* de Planciades Fulgence, Milan, 1498, in-8°, et la première, avec date, de *Sidoine Apollinaire*, ibid., 1498, in-fol., accompagnée également d'un commentaire. Enfin on a de lui : 1° Des *Elégies* (*Eligidiæ*), Bologne, 1500 et 1509, in-4°; 2° *Annotationes linguæ latinæ græcæque*, ibid., 1505, in-fol. très-rare. Ce recueil des notes de Pio sur Plaute, Sidoine et Fulgence, augmenté de nouvelles observations, a été inséré, par Gruter, dans le *Thesaurus criticus*, t. 1er, p. 353-582. 3° *Præfationes gymnasticæ, aliique varii sermones quorum sermonum partim prosa, partim metro scriptorum sunt libri sex*, ibid., 1522, in-4°. On trouve quelques pièces de ce poëte dans les *Deliciæ*, ainsi que dans les *Illustrium poetar. italor. carmina*. Pour de plus grands détails on peut consulter Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. 7, p. 31, et Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, t. 7, p. 1546. W—s.

(1) On ne connaît ni la date de la naissance, ni celle de la mort de Pio; mais comme on sait qu'il vécut 84 ans, en supposant qu'il en avait trente lorsqu'il ouvrit une école à Bologne en 1494, on peut conjecturer qu'il mourut vers 1548.

PIOLA (Pellegro), peintre, naquit à Gènes en 1617 d'une famille qui avait déjà produit deux artistes d'un vrai talent. Le premier, nommé *Jean-Grégoire*, né en 1582, se fit une réputation par les miniatures dont il ornait les manuscrits. Il mourut à Marseille en 1625. Le second, nommé *Pierre-François*, né en 1565, fut élève de la Sofonisba et mourut à la fleur de l'âge avec la réputation d'un des meilleurs imitateurs du Cambiaso. — *Pellegro* était destiné à les surpasser, mais des rivaux jaloux attentèrent à ses jours, et il n'avait que 23 ans lorsqu'il mourut assassiné en 1640. Il serait difficile de déterminer exactement la manière de ce jeune artiste, car il étudiait encore et cherchait à former son style sur les modèles les plus parfaits. Une de ses *Madones* qui existe dans la grande galerie du marquis Brignole fut donnée par le Franceschini comme un original d'André del Sarto. Raphaël Mengs attribua à Louis Carrache son *St-Eloi* qu'on voit dans le quartier des Orfèvres à Gènes. Sa mort prématurée a rendu ses ouvrages extrêmement rares. — *Dominique* Piola, peintre et élève du précédent, né en 1628, fut souvent employé par le Capellini dans les ouvrages qu'il confiait aux pinceaux de Valerio Castalli. Il s'attacha d'abord à la manière de ce premier maître, et enfin il s'arrêta à un style qui se rapproche beaucoup de l'école de Pietro di Cortona. On désirerait dans ses compositions des contrastes mieux sentis. Ses formes sont mélangées, elles ne manquent pas d'idéal, mais elles sont privées de beauté. Son clair-obscur est ordinairement peu étudié et son dessin mou et rond. Il a cependant plusieurs des qualités de Pietro dans la disposition des couleurs,

dans la facilité et la prestesse de l'exécution. C'est surtout par le talent spécial de représenter les enfants qu'il se fit une réputation. Il en introduisait dans toutes ses compositions pour leur donner plus de gaieté, et il en a fait des sujets de frises dans lesquelles il a su mettre de la grâce. Cependant lorsqu'il le veut, il sait s'éloigner de cette manière, dont tous les environs de Gênes possèdent une foule d'essais. C'est ainsi que dans son *Miracle de St-Pierre à la porte Speciosa*, qu'il a peint à Carignan, l'architecture, le nu, le mouvement des figures, tout est profondément étudié, et l'effet de cette composition est tel qu'elle rivalise avec un tableau du Guerchin qui lui sert de pendant. Il sort également de son style ordinaire dans son *Repos de la Ste-Famille* que l'on voit dans l'église de Jésus. Cet artiste, dont les productions nombreuses remplissent la plupart des édifices de la ville et des Etats de Gênes, mourut en 1703. — *Antoine* Piola, son fils et son élève, naquit à Gênes en 1654. Il avait profité des leçons de son père et marchait avec distinction sur ses traces; mais parvenu à la force de l'âge et lorsqu'il pouvait se faire un nom dans la peinture, il abandonna cet art pour embrasser une autre carrière. Il mourut en 1715. — *Paul-Jérôme* Piola, second fils de Dominique, naquit en 1666, et fut élève de Carlo Maratta. C'est un des artistes de cette école les plus soigneux et les plus instruits. Il suit la méthode de Maratta pour le soin avec lequel il étudie toutes les parties de ses ouvrages, qu'il exécutait ensuite à loisir; mais il ne poussa pas l'imitation plus loin. Il paraît qu'il s'efforçait surtout de s'approprier la manière des Carrache, qu'il avait beaucoup étudiés pendant son séjour à Rome. On voit la trace de ces études dans le beau tableau de *St-Dominique et St-Ignace*, qu'il a peint dans l'église de Carignan, de même que dans la plupart de ses productions. Il eut aussi un talent particulier pour la peinture à fresque et son instruction en littérature lui inspira pour certains palais de Gênes des compositions savantes et bien entendues. On loue particulièrement le *Parnasse* qu'il a peint pour Philippe Durazzo, et l'on rapporte que ce seigneur disait « qu'il était bien aise de n'avoir « pas fait venir de Naples Solimène, puisque « Gênes possédait un tel peintre ». Il mourut à Gênes en 1724. — *Jean-Baptiste* Piola, son frère, ne sut que copier et exécuter les dessins d'autrui. — *Dominique* Piola, son fils, né en 1718, commençait à rivaliser de talent avec ses oncles lorsqu'il mourut, en 1744. Avec lui s'éteignit une famille qui depuis près de deux siècles avait cultivé la peinture avec honneur. P—s.

PIOMBINO (Princes de). *Voyez* Appiano.

PIOMBO (Sébastien del). *Voyez* Sébastien.

PIORRY (Pierre-François), conventionnel, né à Poitiers vers 1750, était fils d'un huissier de cette ville. Destiné à la carrière du barreau dès sa jeunesse, il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1783 et retourna exercer sa profession au présidial de Poitiers. Il y avait obtenu peu de succès et ne s'était fait qu'une clientèle médiocre lorsque survint la révolution. Il en embrassa la cause, et, dès le commencement de 1790, on le vit un des chefs de la garde nationale, puis un des administrateurs du département de la Vienne, qui, en 1791, l'envoya député à l'assemblée législative, où il siégea au côté gauche avec les plus exaltés révolutionnaires. Nommé en septembre 1792 par le même département député à la convention nationale, Piorry siégea également dans cette assemblée au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple et pour la mort sans sursis à l'exécution. Envoyé au mois de mars suivant comme commissaire dans son propre département, il s'y livra à des abus de pouvoir pour lesquels il fut dénoncé à la convention nationale après la chute de Robespierre par beaucoup d'habitants qui avaient été ses victimes et par les administrateurs du département de la Vienne eux-mêmes. Ces plaintes donnèrent lieu à une longue discussion qui fut suivie d'un décret d'accusation contre Piorry. Mais il fut amnistié par la loi du 3 brumaire. Piorry, qui restait toujours fort attaché au parti du terrorisme, fut encore compromis dans la révolte des 2 et 3 prairial (mai 1795), où on l'accusa d'avoir fait sonner le tocsin contre la convention nationale aux écuries d'Orléans, où il avait son domicile. Mais cette affaire n'eut point de suites fâcheuses pour lui. Exclu de la législature par le sort après la session conventionnelle, il fut nommé par le directoire commissaire près les tribunaux d'Anvers, où il eut à se défendre pour sa participation à des complots d'anarchistes avec lesquels il ne cessa jamais d'avoir des rapports. Arrêté et traduit devant un jury d'accusation, il fut acquitté. Nommé bientôt après juge au tribunal d'appel de Trèves, il en devint président de chambre et conserva ces importantes fonctions jusqu'à la chute du gouvernement impérial, en 1814. Alors il ne rentra point en France; et, lorsque la loi de 1816 en exila les régicides, il n'eut besoin que de rester à Liége, où il avait fixé son domicile; c'est là qu'il est mort vers 1840 dans un âge avancé. M—d j.

PIOVANO. *Voyez* Arlotto.

PIOZZI (Hesther Lynch), fille de Jean Salusbury, naquit en 1739 à Boswel, dans le comté gallois de Cærnarvon : dès sa jeunesse, sa beauté et son esprit la firent accueillir avec distinction dans le grand monde. Elle épousa en 1763 Henri Thrale, riche brasseur du bourg de Southwark et membre du parlement. Son mari, ayant fait la connaissance de Samuel Johnson, l'introduisit chez lui; et pendant quinze ans Johnson demeura presque toujours à la maison de campagne de Thrale à Streatham et fut toujours l'ami de la maison. On a de lui un joli impromptu qu'il fit pour madame

Thrale lorsqu'elle célébra sa trente-cinquième année :

Oft in danger, yet alive
We are come to thirty-five
Long may better years arrive
Better years than thirty-five, etc.

l'impromptu est terminé par ces vers :

And all who wisely wish to wive
Must look on Thrale at thirty-five.

A la mort de son mari, en 1781, elle ne jugea plus convenable de demeurer avec Johnson et se retira uniquement pour ce motif, dit-on, à Bath avec ses filles, espérant que Johnson ne viendrait pas la rejoindre; cependant elle entretint avec lui une correspondance active jusqu'en 1784, lorsque, voulant épouser un maître de musique florentin, Piozzi, établi à Bath, elle fut vivement désapprouvée par le littérateur. Elle n'en épousa pas moins Piozzi et cessa toute relation avec Johnson, à qui elle rendit pourtant justice plus tard. Peu de temps après son mariage, elle se rendit à Florence avec son mari. Elle y composa en société avec quelques Anglais de ses amis un recueil de morceaux en prose et en vers sous le titre de *Florence miscellany*, dont on imprima seulement quelques exemplaires. Madame Piozzi en fit la préface et donna divers morceaux. Plusieurs pièces de ce recueil furent réimprimées dans les journaux et *Magasins* anglais. Anne Williams comprit dans ses *Mélanges* un joli conte en vers de madame Piozzi (les *Trois Avis*) imité de la Fontaine, ainsi qu'une traduction de l'*Epître* de Boileau à son jardinier. Après avoir visité plusieurs pays de l'Europe, elle revint dans sa patrie; elle y publia en 1786 ses *Anecdotes sur Johnson*. Ce livre fut lu avec un vif intérêt à cause de l'intimité qu'on savait avoir existé entre elle et ce célèbre littérateur : mais les révélations qu'on y trouva ne plurent pas à tout le monde; Baretti censura sévèrement l'ouvrage de madame Piozzi et Wolcott plaisanta sur son commérage et celui de Boswel dans sa satire spirituelle de *Bozzi et Piozzi*. L'auteur des *Anecdotes sur Johnson* publia, deux ans après, un recueil de lettres écrites par lui ou qui lui avaient été adressées depuis 1765 jusqu'en 1784, 2 vol. in-8°. Elle fit paraître ensuite trois ouvrages de sa composition, savoir : 1° *Observations et réflexions faites dans un voyage par la France, l'Italie et l'Allemagne*, Londres, 1789, 2 vol. in-8°; 2° *Synonymie anglaise, ou Essai sur le choix des mots dans la conversation familière*, Londres, 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, utile et amusant, fait à l'imitation des *Synonymes français* de Girard, mais écrit d'une manière plus variée et entremêlé d'anecdotes, de réflexions historiques et littéraires et de citations des meilleurs auteurs anglais, eut un grand succès : il fut réimprimé plusieurs fois; il en a paru une édition à Paris en 1804, 1 vol. in-12; on y a retranché des digressions de l'auteur pour y substituer des notes et des citations. La *Synonymie* de madame Piozzi annonce une grande connaissance du monde et contient d'excellentes réflexions sur les hommes et les choses : le nom de Johnson y revient souvent; on a même soupçonné cet auteur d'avoir fait une partie de l'ouvrage; mais un pareil soupçon a été mis en avant (probablement sans fondement) à chaque succès de madame Piozzi. 3° *Retrospection*, c'est-à-dire coup d'œil en arrière, ou *Revue des événements et des caractères les plus frappants ou les plus importants que les dix-huit cents dernières années ont présentés au monde*, 1801, 2 vol. in-4°. Madame Piozzi fut recherchée pendant toute sa vie dans les sociétés pour son esprit et l'amabilité de ses manières. Elle mourut à Clifton le 2 mai 1821. D-G.

PIPELET. Ce nom est commun à trois membres de l'Académie de chirurgie de Paris. — Pipelet (Claude), ou *Pipelet Ier*, né à Coucy le Château, près de Soissons, en 1718, vint étudier la médecine à Paris, où il fut reçu en 1750 maître en chirurgie, et devint plus tard directeur de l'Académie royale de chirurgie. Il a fourni au recueil de cette Académie plusieurs mémoires importants, entre autres *Sur la ligature de l'épiploon* et *Sur les plaies du bas-ventre*. Quand il eut acquis une fortune suffisante, il céda sa clientèle à son frère et se voua à la société des grands artistes et des personnes les plus distinguées de cette époque, dont il était l'ami. Homme aimable, il est cité honorablement dans plusieurs mémoires du temps. Il mourut à Paris en 1792. — Pipelet (François), dit *Pipelet II*, frère du précédent, naquit en 1722 ou 1723 à Coucy le Château, et vint jeune à Paris, où il fut l'ami, le condisciple du célèbre Louis, et retourna dans sa province, où il exerça la chirurgie. Sur les instances de son frère et de son ami, il revint dans la capitale, et fut reçu en 1757 maître en chirurgie et conseiller de cette Académie, dont Louis était l'organe. Pipelet en fut plus tard directeur pendant six ans. Ayant eu le bonheur de faire cesser les vomissements chroniques qui menaçaient les jours du duc d'Angoulême dans son enfance, il obtint la charge honoraire de secrétaire du roi, et fut porté sur la liste des candidats pour l'ordre de St-Michel; mais la révolution de 1789 l'empêcha d'en recevoir le cordon. La mort de son frère et celle de Louis, en 1792, le dégoûtèrent du séjour de Paris et le déterminèrent à retourner dans sa ville natale, dont il était maire lorsqu'il y mourut, le 14 octobre 1809, à l'âge de 87 ans. Dans les tomes 3 et 4 des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, on en trouve plusieurs de François Pipelet, entre autres *Sur les signes illusoires des hernies épiploïques*, et *Nouvelles observations sur les hernies de la vessie*. Il a laissé beaucoup d'autres manuscrits à son fils, dont l'article suit. — Pipelet (Jean-Baptiste), né à Paris en 1760, parcourut la même carrière que son père et que son oncle; et s'étant distin-

gué dans la même spécialité, il a été désigné sous le nom de *Pipelet III*. Reçu maître en chirurgie en 1786, il épousa en 1789 mademoiselle Constance du Theis, dont la célébrité comme poëte a rejailli sur lui. Ils étaient membres tous les deux du lycée des arts. Leur union, n'ayant pas été heureuse, fut dissoute par un divorce en 1799. Mademoiselle de Theis épousa en 1803 le comte, depuis prince de Salm-Dyck, nom qu'elle a contribué à illustrer. Pipelet a publié un *Manuel des personnes incommodées de hernies ou descentes, de vices de conformation ou d'autres infirmités, au moyen duquel il leur sera facile de se diriger elles-mêmes dans l'usage des bandages ou des machines indispensables pour leur traitement*, Paris, 1805, in-12; 2e édition corrigée et augmentée, 1807, in-12. Mentionné dans les *Almanachs impériaux et royaux* comme chirurgien de la faculté de Paris, et médecin reçu à une autre faculté, Pipelet se retira à Tours vers 1805, s'y remaria, et y mourut en décembre 1823. A—T.

PIPER (CHARLES, comte DE), sénateur de Suède, fut le ministre principal de Charles XII. Né dans une condition obscure, il parvint aux places et aux honneurs par de grands talents et par une souplesse de caractère non moins remarquable. Il sut captiver le sévère Charles XI, qui lui donna une confiance illimitée; et ensuite il flatta si habilement les goûts de jeunesse de Charles XII, que ce prince l'éleva au rang de ministre principal, voulut l'avoir à côté de lui dans toutes ses campagnes, et n'écouta longtemps d'autres conseils que les siens. On prétend que ce fut le comte de Piper qui, à la suite d'une conférence avec Marlborough, détermina Charles à quitter la Saxe pour prendre la route de Moscou. Si telle fut l'influence du ministre, elle lui devint très-fatale à lui-même. Présent à la bataille de Pultava, il tomba entre les mains des Russes, qui le traitèrent avec peu de ménagements. Traîné d'un lieu de détention à un autre, il mourut enfin dans la forteresse de Schlüsselbourg, en 1716. Il avait amassé en Suède une fortune considérable, qui passa à sa famille encore subsistante, et alliée aux premières maisons du royaume. — Son fils, *Charles-Frédéric* DE PIPER, né en 1700, fut le favori du roi Adolphe-Frédéric, et parvint aux premiers emplois; mais le comte de Brahé, son gendre, ayant été décapité en 1756, il donna sa démission et se retira dans sa terre, où il mourut en 1770. C—AU.

PIPPI (JULES). *Voyez* JULES ROMAIN.

PIPPING (HENRI), théologien protestant, né à Leipsick en 1670, fit ses études de théologie à Wittemberg et à Leipsick, et obtint en 1693 la charge de prédicateur à l'une des paroisses de la dernière de ces villes. Il remplaça en 1709 son beau-père Seligman dans la place de premier prédicateur de la cour de Saxe, et eut le rang de premier conseiller du consistoire. Ayant soutenu à Wittemberg une thèse *De fide aliena*, il fut promu par cette université au grade de docteur en théologie. En 1722, étant en chaire, il ressentit une atteinte d'apoplexie, et mourut en avril de la même année. Outre un recueil de sermons, il a publié : 1° la collection de ses thèses académiques : *Syntagma dissertat. academ.*, Leipsick, 1708, in-8°; à la tête de la nouvelle édition faite à Leipsick en 1728, se trouve une notice biographique sur l'auteur; 2° *Epistolæ variæ ad Seligmanum et G. H. Gœrtzium*, in-4°; 3° *Arcana bibliothecæ Thomanæ Lips. sacra*, ibid., 1703; 4° *Memoriæ theologorum nostra ætate clarissimorum decades* X, ibid. 1705, 2 vol. in-8°. Il y donne la notice biographique des principaux théologiens allemands morts depuis 1683 jusqu'à 1704, pour faire suite aux recueils de Melchior Adam et de Witten. C'est une compilation sans critique puisée dans les éloges et oraisons funèbres. A la fin de la notice de chaque théologien, Pipping ajoute une liste de ses ouvrages tant imprimés qu'inédits. D—G.

PIQUET (FRANÇOIS). *Voyez* PICQUET.

PIQUET ou PICQUET (CLAUDE), cordelier, né à Dijon vers le milieu du 16e siècle, remplit plusieurs années la charge de lecteur en théologie et en philosophie, et fut élevé aux premières dignités de son ordre dans la province de Bourgogne. On ignore l'époque de sa mort, qu'on sait pourtant être postérieure à l'année 1621. On a de lui : 1° *Commentaria super evangelicam Fratrum Minorum regulam ac S. Francisci testamentum*, Lyon, 1597, in-8°; à la suite on trouve le catalogue alphabétique des religieux les plus éminents en piété que l'ordre avait produits jusqu'alors; 2° *Provinciæ S. Bonaventuræ seu Burgundiæ Fratrum Minorum regular. observant. ac cœnobiorum ejusdem initium, progressus et descriptio*, Tournon, 1610; Lyon, 1617; Tournon, 1621, in-8°. La dernière édition est augmentée d'une réponse de l'auteur au P. Fodéré, qui l'accusait de s'être emparé de ses *Mémoires* dans le temps qu'il était gardien à Châlons, et de n'avoir pas complété son travail. (*Voy.* la *Description des monastères de Ste-Claire*, par le P. Fodéré, p. 1.) Wading attribue encore au P. Piquet une *Vie du pape Clément IV*, dont le manuscrit se conservait dans une bibliothèque particulière à Lyon. W—s.

PIRANESI (JEAN-BAPTISTE), graveur à l'eau-forte et au burin, naquit à Rome en 1707. Peu d'artistes ont été aussi laborieux. Son œuvre consiste en seize volumes d'un format atlantique, qui ont pour objet de faire connaître tout ce que Rome ancienne et moderne offre d'édifices remarquables, ainsi que ce que l'antiquité a laissé de plus précieux en bas-reliefs, vases, autels, tombeaux, etc. Il n'a point eu d'égal pour le talent avec lequel il dessinait l'architecture et les ruines; et le 18e siècle n'a pas de graveur plus pittoresque. Personne n'a traité avec tant d'invention et de goût la représentation et la

restauration des monuments ruinés. Dans les pièces de caprice que renferme la collection de ses œuvres, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus ou de la fécondité et du piquant de la composition, ou de l'esprit qui brille dans la manière dont elles sont exécutées (1). Il avait établi à Rome, pour le commerce des estampes, une maison dont les relations s'étendaient dans toute l'Europe. Cet artiste, aussi habile qu'infatigable, mourut dans cette ville en 1778. — *François* PIRANESI son fils, né à Rome en 1748, se livra comme lui à l'art de la gravure. Les ouvrages du fils ne se distinguent point de ceux du père. La collection des planches qu'ils avaient gravées formait le principal fonds de leur maison de commerce. Lorsque son père eut laissé reposer sur lui seul tout le fardeau de cet établissement, le fils s'associa son frère et sa sœur, qui cultivaient aussi la gravure avec succès, et leurs ouvrages continuèrent à prospérer. François avait été honoré du titre de chevalier; et, sur le bruit de sa réputation, le roi de Suède, Gustave III, l'avait nommé son chargé d'affaires auprès de la cour de Rome. La conquête de cette capitale par les Français vint changer toute l'existence de Piranesi. Lorsque Rome, sous les nouvelles lois de ses vainqueurs, fut transformée en république, l'artiste, oubliant la considération qu'il devait à ses talents, en chercha une autre dans la faveur populaire, et il accepta une place dans le nouveau gouvernement. C'est alors qu'il refusa du roi de Suède le traitement qu'il en recevait comme son ministre, et qu'il invita tous les nobles romains à venir le trouver au Capitole pour y brûler les emblèmes de la noblesse. Ce fut au reste la seule concession qu'il fit à l'esprit du temps; et il se distingua dans tout le reste de sa conduite par sa modération et son intégrité. En 1798 il fut envoyé à Paris comme ministre de la république romaine. Mais quand les Français se virent contraints de céder l'Italie aux forces réunies de l'Autriche et de la Russie, Piranesi ne se crut pas en sûreté à Rome. Il se rendit à Naples, avec sa collection, dans l'intention de s'embarquer pour la France. Il fut arrêté par ordre du monarque napolitain, et le séquestre fut mis sur ses planches. Ce n'est qu'à l'intervention du premier consul qu'il dut sa liberté. Il se hâta de venir à Paris et d'y transporter la collection qui faisait toute sa fortune. Bonaparte lui accorda une protection spéciale. C'est dans sa nouvelle patrie qu'il publia une édition complète et soignée de ses *Antiquités romaines*. A cette entreprise, déjà si vaste par elle-même, il ajouta la publication d'une magnifique collection de dessins coloriés et de plusieurs œuvres nouvelles de gravures; mais ce n'était point assez encore pour l'activité de son génie. Un établissement d'un autre genre fit connaître l'étendue et la fécondité de son imagination. Il fonda une manufacture de vases peints, candélabres, trépieds, etc., de terre cuite, à l'imitation des vases étrusques, et destinés à rappeler les plus belles formes de l'antiquité; mais cette entreprise, par trop de générosité, lui devint ruineuse, et il se vit réduit à la dure nécessité de se défaire de son établissement. Un décret du gouvernement décida qu'il serait acquis aux frais de l'Etat et réuni aux richesses de la calcographie du musée. Cette mesure adoucit l'amertume de ses derniers moments, et il mourut du moins plus tranquille le 27 janvier 1810. Les événements politiques survenus depuis cette époque ont empêché l'acquisition d'être consommée, et la collection que Piranesi avait formée au prix de tant de peines et de sacrifices fut laissée à ses héritiers. Le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à la collection de ses gravures, qui se compose de 1733 planches d'un très-grand format, est le désordre qui règne entre les différentes parties. Des morceaux d'un même caractère sont confondus avec d'autres qui n'ont aucune analogie entre eux. Des suppléments publiés à diverses époques se rattachent difficilement avec ce qui avait précédemment vu le jour, et ce vaste et bel ouvrage demanderait, pour acquérir tout son prix, les soins d'un éditeur intelligent et éclairé. En attendant, on croit devoir joindre à cet article une note des planches dont se compose la calcographie de Piranesi, d'autant plus intéressante qu'elle a été faite sur l'inventaire authentique dressé lorsqu'il fut question de les acquérir; elles sont classées dans leur ordre naturel, et non suivant l'ordre arbitraire adopté lors de leur publication : 1° *Antiquités romaines*, 220 planches; 2° *Tombeau des Scipions*, 6 planches; 3° *Temple de Vesta*, 12 planches; 4° *Temple de l'Honneur et de la Vertu*, 9 planches; 5° *Panthéon*, 29 planches; 6° *Magnificence de l'architecture romaine*, 47 planches; 7° *Architecture étrusque, grecque et romaine, ponts, temples*, etc., 85 planches; 8° *Fastes et triomphes depuis la fondation de Rome jusqu'à Tibère*, 33 planches; 9° *Champs de Mars*, 48 planches; 10° *Antiquités d'Albano et de Castel Gandolfo*, 48 planches; 11° *Vases, candélabres, urnes, lampes, autels, trépieds, bas-reliefs*, etc., 112 planches; 12° *Colonnes Trajane et Antonine, Apothéose d'Antonin*, 30 planches; 13° *Ruines de Pæstum, Temple de Neptune, Gymnases*, etc., 20 planches; 14° *Vues de Rome, fontaines, ports, temples, thermes, fo-*

(1) Un écrivain doué d'un style chaleureux et pittoresque, M. Michelet, a retracé en ces termes le genre de diverses productions de Piranesi : « Vous connaissez les visions qu'a gravées « cet artiste, vastes prisons, souterrains, puits profonds sans air, « escaliers qu'on monte à l'infini sans arriver, des ponts qui « mènent à l'abîme, des catacombes qui vont se serrant. Dans ces « affreuses prisons, qui sont des supplices, vous entrevoyez en- « core des instruments de supplice, des roues, des carcans, des « fouets. » De son côté, M. Théophile Gautier a écrit : « Piranesi « se plaît à bâtir avec sa pointe d'aqua-fortiste des constructions « chimériques, mais douées d'une réalité puissante et mysté- « rieuse. » — On trouve dans le tome 4 des *Variétés littéraires* (Paris, 1804) une lettre de Mariette sur les travaux de Piranesi. Duchesne aîné a publié également, en 1802, *Quelques idées sur l'établissement des frères Piranesi*.

rum, *tombeaux*, 137 planches; 15° *Statues antiques des musées de France et d'Italie*, 41 planches; 16° *Autres statues antiques*, *bustes*, *vases*, *fragments*, *gravés par Piroli*, 220 planches; 17° *Théâtre d'Herculanum*, 9 planches; 18° *Différentes manières d'orner les cheminées égyptiennes*, *étrusques et romaines*, 67 planches; 19° *Recueil de de dessins*, *gravés par divers maîtres*, *d'après le Guerchin*, 4 planches; 20° *Choix de quelques tableaux*, *gravés par divers maîtres*, *d'après l'école italienne*, 64 planches; 21° *Salle Borgia au Vatican*, *d'après Raphaël*, *et de la villa Lante*, *d'après Jules Romain*, 28 planches; 22° *Cabinet de Jules II au Vatican*, *d'après Raphaël*, *d'après Farnesine*, *et la Bacchanale d'Herculanum*, 21 planches; 23° *Peintures de Vasari à Altoviti*, *d'après Michel-Ange*, *gravées par Piroli*, 13 planches; 24° *Antiquités de Pompéia*, *Herculanum*, *Stabia; usages civils*, *militaires*, *religieux*, etc., 13 planches; 25° enfin, *Vues diverses de Baalbeck*, *d'Egypte*, *de la grande Grèce*, *de Palmyre*, *de Constantinople*, etc., gravées au trait pour être coloriées à la Volpato, 200 planches. P—s.

PIRAULT DES CHAUMES (Jean-Baptiste-Vincent), jurisconsulte et littérateur, naquit à Paris, le 27 septembre 1767. Après avoir achevé ses études, il se destinait au barreau, mais la révolution de 1789, dont il se montra toujours antagoniste, contraria longtemps ses vues. Il exerça néanmoins quelques années la profession d'avoué et figura en 1797 sous le directoire comme l'un des défenseurs devant le conseil de guerre, chargé de prononcer sur la conspiration royaliste de Brotier et la Villeurnoy (*voy.* ce nom). Ce ne fut qu'en 1808, sous le gouvernement monarchique de Napoléon, que Pirault se fit recevoir avocat à la cour impériale de Paris. Il fut aussi professeur de droit civil à l'Académie de législation, membre de la société philotechnique et de diverses autres sociétés académiques. La révolution de 1830 vint redoubler son exaltation légitimiste pour la branche aînée, qui venait de déchoir. Il ne voulut plus demeurer à Paris et se retira à Nanterre, dont il a été maire quelque temps et où il est mort en octobre 1838. Pirault est auteur de plusieurs ouvrages, la plupart publiés sous le voile de l'anonyme ou avec les seules initiales de son nom : 1° l'*Art de plaire*, traduction, en vers français, du poëme d'Ovide l'*Art d'aimer*, et suivi d'une version, aussi en vers français, du *Remède d'amour*, autre poëme d'Ovide, avec le texte latin en regard, Paris, 1818, in-12; 2° *Voyage à Plombières*, en 1822, suivi du poëme latin *De thermis Plombariis;* traduit pour la première fois en français de Joachim Camerarius, avec le texte en regard (1), ou *Lettre à M. V.*, par P. D. C., Paris, 1823, in-18; 3° les *Amours d'Ovide*, traduction nouvelle en vers, avec l'élégie *les Noyers*, suite et complément aux œuvres d'Ovide, traduites par St-Ange (*voy.* ce nom), Paris, 1824, in-12; 4° *Examen d'une controverse au sujet des grammaires grecques publiées en Allemagne*, *en Angleterre et en France*, Paris, 1825, in-8° de 4 pages. Cette brochure, extraite de la *Revue encyclopédique*, est une réponse à l'article que feu Burnouf y avait inséré pour contester à Gail la première réforme dans la conjugaison des verbes grecs; elle mit Pirault en relations assez intimes avec Gail (*voy.* ce nom), qu'il y avait traité favorablement. 5° *Notice biographique sur feu le comte de Schlaberndorf*, pour servir de complément à la preuve des faits de soustraction de son testament ou codicille, Paris, 1828, in-4° de 10 pages; 6° *Fables nouvelles*, ibid., 1819, in-18. Ce sont des fables politiques, la plupart de l'invention de l'auteur, et précédées d'une introduction où il passe en revue les apologues politiques, depuis Pil-Paï et Esope jusqu'à la Fontaine, Ginguené et Arnault, en y comprenant les ouvrages allégoriques de Rabelais (*voy.* ce nom). 7° *Contes et nouvelles en vers*, par P***, Bruxelles, 1829, in-12 de XII et 212 pages. C'est un recueil de pièces dans le genre érotique, comme la plupart des contes publiés par un grand nombre d'auteurs. 8° La *Tante supposée*, nouvelle inédite de Michel Cervantes de Saavedra, traduite pour la première fois en français, suivie de *Gaudebert ou l'Auteur détrompé*, comédie en un acte, en vers, et de 18 nouvelles fables politiques, Paris, 1831, in-12; 9° *Fagona*, *ou le Philosophe*, *chronique du royaume de Fez*, ibid., 1832, roman politique, 4 vol. in-12. Pirault a laissé plusieurs ouvrages inédits : *Précis de l'histoire politique de l'Europe et des colonies*, de 1729 à 1818; — *Tableau de l'histoire ecclésiastique*, où l'on trouve la chronologie des conciles, des papes et des empereurs jusqu'à Léon XII; — *l'Homme de société*, *ou Dictionnaire de morale et de philosophie;* — *Prudence ne vaut pas folie*, roman philosophique; — *Traduction en vers des Tristes et des Pontiques d'Ovide*, qui aurait entièrement complété celle des œuvres du poëte latin, par St-Ange; — *Traduction de Pétrone*, en prose et en vers; — *Des Amours des plantes*, premier chant du poëme anglais de Darwin (*voy.* ce nom), etc. A-t.

PIRCKHEIMER (Bilibald), historien et philologue, appelé par les protestants de l'Allemagne le Xénophon de Nuremberg, naquit en cette ville le 5 décembre 1470. Il était fils d'un conseiller de l'évêque d'Eichstædt. Son père ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions, et à l'âge de dix-huit ans il le fit entrer dans les troupes de l'évêque pour le former à la discipline militaire. Bilibald se sentait beaucoup de penchant pour la vie des camps; mais, son père ayant désiré qu'il reprît ses études de jurisprudence, il se rendit à Padoue et ensuite à Pise, où il suivit les leçons de Jason Mayno et des autres illustres professeurs dont la réputation était alors

(1) Ce poëme latin sur Plombières, imprimé à Venise en 1563, dans le traité *De baineis*, n'a pas été cité parmi les ouvrages de Camerarius.

tant d'éclat sur cette université. Il trouva le loisir d'étudier en même temps les mathématiques, la théologie, la médecine et la langue grecque, dans laquelle il fit de grands progrès. Après sept ans de séjour en Italie, où ses talents et son application lui avaient mérité l'estime de ses maîtres, il rejoignit son père, qui s'était établi à Nuremberg avec sa famille. Il épousa peu après une demoiselle de cette ville, nommée Crescenza Rietter, qui joignait à une fortune considérable toutes les qualités de son sexe, et à raison de cette alliance il fut admis au sénat. Pirckheimer se rappelait toujours son premier goût pour les armes, et il obtint le commandement du contingent (1) que la ville de Nuremberg envoya en 1499 au secours de l'empereur Maximilien contre les Suisses. Il se conduisit pendant toute cette guerre avec autant de prudence que de valeur et, à la paix, l'empereur lui donna le titre de son conseiller et le renvoya avec des lettres pleines de bienveillance. C'en fut assez pour exciter l'envie, et Pirckheimer, après avoir essayé quelque temps de lutter contre d'obscures intrigues, finit par se démettre de sa charge de sénateur. Il partagea dès lors son temps entre l'administration de sa fortune et la culture des lettres, qui n'avaient jamais cessé de faire le charme de sa vie. La mort de son épouse, que suivit celle de son fils unique, lui causa un chagrin que le temps put à peine affaiblir. Ses amis, n'ayant pu le déterminer à se remarier, le forcèrent de rentrer au sénat, dans l'espoir de le distraire de sa juste douleur. Il fut député plusieurs fois aux diètes et chargé de différentes négociations, qu'il eut le bonheur de terminer toujours d'une manière avantageuse. Des infirmités prématurées l'obligèrent d'offrir une seconde fois la démission de sa charge; mais le sénat ne consentit à l'accepter qu'à la condition qu'il continuerait d'assister aux assemblées quand sa santé le lui permettrait. Il refusa la pension de retraite due à ses services, disant que sa fortune lui suffisait pour vivre avec honneur et qu'il serait indigne de lui de contribuer à augmenter les charges de l'Etat. Pirckheimer fut peu impliqué dans les querelles religieuses, qui commençaient à troubler l'Allemagne (2). Il mourut à Nuremberg le 22 décembre 1530 et fut enterré avec une épitaphe honorable, rapportée dans le tome 18 des *Mémoires* de Niceron. Pirckheimer était un des membres les plus distingués de la société celtique ou rhénane. Il avait formé une bibliothèque des meilleurs ouvrages grecs et latins, dont il faisait ses délices. Elle fut acquise après sa mort par milord comte d'Arundel, dont la collection fut cédée en 1681 par le duc de Norfolk à la société royale de Londres. C'est à lui qu'on est redevable de la *première édition* des *Œuvres* de St-Fulgence, Haguenau, 1720, in-fol., très-rare. Outre des *traductions* latines de plusieurs *opuscules* de Plutarque, de Lucien, de Platon, de l'*Histoire* de Xénophon, du premier livre de la *Géographie* de Ptolémée (*voy.* Mich. SERVET); des *Sentences morales* de St-Nil et de quelques *ouvrages* de St-Grégoire de Nazianze et de St-Maxime, on a de Pirckheimer : 1° *Germaniæ ex variis scriptoribus perbrevis explicatio*, Nuremberg, 1530, in-8°; Francfort, 1532, même format; dans le premier volume des *Scriptor. rerum Germanicar.*, par Schard; 2° *Priscorum numorum æstimatio*, Tubingue, 1533; Nuremberg, 1542, in-4°; dans le recueil de Budel : *De monetis et re numaria* (*voy.* BUDEL); 3° *Opera politica, historica, philologica et epistolica*, Francfort, 1610, in-fol., rare. Ce recueil, publié par Melch. Goldast, est précédé d'une vie de Pirckheimer par Conrad Rittershusius et orné de son portrait et de plusieurs estampes gravées par le célèbre Albert Durer, son ami. Niceron a donné les titres des différentes pièces dont se compose ce volume, parmi lesquelles on distingue : 5° *Bellum Helveticum duobus libris descriptum*. C'est l'histoire de la campagne contre les Suisses, à laquelle on a vu que Pirckheimer avait pris part; elle a été insérée depuis par Freher dans le tome 3 des *Germanicarum rerum scriptores*, et par Jean-Conrad Fuesli dans le *Thesaur. historiæ Helveticæ*. 5° *Currus triumphalis honori et memoriæ immortali D. Maximiliani Primi, Romanorum imperatoris, inventus*. On sait que ce fut d'après les idées de Pirckheimer qu'Albert Durer exécuta son Char triomphal de Maximilien, regardé comme le chef-d'œuvre de la gravure en bois (*voy.* Alb. DURER). 6° *Apologia seu laus podagræ*, Nuremberg, 1522, in-4°. Cet opuscule, qu'il composa pendant qu'il était malade de la goutte, a été inséré dans plusieurs recueils de facéties. 7° Des *lettres*, parmi lesquelles on en trouve six de sa sœur aînée, abbesse du couvent de Ste-Claire de Nuremberg, qui passait pour très-savante dans l'intelligence des saintes Ecritures. Une autre sœur et une fille de Pirckheimer, successivement abbesses du même monastère et, comme elle, élèves de Conrad Celtes, se distinguèrent également par leur érudition. Les biographes allemands ont publié des notices très-étendues sur Pirckheimer; on en peut voir le détail dans le Dictionnaire des illustres Nurembergeois, par Will et Nopitsch. On a frappé en son honneur une médaille, qui a été figurée dans le *Museum Mazucchellianum* (1). W-s.

(1) Ce contingent consistait en 400 hommes d'infanterie, 60 cavaliers, qui conduisirent huit coulevrines et une pièce d'artillerie plus grande, avec huit voitures pour porter les vivres et les bagages.

(2) Il fut cependant désigné par Jean Eckius, théologien d'Ingolstadt, comme fauteur des erreurs de Luther; mais il appela de cette sentence au pape Léon X, par un *Mémoire* daté du 1er décembre 1520, et qu'on trouve dans le *Recueil* publié par Goldast; il attaqua aussi les erreurs d'Œcolampade sur l'Eucharistie, par un petit *Traité*, imprimé à Nuremberg, 1526, in-4°.

(1) La fameuse édition des *Œuvres* de Kempis, de 1494, in-fol., avec l'*Imitation de Jésus-Christ* en tête, a été publiée à la persuasion (*suasu*) d'un Georges PIRKHEIMER, prieur de la Char-

PIRÈS (Thomas), Portugais et le premier Européen qui ait été envoyé à la Chine avec la qualité d'ambassadeur, avait commencé par exercer aux Indes des fonctions peu relevées; son occupation était de recueillir des drogues médicinales; mais, doué de talents distingués et de quelques avantages extérieurs, il fut choisi en 1517 par Fernam-Perez d'Andrade pour traiter avec le gouvernement chinois des affaires relatives au commerce des Portugais, que d'Andrade lui-même, par de sages dispositions, avait déjà établi sur un pied de prospérité pendant son séjour à Canton. Pirès fut retenu longtemps dans cette ville, sans avoir l'occasion d'aller plus loin, et ce ne fut qu'après bien des délais qu'il obtint la permission de se rendre à Péking. Il arriva dans cette capitale vers l'année 1521. Mais par malheur il survint à cette époque même des événements qui changèrent l'accueil auquel Pirès avait droit de s'attendre. On apprit de Canton que Simon d'Andrade, frère de Fernam-Perez, y était arrivé de Malacca avec quatre vaisseaux; qu'il avait élevé dans une île une batterie pour se défendre contre les pirates, exercé sur les hommes de ses équipages le droit de justice pour lequel il eût dû s'en remettre aux magistrats chinois, et acheté, sans s'assujettir aux formalités prescrites par la loi, un assez grand nombre d'esclaves. D'un autre côté, un ambassadeur musulman était venu à Nanking, de la part du roi de Bantam, pour représenter à l'empereur que son maître avait été injustement dépouillé par les Portugais de la possession de Malacca, et pour demander qu'à titre de vassal de l'empire il pût être placé sous la protection chinoise. Le gouverneur de Nanking avait écouté ses plaintes, et il engagea l'empereur à ne souffrir aucune liaison avec ces Francs, avides et entreprenants, dont l'unique affaire était, sous le prétexte du commerce, d'épier le côté faible des pays où ils étaient reçus, d'essayer d'y prendre pied comme marchands, en attendant qu'ils pussent s'en rendre maîtres. Ces considérations, auxquelles la conduite récente des Portugais dans l'Inde donnait beaucoup de poids, n'étaient pas de nature à favoriser les vues de Pirès. La lettre du roi de Portugal à l'empereur de la Chine fut un nouveau sujet de mécontentement. Cette pièce, écrite dans le style ordinaire de la correspondance des rois de Portugal avec les princes de l'Orient, ne pouvait être accueillie sous cette forme à la cour du *Fils du Ciel;* et par l'effet d'une ruse qu'on attribua aux musulmans de Malacca, on en avait fait en chinois la traduction la plus exacte et par conséquent la plus propre à déplaire. Il n'en fallut pas davantage pour faire considérer Pirès comme un espion, qui avait usurpé le titre et la qualité d'ambassadeur. L'empereur Wou-tsoung étant mort sur ces entrefaites, on ordonna que Pirès serait conduit à Canton et qu'en attendant les Portugais seraient obligés de quitter cette ville. Ceux-ci s'y refusèrent, et il s'éleva en conséquence une rixe dans laquelle ils ne furent pas les plus forts. Pirès et les gens de sa suite arrivèrent à Canton immédiatement après cet événement et en furent les victimes. On les mit en prison et on les menaça de les juger d'après les lois de l'empire, en les rendant responsables de l'insolence de la lettre du roi des Francs, qu'ils avaient apportée, de l'audace qu'avait eue ce roi d'attaquer un des vassaux de la Chine et de la mauvaise conduite de leurs compatriotes. De tels griefs auraient justifié, aux yeux des Chinois, les traitements les plus sévères qu'on eût pû faire subir à l'ambassadeur. Les historiens portugais disent qu'il mourut en prison; mais il est certain qu'il en sortit, après avoir été soumis, ainsi que douze de ses compagnons, à des tortures si cruelles, que cinq en moururent. Les autres furent bannis séparément en différentes parties de l'empire. Pirès, qui était de ce nombre, se maria dans le lieu de son exil, convertit sa femme et éleva ses enfants dans le christianisme. Il vécut de cette manière vingt-sept ans, ce qui porterait l'époque de sa mort à 1548 ou 1549. L'authenticité du récit de la dernière partie de sa vie ne saurait être mise en doute; car il est rapporté par Pinto, sur la foi d'une femme chinoise, qu'il rencontra, dit-il, dans la ville de Sempitay, qu'il reconnut pour chrétienne aux premiers mots de l'oraison dominicale qu'elle lui dit en portugais, et qui se trouva être fille de Pirès et nommée Inès de Leyria. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur dans le compte des années assignées à la durée de l'exil de Pirès, puisqu'il était déjà mort quand Pinto rencontra sa fille, en 1543. A cette époque, il n'y avait plus qu'un seul des compagnons de Pirès, nommé Vasa Calvo, qui fût encore vivant. Telle fut la destinée du premier ambassadeur européen qui ait osé entreprendre une négociation avec les Chinois. A. R—T.

PIRI-PACHA, grand vizir, était *defterdar* ou trésorier de Sélim Ier, dans la guerre de ce sultan contre schah Ismaël, l'an de l'hégire 920 (1514 de J.-C.). Ce fut lui qui conseilla de livrer la fameuse bataille de Tchaldiran. Sélim fut si satisfait de la prudence et du jugement que développa Piri-Pacha, qu'il témoigna hautement le regret de ne l'avoir pas depuis longtemps pour grand vizir. Après cette sanglante journée, au succès de laquelle ce brave et sage Othoman avait efficacement contribué, son maître lui donna sa confiance entière, qu'il ne lui retira jamais, et il le chargea de l'éducation du prince son fils,

treuse de Nuremberg, et précédée de deux éditions procurées par ce même religieux: la première en 1490, où les *Œuvres* de Kempis sont distinguées de l'*Imitation*, attribuée dans le titre à J. Gerson; la deuxième en 1491, *idem*, avec une réclamation en faveur de Kempis. Enfin la troisième, celle de 1494, ne porte plus le nom de Gerson, quoique le texte de l'*Imitation* soit le même, sauf une lacune de plusieurs lignes dans le livre 2, provenant de l'inexactitude de la reimpression, et quoique le traité *De meditatione cordis*, qui n'est point de Kempis, ait été conservé à la suite de l'*Imitation*. G—ce.

devenu si illustre sous le nom de Soliman le Grand ; ce fut entre les bras de Piri-Pacha que Sélim Ier expira l'an 926 (1519). Elevé alors à la première dignité de l'empire par le crédit de la sultane validé, ce sage et estimable ministre conserva sur son élève le même ascendant que son mérite et sa fidélité lui avaient acquis sous le dernier règne. Il s'opposa en 1522 au siége de Rhodes, ce qui n'empêcha pas Soliman de lui confier le soin de cette fameuse expédition, dont le commandement fut conféré à Mustapha Kirlou, beau-frère du sultan. A ce terrible siége, on chargea Piri-Pacha de l'attaque du bastion d'Italie. Les traits de modération les plus estimables se retrouvent dans son noble caractère; ce fut lui qui désarma la colère de Soliman, humilié de la résistance admirable des chevaliers de Rhodes; le sultan voulait faire percer à coups de flèche Mustapha, auteur de l'expédition. Ce fut encore Piri-Pacha qui fit aux assiégés les premières ouvertures d'une capitulation honorable. C'est là tout ce que les historiens ont rapporté de la vie publique et privée de cet illustre vizir. Son grand âge l'ayant obligé de demander sa retraite, il eut pour successeur Ibrahim-Pacha. L'année de sa mort est inconnue, mais elle peut se placer entre la reddition de Rhodes en 1522 et la guerre de Hongrie de 1524. S—y.

PIRKER (Marie-Anne), cantatrice allemande du 18e siècle, était attachée à la chapelle du duc de Wurtemberg. Elle eut beaucoup de succès dans toutes les grandes villes où elle se fit entendre, telles que Vienne, Londres, Turin et Naples. En Angleterre elle chanta plusieurs fois en troisième avec le roi George III et une princesse de la cour. Ayant des mœurs très-douces et aimables, elle obtint la confiance de plusieurs princesses, entre autres de la duchesse de Wurtemberg. Mais cet honneur lui coûta le repos de sa vie. Le duc, s'étant séparé, en 1755, de son épouse, voulait faire expier à la pauvre cantatrice son intimité avec la duchesse et la fit enfermer au château fort d'Asperg, sans soumettre sa conduite à une enquête judiciaire. Traitée avec une rigueur extrême et tenue dans un isolement affreux, madame Pirker eut l'esprit tellement frappé de sa situation qu'elle perdit la raison. Cependant elle sut se distraire par une ressource assez ingénieuse; elle fit des bouquets de fleurs avec de la paille teinte et acquit une grande habileté dans ce petit travail. Ayant envoyé de ces bouquets aux impératrices Marie-Thérèse et Catherine II, elle en reçut des présents; mais ce ne fut qu'au bout de dix ans qu'elle recouvra sa liberté. Son aliénation mentale cessa dix ans avant sa mort, qui eut lieu en 1783. On assure qu'à l'âge de soixante ans elle chantait encore avec beaucoup d'expression. *Voy.* le *Strasburger Magazin für Frauenzimmer*, année 1782. D—G.

PIRMINIUS. *Voyez* Gasser.

PIRO (François-Antoine), religieux de l'ordre des Minimes, auteur d'ouvrages philosophiques, naquit à Cosenza au commencement du 18e siècle. Séduit par les doctrines de Locke, il les adopta avec chaleur, et, ce qui est assez ordinaire aux disciples, il exagéra les principes du maître en donnant comme théorie certaine les hypothèses de celui-ci dans un livre intitulé *Riflessioni intorno l'origine delle passioni*. Assez bien accueilli des philosophes, ce livre fut arrêté par la censure de l'inquisition, qui obligea Piro à supprimer tous les exemplaires. Peu après, il conçut le projet de réfuter les principales erreurs de Bayle, qui, dans son *Dictionnaire historique*, avait non-seulement rapporté les arguments des manichéens, mais leur en avait prêté de nouveaux, et n'avait combattu ni les uns ni les autres. Ce fut dans cet esprit qu'il publia à Naples, en 1749, l'ouvrage *Dell' origine del male, contra Bayle, nuovo sistema anti-manicheo*, où il s'efforce de concilier la bonté et la sagesse de Dieu avec l'origine et la nature du mal, en considérant tous les genres de maux comme autant de moyens nécessaires pour que la vertu puisse exister. Ce système, qui n'était d'ailleurs qu'une modification des systèmes de quelques philosophes païens, entre autres de Plutarque, qui pensait que les maux sont des biens véritables, trouva de nombreux contradicteurs, auxquels Piro répondit dans plusieurs opuscules. Il mourut à Naples vers 1765. A—y.

PIROLI (Thomas), artiste italien, remarquable surtout comme graveur. Il naquit à Rome en 1750 et il eut pour maître Jean-Baptiste Piranesi. Ses productions sont nombreuses; elles ne sont souvent qu'au simple trait ou à la façon du crayon; les plus remarquables sont les *Prophètes* et les *Sibylles*, d'après Michel-Ange dans la chapelle Sixtine, le *Jugement dernier*, d'après le même maître et dans le même local (reproduction des gravures de Metz), l'*Histoire de Psyché*, d'après les fresques de Raphaël à la Farnesina, les fresques de Masaccio dans la chapelle Brancacci à Florence. Ce fut lui qui grava au trait les dessins de Flaxmann destinés à accompagner les *Œuvres* d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle et de Dante; elles ont été reproduites depuis, mais les impressions primitives sont les meilleures. Signalons encore parmi les travaux de Piroli : le *Recueil d'études comme éléments du dessin, tirées de l'antique, de Raphaël et de Michel-Ange, avec quelques planches anatomiques*, Rome, 1801, in-fol., 39 planches; les *Edifices antiques de Rome restitués à leur ancienne magnificence selon Palladio, Desgodetz et autres, avec quelques constructions plus récentes*, Rome, sans date, in-4°, 82 planches; *Antiquités d'Herculanum*, Rome, 1789-1805, 6 vol. in-4°; ces planches ont reparu à Paris avec la date de l'an 12 et avec un texte français. Le dessin de Piroli est tracé avec fermeté; sa main est sûre et exercée. Il mourut à Rome en 1824. Z.

PIROLI (PROSPER), peintre d'histoire et graveur, naquit en 1761 à Berzonno, petit village du haut Novarais. Bien que ses parents fussent pauvres et d'humble condition, ils ne négligèrent rien pour favoriser les dispositions studieuses de Prosper, et l'envoyèrent à l'âge de neuf ans à Rome auprès de son frère aîné, qui avait ouvert un commerce de cuivre dans cette ville. Après avoir achevé son cours de collége, Piroli, qui avait fait marcher de front l'étude du dessin et des lettres, s'adonna exclusivement aux beaux-arts, et entra dans l'atelier d'un peintre siennois nommé Liborio Guarini, établi à Rome, et dont les travaux rappelaient l'école de Maratta. Mais, au lieu de se laisser entraîner par la manière du maître, il ne tarda pas à se rallier aux nobles efforts qu'avaient déjà tentés Mengs, Battoni, Catherine Kauffmann et autres, pour ramener l'art aux bons préceptes et aux saines traditions. Loin de prendre pour modèle les ouvrages de Liborio Guarini, il étudiait avec ardeur les bas-reliefs, les statues antiques, les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules Romain et du Dominiquin, dont Rome abonde. Mais comme cette ville, qui renfermait alors plus de peintres qu'elle ne pouvait en employer, n'offrait pas à Piroli les chances d'un avenir heureux, il la quitta en 1794 et alla s'établir à Milan. Là il fut obligé, pour subvenir à ses besoins, de se mettre aux gages d'un restaurateur de tableaux, et il exerçait cet obscur métier lorsqu'un graveur en camées nommé Orioli, qu'il avait connu à Rome, le présenta au prince de Rozumowski, qui, possédant à Moscou une riche galerie de tableaux, désirait s'attacher un peintre habile. Il agréa Piroli, et celui-ci partit immédiatement. Il était depuis trois ans dans cette ville, lorsqu'un ordre pressant et non motivé de l'empereur l'appela à St-Pétersbourg. Piroli, troublé par cet appel soudain, et ignorant la part qu'y avait son Mécène, s'achemina en rêvant prison, knout, etc. Aussi fut-ce pour lui une bien agréable surprise d'apprendre à son arrivée que, sur la proposition du prince Rozumowski, l'empereur l'avait nommé peintre restaurateur des tableaux de la galerie impériale, avec des appointements considérables. Piroli remplit sa tâche de la manière la plus satisfaisante. N'ayant d'autre souci que d'amasser une fortune qui lui permît de rentrer dans sa patrie avec une honnête aisance, il usait de la plus grande parcimonie, et vivait loin du monde. Le fruit de ses économies était confié aux révérends pères jésuites moyennant un faible intérêt. Déjà la somme avait atteint un chiffre assez rond, lorsque la compagnie, tout à coup dissoute et proscrite dans toute l'étendue de l'empire russe, devint insolvable. Piroli, ne pouvant se consoler de la perte de son petit trésor, et ayant tenté en vain tout autre moyen de le récupérer, eut l'heureuse idée de s'adresser directement à l'empereur un jour qu'il visitait la galerie. Alexandre accueillit le peintre avec bonté, et lui fit payer sur sa cassette particulière le montant de la créance. Redevenu riche par cette libéralité, Piroli demanda et obtint l'autorisation de rentrer dans ses foyers. Il partit en 1817, après quatorze ans de séjour en Russie, et alla se fixer à Milan, qu'il ne quitta plus. Il mourut dans cette ville le 18 décembre 1831, d'une hernie inguinale qui s'était déclarée plusieurs années auparavant, et qu'il avait cachée jusqu'à ses derniers instants. Piroli a laissé environ vingt-quatre tableaux qui prouvent un talent formé par l'étude des grands maîtres de l'école romaine. Il les grava tous de sa propre main, et en offrit la collection à l'empereur Nicolas, qui lui fit remettre, par le comte Albert Litta, un magnifique anneau. Piroli usa dans ses gravures des procédés anciens avec tant d'habileté, que même les connaisseurs pourraient les prendre pour des œuvres du beau temps de Mantegna. A—Y.

PIROMALLI (PAUL), dominicain, natif de Calabre, ayant appris les langues orientales, fut envoyé dans les missions d'Orient. Il séjourna longtemps en Arménie, où il eut le bonheur de ramener à l'Eglise catholique un grand nombre de schismatiques, d'eutichiens et le patriarche lui-même, qui l'avait très-mal accueilli. Il alla aussi dans la Géorgie et dans la Perse, puis il se rendit, comme nonce du pape Urbain VIII, dans la Pologne, où les disputes des Arméniens, qui y étaient fort nombreux, avaient produit une vive agitation que Piromalli réussit à calmer. Alors il se mit en route pour l'Italie, mais il fut pris par des corsaires qui le menèrent à Tunis. Ayant été racheté, il alla à Rome rendre compte de sa mission. Le pape lui témoigna publiquement son estime, et le renvoya en Orient. Il y fut évêque de Nackchivan en 1655; et après avoir gouverné cette église pendant neuf ans, il retourna en Italie, où il fut élevé au siége épiscopal de Bisignano, dans le royaume de Naples, et il y mourut en 1667. Piromalli est auteur de plusieurs ouvrages de controverse et de théologie, de deux dictionnaires, dont l'un est latin-persan et l'autre arménien-latin, enfin d'une grammaire arménienne et d'un directoire, estimé pour la correction des livres arméniens. N—L.

PIRON (AIMÉ), né à Dijon le 1er octobre 1640, mort le 9 décembre 1727, exerçait la profession d'apothicaire dans sa ville natale, où il parvint à la dignité d'échevin. Si l'on en croit son fils, ce fut, comme Rabelais, pour amuser les siens qu'il se consacra aux muses. Quoi qu'il en soit, c'est lui qui le premier soupçonna les grâces naïves du patois de sa province : sa gaieté franche et originale osa se confier à ce dialecte grossier, le soumit à toute la rigueur des règles poétiques, et plus tard elle inspira le célèbre la Monnoye (*voy.* ce nom), dont Aimé Piron fut l'ami pendant quatre-vingts ans. Les opuscules bourguignons qu'il a publiés sont en tel nombre, que nous en

épargnerons au lecteur l'énumération superflue : leurs titres isolés (1) ne donneraient aucune idée claire du talent de l'auteur, ni même des sujets de ces petits poëmes burlesques, tous puisés dans les conversations du jour. L'à-propos de quelques saillies, des rapprochements inattendus, une gaieté presque toujours bouffonne, et des allusions qui nous échappent aujourd'hui font le mérite de ces pièces, qui tiennent du conte et du vaudeville, et dont un très-petit nombre a survécu aux événements qui leur avaient donné l'intérêt du moment. La plus ancienne que nous ayons trouvée a pour titre l'*Ebaudisseman dijonnoi su l'heurôse naissance de monseigneu le duc de Bregogne*, Dijon, Pailliot, 1682, 27 pages in-8°. La dernière, qui n'a été mentionnée nulle part, est intitulée *Lai gâde dijonoise*, Dijon, 1722, in-12. Les Noëls bourguignons furent pour Aimé Piron un travail en quelque sorte périodique pendant trente années; tous les biographes ont parlé de l'impatience avec laquelle ces Noëls étaient attendus à Dijon avant que ceux de la Monnoye les eussent effacés. Dans ce temps même Piron s'exerçait avec succès à la poésie latine; mais il paraît avoir été moins heureux en français, si l'on en juge par quelques essais qui lui furent attribués après sa mort. Sa charge lui avait donné quelque accès auprès du grand Condé; son enjouement et la considération dont l'avaient environné la simplicité de ses mœurs et la cordialité de son caractère le firent rechercher de ce prince, comme aussi de son fils et du duc de Bourbon, qui lui succédèrent dans le gouvernement de Bourgogne. C'est à la table du second de ces princes que le bonheur de ses reparties lui obtint une sorte de triomphe sur le poëte Santeul, dont le dépit acheva de prouver la défaite. Piron aimait à raconter qu'*un ami commun, le vin de Bourgogne, les avait réconciliés le même jour*. Lorsque Santeul fut empoisonné, l'apothicaire-poëte accourut vainement à son secours, et recueillit son dernier soupir. Aimé Piron avait épousé en secondes noces Anne Dubois, fille d'un sculpteur habile dont les statues ornent encore les églises de Dijon; il en eut l'auteur de la *Métromanie* (2). F—T j.

PIRON (ALEXIS) naquit à Dijon le 9 juillet 1689. Ses parents (*voy.* l'article précédent) étaient pauvres, mais de mœurs antiques : une réputation intacte leur tenait lieu de richesses. C'étaient, comme le dit Piron lui-même, de ces bons Gaulois, de ces bonnes âmes cent fois plus occupées de leur salut et de celui des autres que de ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune. On peut croire, d'après cet éloge, qu'ils donnèrent à leur fils une éducation mâle et sévère. Le jeune Piron en profita, il fit de bonnes études; mais dominé dès son enfance par le goût de la poésie, il ne trouvait pas de plus grand plaisir, dès l'âge de douze ans, que de scander des syllabes françaises, de les arranger ensuite en ligne, et, suivant son expression, de les ourler de rimes. Son père ne ménagea rien pour lui faire perdre cette manie, et les châtiments de toute espèce ne lui furent point épargnés. Ce traitement rigoureux est d'autant plus surprenant, que le père de Piron n'était pas étranger aux lettres. Cependant ce que n'avaient pu faire les vertes admonestations d'un père, l'âge l'opéra. Parvenu à l'adolescence. Piron sentit tout à coup s'évanouir cette ardeur de rimer qui l'avait si vivement possédé. Il fallait choisir un état : l'embarras était grand; car comme il était d'un caractère vif et inappliqué, ses maîtres l'avaient déclaré *atteint et convaincu d'une incapacité totale et perpétuelle;* c'est Piron lui-même qui a consigné cette déclaration dans la préface de la *Métromanie;* et il paraît qu'il avait encore sur le cœur cet horoscope, lorsqu'il mettait dans la bouche de Francaleu ce vers devenu proverbe :

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût.

Trois carrières s'ouvraient devant lui : on lui laissa le choix entre Barême, Hippocrate et Justinien : deux choses le dégoûtaient de l'état de financier, la façon de parvenir et les désagréments attachés au nom de parvenu. Il ne voulut pas être médecin, parce que, disait-il, il avait toujours aimé à savoir ce qu'il disait, et encore plus ce qu'il faisait. Il se décida donc pour le barreau, non qu'il ne prévît de grands écueils dans cette carrière, mais il avait pris la ferme résolution d'abdiquer, et de mettre robe et bonnet bas à la première bonne cause qu'il perdrait. Il ne fut point mis à cette épreuve. Après avoir pris ses degrés à Besançon et s'être fait recevoir avocat à Dijon, il allait faire son début, lorsqu'un revers de fortune vint accabler ses parents et le força de renoncer au barreau. Il n'éprouva pas un chagrin bien vif à se séparer du *Praticien françois*. Les idées si flatteuses d'indépendance et de gloire poétique reprirent sur son esprit tout leur empire. Sans souci de l'avenir, il ne songea qu'à jouir du présent. La franchise de son caractère, la vivacité de ses reparties, la gaieté de son esprit, le firent rechercher de ces sociétés formées sous les auspices du plaisir et de la liberté. Les dissipations de tout genre se succédaient sans cesse, et quel que fût son goût pour les vers, on peut croire qu'il ne trouvait guère de moments pour s'y livrer; aussi son séjour à Dijon, qu'il ne quitta qu'à l'âge de trente ans, n'est-il marqué que par quelques épigrammes

(1) Les curieux trouveront quelques-uns de ces titres dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de Papillon.

(2) On a publié en 1832 l'*Evairemen de la peste*, poëme jusqu'alors inédit d'Aimé Piron; cette édition, tirée à petit nombre, accompagnée d'une introduction et de notes, a été l'objet d'un article de M. Raynouard dans le *Journal des savants*, avril 1832. C'est chez Piron que se manifeste franchement le caractère le plus marqué de la muse bourguignonne : une sorte de jovialité naïve, piquante et parfois énergique, qui se soumet rarement à la précaution d'employer des euphémismes comme on doit le pratiquer aujourd'hui pour faire deviner ce qu'on craindrait d'exprimer avec trop de netteté. BR—T.

auxquelles donna lieu sa dispute avec les Beaunois. Nous ne les rapporterons pas ici, parce qu'elles traînent dans tous les recueils, et que racontées à froid elles perdent presque tout le sel qu'elles pouvaient tirer des lieux et des circonstances ; mais nous ne devons point passer sous silence une production tout à la fois fameuse par la licence des expressions et par l'influence qu'elle eut sur toute la vie de l'auteur. Un de ses amis, M. Jehannin, qui fut depuis conseiller au parlement de Dijon, lui avait adressé une ode, où il chantait les plaisirs de la paresse et les douceurs de l'amour. Cette ode était terminée par la pensée la plus obscène : Piron trouva piquant d'y répondre par une autre ode, dont le premier mot était précisément celui par lequel finissait celle de son ami. Quelques personnes prétendent qu'elle fut composée à la suite d'un déjeuner de jeunes gens qui, égayés par le vin, s'étaient entre eux porté le défi à qui ferait la pièce la plus licencieuse. Quelle qu'en soit au reste l'origine, ce qu'il y a de certain c'est que, bien que Piron eût demandé le secret, l'ode courut bientôt. Le procureur général manda l'auteur, lui fit de sévères réprimandes, et le menaça de toute sa colère s'il en propageait le scandale par la publication. Il faut rendre cette justice à Piron, qu'il ne négligea aucune occasion d'en témoigner son vif repentir; il en a consigné l'expression dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans la préface de la *Métromanie* et dans le *Testament* qu'il adressa à l'académie. Voici comment il s'exprime : « Je « lègue aux jeunes insensés qui auront la mal-« heureuse démangeaison de se signaler par des « écrits licencieux et corrupteurs, je leur lègue, « dis-je, mon exemple, ma punition et mon « repentir sincère et public. » Cependant les années se passaient, et Piron n'avait pas encore songé à embrasser un état. Quelques personnes qui s'intéressaient à lui le placèrent auprès d'un financier. Tout à la fois calculateur et poëte, cet homme faisait copier ses vers à Piron : le commis se permit quelques observations sur les vers du patron, qui en usa envers lui comme l'archevêque de Grenade à l'égard de Gil-Blas. Ce fut alors que Piron forma la résolution d'exécuter un projet qu'il avait depuis longtemps, celui de venir à Paris : il s'y rendit sans crédit, sans argent et sans yeux; car il avait la vue tellement faible qu'il était presque aveugle. Placé chez le chevalier de Bellisle, où il faisait le métier de copiste à quarante sous par jour (1), il quitta promptement ce travail rebutant, et il eut même bien de la peine à obtenir le salaire convenu. Privé de ressources, il saisit la poésie, ce sont ses propres expressions, comme la dernière planche de salut qu'il voyait flotter autour de lui dans son naufrage. La poésie, ainsi que l'a dit Palissot, est un agréable superflu, mais un horrible nécessaire ; Piron l'éprouvait, lorsque l'entrepreneur de l'Opéra-Comique, Francisque, vint à son secours. Lesage et Fuselier avaient abandonné ce spectacle depuis qu'il avait été défendu d'y faire parler plus d'un personnage. Francisque eut recours à Piron. « Vous êtes le seul « homme, dit-il, qui puissiez me tirer d'affaire; « travaillez : voilà cent écus, ce ne seront pas « les seuls que vous recevrez ; » et sans attendre de réponse, il s'enfuit. Piron, en homme pressé par le besoin, se mit à l'œuvre, et en deux jours *Arlequin Deucalion* est fait. Le troisième jour, l'entrepreneur revient pour voir si l'on songe à lui : « Tenez, dit Piron, voilà votre « pièce et votre argent; si l'ouvrage est bon, « vous serez toujours à même de me le payer; « s'il est mauvais, jetez-le au feu. » L'entrepreneur, au lieu de reprendre son argent, y ajouta cent écus, et le pria de venir distribuer les rôles. Voilà l'origine du théâtre de la Foire de Piron. Laharpe, qui dans son cours de littérature s'est montré beaucoup trop étendu sur ces bluettes, qu'il appelle les platitudes de la jeunesse de Piron, les a jugées avec une grande sévérité : elles furent faites en courant, et il ne faut pas y attacher plus d'importance que l'auteur n'y en attachait lui-même. On y trouve toujours de la gaieté, et quelquefois d'ingénieuses plaisanteries. Mais on voit qu'en les jugeant, Laharpe se souvenait encore des épigrammes de l'auteur. Si ces premiers travaux n'étaient presque rien pour la gloire de Piron, ils lui offraient des ressources pour vivre; et soit indifférence, soit défiance de ses propres forces, il n'aspirait point à des succès plus relevés : ce furent les pressantes sollicitations de Crébillon qui le déterminèrent à travailler pour un théâtre plus digne de lui. Il abandonna donc les tréteaux de la Foire. L'*Ecole des pères* fut donnée le 10 octobre 1728 sous le titre des *Fils ingrats :* Piron changea depuis ce titre, parce que, dit-il dans sa préface, il annonce un vice horrible, et que c'était pour ainsi dire tendre de noir un lieu de plaisance. Que ne lui fut-il aussi facile de changer ce qu'il y avait de défectueux dans le dernier acte, qui appartient presque tout entier au drame! Piron ne se dissimule pas ce défaut ; toutefois il s'empresse d'ajouter que ce dénoûment fut l'endroit de la pièce le plus applaudi. Cela n'est point étonnant : il est bien plus facile de faire pleurer la multitude que de faire rire les gens de goût. Malgré ce défaut, et celui non moins grave d'avoir mis en scène trois fils, tous ingrats, ce qui ôte la ressource des contrastes, on y trouve des scènes d'un vrai comique : on y rencontre des vers heureux, des tirades brillantes ; en un mot, on y pressent déjà l'auteur de la *Métromanie*. Mais avant d'arriver à ce chef-d'œuvre, Piron devait chausser deux fois le cothurne. Son premier essai tragique ne fut point heureux. Le

(1) Piron avait une écriture très-belle, et dont la netteté approchait du burin.

sujet de *Callisthène* (1730), qu'il avait emprunté à Justin, était mal choisi : ce n'était point, ainsi que Piron se l'imaginait, l'ambition qui est le ressort principal de cette pièce ; ce n'est que l'orgueil, et un sot orgueil qui n'est nullement tragique et qui place dans un faux jour cette grande figure d'Alexandre. La pièce ne réussit pas, et ne devait pas réussir. Si elle n'augmenta pas la réputation de Piron, elle fut du moins utile à ses intérêts : à cette époque commença l'amitié dont l'honora pendant toute sa vie le comte de Livry. A *Callisthène* succéda *Gustave Wasa* (1733). Maupertuis disait de cette tragédie que ce n'était pas un événement en vingt-quatre heures, mais vingt-quatre événements en une heure. Boindin l'appelait la révolution de Suède, corrigée et augmentée. On y remarque cependant quelques scènes qui annoncent du talent. Laharpe, comme on sait, refit le *Gustave* de Piron.

Souvent qui refait, refait pis,

lui disait Piron dans une épigramme qu'il lui adressa la veille de la représentation ; c'est ce qui arriva : le *Gustave* de Laharpe est à peu près oublié, et l'on en aurait peut-être perdu tout à fait le souvenir sans les deux épigrammes de Piron. Pour en finir avec la muse tragique de Piron, nous placerons ici *Fernand Cortès* (1744), quoique, dans l'ordre des dates, il ne vienne qu'après la *Métromanie*. Cette pièce n'eut guère plus de succès que *Callisthène*, quoiqu'elle lui soit supérieure. Piron s'efforce de prouver dans sa préface que la découverte de l'Amérique est un des plus grands événements de l'histoire moderne ; certes, personne ne le conteste : ce qu'il fallait prouver, c'est que sa tragédie réunit les conditions du poëme tragique, c'est-à-dire, une fable bien conçue et des caractères bien tracés ; c'est ce que personne n'y découvrit. *L'Amant mystérieux*, comédie, et les *Courses de Tempé*, pastorale, furent donnés le même jour : la première tomba et la seconde eut du succès ; aussi Piron disait-il que le public « l'avait baisé sur « une joue et lui avait donné un bon soufflet sur « l'autre ». Piron avait près de cinquante ans ; il s'était exercé dans presque tous les genres : cependant, s'il en fût resté là, son nom serait aujourd'hui perdu dans la foule de ceux qui se placent dans les nomenclatures, mais non dans le souvenir des hommes. Il lui restait à produire son chef-d'œuvre, et il en trouva le sujet dans la *Métromanie* (1738). Possédé depuis son enfance de l'amour des vers, combien dut-il s'applaudir d'avoir adopté un sujet où il avait à retracer ses pensées habituelles et à peindre ses plus douces sensations ! aussi se compare-t-il, traitant ce sujet, à un chasseur passionné qui se trouve en automne au lever d'une belle aurore dans une plaine ou dans une forêt fertile en gibier. Nous n'entrerons point dans l'analyse d'une pièce que tout le monde connaît : nous nous contenterons de reconnaître avec Laharpe que la *Métromanie* est un chef-d'œuvre d'intrigue, de style, de verve comique et de gaieté. Comment se fait-il cependant que cette comédie ne figure qu'au second rang ? C'est qu'on n'y peint qu'un travers qui n'est pas assez général pour toucher le grand nombre des spectateurs. Ce sujet ne tient pas d'assez près à l'humanité pour être un bon sujet de comédie : aussi la *Métromanie*, très-prisée des connaisseurs, est très-peu suivie ; on n'y parle qu'à l'esprit et à la raison et jamais au cœur, et c'est par le cœur qu'on prend ceux qui sont faibles d'esprit et de raison. Piron, ainsi que nous venons de le dire, s'est exercé dans tous les genres : outre ses comédies, ses tragédies et ses opéras-comiques, il a fait des pastorales, des odes, des poëmes, des contes, des épîtres, des satires, des épigrammes et des préfaces. Nous parlerons des préfaces, parce qu'elles tiennent une assez grande place dans ses *OEuvres* : elles sont quelquefois curieuses, en ce qu'elles renferment des particularités qui mettent tout entier à découvert le caractère de Piron. On a reproché à son style d'être dur et martelé : c'est surtout dans sa prose que ce défaut se fait sentir. Il court sans cesse après les pensées bizarres, les tournures singulières et les métaphores extraordinaires. Il n'est pas tout à fait aussi recherché dans ses vers ; cependant l'on peut dire que ce n'est que dans la *Métromanie* qu'il s'est placé au rang des bons écrivains : quelques-unes de ses odes sont belles ; mais celle qui a sans contredit le plus le caractère de l'ode est précisément celle qui ne se trouve pas dans le recueil de ses *OEuvres*. L'épigramme fut quelquefois une arme formidable entre ses mains : il peut être placé dans ce genre à côté des modèles. Hâtons-nous de dire toutefois que, parmi ses épigrammes, il y en a un grand nombre de médiocres, et, dans ce genre surtout, il n'est point de degré du médiocre au pire. Quelques-unes sont excellentes, et certes il se serait élevé au dessus de Marot et de Rousseau si toutes valaient celle-ci, sur l'abbé Desfontaines :

Un écrivain fameux par cent libelles
Croit que sa plume est la lance d'Argail :
Au haut du Pinde, entre les neuf Pucelles,
Il s'est placé comme un épouvantail.
Que fait le bouc en si joli bercail ?
S'y plairait-il, penserait-il y plaire !
Non, c'est l'eunuque au milieu du sérail :
Il n'y fait rien, et nuit à qui veut faire.

Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est qu'après avoir fait cette épigramme, il alla chez l'abbé Desfontaines. Le journaliste pâlit de colère en le voyant entrer : « Comment, s'écria-t-il, êtes-vous « assez hardi de vous présenter à ma vue après « l'horrible épigramme que vous avez faite con- « tre moi ? — Horrible ! dit Piron ; comment vous « les faut-il donc ? Elle est pourtant fort jolie. » Ce sang-froid redoubla la colère de l'abbé. « Point « d'emportement ! ajouta Piron ; crier et jurer

« ne remédie à rien; l'épigramme n'en est pas « moins faite; mais puisque cela vous fâche, je « vous propose un arrangement. — Eh! quel « est-il? — Le voici : vous écrivez au public « toutes les semaines; mandez-lui que l'épi- « gramme a été faite on ne sait par qui et contre « qui il y a cinquante ans, et tout sera dit. — « A la bonne heure; donnez-la-moi. » C'est où Piron l'attendait. « Je vais vous la dicter, » lui répondit-il, et l'abbé de l'écrire aussitôt, commentant de son côté et le poëte du sien chaque vers de l'épigramme. Ce qui choquait le plus l'abbé, c'était ce vers :

Que fait le bouc en si joli bercail!

« Y pensez-vous? disait-il à Piron, est-ce que je « suis un bouc? Otez, ôtez ce bouc. — Cela ne « se peut, disait Piron, sans rompre la mesure; « mais vous êtes le maître de ne pas écrire le « mot tout entier; mettez seulement : *Que fait le* « *B?* le vers y sera toujours, et le lecteur y sup- « pléera. » Il fallut que l'abbé Desfontaines laissât l'épigramme telle qu'elle était. Piron était terrible dans la repartie, et l'abbé Desfontaines, en particulier, eut plus d'une fois occasion de s'en apercevoir. Un jour Piron se présenta au café Procope avec un superbe habit. On n'était point accoutumé à le voir si richement vêtu; tout le monde lui fit compliment. L'abbé Desfontaines, qui était présent, voulut plaisanter Piron, et soulevant avec une feinte admiration la basque de son habit : « Quel habit, s'écria-t-il, « pour un tel homme! » Piron, à son tour soulevant le rabat de l'abbé, repartit sur-le-champ : « Quel homme pour un tel habit! » Tout le monde connaît la réponse qu'il fit à l'évêque qui lui demandait s'il avait lu son mandement. Ses bons mots sur l'Académie sont restés; nous ne les rapporterons pas. Voici une saillie qui est moins connue. Une dame, jalouse de faire parade de son esprit devant lui, mit la conversation sur Montesquieu, et sans transition entreprit d'analyser l'*Esprit des lois;* elle ne tarda pas à se perdre dans ce labyrinthe. Piron s'en aperçut, et l'interrompant tout à coup : « Croyez-moi, « madame, lui dit-il, sauvez-vous par le temple « de Gnide. » La vie d'un auteur est tout entière dans ses écrits, et c'est assez l'avoir fait connaître que de l'avoir peint comme écrivain : cependant, comme rien de ce qui intéresse les hommes célèbres n'est indifférent pour les lecteurs, nous ajouterons quelques détails sur sa vie privée. Piron, né sans fortune, vint à Paris sans aucune ressource : nous avons vu qu'il y vécut d'abord du produit de son travail comme copiste et ensuite comme faiseur de vaudevilles. Tous ces profits, très-médiocres, ne suffisaient qu'à peine à sa dépense; mais son humeur vive et enjouée et son insouciance lui faisaient fermer les yeux sur l'avenir. Personne d'ailleurs ne porta aussi loin que lui le désintéressement : nous n'en citerons qu'un exemple. Les comédiens, alors comme aujourd'hui, se souciaient beaucoup de leurs intérêts et fort peu de ceux des gens de lettres : ils consentaient à leur laisser la gloire, mais les bénéfices étaient pour eux-mêmes. Quelques auteurs, à la tête desquels était Voltaire, le plus intéressé dans l'affaire, voulurent faire cesser cet abus. On se réunit chez la Mothe. Comme la tragédie de *Callisthène* allait être jouée, on engagea Piron à faire la première démarche et à ne point laisser jouer sa tragédie que justice n'eût été rendue aux auteurs. Piron refusa d'attacher le grelot. Voltaire insista en lui faisant voir qu'il avait plus d'intérêt que tout autre à ce que l'on fît entendre raison aux comédiens; « car, ajouta- « t-il, vous n'êtes pas riche, mon pauvre Piron. « — Cela est vrai, répliqua Piron, mais je m'en « ...., c'est comme si je l'étais. » On conçoit qu'avec une telle façon de penser Piron se laissait aller tout doucement au cours des événements, sans faire de grands efforts pour sa fortune : heureusement il se rencontra des personnes qui y songèrent pour lui. Les plus illustres personnages figurent sur la liste de ses bienfaiteurs. Le prince Charles, le duc de Nevers, le comte de Maurepas, le duc de la Vrillère, le maréchal de Saxe et surtout le comte de Livry l'honorèrent de leur protection et de leurs bienfaits. Il était en quelque sorte accoutumé aux soins que la Providence semblait prendre de lui. Un jour il reçoit un billet anonyme; on le priait de se rendre chez un notaire : il s'y rend. Le notaire lui présente à signer un contrat de six cents livres de rente viagère. Piron croit qu'il y a erreur; il refuse : le notaire insiste, et dit qu'il s'agit de lui et qu'il ne doit pas même chercher à connaître son bienfaiteur; il le chercha en vain, et il est mort sans avoir la consolatien de savoir son nom. On a su depuis que c'était le marquis de Lassay. Ce secours inespéré, joint à un contrat de rente de six cents livres, que lui avait assurée le comte de Livry, et aux deux mille de rente viagère que possédait sa femme, le mettait à l'abri du besoin; car il s'était marié et avait épousé mademoiselle Quenaudon, qu'il avait connue chez la marquise de Mimeure. Ce mariage, tout à fait de convenance, puisque cette demoiselle était âgée de cinquante-trois ans lorsqu'il l'épousa, le rendit heureux. Il ressentit une vive et longue affliction à sa mort, et ce fut à peu près le seul chagrin qu'il éprouva pendant toute sa vie. D'une humeur enjouée, d'une forte constitution, d'une santé robuste, d'une gaieté inaltérable, d'une insouciance parfaite, le malheur ne savait par où le prendre et avait en quelque sorte renoncé à le poursuivre. Sa vie s'écoula au milieu d'amis qu'il chérissait et dont il était chéri. Les soupers du Caveau étaient alors célèbres. C'était là que se réunissaient les deux Crébillon, Gentil Bernard, la Bruère, Gresset, Collé, Gallet et beaucoup de gens de lettres, qui y ap-

portaient en tribut des vers, de la bonne humeur et surtout un excellent appétit. Une gaieté vive et piquante était l'âme de cette société, d'où étaient bannis les prétentions du savoir et le faste pédantesque des grands mots. Piron en était un des membres les plus zélés, et il en faisait le charme par son enjouement et sa verve intarissable. On l'excitait, on l'attaquait même, et jamais la riposte ne se faisait attendre : il était étincelant ; car si jamais Piron a été supérieur en quelque chose, ç'a été dans la conversation, surtout quand elle était animée par le choc des verres et que son amour-propre était mis en jeu. Il faut le dire, Piron, qui faisait très-bon marché de sa personne et même de son talent dans les familiers épanchements de l'amitié, se redressait fièrement quand on blessait son orgueil. Lors de la représentation de *Fernand Cortez*, on exigea des corrections, et pour l'y engager les comédiens citaient Voltaire, qui corrigeait et refondait quelquefois des actes entiers : « Parbleu ! messieurs, je le crois bien, dit-il, il travaille en marqueterie et moi je jette en bronze. » Il y a un peu de fanfaronnade dans cette réponse. Mais voici une anecdote qui peint mieux le caractère de Piron, parce qu'il fait voir la haute idée qu'il avait du caractère d'homme de lettres. Etant près d'entrer dans l'appartement d'un grand seigneur, il rencontra à la porte un homme qualifié qui s'arrêta par politesse. Piron s'arrêta également : « Passez, monsieur, dit le maître du logis, passez, ce n'est qu'un poëte. — Puisque les qualités sont connues, repartit Piron, je reprends mon rang, » et il passa le premier. Piron ne fut pas de l'Académie : il s'est chargé lui-même de l'apprendre à la postérité ; il affectait beaucoup de dédain, comme on peut le voir par son épitaphe, pour cette illustre corporation, qu'il appelait les *invalides du bel esprit*. Cependant il fit plus d'une fois des démarches pour y entrer ; il fut même sur le point d'y être admis, lorsque l'abbé d'Olivet rompit toutes ses mesures en portant sa fameuse ode à l'évêque de Mirepoix. Le roi fit changer l'élection, et pour dédommager Piron, lui accorda, à la sollicitation de Montesquieu, une pension de mille livres sur sa cassette. L'Académie même, oubliant ses bons mots, lui députa quatre académiciens pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenait à la grâce qu'il avait reçue. L'illustre auteur de l'*Esprit des lois* aimait beaucoup Piron, et malgré son exclusion de l'Académie, il ne cessa depuis cette époque de l'appeler *son cher confrère*. Piron avait, comme nous l'avons dit, la vue fort mauvaise. Se promenant un jour dans le parc de M. de Livry, il fit une chute fort grave, et dans une de ses épîtres, il nous apprend que M. de St-Martin y fit planter un poteau sur lequel étaient quatre P, qui signifiaient *Piron, pensant, pensa périr*. Les suites de cet accident ne parurent pas alors dangereuses ; mais il ne s'en remit jamais entièrement et sa vie en fut abrégée. Piron mourut le 21 janvier 1773, à l'âge de 83 ans. Ses œuvres ont été recueillies et publiées en 1776 par Rigoley de Juvigny, en 7 volumes in-8° (1) et 9 volumes in-12. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on y trouve les pièces suivantes, que Piron donna au théâtre de la Foire : *Arlequin Deucalion*, l'*Antre de Trophonius*, *Tiresias*, le *Mariage de Momus*, *Colombine Nitetis*, l'*Endriague*, le *Claperman*, *Philomèle*, les *Caprices*, l'*Ane d'or*, la *Rose*, le *Fâcheux veuvage*, les *Huit Mariane*, les *Enfants de la joie*, les *Chimères*, le *Faux prodige*, *Crédit est mort*, l'*Enrôlement d'Arlequin* et *Atis*. Rigoley de Juvigny, jaloux de remplir les devoirs d'éditeur dans toute leur étendue, a scrupuleusement recueilli tout ce qui est sorti de la plume de Piron. Les collections complètes en général n'augmentent pas la gloire des écrivains. Piron n'a gagné que des volumes à la rigoureuse fidélité de son éditeur ; une comédie, une tragédie, quelques odes, deux ou trois contes et une vingtaine d'épigrammes, voilà ce qui compose sa fortune poétique. On n'a pas besoin d'un gros bagage pour arriver à la postérité. On a recueilli ses bons mots en un volume in-18. On a aussi publié ses *Poésies diverses*, Neufchâtel, 1775 et 1793, in-8°. L'Eloge de Piron, lu à l'académie de Dijon, à la séance publique du 23 décembre 1773, par Perret, secrétaire de cette compagnie ; a été imprimé dans la même ville, 1774, in-8° de 48 pages. M. Ludovic Lalanne a inséré dans l'*Athenæum français* (février 1856) une *Notice sur les poésies religieuses de Piron*, une des portions des œuvres de cet écrivain sur laquelle s'arrêtent le moins les yeux des lecteurs. M. J.

PIRON DE LA VARENNE, l'un des meilleurs officiers des armées royales de la Vendée, né à la Varenne, près Ancenis, vers 1755, d'une famille noble, sortit de France en 1791 avec ses parents, et servit dans les chevau-légers à l'armée des princes. Il revint en Bretagne en 1793, quelque temps après la découverte des papiers de la Rouarie, et s'étant mis avec Scheton à la tête des ouvriers insurgés des mines de Montrelais, ils attaquèrent Oudon ; mais les Nantais dégagèrent la rive droite de la Loire et dispersèrent les insurgés. Piron, ayant échoué de ce côté, passa sur la rive gauche et se réunit aux Vendéens. Le 17 juillet 1793, il combattit avec la plus grande valeur à l'affaire de Vihiers, où les républicains, commandés par Santerre, furent mis en pleine déroute. Après cette affaire, on appela Piron le héros de Vihiers dans toute l'armée ca-

(1) On ajoute quelquefois à cette édition un 8e volume, Neufchâtel, 1776, et Londres, 1778, in-8° ; il contient des poésies diverses (c'est-à-dire libres), mais un grand nombre des pièces qui forment ce recueil ne sont pas de Piron. Les *Œuvres choisies* de Piron, Paris, Delahays, 1857, in-12, sont précédées d'une notice intéressante, rédigée par M. Edouard Fournier d'après des documents inédits ; elle occupe 104 pages. On a imprimé en 1831, à Dijon, le *Voyage de Piron à Beaune*, qui ne se trouve pas dans l'édition en 7 volumes ; le texte, revu sur plusieurs manuscrit, est accompagné de notes. BR—T.

tholique. Le 18 septembre suivant, le conseil supérieur lui ordonna de marcher contre l'armée de Santerre. Il ne put rassembler que 10,000 hommes et 3 pièces de canon; mais il s'inquiéta peu des forces qu'il aurait à combattre. Soutenu par le pressentiment de la victoire, il fit occuper Coron par son avant-garde, et lui ordonna de se replier à la vue des républicains, afin de les attirer et de leur faire quitter les hauteurs. Santerre donna dans le piége : il fit entrer son avant-garde dans Coron, laissa engager son artillerie entre les deux montagnes, et pendant qu'on la dégageait, les volontaires républicains, ne se voyant point soutenus, se replièrent : ce mouvement rompit la ligne et devint le signal d'une déroute générale. Piron s'empara de la plus grande partie de l'artillerie des républicains. Cette défaite de Coron est connue sous le nom de déroute de Santerre (*voy.* ce nom). Piron fut alors chargé du commandement d'une division, et il continua de montrer autant de bravoure que de talent aux batailles de Mortagne et de Cholet, puis dans l'expédition d'outre-Loire, à Laval, à Granville, et surtout aux déroutes du Mans et de Savenay, où il commandait l'arrière-garde. Après la dispersion de l'armée, il se tint caché pendant quelques mois aux environs de Nantes; mais, las de cette inaction, il se mit dans un bateau pour traverser la Loire et aller rejoindre les royalistes, qui avaient encore les armes à la main dans le Poitou. Bientôt aperçu par les républicains, il fut poursuivi par une de leurs canonnières et tué dans son bateau à coups de fusils dans les premiers mois de 1794. Z.

PIROT (Edme), docteur et professeur de Sorbonne, né à Auxerre le 12 août 1631, fut un des théologiens les plus estimés de son temps. Examinateur habituel des livres de théologie et des thèses sur cette matière, il se trouva mêlé à l'affaire du quiétisme. Il travailla sous M. du Harley à la censure de madame Guyon et fut chargé de l'interroger. Fénelon le choisit pour examinateur de son livre de l'*Explication des maximes des saints*, et l'on assure que ce docteur, après quelques changements faits au manuscrit et consentis par Fénelon, finit par dire que ce livre était *tout d'or*. Cependant l'abbé Pirot, ayant vu Bossuet se prononcer fortement contre ce même livre, rétracta ses premières démarches, et rédigea contre l'*Explication* une censure, datée du 16 octobre 1698 et qui fut signée par soixante autres docteurs. Il est souvent question de ce docteur dans les *Histoires de Bossuet* et *de Fénelon*, par M. le cardinal de Bausset. L'abbé Pirot fut pourvu d'abord de la chantrerie de Varzi, diocèse d'Auxerre, puis d'un canonicat de Notre-Dame à Paris, et de la dignité de chancelier de cette église. Il mourut à Paris le 4 août 1713. On n'a imprimé de lui qu'un discours latin, qu'il prononça en 1669 à la Sorbonne; mais on connaît plusieurs de ses manuscrits, dont il a circulé des copies, une *Relation des vingt-quatre dernières heures de la vie de la marquise de Brinvilliers*, en 1676; un *Mémoire sur l'autorité du concile de Trente en France*, qui est cité dans la correspondance de Bossuet avec Leibniz et qui fut envoyé au philosophe allemand; des *Corrections et changements faits à l'Abrégé des principaux traités de théologie de le Tourneux*, et quelques écrits cités dans l'*Histoire de Fénelon*. — Pirot (Georges), jésuite, né dans le diocèse de Rennes l'an 1599, mort le 6 octobre 1659, est auteur de l'*Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, qui parut en 1657 et qui fut condamnée par le pape Alexandre VII, par plusieurs évêques de France et par la faculté de théologie de Paris (*voy.* l'*Histoire ecclésiastique du 17e siècle*, par Dupin, t. 2, et les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du P. d'Avrigny, dans l'année 1659). P—c—t.

PIRRHING (Henri), savant jésuite, né dans un village de la Franconie, fut un des plus habiles théologiens du 17e siècle, et composa les ouvrages les plus estimés et les plus considérables de cette époque sur le droit canonique, intitulés : 1° *Jus canonicum nova methodo explicatum, adjunctis aliis questionibus, quæ ad plenam titulorum cognitionem pertinent*, Dillingen, 1674 et 1722, 5 vol. in-fol.; Venise, 1759; 2° *Facilis et succincta SS. canonum doctrina*, Venise, 1694, in-4°. Z.

PIRRO (Roch), célèbre historien, naquit en 1577 à Neto, dans la Sicile. Après avoir terminé ses études, il reçut à Catane le même jour (4 février 1601) le laurier doctoral en théologie et en jurisprudence, et remercia ses juges par un discours qui enleva tous les suffrages. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé peu après chapelain du roi, chanoine de Palerme et trésorier de la chapelle royale. Il consacra la plus grande partie de ses revenus à des fondations pieuses ou au soulagement des pauvres. Il fit construire à Palerme, dans la partie inférieure du palais, une chapelle dédiée à la Vierge et qu'il décora avec magnificence; il augmenta de quatre prébendes le chapitre de Neto et fit des dons abondants aux hospices. La prière et l'étude partageaient tous ses moments : il s'appliqua spécialement à éclaircir l'histoire ecclésiastique de la Sicile, et les différents ouvrages qu'il publia sur ce sujet furent accueillis des savants. En 1643, Philippe IV le nomma son historiographe. Pirro mourut à Palerme le 8 septembre 1621, à l'âge de 74 ans. On a de lui : 1° *Synonymi*, Palerme, 1594, in-8°. L'auteur n'avait que quinze ans lorsqu'il composa cet opuscule, qui a été réimprimé avec des additions en 1637 et en 1640. 2° *Historia del glorioso san Corado Piacentino*, ibid., 1595, in-8°; 3° *Chronologia regum penes quos Siciliæ fuit imperium, post exactos Saracenos*, ibid., 1530, in-fol. Cet ouvrage a été

refondu avec le suivant. 4° *Notitiæ Siciliensium ecclesiarum*, ibid., 1630-1633, in-fol.; réimprimé avec des additions considérables, sous ce titre : *Sicilia sacra disquisitionibus et notitiis illustrata, libri quatuor*, ibid., 1644-1647, 3 vol. in-fol.; inséré dans le tome 10 du *Thesaurus antiquitatum Italiæ*. Le savant Ant. Mongitore a donné une troisième édition de cet ouvrage corrigée et augmentée, ibid., 1733, 2 vol. in-fol. L'auteur y a réuni une foule de détails importants qui jettent un grand jour sur l'histoire de la Sicile au moyen âge. Mongitore en a extrait : *Notitia regiæ et imperialis capellæ S. Petri, sacri et regii Palatii Panormitani*, qu'il a publiée séparément, 1716, in-fol. On peut consulter pour de plus grands détails la *Bibliotheca Sicula*, t. 2, p. 201, dans laquelle Mongitore dit qu'il possédait un manuscrit autographe de Pirro, contenant les *Annales de Palerme*, sous l'archevêque Ferdinand de Andrada. W—s.

PISAN. *Voyez* CHRISTINE.

PISANELLO (VICTOR PISANO ou), peintre et graveur du 15e siècle, naquit à San-Vito dans l'Etat de Vérone, selon le chevalier Pozzo, et à San-Virgilio sul Lago, suivant le marquis Scipion Maffei dans sa *Verona illustrata*. Le nom de son maître est également incertain. Vasari le fait élève d'Andrea del Castagno. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'historiens le placent au-dessus de Masaccio lui-même et l'on ne peut disconvenir que, s'il ne l'égale pas dans toutes les parties de l'art, aucun des artistes de son époque ne s'en est tant approché. Il est fâcheux qu'il n'existe plus rien des nombreux travaux qu'il avait exécutés à Rome et à Venise. Il n'en reste que très-peu à Vérone. Le *St-Eustache* même, que Vasari regardait comme une œuvre divine, a péri, et l'*Annonciation* qu'il avait peinte à San-Fermo n'a pas été à l'abri des ravages du temps. C'est dans ce tableau que l'on remarque une science de la proportion vraiment étonnante. On loue surtout l'expression de ses figures, et il surpassait tous les artistes de son temps par le talent avec lequel il peignait les chevaux et les autres animaux. Le Musée du Louvre a, pendant quelque temps, possédé de ce maître deux tableaux peints sur bois et en détrempe qui ornaient autrefois l'église de St-François de Pérouse; ils représentaient : 1° *St-Bernardin de Sienne sur le point de quitter la ville de Prato en Toscane, où il avait prêché avec succès, ressuscitant un jeune homme tué par un taureau furieux;* 2° *Une femme d'Aquila obtenant par l'intercession du même saint la résurrection de son enfant venu mort au monde*. Les figures en étaient finies comme une miniature, mais d'une longueur et d'une sécheresse un peu exagérées, et le coloris en était cru. Ces deux tableaux ont été repris à la France par Canova, commissaire du pape en 1815. Pisanello n'est pas moins célèbre auprès des antiquaires comme graveur de médailles. Il a exécuté de cette manière les portraits de la plupart des princes de son temps (1) : ces ouvrages, moins périssables que ses tableaux, lui ont mérité les suffrages du Guarino, de Vespasien Strozzi, du Bronde et d'une foule d'autres. Cet artiste florissait en 1450. P—s.

PISANI (NICOLAS), amiral vénitien du 14e siècle, né d'une famille illustre, fut destiné à la marine au temps où la navigation des Vénitiens était à son plus haut point de prospérité. Leur commerce dans la mer Noire, la Grèce, l'Asie et l'Egypte apportait chaque jour d'immenses richesses dans leur patrie, et une population nombreuse dans toutes les îles de la Lagune et sur toutes les côtes qui l'entourent ne vivait que de la mer. Les Génois seuls pouvaient disputer aux Vénitiens l'empire de la Méditerranée. De là leur rivalité et les guerres fréquentes et acharnées qui s'allumèrent entre ces deux peuples. Ce fut dans la troisième de ces guerres, de 1350 à 1355, que Pisani acquit une grande célébrité. Les historiens vénitiens, se bornant à cette époque à consigner dans leurs chroniques les événements publics, n'apprennent rien sur Pisani avant ou après cette troisième guerre. Dès le commencement des hostilités, Nicolas fut chargé de commander une flotte de vingt galères qu'il conduisit dans les mers de la Grèce. Après avoir laissé plusieurs vaisseaux dans le port de Chalcis et l'île d'Eubée, il vint à Constantinople pour y négocier une alliance entre sa république et l'empereur grec. Il y donna rendez-vous à toutes les galères vénitiennes éparses dans les mers du Levant, et il se forma ainsi une seconde flotte de 32 galères avec laquelle il alla débloquer la première que l'amiral génois (Paganino Doria) assiégeait à Chalcis. Il réunit en même temps sous son pavillon de nouveaux renforts qui lui étaient envoyés par les Vénitiens et les Aragonais, leurs alliés, et le 13 février 1352 il vint avec une flotte de 70 galères attaquer Paganino Doria, qui, avec 64 galères, occupait l'ouverture du Bosphore de Thrace. Aucune bataille navale ne fut jamais signalée par plus de dangers et plus de bravoure d'une et d'autre part. La tempête qui s'éleva pendant le combat, les écueils dont sont semées ces mers étroites et la nuit la plus noire qui enveloppa les deux flottes pendant qu'elles étaient aux prises, au lieu d'effrayer les combattants, semblaient redoubler leur rage. Le matin qui suivit cette nuit épouvantable, Nicolas Pisani, qui se sentit le plus faible, sortit avant le point du jour de la baie de St-Phocas, où il était en présence de l'ennemi, et il se retira dans le port de Thérapée après avoir perdu 26 galères et près de 4,000 hommes : mais il avait causé à l'ennemi un dommage qui égalait presque le sien. Les Vénitiens ne vou-

(1) *Voy.* la *Notice sur une médaille de Philippe-Marie Visconti*, duc de Milan, par Téchon d'Annecy, Paris, 1816, in-4°, p. 31. Voyez aussi le *Museum Mazzuchellianum*, où se trouve, entre autres, le médaillon de Leonello, marquis d'Este, avec la date de 1444, et le nom du graveur.

lurent point convenir que le combat du Bosphore fût une défaite : ils continuèrent le commandement à Nicolas Pisani : ils rétablirent sa flotte, et, avant la fin de la campagne suivante, cet amiral fut vengé de cet échec le 29 août 1353, devant la pointe de la Loiera en Sardaigne, où sa flotte, forte de 70 galères, attaqua celle de Grimaldi, qui n'en comptait que 52. Malgré leur valeur, les Génois succombèrent au nombre. Pisani leur prit ou leur coula à fond 33 galères. Il conduisit en 1354 sa flotte en Sardaigne; mais rappelé par ses compatriotes que Paganino Doria menaçait, il alla chercher cet amiral dans les mers de la Grèce avec 35 galères. Ne l'ayant point trouvé, il relâcha dans Porto-Longo, près de Modon, pour faire radouber une partie de ses vaisseaux, tandis qu'il s'était embossé avec l'autre à l'entrée du port. Dans cette position, la témérité de son adversaire et sa propre présomption le perdirent. Il laissa entrer dans le port, dont il gardait l'ouverture, une partie de la flotte génoise. Elle lui paraissait marcher à une perte certaine : mais ses vaisseaux, au fond du port, ayant été surpris et brûlés, il se vit bientôt entouré, et ses matelots, frappés d'une terreur panique, refusèrent de combattre. Il fut fait prisonnier avec sa flotte tout entière le 3 novembre 1354 : pas un vaisseau et pas un homme n'échappèrent; et Pisani, conduit à Gênes, orna le triomphe de son vainqueur. Quand les deux républiques firent la paix, au mois de mai de l'année suivante, Nicolas fut relâché, et il termina ses jours dans l'obscurité. S. S—I.

PISANI (VICTOR), fils ou neveu du précédent, instruit par lui dans l'art de la guerre et élevé dans sa flotte à un commandement important, parut digne aux Vénitiens, en 1378, de commander leur flotte, lorsque éclata leur quatrième guerre avec les Génois. Le premier combat qu'il leur livra, devant Antium, au mois de juillet, rappela la glorieuse bataille du Bosphore et son issue fut plus heureuse. Pisani eut à la fois à combattre une tempête violente et la flotte de Louis de Fiesque; mais il n'avait que 14 vaisseaux et son adversaire 10 : il en prit 5, en coula 1 à fond et laissa échapper les 4 autres. Après cette victoire, sa flotte fut augmentée par le sénat de Venise : on lui confia 25 galères; mais on exigea de lui une activité continuelle. Il dut chasser les Génois de l'Adriatique, protéger les convois qui venaient de la Pouille, punir les révoltés de Dalmatie et reprendre sur les Hongrois Cattaro, Sebenico et Arbo. Après six mois de travaux et de succès, au mois de janvier 1379, les équipages de Pisani demandèrent avec instance la permission de rentrer à Venise pour y prendre quelque repos. Le sénat ne voulut point accorder cette grâce aux instances des matelots et de leur amiral. Pisani fut contraint de continuer de tenir la mer pour éloigner l'amiral génois Lucien Doria de la plage de Venise. Il manœuvra plusieurs mois encore sur les rivages de l'Istrie, luttant contre les privations et les maladies : celles-ci, rendues plus dangereuses par le découragement même de ses matelots, faisaient un ravage affreux sur sa flotte. Pour remplacer ceux qu'il avait perdus, Victor Pisani fut obligé d'embarquer un grand nombre d'habitants de Pola qui n'avaient aucune habitude de la mer. Lucien Doria vint enfin lui présenter le combat avec 22 galères le 29 mai 1379. Pisani, qui avait deux galères de plus, mais qui ne se dissimulait pas sa faiblesse réelle, fut forcé par ses équipages d'accepter la bataille : bientôt, malgré sa bravoure et son habileté, ses nouvelles recrues, opposées aux meilleurs marins de l'Europe, succombèrent; en une heure et demie la bataille fut perdue : elle lui coûta 15 galères et 1,900 prisonniers, parmi lesquels on comptait vingt-quatre membres du grand conseil. Lorsque Pisani rentra dans le port de Venise avec les débris de sa flotte, il fut mis aux fers par les ordres du sénat et demeura trois mois en prison sous les voûtes qui supportent le palais de St-Marc : mais de nouveaux revers de la république et la prise de Chioggia par les Génois apprirent aux Vénitiens à regretter ce grand amiral. Le peuple ameuté sur la place publique entoura le palais en s'écriant : « Si vous voulez que nous combat« tions, rendez-nous Victor Pisani, notre amiral ! « Vive Victor Pisani ! » Le marin entendit ces cris du fond de sa prison, il se traîna chargé de fers vers une des grilles qui donnaient sur la place. « Arrêtez, s'écria-t-il, Vénitiens; vous ne « devez jamais crier que vive St-Marc ! » Cependant la seigneurie fit sortir Pisani de sa prison et le nomma capitaine de la mer. Par le zèle des citoyens et des matelots, une flotte fut en peu de temps équipée pour combattre sous ses ordres, et, en fortifiant les canaux de Venise, il empêcha les Génois de profiter de la prise de Chioggia pour pénétrer jusqu'à la capitale. Il exerça en même temps ses nouveaux équipages dans les canaux mêmes de Venise, n'osant point les conduire à l'ennemi avant qu'ils eussent pris un peu plus d'habitude de la mer. Bientôt les fortifications qu'il avait élevées dans les canaux de la Lagune servirent moins à défendre Venise qu'à enfermer les Génois. Dès que Pisani eut achevé cette ligne de fortifications, dans la construction de laquelle la plus haute habileté fut encore secondée par un heureux hasard, il sortit de la Lagune avec sa flotte et se plaçant à l'entrée du canal de Brondolo, il ferma à la flotte génoise, fort supérieure en nombre, la seule issue par laquelle elle pût retourner dans la haute mer. Quatre mois avaient été employés à bloquer la flotte génoise, et Pisani, qui, après ces longs préparatifs, s'était placé à l'entrée du port, y demeurait exposé au plus extrême danger sous le feu des batteries de terre : car l'artillerie était déjà employée avec succès, et vis-à-vis d'une flotte fort supérieure en forces à laquelle mille accidents pouvaient donner

la liberté de manœuvrer. Dans cette situation critique, que le découragement des Vénitiens rendait plus périlleuse encore, il se maintint jusqu'au 1er janvier 1380. Ce jour-là, Charles Zeno, autre amiral de la république, arriva des mers de l'Orient avec 14 galères. Ce renfort fournit à Pisani le moyen de pousser ses attaques : en peu de temps Chioggia fut enfermée; chaque jour les Vénitiens remportaient de nouveaux avantages et les Génois furent enfin réduits à se rendre prisonniers avec tous leurs vaisseaux, le 21 juin 1380. Victor Pisani ne survécut pas longtemps à cette conquête : il avait été avec sa flotte chercher un convoi de vivres à Manfredonia; il y mourut le 15 août 1380. L'idole des marins et le héros du peuple, il n'avait jamais paru plus grand que dans le malheur, plus modeste et plus humain qu'après la victoire. Sa mort fut considérée comme une calamité publique, et elle détermina les Vénitiens à rechercher la paix, qui cependant ne fut conclue qu'une année après. (*Voy*. les *Memorie per servire alla storia di Vettor Pisani*, ouvrage publié sans nom d'auteur, sans indication de lieu et sans date, mais qui est de G. Molin et qui fut imprimé à Venise en 1767.) Plus récemment, D. Grassi a fait paraître une *Vita di V. Pisani*, Padoue, 1837, in-8°. S. S—I.

PISANI (LOUIS), doge de Venise, naquit dans cette ville vers 1665 d'une ancienne famille qui avait déjà fourni à la république plusieurs hommes illustres (*voy*. les articles précédents). Elu en 1735 en remplacement de Charles Ruzzini, mort au mois de janvier, il arriva à la dignité suprême au milieu des conjonctures les plus difficiles et lorsque la république commençait à marcher vers sa ruine. Les prétentions exagérées de la Turquie, les dispositions peu bienveillantes de quelques puissances italiennes, les différends avec la France et l'Autriche au sujet des dommages éprouvés pendant la guerre et surtout le rapide déclin du commerce, tels étaient les principaux symptômes de la décadence vénitienne à cette époque. Les ports de Trieste et d'Ancône ayant été déclarés libres par les souverains respectifs de ces villes, le sénat crut paralyser les conséquences de ces dispositions en statuant que Venise aussi serait un port franc. A cette occasion il fut établi une magistrature composée de sept membres, cinq patriciens et deux simples citoyens, auxquels on donna le nom de *Savj al commercio*. Ce conseil fut chargé de régler la franchise du port de Venise avec les modifications et restrictions qu'exigeait l'intérêt de l'Etat. Mais l'effet ne répondit pas aux espérances, et bientôt le commerce éprouva de nouvelles entraves. La foire que le pape Clément XII avait établie à Sinigaglia, dans le duché d'Urbin, ayant acquis en peu de temps une grande importance, la république alarmée défendit à ses sujets de s'y rendre. Le pape usa de représailles en interdisant toute relation commerciale entre ses Etats et ceux de Venise. Ces prohibitions réciproques, après avoir duré quelques années, furent levées sous le pontificat de Benoît XIV. Tandis que le sénat s'efforçait, mais en vain, de relever son commerce et sollicitait avec aussi peu de succès le payement des sommes considérables qui étaient dues à la république par les cours de Versailles et de Vienne, la situation se compliqua encore par un différend survenu en 1741 avec la Porte Ottomane. Le pacha qui commandait sur la frontière (*voy*. l'*Histoire de Venise* par Daru) prétendit avoir à se plaindre des Vénitiens, et les ministres du sultan, sans vouloir admettre aucune des explications qu'on s'empressait d'offrir sur tous les points allégués, parlèrent de faire entrer 25,000 hommes dans la Dalmatie, à moins que la république ne réparât tout le dommage, évalué par le pacha à huit cent mille sequins. Il fallut négocier, non sur la nature des faits, mais sur le chiffre, et l'on se félicita qu'il fût réduit à cent soixante mille sequins. Ainsi le gouvernement vénitien livrait le secret de sa faiblesse en cédant aux prétentions absurdes d'une puissance qui n'avait déjà plus elle-même que le souvenir de sa splendeur. Cette même année, 1741, le doge Pisani mourut et il eut pour successeur Pierre Grimani. — PISANI, dernier ambassadeur de Venise auprès de Louis XVI, était de la même famille. Il montra beaucoup de zèle et de dévouement à ce prince dans les périls auxquels l'exposèrent les premiers désordres de la révolution. A—Y.

PISANO (GIUNTA), peintre célèbre, florissait en 1230. Il fut un des premiers qui s'écartèrent de la routine tracée par les peintres de l'école grecque, qui en 1603 s'étaient transportés à Pise pour ériger la grande fabrique du Dôme. Il n'existe de lui dans cette ville, où il naquit, qu'une seule peinture authentique : c'est une demi-figure de *Christ*, à laquelle il a mis son nom et dont on peut voir la gravure dans le tome 2 de la *Pisa illustrata nelle arti del disegno*, par M. Alexandre Morona. On croit que c'est une de ses premières productions, et l'on y reconnaît encore une imitation servile des peintres de son temps. Appelé dans Assise, vers l'an 1230, par le frère Elie de Cortone, général des frères mineurs, il se fit connaître par des ouvrages où l'on voit une amélioration sensible dans la manière et dans le style. Le père Angelo, historien contemporain de la Basilique de Pise, nous apprend que Giunta Pisano reçut en 1210 les premiers éléments de son art des peintres italiens les plus habiles qui à cette époque eussent été instruits par les Grecs. L'église *Degli Angioli* possède l'ouvrage le mieux conservé de cet artiste, un *Christ* peint sur une croix de bois, aux extrémités latérales et au sommet de laquelle on voit la figure à mi-corps de la Vierge et de deux autres saints. Les figures sont beaucoup moins grandes que nature; le dessin en est sec, les doigts excessivement longs, défaut qui tient plutôt au temps qu'au peintre; mais on y

admire dans le nu une étude, dans l'expression des têtes une douleur, dans le jet des draperies une vérité, qui surpassent tout ce qu'ont produit de mieux les artistes grecs ses contemporains. L'empâtement des couleurs est fort, quoique la carnation ait une teinte un peu bronzée; mais leur distribution est variée avec talent et le clair-obscur ne manque pas d'art, enfin le tout n'est point inférieur aux *Crucifix* entourés de semblables demi-figures, que l'on attribue au Cimabué. Giunta avait exécuté dans Assise un autre *Crucifix*, aujourd'hui tout à fait oublié, et un portrait du frère Elie. Il peignit en outre à fresque plusieurs tableaux dans l'église supérieure de St-François, pour lesquels, au rapport de Vasari, il se fit aider par quelques artistes grecs. Il en existe encore des fragments et le tableau entier du *Crucifiement de St-Pierre*. On prétend que ce dernier tableau a été restauré par une main malhabile; cela peut excuser les vices de dessin qu'on y remarque, et il peut avoir été altéré à plusieurs endroits; mais rien ne justifie la faiblesse du coloris, et l'on ne peut disconvenir, en le comparant avec les fresques de Cimabué, qui ne peignit que quarante ans après lui, que ce genre de peinture n'était pas le sien. On présume que Pisano mourut jeune encore et vers l'an 1236. Quoi qu'il en soit, cet artiste ne mérite pas moins d'être cité comme un des plus habiles de son temps et comme celui qui ouvrit à Cimabué la route dans laquelle ce dernier s'est immortalisé. P—s.

PISANO (JEAN), fils et élève de Nicolas de Pise (*voy.* ce nom), naquit en cette ville et se distingua dans les deux arts de la sculpture et de l'architecture. Il parvint même dans de certaines parties à surpasser ou du moins à égaler son père, qui se plut souvent à se faire aider par lui. Bientôt les villes les plus éclairées de l'Italie s'empressèrent de l'employer. Il fit à Pérouse le tombeau de marbre du pape Urbain IV et les sculptures de bronze et de marbre qui ornent la belle et riche fontaine qui existe encore sur la place du Dôme. On y voit briller éminemment les trois talents qu'il possédait, de sculpteur, de fondeur et d'architecte, et lui-même, satisfait de son ouvrage, y mit son nom. A Florence, il termina les travaux de l'église de la Ste-Epine; mais entraîné par le goût de son siècle, il orna les murs extérieurs de cet édifice de statues et de bas-reliefs, et parmi les portraits qu'il y sculpta, il plaça celui de son père comme une marque de sa tendresse filiale. C'est alors que les Pisans, ayant conçu l'idée de construire le *Campo-Santo* avec une magnificence inouïe jusqu'à ce jour, lui confièrent cette grande entreprise. Sa renommée s'était répandue dans toute l'Italie, et en 1283 le roi de Naples, Charles d'Anjou, l'appela près de lui et le chargea de la construction du *Château-Neuf*. Après avoir conduit ses travaux à la satisfaction du monarque, il en fut généreusement récompensé et reprit le chemin de la Toscane. En passant par Sienne, il donna, disent quelques historiens, le modèle de la façade du Dôme. Mais c'est dans la ville d'Arezzo qu'il signala son double talent de sculpteur et d'architecte, en exécutant l'autel de la cathédrale. Cet ouvrage, égal et peut-être même supérieur à tout ce qu'on a fait du même genre, est dans le style gothique moderne. Les statues, les arabesques, le ornements dont il est enrichi, prouvent à la fois la richesse de son imagination et la facilité, la science de son exécution. Dans le compartiment du milieu, il a représenté la *Vierge et l'Enfant Jésus;* d'un côté est *St-Grégoire* sous les traits du pape Honorius IV, de l'autre *St-Donat*, patron de la ville d'Arezzo. Les Arétins dépensèrent à cet ouvrage la somme énorme pour le temps de trente mille florins d'or (trois cent soixante mille francs). A Orviéto, il exécuta quelques-unes des sculptures qui ornent la cathédrale. A Bologne, il laissa deux tableaux d'autel de sa main. Pistoie voulut avoir de lui pour l'église de St-André une chaire à prêcher, qui pût rivaliser avec celle que son père avait faite pour le Dôme de Sienne, et il composa un des plus beaux ouvrages dont l'art puisse se glorifier dans le 13ᵉ siècle. Le corps de la chaire est de marbre blanc de Luni, sa forme est hexagone et elle est soutenue par sept colonnes de marbre rouge de Pise. Parmi les bas-reliefs dont chaque face est ornée, il en est trois surtout qui sont un prodige pour le temps; ce sont le *Massacre des Innocents*, le *Crucifiement de Jésus-Christ* et le *Jugement dernier*. Le mouvement des figures des femmes dans le premier, l'expression de la douleur, le jet des draperies surpassent tout ce que l'on connaissait jusqu'à ce jour, et l'on ne peut douter que Jean Pisano ne voulût rivaliser avec les plus grands artistes de l'antiquité. Il exécuta ensuite pour Pistoie un groupe de trois statues soutenant un pilier de marbre et représentant la *Tempérance*, la *Prudence* et la *Justice*. Ce groupe était d'une si grande beauté, qu'on le plaça au milieu de l'église. Cédant enfin aux instances réitérées des Pérousins, Pisano retourna dans leur ville, et il érigea pour l'Eglise-Vieille le *Mausolée de Benoît XI*, qui depuis a été transporté à l'Eglise-Neuve. La figure couchée du pape, revêtue de ses habits pontificaux, est une des belles choses qu'il ait exécutées, et personne, en la voyant, ne la croirait de cette époque. Mais son plus bel ouvrage est le *Groupe de la Vierge avec l'Enfant Jésus dans ses bras, qu'adorent deux anges à genoux;* il est placé au-dessus de la porte méridionale du Dôme de Florence. La figure de la Vierge est remarquable par la simplicité, le naturel et l'intelligence avec laquelle les draperies sont jetées; l'Enfant Jésus a un air de tête vraiment divin et les draperies des anges sont peut-être encore supérieures à celles de la Vierge. Jean Pisano ne se rendit pas moins célèbre par son talent comme fondeur et ciseleur que comme

sculpteur en ivoire. On lui attribue une petite statuette de la *Vierge* travaillée avec cette dernière matière, que l'on conserve précieusement dans le sanctuaire de la cathédrale de Pise. Cet artiste, auquel l'art n'est pas moins redevable qu'à son père, parvenu à une extrême vieillesse, cessa de vivre en 1320. Il fut enseveli dans le *Campo-Santo*, dont il avait lui-même dirigé les agrandissements, et fut renfermé dans le même tombeau que son père. P—s.

PISANO (ANDRÉ). *Voyez* ANDREA.

PISANSKI (GEORGE-CHRISTOPHE), théologien protestant, dont la famille, originaire de Pologne et appelée Helm, avait quitté sa religion et sa patrie pour s'établir en Prusse, naquit à Johannisburg en 1725. Il était fils du pasteur de Pisanizzen, d'où il avait pris ce nom. Ayant fait ses études de théologie à Kœnigsberg et ayant beaucoup profité des conseils de son aïeul maternel, le naturaliste Helwig, il entra dans la carrière de l'enseignement aux écoles de la capitale et fut nommé recteur au bout de quelques années. En 1773, il prit les degrés de docteur en thélogie de l'université de Kœnigsberg et y enseigna successivement la poésie, l'histoire nationale et générale, l'art d'écrire, la philosophie pratique, la théologie, la statistique et l'histoire littéraire. Il publia une foule d'écrits de peu d'étendue sur toutes les matières que sa grande érudition lui rendait familières; il fit même des recherches d'histoire naturelle. Il avait rédigé tous les cours qu'il avait faits à diverses époques; plusieurs de ses élèves en ont conservé aussi les cahiers. Il avait traité la théologie dans toutes ses branches, y compris l'encyclopédie théologique. Il avait l'habitude de donner chaque semaine, indépendamment de son cours, une séance d'examen ou de récapitulation. Ayant éprouvé souvent dans sa jeunesse la complaisance des bibliothécaires, il s'en montra dans la suite reconnaissant par la facilité avec laquelle il communiquait aux savants tout ce qui pouvait les aider dans leurs recherches. Borowski, son biographe, dit qu'on pouvait le regarder comme un dictionnaire vivant sur l'histoire de Prusse, et, par ses nombreux écrits sur l'histoire littéraire de ce royaume, il a beaucoup éclairci cette matière. Sa vie fut toujours régulière et occupée. Après les actes de piété du matin, il se livrait aux travaux des écoles et à ses cours; le reste de la journée était destiné à ses compositions, et, pour sa récréation, il correspondait avec les savants. Il composa un grand nombre de poésies latines au nom de l'université. La société allemande de Kœnigsberg le choisit pour son directeur. Après avoir souffert beaucoup de la pierre à la fin de ses jours, il mourut le 11 octobre 1790. Il légua une collection précieuse de manuscrits à la bibliothèque de l'école dite de Kneiphof. Parmi ses nombreux écrits nous ne pouvons citer que les principaux : 1° *Curiosités du lac de Spirding*, Kœnigsberg, 1749, in-4°; 2° *De felicitate docentium in scholis*, ibid., in-fol.; 3° *De meritis Prussorum in poesin latinam*, ibid., 1781, in-4°; 4° *Eclaircissements sur quelques restes du paganisme et du papisme en Prusse*, ibid., 1756, in-4°. Il défendit cet écrit en 1758 contre la brochure d'un catholique, publiée à Cracovie. 5° *Discussion sur la question de savoir si Annibal, en passant les Alpes, a fait fendre les rochers par le vinaigre*, ibid., 1759, in-4°; 6° *Commentatio de lingua polonica*, ibid., 1763, in-4°; 7° *Historia linguæ græcæ in Prussia*, ibid., 1746, in-4°; 8° *Examen de la prétendue démonologie biblique*, Dantzig, 1778, in-4°; 9° *De errore Irenæi in determinanda ætate Christi*, Kœnigsberg, 1778, in-4°; 10° *Remarques sur la mer Baltique*, ibid., 1781, in-8°; 11° *De la fête grégorienne dans les écoles*, ibid., 1786, in-4°; 12° *An liber Jonas non historiam sed fabulam contineat?*, ibid., 1789, in-4°; 13° *Esquisse d'une histoire littéraire de la Prusse*, publiée avec une notice sur l'auteur, par Borowski, ibid., 1791, in-8°. Pisanski a donné un grand nombre d'éloges et de notices biographiques sur des Prussiens savants, tels que Concius, Kniprode, Robertin, Hermann, Dach, Bock, Dobeneck, Bolz, Hartmann, Pauli, Arndt, Liedert, Hallervord, Poliander, etc. Il y a de lui des mémoires dans le Recueil de la société allemande de Kœnigsberg et des articles dans les journaux de Dantzig, Thorn, etc. La notice biographique sur Pisanski, lue par son confrère Borowski à la société allemande de Kœnigsberg, a paru aussi séparément. D—G.

PISANT (dom LOUIS), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit en 1646 à Sassetot, village du pays de Caux. Il fit profession dans l'abbaye de Jumiéges, le 6 mai 1667. Une conduite sage et régulière, de la piété, du zèle pour le maintien de la discipline, lui concilièrent l'estime et la confiance des premiers supérieurs. Il assista à diverses reprises aux chapitres de la congrégation en qualité de député et y fut nommé à des supériorités importantes, telles que celles des abbayes de St-Remi, de Reims, de Corbie, de St-Ouen, etc. L'amour de la retraite lui fit demander qu'on le dispensât de ces charges. Il choisit l'abbaye de St-Ouen pour son séjour et y vécut simple religieux jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mai 1726. On a de lui : 1° deux lettres sur la signature du formulaire à l'occasion du *cas de conscience*, Rouen, 1702; elles sont adressées à un curé du diocèse d'Orléans. L'auteur établit dans la première qu'on ne peut signer le formulaire en usant du silence respectueux; il pense que ce serait une restriction mentale indigne d'un ecclésiastique. Dans la seconde, il accumule les preuves à l'appui de cette opinion. 2° *Sentiments d'une âme pénitente en vingt méditations sur le psaume* MISERERE, *avec de courtes réflexions et prières, pour une retraite de dix jours;* 3° *Traité historique et dogmatique des priviléges et exemptions ecclésiastiques*, sans nom d'auteur ni de lieu,

1715, in-4°. On a su depuis qu'il avait été imprimé à Luxembourg chez Chevalier. Dom Pisant y soutient la validité de ces exemptions. Il passait dans son ordre plutôt pour un bon religieux que pour un écrivain habile. L—Y.

PISCATRIS. *Voyez* PICATRIX.

PISCHON (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), historien et théologien allemand, né d'une famille huguenote réfugiée à Cottbus, dans la Marche de Brandebourg, le 6 juillet 1785, mort le 31 décembre 1857, à Berlin. Après avoir fait ses études au gymnase français de cette dernière ville, puis à l'université de Halle, il devint en 1810 suffragant de Schleiermacher au temple de la Trinité, et en 1815 prédicateur et professeur à l'orphelinat Frédéric-Guillaume. Depuis 1825 jusqu'à la fin de ses jours il était professeur d'histoire à l'école des cadets militaires, en même temps qu'archidiacre du temple St-Nicolas. En outre il avait à sa charge l'inspection ou la direction de plusieurs établissements d'instruction publique. Homme d'une activité infatigable, il a laissé plusieurs manuels et compendiums introduits dans tous les colléges prussiens, ainsi que dans ceux d'autres Etats allemands. On a de lui : 1° *Manuel de la prose allemande*, 1818 ; 2° l'*Histoire universelle, exposée par tableaux synchronistiques*, 2 parties, 1820-1824 ; 3° *Extrait des tableaux précédents*, 1825 ; 2e édit., 1841 ; 4° *Guide de l'histoire de la littérature allemande*, 1830 ; 11e édit., 1856 ; 5° *Guide de l'histoire universelle des pays et des Etats*, 3 parties, 1832-1836 ; 2e édit., 1837-1840 ; 6° *Manuel de l'histoire universelle*, 1833 ; 7° *Sermons*, 2 recueils, 1837 et 1840 ; 8° *Monuments de la langue allemande depuis les temps les plus anciens jusqu'à ce jour*, 6 vol., 1840-1850 ; 9° *Récit succinct de l'histoire de l'invention de la typographie*, 1840 ; 10° *Explication des principaux mots surannés dans la traduction de la Bible par Luther*, 1844 ; 11° *Discours sur la réforme religieuse en Allemagne et en Suisse*, 1846 ; 12° *Témoignages des disciples de Jésus-Christ touchant leur maître*, 1847, etc. R—L—N.

PISE (BARTHÉLEMI DE), savant médecin, né au 15e siècle dans la ville dont il prit le nom, était fils d'un chirurgien qui pratiqua son art à Pérouse avec quelque réputation. Il professa dix ans la médecine à Sienne, sans pouvoir faire augmenter ses faibles appointements ; mais le pape Léon X, qu'il avait traité d'une maladie dangereuse dans le temps qu'il n'était que cardinal, lui donna le titre de son médecin et une chaire au collége Romain. Il eut une vive dispute avec Jérôme de Gubbio, l'un de ses confrères, sur le sens de quelques passages d'Avicenne, et publia dans cette occasion son *Apologie*. Cette pièce, datée de Rome le 12 décembre 1519, parut la même année in-4°. On ignore l'époque de la mort de Barthélemi, mais il est certain qu'il ne survécut pas à Léon X, puisqu'il n'est point compris dans la liste des médecins de son successeur. Son principal ouvrage est intitulé *Epitome medicinæ theoricæ et practicæ*, Florence, in-4°, sans date ; il est de la plus grande rareté. Le docteur Mead en possédait un exemplaire sur vélin. Fabroni en a donné l'analyse dans les *Memorie de più illustri uomini Pisani*, t. 4, p. 293-300. W—S.

PISE (BARTHÉLEMI DE), ainsi nommé parce qu'il était de cette ville, a souvent été oublié par les auteurs de dictionnaires et plus souvent encore confondu avec son homonyme ; ce dernier était franciscain et naquit au 14e siècle. L'autre était de l'ordre des frères prêcheurs ou des dominicains et mourut vers 1347, c'est-à-dire peu après (si ce n'est avant) la naissance du franciscain. Le dominicain est auteur de quelques ouvrages, savoir : 1° *Summa de casibus conscientiæ*, Cologne, 1474, in-fol. La Serna Santander regarde cette édition comme la première. Cependant Cornélius à Beughem, et sur sa seule autorité, Quétif et Echard parlent d'une édition de Paris, 1470, qui n'existe peut-être pas. Il y en a quelques autres éditions et beaucoup de manuscrits que l'on conservait dans diverses bibliothèques. Une notice que l'on trouve soit dans les manuscrits, soit dans les imprimés, contient le nom de l'auteur, sa qualité, et donne l'année 1338 comme étant celle de la composition du livre. 2° *De documentis antiquorum opus morale, editum diligentia Alberti Clarii*, Trévise, 1601, in-8°. Ces deux ouvrages sont les seuls de l'auteur qui aient vu le jour. Les pères Quétif et Echard en citent sept ou huit autres, dont trois existent en manuscrit dans la bibliothèque de Paris. (V. *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ Regiæ*, t. 4, p. XIX de la table, au mot BARTHOLOMÆUS *de S. Concordio*, qui était le nom de religion de l'auteur.) A. B-T.

PISE (BARTHÉLEMI DE), cordelier. *Voyez* ALBIZZI.

PISIDES. *Voyez* GEORGE.

PISISTRATE, Athénien, avait contribué autant que Solon à faire rentrer l'île de Salamine sous la puissance de ses concitoyens. Solon avait eu la gloire de leur donner des lois, et il avait mieux aimé régler l'activité de la démocratie que de s'emparer de la souveraineté. Pisistrate osa concevoir ce dernier dessein. Naturellement éloquent, illustré par ses faits d'armes, doué de ces avantages extérieurs si puissants sur la multitude, accoutumé à mouvoir les passions populaires par l'autorité qu'il avait exercée dans l'une des factions de son pays, habile à faire valoir les vertus qui étaient en lui et celles qu'il n'avait pas, disposant de richesses considérables, il possédait tous les moyens de remplir ses vues ambitieuses. Il voulut néanmoins encore appeler la ruse à son secours. Un jour, il paraît sur la place publique couvert de blessures dont lui seul était l'auteur, et implore la pitié du peuple. Bientôt il accuse le sénat et les principaux citoyens de l'avoir ainsi maltraité, en haine de son dévouement à la démocratie. Ses accents pathétiques

enflamment la multitude. Un décret, adopté par acclamation, lui accorde des gardes pour sa sûreté. Il leva le masque alors et se rendit maître de la citadelle, l'an 560 av. J.-C. Il en fut chassé quelque temps après, mais parvint à y rentrer. Expulsé de nouveau, il subit un exil de onze ans, après lequel il ressaisit irrévocablement le pouvoir et le consolida dans sa famille. Sa constante modération servit plus encore que ses talents à le maintenir. Un jeune homme, épris de sa fille, essaya de l'enlever. Pisistrate, sans écouter ses parents, qui l'exhortaient à la vengeance : « Que ferons-nous, dit-il, à ceux que nous haïs- « sons, si nous haïssons ceux qui nous aiment? » et il unit le ravisseur à sa famille. Quelques hommes échauffés par le vin avaient insulté sa femme ; ils vinrent le lendemain solliciter en tremblant leur pardon ; « Vous vous trompez, « leur dit Pisistrate, ma femme ne sortit point « hier. » Une habileté soutenue dans les affaires publiques et la pratique des vertus privées les plus douces concilièrent à l'usurpateur les esprits les plus sévères. Solon lui-même se laissa gagner et consentit à l'assister de ses conseils. Des amis moins bienveillants abandonnèrent Pisistrate et se retirèrent dans une forteresse pour se soustraire à sa dépendance. On vit alors ce chef redouté les suivre de loin, avec son bagage, et répondre à l'étonnement de l'un des fugitifs : « Il « faut que vous me persuadiez de rester avec « vous, ou que je vous persuade de revenir avec « moi. » Il aurait mérité, mieux que Périandre, d'être compté parmi les sages de la Grèce. Il prévint, en encourageant l'agriculture et l'industrie, les besoins qui fomentent les séditions, rejeta dans les campagnes les hommes turbulents qui s'étaient signalés dans le cours des dissensions civiles, assura l'existence des soldats invalides et eût fait adorer de tous son caractère affable et généreux, si l'image de la liberté vaincue avait pu s'effacer. Pour éloigner davantage ces regrets, il multiplia les embellissements dans Athènes, ranima le goût des arts, donna une nouvelle édition d'Homère et fit présent à ses concitoyens d'une bibliothèque composée avec soin et que Xerxès fit transporter dans la suite en Perse comme l'une des plus précieuses dépouilles de la Grèce. Il fut pendant dix-sept ans à la tête de la république et à sa mort, arrivée l'an 528 avant J.-C., il transmit sa puissance à ses fils Hipparque et Hippias. F—T j.

PISON (LUCIUS-CALPURNIUS), consul, descendait d'une ancienne famille alliée aux plus illustres maisons de Rome et qui a produit un grand nombre de magistrats distingués. Sous des dehors sévères, il cachait un goût très-vif pour les plaisirs et se dédommageait en secret de la contrainte que son rang lui imposait. Lié d'une étroite amitié avec Philodème, épicurien, dont les leçons l'auraient perverti, si déjà il n'eût été corrompu (*voy.* PHILODÈME), c'était avec lui et quelques autres de ses complaisants, qu'il se livrait presque toutes les nuits à de dégoûtantes orgies. Quoiqu'il ne se fût rendu recommandable ni par ses talents ni par sa conduite, il passa successivement par les charges de questeur, d'édile et de préteur, et fut enfin élu consul (l'an de Rome 692, avant J.-C. 60). On lui donna pour collègue Aulus Gabinius, qui n'était connu que par ses intrigues et son adresse à flatter les passions de la multitude (*voy.* GABINIUS). Pison signala son avénement au consulat en rétablissant les jeux compitalitiens, qu'on avait abolis, parce qu'ils favorisaient les troubles et les débauches, et il autorisa les assemblées clandestines, que le sénat avait sagement interdites, comme contraires à la tranquillité publique. Il se déclara le protecteur de Clodius (*voy.* ce nom) et, après avoir contribué à l'exil de Cicéron, auquel les factieux ne pouvaient pardonner d'avoir déjoué le complot de Catilina, il défendit au sénat de témoigner sa douleur d'une mesure qui plongeait dans le deuil tous les bons citoyens. Pendant son consulat, Pison maria sa fille Calpurnia à César, dont il prévoyait que l'appui lui serait un jour nécessaire. En sortant de charge, le sort lui assigna le gouvernement de la Macédoine, qui comprenait en outre l'Achaïe, la Thessalie et la plus grande partie de la Grèce. Dès qu'il en eut pris possession, il leva de nouvelles troupes, sans l'aveu du sénat, sous prétexte d'étendre la domination du peuple romain dans l'Orient ; mais il n'employa guère ses soldats qu'à contenir les Grecs, soulevés par ses rapines et ses vexations. Leurs plaintes parvinrent enfin au sénat, et, sur la proposition de Cicéron, Pison fut rappelé ; mais avant son départ, il licencia son armée, ne voulant pas que son successeur pût rendre compte du dénûment des soldats, et revint à Rome, où il entra comme un simple particulier, disant pour s'excuser qu'il n'avait jamais ambitionné les honneurs du triomphe. Dans le discours qu'il prononça pour justifier sa conduite, Pison se permit d'attaquer ouvertement Cicéron, persuadé qu'il n'oserait pas lui répondre, dans la crainte de déplaire à César ; mais ce grand orateur lui répliqua par une harangue regardée comme un de ses chefs-d'œuvre, dans laquelle il a révélé toutes les infamies dont s'était souillé le proconsul de la Macédoine et qui rendra sa mémoire odieuse à la dernière postérité. (V. *Oratio in L. C. Pisonem.*) Pison n'évita que par le crédit de César, déjà tout-puissant, la honte d'être condamné par un jugement solennel. Cependant quatre ans après (l'an de Rome 702, avant J.-C. 50), il fut élevé à la dignité de censeur, et il déclara qu'il n'acceptait qu'à regret cette magistrature, dont il était si peu digne, ne voulant occuper aucun emploi qui pût le détourner de ses habitudes ou troubler son repos. Il fut chargé de l'exécution du testament de César, son gendre, et obtint que les funérailles du dictateur seraient faites aux dépens du public. Envoyé vers Antoine

pour l'engager à lever le siége de Modène, il s'acquitta de sa commission avec si peu de dignité, qu'Antoine, sans égard pour les ordres du sénat, fit battre les murailles de cette ville avec ses machines de guerre en présence des députés (*voy.* ANTOINE). Il paraît que Pison survécut peu à ce dernier événement. L'histoire ne nous apprend point l'époque de sa mort. W—s.

PISON, consul romain sous le règne d'Auguste, fut gouverneur de la Syrie sous celui de Tibère. Tacite pense que cet empereur ne l'avait envoyé dans cette contrée que pour y surveiller et contrarier les opérations militaires de Germanicus, et qu'il finit par lui donner secrètement l'ordre de l'empoisonner, ce dont cet homme vil et cruel, secondé par son épouse Plancine, s'acquitta avec autant de bassesse que de perfidie. Lorsque le crime fut consommé, il envoya à Rome son fils Lucius, qui fut assez bien reçu par Tibère; mais s'y étant ensuite rendu lui-même avec sa femme et un grand cortége, il fut dès le lendemain accusé devant le sénat par un nommé Fulcinus Trio, qui ne parut d'abord vouloir l'attaquer que pour l'irrégularité de ses mœurs scandaleuses. Mais bientôt deux amis de Germanicus, s'étant réunis à sa veuve Agrippine, l'accusèrent hautement devant le sénat d'avoir empoisonné le héros de cette époque, et secondés par la clameur publique autant que par les paroles fausses et ambiguës de Tibère, ils étaient près d'obtenir une condamnation, lorsque Pison se fit lui-même justice et se donna la mort en sortant du sénat (*voy.* TIBÈRE). Selon le témoignage de Tacite, ce fut l'empereur qui le fit tuer secrètement, de crainte qu'il ne produisît les ordres écrits qu'il avait reçus pour le meurtre de Germanicus et plusieurs crimes du même genre. Sa femme Plancine, qui l'avait plus spécialement secondé pour l'exécution de celui-là, l'assura, tant qu'ils conservèrent un peu d'espérance, qu'elle serait la compagne de sa vie et de sa mort, mais lorsque tout espoir fut perdu, cette femme méprisable l'abandonna pour obtenir sa grâce personnelle par la protection de l'impératrice Livie. L'ayant obtenue, elle l'accusa elle-même, et après sa mort elle devint l'instrument des persécutions impériales contre la malheureuse Agrippine et ses enfants. Pison était un homme fort dur et plein d'orgueil. On rapporte de lui, parmi beaucoup de faits d'une atroce cruauté, qu'ayant un jour condamné à mort un soldat accusé d'avoir fait périr son camarade, il ne voulut pas donner au condamné un seul instant pour produire les preuves de son innocence. Ce malheureux allait être mis à mort, lorsque l'homme qu'on l'accusait d'avoir tué reparut subitement. Alors le centurion chargé de l'exécution s'empressa de mettre le condamné en liberté; et les deux soldats pleins de joie se présentèrent ensemble devant le juge aux applaudissements de la multitude, qui ne doutait point que Pison ne fût également satisfait de pouvoir revenir sur une décision aussi atrocement inique; mais loin de là, cet homme féroce remonte sur son tribunal, écumant de rage, et il prononce à l'instant ce nouvel arrêt de mort : : « Toi, dit-il au premier soldat, tu vas mourir parce que tu as « déjà été condamné; toi, dit-il à l'autre, tu « mourras parce que tu es cause par ton retard « de la mort de ton camarade; et toi aussi, dit-il « au centurion, parce qu'ayant eu ordre de faire « mourir ce soldat, tu n'as pas obéi. » Et il fit à l'instant même exécuter sous ses yeux cette horrible sentence. — Petitot (*voy.* ce nom) a composé une tragédie intitulée la *Conjuration de Pison*, qui fut jouée au Théâtre-Français en 1795 avec peu de succès et qui n'a pas été imprimée. M—D j.

PISON (C.), romain consulaire, de l'illustre famille Calpurnia, n'est connu que par la part qu'il prit à la conjuration contre Néron, dont la découverte entraîna sa mort, celle de Sénèque, de Lucain et d'une foule de sénateurs. Ni les exemples de ses ancêtres, ni les leçons de la philosophie n'avaient appris à Pison à maîtriser ses passions. Il aimait le faste et se livrait avec excès aux plaisirs de la table; enfin, aveuglé par un amour déplorable, il avait séduit la femme de Domitius Suilius, son ami, et l'avait épousée après l'avoir obligé de la répudier. Cependant Pison conservait les apparences de la vertu, et il devait à ses qualités brillantes une grande popularité. Souvent on l'avait vu faire servir son éloquence à la défense des malheureux. Il était libéral avec ses amis et obligeant envers tous ceux qui réclamaient ses services. Trop prudent ou trop timide pour solliciter les emplois dus à sa naissance dans un temps où le mérite devenait un titre de proscription, il ne paraissait que rarement à Rome. Il cherchait à éloigner l'image des maux qui accablaient son pays en s'occupant d'ajouter de nouveaux embellissements à sa délicieuse campagne de Baies. Ce ne fut point Pison qui conçut le projet de délivrer Rome de son tyran; si l'on en croit Tacite, l'ambition contribua plus que l'amour de la patrie à le faire entrer dans une conjuration qui se composait de l'élite du sénat et de l'armée. Il devina le parti qu'il pourrait tirer de la chute de Néron et résolut d'en profiter. Tandis que les conjurés balançaient sur le choix des moyens, la courtisane Epicharis, indignée de leur lenteur, osa tenter d'affranchir seule les Romains en séduisant Proculus, commandant de la flotte de Misène; mais, trahie par ce misérable, elle fut arrêtée et jetée dans une prison (*voy.* EPICHARIS). Avertis par cet accident de presser l'exécution de leur projet, les conjurés voulaient que Pison fît assassiner dans sa maison de Baies Néron, qui y faisait de fréquentes promenades; mais il rejeta ce conseil, disant qu'on ne lui reprocherait jamais d'avoir violé l'hospitalité, même envers un tyran; que Néron devait périr à Rome, dans le palais bâti des dé-

pouilles des citoyens ou sur la place publique. Enfin l'exécution du complot fut fixée au jour de la fête de Cérès (19 avril). Les principaux conjurés s'étaient distribué les rôles : Lateranus, désigné consul, devait aborder Néron au moment où il entrerait dans le cirque; et en feignant d'embrasser ses genoux comme pour lui demander une grâce, le saisir par le corps et le renverser : à ce signal, les tribuns et les centurions fondraient de tous côtés sur le tyran ; et pendant ce temps-là, Pison, conduit par Antonia, fille de l'empereur Claude, se rendrait au camp des prétoriens pour les gagner par son éloquence et par ses largesses (*voy.* les *Annales* de Tacite). La veille, un affranchi du sénateur Scévinus, instruit de la conjuration par quelques mots échappés à son maître, court la révéler à Néron. Scévinus arrêté nia d'abord avec fermeté; mais en apprenant que d'autres conjurés avaient déjà fait des aveux pour sauver leur vie, il nomma ses complices (*voy.* LUCAIN). Les amis de Pison le pressèrent en vain de profiter du temps qui lui restait pour soulever les prétoriens et le peuple ; n'attendant aucun succès de ce dernier effort, il rentra dans sa maison pour se disposer à la mort. Il se fit ouvrir les veines quand il vit arriver les satellites de Néron et leur remit son testament, dans lequel il prodiguait au tyran les plus basses adulations pour l'engager à laisser jouir de sa fortune Arria, cette même femme qu'il avait enlevée à Domitius et dont tout le mérite consistait dans sa beauté. Cet événement est de l'an 65. W-s.

PISON (LICINIUS), césar, était fils de M. Crassus et de Scribonia et entra par adoption dans l'illustre famille des Pisons. Son père, sa mère et ses plus proches parents avaient été mis à mort par l'ordre de Claude ou de Néron, et lui-même avait passé sa jeunesse dans l'exil. Aussitôt après son élévation à l'empire, Galba, dont il était connu, s'empressa de le rappeler à Rome. Ce prince, voulant se donner un collègue dont les vertus ôtassent tout prétexte aux révoltés, déclara Pison césar (10 janvier 69), fit ratifier son choix par les prétoriens et ensuite par le sénat (*voy.* GALBA). Mais il ne fit dans cette circonstance solennelle aucune distribution aux prétoriens, déjà mécontents de sa parcimonie. Othon, qui aspirait à l'empire, profita de cette faute pour aigrir les soldats; et, certain de leur appui, il résolut de détrôner Galba et le collègue qu'il venait de se donner avant que son autorité fût affermie. Pison ne s'était point laissé éblouir par le haut rang auquel la fortune l'avait fait monter : dans ses discours à l'armée et au sénat, il avait montré beaucoup de sagesse et de modération ; mais aux vertus civiles il joignait les talents d'un capitaine. Instruit des désordres qui avaient éclaté dans le camp des prétoriens, il y courut, suivi de quelques hommes dévoués, persuadé que sa présence suffirait pour étouffer la sédition. Dans le chemin il fut averti que la vie de Galba était menacée, et il se hâta de revenir sur ses pas, résolu de partager tous les dangers de son bienfaiteur. Son dévouement fut inutile : il vit périr Galba sans pouvoir le secourir; blessé lui-même dans la mêlée, il parvint cependant avec l'aide de Sempronius Drusus, capitaine de ses gardes, à se réfugier dans le temple de Vesta : mais deux assassins envoyés par Othon le tirèrent de cet asile et l'égorgèrent à la porte du temple le 14 janvier 69, le cinquième jour après son élévation à l'empire. Pison n'était âgé que de 31 ans. Sa probité et son courage lui méritèrent plus tard des regrets sincères ; mais ce fut, dit Tacite, sa pauvreté seule qui fit respecter ses dernières volontés et assura l'exécution de son testament. W—s.

PISON (LUCIUS-CALPURNIUS), l'un des tyrans éphémères qui se disputèrent le pouvoir à la fin du règne de Valérien, l'avait suivi dans ses expéditions contre les Perses. Ce prince ayant été fait prisonnier par Sapor (*voy.* VALÉRIEN), Pison passa au service de Macrien, que les légions de l'Orient avaient déclaré empereur. Macrien, craignant de trouver un rival dans Valens, proconsul de l'Achaïe, chargea Pison de le surprendre et de le faire mourir : mais Valens, informé de son approche, se hâta de revêtir la pourpre ; et Pison, n'osant ni marcher contre le nouvel usurpateur, ni retourner près de Macrien, se fit lui-même proclamer empereur dans la Thessalie, d'où il prit le surnom de *Thessalique*. A peine eut-il le temps de faire reconnaître son autorité : il fut tué par les soldats de Valens à la fin de mai l'an 261, après un règne de quelques semaines. Si l'on en croit Trebellius Pollion, Pison avait hérité de toutes les vertus de ses ancêtres ; et Valens se repentit d'avoir ôté la vie à un si honnête homme. Selon le même historien, le sénat, après avoir accordé les honneurs divins à Pison, lui décerna une statue avec un quadrige. On n'a de ce prince que des médailles fausses ou suspectes. W—s.

PISON (GUILLAUME), naturaliste hollandais du commencement du 17ᵉ siècle, fut médecin, d'abord à Leyde, puis à Amsterdam. Il accompagna le prince de Nassau dans son voyage au Brésil, emmenant avec lui deux jeunes savants allemands, Marggrav et Kranitz, pour l'aider dans ses recherches d'histoire naturelle. Il paraît qu'après avoir perdu son protecteur, il passa au service du grand électeur Frédéric-Guillaume. On ignore la date de sa mort. Les découvertes de Pison et Marggrav furent publiées par Laet sous le titre commun de *Historia naturalis Brasiliæ*, Leyde, 1648, un vol. in-fol. L'ouvrage de Marggrav forme plus des deux tiers du volume. *De medicina Brasiliensi libri quatuor*, tel est le titre spécial de l'ouvrage de Pison. Le premier livre traite de l'atmosphère et de la nature du pays en général ; le deuxième, des maladies endémiques ; le troisième, des poisons et des remèdes, avec neuf dessins ; le quatrième, plus considérable que

les trois autres ensemble, des vertus des plantes, avec cent dix dessins. On voit par une observation placée à la fin de ce livre que Pison pressentait l'opinion qui attribue des vertus semblables aux plantes congénères. Il paraît, d'après les aveux de Pison lui-même, que son travail avait été fait un peu précipitamment. Il le revit avec soin et en publia une deuxième édition dans un recueil intitulé *De Indiæ utriusque re naturali et medica libri quatuordecim*, un vol. in-fol., Amsterdam, 1658. Ce volume se compose : 1° de l'ouvrage de Pison en six livres ; les deux premiers sont ceux de la première édition, avec beaucoup plus d'étendue ; et les matières traitées dans le deuxième sont placées dans un ordre différent ; le troisième comprend les poissons, les oiseaux et les quadrupèdes ; et ici Pison a emprunté à Marggrav la plus grande partie des figures de la deuxième édition, mais le texte diffère ; le quatrième contient les plantes : il y a également plusieurs dessins de Marggrav ; le cinquième traite des poisons et contre-poisons ; le sixième enfin est intitulé *Mantissa aromatica*, avec vingt et une figures ; les six livres comprennent environ trois cent vingt dessins, dont près de deux cents sont consacrés à des plantes ; — 2° de deux traités de Marggrav : *Tractatus topographicus et meteorologicus Brasiliæ*, etc.; *Commentarius de Brasiliensium et Chiliensium indole ac lingua*, etc.; — 3° de l'ouvrage de Bontius : *Historiæ naturalis et medicæ Indiæ orientalis libri sex*, dans lequel Pison a intercalé quelques observations. La relation du voyage du prince de Nassau, par Baerle (imprimée en 1660, deuxième édition), est suivie du premier livre de Pison et de la description de la canne à sucre et de deux autres plantes. Ces articles sont les mêmes que dans la deuxième édition. Les observations de Pison sont souvent diffuses et ses descriptions incomplètes ; il n'est peut-être pas toujours assez en garde contre quelques récits populaires dont la plupart, au reste, ne se trouvent point dans la deuxième édition. Mais ses ouvrages avec ceux de Marggrav ont été pendant longtemps ce que nous avions de plus complet sur le pays qu'il a exploré. Son traité sur les aromates des deux Indes est intéressant ; il y rapporte et discute les opinions des auteurs qui l'ont précédé, et de Bontius lui-même : les dessins, surtout ceux des plantes, sont passables ; et on les voit encore cités par ceux qui écrivent sur les végétaux d'Amérique. Il a fait connaître plus de cent plantes nouvelles, et il est un de ceux qui ont donné les premiers détails un peu étendus sur la canne à sucre et la fabrication du sucre. Nous devons surtout rappeler que c'est lui et Marggrav qui ont les premiers rapporté en Europe et décrit l'*Ipecacuanha* (*Psychotria emetica*), qui fut dès lors adopté en médecine. Enfin, son style n'est pas indigne de cette belle période de la latinité moderne. Il faut ici dire un mot de la question de plagiat relativement à l'emploi fait par Pison dans sa deuxième édition de beaucoup de dessins de Marggrav. Ils avaient travaillé de concert ; et Pison a pu croire, en raison de leur ancienne liaison, avoir le droit dont il a usé. Il n'en a rien dit, et c'est sans doute un tort : mais il n'avait probablement pas l'espoir de pouvoir cacher son emprunt, le travail de Marggrav ayant été inséré séparément dans la deuxième édition. Il est bon de remarquer, d'ailleurs, que plusieurs de ces dessins se trouvaient déjà dans le premier travail de Pison, comme dans celui de Marggrav, réunis par Laet dans le même volume. Enfin les descriptions sont différentes. On voit que Pison serait loin de mériter la phrase de Linné (*Critica botanica*) : *Horrenda certe memoria viri, si vera*, etc., à l'occasion du *Pisonia* (*Arbos spinis horrida*), genre de la famille des nyctaginées qui lui a été consacré par Plumier. D—u.

PISON (Jacques), poëte latin du 16e siècle, né en Transylvanie, fut l'ami intime d'Erasme. Envoyé avec son frère à Rome, il s'y distingua tellement que Jules II et Léon X lui confièrent des missions de la plus haute importance. L'empereur Maximilien lui accorda la couronne comme poëte lauréat. Etant revenu dans sa patrie, il fut nommé instituteur du jeune Louis, roi de Hongrie. On voit par la lettre (118e) qu'Erasme lui écrivit en 1509 que la plus intime amitié régnait entre les deux savants. Dans une autre lettre (838e), écrite en 1526, Erasme lui fait ses remercîments pour deux anciennes médailles qu'il lui avait adressées. Le pape Jules II avait envoyé Pison à Sigismond, roi de Pologne, comme l'apprend une lettre que ce légat écrivit de Wilna à Rome à Jean Coritius. Pendant que Pison était instituteur du jeune roi Louis, Erasme écrivait de Louvain à Jean Thurso, évêque de Breslau : *Jacobi Pisoniis, cujus memoriam mihi refricas, tam jucunda est recordatio, quam olim Romæ jucunda fuit consuetudo. Quid enim illo doctius, aut quid festivius? Ego hunc præceptorem magis gratulor serenissimo regi vestro, quam regnum ipsum.* (Lettre 407). Dantiscus écrivait :

Piso etiam nostro vir in ævo doctus et acer,
Magnorum nuper qui multa negotia regum
Tractabat, quod si stricto pede, sive soluto
Aggreditur quicquam, nil est exactius.

Ursinus Velius, Conrad Celtes et les autres savants de cette époque ont parlé dans les mêmes termes de Pison. Après la malheureuse bataille de Mohacs, il mourut, ne pouvant survivre au roi dont il avait été l'instituteur. Le 10 décembre 1527, son ami Ursinus Velius écrivait à Erasme : *Piso, mense martio, spoliatus bonis omnibus, credo, animi dolore, Posonii diem suum obiit.* Ses poésies manuscrites se trouvent à la bibliothèque de l'université d'Offen. G. Wernher, son ami, en a publié une partie sous ce titre : *Jacob. Pisonis Transsylvani, oratoris et poetæ excellentis, schedia*, Vienne, 1554. G—y.

PISON DU GALAND était avocat à Grenoble avant la révolution ; il en épousa la cause avec beaucoup d'ardeur. Nommé en conséquence député du tiers état du Dauphiné aux états généraux de 1789, il prit une grande part dès le commencement aux discussions relatives à la réunion des ordres, ainsi qu'au renvoi des troupes avant l'insurrection du 14 juillet. Il appuya fortement pour cela les motions de Mirabeau, de Sillery, de Dandré, etc., ce qui lui acquit une certaine réputation, sans que cependant il parût fréquemment à la tribune. Nommé secrétaire sous la présidence de Bailly, il se lia intimement avec ce député, dont le caractère et les opinions avaient beaucoup de rapport avec les siennes, et il fut en quelque sorte son bras droit et son conseil dans la fameuse séance du jeu de paume. Enfin, comme lui, il concourut de tout son pouvoir au renversement de l'édifice monarchique ; mais, comme lui, il recula devant des désordres et des crimes qu'il n'avait pas prévus. Il ne donna jamais dans les partis outrés et parut surtout vouloir balancer l'influence de la capitale par celle des provinces. Le 29 octobre 1789 il combattit le projet de faire dépendre de la condition d'une propriété territoriale l'éligibilité à la représentation nationale. Dans les différents rapports qu'il fit au nom du comité des domaines, il montra beaucoup de mesure et de modération, notamment le 14 février 1791, jour où il fut le rapporteur de l'affaire du domaine de Fénestranges. Il s'exprima dans les termes les plus mesurés ; mais il n'en conclut pas moins au retour à l'Etat de ce domaine, que la famille de Polignac possédait depuis 1781 (1). Le 20 août de la même année, Pison du Galand présenta le plan d'une administration forestière qui fut adopté. Il rentra dans l'obscurité après la session et se tint soigneusement caché pendant le règne de la terreur, ce qui seul put le soustraire au sort de son compatriote et ami Barnave. Il ne reparut qu'après le 9 thermidor et fut nommé en mars 1797 par le département de l'Isère député au conseil des cinq-cents, dont il fut élu secrétaire dès les premières séances. Les proscriptions du 18 fructidor ne l'atteignirent point, et il se rangea dès lors complétement du parti qui avait triomphé. Le 15 octobre il présenta une motion d'ordre pour la célébration du décadi par des jeux, des fêtes, des exercices populaires, et le 21 mars 1798 il fut élu président. Durant cette session il s'occupa beaucoup de finances, fut membre du comité de ce nom et fit plusieurs rapports sur cet objet. Réélu au corps législatif sous la constitution consulaire, il renonça à ces fonctions en décembre 1801 pour raison de santé ; et s'étant retiré dans son département, il y fut nommé juge à la cour d'appel de Grenoble, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée dans les premières années du gouvernement impérial. M—D j.

PISSAREFF (ALEXANDRE-ALEXANDREWITCHE), littérateur russe, né en 1780 à St-Pétersbourg, où il mourut en 1828. Il reçut son éducation au corps des cadets, dont il sortit en 1796 avec le grade de sous-lieutenant. L'année suivante il entra dans le régiment Séménoff de la garde, où il reçut tous ses grades jusqu'à celui de général de brigade en 1813. Il prit part à toutes les campagnes et à toutes les grandes batailles de son temps en Russie, en Allemagne et en France. Plus tard il devint commandant de la brigade des grenadiers à Kalouga. Entre autres sociétés savantes, Pissareff a été membre de l'académie russe. Après avoir été le Diderot russe, il en a voulu devenir le Racine ; mais la mort a interrompu sa carrière. On a de lui : 1° *Sujets de représentations artistiques pris dans l'histoire russe, la mythologie slave, et en général dans toutes les œuvres russes en prose et en vers*, St-Pétersbourg, 2 vol., 1807 ; 2° *Règles générales pour le théâtre puisées dans la collection complète des œuvres de Voltaire*, ibid., 1809 ; 3° *Lettres et observations militaires se rapportant surtout aux incomparables années de 1812 et 1813*, Moscou, 2 vol., 1817 ; 4° *Compendium des beaux-arts, ou Règles de la peinture, sculpture, gravure en taille-douce et architecture, avec un appendice de fragments touchant les beaux-arts*, St-Pétersbourg, 1819 ; 5° *Colomb*, drame, fragment, 1821. On lui doit en outre un certain nombre de traductions du français, surtout de Voltaire et de Diderot, et insérées dans les revues russes. R—L—N.

PISSELEU (ANNE DE). *Voyez* ESTAMPES.

PISSOT (NOEL-LAURENT), né à Paris vers 1770, exerça longtemps dans cette ville le commerce de la librairie, dans lequel son père s'était ruiné, et n'y fut pas plus heureux. Il se fit successivement l'éditeur de beaucoup de livres et en composa lui-même un grand nombre, ce qui lui profita peu, car il mourut à l'hôpital le 15 mars 1815. Ses écrits sont : 1° *Marcellin, ou les Epreuves du monde*, Paris, 1800, 1 vol. in-18 ; 2° *la Galerie anglaise, ou Recueil de traits plaisants, anecdotes, etc., retracés à dessein de caractériser cette nation, extrait du portefeuille d'un émigré français*, Paris, 1802, in-18 ; 3° *Vocabulaire de l'histoire moderne*, Paris, 1803, in-8° ; 4° *l'Amour dans l'île des Amazones*, mélodrame en un acte, Paris, 1803 ; 5° *Histoire du clergé pendant la révolution* (anonyme), Paris, 1803, 2 vol. in-12 ; 6° *les Friponneries de Londres mises au jour, ou Publication des artifices, tours d'adresse, ruses et scélératesses employées journellement dans cette ville, suivies de remarques curieuses, d'anecdotes piquantes et inté-*

(1) La famille de Polignac était propriétaire du domaine de Fénestranges depuis 1781, et elle avait payé réellement une moitié de sa valeur, estimée huit cent mille francs, et l'autre moitié en sacrifiant au profit du trésor royal une rente de trente mille francs qui avait été accordée par le roi à madame de Polignac, comme gouvernante des enfants de France. Si quelque chose, dans cette affaire, pouvait être regardé comme une donation, il faut considérer que ce n'en était qu'une faible partie, et que d'ailleurs, à cette époque, personne ne pouvait contester à Louis XVI le droit d'un pareil acte de munificence.

ressantes sur Londres et ses habitants, ouvrage utile aux jeunes personnes des deux sexes et aux étrangers, leur indiquant les moyens de se garantir des piéges et fraudes des filous et escrocs dont cette capitale abonde, Paris, 1805, in-12; 7° *Manuel du culte catholique*, nouvelle édition, 1810, in-12; 8° *Précis historique sur les Cosaques, nation sous la domination des Russes*, Paris, 1812, in-8°; 9° *Adieux de la Samaritaine aux bons Parisiens, contenant quelques détails sur ce qu'elle a vu et entendu pendant deux cents ans qu'elle a demeuré dans son château du Pont-Neuf*, Paris, 1813, in-18; 10° *Célestine, ou les Epreuves de l'amour, histoire véritable et intéressante*, Paris, 1813, in-18; 11° le *Mea culpa de Napoléon Bonaparte, aveu de ses perfidies et de ses cruautés, suivi de la relation véridique de ce qui s'est passé à l'enlèvement et à la mort du duc d'Enghien*, Paris, 1814, in-8°; 12° *Siéges soutenus par la ville de Paris depuis l'invasion des Romains jusqu'au 30 mars 1814*, Paris, 1815, in-8°; 13° *Cérémonial de la cour de France, ou Description historique de ses grandes dignités, charges et titres d'honneur, etc., suivi de la description du sacre de Louis XVI et du festin royal*, etc., Paris, 1816, in-18; 14° *Les véritables prophéties de Michel Nostradamus, en concordance avec les événements de la révolution pendant les années 1789, 1790 et suivantes, jusques et y compris le retour de Sa Majesté Louis XVIII*, Paris, 1816, 2 vol. in-12. M—D j.

PISTOIA (CINO DA). *Voyez* CINO.

PISTOIA (LÉONARD), peintre, ainsi nommé du lieu de sa naissance et dont on ignore le véritable nom, fut élève de François Penni et employé avec son maître dans les travaux que Raphaël faisait exécuter au Vatican, ce qui a donné lieu à plusieurs historiens, notamment à Baglione et au Taja, de dire qu'il avait été l'élève de ce grand peintre. Il répondit dignement aux leçons de son maître. Dans un tableau qui orne la chapelle des chanoines de Lucques et qui lui est attribué, on lit la souscription : *Leonardi Gratia Pistoriensis*, tandis que dans un autre, qui se trouve à la cathédrale de Volterra, on lit simplement : *Opus Leonardi Pistoriensis, an.* 1561; d'où l'on peut conclure que le nom de Pistoïa était Grazia ou que ce sont deux artistes différents. Quoi qu'il en soit, le premier de ces tableaux, qui représente une *Annonciation*, est digne de Raphaël. On n'a rien conservé de Léonard dans sa patrie; mais il existe à Casal-Guidi, dans le diocèse de Pistoie, une de ses compositions représentant *St-Pierre et d'autres saints qui couronnent le trône de la Vierge*. Lorsque Penni se rendit à Naples, il y emmena Pistoïa et l'y laissa, lorsqu'il mourut, à la tête de son école. Celui-ci s'établit dans cette ville et s'y fit une grande réputation par la manière dont il peignit le portrait. Ses ouvrages se distinguent par un excellent ton de couleur; ils sont plus faibles sous le rapport du dessin. Parmi ses élèves, on cite François Caria. — *Gerino* DA PISTOIA, élève du Pérugin, florissait en 1529. Ses peintures sont remarquables par le soin avec lequel elles sont exécutées; mais elles manquent de vie et de chaleur, et l'effort s'y fait trop sentir. Il avait peint pour les religieuses de St-Pierre le Majeur, à Pistoie, un tableau qui est aujourd'hui placé dans la galerie de Florence. On en voit encore quelques-uns à Cità-San-Sepolcro. Il avait été à Rome, où le Pinturicchio employa son talent. — Le frère *Paul* DE PISTOIA, compagnon et disciple de Bartolomeo della Porta, fut un des plus heureux imitateurs de ce maître habile, et sa patrie, pour consacrer sa mémoire, a fait frapper une médaille en son honneur. Lorsque Frà Bartolomeo mourut, le frère Paul hérita des nombreuses études de ce dernier, et c'est d'après les dessins dont il se trouvait possesseur qu'il exécuta plusieurs des tableaux dont la ville de Pistoie lui confia l'exécution. C'est à lui qu'est dû le tableau qui orne le maître-autel de l'église paroissiale de St-Paul. Après sa mort, les dessins dont il avait hérité passèrent dans la galerie de Florence. P—s.

PISTOLLET (SÉBASTIEN DE CORBION, dit) naquit au 15e siècle à Bouillon, ou plutôt au village de Corbion, situé près de Bouillon, et dont la famille possédait la seigneurie avec l'évêque de Liége. Il était capitaine de cavalerie, lorsqu'il imagina de faire exécuter, à Sedan, à la fin du 15e siècle, un petit mousquet que l'on pouvait tirer d'une seule main et qu'il nomma un pistollet. On pense qu'il appela ainsi cette arme nouvelle parce qu'elle était pour les armes à feu ce qu'était pour les armes blanches la petite épée appelée pistollet, c'est-à-dire une arme de petite dimension et facile à manier : l'une était un pistollet à feu comme l'autre était un pistollet tranchant (1). Après que Sébastien de Corbion eut par son invention permis aux cavaliers de se servir d'armes à feu, qui jusqu'alors n'avaient pu être employées, à cause de leur dimension, que par les fantassins, il fut désigné par le nom de l'arme qu'il avait le premier fait fabriquer et appelé le capitaine Pistollet. Il prit alors pour armoiries deux pistolets et pour devise *Ante ferit quam flamma micet*. Les descendants de Pistollet continuèrent à porter le nom qui rappelait son invention, et l'un d'eux, — PISTOLLET DE TERNAY (Claude-Bonne), né au mois de février 1738 à Troyes, où son père était conseiller, est auteur de poésies légères qui ont été imprimées dans les recueils du temps. Sa mort tragique, arrivée au mois de juillet 1783, fit alors assez de bruit. Parti pour faire un voyage de plusieurs années dans les différents Etats de l'Europe et en Asie, il arrivait d'Angleterre et traversait la Belgique pour se rendre en Allemagne, et de là en Orient, lorsqu'il fut assassiné et dépouillé des

(1) Le nom de ses armes s'écrivait autrefois avec deux L, et la petite épée appelée pistollet avait été ainsi nommée parce qu'on l'avait d'abord fabriquée à Pistoja, ville d'Italie.

sommes importantes qu'il emportait pour le long voyage qu'il avait projeté. Z.

PISTORIS ou PISTORIUS (JEAN), médecin, né à Nîmes dans la dernière moitié du 16e siècle, selon Astruc, fut reçu docteur à Montpellier en 1605 et vint pratiquer dans sa ville natale. Il a publié : *Microcosmus, seu liber cephale-anatomicus de proportione utriusque mundi in cujus calce revixit Pelops*, Lyon, 1612, in-8°. C'est une description apologétique du cerveau, *petit monde*, qui renferme, suivant l'auteur, un abrégé de l'univers. On lui attribue encore, mais avec peu de fondement, *Consilium anti-podagricum*, Halberstadt, 1659, in-4°. V. S. L.

PISTORIUS (JEAN), historien et controversiste, né en 1546 à Nidda, petite ville de la Hesse, était fils d'un chevalier de Malte, qui, devenu disciple de Luther, fut l'un des députés chargés de présenter à la diète d'Augsbourg la profession de foi de leurs coreligionnaires. Jean s'appliqua d'abord à la médecine et reçut le doctorat; mais le peu de succès de sa pratique le fit renoncer à l'art de guérir pour étudier le droit, et il devint conseiller de Frédéric-Ernest, margrave de Bade-Dourlach. Il contribua beaucoup à introduire dans cette partie de l'Allemagne le libre exercice de la réforme, et il eut part à l'établissement d'un collége à Dourlach. Cependant Pistorius, ayant conçu quelques doutes sur sa croyance, finit par rentrer dans le sein de l'Eglise romaine, et détermina Jacques, margrave de Bade, à suivre son exemple. Devenu veuf, il étudia la théologie, embrassa l'état ecclésiastique et se montra l'un des plus zélés adversaires des protestants, contre lesquels il eut à soutenir de fréquentes disputes (*voy.* les *Anti* de Baillet). Ses talents pour la controverse le firent connaître de l'empereur Rodolphe II, qui le choisit pour confesseur et lui donna le titre de conseiller. Le pape le nomma prévôt de la cathédrale de Breslau ; mais les chanoines s'opposèrent à sa réception, et il fallut que le saint-siége usât de toute son autorité pour le faire installer. Ce savant mourut à Fribourg en 1608. Outre des traités de controverse, oubliés aujourd'hui, on a de Pistorius : 1° *Rerum Polonicarum scriptores*, Bâle, 1582, 3 vol. in-fol. Lenglet-Dufresnoy a donné les titres des pièces contenues dans ce recueil, rare et estimé (voy. *Méthode pour étudier l'histoire*, t. 14, p. 41). 2° *Rerum Germanicarum scriptores*, ibid., 1582-1584-1607, 3 vol. in-fol. Le troisième volume a été réimprimé en 1654 à Francfort, sous ce titre : *Chronicon magnum Belgicum*. Cette collection a été reproduite avec quelques additions par Burch. Got. Struvius, Ratisbonne, 1726, 3 vol. in-fol. 3° *Artis cabalisticæ, hoc est, reconditæ theologiæ et philosophiæ scriptores*, Bâle, 1587, in-fol. Pistorius annonçait un second volume, qui devait comprendre les principaux cabalistes hébreux; mais il n'a point paru. 4° *De vita et morte Jacobi Marchionis Badensis, orationes duæ*, Cologne, 1591, in-4°. Pistorius est l'éditeur du troisième volume de l'*Hispania illustrata* (*voy.* And. SCHOTT). W—s.

PISTRUCCI (BENEDETTO), graveur médailliste italien, établi en Angleterre, né en 1782 entre Parme et Bologne, mort le 16 septembre 1855 à Floralodge, dans la commune d'Englefield-Green, près de Londres. Il arriva en 1815 dans cette métropole, où il trouva un patron dans Richard-William Hamilton, vice-président de la société des antiquaires, qui lui avait commandé un camée de Flore. Pistrucci sut de suite établir sa renommée en prouvant à Payne que le camée similaire acheté par lui à un autre graveur italien, Bonelli, comme un monument d'antiquité, n'était qu'un produit très-récent de la main de son confrère déloyal, produit encore bien au-dessous des siens propres. L'année suivante Pistrucci grava le portrait du prince-régent (plus tard George IV) et bossela pour le comte Spencer un modèle de St-George en cire. Pendant le long règne de George III et par suite des envois colossaux d'argent anglais sur le continent, il ne restait plus que peu de vieilles pièces où les effigies du roi étaient presque partout effacées. Pour refaire le type et l'effigie, le directeur de la monnaie, Wellesley Pole, devenu lord Maryborough et comte de Mornington, adjoignit Pistrucci comme *assistant étranger* aux deux Wyon, graveurs en titre. En 1817, le 22 septembre, il devint graveur en second. Depuis 1818 jusqu'en 1822, Pistrucci grava toutes les monnaies de George III et George IV, d'après son propre dessin, pris sur les personnes elles-mêmes, et en outre diverses médailles commémoratives du couronnement, des divers voyages, etc., de George IV, sur acier, sur jaspe, etc. En 1822 le roi voulut que son graveur prît pour modèles les dessins du peintre de la cour, Chantrey. Le fier Pistrucci sortit de suite de la Monnaie, où il ne rentra qu'en 1828, en même temps que le nouveau directeur Tierney. C'est alors qu'avec le titre d'ingénieur en chef il fut nommé graveur médailliste de Sa Majesté le roi. Toujours fidèle à lui-même, il refusa encore en 1831, lors du couronnement de Guillaume IV, de partager l'exécution de la médaille qui devait représenter cette cérémonie, avec Thomas Wyon, chargé de l'effigie du roi, tandis qu'on avait réservé à Pistrucci celle de la reine. Mais ce dernier aima mieux laisser exécuter l'ouvrage entier à Chantrey et Wyon tout seuls. Dès l'avénement de la reine Victoria, en 1837, ses anciens rivaux s'étant retirés par suite de leur grand âge, Pistrucci était dans la possession incontestée des attributions de graveur de la Monnaie. En 1838 il inventa un nouveau procédé de modelage et de gravure sur acier qu'il publia dans le *Mechanics Magazine*, vol. 27, p. 401 et suiv., et vol. 28, p. 36 et suiv. Il consiste à modeler d'abord les objets en cire, argile ou autre matière molle, et

à en prendre ensuite une empreinte en plâtre de Paris, qui servira pour un autre moulage en grès fin. Sur ce nouveau moule on prend une empreinte en fer, qui sert enfin pour le montage en acier. La priorité de cette invention lui fut contestée, il est vrai, par les deux Baddeley, qui insérèrent leurs réclamations dans le même *Mechanics Magazine*. En 1848 Pistrucci fut encore chargé de graver une plaque commémorative de la bataille de Waterloo, de plus de deux pieds de haut, avec une immense masse de figures secondaires, et dont l'exécution lui prit près de trois ans. Les matrices ne furent livrées que plus tard, et la publication des copies n'eut lieu qu'en 1854, peu avant la mort de l'auteur. Outre les monnaies et médailles déjà citées, Pistrucci a encore gravé : 1. En argent : 1° *Grande médaille de George IV entre deux dauphins* (dans la Dédicace de Forsbrooke *Cyclopaedia of antiquities*); 2° *Médaille du duc d'York, avec un casque sur le revers*, en 1827 ; 3° le *Lord Maryborough ;* 4° *Sir Gilbert Blank*, avec beaucoup de figures secondaires ; 5° médaille de la *Royal Human Society ;* 6° *Médaille du couronnement de la reine Victoria*. 2. Sur jaspe : *Plusieurs têtes de George IV avec le St-George et le dragon*. 3. Sur acier : 1° *Sceau du duché de Lancastre*, haut de quatre pouces (dans Baines, *History of Lancashire*); 2° *Portrait colossal du duc de Wellington ;* 3° *Portrait colossal du duc d'York*. Dans la collection de manuscrits du British Museum on trouve dans la série 10, n° 825, une liasse de papiers de la rédaction de John Fields et contenant la *Correspondance* de Pistrucci avec Hamilton, lord Maryborough, les deux Wyon, le peintre Banks, etc. R—L—N.

PITARD (JEAN), chirurgien de St-Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, s'était rendu digne de la confiance de ces souverains par son savoir et ses succès. Il suivit dès l'âge de vingt ans St-Louis dans ses expéditions de la terre sainte, et ce fut à son retour qu'il exécuta le projet, qu'il avait conçu depuis longtemps, de mettre un terme aux abus que des gens ignorants et sans aveu avaient introduits dans l'exercice de la chirurgie. Il obtint de St-Louis la fondation du collége de chirurgie, et tira cet art de l'état de servitude et de dégradation dans lequel il languissait humilié. C'est à lui qu'on doit les statuts de la compagnie des chirurgiens, réglés par un édit de Philippe le Bel. Nous citerons de Pitard le trait suivant, qui prouve sa philanthropie. Il fit faire à ses frais, dans sa maison, un puits qu'il destina à l'usage du public, pour le préserver des dangers de l'usage de l'eau de la Seine, que certaines saisons de l'année rendaient bourbeuse et malsaine. Cette maison, située rue de la Licorne, fut rétablie en 1611, et portait encore l'inscription suivante, qui était l'expression de la reconnaissance publique :

« Jean Pitard, en ce repaire,
Chirurgien du roi, fit faire
Ce puits en mille trois cent dix,
Dont Dieu lui doint son paradis. »

Il mourut à Paris en 1315, à l'âge de 87 ans. Il n'a laissé aucun ouvrage. P. et L.

PITARO (ANTOINE), médecin, physicien et littérateur, naquit à Borgia dans la Calabre en 1774 ; il fut élevé avec soin par son père, qui était lui-même fort instruit, et il étudia à l'université de Salerne, qui était à cette époque la plus renommée des Deux-Siciles. Bien jeune encore, il acquit une réputation si bien établie qu'à l'âge de vingt ans il était nommé professeur de physique au corps royal d'artillerie et médecin à l'hôpital de ce corps. Les événements de 1799 éclatèrent ; de même que presque tous les savants napolitains, Pitaro se montra favorable aux idées nouvelles ; lorsque la république parthénopéenne tomba après une existence éphémère, il se déroba aux colères de la réaction royaliste et vint chercher un asile à Paris. Se consacrant tout entier à l'étude, il fut autorisé par un décret impérial à exercer la médecine dans l'étendue entière de la France, et il obtint en 1816 des lettres de naturalisation. Pitaro fut membre d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères ; il a composé une vingtaine d'ouvrages en français ou en italien sur la médecine et les sciences naturelles. Nous nous bornerons à signaler les *Considérations et expériences sur la tarentule de la Pouille*, 1807 ; la *Science de la sétifère, ou l'Art de produire la soie*, 1828 ; une traduction de l'ouvrage d'Andria : la *Théorie de la vie*. Il fit parfois des excursions sur le domaine de la littérature, ainsi que le démontrent ses *Poesie elegiache* et un poëme dans lequel il célèbre le triomphe (anticipé) de l'empereur Nicolas à Constantinople ; ce dernier ouvrage parut en 1832 sous l'anagramme de A. Patrio. Possesseur de tous les papiers laissés par Casti, il avait projeté d'écrire l'histoire de la vie et des travaux de ce littérateur, mais cet ouvrage n'a pas vu le jour. Il en a été de même, nous le croyons, d'un *Traité complet de médecine légale*, travail important que la situation de l'auteur, longtemps médecin légiste auprès de la cour de Paris, devait rendre remarquable. Nous ignorons l'époque de la mort d'Antoine Pitaro. Z.

PITAU (NICOLAS), graveur au burin, naquit à Anvers en 1633 environ. Quelques personnes le font naître à Paris ; mais cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve. Son père, nommé Jacques, lui enseigna les éléments de la gravure, qu'il cultivait lui-même avec quelque succès. Il paraît que c'est vers 1660 que Nicolas vint à Paris. La manière qu'il adopta fut celle de Jean Poilly ; mais il sut donner à ses tailles un style plus mâle et une plus grande vigueur. Le talent supérieur avec lequel il grava plusieurs sujets donna de lui la plus haute idée. Mais c'est surtout dans la *Ste-Famille* que Raphaël avait peinte pour François Ier, et qui est le plus bel

ornement du musée du Louvre, que Pitau mit le comble à sa réputation. Cette gravure, dit « Watelet, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, « est un chef-d'œuvre pour la beauté de l'outil, « la pureté du dessin, la vigueur et la justesse « de l'effet. Le caractère de Raphaël n'a peut-« être jamais été mieux saisi dans aucune es-« tampe. L'amateur qui la préférerait au même « tableau gravé par Edelinck pourrait donner « des raisons plausibles de son choix. » Une des qualités distinctives de ce bel ouvrage, c'est le sentiment de la couleur qui y domine et qui prouve que Raphaël était dans le cas de donner des leçons aux artistes même dans cette partie de son art. Parmi les ouvrages assez nombreux que l'on doit au burin de Pitau, on distingue une suite de seize portraits, au nombre desquels les plus remarquables sont ceux de St-François de Sales, d'Olivier Cromwell, de St-Vincent de Paul, de Colbert; un portrait anonyme d'un homme à mi-corps, avec des médailles au bas. Les sujets historiques qu'il a gravés d'après différents maîtres sont au nombre de douze, et s'ils ne s'élèvent pas à la même hauteur que sa *Ste-Famille*, ils suffiraient pour faire la réputation d'un autre artiste. On peut voir le détail de ces divers ouvrages dans le *Manuel des amateurs de l'art* d'Huber et Rost. Pitau mourut à Paris en 1724, selon Basan, et en 1676, suivant Watelet. Cette dernière date paraît être la plus exacte; car depuis 1670, on ne voit aucune estampe de cet artiste. — Son fils, *Nicolas* PITAU, cultiva également la gravure. Le seul morceau authentique que l'on connaisse de lui est le portrait du comte de Toulouse, d'après Gobert, au bas duquel il a mis : *Nic. Pitau junior sc.* On peut présumer que c'est à lui que doit s'appliquer l'année 1724, indiquée par Basan comme étant l'époque de la mort de son père. P—s.

PITAVAL. *Voyez* GAYOT.

PITCARNE (ARCHIBALD), né à Edimbourg le 25 décembre 1652 et mort dans la même ville le 20 octobre 1713, fut un des médecins les plus célèbres de cette époque et l'un des défenseurs les plus opiniâtres des erreurs de la secte iatromathématique. Son père, qui était un marchand aisé et un magistrat distingué de la capitale de l'Ecosse, donna au jeune Pitcarne une éducation solide et brillante. Celui-ci, qui se faisait déjà remarquer par les plus heureuses dispositions, étudia la théologie et la jurisprudence avec tant d'ardeur qu'il tomba malade, et qu'il fut contraint de faire le voyage de Montpellier, afin de respirer un air plus pur et plus salubre que celui de sa patrie. La célébrité dont la faculté de médecine de cette ville jouissait alors, ainsi que le talent des professeurs qui l'illustraient, l'engagèrent sans doute à embrasser la profession de médecin. De retour en Ecosse après le rétablissement de sa santé, il cultiva les mathématiques, et ensuite la botanique, la pharmacie et la matière médicale. L'école de Paris jetait à cette époque la plus vive lumière : Pitcarne s'y rendit et suivit spécialement les cours de Duverney, avec lequel il ne cessa d'entretenir des relations d'amitié. A peine était-il rentré dans sa patrie que la réputation du médecin écossais se répandit avec ses écrits dans toutes les facultés de l'Europe. Celle de Leyde lui offrit une chaire de médecine, et il y fut installé le 26 avril 1692. Le grand Boerhaave suivit ses leçons; mais, soit que son langage, hérissé de calculs, fût difficile à comprendre, soit que les autres membres de la faculté eussent des torts avec lui, Pitcarne revint pour la troisième fois en Ecosse en 1693, et se livra tout entier à ses spéculations favorites. Il devint l'un des adversaires les plus redoutables de la chimiatrie, qui était à cette époque presque généralement professée. Suivant lui, aucun ferment ne peut exister dans le corps humain, parce que la fermentation est un mouvement désordonné, tumultueux, qui serait incompatible avec la régularité de la circulation du sang. D'ailleurs, ajoutait-il, le ferment gastrique ne saurait dissoudre, ainsi qu'on le prétend, les aliments les plus solides sans altérer en même temps les membranes de l'estomac, surtout lorsque ce viscère est dans un état de vacuité. Mais si Pitcarne renversa plusieurs des erreurs physiologiques qui défiguraient l'histoire de l'homme, il en établit beaucoup d'autres. Il expliquait toutes les fonctions par l'action mécanique des organes, qu'il soumettait aux formules d'un calcul rigoureux. L'estomac, par exemple, déploie, suivant lui, sur les matières alimentaires, une force équivalente à douze mille neuf cent cinquante et une livres. La pathologie elle-même n'était point à l'abri de ses innovations; il en avait réduit l'axiome le plus général à une proposition d'algèbre : *Une maladie étant donnée, trouver le remède*. Les principales productions de Pitcarne sont : 1° *Solutio problematis de inventoribus*, Edimbourg, 1688, et Leyde, 1693, in-4°; 2° *Oratio qua ostenditur medicinam ab omni philosophandi secta esse liberam*, Leyde, 1692, in-4°; 3° *De sanguinis circulatione et animalibus genitis et non genitis*, Leyde, 1693, in-4°; 4° *De causis diversæ molis qua fluit sanguis per pulmonem in natis et non natis*, Leyde, 1693, in-4°; 5° *De motu sanguinis per vasa minima*, Leyde, 1693, in-4°; 6° *De theoria morborum oculi*, Leyde, 1693, in-4°; 7° *Diss. quo cibi in ventriculo rediguntur ad formam sanguini reficiendo idoneam*, Leyde, 1693, in-4°; 8° *Diss. brevis de opera quam præstant corpora acida vel alcalina in curatione morborum;* 9° *De curatione febrium quæ per evacuationes instituitur*, Edimbourg, 1695, in-4°; 10° *De fluxu menstruo*, ibid., 1713, in-4°; 11° *De divisione morborum;* 12° *Elementa medicinæ physico-mathematica, libris duobus quorum prior theoriam, posterior praxim exhibet*, Londres, 1717, in-8°. Ces dissertations sont réunies en un volume in-4°, imprimé à Ro-

terdam, 1701, et à Londres, 1713, sous le titre de *Dissertationes medicæ*. D'autres éditions des mêmes écrits ont été publiées à Roterdam en 1714 et à Venise en 1735, avec le titre de *Opuscula medica*, in-4°. Enfin toutes les productions de Pitcarne sont rassemblées sous le titre de *Opera omnia*, Venise, 1793, et Leyde, 1797, in-4°. On trouve dans ce recueil quelques pièces sur divers points de théologie. B—N.

PITHOIS (Claude), littérateur, né vers 1596 dans la province de Champagne, entra jeune dans l'ordre des Minimes et se fit bientôt connaître par ses dispositions pour la chaire. Des tracasseries qu'il éprouva le dégoûtèrent de la vie du cloître, et il s'enfuit à Sedan, où il fit profession de la réforme. Obligé de choisir un état, il se décida pour le barreau, où il parut très-avantageusement. Peu après, le duc de Bouillon le nomma son bibliothécaire et lui donna une chaire de philosophie au collége de Sedan, l'un des plus fameux que les protestants eussent alors en France. Il mourut dans cette ville en 1676, à l'âge de 80 ans. Le P. la Noue fait mention de Pithois dans son *Chronicon generale ordinis Minimorum*, p. 591 ; mais son aversion pour un confrère apostat l'a empêché d'y rapporter les titres de ses ouvrages. On connaît de lui : 1° l'*Amorce des âmes dévotes et religieuses*, sur ce théorème : *Bonum est nos hic esse*, Paris, Moreau, 1627, in-12. 2° Dans l'approbation de ce livre, il est fait mention d'un ouvrage de lui intitulé *l'Horoscope et bonne aventure des prédestinés ;* 3° *Cosmographie, ou Doctrine de la sphère, avec un Traité de la géographie*, Paris (Sedan, Jannon), 1641, in-12 ; 4° *Traité curieux, ou Préservatif contre l'astromantie des genethliaques*, Sedan, 1641, in-12. Il en existe des exemplaires avec un nouveau frontispice, Montbéliard, 1646. 5° L'*Apocalypse, ou Révélation des mystères cénobitiques, par Méliton*, St-Léger, Chartier (Elzeviers), 1662, in-12. Cette édition, réimprimée depuis sous le titre de *l'Apocalypse de Méliton*, est assez recherchée des curieux. C'est un extrait des différents écrits de Camus, évêque de Belley, contre les moines, et en particulier de sa *Réponse aux* Entretiens d'Hermodore, *par St-Agran* (le P. Jacques de Chevannes, capucin). 6° *La Découverte des faux possédés, avec la conférence touchant la prétendue possédée de Nancy*, Châlons, 1621, in-8°. Elisabeth de Ranfaing, veuve Dubois, plus connue sous le nom de Marie-Elisabeth de la Croix, fondatrice des religieuses de Notre-Dame du Refuge, passait pour possédée du démon. L'évêque de Toul ordonna des informations, et le résultat fut de reconnaître la possession. Pithois se prononça ouvertement contre cette décision. Remy Pichard, médecin de Charles IV, duc de Lorraine, publia contre l'ouvrage de Pithois un écrit intitulé *De l'admirable vertu des saints exorcismes sur les princes des enfers, possédant réellement vertueuse demoiselle Elisabeth de Ranfaing, avec ses justifications contre les ignorances et les calomnies du P. Claude Pithois, minime*, Nancy, 1622. L'ignorance de Pithois consistait à nier la réalité de l'obsession ; mais le médecin aux maléfices de qui on attribuait cette possession n'en fut pas moins brûlé le 2 avril 1622, avec une fille sa complice (voy. *le Triomphe de la Croix, ou la Vie de la mère Elisabeth*, etc., par Boudon, ou l'abrégé qu'en ont donné Hélyot, *Histoire des ordres religieux*, t. 4, p. 356, et Collet, dans ses *Histoires édifiantes*). W—s.

PITHON-COURT, curé de Boissy-le-Sec, près Verneuil, diocèse de Chartres, était né à Carpentras. Il réunit à la piété le goût le plus décidé pour l'étude, et se fit principalement connaître par ses écrits sur le comtat Venaissin. S'étant démis de sa cure, il fut pendant quelques années titulaire du prieuré de Lorroux, en Bretagne, et mourut subitement à Verneuil dans les premiers mois de 1780. On a de lui : *Histoire de la noblesse du comté Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange*, Paris, Durand, 1743-1750, 4 vol. in-4°. On lui reproche un grand nombre d'inexactitudes, et surtout le tort de n'avoir pas distingué l'origine de la noblesse des familles dont il fait mention. Il avait publié le prospectus d'une *Histoire du comté Venaissin et de la ville d'Avignon*, dont le manuscrit, en 6 volumes in-4°, est annoncé dans la *Bibliothèque historique de France*, édition de Fontette, t. 4, supplément, n° 38323. Il ne paraît pas que cette histoire ait été imprimée. La *Chronique littéraire* de l'abbé Rive lui attribue, en société avec Monclar, le *Mémoire*, pour le procureur général au parlement de Provence, *servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon et le comté Venaissin*, 1769, 2 part. in-8°, ouvrage devenu rare, le fond en ayant été mis dans le dépôt des affaires étrangères. L—P—E.

PITHOU (Pierre) naquit à Troyes en 1539. Des biographes ont cru rehausser son mérite en faisant remonter au 11e siècle les titres de noblesse de sa famille : lui, qui ne se sentait flatté que d'une illustration personnelle, vit avec indifférence les preuves équivoques de la généalogie qu'on lui attribuait. Son père, qui était au barreau l'oracle de la Champagne, entretenait un commerce assidu avec les écrivains de l'antiquité ; il avait conservé les *Œuvres* de Salvien, inédites à cette époque, ainsi que les *Novelles* de Théodose le jeune, de Valentinien, de Majorien et d'Anthémius. Ce père éclairé avait légué son érudition à Jean et Nicole, ses deux fils aînés, l'un médecin, l'autre jurisconsulte, tous deux zélés sectateurs de Calvin et en grande estime parmi leurs coreligionnaires. Pierre, le troisième, qui fait l'objet de cet article, mérita une réputation bien plus éclatante et trouva dans François, un autre de ses frères, un émule de ses travaux et de sa gloire. Il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, où les doctrines du protestan-

tisme se glissèrent dans son intelligence en même temps que les éléments des langues. Envoyé à Paris pour perfectionner son instruction, il y acheva ses études, bien jeune encore, sous la direction de Turnèbe, qui fut étonné de ses progrès. Son jugement précoce lui faisait prendre en haine les subtiles inutilités de la scolastique : son père lui en épargna les dégoûts, et il fut confié aux soins de Cujas, dont il suivit les cours pendant cinq ans à Bourges et à Valence. Ce fut alors qu'il contracta une liaison étroite avec Loisel, qui partageait sa passion pour l'étude et son aptitude pour la science des lois. Cujas se complaisait singulièrement dans son élève, qui déjà s'annonçait comme un puissant jurisconsulte par des essais sur divers points de la législation romaine. Aussi modeste que savant, Pithou, en prenant à vingt et un ans la robe d'avocat, ne se montra point impatient de produire ses connaissances : il se traça un large plan de travail, s'y consacra sans cesse pendant quatre années, plaida enfin sa première cause et la gagna. Une timidité naturelle qu'il désespérait de vaincre le détermina, indépendamment de son goût pour le fastidieux usage de la parole, que ses contemporains prenaient pour l'éloquence, à s'arrêter après ses premiers pas dans une carrière où les triomphes naissent de la vivacité de la contradiction. Il n'en fut pas moins assidu aux audiences du parlement pour y faire son profit de l'application des lois, tandis qu'il rendait des décisions respectées dans le silence de son cabinet, dont il ne sortait rien que d'exact et de fini. Il remplissait par des dissertations savantes l'intervalle des vacances et il appelait ses *heures perdues* les moments qu'il enlevait dans l'intérêt des lettres aux occupations pénibles de son état. Fidèle aux principes de la réforme, il fut inquiété par les dispositions hostiles manifestées contre les protestants. Il chercha un asile dans sa ville natale et s'y vit repoussé du barreau en qualité de calviniste. Cependant l'homme que les avocats de Troyes refusaient pour confrère donnait des lois au territoire protestant de Sedan sur la demande du duc de Bouillon, empressé de confier à ses lumières la rédaction de la coutume qui devait régir sa principauté. Pithou se rendit ensuite à Bâle, où il donna une édition de la *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, par Othon de Freisingen, annaliste allemand, et une autre de l'*Histoire* de Paul Diacre, auteur du moyen âge, qu'il fit précéder d'une préface où il établissait combien était récent dans l'Allemagne et la France le culte rendu aux images. L'édit de pacification de 1570 le ramena dans sa patrie. Il fit un court voyage en Angleterre à la suite du duc de Montmorenci, envoyé en ambassade auprès d'Elisabeth, et son cœur fut navré par la comparaison de l'état florissant de ce royaume avec les calamités auxquelles son pays était en proie. Ce sentiment douloureux s'accrut à l'aspect des nouveaux malheurs dont, à son retour, il faillit être la victime. Il était à Paris lors de la St-Barthélemy. Les assassins qui le cherchaient ne purent l'atteindre, mais se vengèrent de son évasion en livrant au pillage ses meubles et sa précieuse bibliothèque. Heureusement, toutes les richesses littéraires qu'il avait ramassées avec tant de soins ne furent point dispersées par ces barbares, et il retrouva chez ses amis la plupart de ses principaux manuscrits, dont il leur avait donné des copies. Peu de temps après il entra dans le sein de l'Eglise catholique ; et telle était l'estime accordée généralement à son caractère, que sa bonne foi ne fut pas suspecte aux hommes les plus portés à l'animosité et qu'il ne cessa point d'entretenir des relations amicales avec Bèze, Casaubon, Scaliger, chauds partisans de la cause qu'il abandonnait. Vers le même temps, Paul de Foix, chargé d'une mission diplomatique en Allemagne et en Italie, voulut se l'attacher en qualité de secrétaire d'ambassade, joignant à ses offres celle d'une place de conseiller au parlement. Pithou craignit d'être distrait de ses études chéries en acceptant des devoirs qui nécessitaient un déplacement susceptible de se prolonger : il remercia et préféra le modeste emploi de bailli de Tonnerre. Cette petite ville eut le bonheur de jouir des lumières d'un magistrat que lui eût envié la capitale ; il y laissa des traces de son génie en simplifiant les formes de la procédure civile et de l'instruction criminelle. Ses travaux se multiplièrent dans les loisirs que lui laissait sa charge. Il voulut unir aux douceurs de l'étude la société d'une compagne et partagea entre elle et leurs enfants une sensibilité qu'il n'avait jusque-là portée que sur ses amis. Son choix fut heureux et l'épouse qu'il se donna lui fit goûter tous les charmes de la vie domestique. En 1579 le procureur général la Guesle le choisit pour un de ses substituts. Pithou, dans ses nouvelles fonctions, composa un mémoire apologétique de l'ordonnance de Blois qui sanctionnait la plupart des règlements décrétés au concile de Trente et rejetait tout ce qui paraissait attentatoire aux libertés de l'Eglise de France. Le roi ayant formé une chambre temporaire pour rendre la justice dans la Guienne, Pithou consentit à y remplir la charge de procureur général par amitié pour Loisel, nommé avocat général à la même cour. Là, se pliant à la nécessité de parler en public, il fit oublier qu'autrefois cette considération l'avait éloigné de l'arène judiciaire. Loisel nous a conservé un de ses plaidoyers dont l'élocution saine et le tissu solide contrastent singulièrement avec les prolixes déclamations de son temps. Après trois ans d'un exercice pénible, on le vit appréhender de transmettre à ses enfants une charge devenue vénale et rentrer avec dignité dans les rangs des avocats. Sa réputation ne fit que s'étendre et les étrangers le consultèrent même sur l'interprétation de leurs propres lois. En 1587, Ferdinand, grand-duc de Toscane,

voulait s'attribuer la succession entière d'un de ses sujets dont le fils avait encouru la confiscation pour crime de lèse-majesté. Il se soumit à la décision de Pithou. Cet homme de bien prononça que le prince devait partager avec les sœurs du condamné; mais, après avoir appliqué la rigueur de la loi, il crut devoir intercéder pour l'humanité blessée. « La cause du fisc, disait-il, « n'est jamais plus douteuse que sous un bon « prince. La plus grande victoire à laquelle il « puisse prétendre, la plus grande gloire à laquelle il puisse aspirer, c'est de se laisser « désarmer dans sa propre cause par l'équité et « l'humanité. » La consultation de Pithou fut adoptée par la rote de Florence, et ses conclusions furent exécutées. Resté libre durant les troubles de la Ligue, grâce à la condition privée dans laquelle il s'était renfermé, Pithou fut retenu au centre de la rébellion par son état, sa famille et ses livres. Ces motifs l'empêchèrent de répondre à l'appel que fit Henri III à sa fidélité en lui témoignant le désir de le voir à la tête de la partie saine du parlement qui siégeait à Châlons. Plein de l'espoir d'être plus utile à son prince dans l'intérieur de Paris, il continua de fréquenter le palais tant que le corps des magistrats maintint le nom du roi dans ses actes et n'eut pas subi le joug des factieux. Mais lorsque les ligueurs eurent décimé ce qui restait du parlement de Paris pour en extraire une commission dévouée à leurs projets, il ne parut plus au barreau, prédit au président Brisson le sort funeste qui l'attendait et chercha des consolations dans le recueillement de ses travaux accoutumés. Son âge avancé ne l'empêcha pas de s'appliquer à la géométrie. Une affection fraternelle le réunit sous le même toit avec Nicolas Lefebvre, depuis précepteur de Louis XIII, et tous deux, comme s'ils eussent été étrangers aux agitations dont ils étaient témoins, entreprirent de vastes lectures et de scrupuleuses recherches sur tout ce qui concernait l'histoire et la discipline de l'Eglise. Cependant il ne perdait pas de vue les intérêts de la cause royale. Accueilli par le légat prévenu en faveur de son savoir et de son caractère, il osait parler d'un rapprochement entre les partis. Il faisait servir à ses vues pacifiques ses liaisons avec Edouard Molé, procureur général du parlement au service de la Ligue; lui remettait sous les yeux de nobles exemples puisés dans notre histoire; l'enflammait d'une juste horreur pour la domination de l'étranger et le disposait sous ce rapport à provoquer ce mémorable arrêt qui mit la loi salique sous la sauvegarde des bons citoyens et déclara nuls tous les actes qui tendraient à imposer à la nation un roi pris hors de son sein et hors de sa croyance. Les prétentions de l'Espagne se trouvaient ainsi écartées; mais le chef de la maison de Bourbon demeurait également exclu. Les états généraux, convoqués par la Ligue en 1593, agités en sens contraire par Mayenne et par les agents des cours de Rome et de Madrid, s'accordaient à le repousser. Le peuple, entraîné par des prédications fanatiques, fermait les yeux sur les qualités éminentes du légitime héritier du trône pour ne voir en lui que l'ennemi de la religion nationale. De bons esprits avaient inutilement travaillé à détruire ces impressions par le secours du raisonnement. Un moyen plus heureux fut saisi par Pithou et quatre de ses amis, Rapin, Passerat, Gillot et Florent Chrétien, passionnés comme lui pour le bien public. Au milieu de tant de pamphlets impuissants, ils lancèrent la *Satire Ménippée* (*voy.* Leroy). Le ridicule y était versé à pleines mains sur les meneurs de la *Sainte-Union;* leurs plans étaient mis à jour : tout le sérieux qui couvrait leurs intrigues s'évanouissait sous les traits d'une ironie acérée; leurs harangues, leurs délibérations et jusqu'à l'ordre qu'ils observaient dans leurs séances étaient livrés à une raillerie irrésistible, le plus souvent pleine de finesse, dégénérant quelquefois en travestissement burlesque, mais, par là-même, plus sûre d'un succès populaire. Cette pièce produisit une sensation prodigieuse, et il s'en fit quatre éditions en trois semaines. On n'a point exagéré en affirmant qu'elle eut pour Henri IV un résultat plus utile que ses victoires d'Arques et d'Ivry. L'opinion publique se sépara sensiblement de ses adversaires, et Pithou eut la gloire d'avoir contribué plus que personne à cette révolution en mettant dans la bouche du lieutenant civil Daubray, orateur du tiers état, la peinture la plus énergique des maux de la patrie, des manœuvres ambitieuses de ceux qui la déchiraient et des vertus héroïques du monarque qui pouvait seul cicatriser ses plaies, rallier ses enfants et mettre le contre-poids de son épée dans la balance que l'étranger voulait faire pencher en sa faveur. Il semble que Voltaire ait calqué sur ce morceau éloquent, dont il a cherché à reproduire la vigueur, le discours qu'il prête dans sa *Henriade* au président Pothier. Il restait encore un obstacle pour aplanir au roi le chemin du trône. Pithou, qui correspondait avec Rome, fit pressentir le pape sur l'absolution de Henri. Les prétentions du pontife ne le rebutèrent point, et il composa un mémoire pour démontrer aux évêques qu'ils pouvaient, de leur propre autorité, relever le roi de l'excommunication et se soumettre à son obéissance. L'entrée de Henri IV à Paris suivit de près. Les besoins de la justice excitèrent d'abord sa sollicitude, et il exigea que Pithou exerçât la charge de procureur général au parlement sédentaire à Paris en attendant qu'il pût réunir tous les éléments fidèles qui devaient compléter la magistrature. Il le chargea d'arracher des registres de la cour tout ce que les ligueurs y avaient inséré d'injurieux contre lui et son prédécesseur, d'enlever des églises les tableaux, inscriptions *et autres monuments des fureurs de la Sainte-Union*, enfin de tâcher de ramener le calme dans l'Etat en écartant, comme

des armes dangereuses, tout ce qui pouvait rappeler ou alimenter le fanatisme. Pithou déploya dans ses fonctions provisoires une grande activité, maintint une police sévère, fit rayer des registres du parlement tout ce qui portait l'empreinte du délire des circonstances et se confondit de nouveau avec les avocats sans avoir rien perdu de sa simplicité première. Rendu tout entier aux travaux qu'il affectionnait, il ne les interrompit que pour composer, par ordre du roi, un livre sur la conduite que ses prédécesseurs avaient tenue dans leurs démêlés avec le saint-siége. Un an après, il publia les *Libertés de l'Eglise gallicane*. Sa franche opposition à la politique romaine aurait pu l'aliéner des jésuites; mais sa tolérance et sa passion pour les lettres ne lui laissaient voir dans cette société qu'un auxiliaire des bonnes études. Aussi, lorsque ces pères furent poursuivis après l'attentat de Jean Châtel, il avertit les plus exaltés d'entre eux des recherches dont étaient menacés leurs domiciles et anéantit lui-même plusieurs de leurs écrits capables de les compromettre. Pithou n'atteignit pas à une longue vieillesse : il mourut à Nogent-sur-Seine, où il s'était fait transporter de Troyes, le 1er novembre 1596 : il était né à pareil jour et avait 57 ans. Ses dernières pensées furent pour sa patrie. « O mon « roi, ô mon roi, s'écria-t-il, que tu es mal servi ! « Pauvre royaume, que tu es déchiré! » Ainsi de tristes pressentiments le suivirent dans la tombe. L'imagination de ce bon citoyen était continuellement assaillie par les souvenirs des maux qui tourmentaient la France. Dans les morceaux qu'il a placés en forme d'introduction à la tête de plusieurs de ses ouvrages, on le voit se reporter sur cette affligeante perspective comme s'il y cherchait un aliment à sa sensibilité. Dans son testament, écrit huit ans avant sa mort, il met à découvert tout l'intérieur de son âme, et il semble que le témoignage qu'il se rend à lui-même aux yeux de la postérité doive ajouter à la vénération qu'il a méritée. Il compta parmi ses amis tout ce que la magistrature et les lettres avaient de plus distingué et fut respecté par l'envie. Loisel, qui le connut dans l'intimité, a saisi et tracé les rapports qu'il eut avec Socrate. Pithou apportait dans ses communications avec ses amis une facilité de caractère et une douce gaieté que ne promettait pas la sévérité de sa physionomie. Ami sincère de la vérité, il ne savait point la trahir; mais il évitait de blesser par une expression trop dure. Son ambition constante fut de bien mériter de la postérité. Il fut le Varron du 16e siècle et l'homme à qui les amis de l'antiquité sont le plus redevables, Poggio seul excepté. Investigateur infatigable des manuscrits précieux, il copia de sa propre main un grand nombre de chartes et de diplômes et mit avec une rare générosité à la disposition des savants les trésors de sa bibliothèque. Ses nombreux ouvrages appartiennent au droit civil, au droit canonique, à l'histoire et à la littérature proprement dite. 1° Son éloge, comme jurisconsulte, est tout entier dans cette phrase de Lefebvre : *Cujacius discipulo præripuit ne primus jurisconsultus esset; ille præceptori ne solus*. On l'avait sollicité de consacrer ses veilles à une édition du corps de droit romain; personne n'eût été plus capable de remplir cette tâche importante; mais l'étendue de ce travail exécuté avec l'idée de la perfection à laquelle il eût été jaloux d'atteindre effraya sa pensée. Il resta étroitement lié avec Cujas jusqu'à la mort de ce dernier. Ces deux grands hommes échangeaient leurs ouvrages; et Pithou, prié par son maître de se charger de la révision de ses belles *Observations sur le droit romain*, y ajouta des remarques, rectifia certains passages et combattit même quelquefois les opinions de l'auteur. Fabrot a recueilli ces remarques et Loisel a conservé les sept livres que composa son ami, encore sur les bancs de l'école, sur l'analogie des termes obscurs et l'interprétation des mots les moins usités du droit romain et des Décrétales. On doit à Pithou la découverte des lois des Wisigoths, qu'il publia en 1579. Il avait donné auparavant le fameux édit de Théodoric, qui régissait les Ostrogoths en Italie. Il avait de précieuses collections sur les monuments de ces peuples barbares, que le génie de Montesquieu n'a pas dédaigné d'interroger. C'est sur un de ses manuscrits que son frère fit imprimer à Bâle la traduction latine des *Novelles* de Justinien, par le professeur Julien, et c'est par ses soins que le public connut les *Novelles* de Théodose, Valentinien, Majorien et Anthémius. On a encore de lui un commentaire sur la coutume de Troyes et un parallèle en latin des lois de Moïse avec les lois romaines, auquel on a réuni ses observations sur le Code et les *Novelles*, Paris, 1689, in-fol. 2° De ses nombreux écrits sur le droit canonique, nous n'indiquerons que les plus importants : 1. *Corpus juris canonici*, 1687, 2 vol. in-fol., en société avec son frère; — 2. *Codex canonum vetus ecclesiasticum*, in-fol.; — 3. *Gallicæ ecclesiæ in schismate status*, in-8° : c'est un recueil des pièces authentiques qui constatent la lutte de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle depuis 1408 jusqu'à 1552; — 4. *Libertés de l'Eglise gallicane;* une édition due à Clavier parut en 1817, in-8°. Une autre, accompagnée d'une introduction et de notes, par M. Dupin aîné, a vu le jour à Paris en 1824. La première, publiée en 1639, fut supprimée : la deuxième, 2 vol. in-fol., accompagnée du recueil des preuves, parut en 1651, revêtue du sceau de l'autorité. Ce livre, devenu la base de la Déclaration du clergé en 1682, est un assemblage lumineux et précis des maximes fondamentales que suivent les jurisconsultes français dans le conflit des deux puissances. A l'appui de ces principes, habilement coordonnés, devaient être ajoutées des preuves, rassemblées par l'auteur. Ayant disparu des papiers laissés à sa mort, elles ont

été suppléées par Dupuy, qui fut soupçonné de s'être approprié le travail de Pithou. Le même soupçon a plané sur le P. Sirmond, qui paraît avoir profité d'une collection des conciles, fort avancée par son infatigable ami. 3° Pithou a donné une édition des *Capitulaires*, surpassée depuis par celle de Baluze; la série des annalistes qui se sont exercés sur notre histoire entre le 8e et le 13e siècle; de savants mémoires sur les comtes de Champagne et de Brie; les fragments historiques de St-Hilaire, renfermant des particularités curieuses sur le concile de Rimini; et les écrits de plusieurs anciens docteurs de l'Eglise gallicane, dont quelques-uns inédits. Il publia d'après de meilleurs manuscrits plusieurs géographes anciens, l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem suivi au temps des croisades; les *Œuvres* de Salvien, les déclamations des rhéteurs romains Juvénal et Perse, Pétrone, les distiques moraux attribués à Caton. Il enrichit la littérature des fables de Phèdre dont son frère avait trouvé le manuscrit et du *Pervigilium Veneris*, jusque-là inconnus. Il badinait aussi avec les *Muses latines*, et sa poésie, comme son éloquence, empruntait des pensées son principal ornement. Parfaitement instruit des événements au milieu desquels il fut jeté, il avait formé le projet de les transmettre à la postérité. Il abandonna ce plan dès qu'il eut l'espoir de le voir rempli par le président de Thou, qu'il aida de ses conseils, de ses recherches et de ses souvenirs et qui lui a rendu dans son *Histoire* la plus éclatante justice. — PITHOU (François), frère du précédent, naquit aussi à Troyes en 1543 et profita des leçons de Cujas. Imbu des principes de Calvin, il préféra d'abord un exil volontaire à un changement de religion, parcourut l'Allemagne protestante, l'Italie et l'Angleterre, visitant partout les archives des villes et des monastères, fouillant dans les bibliothèques des particuliers, et vint se fixer à Bâle, où il publia une traduction des *Novelles* de Justinien, se jeta dans l'étude des langues et fit de rapides progrès dans l'hébreu. Il retoucha les ouvrages de Cujas avec son frère, qu'il imita enfin dans sa conversion, apprit la pratique des tribunaux sous le président Brisson et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1580. Il réfuta Cranato, auteur payé par Philippe II pour exalter les droits de l'Espagne dans la chrétienté, écrivit de nouveau contre les prétentions élevées par les adhérents de la cour de Madrid aux états de 1593 et fondit ces deux ouvrages dans un traité *De la grandeur des droits, prééminences et prérogatives des rois et du royaume de France*, Troyes, 1587, in-8°. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, 2e édit., n° 6423). Il fut un des commissaires choisis par Henri IV pour assister aux conférences de Fontainebleau entre Duperron et Mornai. Il fut encore chargé de régler les limites de la France et des Pays-Bas conformément au traité de Vervins et remplit les fonctions de procureur général auprès d'une chambre instituée pour rechercher les malversations des gens de finances. Il mourut le 25 janvier 1621 à Troyes, dont il affectionnait le séjour. Moins heureux que son frère, il se fit beaucoup d'ennemis par la brusquerie de son humeur et par l'expression trop franche de l'estime qu'il avait de lui-même. Quoi qu'en ait dit Scaliger, il vécut en bonne intelligence avec son frère, et si de légers nuages troublèrent cette union, ils furent promptement dissipés. Plus avide d'effleurer diverses branches de connaissances que de s'appesantir sur aucune, les ouvrages de longue haleine lui faisaient peur. Indépendamment de ceux que nous avons mentionnés, il a composé un traité de l'excommunication et de l'interdit, un glossaire pour l'intelligence des capitulaires et un autre destiné à éclaircir la loi salique, qui, longtemps citée par tradition sans qu'on fût en état d'en présenter le texte, venait enfin d'être retrouvée. Sa pénétration brilla singulièrement dans ce travail, et ses explications sont quelquefois entièrement divinatoires. Le P. Pétau seul, de son aveu, pouvait l'égaler dans la connaissance des écrivains du moyen âge. Son travail sur Térence, Stace et Juvénal, ne consiste pas dans cette fécondité d'observations triviales ou chargées d'une érudition si indigeste, si familière au commun des commentateurs. Pétrone, estimé pour l'élégance de son style et pour les notions qu'il donne des usages des Romains sous les premiers empereurs, l'occupa pendant trois ans : il ne s'est permis aucune mutilation sur cet auteur; son respect pour l'antiquité lui défendait la plus légère altération de ce genre : d'ailleurs, au 16e siècle, on expliquait à la jeunesse dans leur intégrité Ovide, Catulle, Anacréon, Martial, et l'on ne s'effrayait point de souiller sa mémoire des vers les plus licencieux de ces poëtes. Un des neveux de Fr. Pithou a rédigé, sous le titre de *Pithœana*, un extrait des entretiens de ce savant, et Denis Godefroy a inséré dans son recueil d'auteurs sur la langue latine les *Excerpta Pithœi ex veteribus glossis*. L'avocat Grosley a écrit la vie des membres distingués de cette famille en 2 volumes in-12. Pierre Pithou avait déjà eu trois historiens dans Josias Mercier, Loisel et Boivin. On a aussi un *Eloge de Pierre Pithou* par l'abbé Briquet de Lavaux, avocat, Amsterdam (Paris), 1778, in-8° de 164 pages. F—T.

PITIPOFF (NICOLAS), général et littérateur petit-russien, né près de Pultava vers 1800, mort en 1850 dans le Caucase. Après avoir fait ses premières armes sous Yermoloff contre les Tcherkesses, dans les années 1825 et 1826, il servit en Arménie sous Paskewitch contre les Persans. Pendant les guerres de Pologne il ne joua qu'un rôle secondaire, mais dès l'apparition de Chamyl, en 1835, Pitipoff fut renvoyé dans le Caucase comme hetman des Cosaques tchernomoriens ou de la mer Noire. Plus tard il fut placé à la tête de ceux du Don. Comme tel il mourut dans la

campagne de 1850. Pitipoff a traduit dans le dialecte petit-russien, le plus gracieux de tous les dialectes russes : 1° *Choix des Harmonies et Méditations de Lamartine*, vers 1833 ; 2° *Choix des Odes et ballades de Victor Hugo*, 1840 ; 3° *Choix des Orientales et Chants du crépuscule, de Victor Hugo*, 1843 ; 4° *Choix de chansons de Schiller, Gœthe, Coleridge, Thomas Moore*, etc., 1847 ; 5° *Poésies originales en dialecte petit-russien*, etc. R—L—N.

PITISCUS (BARTHÉLEMY), né en 1561 à Schlaume, près de Grumberg en Silésie, fut précepteur de Frédéric IV, électeur palatin, puis chapelain du même prince. Il mourut à Heidelberg le 2 juillet 1613. Outre quelques ouvrages écrits en latin contre les théologiens de Wurtemberg et depuis longtemps oubliés, on a de lui : 1° *Trigonometriæ libri quinque, item problematum variorum nempe geodæticorum, altimetricorum, geographicorum, gnomonicorum, astronomicorum libri decem. Editio tertia, cui recens accessit problematum architectonicorum liber unus*, 1612. Les deux éditions précédentes étaient de 1599 et 1608. Parmi les raisons qu'il donne pour se disculper de ce qu'étant théologien il publie des livres de mathématiques : C'est, dit-il, que l'étude de l'astronomie est propre à adoucir les mœurs. « Bon Dieu ! s'écrie-« t-il, quel ornement que la douceur ! combien il « est rare chez les théologiens, et combien ne se-« rait-il pas à souhaiter que tous les théologiens « fussent mathématiciens, c'est-à-dire des hom-« mes doux et faciles à vivre ! » On s'était aperçu que les tangentes et les sécantes des derniers degrés étaient inexactes dans le grand ouvrage de Rheticus (*Opus Palatinum de triangulis*). Pitiscus fut chargé de les corriger, ce qui nécessita la réimpression de quatre-vingt-six pages ; avec ces corrections, l'ouvrage reparut sous ce titre : 2° *Georgii Joachimi Rhetici magnus canon doctrinæ triangulorum ad decades secundorum scrupulorum, recens emendatus à Bartholomæo Pitisco Silesio. Addita est brevis commonefactio de fabrica et usu canonis*, etc. Les exemplaires ainsi corrigés sont très-rares. Pitiscus est principalement connu par un ouvrage plus important qui n'est pas de lui et que, par une méprise assez singulière, Montucla lui attribue, en sorte que cet ouvrage se nomme aujourd'hui le *Pitiscus*, par abréviation probablement ; car il suffit d'en lire le titre pour le rendre au véritable auteur. 3° *Thesaurus mathematicus sive canon sinuum ad radium* 1.00000.00000.00000, *et ad dena scrupula secunda quadrantis jam olim incredibili labore ac sumptu a Georgio Joachimo Rhetico supputatus, ac nunc primum in lucem editus.... a Bartholomæo Pitisco....* 1613. On voit donc que Pitiscus n'en fut que l'éditeur. Le manuscrit était égaré et confondu parmi les papiers de Valentin Othon, premier éditeur de l'*Opus Palatinum :* c'est par les soins de Pitiscus qu'il fut retrouvé et imprimé. C'est l'ouvrage le plus étendu qui existe encore sur les sinus ; les exemplaires en sont fort rares. Lalande, qui l'avait longtemps cherché inutilement, était parvenu, par des invitations insérées dans les journaux, à s'en procurer trois exemplaires. L'ouvrage de Rhéticus donnait de plus les sinus et cosinus de seconde en seconde pour tout le premier degré. Pitiscus y joignit des méthodes soit algébriques, soit synthétiques, pour trouver ces mêmes sinus à 25 décimales, et des tables à 22 décimales pour les secondes de 20 en 20″ depuis 0.10″ jusqu'à 34′.50″. Les additions de Pitiscus manquent dans quelques exemplaires. D—L—E.

PITISCUS (SAMUEL), savant philologue, neveu du précédent, naquit en 1637 à Zutphen, dans la Gueldre hollandaise. Après avoir achevé ses premières études, il alla suivre à Deventer les leçons du célèbre J.-Fred. Gronovius, qui lui fit faire de grands progrès dans les langues anciennes. Il se rendit ensuite à Groningue, où il fit ses cours de théologie et fut admis au saint ministère. De retour à Zutphen, il résolut de se dévouer aux fonctions pénibles de l'enseignement et mérita par son zèle et son application à ses devoirs d'être mis à la tête de l'école latine de cette ville. En 1685 il fut nommé recteur du collége de St-Jérôme d'Utrecht, place importante qu'il remplit trente-deux ans avec beaucoup de distinction. Pitiscus fut marié deux fois : sa première femme, outre qu'elle était d'une humeur insupportable, vendait les livres de son mari afin de satisfaire son goût pour le vin ; la seconde, d'un caractère plein de douceur et d'ailleurs excellente ménagère, lui laissa le loisir de s'appliquer à l'étude. Il avait eu le bonheur de trouver dans le libraire Halma un véritable ami qui lui paya généreusement ses travaux ; et comme il avait beaucoup d'ordre et d'économie, il amassa une fortune considérable dont il sut faire un bon emploi. Pitiscus mourut à Utrecht le 1er février 1717, à l'âge de 80 ans (1). Par son testament il fit don aux pauvres d'une somme de dix mille florins. On doit à cet infatigable philologue de bonnes éditions avec des préfaces et des notes de *Quinte-Curce*, Utrecht, 1685 et 1693, in-8° : ces deux éditions font partie de la collection des *Variorum ;* mais on préfère celle de 1693 comme un peu plus complète que l'autre (*voy.* le *Manuel du libraire*, de M. Brunet) ; — du *Polyhistor*, de Solin, avec les *Observations* de Saumaise sur Pline, ibid., 1689, 2 vol. in-fol. ; — de *Suétone*, 1690, 2 vol. in-8°, Leuwarden, 1714, 2 vol. in-4°, fig. ; — d'*Aurelius Victor*, Utrecht, 1696, in-8° ; — du *Pantheon mythicum*, du P. Pomey, ibid., 1697 ou 1701, in-8° ; — des *Antiquitates Romanæ* de J. Rosini, ibid., 1701, in-4°. On a en outre de lui : 1° *Lexicon latino-belgicum*, 1704, in-4°, Dordrecht, 1725, même format : Pitiscus prit pour base de son travail le dictionnaire latin-

(1) Barral, dans la préface de la traduction du *Dictionnaire des antiquités*, dit que Pitiscus se démit de sa charge de recteur en 1717, et qu'il mourut dix ans après, à l'âge de 90 ans.

français du P. Tachard (*voy.* ce nom); la meilleure édition est celle de A.-H. Westerhos, Rotterdam, 1771, 2 vol. in-4°. 2° *Lexicon antiquitatum Romanarum, in quo ritus et antiquitates tum Græcis et Romanis communes, tum Romanis particulares exponuntur*, Leeuwarden, 1713, 2 vol. in-fol.; bonne édition que l'on préfère à la réimpression de Venise, 1719, et à l'édition augmentée de la Haye, 1737, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, que Pitiscus avait entrepris à la prière d'Halma, lui coûta dix années de travail; on y trouve sur chaque sujet les textes ou citations des écrivains anciens, les inscriptions et le résumé des travaux des écrivains modernes, quelquefois même leurs opuscules entiers. Au mot *Barba*, par exemple, l'auteur a cru devoir insérer le dialogue d'Ant. Hotman, parce qu'il était rare. Quoique Pitiscus critique souvent avec raison les auteurs qu'il cite, son livre n'est pas exempt d'erreurs qui ont été relevées en partie par Burmann, Jacques Vaassen, etc.; mais il n'en est pas moins d'une utilité incontestable : l'abbé Barral en a donné une traduction française abrégée, Paris, 1766, 2 tomes en 3 volumes in-8°. Pitiscus annonçait en 1685 un *Lexicon Catullo-Tibullo-Propertianum* : mais cet ouvrage, que les amis de l'auteur regardaient comme un trésor d'érudition, n'a point paru; et l'on ignore ce qu'en est devenu le manuscrit. On trouvera des détails sur Pitiscus dans le *Trajectum eruditum* de Burmann et dans les *Mémoires* de Paquot : son portrait a été gravé sous différents formats. W—s.

PITOT (Henri), mathématicien, né à Aramon le 31 mai 1695, fut à l'âge de vingt ans rebelle à toute instruction; et il se fit enseigner à cinquante ans par le précepteur de son fils pour se mettre en état de lire les ouvrages de mathématiques écrits dans cette langue, le peu de latin qu'il sut. Le hasard détermina sa vocation et changea tout à coup le jeune homme le plus dissipé en amant passionné de l'étude et de la science : un livre de géométrie qu'il vit chez un libraire de Grenoble et dont les figures piquèrent sa curiosité opéra cette révolution. Il le lut et parvint à l'entendre, se procura d'autres ouvrages du même genre et se trouva bientôt un fonds extraordinaire de connaissances, lorsqu'on le croyait encore à jamais incapable d'en acquérir. Quand on le vit ensuite observer les cours des astres du haut d'une vieille tour de la maison de son père avec des instruments de son invention et tracer des cadrans, on le tint pour sorcier; mais un ami de sa famille plus éclairé découvrit en lui toutes les dispositions propres à en faire un grand géomètre et persuada à ses parents de l'envoyer à Paris. Réaumur, à qui d'abord il fut présenté, confirma cette espérance, le prit en amitié, lui fournit les moyens d'étendre ses lumières et de développer son génie en lui ouvrant sa bibliothèque : il lui prodigua ses conseils et l'associa plus d'une fois à ses travaux. Pitot l'aida dans ses expériences sur le fer, le vernis et la porcelaine, et dans la réunion des matériaux pour la description des arts et métiers. Ces soins n'empêchèrent pas le jeune mathématicien de sonder avec une ardeur toujours plus grande les profondeurs de sa science favorite. Il commença dès 1722 à se faire connaître du public en insérant dans le Mercure les détails et les résultats de son calcul de l'éclipse de soleil du 22 mai 1724; calcul dont l'observation vérifia la rigoureuse précision et la scrupuleuse exactitude. L'astronomie lui dut encore une solution très-simple du fameux problème de Keppler sur la première équation des planètes, et une méthode analytique de tracer des lignes correspondantes à des minutes aux grandes méridiennes en 1731. Reçu en 1724 à l'Académie des sciences, il fournit aux recueils de cette société des mémoires *sur les quadratures de la moitié de la courbe des arcs, appelée la compagne de la cycloïde; — sur les propriétés des polygones circonscrits au cercle; — sur les machines mues par un courant ou une chute d'eau*, 1725; — *sur la force qu'on doit donner aux cintres dans la construction des grandes voûtes et des arches des ponts*, 1726; — *sur les lois générales des impulsions obliques des fluides*, 1727; — *sur le mouvement des eaux*, 1730; — *sur une machine de son invention pour mesurer la vitesse des courants d'eau et le sillage des vaisseaux*, 1732; — *sur la distribution et la dépense des eaux, avec des règles pour déterminer leur mesure en pouces et en lignes*, 1735; — *sur la théorie des pompes*, 1735; — *sur la théorie de la vis d'Archimède*, 1736; — *sur la jonction ou le confluent des rivières*, 1738; — *sur les opérations relatives au desséchement des marais d'Aiguemorte à Beaucaire*, 1741; — *sur les causes des maladies mortelles qui règnent sur les côtes de la mer dans le bas Languedoc*, 1746. Ses principes sur le mouvement des eaux furent attaqués par Dufay; et l'Académie entière partagea d'abord l'opinion du contradicteur : mais Pitot mit en action, sous les yeux mêmes de la compagnie, un modèle de machine construit suivant sa théorie et triompha par le succès de cette expérience. Outre ses nombreuses dissertations, il a publié, sous le titre de *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, 1731, in-4°, un ouvrage qui a fait oublier le livre fautif du chevalier Renau sur le même sujet, et qui, fondé sur les principes établis par Bernoulli, en contient une démonstration plus simple et une application plus facile. Le gouvernement français adopta ce livre pour l'instruction de la marine : il fut traduit en anglais; et la société royale de Londres en récompensa l'auteur en l'admettant au rang de ses membres. Bientôt à une vie sédentaire et jusqu'alors entièrement consacrée à de savantes méditations purement spéculatives succéda pour Pitot une vie tout active et uniquement occupée à l'application pratique et matérielle de ses théories. Il fut appelé en 1740 par les états de Languedoc pour vérifier la possibilité et pour

indiquer les moyens de dessécher les marais qui s'étendent d'Aiguemorte à Beaucaire. Il eut en même temps l'inspection générale du canal royal qu'il répara et perfectionna par des travaux assidus pendant plus de vingt ans, et la direction des travaux publics dans la sénéchaussée de Nîmes, qui lui dut le rétablissement de l'usage antique des pierres milliaires sur les grandes routes et la construction de quelques beaux ponts dont celui du Gard, adossé à l'aqueduc romain qui porte ce nom, n'est point indigne de ce magnifique monument et a reçu des habitants du pays le nom de pont *Pitot*. Le pont de Cette, formé de cinquante-deux arches, ne fait pas moins d'honneur à son talent d'ingénieur et d'architecte. On reconnaît le mathématicien habile à la solidité de ces édifices, et l'homme de goût à l'élégance de leurs ornements et de leur coupe. Il enrichit la ville de Carcassonne des belles eaux qui l'arrosent au moyen d'un canal élevé sur ses dessins; mais son plus bel ouvrage en ce genre est l'aqueduc de la fontaine de St-Clément à Montpellier, qui parcourt un espace de quinze mille mètres sur des arcades quelquefois à double rang ou creusé dans le roc sur une longueur de quatre cents mètres et qui apporte à la ville au moins quatre-vingts pouces d'eau dans les plus grandes sécheresses. Cet ouvrage lui coûta treize ans de peines et de travaux; il en a donné une notice intéressante à la société royale de Montpellier. Il lui soumit aussi d'importantes observations sur les inondations du Rhône. Forcé par ses infirmités de songer au repos, il se retira au lieu de sa naissance et y mourut le 27 décembre 1771, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise avec la piété la plus édifiante. *Voyez* son *Eloge* par Grandjean de Fouchy, dans le recueil de l'Académie des sciences, 1771, II, p. 143. V. S. L.

PITOU (Louis-Ange), littérateur français d'un mérite fort médiocre, mais que les accidents de sa carrière rendent digne d'un souvenir, naquit en 1769 près de Châteaudun. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais la révolution le fit rentrer dans le monde. Royaliste zélé, il imagina pour vivre et pour servir ses convictions politiques de se faire chanteur des rues et des places de Paris; il composait lui-même ses chansons anti-révolutionnaires, et il y ajoutait des lazzi, des commentaires en prose qui le brouillèrent avec la police du directoire. Quinze fois arrêté, il avait été assez heureux pour être relâché quinze fois; à la seizième, l'incorrigible troubadour fut condamné à une déportation perpétuelle à la Guyane. Envoyé à Cayenne, il parvint au milieu de mille périls à s'évader, et à l'époque du consulat il était de retour à Paris. Il ne tarda pas à être, comme d'habitude, remis en prison, et il y resta assez longtemps; il comprit qu'il était prudent de garder le silence sous un gouvernement ferme qui ne badinait guère. En 1805, il publia une *Relation de son voyage à Cayenne et chez les anthropophages*. Ce livre, qui donnait sur la Guyane et sur les déportés des détails peu authentiques, piqua la curiosité publique assez vivement pour obtenir une seconde édition augmentée (1808, 2 vol. in-8°). La restauration survint, et Pitou s'empressa de faire valoir ses services, d'étaler les malheurs que lui avait procurés son dévouement à la monarchie. Il les raconta dans des brochures où il se vantait étrangement, affirmant que ses chansons avaient fait plus de quarante mille prosélytes à la cause royale, qu'elles lui avaient rapporté deux cent soixante mille francs, mais qu'il avait employé cette somme entière à servir les Bourbons; il en appelait à cet égard au témoignage de quatre-vingt mille hommes. Louis XVIII ne put se dispenser de lui accorder une pension de quinze cents francs. Pitou écrivit pendant une dizaine d'années des brochures politiques dans lesquelles il soutenait l'autel et le trône, mais de manière à leur nuire, tant il manquait de tact et de bon sens; il est vrai que personne ne le lisait. Il demanda en vain qu'on élevât une chapelle à St-Charles sur l'emplacement de l'ancien Opéra, où le duc de Berry avait été assassiné; il mit au jour en 1825 un lourd pamphlet : *De l'incrédulité intéressée contre la religion, les Bourbons, la Vendée, la justice, la vérité et l'honneur*. Ce titre donne une idée suffisante de l'écrit, qui eut une continuation, en 1825. Tombé dans l'obscurité la plus complète, Pitou mourut vers 1828, sans que nous puissions préciser au juste la date de sa mort. Z.

PITROU (Robert), habile ingénieur des ponts et chaussées, naquit à Mantes en 1684. Son goût le porta dans sa jeunesse à l'étude des mathématiques; et il acquit sans maître des connaissances très-étendues dans la géométrie, la mécanique et les différentes branches de l'architecture. En 1716 il fut chargé par Gabriel, premier architecte du roi (*voy.* Gabriel), de diriger les travaux du pont de Blois; et ce fut alors qu'il imagina, pour établir les voûtes des arches, ces cintres de bois appelés cintres retroussés, dont on s'est toujours servi depuis. Il rendit un autre service, dit Patte, en faisant supprimer les *crèches* (1) qui nuisaient à la solidité des piles et devenaient dans les eaux basses un obstacle à la navigation. Enfin il donna l'idée d'un échafaudage volant, aussi solide qu'ingénieux, dont on fit le premier essai pour sculpter les armes du roi au sommet de la pyramide qui couronnait le pont. Les talents de Pitrou le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse : il fut nommé en 1721 ingénieur de la généralité de Bourges; et dix ans après il parvint à la place d'inspecteur général des ponts et chaussées du royaume. Sa réputation avait pénétré jusque dans les pays étrangers : lord Waldegrave, alors ambassadeur de la

(1) On nomme ainsi des espèces d'empattement que l'on ajoutait aux piles des ponts, au niveau des basses eaux.

Grande-Bretagne, lui fit proposer en 1736 de se charger de construire un pont à Londres sur la Tamise; mais les travaux dont il était occupé ne lui permirent pas d'entreprendre le voyage d'Angleterre. Après la paix de 1748, la ville de Paris décida l'érection d'une statue à Louis XV, en invitant les artistes à faire connaître leurs vues sur le local le plus convenable pour placer ce monument. Pitrou, dont le plan ne fut point adopté (1), avait proposé l'île du Palais; et il réunissait ainsi autour de la statue du monarque la métropole, le palais de justice et l'hôtel de ville. Le travail excessif auquel il s'était livré pour terminer ses plans dans le délai fixé abrégea les jours de cet artiste. Il mourut le 13 janvier 1750, laissant dix enfants, cinq filles et cinq garçons. Pitrou avait formé plusieurs excellents élèves. Le *Recueil de ses différents projets d'architecture, de charpente et autres* a été mis en ordre et publié par l'ingénieur Tardif, son gendre, Paris, 1756, grand in-fol.; il est divisé en trois parties : la première contient les plans de la place dans l'île du Palais destinée à la statue de Louis XV (2); d'un hôtel de ville, d'un nouveau quai, d'un pont couvert, etc.; la seconde, les principes pour les cintres des voûtes, l'assemblage des ponts de bois et les échafaudages; et enfin la troisième, le plan et les détails du nouveau pont d'Orléans, etc. W-s.

PITS (JEAN), en latin *Pitseus*, biographe anglais, né vers 1560 à Southampton, était neveu du docteur Nicolas Saunders. Il fit ses premières études dans l'école de Wykeham, et à l'âge de dix-huit ans fut admis au collége neuf d'Oxford; mais les doutes qu'il avait conçus sur la religion anglicane s'étant augmentés par la lecture des traités de controverse, il ne tarda pas à abjurer entre les mains d'un prêtre catholique, et vint à Douai, où il vit le savant Thomas Stapleton, dont il reçut d'utiles conseils. Après être resté un an dans le collége des Anglais à Reims, il fut envoyé à Rome, où il étudia pendant sept années et reçut les ordres sacrés. De retour à Reims, il fut chargé d'enseigner la langue grecque et la rhétorique; mais les guerres civiles l'ayant obligé de sortir de France, il visita successivement les universités de Pont-à-Mousson, de Trèves et d'Ingolstadt, dans lesquelles il prit ses degrés en théologie. Ses talents lui méritèrent la protection du cardinal de Lorraine, qui lui donna un canonicat du chapitre de Verdun; et quelque temps après, la duchesse de Clèves, sœur du cardinal, le prit pour son confesseur, emploi qu'il remplit jusqu'à la mort de cette pieuse princesse. Il fut alors nommé doyen de Liverdun en Lorraine; et il mourut en cette ville le 17 octobre 1616. On a de lui : 1° *De legibus tractatus theologicus*, Trèves, 1592, in-8°; 2° *De beatitudine*, Ingolstadt, 1595, in-8°; 3° *De peregrinatione libri* 8, Dusseldorf, 1604, in-8°; 4° *Relationum historicarum de rebus anglicis; seu de academiis et illustribus Angliæ scriptoribus tomus primus*, Paris, 1619, in-4°. Cet ouvrage a été publié par le docteur Guill. Bishop; il est divisé en trois parties : la première contient des recherches sur les académies anciennes et modernes de l'Angleterre; la seconde, les vies de trois cent quatre-vingts écrivains anglais; et la troisième, un appendix ou supplément au catalogue des auteurs, tiré en grande partie de l'ouvrage de Thomas James : *Ecloga oxonio-cantabrigiensis*. Selon Wood (*Athen. Oxoniens.*), Pits a beaucoup profité des recherches de Jean Bale, quoiqu'il en parle avec le dernier mépris (*voy.* BALE). Le volume que nous venons d'annoncer, le seul qui ait paru, devait être suivi de trois autres qui auraient contenu les vies des rois, des évêques, et enfin des hommes apostoliques de l'Angleterre. Si l'on en croit Niceron (*Mémoires des hommes illustres*, t. 13, p. 204), et Chaufepié (*Dictionn. historique*), les manuscrits de Pits étaient conservés dans les archives du chapitre de Liverdun; mais dom Calmet dit que cela n'est ni certain, ni probable (*Bibl. de Lorraine*, art. *Pits*). W-s.

PITSCHAFT (JEAN-JACQUES-ADOLPHE), médecin allemand, né en 1783 à Mayence, mort à Bade en Baden le 3 février 1848. Après avoir fini ses études à Wurtzbourg en 1806, il s'établit dans le grand-duché de Bade pour ne pas servir le gouvernement français, alors maître de sa ville natale. Il enseigna pendant quelques années la médecine à Heidelberg comme *privat docent*. En 1819, il fut nommé médecin officiel des eaux de Bade. Il était en outre membre de la *commission de santé* pour le grand-duché. Pitschaft a beaucoup contribué à donner la vogue aux bains de cette ville renommée, qui aujourd'hui partage avec les eaux du Taunus les faveurs des visites tant des princes et nobles de l'Europe, que des flâneurs des deux continents. Il avait des connaissances universelles et un grand talent de style. Outre la médecine pratique, il s'est occupé de philosophie, de psychiatrie, de belles-lettres, etc. Moins systématiseur que peintre de détails, il daguerréotypait, pour ainsi dire, les objets qu'il traitait. Il a laissé : 1° *Traité sur la période des femmes, sur la grossesse, l'accouchement et l'éducation des enfants dans les premiers cinq ans de leur vie*, Heidelberg, 1812; 2° *Guide médical des familles*, ibid., 1812; 3° le *Médecin comme conseiller et ami des familles*, ibid., 1817; 4° *Sur l'emploi extérieur de l'eau froide dans les fièvres chaudes*, mémoire couronné, 1823; 5° *Aphorismes d'Hippocrate*, traduits en allemand avec un commentaire suivi, 2 vol., 1825; 6° *Quelques idées sur le choléra asiatique*, 1831; 7° *Sur les eaux et le climat de la ville de Bade*, 1831; 8° divers mémoires dans le *Journal de médecine pratique* d'Hufeland et Osann, dans les *Annales d'anthropologie* de Nasse, dans le *Journal du choléra-morbus* de Ra-

(1) On sait que ce fut le projet de Gabriel qui obtint la préférence; mais l'exécution n'en fut commencée qu'en 1763.
(2) Ce plan a été publié par Patte, dans le *Recueil des monuments élevés en France à la gloire de Louis XV*.

dius, etc.; 9° petits romans, poésies lyriques, etc., insérés dans les *Feuilles amusantes* de Carlsruhe, la *Didascalia* de Francfort, etc. — PITSCHAFT (Jean-Baptiste), son frère, jurisconsulte allemand, né en 1786 à Mayence et mort dans la même ville en 1856, a rempli diverses fonctions judiciaires et législatives et publié : 1° *De eruditione indebiti*, thèse pour le doctorat, Paris, 1811; 2° *Du contrat de société*, ibid., 1811 ; 3° *Lettre à la diète de Francfort touchant les biens immeubles de l'ancienne université de Mayence, occupés depuis par les troupes fédérales allemandes* (en allemand), Mayence, 1836; 4° *Jean Ronge et la doctrine du catholicisme allemand réfutés*, ibid., 1844; 5° *Sur le droit de change commun pour toute l'Allemagne*, ibid., 1847, etc. R—L—N.

PITT (WILLIAM), premier comte de Chatham, l'un des hommes d'Etat les plus remarquables qu'ait produits l'Angleterre, était petit-fils de Thomas Pitt, gouverneur du fort St-George à Madras (1). Sa famille, originaire du comté de Dorset, y avait été longtemps établie d'une manière honorable (2). W. Pitt naquit à Westminster le 15 novembre 1708, et fut élevé à Eton, d'où il fut envoyé en 1726 au collége de la Trinité à Oxford pour y terminer ses études. La médiocrité de la fortune que lui avait laissée son père (cent liv. sterl. de rente) engagea ses parents à lui acheter une place de cornette de cavalerie. Mais cette carrière n'était pas celle que son génie lui indiquait de suivre : d'ailleurs, la goutte dont il éprouva des attaques dès sa plus tendre jeunesse s'opposait à ce qu'il pût remplir les pénibles devoirs de l'état militaire. Pendant les loisirs que lui laissait cette maladie, il s'adonna avec ardeur à l'étude des grands écrivains de l'antiquité et puisa surtout dans Cicéron et dans Thucydide, ses auteurs favoris, les principes et les connaissances qui dans la suite lui furent d'une si grande utilité : il fréquentait en même temps le barreau, où il obtint des succès. Nommé membre du parlement par le bourg de Old Sarum (3) au mois de février 1735, il se plaça, dès son entrée à la chambre des communes, au premier rang des orateurs. Sir Robert Walpole gouvernait l'Angleterre à cette époque : Pitt étudia le caractère de l'administration et les principes qui le dirigeaient avant de se prononcer pour aucun parti. Il ne tarda pas cependant à se ranger du côté de l'opposition, où figuraient le prince de Galles, les lords Chesterfield, Carteret, etc. En 1736, des discussions ayant eu lieu entre le roi et l'héritier du trône à l'occasion du mariage annoncé au parlement entre ce dernier et la princesse de Saxe-Gotha, W. Pitt commença de se faire connaître en traçant le panégyrique des deux époux d'une manière si éloquente que le prince, pour lui témoigner sa reconnaissance, le nomma gentilhomme de sa chambre. La même année, sir Robert Walpole, irrité de son opposition constante, lui fit donner la démission de l'emploi qu'il occupait dans l'armée; et cet acte de sévérité augmenta la popularité de Pitt (1). Dans la mémorable discussion qui eut lieu au parlement (1739) sur la convention entre l'Angleterre et l'Espagne (2), W. Pitt s'éleva fortement contre les préliminaires qui venaient d'être signés et qu'il regardait comme ignominieux pour son pays. Ses efforts ne purent empêcher que cette convention ne fût approuvée par la majorité des membres du parlement (3). Les grands talents que Pitt avait développés dans cette circonstance déterminèrent Walpole à lui faire des offres avantageuses pour l'attirer à son parti; mais Pitt resta inébranlable. En 1740, le besoin qu'avait le gouvernement de se procurer des matelots fit reproduire un bill rejeté quelque temps auparavant pour forcer tous les marins à se faire enregistrer dans les bureaux de l'amirauté et pour autoriser les juges de paix et autres officiers civils à rechercher, même pendant la nuit, ceux qu'ils croiraient avoir servi sur mer. Pitt s'éleva avec indignation contre cette mesure arbitraire; et ce fut à cette occasion qu'il fit sa célèbre réplique à Robert Walpole qui avait dit d'un ton ironique que ce n'était pas avec une déclamation pompeuse et en cherchant à produire des émotions de théâtre qu'un jeune homme devait défendre la vérité. Pitt répondit avec aigreur : « Je n'entreprendrai pas d'examiner si « l'on peut faire de la jeunesse de quelqu'un la « matière d'un reproche; mais j'affirmerai qu'un « homme chargé d'années peut se rendre juste« ment méprisable s'il les a laissées s'écouler sans « se corriger et si le vice paraît encore dominer « dans son âme lorsque le temps des passions est « passé. Le misérable qui, après avoir vu les fu« nestes conséquences de ses erreurs, continue à « en commettre et dont l'âge a seulement ajouté

(1) Ce Thomas Pitt avait acheté dans l'Inde, pour quarante-huit mille pagodes (20,400 livr. sterl.), un fameux diamant, de la grosseur d'un œuf de pigeon et pesant cent vingt-sept karats. Il le revendit au roi de France pour cent trente-cinq mille livres sterling, suivant les auteurs anglais, et deux millions seulement suivant les écrivains français (voy. ORLÉANS). Ce diamant, qui fait encore partie des joyaux de la couronne de France, est estimé douze millions dans l'état publié en 1792 par l'assemblée nationale.

(2) Lord Chesterfield fait descendre Pitt d'une famille très-nouvelle.

(3) Old Sarum était un bourg pourri (*rotten borough*) qui avait déjà été représenté au parlement par plusieurs membres de la famille de Pitt.

(1) Les deux premiers poëtes du temps, Thomson et Hammond, le célébrèrent dans leurs vers.

(2) L'Espagne était accusée d'avoir commis toutes sortes de déprédations, et d'avoir cherché à ruiner le commerce de l'Angleterre en Amérique; et de son côté, l'Espagne se plaignait du commerce clandestin que les Anglais faisaient avec ses colonies, à la faveur du contrat d'*Assiento*. Après quelques négociations, on arrêta, au mois de septembre 1738, les préliminaires d'une convention, qui fut signée définitivement le 14 janvier de l'année suivante.

(3) Ce fut à la suite de cette discussion que la plupart des membres de l'opposition abandonnèrent la chambre, où ils ne rentrèrent qu'au mois d'octobre 1739, quand la guerre fut déclarée à l'Espagne. Lorsqu'ils se représentèrent, Walpole leur reprocha avec indignation d'avoir déserté leur poste dans un moment critique.

« l'obstination à la stupidité ne mérite pas que « ses cheveux blancs le garantissent des insultes. « Celui-là doit être encore plus abhorré qui, à « mesure qu'il avance en âge, s'éloigne de plus « en plus des sentiers de la vertu et devient plus « corrompu lorsqu'il existe pour lui moins de « sujets de tentations, qui se prostitue lui-même « pour de l'argent dont il ne saurait plus jouir, « et qui consacre les restes de sa vie à la ruine « de son pays. Mais la jeunesse n'est pas mon « seul crime ; je suis accusé d'avoir une décla- « mation théâtrale, etc. (1) » Après la chute de Robert Walpole (février 1742), à laquelle Pitt avait fortement contribué, on s'attendait généralement que ce dernier aurait une part importante à la direction des affaires ; mais il n'en fut pas ainsi, par suite de l'aversion que le roi avait conçue pour lui à cause de son opposition aux mesures que ce prince voulait faire adopter pour la défense du Hanovre et pour l'admission à la solde de l'Angleterre d'un corps considérable de troupes hanovriennes. Pitt continua d'être ferme dans son opposition au nouveau ministère qui avait à sa tête lord Carteret, depuis comte de Granville (2); et il résigna en 1745 la place qu'il occupait auprès du prince de Galles. Mais les sentiments généreux qu'il avait montrés pour la prospérité de l'Angleterre et les services publics qu'il avait rendus furent plus d'une fois récompensés par le zèle particulier de ses admirateurs. La duchesse douairière de Marlborough lui légua en 1744 dix mille livres sterling, « à cause (di- « sait-elle dans son testament), de son mérite « personnel et du noble désintéressement avec « lequel il avait soutenu l'autorité des lois et em- « pêché la ruine de l'Angleterre. » Le comte de Granville (Carteret), qui avait été obligé de résigner les sceaux au mois de novembre 1744, par suite d'une intrigue de cabinet, et qui était rentré dans le ministère le 10 février 1746, ne pouvant résister à la violente opposition qui s'était formée contre lui, quitta le timon des affaires trois jours après l'avoir repris. Le duc de Newcastle, qui lui succéda et qui appréciait toute l'importance de la coopération de W. Pitt, le fit nommer vice-trésorier d'Irlande, et, la même année, conseiller privé et payeur général des troupes anglaises. Les sages réformes que Pitt introduisit dans le département qui lui était confié et le rare désintéressement dont il donna des preuves dans un poste où ses prédécesseurs s'étaient toujours enrichis en négociant à leur profit l'argent du trésor lui rendirent toute son ancienne popularité, que sa promotion avait un peu diminuée (3). Henri Pelham, frère du duc de Newcastle, soutint le ministère dont il faisait parti de tout le poids de son éloquence et de ses talents. Mais à la mort de Pelham (mars 1754), désapprouvant la marche de l'administration et craignant que l'Angleterre ne fût entraînée dans une guerre dispendieuse par suite des alliances qui avaient été contractées avec les princes d'Allemagne pour la défense d'une cause qui n'intéressait que le Hanovre, il se démit de son emploi (1) et se plaça de nouveau dans les rangs de l'opposition (1755). Quoique le ministère fût soutenu dans les deux chambres par une majorité imposante, la défaite de l'amiral Byng, suivie de la perte de Minorque, les désastres des armes anglaises en Amérique et les fausses mesures du duc de Newcastle excitèrent l'indignation générale. W. Pitt et Legge, en qui la nation mettait tout son espoir, furent appelés dans les conseils (4 décembre 1756), le premier avec le titre de principal secrétaire d'Etat, le second comme chancelier de l'Echiquier. Dans cet office important, Pitt réussit mieux à obtenir la confiance du public que celle du roi, dont il se crut obligé de contrarier quelques désirs. Il voulait qu'on s'occupât surtout d'humilier la France et d'assurer la prospérité de l'Angleterre, au lieu de sacrifier des sommes immenses pour empêcher l'invasion du Hanovre, qu'il considérait comme un accessoire. Les autres ministres ne partagèrent pas ses opinions : de là des divisions perpétuelles dans le conseil, qu'on a justement comparé à la statue de Nabuchodonosor, dont les jambes étaient de fer et dont les pieds étaient d'argile. Un pareil état de choses ne pouvait durer : Pitt et Legge reçurent leur démission (avril 1757). Le renvoi de ces deux hommes d'Etat, qu'on appelait les *sauveurs politiques* de leur pays (2), excita des regrets universels dans le royaume : un grand nombre de villes et de corporations leur envoyèrent leurs franchises ; et des multitudes d'adresses parvinrent au roi pour demander leur rappel. Depuis leur retraite, l'Angleterre n'avait pas eu d'administration vraiment régulière : une coalition formée entre le parti du duc de Newcastle et celui de Fox tint un instant les rênes ; mais ce dernier, cédant aux clameurs universelles, parvint à déterminer le roi à faire un sacrifice aux vœux du peuple en replaçant Pitt à la tête de ses conseils (3). Celui-ci fut, en consé-

(1) Cette réplique de W. Pitt, dont nous n'avons donné qu'une partie, a été conservée par le docteur Johnson, qui rédigeait à cette époque les débats du parlement pour le *Gentleman's Magazine*.

(2) Pitt avait prétendu que le dernier ministère trahissait les intérêts de son pays, par pusillanimité ; il fit un reproche contraire à lord Carteret, qu'il accusa de *donquichottisme*.

(3) Le bill en faveur des vétérans pensionnaires de l'hôpital de Chelsea, adopté sur la proposition de W. Pitt, le rendit de nouveau l'idole de la nation. D'après ce bill, un semestre de la pension des vétérans leur fut payé d'avance ; et l'on déclara nuls tous les actes par lesquels les pensions seraient engagées ou hypothéquées, afin d'empêcher les pratiques infâmes que les usuriers employaient à leur égard.

(1) Smolett affirme, dans son Histoire d'Angleterre, que Pitt ne donna pas, mais reçut sa démission, parce qu'il s'était opposé à ce qu'on insérât dans l'adresse que la chambre des communes présenta au roi une clause en faveur de la défense du Hanovre, aux dépens de l'Angleterre.

(2) Ce fut pendant le ministère de Pitt, et d'après ses conseils, qu'on leva pour la première fois, depuis l'avénement de la maison de Brunswick, des corps de montagnards écossais pour servir en Amérique, malgré les préjugés que leur attachement à la maison de Stuart avait généralement fait concevoir contre eux.

(3) Lorsque Pitt eut sa première audience du roi, il lui dit :

quence, rétabli dans l'emploi de principal secrétaire d'Etat le 29 juin 1757, et il exerça les fonctions de premier ministre. Ce choix d'un ministre en chef forme une époque dans l'histoire de la maison de Brunswick. Depuis son avénement au trône de la Grande-Bretagne, les principaux emplois de l'Etat avaient été uniformément occupés par des membres du parti whig. Pitt, ami de la constitution de son pays et favorable aux vrais principes des premiers whigs, devait uniquement son avancement à ses talents et à la confiance qu'il avait su inspirer à la nation : il n'appartenait à aucun parti ; il les dominait tous. Son élévation manifesta la puissance que le peuple (1) ne manque jamais d'avoir dans un gouvernement libre et bien constitué. Personnellement désagréable au roi et privé de l'appui de la confédération aristocratique, il fut appelé au timon des affaires par la voix presque unanime de ses concitoyens dans un moment de crise et de danger. Sa nomination fait aussi époque dans l'histoire de la guerre ; car, du moment où il fut bien établi à la tête du gouvernement et que ses plans furent mis à exécution, les succès accompagnèrent presque partout les armes de la Grande-Bretagne. Le début de son ministère ne fut cependant pas heureux : un armement formidable, préparé avec une célérité surprenante (2) pour opérer une diversion en inquiétant les côtes de France, rentra dans les ports d'Angleterre sans avoir rien opéré qui pût compenser les frais immenses qu'il avait occasionnés (3). En Amérique, les Français, sous les ordres de Montcalm et de Vaudreuil, firent des progrès ; et en Allemagne, la capitulation de Closter-Seven donna un grand lustre à leurs armes, qui en reçurent encore de divers engagements qui eurent lieu sur mer. Mais cet état de choses changea bientôt. Embrassant dans son ensemble l'état des affaires sur le continent et tout ce qui concernait la guerre, modifiant ou plutôt changeant complétement le système qu'il avait défendu précédemment avec tant de chaleur, Pitt fit faire à l'Angleterre les plus grands efforts en Allemagne pour y attirer les forces des Français et affaiblir ainsi leurs opérations en Amérique (1). Le roi de Prusse reçut un subside annuel de plus de seize millions : la capitulation de Closter-Seven fut rompue sous de vains prétextes ; et les troupes hanovriennes mises en mouvement sous les ordres du prince de Brunswick obtinrent quelques avantages. Des renforts considérables ayant été envoyés en Amérique et les escadres françaises ayant été interceptées ou forcées de rester stationnaires dans les ports, Quebec et tout le Canada tombèrent au pouvoir des Anglais, qui furent également victorieux dans l'Inde. Les Hollandais profitant de leur neutralité pour faire avec la France un commerce avantageux, Pitt adressa des remontrances aux Etats généraux et donna en même temps l'ordre de saisir tous les bâtiments hollandais qui seraient trouvés chargés de marchandises françaises ou pour le compte de la France ; et ces fiers républicains furent contraints de se soumettre. Pénétré du principe qui prescrit d'offrir la paix au moment où l'on vient d'obtenir des succès, le ministre anglais, d'accord avec le roi de Prusse, proposa aux puissances ennemies de désigner un lieu pour envoyer des plénipotentiaires ; mais elles s'y refusèrent. Pitt était à cette époque au comble de la gloire et tenait presque dans ses mains les destinées du monde. A son début à la tête de l'administration en 1757, les affaires de l'Angleterre se trouvaient dans un état déplorable et tous les esprits étaient divisés. Par la puissance de son génie il avait forcé les divers partis à la soumission ; et par la vigueur de ses mesures il avait élevé l'Angleterre au plus haut point de prospérité, lorsque George II mourut soudainement, le 25 octobre 1760. A l'avénement de George III, Pitt continua de diriger, du moins ostensiblement, le cabinet anglais. De nouvelles propositions de paix qu'il avait faites à la France dans les premiers mois de 1760 furent accueillies par cette puissance : néanmoins les négociations n'avançaient pas, à cause des prétentions exagérées du ministère anglais. On était cependant convenu d'un armistice ayant pour base le *statu quo* et des termes d'une déclaration commune, lorsque Pitt, profitant de quelques expressions équivoques, fit inopinément attaquer Belle-Ile, qui fut conquise au mois de mars 1761. Cette violation des articles convenus suspendit un instant les négociations : dans l'intervalle, le cabinet de Versailles employait tous les moyens pour déterminer l'Espagne à s'unir à lui par des liens plus étroits : il y parvint au mois d'août de la même année et conclut avec elle un traité d'alliance fameux sous le nom de *Pacte de famille*.

» Sire, accordez-moi votre confiance, je la mériterai. » George II lui répondit sans hésiter : « Méritez ma confiance, et vous l'ob« tiendrez. »

(1) On conçoit facilement que par le *peuple* nous n'entendons pas les dernières classes de la société, avec lesquelles certains écrivains de nos jours cherchent à le confondre, mais au contraire celles qui, sans appartenir à la haute aristocratie, forment par leurs richesses, leur industrie ou leurs lumières, la partie éclairée d'une nation.

(2) Belsham, dans son histoire de George II, rapporte à ce sujet une anecdote qui donne une idée du caractère vigoureux et prononcé de W. Pitt. Lorsqu'il ordonna d'équiper la flotte, et qu'il fixa le lieu et l'époque du rendez-vous, l'amiral Anson, l'un des lords de l'amirauté, dit qu'il était impossible que l'armement fût prêt en si peu de temps. « Cela peut être fait, répondit le pre« mier ministre ; et si les vaisseaux ne sont pas en état à l'époque « fixée, je ferai connaître au roi la négligence de Votre Seigneurie, « et je vous traduirai en jugement devant la chambre des com« munes. » Cette intimation produisit l'effet désiré : les vaisseaux furent prêts.

(3) Cette expédition se borna à détruire les fortifications de l'île d'Aix. Pitt attribua le peu de succès de cette entreprise aux tâtonnements et au peu d'activité de sir John Mordaunt, qui commandait les troupes de débarquement. Les amis de ce dernier prétendaient au contraire que le plan était inexécutable ; et ils l'appelaient par dérision : *une des visions de M. Pitt*.

(1) Il avait coutume de dire que c'était en Allemagne qu'il fallait conquérir l'Amérique ; et ce mot fut prophétique.

Pitt, qui avait refusé d'admettre l'Espagne aux négociations ouvertes à Londres entre la France et l'Angleterre, n'eut pas eu plutôt avis du Pacte de famille (1) qu'il en demanda la communication. Sur le refus du ministre espagnol, il proposa au conseil privé de frapper immédiatement les premiers coups en attaquant l'Espagne avant qu'elle fût prête à agir (2) et de commencer par s'emparer de sa flotte, qui n'était pas encore rentrée dans les ports de la Péninsule. Il ajouta que c'était le moment favorable et qu'on ne retrouverait peut-être jamais une aussi bonne occasion d'humilier à la fois toute la maison de Bourbon. Cette proposition fut vivement combattue par les autres conseillers. Pitt, irrité de cette résistance à laquelle il ne s'attendait pas et qu'on attribua dans le temps à l'influence naissante du comte de Bute, déclara qu'il était responsable de sa conduite au peuple dont il tenait sa nomination, et qu'il ne resterait pas dans un cabinet dont il ne pouvait plus diriger les mesures (3). Il résigna en conséquence tous ses emplois entre les mains du roi, le 5 octobre 1761. George III témoigna tous les regrets qu'il éprouvait de perdre un serviteur aussi habile; et, sans lui proposer de reprendre son poste, il lui offrit le choix de la récompense qu'il était au pouvoir de la couronne d'accorder, en lui faisant connaître cependant qu'il approuvait la décision de la majorité du conseil. Pitt fut extrêmement touché de tant de bonté : il voulut parler; mais il ne put que balbutier quelques mots et fondit en larmes. Le jour suivant on lui assigna une pension de trois mille livres sterling, réversible sur la tête de son fils aîné et sur celle de sa femme, qui fut créée baronne de Chatham. On a beaucoup blâmé ce ministre d'avoir accepté de telles faveurs; et l'on composa là-dessus une multitude de pamphlets dans lesquels on cherchait à avilir son caractère en le qualifiant de *pensionnaire de la cour*, de *déserteur*, d'*apostat*, etc.; mais un reproche qu'on aurait pu lui adresser avec plus de fondement, c'est d'avoir abusé avec trop de hauteur de sa supériorité sur ses collègues, qu'il eût peut-être ramenés à son opinion s'il se fût expliqué avec un peu plus de modération. Quoi qu'il en soit, jamais ministre tombé n'emporta plus que lui les regrets et la confiance d'une nation. Après sa retraite et lorsque les galions furent en sûreté, l'Espagne ne tarda pas à déclarer la guerre à l'Angleterre et justifia ainsi la prévoyance que cet homme d'Etat avait montrée. Mais comme le roi jouissait à cette époque d'une grande popularité et que le nouveau ministère poursuivit les opérations de la guerre avec vigueur et succès (1), il n'éclata aucun mécontentement jusqu'à la signature des préliminaires de paix (3 novembre 1762). Les succès que l'Angleterre avait eus sur ses adversaires depuis le commencement des hostilités avaient exalté les esprits : Pitt, qui partageait le délire de ses concitoyens, vint au parlement, malgré un violent accès de goutte (2), pour censurer avec amertume les conditions du traité qu'il trouvait contraires aux intérêts de la Grande-Bretagne et peu proportionnées aux avantages qu'on avait obtenus (3). Le parlement adopta néanmoins les conditions arrêtées par les ministres; et le traité fut signé définitivement le 10 février 1763. Dans le courant de la même année, lord Bute, voyant le cabinet affaibli par la mort du comte d'Egremont et convaincu de l'impossibilité où il était de résister aux attaques de l'opposition, fit faire des ouvertures à Pitt, qui eut deux entrevues avec son souverain; mais les conditions qu'il exigea avant de se charger des affaires ayant paru trop dures, les négociations furent rompues (4). Quoiqu'il n'approuvât pas la marche du ministère, Pitt mit beaucoup de modération dans son opposition et conserva sa popularité, bien que des souffrances ne lui permissent de paraître au parlement que dans les grandes occasions. S'y étant rendu en 1764, lors de la discussion sur les *warrants généraux*, il s'éleva contre leur illégalité avec toute l'énergie de son génie et de son éloquence. L'arrestation des auteurs, imprimeurs et éditeurs d'un libelle,

(1) Il fut instruit de la signature de ce traité par le lord maréchal (Keith). Ce dernier avait appris cette nouvelle importante de quelques grands seigneurs espagnols, qui le croyaient toujours dans les intérêts des ennemis de la maison de Brunswick, avec laquelle il s'était réconcilié par l'intermédiaire de Frédéric II, roi de Prusse. Lorsque Pitt, pressé de questions par les autres membres du conseil, eut montré, quoique avec une certaine répugnance, les lettres de mylord maréchal, lord Hardwicke observa qu'une corde avait été autrefois autour du cou de ce seigneur, mais qu'elle n'y avait jamais été aussi sûrement que maintenant, faisant allusion à son retour en Espagne, où on le mettrait à mort. Lord maréchal était alors à Portsmouth et se disposait à se rendre à Madrid. Lord Egremont lui fit connaître le danger qui la menaçait, et il se rendit, par la Hollande, dans son gouvernement de Neuchâtel, sans passer par l'Espagne.

(2) Cette conduite n'était certainement pas la plus loyale, mais elle était la plus sûre dans les intérêts de la Grande-Bretagne. Pitt avait toujours été partisan d'une guerre contre l'Espagne; il disait familièrement *qu'on n'en mettrait pas un plus grand pot-au-feu, et que l'on ferait bien meilleure chère*.

(3) Le duc de Newcastle, alors président du conseil, en répondant au discours de Pitt, lui reprocha sa présomption, et lui dit qu'il parlait le langage de la chambre des communes, lorsqu'il prétendait qu'il était responsable au peuple; que, dans le conseil, il était seulement responsable envers le roi.

(1) Les Anglais secoururent efficacement le Portugal, envahi par les troupes des deux couronnes; ils s'emparèrent de la Martinique, de la Havane, etc.

(2) Les souffrances qu'il éprouvait étaient si vives que la chambre l'invita unanimement à rester assis pendant qu'il parlerait; chose qui était encore sans exemple. Son discours dura près de trois heures, et il se trouva si affaibli en le terminant qu'on put à peine en entendre les dernières phrases.

(3) Malgré les attaques de Pitt, ce traité était aussi favorable à l'Angleterre que funeste à la France, qui perdit dans cette occasion le Canada, la plus ancienne de ses colonies, l'île du cap Breton, et toutes les autres îles dans le golfe et le fleuve St-Laurent, le Sénégal et la Louisiane, cédée à l'Espagne en échange de la Floride et de la baie de Pensacola, qui furent abandonnées à la Grande-Bretagne, etc. Les conditions de ce traité étaient en outre plus défavorables pour la France que celles que Pitt avait lui-même offertes pendant son ministère. Mais il était de l'opposition!

(4) Deux jours après la rupture des négociations, le roi, ayant aperçu Pitt dans les appartements de St-James, le reçut très-gracieusement, et lui dit qu'il espérait qu'il n'avait pas souffert en se tenant si longtemps debout lors de la conférence du lundi. Pitt observa à cette occasion « que le roi était le plus grand courtisan de sa propre cour ».

même séditieux ; la recherche et la saisie des papiers, sans alléguer préalablement aucune charge spécifique, et sans nommer la personne ou les personnes qui devaient être arrêtées, lui paraissaient répugner à tous les principes de liberté. « Par de telles dispositions, s'écria-t-il, « l'homme le plus innocent doit craindre pour « sa vie, lorsque, d'après la constitution anglaise, « la maison de tout sujet anglais doit être une « forteresse pour lui, sans qu'il soit besoin de « l'entourer de murs et de retranchements. Elle « peut être bâtie et couverte de chaume ; tous « les vents du ciel peuvent souffler autour ; tous « les éléments de la nature peuvent y pénétrer : « mais le roi ne le peut pas, le roi ne saurait « l'oser. » En janvier 1765, sir William Pynsent, admirateur enthousiaste du caractère public de Pitt sans le connaître personnellement, déshérita ses propres parents et lui légua par son testament toute sa fortune, qui était considérable. C'est certainement une preuve remarquable de la haute considération dont jouissait cet homme d'Etat que deux événements semblables lui soient arrivés à deux époques différentes de sa vie. Le duc de Cumberland fut chargé de la part du roi au mois d'avril suivant de proposer de nouveau à W. Pitt de rentrer dans le ministère ; mais ses démarches ne produisirent aucun résultat, parce que Pitt demandait le renouvellement de tous ceux qui occupaient de grandes charges et qu'il refusait même de laisser à la cour la disposition des emplois inférieurs. Ce grand homme pensait que l'Angleterre n'avait pas le droit de taxer ses colonies et qu'elle devait se borner à profiter du commerce avantageux qu'elle faisait avec elles : aussi le vit-on seconder vivement le marquis de Rockingham lorsque celui-ci, qui admettait cependant ce droit, fit adopter au mois de mars 1766 la révocation de l'acte du timbre. Le ministère Rockingham se trouvant incapable de conserver l'autorité, malgré l'appui des nouveaux membres qu'on venait d'y faire entrer, Pitt reçut du roi en juillet 1766 les pouvoirs les plus amples pour former un nouveau cabinet. Il y admit des hommes de tous les partis (1) et s'attacha surtout à le composer de personnes à talents soutenues par l'opinion publique, en se réservant seulement pour lui-même le poste de garde des sceaux, que le duc de Newcastle avait résigné. Ce fut à cette époque qu'il passa dans la chambre haute avec le titre de vicomte Pitt, comte de Chatham. Quels qu'aient été ses motifs (2) pour accepter ces dignités, il paraît certain qu'elles lui coûtèrent une partie de sa popularité. Le *grand député des communes*, comme on l'appelait quelquefois, s'était créé par ses talents et par ses actes publics une place à part, un rang qu'il ne partageait avec personne ; et l'on peut douter que les honneurs et les titres que d'autres avaient comme lui fussent une compensation suffisante pour ce qu'il perdait. Les infirmités qui accablaient le comte de Chatham ne lui permirent pas de prendre une part active à l'administration dans laquelle il avait prudemment refusé d'occuper la première place ; et la désunion du ministère, l'incohérence des mesures qu'il adoptait et la puissance toujours croissante de l'opposition furent les suites de cette inaction. Vers la fin de 1768, sentant ses forces s'affaiblir de plus en plus et désapprouvant entièrement la marche de ses collègues à l'égard des colonies d'Amérique, il résigna l'emploi de garde des sceaux. Ses attaques de goutte étaient devenues si fréquentes et si vives qu'il ne pouvait pas donner aux affaires publiques tout le temps et toute l'application qu'exigeaient les circonstances critiques où se trouvait l'Angleterre. Il paraissait cependant par intervalles dans la chambre haute. Il s'y rendit en 1770 pour contester le droit que s'était arrogé la chambre des communes de déclarer d'une manière générale un de ses membres (Wilkes) incapable de représenter les électeurs de Westminster. Lord Chatham reconnaissait bien aux communes le droit d'expulser un député de leur sein ; mais il pensait que ce droit cessait d'exister lorsque la nation avait prononcé en réélisant ce même individu après sa première expulsion. Son opinion, vivement combattue par lord Mansfield, fut rejetée. Il s'éleva plusieurs fois dès 1774 contre la prétention des ministres de taxer les colonies, et proposa en 1775 un bill pour rappeler les troupes envoyées à Boston et pour concilier les différends qui existaient avec les Américains. Malgré le peu de succès de sa tentative, il la renouvela aussi vainement en 1777. « Si « vous persistez dans vos mesures désastreuses, « dit-il en terminant un de ses discours sur ce « sujet important, la guerre étrangère est sus- « pendue sur vos têtes par un fil léger et fragile. « La France et l'Espagne ont l'œil sur votre con- « duite et attendent pour agir que vos erreurs « soient à leur complète maturité. » Mais les discours prophétiques de Pitt ne furent point écoutés ; on le traita de visionnaire et l'on attribua à l'affaiblissement de ses organes ces sinistres prédictions, qui devaient plus tard se vérifier. Le cabinet de Versailles intervint en effet dans les débats des colonies avec la métropole et reconnut formellement leur indépendance lorsqu'il sut que le ministère anglais avait proposé aux insurgés de leur faire la même concession s'ils s'unissaient à l'Angleterre contre la France. Le comte de Chatham témoigna la plus vive indignation de cet événement, quoiqu'il l'eût prévu ;

(1) Dans un discours prononcé en 1775, Burke, après avoir fait le plus grand éloge du comte de Chatham, lui reprocha, comme une grande faute, d'avoir composé son ministère d'*hommes de tous les partis*, qui ne pouvaient s'entendre ; d'en avoir fait une véritable pièce de marqueterie.

(2) Pitt, alors âgé de soixante ans et tourmenté par la goutte, était beaucoup moins propre aux discussions véhémentes de la chambre des communes.

elle augmenta encore lorsqu'il eut appris qu'on devait discuter dans la chambre haute un projet d'adresse au roi présenté par le duc de Richmond dans laquelle ce lord insinuait que la reconnaissance de l'indépendance des colonies par la Grande-Bretagne était le seul moyen de mettre un terme à la guerre. Malgré le déplorable état de sa santé, Chatham se fit transporter au parlement : il entra dans la chambre le 7 avril 1778, appuyé sur le bras de son second fils, l'illustre W. Pitt, et accompagné de lord Mahon, son gendre. Il était richement habillé et couvert de flanelle jusqu'aux genoux. La pâleur répandue sur sa figure et son excessive maigreur annonçaient les souffrances qu'il avait éprouvées. A son arrivée tous les lords se levèrent et lui formèrent une haie à travers laquelle il passa pour se rendre au banc des comtes. Après les avoir salués gracieusement, il s'assit et écouta avec la plus grande attention le développement de la motion du duc de Richmond. A peine fut-elle terminée qu'il se leva et dit : « J'ai fait aujourd'hui un effort au delà de toutes les forces de « ma constitution pour me rendre au milieu de « vous, peut-être pour la dernière fois, afin « d'exprimer mon indignation contre la proposition de reconnaître la souveraineté de l'Amérique. Je me réjouis, milords, de ce que la « tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce « que je suis encore en vie pour élever ma voix « contre le démembrement de cette ancienne et « noble monarchie. Accablé sous le poids des « infirmités, je suis peu capable d'assister mon « pays dans cette conjoncture périlleuse ; mais, « milords, tant que je conserverai le sentiment « et la mémoire je ne consentirai jamais à enlever à la maison de Brunswick son plus bel héritage. Où est donc l'homme qui oserait proposer une telle mesure? Milords, Sa Majesté a « succédé à un empire dont l'étendue est aussi « vaste que la réputation intacte. Ternirons-nous « l'éclat de cette nation en abandonnant d'une « manière ignominieuse ses droits et ses plus « belles possessions? Faudra-t-il que ce grand « royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux invasions des Ecossais « et à la conquête des Normands, qui a résisté à « la menaçante invasion de l'Armada espagnole, « tombe maintenant prosterné devant la maison « de Bourbon? Certainement, milords, cette nation n'est plus ce qu'elle était ! Un peuple, il y « a dix-sept ans, la terreur du monde, sera-t-il « aujourd'hui tombé si bas pour être forcé de « dire à son ennemi invétéré : « Prenez tout ce « que nous possédons, et donnez-nous seulement « la paix? » Cela est impossible. Je ne suis pas, « je l'avoue, bien informé des ressources du « royaume ; mais j'ai la confiance qu'il en a de « suffisantes pour maintenir ses droits. Tout état « est préférable au désespoir. Faisons encore un « effort ; et, si nous devons succomber, succombons du moins en hommes (1). » Le duc de Richmond déclara dans sa réplique qu'il ne connaissait pas de moyens de conserver l'Amérique sous la dépendance de la métropole. « Si quelqu'un, ajouta-t-il, pouvait prévenir un tel « malheur, lord Chatham serait l'homme qu'il « faudrait choisir : mais quels sont les moyens « que ce grand homme d'Etat pourrait proposer? » Lord Chatham, vivement agité par une telle interpellation, fit un violent effort pour se lever ; mais avant qu'il pût prononcer un seul mot, il mit sa main sur son cœur et tomba dans un accès convulsif. Le duc de Cumberland et lord Temple, qui se trouvaient à côté de lui, le reçurent dans leurs bras. Cet événement mit la chambre dans la plus grande confusion ; et elle fut ajournée après qu'on eut fait retirer les étrangers. Lord Chatham recouvra peu à peu ses sens par les secours des médecins qu'on avait appelés et fut ensuite transporté dans sa maison de campagne de Hayes, au comté de Kent. Il y languit jusqu'au 12 mai 1778, qu'il rendit le dernier soupir dans la 70e année de sa vie. Ainsi mourut William Pitt, comte de Chatham, qui vit hâter sa fin par les efforts qu'il fit pour épargner une humiliation à son pays, dont il avait cherché, pendant tout le cours de sa vie, à défendre les intérêts et à augmenter la gloire. Lorsque l'avis de sa mort vint à la chambre des communes, le colonel Barre retraça d'une manière succincte les obligations que la Grande-Bretagne avait à l'homme d'Etat qu'on venait de perdre, et proposa une adresse à Sa Majesté pour demander que ses restes fussent ensevelis aux frais du public. Cette motion fut accueillie unanimement ; et il fut résolu avec la même unanimité qu'un monument serait érigé en son honneur dans l'abbaye de Westminster. Le jour suivant, la chambre ayant reconnu que le comte de Chatham, en s'occupant exclusivement des intérêts de la nation, avait entièrement négligé ceux de sa fortune et laissait sa famille hors d'état de soutenir son rang, vota une nouvelle adresse au roi pour qu'une pension annuelle et perpétuelle de quatre mille livres sterling fût établie sur la tête de ses héritiers, auxquels son titre devait passer, et que vingt mille livres sterling fussent accordées pour le payement de ses dettes. Tous ces votes furent agréés par le roi. Parmi les hommes d'Etat qui ont illustré l'Angleterre, aucun n'a montré plus de talent et d'habileté que le comte de Chatham. Il était né orateur, et la nature semblait l'avoir comblé de tous ses dons pour inspirer le respect et subjuguer l'attention.

(1) On assure que lorsque lord Chatham se fut assis après avoir terminé son discours, lord Temple lui dit : « Vous avez oublié de « parler de ce dont nous étions convenus ; dois-je me lever? » Lord Chatham lui répondit : « Non, non, je le ferai tout à « l'heure. » Il paraît qu'il s'agissait de demander que le roi prît à son service le duc de Brunswick, et qu'il conclût une alliance avec les Américains, sous la condition qu'ils conserveraient le pavillon anglais, et que les jugements de leurs cours de justice seraient rendus au nom du roi.

Il joignait à une physionomie expressive une taille élevée et pleine de noblesse. Le timbre sonore de sa voix devenait presque effrayant lorsqu'il versait des flots d'invectives sur ses adversaires (ce qu'il faisait souvent avec succès); et son œil d'aigle en imposait à ses auditeurs avant que ses lèvres eussent prononcé une syllabe. Né sans fortune et sans protecteur puissant pour l'introduire dans les affaires et pour faire, suivant l'expression de Chesterfield, *les honneurs de ses qualités*, il dut son avancement à ses propres moyens. Sa constitution ne lui permettait pas de se livrer aux plaisirs ordinaires de son âge, et son génie lui défendait de frivoles occupations. Attaqué dès l'âge de seize ans d'une goutte héréditaire et opiniâtre, il consacra les loisirs que lui laissait cette maladie cruelle à acquérir un grand fond de connaissances utiles; et ce qui semblait le plus grand malheur de sa vie fut peut-être la principale cause de son élévation. Il n'était que simple cornette lorsqu'il entra au parlement; et dès son début il se plaça au premier rang des orateurs les plus distingués. A peine arrivé au ministère, on peut le dire, malgré le roi et contre le vœu du parti aristocratique, il força tous les partis à concourir à ses vues et donna à toutes les opérations de la guerre une vigueur et une énergie qui en assurèrent le succès. Il montra une sagacité presque prophétique dans plusieurs circonstances importantes. Gai, aimable dans la société, il était dans ses relations politiques d'un amour-propre excessif, fier, impérieux et impatient de contradiction. La passion qui le dominait était une ambition sans bornes; mais s'il aimait le pouvoir, ce n'était pas pour enrichir ses amis ou lui-même, car on admirait surtout son extrême désintéressement, mais pour agrandir son pays et humilier ses ennemis. « Ce ministre, dit Frédéric II dans les « mémoires qu'il a laissés, avait l'âme élevée et « l'esprit capable de grands projets : doué d'une « fermeté inflexible, il ne renonçait pas à ses « opinions, parce qu'il les croyait avantageuses à « sa patrie, qui était son idole. » Lord Grenville a publié (1804, in-8°) un petit volume des lettres de lord Chatham à son neveu Thomas Pitt, lord Camelford; elles contiennent d'excellents avis et sont écrites d'un style élégant. Lord Oxford et son continuateur, M. Park, ont cité quelques-uns de ses essais poétiques, qui n'ajoutent rien à sa gloire. Un recueil intitulé *Anecdotes de la vie du comte de Chatham et des principaux événements de son temps*, etc., a paru en Angleterre, sans nom d'auteur, Londres, 1801, 3 vol. in-8° : on l'attribue au libraire Almon. Cet ouvrage a eu sept éditions, quoique des critiques anglais aient prétendu que ce n'était qu'une compilation indigeste, composée par l'esprit de parti et dénuée de toute authenticité. Nous l'avons lu avec beaucoup d'attention et nous pensons que ce jugement est trop sévère. Le comte de Chatham a eu plusieurs enfants : le plus célèbre est William Pitt, qui fait le sujet de l'article suivant (1). D—z—s.

PITT (WILLIAM), second fils du précédent, est peut-être le ministre anglais qui a joui de plus de célébrité et qui a dirigé le plus longtemps les affaires de son pays. Il naquit à Hayes dans le comté de Kent le 28 mai 1759 (2). Dès l'âge de six ans, le docteur Wilson, depuis chanoine de Windsor, lui fut donné pour gouverneur, et le comte de Chatham, qui, malgré ses infirmités et ses occupations, présidait lui-même à l'éducation de cet enfant chéri, ne voulut pas qu'il s'éloignât de la maison paternelle avant d'avoir atteint sa quatorzième année. Comme il était destiné à suivre la carrière du barreau, le comte de Chatham l'envoya à l'université de Cambridge. Les maladies graves qui faillirent le mettre au tombeau dans son enfance n'arrêtèrent que faiblement le cours de ses études par l'application excessive qu'il y apporta dans les intervalles où sa santé lui permettait de se livrer au travail. Aussi, lorsqu'il entra à l'université, pouvait-il passer pour un des élèves les plus distingués de son âge. Il possédait déjà ses auteurs grecs et latins, traduisait Thucydide à livre ouvert, avait fait des progrès dans la géométrie, l'algèbre et la philosophie et n'était pas étranger aux autres branches des connaissances humaines. A peine arrivé à Cambridge, il tomba dangereusement malade et fut transporté chez son père. Cette crise eut des suites heureuses; car, dès lors, sa santé se raffermit progressivement. Il revint à Cambridge, où le docteur Tomline, depuis évêque de Lincoln et ensuite de Winchester, aux soins duquel le comte de Chatham avait recommandé son fils, continua de diriger ses études. Pitt les

(1) Voir la note à la suite de l'article sur William Pitt, fils du comte de Chatham.

(2) D'après une tradition généralement répandue parmi les habitants d'Angers, Pitt serait né dans cette ville, où son père était, dit-on, venu s'établir en 1769. Suivant l'opinion de personnes très-respectables, que l'auteur de cet article a consultées, le jeune Pitt, après avoir été nourri au village de Bouchemain, situé à une lieue d'Angers, ou dans une ferme appartenant à madame de Julli, belle-sœur de M. Benoit, directeur général des contributions indirectes, aurait suivi les cours de l'académie d'Angers, dont la réputation attirait beaucoup d'étrangers. Sa nourrice, qui existait encore en 1822, se rappelait parfaitement que l'enfant qui lui avait été confié s'appelait William Pitt. En outre, une dame irlandaise de beaucoup d'esprit, qui habitait l'Anjou depuis fort longtemps, a plusieurs fois certifié à M. le marquis de Preaulx, à qui nous devons une grande partie des renseignements contenus dans cette note, que le célèbre William Pitt était réellement né à Angers; elle citait même une réponse caractéristique que cet enfant fit à son frère aîné, qui s'enorgueillissait un jour, en présence du jeune Pitt, de son titre futur de comte de Chatham. « Et moi, lui répondit son frère, je serai « William Pitt! » Cependant, malgré ces autorités, les recherches que M. Noailles, procureur général près la cour royale d'Angers, a bien voulu faire, soit auprès de madame de Pignerolle, dont le mari dirigeait l'académie, soit auprès de plusieurs autres personnes fort âgées de la haute société d'Angers, et plus que tout cela peut-être, l'autorité de l'évêque de Winchester, précepteur et secrétaire de Pitt, nous ont fait considérer comme constant que ce grand homme n'était point né en France. L'erreur vient de ce qu'une famille anglaise portant le nom de *Pitt*, mais avec le surnom de *Thompton*, a habité Angers pendant plusieurs années; et de ce que madame Pitt, qu'on n'appelait que la *belle Anglaise*, et dont le portrait se voit encore au château de la Lory, appartenant à la famille Marmiers, est accouchée à Angers d'un fils auquel on avait donné le prénom de *William*, et qui a suivi les cours de l'académie.

reprit avec une nouvelle ardeur. A la mort de son père (1778), il passa quelque temps auprès de lady Esther Grenville, sa mère, et retourna ensuite à l'université, qu'il ne quitta en définitive qu'au commencement de 1780 pour se livrer spécialement à l'étude des lois. Reçu avocat au mois de juin, il plaida quelques causes avec assez de succès pour amener à penser qu'il aurait rendu son nom célèbre dans cette profession. L'excellente éducation qu'il avait reçue, l'habitude que son père lui avait fait prendre de parler sur toutes sortes de sujets, et, plus que tout cela, le sentiment de ses propres forces, donnaient lieu de croire au jeune Pitt qu'il ne tarderait pas à se faire distinguer s'il parvenait à se faire nommer membre de la chambre des communes. Néanmoins, avant de tenter aucune démarche pour y arriver, il se prépara à bien remplir ces fonctions en se rendant assidûment aux séances des deux chambres toutes les fois qu'on devait y débattre un sujet important. Lorsqu'il entendait un discours de quelque mérite en opposition avec ses propres opinions, il s'habituait à considérer de quelle manière il serait possible d'y répondre, et, quand l'orateur professait les mêmes opinions que lui, Pitt observait l'ordre dans lequel il avait classé ses idées pour leur donner plus de force et s'attachait à examiner s'il n'aurait pas pu faire mieux et s'il n'avait pas omis quelque argument. C'est sans doute à cette habitude, qu'on ne saurait trop louer dans un jeune homme qui avait à peine vingt ans, et à celle qu'il avait prise de lire tous les jours en anglais les passages les plus estimés des auteurs grecs et latins, qu'on doit attribuer cette facilité pour la réplique et pour le choix des expressions qui ont fait dire qu'il ne manquait jamais de placer le meilleur mot à la meilleure place. A l'élection générale qui eut lieu dans l'automne de 1780, les amis de Pitt le déterminèrent à se présenter comme candidat de l'université de Cambridge ; mais il trouva des concurrents redoutables et ne fut pas nommé. Plus heureux au mois de janvier suivant, il dut à la bienveillance de sir James Lowther (1) d'être choisi par le bourg d'Appleby. Pitt, qui n'avait pas encore atteint sa vingt-deuxième année, débutait dans la carrière des affaires publiques à une époque extraordinairement critique pour l'Angleterre. Cette puissance se trouvait en guerre avec ses colonies d'Amérique et avec la France, l'Espagne et la Hollande, sans pouvoir leur opposer un seul allié. Outre ces nombreux et puissants ennemis, la Russie, le Danemarck et la Suède venaient de montrer des dispositions hostiles par leurs traités connus sous le nom de *neutralité armée*. Dans l'Inde, une confédération redoutable formée à l'instigation de la France menaçait les possessions anglaises. La situation intérieure n'était pas plus favorable : le peu de succès de plusieurs entreprises du ministère avait abattu l'esprit public et affaibli la confiance. Le crédit et le commerce étaient presque anéantis ; toutes les ressources enfin semblaient épuisées et une opposition composée des plus grands talents attaquait avec chaleur toutes les mesures de l'administration. Pitt, qui avait comme son père une aversion politique très-prononcée pour lord North et pour la guerre d'Amérique, se rangea du côté de l'opposition dès son arrivée à la chambre des communes. Ce fut le 26 février 1781 qu'il prononça son premier discours pour appuyer une motion de Burke, dont l'objet était d'opérer des réformes dans la liste civile. Il dut d'abord aux souvenirs que son père avait laissés l'attention que toute la chambre lui prêta ; mais, lorsqu'il fut entré en matière et qu'on eut vu un aussi jeune homme s'exprimer pour la première fois avec autant d'aisance et de dignité, résumer avec clarté toutes les objections des adversaires du billl, les réfuter avec une logique pressante et vigoureuse et montrer une connaissance aussi approfondie du sujet qui était en discussion, ce fut pour lui-même qu'on l'écouta. Des murmures d'applaudissement se firent entendre dans toutes les parties de la salle, et l'on prédit dès lors qu'il remplacerait dignement le comte de Chatham (1). Le 12 juin, Fox ayant proposé de prendre en considération l'état actuel de la guerre d'Amérique, afin d'aviser aux moyens de faire la paix avec les colonies, le nom du comte de Chatham fut cité plusieurs fois dans les longs débats qui suivirent cette motion, et l'on prétendit qu'il avait été favorable au principe des mesures qui avaient suscité cette guerre. Pitt crut devoir se lever pour défendre la mémoire de son père : il s'engagea dans de grands développements sur les causes qui avaient amené les discussions entre la métropole et les colonies ; il fit sentir la différence qui existait entre les mesures proposées par lord Chatham et celles qui avaient été adoptées ; enfin, après avoir établi sous quels points de vue il envisageait lui-même ces différends, il avertit les ministres des maux qui résulteraient de leur obstination. Comme ils annonçaient l'intention de persister dans leur système sans se laisser émouvoir par les attaques des membres de l'opposition, ceux-ci les renouvelèrent sous toutes les formes et parvinrent enfin à forcer les ministres à la retraite au mois de mars 1782. Pitt, qui depuis son entrée dans la chambre s'était montré

(1) Pitt ne connaissait pas personnellement sir James Lowther, qui lui rendit ce service à la recommandation du duc de Rutland, leur ami commun. Ce seigneur avait été élevé avec Pitt, à l'université de Cambridge, et avait conçu pour lui une amitié qui dura autant que sa vie. A sa mort (1787), le duc de Rutland nomma Pitt l'un des tuteurs de ses enfants, et lui fit un legs de trois mille livres sterling.

(1) M. Dundas, depuis vicomte Melville, à cette époque lord avocat de la couronne en Ecosse, fit dans sa réplique le plus grand éloge du talent de Pitt. Il félicita son pays du bonheur qu'il avait de posséder un homme d'Etat qui réunissait aux talents les plus distingués une haute intégrité, une noble indépendance de conduite, et l'éloquence la plus persuasive. A la fin de la session, un ami de Fox ayant dit que Pitt promettait d'être un des premiers orateurs de la chambre des communes : « Il l'est « déjà, » répondit celui-ci.

l'un des adversaires les plus redoutables des ministres et qui avait déployé le plus grand talent, au jugement de tous les partis, en prenant la parole dans presque toutes les occasions, ne fut cependant pas compris dans la nouvelle administration qui eut pour chef le marquis de Rockingham et où Fox et lord Shelburne occupaient les postes de secrétaires d'Etat. Il paraît qu'on lui offrit la place lucrative et honorable de vice-trésorier d'Irlande que son père avait remplie, mais qu'il la refusa soit parce qu'elle ne lui donnait pas le droit de siéger dans le cabinet, soit parce qu'il regardait cette administration comme composée d'éléments trop hétérogènes pour durer longtemps. La vénération dont il était pénétré pour la constitution de son pays ne l'avait pas empêché de s'apercevoir que le peuple anglais était imparfaitement représenté et qu'il s'était glissé de grands abus dans le mode suivi pour la nomination des membres de la chambre des communes. Séduit par des théories plus spécieuses que solides, Pitt ne considérait pas assez qu'il est presque toujours dangereux de chercher une perfection idéale et qu'en matière de gouvernement surtout les innovations en apparence les plus nécessaires sont souvent accompagnées de conséquences funestes. Il n'avait pas, à cette époque, acquis une assez longue expérience : aussi, sous le ministère de Rockingham, se rendit-il aux désirs de la réunion générale des amis de la réforme parlementaire qui lui proposaient de faire une motion à ce sujet. Malgré le talent avec lequel il traita cette question intéressante dans la séance du 7 mai 1782, où il demandait seulement qu'un comité fût chargé de présenter un rapport sur l'état de la représentation nationale et de proposer les moyens qui lui paraîtraient les plus convenables pour faire disparaître les abus, sa motion fut rejetée, quoique soutenue avec chaleur par Fox et par plusieurs autres membres du ministère. Pitt la reproduisit plusieurs fois par la suite en l'accompagnant d'un plan développé, sans obtenir plus de succès. Lorsque enfin les excès de la révolution française et les menées des réformateurs anglais l'eurent éclairé sur le danger des innovations, non-seulement il abandonna son premier projet, mais il se montra fortement opposé à tous ceux qui furent présentés sur le même objet (1). A la mort du marquis de Rockingham (1er juillet 1782), il s'éleva des divisions dans le cabinet sur le choix de celui qui devait le remplacer. Le comte de Shelburne ayant été nommé premier lord de la trésorerie, Fox et lord Cavendish se retirèrent, et Pitt, qui venait d'atteindre sa vingt-troisième année, obtint le poste important de chancelier de l'Echiquier. Le comte de Shelburne et ses collègues, réfléchissant sur le petit nombre de leurs partisans dans la chambre des communes, sentirent la nécessité d'en acquérir de nouveaux. On parla d'abord de faire des ouvertures à lord North ; mais Pitt, qui avait si souvent condamné les principes de cet homme d'Etat, s'y opposa formellement. Les mêmes objections n'existant pas contre Fox, Pitt fut chargé de lui proposer de rentrer dans le ministère. Ils eurent à ce sujet une conférence qui n'eut point de résultat, Fox ayant demandé pour préliminaire que lord Shelburne abandonnât le timon des affaires et Pitt s'étant refusé à trahir son collègue. Ce fut la dernière entrevue particulière que ces deux hommes célèbres eurent ensemble, et c'est de ce moment que paraissent dater ces longues hostilités qui durèrent autant que leurs vies. Les négociations pour la paix, ouvertes sous le ministère dont Fox avait fait partie, furent reprises avec plus d'activité sous l'administration de lord Shelburne. Des préliminaires entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Amérique furent signés le 21 janvier 1783 et un armistice fut conclu avec la Hollande. Lorsque ces articles furent soumis au parlement, une opposition formidable, composée de la réunion des partisans de lord North et de Fox, attaqua si vivement les conditions qui avaient été arrêtées que lord Shelburne se vit forcé de donner sa démission. Pitt resta encore six semaines seul ministre en activité, et pendant cet espace de temps ce fut lui qui soutint seul les discussions de la chambre des communes. Le roi le pressa plusieurs fois avec de vives instances de se mettre à la tête du cabinet ; mais il s'y refusa constamment et annonça enfin à la chambre le 31 mars 1783 qu'il avait résigné l'office de chancelier de l'Echiquier. Au mois d'avril suivant, le fameux ministère de la *coalition* (*voy.* Fox et NORTH) entra en fonctions, et, après quelques chicanes de détail, les articles préliminaires, qui avaient excité tant de clameurs contre l'administration précédente, furent convertis en une paix définitive (3 septembre 1783). A la prorogation du parlement qui eut lieu au mois de juillet, Pitt se rendit en France et séjourna quelque temps à Reims et à Paris ; partout il fut accueilli avec une grande distinction. Après cette courte excursion, la seule qu'il ait faite en pays étranger, Pitt retourna en Angleterre avec l'intention de reprendre ses travaux du barreau comme le seul moyen de conserver son indépendance dans le cas où le ministère actuel lui paraîtrait durable. Il n'avait point montré de sentiments hostiles contre le ministère de la *coalition* depuis que celui-ci avait pris les rênes de l'Etat, et il s'était toujours empressé de défendre ses mesures lorsqu'elles lui avaient semblé conformes à l'intérêt de la nation. Il suivit la même marche à la première réunion du parlement en déclarant

(1) Dans une lettre que George III écrivit à Pitt, le 20 mars 1785, et qui est rapportée dans les *Mémoires* de l'évêque de Winchester, ce souverain se montre l'ennemi d'une réforme parlementaire. On en tire la conséquence que ce fut pour ne pas déplaire à son maître, et non par conviction, que depuis cette époque, c'est-à-dire bien antérieurement aux troubles de la France, Pitt ne défendit plus que faiblement son projet de réforme, qu'il l'abandonna même bientôt après pour en devenir l'adversaire le plus prononcé.

avec franchise, en réponse à l'adresse du trône, qu'il pensait, comme les ministres, que « les af- « faires de l'Inde et l'état du revenu » étaient les deux objets qui devaient surtout fixer l'attention de la chambre. Il ajouta que, si les moyens qu'ils emploieraient répondaient au but qu'ils semblaient s'être proposé, ils pouvaient compter sur son assistance. Fox, qui avait conçu la plus haute idée des talents et de l'influence de Pitt, déclara que rien ne pouvait lui causer plus de satisfaction comme ministre, et d'orgueil comme homme, que d'être honoré de ses louanges et de son appui, et il annonça qu'il présenterait le 18 novembre un bill sur l'administration de l'Inde. Il tint sa promesse, et, d'après le plan qu'il développa, la direction de toutes les affaires de l'Inde devait être confiée avec une autorité presque illimitée à sept commissaires résidant à Londres et nommés par le gouvernement. Pitt découvrit aussitôt les vices de ce mode d'administration, qui mettait dans les mains du ministère une influence dangereuse pour la couronne et subversive de la charte accordée à la compagnie. Il fixa l'attention de la chambre sur les conséquences funestes qui résulteraient de la mesure qui lui était soumise et montra les connaissances les plus vastes dans la discussion des importantes questions qui résultèrent de ces débats. Le bill fut néanmoins accueilli par la chambre des communes : mais il fut rejeté dans la chambre haute, et le roi, qui pensait avec la majorité de la nation que ce bill était un attentat à son autorité et qu'il créait, ainsi que l'avait dit un orateur, *un empire dans un empire*, ordonna aux ministres de se retirer (18 décembre 1783). Pitt fut nommé immédiatement premier lord de la trésorerie et chancelier de l'Echiquier, c'est-à-dire qu'on le mit à la tête de la nouvelle administration. Il eut beaucoup de peine à la composer, parce que ceux qui partageaient ses principes, sans avoir sa fermeté, craignaient d'engager leur responsabilité à une époque où la violence des partis était à son comble et où les affaires publiques offraient un aspect décourageant, tandis que ceux qui ne recherchaient les emplois qu'à cause des émoluments qui les accompagnent n'osaient pas attacher leur sort à une administration qui paraissait devoir être de courte durée. Pitt, premier ministre à vingt-quatre ans, se trouva dans une position embarrassante et toute particulière. N'ayant pour lui ni influence de famille, ni encore la longue possession d'une confédération politique, il allait lutter contre la majorité d'une chambre des communes, composée d'hommes habiles, puissants et d'une expérience consommée, auxquels il n'avait à opposer que son seul talent, soutenu par la confiance que la noblesse de son caractère avait inspirée au roi et à la nation. L'état peu rassurant des circonstances augmentait encore les difficultés : Pitt ne s'en laissa point abattre. Quoique nommé le 18 décembre 1783, il ne put se rendre au parlement que le 12 janvier suivant (1), après sa réélection par le bourg d'Appleby (2). Les partis de Fox et de lord North avaient mis à profit son absence, et lorsqu'il parut, des motions importantes avaient déjà été décidées contre le ministère. La chambre des communes a-t-elle le droit de forcer le roi à renvoyer un ministre par le seul motif qu'il ne jouit pas de la confiance de la majorité? Telle était la question délicate qu'il s'agissait de résoudre. Pendant trois mois Pitt repoussa avec une fermeté admirable les attaques dirigées contre lui : ce fut en vain que Fox et d'autres membres de l'opposition déployèrent leur éloquence pour le forcer à s'expliquer sur le projet qu'on lui prêtait de dissoudre le parlement. Il refusa de satisfaire à leurs vives interpellations et attendit, avant de prendre la mesure extrême qu'ils craignaient, que la nation et la chambre des pairs eussent fait connaître leur opinion. Lorsqu'il fut assuré qu'elle lui était favorable et qu'il eut vu la majorité des communes rejeter presque tous ses projets et pousser l'animosité jusqu'à suspendre les bills de sédition et de subsides, qui passèrent néanmoins malgré les efforts que Fox n'osait toutefois faire qu'indirectement, il n'hésita plus et le parlement fut dissous le 25 mars. Cette crise, l'une des plus remarquables de la vie politique de Pitt, donne la plus haute idée de son caractère. « Il vainquit la chambre des communes », pour nous servir des expressions de l'un de ses adversaires; et ce fut à cette occasion que lord North dit qu'il était « né ministre ». Avant la dissolution, des démarches pour réunir tous les partis avaient été faites par les membres indépendants du parlement, et Pitt s'était prêté à une conciliation : mais comme on exigeait pour préliminaire indispensable qu'il commençât par abandonner le timon des affaires, ce qu'il refusa constamment, ce projet n'eut aucune suite. Jamais les esprits n'avaient été aussi violemment agités qu'ils le furent pendant l'élection générale qui suivit la dissolution. L'irritation des partis était à son comble et les plus puissants des adversaires de Pitt faillirent se ruiner par les dépenses auxquelles ils se livrèrent pour l'emporter sur lui. Ce fut en vain : la nation montra presque partout la confiance que le ministère lui avait inspirée et plus de cent soixante membres qui avaient voté contre lui dans le précédent parlement ne purent obtenir de place dans le nouveau. Londres, Bath et d'autres villes considérables désirèrent que Pitt

(1) Dans l'intervalle des sessions du parlement, Pitt donna une preuve d'un désintéressement bien rare en Angleterre, en faisant accorder au colonel Barré la place lucrative de contrôleur des rôles (trois mille livres sterling par an), qui dépendait de son département et qu'il pouvait garder pour lui-même, sous la condition que le nouveau titulaire résignerait au profit du trésor une pension d'égale valeur, dont il jouissait sur l'État. Les ennemis de Pitt eux-mêmes ne purent lui refuser les éloges que méritait une telle conduite.

(2) Lorsqu'un membre de la chambre des communes est nommé à un emploi du gouvernement, il cesse de faire partie de la chambre, et ne peut y rentrer qu'après avoir été réélu.

voulût bien les représenter ; mais il refusa leurs offres et se porta pour candidat de l'université de Cambridge, qui le choisit, malgré les redoutables concurrents que ses adversaires lui avaient opposés. Pitt ouvrit la session avec une majorité très-prononcée : sa position n'en restait cependant pas moins difficile. Quoiqu'il se fût écoulé un an et demi depuis la conclusion de la paix, le commerce était encore stagnant, le crédit ne s'était point relevé, les fonds n'ayant dans aucun temps été si bas, même pendant la guerre ; les revenus, infiniment au-dessous des dépenses, étaient encore diminués par la contrebande, qui ne s'était jamais faite avec autant d'audace, et les affaires de l'Inde demandaient impérieusement à être promptement régularisées. Pitt dirigea ses premiers efforts vers les finances. Avant d'établir de nouveaux impôts, il chercha à rendre plus productifs ceux qui existaient en faisant adopter plusieurs bills contre la contrebande. Ce fut surtout en diminuant les droits établis sur le thé, sur les liqueurs spiritueuses, etc., qu'il porta un coup sensible aux contrebandiers : ils n'eurent plus qu'un faible intérêt à continuer leur métier frauduleux, et le ministre anglais prouva cette grande vérité, qu'on peut accroître le produit d'un impôt en diminuant sa quotité. Le trésor éprouva toutefois dans les premiers moments un déficit qui fut remplacé par une augmentation sur l'impôt des fenêtres, et quoique cet acte, connu sous le nom d'acte de substitution (*commutation act*), excitât de grandes clameurs (1), Pitt le soutint avec fermeté, parce qu'il le jugeait utile. Sous ses prédécesseurs, les emprunts avaient toujours été abandonnés, souvent à vil prix, aux amis du ministère : il adopta une autre marche ; tout le monde put y prendre part en déposant des propositions cachetées qui n'étaient ouvertes qu'en présence des concurrents : l'emprunt était accordé à celui qui, en présentant une solvabilité suffisante, offrait les conditions les plus avantageuses au trésor (2). Pour rétablir la balance entre la recette et la dépense, Pitt fit adopter différentes taxes sur les chapeaux, sur les rubans, les gazes et autres articles de luxe, et il soumit les vins étrangers aux droits d'accise. Bientôt, au moyen de ces mesures et de diverses économies, il parvint en 1786, après avoir pourvu aux besoins de tous les services, à réaliser un excédant de neuf cent mille livres sterling. En ajoutant à cette somme le produit de quelques taxes additionnelles peu onéreuses, il forma un fonds annuel d'un million qu'il appliqua au rachat progressif de la dette publique. Ce fonds d'amortissement, qui s'augmenta chaque année de l'intérêt

(1) Quelques personnes pensent au contraire que cet acte fut très-populaire, à cause de la réduction des droits sur le thé et sur les spiritueux.

(2) Il résulta de cette méthode que les souscripteurs d'emprunt, qui ne cherchent en général qu'un bénéfice de commission, réduisirent la prétention de leurs profits dans la proportion de six à trois.

des effets publics rachetés et auquel Pitt fit ajouter toutes les sommes dont il n'avait pas été fait emploi, fut versé par quartiers entre les mains de commissaires choisis dans les plus hautes classes. L'orateur de la chambre des communes les présidait ; le chancelier de l'Echiquier, le gouverneur de la banque, le maître des rôles, etc., etc., en faisaient partie. Loin d'imiter sir Robert Walpole, premier auteur d'un semblable établissement, qui avait détourné pour d'autres usages les sommes affectées à l'amortissement, Pitt considéra la destination de ce fonds comme sacrée, et il aima mieux, dans plusieurs occasions, créer de nouvelles taxes en risquant de perdre sa popularité que d'en distraire la moindre partie. Ce plan, accueilli à l'unanimité après l'adoption de deux amendements proposés par Fox et par Pulteney, depuis comte de Bath (*voy.* PULTENEY), et auxquels Pitt donna son assentiment, s'est maintenu sans altération jusqu'à l'administration de lord Petty, marquis de Lansdown, qui, le premier, y a porté atteinte en disposant d'une partie des accroissements progressifs du fonds d'amortissement (1). Le mode de perception adopté pour les douanes excitait depuis longtemps les plus vives réclamations de la part des négociants, qui se trouvaient arrêtés à chaque pas par la complication des droits. Avant Pitt, tous les ministres avaient reculé devant les difficultés que présentait une réforme dans cette partie. Celui-ci, plus hardi et plus habile, trancha dans le vif et réunit tous les suffrages, en simplifiant tous ces rouages compliqués, non-seulement par la consolidation des droits payés sur chaque article importé et exporté, mais en étendant le même principe à *l'accise* et au timbre, qui offraient les mêmes inconvénients (1797). Nous terminerons ce tableau des mesures financières de Pitt, qui nous a fait interrompre l'examen des autres actes de sa vie politique, en rappelant le traité de commerce qu'il conclut avec la France le 26 septembre 1786 et qui a été sévèrement critiqué dans les deux pays (2). Nous dirons aussi un mot des moyens hardis et décisifs qu'il employa en 1797 pour sauver la banque nationale d'une chute imminente. A cette époque désastreuse, une

(1) Pitt considérait son plan d'amortissement comme la mesure qui lui faisait le plus d'honneur. Il se glorifiait d'avoir élevé une colonne qui devait pour toujours soutenir le crédit public, et sur laquelle il désirait que son nom pût être inscrit comme la seule récompense de tous ses travaux. On a prétendu dans le temps qu'il n'était point l'auteur de ce plan, qu'il n'avait fait qu'adopter les calculs du docteur Price. Quoique cette allégation paraisse fondée (*voy.* la *Correspondance* entre W. Pitt et le docteur Price, publiée dans la *Vie* de ce dernier, par William Morgan, son neveu), Pitt a toujours fait un grand pas en donnant un corps aux idées ingénieuses d'un écrivain spéculatif et en les mettant à exécution avec tant de succès. Ses adversaires sont forcés de convenir qu'il est impossible d'avoir disposé les détails de ce plan mieux qu'il ne l'a fait.

(2) Les négociants français prétendaient que la navigation, le commerce et l'industrie de la France y avaient été sacrifiés à l'Angleterre, tandis que les adversaires du traité dans ce dernier pays, et Fox principalement, soutenaient au contraire que la France avait été trop favorisée ; mais il est constant aujourd'hui que le traité de 1786 a été beaucoup plus favorable à l'Angleterre.

révolte générale était au moment d'éclater en Irlande : l'Angleterre allait bientôt voir ses marins en pleine insurrection et prêts à tourner leurs armes contre la patrie (1), et la descente de 15 à 1800 Français sur la côte du pays de Galles inspirait une terreur panique sans exemple dans les comtés de l'ouest et du nord de la Grande-Bretagne. L'augmentation prodigieuse et rapide de la dette nationale avait répandu les plus vives alarmes parmi les propriétaires de fonds publics. Aux craintes qu'on avait conçues sur le crédit, s'en étaient jointes d'autres sur la solidité de la banque, à cause des prêts énormes qu'elle avait faits au gouvernement et des demandes de fonds qu'on savait qu'il allait lui faire encore. L'empressement que le public mettait à réaliser en argent les billets de banque avait presque épuisé les espèces réelles que cet important établissement avait dans ses caisses. Pour mettre fin à un état de choses aussi fâcheux, les directeurs de la banque eurent recours au gouvernement et demandèrent le remboursement des avances qu'elle lui avait faites. Pitt, qui se trouvait dans l'impossibilité d'effectuer ce remboursement, décida immédiatement le conseil à intervenir et à rendre un arrêt qui ordonnait aux directeurs de la banque de suspendre provisoirement les payements en argent (2). Peu de jours après, le comité qu'il avait fait nommer par le parlement pour rendre compte de la situation de la banque ayant établi dans son rapport qu'elle possédait bien au delà du montant de ses engagements, même sans y comprendre environ douze millions sterling qui lui étaient dus par le gouvernement, Pitt proposa et fit adopter un bill (3) qui autorisait la banque à continuer l'émission de ses billets et la dispensait provisoirement de la condition de les rembourser en espèces métalliques (4). Cette mesure hardie, que l'opposition appelait une banqueroute déguisée et que des contemporains fort instruits nomment désastreuse, parce qu'ils prétendent qu'elle seule a donné aux ministres les moyens de contracter une dette de près d'un milliard sterling, etc., etc., produisit l'effet que Pitt en attendait : les esprits se calmèrent; la banque et le crédit furent sauvés. Si, au lieu d'agir avec cette vigueur et cette promptitude qui caractérisaient tous ses actes, Pitt eût laissé aux premières inquiétudes le temps de s'exalter et aux ennemis de l'ordre la chance d'intimider les esprits faibles sur la solvabilité de la banque, la suspension subite de tout payement aurait, au milieu de l'abondance, paralysé le gouvernement et le commerce dans toute l'Angleterre. Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les opérations financières que Pitt fit adopter pendant le cours de sa longue carrière administrative, et qui le placent au premier rang des ministres des finances, nous a fait abandonner pour un instant l'ordre chronologique, parce que nous voulions les examiner dans leur ensemble. Nous allons reprendre l'ordre des faits, et parcourir successivement les autres actes de sa vie politique. Ses bills pour les affaires de l'Inde, rejetés avant la dissolution du parlement (25 mars 1784), furent reproduits devant la nouvelle chambre des communes, et passèrent à une grande majorité au mois de juillet suivant. Pitt, s'étant assuré du peu de fondement des craintes manifestées par l'opposition sur la solvabilité de la compagnie, lui fit d'abord accorder un assez long délai pour acquitter environ un million sterling qu'elle devait pour droits de douane; elle fut autorisée ensuite à accepter toutes les traites qui avaient été ou qui seraient tirées de l'Inde, et à payer à ses ac-

(1) L'insurrection des flottes de Portsmouth et de Plymouth (avril 1797), et surtout celle, bien plus opiniâtre, de la flotte stationnée au Nore (mai 1797), menaçaient l'Angleterre des plus grands malheurs. Le ministère ne put apaiser la première qu'en accordant aux révoltes une augmentation de paye et le redressement des griefs dont ils se plaignaient. Il montra plus de fermeté contre les insurgés du *Nore*. Ce fut à cette occasion que Pitt fit adopter un bill qui déclarait coupable de félonie, et comme tel condamnait à mort tout individu qui serait convaincu d'avoir tenté de détourner de leur devoir des soldats ou des marins.

(2) Des personnes fort éclairées, qui se trouvaient à Londres à cette époque, nous ont assuré que lorsque l'arrêt du conseil fut connu à la bourse, la consternation y devint générale. Tout le commerce sentit les résultats funestes que cette mesure pouvait avoir; et pour les prévenir, les principaux négociants de la cité souscrivirent l'engagement de ne refuser aucun payement offert en billets de la banque d'Angleterre. Cet engagement fut en un instant couvert de près de quatre mille des signatures les plus respectables.

(3) On assure que George III craignait tellement les résultats de ce bill qu'il hésita longtemps avant d'y donner son approbation; et que Pitt, pour mettre un terme à ses incertitudes, prit lui-même une plume, la trempa dans l'encre et la plaça dans la main du monarque, en lui disant : « Sire, il faut absolument « signer. » Le roi signa en effet, mais ce ne fut qu'en versant des larmes.

(4) L'association qui, sous le nom de banque d'escompte, avait obtenu, en 1692, le privilége d'émettre à Londres des billets au porteur, s'était soumise à la condition de les rembourser en monnaie réelle à la première réquisition. Ces billets, en se répandant, réduisirent successivement à l'état d'inactivité la portion de la monnaie réelle qu'ils représentaient et qu'ils remplaçaient. Lorsqu'à l'exemple de Londres, les principales villes du royaume eurent établi concurremment des bureaux d'escompte locaux, et que tous les payements du commerce s'effectuèrent en billets de banque, les espèces réelles, qui avaient été ainsi *excentrées* de la circulation, et étaient devenues un capital *improductif*, cherchèrent, malgré les règlements prohibitifs, dans l'exportation au dehors l'emploi utile qu'elles ne trouvaient plus en Angleterre; et bientôt la monnaie réelle n'eut d'emploi que dans les appoints et dans les besoins de la consommation individuelle. Insensiblement le comptoir d'escompte de Londres, qui avait la priorité du privilége et offrait plus de sûreté, devint la banque de l'Angleterre et en prit le nom. Plus cette banque étendait ses racines dans la confiance de toute l'Angleterre, plus l'accroissement de ses profits mis en réserve donnait de garanties aux porteurs de ses billets; plus aussi elle tendait à s'affranchir de l'obligation que lui imposait son ancien traité de se maintenir toujours prête à rembourser ses billets en espèces réelles. Le public s'était rendu son complice en perdant lui-même, pour ainsi dire, l'habitude de la monnaie métallique. La banque de Londres n'émettait alors ses billets qu'en échange et par l'escompte de bonnes lettres de change à court terme. La monnaie nouvelle qu'elle avait créée, déjà recommandable par sa commodité, l'était devenue encore plus par sa nécessité. Quelle est la monnaie qui n'a pas un bon titre quand elle est nécessaire! Pitt ne fit donc que mettre légalement d'accord le *droit* avec le *fait*, en dispensant la banque de la condition de rembourser ses billets en espèces réelles et en convertissant en *loi* ce qui était déjà dans les *mœurs* et dans les *usages*. Cette note est l'analyse de la réponse que le comte Mollien a bien voulu faire aux questions que nous lui avions soumises sur cette opération financière de Pitt et sur la situation de la banque d'Angleterre en 1797. Nos lecteurs regretteront sans doute avec nous qu'il ait été impossible d'insérer ici en entier le travail d'un financier aussi habile et aussi digne d'apprécier le ministre anglais.

tionnaires le dividende ordinaire de quatre pour cent pour le semestre échu. Lorsque le crédit de la compagnie eut été rétabli par l'effet de ces mesures, il entreprit la tâche la plus difficile, celle de régler d'une manière stable et permanente l'administration des affaires de l'Inde; ce fut l'objet de plusieurs bills qu'il présenta. D'après son plan, qui fut agréé, la compagnie conservait la direction des affaires commerciales; mais tout ce qui était relatif aux affaires civiles et militaires, aux revenus et au gouvernement fut placé sous le contrôle et la surintendance de six commissaires nommés par le roi et résidant en Angleterre. Dans l'Inde, les pouvoirs les plus étendus furent conférés au conseil suprême et au gouverneur général. Il fut créé à Londres une nouvelle cour de judicature composée de trois juges désignés par chacune des trois cours de Westminster-Hall, de quatre pairs et de six membres de la chambre des communes, pour juger tous les délits qui auraient été commis dans l'Inde par des personnes actuellement en Angleterre. La sagesse de ce plan, auquel Pitt apporta quelques modifications en 1786, et qui différait en plusieurs points essentiels de celui de Fox, a été sanctionnée par le temps, et il sert encore de règle aujourd'hui. Les élections de Westminster en 1784; les relations de commerce que le chancelier de l'Echiquier essaya d'établir entre l'Angleterre et l'Irlande en 1785 (1); le procès d'Hastings, de 1786 à 1795; et la demande de la révocation de l'acte du *test*, faite par les dissidents en 1787 (2), occasionnèrent des débats fort animés, auxquels Pitt prit une part très-active. Les discussions qui s'étaient élevées entre le parti démocratique des Provinces-Unies et le stathouder (1787) fournirent à ce ministre l'occasion d'humilier la France et de déployer toute la vigueur de son caractère. Le roi de Prusse ayant armé pour soutenir la cause du prince d'Orange son beau-frère, le ministère français annonça l'intention d'intervenir dans ces débats, et rassembla quelques troupes à Givet. Pitt donna des ordres pour augmenter les forces de terre et de mer; il conclut un traité de subsides avec le landgrave de Hesse-Cassel, et parut se préparer à la guerre. Ces démonstrations et l'invasion du duc de Brunswick, qui arriva à Amsterdam en même temps que l'ambassadeur français St-Priest arrivait à Anvers, intimidèrent la cour de Versailles (1), et elle abandonna ses projets. La marche fière et énergique du ministère anglais dans cette circonstance augmenta son crédit en Europe : l'influence que la France exerçait dans les Provinces-Unies fut anéantie, et Pitt assura celle de l'Angleterre, qui conclut l'année suivante (1788) une triple alliance avec le roi de Prusse et le stathouder. Ce fut au commencement de cette année que, M. Wilberforce n'ayant pu présenter à la chambre des communes, à cause du mauvais état de sa santé, la motion qu'il avait annoncée en 1787 pour l'abolition de la traite des nègres, Pitt crut devoir le remplacer. Dans toutes les discussions il se prononça fortement en faveur de cette mesure, et l'appuya pendant dix ans par des discours pleins de force et d'éloquence. On lui a reproché de ne pas avoir usé de son pouvoir pour la faire adopter, en en faisant une question de cabinet. Mais, sans élever des doutes sur sa bonne foi, il est permis de penser qu'il ne perdait pas de vue les intérêts des colonies anglaises, et qu'il n'était pas fâché de donner aux colons le temps de s'approvisionner. Il voyait d'ailleurs une forte opposition dans une partie de la nation et même dans le cabinet; aussi, tout en mettant dans la défense du projet son énergie ordinaire, ne crut-il pas devoir empêcher que les autres membres du ministère suivissent une route différente. La première maladie du roi (octobre 1788) forme une autre époque importante dans la vie politique de Pitt. Cet événement, qui paraissait devoir, selon toutes les probabilités, anéantir à la fois son pouvoir et sa popularité, les porta au contraire tous les deux au plus haut degré. Aussitôt que l'état de la santé du roi fut connu, tous les membres du parlement s'empressèrent de se rendre à Londres. Un exprès fut envoyé à Fox, qui se trouvait en Italie, et il revint en toute hâte. Un comité présidé par Pitt, et composé de vingt et une personnes de son choix, parmi lesquelles il avait désigné les neuf principaux membres de l'opposition, fut chargé de faire un rapport sur l'état de la nation. La principale question à résoudre était de savoir si le prince de Galles était, de droit et sans restrictions, régent du royaume, ou s'il appartenait aux deux chambres de choisir ce haut fonctionnaire et de limiter son autorité. Fox et les autres membres de l'opposition jugeaient que cette question devait être résolue affirmativement. Pitt fut d'un avis contraire, et soutint que c'était aux deux chambres à déférer la régence avec les restrictions qu'elles jugeraient nécessaires, quoique dans la situation des choses il pensât que la convenance (*expediency*) devait engager le parlement à offrir la régence à l'hé-

(1) Pitt voulait procurer à l'Irlande un plus grand débouché pour son commerce et pour ses manufactures en la faisant participer aux immenses profits de la Grande-Bretagne. Son projet, adopté en Angleterre, le fut également en Irlande, mais à une si faible majorité qu'il crut devoir l'ajourner. L'Irlande était à cette époque dans un état de fermentation très-dangereux; les habitants demandaient, presque à main armée, une réforme parlementaire qui fut cependant rejetée. Le 22 janvier 1783, un bill passé à l'unanimité au parlement d'Angleterre avait reconnu l'indépendance politique du parlement d'Irlande, que celui ci avait solennellement déclarée, au mois de mai 1782 : c'était tout ce que les Irlandais pouvaient raisonnablement désirer.

(2) Les dissidents, s'étant fortement prononcés en faveur de Pitt, au moment de l'élection générale, espéraient être soutenus par ce ministre; mais il fit céder l'intérêt privé à ce qu'il croyait être l'intérêt général, et n'hésita pas à demander le rejet de leur pétition.

(1) La conduite faible et impolitique que le cabinet de Versailles tint dans cette circonstance eut des résultats déplorables.

ritier présomptif. Ce dernier lui en sut fort mauvais gré, et les autres princes se rangèrent de l'opinion de leur frère. Pitt chercha à s'expliquer dans une lettre qu'il écrivit au prince de Galles, qui ne parut pas satisfait, en reconnaissant néanmoins les droits du parlement. Les débats de cette question, aussi neuve que délicate, en soulevèrent d'autres non moins importants, et fournirent à Pitt l'occasion de déployer son éloquence et sa fermeté. Le bill de régence, adopté par la chambre des communes le 13 février 1789, fut envoyé à la chambre haute, où il aurait sans doute été approuvé, lorsque le rétablissement du roi le rendit inutile, et empêcha l'opposition de s'emparer du ministère (1). L'énergie avec laquelle Pitt avait défendu les priviléges démocratiques de la constitution anglaise, et empêché que le régent ne pût se rendre perpétuel, éleva sa popularité au plus haut degré, et lui assura l'approbation des whigs les plus prononcés et celle des *amis du roi*, qui craignaient sans motif que le régent ne remît pas l'autorité à son père s'il venait à recouvrer la santé. L'avantage que présentait *Nootka-Sound* pour le commerce des fourrures de la côte nord-ouest de l'Amérique, dont il était considéré comme le marché principal, avait, en 1789, déterminé le gouvernement britannique à y établir une factorerie. Les Espagnols, jaloux de voir les Anglais, dont ils connaissaient l'activité et l'esprit d'empiétement, former un tel établissement sur une côte qu'ils considéraient comme faisant partie de leurs possessions, s'emparèrent des bâtiments anglais qui s'étaient rendus à Nootka, et s'opposèrent à tout commerce sur ces parages. Le ministère britannique demanda une satisfaction; et ne l'ayant pas obtenue, il fit des préparatifs de guerre qui effrayèrent l'Espagne, hors d'état à cette époque de résister, parce que la France était trop occupée de ses troubles intérieurs pour venir au secours de cette puissance. Des négociations s'ouvrirent, et la fermeté du cabinet de Londres força celui de Madrid à conclure, le 28 octobre 1790, une convention par laquelle l'Angleterre acquit une possession qui assura à ses négociants le commerce des pelleteries, et, ce qui est peut-être plus important encore, la pêche de la mer du Sud. L'exécution de cette convention éprouva des difficultés qui ne furent définitivement aplanies que le 23 mars 1795. La triple alliance que l'Angleterre avait signée en 1788, avec la Prusse et les Provinces-Unies, n'était pas dirigée contre la France seule : elle avait aussi pour but d'arrêter les effets de l'union toute nouvelle qui s'était établie entre cette dernière puissance et l'Autriche, et d'empêcher que la Porte ottomane ne fût victime de l'ambition de la Russie. Les progrès rapides de celle-ci fixaient particulièrement l'attention de Pitt; ce fut pour y mettre obstacle qu'il excita en 1789 la Suède à opérer une diversion en faveur de la Turquie, et qu'il obligea les Danois de renoncer à leurs projets contre Gustave, dont ils avaient déjà envahi les Etats. Il intervint ensuite dans les débats entre la Russie et la Porte, et prépara un armement formidable pour soutenir son intervention. Il ne put cependant pas forcer Catherine à restituer Oczakow et le territoire entre le Bog et le Dniester qu'elle venait de conquérir; mais la crainte de voir l'Angleterre secourir la Turquie détermina l'impératrice à conclure la paix avec cette dernière puissance (11 août 1791). Nous touchons à une époque bien importante dans la vie de Pitt, la révolution française. La conduite de cet homme d'Etat dans une crise aussi mémorable, le rôle qu'il a joué et qu'il a fait jouer au pays dont le gouvernement lui était confié, ont été jugés diversement. Il suivait d'un œil attentif tout ce qui se passait en France; il en était exactement informé, non-seulement par l'ambassadeur résidant à Paris, mais par de jeunes seigneurs anglais qui, sans avoir de mission, faisaient les plus grands sacrifices pour être toujours au courant des intrigues et des projets des différents partis. Pitt a été accusé d'avoir fomenté les troubles qui ont conduit Louis XVI à l'échafaud et menacé l'Europe d'une subversion totale. Rien n'est moins prouvé : ce ministre détestait, il est vrai, la France comme rivale de son pays, et n'était pas sans doute fâché de la voir abaissée; mais il n'était pas besoin de son intervention pour enflammer les passions qui fermentaient alors. Pendant plusieurs années il se contenta d'étudier l'influence que cette convulsion pourrait avoir sur la France et sur les Etats voisins. Les exemples donnés par la France n'avaient été que trop bien suivis en Angleterre. Des clubs, dont l'intention évidente était de renverser la constitution sous prétexte d'en réformer quelques abus, s'étaient ouverts dans diverses parties du royaume uni, et jusque sous les yeux du gouvernement. Leurs membres affectèrent d'abord une certaine modération; mais lorsqu'ils s'aperçurent que le ministère ne troublait pas leurs réunions, et que, par l'emploi de quelques mots magiques et populaires, de *parlement annuel, suffrage universel*, etc., dont ils se servaient adroitement, ils étaient parvenus à séduire un grand nombre de citoyens, ils jetèrent le masque et annoncèrent l'intention de changer toutes les autorités légales. Leur association avec les jacobins français, et les pamphlets incendiaires qu'ils faisaient circuler avec une grande profusion, menaçaient leur patrie d'un bouleversement général. Pitt comprit alors qu'il était temps d'arrêter leurs projets. Des enquêtes multipliées l'avaient mis à portée de connaître les manœuvres les plus secrètes des révolutionnaires anglais : il les dévoila publiquement

(1) Si le prince de Galles avait eu la régence, Pitt devait être éloigné du cabinet; le duc de Portland aurait été à sa place premier lord de la trésorerie, et Fox secrétaire d'Etat, etc.

et en appela au bon sens de la nation, qui de toutes parts se prononça en sa faveur. Il n'hésita plus alors, et agit avec cette vigueur dont il avait déjà donné tant de preuves. Gardant néanmoins en apparence une exacte neutralité avec la France, il avait refusé d'écouter les propositions de la Prusse et de l'Autriche, qui demandaient que l'Angleterre s'unît à elles pour délivrer Louis XVI. Il conserva cette neutralité même après le 10 août 1792. A cette époque, cependant, un décret de l'assemblée nationale ayant privé le roi de l'exercice de ses fonctions, Pitt crut devoir rappeler lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Quoique cette mesure n'eût pas fait cesser la neutralité, et que le marquis de Chauvelin, ministre du roi de France en Angleterre, n'eût pas quitté Londres, il était facile de prévoir une rupture. Pitt s'y prépara en augmentant les forces de terre et de mer, en organisant la milice, et en restreignant l'exportation des armes, des munitions, et même celle des grains. Mais les bills qui portèrent le coup le plus sensible aux révolutionnaires des deux pays furent le bill *contre les attroupements* et celui qui est connu sous le nom d'*alien bill*, d'après lequel le gouvernement anglais a le droit d'expulser, sans jugement, tout étranger dont la conduite lui est suspecte (1). Le 24 janvier 1793 la mort de Louis XVI étant connue en Angleterre, M. de Chauvelin reçut l'ordre formel de sortir du royaume; et la convention nationale, qui s'attendait à recevoir bientôt une déclaration de guerre, la déclara elle-même à l'Angleterre le 1er février. Dès ce moment, Pitt, qui n'avait pas hérité seulement des talents de son père, mais aussi de la haine que celui-ci portait à la nation française, profita de l'impression profonde que la mort de Louis XVI produisit en Angleterre pour communiquer cette haine au parlement britannique, et pour animer contre la France tous les cabinets de l'Europe (2). Il devint l'âme d'une nouvelle coalition, et réussit à lui donner à la fois ses vues, sa politique et une autre impulsion. Toutes les puissances européennes (3) marchèrent sous ses bannières, puisque tous les membres de cette espèce de croisade reçurent des subsides de l'Angleterre. Tout en paraissant n'avoir d'autre but que celui d'opposer une digue aux entreprises des jacobins, le cabinet anglais, qui ne perd jamais de vue les intérêts commerciaux, se prévalut des dispositions que l'impératrice Catherine manifestait contre les révolutionnaires français, et par suite desquelles elle avait rompu le traité de commerce du 30 décembre 1786, pour en conclure un très-avantageux avec la Russie. Les alliés eurent d'abord quelques succès : ils chassèrent les Français de la Hollande et s'emparèrent de Valenciennes (1) et de Toulon; mais les levées immenses ordonnées par la convention, l'inaction calculée de l'impératrice de Russie, qui saisit l'occasion d'envahir la Pologne, la froideur que cet événement apporta momentanément aux rapports des trois grandes puissances continentales, et, plus que tout cela aussi, la bravoure des soldats français, changèrent bientôt la face des choses. Toulon fut repris, et la victoire accompagna partout les armes des républicains, qui, en 1796, forcèrent l'Espagne à déclarer la guerre à l'Angleterre. Celle-ci fit, la même année et l'année suivante, quelques tentatives pour traiter de la paix avec la France : lord Malmesbury fut envoyé à Paris et à Lille; mais les négociations ne tardèrent pas à être rompues, parce qu'aucune des deux puissances ne voulait descendre à des concessions, et que l'une et l'autre peut-être désiraient la continuation des hostilités. Après la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), la Grande-Bretagne se trouva un instant avoir à lutter seule contre la France. Mais Pitt forma bientôt une autre coalition (1798) avec l'Autriche, la Russie et la Turquie (2). Ce fut un véritable phénomène de voir ces deux dernières liguées ensemble contre le plus ancien allié de la Porte ottomane; mais l'invasion de l'Egypte avait singulièrement irrité le Grand Seigneur; et il ne fut pas difficile à l'Angleterre d'exaspérer ses ressentiments. Cette nouvelle coalition, dans laquelle la Prusse refusa d'entrer, n'eut pas de résultats plus favorables que les précédentes. Les Russes, après avoir obtenu quelques succès, furent battus à Zurich le 25 septembre 1799, et l'expédition anglo-russe échoua le mois suivant en Hollande; les Autrichiens furent plus heureux en Italie et en Allemagne. Dès que Bonaparte se fut placé à la tête du gouvernement français (novembre 1799), il chercha à entamer des négociations avec l'Angleterre; mais Pitt, déterminé par les derniers succès des Autrichiens, refusa d'écouter les propositions du premier consul et conclut

(1) Cette loi *contre les étrangers* existait depuis longtemps, ainsi que celle contre les *attroupements;* Pitt ne fit que les remettre en vigueur.

(2) Les révolutionnaires français montrèrent de leur côté contre Pitt une exasperation qui fut poussée au point que, dans une séance de la convention nationale (7 août 1793), Garnier de Saintes proposa de décréter que ce ministre était l'ennemi du genre humain, et que tout le monde avait le droit de l'*assassiner*. Mais nous devons dire que des murmures accueillirent la dernière partie de cette proposition, que Danton même, qui présidait la séance, n'osa pas appuyer. La première partie fut adoptée à l'unanimité. La nouvelle, donnée quelques jours après, qu'un neveu de Pitt et une de ses parentes, qui se trouvaient à cette époque en France, y avaient été arrêtés, excita autant d'applaudissements que s'il se fût agi d'une grande victoire.

(3) La Suède, le Danemarck, la Toscane, la Suisse, Venise et Gênes, furent les seules puissances qui, par des motifs particuliers, gardèrent la neutralité.

(1) La prise de Valenciennes, au nom de l'empereur (mai 1793), et celle de la Corse, au nom du roi d'Angleterre, prouvent d'une manière incontestable que le rétablissement des Bourbons n'était pour les alliés qu'un objet secondaire.

(2) Pitt ayant présenté à cette époque un bill relatif à une levée supplémentaire de matelots, et Tierney, membre de l'opposition, s'étant élevé contre la marche précipitée que le ministre voulait suivre, le chancelier de l'Echiquier, dans sa réplique, l'accusa de s'opposer à la défense de son pays, et refusa de rétracter ce qu'il avait dit. Il en résulta un duel, dans lequel aucun des combattants ne fut blessé.

des traités de subsides avec plusieurs puissances de l'Europe. La victoire remportée par les Français à Marengo le 14 juin 1800 et celle de Hohenlinden, où les Autrichiens furent battus par le général Moreau le 3 décembre de la même année, changèrent la situation des choses, et l'empereur d'Allemagne fut forcé de signer la paix de Lunéville (9 février 1801). D'un autre côté, Paul Ier, mécontent des vexations exercées par l'Angleterre à l'égard des neutres, et du refus que le cabinet de Londres avait fait de lui remettre l'île de Malte, à laquelle il prétendait avoir des droits en sa qualité de grand maître de l'ordre (*voy.* PAUL Ier), séduit d'ailleurs par la conduite astucieuse de Bonaparte, dont il devint subitement l'admirateur enthousiaste, envoya M. de Kalitchef à Paris, et reçut un agent du premier consul. Il avait signé auparavant avec la Suède, le Danemarck et la Prusse (16 décembre 1800, 27 et 29 février 1801), des traités portant renouvellement de la *neutralité armée*, avait renvoyé de St-Pétersbourg l'ambassadeur d'Angleterre, et mis un embargo sur tous les vaisseaux anglais. Il paraîtrait que ce prince ne voulait pas borner là les marques de son mécontentement, s'il est vrai que les deux armées qu'il avait rassemblées en Volhynie et en Lithuanie, et dont on a toujours ignoré la destination, n'avaient été réunies que pour envahir, de concert avec Bonaparte, les possessions anglaises dans l'Inde. La mort de Paul Ier (mars 1801) délivra le cabinet de Londres des inquiétudes qu'il avait dû concevoir. Son successeur montra des sentiments différents; et l'Angleterre conclut des arrangements avec la Russie, le Danemarck et la Suède. Pitt avait fait connaître son désir de prendre part aux négociations entamées en 1800 entre la France et l'Autriche : Bonaparte y avait consenti; mais comme celui-ci demandait pour préliminaire qu'il y eût entre les deux nations une trêve, tant sur mer que sur terre, et comme l'Angleterre s'y refusa, M. Otto (*voy.* ce nom), qui se trouvait alors à Londres, déclara (octobre 1800) que le premier consul traiterait séparément avec la Grande-Bretagne, ce qui fit rompre les négociations. Elles furent reprises quelque temps après, et la paix d'Amiens en fut le résultat (27 mars 1802). L'union de l'Angleterre et de l'Irlande sous une même législation, qui avait fixé depuis longtemps l'attention de Pitt et de tous les hommes politiques amis de leur pays, fut définitivement arrêtée par les parlements des deux royaumes et approuvée par le roi le 2 juillet 1800, pour avoir son effet le 1er janvier 1801 (1). On peut présumer que le cabinet anglais avait obtenu l'assentiment des Irlandais à l'acte d'union en promettant l'émancipation des catholiques : du moins la retraite de Pitt, qui eut lieu au mois de mars 1801, fut-elle attribuée par quelques personnes au refus du roi de tenir les promesses de ses ministres. D'autres, il est vrai, ont pensé qu'il ne donna sa démission que pour ne point participer à la paix avec la France, que le vœu et l'état de la nation rendaient inévitable (1). Quoi qu'il en soit, lorsque les préliminaires, signés le 1er octobre 1801, eurent été soumis au parlement, Pitt fut le seul membre du dernier ministère qui les défendit; et ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est qu'il déclara qu'après la dissolution de l'alliance continentale il ne restait plus à l'Angleterre qu'à obtenir des conditions justes et honorables, tant pour elle que pour les alliés qui lui étaient demeurés fidèles. La classe éclairée de la nation ne partagea pas l'enthousiasme assez général que produisit la paix avec la France, parce qu'elle semblait consommer la ruine de la cause de la légitimité et consacrer la puissance de Napoléon, dont on redoutait l'ambition démesurée. Cette paix ne fut pas de longue durée : les parties contractantes ne tardèrent guère à s'accuser mutuellement de ne pas en remplir les conditions; et il serait facile de prouver que toutes les deux en effet les violèrent. Un pareil état de choses ne pouvait subsister longtemps. Aussi, dès le commencement de 1803, des explications violentes eurent lieu entre Napoléon et lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre à Paris, à la suite desquelles la guerre fut déclarée. Pitt, ayant concouru à la formation du ministère qui lui avait succédé, le soutint pendant quelque temps, quoique avec une certaine réserve; mais en 1803 il se prononça fortement contre lui. Bientôt après, ce ministère, privé d'un si puissant appui, fut obligé de se retirer, et Pitt fut placé à la tête du nouveau cabinet (mai 1804) en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'Échiquier. A peine la direction des affaires eut-elle été remise dans ses mains qu'il s'occupa des moyens de créer une troisième coalition contre la France. Il parvint à y faire entrer l'Autriche et la Russie, qui opposèrent à l'ennemi commun les forces les plus imposantes. Mais le ministre anglais ne put vivre assez longtemps pour voir l'accomplissement de ses grands desseins. L'importante victoire navale que l'amiral Nelson remporta le 14 septembre 1805 à Trafalgar, et où il anéantit les marines de France et d'Espagne, ne fut aux yeux du ministre qu'une faible compensation de la défaite des armées de l'Autriche et de la Russie, suivie de la paix que Napoléon conclut à Presbourg, le 26 dé-

(1) Ce fut à cette occasion que le titre de *roi de France*, que les monarques anglais avaient continué de porter depuis Edouard III, fut définitivement abandonné et qu'ils furent nommés *rois du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*. Le traité d'Amiens (27 mars 1802) fut le premier acte diplomatique entre la France et l'Angleterre où le souverain de ce dernier royaume ne prit pas le titre de roi de France.

(1) On a prétendu que c'était Pitt lui-même qui avait, dans des intentions peu loyales, conseillé de faire la paix avec la France, parce qu'il prévoyait qu'elle ne serait pas de longue durée et que l'Angleterre pourrait profiter, pour ruiner le commerce français, de la confiance qu'elle aurait inspirée aux négociants.

cembre 1805, avec la première de ces puissances. La division qui régnait même au sein du ministère où Pitt avait cru devoir faire appeler M. Addington (devenu, après son élévation à la pairie, lord Sidmouth), et les graves inquiétudes que lui causaient les succès de la France répandirent l'amertume sur ses derniers moments. La goutte, maladie cruelle et héréditaire dans sa famille, s'augmenta considérablement par l'usage immodéré du vin (1) et par les travaux auxquels il continua de se livrer sans relâche. Au mois de décembre 1805, les médecins lui ordonnèrent de se rendre à Bath : mais les eaux ne produisirent aucune amélioration dans son état. Transporté avec peine à sa résidence de Pultney, il y fut bientôt dans une situation désespérée, qui s'aggrava encore lorsqu'il apprit les nouvelles fâcheuses du continent. L'évêque de Lincoln, son ancien précepteur, qui n'avait pas quitté le chevet de son lit depuis sa maladie, lui ayant proposé de prier avec lui, Pitt y consentit en disant : « Je crains d'avoir, comme beaucoup d'autres, « trop négligé la prière pour que celle que je « ferai sur mon lit de mort puisse être efficace. « Je me confie à la miséricorde de Dieu. » Il parut ensuite se joindre aux prières de l'évêque avec une piété calme, confia quelques instants après le soin de ses papiers à son frère et à ce prélat, et recommanda ses nièces, filles du comte de Stanhope, à la générosité de la nation anglaise, en disant qu'il désirait qu'on leur accordât une pension de mille à quinze cents livres sterling, si la nation jugeait que ses services eussent mérité cette récompense. Après avoir témoigné quelque anxiété sur le sort de ses neveux Stanhope, Pitt cessa d'exister le 23 janvier 1806, dans la 47e année de son âge, laissant son pays dans une situation très-critique. Il était entré dans la carrière des affaires publiques à un âge où la plupart des hommes sont à peine fixés sur celle qu'ils doivent parcourir. Après avoir débuté d'une manière brillante à la chambre des communes, il devint le chef du ministère à vingt-quatre ans, et dirigea presque sans interruption depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, le cabinet britannique ou plutôt les destinées de l'Europe. Dominé par le désir d'assurer la prépondérance maritime de sa patrie et d'abaisser la France, tous les moyens lui semblèrent convenables pour atteindre ce but. Sans rappeler ici son intervention dans les troubles de la Hollande en 1787 et sa conduite avec l'Espagne, que la plupart des écrivains anglais s'accordent à louer, tandis que d'autres les critiquent sévèrement, nous pensons qu'on doit surtout apprécier sa politique extérieure par la conduite qu'il a tenue depuis l'origine de la révolution française, où sa situation fut, il est vrai, hérissée de difficultés et sans exemple dans l'histoire. Il forma sans doute avec adresse, au moyen de subsides énormes, plusieurs coalitions formidables contre la France et ne laissa échapper aucune circonstance pour les rétablir après leur dissolution. Mais ses plans étaient-ils bien conçus? employait-il tous les moyens en son pouvoir pour les faire réussir? le but qu'il se proposait était-il enfin arrêté d'une manière bien fixe? On pourrait penser le contraire. Pitt vit d'abord la révolution de France avec une certaine insouciance, peut-être même avec satisfaction, parce qu'il espérait que la guerre civile épuiserait les ressources d'une nation pour laquelle il ne cachait pas sa haine. Mais lorsqu'il se fut aperçu des progrès que faisaient en Angleterre les principes des révolutionnaires français, il changea sa manière d'agir et se déclara leur ennemi le plus prononcé. Il paraîtrait cependant que, tout en cherchant à leur faire tout le mal possible, il craignait qu'ils ne fussent trop tôt écrasés et que le retour de l'ordre ne rendît la France trop puissante. Il lui était indifférent de la voir gouvernée de telle ou de telle manière; ce qui lui importait, c'est qu'elle ne reprît pas en Europe le rang qu'elle y avait occupé. Aussi, loin d'attaquer le nouvel ordre de choses avec toute la force que lui aurait procurée une alliance franche avec l'ancien, Pitt ne soutint que faiblement les royalistes français; assez pour qu'ils ne fussent pas anéantis; mais point assez pour qu'ils fussent vainqueurs (1). De là cette multitude d'opérations de détail et insignifiantes, au lieu de frapper un coup vigoureux et décisif. Ce n'est donc pas à sa haute politique qu'il faut attribuer, ainsi que le font ses partisans, la tournure inattendue que prirent les affaires continentales après la campagne de Moscou : on ne peut même l'attribuer aux profondes combinaisons de ses successeurs, quoique ceux-ci aient attaqué la France dans l'endroit vulnérable, avec des moyens proportionnés à la résistance qu'ils devaient éprouver, mais plutôt à un concours d'événements impossible à prévoir. Si la politique extérieure du ministre anglais n'est pas irréprochable, et si on peut l'accuser de machiavélisme, on ne peut

(1) Si ses médecins lui avaient prescrit ce régime, comme quelques personnes l'ont avancé, il paraît qu'il le suivait trop scrupuleusement. W. Wraxall rapporte à ce sujet une anecdote assez piquante dans ses *Mémoires historiques de mon temps*. C'est par erreur qu'on a prétendu que lorsque Pitt avait fait quelque excès dans ce genre, il s'enveloppait la tête avec une compresse trempée dans de l'eau et du vinaigre, et travaillait alors jusqu'à dix heures de suite; c'était Fox qui avait cette habitude. On raconte qu'un jour que Pitt s'était rendu au parlement avec M. Dundas, tous deux dans un état voisin de l'ivresse, un plaisant exprima dans un distique qui fut très-répandu la conversation qu'il supposait avoir eu lieu entre ces deux personnages :

I don't see the speaker. Do you!
I don't see one, I see two.

« Je ne vois pas l'orateur : le voyez-vous? demandait Dundas. — « Je n'en vois pas seulement un, répondit Pitt; j'en vois deux. »

(1) Si W. Pitt eût voulu véritablement arrêter le torrent révolutionnaire, comme il ne cessait de le répéter, il aurait pu tirer un grand parti de la Vendée, qu'il laissa écraser; mais il est à peu près certain qu'il ne cherchait qu'à faire du mal à la France.

disconvenir qu'il n'ait été un administrateur habile et un financier supérieur. Sous son ministère, le trône de Typou-Saeb fut renversé, l'île de Ceylan, une partie des Moluques et le cap de Bonne-Espérance furent conquis; l'Angleterre fit presque seule le commerce du monde entier, son pavillon domina sur toutes les mers; et sa tranquillité intérieure ne fut que momentanément troublée. Ces grands résultats que l'on doit rapporter au talent et à la persévérance de Pitt, et ses bills pour l'organisation de l'Inde, son acte d'union de l'Irlande, son fonds d'amortissement, le grand nombre d'améliorations qu'il introduisit dans la recette des revenus, dont il simplifia les opérations (1), et ses autres mesures pour rétablir le crédit public lui assurent une réputation immortelle. Pitt avait plusieurs des qualités du grand orateur : il était excellent dialecticien, exposait ses idées avec une clarté remarquable et savait les présenter sous le jour le plus favorable avec une telle facilité qu'il semblait lire ses discours, qui furent cependant toujours prononcés d'abondance, suivant la coutume invariable du parlement d'Angleterre. Dans sa jeunesse, Pitt était si emporté et souffrait avec si peu de retenue les objections que l'opposition l'avait surnommé l'*enfant colère* (*the angry boy*). Plus tard il se montra calme dans la discussion : en parvenant à se posséder, il profita des moindres fautes de ses adversaires, contre lesquels il maniait le sarcasme avec une supériorité incontestable; et rarement il cherchait à émouvoir et à entraîner ses auditeurs par des mouvements de cette éloquence brûlante (2) que son rival Fox possédait au suprême degré : il s'adressait plutôt à leur esprit et à leur jugement. Son langage était toujours pur et correct, son organe sonore, son ton imposant, quoique dépourvu de dignité. Lorsqu'il parlait, il semblait commander plutôt que solliciter l'attention. Les qualités privées de cet homme extraordinaire ont obtenu les éloges de ses plus grands adversaires. Tous ont vanté son désintéressement, la simplicité de ses manières et la régularité de ses mœurs, qui l'avaient fait nommer *le ministre immaculé*. Il ne fut jamais marié : sa vie entière fut consacrée à son pays; et toutes ses affections étaient dominées par un désir insatiable de gouverner, quoiqu'il fût insensible aux honneurs, aux titres et aux richesses : aussi l'homme qui disposait des destinées de la Grande-Bretagne refusa l'ordre de la Jarretière, ne voulut jamais être que *William Pitt*, et mourut pauvre. Le titre de *premier homme d'Etat de son siècle*, qu'il a reçu de ses admirateurs, a donné lieu à beaucoup de controverses. A sa mort, Fox, craignant que le parlement ne parût le lui accorder en votant un monument en son honneur dans l'abbaye de Westminster, s'opposa vivement à cet hommage public. Tout en faisant l'éloge des talents, du grand caractère et du rare désintéressement de son rival, il attribua au système désastreux suivi par ce ministre la situation alarmante dans laquelle l'Angleterre se trouvait placée. Néanmoins le monument fut voté; et il fut décidé que quarante mille livres sterling seraient prélevées sur les fonds publics pour acquitter ses dettes. Le conseil commun de la ville de Londres arrêta également, mais à une faible majorité (soixante-dix-sept contre soixante-onze), qu'un monument lui serait élevé à Guild-Hall. M. Gifford a publié une *Histoire de la vie politique de Pitt*, etc., 3 vol. in-4°, 1809. Cet écrivain montre, en général, trop de partialité pour son héros. L'évêque de Winchester, ancien précepteur et secrétaire de Pitt, a fait paraître les *Mémoires* de la vie de cet homme d'Etat, 2 vol. in-4° et 3 vol. in-8°, qui ont eu quatre éditions, quoiqu'ils n'aillent que jusqu'en 1793. L'évêque de Winchester, comme on devait s'y attendre, a montré encore plus de partialité pour son ancien pupille que l'auteur précédent. Il serait impossible de citer ici tous les ouvrages qui ont paru *pour*, *contre* ou *sur* cet homme d'Etat; nous en avons parcouru la plus grande partie. On a recueilli les principaux discours de Pitt avec ceux de Fox, 12 vol. in-8° : ils ont été traduits en français; mais il est à regretter que les traducteurs aient cru devoir supprimer une partie des discours relatifs à la politique (1). D—z—s.

PITTACUS, l'un des sept sages de la Grèce, né à Mitylène, dans l'île de Lesbos, s'unit aux frères d'Alcée pour délivrer sa patrie des tyrans qui l'opprimaient. Nommé commandant lors de la guerre contre les Athéniens, il fit proposer à Phrynon, leur général, de la terminer par un combat singulier, pour épargner l'effusion du

(1) On lui reproche d'avoir commis une foule d'erreurs dans le choix des taxes qu'il fit adopter, et d'avoir prodigué d'une manière incroyable les fonds immenses qu'il prélevait sur l'Angleterre.

(2) On doit en excepter sa philippique contre la convention nationale qu'il prononça au parlement à l'ouverture de la guerre contre la France, et surtout son discours sur l'abolition de la traite des noirs, qui passe pour un chef-d'œuvre.

(1) Outre les ouvrages déjà cités dans les deux articles consacrés au comte de Chatham et à William Pitt, nous croyons devoir en indiquer quelques autres fort importants à consulter, qui ont paru depuis l'époque où notre article a été rédigé; savoir *Diaries and correspondence of James Harris first lord of Malmesbury*, London, 1844; *the Public and private life of chancellor Eldon, with selections of his correspondence, by Horace Twiss*, London, 1844; *Correspondence of William Pitt, earl of Chatham*, London, 1844, 4 vol. in-8°; *Memoirs of the reign of George II and III, by Horace Walpole, with notes by sir D. Marchand*, London, 1845; *Life and correspondence of the hon. Henry Addington, first viscount Sidmouth, by G. Pellew*, London, 1847; *Life and times of William Pitt, by the earl of Stanhope* (*lord Mahon*), London, 1859-1862, 4 vol.; *the Constitutional history of England since the accession of George III*, 1760-1860, *by Thomas Erskine May*, 1861, 2 vol. in-8°, et en première ligne les *Macaulay's essais*, dans lesquels on trouve de précieuses informations sur les deux grands hommes d'Etat dont nous avons esquissé la vie. La biographie de William Pitt a été publiée séparément en 1860. M. Louis de Viel-Castel a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, de 1844 et 1845, des *Essais parlementaires de la Grande-Bretagne*, pleins d'intérêt, sur les principaux actes de la carrière politique des deux Pitt, et on trouvera une appréciation remarquable de leur vie dans la *Quarterly Review* du mois d'avril 1861.

sang. Phrynon, qui avait remporté plusieurs prix aux jeux Olympiques, accepta le combat, se croyant certain de la victoire; mais Pittacus enveloppa son adversaire d'un filet qu'il portait caché sous son bouclier et, l'ayant renversé, le tua. Les Mityléniens s'emparèrent alors de la Troade et y bâtirent un grand nombre de villes (1). Elien nous apprend qu'ils prévinrent la défection de leurs alliés en leur défendant d'instruire leurs enfants dans les lettres et dans la musique, persuadés qu'on ne pouvait pas les châtier plus rigoureusement qu'en les condamnant à vivre dans l'ignorance (*Histoires diverses*, t. 7, p. 15). La reconnaissance engagea les Mityléniens à déférer à Pittacus l'autorité souveraine; mais il ne la reçut que pour rétablir la paix et donner à sa patrie les lois dont elle avait besoin (2); et, après un de règne dix ans, il abdiqua volontairement le pouvoir qui lui avait été confié. Quelqu'un, étonné de sa conduite, lui en ayant demandé la cause : « J'ai été effrayé, répondit-il, de voir Périandre devenir le tyran « de ses sujets, après en avoir été le père; il est « trop difficile d'être toujours vertueux. » Ses compatriotes le prièrent de recevoir, à titre de récompense, un terrain de plusieurs milliers d'arpents, mais il n'en accepta que cent, ne voulant point paraître mépriser leur offre, et craignant, d'un autre côté, que de trop grandes richesses n'excitassent l'envie. Il vécut dix ans environ après son abdication, cultivant en paix la sagesse et entouré de l'estime publique. Il mourut à l'âge de 70 ans, la troisième année de la 52ᵉ olympiade (470 avant J.-C.). Pittacus avait épousé une femme riche, mais dont les caprices et la mauvaise humeur exercèrent souvent sa patience. Un étranger, maître de choisir entre deux femmes, dont l'une possédait une fortune égale à la sienne et l'autre était beaucoup plus riche, vint un jour lui demander conseil sur celle qu'il devait préférer. Pittacus le renvoya vers des enfants qui faisaient tourner leurs toupies, en lui disant : « Ils vous apprendront ce que « vous devez faire. » L'étranger entendit les enfants qui se disaient les uns aux autres : « Touche « sur celle qui est la plus rapprochée de toi; » et il profita de cette leçon, en épousant la femme dont la fortune était assortie à la sienne. On a conservé plusieurs reparties de Pittacus. Quelqu'un lui ayant demandé : « Qu'y a-t-il de plus « incertain? L'avenir, » répondit-il; et un autre : « Quelle est la meilleure chose? C'est la justice, » répliqua le sage. Pittacus disait que la prudence doit servir à prévenir les malheurs, mais que le courage doit les faire supporter, quand ils sont arrivés; que dans la prospérité il faut acquérir des amis et en faire l'essai dans l'adversité, etc. Laërce, qui rapporte quelques vers de Pittacus, nous apprend qu'il avait composé des *Elégies* et un *Discours sur les lois*, adressé à ses concitoyens. On trouve un grand nombre de maximes de ce philosophe dans le recueil intitulé *Septem sapientum dicta* (grec et latin), Paris, Fed. Morel, 1551-1553, in-8°, souvent réimprimé. La plupart sont très-courtes et renferment des conseils devenus populaires, tels que : Ecoute volontiers. — Ne dis point de mal, même de ton ennemi. — Respecte toujours la vérité. — Ne t'établis point juge entre deux de tes amis. — Rien de trop, etc. Les traits de Pittacus nous ont été conservés sur une médaille, gravée dans l'Iconographie grecque de Visconti (p. 45, pl. 11), sur laquelle son nom est écrit Phittacus (ΦΙΤΤΑΚΟΣ). W—s.

(1) Les Athéniens leur reprirent cette province pendant la guerre du Péloponnèse.

(2) Parmi les lois de Pittacus, dit Barthélemy, il en est une qui a mérité l'attention des philosophes; c'est celle qui inflige une double peine aux fautes commises dans l'ivresse : elle ne paraissait pas proportionnée au délit; mais il était nécessaire d'ôter le prétexte de l'ignorance aux excès où l'amour du vin précipitait les Lesbiens. (*Voyage du jeune Anacharsis*, t. 2.)

PITTERI (JEAN-MARC), graveur à l'eau-forte et au burin, naquit à Venise en 1703. Son premier maître fut Joseph Baroni, artiste assez médiocre, dont il s'empressa de quitter la manière pour adopter celle de J.-A. Faldoni; mais, peu satisfait encore de cette manière, il s'en fit une qui lui est tout à fait particulière et dans laquelle, malgré les imitateurs maladroits qu'il a eus par la suite, il a su produire des ouvrages très-remarquables. Suivant l'usage des graveurs, ses tailles ne se croisent point en différents sens; elles ne sont point non plus, comme celles de Mellan, dirigées en un seul rang, suivant la position de l'objet qu'il veut représenter; mais il couvrait sa planche de tailles légères dirigées perpendiculairement ou diagonalement et il renflait ces tailles à petits coups de burin, semblables à des points allongés, selon qu'elles devaient être plus ou moins ressenties pour décider le contour ou le clair-obscur des objets qu'il avait à retracer. Les estampes qu'il a exécutées de cette manière, quoique d'un aspect singulier, ne manquent ni de vérité ni de couleur. On a de cet artiste vingt-sept portraits et têtes, grand in-folio, principalement d'après Piazzetta (*voy.* ce nom). Ses sujets historiques, au nombre de vingt-trois, sont pour la plupart d'après Pierre Longhi; quelques-uns font partie de la galerie de Dresde. On peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art*, d'Huber et Rost. Pitteri, entièrement adonné à son art, ne quitta jamais sa ville natale et y mourut le 4 août 1787. P—s.

PITTI *Bonaccorso*, aventurier et auteur italien, fils de Néri de la famille des Pitti de Florence, perdit son père en 1374 et résolut dès lors de chercher fortune dans le monde, comme tant d'autres de ses compatriotes, qui sous le nom de Lombards se répandaient dans toute l'Europe, se livraient à des spéculations mercantiles, à l'agiotage, au jeu, se chargeaient d'opérations de banque, formaient des associations et se rendaient nécessaires à des gouvernements igno-

rants, à des princes qu'ils tiraient, à leurs dépens, de leurs embarras financiers. Bonaccorso se joignit à un compatriote, Matteo Tinghi, qui voyageait à titre de négociant et de joueur. Etant à Avignon, ils furent arrêtés par ordre du pape, qui avait à se plaindre des Florentins. Ils fournirent une caution à l'aide des négociants italiens qui étaient dans la ville, et ne s'en échappèrent pas moins, au risque de compromettre leurs garants. Ils retournèrent en Italie. A Venise, ils achetèrent une cargaison de safran pour la vendre en Hongrie. Dans ce pays, Bonaccorso étant tombé malade, son compagnon, plus sensible à l'intérêt qu'à l'amitié, abandonna son jeune compatriote. Celui-ci, réduit à la misère, alla trouver un Florentin qui était directeur de la Monnaie. Des juifs et des Allemands s'assemblaient chez lui; on joua, et Bonaccorso, en plusieurs soirées, gagna douze cents florins d'or. Il avoue qu'il n'était allé chez le maître de la Monnaie qu'avec 52 deniers dans la poche. Il acheta des chevaux, fréta un bâtiment et revint à Venise. En Italie, il vendit ses chevaux, perdit au jeu une partie de son argent, et retourna à Florence pour prendre part aux discussions entre les guelfes et les gibelins. Il était dans le parti des premiers; ayant tué en place publique un gibelin qui avait crié : *A bas les guelfes!* il se sauva à Pise; là, il se réunit à d'autres guelfes fugitifs et marcha avec eux sur Florence. Pris par une patrouille ennemie, il faillit être tué, mais, à force de ruse, il recouvra la liberté. Une rixe qu'il eut à Pise avec un ennemi des guelfes, et dans laquelle son adversaire perdit la vie, le força de chercher son salut dans la fuite. A Lucques et à Gênes, il eut recours à sa ressource habituelle, le jeu, et s'étant remis en fonds par ce moyen, il se rendit de nouveau en France (1380). Il s'était associé pour ce voyage avec un autre Lombard, Bernard di Cino, dont il fut en quelque sorte le commis. Celui-ci l'envoya par spéculation avec deux mille florins d'or à Bruxelles, à la cour du duc de Brabant, qui donnait des fêtes splendides et jouait gros jeu. Le Lombard fut bien accueilli, perdit tout son argent et dut s'estimer heureux que le duc de Brabant, par pitié, voulût bien lui prêter cinq cents florins pour s'en aller. Les Lombards se chargeaient de toute sorte d'affaires. Bernard di Cino avait entrepris de traiter de la rançon du duc Jean de Bretagne, prisonnier en Angleterre. Il envoya à cet effet Bonaccorso dans ce pays, seulement pour apprendre du duc de Lancastre les conditions de la rançon. De retour à Paris, le négociateur ramassa de l'argent, afin de rendre au duc de Brabant la somme qu'on lui avait prêtée. Il se remit à jouer avec ce duc; puis, ayant su que les bannis pouvaient rentrer à Florence, il retourna dans sa patrie et s'y livra aux affaires pendant plusieurs années. Sa vie n'était en vérité qu'une alternative de revers et de succès; son gouvernement le chargea en 1394 de traiter avec le sire de Coucy, qui se trouvait à Asti. Celui-ci le garda auprès de lui et lui proposa de se charger d'une mission secrète, mais importante, pour le duc d'Orléans à Paris. Pitti accepta, partit à franc étrier, creva plusieurs chevaux et arriva le neuvième jour à Paris. Il s'attacha au service du duc d'Orléans, toujours en sa qualité de Lombard, ce qui ne l'empêcha pas de faire des affaires pour son compte. C'est ainsi qu'il vendit des chevaux au roi et employa l'argent à acheter du vin de Bourgogne; et, comme l'année suivante fut mauvaise, il vendit son vin avec un gros bénéfice. Il accompagna les ducs d'Orléans, de Bourbon et de Berry à Avignon, où ces princes étaient allés comme ambassadeurs du roi de France pour essayer, mais sans succès, une conciliation entre l'anti-pape Benoît XIII, qui y résidait, et le pape Boniface IX. De retour à Paris, Bonaccorso fit le Lombard plus que jamais, jouant pour son compte et pour celui de son maître, le duc d'Orléans, dans les grandes sociétés. Mais ayant eu dans une de ces réunions un bonheur extraordinaire, en jouant contre le vicomte de Montluc, qui ne fit que perdre, il fut insulté par celui-ci qui le traita de fripon. Le Lombard répliqua avec hauteur, fut poursuivi par un bâtard du vicomte, puis soustrait à la vengeance du courtisan par son protecteur, le duc d'Orléans. Il fallut que le roi interposât son autorité pour apaiser les deux joueurs. En 1396, Bonaccorso retourna à Florence. Le reste de sa vie ne présente plus d'aventures remarquables. Il mourut dans le commencement du 15e siècle. Il a écrit dans les derniers temps de sa vie des mémoires sur cette suite de voyages, d'aventures et d'accidents, qui ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils font connaître les mœurs singulières de ces aventuriers lombards, auxquels les princes et les nobles avançaient des fonds, se mettant de moitié pour les spéculations mercantiles et pour le jeu. Ces mémoires, publiés trois siècles après avoir été écrits: *Cronica di Buonaccorso Pitti, con annotazioni*, Florence, 1720, in-4°, ont néanmoins excité un vif intérêt. D—G.

PITTON (Jean-Scholastique), historien provençal, né vers 1620 dans la ville d'Aix, étudia la médecine et se fit recevoir docteur; mais il négligea la pratique de son art pour se livrer au goût qui le portait aux recherches historiques et publia quelques ouvrages dont la réputation ne franchit point les bornes de sa province. Devenu veuf pour la seconde fois, il forma l'objet d'embrasser l'état ecclésiastique et fit solliciter à Rome les dispenses nécessaires; mais quand elles arrivèrent, il venait de contracter un troisième mariage. Il mourut dans sa ville natale en 1690. Sur la fin de sa vie, il travaillait à un commentaire sur l'*Histoire naturelle* de Pline. On a de lui: 1° *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence, depuis sa fondation*, etc., Aix, 1666, in-fol. Elle est mal écrite et les faits, présentés sans

ordre, n'y sont pas assez circonstanciés. 2° *Annales de la sainte église d'Aix*, Lyon, 1668, in-4°. On y joint cinq dissertations du même auteur, dans lesquelles il cherche à prouver contre Launoy que St-Maximin et Ste-Madeleine ont fini leurs jours en Provence (*voy.* LAUNOY). 3° *Traité des eaux chaudes d'Aix, de leurs vertus et de la saison de s'en servir*, ibid., 1678, in-8°; 4° *De conscribenda historia rerum naturalium Provinciæ*, ibid., 1679, in-8°. C'est le plan d'un ouvrage qu'il n'a jamais exécuté. Il a grossi cette petite brochure de plusieurs dissertations étrangères à l'histoire naturelle; la plus intéressante est celle où il fixe le lieu du combat que Marius livra aux Ambrons dans les environs d'Aix. 5° *Sentiments sur les historiens de Provence*, ibid., 1682, in-12. Cet ouvrage a été retouché par Joseph Templery, auditeur des comptes, mort en 1706. Le *Dictionnaire* de Moreri, édition de 1759, contient un assez long article sur Pitton, auquel il attribue deux traités inconnus aux autres biographes, l'un de la *glace* et l'autre du *café*. W—s.

PITTON (JOSEPH). *Voyez* TOURNEFORT.

PITTONI (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Venise en 1687, fut élève et neveu de François Pittoni, artiste médiocre, qui ne doit qu'au mérite de son neveu l'espèce de renom qu'il s'est acquis. Jean-Baptiste obtint une des premières places parmi les peintres ses contemporains. Il quitta de bonne heure la manière de l'école vénitienne pour adopter celle des écoles étrangères et se forma un style remarquable par sa nouveauté, par la hardiesse du coloris et par une grâce et une aménité qu'il sut répandre dans tous ses ouvrages. Ce n'est cependant point un choix de nature bien sévère et bien pur qui le distingue; mais il est ordinairement très-correct et ses compositions sont bien entendues. C'est surtout dans les figures au-dessous de nature que brille son talent. Aussi voit-on un grand nombre de ses tableaux d'histoire dans la plupart des galeries particulières des Etats de Venise. Quant à ses tableaux d'autel, plus les proportions en sont réduites, plus les beautés y sont nombreuses. C'est ainsi qu'au *Santo* de Padoue, où il a peint, en concurrence avec les plus habiles artistes de son temps, on admire son *Martyre de St-Barthélemi*, qu'il a exécuté sur une petite toile. C'est à tort que Cochin, dans son *Voyage en Italie*, attribue ce tableau à Tiepolo; la manière de ce dernier peintre n'a nul rapport avec celle de Pittoni. Son tableau du *Miracle des cinq pains*, que l'on conserve dans l'église de St-Côme *della Giudecca*, passe pour une de ses plus belles productions; elle lui fit un tel honneur, que plusieurs cours, parmi lesquelles celle d'Espagne se montra la plus empressée, lui demandèrent de ses ouvrages. Cochin fait aussi un éloge particulier de son tableau représentant le *Martyre de St-Thomas*, qui existe dans l'église St-Eustache de Venise. Pittoni, ami de la solitude et du travail, mourut dans sa ville natale le 16 novembre 1767. — Huber et Rost ont confondu cet artiste avec *Battista* PITONI, peintre de Vicence au 15e siècle, auteur des devises ou emblèmes de divers princes, avec les stances et sonnets de Louis Dolce, Venise, 1546, in-4° (*voy.* DOLCE). Le même artiste a gravé les planches des *Discours* de Scamozzi *sur les antiquités de Rome*, d'après les dessins de Balthasar Peruzzi, Venise, 1582, in-fol. On lui doit encore quelques jolies eaux-fortes très-recherchées des connaisseurs. Elles sont marquées des lettres initiales P. F. ou Battista P. V. F., et quelquefois avec son nom tout au long : *Johannes Batista Pitonus Vicentinus fecit*. P—s.

PITTORIO (LOUIS BIGI, plus connu sous le nom de), en latin *Pictorius*, poëte latin, était né à Ferrare en 1454. On croit qu'il fut l'élève de Battista Guarino, qui lui a adressé une élégie. Il était très-versé dans les langues anciennes et il composait des vers latins avec beaucoup de facilité. Ses talents le firent rechercher des grands; il compta au nombre de ses amis ou de ses protecteurs les ducs de Modène et d'Urbin, le fameux Pic de la Mirandole, le prince de Carpi, son frère, etc. Il avait aimé les plaisirs avec ardeur, il se jeta ensuite dans la dévotion, mais il ne paraît pas qu'il ait embrassé l'état ecclésiastique, ainsi que le disent quelques biographes. On apprend, par l'épître dédicatoire de sa *Paraphrase des Psaumes*, imprimée à Bologne en 1524, qu'il avait alors soixante-dix ans et que ses infirmités lui faisaient envisager sa fin comme très-prochaine, mais on ignore la date de sa mort. Ses vers galants sont les plus estimés. L'imagination paraît avoir été la qualité distinctive de ce poëte; il soignait peu ses compositions; et son style, naturel et facile, est déparé par de nombreuses incorrections. Outre un recueil d'*Homélies*, en italien, sur les épîtres et les évangiles de l'année, qui a eu plusieurs éditions (1), on a de Pittorio : 1° *Candida*, Modène, 1491, in-4°. C'est le nom sous lequel il a célébré une belle Ferraraise, dont il était épris. 2° *Tumultuariorum carminum libri septem*, ibid., 1492, in-4°. C'est le recueil des pièces qu'il avait composées pendant les troubles de l'Italie et pour se distraire des maux qui accablaient son pays. 3° *Christianorum opusculorum libri tres*, ibid., 1496 ou 1498, in-4°. Ce volume a été réimprimé à Strasbourg en 1507, même format. 4° *Meditatio de oratione Dominica; Precationes item duæ*, etc., Venise, 1502, in-4°; 5° la *Paraphrase des Psaumes*, en vers italiens, Ferrare, 1510, in-8°. Le P. Paitoni n'a point connu cette édition, non plus que celle de 1547, citée par Lelong; mais il a donné la description de celle de Bologne, 1524, dont on a parlé plus haut, et la liste de celles qui ont suivi (*voy.* la *Bibl. de'*

(1) C'est Borsetti qui lui attribue cet *Homiliario* dans l'*Histor. Gymnas. Ferrariæ*, t. 2, p. 329; mais Tiraboschi ne sait pas si on doit lui donner cet ouvrage ou à un autre écrivain du même nom.

Volgarizzatori du P. Paitoni, t. 5). 6° *Epigrammatum in Christi vitam libellus*, Milan, 1513, in-4°; 7° *In cœlestes proceres hymnorum epitaphiorumque liber; epigrammatum libri duo*, ibid., 1514, in-4°; 8° *Sacra et satyrica epigrammata, elegiæ; epitaphiorum item et epigrammatum libri duo*, ibid., 1514, in-4°. Les épigrammes de Pittorio ont été reproduites dans un recueil de pièces du même genre, Bâle, 1518, in-4°. Jean Gruter en a inséré quelques-unes dans les deux premiers volumes des *Poetarum italorum carmina*, et Leger Duchêne dans les *Flores epigrammat.* 9° *Hippolytæ epigrammatum per dialogos opus libri sex*, Venise, 1516; nouvelle édition, augmentée des *Gorriciana*, c'est-à-dire des pièces adressées par l'auteur à Jean Gorricius, etc., ibid., 1520, in-8°. Tous les ouvrages de Pittorio sont rares et recherchés; Freytag en a donné la liste dans les *Amænitates litterariæ*, et David Clément dans sa *Bibl. curieuse*, au mot *Bigi*. On trouvera des détails sur notre auteur dans les *Memorie de' litterati Ferraresi*, par J.-Ant. Barrotti. W—s.

PIXERÉCOURT (René-Charles Guilbert de), fécond auteur dramatique, surnommé le *Shakspeare* ou le *Corneille des boulevards*, mais qui ne peut sans doute pas plus être mis en parallèle avec l'un qu'avec l'autre de ces deux grands poëtes tragiques, naquit le 22 janvier 1773 à Nancy (1), d'une famille noble. Les frères des écoles chrétiennes furent ses premiers maîtres, et un moine du nom de Munier fut son directeur. Pendant dix ans, ce vénérable ecclésiastique fut son seul ami, son unique mentor, et il lui sauva deux fois la vie. Pixerécourt fit ses études d'une manière brillante au collége de Nancy, et il obtint en rhétorique le prix d'excellence, ce qui lui donna le droit de prononcer le discours d'usage en présence de l'élite de la ville. Il n'avait cependant alors que douze ans. Sa joie fut si vive qu'il faillit en mourir; elle lui causa une violente hémorragie qu'on eut beaucoup de peine à arrêter. Le cours du collége fini, Pixerécourt étudia le droit, et il comptait suivre la carrière du barreau, lorsque la révolution éclata. Son père, fort attaché à la monarchie et encore plus à sa noblesse, car, pour lui donner plus de relief, il s'était presque ruiné peu d'années auparavant en achetant la terre de St-Vallier, dans les Vosges, qui était fort pauvre en revenus, mais par contre fort riche en magnifiques droits féodaux, son père, disons-nous, fut un des premiers à émigrer et à s'enrôler dans l'armée des princes. René le suivit à Coblentz en 1791, et fit la campagne de l'année suivante dans le régiment de Bretagne, à l'armée du duc de Bourbon. Mais un beau jour, le cœur plein de l'image d'une jeune fille qu'il aimait, il jeta son uniforme aux orties, revint bravement à Nancy, malgré les lois contre les émigrés, épousa sa fiancée et prit avec elle la route de Paris, où il espérait exploiter son talent pour les compositions théâtrales. Cette escapade de jeune homme pouvait lui devenir doublement fatale; car d'un côté, en se mariant sans l'aveu de son père, il perdait tout espoir d'obtenir désormais de lui quelques secours, et de l'autre, en venant dans la capitale à l'époque même où le tribunal révolutionnaire fonctionnait avec sa terrible activité, il risquait à chaque instant d'être découvert. La misère et l'échafaud, telle fut donc la double perspective qui dut troubler ses beaux rêves. Cependant, à force d'économie et de travail, il conjura la première, et il évita le second en cachant quelque temps le *grand* nom de Pixerécourt et en se faisant prudemment appeler Guilbert tout court (1). A peine arrivé à Paris, il porta à différents théâtres les pièces qu'il avait en portefeuille, et en composa de nouvelles dans l'attente que les premières seraient jouées; mais il eut beau employer tout ce que la nature lui avait donné d'activité et d'esprit d'intrigue, il ne put, pendant l'espace de cinq ans, obtenir l'honneur d'une seule représentation. Plusieurs de ces pièces avaient cependant été reçues; mais toujours quelque obstacle était venu empêcher de les mettre à l'étude. Il en résulta pour le malheureux dramaturge, qui, par surcroît de misère, était devenu père, un dénûment si complet qu'il fut obligé de se mettre aux gages d'un marchand de la rue St-Martin nommé Sauton, et d'enluminer des éventails du matin au soir. Pendant dix-huit mois, il exerça cette modeste profession pour quarante sous par jour, et cela jusqu'à ce qu'on vînt lui annoncer que sa comédie des *Petits Auvergnats* serait enfin jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. La première représentation eut lieu en effet le 16 septembre 1797, et obtint un succès, mérité moins par le talent de l'auteur que par sa longue résignation, par sa force de volonté, sa ténacité au travail et son admirable persévérance. Ce fut pour lui un bien beau jour, après cinq ans de privations et de secrètes terreurs. Depuis ce moment, tous les théâtres secondaires lui ouvrirent leurs portes et représentèrent quelquefois simultanément plusieurs de ses pièces. Le nombre de celles qui ont été jouées ne s'élève pas à moins de quatre-vingt-quatre, offrant ensemble une somme totale de trente mille représentations. Certes, pour avoir une pareille vogue, ces pièces ne devaient pas être dénuées de tout mérite; mais en général on ne comprend guère en les

(1) On a dit, mais à tort, qu'il était né à Pixerécourt, petit village situé près de Nancy, et dont son père était seigneur.

(1) Voici les variantes successives de sa signature : *Guilbert*, pendant la révolution; *Guilbert-Pixerécourt*, pendant le consulat; *Guilbert de Pixerécourt*, sous l'empire et la restauration; enfin *G. de Pixerécourt*. Il adopta cette dernière forme lorsque la *Biographie des contemporains* eut prétendu que le nom de *Pixerécourt* n'était qu'un nom d'emprunt, selon l'usage assez ordinaire aux Lorrains de se baptiser du nom de leur village. En n'accordant plus au mot *Guilbert* qu'une simple initiale, il protestait tacitement contre une allégation qui attentait à la noblesse de son origine.

lisant qu'elles aient joui pendant trente ans d'une si immense popularité. Il en est même qui ont eu plusieurs éditions dans une seule année et qui ont été traduites dans différentes langues de l'Europe. — On a dit que Pixerécourt était le père du mélodrame. C'est une erreur. Non-seulement ce genre de pièces existait dès les premières années da la révolution, mais le mot même était déjà connu, car on le trouve au frontispice d'une pièce de Loaisel de Tréogate (*voy.* Loaisel), imprimée en 1797 sous le titre de *la Forêt périlleuse, ou les Brigands de la Calabre.* Ce serait donc à cet auteur que reviendrait l'honneur, si honneur il y a, d'avoir inventé le mélodrame. Mais si Pixerécourt n'a fait que suivre une voie déjà tracée, il faut avouer qu'il n'a pas peu contribué à la rendre moins difficile. Plusieurs de ses pièces sont remarquables par la clarté de l'exposition, la conduite, l'entente des effets, l'enchaînement progressif et bien ménagé des événements, par la nouveauté hardie et cependant vraisemblable de quelques moyens. Les sujets de ses drames sont en général empruntés aux romans les plus célèbres de l'époque; d'autres sont tirés de l'histoire ou des chroniques; quelques-uns enfin, et c'est le plus petit nombre, sont de l'invention de Pixerécourt. Son style, sans être aussi mauvais que celui de ses devanciers, est souvent tendu, enflé et *périphrasier;* mais il convenait ainsi parfaitement au public qui devait en être juge, car, pour les habitués des théâtres du boulevard, un style simple, châtié, naturel eût produit beaucoup moins d'effet que des phrases ronflantes, des circonlocutions ampoulées, des épithètes multipliées et sonores. C'est donc plutôt par nécessité que par choix que Pixerécourt tomba dans les défauts qu'on lui reproche à bon droit. Nous croyons toutefois que le succès de ses pièces est dû surtout au soin minutieux qu'il donnait à la mise en scène. Personne n'entendait mieux que lui l'art de disposer *les machines* et de captiver d'abord par les yeux l'attention du spectateur, qui, dès le lever de la toile, devenait pensif à l'aspect du tableau qu'on lui présentait. Mais s'il est quelque chose qui balance les écarts littéraires de Pixerécourt, c'est sans doute le sentiment profond de bienséance et de haute moralité qui distingue la plupart de ses productions. On peut dire avec Charles Nodier que, suppléant, en l'absence de tout culte, à la chaire muette, elles portaient, sous une forme attrayante pour le peuple, des leçons grandes et profitables, ne faisaient naître que des émulations vertueuses, n'éveillaient que de tendres et généreuses sympathies. Dans les mélodrames de Pixerécourt, le crime paraît avec toute sa repoussante laideur, la vertu est parée de toutes les grâces qui la font aimer, l'action de la Providence dans les affaires humaines est relevée par les circonstances les plus vraisemblables et les plus frappantes. Jamais le dénoûment n'arrive sans que la vertu soit récompensée, et le crime ou le vice justement puni. Pixerécourt a fait seul un très-grand nombre de pièces et quelques autres en collaboration avec divers auteurs dramatiques. Dès 1804, il écrivait en société avec Loaisel de Tréogate *le Grand chasseur, ou l'Ile des Palmiers,* et plus tard on trouve son nom accolé à ceux de plusieurs auteurs, tels que Léger, Dubois, Antié, Brazier, François Cornu, Mélesvile, Victor Ducange. Il fit avec ce dernier le *Jésuite,* drame en trois actes et en six tableaux, tiré des *Trois filles de la veuve* et représenté au théâtre de la Gaîté le 4 septembre 1830. Une telle époque indique assez quel esprit règne dans la pièce. Au reste, comme Pixerécourt ne l'a point admise dans le catalogue de son théâtre, nous croyons qu'il n'y a eu d'autre part que la faiblesse de laisser mettre son nom au bas de l'affiche. — Il était trop fêté sur les théâtres secondaires pour songer à les abandonner. Là, il trouvait la plus grande docilité dans les artistes, une déférence absolue chez les différents directeurs, qui lui accordèrent comme à l'envi des gratifications, des pensions, etc.; là ses ouvrages étaient toujours reçus à l'avance; là enfin, il régna pendant trente ans comme un roi absolu. On ne s'étonne pas après cela qu'il n'ait pas ambitionné des succès d'un ordre plus élevé. Quand on lui reprochait de ne pas écrire pour les grands théâtres, il répondait *qu'il voulait vivre de son immortalité*, ce qui signifiait que ces théâtres ne lui auraient jamais valu autant d'argent que les autres; car il gagnait jusqu'à vingt-cinq mille francs par an. Une fois cependant, il eut la velléité de faire représenter à la Comédie française une petite pièce en vers intitulée *Benserade, ou Une Visite de madame de la Vallière;* mais, quoique reçue avec acclamation, elle ne fut pas jouée, parce que l'auteur la retira presque aussitôt. Pixerécourt fut en cela très-bien inspiré sans doute, car sa comédie ne se distinguait par aucune qualité réelle : il n'y a ni nouveauté dans l'intrigue, ni gaieté dans le dialogue, ni esprit dans la plaisanterie, ni enfin élégance dans la versification. On sent partout la gène d'un homme habitué à écrire pour d'autres spectateurs. Il n'aurait cependant pas été fâché de pouvoir compter une pièce dans le répertoire du Théâtre-Français. C'eût été un titre pour oser frapper avec quelque probabilité de succès aux portes de l'Académie, dont un des membres, le tragique Raynouard, admirait sincèrement le talent dramatique de Pixerécourt et lui avait promis son suffrage. Il obtint de M. Duchâtel, directeur général du domaine, une place d'inspecteur dans cette administration; du maréchal Lauriston, ministre de la maison du roi, la direction du théâtre de l'Opéra-Comique, et de M. de Corbière, le privilége pour dix ans du théâtre de la Gaîté (avec Dubois et Marty). Là, furent jouées les meilleures pièces de Pixeré-

court, celles qui ont obtenu le plus légitime succès, et il est probable qu'elles auraient été maintenues encore plusieurs années dans le répertoire de ce théâtre sans l'incendie qui vint le détruire dans la journée du 21 février 1835. Pixerécourt perdit dans cette catastrophe la moitié de sa fortune. Plusieurs procès s'ensuivirent, et quoiqu'il fût assez heureux pour en sortir triomphant, il n'en fut pas moins obligé de vendre et sa maison de campagne de Fontenay-sous-Bois, qu'il avait achetée en 1809 des héritiers de Dalayrac, et sa bibliothèque, qui était composée en partie d'ouvrages précieux et qui ne lui avait pas coûté moins de cent mille francs (1). Ce malheur, joint aux rudes attaques d'une goutte articulaire et nerveuse, qui depuis 1809 jusqu'en 1827 l'avait tenu six mois de chaque année cloué sur son lit, le fit tout à fait renoncer au théâtre et le décida à se retirer à Nancy. — En 1833, Pixerécourt, à qui la goutte laissait quelque répit, avait pu faire un voyage en Suisse. Il visita successivement Strasbourg, Bâle, Berne, Soleure et arriva à Chamouny. Ses impressions de voyage sont consignées dans les *Esquisses et Fragments* que l'on trouve à la tête du 4e volume du *Théâtre choisi*. Il tenta même une excursion sur le mont Blanc et atteignit à pied le pavillon de la Flégère. — Depuis 1840, époque à laquelle il fut frappé d'un coup d'apoplexie et de paralysie, Pixerécourt ne quitta plus sa ville natale. Malgré ses souffrances et la faiblesse de sa vue, qui, dans les derniers temps, ne lui permettait plus de lire ni d'écrire, il s'occupa encore de l'édition de son *Théâtre choisi*, et il fut assez heureux pour la terminer. Il mourut le 27 juillet 1844. Après avoir joui d'une popularité inouïe, cet auteur dramatique est aujourd'hui presque complétement oublié, et l'on peut même dire qu'il avait survécu à lui-même. Nous ne croyons pas qu'aucune de ses pièces mérite de passer à la postérité, bien qu'elles puissent encore être jouées avec succès. Voici leur tableau chronologique : 1° *Séligo, ou les Nègres généreux*, drame en quatre actes et en prose, représenté à Nancy en 1793; 2° *Claudine, ou l'Anglais vertueux*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes; 3° *Alexis, ou la Maisonnette dans les bois*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes; 4° *Jacques et Georgette*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes; 5° *Marat-Mauger, ou le Jacobin en mission*, fait historique en un acte, mêlé de vaudevilles. Cette pièce s'il faut en croire l'auteur, aurait été reçue en janvier 1794 au théâtre de Nancy et arrêtée par ordre du comité révolutionnaire au moment de la représentation. 6° *Sot-Car, ou le Mari complaisant*, parodie d'*Oscar*, en deux actes; 7° *Zamor et Zulmé*, ballet-pantomime en trois actes, pour une fête nationale, en mars 1796; 8° *le Docteur amoureux, ou les Vieillards dupés*, comédie en trois actes et en vers; 9° *le Mannequin vivant, ou le Mari de bois*, opéra-bouffon en un acte et en vers, musique de Gaveaux; 10° *les Fausses déclarations, ou la Veuve*, comédie en un acte et en vers; 11° *Auguste et Sophie*, vaudeville en un acte; 12° *le Moine, ou la Victime de l'orgueil*, pièce en quatre actes, à grand spectacle; 13° *l'Héritage, ou la Fille à marier*, opéra-comique en un acte et en prose; 14° *le Coffre de fer, ou le Juge de son crime*, drame en trois actes, traduit de Federici; 15° *Artaxerce*, tragédie lyrique en trois actes et en vers. Aucune de ces pièces n'a été imprimée, et la première est la seule qui ait été représentée. 16° Les *Petits Auvergnats*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Morange, jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 16 septembre 1797, Paris, Barba, in-8°; 17° *la Nuit espagnole, ou la Cloison*, comédie en deux actes et en prose, jouée sur le même théâtre à la fin de septembre de la même année, avec si peu de succès que l'auteur ne jugea pas à propos de la publier; 18° les *Trois tantes*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Soulié. Elle n'a été ni jouée ni imprimée. 19° La *Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes, musique de Gresnik, représenté au théâtre Montansier au commencement de 1798, Paris, Barba, an 6, in-8°; 20° *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, drame lyrique en trois actes, en prose. Destinée d'abord au théâtre Favart, où elle avait été reçue le 9 novembre 1797 sous la forme d'un drame lyrique et avec la musique de Solié, cette pièce fut ensuite portée au théâtre de l'Ambigu-Comique, où elle fut jouée dans les premiers jours de juin 1798, Paris, Barba, an 6, in-8°. 21° *Le Château des Apennins, ou les Mystères d'Udolphe*, drame en cinq actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 27 juin 1798, Paris, Barba, an 7, in-8°; 22° *Blanchette*, parodie de *Blanche et Mont-Cassin*, en un acte et en vaudevilles, jouée au théâtre Louvois en 1798, n'a pas été imprimée; 23° *Bobinet, ou le Pâté d'anguilles*, vaudeville en un acte, n'a été ni joué ni imprimé; 24° la *Soirée des Champs-Elysées*, proverbe en un acte et en vaudevilles, joué sur le théâtre Montansier le 24 janvier 1799, Paris, André, an 8, in-8°; 25° *Léonidas, ou le Départ des Spartiates*, tableau lyrique en un acte et en vers, musique de Persuis et de Gresnik, représenté sans succès au grand Opéra en 1799, n'a pas été imprimé; 26° *Zozo, ou le Mal Avisé*, comédie en un acte et en prose, jouée au théâtre Montansier le 17 octobre 1799, fut ensuite mise en opéra-comique, avec la musique de Dalayrac, et reçue au théâtre

(1) Le catalogue de cette bibliothèque, livrée aux enchères en 1839, est enrichi de notes de MM. Ch. Nodier et Paul Lacroix; il est fort curieux et très-digne d'être conservé. On y remarquait une importante collection de pièces historiques, facéties et pièces de théâtre de l'époque révolutionnaire (1789 à 1800); elle fut, nous le croyons, acquise en bloc pour la bibliothèque de la chambre des pairs. Chacun des ouvrages appartenant à de Pixerécourt portait son nom accompagné de cette devise : *Un livre est un ami qui ne change jamais*. Une réunion fort curieuse d'autographes donna lieu à une autre vente. BR—T.

Feydeau le 5 janvier 1800, puis remise en comédie et jouée au théâtre de la Porte-St-Martin le 3 mars 1800, sous le titre de *les Deux valets*. Elle a été imprimée séparément sous ces deux titres chez Barba. 27° L'*Auberge du diable*, folie en deux actes et en prose, n'a été représentée qu'une seule fois (le 29 janvier 1800), sur le théâtre Montansier et n'a pas été imprimée; 28° *le Petit page, ou la Prison d'Etat*, opéra-comique en un acte et en prose, musique de Kreutzer et Nicolo, joué sur le théâtre Feydeau le 14 février 1800, Paris, André, an 8, in-8°; 29° la *Musicomanie*, opéra-comique en un acte, musique de Luaizin, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique en mai 1808, n'a pas été imprimé; 30° *Rancune, ou les Chaircuitiers troyens*, parodie d'*Hécube* (en société), jouée sur le théâtre des Troubadours en mai 1800, n'a pas été imprimée; 31° la *Jarretière*, parodie de *Praxitèle, ou la Ceinture*, jouée sur le même théâtre deux mois après la précédente, est aussi restée inédite; 32° *Rosa, ou l'Hermitage du Torrent*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 9 août 1800, Paris, Barba, an 8, in-8°; 33° *Cœlina, ou l'Enfant du mystère*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 2 septembre 1800, Paris, Barba, an 9, in-8°; 34° *Marcel, ou l'Héritier supposé*, comédie en un acte, mêlé d'ariettes, musique de Persuis, jouée sur le théâtre Favart le 12 février 1801, n'a obtenu qu'une seule représentation et n'a pas été imprimée; 35° le *Chansonnier de la paix*, opéra-comique en un acte, mêlé de vaudevilles, joué sur le théâtre Favart le 18 février 1801, Paris, Barba, an 9, in-8°; 36° *Flaminius à Corinthe* (en société avec Lambert), drame lyrique en un acte et en vers, musique de Kreutzer et Nicolo, tomba complétement dès la première représentation, qui eut lieu au théâtre des Arts (l'Opéra) le 27 février 1801, Paris, Ballard, an 9, in-8°; 37° *le Pèlerin blanc, ou les Orphelins du hameau*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 6 avril 1801, Paris, Barba, an 9, in-8°; 38° *Quatre maris pour un*, opéra en un acte, musique de Solié, joué sur le théâtre des Jeunes-Artistes le 27 avril 1801, n'a pas été imprimé; 39° le *Vieux major*, vaudeville en un acte (en société avec Léger), joué sur le théâtre Montansier le 24 août 1801, Paris, Barba, an 9, in-8°; 40° *l'Homme à trois visages, ou le Proscrit de Venise*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 6 octobre 1801, Paris, Barba, an 10, in-8°; 41° *Madame Villeneuve, ou la Tireuse de cartes*, vaudeville en un acte (en société), joué sur le théâtre de la Gaîté le 23 novembre 1801, n'a pas été imprimé; 42° *Guriga, ou le Rêve et le réveil*, comédie en trois actes, mêlée de couplets (en société), n'a été ni jouée ni imprimée; 43° la *Peau de l'ours*, mascarade en un acte et en vaudevilles, jouée sur le théâtre Montansier le 1er mars 1802, Paris, Barba, an 10, in-8°; 44° la *Femme à deux maris*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 14 septembre 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°; 45° *Raymond de Toulouse, ou le Retour de la terre sainte*, drame lyrique en trois actes et en prose, musique de Foignet, joué sur le théâtre des Jeunes-Artistes le 16 septembre 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°; 46° *Pizzare, ou la Conquête du Pérou*, mélodrame historique en trois actes, à grand spectacle, joué sur le théâtre de la Porte-St-Martin le 27 septembre 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°; 47° *le Sac et le portefeuille, ou le Procureur ermite*, comédie en deux actes et en prose, jouée sur le théâtre de la Gaîté le 22 novembre 1802, n'a pas été imprimée; 48° les *Mines de Pologne*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 3 mai 1803, Paris, Barba, in-8°; 49° *la Chaumière et le Trésor*, vaudeville en un acte (en société), joué sur le théâtre Montansier le 10 septembre 1803, puis à la Gaîté, n'a pas été imprimé; 50° *Tékéli, ou le Siége de Montgatz*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 29 décembre 1803, Paris, Barba, in-8°; 51° *les Maures d'Espagne, ou le Pouvoir de l'enfance*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 9 mai 1804, Paris, Barba, in-8°; 52° *Avis aux femmes, ou le Mari colère*, opéra-comique en un acte, musique de Gaveaux, joué sur le théâtre Favart le 27 octobre 1804, Paris, Barba, an 13, in-8°; 53° *le Grand chasseur, ou l'Ile des Palmiers*, mélodrame en trois actes (en société avec Loaisel de Tréogate), joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 6 novembre 1804, Paris, Fages, in-8°; 54° la *Forteresse du Danube*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Porte-St-Martin le 3 janvier 1805, Paris, Barba, an 13, in-8°; 55° *Robinson Crusoé*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre le 2 octobre 1805, Paris, Barba, in-8°; 56° le *Solitaire de la Roche-Noire*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre le 14 mai 1806, Paris, Barba, in-8°; 57° *Koulouf, ou les Chinois*, opéra-comique en trois actes, musique de Dalayrac, joué à l'Opéra-Comique le 18 décembre 1806, Paris, Barba, 1807, in-8°; 58° *l'Ange tutélaire, ou le Démon femelle*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 2 juin 1808, Paris, Barba, in-8°; 59° la *Citerne*, mélodrame en quatre actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 14 janvier 1809, Paris, Barba, in-8°; 60° *la Rose blanche et la Rose rouge*, drame lyrique en trois actes, musique de Gaveaux, joué sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 20 mars 1809, Paris, Barba, in-8°; 61° *Marguerite d'Anjou*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 11 janvier 1810, Paris, Barba, in-8°; 62° les *Paysans de la ville*, vaudeville (en société), n'a été ni joué ni imprimé; 63° les *Trois moulins*, vaudeville pour le mariage de l'empe-

reur (en société avec J.-B. Dubois), joué sur le théâtre de la Gaîté le 30 mars 1810, Paris, Barba, in-8°; 64° *les Ruines de Babylone, ou le Massacre des Barméides*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le même théâtre le 30 octobre suivant, Paris, Barba, 1810, in-8°; 65° *Dulcinée du Tobero*, drame comique en trois actes (en société), n'a été ni représenté ni imprimé; 66° le *Berceau*, vaudeville en un acte (en société), à l'occasion de la naissance du roi de Rome, joué à l'Opéra-Comique le 28 mars 1811, Paris, Barba, in-8°; 67° *le Précipice, ou les Forges de Norvége*, mélodrame en trois actes, joué le 30 octobre 1811 sur le théâtre de la Gaîté, ainsi que les deux suivants, Paris, Barba, 1812, in-8°; 68° le *Fanal de Messine*, mélodrame en trois actes, joué le 23 juin 1812, Paris, Barba, in-8°; 69° le *Petit carillonneur*, mélodrame en trois actes, joué le 24 novembre suivant, Paris, Barba, 1812, in-8°; 70° *l'Ennemi des modes, ou la Maison de Choisy*, comédie en trois actes (en société), jouée sur le théâtre de l'Impératrice le 7 décembre 1813, Paris, Barba, 1814, in-8°; 71° *le Chien de Montargis, ou la Forêt de Bondy*, mélodrame historique en trois actes, joué le 18 juin 1814 sur le théâtre de la Gaîté, ainsi que les quatre suivants, Paris, Barba, in-8°; 72° *Charles le Téméraire, ou le Siége de Nancy*, drame héroïque en trois actes, joué le 26 octobre suivant, Paris, Barba, in-8°; 73° *Christophe Colomb, ou la Découverte du nouveau monde*, drame historique en trois actes, joué le 5 septembre 1815, Paris, Barba, in-8°; 74° *le Suicide, ou le Vieux sergent*, mélodrame en deux actes, joué le 20 février 1816, Paris, Barba, in-8°; 75° *le Monastère abandonné, ou la Malédiction paternelle*, mélodrame en trois actes, joué le 28 novembre 1816, Paris, Barba, in-8°; 76° *Ovide en exil*, opéra en un acte et en vers, musique de Hérold, n'a été ni joué ni imprimé; 77° *la Chapelle des bois, ou le Témoin invisible*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 12 août 1818, Paris, Barba, in-8°; 78° *Benserade, ou Madame de la Vallière*, comédie en un acte et en vers, qui n'a pas été représentée, se trouve dans le tome 3 du *Théâtre choisi*; 79° *le Belvéder, ou la Vallée de l'Etna*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 19 décembre 1818, Paris, Barba, 1819, in-8°; 80° la *Fille de l'Exilé, ou Huit mois en deux heures*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 13 mars 1819, Paris, Barba, in-8°; 81° les *Chefs écossais*, drame historique en trois actes, joué sur le théâtre de la Porte-St-Martin le 1er septembre 1819, Paris, Barba, in-8°; 82° *Bouton de rose, ou le Pêcheur de Bassora*, pièce féerie en trois actes, jouée sur le théâtre de la Gaîté le 13 novembre 1819, Paris, Barba, in-8°; 83° *le Mont sauvage, ou le Duc de Bourgogne*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre en 1821, Paris, Barba, in-8°; 84° l'*Amant sans maîtresse, ou Quinze et soixante*, opéra-comique en un acte, musique de Garcia, n'a été ni imprimé ni représenté; 85° *Valentine, ou la Séduction*, mélodrame en trois actes (en société avec Francis Cornu), joué sur le théâtre de la Gaîté le 15 décembre 1821, Paris, Barba, in-8°; 86° *le Pavillon des fleurs, ou les Pêcheurs de Grenade*, opéra-comique en un acte, musique de Dalayrac, joué le 18 mai 1822, Paris, Pollet, in-8°; 87° *Ali-Baba, ou les Quarante voleurs*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté le 28 septembre de la même année, Paris, Pollet, in-8°; 88° *le Château de Loch-Leven, ou l'Evasion de Marie Stuart*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le même théâtre le 3 décembre suivant, Paris, Pollet, in-8°; 89° la *Place du Palais*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le même théâtre le 26 mars 1824, Paris, Pollet, in-8°; 90° *la Statue de Pierre, ou le Joaillier du roi*, mélodrame en trois actes, n'a été ni joué ni imprimé; 91° le *Baril d'olives*, vaudeville en un acte (en société avec Brazier), joué sur le théâtre des Variétés le 1er février 1825, Paris, Pollet, in-8°; 92° le *Moulin des étangs*, mélodrame en quatre actes (en société), joué sur le théâtre de la Gaîté le 28 janvier 1826, Paris, Duvernoy, in-8°; 93° *les Natchez, ou la Tribu du Serpent*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre le 21 juin 1827, Paris, Barba, in-8°; 94° *la Tête de mort, ou les Ruines de Pompeïa*, mélodrame en quatre actes, joué sur le même théâtre le 8 décembre suivant, Paris, Gugg, in-8°; 95° la *Muette de la forêt*, mélodrame en un acte (en société avec Antié), joué le 29 janvier 1828, Paris, Barba, in-8°; 96° *Guillaume Tell*, imitation de Schiller, mélodrame en trois actes (en société avec M. Benjamin), joué le 3 mai 1828, Paris, Lami, in-8°; 97° le *Cabaret de l'Arc*, mélodrame en trois actes (en société), reçu au théâtre de la Gaîté, n'a été ni joué ni imprimé; 98° *la Rose de Venise, ou l'Inquisition*, mélodrame en trois actes (aussi en société), eut le sort de la précédente; 99° la *Peste de Marseille*, mélodrame historique en trois actes (en société avec madame Marty et M. Laqueyrie), joué sur le théâtre de la Gaîté le 2 août 1828, Paris, Duvernoy, in-8°; 100° *Polder, ou le Bourreau d'Amsterdam*, mélodrame en trois actes (en société avec Victor Ducange), joué le 15 octobre 1828, Paris, Pollet, in-8°; 101° l'*Aigle des Pyrénées*, mélodrame en trois actes (en société avec M. Mélesville), joué le 19 février 1829, Paris, David, in-8°; 102° les *Compagnons du chêne*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 6 juin 1829, n'a pas été imprimé; 103° *Alice*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 24 octobre 1829, Paris, David, in-8°; 104° *Ondine, ou la Nymphe des eaux*, pièce féerie en quatre actes, jouée le 19 février 1830, Paris, David, in-8°; 105° *Judacin, ou les Filles de la veuve*, mélodrame en six tableaux (en société), joué le 4 septembre de la même année, Paris, Barba,

in-8°; 106° *Fénelon*, tragédie de Chénier mise en trois actes, jouée le 16 septembre de la même année, Paris, Barba, in-8°; 107° *Malmaison et Ste-Hélène*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 13 janvier 1831, n'a pas été imprimé; 108° l'*Oiseau bleu*, vaudeville féerie en trois actes (en société), joué le 10 février de la même année, Paris, Hardy, in-8°; 109° la *Lettre de cachet*, drame en trois actes (en société), joué le 20 février 1831, Paris, Barba, in-8°; 110° les *Dragonnades*, mélodrame en six tableaux (en société), joué le 9 avril 1831, n'a pas été imprimé; 111° *l'Abbaye-au-Bois, ou la Femme de chambre*, mélodrame en six tableaux (en société avec H. Martin), joué le 14 février 1832, Paris, Riga, in-8°; 112° le *Petit homme rouge*, pièce féerie en six tableaux (avec Brazier et Carmouche), jouée le 19 mars suivant, Paris, in-8°; 113° *Six florins, ou le Brod et la dame*, mélodrame en six tableaux, joué le 7 février 1832, Paris, Riga, in-8°; 114° *l'Allée des Veuves, ou la Justice en* 1775, mélodrame en six tableaux, joué le 11 mars 1833, Paris, Hardy, in-8°; 115° les *Quatre éléments*, pièce féerie en cinq actes, jouée le 10 juillet suivant, Paris, Marchant, in-8°; 116° la *Fontaine de Vaucluse*, mélodrame en six tableaux, n'a été ni jouée ni imprimée; 117° *la Ferme et le château*, mélodrame en cinq actes, joué le 20 mars 1834, Paris, Barba, in-8°; 118° *Latude, ou Trente-cinq ans de captivité*, mélodrame en cinq actes (en société avec M. Anicet-Bourgeois), joué le 15 novembre 1834, Paris, Marchant, in-8°; 119° *le Four à chaux, ou l'Auberge de Peyrebelle*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 3 octobre 1835 au Cirque-Olympique, n'a pas été imprimé; 120° *Bijou, ou l'Enfant de Paris*, pièce féerie en cinq actes (en société), jouée au Cirque-Olympique le 31 janvier 1838, n'a pas été imprimée. Pixerécourt a en outre publié : 1° la 45ᵉ partie du recueil intitulé *les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique et chronologique de tous les théâtres*, Paris, 1804, in-12; 2° *Souvenirs de Paris en* 1804, traduits de l'allemand de Kotzebue, Paris, 1804, 2 vol. in-12. Pixerécourt en a supprimé les passages qui auraient blessé trop vivement l'amour-propre national (1). 3° *Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome et à Naples*, traduits de l'allemand du même auteur, Paris, 1806, 4 vol. in-12; 4° *Vie de Dalayrac*, etc., Paris, 1810, in-8°; 5° *Guerre aux mélodrames!!!* Paris, 1818, in-8°; 4° *Des faits opposés à des mensonges, ou Réponse à un libelle intitulé* Confidences de l'hôtel Bazancourt, *par M. Pigeon*, Paris, 1818, in-8°; 7° *Charles XII*, roman traduit de l'allemand, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. De tous ces ouvrages il n'y a que les traductions de Kotzebue qui portent son nom. Pixerécourt a été éditeur des œuvres inédites de Florian, Paris, 1824, in-8°. Le *Théâtre choisi* (1), publié sous les yeux et par les soins de l'auteur à Nancy, de 1841 à 1843, 4 vol. in-8°, est ainsi divisé : tome 1ᵉʳ, *Introduction*, par Charles Nodier; *Souvenirs du jeune âge et détails sur ma vie; Cœlina;* le *Pèlerin blanc;* l'*Homme à trois visages;* la *Femme à deux maris;* les *Mines de Pologne; Tékéli;* — tome 2, les *Maures d'Espagne;* la *Forteresse du Danube; Robinson Crusoé;* l'*Ange tutélaire; la Rose blanche et la rose rouge; Marguerite d'Anjou*. Pixerécourt avait promis de commencer ce volume par des *Souvenirs sur la révolution;* mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas d'exécuter ce projet. — Tome 3, les *Ruines de Babylone;* le *Chien de Montargis; Charles le Téméraire; Christophe Colomb;* le *Monastère abandonné;* le *Belvéder; Benserade, ou Une visite de madame de la Vallière;* — tome 4, *Esquisses et fragments de voyage; Valentine;* l'*Evasion de Marie Stuart;* la *Tête de mort; Latude;* dernières réflexions de l'auteur sur le mélodrame; quelques réflexions inédites de Sedaine sur l'opéra-comique. Pixerécourt a mis à la tête de chacune des pièces contenues dans ce recueil une notice due à la plume d'un de ses amis, et les articles qui avaient été insérés dans les différents journaux du temps, en écartant bien entendu ceux qui ne lui étaient pas favorables. A—Y.

PIXODARE, dynaste de Carie, vivait au milieu du 4ᵉ siècle avant notre ère. Il nous reste de lui quelques médailles extrêmement rares, avec la légende ΠΙΞΩΔΑΡΟΥ, sans aucun titre. Il était le troisième fils d'Hécatomnus. Ce prince mourut vers l'an 378 avant J.-C., laissant trois fils et deux filles. Mausole, qui était l'aîné, hérita de la souveraineté, et la partagea avec sa sœur Artémise, dont il fit son épouse, conformément à l'usage de sa nation. Après un règne de vingt-quatre ans, il laissa le trône à Artémise, qui ne put survivre longtemps à son mari, et mourut deux ans après. Leur frère Hidriéus leur succéda en l'an 352 avant J.-C., et partagea aussi le pouvoir avec sa sœur Ada : ils régnèrent sept ans ensemble. Hidriéus mourut alors de maladie, et sa veuve continua de régir la Carie. Au bout de quatre ans, cependant, en 341, le troisième de ses frères, nommé Pixodare, se révolta contre elle, s'empara d'Halicarnasse, qui était sa résidence, et devint seul dynaste de la Carie. Ada ne conserva, de toutes ses possessions, que la ville d'Alinda, place très-forte que Pixodare ne put pas lui enlever. Pour mieux s'assurer la puissance qu'il avait usurpée, Pixodare fit alliance avec le satrape persan Orontobatès : il fut

(1) Il n'existe, dit-on, qu'un ou deux exemplaires des *Souvenirs de Paris* renfermant, à la fin du 1ᵉʳ volume, un chapitre intitulé *le Premier consul et ses entours;* la police en exigea la suppression. Dans les *Souvenirs d'un voyage*, plusieurs retranchements furent de même opérés; deux chapitres, l'un sur l'empereur Alexandre, l'autre sur la *Constitution des paysans de Livonie*, durent disparaître en totalité. Br—t.

(1) Voici le titre exact : Théâtre choisi de G. de Pixerécourt, précédé d'une introduction par Charles Nodier, et illustré par des notices littéraires dues à ses amis, membres de l'Institut de l'Académie française, et autres hommes de lettres, avec un portrait de l'auteur, gravé sur acier par Bosselmann, d'après madame Cheradame.

ainsi pendant cinq ans souverain de la Carie. Quand il mourut, en l'an 336, il eut pour successeur ce même Orontobatès, dont il nous reste des médailles aussi très-rares. Ce Persan avait épousé Ada, fille de Pixodare et d'une Cappadocienne appelée Aphnéis. Il ne garda que deux ans les Etats dont il avait hérité. Lors de l'expédition d'Alexandre en Asie, l'ancienne souveraine vint au-devant du héros macédonien; et, en l'adoptant pour fils, elle lui fit don de la ville d'Alinda qu'elle possédait. Le conquérant mit alors, en l'an 334, le siége devant Halicarnasse, qui fut défendue avec opiniâtreté par Orontobatès, Memnon et plusieurs autres généraux persans. La ville souffrit beaucoup; à la fin elle fut emportée de vive force, et Alexandre la rendit à Ada avec le reste de la Carie. Bientôt après il se mit en route pour suivre ses projets, laissant à Ptolémée, qui fut depuis roi d'Egyte, et à un autre de ses officiers nommé Asandre, le soin d'achever la soumission de la Carie, et de chasser Orontobatès, qui occupait encore les villes de Myndus, de Caunus et plusieurs autres places. La résistance dura peu; et tout le pays rentra sous les lois d'Ada. S. M—N.

PIYADASI, ou, sous un autre nom, AÇOKA, roi de l'Inde, qui régnait dans le 3e siècle avant notre ère et dont la puissance s'est étendue sur la presqu'île entière et même dans les pays circonvoisins. Le règne de Piyadasi est une des époques les plus importantes de l'histoire hindoue; et, pour les études dont elle est l'objet, ce règne fameux sert comme de point de repère incontestable dans une chronologie où les dates certaines font presque absolument défaut. Le nom de Piyadasi a pris tout à coup le plus grand éclat et a excité le plus vif intérêt lorsqu'il y a vingt-cinq ou trente ans on découvrit, dans diverses parties de l'Inde, de longues inscriptions promulguées par les ordres de ce prince et répétées sur des colonnes et sur des rochers. A Dehli, à Allahabad, à Mathiah, à Radhia, c'était sur des colonnes de pierre qu'elles étaient gravées; à Guirnar dans le Guzarate, à Dhauli, près de Kuttak dans l'Orissa, à Kapour di Guiri près de Péshaver, c'était sur des rochers; mais le sujet de ces édits royaux était partout semblable. Le pieux monarque y donnait à ses sujets des leçons de morale, et il leur recommandait, dans les termes les plus clairs et les plus élevés, les préceptes de la foi bouddhique qu'il avait lui-même embrassée. Cette découverte inattendue d'un prince se faisant moraliste et prédicateur pour convertir ses peuples causa la plus grande surprise dans le monde savant; et depuis lors toutes les études que ces inscriptions ont provoquées n'ont fait qu'accroître cette légitime curiosité. Quel était ce sage monarque? Quelle a été sa vie? Jusqu'où s'est étendue sa domination? Comment a-t-il conquis la presqu'île? Quelle influence a-t-il exercée sous son temps? Combien d'années a duré son règne, le plus grand sans comparaison que présentent les annales indigènes? Ce sont là des questions que l'érudition s'est posées, mais qu'elle n'a pas toutes résolues. Les inscriptions de Piyadasi ont été déchiffrées d'abord par James Prinsep, enlevé si jeune à la science, qui lui devait tant de progrès et de découvertes; elles ont été expliquées ensuite par les plus illustres indianistes, H. H. Wilson, Eugène Burnouf, et par M. Chr. Lassen, leur digne émule. Après les travaux de juges aussi compétents, le sens de ces inscriptions n'offre plus d'obscurités; et, sauf quelques points de détail, on peut se fier absolument à l'interprétation qui en a été donnée. Elles sont écrites dans un dialecte fort rapproché de celui qu'on parlait dans le Magadha (le Bihar actuel), la province dans laquelle avait vécu presque constamment le Bouddha et où il avait prêché sa doctrine pendant plus de quarante ans. Selon les localités où ces inscriptions ont été trouvées, il y a quelques variantes de formes; mais au fond les idées sont absolument les mêmes, et les différences d'expressions tiennent uniquement à des différences assez circonscrites d'idiomes qui tous se rattachent de très-près à la langue sanscrite. Tous ces édits commencent par cette formule : *Piyadasi, le roi chéri des dieux*, etc. Ils prescrivent en détail aux sujets d'Açoka les pratiques de la religion; et chose plus remarquable encore, ils prêchent la tolérance aux sectes religieuses qui divisaient alors le pays. Le monarque est lui-même un croyant plein de ferveur; mais il entend que l'ordre public soit maintenu entre les cultes contraires; et il a établi à cet effet des ministres et des inspecteurs pour empêcher que personne ne trouble la paix commune. Afin que les peuples n'en ignorent, ces instructions morales doivent leur être lues officiellement tous les quatre mois au moins par l'assemblée des religieux chargés de ce soin. Il y a des officiers royaux, des gens du roi (*Râdjakas*) qui doivent veiller à l'exécution de cette loi, et Piyadasi se montre tout aussi vigilant que dévot. Ses ordres sont excellents, il prend des mesures pour qu'ils soient fidèlement exécutés. Mais quel est précisément ce roi? et comme *Piyadasi*, qui ne veut dire qu'*Agréable à voir*, est un simple surnom, comment se nommait-il de son nom véritable? M. Turnour, à qui l'on doit la publication d'un des principaux monuments du bouddhisme de Ceylan, le *Mahâvamça*, a démontré que Piyadasi n'était autre que le grand Açoka, qui tient une place si illustre dans les soûtras bouddhiques. D'après les supputations que M. Turnour a tirées du Mahâvamça singhalais, Açoka a dû régner de l'an 263 à l'an 226 avant J.-C., c'est-à-dire durant trente-sept ans. Son royaume était situé au nord de l'Inde et sa capitale était la fameuse ville de Patalipoutra (la Palibothra des Grecs visitée par Mégasthène). Sa domination, qui comprenait d'abord le nord-ouest de l'Inde sur les deux rives du Gange, s'étendit de proche

en proche, grâce au courage et à l'habileté du prince, jusqu'aux dernières limites de la presqu'île; et il fonda une souveraineté immense qui se démembra après sa mort, comme il est toujours arrivé dans ces contrées. Açoka était petit-fils de Tchandragoupta, le Sandracottus à la cour duquel fut envoyé Mégasthène par Séleucus Nicanor; en montant sur le trône, il avait accepté la foi brahmanique, qu'il avait reçue de ses prédécesseurs; mais bientôt il avait changé de croyance et il s'était fait l'ardent promoteur du bouddhisme, qui sans doute servait mieux ses desseins politiques. Aussi pour éteindre les schismes dont la religion réformée était déjà tourmentée, il convoqua dans Patalipoutra un concile que les légendes bouddhiques appellent le troisième et qui selon d'autres traditions ne serait que le second. Ce grand événement eut lieu dans la dix-septième année de son règne et il eut des suites considérables. Non-seulement le canon des écritures bouddhiques y fut régulièrement fixé; mais de plus la politique se mêlant au prosélytisme, Açoka résolut de porter le bouddhisme dans les contrées limitrophes. C'est ainsi qu'il envoya son frère Mahendra introduire la foi nouvelle dans l'île de Ceylan, qui fut alors convertie et qui depuis deux mille ans est restée fidèle. Le Mahâvamça singhalais raconte tous ces faits en grands détails, et son récit prouve, tout imparfait qu'il peut être, l'énorme influence que Açoka exerçait sur les Etats voisins. Sa capitale est placée à deux ou trois cents lieues de Ceylan, où l'on ne peut parvenir qu'après une longue et difficile navigation. Ces obstacles n'entravent point le pouvoir d'Açoka et le roi de Ceylan est son tributaire et reçoit de lui son investiture en même temps que le culte nouveau. Sur le continent, Açoka ne paraît pas moins puissant; et, si l'on en croit les écrivains bouddhistes, il a couvert la presqu'île de quatre-vingt-quatre mille stoûpas ou monuments en l'honneur du Bouddha, répandus en tous lieux. On peut conjecturer aussi que ces quatre-vingt-quatre mille stoûpas, appelés encore les édits de la loi, ne sont que des répétitions de ces inscriptions dont nous venons de parler et que les ordres d'Açoka avaient propagées dans toutes les parties de son empire. D'après les renseignements donnés par les ouvrages bouddhiques, on ne peut douter que le règne d'Açoka n'ait été aussi bienfaisant que glorieux. Ce prince avait été fort cruel à ses débuts, comme tous ceux de son temps; mais il s'était adouci sous l'heureuse action du bouddhisme, et il en arriva, dit-on, sur la fin de sa vie à abolir la peine de mort dans ses Etats. Il donnait à ses ministres l'exemple de la plus sincère humilité et d'une piété profonde, et il ne rencontrait pas un religieux qu'il ne le saluât avec déférence. Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails; mais on trouvera un résumé complet de tout ce qu'on sait aujourd'hui sur Açoka ou Piyadasi dans le grand ouvrage de M. Christian Lassen (*Indische Alterthumskunde*, t. 2, p. 215 à 270). C'est là qu'on peut voir avec quelque étendue la suite des entreprises d'Açoka et les succès qu'elles ont eus. Mais quelle que soit la juste gloire d'Açoka dans les soûtras bouddhiques et quelque puissance qu'il ait possédée de son temps, Açoka-Piyadasi ne peut pas être compté parmi les grands princes dans l'histoire de l'humanité. Il n'a rien fondé de durable, et quoique ses édits moraux donnent de lui une très-haute idée, il n'est pas parvenu cependant à implanter dans l'Inde la foi religieuse à laquelle il s'était dévoué. Le bouddhisme, né sur les bords du Gange, n'a pu se développer dans le pays qui l'avait vu naître; il a vécu plus de mille ans dans l'Inde; mais il n'a pu la conquérir, et il a dû s'en exiler à jamais. C'est au nord, c'est au sud, c'est à l'est de l'Inde qu'il a réussi, au Népal, au Tibet, à Ceylan, dans le Birman, dans la Tartarie et surtout en Chine. Açoka s'est donc décidé pour une réforme qui ne pouvait convenir aux peuples qu'il gouvernait; et quand on regarde la valeur véritable du bouddhisme, on ne peut nier que l'Inde n'ait eu toute raison de s'en tenir à la vieille foi brahmanique. Le brahmanisme a certainement de bien graves défauts; mais le bouddhisme en avait encore plus que lui; et s'il a eu quelque heureuse influence sur les peuples qui l'ont reçu, il est douteux que l'Inde eût pu en tirer le moindre profit. C'est ainsi qu'elle en a jugé elle-même après de longs siècles de discussion et de lutte. Il est vrai qu'à l'époque où régnait Açoka la question était douteuse encore, et l'on peut attribuer à de très-nobles motifs sa tentative, d'ailleurs stérile. Ses édits attestent les plus louables desseins. Mais ni les temps ni les lieux ne convenaient, et l'entreprise a échoué dans ce qu'elle pouvait avoir de grand et d'utile. Açoka n'a point donné à son gouvernement, peut-être fort éclairé pour son époque, une organisation un peu régulière et surtout un peu solide. Après sa mort, le désordre qu'il avait essayé de corriger n'en a pas moins continué; et ses successeurs ont bien vite oublié ses préceptes en même temps qu'ils perdaient sa puissance. On ne sait pas du reste assez exactement quel a été le caractère d'Açoka pour lui faire une part tout à fait équitable; et à travers les légendes bouddhiques on entrevoit trop obscurément les faits pour qu'on puisse se prononcer en pleine connaissance de cause. L'histoire a manqué aux bouddhistes à peu près autant qu'aux brahmanes, et il serait fort hasardeux de porter un jugement définitif sur des personnages et des événements encore si indécis. Tout ce qu'on peut dire de Piyadasi, c'est que parmi les monarques hindous antérieurs à l'ère chrétienne il n'y en a pas de plus illustre et de plus important que lui. Il mérite toute l'attention des historiens et des philologues, et il est à désirer que de nouvelles investigations et d'heureuses découvertes portent sur lui une plus com-

plète lumière. Le Mahâvamça singhalais, les soûtras bouddhiques et les inscriptions nous en ont beaucoup appris; mais elles n'ont guère fait que nous donner le désir d'en savoir encore davantage. On soupçonne bien qu'il s'est passé à cette époque de très-grandes choses: mais on ne sait pas assez ce qu'elles ont été. Il faut consulter sur Piyadasi-Açoka, outre l'ouvrage de M. Chr. Lassen, cité plus haut, les travaux de James Prinsep, *Journal de la société asiatique du Bengale*, t. 6 et 7; ceux de M. H. H. Wilson, *Journal de la société royale asiatique de Londres*, t. 12; le *Lotus de la bonne loi*, d'Eugène Burnouf, 10e appendice, p. 757; l'ouvrage de M. J. Muir, *Original sanskrit texts*, seconde partie; et aussi l'ouvrage du signataire de cet article intitulé le *Bouddha et sa religion*, p. xv de l'*Introduction* et p. 107 et suivantes. B. S. H.

PIZARRE (François), conquérant du Pérou, né à Truxillo, dans l'Estramadoure, en 1475, était fils naturel d'un gentilhomme dont il prit le nom. Sa première occupation fut de garder les pourceaux dans une campagne de son père. Un jour, en ayant égaré un, il n'osa plus rentrer dans la maison paternelle; il prit la fuite et alla s'embarquer pour les Indes espagnoles. Actif, plein de courage, doué d'une âme forte, d'un esprit pénétrant, il se distingua en 1513 sous Nugnez de Balboa, qui découvrit la mer du Sud. Animé lui-même de la passion des découvertes, il projeta de pénétrer dans le Pérou et de le conquérir, s'associa Diégo d'Almagro, partit de Panama le 14 septembre 1524 avec un vaisseau, et découvrit la côte de l'empire péruvien. Arrêté par les fatigues et les maladies, abandonné de ses compagnons, rappelé par le gouvernement espagnol, Pizarre refusa opiniâtrément de regagner l'isthme, et préféra rester dans une île déserte, n'ayant plus avec lui que 13 soldats fidèles. Il s'y croyait oublié, lorsqu'il aperçut enfin un petit navire expédié pour le tirer de cet affreux séjour. Au lieu de revenir sur ses pas, Pizarre fit route au sud-est, reconnut de nouveau la côte du Pérou, aborda à Tumbez en 1526, et rentra ensuite à Panama avec beaucoup d'or. La vue de ces richesses irrita la cupidité de ses associés, mais ne détermina point le gouverneur à fournir des soldats et des vaisseaux afin de poursuivre la découverte. Rien ne put arrêter Pizarre : il vola en Europe, se présenta devant Charles-Quint avec assurance, et obtint de ce monaque le titre de gouverneur de tout le pays qu'il avait découvert et qu'il pourrait découvrir. De retour en Amérique avec ses frères, il équipa trois vaisseaux, montés de 144 fantassins et de 36 cavaliers, mit à la voile en février 1531, s'empara de l'île de Puna, qui facilitait l'entrée du Pérou; et usant de sa victoire en politique, il traita les Indiens avec douceur, malgré leur vive résistance. A cette époque, l'empire de Incas était déchiré par la guerre civile. Deux frères rivaux, Huascar et Atahualpa, se disputaient le trône les armes à la main. Pizarre profita de cet heureux concours d'événements pour reconnaître librement la côte et s'y établir. Déjà même la renommée avait exagéré la force, les exploits des Espagnols et le mérite de leur chef. Un envoyé d'Huascar vint lui demander, au nom de ce prince, des secours contre Atahualpa, qu'il lui dépeignit comme rebelle et usurpateur. Pizarre prévit à l'instant tous les avantages qu'il pouvait tirer de cette guerre intestine, et se dirigea vers le centre du Pérou. A peine était-il en marche qu'Huascar fut défait par Atahualpa, qui dépêcha deux ambassadeurs à Pizarre avec des présents magnifiques. Frappés de l'arrivée soudaine d'hommes barbus portant le tonnerre et conduisant avec eux des animaux formidables, les Péruviens regardaient les Espagnols comme des êtres d'une intelligence et d'une nature supérieures. Après une sorte de négociation, l'Inca consentit à recevoir Pizarre en qualité d'ambassadeur du roi d'Espagne. Le jour de l'entrevue, fixée à Caxamarca le 16 novembre 1532, Pizarre, qui se rappelait tous les avantages que Cortez avait su tirer de Montezuma, fondit sur les Péruviens qui escortaient l'empereur et se saisit de ce prince après avoir massacré ses gardes. Peu de temps après il le fit condamner à mort sous prétexte qu'il avait donné des ordres secrets pour faire exterminer les Espagnols. La plupart des historiens attribuent cette action violente et cruelle aux instigations d'Almagro, qui était venu rejoindre Pizarre avec un renfort de troupes. Quoi qu'il en soit, la mort de l'empereur, ayant augmenté la confusion et l'anarchie, facilita l'entière réduction du Pérou. Tandis que Pizarre jetait, en 1535, les fondements de la ville de Lima, Almagro entreprenait la découverte et la conquête du Chili. Mais les Péruviens se soulevèrent; Pizarre, séparé de ses frères, qui étaient assiégés dans Cuzco, eut lui-même à soutenir plusieurs attaques à Lima. Il déploya pendant cette crise beaucoup d'activité, toute l'énergie de son caractère, et parvint à dissiper tous les dangers. Les prétentions d'Almagro, à son retour du Chili, ayant semé la discorde et allumé la guerre civile entre les conquérants du Pérou, ils en vinrent aux mains sous les murs de Cuzco en 1538 : le parti de Pizarre resta le maître et abusa de la victoire. Cependant les trésors envoyés en Espagne avaient assuré à ce chef la faveur de Charles-Quint, qui lui conféra le gouvernement général du Pérou, l'ordre de St-Jacques, le créa marquis de Las Charcas, et lui accorda des priviléges étendus. Chargé de gouverner cette vaste possession, Pizarre partagea le Pérou en plusieurs districts, établit des magistrats, régla l'administration, la perception des impôts, l'exploitation des mines, le traitement des Indiens, et pourvut à la sûreté intérieure. Ses officiers, ses amis, ses frères reçurent en

partage les plus riches districts et un grand nombre d'esclaves indiens. Mais les anciens partisans d'Almagro, toujours mécontents, furent écartés des emplois et n'eurent aucune part à la distribution des terres. Opprimés, persécutés, ils avaient juré la perte de Pizarre pour venger la mort de leur chef. Le 19 juin 1541, ils forcent en plein jour le palais de Pizarre à Lima et le tuent à coups d'épée. Telle fut la fin de cet homme extraordinaire, qui, après avoir vécu longtemps en aventurier, gouverna pendant plusieurs années en monarque un empire qu'il avait découvert et subjugué. Doué de ce jugement sain, de cette pénétration rare qui peuvent suppléer à tous les avantages de l'éducation (car on dit qu'il ne savait pas lire), nul homme ne suivit un plan avec plus de constance : sobre, infatigable, courageux, il fut conquérant et ne fut point dévastateur; s'occupant au contraire sans relâche de bâtir des villes, de fonder des colonies, d'introduire au Pérou l'industrie et les manufactures d'Europe; ne montrant point cette ardente cupidité qui dévorait ses compatriotes, il ne se servit des richesses qu'il eut dans ses mains que comme d'instruments utiles à ses desseins et à son ambition, et on le trouva pauvre après sa mort. Mais ces brillantes qualités furent obscurcies par des vices. Pizarre aima avec excès le jeu et les femmes. Il voulut à tout prix asseoir sa domination et affermir sa conquête, et l'ambition et l'orgueil le rendirent souvent cruel. Il eut pour maîtresses plusieurs Indiennes, entre autres une sœur de l'Inca Atahualpa nommée *Doña Angelina*, dont il eut un fils (*voy.* l'article suivant et ceux d'ATAHUALPA et d'ALMAGRO). B-P.

PIZARRE (GONZALE), fils légitime du gentilhomme espagnol qui fut le père du précédent, accompagna son frère dans la conquête du Pérou en 1532, et y montra beaucoup d'audace et de résolution. Assiégé dans Cuzco en 1536 par les Péruviens, il releva le courage abattu de ses compatriotes par des prodiges de valeur. Fait prisonnier par Almagro, Gonzale parvint à s'évader, alla joindre son frère, et contribua puissamment à l'entière défaite du parti d'Almagro en 1538. Nommé gouverneur de Quito, il entreprit une expédition pénible et hardie qui le conduisit jusqu'à la rivière des Amazones, ne rentra au Pérou qu'après l'assasinat de son frère, se mit à la tête des mécontents, arbora l'étendard de la révolte en 1544, marcha contre le vice-roi Nuguez Vela, le chassa de la capitale du Pérou, le poursuivit au delà de Quito, le défit, et le tua dans une bataille sous les murs de cette ville le 18 janvier 1546. Revêtu du titre de capitaine général et maître absolu du Pérou, Gonzale fit son entrée triomphante à Lima, refusa la couronne que lui offrirent ses capitaines; et, marchant contre Diego Centena qui venait de se mettre à la tête d'un parti royaliste, il le défit complétement à Guarina le 16 octobre 1547. Mais attaqué l'année suivante par le président la Gasca, que Charles-Quint avait envoyé au Pérou avec des pouvoirs illimités, ses troupes l'abandonnèrent, et il fut condamné à mort comme rebelle. On exposa sa tête au gibet de Lima, et sa maison fut rasée. Il n'est pas douteux que, sans la défection de son armée, Gonzale n'eût jeté les fondements des grands desseins que lui avaient inspirés ses capitaines. Il était infatigable, propre à tous les exercices, et particulièrement au métier des armes. Il n'employa jamais la ruse ni la politique, et ce fut, dit-on, ce qui le perdit. Quoiqu'il eût peu d'instruction et de lumières, il sut administrer avec sagacité et droiture; et, s'il versa quelquefois le sang hors du champ de bataille, on doit moins l'imputer à son caractère qu'à la violence des conseils de ses favoris. — Aucun de ses frères ne vit la fin des troubles du Pérou. *Jean* PIZARRE fut tué par les Péruviens pendant le siége de Cuzco, et Fernand languit pendant vingt-trois ans dans une prison, à Madrid. B—P.

PIZARRO (don JOSEPH), amiral espagnol, partit en 1740 à la tête d'une escadre pour surprendre et détruire la flotte anglaise commandée par l'amiral Anson. C'est à ce dernier que nous devons le récit abrégé des malheurs de don Pizarro. Il avait d'abord croisé dans les environs de Madère pour attendre les Anglais; mais, n'ayant pas ordre de combattre, il ne chercha, quand il connut leur arrivée, qu'à gagner les devants, afin de les prévenir en doublant le cap Horn avant eux. On avait appris à la cour d'Espagne que les Anglais voulaient, en tournant autour de l'extrémité méridionale de l'Amérique, se porter sur les possessions espagnoles du Pérou et des Philippines. Pizarro avait en effet doublé le cap Horn, lorsque le 6 mars il s'éleva une tempête furieuse. Ses vaisseaux furent reportés à l'est, tous très-maltraités; plusieurs se perdirent, et l'équipage eut ensuite à souffrir toutes les horreurs de la faim. Avec une très-petite quantité de vivres, ils furent obligés, après cette tempête, de tenir la mer pendant un mois. Ils se vendirent fort cher les rats que l'on pouvait attraper sur les bâtiments. Et ce que l'on ne peut rapporter sans une espèce d'horreur, un matelot ayant son frère mort sur son hamac eut grand soin de n'en rien dire. Il craignait moins la peine et le danger de demeurer près de ce cadavre, qui eut bientôt tourné à la putréfaction, que la privation de la petite portion d'aliments que l'on accordait chaque jour au prétendu malade. Les maladies avaient d'ailleurs rendu l'air si infect dans ce bâtiment que l'on ne s'aperçut que fort tard de cette pernicieuse supercherie. Dans une situation si affreuse, on découvrit le projet d'une conspiration dont l'exécution allait porter les maux au dernier excès ou plutôt les terminer, car tout l'équipage fut sur le point d'être massacré. Elle fut heureusement découverte, et trois des chefs furent punis sur-le-champ. On fut moins heu-

reux par rapport à un autre événement de même genre, au retour de Pizarro. Nous passons sous silence tout ce qu'il souffrit avant de se rendre à Buenos-Ayres et la peine qu'il eut à remettre ses vaisseaux en état de servir. Il envoya par terre à San-Yago un exprès pour être expédié au vice-roi du Pérou. Ce message fut fait en treize jours par un Indien, quoique la route soit de trois cents lieues et que les Cordilières, qu'il fallut traverser, fussent alors couvertes de neige; mais la réponse ne fut pas favorable. Pizarro alla aussi par terre jusqu'au Chili. De retour et obligé de partir en 1745, n'ayant ni assez de monde ni assez d'argent, il mit sur son bord les prisonniers anglais qu'il avait faits et des contrebandiers portugais, parmi lesquels était un chef indien avec une troupe de dix hommes. On espérait en tirer quelques services; mais les Espagnols, qui, depuis leurs premières conquêtes en Amérique, n'avaient jamais su traiter avec humanité leurs ennemis ou leurs prisonniers, se conduisirent de même dans cette occasion. Ils n'épargnèrent pas les mauvais traitements aux Anglais et surtout aux Indiens. Orellana, chef de contrebandiers indiens, ne pouvant souffrir des cruautés si souvent répétées, avait résolu de se lier avec les Anglais pour la vengeance commune. Ses propositions vagues n'ayant pas été agréées, il ne perdit pourtant pas de vue son dessein, mais il s'en tint à ses seuls Indiens pour l'exécuter. Il les avait bien préparés à le seconder et à agir de concert; chacun d'eux n'avait pour armes qu'un petit couteau flamand et une lanière de cuir au bout de laquelle était un morceau de plomb. Vers les neuf heures du soir, lorsque la plupart des officiers étaient sur le demi-pont pour jouir de la fraîcheur, Orellana avec ses compagnons s'avança de ce côté; le contre-maître lui dit avec menace de se retirer. Alors les Indiens s'étant portés à différents postes, Orellana approcha de sa bouche le creux de sa main et jeta le cri de guerre en usage parmi ses compatriotes. Ce cri est, dit-on, le plus effroyable que l'on puisse entendre. Il servit de signal au massacre. Six Indiens, demeurés sur le pont avec leur chef, jetèrent dans l'instant quarante Espagnols sur le plancher : vingt étaient tués du premier coup; les autres étaient hors de combat. Cependant les Indiens continuaient de frapper et de répandre partout la terreur et la mort. Pizarro et plusieurs autres officiers s'étaient retirés dans la chambre du capitaine et en avaient barricadé la porte. Ils ignoraient que la conjuration fût réduite à un si petit nombre de révoltés. D'autres s'étaient cachés dans les cordages. L'obscurité empêcha Orellana d'aller plus loin : maître du pont, il n'osa s'engager dans les détours de l'intérieur du bâtiment, qui ne portait pas moins de 500 hommes. Après avoir brisé un coffre dans lequel il n'aperçut que des armes à feu, quoique dessous il y eût des armes blanches, il attendait que les autres prisonniers se joignissent à lui; mais une frayeur générale avait glacé tous les esprits. Pendant ce temps, on avait fait passer à Pizarro de la poudre à canon par sa fenêtre, et s'en étant servi pour charger des pistolets, on commença à tirer sur les Indiens. Orellana fut tué un des premiers, et ses intrépides compagnons, autant pour ne pas lui survivre que pour échapper au traitement qui semblait les attendre si l'on s'emparait d'eux, se précipitèrent tous à la mer. Au commencement de l'année 1746, Pizarro arriva enfin en Europe. Anson dit que l'Espagne avait perdu dans cette expédition manquée plus de 3,000 hommes, l'élite de ses matelots et quatre bons vaisseaux de guerre, sans compter une patache. Forcé d'aller vivre dans la retraite, il y mourut peu de temps après. M-LE.

PLAAT (ANDRÉ-HENRI-JEAN VAN DER), ingénieur et hydraulicien hollandais, né à Grave le 11 février 1761, était parvenu, en servant son pays, jusqu'au grade de lieutenant du génie, lorsqu'en 1787 il passa au service de Russie avec le rang de major dans la même arme. Il se distingua dans la campagne contre les Suédois en 1788, dans celles contre les Turcs en 1789, 1790 et 1791, et reçut trois blessures à la prise d'Ismaïl en 1790. Il était alors lieutenant-colonel et chef d'un bataillon de grenadiers. Il servit comme volontaire sous le prince de Galitzin l'année suivante, et se signala à la défaite du grand vizir Ioussouf-Pacha. L'impératrice Catherine le décora de l'ordre de St-Vladimir. Il était embarqué sur la flottille qui devait agir contre la forteresse de Braïlow, quand les négociations pacifiques s'ouvrirent dans le courant de la même année : il y fut honorablement employé, et la paix se fit en 1792. L'impératrice lui accorda une épée d'honneur portant cette inscription : *A la valeur*, et il fut nommé colonel d'infanterie. Ayant passé avec le même grade dans un corps d'ingénieurs, il se vit chargé de la défense des provinces méridionales de l'empire russe, ainsi que des travaux du port d'Odessa. Il dirigea la construction de Tiraspol sur le Dniester, et d'autres importants ouvrages dans la Chersonèse Taurique. La cathédrale de Tiraspol reçut en son honneur, par ordre de l'impératrice, le nom d'André Ivanowzki (*fils de Jean*). Son avancement dans l'ordre de St-Vladimir, la direction du département du génie dans la Livonie et l'Oestland, l'Estonie, le commandement de Riga, ne furent pas des marques moins éclatantes de la faveur de cette grande princesse. En 1796, Paul Ier nomma Van Der Plaat général major. Il eut la permission de faire un voyage dans sa patrie, s'y maria, et obtint peu après son congé du service russe. Il vivait dans la retraite, lorsque, en 1807, le roi Louis Napoléon le nomma inspecteur du *Waterstaat* (c'est-à-dire des travaux hydrauliques pour la défense de la Hollande); et, en 1810, la société des

sciences de Harlem se l'agrégea comme membre. Lors de la réunion de la Hollande, Napoléon Bonaparte lui confirma les mêmes attributions, sous le titre d'ingénieur en chef du département du Zuyderzée. Mais la Batavie touchait à l'époque de son affranchissement. Van Der Plaat fut député auprès des armées alliées pour accélérer la marche des Russes auxiliaires et des Prussiens. En 1813, le roi régnant le nomma général major et gouverneur de Breda. Il défendit avec succès cette place importante contre les généraux Rognet et Lefebvre-Desnouettes, et en fit lever le siége le 20 décembre. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Guillaume; l'empereur Alexandre, grand-croix de l'ordre de Ste-Anne, première classe. Il eut encore de l'avancement au service de sa patrie. A l'époque de la bataille de Waterloo, il était chargé de la défense d'Anvers sous le titre de gouverneur, et commandant du premier département militaire. Le 16 mars 1816, lors de la nouvelle division militaire du royaume des Pays-Bas, il fut nommé chef du quatrième commandement général. Le 15 février 1819 mit fin, dans la ville d'Anvers, à une carrière aussi pleine et aussi honorable. M—on.

PLACIUS (Vincent), né à Hambourg le 4 février 1642, est le second qui ait publié un livre sur les ouvrages anonymes (*voy.* Fr. Geisler); et c'est à ce titre qu'il mérite une place dans les dictionnaires historiques. Son père était médecin. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, Vincent alla d'abord à Helmstadt, puis à Leipsick, pour se perfectionner dans les sciences. Il voyagea ensuite en Italie, en France, et fut reçu à Orléans licencié en droit. De retour à Hambourg en 1667, il se fit avocat, mais ne renonça pas aux lettres. On lui donna en 1675 la chaire de morale et d'éloquence qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 6 avril 1699 à 57 ans, et non 59, comme dit le P. Niceron. Il légua sa bibliothèque, composée de 4,000 volumes, à la ville de Hambourg et ses biens pour l'entretien de quelques étudiants. Niceron, dans le tome 1er de ses *Mémoires*, a donné la liste des ouvrages de Placcius, qui ne s'élevaient pas à moins de trente-trois. Ce sont des opuscules de jurisprudence, de philosophie, de rhétorique, de poésie; un traité *De arte excerpendi*, 1689, in-8°, etc. Placcius parlait mieux qu'il n'écrivait; son style est lourd et obscur. De ses nombreux écrits, on ne cite plus guère que son *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*. Dès 1674, il avait mis au jour, sous le titre : *De scriptis et scriptoribus anonymis et pseudonymis syntagma*, 1 vol. in-4°, qui n'était que le prélude d'un ouvrage plus étendu. Geisler, qui avait déjà écrit sur les anonymes, n'en avait découvert que cinquante, et désirait donner une nouvelle édition de son opuscule. Il offrit à Placcius de lui communiquer ses matériaux; mais comme ils étaient très-abondants, Placcius préféra en faire un ouvrage à part. Il fut aidé dans ce travail par Van Mastricht, syndic de Brême, Melienius, premier médecin de l'électeur palatin, et Foglius, professeur de Hambourg. Ce livre eut des admirateurs, des censeurs et des imitateurs (*voy.* Deckherr et Aprosio). L'auteur s'occupa de le perfectionner. Mais ayant appris que Baillet travaillait à un traité sur la même matière, il lui fit proposer ses notes manuscrites, sous la condition que l'ouvrage serait écrit en latin. Cette condition ne fut pas la cause du refus de Baillet, qui répondit que d'ailleurs il ne voulait parler que des auteurs dont on avait pris les noms pour publier des ouvrages auxquels ils étaient étrangers. Placcius alors fit un appel à tous les savants, et publia cet appel sous ce titre : *Invitatio amica ad Antonium Magliabecchum, aliosque illustres et clarissimos litterariæ atque rei librariæ proceres, fautores, peritos, super symbolis, promissis partim et destinatis ad anonymos et pseudonymos detectos et detegendos*, 1689, in-8°. Cette invitation ne fut pas stérile; et Placcius se disposait à donner sa seconde édition lorsqu'il mourut. Il en chargea Van Mastricht, qui pendant sept ans chercha vainement un libraire qui voulût s'en charger. Ce fut avec le secours de Matthias Dreyer, chanoine de Hambourg, que l'ouvrage parut sous ce titre : *Vincentii Placci theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1708, in-fol. en deux parties. L'avis au lecteur et la vie de l'auteur sont de J.-A. Fabricius; mais le *Commentatio Editoris de summa et scopo operis* est signé *Matthias Dreyerus*. La première partie comprend les anonymes; la seconde les pseudonymes. Le premier chapitre de la première partie traite *De biblicis scriptoribus anonymis;* et à la suite on trouve quinze chapitres et un appendice tels qu'ils étaient dans la première édition, le tout comprenant 617 articles. C'est après tout cela que vient le chapitre deuxième des théologiens; le troisième est consacré aux jurisconsultes, le quatrième aux médecins; les historiens, les philosophes, les moralistes, les philologues, les poètes, les auteurs allemands, les belges, les anglais, les français, les italiens, ont chacun un chapitre; le seizième comprend les auteurs en diverses langues (elles sont au nombre de dix-neuf); enfin le dix-septième a été réservé aux rabbins, qui seuls ont fourni 519 articles; le total des seize premiers chapitres est de 2,777 numéros, parmi lesquels il en est beaucoup qui sont doublés et même sextuplés. La deuxième partie, ou celle des pseudonymes, contient 2,930 articles rangés par ordre alphabétiques des auteurs dont les livres portent les noms. Les traités de Deckherr, du P. Vinding, de Bayle, l'opuscule de Fr. Geisler, et une lettre de J.-Fr. Mayer (*voy.* Mayer), sont suivis de deux tables : 1° des ouvrages anonymes; 2° des auteurs tant anonymes que pseudonymes. Les dix-sept divisions ou classes sous lesquelles sont rangés les ouvrages anonymes sont un embarras

pour ceux qui ont besoin de se servir du livre de Placcius. Si l'on ajoute à cela que les citations inutiles sont multipliées, que les titres des livres sont traduits en latin, que les noms des auteurs sont souvent défigurés, que souvent encore les ouvrages sont faussement attribués à tels auteurs, on est tenté d'approuver le jugement sévère de Prosper Marchand, qui l'appelle *Mare magnum erratorum*. L'ouvrage peut être consulté avec fruit; mais il faut que ce soit avec précaution. On ne doit point, au reste, oublier que Placcius a en quelque sorte ouvert la carrière, ce qui est un titre à l'indulgence et à la reconnaissance du lecteur. Quelques corrections ou additions à son travail sont données par J. Fabricius dans son *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, partie 3, p. 139-171. Les ouvrages de Heumann et Mylius sont des suppléments au *Theatrum* de Placcius (*voy.* MYLIUS et HEUMANN). Pour les livres français, Placcius ne dévoile guère que cinq cents anonymes. A. B—T.

PLACE (PIERRE DE LA), en latin *a Platea* ou *Plateanus* (1), jurisconsulte et historien, était né vers 1520 à Angoulême d'une famille ancienne. Après avoir achevé ses études à l'université de Poitiers avec beaucoup de distinction, il vint à Paris et ne tarda pas à s'y faire connaître d'une manière avantageuse. Sur les instances de ses amis, il publia en 1548 une paraphrase de quelques titres des Institutes (2), qui fut très-bien reçue. Il avait été nommé peu auparavant avocat du roi à la cour des aides; et il en remplit les fonctions avec tant de zèle et de probité que le roi Henri II l'éleva à la dignité de président de la même cour. Dans le temps que la Place achevait ses études à Poitiers, il avait eu plusieurs conférences avec Calvin, et il lui était resté depuis des doutes sur plusieurs articles controversés; mais ce ne fut qu'en 1560 qu'il commença de professer ouvertement les principes de la réforme. Les troubles qui éclatèrent peu après l'obligèrent de quitter Paris, où sa vie était menacée; il emmena sa famille dans une terre qu'il possédait en Picardie, et il y passa deux années, partageant son temps entre la lecture de l'Ecriture sainte et l'étude. Lorsque le calme fut rétabli, la Place se présenta devant le roi; et, s'étant pleinement justifié, il fut réintégré dans ses fonctions. Dans le même temps, le prince de Condé, voulant lui donner une preuve de son estime, le fit surintendant de sa maison. Les catholiques et les protestants étaient également mécontents de la paix jurée : de nouveaux troubles éclatèrent bientôt; et la Place fut encore obligé de sortir de Paris. Cette fois, sa demeure fut saccagée, sa bibliothèque pillée, le séquestre mis sur ses revenus, et sa charge de président conférée à Etienne de Nully, qui ne rougit pas d'employer les moyens les plus odieux pour la garder, quand le roi eut donné l'ordre de la rendre au titulaire. Il était impossible que la Place ne fût pas enveloppé dans le massacre de la St-Barthélemy. Arrêté chez lui par le prévôt de l'hôtel, Seneçay, il fut remis à la garde de quatre archers, chargés en apparence de le conduire au roi; mais, à peine arrivé dans la rue de la Verrerie, il fut entouré par les assassins qui l'attendaient et tomba percé de coups. Son cadavre, porté dans une écurie près de l'hôtel de ville, fut jeté le lendemain (27 août 1572) dans la rivière (1). Ainsi périt, à l'âge de 50 et quelques années, un magistrat qui avait mérité par ses talents et ses vertus l'estime de François Ier et de Henri II, et l'amitié de l'Hôpital. On a de lui : 1° *Paraphrasis in titulos institutionum imperialium de actionibus, exceptionibus et interdictis*, etc., Paris, 1548, in-4°; 2° *Traité de la vocation et manière de vivre à laquelle chacun est appelé*, ibid., 1561, in-4°; 1574, in-8°. Ce livre est dédié à Charles IX : on y trouve des vues saines et des réflexions judicieuses sur la nécessité de donner plus d'instruction aux enfants. 3° *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne*, ibid., 1562, in-8°; Leyde, Elzevier, 1658, in-12; cette jolie édition est augmentée d'une épître de Jean Elzevier à François de la Place, petit-fils de l'auteur. C'est dans cet ouvrage que la Place expose le mieux ses vues philosophiques, qu'il était fier de partager avec l'Hôpital, et qui sont une alliance entre la morale d'Aristote et celle de l'Evangile. 4° Les *Commentaires de l'état de la religion et république sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 1565, in-8°. C'est une espèce de journal des principaux événements arrivés en France depuis 1556 jusqu'en 1561, à la tenue du colloque de Poissy. Cet ouvrage, écrit avec assez de modération, est recherché des curieux, qui donnent la préférence à l'édition qu'on vient de citer. On croit que l'auteur l'avait continué; mais tous ses manuscrits furent brûlés lors de la dispersion de sa bibliothèque. 5° *Traité de l'excellence de l'homme chrétien*, 1572, in-8°; 1581, in-12 : cette édition est augmentée du *Brief recueil des principaux points de la vie de P. de la Place*, par P. de Farnace. Bayle en a inséré plu-

(1) Il ne faut pas confondre la Place avec *Pierre Plateanus* de Zwickau, mort le 29 janvier 1551, dont on a une *Introduction* à la grammaire latine, Bâle, 1538, in-8°, plusieurs fois réimprimée; — des *Lettres* sur les anabaptistes et la révolution de Munster, Leipsick, 1543, in-4°; — et trois livres d'*Opuscules* philosophiques et théologiques, Francfort, 1587, in-8°.

(2) Farnace remarque que la Place avait terminé cette *Paraphrase* des Institutes avant l'âge de vingt-deux ans; mais qu'il ne voulut la publier qu'après l'avoir soumise à quelques-uns de ses confrères.

(1) Un témoin oculaire nous a laissé le *Récit* détaillé de la mort du président de la Place; il a été inséré dans le recueil intitulé *De l'estat de la France sous Charles IX*, t. 1er, p. 300-303. On retrouve ce morceau dans les *Pièces interessantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, t. 3, p. 456-467 (*voy.* l'article P.-A. DE LA PLACE ci-après); mais le nouvel éditeur l'a fait précéder d'une *Notice* abrégée, mais très-fautive, sur ce président; et il est d'autant plus inexcusable, qu'à défaut du *Brief recueil* de Farnace, qu'il avoue n'avoir pu se procurer, il avait sous les yeux le *Dictionnaire* de Bayle, dans lequel il aurait puisé des notions plus exactes.

sieurs passages dans les notes de l'article qu'il a consacré à la Place. W—s.

PLACE (JOSUÉ DE LA), l'un des théologiens les plus renommés de l'Eglise réformée de France, était issu d'une famille considérée de Bretagne. Son aïeul, son père et quatre de ses frères suivirent comme lui la carrière du ministère évangélique. Après avoir terminé de bonnes études à Saumur, la Place y enseigna lui-même la philosophie. L'église de Nantes l'appela bientôt à exercer dans son sein les fonctions pastorales. Il la quitta pour retourner prendre à Saumur une chaire de théologie; et, dans cette école, alors célèbre, il forma avec Moïse Admyrault et Louis Capel un triumvirat des plus distingués. Mais le synode de Charenton s'effaroucha en 1642 de quelques idées de la Place sur l'imputation du péché originel, un peu divergentes de l'orthodoxie calviniste; et, sans l'avoir entendu, mais aussi sans le nommer, on prit des mesures pour arrêter les progrès de sa doctrine. On n'y réussit pas : ainsi que cela arrive d'ordinaire, l'opinion de la Place trouva parmi les théologiens de France, de Hollande et de Suisse des partisans zélés et d'amers antagonistes. L'amour de la paix, trait remarquable du caractère de la Place, l'empêcha de défendre ouvertement cette opinion. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim (trad. franç., édit. de Maëstricht), t. 5, p. 384 et 446, et le recueil des *Synodes nationaux des églises réformées de France*, par Aymon, t. 2, p. 680 et 750. La Place mourut à Saumur en 1665, âgé de 59 ans. Le recueil de ses œuvres, en partie traduites du français sous le titre de *Josuæ Placæi opera omnia*, a paru à Franeker en 1699, et il en a été fait une nouvelle édition en 1703 en 3 volumes in-4°. Le premier traite des types, de l'imputation du péché d'Adam, de l'ordre des décrets de Dieu, du libre arbitre; et il offre un abrégé de théologie non achevé par l'auteur. Le second a pour objet la divinité de Jésus-Christ contre Socin. Le troisième réunit différents traités contre le sacrifice de la messe, etc. La fameuse collection des *Theses Salmurienses* est en partie composée de celles de la Place. M—ON.

PLACE (PIERRE-ANTOINE DE LA), l'un des écrivains les plus féconds et les plus médiocres du 18e siècle, était né en 1707 à Calais d'une famille obscure (1). A l'âge de sept ans on l'envoya à St-Omer pour y étudier dans un collége de jésuites anglais. Il y apprit leur langue, la seule qu'on parlât dans la maison; mais en même temps il désapprit si bien la sienne qu'en sortant de ce collége à l'âge de dix-sept ans, il fut, de son aveu, obligé de se remettre à l'étude du français, *qu'il avait oublié*. Il faut croire, ajoute Laharpe, qu'il ne fit pas de grands progrès dans cette étude; car il a écrit toute sa vie le français comme le parlent ceux qui en ignorent les premiers principes. La Place, n'ayant de vocation particulière pour aucune profession libérale, se décida pour le métier d'écrivain. Ses premiers essais furent à peine remarqués dans un temps où la littérature était presque le seul aliment de la curiosité publique. Piqué d'une telle indifférence, il imagina un moyen singulier d'attirer sur lui l'attention. Caché dans le fond d'une province, il fit écrire à Paris qu'il était mort. Cette nouvelle fut mise dans les *Feuilles* de l'abbé Desfontaines avec une lettre d'un prétendu ami, qui s'étendait beaucoup sur la perte d'un jeune homme de si grande espérance : mais le stratagème fut bientôt découvert et l'on en rit beaucoup (Laharpe, *Correspond. littéraire*). La connaissance que la Place avait de l'anglais fut la cause de sa petite fortune. Voltaire avait mis à la mode la littérature de ce pays, jusqu'alors peu connue en Europe; et la Place profita de la circonstance pour faire jouer en 1746 la tragédie de *Venise sauvée*, assez fidèlement traduite d'Otway, qui eut un succès passager. Il était, dit Laharpe, accort, souple, actif, et de plus homme de plaisir et de bonne chère : il s'était lié particulièrement à ce dernier titre avec Piron, Duclos, Collé, Crébillon fils, etc.; et ces liaisons lui donnèrent accès auprès du frère de la marquise de Pompadour. Il eut l'occasion de rendre un service à cette dame en traduisant un libelle qui venait de paraître contre elle en anglais, et dont le ministère avait fait acheter en Hollande l'édition entière. Il obtint pour récompense en 1762 le privilége du *Mercure;* mais il ne le conserva que deux ans. Les souscriptions étaient si fort diminuées dans l'intervalle que leur produit ne suffisait plus pour payer les pensions dont ce journal était chargé. On dit à ce sujet que le *Mercure* était tombé sur *la place*. On lui réserva cependant une pension de cinq mille livres sur ce même *Mercure*, dont il avait occasionné la chute. Il quitta bientôt après Paris et alla se consoler à Bruxelles des disgrâces qu'il venait d'éprouver au théâtre. Mais toujours tourmenté du besoin d'occuper de lui le public, qui s'obstinait à l'oublier, il revint au bout de quelques années se mettre aux gages des libraires; et il ne cessa d'écrire qu'à sa mort, arrivée à Paris dans les premiers jours de mai 1793. La Place se qualifiait du nom de doyen des gens de lettres; et l'on a prétendu qu'il se faisait le doyen d'un corps dont il n'était pas. Malgré toutes ses intrigues, il ne put jamais obtenir d'autre titre littéraire que celui de secrétaire de l'académie d'Arras, dont, sans doute, il ne remplissait pas les fonctions. Il était très-vain, grand hableur, et parlait sans cesse de lui ou de ses ouvrages, qu'il aimait à citer longuement : mais il était bon homme au fond, très-obligeant, et ses qualités faisaient passer sur ses ridicules. On a de la

(1) Il avait la prétention de descendre du président la Place, dont on a vu l'article ci-dessus; et il n'a inséré dans le *Recueil des pièces intéressantes* (t. 3, p. 456) le *Récit* de la mort de P. la Place que pour avoir l'occasion de rappeler quelques pièces qui prouveraient, en effet, qu'il s'était fait reconnaître par cette famille.

Place : 1° des tragédies : *Venise sauvée*, en cinq actes, 1747, in-8°. Cette pièce, imitée de l'anglais d'Otway, quoique fort mal écrite, eut du succès, parce qu'il y avait de l'intérêt : elle n'est pas cependant restée au théâtre, parce que c'est absolument le même sujet que le *Manlius* de Lafosse, tragédie infiniment supérieure à l'ouvrage anglais dont elle est tirée (*voy.* la *Correspondance* de Laharpe). — *Adèle de Ponthieu*, en cinq actes, 1757. La représentation en fut différée pendant dix-huit mois; et la Place se persuada que Voltaire, jaloux du succès de son premier ouvrage, cherchait à l'éloigner du théâtre. Il s'adressa au duc de Richelieu, qui donna des ordres si précis que la pièce fut apprise et jouée. La Place remercia son protecteur par un quatrain dont voici le dernier vers :

Tu pris Minorque et fis jouer *Adèle*.

— *Jeanne d'Angleterre*, pièce très-inférieure à la précédente, n'eut que quelques représentations. — *Polyxène*, pièce inconnue, citée dans le *Journ. encyclop.* 2° Des comédies : le *Veuvage trompeur*, pièce en trois actes; l'*Epouse à la mode*, en trois actes et en vers; *Rennio et Alinde, ou les Amants sans le savoir*, en deux actes et en prose : toutes ces pièces furent trouvées si peu dignes d'attention qu'on dédaigna même de les critiquer lors de leur courte apparition sur la scène; les *Deux Cousines*, en trois actes et en prose, imprimée en 1746, in-8°, mais non représentée. 3° Des traductions : le *Théâtre anglais*, Londres (Paris), 1745-48, 8 vol. in-12. Cette version, moitié prose, moitié vers, est mauvaise. La prose est souvent plate, et les vers sont fort au-dessous de la prose (Laharpe, *Correspond. littér.*). Le traducteur connaissait d'ailleurs assez mal la langue anglaise : par exemple, il traduit ce titre d'une comédie : Love's last *shift* (ressource) par *la* dernière CHEMISE de *l'amour*. Ce livre eut cependant quelque succès, parce que c'était le premier qui faisait connaître en France les chefs-d'œuvre dramatiques de nos voisins. Mais les traductions plus récentes du théâtre de Shakspeare ont fait oublier sans retour l'essai défectueux de la Place. Il a encore traduit ou imité de l'anglais quelques romans : de Fielding, *Tom Jones, ou l'Enfant trouvé*, Amsterdam, 1750, 4 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois; preuve non équivoque, dit Laharpe, du mérite de l'original, qui a été traduit plusieurs fois en français et avec bien plus de fidélité et d'élégance (*voy.* CHÉRON); — de miss Sarah Fielding : *le Véritable ami, ou la Vie de David Simple*, 1749, 2 vol. in-12; l'*Orpheline anglaise*, 1751, 4 vol. in-12; *Thomas Kenbroock, ou l'Enfant perdu*, 1754, 2 vol. in-12; les *Erreurs de l'amour-propre*, 1754, 3 vol. in-12; *Lydia, ou Mémoires de milord D....*, 1773, 4 vol. in-12; — de madame Behn : *Oronocko*, 1745, in-12; les *Deux Mentors*, 1784, 2 vol. in-12; — de mistress Clara Reewe : le *Vieux baron anglais*, 1787, in-12 : ces différents ouvrages ont été réunis sous le titre de *Collection de romans traduits ou imités de l'anglais*, Paris, 1788, 8 vol. in-8°; — du docteur Cohausen : *Hermippus redivivus, ou le Triomphe du sage sur la vieillesse et le tombeau*, Bruxelles, 1789, 2 vol. in-8°. La Place a traduit cet ouvrage d'après la version anglaise, sans se douter que Cohausen l'avait traduit en latin. 4° Des compilations : *Recueil d'Epitaphes, ouvrage moins triste qu'on ne pense*, Bruxelles, 1782, 3 vol. in-12. Laharpe en rend compte ainsi dans sa *Correspondance* : « Le vieux la Place « s'est avisé, à l'âge de soixante-dix-sept ans, « d'une idée assez originale : il a imaginé de « faire imprimer un recueil d'épitaphes, com« mençant par Adam et finissant par M. de Mau« repas. Il y a glissé celles de tous ses amis et « de tous les gens qu'il connaît; et le bon de « l'affaire, c'est qu'ils sont tous plus vivants et « plus jeunes que lui. De toutes ces pièces, ras« semblées sans ordre et sans choix, les plus « mauvaises sont certainement celles qu'a com« posées la Place, et malheureusement elles sont « en grand nombre. Il ne soupçonnait même pas « qu'il pût y avoir quelque difficulté dans ce petit « genre. Un bon recueil d'épitaphes serait un ou« vrage très-curieux; mais il faut qu'un homme « d'esprit et de goût veuille bien s'en charger. » — *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature*, Maëstricht, 1785-90, 8 vol. in-12. Les pièces qui composent le premier volume sont extraites des manuscrits de Duclos, et il y en a de curieuses. Les autres volumes ne sont guère qu'un ramas d'anecdotes suspectes et indignes de voir le jour. On a encore de la Place : 5° *Essai sur le goût de la tragédie*, 1738, in-8°. — *Les Désordres de l'amour, ou les Etourderies du chevalier de Brières*, mémoires secrets contenant des anecdotes historiques sur les glorieuses campagnes de Louis XIV et de Louis XV, Amsterdam et Paris, 1768, 2 vol. in-12. Malgré ce titre pompeux, ce n'est qu'un mauvais roman. — *Amusements d'un convalescent*, 1761, in-8°. C'est un recueil de chansons avec la musique gravée. — *Lettres diverses et autres œuvres mêlées, tant en prose qu'en vers*, Bruxelles, 1773, 3 vol. in-12. — *La Nouvelle Ecole du monde, ou Recueil de nouveaux quatrains*, 1787, in-8°. — *Anecdotes modernes relatives aux circonstances présentes*, avec quelques poésies légères, 1789, in-8°. — Trois *Lettres* à Cérutti sur les prétendus prodiges et faux miracles employés dans tous les temps pour abuser et subjuguer les peuples, 1790-91, in-8°. — Les *Forfaits de l'intolérance sacerdotale*, 1792, in-8°. — Le *Valère-Maxime français*, 1792, 2 vol. in-8°. Enfin cet infatigable écrivain a eu part au *Choix des anciens Mercures* et à la *Bibliothèque des romans*. La Place a revu et publié les *Mémoires de Cécile*; mais c'est à tort qu'on lui a attribué cet ouvrage : il est de mademoiselle Guichard. Laharpe a publié une *Notice* fort piquante sur la

Place dans le *Mercure* du 20 juillet 1793, reproduite dans son *Cours de littérature*, t. 14, p. 312-328. W—s.

PLACENTINUS. *Voyez* CASSERIO et PIACENTINI.

PLACENTIUS (JEAN-LEO) ou *le Plaisant*, n'est connu que comme l'auteur d'un petit poëme *tautogramme* (1), genre de composition qui ne peut offrir que le frivole mérite de la difficulté vaincue. Né à St-Trond, au pays de Liége, vers l'an 1500, il fit ses études à Bois-le-Duc, dans l'école des hiéronymites, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des dominicains, et fut envoyé à Louvain pour y faire son cours de théologie. Les autres circonstances de sa vie sont ignorées ; en 1534 il était à Anvers ; il revint ensuite au couvent de son ordre à Maëstricht, où on croit qu'il mourut vers 1550. On a de lui : 1° *Catalogus omnium antistitum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, Anvers, 1529, in-8°. C'est l'histoire abrégée des évêques de Tongres et de Liége jusqu'à Erard, comte de la Marck. Boxhorn l'a insérée dans la *Respublica Leodiensis*, Amsterdam, 1633, in-24 ; elle est pleine de fables que l'auteur a copiées des anciennes chroniques sans examen. Le style est souvent lourd et emphatique. 2° *Pugna porcorum per P. Porcium poetam*, 1530, petit in-8° de 8 feuilles. Cette édition, imprimée en caractères italiques, est sortie, selon M. Brunet, des presses de Cologne ou de quelque ville de la Belgique (*voy.* le *Manuel du libraire*). Ce poëme est composée de deux cent cinquante-trois vers, dont tous les mots commencent par la lettre P. Après le titre qu'on vient de transcrire, on lit sur le frontispice les deux vers suivants, qui suffisent pour faire juger du mérite de ce poëme :

Perlege porcorum pulcherrima prælia, potor,
Potando poteris placidam proferre poesim (2).

Cet ouvrage, que la singularité seule fait rechercher des curieux, a été réimprimé un grand nombre de fois, Anvers, 1530, petit in-8° de 8 feuillets : cette édition est augmentée de deux petites pièces, l'une en vers et l'autre en prose, adressées au lecteur par Jac. Deschamps, ibid., 1533 ; Paris, 1539 ; Bâle, 1546, 1547 (3) ; Louvain, 1546, avec l'églogue de Hugbald : *De calvis*, dont tous les mots commencent par la lettre C (*voy.* HUGBALD), Bâle, 1552 ; cette édition contient différentes pièces du même genre ; enfin ce poëme fait partie du recueil intitulé *Nugæ venales sive Thesaurus ridendi et jocandi*, etc., 1644, 1663, 1689, petit in-12 ; Londres, 1720, 1741, même format (1). 3° *Dialogi duo, prior Clericus eques, alter Luciani aulicus*, Anvers, 1535 ; ces dialogues sont deux espèces de comédies, la première en prose, la seconde en vers. Le P. Placentius a laissé en manuscrit : *Chronicon a temporibus Apostolorum ad ann.* 1408. — *Antiquitates Tungrenses et Mosæ Trajectenses.* — *Amplitudo civitatis Leodiensis.* — *De reliquiis Trajecti asservatis.* On peut consulter sur cet écrivain la *Bibl. Belgica* de Foppens et les *Scriptores ordin. Prædicator.* des PP. Quetif et Echard. W—s.

PLACES (DES). *Voyez* DESPLACES.

PLACETTE (JEAN DE LA), fameux théologien, surnommé le *Nicole* des protestants, naquit le 19 janvier 1639 à Pontac, dans le Béarn. Son père, pasteur de cette petite ville, prit soin de sa première éducation et l'envoya continuer ses études dans différentes académies. Il fut placé en 1660 à la tête de l'église d'Orthez, et obtint, quatre ans après, une vocation pour Nay, dans la même province. La révocation de l'édit de Nantes l'ayant forcé de s'expatrier, il accepta le pastorat de l'église française de Copenhague, dont il resta chargé jusqu'en 1711. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant pas de continuer ses fonctions, il se démit de son emploi et se retira d'abord à la Haye, ensuite à Utrecht, où il mourut octogénaire le 25 avril 1718. C'était un homme instruit, d'une probité rare, doux, tolérant, et secourant avec la même charité tous les malheureux indistinctement. Le célèbre J. Abbadie fut son disciple. Il a publié un grand nombre de traités de morale qui l'ont fait comparer à Nicole ; mais il lui est très-inférieur pour la profondeur et l'étendue des idées. Parmi ses ouvrages on se contentera de citer : 1° *Nouveaux essais de morale*, Amsterdam, 1692, 4 vol. ; ibid., 1714, 2 vol. in-12. Il y a beaucoup à profiter dans ce recueil. Le style de la Placette est simple et uni ; les règles de conduite qu'il donne sont sensées, également éloignées d'une excessive rigueur et d'un relâchement criminel. 2° *Traité de l'orgueil*, Amsterdam, 1693 ; ibid., 1699, in-8°. Cette édition est augmentée ; l'ouvrage est solide, mais écrit avec trop de diffu-

(1) *Voy.*, sur ces vers *tautogrammes*, la poétique curieuse de Peignot dans les *Amusements philologiques ou variétés en tout genre*, par G.-P. Philomneste, Paris, Renouard, 1808, in-8°.

(2) Voici comment se termine cette composition :

Propterea Porci, Porcelli, plebs populusque
Posthac principibus prohibent producere pugnam.
Personavit Placentius post pocula.

(3) Cette édition de Bâle est sans doute celle qu'a publiée Gilbert Cousin, qui l'a fait précéder d'une *Lettre* dont tous les mots commençaient aussi par un P (*voy.* l'article *Cousin* dans les *Mémoires* de Niceron, t. 24, p. 88). Barbier lui attribua l'édition d'Anvers, 1530 (*Dictionnaire des anonymes*, n° 12021) ; mais si l'on en croyait l'*Epitome bibliothecæ Gesneri*, Cousin serait, non pas l'éditeur, mais la véritable *auteur* du poëme attribué jusqu'à ce jour à Placentius.

(1) Il a été également inséré dans l'*Amphitheatrum sapientiæ socraticæ*, publié par Dornan, et dans l'*Histoire* (en allemand) *de la poésie macaronique*, par Genthe. Un savant liégeois, M. Ulysse Capitaine, a fait réimprimer à Liége, en 1856 (petit in-8°, 43 pages), le poëme en question, en y joignant une notice sur l'auteur. D'après ce judicieux érudit, c'est à tort qu'on a prétendu découvrir dans cette œuvre singulière des allusions politiques aux événements du temps. Placentius s'est contenté de décrire un conflit supposé entre les *Porci* (la bourgeoisie) et les *Porcelli* (le peuple), conflit qui se termine par un combat où ces derniers remportent une brillante victoire. Quelques réimpressions faites en Allemagne attestent que ce tour de force y conserve encore une certaine vogue ; il n'offre toutefois d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue ; l'agencement des mots est ce qui préoccupe le plus l'auteur, l'idée et le sens ne sont que des accessoires dont il s'inquiéta peu. BR—T.

sion. 3° *Traité de la conscience*, ibid., 1695, in-12; 4° *la Mort des justes, ou la Manière de bien mourir*, ibid., 1695, in-12; 5° *la Communion dévote, ou la Manière de participer saintement et utilement à l'Eucharistie*, ibid., 1695, in-12; quatrième édition, corrigée et augmentée d'une seconde partie, ibid., 1699, in-12; 6° la *Morale chrétienne abrégée et réduite à trois principaux devoirs : la repentance des pécheurs, la persévérance des justes et les progrès dans la piété*, ibid., 1695, in-12; deuxième édition augmentée, ibid., 1701, in-12; 7° *Traité de la restitution*, ibid., 1696, in-12; 8° *Traité de la foi divine*, ibid., 1697, in-12; Rotterdam, 1716, in-4°; 9° divers *Traités sur des matières de conscience*, Amsterdam, 1698, in-12. Plusieurs critiques s'accordent à louer l'ordre, la méthode et l'exactitude qui règnent dans cet ouvrage. 10° *Traité des bonnes œuvres en général*, Amsterdam, 1700, in-12; 11° *Traité du serment*, la Haye, 1701, in-12; 12° *Réflexions chrétiennes sur divers sujets*, Amsterdam, 1707, in-12; 13° *Traité de l'aumône*, in-12; 14° *Traité des jeux de hasard*, la Haye, 1714, in-12. Il y soutient contre le sentiment de Joncourt que ces sortes de jeux ne sont pas toujours criminels. 15° Plusieurs *Livres de controverse*, aujourd'hui sans intérêt, et la *Réfutation* des principes de Bayle touchant l'origine du mal, la liberté, dans la *Bibliotheca Bremensis*, class. 3, fasc. 6, p. 1106-1116. Le P. Niceron lui a consacré un long article dans le tome 2 de ses *Mémoires des hommes illustres*. Enfin Cartier de St-Philippe, ayant découvert le manuscrit de son *Avis sur la manière de prêcher*, l'a publié en 1733, in-8°, précédé de la vie de l'auteur. Le style de la Placette est simple, facile, plus clair qu'élégant, souvent diffus; ses raisonnements ont de l'ordre et de la méthode; ses préceptes annoncent un esprit juste et sage, modéré et ferme. W—s.

PLACIDE DE SAINTE-HÉLÈNE (Le père), augustin déchaussé, né à Paris en 1649, reçut dans son enfance des leçons de Pierre Duval, géographe, qui avait épousé sa sœur (*voy.* DUVAL), et fit de rapides progrès sous cet habile maître. A l'âge de dix-huit ans il prit l'habit religieux et partagea ses loisirs entre la prédication et l'étude de la géographie. Il publia un grand nombre de cartes estimées et fut honoré en 1705 par Louis XIV du titre de son géographe ordinaire. Le P. Placide mourut dans la maison de son ordre, à Paris, le 30 novembre 1734, à l'âge de 86 ans. Outre la réimpression de la *Sphère, ou Traité de géographie* de Duval, son beau-frère, et de sa *Carte de France* en quatre feuilles avec de nouvelles observations, on cite du P. Placide : le *Cours du Danube*, en trois feuilles; — l'*Allemagne;* — la *Flandre française*, publiée en 1690; — la *Savoie;* — le *Cours du Pô*, en cinq feuilles; — les *Ports de France et d'Italie;* — les *Etats du duc de Savoie;* — les *Pays-Bas catholiques*. Le portrait de ce géographe a été gravé par Langlois, in-fol.; mais il est devenu rare, parce que les augustins en firent briser les planches, mécontents que le P. Placide se fût fait représenter avec une longue barbe (*Voy.* la *Note* de Barbeau la Bruyère sur ce géographe dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759). W—s.

PLACIDIE (GALLA-PLACIDIA-AUGUSTA), impératrice, fille de Théodose le Grand et de Galla, sa seconde femme, était née à Constantinople vers l'an 388. Après la mort de sa mère, elle fut amenée en Italie, Théodose ayant désiré de voir ses enfants réunis. Placidie, dont la fortune se trouvait liée à celle d'Honorius, son frère (*voy.* HONORIUS), se vit bientôt obligée de chercher un asile à Rome, menacée par le roi des Goths. Lorsque cette ville fut investie pour la première fois par Alaric, elle n'hésita point de livrer à la vengeance du sénat Séréna, sa cousine, soupçonnée d'entretenir des intelligences criminelles avec l'ennemi : l'histoire, en justifiant Séréna, reproche à Placidie son ingratitude envers une femme qui avait pris soin de son enfance. La capitale de l'empire tomba bientôt au pouvoir d'Alaric, et Placidie devint la proie du farouche vainqueur; mais Ataulphe, beau-frère d'Alaric, épris des charmes de sa captive, épargna Rome à sa prière et s'empressa d'envoyer des secours à Honorius en lui demandant la main de sa sœur. L'empereur romain ayant rejeté l'alliance d'un roi barbare, Ataulphe se vengea de son refus en ravageant l'Italie, et, certain d'être aimé de Placidie, l'épousa. Ce fut à Narbonne, dans la maison d'Ingenuus, l'un des plus illustres citoyens de cette ville, qu'il célébra la fête ou l'anniversaire de son mariage. A cette occasion il déploya la plus grande magnificence. Cinquante jeunes gens, vêtus richement, présentèrent à la princesse, assise sur un trône près de son époux, cent bassins, les uns remplis de pièces d'or et les autres de pierreries d'une valeur inestimable. Placidie avait profité de son ascendant sur l'esprit d'Ataulphe pour l'engager à tourner ses armes contre les Vandales, qui venaient d'envahir l'Espagne; mais, à peine arrivé dans la Catalogne, il fut assassiné par un de ses officiers (*voy.* ATAULPHE) et la malheureuse Placidie, confondue avec les captifs, fut forcée de faire à pied un trajet de plus de douze milles sous la conduite de Singeric, le successeur et peut-être l'assassin de son mari, qui la suivait à cheval (*Voy.* Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, ch. 31). Sept jours après, Singeric éprouva le sort d'Ataulphe, et un traité conclu avec les Romains ne tarda pas de rendre à Placidie la liberté. Les barbares reçurent six cent mille mesures de grains pour sa rançon et la princesse put retourner dans le palais de son frère. Peu après Honorius la força, malgré sa répugnance, d'épouser Constance, l'un de ses généraux, dont il voulait récompenser les services par le don de la main de sa sœur. Plus ambitieuse que tendre, Placidie s'attacha bientôt à

son nouvel époux et parvint à lui faire donner le titre d'auguste, qui l'associait à l'empire; mais quelques mois après Constance mourut (*voy.* CONSTANCE), laissant Placidie chargée de veiller sur le sort de deux enfants en bas âge, Honoria (*voy.* ce nom) et Valentinien. Elle continuait de jouir du crédit le plus absolu sur l'esprit d'Honorius; mais à un attachement si vif qu'on ne pouvait le croire tout à fait innocent succéda une haine implacable. Placidie, chassée avec ses enfants de la cour d'Honorius, se vit obligée de chercher un refuge à Constantinople, où Théodose le Jeune, son neveu, pourvut à tous ses besoins avec magnificence. Peu de temps après, la mort d'Honorius laissa vacant le trône d'Occident : Jean, son premier secrétaire, s'en empara, et, après avoir fait reconnaître son autorité en Italie, envoya des ambassadeurs à Théodose pour lui notifier son avénement à l'empire. Théodose chassa les ambassadeurs avec ignominie et envoya sous la conduite de deux habiles généraux une armée contre l'usurpateur. Jean, abandonné de ses soldats, après avoir été promené sur un âne dans les rues de Ravenne, eut la tête tranchée dans Aquilée. Placidie, attentive à l'événement, fit valoir alors les droits, assez mal établis, de son fils Valentinien à l'empire. L'indolence de Théodose assura le succès de ses démarches : Valentinien fut nommé (*voy.* VALENTINIEN III), et, pendant trente-cinq ans, elle régna sous le nom de ce prince, dont elle favorisa, dit-on, le penchant précoce aux plaisirs pour le dominer plus longtemps. Placidie ne sut pas se servir de l'autorité qu'elle avait tant enviée pour le bonheur de l'empire. Son administration incertaine en précipita au contraire la décadence. Trompée par Aëtius, l'un de ses généraux, jaloux des succès du comte Boniface, son rival, elle força Boniface à livrer l'Afrique aux Vandales, et cette province fut perdue pour l'empire. Elle reconnut, mais trop tard, la perfidie d'Aëtius; elle voulut l'en punir et se priva du seul général habile qui lui restait (*voy.* AETIUS). Cette princesse exclut les juifs et les païens de toutes les charges, bannit les manichéens et les astrologues et rétablit les priviléges accordés aux églises : c'est par là qu'elle a mérité les éloges de quelques historiens contemporains qui, en affaiblissant les résultats de ses fautes, louent beaucoup sa piété et son zèle pour la religion. Placidie mourut à Rome le 27 novembre 450. D'après ses intentions, ses restes furent transportés à Ravenne, dans une chapelle qu'elle avait édifiée sous l'invocation des SS. Nazaire et Celse, où l'on montrait encore son tombeau au commencement du 18ᵉ siècle (*Voy.* Mabillon, *Iter italicum*, p. 39 et 40). On a des médailles de cette princesse en or, en argent et en bronze de différents modules. M. Mionnet a indiqué celles dont les revers sont les plus rares dans son ouvrage sur le degré de rareté et le prix des médailles romaines. Si l'on en croit Beauvais, il existe aussi des médaillons en bronze portant l'effigie de Placidie; mais il n'indique pas les cabinets qui en possèdent (*Voy.* l'*Histoire abrégée des empereurs*, t. 2, p. 356). Outre Gibbon, déjà cité, on peut consulter sur la vie de Placidie l'*Histoire* exacte et impartiale de Tillemont, t. 5 et 6. W—s.

PLAISANCE (ANNE-CHARLES LEBRUN, duc DE), général français, né à Paris le 28 décembre 1775, était fils du consul Charles-François Lebrun, auquel il succéda en 1824 dans son titre de duc de Plaisance (*voy.* LEBRUN). Nommé sous-lieutenant au 5ᵉ dragons le 3 nivôse an 8 (26 décembre 1799), il fit d'abord partie de l'armée de réserve de l'intérieur, puis fut attaché à l'état-major de la garde des consuls en qualité d'aide de camp. Momentanément envoyé par Bonaparte auprès du général Desaix, Lebrun assista à la bataille de Marengo et reçut dans ses bras ce général au moment où il fut mortellement frappé. Successivement lieutenant (14 ventôse an 9), capitaine (26 ventôse an 9), chef d'escadron (10 nivôse an 10), Lebrun fut promu colonel du 3ᵉ régiment de hussards le 11 pluviôse an 12. Il fit avec distinction les campagnes de 1805 à 1807 et fut chargé d'apporter à Paris la nouvelle de la victoire d'Austerlitz. A Iéna, le 14 octobre 1806, il commandait la brigade à laquelle appartenait son régiment. Cette brigade attaqua la première les carrés d'infanterie saxonne et prit plusieurs drapeaux, qui furent envoyés à l'empereur sur le champ de bataille même. Sa conduite à Eylau lui valut le grade de général de brigade (1ᵉʳ mars 1807). Lebrun fut investi le 6 octobre suivant des fonctions d'inspecteur général de cavalerie, puis nommé aide de camp de l'empereur. Employé à la grande armée le 9 mai 1809, il se signala par son intrépidité à la bataille de Wagram. Le 4 août 1811, il reçut le commandement des dépôts de conscrits réfractaires de Strasbourg. Général de division le 23 février 1812, il fit la campagne de Russie et fut nommé le 5 avril de l'année suivante au commandement des 1ʳᵉ et 3ᵉ divisions de cavalerie de marche formées à Mayence. Le 7 décembre de la même année, appelé au gouvernement d'Anvers, il organisa la défense de cette ville, des forts de Lillo et de Batz, et surveilla celle des places de Breda, Berg-op-Zoom, Willemstard, ainsi que des îles de Cadzad, Walcheren, Beveland, de Gorée et de toutes les batteries qui en dépendent. Toutefois l'opinion de l'armée était qu'un commandement d'une si haute importance était au-dessus des forces du général Lebrun. Il fut en conséquence remplacé par Carnot et reprit (25 janvier 1814) ses fonctions d'aide de camp de l'empereur. S'étant rallié au gouvernement des Bourbons, il fut nommé commissaire du roi dans la 14ᵉ division militaire (22 avril) et appelé le 14 juillet suivant aux fonctions de premier inspecteur général des hussards; ce qui ne l'empêcha pas au retour de Napoléon

d'accepter le commandement de la 2e division militaire, puis celui du 3e corps d'observation et enfin de reprendre ses fonctions d'aide de camp près de l'empereur. Il fut en outre nommé membre de la chambre des représentants par le département de Seine-et-Marne. Mis d'abord en non-activité par la seconde restauration à la suite du licenciement de l'armée, le général Lebrun fut, le 30 décembre 1818, replacé dans le cadre de disponibilité. Le 16 juillet 1824, il prit, à la mort de son père, les titres de duc et de pair de France, sans que nous ayons à signaler aucun de ses actes à la chambre. La révolution de juillet replaça le duc de Plaisance dans le cadre d'activité (7 février 1831). Placé en 1840 dans la section de réserve de l'état-major général, retraité en 1848, il fut relevé de la retraite le 26 janvier 1853 et réadmis dans le cadre de réserve. Le 24 du même mois il avait été appelé aux fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur, et le 26 janvier 1852 nommé membre du sénat au moment de l'organisation de ce corps. Le duc de Plaisance est mort à Paris le 21 janvier 1859. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, côté ouest. Z—D.

PLANARD (FRANÇOIS-ANTOINE-EUGÈNE DE), auteur dramatique, naquit à Milhau dans le Rouergue le 4 février 1783. Son père, maître des comptes au bureau des finances de Montauban et possesseur d'une grande fortune, ayant émigré au commencement de la révolution, le jeune de Planard resta en France avec sa mère, dont il partagea la réclusion sous la terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, mais dépouillé de ses biens, il vint à Paris en 1805 pour achever ses études et faire son droit. En 1806 il fut employé aux archives du conseil d'Etat et devint ensuite secrétaire de la section de législation, position qu'il occupa de longues années. Cédant en même temps à son penchant pour les lettres, Planard écrivait de nombreuses pièces de théâtre, dont plusieurs obtinrent de très-grands et très-légitimes succès et figurent encore avec honneur au répertoire. Il débuta dans la carrière dramatique en 1807 par le *Curieux*, comédie en vers qui fut bien reçue au théâtre Louvois; mais ses opéras-comiques sont de beaucoup supérieurs à ses comédies ou à ses vaudevilles. Plusieurs au surplus se distinguent par la grâce et l'originalité de leur musique. *Marie* et le *Pré aux Clercs* sont, sans contredit, les deux chefs-d'œuvre de Planard. Le thème en est heureux, l'intrigue agréable et bien nouée; et on y trouve de jolis vers dont on admire la fraîcheur et la simplicité. On doit à Eugène de Planard : 1° Le *Curieux*, comédie en un acte et en vers, 1807; 2° le *Paravent*, comédie en un acte et en vers, 1807; 3° l'*Epouseur de vieilles filles*, comédie en trois actes et en prose, 1808; 4° l'*Echelle de soie*, opéra-comique en un acte, 1809; 5° le *Portrait de famille*, comédie en un acte et en vers libres, 1809; 6° les *Pères créanciers*, comédie en un acte et en vers, 1811; 7° *l'Emprunt secret, ou le prêteur sans le vouloir*, opéra-comique en un acte; 8° le *Faux paysan*, comédie en trois actes, en vers libres, 1812; 9° le *Mari de circonstance*, opéra-comique en un acte, 1813; 10° la *Nièce supposée*, comédie en trois actes et en vers, 1813; 11° *les Héritiers Michau, ou le Moulin de Lieursain*, opéra-comique en un acte et en prose, 1814. Pièce de circonstance qui survécut à l'événement qui lui en avait donné l'idée. 12° les *Noces de Gamache*, opéra-comique en trois actes, 1815; 13° le *Règne de douze heures*, opéra-comique en deux actes et en prose, 1815; 14° la *Lettre de change*, opéra-comique en un acte, 1816; 15° le *Grand marronnier*, comédie en un acte et en prose mêlée de couplets, 1818; 16° *la Pacotille, ou l'Ambition subalterne*, comédie en trois actes et en prose, 1819; 17° *le Testament et les billets doux*, comédie mêlée de chants en un acte et en prose, 1819; 18° la *Bergère châtelaine*, opéra-comique en trois actes, 1820; 19° l'*Auteur mort et vivant*, opéra-comique en un acte, 1821; 20° *Emma, ou la Promesse imprudente*, opéra-comique en trois actes, 1821; 21° l'*Heureuse rencontre*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1821, in-8°; 22° le *Solitaire*, opéra-comique en trois actes, 1822; 23° *Marie Stuart en Ecosse, ou le Château de Douglas*, drame lyrique en trois actes et en prose, 1823 (avec M. Roger); 24° les *Sœurs jumelles*, opéra-comique en un acte, 1823; 25° les *Deux contrats de mariage*, opéra-comique en deux actes, 1824; 26° la *Belle au bois dormant*, opéra en trois actes, 1825; 27° *Marie*, opéra-comique en trois actes, 1826; 28° *le Colporteur, ou l'Enfant bûcheron*, opéra-comique en trois actes, 1827; 29° le *Caleb de Walter Scott*, comédie en un acte, 1828; 30° le *Lit de circonstance*, comédie en deux actes et en prose, 1828; 31° le *Notaire de Moulins*, comédie en un acte, mêlée de couplets, 1828 (avec M. Paul Duport); 32° *Sangarido*, opéra-comique en un acte, 1828 (avec Laqueyrie [Pellissier]); 33° la *Violette*, opéra-comique en trois actes, 1828; 34° *Emeline*, opéra-comique en trois actes, 1829; 35° les *Deux Familles*, opéra-comique en trois actes et en prose, 1831; 36° le *Livre de l'ermite*, opéra-comique en deux actes, 1831 (avec M. Paul Duport); 37° le *Perruquier de la régence*, opéra-comique en trois actes, 1831 (avec M. Paul Duport); 38° le *Mannequin de Bergame*, opéra-bouffon en un acte et en prose, 1832 (avec M. Paul Duport); 39° le *Pré aux clercs*, opéra-comique en trois actes, 1833; 40° la *Prison d'Edimbourg*, opéra-comique en trois actes, 1833 (avec Scribe); 41° le *Marchand forain*, opéra-comique en trois actes, 1834 (avec M. Paul Duport); 42° *les Marais Pontins, ou les Trois bijoux*, vaudeville en deux actes, 1835 (avec MM. Lange et Theaulon); 43° *M. Bonhomme, ou la Léthargie*, vaudeville en un acte, 1836, in-8° (avec M. Léopold de Panard, son frère); 44° l'*Eclair*, opéra-comi-

que en trois actes, 1836 (avec M. St-Georges); 45° la *Double échelle*, opéra-comique en un acte, 1837; 46° *Guise, ou les Etats de Blois*, drame lyrique en trois actes, 1837 (avec M. St-Georges); 47° *Thérèse*, opéra-comique en deux actes, 1838 (avec M. Leuven); 48° la *Mantille*, opéra-comique en un acte, 1839 (avec M. Goubaux); 49° *Mina, ou le Ménage à trois*, opéra-comique en trois actes, 1843; 50° les *Deux bergères*, opéra-comique en un acte, 1843; 51° les *Deux gentilshommes*, opéra-comique en un acte, 1844; 52° le *Caquet du couvent*, opéra-comique en un acte, 1846 (avec M. Leuven); 53° la *Cachette*, opéra-comique en trois actes, 1847; 54° le *Bouquet de l'infante*, opéra-comique en trois actes, 1847 (avec M. Leuven). On doit encore à Eugène de Planard un roman en trois volumes, *Almedan, ou le Monde renversé*, imité d'une ancienne chronique, in-12, et plusieurs pièces de vers de circonstance, ou imprimées dans divers recueils. Il est mort à Paris le 13 novembre 1853. E. D—s.

PLANAT (Jules), ancien officier d'artillerie de la garde impériale, entra en 1820 au service de Mohammed-Aly, pacha d'Egypte, devint chef d'état-major et l'un des instituteurs de l'école militaire fondée par le pacha. En 1824 il fit la campagne de la haute Egypte contre les rebelles, et dressa une carte itinéraire des opérations de cette guerre. Il visita Taïf, puis la Mecque, et reconnut l'exactitude du plan de la mosquée donné par Aly-Bey (*voy.* Badia); mais celui de la ville lui paraît avoir été levé à la vue et sans instruments : il en donne un autre fait par les deux ingénieurs de l'armée égyptienne. Revenu en France vers 1828, Planat mourut à Paris en 1829, au moment où l'on imprimait son ouvrage intitulé *Histoire de la régénération de l'Egypte. Lettres écrites du Caire à M. le comte Alexandre de Laborde*, Paris et Genève, 1830, 1 vol. in-8° avec carte. E—s.

PLAN-CARPIN (J. de). *Voyez* Carpin.

PLANC DU TIMEUR (François-Hyacinthe de), issu d'une noble et ancienne famille de Bretagne, naquit le 16 avril 1662. Après avoir terminé ses études et reçu les ordres à Paris, il revint à Quimper, où, son mérite n'étant pas connu, il resta sans bénéfice et dans une position peu aisée, jusqu'à ce que le P. Lachaise, qui avait entendu parler de lui d'une manière avantageuse, l'eut désigné pour l'évêché de Quimper, où il fut appelé au mois de décembre 1707. C'est lui qui fit construire la belle église du séminaire de cette ville. La discipline et la liturgie de son église lui doivent : 1° *Statuts et règlements synodaux de Quimper*, Quimper, 1710, in-12; 2° *Proprium sanctorum diœcesis Leonensis*, St-Pol de Léon, Lesieur, 1736, in-12. Ce *Propre*, réimpression de celui que Hardouin publia à Quimper en 1660, est encore en vigueur dans le diocèse, ainsi que les statuts mentionnés plus haut. C'est aussi par les soins et sous la direction de ce vénérable prélat que fut publié le *Recueil des actes de nosseigneurs les cardinaux, archevêques de France, pour l'acceptation de la constitution avec le mandement de monseigneur l'évêque de Quimper*, Quimper, 1714, in-12. Il mourut le 6 janvier 1739, et fut inhumé dans son église. On y voit encore un obélisque sur lequel a été gravée son épitaphe. P. L—t.

PLANCHE (Louis Regnier de la), gentilhomme parisien, calviniste et confident du connétable de Montmorency, a composé l'*Histoire de l'état de France, tant de la république que de la religion, sous le règne de François II*, 1574 et 1576, in-8°. Cet ouvrage, devenu fort rare, a été réimprimé en 1836, Paris, Techener, 2 vol. in-12, par les soins de M. E. Mennechet. Des divers historiens contemporains qui retracent les annales de la France après la mort de Henri II, Regnier de la Planche est un des plus intéressants. Sa partialité pour la réforme éclate à chaque page, mais comme avant tout il est honnête homme, il ne fait jamais à ses opinions le sacrifice d'une vérité. Son style est clair, souvent pittoresque, sa narration animée et plus rapide que celle de la presque totalité des auteurs de l'époque. L'éditeur de 1836, juge un peu favorable d'ailleurs, signale dans cet ouvrage « des réflexions profondes, des « observations fines, des comparaisons ingé-« nieuses et même des discours éloquents, une « merveilleuse érudition historique et une con-« naissance complète de la législation française ». Au surplus, Regnier de la Planche joua un rôle dans les événements qu'il relate. A la suite de la conjuration d'Amboise, Catherine de Médicis eut avec lui un entretien dont le but était de chercher à connaître les intentions du connétable de Montmorency et du parti huguenot. Le cardinal de Lorraine voulait assister invisible à cette entrevue, où Regnier de la Planche montra beaucoup de fermeté et d'indépendance. De Thou le qualifie d'homme « très-versé dans les affaires et « très-habile dans les négociations ». Br-t.

PLANCHE (Louis-Antoine), l'un des pharmaciens les plus éclairés de Paris, se livra dès sa jeunesse à l'étude de la chimie. Il était membre de l'ancien collége de la société de médecine et de la société médicale d'émulation. En 1809, il fut un des fondateurs du *Journal de pharmacie*, auquel a été réuni plus tard le *Bulletin de la société de pharmacie*, et il y inséra un grand nombre d'articles. Chargé dans plusieurs occasions de constater la falsification des vins, il s'occupa beaucoup de cette partie de la chimie, et obtint en 1811 un brevet d'invention pour un procédé propre à en opérer le mutage et le soufrage. Dans le mois de mars 1812, il fit, de concert avec M. Macartan, un rapport très-remarquable et qui fut imprimé par ordre de la société de pharmacie, « sur la réforme des électuaires, « proposée par un habile et modeste pharmacien « de Paris, d'après un plan qui tiendrait un juste

« milieu entre l'aveugle polypharmacie et la « trop grande parcimonie des médicaments, et « dans lequel les drogues et les plantes médicinales « seraient amalgamées et combinées d'une ma- « nière plus conforme à l'état de nos connais- « sances chimiques ». On lui doit encore : 1° une traduction de la *Pharmacopée* italienne de Brugnatelli (*voy.* ce nom), à laquelle il a joint des notes, 1811, 2 vol. in-8°; 2° une traduction du *Manuel de chimie* de l'anglais de W.-Th. Brande, 1820, 2 vol. in-8°; 3° *Arrow-Root purifié*, 1827, in-fol. d'une feuille. Planche mourut à Paris en 1840. M. Bouley, son confrère, prononça un discours sur sa tombe. M. Félix Boudet a publié en 1841 : *Eloge de Louis-Antoine Planche*, brochure in-8°. Z.

PLANCHE (JEAN-BAPTISTE-GUSTAVE), critique français, fils du précédent, né à Paris le 16 février 1808, est mort le 18 septembre 1857. Les avis ont été bien partagés sur cet écrivain, qui eut des ennemis et des détracteurs impitoyables, de chaleureux admirateurs et quelques amis dévoués. Au moment de sa mort, sans doute parce qu'il cessait d'être redoutable et que bien des artistes commençaient à respirer librement, justice fut rendue, du moins en apparence, à l'indépendance de son caractère et à la vigueur de sa critique. Examinons comment se passèrent les premières années de Gustave Planche, nous apprendrons ainsi d'où lui vint ce caractère morose, irascible, qui en le conduisant au découragement de la vie l'avait rendu lui-même décourageant. Il fit avec succès ses études au collége Bourbon ; son père le destinait à l'état de pharmacien, c'est ce qui causa les premiers chagrins du jeune Planche, les plus sérieux qu'il ait éprouvés et qui lui vinrent de sa famille, dont il refusa d'accepter les exigences. Son père, homme distingué dans sa profession, caractère énergique et légèrement absolu, ne comprenait pas la pratique du partage du pouvoir entre le père et les enfants. Il n'admettait pas de résistance aux volontés paternelles et regardait comme une insubordination de l'enfant l'expression d'une préférence et la satisfaction donnée à des penchants naturels. Les deux volontés se heurtèrent sans qu'aucune voulût céder. Les tendances, les inclinations, le tempérament de Gustave Planche l'avaient dévoué au culte et à la défense de la cause des lettres et des arts; il protesta donc contre la volonté paternelle, il accepta la lutte avec son père en apportant cependant dans le combat tous les égards, toutes les formes qu'y doit apporter un fils bien né; « mais ce n'est jamais en vain qu'on « dépense ses forces à lutter contre des obstacles « misérables et des soucis mesquins. » Gustave Planche fut blessé dans cette lutte, il en sortit meurtri, et toute sa carrière s'en est ressentie. Cet homme aurait dû s'élever plus haut que là où il est parvenu, si des sympathies naturelles, si des encouragements opportuns eussent donné une autre direction à ses heureuses qualités natives. En 1836, Planche était déjà célèbre; il adressait respectueusement un de ses ouvrages à son père, qui se bornait à lui répondre : « Je « remercie mon fils Gustave de son livre et j'a- « grée comme sincères les lignes qui en accompa- « gnent l'envoi. » Cette réponse est grosse d'enseignement. Planche, véritable croyant, vivant dans un monde idéal, causeur infatigable, fut atteint ce jour-là d'un mal incurable; il s'était fait un nom, mais il n'avait pas désarmé son père; devenu pour toujours misanthrope, sa plume est une de celles qui ont fait aux vanités contemporaines les plus cruelles blessures. C'est avec intention que nous insistons sur ces détails biographiques ; il était utile d'établir le point de départ; bien des anomalies, qui ont souvent été mal interprétées, trouveront sans doute leur explication naturelle dans ce simple exposé de faits incontestables. Il nous reste à résumer les diverses phases de la carrière littéraire de G. Planche, à indiquer le rôle qu'il a joué et l'influence qu'il a exercée sur son époque. Il commença par publier dans le *Globe* des traductions de Thomas Moore ; son véritable début date de 1831 ; ce fut sa *Revue du Salon*, parue dans l'*Artiste*, illustrée de vignettes sur bois par Tony Johannot; la critique, depuis Diderot, n'avait pas fait preuve d'autant de raison, de goût et d'intelligence; jamais elle ne s'était exprimée dans une langue plus correcte et plus pure. Il publia dans ce même journal une remarquable étude sur Puget et des articles pleins d'audace contre l'Académie des beaux-arts, l'école de Rome et l'administration supérieure, qu'il prenait violemment à partie à propos de la manière dont se faisait la distribution des récompenses accordées aux artistes. Un nouvel écrivain venait de se révéler avec lequel il était facile de comprendre qu'il faudrait compter désormais. Cette même année, il entrait à la *Revue des Deux Mondes;* sa collaboration à ce recueil (interrompue seulement de 1840-1845) restera son véritable théâtre; c'est la partie vraiment sérieuse de sa vie littéraire; son premier article était intitulé *Haine littéraire*, singulière thèse d'inauguration et bien osée pour un écrivain arrivé de la veille : on sentait le maître pourtant déjà dans cet écrit. Dans les *Cent et un* (juillet 1832) parut la *Journée d'un journaliste*, croquis pâle, esquisse péniblement cherchée et qui dénote clairement que Planche n'était pas appelé à réussir dans le genre *agréable*. Dans l'*Homme sans nom* (journal l'*Artiste*) G. Planche a écrit sa propre vie; c'est là son poëme, son roman intime, la lecture en est parfois navrante; ces quelques pages ont leur importance, elles indiquent ce que l'écrivain aurait pu faire dans cette manière. Sa collaboration au *Journal des Débats* ne fut pas de longue durée (juillet-novembre 1832). Ce qu'il y a fourni de plus important est l'*Analyse détaillée de l'histoire*

d'Angleterre de Lingard. On lui doit encore une excellente étude sur *Manon Lescaut*, le chef-d'œuvre de l'abbé Prévôt; et la notice si bien sentie qui précède l'*Adolphe* de Benjamin Constant (1834). Vinrent encore les *Royautés littéraires* (1834), la *Moralité de la poésie* (1835), les *Amitiés littéraires*, espèce d'antithèse; il s'est efforcé ce jour-là de prouver que ses critiques n'étaient pas des représailles, qu'il n'avait ni haine ni colère. Il a pourtant été accusé, et nous ne pouvons nous empêcher de le constater, d'avoir trop souvent subi le joug du directeur de la *Revue des Deux Mondes*, en acceptant ses amitiés et ses rancunes. Balzac, quand il acheta en 1836 la *Chronique de Paris*, s'assura la collaboration de Planche, car s'il admirait son talent, il en redoutait bien plus encore les attaques. Gustave Planche a abordé tous les genres de critique; on peut dire qu'il a administré en maître le domaine de l'esthétique; il a passé en revue, selon les hasards de la production ou de son caprice, les œuvres des artistes, des poëtes et même des musiciens. Toutefois, de tous les beaux-arts, celui de la musique paraît lui avoir été le moins familier; on ne doit regarder que comme une expérience les articles qu'il a consacrés aux concerts du Conservatoire de Paris, et si nous nous en rapportons au dire d'un de ses éminents biographes, qui fut son ami et son collaborateur pendant sept ans, Planche, durant son séjour en Italie, aurait tenté d'inutiles efforts pour apprendre un art qu'il est impossible d'apprendre à un certain âge de la vie, quand on ne s'y est pas préparé dès l'enfance. En 1840, Gustave Planche recueillit un héritage, soixante-quinze ou quatre-vingt mille francs; cette petite fortune pouvait assurer le repos et la sécurité morale à « cette intelligence éminente » — dit madame Sand — « qui avait acquis de grandes « conquêtes au prix de son bonheur ». Mais non, ce *guignon* dont Planche se plaisait à se dire poursuivi le conseilla mal encore ce jour-là; Gustave fit ses malles, partit pour l'Italie, et personne n'entendit plus parler de lui. Qu'est-il devenu pendant cinq années, qu'a-t-il fait? pas une ligne sortie de sa plume durant cet intervalle ne pourrait servir à jalonner son existence. En 1846, il reparut subitement; il reprit son poste à la *Revue des Deux Mondes*, il signa le Salon, et l'on retrouve dans sa critique un savoir plus profond peut-être qu'auparavant, résultat sans doute de ses longues méditations en présence des chefs-d'œuvre de l'Italie; son style est toujours magistral, simple et pur. C'est la seconde partie de la vie de Planche; si la première n'a pas été bien définie, s'il a touché un peu à tout, s'il s'est cherché, dans la seconde son plan est bien résolûment arrêté, et la critique d'art l'occupera exclusivement. Son dernier ouvrage, c'est la réunion des articles qu'il a consacrés à l'exposition universelle de 1855. Gustave Planche a toujours eu horreur de la pauvreté de la forme, de la débilité de l'invention; il a été sans pitié pour les hommes à la suite qui n'avaient pas de cachet personnel. On se rappelle la guerre acharnée qu'il a faite à Casimir Delavigne et à Paul Delaroche; au contraire tout l'enthousiasme dont il était susceptible n'a jamais fait défaut à Delacroix, à Barye, à Decamps, à David d'Angers; personne mieux que lui n'a parlé de Pradier; seul, il a osé défendre, à une heure donnée, Georges Sand; il s'est battu pour elle; malheureusement, il a méconnu Hugo, il a ignoré Alfred de Musset; son intelligente critique a cependant toujours marché à l'avant-garde. Si l'on peut regretter son insuffisance comme historien de l'art, s'il n'a pas été possédé de cet amour du travail qui fait qu'on cherche et qu'on trouve; si la divination du passé lui manque, si le sens du milieu historique lui échappe, s'il a été trop économe d'enthousiasme, souvent indifférent et quelquefois injuste, n'oublions pas que Planche a compris mieux que personne que la critique doit être un enseignement et qu'il l'a prouvé dans d'excellents ouvrages, ses *Portraits littéraires* et surtout ses *Etudes sur l'école française*. — BIBLIOGRAPHIE : *Salon de* 1831, Paris, 1831, 10 livr. en 1 vol. in-8°; — *Portraits littéraires*, Paris, 1836, 2 vol.; — *Portraits littéraires*, Paris, 1849, 2 vol. in-12; — *Portraits d'artistes*, 1853, 2 vol. in-18; — *Etudes sur l'école française*, Paris, 1855, 2 vol. in-18; ces ouvrages sont en grande partie la reproduction des articles publiés dans l'*Artiste* et dans la *Revue des Deux Mondes*. Tous les journaux ont consacré des articles à Gustave Planche après sa mort; nous renverrons aux plus complets, *Courrier de Paris* (Paul d'Ivoi), 20 et 21 septembre 1857; *Illustration* (Philippe Busoni), 3 octobre 1857; *Revue française* (Paul Mantz), 10 novembre 1857; mais spécialement à l'article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1858, par M. Emile Montégut, auquel nous avons eu souvent recours. B. DE L.

PLANCHE (JOSEPH), professeur de rhétorique au collége Bourbon et conservateur honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne, né à Paris en 1763, mourut dans la même ville à l'âge de 90 ans, le 19 mars 1853. Planche fut élève et professeur de la maison de Ste-Barbe dès les premières années de sa fondation; il occupa plus tard avec éclat la chaire de rhétorique du lycée Bonaparte. Il a puissamment contribué à ranimer et à vulgariser en France l'étude de la langue grecque; c'est bien assurément son plus grand titre à la reconnaissance publique; les travaux de ses devanciers étaient trop incomplets pour que le grec pût être facilement abordé dans les écoles. A une érudition profonde Planche joignait les qualités de l'esprit les plus vives; il versifiait aussi facilement en latin qu'en français. Il a cultivé jusqu'à ses derniers moments ses études favorites, et en lui s'est éteint, on peut l'affirmer, un des professeurs dont le nom s'est rendu le plus cher par de longs

et d'illustres services. La vie du savant se résume dans l'énumération de ses ouvrages, c'est pourquoi nous nous bornons à offrir le détail de ceux de Joseph Planche. On a de lui : 1° *Cours de littérature grecque, ou Recueil des plus beaux passages de tous les auteurs grecs les plus célèbres dans la prose et dans la poésie*, avec la traduction française en regard et une notice historique et littéraire sur chaque auteur, Paris, 1827-1829, 7 vol. in-8°; 2° *Nouveau cours de thèmes grecs à l'usage des colléges* (4e et 2e), Paris, 1823, in-12, avec corrigés desdits thèmes; 2e édit., 1818, 10 vol. in-12; 3° *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique*, suivi d'un vocabulaire de tous les mots qui appartiennent au langage vulgaire, Paris, 1819-1822, 3 vol. in-8°; 4° *Dictionnaire français-grec*, avec Alexandre et Defauconpret, Paris, 1824, in-8°; souvent réimprimé; 5° *Ephémérides politiques, littéraires et religieuses*, 1803; 6° *Esprit de St-Jean Chrysostome, de St-Grégoire de Nazianze et de St-Basile, ou Choix des plus beaux passages de ces trois orateurs sacrés*, Paris, 1823, 1827, in-12; 7° *Manuel du versificateur latin, ou Supplément au petit traité de Rollin sur la versification latine*, Paris, 1822, in-12; 8° *Pensées, ou Recueil des plus beaux passages de Démosthènes*, Paris, 1818, in-8°; 9° *Traité des figures de rhétorique, avec des exemples tirés des plus célèbres auteurs latins et français et des notes sur différents passages*, Paris, 1820, in-12; 10° *Vocabulaire des latinismes de la langue française ou des locutions françaises empruntées littéralement de la langue latine*, Paris, 1822, in-8°; nouvelle édition, 1839; 11° *Dictionnaire grec-français*, composé sur le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne; nouvelle édition, Paris, 1837, 1843, in-8° (la 1re édition est de 1817, la 2e de 1823); 12° la *Politique de Plutarque*, traduite du grec en français avec des notes littéraires, historiques et politiques, Paris, 1841, 2 vol. in-12; 13° les *Carlovingiennes*, couplets chantés dans les banquets annuels de la St-Charlemagne au collége royal de Bourbon (signées J. P.), Paris, 1827, in-8°; 14° *Dictionnaire du style poétique dans la langue grecque*, avec la concordance des trois poésies grecque, latine et française, Paris, 1849, in-4°. B. de L.

PLANCHER (dom Urbain), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1667 à Chenus, près de Baugé, dans l'Anjou, après avoir terminé ses études, fit profession en 1685 à l'abbaye de Vendôme, et enseigna quelque temps la philosophie et la théologie à ses jeunes confrères. Son talent pour la chaire l'ayant fait connaître, il fut envoyé supérieur en Bourgogne, et profita de son séjour dans cette province pour visiter les archives du parlement, de la chambre des comptes et des différentes abbayes, dont il tira un grand nombre de chartes et de documents intéressants, restés jusque-là inconnus. Il entreprit alors de travailler à l'histoire de Bourgogne, et, s'étant démis de tous ses emplois, il se retira dans l'abbaye de St-Bénigne de Dijon, où il partagea le reste de sa vie entre l'étude et la prière. Il y mourut le 22 janvier 1750, à l'âge de 83 ans, après avoir publié l'*Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne*, avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives, etc., Dijon, 1739-1748, 3 vol. in-fol. Le troisième volume finit en 1419, à la mort de Jean Sans peur. Dom Plancher avait associé à son travail dom Alexis Salazar (de Bourg en Bresse), qui mourut en 1766, laissant en manuscrit la continuation de l'*Histoire de Bourgogne*, jusqu'à le réunion définitive de cette province à la couronne; mais les censeurs chargés d'examiner ce travail avant de le livrer à l'impression le trouvèrent trop diffus, et il fut question de refondre l'ouvrage en entier (*voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, n° 35878). Dom Merle fut enfin chargé par ses supérieurs de terminer l'*Histoire de la Bourgogne*, et il en publia le quatrième volume en 1781. Cette histoire est écrite avec peu d'agrément; elle renferme bien des détails minutieux, mais elle est exacte; elle est ornée de gravures d'autant plus précieuses que la plupart des monuments qu'elles représentent ont été détruits dans les dernières années du 18e siècle. W—s.

PLANCHER, dit VALCOUR (Philippe-Alexandre-Louis-Pierre), comédien et auteur dramatique, naquit à Caen vers 1751, suivit d'abord la carrière du barreau et fut reçu avocat. Son début dans les lettres fut le *Petit neveu de Boccace, ou Contes et nouvelles en vers*, Paris, 1777, in-8°, ou 1781, in-18; il en donna depuis une édition fort augmentée, Amsterdam (Montargis), 1787, 3 vol. in-8°. Le titre seul de ces contes fait aisément deviner que les sujets en sont érotiques : ils ont cela de commun avec la plupart des contes qui ont paru, surtout depuis ceux de la Fontaine. Vers 1780, Plancher embrassa la profession de comédien et substitua alors à son nom celui de *Valcour*. Après avoir joué quelques années en province, il vint à Paris et y fonda vers 1785 le théâtre des Délassements-Comiques, sur le boulevard du Temple, entre l'hôtel Foulon et l'emplacement où a été construit plus tard le Cirque-Olympique de Franconi. Ce spectacle eut beaucoup de succès tant sur le boulevard qu'à la foire St-Germain. Parmi les pièces qui y furent le plus applaudies, en peut citer *les Deux Martine, ou le Procureur dupé*, comédie-parade de Ducray-Duminil (*voy.* ce nom). Actif et intelligent, Plancher-Valcour voyait prospérer son entreprise, lorsqu'un incendie, en 1787, consuma le théâtre et tout son matériel. Une nouvelle salle fut bientôt bâtie; mais les grands théâtres, toujours envieux des petits, obtinrent en 1788 une ordonnance qui fit défense à celui des Délassements-Comiques de donner des représentations dans Paris, de jouer d'autres pièces

que des pantomimes et d'avoir sur la scène plus de trois acteurs, qui devaient être séparés du public par un rideau de gaze. Le révolution de 1789 délivra de ces entraves le théâtre des Délassements, qui, pour retarder sa décadence, s'était associé à un physicien-prestidigitateur nommé Perrin. Plancher-Valcour en avait cédé la direction à Colon et à sa femme en 1790, et n'en était plus que le régisseur. En 1791, il passa au théâtre Molière, que Boursault-Malherbe venait de fonder dans les rues St-Martin et Quincampoix. Il lui succéda en 1792 dans la direction de ce spectacle, auquel il donna le nom de *National*, et il prit lui-même le prénom républicain d'*Aristide;* mais il abandonna l'année suivante la direction de ce théâtre à un homme de lettres, la Chapelle, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Plancher-Valcour passa ensuite au théâtre de la Cité. Dans les dernières années du gouvernement directorial, il fut nommé juge de paix de la division du faubourg du nord (faubourg St-Martin), fonctions qu'il exerça jusqu'en 1801. Il rentra alors dans la carrière dramatique, et enfin il était en 1807 et en 1808 au théâtre de l'Impératrice. A l'époque de la restauration, il se retira à Belleville, près de Paris, et il y mourut le 28 février 1815. Comme comédien, il avait le jeu sec et froid, mais la diction correcte et facile, et dans les premiers rôles, puis dans les pères nobles qu'il joua, il portait mieux l'épée que certains comédiens des grands théâtres. Comme il était auteur d'un grand nombre de pièces, dont la plupart n'ont pas été imprimées, nous ne pouvons citer que les suivantes : 1° *A bon vin point d'enseigne*, comédie-proverbe en un acte, en prose, 1781, in-8°; 2° les *Petites affiches*, comédie en un acte, en prose, 1781, in-8°; 3° le *Siége de Poitiers*, drame lyrique en trois actes, Poitiers, 1785, in-8°; 4° *Pourquoi pas? ou le Roturier parvenu*, en un acte, en prose, 1792, in-8°; 5° le *Gâteau*, opéra allégorique en un acte, en vers (avec Destival), 1792, in-8°; 6° les *Petits montagnards*, opéra-bouffon en trois actes, en prose (tiré du roman de Ducray-Duminil), 1794, in-8°; 7° *le Tombeau des imposteurs, ou l'Inauguration du temple de la Vérité*, sans-culottide dramatique en trois actes, mêlée de musique (avec Léonard Bourdon et Moline), Paris, imprimerie des quatre-vingt-six départements, 1794, précédée d'une épître dédicatoire au pape; 8° *le Vous et le Toi*, opéra-vaudeville en un acte, prose et vers, 1794, in-8°; 9° *Charles et Victoire, ou les Amants de Plailly*, anecdote historique, comédie en trois actes, en prose, 1794, in-8°; 10° (au théâtre Favart) la *Discipline républicaine*, fait historique en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Foignet, 1794, in-8°; 11° (avec Roussel) les *Deux croisées*, vaudeville en un acte, en prose, 1801, in-8°; 12° (au théâtre de la Cité, avec Ribié) *Kokoli*, extravagance en deux actes, en prose et en vaudevilles, 1802, in-8°; réimprimée en 1817, sous le titre de *Kokoli, ou le Chien et le chat*, folie en deux actes, etc., qui eut une vogue prodigieuse; 13° *Bianco, ou l'Homme invisible*, mélodrame en trois actes, en prose, 1803, in-8°; 14° *Ecbert, premier roi d'Angleterre, ou la Fin de l'heptarchie*, mélodrame en trois actes, en prose, 1803, in-8°; 15° (avec Leblanc, au théâtre de la Porte-St-Martin) *Esther*, mélodrame en trois actes, 1803, in-8°; 16° *la Folie chinoise, ou Kokoli à Capra*, mélodrame en trois actes, mêlé de chants, 1805, in-8°; 17° (au théâtre de la Gaîté) *Eginard et Emma*, anecdote du 8ᵉ siècle, mélodrame en trois actes, 1807, in-8°. Ce qui contribua au grand succès de cette pièce, dont le sujet était intéressant par lui-même, c'est que l'auteur y avait peint Napoléon sous les traits de Charlemagne. Les autres ouvrages de Plancher-Valcour sont : 1° la *République*, poëme, 1799, in-8°; 2° *le Consistoire, ou l'Espoir de l'Eglise*, poëme héroï-comique en six chants, 1799, in-8°; 3° *Anniversaire de Louis XVI, dernier roi des Français* (sans date), in-8°; 4° (avec Roussel) *Annales du crime et de l'innocence, ou Choix de causes célèbres anciennes et modernes, réduites aux faits historiques*, Paris, 1813, 20 vol. in-8°; 5° *Marguerite de Rodolphe, ou l'Orpheline du prieuré*, ibid., 1815, 5 vol. in-12; 6° *Colin-Maillard, ou Mes caravanes*, mémoires historiques de la fin du 18ᵉ siècle, ibid., 1816, 4 vol. in-12; 7° *Odette la petite reine, ou les Apparitions de la dame blanche*, roman historique (du règne de Charles VI), dont le frontispice porte : *Odette de Champdivers*, ibid., 1816, 4 vol. in-12; 8° *Edouard et Elfride, ou la Comtesse de Salisbury*, roman historique du 14ᵉ siècle, ibid., 1816, 3 vol. in-12. Plancher-Valcour a publié aussi plusieurs brochures ou feuilles volantes relatives à la révolution et mentionnées dans le *Journal de la librairie*. A—T.

PLANCIADES. *Voyez* FULGENCE.

PLANCIUS (Pierre), théologien hollandais, né en 1552 à Drenoutre, en Flandre, se voua au ministère de l'Eglise réformée. Après avoir étudié en Allemagne et en Angleterre, il prêcha sous la croix (comme on disait alors), dans son pays natal, et fut appelé pasteur à Bruxelles en 1578. Mais en 1585 le duc de Parme s'étant emparé de cette ville, Plancius en sortit déguisé en soldat, et il chercha un refuge en Hollande. Il ne tarda pas à être nommé pasteur de l'église d'Amsterdam. Il signala son zèle pour la doctrine de Calvin par l'acharnement qu'il témoigna en différentes occasions contre les luthériens, contre Arminius et contre les partisans de celui-ci, qui se firent connaître sous le nom de *remontrants*. Plancius figura en 1619 au fameux synode de Dordrecht, et s'y vit revêtu de l'honorable commission de réviseur de la nouvelle traduction hollandaise de l'Ancien Testament, dans la *Bible* dite *des Etats*. Mais ce qui, bien plus que son intolérante orthodoxie, recommande

à la postérité et spécialement à la reconnaissance des Hollandais le nom de Pierre Plancius, ce sont les services qu'il a rendus au commerce batave par ses connaissances astronomiques et nautiques. Il fut un des premiers moteurs des expéditions tentées par les Hollandais dans les deux Indes, en 1594, 1595 et 1596. Son nom s'associe, dans ces nobles entreprises, à ceux des célèbres navigateurs Barentz, Heemskerk, Linschoten, Houtman et Lemaire. Plancius paraît leur avoir dressé des cartes de route. L'historien hollandais Wagenaar lui rend cette justice dans son *Histoire de Hollande*, t. 9, p. 140 et suiv., ainsi que dans son *Histoire d'Amsterdam*, t. 1, p. 407, et t. 3, p. 219. Les Mémoires du président Jeannin prouvent qu'en 1608 cet illustre négociateur consulta Plancius, dans l'intérêt de la France, sur le même sujet (1). Il mourut à Amsterdam le 25 mai 1622, et, contre l'usage hollandais, il ne voulut pas être enterré dans une église. Il vit cinq de ses fils se consacrer, à l'exemple de leur père, au ministère évangélique. M—ON.

PLANCK (THÉOPHILE-JACQUES), théologien allemand, né en 1751 à Nurtingen, en Wurtemberg, débuta en 1774 dans la carrière de l'enseignement par la place de répétiteur en théologie à l'université de Tubingue, où il avait fait ses études. Six ans après, il fut appelé à l'académie de Stuttgard; puis, en 1784, à une chaire de théologie protestante de l'université de Gœttingue, où il s'est distingué pendant un demi-siècle par son enseignement et par ses ouvrages. Aussi les dignités et les honneurs ne lui manquèrent pas. En 1791, il fut nommé conseiller du consistoire et premier professeur de la faculté de théologie; en 1805, il eut la surintendance ecclésiastique du pays de Gœttingue, et pendant la courte durée du royaume de Westphalie, il présida le consistoire de Gœttingue; enfin, en 1831, après cinquante ans de professorat, il fut décoré de la croix de commandeur de l'ordre des Guelphes et de l'ordre de la Couronne wurtembergeoise. Son principal ouvrage est l'*Histoire de la naissance, des modifications et du développement de la dogmatique protestante, depuis la réformation jusqu'à l'introduction de la formule de concorde*, Leipsick, 1781-1800, 6 vol. in-8°. Il y donna une suite par l'ouvrage intitulé *Histoire de la théologie protestante, depuis l'introduction de la formule de concorde jusqu'au milieu du 18e siècle*, Gœttingue, 1831. On regarde ce grand travail comme ce que les protestants ont de plus complet sur l'histoire de leur théologie. Planck publia aussi l'*Histoire de la naissance et des progrès de la constitution ecclésiastique de la société chrétienne*, Hanovre, 1803-1809, 5 vol., et l'*Histoire du christianisme à l'époque de sa première introduction dans le monde par Jésus-Christ et par les apôtres*, Gœttingue, 1815, 2 vol. Il fut l'éditeur de la cinquième édition de l'ouvrage estimé de Spittler, son collègue : *Eléments de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, qu'il compléta. Il a publié en outre un grand nombre d'écrits provoqués en partie par les circonstances, tels qu'*Anecdota quædam ad historiam concilii Tridentini pertinentia*, Gœttingue, 1791 et années suivantes; *Sur la séparation et la réunion des principaux partis chrétiens*, Tubingue, 1803; *Considérations sur les changements les plus récents dans l'état de l'Eglise catholique*, Hanovre, 1808; *Paroles de paix à l'Eglise catholique, contre sa réunion à l'Eglise protestante*, Gœttingue, 1809; *De la situation actuelle des partis catholique et protestant en Allemagne*, Hanovre, 1816; *Examen de la preuve historique de la divinité du christianisme*, Gœttingue, 1821. Planck mourut le 31 août 1833. — *Henri-Louis* PLANCK, son fils aîné, né en 1785 à Gœttingue, se voua comme lui et sous sa direction à l'enseignement théologique, après avoir remporté deux fois le prix aux concours de l'université; la première fois à la faculté de théologie, sur la question de l'appréciation des témoignages des antagonistes du christianisme et de l'Eglise catholique dans les trois premiers siècles, et la seconde fois à la faculté de philosophie. Il fut d'abord nommé comme son père répétiteur à la faculté de théologie; en 1810, il eut une chaire de professeur extraordinaire dans la même faculté, et en 1817 il commença ses cours de dogmatique. La faiblesse de sa santé, altérée par des accès épileptiques, ne lui permit pas d'entreprendre les grands travaux qu'il avait projetés, et il dut se borner à des écrits de peu d'étendue. De ce nombre sont des *Observations sur la première Epître de St-Paul à Timothée*, Gœttingue, 1808, contre Schleiermacher, qui avait contesté l'authenticité de cette épître. Il combattit encore ce théologien dans un écrit *Sur la révélation et l'inspiration*, Gœttingue, 1817. Enfin il fit paraître un *Abrégé du système religieux philosophique*, Gœttingue, 1821. Son état étant empiré de plus en plus, il se vit forcé d'abandonner l'enseignement, et il mourut le 23 septembre 1831, deux ans avant son père. D—G.

PLANCK (GEORGE-GUILLAUME), jurisconsulte allemand, fils du précédent, né le 19 juillet 1785 à Gœttingue, où il mourut le 1er avril 1858. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il s'y habilita comme *privat docent* en 1806. Devenu assesseur de la faculté de droit en 1808, il passa en 1812 à Eschwege (Hesse-Cassel) comme

(1) Dans une dépêche de Jeannin à Villerol, en date du 14 mars, il est question d'une entrevue qu'il avait eue avec Isaac le Maire et avec Plancius. Il qualifie ce dernier de « grand cosmographe, « fort versé dans la connaissance des Indes, tant d'Orient que « d'Occident, pour la communication particulière qu'il a eue avec « les marchands, pilotes et matelots qui ont fait les voyages, etc. » W. Delfius a gravé un bon portrait de Plancius; il porte, à côté de son nom, les titres de *theologus et mathematicus insignis*. Au bas du portrait on lit dix vers latins du Genevois Lafaye, où il félicite les Hollandais d'avoir un tel guide sur les ondes, sur la terre et vers les cieux. Voici les deux derniers :

Undis, et terris, cæloque Batavia felix
Monstratas à te si scit inire vias!

juge au tribunal de première instance. Rappelé en 1814 à Gœttingue comme procureur de la chancellerie de justice, il devint en 1834 conseiller à la cour de cassation de Celle. Plus tard, il se retrouva dans sa ville natale comme président du tribunal de deuxième instance. Il a écrit : 1° *Doctrine de la prescription selon le droit français*, 1809 ; 2° *Doctrine de la possession d'après le même droit*, 1811 ; 3° *Projet d'un code de procédure pour le royaume de Hanovre*, 1836. Ce projet d'amalgamation du droit français, allemand et anglais, ayant été écarté par le gouvernement, n'a pas été livré à la publicité. R—L—N.

PLANCUS (LUCIUS-MUNATIUS), regardé généralement comme le fondateur de la ville de Lyon, était né vers l'an de Rome 680 (73 avant J.-C.). Disciple de Cicéron, qui avait été ami de son père, il fut lui-même un orateur habile. Il avait fait ses premières armes sous César, d'abord en Afrique, dans la guerre contre Scipion, beau-père de Pompée, et le roi Juba ; puis dans les Gaules. Après avoir été tribun du peuple, en 708, il feignit, lors de l'assassinat de César, de prendre le parti de la république. Cicéron ne négligea rien pour réveiller en lui des sentiments généreux, et Plancus proteste souvent de son dévouement à la bonne cause. Mais sa foi douteuse, comme dit Velléius Paterculus, se trahit au milieu de ses belles démonstrations et surtout dans sa lettre au sénat (la 8ᵉ du 10ᵉ livre des Epîtres de Cicéron). Il avait été désigné consul pour l'année 712, avec D. Brutus. Ayant appris que son futur collègue était assiégé dans Modène par Antoine, il fit après quelques hésitations marcher des troupes au secours de Brutus, qui, pendant qu'elles étaient en route, fut délivré par celles d'Octave (*voy.* BRUTUS). Alors il ne craignit pas de donner à Antoine fugitif le nom de brigand abject et perdu, *perditus abjectusque latro* (*voy.* les Lettres de Cicéron). Il se mit en chemin pour se réunir à Lépide et aller ensemble combattre Antoine ; mais Lépide avait traité avec Antoine ; tous deux marchèrent contre Plancus, qui se retira devant eux. Le sénat, redoutant la défection de ses légions, ordonna de les désarmer et en même temps de bâtir une ville pour les Viennois qui, chassés par les Allobroges, s'étaient réfugiés au confluent du Rhône et de la Saône. Mais n'ayant fait qu'obéir aux ordres du sénat, mérite-t-il le titre de fondateur de Lyon, que lui donnent les auteurs et une inscription qui se lit à Gaëte ? Le confluent n'était-il pas déjà habité quand les Viennois s'y réfugièrent ? et ne doit-on pas se borner à dire que l'histoire de Lyon ne commence qu'au temps de Plancus, mais que son existence est plus ancienne ? Au reste Plancus ne tenait pas plus à cette ville qu'à sa patrie ; il abandonna bientôt l'une et l'autre, d'abord en se réunissant à Lépide et à Antoine, puis en occupant en 712 avec le premier la place des consuls. Plancus obtint des triumvir que l'on mît sur les listes de proscription son frère Plotius Plancus ; et comme Lépide y avait laissé inscrire le sien, les Romains, indignés, disaient : *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant consules* (*voy.* ci-après). Dans les divisions qui éclatèrent entre Antoine et Octave, il prit le parti du premier, le suivit en Egypte, y fut son courtisan et même son bouffon. Mais dès que la fortune se montra contraire à Antoine, Plancus, perfide et traître par instinct (*morbo proditor*, dit Velléius Paterculus), se jeta dans le parti d'Octave, implora sa clémence et se porta le dénonciateur d'Antoine. Lorsque Octave, devenu maître du monde, voulut prendre le titre d'auguste, ce fut Plancus qui, sans doute d'accord avec lui, proposa au sénat de le lui conférer. Quelques années après, en 730 ou 732, Auguste fit nommer Plancus l'un des censeurs. Loin d'être propre à cette place, celui-ci devait redouter de la remplir ; sa conduite, malgré son âge, était telle, qu'il n'avait pas le droit de reprocher aux autres leurs dérèglements. Aussi L. Domitius, simple édile, l'ayant un jour rencontré, força le censeur de lui céder le haut du pavé. Ce mépris général, qu'il avait encouru, ne l'empêcha pas d'être une seconde fois consul, en l'année 765, la dernière du règne d'Auguste. Il était alors très-âgé et ne dut pas vivre beaucoup au-delà. Tous ces honneurs ne le mirent pas à l'abri du chagrin ; il en avait sans doute lorsque Horace lui adressa une ode (la 7ᵉ du livre 1ᵉʳ) qui commence par ces mots : *Laudabunt alii.* Horace l'appelle sage, *sapiens ;* c'est une preuve de plus qu'on ne doit pas prendre à la lettre les paroles des poëtes. Sénèque donne une opinion moins bonne et plus juste du caractère de Plancus, en rapportant ses maximes sur la flatterie : « Il ne « faut pas, disait-il, tant de mystère et de dissi- « mulation dans la flatterie ; l'adulation est per- « due lorsqu'elle n'est point aperçue ; le flatteur « gagne beaucoup à être pris sur le fait et plus « encore à être réprimandé et à rougir. » On a quatorze lettres de Cicéron à Plancus : l'une dans le treizième livre, les autres dans le dixième, où l'on trouve aussi onze lettres de Plancus. — C. Plotius PLANCUS, frère de Munatius et proscrit sur sa demande, demeura caché quelque temps dans le territoire de Salerne. Il y menait une vie très-recherchée. Valère Maxime raconte que l'odeur des parfums dont il usait continuellement donna l'idée que quelque personnage considérable logeait dans sa maison. Ses domestiques, mis à la torture, refusèrent de découvrir leur maître. Plancus, admirant leur constance et leur dévouement et ne pouvant pas endurer qu'on les tourmentât pour lui, se présenta lui-même sur-le-champ à ceux qui devaient l'égorger. A. B—T.

PLANCUS (JANUS). *Voyez* BIANCHI.

PLANER (JEAN-JACQUES), médecin et botaniste allemand, né à Erfurt en 1743, eut à lutter dans sa jeunesse contre l'adversité, qui se plut à contrarier son goût pour l'étude. Heureusement il

trouva des hommes généreux qui vinrent au secours de sa pauvreté, et grâce à leur protection, il put étudier les sciences naturelles à Berlin et à Leipsick. Ce fut surtout dans la botanique, l'anatomie et la météorologie, qu'il fit les progrès les plus rapides. Cependant, sa ville natale le vit retomber dans l'indigence, et les privations auxquelles il fut exposé au milieu de ses travaux, l'éloignèrent de la société et affaiblirent tellement en lui le système nerveux, qu'il s'en ressentit toute sa vie. Ce fut pourtant à cette époque qu'il publia son Essai d'une nomenclature allemande de la botanique et sa traduction du Système de Linné. Quand le baron Dalberg fut nommé coadjuteur d'Erfurt, des jours plus heureux commencèrent enfin à luire pour l'infortuné botaniste. En 1773, il fut nommé prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie. A la réorganisation de l'académie d'Erfurt, en 1776, il en devint membre; les sociétés des sciences naturelles de Berlin, Manheim et Vienne, le mirent au nombre de leurs correspondants, ce qui le détermina à composer plusieurs dissertations académiques. En 1779, il obtint une chaire de médecine, et quelques années après il fut appelé à professer la chimie et la botanique. S'étant adonné aussi à la pratique de la médecine, il eut une clientèle considérable, dans laquelle on comptait le coadjuteur et quelques-unes des principales familles d'Erfurt. Planer s'acquittait de ses devoirs de médecin avec une conscience scrupuleuse. Indépendamment de ce soin assidu, il s'appliquait avec un zèle infatigable à sa science favorite, la botanique; mais une fièvre nerveuse le mit au tombeau, le 10 décembre 1789. Son biographe Reinhard loue sa probité et sa modestie. Sur le monument que ses amis lui ont érigé à Erfurt, on rappelle avec reconnaissance les soins gratuits qu'il avait donnés aux pauvres. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Essai d'une nomenclature allemande des genres de Linné*, Erfurt, 1771, in-8°; 2° *Traduction du Système de Linné, d'après la sixième édition*, Gotha, 1774, in-8°; 3° *Dissertation sur la méthode d'étamer le cuivre par le moyen du sel ammoniac*, 1776; 4° *Projet pour perfectionner la poterie*, 1776, avec une suite publiée l'année suivante; 5° *Moyen de tirer le meilleur parti possible des productions naturelles d'Erfurt*, 1776; 6° *Remarques sur la culture du bois dans le territoire d'Erfurt*, 1778; 7° *Recherches sur le bleu et la garance*, 1779, avec une suite; 8° *Observations météorologiques, faites à Erfurt*, jusqu'en 1781 et 1782, Erfurt, 1782, in-8°, et 1783, in-4°; 9° *De l'influence de l'électricité sur l'état barométrique*, 1782; 10° *Revue générale de la marche des maladies à Erfurt, depuis 1781 jusqu'en 1785*. Il n'a pas achevé un grand ouvrage entomologique auquel il travaillait. Il a donné l'analyse des eaux minérales de Windisch, Holzhausen et Cyriacsburg et essayé sans succès de répéter l'expérience de M. Sage sur la prétendue reproduction de l'or au moyen de la cendre des plantes. La notice sur la vie de Planer, par Reinhard, a paru à Erfurt, en 1790, in-4°, et dans les *Mémoires de l'académie d'Erfurt*, 1790 et 1791. D—G.

PLANQUE (FRANÇOIS), médecin, naquit en 1696, dans la ville d'Amiens, où il acheva ses premières études. Incertain sur le choix d'un état, il vint à Paris et se chargea de l'éducation du fils de Guérin, chirurgien éclairé. Ce furent sans doute ses conversations avec le père de son élève qui le décidèrent à cultiver la médecine. Mais, après avoir achevé ses cours, il négligea la pratique, partie la plus difficile et la plus brillante de l'art, pour se livrer uniquement à la théorie, et il passa plusieurs années dans la retraite, occupé à faire des extraits de ses lectures. Il avait plus de cinquante ans quand il prit le doctorat à la faculté de Reims. Déjà connu par quelques ouvrages estimables, il pouvait espérer de se faire bientôt un nom parmi les praticiens de Paris. Cependant il persista dans le dessein de n'employer ses talents que pour quelques amis et continua de partager son temps entre la lecture et l'étude. Planque mourut à Paris, le 19 septembre 1765. De tous ses ouvrages, celui qui a le plus contribué à sa réputation est la *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers*, Paris, 1748-1770, 10 vol. in-4°, ou 31 vol. in-12. Les matières y sont rangées dans l'ordre alphabétique et le choix en est fait avec beaucoup de sagacité; ce recueil a été terminé par Goulin, qui a mis en tête du dernier volume une *Vie* de l'auteur (*voy.* GOULIN). Avant de travailler à cette utile compilation, Planque avait eu le projet de publier une bibliographie médicale, sous le titre de *Thesaurus medicinæ patens*, dont on croit que la *Bibliotheca medica* de Lipenius lui avait inspiré l'idée. Il en fit même imprimer les soixante-dix-huit premières feuilles, que l'on conserve encore dans les cabinets de quelques curieux (1); mais, selon Goudin, on ne doit pas regretter qu'il ait abandonné ce projet. Outre une édition du *Tableau de l'amour conjugal*, avec des notes (*voy.* VENETTE), on a encore de Planque : 1° *Chirurgie complète suivant le système des modernes*, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, regardé longtemps comme un des meilleurs traités élémentaires, a été réimprimé en 1757 avec des augmentations considérables. 2° *Observations sur la pratique des accouchements*, par Cosme Viardel, ibid., 1748, in-8°. Planque y a joint des notes. 3° *Observations anatomiques et chirurgiques*, trad. du latin de Vander-Wiel, ibid., 1758, 2 vol. in-12; 4° *Traité complet des accouchements*, par de la Motte, ibid., 1765, 1 vol. in-8°. Cette édition est enrichie, selon Goulin, de notes curieuses et intéressantes. W—s.

(1) Goulin nous apprend dans la *Vie* de Planque qu'il déposa des exemplaires de ces *Fragments* dans les bibliothèques du roi, de Ste-Geneviève et des Augustins de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

PLANT (Jean-Traugott), littérateur de Dresde, où il naquit en 1758, a laissé plusieurs ouvrages, principalement sur la géographie politique. Sa vie est peu connue et paraît n'avoir offert aucun événement important. Après avoir été instituteur à Stettin, il fut secrétaire de la légation prussienne à Hambourg; il se retira en 1791 à Leipsick et, deux ans après, à Géra, où il mourut le 26 octobre 1794. Il ne reste qu'à faire l'énumération de ses travaux : 1° *Plan chronologique, biographique et critique de la poésie allemande*, t. 1er, Stettin, 1782. Dans ce volume, l'auteur conduit l'histoire de la poésie jusqu'au règne de Maximilien Ier. Il n'en a pas donné la suite; d'autres ont traité habilement et plus en détail le même sujet. Cependant l'ouvrage de Plant, qui est plus qu'une simple esquisse, mérite encore d'être lu à cause des développements que l'auteur donne à l'influence morale et littéraire de la poésie sur la nation, ainsi qu'à l'histoire des *Minnesinger* de Souabe. 2° *Poésies gaies, tendres et morales*, Stettin, 1782, in-8°; 3° *Revue politique des formes de gouvernement de tous les États de la terre*, Berlin, 1787, petit in-fol.; 4° *Dictionnaire politique turc*, ou Explication de toutes les charges de la cour et de l'état de Turquie, avec d'autres détails concernant la religion, les lois, les monnaies, les arts, etc., de la Turquie, pour les lecteurs de gazettes et amateurs de la géographie, Hambourg, 1789, in-8°; 5° *Tableau impartial de la constitution de l'empire turc*, Berlin, 1790, in-8°; 6° *Birghilu risale*, ou Livre élémentaire de la doctrine mahométane, traduit de l'arabe de Nedjm-eddin Omar Nessely, Stamboul et Genève, 1790, in-8°; 7° *Manuel d'une géographie et histoire complète de la Polynésie*, ou la cinquième partie du monde, Leipsick, 1793, t. 1er, comprenant la Polynésie occidentale, pour laquelle l'auteur avait consulté, outre les sources connues, les notes manuscrites de deux marchands sur les îles Moluques. La suite de cet ouvrage n'a point paru. 8° *Nouveau tableau des souverains de l'Europe*, pour l'année 1793, Leipsick, 1794, in-fol. D—G.

PLANTA. Cette famille, la plus ancienne des Grisons, eut pour ancêtre *Pompée Planta*, Romain fugitif de la capitale du monde, qui venait d'être prise par les hommes du Nord. Pompée Planta fonda en 490 à quelques lieues du Rhin la ville de Coire (*Curia* en latin), où il organisa le gouvernement consulaire et où ses descendants occupèrent toujours les premières charges. Du 13e au 17e siècle ils furent à la tête d'une des factions aristocratiques du pays des Grisons, où ils représentaient le parti autrichien. *Rodolphe Planta* embrassa la réforme, qu'il introduisit dans le haut Engadin. Un autre *Pompée Planta* fut surpris et massacré avec toute sa famille dans son château de Rietberg le 25 février 1621; événement traité sous forme de nouvelle historique par le romancier allemand Spindler dans le *Vergissmeinnicht*, almanach littéraire pour 1848. Vers cette époque eut lieu la division de la famille dans les trois principales branches de Süs, Samaden et Wildenberg. *André Planta-Süs*, né le 4 août 1707 à Süs, devint successivement pasteur protestant à Certaspe dans le Bergalls, petit district des Grisons, professeur de théologie à Erlangen, précepteur des princes de Baireuth, et enfin chapelain de la cour royale d'Angleterre à Londres, en même temps que conservateur du British Museum: il occupait cette position quand il mourut, en 1774. R—L—N.

PLANTA-SUS (Joseph), philologue et historien, fils du précédent, naquit le 21 février 1744 dans le pays des Grisons, et fut, dès son enfance, emmené en Angleterre par son père, le révérend André Planta, qui exerça à Londres depuis 1752 les fonctions de ministre de l'Eglise réformée allemande. Après avoir fait ses premières études dans la maison paternelle, le jeune Planta alla les compléter dans différents colléges étrangers, d'abord à Utrecht, où il suivit les leçons du célèbre Saxius, qui parle de lui avec beaucoup d'affection dans le sixième volume de l'*Onomasticon* (p. 344). Il passa ensuite à l'université de Gœttingue, puis voyagea en France et en Italie, profitant de son séjour dans ces contrées pour en apprendre les langues. Comme il se destinait à la carrière diplomatique, il accepta l'emploi de secrétaire du ministre anglais à Bruxelles; mais son père étant mort peu après, en 1774, il fut obligé de revenir dans sa famille. Le révérend Planta avait eu l'honneur d'enseigner l'italien à la reine Charlotte, circonstance qui avait ménagé à son fils de puissantes protections. Il lui fut ainsi facile d'obtenir une place dans le Musée britannique, dont il devint sous-bibliothécaire dès 1775. Il avait été l'année précédente nommé membre de la Société royale de Londres et chargé presque immédiatement, sur la recommandation du président sir John Pringle, de diriger la correspondance à l'étranger. La société ayant reçu en 1776 le don d'une Bible romanche, Planta écrivit sur cette langue, que l'on parle encore dans le pays des Grisons, un mémoire aussi curieux que savant. Il tâchait d'y prouver que la langue romanche était, à une époque reculée, généralement parlée en France, en Italie, en Espagne; que dans ces contrées elle s'était modifiée et corrompue insensiblement, tandis qu'elle restait pure et intacte dans un coin de la Suisse. Ce mémoire fut jugé digne d'être inséré dans les *Transactions philosophiques* (t. 66, p. 129), et l'on en tira à part quelques exemplaires in-8° qui furent distribués aux amis de l'auteur. Nommé, après la démission du docteur Horsley, premier secrétaire de la Société royale, Planta en remplit les fonctions pendant vingt ans avec zèle et talent. En 1799 il succéda au docteur Morton dans l'emploi de premier bibliothécaire du Musée britannique et eut souvent occasion de faire apprécier

aux étrangers qui visitaient cet établissement la politesse exquise de ses manières et l'étendue de ses connaissances. Lorsque les empiétements de Napoléon menacèrent la république helvétique d'une ruine prochaine, Planta, mû par son amour du pays natal, composa en anglais une *Histoire de la confédération helvétique depuis son origine*, Londres, 1800, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, fait d'après les autorités les plus imposantes, et surtout d'après la célèbre histoire de Muller, fut très-bien accueilli du public et réimprimé en 1807, 3 vol. in-8°. Après le rétablissement de l'indépendance suisse, en 1815, l'auteur résuma son travail et fit avec les ducuments les plus nouveaux une histoire supplémentaire intitulée *Tableau de la restauration de la république helvétique*, Londres, 1821, in-8°. Ses recherches historiques et ses nombreux emplois ne l'avaient pas empêché cependant de s'occuper de la bibliothèque confiée à ses soins; car, convaincu de l'insuffisance du catalogue des manuscrits cottoniens de Smith, il en avait, dès 1802, dressé un nouveau (gr. vol. in-fol.). Etant arrivé à un âge avancé, il résigna tous ses emplois, excepté celui de bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 3 décembre 1827. Le *Gentleman's Magazine* lui a consacré une notice biographique. A—Y.

PLANTA-SUS (JOSEPH II), fils du précédent, homme d'Etat anglais, né le 2 juillet 1787 à Londres, où il mourut le 5 avril 1847. Après avoir reçu son éducation aux meilleures institutions de Londres, il entra comme clerc dans le ministère des affaires étrangères sous lord Hawkesbury, en 1802. Le successeur de ce dernier, lord Canning, le nomma en 1807 secrétaire des expéditions. Planta eut, depuis 1809, pour chef lord Castlereagh, qu'il accompagna en 1814 à Paris, d'où il rapporta en Angleterre la copie du traité de paix qui venait d'être conclu dans cette capitale. Il suivit le même diplomate en 1815 à Vienne, d'où il rapporta également en Angleterre le nouvel instrument de paix. En 1817 Planta fut nommé à la place de Cooke sous-secrétaire d'Etat au même ministère. En cette qualité il accompagna lord Castlereagh au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818. Lord Canning ayant été nommé premier ministre, Planta devint en mai 1827 un des secrétaires de la trésorerie, dignité qu'il conserva encore sous le nouveau cabinet Wellington jusqu'en novembre 1830. En 1834 il fut anobli, en même temps qu'il entra dans le conseil privé. Depuis 1827 il présenta la ville de Hastings dans la chambre des communes pendant les quatre sessions de 1827, 1830, 1837 et 1841. En 1844 il se retira du service actif en même temps qu'il rendit son mandat de député à ses électeurs. Il avait reçu la grand-croix de l'ordre de Guelphe. Quand il sentit les approches de la mort, il fit détruire tous ses papiers, excepté ceux que son ami Woodbine Parish et sa femme voulurent conserver. Cette dernière, qui d'un premier lit avait eu un fils, Adolphe Oom, n'eut pas d'enfant de son mariage avec Planta, de sorte qu'avec lui s'éteignit la branche des Planta-Süs. A cette branche appartient encore le personnage suivant. R—L—N.

PLANTA-SUS (MARTIN DE), physicien et pédagogue de premier rang, né en 1727 à Süs, mort à Marschlins en mars 1772. Il était neveu d'André Planta, aux frais duquel il alla vers 1747 à Londres pour y étudier la théologie et les sciences physiques et mathématiques. En 1750 il devint pasteur de la commune réformée allemande de cette métropole. Quelques années après il retourna aux Grisons, où il s'occupa d'instruction particulière. Vers 1758 il fonda à Zizers avec son ami Nesemann (*voy.* l'article NESEMANN) une institution qui devait tenir lieu de lycée et d'académie à la fois pour le canton des Grisons. Elle prospéra si bien qu'en 1761 il la transféra dans le château de Haldenstein, où il y ajouta un séminaire théologique. L'institution s'étant de nouveau agrandie par l'adjonction d'un internat, Planta reçut du comte Ulysse de Salis le château de Marschlins pour s'y établir. A peine y fut-il installé qu'il mourut subitement. Avec sa mort son institution tomba, pour se relever plus tard, il est vrai, sous une autre forme. Planta a été, en outre, un excellent physicien. C'est lui qui, en 1755, inventa la *machine électrique vitrée*. Vers 1757 il conçut le premier l'idée d'utiliser la vapeur comme force motrice pour les vaisseaux et wagons. Il alla à Paris présenter son invention au ministre comte de Choiseul, qui le reçut fort bien et l'adressa au célèbre Gribeauval, directeur d'artillerie. Gribeauval, qui trouva les idées de Planta fort pratiques, les présenta à l'Académie des sciences. Après un long examen, celle-ci les déclara très-curieuses, mais difficiles et même impossibles à appliquer. Planta s'en retourna en Suisse avec une récompense de cent louis de la part de Choiseul. Mais trois ans après sa mort, Perrier, qui avait été un des membres de l'Académie chargés de l'examen des propositions de Planta, acheva le premier bateau à vapeur du genre actuel. Ici se présente donc de nouveau une de ces questions de priorité que nous ne voulons pas décider, quoique des esprits soupçonneux soient naturellement tentés de dire que Perrier profita du mémoire de Planta pour exécuter son bateau. Quant à Planta, il était depuis 1766 membre de la société helvétique de Schinznach, etc., et fondateur de la *Société économique pour les Grisons*. Comme tel il a publié beaucoup de traités d'économie agricole et domestique. R-L-N.

PLANTA-SAMADEN (FLORIAN-ULRIC DE), homme d'Etat suisse, né à Samaden le 22 juin 1763, mort le 13 mai 1843 à Coire. Elevé à Splügen, Coire, Lausanne et à l'université de Bâle, il épousa en 1789 Anne-Cléophé de Salis-Sils. Après avoir été membre du syndicat de la Valteline, il devint en 1795 landamman du haut Engadin.

Chef du parti autrichien, il fut en 1798, lors de l'irruption des Impériaux, nommé par eux landamman de tout le pays des Grisons. Mais l'année suivante les armées françaises ayant été victorieuses, Planta fut un des soixante otages amenés à Paris. Il y resta jusqu'en 1801, année de la chute de la république helvétique. De retour, il fut nommé membre de la chambre d'administration à Coire pour le pays des Grisons, incorporé dès lors à la Suisse comme canton. En 1802 il fut un des deux députés du canton envoyés à Paris pour la réorganisation de la Suisse sur le pied d'une nouvelle confédération. En 1803 il revint avec la nouvelle constitution de médiation et fut chargé de son exécution dans le canton des Grisons. Il entra ensuite dans le grand conseil, qui l'envoya plusieurs fois comme député à la diète. Depuis 1807 il était souvent président de la confédération des trois lignes grisonnes, qualité en laquelle il empêcha en 1814 la rupture des liens fédéraux avec la Suisse de la part du canton des Grisons. En sa qualité de landamman il poussa, en 1818, à la construction de la grande route commerciale sur le Splügen, qui conduit en Italie. En 1829 il se retira du service actif. R—L—N.

PLANTA-SAMADEN (VINCENT DE), fils du précédent, homme d'Etat et administrateur suisse, né le 2 novembre 1799 à Coire, où il mourut le 14 août 1851. Elevé d'abord dans le collége de sa ville natale, il fit ses études de droit à Berlin. D'abord bailli à Furstenau, Vincent fut vers 1830 rappelé à Coire, où il devint président de la cour criminelle et directeur de la chancellerie. En même temps il fut mis successivement à la tête de la commission d'assistance pour le canton entier, du comité d'instruction publique, etc. Il a fondé l'association des écoles, ainsi que celle des missions protestantes. Dans les questions politiques il prit un maintien très-décidé, surtout vis-à-vis de l'ordre des jésuites. De son mariage avec la fille du président de la fédération grisonne, Albertini, il a laissé deux filles. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Le canton des Grisons et la question des jésuites*, Coire, 1845 (à propos du rétablissement de l'évêché de Coire) ; 2° *Vie et activité de Jean-Frédéric Tscharner, homme d'Etat suisse*, ibid., 1848 ; 3° *Rapport sur l'administration des fonds d'assistance, adressé à la société suisse d'utilité publique le 27 septembre 1850* ; 4° *Matériaux pour une histoire du canton des Grisons* (posthumes). Il a en outre fondé ou restauré la *Feuille mensuelle du canton des Grisons*, organe du parti libéral. R—L—N.

PLANTADE (FRANÇOIS DE) naquit à Montpellier en 1670. Il étudia successivement sous les jésuites et les oratoriens, et montra des dispositions égales pour l'étude des belles-lettres et celle des hautes sciences. Envoyé à Toulouse par sa famille, qui le destinait à la magistrature, il suivit dans cette ville, depuis 1688 jusqu'en 1692, les cours de droit civil et canonique, se perfectionna dans la connaissance des langues grecque et latine, apprit l'hébreu, et puisa dans quelques ateliers le goût de la mécanique et des idées utiles sur la fabrication des instruments de physique et d'astronomie. Plantade fit un voyage à Paris en 1693, et il y connut plusieurs savants, notamment Cassini (Jean-Dominique), circonstance qui donna à son esprit une direction spéciale et en fit un bon mathématicien, un habile astronome. Son goût pour les sciences s'accrut encore dans les voyages qu'il fit en Angleterre et en Hollande en 1698 et 1699. Il se lia d'une étroite amitié avec Bayle, qu'il rencontra à la Haye. Au retour de ses voyages hors de France, Plantade séjourna quelque temps à Paris, et ayant obtenu des provisions de survivancier à la charge de conseiller à la cour des comptes, aides et finances, dont son père était revêtu, il retourna dans sa patrie en 1700. Peu de temps après, Cassini vint à Montpellier. Plantade, qui suivait ses opérations pour tracer la méridienne, conçut dès lors le projet d'établir une société des sciences dans cette ville ; ce qui, après beaucoup de difficultés, eut lieu en 1706. L'inauguration de cette compagnie coïncida avec l'éclipse de soleil qui arriva le 21 mai et fut totale à Montpellier. La société royale tint, dans cette même année, sa première assemblée publique ; Plantade, en qualité de directeur, ouvrit la séance par un discours qui fut extrêmement applaudi. Plusieurs de ses travaux ont été publiés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris ; d'autres n'ont jamais vu le jour : telles sont les observations de quantité d'éclipses et celles qu'il a faites pendant plus de quinze années sur les taches du soleil ; il n'abandonna point pour cela la culture des lettres. Les survivances ayant été supprimées par une déclaration du roi en 1703, Plantade acquit, en 1711, une charge d'avocat général, dans laquelle il se distingua par un jugement sévère et une mâle éloquence. Il se démit de cette charge en 1730, et obtint, deux ans après, des lettres patentes de conseiller honoraire. Il se livra alors avec ardeur à la description géographique de la province de Languedoc, sans négliger les recherches sur la physique, l'histoire naturelle et les antiquités. Il donna en 1730 ses *Observations sur l'aurore boréale*, qui parut à Montpellier, et se rencontra dans l'explication de ce phénomène avec Halley. Tous deux l'attribuent à l'inflammation du fluide magnétique. En 1732, Planta porta le baromètre sur les plus hautes montagnes des Pyrénées et fit connaître ses importantes observations sur cet objet dans l'assemblée publique de la société royale, tenue en novembre de la même année. Il acquit beaucoup d'honneur par une observation faite sur le mouvement de Mercure le 11 novembre 1736, pendant sa conjonction avec le soleil. A la mort de Gauteron, Plantade fut nommé secrétaire perpétuel de la société royale des scien-

ces dont il doit être regardé comme l'un des fondateurs. Ayant reçu, au commencement de l'été de 1741, des ordres de la cour pour se réunir aux académiciens de Paris, chargés de la description générale de la France, et pour concourir à la détermination de la figure de la terre, il se mit en marche vers le pic du Midi et arriva au pied de cette montagne, haute d'environ quinze cents toises, le 24 août. Dès le lendemain, il commença à la pointe du jour à gravir le pic et continua jusqu'à onze heures. Se trouvant alors à la hauteur perpendiculaire de quatre cents toises, il eut besoin de se faire aider par deux hommes de sa suite. Un instant après, on s'aperçut qu'il était sans connaissance, sans mouvement, et l'on essaya inutilement de le rappeler à la vie. Il avait 71 ans, et cet âge avancé n'avait pu le détourner d'une entreprise aussi périlleuse. Ratte a publié, dans les Mémoires de la société royale de Montpellier, l'*Eloge* de Plantade, d'où nous avons extrait cette notice. D—G—S.

PLANTADE (CHARLES-HENRI), compositeur musicien, né à Paris et non à Pontoise le 19 octobre 1764, entra dès l'âge de sept ans dans la musique des pages de Louis XV. Il chantait souvent les récits aux messes de la chapelle du roi à Versailles, et plus tard il chanta des duos avec la reine Marie-Antoinette par le choix du célèbre Gluck, qui donnait des leçons à cette princesse. Sorti des pages, il vint à Paris, où il étudia la composition sous Langlé en même temps qu'il se perfectionnait sur le violoncelle avec Duport. Il accompagnait parfaitement aussi la partition sur le piano, talent fort rare à cette époque. Ce fut vers l'année 1790 qu'il se fit connaître par sa première production : *Te bien aimer, ô ma chère Zélie*, charmante romance qui a traversé les temps sans vieillir et l'une de celles qui contribuèrent le plus à remettre ce genre à la mode. Plantade devint alors un des professeurs de chant en renom, et il entra comme contre-basse à l'orchestre du théâtre Feydeau, peu de temps après sa fondation. Comme il avait connu Garat à la cour, ce fut lui qui accompagna son ami sur le piano dans tous les concerts où ce célèbre chanteur se fit entendre sous le gouvernement du directoire. A cette époque, Plantade commença à composer des opéras qui furent tous représentés : au théâtre Louvois, 1° *Au plus brave, la plus belle*, paroles de Philipon de la Madelaine, 1794 ; 2° les *Deux sœurs*, 1795 ; 3° les *Souliers mordorés*, 1796, pièce déjà jouée en 1775 au Théâtre-Italien avec la musique de Fridzeri. Au théâtre Feydeau : 4° *Palma, ou le Voyage en Grèce*, en deux actes, paroles de Lemontey, 1798 ; le succès de cette pièce fixa la réputation du compositeur ; 5° *Romagnési*, en un acte, paroles de Lemontey, 1799 ; 6° le *Roman*, en un acte, poëme de Gosse, 1800. Au théâtre Favart : 7° *Zoé, ou la Pauvre petite*, en un acte, paroles de Bouilly, 1800. Cette pièce, dans laquelle madame St-Aubin et Gavaudan jouaient les principaux rôles, eut beaucoup de succès. Plantade donna encore au théâtre des Variétés-Montansier, avec Martainville, 8° *Lisez Plutarque*, en un acte, qui réussit peu, 1800. Aussi cessa-t-il durant quelques années de travailler pour le théâtre. Nommé professeur de chant au Conservatoire de musique, il y forma plusieurs élèves qui se sont distingués au théâtre, notamment Dabadie et mesdames Albert-Himm et Cinti-Damoreau. Comme il était aussi maître de chant à l'institution de madame Campan, il y donna des leçons à Hortense Beauharnais, qui, ayant épousé Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande en 1806, y appela Plantade, qu'elle fit nommer maître de chapelle et directeur de la musique du roi. Lorsque, par l'abdication de Louis Bonaparte, la Hollande eut été réunie à la France par son frère Napoléon, en 1810, Plantade revint à Paris, resta chef de la musique de la reine Hortense et entra comme l'un des chefs du chant à l'Opéra sous la direction de Picard. Il donna encore deux pièces à l'Opéra-Comique : 9° *Bayard à la Ferté*, en deux actes, paroles de Désaugiers et Gentil, 1811 ; 10° le *Mari de circonstance*, en un acte, paroles de Planard, 1813. La chute de ce dernier ouvrage le dégoûta pour toujours des compositions dramatiques, et, en effet, bien qu'on ait constamment remarqué dans les siennes une mélodie gracieuse et sentimentale, c'est dans la romance que Plantade a mérité véritablement de tenir un des premiers rangs. Il en a publié un grand nombre, soit en recueils, soit détachées, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer : *J'ai vu partout dans mes voyages*, chantée en 1797 dans le *Jaloux malgré lui*, comédie de Delrieu ; *Que le jour me dure ; Transports heureux ;* les *Cinq sens ; Près de coquette bergère ; Aux champs où tout repose encore ; Paola, chante bien ;* et surtout *Bocage que l'Aurore*, etc. Nommé professeur de chant et de piano en 1813 à l'Académie impériale de musique et au Conservatoire, il garda ces deux places sous la première et la seconde restauration et succéda en 1816 à Persuis comme chef de musique de la chapelle royale sous Louis XVIII et Charles X. Une scène lyrique imitée d'Ossian et mise en musique par Plantade en 1814 lui avait valu la croix de la Légion d'honneur. Dès lors, il s'adonna exclusivement à la composition de la musique sacrée. Ses ouvrages en ce genre étaient exécutés à la chapelle du roi avec ceux de Lesueur et de Chérubini, qui en étaient surintendants. Il avait déjà fait exécuter en 1810 une messe en musique dont on admira surtout le *Credo*. On cite de lui une quantité de messes et de motets, entre autres sa messe des morts exécutée dans les cérémonies funèbres à St-Denis. Il dirigea toute la partie musicale à la cérémonie du sacre de Charles X, dont il avait composé le *Te Deum*. A la révolution de 1830, il perdit toutes ses places, à l'exception de celle de l'un des chefs de chant

à l'Opéra. Il se retira aux Batignolles, y fut atteint d'une maladie grave et revint mourir à Paris le 18 décembre 1839, à l'âge de 75 ans. C'est à tort que M. Fétis a dit dans une notice sur Plantade que ce compositeur était mort dans un état voisin de la misère, puisque au contraire il jouissait de deux pensions, l'une comme ex-professeur à l'école royale de musique, l'autre sur la liste civile comme ancien maître de chapelle de la musique du roi. Plantade était d'ailleurs un homme très-estimable par ses qualités morales. A-T.

PLANTAVIT DE LA PAUSE DE MARGON. *Voyez* MARGON et PAUSE.

PLANTIN (CHRISTOPHE), l'un des plus célèbres imprimeurs du 16e siècle, était né en 1514 à Mont-Louis, dans la Touraine, de parents pauvres et obscurs. Il vint fort jeune à Paris, où il travailla quelque temps de l'état de relieur : il apprit ensuite les éléments de l'art typographique chez Robert Macé, imprimeur à Caen, et après s'être perfectionné en visitant les principaux ateliers de France et notamment ceux de Lyon, il revint à Paris dans l'intention de s'y établir. Les troubles que commençaient à occasionner les disputes religieuses le décidèrent à passer dans les Pays-Bas : il s'y maria peu après et vint demeurer à Anvers, où l'on sait qu'il exerçait son art en 1555 (1). La correction et la beauté des ouvrages sortis de ses presses étendirent bientôt sa réputation, et il acquit en peu de temps une fortune considérable. Plantin en fit le plus noble usage : sa maison, comme celle des Alde à Venise et des Estienne à Paris, devint l'asile de tous les savants; il en avait toujours plusieurs à sa table : il venait au secours de ceux qui se trouvaient dans le besoin et cherchait à se les attacher en leur offrant un traitement honorable; aussi eut-il constamment dans son imprimerie des hommes d'un rare mérite, tels que Corneille Kilian, Théodore Pulman, Victor Giselin, François Raphelengius, etc. (*voy.* ces noms). Cependant, si l'on en croit Malinkrot (*De ortu typograph.*), Plantin, à l'exemple de Robert Estienne, exposait devant sa porte ses épreuves en promettant une récompense à ceux qui y découvriraient quelques fautes. Sur le compte qui lui fut rendu des talents de Plantin, le roi d'Espagne, Philippe II, le nomma son premier imprimeur (*archi-typographus*) et le chargea de donner une nouvelle édition de la *Bible polyglotte* d'Alcalà (*voy.* XIMENÈS), dont les exemplaires commençaient à devenir rares. Cette édition, regardée comme le chef-d'œuvre de Plantin, parut de 1569 à 1572 en 8 volumes gros in-fol. (1). Il avait fait venir de Paris le fameux Guillaume Lebé (*voy.* ce nom) afin de fondre les caractères destinés à l'impression, et Philippe II envoya d'Espagne le savant Arias Montanus (*voy.* ARIAS) pour diriger cette importante entreprise. En ajoutant à la réputation de Plantin, ce magnifique ouvrage faillit être la cause de sa ruine par l'excessive rigueur avec laquelle les ministres espagnols poursuivirent le remboursement des sommes qui lui avaient été prêtées par le trésor royal. Notre célèbre de Thou, passant à Anvers en 1576, alla visiter les ateliers de Plantin, où il vit encore dix-sept presses roulantes, quoique, ajoute-t-il, ce fameux imprimeur fût embarrassé dans ses affaires. A force de soins et de travail, Plantin vint à bout de rétablir sa fortune. Il mourut le 1er juillet 1589 et fut enterré dans la cathédrale d'Anvers avec une épitaphe honorable rapportée par différents auteurs, entre autres par Foppens (*Bibl. Belgica*). Outre son imprimerie d'Anvers, il en possédait deux autres, l'une à Leyde et l'autre à Paris; elles furent partagées entre ses trois filles : l'aînée, mariée à Fr. Raphelengius, dont on a parlé, eut l'imprimerie de Leyde; celle de Paris échut à la cadette, qui avait épousé Gilles Béys; enfin, l'imprimerie d'Anvers fut dévolue à la seconde des filles de Plantin, mariée à Jean Moretus, qui continua de la faire rouler en société avec sa belle-mère : elle était placée dans une vaste maison que Guichardin regardait comme l'un des principaux ornements de cette ville (*voy.* sa *Description des Pays-Bas*). Conrad Zeltner (*Theatrum virorum eruditorum*) dit que cet imprimeur avait des caractères d'argent et que tous les instruments dont il se servait étaient d'ivoire; mais on avait déjà dit à peu près la même chose de Robert Estienne et avec aussi peu de fondement. La marque typographique de Plantin est une main qui tient un compas ouvert autour duquel on lit ces mots : *Labore et constantia*. Elle a été religieusement conservée par les Moretus et les Raphelengius, qui auraient eu de la peine à en choisir une meilleure. Le *Catalogue* des ouvrages sortis des presses de Plantin et de ses successeurs a été publié en 1615, in-8°, et plusieurs fois depuis. Balzac a prétendu que Plantin n'avait qu'une connaissance très-imparfaite de la langue latine, si répandue à cette époque : « A la vérité, dit-il, il faisait semblant de la savoir; et son ami Juste-Lipse lui « garda fidèlement le secret jusqu'à sa mort. Il

(1) Le premier ouvrage imprimé chez Plantin est une traduction française d'un ouvrage italien de J.-M. Bruto : l'*Institution d'une fille de noble maison*. Dans une épître dédicatoire au receveur de la ville d'Anvers, Plantin appelle ce volume « cestuy « premier bourjon sortant du jardin de mon imprimerie ». Un exemplaire non rogné de ce livre rare (et cette circonstance en augmentait beaucoup la valeur aux yeux des bibliophiles) a été payé en 1847 cent quatre-vingt-dix-huit francs à la vente Libri; il s'est revendu quatre cent quatre-vingt-dix francs, en 1858, chez M. Borluut de Gand. BR—T.

(1) M. van Praet, dans son *Catalogue des livres sur vélin*, décrit dix exemplaires de ce bel ouvrage, mais il paraît que les deux derniers volumes n'existent que sur papier. Il fut tiré douze cents exemplaires des cinq premiers volumes, renfermant l'Écriture sainte, et six cents exemplaires seulement des tomes 6, 7 et 8, qui contiennent les *apparats sacrés*. M. Scheller a donné, en 1845, dans un journal bibliographique mis au jour à Leipsick (le *Serapeum*), des détails d'après des documents jusqu'alors inédits sur cette grande publication. Voir aussi dans le *Bulletin de l'académie de Belgique*, t. 19, un travail curieux de M. Gachard : *Particularités inédites sur Plantin et sur l'impression de la Polyglotte*. BR—T.

« lui écrivait des lettres en latin : mais dans le « même paquet il lui en envoyait l'explication en « flamand » (*Lettres à Chapelain*, t. 1, p. 27). Il est bien difficile de croire que Juste Lipse fût l'auteur des préfaces et des lettres latines que Plantin a mises à la tête de plusieurs ouvrages. Il n'égalait certainement en érudition ni les Alde, ni les Estienne; mais on n'en doit pas conclure qu'il fût sans instruction. Il avait fait une étude particulière de l'histoire naturelle et surtout de la botanique; il encouragea Lobel dans ses travaux et fit graver pour ses différents ouvrages des planches qu'il rassembla dans les *Icones stirpium*, recueil précieux que Van der Linden et Mercklin lui ont attribué parce qu'il en a signé la dédicace, mais qu'il est juste de restituer à Lobel (*voy.* ce nom). Plantin a eu beaucoup de part au *Thesaurus teutonicæ linguæ* (*voy.* Corn. Kilian), et enfin il est auteur de *Dialogues français et flamands*, 1579, in-8°, ouvrage dans lequel il a décrit fort exactement les machines et les procédés de l'imprimerie (c'est dans le neuvième dialogue). Le portrait de Plantin a été gravé par E. Boulenois; on le trouve dans l'*Académie des hommes illustres* de Bullart et dans la *Bibl. Belgica* de Foppens. Un grand nombre d'auteurs ont parlé de Plantin; mais personne n'a recueilli plus de détails sur ce célèbre imprimeur et ses successeurs que Maittaire dans le tome 3 des *Annales typographiques*. Un catalogue raisonné des impressions sorties des ateliers de ce célèbre typographe a été entrepris par MM. A. de Baecker et Ch. Ruelens, qui ont annexé au *Bulletin du bibliophile belge*, paraissant à Bruxelles, leur travail, lequel n'est point parvenu à son terme. W—s.

PLANTIN (Jean-Baptiste), historien estimable, mais très-peu connu, né à Lausanne vers 1625, après avoir terminé ses études à l'académie de cette ville, fut admis au saint ministère et nommé desservant du château d'Oyes. Il profita des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour s'appliquer à l'histoire, et mourut après l'année 1678. On a de lui : 1° *Helvetia antiqua et nova*, Berne, 1656, in-8° de 357 pages. Cet ouvrage, que Haller trouve excellent, a été inséré par Fuesli dans le *Thesaurus histor. Helvetiæ*, et réimprimé à Zurich en 1737, in-8°. L'auteur a beaucoup puisé dans les recueils de Simler, de Tschudi, et dans les *Mémoires* d'Eman. Hermann, bon antiquaire. 2° *Abrégé de l'histoire générale des Suisses*, avec une description particulière de leur pays, Genève, 1666, in-8° de 814 pages. Ce n'est point, comme l'ont cru plusieurs bibliographes, une traduction de l'ouvrage précédent; c'est la première histoire de la Suisse qui ait été publiée en français; elle est d'ailleurs peu estimée. La première partie, contenant l'histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1634, est tirée de Simler, Munster, Guilliman, Stettler et autres auteurs dont Plantin a souvent mal compris le latin, surtout dans les noms propres; dans la deuxième partie, qui traite principalement de la topographie, il rapporte des inscriptions qui n'ont jamais existé, selon Haller. (*Bibl. histor. de Suisse*, t. 4, n° 447.) 3° *Lausana restituta, sive brevis oratio de reformatione Lausanæ*, *A. D.*, 1536, in-12 de 16 pages. Ce discours fut prononcé par Nic. Tscharner, qui n'avait alors que quinze ans. 4° *Dictionnaire français et latin*, Lausanne, 1667, in-8°; 5° *Petite chronique de la ville de Berne*, Lausanne, 1678, in-12 de 184 pages. Quoique rempli de fautes d'impression, ce livre, devenu rare, peut encore être utile. 6° Une *Chronique de Lausanne* et une *Chronique du pays de Vaud*, conservées en manuscrit dans diverses bibliothèques de la Suisse. W—s.

PLANUDE (Maxime), né à Nicomédie, ainsi qu'il le dit lui-même dans un de ses opuscules, était moine à Constantinople au 14e siècle. L'empereur Andronic le chargea d'une mission auprès de la république de Venise en 1327; c'est à peu près tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui une lettre adressée à Jean Paléologue, qui ne monta sur le trône qu'en 1341; Planude a donc vécu au moins jusqu'à cette époque. D'Orville place sa mort en 1353, mais sans prouver cette date par aucun monument ni par aucun témoignage. Génébrard et Vossius le font vivre jusqu'en 1370, et Fontanini jusque sous le pontificat d'Urbain VI, de 1378 à 1389. Apostolo Zeno combat cette dernière hypothèse, en observant que Planude devait être déjà d'un âge mûr en 1327, lorsqu'il remplissait à Venise une mission importante. Mais il aurait pu n'avoir alors que vingt-sept ans, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'il en eût vécu soixante-dix-huit ou même quatre-vingt-neuf. Sa Vie d'Esope est si pleine de contes puérils, comme nous le verrons bientôt, qu'il pourrait fort bien ne l'avoir écrite que dans son extrême vieillesse, pendant qu'Urbain VI était pape, ainsi que Fontanini le suppose. Il faut se borner à le compter parmi les auteurs grecs du 14e siècle, sans chercher de dates précises ni de sa naissance ni de sa mort; il écrivait cent cinquante ans avant Raphaël Maffei de Volterra, qui nous donne lui-même cette indication approximative au livre 17 de ses *Commentaria urbana*, et qui, né en 1451, est mort en 1522. Au surplus, on est autorisé par le très-grand nombre des ouvrages de Planude à lui attribuer une assez longue carrière. Il est surtout connu par son travail sur Esope et par son Anthologie. De tous les recueils des fables d'Esope, dit Clavier (*voy.* Esope), « le plus mauvais, quoiqu'il ait été « souvent réimprimé, est celui qu'a fait Planude, « qui y a joint une vie remplie de contes. » Cette vie est, quant au fond, celle que la Fontaine a placée à la tête de ses propres apologues, en avouant que la plupart des savants la tiennent pour fabuleuse. « Pour moi, dit la Fontaine, je n'ai pas voulu m'engager dans cette « critique; comme Planude vivait dans un siècle « où la mémoire des choses arrivées à Esope ne

« devait pas être encore éteinte, j'ai cru qu'il « savait par tradition ce qu'il a laissé. Dans cette « croyance je l'ai suivi, sans retrancher de ce « qu'il a dit d'Esope que ce qui m'a semblé trop « puéril ou qui s'écartait en quelque façon de la « bienséance. » L'intervalle entre Esope et Planude étant de dix-huit cents ans au moins, il y a trop de bonhomie à supposer que les souvenirs étaient beaucoup plus vifs, et la tradition plus constante que trois cents ans plus tard. Bayle n'a pas manqué de faire cette observation, et il y a joint plusieurs remarques critiques sur les récits de Planude. Celui-ci, par exemple, fait citer par Ésope des vers d'Euripide, qui lui est postérieur d'un siècle et demi. Une bien meilleure vie d'Esope a été écrite en moins de pages par Méziriac en 1632; elle a été insérée dans le tome 1er des *Mémoires* de Sallengre : plusieurs erreurs grossières de Planude y sont judicieusement relevées. Quant aux apologues recueillis par le moine de Constantinople, il est difficile de les accepter pour ceux d'Esope : cette compilation en contient plusieurs dont le fabuliste phrygien n'a guère pu concevoir l'idée, et il en omet qui lui sont attribués par d'anciens auteurs. Un autre recueil dû à Planude porte le nom d'*Anthologie grecque*. Méléagre, plus de cent ans avant J.-C. (*voy.* MÉLÉAGRE); Philippe de Thessalonique, au 2e siècle de l'ère vulgaire (*voy.* PHILIPPE); Agathias (*voy.* ce nom) au 6e; Constantin Céphalas au 10e, avaient rassemblé des poésies fugitives de diverses époques. Planude s'empara de ces anthologies, particulièrement de celle de Céphalas, en retrancha beaucoup d'articles, en ajouta d'autres, et en composa ainsi, sans méthode ni discernement, un nouveau recueil en sept livres. On peut lui savoir gré, avec le P. Vavasseur, d'avoir écarté des morceaux obscènes; mais il en produit qui le sont davantage, et il en supprime qui ne le sont pas du tout. Brunck lui fait ces deux reproches, et n'hésite point à dire que cette informe compilation a été préjudiciable au progrès des bonnes études. D'importantes additions y ont été faites par Henri Estienne, Saumaise et d'autres savants; on a d'ailleurs retrouvé à Heidelberg l'Anthologie de Céphalas, que Planude avait tant mutilée. Par ces moyens, les éditions de l'*Anthologie grecque* se sont successivement améliorées. La première est de 1494, à Florence, in-4°, en lettres capitales; c'est le recueil de Planude, revu par J. Lascaris. Ce même recueil fut réimprimé in-8° par les Alde en 1503, 1514, 1550; par les Junte en 1519; et in-folio, en 1566, par Henri Estienne, avec des notes qui se retrouvent, ainsi que celles de Brodeau et de V. Opsopæus, dans l'édition donnée à Francfort en 1600. L'Anthologie de Céphalas parut à Rotterdam en 1742; puis, avec une version latine et les notes de Reiske, à Leipsick, en 1754. Brunck, en 1774, publia ses *Analecta veterum poetarum græcorum*, à Strasbourg, en 3 volumes in-8°, recueil disposé dans un nouvel ordre et plus riche que les précédents. On doit à M. Jacobs une anthologie grecque d'après le travail de Brunck (5 vol. in-8°); des remarques sur les pièces contenues dans cette collection (8 vol. in-8°), et enfin 4 volumes (du même format) intitulés *Anthologia græca ad fidem codicis olim palatini nunc primum edita, cum supplementis Anthologiæ Planudeæ*. Les sept livres de Planude ont été réimprimés à Naples avec une version italienne de Gaetano Carcani, 1788-1796, 7 vol. in-4°; et à Utrecht par les soins de Bosch, avec des appendices et l'excellente traduction en vers latins de Hugues Grotius, 5 vol. in-4°, dont le dernier a paru en 1822. Planude, outre cette compilation fameuse, outre les fables et la vie d'Esope, a laissé beaucoup d'écrits, dont les uns sont de simples versions de livres latins en langue grecque, et les autres des compositions originales. On connaissait, depuis 1495, sa traduction des Distiques moraux de Caton, souvent réimprimée jusqu'en 1754 et 1759; mais les *Métamorphoses* d'Ovide, traduites par Planude en prose grecque, ont été publiées pour la première fois en 1822, enrichies d'une préface et de notes savantes par Boissonade, en 1 volume in-8°, qui fait partie de la collection des classiques latins de M. le Maire. Boissonade ne dissimule point les défauts de cette version; Planude, n'ayant qu'une mauvaise copie du texte latin, ne l'a pas toujours bien entendu. Un fragment de Cicéron sur la mémoire, traduit par lui en grec, a été imprimé en 1810; mais on a jusqu'ici laissé manuscrites les versions qu'il a pareillement faites des Héroïdes d'Ovide, du Songe de Scipion, de la Guerre des Gaules de Jules César (1), de la Consolation de Boëce, de la Grammaire de Donat, de la Cité de Dieu de St-Augustin, et des quinze livres du même docteur sur la Trinité. On cite de plus un traité d'Aristote sur les plantes, remis en grec par l'infatigable moine, d'après une version orientale. Les ouvrages dont il est l'auteur original peuvent se diviser en trois classes, selon qu'ils appartiennent à la théologie, aux sciences ou aux belles-lettres; car il a cultivé presque tous les genres de connaissances. Comme théologien, il a composé trois livres sur la procession du St-Esprit contre la doctrine de l'Eglise latine. Il s'était d'abord montré partisan de cette doctrine, ce qui avait fort déplu à l'empereur, qui, dit-on, le fit alors jeter dans un cachot. Pour recouvrer sa liberté et rentrer en grâce, il se mit à réfuter ce qu'il avait professé, et ne sut employer que des arguments d'une faiblesse extrême, ainsi qu'il arrive ordinairement en pareil cas : c'était du moins le jugement qu'en portait le cardinal Bessarion dans le siècle suivant; Raphaël Maffeï

(1) La version grecque jointe à quelques éditions de César, n'est pas celle de Planude (*voy.* CÉSAR).

de Volterra nous apprend ces détails. Arcudius n'en a pas moins inséré cet ouvrage théologique de Planude dans un recueil publié en 1630, in-4°. On a imprimé aussi son sermon sur St-Pierre et St-Paul, parmi les œuvres de St-Grégoire de Nysse, et une version latine de son discours sur le tombeau de Jésus-Christ, au tome 27 de la *Bibliothèque des Pères;* ses autres prédications concernaient la prière, la vérité, les vertus de quelques martyrs; elles sont restées manuscrites, ainsi que plusieurs inscriptions pieuses, une vie d'Arsène, patriarche de Constantinople, et un recueil de canons. C'est dans le panégyrique du martyr Diomède que Planude se dit né à Nicomédie, ainsi que Boissonade l'a remarqué le premier. Dans les sciences, son plus important travail consistait, à ce qu'il semble, en scolies sur l'Arithmétique de Diophante; ce sont probablement celles qui ont été publiées avec le texte du mathématicien grec, et qui ne s'appliquent qu'aux deux premiers livres. Elles contiennent beaucoup d'inepties, comme l'ont montré Xylander et Méziriac. On ne saurait accorder une pleine confiance à ce que Planude rapporte des calculs usités chez les Indiens; mais il a passé, quoique fort mal à propos, pour le premier qui ait fait en Europe usage des chiffres arabes; ils avaient été introduits dès l'an 1202 en Italie par Léonard de Pise (1) (*voy.* FIBONACCI). C'est sans doute à cette science, ou à d'autres branches des mathématiques, que tiennent ses problèmes manuscrits. Il paraît s'être occupé aussi et des figures du soleil et de la lune, et des couleurs et des noms des animaux. Ses opuscules sur ces matières sont à peine indiqués dans les catalogues des bibliothèques manuscrites. Il en est de même de la plupart de ses livres de grammaire et de littérature. La bibliothèque de Paris possède son dialogue intitulé *Neophron* et *Palætimus*, indiqué par Villoison, et roulant sur des questions grammaticales. Ailleurs, on a de lui une grammaire abrégée; ailleurs, un commentaire sur la Rhétorique d'Hermogène. On lui attribue encore des énigmes, une comparaison de l'hiver et du printemps, une paraphrase des Caractères de Théophraste, des remarques sur l'histoire de la guerre de Troie par Dictys de Crète; des additions à la bibliothèque de Photius, et trois centuries d'adages. Enfin Lambecius (*Biblioth. Cæsar.*, lib. 4) indique un manuscrit contenant soixante-douze épîtres de Planude : la première est celle dont nous avons fait mention au commencement de cet article. Tous ces travaux supposent une laborieuse activité, une facilité peu commune, une instruction variée, et sinon profonde, du moins assez étendue. Dans cette longue liste de productions, il n'y a pas un seul bon ouvrage. Planude ne perfectionne rien; toujours pressé de finir, il n'apporte nulle part d'exactitude. S'il rencontre des difficultés, il les élude par des omissions, ainsi que l'a remarqué Brunck par rapport à l'Anthologie : *Quum ea* (carmina) *e libro parum emendato describeret, omnia, quæ legendi difficultate festinanti moram injiciebant, prætermittebat, consultis hiulcis et incohærentibus distichis.* Peu d'auteurs, même au moyen âge, ont montré moins de discernement et de critique, il n'a ni goût, ni véritable talent, pas même autant qu'il en faut aux compilateurs; et néanmoins deux de ses recueils, son Anthologie et ses fables d'Esope, ont acquis, au renouvellement des lettres, une vogue qu'ils n'ont pas encore perdue. Il est vrai que son nom est demeuré assez obscur : on n'a fait aucune recherche sur les circonstances de sa vie; et Possevin les a si mal connues, qu'il le fait vivre au temps du concile de Bâle : l'erreur est à peu près d'un siècle. D—N—U.

PLASSCHAERT (JOSEPH), né à Bruxelles en 1761, de l'une des familles les plus opulentes de la bourgeoisie, fit de très-bonnes études au collége de cette ville et fut admis fort jeune dans l'administration autrichienne comme auditeur. Il ne prit en conséquence aucune part aux révolutions qui éclatèrent dans son pays en 1789. Lors de l'invasion des départements frontières de la France par les armées de l'Autriche, en 1793, il fut employé dans l'administration que forma cette puissance sous le nom de *Junte administrative des provinces conquises*. Après les revers de la coalition, en 1794, et l'abandon des Pays-Bas, qui en fut la suite, Plasschaert se retira des affaires publiques et ne s'occupa que de littérature et de la conservation de sa fortune, qui dès lors était considérable. Ce ne fut qu'en 1801 qu'il parut vouloir se rattacher au nouveau gouvernement, et que, distingué par M. Doulcet de Pontécoulant, qui venait d'être nommé à le préfecture de la Dyle, il fut créé chef de ses bureaux, puis conseiller de préfecture, remplaçant souvent ce magistrat dans ses fonctions, lorsqu'il était obligé de s'absenter. Il fut ensuite nommé membre du corps législatif, puis maire de Louvain, et il était sans doute destiné à de plus hautes fonctions, lorsque le gouvernement impérial tomba et que la Belgique fut séparée de la France. Alors il donna sa démission de maire, et parut décidé à vivre dans la retraite, où il composa deux brochures qui lui firent beaucoup de partisans parmi les libéraux. La première, intitulée *Esquisse historique sur les langues considérées dans leurs rapports avec la civilisation et la liberté des peuples* (Bruxelles, 1817, in-8°), avait pour but de démontrer l'impossibilité d'interdire en Belgique l'usage de la langue française dans les affaires de la justice et de l'administration. La seconde, intitulée *Essai sur la noblesse, les titres et la féodalité* (1818, in-8°), également remarquable par des opinions libérales et presque ré-

(1) La figure des chiffres de Planude est gravée dans l'*Histoire des mathématiques* de Montucla.

volutionnaires, lui valut une grande popularité. Il fut alors nommé membre de la seconde chambre des états généraux, où il se rangea du parti de l'opposition, et vota d'abord pour l'abolition de la traite des nègres, puis contre le projet de loi sur le recrutement et contre le budget. Mais les fatigues du système représentatif altérèrent bientôt sa santé. Il donna sa démission en 1819. L'envoi qu'il en fit aux états de sa province fut à la seconde chambre l'objet d'une longue discussion, mais on finit par reconnaître la légalité de la marche qu'il avait suivie, et il alla vivre en paix dans ses terres. Il mourut à Louvain en 1821 et fut enterré en grande pompe. M—D J.

PLAT ou PLAET (JOSSE LE). *Voyez* LEPLAT.

PLATEA (FRANÇOIS PIAZZA, plus connu sous le nom latin de), célèbre canoniste, naquit à Bologne vers la fin du 14e siècle. Après avoir achevé ses cours de jurisprudence, il reçut le laurier doctoral et fut honoré de divers emplois. Il avait plus de trente ans lorsqu'en 1424 il embrassa la règle des frères mineurs ou cordeliers. Peu de temps après il prit ses grades en théologie. Ses talents comme prédicateur ayant étendu sa réputation dans toute l'Italie, le pape Eugène IV le chargea de recueillir les aumônes des fidèles, qui devaient être employées à soutenir la guerre contre les Turcs. Il mourut à Bologne en 1460 et fut inhumé dans l'église de St-Paul du Mont. Ses traités de droit canonique, consultés longtemps par les jurisconsultes, ont été réunis sous ce titre : *Opus restitutionum usurarum, et excommunicationum*. La première édition, Venise, 1472, in-4°, est encore très-recherchée, à raison de sa date ; celles de Padoue, 1473, et de Cologne, 1474, toutes deux in-folio, sont également rares. La Serna Santander en a donné la description dans la *Bibliothèque choisie du 15e siècle*. Pour les suivantes, on peut consulter Panzer, *Annal. typograph*. Orlandi cite encore (*Scrittori Bolognesi*, p. 107) comme imprimés divers ouvrages de Platea : des sermons, un traité du mariage, et *Summa mysteriorum christianæ fidei*, mais l'édition qu'il indique de ce dernier ouvrage, Padoue, 1473, est évidemment imaginaire. W—S.

PLATEL. *Voyez* NORBERT.

PLATEN (DUBISLAV-FRÉDÉRIC DE), fils d'un colonel qui avait servi en Prusse avec beaucoup de distinction, naquit en 1714 : il n'avait pas encore dix ans lorsque, en considération des services du père, le roi le fit cornette, suivant les prérogatives qu'avait alors la noblesse prussienne. En 1729, il était déjà lieutenant ; en 1736, il eut une compagnie dans un régiment de cuirassiers, et fut créé chevalier de St-Jean, probablement aussi par égard pour le père ; car Platen fils n'avait encore rien fait qui méritât cette distinction. Ce fut seulement en 1741 qu'eut lieu sa première campagne, en Silésie ; au combat de Gotusitz, il gagna l'ordre du Mérite et le grade de major. Trois ans après, il fit la campagne de Bohême et de la haute Silésie, et fut nommé ensuite lieutenant-colonel et commandant en second des dragons de Norrmann, puis commandant des dragons de Langermann, et après avoir aidé à repousser les Autrichiens auprès de Friedland, en Bohême, il devint en 1757 major-général et commanda son régiment à la bataille de Gross-Jœgerndorf. Envoyé depuis contre les Suédois en Poméranie, il prit part au blocus de Stralsund. De là, il se tourna contre les Russes, et se battit contre eux à Zorndorf avec ses deux fils, dont l'un fut tué et l'autre blessé grièvement. Il délogea ensuite les Russes de plusieurs postes, tels que Galnow et Greiffenberg. Revenant aux Suédois, il leur prit Prenzlow, Pasewalk, et contribua à la prise de Demmin. Nommé lieutenant général, il fut chargé du commandement de la cavalerie à l'armée du prince Henri, en Saxe. Il occupa Bemberg et prit part à la bataille de Kunnersdorf. En 1760, il fit partie du corps d'armée envoyé du côté de la Prusse pour empêcher les incursions des Russes. Puis, repassant à l'armée du prince Henri, il couvrit la Silésie et combattit à Torgau sous les yeux du roi. Chargé par ce prince de traverser l'Oder pour détruire en Pologne les magasins russes, il exécuta cet ordre avec une célérité et une audace surprenantes, enlevant, au couvent de Gostin, un convoi de 5,000 charrettes, faisant prisonniers 2,000 hommes, après en avoir tué 500, brûlant un grand magasin à Gostin même et un autre à Posen. Il délogea ensuite l'ennemi de Landsberg, et s'empara de la tête du pont de la Persante, à Kœslin ; de là, il passa un défilé auprès du village de Spie, malgré la canonnade des Russes, traversa tout le village incendié et opéra sa jonction avec le duc de Wurtemberg, qui avait le plus grand besoin de secours. En 1762, il fit la campagne de Saxe dans l'armée du prince Henri, mais sans avoir occasion de se distinguer. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda sous le même prince un corps de Prussiens et de Saxons, avec lequel il pénétra jusqu'aux environs de Prague, répandant la terreur sur son passage. Ce fut la fin de ses exploits militaires. Il fut laissé sans nouvelle destination jusqu'à l'avénement de Frédéric-Guillaume, qui lui présenta la décoration de l'Aigle rouge, en disant que c'était s'y prendre tard, mais que du moins il prouvait qu'il savait apprécier le mérite. Le nouveau roi le nomma aussi gouverneur de Kœnigsberg, et le fit en 1787 général de la cavalerie. Platen mourut un mois après sa nomination, ayant servi pendant soixante-cinq ans. Il avait épousé en 1738 la fille de Coccéii, grand chancelier de Frédéric II. D—G.

PLATEN (le baron PIERRE-JEAN-BERNARD), gouverneur général de Norvége, né dans l'île de Rugen au mois de mai 1766, mourut à Christiania dans le mois de janvier 1830, universelle-

ment regretté. Fils du baron Bernard de Platen, qui était feld-maréchal et gouverneur général en Poméranie, il fut destiné fort jeune au service de mer, et depuis sa dix-septième jusqu'à sa vingtième année, il voyagea dans presque toutes les parties du monde, d'abord sur des navires marchands, ensuite sur des bâtiments de guerre suédois. C'est à son génie, à ses lumières, à sa persévérante activité que l'on dut l'exécution du projet, formé depuis des siècles, de faire communiquer la mer du Nord avec la Baltique. Il était directeur général de la grande entreprise du canal de Gotha, qui fait l'admiration de l'Europe et la gloire de la Suède. Les actionnaires de ce canal lui donnèrent pour successeur dans cette importante direction le baron de Spare, général commandant le corps du génie. Z.

PLATEN (Auguste, comte de), un des poëtes modernes qui ont jeté le plus d'éclat en Allemagne, naquit le 24 octobre 1796 à Ansbach; il appartenait à une famille noble et il fut destiné, selon un usage répandu dans les pays germaniques, à l'état militaire; admis à l'école des cadets à Munich et plus tard à l'institut des pages, il fit comme lieutenant, sous les drapeaux bavarois, la campagne de 1815, qui ne fut d'ailleurs pour ce corps d'armée qu'une promenade sans combat. Peu disposé au service, le jeune de Platen voulut perfectionner ses études; il passa quelque temps aux universités de Wurzbourg et d'Erlangen, où il s'occupa surtout de philosophie et de linguistique. La poésie l'attira d'une manière spéciale; en 1821, il fit paraître ses premiers vers, formant un petit volume qu'il intitula *Ghazeles*. Presque aussitôt il mit au jour un autre volume en lui donnant le nom de *Feuilles lyriques*. L'année suivante, il publia un recueil de *Mélanges*. Bientôt il aborda le théâtre en produisant d'abord la *Pantoufle de verre*, en 1824, œuvre qui fut suivie de l'*Œdipe romantique*, en 1826; mais ces productions furent froidement accueillies. Les *Sonnets écrits à Venise*, 1825, furent le résultat du premier voyage de Platen en Italie. Il y retourna en 1826, et il y passa la majeure partie de sa vie, n'ayant fait ensuite en Allemagne que deux voyages de peu de durée. Le beau ciel de la Péninsule convenait bien mieux à sa santé et à son humeur un peu sauvage que les brumes de la Germanie. Il continuait toutefois d'écrire dans la langue de sa patrie, et en 1833 il fit paraître deux ouvrages remarquables d'un genre différent: la *Ligue de Cambray*, tragédie, et l'*Histoire du royaume de Naples de* 1414 *à* 1443, récit animé et chaleureux d'une portion intéressante des annales de l'Italie méridionale. En 1835, un poëme en neuf chants, *les Abbassides*, vit le jour à Stuttgard. Platen mourut la même année dans un âge peu avancé et avant d'avoir livré au public tout ce que son talent était appelé à produire. La crainte du choléra, qui avait envahi Naples, le décida à passer en Sicile; il était à Syracuse lorsqu'il fut atteint d'une fièvre qui l'enleva le 5 décembre. Ses écrits, recueillis en 1838, ont été réimprimés en 1847, 5 vol. in-12, et en 1848. Une collection de satires politiques que frappa la censure en Allemagne fut imprimée à Strasbourg, 2e édition, 1841. Platen était réellement ce que Byron cherchait à paraître, un misanthrope altier et dédaigneux; trop souvent il a, comme le poëte anglais, fait entendre les accents d'un scepticisme aride. Il ne voulut jamais faire la moindre concession aux goûts littéraires de l'époque et, confiné dans un isolement volontaire, il se montra persuadé que la postérité le regarderait comme un homme de génie. Dans son style nerveux et net, on trouve l'expression d'une âme ardente, mécontente, aspirant vers le beau dans toutes ses formes et s'efforçant de le fixer dans des vers travaillés avec soin. Polir le style de sa composition, en varier les rhythmes, en perfectionner la forme, était le souci perpétuel de Platen; il convient avec orgueil qu'il nourrit l'espoir d'être regardé un jour comme « un des plus grands artisans du langage maternel ». On a pu dire avec raison que nul poëte n'avait senti plus profondément, n'avait exprimé avec plus de vérité l'émotion généreuse que l'aspect d'une grande ruine, la dissolution d'une antique puissance fait éprouver aux âmes capables de sympathie pour ce qu'il y a d'élevé sur la terre. La décadence de Venise, sujet de tant d'élégies vulgaires et de déclamations ampoulées, se trouve déplorée dans plusieurs compositions de Platen avec une sobriété d'expression, une sincérité de sympathie, une vérité de coloris qui font partager au lecteur l'émotion réelle de l'écrivain. — Les douleurs du poëte font une grande partie de sa puissance; Platen connut les agitations et les déchirements du cœur; une femme pour laquelle il avait un attachement ardent et sincère lui manqua de foi, et ce désappointement contribua beaucoup à le retenir « banni dans son propre intérieur, tout rempli de ténèbres douloureuses », comme il le dit lui-même. Il eut bien des heures d'abattement qui ne furent pas d'ailleurs perdues pour l'art, mais qui duraient peu: le poëte se relevait vite, confiant dans la haute mission dont il se regardait comme investi. Z.

PLATER (Thomas), célèbre helléniste, né en 1499 à Grænchen, dans le Valais, de parents très-pauvres, fut employé dans son enfance à garder les troupeaux. A quatorze ans, il fut placé chez un curé du voisinage, qui lui apprit à lire. Mais, ne pouvant plus supporter les mauvais traitements de son instituteur, il s'enfuit avec un de ses parents qui se rendait à Zurich pour continuer ses cours académiques, parcourut en mendiant la Suisse, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, et, après diverses aventures, vint à Schlestadt, où il s'arrêta chez un maître d'école, qui se chargea de lui enseigner les éléments du latin. Il apprit dans le même temps à

fabriquer la corde, et parvint de cette manière à gagner sa vie. De retour à Zurich, il fréquenta l'école d'Oswald Mycon, habile grammairien, qui, charmé de son assiduité, le prit en affection et lui fit faire de grands progrès dans l'étude du latin. Oswald avait embrassé les opinions des réformateurs; il n'eut pas de peine à les inculquer à son élève, et il se servit de Plater pour correspondre avec Zwingle. En quittant son maître, Plater voulut essayer de donner lui-même des leçons; mais ce moyen ne lui ayant pas réussi, il revint à son état de cordier. Cependant il employait tous ses loisirs à se perfectionner dans la connaissance du latin, et à apprendre le grec et l'hébreu. Sur la recommandation de quelques personnes éclairées, il fut nommé professeur de grec au gymnase de Bâle et devint en même temps correcteur chez Hervagius, qui lui proposa de l'associer à son imprimerie. L'espoir d'un gain plus considérable lui fit rompre la société, et il ouvrit vers 1536 un atelier d'imprimerie; mais il eut bientôt dissipé toutes ses ressources, et fut trop heureux d'accepter la place de recteur du gymnase, qu'il remplit jusqu'en 1578. A cette époque, ses infirmités l'obligèrent de donner sa démission. Il mourut le 26 janvier 1582. On grava sur sa tombe une épitaphe honorable, rapportée dans les *Monumenta Basileensia*, p. 30. Sa vie, écrite principalement d'après ses mémoires autographes, se trouve dans les *Miscellanea Tigurina*, t. 3, part. 2, p. 207-343. Thomas Plater avait été marié deux fois. De son premier mariage, il eut Félix, et du second, contracté à l'âge de soixante-treize ans, il eut six enfants, dont l'aîné fut Thomas (*voy.* les articles suivants). W—s.

PLATER (Félix), médecin, né à Bâle en 1536, fils du précédent, s'appliqua dès sa première jeunesse à l'étude de l'art de guérir avec tant de succès qu'il fut admis au doctorat à l'âge de vingt ans. Il se rendit ensuite à Montpellier, parcourut la France et une partie de l'Allemagne, et revint en 1560 à Bâle, riche d'une foule de connaissances acquises dans ses voyages. Nommé archiâtre et professeur de médecine pratique, il remplit cette double charge avec succès pendant cinquante-quatre ans. Sa réputation attirait à ses leçons une foule d'élèves des pays étrangers, et, malgré les soins qu'il donnait à l'enseignement, il trouvait encore le loisir de répondre aux consultations qu'on lui adressait de toutes parts. Plusieurs personnes du plus haut rang, à qui ses conseils avaient été utiles dans des maladies dangereuses, cherchèrent à l'attirer par des offres avantageuses à sa fortune. Mais son désintéressement le fit résister à toutes les sollicitations, et il vécut tranquille et considéré au milieu de ses concitoyens, auxquels il avait eu le bonheur de rendre d'importants services, surtout à l'époque des fièvres pestilentielles qui désolèrent une partie de la Suisse en 1564 et en 1610. Plater mourut dans sa patrie le 28 juillet 1614, sans laisser d'enfants d'un mariage qu'il avait contracté dans sa jeunesse et qui l'avait rendu constamment heureux. Il avait établi à Bâle un jardin botanique, dont il abandonnait la disposition à ses élèves, et il avait formé un riche cabinet d'histoire naturelle, qui a subsisté jusqu'à l'extinction de sa famille. On a de lui plusieurs ouvrages, dont on peut voir les titres dans le *Dictionnaire de médecine* d'Eloy, et dans l'*Athenæ rauricæ*, p. 182. Les principaux sont : 1° *De corporis humani structura et usu libri tres*, Bâle, 1583, in-fol.; ibid., 1603, même format. La plupart des planches qui décorent ce volume sont tirées de Vésale et de Coiter; celles qui concernent l'organe de l'ouïe et de la vue sont les seules qui appartiennent à Plater. 2° *De mulierum partibus genitalibus*, ibid., 1586, in-4°; Strasbourg, 1597, in-fol.; 3° *Praxeos medicæ tomi tres*, Bâle, 1602, in-8°. Cette pratique a souvent été réimprimée : la meilleure édition est celle qu'Emmanuel Kœnig a donnée en 1736, in-4°, avec une préface. 4° *Observationum libri tres*, ibid., 1614, in-8°; réimprimé avec des additions en 1641 et en 1680, même format. Ce recueil contient des remarques utiles et qui confirment que l'auteur était un excellent praticien; mais on regrette d'y lire un grand nombre de formules qui ne peuvent plus être d'aucun usage. Sa vie, écrite par lui-même avec un très-grand détail, se conserve en manuscrit et se trouvait en 1785 dans la bibliothèque du docteur Passavant, de Bâle, l'un de ses descendants. — Plater (Thomas), frère du précédent, né en 1574, était en bas âge quand son père mourut. Félix, son frère, prit soin de son éducation et le regarda toujours comme son fils. Après avoir achevé ses études médicales avec succès, il se livra particulièrement à l'histoire naturelle, donnant à cette science tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations. Nommé en 1614 professeur d'anatomie et de botanique à l'académie de Bâle, il obtint en 1625 la chaire de médecine pratique, et mourut le 1er décembre 1628. On lui doit une édition du *Traité de pratique* de son frère (Bâle, 1625, in-8°), avec quelques corrections et additions, résultat de sa propre expérience. On conserve encore le manuscrit du journal de ses voyages, ouvrage curieux, rempli de dessins, de cartes et de plans tracés de sa main. — Plater (Félix II), fils du précédent (1), naquit en 1605. Après avoir fait ses études et reçu le grade de docteur en philosophie, il résolut, à l'exemple de son oncle et de son père, de cultiver la médecine. Il visita les plus célèbres universités de France, d'Angleterre et de Hollande, et, de retour

(1) La conformité des noms du père et des enfants a tellement fatigué le médecin Eloy, qu'il n'a jamais pu établir d'une manière claire la généalogie de cette famille. (*Voy.* le *Dictionn. de médec.*, au mot *Plater*.)

à Bâle en 1629, y prit le bonnet de docteur. Cependant il accepta l'année suivante la chaire de logique, et, trois ans après, celle de physique. Mais il ne tarda pas de renoncer à l'enseignement pour se livrer tout entier à la pratique médicale. En 1656, il fut nommé archiâtre de la ville de Bâle, et en 1664, il fut reçu sénateur. Ce médecin n'employait la saignée que très-rarement, et il ne prescrivait jamais à ses malades que des remèdes faciles à préparer : aussi remarque-t-on qu'il ne fut aimé ni des chirurgiens ni des apothicaires. Il mourut le 3 juin 1671. On a de lui une *Centurie de questions médicales* et un grand nombre de thèses, dont on trouvera les titres dans les *Athenæ rauricæ*, p. 339. — PLATER (François), le plus jeune des fils du précédent et le dernier rejeton d'une famille recommandable, mourut à Bâle le 17 novembre 1711, après avoir exercé la médecine pendant quarante ans avec beaucoup de succès. — PLATER (Félix III), lieutenant-colonnel au service de France, a laissé manuscrits des mémoires de sa vie, en 1 volume in-4°, que Haller dit être fort curieux. W—s.

PLATER (EMILIE), héroïne polonaise, naquit le 13 novembre 1806 à Wilna, d'une des premières familles de la Lithuanie. Sa mère, Anne de Mohl, femme aussi distinguée par les qualités de l'esprit que par celles du cœur, ayant été obligée de se séparer du comte Xavier Plater, son mari, dont la conduite à son égard était peu honorable, se retira chez madame de Sieberg, sa parente, qui habitait le domaine de Lixna, dans la Livonie polonaise. Emilie, âgée de neuf ans, l'y suivit et annonça dès lors ce caractère décidé, ces goûts virils, dont elle devait, quelques années plus tard, faire un si héroïque usage. Au lieu des frivoles amusements qui ont d'ordinaire tant d'attraits pour les jeunes filles, elle se livrait avec ardeur à tous les exercices du corps, à l'équitation, au tir, aux mathématiques, à l'étude de l'histoire, surtout à celle de la Pologne, où les femmes ont de tout temps rempli les rôles glorieux. On eût dit qu'elle avait le pressentiment des événements qui allaient bientôt s'accomplir. Emilie, ayant perdu sa mère en 1830, chercha à se rapprocher de son père et alla attendre à Antuzow chez une de ses tantes le résultat de ses démarches. Sur ces entrefaites, la révolution polonaise éclata et trouva un vif écho en Lithuanie. Emilie, dit M. Joseph Straszewicz dans son ouvrage intitulé *les Polonais et les Polonaises de la révolution du 29 novembre* 1830 (Paris, 1832 et années suivantes, in-4° et in-8°), Emilie avait, comme tous les autres Lithuaniens, compté sur l'arrivée prochaine des Polonais, et son ambition se bornait à se mettre dans leurs rangs; mais bientôt les fautes du gouvernement national de Varsovie détruisirent ses espérances et lui imposèrent une tâche plus difficile. Elle sentit qu'il fallait remédier à ces fautes ou du moins en prévenir les fâcheux résultats, en soutenant l'enthousiasme dans les cœurs faibles et indécis, en se servant de l'influence que peuvent donner le rang, la naissance, l'instruction, les bienfaits, pour agir sur les masses et leur imprimer le mouvement. Ce rôle, elle se crut capable de le remplir et elle s'y dévoua tout entière. Une fois certaine que dans les environs tout se lèverait et marcherait au premier signal, Emilie partit pour Wilna, afin de se concerter avec le comité directeur, mais elle était femme et l'entrée des réunions lui fut interdite, ce qui ne la rebuta point. Toujours occupée de son entreprise, elle conçut tout à coup un projet grand et hardi. Il ne s'agissait de rien moins que de surprendre la forteresse de Dunabourg, de s'emparer de l'arsenal, d'arborer sur la rive gauche de la Dzwina le drapeau polonais et lithuanien et de transporter ainsi l'insurrection en Livonie et dans la Russie-Blanche. Emilie ayant communiqué son projet à deux de ses cousins qui étaient dans l'école des sous-officiers porte-enseignes, fondée à Dunabourg par l'empereur de Russie, ceux-ci s'engagèrent à entraîner leurs camarades dans le complot, et il fut convenu qu'à l'approche des insurgés conduits par Emilie, l'école des porte-enseignes se soulèverait, prendrait les armes et tomberait à l'improviste sur la garnison de la citadelle. Tout d'abord sembla seconder les vues de la jeune fille. Le 23 mars 1831, Jules Gruzewski ayant, à la tête d'une petite troupe, chassé les Russes de la ville de Rosie, Emilie crut le moment favorable pour agir ouvertement. Le 29 mars elle revêt un costume militaire complet, monte à cheval, accompagnée seulement d'une de ses amies et de trois patriotes, part pour le village de Dousiaty et réunit autour d'elle avant la nuit près de 300 chasseurs, un grand nombre de faucheurs et une soixantaine de cavaliers. Le lendemain, 30 mars, elle s'empare de la poste aux chevaux de Daugelié et se dirige vers Dunabourg. Le 2 avril, elle défait une compagnie d'infanterie russe qui cherchait à lui barrer le chemin, continue sa route et arrive, après plusieurs jours d'une marche pénible, à Jesiorossy, où elle rencontre deux compagnies que le commandant de Dunabourg avait détachées contre elle. Surpris à l'improviste dans leur camp, dès la pointe du jour, les Russes furent dispersés et reprirent en fuyant la route de la citadelle, où ils jetèrent l'alarme. Le commandant fit alors marcher des forces considérables, auxquelles la petite troupe d'Emilie, qui commençait à manquer de munitions, ne put résister. D'ailleurs la surprise de la forteresse était devenue impraticable, faute de la coopération des porte-enseignes sur lesquels on comptait et que le général russe, doutant de leur fidélité, avait eu soin d'éloigner. Voyant ainsi ses plans déconcertés, Emilie réunit les débris de sa troupe à celle que commandait son cousin César Plater, quitta les environs de Dousiaty et rejoignit pres-

que seule le corps d'insurgés resté sous les ordres de Zaloski, dans le district d'Upita. On la reçut avec enthousiasme, et le lendemain, 4 mai, on marcha vers Przystowiany, où Emilie prit place dans les rangs des chasseurs libres de Wilkomir. Le même jour, les insurgés, attaqués par les généraux russes Solima et Malinowski, furent défaits après une héroïque résistance et obligés de se disperser dans les bois. Ils ne purent se rallier que le lendemain sur les bords de la Doubissa; Emilie les y rejoignit après avoir couru les plus grands dangers. Lorsque Chlapowski eut organisé les troupes d'insurgés, elle fut nommée capitaine commandant la première compagnie du régiment de Lithuanie, qui prit ensuite le nom de 25e de ligne, et fut envoyé à Kowno. Attaquée le 25 juin dans cette position, après la bataille de Wilna, gagnée par les Russes, elle disputa avec acharnement chaque pouce de terrain, se fraya, le sabre en main, une route à travers les Cosaques et rejoignit à Rosienie les débris du 25e. Ce régiment ayant été chargé d'escorter les bagages de l'armée que le général Gielgud dirigeait sur Schawle, et étant tombé dans une embuscade, Emilie déploya tant de courage qu'elle mérita une mention spéciale dans le rapport envoyé au général. Ce fut son dernier combat. Lorsque Chlapowski eut remplacé Gielgud dans le commandement des Lithuaniens, ce général, au lieu de se diriger vers la Pologne, selon le vœu de tous, prit perfidement le chemin de la Prusse. La jeune Plater lui adressa des reproches énergiques : « Allez en Prusse, lui dit-elle; pour moi, « tant qu'il me restera une goutte de sang, je « combattrai pour ma patrie. » Et le même soir, elle quitta l'armée, accompagnée d'une autre héroïne, Marie Raszanowiez, et du comte César Plater. Après une marche de dix jours, Emilie, brisée de fatigues, dévorée par une fièvre ardente, et ayant les pieds enflés, tomba sans connaissance. Ses compagnons de route la transportèrent avec grande peine au village le plus voisin, où ils trouvèrent une hospitalité digne d'eux. Grâce aux soins dont elle était entourée, Emilie semblait revenir à la santé, lorsqu'elle apprit la prise de Varsovie. Cette nouvelle la jeta dans le plus profond accablement, et bientôt les plus funestes symptômes se déclarèrent. Sentant désormais l'impuissance des secours de l'art et de l'amitié, elle invoqua ceux de la religion et expira le 23 décembre 1831. Plusieurs écrivains ont essayé de tracer la vie d'Emilie Plater; mais celui qui l'a fait avec le plus de bonheur est M. J. Straszewicz, qui, outre une notice dans le recueil cité plus haut, lui a consacré un livre entier, intitulé *Emilie Plater, sa vie et sa mort*, Paris, 1834, in-8°, de 356 pages, avec une préface de M. Ballanche et une couronne poétique composée de cinq pièces en langues différentes. A—Y.

PLATIÈRE (IMBERT DE LA), plus connu sous le nom de maréchal de Bourdillon, était d'une ancienne maison du Nivernais. Il fit ses premières armes en 1544 à la bataille de Cerisoles et fut employé dans les plus importantes affaires du royaume. Henri II le chargea en 1551 de conduire à Reims le jeune duc de Lorraine, qu'il jugeait à propos de faire élever dans sa cour. Bourdillon sauva le tiers de l'armée et deux pièces de canon, après la malheureuse défaite de St-Quentin. En 1559, l'empereur Ferdinand ayant prié tous les princes chrétiens d'envoyer des ambassadeurs à la diète d'Augsbourg, à l'effet d'y délibérer sur les mesures nécessaires pour arrêter les Turcs, qui menaçaient d'envahir l'Autriche, Bourdillon fut désigné par le roi de France, avec Charles de Marillac, archevêque de Vienne. Ce fut malgré les remontrances réitérées de cet illustre guerrier que l'on rendit, l'an 1562, au duc de Savoie, par suite des conventions de la paix honteuse de Cateau-Cambrésis, le marquisat de Saluces et les places du Piémont, où il commandait avec le titre de lieutenant du roi : encore ne les remit-il qu'après que le duc eut payé les garnisons et prêté cinquante mille écus au roi de France. De retour dans son pays, il servit au siége du Havre de Grâce en 1563, et reçut le bâton de maréchal l'année suivante, après la mort du maréchal de Brissac. Il fut témoin de l'entrevue de Charles IX et de Catherine de Médicis, à Bayonne, avec Isabelle de France, reine d'Espagne, en 1565, et mourut à Fontainebleau le 4 avril 1567. Il était remarquable par son amour du bien public, par beaucoup de courage et de prudence. Quoique marié deux fois, il n'eut point d'enfants : on croit que sa famille finit avec lui, son neveu ayant péri en 1562 à la bataille de Dreux. Cependant il existait encore à la fin du 18e siècle un Imbert (Sulpice d'), comte DE LA PLATIÈRE, qui a publié, entre autres ouvrages, une *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés depuis le siècle de Léon X jusqu'à nos jours*. Ce livre, dont il a paru au moins dix cahiers in-4°, avec portraits, est écrit sans goût, d'un style ampoulé et tout à fait ridicule. L—P—E.

PLATIÈRE (LA). *Voyez* ROLAND.

PLATINA (BARTHÉLEMY DE' SACCHI, plus connu sous le nom de), célèbre historien, était né vers 1421 à Piadena, village de Cremonèse, dont il prit le nom en le latinisant, suivant l'usage de son temps. Dans sa jeunesse, il embrassa la profession des armes et servit quatre ans avec zèle; mais, désabusé de ses rêves de gloire et de fortune, il sollicita son congé et se rendit à Mantoue, attiré par la réputation d'Omnibonus Leonicène, qui lui fit faire de rapides progrès dans l'étude (*voy.* LEONICENUS). On apprend par une lettre de Fr. Philelphe que Platina se trouvait à Milan en 1456; mais son séjour dans cette ville fut de peu de durée : il revint à Mantoue et s'attacha au cardinal François de Gonzague,

qui le conduisit à Rome, où ses talents le signalèrent bientôt d'une manière avantageuse. Les cardinaux Bessarion et Jacques Piccolomini parvinrent à le placer dans le collége des abréviateurs, créé par le pape Pie II pour rédiger les actes publics avec plus de méthode et de clarté. Cet établissement fut supprimé comme inutile par Paul II, et Platina, resté sans ressource, après avoir écrit au pape pour se plaindre d'une mesure qui le réduisait à la misère, finit par le menacer de dénoncer cet acte de despotisme à toute l'Europe et de provoquer la convocation d'un concile. Le pape, au lieu de mépriser des menaces que Platina n'avait aucun moyen d'effectuer, l'envoya dans une prison, où il subit pendant quatre mois les traitements les plus rigoureux. Le cardinal de Gonzague lui obtint enfin sa liberté, mais avec défense de sortir de Rome. L'étude seule pouvait charmer ses peines : il devint membre de l'académie fondée par Pomponius Lætus dans le but d'encourager la recherche et l'examen des monuments et des ouvrages de l'antiquité. Cette académie fut représentée au pape comme une réunion d'hommes irréligieux, sans cesse occupés de tramer des complots contre l'Eglise et son chef. L'ordre fut donné de les arrêter (*voy.* POMPONIUS LÆTUS), et Platina, après avoir été torturé comme les compagnons de ses études, pour lui arracher des aveux, fut enfermé au château St-Ange. Il eut la consolation de trouver dans le gouverneur (1) un homme compatissant, qui ne négligea rien pour lui faire oublier les maux qu'il avait soufferts et pour adoucir sa captivité. Cette seconde détention dura un an. Enfin Sixte IV le consola de toutes ses disgrâces : il le nomma en 1475 garde de la bibliothèque du Vatican, place dans laquelle Platina succédait au savant Jean André, évêque d'Aleria (*voy.* ANDRÉ), et qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Si l'on en croit le P. Laire, Platina, depuis quelque temps, était correcteur de l'imprimerie de Georges Laver, et malgré son emploi de bibliothécaire, il exerça les mêmes fonctions dans l'atelier d'Arnold Pannartz (2) (*voy.* le *Specimen historicum typograph. romanæ*). Ce savant mourut en 1481 et fut inhumé dans l'église de Ste-Marie-Majeure, où Démétrius de Lucques, son élève, lui fit célébrer un service auquel assista l'académie romaine, présidée par Pomponius Lætus, qui prononça son oraison funèbre. Par son testament, Platina léguait à Pomponius une petite maison qu'il avait bâtie sur le mont Quirinal, entourée d'un bosquet de lauriers, où l'on cueillait les couronnes pour l'académie. Ce fut sans contredit l'un des hommes les plus laborieux et les plus instruits de son temps;

(1) C'était Rodrigue Sancio, évêque de Calahorra, dont Nicol. Antonio fait un bel éloge dans la *Bibl. hispan. vetus*, t. 2, p. 194.

(2) Le P. Laire cite Platina comme l'editeur de la traduction latine de l'*Histoire* de Josèphe, imprimee par Arnold Pannartz, à Rome, en 1476, le 26 novembre. (*Voy.* le *Specimen*, p. 216.)

il donna l'un des premiers l'exemple d'une saine critique, en examinant les anciens monuments et en rejetant les erreurs reçues. De tous les ouvrages de Platina, celui qui a le plus de réputation est son histoire des papes : *In vitas summorum pontificum ad Sixtum IV, pontificem maximum, præclarum opus*. « Cette histoire, dit Ginguené, « est écrite avec une élégance et une force de « style qui étaient alors très-rares : malgré tous « les soins de l'auteur, elle n'est pas exempte « d'erreurs, principalement dans l'histoire des « premiers siècles, et quoiqu'il parle plus libre« ment des papes que les autres historiens ca« tholiques, on aperçoit facilement que, lors « même qu'il voit la vérité, il n'ose pas toujours « la dire; mais c'est beaucoup qu'il soit aussi « éclairé que son siècle et plus véridique que « tout autre peut-être ne l'eût été à sa place. » (*Histoire littéraire d'Italie*, ch. 21.) On lui a reproché les traits satiriques qu'il s'est permis contre Paul II : ce pontife, on doit en convenir, avait eu à son égard des torts graves et ne fit rien pour les réparer; mais Platina serait plus estimable s'il eût su oublier ses justes sujets de plaintes pour se rappeler qu'il écrivait l'histoire et que ses lecteurs attendaient de lui avant tout la vérité (*voy.* PAUL II et QUERINI). Les vies des papes de Platina ont été imprimées pour la première fois à Venise en 1479, in-fol.; cette édition est fort rare. Ant. Koburger en donna une copie exacte à Nuremberg en 1481, in-fol. On ne recherche de cet ouvrage que les éditions du 15ᵉ siècle et celles du 16ᵉ, dont on n'a pas retranché les passages satiriques (1). Il a été continué par Onufre Panvinio et depuis par d'autres écrivains. On en connaît des traductions en français, en italien, en allemand et en flamand. Il existe de l'ancienne traduction française, Paris, 1519, in-fol., un exemplaire sur vélin (2); celle de Louis Coulon, plus récente, n'est pas estimée (*voy.* COULON). Les autres ouvrages de Platina sont : 1° *Opusculum de obsoniis, ac honesta voluptate* (Rome, vers 1473), in-fol., sans date ni lieu d'impression; Venise, 1475, in-fol. très-rare; Cività di Friuli, 1480, in-4°, également rare; Bologne, 1499, in-4°. Cet ouvrage a souvent été réimprimé dans le 16ᵉ siècle sous des titres différents (3). Il a été traduit en français par Didier Christol, sous ce titre : *De l'honnête volupté, livre*

(1) L'édition de Venise, 1504, in-fol., est la première où l'on donne à la papesse Jeanne le nom de Jean VIII. L'édition de Cologne, 1574, in-fol., offre une altération assez notable du texte jusqu'alors reçu. Dans la vie de St-Anaclet (*Cletus*) on a changé le passage *uxorem habuit in Bithynia* en celui-ci : *uxorem non habuit*.

(2) Cet exemplaire, orné de deux cent vingt-huit portraits peints en miniature dans les lettres initiales, est à la bibliothèque de Paris; il a été payé sept cents francs, en 1816, à la vente de la belle bibliothèque du comte de Mac Carthy.

(3) Dans l'édition que Gryphe a donnée de cet ouvrage, à Lyon, en 1541, in-8°, à la suite d'*Apicius*, il est intitulé *De tuenda valetudine, natura rerum et popinæ scientia*. Fr. Arisi, dans la *Cremona litterata*, compte pour trois ouvrages différents de notre auteur les traités *De natura rerum*, *De obsoniis*, *De honesta voluptate*; c'est pourtant le même.

très-nécessaire à la vie humaine pour observer bonne santé, Lyon, 1505, in-8°; Paris, 1509, in-4°, et plusieurs fois depuis. Ce n'est point, comme on l'a prétendu, un livre sur la cuisine, mais un traité d'hygiène, qui renferme des observations intéressantes. 2° *De flosculis quibusdam linguæ latinæ, Dialogus ad Lud. Agnellum de amore*, Venise, 1480, in-12; Milan, 1481, même format. Ces deux éditions sont citées par Niceron. 3° *Dialogus de falso et vero bono libri tres; — Dialogus contra amores* (1); — *De vera nobilitate dialogus; — De optimo cive libri duo; — Panegyricus in laudem Bessarionis cardinalis; — Ad Paulum II pont. max. de pace Italiæ confirmanda et bello Turcis indicendo*, Paris, 1505, 1530, in-4°; Lyon, 1512, in-8°; 4° *De principe viro libri tres*, Francfort, 1608, in-4°; 5° *Historia inclytæ urbis Mantuæ, in libros sex divisa*, Vienne, 1675, in-4°. Cette édition, qui est rare, a été publiée par le savant Lambecius, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale. L'ouvrage est bien écrit et intéressant, quoique un peu trop favorable aux princes de Gonzague; Muratori l'a inséré dans le tome 20 des *Scriptor. rerum italicar.* (2); 6° La *Vie du cardinal J.-B. Mellini*, publiée par Chacon dans son *Histoire des papes et des cardinaux* (*voy.* Chacon); 7° la *Vie de Neri Capponi*, publiée par Muratori dans le tome 20 des *Scriptor.*, déjà cité; 8° celle de *Victorin de Feltre*, insérée dans les *Cremonensium monumenta* (Rome, 1778, p. 1) par le P. Vairani, dominicain, avec plusieurs lettres écrites par Platina pendant sa prison; un dialogue sur les avantages de la paix ou de la guerre; un discours à la louange des beaux-arts, et la traduction latine du *Traité* de Plutarque *des moyens de réprimer la colère*. On peut consulter pour plus de détails le *Dictionnaire* de Bayle, avec les *Remarques* de Joly; la *Vie de Platina*, par Apostolo Zeno, dans le tome 1er des *Dissertaz. Vossiane*, dont on trouve un extrait dans le tome 8 des *Mémoires* de Niceron, et enfin la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, t. 6, p. 320 et suiv. W—s.

PLATNER (Jean-Zacharie), médecin et chirurgien oculiste, naquit à Chemnitz, en Misnie, le 16 août 1694. Son père, un des commerçants les plus distingués de son pays, lui donna une éducation très-soignée; il voulut qu'il fît ses cours d'humanités et de philosophie avant de se jeter dans le commerce; mais celui-ci prit goût pour l'étude de la médecine, et comme il était d'une assez faible complexion, ses parents consentirent qu'il abandonnât l'état que ses ancêtres avaient cependant cultivé avec succès. Il commença ses études à Leipsick en 1712, et se rendit en 1715 à Halle, qui était l'école la plus marquante de son temps. C'est là qu'il reçut les honneurs du doctorat, le 25 septembre 1716; mais il voulut encore se perfectionner par les voyages, et après avoir visité les principales universités de l'Allemagne, il se rendit, par la Suisse et la Savoie, à Lyon et à Paris, et il se voua entièrement à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, plus particulièrement encore à tout ce qui a rapport aux maladies de l'œil. On répandit dans le temps qu'il avait guéri des maladies qui avaient résisté au talent du célèbre oculiste St-Yves même. Jean-Zacharie visita ensuite les illustres professeurs de Leyde, Boerhaave et Albinus, et revint en 1719 dans sa ville natale. Mais on l'attira dès 1720 à l'université de Leipsick, et l'année suivante il y fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie. En 1724, il obtint la chaire de physiologie, vacante par la mort de Rivinus; en 1737, il passa à celle de pathologie, et en 1747, à celle de thérapeutique. C'est aussi vers cette époque qu'on le nomma doyen perpétuel de la faculté et médecin consultant de la cour de Saxe. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs. Le 19 décembre 1747, il avait visité ses malades et donné sa leçon : l'après-dîner, il rentra chez lui et mourut subitement d'un accès d'asthme. Les ouvrages qu'il a publiés lui-même se distinguent par une grande érudition et par un goût et une pureté particulière de style et de latinité : ceux qui ont été imprimés après sa mort se ressentent de toutes les négligences et des additions des éditeurs. 1° Les programmes, mémoires et thèses qu'il a mis au jour de 1721 à 1745 ont été réunis en trois volumes sous ce titre : *Opusculorum chirurgicorum et anatomicorum dissertationes et prolusiones;* Leipsick, 1749, in-4°, avec figures. Les thèses contiennent plusieurs cas intéressants de chirurgie, surtout les maladies de l'œil. 2° *Institutiones chirurgiæ rationales tum medicæ tum manuales, adjectæ icones nonnullorum ferramentorum, aliarumque rerum quæ ad chirurgi officinam pertinent*, ibid., 1745, in-8°; 1788, in-8°; Venise, 1747, in-8°; Leipsick, 1783, 2 vol. in-8°, avec des notes de Chr. Krause; traduit en allemand en 1748 et 1770, par J.-B. Boehmer, et en hollandais en 1764, par Houttuyn. Ce manuel contient l'historique de toutes les méthodes curatives et des opérations chirurgicales qui ont été connues jusqu'à son temps, accompagné d'excellentes critiques et d'observations et expériences particulières de l'auteur. Il indique aussi le perfectionnement qu'il a donné à quelques instruments. 3° *Ars medendi singulis morbis accommodata*, ibid., 1765. Ce traité avait été légué en manuscrit par Platner à son disciple, J.-B. Boehmer, sous la condition de ne le jamais rendre public. L'avidité d'un libraire l'a mis au jour, malgré l'opposition du fils, dix-huit ans après la mort de l'auteur. F—d—r.

(1) Fr. Sibillet a traduit cet opuscule sous le titre de *Dialogue des fausses amours*, et l'a publié avec l'*Anteros, ou le Contr'amour*, de Baptiste Frégose, Paris, 1581, in-4° (*voy.* Frégose).

(2) L'*Histoire de Mantoue* avait déjà été insérée dans le 4e volume du *Thesaur. antiquit. et histor. Ital.* de Grævius et Burmann.

PLATNER (Ernest) médecin et moraliste saxon, fils du précédent, naquit à Leipsick le 15 janvier 1744. Les événements de sa vie ne nous offrent aucune circonstance remarquable à consigner : ce sont ceux qui se présentent durant le cours paisible d'une activité académique, fort utile aux jeunes gens qui suivaient ses leçons; une série de publications littéraires ou scientifiques, des témoignages de confiance et d'affection de la part des élèves ou de l'autorité, et les honneurs qui, dans les universités d'Allemagne, sont ordinairement la récompense de professeurs distingués par leur talent et leurs services. Successivement maître ès arts, docteur en médecine, professeur dans cette faculté et son doyen perpétuel à dater de 1796, il réunit à ces titres académiques, en 1789, celui de décemvir de l'université et de conseiller aulique de l'électeur, depuis roi de Saxe. Quoique auteur d'ouvrages estimables sur diverses parties de la médecine et de la chirurgie, c'est uniquement à ses livres élémentaires de philosophie rationnelle et morale, à la précision, à l'élégance, à la grâce de son style qu'il doit sa célébrité et l'influence qu'il exerça sur plusieurs branches de la métaphysique et de l'anthropologie. Sa pénétration, son instruction solide et variée, son tact et la finesse de son esprit lui permirent d'exposer et d'apprécier les doctrines et les opinions des plus subtils et des plus profonds philosophes de l'antiquité et des temps modernes mieux que ne l'avaient fait la plupart des historiens de la philosophie. Ses écrits, d'ailleurs recommandables par la diction et par l'influence qu'ils ont eue dans la formation de la prose didacdique de l'Allemagne lettrée, furent d'abord consacrés à l'exposition, à la défense et au perfectionnement du système de Leibniz, puis à l'examen et à la réfutation des doctrines kantiennes; mais ils reçurent à l'une et à l'autre de ces époques l'empreinte du tour d'esprit naturellement sceptique de leur auteur. Cette tendance se manifesta dès le commencement de sa carrière littéraire par une rare impartialité dans l'exposition des idées divergentes des siennes, par un *éclecticisme* conciliatoire et judicieux, qui s'efforçait d'enter sur le grand arbre planté par Leibniz et cultivé par Wolf des rameaux détachés des produits du génie philosophique, fruits d'autres temps et d'autres climats. Plus tard il sentit que les essais pour faire un choix dans les opinions diverses des chefs d'école et les efforts tentés pour approprier ce choix aux nouveaux besoins qui se manifestent à chaque nouvelle phase de la culture intellectuelle des peuples civilisés ne peuvent jamais, quelque sagement conçus, quelque habilement combinés qu'ils soient, obtenir un succès durable, ni servir de point de ralliement aux amis de la science. La profonde connaissance qu'avait Platner de l'histoire des doctrines métaphysiques lui aurait pu faire prévoir et lui avait sans doute fait pressentir le résultat de sa méditation éclectique en lui montrant que, depuis qu'on recherche les principes fondamentaux du savoir humain, jamais on ne vit réussir une pareille entreprise : les hommes méditatifs qui se livrent à l'investigation de ces principes ne s'attachent qu'aux systèmes formés pour ainsi dire d'un seul jet, respirant dans dans toutes leurs parties le même esprit, la même vie, et empreints de cette unité que la raison humaine, parce qu'elle en a le type en elle-même, voudrait retrouver dans toutes ses émanations, et surtout dans celle de ses créations où doivent se déployer éminemment son besoin de conséquence et son pouvoir souverain. Ne voulant point marcher sous l'étendard du nouveau réformateur de la métaphysique et n'ayant pas la force de tête nécessaire pour offrir aux amis des hautes spéculations une nouvelle analyse des éléments de notre nature qui les satisfit et tirât d'un seul foyer toutes les lumières que la philosophie est appelée à fournir aux diverses parties de l'édifice de nos connaissances; mais ne pouvant se dissimuler et la défectuosité des systèmes que le criticisme avait discrédités, et la justesse de quelques-uns des aperçus de la nouvelle école, il s'efforça de faire ressortir tantôt la faiblesse des appuis des doctrines dominantes, tantôt le mérite de systèmes oubliés ou trop dédaignés. Ces réflexions sur le changement de direction, qu'une étude attentive des écrits philosophiques de Platner fait aisément apercevoir et suivre dans les modifications et les développements de nature diverse qu'offrent leurs différentes éditions et ses travaux de date plus ancienne ou plus récente, suffiront pour remplir le double but que nous devions, avant toute chose, tâcher d'atteindre dans cette notice, celui de donner une idée nette du caractère et des motifs de la refonte que les *Aphorismes philosophiques*, le plus célèbre des ouvrages de Platner(1), ont subie chaque fois qu'ils ont été réimprimés par les soins de l'auteur; et celui d'indiquer le genre de mérite qui est particulier aux écrits de ce philosophe et qui leur assure une utilité indépendante de l'empire des écoles passées et futures, par la sagacité, la concision, la profonde connaissance des textes originaux et l'impartialité d'exposition qui brillent dans les notes historiques qu'il a jointes aux paragraphes de ses livres élémentaires, et où il jette souvent un jour inattendu sur les points les plus obscurs des systèmes antérieurs à celui de Kant. Mais nous devons faire précéder l'indication des plus remarquables productions de la plume de Platner d'une légère esquisse des principes sceptiques qui ont présidé à la rédaction des écrits qu'il a publiés pendant le règne de la philosophie critique en Allemagne. « Toutes nos « idées (c'est là le point de départ et le résultat des

(1) M. Wilm, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, a consacré à Platner un article qui renferme une exposition détaillée de la doctrine enseignée dans ces *Aphorismes*.

« méditations de Platner), toutes nos sensations, « perceptions, représentations, notions, etc., « ne sont en définitive autre chose que des rap- « ports. Nous ne sommes aucunement fondés à « leur attribuer une *réalité objective*. L'existence « de nos représentations, tant de celles des sens « et de l'imagination que des idées de la raison, « est la seule chose dont nous ayons l'*entière* « *certitude*. Lorsque les représentations de l'un « et de l'autre genre conservent invariablement « un même degré d'intensité, nous sommes, par « les lois de notre nature, conduits à la convic- « tion qu'elles possèdent une *vérité objective*, « c'est-à-dire nous sommes dans la nécessité de « leur attribuer un *objet*, quoique nous soyons « dans l'impossibilité de démontrer que cette « qualité de se rapporter à un objet, cette *objec-* « *tivité*, en un mot, n'est pas uniquement une « conséquence de ces lois; qu'elle est réellement « objective, et non pas *subjective*, puisqu'il est « évident que nous ne pouvons sortir de nos « idées pour pénétrer dans les objets et les com- « parer avec elles, et qu'en conséquence, les « objets de nos perceptions sensibles nous de- « meurent aussi complétement inconnus que les « fondements de nos idées d'un monde placé « hors de la portée de nos sensations. Cependant « nous croyons à la réalité du monde matériel et « à la vérité des conclusions tirées conformément « aux lois fondées dans la nature de notre en- « tendement; et cette croyance est involontaire « et nullement l'effet d'une espèce de résigna- « tion qui nous porte à nous contenter d'une « simple croyance, à défaut de bases plus solides; « elle est une inévitable nécessité tenant à l'or- « ganisation de notre nature. Le sceptique ne « prétend donc pas déterminer les limites de « notre faculté cognitive (comme Kant s'est ima- « giné en avoir acquis le droit par son analyse), « et encore moins faire le départ de ce qui, dans « nos connaissances, est d'origine objective ou « subjective, ni affirmer l'impuissance de cette « faculté, ou abandonner l'investigation de sa « nature, par tous les moyens en notre pouvoir. « Le sceptique n'affirme rien, ne nie rien, pas « même qu'on ne saurait rien affirmer ou que « nos connaissances sont purement subjectives. « Il renonce à établir aucune proposition de va- « leur absolue et universelle; il se dépouille de « toute prétention systématique : il n'appuie son « sentiment sur aucun principe apodictique; il « se borne à le justifier par des considérations « tirées du point de vue individuel dans lequel « les pouvoirs cognitifs de l'homme se présen- « tent à son esprit. Le caractère de son scepti- « cisme n'est donc en aucune façon une hésita- « tion accompagnée de doute, une perplexité « vacillante entre des opinions opposées, mais « une impartialité il est vrai parfaite, une iné- « branlable indépendance (*ataraxie*), spectatrice « tranquille des variations qu'offrent les asser- « tions établies par les différents systèmes philo- « sophiques, disposée cependant à admettre la « réalité de tout ce que l'homme, par la nature « de ses facultés intellectuelles, est conduit à « reconnaître pour vrai. » « Le sceptique, ajoute « Platner, est fort éloigné de refuser une va- « leur pleine et suffisante aux preuves sur les- « quelles se fondent l'histoire, la philosophie, la « religion, en tant que la croyance qu'elles éta- « blissent en faveur des objets de leur investi- « gation est présentée par elles comme la consé- « quence naturelle des lois que suivent dans « leurs opérations nos facultés pensantes. Cette « dernière restriction même, le sceptique ne « l'étend pas au domaine de la *morale*, qui, ren- « fermée tout entière dans la conscience immé- « diate du *moi*, n'a rien de commun avec ce « qu'on appelle *objets* ou réalité objective, dans « la signification stricte du mot : il se sent donc, « et il n'hésite pas à se déclarer intimement « convaincu de l'existence et de la force obliga- « toire de la loi du devoir. » On voit bien, par ce court aperçu, que Platner a plutôt éludé que traité l'ancienne question du passage du sujet à l'objet, qui ne peut être résolue qu'en montrant soit l'identité de l'un et de l'autre (en les faisant envisager comme se renfermant l'un l'autre ou comme offrant deux aspects d'un seul et même être), soit la manière dont la transition s'opère et peut être constatée avec une évidence suffisante. La solution de ce grand problème, le seul fondamental de toute métaphysique, n'a rien gagné au scepticisme de Platner, qui d'ailleurs se distingue plutôt par la clarté de l'expression que par l'originalité des idées. Il y a plus de mérite dans ses ouvrages de morale et de physiologie. Il y a mis d'abord beaucoup de soin à bien développer le principe de la morale de Leibniz et de Wolf, *Perfice te*, en faisant consister le bien moral dans ce qui produit le bonheur de l'individu, et contribue à la perfection de l'ensemble des êtres et surtout à l'amélioration du sort des êtres sensibles. La lecture des ouvrages de Kant lui avait dévoilé les inconvénients attachés à tout système de morale qui en fait dériver le principe de la notion du bonheur, il s'est rapproché beaucoup des idées du philosophe de Kœnigsberg, dans la deuxième édition du second volume de ses *Aphorismes*. Ses vues en physiologie avoisinent aussi celles de Stahl, dans le rôle qu'il fait jouer à l'âme humaine, et offrent d'ingénieux aperçus confirmés par des recherches postérieures sur l'uniformité de structure et la nature sécrétoire de toutes les parties médullaires et nerveuses. Comme écrivain, Platner tient un rang distingué dans la littérature allemande. La manière piquante et neuve dont il énonce les propositions souvent très-abstruses de ses devanciers, qu'il présente sous une face inattendue, contribue à dissiper l'obscurité dont elles sont enveloppées. Il a toutefois été moins

heureux en essayant de changer la place des mots dans la période, et de leur donner un ordre plus naturel et plus logique que l'usage ne le leur assigne dans la phrase allemande. Ses derniers écrits n'offrent plus de traces de ces innovations grammaticales. S'amendant lui-même, malgré l'approbation de quelques imitateurs que l'exemple d'un écrivain illustre avait entraînés, on l'a vu, dans ses écrits, revenir à l'arrangement consacré par les auteurs classiques de la langue. Une élégance qui lui était naturelle et qu'on trouve dans ses compositions latines, tout à fait dignes d'un disciple d'Ernesti, distingue même ceux de ses ouvrages où il s'était plu à se créer une diction particulière, et elle donnait beaucoup d'attrait à ses cours de philosophie et à sa conversation. Platner était le Nestor de la philosophie allemande lorsqu'il est mort, le 12 mai 1818, âgé de 74 ans (1), après avoir célébré l'année précédente son jubilé doctoral, aux applaudissements des maîtres et des élèves de l'université qu'il avait illustrée, à la fois comme écrivain et comme professeur, étant doué d'un grand talent pour l'enseignement et de toutes les grâces de l'élocution. Il n'a jamais rempli de fonctions étrangères à l'instruction publique, si l'on excepte sa nomination à celle de membre de la commission créée en 1816 par le roi de Saxe pour s'occuper de la rédaction d'un projet de loi sur la liberté de la presse. Les ouvrages de Platner forment deux classes distinctes. Nous indiquerons d'abord ceux qui appartiennent à la médecine et à la physiologie : 1° *Anima quo sensu crescere dicatur*, Leipsick, 1768, in-4°; 2° *De vi corporis in memoriam*, ibid., 1769, in-4°; 3° *Lettres d'un médecin à son ami* (en allemand), 1772-1774, 2 vol. in-8°; 4° *Supplementa in J.-Z. Platneri Institutiones chirurgiæ*, pars 1ᵃ, 1773, in-8°. Un autre supplément à la Chirurgie de son père parut en 1776, in-8°. 5° *Quæstionum medicinæ forensis de amentia dubia*, part. 1-3, ibid., 1796, 1797, in-4°. Ces programmes, joints à d'autres mémoires de Platner relatifs à la médecine légale, ont été traduits en allemand par le docteur C.-E. Hedrich et publiés en 1820 à Leipsick, in-8°. 6° *Anthropologie pour les médecins et les philosophes*, ibid., 1771 et 1772, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui appartient à la psychologie tout autant qu'à la physiologie, fit beaucoup de sensation lorsqu'il parut. Une application ingénieuse des études du médecin aux problèmes de la philosophie, des vues neuves et lumineuses sur plusieurs parties de l'anthropologie physique et intellectuelle, et un grand mérite de style le recommandèrent également à l'attention des savants et des littérateurs, et contribuèrent presque autant que les *Aphorismes* à placer l'auteur au premier rang des écrivains philosophes de l'Allemagne. Le premier volume, entièrement refondu (il a 664 pages dans la 2ᵉ édition), a été republié en 1790, mais sans qu'il en ait paru de suite depuis. On y trouve exposées avec beaucoup d'esprit et d'intérêt l'hypothèse d'un double organe de l'âme, et celle de deux espèces différentes de fluide nerveux, hypothèses accueillies d'abord avec assez de faveur, mais rejetées par les physiologistes psychologues de nos jours. 7° *Quæstionum physiologicarum libri duo*, ibid., 1794, in-8°. La latinité de ce livre, qui est le recueil des programmes physiologiques de l'auteur, rappelle, par la pureté et l'élégance de la diction, l'école d'Ernesti et les ouvrages de Gaubius. Il faut y joindre le programme imprimé en 1794 : *An ridiculum sit, animi sedem inquirere*. Dans l'un et l'autre écrit, Platner se déclare partisan des idées de Stahl sur la part que l'âme prend aux fonctions du corps animé; il soutient l'existence de deux genres de perceptions, accompagnées ou privées de conscience. Les écrits philosophiques de Platner sont : 1° *Aphorismes philosophiques, avec des notes relatives à l'histoire des opinions des philosophes*, 1776 et 1782, 2 vol. in-8°. Le premier volume a été réimprimé deux fois avec des changements considérables, en 1784 (500 pages) et en 1793 (656 pages). C'est à cette dernière édition, publiée depuis l'impulsion donnée aux spéculations métaphysiques par la doctrine de Kant, que se rapportent principalement nos réflexions générales sur la philosophie de Platner. Le second volume des *Aphorismes* a subi une métamorphose encore plus complète : au lieu de 480 pages de la première édition, celle de 1800, qui est plutôt un ouvrage refait à neuf, en tient 848. 2° *Dialogue sur l'athéisme* (imprimé dans la traduction que K.-G.-F. Schreiter a donnée en 1781 des Dialogues de Dav. Hume sur la religion naturelle); 3° *Eléments de logique et de métaphysique*, ibid., 1795, in-8°. S—R.

PLATNER (ERNEST-ZACHARIE), fils du précédent, archéologue et peintre allemand, né à Leipsick le 1ᵉʳ octobre 1773, mort le 14 octobre 1855 à Rome. Il étudia successivement à l'académie des beaux-arts de sa ville natale sous le célèbre Oeser, puis en 1790 à Dresde et de 1797 à 1800 à Vienne sous Fuger. Dans cette dernière année il arriva à Rome, que depuis il n'a plus quitté. En même temps qu'il pratiqua la peinture, il s'occupa d'études historiques et archéologiques. En 1823 il fut nommé chargé d'affaires de Saxe près le saint-siége. Le nom de Platner est attaché à un ouvrage important d'archéologie intitulé *Description de la ville de Rome*, Stuttgard, Cotta, 1830 à 1843, 3 vol. Commencé par l'historien Niebuhr, il fut achevé par le chevalier Bunsen, l'archéologue Gerhard et par Platner, qui eut pour sa part les dessins. De cet ouvrage qui laisse bien loin derrière lui tous les traités antérieurs sur la même matière, Platner fit paraître un

(1) Le *Dictionn. hist., crit. et bibliogr.*, qui place sa mort au commencement de l'année 1819, dit qu'il était alors dans un état d'aliénation mentale presque complet.

Abrégé de la description de Rome, Stuttgard, 1845, 1 vol. in-8°. Il a laissé un fils, *Ferdinand*, qui exerce avec distinction la peinture à Rome. R-L-N.

PLATNER (EDOUARD), frère cadet du précédent, jurisconsulte allemand, né à Leipsick le 30 août 1786, mort le 5 juin 1860 à Marbourg. Il commença à l'université de sa ville natale, sous le célèbre philologue Godefroi Hermann, des études qu'il acheva à Gœttingue. Mais à peine les eut-il terminées qu'il conçut l'idée de se faire acteur. Il fallut tous les efforts de ses amis pour l'en détourner. En 1811, il devint professeur extraordinaire, et en 1814, professeur titulaire de droit à Marbourg. En 1836, il reçut le titre de conseiller intime de cour. Même dans cette position élevée, il eut encore de temps en temps des velléités de se vouer à la carrière théâtrale. Platner a introduit la philosophie moderne dans l'étude du droit antique. Ses ouvrages d'ensemble sont : 1° *Matériaux pour servir à l'étude du droit attique*, Marbourg, 1820; 2° *De la procédure et des plaintes juridiques chez les Attiques*, Darmstadt, 1824-1825, 2 vol. Platner, prédécesseur en cela d'Otfried Muller, revendiqua pour les anciens Attiques le bénéfice des principaux éléments de droit que les Athéniens, postérieurs, n'ont fait qu'épurer et coordonner dans le sens de l'éclectisme; 3° *Questiones de jure criminum romano, præsertim de criminibus extraordinariis*, Marbourg, 1842; 4° beaucoup de mémoires philosophiques et littéraires dans la *Revue philosophique de Fichte*, etc.; 5° discours académiques. Au nombre de ces derniers, il faut relever celui où l'auteur fait le procès à notre époque; il est intitulé *Sur l'abaissement des caractères moraux de notre temps*, Marbourg, 1843. R-L-N.

PLATOFF, attaman (1) ou chef de la nation des Cosaques du Don au commencement de ce siècle, était né dans la Russie méridionale vers 1765. De 1806 à 1815, il prit part aux nombreuses campagnes des Russes, se signala comme un des plus habiles généraux de la cavalerie légère, et par l'importance qu'il sut donner aux opérations des Cosaques influa beaucoup sur le succès des armes de l'empereur Alexandre. En 1806 et 1807, il avait le grade de lieutenant général dans l'armée qui vint au secours des Prussiens, et fut battue par l'armée française. Ayant été envoyé ensuite à l'armée de Moldavie, qui combattait contre les Turcs, cette campagne lui valut le grade de général de cavalerie. En 1812, il était à l'armée qui devait empêcher les Français de pénétrer en Russie; mais, battu le 30 juin aux environs de Grodno et poursuivi sur plusieurs points, il fut obligé, avec les débris de l'armée russe, de se retirer promptement dans l'intérieur. Il reprit ses avantages lors de la fameuse retraite de Moscou à la Bérésina. Avec vingt régiments de Cosaques, Platoff harcela l'armée française et ajouta beaucoup aux désastres auxquels elle fut en proie et qui en détruisirent la plus grande partie. Le feld-maréchal Barclay de Tolly, dans une lettre qu'il adressa plus tard à Platoff, reconnut les services éminents que les Cosaques confiés à son commandement avaient rendus dans cette poursuite, pendant laquelle ils enlevèrent aux troupes de Napoléon le butin de Moscou, consistant principalement en argenterie, dont ils firent ensuite don à l'église de Notre-Dame de Casan à St-Pétersbourg. Mais Platoff eut la douleur de voir expirer dans ses bras son jeune fils, qui avait été percé d'un coup de lance par un hulan polonais, aux environs de Vereia. Les Cosaques, pour témoigner leur vénération à leur chef, firent à son fils des funérailles pompeuses. Cependant Platoff ne s'est jamais consolé de la perte d'un fils qu'il se flattait d'avoir pour successeur dans le commandement de sa nation. L'année suivante, les Cosaques de Platoff pénétrèrent avec les Russes en Allemagne, et, après la bataille de Leipsick, ils firent la campagne de France. Lorsque, après le combat de Bar-sur-Aube, les souverains alliés divisèrent leur armée en deux parties pour filer le long de la Marne et de la Seine, Platoff reçut l'ordre de manœuvrer entre les deux corps avec une nuée de Cosaques. Paris étant enfin tombée au pouvoir des alliés, Platoff y fit son entrée avec le quartier général. Les souverains avaient déjà récompensé ses services par des décorations d'ordres; il se rendit à leur suite avec le général Blucher en Angleterre, où le commerce de Londres lui vota un présent, consistant en un sabre magnifique. En 1815 il eut encore le commandement des Cosaques destinés à la seconde invasion de France, et Paris le vit reparaître avec sa troupe. A la paix, il se retira au Nouveau Tcherkask, où il mourut en février 1818. Les Cosaques avaient pour lui un attachement inviolable, et aucun chef n'a eu sur eux autant d'autorité; il est vrai que dans la guerre il leur laissait suivre leur penchant pour le pillage, d'ailleurs bien difficile à réprimer dans cette sorte de milice. En 1822 a paru à St-Pétersbourg une *Vie de Platoff*, par Smirnof. D—G.

PLATON (1), célèbre philosophe grec, naquit

(1) En polonais *Hetman*.

(1) Nous réimprimons l'article PLATON tel qu'il a paru dans notre première édition; c'est un hommage que nous devons à la mémoire de M. de Gérando. A l'époque où cet article a été composé, il attestait des études alors fort rares et la plus haute impartialité. Le temps n'était pas favorable aux théories platoniciennes, ni au spiritualisme; et personne, parmi les contemporains, n'aurait pu mieux que de Gérando parler de ce grand système. Depuis quarante ans, et surtout après l'excellente traduction de M. V. Cousin, que M. de Gérando annonçait déjà, on en sait beaucoup plus qu'au siècle dernier sur la valeur du platonisme; on rend une justice plus complète à sa vérité et à sa grandeur, et personne ne conteste et n'ignore les services immenses qu'il a rendus à l'esprit humain et à la civilisation en préparant les voies au christianisme dans le monde gréco-romain. Pourtant, malgré l'admiration qu'a conquise le platonisme parmi nous, il n'a pas été récemment l'objet de quelque labeur général et définitif. C'est là ce qui nous engage à conserver l'article de M. de Gérando tel qu'il est; et nous ne pensons pas qu'on le trouve trop au-dessous du niveau des connaissances actuelles.

dans l'île d'Egine, l'an 430 avant J.-C. (1). Il eut pour père Ariston, qui descendait de Cadmus, et pour mère Perictyone, qui descendait elle-même d'un frère de Solon. Il avait reçu d'abord de ses parents le nom d'Aristoclès, qui était celui de son aïeul. On raconte de diverses manières l'origine du nom de Platon et la manière dont il lui fut donné. Brucker pense avec raison que ces conjectures sont au moins très-incertaines, puisque le nom de Platon était déjà commun chez les Grecs avant la naissance de ce philosophe. L'admiration qu'inspirèrent ses ouvrages a fait éclore sur sa naissance et sa jeunesse plusieurs fables ingénieuses, que le goût des Grecs pour le merveilleux avait en quelque sorte accréditées dans l'antiquité. « Apollon aurait été son véritable « père; des abeilles du mont Hymette auraient « déposé leur miel dans sa bouche, pendant qu'il « était encore au berceau; il se serait vu lui-« même en songe avec un troisième œil; la veille « du jour où son père le présenta à Socrate, ce « philosophe aurait vu un jeune cygne, s'élevant « de l'autel consacré à l'Amour, venir se reposer « dans son sein et s'élever ensuite aux cieux, « charmant les dieux et les hommes par la dou-« ceur de son chant. » Un plus vrai prodige est ce rare assemblage des dons les plus heureux et en même temps les plus divers dont la nature l'avait doué, comme si elle se fût complu à former en lui le plus beau génie que la philosophie ait offert à l'humanité. Il possédait au plus haut degré ces facultés brillantes qui président aux arts d'imagination, mais qui constituent aussi ou qui fécondent l'esprit d'invention dans tous les genres; cette inspiration qui puise dans la région de l'idéal le type de ses ouvrages; ce sentiment de l'harmonie, ce talent de coordination, qui distribuent toutes les parties d'un plan dans le plus parfait accord; cette vivacité et cette énergie de conception, qui rendent une nouvelle vie aux objets, en les exprimant, et qui les embellissent encore, en les faisant revivre. Toutefois et par une rencontre aussi heureuse que rare, il était également doué de ces qualités éminentes qui forment les penseurs. Exercé aux méditations profondes, il était capable de suivre avec une incroyable persévérance les déductions les plus étendues; il savait atteindre par un regard pénétrant les distinctions les plus délicates et quelquefois les plus subtiles; s'élever aux abstractions les plus relevées, malgré les imperfections que lui opposait une langue si peu façonnée encore aux formes philosophiques; et cette circonstance explique peut-être comment des talents si divers se réunissaient naturellement en lui; surtout il avait reçu le don d'une sensibilité exquise, d'une chaleur et d'une élevation de l'âme, d'un enthousiasme réfléchi, qui se dirigeaient constamment vers l'image du beau et du bon et qui s'alimentaient des plus pures émanations de la morale. L'éducation qu'il avait reçue était propre à développer à la fois ces dispositions différentes avec un égal succès. A l'étude de la grammaire et de la gymnastique, il avait associé de bonne heure celle de la peinture, de la musique, de la poésie. La lecture des poëtes avait fait les délices de sa première jeunesse; il s'était essayé lui-même dans les genres lyrique, épique, dramatique. Il avait composé des tragédies qu'il brûla lorsqu'il eut entendu Socrate. Il s'adonna aussi à la géométrie, et cette étude l'introduisit à celle de la philosophie; aussi interdisait-il l'accès de cette dernière science à ceux qui ne s'y présentaient point avec la même préparation. « Il avait déjà recueilli les « leçons d'Héraclite par la bouche de Cratyle, dit « Aristote, lorsque, dans sa première jeunesse, il « fut admis auprès de Socrate. » Il eut le bonheur d'entendre pendant huit années le plus sage des hommes, et il mit par écrit, dit-on, une partie de ses entretiens. Indigné de l'accusation portée contre son maître, il éleva la voix en sa faveur, s'élança vers la tribune de l'orateur et entreprit une apologie que des juges iniques et prévenus le forcèrent d'interrompre. A la mort de Socrate, Platon, accablé de douleur, abandonna, ainsi que les autres disciples de ce grand homme, une ville souillée par un crime aussi odieux, et se retira, comme eux, à Mégare. Là, il entendit Euclide et fut initié par lui à l'art de la dialectique. Bientôt il commença ces voyages célèbres qui furent pour lui une suite de pèlerinages philosophiques. En Italie, il fréquenta les illustres philosophes sortis de l'école de Pythagore: Archytas de Tarente, son disciple Philolaus d'Héraclée, Eurytas de Métapont, Timée de Locres, Ethécrate, Acrion, et fut admis aux traditions secrètes de cette école. Il apprit aussi, auprès d'Hermogène, à connaître le système de Parménide. De là, il se rendit à Cyrène et se perfectionna sous Théodore dans l'étude de la géométrie. Il visita ensuite cette Egypte, dépositaire de tant de traditions antiques, à laquelle la Grèce avait emprunté les germes des sciences et des arts. Là, suivant le témoignage d'Apulée et de Valère-Maxime, il cultiva l'astronomie; suivant St-Clément d'Alexandrie, il fut instruit à Héliopolis par le prêtre Sechnuphis dans les doctrines des Egyptiens; suivant Pline et Quintilien, il fut initié aux mystères de la doctrine hermétique. Cette dernière circonstance serait d'une haute importance dans l'histoire de la philosophie; elle favoriserait l'opinion de ceux qui font remonter à la plus haute antiquité les doctrines mystiques d'Alexandrie, à la transmission desquelles l'enseignement de Platon aurait

Nous nous sommes contenté de le compléter au point de vue bibliographique. E. D—s.

(1) Le septième jour de thargelion, de l'an 430, qui est la troisième année de la 87e olympiade, selon Corsini et Fabricius, ou bien l'année suivante, selon Dodwell; ou enfin la première de la 88e olympiade, suivant Dacier. La dernière de ces trois dates repose sur l'autorité de Diogène-Laërce : mais la première paraît préférable, elle s'appuie sur un texte formel et précis d'Athénée (*Deipnosoph.*, l. V, A, 13), et concorde avec les autres circonstances.

servi d'intermédiaire; mais Fabricius et Brucker ont rejeté cette supposition par des motifs plausibles; ils ont pensé que les nouveaux platoniciens ont seuls accrédité un récit qui était dans les intérêts de leur cause. Plusieurs Pères de l'Eglise ont également supposé que Platon, par le commerce qu'il avait eu en Égypte avec les Hébreux, avait été introduit à la communication des livres de l'Ancien Testament, et cette opinion a trouvé de nombreux partisans parmi les érudits des temps modernes; elle a été adoptée notamment par Dacier, mais elle soutient moins encore que la précédente l'épreuve d'une discussion sévère. On peut voir en particulier dans Lenfant et dans Brucker le résumé des motifs qui la repoussent. Platon, à son retour, séjourna de nouveau dans la grande Grèce; il fit aussi, à diverses époques et par divers motifs, trois voyages en Sicile. Le premier, dans lequel il avait uniquement pour but sa propre instruction, eut lieu sous le règne de Denys l'ancien; ce fut alors qu'il s'attacha Dion par l'affection la plus vive, et qu'il déposa dans son cœur le germe des vertus généreuses. Il n'échappa qu'avec peine à la vengeance du vieux tyran en la présence duquel il avait exposé avec une courageuse éloquence les droits de la justice. Trahi à son retour par Pollis, ambassadeur de Sparte, qui le ramenait dans sa galère, et vendu, pour complaire à Denys, il fut racheté par Annicéris, philosophe cyrénaïque. Denys craignait que Platon ne se vengeât en publiant sa perfidie : « Je suis trop occupé de l'é« tude de la philosophie, répondit celui-ci, pour « me souvenir de Denys. » Son second voyage en Sicile fut déterminé par l'invitation du fils de Denys et les instances de Dion. On faisait espérer à Platon que le jeune Denys, monté sur le trône de son père, écouterait les conseils de la sagesse, et qu'en inspirant l'amour de la vertu au tyran de Syracuse, il assurerait le bonheur de la Sicile. Le philosophe fut reçu avec les plus grands honneurs; Denys le combla de témoignages d'attachement; il parut quelque temps vouloir suivre ses maximes, mais Platon perdit bientôt l'espoir de le réformer et parvint à se soustraire à la captivité honorable dans laquelle Denys le retenait. Plus tard et dans un âge déjà très-avancé, Platon, cédant aux mêmes prières, vint de nouveau tenter, avec moins de succès encore, d'exercer sur Denys une influence salutaire; sa fidélité à Dion alors exilé, le zèle avec lequel il prit la défense de Théodote et d'Héraclide, irritèrent le tyran; Platon courut quelque danger par l'effet de ce ressentiment et dut à l'intervention d'Archytas d'obtenir son retour en Grèce. En vain a-t-on cherché à répandre quelques nuages sur la pureté des motifs qui conduisirent plusieurs fois Platon en Sicile; le désintéressement qu'il y montra en refusant les faveurs et les dons du jeune Denys, le courage avec lequel il lui fit entendre la voix d'une morale austère et plaida la cause des opprimés, confirment assez ce que les historiens nous attestent des nobles intentions qui l'animaient. On raconte qu'au retour de son deuxième voyage, il vint assister aux jeux Olympiques, y vécut dans le commerce d'étrangers distingués, revint avec eux à Athènes, les y logea, sans qu'ils eussent soupçonné qui il était, jusqu'au moment où ils lui demandèrent de leur faire voir le célèbre disciple de Socrate. Vers cette même époque, Platon trouva Dion aux jeux Olympiques et ne négligea rien pour le détourner de ses projets de vengeance contre Denys; on sait que Dion chassa le tyran, rendit la liberté à sa patrie et périt bientôt après avoir malheureusement souillé par le meurtre d'Héraclide la gloire qu'il venait d'acquérir. Les parents et les amis de Dion demandèrent alors à Platon ses conseils; il leur traça un plan de gouvernement, dans lequel la royauté devait être unie au sacerdoce, partagée entre trois princes et tempérée par divers conseils législatifs, politiques et judiciaires. Les habitants de Cyrène, les Arcadiens et les Thébains lui demandèrent aussi des lois; il les refusa aux premiers, parce qu'ils étaient trop attachés aux richesses, aux autres parce qu'ils étaient trop ennemis de l'égalité. Plutarque raconte qu'il donna douze livres de lois aux Crétois pour la fondation de Magnésie; qu'il envoya Phormion aux habitants d'Eléε, Menedème à ceux de Pyrrha, pour ordonner leurs républiques. Python et Héraclide, ayant rendu la liberté à la Thrace, se guidèrent aussi par ses conseils. Archelaüs, roi de Macédoine, rechercha et obtint son amitié; du reste il ne voulut jamais prendre lui-même une part active et directe aux affaires publiques, même dans sa patrie. On suppose que l'éloignement qu'il montra constamment pour les emplois provenait de ses opinions théoriques sur la meilleure forme de gouvernement et de ce qu'il n'approuvait pas la législation de Solon; il est plus probable que le motif qui le retint fut la situation politique d'Athènes, opprimée par les trente tyrans, lorsque, dans sa jeunesse, on lui offrit de l'associer au gouvernement; livré ensuite aux persécuteurs de Socrate et toujours en proie aux factions, il n'espéra pas pouvoir servir utilement sa patrie, quand les antiques institutions avaient déjà presque entièrement dégénéré. Il se voua donc sans réserve à l'étude de la philosophie; il crut avoir fondé, il crut gouverner un assez bel empire en érigeant l'académie. Ce fut au retour de ses premiers voyages qu'il ouvrit cette école célèbre dans un gymnase ombragé, voisin de la ville, et près duquel il possédait un jardin, portion de son modeste patrimoine, dont il fit son séjour habituel. Socrate, en réformant la philosophie corrompue par les sophistes, l'avait rappelée à un but éminemment moral, l'avait fondée sur la *connaissance de soi-même;* mais il avait en même temps montré un extrême éloignement pour les théories spécula-

tives. Platon voulut achever cette grande restauration et puisa dans les entretiens de Socrate l'inspiration qui anime tous ses travaux; mais il jugea que le moment était venu de tenter avec plus de sûreté les spéculations scientifiques; il reproduisit, sous une forme nouvelle, celles de Pythagore et d'Héraclite. Platon est le premier philosophe de l'antiquité dont les écrits nous aient été transmis presque en entier. Cependant pour juger d'après ces écrits l'enseignement de Platon, tel qu'il était pour ses disciples, et sa véritable doctrine, il faut avant tout s'attacher à quelques considérations importantes et résoudre un problème difficile. Les anciens, suivant Sextus l'empirique, distinguaient les écrits de Platon en deux classes : les uns *gymnastiques* ou *dubitatifs*, destinés aux exercices de l'esprit, dans lesquels il représente Socrate luttant contre les sophistes; les autres *dogmatiques* ou *agonistiques*, dans lesquels il expose ses propres sentiments par l'organe de Timée ou de quelque autre (Pyrrhon, *Hyp.*, liv. 1er, ch. 33). Les livres des *Lois* et de *la République* appartiennent spécialement à la seconde classe, un grand nombre de dialogues à la première; en général Platon, dans ses dialogues, affecte de n'exprimer jamais ses propres opinions, ce n'est point lui qui parle; il met en scène les philosophes qui l'ont précédé; il les met en commerce entre eux et surtout avec Socrate, souvent même sans observer dans ces rapprochements l'exactitude historique, mais conservant à la doctrine de chaque interlocuteur le caractère qui lui est propre; il traduit ainsi la philosophie sous une forme dramatique, et au moment où la discussion approche de son terme, il s'arrête, il évite de conclure. On sait par le témoignage des anciens, par celui d'Aristote en particulier, que Platon avait une double doctrine : l'une *exotérique* ou publique, l'autre *ésotérique* ou secrète. Il fait souvent allusion lui-même à cette distinction, et il donne à entendre qu'il a évité d'exposer la dernière par écrit. Il fut peut-être conduit à envelopper d'un voile ses opinions les plus importantes par l'exemple des pythagoriciens et par celui des castes sacerdotales de l'Egypte; peut-être aussi jugea-t-il que cette prudence était nécessaire dans un temps où venait d'avoir lieu l'immolation de Socrate; mais ce qui paraît surtout probable, d'après plusieurs passages de Platon lui-même, c'est que dans la distinction des deux doctrines il avait essentiellement pour objet de proportionner les divers degrés de son enseignement aux divers degrés de la capacité de ses élèves, employant pour le plus grand nombre, pour ceux qui commençaient l'étude de la philosophie, une méthode simple et familière; ne leur offrant que des idées d'un ordre inférieur et réservant ses théories les plus relevées au petit nombre de sujets favorisés qui avaient été disposés à les recevoir par une préparation convenable. Ce dernier motif nous aide à nous définir, au moins approximativement, en quoi consistait la doctrine secrète ou ésotérique, et plusieurs autres rapprochements confirment cette induction. Nous pensons que la doctrine secrète, loin d'être opposée à la doctrine publique, n'en était pas même essentiellement différente; que la première était en rapport avec la seconde; qu'elles faisaient partie d'un même plan, comme dans chaque science la partie élémentaire se lie à la partie transcendentale; que la doctrine publique était l'introduction destinée à préparer les voies à la doctrine occulte; que celle-là était en quelque sorte le portique, celle-ci le sanctuaire; et, en effet, en méditant avec soin les écrits de Platon, on voit qu'ils se dirigent tous, par une tendance commune, vers un ordre de vérités qui en est le corollaire nécessaire, quoiqu'il ne soit jamais textuellement exprimé. On peut donc, en suivant la trace de ces analogies, reconstruire en quelque sorte la doctrine ésotérique, à peu près comme les architectes modernes *restaurent* les monuments anciens par les données proportionnelles que leur fournissent les parties qui sont encore debout; la doctrine *ésotérique* occupe le sommet de l'édifice élevé par Platon; elle s'appuie sur la célèbre théorie des *idées :* elle consiste essentiellement dans ces grandes maximes qui font dériver de la contemplation de la nature divine les notions du vrai, du bon et du beau. Plus on étudie les écrits de Platon, plus on découvre l'harmonie cachée qui unit toutes ses vues, quoique disséminées; on peut ainsi leur rendre l'ensemble et la forme lemmatique qu'il a évité de leur donner. L'étude des facultés de l'âme constitue le prodrome de ce système; elle constitue aux yeux de Platon l'étude préliminaire à la vraie philosophie; il expose avec une netteté remarquable les fonctions de ces facultés diverses, les phénomènes propres à chacune; la hiérarchie qui règne entre elles; il a surtout le mérite de marquer avec précision cette coopération active de l'âme, par laquelle elle réagit sur les sensations, les convertit en perceptions, les réunit dans un foyer commun, les compare, les combine, en forme ensuite des jugements, en déduit des notions communes et relatives. On peut voir dans le *Theætète* avec quelle sagacité il distingue l'objet perçu, le sujet qui perçoit et la perception qui résulte de leur rapport mutuel. Cependant cette suite d'opérations de l'esprit sur ses perceptions n'a point paru suffire aux yeux de Platon pour expliquer les notions universelles, celles qui appartiennent au plus haut degré de l'abstraction. Il a formé de celles-ci une classe à part, leur a donné un caractère spécial, une origine toute particulière; il les désigne sous le nom d'*idées*, terme qui a dans sa philosophie une acception fort différente de celle qui est reçue dans le langage ordinaire. Aristote a expliqué comment Platon a été conduit à cette théorie nouvelle (1)

(1) On a contesté à Platon le mérite d'avoir été le véritable in-

par les opinions qu'il avait puisées dans les systèmes d'Héraclite. Il pensait, avec la plupart des philosophes de l'antiquité, qu'*il n'y a de science véritable que pour les choses nécessaires;* c'est-à-dire que la vraie science ne se peut composer que de vérités absolues, universelles, éternelles, indépendantes des lieux et des temps. Remarquant avec Héraclite que, sur le théâtre de l'observation, dans l'ordre des phénomènes sensibles, *tout est dans un flux perpétuel,* que rien n'est constant, uniforme, il avait donc cherché à découvrir, au-dessus de la nature phénoménale, une autre nature immobile; ce fut *le monde des intelligibles :* « ce monde est le domaine propre « de la raison, comme la nature phénoménale « est le domaine des sens; de là dans la raison « un ordre de notions qui correspondent à ce « monde supérieur, qui nous mettent en rapport « avec lui : ce sont les *idées.* » Or, comment se constituera ce rapport des notions propres à la raison humaine avec l'ordre des choses qui appartiennent à cette nature sublime, immuable, et qui seule est vraiment réelle? Le voici : « Les « *idées,* qui éclairent la raison humaine, appar- « tiennent aussi à l'intelligence divine; elles ont « servi de modèle à l'ordonnateur suprême pour « l'exécution de ses ouvrages; il les a réalisées « sur l'immense théâtre de l'univers; les *idées* « sont les modèles, les formes éternelles de tout « ce qui existe; et c'est pourquoi ils ont reçu le « nom d'*archétypes;* la nature tout entière est « renfermée dans ces essences éternelles; cha- « cune d'elles préside à un genre, c'est l'*unité,* « source du *multiple.* Ces *idées* n'ont donc pu se « former dans l'esprit humain par une déduction « tirée des perceptions sensibles; elles sont *in-* « *nées,* c'est-à-dire elles émanent de l'entende- « ment divin; Dieu lui-même les a placées dans « notre âme pour servir de principes à nos con- « naissances; et voilà pourquoi tout ce que nous « paraissons apprendre n'est au fond que *rémi-* « *niscence.* C'est donc de sa participation à l'es- « sence divine que l'âme tire la lumière qui la « guide. Ainsi, il y a pour les hommes deux « sortes de connaissances. Les unes ne méritent « qu'improprement ce nom; ce sont celles qui « proviennent des sens : elles ne composent « qu'une simple opinion, elles manquent de cer- « titude et de fixité, elles ne nous révèlent que « ce qui passe. Les autres constituent éminem- « ment la science, elles nous enseignent *ce qui* « *doit être;* les mathématiques n'en sont encore « qu'un ordre inférieur, une application immé- « diate, car ces connaissances primitives appar- « tiennent à la plus haute universalité. » Lorsque une fois on a bien saisi cette théorie de Platon, lorsqu'on s'est placé avec lui dans ce point de vue qu'il s'est choisi au sommet de l'échelle des êtres, on en voit dériver, par une conséquence naturelle, toutes les branches de sa philosophie; on conçoit d'avance tout ce qu'il y aura donné d'élévation et de grandeur dans quelques-unes de ses spéculations, tout ce qui se mêlera d'arbitraire et d'hypothétique dans les autres, suivant que les sujets qu'il traite se prêtent plus ou moins à cette marche transcendentale. La théologie naturelle recevra de lui une pureté, un éclat jusqu'alors inconnus parmi les philosophes grecs, en se dégageant des enveloppes des allégories mythologiques. Si la pensée de la création ne s'est point offerte à lui, s'il a, comme tous les anciens philosophes, conçu la matière coexistante à la Divinité, cette matière diffère peu du néant, dépourvue qu'elle est de toute propriété, de tout principe vital et presque de toute réalité véritable. Cette opinion était inhérente au grand et perpétuel contraste que ces philosophes croyaient apercevoir dans l'univers physique et moral; du reste, c'est un Dieu seul qui est la source de la vie; il est la perfection absolue, la raison suprême; législateur et juge, exempt de passions comme d'erreurs, il est l'idéal indéfini, éternel : de lui découle tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon et le beau, qui n'est que *la splendeur du bon;* à lui doit tendre sans cesse, comme à son but, tout être intelligent et sensible. Aux preuves de l'existence de Dieu, que Socrate avait déduites des phénomènes de l'univers, Platon joint celles que nous appelons métaphysiques; il proclame en lui l'*être nécessaire;* on trouve dans le Philèbe et dans le dixième livre des Lois le germe de la célèbre démonstration de Clarke. La morale de Platon participe à la même pureté, à la même sublimité; la morale, en effet, suppose la conformité des sentiments et des actions à certains exemplaires qui expriment la règle de nos devoirs; elle tend sans cesse à un idéal qui réside dans la perfection; on ne saurait douter que Platon, en considérant avec Socrate la morale comme le but essentiel de la philosophie, n'ait été conduit en partie à sa théorie des *idées,* par le cours de ses méditations sur une science qui semblait lui en offrir l'indication, généralisant ainsi un ordre de vues qui dans cette application spéciale se justifie par sa fécondité. Platon ne fait point reposer la morale sur le principe de l'obligation, sur la loi du devoir, et en cela il semble abandonner les traces de Socrate. Il la fait principalement consister dans la tendance à la perfection, comme constituant le bien suprême; il la fait naître de l'amour, comme il a fait naître la philosophie de l'admiration. Il distingue donc deux sortes de biens, les uns *humains,* les autres *divins;* les uns passagers, périssables, trompeurs, relatifs, dépendants des sens; les autres permanents, nécessaires, se suffisant à eux-mêmes. « Trois conditions caractérisent ces derniers : la « vérité, l'harmonie, la beauté. Ils appartiennent « à l'ordre des *idées;* la Divinité en est le siége,

venteur de cette théorie; l'auteur de cet article croit avoir prouvé qu'elle lui appartient incontestablement dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, 2e édit., t. 2, chap. 4.

« la source; elle est le type ou la règle des actions « qui y conduisent. Le culte de la Divinité est « donc un et identique avec la pratique de la « morale, c'est en se rapprochant de Dieu qu'on « s'élève à la vertu; c'est en se dévouant à la « vertu qu'on honore Dieu d'une manière digne « de lui. Sans doute, l'avenir qui attend l'homme « au delà du tombeau est la récompense des « bons, comme la punition des méchants; telle « est la tradition enseignée constamment et de « temps immémorial dans les mystères. Mais la « mort est surtout la délivrance de l'âme, elle la « rend à sa céleste origine. » — « L'âme est une « vie immortelle, enfermée dans une prison pé- « rissable; la mort est une sorte de résurrection; « aussi l'âme du sage mourant s'ouvre-t-elle « aux vérités les plus sublimes. » On peut contester sans doute quelques-uns des raisonnements que Platon prête à Socrate dans le Phædon; il en est qui, reposant uniquement sur le système de métaphysique de Platon, participent à sa faiblesse; mais le sentiment moral qui anime tout ce récit, la sublimité du tableau qui s'y déroule, ont excité la juste admiration des siècles. Platon unit si intimement la morale à la politique, qu'elles ne sont en quelque sorte pour lui qu'une et la même science; souvent même la seconde prend dans ses écrits le caractère d'une allégorie ou d'une image destinée à réfléchir la première, à la montrer vivante et en action; c'est ce qu'on remarque en particulier dans ses livres de la République; aussi les commentateurs s'y sont-ils souvent trompés. « La morale ne se borne pas à « régler les actions de l'individu, à marquer le « but auquel sa vie se doit diriger; elle assigne, « suivant Platon, la fin de la société tout entière; « il ne suffit point que les institutions sociales ne « soient pas en contradiction avec elle, il faut « qu'elles correspondent d'une manière absolue « à l'idéal moral; elles n'ont pour objet que de « le réaliser au sein de l'humanité. La même loi « gouverne donc et l'état social et le cœur de « l'homme; les mêmes qualités, les mêmes vices « sont nécessaires à l'un et à l'autre, peuvent les « corrompre tous deux; leur félicité commune se « fonde sur les mêmes principes; sagesse, modé- « ration, force, justice, ces quatre éléments fonda- « mentaux du souverain bien, qui n'est autre que « la vertu. L'Etat est la réunion d'un certain nom- « bre d'hommes sous des lois générales, réunion « que rend nécessaire l'impossibilité où ils seraient « d'atteindre au bonheur par leurs efforts isolés. « La personnalité de l'égoïsme, qui ferait prévaloir « l'intérêt privé sur l'intérêt général, rendrait « cette réunion impraticable, si les lois ne ve- « naient rétablir la supériorité de ce dernier in- « térêt sur l'autre; ces lois, c'est la raison qui les « dicte, c'est la raison qui ramène toutes les « vues particulières sous des règles générales. « La *liberté* et l'*unité* sont la fin à laquelle tendent « les institutions sociales. La vraie *liberté* ne con- « siste point dans l'affranchissement de toute « obligation, un tel désordre ne serait que l'a- « narchie; elle consiste dans la soumission géné- « rale aux lois de la raison. L'*unité* résulte de « l'accord; cet accord est obtenu, si tous les « citoyens sont justes, si l'intérêt individuel dis- « paraît et si chacun ne considère ce qu'il pos- « sède que comme une propriété commune. Là « où règnent, non des hommes, mais Dieu même « et la raison par l'organe des lois, il n'y a ni « despote ni esclaves; tous les citoyens sont li- « bres, unis, animés d'une bienveillance natu- « relle. Comme il y a dans l'âme trois facultés « principales, il y a aussi trois ordres dans la « société : les magistrats, les défenseurs, les ci- « toyens. Les magistrats sont les serviteurs des « lois, les conservateurs du bien général, ils « doivent prendre Dieu pour modèle; les défen- « seurs composent la force physique de l'Etat, « repoussant les agressions du dehors, répri- « mant les troubles du dedans; l'Etat est bien « ordonné si chacun de ces trois ordres remplit « exactement les fonctions qui lui sont propres, « sans s'immiscer dans celles des autres. De là « résulte cette harmonie qui fait régner l'unité « dans le multiple et qui constitue l'idéal de la « moralité. L'éducation des citoyens est donc le « fondement des institutions sociales et l'objet le « plus essentiel des lois; cette éducation a pour « but de former dans les enfants des dispositions « que puisse approuver un jour leur raison, « quand elle sera développée, de leur enseigner « d'avance à aimer tout ce qui est bien et à re- « pousser tout ce qui est mal. » La théorie politique de Platon n'est ainsi qu'un type de la perfection morale appliquée à la société humaine et considérée comme le suprême accord des vertus individuelles, qui sont l'idéal de la perfection pour chacun de ses membres, ce qui explique assez comment le tableau qu'il en a conçu renferme à plusieurs égards des choses inadmissibles dans la pratique, et comment les lois que Platon avait offertes à quelques républiques ne purent soutenir l'épreuve des applications. On voit aussi, d'après le point de vue dans lequel Platon s'est placé, ce qu'il voulait dire lorsqu'il exprimait le vœu que la société fût gouvernée par des philosophes, vœu dont le vrai sens a été souvent méconnu. C'est encore en se plaçant dans le même point de vue qu'il désirait faire intervenir la législation pour que les écrits destinés à être publiés et les drames destinés à être représentés sur le théâtre fussent soumis à l'examen préalable des magistrats. Les sophistes avaient tellement abusé de l'enseignement, de l'argumentation, de l'art oratoire, que Platon ne croyait pouvoir assez faire pour prévenir le retour de semblables abus. Il va, dans le Phædon, jusqu'à élever des doutes sur l'utilité de la propagation des lumières par la crainte de multiplier les faux savants, plus dangereux que les ignorants; ail-

leurs il va jusqu'à envier à l'Egypte l'immobile distribution des castes. Platon a été dans l'antiquité le premier créateur d'une théorie systématique de la littérature et des arts, par ses méditations sur la nature du beau, et il a en cela préludé aux admirables traités didactiques d'Aristote; il a fait dériver la notion du beau d'une source sublime, il l'a puisée dans la morale, il l'a identifiée avec les notions du vrai et du bon, il en a cherché le type dans la Divinité, car « le « beau, suivant lui, consiste dans la régularité, « l'harmonie et la symétrie. Toutes les produc- « tions de l'esprit, tous les ouvrages des arts qui « ne seraient point fidèles à ce caractère com- « mettraient à ses yeux une sorte de profana- « tion. » Fidèle lui-même à l'esprit de ses maximes, c'est toujours à cette région élevée qu'il emprunte ses pensées; il est à la fois poëte, orateur et philosophe: poëte par cette inspiration qui semble animer toutes ses paroles, qui cherche à réaliser l'idéal, qui reproduit sous des images brillantes les vérités les plus profondes et qui lui a valu si justement le titre d'*Homère de la philosophie;* orateur par cette chaleur de l'âme, par cette noblesse de sentiments, par ce zèle ardent pour la vérité et la justice qui pénètrent, attachent, entraînent le lecteur, par cette richesse, cette élégance, cette pompe du style, qui a fait l'admiration de Cicéron et de Quintilien; philosophe enfin par la haute généralité de ses vues. Sa philosophie entière ressemble à ces chefs-d'œuvre des artistes de la Grèce qui faisaient respirer des traits divins sous la forme humaine, et c'est par là qu'elle est devenue classique comme ces chefs-d'œuvre et comme eux immortelle, car tout ce qui appartient à la pureté de l'enthousiasme moral ne vieillit jamais; et comme la beauté était dans le langage de Platon une expression abrégée de tout ce qu'il y a d'excellent dans les genres divers, on pourrait dire aussi qu'elle est la définition générale et caractéristique de toutes ses doctrines. D'après sa manière de procéder et la tournure de son esprit, on ne pouvait guère attendre de lui des vues saines sur la physique. D'ailleurs, chez lui comme chez tous les philosophes antérieurs à Aristote, la physique se confondait à ses yeux avec la métaphysique, et de plus, il n'avait guère recueilli à l'école de Parménide et d'Héraclite que des idées propres à l'égarer. De là son opinion sur l'âme du monde, ses hypothèses sur la cosmogonie; en général, plus il se rapproche des faits qui appartiennent à l'observation méthodique, et plus il reste au-dessous de lui-même. On est étonné surtout de l'imperfection de ses idées sur l'organisation animale, lorsqu'on se rappelle qu'il devait connaître les travaux d'Hippocrate. On trouve pourtant dans ses écrits quelques aperçus semés en quelque sorte au hasard qui appartiennent réellement à la science, comme lorsqu'il fait dériver les couleurs du jeu de la lumière. Il avait soupçonné que les quatre éléments des anciens n'étaient eux-mêmes que des composés. Avec l'école d'Elée, il ne reconnaissait dans la constitution des corps que l'étendue à trois dimensions; avec eux il distinguait la *matière* et la *forme;* mais cette forme, qui imprime ses propriétés réelles à la matière inerte, est, suivant Platon, une empreinte qu'elle a reçue de l'ouvrier suprême et dont les idées ont été l'exemplaire. D'ailleurs il recommande, dans ses livres de la République, l'étude de l'astronomie et des sciences mathématiques; il reconnaît non-seulement l'utilité de l'application de cette dernière science, mais aussi les avantages qu'on en peut retirer pour former les facultés de l'esprit; du reste, de même qu'il considérait la physique comme une sorte de jeu propre à exercer la curiosité, il faisait consister le principal mérite de la géométrie en ce qu'elle conduit à l'étude de l'essence éternelle et universelle. La forme du dialogue avait déjà été adoptée par quelques prédécesseurs de Platon, et Zénon d'Elée lui avait même donné des règles. Socrate, dans ses entretiens, avait également offert l'exemple de cette analyse ingénieuse, qui admet par forme d'hypothèses les propositions qu'il s'agit d'examiner, qui remonte des faits particuliers et familiers aux plus hautes généralités par une marche graduelle, qui décompose en toutes ses parties une idée complexe par les distinctions les plus délicates. Mais Platon, en empruntant la forme dialoguée et la méthode socratique, les a portées l'une et l'autre à un haut degré de perfection et d'élégance. On peut seulement lui reprocher d'être souvent descendu à des décompositions extrêmement subtiles et d'avoir trop accordé parfois à des digressions qui font perdre de vue l'objet principal. Nous avons tiré cette exposition sommaire et rapide non de tel ou tel écrit de Platon en particulier, mais de l'ensemble de tous ses ouvrages; car il n'en est aucun où il ne s'exerce plus ou moins sur plusieurs sujets. Au milieu de la vérité inépuisable que présentent ses dialogues, tout est lié en lui par un enchaînement secret; nulle part il ne donne à ses vues la forme systématique, mais leur sympathie ressort au travers de ce désordre apparent; c'est une vaste et immense harmonie qui résonne de toutes parts et repose sur les mêmes accords; elle naît de l'idée qu'il s'est faite de la philosophie, en la considérant comme une science qui assigne aux connaissances et aux arts leur rang, leur but, leurs principes; elle a pour centre et pour régulateur cet idéal qui définit Platon tout entier, qu'il a livré à ses successeurs comme un flambeau dérobé aux régions célestes; ses écrits, en un mot, sont ce qu'est la nature à ses yeux, *l'unité dans le multiple.* De ce caractère qui leur est propre, de cet enthousiasme moral qui y respire sans cesse, des charmes inépuisables de son style, de l'empire qu'il exerce sur l'imagination, alors même qu'il traite les

matières les plus abstraites, est résultée l'influence prodigieuse que Platon a obtenue sur la marche de l'esprit humain. Cette influence se répand comme un fleuve majestueux au travers des âges, elle s'associe au christianisme dès sa naissance, elle vient présider au réveil des lettres et des arts dans le beau siècle des Médicis. Toutefois elle a été mobile et variée dans ses effets, à cause du principe d'exaltation sur lequel elle était fondée et du vague qui accompagne la doctrine platonicienne. Tantôt cette doctrine, lorsque l'inspiration primitive qui lui avait donné le jour commence à se refroidir, prend, faute d'appuis solides, l'apparence d'une sorte de scepticisme dans la seconde et la troisième académie; tantôt, lorsqu'au contraire l'exaltation se ranime et franchit toutes les bornes, elle s'égare dans un mysticisme plein d'illusions, au milieu de l'école d'Alexandrie; elle se prête à recevoir des mélanges hétérogènes qui la dénaturent. Aristote a été le disciple de Platon, avant de devenir son rival; si Aristote a surpassé Platon, s'il a donné à la philosophie une base plus solide en la fondant sur l'expérience; s'il a étendu le domaine de l'esprit humain par la création des sciences naturelles, s'il a imposé à la raison et aux arts un code de préceptes presque éternel, Aristote a, sous divers rapports, plus emprunté aux vues générales de Platon qu'on ne le suppose ordinairement; il s'est éclairé par les erreurs mêmes de son maître, et, quelles qu'aient été la supériorité réelle d'Aristote et l'immense étendue de ses travaux, Platon a lutté encore contre lui pendant une longue suite de siècles. L'histoire de leur rivalité forme l'une des portions les plus essentielles de l'histoire de la philosophie; ils se sont partagé jusqu'aux écoles modernes, car les rivalités de ces écoles se rattachent encore aux mêmes questions qui ont divisé ces deux grands génies. Platon ne contracta jamais le lien conjugal, il mourut la première année de la 108ᵉ olympiade (347 ans avant J.-C.); il laissa la direction de l'académie à Speusippe. Les Athéniens consacrèrent sa mémoire par de nombreux honneurs. Le Persan Mithridate lui éleva une statue, Aristote un autel dans l'académie; son école célébrait chaque année par un banquet le jour de sa naissance; des médailles furent frappées pour reproduire son image et la consacrer à la postérité. Plusieurs Pères de l'Eglise, dans l'admiration qu'ils éprouvaient pour ses écrits, ont supposé qu'il avait été admis à une sorte de connaissance ou de pressentiment de la révélation; on a même vu des docteurs le ranger au nombre des saints. — Les éditeurs des écrits de Platon ont suivi diverses méthodes pour leur classification. La plus ancienne est celle de Thrasylle, qui les avait distribués en *Tétralogies*, d'après le plan qu'on supposait à leur auteur. Diogène Laërce, qui la rapporte, distingue d'abord tous ses écrits en deux grandes classes, qui portent pour titre, l'une : *Dialogues d'institutions* ou d'instructions, l'autre : *Dialogues d'investigations* ou de recherches. Chacune de ces deux classes se sousdivise en deux genres qui comprennent chacun deux espèces; les dialogues de première classe ont pour objet ou la spéculation, ils sont alors *physiques* ou *rationnels*, ou bien l'action, ils sont alors *moraux* ou *politiques*. Ceux de la deuxième classe concernent soit l'exercice de l'esprit, et alors leur but est ou de faire *accoucher* l'esprit, suivant l'expression de Socrate, ou de faire explorer; soit la discussion, et alors ils ont pour objet ou l'attaque ou la défense. D'autres interprètes ont réuni les dialogues trois à trois. Jean de Serres, traducteur de Platon, Henri Estienne ont adopté une division préférable, celle des *Sizygies;* la première *Sizygie* correspond à la première Tétralogie et comprend l'*Eutyphron*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, le *Phædon;* la deuxième embrasse le système entier de la philosophie, ses fondements et la réfutation des sophistes; elle se compose du *Théagès*, des *Erastes*, du *Theætète*, des *Sophistes*, de l'*Euthydème*, du *Protagoras*, du *jeune Hippias;* la troisième, qui embrasse les écrits logiques, se compose du *Cratyle*, du *Gorgias*, de l'*Ion;* la quatrième, qui embrasse les écrits moraux, se compose du *Philèbe*, du *Ménon*, des deux *Alcibiades*, du *Charmidès*, du *Lachès*, du *Lysis*, de l'*Hipparque*, du *Ménexème*, du *Politique*, du *Minos*, des dix livres de la *République*, de ceux des *Lois* et de l'*Epinomis* (l'authenticité de ce dernier est suspecte); la cinquième, qui a pour objet la physique et la métaphysique, comprend les deux *Timée*, le *Critias*, le *Parménide*, le *Banquet*, le *Phædre*, l'ancien *Hippias;* la sixième enfin renferme les lettres, les écrits détachés, ceux qui sont suspects ou apocryphes et de plus l'*Axiochus*, l'*Eryxias* et le *Dialogue de la Vertu*, qu'on attribue à Eschine; mais aucune de ces classifications n'est exacte, en tant qu'elle aurait pour objet de distribuer les dialogues d'après l'ordre réel des matières. Des trois titres que porte chaque dialogue de Platon, le premier, qui est ordinairement un nom propre, peut seul appartenir à Platon; le dernier, qui marque le genre, a été ajouté par les nouveaux platoniciens; le deuxième, qui indique le sujet, a été imaginé par les modernes et ne fournit presque toujours qu'une indication trompeuse. Celui de tous les critiques modernes qui a répandu le plus de lumière sur l'ordre et l'enchaînement des écrits de Platon est James Gedes, avocat à Glascow (*An Essay on the compositions and manners of writings of the ancients, particularly Plato*, 1748). Celui des historiens de la philosophie qui a le mieux saisi l'ordre et l'enchaînement des idées de Platon, l'esprit de sa philosophie, est M. Tennemann (*System der Platonischen Philosophie*, 4 vol. in-8°, Leipsick, 1792-1795). Cicéron nous apprend qu'Hermodore, disciple de Platon, divulgua le premier ses Œuvres à son insu; les copies s'en multiplièrent avec une prodigieuse abondance dans les siècles

suivants. A peine l'imprimerie était-elle découverte, qu'elle se hâta d'élever un monument à la mémoire de ce grand philosophe. Les éditions latines furent les premières à voir le jour; trois versions différentes leur ont servi de texte; celle de Marsile Ficin a paru d'abord et a été souvent réimprimée. L'édition *princeps* de cette version, la première des florentines, ne porte point de nom d'année; elle fut bientôt suivie d'une seconde, exécutée aussi à Florence et aux frais de Laurent de Médicis (1491). Une seconde version latine, par Janus Cornarius, a été imprimée à Bâle (1558), accompagnée des sommaires de Ficin. La troisième version, par Jean de Serres, sortit des presses de Henri Estienne, qui coopéra à ce travail par ses corrections et ses notes (Paris, 1570); elle est élégante, mais peu fidèle. L'édition grecque *princeps* est celle d'Alde (1513), à laquelle succédèrent les deux éditions de Bâle (1534 et 1556). Enfin le texte grec, accompagné de la version latine, a été imprimé à Paris (1578), à Lyon (1590) et à Francfort (1602). Pendant cent quatre-vingts ans, aucune nouvelle édition n'a vu le jour, jusqu'à celle qui a été publiée par Mitscherlich à Deux-Ponts (1782 à 1786), en 12 volumes in-8°, et dans laquelle la société typographique de cette ville a porté tous ses soins accoutumés. Cette édition a d'ailleurs été effacée par celle publiée par M. Immanuel Bekker, à Berlin, en 1816-1818 (3 tomes, formant 8 volumes in-8°). La traduction latine est celle de Ficin; le texte grec a été revu avec soin sur de nombreux manuscrits, ce qui a fourni les moyens de rétablir un grand nombre de leçons. On joint à ces huit volumes deux volumes de commentaires de Bekker et de scolies (Berlin, 1823, 2 vol. in-8°). Les scolies ont été réimprimées à Londres en 1825, in-8°. L'édition de Tauchnitz, Leipsick, 1813-1819, 8 vol. in-18, n'offre d'autre mérite que d'être portative et de donner un texte correct. On estime le travail de Frédéric Ast, Leipsick, 1819-1832, 11 vol. in-8°; les neuf premiers volumes contiennent le texte grec et une nouvelle version latine; les deux derniers volumes renferment des annotations. Un *Lexicon platonicum*, Leipsick, 1834-1838, 3 vol. in-8°, se joint à cette édition; le texte y est parfois corrigé avec une hardiesse qui a soulevé de vives critiques. N'oublions pas l'édition revue par G. Stallbaum, Leipsick, 1821-1825, 12 vol. petit in-8°, dont l'exécution typographique est médiocre et qui a reparu à Gotha en 1827-1836, avec plus de soin. De nombreux manuscrits ont été collationnés par l'éditeur; mais ils n'ont fait en général que confirmer les leçons recueillies par Bekker. Un philologue anglais, zélé et actif, Valpy, a mis au jour à Londres, en 1826, en 11 volumes in-8°, les œuvres de Platon, en réunissant tout ce que les éditions précédentes offrent de mieux pour le texte et pour les commentaires. Exécutés avec l'élégance habituelle dans les éditions britanniques, ces onze volumes sont consacrés, les neuf premiers, au texte et aux notes, les deux derniers, à la traduction latine. On fait grand cas de l'édition toute grecque donnée par MM. Orelli et Baiter à Zurich, 1839, in-4°; le texte a été revu avec soin sur les travaux antérieurs, et l'impression est très-correcte; la composition a servi en même temps à un tirage petit in-8°. Nous arrivons à l'édition de Paris, 1846-1849, 2 vol. grand in-8°, qui fait partie de la *Bibliotheca græca*, publiée par MM. Didot. Elle a été soignée par M. C.-E. Schneider, de Breslau, qui avait déjà fait paraître à Leipsick en 1831-1835, en 4 volumes in-8°, les œuvres du philosophe grec; le texte a été l'objet d'une révision nouvelle et attentive; la version latine a été refaite en entier. En 1850, le travail de M. Stallbaum a reparu à Leipsick, in-4°; le texte est accompagné des anciennes scolies, mais l'index laisse fort à désirer. Les éditions isolées de certains dialogues, publiées pour la plupart en Allemagne et quelquefois en Angleterre, sont fort nombreuses et souvent importantes. Nous ne pouvons les énumérer; nous renverrons au *Manuel du libraire*. Nous signalerons cependant le *Philèbe* publié par G. Stallbaum, Leipsick, 1821 et 1826. Daunou a rendu compte de cette publication dans le *Journal des savants*, octobre 1834. Il n'y a guère de dialogues platoniciens dont le texte ait plus souffert et qui réclame plus le secours d'une critique éclairée; on a reproché à l'éditeur des corrections trop hardies, des transpositions arbitraires. Le *Parménide*, publié par Stallbaum, Leipsick, 1837, a reparu en 1848 avec un texte également rajeuni. C'est un volume qui ne comprend pas moins de mille vingt-six pages; les prolégomènes occupent trois cent quarante-trois pages; c'est beaucoup sans doute, mais ce travail est d'une importance réelle. Le *Timée* a été publié par M. Th.-H. Martin (Paris, 1841, 2 vol. in-8°) avec la traduction en regard et un commentaire fort étendu qui occupe les cent quatre-vingts dernières pages du tome 1er et qui remplit en entier le tome 2; c'est un livre dicté par une érudition judicieuse et qui a obtenu les suffrages des meilleurs juges. Il existe dans la bibliothèque du Vatican une traduction hébraïque des livres de Platon sur la *République* : Agathias atteste que ses œuvres entières furent traduites en langue persane par les ordres du roi Chosroès. Dardi Bembo a publié à Venise, en 1601, une traduction italienne des œuvres, en 5 volumes, avec les notes de Sébastien Erici. Celui-ci avait publié les *Dialogues* et Fiorimbeni la *République* en 1554. Le travail de Bembo a reparu à Venise, avec des notes de Serano, 1742-1743, 3 vol. in-4°. Les *Dialogues*, traduits en anglais (Londres, 1701 et 1749), sont précédés d'une dissertation sur la vie et la doctrine de Platon. Floyer Sydenham a publié

dans la même langue la traduction de quatre autres dialogues (1749, 1758, 1759, 1761); il se proposait de compléter ce travail, mais il n'a pu le porter plus loin : il avait donné antérieurement une dissertation sous ce titre : *A Synopsis, or a general view of the writings of Plato*. Thomas Taylor, infatigable explorateur de la philosophie antique, a fait paraître à Londres, en 1804, 5 vol. in-4°, une traduction complète de Platon; il a reproduit ce qu'avait écrit Sydenham, et il s'est exercé sur les *Dialogues*, auxquels celui-ci n'avait pas touché; mais, d'après la *Revue d'Edimbourg*, qui a rendu compte (t. 14) de cette vaste publication, la traduction anglaise, faite d'après la version latine, n'est pas d'un grand mérite. En Allemagne, Jean-Samuel Müller, Gedicke et d'autres ont traduit divers dialogues détachés de Platon; la traduction allemande de J.-K. Kleuker (Lemgo, 1778-1797, 6 vol. in-8°) a été effacée par celle de F. Schleiermacher, publiée à Berlin, 1817-1828, 6 vol. in-8°. Louis Leroi (*Regius*) a traduit en français les livres de la *République*, le *Banquet* et quelques autres dialogues, en les accompagnant de commentaires, Paris, 1559; Jean Racine a traduit aussi le *Banquet* (*voy.* D'OLIVET). Maucroix a inséré également la traduction de quelques dialogues dans ses œuvres de prose et de poésie, Paris, 1685; André Dacier a donné dix dialogues, précédés d'un discours sur Platon, d'une vie de Platon et accompagnés de remarques, Paris, 1699 (1); Grou, les livres de la *République*, des *Lois* et un certain nombre de dialogues, Amsterdam, 1763-1769; ces deux traductions ont été réunies dans la *Bibliothèque des anciens philosophes*, 9 vol. in-8°, Paris, 1771. La dernière est beaucoup supérieure pour la fidélité et l'élégance. M. le Clerc a donné la traduction d'un choix de pensées de Platon, 1 vol. in-8°, Paris, 1819 (voir un article de M. Letronne dans le *Journal des savants*, juin 1819). M. Cousin a publié une traduction complète des œuvres de Platon en français, 1822-1840, 13 vol. in-8°. Les dialogues biographiques et des morceaux choisis, traduits par M. Schwalbé, ont été publiés à Paris par M. Charpentier. Aucun auteur ancien n'a eu un aussi grand nombre de commentateurs que le fondateur de l'Académie : François Patrizzi (*voy.* ce nom) en compte déjà soixante-cinq, seulement avant Ammonius Saccas, qui vivait au 2e siècle de notre ère. La vie de ce philosophe a également exercé un grand nombre d'historiens. Bornons-nous à indiquer les principaux. Parmi les anciens, Diogène Laërce a réuni au tableau de la Vie de Platon un résumé de sa doctrine; Cicéron, dans ses *Questions académiques*, a donné une idée de cette dernière; Apulée, *De dogmate Platonico*, etc., et Alcinoüs, *Lineamenta doctrinæ Platonicæ*, ont fait de cette doctrine l'objet de traités spéciaux. Les vies de Platon écrites par Speusippe, son neveu et son successeur, par Cléarque, etc., sont perdues; il nous en reste à peine quelques passages cités par d'autres auteurs. Celles d'Olympiodore, philosophe d'Alexandrie du 5e siècle, d'Hesychius de Milet, sous Justinien, nous ont seules été conservées. Parmi la foule d'écrivains qui chez les modernes ont traité la vie de Platon ou de sa doctrine, desquels on peut voir le détail dans Fabricius (*Bibl. gr.*), dans la *Bibliotheca Bunaviana* et chez les autres bibliographes, nous indiquerons seulement Leibniz (*Dissert. de Republ. Platonis*, Leipsick, 1676); l'abbé Fleury (*Discours sur Platon*, dans son *Traité sur le choix et la méthode des études*, morceau d'un rare mérite); Henke (*Dissert. de philos. mystica Platonis*, Helmstadt, 1776); Schulze (*De summo secundum Platonem philosophiæ fine*, Helmstadt, 1789); Nast (*Progr. de Methodo Platonis phil. tradendi Dialog.*, Stuttgard, 1787); Dammann (*Dissert. de human.*, etc., *et morte Platonis*, Helmstadt, 1792); Œlrichs (*Comment. de doctrina Platonis de Deo*, etc., Marbourg, 1788); Lilie (*Dissert. de Platonis sententia de nat. animi*, Gœttingue, 1790); Morgenstern (*De Platonis Republ. comment. tres*, Halle, 1794); Combes-Dounous (*Essai historique sur Platon*, Paris, 1809, 2 vol. in-12); F. Ast (*Vie et écrits de Platon*, Leipsick, 1816, in-8°, en allemand). Les abbés Garnier, Sallier et Arnaud ont inséré dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres plusieurs mémoires d'un grand prix sur la doctrine et les écrits de Platon, et quelques fragments de traductions. Boivin a donné, dans le 2e volume de ce recueil, l'histoire de la contestation élevée dans le 15e siècle entre les sectateurs de Platon et ceux d'Aristote (*voy.* BESSARION). La seule théorie des idées de Platon a exercé plusieurs commentateurs modernes. Scipion Agnelli a ouvert cette carrière (Venise, 1615); les plus récents de ses successeurs sont : Schluz (Wittemberg, 1785), Faehsen (Leipsick, 1795), Plessing (dans *Cæsar*, 3e vol., 1786), Schantz (Londres, 1795). Nous avons déjà cité l'excellent traité du professeur Tennemann; c'est ce que nous avons de mieux sur la doctrine platonicienne. Parmi les écrivains modernes qui ont embrassé à la fois la vie de Platon, sa doctrine et ses ouvrages, Marsile Ficin occupe le premier rang; ses vastes travaux, son zèle ardent ont fait revivre Platon dans notre Europe, ont ranimé son culte (*voy.* l'article FICIN). On doit y joindre René Rapin, l'auteur du *Parallèle entre Platon et Aristote* (Paris, 1684, et dans ses œuvres, 1709, 1725); Jean-Guillaume Janul (*Dissert. de Institut. Platonis*, *Dissert. de Peregrinat. Platonis*, Wittemberg, 1786); l'auteur des *Remarks on the life and Writings of Plato*, etc. (Edimbourg, 1760); Dacier, déjà cité (Paris, 1699, 2 vol. in-8°), et en général les principaux

(1) « Dacier a peu d'élégance et d'élévation dans le style, mais il sait bien le grec et le français; il s'exprime avec justesse et pureté; on voit qu'il a écrit dans un bon siècle. » Ainsi s'exprime M. le Clerc.

historiens de la philosophie, Stanley, Brucker, Tiedemann, Buhle, etc., etc. (1). — Plusieurs autres PLATON figurent dans les monuments de l'antiquité : Jonsius annonce qu'il en a trouvé jusqu'à seize (*De script. histor. philos.*, p. 12); mais aucun ne mérite de mention spéciale. — *Saint* PLATON, abbé, mort à Constantinople en 813, est honoré le 4 avril par les Grecs et les Latins. — *François* COLUMBO, médecin romain du 16e siècle fut saisi d'une telle admiration pour les ouvrages de Platon qu'il les citait sans cesse et qu'il en reçut le surnom de *Platon*, qui a passé pendant quelque temps à sa postérité. D—G—O.

PLATON (PIERRE BEFCHIN, plus connu sous le nom DE), prélat russe, né le 29 juin 1737 dans les environs de Moscou, au village de Tschaschnikova, dont son père était le curé, fut destiné de bonne heure à la prêtrise et envoyé au séminaire de Levschine, où il fit des études solides et suivies. Dès l'âge de dix-sept ans il les avait achevées, et il ouvrit à Moscou un cours de poésie russe. En même temps il enseignait le catéchisme et prêchait dans les principales églises; ce qui lui fit une grande réputation. Ayant ensuite embrassé l'état monastique dans un ordre religieux consacré à l'enseignement, il fut d'abord préfet du séminaire, puis recteur et maître en théologie. Les leçons qu'il donna en cette qualité furent aussi remarquables par une brillante élocution que par la force et la profondeur des pensées. L'impératrice Catherine II, l'ayant distingué, l'appela aux fonctions épiscopales et le chargea du discours par lequel elle voulut que fût célébrée la mémorable victoire de Tschesmé, où la flotte turque avait été complétement détruite. Platon se surpassa encore dans cette occasion. Voltaire, à qui son discours fut communiqué par la princesse Daschkoff, en parle avec enthousiasme dans une lettre à Catherine. « Ce discours, dit « le philosophe courtisan, prononcé devant le « tombeau de Pierre le Grand, adressé au fonda- « teur de Pétersbourg et de vos flottes, est, à « mon gré, un des plus beaux monuments qui « soient dans le monde. Je ne crois pas que ja- « mais aucun orateur ait eu un sujet aussi heu- « reux. Le Platon des Grecs n'en traita point de « pareil. Je regarde cette cérémonie auguste « comme le plus beau jour de votre vie. Je dis « de votre vie passée; car je compte bien que « vous en aurez de plus beaux encore. Puisque « vous avez déjà un Platon à Pétersbourg, j'es- « père que MM. les comtes Orloff vont former « des Miltiade et des Thémistocle en Grèce... » Peu de temps après qu'il se fut illustré par cette belle oraison, Platon devint archevêque de Tver, puis bientôt de Moscou, et à la même époque il fut chargé de l'instruction du jeune grand-duc qui devait régner sous le nom de Paul Ier et qui reçut de ses mains le diadème impérial. C'était encore lui qui devait sacrer son successeur, l'empereur Alexandre Ier. Le discours qu'il prononça dans cette dernière circonstance, le 15 septembre 1801, n'est pas moins remarquable que ceux qui l'avaient précédé par une éloquence courageuse et qu'avec quelque raison on a comparée à celle de Bossuet. Ce digne prélat continua d'illustrer le règne d'Alexandre jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu le 11 novembre 1812. Platon ne se distingua pas seulement par sa piété et son éloquence, il composa encore un grand nombre d'ouvrages religieux qui sont très-répandus en Russie et qui y forment les premiers éléments de toute bonne éducation. Voici la liste des principaux dont la collection complète a paru à Moscou en 20 volumes de 1779 à 1807, non compris 2 volumes qui parurent séparément plus tard. 1° *Sermons, allocutions, discours de compliment*, etc., occupant 16 volumes dans l'édition complète. On y remarque surtout, comme nous venons de le dire, sa *Harangue en mémoire de la victoire de Tschesmé*, ainsi que son *Discours de couronnement d'Alexandre Ier*. 2° *Exhortation adressée aux raskolniks* ou *hétérodoxes*, rédigée par ordre supérieur en 1766 et incorporée au volume 6; 3° *Instructions pour les inspecteurs ecclésiastiques*, Moscou, 1775, 1re édit.; 4° *Catéchisme abrégé pour les enfants;* 5° *Catéchisme abrégé pour les prêtres;* 6° *Doctrine orthodoxe, ou Compendium de la théologie chrétienne, rédigé à l'usage du grand-duc Paul Pétrovitche* (qui fut plus tard l'empereur Paul Ier), St-Pétersbourg, 1765. Cet ouvrage fut traduit en latin, allemand, anglais, français, grec, arménien et géorgien. 7° *Catéchisme, ou Première instruction dans la religion chrétienne*, manuel rédigé pour les académies ecclésiastiques d'après des leçons publiques faites à celle de Moscou de 1753 à 1756, 2 vol.; 8° *Biographie de St-Serge, thaumaturge de Radom;* 9° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique russe*, 2 vol., Moscou, 1805; 10° *Mémoires d'un voyage à travers les gouvernements de Petite Russie et de Russie Blanche jusqu'à Kiew, en 1804*. M—D j et R—L—N.

PLATOU (LOUIS-STOUD), géographe et littérateur norvégien, né le 28 mars 1778 à Slagelse, mort à Christiania le 30 novembre 1833. Après avoir enseigné l'histoire et la géographie à l'école des cadets et à l'université de Christiania, de 1811 à 1817, il devint membre du storthing, et plus tard secrétaire du gouvernement norvégien. Il a

(1) Les ouvrages relatifs à la vie et aux doctrines de Platon qu'on pourrait citer encore sont nombreux; nous mentionnerons seulement ceux de van Heusde, *Initia philosophiæ Platonicæ*, Amsterdam, 1827-1831, 3 vol. in-8°; de Hoffmann, *la Dialectique de Platon* (en allemand), Munich, 1832, in-8°; de Richter, *De idea Platonis libellus*, Leipsick, 1827, in-8°; de Bœckh, *Recherches* (en allemand) *sur le système du monde d'après Platon*, Berlin, 1862 (le but de cet écrit est de montrer que Platon, comme Aristote, regardait la terre comme immobile au centre du monde); de Prince, la *Muse de Platon, développement de l'hellénisme avec la science*, Neufchâtel, 1844; de F. Schwalbe, *Esquisses de la philosophie de Platon*, Paris, 1843, 2 vol. in-8°; les *Prolegomena ad Platonis rempublicam*, de G.-F. Rettig, Berne, 1845, in-8°, méritent d'être lus, ainsi qu'un article de M. St-Marc Girardin, *Du Banquet de Platon*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 16 octobre 1847.

publié : 1° *Courte géographie pour les écoles usuelles*, (en danois), Copenhague, 1803 ; 2e édition avec Kierulf, ibid., 1805 ; 4e et suivantes par Rahbek, 1809, 1810 et 1811 ; les dernières, depuis la 7e, 1813, jusqu'à la 17e, par Samme, 1842. Ce livre utile fut traduit dans le dialecte norvégien, Christiania, 1831, et en islandais, Videy, 1843. 2° *Chrestomatie danoise pour la lecture et la déclamation*, Christiania, 1806 ; 3e édit., 1827 ; 3° *Revue historique des événements de Norvége et de la guerre de sept ans dans le Nord*, ibid., 1808 ; 4° *Manuel de géographie*, en trois parties, ibid., 1809 et 1812 ; 3e édit., 1819-1820 ; 5° *Géographie de Danemarck et Norvége*, ibid., 1819 ; 6° *Extraits du Manuel de géographie*, ibid., 1810 ; 10e édit., 1837 ; 7° *Sur les fêtes nationales norvégiennes*, ibid., 1812 ; 8° *Manuel d'histoire par E. Munthe*, retouché par Platou, ibid., 1825 ; 2e édit., 1830 ; 9° *Extraits de l'histoire des royaumes scandinaves*, ibid., 1825 ; 10° *Manuel de l'histoire des Etats de l'antiquité*, ibid., 1830 ; 11° ouvrages d'Enevold Falser, publiés par Platou, 2 vol., ibid., 1821. Platou a rédigé en chef le journal intitulé *Budstikken*, ibid., 1808-1813, 1814, 1817-1821. Dans le *Minerve* il a, en 1801 et 1803, inséré des articles esthétiques sur l'antique mythologie du Nord et les rimes de cette poésie ; puis des poëmes dans la revue *le Jour* (en 1813) et dans *Nor. Etrennes pour* 1815 ; enfin des articles économiques sur le sel, etc., dans les *Collections historiques et philosophiques de la Société royale de Norvége*, t. 4. R—L—N.

PLAUTE (MARCUS-ACCIUS-PLAUTUS), poëte comique latin, naquit à Sarsine en Ombrie ; Festus et St-Jérôme le disent. On a fixé sa naissance à l'an 224 avant J.-C. ; cette date n'est pas très-sûre ; car en l'admettant il faut supposer que Plaute n'a pas vécu plus de quarante ans ; qu'il n'en avait que dix-sept lorsqu'il fit ses premières comédies, et vingt et un quand déjà il avait acquis une réputation brillante. Des succès si précoces sont pourtant possibles ; et ceux qui les tiennent pour certains en concluent que ce poëte avait reçu une très-bonne éducation ; que par conséquent il n'était pas né dans l'esclavage, comme on l'a prétendu. Ce qui est incontestable, c'est que vers la fin de la seconde guerre punique, aux années 207, 206 et 205 avant l'ère vulgaire, on représentait plusieurs de ses pièces qui obtenaient des applaudissements unanimes. Il brillait au théâtre en même temps que Caton à la tribune ; c'est Aulu-Gelle qui fait ce rapprochement. Il paraît que les productions dramatiques de Plaute lui avaient été fort lucratives ; mais il se mêla de négoce, y perdit sa fortune, et revint à Rome se mettre au service d'un boulanger ; il se vit même, selon Varron cité par Aulu-Gelle, obligé de tourner la meule. Ce fait, dont on voudrait douter, n'est pas moins attesté que beaucoup d'autres généralement accrédités dans l'histoire littéraire : les auteurs qui nous l'apprennent ajoutent que Plaute continua, dans son moulin, de composer des comédies. Le surnom d'*Asinius* lui a été quelquefois donné à cause de ce déplorable service, auquel on supposait qu'il s'était vu réduit. Ce surnom pourrait bien être purement imaginaire ; et quand Festus, grammairien du 4e siècle, dit qu'on l'appela *Plotus*, depuis *Plautus*, parce qu'il avait les pieds plats, cette étymologie est aussi très-hasardée : elle n'est indiquée par aucun des écrivains antérieurs à Festus qui ont parlé de Plaute. Mais la date de la mort de ce poëte nous est fournie par Cicéron, qui la fixe au consulat de Claudius Pulcher et de Porcius (l'an 184 avant notre ère). Térence avait alors neuf ans. On cite comme ayant été composés par Plaute, pour être inscrits sur sa propre tombe, des vers qui disent que depuis sa mort la scène est déserte ; la Comédie éplorée ; les Jeux, les Ris, la Poésie et la Prose inconsolables. Sans l'autorité de Varron, Aulu-Gelle douterait de l'authenticité de ces vers, dont nous ne sommes pas très-sûrs d'avoir le véritable texte ; car dans les *Nuits attiques* ce sont trois vers hexamètres, et ailleurs quatre iambiques. Plaute n'avait pas besoin de se louer si pompeusement lui-même ; les auteurs latins des âges suivants lui ont rendu assez d'hommages. Varron répète, après Stolon, que les muses emprunteraient la voix de ce poëte si elles voulaient parler latin ; éloge au moins exagéré et qui a fort scandalisé Muret, selon lequel le langage de Plaute conviendrait mieux à des courtisanes qu'aux chastes nymphes du Parnasse. Cicéron, quoiqu'il n'en dise pas tant que Stolon, trouve néanmoins de l'urbanité, de l'esprit, de la grâce même dans les plaisanteries de l'auteur comique. Horace, en le jugeant avec plus de rigueur, nous apprend qu'il avait été longtemps admiré. Quintilien, aux yeux duquel la comédie latine est restée inférieure à la grecque (*in comedia maxime claudicamus*), ne connaît pas d'essais plus heureux, plus honorables que ceux de Plaute. Volcatius Sédigitus, qui, dans Aulu-Gelle, distribue à dix poëtes comiques latins les places dues à leurs talents, assigne la première à Cæcilius, la deuxième à Plaute, et la sixième seulement à Térence. Sans doute ceux qui attachaient un très-haut prix à la pureté et à l'élégance du style pouvaient contredire cette opinion ; mais elle devait avoir pour partisans ceux qui voulaient, par-dessus tout, qu'une comédie les divertît. Aulu-Gelle, en son propre nom, comble d'éloges l'auteur de l'*Amphitryon*, de l'*Avare* et des *Ménechmes ;* il l'appelle l'honneur de la langue latine ; Macrobe l'égale à Cicéron ; St-Jérôme retrouve dans ses comédies le plus piquant atticisme ; il avoue qu'il a du plaisir à les lire et à les expliquer aux enfants. Quelques modernes, Erasme, Jules Scaliger, Muret, comme on vient de le voir, Rapin, et surtout Laharpe se sont montrés plus difficiles. Laharpe

se plaint de l'uniformité des plans, de la monotonie des dialogues, et de l'oubli des convenances théâtrales : il ne voit dans les vingt pièces de Plaute qu'un même canevas dramatique où reparaissent éternellement, sous divers noms, les mêmes personnages, une jeune courtisane, une vieille femme qui la vend, un jeune homme qui l'achète, un valet fourbe, un vieillard trompé, un soldat fanfaron, un parasite. Marmontel avoue que Plaute a plus souvent consulté le goût du peuple que celui des chevaliers romains; mais « il n'y a qu'une voix, ajoute-t-il, sur la beauté « de ses pièces : chez lui tout est plein d'action, « de mouvement et de feu : son génie aisé, ri- « che et fécond, ne laisse jamais languir le théâ- « tre; ses intrigues sont bien nouées et con- « formes à la qualité des acteurs; ses incidents « sont très-*variés;* il a le talent de faire plus agir « que parler. » Dans un examen judicieux du théâtre des Latins, M. Hoffmann a réfuté les observations critiques qui portent sur les aparte, sur les monologues, sur les apostrophes aux spectateurs; il a montré que ces imperfections de l'art dramatique chez les anciens tenaient à leurs habitudes, à leurs mœurs et à la construction même de leurs théâtres; une dissertation de M. Mazois sur cette construction est à lire avant de juger les comédies latines. Cependant il nous paraît difficile d'excuser toujours dans Plaute l'uniformité des plans, des personnages, des caractères : ce qu'il y aurait peut-être de plus plausible en sa faveur, c'est que les sujets de Térence ont encore moins de variété, et ses moyens dramatiques moins de souplesse; qu'un même canevas se reproduit avec encore plus de monotonie dans les six pièces qui nous restent du dernier que dans les vingt de son prédécesseur. Celles-ci offrent des jeux de mots trop fréquents pour être toujours ingénieux, et la morale ni le bon goût ne peuvent tolérer ceux qui sont obscènes; mais entre les saillies qui n'ont point ce dernier vice, il en est d'inattendues et de piquantes, d'assez heureuses enfin pour mériter de l'indulgence ou des éloges, quand elles conviennent au caractère et au ton du personnage qui les débite. On est souvent forcé d'admirer la dextérité de Plaute à manier une langue neuve et peu cultivée encore, le parti qu'il en sait tirer, les expressions vives et les tours énergiques dont il l'enrichit. D'inutiles prologues, des plans compliquées par de fatigants épisodes, d'interminables aparte, le long babil des personnages les plus pressés d'agir, voilà les défauts de ce poëte, où plutôt voilà l'extrême imperfection où il a trouvé et laissé l'art comique. Les poëtes grecs Diphile, Démophile, Philémon et surtout, comme Horace l'a remarqué, le Sicilien Epicharme, lui fournissent des sujets; pouvait-il échapper au danger d'emprunter quelquefois leurs travers? On suppose, il est vrai, que dans les comédies latines qualifiées *togatæ* il y avait des personnages romains; mais aucune de ces pièces ne nous a été conservée; et il paraît que Quintilien n'en faisait pas un très-grand cas. Plaute et Térence n'exposent jamais, du moins directement, les mœurs de Rome sur les théâtres de Rome; ils ne nous montrent que des Grecs, et leurs allusions aux vices particuliers des Romains ne sont, quoi qu'on en ait dit, ni très-fréquentes ni très-sensibles. L'art comique est donc privé chez eux de sa plus grande puissance, il ne trace pas l'image de la société immédiatement observée. Vingt siècles après Plaute, la vraie comédie fut soudainement créée par Molière : ne comparons pas des essais timides à des chefs-d'œuvre; il suffit pour apprécier Plaute, et même pour l'admirer, de se souvenir que Molière, dans l'*Avare* et dans l'*Amphitryon*, a daigné l'imiter de fort près, et quelquefois le traduire. Plaute avait laissé un très-grand nombre de pièces : on en comptait cent dix, et même cent trente au temps d'Aulu-Gelle, mais la plupart lui étaient mal à propos attribuées. Varron, après d'exactes recherches pour reconnaître les plus authentiques, en avait distingué vingt et une, qu'Aulu-Gelle nomme en conséquence *Varroniennes*. On a énoncé néanmoins d'autres nombres : Ælius, vingt-cinq; Servius, trente et un; et des savants modernes ont rédigé des catalogues où sont ajoutées aux vingt comédies de Plaute qui subsistent trente-cinq et même quarante pièces perdues. Entre celles-ci se place la *Bœotie*, que Varron croyait être véritablement de Plaute, quoiqu'on l'attribuât à Aquilius, et de laquelle Aulu-Gelle transcrit neuf vers qu'il déclare *plautinissimes*. Aulu-Gelle admet aussi comme authentiques la *Nervolaria* et la comédie intitulée *Fretum*. Que de plus il en existât une autre imitée du grec de Diphile sous le titre de *Commorientes*, Térence l'atteste dans le prologue des Adelphes. Mais plusieurs productions du poëte comique *Plautius* avaient été appelées *Plautianæ*, et, par une erreur qu'Aulu-Gelle remarque, attribuées à l'auteur qui nous occupe. On avait aussi attaché son nom à des ouvrages d'Aquilius, Attilius ou Acuticus. Ainsi, quoiqu'il eût probablement composé plus de vingt-quatre comédies, les quatre intitulées *Commorientes*, *Fretum*, *Nervolaria* et *Bœotia*, sont les seules qu'on puisse compter avec quelque sécurité après les vingt qui nous sont parvenues. Dans celles-ci même il se rencontre des lacunes que des latinistes modernes ont remplies par des morceaux et des scènes entières qu'il faut bien se garder de confondre avec le texte de Plaute. Laharpe s'y est laissé tromper : il a critiqué comme étant de Plaute l'acte cinquième de l'*Aulularia*, qui, à l'exception des vingt premiers vers, appartient à un auteur du 15ᵉ ou du 16ᵉ siècle, probablement à Urceus Codrus. Dans les endroits mêmes où il n'y a point de lacunes, le texte a subi des altérations : la preuve en est dans une soixantaine

de vers cités par d'anciens auteurs comme étant extraits des comédies de Plaute non perdues, et qui néanmoins ne se lisent dans aucun exemplaire manuscrit, ni dans les éditions de ces mêmes comédies. Les quatre qui sont le plus universellement connues sont l'*Amphitryon*, imité en italien par Lodovico Dolce, en anglais par Dryden, en français par Rotrou et par Molière; l'*Aulularia*, où Molière a trouvé l'*Avare;* les *Ménechmes*, transportés sur la scène italienne par le Trissin (*Isimillimi*), sur la scène anglaise par Shakspeare (les *Méprises*), sur la scène française par Rotrou, puis par Regnard; et la *Mostellaria*, que P. Larrivey a presque traduite dans sa comédie des *Esprits*, et de laquelle Regnard a tiré le *Retour imprévu*. On lit peu les *Captifs* de Rotrou, empruntés de ceux de Plaute, mais la pièce latine est un modèle dont Lemercier (*Cours de littérature*, t. 2) recommande l'étude aux jeunes poëtes. La *Casina*, dont on retrouve quelques traits dans les *Folies amoureuses* de Regnard, et même dans le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, avait fourni à Machiavel le sujet de sa *Clizia*. L'une des premières scènes du *Barbier de Séville* en rappelle une du *Curculion*. Le *Mariage interrompu* de Cailhava est en partie emprunté tant de l'*Epidicus* que des *Bacchides*, l'une des plus spirituelles productions du poëte latin. Corneille, en composant le personnage de Matamore dans sa comédie de l'*Illusion*, et en général tous ceux qui ont mis des fanfarons sur la scène ont profité du *Miles gloriosus*. Andrieux dit que trois vers d'Horace et la pièce de Plaute intitulée *Trinummus* (ou les *Trois écus*) lui ont fait naître l'idée de sa comédie du *Trésor*. Quelques traits comiques du *Mercator* ou *Marchand* ont été imités en divers ouvrages modernes. Mais on n'a presque rien tiré du *Pseudolus* ni du *Truculentus*, quoique ces deux comédies (le *Trompeur* et le *Rustre*) soient citées par Cicéron comme celles dont Plaute avait raison de s'enorgueillir. La *Cistellaria*, malgré la faiblesse de la composition, offre d'intéressants détails. Dix vers en langue punique et six en langue libyque, qui commencent la première scène de l'acte 5 du *Pœnulus*, ont attiré l'attention des érudits : Joseph Scaliger, Samuel Petit, Saumaise, Bochart, etc., ont essayé de les expliquer (1). Les autres pièces qui nous restent de Plaute sont le *Rudens* (*le Cordage, ou l'Heureux naufrage*), le *Persa*, l'*Asinaria* et le *Stichus* (ou la *Fidélité conjugale*). Ce dernier drame, quoique Limiers ait pris la peine de le traduire en vers, a paru peu digne de Plaute, et quelques hommes de lettres ont soutenu qu'il ne pouvait être de lui : on a peine en effet à y reconnaître son esprit, sa gaieté, son style. L'*Asinaria* a été fort maltraitée par les copistes : des lacunes, des interpolations et des déplacements la défigurent. L'intérêt est faible dans le *Persa*, et n'est pas très-vif dans le *Rudens*, malgré le caractère romanesque de la composition. A la tête de chacune de ces vingt pièces se lisent des vers acrostiches qui en indiquent le sujet, et que l'on croit du grammairen Priscien; ils ne sont sûrement pas de Plaute. On a longtemps attribué à ce grand poëte une vingt et unième comédie intitulée *Querolus;* pour s'apercevoir qu'il n'en pouvait être l'auteur, il eût suffi d'observer que Cicéron y est cité, et que Plaute lui-même y est désigné comme le modèle qu'on a suivi pour la composer : *Investigatam Plauti per vestigia*. Elle n'est pas non plus de Gildas le Sage, quoiqu'on le répète encore : c'est une méprise occasionnée par le titre de *Liber querolus* qu'on lisait à la tête de certaines copies de la lettre de ce Gildas sur les malheurs de la Grande-Bretagne au 5ᵉ siècle (1). La première édition du théâtre de Plaute est de 1472 à Venise, chez Vindelin de Spire, in-fol. Il en a paru onze autres avant 1501. Entre les éditions du 16ᵉ siècle, nous distinguerons celles d'Alde, in-folio, en 1516, et in-4°, en 1522; de Robert Estienne, en 1529, in-folio, et en 1566, in-8°; de Paris, en 1576, in-folio, avec les commentaires de Lambin. Le 17ᵉ siècle en fournirait environ quarante, recommandables par quelques circonstances. Celle de Wittemberg, en 1621, in-4°, a été revue par Gruter et renferme les notes de Taubman. Les Elzévirs en ont donné une en petit format à Leyde en 1652. Celle qui fait partie de la collection *ad usum Delphini*, in-4°, est en deux volumes, imprimés à Paris en 1679. Il y a plus de profit à tirer de l'édition *cum notis variorum*, publiée à Amsterdam par J.-Fréd. Gronovius, 1684, 2 tomes in-8°; l'on y peut joindre les *Lectiones Plautinæ*, du même Gronovius, Amsterdam, 1740, in-8°. Le *Querolus* est compris dans le Plaute revu par les frères Volpi et imprimé à Padoue chez Comino en 1764. La collection de Barbou et celle des Deux-Ponts contiennent de bonnes édctions de Plaute : l'une en 3 volumes in-12, Paris, 1759; l'autre en 3 volumes in-8°, 1788. On estime aussi celle que M. Bothe a fait paraître à Berlin, 1809-11, 4 vol. in-8°, dont le dernier est rempli par les notes. Signalons aussi les éditions de Turin, 1822, 5 vol. in-8° (reproduction de celle de Berlin); de Londres, 1823, 3 vol. in-18 (dans la collection dite du Régent); de Londres, 1829, 5 vol. in-8°

(1) *Voyez* Jos. Scaliger, *ep.* 362; Sam. Petit, *Miscellan.*, l. 2, chap. 1, 2, 3; Salmas., *ep.* 18; Bochart, *Phaleg*, l. 2, chap. 2; *Chanaan*, l. 2, chap. 5; *Bibliothèque universelle* de le Clerc, t. 9, p. 253; *Acta erudit., Lips. Supplem.*, t. 6, p. 426; Soldanis, *Dissert.*, 1759, in-4°, etc. MM. Bellermann et Vallancey se sont plus récemment beaucoup exercés sur le même sujet. M. Schoell, dans son *Histoire de la littérature romaine*, t. 1ᵉʳ, p. 124, a transcrit ce passage fameux en y joignant des observations. En 1846, M. Ewald a fait paraître dans le journal de M. Lassen une dissertation sur ces vers puniques; M. Movers en a fait l'objet d'un savant travail (en allemand), Breslau, 1845, in-4°, 147 pages.

(1) Quelques savants attribuent à Rutilius Numatianus cette comédie, qui, imprimée à Paris en 1564, in-8°, a été reproduite dans l'édition de Padoue, 1764, et dont M. Klinkhamer a donné à Amsterdam, en 1830, une édition critique. Un érudit plein de goût, M. Magnin, a fait paraître, dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 juin 1835, une bonne notice sur le *Querolus*.

(collection de l'éditeur Valpy, surchargée de notes recueillies sans goût et reproduisant maladroitement l'*interpretatio* insérée dans l'édition *ad usum*). On estime fort l'édition revue par M. Naudet et qui fait partie de la *Bibliothèque latine* de M. Lemaire, 1830-1832, 4 vol. in-8°; le dernier tome renferme la table. L'édition donnée par C.-H. Weisse, Quedlimbourg, 1847-49, 2 vol. in-8°, renferme d'utiles secours pour l'intelligence du texte. Des fragments inédits de Plaute qui paraissent se rapporter à une comédie aujourd'hui perdue (la *Vidularia*) ont été découverts à Milan dans la bibliothèque Ambrosienne par Maï et publiés en 1815; Osann les a reproduits à Berlin en 1816. Quelques bonnes éditions critiques de pièces séparées ont vu le jour; Schneider a fait paraître le *Rudens* à Breslau en 1824; Goeller (en 1825) et Richter (en 1833) se sont occupés de l'*Aulularia*. Lindemann a donné des soins au *Miles gloriosus*, 1827, et aux *Captivi*, 1830; l'*Amphitryo* et l'*Asinaria* ont appelé l'attention de Richter (Leipsick, 1833). On compterait plus de cent littérateurs modernes qui ont travaillé à éclaircir ou l'ensemble, ou certains passages des œuvres de Plaute : à ceux que nous avons déjà nommés, nous devons joindre surtout Erasme, les deux Scaliger, Muret, Barth, Isaac Casaubon, les deux Heinsius, Meursius et Ernesti. On doit à J.-Phil. Paré un *Lexicon Plautinum*, Francfort, 1614, in-8°; des *Electa Plautina*, ibid., 1619, in-8°; et une dissertation : *De metris comicis præcipue Plautinis*, ibid., 1638, in-8°; à Franc. Florido et à Benedetto Floreto, des apologies de Plaute; à Gaspar Sagittarius, une vie de ce poëte, jointe à celles de Térence et de Cicéron, Altembourg, 1671, in-8°. Plaute a été traduit dans toutes les langues modernes. Il paraît cependant que les Espagnols n'ont que des versions particulières de plusieurs de ses comédies, et que son théâtre complet n'a point encore passé dans leur langue. En 1517, Villalobos traduisit l'*Amphitryon*, et ce travail, où il y a d'ailleurs quelques omissions volontaires, est estimé. Nous ne connaissons qu'un premier volume de la version allemande de Lessing, publié en 1784, non plus que de celle de A.-L. Borheck, en 1803; mais on a publié depuis en cette langue plusieurs traductions complètes de Plaute, l'une en prose, par G.-G.-S. Koepke, Berlin, 1809-1820, 2 vol. in-8°; l'autre, métrique, par C. Kuffner, Vienne, 1806, 5 vol. in-8°; celle de J.-T.-L. Danz, Leipsick, 1806-1809, 3 gros vol. in-8°, est accompagnée du texte latin. Chez les Anglais, Bonnel Thornton, George Colman et Richard Warner ont traduit tout le théâtre de Plaute en vers blancs (Londres, 1769-1774, 5 vol. in-8°). Cette version, accompagnée de notes choisies dans les meilleurs commentateurs, est estimée. M. H.-T. Riley en a publié en 1852 une autre (2 vol. in-8°) avec des notes nombreuses. La version italienne de Nic.-Eug. Argelio est pareillement complète; elle a été mise au jour, accompagnée du texte, à Naples en 1783, 10 vol. in-8°. Dès 1658, l'abbé de Marolles traduisit en français les vingt comédies : trois seulement, l'*Amphitryon*, l'*Epidicus* et le *Rudens* ont occupé mademoiselle Lefebvre, depuis madame Dacier; elle les publia, en 1683, en français et en latin, avec de savantes remarques. La version des *Captifs* par Coste fut imprimée en 1713 et en 1716; mais en l'année 1719 parurent à la fois en Hollande deux traductions françaises de toutes les œuvres de Plaute, chacune en 10 volumes in-12, l'une par Gueudeville, en style *libre*, est-il dit, *naturel*, *naïf*, avec des réflexions *enjouées* de critique, d'antiquités, de morale et de politique; l'autre, plus lisible, par de Limiers, qui employa sans y rien changer le travail de madame Dacier sur trois de ces comédies, et qui avait profité aussi de celui de Coste sur les *Captifs*. Depuis 1719 il ne fut publié aucune version française de Plaute jusqu'en 1803, où celle de la *Mostellaria* fut donnée par Dotteville. Cet essai, quoique très-heureux, laisse encore voir combien il est difficile de rendre en prose française un auteur qui a contribué à créer la langue poétique des Romains. On dit que l'abbé Lemonnier, connu par son excellente traduction de Térence, s'était occupé de celle de Plaute; il est fort à regretter qu'on n'ait rien retrouvé de ce travail. La version de la *Mostellaria* par Dotteville a été insérée, sauf de légers changements, dans le Théâtre complet des Latins, publié en 1820. Les huit premiers volumes de cet estimable recueil contiennent, avec le texte de Plaute, une traduction complète, mais peu estimée, qui est due à M. Levée, et des observations littéraires par MM. Amaury et Alexandre Duval. La traduction de M. Naudet (Paris, Panckoucke, 1831-1837, 9 vol. in-8°) est accompagnée de notes; elle a été réimprimée en 1845, 4 vol. grand in-18. C'est un travail très-bien fait et qui a obtenu d'unanimes suffrages. Une autre traduction de Plaute, due à M. A. François, fait partie de la collection des auteurs latins publiée par M. Nisard, grand in-8°. Ainsi, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à nos jours, on n'a jamais cessé d'étudier, d'imiter, d'expliquer, de traduire celui des anciens poëtes comiques dont il nous reste le plus d'ouvrages, et qui, à notre avis, était le plus digne en effet d'exercer par ses exemples quelque influence sur la comédie moderne. M. Lemercier a mis en scène Plaute lui-même, dans une pièce en trois actes et en vers, où sont retracés, avec certaines circonstances de sa vie, les principaux caractères de son talent. D—n—u.

PLAUTIEN (Fulvius-Plautianus), favori de l'empereur Sévère, était né dans l'Afrique de parents obscurs. Dans sa jeunesse, il embrassa la profession des armes, qui menait alors à la fortune : mais la violence de son caractère l'arrêta dans une carrière qu'il aurait pu parcourir hono-

rablement. Exilé par Pertinax, alors proconsul d'Afrique, il eut recours à l'amitié de Sévère, son compatriote et peut-être même son parent. Quelques historiens assurent qu'il acheta sa protection par d'infâmes complaisances : en effet, dit Crevier, l'attachement que Sévère lui porta ressemble fort à une passion. Quoi qu'il en soit, Sévère se chargea de la fortune de Plautien; et, dès qu'il fut arrivé à l'empire, il le créa préfet du prétoire. Dans cette place importante, Plautien put donner un libre cours à ses affreux penchants; il encouragea Sévère, qui balançait à proscrire les parents et les amis de Pescennius (*voy.* ce nom), et s'appropria leurs dépouilles. Feignant un zèle extrême pour la personne de l'empereur, il imagina des complots et immola un grand nombre de victimes dans l'unique but d'accroître ses richesses. Bientôt, dans tout l'empire, il n'y eut aucune ville qui ne s'empressât d'offrir un tribut au favori, dont l'insatiable cupidité dépouillait jusqu'aux autels et aux temples des trésors dont la piété des peuples les avait décorés. Son orgueil et son insolence égalaient son avarice; il se faisait rendre les honneurs réservés au souverain : les sénateurs et les soldats juraient par sa fortune; et partout les citoyens adressaient des prières aux dieux pour sa conservation. Le sénat donnait l'exemple de toutes les adulations; et dès qu'il eut fait élever une statue dans Rome à l'indigne favori, les principales villes s'empressèrent de lui ériger des monuments comme à l'empereur et aux princes ses fils. Enivré de cette haute prospérité, Plautien se crut tout permis. Dion, écrivain contemporain, rapporte de lui des actes de tyrannie qui sont à peine croyables : il ne souffrait point qu'on l'approchât, s'il n'en avait accordé la permission; lorsqu'il paraissait dans les rues, on criait de ne pas se trouver sur son passage, de se détourner et de baisser les yeux. La gloutonnerie était le moindre de ses vices; il chargeait tellement son estomac de vins et de viandes, que, comme Vitellius, il était obligé de se soulager par les vomissements. Il surpassait par ses débauches les hommes les plus corrompus; et cependant il était si jaloux de sa femme qu'il la tenait renfermée, ne lui permettant jamais de voir personne, pas même l'impératrice. Dans les voyages qu'il faisait avec l'empereur, il se réservait le meilleur logement; et sa table était mieux servie que celle de Sévère, qu'on eût pris, non pour le souverain, mais pour le ministre. A la fin, Sévère parut ouvrir les yeux sur les excès de son favori : blessé de la multitude de statues élevées de toutes parts au préfet du prétoire, il en fit abattre et fondre quelques-unes. On crut Plautien perdu dans l'esprit de son maître, et la haine qu'il inspirait éclata d'autant plus qu'elle avait été plus longtemps comprimée. Dans toutes les provinces ses statues furent renversées et son nom fut couvert de malédictions. Mais Plautien rentra bientôt en grâce, et tous ceux qui s'étaient montrés ses ennemis éprouvèrent l'effet de sa vengeance. Sévère combla son ministre de plus de faveurs qu'il n'avait encore fait; il le désigna consul et l'autorisa, ce qui était sans exemple, à compter les ornements consulaires qui lui avaient été décernés autrefois pour un premier consulat; enfin il lui permit de cumuler avec cette charge celle de préfet du prétoire. Il semble que Sévère aurait désiré de l'avoir pour son successeur. Dans une occasion, il écrivait : « J'aime Plautien jusqu'à souhaiter « de mourir avant lui. » Sévère fit épouser à Caracalla la fille de son favori; le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. Mais Caracalla détestait Plautien autant que son père l'aimait. N'ayant consenti qu'à regret à épouser Plautilla, il ne témoigna pour elle que de l'éloignement, et il déclarait tout haut que le premier usage qu'il ferait de sa puissance serait de se débarrasser du père et de la fille. Plautien sentit le danger de sa position; il crut l'éloigner en faisant observer toutes les démarches de Caracalla, dont la haine s'accrut contre lui. Profitant d'un refroidissement de Sévère à l'égard de son ministre, Caracalla le fit avertir que Plautien avait formé l'odieux projet de lui ôter la vie. Sévère manda sur-le-champ Plautien et lui reprocha d'avoir pu oublier ses bienfaits au point de conspirer contre ses jours. Plautien surpris se disposait à se justifier; mais Caracalla se jeta sur lui et l'aurait poignardé si son père ne l'en eût empêché. Alors le jeune prince donna l'ordre à un soldat de tuer Plautien, qui fut égorgé sans que Sévère tentât de s'y opposer. Cet événement se passa dans les premiers jours de l'an 205. Le corps de Plautien fut jeté dans la rue et abandonné aux insultes de la populace; mais Sévère, par un acte de pitié pour ce ministre malheureux, ordonna qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture. W—s.

PLAUTILLA (FULVIA), fille du précédent, était mariée depuis vingt mois à Caracalla, lorsqu'elle fut reléguée avec son frère Plautius dans l'île de Lipari, où ils languirent dans la misère jusqu'à ce que Caracalla, devenu empereur, les fit égorger. Cette princesse était très-belle; mais ses manières dures et hautaines avaient achevé de la rendre odieuse à Caracalla, qui ne l'avait épousée qu'à regret. Il n'avait pas eu toujours pour elle de l'éloignement. Une médaille de cette princesse, publiée par M. Mionnet, porte au revers les mots *Felix Venus*, avec la figure de la déesse. Plautilla avait eu de son mariage un fils, mort au berceau, et une fille, que l'impitoyable Caracalla fit poignarder avec sa mère. On a des médailles de cette princesse en toute sorte de métaux : les plus rares, selon Beauvais, sont celles en bronze de coin romain (*voy.* l'*Hist. abrég. des empereurs*, p. 309; et l'ouvrage de M. Mionnet *Sur le degré de rareté des médailles grecques et romaines*). W—s.

PLAVILSTCHIKOFF (PIERRE-ALEXÉÏEVITCHE), auteur et acteur dramatique russe, né en 1760 à Moscou, où il mourut en octobre 1812. Après avoir fait ses études dans l'université de sa ville natale, il s'engagea en 1780 comme acteur au théâtre de la cour à St-Pétersbourg. Dans cette qualité, il se fit très-bienvenir de l'impératrice Catherine, qui le combla de présents. En 1793, Plavilstchikoff passa au théâtre de Moscou, ville dans laquelle il fut, en 1811, reçu membre de la société de la littérature russe. Comme l'Allemand Iffland, Plavilstchikoff était aussi auteur dramatique assez fécond. Il a composé : 1° *Rurik, fondateur de la monarchie russe*, tragédie en cinq actes et en vers; 2° *Takhmass-Kouli-Khan, prince de Sibérie*, tragédie en cinq actes et en vers; 3° *Yermak, conquérant de la Sibérie*, tragédie en cinq actes et en prose; 4° les *Frères Swoyéladoff*, comédie en cinq actes et en prose; 5° le *Paysan sans terre*, comédie en cinq actes; 6° le *Commis de magasin*, comédie en quatre actes; 7° le *Meunier et le marchand de sbites comme rivaux*, comédie en un acte; 8° les *Fiançailles de Koutwikin*, comédie en un acte; 9° le *Comte Waltron*, drame en cinq actes, imitation d'une pièce allemande du même titre; 10° *Lenssa, ou les Sauvages de l'Amérique*, drame en deux actes; 11° poésies lyriques, didactiques, etc. Parmi ses mémoires en prose, il faut citer particulièrement celui qui est intitulé *Sur les qualités particulières de l'ancien théâtre grec*. R—L—N.

PLAVILSTCHIKOFF (BASILE), industriel russe, frère du précédent, naquit en 1767, fit de bonnes études et vint fort jeune à St-Pétersbourg, où il se voua au commerce de la librairie et à la typographie. Distingué par les ministres, il fut nommé directeur de l'imprimerie impériale, qu'il administra pendant plusieurs années avec autant de probité que d'intelligence. Il établit ensuite une imprimerie particulière où furent exécutées, sous sa direction, beaucoup d'éditions remarquables en langues russe et française, et qui formèrent d'abord le fond de la bibliothèque de lecture qu'il ouvrit au public en septembre 1815, et qui fut le premier établissement de ce genre en Russie. Alors composée de douze cents volumes, elle en avait près de huit mille en 1817, et, à l'époque de la mort du fondateur, en 1823, il s'y en trouvait dix mille. D'après le vœu de Plavilstchikoff, elle a dû continuer à être ouverte à tous les savants et à tous les gens de lettres, à qui elle était destinée. Z.

PLAYFAIR (JEAN), mathématicien et géologue anglais, naquit en 1749 au village de Benvie, en Ecosse, où son père était ministre de paroisse. Celui-ci lui enseigna les humanités et l'envoya ensuite à l'université de St-Andrews, où Playfair devint le disciple et l'ami du docteur Wilkie, mathématicien et poëte. Ses progrès lui firent obtenir une bourse et la protection du chancelier Kinnoul. Comme il acquit quelque réputation en mathématiques, on eut recours à lui dans les contestations sur les arpentages; et le premier argent qu'il toucha lui fut donné pour des calculs relatifs à l'Almanach d'Edimbourg : il avait alors dix-neuf ans. Ayant obtenu la faculté de prêcher, il assista son père infirme dans ses fonctions ecclésiastiques; et, à la mort de celui-ci, en 1772, lord Gray donna la cure au fils, après avoir gagné un procès contre le roi, sur le droit contesté de la présentation de cette place. L'historien Robertson s'était prononcé, dans cette affaire, en faveur de Playfair, qu'il estimait beaucoup. Le jeune ministre instruisit ses frères cadets, et se chargea d'une éducation particulière à Edimbourg, où il fut bientôt avantageusement connu d'Adam Smith, de Blair, Hutton, Ferguson, et des autres professeurs. Lorsqu'en 1784 la société royale d'Edimbourg fut créée, Playfair en fut nommé membre, puis secrétaire. Vers le même temps, il obtint la chaire de mathématiques à l'université de cette ville. Il enseigna cette science avec beaucoup de clarté et de méthode. En 1796, il publia son premier ouvrage, les *Eléments de la géométrie*, auquel il fit succéder une édition d'Euclide, qui, malgré celle de Simpson, estimée en Angleterre, eut du succès. Il coopéra très-assidûment aux travaux de la société royale et fournit plusieurs mémoires au recueil de ses *Transactions*. Etant intimement lié avec le docteur Hutton, et faisant partie d'un petit comité qui s'assemblait après les séances de la société royale pour manger des huîtres et parler de sciences, il prit insensiblement goût aux systèmes de géologie, qui occupaient beaucoup son ami Hutton; et lorsque, après la mort de ce savant, sa *Théorie de la terre*, publiée peu de temps auparavant, fut attaquée avec aigreur, Playfair en entreprit la défense (*Vindication of the Huttonian Theory*). Deluc à son tour attaqua Playfair; et, comme les théories de ce genre reposent sur des conjectures plus ou moins probables, un nouveau champion aurait pu attaquer le système de Deluc. Un autre sujet fit prendre la plume à Playfair : ayant été appelé à la chaire de philosophie naturelle, il fut remplacé par M. Leslie; mais les ministres presbytériens d'Edimbourg s'opposèrent à ce choix, prétendant que Leslie avait professé des opinions dangereuses. Playfair défendit son successeur à la chaire de mathématiques. Il écrivit une réfutation, où il accusa le clergé de la ville de vouloir accaparer les places de professeurs, et exercer sur l'université une suprématie aussi nuisible à cet établissement qu'au clergé même. Ce mémoire décida les magistrats à confirmer la place à Leslie, malgré les cris du clergé. Playfair publia ensuite un livre élémentaire pour son cours de philosophie (*Outlines of natural philosophy*, 1812). En été, il faisait des excursions géologiques, ordinairement dans la compagnie de lord Web Seymour. En 1816, il entreprit, presque septuagénaire, un voyage aux Alpes et en Italie,

toujours pour ses études de géologie. Depuis son retour, sa santé déclina sensiblement. Il n'a publié aucun résultat des observations faites durant ce voyage, si ce n'est un mémoire sur la vitesse avec laquelle le bois coupé descend des Alpes vers un des lacs, dans un espace de neuf milles anglais. Parmi ses derniers travaux, il faut citer ses expériences sur les rayons qui passent par une étroite ouverture dans un lieu obscur, et son discours préliminaire pour la seconde partie des suppléments à l'Encyclopédie britannique. Playfair mourut, le 19 juillet 1819, d'une strangurie dont il souffrait depuis quelque temps. Toute l'université, la société royale, les magistrats de la ville, assistèrent à son convoi; mais on n'y vit point le clergé, qui peut-être lui gardait rancune. Playfair était généralement estimé. Il avait pris soin de sa famille; et, n'étant pas marié, il avait élevé les fils d'un frère décédé. Ses amis l'appelaient le d'Alembert d'Edimbourg. Il était président de la société astronomique d'Edimbourg, membre de la société royale de Londres, et l'un des rédacteurs de la *Revue d'Edimbourg*. D—G.

PLAYFAIR (WILLIAM), littérateur anglais, était frère du précédent. Il naquit à Edimbourg en 1759, perdit son père fort jeune et, après une éducation peu complète, fut mis en apprentissage chez un mécanicien, et vint ensuite à Birmingham, où il fut employé comme dessinateur dans la fabrique de Boulton et Watts, puis à Londres, où il se fit auteur et écrivit sur différents sujets, principalement sur la révolution française, à laquelle il se montra dès lors fort opposé; ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à Paris, où il forma, vers 1790, une maison de banque qui eut peu de succès. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, il lui fut difficile de retourner dans sa patrie, et il courut quelques dangers par suite de ses opinions politiques. Enfin revenu à Londres, il y établit un magasin d'orfévrerie et de bijouterie, qui n'eut pas plus de succès que ses autres entreprises. Il publia en même temps différentes brochures politiques, remarquables par des attaques sans mesure contre la France, et qui, malgré l'antipathie des Anglais, ne réussirent pas davantage. Fatigué de sa pénible existence, il revint à Paris en 1814, et y composa encore des brochures politiques, travaillant en même temps au journal le *Galignani's-Messenger*, où il se livra, en 1818, à des insinuations calomnieuses sur la bravoure du comte de St-Morys, qui venait d'être tué si malheureusement en duel (*voy.* ST-MORYS). La veuve de cet officier traduisit le calomniateur devant le tribunal de police correctionnelle, et les assertions de Playfair furent trouvées si graves et si inconvenantes qu'elles excitèrent une indignation générale et qu'il fut condamné à trois mois de prison, à trois cents francs d'amende et dix mille francs de dédommagement. Ce jugement ayant été confirmé par un arrêt de la cour royale, Playfair, pour se soustraire à cette double peine, n'eut d'autre parti à prendre que la fuite, et il retourna à Londres, où, après avoir passé quelques années dans l'oubli et la misère, il mourut le 13 février 1823. Ses écrits publiés en anglais sont : 1° *Atlas politique, commercial et parlementaire*, 1786, in-4° oblong; 2° édit., 1787; 2° *Vue générale des forces et des ressources actuelles de la France*, 1793, in-8°; 3° *Pensées sur l'état actuel politique de la France*, 1793, in-8°; 4° *Paix avec les jacobins, chose impossible*, 1794, in-8°; 5° *Histoire du jacobinisme*, 1795, in-8°; 6° *Manuel statistique, montrant, d'après une méthode entièrement nouvelle, les ressources de chaque Etat et royaume de l'Europe*, 1801, in-8°; traduit en français par Donnant, Paris, 1802, in-8°; 7° *Recherches sur les causes de la décadence et de la chute des riches et puissances nations*, 1805, in-4°; 2e édit., 1807; 8° *Richesse des nations*, de Smith, *avec des notes et des chapitres supplémentaires*, 11e édit., 1806, 3 vol. in-8°; 9° *Notice statistique des Etats-Unis d'Amérique*, trad. du français, 1807, in-8°; 10° *Plan pour obtenir la balance du pouvoir en Europe*, 1813, in-8°; 11° *Portraits politiques et modernes, avec des notes historiques et biographiques*, 1814, 2 vol. in-8°; 12° *Détails sur le complot de Bonaparte, donnés au comte Bathurst et à l'ambassadeur de France*, 1815, in-8°. L'auteur avait écrit, dès le mois de février 1815, aux ministres, qui probablement le savaient mieux que lui, que Napoléon ne tarderait pas à s'échapper de l'île d'Elbe et à reprendre le pouvoir. 13° *La France telle qu'elle est, et non telle que l'a faite lady Morgan*, Londres, 1820, 2 vol. in-8°; traduit en français, Paris, 1820, 1 vol. in-8°. C'est une réfutation où Playfair montre contre la France, et surtout contre le parti libéral, autant de haine que lady Morgan leur avait montré de prédilection. On a encore traduit de lui en français : 1° *De la chambre des pairs en France*; 2° *De l'esprit d'opposition*; 3° *A quoi sert l'esprit?* 4° *Une visite à lord Byron*, par M. de Passac, 1825, in-8°, où se trouve une notice sur Priestley; 5° *Tableau de la dette et des finances de l'Angleterre*, 1789, in-8°. M—D j.

PLECHTCHEIEFF (SERGE-IVANOVITCHE), statisticien russe, né à Moscou en 1752, mort à Montpellier en 1802. Après avoir été élevé en Angleterre, il servit dans la marine russe pendant la première guerre turque. Nommé ensuite conseiller d'Etat et chevalier, il fut chargé de missions diplomatiques et entra comme secrétaire dans le cabinet du grand-duc Paul, héritier présomptif. Dans les dernières années de sa vie, il était directeur des hospices des enfants trouvés. S'étant rendu dans l'Europe méridionale pour rétablir sa santé, il mourut à Montpellier en 1802. Il rédigea la première statistique exacte et détaillée de la Russie sous le titre : *Vue de l'empire russe dans son état actuel d'après les nouveaux arrangements*, St-Pétersbourg, 1790. Cet ouvrage,

aujourd'hui devenu incomplet, a été traduit dans beaucoup de langues étrangères. En 1773, Plechtcheïeff avait publié le *Journal de son voyage depuis l'île de Paros jusqu'en Syrie*, voyage fait en 1771 et 1772. R—L—N.

PLEE (AUGUSTE), botaniste, né en 1787, fut d'abord chef de division à la secrétairerie des conseils du roi, et, poussé par son goût pour l'étude de l'histoire naturelle, s'embarqua, en 1819, comme voyageur naturaliste du gouvernement chargé d'explorer l'Amérique du Sud. Après avoir parcouru une partie de ce continent et recueilli de nombreuses collections de plantes, il revint malade à la Martinique, et il mourut à Fort-Royal, le 17 août 1825. On a de lui : 1° *Herborisations artificielles aux environs de Paris*, Paris, A. Plée et neveu et Fr. Plée fils, 1812-1814, in-8°; 16 livr., contenant ensemble 85 pl., furent publiés. L'ouvrage ayant été suspendu, on tenta de le reprendre en 1830, sous le titre d'*Herborisations artificielles en France, ou Iconographie des plantes qui y croissent*, etc.; mais l'entreprise fut de nouveau interrompue après la seconde livraison. 2° *Le Jeune botaniste, ou Entretiens d'un père avec son fils sur la botanique et la physiologie végétale, contenant un abrégé des principes de la physique végétale, l'exposition de la méthode de Tournefort, celle du système de Linné, le tableau des familles de Jussieu, l'indication très-détaillée des caractères qui les constituent, et un abrégé de l'histoire des plantes les plus utiles*, etc., avec 48 planches, dessinées et gravées d'après nature, Paris, 1812, 2 vol. in-12. Z.

PLELO (LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE DE BREHAN, comte DE), diplomate français, né en 1699, d'une ancienne famille de Bretagne, embrassa la profession des armes et obtint un régiment de son nom. Il profita des loisirs de la paix pour cultiver les lettres, et acquit en même temps, par l'étude de l'histoire et des traités, une connaissance approfondie des intérêts des différentes cours de l'Europe. Nommé en 1729 à l'ambassade de Danemarck, il remplissait cette place quand la Russie et l'Autriche se coalisèrent pour écarter Stanislas Leczinski du trône de Pologne, où ce prince venait d'être appelé pour la seconde fois. Stanislas, obligé de quitter Varsovie, s'était retiré à Dantzig, où il attendait les secours que la France lui promettait; cette ville ne tarda pas d'être investie par 40,000 Russes, que commandait Munich (*voy.* ce nom). Il eût fallu, dit Voltaire, afin de tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs sans se déclarer. Le cardinal de Fleury, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner le beau-père de Louis XV, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir, sous les ordres du comte de la Motte, une escadre qui portait 1,500 hommes de débarquement. La Motte, après avoir reconnu les dispositions des assiégeants, ne crut pas devoir hasarder un combat avec des forces si inégales et vint mouiller avec sa flotte dans le port de Copenhague. Mais le comte de Plelo, indigné d'une pusillanimité qu'il regardait comme une tache à l'honneur national, résolut de secourir Dantzig ou de périr. Il connaissait tous les dangers de cette entreprise. Avant de s'embarquer, il écrivit au ministre des affaires étrangères pour lui recommander sa femme et ses enfants. Il arrive devant Dantzig avec sa petite troupe, augmentée de 100 Français qui avaient demandé à le suivre, et ordonne aussitôt l'attaque du camp des Russes. En un instant, les palissades sont arrachées, les fossés comblés, et Plelo s'élance à la tête de ses soldats par la brèche qu'ils viennent de pratiquer. Les Russes, épouvantés, se retirent en désordre; tous ceux qui osent résister tombent sous le fer des Français. Plelo était près des murs de la place lorsqu'il fut criblé de balles, le 27 mai 1734. Sa mort obligea les Français à se replier, et, après s'être défendus vaillamment plusieurs jours, accablés par le nombre, ils capitulèrent. On les conduisit à St-Pétersbourg, où l'impératrice Anne rendit les plus grands honneurs à leur bravoure. L'héroïsme de Plelo a été célébré par la plupart des écrivains; mais M. de Flassan trouve que son généreux dévouement ne peut justifier entièrement sa conduite. « Le vrai mérite, dit-il, est « dans l'exercice du devoir, et le devoir, loin « d'appeler le comte de Plelo à Dantzig, l'o- « bligeait à rester en Danemarck » (*voy.* l'*Histoire de la diplomatie*, 6e époque, liv. 3). A des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune, Plelo joignait le goût des lettres et de la philosophie. Il faisait avec méthode des recherches savantes et des observations astronomiques (*voy.* le Recueil de l'Académie royale des sciences); il cultivait même avec succès la poésie. On a de lui des pièces légères pleines de délicatesse et de naïveté; la plus connue est une idylle intitulée la *Manière de prendre les oiseaux*, insérée dans le *Portefeuille d'un homme de goût*, compilation de l'abbé de la Porte (*voy.* PORTE). On trouve de lui plusieurs lettres, en français, en latin et en danois, adressées à André Bussæus, dans la *Bibliothèque danoise*, 2e part., p. 434-444. La Place en rapporte une assez longue, en vers mêlés de prose, dans ses *Pièces intéressantes*, t. 3, p. 282-310. Plelo avait formé une bibliothèque précieuse, qui passa au duc d'Aiguillon, son gendre. W—s.

PLEMP (CORNEILLE, fils de GISBERT), poëte latin, né à Amsterdam le 25 août 1574, y mourut vers la fin de 1638, dans les loisirs de la vie privée, après avoir successivement consacré ses études à la médecine et à la jurisprudence. Il avait suivi des cours de cette dernière science, d'abord à Douai et ensuite à Orléans, où il obtint le grade de licencié. Le barreau de la Haye le compta pendant quelque temps au nombre de

ses avocats ; mais le goût des lettres paraît avoir constamment emporté dans son esprit sur celui de la chicane, et retourné sous le toit paternel, il n'y eut plus guère d'autre occupation. Il a laissé : *Poemata*, Amsterdam, 1617, in-4°. Ce petit volume se compose : 1° d'un poëme historique sur sa ville natale, intitulé *Amsterodamum*. Il y a exprimé quelques regrets de ne pas avoir été admis à consulter les archives de cette ville ; 2° de *Quisquiliæ, seu elegiarum libri duo*. La qualification qu'il donne à ses élégies est bien modeste, mais assez vraie ; il s'y trouve quelques pièces sur un autre mètre ; 3° d'*Emblemata*, au nombre de cinquante ; 4° de *Tabellæ*, ou tableaux et portraits. Gruter n'a rien recueilli de Plemb dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum*. M-on.

PLEMP (Vopiscus-Fortunatus), probablement parent, peut-être fils du précédent, né à Amsterdam le 23 décembre 1601, mort à Louvain le 12 décembre 1671, mérite une place parmi les médecins célèbres de son temps. Il étudia successivement à Gand, à Louvain et à Leyde. Ayant ensuite voyagé en Italie, il obtint le bonnet de docteur à Bologne ; après quoi il exerça l'art de guérir dans sa ville natale. Mais en 1633 l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, le fit nommer professeur de médecine à Louvain, où il honora par ses cours et par ses ouvrages la chaire confiée à ses soins. Ses principaux écrits sont : 1° *Ophthalmographia, sive de oculi fabrica, actione et usu*, Amsterdam, 1632, in-4°. Attaqué par Gerard Guschove, il lui répondit, et l'édition subséquente, Louvain, 1659, in-fol., est enrichie de cette polémique. 2° *Fundamenta seu Institutiones medicinæ*, en 6 livres, Louvain, 1638, 1644, 1653, in-fol., avec des augmentations successives ; 3° *Antimus Coningius, peruviani pulveris defensor repulsus a Melippo Protymo* (c'est sous ce dernier nom que s'est caché notre Plemp), ibid., 1655, in-8° ; 4° *Animadversiones in veram praxin curandæ tertianæ, propositam a Petro Barba*, ibid., 1642, in-4° ; 5° *De affectibus capillorum et unguium*, ibid., 1662, in-4° ; 6° *De togatorum valetudine tuenda*, Bruxelles, 1670, in-4° ; 7° il a traduit de l'arabe en latin *Avicennæ canones*, Louvain, 1658, in-fol. ; et 8° du latin en hollandais, l'*Anatomie* de Barthélemy Cabrol. Le coryphée du Parnasse hollandais, Vondel, a honoré cette traduction d'une pièce de vers. Il paraît que les Plemp, nés et morts dans la religion catholique, étaient liés avec les deux hommes les plus distingués dans la littérature hollandaise, alors naissante, Vondel et Hoofft. M—on.

PLENCK (Joseph-Jacques), médecin allemand, né à Vienne le 18 novembre 1738, fut nommé vers 1770 professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'université de Tirnau, en Hongrie. En 1777, cette université ayant été transférée à Bude, Plenk y exerça les mêmes fonctions, ainsi qu'à Pesth. En 1785, il contribua à la fondation de l'académie médico-chirurgicale Joséphine de Vienne, dont il devint secrétaire perpétuel. Il y occupa la chaire de chimie et de botanique. Il fut aussi conseiller impérial et directeur de la pharmacie militaire dans les Etats autrichiens. Il mourut le 24 août 1807. Il a laissé de nombreux écrits, qui ont été souvent réimprimés et traduits en plusieurs langues ; ce sont pour la plupart des abrégés sur les différentes branches des sciences médico-chirurgicales, dans lesquels on trouve les meilleurs préceptes de l'art, exposés avec beaucoup de précision et de méthode. Voici la liste des principaux : 1° *Methodus nova et facilis argentum vivum ægris venerea labe infectis exhibendi ; accedit hypothesis nova de actione metalli hujus in vias salivales*, Vienne, 1766, in-8° ; traduit en français par Laflize, Nancy, 1770, in-8° ; en anglais par Saunders, Londres, 1772, in-8°. Plenck mélangeait le mercure avec la gomme arabique. Cette préparation est connue sous le nom de mercure gommeux de Plenck. 2° *Novum systema tumorum, quo hi morbi in sua genera et species rediguntur*, Vienne, 1767, in-8° ; 3° *Recueil d'observations chirurgicales* (allemand), Vienne, 1767, 1775, 2 vol. in-8° ; 4° *Pharmacia chirurgica*, Vienne, 1775, in-8° ; ibid., 1791, in-8° ; 5° *Selectus materiæ chirurgicæ*, Vienne, 1775, in-8° ; 6° *Primæ lineæ anatomes*, Vienne, 1775, in-8° ; ibid., 1794, in-8° ; 7° *Principes des sciences accessoires à la chirurgie* (en allemand), Vienne, 1776, 3 vol. in-8° ; ibid., 1801 ; 7e édit., 1822, in-8° ; 8° *Doctrina de morbis cutaneis, qua hi morbi in suas classes, genera et species rediguntur*, Vienne, 1776 ; ibid., 1783 ; Louvain, 1796, in-8°. La classification des maladies de la peau par Plenck a servi de base à celles de Willan et Bateman et des dermatologues français. 9° *Compendium institutionum chirurgicarum*, Vienne, 1776, in-8° ; ibid., 1797, in-8° ; traduit en portugais, Lisbonne, 1786, in-8° ; en hollandais, Utrecht, 1796, in-8° ; 10° *Doctrina de morbis oculorum*, Vienne, 1777, in-8° ; 11° *Doctrina de morbis dentium et gengivarum*, Vienne, 1778, in-8° ; 12° *Doctrina de morbis Veneris*, Vienne, 1779 ; ibid., 1787, in-8° ; traduit en portugais, Lisbonne, 1786, in-8° ; en russe, St-Pétersbourg, 1793, in-8° ; 13° *Elementa medicinæ et chirurgiæ forensis*, Vienne, 1781 ; ibid., 1785, in-8° ; 14° *Pharmacologia chirurgica*, Vienne, 1781, in-8° ; traduit en français, Paris, 1786, in-8° ; 15° *Elementa artis obstetricæ*, Vienne, 1781, in-8° ; traduit en français par Pitt, Lyon, 1795, in-8° ; 16° *Bromatologia, sive doctrina de esculentis et poculentis*, Vienne, 1784, in-8° ; 17° *Toxicologia, sive doctrina de venenis et antidotis*, Vienne, 1785 ; ibid., 1802, in-8° ; 18° *Icones plantarum medicinalium, secundum systema Linnæi, cum enumeratione virium et usus medici, chirurgici et diætetici*, Vienne, 1788-1812, 8 vol. in-fol., avec 758 planches ; 19° *Physiologia et pathologia plantarum*, Vienne, 1794, in-8° ; traduit en français par Chanin,

1802, in-8°; 20° *Hygrologia corporis humani, sive doctrina de humoribus in corpore contentis*, Vienne, 1794, in-8°; traduit en français par Pitt, Lyon, 1800, in-8°; 21° *Elementa terminologiæ botanicæ*, Vienne, 1797, in-8°; 22° *Elementa chymiæ*, Vienne, 1800, in-8°; 23° *Elementa Pharmaco-Catagraphologiæ, sive doctrina de prescriptione formularum medicinalium*, Vienne, 1799, in-8°; 24° *Pharmacologia medico-chirurgica specialis, sive doctrina de viribus medicamentorum interne ac externe in curatione morborum adhiberi solitorum*, Vienne, 1804, 3 vol. in-8°; 25° *Doctrina de cognoscendis et curandis morbis infantum*, Vienne, 1807, in-8°; 26° *Doctrina de morbis sexus feminei*, Vienne, 1808, in-8°. La plupart des ouvrages de Plenck, qui sont écrits en latin, ont été traduits en allemand. G—T—R.

PLESSING (FRÉDÉRIC-VICTOR-LEBERECHT), littérateur allemand, né en 1752 à Belleben, en Saxe, après avoir fréquenté les universités de Gœttingue, Halle et Kœnigsberg, prit dans la dernière, en 1783, les degrés de docteur en philosophie, sous le célèbre Kant, et obtint en 1788 une chaire de philosophie à Duisbourg, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 8 février 1806. Plessing est auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie des anciens. Il avait conçu le plan d'un nouveau système de philosophie; mais il n'a pas pu achever son édifice. Voici les titres de ses écrits : 1° *Osiris et Socrate*, Berlin, 1783, in-8°, ouvrage ayant pour but de comparer la philosophie et la théologie des Egyptiens à celles des Grecs; 2° *Memnonium, ou Essai pour dévoiler le secrets de l'antiquité*, Leipsick, 1787, in-8°. Il donna une suite à cet écrit important par ses *Essais tendant à éclaircir la philosophie de la plus haute antiquité*, 1788, 2 vol. in-8°. D—G.

PLESSIS-RICHELIEU (FRANÇOIS DU), père du célèbre cardinal de ce nom, était issu d'une famille ancienne, qui tire son nom et son origine de la terre du Plessis, en Poitou. Il signala sa valeur à la bataille de Moncontour et suivit le duc d'Anjou en Pologne. Ce prince, étant parvenu au trône de France sous le nom de Henri III, lui confia différentes négociations, lui donna la charge de grand prévôt en 1578 et le fit chevalier de ses ordres en 1586. Le courage et la fidélité de François du Plessis lui valurent aussi l'estime de Henri IV, qui le nomma capitaine de ses gardes; mais il ne put en remplir les fonctions, étant mort peu de temps après, pendant le siége de Paris, le 10 juillet 1590, à l'âge de 42 ans. Il avait épousé Susanne de la Porte, dont il eut : 1° Henri, qui fut tué en duel par le marquis de Thémines, sans laisser d'enfants; 2° Alphonse-Louis, qui fut successivement évêque de Luçon, archevêque d'Aix et de Lyon, cardinal, grand aumônier de France, et mourut en 1653; 3° Armand-Jean, premier ministre de Louis XIII; 4° Françoise; 5° Nicole, qui épousa Urbain de Maillé, marquis de Brézé (*voy.* MAILLÉ), et mourut le 30 août 1635. Françoise du Plessis, morte le 17 avril 1675, avait épousé en secondes noces René de Vignerod, seigneur de Pont-Courlai, grand-père d'Armand-Jean, duc de Richelieu et père de Marie-Madeleine, duchesse d'Aiguillon, dont le duché a passé dans la branche cadette des ducs de Richelieu. L—P—E.

PLESSIS (DU). *Voyez* RICHELIEU.

PLESSIS (dom TOUSSAINT-CHRÉTIEN DU). *Voyez* DUPLESSIS.

PLESSIS-BELLIÈRE (JACQUES DU). *Voyez* ROUGÉ.

PLESSIS-D'ARGENTRÉ (CHARLES DU). *Voyez* ARGENTRÉ.

PLESSIS-MORNAY (PHILIPPE DU). *Voyez* MORNAY.

PLESSIS-PRASLIN. *Voyez* CHOISEUL.

PLETHON. *Voyez* GÉMISTE.

PLETTENBERG (WALTHER OU GAUTHIER DE), prince souverain de Livonie, Courlande et Esthonie, et le plus vaillant grand maître qu'eût l'ordre des chevaliers Porte-glaive, naquit vers 1460. Il descendait d'une ancienne famille noble, aujourd'hui encore florissante en Westphalie, et dont plusieurs membres émigrèrent, après la perte de leur château de Plettenberg, dans les provinces baltiques. Maréchal des armées de l'ordre en 1489 et ambassadeur à Moscou en 1491, Gauthier devint maître provincial des chevaliers porte-glaive le 7 juillet 1494, après la mort de Freytag de Loringhof. C'est lui qui réunit pour la première fois ces provinces éloignées en un seul faisceau, et qui tint haut et ferme pendant quarante-deux ans le drapeau allemand. Après avoir fermé le comptoir hanséatique à Nowgorod la Grande et chassé tous les Allemands, le 10 août 1494, les Russes s'apprêtaient à inonder les provinces baltiques. Mais Gauthier de Plettenberg battit les Moscovites, dans l'espace de deux ans, en six batailles rangées, où les Allemands, dix fois inférieurs en nombre (4,000 contre 40,000), vainquirent, grâce à leur excellente artillerie, et où leurs lansquenets acquirent le nom de *lansquenets de fer*. Ce furent, en 1501, la bataille de Maholm (27 août), en Esthonie, celle de la Siriza (le 7 septembre), et celle de Helmet (le 14 novembre). L'année suivante (1502) fut illustrée par les victoires de Narva et Ivanogorod (en mai); la prise d'Izborsk, ancienne résidence des czars, en juin, et par le grand coup de Smolin, près de Pskow, le 13 septembre. Dans le traité de paix de 1503, cette dernière ville entra dans des liens de vasselage avec l'ordre; les Russes durent en outre rouvrir le comptoir hanséatique de Nowgorod, qui, d'après les nouveaux traités de 1509, 1514 et 1522, reçut le privilége du commerce avec toute la Russie. Par d'autres stipulations avec la Suède et le Danemarck, Gauthier avait fait accorder aux villes livoniennes, en 1510, le privilége du commerce de tous les pays limitrophes de la mer Baltique. En 1515, il mit à la raison les Polonais, qui serraient de près l'ordre Teutoni-

que, dont le chef accorda en récompense à Gauthier le titre de grand maître, avec pouvoir absolu dans son territoire. Dès 1519, les doctrines de Luther avaient été introduites dans toutes les provinces baltiques, surtout dans les villes épiscopales de Riga, Dorpat et Revel, et en 1525, le grand maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, suzerain de Gauthier, avait embrassé la réforme et sécularisé la Prusse. Les chevaliers teutoniques restés catholiques se transportèrent à Mergentheim. Fatiguées du gouvernement impuissant de leurs évêques, les villes de Livonie, Esthonie et Courlande, soutenues par le chapitre des chevaliers, offrirent alors à Gauthier la souveraineté absolue des trois provinces, qui fut acceptée en vertu du traité de Wolmar (1526), et confirmée par Charles-Quint en 1527. Ce dernier conféra à Gauthier de Plettenberg le titre et rang de *prince de l'empire germanique*, avec droit de siége et vote dans la diète. Le czar de Russie, Wasili III, qui faisait mine de rompre une lance pour l'archevêque de Riga dépossédé du rang de prince séculier, fut forcé de jurer de nouveau la paix pour vingt ans, en 1531. Tout en réprimant les troubles des réformateurs iconoclastes et en protégeant les confessions catholique et gréco-russe, Gauthier confirma aux luthériens le droit du libre exercice de leur culte, en 1526 et 1533, par le traité de Werden. Après s'être associé dans cette dernière année comme coadjuteur Hermann de Bruggeney, qui devint son successeur, le vaillant Plettenberg mourut le 28 février 1535, dans son château de Werden, où il fut enterré. Sa statue colossale se trouve dans le Walhalla de Kehlheim, tandis que sa province natale, la Westphalie, a projeté de lui ériger un monument spécial dans un de ses châteaux domaniaux. La branche livonienne des Plettenberg, dont Gauthier fut l'ancêtre, s'éteignit dans le 17e siècle. Parmi le branches allemandes, celle de *Nordkirch*, fondée par *Frédéric-Chrétien*, évêque de Munster et réformateur de l'université de cette ville, et mort vers 1729, reçut en 1732 le rang de prince de l'Empire. En 1803, leurs possessions ayant été incorporées à la France, les comtes de cette branche reçurent le château de *Mietingen*, dont ils prirent le nom, sous la suzeraineté du roi de Wurtemberg. Ils se sont éteints vers 1830. La seule branche survivante, celle de *Plettenberg-Loenhausen*, fondée vers 1650 et possédant autrefois la charge héréditaire de chambellans du duché de Westphalie, est encore aujourd'hui très-considérée dans le pays, où elle conclut de fréquentes alliances avec les Droste-Vischering, etc., et représente la nuance la plus prononcée du catholicisme ultramontain. R—L—N.

PLEUVRI (Jacques-Olivier), littérateur médiocre, né le 30 décembre 1707 au Havre de Grâce, embrassa l'état ecclésiastique et se consacra dès sa jeunesse au ministère évangélique avec assez de succès. Il vint habiter Paris à l'âge de quarante ans, afin de se livrer plus tranquillement à son goût pour l'étude; il cultiva les lettres sans négliger les devoirs de son état, et mourut dans cette ville en 1788. On a de lui : 1° *Discours sur la gloire des héros*, Paris, 1747, in-12 ; 2° *Examen de cette question :* Nous naissons poëtes, nous nous formons orateurs, ibid., 1747, in-12; 3° *Panégyrique de St-Louis*, 1757, in-4°; 4° *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grâce*, ibid., 1765; 2e édit., 1769, in-12. Cette histoire est assez intéressante, et malgré quelques erreurs, elle est encore recherchée. 5° *Sermons sur les mystères et sur la morale*, ibid., 1778, in-15; 6° *Sermons sur la morale et panégyriques*, ibid., 1780, in-12; 7° *Tables chronologiques des principales époques et des plus mémorables événements de l'histoire universelle*, etc., 1787, in-24. W—s.

PLÉVILLE-LE-PELLEY (Georges-René) naquit à Granville le 26 juin 1726. Entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière de la marine, il quitta la maison paternelle à l'âge de douze ans et vint au Havre, où il s'embarqua comme mousse sous un nom supposé afin d'échapper aux recherches de sa famille. Après avoir fait plusieurs campagnes à la pêche de la morue, il fut reçu lieutenant à bord d'un corsaire du Havre. Quelques mois après il se rendit à Granville et s'embarqua sur un autre corsaire, qui, à sa sortie du port, fut rencontré par deux bâtiments anglais auxquels il livra combat. Dans cet engagement le jeune Pléville eut la jambe droite emportée par un boulet et fut fait prisonnier. De retour en France, et à peine guéri de sa blessure, il passa comme lieutenant de frégate sur l'*Argonaute*, commandé par M. de Tilly-le-Pelley, son oncle. En 1746, étant sur le vaisseau *le Mercure*, qui faisait partie de l'escadre du duc d'Enville, il fut pris à son retour de Chibouctou par l'amiral Anson. Dans le combat que soutint ce vaisseau, Pléville perdit sa jambe de bois; son capitaine, l'ayant vu tomber sur le pont, lui demanda s'il était blessé: « Non, répondit-il, le « boulet n'a donné d'ouvrage qu'au charpen- « tier. » En 1759, commandant l'*Hirondelle*, de 14 canons de six, Pléville attaqua et prit trois bâtiments anglais armés en guerre. Sa jambe de bois fut encore enlevée dans cette affaire. Forcé, par le délabrement de sa santé, de quitter momentanément le service de mer, il fut attaché à celui des ports, et nommé successivement lieutenant de frégate, capitaine de brûlot et lieutenant de port. Il servait en cette qualité à Marseille, à la fin de 1770, lorsque la frégate anglaise *l'Alarme*, commandée par le capitaine Jervis (depuis lord St-Vincent), fut jetée par la tempête dans la baie de ce port. Ce bâtiment, se trouvant affalé sur la côte, courait le danger de se briser sur les nombreux rochers dont elle est semée. Pléville, informé de sa détresse, se rend au fort

St-Jean; chemin faisant, il réunit tous les marins qu'il rencontre et les engage à porter du secours à la frégate anglaise. La nuit était très-noire et le temps épouvantable; les marins montraient quelque hésitation; il prend sur-le-champ une de ces résolutions qu'un ardent amour de l'humanité inspire souvent à une âme généreuse, mais dont un grand courage joint aux connaissances maritimes pouvait seul assurer le succès; il se passe autour du corps un cordage assez fort pour le tenir suspendu; saisissant alors le bout d'un câble qu'il avait eu la précaution de faire amarrer fortement à terre, il se laisse descendre du haut des rochers jusqu'à la mer en fureur, arrive après les plus grands efforts jusqu'à la frégate en péril, et, au moyen de la manœuvre qu'il ordonne, il parvient à la faire entrer dans le port. Pléville, non content d'avoir sauvé l'*Alarme* et son équipage d'une perte certaine, mit tous ses soins à faire réparer les avaries qu'elle avait éprouvées; et vingt jours après ce bâtiment faisait route pour l'Angleterre. L'amirauté de Londres, frappée d'admiration pour un service aussi éminent, et voulant donner un témoignage de sa reconnaissance à l'intrépide marin qui en était l'auteur, chargea le capitaine Jervis de retourner à Marseille avec sa frégate et de remettre à Pléville une pièce d'argenterie pour un repas de cinquante couverts, avec une lettre conçue en ces termes : « Monsieur, la qualité des ser« vices que vous avez rendus à la frégate l'*A*« *larme* fait l'admiration des Anglais; des travaux « comme les vôtres méritaient que la Providence « les couronnât par le succès; votre récompense « la plus flatteuse est au fond de votre âme; « mais nous vous prions d'accepter comme un « gage de notre estime éternelle ce que le capi« taine Jervis, commandant ladite frégate, est « chargé de vous remettre de notre part. » La noble conduite de Pléville trouva dans la suite une autre récompense. Pendant la guerre de 1778, son fils, embarqué sur une frégate, fut pris à la suite d'un combat. Aussitôt que l'amirauté anglaise en fut instruite, des ordres furent donnés pour son renvoi en France sans échange, et il eut la faculté d'emmener avec lui un certain nombre de ses camarades à son choix. Au mois de juin 1777, Monsieur, depuis Louis XVIII, à la suite d'un voyage dans les provinces méridionales, visita le port de Marseille. Pléville y était employé comme capitaine de port; dans le nombre des fêtes données à l'illustre voyageur, celle que lui offrit la marine fut confiée aux soins de cet officier. Quelques milliers de barils de goudron, placés sur la montagne de Notre-Dame de la Garde, présentèrent, par leur inflammation spontanée, le simulacre d'un volcan; des joutes sur l'eau, une pêche miraculeuse eurent lieu dans un bassin à l'entrée du port; les manœuvres et les évolutions employées dans un combat naval furent imitées par les bâtiments qui se trouvaient dans le port; enfin tout ce que l'imagination la plus féconde put inventer pour exprimer la joie des marins provençaux fut l'ouvrage de Pléville, pendant les trois jours que le prince passa à Marseille. A son retour à Versailles, Son Altesse Royale lui fit envoyer son portrait avec une lettre pleine de bonté. En 1778, Pléville reçut l'ordre de se rendre à Toulon; il fut embarqué comme lieutenant sur le *Languedoc*, que montait le comte d'Estaing, et fit sur ce vaisseau toute la guerre d'Amérique. L'amiral ne tarda pas à lui accorder toute sa confiance. Choisi par lui pour conduire dans les ports d'Amérique les nombreuses prises faites par l'escadre sur les Anglais, il fut chargé d'en faire la vente. Un mois lui suffit pour cette opération. A son retour à bord, il rendit les comptes de sa gestion; l'amiral, voulant récompenser son zèle et son activité, décida qu'il lui serait alloué une commission de deux pour cent sur le produit de la vente, qui s'élevait à quinze millions; mais Pléville refusa cette récompense en disant « qu'il était satisfait du sa« laire que le roi lui donnait pour le servir ». A quelque temps de là, le comte d'Estaing, ayant besoin de trois cent mille francs pour le service de son escadre, avait fait d'inutiles démarches pour se les procurer; un négociant américain, qui connaissait Pléville, offrit de les lui prêter; et sa réputation de délicatesse et de probité fit obtenir un secours très-urgent dans cette circonstance. Les Etats-Unis, émancipés avec notre participation, reconnurent les services et le courage de Pléville par la décoration de l'ordre de Cincinnatus. A son retour, il fut fait capitaine de vaisseau; et la révolution n'ayant pas tardé à éclater, il en adopta les principes, comme la plupart des officiers qui avaient servi en Amérique, mais avec modération. En 1794, il fut appelé à faire partie des comités de marine et de commerce, où ses conseils furent d'une grande utilité. Peu après il fut nommé chef de division au ministère de la marine. L'année suivante, il remplit une mission à Ancône et à Corfou pour organiser le service maritime; et en 1797, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès de Lille pour y traiter de la paix. Pendant cette mission il fut nommé ministre de la marine. Justice et désintéressement fut la devise adoptée par Pléville. Chargé de faire une tournée sur les côtes de l'Ouest, on lui alloua quarante mille francs pour cette mission. A son retour il produit le mémoire de ses frais, montant à huit mille francs, et renvoie au trésor les trente-deux mille francs restants. On refuse de les prendre, la somme entière ayant été portée en dépense; Pléville insiste, mais, pressé de nouveau, il témoigne le désir que cette somme soit consacrée à l'érection d'un monument utile; son vœu fut rempli, et elle servit à élever le télégraphe qui a longtemps existé sur l'hôtel du ministère de la marine. Le désintéressement du ministre était d'au-

tant plus noble qu'il était loin d'être riche et qu'il avait une famille nombreuse. Nommé contre-amiral en 1797, il fut fait vice-amiral l'année suivante. Il exerçait les fonctions de ministre depuis près d'un an, lorsque sa santé le força de demander sa démission, qui ne fut acceptée qu'après de grandes difficultés. Nommé, à quelques mois de là, au commandement de l'armée navale réunie dans la Méditerranée, il se rendit à Toulon; mais, épuisé par les fatigues d'une vie si active, il résigna bientôt ce commandement et se retira dans le sein de sa famille pour s'y livrer au repos. Les honneurs vinrent l'y chercher; il fut fait sénateur, et peu après grand officier de la Légion d'honneur; mais il ne jouit pas longtemps de ces distinctions, une maladie de quelques jours l'enleva, le 2 octobre 1805, à l'âge de près de 80 ans. Une monument simple, décoré d'une épitaphe composée par M. Lemaire, lui a été élevé au cimetière de l'Est, à Paris, par sa famille et ses amis. H—Q—N.

PLEYEL (Ignace), compositeur et facteur d'instruments, naquit en juillet 1756 à Ruppersthal, près de Vienne en Autriche. Il était le vingt-quatrième enfant du mariage de Martin Pleyel, organiste et maître d'école de ce bourg, avec la fille aînée du comte de Schallenberg. Après avoir étudié cinq ans à Vienne, sous le célèbre Haydn (*voy.* ce nom), dont il fut un des élèves les plus distingués, il alla, en 1783, s'établir à Strasbourg, puis il fit, en 1786, un voyage en Italie, où le succès de ses premières œuvres l'avait mis en réputation, et il y reçut l'accueil le plus flatteur. Il ne fut pas moins favorablement traité à Paris pendant le court séjour qu'il y fit. Il retourna à Strasbourg, où il venait d'être nommé, en 1787, maître de chapelle de la cathédrale, aux appointements de quatre mille francs, et il y composa trois ou quatre messes, dont les manuscrits ont péri dans un incendie. Ayant perdu cette place en 1792, par suite de la révolution qui avait entraîné la clôture des églises, Pleyel revint à Paris, où, pour sauver sa tête, il composa un ouvrage lyrique sur *la journée du Dix-Août*, et un *Hymne à la liberté*, qui ne lui valurent que de vains éloges. Il partit pour Londres en 1793, y retrouva son maître Haydn, et y donna plusieurs concerts. De retour à Paris en 1796, il figura parmi les compositeurs qui contribuèrent par leurs talents à la solennité des fêtes nationales. Vers la fin du 18ᵉ siècle il y fonda une maison de commerce pour la musique, à laquelle il joignit bientôt des ateliers pour la fabrication des pianos et autres instruments de musique. Pleyel entreprit, en 1802, la publication d'une *Bibliothèque musicale*, qui contenait les chefs-d'œuvre des principaux compositeurs italiens, allemands et français. Il est auteur d'un grand nombre de compositions musicales, *quatuors* pour violons, alto et basse; *quintetti*, *septuor*, *duos*, *trios*, *sonates*, *symphonies*, *sérénades*, *concertos*, tant pour orchestre et pour violon, alto, basse, que pour instruments à vent et clavecin, le tout formant cinquante-six œuvres, la plupart gravés à Offenbach, de 1785 à 1790; ils se distinguent tous par un chant frais, gracieux, expressif et léger, principalement ses douze quatuors dédiés au roi de Prusse. Les œuvres qu'il a publiées depuis sont bien moins nombreuses et n'ont pas eu autant de succès. Quant à sa musique de chant, elle est moins connue et en général n'a pas été gravée, excepté quelques romances, entre autres celle : *O toi qui m'es si chère*, sur l'air d'un andante à variations de l'un de ses quatuors. On peut citer aussi son opéra italien, *Ifigenia*, composé en Italie, traduit en allemand, et pour lequel il a fait une musique charmante, restée manuscrite, à l'exception d'un *rondeau*, avec récitatif, gravé dans la collection de chansons qu'a publiée le maître de chapelle André, éditeur de la plupart des œuvres de Pleyel, notamment de plusieurs quatuors arrangés pour le piano, et insérés dans son *Journal de musique pour les dames*. Parmi ses musiques manuscrites, on vante deux œuvres de quatuors dont le style est plus ferme et l'harmonie plus nourrie que dans les anciens. Pleyel avait abandonné la composition dans sa vieillesse. Il est mort à Paris, le 14 novembre 1831. — Pleyel (Camille), son fils, né à Strasbourg en 1792, mort à Paris le 4 mai 1855, avait pris, en 1824, la direction de la grande fabrique de pianos fondée par son père. Il apporta dans la fabrication de nombreux perfectionnements qui s'étendirent à tous les détails de la construction, au barrage en fer, au filage et à la traction des cordes, au choix des bois, etc. C'est à lui qu'on doit l'invention des pieds à X. Sa fabrique ne produisait pas moins de quinze cents pianos par an. Il était au surplus bon musicien, et on lui doit plusieurs compositions agréables. A—T.

PLINE l'ancien, ou le naturaliste (Caius Plinius-Secundus), naquit la neuvième année du règne de Tibère et la vingt-troisième de l'ère vulgaire. St-Jérôme, dans la Chronique d'Eusèbe, et une vie de Pline, attribuée à Suétone, disent qu'il était de Côme; mais comme, dans l'épître dédicatoire de son histoire naturelle, il appelle Catulle son compatriote (*conterraneum*), et que Catulle était de Vérone, cette dernière ville a disputé Pline à celle de Côme; et cette querelle a fait naître des écrits sans nombre. Ce qui est certain, c'est que la famille *Plinia* était établie à Côme, qu'elle possédait de grands biens dans les environs, et que l'on y a découvert des inscriptions relatives à plusieurs de ses membres. C'est aussi à Côme que naquit, sans qu'il y ait à cet égard aucun doute, le neveu de Pline par sa sœur et son fils adoptif, Caïus Cæcilius, si connu dans les lettres et dans l'histoire sous le nom de *Pline le jeune*. Pline vint de bonne heure à Rome, où il entendit Appion, mais où il ne paraît pas qu'il ait vu Tibère, cet empereur

s'étant déjà retirée à Caprée. D'après le détail qu'il donne sur les pierreries qu'il dit avoir vues à Lollia Paulina, on juge que, malgré sa jeunesse, il assista quelquefois à la cour de Caligula. Il remarquait dès lors avec soin les productions intéressantes de la nature, et surtout les animaux singuliers que les empereurs donnaient en spectacle dans les jeux publics. Il raconte en détail, et comme témoin oculaire, le combat livré par ordre de Claude, et devant tout le peuple romain, à un grand cétacé qui s'était laissé prendre vivant dans le port d'Ostie. Cet événement étant arrivé pendant que cet empereur faisait construire ce port, c'est-à-dire la seconde année de son règne, Pline ne pouvait avoir que dix-neuf ans. On sait aussi, par son propre rapport, que vers sa vingt-deuxième année il séjourna quelque temps sur la côte d'Afrique, où il fut témoin du changement de sexe de Larius Cossicius, qui, de fille qu'on l'avait cru jusque-là, se trouva être un garçon, le jour même où l'on venait de le marier : mais ce n'est que sur des conjectures assez légères que des écrivains modernes ont supposé qu'à cet âge il servit dans la marine, et qu'il visita la Bretagne, l'Egypte et la Grèce. On voit au contraire, par le témoignage de son neveu, qu'il eut, assez jeune, de l'emploi dans les armées romaines en Germanie. Il y servit sous Lucius Pomponius, dont il gagna l'amitié, et qui lui confia le commandement d'une *aile*, c'est-à-dire d'un corps considérable de cavalerie. Il profita de cette occasion pour parcourir la Germanie de l'une à l'autre extrémité, puisqu'il assure avoir vu les sources du Danube, et avoir visité les Chauques, peuple qui habitait sur les côtes de l'Océan. C'est pendant cette guerre qu'il écrivit son premier ouvrage, où il traitait de l'art de lancer le javelot à cheval (*De jaculatione equestri*). Le second, qui était une *Vie de Pomponius*, en deux livres, lui fut inspiré par son dévouement pour ce général, et par la reconnaissance qu'il croyait lui devoir. Un songe qu'il eut pendant cette même guerre, et où l'ombre de Drusus lui apparut et lui recommanda sa mémoire, l'engagea dans une entreprise de plus longue haleine, celle de décrire toutes les guerres faites en Germanie par les Romains; ce qu'il exécuta par la suite en vingt livres. Revenu à Rome vers l'âge de trente ans, il y plaida plusieurs causes, selon l'usage des Romains, qui se faisaient un honneur d'allier la profession des armes à celle du barreau. Il passait aussi une partie de son temps à Côme, où il surveillait l'éducation de son neveu; et c'est probablement dans la vue d'être utile à ce jeune homme qu'il composa trois livres, intitulés *Studiosus*, dans lesquels il prenait l'orateur au berceau, et le conduisait jusqu'à ce qu'il eût atteint la perfection de son art. D'après une citation qu'en fait Quintilien, on juge qu'il y indiquait jusqu'à la manière dont l'orateur doit se vêtir, se coiffer, et même s'essuyer quand il est à la tribune. Il paraît que, pendant la plus grande partie du règne de Néron, Pline resta sans emploi. Son neveu nous apprend que, vers la fin de ce règne, lorsque la terreur inspirée par ce monstre empêchait que l'on ne se livrât à aucune étude d'une nature un peu libérale ou élevée, il composa huit livres, intitulés *Dubii sermonis*, qui étaient sans doute un traité de grammaire sur l'acception précise et sur la propriété des mots. Cependant il est difficile, d'après le calcul des temps, de ne pas croire que ce soit Néron qui le nomma son procurateur en Espagne; car on est certain, d'après le témoignage de son neveu, qu'il y a exercé cette charge : il rapporte lui-même quelques observations qu'il fit en ce pays-là; et l'on ne trouve point dans sa vie d'autre temps où il ait pu s'y rendre. On doit présumer qu'il y séjourna pendant les guerres civiles de Galba, d'Othon et de Vitellius, et même pendant les premières années de Vespasien. C'est en ce temps qu'il perdit son beau-frère, et que, ne pouvant, à cause de son absence, être chargé de la tutelle de son neveu Cæcilius, l'exercice de ce devoir fut confié à Virginius Rufus. Pline, à son retour, s'arrêta vraisemblablement dans le midi de la Gaule; car il décrit avec une exactitude remarquable la province de Narbonne, et particulièrement la fontaine de Vaucluse. Il assure même avoir vu dans ce canton une pierre que l'on disait être tombée du ciel. Vespasien, avec qui il s'était lié pendant les guerres d'Allemagne, l'accueillit avec faveur, et il l'appelait auprès de lui chaque matin, avant le lever du soleil; ce qui, au rapport de Suétone et de Xiphilin, était un privilége que cet empereur réservait à ses amis particuliers. Toutefois l'on ne voit pas positivement si Vespasien éleva Pline à la dignité de sénateur. Quelques écrivains ont dit; mais sans aucune preuve, que Pline avait servi dans la guerre de Titus contre les Juifs. Ce qu'il rapporte de la Judée n'est pas assez exact pour faire croire qu'il parle d'après ses propres observations; et même on ne peut guère placer qu'à cette époque de sa vie la composition de l'avant-dernier de ses ouvrages, ou de l'*Histoire de son temps*, en trente et un livres, faisant suite à celle qu'avait écrite Aufidius Bassus : ce qui, autant qu'on peut le soupçonner sur quelques citations assez peu concluantes, devait remonter jusqu'au règne de Tibère. Mais si Pline ne combattit point en Judée, il n'en fut pas moins très-aimé de Titus, dont il avait été le compagnon dans d'autres guerres; et ce fut à lui qu'il dédia le dernier et le plus considérable de ses écrits, son *Histoire naturelle*, en trente-sept livres. Les titres qui sont attribués à Titus dans cette dédicace prouveraient que ce travail fut terminé en l'an 78 de notre ère, et lorsque l'auteur était âgé de cinquante-trois ans; mais il est évident qu'il avait dû employer la meilleure partie de sa vie à en rassembler les matériaux. Ce grand ouvrage est

le seul de ceux de Pline qui soit arrivé jusqu'à nous. Il est en même temps l'un des monuments les plus précieux que l'antiquité nous ait laissés, et la preuve d'une érudition bien étonnante dans un homme de guerre et un homme d'Etat. Pour apprécier avec justice cette vaste et célèbre composition, il est nécessaire d'y distinguer le plan, les faits et le style. Le plan en est immense. Pline ne se propose point d'écrire seulement une histoire naturelle dans le sens restreint où nous prenons aujourd'hui cette science, c'est-à-dire un traité plus ou moins détaillé des animaux, des plantes et des minéraux : il embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle proprement dite; et il mêle sans cesse à ce qu'il en dit des traits relatifs à la connaissance morale de l'homme et à l'histoire des peuples, en sorte qu'à beaucoup d'égards on a pu dire de cet ouvrage qu'il était l'encyclopédie de son temps. Après avoir donné, dans son premier livre, une sorte de table des matières et les noms des auteurs dont il s'appuie, il parle, dans le second, du monde, des éléments, des astres et des principaux météores. Les quatre suivants forment une géographie des trois parties du monde alors connu. Le septième traite des différentes races d'hommes et des qualités distinctives de l'espèce humaine, des grands caractères qu'elle a produits, et des plus remarquables de ses inventions. Quatre livres sont consacrés ensuite aux animaux terrestres, aux poissons, aux oiseaux et aux insectes. Les espèces de chaque classe y sont rangées d'après leur grandeur ou leur importance. Il y est question de leurs mœurs, de leurs qualités utiles ou nuisibles, et des propriétés plus ou moins singulières qu'on leur attribue. A la fin du livre des insectes, il est parlé de quelques-unes des substances produites par les animaux, et des parties qui composent le corps humain. La botanique est ce qui occupe le plus de place. Dix livres sont employés à faire connaître les plantes, leur culture et leur emploi dans l'économie domestique et dans les arts, et cinq à énumérer les remèdes qu'elles fournissent. Cinq autres traitent des remèdes que l'on tire des animaux. Enfin, dans les cinq derniers, Pline décrit les métaux et leur exploitation, les terres, les pierres et leurs usages pour les besoins de la vie, pour le luxe et pour les beaux-arts, citant, à propos des couleurs, les tableaux les plus célèbres, et, à propos des pierres et des marbres, les plus belles statues et les pierres gravées les plus estimées. Il était impossible qu'en parcourant, même rapidement, ce nombre prodigieux d'objets, l'auteur ne fît connaître une multitude de faits remarquables et devenus pour nous d'autant plus précieux qu'il est aujourd'hui le seul écrivain qui les rapporte. Malheureusement la manière dont il les a recueillis et exposés leur fait perdre beaucoup de leur prix, par le mélange du vrai et du faux, qui s'y trouvent en quantité presque égale, mais surtout par la difficulté, et même, dans la plupart des cas, l'impossibilité de reconnaître de quels êtres il a précisément voulu parler. Pline n'a point été un observateur tel qu'Aristote; encore moins un homme de génie, capable, comme ce grand philosophe, de saisir les lois et les rapports d'après lesquels la nature a coordonné ses productions. Il n'est, en général, qu'un compilateur, et même le plus souvent un compilateur qui, n'ayant point par lui-même d'idée des choses sur lesquelles il rassemble les témoignages des autres, n'a pu apprécier la vérité de ces témoignages, ni même toujours comprendre ce qu'ils avaient voulu dire. C'est, en un mot, un auteur sans critique, qui, après avoir passé beaucoup de temps à faire ses extraits, les a rangés sous certains chapitres, en y joignant des réflexions qui ne se rapportent point à la science proprement dite, mais offrent alternativement les croyances les plus superstitieuses, ou les déclamations d'une philosophie chagrine, qui accuse sans cesse l'homme, la nature et les dieux eux-mêmes. On ne doit donc point considérer les faits qu'il accumule dans leurs rapports avec l'opinion qu'il s'en faisait; mais il faut les rendre, par la pensée, aux écrivains dont il les a tirés, et y appliquer les règles de la critique, d'après ce que nous savons de ces écrivains et des circonstances où ils se sont trouvés. Etudiée ainsi, l'Histoire naturelle de Pline nous offre encore une mine des plus fécondes, puisqu'elle se compose, d'après son propre témoignage, des extraits de plus de deux mille volumes dus à des auteurs de tout genre, voyageurs, historiens, géographes, philosophes, médecins, auteurs dont nous ne possédons plus qu'environ quarante : encore n'avons-nous de plusieurs que des fragments ou des ouvrages différents de ceux où Pline a puisé; et même parmi ceux qui ne nous sont pas restés, il en est un grand nombre dont les noms et l'existence n'ont échappé à l'oubli qu'à cause des citations qu'il en a faites. La comparaison de ses extraits avec les originaux que nous avons encore, et surtout avec Aristote, fait connaître que Pline était loin de prendre de préférence dans ses auteurs ce qu'ils avaient de plus important et de plus exact. En général, il s'attache aux choses singulières ou merveilleuses, à celles qui se prêtent davantage aux contrastes qu'il aime à établir, ou aux reproches qu'il aime à faire à la Providence. Il est vrai qu'il n'ajoute pas une foi égale à tout ce qu'il rapporte; mais c'est au hasard qu'il doute ou qu'il affirme; et les contes les plus puérils ne sont pas ceux qui provoquent le plus son incrédulité. Il n'est, par exemple, aucune des fables des voyageurs grecs sur les hommes sans tête, sans bouche, sur les hommes à un seul pied, sur les hommes à grandes oreilles, qu'il ne place dans son septième livre, et avec

tant de confiance, qu'il en termine l'énumération par cette remarque : « *Hæc atque talia ex hominum genere, ludibria sibi, nobis miracula, ingeniosa fecit natura.* » Que l'on juge, d'après cette facilité à répéter des récits absurdes sur l'espèce humaine, du discernement qu'il a pu mettre à choisir les témoignages sur des animaux étrangers ou peu connus. Aussi les animaux les plus fabuleux, les manticliores à tête humaine et à queue de scorpion, les chevaux ailés, le catoplébas, dont la vue seule fait périr, y jouent-ils leur rôle à côté de l'éléphant et du lion. Cependant tout n'est pas faux, même dans ceux de ses articles qui sont le plus remplis de faussetés. On peut quelquefois remonter aux vérités qui leur ont servi de base, en se rappelant que ce sont des extraits de voyageurs, et en supposant que l'ignorance et l'amour du merveilleux des voyageurs anciens les ont entraînés dans les mêmes exagérations et leur ont dicté les mêmes descriptions vagues et superficielles dont nous sommes choqués dans un si grand nombre de voyageurs modernes. Un autre défaut très-grave de Pline, c'est qu'il ne rend pas toujours le vrai sens des auteurs qu'il traduit, surtout quand il s'agit de la désignation des espèces. Malgré le peu de moyens qui nous restent aujourd'hui pour juger avec certitude de ce genre d'erreurs, il est facile de prouver qu'en plusieurs occasions il a substitué au mot grec qui désignait un animal dans Aristote un mot latin qui appartenait à un autre. Il est vrai qu'une des grandes difficultés qu'éprouvaient les anciens naturalistes était celle de fixer la nomenclature ; et le vice de leurs méthodes se fait sentir dans Pline plus que dans tout autre. Les descriptions, ou plutôt les indications incomplètes qu'il donne, sont presque toujours insuffisantes pour reconnaître les espèces, quand la tradition n'en a pas conservé les noms ; et même il en est un très-grand nombre dont il cite les noms sans y joindre aucun caractère, aucun moyen quelconque de les distinguer. Si l'on pouvait douter encore des avantages des méthodes imaginées par les modernes, on s'en convaincrait en voyant que presque tout ce que les anciens ont dit des vertus de leurs plantes est perdu pour nous, faute de pouvoir distinguer à quelles plantes ils les attribuent. Au reste, ces regrets s'affaiblissent beaucoup par le peu de soins que les anciens, et Pline en particulier, ont mis à constater les vertus médicales qu'ils préconisent dans ces plantes. Ils en attribuent tant de fausses et même d'absurdes à celles que l'on connaît qu'il nous est permis d'être assez indifférents sur les vertus de celles que l'on ne connaît pas. A en croire la partie de l'ouvrage de Pline qui traite de la matière médicale, il ne serait aucune incommodité humaine pour laquelle la nature n'eût préparé vingt remèdes ; et malheureusement, pendant deux siècles après la renaissance des lettres, les médecins ont semblé se plaire à répéter toutes ces puérilités. Dioscoride et lui ont fait le fond d'une infinité d'ouvrages remplis de recettes que la pédanterie seule a pu y reproduire si longtemps, mais que les véritables lumières ont enfin bannies de la médecine. Il faut donc l'avouer, Pline, sous le rapport des faits, n'a plus aujourd'hui d'intérêt véritable, que relativement aux mœurs et aux usages des anciens, aux procédés qu'ils ont suivis dans les arts, et à quelques traits d'histoire, ou à quelques détails de géographie que l'on ignorerait sans lui. La partie des arts serait celle qui mériterait le plus qu'on l'étudiât à fond. Il en suit les progrès, il en décrit les productions principales ; il nomme les artistes les plus célèbres, il indique la manière dont ils travaillaient à leurs ouvrages ; et l'on ne peut guère douter que, si l'on parvenait à l'entendre, on ne retrouvât quelques-uns des secrets au moyen desquels les anciens exécutaient des choses que nous n'avons pu encore parfaitement imiter : mais ici se reproduisent toutes les difficultés de la nomenclature ; il nomme des substances nombreuses ; ce sont ces substances qu'il faudrait faire entrer dans les compositions, ou soumettre aux opérations de l'art, et on ne les connaît point ; à peine en devine-t-on quelques-unes, d'après des caractères équivoques : aussi peut-on dire qu'il n'existe point encore de véritable commentaire sur l'*Histoire naturelle* de Pline ; et que ce serait, de tous les travaux d'érudition, le plus difficile à bien faire, puisqu'il faudrait pour y réussir unir à la connaissance la plus complète des écrits des anciens, à celle des monuments de tous genres qu'ils nous ont laissés, une connaissance non moins complète des productions de la nature qui ont pu être à leur disposition. Si Pline a pour nous, aujourd'hui, peu de mérite comme critique et comme naturaliste, il n'en est pas de même de son talent comme écrivain, ni du trésor immense de termes et de locutions latines dont l'abondance des matières l'a obligé de se servir, et qui ont fait de son ouvrage l'un des plus riches dépôts de la langue des Romains. On a eu raison de dire que sans Pline il aurait été impossible de rétablir la latinité ; et cela doit s'entendre non-seulement des mots, mais de la variété de leurs acceptions, et de celle des tours et de tous les mouvements du style. Il est certain aussi que, partout où il lui est possible de se livrer à des idées générales ou à des vues philosophiques, son langage prend de l'énergie et de la vivacité, et ses pensées, quelque chose de hardi et d'inattendu, qui dédommage de la sécheresse de ses énumérations, et peut lui faire trouver grâce près du grand nombre de lecteurs pour l'insuffisance de ses indications scientifiques. Peut-être cherche-t-il trop les pointes et les oppositions, et n'évite-t-il pas toujours l'emphase ; on lui trouve parfois de la dureté, et dans plusieurs endroits une obscurité qui tient moins au sujet qu'au dé-

sir de paraître pressant et serré ; mais il est toujours noble et grave, et partout plein d'amour pour la justice et de respect pour la vertu, d'horreur pour la cruauté et pour la bassesse, dont il avait sous les yeux de si terribles exemples ; enfin de mépris pour le luxe effréné, qui de son temps avait si profondément corrompu le peuple romain. On ne peut trop louer Pline sous ces divers rapports ; et, malgré les défauts que nous sommes obligés de lui reconnaître quand nous le considérons comme naturaliste, nous ne le regardons pas moins comme l'un des auteurs les plus recommandables et les plus dignes d'être placés au nombre des classiques, parmi ceux qui ont écrit après le règne d'Auguste. Toutefois on doit dire qu'il était à peu près athée, ou du moins qu'il ne reconnaissait d'autre Dieu que le monde, et que peu de philosophes ont exposé le système du panthéisme avec plus d'étendue et d'énergie qu'il le fait dans son second livre. L'*Histoire naturelle* fut le dernier ouvrage de Pline ; car, l'année d'après sa publication, il périt d'une mort funeste. Il était à Misène, où il commandait la flotte qui avait la garde de toute la partie de la Méditerranée comprise entre l'Italie, les Gaules, l'Espagne et l'Afrique, lorsque arriva une grande éruption du Vésuve. On était au mois d'août, et il s'occupait à l'étude. Sa sœur vint l'avertir qu'un immense nuage, semblable à un arbre, s'élevait d'une montagne voisine. Il se porta sur un lieu élevé, d'où il observa quelque temps cette espèce de colonne de cendre et de fumée ; puis il se hâta de faire appareiller des bâtiments, et se mit en mer pour voir plus distinctement ce qui pouvait l'occasionner, et pour porter des secours où il serait nécessaire. Il se rendit ainsi vers Resina, et d'autres endroits de la côte, qui étaient précisément ceux d'où chacun fuyait. Pour lui, sa présence d'esprit ne l'abandonna point : à chaque instant il notait sur ses tablettes les diverses variations qu'éprouvait le phénomène. Malgré les cendres et les pierres brûlantes qui tombaient de tous côtés, et qui atteignaient même son escadre, il prit terre à Stabia, où se trouvait Pomponianus, l'un de ses officiers ; il s'y mit au bain, y soupa et s'y coucha. Cependant l'éruption allait croissant ; des flammes et des torrents de laves répandaient partout la terreur : des secousses répétées de tremblements de terre ébranlaient beaucoup d'édifices. La cour de la maison où était Pline s'emplissait tellement de cendres et de pierres que la sortie lui serait devenue impossible si ses gens ne l'eussent réveillé. On s'enfuit vers le rivage, les têtes couvertes de coussins à cause des pierres ; mais la mer trop agitée ne permit point de se rembarquer. De nouvelles flammes, survenues avec une odeur de soufre, mirent tout le monde en fuite. Deux esclaves seulement restèrent auprès du malheureux Pline, qui périt suffoqué par les cendres ou par les exhalaisons sulfureuses du volcan. Nous lisons ces détails dans une lettre de Pline le jeune à Tacite, qui les lui avait demandés pour en enrichir son histoire. On ne peut douter que cette éruption ne soit la même que celle dont beaucoup d'historiens ont fait mention, et qui, la première année du règne de Titus, détruisit les villes d'Herculanum et de Pompeia : d'ailleurs, Pline le jeune, dans sa lettre à Marcus, où il donne la liste de tous les ouvrages de son oncle, affirme que ce grand écrivain mourut à 56 ans : ainsi, l'on ne peut comprendre comment Sammonicus Serenus, et d'après lui Macrobe, St-Jérôme et St-Prosper, ont pu le faire vivre jusqu'à la douzième année du règne de Trajan, si ce n'est qu'ils l'aient confondu avec l'autre Pline, son neveu, dont il paraît que les lettres étaient fort peu répandues de leur temps, et ne l'ont guère été davantage que vers le 12e siècle (1). C'est dans ces lettres que Pline le jeune nous explique comment son oncle, mort dans un âge si peu avancé, et ayant eu une si grande partie de son temps remplie par la guerre et les affaires, était cependant parvenu à composer des ouvrages si nombreux et si pleins de recherches. Jamais homme ne sut mieux mettre tous ses moments à profit. En été, il se livrait à l'étude dès que la nuit était venue ; en hiver, dès une ou deux heures du matin, souvent à minuit. Quelquefois le sommeil le prenait et le quittait sur ses livres. Pendant ses repas, lorsqu'il sortait du bain, et dans sa litière, en voyageant ou en parcourant la ville, il avait toujours un lecteur, et un copiste à qui il dictait des extraits de ce qu'il entendait lire. Il paraît avoir porté cette ardeur du travail jusqu'à la minutie, puisqu'il reprit un jour, pendant le dîner, un de ses amis qui avait fait recommencer un mot mal lu : « Ne l'aviez-vous pas compris ? dit-il, votre « interruption nous coûte dix lignes. » Jamais il n'allait à pied, de peur de perdre du temps, et il gronda son neveu un jour que par hasard il apprit qu'il s'était promené. Aussi les notes et les extraits qu'il laissa à sa mort formaient-ils cent soixante volumes d'une écriture fort menue ; et déjà plusieurs années auparavant, lorsque ce recueil n'était pas si complet, un amateur, nommé Larcius Licinius, lui en avait offert quatre cent mille sesterces. Les exemplaires d'un ouvrage aussi savant, et nécessaire à autant de professions que l'*Histoire naturelle* de Pline, durent beaucoup se multiplier ; et c'est, en effet, l'un des anciens livres dont on a le plus de manuscrits entiers. C'est aussi l'un de ceux que l'on s'empressa davantage d'imprimer. Les premières éditions parurent à Venise, en 1469, et à Rome, en 1470 (*voy.* PEROTTI) : et il en existe aujourd'hui plus de cent, dont plus de cinquante appartiennent au 16e siècle. Les plus remarqua-

(1) *Voy.* les *Recherches* de L.-C.-F. Petit-Radel, *sur les bibliothèques*, p. 125.

bles, par les corrections des éditeurs et par les notes dont ils les ont enrichies, sont celle d'Hermolaüs Barbarus, en 1492, de Sigismond Gelenius, en 1535, de Jacques Dalechamp, en 1587, et de Jean Hardouin, jésuite, en 1685, 5 vol. in-4°, reproduite en 1723 : cette dernière, en 3 volumes in-folio, est la plus célèbre et celle dont on a depuis généralement réimprimé le texte. On estime la partie géographique et historique des notes surtout à cause des médailles dont Hardouin a tiré parti pour l'éclaircir. L'attention qu'il a eue de comparer les passages de Pline avec les auteurs originaux dont ils sont tirés est également un grand avantage de son édition; mais, en ce qui concerne l'histoire naturelle, le travail d'Hardouin est presque aussi imparfait que le texte de Pline. L'édition due à Gabriel Brotier, Paris, Barbou, 6 vol. in-12, est soignée, mais les nombreuses notes de l'éditeur pèchent par le laconisme, et, sous quelque rapport qu'on les envisage, elles sont bien insuffisantes. Une édition utile et commode est celle de Franzius, en 10 volumes in-8°, Leipsick, de 1778 à 1791, où l'on a conservé les notes de Gronovius, d'Hardouin, en y joignant un choix de celles de plusieurs autres éditeurs et plusieurs dissertations accessoires. En fait d'éditions plus récentes, nous indiquerons celle en 14 volumes in-8° qui fait partie de la collection Valpy, Londres, 1826 (le travail de Brotier, accompagné de beaucoup de notes entassées avec peu de critique, en forme la base), et celle comprise dans la *Bibliothèque latine* de M. Lemaire; elle se compose de 10 volumes en 13 tomes mis au jour de 1827 à 1833. Elle est partagée, selon la classification scientifique, en six parties qui ont été revues par divers auteurs (MM. C. Alexandre, T. Ansart, L. Desfontaines et Agasson de Grandsagne). Les tables, dressées par M. A. Pihan de Laforest, forment le tome 10, divisé en deux parties. M. J. Sillig a fait paraître à Leipsick, en 1831-36, 5 vol. in-8°, une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle*, et il l'a réimprimée à Hambourg, 1851-1855, avec des augmentations notables. Le texte a été revu sur divers manuscrits, notamment sur celui conservé à Bamberg et qui présente un grand nombre de variantes fort heureuses; les notes de M. Sillig sont abondantes, mais on n'y trouve guère que des variantes et des discussions philologiques, presque rien sur le fond du sujet. Deux auteurs anciens ont fait à Pline de nombreux emprunts sans le citer : Tertullien, dans son *Apologétique*, et Solin, dans son *Polyhistor*. Celui-ci en copie jusqu'aux mots et aux phrases : aussi a-t-il été surnommé le *Singe de Pline;* et parmi les ouvrages les plus utiles pour l'intelligence et la rectification du texte de Pline, on doit placer au premier rang les *Exercitationes Plinianæ in Solinum*, de Saumaise, 2 vol. in-fol., Paris, 1629; et Utrecht, 1689. Mais le livre où tout ce qui concerne la vie, les ouvrages et la personne de Pline est traité avec le plus d'érudition, c'est celui du comte de Latour-Rezzonico, patricien de Côme et chambellan du duc de Parme, qui porte pour titre : *Disquisitiones Plinianæ*, en 2 volumes in-fol., Parme, 1763, 1767. Il existe aussi de nombreux extraits de Pline, parmi lesquels on doit distinguer ceux de Heyne : *Ex Plinii Hist. nat. excerpta quæ ad artes spectant*, Gœttingue, 1790, in-8°; et l'on a des commentaires spéciaux sur certaines parties de son ouvrage, tels que celui de Gronovius, *In librum Plinii de aquatilibus*, Leyde, 1778, in-8°. Pline a été traduit dans un grand nombre de langues: en italien, par Landini, dès 1476; par Bruccioli en 1548, et par Domenichi en 1561; en allemand, par Denso, Greifswald, 1764-66, 2 vol. in-4°, et par Grosse, Francfort, 1781-88, 12 vol. in-8°; en anglais, par Philemon Holland, 1601, in-fol.; en espagnol, par Jérôme Huerta en 1624; en vieux français, par Dupinet en 1566, version souvent réimprimée. On assure qu'il en existe une traduction arabe par Honam, fils d'Isaac. Malesherbes en a fait faire une nouvelle traduction française par Poinsinet de Sivry, avec des notes de Bouguer et de Lalande sur la partie astronomique, et de Guettard sur les minéraux, en 12 volumes in-4°, Paris, 1771-1782. La partie géographique est, dit-on, moins mauvaise que le reste; mais ce qui regarde l'histoire naturelle y est fort mal commenté, et la traduction même fourmille de fautes grossières. Une traduction due à M. Ajasson de Grandsagne, Paris, 1829-1833, 20 vol. in-8°, fait partie de la *Bibliothèque latine* publiée par M. Panckoucke; la version a soulevé quelques critiques, mais on estime les notes qui l'accompagnent et qui sont l'œuvre de savants bien connus, MM. Beudant, Brogniart, Cuvier, Daunou. Une autre traduction, sortie de la plume de M. Littré, figure dans la collection Nisard; elle est estimée, et elle est précédée d'une notice écrite avec hauteur de vues et fermeté (voir un article de M. Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*, t. 2). Guéroult a traduit avec beaucoup de fidélité et d'élégance quelques *Morceaux choisis*, Paris, 1785, 3 vol. in-8° (1), et les *Livres sur les animaux*, 3 vol., ibid., 1802 : malheureusement les notes de ce dernier ouvrage sont d'un homme qui ne s'était point occupé du sujet traité par son auteur. Falconet n'a traduit que ce qui concerne les arts (*voy.* son article) (2). Une édition et une traduc-

(1) Cette traduction a été réimprimée à Paris en 1809, en 1824 et en 1845. Elle a obtenu les éloges des meilleurs juges. La Harpe lui a décerné de grandes louanges, et le sévère Dussault, habituellement si rigoureux pour les traducteurs des auteurs anciens, se plait à reconnaître que Guéroult « a parfaitement suivi « le ton et le caractère de l'original; son style est d'une correc- « tion rare, ferme, net, élégant avec noblesse, d'une énergie « pleine de goût, travaillé partout avec un soin scrupuleux ».

(2) L'*Histoire naturelle de l'or, extraite du 33e livre de Pline*, traduite par D. Durand (Londres, 1729, in-fol.), est estimée, ainsi que l'*Histoire de la peinture ancienne*, par le même (Londres, 1735); un juge fort compétent, Raoul-Rochette, a dit de ce dernier travail qu'il était excellent. Une traduction des livres 7

tion complètes de l'Histoire naturelle de Pline seraient donc un beau présent à faire à la littérature, mais qui exigerait pour réussir le concours si rare d'hommes doués de vastes connaissances dans des genres très-différents (1). C-v-r.

PLINE le jeune (Caius-Cæcilius-Plinius-Secundus), neveu du précédent, naquit à Côme, ville municipale d'Italie, où son père, Cécilius, tenait un rang honorable. Son éducation fut dirigée avec le plus grand soin ; et il répondit si bien aux efforts de ses maîtres qu'à l'âge de quatorze ans il composa une tragédie grecque. Quintilien et Nicétas de Smyrne, les deux premiers rhéteurs de Rome et de la Grèce, le formèrent à l'éloquence. Appelé à un commandement militaire dans les légions de la Syrie, aux devoirs de la guerre il allia les leçons de la philosophie, qu'il puisait dans des conférences avec Euphrate : son maître en peu de temps devint son admirateur. Pline le naturaliste, son oncle maternel, n'ayant point d'enfants, se fit une joie de l'adopter ; et le fils de Cécilius travailla sans relâche à se rendre digne de cet honneur. Lorsque son père adoptif eut péri victime de son ardeur à interroger la nature, Pline, à peine âgé de dix-neuf ans, se jeta dans la carrière du barreau, et, malgré les contradicteurs de sa gloire, s'y maintint à un éminent degré de considération. Les longues plaidoiries plaisaient à son goût pour l'abondance oratoire ; et il parlait quelquefois pendant cinq ou six heures consécutives : quelques-uns de ses contemporains le décrièrent comme un admirateur exclusif de Cicéron et comme un contempteur de l'éloquence de son siècle ; mais Quintilien et tous les soutiens des antiques traditions applaudissaient à la direction qu'il donnait à son talent. Les causes les plus considérables où il eut à porter la parole furent l'accusation intentée par les habitants de la Bétique, dont il était l'organe, contre Bæbius Massa et Cécilius Classicus, leurs gouverneurs, et l'accusation contre Marius Priscus, gouverneur d'Afrique. Dans cette dernière circonstance, il plaida devant le sénat et devant Trajan, qui, touché du zèle de l'orateur et craignant pour lui les suites d'une plaidoirie trop prolongée, le fit prier par un affranchi de ménager ses forces. Pline n'avait point été intimidé par la tyrannie de Domitien et avait échappé aux délateurs ; il réclama contre eux, au nom de leurs victimes, lorsque la justice eut reparu avec le règne de Nerva. Non content d'avoir écarté du consulat l'homme qui avait fait tomber la tête d'Helvidius son ami, fils de cet autre Helvidius si célèbre par ses vertus stoïques, il voulut consacrer un monument à ses mânes dans un ouvrage en trois livres, qu'il intitula *De la vengeance d'Helvidius*. Son plaidoyer pour Accia Variola, déshérité par son père, fut regardé comme son chef-d'œuvre. Il obtint le titre de tribun du peuple, exerça la préture sous Domitien ; et lorsque cet empereur proscrivait impitoyablement tous ceux qui portaient le manteau de philosophe, Pline demeura fidèle à l'amitié qui l'unissait à plusieurs, et les força d'accepter ses secours dans leur exil. Une accusation dirigée contre lui fut trouvée parmi les papiers de Domitien ; et il y a lieu de croire qu'il y eût succombé, si la mort du tyran n'eût prévenu ce danger. Pline, sous les règnes suivants, fut préfet du trésor, consul, gouverneur de Bithynie et de Pont, commissaire de la voie Emilienne, et enfin augure. Son administration dans la Bithynie fut digne de Trajan, qu'il y représentait. Lorsqu'il s'élevait des difficultés majeures, il en référait à l'empereur ; et un commerce affectueux s'entretenait entre ces deux grands hommes. La lettre que Pline écrivit en faveur des chrétiens est justement fameuse et dépose de sa tolérance éclairée. Les vertus du proconsul engagèrent, dit-on, quelques-uns des sectateurs de la nouvelle religion à le compter parmi les leurs et à lui donner une place dans leurs diptyques en le confondant, par une pieuse erreur, avec un Secundus dont le nom y était inscrit. Pline, de retour à Rome, se partagea entre les affaires publiques et les douceurs de la vie privée, passant la plus grande partie de son temps dans une belle maison de campagne, située au bord du lac de Côme, qu'il décrit avec détail (Epist. 30, lib. 4) et qui subsiste encore sous le nom de *Pliniana* (1). Pline le jeune mourut vers l'an 103 de notre ère, il était dans sa 51e année. Calpurnie, sa seconde épouse, partageait sa passion pour les lettres et jouissait avec transport de ses succès. Pline le jeune n'en eut point d'enfants et put se livrer sans contrainte à sa libéralité envers ses amis. Il en eut d'illustres, et il suffit de nommer Virginius Rufus, son tuteur, fameux pour avoir refusé l'empire ; Helvidius, Rusticus Arulenus et Sénécion, victimes de la cruauté de Domitien ; Frontin, Ariston, Neratius, renommés entre les jurisconsultes ; Quintilien, dont il dota noblement la fille ; Suétone, Silius-Italicus, Martial et surtout Tacite. Ce fut un beau spectacle que la constante amitié qui unit ces deux grands hommes, rivaux de gloire au barreau, et dans l'attente de cette postérité sur laquelle tous les deux tenaient leurs yeux fixés. Le temps nous a envié une partie des productions de Tacite ; et celles qu'il a laissées l'ont élevé

et 8, faite par le Lyonnais Loys Maigret (Paris, 1543, in-12), est recherchée, non à cause de son mérite, qui est nul, mais parce que le traducteur entre dans de longs détails sur le système d'orthographe qu'il avait inventé.

(1) Entre autres ouvrages relatifs aux écrits de Pline on peut signaler : A.-C.-A. Fée, *Commentaires sur la botanique et la matière médicale de Pline*, Paris, 1833, 3 vol. in-8° ; C.-G. Heyne, *Excerpta ex Plinio quæ ad artes spectant*, Gœttingue, 1780, 1810 ; Gotha, 1824, in-8°. L'antiquaire de Caylus a inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* des travaux assez étendus sur ce que dit Pline au sujet des beaux-arts.

(1) Il en avait encore deux autres (*Laurentinum* et *Tusci*) qu'il décrit (*Epist.*, 2, 17, et 5, 6) avec non moins de complaisance (voy. J.-F. Félibien).

plus haut que Pline dans l'estime des hommes de goût. La moitié des écrits de Pline a également péri ; nous n'avons plus ses poésies, ni l'histoire de son temps qu'il avait composée, ni ses plaidoyers (1). Ses *Lettres* et son *Panégyrique de Trajan* sont seuls arrivés jusqu'à nous et ont trouvé dans Sacy un habile traducteur dont le mérite a été néanmoins exagéré. Il y a trop d'art dans les lettres de Pline ; mais s'il n'a pas l'abandon de Cicéron, il s'éloigne encore plus de l'apprêt de Sénèque. On s'aperçoit qu'il les a faites avec réflexion et dans l'intention qu'elles fussent recueillies : elles ont une sorte d'aisance apparente ; mais on voit qu'elles sont travaillées à l'attention et au soin qu'il a d'y semer toujours quelques pensées, quelques maximes. Accueilli de bonne heure à la cour ombrageuse des césars, il observe le silence d'un courtisan. Sa réserve est extrême : il ne s'ouvre avec ses amis sur aucun événement public ; il ne les entretient d'aucune affaire politique. Ainsi, le fond de sa correspondance est plus agréable qu'instructif en raison de la différence des temps ; toutefois, elle nous montre dans Pline l'homme de bien autant que l'homme aimable ; et si l'on regrette de trouver trop souvent l'écrivain dans un recueil où il a répandu une variété et quelquefois une grâce remarquables, on pardonne tout, même la vanité, à un ami si généreux, à un maître si indulgent, à un homme dont l'appui ne manqua jamais ni aux lettres, ni à l'innocence. Le Panégyrique ne fut pas prononcé devant Trajan ; ce qui fait tomber la phrase qu'*il en eût été digne de tout point, s'il n'avait pas eu la faiblesse de l'entendre*. Pline, nommé consul, adressa au prince, dans le sénat, un remerciment d'usage. C'était un morceau très-court ; mais l'auteur l'étendit par le conseil de ses amis et pour encourager les vertueux penchants de l'empereur. Cependant le bel esprit domine trop dans cet ouvrage : on n'y ménage aucun repos à la pensée ; tout est brillant, tout éblouit et fatigue l'attention : le style en est coupé et sautillant, et l'antithèse y est prodiguée. L'auteur semble avoir senti lui-même ses défauts : *voy.* sa lettre 18 du 3e livre, où il avoue que les morceaux d'un genre plus sévère et plus simple feraient plus de plaisir aux auditeurs que les endroits les plus fleuris. Ses tours ingénieux font au reste pardonner les détails minutieux sur lesquels il s'arrête : on lui désirerait en général plus de force ; et l'on conçoit que ce cadre eût été rempli autrement par Tacite, qui lui-même affectionne les idées ingénieuses (2). L'édition *princeps* des Lettres de Pline est de 1471, in-fol. ; les caractères paraissent être ceux de Valdapfer ; la première complète est celle des Alde, 1508, in-8e (*voy.* GIOCONDO). La date de 1476, donnée à la plus ancienne édition connue du Panégyrique, paraît suspecte (*voy.* le *Manuel du libr.*). Nous citerons parmi les meilleures qui aient paru depuis celles d'Elzevir, 1640, in-12 ; idem, *Variorum*, 1669, in-8e ; celle d'Oxford, 1703, Amsterdam, 1734 ; Nuremberg, 1746, in-4e, la plus estimée de toutes. Les *Lettres* ont été publiées par H. Homer, Londres, 1790 (édition belle et correcte), et par Gierig, Leipsick, 1800, 2 vol. in-8e (savante édition critique) ; Gierig avait déjà publié en 1796 le *Panégyrique*, et en 1806 il a fait réimprimer les deux ouvrages avec une préface et un commentaire succinct. Les *Lettres* ont été éditées en 1828 à Prague par M. F.-N. Titze ; le texte a été revu sur un manuscrit de la bibliothèque de cette ville et il est accompagné de notes. Les deux ouvrages réunis ont été l'objet des soins de G.-H. Schaefer, Leipsick, 1805 (édition estimable, offrant les notes de divers savants), de M. Amar, Paris, 1822, de M. Lemaire, Paris, 1822-23, 2 vol. in-8e, édition dont celle de 1805 forme la base. En 1822, une troisième édition de Pline, *cun notis variorum*, paraissait à Turin chez le libraire Pomba. Nous avons parlé de la traduction française de Sacy ; elle a été souvent réimprimée. En 1826, M. Jules Pierrot la fit paraître, revue et corrigée, dans la *Bibliothèque latine* de Panckoucke, 3 vol. in-8e (nouvelle édition, 1833) ; il s'en fallait d'ailleurs que la version du *Panégyrique* fût aussi fidèle et aussi élégante que celle des *Lettres* ; J.-L. Burnouf a mis au jour en 1834 une très-bonne traduction du *Panégyrique* ; les notes témoignent d'une érudition étendue et judicieuse. Jean Masson a écrit la vie de Pline le jeune (*voy.* MASSON et GIERIG). Thierfeld en a inséré une en tête de sa traduction allemande, Munich, 1828, in-8e. Signalons aussi l'ouvrage de l'Hollandais C. Van Hall, traduit en français par Wallez sous le titre de *Pline le jeune, esquisse historique et littéraire du règne de Trajan*, Paris, 1824, in-8e. F—T.

PLINGUET (JEAN-BAPTISTE), né dans le Maine en 1730, fit de bonnes études dans sa province, et se consacra dès sa jeunesse à l'architecture. Devenu architecte du duc d'Orléans (grand-père du roi Louis-Philippe), il fut plus particulièrement chargé par ce prince de la surveillance de ses nombreuses forêts. Il conserva cet emploi jusqn'en 1793, où tous les biens de la maison d'Orléans furent confisqués. Il était alors dû à Plinguet une grande partie de son traitement, et ce fut en vain qu'il réclama auprès des autorités

(1) On a sous le nom de Pline le jeune un *Recueil* de vies d'hommes illustres ; mais la plupart des savants attribuent cet ouvrage à Aurélius Victor (*voy.* ce nom), dans les œuvres duquel il a toujours été placé depuis 1579. Cet ouvrage parut pour la première fois à Naples, in-4e, sans date (vers 1472) ; l'édition de Venise, 1477, in-4e, est la première où se trouve une date. Savin a publié à Paris, en 1776, une traduction de ces vies, en leur conservant le nom de Pline.

(2) Le traducteur allemand de Pline, J.-J. Nast, s'est efforcé de faire prévaloir l'opinion qui lui attribue le fameux dialogue *De causis corruptæ eloquentiæ* ; mais l'époque à laquelle se rapporte la composition de cet ouvrage (l'an 75 de J.-C.) ne permet pas de s'arrêter à ce système : Pline n'avait alors que douze ou treize ans ; et le style de ce dialogue est trop ferme, il porte l'empreinte d'une chaleur trop vraie, pour n'en pas faire honneur à la jeunesse de l'historien d'Agricola.

républicaines. Après avoir vécu longtemps dans des privations de tous les genres, il s'adressa avec une nouvelle insistance au fils de ses anciens maîtres, remis en possession de ses biens. Nous ignorons ce qu'il en a obtenu; ce qu'il y a de sûr, c'est que jusqu'en l'année 1833 il n'a pas cessé de pétitionner, de publier des réclamations sur ce triste sujet, et que la mort seule, qui l'atteignit dans un âge très-avancé, a pu mettre fin à ses plaintes. On a de lui : 1° *Traité sur la réformation et les aménagements des forêts, avec une application à celles d'Orléans et de Montargis*, Orléans et Paris, 1789, in-8°, avec quatre cartes et huit tableaux; 2° *Examen analytique des causes du dépérissement des bois, pour établir sur des faits et sur leurs conséquences les plus immédiates, 1. que les forêts éprouvent annuellement une perte de treize mille hectares; 2. qu'il s'ensuit pour le trésor un déficit annuel de six millions cinq cent mille francs; 3. qu'un corps spécial d'ingénieurs peut seul bien administrer les forêts, ainsi que l'ont pensé Trudaine et Buffon*, Orléans, 3e édition, 1814, in-8°; 4e édit., Paris, 1827, in-8°; 3° *Considérations d'ordre et d'intérêt public sur l'aliénation de trois cent mille hectares de forêts de l'Etat, autorisée par la loi du 25 mars* 1831, le Mans, 1831, in-8°; 4° *Manuel de l'ingénieur forestier, ou Technologie spéciale* et sui generis *expositive d'un corps de doctrine et d'un plan de régénération forestière tout à fait neuf*, le Mans, 1831, in-8°; réimprimé la même année avec quelques changements dans le titre et un *Appendice sur les conséquences ruineuses de l'aliénation des bois de l'Etat*, etc.; 5° *Appel comme d'abus au roi Louis-Philippe*, le Mans, 1832, in-8°; 6° *Prélude aux réclamations de M. Plinguet, ancien ingénieur des princes Louis-Philippe et Louis-Philippe-Joseph, père et grand-père de Louis-Philippe Ier, roi des Français, contre l'agence du Palais-Royal*, le Mans, 1832, in-8°; 7° *Au roi des Français, à la chambre des députés, à la chambre des pairs, à la justice éternelle. Sommaire d'une lettre écrite le 7 mars 1833, par M. Plinguet, créancier de la maison d'Orléans; à M. Dupin, président de la chambre des députés, procureur général du roi près la cour de cassation, en protestation contre le soi-disant acquittement intégral des dettes du père de Louis-Philippe*, le Mans, 1833, in-4°; 8° *Un créancier de la maison d'Orléans au prince royal de France*, le Mans, 1833, in-4° de 4 pages, inséré dans le *Courrier de la Sarthe* du 9 août même année. Z.

PLOT (Robert) naturaliste anglais, né en 1640 à Sutton-Baron, élève de l'université d'Oxford, y fut nommé en 1683 professeur de chimie, après avoir été d'abord conservateur du musée d'Ashmole, qu'il enrichit d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle. Il fut le premier qui s'occupa de l'histoire naturelle de l'Angleterre, et commença un très-vaste plan par la publication de son *Histoire naturelle des comtés d'Oxford et Stafford* (*Natural histories of Oxfordshire and Staffordshire*); la première partie parut à Oxford en 1677, in-fol., et fut réimprimée en 1705, avec des additions et corrections par John Burmann, son fils adoptif; la seconde fut publiée dans la même ville en 1686. Abstraction faite de l'état arriéré où se trouvait l'histoire naturelle, on ne peut refuser de grands éloges à son travail, et le docteur Pulteney avoue qu'il n'a pas été surpassé par les auteurs subséquents. Plot décrit avec soin les plantes rares des provinces dont il traite ainsi que les espèces douteuses, et celles qu'il regarde comme n'ayant pas encore été décrites. Les premiers éléments de la botanique anglaise sont consignés dans ces deux volumes. Plot s'occupait en outre de l'histoire et des antiquités : il a inséré des notes de ce genre parmi ses descriptions d'histoire naturelle. Les prodiges et les choses merveilleuses mêmes y ont trouvé place; on attribue au défaut de philosophie expérimentale sa facilité à recueillir des faits auxquels personne n'ajoute foi aujourd'hui. Son intention était de visiter tous les comtés d'Angleterre et de Galles, et de recueillir des matériaux pour compléter la *Britannia* de Camden, et d'autres ouvrages. Il a exposé son projet dans une lettre à l'évêque Fell, laquelle a été imprimée à la fin du deuxième volume de l'*Itinéraire* de Léland, édition de 1744. Il avait recueilli beaucoup de matériaux pour une histoire naturelle de Kent, de Middlesex et de Londres, sur le même plan que ses ouvrages sur Oxford et Stafford; mais ils sont restés manuscrits. Seulement on a publié de lui une *Notice sur quelques antiquités de Kent*, 1714, in-8°, et une *Notice sur Thetford*, que Hearne a fait imprimer à la fin de son histoire de Glastonbury. S'étant démis de sa chaire de philosophie, Plot fut créé historiographe par Jacques II en 1686, peu de temps avant le détrônement de ce roi. En 1694, il fut nommé héraut d'armes (*Mowbray-Herald*) et archiviste de la cour d'honneur. Il mourut en 1696 de la pierre dans sa maison à Bordes. On voit dans l'église de ce lieu un monument qui lui a été érigé. Il avait été membre et secrétaire de la société royale; le recueil des mémoires de cette société contient de lui plusieurs écrits, tels que des observations météorologiques, des traités sur l'asbeste, sur la meilleure saison pour la coupe des arbres, sur un Irlandais de sept pieds sept pouces de haut, sur des lampes perpétuelles, etc. Il avait encore publié : *De origine fontium tentamen philosophicum*, 1685, in-8°. (*Voy.* le *Journal des savants* de 1686, p. 65.) D-G.

PLOTIN, philosophe de l'école alexandrine, ne voulait dire ni son âge ni le lieu de sa naissance; c'était un de ses travers. On sait toutefois, par Eunape, qu'il était né en Egypte, à Lycopolis. Seulement ceux qui distinguent deux villes de ce nom, l'une dans la Thébaïde, l'autre dans la basse Egypte, ne savent trop laquelle a donné le jour à Plotin; c'est probablement la première. Il

naquit en l'année 205 de l'ère vulgaire. A huit ans, il suivait les leçons des grammairiens d'Alexandrie; et néanmoins il voulait encore teter sa nourrice, à ce qu'assure Porphyre, qui a écrit sa vie avec de longs détails. Eunape s'est borné à une courte notice que nous traduirions ici en moins de vingt lignes; mais les récits plus merveilleux de Porphyre ont acquis tant de crédit que Bayle lui-même les a recueillis sans les soumettre à l'examen critique dont ils ont besoin, et Brucker regrette que Bayle ait négligé ce travail. Depuis le temps où Plotin acheva ses études de grammaire jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, où l'envie lui prit d'aller écouter les philosophes alexandrins, nous ignorons ce qu'il a pu faire; Brucker n'a pas manqué de remarquer aussi cette lacune. Les leçons des philosophes lui déplurent parce qu'ils y mêlaient des notions grammaticales, historiques et littéraires. Ces accessoires étaient peut-être ce qu'il y avait de plus solide et de plus instructif dans leur enseignement; mais il fallait à Plotin de la métaphysique toute pure. Il ne prit goût qu'à la doctrine d'Ammonius Saccas, qui a été fort justement représenté, dans cette *Biographie universelle*, comme le fondateur d'une secte d'illuminés, et non du véritable éclectisme. Plotin, que tous les autres docteurs avaient ennuyé et attristé, n'eut pas plutôt entendu une première leçon d'Ammonius qu'il s'écria : « Voilà ce que je cherchais. » Il fut, dit-on, pendant onze années le disciple assidu de ce métaphysicien; et, comme celui-ci lui avait toujours vanté la sagesse transcendante des mages et des brahmanes, il résolut d'aller en Orient puiser la philosophie à sa source. Il était surtout impatient d'être initié dans l'art d'opérer des miracles; on en faisait et l'on en croyait alors beaucoup dans la plupart des sectes païennes. Lorsque, en 243, l'empereur Gordien entreprit une guerre contre les Perses, Plotin, âgé de trente-neuf ans, s'enrôla dans l'armée impériale; mais l'expédition ayant échoué, il regagna Antioche sans rien rapporter de ces trésors de la science orientale. Il n'en professa pas moins la philosophie à Rome, où il vint s'établir. Longtemps il s'abstint de divulguer la partie ésotérique ou occulte des doctrines de son maître Ammonius. Ce ne fut qu'après que Hérennius et Origène en eurent trahi le secret qu'il se crut dispensé de le garder lui-même. Il composa, dans la quarante-neuvième année de son âge, vingt et un premiers livres, qu'encore il ne communiquait pas à tout le monde. L'année suivante, il eut pour disciple Porphyre, dont les questions et les objections l'obligèrent à écrire vingt-quatre livres de plus; ils étaient achevés avant la fin de l'an 261. Depuis il en composa neuf autres, qui complétèrent le nombre de cinquante-quatre. Il comptait parmi ses auditeurs des sénateurs romains, dont quelques-uns, épris des charmes de sa doctrine, abandonnèrent les fonctions publiques pour vivre, comme lui, en philosophes. On cite particulièrement le préteur Rogatien, qui, ayant donné tous ses biens et affranchi tous ses esclaves, passa le reste de sa vie en plein air et en extase. L'enthousiasme qu'inspirait Plotin gagna plusieurs dames : l'une, nommée Gémina, voulut absolument qu'il logeât chez elle, afin de mieux jouir, elle et sa fille, du plaisir de l'entendre. Il passait pour si habile, et à la fois si vertueux, que les mourants lui confiaient leurs biens et leurs familles comme à une espèce d'ange gardien, dit Bayle d'après Porphyre, ὡς ἱερῷ τινὶ καὶ θείῳ φύλακι. Surveillant d'un grand nombre de tutelles et arbitres de cent procès, il avait le bonheur de ne pas se faire d'ennemis. A la fin pourtant il en trouva un dans un philosophe d'Alexandrie, nommé Olympius, qui employa pour le perdre la calomnie, et, par surcroît, la magie. C'est Porphyre qui parle de ces maléfices en ajoutant que Plotin savait les faire retomber sur Olympius. Plotin était, selon Porphyre, un magicien si puissant qu'un jour il annonça, sans craindre d'être démenti par les faits, qu'au moment où il parlait le corps de son ennemi se plissait comme une bourse, et que ses membres se froissaient l'un contre l'autre. Après cela, on ne doit pas être surpris de l'infaillibilité avec laquelle il prédisait les destinées de ses élèves, et découvrait les coupables qui échappaient aux recherches ordinaires. S'il dédaignait l'astrologie, ce n'était pas qu'il ne l'eût profondément étudiée; mais sa métaphysique sublime lui fournissait des moyens de divination plus immédiats et plus sûrs. Tel était son crédit, même à la cour, qu'en dépit des jaloux il obtint de l'empereur Gallien et de l'impératrice Salonine un territoire dans la Campanie, pour y bâtir une ville, qui devait s'appeler Platonopolis, et recevoir une colonie de philosophes, gouvernée selon les lois idéales de Platon. Ce projet n'eut pas d'exécution, soit parce que certains ministres de l'empereur y mirent des obstacles, soit parce que les colons, transportés dans ce territoire, y périrent pour avoir trop scrupuleusement suivi, et mal compris sans doute, le régime de vie que leur avait prescrit Plotin. Lui-même il éprouva, durant la dernière année de sa vie, diverses incommodités : un violent mal de gorge, qui l'empêchait de disserter; un extrême affaiblissement de la vue, et des douleurs cuisantes aux pieds et aux mains; des coliques, auxquelles il refusait de remédier, parce que les moyens vulgaires lui semblaient indignes de sa gravité philosophique. Amélius, un de ses disciples, lui proposait d'assister à un sacrifice aux dieux : « C'est à eux, répondit-il, de venir « à moi, non pas à moi d'aller à eux. » Il faut assurément une rare sagacité pour rattacher ce propos à quelque doctrine métaphysique, et pour n'y pas trouver beaucoup d'orgueil et même d'impiété. Plotin ne permit pas non plus qu'on fît son portrait, que ses élèves désiraient de con-

server; l'un d'eux le traça de mémoire. Pour lui, il se disait humilié d'avoir un corps, et ne consentait point à regarder cette enveloppe grossière comme une partie de sa personne. Lorsqu'il mourut, d'une esquinancie, dans sa 60e année, en 270 : « Je fais, dit-il, mon dernier effort pour « ramener ce qu'il y a de divin en moi à ce qu'il « y a de divin dans l'univers. » On eut, après sa mort, les plus heureuses nouvelles de l'état de son âme. Consulté par Amélius, l'oracle d'Apollon daigna répondre, en cinquante vers, que Plotin s'était présenté à Minos, Æacus et Rhadamante, moins pour être jugé que pour ne pas manquer à une visite d'usage et de bienséance, et qu'il jouissait du bonheur dû à ses lumières et à ses vertus. Il était indispensable de donner une idée des détails dont Porphyre a composé sa *Vie de Plotin*, parce qu'ils contribuent à faire connaître les opinions et les mœurs des philosophes du 3e siècle; on ne doit d'ailleurs considérer comme historique que ce qui concerne le lieu et l'époque de la naissance de Plotin, ses études grammaticales et philosophiques, les leçons qu'il reçut d'Ammonius Saccas, son voyage en Perse, son séjour à Rome, la composition de ses livres, et sa mort en Campanie. Il paraît qu'il rédigeait ses ouvrages avec une négligence excessive; comme il était fort myope, il les écrivait en caractères menus, qu'il ne prenait pas la peine de rendre lisibles; il n'achevait pas les mots; il ignorait ou dédaignait l'orthographe. Revoir ses écrits, en rétablir l'ordre, était un soin dont ses habitudes et les caprices de son imagination l'auraient rendu incapable; il en chargea Porphyre, qu'on a soupçonné d'avoir souvent substitué ses propres idées à celles de son maître. Il existait une copie très-différente de ces livres, faite par Eutochius, autre disciple du philosophe de Lycopolis. Tels qu'ils nous sont parvenus, ils sont au nombre de cinquante-quatre, et distribués en six Ennéades ou neuvaines, qu'on pourrait être d'abord tenté de distinguer par les titres de Morale, de Physique générale, de Théologie naturelle, de Psychologie, d'Idéologie et d'Ontologie; mais au fond il y règne trop peu d'ordre pour qu'il soit facile d'en assujettir les matières à une classification systématique; et le nom de métaphysique est le seul qui leur convienne pleinement. On a voulu aussi, et cette idée remonte à Porphyre, diviser les cinquante-quatre livres de Plotin en trois ordres, ou trois âges; savoir : vingt et une productions de sa jeunesse, vingt-quatre de sa maturité, et neuf de sa décadence. Nous ne pensons pas non plus qu'il y ait lieu d'y regarder de si près; les nuances du délire y sont fort peu sensibles. « Ces livres, dit M. Buhle, sont précisément ceux où les spéculations extravagantes « des Alexandrins se peignent de la manière la « plus évidente; la philosophie de Plotin est obs- « cure et inintelligible; pour prendre quelque « intérêt à son système, pour apprécier la ma- « nière dont il extravague, il faut se mettre à la « place d'un homme qui s'abandonne sans réserve « aux égarements d'une imagination échauffée « et presque en délire. » Toutefois M. Buhle ajoute que, « si l'on n'exige pas des idées claires « et précises, auxquelles correspondent des ob- « jets réels, *on admirera dans Plotin* un esprit « très-profond, et dans son système un chef- « d'œuvre de philosophie transcendentale (1). » Pour démêler s'il y a des traits de génie, ou seulement de l'extravagance dans les six Ennéades, il en faudrait entreprendre une analyse exacte et complète; nous ne pouvons en extraire ici qu'un petit nombre d'idées générales. Plotin est persuadé que l'état d'extase ou de ravissement est la première condition de la philosophie; et il appelle cela la simplification de l'âme : il exige la concentration de toutes les facultés dans la contemplation; et il promet à l'âme qui saura être ainsi attirée par un unique objet qu'elle se reconnaîtra elle-même pour l'unité absolue. Il déclare que l'existence ne peut cesser d'être; et que, par cela même qu'elle est absolue, elle est éternelle. De cet argument et de quelques autres il conclut l'éternité du monde; et il arrive, ainsi que Bayle et d'autres le lui ont reproché, au panthéisme, ou spinozisme. Il est cependant si loin de se montrer athée, qu'on a cru retrouver dans quelques-uns de ses textes le dogme des trois personnes divines (*voy.* Feustking, *De tribus hypostasibus Plotini*, Wittemberg, 1694, in-4°). Ailleurs, son mysticisme aboutit à la théurgie, à la magie, à l'astrologie même, dont il méprisait ordinairement les applications pratiques. Pour expliquer l'univers, il admet trois réalités distinctes : la matière, la forme, et le corps, qui se compose de la forme et de la matière. Ce sont à ses yeux, ou dans son langage, trois substances; et par substance il entend ce qui n'existe pas dans un sujet, mais ce qui existe *absolument* de soi-même et sans attributs. Aussi ne veut-il pas que la forme soit un attribut de la matière. Tout en admettant un premier principe, une divinité suprême, il place dans son monde intelligent plusieurs dieux tout à fait spirituels, inétendus, impénétrables; au-dessous d'eux des déités d'un second ordre, qui ne sont pas aussi complétement spirituelles, et qui occupent l'espace entre le monde intellectuel et le monde sublunaire; ensuite les démons, bons ou mauvais, par lesquels s'établit la communication entre le monde intellectuel et le monde physique. Plotin avait lui-même son démon propre ou familier, dont il s'est, durant toute sa vie, fort occupé. Ayant donné au monde intellectuel une âme intellectuelle, au ciel une âme encore, qu'il nomme la

(1) Nous ignorons ce que la terminaison *al* ajoute à la signification du mot français *transcendant*. « Les humeurs *transcen-* « *dantes* des philosophes, disait Montaigne, m'effrayent comme « les hauteurs inaccessibles. » Qu'eût-il dit de leurs doctrines *transcendentales* !

Vénus céleste, il crée une Vénus terrestre, dont il fait l'âme du monde physique. Tel est, selon les uns, le système, selon les autres, le tissu de visions, dont les développements remplissent, presque sans aucune méthode, les cinquante-quatre livres de Plotin, et qui a valu à cet Egyptien une place assez distinguée dans l'histoire de la philosophie. Dans quelle secte convient-il de le ranger? c'est un point sur lequel on n'est pas d'accord. L'école d'Alexandrie était, à la fin du 2e siècle de l'ère vulgaire, agitée par de vives controverses. La philosophie péripatéticienne, qui jadis y avait dominé, s'y était transformée en épicurisme et en scepticisme; le platonisme s'y était aussi introduit et propagé durant les deux premiers siècles de notre ère, mais en s'alliant à des restes de doctrines pythagoriciennes, au stoïcisme, à des traditions orientales, au judaïsme et à certaines explications des dogmes évangéliques. Selon M. Matter, l'expression de *nouveaux platoniciens* est fort impropre; le néo-platonisme se confond ou avec l'éclectisme, ou avec le syncrétisme, ou avec la doctrine ammonio-plotinienne. L'éclectisme, si l'on s'en tient à la valeur de ce nom, consisterait à choisir librement de toutes parts les principes, les dogmes et les méthodes qui sembleraient les plus raisonnables: tel fut, dit-on, dans Alexandrie l'enseignement de Potamon, que Brucker compte au nombre des philosophes dont les leçons déplurent à Plotin. Par syncrétisme, on est convenu d'entendre un chaos plutôt qu'un choix de doctrines; et l'on relègue en conséquence dans cette secte les philosophes dont on réprouve les systèmes comme incohérents et confus. Voilà pourquoi M. Matter n'y veut pas comprendre la philosophie ammonio-plotinienne; il soutient que le syncrétisme avait commencé avant Ammonius Saccas. Pour nous, nous ne verrions dans les doctrines d'Ammonius et de Plotin qu'un syncrétisme particulier, dont les caractères distinctifs sont l'enthousiasme, le mysticisme et une démonologie fort compliquée. M. Matter est persuadé « que la philosophie de Plotin n'a besoin que d'être connue pour être admirée; que peu de mystiques « anciens, ou modernes, sont plus sages et plus « *éloquents* que lui lorsqu'ils ont à disserter sur « des objets *pour lesquels Plotin convient lui-même « qu'il n'y a pas de langage* ». A notre avis, tout ce qui en philosophie est inexprimable en langage humain clair et précis n'est que ténébreux et fantastique. Si, à l'exemple de Longin, qui avait été aussi disciple d'Ammonius, Plotin eût entremêlé d'études littéraires ses méditations philosophiques, il se serait préservé de beaucoup d'écarts; mais il n'a su donner à son imagination ardente et sombre d'autre aliment qu'une métaphysique stérile. Comme il ne songe ni à se rendre compte de la valeur des termes qu'il emploie, ni à s'assurer de la réalité des objets et des idées qu'ils expriment, il suppose entre ces mots des rapports à peu près pareils à ceux que les romanciers établissent entre des personnages imaginaires; il ne pose nettement, dans aucun de ses livres, les questions dont la solution l'occupe et le tourmente à son insu; celle, par exemple, de savoir si toutes nos connaissances s'acquièrent par l'intelligence pure, ou si elles sont toutes les fruits de l'expérience et de l'analyse, ou si enfin elles doivent être divisées en deux classes, selon qu'elles dérivent de l'une ou de l'autre de ces sources. Avouons toutefois que Plotin a eu de la vogue en son siècle, de l'influence dans les âges suivants, et jusqu'au notre même, sur certaines écoles de philosophie, et qu'il a été loué par des écrivains recommandables, tels que Macrobe, St-Augustin, Marsile Ficin, Juste-Lipse, J.-G. Vossius, etc., outre les auteurs plus modernes que nous avons cités dans cet article. Lorsque, à la fin du 15e siècle, les Médicis établirent une académie platonicienne à Florence, Marsile Ficin, qui en était le directeur (*voy.* FICINO), fit des traductions latines de Platon et de Plotin; celle de Plotin parut en 1492, à Florence, in-fol., et fut réimprimée dans le même format, à Bâle, en 1559; et avec le texte grec, en 1580, à Bâle encore; il y a des exemplaires de cette édition de 1580 qui portent la date de 1615. Plotin, par son obscurité profonde, a longtemps échappé aux commentateurs; car, ainsi que l'a remarqué Bayle, c'est à tort que l'on a donné le nom de commentaire aux sommaires ou analyses qui accompagnent la version de Marsile Ficin. Fréd. Creuzer avait publié, en 1814, à Heidelberg un volume in-8°, où se trouve un livre de Plotin, en grec et en latin, avec des notes de Wyttenbach; c'est le sixième livre de la première Ennéade: la beauté, ou le beau, en est le sujet (*De pulchritudine*). Etendant le travail qu'il avait entrepris, cet érudit a fait paraître à Oxford (1835, 3 vol. in-4°) les œuvres complètes de Plotin; le texte, revu sur les manuscrits, est accompagné de notes et de tables; le commentaire n'est guère que philologique et dissipe rarement les difficultés des idées du philosophe; la traduction latine est celle de Ficin; quoiqu'elle ait été qualifiée d'admirable par un juge éclairé (M. Ravaisson, *Métaphysique d'Aristote*, t. 2, p. 380), d'autres écrivains n'y ont vu qu'un calque du texte grec, qu'une interprétation souvent aussi obscure que l'original. Du reste, on a rendu justice à l'érudition et à la sagacité de Creuzer, tout en regrettant que la correction laissât parfois à désirer: la ponctuation surtout est souvent défectueuse. Quant à l'exécution typographique, elle est ce qu'on doit attendre du *typographeum academicum Oxoniense*. Le *Quarterly Review* (juin 1840) a rendu compte de ce grand travail en saisissant l'occasion de retracer le tableau des doctrines alexandrines. En 1855, une édition des *Ennéades* a été publiée par la maison Didot; le texte est celui de Creuzer, revu avec soin; la traduction latine a été corri-

gée avec soin par M. Duebner (*voy.* un article de M. L. Joubert dans la *Revue contemporaine*, 15 septembre 1856, p. 617-623). Ste-Croix a donné dans le *Magas. encyclop.* (3ᵉ année, t. 3, p. 339-342) une notice des manuscrits de ce philosophe qui se trouvent à la bibliothèque de Paris (*voy.* les articles PROCLUS, PORPHYRE, POTAMON) (1). D-N-U.

PLOTINE (POMPEIA PLOTINA), femme de l'empereur Trajan, serait l'une des princesses les plus accomplies qui eussent occupé le trône si l'on s'en rapportait à Pline, panégyriste de ce prince. L'histoire ne nous apprend rien de sa famille ni de sa patrie. Elle avait épousé Trajan avant qu'il eût été adopté par Nerva (*voy.* TRAJAN), et elle fit son entrée avec lui dans Rome au milieu des acclamations d'une foule immense ; en montant les degrés du palais, elle se retourna vers le peuple et dit qu'elle souhaitait d'en sortir avec autant de tranquillité qu'elle y entrait. On peut juger par les médailles qui restent de Plotine que ce n'était point sa beauté qui avait fixé le choix de son époux ; mais la sagesse, la prudence et les autres vertus qui brillaient en elle la dédommageaient bien de son peu d'attraits. Pendant tout son règne, on n'entendit pas la moindre plainte sur sa conduite, et l'on fut généralement persuadé que c'était à ses conseils que l'on devait la suppression des abus et la diminution des impôts. Pline remarque que Plotine vécut toujours en bonne intelligence avec Marciana, sa belle-sœur (*voy.* le *Panégyrique de Trajan*, ch. 84). Elle ne consentit à recevoir le titre d'Auguste que lorsque Trajan eut accepté celui de Père de la patrie ; elle accompagnait son époux quand il mourut à Selinunte l'an 117, et elle apporta ses cendres à Rome, dans une urne d'or qui fut placée sur la colonne que le sénat fit ériger à la mémoire de ce grand prince. Plotine avait préparé l'élévation d'Adrien à l'empire, en lui ménageant la main de Salina, petite-nièce de Trajan, et en le faisant adopter ensuite par son mari (2). L'amitié qu'elle avait pour Adrien a répandu des nuages sur la réputation de cette princesse. Le nouvel empereur conserva toujours pour Plotine la plus tendre reconnaissance et la fit mettre au rang des dieux après sa mort, que Tillemont place à l'an 129. Adrien avait fait élever un temple à Plotine dans la ville de Nîmes. Quelques antiquaires ont cru que c'était la Maison carrée (1); mais la plupart des savants pensent que ce précieux monument de l'antiquité était dédié à Caius et Lucius, césars, petits-fils d'Auguste (*voy.* CAIUS et LUCIUS). Une ville de Thrace fut aussi en son honneur appelée Plotinopolis. Ses médailles sont rares, surtout celles des colonies et celles de coin romain en bronze. W—s.

PLOTIUS (LUCIUS), fameux rhéteur, est connu par la réforme qu'il apporta dans l'instruction et dans les écoles de Rome. On ignore presque tous les traits de sa vie ; seulement on sait qu'il naquit dans les Gaules environ 100 ans avant J.-C. et qu'il alla professer à Rome. L'école de Port-Royal a été une des premières à exposer chez nous les préceptes et les règles de la grammaire en français, innovation heureuse qui facilitait l'intelligence des enfants. Avant l'arrivée de Plotius à Rome, il n'y avait que des Grecs qui enseignassent la jeunesse, et ils le faisaient dans leur langue. Plotius fut le premier qui changea cette coutume et qui donna ses leçons en latin. Son école devint très-célèbre ; on y courut de toutes parts, et les hommes de goût approuvèrent cette nouvelle méthode. Cicéron brûlait du désir d'entendre un tel maître ; mais ceux qui présidaient à son éducation et qui réglaient ses études ne jugèrent pas à propos de l'y envoyer. C'est lui-même qui nous l'apprend et qui s'en plaint dans une lettre conservée par Suétone : *Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant græcis exercitationibus ali melius ingenia posse.* En effet, cette manière d'enseigner, inouïe et inusitée jusque-là, parut aux magistrats une nouveauté dangereuse, et les censeurs, parmi lesquels était Crassus, rendirent un décret pour l'interdire, sans en apporter la raison, sinon que cette coutume était contraire à l'usage établi. Crassus, dans le troisième livre de l'*Orateur*, ou plutôt Cicéron, sous son nom, tâche de justifier ce décret, qui avait blessé les personnes sensées, et il laisse entrevoir que ce n'était pas tant la nouvelle méthode en elle-même qui avait été condamnée que la manière dont les maîtres s'y prenaient. En effet, cette méthode prévalut, et l'on en reconnut l'utilité et les avantages, comme le remarque Suétone. Plotius parvint à une extrême vieillesse, et il avait composé un *Traité du geste de l'orateur*, qui n'est pas venu jusqu'à nous. Il ne faut pas le confondre avec *Lucius Plotius*, dont Pline a

(1) Depuis quelques années, le rôle de Plotin dans l'histoire de l'esprit humain a été l'objet de travaux importants. On peut consulter l'*Histoire de la philosophie* par Ritter, traduction française, t. 4, p. 441-612 ; l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, par M. Jules Simon, t. 1ᵉʳ, p. 199 et suiv. ; par M. Vacherot, t. 1ᵉʳ, p. 360-629 ; le *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; le travail de M. A. Daunas, intitulé *Etudes sur le mysticisme, Plotin et sa doctrine*, Paris, 1848, in-8ᵒ ; le *Cours d'études* de M. Daunas, t. 20, p. 141 et suiv. Ainsi que le remarque fort bien M. Barthélemy St-Hilaire, Plotin est un homme de génie malgré les erreurs de son système. Ses ouvrages, écrits d'un style obscur, mais pleins de grandeur et d'originalité, offrent parfois des beautés qui égalent presque celles de Platon. Le savant que nous venons de nommer a inséré dans son *Rapport sur le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur l'histoire de l'école d'Alexandrie* (1845) une traduction complète du traité de Plotin sur le beau. Une traduction allemande des *Ennéades* avait été donnée par Engelhardt, Erlangen, 1820-1823, 3 vol. in-8ᵒ ; M. Bouillet en a publié une en français. Voyez deux articles de M. Ch. Lévêque dans le *Journal des savants*, 1858 et 1859 ; un de M. Saisset, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1857, p. 931-942 ; consultez aussi la *Revue contemporaine*, 16 octobre 1857, p. 146-154. Br—t.

(2) Dion et Spartien regardent comme supposée l'adoption d'Adrien par Trajan (*voy.* ADRIEN) ; mais le savant Dodwell les a réfutés dans ses *Notes* sur Spartien.

(1) Ménard, dans son *Histoire de Nîmes*, prétend qu'Adrien fit élever deux temples à Plotine ; l'un pendant sa vie, dont il ne reste plus de vestiges, et l'autre après sa mort, qui subsisterait en entier, si, comme le croit Ménard, c'est la *Maison carrée*.

parlé, ni avec d'autres Plotius mentionnés dans l'histoire. B—D—E.

PLOUCQUET (GODEFROI), métaphysicien allemand, issu d'une famille protestante réfugiée de France, naquit en 1716 à Stuttgard, où son père était aubergiste. Au collége théologique de Tubingue, où il entra en 1732, la lecture des œuvres de Wolf détermina la direction de ses études, et depuis lors il fit des mathématiques et de la philosophie les uniques objets de ses recherches, mais en les mettant en rapport avec la théologie, qu'il se proposait de professer et dans laquelle il se perfectionna sous le professorat de Pfaff, qui présida quand Ploucquet soutint sa thèse : *Dissert. theolog. qua Cl. Varignonii demonstratio geometrica possibilitatis transsubstantiationis enervatur*, Tubingue, 1740. Après avoir assisté des ministres de la religion et fait une éducation particulière, il fut nommé pasteur à Rotenburg et épousa la fille d'un de ses confrères; puis, ayant obtenu un accessit à l'académie de Berlin, par une dissertation sur les monades : *Prima monadologiæ capita*, imprimée à la suite du mémoire couronné avec les autres pièces du concours, Berlin, 1748, et ayant été reçu membre de cette académie, il attira l'attention du gouvernement de son pays, le Wurtemberg. Appelé en 1750 à la chaire de logique et de métaphysique à Tubingue, il y débuta par une dissertation *De materialismo*, contenant une réfutation de l'*Homme-machine*, Tubingue, 1750, in-4°, à laquelle il en fit succéder beaucoup d'autres, telles que : *De libero arbitrio*, ibid., 1752; *De cosmogonia Epicuri*, ibid., 1755; *De principio mundi*, 1756; *De speculationibus Pythagoræ*, 1758; *Dissert. anti-Bayliana* (sur la compatibilité du mal avec l'idée de la bonté absolue), ibid.; *De dogmatibus Thaletis et Anaxagoræ*, 1763; *De hylozeismo veterum et recentiorum*, ibid.; *De Epocha Pyrrhonis*, ibid., 1775; *De natura boni et mali*, 1777; *Disquisitio rationum quæ tam ad stabiliendam quam ad infringendam animi humani immortalitatem afferri possunt*, 1779; *De principiis dynamicis*, Stuttgard, 1780. Non-seulement il avait profondément étudié les philosophes anciens, mais il avait beaucoup puisé dans les œuvres de Leibniz, Malebranche, Locke et Descartes, et il combattit divers philosophes de l'école moderne, surtout Robinet, contre lequel il écrivit plusieurs dissertations : *Sententia D. Robinet de æquilibrio boni et mali paradoxa*, 1765; *Examen theoriæ de physica spirituum*, 1765; *Cogitationes Robineti de origine naturæ expansæ*. Il écrivit pareillement contre le livre *De l'esprit*, et attaqua les principes de Kant au sujet de la seule preuve possible de l'existence de Dieu : *Observationes ad Comment. D. Kant de uno possibili fundamento demonstrationis existentiæ Dei*, 1763. Ayant cherché à éclaircir de cette manière les systèmes anciens et modernes, il voulut proposer le sien, très-favorable à la monadologie de Leibniz. Ce fut en 1759 que parurent ses *Fundamenta philosophiæ speculativæ*, qui eurent plusieurs éditions. Pour la logique, il eut l'idée, déjà indiquée par Leibniz, de représenter les syllogismes par des figures géométriques et des formules mathématiques. C'est ce qui donna lieu à son *Methodus calculandi in logicis*, 1763, un des principaux ouvrages de Ploucquet. Cette méthode trouva des adversaires : Lambert, qui avait imaginé une méthode de *construire* des syllogismes, critiqua le procédé de Ploucquet. Plusieurs savants prirent part à cette discussion, dont les pièces ont été recueillies par Bœck, Francfort et Leipsick, 1766, 1773, in-8°. Dans ses cours, Ploucquet avait beaucoup de précision et de clarté. Outre la métaphysique et la logique, il enseigna encore la philosophie et l'économie politique. En 1778, le duc de Wurtemberg le chargea aussi de faire un cours provisoire à l'académie militaire. Une attaque d'apoplexie l'empêcha en 1782 de continuer les fonctions de professeur, et, dans sa vieillesse, un incendie, qui détruisit sa maison, ses livres et ses manuscrits, faillit lui coûter la vie : on ne sauva qu'avec peine le vieillard impotent. Jusqu'à ses derniers moments, Ploucquet continua de travailler et de lire la Bible. Il mourut le 13 septembre 1790. Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur; mais ses biographes Bœck, Schlichtegroll et autres louent sa franchise et la solidité de son commerce social. Outre sa chaire, il avait l'administration des bourses fondées à l'université de Tubingue. Il a écrit, indépendamment des ouvrages indiqués ci-dessus : 1° *Institutiones philosophiæ theoreticæ*, 1772; réimprimé à Stuttgard en 1782 sous ce titre : *Expositiones philos. theor.*; 2° *Elementa philosophiæ contemplativæ, sive de scientia ratiocinandi*, etc., Stuttgard, 1778; 3° *Commentationes philosophicæ selectiores, antea seorsim editæ*, Utrecht, 1781, in-4°; 4° *Variæ questiones metaphysicæ*, Tubingue, 1782, in-4°. Une notice sur Ploucquet, insérée dans le journal *Schwæbische Chronick*, 1790, a été publiée séparément sous le titre de *Souvenir de Godefroi Ploucquet*, Tubingue, 1790, in-8°. D—G.

PLOUVAIN (PIERRE-ANTOINE-SAMUEL-JOSEPH), né à Douai le 7 septembre 1754, fut d'abord conseiller à la gouvernance du souverain bailliage de Douai et Orchies. Plus tard il fut nommé juge au tribunal criminel du département du Nord (1800), et enfin conseiller à la cour impériale de Douai (1811), poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée dans cette ville au mois de novembre 1832. On lui doit quelques ouvrages; nous citerons seulement : 1° *Recueil des édits et déclarations, lettres patentes et enregistrées*, etc., *du parlement de Flandre*, Douai, 1785-1790, 12 vol. in-4°; 2° *Notes historiques sur les offices et les officiers du parlement de Douai*, Douai, 1809, in-4°; 3° *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la gouvernance du souverain bail-

liage de Douai et Orchies, Lille, 1810, in-4°; 4° *Faits historiques relatifs à la ville de Douai*, Douai, 1810, in-12; nouvelle édition augmentée, sous le titre d'*Ephémérides historiques de la ville de Douai et biographie douaisienne*, Douai, 1828, in-12; 5° *Notes historiques relatives aux offices du conseil d'Artois*, Douai, 1823, in-4°; 6° *Notices statistiques sur les hameaux dépendant des communes des départements du Nord et du Pas-de-Calais*, Douai, 1824, in-12. Il a laissé en outre une grande quantité de matériaux curieux sur l'histoire de Flandre et spécialement sur celle de Douai. Z.

PLOWDEN (François), ecclésiastique anglais, était d'une famille catholique qui suivit Jacques II en France. Sa mère était dame d'honneur de la reine femme de ce prince. Il fut élevé auprès d'elle à St-Germain en Laye, et placé ensuite au séminaire des Anglais à Paris. Il y fit sa licence et y reçut les ordres sacrés. Mais, s'étant lié avec le docteur-appelant Boursier, celui-ci lui persuada de renoncer au bonnet de docteur plutôt que de signer de nouveau le formulaire. On prétend, dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (feuille du 19 juin 1789), que Jacques III destinait à l'abbé Plowden le chapeau de cardinal dont il avait la présentation, mais que le jeune abbé fut privé de cet honneur par le parti qu'il adopta sur les affaires de l'Eglise. Le même refus de soumission l'empêcha d'être employé dans les missions en Angleterre : après un séjour de trois ans en ce pays, il revint en France et se logea chez les doctrinaires de la maison de St-Charles à Paris. Il reprit les fonctions de catéchiste, qu'il avait déjà exercées à St-Etienne du Mont; mais en 1744 le P. Bouettin, curé de cette paroisse, le força de se retirer. L'abbé Plowden se borna depuis à faire des instructions dans des maisons particulières, sans vouloir se soumettre aux conditions nécessaires pour obtenir des pouvoirs. Il continua de résider dans la maison de St-Charles, quoique, surtout dans sa vieillesse, l'état de sa fortune lui eût permis d'adopter un genre de vie moins sévère. Il y a eu plusieurs ouvrages imprimés de l'abbé Plowden : le seul que nous puissions assurer être de lui est le *Traité du sacrifice de Jésus-Christ*, 1778, 3 vol. in-12. L'auteur y enseignait que la réalité de ce sacrifice consistait, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu de la victime immolée, et que le sacrifice n'était qu'une simple offrande de l'immolation faite sur la croix. Ce livre excita quelques divisions entre les théologiens appelants : l'abbé Rivière, dit Pelvert, et autres s'assemblèrent à ce sujet, et il fut résolu, dit-on, de ne pas écrire sur cette controverse. Seulement l'abbé Plowden consentit à mettre un carton à l'endroit où l'on trouvait qu'il ne s'était pas assez nettement expliqué; puis il changea d'avis et s'en tint à son premier sentiment. Pelvert, qui s'était déclaré vivement contre la non-immolation, publia de lui-même un carton pour joindre au traité, procédé qui fut blâmé des amis de Plowden. On se partagea, les uns tenant, avec Plowden, pour une immolation mystique, et les autre admettant, avec Pelvert, une immolation réelle. Plusieurs écrits parurent pour et contre. Pelvert publia une *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12, et laissa une *Défense de la Dissertation ou réfutation de quatorze écrits*, 1781, 3 vol. in-12. Cette défense ne vit le jour qu'après sa mort, arrivée le 18 janvier 1781. Les écrits réfutés par Pelvert sont : la *Lettre d'un théologien*, 19 octobre 1788, par Jean-Pierre Vion, dominicain, sorti de son cloître et connu sous le nom de Dumont; — les trois *Lettres à un ami de province*, par Jabineau, 1779; — les *Observations et aveux sur les opinions et les démarches de l'auteur des cartons*, la *Réponse de l'ami de province* et la *Réponse à l'auteur de la Dissertation*, trois écrits du P. Lambert et tous trois de 1779; — *Entretien d'Eusèbe et de Théophile sur le sacrifice de la messe; Lettre à l'auteur de la Dissertation, Réponse aux Observations*, trois brochures de Larrière; — *Eclaircissement pacifique sur l'essence et les différentes parties du sacrifice de Jésus-Christ, ou Lettre d'un prieur à l'abbesse*, 28 août et 31 octobre 1779, par l'abbé Boulliette, chanoine d'Auxerre; — *Lettre d'un ami à l'auteur de la Dissertation*, par Joseph Massillon, neveu de l'évêque; — *De l'immolation de Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe*, 1778, et *Lettre à M. l'abbé ***, soi-disant de l'ordre des Minimes*, 1781. Ces deux écrits sont de dom Labat, bénédictin. Tous ces écrivains sont plus ou moins opposés à Pelvert. Quelques-uns, comme Jabineau et Larrière, prétendaient qu'il n'y avait là qu'une dispute de mots. Le plus vif est le P. Lambert, qui maltraite assez l'auteur de la *Dissertation*, et qui déplore la division entre les appelants et l'état d'affaiblissement où ils étaient réduits. Pelvert trouva un défenseur dans l'abbé Mey, qui donna des *Observations sur la Lettre de M. L.* (Larrière), puis de *Nouvelles observations*, et la *Lettre du R. P. ***, de l'ordre des Minimes, à un docteur de Sorbonne, sur l'écrit* De l'immolation. On a encore sur cette controverse le *Vrai état de la dispute, ou Lettre à un ecclésiastique sur la dispute au sujet du sacrifice*, 12 février 1781, par l'avocat le Paige. Tous ces écrits sont in-12 et parurent sans nom d'auteur. Dom Deforis a aussi inséré dans le tome 15 de son édition de Bossuet une *Dissertation sur la nécessité d'une immolation réelle, actuellement présente dans le sacrifice de la messe*. L'abbé Plowden ne prit point part à cette dispute ou du moins ne publia rien; mais, d'après ce qui est dit de lui dans plusieurs des ouvrages ci-dessus, on voit qu'il vivait encore. Il paraît être mort vers 1787. Nous avons cru que les détails précédents sur la controverse à laquelle il avait donné lieu ne pouvaient être mieux placés qu'à son article. Nous

n'ajouterons qu'une chose, c'est que cette controverse se passa entre les appelants seuls. P—C—T.

PLOWDEN (CHARLES), jésuite, de la même famille que le précédent, né en Angleterre le 1er mai 1743, fut envoyé à Rome pour ses études et y entra dans la société en 1759. Il retourna dans sa patrie après le bref de suppression de 1773, et s'y appliqua à l'exercice du ministère et à la composition de divers ouvrages. Il refusa en 1789 de signer la protestation dressée par le comité catholique, et se montra fort opposé à ce comité dans les différends qui survinrent entre ses membres et les évêques. Il écrivit surtout contre MM. Berington et Butler, lorsque les jésuites cherchèrent à se réunir en Angleterre. Plowden fut un des plus zélés pour rétablir la société. Il devint président du collége catholique de Stonyhurst, établissement considérable dans le comté de Lancastre. En 1820, il fit le voyage de Rome pour les affaires de son corps. Il retournait dans sa patrie, lorsqu'il mourut subitement le 13 juin 1821 à Jougne, en Franche-Comté, au moment où il allait monter en voiture pour continuer son voyage. Charles Plowden était fort zélé pour les droits du saint-siége et pour les intérêts de son corps; il eut dans les derniers temps quelques démêlés avec les vicaires apostoliques anglais. On l'accuse d'avoir été trop vif dans la dispute. Nous citerons de lui : 1° *Discours prononcé pour le sacre de M. Douglas*, vicaire apostolique de Londres, 1791, in-8°; 2° *Considérations sur l'opinion moderne de la faillibilité du saint-siége dans la décision des questions dogmatiques*, Londres, 1790; 3° *Observations sur le serment proposé aux catholiques anglais*, 1791; 4° *Réponse au deuxième Livre bleu*, 1791 (1); 5° *Lettre de M. C. Plowden aux catholiques pour justifier sa conduite;* 6° *Remarques sur les écrits de M. Joseph Berington*, 1732, in-8°; 7° *Remarques sur les mémoires de Grégoire Panzani, précédées d'une lettre à M. Berington*, 1794; 8° *Lettre à M. Charles Butler sur la protestation des catholiques*, 1796, in-8°. Tous ces ces écrits sont en anglais. Charles Plowden avait deux frères, Robert et François. Le premier, qui était aussi prêtre, est auteur d'une *Lettre à François Plowden*, 1794, in-8°, où il relève quelques erreurs théologiques de ce dernier. François, dont l'article suit, est connu par une *Histoire d'Irlande*, qui le força de quitter sa patrie; par des lettres à sir John-Cox Hippisley et par d'autres écrits politiques. P—C—T.

PLOWDEN (FRANÇOIS), célèbre avocat anglais et catholique romain, était le frère du précédent. Il fut élevé comme lui au collége de St-Omer, et reçu en 1793 docteur ès lois à l'université d'Oxford, pour avoir défendu la constitution anglaise avec autant d'exactitude que de profondeur. Il publia, depuis, plusieurs autres ouvrages remarquables, et il exerçait les fonctions d'avocat à Londres avec beaucoup de succès; mais, ayant attaqué dans ses ouvrages historiques la conduite de quelques agents du gouvernement, il fut condamné comme calomniateur à cinq mille livres sterling de dommages, et obligé, pour se soustraire aux suites de cette condamnation, de s'enfuir en France. Il se fixa à Paris et y mourut en 1829. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Examen des droits naturels des sujets britanniques*, 1784, in-8°; avec un supplément, 1785; 2° *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant les derniers vingt mois*, 1794, in-8°; 3° *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant l'année* 1794, 1795, in-8°; traduite en français par André, 1 vol. in-8°; 4° *l'Eglise et l'Etat, ou Recherches sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité ecclésiastique et civile dans ses rapports avec la constitution britannique*, 1795, in-4°; 5° *Revue historique de l'état de l'Irlande, depuis l'invasion de ce pays sous Henri II jusqu'à son union avec la Grande-Bretagne*, 1803, 3 vol. in-4°. On y trouve de l'intérêt et de la bonne foi. 6° *Histoire d'Irlande, depuis* 1172 *jusqu'en* 1810, 1812, 5 vol. in-8°; 7° *Deux lettres historiques à sir John-Cox Hippisley*, in-8°. — Sa femme, madame *Françoise* PLOWDEN, est auteur de *Virginie*, opéra en trois actes, 1800, in-8°. D—Z—S.

PLUCHE (NOEL-ANTOINE), littérateur aussi savant qu'ingénieux, né à Reims (1) en 1688, resta fort jeune orphelin, et fut élevé par sa mère, qui ne négligea rien pour lui procurer les avantages d'une bonne éducation. La douceur de son caractère et son application à l'étude lui méritèrent l'estime de ses maîtres, dont il aspira bientôt à partager les fonctions. A vingt-deux ans il fut nommé professeur d'humanités au collége de sa ville natale, et il ne tarda pas à passer dans la chaire de rhétorique, qu'il remplit avec une égale distinction. Il venait d'être admis dans l'état ecclésiastique, lorsque l'évêque de Laon lui fit offrir la principalité de son collége; et, malgré les instances de ses compatriotes, il accepta cette place dans l'espoir de n'y être point inquiété sur ses opinions religieuses. Il s'associa des collaborateurs aussi zélés qu'instruits, et parvint en peu de temps à ranimer le goût des bonnes études dans une ville où elles étaient fort négligées. Mais la vie laborieuse qu'il menait et son éloignement pour les disputes n'empêchèrent pas que sa tranquillité n'y fût troublée. Dénoncé comme professant des sentiments opposés à la bulle *Unigenitus*, il aima mieux renoncer à sa place que de signer une formule de rétractation qu'on lui présentait. La franchise avec laquelle il s'était expliqué dans cette occasion ôta tout espoir de le gagner; et

(1) On appela *Livre bleu* un recueil de lettres et d'adresses du comité catholique, dans ses différends avec les vicaires apostoliques.

(1) Ou à Rethel, diocèse de Reims, selon la *France littéraire* de 1769.

ses supérieurs sollicitèrent une lettre de cachet pour le faire enfermer. Heureusement la recommandation de Rollin lui fit trouver un asile chez l'intendant de Normandie, qui lui confia l'éducation de son fils. Pendant son séjour à Rouen, l'abbé Pluche donna des leçons de physique au fils de lord Stafford; et, pour pouvoir communiquer plus facilement ses idées à son élève, il apprit l'anglais. Le hasard lui ayant fait découvrir un acte intéressant pour la couronne, il s'empressa de l'envoyer au cardinal de Fleury pour le déposer aux archives royales. En récompense de ce service, le ministre lui fit obtenir un riche prieuré, qu'il refusa pour n'être pas obligé de signer l'acceptation de la bulle; mais il reçut une petite gratification pécuniaire qui paya les frais de son voyage et de son établissement à Paris, où il vécut du produit des leçons d'histoire et de géographie qu'il donnait à des jeunes gens. Mais il renonça bientôt à l'enseignement pour travailler au *Spectacle de la nature*, ouvrage dont il avait conçu l'idée dans le temps qu'il expliquait les éléments de la physique au jeune Stafford. Ce livre, dont il communiqua le plan au vertueux Rollin, qui lui donna d'utiles conseils, fut accueilli de toutes les classes de lecteurs. Les études de l'abbé Pluche l'avaient mis en rapport avec les littérateurs, les savants et les artistes les plus distingués. L'abbé Sigorgne ayant publié une *Lettre d'un officier de cavalerie à l'auteur du Spectacle de la nature*, cette lettre fut l'occasion d'une étroite liaison qui se forma entre l'auteur attaqué et son critique. Pluche jouissait de toute la considération due à ses talents et à son caractère; mais, à raison de sa surdité, il quitta Paris en 1749 pour se retirer à la Varenne-St-Maur, où il partagea le reste de sa vie entre la prière et la lecture des saintes Ecritures. Outre une traduction des Psaumes, d'après le texte hébreu, il composa dans cette solitude divers ouvrages destinés à la jeunesse, mais dont plusieurs sont restés imparfaits. L'abbé Pluche y mourut d'apoplexie le 19 novembre 1761. On a de lui : 1° le *Spectacle de la nature, ou Entretiens sur l'histoire naturelle et les sciences*, Paris, 1732, 8 tomes en 9 volumes in-12. Malgré la diffusion du style, cet ouvrage est agréable et instructif : il renferme des notions simples et claires des principaux phénomènes de la physique, de l'histoire naturelle et des procédés des arts mécaniques; et l'on doit reconnaître que l'abbé Pluche a contribué aux progrès que ces sciences ont faits parmi nous en en répandant le goût dans toutes les classes. On dit que ce fut d'après l'avis judicieux de Rollin qu'il répandit sur son ouvrage un charme particulier, en remontant sans cesse des effets à la cause, et en signalant dans ses moindres productions la sagesse et la bonté du créateur. Les premiers volumes sont en forme de dialogue : les interlocuteurs sont le jeune Stafford, sous le nom du chevalier de Breuil, son père et sa mère, sous les noms de comte et comtesse, et enfin le prieur, personnage dans lequel l'auteur s'est peint lui-même, peut-être à son insu. Malgré les progrès immenses que les sciences naturelles ont faits depuis le siècle dernier, on doit convenir que si les notions que donne ce livre sont souvent incomplètes, elles ne sont presque jamais inexactes. On y rencontre une multitude de choses curieuses, alors absolument neuves, et dont plusieurs se trouvent rarement, même aujourd'hui, dans des ouvrages à la portée des gens du monde. Nous citerons, par exemple, la manière de faire le vin de Champagne (*voy.* Godinot), quelques machines de gnomonique pratique, les détails d'un vaisseau, la fonte des cloches, l'arc-boutant branlant de l'église de St-Nicaise de Reims, et surtout la paléographie française au tome 7. Les deux parties du tome 8 intitulées *Préparation* et *Démonstration évangélique* sont traitées d'une manière neuve, et dont le mérite n'a peut-être pas été assez apprécié. Le *Spectacle de la nature* a été réimprimé un grand nombre de fois, mais on ne met presque aucune différence entre les éditions, et l'on recherche les plus anciennes pour avoir de bonnes épreuves des figures dont l'ouvrage est rempli. Il a été traduit en anglais (1735), en italien (1737), en hollandais (1737), en allemand (1746), et en espagnol (1752). M. L. F. Jauffret en a donné une édition abrégée et revue, 1803, 8 vol. in-18. Le marquis de Puységur en avait publié l'analyse et l'abrégé, Reims, 1772 ou 1786, in-12. 2° *Histoire du ciel*, considérée selon les idées des poëtes, des philosophes et de Moïse, Paris, 1739, 2 vol. in-12, figures; la Haye, 1740, même format; traduit en anglais et en allemand. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première, qu'on peut regarder comme un bon traité de mythologie, est le développement de l'ingénieux système de Warburton sur l'origine de la sphère grecque, et l'histoire des divinités dont les noms servent encore à désigner la plupart des astres et des constellations (*voy.* Warburton); la seconde contient l'analyse chronologique des idées des philosophes de l'antiquité sur la création, auxquelles l'auteur oppose la cosmogonie de Moïse, dont il s'attache à montrer la supériorité indépendamment de toute révélation (*voy.* Moïse). La première édition ayant essuyé quelques critiques, l'auteur y répondit dans sa *Révision de l'histoire du ciel*, ou Supplément à la première édition, Paris, Estienne, 1740, in-12 de 124 pages; et ce supplément a été refondu dans l'édition suivante. 3° La *Mécanique des langues et l'art de les enseigner*, Paris, 1751, in-12; traduit en latin par l'auteur sous ce titre : *De linguarum artificio et doctrina*, ibid., in-12. Après avoir traité successivement de l'origine et de la formation des langues, l'abbé Pluche cherche à démontrer que, sans trop s'écarter du mode d'enseignement

adopté dans les colléges, il est possible d'obtenir plus de progrès des élèves en les familiarisant davantage avec les bons auteurs par l'explication et la traduction. Cet ouvrage, qui a été critiqué par Maltor, professeur d'humanités au collége de Beauvais (*voy.* le *Mercure*, février 1753), offre des idées saines, des rapprochements ingénieux, et ne s'écarte pas beaucoup du système de Dumarsais, si bien développé par Radonvilliers. 4° *Harmonie des psaumes et de l'Evangile*, ou traduction des psaumes et des cantiques de l'Eglise, avec des notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte hébreu, Paris, 1764, in-12; 5° *Concorde de la géographie des différents âges*, ibid., 1765, in-12, avec cartes, le portrait de l'auteur et son éloge historique par Robert Estienne (*voy.* ce nom). Cet ouvrage, destiné principalement aux jeunes gens, est utile surtout en ce qui concerne les colonies des anciens; la lecture en est agréable, et le plan aussi neuf qu'ingénieux. L'éditeur (Thuilier, curé de Givri sur Aisne) la fait précéder par quelques pièces de vers échappées dans la jeunesse à l'abbé Pluche, qui se lassa bientôt de la contrainte de la rime, comme on le voit par sa dernière pièce écrite en vers blancs, et intitulée *Adieux à la rime*. A l'époque du sacre de Louis XV parut une lettre de l'abbé Pluche, *Sur la Ste-Ampoule et sur le sacre de nos rois à Reims*, Laon, 1719; réimprimée à Paris, 1775, in-8° de 54 pages, morceau intéressant et plein d'une bonne critique. Parmi les ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, on cite une Histoire sainte en latin, et des fragments de deux traités, l'un sur les prophéties, et l'autre sur l'étude du cœur humain. On trouve son portrait in-folio, avec son éloge, dans le 8e cahier de la *Galerie française*. W—s.

PLUKENET (Léonard), médecin et botaniste anglais, naquit en 1642. Il est également étonnant et regrettable que presque toutes les circonstances principales de sa vie soient ignorées, comme nous l'avons remarqué pour ses compatriotes Johnson, Parkinson et Petiver. Ses préfaces et les notes de ses ouvrages contiennent quelques détails sur ses relations scientifiques, etc.; mais on n'en trouve que de très-insignifiants sur sa personne. Il fut le successeur de Monson dans la direction du jardin royal d'Hamptoncourt, avec le titre de professeur royal de botanique. Son premier ouvrage, le *Phytographia*, composé de quatre parties, parut : la 1re et la 2e partie en 1691, mais séparément, pl. 1-120; la 3e en 1692, pl. 121-250; la 4e en 1696, pl. 251-328, in-4°, Londres. Les gravures en sont passables sous le rapport de l'exécution, et sont utiles, quoique plusieurs dessins ne soient pas très-exacts, que d'autres n'offrent qu'une des parties de la plante sans détails, et que presque tous soient dans de petites proportions. — L'*Almagestum botanicum, sive Phytographiæ Plucnetianæ onomasticon*, etc., fut publié en 1696, Londres, 1 vol. in-4°, 402 pages, avec un portrait de l'auteur à l'âge de quarante-huit ans. Le titre annonce six mille plantes, dont cinq cents sont nouvelles. L'*Almagestum*, rédigé par ordre alphabétique, donne la phrase spécifique de chaque plante, accompagnée souvent de la synonymie des auteurs modernes, et renvoie à la planche correspondante du *Phytographia* quand il y en a une. Mais les observations critiques y sont rares, et il est totalement dépourvu d'idées générales. C'est cet ouvrage que l'auteur, à la fin de sa préface, qualifie de grand et de magnifique s'il en est, ajoutant qu'il est attendu avec impatience par les botanistes, et qu'il est indispensable; et cependant il avait sous les yeux les écrits des grands maîtres de cette époque. — *Almagesti botanici Mantissa*, etc., est le titre de son troisième ouvrage, 1 vol. in-4°, Londres, 1700, 192 pages. Le *Mantissa* est une espèce de supplément de l'*Almagestum*, contenant, selon le titre, plus de mille plantes nouvelles, avec l'indication de la place où chacune d'elles doit être intercalée dans ce dernier livre. — Enfin, Plukenet publia en 1705 son *Amaltheum botanicum*, 1 vol. in-4°, 214 pages, Londres, avec plus de six cents gravures. Ces trois ouvrages renferment les planches 329-454, faisant suite à celles du *Phytographia*. Le dernier, qui donne la description spécifique de plus de douze cents espèces nouvelles, doit être regardé comme un deuxième supplément, et nous ne pourrions que répéter sur lui, comme sur le *Mantissa*, le jugement que nous avons porté sur l'*Almagestum*. Ces quatre ouvrages réunis comprennent une plus grande quantité de plantes qu'il n'en avait encore été publié par aucun auteur, et plus de 2,700 figures; ils obtinrent beaucoup de vogue lors de leur publication; ils sont encore recherchés, et peuvent être consultés avec fruit. Quelques auteurs parlent d'une édition des ouvrages de Plukenet publiée en 1720. Ce ne sont que des exemplaires des anciennes éditions auxquelles on a mis de nouveaux titres. Celle de 1769, formant 6 tomes en 4 volumes, augmentée de quelques planches qui manquaient dans plusieurs exemplaires de la quatrième partie du *Phytographia*, est surtout préférable à cause des tables qui y ont été ajoutées; il est bon d'y joindre aussi l'*Index Linnæanus* (*voy.* Giseke); on y trouve plusieurs notes tirées des manuscrits de Plukenet. Nous avons déjà vu un exemple de la vanité de ce botaniste. Ses différentes préfaces sont empreintes du même défaut. Dans celle de l'*Almagestum*, il parle du zèle qui le dévore; de là l'anagramme à peu près exacte de son nom : *Ut pene nullus sic ardeo*. Il se compare à une lumière (*lucerna*); et le dessin qui est, avec son portrait, en tête du *Phytographia* le représente assis à une table, travaillant à la lueur d'un flambeau, et porte pour légende : *Aliis inserviendo consumor*. C'est probablement cette estime outrée de lui-même qui lui

fit critiquer d'abord avec peu de ménagement, puis avec beaucoup d'aigreur, les écrits de Sloane et Petiver, par lesquels il ne paraît pas avoir été provoqué. Ces taches dans le caractère de Plukenet et les défauts de ses livres ne doivent pas empêcher de reconnaître les services qu'il a rendus, et les sacrifices dont ils ont été accompagnés. Tous ses ouvrages ont été imprimés, et les planches gravées à ses frais, sauf un secours peu considérable qu'il reçut de quelques-uns de ses protecteurs et amis pour la publication de l'*Amaltheum*. Il parle avec reconnaissance et avec éloge de ceux auxquels il a eu des obligations : l'évêque Compton, Courten, Petiver, Sherard, Cunningham, Uvedale, etc. Enfin nous rendrons justice aux sentiments religieux de cet auteur, qui ne parle jamais de la magnificence de la nature sans payer un tribut d'hommages à la Divinité. On ignore l'année précise de la mort de Plukenet; mais elle doit peu s'éloigner de 1710. Son herbier fut acquis par Sloane, du cabinet duquel il a passé au muséum britannique (1). Plukenet dit (préface du *Phytographia*) qu'il était composé de huit mille espèces; depuis 1691 jusqu'à sa mort, le nombre en avait sans doute été fort augmenté par les cadeaux des nombreux savants et voyageurs avec lesquels il était en relation. Cette collection est précieuse, comme contenant les types des descriptions de Plukenet. Sa vie a été écrite dans le *Cyclopædia* de Rees, par sir J.-E. Smith, président de la société linnéenne, dans la bibliothèque duquel étaient conservés les manuscrits et dessins originaux de Plukenet. Plumier a consacré à ce botaniste le genre *plukenetia*, de la famille des euphorbiacées. D—U.

PLUMIER (CHARLES), botaniste, né à Marseille en 1646, entra dans l'ordre des Minimes à l'âge de seize ans, après avoir fait de brillantes études. Il se consacra aux sciences physiques et mathématiques et au dessin, apprit à tourner et à fabriquer des instruments de physique. Ayant été envoyé à Rome, dans le couvent de la Trinité du Mont, il assista au cours de botanique de Sergeant, minime comme lui, et d'Onophriis, médecin romain. Entraîné par leurs leçons et par ses conversations avec Boccone, il embrassa l'étude de la botanique avec ardeur, au préjudice des mathématiques, qui avaient fait jusque-là sa principale occupation. Rappelé en Provence, il obtint de ses supérieurs la permission de visiter les côtes pour y recueillir des plantes. Il fit alors connaissance avec Tournefort, et, ainsi que Garidel, l'accompagna dans ses herborisations. Il réunit une grande quantité de plantes, dont il avait dessiné la plupart, et il se proposait d'en faire

(1) Une partie de cet herbier se trouvait encore entre les mains de Philip. Carteret Webb, à la mort duquel il fut vendu avec la bibliothèque de ce savant antiquaire. C'est ce que nous apprend Hirsching (*Hist. litt. Handbuch*, t. 8, p. 1, 96), d'après une note de Dryander.

un nouveau *Pinax*. C'est à cette époque que Begon, intendant des galères à Marseille, chargé par le roi de trouver un naturaliste qui voulût visiter les possessions françaises dans les Antilles, pour y recueillir des objets d'histoire naturelle, en fit la proposition à Surian, en l'invitant à chercher un savant capable de l'aider dans l'exécution de ce dessein. Surian communiqua ce projet à Plumier, qui accepta cette mission avec empressement, et ils partirent en 1689. Si l'on en croit le P. Labat, ils se brouillèrent au bout de dix-huit mois et se séparèrent. Ce fut à son retour qu'il publia son premier ouvrage. Le succès de ce voyage et l'émulation excitée par les résultats connus de celui de Sloane engagèrent le roi à envoyer une seconde fois Plumier dans les mêmes établissements. Ce nouveau voyage fut également productif. Il vit fréquemment, pendant ses deux séjours à la Martinique, le P. Labat, qui lui fut fort utile. Encouragé par ses premières découvertes et les récompenses du gouvernement, Plumier passa une troisième fois en Amérique. Pendant ces trois voyages, il fit des courses multipliées dans les îles de la Guadeloupe, de la Martinique, surtout de St-Domingue, enfin sur le continent voisin, où il recueillit un grand nombre d'objets des trois règnes. Plumier, plein de force et de zèle, pouvait rendre encore de très-grands services aux sciences. Fagon, désirant connaître l'arbre qui produit le quinquina, le détermina aisément à faire le voyage du Pérou pour le découvrir et le dessiner. Plumier se rendit en 1704 au port de Ste-Marie, près de Cadix, où il devait s'embarquer pour la quatrième fois; mais il y fut attaqué d'une pleurésie, dont il mourut à l'âge de 58 ans. Plumier est un des voyageurs naturalistes les plus laborieux et qui ont le plus fait pour les sciences naturelles, surtout pour la botanique. On en trouve la preuve dans le compte que nous allons rendre de ses travaux (1). 1° *Description des plantes de l'Amérique*, Paris, 1693, 1 vol. in-fol., 108 planches. Ce premier ouvrage fut, par la protection de Seignelay et de Pontchartrain, imprimé, et ses dessins furent gravés aux frais du gouvernement. Il se divise en trois parties : la première comprend des fougères; la deuxième, des *arum*, des *dracontium*, des *saururus;* la troisième, des plantes grimpantes, parmi lesquelles on remarque onze grenadilles. Cette publication produisit un grand effet dans le monde savant. Presque tous les objets en étaient nouveaux. Les descriptions, faites en français, sont très-détaillées. Les dessins surtout sont remarquables. La plupart sont au simple trait; d'autres sont terminés en partie. 2° *Nova plantarum Americanarum genera*, Paris, 1703, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage doit être regardé comme le fruit des *Institutions* de Tour-

(1) Il avait, dans un naufrage, perdu ses plantes et tous ses objets d'histoire naturelle; mais il avait sauvé tous ses manuscrits et dessins, qui se trouvaient sur un autre bâtiment.

nefort, à qui Plumier avoue avoir de grandes obligations : cent six genres de plantes d'Amérique, auxquels sont rapportées environ sept cents espèces, y sont décrits, et les caractères tirés de la fleur et du fruit. Ces descriptions sont accompagnées de quarante planches de détails analytiques, aussi précis que le permettait alors l'état de la science. La plus grande partie de ces genres étaient nouveaux, et ils sont désignés par des noms du pays ou des noms d'hommes célèbres, surtout de botanistes. Plumier a le plus contribué à établir le principe qui exclut de la nomenclature des genres les mots significatifs. 3° *Traité des fougères de l'Amérique*, Paris, 1705, 1 vol. in-fol., avec 172 planches, dont 6 contiennent des lycopodes, des champignons, des fucus et des zoophytes. On y retrouve toutes les fougères du premier ouvrage. La préface et les descriptions sont en latin et en français. Ce magnifique recueil est un des plus beaux monuments d'habileté et de patience qu'on puisse citer. Ce ne sont plus de simples traits ou contours, avec les principales nervures; c'est ou la plante entière ou un énorme rameau, avec les ombres, les nervures, la fructification, les poils, les écailles, etc., le tout exécuté avec une abondance, on dirait presque avec un luxe d'exactitude et une netteté qui n'ont peut-être jamais été surpassés dans les dessins de ce genre. On prétend que ses dessins sont en général un peu plus grands que nature, ce qui provient de ce qu'il les calquait sur les plantes pour les contours. Nous croyons inutile de parler de son opinion sur les fleurs et les fruits des fougères. Mais nous ferons observer qu'il confirme dans sa préface, d'après des expériences multipliées, celle qu'avaient avancée Pison et avant lui Césalpin sur les vertus communes aux plantes congénères, et qui depuis a reçu tant de développements. Il nous reste à faire connaître les nombreux manuscrits de Plumier, qui se trouvent à la bibliothèque de Paris (cabinet des estampes, Ja., 42-62) et à celle du jardin des plantes. La première collection se compose de vingt et un volumes in-fol. et un in-4°, sur lesquels nous donnerons quelques détails : 1°-5° *Penu botanicum ex omni plantarum genere adstructum*. Le premier contient deux cent soixante-deux dessins de plantes, dont environ cent quatre-vingt-dix sont nommées et décrites. Le deuxième se compose de deux cent cinquante et un dessins sans description : quelques-uns ne sont pas achevés. En général, ils sont fort bons et dignes des *Fougères* : plusieurs pourraient, même à présent, servir de modèles. Les plantes y sont placées sans ordre. Le troisième a deux cent trente-sept dessins sans description : ce volume est moins remarquable. Le quatrième n'offre également que des dessins, qui peuvent être au nombre de deux cent cinquante sur deux cent cinq feuilles. Enfin, le cinquième comprend deux cent quarante et un dessins et des descriptions en latin : elles renferment beaucoup de détails sur la synonymie. L'auteur y a joint des remarques en français. Quelques dessins y sont coloriés, mais avec peu de succès, comme dans l'ouvrage suivant : 6° *Area umbelliferarum, seu plantæ umbelliferæ, quas in horto regio demonstrabat clar. D. Jos. P. Tournefort*. Il n'y a point de description, et les plantes ne sont pas toutes nommées; mais il serait aisé de les déterminer. Ce volume est un des plus précieux; il contient cent soixante-dix-neuf dessins, dont cent trente-deux représentent des plantes complètes, avec quelques analyses. C'est le recueil le plus curieux d'ombellifères que nous possédions. Plusieurs sont d'une très-belle exécution; le reste n'offre que des feuilles ou des fragments. 7°-8° *Hortus botanicus ex singulis plantarum generibus, ad leges Institutionum constitutis singulari et vulgatiori specie consitus. Area 1°, anno S.* 1702; *area 2°, anno S.* 1703-1704. Le premier volume renferme deux cent quarante-neuf dessins et le deuxième deux cent cinquante et un, y compris quelques zoophytes. Des descriptions latines accompagnent ces cinq cents dessins, qui sont en partie fort remarquables. 9° *Botanicum medicum, seu officinalium plantarum usus. — Opus inceptum anno Dni* 1700, contenant 706 pages et 482 descriptions par ordre alphabétique, tirées en général de J. Bauhin, Ray, etc., surtout de Tournefort. On y trouve aussi l'indication des vertus des plantes et des recettes, d'après Etmuller, etc. 10° Mêmes titre et année, 506 pages, descriptions en latin, et 503 dessins, dont quelques-uns sont coloriés. Ils représentent des plantes du premier volume, et sont plus petits et moins bons que la plupart des précédents. 11° *Botanographia Americana*, grand in-fol. Ce volume ne contient que des dessins; on en compte deux cent quarante-huit, dont quelques-uns sont d'une très-grande dimension et d'une très-belle exécution. On y trouve plusieurs fougères. 12° *Descriptiones plantarum ex America*. Trois cent quatre-vingts plantes sont décrites dans ce volume d'environ 280 pages. Il y a plus de cinquante fougères. 13° *Botanographia Americana* (1 vol. in-fol. en 3 parties). La première partie est le texte latin de la *Description des plantes de l'Amérique;* la deuxième, intitulée *Botanicum Americanum*, est le texte français du même ouvrage; la troisième, sous le titre de *Botanographia Americana*, offre des descriptions de plantes. 14° *De naturalibus Antillarum*, vol. in-4° de 94 pages, comprenant 142 descriptions en latin de divers objets; 15° *Solum, salum, cœlum Americanum, seu plantarum, piscium, volucrumque insulis Antillis et San-Dominicana naturalium icones et descriptiones*. Ce volume contient 92 pages de descriptions et cent soixante dessins de plantes, de poissons et d'oiseaux. Plusieurs n'ont que quelques traits : ils sont au total peu intéressants. La préface, écrite en latin, est beaucoup plus importante. 16° *Poissons, oiseaux*,

lézards, serpents et insectes, volume composé de dessins. On y compte cent cinquante-sept poissons, vingt-deux oiseaux, un serpent, six lézards et quelques insectes. Plusieurs poissons sont dessinés avec un soin extrême. Les autres objets ne sont représentés que par quelques traits. 17° *Poissons d'Amérique*, 1 vol. renfermant plus de cent poissons enluminés avec beaucoup de détails anatomiques, quelques serpents et insectes, enfin un dessin représentant la macreuse; 18° *Conchylia Americana*. Ce volume offre deux cent quatre-vingt-onze coquilles, en grande partie coloriées et dessinées, comme les poissons du seizième volume, avec le plus grand soin. 19° *Ornithographia Americana, quadrupedia et volatilia continens*. Les descriptions, en latin et en français, sont accompagnées de quatre-vingt-seize feuilles, représentant trois quadrupèdes et cent cinq oiseaux, la plupart coloriés. Tous les objets n'y sont pas décrits. On y trouve encore de nombreux détails anatomiques : ceux qui ont pour objet l'*onocrotalus leucophæus* occupent seuls neuf pages de dessins. 20° *Oiseaux*, 92 feuilles, dont 9 de détails, offrant aussi une chauve-souris et deux scolopendres. Tous les objets ne sont pas nommés. Il y a peu de dessins coloriés; seulement quelques notes en français pour aider à colorier. 21° *Tétrapodes*, 85 feuilles, comprenant des serpents, des lézards, des crabes, onze espèces de tortues et une grande quantité de détails, accompagnés de descriptions; 22° *Poissons et coquilles*, 116 feuilles. On y voit un éléphant, quelques mélanges, près de quatre-vingts poissons et cent trente et une coquilles, avec quelques notes en français. La bibliothèque du jardin des plantes possède neuf autres manuscrits du même auteur. Les huit premiers renferment des dessins de plantes et leurs descriptions, au nombre de plus de douze cents. Nous ne croyons pas devoir donner beaucoup de détails sur cette collection, parce que c'est d'elle que sont tirés les quatre cent dix-neuf dessins que Burmann a fait graver et qui peuvent en donner une idée. Les volumes trois, cinq, sept et huit sont plus particulièrement remarquables; les nombreuses fougères qu'on y trouve, les convolvulacées, surtout soixante et une feuilles (7ᵉ volume), consacrés à quatre espèces de palmiers et à des détails, méritent une attention particulière. Le cinquième est également curieux par de nombreux détails et par les dessins originaux des analyses de quatre-vingt-quatorze genres sur cent six que renferme le *Nova genera*. Le neuvième volume est un grand in-folio, composé de vingt-sept feuilles, sur lesquelles sont figurés trente-cinq oiseaux, entre autres plusieurs perroquets et l'oiseau de paradis. Cette collection est digne de celle du cabinet des estampes. Les descriptions et six cent quatre-vingt-cinq dessins de plantes ont été copiés par Ant. de Jussieu. Il résulte de ces détails que nous possédons de Plumier plus de quatre mille trois cents dessins de plantes et plus de douze cents dessins d'autres objets d'histoire naturelle. Nous ne pensons pas qu'aucun artiste en ait jamais exécuté une aussi grande quantité. Nous avons cité les trois ouvrages ou recueils publiés en France : un quatrième a paru en pays étranger. Boerhaave fit copier cinq cent huit dessins de plantes par Aubriet, sous la direction de Vaillant. Après la mort de Boerhaave, ces dessins furent achetés cent florins par Jean Burmann; celui-ci en fit graver la plus grande partie (419), et les publia sous le titre de *Plantarum Americanarum fasciculi* 1-10, qui parurent successivement de 1755 à 1760, en 262 planches in-folio, accompagnées de descriptions, etc. (*voy.* BURMANN). Le catalogue de Banks contient l'annonce de trois cent douze dessins de plantes et de quelques autres objets, par Plumier, achetés à la vente du comte de Bute. Enfin Bloch, dans la préface de la sixième partie de son *Ichtyologie*, parle d'un manuscrit de Plumier qu'il avait acheté à Berlin, à un encan. Il est intitulé *Zoographia Americana pisces et volatilia continens*, 169 pages in-fol., avec des dessins, dont il ne dit point le nombre. Il parle avec beaucoup d'éloges de ces dessins, faits, dit-il, avec tant de soin qu'on peut caractériser chaque poisson d'après le système de Linné et même compter le nombre des rayons. Bloch a emprunté un assez grand nombre de ces dessins, et il en cite beaucoup d'autres, ainsi que les descriptions. Le même volume offre des crabes, des plantes marines, des tortues, des grenouilles, etc., et il est surtout remarquable, ajoute Bloch, par une anatomie *exacte* (expression relative) du crocodile, de la tortue de mer, etc., etc. Trente-cinq feuilles sont consacrées à des détails anatomiques. Ce serait, selon lui, une perte si ce manuscrit, surtout la partie de l'anatomie des animaux, n'était pas publié. Le P. Feuillée n'a pas été aussi juste envers Plumier, auquel il a, sans le citer, emprunté plusieurs objets dans sa *Description des plantes médicinales de l'Amérique*. Gautier, dans son *Journal de physique*, le cite au contraire plusieurs fois, et donne, entre autres (année 1775, 15ᵉ part.), deux mémoires curieux sur l'anatomie et les mœurs du crocodile; mais les figures sont si mal copiées et coloriées qu'elles ne pourraient que donner une idée défavorable du talent de Plumier. On lit dans le *Journey to Paris* de Lister un passage fort intéressant sur notre auteur, dont il cite une grande quantité de découvertes et de dessins, entre autres celui d'une scolopendre d'Amérique d'un pied et demi de long, qu'il joint lui-même à son ouvrage. Plumier lui dit qu'il avait de quoi faire dix volumes aussi considérables que ceux qu'il avait déjà mis au jour : il n'avait pas encore pu (en 1698) obtenir de les faire publier par l'imprimerie royale; mais il espérait que cela aurait lieu sous peu, etc. Parmi plusieurs dissertations

de Plumier, contenues dans des recueils de cette époque, nous citerons de préférence celle sur la cochenille (*Journal des savants* pour l'année 1694), sur laquelle on n'avait avant lui que des notions fort incomplètes. Plumier, qui l'avait découverte à la Martinique, la décrit fort en détail et prouve que c'est un insecte. C'est aussi le sujet d'une lettre à Frédéric Richter, de Leipsick (*Mémoires de Trévoux*, septembre 1703), dans laquelle il allègue de nouvelles preuves et de nombreux témoignages. Si l'on compte tout ce qui a été publié, l'on verra, en admettant qu'il y ait beaucoup de répétitions, que plus de moitié des dessins de Plumier sont encore inédits. Plusieurs étrangers ont reproché avec raison cette négligence aux Français. Toutefois ces nombreux volumes ne sont point exposés à être dévorés par les insectes, comme le fait entendre Burmann (préface) : ils sont dans le meilleur état de conservation, et chacun a pour les consulter les facilités que l'on rencontre toujours dans les magnifiques établissements qui les renferment. La science recueillerait sans doute un grand avantage de la publication d'un choix de ces dessins et descriptions, tirés du *Penu*, des *Ombellifères*, de l'*Hortus botanicus*, du *Botanographia*, et des seizième-dix-neuvième volumes. On a de la peine à concevoir qu'une si prodigieuse quantité de travaux de cette nature ait été exécutée par un seul homme ; mais l'étonnement redouble quand on songe que cela eut lieu dans l'espace de quinze années (1689-1704), pendant lesquelles Plumier fit trois voyages en Amérique, en parcourant les Antilles françaises dans toutes les directions ; qu'il fut très-souvent malade pendant son troisième voyage ; qu'enfin, lorsqu'il était en France, les devoirs très-assujettissants de son état occupaient une grande partie de son temps. L'isolement, la vie du cloître et l'enthousiasme pour la science expliquent ces prodiges. On peut voir dans la préface du *Solum, salum, cœlum*, comment Plumier parle lui-même de son ardeur pour les voyages et les recherches d'histoire naturelle. Ce morceau est d'un grand intérêt, et il prouve en même temps, par de nombreuses imitations, combien l'auteur était nourri de la lecture des anciens. Indépendamment de ses immenses travaux en histoire naturelle, on a de cet infatigable religieux l'*Art de tourner ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au tour*, Lyon, 1701, in-fol. de 187 pages, avec 80 planches. Cet ouvrage, écrit en français et en latin, et qui a eu l'honneur d'être traduit par une tête couronnée (*voy.* PIERRE), offre le résultat de la grande pratique de l'auteur dans un art où il était fort adroit, et de ce qu'il avait eu occasion de voir à Paris, à Marseille et à Rome chez les meilleurs ouvriers en ce genre : aussi est-il encore estimé et recherché aujourd'hui, quoique Hulot et Bergeron aient publié depuis sur le même sujet des traités bien plus détaillés. Comme ce livre n'avait pas été imprimé sous les yeux de l'auteur, il s'y glissa des fautes que Plumier se proposait de corriger dans une deuxième partie ; mais la mort l'empêcha de la publier (*voy.* sa réponse à M. Baulot, dans les *Mémoires de Trévoux* de novembre 1702, p. 112). Elle n'a paru que dans la réimpression de Paris, 1749. On trouve dans la même lettre à Baulot une description détaillée de l'organe de l'ouïe dans la grande tortue de mer. Le même recueil offre (janvier 1704, p. 165) ses observations sur le crocodile, le colibri, etc. Plumier était remarquable par sa bonté et sa candeur. Aussi a-t-il été trompé plus souvent qu'un autre. Le P. Labat, qui fait un grand éloge de son caractère, comme de ses connaissances et de ses talents, cite, entre autres, son exposé du procédé employé pour l'extraction de l'indigo (*Voyage aux îles*, t. 1er, p. 287). Il faut lire aussi dans le 4e volume, ch. 4, l'histoire fort amusante de la prétendue découverte de la pourpre et d'une liane qui préservait des serpents. Labat assure qu'il était très-mystérieux et ne communiquait qu'avec beaucoup de peine ses découvertes, ce qui, cependant, ne paraît pas s'accorder avec les traits principaux de son caractère. Tournefort a consacré à Plumier le genre *plumeria* (le *frangipanier*), très-beau genre des apocynées, composé d'arbres et d'arbustes d'Amérique. D—U.

PLUNKETT (OLIVIER), issu d'une illustre maison d'Irlande, connue par son inviolable attachement à la religion catholique, naquit au château de Rathmore, au comté de Meath, en 1629. Après avoir reçu sa première éducation au sein de sa famille, il se rendit à Rome pour y finir ses études, et le pape lui confia bientôt après une chaire de théologie. Ses vertus et ses talents le firent élever à la dignité d'archevêque d'Armagh et de primat d'Irlande. Malgré les périls dont elle était environnée, il l'accepta de préférence à l'évêché de Montefiascone. Le retour d'Olivier Plunkett dans sa patrie fut célébré par de nombreux témoignages d'enthousiasme, que sa conduite apostolique justifia complétement ; mais quoiqu'il n'eût cessé de mettre la tolérance au nombre des devoirs religieux, son zèle le rendit suspect aux protestants ; ses aumônes abondantes le firent accuser d'ambition et de projets factieux. Sous le prétexte d'une conspiration que ses ennemis avaient imaginée, il fut arrêté, conduit à Londres et condamné, par un jury non moins ignorant que fanatique, à la peine de mort qu'il subit le 1er juillet 1681, après avoir prononcé sur l'échafaud un discours plein de noblesse et de dignité. Son corps fut inhumé dans le cimetière de St-Gilles des Champs, sous une lame de cuivre, portant l'inscription suivante, en anglais : « Ce « tombeau renferme la dépouille mortelle du ré- « vérendissime Olivier Plunkett, archevêque d'Ar- « magh et primat d'Irlande, qui fut, en haine du « catholicisme, accusé de haute trahison par de

« faux témoins, condamné et exécuté à Tyburn. « Son cœur et ses entrailles lui furent arrachés « et jetés au feu. Il souffrit le martyre le 1er juillet « 1681, sous le règne de Charles II. » Plunkett a laissé des mandements et des instructions pastorales, regardés comme des modèles. On les a recueillis en 2 volumes in-4°, Londres, 1686. Il avait charmé ses loisirs à Rome par la culture des arts, et l'on trouva dans ses papiers une description des plus beaux monuments d'architecture antique, qui n'a point été imprimée. St-t.

PLUNKETT (William Conyngham), homme d'Etat anglais, naquit à Enniskillen, en Irlande, au mois de juillet 1764. Son père était un ministre presbytérien, qui mourut laissant sa famille presque sans ressources. William était encore fort jeune; mais, grâce à l'appui de quelques amis de ses parents, il fit de très-bonnes études au collége de la Trinité, où il obtint des succès universitaires. Il se consacra au barreau, et il commença à plaider en 1787. Le comte de Charlemont le distingua, et lui procura l'entrée du parlement irlandais en le faisant nommer par un bourg dont il disposait. Plunkett eut le tact de ne pas se prodiguer; se réservant pour les occasions importantes, il se montra hardi et mordant dans ses discours. Il se fit remarquer par la chaleur avec laquelle il combattit, sans succès toutefois, en 1800, le projet d'union avec l'Angleterre; son opposition augmenta la popularité dont il jouissait, et lui procura de nombreux clients. Ses revenus s'augmentèrent avec rapidité, et il mit à profit ces circonstances heureuses pour rembourser ce qui avait été avancé pour son éducation. Il avait un frère aîné qui exerça avec succès la médecine à Dublin, et qui, mourant sans enfants, lui laissa une bibliothèque considérable et une belle fortune. Il épousa la fille unique de John Mac-Causlan, qui avait, dans quatre parlements successifs, représenté le comté de Donegal. Des révoltes eurent lieu contre l'autorité britannique; Plunkett défendit avec beaucoup de zèle, devant les tribunaux, les accusés, qu'une répression rigoureuse livra aux rancunes de l'Angleterre. Il ne parvint pas toujours à les sauver; et lors du procès de Robert Emmet, il fut lui-même un instant soupçonné d'avoir pris part au complot. Il se décida toutefois à accepter des fonctions que le gouvernement était disposé à accorder à un homme de talent dont l'appui n'était pas à dédaigner. En 1803, il fut nommé *solicitor general* pour l'Irlande, et deux ans après *attorney general*. En 1806, le ministre Grenville ramena les whigs au pouvoir; Plunkett se rallia à eux, et se prononça avec vivacité en faveur de l'émancipation des catholiques, mesure qu'il appuya constamment, mais dont le succès devait être bien retardé. La mort de Fox, en 1807, renversa le cabinet whig; Plunkett donna sa démission de ses emplois et redevint avocat. Il n'y eut guère pendant bien des années de cause importante en Irlande où l'on n'eût recours à lui, et il gagna en peu de temps des richesses considérables. En 1807, le bourg de Midhurst l'envoya à la chambre des communes; en 1812 il fut élu par l'université de Dublin, qui le renomma en 1818. Il acquit bientôt une réputation brillante dans ce parlement, où il est si difficile de percer; et, après l'avoir entendu, Canning dit qu'il se croyait revenu à l'époque des combats oratoires de Pitt et de Fox, de Burke et de Sheridan. En 1822 un changement de ministère étant survenu, Plunkett fut rappelé au poste d'*attorney general*, et il poursuivit, au nom de la couronne, des orangistes et des habitants des provinces du Sud qui s'étaient mis en état de révolte. Cette conduite s'accordait très-peu avec celle qu'il avait tenue vingt-cinq ans auparavant; mais les temps étaient bien changés, et les hommes invariables dans leur conduite ont toujours été rares. Nommé en 1828 *lord chief-justice* d'Irlande, Plunkett fut presque aussitôt nommé pair d'Angleterre. Il ne survint rien de remarquable dans sa haute carrière judiciaire; mais à la chambre des lords il prit une part fort active, fort suivie aux débats auxquels donna lieu le bill de l'émancipation catholique; il fut en cette grave circonstance le soutien, le conseiller du duc de Wellington, qui s'en était rapporté à lui pour diriger des discussions fort délicates. A la fin de 1830, le ministère, présidé par le comte Grey, conféra à lord Plunkett la charge de chancelier d'Irlande, poste qu'il remplit onze ans, sans s'occuper d'ailleurs avec quelque activité de la politique générale. En 1841, âgé de soixante-dix-sept ans, il donna sa démission et se retira dans un château, où il passa la fin de sa carrière sans venir siéger dans la chambre des lords, ce que justifiait pleinement son âge fort avancé. Il mourut le 4 janvier 1854, ayant 89 ans et demi. Habile et éloquent, mais bien inférieur à ses contemporains comme jurisconsulte et comme homme d'Etat, lord Plunkett avait la qualité que prisait si fort Mazarin : il était heureux; parti de fort bas, mais servi par les événements, il arriva aux plus hautes destinées. Z—b.

PLUQUET (François-André-Adrien), savant et judicieux écrivain, né à Bayeux le 14 juin 1716, fit ses humanités au collége de cette ville, sous la direction d'un père éclairé et de l'abbé le Guédois, son oncle maternel, curé de St-Malo. A l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à Caen, où il étudia la philosophie sous l'abbé Delarue. Il était âgé de vingt-six ans lorsqu'il vint à Paris (1742) suivre un cours de théologie et prendre ses grades dans l'université. Pour n'être pas à charge à ses parents, dont la fortune était bornée, il fit l'éducation de deux jeunes seigneurs espagnols et devint bientôt précepteur de l'abbé de Choiseul, depuis archevêque d'Albi et de Cambrai. Il resta toute sa vie attaché à son élève, qui lui fit obtenir une

pension de deux mille livres. Dès lors l'abbé Pluquet put vivre indépendant et se livrer entièrement à l'étude. Il devint bachelier en 1745, licencié de Sorbonne en 1750. Admis à la faculté des arts dans la nation de Normandie, ses collègues le nommèrent leur procureur auprès du tribunal de l'université. A cette époque, la librairie française avait dans son sein des hommes instruits et distingués. Les savants et les littérateurs aimaient à se réunir dans les maisons des Barrois, des Latour, des Mercier, des Desaint; c'est là que l'abbé Pluquet connut les membres les plus recommandables des académies des sciences et des belles-lettres et qu'il se concilia leur estime par la justesse de son esprit et l'étendue de son savoir. Le Nestor de la littérature, Fontenelle, fit du jeune abbé son ami particulier, Helvétius le rechercha, Montesquieu se l'attacha en lui donnant un prieuré qui était à sa nomination. L'abbé Pluquet avait quarante-deux ans lorsqu'il publia son premier ouvrage, l'*Examen du fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. in-12. L'auteur, en s'instruisant dans les sciences relatives à son état, n'avait point négligé les études d'un autre genre, et il était principalement versé dans celle de l'antiquité. Il expose avec clarté et précision tous les systèmes que la hardiesse de penser a produits depuis les premiers temps de la philosophie jusqu'à nos jours, sur l'origine du monde, la nature de l'âme, le principe des actions humaines, la cause productrice des êtres, leur origine et leur destination. L'auteur remonte à l'introduction du fatalisme chez les peuples les plus anciens, dans l'Egypte, la Chaldée, les Indes et les autres contrées de l'Orient. Il suit ses progrès dans les différentes écoles de la Grèce jusqu'à l'origine du christianisme et depuis cette époque jusqu'à la destruction du Bas-Empire. Il fait connaître, avec les principales sectes de fatalistes qui se formèrent parmi les chrétiens d'Orient et d'Occident, la part que les Juifs prirent à leurs querelles et à leurs erreurs. On sait qu'elles avaient ou recevaient pour base soit les principes de Platon, soit les opinions d'Aristote, qui partageaient alors l'empire des sciences. Mahomet avait fait du fatalisme son dogme favori, et il devint celui de toutes les religions de l'Orient. Le Koran engendra des sectes opposées, qui ne s'accordèrent que dans le fanatisme sanglant de leur propagation. Après avoir exposé leurs désolantes doctrines, Pluquet recherche l'origine et les progrès du fatalisme dans l'Inde, la Chine, au Japon et dans le royaume de Siam. Revenant ensuite sur ses pas, il trace la révolution qu'amena dans l'Occident la chute de l'empire de Constantin. L'ancienne philosophie et ses systèmes suivirent l'émigration des savants grecs en Italie. De nouvelles opinions s'y propagèrent. Les sentiments d'Aristote, de Pythagore, de Platon, les dogmes de Zénon, les doctrines d'Anaximandre, de Diogène d'Apollonie et les principes d'Epicure avaient enfanté de nouvelles sectes de fatalistes lorsque Bacon vint porter la lumière dans les sciences, en substituant à la tyrannie des noms célèbres l'autorité de la raison et en adoptant le doute méthodique, qui lui fut dans la suite emprunté par Descartes. Cette méthode ébranla l'empire des préjugés, rendit à la pensée sa liberté naturelle et ouvrit le chemin le plus sûr pour arriver à la vérité. Mais l'on abusa bientôt du doute méthodique. Hoppes et Spinoza reproduisirent le fatalisme sous de nouvelles formes. L'abbé Pluquet expose leurs systèmes, ainsi que les opinions de Toland, de Collins, de la Metterie et de quelques autres écrivains moins fameux; mais il ne lui suffisait pas de donner l'histoire des nombreuses sectes du fatalisme : il reproduit, sans les dissimuler ni les affaiblir, toutes les difficultés des diverses hypothèses; il les combat dans les deux derniers volumes avec autant de force que de succès. Comparant enfin le système du fatalisme à celui de la liberté, il démontre que le fatalisme ne propose à l'homme aucun moyen suffisant pour l'éloigner du vice et le porter à la vertu, tandis que le dogme de la liberté morale est le frein le plus salutaire contre les passions et qu'il inspire les sentiments vertueux que le fatalisme détruit. Le premier ouvrage de Pluquet lui fit une réputation qui attira bientôt les regards des encyclopédistes; ils cherchèrent à l'engager dans leur parti et lui demandèrent des articles pour leur grand dictionnaire; mais Pluquet refusa de former aucune liaison avec des hommes qu'il regardait comme ennemis du trône et de l'autel, et, loin de contribuer à la confection de l'Encyclopédie, il présenta cet ouvrage moins comme le trésor des connaissances humaines que comme un vaste dépôt des erreurs anciennes et nouvelles ; il publia en 1762 les *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain*, Paris, Barrois, 1762, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, plus connu sous le nom de *Dictionnaire des hérésies*, montre partout l'historien exact, le savant théologien et en général le critique sans partialité. Il existait déjà un livre sous le même titre. Le libraire Barrois voulut en donner une nouvelle édition et désira que l'abbé Pluquet revît le style et rectifiât les fautes et les erreurs de ce dictionnaire. Mais Pluquet sentit bientôt la nécessité de le refondre en entier, et il composa un ouvrage nouveau. On a trop loué sans doute le discours préliminaire, en le comparant au *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle;* mais il peut être regardé comme un tableau rapide des égarements de l'esprit humain. Cependant l'auteur ne se trompe-t-il pas lui-même en supposant à Alexandre, d'après le témoignage de Plutarque, le projet de conquérir la terre pour réunir tous ses habitants sous une même loi qui les éclairât, « qui « les conduisît tous comme le soleil éclaire tous « les yeux? » N'est-ce pas donner trop de poids à une déclamation de la jeunesse de Plutarque

et pas assez à la vie du conquérant, écrite par le même historien dans un âge mûr? L'histoire des égarements de l'esprit humain, avant et depuis le christianisme, si bien tracée en masse, d'époque en époque et de siècle en siècle, dans le discours préliminaire, est exposée en détail dans le dictionnaire. La plupart des articles sont des mémoires ou traités historiques et théologiques, dans lesquels, après avoir retracé la naissance, les progrès et les effets de chaque hérésie, l'auteur en réfute les principes avec solidité et précision. Les protestants, en l'accusant de partialité, ont rendu justice à sa modération, bien éloignée de l'emportement des anciens controversistes. L'excellent *Dictionnaire des hérésies* a été réimprimé à Besançon en 1818, 2 vol. in-8°. L'éditeur y a ajouté quatre longs articles de sa façon (*Constitutionnels, Jansénisme, Quesnélisme* et *Richer*), dans lesquels on a cru voir des personnalités et des injures. M. Pluquet, neveu de l'auteur, a réclamé dans un journal (le 16 juin de la même année) contre cet esprit de haine, mêlé à l'ouvrage d'un homme qui « jamais n'injuria per« sonne, dont les écrits se distinguent par une « critique éclairée, une piété sincère, une sage « tolérance, etc. » (*Voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, du 24 juillet 1819, t. 20, p. 337.) Une nouvelle édition du *Dictionnaire* en question, augmentée par l'abbé Clarin, fait partie de l'*Encyclopédie théologique* publiée par M. l'abbé Migne. L'abbé Pluquet avait dédié le Dictionnaire des hérésies à son élève, devenu archevêque d'Albi. Ce prélat voulut attacher à la conduite de son diocèse un théologien si profond et un esprit si sage. Il nomma l'abbé Pluquet son grand vicaire et le mena à Cambrai lorsqu'il fut placé sur ce siége en 1764; le prélat lui fit rédiger ses meilleurs mandements. C'est dans les délassements de ses nouvelles fonctions que l'abbé Pluquet composa son *Traité de la sociabilité*, Paris, Barrois, 1767, 2 vol. in-12. Les plus hautes questions politiques sont traitées dans cet ouvrage avec la sagesse, la force de raisonnement et le style pur et correct qui caractérisent les autres écrits de l'auteur. Il combat le système de Hobbes et s'attache à prouver que l'homme naît religieux et bienfaisant. C'est vers ce temps qu'il fut nommé chanoine de Cambrai (1768); mais Paris était resté le centre de ses affections et il se regardait ailleurs comme en exil. Le chapitre lui donna une preuve d'estime en le choisissant pour chargé des affaires du diocèse dans la capitale. En 1775, l'abbé Pluquet fut nommé par le gouvernement censeur pour la partie des belles-lettres; chaque faculté avait alors les siens et le nombre des censeurs royaux s'élevait au commencement de la révolution à cent soixante-dix-huit. La chaire de philosophie morale, instituée par Louis XVI au collége de France, fut conférée à l'abbé Pluquet, en 1766; deux ans après, il occupa la chaire de professeur d'histoire au même collége. Sa profonde étude de la philosophie lui servit à éclairer les exemples du bien et du mal que présente l'histoire, par les plus saines maximes de la morale et de la politique. Il donna sa démission de professeur en 1782 et reçut le titre de professeur honoraire avec voix délibérative dans toutes les assemblées. Libre des soins de l'enseignement, il se livra à des travaux d'un autre genre, et publia en 1784 sa traduction du latin des *Livres classiques de la Chine, recueillis par le P. Noël, précédés d'observations sur l'origine, la nature et les effets de la philosophie morale et politique de cet empire*, Paris, Debure et Barrois, 1784-1786, 7 vol. in-8°. Les *Observations* du traducteur, qui composent le premier volume de cette collection, sont elles-mêmes un ouvrage curieux et intéressant sur l'art avec lequel les législateurs chinois ont appliqué les principes de la philosophie morale à la formation de la société civile et ont donné au plus vaste empire une durée de près de trois mille ans; des introductions et des avant-propos font bien connaître l'objet et le degré de mérite des livres de Confucius, de Tseu-ssé, petit-fils de ce législateur, de Mencius ou Meng-tseu, disciple de Tseu-ssé; de Tsem ou Tsem-tseu, disciple de Confucius, et de Tchu-hi, qui vivait vers l'an 1105 de l'ère chrétienne (*voy.* TCHU-HI). La publication des livres classiques de la Chine n'était pas encore terminée lorsque le savant traducteur fit paraître son *Essai philosophique et politique sur le luxe*, Paris, 1786, 2 vol. in-12. Une question importante, devenue l'objet de tant de controverses et qui est encore un problème à résoudre, celle des avantages ou des désavantages du luxe dans les sociétés policées, est traitée dans cet ouvrage avec une raison solide et un esprit réfléchi; mais peut-être l'auteur a-t-il trop préféré à l'élégance du style la force du raisonnement et la solidité des preuves. En général, c'est l'éloquence et la chaleur qui manquent aux écrits de l'abbé Pluquet. Il se livrait avec ardeur à de nouveaux travaux, et un tempérament robuste semblait encore lui permettre de longues années, lorsque, le 18 septembre 1790, revenant de sa promenade habituelle dans le jardin du Luxembourg, il fut frappé d'apoplexie et mourut le même jour sur les huit heures du soir. Il avait fait son testament huit ans auparavant (le 12 mai 1782); en voici les dispositions assez singulières: il léguait cinq cents livres à un de ses neveux et six cents livres, avec sa lampe, à un des fils de Guillaume Debure. Il priait madame Barrois d'accepter tous les vins de sa cave, son chiffonnier et sa table à jouer. Indépendamment des ouvrages de l'abbé Pluquet cités dans cette notice, il publia encore sous le voile de l'anonyme : 1° *Lettre à un ami sur les arrêts du conseil du* 30 *août* 1777, *concernant la librairie et imprimerie* (Londres, 1777), in-8°; 2° *Seconde lettre à un ami sur les affaires actuelles de la libraire* (Londres, 1777), in-8°; 3° *Troi-*

sième lettre à un ami sur les affaires de la librairie (1777), in-8°; cette dernière a 42 pages. Un arrêt du conseil, supprimant les privilèges accordés par les anciens règlements pour la réimpression des ouvrages et laissant à tout imprimeur la liberté d'imprimer des livres que jusqu'alors les auteurs ou les imprimeurs à qui la propriété en avait été transmise, avaient seuls le droit d'imprimer et de vendre, parut à l'abbé Pluquet une violation du droit de propriété, violation décourageante pour les écrivains, ruineuse pour les libraires et nuisible au commerce qu'elle devait favoriser. Il réclama les règlements faits par le chancelier d'Aguesseau. Ses trois lettres sont intéressantes et curieuses: ne pouvant les publier en France, il les fit imprimer à Londres à ses frais. 4° *Recueil de pièces trouvées dans le portefeuille d'un jeune homme de vingt-trois ans*, Paris, Didot aîné, 1788, in-8°. Ce sont les opuscules du vicomte de Wall, précédés d'un avertissement de M. de Virieu. L'abbé Pluquet ne fut que l'éditeur de ce recueil. 5° *De la superstition et de l'enthousiasme*, ouvrage posthume, publié par Dominique Ricard, Paris, Adrien le Clère, 1804, in-12. Le manuscrit de cet ouvrage était resté longtemps dans le portefeuille de l'auteur, sans qu'on sache quel motif lui en avait fait différer la publication; son frère et le savant traducteur de Plutarque le jugèrent digne d'être imprimé, le public en a porté le même jugement. L'éditeur, en ne changeant rien ni au fond ni à la forme, ne se permit que des corrections de style, et joignit à ce travail utile une excellente notice sur l'auteur, qui était son ami. Parmi les manuscrits de l'abbé Pluquet qui sont conservés dans sa famille, est un *Traité sur l'origine de la mythologie;* il y combat vivement le système de Banier. La mort le surprit lorsqu'il était occupé de ce travail important, qui peut-être eût jeté quelque jour sur ce que la littérature ancienne offre de plus obscur. Pluquet avait eu le dessein de publier un abrégé de ses *Leçons sur l'Histoire*, faites au collége de France; mais ce travail est resté dans un trop grand état d'imperfection. — PLUQUET (Jean-Jacques-Adrien), frère de l'abbé, né en 1720 à Baïeux, où il exerça la médecine avec distinction pendant soixante ans, a laissé à sa mort (22 octobre 1807), quarante-deux volumes d'*Observations*, in-8°, qui sont restés manuscrits. V—VE.

PLUQUET (FRÉDÉRIC), bibliographe, de la même famille que le précédent, naquit à Bayeux le 19 septembre 1781. Ayant terminé ses premières études dans sa ville natale, il se rendit dans la capitale pour suivre des cours de chimie. Il soutint ses examens avec un grand éclat à l'école de pharmacie dont il était l'un des élèves, et publia dès ce temps deux dissertations, l'une sur les différentes espèces de quinquina, et l'autre sur les poisons. Ce dernier écrit fut surtout jugé très-bon, et le jeune pharmacien revint dans son pays avec une réputation faite. Mais les occupations et les études de cette profession, malgré le vaste champ ouvert à la chimie, ne pouvaient absorber toutes les facultés de Frédéric Pluquet. Il devint bientôt amateur passionné des vieux livres et des antiquités; après avoir étudié et colligé, il se mit à écrire. Ce fut à cette époque qu'il reçut la visite d'un Anglais, le R. Th. Frognall Dibdin, qui, dans la relation de son *Voyage bibliographique et archéologique en France*, se plut à ridiculiser un homme savant, en dénaturant des faits que le traducteur du livre a pris le soin de faire rétablir. Peu après le voyage du bibliophile anglais, Frédéric Pluquet abandonna Bayeux pour aller se fixer à Paris, où il forma un établissement de commerce en livres rares et en pièces autographes, dont le catalogue fut imprimé à la librairie Crapelet. Profitant de sa position, le savant Normand en tira parti pour augmenter sa collection de livres et de documents manuscrits sur la Normandie. Après avoir passé quatre ans à Paris, il quitta la librairie et vint à Bayeux reprendre son officine. Il y reçut de nouveaux témoignages d'estime et fut nommé président du tribunal de commerce. Atteint d'une affection sciatique, il mourut le 3 septembre 1834, âgé de 53 ans. Membre des Sociétés des Antiquaires de France et de Normandie, de la Société Linnéenne de cette province et de l'académie de Caen, Pluquet obtint ces titres par ses ouvrages, dont plusieurs sont d'un mérite réel : 1° *Pièces pour servir à l'histoire des mœurs et des usages du Bessin, dans le moyen âge*, Caen, 1823, in-8°, tiré à 50 exempl.; 2° *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes et noms des lieux de l'arrondissement de Bayeux*, Caen, 1825, in-8°, tiré à 40 exempl. Une seconde édition imprimée avec luxe a paru peu avant la mort de l'auteur, chez Ed. Frère, à Rouen. 3° *Mémoires historiques sur l'hotel-Dieu de Bayeux*, Caen, 1825, in-8°; 4° *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, par maître Wace, in-8°, article inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, et tiré à part; 5° *Observations sur l'origine, la culture et l'usage de quelques plantes du Bessin, avec leur synonymie en patois de ce pays*, in-8°, insérées dans les *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*, et tirées à part; 6° *Notice sur M. Louis-Charles Bisson, ancien évêque de Bayeux*, Paris, Baudouin frères. Ce morceau a été aussi inséré dans la *Chronique religieuse*. 7° *Mémoire sur une maison de plaisance des ducs de Normandie, située dans l'arrondissement de Bayeux*, article inséré dans le premier volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie;* 8° *Mémoire sur les Trouvères normands*, in-8°, inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. 1er; 9° *Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, suivie de citations extraites de ses ouvrages, pour servir à l'Histoire de Normandie*, Rouen, Frère, 1824, gr. in-8°, fig.; 10° le *Roman*

de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace, poëte normand du 12e siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des notes pour servir à l'intelligence du texte, Rouen, 1827, 2 vol. in-8°, fig.; 11° *Curiosités littéraires concernant la province de Normandie*, Caen, 1827, in-8°; 12° *Notice sur les inspirés fanatiques, imposteurs, béats, etc., du département de la Manche*, St-Lô, 1829, in-8°, tiré à 16 exempl.; 13° *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*, Caen, 1829, 1 vol. in-8°; 14° *Coup d'œil sur la marche des études historiques et archéologiques en Normandie, depuis le moyen âge jusqu'à l'établissement de la Société des Antiquaires*, Caen, 1831, in-8°; 15° *Notice sur les établissements littéraires et scientifiques de la ville de Bayeux*, Bayeux, 1834, in-8°. Une notice nécrologique sur F. Pluquet a été publiée, peu après la mort de ce savant, par M. E. Lambert (de Bayeux). F—T—E.

PLUTARQUE, l'un des écrivains de l'antiquité les plus connus, les plus cités, et, pour ainsi dire, les plus populaires, naquit en Béotie, dans la petite ville de Chéronée, qui a donné son nom à la bataille fameuse où Philippe assura l'asservissement de la Grèce par la défaite des Athéniens. Il semble que la fortune devait ce dédommagement aux grands hommes de la Grèce, de faire naître le peintre de leurs vertus et l'immortel conservateur de leur gloire au même lieu qui vit périr cette liberté qu'ils avaient défendue. On ignore l'année précise de la naissance de Plutarque; mais il nous apprend lui-même qu'il suivait à Delphes les leçons d'Ammonius, au temps du voyage de Néron dans la Grèce, ce qui se rapporte à l'an 66 de notre ère. Ainsi l'on peut conjecturer qu'il naquit dans les dernières années de l'empire de Claude, vers le milieu du premier siècle. Plutarque sortait d'une famille honorable, où le goût de l'étude et des lettres était héréditaire. Dans son enfance, il vit à la fois son père, son aïeul et son bisaïeul; et il fut élevé sous cette influence des vieilles mœurs, et dans cette douce société de famille qui sans doute contribua au caractère de droiture et de bonté que l'on aime dans ses écrits. Il avait conservé souvenir de son bisaïeul Nicarchos, et des vives peintures que ce bon vieillard lui avait souvent faites des malheurs de sa patrie lorsque le triumvir Antoine, dans sa lutte contre Octave, ayant amené la guerre sur les mers de la Grèce, épuisa de contributions tous les pays voisins, et força les habitants de Chéronée d'apporter sur leurs épaules, jusqu'au rivage, des blés pour sa flotte. Il rappelle avec complaisance son grand-père Lambrias, dont il admirait l'éloquence, la brillante imagination et la gaieté, le verre à la main, dans un petit cercle de vieux amis. Il rapporte même un mot que Lamprias aimait à dire et à prouver : « C'est que la vapeur du vin « opérait sur l'esprit comme le feu sur l'encens, « dont il détache et fait évaporer la partie la plus « subtile et la plus exquise. » Quant à son père, Plutarque le vante beaucoup pour la vertu, la modestie, la connaissance des choses sacrées, l'étude de la philosophie et des poëtes; et il cite avec respect plus d'un bon conseil qu'il avait reçu de lui dans sa jeunesse. Plutarque eut aussi deux frères qu'il aima tendrement, Lamprias et Timon. Dans l'école d'Ammonius, qu'il suivit fort jeune, et où il se lia d'amitié avec un descendant de Thémistocle, il apprit les mathématiques et la philosophie. Sans doute il avait étudié sous des maîtres habiles toutes les parties des belles-lettres. Ses ouvrages montrent assez que la lecture des poëtes avait rempli sa mémoire. Il paraît que, fort jeune encore, il fut employé par ses concitoyens à quelques négociations avec des villes voisines. Le même motif le conduisit à Rome, où tous les Grecs doués de quelque industrie et de quelque talent venaient régulièrement depuis plus d'un siècle chercher la réputation et la fortune, en s'attachant à quelques hommes puissants, ou en donnant des leçons publiques de philosophie et d'éloquence. Plutarque, on ne peut en douter, ne négligea pas ce dernier moyen d'acquérir de la célébrité. Il avoue lui-même que, pendant ses voyages en Italie, il ne put trouver le temps d'apprendre assez à fond la langue latine, à cause des affaires publiques dont il était chargé, et des conférences qu'il avait sur les matières philosophiques avec les hommes instruits qui venaient le consulter et l'entendre. Il parlait, professait dans sa propre langue, suivant le privilége qu'avaient conservé les Grecs d'imposer leur idiôme à leurs vainqueurs, et d'en faire la langue naturelle de la philosophie et des lettres. Ces leçons publiques, ces déclamations furent évidemment la première origine, la première occasion des nombreux traités moraux de Plutarque. Le philosophe de Chéronée exerça dans Rome cette profession de sophiste, dont le nom est devenu presque injurieux, et dont l'existence seule semble indiquer une décadence littéraire, mais qui fut plus d'une fois illustrée dans Rome par de grands talents et par la persécution. On sait que sous les mauvais empereurs, dans l'esclavage public, la philosophie était le seul asile où se réfugiât la liberté bannie du forum et du sénat. La philosophie avait servi jadis à perdre la république; elle n'était alors qu'un vain scepticisme dont abusaient les ambitieux et les corrupteurs. Par une vocation meilleure, elle devint plus tard une espèce de religion qu'embrassaient les âmes fortes. Il fallait le secours d'une sagesse qui apprît à mourir, on invoqua le stoïcisme. Plutarque, le plus constant et le plus dédaigneux ennemi des doctrines épicuriennes; Plutarque, l'admirateur de Platon et son disciple dans la croyance de l'immortalité de l'âme, de la justice divine et du bien moral, enseignait des vérités moins pures que le chris-

tianisme, mais qui convenaient aux besoins les plus pressants des âmes élevées. Il nous apprend lui-même quels illustres Romains assistaient à ses leçons. « Un jour, dit-il, que je déclamais à « Rome, Aruléнus Rusticus, celui que Domitien « fit mourir pour l'envie qu'il portait à sa gloire, « était présent et m'écoutait. Au milieu de la « leçon il entra un soldat qui lui remit une let- « tre de l'empereur. Il se fit un silence, et moi- « même je m'arrêtai pour lui donner le temps de « la lire; mais il ne le voulut pas, et n'ouvrit « point la lettre avant que j'eusse achevé mon « discours et que l'auditoire se fût séparé. » Cet Aruléнus est celui que Tacite a tant loué, celui que Pline le jeune nomme souvent avec une religieuse admiration, l'ami de Thraséas et d'Helvidius, et digne de mourir comme ces deux grands hommes. On ne sait si Plutarque prolongea son séjour en Italie jusqu'à l'époque où Domitien bannit par un décret tous les philosophes. Les savants ont pensé qu'il alla plusieurs fois à Rome, mais qu'aucun de ces voyages n'eut lieu depuis le règne de cet empereur. Ce qui paraît assuré, c'est que Plutarque revint jeune encore se fixer dans sa patrie, et qu'il y resta dès lors sans interruption par une sorte de patriotisme, et pour faire jouir ses concitoyens de l'estime et de la faveur qui pouvaient s'attacher à son nom. Il s'était marié, et avait choisi sa femme dans une des plus anciennes familles de Chéronée; elle s'appelait Timoxène. Il parle de sa famille avec cette effusion de tendresse qu'une âme douce et pure ajoute encore à la force du sentiment paternel. Deux de ses enfants et sa fille moururent presque au berceau. Plutarque en a éternisé le souvenir dans une lettre de consolation qu'il écrivit à sa femme, et où respirent cette vérité et cette simplicité de douleur qui sied si bien aux esprits les plus élevés. Il trace un portrait des vertus d'une épouse et d'une mère, en y mêlant cette teinte de mœurs antiques et ces allusions poétiques qui donnent un si grand attrait à la lecture de ses écrits. Plutarque, qui a composé un traité sur l'amour conjugal, et qui seul des anciens nous a transmis l'admirable histoire d'Eponine et de Sabinus, paraît avoir connu dans toute sa pureté le bonheur de cet amour dont il a célébré les devoirs et l'héroïsme. On trouve à ce sujet dans ses ouvrages une anecdote charmante, et qui semble bien plus digne de l'ancien âge d'or de la Grèce que du siècle de fer de Domitien. Plutarque, peu de temps après son mariage, eut quelques démêlés avec les parents de sa femme, gens difficiles ou intéressés peut-être, ce que nous nous gardons bien de juger. La jeune femme, inquiète de ces petits débats et craignant la plus légère atteinte à la douce union où elle vivait avec son mari, le pressa de venir sur le mont Hélicon faire un sacrifice à l'Amour, qui, dans la gracieuse théologie de l'antiquité, n'était pas seulement, comme on croit d'ordinaire, le dieu des amants et le gardien des serments passagers, mais qui étendait encore son pouvoir à tous les liens de famille, à tous les sentiments affectueux, et était même chargé de maintenir dans le monde physique la concorde et l'harmonie. Plutarque consentit à ce pieux voyage, et accompagna sa femme avec quelques-uns de ses amis. Ils sacrifièrent sur l'autel du dieu, et revinrent avec cette douce paix du cœur que le voyage seul était bien fait pour inspirer. Montaigne regrette que nous n'ayons pas des mémoires de la vie de Plutarque; il remarque d'ailleurs avec raison que les écrits de ce grand homme, *à les bien savourer, le découvrent assez et le font connaître jusque dans l'âme*. Ce sont en effet là les plus sûrs mémoires. On y voit un grand fonds, non pas seulement de vertu, mais de bonté morale; et sous ce rapport ils semblent démentir une anecdote rapportée par Aulu-Gelle, et qu'il tenait du philosophe Taurus. Un jour que Plutarque faisait battre de verges un esclave coupable de quelques fautes, l'esclave, au milieu de ses gémissements, s'avisa de reprocher à son maître que cette violence prouvait en lui peu de philosophie, et de lui objecter un beau traité sur la douceur qu'il avait composé, et dont il se souvenait si peu. « Comment, malheureux, lui dit Plutarque d'un ton « calme, me crois-tu en colère parce que je te « fais punir? Mon visage est-il enflammé? M'é- « chappe-t-il aucun mot dont je doive rougir? « Ce sont là les signes de cette colère que j'ai « interdite au sage. » En même temps le philosophe, se tournant vers l'exécuteur du châtiment, lui dit, suivant le récit d'Aulu-Gelle : « Mon « ami, pendant que cet homme et moi nous « discutons, continue toujours ton office. » Il y aurait dans ce bon mot plus d'esprit que d'humanité. Plutarque semble nous apprendre lui-même qu'il n'avait ni tant de patience ni tant de rigueur. « Je m'étais, dit-il, emporté plu- « sieurs fois contre mes esclaves; mais à la fin « je me suis aperçu qu'il valait mieux les rendre « pires par mon indulgence, que de me gâter « moi-même par la colère en voulant les corri- « riger. » Nous préférons croire à cet aveu, et il s'accorde davantage avec le caractère universel de bienveillance, avec cette espèce de tendresse d'âme que Plutarque montre dans ses écrits et qu'il étend jusqu'aux animaux. Celui qui disait de lui-même qu'il n'aurait voulu pour rien au monde vendre un bœuf vieilli à son service pouvait-il plaisanter sur le supplice d'un esclave? Plutarque, pendant le long séjour qu'il fit dans sa patrie, fut sans cesse occupé d'elle. Jaloux avec passion de l'ombre de liberté qui restait à ses concitoyens sous l'abri de la conquête romaine, il les invitait à terminer leurs affaires et leurs procès par la juridiction de leurs propres magistrats, sans jamais recourir à la haute justice du proconsul ou du préteur. Pour leur don-

ner l'exemple, il remplit lui-même avec zèle dans Chéronée toutes les fonctions, toutes les charges publiques de ce petit gouvernement municipal que Rome laissait aux vaincus : non-seulement il fut archonte, ce qui était la première dignité de la ville, mais il exerça longtemps avec exactitude et avec joie un office inférieur, une certaine inspection de travaux publics qui lui donnait le soin, nous dit-il, de mesurer de la tuile, et d'inscrire sur un registre les quantités de pierres qu'on lui présentait. Tout cela se rapporte fort peu à la supposition complaisante d'un auteur ancien qui a écrit que Plutarque fut honoré du consulat sous Trajan. Ce conte de Suidas est assez démenti par le silence de l'histoire et par les usages des Romains. Une autre tradition plus récente, qui fait Plutarque précepteur de Trajan, ne semble pas mieux fondée, et ne s'appuie également sur aucune induction tirée de ses écrits. Mais un emploi que Plutarque paraît avoir rempli pendant longues années, c'est la dignité de prêtre d'Apollon. Il fut aussi attaché au sacerdoce du temple de Delphes. L'époque de la mort de Plutarque n'est pas exactement connue; mais probablement il vécut et philosopha jusqu'à la vieillesse, comme l'indiquent et le caractère de quelques-uns de ses écrits, et plusieurs anecdotes qu'il y raconte. On aime à se le représenter plein de jours et d'expérience, au milieu de ses concitoyens attendris, racontant les traditions de l'ancienne Grèce et les exploits des héros, avec ces paroles abondantes et cette gravité douce que nous admirons dans ses écrits. Les ouvrages de Plutarque, par leur étendue autant que par la variété des objets qu'ils embrassent, présentent le plus vaste répertoire de faits, de souvenirs et d'idées que nous ait transmis l'antiquité. Produits dans une époque de décadence littéraire, ils sont cependant remarquables par le style et l'éloquence. Sous ces différents rapports, ils demanderaient un examen plus étendu que nous ne pouvons l'essayer ici; mais cet examen a été fait en partie par de savants critiques, et il est suppléé par l'admiration et le goût constant des lecteurs. Ce n'est pas que tous les écrits de Plutarque nous paraissent avoir la même valeur, et pour ainsi dire renfermer la même substance. Quelques-uns de ses traités de morale sont d'un intérêt médiocre, d'une philosophie commune, et même ne sont pas exempts de déclamation. On y sent l'influence ou de la première jeunesse, ou de cette profession de sophiste qui devait perpétuer jusque dans un âge plus avancé les défauts de la jeunesse. Mais si l'on se reporte au temps où écrivait Plutarque, on concevra qu'il lui a fallu une force admirable de bon sens pour n'avoir pas cédé plus souvent au faux goût si universel dans son siècle, et pour s'être rendu surtout remarquable par le naturel et la vérité. Sans doute le fond des meilleurs traités de Plutarque est emprunté à tous les philosophes de la Grèce, dont il n'est pour ainsi dire que l'abréviateur. Mais la forme lui appartient; les doctrines qu'il expose ont reçu l'empreinte de son âme, et ses compilations mêmes ont un cachet d'originalité. La morale de ces traités, sans être haute et roide comme celle des stoïciens, ni spéculative et enthousiaste comme celle de Platon, est généralement pure, courageuse et praticable. Sans cesse appuyée par les faits, presque toujours embellie par des images heureuses, de vives allégories, elle parle au cœur et à la raison. Quelques-unes même de ces petites dissertations de Plutarque sont des chefs-d'œuvre où l'on trouverait le germe de gros livres. Le traité sur l'éducation a fourni à l'éloquent Rousseau les vues les plus solides, et quelques-unes des plus belles inspirations de son *Emile*. — Toutefois, c'est principalement comme historien, comme peintre des temps et des hommes, que Plutarque nous paraît avoir mérité toute sa gloire, et justifier la préférence que de grands esprits lui ont accordée sur presque tous les écrivains. Là cependant nous trouvons encore, dans la conception générale de ses plans, quelque trace des habitudes de fausse éloquence empruntées aux écoles sophistiques de la Grèce et de Rome. Plutarque intitule son grand ouvrage les *Vies parallèles* (Βιοι Παράλληλοι); et dans ce cadre l'histoire abrégée de chaque grand homme de la Grèce a pour suite et pour pendant la vie d'un grand homme romain, laquelle est terminée par une comparaison où les deux héros sont rapprochés trait pour trait et pesés dans la même balance. Cette méthode ne semble-t-elle pas rappeler d'abord les thèses un peu factices des écoles et les jeux d'esprit de l'éloquence? L'histoire peut-elle, en effet, offrir toujours à point nommé ces rapports, ces symétries que le talent oratoire saisit quelquefois entre deux destinées, deux caractères célèbres? L'exactitude ne doit-elle pas souvent manquer à ces rapprochements essayés sur une longue série de grands hommes? Et l'écrivain ne sera-t-il pas conduit quelquefois à fausser les traits pour créer des ressemblances, et à subtiliser pour expliquer les différences? Enfin, un peu de monotomie ne s'attache-t-il pas à cette méthode, qui établit dans l'histoire de deux peuples des correspondances si régulières, et emboîte les grands hommes de deux pays dans ces étroits compartiments? Peut-être, pour justifier ce système de composition adopté par Plutarque, faut-il se souvenir qu'il était Grec, et que, dans l'esclavage de son pays, il trouvait une sorte de consolation à balancer la gloire des vainqueurs, en opposant à chacun de leurs grands hommes un héros qui fût né dans la Grèce. — L'érudition fait à Plutarque historien beaucoup d'autres reproches : on l'a souvent accusé et même convaincu de graves inexactitudes, d'oublis, d'erreurs dans les faits, dans les

noms, dans les dates, de contradictions avec lui-même. On a découvert chez lui des fautes qui, dans les scrupules de notre exacte critique, compromettraient la renommée d'un historien, mais qui n'ôtent rien à son génie. Plutarque, qui a tant écrit sur Rome, savait, de son propre aveu, fort peu la langue latine. On conçoit d'ailleurs combien, dans l'antiquité, toute investigation historique était lente, difficile, incertaine. Aidée par l'imprimerie, la patience moderne, en rapprochant les textes, les monuments, a pu rectifier les erreurs des anciens eux-mêmes. Mais qu'importe que Plutarque ait écrit que Tullie, fille de Cicéron, n'avait eu que deux maris, et qu'il ait oublié Crassipes? Qu'importe qu'il se soit trompé sur un nom de peuple ou de ville, ou même qu'il ait manifestement mal compris le sens d'un passage de Tite-Live? Ces petites curiosités de l'érudition laissent aux récits de l'historien tout leur charme et tout leur prix. On peut s'étonner davantage qu'il se contredise quelquefois lui-même, et que dans deux vies il raconte le même fait avec d'autres noms ou d'autres circonstances. Tout cela, sans doute, indique une composition plus oratoire que critique, plus attentive aux peintures et aux leçons de mœurs qu'à la précision des détails. C'est en général la manière des anciens. Au reste, malgré ces défauts, il n'en faut pas moins reconnaître que, même pour la connaissance des faits, les vies de Plutarque sont un des monuments les plus instructifs et les plus précieux que l'érudition ait pu recueillir dans l'état incomplet où nous est parvenue la littérature antique. Une foule de faits, et les noms mêmes de beaucoup d'écrivains, ne nous sont connus que par Plutarque. Indépendamment de l'histoire des grands hommes de la Grèce, qu'il a écrite avec des notions plus certaines et plus étendues dans les vies mêmes des personnages romains, il a jeté un grand nombre d'anecdotes qui ne sont point ailleurs : il a rappelé des passages de Tite-Live, que le temps nous a ravis; et il cite une foule d'écrits latins qu'il avait lus, et dont il a seul révélé quelque chose à notre curiosité : par exemple les harangues de Tibérius Gracchus, les lettres de Cornélie à ses deux fils, les mémoires de Sylla, les mémoires d'Auguste, etc. — La critique savante qui a relevé les inexactitudes de Plutarque a voulu quelquefois lui ôter aussi le mérite de ses éloquents récits. On a supposé qu'il était plutôt un adroit compilateur qu'un grand peintre, et qu'il avait copié ses plus beaux passages dans d'autres historiens. Le reproche paraît peu vraisemblable. Dans les occasions où Plutarque pouvait suivre Thucydide, Diodore, Polybe, ou traduire Tite-Live et Salluste, nous le voyons toujours donner aux faits l'empreinte qui lui est propre et raconter à sa manière. Dans la vie de Nicias même, il regrette l'obligation désavantageuse où il se trouve de lutter contre Thucydide, et de recommencer les tableaux tracés par un si grand maître. Laissons donc à Plutarque la gloire d'une originalité si bien marquée par la forme même de ses récits, par le mélange d'élévation et de bonhomie qui en fait le caractère et qui décèle l'influence de ses études oratoires et la simplicité de ses mœurs privées. On a souvent célébré, défini, analysé le charme prodigieux de Plutarque dans ses vies des hommes illustres. « C'est le Montaigne des Grecs, a dit Thomas; « mais il n'a point comme lui cette manière pit- « toresque et hardie de peindre ses idées, et cette « imagination de style que peu de poëtes même « ont eue comme Montaigne. » Cette restriction est-elle juste? Plutarque, dont la hardiesse disparaît quelquefois dans l'heureuse et naïve diffusion d'Amyot, n'a-t-il pas au contraire au plus haut degré l'expression pittoresque et l'imagination de style? Quels plus grands tableaux, quelles peintures plus animées que l'image de Coriolan au foyer d'Attilius, que les adieux de Brutus et de Porcie, que le triomphe de Paul-Emile, que la navigation de Cléopâtre sur le Cydnus, que le spectacle si vivement décrit de cette même Cléopâtre, penchée sur la fenêtre de la tour inaccessible où elle s'est réfugiée, et s'efforçant de hisser et d'attirer vers elle Antoine vaincu et blessé, qu'elle attend pour mourir! Combien d'autres descriptions d'une admirable énergie! Et à côté de ces brillantes images, quelle naïveté de détails vrais, intimes, qui prennent l'homme sur le fait, et le peignent dans toute sa profondeur en le montrant avec toutes ses petitesses! Peut-être ce dernier mérite, universellement reconnu dans Plutarque, a-t-il fait oublier en lui l'éclat du style et le génie pittoresque; mais c'est ce double caractère d'éloquence et de vérité qui l'a rendu si puissant sur toutes les imaginations vives. En faut-il un autre exemple que Shakspeare, dont le génie fier et libre n'a jamais été mieux inspiré que par Plutarque, et qui lui doit les scènes les plus sublimes et les plus naturelles de son Coriolan et de son Jules-César? Montaigne, Montesquieu, Rousseau, sont encore trois grands génies sur lesquels on retrouve l'empreinte de Plutarque, et qui ont été frappés et colorés par sa lumière. Cette immortelle vivacité du style de Plutarque, s'unissant à l'heureux choix des plus grands sujets qui puissent occuper l'imagination et la pensée, explique assez le prodigieux intérêt de ses ouvrages historiques. Il a peint l'homme, et il a dignement retracé les plus grands caractères et les plus belles actions de l'espèce humaine. L'attrait de cette lecture ne passera jamais : elle répond à tous les âges, à toutes les situations de la vie; elle charme le jeune homme et le vieillard; elle plaît à l'enthousiasme et au bon sens. — La première édition du texte grec de Plutarque est celle des Alde, Venise, 1509, in-fol., pour les œuvres morales; et celle de Juntes, Florence, 1517,

in-fol., pour les vies. Parmi les éditions postérieures, nous indiquerons seulement celles de H. Estienne, grec-latin, Paris, 1572, 13 vol. in-8°; de Maussac, ibid., 1634, 2 vol. in-fol.; de Reiske, Leipsick, 1774-1782, 12 vol. in-8°; de Bryan pour les vies, et de Wittenbach pour les *Œuvres morales*, 12 vol. in-4° (travail fort important au sujet duquel on peut consulter (1) l'article WYTTENBACH). Pour le texte grec seul des vies, celles de M. Coray, Paris, 1809-1815, 6 vol. in-8° (très-bonne édition devenue rare), de M. Schæfer, Leipsick, 1812, 9 vol. in-18, de M. Sintenis, Leipsick, 1837-1847, 4 vol. in-8°. Les beaux exemplaires de l'édition de 1567-1574 sont fort rares, le prix en est donc très-élevé; en 1854 et en 1857 il s'en est adjugé deux à Paris, l'un à quatre cent soixante-dix, l'autre à cinq cent quarante francs; un troisième a été poussé jusqu'à huit cent cinquante-cinq francs à la vente de Bure en 1853. L'édition de Paris, 1783-1787, 22 vol. in-8°, avec des notes de G. Brotier et de Vauvilliers, a été faite avec beaucoup de soin; la réimpression qui en a été donnée à Paris, 1802-1806, 25 vol. in-8°, d'une exécution inférieure, a le mérite de contenir des notes de Clavier. La version latine des *Vies* de Plutarque, par J.-A. Campani, fut un des premiers produits de l'art typographique dès son introduction à Rome, vers 1470. Pour les traductions en langues modernes, voyez les articles AMYOT, DACIER, POMPÉI et RICARD (2). Les traductions italiennes sont nombreuses : celle de Domaxidie, publiée à Venise en 1555, a été plusieurs fois réimprimée; celle de G. Pompéi est en Italie un ouvrage classique; elle a été publiée à Vérone en 1773, 5 vol. in-4°, et 1799, 10 vol. in-8°, et des réimpressions multipliées en ont constaté le succès. On a joint à l'édition de Florence, 1822, 7 vol. in-8°, les *Opuscoli morali*, traduits par Marcello Adriani et Sebastiano Crampi, 1819-1820, 6 vol. in-8°. En espagnol il existe une traduction des *Vies* par Juan Castro de Salinas, et une des *Œuvres morales* par Diego Gracian; la version des *Vidas*, par Alfonso de Palencia, 1491, 2 vol. in-fol., n'a d'autre mérite que sa rareté. Les Allemands possèdent la traduction de Kaltwasser, 1783-1806, 19 vol. in-8°; les Anglais en ont une exécutée par divers écrivains, et qui, publiée en 1758, 6 vol. in-8°, a été très-souvent réimprimée, quoiqu'elle n'ait que bien peu de mérite. On y joint les *Œuvres morales*, 1718, 5 vol. in-8°. Il est impossible de nier qu'Amyot ne nous ait donné un faux Plutarque. Le rhéteur de Chéronée, écrivain naïf, vivant à une époque nullement naïve, est devenu chez lui un homme simple, un bonhomme. Au fond, Amyot savait assez mal le grec; et, quoiqu'il ait été aidé par le savant Turnèbe, il a fait une multitude de fautes dans sa version, qui est trois fois plus longue que l'original. La traduction de Ricard, 1783-1803, 40 vol. in-12, est généralement fidèle, mais pâle; elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment en 1844, chez le libraire Lefebvre; mais on n'a conservé qu'une partie des notes du traducteur. Une édition des *Vies* entreprise en 1827, grand in-4°, devait être accompagnée de bustes et de portraits d'après l'antique. On annonçait au moins quinze volumes publiés par livraisons, dont le prix était tel que l'ouvrage devait revenir à treize mille francs environ. Il y a eu des procès de la part de souscripteurs qui ne se doutaient pas qu'ils s'engageaient à recevoir un livre aussi dispendieux. Le libraire Charpentier a fait paraître les vies traduites par M. Pierron, Paris, 1843-1845, 4 vol. in-12, et les *Œuvres morales*, 1845, 5 vol. in-12. V—N.

PLUTARQUE (SAINT), martyr, né et élevé dans l'idolâtrie, fut converti à Jésus-Christ par Origène. La persécution suscitée contre les chrétiens sous l'empereur Sévère ayant éclaté en 202 à Alexandrie, Plutarque fut un des premiers que l'on arrêta. Origène le visitait dans la prison, et lorsqu'il eut été condamné à mort avec cinq de ses disciples, il l'accompagna au lieu de l'exécution. Ce zèle courageux pensa lui coûter la vie, la famille de Plutarque, qui était restée païenne, lui attribuant la mort de celui qu'elle regrettait. G—Y.

PLUVINEL (ANTOINE DE), fameux écuyer, né vers le milieu du 16e siècle au Crest, petite ville du Dauphiné, annonça dès son enfance une grande adresse à tous les exercices du manége, et se perfectionna dans l'art de monter à cheval en fréquentant les plus célèbres académies de

(1) Wyttenbach a fort bien prouvé, quoique un peu longuement, que ce traité n'est pas de Plutarque, mais ce n'en est pas moins une production intéressante. L'auteur avait peu d'esprit, mais il montre une grande instruction. BR—T.

(2) Une bonne édition de Plutarque fait partie de la *Bibliotheca græca*, publiée par MM. Didot. Les *Vies* ont été l'objet des soins de M. Dœhner, qui a revu le texte sur un grand nombre de manuscrits, et l'on a reproduit la bonne traduction latine de Xylander, qui n'avait été imprimée qu'une seule fois, celle de Crasius, qui est loin de la valoir, lui ayant été substituée depuis. Les *Morales* ont été éditées par M. Duebner, qui a pris pour base, en les améliorant, le texte et la traduction de Wyttenbach. Un cinquième volume contient les fragments des ouvrages perdus de Plutarque, les *pseudo-plutarchea*, et une table générale des matières exécutée avec soin. Les fragments avaient été recueillis pour la première fois par Wyttenbach; le texte a été fort amélioré par l'examen de nouveaux manuscrits. Les éditions isolées de traités de Plutarque sont nombreuses, et il en est d'importantes, mais cette énumération ne saurait trouver place ici; nous indiquerons seulement celles du *De liberorum educatione liber*, publiées par Heusinger, Leipsick, 1749, et par Schneider, Strasbourg, 1775, estimées l'une et l'autre; un traité *De physicis philosophorum decretis*, mis au jour par C.-D. Beck, Leipsick, 1787; des *Politica*, Paris, 1824, dus au docteur Coray; du *De superstitione liber*, avec commentaire, par C.-F. Matthæi, Moscou, 1778 (édition peu commune, critique et savante); des *Apophthegmata*, Leipsick, 1779, bonne édition, sans traduction, donnée par Th.-E. Gierig, et préférée à celle de Pemberton, Oxford, 1768, qui est belle, mais qui n'est pas très-estimée. Une traduction des *Vies*, revue par M. Clough, a vu le jour à Boston en 1859, 5 vol. in-8°; elle a été l'objet des éloges de divers journaux; on peut consulter entre autres un article inséré dans le *Quarterly review* (octobre 1861) et où l'on trouve une judicieuse appréciation du mérite de Plutarque comme biographe. Ruald, Dacier, Corsini, Dryden, ont écrit la vie de Plutarque en tête de leurs éditions ou traductions; Tiedemann, Brucker, Buhle, Ritter, et les autres historiens de la philosophie ancienne, sont entrés à son égard dans de longs détails. BR—T.

l'Italie, entre autres celle de Pignatelli à Naples, regardé comme le meilleur écuyer de son temps. A son retour en France il fut présenté au duc d'Anjou (depuis Henri III), qui le fit son premier écuyer et l'emmena avec lui en Pologne. Pluvinel fut l'un des trois gentilshommes qui favorisèrent l'évasion de ce prince lorsqu'il revint en France prendre possession du trône. Henri récompensa son dévouement en le comblant de faveurs. Après la mort de son maître, Pluvinel s'empressa de reconnaître l'autorité de Henri IV. Il obtint alors la direction des grandes écuries, fut fait gentilhomme de la chambre, et peu après sous-gouverneur du Dauphin. Ses talents ne se bornaient pas à l'équitation : il avait de l'esprit et de la finesse. Il fut envoyé ambassadeur en Hollande, et chargé de différentes négociations dont il s'acquitta avec succès. Pluvinel mourut à Paris le 24 août 1620, âgé de 65 ans. C'est à lui qu'on est redevable de l'établissement en France des académies d'équitation. On a de lui le *Manége royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du cavalier en tous les exercices de cet art, fait et pratiqué en l'instruction du roi* (Louis XIII), Paris, in-fol. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur par J.-D. Peyrol, est orné d'un frontispice gravé du portrait de Louis XIII et de celui de Pluvinel, et de 63 grandes planches gravées par le fameux Crispin de Pas (*voy.* ce nom), et représentant, dans les différentes positions du cavalier, les jeunes seigneurs qui fréquentaient alors l'académie. Cette édition, est très-recherchée à cause de la beauté des gravures, quoique l'éditeur ait tronqué le texte d'une manière fâcheuse; elle a été reproduite en 1624; mais cette réimpression, où les planches sont ployées, est moins précieuse. René Menou de Charnizay, ami de Pluvinel, fit reparaître cet ouvrage plus complet, conformément au manuscrit de l'auteur, en 1625, in-folio, sous ce titre : *Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, etc. Outre les planches de l'édition précédente, celle-ci contient le portrait de Roger de Bellegarde, grand écuyer, et celui de Menou. C'est cette édition qui a servi de base à toutes les réimpressions qui ont été faites de cet ouvrage, tant en français qu'en allemand. Les amateurs font beaucoup de cas de l'édition française et allemande, Francfort, 1628, in-fol., ornée de gravures par Matthieu Merian, qui ne sont pas moins belles que celles de Crispin de Pas. (*Voy.* pour plus amples détails le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, au mot PLUVINEL.) W-s.

PLUYMER (JEAN), médiocre poëte hollandais, né, à ce qu'il paraît, à Amsterdam; et mort on ne sait en quelle année dans la même ville, a laissé 2 volumes in-4° de *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1691 et 1723, le dernier posthume. C'est d'abord une suite de pièces en l'honneur de Guillaume III, stathouder des Provinces-Unies et roi d'Angleterre, qui témoigna sa satisfaction au poëte par une médaille d'or que celui-ci paraît avoir fièrement portée à sa boutonnière; puis des vers de circonstance pour naissance, mariage, etc., selon l'usage commun en Hollande; quelques poésies érotiques, dans le nombre desquelles il s'en trouve qui ne manquent pas de facilité ni de grâce; ensuite quelques prologues pour le théâtre d'Amsterdam, dont Pluymer eut pendant quelque temps la ferme ou l'entreprise; et enfin une tragédie en cinq actes intitulée *Pyrame et Thisbé*. Wagenaar, dans son *Histoire d'Amsterdam*, t. 3, p. 251, dit que Pluymer est auteur de plusieurs autres pièces restées au théâtre, et il cite comme celles qui avaient le plus de vogue : la *Couronnée après sa mort*, l'*Avare*, l'*Ecole des Jaloux* et *Crispin astronome*. Ces pièces manquent dans les deux volumes de ses œuvres. Pluymer, ainsi que son ami Antonidès Van Der Goes, poëte bien supérieur, était un antagoniste ardent de la secte des ultrapuristes, qui aspirait alors à un pouvoir dictatorial dans la littérature hollandaise. L'amitié a inspiré à Brouckhusius et à Francius des vers latins extrêmement flatteurs pour Pluymer. M—ON.

PNIN (IWAN-PÉTROVITCHE), poëte et littérateur russe, né en 1773, près de Moscou, mourut à St-Pétersbourg, le 17 septembre 1805. Après avoir reçu son éducation dans la pension noble de l'université de Moscou et dans le corps des cadets du génie, il entra dans l'artillerie comme officier. En 1797 il fut placé dans le service civil et adjoint au département de l'instruction publique comme expéditeur en 1803. Il mourut peu de semaines après avoir donné sa démission. Il était en outre président de la société des amis des lettres et beaux-arts de St-Pétersbourg. En 1798 il rédigea le *Journal* de cette ville, 4 volumes. On a de lui : 1° *Essai sur la civilisation, surtout par rapport à la Russie;* 2° *Plainte de l'innocence supprimée par les lois;* 3° *Sur les moyens d'éveiller le patriotisme*, etc. Parmi ses ouvrages poétiques nous citerons : 1° *Odes*, éparpillées dans beaucoup de revues, surtout *Ode à la justice*, et 2° *Bélisaire*, drame. R—L—N.

PO (PIETRO DEL), peintre, naquit à Palerme en 1610 et fut élève du Dominiquin. C'est à Rome qu'il alla étudier la peinture; mais il ne se borna pas à ce seul art : il fut en même temps ingénieur distingué et graveur habile. On ne connaît de lui, en fait de grand tableau, que le *St-Léon* qu'il peignit dans l'église de la Vierge des Constantinopolitains, à Rome. Cette production n'est pas sans mérite; mais elle le cède aux tableaux de chevalet dont il enrichit plusieurs galeries particulières; ils sont exécutés avec le soin le plus exquis et le fini d'une miniature. Leur succès fut tel que la cour d'Espagne voulut en posséder quelques-uns. On en conserve deux dans le couvent de la Mission à Plaisance, représentant la *Décollation de St-Jean* et le *Crucifiement de St-Pierre*, qu'on regarde comme les meilleurs qu'il ait exécutés; aussi y a-t-il mis son nom.

Vers la fin de sa vie, il alla s'établir à Naples, où il peignit peu. Profondément versé dans la théorie des beaux-arts, pendant son séjour à Rome, il occupa la chaire de perspective et d'anatomie à l'académie de St-Luc. Cultivant aussi la gravure à l'eau-forte, il avait coutume de retoucher ses planches avec le burin; mais on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours dans son dessin la correction qu'on serait en droit d'attendre d'un élève du Dominiquin. On connaît de lui seize planches gravées d'après Annibal Carrache, le Dominiquin, le Poussin, Sisto Badalocchio et Jules Romain, dont on peut voir le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art* d'Huber et Rost. Cet artiste mourut à Naples en 1692. — *Jacques* DEL Po, son fils, naquit à Rome en 1654. Il fut élève de son père et du Poussin. Il n'a laissé à Rome que deux tableaux, l'un à St-Ange in Peschiera, l'autre à Ste-Marthe. Lorsque son père alla se fixer à Naples, il l'y suivit, et fut chargé dans cette ville d'un grand nombre de travaux. Aussi habile que son père dans la théorie de la peinture, il le surpassa dans la pratique. Il fut fréquemment occupé à orner de ses fresques les galeries des principaux seigneurs de Naples. Il était très-instruit dans les belles-lettres; aussi avait-il une extrême facilité à composer des poëmes en peinture. Il est difficile de concevoir l'incroyable variété de ses compositions et la magie avec laquelle il charme l'œil par l'éclat de son coloris. Cependant il tombe, comme la plupart des peintres de grandes machines, dans la manière et l'incorrection, surtout dans ses figures et ses draperies, et il ne tient à l'école du Dominiquin que par les leçons qu'il reçut de son père. Mais où son talent brille d'un véritable éclat, c'est dans la galerie du marquis de Genzano, dans une salle du palais du duc de Matalono et surtout dans sept pièces du prince d'Avellino. Il grava aussi à l'eau-forte dans la manière de son père; mais on ne cite de lui en ce genre rien de bien remarquable. Il mourut à Naples en 1726. — *Thérèse del* Po, sœur du précédent, fut élève de son père et de son frère, et se distingua dans les arts du dessin. Elle peignit avec succès à l'huile, au pastel et en miniature. Quelques-uns de ses ouvrages sont conservés dans l'ancienne galerie de la marquise de Villena, qui les lui avait fait exécuter dans le temps qu'elle était vice-reine de Naples. Elle a aussi gravé à l'eau-forte plusieurs productions de son père et de son frère. On cite d'elle une *Susanne au bain*, qu'elle a gravée d'après le Carrache. Elle mourut à Naples en 1716. P—s.

POCCETTI (BERNARDIN BARBATELLI, surnommé) naquit à Florence et fut élève de Michel del Ghirlandajo. Son père était potier de terre et mourut quand son fils était encore au berceau : sa mère se remaria et le laissa livré aux soins de sa grand'mère, qui avait à peine elle-même de quoi vivre; mais, quoique âgé de moins de six ans, le jeune Poccetti manifestait déjà les plus rares dispositions pour le dessin. Michel del Ghirlandajo, l'ayant vu tracer un jour des figures sur une muraille avec une hardiesse et un goût qu'on ne devait pas attendre de son âge, voulut cultiver le talent qu'il annonçait, l'emmena chez lui et le traita toujours par la suite avec la tendresse d'un père. On rapporte que, dans les commencements, son maître lui ayant donné un œil à copier, tandis que lui-même s'occupait à peindre un grand tableau, l'élève, au lieu de faire ce qui lui avait été prescrit, s'amusa à dessiner le tableau, le maître et l'échelle sur laquelle celui-ci était monté, et mit dans le dessin une telle perfection qu'on l'aurait cru sorti de la main d'un artiste exercé et que Ghirlandajo en demeura frappé d'admiration. Poccetti se distingua sous ce maître par un tel talent pour peindre les grotesques qu'il en reçut le nom de Barbatelli *de' grotteschi;* bientôt après, on lui donna celui *delle facciate*, à cause de la manière distinguée avec laquelle il peignit les façades d'un grand nombre de maisons de Florence. Mais, s'étant rendu à Rome, la vue des ouvrages de Raphaël et des autres grands maîtres de l'école romaine lui découvrit une autre route. Il se mit à les étudier de passion, et c'est ainsi qu'il devint un des plus estimables artistes de son époque. Il revint alors à Florence, et s'y montra dans ses figures peintre aimable et gracieux, et dans ses compositions riche et orné. Il déploya une grande fécondité d'invention et de talent, et peignit avec un égal succès le paysage, les marines, les fruits, les fleurs; mais il se mit hors de pair pour la pompe des draperies et des étoffes, qu'il imitait d'une manière admirable. Il reste très-peu de ses tableaux à l'huile ou sur toile; mais il est peu de quartiers de Florence où l'on ne trouve de ses fresques, et dans cette partie de l'art, il le cède à peu de peintres d'Italie. Pietre de Cortone ne pouvait voir sans s'indigner l'indifférence avec laquelle ce peintre était négligé de son temps, et Raphaël Mengs ne venait jamais à Florence sans rechercher jusqu'au moindre vestige de ses fresques pour pouvoir les étudier. Poccetti travaillait assez souvent de pratique, et les historiens comparent sa facilité à celle des improvisateurs. Néanmoins cette faculté, qui est quelquefois une marque de peu d'études, est au contraire chez lui une qualité rare, qui ne l'empêche point d'avoir un pinceau dont la touche fine et décidée, quoique rapide, ne porte jamais à faux. Aussi le regarde-t-on comme le Paul Véronèse de son école. Il lui arrive souvent aussi d'étudier ses tableaux et de finir ses contours avec le même soin qu'une miniature. Pour connaître tout le mérite de cet artiste, il suffit de voir le *Miracle du noyé ressuscité*, qu'il a peint dans le cloître de la *Nunziata* à Florence. Cette peinture, de l'avis de tous les connaisseurs, est une des plus belles de cette

ville. Ses fresques sont répandues dans toute la Toscane. On cite particulièrement les lunettes qu'il a peintes dans le couvent des Servites, à Pistoie. On peut voir le détail de ses autres ouvrages chez Baldinucci et surtout dans l'ouvrage intitulé *Serie degli uomini i più illustri nella pittura, scultura ed architettura*, etc., Florence, 1773, 12 vol. in-4°. A un rare talent dans les parties les plus importantes de son art, cet artiste joignait un caractère extrêmement bizarre. La seule société dans laquelle il se plût était celle des gens de la dernière classe du peuple, avec lesquels il aimait à s'enivrer, et c'est de cette habitude que lui est venu le surnom de *Poccetti*, sous lequel il est seulement connu aujourd'hui. Cet habile artiste mourut à Florence le 9 novembre 1612. P—s.

POCCI (François, comte de), poëte, musicien et peintre allemand, né le 7 mars 1807 à Munich, où il mourut en 1860. Il était le fils du comte Fabrice Pocci, qui, natif d'une ancienne famille patricienne de Viterbo et Toscanella, était venu en 1781 à la cour de l'électeur palatin Charles-Théodore, pour aller mourir en 1844 à Munich, âgé de près de 80 ans, comme lieutenant général bavarois et majordome de la reine Thérèse. François fit ses études de droit et de sciences administratives à Landshut et Munich, de 1825 à 1828, et entra ensuite comme référendaire au ministère de l'intérieur. A l'exemple de sa mère, Françoise-Xavière, baronne de Posch de Dresde, il s'occupa dans ses loisirs de dessin et de peinture. Nommé maître de cérémonies en 1830, il accompagna le roi Louis Ier et le prince royal, depuis Maximilien II, dans plusieurs de leurs voyages d'Italie. Depuis 1847, il était intendant de la chapelle de musique royale. Fort de ses talents variés, le comte Pocci a créé quelques nouvelles branches de littérature et de beaux-arts. Si les Allemands ne lui doivent pas les éditions de leurs classiques illustrées et accompagnées de dessins, c'est lui qui les a au moins rendues plus populaires. Ce qu'il a créé, c'est la manière d'accompagner de dessins les compositions musicales ainsi que les compositions poétiques, surtout les chansons populaires. Pocci a étendu cette manière à tout, légendes, chansons et contes bleus pour les enfants, jeux d'enfants, abécédaires, théâtre pour les enfants, morale en maximes et en actions, proverbes, etc.; Pocci a tout illustré, y compris même des contes danois et des historiettes anglaises. Voici la liste de ses compositions originales : 1° *Chansons des fleurs*, avec musique et dessins, Munich, 1833; 2° *Chansons à images pour le piano*, ibid., 1835; 3° *Six chansons d'amour des vieux Minnesaengers*, ibid., 1836; 4° *Légende de St-Hubert*, conte illustré, ibid., 1840; 5° *Chants des soldats*, avec illustrations, ibid., 1842; 6° *Poésies*, Schaffhouse, 1843; 7° *Chants des chasseurs*, avec illustrations, Landshut, 1843; 8° *Petit livre pour les enfants*, avec illustrations, Schaffhouse, 1843; 9° *Chants des étudiants*, avec illustrations, Landshut, 1845; 10° *Barbe bleue*, conte illustré, 1845; 11° *Historiettes et chansons*, en images, 3 vol., Munich, 1840-1845; 12° *Petites sentences illustrées*, ibid., 1846; 13° *Drames en silhouettes*, ibid., 1847; 14° le *Lièvre apportant les cadeaux de Noël*, avec illustrations, Noerdlingen, 1850; 15° *Jeux dramatiques pour les enfants*, illustrés, Munich, 1850; 16° *Le plus nouveau livre de sentences*, illustré, ibid., 1851; 17° *Livre d'images gaies*, ibid., 1852; 18° *Chansons pour les enfants, vieilles et nouvelles*, illustrées, Leipsick, 1852; 19° la *Nuit dans la forêt*, fantasmagorie illustrée, Munich, 1852; 20° *Berceau de printemps pour des enfants sages*, avec illustrations; 3° édit., Francfort, 1853; 21° *Ce que tu veux!* avec illustrations, Munich, 1854; 22° l'*Alchimiste*, opéra, représenté à Munich. Il faut y ajouter des opérettes pour des théâtres de dilettantes, cantates, etc. Depuis 1834 il a publié avec Guido Gœrres le *Calendrier festal*, par cahiers. C'était une revue mensuelle illustrée dans laquelle Pocci a inséré beaucoup de chansons populaires avec images. Il a fourni son contingent aux *Feuilles volantes* de Saphir, puis à une publication similaire de Schneider et Braun, pour laquelle il a écrit son *Hémorrhoïdaire officiel;* ainsi que pour les *Feuilles imagées de Munich*. Quant aux dessins et illustrations dont il a orné les ouvrages d'autres écrivains, il faut citer 1° les *Contes populaires allemands* des frères Grimm; 2° les *Contes bleus* de Schreiber; 3° la *Patrie des enfants*, de Güll, poëte de Munich; 4° les *Schnadahüpfln* (chansons en dialecte populaire de haute Bavière), par Kobell; 5° les *Contes danois* d'Andersen, etc. R—l—n.

POCCIANTI (Michel), biographe, naquit à Florence, embrassa la vie monastique dans la congrégation des Servites, et fut chargé par ses supérieurs de donner des leçons de philosophie et de théologie aux jeunes religieux. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de succès qu'il fut élevé au doctorat et agrégé à la faculté de théologie de Florence. Obligé de partager son temps entre l'enseignement et la prédication, il trouvait encore le loisir de s'appliquer aux recherches historiques : il essaya de ranimer le goût de l'étude parmi ses confrères en établissant dans leur monastère de l'*Annonciade* une bibliothèque qu'il enrichit des meilleurs ouvrages. L'assiduité qu'il mettait au travail faisait concevoir les plus grandes espérances, quand il fut enlevé par une mort prématurée le 6 juin 1566, selon Negri (*Scrittori fiorentini*), ou 1576, suivant Ghilini (*Teatro d'uomini letterati*), à l'âge de 41 ans. Outre des *Commentaires sur les saintes Ecritures* et quelques opuscules ascétiques, on a de lui : 1° *Historia seu chronicon ordinis Servorum* b. m. v. *ab ann.* 1222, Florence, 1566, in-4°. Negri dit que cet ouvrage venait de paraître quand Poccianti mourut, et que Luc Ferrini, son disciple et son ami, fut l'éditeur des suivants : 2° *Mys-*

ticæ coronæ B. Mariæ Virginis, numero sexaginta tria miraculorum, ibid., 1569 (1); 3° *le Vite de sette beati Fiorentini, fundatori del sagro ordine de' Servi*, etc., ibid., 1589, in-8° (*voy.* FERRINI); 4° *Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis quorum et memoria extat, atque lucubrationes in litteras relatæ sunt*, etc., ibid., 1589, in-4°, très-rare. Ce catalogue, quoique corrigé et augmenté de deux cents articles par le P. Ferrini, n'en est pas moins inexact et incomplet. C'est donc avec raison qu'on préfère à cette compilation la *Storia degli scrittori Fiorentini* du P. Negri, qui n'a pourtant pas évité tous les défauts de son prédécesseur (*voy.* NEGRI). Voyez pour plus de détails les *Mémoires* de Niceron, t. 18. W—S.

POCH (BERNARD), prêtre génois, cultiva les langues orientales avec beaucoup de succès et s'y rendit très-habile. Il mourut à Rome en 1785. C'est tout ce que nous avons pu nous procurer sur ce docte hébraïsant. Il a laissé : 1° *Del Pentateuco stampato in Napoli l'anno 1491, e saggio di alcune varianti lezioni estratte da esso et da Libri antichi della Sinagoga*, Rome, 1780, in-4°; 2° *Chizzouk Emounah* (Bouclier de la foi), en hébreu et en italien. Rabbi Isaac, qui mourut en 1594, avait composé sous ce titre un livre contre la religion chrétienne. C'est un des plus pernicieux qui soient sortis de la plume des juifs, au jugement de tous ceux qui le connaissent, parce que l'auteur est très-subtil, et que, sous un faux air de modération et d'impartialité, il met en œuvre avec beaucoup d'art et de méthode tous les genres de sophismes propres à enlever aux chrétiens les preuves qu'ils ont coutume de puiser dans l'Ancien Testament pour confirmer la venue du Messie. Wagenseil le traduisit en latin et l'inséra avec le texte hébreu dans sa collection intitulée *Tela ignea Satanæ*, etc. Il l'accompagna de quelques notes critiques, mais trop faibles en comparaison des arguments du redoutable caraïte. Wolf découvrit plusieurs additions et variantes de ce dangereux écrit dans sa *Bibliothèque hébraïque;* il les donna au public en hébreu et en latin, sans aucune réfutation, indiquant seulement le nom des auteurs qui avaient combattu le *Munimen fidei*. L'abbé Poch, qui connaissait les travaux de Jean Muller, de Jacques Gousset, de Brandan Henri Gebhard, du duc d'Orléans et de quelques autres sur cet ouvrage, et qui les estimait, crut néanmoins devoir s'occuper de le réfuter avec encore plus de force. Il paraît qu'il réussit à son gré et à la satisfaction des savants. Le P. Fabricy, qui était plein d'admiration pour l'érudition rabbinique du prêtre génois, désirait ardemment que son livre fût imprimé (Voy. *Titres primitifs de la révélation*, t. 1, p. 201). Nous ne croyons cependant pas qu'il l'ait été. 3° *Pugio fidei*, de Raimon Martin. Ce livre, successivement enrichi de notes de la Pause, de Maussac, de Voisin, de Carpzov, d'Esdras Edzard, célèbre hébraïsant d'Allemagne, a été perfectionné par les soins de Bernard Poch. Cet orientaliste a revu les remarques d'Edzard et indiqué chaque édition où se trouvent les passages tirés des auteurs juifs. Il a également vérifié, dans les ouvrages imprimés des docteurs de la même nation, quelques autres passages cités par Martin, qui avaient échappé aux recherches d'Edzard. Nous ignorons dans quelle bibliothèque sont déposés les manuscrits et si on les imprimera. L—B—E.

(1) C'est la date que Negri donne à cet ouvrage, dont il n'indique pas le format; mais, suivant Niceron, il ne fut imprimé qu'en 1596, in-8°.

POCHARD (JOSEPH), pieux ecclésiastique, né en 1715 à la Cluse, bailliage de Pontarlier, fut, à peine âgé de vingt et un ans, nommé directeur du séminaire de Besançon, position qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 25 août 1786. C'est à lui qu'on doit la révision du *Missel* et du *Bréviaire* du diocèse de Besançon, imprimés par ordre du cardinal de Choiseul, et regardés comme des modèles en ce genre. Il a eu la plus grande part à l'ouvrage intitulé *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, et pour le gouvernement des paroisses* (par Urbain Grisot). Cet ouvrage, imprimé pour la première fois à Neufchâteau, en 1772, par ordre de l'évêque de Toul, à l'insu des auteurs, a eu une foule d'éditions qui prouvent son utilité. Celle de Besançon, 1817, 2 vol. in-12, est précédée de l'éloge historique de Pochard, par M. R... (Louis Rousseau), ancien curé de Lons-le-Saunier, et ornée en outre du portrait très-ressemblant de ce vénérable ecclésiastique, gravé à l'eau-forte, par M. Borel, directeur de l'école de dessin de Besançon. Cet éloge avait été inséré dans le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Barruel, mai 1788. W—S.

POCHOLLE (PIERRE-POMPONE-AMÉDÉE), conventionnel, naquit, le 30 septembre 1764, à Dieppe, où son père était juge subdélégué. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, y professa la rhétorique, et n'était point encore lié aux ordres lorsque la révolution commença. Il s'en montra chaud partisan et fut nommé, en 1791, maire de Dieppe, puis député suppléant à l'assemblée législative, où il ne siégea point. Envoyé, en septembre 1792, à la convention nationale par le département de la Seine-Inférieure, il y parla, pour la première fois, dans le procès de Louis XVI, dont il vota la mort de la manière suivante : « Je crois que des mesures de faiblesse, que des demi-mesures sont les plus dangereuses dans les crises d'une révolution. Si « Louis vit au milieu de nous, je crains que le « spectacle de l'infortune n'efface à la longue la « plus juste indignation. La mesure du bannissement ne me paraît pas meilleure. Si les Tarquins bannis ne furent pas dangereux et ne « purent rentrer dans Rome asservie, c'est qu'ils « n'avaient pas, comme Louis, de nombreux amis « dans l'intérieur, et des milliers de bras armés

« au dehors sous l'étendard de la révolte. On « craint, après sa mort, les tentatives d'un ambi- « tieux qui prétendrait à le remplacer. Je de- « mande comment un ambitieux serait encouragé « par le châtiment d'un tyran ? Ne serait-ce pas, « au contraire, votre faiblesse ? Craindrait-on « que les Français tremblassent devant un tyran « nouveau lorsqu'ils frissonnent encore d'horreur « au souvenir de leurs chaînes ? Je vote pour la « mort de Louis, et puisse sa tombe enfermer « toutes nos divisions et nos haines ! » Pocholle se prononça ensuite contre le sursis. Envoyé à Lyon comme représentant du peuple, après la chute de Robespierre, pour y mettre fin au système de la terreur, il rappela un grand nombre d'exilés, mit beaucoup de prisonniers en liberté et provoqua le décret qui fit disparaître la dénomination de *Commune affranchie* dont on avait affublé l'une des plus anciennes cités des Gaules. Etant ensuite allé dans la Touraine et dans la Bretagne, Pocholle fut chargé d'y désarmer les terroristes, mais il ne remplit que très-imparfaitement cette mission ; on lui reprocha même de n'avoir désarmé que le bourreau. Prudhomme l'accuse d'avoir violé le tombeau d'Agnès Sorel, dispersé ses cendres, etc.; et il assure que ce fait est consigné dans les registres de la municipalité de Loches. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Pocholle fut dénoncé pour tous ces faits à la convention, où Pontécoulant le défendit (1). Après la session, il fut nommé, par le département de la Mayenne, député au conseil des cinq-cents; mais quelques difficultés s'élevèrent au sujet de cette nomination, et il ne put y siéger. S'étant rendu en Italie, en 1797, il fut nommé, par le général en chef Bonaparte, commissaire du gouvernement français aux îles Ioniennes, et il résida à Céphalonie jusqu'au moment où les Turcs et les Russes, réunis par la plus bizarre des alliances, vinrent s'emparer de ces îles. Retiré alors dans Corfou, il en sortit quinze jours avant la reddition de cette place, à bord du vaisseau *le Généreux*, qui traversa les flottes ennemies pour aller à Ancône. Revenu à Paris, il s'y trouva à l'époque du 18 brumaire, et se montra, autant qu'il le put, dans cette grande révolution, opposé à Bonaparte, ce qui le fit écarter de tout emploi dans les premiers temps du gouvernement consulaire. Ce ne fut qu'en 1802 qu'il réussit à se faire nommer secrétaire général du département de la Roer, d'où il passa à la sous-préfecture de Neuchâtel (Seine-Inférieure), qu'il ne quitta qu'en 1814, après le retour des Bourbons. L'ayant reprise dans les cent-jours de 1815, il fut atteint par la loi de 1816 qui exila les régicides. Pocholle se réfugia alors en Belgique, s'y livra à des travaux littéraires et fut, entre autres, un des rédacteurs de la *Galerie historique*, où il est évident qu'il a fait au moins son propre article, inséré dans le 7e volume. Il ne rentra en France qu'après la révolution de 1830, et mourut en 1832. M. l'abbé Cochet a inséré une notice biographique sur Pocholle dans la *Galerie dieppoise* (1re série), Dieppe, 1846-51, in-8°. M—D j.

POCKELS (CHARLES-FRÉDÉRIC), littérateur allemand, né le 15 novembre 1757 à Wœrmlitz, près de Halle, mort à Brunswick le 28 octobre 1818. Pendant le temps qu'il étudia la théologie à Halle, il s'occupa en même temps d'études poétiques et des diverses méthodes d'éducation. De la lutte des humanistes (lettres) et des philanthropinistes (sciences), il résultait selon lui la nécessité de chercher un moyen de conciliation dans la philosophie populaire et l'art de la vie. Il est un des créateurs de cette science qu'aujourd'hui on a appelée en Allemagne le *diététique de l'âme*. En 1780 il fut chargé par le duc de Brunswick de l'éducation de deux de ses fils les plus jeunes. Quatre ans après il en reçut les titres de chanoine et conseiller aulique. Lors de la création du royaume de Westphalie, il refusa les brillantes offres du premier ministre du roi Jérôme, Jean de Muller. Après le rétablissement de la famille ducale, il se chargea à Brunswick des fonctions de censeur de la presse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essai d'une caractéristique du sexe féminin*, 7 vol., Hanovre, 1797-1802 ; 2e édit., ibid., 1806, 5 vol.; 2° *l'Homme, ou Tableau du caractère anthropologique du sexe masculin*, Hanovre, 1805-1808, 4 vol.; 3° *Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick*, tableau biographique, Tubingue, 1809 ; 4° *Sur la société, l'usage du monde et la sociabilité*, Hanovre, 1813-1816, 3 vol. R—L—N.

POCOCK (EDOUARD), savant théologien anglais et l'un des hommes les plus habiles de son siècle dans la connaissance des langues orientales, naquit à Oxford, le 8 novembre 1604. Son père avait été, pendant quelque temps, attaché à l'université d'Oxford, et il était alors vicaire de Chively, dans le Berkshire. Au milieu d'une ville toute lettrée, telle qu'Oxford, le jeune Pocock prit, dès sa plus tendre jeunesse, un goût très-vif pour l'étude, et se livra bientôt avec ardeur à celle des langues orientales : Matthieu Pasor lui donnait des soins en particulier, quand il fut reçu bachelier, en novembre 1622, à l'âge de dix-huit ans ; et il avait déjà beaucoup profité des leçons du professeur lorsqu'en 1626 il devint maître ès arts. Pasor n'ayant plus rien à lui apprendre, Pocock se mit sous la direction d'un maître plus habile : ce fut William Bedwell, vicaire de Tottenham, près Londres, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à répandre dans l'université l'étude de la langue arabe. Sous un

(1) Il n'en est pas moins certain qu'arrivé à Loches, Pocholle fit exhumer du cimetière commun l'urne contenant les restes d'Agnès Sorel, et qui y avait été transportée après la fermeture des églises. Il s'empara d'une partie des cheveux et rompit les mâchoires pour en extirper les dents, qui étaient d'une parfaite conservation et qu'il distribua à plusieurs des assistants. Cet acte a été attesté à l'auteur de cette note par un témoin oculaire, le docteur Henry, qui, en 1777, avait été chargé de surveiller la première translation du tombeau d'Agnès. L—S—D.

tel professeur, Pocock ne tarda pas à faire de rapides progrès dans une science qui était pour lui un objet de prédilection; et bientôt il fut ce qu'on appellerait à présent un *orientaliste*. Agrégé peu après, en 1628, au principal collége de l'université d'Oxford, il voulut prouver tout à la fois qu'il avait acquis une instruction fort étendue dans les langues orientales, et qu'il pouvait en faire une application utile pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. Il résolut donc de publier les parties de la version syriaque du Nouveau Testament restées inédites. Un fort beau manuscrit de la bibliothèque bodléienne lui servit pour cet objet : il le transcrivit en caractères hébreux, et y joignit les points, non selon l'usage ordinaire, mais en se conformant aux règles données par les savants Amira et Sionita. Ce travail était achevé; il l'avait accompagné d'une traduction latine, de l'original grec, et de notes savantes; mais son extrême modestie l'empêchait de le faire paraître : il fallut toutes les instances du savant Jean-Gérard Vossius pour qu'il se décidât à le mettre au jour; encore ce savant hollandais fut-il obligé de le faire imprimer à Leyde en 1630, 1 vol. in-4°. En 1629 Pocock avait été ordonné prêtre par Corbet, évêque d'Oxford; peu de temps après, il fut nommé chapelain de la factorerie anglaise d'Alep. Il arriva à sa résidence en octobre 1630. C'était une mission des plus agréables pour un homme tel que lui; aussi, pendant un séjour de six années en Syrie, trouva-t-il les moyens de perfectionner et d'accroître considérablement ses connaissances dans les langues orientales. Il fit de grands progrès dans le syriaque et l'éthiopien, et il acquit l'usage familier de l'arabe. Il s'occupa aussi beaucoup en Syrie de recherches relatives à l'histoire naturelle des environs d'Alep et propres à faciliter la parfaite intelligence des textes sacrés, comme aussi de traductions des ouvrages historiques des Orientaux. Ceux qu'il a publiés prouvent qu'il a acquis dans ce genre une instruction qui n'a jamais été très-commune chez les personnes livrées à l'étude des langues orientales. Sa principale occupation fut la traduction du recueil des proverbes arabes rassemblés au 12e siècle par Meydany. Cette collection forme un des ouvrages les plus importants pour l'histoire et l'ancienne littérature des Arabes. Pocock en fit une traduction complète en latin, qui est restée manuscrite dans la bibliothèque bodléienne. Jamais elle n'a été imprimée en entier : ce n'est que longtemps après la mort de son auteur que Reiske, Schultens le fils, Macbride et Rosenmüller en ont publié quelques parties (*voy.* MEYDANY). Pocock ne se borna pas à ce seul travail : il s'occupa encore de bien d'autres entreprises littéraires, et il chercha surtout à profiter du séjour qu'il fit dans l'Orient pour se procurer un grand nombre de manuscrits arabes qu'il envoya en Angleterre. Il quitta Alep en 1636, au grand regret des amis musulmans qu'il avait dans cette ville, et il revint dans sa patrie. Bientôt après il fut nommé à une chaire d'arabe, créée exprès pour lui dans l'université d'Oxford. Une partie du discours qu'il prononça à l'ouverture de son cours est imprimée à la suite des notes qui accompagnent l'édition qu'il donna en 1661 du poëme arabe de Tograï. Après avoir professé pendant quelque temps, Pocock se fit remplacer par Th. Greaves et fit un second voyage en Orient. Il alla, cette fois, à Constantinople, où il trouva dans l'ambassadeur anglais, Pierre Wyche, un zélé protecteur. Pendant son séjour dans la capitale de l'empire ottoman, il fut uniquement occupé du soin de recueillir d'anciens manuscrits. Enfin, il en partit en 1640 pour retourner en Angleterre. Il passa par la France et connut à Paris le savant maronite Gabriel Sionita. En arrivant dans sa patrie, il trouva tout dans la plus grande confusion : la révolution qui conduisit Charles Ier à l'échafaud était dans toute sa violence. Laud, archevêque de Canterbury, son généreux patron, était prisonnier. Pour se distraire des malheurs du temps, Pocock se livra plus que jamais à l'étude. En 1641, il seconda Jean Selden dans la publication de quelques portions des Annales d'Eutychius, qui parurent à cette époque, sous le titre de *Origines Alexandrinæ*. L'amitié de ce savant, qui avait beaucoup d'influence dans le parti républicain, fut pendant quelque temps utile à Pocock. Lorsqu'en 1642 Oxford devint le théâtre de la guerre, il fut obligé de l'abandonner et de se réfugier à Childrey, dans le Berkshire. Bientôt après il éprouva un nouveau malheur : l'exécution de l'archevêque Laud entraîna la saisie des revenus de la chaire d'arabe qui avait été fondée par ce prélat. Ce n'est qu'en 1647 que Pocock obtint sa réintégration, et il la dut à la protection de Selden. En 1648, il fut nommé professeur d'hébreu à Oxford; et le roi, qui était prisonnier dans l'île de Wight, joignit à sa place un riche canonicat de l'église du Christ, ce qui fut confirmé par un acte du parlement. A la fin de 1649, il publia son *Specimen historiæ Arabum*, un vol. in-4°. C'est un de ses meilleurs ouvrages, et celui dans lequel il a fait le plus d'usage des vastes connaissances qu'il avait acquises dans la langue et la littérature des Arabes. Ce livre a été réimprimé à Oxford, en un grand volume in-4°, en 1805. On y a joint différents extraits de la partie inédite de la chronique d'Abou'lfeda, qui ont été fournis à l'éditeur par Silvestre de Sacy. Les principes de Pocock, qui étaient bien connus, et l'attachement qu'il avait conservé pour la mémoire et la famille de l'infortuné Charles Ier, l'exposèrent à de continuelles persécutions pendant toute la durée de la révolution. En 1650, on le dépouilla de son canonicat ; on voulut aussi lui ôter ses deux places de professeur. Il fallut une pétition signée par tous les maîtres et étudiants d'Oxford pour arrêter l'exécution de cette me-

sure. C'est alors qu'il publia la plus grande partie de ses ouvrages : ce fut sa seule consolation au milieu des vexations sans nombre qu'il éprouva. En 1655, il fit paraître sous le titre de *Porta Mosis*, en un volume in-4°, six discours théologiques et philosophiques du savant rabbin Maïmonides. Ces discours, écrits en arabe, sont imprimés en caractères hébreux et accompagnés d'une version latine et d'un grand nombre de notes. C'est le premier livre hébreu qui ait été imprimé aux frais de l'université d'Oxford. L'année suivante, il voulut publier les *Expositions sur l'Ancien Testament*, du rabbin Tanchum ; ce projet n'eut pas de suite, et l'ouvrage est resté manuscrit à la bibliothèque bodléienne. Ce fut en 1657 que parut la Polyglotte du docteur Walton. Pocock y prit une part très-active, soit par ses travaux personnels, soit par les nombreux manuscrits arabes, persans, syriaques et éthiopiens qu'il communiqua à l'éditeur. En 1658, Pocock donna en 2 volumes in-4° les *Annales* écrites en arabe par Eutychius, patriarche d'Alexandrie, avec une version latine. La restauration, qui arriva bientôt après, en 1660, le rétablit dans son canonicat. La même année, il fit imprimer une traduction arabe du *Traité de la religion chrétienne*, par Grotius. L'année suivante, il donna une édition du fameux poëme arabe d'Abou-Ismaël Tograï, nommé *Lamiat-al-Adjem*. Cette édition, précédée d'une préface du savant Samuël Clarke, premier imprimeur de l'université, était accompagnée d'une version latine et d'un ample commentaire grammatical. Une édition arabe et latine de l'*Histoire des dynasties*, écrite à la fin du 13e siècle par le patriarche jacobite Grégoire Abou'lfaradj, parut deux ans après à Oxford, 1663, 2 vol. in-4°. Ce travail, si important pour l'étude de l'histoire orientale, fut reçu avec assez d'indifférence par le public. Le défaut d'encouragement, l'insouciance du roi Charles II pour les travaux utiles, et la décadence rapide des solides études qui suivit la restauration, amortirent singulièrement le zèle de Pocock. Il ne s'occupa plus que de l'Ecriture sainte. En 1677, il mit au jour ses commentaires sur les prophètes Michée et Malachie, suivis, en 1685 et 1691, de ceux sur Osée et Joël. En 1674, il avait fait imprimer une traduction arabe du catéchisme et de la liturgie de l'Eglise anglicane. Il se préparait à commenter un autre des petits prophètes quand il mourut à Oxford, le 12 septembre 1691. Pocock avait épousé en 1646 Marie Bardet, dont il eut neuf enfants, parmi lesquels l'aîné, nommé Edouard comme son père, se livra pareillement à l'étude des lettres orientales. En 1671, il publia de concert avec son père, en un volume in-4°, un ouvrage arabe intitulé *Philosophus autodidactus sive epistola Abu Jaafar Ebn Tophail de Hai Ebn Yokdhan*. En 1711, Simon Ockley donna, sur la version latine de Pocock, une traduction anglaise de cet ouvrage moral ; elle parut in-8°, sous le titre : *The improvement of human reason, exhibited in the life of Hai Ebn Yokdhan*. Pocock le fils avait encore préparé une édition arabe-latine de la relation de l'Egypte, écrite, au milieu du 12e siècle, par le médecin arabe Abd-Allatif. Cet ouvrage n'était pas achevé quand son père mourut. Le refus qu'il éprouva quand il sollicita la place de professeur d'hébreu que son père avait occupée l'éloigna pour jamais des études orientales. Le travail de Pocock fils sur Abd-Allatif resta longtemps dans l'oubli ; à la fin, il fixa l'attention du savant professeur White, qui ne voulut publier d'abord que le texte arabe. Après en avoir achevé l'impression, il céda l'édition tout entière à M. Paulus, qui la fit paraître à Tubingue ; et, peu après, M. Wahl en donna une traduction allemande à Halle. En 1800, White fit réimprimer, à Oxford, le texte arabe, et y joignit la version latine de Pocock le fils, en l'accompagnant de notes. Depuis, Silvestre de Sacy a donné une excellente traduction française du même ouvrage, en un volume in-4°, 1810. — *Thomas* Pocock, autre fils d'Edouard Ier, est connu par une traduction anglaise du livre *De termino vitæ*, de Manasses ben Israel (*voy.* ce nom); elle parut sous ce titre : *Of the term of life*, etc., Londres, 1699, in-12, de 116 pages. S. M—n.

POCOCKE (Richard), célèbre voyageur anglais, naquit à Southampton en 1704. Les obscures et insignifiantes particularités de sa vie ne valent guère la peine d'être rapportées. Ses voyages sont tout ce qu'il importe de savoir de lui. Il les commença en 1737, et revint dans sa patrie en 1742. En 1743, il publia ses observations, sous ce titre : *A description of East, and of some other countries*, in-fol. Ce premier volume, qui contenait ses remarques sur l'Egypte et l'Arabie Pétrée, fut suivi, en 1745, d'un second, divisé en deux parties qui forment chacune un volume séparé, aussi considérable que le premier. La première de ces subdivisions contient, en quatre livres, la description de la terre sainte, de la Syrie et de la Mésopotamie, de l'île de Cypre et de celle de Crète. La seconde partie du dernier volume de Pococke est partagée en six livres, qui présentent le récit des courses de ce voyageur dans les îles de l'Archipel, dans l'Asie Mineure, dont il visita toute la partie maritime depuis la Carie jusqu'à la Troade, dans la Thrace et à Constantinople. Pour les trois derniers livres, ils ne contiennent que des détails sur l'Italie, l'Allemagne et les autres pays de l'Europe visités par l'auteur quand il revint en Angleterre. Bientôt après, Pococke joignit à son voyage un recueil assez considérable d'inscriptions grecques et latines qu'il avait rassemblées. Ces copies ne sont pas propres à donner une haute idée de l'exactitude ou au moins de l'habileté de ce voyageur dans ce genre de recherches. Plusieurs des monuments qu'il nous fait connaître sont reproduits avec plus de fidélité dans divers autres voyages ; mais ceux

qui ne se trouvent que dans le recueil de Pococke sont presque inintelligibles. Quant à la relation de ses voyages, elle a conservé une réputation méritée. Quoique l'auteur ne puisse pas être considéré comme un savant du premier ordre, il est cependant facile de reconnaître qu'il avait un degré d'instruction supérieur qui le met bien au-dessus des autres voyageurs qui ont parcouru les régions orientales, le seul Niebuhr excepté. La géographie ancienne surtout lui doit d'utiles renseignements, et il a été d'un grand secours à notre immortel d'Anville. On remarque particulièrement dans son voyage un grand nombre de plans qui nous font connaître avec exactitude l'étendue de beaucoup de villes autrefois très-célèbres. Pococke et Norden ne se rencontrèrent point en Egypte, quoiqu'ils visitassent cette contrée à la même époque, mais le voyage du premier ne s'étendit pas aussi loin, s'étant terminé à Philæ. En 1771, il parut une traduction française des *Voyages* de Pococke, en 7 volumes in-12 : elle est tronquée en plusieurs parties et ne contient aucune des 179 planches de l'original. En 1756, Pococke fut nommé archiprêtre d'Ossory, en Irlande ; en 1765, il occupa la même place à Elphin, dont il fut bientôt nommé évêque. Il ne tarda pas à être transféré au siége épiscopal de Meath, où il mourut d'apoplexie, dans le mois de septembre de la même année. Outre ses voyages, on a de lui divers mémoires dans les *Transactions philosophiq.* (t. 52, art. 17), dans l'*Archæologia* (t. 2, p. 32), et quelques manuscrits conservés au musée britannique. S. M-N.

POCQUET. *Voyez* POQUET.

POCZOBUT (MARTIN-ODLANICKI DE), le plus grand astronome polonais, naquit à Poczobut, en Lithuanie, en 1734 ou 1735, et mourut en août 1810 à Dunabourg, en Livonie. Il entra à l'âge de dix-sept ans dans l'ordre des jésuites, sous lesquels il étudia d'abord à Wilna, puis à Prague. De retour à Wilna en 1756, il fut envoyé aux frais de l'académie et du chancelier Czartorisky, pour visiter les grands observatoires astronomiques, à Paris, Marseille, Naples et Rome. Il fit ensuite des leçons d'astronomie à l'université de Wilna de 1764 à 1768. Dans cette dernière année il exécuta son dernier voyage, qui le conduisit en Angleterre, pour examiner l'observatoire de Greenwich. Après avoir renoué ses liaisons à Paris avec Lalande et Lacaille, il revint fonder, en 1773, à Wilna, le grand observatoire astronomique, qu'il établit sur le modèle de ceux de Paris et de Greenwich. Dans la même année, l'ordre des jésuites ayant été aboli, l'université de Wilna passa avec toutes ses institutions sous la direction du gouvernement, qui conserva Poczobut dans ses attributions de directeur de l'observatoire. Celui-ci devint en 1777 aussi recteur de l'université et président de la commission scolaire. Dix ans après il fut admis dans le sein de l'Académie des sciences de Paris. Sa renommée devint si universelle que le roi Stanislas-Auguste fit frapper une médaille en son honneur. Poczobut, pour répondre à tant de distinctions, donna le nom de *Taureau de Poniatowsky* à une constellation qu'il avait découverte. En 1795, lorsque la Lithuanie eut passé sous le gouvernement russe, Poczobut sut si bien défendre les droits de l'université contre le gouverneur, prince Repnin, que celui-ci lui laissa l'administration de tous ses biens, ainsi que celle des fonds des écoles. Mécontent des nouveaux empiétements du gouvernement russe, il se démit, en 1808, de tous ses emplois, et, après avoir refusé plusieurs évêchés, se retira à Dunabourg, où il mourut en 1810. Poczobut a laissé près de quarante *Rapports astronomiques annuels*. Dans le nombre il faut surtout relever ses *Tables des positions, variations et conjonctions de Mercure*, planète alors fort peu connue. Ces tables ont grandement servi à Lalande pour la confection de ses *Tables de Mercure*. Parmi ses autres publications, il faut citer : 1° traduction polonaise de la *Géométrie* de Clairaut, Wilna, 1792 ; 2° *Essai sur l'antiquité du zodiaque de Denderah*, ibid., 1805. D'autres mémoires de lui sont insérés dans les *Ephémérides de Berlin*, de 1785 ; dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, de Paris, etc. R—L—N.

PODESTA (JEAN-BAPTISTE), orientaliste, né à Fazana, dans l'Istrie, avant le milieu du 17[e] siècle ; après avoir étudié quelque temps les langues orientales à Rome, sous le savant P. Marracci, fut envoyé à Constantinople pour s'y perfectionner dans la connaissance de ces langues, et fut nommé à son retour, par l'empereur d'Allemagne, son secrétaire interprète pour les langues orientales, et professeur d'arabe à Vienne, en 1674. Il nous reste de lui plusieurs petits écrits, qui furent attaqués dans le temps avec une grande violence par Meninski (*voy.* ce nom). On en jugera par le titre de celui-ci : *In quintum, viperinumque Podestæ partum*, etc. Ailleurs, Meninski le qualifie de *natura semi-italus, statura nanus, cæcutiens, balbus, imo bardus repertus aliisque vitiis ac stultitiis plenus, adeoque ad discendas linguas orientales inhabilis*. On trouve là toute l'âpreté et la grossièreté d'un rival et d'un ennemi. On peut voir, à la tête du premier volume de la nouvelle édition du *Thesaurus linguarum orientalium* de Meninski, la liste des ouvrages de Podestà, et des pamphlets que publia Meninski pour les combattre. Le plus ancien est daté de 1669. Dans ce volume, ainsi que dans le second, qui est de 1671, l'auteur écrivit à la main les passages des auteurs orientaux qu'il cite, faute de caractères orientaux à son usage. Nous n'indiquerons que le plus considérable, qui est en 3 volumes in-4°, avec ce titre : *Cursus grammaticalis linguarum orientalium, arabicæ scilicet, persicæ et turcicæ*. Chaque volume comprend une langue. Cet ouvrage est très-rare et peu connu ; ce qui nous engage à en donner une description un peu détaillée. Le

tome 1er, publié en 1687, renfermant une grammaire arabe, rédigée sur le plan de la grammaire latine du P. Alvarez, alors la plus répandue en Hongrie : ce volume est de plus de huit cents pages. Le second est daté de l'an 1691 et contient plus de mille pages. L'auteur a placé en tête une fort longue préface, dans laquelle, à propos de l'utilité de la connaissance des langues orientales et de l'esprit des Orientaux, il rapporte diverses aventures de sa vie, qui, à en croire ce qu'il dit, étaient faites pour flatter sa vanité. Il y a même joint quelques planches où l'on a représenté la manière dont les députations autrichiennes se présentent à l'audience des sultans ottomans, une manière particulière d'éclairer les mosquées, etc. Ce volume est terminé par un vocabulaire des infinitifs persans. Le troisième, et le plus rare de tous, parut en 1703. La grammaire turque forme à elle seule treize cent trente-huit pages. On y trouve de plus : 1° une table par ordre de matières des trois volumes ; 2° les fables de Locman, en arabe, telles qu'elles avaient été publiées par Erpenius et accompagnées d'une traduction persane et d'une version turque. Il paraît que, pendant son séjour à Constantinople, ou dans ses voyages (car le titre de chevalier du St-Sépulcre, qu'il prend quelquefois, semble supposer qu'il avait été au moins jusqu'à la terre sainte), Podestà s'était curieusement informé des langues usitées chez les divers peuples d'origine tartare, du moins Leibniz le regardait comme l'homme d'Europe le plus capable de donner à ce sujet des renseignements détaillés : il le consulta plusieurs fois là-dessus ; et ses questions, avec les réponses de Podestà, ont été recueillies dans les œuvres de ce philosophe (édit. de Dutens, t. 6, p. 228-231) ; et Pougens les a publiées en français, dans son *Essai sur les antiquités du Nord*, 2e édition, p. 70-73. On a encore de lui la traduction d'une chronique turque, publiée à Nuremberg, 1672, in-8°, sous ce titre : *Turcicæ chronicæ pars prima, continens originem ottomanicæ stirpis, undecimque ejusdem imperatorum gesta juxta traditiones Turcarum* (*voy.* Schelhorn, *Amœnitates litter.*, t. 14, p. 604. R—D.

PODESTA (ANDRÉ), peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Gênes en 1628 et fut élève de Jean-André Ferrari. Son talent comme peintre n'aurait pas suffi pour sauver son nom de l'oubli, si celui qu'il déploya comme graveur ne lui avait acquis une réputation justement méritée. Il vint à Rome vers 1640, et fut employé, conjointement avec les plus célèbres artistes du temps, à dessiner les bas-reliefs et les statues antiques qui faisaient partie de la collection Giustiniani. Cet ouvrage parut à Rome en deux volumes in-folio, sous le titre suivant : *Galleria Giustiniana del Marchese Vincenzo Giustiniani*. Dans le nombre des figures qui ornent cet ouvrage, on distingue particulièrement celles du Podesta, gravées à l'eau-forte, dont l'exécution est spirituelle et savante. Les têtes sont d'un beau caractère et les extrémités dessinées avec correction. On cite encore de lui sept pièces, dont quatre *Grandes Bacchanales* d'après le Titien, des *Amours* qui cultivent les arts, le *Phénix* qui se brûle, allégorie dédiée au Guide, et deux sujets de la vie de St-Diego, d'après le Carrache. Podesta marquait ses estampes de la manière suivante : AND. P. ou *And. inv. et fec.* P—S.

PODIEBRAD (GEORGES), roi de Bohème, né en 1420, était fils de Victorin de Cunstat, seigneur de Podiebrad, et d'Anne de Wartemberg, comtesse de Glatz. Il était attaché au parti des hussites, dont les guerres déchiraient alors la Bohème. Albert d'Autriche étant mort en 1439 (*voy.* son article), son fils posthume, Ladislas, avait été reconnu roi par les états de Bohème, qui nommèrent deux régents pour administrer pendant sa minorité. Podiebrad se trouvant en possession de la régence en 1457, époque de la mort de Ladislas, se fit élire par acclamation le 2 mars 1458. Sa couronne lui fut vivement disputée. Il obtint l'investiture de Frédéric III, auquel il avait rendu un service important ; mais il persécuta les catholiques, fut détrôné par son gendre Mathias Corvin, roi de Hongrie (*voy.* CORVIN), et mourut au milieu de ces troubles, le 22 mai 1471. Il eut pour successeur Wladislas II, fils du roi de Pologne, auquel Corvin disputa encore l'autorité. Z.

PODJIWALOFF (BASILE ou WASILI-SERGUÉIÉWITCH), littérateur russe, né à Moscou le 2 mars 1765, mort à Wladimir le 31 juillet 1813. Fils d'un soldat libéré, il reçut l'instruction gratuite dans le gymnase et à l'université de sa ville natale. Nommé sous-maître de langue russe et de logique en 1784, il fut l'année suivante placé comme surveillant dans le département des affaires étrangères des archives de Moscou. En 1795 il passa à l'hospice des enfants trouvés comme second directeur. Après avoir encore dirigé en chef l'école du commerce de sa ville natale, de 1800 jusqu'à 1810, année où elle fut transférée à St-Pétersbourg, il reçut en 1810 la nomination de président du tribunal civil de Wladimir. Podjiwaloff prit part d'abord à la rédaction de diverses revues, publiées par les élèves de l'université de Moscou, telles que : 1° l'*Aurore*, 2° le *Travailleur*, et 3° *Lectures pour le goût, la raison et le sentiment*. Dès l'année 1794 il publia, sous son propre nom, le journal intitulé *Passe-temps agréables et utiles*. Plus tard il dut cesser cette publication par suite des surcharges de travail dans ses fonctions officielles. Podjiwaloff a ensuite publié diverses traductions de l'allemand, surtout des romans de Meissner et des écrits moraux de Campe ; traductions si bien faites, qu'il a passé de son temps pour le meilleur traducteur russe. Parmi ses ouvrages originaux, on cite principalement : 1° *Autobiographie pour mes enfants*, insérée dans Gretsch, *Manuel de littéra-*

ture russe, vol. 2, p. 12 et suiv.; 5° *Traité sur les caractères d'écriture russe*, dans le volume 5 des *Travaux de la société des amis de la littérature russe à Moscou;* 6° *Description de tous les genres de poésie*, vers 1810; 7° *Mélanges poétiques*, trouvés parmi ses papiers. Nous ne savons pas s'ils ont été publiés. R—L—N.

POE (EDGAR-ALLAN), poëte et conteur américain d'une originalité puissante et singulière, naquit à Baltimore au mois de janvier 1811. Ses parents avaient eu de la fortune, mais ils l'avaient perdue dans une de ces crises commerciales si fréquentes aux Etats-Unis, et ils avaient été réduits à s'enrôler dans une troupe de comédiens ambulants. Ils moururent, laissant leur fils très-jeune et sans ressources. Fort heureusement pour lui, il trouva un protecteur dans la personne d'un riche négociant, M. John Allan, qui avait connu son père, et qui, n'ayant pas d'enfants, le traita comme son fils et, en 1816, le conduisit en Angleterre. Il en revint en 1822, et il plaça Edgar d'abord dans une école à Richmont, ensuite à l'université de Charlottesville dans la Virginie. Poe montra dans ses études une intelligence rare, une admirable facilité à tout apprendre; mais il était tapageur, sans conduite, et ennemi juré de toute discipline. Ses écarts finirent par amener son expulsion de l'université. Il se brouilla avec M. Allan, qui refusa de payer ses dettes de jeu, et il partit pour la Grèce afin de combattre les Turcs. C'était l'époque des philhellènes, le temps des exploits de Botzaris et de Canaris; Poe n'était pas cependant destiné à prendre part à cette lutte; il erra pendant un an à travers l'Europe, et un jour il se trouva à St-Pétersbourg, où il fut mêlé à une rixe de taverne; la police le mit en prison, mais le consul américain le réclama et le fit partir pour les Etats-Unis. Il alla retrouver son patron qui le reçut avec bienveillance, et qui procura son admission à l'école militaire de Westpoint. Poe avait manifesté l'intention d'embrasser la carrière des armes; mais il se corrigea si peu de son insubordination et de son intempérance, qu'avant un an il fut congédié. Il revint de nouveau auprès de M. Allan, qui continua de l'assister, mais qui, devenu veuf, se remaria, ce qui provoqua de la part de Poe une satire mordante. Vivement courroucé, le négociant rompit tout rapport avec son protégé et ne voulut plus le revoir. Tombé dans la misère, l'étourdi chercha des ressources dans la carrière des lettres. Il fit un recueil de vers qui fut accueilli avec faveur; mais il reconnut bientôt qu'en Amérique surtout la poésie ne fournit pas des moyens d'existence, et il fut réduit à s'enrôler comme simple soldat. Quelques amis qu'il avait connus à l'école de Westpoint le tirèrent de cette triste situation et lui procurèrent sa libération. Il se mit alors à écrire des contes, des nouvelles qui eurent du succès, et bientôt son nom devint un attrait pour les lecteurs. Les journaux, les *magazines* recherchèrent sa collaboration. Il devint lui-même directeur de deux ou trois journaux successifs; mais ses excès bachiques, son manque absolu de régularité dans le travail ne lui permirent jamais de conserver aucune position un peu lucrative. On lui a reproché des traits d'indélicatesse; et il paraît prouvé que sa vie présente en effet des épisodes qui ne sont nullement en son honneur. Il avait épousé sa cousine, jeune fille aimable, jolie, mais sans aucune fortune; elle lui témoigna un dévouement sincère; mais elle mourut bientôt : le chagrin et la misère contribuèrent à abréger cette triste existence. L'hypocondrie de Poe, son dégoût pour la vie ne firent qu'augmenter; il s'abandonna plus que jamais à sa funeste passion pour les liqueurs fortes : il cherchait sans doute dans l'ivresse l'oubli de ses peines. Plusieurs fois on le trouva étendu dans les rues, objet de compassion et de dégoût. Ce fut ainsi qu'il fut rencontré une nuit à Baltimore; porté à l'hôpital, il y mourut le 7 octobre 1849, à l'âge de 37 ans; le *delirium tremens* avait brisé cette puissante organisation.

C'est surtout comme auteur de contes de peu d'étendue que Poe s'est acquis une renommée durable; il publia son premier recueil sous le titre remarquable et intentionnel de *Contes du grotesque et de l'arabesque.* Il a un goût marqué pour l'extraordinaire et l'improbable; il exagère les moyens de produire de l'intérêt; il s'attache à dévoiler peu à peu, et par une série de conséquences enchaînées dans les liens d'une rigoureuse logique, des histoires pleines d'attrait qui s'attachent surtout aux exceptions de la vie humaine et de la nature. On a dit qu'il était original; c'est une erreur : il imite tour à tour la minutieuse précision de détails qui donne de la réalité aux fictions de De Foé, les cauchemars fantastiques, parfois horribles d'Hoffmann; il emprunte quelques aperçus profonds au génie vaste et irrégulier de Jean-Paul Richter, ou à la philosophie mystique de Novalis; il lui arrive aussi de se perdre, comme le *Louis Lambert* de Balzac, dans le labyrinthe de la métaphysique. On ne peut lui refuser d'ailleurs un talent puissant et sombre, une énergie extraordinaire d'analyse. Il émeut, il effraye; on lit ses récits jusqu'au bout avec l'anxiété que provoque une cause célèbre; on se sent soulagé quand on est arrivé à la fin de l'histoire. Poe méprise absolument la vérité locale, et il commet parfois d'étranges erreurs : il indique le *Vert-Vert* de Gresset parmi des ouvrages roulant sur les sciences occultes; il représente le préfet de police à Paris comme allant fumer le soir une pipe chez un particulier fort obscur, vivant dans un très-modeste garni. Ce que cet écrivain aime par-dessus tout, c'est de poser des problèmes dont la solution exige une perspicacité des plus intenses, une tension d'esprit extraordinaire, et un instinct merveil-

eux. Dans le Scarabée d'or (*The golden Bug*), il met des facultés conjecturales du premier ordre aux prises avec un chiffre, en apparence impénétrable, mais dont l'intelligence conduit à la découverte du lieu où un pirate a jadis caché un riche trésor. La *Descente dans le Maëlstrom* offre un tableau émouvant du péril horrible dans lequel se trouve un malheureux pêcheur emporté dans ce gouffre, mais parvenant à échapper à cet effroyable tourbillon, grâce à des observations judicieuses sur la théorie de la pesanteur. La *Lettre volée* est un modèle d'analyse ingénieuse malgré les invraisemblances qui sont accumulées dans cette narration; elle a fourni la donnée d'une pièce jouée avec succès à Paris en 1860 (les *Pattes de mouches*). Trop souvent les récits de Poe tombent dans le domaine de l'impossible et du surhumain; il y a parfois trop de sang, trop de circonstances rebutantes et sombres, mais toujours une activité inquiète mettant au service de la fantaisie la précision de la science, appliquant aux divagations du rêve la rigueur des déductions logiques. C'est là ce qui donne au talent de Poe un cachet particulier, la facilité de tracer un récit saisissant et terrible; il se réjouit d'une difficulté vaincue, d'un tour de force expliqué, d'une énigme résolue. Parfois il pousse ses investigations au delà de ce qui avait été tenté jusqu'alors. Il cherche à deviner quelles peuvent être les sensations posthumes de l'homme, ou plutôt du cadavre étendu d'abord sur le lit funéraire, puis au fond du cercueil sous la terre humide, s'écoutant dissoudre et se regardant pourrir. S'éloignant aussi parfois de cette horrible contemplation, il s'amuse à créer des *canards* (s'il est permis d'employer ce mot vulgaire) auxquels son art subtil donne une vraisemblance saisissante. L'*Aventure sans pareille d'un certain Hans Pfaull*, qui traverse l'Atlantique en ballon, est un modèle en ce genre. Il est digne de remarque qu'on ne trouve dans les écrits de Poe rien d'immoral, rien qui se rapporte aux plaisirs des sens. Ses portraits de femmes retracent des êtres vaporeux supérieurs à la nature humaine. M. Baudelaire, dans une notice dont nous reparlerons, conjecture avec raison que l'ivrognerie, objet de tant de reproches contre la mémoire de Poe, et qui fut si fatale à ce malheureux, avait commencé par être pour lui une méthode de travail, méthode énergique, déplorable, mais appropriée à cette nature passionnée. Sous l'empire de cette excitation factice, le poëte trouvait les visions merveilleuses ou effrayantes, les conceptions subtiles qu'il déroulait ensuite devant le public. Il paraît d'ailleurs qu'une quantité fort restreinte de vin ou de liqueurs suffisait pour jeter dans son organisation une perturbation complète. Comme poëte, il jouit parmi ses compatriotes d'une certaine réputation, quoiqu'il ne révèle ni beaucoup de profondeur, ni un véritable talent descriptif. Les teintes seules y dominent. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le petit poëme du *Corbeau* (*the Raven*); il serait fort difficile de donner une traduction fidèle, une idée de cette composition où se montre la douleur d'avoir perdu *une sainte et virginale créature que les anges nomment Lénore*, et dont chaque stance se termine par les mots *no more* ou *nevermore* (plus; jamais). Habilement amené, ce refrain lugubre produit un effet des plus saisissants. Le poëme cosmogénique d'*Eureka* obtint peu de succès. Les articles de critique que Poe a disséminés dans un grand nombre de journaux américains n'ont pas été recueillis; ils ne sont point sans mérite, quoiqu'ils paraissent en général avoir été écrits avec précipitation, et il en est qui sont insignifiants; mais chez plusieurs se révèle cette faculté remarquable d'analyse qui caractérise le conteur américain. Un compte rendu d'un roman de Dickens (*Barnaby Rudge*) est un exemple fort notable de recherche subtile et pénétrante dans les éléments internes de la fiction. Les œuvres d'Edgard Poe ont été publiées à diverses reprises aux Etats-Unis et en Angleterre; quelques-unes de ces éditions ne présentent qu'une faible portion de ses écrits. La meilleure est celle de New-York, 1856, 4 vol. La plupart des contes ont été traduits en français: la *Revue britannique* a fait connaître, il y a déjà longtemps, le *Scarabée d'or*. M. Ch. Baudelaire, s'attachant aux œuvres en prose, a publié successivement à la librairie Michel Lévy frères: les *Histoires extraordinaires*, les *Nouvelles histoires extraordinaires*, et les *Aventures d'Edgard Gordon Pym*, roman maritime d'un intérêt assez faible; il y a joint une courte notice biographique dont nous avons fait quelque usage, et qui fait ressortir le caractère étrange de ces récits émouvants; le traducteur, dont le talent n'est pas sans quelque analogie avec celui de l'auteur américain, expose fort bien que les personnages de Poe se réduisent presque à un seul homme aux facultés suraiguës, aux nerfs relâchés, doué d'une volonté ardente et patiente qui jette un défi aux difficultés. Cet homme, c'est Poe lui-même. Les femmes qu'il fait figurer dans ses récits sont lumineuses et malades; elles meurent de maux bizarres; elles parlent avec une voix qui ressemble à une musique; leurs aspirations étranges, leur savoir, leur mélancolie inguérissable les montrent comme participant fortement de la nature de leur créateur. — M. Forgues a inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1846, une notice qui la première a fait connaître au public français la vie et la portée littéraire d'Edgard Poe. Br—t.

POEHLMANN (Jean-Paul), pédagogue allemand, né le 19 novembre 1760 à Weissenstadt, près de Bayreuth, mort à Ostheim dans le Riess, le 26 décembre 1848. Après avoir fait ses études de théologie et des sciences mathématiques, il fonda en 1784 à Erlangen une institution particulière, qui eut tant de succès qu'en 1805 elle fut érigée en

établissement de l'Etat par le gouvernement prussien. Pœhlmann fit également des cours publics à l'université de cette ville. En 1818, il fut nommé pasteur à Ostheim, où il a passé tout le reste de sa vie. Il s'est distingué comme vulgarisateur de la méthode figurative qu'il a appliquée à tout, aux sciences comme aux langues, à la religion et à la morale. Il a en quelque sorte combiné les systèmes de Campe, Salzmann, Basedow et Pestalozzi. Dans l'espace de trente-trois ans, de 1793 à 1826, il a publié plus de soixante ouvrages, dont nous citerons les plus importants : 1° les *Cosaques, ou tableau historique de leurs mœurs*, avec images, Erlangen, 1793; 2° *Guide pratique pour exercer l'intelligence des enfants, à l'usage des maîtres et des parents*, ibid., 1801; 3° *Commencements de la géométrie comme moyen d'exercer l'esprit*, Furth, 1804-1806, 2ᵉ édit. en 3 vol., 1813; 4° *Principales vérités de la morale et religion, représentées en huit tableaux*, Nuremberg, 1811; 5° *Ouvrage élémentaire pour apprendre la langue et littérature françaises*, 5 vol., 2ᵉ édit., 1817; 6° *Recueil de poésies pour la jeunesse*, avec images, 1818; 7° *Recueil de morceaux de prose*, avec images, 1818; 8° *Appareil figuratif des corps stéréométriques*, Erlangen, 1818; 9° *Mythologie générale pittoresque*, ibid., 1819, etc. R—L—N.

POELENBURG (CORNEILLE), peintre hollandais, naquit à Utrecht en 1586 et fut élève d'Abraham Bloemaert. Il quitta de bonne heure cette école pour voyager en Italie. Arrivé à Rome, il imita d'abord la manière d'Elzheimer. Un examen plus approfondi des ouvrages de Raphaël lui ayant découvert de nouvelles perfections, il s'efforça d'acquérir quelques-unes des qualités de ce grand maître; mais il négligea trop la principale, la pureté des formes et la correction du dessin : c'est en effet dans cette partie que ses ouvrages laissent surtout à désirer. Ses tableaux eurent à Rome un véritable succès. Un grand nombre de cardinaux recherchaient sa société et se plaisaient à le regarder peindre. Malgré la vie agréable qu'il menait en Italie, le désir de revoir sa patrie le ramena néanmoins à Utrecht. Dans sa route, il passa par Florence, où le grand-duc voulut le retenir; mais les promesses de ce prince et les avantages qu'il lui offrait ne purent le décider à rester. Il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour exécuter plusieurs tableaux, que le grand-duc plaça dans sa galerie. Arrivé dans sa ville natale, ses ouvrages n'eurent pas moins de succès. Rubens, qui à cette époque vint visiter cette ville, logea chez Poelenburg, dont il estimait le talent, et le pria de peindre pour lui quelques tableaux, dont il enrichit son cabinet. Un tel suffrage est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'artiste. Charles Iᵉʳ appela Poelenburg à sa cour. Il lui offrit en vain les mêmes avantages que ceux dont Van Dyck jouissait : le peintre préféra revenir dans sa patrie, où il mourut en 1660, se livrant jusqu'au dernier instant de sa vie à ses travaux accoutumés. Ce qui distingue la manière de Poelenburg, c'est la suavité et la légèreté de sa touche : le travail s'y fait peu sentir; ses masses sont larges et franches. Lorsque ses ouvrages étaient secs, il se plaisait à les retoucher et leur donnait alors le dernier fini. Le choix de ses fonds est fait avec goût; ils sont en général embellis par des édifices des environs de Rome : les devants, peints avec la vigueur nécessaire pour servir de repoussoir, sont bien entendus; la science du clair-obscur est une de ses principales qualités. Ses tableaux sont ordinairement ornés de petites figures de femmes, bien coloriées; mais elles sont défectueuses sous le rapport du dessin, qui en général manque de finesse. Ses paysages offrent les mêmes qualités, et il lui est arrivé souvent d'en faire peindre les animaux et les figures par d'autres peintres plus habiles dans cette partie, et particulièrement par Berghem. Le musée du Louvre possède huit tableaux de ce maître : 1° un *Ange annonçant aux bergers la nativité de Jésus-Christ;* 2° un *Paysage dans lequel on voit un homme et une femme qui gardent des animaux;* 3° un *Paysage orné de ruines et sur le devant trois baigneuses;* 4° un *Paysage sur le premier plan duquel se trouvent des baigneuses;* 5° les *Ruines du palais des empereurs et du temple de Minerva-Medica, à Rome;* 6° *Sara engageant Abraham à prendre son esclave Agar pour femme;* 7° un *Paysage représentant le bain de Diane;* 8° *Des nymphes et un satyre.* Les dessins de Poelenburg ne sont pas communs; il les arrêtait d'un trait de plume, et les lavait au bistre en y mêlant de l'encre de la Chine pour lui donner une teinte violette; la touche de ses arbres est pointillée et pleine d'esprit, ainsi que ses figures. Ses fabriques sont excellentes. En général ses dessins se font remarquer par leur propreté. Cet artiste mérite d'être compté parmi les peintres qui se sont distingués comme graveurs à l'eau-forte. On a de lui quelques paysages exécutés d'une pointe très-spirituelle; mais les épreuves en sont de la plus grande rareté. P—s.

POELITZ (CHARLES-HENRI-LOUIS), fécond écrivain allemand, naquit le 17 avril 1772 à Ernsthal, où son père était ministre. A quatorze ans il commença ses études au gymnase de Chemnitz, et en 1791 il se rendit à Leipsick, où il s'appliqua à l'histoire, à la philosophie, et plus tard à la théologie. Il ne tarda pas à déployer une activité remarquable comme écrivain. En 1795 il fut nommé professeur d'histoire et de morale à l'école militaire de Dresde, et il publia coup sur coup un grand nombre d'écrits sur l'histoire et la langue de l'Allemagne. En 1803, il revint à Leipsick, professa la philosophie, et la même année il passa à Wittemberg comme professeur de droit. Après la mort de Schrockh, survenue en 1808, il obtint la chaire d'histoire et la direc-

tion du séminaire académique. En 1815, l'université de Wittemberg fut supprimée, et Poelitz retourna à Leipsick comme professeur d'histoire et de statistique. En 1820 il fut nommé professeur des sciences politiques et administratives. Il mourut le 27 février 1838. Il avait volontiers observé dans ses écrits une réserve prudente entre les partisans du passé et les amis des nouveautés. Comme professeur, il était plus libre et plus hardi. Ses ouvrages, trop multipliés pour être bien profonds et bien achevés, ont du moins le mérite de la méthode et de la clarté. On peut citer parmi ceux qui ont le plus d'importance : *Manuel de l'histoire universelle*, Leipsick, 1805, 3 vol.; 7e édition, continuée par Buelau et Zimmer, 1851-1853, 4 vol.; — *Histoire et statistique du royaume de Saxe et du grand-duché de Varsovie*, Leipsick, 1808-1810, 3 vol. in-8°; — *Manuel de l'histoire des Etats souverains faisant partie de la confédération du Rhin*, Leipsick, 1811, 2 vol. in-8°; — *Manuel de l'histoire des Etats souverains de la confédération germanique*, Leipsick, 1817-1818 (les deux parties du tome 1er; l'ouvrage n'a pas été achevé); — *Histoire du royaume de Saxe*, Leipsick, 1817; — *Histoire de Frédéric-Auguste, roi de Saxe*, Leipsick, 1830, 2 vol. in-8°. Parmi les ouvrages relatifs à l'économie politique, nous mentionnerons d'abord le plus important de ses écrits en ce genre : les *Sciences politiques et économiques, selon la manière de voir actuelle*, Leipsick, 1823, 5 vol.; nouvelle édition, 1827; — *Précis d'une exposition encyclopédique des sciences politiques et économiques*, Leipsick, 1825; — *Leçons sur les sciences politiques destinées aux lecteurs dans les Etats constitutionnels*, Leipsick, 1831-1833, 3 vol.; — *Mélanges d'histoire et de sciences politiques et économiques*, Meissen, 1831, 2 vol. in-8°. Le *Recueil des constitutions des Etats de l'Europe depuis* 1789 fut un ouvrage utile et bien accueilli du public sérieux; publié en 4 volumes, 1817-1825, il fut réimprimé en 3 volumes, 1833-1834, et Buelau y a joint en 1847 un 4e volume partagé en trois sections. Les travaux de Poelitz sur la langue allemande sont aujourd'hui arriérés; il y a toutefois de bonnes choses à prendre dans l'ouvrage destiné aux colléges et publié en 1827 : *Exposition philosophique et historique de la langue allemande*. Quatre volumes mis au jour en 1825 : l'*Ensemble de la langue allemande exposé théoriquement et pratiquement au point de vue de la prose, de la poésie et de l'éloquence*, forment un travail considérable et utile. Le *Manuel pratique pour l'explication des classiques allemands*, Leipsick, 1828, 4 vol. in-8°, n'est point à dédaigner. Indépendamment de ses écrits si nombreux, Poelitz fut éditeur d'une foule d'ouvrages composés par Posselt, Schroeckh, Heinrich et bien d'autres. En 1828, il prit la direction des *Annales d'histoire*, et cette publication fut, après sa mort, continuée par Buelau. Il légua à la ville de Leipsick sa bibliothèque, qui ne contenait pas moins de 30,000 volumes, et dont le catalogue a été imprimé, conformément à ses prescriptions. Il consacra également à la cité où s'était écoulée la plus grande partie de son existence la majeure partie de la modeste fortune qu'il possédait. L'Académie des sciences morales et politiques lui avait, en 1834, conféré le titre de membre correspondant. Z.

POELLNITZ (Charles-Louis, baron de), aventurier allemand, qui changea plusieurs fois de religion, courut après la fortune dans presque toute l'Europe et se fit un nom par ses mémoires, était né en 1692 à Issouin, pays de Cologne, où son père, fils d'un ministre d'Etat, était en quartier avec son régiment. Devenu orphelin de bonne heure, il fut placé à l'école des enfants des nobles que le roi de Prusse avait fondée sous le nom d'*Académie des princes*. En sortant de cette institution, le jeune Poellnitz fit la campagne de Flandre en 1708 comme volontaire, et à son retour en Prusse, le roi le nomma gentilhomme de la chambre et lui promit d'avoir soin de sa fortune. Mais quelques négligences dans le service indisposèrent le monarque au point qu'il humilia le pauvre gentilhomme devant la cour. Poellnitz quitta Berlin. Ce fut alors que commença sa vie aventurière. A la cour de Hanovre, il perdit tout son argent au jeu, et il n'aurait pu continuer sa route sans les secours de sa mère. L'électrice de Hanovre l'ayant recommandé à la duchesse douairière d'Orléans, son amie, il se rendit en France pour solliciter des faveurs à la cour. Il fut présenté à Louis XIV, qui remarqua qu'il saluait très-bien. Les courtisans félicitèrent Poellnitz de l'opinion favorable qu'il avait inspirée à leur maître. Malheureusement cette bonne opinion fut tout à fait stérile pour le gentilhomme prussien, qui voyait ses ressources s'épuiser en attendant la faveur du roi de France. A l'occasion de la paix, il donna des bals, qui furent des cohues, et où tout le monde, étouffant de soif et de chaleur, maudissait l'ordonnateur de la fête, que presque personne ne connaissait, ce qui le divertissait beaucoup. Etant devenu amoureux d'une jolie personne, il se ruina pour elle, et se vit obligé de retourner dans sa patrie, afin d'aller chercher des suppléments de fonds. A Berlin, il essaye inutilement de se remettre en faveur, et s'étant muni de quelque argent, il retourne à Paris. Une dame eut la charité de lui apprendre que la personne qu'il adorait le trompait et qu'il ferait bien de l'oublier. Le voilà épris de celle qui lui avait donné un si bon avis. Puis, ayant appris que le nouveau roi de Prusse formait sa maison, il courut à Berlin, faisant en route des tentatives pour être employé à la cour de Hanovre. Arrivé à Berlin, il sut que la maison du roi était formée : il alla solliciter en Pologne, où il ne reçut, comme il l'avoue dans ses mémoires, que de l'eau bénite de cour. Pendant qu'il continuait ses sollicita-

tions en Saxe, on vint l'arrêter pour dettes : un des ministres du roi de Pologne le tira cette fois d'embarras. N'ayant pas été plus heureux à Hanovre, dont l'électeur venait d'être appelé au trône d'Angleterre, il voulut tenter de nouveau la fortune à Paris. Afin de mieux réussir à la cour, il crut devoir embrasser le catholicisme ; mais, quand il eut fait cette démarche, on lui dit qu'on réformait les troupes et qu'on ne pouvait l'employer. La duchesse douairière d'Orléans lui fit cadeau de mille écus : ce fut tout ce qu'il obtint à la cour. Alors il se tourna d'un autre côté, et s'attacha par spéculation à une vieille présidente très-riche, qu'il peint dans ses mémoires comme laide, avare et folle, et, pour comble de perfection, aimant les procès à la fureur. Il eut le bonheur de lui plaire, et d'obtenir un appartement et le couvert chez elle. « Il « fallut, dit-il, jouer un rôle très-embarrassant; « je fus obligé de contrefaire l'amoureux de la « plus désagréable femme de l'univers, précisé« ment dans le temps que j'aimais encore ma« dame de R**, qui était sans contredit une des « plus belles personnes que l'on pût voir. » Les parents de la présidente cherchèrent à faire renvoyer l'amant : elle tint à son chevalier, et il était déjà question de mariage lorsqu'un beau jour la vieille expira devant lui. Ce qu'il put faire alors de plus salutaire, ce fut de déloger au plus vite de l'hôtel. Décrété de prise corps, il obtint par protection un arrêt de défense. Le duc d'Orléans lui accorda une pension de deux mille livres ; mais les réformes qui eurent lieu peu de temps après annulèrent cette faveur. Un particulier lui offrit une somme considérable s'il pouvait obtenir le privilége de donner des bals et de tenir des jeux aux Champs-Elysées. Le régent, ami des plaisirs, goûtait assez ce projet; mais d'Argenson le fit changer d'avis. N'ayant plus rien à espérer, Poellnitz se rabattit encore sur Berlin, nia d'avoir embrassé la religion catholique et pratiqua le culte réformé : sur quoi le roi lui promit la première pension de gentilhomme de la chambre qui viendrait à vaquer. Mais comme on envoya au prince la profession de foi qu'il avait faite en France, il fut près d'être arrêté, se réfugia d'une petite cour d'Allemagne à l'autre, arriva insensiblement à Paris sous prétexte de se faire guérir d'une fistule. Ayant trempé dans la conspiration de la duchesse du Maine et de Cellamare, il s'enfuit, fut arrêté à Toul ; mais, se disant domestique, il fut relâché et se dirigea cette fois sur l'Autriche. Par la protection du prince Eugène, il obtint une compagnie dans un régiment, en Sicile, et n'ayant pas de quoi s'équiper, il reçut des aumônes de la cour sous le titre de présents : c'était, à ce qu'il avoue, pour l'empêcher de redevenir protestant ; car, dans les pays catholiques, il était toujours de la religion dominante, et probablement il insinuait que, si on ne le secourait, il irait apostasier. Il prit la route de Paris, afin de rejoindre son régiment et se faire traiter de la fistule : on y était précisément au plus fort du système de Law. Poellnitz joua comme tout le monde, se vit millionnaire en papier et n'eut plus rien au bout de quelques jours : « Mes « millions, dit-il, disparurent à peu près de la « même façon qu'ils étaient venus, c'est-à-dire « que, sans savoir ni pourquoi ni comment, je « me trouvai les mains vides. » N'ayant plus rien à faire à Paris, il se dirigea sur la Sicile, et s'arrêta d'abord à Rome, où le pape le loua fort de sa conversion, lui fit présent de quelques agnus et médailles, et lui donna une dispense pour manger gras en carême. Voyant le saint-père si bien disposé, l'aventurier prussien présenta à l'un des cardinaux une très-belle profession de foi, remplie de citations de la Bible et terminée par l'aveu qu'*il aspirait à la dignité du sacerdoce*. Il renonça en effet à son brevet de capitaine autrichien; mais, comme le pape ne lui reconnut probablement pas une grande vocation pour l'état ecclésiastique, Poellnitz, désespérant de percer à la cour papale, jeta les yeux sur l'Espagne. Au moment de passer les Pyrénées, il fut arrêté à Bayonne, mis au secret dans la citadelle, et l'on vendit ses hardes pour payer ses dépenses à l'auberge. Quand on le remit en liberté, sa bourse se trouva si légère qu'il arriva dans un état assez pitoyable à Madrid. En humble solliciteur, il ne se lassa point de se trouver dans les antichambres de la famille royale et du P. Daubenton, se targuant fort de ses sentiments catholiques. On lui accorda enfin gracieusement un brevet de lieutenant-colonel; mais, ayant sollicité en vain qu'on y joignît une paye, ce qui apparemment n'était pas l'usage, et mourant de faim avec son titre d'officier, il accepta les charités de l'ambassadeur anglais, fit ses adieux à l'Espagne et se rendit en Angleterre. Dans ce pays, le roi ne voulut pas même lui donner audience et le renvoya avec une somme d'argent. Obligé de frapper à d'autres portes, Poellnitz s'embarqua pour la Hollande. Ayant contracté des dettes à la Haye et poursuivi par ses créanciers, il s'enfuit en Allemagne. A Dessau, il implora les bons offices du duc régnant : pour toute réponse, il reçut ordre de quitter sur-le-champ ses Etats. Une entrevue qu'il eut avec son frère lui donna au moins l'espoir de satisfaire ses créanciers par le moyen de leurs biens paternels. A Ratisbonne, il eut encore l'effronterie de se proposer au cardinal de Saxe pour l'Eglise. On lui fit entendre que l'Eglise ne se souciait point de cette acquisition. Il assure qu'il retourna en Hollande pour payer ses créanciers, ce qui, certes, dut surpasser leur attente. Tout ce qu'on vient de lire a été consigné par Poellnitz lui-même d'une manière assez piquante dans ses mémoires, quoique le rôle qu'il y joue soit souvent bas et méprisable. Il n'a pas donné

la suite de ses aventures. La voici sommairement : Frédéric II, étant monté sur le trône, leva la défense qui avait été faite à Poellnitz de paraître dans la résidence royale, l'admit au nombre de ses gentilshommes et l'aida même à payer les dettes dont il était accablé. Il le créa grand maître des cérémonies, et, comme il contait agréablement, ce prince l'admit dans sa société intime. Mais, soit que le chambellan fût quelquefois humilié par le mordant Frédéric, soit que ses revenus ne fussent pas suffisants, il prit son congé, ayant l'espoir d'épouser une riche héritière à Nuremberg. Il fallait être catholique pour obtenir sa main, et pour la troisième fois il n'hésita pas à faire une profession de catholicisme. Malheureusement le mariage étant venu à manquer, l'aventurier, très-embarrassé de sa position, écrivit au roi pour le supplier de le reprendre à son service, promettant de rentrer tout de bon dans le sein de l'Eglise protestante. Frédéric répondit : « Que vous soyez calviniste, « catholique ou luthérien, peu m'importe; mais « si vous voulez vous faire circoncire, je vous « reprendrai à mon service. » Cependant le prince se laissa toucher, et reprit son ancien courtisan par une espèce de traité rempli de persiflage et portant : « 1° on proclamera dans « tout Berlin qu'il est défendu, sous peine de « cent ducats, de faire crédit au sieur de Poellnitz; 2° il lui est expressément interdit de « mettre le pied dans les hôtels des ministres « étrangers et de rapporter ce qui a été dit à « la cour; 3° toutes les fois que je l'admettrai à « ma table pour divertir mes hôtes, il lui sera « défendu de faire un visage de pénitent. » On prétend que, quand Poellnitz demanda son congé et un certificat de bonne conduite, Frédéric en écrivit un portant en substance ce qui suit : « Je certifie que le sieur de Poellnitz a rendu « des services éminents à la cour de notre père « par ses plaisanteries; qu'il n'est ni brigand, ni « empoisonneur; qu'il sait par cœur toutes les « anecdotes des châteaux royaux; qu'il possède « l'art de saisir le ridicule des gens; qu'il n'a « jamais excité notre indignation, excepté par « son importunité, qui passe les bornes du res« pect; et qu'après son départ, nous sommes « résolu à supprimer son emploi, ne jugeant « personne capable de le remplir après ledit « baron. » Il est certain que Frédéric, tout en le méprisant, le tolérait dans sa société, parce que Poellnitz le divertissait. Aussi Flœgel, auteur de l'*Histoire des fous de cour*, l'a-t-il compris dans la liste des plaisants salariés. Cependant le baron obtint la direction des théâtres, ce qui peut-être fut encore une ironie de la part du roi. La fin de sa vie fut plus paisible et plus régulière que sa jeunesse, et il mourut octogénaire en 1775. Dans un de ses voyages à Paris, il y avait vendu le manuscrit de ses mémoires. Ce manuscrit fut envoyé dans les Pays-Bas et imprimé sous le titre de *Mémoires du baron de Poellnitz, contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages et le caractère des personnes qui composent les principales cours de l'Europe*, Liége, 1734, 3 vol. in-8°. Le public, qui trouvait dans ces mémoires, outre la relation des voyages et aventures de l'auteur, racontées avec beaucoup de naturel et de mesure, une foule d'anecdotes et de portraits des cours et des hommes d'Etat d'alors, les lut avec une vive curiosité, et il en fut fait plusieurs éditions. Poellnitz avait eu soin de peindre tous les princes et princesses comme des personnages d'un air noble, d'un caractère généreux, d'un esprit accompli, ce qui fit que ses mémoires purent circuler partout sans obstacle. Encouragé par ce succès, l'auteur vendit deux autres volumes de mémoires, qui n'eurent pas moins de vogue, quoiqu'il y revienne quelquefois sur les événements dont il avait parlé précédemment. On a publié en 1747 une cinquième édition des cinq volumes, à Londres, chez J. Nourse, mais en donnant aux trois derniers volumes le titre de *Lettres*. Ce ne fut qu'en 1791 que parurent, à Berlin, chez Voss, en deux volumes in-8°, les *Mémoires de Poellnitz, pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg royale de Prusse*, dont le professeur Brunn donna en même temps une traduction allemande; ils sont écrits dans le même style léger et anecdotique que les autres. Le journal littéraire *Allgemeine deutsche Bibliothek* a signalé, dans son 108e volume, plusieurs inexactitudes qu'ils contiennent. On attribue aussi à Poellnitz divers ouvrages anonymes, savoir : 1° *Histoire secrète de la duchesse de Hanovre, épouse de George Ier*, Londres, 1732, in-8°; 2° *Etat abrégé de la cour de Saxe sous le règne d'Auguste III*, Francfort, 1734, in-8°; 3° la *Saxe galante*, 1737, in-8°, ouvrage contenant l'histoire des amours du roi Auguste de Pologne. On l'a réimprimé et traduit plusieurs fois. 4° *Lettres saxonnes*, Berlin, 1738, 2 vol., qui peut-être ne sont que l'ouvrage précédent sous un autre titre. Tous les écrits de Poellnitz sont en français. D—G.

POENITZ (CHARLES-EDOUARD), écrivain militaire allemand, né le 24 janvier 1795 à Dœbeln, en Saxe, mort à Hosterwitz, près de Pillnitz, le 27 septembre 1858. Après la mort précoce de son père, employé saxon, il fut élevé dans l'institution des francs-maçons à Dresde, où il devait entrer dans le commerce. En mai 1813, il s'engagea comme volontaire dans le régiment de hussards *prince Jean*, avec lequel il assista, de 1813 à 1815, aux campagnes de Saxe, France et Pays-Bas. Il resta avec son régiment encore trois ans en France, où il se perfectionna non-seulement dans la langue française, mais aussi dans les sciences militaires. A la suite de la rentrée des troupes saxonnes dans leur patrie, il fut, en 1818, chargé des fonctions de maître d'armes

de plusieurs escadrons. En juin 1822, il accepta les mêmes fonctions dans l'institution des cadets nobles à Dresde. En avril 1825, il y devint professeur auxiliaire des sciences militaires au titre de sous-lieutenant. Nommé en 1832 lieutenant, il fut, en 1835, rangé dans la série des officiers actifs de l'école des cadets pour l'enseignement de la tactique et de l'histoire militaire. Capitaine depuis 1842, il quitta l'école en 1844 pour entrer dans la direction supérieure des postes à Leipsick. Dans cette nouvelle sphère d'activité il rendit également les services les plus importants, jusqu'à ce que, en mars 1854, il prit sa retraite pour s'établir à Dresde. Les principaux écrits qu'il a publiés sont : 1° *Tactique de l'infanterie et de la cavalerie*, Adorf, 1838 ; 3e édit., 1852, 2 vol.; 2° *Guide pratique pour les reconnaissances et la description du terrain*, Adorf, 1840 ; 2e édit. 1855; 3° les *Chemins de fer et leur utilisation comme lignes d'opérations militaires*, Adorf, 1842; 2e édit., 1853; 4° *Lettres militaires d'un mort à ses amis survivants*, Adorf, 1841 à 1844, 3 vol.; dernière édition, Stuttgard, 1854; 5° *Rêves belliqueux et pacifiques sur le passé, le présent et l'avenir*, Leipsick, 1857. Pœnitz s'y montra un des représentants les plus ingénieux de l'école de Clausewitz et un des meilleurs écrivains militaires. En outre il collabora, en signant par les lettres P-z, au *Dictionnaire de conversation militaire*, à la *Gazette d'Augsbourg*, à la *Revue trimestrielle allemande* de Cotta, et à quelques revues militaires, etc. — Son frère aîné, *Frédéric-Auguste* Pœnitz, né le 7 août 1779 à Dresde, où il mourut le 12 avril 1849, s'est principalement fait connaître comme médecin par la traduction allemande de l'ouvrage italien d'Assolini, *Sur les prunelles oculaires artificielles*, 1823, et par d'autres mémoires. R—L—N.

POERNER (Charles-Guillaume), chimiste allemand, né à Leipsick en 1732, reçut le degré de docteur en médecine à l'université de sa ville natale et fut nommé dans la suite conseiller des mines de Saxe et chimiste à la fabrique de porcelaine à Meissen. Il est auteur de 1° *Comment. duo de officiis medici quatenus felicitatem ejus promovent*, Leipsick, 1753, in-4°; 2° *Experimenta de albuminis ovorum et seri sanguinis convenientia, ad declarandam nutritionis rationem*, ibid., 1755, in-4°; 3° *Delineatio pharmaciæ chemico-pharmaceuticæ*, ibid., 1764, in-8°; 4° *Selectus materiæ medicæ*, ibid., 1767, in-8°; 5° *Essais chimiques à l'usage de la teinturerie*, ibid., 1772-1773, 3 vol. in-8°; 6° *Guide de la teinturerie, surtout pour teindre le drap des étoffes tissues de laine*, ibid., 1785, in-4°, traduit en français, par ordre du gouvernement, sous ce titre : *Instruction sur l'art de la teinture*, 1791, in-8°, revue par Berthollet et Desmarets. Pœrner a traduit du français, avec des notes, les *Principes généraux de la chimie, par ordre alphabétique*, Leipsick, 1768-1769, 3 vol. in-8°, et ajouté des notes à la *Dissertation* de Baumé *sur l'argile*, ibid., 1771, in-8°. Dans le *Nouveau Spectacle de la nature*, Leipsick, 1775-1781, les articles de minéralogie sont de Pœrner. Il mourut le 13 avril 1796. D—G.

POESCHL (Thomas), fondateur d'une secte de mystiques fanatiques allemands, né à Hœritz en Bohême en 1769, mort vers 1843 à Vienne. Nommé en 1796 catéchiste et diacre à Braunau, ce fut lui qui en 1806 prépara à la mort le malheureux libraire Palm de Nuremberg. Peu après, il fut changé et transféré à une obscure chapellenie à Ampfelwang dans la haute Autriche. Cette destitution, ainsi que le souvenir de la mort tragique de Palm, surexcita son esprit au point qu'il finit par se croire prédestiné à devenir fondateur d'une nouvelle révélation et martyre de la foi pure. Il prêcha la conversion générale des juifs, leur fusion avec les chrétiens en une seule nation, la fondation d'une nouvelle religion universelle, le millénisme et la nouvelle Jérusalem. Mais auparavant il fallait, selon lui, passer par le baptême du sang, précédé à son tour par une sorte de purification et exorcisme. A cet effet il fit prendre aux nouveaux convertis une potion d'huile et de poudre à fusil, potion qui leur causa d'horribles convulsions, suivies de cris et de danses effrénées. C'est ainsi qu'ils s'attendirent à voir le ciel s'ouvrir pour les recevoir. Quand Napoléon Ier revint de l'île d'Elbe, les pœschliens le prirent pour l'Antechrist, avant-coureur du millénisme. Pour le faire arriver plus vite, les acolytes les plus farouches, voulant se purifier par du sang impur répandu, égorgèrent à Ampfelwang toute une famille qui n'avait pas voulu croire à la nouvelle Jérusalem, coupant aux femmes les seins, etc. Plusieurs mères durent être empêchées de force de sacrifier leurs jeunes enfants. Ces faits eurent lieu dans la semaine sainte de 1815. De semblables horreurs se préparèrent à Wurtzbourg et dans les environs, pendant les années 1816 et 1817, et la secte, malgré la plus grande surveillance, a longtemps persisté sur les frontières de la Bavière et de la Bohême. Quant à Pœschl lui-même, il fut amené à Salzbourg et plus tard à Vienne. Comme on reconnut son innocence quant aux horreurs commises, mais qu'on put constater en revanche l'égarement de sa raison, il fut enfermé dans un hôpital d'aliénés, où il mourut. Du fond de cette retraite, il avait du reste, dans ses moments lucides, protesté souvent contre les débordements de ses acolytes. R—L—N.

POET (le marquis du), grand chambellan de Navarre et gouverneur des villes de Montélimart et de Crest, fut un zélé protestant, en correspondance avec Calvin, qui le qualifiait de *général de la religion en Dauphiné*. On peut voir deux lettres curieuses qu'il lui écrivit en date des 8 mai et 8 septembre 1547 et 1561. De Launay, comte d'Antraigues (*voy.* ce nom), sous le pseudonyme d'Audainel, les a fait imprimer en 1791 dans sa *Dénonciation aux Français catholiques*, où

il expose que la copie de ces lettres a été prise en 1772 sur les originaux, qui sont à Montélimart, dans les archives du M. le marquis du Poet, descendant du correspondant de Calvin; que cette copie fut communiquée à Voltaire, qui désira, voulant en faire usage, qu'elle fût authentiquée par un homme public, et y ajouta, après les avoir lues, quelques vers sur Calvin, écrits de sa main sur cette même copie. Z.

POEYDAVANT. *Voyez* BELA.

POFFA (JEAN-FRANÇOIS), habile compositeur de musique sacrée, naquit à Crémone en 1778. A l'âge de quinze ans, ayant montré son génie musical, il fut envoyé au conservatoire de Naples, où il resta onze ans et obtint la place de premier maître. Revenu dans sa patrie, il y fut nommé maître de chapelle de la cathédrale, après le décès du célèbre Arrighi. Poffa composa des *messes*, des *oratorios*, qui peuvent rivaliser avec les compositions de Haydn, de Paisiello, de Duranti, etc. Il mourut le 2 février 1835. Z.

POGGI (le chevalier JOSEPH DE), archéologue et littérateur italien, naquit le 21 août 1761 à Piozzano, près de Plaisance, d'une famille noble. Après avoir commencé ses études sous les yeux de son père, il fut envoyé au collége de Parme, puis, se destinant au service des autels, il alla étudier à Rome et prit successivement ses grades en théologie, en droit civil et en droit canon. Peu après, l'académie de la Sapience l'admit au nombre de ses membres. Ayant reçu les ordres sacrés, il se rendit à Pistoie auprès de l'évêque Ricci (*voy.* ce nom) et manifesta dès lors cet esprit d'indépendance religieuse qu'il devait pousser plus tard jusqu'aux dernières limites. Lorsque la révolution française éclata, Poggi en adopta les principes avec ardeur et travailla activement à propager le mouvement en Italie. Appelé à Milan, en 1796, par Bonaparte, afin d'organiser la société d'instruction publique, dont le but était de répandre, surtout parmi le peuple, des idées révolutionnaires, il fut chargé de rédiger plusieurs journaux et manifestes, auxquels le rendait particulièrement propre sa grande facilité à écrire. Pendant le court triomphe des armées austro-russes, en 1799, Poggi se réfugia en France, avec plusieurs autres savants italiens et se fixa définitivement à Paris. Peu de temps auparavant il avait sollicité et obtenu du pape Pie VI l'annulation de ses vœux sacerdotaux. Cette démarche ne fut pas l'effet d'une déférence sincère, mais bien d'une frayeur momentanée, ainsi que le prouve sa conduite avant et après cette époque. Jouissant d'une fortune assez considérable, Poggi put se livrer à son goût prononcé pour la littérature, l'archéologie, les sciences naturelles, et il publia sur différentes questions qui s'y rattachent plusieurs travaux remarquables. On les trouve disséminés dans les publications périodiques de l'époque, telles que les *Annales de chimie*, le *Dimanche*, le *Courrier de l'Europe* et le *Moniteur universel*. En 1811, Poggi fut nommé membre du corps législatif français par le département du Taro. Quatre ans après, l'impératrice Marie-Louise, qui venait d'échanger la plus belle couronne du monde contre le petit duché de Parme, Plaisance et Guastalla, le choisit pour liquider avec le gouvernement français les créances et les dettes de ses nouveaux États. Le zèle, l'intelligence, le désintéressement que Poggi mit dans l'exécution de son mandat lui valurent les distinctions les plus flatteuses. Créé d'abord chevalier de l'ordre de Constantin et conseiller d'État, il fut chargé d'affaires de l'archiduchesse de Parme auprès de la cour des Tuileries, fonctions qui, pour n'avoir en elles-mêmes qu'une importance diplomatique assez mince, n'en étaient pas moins honorables. Bien qu'il ne fût pas retourné dans son pays depuis 1799, Poggi en avait conservé le plus tendre souvenir et recherchait la société des Italiens distingués par leurs talents ou leurs écrits, quelles que fussent leurs opinions. Sa bourse leur était toujours ouverte, et il donna jusqu'à cent mille francs à Charles Botta pour la première édition de l'*Histoire d'Italie*, Paris, Didot, 1824. On s'étonne de trouver tant de générosité chez un homme qui professait hautement le matérialisme. Arrivé à un âge avancé, il alla habiter une belle maison de campagne qu'il avait achetée dans la vallée de Montmorency. Il y mourut le 19 février 1842, âgé de plus de 80 ans. On a de lui : 1° *De Ecclesia tractatus*, 1788, in-8°. L'auteur y développe les principes des libertés gallicanes en s'appuyant des autorités de Febronio, de Pereira, de Giannone, etc. 2° *Saggio sulla libertà dell' uomo*, 1789. Les opinions que Poggi soutient dans cet ouvrage sur le libre arbitre ne sont pas orthodoxes, mais il y est encore loin de cette négation de tout principe religieux à laquelle il arriva par la suite. 3° *In æneum fragmentum in Velejatæ legis romanæ pro Gallia Cisalpina commentarium*, 1790. C'est l'explication d'une ancienne inscription qui existait dans le musée de Parme et qui fut depuis transportée à Paris. Cette dissertation a été reproduite par l'abbé Marini dans son ouvrage intitulé *Fratres Arvales*. 4° *Origine della sovranità*, 1791, in-8°, opuscule qui a été taillé dans le *Contrat social* de J.-J. Rousseau; 5° *Delle emende sincere*, etc., Florence, 1791, 3 vol. in-8°. L'auteur y soutient que les princes ont le droit d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques et donne les plus grands éloges aux réformes introduites en Toscane par le grand-duc Léopold et par l'évêque Ricci. 6° *Lettere di fra Colombano*, Pavie, 1792, in-8°. C'est un supplément à l'ouvrage précédent. 7° *Inscriptionum veterum placentinarum* συλλογη, 1793, in-8°; collection estimée d'inscriptions romaines trouvées dans le territoire de Plaisance et dans l'antique Veleja. 8° *Inscriptiones placentinæ medii ævi*, 1793, in-7°; 9° *Dissertazione storico-critica sulla battaglia di Annibale a Trebia*,

1794, in-8°, qui tend à établir la position topographique des armées romaines et carthaginoises; 10° *Trattato storio-economico-critico della Zecca e della moneta piacentina*, inséré dans l'ouvrage du chevalier Zannetti, *delle Zecche d'Italia*, Bologne, 1794, in-fol.; 11° *Discorso filantropico ai popoli dell' Italia*, Milan, 1796, in-8°; 12° *Il Repubblicano evangelista*, Milan, 1796, 4 vol. in-8°; publication périodique dont le but était de rallier les gens d'Eglise aux idées républicaines; 13° la *Concordanza della democrazia col Vangelo*, mémoire adressé à l'archevêque de Milan, 1796, in-4°; 14° *Giornale della publica istruzione*, Milan, 1796 et 1797, in-fol.; 15° l'*Estensore cisalpino*, journal officiel de la même époque; 16° *Istruzione ai cattolici sul giuramento civico della repubblica cisalpina*, Ferrare, an 6, in-8°; 17° *Cenni politici pel ricevimento solenne del primo ambasciatore della repubblica francese*, imprimés par ordre du directoire cisalpin, Milan, 1798, in-8°; 18° *Al popolo cisalpino, deliberatoria;* opuscule dans lequel Poggi combat les menées de l'ambassadeur français, Trouvé, pour renverser la première constitution de la république cisalpine; traduit en français par Lucien Bonaparte; 19° *Manuel pour extraire le sucre du raisin*, Paris, 1808, in-8°; 20° une traduction italienne du *Traité élémentaire de minéralogie* de Brongniart, publiée aux frais du gouvernement, Milan, 1810, 2 vol. in-8°; 21° *Notes historico-numismatiques de la Napoléonide, ou Fastes de Napoléon*, Paris, 1811, in-4°; 22° *Médailles pour servir à l'histoire de Napoléon le Grand*, Paris, 1811, in-4°; 23° Inscriptions latines pour la fête de St-Napoléon célébrée à Plaisance, 1812, in-fol.; 24° une traduction en vers italiens et in cesta rima de *la Guerre des dieux* de Parny, Paris, 1830, in-12, volume tiré à un petit nombre d'exemplaires et qui n'a pas été mis dans le commerce; 25° *Della natura delle cose*, poëme en cinq chants, qui rappelle celui de Lucrèce, Paris, 1843, in-8°. Poggi avait par testament confié l'édition de ce livre au docteur Benoît Mojon, qui ne le publia qu'après avoir fait disparaître les taches du style et retranché les passages contre le christianisme. Au reste, ces fragments, assez médiocres comme versification et respirant le matérialisme le plus prononcé, ne font point regretter que l'auteur n'ait pu y mettre la dernière main. On trouve à la tête de ce volume une notice due à la plume trop évidemment amie de l'éditeur. Poggi a laissé un grand nombre de manuscrits; les uns ont passé à la bibliothèque de Paris, les autres à celle de Parme. A—y.

POGGIALI (Christophe), savant biographe italien, naquit à Plaisance le 21 décembre 1721, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il professa les belles-lettres au séminaire épiscopal avec beaucoup de succès. En 1754, il fut nommé prévôt du chapitre de Ste-Agathe et conservateur de la bibliothèque ducale. A l'exemple du chanoine Campis, son confrère, il rassembla des matériaux pour l'histoire et les publia de 1757 à 1766 sous ce titre : *Memorie storiche di Piacenza*, 12 vol. in-4° (1). Cet ouvrage commence à la fondation de Plaisance par une colonie romaine et finit à l'extinction de la ligne masculine des princes de la maison de Farnèse dans le 18e siècle. Il est écrit d'un style agréable et les faits y sont bien discutés. Cependant on y trouve des inexactitudes qui furent relevées d'une manière piquante dans les *Lettres* imprimées sous le nom de *Joseph Andreucci*. Blessé du ton que son censeur avait pris, Poggiali répondit par des *Rime*, insérées dans le *Diario* de Venise, t. 12; mais il n'en profita pas moins de ses remarques et fit à son ouvrage des corrections et additions qui malheureusement sont restées inédites. Le Poggiali, d'un caractère très-vif, s'emportait facilement; mais il rentrait aussitôt dans les bornes de la discussion et faisait oublier ses torts involontaires par son empressement à les réparer. Doué d'un talent naturel pour la poésie, il composait dans le genre Berniesque des pièces satiriques et des *Capitoli* qu'il communiquait à ses amis, mais qui n'avaient d'autre mérite à ses yeux que de le distraire d'occupations plus sérieuses. Il conserva jusque dans un âge avancé le goût de la littérature et le pouvoir de s'y livrer. Entouré de l'estime de ses concitoyens, il mourut en 1811 à 90 ans. Outre les ouvrages dont on a parlé, on lui doit : 1° *Memorie per la storia della letteratura di Piacenza*, Plaisance, 1789, 2 vol. in-4°, où l'on trouve cinquante notices sur des littérateurs des 15e et 16e siècles, nés à Plaisance ou originaires de cette ville. Tiraboschi les a fréquemment cités dans la *Storia della letterat. ital.* 2° *I proverbi, motti*, etc., *del popolo piacentino dal vernacolo recati nella Toscana favella in tanti distici*. Ce recueil est un des amusements de sa vieillesse. L'avocat Louis Bramicci a publié l'*Eloge* du *Proposto* Poggiali, Plaisance, 1814, in-8°. — Poggiali (Gaëtan-Dominique), bibliophile, de la même famille que le précédent, mais d'une branche établie à Livourne, naquit dans cette ville en 1753. Il consacra aux lettres sa vie entière, ainsi que sa fortune. D'une ardeur infatigable dans les recherches, il parvint à force de soins et de dépenses à réunir une collection des meilleurs ouvrages italiens, la plus nombreuse et la plus belle qu'aucun particulier ait possédée. Sa bibliothèque ne renfermait que 12,000 volumes (2), mais tous d'un choix et d'une conservation admirables. Il y joignit un recueil d'estampes non moins précieux par le choix des sujets que par la beauté des épreuves. Le Pog-

(1) Cette collection, dont l'exécution typographique est très-remarquable, fut imprimée aux frais de divers seigneurs plaisantins.

(2) La bibliothèque si vantée de Floncel n'en renfermait pas onze mille, et dans ce nombre combien de livres insignifiants ou mal conditionnés! (*Voy.* Floncel.)

giali concourut à la publication des *Classiques italiens*, en fournissant tous les secours nécessaires pour la correction des fautes, et il enrichit les éditions de Dante, de Boccace, du Tasse, de l'Arioste et des *Novelliere* de *Préfaces* pleines de goût et d'érudition. Membre des plus illustres académies de l'Italie, il entretenait une correspondance suivie avec les plus célèbres bibliographes, Morelli, Vernazza, Federici, Gamba, etc. Il dut à ses qualités bienfaisantes l'affection de ses compatriotes et reçut dans plusieurs circonstances des marques de l'estime publique. Ce savant modeste et généreux mourut le 3 mars 1814 à 61 ans, laissant un manuscrit de notes sur la *Divina Commedia* et des additions pour la *Serie de' testi di lingua*. Il avait publié en 1813 sous le titre de *Série des textes de langue imprimés cités dans le Vocabulaire de la Crusca* (*Serie de' testi....*), un catalogue curieux, formant deux volumes in-8°, et enrichi de fragments en vers et en prose restés inédits jusqu'alors. De 1791 à 1798 il avait donné à Livourne, sous la rubrique de Londres, des éditions fort soignées de Bandello, de Grazzini, de Sacolecti et d'autres anciens *nouvellistes* italiens. Le tout forme 26 volumes in-8°. On trouve une *Notice* sur Gaëtan Poggiali, tirée du *Diario* de Livourne, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1814, t. 4, p. 381, et son épitaphe en style lapidaire, par le professeur Ciampi, 1815, t. 5, p. 179. W—s.

POGGIANI (JULES), littérateur, né en 1522 à Suna, diocèse de Novare, sur le lac Majeur, s'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude et fit les progrès les plus rapides dans la langue grecque. A son arrivée à Rome, où sa réputation l'avait précédé, il fut chargé de l'éducation du jeune Robert de Nobili, que le pape Jules III, son oncle, fit cardinal à treize ans et qui mourut à dix-sept. Il fut ensuite attaché comme secrétaire à différents prélats et enfin au cardinal Ch. Borromée, dont il mérita la confiance. Poggiani remplit les fonctions de secrétaire de la congrégation nommée par le souverain pontife pour expliquer la doctrine du concile de Trente. Il suivit le cardinal Borromée à Milan et mourut en cette ville d'une fièvre ardente, le 5 novembre 1568, à l'âge de 46 ans, au moment où le pape Pie V venait de le rappeler pour le mettre à la tête du secrétariat des brefs. Poggiani revit et corrigea le texte du *Catéchisme* appelé communément *ad Parochos*, rédigé par plusieurs savants théologiens du concile de Trente (1). C'est à lui qu'on doit l'édition du *Bréviaire* publié sous le nom du pape Pie V, Rome, 1568, in-fol., rare. Il a mis en latin les *Actes* du premier concile de Milan. Outre la traduction, plus élégante que fidèle, du traité de St-Chrysostome, *De virginitate*, Rome, P. Manuce, 1562, il a laissé celle d'une *Harangue* et de quatre *Lettres* d'Eschine, restées inédites. Le savant évêque d'Amelia, Graziani, avait rassemblé les lettres et les harangues de Poggiani. Cette collection, attendue avec impatience par tous les amateurs de la bonne latinité, fut enfin publiée par le P. Lagomarsini (*Epistolæ et Orationes olim a Gratiano collectæ*), Rome, 1756-1762, 4 vol. in-4°, avec un grand nombre de notes (*voy.* LAGOMARSINI). L'éditeur a fait précéder le premier volume d'une lettre de Graziani au cardinal Commendon, qui contient des détails sur la vie de Poggiani. Parmi ses discours, tous remarquables par l'élégance et la pureté du style, on distingue l'*Oraison funèbre* du pape Marcel II, celle de François, duc de Guise, tué par Poltrot devant Orléans, et une *Harangue* prononcée par Poggiani devant les cardinaux assemblés après la mort de Pie IV pour l'élection de son successeur. W—s.

POGGIO BRACCIOLINI, connu en France sous le nom du *Pogge*, naquit en 1380 près de Florence, dans la petite ville de Terranuova. On lui a donné divers prénoms : Charles, Jacques, Jean-François, Jean-Baptiste, etc. Il paraît qu'il n'en eut point d'autres que Poggio, nom d'un saint évêque de Florence, *Sanctus Podius*, qui vivait au 11e siècle. Guccio Bracciolini, père du Pogge, était notaire, et jouissait d'une honnête fortune. Il essuya des malheurs, et, à demi ruiné, fut obligé de prendre la fuite. Poggio étudiait alors à Florence, où Jean de Ravenne enseignait la langue latine, et Emmanuel Chrysoloras les lettres grecques. La célébrité de ces deux maîtres se répandit sur leurs élèves, à tel point que, lorsque Poggio, âgé de vingt-deux ans, quitta Florence et vint à Rome, on l'y accueillit comme un homme de lettres déjà distingué. A ce titre, il ne tarda pas d'obtenir de Boniface IX un emploi de secrétaire apostolique, qu'il continua de remplir sous sept autres papes. Il eut assez de crédit pour faire appeler à une fonction du même genre, peu après l'installation d'Innocent VII, Leonardo Bruni d'Arezzo, avec lequel il avait contracté dès l'enfance une amitié qui est restée inaltérable. Le schisme d'Occident déchirait l'Eglise depuis 1378. Grégoire XII, successeur d'Innocent VII, et Benoît XIII, qui remplaçait Clément VII, ayant refusé d'accomplir la promesse qu'ils avaient faite d'abdiquer en même temps le pontificat, le concile de Pise les déposa tous les deux, et créa un troisième pape qui prit le nom d'Alexandre V. Au sein de ces discordes, la plupart des officiers de Rome, ne sachant à quel maître ils appartenaient, se retirèrent, et Poggio revint à Florence, où l'attendait un de ses meilleurs amis, Nicolo Niccoli, savant laborieux qui lui inspira le goût de la recherche des chefs-d'œuvre de l'antiquité. En 1414, le Pogge suivit au concile de Constance, en qualité de secrétaire intime, le successeur d'Alexandre V, Jean XXIII, qui bientôt, pressé

(1) On a, sans aucune preuve, attribué quelquefois à Paul Manuce la belle latinité et la correction du style de ce catéchisme : il n'y eut aucune part.

d'abdiquer la tiare, s'évada déguisé en postillon. La déposition de ce pontife, prononcée en 1415, priva encore une fois le Pogge de l'emploi qui l'aidait à subsister; ce fut dans l'étude qu'il chercha des consolations et des ressources. Il voulut apprendre l'hébreu; mais il prit un maître inhabile, dont l'ignorance ne tarda point à le dégoûter pour toujours de cette langue. Alors les eaux de Bade, en Suisse, attiraient une foule de grands seigneurs; Poggio, dans l'espoir de trouver des Mécènes, s'y rendit au printemps de l'année 1416. La description qu'il a faite de ce séjour, dans une lettre à Nicolo Niccoli, est l'un de ses plus heureux essais littéraires. De retour à Constance, il fut témoin du jugement et du supplice de Jérôme de Prague, qui venait d'accourir volontairement du fond de la Bohème pour partager le sort de son maître, Jean Huss. Une épître du Pogge à Leonardo d'Arezzo nous instruit, mieux qu'aucune autre relation, de toutes les circonstances de ce procès mémorable. Léonard, jugeant cette lettre beaucoup trop libre, trembla de l'avoir reçue, et engagea son ami à être désormais plus circonspect. C'était en ce même temps que le Pogge obtenait des droits à l'éternelle reconnaissance des hommes de lettres par la découverte d'un grand nombre de manuscrits précieux. Il retrouvait douze comédies de Plaute, plusieurs discours de Cicéron, Asconius-Pedianus, Silius-Italicus, Valerius-Flaccus, Ammien-Marcellin, les trois grammairiens Caper, Eutychius et Probus (1). Cependant le concile allait finir, et le Pogge, rappelé à Constance par le soin de ses propres intérêts, eut la douleur d'y perdre le cardinal Zabarella, son protecteur, dont il prononça l'oraison funèbre devant les prélats. Deux ans auparavant, il avait rendu un hommage non moins solennel et plus désintéressé à la mémoire de son maître, Emmanuel Chrysoloras, mort aussi pendant le concile. Martin V, élu pape au sein de cette assemblée, la congédia en 1418, sortit de Constance, et vint tenir sa cour à Milan, puis à Mantoue. Poggio le suivit jusque dans cette dernière ville, se flattant de rentrer bientôt dans la chancellerie romaine; mais las d'attendre en vain, ou craignant peut-être des persécutions à cause de la sincérité avec laquelle il s'était exprimé sur quelques actes du concile, il partit tout à coup sans prendre congé de ses amis, traversa la France, et se rendit en Angleterre auprès de Beaufort, évêque de Winchester. Il reçut de ce prélat un accueil flatteur et des promesses magnifiques; mais ce fut tout, sauf un mince bénéfice qui le laissait dans une pénurie extrême. N'espérant aucun fruit de ses travaux littéraires, au milieu d'un peuple plongé encore dans une épaisse ignorance, il profita des bons offices du cardinal de St-Eusèbe pour reprendre enfin, près de Martin V, les fonctions qu'il avait exercées sous les pontifes précédents. Rentré à Rome, il renoua ses correspondances avec la plupart des hommes de lettres de cette époque. Il eut le bonheur de réconcilier ses deux amis, Leonardo d'Arezzo et Nicolo Niccoli, que des rivalités divisaient depuis quelque temps. Cinq années après la clôture de l'assemblée de Constance, il devait s'en ouvrir une autre, qui fut en effet convoquée à Pavie, mais dissoute presque aussitôt. Le schisme semble éteint; la considération personnelle dont jouissait Martin V rendait de l'éclat, de l'ascendant à l'autorité pontificale; et le calme qui se rétablissait dans l'Eglise laissait au Pogge le temps de se livrer à ses goûts. Il publia un dialogue sur l'avarice et des satires contre les moines et les prédicateurs de son siècle. C'est un sujet vers lequel on le voit revenir toujours volontiers dans ses lettres, dans ses facéties, dans ses autres opuscules. Ses sarcasmes n'épargnaient ni les évêques ni les membres du sacré collége. Il aimait mieux s'exposer à quelque disgrâce que de perdre l'occasion de dire un bon mot. En 1434, lorsque Eugène IV, tourmenté et humilié par le concile de Bâle, venait de déserter Rome, et que la cour pontificale se transportait en Toscane, Poggio, interrompu encore dans ses fonctions de secrétaire apostolique, se mit en chemin pour retourner dans sa patrie; mais à peine il sortait des portes de Rome, qu'il tomba entre les mains d'une de ces bandes de brigands qui ont si souvent infesté les environs de cette ville. Comptant obtenir de lui une rançon considérable, les malfaiteurs le retinrent prisonnier. En vain ses amis, instruits de sa position, s'efforcèrent de le délivrer; il lui fallut, pour recouvrer sa liberté, la racheter d'une grosse somme d'argent. Enfin il gagna Florence, où il avait depuis 1414 le droit de bourgeoisie. L'homme sur qui reposaient ses plus chères espérances, Côme de Médicis, venait d'être banni de cette république qu'avaient alarmée son crédit et ses richesses. Poggio lui adressa des consolations et prit sa défense, surtout contre l'un de ses plus violents ennemis, François Philelphe, littérateur justement célèbre qui, ayant rassemblé dans l'Orient les écrits d'Aristote, de Démosthène, d'Euripide, avait communiqué ces trésors aux Toscans, et leur en faisait sentir tout le prix dans ses leçons publiques. Philelphe avait obtenu ainsi une renommée éclatante, qu'il acceptait sans modestie et qu'il ne voulait partager avec aucun de ses contemporains. Tant d'orgueil et de mérite irritait les

(1) Ginguené ajoute Lucrèce, Manilius, Frontin, Nonnius-Marcellus et Quintilien; mais il y a lieu de croire que, durant tout le moyen âge, on avait conservé et connu en France au moins quelques parties des écrits de ces cinq auteurs. Loup de Ferrière avait un Quintilien en 850; et ce rhéteur reparait quatre cents ans plus tard entre les mains de Vincent de Beauvais, ainsi que l'a remarqué Petit-Radel dans ses *Recherches sur les bibliothèques*. Nous ajouterons avec Bayle que, plus tard encore, Pétrarque avait sous les yeux un manuscrit des *Institutions oratoires*, mais informe et incomplet. Le mérite du Pogge est d'en avoir découvert un bien meilleur, enseveli dans l'abbaye de St-Gall, sous la poussière, au fond d'une sorte de cachot, où l'on n'eût pas même, dit-il, voulu jeter des condamnés à mort.

lettrés florentins; et cette jalousie s'associait aux ressentiments politiques chez les partisans de la famille Médicis. Aussi, dès que Côme rentra dans Florence, Philelphe se vit obligé de s'enfuir précipitamment à Sienne, où le poursuivirent les invectives de tous ceux qu'il avait blessés. Le Pogge lança contre lui une satire en prose, où sont entassées les personnalités les plus dégoûtantes. Philelphe lui répondit en vers, et, quoique avec des armes plus légères, il le surpassa en violence. Le champion des Médicis, dans l'accès de sa colère, répliqua par une nouvelle invective, où Philelphe est appelé bouc puant, monstre cornu, boute-feu exécrable et écrasable. « Si tu ne peux, lui dit Poggio, t'empêcher « de vomir des outrages, que n'en accables-tu « ceux qui courtisent ta femme, et qui parent si « dignement ta tête impure? » Telles étaient les aménités littéraires du 15ᵉ siècle. Durant ces querelles, Eugène IV en avait de plus sérieuses avec les Romains et avec le concile de Bâle. En de si tristes conjonctures, Poggio, dont le sort redevenait toujours incertain, acheta, dit-on, du prix d'un Tite-Live écrit de sa main, une petite maison à Valdarno. Ayant obtenu de la seigneurie de Florence l'affranchissement de tout impôt pour lui et pour ses enfants, il embellit sa demeure d'un grand nombre de statues et d'autres monuments antiques, à la recherche desquels il se livrait avec le même zèle qu'il avait apporté, quelques années auparavant, à découvrir d'anciens manuscrits. Non content de recueillir des morceaux de sculpture trouvés en Italie, il s'en faisait promettre par les voyageurs qui allaient parcourir la Grèce, et en demandait à un Rhodien nommé Suffretus, possesseur d'une collection de marbres fort estimés. Beaucoup de pierres gravées et de médailles enrichissaient aussi le séjour du Pogge; et, pour ajouter encore au bonheur dont il jouissait, las enfin du célibat et d'une vie fort peu régulière, il épousa en 1435 Vaggia ou Selvaggia, fille de Ghino Manente de Buondelmonti. Il avait déjà plusieurs enfants; on en porte le nombre à quatorze, douze garçons et deux filles; comme il portait l'habit ecclésiastique, ses ennemis et ses amis lui reprochaient cette paternité (1). Au moment de son mariage avec Vaggia, il entrait dans sa cinquante-cinquième année; mais ce n'était pas sans y avoir bien réfléchi qu'il se déterminait à prendre une épouse jeune et belle. A cette occasion, il composa un petit dialogue où il discutait les avantages et les inconvénients d'une telle résolution. Ce morceau, qui avait pour titre *An seni sit uxor ducenda*, n'est point parvenu jusqu'à nous; mais des lettres du Pogge et de quelques-uns de ses amis attestent qu'il n'eut point à se plaindre de son changement d'état : Vaggia lui donna cinq fils et une fille. Sa réputation littéraire, déjà très-brillante en Italie, s'accrut par la publication qu'il fit en 1437 d'un choix de ses lettres. Nicolo Niccoli, auquel il en avait adressé un très-grand nombre, mourut vers le même temps. Poggio fit lui-même son oraison funèbre, et y célébra les services éminents que Niccoli avait rendus aux lettres par ses connaissances profondes et variées. Trois ans après, le Pogge paya un pareil tribut à la mémoire d'un Laurent de Médicis qui, trop éclipsé par son frère Côme, n'est guère connu que par ce panégyrique et par un dialogue sur la noblesse, où Poggio le fait figurer comme l'un des interlocuteurs. Ce dialogue; de nouvelles disputes avec Philelphe, tout aussi déplorables que les premières; un livre plein de vues neuves et hardies sur le malheur des princes; une oraison funèbre d'Albergato, cardinal de Ste-Croix, et quelques autres compositions, occupèrent le Pogge depuis 1440 jusqu'en 1444. A cette époque, il eut la douleur de perdre son ancien compagnon d'études, Leonardo Bruni d'Arezzo, chancelier de la république florentine. On fit à Léonard des funérailles pompeuses; mais le discours qu'y prononça Manetti ne satisfit personne, et mécontenta surtout Poggio, qui se hâta d'en composer un autre demeuré inédit, et qui s'est conservé parmi les manuscrits de Baluze, nº 159. En 1447, un homme de lettres, Thomas de Sarzane, monta, sous le nom de Nicolas V, sur la chaire de St-Pierre, et l'honora par une conduite sage et par des encouragements judicieusement accordés à la littérature. Le Pogge vint reprendre auprès de lui ses anciennes fonctions de secrétaire apostolique. Il avait jadis dédié à Thomas de Sarzane le *Traité du malheur des princes;* en adressant des félicitations à Nicolas V, il y joignit des conseils; et le pontife, loin de s'offenser de cette franchise familière, la récompensa par des bienfaits. Poggio composa, sous les auspices de ce pape, trois livres sur les vicissitudes de la fortune, et un traité fort satirique sur l'hypocrisie. Peut-être le souverain pontife exigea-t-il de la reconnaissance de l'écrivain la composition d'une invective contre l'antipape Félix, qui s'obstinait à réclamer la tiare. Dans ce siècle de querelles et de schismes, les foudres de l'Eglise avaient perdu de leur puissance, et il n'était pas superflu d'accompagner de satires les excommunications. Des travaux plus dignes du savant florentin lui furent, bientôt après, demandés par son bienfaiteur : il entreprit pour lui complaire des versions latines des cinq livres de Diodore de Sicile et de la Cyropédie de Xénophon; la traduction de ce dernier ouvrage est restée manuscrite, mais elle a tenu lieu de texte à l'un des fils du Pogge pour traduire la Cyropédie en italien. Quant à la version latine de Diodore, elle a été

(1) Il écrivait au cardinal Julien de St-Ange : *Asseris me habere filios, quod clerico non licet; et sine uxore, quod laicum non decet. Possum respondere habere me filios, quod laïcis expedit; et sine uxore, qui est mos clericorum ab orbis exordio observatus : sed nolo errata mea ulla excusatione tueri.*

imprimée à Bologne en 1472, puis à Venise en 1476, 1481, 1493; et, avec des corrections par Barthélemy Merula, en 1496 (1). Les intitulés de ces éditions portent six livres; mais cela vient de ce que le traducteur a partagé le premier en deux. Si l'on remarque des inexactitudes dans sa version, il faut les attribuer à la précipitation avec laquelle il travaillait, et surtout à l'incorrection des manuscrits grecs qu'il avait sous les yeux. Alphonse d'Aragon, auquel la traduction de la Cyropédie avait été dédiée, accueillit mal cet hommage; Poggio s'en plaignit avec l'amertume qui lui était trop ordinaire. La violence de son caractère éclata davantage encore dans les démêlés qu'il eut vers ces mêmes temps avec quelques littérateurs italiens, et principalement avec George de Trébizonde, son confrère à la chancellerie romaine. Ce savant grec, fatigué des sarcasmes du Florentin, y répondit un jour par des soufflets; une lutte sans armes s'engagea entre les deux secrétaires apostoliques, et amena un duel qui n'eut toutefois de suites fâcheuses ni pour l'un ni pour l'autre. C'étaient deux des plus érudits personnages du siècle qui descendaient dans cette ignoble arène. Le jubilé de 1450 attira dans Rome un si grand concours de pèlerins, que la peste, alors éparse en Italie, se concentra dans cette ville. Poggio, pour échapper à ce fléau, courut à Terra-Nuova, où, tandis qu'on mourait à Rome, il composa ses Facéties, recueil fameux de quelques saillies spirituelles, de bien plus d'obscénités grossières et d'un grand nombre d'anecdotes curieuses sur les personnages les plus distingués de cet âge. On y remarque certains contes qui se retrouvent dans nos anciens fabliaux français, et qui depuis ont été reproduits par la Fontaine. Le Pogge avait, depuis trois ans, mis au jour cette compilation plus scandaleuse qu'élégante, et il venait de produire un bien meilleur ouvrage, fruit de ses entretiens de table avec plusieurs savants, et intitulé en conséquence *Historia disceptativa convivalis*, quand la république de Florence l'appela à la charge de chancelier, vacante par la mort de Carlo Aretino. Pour bien connaître cette époque, il importe de considérer l'auteur des facéties sortant de la cour de Rome pour occuper une grave magistrature au sein d'une cité puissante. Il est vrai que les Médicis, auxquels le Pogge avait été constamment dévoué, contribuèrent à l'élever à cette dignité. Il en prit possession vers le milieu de l'année 1453, et, bientôt après, ses concitoyens le placèrent au nombre des prieurs des arts (*priori degli arti*), qui avaient pour office de veiller au maintien des bonnes mœurs, du bon ordre et de la liberté publique. Tant d'honneurs n'adoucirent point son caractère irascible : on le vit outrager Laurent Valla, et se rengager dans la carrière des invectives et des calomnies. Ce fut le satirique Philelphe qui, réconcilié depuis peu de temps avec le Pogge, parvint enfin à le rappeler, lui et Laurent Valla, à la modération et à la décence. Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions et ses querelles, le chancelier de Florence composa un dialogue intitulé *De miseria humanæ conditionis*, et une traduction de l'*Ane* de Lucien. Enfin, usant des documents précieux qui étaient entre ses mains, il écrivit en latin une histoire de Florence. Il se proposait de retoucher cet ouvrage, lorsqu'il mourut le 30 octobre 1459, âgé de 79 ans. Son corps fut inhumé avec pompe dans l'église de Ste-Croix, qu'enrichissent beaucoup d'autres tombeaux illustres. Ses enfants obtinrent la permission de suspendre dans une salle publique son portrait peint par Pollaiuolo, et peu de temps après les Florentins lui élevèrent une statue, qui, depuis les changements faits à la façade de Santa Maria del Fiore, y fait partie d'un groupe des douze apôtres. Le Pogge avait démêlé de bonne heure les vices de ses contemporains, et, dans le cours de ses travaux littéraires, il s'était plu à les signaler. On le prendrait pour un homme sage et vertueux, à l'indignation qu'excitent en lui les fureurs du fanatisme, la fierté des nobles, la fainéantise et le libertinage des moines; mais il a trop de franchise pour dissimuler ses propres défauts; lui-même il nous apprend dans ses lettres les désordres de sa vie privée; il nous révèle, par son livre de facéties, la licence de ses idées et de ses mœurs; par ses satires, la violence de son caractère. Peu d'hommes de lettres ont fait plus de dédicaces; et cependant aucun peut-être n'a conservé plus de liberté ou de dignité, même auprès des grands, plus d'indépendance au milieu des cours. Sa conduite dans celle de Rome aurait pu être plus décente, du moins elle n'a pas été hypocrite. S'il outragea souvent des hommes qui avaient droit à ses hommages, il ne se déclara jamais l'admirateur de ceux qu'il n'estimait pas. On lui pardonna le libertinage de son esprit en faveur de sa franchise; et d'ailleurs il possédait en ce siècle avide d'instruction un moyen sûr d'obtenir de la vogue et même de l'estime, c'était sa vaste érudition, l'étendue et la diversité de ses connaissances. Il avait étudié avec fruit la plupart des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome : il en avait exhumé quelques-uns des tombeaux où les avait jetés et délaissés l'ignorance. Ils lui devaient leur résurrection et le bonheur de rentrer en possession de leur gloire antique. Les efforts que lui commandaient ces recherches épuraient son goût, et imprimaient quelquefois à sa latinité une couleur

(1) Leland, Chalmers, et les autres bibliographes anglais prétendent que cette traduction de Diodore de Sicile appartient à John Freas (en latin *Phræa*), savant anglais, mort à Rome, en 1465, avant d'avoir pris possession de l'évêché de Bath, auquel il venait d'être nommé; et ils accusent Poggio de plagiat (voy. Bayle, au mot *Phræa*). Cependant le manuscrit de la version latine existe à Florence, sous le nom de Poggio, dans la bibliothèque *Riccardiana*, Catal., p. 162.

classique; il puisait à leur source les secrets de l'art d'écrire. Voilà sans doute pourquoi ses oraisons funèbres sont presque toujours débarrassées de lieux communs, et pourquoi ses lettres sont écrites avec abandon, quoique sans négligence; on l'a souvent compté parmi les meilleurs épistolaires de son siècle. Il ne mérite assurément pas la même distinction comme historien : ses Annales de Florence sont aussi partiales qu'incomplètes; on s'en aperçut bientôt, et Sannazar prétendit les caractériser par deux vers assez médiocres, mais si fréquemment cités, que nous n'osons pas les omettre :

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hostem,
Nec malus est civis, nec bonus historicus.

Quoi qu'il en soit, le Pogge est l'un des écrivains du 15e siècle qui ont le plus contribué à la renaissance des études classiques, soit par le succès de ses recherches, soit par ses propres ouvrages, dont la première édition parut à Strasbourg en 1510 par les soins d'un Thomas Aucuparius, qui prend la qualité de *Poeta laureatus;* elle ne contient ni les traductions d'auteurs grecs, ni l'histoire de Florence, ni le traité *De varietate fortunæ*, ni le dialogue sur l'hypocrisie; articles qui manquent aussi dans les éditions in-4°, publiées à Paris en 1511 et 1513, aussi bien que dans celle que Henri Bebel donna à Bâle, en 1538, in-fol. L'*Histoire de Florence,* traduite en italien par l'un des fils du Pogge, parut in-folio à Venise dès 1476; puis à Florence en 1492; et in-4°, à Florence encore, en 1598; cette dernière édition fut revue et corrigée par Fr. Serdonati : l'original latin n'a été publié qu'en 1715, in-4°, par les soins de Recanati. Les quatre livres *sur l'inconstance de la fortune* ont été imprimés pour la première fois, chez Coustelier, à Paris, en 1723, in-4°, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ottoboni, avec 57 lettres jusqu'alors inédites (*voy.* Giorgi). Cette édition, donnée par J. Oliva, est soignée; le texte est accompagné de bonnes notes. En réunissant ce volume à celui qui contient le texte latin de l'histoire de Florence, à un dialogue sur l'hypocrisie imprimé à Lyon en 1679, in-16 (1), et au recueil des autres ouvrages, édition de 1538, on a toutes les œuvres du Pogge, du moins tout ce qui en a été publié. Les Facéties ont eu beaucoup d'éditions particulières, dont les deux plus anciennes ne sont point datées, mais semblent être l'une et l'autre de 1470 : elles sont in-4°, comme celles de Ferrare, 1471; de Nuremberg, 1475; de Milan, 1477; et de Paris, vers le même temps (2). Sallengre a inséré dans le tome premier de son *Novus thesaurus antiq. Romanarum* un petit traité du Pogge sur les ruines de l'ancienne Rome. Les lettres latines du Pogge, en partie inédites, ont été publiées à Florence, en 1832, par T. de Tonelli, qui y a joint des notes et les a rangées dans un ordre chronologique. Un littérateur anglais, C. Shepherd, que nous aurons bientôt occasion de nommer encore, a fait imprimer à Liverpool, en 1807, à un fort petit nombre d'exemplaires, un dialogue de Pogge resté jusqu'alors inédit : *An seni sit uxor ducenda*. Cet opuscule a été réimprimé à Florence en 1823. — On n'a guère songé à écrire la vie de Poggio qu'au commencement du 18e siècle : le premier essai fut un opuscule latin composé par Thorschmid et publié en 1713, à Wittemberg : deux ans après, Recanati fit paraître à Venise un livre plus étendu sur le même sujet et rédigé aussi en langue latine. Sallengre, en 1717, consacra au Pogge trois articles de ses mémoires de littérature, en profitant du travail de Recanati et en y ajoutant des observations fort exactes. Le recueil intitulé *Poggiana* parut en 1720 : un abrégé de la vie de l'auteur florentin y était suivi de quelques extraits de ses écrits. Cette compilation, dont l'auteur est Jacques Lenfant (*voy.* ce nom), fut critiquée par Recanati (*Osservationi critiche*, à Venise, 1721, in-8°) et par la Monnoie : Recanati y releva cent vingt-neuf méprises, dont quelques-unes étaient fort grossières. Le tome 9 des *Mémoires* de Niceron contient une notice assez exacte sur le Pogge; mais on lit avec encore plus de fruit et d'intérêt l'article qui le concerne dans l'*Histoire littéraire de l'Italie,* de Ginguené (t. 3, p. 303-326). Un travail beaucoup plus considérable est dû à M. Shepherd : *Life of Poggio*, Londres, 1802, in-8°; cet ouvrage a été, en 1819, élégamment traduit en français, par M. de l'A...n, qui y a joint des notes fort instructives. Il en existe aussi une traduction italienne, par Tonelli, Florence, 1825, in-8°. D—n—u.

POGGIO BRACCIOLINI (Giacomo), l'un des cinq fils que Poggio eut de son mariage avec Vaggia, cultiva les lettres avec quelque succès. Il débuta par une version italienne de l'Histoire de Florence, que son père laissait imparfaite. Ses autres écrits sont des traductions italiennes de la Cyropédie de Xénophon; des vies d'Adrien, par Spartien; d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, par Jules Capitolin; d'Alexandre Sévère, par Lampride; un commentaire sur le *Trionfo della*

(1) Ce dialogue avait d'abord paru dans l'*Appendix* du *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, Cologne, 1535, in-fol.

(2) On compte au moins quarante éditions des *Facetiæ*, imprimées dans le 15e siècle; une édition due au philologue Noël, publiée en 1797, sous la rubrique de Londres, de Milet ou d'Utrecht, 2 vol. in-24, n'est pas fort correcte. Mais le 2e volume renferme un choix de pièces en vers et en prose, en latin et en français, composées à l'imitation des joyeux récits de Pogge. Une vieille traduction française, imprimée plusieurs fois à la fin du 15e et au commencement du 16e siècle, est devenue excessivement rare; une autre traduction, publiée à Paris en 1549, et dont il existe diverses réimpressions, ne donne que quatre-vingts contes; le style en a été rajeuni dans une édition mise au jour à Amsterdam, en 1712, avec des réflexions qu'on a attribuées à David Durand et à J.-F. Bernard. Il existe également des traductions italiennes. La licence de la plupart de ces facéties, les attaques nombreuses qu'on y rencontre à l'égard du clergé expliquent très-bien le parti que prit le concile de Trente d'inscrire cet ouvrage à l'*Index*.

fama, poëme de Pétrarque; un traité sur l'origine de la guerre entre les Anglais et les Français; et en latin une vie de Philippe Scholarius, dit Pippo Spano. Giacomo Poggio, qu'Ange Politien accuse de vanité et d'intrigues, remplissait les fonctions de secrétaire du cardinal Riario lorsqu'en 1478 il fut pendu à une fenêtre du palais de Florence, comme ayant trempé dans la conjuration des Pazzi. D—N—U.

POGGIO (GIAN-FRANCESCO), autre fils du Pogge et de Vaggia, fut chanoine de Florence et secrétaire de Léon X : il passait pour savant en droit canon; à ce titre il composa, selon la doctrine et les intérêts de la cour de Rome, un traité sur les pouvoirs du pape et du concile. Son épitaphe, placée dans l'église de St-Grégoire, annonce qu'il mourut le 25 juin 1522, à l'âge de 79 ans. — On cite encore trois fils du Pogge, *Jean-Baptiste*, docteur en droit, chanoine de Florence et auteur des vies de Nicolas Piccinini et du cardinal Capranica, écrites en italien; *Pierre-Paul*, qui mourut à Rome, à 26 ans, prieur de Ste-Marie sur la Minerve; et *Philippe*, qui, après avoir été un an chanoine de Florence, quitta l'état ecclésiastique pour se marier. D—N—U.

POHL (JEAN-FRÉDÉRIC), technologue et économiste allemand, né à Berau, dans le Lusace, le 19 juillet 1768, mort le 19 février 1850 à Leipsick. Fils d'un propriétaire de campagne, il apprit par voie pratique, chez son père, l'économie rurale, dont il étudia la théorie plus tard à l'université de Leipsick. Après avoir été directeur des domaines du comte d'Einsiedel, puis de ceux du comte de Hohenthal, il s'établit à Mersebourg, où il fonda, en 1800, sous le titre de *Cahiers économiques*, un journal agricole, qu'il transporta, en 1810, à Leipsick, sous le titre d'*Archives de l'économie rurale allemande*. Il en continua la rédaction jusqu'au 50e volume, paru en 1842, époque à laquelle il la céda à Maurice Meier. Professeur agrégé de l'université en 1814, il devint en 1816 titulaire de la chaire de technologie et des sciences économiques. Il fonda dans cette ville une *société des économistes*, qui célébra la fête de son vingt-cinquième anniversaire en 1833, et celui du cinquantième en 1858. Pohl a été un des premiers à appliquer les sciences naturelles comme fondement rationnel à l'agriculture, arboriculture, apiculture, etc. Ce qui lui est encore propre, c'est un système particulier de fertilisation des prés, appelé parfois *rajeunissement des prairies*. Il a, du reste, cultivé les sciences économiques dans toute l'étendue de ce mot. Nous citerons seulement de cet écrivain les ouvrages suivants, qui font presque tous autorité dans leur branche respective : 1° *Description du mélilot et du trèfle bâtard*, Leipsick, 1800; 2° *Sur le rajeunissement des prairies*, ibid., 1810 (l'édition de 5,000 exemplaires a été épuisée dans la même année); 3° l'*Économe domestique, industrieux et prévoyant*, revue périodique, deux années, ibid., 1811 et 1812; 4° *Manuel d'horticulture*, ibid., 7e édit., 1821; 5° *Sur les eaux et bains minéraux appelés Hermannsbad, près de Leipsick*, ibid., 1822 (ce traité, inspiré par le patriotisme local, tendait à attirer les baigneurs vers le Hermannsbad, situé à peu de distance de Leipsick); 6° *Sur les hypothèques sous le rapport des arts et métiers*, ibid., 1824; 7° *Manuel de la technologie rurale* (intitulé aussi par l'auteur *Trésor d'or des familles*), ibid., 1826, 7e édit., 1843; 8° *Les plus récentes découvertes de la pisciculture*, 1829. (On sait que la pisciculture artificielle est une invention allemande du 18e siècle; mais la voix de ses inventeurs et apôtres allemands expirait dans le désert jusqu'au moment où le professeur Coste, du collége de France, sut la rajeunir et lui donner pour organe la grande publicité de cette institution.) 9° *Sur l'étude des sciences technologiques et économiques dans les universités allemandes*, 1831; 10° *Sur l'état de l'agriculture en Saxe*, 1831; 11° *La betterave et son histoire*, 1836; 12° *La pomme de terre et son histoire*, 1840. Pohl a aussi écrit sur l'élève des moutons, sur celle des abeilles, sur la conservation des fruits, sur divers systèmes de chauffage, etc. Il a, en outre, publié à des intervalles indéterminés 7 volumes de *Matériaux pour servir à l'histoire récente de l'agriculture*, Leipsick, 1824-1829; et de 1829 à 1833 il a rédigé, de la même manière, une revue sous le titre : *Nouveautés de l'économie domestique*. R—L—N.

POHL (GEORGES-FRÉDÉRIC), physicien allemand, né le 24 février 1788 à Stettin, en Poméranie, mort à Breslau le 4 juin 1849. Destiné à la carrière théologique, il fit en outre de fortes études de sciences physiques, auxquelles il rattacha celle des systèmes modernes philosophiques, dont l'influence se montra plus tard dans sa théorie physique et chimique. A côté de Kant, ce fut surtout Steffens qui exerça un grand attrait sur Pohl. En 1813, celui-ci s'enrôla dans l'armée libératrice allemande. A son retour (1814), il exerça la place de professeur dans plusieurs gymnases de Berlin. Nommé professeur de physique à l'université de cette ville en 1829, il passa à celle de Breslau en 1832, comme professeur titulaire de la même chaire. Pohl a appliqué avec une rare conséquence la philosophie de Schelling et Steffens à la physique et à la chimie, surtout à l'électro-magnétisme. Dans cette dernière branche, il a, par anticipation, devancé les découvertes du grand physicien anglais Faraday, en démontrant que l'électro-magnétisme d'Oersted et Ampère devait avoir son revers, qu'il a appelé la magnéto-électricité. D'un esprit belliqueux, il a été en lutte continuelle avec tous les physiciens de l'époque qui ont traité cette matière, Amici, Pfaff, Ampère, etc. Il a même inventé plusieurs appareils électro-magnétiques très-curieux. Quant à la théorie générale, Pohl a soutenu qu'à la place des forces abstraites de chaleur, lumière, etc., des atomes et des impondérables, il fallait mettre l'*efficacité*

primitive et concrète de la matière, dont les trois degrés principaux de développement étaient le *mouvement,* le *chimisme* et l'*organisation,* idée qui revient en dernier lieu à celle des physiciens tels que Matteucci, selon lesquels pression, mouvement, chaleur, lumière, électricité, magnétisme, sont sinon une seule et même force, du moins les diverses manifestations d'une force unique. Voici les ouvrages d'ensemble de Pohl : 1° *La planisphère comme champ de construction mathématique, en opposition au plan droit, ou géométrie et trigonométrie sphériques,* Berlin, 1825 ; 2° *Sur l'unité de la nature et de l'histoire,* ibid., 1826 ; 3° *Progrès de la chaine galvanique,* Leipsick, 1826 ; 4° *Sur le magnétisme, l'électricité et le chimisme,* Berlin, 1829 ; 5° *L'électro-magnétisme sous le point de vue théorique et pratique,* ibid., 1830 ; 6° *La vie de la nature inorganique,* ibid., 1843 ; 7° *Aperçu des trois lois de Keppler,* ibid., 1845 ; 8° *L'électro-magnétisme et les corps célestes dans leur rapport intime et mutuel,* ibid., 1846 (d'après cet ouvrage, les révolutions des astres dans leurs orbites ont pour cause l'électro-magnétisme). Pohl a collaboré, en outre, à plusieurs revues de physique et de chimie, dans lesquelles il a développé plus en détail ses idées spéciales. En voici les principaux articles : 1° *Sur l'électro-magnétisme et son rapport avec le chimisme,* dans les *Annales de physique* de Gilbert, 1821, t. 69, et dans l'*Isis* d'Oken, année 1822 ; 2° l'*Influence du magnétisme terrestre sur les électro-aimants mobiles* (pour soutenir la *polarité circulaire* contre Ampère), dans les Annales de Gilbert, 1823, t. 74 et 75 ; 3° *Sur l'activité polaire des conducteurs liquides dans la chaine galvanique,* dans les *Archives* de Kastner *pour les sciences naturelles,* vol. 2, 3, 6, 9 et 11, et dans les Annales de Poggendorf, t. 16 ; 4° *Sur le magnétisme rotatoire,* dans les Annales de Poggendorf, t. 8 ; 5° *Le gyrotrope et le sidérophore* (appareils inventés par Pohl), *et les qualités qui les rendent propres à toutes les expériences de galvano-magnétisme,* dans les Annales de Kastner, t. 13 ; 6° *Sur l'opposition entre les chaines galvano-électriques primaires et secondaires,* contre Oersted, dans les Annales de Poggendorf, t. 14 ; 7° *Sur l'opposition entre la magnéto-électricité et l'électro-magnétisme,* Annales de Poggendorf, t. 24 ; 8° *Sur un nouvel appareil électro-magnéto-chimique, découvert par Pohl,* Annales de Poggendorf, t. 34 ; 9° *Développement de toutes ces idées,* dans les mêmes Annales, vol. 50, 54, etc. R—L—N.

POIARSKI (le prince DMITRI-MIKHAÏLOVITZ), un des plus célèbres guerriers de l'histoire moscovite, né vers 1580, de l'une des premières familles de l'empire, embrassa dès sa plus tendre jeunesse la carrière des armes. Ayant concouru avec beaucoup d'éclat à plusieurs expéditions contre les Polonais, qui étaient alors les ennemis les plus redoutables des Russes, il vivait paisiblement à Moscou lorsque, après la catastrophe du czar Chouiski, les Polonais se rendirent tout-puissants dans cette ville, et de concert avec les rebelles de Touchino massacrèrent, le lendemain du dimanche des Rameaux (1611), les hommes les plus considérables de cette capitale. Poïarski lui-même reçut plusieurs blessures et n'échappa à la mort qu'en se réfugiant dans une petite terre qu'il possédait près de Nijni. Pendant qu'il s'occupait de sa guérison, quelques braves Moscovites se réunirent pour soustraire leur patrie au joug des Polonais. On remarquait parmi eux le boucher Kosma Minin, surnommé Soukho-Roukin ou *Sèche-Main,* qui avait fait plusieurs campagnes avec Poïarski, et qui s'était trouvé dans quelques occasions le témoin de ses exploits. Brave et éloquent, il vanta avec beaucoup de chaleur son ancien chef et déclara qu'il ne connaissait personne qui pût mieux que lui délivrer la patrie de ses ennemis. Alors on nomme une députation à la tête de laquelle Minin lui-même est placé ; et les députés se rendent immédiatement près de Poïarski, qui, à peine guéri de ses blessures, n'hésite pas cependant et se met à la tête des braves qui veulent sauver leur patrie. Son nom seul rassemble bientôt une armée. Viasma, Dorogobouge, Smolensk et d'autres villes lui envoient des soldats, de l'argent, des vivres. Il marche contre le chef des Cosaques Zaroutzki, allié des Polonais, et le défait complétement. Alors le prince Troubetzki réunit ses forces aux siennes, et tous deux remportent, de concert, une grande victoire (21 août 1612). Huit jours après ils en obtiennent une seconde et s'avancent devant Moscou, où quelques Polonais, joints à un parti rebelle, essayaient de résister. Une attaque un peu vive pouvait leur en ouvrir les portes, et les assiégés demandaient à capituler ; mais Poïarski, voulant épargner le sang de ses compatriotes, aima mieux les amener à une soumission par les privations et la crainte. Il voulait ainsi leur donner une leçon terrible, mais nécessaire, parce que, dit un historien russe, plus on cède à des rebelles, plus ils deviennent hardis et entreprenants. « Le plus beau trait de la vie de Poïarski, « dit le même historien, c'est que, pendant qu'il « affamait Moscou et qu'il réduisait au désespoir « ses malheureux habitants, il reçut dans son « camp leurs femmes, leurs enfants, et les com« bla de toutes sortes d'égards. » Quand enfin, après dix-huit mois de siége, cette capitale fut obligée de lui ouvrir ses portes, ses troupes observèrent la plus exacte discipline, et il fit tout pour que les habitants eussent moins à souffrir. Un grand nombre néanmoins resta mécontent et secrètement d'intelligence avec les Polonais, dont le roi Sigismond entretenait la haine. On apprit même bientôt que ce prince allait encore une fois envahir la Moscovie avec une armée formidable. La position de Poïarski devint alors fort critique ; un esprit de fermentation très-alarmant régnait dans la cité ; le parti des Polonais y était puissant, et le moindre échec devait lui donner de

nouvelles forces; il n'y avait plus ni vivres, ni munitions. Au milieu d'un peuple que le désespoir pouvait porter aux plus grands excès, Poïarski avait besoin de tout son sang-froid, de toute son énergie, lorsque Sigismond se présenta devant Volok-Lamskoï, à soixante werstes de Moscou, et poussa son avant-garde sous les murs de la capitale. Aucun moyen de résistance ne semblait possible; mais le ciel prêta secours aux Moscovites. Un froid excessif qui survint tout à coup fit périr l'élite des soldats de Sigismond, et ce prince n'eut plus d'autre parti à prendre que celui d'une retraite précipitée. Ce fut alors que les habitants de Moscou, délivrés de leurs ennemis, se réunirent afin de procéder à l'élection d'un souverain. Le 21 février 1613, les délégués du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie élurent pour czar ou empereur Michel Féodorovitz Romanoff. Cette élection se fit en présence de Poïarski, lequel la seconda franchement, lorsqu'il aurait pu lui-même aspirer au trône avec plus de chances de succès que celui qu'il y fit monter. Aussi généreux qu'il avait été brave et dévoué au service de sa patrie, il alla vivre dans la retraite et laissa après sa mort une mémoire honorée, que respectent encore tous les habitants de l'empire russe. Les principaux traits de sa vie ont donné lieu à différentes compositions littéraires et artistiques. M—D j.

POIDEBARD (JEAN-BAPTISTE), savant mécanicien, né en 1762 à St-Etienne en Forez, fit ses études à Lyon, puis à Valence, et devint, jeune encore, professeur de mathématiques au collége de St-Irénée à Lyon, où il professa pendant quatre ans, jusqu'à la suppression de toute espèce d'enseignement, en 1793. S'étant montré fort opposé à la révolution, il fut obligé de s'éloigner et partit secrètement pour l'Italie avec le vénérable Imbert-Colomès (*voy.* ce nom), que la proscription avait atteint. Il serait difficile de dire toutes les fatigues et les périls auxquels furent exposés ces deux hommes, si dignes d'intérêt, en traversant les Alpes à pied et sans guide dans l'hiver le plus rigoureux. Nous avons devant les yeux la relation qu'en a écrite Imbert-Colomès lui-même, et nous pouvons assurer qu'elle est fort remarquable, tant sous le rapport politique que sous celui des sciences. Les deux voyageurs ne cessèrent pas un instant de s'occuper de recherches scientifiques et surtout d'agronomie, ce qui intéressa vivement les habitants des lieux où ils passèrent et leur procura plus d'une fois des moyens de continuer leur route. Arrivés à Turin, ils furent parfaitement accueillis par les principaux émigrés qui s'y trouvaient déjà, et se rendirent bientôt en Allemagne, puis en Russie, où Poidebard ne tarda pas à être employé de la manière la plus honorable. Il y perfectionna plusieurs instruments de mécanique et indiqua des moyens d'hydraulique et de navigation ignorés jusque-là. Entre autres il réussit à faire remonter le Volga par des barques extrêmement chargées, et l'on a dit que cette invention sauva la vie à un grand nombre d'hommes qui eussent infailliblement péri en suivant l'ancienne méthode. Poidebard trouva aussi un excellent ciment, que l'on employa avec le plus grand succès dans la construction de plusieurs édifices publics, notamment des bâtiments de l'université. Du reste, toutes ces découvertes et ces travaux lui profitèrent peu, car lorsqu'il mourut à St-Pétersbourg, le 6 mars 1824, il ne laissa pas même de quoi suffire aux frais de son inhumation. M. Bréghot du Lut a publié sur cet estimable savant, dans les *Archives du Rhône*, en 1836, une notice historique très-curieuse. M-D j.

POILLY (FRANÇOIS DE), graveur, né en 1623, était fils d'un orfévre d'Abbeville. Son père, qui lui avait donné les premières leçons de dessin, ayant remarqué ses dispositions, l'envoya étudier à Paris sous la direction de Pierre Duret. Ses rapides progrès, l'envie de les accroître encore par l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, lui ayant inspiré le désir de faire le voyage d'Italie, il se rendit à Rome, où il passa sept années. Il y publia un assez grand nombre d'estampes, entre autres le *St-Charles Borromée*, d'après Mignard. De retour à Paris en 1656, il y vit ses ouvrages recherchés. Parmi le grand nombre d'estampes de ce graveur, qui monte à plus de quatre cents, nous citerons une *Ste-Famille*, une *Vierge levant un voile* pour laisser voir à St-Jean l'Enfant Jésus qui dort, toutes deux d'après Raphaël; la *Nativité*, d'après le Guide; une *Fuite en Egypte*, d'après le même; le *Mariage de Ste-Catherine*, d'après Mignard; une *Ste-Famille*, d'après le Poussin; deux autres mêmes sujets, d'après Bourdon; un grand *Christ;* un *St-Jean dans l'île de Patmos*, d'après le Brun; la *Dispute de Minerve et de Neptune* sur la question de savoir qui donnerait son nom à la ville d'Athènes, d'après le même. Il a aussi gravé plusieurs portraits, tels que ceux de Louis XIV, de Lamoignon, de Bignon, de Mazarin, de Monsieur, frère de Louis XIV, etc. Le roi l'avait nommé en 1664 son graveur ordinaire. Cet artiste mourut à Paris en 1693. Son portrait a été gravé d'après un de ses propres dessins, en 1699, par Roullet, son élève. P—E.

POILLY (NICOLAS DE), graveur, frère puîné et élève du précédent, naquit à Abbeville en 1626 et mourut à Paris le 3 février 1686. Son genre était celui du portrait; il a aussi gravé plusieurs sujets d'histoire, tels que *St-Augustin*, d'après Champagne; une *Ste-Famille*, d'après Lebrun, où la Vierge tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui dort. Cette estampe, connue sous le nom du *Silence*, est d'un burin très-gracieux. Ce maître laissa deux fils aussi graveurs. — L'aîné, *Jean-Baptiste* POILLY, a surpassé son père; son style est de bon goût, son faire moelleux et son dessin correct. Il fit le voyage de Rome. On a de lui une *Susanne*, d'après Antoine Coypel; le *Veau d'or;* la *Verge de Moïse dévorant celle des magi-*

ciens de Pharaon, d'après Poussin. L'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est la *Galerie de St-Cloud*, d'après Mignard. Il était membre de l'académie de peinture depuis le 24 juillet 1714 et mourut à Paris le 29 avril 1728, âgé de 59 ans. — *Nicolas* DE POILLY, son frère, fit le voyage de Rome avec lui. Il grava dans cette ville la *Ste-Cécile*, d'après le Dominiquin. Depuis son retour à Paris, où il est mort le 17 avril 1723, il n'a rien produit d'important. — *Nicolas* DE POILLY, fils de ce dernier, naquit à Paris le 28 juin 1675 et y mourut le 12 août 1747. Il s'était d'abord destiné à la peinture, et fut élève de P. Mignard et de Jouvenet; on a gravé d'après lui un *Calvaire*. Il renonça par la suite à la peinture et ne fit plus que des dessins. Lorsque M. Crozat entreprit de faire graver les plus beaux tableaux de France, il confia à de Poilly la direction de ce travail. P—E.

POINSINET (ANTOINE-ALEXANDRE-HENRI), auteur dramatique, né à Fontainebleau le 17 novembre 1735, d'une famille attachée depuis longtemps à la maison d'Orléans, aurait pu suivre l'exemple de son père, qui était notaire, si la manie des vers ne l'eût pas éloigné de tout ce qui pouvait lui procurer des moyens d'avancement. Il ne s'était pas donné la peine de cultiver son esprit par de bonnes études : la carrière du théâtre le séduisit, et il s'y lança sans expérience et sans guide à l'âge de dix-sept ans. Il débuta comme auteur en 1753, par une mauvaise parodie de l'opéra de *Tithon et l'Aurore*. Depuis lors, il ne cessa de se faire jouer sur tous les théâtres de Paris. En 1757, on représenta une comédie de lui, l'*Impatient*, qui n'eut point de succès. En 1760, les comédiens italiens donnèrent sa parodie des *Philosophes* de Palissot, sous le titre du *Petit philosophe;* elle est écrite en vers libres. On croyait dans le temps que Fréron y avait mis la main. Les mêmes comédiens jouèrent en 1672 *Sancho Pança dans son île*, dont les paroles étaient de Poinsinet et la musique de Philidor; puis, en janvier 1764, le *Sorcier*, pour lequel il s'était associé au même compositeur : ce dernier seul, dit Grimm, fit la fortune de la pièce. Au mois de juillet de cette année parut sur la scène française *le Cercle, ou la Soirée à la mode*, comédie à tiroirs en un acte, qui offre un tableau assez vrai du désœuvrement, de l'ennui, de la frivolité des gens du monde et de la plupart des sociétés de Paris. On disait que, pour composer cette pièce, l'auteur avait écouté aux portes. Le *Cercle*, grâce à plusieurs jolies scènes, à des détails piquants, fut très-applaudi et généralement goûté; cette comédie se soutient encore de nos jours, quoiqu'il n'y ait plus rien dans nos mœurs qui ressemble aux modèles qui y étaient reproduits. Du reste, on sait que Palissot revendiquait le mérite de l'invention et qu'il accusait Poinsinet d'un plagiat déhonté. Celui-ci livra encore aux comédiens italiens en 1765 *Tom Jones*, opéra-comique qui ne réussit pas dans sa nouveauté; mais Sedaine ayant aidé, par quelques conseils, l'auteur à retoucher son ouvrage, *Tom Jones* se releva complétement à la reprise de mars 1766. Poinsinet composa dans cette année un divertissement en prose et en vers, intitulé *le Choix des dieux, ou les Fêtes de Bourgogne*. Le roi de Danemarck se trouvant à Paris dans le mois de décembre 1768, on cherchait à l'amuser par des spectacles, des fêtes et des bals : presque partout Poinsinet fut l'organe des hommages qu'on adressa à ce prince et l'auteur des couplets qu'on lui chanta. Il fit pour l'Opéra *Theonis, ou le Toucher*, en un acte, qui fut joué au mois de novembre 1767. *Ernelinde*, représentée sur le même théâtre le 22 février 1769, reparut plus tard sous le titre de *Sandomir*. Il a encore donné *Gilles, garçon peintre;* la *Réconciliation villageoise;* l'*Ogre malade;* la *Bagarre*; enfin *Apelle et Campaspe*, opéra bouffon. C'est à coup sûr une idée bien bouffonne que d'avoir mis ce dernier sujet en ariettes d'un genre très-gai. Poinsinet tirait vanité d'avoir occupé la scène le même jour sur trois théâtres de Paris. Il ne se borna pas au genre dramatique; car il publia, outre plusieurs épîtres, de 1757 à 1761, un poëme en grands vers et en rimes croisées sur l'*inoculation*, qui parut en 1757. Il imprima, dix ans après, une héroïde intitulée *Gabrielle d'Estrée à Henri IV*. Poinsinet était allé en Italie en 1760. A son retour, il fit une visite à Ferney et y fut bien reçu. Une épître à madame Denis et une autre à mademoiselle Corneille payèrent cet accueil. Il partit au commencement de 1769 pour l'Espagne, où il prétendait exercer la charge d'intendant des menus plaisirs du roi. On dit que tout simplement il conduisait dans ce pays une troupe de comédiens dont il était le directeur, et qu'il comptait y travailler à propager la musique italienne, pour laquelle il avait de l'enthousiasme. Mais ayant été assez imprudent pour se baigner dans le Guadalquivir après avoir soupé, il s'y noya, à Cordoue, le 7 juin 1769. La mort le surprit au milieu de beaucoup d'ouvrages commencés. Il était de l'académie des Arcadiens de Rome et de celle de Dijon. Laharpe dit de lui « que, fameux par une sorte « d'existence tout en ridicules, ceux qu'il avait, « ceux qu'on lui donnait et ceux qu'il affectait, « il n'était pas sans quelque esprit ». Plusieurs de ses ouvrages attestent que c'est trop peu dire. Son ignorance des choses les plus communes, jointe à beaucoup de crédulité et de présomption, le rendait le jouet de tous ceux qui voulaient s'en amuser. Il devint surtout l'objet des espiégleries d'une société de gens de lettres et de comédiens dont étaient Préville et Bellecourt. Il serait trop long de raconter toutes ses mystifications, vraies ou prétendues, dont l'histoire remplit deux cent quatre-vingts pages dans la *Vie de Jean Monnet*. D'ailleurs, il les a consa-

crées lui-même en composant une ode, où il se compare à « un agneau qui va, la foudre à la « main, poursuivre, dans les sombres abîmes », ceux qui riaient de sa facilité à tout croire et de ce que l'on appelait sa bêtise. Le fait est qu'on lui exaltait aisément la tête, qu'alors son imagination se frappait, et qu'il faisait, par faiblesse de caractère, des choses très-fortes en cédant à une impulsion étrangère ; mais l'idée du danger le ramenait à la raison. On lui annonça un jour qu'il serait reçu membre de l'académie de St-Pétersbourg et qu'il aurait part aux bienfaits de l'impératrice ; mais qu'il fallait préalablement qu'il apprît le russe. Il crut prendre des leçons de cette langue, et au bout de six mois, il découvrit qu'on ne lui avait montré que le bas breton. On lui persuada une autre fois que le roi de Prusse lui confierait l'éducation du prince royal s'il voulait renoncer à la religion catholique, et il fit abjuration entre les mains d'un prétendu chapelain protestant que ce monarque était supposé avoir envoyé clandestinement en France. Lorsqu'il fut éclairé sur le tour qu'on lui avait joué, peu s'en fallut qu'il n'informât criminellement contre les auteurs d'une aussi mauvaise plaisanterie. Quelquefois, il parvenait à mettre les rieurs de son côté. Quand il n'était pas le jouet de la société, il l'étonnait par des saillies heureuses, triomphant souvent, dans cette sorte de lutte, de ceux mêmes qui étaient le plus accoutumés d'y briller. L—P—E.

POINSINET DE SIVRY (Louis), né à Versailles le 20 février 1733, était fils d'un huissier du cabinet du duc d'Orléans (1). Après avoir terminé ses études avec distinction au collége de la Marche, il publia un recueil de poésies (les *Egléides*) dont le succès décida sa vocation pour les lettres. Peu de temps après, il fit paraître une traduction en vers d'Anacréon, Bion et Moschus, qui aurait suffi pour assurer sa réputation, s'il se fût attaché davantage à rendre le caractère de ses modèles. A vingt-six ans, il fit représenter *Briséis*, tragédie dans laquelle il avait eu l'art de réunir les scènes les plus brillantes de l'*Iliade*. Les représentations, qui n'avaient pas cessé d'attirer la foule, en furent interrompues par un accident arrivé à Lekain, qui se démit le pied ; mais cette pièce fut reprise depuis avec succès, et elle est restée au théâtre. La tragédie d'*Ajax*, qui suivit de près celle de *Briséis*, fut trouvée très-inférieure ; le plan en est entièrement romanesque et la versification trop faible pour racheter aux yeux des connaisseurs les défauts de l'intrigue. La scène de la dispute des armes d'Achille, imitée d'Ovide, quoique très-belle, ne put garantir cette pièce de la mauvaise humeur du parterre. Poinsinet éprouva le plus vif chagrin d'une chute à laquelle il était loin de s'attendre. Sans renoncer à travailler pour le théâtre, il ne voulut plus s'exposer aux rigueurs du parterre, et il crut devoir expliquer ses motifs dans une espèce de factum intitulé *Appel au petit nombre, ou le Procès de la multitude*. Ce n'était pas le premier écrivain qui s'était avisé de chercher querelle au public, et sans recourir, comme il l'a fait, aux anciens, il aurait pu s'appuyer des exemples de Duclos, J.-J. Rousseau, etc. ; mais les auteurs dramatiques s'étaient toujours contentés d'appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif ;

et Poinsinet se trompait en soutenant qu'un lecteur est meilleur juge d'une pièce de théâtre que le public assemblé pour l'entendre. Obligé par son peu de fortune de chercher une ressource dans ses talents, il se mit aux gages des libraires et s'exerça sur toutes sortes de sujets : romans, histoire, morale, traductions, journaux, grammaire générale, antiquités, tout fut de son ressort. La rapidité avec laquelle il travaillait pour subvenir aux besoins de sa famille ne lui permit pas toujours de soigner ses compositions, et malgré les éloges de Palissot, son beau-frère, il eut bientôt la douleur de voir baisser sa réputation. En cherchant à s'étourdir sur les embarras de sa position, il eut le malheur de contracter la funeste habitude des liqueurs fortes, et il cessa d'être admis dans la bonne compagnie, dont il avait oublié jusqu'au langage. Dans un âge avancé, il revint à son goût pour le théâtre, et fit imprimer en 1789 *Caton d'Utique*, tragédie tellement inférieure aux deux premières qu'elle n'aurait jamais pu se soutenir sur la scène, si l'auteur eût tenté de l'y faire paraître. La révolution, dont il avait embrassé les principes avec chaleur, le priva de la pension qu'il recevait de la maison d'Orléans. Il fut compris dans le nombre des gens de lettres à qui la convention accorda des secours, et mourut oublié, à Paris, le 11 mars 1804. Poinsinet était membre de l'académie de Nancy. Il a réuni dans un petit volume in-12, Londres (Paris), 1759 (1), intitulé *Théâtre et œuvres diverses de Sivry*, ses meilleurs ouvrages de poésie et les seuls qui doivent sauver son nom de l'oubli ; ce sont *Briséis* (2), *Ajax*, avec l'*Appel au petit nombre*, qui sert de préface

(1) Poinsinet de Sivry était le cousin, et non pas le frère de l'auteur de la comédie du *Cercle*, comme l'ont dit quelques biographes.

(1) Ce recueil a été réimprimé à Bouillon, en 1773, in-12.

(2) La tragédie de *Briséis* se trouve dans le *Répertoire du Théâtre-Français*, précédée d'une bonne *Notice* sur l'auteur, par Petitot. Le beau récit du passage du Xante a été traduit, dit Palissot, vers pour vers, en latin, par son fils, jeune homme d'un esprit et d'un goût très-sains, qui a fait d'excellentes études, et à qui on ne peut reprocher que de porter beaucoup trop loin la modeste défiance qu'il a de lui-même (*Mém. de littérat.*, art. *Sivry*). Ce récit, traduit par Louis-Charles Poinsinet de Sivry, alors âgé de dix-huit ans, est imprimé à la suite de la 6e édition de *Briséis*, Paris, Cailleau, an 5 (1797), in-8°. A la fin on trouve le catalogue des principaux ouvrages de Louis; parmi ceux qui étaient manuscrits, on remarque une traduction en vers des quatre premiers chants de l'*Iliade*, et une traduction de Plaute qui devait former 10 volumes ; Poinsinet y réclame le *Commentaire sur Racine*, *livré à M. Luneau de Boisjermain pour lui servir de matériaux pour son édition de Racine*.

à cette pièce; *Aglaé*, comédie en un acte, et la traduction en vers d'Anacréon (1), Sapho, Moschus, Bion, Tyrtée, etc. (2). Indépendamment des ouvrages qu'on vient de citer et outre un assez grand nombre d'articles insérés dans le *Journal étranger* (*voy.* SUARD), le *Nécrologe des hommes célèbres* et la *Bibliothèque des romans*, on a de Poinsinet : 1° les *Egléides*, poésies amoureuses, Paris, 1754, in-8°; 2° l'*Emulation*, poëme, 1756, in-8°; 3° le *Faux dervis*, opéra-comique en un acte, 1757, in-8°; 4° la *Berlue*, 1759, petit in-12; 5° *Pygmalion*, comédie, 1760, in-8°; 6° les *Philosophes de bois*, comédie en un acte et en vers, 1760, in-12; 7° *Cassandre*, parodie du *Père de famille*, 1761, in-8°; 8° *Traité de la politique privée*, tiré de Tacite et de divers auteurs, Amsterdam, 1768, in-12; 9° *Traité des causes physiques et morales du rire*, relativement à l'art de l'exciter, ibid., 1768, in-12; 10° *Origine des premières sociétés, des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes*, 1769, in-8°. Poinsinet se propose de prouver dans cet ouvrage que les sociétés doivent leur origine à la connaissance des divers usages du feu : l'ancienne Celtique étant, selon lui, la première contrée où l'usage du feu a été connu, il en conclut qu'elle a été la première habitée, et que les Celtes *uriens*, en se multipliant, ont envoyé des colonies dans tout le reste de la terre. Ce système, qu'il appuie d'un grand appareil d'érudition, n'en est pas plus solide : c'est l'opposé de celui de Boulanger, qui trouvait partout des traditions diluviennes (*voy.* BOULANGER); Poinsinet n'en trouve partout que d'uriennes. 11° *Phasma, ou l'Apparition*, histoire grecque, contenant les aventures de Nocelès, fils de Thémistocle, Paris, 1772, in-12; 11° le *Fragment du quatre-vingt-onzième livre de l'histoire de Tite-Live*, tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, traduit en français, Paris, 1773 (*voy.* TITE-LIVE); 13° *Histoire naturelle de Pline*, traduite en francais, accompagnée de notes critiques, Paris, 1771-1782, 12 vol. in-4°. Malesherbes, dès 1750, avait engagé plusieurs savants à s'occuper de la traduction de cet important ouvrage. D'après son invitation, la Nauze en traduisit les sept premiers livres; Jault, professeur de syriaque au collége royal, et Querlon traduisirent les suivants. Poinsinet convient qu'il a beaucoup profité de leur travail pour perfectionner le sien, qui cependant n'a pas rempli l'attente des savants (*voy.* PLINE et GUEROULT). 14° *Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques*, Maëstricht, 1778, in-4°, avec 6 planches. Cet ouvrage est divisé en huit chapitres. Dans les quatre premiers, l'auteur cherche à prouver que les pièces antiques, surtout les romaines, ne sont pas des monnaies, mais de véritables médailles, frappées pour perpétuer le souvenir de quelque événement; que les monnaies romaines n'ont commencé à porter l'effigie des empereurs que sous Alexandre-Sévère, et, d'après ces principes, il réfute les explications que le P. Hardouin et d'autres numismates ont données de diverses médailles. Dans le cinquième chapitre, il traite des amulettes, pierres et anneaux constellés. Le sixième comprend une nouvelle explication de l'inscription grecque trouvée sur le tombeau d'Homère et des caractères hiéroglyphiques qu'on lit sur l'antique du cabinet du roi de Sardaigne, connue sous le nom d'*Isis de Turin* (*voy.* NÉEDHAM). Enfin, dans le dernier chapitre, il a rassemblé divers alphabets anciens, qu'il croit très-utiles pour aider à lire toutes sortes de caractères. 15° *Théâtre d'Aristophane*, traduit en français, partie en vers, partie en prose, avec les fragments de Ménandre et de Philémon, Paris, 1784, 4 vol. in-8°. Cette traduction est assez estimée (1). L'auteur a fait précéder chaque pièce d'une préface, et l'a accompagnée de notes philologiques et historiques qui prouvent beaucoup de connaissance de la langue et des usages des Grecs; mais on peut lui reprocher d'avoir partagé les préventions d'Aristophane contre Socrate, au point de représenter ce dernier comme un homme dangereux, qui méritait la peine à laquelle il fut condamné (*voy.* SOCRATE). 16° *Caton d'Utique*, tragédie, avec une épître à la patrie, un avant-propos sur la mort de Caton, etc., ibid., 1789, in-8°; 17° *Manuel poétique de l'adolescence républicaine*, Paris, Lepetit, an 3, 2 vol. in-12; 18° *Abrégé d'histoire romaine*, en vers français, avec des notes, ibid., 1803, in-8°; 19° *Précis de l'histoire d'Angleterre* (d'après Hume), en vers techniques, ibid., 1804, in-8°. On lui doit aussi une édition latine d'Horace, avec un commentaire français, Paris, Didot, 1778, in-8°. W—s.

POINSOT (LOUIS), un des mathématiciens français les plus distingués, né le 3 janvier 1777 à Paris, où il mourut le 5 décembre 1859, sortit en 1796 de l'école polytechnique comme ingénieur des ponts et chaussées. Plus tard, il devint professeur de mathématiques au lycée Bonaparte, ensuite professeur examinateur de sortie et membre du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique. En 1823, il fut appelé au sein de l'Académie des sciences, en remplacement de Lagrange. Sous le gouvernement de juillet, qui, le

(1) Cette traduction d'Anacréon, dit encore Palissot, est incontestablement la meilleure qui existe. Mais quand Palissot en parlait ainsi, celle de M. de St-Victor n'avait point encore paru.

(2) La traduction d'Anacréon, Sapho, Moschus, etc., avait été publiée séparément, Paris, 1758, in-12; elle reparut en 1760, même format; en 1771, à Deux-Ponts, sous le titre des *Muses grecques*; et, en 1788, à Paris, avec quelques morceaux traduits d'Homère.

(1) Elle fut assez recherchée, parce que c'était la seule complète. Mais on préfère généralement la traduction d'Aristophane, par Brotier, le neveu du célèbre éditeur de *Tacite* (*voy.* BROTIER), qui fait partie des nouvelles éditions du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy. Cependant on ne peut se dissimuler que le nouveau traducteur a beaucoup profité du travail de son devancier.

6 mai 1846, l'avait nommé grand officier de la Légion d'honneur, il fit, pendant de longues années, partie du conseil supérieur de l'instruction publique. Ecarté un instant par le gouvernement de 1848, Poinsot fut compris dans la première promotion du nouveau sénat, le 26 janvier 1852. Esprit philosophique supérieur, Poinsot a introduit dans la science de nouvelles méthodes d'investigation, en même temps qu'il a simplifié les anciennes; ses travaux sont en outre exposés avec une grande lucidité et une rare élégance. Voici la série de ses ouvrages : 1° *Eléments de statique*, 1re édit., Paris, 1803; 2e édit., 1811; 6e édit., 1834, in-8°, avec 4 planches; 9e édit., 1848. Cet ouvrage classique et dont Fourier a relevé toute l'importance dans son *Rapport général sur les progrès des sciences mathématiques*, est fondé sur la *théorie des couples*, théorie propre à Poinsot. Ce dernier a incorporé aux éditions, à partir de la 4e, les quatre mémoires suivants, qui avaient paru dans le *Journal de l'école polytechnique* et ailleurs. Ce sont : 2° *Sur la composition des moments et des aires* (t. 4 du *Journal de l'école polytechnique*, 1806); 3° *Sur la théorie générale de l'équilibre et du mouvement des systèmes* (ibid., t. 6). Dans ce mémoire, l'auteur tend à effacer de la mécanique analytique le principe des vitesses virtuelles. 4° *Sur le système du monde*, mémoire présenté d'abord à l'Académie des sciences, le 22 mars 1823. Poinsot y donne une théorie exacte de ce *plan invariable des aires*, qui reste immobile dans le ciel malgré les changements dans le mouvement et la position mutuelle des corps célestes. L'auteur y montre que la position de ce plan ne dépend pas seulement des aires que les planètes décrivent autour du soleil par leur mouvement de révolution dans leurs orbites, comme le veut Laplace, mais qu'elle dépend encore d'autres aires décrites, auxquelles on n'avait pas fait attention jusqu'alors. Ce sont, d'après lui, celles qui viennent des révolutions particulières des satellites autour de leurs planètes principales et celles qui naissent de la rotation de tous les corps et du soleil lui-même, chacun autour de leur axe. C'est le plan déterminé pour la composition de toutes ces aires simultanées, qui seul est invariable et constitue ce que l'auteur nomme l'*équateur* du système des mondes. 5° Second mémoire *sur la composition des moments en mécanique* (dans le tome 7 des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences*). Voilà les quatre mémoires, incorporés aux éditions plus récentes de la *Statique* (à la 9e édition il a encore incorporé le mémoire n° 12 ci-dessous) : 6° *Mémoire sur la géométrie de situation* (dans le tome 4 du *Journal de l'école polytechnique* et dans le tome 6 des *Mémoires des savants étrangers*). L'auteur y donne les propriétés de quelques nouvelles figures découvertes par lui, savoir, les polygones étoilés et certains polyèdres réguliers. 7° *Recherches sur l'algèbre et la théorie des nombres* (dans le tome 14 des *Mémoires de l'Institut*, 1818); 8° *Mémoire sur l'application de l'algèbre à la théorie des nombres et à la recherche des racines primitives* (dans le *Journal de l'école polytechnique*, t. 11, 1820, et dans le tome 4 des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences*). L'auteur y fait d'abord connaître la méthode trouvée par le mathématicien de Gœttingue, Gauss (*voy.* ce nom), pour résoudre l'équation trinome; il explique ensuite une nouvelle théorie qu'il appelle *théorie de l'ordre*, et conclut par l'axiome que l'expression algébrique des racines imaginaires de l'unité était la représentation analytique d'une classe de nombres entiers, dont la loi était jusqu'alors entièrement inconnue. 9° *Recherches sur l'analyse des sections angulaires*, Paris, 1825, in-4°. Poinsot y complète les formules d'Euler et Lagrange. 10° *De la résolution des équations numériques de tous les degrés*, comme introduction à la troisième édition du traité posthume ainsi intitulé de Lagrange, dont Poinsot était l'éditeur, Paris, 1828, in-8°; 11° *Mémoires sur les cônes circulaires roulants* (dans les Mémoires de l'Académie des sciences), 1833, in-4°; 12° *Théorie nouvelle de la rotation des corps*, Paris, 1834, in-8°; 13° *Recherches sur les principes fondamentaux de la théorie des nombres*, Paris, 1845, in-8°. Elle contient l'exposé d'une méthode purement géométrique, applicable à la résolution des questions les plus complexes de la mécanique. D'autres mémoires sur l'algèbre, la géométrie et le calcul différentiel se trouvent dans le volume 3 de la *Correspondance sur l'école polytechnique*, dans le *Bulletin universel des sciences*, etc. R—L—N.

POINTE (Noel), député de Rhône-et-Loire (1) à la convention nationale, y vota la mort de Louis XVI et s'opposa à l'appel au peuple. En novembre 1793, Pointe fut envoyé dans la Nièvre et le Cher avec des pouvoirs illimités. Quoique fortement attaché au parti républicain, il figura peu dans les orages qui agitèrent la convention durant le règne de la terreur; mais, après la chute de Robespierre, craignant le système de réaction contre-révolutionnaire qui dominait, il prononça le 24 décembre 1794 un discours sur les dangers de la patrie, dans lequel il demanda que la loi du 17 septembre 1793, sur les suspects, fût exécutée dans toute sa rigueur. Legendre le réfuta faiblement. En août 1795, Pointe fut dénoncé par les autorités de la Nièvre, où il avait été en mission, et la convention chargea le comité de législation de faire un rapport sur sa conduite; mais les événements de vendémiaire (octobre) vinrent mettre fin à toutes ces enquêtes. Après la session, Pointe ne passa pas aux conseils, et le directoire l'employa en qualité de commissaire, ainsi qu'il faisait à cette époque de tous les conventionnels; mais, après le 18 brumaire, il resta sans emploi et n'en remplit aucun

(1) Ce département, par décret du 29 brumaire an 2 (19 novembre 1793), fut divisé en deux; l'un, sous la dénomination du *Rhône*, et l'autre sous celle de la *Loire*.

depuis, pas même dans les cent-jours, au retour de Bonaparte en 1815. Il ne signa pas non plus l'acte additionnel, et ne fut point, en conséquence, exilé en 1816, par suite de la loi contre les régicides. Ayant continué d'habiter Ste-Foy, près de Lyon, il y mourut le 10 avril 1825. Pointe avait fait imprimer à Montpellier, en 1795, les *Crimes des sociétés populaires, précédés de leur origine*, in-8°. M—D j.

POINTE (JACQUES-PIERRE), médecin français, né à Lyon, et mort dans la même ville au mois de février 1860 dans un âge avancé, a publié les ouvrages suivants : 1° *Eloge de Jean-Janin de Combe-Blanche*, Lyon, 1825, in-8°; 2° *Notice historique sur les médecins du grand Hôtel-Dieu de Lyon*, ibid., 1826, in-8°; 3° *Observations sur les maladies auxquelles sont sujets les ouvriers employés dans la manufacture de tabacs à Lyon*, ibid., 1828, in-8°; 4° *Lettre historique sur l'enseignement des sciences médicales à Lyon, et projet d'établissement d'une faculté dans la même ville*, ibid., 1830, in-8°; 5° *Faits de médecine pratique observés à l'Hôtel-Dieu de Lyon*, ibid., 1833, in-8°; 6° *Histoire topoqraghique et médicale du grand Hôtel-Dieu de Lyon*, dans laquelle sont traitées la plupart des questions qui se rattachent à l'organisation des hôpitaux en général, ibid., 1842, in-8°; 7° *Loisirs médicaux et littéraires, recueil d'éloges historiques, relations médicales de voyage, annotations diverses*, etc., documents pour servir à l'histoire de Lyon, 1844, in-8°; 8° *Hygiène des colléges, comprenant l'histoire médicale du collége royal de Lyon*, ibid., 1846, in-12; 9° *De l'enseignement clinique*, ibid., 1850, in-8°; 10° *Conseils au sujet du choléra*, ibid., 1854, in-8°; 11° divers notices et opuscules, et entre autres une *Notice historique sur H.-P. Pointe*, son père, 1839, in-8°, dont l'article suit. J.-P. Pointe était médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'école de médecine de Lyon. — *Honoré-Joseph* POINTE, père du précédent, né à Grasse le 24 décembre 1758, mort le 29 décembre 1797 à Lyon, était démonstrateur en chirurgie à l'hôpital général de Lyon. On lui doit un *Essai sur la nature et le progrès de la gangrène humide vulgairement dite pourriture*, Lyon, 1768, in-12. Z.

POINTER (JEAN), antiquaire anglais du 18e siècle, était maître de philosophie, chapelain d'un des colléges d'Oxford et recteur de Slapton dans le comté de Northampton. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Histoire d'Angleterre, depuis les temps des Romains jusqu'à la mort de la reine Anne;* 2° *Account of a roman paviment lately found at Stunsfield*, Oxford, 1713, in-8°; 3° *Roman antiquities in Britain*, 1724, in-8°; 4° *Oxoniensis academia, or the antiquities and curiosities of the university of Oxford*, Londres, 1749, in-12; 1752, in-8°. C'est une description historique satisfaisante de toutes les institutions, de tous les établissements et de toutes les curiosités de l'université d'Oxford, et un bon guide pour ceux qui visitent ce lieu, quoique depuis le temps que Pointer a écrit il y ait eu des changements. Nous croyons que les *Miscellanea in usum juventutis academicæ*, Oxford, 1718, in-8°, sont aussi de Pointer. D—G.

POINTIS (JEAN-BERNARD DESJEANS, baron DE), chef d'escadre des armées navales de France, et commissaire général de l'artillerie de la marine sous les ordres de Duquesne, se signala d'abord à l'attaque de Tripoli de Barbarie en 1681, et les deux années suivantes au bombardement d'Alger, où il commanda une galiote à bombes avec beaucoup de bravoure et de sang-froid; enfin au bombardement de Gênes. D'Estrées ayant été envoyé contre Tripoli en 1685, Pointis eut une nouvelle occasion d'augmenter sa réputation par l'intelligence avec laquelle les bombes furent dirigées; il brava le feu de l'ennemi pour aller sonder l'entrée du port, ce qui facilita la descente et l'établissement de nouvelles batteries. L'escadre alla ensuite châtier Tunis. Pointis commandait un vaisseau de 66 dans l'avant-garde de l'armée de Tourville, qui, le 10 juillet 1690, fit éprouver un échec aux flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, entre l'île de Whigt et le cap Frehel. En 1691 il était sous les ordres de d'Estrées dans la Méditerranée. Le 22 juillet l'escadre étant arrivée devant Alicante, il alla reconnaître la rade malgré le feu de la ville, commanda l'artillerie et délogea les ennemis de leurs postes. A la création de l'ordre de St-Louis en 1693, il fut reçu chevalier. Plus tard il appuya le projet de prendre Carthagène dans la mer des Antilles : l'entreprise avait paru si hardie que l'on avait beaucoup hésité à en adopter l'idée. Enfin on lui donna 10 vaisseaux, une corvette et plusieurs petits bâtiments. Une compagnie de capitalistes fit les frais de l'armement, à condition d'avoir sa part aux profits. Le 9 janvier 1697 Pointis part de Brest; le 1er mars il arrive à St-Domingue. Par les soins de Ducasse, gouverneur de la colonie, il y fut joint par un corps de flibustiers et de volontaires : une frégate et différents bâtiments augmentèrent ses forces. Le 1er avril on fit voile du cap Tiburon, le 12 on mouilla devant Carthagène. Le fort de Bocachica et d'autres postes qui défendaient l'approche de la place furent emportés. Pointis fut blessé à la poitrine et obligé de se faire porter le jour de l'assaut. Le 2 mai la ville capitula. Des ordres du roi prescrivaient de la garder; Ducasse était nommé gouverneur. Mais bientôt, la maladie s'étant mise parmi les troupes, il fallut se rembarquer, et l'on fit sauter les fortifications. On s'occupa de ramasser les richesses que l'on avait conquises : la totalité du butin fut évaluée à dix millions; le gouverneur espagnol avait eu la précaution d'envoyer une partie des trésors dans l'intérieur. Les flibustiers prétendirent qu'on leur avait fait du tort dans la répartition de ce qui avait été pris, et leurs clameurs

ont été répétées par plusieurs écrivains. Lorsque l'escadre partit, le 1er juin, Pointis était si malade de la fièvre jaune qu'il avait été contraint de donner le commandement à un autre officier. On faisait voile vers le cap Tiburon; un aviso, expédié par l'intendant de la Martinique, annonça qu'une escadre anglaise de 13 vaisseaux les attendait dans le voisinage du point où ils voulaient atterrir. Pointis, qui commençait à se rétablir, tint conseil, et l'avis unanime fut de déboucher par le canal de Bahama. Cependant on rencontra les ennemis dans la nuit du 6 au 7 au nombre de 29 voiles. Pointis n'avait que 7 vaisseaux et 3 frégates, dont plus de la moitié des équipages était malade. Malgré cette inégalité de forces, il n'hésita pas à se ranger en ordre de bataille. L'ennemi s'empara d'une flûte qui était en dérive. Pointis, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, força néanmoins de voiles, et par une manœuvre habile il réussit, à la faveur d'un brouillard, à échapper aux Anglais, qui se croyaient déjà maîtres des trésors. Ses vaisseaux s'étaient dispersés, la prudence lui défendait de chercher à les rallier; il continua sa route sur l'Europe et fit une prise en chemin. Le 24 août il rencontra 6 vaisseaux ennemis; on se canonna pendant quatre heures; la nuit interrompit le combat. Pointis arriva le 29 à Brest; ses vaisseaux rentrèrent successivement dans les ports de France. Dans la guerre de la succession, il commanda un vaisseau de l'armée navale du comte de Toulouse qui, en août 1704, combattit les Anglais près de Malaga, et il fut détaché avec 10 vaisseaux, 9 frégates et 3,000 hommes de troupes de la marine pour soutenir le corps qui assiégeait Gibraltar; mais cette escadre, mal approvisionnée, fut obligée d'aller se ravitailler à Cadix, en laisant 5 frégates dans la baie. Le 9 décembre, Pointis y revint pour combattre les ennemis : les vents contrarièrent ses desseins; cependant il prit 3 bâtiments. L'année suivante il fut, disent les historiens, envoyé malgré lui par la cour d'Espagne pour assiéger Gibraltar par mer. Il arriva sur la rade le 16 mars avec 13 vaisseaux. Le 18, le gros temps en fit dérader 8, qui se réfugièrent à Malaga. Trois jours après, l'amiral Leake parut devant la place avec 35 vaisseaux. Pour ne pas sacrifier inutilement son monde, Pointis coupa ses câbles afin de s'éloigner. Les ennemis l'enveloppèrent : il se battit avec sa bravoure ordinaire; 3 vaisseaux furent emportés à l'abordage, le sien et un autre se firent jour à travers les Anglais et allèrent s'échouer sur la côte d'Espagne, où les capitaines les brûlèrent eux-mêmes après avoir coulé à fond 2 vaisseaux anglais et en avoir désemparé plusieurs. Epuisé par ses longues fatigues, Pointis se retira du service et vint habiter une maison de campagne à Champigni, près Paris; mais il n'y goûta pas longtemps le repos. Il y mourut le 24 avril 1707, âgé de 62 ans. « C'était, dit « Charlevoix, qui ne l'aimait pas, un homme qui « avait toute la valeur, l'expérience et l'habileté « nécessaires pour se distinguer à la guerre, « comme il a toujours fait. Il avait de la fermeté « du commandement, du sang-froid et des ressources; il était capable de former un grand « dessein et de ne rien épargner pour le faire « réussir; mais il avait l'esprit un peu vain, et « il a paru intéressé. » On a de Pointis : *Relation de l'expédition de Carthagène faite par les François en* 1697, Amsterdam, 1698, 1 vol. in-12, avec une carte et un plan. Ce récit, écrit avec simplicité, offre des détails curieux. Les flibustiers y sont peu ménagés. E—s.

POIRET (Pierre), écrivain mystique protestant, naquit à Metz le 15 avril 1646. Après la mort de son père, simple artisan, la famille voulut faire du fils un artiste, et on le mit, jeune encore, à l'étude du dessin. Poiret y réussit tellement, que, trente ans après, il peignit, dit-on, de mémoire, le portrait de mademoiselle Bourignon, morte depuis plusieurs années. Cependant la philosophie de Descartes, qui avait alors la vogue, excita son attention, et il y prit goût. Ses dispositions se développèrent : il quitta le pinceau pour la carrière des abstractions, et il étudia la métaphysique et la théologie. Lorsqu'il eut fini ses cours à Bâle, il vint en 1668 à Heidelberg, où il exerça le ministère évangélique avec distinction. Après s'y être marié en 1670, il fut appelé aux fonctions du pastorat de l'église d'Anweil en 1672. Là ses méditations, la lecture des écrits de Taulère, et surtout ceux d'Antoinette Bourignon, le tournèrent entièrement vers la théologie mystique, et déterminèrent son genre de vie comme celui de ses travaux. Mais en 1676 la guerre étant venue troubler ses études paisibles et ses pieux exercices, il passa d'Anweil à Hambourg, où il se lia d'amitié avec mademoiselle Bourignon, à laquelle une vive estime l'attachait déjà depuis longtemps. Durant un séjour de huit années dans cette ville, il se livra plus que jamais à ses lectures d'ouvrages mystiques : il s'occupait d'en former des extraits, d'en préparer des éditions ou des traductions; et la vie exemplaire qu'il menait en même temps faisait dire à Bayle (*République des lettres*, 1685) que « de grand cartésien il était devenu si dévot, qu'afin de mieux s'occuper des choses du ciel il avait presque rompu tout commerce avec la terre ». Cependant les *Principes de religion, ou Eléments de la vie chrétienne appliqués à l'éducation des enfants*, qu'il publia et qui furent traduits en allemand et en anglais, encoururent malgré leur succès la désapprobation des ministres de Hambourg, et un de leurs collègues fut même expulsé pour en avoir recommandé la lecture. Poiret se retira dès lors, en 1688, près de Leyde, à Rheinsburg. Il retoucha ses *Principes d'éducation*, dont il donna une traduction latine, suivie d'observations sur la censure des ministres, Amsterdam, 1694,

in-8°, et une nouvelle édition en français, ibid., 1705, in-12. Il vécut ainsi dans une entière solitude, partageant son temps entre les exercices de piété et la composition ou souvent même la compilation d'ouvrages spirituels et ascétiques, jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mai 1719. Niceron a donné la liste des écrits publiés par Poiret, au nombre de plus de trente, soit sur la vie mystique, soit sur ceux qui en ont traité; à ce nombre il en faut ajouter plusieurs concernant madame Guyon, indiqués en partie dans le Moréri. On se bornera ici à quelques-uns des plus marquants : 1° l'*Economie divine, ou Système universel des œuvres et des desseins de Dieu envers les hommes*, Amsterdam, 1687, 7 vol. in-8°; traduit en latin et revu par l'auteur, 1705. Ce traité, ou plutôt cet extrait de ses lectures, a pour objet de montrer la corrélation et l'accord général de la nature et de la grâce, de la philosophie et de la théologie, de la raison et de la foi, de la morale naturelle et de la religion chrétienne opérés par l'union de l'homme avec Dieu, au moyen des actes et des points de croyance qu'il regarde comme le fondement essentiel du christianisme, quelles que soient d'ailleurs les différences d'opinions et de rites. Tel est, en particulier, le but de l'ouvrage suivant, où il applique à un sacrement de première institution les principes exposés dans le précédent. 2° La *Paix des bonnes âmes dans tous les partis du christianisme, et particulièrement sur l'Eucharistie*, Amsterdam, 1687, in-12. Quoique par ses sentiments sur le pur amour de Dieu il paraisse se rapprocher de mademoiselle Bourignon et de madame Guyon, il diffère de la première en ce qu'au lieu de réprouver comme elle l'esprit de *propriété* des ministres de l'Eglise et de se donner comme réformateur, il se borne, sans exclure aucun parti ni vouloir faire des prosélytes, à entretenir ou à conseiller la paix en Dieu entre les gens de bien, pourvu qu'ils s'accordent sur les bases principales de la religion; mais il n'entend point par cette paix, comme madame Guyon, un quiétisme purement passif; il admet une coopération de l'âme avec Dieu, dont la grâce néanmoins agit sur l'homme par sa seule vertu, sans pour cela qu'elle soit compatible à l'état de péché. Cependant, quelque attaché que fût l'auteur à cette partie morale de la théologie mystique, qui fait selon lui la force et la substance de la religion, il ne laissait pas de s'occuper de la connaissance de ce spiritualisme élevé que lui offrait le théosophe allemand dont Niceron attribue à Poiret une analyse sous ce titre : *Idæa theologiæ christianæ juxta principia Jacobi Bohemi, philosophi Teutonici, brevis et methodica*, Amsterdam, 1687, in-8°. Mais c'est, selon Poiret même, un aperçu analytique bien insuffisant pour donner l'idée des *trois principes* de Jacob Böhme, dont deux concernent les choses du monde intérieur et invisible, et le troisième leur représentation figurée par le monde extérieur et visible, d'où résultent les sept formes de la nature spirituelle et corporelle à l'aide desquelles les mystères de l'action et de l'opération divines se manifestent et sont expliqués. Poiret convient qu'il n'est guère possible humainement de comprendre les ouvrages de ce philosophe, et il conseille de chercher seulement ce qui se trouve d'intelligible dans quelques-uns de ses écrits, tels que la *Voie pour aller à Christ*, et la dernière partie du *Mysterium magnum*, qui est une explication allégorique de la Genèse. On voit par là que Poiret n'avait pu explorer qu'en imagination les régions obscures de la théologie spéculative, et qu'il était plus disposé par sentiment à ce spiritualisme mystique et intérieur qui plaît tant aux âmes pieuses et sensibles. 3° En effet, le même esprit qui l'unissait de cœur, suivant son expression, avec tous les chrétiens des diverses communions, et surtout avec la personne dont le zèle de dévotion semblait animer le sien, lui fit publier successivement les *Œuvres d'Antoinette Bourignon*, Amsterdam, 1679 et suivantes, 19 vol. in-8°, avec une vie en tête et un mémoire apologétique. Une vive critique dirigée contre cette vie et ces écrits par Seckendorf dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, en 1686, fut suivie d'une nouvelle défense de Poiret : celle-ci lui attira une violente réplique qu'alors il laissa sans réponse. 4° Plus tard de nouveaux adversaires s'étant joints au premier, il crut devoir publier *pour les âmes paisibles* (ce sont ses termes) un recueil de plusieurs traités, entre autres la *Théologie réelle ou germanique*, Amsterdam, 1700, in-12, imprimée déjà séparément en 1676, traduite par lui d'un ancien ouvrage allemand que Luther avait mis au jour comme l'excellente production d'un de ses amis, chevalier de l'ordre Teutonique à Francfort, et que Sébastien Castalion avait donnée en latin et en français. C'est en tête de ces traités que, dans une longue préface divisée en plusieurs sections, non-seulement Poiret s'attache à défendre (sect. 1 et 2) les principes de sa théologie mystique, et fait connaître les traités qu'il propose à l'appui, mais il cherche aussi à justifier (sect. 3 et 4) contre Leclerc, Jurieu et même Bayle, la mémoire et les écrits de mademoiselle Bourignon de l'imputation des griefs renouvelés par eux d'après Seckendorf. A la même époque il combattait ailleurs et les *idées innées* de Descartes et les *idées acquises* de Locke, que son mysticisme ne pouvait concilier avec les idées *infuses* ou d'inspiration produites par l'union divine dans l'âme humaine, suivant les dispositions et les conditions de spiritualité dont il parle dans la deuxième section de sa préface. Mais la pièce la plus importante qui termine le recueil est une lettre (de 140 pages) *sur les principes et les caractères des principaux auteurs mystiques et spirituels* des derniers siècles, au nombre de cent trente, suivie d'un catalogue de

ces mêmes écrivains, au nombre d'environ trois cent soixante-dix, traduite depuis en latin, ainsi que la seconde section déjà citée, avec des augmentations de l'auteur même, Amsterdam, 1702, in-12. Cette lettre est d'autant plus curieuse qu'elle indique les circonstances historiques de la vie des personnages, le génie particulier et respectif des écrivains, les éditions et le contenu ou la substance de leurs ouvrages les plus remarquables. Mais suivant en général l'ordre des temps dans la série des auteurs mystiques, lesquels ne différaient entre eux que par le mode et non au fond, elle comprend et semble ranger sur la même ligne les ouvrages des différentes communions : la *Théologie germanique* et l'*Imitation de Jésus-Christ;* Ste-Thérèse et mademoiselle Bourignon; Jeanne Leade (*voy.* ce nom) et madame Guyon, dont Poiret a publié les lettres, les opuscules spirituels, les poésies, etc., et la vie écrite par elle-même en 3 volumes in-12 avec une longue préface suivant la coutume de l'éditeur. 5° Enfin le nouveau traducteur de la *Théologie germanique*, ouvrage qu'il qualifie de livre *très-exquis* pour la pureté des principes du christianisme, ne pouvait manquer également de traduire celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il annonçait dès lors, et qu'il signale dans sa lettre comme l'un des plus utiles pour rappeler l'homme à lui-même et lui faire pratiquer par la voie du cœur les maximes évangéliques. En publiant les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il désigne aussi sous le nom de *Kempis commun*, il annonce qu'afin d'en rendre la lecture *commune à toutes sortes de chrétiens*, il a paraphrasé en divers endroits le quatrième livre selon le sens spirituel et intérieur, et qu'il a par le même motif, dans les autres livres, prêté à quelques mots un sens plus général, d'après une ancienne traduction d'un gothique français. (Voyez à ce sujet la dissertation de Barbier sur les traductions françaises de l'*Imitation*, Paris, Lefèvre, 1812, in-12.) Poiret avoue au surplus, dans l'avis en tête de sa paraphrase, que le quatrième livre, qui *ci-devant* n'avait pas été joint aux traductions publiées pour les protestants, contenait des choses trop édifiantes pour ne pas devoir être communiquées en substance aux bonnes âmes qui cherchent, dit-il, l'union avec Dieu par la participation intime à l'esprit de Jésus-Christ. Sa traduction, qui en général ne répond qu'imparfaitement par le style au spiritualisme de l'auteur français retiré dans une contrée étrangère, a néanmoins fait oublier la version anonyme en trois livres, bien antérieure, il est vrai, mais faite d'après l'édition en latin élégant de Castalion, et peut-être par l'éditeur même. Cette version, à laquelle est jointe une préface considérable qui, comme elle, ne manque pas d'onction, paraît n'avoir eu qu'une seule édition, tandis que la traduction de Poiret, dont la préface n'est autre que la précédente rajeunie, comptait au moins sa sixième édition à Bâle en 1733. Les points principaux des doctrines de Poiret sont exposés avec lucidité dans un article que M. Bartholmess a consacré à cet écrivain dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 5, p. 151-153. G—CE.

POIRET (JEAN-LOUIS-MARIE), naturaliste et voyageur, naquit à St-Quentin en 1755, et embrassa d'abord l'état ecclésiastique; mais entraîné par son goût pour la botanique, il se mit à voyager et parcourut à pied, presque sans argent, les provinces méridionales de la France, les Alpes et une partie de l'Italie. Obligé enfin de s'arrêter, il se chargea de l'éducation de deux jeunes seigneurs et habita quelque temps Marseille, où il fit connaissance avec plusieurs officiers de la compagnie d'Afrique qui lui procurèrent les moyens de passer en Barbarie. Ayant reçu à la même époque des encouragements et des recommandations du maréchal de Castries, ministre de la marine, il parcourut l'ancienne Numidie. Il rencontra à Bone le savant Desfontaines, et visita avec lui les fertiles plaines au delà d'Hippone vers la rivière de Seybouse (*voy.* DESFONTAINES). Ils herborisèrent au cap Rose, à l'ancien bastion de France; et après avoir traversé de vastes forêts, visité la Masoule, le pays des Zalmis, ils se rendirent à la Calle, dont les environs sauvages sont très-féconds en belles plantes. Il s'y arrêtèrent quelques jours, puis ils retournèrent à Bone, où Desfontaines s'embarqua pour Marseille. Poiret passa encore un an dans ces contrées, où il lui restait beaucoup d'objets à reconnaître, particulièrement dans le royaume d'Alger. Revenu en France, il s'y occupa sans relâche de la publication de ses précieuses découvertes, et travailla en même temps au *Dictionnaire de botanique* pour l'encyclopédie méthodique, commencé en 1789 par Lamarck, auteur des quatre premiers volumes, et terminé en 1808, 8 volumes. Il se chargea encore de la plus grande partie des illustrations, des planches, etc., et n'acheva le tout qu'en 1823. La relation de son voyage est encore regardée comme une des meilleures qui existent sur l'Afrique. Elle fut publiée sous ce titre : *Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années* 1785 *et* 1786 *sur la religion, les coutumes, les mœurs des Maures et des Arabes, avec un essai sur l'histoire naturelle du pays par l'abbé Poiret*, 1789, 2 vol. in-8°. Ce voyage a été traduit en allemand, Strasbourg, 1789, in-8°, et en anglais, Londres, 1791, in-8°. Poiret n'avait visité que la portion du royaume d'Alger connue sous le nom de *province du Levant*, qui fait partie de l'ancienne Numidie. Dans vingt-sept lettres écrites de *Bone*, autrefois *Hippone*, et de la *Calle*, où était établi le comptoir de France, il a décrit les mœurs et les usages des Maures et des Arabes-Bédouins qui, les uns et les autres, reconnaissaient l'autorité du dey d'Alger ou de son

représentant le bey du Levant. Il fait observer très-judicieusement que les Maures se soumettent à ce pouvoir en esclaves bas et rampants, mais que les Arabes, au contraire, ne le reconnaissaient qu'en hommes fiers et presque indépendants. Les observations de Poiret sur ces contrées ne se bornent pas au caractère moral des habitants; il a encore décrit, dans un bien plus grand détail que Shaw, les animaux domestiques et féroces du pays, les oiseaux et jusqu'aux insectes. Mais la plus riche moisson qu'il ait faite, c'est celle d'une multitude de plantes dont il a donné la description et qu'il a méthodiquement assujettie au système de Linné. Ce voyage est donc principalement utile aux amateurs de l'histoire naturelle et surtout de la botanique. Les troubles de la révolution n'empêchèrent pas Poiret de se livrer à son étude chérie. Quoiqu'il fût dans les ordres, il se maria pendant la révolution. Du reste c'était un homme estimable et d'une extrême bonté. Il fut nommé en 1795 professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Aisne, et habita longtemps Soissons. Ayant perdu cette place à la création de l'université, il revint à Paris et y concourut à plusieurs entreprises littéraires et scientifiques, vivant avec une extrême simplicité et ne cherchant point à se faire remarquer, ce qui l'empêcha de parvenir à l'Académie, où il avait tant de titres à présenter. Il mourut à Paris le 7 avril 1834. On a encore de lui : 1° *Coquilles fluviatiles et terrestres observées dans le département de l'Aisne et aux environs de Paris*, 1801, in-12; 2° *Leçons de Flore; cours de botanique, explication des principaux systèmes, introduction à l'étude des plantes, suivies d'une iconographie végétale en 68 planches coloriées offrant plus de mille objets*, 17 livraisons formant 3 volumes in-8°, Paris, 1819-1821; édition classique, 1823, in-8°; 3° *Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes usuelles de l'Europe*, Paris, 1825-1829, 7 vol. in-8°; 4° *Mémoire sur la tourbe pyriteuse du département de l'Aisne*. Poiret fut un des auteurs du *Dictionnaire des sciences naturelles*, 8 vol. in-8°; du *Journal de physique*, de la réimpression du *Cours d'agriculture*, de Rozier, etc. Il a laissé un grand nombre de manuscrits inédits sur la botanique. M—D j.

POIREY (François), jésuite, né à Vesoul en 1584, embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de dix-sept ans, et fut destiné par ses supérieurs à la carrière de l'enseignement. Après avoir professé les humanités, la rhétorique, la philosophie, la théologie et l'Écriture sainte, il fut mis à la tête de la maison professe de Nancy, nommé recteur du collége de Lyon et enfin de Dôle, où il mourut le 25 novembre 1637. C'était un homme pieux et instruit. On a de lui : 1° *Ignis holocausti, sive affectus ex divinis litteris quibus animus sacerdotis ad pie celebrandum disponitur*, Pont-à-Mousson, 1629, in-16; réimprimé à Cologne, à Lyon, etc.; 2° le *Moyen de se disposer à la mort*, in-16°; 3° le *Bon Pasteur*, in-12; 4° la *Triple Couronne de la Vierge Marie*, Paris, 1630, in-4°; réimprimé en 1633, même format, ibid., 1643, in-fol. Cet ouvrage eut beaucoup de succès; la mère Jacquel. Bouette de Blemur, religieuse du saint-sacrement, d'après le conseil de quelques personnes pieuses, en retoucha le style, qui avait veilli, et le publia sous ce titre : *Les grandeurs de la mère de Dieu* (*voy.* BOUETTE). 5° La *Science des saints*, ibid., 1638, in-4°. Le P. Poirey avait laissé en manuscrit un *Recueil de méditations*, que ses confrères publièrent à Tournon, 1641, in-4°. W-s.

POIRIER (D. GERMAIN), savant bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Paris le 8 janvier 1724, embrassa la vie monastique avant l'âge de quinze ans et fut bientôt jugé digne par ses supérieurs de professer la philosophie et la théologie dans les maisons de son ordre. Nommé secrétaire du visiteur général de la province de France, il se démit de cette place et accepta celle de garde des archives de l'abbaye de St-Denis, qui convenait mieux à ses goûts. Il mit ces archives dans un nouvel ordre, étudia les nombreux monuments qu'elles renfermaient et acquit ainsi de profondes connaissances dans l'histoire et dans la diplomatie. En 1762, D. Poirier fut choisi pour travailler à la continuation du recueil des historiens de France (*voy.* D. BOUQUET); aidé de D. Précieux, son confrère, il en publia le onzième volume, qui contient le règne de Henri Ier et dont la préface est, au jugement de Dacier, un des ouvrages les plus solides que nous ayons sur le gouvernement de la France au commencement de la troisième race de nos rois. D. Poirier sortit en 1765 de sa congrégation par suite des troubles dont elle était agitée; mais les regrets et le repentir l'y ramenèrent dix ans après. Ce temps n'avait point été perdu pour ses études favorites. Il fut nommé vers 1780 garde des archives de l'abbaye de St-Germain des Prés et membre du comité établi par le gouvernement pour préparer une collection des diplômes et des chartes du royaume, qui fut pour la France ce que celle de Rymer est pour l'Angleterre (*voy.* RYMER). En 1785, D. Poirier fut admis à l'Académie des inscriptions comme associé libre. Pendant les troubles de la révolution, il fut attaché successivement à la commission des monuments et à la commission temporaire des arts, et l'on dut à son zèle et à son activité la conservation d'un grand nombre de précieux manuscrits. Après l'incendie de la bibliothèque de St-Germain des Prés (20 août 1794), il resta seul au milieu des ruines pour veiller à la garde des manuscrits que les flammes avaient épargnés. En 1796, il fut nommé sous-bibliothécaire à l'arsenal et en 1800 il remplaça le Grand d'Aussy à l'Institut. Ce respectable religieux mourut subitement, le 2 février 1803, à l'âge de 79 ans. D. Poirier est auteur de plusieurs *Mémoires* lus dans les séances de l'Aca-

démie dont il était membre : une dissertation sur le *saurotère* des lances grecques et romaines; — de *Nouveaux éclaircissements sur les ouvrages de Guillaume de Nangis* et de ses continuateurs pour servir de suite aux *Recherches* de Ste-Palaye sur cet historien (*voy.* Sainte-Palaye); — *Notice de deux manuscrits* de la bibliothèque du roi touchant le procès de *Robert d'Artois*, etc.; — les circonstances et les véritables *causes* de la mort de François de Bourbon, comte d'Enghien, à la Roche-sur-Yon, en 1546; — *Examen des différentes opinions des historiens anciens et modernes sur l'avènement de Hugues Capet à la couronne de France*. Ce dernier mémoire est imprimé dans le tome 50 du *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Il a publié, avec Vicq d'Azir : *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, Paris, an 2 (1794), in-4°. L'*Eloge* de D. Poirier a été prononcé par Dacier et imprimé en 1804, in-8°. Il a été inséré dans le premier volume du *Nouveau Recueil des Mémoires* de l'Académie des inscriptions. W—s.

POIRIER. *Voyez* Beauvais.

POIRSON (Jean-Baptiste), laborieux cartographe, né à Vrécourt, en Lorraine, le 30 mars 1760, étudia les mathématiques, la géographie, et suivit la carrière d'ingénieur. Distingué par Mentelle et Barbié du Bocage, il fut employé par ces deux savants pour dresser les cartes qui accompagnent leurs ouvrages. C'est lui qui dressa la carte de l'ambassade de lord Macartney, et c'est à lui aussi que sont dues la plupart de celles du voyage de M. de Humboldt. Il est encore l'auteur de deux globes terrestres qui surpassent par le mérite de leur exécution tous ceux qui existaient jusqu'ici. Le premier qu'il dessina en 1803 par ordre de Bonaparte, de concert avec Mentelle, a trois pieds trois pouces de diamètre et a été placé aux Tuileries dans la galerie de Diane. La partie mécanique de ce globe fut confiée aux soins de M. Pichon, ingénieur en instruments de mathématiques. Le second globe exécuté par Poirson parut en 1816. C'est l'ouvrage le plus important dans son genre qui ait été publié. Il est tracé à la plume et a quinze pieds de circonférence. L'auteur employa dix années à sa confection, et un rapport de l'Institut en a constaté la perfection. Le roi Louis XVIII en fit l'acquisition pour la bibliothèque du Louvre et donna la croix de la Légion d'honneur à Poirson, dont on admira encore un globe de grande dimension à l'exposition de l'industrie française en 1819. Il mourut à Valence, près Montereau, le 15 février 1831. On ne lui doit aucun écrit, sauf le texte qui accompagne son *Nouvel Atlas portatif* et un mince opuscule intitulé *Nouvelle Géographie élémentaire, par demandes et par réponses, divisée en leçons et accompagnée d'un atlas de dix-huit cartes muettes, écrites et coloriées à l'usage des pensions*, Paris, 1821. Cet opuscule, adopté alors dans beaucoup de maisons d'éducation, fut composé dans le dessein de faire comprendre l'atlas. Ses principales cartes sont : 1° *Carte nouvelle, politique, physique, hydrographique, et itinéraire de la partie la plus intéressante de l'Europe dans son état actuel*, etc., Paris, 1809, in-plano; 2° *Nouvel Atlas portatif de toutes les parties du monde connu, particulièrement à l'usage des navigateurs, avec un dictionnaire des termes de marine;* 3° *Atlas des 83 départements de la France, en petits médaillons enluminés*, etc.; 4° *Atlas de géographie universelle* pour le *Précis* de Malte-Brun, 1812 et années suivantes. L'atlas qui accompagne la deuxième édition du même précis n'est pas de Poirson et, en général, est bien loin de valoir le sien. Quant aux globes, outre les trois grands globes monumentaux dont il a été parlé plus haut et dont on n'a pu songer à faire des éditions, Poirson en a dressé beaucoup d'autres de diamètres variés pour les divers besoins des études. Parmi ces derniers figurent ceux qui furent exécutés pour le roi de Rome et qui n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires. Tous, au reste, quelle qu'en fût la dimension, offraient les mêmes qualités que ses cartes et, comme elles, peuvent encore être consultés fructueusement aujourd'hui. Il est superflu d'ajouter que les trois grands globes, quoique énormément inférieurs pour la dimension à ceux de Coronelli, leur sont très-supérieurs. Le temps, les progrès de la science y sont pour beaucoup; mais le mérite propre de Poirson y est aussi pour quelque chose. — M. *Charles-Gaspard* Poirson, plus connu sous le nom de Delestre-Poirson, auteur de plusieurs pièces de théâtre, est le fils du précédent. P—ot.

POIS (Antoine le), médecin et numismate, naquit en 1525 à Nancy, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. Son père, apothicaire du duc de Lorraine, l'envoya faire ses études à Paris, sous le célèbre Jacques Dubois (*Sylvius*), qui le rendit bientôt fort habile dans la connaissance des langues anciennes et des différentes parties de l'art de guérir. Après avoir pris ses degrés, il revint à Nancy, où sa réputation l'avait précédé, et il ne tarda pas d'obtenir la place de premier médecin du duc Charles III. Dès lors il partagea son temps entre les devoirs de sa charge et l'étude des médailles, dont il avait formé une collection intéressante (1). Il mourut en 1578, laissant en manuscrit un ouvrage curieux de numismatique que Nicolas le Pois, son frère, dont l'article suit, a publié sous ce titre : *Discours sur les médailles et gravures antiques, principalement romaines*, etc., Paris, 1579, in-4°. Ce volume, rare et recherché (*voy.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet), est orné du portrait de l'auteur et de vingt planches de médailles gravées par Pierre Wœriot, orfévre et graveur de

(1) Ant. le Pois se flattait de posséder une médaille en or de Pescennius Niger, et il ne regardait pas cette pièce comme unique (*voy.* son *Discours*, p. 3).

Bar-le-Duc. — *Nicolas* LE POIS, en latin *Piso*, regardé comme l'un des meilleurs médecins du 16e siècle, était né en 1527 à Nancy. Il suivit avec son frère les leçons de Jacques Sylvius et partagea ses succès dans l'étude des langues et de l'art médical, qu'il cultiva toute sa vie avec une ardeur infatigable. Il lui succéda dans la charge de premier médecin du duc de Lorraine, et mourut au mois d'août 1587, ne laissant d'autre fortune à ses fils que l'exemple de ses vertus et de son noble désintéressement. Dans l'espoir d'être utile à ses enfants, il avait extrait des meilleurs livres de médecine la description et le traitement des maladies et y avait joint le résultat de ses propres observations; sur l'invitation de Foës, son ami, il mit au jour cet ouvrage sous ce titre : *De cognoscendis et curandis præcipue internis humani corporis morbis, libri tres; et de febribus liber unus*, Francfort, 1580, in-fol., 1585, in-8°. Le célèbre Boerhaave en a donné une édition, Leyde, 1736, 2 vol. in-4°, enrichie d'une belle *Préface* que dom Calmet a traduite en français et insérée dans la *Bibliothèque de Lorraine;* il a été réimprimé depuis à Leipsick, 1766, 2 vol. in-8°. W—s.

POIS (CHARLES LE), en latin *Carol.* PISO, l'un des meilleurs médecins observateurs qui aient paru depuis la renaissance des arts, naquit à Nancy en 1563. Son père, Nicol. le Pois, connaissait tout le prix d'une bonne éducation; aussi l'envoya-t-il dès l'âge de treize ans au collége de Navarre, à Paris, et, malgré sa grande jeunesse, l'élève s'appliqua toujours avec une égale ardeur à l'étude des langues anciennes, des lettres et de la philosophie. Reçu maître ès arts en 1581, il entra la même année à l'école de médecine, où il suivit les leçons de Duret, de Piètre et de Marescot, trois des plus savants professeurs de l'université. En 1585, il se rendit à Padoue pour entendre Alex. Massaria, que ses talents avaient fait connaître dans toute l'Europe (*voy.* MASSARIA). Après avoir terminé son cours, il visita les principales villes d'Italie et revint en 1588 à Paris se présenter pour soutenir ses examens. Le peu de fortune qu'il avait hérité de son père ne lui permit pas de prendre le doctorat, et il se contenta du grade de licencié. A son retour en Lorraine, il fut accueilli par le duc Charles, qui le nomma son médecin consultant et lui marqua toujours depuis une extrême bienveillance. Ce fut à la sollicitation de le Pois que ce prince augmenta l'université de Pont-à-Mousson d'une faculté de médecine, dont il le créa doyen et premier professeur. Avant de prendre possession de sa chaire, le Pois revint à Paris recevoir le bonnet de docteur. Il ouvrit ses cours à Pont-à-Mousson, au mois de novembre 1598, et dès lors il partagea tous ses instants entre l'enseignement et la pratique de son art. Ennemi du charlatanisme, il le combattit avec zèle, ainsi que les abus qui s'étaient glissés dans la préparation des remèdes; il n'en ordonnait jamais que de simples, et le plus souvent il se contentait de prescrire à ses malades le repos et la diète. Le Pois était pénétré de vénération pour la doctrine d'Hippocrate, et, à l'exemple de ce grand maître, il ne cessait de recommander à ses élèves l'observation comme la source la plus sûre de toutes les découvertes et la base la plus solide de l'art de guérir. Appelé par les magistrats de Nancy pour donner ses soins aux personnes attaquées d'une fièvre maligne qui causait de grands ravages, il en fut atteint lui-même et mourut en 1633. Le Pois avait des connaissances très-variées; outre les langues anciennes, il savait l'italien, l'espagnol, l'arabe, l'hébreu; il était bon mathématicien; il avait fait une étude approfondie de tous les ouvrages de la philosophie. Indépendamment d'une traduction latine du traité de Louis Mercato, médecin espagnol : *Institutiones ad usum et examen eorum qui artem luxatoriam exercent*, Francfort, 1625, in-fol., fig., on a de lui : 1° *Caroli III macarismos, seu felicitatis et virtutum egregio principe dignarum coronæ, ex sapientiæ hortis lectæ, congestæque in honorarium ejus tumulum*, Pont-à-Mousson, 1609, in-4°. C'est un recueil de vers que le Pois avait composé à la louange du duc de Lorraine, son bienfaiteur. 2° *Selectiorum observationum et consiliorum de prætervisis hactenus morbis affectibusque præter naturam, ab aqua seu serosa colluvie et diluvie ortis, liber singularis*, etc., ibid., 1618; Paris, 1633, in-4°. C'est cet ouvrage qui assure à le Pois la réputation méritée d'un grand et habile médecin : il a été souvent réimprimé; la meilleure édition est celle qu'a donnée Boerhaave, Leyde, 1733, reproduite à Amsterdam, 1768, in-4°, avec une *Préface*, dans laquelle l'illustre éditeur recommande ce livre à ses élèves comme un de ceux où ils trouveront le plus à profiter. Bernard Langwedel en a extrait quelques observations choisies qu'il a publiées sous ce titre : *Carolus Piso enucleatus, sive observationes medicæ Pisonis*, Leyde, Elzevier, 1639, petit in-12. 3° *Physicum cometæ speculum*, Pont-à-Mousson, 1619, in-8°. Dans cet ouvrage, composé à l'occasion de la comète qui avait effrayé une partie de l'Europe l'année précédente, le Pois soutient, d'après Aristote, que les comètes sont des météores ignés, formés des exhalaisons de la terre, et, d'après cette explication, il cherche à montrer comment elles peuvent présager des maladies pestilentielles, etc. On ne doit pas oublier que le Pois n'était pas astronome et qu'à l'époque où il écrivait la théorie des comètes était peu connue (*voy.* TYCHO-BRAHÉ). 4° *Discours de la nature, cause et remèdes tant curatifs que préservatifs des maladies populaires*, ibid., 1623, in-12. Le Pois a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres un *Cours pratique de médecine*, dont ses amis et ses élèves souhaitaient la publication, mais qui serait aujourd'hui sans utilité réelle. On trouvera des détails sur ce médecin dans la *Bi-*

bliothèque de Lorraine et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

POISSENOT (Philibert), savant philologue, né à Jouhe, près de Dole, au commencement du 16e siècle, embrassa la vie religieuse dans la congrégation de Cluny et, après avoir achevé ses études au collége de St-Jérôme (1), fut reçu docteur en droit canon. Il obtint ensuite de ses supérieurs la permission de visiter l'Allemagne et l'Italie, et recueillit dans ses voyages un grand nombre de manuscrits précieux dont il enrichit la bibliothèque de St-Jérôme. Les talents de Poissenot et son zèle pour propager le goût des lettres dans le comté de Bourgogne lui méritèrent la bienveillance de l'empereur Charles-Quint, qui lui confia plusieurs commissions honorables et le récompensa de ses services par le don de riches bénéfices. Il en employa les revenus à soutenir les jeunes gens qui annonçaient des dispositions pour l'étude, et à leur faciliter l'entrée de la carrière à laquelle ils se destinaient. Nommé principal du collége dont il avait tant contribué à accroître la réputation, il fut en même temps revêtu du titre de vice-chancelier de l'université de Dole, et mourut en cette ville le 12 août 1556. C'est à Poissenot qu'on est redevable de la publication de l'*Histoire de Guillaume de Tyr*, qu'il fit imprimer à Bâle en 1549, in-folio (*voy.* Guillaume). Il l'a dédiée à Christ. Coquille, grand prieur de Cluny, par une épître qui contient des détails curieux pour l'histoire littéraire du 16e siècle.— Poissenot (Bénigne), littérateur, né à Langres vers l'année 1550, étudia la jurisprudence, visita ensuite l'Italie pour satisfaire sa curiosité, et revint à Paris exercer l'état d'avocat. Il acheva d'y dépenser son patrimoine et se trouva fort heureux d'accepter une place de régent dans un collége. On ignore l'époque de sa mort; mais on peut présumer que le chagrin et la misère abrégèrent ses jours. On a de lui : 1° l'*Esté, contenant trois journées où sont déduits plusieurs histoires et propos récréatifs tenus par trois écoliers*, avec un traité paradoxique fait en dialogue, auquel est montré qu'il vaut mieux être en adversité qu'en prospérité, Paris, 1583, in-16. Ce petit volume, rare et recherché des bibliophiles, s'est payé jusqu'à quarante francs en vente publique à Paris. On en trouve une analyse dans les *Mélanges extraits d'une grande bibliothèque*. La Monnoie croit que Poissenot intitula son livre l'*Esté* par imitation de Jacques Yver, qui, onze ans auparavant, en avait publié un sous le titre de *Printemps d'Yver* (*voy.* ce nom). 2° *Nouvelles Histoires tragiques*, avec une lettre à un ami, contenant la description d'une merveille, appelée la *Froidière*, vue par l'auteur en la Franche-Comté de Bourgogne, Paris, 1586, in-16. Cette merveille, dont parle Poissenot, est la glacière naturelle connue sous le nom de la Chaux ou de la Grâce-Dieu, située à cinq lieues de Besançon (1). Il avait entendu dire que la glace se formait dans cette grotte pendant l'été et se fondait en hiver; mais M. de Chautrans a démontré que la glace s'y forme en hiver, et que le phénomène consiste en ce qu'elle s'y conserve en partie durant l'été (*voy.* le *Journal des mines*, t. 4). W—s.

POISSL (Jean-Népomucène), musicien allemand, né en 1783 à Haunkenzell dans la haute Bavière, mort en 1847 à Munich. Après avoir étudié la composition et le contre-point sous Winter, il devint en 1823 maître de chapelle à Munich, où l'année suivante il reçut aussi la charge d'intendant du théâtre royal. Parmi ses opéras profanes on maintient toujours sur le répertoire : 1° *Athalie*, représentée pour la première fois en 1819, 2° *Nitetis*, 1824; 3° l'*Untersberg*, 1829. Ce dernier met en scène l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse, caché pour un millier d'années dans les entrailles de cette montagne. Poissl a ensuite en 1835 composé, sous le titre de *Jour de moisson*, une grande cantate, moitié profane, moitié religieuse, qui fit une très-grande sensation. En fait de musique religieuse, on a de lui : 1° le *Psaume* 95, pour solos et chœur; 2° un *Stabat mater* à 8 voix, qui soutient dignement la comparaison avec les compositions ainsi intitulées des grands maëstri; 3° un *Miserere* à 8 voix, mais sans instrumentation; 4° un *Miserere* à 6 voix, également sans instrumentration, mais avec des intermèdes de plain-chant. R—l—n.

POISSON (Nicolas-Joseph), fils d'un marchand de Paris, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660, à l'âge de vingt-trois ans, après avoir fait ses trois cours de théologie en Sorbonne. Il commença à se faire connaître par une lettre insérée, en 1668, dans le *Journal des savants*, où il soutint contre Auzout, de l'Académie des sciences, que l'ouïe n'a aucun avantage sur les autres sens, et qu'on ne peut pas juger de combien de degrés une lumière est plus grande qu'une autre, comme l'on juge de combien de tons un son est plus aigu qu'un autre son. Il mit au jour, la même année, le *Traité de la mécanique de Descartes*, suivi de l'*Abrégé de musique* du même auteur, traduit du latin en français, avec des éclaircissements et des notes, Paris, 1668, in-4°. Trois ans après parut son *Commentaire, ou Remarques sur la méthode* du même philosophe, Vendôme, 1671, in-8°. Ce n'était là qu'un essai du commentaire général qu'il se proposait de faire sur toutes les œuvres de Descartes; et ses essais en ce genre prouvent qu'il était très-capable d'exé-

(1) Ce collége fut fondé à Dole, en 1494, par Antoine de Roche, grand prieur de Cluny, qui lui assigna des revenus suffisants pour l'entretien des maîtres et d'un certain nombre de boursiers. Les études faites à St-Jérôme servaient pour les grades, comme si elles eussent été faites à l'université; cet établissement a subsisté jusqu'à la révolution.

(1) La grotte de la Grâce-Dieu a été décrite par l'abbé Boisot, dans une lettre imprimée au *Journal des savants*, année 1686 (*voy.* Boisot); par Dunod, dans l'*Histoire du comté de Bourgogne*, t. 2, p. 463-477, et par Cossigny, dans une *Lettre à Réaumur*, insérée dans le tome Ier des *Mémoires des savants étrangers*.

cuter une pareille entreprise : mais il y renonça par la crainte de compromettre sa congrégation, alors en butte à la persécution des péripatéticiens, à cause du zèle de ses professeurs pour la nouvelle philosophie (*voy.* Bern. LAMI). Ce fut par la même raison qu'il résista aux sollicitations de Clerselier et de la reine Christine, qui voulaient l'engager à écrire la vie de Descartes. Alors le P. Poisson se jeta dans une autre carrière, où il éprouva des tracasseries bien plus fatales encore à son repos. Il fit en 1677 un voyage à Rome sous divers prétextes, mais avec la mission secrète des évêques d'Arras et de St-Pons pour présenter à Innocent XI un mémoire, composé par Nicole, afin d'obtenir de ce pape la condamnation de plusieurs propositions de morale relâchée qui avaient cours dans les écoles, et qui furent effectivement condamnées, en 1679, au nombre de soixante-cinq. Il était de plus chargé d'agir auprès du même pontife en faveur de M. de Caulet, évêque de Pamiers, dans l'affaire de la Régale. Les rapports fréquents que ces deux commissions lui donnaient avec le pape et avec les cardinaux causèrent de l'ombrage aux émissaires de la cour de France : le secret de sa mission fut absolument découvert par un Espagnol qu'il avait pris pour transcrire les pièces de sa négociation. Le P. Lachaise et M. de Harlay, archevêque de Paris, sur lequel il s'était exprimé assez légèrement, obligèrent les supérieurs de la congrégation de le rappeler. Il obéit, malgré les offres que lui fit le pape pour l'attacher à sa cour, et partit pour Lyon, après avoir passé un an en Italie. Ayant voulu se rendre secrètement à Paris dans le dessein de s'y justifier, il trouva sur la route une lettre de cachet qui le reléguait à Nevers. M. Valot, évêque de cette ville, le fit son grand vicaire, lui confia le gouvernement de son séminaire, se l'adjoignit dans toutes ses visites et l'employa utilement dans les missions, où il réussit à ramener grand nombre de protestants à l'Eglise. Après la mort de ce prélat, en 1705, le P. Poisson se retira dans la maison de l'Oratoire de Lyon, où il mourut, le 3 mai 1710, d'une maladie que lui avait causée sa trop grande application au travail. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° *Acta ecclesiæ Mediolanensis sub sancto Carolo*, Lyon, 1681 et 1683, 2 vol. in-fol. ; ouvrage curieux par un grand nombre de pièces que l'éditeur avait traduites de l'italien en latin : cette publication devait être suivie de celle de plusieurs pièces inédites du même saint ; mais le P. Lachaise l'en empêcha, à cause de certaines lettres qui pouvaient déplaire aux jésuites. Elles ont été publiées depuis. 2° *Delectus actorum Ecclesiæ universalis*, Lyon, 1706, 2 vol. in-fol. Cet abrégé, destiné à l'usage de ceux qui n'ont pas la facilité de lire les grandes collections, est le plus ample qu'on ait en ce genre. Les notes de l'éditeur, qui remplissent près de la moitié du second volume, sont savantes et pleines d'intérêt. On voit par la correspondance inédite du P. Poisson qu'il était en commerce de lettres avec un grand nombre de savants, surtout de France et d'Italie. La relation manuscrite de son voyage dans ce dernier pays contient beaucoup d'anecdotes curieuses sur les hommes de lettres de cette contrée. L'abbé Goujet en a tiré un grand parti dans son supplément de Moreri. Parmi les autres manuscrits de Poisson on trouve une vie de Charlotte de Harlay-Sancy, dégagée des détails minutieux qui déparent souvent ces sortes d'ouvrages ; — différentes dissertations pour prouver que l'opinion de Descartes sur l'essence de la matière porte atteinte au mystère de l'Eucharistie ; que la défense faite par le roi d'enseigner la philosophie de ce grand homme était sujette à beaucoup d'inconvénients ; — sur la comparaison des armes des Romains avec celles des modernes ; — un *Traité des bénéfices ;* un des *Cérémonies de l'Eglise ;* — une description de Rome moderne ; — des *Miscellanea*. T—D.

POISSON (RAIMOND), fils d'un habile mathématicien, perdit son père fort jeune. Le duc de Créqui, gouverneur de Paris, voulut prendre soin de sa fortune ; mais, entraîné par son goût pour la comédie, Poisson abandonna son protecteur et s'enrôla dans une troupe de province. Louis XIV, dans un de ses voyages, ayant assisté à la représentation d'une pièce où jouait Poisson, fut si satisfait de son talent qu'il le nomma l'un de ses comédiens et prit la peine de le réconcilier avec le duc de Créqui. Colbert fut le parrain d'un des enfants de Poisson. Celui-ci adressait quelquefois au ministre, et même au roi, des demandes en vers où il y avait aussi peu de dignité que de talent : la difficulté de soutenir une nombreuse famille pouvait faire excuser en lui ce tort qui lui était commun avec beaucoup de poëtes du temps. Il a laissé au théâtre la réputation d'un acteur inimitable par le naturel. On a souvent répété que ce fut lui qui imagina le personnage de Crispin ; qu'il l'introduisit dans ses pièces et le joua lui-même, mais la comédie de *Crispin musicien*, par Hauteroche, était antérieure aux principales pièces de Raymond Poisson. Il est aussi de tradition qu'il avait donné des bottines à ce personnage pour dissimuler la maigreur de ses jambes ; d'autres disent qu'il n'avait fait en cela qu'imiter le costume des valets d'alors, qui ne pouvaient faire leurs courses qu'en bottines, attendu que la plupart des rues de Paris n'étaient point encore pavées. Auteur en même temps que comédien, il a donné au théâtre : *Lubin, ou le Sot vengé*, en un acte et en vers de quatre pieds ; le *Baron de la Crasse ;* le *Fou de qualité ;* l'*Après-souper des auberges ;* les *Faux Moscovites ;* le *Poëte basque ;* les *Femmes coquettes ;* la *Hollande malade ;* et les *Fous divertissants*, d'où Dancourt a tiré un acte qu'il a fait jouer sous le titre du *Bon Soldat* et dont le sujet a été traité depuis aux Italiens par Anseaume dans le *Soldat magicien*. On attribue

encore à Poisson l'*Académie burlesque* et le *Cocu battu et content*. Ses autres pièces forment 2 volumes in-12, Paris, 1687, 1743 ; l'invention en est faible, mais il y a une certaine verve dans l'exécution ; il règne dans le dialogue un genre de gaieté dont le goût du public actuel ne s'accommoderait guère. Le *Baron de la Crasse* est resté longtemps au théâtre. Poisson, né à Paris, y mourut en 1690. — *Paul* POISSON, fils du précédent, né à Paris en 1658, et qui avait été quelque temps porte-manteau de Monsieur, frère de Louis XIV, succéda en mars 1686 dans l'emploi des Crispins à son père, retiré du théâtre ; mais il ne composa pas de comédies. Après avoir fait comme acteur les délices du parterre, il abandonna la scène le 1er août 1724 et alla s'établir à St-Germain avec sa femme, née Gassand-Ducroisi, qui avait été comédienne jusqu'en 1694. Il mourut le 28 décembre 1735 à l'âge de 77 ans, laissant plusieurs enfants. A—G—R.

POISSON (PHILIPPE), fils du précédent et petit-fils du comédien Raimond Poisson, naquit à Paris au mois de février 1682. Après avoir joué pendant cinq ou six ans avec succès dans le tragique et surtout dans le haut comique, il se retira à St-Germain, où il mourut le 4 août 1743, âgé de 60 ans. On a de lui dix comédies : le *Procureur arbitre*, la *Boite de Pandore*, *Alcibiade*, l'*Impromptu de campagne*, le *Réveil d'Epiménide*, le *Mariage par lettre de change*, les *Ruses d'amour*, l'*Amour secret*, l'*Amour musicien* et l'*Actrice nouvelle*. Ces pièces, suivies de quelques poésies fugitives très-médiocres, forment 2 volumes in-12, Paris, 1741, et, réunies aux œuvres de Raimond Poisson, 4 volumes in-12, 1743. Le *Procureur arbitre* et l'*Impromptu de campagne* sont restés au théâtre. Le premier de ces ouvrages est une pièce épisodique où tous les personnages ne sont pas également heureux ; mais celui du *Procureur* plaît par la droiture et la noblesse de ses sentiments. L'intrigue de l'*Impromptu de campagne* est extrêmement légère, mais l'idée en est gaie et le dialogue facile et naturel ; on en a retenu quelques vers ; on y désirerait plus d'élégance et de correction. L'*Actrice nouvelle* ne fut point jouée, parce qu'une fameuse comédienne du temps crut se reconnaître dans la peinture un peu satirique du principal personnage. Voisenon nous apprend que Poisson était le bel esprit de la maison de madame de Carignan ; et il ajoute que ses comédies, quoique froides, étaient plus amusantes que lui. Madame de Gomez était sa sœur, et *François-Arnoult* POISSON de Roinville son frère. Ce dernier débuta le 21 mai 1722 par le rôle de Sosie dans Amphitryon ; il fut reçu au mois de juillet 1723, et mourut le 24 août 1753. C'était malgré son père qu'il avait pris l'état de comédien. Paul Poisson l'avait mis au service en lui faisant obtenir une compagnie de cavalerie ; mais il la quitta, s'embarqua pour les grandes Indes et, revenu en France, suivit quelques troupes d'acteurs de province. Quand il se crut en état de remplir les rôles de son père et de son grand-père, il se rendit secrètement à Paris en 1722 et sollicita sous main un ordre de début. Le père, en ayant eu connaissance, employa tous les moyens possibles pour s'opposer à ce début, craignant de voir déshonorer un nom devenu célèbre au théâtre. François Poisson ne perdit pas courage ; il alla trouver un ami de Paul et fit demander à celui-ci la permission de jouer devant lui tel rôle que lui-même choisirait. Celui de Sosie dans Amphitryon ayant été désigné, le jeune Poisson se tira si bien de cette épreuve que son père, l'embrassant avec des larmes de joie, reconnut son sang et alla solliciter en personne la réception d'un aussi bon comédien. Outre les Crispins, François Poisson se chargea des marquis ridicules et des rôles de caractère outrés. Grimm, dans sa correspondance (1re part., t. 1er), donne les plus grands éloges à cet acteur, le dernier de sa race. A-G-R.

POISSON. *Voyez* MARIGNY et POMPADOUR.

POISSON (SIMÉON-DENIS), mathématicien français du premier ordre, naquit le 21 juin 1781 à Pithiviers. Son père, qui avait assisté comme simple soldat à deux ou trois campagnes de la guerre de sept ans, avait pour toute fortune une petite charge de greffier qu'il troqua lors de la révolution contre une place de juge de paix. Mais peu de temps après il mourut et laissa sa famille dans un état de gêne extrême. Poisson fut envoyé à Fontainebleau chez un de ses oncles, M. Lenfant, établi dans cette ville comme chirurgien et qui se chargea de le préparer à l'étude de la médecine. Cette tâche n'était pas sans difficulté. La première éducation du neveu avait été très-négligée ; il ne savait guère que lire et écrire, plus quelques règles d'arithmétique : il paraît que les manières rudes, barbares même du maître d'école de Pithiviers, auquel il devait ces premières notions, l'avaient dégoûté de l'étude. Il ne montra pas non plus grande vocation pour l'art chirurgical ; car, dans les visites que son oncle et lui faisaient aux malades, il observait peu et ne retenait pas mieux. La vue de la moindre opération lui faisait mal. Heureusement une autre carrière vint tout à coup lui révéler sa véritable prédestination. On avait établi à Fontainebleau une école centrale : M. Lenfant engagea ses élèves à y suivre les cours d'histoire naturelle. Un camarade de Poisson s'y rendant le premier arriva un peu avant l'heure et, au lieu du professeur qu'il venait entendre, trouva la chaire occupée par celui de mathématiques. M. Billy, (c'était le nom de ce dernier) comptait peu de disciples : il pressa de rester le jeune homme qui voulait se retirer et tenta de lui persuader qu'un chirurgien ne saurait se passer de mathématiques. Convaincu ou non, le jeune homme s'assit sur les bancs et écrivit l'énoncé de quelques problèmes à résoudre (1). Les leçons finies, il ne

(1) Parmi ces problèmes on a retenu le suivant : étant données

manqua pas de les communiquer à ses camarades. Poisson, qui certainement n'avait eu jusqu'alors aucune idée des problèmes et de la puissance de l'algèbre, les résolut avec assez de rapidité, sans notations, bien entendu, et par tâtonnement, mais par des tâtonnements où se manifestait déjà l'instinct de l'analyse. On devine aisément que le professeur de mathématiques en fut très-frappé et que si Poisson avait conçu le désir de l'avoir pour maître, celui-ci n'eut pas moins d'envie de l'avoir pour élève. Il fallut au préalable triompher des résistances de sa famille, qui, peu favorisée de la fortune, ne voyait qu'avec effroi la possibilité d'une prolongation de sacrifices. Cependant, sur la promesse de M. Billy que trois ans d'études mathématiques pouvaient mettre le jeune homme en état d'entrer dans quelque service public, il fut permis à celui-ci de suivre exclusivement les cours de sciences physiques et mathématiques. En deux ans il les eut achevés, non-seulement avec assez de succès pour remporter les prix de physique, de chimie et d'analyse, mais encore pour avoir lu seul la *Géométrie descriptive* de Monge et la *Théorie des fonctions analytiques* de Lagrange. Il se rendit à Paris en 1798 afin de subir les examens d'admission à l'école polytechnique; puis il retourna dans sa famille attendre le résultat, sur lequel on fut un peu de temps dans l'anxiété, mais qui n'en causa que plus de joie quand on sut que le candidat de Pithiviers avait été reçu le premier et hors de rang dans la promotion de 1798. A cette époque, où l'école ne faisait que de naître, les élèves, au lieu d'être réunis comme dans un collége, vivaient dans des maisons particulières, recevant la solde de sergent d'artillerie. Recevant comme tous les autres élèves quatre-vingt-dix-huit centimes par jour, plus une petite indemnité extraordinaire d'environ six francs par mois, il devait avec ces trente-six francs se loger, se nourrir, s'éclairer, se chauffer, ce que toute la science algébrique du monde ne saurait rendre facile. Il y réussissait pourtant, et, comme tant d'hommes éminents, il se plaisait plus tard à parler de cette époque d'études incessantes et de privations gaiement supportées. Déjà ses maîtres le remarquaient. Six semaines après son entrée, il avait complété et perfectionné une démonstration de Lagrange en la généralisant et l'étendant à tous les cas possibles (1); et cette preuve de sagacité avait attiré sur lui, dès ce moment, l'attention de Laplace. Il continua de briller toujours de même au premier rang parmi ses condisciples jusqu'à l'achèvement des cours, c'est-à-dire pendant deux ans, et s'y acquit la bienveillance de Hachette, qui prit un vif intérêt à son avancement, et sur la proposition duquel non-seulement il fut à l'unanimité dispensé des examens pour l'admission aux services publics, mais nommé répétiteur adjoint d'analyse en l'absence de Fourier, titulaire, qui était alors en Egypte avec Bonaparte. Dès ce moment, il eut des loisirs; mais, toujours infatigable, il ne les employa qu'à se perfectionner; et de là date cette belle série de travaux qui lui assure une place si distinguée dans l'histoire des mathématiques. Il commença par reprendre, en société avec Hachette, un point de géométrie analytique que déjà Monge avait touché dans un mémoire, et tous deux firent d'importantes additions à sa théorie; puis, le 8 décembre 1800, il vint présenter à l'Institut un mémoire sur un point qui jusqu'alors était resté dans une grande obscurité (le nombre d'intégrales complètes dont sont susceptibles les équations aux différences finies). Ce travail, qui mérita l'approbation hautement exprimée des rapporteurs Lacroix et Legendre, reçut les honneurs de l'impression dans le recueil des *Savants étrangers :* l'auteur n'avait que dix-neuf ans. Il ne tarda pas à devenir suppléant[1], puis titulaire à l'école polytechnique. Un peu plus tard il suppléait Biot au collége de France, cultivant soigneusement l'utile amitié de Laplace, qui de prime abord l'avait apprécié et qui, témoin de ses travaux continués toujours avec la même persévérance, et admis au *Journal de l'école polytechnique*, ne pouvait que lui garder la même faveur et le protégeait de tout son crédit. Il n'avait que vingt-cinq ans lorsque enfin il attaqua un problème capital et sur lequel, malgré les efforts de Lagrange et de Laplace, il était resté encore de graves incertitudes, l'invariabilité des grands axes des orbites planétaires. Cette invariabilité, Laplace ne l'avait établie que conditionnellement et abstraction faite de certaines circonstances qu'on peut abstraire sans doute, mais qu'on ne peut détruire; et Lagrange l'avait établie dans le sens large, mais non dans le sens strict, dans le sens propre du mot, en démontrant que, si le grand axe d'une même orbite planétaire varie de longueur, sa variation n'est que périodique. Il était réservé à Poisson de faire voir que l'invariabilité ici doit être entendue d'une manière absolue et sans inégalité périodique, même si l'on a égard aux circonstances négligées par l'auteur de la *Mécanique céleste*, et cela parce que tous les termes non périodiques des diverses expressions du grand axe se détruisent. On comprend l'importance d'une solution qui, jointe à deux autres points acquis à la science, la périodicité de la variation des excentricités et la périodicité de la variation de l'inclinaison de l'orbite sur l'équateur, complétait la démonstration de la stabilité du système planétaire. Lagrange et Laplace en déduisirent immédiatement les formules différentielles si importantes qui forment le supplément au troisième

12 pintes de vin à diviser en deux lots égaux, mais n'ayant d'autres mesures de capacité que deux vases, l'un de 5 pintes, l'autre de 8, mettre exactement 6 pintes dans ce dernier.

(1) Il y prouvait que le coefficient d'ax (à la puissance $m-1$), dans le développement du binome de Newton, est égal à l'exposant du premier terme, non-seulement dans les cas ordinaires, c'est-à-dire quand l'exposant est entier et positif, mais encore dans le cas des exposants soit fractionnaires, soit négatifs, soit même irrationnels.

volume de la *Mécanique céleste*. Encouragé par cet éclatant succès, Poisson appliqua fréquemment le puissant instrument des mathématiques pures soit à de hauts problèmes d'astronomie, soit à la mécanique ou à d'autres branches de la physique. Aussi lorsque, le 24 mars 1812, on le reçut n'ayant pas trente et un ans membre de l'Académie des sciences, fut-ce dans la section de physique qu'il prit place, et l'on s'en étonna peu, bien qu'à coup sûr il eût tous les droits imaginables à figurer dans celle de géométrie; il remplaçait Malus. Malgré sa jeunesse relative, sa réputation à cette époque était déjà très-grande et aurait été européenne sans les préoccupations de la guerre; chaque année y ajouta. Sa position, aussi, devenait lucrative et même brillante. A son titre de professeur à l'école polytechnique il joignit successivement la chaire de mécanique à la faculté des sciences de Paris, le titre de géomètre adjoint au bureau des longitudes, dont finalement il devint président, les fonctions d'examinateur à l'école d'artillerie de Metz et aussi celles d'examinateur à l'école polytechnique. En 1820, à l'époque où Cuvier en avait encore la vice-présidence, il devint membre du conseil royal de l'instruction publique. Un moment M. de Villèle essaya de faire de Poisson un homme politique, et celui-ci présida un collége électoral de Paris en 1822, non sans exciter une espèce d'orage par sa partialité pour le candidat ministériel, puis il alla solliciter pour lui-même les suffrages des électeurs de Pithiviers : les libéraux firent échouer cette candidature, qui, en un sens pourtant, aurait pu plaire; car, d'une part, Poisson, qui avait récemment reçu le titre de baron, était bien incontestablement roturier et fils de ses œuvres; de l'autre, jamais il n'avait poussé ses complaisances pour la restauration au point de sacrifier ses opinions philosophiques, qui étaient celles du 19ᵉ siècle. Quand la révolution de 1830 éclata, sans donner sa démission d'aucune de ses places, Poisson se montra froid pour le nouveau gouvernement : il ne crut pas à sa durée. Mais un an, deux ans s'étant passés sans qu'il vît réaliser la catastrophe dont il s'était imaginé avoir sous peu le spectacle, il se rallia au nouvel ordre de choses et se laissa nommer pair, comme l'avaient été les Monge, les Laplace, les Lagrange. Le ministère du 1ᵉʳ mars (1840), en conférant à Thénard la vice-présidence du conseil royal de l'instruction publique, lui donna Poisson pour successeur dans le décanat de la faculté des sciences. Mais il ne devait pas jouir longtemps de ce surcroît d'avantages. Depuis deux ans il était aux prises avec une maladie dont la science médicale crut d'abord triompher. En vain en 1839, et encore en 1840, il se laissa entraîner à la campagne à Sceaux. C'est là qu'il mourut le 25 avril de cette année. Toutes les grandes académies ou sociétés savantes de l'Europe s'honoraient de compter Poisson parmi leurs membres. Plus d'une fois cependant il rencontra des contradicteurs, et même il n'eut pas toujours l'avantage dans ces débats. Une lutte assez acerbe s'engagea et dura un peu longtemps entre Navier et lui à propos de quelques formules fondamentales sur l'élasticité. Il eut de même avec Fourier une discussion très-vive et très-longue, quand, s'étant mis à traiter du rayonnement extérieur vu à la surface des corps, il prétendit qu'un faisceau conique de rayons de chaleur en mouvement dans une enceinte fermée allait s'affaiblissant par des réflexions successives sans jamais cesser de former un faisceau unique; il s'entendit cruellement relever par l'irritable secrétaire perpétuel. Fresnel aussi le constitua en infériorité sur la question de l'onde lumineuse, qu'il s'attachait surtout à bien caractériser sans se perdre dans des difficultés d'analyse. Poisson enfin vit avec certain chagrin la belle théorie des couples de Poinsot et sembla craindre que de pareilles méthodes ne rendissent trop facile l'étude des mathématiques. Au total cependant, depuis la mort de Fourier et de Laplace, Poisson était regardé par un nombreux cercle de disciples comme le premier mathématicien de l'époque. C'était au moins celui qui savait le mieux se mouvoir avec aisance et persévérance au milieu des difficultés les plus arides de l'analyse; il avait à peine fini avec une question difficile, qu'il en abordait une autre plus difficile encore. Il a également été remarquable comme perfectionnant les méthodes analytiques et comme les appliquant avec succès à la détermination mathématique, à la mesure d'une foule de phénomènes physiques des plus difficiles à maîtriser, à préciser ainsi par d'étroites formules. Mais ce qui prédominait dans toutes ces recherches, c'était la physionomie mécanique. Tout pour lui prenait l'aspect de forces qui agissent sur les corps naturels, et il n'est pas un phénomène, l'immobilité absolue y comprise, si l'on peut nommer phénomène l'immobilité, qui ne résultât pour lui du jeu des forces (seulement les forces, dans ces derniers cas, c'étaient les forces égales et diamétralement opposées, les forces se faisant équilibre, se détruisant). Sans doute il n'y a rien de neuf aujourd'hui dans cette façon de considérer l'immobilité; mais ce qui lui appartenait, c'est cette préoccupation perpétuelle qui réalisait, substantifiait pour lui les forces, qui les lui faisait en quelque sorte toucher et voir, agissant, tirant, poussant et chaque point de l'ensemble et chaque ensemble et l'ensemble des ensembles. Aussi, possédé de ces idées, a-t-il donné à la mécanique une face nouvelle qu'on peut croire sa face définitive et au delà de laquelle il n'est pas présumable qu'on aille jamais. C'est la face moléculaire. Les questions de cette science avaient été traitées jadis d'une façon tout à fait abstraite; c'est sur cette base que Lagrange constitua sa mécanique analytique en remplaçant les liens physiques des corps par des équations entre

les coordonnées de leurs divers points. Mais, s'il est vrai qu'on ne saurait aller plus loin que lui en ce genre de généralités et d'abstractions, il est vrai aussi qu'on a besoin d'hypothèses spéciales lorsqu'on veut appliquer les règles générales de la mécanique à des questions. On suppose la tension par exemple dans l'équilibre des cordes flexibles; dans le cas des lames élastiques, on suppose le moment d'élasticité par flexion; comme point de départ de l'hydrostatique, on suppose l'égalité de pression en tous sens. Poisson ramène tout aux actions moléculaires qui transmettent d'un point à l'autre les forces données, et toutes ces suppositions, vraies au reste, sur lesquelles s'appuie son analyse, ne sont plus que des corollaires de toute évidence et conformes à la nature des choses. D'ailleurs, on verra par la liste que nous placerons plus bas de ses travaux les plus remarquables qu'il ne se bornait pas à la mécanique pure, quoique apposant partout le cachet de l'esprit versé à la mécanique, et on s'émerveillera de la foule de points divers et décisifs de la physique et de l'astronomie sur lesquels s'étaient portées ses recherches; on comprendra combien il avait droit dans la préface de son *Traité de mécanique* de promettre au public l'équivalent d'un grand traité en dix ou douze volumes in-4°, où toutes les grandes questions de physique mathématique se trouveraient traitées et recevraient des solutions lui appartenant en propre. Nul doute qu'il n'eût tenu cette promesse s'il eût vécu, s'il n'eût pas été ravi, nous ne dirons pas à la fleur de l'âge, mais à cet âge où les hommes qui vivent par la pensée réunissent au génie l'habitude, l'expérience, la facilité des idées comparatives et peuvent encore se promettre au moins quinze ans de travaux plus profonds que ce qu'ils ont jamais donné. En suivant de cinq ans en cinq ans les travaux de Poisson, on ne peut s'empêcher de remarquer que chacun de ces courts espaces de temps est signalé par des résultats toujours égaux, souvent supérieurs à ceux du précédent, et à l'époque où il mourut il semblait à la veille de fort belles découvertes sur la lumière. — Un admirable et opiniâtre emploi du temps avait facilité à Poisson cette multiplicité de travaux. Ainsi que Cuvier, c'est beaucoup dire, il remplissait ponctuellement à peu près toutes les fonctions dont l'avait investi l'estime publique; et probablement ces examens, ces leçons, ces travaux administratifs, que d'autres eussent trouvés fatigants, n'étaient pour lui que des délassements. Le travail réel, c'était celui par lequel il découvrait. Il ne l'interrompait en quelque sorte pas un jour. Depuis 1817 surtout, c'est-à-dire depuis son mariage, il se séquestra peu à peu de la société. Tous les jours où il n'était pas appelé à l'Institut, au conseil, à l'école polytechnique ou à la faculté, il passait sans interruption huit heures seul dans son cabinet, où personne n'était admis, sous quelque prétexte que ce fût. — Méthodique plus que brillant, mesuré plus qu'ambitieux dans sa vie scientifique comme dans sa vie matérielle, il avait pour principe de ne se livrer qu'à un travail à la fois; mais, chemin faisant, et quand un problème d'un autre ordre que celui qu'il traitait venait s'offrir à lui et lui souriait, il en prenait note sur un petit agenda rouge qui n'est pas la partie la moins curieuse de son héritage. C'est là qu'on lit par exemple... « Equations algébriques et numériques, rien à « espérer...; intégrales définies, rien à espérer...; « problèmes de géométrie dépendants des diffé- « rences mêlées, feuilleter tous les mémoires « d'Euler, etc. » On ne saurait lui contester la force inventive, mais il faut s'entendre sur cette originalité : ce n'est pas cette originalité saisissante qui s'empare de la popularité et que tous, en quelque sorte, croient comprendre comme celle des Kepler, des Newton; c'est surtout la puissance de perfectionnement. Poisson, le plus souvent, reprend un problème déjà traité, ou bien se pose des problèmes sur des sujets déjà traités, et il rectifie, il démontre, il complète, il étend à des lointains indéfinis, ou il creuse à d'immenses profondeurs ce qu'on avait cru savoir avant lui. D'un point, il fait un monde. Une persévérance inouïe, une incroyable puissance de généralisation, une habileté et une souplesse de transformations égale au moins à celle de Lagrange, supérieure certainement à celle de Laplace, étaient ses moyens pour en venir là. Cette réunion des qualités de l'analyste, du physicien, de l'astronome de premier ordre, cette somme d'agrandissements portée dans la science sur tant de points, nous ne balançons pas, nous, à l'appeler originalité; mais il est bon de bien voir que quelques-uns la contestèrent. Quant à l'exposé de ce qu'il avait trouvé, son style scientifique, sévère et sobre, sans ornements, mais aussi sans sécheresse, était parfait de mesure et de lucidité. Il excellait à traduire en langage ordinaire les résultats généraux de ces recherches dans lesquels il n'est donné qu'aux analystes consommés de le suivre. Plusieurs de ses introductions claires et précises, où il renfermait en peu de pages tout l'historique d'une suite de recherches et tout le récapitulé des siennes, de manière à être lu des physiciens non familiarisés avec l'analyse transcendante, sont bien faites pour inspirer le goût de cette science à plus d'un lecteur. Dans cette voie, au reste, qui est celle des esprits supérieurs, il avait déjà des modèles; bien qu'Euler ait été fort remarquable sous ce rapport, on peut dire que c'est aux exemples, aux procédés d'exposition des grands analystes français que l'Europe scientifique doit cette netteté, cette correction, ces formes précises, faciles et dégagées qui donnent tant d'élégance à la rigueur mathématique. Poisson ne sut jamais véritablement le latin; seulement il en apprit assez pour être à même, nous ne dirons pas de

comprendre, mais de deviner les *Mémoires* d'Euler. — L'ouvrage le plus considérable de Poisson est son *Traité de mécanique* (1811, 2 vol. in-8°, 8 pl.), qui, quoique ne s'adressant qu'à un nombre très-borné de lecteurs, parvint en 1832 aux honneurs de la deuxième édition, très-augmentée. Ce livre fut dès son apparition et reste encore aujourd'hui la base classique de l'enseignement de la mécanique mathématique. C'est que l'auteur (nous l'avons dit) a ramené tout en mécanique aux fonctions moléculaires qui transmettent d'un point à un autre l'action des forces données et sont l'intermédiaire de tout équilibre. Sans doute, le mécanicien, et surtout le mécanicien pratique, a besoin de toute autre chose que des savants calculs de Poisson pour concevoir, pour exécuter, pour perfectionner ou rectifier une machine, pour connaître le jeu de celles qui existent, en un mot pour descendre dans les spécialités de la mécanique; mais pour la mécanique générale, ou plutôt pour la fixation par formules analytiques de tous les faits de la mécanique générale, ou, en d'autres termes, pour la formation, la discussion, la solution des équations générales qui lient ensemble les divers éléments des forces, les diverses circonstances des mouvements et qui embrassent, impliquent à l'avance tous les phénomènes du mouvement, lesquels dès lors n'en sont que des cas spéciaux, toutes les inventions particulières, lesquelles n'en semblent que la dérivation, c'est chez Poisson qu'il faut aller chercher ces vastes et belles propositions qui dominent la science comme l'art des machines. Son ordre est celui qu'on suit aujourd'hui à l'école polytechnique dans l'exposé des principes de la mécanique; on ne s'en étonnera pas, puisque c'était lui en partie qui avait établi cet ordre, moins rigoureusement rationnel peut-être, il l'avoue dans sa préface, mais plus commode dans la pratique. (Cet ordre consiste, on le sait, à interrompre la statique pour y intercaler la première partie de la dynamique, quitte à interrompre celle-ci pour reprendre et achever la statique, suivie à son tour de la seconde et dernière partie de la dynamique, et à ne faire figurer qu'à la fin l'hydrostatique et l'hydrodynamique ; d'où en tout six parties distinctes.) Quant à la méthode employée, c'est partout et exclusivement celle des infiniment petits, et il n'est pas besoin de dire avec combien de facilité, avec combien d'élégance, il se joue au milieu des difficultés de différentiation et d'intégration dont sont hérissées toutes les pages du traité. De nombreux exemples éclaircissent les théories générales : la plupart sont empruntés à l'astronomie et à la physique; quelques-uns le sont à l'artillerie. Parmi les premiers, la portion des chapitres 6 et 7 du livre 2 consacrée aux mouvements des planètes, à l'attraction universelle, à la force accélératrice d'une planète dans son mouvement autour du soleil, aux différentes sortes de perturbations du mouvement elliptique des planètes, à la détermination de la masse de la lune conclue du flux lunaire comparé au flux solaire, à la détermination de la masse de la terre et à celle du grand axe de l'orbite d'une planète dont la masse est connue, est particulièrement remarquable. Il faut en dire autant du paragraphe qui comprend l'équation de la chaînette et ses divers cas (paragr. 2 du ch. 3 du liv. 3), de tout le chapitre contenant des exemples du mouvement d'un corps flexible (ch. 8 du liv. 4) et principalement du paragraphe 4 (digression sur les intégrales des équations aux différences partielles), enfin des deux paragraphes relatifs l'un aux lois générales des petites oscillations, l'autre au principe des forces vives et de la moindre action (paragr. 2 et 4 du ch. 9 du liv. 4) en y joignant l'addition qui termine le tome second et qui concerne l'usage du principe des forces vives dans le calcul des machines en mouvement. Le chapitre sur la propagation du son (ch. 2 du liv. 6), quoique tournant un peu au court, contient aussi beaucoup d'indications précieuses. — Mais, quelle que soit la valeur du *Traité de mécanique*, ce n'est là que le moindre titre de Poisson, ou plutôt pour lui ce n'est pas un titre; car, au total, malgré les mérites d'exposition (clarté, méthode, sage proportion des parties, multiplicité et choix des exemples), ce n'est qu'une compilation où il a présenté réunis et les travaux des autres et quelques-uns des siens; mais déjà les siens existaient auparavant, leur insertion dans le *Traité* n'en est en quelque sorte qu'une deuxième édition abrégée; et qu'importe au mérite de conceptions si élevées d'avoir eu deux éditions ou une seule, d'avoir été reproduites et classées par leur auteur même dans un traité général, ou bien de n'avoir à y être placées que par d'autres? Hormis le *Traité de mécanique* et quelques notes ou rapports, au contraire, tous les ouvrages de Poisson lui appartiennent exclusivement, et il n'y expose que ses vues, ses calculs, ses découvertes. Tous ont la forme de mémoires, tous sont des mémoires (petits ou grands), tous, si l'on en excepte trois, ont été imprimés dans des recueils de mémoires et n'ont été tirés à part qu'à un petit nombre d'exemplaires et pour quelques amis. Les trois ouvrages que nous exceptons sont la *Théorie nouvelle de l'action capillaire*, Paris, 1831, in-4°; la *Théorie mathématique de la chaleur*, 1835, in-4°; et les *Formules relatives aux effets du tir d'un canon sur les différentes parties de son affût et règles pour calculer la grandeur et la durée du recul*. Dans le premier de ces ouvrages il complète de la façon la plus heureuse les recherches de Laplace en introduisant dans la discussion du problème la considération de la variation de densité. Le second établit la théorie de la chaleur sur les véritables principes de la constitution moléculaire et sert à éclaircir ou à fournir des démonstrations rigoureuses de ce qui restait encore obscur ou incertain après les travaux de

Fourier. On doit remarquer surtout l'idée émise par Poisson, que, si le soleil se meut dans l'espace, entraînant le système planétaire dans sa marche (hypothèse d'Herschell), il traverse successivement des régions très-échauffées et d'autres très-froides, de manière à se refroidir ou à se réchauffer par le dehors et de manière que les effets du prétendu refroidissement du rayon terrestre soient ou nuls ou infiniment moins marqués qu'on ne l'a cru. Cette idée, incontestable, si la supposition herschellienne est admise, repose sur cette considération que la température ne saurait être égale dans tous les points de l'espace, puisqu'elle dépend : 1° de la quantité et de la direction des rayons calorifiques émis par chaque astre; 2° de la distance et de la température même de ces astres qui émettent les rayons. Quant à la monographie du recul, ainsi que le fait pressentir le titre même de l'ouvrage, ce travail se divise en deux parties, la seconde comprenant les règles, la première consacrée à l'obtention des formules dont dérivent les règles. Dans celle-ci, partant de cette triple supposition, parfaitement admissible, que l'action de la poudre enflammée contre la culasse du canon est une percussion, ou assimilable à une percussion; que le terrain est horizontal et résiste sans flexion sensible à la pression de la poudre; qu'enfin la pression exercée par l'affût et le canon est comme nulle relativement à celle de la poudre, après avoir établi qu'il reste à déterminer les relations entre onze inconnues que renferme le problème et les avoir réduites à neuf d'après diverses considérations, il donne les équations qui serviront à les déterminer, soit que les roues restent appliquées contre le terrain, soit qu'elles se soulèvent dans l'acte du recul, et, après les avoir discutées complétement, il détermine les conditions auxquelles il faut qu'un affût satisfasse pour ne point avoir de mouvement de rotation. De même, dans la seconde partie, en recherchant, en énonçant les règles pour calculer la grandeur et la durée du recul, il distingue toujours les deux cas, celui des roues restant appliquées contre le terrain et des roues prenant autour de la crosse un mouvement de rotation. Les règles sont, dans cette deuxième hypothèse, infiniment plus compliquées. Ne pouvant rien objecter contre la justesse des calculs de Poisson, quelques critiques ont tenté de déprécier l'utilité de son travail, qui, ont-ils dit, n'est que le luxe de la science, mais ne saurait faire faire un pas à l'art, et l'ont comparé à ce livre d'Euler sur l'action des scies, fort savant sans doute et fort exact, mais qui n'a été pour rien dans les nombreuses améliorations qu'a reçues l'art de confectionner la scie. Avec de semblables raisonnements, il faudrait bannir l'étude des hautes mathématiques, qui sans doute ne suffisent pas à elles seules pour engendrer les perfectionnements ou les inventions, mais qui pourtant les provoquent souvent et les dirigent. Pour nous borner à un exemple seul, qui justement se réfère à l'ouvrage que nous examinons, n'est-il pas clair que la détermination des conditions auxquelles doit satisfaire un affût pour n'être plus sujet au mouvement de rotation doit aider à la réalisation d'un affût tel qu'on le désire? et si les physiciens n'ont pas encore terminé toutes leurs expériences sur les matières qui entrent ou peuvent entrer dans la composition d'un affût, est-ce la faute du mathématicien? Le mathématicien ne met-il pas le chimiste et le faiseur de machines sur la voie? Telle fut au moins la pensée du gouvernement, qui commanda ou encouragea les recherches de Poisson, et qui fit imprimer à l'imprimerie royale les *Formules et règles du recul*, dont il ne se trouve que peu d'exemplaires dans le commerce. — Le nombre des mémoires (grands ou petits) donnés par Poisson se monte à plus de trois cents, et plus de soixante de ces mémoires sont d'une vaste dimension et d'un importance capitale. La plupart de ceux-ci se trouvent ou dans le *Journal de l'école polytechnique* de 1802 à 1839, ou dans le recueil des Mémoires de l'Académie des sciences, tant avant qu'après l'année 1816 (époque à laquelle commence la nouvelle numérotation). Les autres, dont quelques-uns aussi sont fondamentaux, se lisent soit dans la *Connaissance des temps* et les *Additions à la Connaissance des temps*, dans le *Bulletin de la société philomatique*, dans le *Bulletin des sciences mathématiques*, soit dans les *Annales de physique et de chimie*, ou dans le journal de Crelle, ou enfin dans celui de M. de Gergonne. Nous n'essayerons pas de les énumérer, encore moins de les analyser tous. Mais nous indiquerons les principaux, en les rangeant dans un ordre méthodique, le seul qui permette d'en considérer l'ensemble et les relations. Du reste, si l'on veut en saisir la suite chronologique, on peut en voir dans Quérard une énumération (plus incomplète encore, il est vrai, que la nôtre, et à laquelle surtout manquent les derniers travaux de Poisson) : — I. SUR L'ANALYSE PURE : 1° *Mémoire sur l'élimination dans les questions algébriques* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 4, 1802); 2° *Extrait des leçons faites à l'école polytechnique sur les points singuliers des courbes* (même recueil, 14° cahier); 3° *Mémoire sur la courbure des surfaces* (même journal, t. 13, 21° cahier); 4° *Observations relatives au développement des puissances de sinus et de cosinus en séries de sinus et de cosinus d'angles multiples* (*Bulletin des sciences mathématiques*, septembre et décembre 1825); 5° *Mémoire sur le calcul des variations* (*Dictionnaire des sciences*, t. 12, 1833); 6° *Mémoire sur la pluralité des intégrales dans le calcul des différences* (*Journal de l'école polytechnique*, 11° cahier); 7° *Mémoire sur les équations aux différences mêlées* (*Journal de l'école polytechnique*, 13° cahier); 8° *Mémoire sur les solutions particulières*

des équations différentielles et des équations aux différences (*Journal de l'école polytechnique*, t. 6, 1806); 9° *Mémoire sur le calcul des variations* (non imprimé); 10°-12° trois *Mémoires sur les intégrales définies* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 9, 1813; t. 10, 1815; t. 11, 1820); 13° *Mémoire sur le calcul numérique des intégrales définies* (*Mémoires de l'Académie des sciences*, 1823); 14° *Mémoire sur la manière d'exprimer les fonctions par des séries de quantités périodiques et sur l'usage de cette transformation dans les résultats de divers problèmes* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 11, 1820, 18e cahier); 15° *Mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles* (*Journal de l'école polytechnique*, 19e cahier); 17° *Note sur les racines des équations transcendantes* (Académie des sciences, 1826), en réponse à un théorème de Fourier, qu'il prouve ne pas satisfaire à certains cas; 18° *Rapport sur l'ouvrage de Jacobi intitulé* Fundamenta novæ theoriæ functionum ellipticarum; 19° *Solution de ce problème:* « Trouver une courbe telle que le « carré de la normale en un point quelconque « surpasse le carré de l'ordonnée perpendiculaire « à l'axe des abscisses, élevé par le pied de cette « perpendiculaire. » Parmi ces mémoires, ceux sur les intégrales définies méritent plus peut-être que les autres une attention particulière. Il arrive dans le troisième à plusieurs théorèmes fort beaux et féconds en applications pour l'analyse; et dans le quatrième, il considère sous un point de vue nouveau la méthode des quadratures, ce procédé général auquel on a recours pour intégrer quand on ne peut ni avoir l'intégrale générale sous forme finie, ni obtenir la valeur de l'intégrale définie, sans posséder celle de l'intégrale sous forme finie, ni faire dépendre les unes des autres, de manière à en dresser des tables qui permettent l'approximation comme pour les transcendantes elliptiques et les intégrales eulériennes, ni les réduire en séries convergentes à termes intégrables par les règles ordinaires. — II. Sur la mécanique en général : 1° et 2° deux *Mémoires sur la variation des constantes arbitraires dans les questions de mécanique* (le premier, *Journal de l'école polytechnique*, t. 8, 1809; le second, Académie des sciences, t. 1, 1816); 3° *Note sur le plan invariable* (*Bulletin des sciences mathématiques*, juin 1828); 4° *Note sur la composition des moments* (même recueil, juin et décembre 1827); 5° *Sur le frottement des corps qui tournent* (même recueil, septembre 1826). Les deux premiers mémoires sont capitaux. On sait que la variation des constantes arbitraires, méthode encore nouvelle au moment où Poisson faisait ses recherches, a le merveilleux privilége de perfectionner indéfiniment la solution des problèmes compliqués, en s'étendant à des cas où de nouvelles forces auxquelles on n'avait pas eu égard sont supposées agir sur les mobiles (ainsi, par exemple, veut-on, après avoir résolu le problème du mouvement d'une planète autour du soleil, en vertu de la seule attraction de cet astre, tenir compte de l'attraction des autres planètes? on peut, tout en conservant la forme de la première solution, satisfaire à cette nouvelle condition en variant les constantes arbitraires, éléments de la planète). Euler, le premier, essaya d'en déterminer les éléments par l'analyse; puis, à des formules peu commodes et n'ayant d'ailleurs pas toute l'étendue que la question peut comporter, Laplace et Lagrange en substituèrent de plus générales et plus simples. Lagrange ensuite donna seul une théorie complète de la variation des constantes arbitraires dans tous les problèmes de la mécanique (1818). Mais l'application des formules générales aux problèmes particuliers exigeait encore un long calcul, à cause des éliminations qu'il fallait faire pour obtenir séparément l'expression de la variation de chacune des constantes devenues variables : il simplifia cette application dès l'année suivante (*Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut*, 1809). Mais dès ce temps et avant qu'il eût fait imprimer son deuxième mémoire, Poisson aussi avait réussi à simplifier la méthode, et justement par le mémoire dont il est ici question. Son analyse, très-savante, est comme l'inverse de celle de Lagrange, et a pour objet d'éviter les éliminations et d'arriver (il arrive en effet par un calcul délicat) à des formules qui donnent directement les valeurs des différentielles des constantes arbitraires devenues variables. Ces formules, au fond (abstraction faite de quelques circonstances qui empêchent la ressemblance d'être immédiate), reviennent à celles de Lagrange et conduisent aux mêmes résultats, mais elles ont un plus haut caractère de rigueur et de puissance. Poisson, pour le moment, les appliquait à deux questions différentes, savoir: 1° le mouvement d'un point attiré vers un centre fixe, suivant une fonction déterminée de la distance; 2° le mouvement de rotation d'un corps de figure quelconque. Le second mémoire (celui du Recueil de l'Académie, 1816) reprend les recherches déjà données en 1809. Poisson, en effet, avait reconnu dans l'intervalle que les différentielles de constantes analogues ont identiquement la même forme pour l'une et l'autre des deux questions qu'il traitait plus spécialement, et en avait conclu qu'on pourrait arriver, par une méthode plus courte et indépendamment de la nature du problème dont on s'occupe, aux résultats qu'il a obtenus : exposer les principes de cette méthode et la faire servir à de nouvelles recherches sur les moyens mouvements des planètes, sur la variation des grands axes des orbites, sur les forces perturbatrices qui peuvent influer sur la durée du jour sidéral, tel est le sujet de ce deuxième mémoire, où toutefois il se borne à effleurer le dernier sujet, le renvoyant à un

troisième travail, où il promettait de reprendre et simplifier ses recherches précédentes sur la rotation de la terre. Au commencement du mémoire ou du moins comme premier et second paragraphe figurent une revue des différents systèmes de formules générales propres à déterminer les différentielles de toutes les constantes arbitraires, plus diverses formules déjà connues, qui sont indépendantes des forces appliquées aux mobiles et quelquefois de la nature du système considéré. Ces dernières sont ce qu'il appelle les équations générales du mouvement. — III. SUR LA STATISTIQUE ET L'HYDROSTATIQUE : 1° *Mémoire sur l'équilibre des fluides* (Académie des sciences, t. 9, 1826-1830). L'auteur y donne les équations d'équilibre des fluides tels qu'ils sont dans la nature (c'est-à-dire en les considérant comme des amas de molécules disjointes), mais en se bornant à calculer les effets de la force principale de l'action secondaire ; et il arrive à des formules qui s'accordent pleinement avec les résultats principaux des curieuses expériences de M. Girard sur l'écoulement des divers fluides par des tubes capillaires, sur la vitesse de l'écoulement, selon qu'on varie la grosseur des tubes capillaires, la matière, la température, etc. 2° *Observation relative à un mémoire sur l'équilibre d'une masse fluide par M. Ivory* (*Annales de chimie et de physique*, t. 27). — IV. SUR LA DYNAMIQUE ET NOTAMMENT SUR LE PENDULE : 1° et 2° deux *Mémoires sur les oscillations du pendule dans un milieu résistant* (*Journal de l'école polytechnique*, 14ᵉ et 15ᵉ cahiers) ; 3° *Mémoire sur les mouvements simultanés d'un pendule et de l'air environnant* (Académie des sciences, 1829) ; 4° *Sur les oscillations du pendule composé* (*Connaissance du temps*, 1819) ; 5° *Mémoire sur l'influence réciproque de deux pendules voisins* (même recueil, 1823) ; 6° *Mémoire sur le pendule de Borda* (même recueil et même année) ; 7° *Mémoire sur le mouvement d'un corps solide* (Académie des sciences, t. 14, 1838) ; 8° *Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps cristallisés* (t. 18, 1840). Ce mémoire, dont il corrigeait les épreuves au milieu des souffrances, trop véridiques avant-coureurs de sa fin prochaine, n'est pas complet. Le troisième paragraphe, le plus important peut-être, manque ; non-seulement il n'a pas été imprimé, mais il n'a pas été rédigé de manière à être offert au public : on ne peut douter cependant qu'il n'ait été tout entier dans la tête du profond mathématicien. — V. SUR L'ÉLASTICITÉ, LE SON ET LES ONDES : 1° *Mémoire sur les surfaces élastiques* (Académie des sciences, 1812) ; 2° *Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps élastiques* (Académie des sciences, 1825) ; 3° *Mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles*, etc. (*Journal de l'école polytechnique*, 19ᵉ cahier) ; 4° *Mémoire sur les équations générales de l'équilibre et du mouvement des corps solides, élastiques et des fluides* (*Journal de l'école polytechnique*, 20ᵉ cahier) ; 5° *Mémoire sur la propagation du mouvement dans les milieux élastiques* (il s'en trouve un extrait, *Annales de chimie et de physique*, t. 27) ; 6° *Mémoire sur le mouvement des fluides élastiques dans des tuyaux cylindriques et sur la théorie des instruments à vent* (Académie des sciences, t. 2, 1817, imp. 1819) ; 7° *Mémoire sur le mouvement des deux fluides élastiques superposés* (Académie des sciences, t. 9, 1832) ; 8° *Mémoire sur la théorie du son* (*Journal de l'école polytechnique*, 14ᵉ cahier) ; 9ᵉ et 10ᵉ *Sur la vitesse du son* (*Connaissance des temps*, 1826 ; *Annales de chimie et de physique*, t. 23) ; 11° et 12° *Mémoire sur la théorie des ondes* (Académie des sciences, 1816, 1825) ; 13° *Mémoire sur les ondes d'un liquide contenu dans un vase cylindrique* (*Annales de mathématiques*, t. 19). Le mémoire sur les surfaces élastiques était nouveau par son sujet, car jusqu'alors on n'avait guère considéré mathématiquement, en fait de corps élastiques, que les lames, presque prises pour des lignes sans largeur, et si Chladni dans ses expériences venait de penser aux plaques ou surfaces, c'était sans emploi des mathématiques. Poisson se hâta de chercher la loi des faits sur lesquels Chladni venait de fixer l'attention. Supposant que les points d'une plaque élastique, courbée d'une manière quelconque, se repoussent mutuellement suivant une fonction de la distance qui décroît rapidement et devient insensible dès que la variable est parvenue à une grandeur sensible, il tire de là une équation d'équilibre des surfaces élastiques qui prend la même forme que celle de la simple lame courbée en un seul sens. La question n'était qu'insuffisamment résolue, vu que la solution ne convient rigoureusement qu'à une surface sans épaisseur, sur laquelle sont placés des points matériels contigus ou très-peu distants les uns des autres, tandis que, quand on a égard à l'épaisseur de la plaque courbée, ses particules se distinguent en deux sortes, les unes qui se repoussent en vertu de la contraction qui a lieu du côté de la concavité, les autres qui s'attirent en vertu de la dilatation produite du côté opposé. Aussi l'auteur a-t-il repris le problème dans le mémoire suivant (sur l'équilibre et le mouvement des corps élastiques), mémoire considérable et qui forme près de 200 pages. Tenant compte cette fois de l'épaisseur de la plaque élastique, il ne se borne plus à calculer les réfractions, suivant les normales aux surfaces : il les suit dans l'intérieur des corps à trois dimensions, solides, liquides ou gazeux. Il commence par rechercher les équations de l'équilibre et du mouvement des verges et des plaques élastiques, mais en se gardant d'exprimer les forces qui résultent des actions moléculaires par des intégrales définies, méthode dont il prouve l'insuffisance en cette occasion ; puis il donne les équations de l'équilibre et du mouvement déduites de ces forces, et relatives soit à tous les points, soit aux extrémités des

cercles et des verges des membranes et des plaques élastiques. De ces équations, les unes n'avaient jamais encore été données (telles sont celles qui répondent au contour d'une plaque élastique, pliée de quelque manière que ce soit, et celles qui appartiennent à tous les points d'une plaque ou d'une membrane qui est restée plane), les autres coïncident avec les équations précédemment trouvées par différents moyens. Dans l'intégration qui vient ensuite et dont doivent découler les lois des vibrations sonores, les intégrales sont exprimées par des séries de solutions particulières de chaque question. Enfin, il compare autant que possible à l'expérience, notamment aux résultats de Chladni et de Savart, les résultats relatifs à la mesure des sons et à la position des lignes nodales, et il trouve que l'analyse et l'expérience ne s'écartent l'une de l'autre que d'une manière insensible. Le mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles, etc., qui vient bientôt après, n'est pas, comme on pourrait se l'imaginer, exclusivement consacré à l'analyse. Reconnaissant l'impossibilité, au moins pour longtemps, de trouver une méthode générale d'intégrer utilement les équations aux différences partielles d'ordre supérieur au premier, et concluant que ce qu'il y a de curieux à faire, c'est de chercher à intégrer isolément celles de ces équations qui offrent le plus d'importance par la nature des questions de mécanique et de physique qui y conduisent, Poisson s'occupe surtout et d'abord de cette équation du second ordre linéaire et à quatre variables indépendantes, dont dépendent les petits mouvements des fluides élastiques, la densité et la température étant supposées constantes. Il parvient, par un procédé très-simple (fondé, au reste, sur sun théorème remarquable qu'il donne presque en commençant, et sur les analogies connues des puissances et des différences), à une intégrale générale d'une forme très-simple, ne comprenant que des intégrales définies doubles et où les deux fonctions arbitraires se déterminent immédiatement d'après l'état initial du fluide, intégrale générale qui d'ailleurs se change en celle de d'Alembert et d'Euler (celle-là partielle, celle-ci incomplète), et qui, par des substitutions de variables, peuvent servir à résoudre des problèmes non encore résolus, relatifs au mouvement des fluides élastiques. Dans le reste du mémoire, Poisson traite d'autres équations aux différences partielles moins importantes que la précédente, et dont la plupart d'ailleurs avaient déjà été intégrées; mais souvent il en obtient les intégrales sous formes autres que les formes connues. Le mémoire sur le mouvement des fluides élastiques dans les tuyaux cylindriques renferme quantité de choses neuves, bien que la matière eût déjà été traitée, et est composé de quatre articles : le premier rappelant la théorie connue du mouvement de l'air dans un tube cylindrique, telle que Lagrange l'avait donnée, et en montrant l'insuffisance quand on l'applique aux instruments à vent; le deuxième proposant et démontrant une théorie nouvelle et qui satisfait à ce cas ainsi qu'aux autres; le troisième appliquant les mêmes considérations au mouvement de l'air dans un tube composé de deux cylindres de diamètres différents; le quatrième enfin considérant le mouvement de deux fluides différents superposés dans un même tube, problème que personne encore ne s'était posé et déterminant la réflexion que le son éprouve à la jonction des deux fluides. Poisson termine en considérant de la même manière la réflexion dans l'hypothèse de Huyghens, fondée sur les ondulations d'un fluide permanent. Il a depuis traité plus amplement cette question dans le travail spécial que nous avons fait suivre. Le mémoire sur les ondes n'était pas moins remarquable en son temps. Le phénomène des ondes n'est, suivant Poisson et suivant la science actuelle, qu'un des cas les plus simples du mouvement des fluides; et pourtant Newton, Laplace, Lagrange, en le traitant, n'en avaient pas embrassé la généralité. L'ingénieur Brémontier le premier, dans un ouvrage spécial plein de faits importants et d'observations bien faites, avait beaucoup avancé la question et notamment avait reconnu, contrairement à Laplace, que le mouvement des ondes se transmet à de grandes profondeurs; malheureusement ses raisonnements n'étaient pas de nature à convaincre le lecteur. Un peu plus tard Biot fit des expériences sur le mouvement imprimé aux fluides par l'immersion de différents solides de révolution et même de cônes et de cylindres, et en conclut que la vitesse des ondes ne dépend ni de la figure de ces corps, ni de la quantité dont ils se sont enfoncés dans le liquide, mais varie avec le rayon de leur section à fleur d'eau. En 1816 enfin l'Académie proposa pour sujet de prix la même théorie des ondes. Poisson, qui s'était beaucoup occupé de ces questions, consigna cachetée, avant l'arrivée des pièces du cours, une solution qui n'est autre que ce mémoire, et il la publia le concours terminé. Ce travail, remarquable par sa précision élégante, conduit l'auteur, au moyen de formules très-générales et nécessairement très-compliquées, quand il considère le mouvement du fluide dans les trois dimensions de l'espace, à des résultats très-simples admis aujourd'hui dans la science, et dont une, entre autres, donne complétement raison à l'avis de Brémontier sur la profondeur des ondes. VI. SUR LA CHALEUR : 1° et 2° Deux *Mémoires sur la distribution de la chaleur dans les corps solides* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 12, 1823, 19e cahier). C'est là que, chemin faisant, il remarque et démontre que les règles fournies par l'algèbre pour s'assurer qu'une équation n'a pas de racines imaginaires se trouvent quelquefois en défaut pour les équations transcendantes, d'où un de ses dif-

férends avec Fourier. 3° *Sur la distribution de la chaleur dans un anneau*, etc. (*Connaissance des temps*, 1826); 4° *Sur la température des différents points de la terre et particulièrement près de sa surface* (*Connaissance des temps*, 1827); 5° *Sur la chaleur des gaz et des vapeurs* (*Annales de chimie et de physique*, t. 23); 6° *Sur la chaleur rayonnante* (*Annales de chimie et de physique*, t. 26, t. 27). VII. Deux *Mémoires sur la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs* (1811, 1re p., 1-92, 2e p. 163-274). Poisson y recherche la loi suivant laquelle varie l'épaisseur de la couche superficielle de fluide sur un corps de forme donnée ou sur plusieurs corps qui exercent l'un sur l'autre une mutuelle influence. Dans le premier mémoire, partant du principe (plus solidement établi par lui qu'il ne l'avait été jusque-là) que lorsque plusieurs corps conducteurs, électrisés et mis en présence les uns des autres, en viennent à présenter un état électrique permanent, cette permanence n'a lieu qu'autant que la résultante des actions des couches électriques qui les recouvrent sur un point quelconque pris dans l'intérieur d'un de ces corps égale zéro, il en déduit dans chaque cas particulier autant d'équations que l'on considère de corps conducteurs et que le problème présente d'inconnues; puis ces équations à différences variables étant à deux variables indépendantes pour le cas de deux sphères, à trois variables indépendantes pour le cas de trois sphères, etc., il les réduit pour celui des deux sphères à des équations ordinaires à différences variables et à une seule variable indépendante, et finalement il les résout complétement dans deux hypothèses particulières, lorsque les deux sphères se touchent, et lorsque, au contraire, la distance qui sépare leurs surfaces est très-grande par rapport à l'un des deux rayons. Le deuxième mémoire fournit les intégrales générales des deux équations du problème, d'abord sous forme de série, et ensuite sous forme finie, au moyen des intégrales définies, intégrales générales qui, abstraction faite de la fonction arbitraire périodique qu'elles contiennent et qu'on démontre rigoureusement être étrangère à la question, de manière que l'on puisse supprimer le terme où elle se trouve, amènent à des séries qui ne renferment plus que des quantités déterminées par les données de la question et qui représentent les épaisseurs des couches électriques. Hormis le cas de deux sphères très-rapprochées, ces séries sont très-convergentes, et on en obtient facilement des valeurs aussi approchées qu'on le juge convenable. L'auteur en donne un exemple pour le cas de deux sphères dont les rayons sont entre eux comme un et trois, et la distance égale au moindre rayon. Suivent des tableaux qui contiennent les épaisseurs des couches électriques calculées à moins d'un 10,000e près en neuf points différents sur chacune des deux sphères, tableaux dont découlent des corollaires curieux. Quand les deux sphères sont très-rapprochées, les séries représentatives des deux épaisseurs de la couche électrique cessent de converger. Poisson alors, par le moyen de leur expression en intégrales définies, les transforme en d'autres séries d'autant plus convergentes que la distance des deux sphères est plus petite. Tout est remarquable dans cette deuxième portion du deuxième mémoire; et les résultats qu'il déduit, soit dans l'hypothèse où les deux corps se rapprochent sans se toucher, soit dans celle où ils se touchent, puis se séparent, et la beauté, la fécondité de cette méthode de transformation des séries et de leur sommation par intégrales définies. La digression assez longue où il l'expose se trouve être ainsi un mémoire dans un mémoire, et un remarquable chapitre d'analyse au milieu d'une monographie de physique. En somme, tous les résultats de Poisson ont été admis et font partie aujourd'hui de la physique mathématique. De plus, il se trouve qu'il a coupé court aux anciennes discussions sur la nature du fluide électrique et qu'on ne saurait présenter une nouvelle théorie de ces phénomènes sans les soumettre de même au calcul et sans repasser par les formules qu'il a établies. 3° *Mémoire sur la distribution de l'électricité dans une sphère creuse électrisée par influence* (*Bull. de la société philom.*, avril, 1824); 4° *Mémoire sur l'intégration de quelques équations linéaires aux différences partielles et particulièrement de l'équation générale du mouvement des fluides électriques* (Académie des sciences, t. 3, 1818, imp. 1820). VIII. Sur le magnétisme : 1° et 2° *Mémoire sur la théorie du magnétisme* (Académie des sciences, 1821 et 1822). L'examen auquel se livre Poisson porte exclusivement sur l'état unique et déterminé des corps aimantés par influence pour lesquels la force coercitive est nulle. Il commence par diverses expressions générales des attractions ou répulsions exercées par un corps de forme quelconque aimanté par influence sur un point donné de position. Il traite ensuite les intégrales triples par lesquelles sont exprimées ces forces et les réduit à des intégrales doubles dans le cas où le corps est homogène et a partout la même température; et, par les formules ainsi réduites, il arrive à cette conclusion que les actions magnétiques d'un corps de forme quelconque sont équivalentes à celles d'une couche de fluide très-peu épaisse qui recouvrirait sa surface entière, bien que les deux fluides agissants soient répartis dans tout le corps. Un troisième et dernier paragraphe contient l'application des formules générales au cas des sphères pleines ou creuses, cas où les équations de l'équilibre magnétique peuvent être résolues complétement, et où les formules expressives des actions magnétiques de ces corps deviennent très-simples et immédiatement comparables aux résultats des observations. On en déduit sans peine la déviation d'une aiguille de boussole produite par la proxi-

mité d'une sphère aimantée par l'influence de la terre ; elles rendent aussi raison de cette insensibilité de variation de l'action magnétique d'une sphère creuse, malgré la variation d'épaisseur (hormis le cas où l'épaisseur est très-petite) signalée par Barlow. Dans le deuxième mémoire, Poisson résout les questions générales dans le cas d'un ellipsoïde quelconque, pourvu que la force qui produit son aimantation soit constante en grandeur et en direction dans toute son étendue, puis il examine diverses questions curieuses en elles-mêmes, mais importantes surtout par le jour que leur solution peut jeter sur le procédé de Barlow pour détruire celles des déviations de la boussole à bord des vaisseaux qui résultent des masses de fer dont elle est environnée et qu'aimante l'influence magnétique de la terre. Plus tard, Poisson en conclut un moyen de mesurer, à deux époques différentes, les intensités de la force magnétique par la durée des oscillations de deux aiguilles dont chacune serait soumise séparément à la seule action terrestre ou à cette action combinée avec celle de l'autre aiguille supposée fixe. Les résultats de quatre expériences font connaître une quantité déterminée dont la valeur ne dépend que de l'action terrestre, et cette quantité serait la même quelles que fussent les expériences; mais au bout d'un laps de temps considérable elle aurait varié probablement, et de quatre nouvelles expériences on pourrait déduire si l'action magnétique a varié et dans quel rapport. 3° *Mémoire sur la théorie du magnétisme en mouvement* (Académie des sciences, t. 6, 1823). Ce nouveau travail fut fait à l'occasion des récentes expériences de M. Arago, qui montrèrent non-seulement que les métaux, l'eau, le verre, le bois, etc., agissent sur l'aiguille aimantée quand ils sont en mouvement ou quand l'aiguille oscille dans leur voisinage, mais que le magnétisme agit dans les corps en mouvement avec une intensité et suivant des lois très-différentes de ce qui a lieu pour les corps en repos. L'auteur y recherche et y donne les équations dont dépend en grandeur et en direction l'action magnétique exercée à chaque instant sur un point extérieur par un corps de forme quelconque, homogène ou hétérogène, où la force coercitive est insensible et qui est soumis à l'influence de forces variables ou constantes. Ces équations renferment comme cas particuliers celles du premier mémoire sur le magnétisme. Il les applique ensuite : 1° au cas d'une sphère homogène tournant sur elle-même et aimantée par l'action de la terre ; 2° à une plaque homogène sans discontinuité, d'une petite épaisseur et d'un grand diamètre agissant sur des points très-éloignés de ses bords ; et il développe en détail les formules relatives à l'action de cette plaque sur une aiguille parallèle ou inclinée qui oscille dans son voisinage ou qu'elle entraîne en tournant dans son plan. Il avertit, au reste, que, quoiqu'il ait présenté ces équations sous la forme la plus simple dont elles sont susceptibles, ce n'est que dans des cas très-limités qu'on peut parvenir à les résoudre. Le résultat le plus net de la théorie analytique de Poisson, qu'on peut regarder comme un terme moyen entre l'ancienne théorie du magnétisme et la nouvelle, ce fut l'indication d'une des trois composantes rectangulaires de l'action exercée sur l'aiguille aimantée par un disque métallique en mouvement. 4° *Mémoire sur les déviations de la boussole produites par le fer des vaisseaux* (*Journal de l'école polytechnique*, 1838) ; 5° *Solution d'un problème relatif au magnétisme terrestre* (*Annales des temps*, 1828). IX. SUR LA LUMIÈRE : 1° *Mémoire sur les anneaux colorés* (*Annales de chimie et de physique*, t. 22) ; 2° *Lettres à M. Fresnel sur les ondes lumineuses* (même recueil, t. 23). En général on a reproché à Poisson d'avoir voulu conclure de l'onde sonore à l'onde lumineuse. On sait que suivant Fresnel chaque point de celle-ci est un centre d'ébranlement qui se prolonge dans toutes les directions, de sorte que l'état d'une particule éthérée placée en avant de l'onde est déterminé par la résultante de toutes les actions élémentaires ainsi propagées. Poisson, au contraire, ne voulait point du fractionnement de l'onde, qui, disait-il, laisse sans explication et la propagation de la lumière en ligne droite et la non-rétrogradation. Fresnel répondit peu poliment, il faut le dire, mais avec beaucoup de force et par des vues qui coïncidaient bien mieux que celles de Poisson avec les faits. Aussi Poisson abandonna-t-il l'onde lumineuse. Ce n'est que plus tard et vers la fin de sa vie que, stimulé par les beaux travaux de M. Cauchy, il reprit ses travaux sur la lumière. Il les avait poussés avec ardeur sans rien écrire, et regrettait amèrement à ses derniers jours — et qui ne partagerait ses regrets? — d'emporter avec lui le secret des découvertes dont son imagination était pleine. Pour la lumière notamment il annonçait avoir trouvé enfin comment il peut se faire qu'un ébranlement ne se propage dans un milieu élastique que suivant une direction, le mouvement propagé suivant les directions latérales étant insensible dès que l'angle de ces directions avec celle de la propagation devient appréciable. C'était à coup sûr un point neuf, un point décisif dans la théorie de la lumière. « Je prends un filet « de lumière, » disait-il dans un langage pittoresque, mais vague, pour caractériser en quelque sorte sa découverte, qu'il n'avait plus la force et le temps de jeter sur le papier avec les preuves et les développements. X. SUR L'ASTRONOMIE : 1° *Mémoire sur les inégalités séculaires des moyens mouvements des planètes* (*Journal de l'école polytechnique*, 15e cahier); 2° *Mémoire sur le mouvement de rotation de la terre* (même recueil et même cahier); 3° *Mémoire sur le mouvement de la terre autour de son centre de gravité* (Académie des sciences, 1824, 1826). Il n'y a point, à propre-

ment parler, de découvertes dans ce mémoire, mais Poisson y simplifie très-notablement les formules connues en s'attachant à faire disparaître la différence qui existait entre les solutions des équations relatives à la translation et les solutions des équations relatives au mouvement de rotation. Partant de ce principe que dans la détermination du mouvement des planètes autour du soleil la petitesse des excentricités et des inclinaisons des orbites permet de développer la fonction perturbatrice en une série de sinus des multiples de leurs moyens mouvements, il donne une forme semblable à la fonction perturbatrice du mouvement rotatoire de la terre, en considérant l'amplitude des oscillations des pôles de rotation à sa surface comme une très-petite constante arbitraire dont plus tard il faudra déterminer les variations, et il compare deux à deux les six éléments de la rotation aux six éléments du mouvement elliptique. 5° ***Mémoire sur la libration de la lune*** (*Annales des temps*, 1821, 1822). Après la démonstration par Laplace que les lois de la libration découverte par Cassini et confirmée par Lagrange ne sont troublées ni par l'équation séculaire du moyen mouvement de la lune, ni par les déplacements séculaires de l'écliptique, comme d'autre part elles ne le sont pas par l'équation séculaire qui affecte le moyen mouvement du nœud de la lune, mais comme elles ne conviennent qu'à la vitesse moyenne de la rotation et à un état moyen de l'équateur lunaire, éléments qui, ainsi que la distance du nœud de l'équateur au nœud de l'orbite, sont assujettis à des intégralités périodiques, il restait (car Lagrange avait donné l'expression des principales inégalités de la vitesse de rotation), il restait, disons-nous, à déterminer les inégalités de l'inclinaison et du nœud. C'est ce qu'effectua ici Poisson, reprenant en leur entier les solutions du problème et en pressant l'approximation jusqu'aux termes du second ordre par rapport aux éléments de l'orbite lunaire, lesquels termes renferment les inégalités en question. Il considère successivement les diverses inégalités de la certitude du nœud. On savait que la deuxième était 1/55 à peu près de l'inclinaison moyenne; il prouve que la première est moindre qu'un 27e de cette même inclinaison. Deux inégalités semblables se retrouvent dans la distance du nœud de l'équateur à celui de l'orbite : par la deuxième, les deux nœuds s'écartent de plus d'un degré; le maximum de la première n'en est pas deux. Cherchant ensuite l'influence que peuvent avoir ces diverses inégalités sur les longitudes et les latitudes des taches de la lune sur des satellites, Poisson en donne l'expression analytique. Un peu plus tard, en 1822, comparant cette expression aux observations de M. Nicollet, publiées dans la *Connaissance des temps* de 1822, afin d'en conclure les différences entre les moments d'inertie du sphéroïde lunaire, ainsi que les deux constantes relatives à la tache observée, il annonça qu'à la surface de la terre les pôles de rotation n'éprouvent aucun déplacement sensible, de sorte qu'il existe à cet égard une différence essentielle entre le mouvement de rotation de la lune et celui de la terre. Puis, rappelant que les formules tirées de la théorie et que l'on compare aux observations supposent que les inégalités arbitraires qui dépendent des circonstances initiales du mouvement ont entièrement disparu, ce qui, cependant, peut inspirer des doutes, il avertit qu'il faudrait que ces doutes fussent éclaircis, vu que deux des valeurs trouvées sont très-loin de s'accorder avec l'hypothèse de la fluidité primitive de la lune, hypothèse éminemment probable pourtant. 7° ***Mémoire sur le mouvement de la lune autour de la terre*** (Académie des sciences, t. 13, 1835). L'auteur y simplifie la détermination théorique du mouvement de la lune telle qu'elle résulte des recherches de Damoiseau et des siennes, et il y parvient en exprimant directement les trois coordonnées de la lune en fonctions du temps (ce qui déjà avait été effectué par Lubbock) et en substituant aux équations différentielles relatives à ces trois coordonnées celles d'où dépendent les six éléments elliptiques devenus variables, en d'autres termes en employant dans le problème du mouvement de translation de la lune la méthode de la variation des constantes arbitraires. 8° ***Sur une nouvelle manière d'exprimer les coordonnées des planètes dans le mouvement elliptique*** (*Connaissance des temps*, 1825); 9° ***Mémoire sur l'attraction d'un ellipsoïde homogène*** (Académie des sciences, t. 13, 1835); 10° ***Mémoire sur la théorie des sphéroïdes***. Bien que ce sujet soit un de ceux sur lesquels se sont le plus exercés les géomètres, Poisson y a encore découvert et résolu quelques difficultés qui n'avaient point été remarquées, particulièrement dans le cas où le point attiré est très-rapproché de la surface. 11° ***Sur le problème de la précession des équinoxes***, etc. (*Connaissance des temps*, 1819); 12° ***Mémoire sur plusieurs points de la mécanique céleste*** (même recueil, 1821), 13° ***Mémoire sur le mouvement d'un corps solide*** (Académie des sciences, t. 14, 1838). Le but principal que s'y propose Poisson (toujours pensant au problème de la libration de la lune) a été d'intégrer, en supposant uniforme et circulaire le mouvement du centre d'attraction ou de répulsion, le système des deux équations linéaires de second ordre auxquelles Lagrange avait réduit celles du mouvement d'un solide de révolution tournant autour de son centre de gravité et soumis à l'action d'un centre d'attraction ou de répulsion qui se meut très-loin de ce corps dans un plan à peu près perpendiculaire à son axe; et par suite de déterminer exactement les lois du mouvement qui dépend de ces deux équations différentielles, quel que soit le rapport de la vitesse du centre de force à celle du mouvement de rotation du corps, et quelle que soit la diffé-

rence de ses moments d'inertie. Il arrive ainsi, pour le cas où la seconde des deux vitesses est nulle, aux résultats précédemment obtenus par lui-même, mais plus laborieusement par la méthode des approximations. XI. SUR L'ARTILLERIE : Deux *Mémoires sur le mouvement des projectiles dans l'air*, le premier *en ayant égard à la rotation de la terre*, le second *en ayant égard à leur propre rotation* (tous deux t. 16 du *Journal de l'école polytechnique*, mais l'un dans le 26e cahier, l'autre dans le 27e). On trouve de plus au tome 13 du même journal des *formules relatives au mouvement du boulet dans l'intérieur du canon*, extraites des manuscrits de Lagrange, par Poisson, qui semble avoir retouché ou rendu intelligible un travail véritablement inachevé, mais sans le porter lui-même à la perfection. « Les résultats, dit-« il, ne satisfont pas à toutes les conditions, mais « ils prouvent que la solution vulgaire est mau-« vaise et contiennent des vues nouvelles, bon-« nes à faire connaître. » XII. SUR LE CALCUL DES PROBABILITÉS : 1° et 2° Deux *Mémoires sur la probabilité des résultats moyens des observations* (*Connaissance des temps*, 1827, 1832); 3° *Note sur le même sujet* (*Bulletin des sciences mathématiques*, avril 1830); 4° *Mémoire sur l'avantage du banquier au jeu de trente et quarante* (*Annales de mathématiques*, t. 16); 5° *Mémoire sur la proportion des naissances des filles aux garçons* (t. 9, 1826). La proportion des filles et des garçons n'est ici que le point de départ et le prétexte du mémoire, qui a pour but véritable le perfectionnement des méthodes du calcul des probabilités et de leur application aux faits. Il y arrive en effet à quelques formules absolument nouvelles, et quant à celles qui reviennent aux formules de Laplace ou autres connues auparavant, elles ont encore du prix ou par la méthode employée pour les obtenir, ou par leur élégance ou par leur généralité. On peut encore joindre à cette liste un *Mémoire sur les oscillations du son dans un vase d'une profondeur quelconque* (t. 19 du *Journal de Gergonne*), diverses *Notes sur des effets de capillarité* (*Journal de physiologie*, octobre 1826), *sur la compression d'une sphère* (*Annales de chimie et de physique*, t. 38), et un *Mémoire* non imprimé *sur la force de la poudre*. M. Arago a lu à l'Académie des sciences, séance du 16 décembre 1850, la *Biographie de Poisson*, imprimée la même année, in-4°, et dans les Œuvres complètes d'Arago. P—OT.

POISSONNIER (PIERRE-ISAAC), médecin et chimiste, naquit à Dijon le 5 juillet 1720, d'une famille très-ancienne de cette ville. Ses premières études furent dirigées par un père éclairé, qui était pharmacien; il alla les continuer à Paris et ne négligea rien pour s'instruire de tout ce qui est relatif à la pharmacie; mais c'était l'état de médecin qu'il voulait embrasser. Presque dès le moment de son agrégation à la faculté, il eut la vogue dans l'exercice de l'art de guérir. Il obtint en 1746 le grade de docteur, et trois ans après il eut l'agrément du gouvernement pour remplacer, moyennant finance, dans sa chaire Dubois, professeur de chimie au collége de France. Il garda cette chaire jusqu'en 1777. Peu de matières scientifiques lui étaient étrangères, et il parlait sur toutes avec autant de correction que de facilité. Helvétius, père de l'auteur du livre de l'*Esprit*, ne pouvant plus, en raison de son grand âge et de ses infirmités, se livrer à ses fonctions d'inspecteur des hôpitaux militaires, le choisit en 1754 (peu de temps avant sa mort) pour son suppléant. Poissonnier fit en 1758 un changement assez important dans les formules latines des médicaments pour les hôpitaux et fournit celles qui manquaient. Ayant appris tout ce qui théoriquement est relatif aux maladies, trop communes dans les camps et dans les armées, il voulut acquérir la pratique; il demanda donc et on lui accorda la place de premier médecin des 100,000 hommes qui servaient en Allemagne, en 1757 et 1758. Vers la fin de cette dernière année, il reçut du gouvernement l'ordre d'aller en Russie pour contribuer, disait-on alors, au rétablissement de la santé de l'impératrice Elisabeth; mais en réalité la cour de Versailles désirait avoir un homme qui pût s'occuper avec cette princesse, ou à portée d'elle, de négociations secrètes. Elle accueillit Poissonnier de la manière la plus flatteuse. L'étiquette ne permettait pas que la czarine admît à sa table ceux qui n'étaient pas revêtus du titre de lieutenant général de ses armées. Il fallut bien le donner au médecin français, et il en porta les marques distinctives. Il profita de l'estime qu'elle lui témoignait pour remplir la mission dont il était chargé, et il la remplit avec succès. Mais fatigué, au bout de quelque temps, du rôle qu'il jouait et craignant les orages de cour dans lesquels il pouvait être précipité, il sollicita son retour en France. L'impératrice ne négligea rien pour le retenir; tout fut inutile. Il partit comblé de dons et de témoignages de regret. Arrivé à Paris en 1761, il descendit chez le duc de Choiseul. Ce ministre avait seul reçu les dépêches de Poissonnier, qu'il mettait aussitôt sous les yeux de Louis XV; ce monarque les lisait avec le plus grand intérêt. M. de Choiseul voulut persuader au docteur de consacrer le reste de sa vie à la diplomatie; celui-ci s'en tint à demander le titre honorifique de conseiller d'Etat, qui lui fut donné sans fonctions et sans appointements. On y joignit une pension de douze mille livres; mais Poissonnier renonça dès lors aux neuf mille livres attachées annuellement à la place de médecin consultant du roi, dont il avait été gratifié en 1758. En partant pour St-Pétersbourg, il avait sacrifié son état et une clientèle aussi brillante que nombreuse. N'ayant plus les mêmes avantages à espérer, il tourna ses vues vers des occupations analogues. La place d'inspecteur et de directeur général de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie des hôpitaux, dans les ports de France

et dans les colonies, manquait encore à la marine; il n'eut pas de peine à prouver la nécessité de la créer, et il en fut le premier titulaire. Il conserva cette place jusqu'à ce qu'elle fut supprimée, en 1791, et même longtemps après, quoiqu'il n'en touchât plus les honoraires, qui se montaient à quatorze mille francs. Il avait établi en 1768 des cours d'anatomie, de chirurgie et de botanique et institué des concours dont il était le juge. Jamais la marine n'a eu des officiers de santé aussi instruits que pendant le temps que Poissonnier dirigeait cette partie du service militaire. Il fut surtout utile en 1779 lorsqu'une épidémie exerça ses ravages sur les flottes combinées de France et d'Espagne, qui ne purent se dispenser de rentrer dans le port de Brest. Poissonnier fut enfermé pendant le règne de la terreur dans la prison de St-Lazare, avec sa femme et son fils. La chute de Robespierre lui fit recouvrer sa liberté. Ses écrits sont en petit nombre. Elie Col de Vilars, membre de la faculté de médecine de Paris, avait publié un *Cours de chirurgie* incomplet; Poissonnier le termina en 1742 par un cinquième volume, qui traite des luxations et des fractures, et par un sixième volume, publié en 1760, qui est un dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie. Il imprima encore en 1783 un *Abrégé d'anatomie à l'usage des élèves en chirurgie dans les écoles de la marine*. Cet abrégé n'est que la rédaction des leçons de Courcelles, premier médecin de la marine à Brest. Poissonnier leur donna le complément en y ajoutant la splanchnologie. Enfin, on a de lui deux discours prononcés, l'un à St-Pétersbourg, en 1759, l'autre au collége de France, en 1782, à l'occasion de la naissance du Dauphin. Il avait été nommé vice-directeur de la société royale de médecine dès l'époque où elle fut créée (1776). Du reste, il était membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Il devint en 1765 associé libre de l'Académie des sciences. En 1751, où il y eut beaucoup d'aliénés pendant l'été, il crut avoir trouvé un remède pour les guérir ou du moins pour atténuer leur maladie. Il avait concouru aux expériences faites à St-Pétersbourg en 1759 et 1760, sur la congélation du mercure, expériences dont il envoya une relation circonstanciée à l'Académie des sciences. Ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut d'avoir inventé en 1763 un appareil distillatoire pour dessaler l'eau de la mer. Bougainville, dans la relation de son voyage autour du monde, dit qu'il dut le salut de son équipage à l'usage de l'eau distillée avec cette machine, dont un Anglais, M. Irwin, prétendit en 1772 s'approprier la découverte. Cet Anglais alla même la présenter au parlement d'Angleterre et obtint une récompense de cinq mille livres de rente. Bientôt on rendit justice à Poissonnier. Ce savant médecin avait vécu dans l'union la plus intime avec Buffon, Barthélemy, Thomas, d'Alembert, Duclos, etc. Il apportait dans la société un esprit plein de grâce et sans nul apprêt. Il aimait surtout les beaux-arts et les objets d'histoire naturelle, et il en avait rassemblé de précieux échantillons; sa collection de choses rares ou intéressantes avait une très-grande valeur. Parvenu à l'âge de soixante-seize ans, il paraissait jouir d'une parfaite santé, lorsqu'un mal local, combiné avec une fièvre quotidienne, l'enleva le 15 septembre 1798. Il avait été marié deux fois; sa première femme, nourrice du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, jouissait à la cour d'une grande faveur et à Paris d'une grande considération. Un fils, né de ce mariage, remplit d'une manière distinguée, à l'âge de dix-neuf ans, la place d'avocat général au parlement de Bourgogne et parla dans le procès relatif au général Lally. Sue prononça l'*Eloge de Poissonnier* à la séance de la société de médecine, le 12 novembre 1798; l'esprit de cet éloge est tout à fait républicain. On trouve une notice sur la vie du même personnage, donnée par Lalande, dans le *Magasin encyclopédique*, 4e année, 1798, t. 4, p. 456. L—P—E.

POITEAU (Alexandre), botaniste et horticulteur français, né en 1766 au village d'Amblecy, près de Soissons, mort à Paris en 1850. Après avoir servi dans les jardins potagers, puis chez les maraîchers des environs de Paris, il reçut, en 1790, une place de garçon jardinier au muséum d'histoire naturelle de Paris. Il y étudia le *Systema vegetabilium* de Linné. En 1793, il fut choisi par Daubenton pour établir une institution rurale dans la Dordogne. Peu après nous le trouvons à Haïti, comme chef du nouveau jardin de botanique au Cap. Ne recevant pas de traitement, il fut forcé d'entrer dans l'administration comme commis d'Hédouville et Roume, chefs du gouvernement de l'île. Il en rapporta, en 1802, six cents paquets de graines et douze cents espèces, toutes dénommées et préparées par lui. Dans le nombre se trouvaient quatre-vingt-dix-sept espèces de champignons et trente espèces de mousses. A la suite de quelques années d'activité littéraire libre, il fut, en 1815, nommé chef des pépinières royales de Versailles. En 1818, il fut envoyé en Guyane comme directeur des cultures et habitations royales. Après un séjour de trois ans, il fut forcé de revenir de nouveau en France, où il fut nommé ensuite jardinier en chef du château de Fontainebleau. Membre de plusieurs sociétés savantes, Poiteau était plus tard chef du jardin botanique de l'école de médecine, puis de celui du muséum d'histoire naturelle, auquel il a fait cadeau de tous les animaux et plantes rapportés de la Guyane. Il a découvert beaucoup d'espèces et genres de végétaux, et il a créé même plusieurs familles. Comme horticulteur et pomologue, il a, en outre, beaucoup mérité pour l'amélioration des fruits de table. Ses ouvrages d'ensemble sont : 1° *Traité des arbres fruitiers*, de Duhamel du Monceau, nouvelle édition aug-

mentée, publiée avec Turpin, Paris, 1818-28, 1844, livraisons in-folio; 2° *Flore parisienne* (avec Turpin), 1813, livraisons 1-8, in-folio, avec peintures de grandeur naturelle (inachevée); 3° le *Jardin botanique de l'école de médecine de Paris, et description des plantes qui y sont cultivées*, Paris, 1816, in-12; 4° *Histoire naturelle des orangers*, avec 109 planches, avec Risso, Paris, 1818-20, in-fol.; 5° *Histoire des palmiers de la Guyane française*, Paris, 1822; 6° *Notice sur M. Bosc*, 1828, in-4°; 7° le *Voyageur botaniste*, ibid., 1829; 8° *Sur l'origine, la direction des fibres ligneuses dans les végétaux*, Paris, 1834, in-8°; 9° *Sur la culture de la patate*, rapport d'une commission, Paris, 1835, in-8°; 10° *Sur la théorie Van Mons, ou Notice historique sur les moyens qu'emploie M. Van Mons pour obtenir d'excellents fruits de semis*, ibid., 1835, in-8°; 11° *Pomologie française, ou Recueil des plus beaux fruits cultivés en France*, avec belles gravures et texte descriptif, Paris, 1838 et suiv., 43 livr. in-fol.; 12° *Cours d'horticulture*, Paris, 1847 et 1848, 2 vol. in-8°; 13° *Notice nécrologique sur M. Jamin*, 1848, in-8°. Parmi les mémoires détachés, il faut citer ceux qui sont consacrés à la description des nouveaux genres et espèces découvertes par lui, savoir : *Sur l'arachis hypogæa* (espèce d'amande terrestre comestible), dans le tome 1er des *Savants étrangers*, Paris, 1815; puis dans les *Annales et mémoires du musée d'histoire naturelle;* sur la *Thouinia, nouveau genre des sapindées*, 1801; sur la *Stevensia* (genre des rubiacées), 1804; sur l'*Hyptis*, genre des labiées, 1804; sur les *Embryons des graminées, cypéracées et du nelumbo*, 1809; sur les *Pédilathes* (euphorbiacées), 1812; sur le *Numea et Drypètes*, 1815; sur la *Lodoicea* (aroïde mangeable), 1822; sur les *Lecythidées*, 1825. Poiteau a ensuite créé la famille des *Cyclanthées*, ibid., 1822; puis rédigé en chef, de 1825-1844, l'*Almanach du bon jardinier*, soutenu par Audot, avec lequel il a donné, en 1844, une édition avec 85 planches illustrées, in-12; il a ensuite collaboré depuis 1839 à l'*Horticulture universelle* et au *Dictionnaire d'agriculture pratique*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. R—L—N.

POITEVIN (JACQUES), physicien et astronome, naquit à Montpellier en 1742 d'une famille protestante, qui de la Touraine était venue s'établir en Languedoc. Ayant perdu son père fort jeune, il fut élevé par sa mère avec les plus grands soins; il hésita, après ses premières études, entre la culture des lettres et celle des sciences et se décida pour les dernières. Ses premiers maîtres furent de Ratte et d'Anysi, et il entra sous leurs auspices dans la société royale des sciences, avant l'âge de vingt-trois ans. La fortune dont jouissait Poitevin lui permit de tirer de l'Angleterre d'excellents instruments d'astronomie qu'il employa tout le reste de sa vie, soit à l'observatoire de Montpellier, soit dans une terre qu'il avait aux environs de cette ville, et le résultat de ses nombreux travaux en ce genre est consigné dans les Mémoires de l'Académie des sciences, dans la Connaissance des temps, dans les Recueils des assemblées publiques de la société royale de Montpellier, etc. Indépendamment de ces écrits, Poitevin a publié un *Essai sur le climat de Montpellier*, 1803, in-4°. Cet ouvrage étendu et le fruit d'un travail de beaucoup d'années contient des vues générales sur la nature et la formation des météores et les principaux résultats des observations faites à Montpellier depuis la fondation de la société royale des sciences, en 1706. Les travaux de cette espèce s'appliquent directement et ils ont en effet été appliqués à la médecine et à l'agriculture. Poitevin mourut à Montpellier en 1807. Son éloge fut prononcé dans la société des sciences et belles-lettres de cette ville, le 7 avril 1808, par M. Martin de Choisy, et imprimé in-4° dans la même année et la même ville. Z.

POITEVIN DE MAUREILLAN. *Voyez* MAUREILLAN.

POITEVIN-*Peitavi* (PHILIPPE-VINCENT), littérateur, né à Alignan-du-Vent, près de Béziers, le 19 janvier 1742, fit de bonnes études dans cette ville et se rendit à Toulouse, où il fut reçu avocat. Il professa pendant quatre ans les belles-lettres dans le collége d'une petite ville du Languedoc et revint à Toulouse, où il parut au barreau d'une manière assez brillante dans quelques causes d'un grand intérêt. Mais son goût pour les lettres l'entraînant, il s'en occupa toujours beaucoup plus que de jurisprudence. Quelques couplets bien tournés et des morceaux de poésie facile et élégante lui firent une réputation. L'académie des Jeux Floraux l'admit au nombre de ses mainteneurs en 1785, puis le nomma son secrétaire perpétuel. Poitevin était dans toute la force de l'âge et de son talent quand la révolution arriva. Les parlements étant supprimés, il n'hésita pas à renoncer à sa profession, ne voulant avoir rien de commun, dit-il, avec cette foule de praticiens qui, sous le nom d'*hommes de loi*, inondaient les tribunaux. Aussi fut-il l'un des premiers à être incarcéré, *uniquement accusé*, a dit son panégyriste, *d'avoir du talent, de la probité et du courage.* Il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, alla s'enfoncer dans une retraite profonde et se livra tout entier à la littérature. Il en fut arraché en 1798 après l'issue malheureuse de l'insurrection de Toulouse (*voy.* PAULO), pour défendre l'un des chefs de cette insurrection, Auguste Daguin, dont le père avait péri sur l'échafaud, en 1794, avec tout le parlement. N'ayant pas été pris les armes à la main, le jeune Daguin n'était pas justiciable du conseil de guerre, mais ce tribunal, établi à Toulouse, condamnait à mort indistinctement tous les insurgés qu'on lui présentait, sans qu'aucun des *hommes de loi, défenseurs officieux*, osât proposer le moyen d'incompétence. Ils avaient ainsi laissé fusiller quinze de ces royalistes, lorsque Poitevin s'élança dans cette arène

sanglante pour défendre le fils de son ami. Il le sauva et avec lui tous les autres, au nombre de plus de mille. « Sans le succès de mon zèle, a-t-il « dit plus tard, ils auraient tous péri et moi vrai- « semblablement avec eux. » Lorsque l'académie des Jeux Floraux, dispersée depuis quinze ans, se fut réunie en 1806, Poitevin, à qui elle donna ses pouvoirs, lui fit recouvrer ses livres, ses registres, sa dotation et la salle de ses assemblées particulières. Il renoua les anciennes correspondances, en forma de nouvelles, fit rétablir les jetons et ne manqua jamais dans la solennité de la distribution des prix de faire un rapport sur le concours pour manifester la fidélité de l'académie à maintenir dans ses jugements les principes religieux et les bonnes doctrines, dont le dépôt lui avait été transmis de siècle en siècle, depuis l'époque de 1322. Poitevin avait entrepris d'écrire l'histoire de cette société. Ayant rempli cette tâche, il effectua à la fin de 1812 sa retraite, qu'il préparait depuis longtemps, et envoya sa démission à l'académie, qui répondit qu'elle ne voulait renoncer ni à le revoir dans ses séances, ni aux services qu'il pouvait lui rendre encore. Mais afin de ne lui imposer aucune gêne, elle lui donna un survivancier avec exercice. Dans le partage des fonctions du secrétariat, il se chargea de la correspondance, qu'il entretint avec soin et dont il rendit tous les ans un compte exact à chaque rentrée. Avant de quitter Toulouse, Poitevin avait exhumé la mémoire de Benoît d'Alignan, évêque de Marseille, dont aucun historien ne parlait, quoiqu'il eût attaché son nom à tous les grands événements du 13e siècle et qu'il fût un des écrivains qui signalèrent cette aurore de la renaissance des lettres. En publiant sa notice, Poitevin érigea à Benoît un monument dans l'église d'Alignan-du-Vent, où ils avaient été baptisés l'un et l'autre à cinq cents ans d'intervalle. Dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, il parle des mœurs patriarcales de son village, où, dit-il, tout le monde est royaliste sans aucune dissidence et a traversé la révolution sans contracter aucune souillure politique ou religieuse. Il s'occupa beaucoup dans les dernières années de sa vie de l'enseignement mutuel, qu'il avait introduit dans plusieurs écoles primaires catholiques de l'arrondissement de Montpellier. Poitevin mourut en 1818. On a de lui : 1° un grand nombre d'*Eloges* insérés dans la collection des Jeux Floraux, entre autres ceux de Daguin et de Resseguier; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, Toulouse, 1815, 2 vol. in-8°. Les détracteurs de Poitevin, tout en reconnaissant que cet ouvrage est généralement bien écrit, accusent l'auteur de n'avoir point fait assez de recherches pour le compléter. 3° Beaucoup de couplets et de poésies fugitifs insérés dans différents recueils. M—D j.

POITIER (PIERRE-LOUIS), écrivain religieux, naquit au Havre le 26 décembre 1745. Sa haute piété, son goût pour la théologie et son dévouement pour la congrégation des eudistes le portèrent à embrasser l'état ecclésiastique. Dès qu'il fut prêtre, le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, le nomma supérieur du séminaire de cette ville. Il faisait ses délices de l'*Ecriture sainte*, et il aurait pu la répéter comme prix de mémoire. Dans les affaires contentieuses du diocèse, soit pour le dogme, soit pour la discipline de l'Eglise, rien ne se décidait qu'il ne fût consulté. Ayant d'abord approuvé les innovations de la révolution, en 1790, il prêta le serment constitutionnel, mais il crut bientôt devoir se rétracter et se retirer au séminaire de St-Firmin, à Paris, où il fut massacré le 3 septembre 1792. Ses ouvrages, remplis des plus heureuses applications de l'Ecriture, sont : 1° *Avis aux vierges chrétiennes*, in-8°; 2° *Avis aux fidèles*, in-8°; ce dernier a eu trois éditions. — POITIER (Adrien) a publié : 1° *Abrégé de géographie et de grammaire française*, 1809, in-12; 2° *Arithmétique pratique et démontrée*, in-8°. Z.

POITIERS (PIERRE DE), chancelier de l'église de Paris, ne doit être confondu ni avec un Pierre de Poitiers, moine de Cluny, au 12e siècle, secrétaire de Pierre le Vénérable, et auteur de poésies latines, de lettres et opuscules en prose, ni avec un *Petrus Pictavinus*, qui était au commencement du 13e siècle religieux de St-Victor, à Paris, et qui avait composé un pénitentiel. Celui qui est le sujet de cet article naquit à Poitiers ou en Poitou, sous le règne de Louis VI, et mourut à Paris, sous celui de Philippe-Auguste. Il donna pendant trente-huit ans des leçons de théologie dans les écoles parisiennes; en 1169, il fut appelé à la chaire que Pierre Comestor avait remplie. Cinq livres de sentences, achevés par lui avant 1175, doivent être considérés comme un résumé de ses leçons. Ce théologien était devenu si fameux en 1180, que son nom figure avec ceux de Gilbert de la Porée, d'Abélard et de Pierre Lombard, dans l'ouvrage alors composé par Gautier de St-Victor (1), et où ces quatre docteurs

(1) GAUTIER DE ST-VICTOR a été désigné comme abbé de la communauté de ce nom par Noël Alexandre, par Fabricius, par Mabillon; et les auteurs du *Gallia christiana nova* l'ont identifié avec Gautier, qui mourut en 1162, après avoir gouverné quelque temps cette abbaye. Mais Duboulay, Fleury, Pagi, ne donnent à Gautier que la qualité de prieur, ce qui est beaucoup plus exact. Il n'avait même rempli jusqu'en 1173 que la fonction de sous-prieur. Pour ne pas le confondre avec un abbé mort en 1162, il suffisait d'observer qu'il parle dans ses livres du concile de Latran, tenu en 1179. Comme il dit que ce concile vient d'être célébré depuis peu de temps, *nuper*, on ne peut guère retarder au delà de 1180 ou 1181 l'époque où il écrivait. Voilà d'ailleurs tout ce qu'on sait de sa vie, et la date de sa mort est ignorée. Il pourrait être l'auteur d'une lettre à St-Hildegarde, publiée par dom Martène, et d'un dialogue, resté manuscrit, sur les opinions de Hugues de St-Victor. Mais son principal ouvrage est celui qu'il a composé *contre les quatre labyrinthes* (Abélard, Gilbert, Pierre Lombard et Pierre de Poitiers). Ce traité polémique est aussi demeuré manuscrit, et n'est connu que par les longs extraits que Duboulay en a imprimés dans le tome 2 de son *Histoire de l'université de Paris*. L'ouvrage de Gautier est divisé en quatre livres, dont le premier est employé surtout à réfuter la proposition de Gilbert, que Jésus-Christ en tant qu'homme n'est point quelque chose. Abélard est particulièrement attaqué dans le deuxième; Pierre Lombard et Pierre de Poitiers

sont appelés les quatre labyrinthes de la France. En ce temps, les théologiens étaient partagés en trois écoles; la première s'en tenait à l'enseignement et au langage de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise; la seconde appliquait à la théologie la dialectique d'Aristote ; la troisième gardait une sorte de milieu et n'admettait les argumentations et les formes péripatéticiennes qu'autant que les conclusions se rapprochaient des dogmes reçues dans l'Eglise universelle. Pierre de Poitiers appartenait à la deuxième de ces classes, et à ce titre il est sévèrement censuré par Gautier de St-Victor. On possède toutes les pièces de ce procès, car dom Mathoud a publié les cinq livres de Pierre de Poitiers à la suite des œuvres de Robert Pullus, Paris, 1655, in-fol.; on y peut trouver sans doute beaucoup trop de subtilités scolastiques, mais on n'y rencontre aucune proposition condamnable comme expressément contraire à quelque dogme. Il est vrai que l'autorité de la Bible est rarement invoquée dans ce cours de théologie, et cela peut sembler d'autant plus étonnant que le docteur Poitevin a laissé plusieurs autres écrits destinés à expliquer les Livres sacrés, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, les Psaumes, des parties du Nouveau Testament. Tous ces commentaires sont restés manuscrits, mais on a imprimé un abrégé généalogique et chronologique de la Bible, qui pouvait leur servir de préface ou d'appendice. Ulric Zuingle le jeune et dom Pez, en publiant cet opuscule, l'attribuaient à Pierre de Poitiers, moine de Cluny; les manuscrits portent seulement *Petri Pictaviensis,* sans ajouter *cancellarii;* en sorte que la question peut paraître indécise. Si elle valait la peine d'être discutée, nous croyons qu'on reconnaîtrait le chancelier de Paris pour le véritable auteur de cette chronologie. On lui fait honneur d'une invention qui devait faciliter alors l'enseignement élémentaire et que l'abbé Lebeuf explique en ces termes : « Comme les livres coû« taient beaucoup à écrire et que la gravure n'é« tait pas usitée.... il y avait sur les murs des « classes des peaux étendues où étaient repré« sentées en forme d'arbres les histoires et gé« néalogies de l'Ancien Testament, etc.... Pierre « de Poitiers, chancelier de Notre-Dame de Paris, « est loué dans un nécrologe pour avoir inventé « ces espèces d'estampes, à l'usage des pauvres « étudiants, et en avoir fourni les classes. » Il a souscrit, en sa qualité de chancelier, plusieurs actes, par exemple une charte de l'évêque de Paris Maurice de Sully, en 1184. Célestin III, après 1191, le chargea de pacifier un différend entre les moines de St-Eloi et l'abbaye de St-Victor. En 1196, il délivra une copie authentique de la permission accordée par Philippe-Auguste, à l'église de Paris, de bâtir une maison près du Petit-Pont. Depuis, Innocent III lui adressa une épître au sujet d'une contestation entre la comtesse de Blois et le chapitre de Chartres. Les frères Ste-Marthe, dans le *Gallia christiana vetus*, et, en les prenant pour guides, Casimir Oudin et Fabricius ont supposé que Pierre de Poitiers avait dans sa vieillesse, après l'an 1200, occupé le siége épiscopal d'Embrun et qu'il y était mort en 1205; c'est une erreur qui provenait de l'inattention avec laquelle on avait lu un texte de la Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, où il est dit au contraire que Pierre de Poitiers mourut chancelier à Paris en cette même année. Ce point a été si bien éclairci en 1735 par les bénédictins dans le tome 3 du *Gallia christiana nova*, qu'il est étonnant que Dominique Mansi ait laissé subsister la méprise de Fabricius dans l'édition qu'il a donnée en 1759 de la Bibliothèque latine du moyen âge. Du reste, Pierre de Poitiers, nous devons le dire, n'était qu'un théologien scolastique, qui n'a eu de célébrité que parce qu'il a plu à Gautier de St-Victor de l'associer à trois personnages plus renommés. D-n-u.

sont réfutés dans le troisième; et le quatrième contient des invectives contre les philosophes, contre les dialecticiens, contre Aristote, contre les hérétiques, au nombre desquels est rangé St-Jean Damascène. En général, ce traité ne donne pas une très-haute idée de la science du prieur de St-Victor, ni de sa modération, ni de son équité; car, ainsi que l'a remarqué Noël Alexandre, il impute fort injustement à l'infortuné Abélard l'hérésie de Berenger sur l'Eucharistie. On aurait aussi beaucoup de peine à retrouver dans les livres du maître des sentences les erreurs qui lui sont ici attribuées; et ce qu'on voit le mieux dans l'ouvrage de Gautier, c'est que les haines théologiques de ce temps-là étaient alimentées par des controverses bien obscures et bien fastidieuses. D—n—u.

POITIERS (Diane de). *Voyez* Diane.

POIVRE (Pierre), voyageur, né à Lyon, en 1719, d'une famille de négociants estimés, fut élevé dans un pensionnat tenu à la campagne par les missionnaires de St-Joseph. Il donna dès lors de si grandes espérances par son ardeur pour l'étude que les missionnaires désirèrent se l'attacher; il y consentit avec empressement, fut adressé aux missions étrangères à Paris et, après y avoir achevé sa théologie, il consacra quatre années aux études préliminaires qu'exigeait sa destination future : la botanique, l'histoire naturelle, les procédés des arts et manufactures, le dessin, la peinture, etc.; car on sait que c'est en portant les sciences et les arts de l'Europe dans les contrées où ils étaient envoyés que les missionnaires obtenaient le moyen de s'y établir et de propager les lumières de l'Evangile. Poivre partit à vingt ans pour la Chine et la Cochinchine, y apprit les langues de ces deux pays et recueillit une foule d'observations précieuses de tout genre. Il revenait en France pour s'engager définitivement dans la carrière qu'il avait choisie, lorsque le vaisseau qui le ramenait fut attaqué par les Anglais, au détroit de Banca. Le jeune missionnaire porta ses secours aux lieux les plus exposés, eut le bras emporté, fut fait prisonnier, conduit à Batavia, renvoyé à Pondichéri, où il se trouva lors de la brillante expédition de Madras et des funestes querelles de Dupleix et de la Bourdonnaie; de là il vint à l'Ile de France, en

repartit avec la Bourdonnaie, fut repris par les Anglais en face des côtes de France, conduit à Guernesey et rendu à sa patrie peu de jours après par la paix de 1745. Pendant le cours de sa captivité, durant ces traversées, dans les diverses relâches, quoique si jeune encore, blessé, malade, supportant les plus cruelles privations, exposé à tous les périls, il continua avec une incroyable activité à étudier, à noter tout ce qui se liait aux connaissances géographiques, à l'histoire naturelle, à l'administration, au commerce des diverses colonies qu'il eut occasion de visiter; une piété céleste animait son courage, comme le pur patriotisme excitait son zèle. A son retour, il en présenta le résultat à la compagnie des Indes et aux commissaires du roi près de cette compagnie; il leur indiqua deux projets d'une haute importance : celui d'ouvrir un commerce direct de la France avec la Cochinchine, celui de transplanter dans les îles de France et de Bourbon les épiceries dont la culture était jusqu'alors concentrée dans les Moluques. On fut frappé de la grandeur et de l'utilité de ces vues; on voulut le charger de l'exécution, il résista; mais il lui fallut obéir lorsqu'on exigea de lui ce dévouement dans l'intérêt du service du roi et de son pays. Il repart donc, arrive à la Cochinchine, y déploie le caractère d'un ministre du roi de France, caractère jusqu'alors inconnu dans cet empire, y est admis aux communications les plus familières avec le souverain, y lutte contre les intrigues de ses favoris, des mandarins, et obtient l'établissement d'un comptoir français à Faï-fo. Ayant ainsi complétement réussi dans le premier objet de sa mission, il entreprend de remplir le second, mais il est contrarié par des obstacles de tout genre; il touche à la Chine, visite les Moluques, les Philippines, séjourne à Manille, y obtient des Espagnols la liberté du roi d'Iolo, qui devint pour lui un ami dévoué et seconda depuis tous ses plans; il revient apporter à l'île de France quelques plants d'épicerie sauvés avec peine, y déposer les renseignements qu'il avait recueillis, y chercher les instructions de la compagnie des Indes. Mais cette compagnie était en proie à la discorde, elle avait oublié son voyageur. Poivre n'en continue pas moins ses explorations au milieu de nouveaux dangers, retourne hiverner à Madagascar et étudie cette île, si mal connue, et ses habitants, si mal jugés. Repassant en Europe, il est fait une troisième fois prisonnier par les Anglais, conduit en Irlande, mais reçu et traité avec les plus grands égards. A son arrivée en France, en 1757, il rendit compte de sa mission, mais la décadence de la compagnie des Indes en fit négliger les résultats. Poivre se retira à Lyon, y vécut à la campagne, s'occupa d'agriculture, d'économie politique. Nommé membre de l'académie de cette ville, il coopéra très-activement à ses travaux; sans avoir rien publié, il avait déjà toute la considération d'un savant, il correspondait avec plusieurs hommes célèbres, avec le ministre Bertin. Cependant la compagnie des Indes n'existait plus, les colonies de l'île de France et de Bourbon étaient livrées au désordre, à l'abandon; Poivre fut arraché à sa retraite, au bout de neuf ans, appelé à Paris par le duc de Praslin, contraint, malgré sa répugnance, d'accepter les fonctions d'intendant de ces colonies; il se hâte d'aller faire ses adieux à sa ville natale, y épouse une compagne digne par ses vertus et son courage de s'associer à ses destinées, et s'embarque en 1767, comblé des témoignages de la confiance et de l'estime personnelle du roi; il avait reçu le cordon de St-Michel et des lettres de noblesse. On lui avait donné des pouvoirs étendus, mais on lui avait malheureusement associé un chef militaire qui devait contrarier toutes ses opérations. Il administra pendant six ans les îles de France et de Bourbon; non-seulement il en répara tous les désastres, mais il en fut véritablement le créateur; non que la Bourdonnaie n'eût déjà entrepris ce grand ouvrage, mais trop d'obstacles avaient arrêté et bientôt anéanti les fruits de ses sages opérations. La mémoire des hommes qui ont rempli un rôle éminent dans la carrière de l'administration publique ne mérite pas moins d'être consacrée que celle des hommes qui dans les sciences, les lettres ou les arts ont honoré l'humanité. Poivre fut un véritable modèle de l'administrateur : en lui les vertus privées étaient la source des vertus publiques; au plus parfait désintéressement, il joignait une équité scrupuleuse, une sollicitude active et empressée pour les intérêts de ses administrés, une fermeté calme, une persévérance à toute épreuve, une égalité d'âme et d'humeur inaltérable; les travaux publics, les établissements de charité, d'agriculture, les finances, les expéditions maritimes, l'administration de la justice, tout fut organisé par ses soins, conduit, perfectionné par son zèle; l'introduction des précieuses cultures de l'Inde à l'île de France ne fut pas un des moindres bienfaits dont cette colonie lui fut redevable. Aujourd'hui qu'elle est séparée de son ancienne métropole, les détails des opérations qu'il exécuta, des plans qu'il avait conçus, ont perdu pour nous une portion de leur intérêt, mais la France en recueille encore les fruits à l'île Bourbon, elle les recueille à la Guyane, où les muscadiers, les girofliers, les autres semences furent introduites par Poivre. L'humanité doit être reconnaissante des soins qu'il prit pour adoucir le sort des esclaves, des efforts qu'il fit pour arrêter le cours des odieuses entreprises qui accompagnaient la traite des noirs sur la côte d'Afrique. Poivre se trouva placé dans les circonstances les plus difficiles. L'approvisionnement des colonies en subsistances fut gravement compromis par les événements de la guerre; il fut contrarié au dedans, négligé par le ministère: il pourvut à tout par

ses propres ressources; l'affection et l'estime qu'il avait obtenues et dans l'Inde et auprès des peuplades sauvages lui procurèrent des secours que les moyens ordinaires n'auraient pu fournir. Le jardin des plantes s'est enrichi d'un grand nombre de plantes qu'il lui a fait parvenir, de concert avec ses deux amis, Commerson et de Ceré. Les expéditions de MM. de Tremigon, d'Etchevery, Provost, Cordé, faites depuis ses directions, les observations astronomiques et géographiques de son ami l'abbé Rochon, entreprises d'après son invitation, ont rendu de nombreux services aux sciences. Le célèbre jardin de Monplaisir, formé par Poivre à l'île de France, réunissait toutes les richesses végétales de l'Afrique et de l'Inde. Poivre revint en France en 1773; pendant deux ans, le ministère parut à peine informé de ses immenses travaux et en oublia l'auteur. Mais Suffren lui paya du moins un juste tribut d'éloges; plus tard, le roi connut, par l'organe de Turgot, toute l'étendue des services du modeste administrateur et les récompensa par une pension de douze mille livres et par des témoignages de satisfaction bien plus précieux aux yeux de Poivre; il revenait cependant sans s'être enrichi. Il se retira dans une maison de campagne, appelée la *Fréta*, près de Lyon, sur les bords de la Saône. Il y vécut au milieu de sa famille et de ses amis, goûtant enfin un repos qu'il avait toujours désiré, chéri de tous ceux qui l'approchaient et offrant jusqu'au dernier moment d'une vie sans tache l'exemple d'une philosophie religieuse et le caractère d'un véritable ami des hommes. Il mourut le 6 janvier 1786. Poivre réunissait les connaissances les plus étendues et les plus variées; il a lu des mémoires d'un grand intérêt dans les séances de l'académie de Lyon, mais il n'a jamais voulu rien livrer à l'impression. Les *Voyages d'un philosophe*, publiés sous son nom, sont un choix de fragments tirés de ses manuscrits, mais imprimés à son insu. Ils ont eu de nombreuses éditions; la dernière, publiée à Paris en 1797 chez Dupont, est augmentée de plusieurs fragments et précédée d'une notice sur la vie de Poivre, par Dupont de Nemours. Poivre a laissé en effet de nombreux manuscrits; nous avons eu l'occasion d'y jeter les yeux, nous y avons trouvé un vrai trésor de pensées utiles, de sentiments élevés, de faits et d'observations de tout genre, fruits de ses voyages ou de ses méditations, sur toutes les branches de connaissances qui intéressent l'école sociale. Poivre avait surtout étudié avec le plus grand soin le système colonial de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal, en avait signalé les vices ou marqué les avantages; il avait entrevu dès lors les révolutions que ce commerce devait subir un jour. Mais ce qu'on reconnaît surtout le plus constamment dans ses écrits, c'est une âme noble, bienveillante et pure. L'académie de Lyon mit au concours l'éloge de Poivre en 1818; le prix fut décerné à M. Torremberg, qui a fait imprimer cet éloge à Lyon, 1818, in-8°. M. A. Boullié, l'un des collaborateurs de cette Biographie, a publié une *Notice biographique sur P. Poivre*, Lyon, 1825, in-8°. D. G—o.

POIX (LOUIS DE), capucin de la maison de St-Honoré à Paris, naquit en 1714 dans le diocèse d'Amiens. Il avait un goût décidé pour l'interprétation des livres sacrés et toutes les dispositions nécessaires pour y réussir. Il se livra dès 1742 avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque, sans négliger les connaissances propres à l'exécution du plan qu'il avait conçu d'une nouvelle polyglotte plus parfaite que toutes celles qui existent. Quelques-uns de ses confrères entrèrent dans ses vues et résolurent de partager ses travaux. En 1744, le célèbre abbé de Villefroy, un des plus savants hommes qu'ait produits la France dans les langues orientales et surtout dans l'arménien, se mit à la tête d'une si noble entreprise et en devint le directeur. Le P. de Poix et ses confrères le reconnurent pour leur maître et pour leur guide. Ainsi le couvent des capucins fut transformé en une espèce d'académie asiatique spécialement *consacrée au service de l'Eglise, aux progrès de la littérature et même à la gloire de la patrie*. Cet établissement éprouva beaucoup de contrariétés : les capucins furent accusés d'avoir été excités par des intérêts personnels; mais ils trouvèrent des protecteurs. L'abbé de Villefroy leur adressa seize lettres qui durent les encourager et qui leur servirent de règle. Déjà le monde savant jouissait des prémices de leurs veilles, quand ils reçurent du saint-siége des témoignages flatteurs d'une approbation authentique et solennelle. Benoît XIV les félicita par un bref du 9 avril 1755. Clément XIII adressa quatre brefs très-honorables au P. Louis de Poix et à ses trois collaborateurs. Le régime de l'ordre de St-François, qui les avait sollicités, se glorifia hautement de cette marque de la bienveillance pontificale. En 1768 parut le fameux *Mémoire dans lequel on propose un établissement qui, sans être à charge à l'Etat, rendra des services essentiels à l'Eglise, deviendra utile aux savants et aux gens de lettres, et contribuera à la gloire de la nation*. Ce mémoire, rédigé par le P. Louis de Poix, est divisé en sept articles : 1° les capucins devaient faire des additions très-importantes à la polyglotte d'Angleterre; 2° rechercher soigneusement tout ce qui peut intéresser les églises d'Orient; 3° traiter à fond l'histoire, les coutumes et les religions de tous les peuples de l'Asie; 4° former des sujets pour les missions étrangères; 5° le roi est supplié d'autoriser l'établissement, par des lettres patentes, sous le nom de *Société royale des études orientales;* 6° on répond aux difficultés des ennemis de la société; 7° on détermine une partie des règlements à suivre par les membres de la société. Nous ne craindrons pas de le dire, la *Société asiatique*, fondée à Paris

le 1er avril 1822, est établie sur le modèle de la société royale des capucins, mais d'après un plan moins vaste sous quelques rapports, et d'ailleurs plus praticable. La vie d'un religieux, et surtout d'un religieux qui ne sort pas de sa cellule, est peu féconde en grands événements. Nous savons seulement que le P. Louis de Poix mourut dans son couvent de la rue St-Honoré en 1782. Ce religieux et ses confrères Séraphin de Paris, Jérôme d'Arras, ont publié successivement : 1° *Prières que Nersès, patriarche des Arméniens, fit à la gloire de Dieu, pour toute âme fidèle à Jésus-Christ* (1770), latin-français, réimprimé à la suite du mémoire; 2° *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques, et spécialement des psaumes, relativement à la langue originale*, Paris, 1755-1764, 16 vol. in-12. On y a inséré plusieurs dissertations sur les lettres de l'abbé de Villefroy, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise depuis le commencement du monde. On y trouve aussi les réponses des capucins à leurs antagonistes. C'est le fruit de plus de vingt années de travail. 3° *Psalmorum versio nova, ex hebræo fonte; cum argumentis et notis quibus duplex eorum sensus litteralis, imo et moralis, exponuntur*, Paris, 1762, in-12; 4° *Nouvelle version des psaumes faite sur le texte hébreu*, Paris, 1762, in-12. Ces deux volumes vont ordinairement avec les *Principes discutés*, et en font partie essentielle. « La traduction des *Psaumes* par les pères capu- « cins, dit l'abbé Ladvocat, est édifiante et con- « forme à leurs *Principes discutés*. Il y a plusieurs « endroits traduits avec noblesse et avec majesté, « surtout ceux qui concernent le Messie et les « grandes vérités de dogme ou de morale de « notre sainte religion. Mais je ne puis être de « leur avis sur la plupart des sujets qu'ils don- « nent aux psaumes, ni sur les explications qu'ils « mettent en notes, ni enfin sur ce qu'ils appel- « lent *énallages, ellipses, termes énigmatiques*, « *ancien et nouvel Israël*, et autres expressions « semblables. » (*Jugement et observations sur les traductions des psaumes par les pères capucins*, etc., Paris, 1763, in-12.) Les capucins trouvèrent fort mauvais que l'abbé Ladvocat, qui avait approuvé comme censeur leur traduction des psaumes, la critiquât dans un ouvrage *ex professo*. Ils firent une réponse assez aigre au jugement de l'abbé Ladvocat, et la publièrent à la fin du 15e volume des *Principes discutés*. Un ancien mousquetaire du roi nommé M. deSt-Paul, zélé partisan des capucins, le prit sur un ton encore plus haut que le leur, et traita fort cavalièrement le docte professeur de Sorbonne (*voy.* l'article LADVOCAT). 5° *Réponse à la lettre de M...., insérée dans le Journal de Verdun, page 84, février 1755, contre les lettres de l'abbé de Villefroy*, Paris, 1752, avec les lettres de leur savant instituteur, 2 vol. in-12; 6° *Essai sur le livre de Job*, Paris, 1768, 2 vol. in-12. Les bons pères ont osé voler de leurs propres ailes, et n'ont pas toujours suivi le sentiment de leur chef : ils témoignent dans l'avertissement une crainte anticipée qu'on ne taxe leur plan d'*arbitraire*, de *systématique* et même de *dangereux;* n'est-ce pas avouer qu'il mérite un peu ces dures qualifications? 7° *L'Ecclésiaste de Salomon, traduit de l'hébreu en latin et en français, avec des notes critiques, morales et historiques*, Paris, 1771, in-12. Ce volume, enrichi d'une bonne préface et d'une vie de Salomon, est déparé par deux pièces polémiques contre un chanoine et un curé remplies d'une indécente acrimonie. 8° *Traité de la paix intérieure*, Paris, 1764, in-12. Ce traité, de même que les *Lettres spirituelles sur la paix de l'âme*, le *Traité de la joie* et la *Vie de Ste-Claire*, a été réimprimé avec le nom du P. Ambroise de Lombez, mort en 1778; mais ils appartiennent à la société hébraïque. 9° *Lettres spirituelles sur la paix de l'âme*, Paris, 1762, in-12; 10° les *Prophéties d'Habacuc, traduites de l'hébreu en latin et en français, précédées d'analyses qui en développent le double sens littéral et moral, et accompagnées de remarques et de notes chronologiques, géographiques, grammaticales et critiques*, Paris, 1775, 2 vol. in-12. On voit par les approbations de cet ouvrage que le P. Louis de Poix et ses associés étaient de l'académie clémentine. On y remarque également que, malgré les éloges prodigués par les censeurs de l'ordre aux travaux des capucins, leurs confrères des autres maisons en faisaient si peu de cas qu'ils dédaignaient de retirer les exemplaires de souscription, et qu'il fallut un ordre exprès du général, du 28 juin 1775, pour les y contraindre. L'avertissement dirigé contre le système de Kennicott est plus fort en injures qu'en raisons. 11° Les *Prophéties de Jérémie*, etc., Paris, 1780, 6 vol. in-12. C'est un des meilleurs ouvrages des capucins. 12° Les *Prophéties de Baruch*, etc., Paris, 1788, in-12. Cet ouvrage était annoncé sous le titre du précédent; mais il ne parut que huit ans après. La traduction de Baruch est accompagnée d'une dissertation sur le vœu de Jephté et de réponses critiques à l'abbé Feller, à l'abbé du Contant de la Mollette, à un curé du diocèse de Lisieux, etc. 13° *Traité de la joie*, Paris, 1768, in-12; 14° *Dictionnaire arménien, latin, italien et français*, manuscrit. M. Cirbied n'en dit presque rien dans la préface de sa *Grammaire arménienne*. Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer, nous sommes assurés que les capucins en avaient préparé d'autres que la révolution a sans doute empêché de publier. L—B—E.

POIX (PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE DE NOAILLES-MOUCHY, prince DE) était avant la révolution pair de France, grand d'Espagne, capitaine des gardes du roi, etc., etc. Il naquit le 21 novembre 1752, fils du duc de Mouchy et d'Anne d'Arpajon. A dix-sept ans, il épousa la fille du prince de Beauvau, capitaine des gardes; entra dans les

carabiniers en 1768, fut nommé en 1770 capitaine au régiment de Noailles-Dragons, qui avait été levé par son grand-père pendant la guerre de la succession d'Espagne, et colonel de ce régiment en 1774. Le roi lui conféra l'année suivante la charge de capitaine de ses gardes. En 1779, il fit partie avec son régiment de l'expédition projetée contre l'Angleterre, obtint en 1784 l'ordre de la Toison d'or, fut élevé au grade de maréchal de camp le 1er janvier 1788, et commanda cette même année en Alsace une brigade de chasseurs. Appelé en 1789 comme député de la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham aux états généraux, il parut adopter dans les premiers moments quelques-unes des idées nouvelles, et, séduit par l'exemple de plusieurs de ses parents, entre autres de la Fayette, il crut aux bonnes intentions des révolutionnaires, et fut nommé, dès le mois de juillet, par leur influence, commandant de la garde nationale de Versailles. Mais bientôt, revenu de ses illusions, il donna sa démission, et évita ainsi d'être compromis dans la journée du 5 octobre, où l'on sait que le comte d'Estaing, qui l'avait remplacé, joua un rôle assez peu honorable. Durant les séances de la chambre de la noblesse, le prince de Poix avait eu une querelle d'opinion avec le comte de Lambertye, s'était battu avec lui le 22 juin et l'avait blessé. Cependant il était resté fort attaché au roi, et n'avait pas quitté la portière de sa voiture pendant la journée du 17 juillet, continuellement en butte aux insultes de la populace. Dans toute l'année 1790, il garda le silence et sembla ne prendre aucune part aux événements; mais en 1791, franchement revenu aux véritables principes de la monarchie, il se rendit à Coblentz auprès des princes français. Ayant été mal accueilli par quelques émigrés, il regagna Paris, resta constamment auprès de Louis XVI pendant les événements du 10 août 1792, suivit ce prince à l'assemblée nationale, et ne se sépara de lui que par son ordre formel, au moment de l'incarcération de son maître. A cette époque, la tête du prince de Poix fut mise à prix; il fut poursuivi à Paris par ordre du comité de surveillance, se sauva en franchissant une barrière avec un excellent cheval, et passa en Angleterre, où il resta jusqu'en 1800. A son retour en France, il retrouva une grande partie de ses biens, notamment la terre de Mouchy, près le bourg de Noailles, dont sa famille porte le nom, ou plutôt qui l'a reçu de cette famille (1). Il resta paisible dans cette terre jusqu'à la chute du gouvernement impérial, et se hâta d'accourir à Paris dès que le roi y fut revenu en 1814. Nommé aussitôt lieutenant général, il reçut l'ordre de reprendre son service de capitaine des gardes, et il remplit ces importantes fonctions avec autant de zèle que d'activité. Il était dans le cabinet de Louis XVIII le 7 mars 1815 lorsque le maréchal Ney s'y rendit pour prendre congé du monarque. Cette circonstance le fit appeler, en novembre suivant, devant la chambre des pairs, assemblée pour juger le maréchal. Il déposa que le roi, l'ayant fait entrer dans son cabinet, avait dit à peu près ces mots au maréchal : « Partez ; je compte bien sur votre dévouement « et fidélité. » Sur ce le maréchal avait baisé affectueusement la main du roi et lui avait dit : « Sire, j'espère ramener Bonaparte dans une « cage de fer. » Le prince de Poix ajouta qu'il n'avait point entendu que le maréchal Ney eût demandé de l'argent au roi et qu'il n'avait nulle connaissance qu'il en eût reçu pour sa mission. Le prince de Poix avait suivi le roi à Gand, et il ne revint en France qu'avec lui; il reprit aussitôt ses fonctions de capitaine des gardes, qu'il céda l'année suivante à son fils, le duc de Mouchy, ne se réservant que celles de pair de France et de gouverneur du château de Versailles. Il mourut à Paris le 17 février 1819. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. de Verac, son allié, qui lui succéda dans le gouvernement de Versailles. — Son fils aîné, *Charles* DE MOUCHY, qui le remplaça à la chambre des pairs et dans sa charge de capitaine des gardes, mourut en 1834 (*voy.* MOUCHY). L—P—E.

(1) C'était le maréchal de Mouchy qui avait donné, vers le milieu du 18e siècle, le nom de sa famille à une agglomération de maisons, voisine d'une de ses fermes, sur la route de Beauvais, d'où s'est formé le bourg de Noailles, aujourd'hui chef-lieu de canton.

POLAILLON. *Voyez* LUMAGUE.

POLE ou POOL. *Voyez* POLUS.

POLÉMON, philosophe académique, était Athénien (1). Son père, nommé Philémon, qui jouissait d'une grande fortune, favorisa son penchant pour les plaisirs en le laisant disposer de sommes considérables. Un jour que celui-ci était ivre, il entra par hasard, la tête couronnée de fleurs, dans l'école de Xénocrate. Le philosophe parlait en ce moment à ses élèves des avantages de la tempérance : la brusque apparition de Polémon ne l'empêcha pas de continuer son discours, et il fit un tableau si vrai, si frappant des suites humiliantes de l'ivrognerie que Polémon rougit pour la première fois de l'état dans lequel il se trouvait. On assure qu'il renonça dès lors à l'usage du vin. Polémon, admis au nombre des disciples de Xénocrate, mérita l'amitié de son maître et fut son successeur. Ce philosophe s'était attaché surtout à commander aux mouvements de son âme : quand il assistait aux représentations du théâtre, il était impossible d'apercevoir la moindre émotion sur son visage, et jamais un sourire n'en altérait la constante gravité. On raconte qu'un jour il fut mordu à la jambe par un chien furieux et que cet accident ne lui causa pas le plus léger trouble. Une autre fois, qu'il était assis devant sa porte, un grand

(1) Selon Laërce, il était né à Œte, bourg de l'Attique.

bruit s'étant fait entendre, il en demanda la cause : « C'est, lui répondit-on, une émeute « populaire, » et il reprit la conversation où il l'avait laissée. Polémon disait que la philosophie ne consiste pas dans la recherche de vaines subtilités, mais dans la pratique de la vertu. C'était en se promenant dans les jardins qui entouraient sa maison qu'il interrogeait ses élèves ou répondait à leurs questions, s'attachant moins à les instruire par des discours que pas ses exemples. Il avait pris en tout Xénocrate pour modèle, et, par respect pour sa mémoire, il ne voulut rien changer à sa doctrine. Polémon mourut d'étisie, dans un âge avancé, vers l'an 272 avant J.-C. Ses ouvrages étaient déjà vaisemblablement perdus au temps de Laërce, puisqu'il n'en donne pas les titres dans la vie de ce philosophe. Suivant Laërce, il eut pour disciples Arcésilas, Cratès et Zénon, fondateur de la secte stoïque. On attribue à Polémon cette maxime si unanimement professée par les sages du Portique, que notre vie doit être conforme à la nature : *Honeste vivere fruentem rebus his quas primas homini natura conciliet* (Cicéron). Il regardait aussi le bonheur comme la conséquence de la vertu (Clément d'Alexandrie, *Stremata,* liv. 2). W—s.

POLÉMON (ANTOINE), célèbre sophiste, était né à Laodicée, d'une famille consulaire. Il eut pour maîtres le philosophe Timocrate, Scopélion, Dion Chrysostome, et, selon Suidas, le rhéteur Apollophane. Il établit une école à Smyrne, et sa réputation y attira bientôt un grand nombre d'élèves de toutes les provinces de l'Asie, où l'éloquence était alors en honneur. Ses talents lui méritèrent la bienveillance des empereurs Trajan et Adrien (1), et il avait acquis une telle autorité dans Smyrne que sa présence seule suffisait pour y comprimer les mouvements populaires. Antonin, nommé proconsul d'Asie, étant arrivé à Smyrne, logea dans la maison de Polémon, la plus belle de la ville. Le sophiste était alors absent : à son retour, il entra dans une fureur inconcevable, s'écria que c'était une chose indigne de le chasser ainsi de chez lui, et contraignit Antonin à chercher un autre logement au milieu de la nuit. Après l'avénement d'Antonin à l'empire, Polémon se rendit à Rome pour le complimenter au nom des villes d'Asie : l'empereur lui fit préparer un appartement dans son palais, en ajoutant qu'il ne voulait pas que personne l'en délogeât. Quelques jours après, un comédien vint se plaindre à ce prince que Polémon l'avait chassé du théâtre en plein jour : « Il « m'a bien chassé, lui dit Antonin, de sa maison « en pleine nuit, et je n'en ai pas porté de « plainte » (*voy.* ANTONIN). Hérodes Atticus, nommé intendant des villes libres d'Asie, s'empressa de visiter Polémon, qu'il désirait vivement de connaître, d'après sa haute réputation; après l'avoir embrassé, il lui demanda quand il aurait le plaisir de l'entendre : « Aujourd'hui « même, si vous le voulez, » lui répondit Polémon, et sur-le-champ il prononça un magnifique éloge d'Hérode et des grandes choses qu'il avait faites. Ce discours, que Polémon n'avait pu préparer, causa moins de plaisir encore que de surprise à Hérodes, qui se retira pénétré d'admiration pour les talents du sophiste. Il retourna l'entendre jusqu'à trois fois, et croyant devoir lui donner un témoignage de sa satisfaction, il lui fit présent de vingt-cinq talents. Polémon refusa cette somme; mais Hérodes, ayant su qu'il n'agissait ainsi que parce qu'il la trouvait peu digne de lui, y ajouta cent mille drachmes, et le sophiste ne voulut pas affliger plus longtemps Hérodes par un refus. On ne peut se faire une juste idée de la vanité de Polémon : il se croyait dispensé des moindres égards, même envers les rois et les princes. On raconte qu'un roi du Bosphore ne put obtenir la faveur de le voir qu'après lui avoir fait compter dix talents. Dans une de ses lettres, Hérodes Atticus nous apprend que Polémon, en récitant ses ouvrages, s'agitait avec violence, qu'il frappait du pied et s'emportait quelquefois jusqu'à sortir de sa chaire. Il eut pour rivaux de gloire Marc de Byzance, Denys de Milet, et Favorin, rhéteur d'Éphèse, qui ne craignit pas de lui disputer la palme de l'éloquence. Dans la chaleur de la querelle, les deux concurrents ne s'épargnèrent pas les injures, ce qui leur fit tort à tous les deux. Attaqué d'une maladie articulaire, contre laquelle toutes les ressources de la médecine étaient inutiles, Polémon se retira dans sa patrie, et ne pouvant plus résister à la douleur, il se fit transporter dans le tombeau qu'il s'était fait préparer; puis, s'adressant à ses amis : « Fermez, « leur dit-il, fermez le monument; il ne faut « pas que le soleil puisse voir Polémon réduit à « garder le silence. » Ce sophiste n'avait pas plus de cinquante-six ans. Le plus célèbre des disciples de Polémon fut Aristide (*voy.* ce nom). Il ne nous reste de lui que deux déclamations, dans lesquelles Cynégire et Callimaque font tour à tour l'éloge des vertus et du courage de leurs fils, morts à la bataille de Marathon; elles ont été publiées pour la première fois en grec par Henri Estienne, avec les *Harangues* d'Himerius et de quelques autres rhéteurs, Paris, 1567, in-4°. Le P. Poussines a donné une édition séparée des discours de Polémon, avec une version latine, Toulouse, 1637, in-8°. Philostrate, dans la vie de ce sophiste, cite plusieurs autres harangues de Polémon; Fabricius en indique douze, dont il donne les titres dans la *Bibl. græca,* t. 4, p. 370, édit. de 1732. W—s.

POLÉMON, physiognomoniste, sur la vie duquel on n'a que des renseignements fort incomplets, était Athénien, selon quelques auteurs; mais

(1) L'abbé Nicaise a publié une dissertation (*De numo pantheo Hadriani*) sur une médaille d'Adrien, qui porte, au revers, les noms de Polémon de Smyrne.

Sylburge et Fabricius n'ont pu se persuader qu'un écrivain si grossier et si incorrect fût né dans l'Attique. D'après quelques mots employés par Polémon, on peut conjecturer qu'il avait embrassé le christianisme; ce qui est plus certain, c'est qu'il est antérieur à Origène, qui l'a cité dans le premier livre de son ouvrage contre Celse. Le *Traité de physiognomonie* que nous avons sous le nom de Polémon paraît avoir beaucoup souffert de l'ignorance des copistes. Il a été publié pour la première fois par Camille Peruscus, à la suite des *Histoires diverses* d'Elien, Rome, 1545, in-4°. Frédéric Sylburge l'a inséré depuis dans le sixième volume des œuvres d'Aristote. Nicolas Petreius, de Corcyre, en a donné une version latine dans un recueil de quelques opuscules de Meletius, d'Hippocrate, etc., Venise, 1552, in-4°. Cette version a été réunie au texte grec dans l'édition des *Scriptores physiognomoniæ veteres* (1), Altenburg, 1780, in-8°; l'éditeur, Jean-Frédéric Franzius, l'a enrichie d'une bonne préface et de notes. Le traité de Polémon est divisé en deux livres : dans le premier, après avoir établi l'utilité de la physiognomonie, il trace les principes généraux de cette science; il parle de la forme de la tête, de la couleur des cheveux, du front, des yeux, des oreilles, du nez, de la respiration, du son de la voix, etc.; dans le second livre, il passe à l'application des principes qu'il vient de poser, et dépeint, presque toujours en peu de lignes, l'homme courageux, le timide, le spirituel, l'insensé, l'impudent, le colérique, le grand parleur, etc. Porta et quelques autres physionomistes plus récents se sont approprié plusieurs des observations de Polémon, dont le plus grand nombre sont au reste très-ridicules. — Un autre POLÉMON, dit le Périégite, à l'égard duquel on sait seulement qu'il vivait à l'époque de Ptolémée Epiphane, composa divers ouvrages de géographie, qui ont été mentionnés par Strabon et par Athénée. Les fragments ont été recueillis avec soin par un savant allemand, L. Preller, et publiés en 1838 à Leipsick avec une notice érudite sur Polémon et sur les écrivains contemporains qui se sont exercés dans le même genre et dont il ne reste que de bien faibles débris. W—s.

POLENI (JEAN), célèbre physicien et antiquaire, naquit à Venise en 1683. Son père, après avoir servi comme volontaire dans les guerres de Hongrie, avait obtenu de l'empereur Léopold le titre de marquis du St-Empire, qui lui fut confirmé par la république de Venise. Doué de dispositions remarquables et d'une vivacité d'esprit peu ordinaire, même en Italie, le jeune Poleni fit les études les plus brillantes. Lorsqu'il eut terminé sa philosophie, il voulut suivre un cours de théologie et s'y distingua comme s'il avait eu le projet d'embrasser cette carrière. Ce n'était point l'intention de ses parents, qui le destinaient à la magistrature; mais Poleni avait été initié par son père dans la connaissance des mathématiques et de la physique : il avait entrevu le charme de ces deux sciences; il fallut lui permettre de s'y livrer, et il y fit des progrès qui surpassèrent l'attente de ses maîtres. A vingt-six ans, il avait déjà donné des preuves si frappantes de sa capacité qu'on lui offrit la chaire d'astronomie à Padoue, et le jeune professeur ne tarda pas d'ajouter par ses travaux à l'illustration de cette université. Au bout de six ans, il fut obligé par des circonstances particulières de passer à la chaire de physique; mais il n'en demeura pas moins attaché à l'astronomie : il continua d'observer les phénomènes célestes les plus dignes de remarque, et il en est peu d'importants qui lui aient échappé dans le cours de sa vie. D'après l'invitation du sénat de Venise, il tourna bientôt après ses études vers la science des eaux, si nécessaire dans la basse Lombardie, et il y acquit en peu de temps une telle réputation qu'il devint l'arbitre de toutes les contestations qui s'élevaient à chaque instant entre les souverains dont les Etats étaient limités par quelque fleuve. Les Vénitiens lui confièrent la direction de tous les travaux en ce genre, et, malgré les occupations que lui imposait cette place, il fut obligé d'accepter en 1719 la chaire de mathématiques, vacante par la retraite de Nicolas Bernoulli (*voy.* ce nom). En 1738, il fut chargé de donner à l'université des leçons de physique expérimentale, et il forma dans l'espace de quelques mois un cabinet pourvu de tous les instruments nécessaires. Au milieu de tant de travaux, Poleni trouvait encore le loisir de faire des observations météorologiques, d'entretenir une correspondance active avec les savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et de publier des ouvrages qui ajoutaient chaque année à sa réputation. Il avait déjà remporté deux prix (1) à l'Académie des sciences, quand elle lui fit expédier en 1739 le diplôme d'associé étranger. Sans négliger la physique ni les mathématiques, Poleni s'occupait aussi d'antiquités, et il a mis au jour plusieurs dissertations (2) sur des points qui n'avaient pas

(1) Ce recueil contient les traités d'Aristote, de Polémon, d'Adamantius et de Melampus.

(1) En 1733, pour un *Mémoire* sur la meilleure manière de mesurer sur mer le chemin d'un vaisseau, indépendamment des observations astronomiques; et, en 1736, par un *Mémoire* sur la meilleure manière de préparer les ancres. Depuis son admission à l'Académie, il obtint, en 1741, un troisième prix par un *Mémoire* sur la meilleure construction du cabestan. Ces différents ouvrages de Poleni ont été insérés dans les recueils de l'Académie, ainsi que des *Observations* et d'autres morceaux dont il serait trop long de donner les titres.

(2) Outre la *Dissertation sur le temple d'Ephèse*, citée n° 13, on a de Poleni, comme antiquaire, une *Lettre critique*, en italien, *sur les anciens théâtres et amphithéâtres*, imprimée avec une lettre de Jean Montenari, sur le même sujet, Vicence, 1735, in-8°; — une *Lettre à Scip. Maffei*, dans la 2e édition de son *Recueil des antiquités de la France*, Venise, 1734, in-4° (*voy.* MAFFEI); enfin, une *Dissertation sur l'obélisque* qu'Auguste fit élever dans le Champ de Mars pour servir de style à une méridienne qu'il y avait fait tracer; elle est insérée dans l'ouvrage de Bandini, *Dell' obelisco di Cesare Augusto*, etc., Rome, 1750, in-fol.

encore été résolus d'une manière satisfaisante, parce qu'il est rare qu'un antiquaire soit en même temps un habile astronome. A des connaissances si variées il joignait celle de l'architecture, dont il avait fait une étude spéciale. En 1748, il fut appelé à Rome par Benoît XIV pour examiner la coupole de St-Pierre, et il indiqua les moyens les plus propres à en prévenir les dégradations. Les services que Poleni rendait à Padoue lui méritèrent la reconnaissance de cette ville, qui le mit au nombre de ses magistrats, charge dont il s'acquitta comme s'il n'en avait pas eu d'autre à remplir : mais sa santé, naturellement robuste, ne put résister à l'excès du travail; elle s'altéra peu à peu, sans diminuer son ardeur, et il mourut le 15 novembre 1761, à l'âge de 78 ans. Ses restes furent déposés dans l'église de St-Jacques, où ses enfants consacrèrent à sa mémoire un monument décoré d'une épitaphe honorable. Mais les Padouans jugèrent que ce n'était pas assez pour l'homme qui avait répandu tant d'éclat sur leur ville, et ils décernèrent à Poleni une statue, qui fut l'un des premiers ouvrages de Canova. Une médaille a aussi été consacrée à sa mémoire par ordre du sénat de Venise. Les talents de Poleni l'avaient fait admettre dans toutes les sociétés littéraires d'Italie; il était en outre membre des Académies des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, etc. Sa douceur, sa modestie et son extrême obligeance lui avaient procuré de nombreux amis; il avait beaucoup d'élévation dans l'esprit, de constance, de fermeté, de franchise dans le caractère, et il était plein de candeur et de piété. On a de Poleni : 1° *Miscellanea : de barometris et thermometris; de machina quadam arithmetica; de sectionibus conicis in horologiis solaribus describendis*, Padoue, 1709, in-4°. Ce recueil contient une dissertation sur les baromètres (1) et les thermomètres, dans laquelle il propose plusieurs moyens de les conduire et de les graduer pour éviter les défauts qu'il y avait remarqués; une méthode de décrire les sections coniques qui représentent les arcs des signes dans les cadrans, et la description d'une machine arithmétique qu'il avait imaginée sur ce qu'il avait ouï dire de celles de Pascal et de Leibniz. « Mais, ajoute Grandjean de Fouchy, quoique « cette machine fût très-simple et d'un usage « facile, il n'eut pas plutôt entendu parler de « celle que Brauer, célèbre mécanicien de Vienne, « avait présentée à l'Empereur qu'il brisa la « sienne et ne la voulut plus jamais rétablir. » 2° *Dialogus de vorticibus cœlestibus*, ibid., 1712, in-4°. C'est un traité des tourbillons. Il essaye d'y donner, par le moyen de cette hypothèse, une explication satisfaisante des phénomènes astronomiques, non dans la prétention d'assurer la vérité ou la fausseté de l'hypothèse, mais pour ouvrir la voie à la recherche de la vérité. Il avait retouché depuis cet ouvrage, et il se proposait d'en donner une nouvelle édition; mais ses occupations l'obligèrent de renoncer à ce projet. 3° *De physices in rebus mathematicis utilitate oratio*, ibid., 1716, in-4°; réimprimée avec des observations sur l'éclipse de lune de 1720, ibid., et insérée par J. Erhard Kapp dans les *Clariss. virorum orationes selectæ*, Leipsick, 1722; 4° *De motu aquæ mixto libri duo; quibus nonnulla nova pertinentia ad æstuaria, ad portus atque flumina continentur*, ibid., 1717, in-4°. « Cet ouvrage, dit Grandjean de Fouchy, fut un « grand pas vers la perfection de la science des « eaux. » 5° *De castellis per quæ derivantur aquæ fluviorum*, etc., ibid., 1718, in-4°. L'auteur rapporte dans cet ouvrage un grand nombre d'expériences intéressantes sur le mouvement des eaux. Montucla en a cité quelques-unes dans l'*Histoire des mathématiques*, t. 3, p. 684 et suiv. 6° *Prælectio de mathesis utilitate*, ibid., 1720, in-4°; 7° *L. Jul. Frontini de aquæductibus urbis Romæ Commentarius restitutus atque explicatus*, ibid., 1722, in-4°, avec 15 planches. Les corrections de Poleni sur le traité de Frontin ont été reproduites par Adler dans l'édition qu'il en a donnée, Altona, 1792, in-8°, et M. Rondelet en a adopté plusieurs dans sa traduction du Commentaire sur les aqueducs de Rome, Paris, 1820, in-4°, avec atlas (*voy.* FRONTIN). 8° *Ad abbatem Grandum* (Grandi) *epistolæ duæ de telluris forma; observatio eclipsis lunaris Patavii anno 1723; et de causa motus musculorum*, Padoue, 1724, in-4°; 9° *Ad Joan. Jacob. Marinonum epistola in qua agitur de solis defectu anno 1724 Patavii observato*, Vienne, 1725, in-4°; inséré dans les *Acta eruditor. Lipsensium*, même année; 10° *Epistolarum mathematicarum fasciculus*, Padoue, 1728, in-4°. Poleni joignit à ce recueil un petit traité devenu très-rare, de la *Mesure des eaux*, par Jean Buteo. 11° *Utriusque Thesauri antiquitatum Romanarum Græcarumque supplementa*, Venise, 1735, 6 vol. in-fol. Ce recueil, qui fait suite à ceux de Grævius et de Gronovius, est assez rare en France. Sur soixante-six pièces qu'il renferme, les tomes 4 et 5 en contiennent plusieurs qui étaient inédites. 12° *Exercitationes Vitruvianæ, seu commentarius criticus de Vitruvii architectura*, ibid., 1739, in-fol. min. (*voy.* VITRUVE); 13° *Dissertazione sopra il tempio di Diana di Efeso*, dans le Recueil de l'académie de Cortone, Vienne, 1742, t. 2, part. 2. Cette savante dissertation éprouva quelques critiques de la part d'un anonyme; mais on lui répondit solidement dans le *Journal des savants*, juillet 1748; 14° *Memorie istoriche della gran cuppola del tempio Vaticano*, Padoue, 1748, grand in-fol., avec 25 pl. C'est le récit des moyens employés par Poleni

(1) Poleni donna, en 1711, dans le *Journal littéraire d'Italie*, une seconde *Dissertation sur le baromètre*. Ce journal, ainsi que les *Acta Lipsensia*, les Mémoires de l'académie de St-Pétersbourg et les *Transactions philosophiques* contiennent d'autres morceaux de Poleni, dont on ne donne pas les titres, parce qu'il suffit d'indiquer aux curieux les ouvrages où ils pourront les trouver.

pour prévenir la dégradation du dôme de St-Pierre. On peut consulter pour plus de détails sur ce savant : *Memorie per la vita, gli studj e costumi del signor Giov. Poleni*, Padoue, 1762, in-4°, et son éloge, par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'Académie des sciences, année 1763, et par Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. 12, p. 2. W-s.

POLENTA (Guido Novello de), souverain de Ravenne depuis l'an 1375, appartenait à une illustre maison de cette ville, qui, élevée par la faveur du parti gibelin, y avait acquis de bonne heure une haute considération. Elle avait eu pour chef, pendant le règne de Frédéric II, un Guido l'ancien, rival de Paul Traversari, qui fut tour à tour à la tête du gouvernement ou à la tête des exilés durant la première moitié du 13e siècle. Guido Novello conserva près de cinquante ans l'autorité suprême : il la partageait avec ses deux fils, Ostasio et Rambert. Il avait marié sa fille Françoise à Jean Malatesti, l'un des seigneurs de Rimini. Cette princesse, séduite par son beau-frère, fut poignardée par son mari (*voy*. Malatestino Malatesti). Le Dante l'a rendue à jamais célèbre sous le nom de Françoise de Rimini, en peignant avec un charme inimitable son amour et ses malheurs, qu'il lui fait raconter à elle-même. Ce poëte s'était retiré à la cour de Guido de Polenta : il y mourut en 1321, et Guido ne lui survécut pas longtemps. Il fut capitaine du peuple à Bologne en 1322 et mourut l'année suivante. Il cultivait lui-même la poésie, et l'on trouve de ses *rime* dans le recueil d'Allatius, dans la *Poetica* de Trissin, etc. Voyez les *Scrittori Ravennati* de Ginanni, t. 2, p. 212 et suiv. S. S-i.

POLENTA (Ostasio Ier) fut seigneur de Ravenne et de Cervia de 1322 à 1346. Guido Novello, son père, lui avait laissé la seigneurie de Cervia, ordonnant que celle de Ravenne fût partagée entre les deux fils de Rambert, Guido le jeune et Renaud, dont le dernier avait été nommé cette même année archevêque de Ravenne. Mais Ostasio ne voulut point se contenter de ce partage : il profita de l'absence du jeune Guido, alors podestat à Bologne, pour rendre visite à son neveu Renaud, et au milieu des fêtes que celui-ci avait ordonnées pour sa réception, il le poignarda et s'empara de la souveraineté. Le règne des seigneurs de Ravenne ne présente guère d'autres événements que les conspirations et les trahisons par lesquelles ils s'enlevèrent successivement la couronne. Ostasio de Polenta, reconnu par l'Eglise comme prince feudataire du saint-siége, fut un des seigneurs de Romagne faits prisonniers devant Ferrare le 14 avril 1333, lorsque l'armée du légat Bertrand du Pouget fut défaite par les marquis d'Este. Peu de temps après, ces marquis le remirent en liberté sans rançon, et il en profita pour faire révolter contre l'Eglise, au mois d'octobre de la même année, Ravenne, Cervia et Bertinoro. Son indépendance fut assurée par les revers qu'éprouva le légat du pape. Il demeura l'allié des marquis d'Este, et l'ennemi de l'Eglise jusqu'au 14 novembre 1346, qu'il mourut étouffé par la vapeur des charbons allumés dans son appartement. S. S—i.

POLENTA (Bernardino), fils et successeur d'Ostasio Ier, fut seigneur de Ravenne de 1346 à 1359. Ostasio Ier de Polenta avait laissé trois fils : à l'aîné, Bernardino, il avait assigné le gouvernement de Ravenne ; à Pandolfe celui de Cervia ; et Lambert, le troisième, était resté sans apanage. Les deux derniers, mécontents de ce partage, conjurèrent contre leur frère aîné. Lambert le fit avertir de se rendre en toute hâte à Cervia pour y recevoir les derniers soupirs de Pandolfe, qu'il assurait être à toute extrémité. Bernardino accourut le 3 avril 1347. A son arrivée, il fut jeté dans un cachot, et ses frères n'eurent alors pas de peine à se faire ouvrir les portes de Ravenne, où ils furent proclamés seigneurs. Cependant les autres princes de Romagne s'entremirent pour les réconcilier ; on rendit la liberté à Bernardino le 24 juin, et il jura d'oublier cette injure. Mais Bernardino n'observa ce serment que jusqu'au 7 septembre suivant, où il fit arrêter ses deux frères, qui furent jetés dans les cachots de Cervia où il avait été détenu ; au bout de peu de temps ils furent mis à mort. Tout le règne de Bernardino répondit à ces odieux commencements. Il accabla ses sujets d'impôts inconnus jusqu'à lui ; il donna l'exemple de la plus scandaleuse débauche et attira sur ses Etats par son incontinence les dévastations de l'armée d'aventuriers allemands qu'on nommait la grande compagnie : elle vengeait la mort d'une comtesse allemande qui, passant à Ravenne en pèlerine pour se rendre au jubilé de Rome en 1350, avait été enlevée par le tyran et n'avait pu se dérober à ses entreprises que par une mort volontaire. La cruauté de Bernardino égalait sa dépravation. Des sentences d'exil et de proscription frappaient successivement tout ce qu'il comptait de distingué dans ses Etats ; et le reste de l'Italie était plein de malheureux qu'il avait chassés, après avoir envoyé au supplice les chefs de leurs familles et confisqué leurs biens. Il mourut le 10 mars 1359. — Guido II, son fils, qui lui succéda, n'avait point hérité des vices de son père : il commença par des actes de clémence en rappelant les exilés et restituant leurs biens aux proscrits. Il demanda et obtint du cardinal Egidio Albornoz d'être déclaré vicaire de l'Eglise ; en sorte qu'il affermit sa souveraineté à l'époque où tous les autres princes de Romagne étaient dépouillés de leurs fiefs par le légat du pape. Après avoir répandu ce premier éclat, il rentra dans l'obscurité et n'en sortit guère pendant un règne de trente et un ans. Ses sujets étaient aussi nombreux, son pays aussi riche que celui des Ordelaffi, des Manfredi et des Malatesti ; mais les Polenta ne parvinrent jamais à exercer sur l'Italie une influence égale à celle de leurs belliqueux voisins. La mollesse et la dissolution de leurs

mœurs y contribuèrent sans doute autant que la situation de leurs Etats, qui les éloignait du passage des grandes armées. Guido II de Polenta embrassa cependant en 1382 le parti de Louis Ier d'Anjou, qui marchait avec une puissante armée à la délivrance de Jeanne Ire de Naples. Ce parti était en même temps celui du pape schismatique Clément VII. Lorsque les Malatesti apprirent que l'armée de Louis avait été presque détruite par la peste dans le royaume de Naples et que le même fléau exerçait ses ravages à Ravenne, ils attaquèrent Guido de Polenta sous le prétexte de venger le pape Urbain VI et de punir un schismatique. Ils ne réussirent point à surprendre Ravenne; mais ils s'emparèrent en 1383 de la ville de Cervia, que la maison de Polenta recouvra quelque temps après. Parvenu à un âge avancé, Guido II tomba malade en 1389, et ses fils se crurent au moment de monter sur le trône. Ils ne purent se consoler lorsqu'ils virent la santé du vieillard se rétablir et leur coupable ambition être ainsi trompée. Dans le mois de décembre de cette année ils arrêtèrent leur père, l'enfermèrent dans une prison et s'emparèrent de la souveraineté. Il ne fut plus permis de prononcer le nom du malheureux Guido, et ce prince mourut dans sa captivité on ne sait à quelle époque. S. S—I.

POLENTA (OBIZZO, OSTASIO II et PIERRE), coseigneurs de Ravenne, fils et successeurs de Guido II, après avoir déposé leur père, étaient convenus de gouverner en commun, mais il paraît qu'Ostasio II ne survécut pas longtemps à l'attentat par lequel il était monté sur le trône. En 1395 Obizzo et Pierre sont nommés seuls dans les actes publics. Ces deux seigneurs, à l'exemple des autres princes de Romagne, formèrent un corps de cavalerie avec lequel ils se mirent à la solde d'Etats plus puissants. Leur petite armée, maintenue avec une paye étrangère, servait à leur sûreté; mais les Polenta n'acquirent point de gloire dans le métier de condottieri; cependant les Vénitiens et les marquis d'Este se firent une politique de les engager à leur service pour tenir dans leur dépendance le petit Etat de Ravenne. Pierre mourut le premier, à une époque ignorée; Obizzo continua de régner jusqu'au 21 janvier 1431 (1), qu'il mourut aussi. — Son fils, OSTASIO III DE POLENTA, lui succéda et, comme lui, s'attacha aux Vénitiens, dont il prit la solde, se flattant de mettre Ravenne en sûreté dans les guerres qu'avait excitées l'inconstance du duc de Milan et que prolongeait l'ambition des Vénitiens. Mais Ostasio fut victime des querelles de voisins trop puissants. Le 16 avril 1438 Nicolas Piccinino vint mettre le siége devant Ravenne, dont le territoire avait déjà été dévasté par Astorre de Manfredi. Le 21, Ostasio de Polenta se vit contraint de renoncer à l'alliance des Vénitiens, de renvoyer leurs troupes qu'il avait en garnison dans sa capitale et de suivre le parti du duc de Milan. Ostasio, cependant, était toujours dans le fond du cœur attaché aux Vénitiens, et il profita du premier traité de paix pour rentrer dans leur alliance; mais le sénat de Venise, qui s'était fait une loi cruelle de punir la faiblesse ou le malheur comme un crime, et qui employait sans scrupule la trahison toutes les fois qu'il n'était pas sûr d'arriver à son but par la force, n'avait point pardonné à Ostasio de s'être détaché de lui. Il redoubla cependant de prévenances à son égard; il parut vouloir le consulter sur les affaires les plus importantes; et, en l'invitant à venir, il lui promit les honneurs qu'il réservait d'ordinaire aux plus grands princes. Ostasio, en se rendant à Venise avec sa femme et son fils, passa par Ferrare; le marquis d'Este s'efforça vainement de lui inspirer de la défiance: une fatalité paraissait l'entraîner à sa perte. A peine fut-il entré dans les Lagunes que quelques séditieux, excités par les Vénitiens, prirent les armes à Ravenne en criant *Vive St-Marc* et ouvrirent les portes de la ville le 24 février 1441 à une garnison vénitienne. Dès que le conseil des Dix en fut averti, il fit arrêter Ostasio avec son fils et sa femme, malgré le sauf-conduit qu'il leur avait accordé; il les fit transporter dans l'île de Candie, et bientôt après il les y fit mourir. Ainsi finit la maison de Polenta, après avoir régné cent soixante-six ans à Ravenne. Cette ville demeura soumise aux Vénitiens jusqu'à la ligue de Cambrai. S. S—I.

POLENTONE (SECCO ou XICO), littérateur, né vers la fin du 14e siècle à Padoue, eut pour instituteur Jean de Ravenne, qui lui fit faire de rapides progrès dans ses études. Il fut nommé chancelier du sénat en 1413 et fut témoin de la découverte du tombeau qu'on crut être celui de Tite-Live (*voy.* ce nom). A cette occasion la joie des Padouans se manifesta par des fêtes dont Secco rendit compte à Nicolo Niccoli dans une lettre publiée dans les *Origines Patavinæ* de Pignoria. Polentone consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions et les soins qu'il devait à sa famille. Il mit en latin les *Statuts* de la ville de Padoue et mourut en 1463. De toutes ses productions, la plus considérable est intitulée *De scriptoribus illustribus latinæ linguæ*. Cet ouvrage, divisé en dix-huit livres, avait coûté vingt-cinq ans de travail à l'auteur; les copies en sont multipliées en Italie, où personne encore ne s'est avisé de le publier. J. Erh. Kapp en promettait une édition en 1733; mais le judicieux Tiraboschi regarde cette compilation comme peu digne d'être offerte au public. On en a extrait la *Vie de Sénèque*, dont on trouve une version italienne à la tête de la traduction du *Traité des bienfaits* par Benoît Varchi, Florence, 1574, in-8°; la *Vie de Pétrarque*, publiée par Tomasini dans le *Petrarcha redivivus;* et celle d'*Albert Mussato*, insérée par Muratori dans le tome 10 des *Scriptor. rerum*

(1) Ginnani (*Scrittori Ravennati*, t. 2, p. 217), place sa mort au 26 janvier 1432, et cite de lui quelques ouvrages, *Epistolæ familiares*, etc.

italicarum. Les autres ouvrages de Polentone les plus remarquables sont : 1° *Vita sive legenda mirabilis sancti Antonii de Padua, confessoris Christi* (Padoue), 1476, in-4°, très-rare (*Voy.* le *Cat. de Gaignat*, n° 2794) ; 2° *Argumenta aliquot orationum Ciceronis*, imprimé à la suite des *Commentaires* d'Asconius Pedianus sur les discours de Cicéron, Venise, 1477 (édit. *princeps*) ; et Lyon, 1554, in-fol. ; 3° *Catinia a Giacomo Badoaro Perugino, comedia, scritta in prosa volgare*, Trente, 1482, in-4°, très-rare. Polentone avait composé cette pièce en latin et l'avait, dit-on, intitulée *Lusus ebriorum*. Elle a été traduite par l'un de ses fils dans un dialecte qui tient du vénitien et du padouan. *Catinio* est le nom du principal personnage. Cet ouvrage, dans lequel on n'aperçoit aucune division d'actes ni de scènes, est, selon Apostolo Zeno, la plus ancienne comédie en prose italienne qui ait été imprimée (*voy.* les notes d'Apostolo Zeno sur la *Biblioth.* de Fontanini, t. 1er, p. 358). On cite encore de Polentone différents ouvrages restés en manuscrit : *Exemplorum memorabilium libri* 6 ; un traité *De la confession ;* un livre contre les joueurs, etc. On peut consulter pour plus de détails l'*Historia gymnas. Patavini* de Papadopoli et la *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius. Jean-Ehrard Kapp, dont on a déjà parlé, a publié à Leipsick, 1733, in-4°, une *Dissertation* sur la vie et les ouvrages de Polentone, chancelier de Padoue et le restaurateur de l'histoire littéraire en Italie. Mehus a relevé beaucoup d'erreurs dans cette pièce (*voy.* ses *Notes* sur Polentone dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres* d'Ambroise le Camaldule). W—s.

POLEWOI (Nicolas-Alexéïevitche), historien et poëte russe, né le 22 juin 1795 à Irkutsk, ville de Sibérie, mort à St-Pétersbourg en avril 1846. Ce fut à la fois le Wieland et le Kotzebue russe. Fils d'un commerçant, il vint à l'âge de onze ans à Moscou, où il fréquenta les leçons de Merslia-koff, Strachow, Heim et Katchenowsky. De 1812 à 1815, il vécut alternativement à St-Pétersbourg, à Koursk et dans quelques villes des Cosaques du Don. Après un court séjour d'un an dans sa ville natale, où il se chargea du bureau de commerce de son père, il revint en 1816 à Koursk. Il y entreprit la rédaction de deux journaux, *la Revue asiatique* et *l'Ami de la Russie*. En 1820 il retourna à Moscou, où il continua ses études de la littérature française et allemande. Ce fut par le journal qu'il fonda dans cette ville en 1825, sous le nom de *Télégraphe de Moscou*, continué jusqu'en 1834, que Polewoï acquit le nom, sinon de créateur, du moins de vulgarisateur du journalisme russe moderne. Etabli à St-Pétersbourg depuis 1838, il y créa en 1844 un autre journal intitulé *le Fils de la patrie*, qu'il rédigea jusqu'à sa mort. Il décéda au moment où il devait se charger de deux autres revues intitulées *Mémoires de la patrie* et *Journal de littérature*. Les pièces dramatiques de Polewoï, publiées en 4 volumes à St-Pétersbourg, 1842 et 1843, n'ont pas de valeur durable, mais de leur temps elles furent représentées avec un grand succès ; quelques-unes d'entre elles, telles que *Parascha la Sibérienne*, traitant le même sujet que l'*Elisabeth* de madame Cottin, et le *Grand-père de la flotte russe* (c'est là le nom qu'on donne encore aujourd'hui au navire qui servit de modèle à Pierre le Grand), se sont maintenues sur le théâtre russe jusqu'à présent, de même que sa traduction de *Hamlet* de Shakspeare. Ses autres pièces dramatiques sont intitulées *le Mariage du czar Alexis*, *Blanche de Bourbon*, *Ugolino*, *la Mort ou l'Honneur*, *Hélène Glinkaïa*, *la Mère espagnole*, *Un cœur de soldat*, etc. Parmi ses écrits historiques, il faut citer : 1° son *Histoire du peuple russe* (inachevée) *jusqu'au 17e siècle*, 5 vol. ; 2° *Chute et fin de Mentchikoff ;* 3° *Biographie du maréchal Souwaroff*, traduite en allemand par de la Croix, Riga, 1850 ; 4° *Un siècle de l'histoire de Russie*, de 1745 à 1845, St-Pétersbourg, 1846, 4 vol. ; 5° *Histoire de Pierre le Grand ;* 6° nouvelle édition de l'ouvrage de Bantych Kamenski, intitulé *Biographie des généraux et amiraux russes depuis Pierre le Grand juqu'à Alexandre Ier* ; 7° *Histoire de Napoléon Ier*, 3 vol., continuée après sa mort par son frère Xénophon, qui s'est aussi chargé de la rédaction des revues fondées par Nicolas. En fait d'histoire russe, Polewoï, antagoniste de Karamsin, a fondé une nouvelle école. Il a ensuite, en 1839, publié 2 volumes d'*Esquisses de la littérature russe*. Comme peintre satirique de la société, il s'est posé dans son ouvage : *Nouveau tableau de la société, et littérature*, 1832 ; 2e édit., 1843, sous le nouveau titre : *Choses accomplies et non accomplies*. Des contes populaires existent aussi de lui sous le titre de *Contes d'Iwan le ménétrier*, 1843, 2 vol. R—l—n.

POLHEM (Christophe), mécanicien suédois, naquit en 1661 à Visby, en Gotland. Après avoir lutté longtemps contre les obstacles qui s'opposaient à ses efforts pour développer le talent dont la nature l'avait doué, il parvint à faire des études et à fixer l'attention du gouvernement. Charles XI le fit voyager ; il parcourut plusieurs pays et s'arrêta quelque temps à Paris, où il travailla à une pendule très-artistement composée et qui devait être envoyée au sultan de Constantinople. Plusieurs incidents l'empêchèrent d'achever cette pendule, dont il fit ensuite passer le modèle de Suède après son retour dans ce pays. Le roi d'Angleterre George Ier l'ayant appelé dans ses Etats de Hanovre pour perfectionner les établissements des mines du Hartz, il s'y rendit et parvint à exécuter plusieurs travaux importants. On voulut l'engager à se fixer en Allemagne, mais il retourna en Suède et préféra servir sa patrie. Un grand nombre d'inventions aussi ingénieuses qu'utiles pour la construction des hauts fourneaux et pour celle des aqueducs, pour l'extraction du minérai, pour le défrichement des marais et des

bois, pour l'entretien des digues et des ports, furent les fruits des savantes méditations et des combinaisons profondes de Polhem. Il signala surtout la hardiesse de son génie et l'étendue de ses conceptions dans le plan qu'il donna pour la construction du canal de Trollhaetta et du bassin de réparation de Carlscrona. Les travaux du canal ne furent pas conduits dans leur ensemble avec assez de précaution, et la violence des eaux trompa les calculs du mécanicien ; mais le bassin fut achevé et fait encore l'admiration de ceux qui l'examinent. Polhem fut comblé de distinctions par le gouvernement de son pays. Il obtint des lettres de noblesse, le titre de conseiller de commerce, et fut créé commandeur de l'ordre de l'Etoile polaire. L'académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres et reçut de lui plusieurs mémoires intéressants. Il parvint à l'âge de 89 ans et mourut le 31 août 1751. Son éloge fut prononcé à l'académie par le savant mathématicien Samuel Klingenstierna. C—AU.

POLI (MARTIN), chimiste, né à Lucques le 21 janvier 1662 d'une famille aisée, se rendit à l'âge de dix-huit ans à Rome auprès d'un de ses oncles qui favorisait son inclination pour l'étude des sciences physiques. Il y fit de rapides progrès et obtint en 1691 du prince Altieri, cardinal camerlingue, la permission d'établir un laboratoire public. Par de fréquents voyages dans les différentes parties de la Péninsule, il se mit en rapport avec les principaux savants, ce qui ne contribua pas peu à étendre sa réputation. Ayant trouvé un secret qui pouvait être utilisé en temps de guerre et qui, selon quelques-uns, n'était autre que le feu grégeois, il vint en France en 1702 pour l'offrir à Louis XIV. Ce prince loua l'invention, mais, préférant l'intérêt de l'humanité à celui de sa puissance, il ne voulut point s'en servir ; il exigea même que Poli gardât son secret, exemple qui, dans une circonstance analogue, fut suivi par son successeur (*voy.* MARCUS GRÆCUS) ; et pour mieux fermer la bouche de l'inventeur, il lui donna une pension et le titre d'ingénieur du roi avec celui d'associé étranger de l'Académie des sciences, en attendant qu'une des huit places destinées aux étrangers vînt à vaquer. Poli retourna à Rome en 1704 et y publia deux ans après un grand ouvrage in-4° intitulé *Il trionfo degli acidi* et dédié à Louis XIV. Le but de tout ce livre est de prouver que les acides sont très-injustement accusés d'être la cause d'une infinité de maladies, qu'au contraire ils en sont le remède souverain ; et c'est en cela que consiste leur *triomphe*. En 1708 le pape nomma Poli premier ingénieur dans les troupes qui avaient été levées contre l'Empereur. Appelé en 1712 auprès de Cibo, duc de Massa, pour examiner les mines que ce prince avait dans ses terres, il y en découvrit de nouvelles en cuivre et en vitriol vert et blanc. L'année suivante il revint à Paris et y prit possession de sa place d'associé étranger, laquelle n'était plus surnuméraire, parce qu'en 1703 il avait eu celle de Viviani. Décidé à se fixer à Paris par les bontés de Louis XIV, qui venait de doubler sa pension, il appela auprès de lui sa femme et ses enfants ; mais il ne put jouir de leur présence, car il mourut le 28 juillet 1714, le lendemain même de leur arrivée. L'éloge académique de Poli a été écrit par Fontenelle, à qui nous avons emprunté la plupart de ces détails. A—Y.

POLI (JOSEPH-XAVIER), célèbre physicien et naturaliste, surnommé le *Pline napolitain*, naquit en 1746 à Molfetta, petite ville de la Pouille, d'une famille honorable et aisée. Après avoir fait le cours de collége dans son pays, il fut envoyé par son père à l'université de Padoue, où il étudia les langues anciennes, les mathématiques, la physique, la botanique et la médecine, et eut pour maîtres Facciolati, Polenì, Arduini, Caldani et Morgagni. Ce dernier lui voua une affection qui dura toute sa vie. Revenu dans sa patrie, Poli exerça la médecine, puis y renonça tout à fait pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences naturelles. Après avoir visité les principales villes d'Italie, il alla se fixer à Naples, où il ne tarda pas à se distinguer autant par l'élégance de ses manières et de son langage que par l'étendue de ses connaissances. En 1776 il fut nommé professeur de géographie à l'académie militaire, puis envoyé par le roi en France, en Angleterre et en Allemagne, afin d'y visiter les principaux établissements d'instruction publique et acheter des instruments de physique pour l'académie militaire. A son retour à Naples il fut appelé à la chaire de physique expérimentale établie dans le grand hospice des incurables. Peu d'années après, le roi Ferdinand IV le choisit pour précepteur de son fils aîné, qui régna depuis sous le nom de François Ier. La célébrité de Poli, déjà grande à cette époque, prit un nouveau lustre par la publication des *Testacés des Deux-Siciles*, ouvrage qui, préparé de longue main avec soin, fit faire un pas immense à cette partie de l'histoire naturelle. Lister, Swammerdam, Willis, Heide, Adamson, Muller, s'en étaient occupés avant lui, mais leurs travaux incomplets ne sauraient être comparés à ceux du savant napolitain. Il avait employé douze ans à rassembler des coquilles, à entretenir des viviers, à disséquer des mollusques, à instruire les artistes chargés de dessiner et de colorier les planches. Déjà il avait publié deux volumes, et il préparait le troisième lorsque les événements politiques le forcèrent à abandonner ses riches collections, dont une partie fut envoyée à Paris en 1799 pour enrichir le musée d'histoire naturelle. Poli accompagna la famille royale dans ses deux exils et dans ses deux retours, et il ne tint pas à lui que la restauration napolitaine ne réagît chaque fois avec moins de cruauté et de violence. Il ne laissa échapper aucune occasion de protéger les lettres et les sciences auprès du gouvernement. C'est par ses soins

surtout que la bibliothèque bourbonnienne de Naples fut agrandie et ouverte au public, qu'un jardin botanique fut établi sur le mont Olivet, que le musée d'histoire naturelle fut augmenté de plusieurs milliers d'espèces de testacés, de crustacés, d'insectes et de minéraux. Aussi François I[er] a-t-il voulu que cette partie du musée portât le nom de Poli. Ce savant avait de plus des connaissances fort étendues en numismatique, et il possédait une magnifique collection de médailles dont il fit don à son souverain. Atteint d'une grave et douloureuse maladie, il supporta ses souffrances avec une résignation toute chrétienne et mourut en avril 1825, après avoir chargé par testament M. Etienne delle Chiaje, son ancien élève, professeur de médecine à l'université de Naples, de coordonner la partie de ses manuscrits qui avait rapport aux testacés. On a de lui : 1° *Lezioni di geografia e di storia militare*, Naples, 1777, 2 vol. in-8° ; ouvrage destiné à l'enseignement des élèves de l'école militaire ; 2° *Ragionamento intorno allo studio della natura*, Naples, 1781, in-8° ; 3° *Formazione del tuono, della folgore e di altre meteore ;* 4° *Rifflessioni intorno agli effetti di alcuni fulmini*. Ces deux dissertations ont été insérées dans les *Opuscoli scelti* de Milan, in-12. 5° *Elementi di fisica sperimentale*, Naples, 1787, 5 vol. in-8°. Ils ont eu onze éditions en Italie ; la dernière fut imprimée à Naples en 1824. 6° *Testacea utriusque Siciliæ eorumque anatome tabulis æneis illustrata*, Parme, imprimerie royale (Bodoni), 1790-95, 2 vol. in-fol. George Cuvier, dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles*, a rendu hommage à ce grand travail. « M. Poli, « dit-il, a publié sur les animaux des coquilles « du royaume de Naples un magnifique ouvrage « où il expose et représente leur anatomie avec « beaucoup d'exactitude et répand un jour tout « nouveau sur leur physiologie. » En effet, les *Testacea* se distinguent non-seulement par la quantité et le choix des coquilles, par la solidité des doctrines, par la clarté et la précision des descriptions, mais encore par le luxe de l'exécution. Dessins, figures, coloriage, impression, tout y est d'un fini admirable. Après la mort de Poli, M. Etienne delle Chiaje réunit les manuscrits du savant naturaliste et publia un troisième volume (Parme, imprimerie ducale, 1829, in-fol.), qui est tout à fait digne de ses aînés et qui se compose de deux parties. La première a été faite avec les fragments de Poli, la seconde est tout entière de M. delle Chiaje. Comme dans les volumes précédents, le texte est en latin et l'explication des plantes en italien et en français. 7° *Memoria sul tremuoto*, Naples, 1805 ; 8° *Viaggio celeste* (Naples, 1804, 2 vol.) dans lequel sont décrites les lois qui régissent les astres. Ce poëme, assez mauvais comme versification, ne vaut guère mieux au point de vue scientifique. 9° *Saggio sulla calamita e sulle sue virtù medicinali*, Palerme, 1811. L'auteur y prodigue à la puissance médicale de l'aimant des éloges que l'application pratique ne justifie guère. 10° *Saggio di poesie italiane e sicole*, Palerme, 1814, 2 vol. Cet essai est une nouvelle preuve que Poli n'était pas né poëte. 11° *Traduzione in versi italiani del* Miserere *e del* De profundis, Naples, 1824, 2 fascicules ; 12° *Massime per viver da saggio dettate agli alunni della real accademia militare*, ouvrage posthume qui a été édité en 1829 par M. Jean-Baptiste Ghio, bibliothécaire du roi de Naples. On trouve dans le tome 1[er] des actes de l'académie des sciences de Naples plusieurs dissertations dues aussi à Poli. Outre les fragments dont nous avons parlé, on a trouvé dans les papiers de Poli l'ébauche d'un poëme intitulé *Viaggio sotterraneo*, qui, consacré aux phénomènes géologiques, devait servir de pendant au *Viaggio celeste ;* 2 volumes de *Poesie varie ;* une histoire raisonnée de la numismatique ; un mémoire sur le Vésuve, lu en 1824 dans une séance de la société d'encouragement, en présence de M. de Humboldt et de plusieurs autres savants. La biographie de Poli a été écrite en italien par M. Séraphin Gatti (Naples, 1825), et en latin par M. delle Chiaje, en tête du troisième volume des *Testacea*. Le marquis Joseph Ruffo publia, à l'occasion de la mort de ce naturaliste, une ode (*Cantica*) accompagnée de notes, Naples, 1825, in-16. A—Y.

POLICLETE. *Voyez* POLYCLÈTE.

POLIDORE. *Voyez* CARAVAGE.

POLIDORI (LOUIS-EUSTACHE), médecin, né à Bientina, dans le territoire de Pise, étudia à l'université de cette ville et s'y fit recevoir docteur en 1779. Après s'être perfectionné dans son art sous Alexandre Biccherai, professeur de clinique au grand hôpital de Ste-Marie-Nouvelle à Florence, et avoir exercé dans différentes villes de la Toscane, il s'établit à Arezzo, où il obtint l'emploi de médecin fiscal et celui de professeur de philosophie au collége de St-Ignace. En 1820 il fut nommé professeur de médecine pratique à Florence, et, six ans plus tard, professeur de physiologie et de médecine pratique. Polidori publia beaucoup d'ouvrages non-seulement de médecine, mais encore de littérature et d'érudition. Nous nous bornerons à citer les *Opuscoli spettanti alla fisica animale*, qui parurent en 1789 et eurent du succès. Ce médecin mourut à Florence le 29 mai 1830. Il était membre des principales sociétés savantes de l'Italie. On trouvera la liste complète de ses travaux dans les livraisons de novembre et décembre 1830 du *Nuovo Giornale de' litterati*, publié à Pise. A—T.

POLIER (ANTOINE-LOUIS-HENRI DE), colonel dans l'Inde, membre de la société asiatique de Calcutta, naquit à Lausanne, en février 1741, d'une famille noble de France naturalisée depuis longtemps en Suisse. Le désir de voir l'Asie le fit profiter, en 1756, d'une occasion de passer en Angleterre, où il s'embarqua l'année suivante pour l'Inde. Il y allait rejoindre un de ses oncles,

commandant à Calcutta; mais en arrivant dans cette ville, en 1758, il apprit que cet oncle avait été tué peu de temps auparavant en défendant la place. Alors Polier entra comme cadet au service de la compagnie anglaise, fit d'abord la guerre contre les Français sur la côte d'Orixa, puis marcha dans le Bengale pour combattre les radjahs. Ses connaissances en mathématiques lui valurent ensuite une place d'ingénieur dans le corps qui s'avançait contre le nabab. Au retour de la campagne, il fut chargé de l'inspection des travaux auxquels on employait les troupes inactives, et, postérieurement, de ceux de Calcutta. Il parvint en 1762 au rang d'ingénieur en chef. Cet emploi lui fut enlevé deux ans après par un officier anglais nouvellement arrivé d'Europe. Ce passe-droit ne diminua rien du zèle de Polier, qui fit la campagne contre Souja-oul-Doula et contre les Marattes, accompagna comme major l'armée de Clive, y commanda un corps de cipayes, et s'acquit si bien la confiance de ce général qu'il fut de nouveau ingénieur en chef de Calcutta et commandant des troupes de la garnison. Mais en Europe les services de Polier n'étaient pas appréciés comme en Asie. Au lieu de lui expédier le brevet de lieutenant-colonel, qu'il attendait, les directeurs de la compagnie envoyèrent un ordre de retarder son avancement, sous le prétexte qu'il n'était pas né Anglais. Il sentit vivement cette injustice, malgré les adoucissements dont on l'enveloppa, et, profitant de la bonne volonté du gouverneur général Hastings, qui, avec le conseil du Bengale, avait fait les plus fortes représentations en sa faveur, il accepta la place d'architecte et d'ingénieur en chef de Souja-oul-Doula, devenu l'allié des Anglais. Polier, s'étant établi à Feizabad, y adopta les coutumes et les usages des Hindous, avec lesquels il vivait, ce qui lui gagna entièrement leur affection. Souja-oul-Doula était d'une humeur guerrière; il prit Polier avec lui dans ses expéditions contre d'autres princes du pays. Un de ses alliés, auquel il avait fourni des troupes, faisait inutilement le siége d'Agra; Polier fut envoyé à son armée : au bout de vingt jours la place se rendit. Azef-oul-Doula, successeur de Souja, eut pour lui la même bienveillance que son père; mais le conseil du Bengale, renouvelé en entier et composé d'ennemis de Hastings, conçut tant d'ombrage contre Polier, qu'il fut rappelé à Calcutta. Celui-ci obéit, parce qu'il était encore au service de la compagnie; il le quitta lorsqu'il vit qu'il ne pouvait obtenir justice. Retourné à Feizabad en septembre 1775, il ne s'y occupa plus que de ses affaires particulières, car le nabab, circonvenu par les agents du conseil, lui avait ôté ses emplois; bientôt même il lui intima l'ordre de sortir de ses Etats. Polier était connu depuis 1761 de l'empereur Schah-Aalum. Il n'hésita pas à lui aller offrir ses services à Dehli, et fut nommé commandant d'un corps de sept mille hommes, avec le titre et le rang d'omrah; le monarque lui donna aussi en propriété le territoire du Kaïr, ce qui répara les pertes que Polier avait éprouvées par son départ subit de Feizabad. Des expéditions heureuses contre des sujets rebelles valurent à Polier le don d'un nouveau djaghir; mais il éprouva une difficulté inattendue : ses nouveaux vassaux ne voulant pas reconnaître son autorité, il fut obligé de leur faire la guerre pour son propre compte. Elle ne lui réussit pas; l'officier qu'il employa fut battu et perdit la vie dans l'action. D'autres tentatives n'eurent pas plus de succès, et comme elles occasionnaient à Polier de grandes dépenses, rebuté d'une possession si précaire, il l'abandonna et continua tranquillement son service auprès de l'empereur. Les intrigues ordinaires à la cour des despotes de l'Asie, qui ne voient rien par leurs yeux, le décidèrent à quitter un séjour qui pouvait devenir dangereux. Les circonstances le favorisaient pour rentrer au service de la compagnie anglaise; le conseil général était changé et bien disposé pour Hastings; le général Coote venait d'arriver dans l'Inde; il avait de l'affection pour Polier : la compagnie ne put lui refuser le rappel de cet officier. Ayant obtenu la permission de Schah-Aalum, il accompagna Coote à Benarès et dans les provinces voisines, et, par son crédit, fut réintégré dans ses places chez Azef-oul-Doula. Ce retour de fortune, d'un côté, était le précurseur de nouveaux revers. Un favori de Schah-Aalum, qui avait les plus grandes obligations à Polier, s'empara par force de son djaghir, et ses emplois auprès du nabab furent supprimés. Hastings, pour le dédommager, lui fit donner le brevet de lieutenant-colonel avec une exemption de service. Polier, retiré à Lucknau afin d'y mettre ordre à ses affaires, employa ses loisirs à rédiger les mémoires historiques qu'il avait composés pour Coote, surtout ceux qui concernaient l'histoire des Seikhs. Ses recherches à cet égard le conduisirent à étudier à fond la religion et l'histoire des Hindous. Déjà il possédait bien l'ourdouzebaïn ou langue vulgaire de l'Hindoustan. Ram-Tchound, savant pandit séikh qui avait été l'instituteur du célèbre W. Jones, devint celui de Polier, qui le prit chez lui et qui écrivit sous sa dictée le précis des principaux livres sacrés sanscrits, de sorte qu'il en résulta un système complet de mythologie des Hindous tel qu'il a existé dans toutes ses variations, et qui, envisagé sous un meilleur point de vue, était très-différent de l'idée que l'on s'en formait alors en Europe. Le travail terminé fut soumis à des brahmines et à des pandits qui en constatèrent l'exactitude. Polier, ayant achevé de réaliser ses capitaux, partit de l'Inde en 1788 et revit sa patrie après trente et un ans d'absence. Il s'y maria et se fixa dans sa ville natale. La Suisse commençait vers cette époque à éprouver des troubles. Des scènes affligeantes qui se passèrent dans le pays de Vaud décidè-

rent Polier et sa famille à le quitter en 1792. Le désir de revoir la patrie de ses ancêtres l'amena en France. Il acheta des propriétés dans les environs d'Avignon, espérant y trouver la tranquillité troublée en Suisse. Conservant du goût pour le faste asiatique, il ne cessa pas de vivre avec un luxe qui excita la cupidité des brigands dont cette contrée était infestée. Déjà ils avaient assassiné un particulier, voisin de Polier, et dépouillé sa maison; on conseilla au colonel de se retirer dans Avignon : il ne consentit qu'avec peine à y louer une maison. Pendant qu'on la cherchait, les brigands, bien informés, entrèrent chez lui dans la soirée et enlevèrent aux femmes qu'ils y trouvèrent tous leurs bijoux. Une autre bande postée sur le chemin arracha Polier de sa voiture, l'entraîna dans sa maison, se fit livrer tout son argent et sa vaisselle plate et finit par l'assassiner à coups de sabre et de crosse de fusil. Cet événement déplorable eut lieu le 9 février 1795. Des secours arrivés d'Avignon empêchèrent ces misérables d'égorger le reste de la famille et d'emporter une partie de leur butin. Quelque temps après, on en prit treize, qui subirent la peine due à leurs forfaits. Il y en avait parmi eux auxquels Polier avait rendu des services. La funeste catastrophe qui termina ses jours l'empêcha de publier le travail qu'il avait fait sur l'Inde. Une de ses parentes, madame la chanoinesse de Polier, à laquelle il avait confié ses nombreux manuscrits anglais, en tira les matériaux de l'ouvrage suivant : *Mythologie des Hindous*, 2 vol. in-8°. Malheureusement madame Polier crut devoir modifier le fond de ce livre, et présenta un grand nombre de faits d'après ses idées particulières. Ce traité a perdu par là l'importance qu'il devait avoir pour le sujet qu'il embrasse et ne peut pas faire autorité. La riche collection de manuscrits orientaux et de peintures indiennes que Polier avait formée dans l'Inde échappa heureureusement au pillage à l'instant de sa mort. C'est de son fils que la bibliothèque de Paris acquit ensuite ses manuscrits, au nombre de quarante-deux, arabes, persans, hindoustans et sanscrits. Un heureux hasard avait sauvé d'avance le plus précieux de ces monuments : *Institutes de l'empereur Akbar*, connu sous le nom d'*Ayeen Akbery* (*voy.* Akbar). A son arrivée en France, Polier l'avait cédé par échange à Langlès. D'autres manuscrits contenant la copie complète des Vedas, en 11 volumes in-folio, la première qui fût venue en Europe, avaient été envoyés par Polier à sir Joseph Banks, pour être déposés au musée britannique. La collection de peintures fut vendue par l'hoirie à M. Beckford, Anglais. La plupart des notes originales de Polier, qui forment plusieurs volumes in-folio, ont été cédées par son fils à la bibliothèque de Paris. E—s.

POLIER (madame Marie-Elisabeth de), née à Polier le Grand, près de Lausanne, le 12 mai 1742, était la cousine du précédent. Cette dame était entrée dès sa jeunesse dans un ordre religieux et elle s'intitula longtemps *ancienne chanoinesse de l'ordre du St-Sépulcre, couvent des réformés en Allemagne*. Elle fut le principal rédacteur du *Journal de Lausanne*, depuis 1793 jusqu'en 1800, et avec J. de Maimieux (*voy.* ce nom) de la *Bibliothèque germanique*, du *Nord industrieux, savant et littéraire*, puis du *Midi industrieux*. Ces deux derniers journaux n'eurent qu'une courte existence. Madame de Polier prit aussi part à la rédaction des premiers numéros de la *Gazette britannique* (*voy.* Pictet). Comme traductrice de l'allemand en français, on lui doit : 1° *Antonie*, anecdote allemande, par Wall, 1786; 2° *le Club des jacobines, ou l'Amour de la patrie*, comédie de Kotzebue, 1792; 3° *Eugénie, ou la Résignation*, par Sophie de la Roche, 1795; 4° le *Pauvre aveugle*, 1805; 5° *Théela de Thurn, ou Scène de la guerre de trente ans*, par Naubert, 1815, 3 vol. in-12. Madame de Polier est morte à Lausanne, vers 1820, dans un âge très-avancé. — Polier (Charles de), de la même famille, né à Lausanne en 1753, fit ses études dans cette ville et fut lieutenant dans un régiment suisse au service de France, puis chargé de l'éducation des enfants de lord Tyrone, qu'il suivit en Angleterre, où il mourut en 1782 dans une terre de ce grand seigneur, près de Manchester. Il s'était fait admettre à la société littéraire de cette ville, et il a fourni dans ses *Transactions* un grand nombre d'excellents mémoires. — Polier *de Bottens* (Georges-P.-G. de), écrivain protestant, né à Lausanne en 1675, d'une branche de la même famille, originaire des provinces méridionales de la France exilée pour cause de religion, fut professeur de morale, de grec et d'hébreu dans cette ville, où il mourut en 1759. On a de lui : 1° *Pensées chrétiennes*, la Haye, 1746, in-12. C'est une réfutation des *Pensées philosophiques* de Diderot. 2° *Nouveau Testament mis en catéchisme*, Lausanne et Amsterdam, 1756, 6 vol. in-8°. Son fils donna un complément à cet ouvrage, sous le titre de *la sainte Ecriture de l'Ancien Testament éclaircie par demandes et réponses*, Lausanne, 1764-1766, 11 vol. in-8°. 3° *Systema antiquitatum hebraicarum*; 4° *Rhetorica sacra*. Il a fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Mages*, *Magie*, *Messie*, etc. — Polier *de Bottens* (Ch.-Godefroi), pasteur à Lausanne, où il mourut en 1784, dans un âge avancé, a publié : *Traité de Palaiphate touchant les histoires incroyables*, trad. du grec, avec une préface et des notes, 1771, in-12. — Polier *de Bottens* (mademoiselle Jeanne-Françoise de), née à Lausanne en 1761, a publié : 1° *Lettres d'Hortense de Valsin*, Paris, 1788, 2 vol. in-12; 2° *Mémoires et voyages d'une famille émigrée*, Paris, 1801, et Hambourg, 1809, 3 vol. in-12, publiés par Belin de Ballu; 3° *Félicie et Florestine*, Genève et Paris, 1803, 3 vol. in-12; 4° la *Veuve anglaise*, Genève et Paris, 1812, 2 vol. in-12;

5° *Anastase et Nephtalie*, Paris, 1815, 4 vol. in-12. — Sa sœur, *Pauline-Isabelle*, s'est fait un nom comme romancière (*voy.* MONTOLIEU). — POLIER *de St-Germain*, né à Lausanne en 1705 et mort en 1797, a publié : 1° du *Gouvernement des mœurs*, Lausanne, 1784, in-8°; 2° *Essai sur le projet de paix perpétuelle*, Lausanne, 1788, in-8°; 3° *Coup d'œil sur ma patrie, ou Lettres d'un habitant du pays de Vaud à son ami, revenu depuis peu des Indes à Londres*, 1795, in-12. M—D j.

POLIGNAC (MELCHIOR DE), cardinal, né au Puy en Velay, le 11 octobre 1661, d'une très-ancienne maison de l'Auvergne, est l'homme le plus célèbre que cette maison ait produit dans ces derniers temps. Voltaire, dans le *Temple du Goût*, en n'envisageant même ce prélat que du côté du mérite littéraire et de l'aptitude aux sciences, l'appelait :

Le cardinal, oracle de la France....
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce.

Il n'est pas moins remarquable par ses talents politiques et par les négociations importantes dont il fut chargé. A une figure, à une élocution et à des manières extrêmement distinguées, il joignait une éloquence d'abord douce et insinuante, puis mâle et pleine de force en approchant du but. Madame de Sévigné a dit de lui : « C'est un des « hommes du monde dont l'esprit me paraît le « plus agréable; il sait tout, il parle de tout, il a « toute la douceur, la vivacité, la complaisance, « qu'on peut souhaiter dans le commerce (1). » Echappé, en nourrice, au danger de périr sur un tas de fumier, où il avait été laissé toute une nuit, il alla faire ses études à Paris et annonça dès lors ce qu'il devait être un jour. A peine achevait-il sa théologie en Sorbonne, que le cardinal de Bouillon le pressa en 1689 de venir avec lui à Rome pour le conclave dans lequel Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, fut élu. On voulut, à cette époque, qu'il prît part à la négociation qui concernait les quatre fameux articles du clergé de France, de 1682. Le nouveau pape goûtait infiniment le caractère et l'esprit de ce jeune ecclésiastique. L'accommodement entre le saint-siége et la cour de Versailles eut lieu, et Polignac repassa en France pour en rendre compte à Louis XIV. Le roi, après lui avoir accordé une longue audience, s'expliqua sur lui d'une manière en apparence contraire au jugement du pape, mais qui ne peignait pas moins bien le négociateur honoré de la confiance de tous deux : « Je viens, dit-il, d'entretenir un homme et « un jeune homme, qui m'a toujours contredit, « sans que j'aie pu me fâcher un moment. » En 1691, il accompagna de nouveau le cardinal de Bouillon au conclave où fut élu Innocent XII. Revenu en France, il évita la cour et s'enferma au séminaire des Bons-Enfants pour se livrer sans distraction à l'étude. Mais d'après l'essai que l'on avait fait de sa capacité comme diplomate, on songea bientôt à le tirer de sa retraite et on l'envoya ambassadeur extraordinaire en Pologne (1693). Comme il était obligé de s'y rendre presque incognito et par mer, le bâtiment qui transportait ses équipages, sa vaisselle et ses meubles, échoua sur les côtes de Prusse; tout fut pillé par des Dantzickois, il courut même quelques risques personnels. Cependant il arriva heureusement et fut accueilli par le roi de Pologne, Jean Sobieski, dont il obtint en peu de temps l'estime et la bienveillance. Ce souverain étant venu à mourir (1696), l'abbé de Polignac employa beaucoup d'adresse dans ses démarches pour faire élire, une année après, le prince de Conti (*voy.* CONTI) et crut avoir à se féliciter d'un grand succès. Mais le parti qui s'était opposé à cette élection se prévalut, après qu'elle fut faite, de la lenteur que le prince avait été obligé de mettre à se rendre en Pologne, lenteur dont l'effet fut tel, qu'arrivé trop tard et n'éprouvant que des obstacles de toute espèce, il fallut qu'il se rembarquât. Louis XIV sembla croire alors que son mandataire n'avait pas pris d'assez bonnes mesures et fit partir pour Varsovie l'abbé de Châteauneuf (1698). L'abbé de Polignac reçut l'ordre de se retirer dans son abbaye de Bon-Port; il disait lui-même que le nom de ce lieu d'exil était conforme à sa situation personnelle. Il y resta quatre années qu'il employa presque uniquement à augmenter la masse de ses connaissances. Rappelé à Versailles en 1702, il y reparut, dit M. de Boze, avec cet éclat que la faveur elle-même ne donne que lorsqu'elle succède à la disgrâce et qu'elle semble vouloir l'expier. Louis XIV lui conféra deux nouvelles abbayes et lui ménagea la nomination d'Angleterre au chapeau de cardinal. Voulant qu'il fût plus à portée de faire valoir cette nomination, il l'envoya en qualité d'auditeur de rote à Rome (1706) et il l'associa au cardinal de la Trémoille dans la direction des affaires de France auprès de la cour pontificale, où régnait alors Clément XI. Polignac y trouva de nouvelles occasions de briller et de se faire admirer. Ses affaires s'étaient dérangées par les dépenses et les pertes qu'il avait éprouvées en Pologne; le roi lui accorda sur Dantzig des lettres de représailles, qui furent révoquées en 1712, au moyen d'un accommodement avec les magistrats de cette ville. En 1710, il fut chargé avec le maréchal d'Uxelles d'aller au congrès de Gertruydenberg travailler à une paix des plus difficiles; car il s'agissait de se soumettre à des conditions honteuses pour obtenir le terme des malheurs de la guerre. Extrêmement choqué du ton altier des plénipotentiaires hollandais, il leur disait : « On « voit bien que vous n'êtes pas accoutumés à « vaincre. » Parler ainsi, c'était tout ce qu'il pouvait faire alors. Le roi, ne voulant pas abandonner la monarchie d'Espagne, rappela ses en-

(1) *Lettre à Coulanges*, 18 mars 1690.

voyés, et les conférences furent rompues. Polignac fut plus heureux deux ans après au congrès d'Utrecht. Quoique déjà créé cardinal *in petto*, il y parut vêtu en simple particulier et ne s'y fit appeler que le comte de Polignac. Là, cette Hollande auparavant si fière et si inflexible, se voyant privée de l'appui de l'Angleterre et sentant sa faiblesse, s'humilia autant qu'elle avait voulu humilier la France. Le plénipotentiaire français écrivait : « Nous prenons la figure que les Hollandais « avaient à Gertruydenberg, et ils prennent la « nôtre ; c'est une revanche complète. » Les négociateurs qui stipulaient pour les états généraux des Provinces-Unies, soupçonnant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions de la paix entre la France et l'Angleterre, menacèrent les ministres de Louis XIV de les faire sortir de leur pays : « Non, messieurs, répondit l'abbé de Po- « lignac, nous ne sortirons pas d'ici, nous traite- « rons de vous, chez vous et sans vous. » Tenant de la bienveillance du prétendant l'assurance du chapeau de cardinal, il ne crut pas devoir mettre sa signature au bas du traité de paix qui excluait du trône le prince auquel il avait cette obligation, et il ne songea plus qu'à se rapprocher de la cour de France. La personne chargée de lui porter la calotte rouge la lui remit auprès d'Anvers, le 10 février 1713, et le 6 juin de la même année il reçut la barette à Versailles de la main de Louis XIV. Il fut investi, peu de temps après, de la charge de maître de la chapelle du roi, dont il se démit en 1716. A la mort de Louis XIV, Polignac fut éloigné des affaires. Ses liaisons avec le duc et surtout avec la duchesse du Maine l'amenèrent à prendre part aux intrigues de Cellamare ; l'ardeur qu'il y mettait donna lieu de juger qu'il était entraîné par une ambition personnelle. Un système de ménagement, que l'on commençait à suivre avec la cour de Rome, empêcha qu'il ne fût emprisonné ; on se contenta de l'exiler (1718) à son abbaye d'Anchin, en Flandre, d'où il ne revint qu'en 1721. Le pape Innocent XIII étant mort (1724), le cardinal de Polignac partit encore une fois pour Rome, devant assister au conclave où Benoît XIII fut élu. Ayant ensuite été nommé ministre de France auprès de ce souverain pontife, à la place de l'abbé de Tencin, il en remplit les fonctions pendant huit années entières, à la satisfaction des deux cours. Benoît XIII et Clément XII, son successeur, ne cessèrent de lui témoigner la plus grande confiance, et ils l'employèrent dans les principales congrégations. Il eut la gloire, après de longues négociations, de terminer les querelles qui divisaient l'Eglise de France, au sujet du formulaire et de la bulle *Unigenitus*, et il présenta au pape Benoît XIII l'acceptation qu'en faisait le cardinal de Noailles. Il revint en France, à la fin de 1730, jouir de ses souvenirs et de tous les plaisirs de l'esprit, au sein d'une société choisie. Pendant son absence, il avait été appelé à l'archevêché d'Auch (1726) et fait en 1728 commandeur des ordres du roi. Les honneurs littéraires s'accumulèrent aussi sur sa tête ; il remplaça Bossuet à l'Académie française, en 1704 ; il fut nommé membre honoraire des Académies des sciences (1715) et des belles-lettres (1717). Il savait bien le grec et la langue de Cicéron ne lui était pas moins familière que la sienne propre. Son discours de réception à l'Académie française fut admiré, ainsi que des discours latins qu'il avait composés à Rome. On avait surtout remarqué celui qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la place d'auditeur de rote, peu de temps après un tremblement de terre qui avait ébranlé le dôme de St-Pierre et jeté dans la consternation la capitale du monde chrétien. Ce terrible événement et le calme religieux qu'avait montré en cette occasion le pape Clément XI furent retracés dans ce discours de manière à laisser dans les esprits la plus vive et la plus profonde impression. Mais le premier des titres de Polignac, comme littérateur, est son *Anti-Lucrèce*, publié en 1747, qui l'a placé dans un rang distingué parmi les poëtes de la latinité moderne. On a loué ce poëme comme un bel ouvrage et de raisonnement et de poésie. Voici à quelle occasion il l'entreprit. A son retour de Pologne, il avait connu Bayle en Hollande et il avait eu avec ce philosophe divers entretiens sur les matières dont celui-ci paraissait le plus occupé dans ses disputes contre Jaquelot et Jurieu. L'abbé de Polignac désira savoir à laquelle des sectes qui régnaient en Hollande Bayle s'était particulièrement attaché. Ce dernier se contenta d'abord de répondre, en termes généraux, qu'il était protestant ; mais se voyant pressé, autant que la politesse et surtout celle de l'abbé de Polignac le permettait de détailler un peu davantage cette déclaration : « Oui, monsieur, s'écria-t-il avec « quelque impatience, je suis bon *protestant* et « dans toute la force du mot ; car, au fond de « mon âme, je proteste contre tout ce qui se dit « et tout ce qui se fait. » Polignac observa que dans cet entretien Bayle citait à chaque instant Lucrèce et en faisait des applications à l'appui de ses propres idées. Il se remit à lire cet auteur et conçut dès lors la ferme résolution de le réfuter. Il perdit beaucoup de temps et de vers, dit Voltaire, à combattre la déclinaison des atomes et toute la mauvaise physique de Lucrèce. Quand il reparut à Versailles, après son exil de Bon-Port, il communiqua différentes parties de son *Anti-Lucrèce* à ses amis. Le duc de Bourgogne et le duc du Maine commencèrent à traduire ce poëme, dont l'auteur fut surpris par la mort avant qu'il y eût mis la dernière main. L'abbé de Rothelin et le professeur Lebeau remplirent les lacunes du manuscrit avec tant d'art que tout parut être du même écrivain. Lebeau plaça en tête un discours préliminaire en latin, vraiment digne de sa plume. L'*Anti-Lucrèce* fut publié en 1745, 2 vol. in-8° ; Bougainville en a donné (1749) une tra-

duction assez bien faite, et Fr.-Mar. Ricci l'a traduit en vers italiens, Vérone, 1767, 3 vol. in-4°. Tout en réfutant le sceptique romain, Polignac avait entrepris de déterminer en quoi consiste le souverain bien; quelle est la nature de l'âme, soit dans l'homme, soit dans les animaux; et ce que l'on doit penser du mouvement et du vide. Il a souvent substitué aux idées de Newton les opinions de Descartes, dont il avait, bien jeune encore, embrassé le système à une époque où les principes de ce philosophe étaient si fortement combattus dans le royaume. Il eût mieux fait de s'en tenir à des notions moins hypothétiques et presque généralement adoptées. On lui reproche d'être un peu diffus et pas assez varié; mais dans quelques endroits il réunit la force de Lucrèce à l'élégance de Virgile. A l'occasion de son poëme, il écrivit à Racine le fils une lettre où il exposait le parti qu'il y avait pris pour répondre à l'objection tirée de la question de l'âme des bêtes contre la spiritualité de l'âme (*Journal des savants*, 1747, p. 213). On lui attribue aussi une autre *lettre*, écrite en octobre 1712, sur le livre intitulé *les Soupirs de l'Europe*, 1 vol. in-12. L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* ne devait pas accueillir les hommes irréligieux. Un étranger, attaché au service de l'Angleterre et qui vivait à Rome sous la protection de la France, se permit un jour, à la table de l'ambassadeur, des propos peu mesurés sur la religion et sur le caractère du roi Jacques. Le cardinal, qui professait hautement sa reconnaissance pour ce monarque, dit à l'étranger d'un ton sérieux, mêlé de douceur : « Monsieur, j'ai « l'ordre de protéger votre personne, mais non « pas vos discours. » Brillant orateur dans les langues française et latine, estimé comme poëte en latin seulement, il s'occupait encore avec succès de physique, de mathématiques et d'antiquités. Les arts lui étaient chers autant que les sciences. A des suites nombreuses de médailles de toutes les grandeurs et de tous les métaux, il avait ajouté une superbe collection de monuments antiques, qui étaient, pour la plupart, le fruit de ses découvertes. Pendant qu'il habitait Rome, il apprit qu'un particulier qui bâtissait une ferme entre Frascati et Grotta-Ferrata s'était vu arrêté, en creusant des fondations, par des restes d'anciens murs fort épais et qu'il semblait presque impossible de détruire. Le cardinal se persuada, en examinant l'emplacement, que c'était celui de la maison de campagne de Marius; il ordonna des fouilles, et sa conjecture fut justifiée par un fragment d'inscription du cinquième consulat de cet homme fameux. On continua de fouiller et à l'ouverture du plus grand mur se présenta un magnifique salon orné, entre autres, de dix statues de grandeur naturelle, qui étaient du plus beau marbre, d'un excellent travail et qui formaient ensemble l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède. Ce fut encore sous les yeux de cet illustre prélat que se fit la découverte du palais des Césars, dans la vigne Farnèse, sur le mont Palatin. Il excita et aida Bianchini à en publier la description. Le duc de Parme, qui avait ordonné les travaux, voulut que le cardinal de Polignac acceptât un bas-relief de quatorze figures, qui représentait une fête d'Ariane et de Bacchus. Ce bas-relief était enchâssé dans la plus haute marche de l'estrade sur laquelle se plaçaient les empereurs dans leurs audiences publiques. Le cardinal eut aussi les plus belles urnes du *Columbarium* des affranchis de Livie, trouvées en 1730. Il aurait souhaité, disait-il, être le maître de Rome, uniquement pour détourner pendant quinze jours le cours du Tibre, depuis Pontemolle jusqu'au mont Testaccio, et en retirer les statues, les trophées, enfin tout ce qu'on y avait jeté de précieux dans les temps de factions et de guerres civiles et pendant les incursions des barbares. D'après cette idée, il avait fait niveler le terrain des environs et pris tous les renseignements relatifs à ce projet. Il aurait également désiré que l'on creusât les ruines du temple de la Paix, brûlé l'an de J.-C. 191, sous l'empire de Commode; il croyait que l'on devait y retrouver le chandelier à sept branches, la mer d'airain et tous les vases que Titus y avait déposés après avoir triomphé de la Judée. Le cardinal de Polignac mourut à Paris le 20 novembre 1741, âgé de 80 ans. Le roi de Prusse fit acheter la belle collection des statues antiques de cet homme illustre. M. de Boze, dans l'éloge qu'il en a fait, dit qu'il réunissait tous les moyens de plaire et de séduire, que les inimitiés, les différends, les procès cessaient à son seul aspect ou du moins dès qu'il avait dit un mot. Enfin, il lui rend ce témoignage, qu'il semblait n'être fait que pour aimer et pour être aimé. Outre cet éloge, lu à la séance publique de l'Académie des inscriptions, le 3 avril 1742, nous en avons un du cardinal Polignac par Mairan, qui fut lu le 4 du même mois à l'Académie royale des sciences; un autre par le P. Charlevoix, dans les Mémoires de Trévoux, juin 1742, p. 1053-1091, et enfin sa vie, par le P. Chrys. Faucher, Paris, 1777, 2 vol. in-12. Son buste a été exécuté par Girardon. L—P—E.

POLIGNAC (Yolande-Martine Gabrielle de Polastron, duchesse de), gouvernante des enfants de France, née vers 1749, épousa en 1767 le comte Jules, depuis duc de Polignac, descendant, comme le cardinal dont l'article précède, des anciens vicomtes de ce nom qui ont longtemps exercé la puissance souveraine dans le Vélay. Il y avait un an que la princesse de Lamballe était devenue surintendante de la maison de la reine lorsque Marie-Antoinette remarqua d'une manière toute particulière, dans les bals et quadrilles de la cour, la comtesse Jules qui avait été présentée à l'époque de son mariage, mais qui, n'étant pas riche, vivait presque toujours dans la terre de son mari à Claye en Brie.

La reine s'étonnait de ne pas voir habituellement à Versailles une personne qui avait autant de moyens d'y plaire. L'aveu que fit alors madame de Polignac qu'elle avait même été privée par son peu de fortune de paraître aux mariages des princes frères de Louis XVI vint encore ajouter à l'intérêt qu'elle inspirait. La faveur dont elle devait bientôt devenir l'objet n'éclata de manière à fixer l'attention des courtisans et du public que dans une revue de la plaine des Sablons, où l'on avait dressé une tente pour Marie-Antoinette et pour sa suite. L'effet extraordinaire que madame de Polignac produisait en ce moment la touchait beaucoup, devait la charmer et cependant ne l'enivrait pas; elle entrevoyait tout ce qu'il y avait de dangereux dans des bontés aussi marquées. La reine, ennemie de la gêne et de l'étiquette, et excitée par de trop faciles conseillers, aurait voulu jouir du bonheur de la vie privée; elle recherchait surtout avec avidité les douceurs de cette amitié qui ne peut longtemps exister dans toute sa pureté entre une souveraine et une sujette. Madame de Polignac n'avait nullement brigué son élévation. Quelques contemporains ont dit et écrit qu'elle céda aux conseils de sa famille ou de ses amis, en se prêtant à l'exécution d'un plan dont le but était de rendre plus active la bienveillance jusqu'alors stérile de la reine. Elle lui écrivit donc une lettre remplie des expressions de la douleur qu'elle éprouvait d'être forcée de s'éloigner. Le défaut de moyens suffisants pour vivre convenablement à la cour n'était, disait-elle, qu'une raison secondaire : la première de toutes était la crainte de voir tôt ou tard s'affaiblir un attachement dont elle sentait tout le prix, et d'être ensuite livrée aux haines redoutables que lui aurait suscitées une préférence aussi honorable. Cette démarche eut l'effet qu'en avaient attendu ceux par qui elle était suggérée. Marie-Antoinette voulut plus que jamais fixer la comtesse Jules auprès d'elle, en lui assurant un sort qui la mît à l'abri de toute inquiétûde; mais elle se borna d'abord à lui donner un très-bel appartement au haut de l'escalier de marbre du palais de Versailles. Quelque temps après, la place de premier écuyer, en survivance du comte de Tessé, qui n'avait pas d'enfants, fut accordée à M. de Polignac. Le traitement attaché à cette place et les faibles émoluments du régiment dont il était colonel formaient alors, avec le modique patrimoine des deux époux, peut-être aussi quelques pensions, toute la fortune de la favorite, qui fut longtemps sans tenir un grand état. La famille de Polignac n'étalait donc pas à la cour une splendeur qui pût motiver aucun mécontentement public. Mais on envia moins la valeur réelle des grâces qu'elle avait obtenues que l'intimité que devaient amener des rapports journaliers existants entre la reine et les membres de cette famille ou leurs clients. On calcula que les places, les honneurs de toute espèce seraient distribués dans le salon de madame de Polignac, dont le mari reçut bientôt (1780) de la bonté du roi le titre de duc héréditaire. Cependant, à l'époque dont il est ici question, sa société, tout occupée de se maintenir dans la faveur, ne se mêlait point des affaires sérieuses auxquelles la jeune épouse de Louis XVI était encore étrangère. Le principal intérêt était de lui plaire, et les habitués les plus assidus en possédaient personnellement tous les moyens. Cette princesse s'en tint pendant quelque temps à des visites fréquentes chez celle qu'elle appelait *son amie*. Quand ces visites eurent lieu à Paris, où Marie-Antoinette se rendait tout exprès, et surtout quand elle s'établit au château de la Muette pour être plus à portée d'aller voir madame de Polignac pendant ses couches, on parla dans le public de la favorite de la reine plus sévèrement qu'on n'aurait parlé d'un favori du roi. La reine ne prit la résolution de passer une partie de ses journées chez la duchesse que lorsque celle-ci fut gouvernante des enfants de France, et que son mari eut réuni la surintendance des postes à la charge de premier écuyer. On a prétendu que souvent l'auguste fille de Marie-Thérèse, heureuse de se trouver avec l'amie de son choix, lui disait : « Ici, je ne « suis plus la reine, je suis moi. » Le Dauphin, né le 22 octobre 1781, avait un an quand des malheurs de fortune ou des torts de conduite du prince de Rohan-Guéménée obligèrent la princesse son épouse de quitter les fonctions importantes qui lui avaient été confiées par le roi. Le baron de Besenval dit dans ses *Mémoires* posthumes, et on a répété d'après lui, que, lorsque les idées se fixèrent sur madame de Polignac pour la charger de l'éducation de l'héritier du trône, elle n'était plus aussi bien dans le cœur de la reine. Besenval ajoute que ce fut lui qui parvint à intéresser dans cette circonstance jusqu'à l'amour-propre de la souveraine. Il est cependant assez probable que Marie-Antoinette eut avant tout le monde l'idée de remplacer ainsi la princesse de Guéménée, et qu'elle vit dans cette nomination la certitude de pouvoir surveiller le premier âge de ses enfants. D'ailleurs madame Campan le dit positivement dans ses *Mémoires*. La reine ne se dissumulait pas qu'un assujettissement continuel et une grande responsabilité ne convenaient guère aux goûts simples de la duchesse de Polignac, qui, née calme, paresseuse même, et aimant plus que tout une vie tranquille dont son existence à la cour avait déjà beaucoup dérangé les habitudes, ne devait pas désirer une chaîne plus forte encore, quelque glorieuse qu'elle pût être. Mais Marie-Antoinette se disait qu'accepter cet emploi serait donner la plus grande preuve d'un véritable dévouement. Son attente ne fut point trompée. Dès lors elle vint souvent dîner chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi; et afin qu'un

surcroît de dépense ne devînt pas une trop grande charge pour la gouvernante, elle fit ajouter au traitement de celle-ci une somme considérable comme dédommagement. Madame de Polignac avait une figure plutôt charmante que réellement belle, et qui joignait à une expression spirituelle une douceur infinie. On croyait y lire tout ce qu'il y avait de bon, de bienveillant dans son âme, sans la moindre prétention ni affectation. Toujours égale, inaccessible à la jalousie comme à l'ambition, elle semblait, tant qu'elle n'éprouvait point de forte contrainte, être contente de sa situation, de même qu'elle était contente des personnes avec qui elle se trouvait. Seulement on lui reprochait dans le monde une extrême froideur. Peut-être, en effet, ne cachait-elle pas toujours assez l'ennui que lui causaient les visites d'étiquette qui se succédaient chez elle à Versailles tous les dimanches, visites auxquelles n'avaient aucune part les affections du cœur. Le reste de la semaine, madame de Polignac menait dans le palais du roi une espèce de vie de château. Sa société journalière se composait, avec sa famille, d'une douzaine de personnes. Elle aurait fait volontiers le sacrifice de sa fortune nouvelle et d'une existence si brillante, pour aller jouir à Paris d'une douce liberté accompagnée de l'aisance plutôt que de la richesse. Comme tout ce qui tenait à son mari était aussi comblé des bienfaits de la cour, elle ne tarda pas à être en butte non-seulement aux traits de l'envie, mais à ceux de la calomnie. Cependant la vérité est qu'elle n'eût que très-peu profité de son crédit sans les fréquentes sollicitations de quelques-unes des personnes qui l'entouraient. Elle possédait un jugement sain et donna souvent d'utiles conseils à Marie-Antoinette. Aussi fut-elle profondément affectée lorsqu'elle put juger par elle-même qu'elle partageait la censure dont cette princesse était devenue l'objet un peu avant la révolution. Le peuple attribuait à l'influence qu'elle avait sur l'esprit de la reine les maux qui pesaient sur la France. On était même parvenu à inspirer au premier Dauphin, mort peu de temps après l'ouverture des états généraux, des préventions contre sa gouvernante qui s'étendirent jusqu'à la reine. Enfin on accusait la duchesse de Polignac d'avoir eu sa part dans la dilapidation des finances de l'Etat, tandis qu'elle et son mari n'avaient pu qu'établir la balance entre leurs revenus et leurs dépenses pour subvenir à ce qu'exigeait d'eux une représentation nécessaire et continue. Madame de Polignac se vit obligée de se soustraire par la fuite à la fureur populaire. Ce fut dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789 qu'elle quitta Versailles par ordre du roi et de la reine, avec le duc son époux, la duchesse de Guiche sa fille, la comtesse Diane de Polignac sa belle-sœur, en même temps que le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs enfants. Cette famille entière traversa le royaume au milieu des plus grands périls, et se rendit en Suisse, puis à Vienne. On a recueilli des lettres de Louis XVI à la duchesse de Polignac, écrites en 1791 au palais des Tuileries. Elles prouvent que le roi était de moitié dans l'affection tendre de la reine pour la gouvernante du Dauphin et pour tout ce qui lui tenait de près. On lit dans une de ces lettres : « Je ne serai heureux « que le jour où je me retrouverai avec mes « anciens amis. » Le duc de Polignac devint l'agent des princes frères de Louis XVI auprès de la cour d'Autriche. La duchesse mourut à Vienne le 9 décembre 1793, âgée de 44 ans. On a gravé sur sa tombe qu'elle fut consumée par la douleur, et rien n'est plus vrai. Tous ceux qui connaissaient particulièrement la duchesse de Polignac donnèrent de vifs regrets à sa mémoire. Le duc passa bientôt après en Russie, et de là dans l'Ukraine, où il obtint une terre des bienfaits de Catherine II. Il est mort à St-Pétersbourg le 21 septembre 1817. On a imprimé à Londres des *Mémoires de la duchesse de Polignac* (1 vol. in-12). L—F—E.

POLIGNAC (AUGUSTE-JULES-ARMAND-MARIE, prince DE), maréchal de camp, ambassadeur, pair de France, ministre des affaires étrangères et président du dernier cabinet de Charles X, etc., naquit à Paris le 14 mai 1780. Fils puîné de la brillante et malheureuse favorite de Marie-Antoinette, il partageait au château de Versailles, ainsi que ses deux frères Armand et Melchior, l'éducation, les jeux et les exercices des enfants de France, lorsque éclata la révolution de 1789. Contraint à s'expatrier et devenu veuf au mois de novembre 1793, son père, le duc de Polignac, dont la fortune se trouvait considérablement réduite par les confiscations révolutionnaires, prit le parti de se retirer en Ukraine avec ses enfants. Il y reçut une mission du comte de Provence, devenu Louis XVIII, auprès de l'impératrice Catherine, et passa à St-Pétersbourg, pour cet objet, une partie de l'hiver de 1795. Puis, comme les négociations dont il était chargé réclamaient sa présence à Vienne, il retourna dans cette capitale avec Jules, son second fils, alors âgé de seize ans, et tous deux descendirent à l'hôtel de l'ambassadeur russe, le comte de Rasumowski, ami particulier du duc. Les deux exilés reprirent au bout de quelque temps le chemin de la Russie, où se formait alors, sous le commandement de Suwarow, un camp de 40,000 hommes aux environs même de la petite ville de Fulezin, dans le voisinage de laquelle habitait la famille de Polignac. Le jeune gentilhomme français fut présenté au feld-maréchal russe, qui l'accueillit bien et lui fit accepter le grade d'officier dans un de ses régiments d'infanterie. A la mort de Catherine, Suwarow fut momentanément privé de son commandement et reçut du czar Paul Ier l'ordre de se retirer dans ses

terres. Dégoûté du contact d'hommes dont le séparaient tant de dissemblances de goûts, d'habitudes et d'éducation, las de la vie oisive des garnisons russes, le jeune Polignac quitta bientôt le service pour rentrer dans sa famille. Ici s'ouvrit pour lui le nouvel horizon sous lequel devait se mouvoir sa destinée entière. Le duc de Polignac n'avait cessé d'entretenir une correspondance active et affectueuse avec M. le comte d'Artois, alors retiré sur le sol britannique. Informé par lui de la détermination de son fils, ce prince témoigna le désir de l'attacher à sa personne. Jules accepta cette offre avec reconnaissance. Il partit au printemps de 1800 pour Riga, d'où il fit voile vers sa nouvelle destination. A son arrivée à Londres, Monsieur l'accueillit avec une extrême bienveillance et le nomma l'un de ses aides de camp. On comprend que ce service n'avait rien de bien actif dans les circonstances où le prince se trouvait placé. Jules de Polignac profita de ses loisirs pour visiter l'Angleterre et l'Ecosse. Il y retrouva plusieurs personnes qui avaient connu ses parents aux jours de leur prospérité, et cette exploration, conçue dans un but de simple distraction, ne demeura pas stérile pour lui. L'activité industrielle de la Grande-Bretagne, sa puissance commerciale attestée par la présence dans ses ports des pavillons de tous les peuples du globe, l'ordre et la liberté dont on y jouissait, pénétrèrent son esprit d'enthousiasme pour les institutions anglaises, source de tant de bienfaits, et du vif désir secret de les voir se naturaliser quelque jour dans son pays. Ce vœu, qui, fortifié par une étude plus approfondie, devint plus tard l'une des préoccupations de sa vie politique, ne devait pas être exaucé! — Le coup d'Etat du 18 brumaire, en élevant le général Bonaparte au pouvoir suprême, avait amené la dissolution du conseil organisé par Louis XVIII pour préparer le rétablissement de la monarchie par des négociations pacifiques avec les chefs du parti constitutionnel. L'effet de cette dissolution fut de transporter au comte d'Artois la direction momentanée des destinées de la famille royale. Plein de qualités attachantes, mais léger, impatient et dépourvu d'expérience politique, ce prince, dès l'origine de son émigration, n'avait cessé de poursuivre dans d'aventureuses tentatives la révolution favorable que le comte de Provence, mieux avisé, s'obstinait à attendre du mouvement des esprits et des progrès de l'opinion publique prudemment pénétrée et adroitement dirigée. Par une de ces illusions propres aux exilés de tous les temps et de tous les pays, le comte d'Artois se persuadait que le renversement du régime consulaire aurait pour conséquence immédiate et inévitable la restauration de la maison de Bourbon; il ne tenait aucun compte des prétentions et des convoitises qu'avait allumées la perturbation révolutionnaire de 89 et de la puissance des intérêts qu'elle avait fait naître. De là, les encouragements plus ou moins directs donnés par ce prince ou en son nom à une foule d'aventuriers subalternes qui, se croyant sûrs d'être avoués ou au moins récompensés en cas de réussite, ne reculaient devant aucune extrémité pour accomplir ce qu'ils savaient être dans la pensée intime du prince; de là, l'affreux attentat du 3 nivôse, conception révolutionnaire (1) exécutée par des mains royalistes avec l'or de l'Angleterre et dont la seule proposition eût certainement révolté l'humanité et soulevé l'indignation du frère de Louis XVI. La malveillance, alors et depuis, a souvent mêlé le nom de Jules de Polignac à ce sauvage attentat, dont il n'avait pas même eu connaissance (2). Mais, deux ans plus tard, le général Pichegru, s'étant réfugié à Londres après son évasion de Sinnamary, lia des rapports avec plusieurs émigrés français et notamment avec Georges Cadoudal, adversaire capital et formidable du premier consul, dont il avait juré l'extermination. Ces deux personnages, qu'unissait une haine commune bien plus qu'une affection identique, formèrent le complot de renverser le régime établi par le 18 brumaire et proposèrent aux deux frères Polignac de s'associer aux périls de cette entreprise. Jules de Polignac y vit surtout une occasion de se retrouver sur cette terre de France, qui n'avait cessé de fixer ses souvenirs et ses regrets, et se mit à la disposition du général. Tous deux débarquèrent avec le marquis de Rivière et quelques autres conjurés sur la falaise de Biville le 16 janvier 1804, et se rendirent lentement par des routes détournées, qu'éclairaient de fidèles agents, à Paris, où Armand de Polignac et Georges Cadoudal les avaient devancés. Quel fut le degré de participation des deux frères à ce complot tramé pour la restauration du trône héréditaire? L'information juridique fournit peu de lumières à cet égard, et tout ce qu'on peut en induire, c'est que cette participation fut très-faible, surtout en ce qui concerne Jules de Polignac. S'apercevant, dit-il dans ses interrogatoires, que le complot, au lieu de viser à un changement de gouvernement, n'était dirigé que contre les jours du premier consul, mal assuré d'ailleurs des véritables dispositions de Moreau, il avait songé, ainsi que son frère, à abandonner l'entreprise et à se retirer en Hollande. Mais la police prévint cette salutaire détermination en s'emparant de tous les conjurés. Le premier consul avait momentanément conçu l'idée de livrer les frères Polignac et le marquis de Rivière à la commission militaire qui venait de faire périr l'infortuné duc d'Enghien; il en fut détourné par les sages représentations de Réal, alors préfet de police (3), et, après une instruction

(1) *Mémorial de Ste-Hélène.*

(2) Dans une lettre produite en 1830, au procès des ministres de Charles X, M. Réal, préfet de police à l'époque de la machine infernale, attesta que, après avoir consulté de nombreuses notes et relu les débats du procès, *le nom de M. de Polignac n'avait pas même été prononcé dans toute cette terrible affaire.*

(3) Notes inédites du prince de Polignac.

qui dura trois mois environ, les débats de ce mémorable procès s'ouvrirent devant la cour spéciale de la Seine, sans assistance de jurés, le 28 mai 1804. Les magistrats interrogateurs n'avaient épargné aucune démarche ni même aucun artifice (1) pour obtenir du jeune accusé des révélations qu'il n'était guère en état de leur offrir. Ses réponses à l'audience présentèrent la même absence d'intérêt; mais lorsque le ministère public eut requis la peine de mort contre les deux frères, il se produisit un incident qui excita la plus vive émotion dans l'auditoire. Armand de Polignac déclara qu'il n'avait qu'un vœu à exprimer : que si l'un des deux devait périr, c'était son frère, si jeune encore, qu'il fallait épargner. « Ne l'écoutez pas, s'écria Jules avec « l'exaltation du désespoir, c'est mon frère qu'il « faut sauver, c'est lui qu'il faut rendre aux lar« mes d'une épouse; j'ai trop peu goûté la vie « pour la regretter, et je n'ai, moi, ni femme ni « enfants dont l'image puisse me poursuivre au « moment de mourir. » Soit que ces généreuses paroles eussent touché ses juges, soit insuffisance des charges de l'accusation, Jules de Polignac ne fut condamné qu'à deux ans d'emprisonnement. Le premier consul, désarmé par les supplications de Joséphine, commua en une détention perpétuelle la peine capitale prononcée contre son frère. La satisfaction que fit éprouver à Jules de Polignac ce dénoûment pacifique d'une accusation capitale l'induisit à une démarche irréfléchie, bizarre, mais que des affirmations formelles ne permettent guère de révoquer en doute. Peu de jours après le jugement rendu, il témoigna le désir de faire une communication au préfet de police, et, après avoir exprimé à Réal la reconnaissance dont il était pénétré, il lui proposa de se rendre à Londres pour y négocier la paix entre les deux gouvernements. Réal crut devoir informer le premier consul de cette velléité diplomatique si étrange à l'âge et dans la position du condamné; mais le chef de l'Etat la traita de pure niaiserie et défendit à Réal de divulguer même qu'il lui en eût fait part (2). Quoi qu'il en soit, la captivité de Jules de Polignac ne prit pas fin au terme marqué par son jugement. Il fut arbitrairement retenu par ordre du gouvernement comme prisonnier d'Etat. Les deux frères furent d'abord conduits au fort de Ham, puis écroués successivement dans la maison d'arrêt du Temple et au donjon de Vincennes. Des propositions plus ou moins directes leur furent faites de racheter leur liberté en prenant du service sous le régime impérial : ils s'accordèrent à les repousser. Lors du remplacement de Fouché par le duc de Rovigo au ministère de la police générale, dans les premiers jours de juin 1810, Armand et Jules obtinrent un adoucissement à leur sort. Ils furent transférés dans une maison de santé du faubourg St-Antoine, la même qu'habitait le général dont l'audacieuse tentative (*voy.* MALET) faillit renverser, en une matinée d'octobre 1812, cet établissement impérial si puissant en apparence, si précaire en réalité. Des rapports assez suivis se formèrent entre eux; mais Armand et Jules de Polignac demeurèrent étrangers à un complot dont la tendance était en opposition directe avec leurs sentiments politiques. C'est dans cette captivité de huit années, dont les premières surtout s'écoulèrent au milieu des privations les plus dures et des vexations les plus amères, que Jules de Polignac, imbu jusqu'alors, à l'exemple d'un grand nombre de personnes de sa caste, des principes de la philosophie moderne, « s'accoutuma, dit une « voix éloquente, à chercher une consolation ail« leurs que dans ce monde, et qu'il acquit cette con« viction religieuse et contracta ces habitudes de « piété qui depuis ont servi de prétexte à tant d'in« justes préventions (1). » Au mois de janvier 1814, lors de l'entrée des armées étrangères en France, le gouvernement impérial crut devoir prendre des mesures plus sévères à l'égard des détenus. Ils furent enlevés un soir pour être transférés au château de Saumur. Mais ils réussirent à tromper la surveillance de leurs gardes, et, après treize jours d'une marche pénible et périlleuse, ils parvinrent à Vesoul, où se trouvait Monsieur, comte d'Artois. Lorsque ce prince eut pris comme lieutenant général les rênes du gouvernement, Polignac fut chargé de se rendre à Toulouse en qualité de commissaire extraordinaire de la 10e division militaire. Il déploya dans ce poste temporaire un louable esprit de conciliation, et, sa mission terminée, il revint à Paris. M. Cortois de Pressigny, évêque de St-Malo, avait été accrédité comme ambassadeur auprès du saint-siége avec des instructions très-détaillées, mais très-excessives, du prince de Talleyrand. Ces instructions, habilement rédigées et revues par Louis XVIII (2), n'allaient à rien moins qu'à l'abolition du concordat de Fontainebleau et même de celui de 1801, que le pape avait librement consenti, et dont on lui représentait le sacrifice comme « attendu par « tout l'épiscopat français (3) ». Ces demandes ayant causé quelque ombrage à Pie VII, le marquis de Jaucourt songea à prévenir un regrettable conflit par des instructions plus pacifiques dont il confia la remise à Jules de Polignac. Ce dernier partit immédiatement pour Rome et fut

(1) Un des plus condamnables de ces artifices consista à faire accroire à Jules de Polignac que son frère avait péri de mort violente. Cette fausse nouvelle l'avait pénétré de douleur, lorsque, étant un jour devant la croisée de sa prison, il crut voir son frère lui-même traverser la cour avec quelques détenus entourés de gendarmes. Craignant d'être le jouet d'une flatteuse illusion, il eut l'idée d'entonner timidement les premières notes d'un air familier à leur enfance. Quelle fut sa joie quand il entendit une voix chère achever le refrain commencé! Il ne s'était pas trompé!

(2) *Souvenirs anecdotiques et politiques tirés du portefeuille d'un fonctionnaire de l'empire*, t. 1er, p. 141.

(1) Discours de M. de Martignac devant la cour des pairs, décembre 1830.

(2) *Histoire de Pie VII*, par M. Artaud, t. 2.

(3) *Histoire de Pie VII*, par M. Artaud, t. 2.

accueilli avec bienveillance par le saint-père. Mais ces négociations furent traversées par les événements du mois de mars et ne reprirent leur cours qu'à la nomination du duc de Blacas, qui remplaça M. de Pressigny après la seconde restauration. Pendant son séjour à Rome, qui se prolongea jusqu'au commencement de 1815, Jules de Polignac entretint avec le marquis de Jaucourt une correspondance suivie touchant la situation de l'Italie, et il remit au ministre, d'après son invitation, un mémoire où se trouvaient consignées les observations qu'il avait recueillies durant sa mission. Ce travail fut placé sous les yeux de Louis XVIII, qui s'en montra fort satisfait. Lors du débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence, Jules de Polignac accompagna le comte d'Artois à Lyon et fut témoin de ses impuissants efforts pour prévenir la défection des troupes. Cette défection éclata sans mesure après le départ du prince, et Polignac, qui s'était réuni au maréchal Macdonald, ne dut comme lui son salut qu'à la vitesse de son cheval. Louis XVIII, retiré à Gand, ayant désiré établir des communications avec le duc d'Angoulême, péniblement occupé dans le midi de la France à lutter contre l'invasion impériale, Jules de Polignac se dévoua à cette entreprise périlleuse; mais il apprit en route la capitulation de sa fidèle armée et se dirigea sur les frontières de la Savoie, où, devenu momentanément prisonnier du colonel Bugeaud, qui y commandait un régiment, il fut redevable de sa délivrance à la générosité ou à la prudence du maréchal Suchet. A son retour en France, le roi le chargea de se rendre dans l'Isère en qualité de commissaire extraordinaire et d'organiser dans ce département, si agité par le retour de Napoléon, une administration destinée à y préparer le rétablissement du gouvernement royal. A la suite de cette mission, il fut compris dans la promotion de pairs qui eut lieu le 17 août 1815. Mais lorsqu'à la réunion des chambres, au mois d'octobre suivant, le comte de Polignac fut appelé à prêter serment à la charte en cette qualité, il opposa à l'accomplissement de cette formalité quelques objections qui firent ajourner son admission. La chambre délégua deux de ses membres pour l'interroger sur les motifs de sa résistance. Le comte objecta que l'article 6 de ce pacte fondamental, qui proclamait la religion catholique religion de l'Etat, paraissait destiné à subir, comme plusieurs autres, quelques modifications propres à en altérer le sens, et qu'il ne voulait pas s'enchaîner par un serment absolu. Ce motif manquait de fondement, puisque l'article 6 ne faisait point partie de ceux que l'ordonnance du 13 juillet avait déclarés sujets à révision, et l'on peut croire que la répugnance du récipiendaire venait plutôt de la part insuffisante que, suivant lui, la charte constitutionnelle avait faite au culte traditionnel de l'Etat. Cependant le marquis de Fontanes, l'un des commissaires, proposa de passer outre; mais la chambre des pairs refusa d'adopter ces conclusions et maintint son ajournement. Cet incident, grossi ou dénaturé par l'esprit de parti, produisit une sensation fâcheuse. La prévention publique, si indulgente pour la fragilité du serment politique, traita sévèrement une hésitation qui témoignait du moins que le sentiment de son importance n'était point éteint dans tous les esprits. Au lieu d'une garantie de sincérité, elle n'y voulut voir qu'un acte de soulèvement contre les institutions nouvelles dont la France était redevable à la restauration. Cette impression lui fut d'autant plus pénible qu'on la fit remonter jusqu'au prince qui lui accordait sa confiance particulière; l'opposition du nouvel élu parut un nouveau témoignage de l'aversion plus ou moins déclarée qu'on imputait à Monsieur pour la charte constitutionnelle. Le comte de Polignac ne négligea aucune démarche auprès de M. de Richelieu, alors président du conseil, pour dissiper ces soupçons ombrageuses. Enfin, le cardinal de Périgord, grand aumônier de France, ayant obtenu du roi que, dans son discours d'ouverture de la session de 1817, il insérât une phrase en faveur de la prééminence du culte catholique (1), Jules de Polignac, le comte de la Bourdonnaye-Blossac, le maréchal de Vioménil et le duc de Rivière, qui avaient suivi son exemple, prêtèrent un serment sans réserve. Mais ce dénoûment n'effaça point l'impression défavorable qu'avait fait naître l'opposition momentanée du comte de Polignac. Elle réveilla l'impopularité traditionnelle attachée à son nom depuis la fin du siècle dernier et dont l'aveugle persistance ne put être désarmée ni par la bienveillance personnelle de son caractère, ni par le patriotisme qu'il déploya et les services qu'il rendit plus tard dans sa carrière diplomatique. Les rapports particuliers et par suite les rapports politiques du comte de Polignac avec le duc de Richelieu en souffrirent également. Ces divisions, alimentées de l'hostilité croissante que le comte d'Artois manifestait au système gouvernemental de son frère, prirent bientôt un caractère plus tranché, et le confident intime de Monsieur passa ouvertement dans le camp antiministériel. Sa maison devint un point de ralliement pour les pairs et les députés de cette nuance, tels que MM. de Chateaubriand, de Villèle, Corbière, Mathieu de Montmorency, Bertin de Vaux, etc. Cependant Jules de Polignac, privé de talent oratoire et généralement étranger à la pratique des affaires, n'obtint qu'une importance médiocre à la chambre des pairs et ne parut que rarement à la tribune. Il prit part toutefois, au mois de janvier 1817, à la discussion de la loi d'élection et se fit remarquer par l'insistance

(1) Cette phrase était ainsi conçue : « Attachés par notre conduite, comme nous le sommes de cœur, aux divins préceptes « de la religion, soyons-le aussi à cette charte qui, sans toucher « au dogme, assure à *la foi de nos pères la prééminence qui lui « est due*, etc. » Tous ces détails sont extraits des notes inédites du prince de Polignac.

avec laquelle il défendit les censitaires au-dessous de trois cents francs privés dans l'économie du projet de toute part à la représentation nationale. Une circonstance douloureuse, la mort de sa femme, miss Campbell, riche héritière catholique d'une famille distinguée d'Ecosse (1819), l'éloigna de la vie politique, et cette inaction se prolongea pendant la première année du ministère royaliste de 1821. Lorsqu'au mois de décembre 1822 M. de Chateaubriand reçut le portefeuille des affaires étrangères, il proposa au comte de Polignac l'ambassade de Londres, vacante par sa promotion, et, malgré l'opposition secrète de M. Canning et la répugnance marquée de M. de Villèle, qui n'avait aucune foi dans sa capacité, Louis XVIII signa le 10 juin suivant l'ordonnance qui l'y appelait. Le prince de Polignac (1) partit pour son poste sur la fin de ce mois. Le roi Georges VI, qu'il avait eu souvent l'occasion de rencontrer dans sa jeunesse, l'accueillit avec une cordialité dépouillée de toute espèce d'étiquette (2), et ces témoignages répétés de bienveillance ne furent pas inutiles par la suite au succès de sa légation. Le prince de Polignac s'attacha à combattre les préventions de M. Canning par l'ouverture et la franchise de ses rapports. Il y réussit, et ce ministre ne tarda pas à lui donner un témoignage personnel de sa confiance dans une conjoncture importante et délicate. La jalousie britannique avait été vivement excitée par le succès matériel de notre guerre en Espagne, et sa susceptibilité commençait à prendre ombrage de la durée de notre occupation militaire. Un jour que l'ambassadeur français assistait à une séance de la chambre des communes, M. Canning vint lui annoncer qu'il allait, selon toute apparence, être interpellé à cet égard : « Puis-je, ajouta le ministre, assurer la chambre que l'occupation « française en Espagne ne sera que momentanée ? » Le prince se crut en mesure de répondre affirmativement, mais en ajoutant qu'il n'était porteur d'aucune pièce qui l'autorisât à donner à sa réponse un caractère officiel. M. Canning monta immédiatement à la tribune et prévint les interpellations annoncées en faisant connaître les intentions pacifiques du gouvernement français. Quelques membres lui demandèrent si ses assertions étaient fondées sur quelque note diplomatique qui ne permît pas d'en contester l'authenticité. « Aucun document de ce genre ne m'a été « communiqué, répondit M. Canning, mais j'ai « la parole de l'ambassadeur, et cela me suffit. » Cette réponse suffit aussi à la chambre, et l'incident n'eut aucune suite. Le prince de Polignac mit à profit son séjour en Angleterre et son rang diplomatique pour étudier les institutions de la Grande-Bretagne d'une manière plus approfondie et plus fructueuse qu'il n'avait fait vingt-cinq ans auparavant. Il recueillit sur l'organisation commerciale, administrative et judiciaire, une foule de notes et de renseignements que devait disperser le vent des révolutions. Il signala par des traces moins fugitives cette ambassade de six années qui constitueront aux yeux de la postérité la période la meilleure, la plus inattaquable de sa carrière politique. Plusieurs Français bannis à la suite de nos discordes civiles durent à son active médiation et même à son assistance personnelle la faveur de rentrer honorablement dans leur patrie. Ses réclamations obligèrent les Anglais à abandonner nos pêcheries sur les côtes de la Manche, qu'ils étaient en possession d'envahir depuis la conclusion de la paix. Les commerçants français ne pouvaient pénétrer dans la rivière de Gambie qu'en se soumettant à des formalités arbitraires qu'il fit régulariser. Informé que notre pavillon était soumis à des avanies fréquentes sur les côtes d'Afrique, sous prétexte que quelques maîtres de navires se livraient au commerce des noirs, il obtint la réparation de ces insultes et la restitution des navires confisqués. Il fit relever d'une déchéance arbitrairement prononcée par le gouvernement britannique les anciens colons de St-Domingue dont les réclamations avaient été écartées par ce motif, et ses démarches actives assurèrent le payement d'un grand nombre de créances arriérées. Enfin ce fut lui qui négocia la conclusion du traité de navigation signé le 26 janvier 1826 entre la France et l'Angleterre, traité qui stipulait d'importants avantages au profit de notre commerce national. — Mais le moment approchait où l'aptitude personnelle du prince de Polignac allait être soumise à des difficultés plus sérieuses que celles qu'il avait rencontrées dans la condition subordonnée d'un poste diplomatique. A l'habile mais impopulaire administration de M. de Villèle (*voy.* ce nom) avait succédé un cabinet composé d'hommes loyaux et capables, mais trop exclusivement préoccupés de calmer à tout prix la défiance et l'irritation des esprits. De là, ce système de regrettables concessions qui, sans concilier à la couronne la sympathie de ses adversaires, avait gravement atteint son pouvoir et sa considération. Pénétré de la stérilité de sa condescendance, Charles X s'était adressé à M. Royer-Collard, président de la chambre des députés, pour qu'il lui fît connaître les hommes qui, à son avis, exerceraient le plus d'influence sur la majorité de l'assemblée, et M. Royer-Collard avait répondu qu'il n'était au pouvoir d'aucun ministère de conquérir une majorité solide dans une chambre dépourvue de cohésion et d'homogénéité. Dans ces circonstances critiques, Charles X crut devoir préférer le dévouement à l'expérience, et ses regards se tournèrent vers l'homme dont la vie entière n'avait été qu'un long exemple de fidélité. Le roi prescrivit secrètement, au mois de janvier 1829, à M. Portalis,

(1) Le comte de Polignac venait d'être décoré du titre de prince romain par un bref pontifical du 24 mai 1822.

(2) *Congrès de Verone*, par M. de Chateaubriand; lettre du prince de Polignac, du 10 août 1823.

ministre par intérim des affaires étrangères, de mander le prince de Polignac à Paris pour y conférer avec le duc de Mortemart, ambassadeur de France en Russie. Le prince, dit-on, hésita à obéir. Etranger depuis six ans aux luttes des partis, il n'aspirait qu'à garder une position dont il appréciait l'importance et l'utilité; sous le prétexte énoncé dans la lettre ministérielle, il entrevit l'arrière-pensée d'une destination plus brillante et plus précaire. Il partit néanmoins sans retard et se rendit en arrivant auprès de M. Portalis, qui l'entretint brièvement et l'engagea à aller apprendre aux Tuileries le véritable motif de son appel. Ce fut là que le prince recueillit pour la première fois de la bouche de Charles X l'intention de lui donner une place dans le cabinet dont il méditait la formation ou le remaniement (1). Soit que ce témoignage signalé de confiance eût modifié ses dispositions, soit dévouement réel, le prince parut correspondre avec zèle aux volontés du roi. Il visita différents personnages politiques, entre autres le duc Decazes, avec qui il avait toujours entretenu de bons rapports, et même quelques membres du centre gauche, partisans réservés mais sincères de la monarchie des Bourbons. Mais ses démarches échouèrent contre les obstacles que la prévention publique, surexcitée par sa présence, dressait partout autour de lui, et il reconnut bientôt l'impossibilité de constituer une administration sérieuse et viable. Les membres du cabinet, pressentis sur l'adjonction du prince, manifestèrent la même répugnance et reprochèrent à M. Portalis l'espèce de cachoterie (2) à laquelle il s'était prêté pour l'attirer à Paris. Le prince de Polignac crut devoir profiter de son séjour pour offrir à la chambre des pairs, dans sa séance du 5 février 1829, une expression solennelle de sa foi politique. Son discours, débité avec un certain embarras et grossi de quelques détails négligés par les journaux, produisit peu d'impression au dehors comme au dedans de l'enceinte parlementaire. On fut moins touché de sa franchise apparente qu'alarmé des motifs politiques qui portaient le prince à le tenir. Il repartit le 15 février pour la Grande-Bretagne, laissant Charles X plus affecté que découragé du mauvais succès de cette tentative. Mais la santé du prince ayant été gravement compromise par suite des soins qu'il avait donnés à la maladie de sa fille, les médecins l'éloignèrent de Londres pendant quelques mois, et ce ne fut qu'à la fin de mai qu'il se crut en état de reprendre les travaux de son ambassade. Cependant ses forces s'étant trouvées encore insuffisantes, il demanda la permission de revenir en France et alla s'établir à Millemont, dans une terre aux environs de Paris (3). Ce fut là qu'il reçut de Charles X, au mois d'août, l'invitation directe de former un nouveau cabinet dans lequel il devait entrer comme ministre des affaires étrangères. Le projet du prince fut d'y conserver MM. Roy et de Martignac; mais M. de la Bourdonnaye, déjà désigné pour en faire partie, répudia absolument ce dernier choix; M. Roy refusa, et l'administration nouvelle (8 août), composée définitivement du prince de Polignac, de MM. de la Bourdonnaye, de Bourmont, Courvoisier, de Montbel, de Chabrol, se compléta quelques jours après par l'adjonction de M. d'Haussez, qui accepta le ministère de la marine au refus de l'amiral de Rigny. L'avénement de ce cabinet reposait sur une double idée parfaitement justifiable et même très-logique : l'inutilité des concessions essayées jusqu'à ce jour par la couronne et le besoin de lui rendre une attitude plus forte et plus décidée en présence des périls dont elle était menacée. Mais il y avait dans ce cortége de noms impopulaires dont il se composait quelque chose d'extrême que ne comportait point le caractère de la situation. Un tel assemblage n'avait pas même le mérite d'être homogène. L'homme aux catégories de 1815, M. de la Bourdonnaye, y coudoyait dans M. Courvoisier le défenseur le plus opiniâtre des doctrines du centre gauche, et l'impolitique de cette combinaison était en quelque sorte couronnée par le représentant de la défection la plus signalée, sinon la plus coupable (1) que le parti royaliste, en 1815, eût opposée aux défections collectives dont s'était grossi le bataillon de l'île d'Elbe. L'improbation presque universelle que suscita l'apparition de ce ministère eut pour premier et fâcheux effet de le vouer à une inaction à peu près absolue. Le prince de Polignac, connaissant le caractère ombrageux de M. de la Bourdonnaye, n'affectait aucune prétention dirigeante, demeurait étranger au mouvement politique et se concentrait dans les travaux de son administration. Il régularisait les divisions dans lesquelles elle se distribuait, assujettissait son budget à d'importantes réformes et pressait l'achèvement d'un code consulaire commencé depuis quelques années, et que l'Europe paraissait attendre avec intérêt. Il ouvrait des négociations commerciales avec les divers Etats européens et transatlantiques, et faisait étudier les contrées reculées de l'Asie pour y ménager un nouvel écoulement à nos produits. Mais ces pacifiques améliorations disparaissaient dans l'insurmontable impopularité du ministre qui les préparait. La plupart des hauts fonctionnaires de la dernière administration s'étaient séparés du nou-

(1) Lettre inédite du prince de Polignac, du 16 mai 1839.
(2) Documents inédits.
(3) Notes inédites du prince de Polignac.

(1) La défection du comte de Bourmont, abandonnant son corps d'armée la veille d'une entrée en campagne, ne saurait être assurément justifiée à aucun point de vue. Mais elle nous semble moins répréhensible que la divulgation, beaucoup moins remarquée, des forces de l'armée française adressée au duc de Wellington par les généraux Clarke et Beurnonville, et que la trahison du colonel Gordon, chef d'état-major de la division Durutte, *passant à l'ennemi* près du champ de bataille de Ligny, dans la journée du 16 juin. Voyez, sur tous ces faits, les *Derniers jours de la grande armée*, *passim*, et *les Cent-jours*, de Capefigue, t. 2, p. 167.

veau cabinet, et M. de Chateaubriand avait résigné l'ambassade de Rome, sans accepter l'offre du prince de Polignac, qui, sur l'ordre formel du roi, lui avait proposé à deux reprises de le conduire à St-Cloud. Les délibérations du conseil se ressentaient de l'état de gêne qui existait dans les rapports de ses deux chefs. M. Courvoisier proposa de le faire cesser par la création d'un président, et ce titre, dévolu au prince de Polignac, qui l'avait refusé précédemment des mains du roi (1), amena la retraite (17 novembre) de M. de la Bourdonnaye. Le portefeuille de l'intérieur fut confié à M. de Montbel, ami dévoué de M. de Villèle, et celui de l'instruction publique à M. de Guernon-Ranville, procureur général à Lyon, signalé pour son attachement à la charte constitutionnelle. C'est dans cette situation que le ministère, après avoir sollicité sans succès l'appui ou la coopération de plusieurs membres du côté droit et même du centre gauche, résolut d'affronter la session parlementaire qui s'ouvrit le 12 mars. Son plan était de ne soumettre aux chambres que des lois d'une utilité pressante et incontestable, et de proposer d'importantes réformes sur le budget de l'Etat. Le chef du cabinet méditait quelques amendements ultérieurs aux dernières concessions consenties par le roi touchant la presse et les listes électorales, et voulait par contre provoquer un retour complet aux prescriptions littérales de la charte, par l'abolition du double vote, de la septennalité et du droit d'amendement usurpé sur la prérogative royale. On se flattait ainsi d'obtenir une majorité suffisante pour arriver sans secousses à la fin de la session, époque où le concours d'une administration homogène et dévouée, la gloire que nos armées allaient recueillir dans l'expédition d'Afrique, dont on commençait à s'occuper, permettraient de hasarder sans trop de désavantage de nouvelles élections. Mais le succès de ce plan fut compromis dès le principe par l'insertion dans le discours du trône d'un paragraphe où Charles X faisait une allusion éventuelle aux obstacles que de *perfides insinuations*, de *coupables manœuvres* pourraient susciter à son gouvernement, et annonçait l'intention de les surmonter, à l'aide « de la confiance des Français et de l'amour qu'ils avaient toujours montré pour leur roi (2). » Cette déclaration, fort irréprochable d'ailleurs, empruntait un caractère particulier d'innocuité à son rédacteur, M. Courvoisier, partisan reconnu des libertés constitutionnelles. Mais elle avait le tort grave d'appeler l'opposition parlementaire sur un terrain que la prudence commandait d'éviter à tout prix. Ce fut en effet sur ce terrain périlleux que se débattit le projet d'adresse par lequel la chambre élective, trop fidèle écho des préventions publiques, refusait son concours à un ministère dont l'esprit, les desseins et les tendances lui étaient encore inconnus. L'incapacité oratoire du prince de Polignac éclata d'une manière fâcheuse dans ce débat, à propos de la révocation de M. Donatien de Sesmaisons, colonel de la garde royale, qui, au collége départemental de la Loire-Inférieure, avait voté pour le candidat de l'opposition. Le chef du conseil objecta que cette mesure n'avait pu porter atteinte à l'indépendance électorale, puisqu'elle était postérieure de plusieurs jours à l'élection. Cette justification dérisoire d'un acte exorbitant de sévérité ajouta au discrédit dont le ministère était frappé, et MM. de Montbel, de Guernon-Ranville, Berryer défendirent sans succès la prérogative royale contre une majorité injuste et passionnée. Certains membres poussèrent l'hostilité jusqu'aux limites d'un aveugle emportement. « On nous dit, s'écria l'un d'eux, que les minis« tres pourront proposer de bonnes lois, et qu'il « faut les attendre à l'œuvre pour les juger..... « Voici ma réponse : Ces ministres que l'opinion « publique réprouve, ces hommes *que mes con« victions condamnent*, vinssent-ils à nous les « mains pleines de bonnes lois, eh bien, je les « repousserais en disant : *Timeo Danaos et dona « ferentes.* » Retenu par une indisposition passagère, M. Courvoisier ne put soutenir le malencontreux paragraphe dont il s'était fait le protecteur. Vainement M. de Lorgeril, par un amendement que lui avait inspiré M. de Martignac, chercha-t-il à conjurer la solution absolue qu'appréhendaient avec trop de raison les amis de la monarchie : ces généreux efforts échouèrent. Quarante voix de majorité emportèrent cette trop mémorable adresse, dite des deux cent vingt et un, qui devait préparer en France et en Europe la voie à de nouvelles révolutions. Charles X fut profondément blessé de ce manifeste, dont les formes respectueuses ne lui firent aucune illusion sur le sens perfide qu'il croyait y découvrir. « Ce « n'est pas, dit-il, une question de ministres, mais « une question de monarchie. » Dans le conseil tenu le 17 mars, le lendemain même de ce vote mémorable, le roi déclara qu'il ne se soumettrait jamais, par le renvoi de ses ministres, aux prétentions de la chambre, et la discussion s'engagea immédiatement sur le parti à prendre à son égard. L'avis de la dissoudre, ouvert par M. de Montbel, et combattu par M. de Guernon-Ranville avec une liberté de langage que Charles X lui-même se plut à encourager, fut admis en principe; mais on convint que cette résolution ne serait publiée que lorsqu'on se serait mis en mesure de préparer de nouvelles élections, et qu'on se bornerait pour le moment à proroger les chambres jusqu'au 3 septembre prochain. Les ministres concertèrent la réponse que le roi

(1) Notes inédites du prince de Polignac.

(2) M. de Guernon-Ranville, appréhendant que l'opposition ne vit dans ces paroles la menace de gouverner par ordonnances, avait demandé qu'il y fût fait mention du *concours des chambres*. M. Courvoisier s'était prononcé avec force, et même avec irritation, pour le maintien textuel du paragraphe, et son insistance avait prévalu.

devait faire à la présentation de l'adresse et qui reproduisait comme *immuables* les résolutions énoncées dans son discours d'ouverture, et la chambre se sépara au milieu d'une extrême agitation. L'effet de ce court mais vif engagement du ministère avec les chambres fut de remettre en vigueur, dans la presse royaliste, les théories de coups d'Etat, de pouvoir constituant, qui avaient signalé les premières phases de son avénement. Il fit désavouer avec éclat ces doctrines, dont l'expression contrariait les idées modérées qui dominaient encore dans le cabinet. On peut établir comme certain, en effet, que le prince de Polignac lui-même, plus disposé que ses collègues à chercher le salut définitif de la couronne dans cette voie aventureuse, n'avait pour lors aucune idée arrêtée à cet égard. La perspective d'un coup d'Etat n'avait rien sans doute qui répugnât à son dévouement ni à sa conscience, et il s'était éventuellement expliqué en ce sens avec un membre du ministère, dans la juste impatience que lui avaient causée les débats de l'adresse; mais ce parti ne s'offrait à lui que comme une mesure extrême à laquelle il ne faudrait recourir qu'après avoir épuisé toutes les ressources régulières. Peu de jours après son entrée au ministère, M. de Guernon-Ranville avait remis au prince une note dans laquelle il combattait fort catégoriquement par avance toute pensée d'une excursion hors des limites de la charte, et le prince lui avait déclaré qu'il partageait pleinement son avis. Un témoignage plus concluant encore consiste dans le rapport que le président du conseil adressa à Charles X, par son ordre, peu de jours après la prorogation des chambres, sur la situation intérieure et extérieure de la France. Ce document, qui se compose du rapport proprement dit (14 avril) et d'une note écrite par le prince lui-même, a d'autant plus de valeur qu'il présente tous les caractères d'une communication confidentielle. Il ne fut point soumis au conseil et n'aurait acquis très-probablement aucune publicité sans l'insurrection de juillet, qui mit ces deux pièces au pouvoir du peuple. Le chef du ministère constate dans son rapport l'agitation qui, au sein des circonstances les plus prospères, se propage dans les esprits; mais il regarde l'immense majorité de la nation comme étrangère à cette agitation. « Le renversement de l'ordre de choses établi « par la restauration, consolidé par le gouvernement royal, continue le ministre, bouleverse« rait toutes les existences. Nos lois offrent une « carrière dans laquelle l'activité française peut « s'exercer sans danger et même avec profit « pour la chose publique. Les Français éprouvent « d'un côté un vif attachement pour l'égalité de« vant la loi, de l'autre une soif véritable de « distinctions; nos institutions concilient d'une « manière très-habile ce double sentiment et « leur procurent une satisfaction complète. Les « hommes les plus influents par leur rang ou « leur fortune attachent un juste prix à la parti« cipation que leur qualité de pair ou de député « leur donne à l'autorité législative; les proprié« taires d'un ordre inférieur trouvent dans l'exer« cice de moindres prérogatives un contente« ment d'autant plus vif qu'il ne leur est point « interdit d'aspirer à une plus haute existence. « La sécurité assurée à la vie privée, la protec« tion offerte à toutes les industries remplissent « les vœux du peuple. En un mot, ce n'est que « dans nos institutions actuelles que l'on trouve « le bien, ce n'est que d'elles qu'on attend le « mieux. » Le ministre se récrie ensuite avec énergie contre l'imputation de projets extraconstitutionnels incessamment adressée au régime royal par un parti qui « n'a pu soutenir sa do« mination pendant vingt ans que par l'intro« duction violente de cinq systèmes distincts de « gouvernement, appuyés chacun de listes de « proscriptions, de jugements par commissions, « et souvent de massacres populaires ». Il s'étonne que de telles suppositions soient dirigées contre un pouvoir que, depuis seize ans d'existence, « les plus odieuses provocations et quel« quefois les difficultés les plus réelles n'ont pu « décider à sortir, dans une seule occasion, des « limites de la plus stricte légalité ». Cependant le chef du conseil insinue que « des circonstances « *encore imprévues* pourraient nécessiter *une dé« viation quelconque de nos institutions;* mais il « ajoute que cette déviation, *fût-elle légère et ne « pouvant être que momentanée*, ne serait favora« blement accueillie qu'autant qu'il deviendrait « évident pour la conscience publique qu'elle as« surerait d'une manière immuable pour l'avenir « les bases sur lesquelles repose le système actuel « de notre gouvernement ». Le président du conseil examine, en terminant, quels remèdes le gouvernement est en mesure d'opposer aux causes de l'agitation qu'il a signalée. Ces causes sont la liberté immodérée de la presse et la pression révolutionnaire exercée sur l'indépendance électorale. La licence de la presse ne peut être réprimée que par les tribunaux. Quant à ces associations permanentes désignées sous le nom de *comités directeurs*, la législation actuelle est impuissante à les atteindre, puisque leur action se borne à faciliter l'accès des listes électorales à tout citoyen présumé hostile au gouvernement, et à circonvenir ceux dont le vote est suspect; il n'est pas possible de remédier à ce double abus sans le concours des chambres. « Le gouvernement du roi, « conclut le ministre, ne peut donc que s'efforcer « d'éloigner toute cause légitime de mécontente« ment pour le présent et de crainte pour l'ave« nir; de faire, en un mot, que l'agitation excitée « et entretenue par la presse et par les comités « soit sans aucun fondement réel (1). » En mé-

(1) La note sommaire du prince de Polignac a pour objet

ditant ce remarquable rapport, où la pensée d'un religieux respect pour la loi s'allie si bien au sentiment de la dignité nationale, à une sollicitude éclairée pour les vrais intérêts de la France, où la cause d'un gouvernement loyal et bien intentionné est séparée avec un soin si judicieux de celle d'une opposition inique et malveillante, on ne peut se défendre d'un regret : c'est que le gouvernement de Charles X, au lieu de défier ses ennemis par une agression violente et inconsidérée, n'ait pas préféré attendre leurs provocations dans la position inexpugnable que lui avaient faite l'incontestable pureté de ses vues, la justice de sa cause et l'excès déraisonnable des prétentions parlementaires. Mais le roi, par un premier défi porté à l'opposition, s'était placé sur cette pente dangereuse où l'immobilité est impossible et que les pouvoirs ne remontent jamais impunément. Il se trouvait réduit, en cas de résistance, à l'alternative de compromettre par une condescendance fâcheuse une autorité solennellement engagée, ou à invoquer tôt ou tard la violence au secours d'une déclaration témérairement exprimée. L'interrègne législatif fut marqué par des actes d'effervescence populaire peu propres à ramener la concorde entre les esprits. Des banquets avaient accueilli, dans la plupart des villes du royaume, les deux cent vingt et un votants de l'adresse, et une médaille avait été frappée en leur honneur. Ce fut en ces circonstances que le parti de dissoudre la chambre élective prévalut décidément, le 21 avril, dans le conseil. Cette mesure extrême n'était nullement justifiée par l'ensemble de la situation. Il paraissait douteux en effet que les deux cent vingt et un persistassent intégralement dans leur opposition contre le ministère. Quelques-uns déjà, revenus d'une première impression, avaient, dit-on, promis au chef du conseil le concours de leurs suffrages; d'autres, satisfaits de l'énergie dont la chambre avait fait preuve, voulaient qu'on s'en tînt à cette première démonstration et qu'on attendît désormais les actes du cabinet. Ajoutons comme point capital que la majorité de la chambre n'avait aucun parti pris d'hostilité contre le trône; elle ne renfermait qu'un petit nombre d'éléments révolutionnaires, et sa cohésion, plus apparente que réelle, n'était point à l'épreuve de quelques négociations habiles ou de l'action d'un temps assez limité. Enfin, par le vote de l'adresse, elle s'était créé une position éminemment vicieuse, forcée qu'elle se trouvait de repousser, en haine du ministère, les lois sages et populaires qui lui seraient présentées, ou de les accepter à sa confusion et après avoir hautement déclaré son refus de concours. Le ministère ne sut point user de ses avantages et ne prit conseil que de l'antipathie que cette assemblée lui avait inspirée. Par une confusion à jamais déplorable, il enveloppa dans un commun anathème la faction révolutionnaire qui menaçait le trône, et le parti libéral qui, à travers quelques préventions personnelles, n'aspirait qu'à une extension abusive de la prérogative parlementaire. L'ordonnance de dissolution fut publiée le 16 mai. L'adoption de ce parti avait soulevé dans le conseil une question importante. Quel serait le plan de conduite du ministère, soit en cas d'élections favorables, soit dans le cas où les élections lui renverraient une majorité animée du même esprit que la précédente? Il fut arrêté que, dans la première hypothèse, on proposerait d'importantes modifications aux lois sur la presse périodique et les élections. Le conseil parut admettre difficilement la seconde éventualité, et le prince de Polignac se borna d'abord à dire que *le roi aviserait* (1). Mais la question n'ayant pas tardé à se reproduire, il fallut s'expliquer. MM. de Bourmont, d'Haussez, de Montbel et le président du conseil se prononcèrent pour une application plus ou moins immédiate de l'article 14 de la charte qui conférait au roi la faculté de rendre des ordonnances pour la sûreté de l'Etat. MM. de Chabrol et de Guernon-Ranville furent d'avis d'épuiser préalablement tous les moyens légaux de résistance; M. Courvoisier se déclara l'adversaire absolu de toute mesure extra-légale, que l'article 14 ne lui paraissait justifier en aucun cas. Cette division amenait forcément une modification ministérielle. M. Courvoisier fut remplacé à la justice par M. Chantelauze, premier président de la cour de Grenoble, magistrat estimé, et M. de Chabrol, aux finances par M. de Montbel; ce dernier céda l'intérieur à M. de Peyronnet, ancien garde des sceaux (*voy.* ce nom), dont le département fut démembré de l'administration des travaux publics, qui forma un nouveau ministère à la tête duquel fut appelé M. Capelle, administrateur capable et délié. Cette combinaison (19 mai) était l'œuvre exclusive du prince de Polignac, qui avait inutilement tenté d'y faire entrer M. de Villèle. L'ancien chef du conseil s'était obstinément refusé à compromettre sa considération et son repos dans une crise suscitée par une série de mesures inhabiles qui devaient forcément aboutir à « des coups d'Etat mal préparés, mal « conçus, mal reçus et mal soutenus (2) », et il n'avait rien moins fallu que le pressant appel fait par Charles X lui-même au loyal comte de Montbel pour le retenir dans le cabinet remanié. Les nouveaux conseillers de la couronne, pressentis par le prince de Polignac sur l'éventualité d'un

d'indiquer l'esprit dans lequel le rapport doit être rédigé. Elle insiste surtout sur le caractère essentiellement transitoire des mesures extraordinaires auxquelles le gouvernement pourrait être forcé de recourir. Cette note fut saisie au ministère des affaires étrangères lors de l'irruption populaire, et le rapport fut trouvé au château des Tuileries, dans le cabinet de Charles X.

(1) Tous les détails qui précèdent et ceux qui suivent sont littéralement extraits d'un bulletin détaillé et encore inédit des séances du conseil.

(2) *Notice sur M. le comte de Villèle*, par M. de Neuville (1855), p. 201.

recours à l'article 14 dans un cas donné, répondirent par une affirmative sans réserve. — Cette orageuse époque fut marquée par un fléau dont la source mystérieuse semblait défier toutes les conjectures. Nous voulons parler des incendies qui, depuis le mois de février, répandaient sur tous les points de la Normandie l'épouvante et la consternation. L'uniformité des moyens d'excitation et des procédés incendiaires, la persistance des malfaiteurs en présence des recherches assidues de la justice, ne permettaient guère de douter du caractère systématique de ces attentats. Mais à quels motifs, à quel parti politique en faire remonter la responsabilité? Quelques royalistes exaltés ne craignirent pas d'en accuser la faction révolutionnaire, dans le but de tenir en haleine les masses populaires, afin de s'en servir au besoin. L'opinion contraire ne manqua pas d'y voir l'œuvre du gouvernement qui y cherchait un prétexte au rétablissement des cours prévôtales, et ce grief formulé, nous le disons à regret, par un magistrat grave (1), figura momentanément dans l'accusation portée quelques mois plus tard contre le chef du ministère. Le temps a fait justice de ces incriminations de parti. Bornons-nous à ajouter que le gouvernement et la magistrature locale déployèrent un zèle sincère et plus actif qu'efficace pour la répression de ces crimes, qui se résuma dans la condamnation de trois incendiaires (2), dont aucun ne subit la peine capitale. — Née d'une double insulte faite à notre consul et à notre pavillon, l'expédition d'Alger, cette source de gloire et de prospérité pour la France, n'avait point obtenu d'abord l'assentiment unanime du cabinet de 1829. Le prince de Polignac avait secrètement encouragé une négociation du consul français à Alexandrie avec le vice-roi d'Egypte, qui, moyennant une forte indemnité, s'engageait à détruire ce repaire de pirates. Seul dans le conseil, le comte de Bourmont se prononça pour une expédition directe dont il fit ressortir tous les avantages. Son avis entraîna ses collègues, et le ministre de la marine (*voy.* Haussez d') s'occupa sans relâche de l'organisation de cette grande entreprise. L'extrême ombrage qu'elle causa au cabinet anglais se traduisit par plusieurs communications diplomatiques auxquelles le ministre des affaires étrangères répondit en substance que « le gouvernement du roi n'était guidé par aucun « motif d'ambition particulière; que si, dans la « lutte engagée pour venger l'honneur national, « la régence venait à être renversée, il s'entendrait « volontiers avec ses alliés pour substituer à cet « état barbare un régime plus approprié aux « progrès de la civilisation et aux intérêts de la « chrétienté ». Cette réponse n'était pas de nature à satisfaire l'orgueil britannique. Une dernière note, conçue sur un ton plus vif, fut adressée à lord Stuart avec ordre de la communiquer au prince de Polignac. L'ambassadeur aima mieux la laisser lire au ministre que de lui en exprimer le contenu; il demanda quelle réponse il devait faire à son gouvernement : « Répondez, lui dit « le prince sans s'émouvoir, que je suis censé ne « l'avoir pas lue. » La fermeté de cette attitude réduisit l'opposition d'outre-Manche à quelques intrigues subalternes qui ne retardèrent ni les préparatifs, ni la marche, ni le succès de l'entreprise. On supposa alors et depuis qu'elle avait été particulièrement conçue dans l'objet de conquérir une armée dévouée à seconder l'emploi des mesures extra-légales méditées par le ministère. Cette supposition s'évanouit au simple contact des faits et des dates : aucune mesure de ce genre n'avait encore été sérieusement agitée au conseil et nous avons vu que le principal promoteur de ces résolutions extrêmes s'était montré d'abord ouvertement opposé à l'expédition. Ce qui paraît certain, c'est que le duc d'Angoulême rapporta des provinces méridionales, où il était allé passer la revue du corps expéditionnaire, le sentiment d'une dangereuse confiance dans l'esprit des populations qu'il avait visitées, et cette impression contribua probablement à précipiter la dissolution de la chambre, qui fut promulguée le lendemain même de son retour à Paris. Cette mesure eut pour effet, comme on devait s'y attendre, d'envenimer la lutte entre les partis. Tandis que la presse libérale et révolutionnaire, avec une irritation toujours croissante, reprochait au ministère ses intentions liberticides et jusqu'au retard qu'il mettait à les réaliser, les organes du cabinet, de leur côté, faisaient succéder des menaces plus ou moins détournées aux désaveux des projets de coups d'Etat qu'ils avaient jusqu'alors si nettement formulés. Mais ces menaces présentaient dans leur caractère insolite un caractère qui ne saurait échapper à l'observation. On y reconnaissait un gouvernement qui dépouillait avec peine sa légalité originelle pour entrer dans les voies de la violence, et qui espérait encore que la justice, le bon sens public, la défiance de ses adversaires dans le succès d'une lutte ouverte, viendraient le relever de cette dure extrémité. Par un dernier acte de longanimité dont on doit lui tenir compte, le ministère fit précéder les élections générales d'une proclamation du roi contre-signée du prince de Polignac dans laquelle Charles X, en se mettant personnellement en

(1) Ce magistrat, dont nous tairons le nom pour l'honneur de l'ordre auquel il a appartenu, occupait sous la restauration un poste élevé, amovible, que la révolution de 1830 lui avait fait perdre. Il travailla à se réhabiliter par une odieuse calomnie. Dans une lettre adressée à M. Dupont (de l'Eure), alors garde des sceaux, il signala, par voie d'insinuation, le prince de Polignac comme l'instigateur secret des attentats qui avaient désolé le nord-ouest de la France. Il est triste d'ajouter que le succès couronna en partie ce honteux calcul. M*** fut replacé à titre inamovible dans une cour éloignée de celle où il siégeait. De toutes les indignités qu'a pu inspirer aux hommes de nos jours la déplorable convoitise des emplois publics, il n'en est point, à mon avis, qui mérite d'être plus sévèrement flétrie par l'histoire.

(2) Le nombre des incendies, dans le ressort de la cour royale de Caen, s'était élevé à cent trente-six, du 28 février au 14 juin 1830.

cause, allait rendre irréparable pour la majesté royale l'éclatant échec que les électeurs, à qui elle était adressée, préparaient à son ministère. L'opposition, de son côté, ne négligeait rien pour rendre décisive la lutte qu'elle s'apprêtait à soutenir. Un avantage immense était pour elle dans la simplicité de sa marche, tracée par cette formule : *Réélire les* 221. Rien en effet n'égalait l'accord de ses manœuvres, si ce n'est la bizarrerie de cette coalition qui unissait par le lien d'une aveugle antipathie les éléments les plus disparates et les plus hétérogènes. Un trait digne d'observation caractérisait l'état anormal des esprits : c'était l'extrême indifférence avec laquelle, dans un pays si enthousiaste de la gloire militaire, le corps électoral assistait aux progrès de notre expédition d'Alger et le peu d'influence que nos premiers succès exerçaient sur les dispositions des colléges. La presse libérale s'était montrée moins irréprochable encore dans les efforts persévérants qu'elle avait déployés soit pour détourner, soit pour faire échouer une entreprise conçue dans un esprit de patriotisme et d'humanité, soit pour en atténuer d'avance les résultats. Jamais, dans aucun camp politique et à aucune phase de notre révolution, le sentiment national n'avait été plus ouvertement sacrifié à l'esprit de parti. Le ministère, sous un prétexte frivole, avait ajourné les élections dans vingt départements où le triomphe de ses adversaires paraissait le plus assuré. Cet expédient, imaginé pour priver l'opposition de l'excitation d'une initiative puissante, ne servit qu'à signaler à ses suffrages ceux de ses candidats qui avaient succombé dans leurs colléges. La coalition obtint en définitive deux cent soixante-douze députés et le ministère cent quarante-cinq, en y comprenant treize de ceux qui s'étaient ralliés à l'amendement Lorgeril. Les colléges de département eux-mêmes ne donnèrent au cabinet qu'une faible majorité, et celui de ses membres qui avait organisé avec tant d'habileté la glorieuse expédition d'Alger, M. d'Haussez, échoua dans cinq colléges. Ce résultat foudroyant consterna le parti royaliste, et Charles X, vivement blessé surtout de la réélection presque intégrale des deux cent vingt et un, fit entendre des paroles de mécontentement et de menace. Le prince de Polignac offrit noblement de résigner le ministère, dans l'espoir de favoriser par sa retraite une combinaison salutaire à la monarchie. Ce sacrifice fut repoussé par Charles X, qui jugea que de nouveaux conseillers choisis dans la majorité perdraient leur influence sur cette chambre indisciplinée, ou qu'ils affaibliraient le pouvoir en demeurant fidèles à leurs doctrines. Les résolutions les plus contradictoires et les plus incohérentes se croisèrent pendant quelques jours dans le conseil. Le 29 juin, vers l'issue d'une séance où cet affligeant contraste entre les périls politiques et la prospérité matérielle de la situation avait amèrement préoccupé les esprits, M. Chantelauze proposa, non sans quelque hésitation, une alternative de mesures dont l'importance captiva l'attention du conseil. Son plan ne tendait à rien moins qu'à suspendre le régime constitutionnel et à gouverner par ordonnances jusqu'au rétablissement du calme, ou à annuler l'élection des deux cent vingt et un votants de l'adresse, ou enfin à casser la chambre nouvellement élue et à procéder à de nouvelles élections d'après un système plus monarchique établi provisoirement en dehors de la législation. Cet exposé fut suivi d'un long silence que M. de Montbel rompit le premier pour demander si les jurisconsultes membres du conseil étaient d'avis que l'article 14 de la charte pût, en cas de circonstances extrêmes, se prêter à des mesures extralégales. Ce point de droit, après un débat approfondi, ayant été résolu affirmativement, M. de Guernon-Ranville prit la parole pour contester comme excessive et comme inopportune l'application que M. Chantelauze proposait de lui donner. M. de Peyronnet, abondant pleinement dans le sens de ce dernier point de vue, déclara que les circonstances actuelles ne lui paraissaient autoriser aucune des extrémités auxquelles on conseillait d'avoir recours. Les autres ministres ne prirent point de part à ce débat, qui demeura sans solution définitive. Quelques jours plus tard, M. de Peyronnet, dont les dispositions s'étaient modifiées, dit-on, sur un appel direct du roi et du Dauphin, proposa au conseil une nouvelle application de l'article 14; elle consistait dans l'établissement d'un grand conseil de France composé, sous la présidence du Dauphin, d'un certain nombre de notables tirés des différents corps de l'Etat, auquel le roi ferait soumettre un exposé de la situation en provoquant son avis sur les moyens d'en dissiper les obstacles. Cette idée, dont plusieurs ministres firent remonter au chef du conseil l'inspiration secrète, fut abandonnée après quelques objections sérieuses par celui-là même qui s'en était fait le promoteur, et le conseil retomba dans sa première indécision. M. de Peyronnet, reprenant alors une des propositions agitées au précédent conseil, ouvrit l'avis de modifier par ordonnance la législation électorale, de dissoudre la chambre et de vaquer à de nouvelles élections après avoir suspendu la liberté de la presse périodique. Cet avis offrait du moins l'avantage de trancher par une marche simple et décidée les incertitudes d'une situation de plus en plus menaçante; il essuya toutefois de nouvelles et vives objections de M. de Guernon-Ranville; mais il réunit tous les autres suffrages et fut soumis au roi dans le conseil du 7 juillet. Charles X s'applaudit de voir tous ses conseillers d'accord sur l'étendue des droits que lui attribuait l'article 14 de la charte; il exposa avec franchise et noblesse les motifs qui le portaient à sanctionner l'avis de la majorité et invita les ministres à s'occuper sans retard des moyens d'application du

système auquel ils s'étaient arrêtés. Les projets d'ordonnances sur la presse et les élections, rédigés en grande partie par M. de Peyronnet, furent discutés dans plusieurs séances successives et donnèrent lieu à des critiques nombreuses, animées, mêlées de contre-propositions bizarres. Enfin ils furent définitivement adoptés dans la séance du 24 juillet et soumis le lendemain à la signature du roi après la lecture d'un long et éloquent rapport de M. Chantelauze, destiné à motiver les mesures relatives à la presse périodique. Près de signer, Charles X, absorbé par une réflexion profonde, tint pendant quelques instants sa tête inclinée sur sa main, puis il dit : « Plus j'y pense et plus je demeure convaincu « qu'il est impossible de faire autrement. » Tous les ministres contre-signèrent en silence. Il fut unanimement convenu que toutes ces dispositions extralégales seraient soumises à l'approbation des chambres dès l'ouverture de la prochaine session. Quelques membres objectèrent le cas où l'exécution des mesures concertées donnerait lieu à des mouvements populaires. Le prince de Polignac répondit « qu'il ne craignait « aucun événement fâcheux, mais qu'en toute « hypothèse il y avait à Paris des forces suffisantes « pour garantir la paix publique et réprimer les « perturbateurs ». On convint néanmoins qu'en cas de troubles graves, le duc de Raguse recevrait des lettres de service comme gouverneur de la première division et qu'il serait à ce titre chargé de toutes les dispositions militaires. — Nous avons exposé avec impartialité la conduite que tint le prince de Polignac à l'occasion du coup d'Etat qui devait influer d'une manière si grave sur les destinées ultérieures de la France. Cette conduite, sans être irréprochable au point de vue politique, fut loin d'offrir le caractère d'irréflexion et de légèreté qui lui a été si souvent reproché; jamais, au contraire, résolutions plus sérieuses ne furent précédées de plus d'hésitations et de tâtonnements; jamais aussi, on doit le reconnaître, il n'y eut de dévouement plus pur, plus exempt de toute arrière-pensée personnelle que celui qui inspira les ordonnances dont il fut le promoteur. Ce n'en était pas moins une extrémité fâcheuse que ce premier pas essayé dans les sentiers périlleux de l'arbitraire et de la violence; car, comme le dit très-judicieusement à cette occasion M. de Chabrol au roi lui-même, « il est difficile aujourd'hui de saisir le pouvoir « absolu, plus difficile encore de le quitter ». Mais, à défaut de triomphe durable, le système des ordonnances pouvait obtenir au moins un succès momentané, dégager la couronne acculée dans ses derniers retranchements et préparer les voies à une meilleure combinaison. Ce genre de succès, qui avait appartenu à tous les coups d'Etat frappés en France depuis la révolution de 1789, manqua aux ordonnances de 1830, et c'est ici que commence la tâche la plus pénible qui puisse échoir au biographe : celle d'exercer un blâme presque sans réserve sur un des personnages les plus convaincus et les mieux intentionnés qui aient été associés au maniement des affaires publiques. Les torts du prince de Polignac dans l'exécution des ordonnances de juillet se résument pour ainsi dire en un seul : celui d'avoir exclusivement concentré sur sa tête la direction d'un mouvement dont il avait mal apprécié le caractère et les conséquences. Etranger par six ans d'éloignement au véritable esprit du pays, plein d'illusions sur les hommes et sur les choses, dépourvu de toute expérience militaire et préoccupé par-dessus tout de cette étrange idée que le succès dépendait exclusivement d'un secret absolu, le chef du conseil sembla avoir écarté les éléments de réussite dans une proportion égale aux obstacles qu'il accumulait autour de lui. La garde royale, corps éminemment fidèle, se trouvait affaiblie de deux régiments envoyés en Normandie pour y faciliter la recherche des incendiaires. Un grand nombre d'officiers supérieurs se trouvaient absents. Le général Coutard, qui commandait la première division, militaire ferme et dévoué, n'était point à Paris. La garnison de cette ville subissait depuis dix-huit mois le contact de tous les éléments de démoralisation qui fermentaient dans le peuple de la capitale. L'ambitieuse préoccupation du prince de Polignac ne lui avait pas même permis d'attendre le maréchal de Bourmont, qui ramenait d'Afrique une armée victorieuse et dévouée, et dont la fidélité personnelle eût offert à la royauté une garantie qui lui manquait dans la situation dépendante et suspecte du défectionnaire de 1814. En portant à 18,000 hommes, à l'une des séances du conseil, le chiffre des forces militaires réunies à Paris, le prince, dans son inexpérience, avait pris au pied de la lettre l'effectif des contrôles, sans tenir compte des déductions considérables qu'il fallait leur faire subir. La garnison de Paris, composée de quatre régiments de la garde et d'un régiment suisse, de quatre régiments de ligne, de onze compagnies de fusiliers et des corps de gendarmerie d'élite et municipale, comptait au plus 12,000 hommes, nombre évidemment insuffisant pour prévenir une résistance sérieuse, telle qu'on devait l'attendre, ou pour en combattre les développements. Aucun ordre de précaution n'avait été donné soit au ministère de la guerre, soit à la préfecture de police (1), dont les principaux fonctionnaires n'apprirent les ordonnances que par le *Moniteur*. Enfin, par suite de ce fatal système de dissimulation auquel le succès lui semblait exclusivement attaché, le ministère avait fait expédier aux pairs et aux députés les lettres patentes d'usage pour la séance royale du 3 août, circonstance qui, par la réunion au sein de la capitale des principaux chefs de l'opposition, préparait aux résistances

(1) Dépositions du général de Champagny et de M. Rives devant la cour des pairs.

populaires un puissant et redoutable encouragement. Tous ces actes d'imprévoyance ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Les événements qui remplirent les trois journées de juillet ont été reproduits dans plusieurs pages de cette collection biographique (*voy.* CHARLES X, LOUIS-PHILIPPE, MARMONT, etc.). Nous n'en extrairons que les détails qui se lient le plus directement à l'objet de cet article. L'insurrection populaire avait acquis tout son développement lorsque, le 28, C. Périer fit prévaloir dans l'assemblée des députés, réunis à midi chez M. Audry de Puyraveau, la proposition de négocier avec le maréchal pour obtenir la cessation des hostilités, en faisant dépendre la soumission du peuple du retrait pur et simple des ordonnances. La députation fut admise sans difficulté à entretenir le maréchal, qui objecta avec douleur l'inflexible sévérité des devoirs militaires, mais qui promit de rendre compte au roi de sa démarche en le suppliant d'y avoir égard. Il proposa aux délégués de les aboucher avec le prince de Polignac et passa à cet effet dans l'appartement où les ministres se trouvaient réunis. Mais il revint bientôt annoncer que le président du conseil après quelque hésitation avait décliné cette entrevue comme inutile, et la députation se retira. Le maréchal fit observer au prince que trois des délégués figuraient parmi un certain nombre de personnes dont il venait d'ordonner l'arrestation, mais qu'il n'avait pas cru devoir exercer cette violence envers des parlementaires qui s'étaient présentés à lui sans autre garantie que le caractère de leur mission. Cette observation généreuse ne fut point contredite, mais le refus d'admettre les délégués a été reproché avec raison au chef du conseil, qui ne l'a jamais justifié d'une manière satisfaisante. C'est avec moins de fondement, ce me semble, qu'on l'a blâmé de deux reparties qui ont également trait à la douloureuse journée dont nous rappelons les détails. Un aide de camp du maréchal étant venu rendre compte que quelques soldats d'un régiment de ligne fraternisaient avec le peuple auquel ils avaient livré leurs armes : « Eh bien, s'écria le prince de Polignac, consulté « sur le parti à prendre, il faut tirer sur eux ! » Frappé de la mollesse des dispositions militaires prises par le maréchal, le ministre lui fit quelques représentations à ce sujet. « Voulez-vous « donc, lui demanda Marmont avec un mouvement d'impatience, faire de Paris une seconde « Saragosse? — Non, répliqua le ministre, mais « quand on m'envoie des balles en temps de « guerre, je prétends aussi les renvoyer à leur « adresse (1). » Nous ne pouvons voir dans ces excitations passionnées qu'une application rigoureuse mais légitime des lois de la guerre. Une saillie moins innocente a été reprochée au ministre de Charles X, à l'occasion de cette sanglante journée. Un officier d'artillerie, nommé Blanchard, chanteur agréable, ayant énergiquement défendu la place de l'hôtel de ville à la tête de sa batterie, « Monsieur, lui dit le prince, j'ai sou« vent admiré votre voix, mais elle ne m'a « jamais été au cœur comme aujourd'hui (1) ». Mais cette anecdote, isolément rapportée par un écrivain radical, semble dépaysée dans la vie du prince de Polignac, et, quelque foi que nous ajoutions aux entraînements du fanatisme politique, nous croyons qu'elle ne peut provoquer de la part de l'histoire qu'un blâme purement hypothétique. Cependant, aucun ordre ne venait de Charles X, partagé toute la journée entre les informations alarmantes du maréchal et les nouvelles tranquillisantes que plusieurs courtisans lui faisaient parvenir. Il est fort douteux, quoi qu'on ait pu dire, que le prince de Polignac l'ait entretenu dans cette sécurité, qu'il ne partageait point (2), mais dont l'expression lui semblait un devoir à son point de vue monarchique. Car tout signe de faiblesse pouvait encourager des exigences qu'il était également imprudent d'accueillir ou de repousser dans les conjonctures périlleuses où se trouvait la royauté. Les députés se réunirent dans l'après-midi chez M. Audry de Puyraveau. La délibération, à laquelle intervinrent quelques journalistes exaltés, fut longue et tumultueuse; le silence menaçant de la cour, la violence et la durée de la lutte, le caractère ouvertement révolutionnaire qu'elle commençait à prendre avaient jeté de l'indécision dans un grand nombre d'esprits ; les membres les moins engagés dans le mouvement aspiraient évidemment à en disparaître (3), et l'assemblée se dispersa plutôt qu'elle ne se sépara, sans avoir pris aucune résolution. Mais ces sentiments de circonspection et de prudence étaient loin de régner dans les rangs de l'insurrection. Les Parisiens consacrèrent la nuit du 28 au 29 à de formidables préparatifs de défense, sous la direction de militaires expérimentés et sous les excitations des hommes les plus signalés par leur animosité contre le régime de 1814. L'attitude des royalistes se ressentait au contraire de cette défaveur qui, dans la prolongation des troubles civils, ne tarde guère à envahir le parti de l'autorité. La défiance et le découragement se glissaient parmi les serviteurs d'une cause juste en soi, mais visiblement affaiblie par une agression intempestive et exagérée. Le maréchal ne portait dans la lutte que ce tiède désir de vaincre qui tient le juste milieu entre la fidélité et la trahison. Las et indécis, il modifia plusieurs fois ses dispositions et négligea le soin essentiel de maintenir ses communications autour de la capitale. Il se borna à adresser aux Parisiens une procla-

(1) Lettre inédite du 16 mai 1839.

(1) *Histoire de dix ans*, par L. Blanc, t. 1er, p. 245.
(2) Lettre inédite du 16 mai 1839.
(3) *Souvenirs historiques sur la révolution de juillet*, par M. Bérard, p. 93.

mation conciliante, à convoquer aux Tuileries les maires des arrondissements, et parut attendre dans l'inexpugnable position du Louvre les renforts qu'il avait demandés. A ce moment se présentèrent à l'état-major deux membres de la chambre des pairs, MM. de Sémonville et d'Argout, qui, justement effrayés des périls qui menaçaient l'ordre public, avaient entrepris de les conjurer par leur médiation. Le maréchal mit sur-le-champ les deux pairs en rapport avec les ministres. M. de Sémonville reprocha vivement au prince de Polignac les malheurs de la capitale et témoigna l'intention d'aller demander à Charles X lui-même la révocation des ordonnances. Le chef du conseil se retrancha avec calme et politesse derrière la volonté du roi ; il n'objecta rien d'ailleurs au projet du grand référendaire et lui annonça que les ministres eux-mêmes allaient se rendre à St-Cloud sur la convocation du roi. Ils y arrivèrent en même temps que MM. de Sémonville et d'Argout. Le prince de Polignac et le comte de Peyronnet les précédèrent de quelques minutes dans le cabinet de Charles X, qu'ils exhortèrent à rapporter les ordonnances sans retard et à dissoudre son ministère. Puis le prince pressa loyalement le roi de donner audience à son accusateur, et le grand référendaire fut introduit. A la suite d'une conférence, dont les détails échappent à notre sujet (*voy.* SÉMONVILLE), Charles X, ébranlé enfin par ce faisceau de communications alarmantes que la fidélité commençait à dresser autour de lui, fit réunir immédiatement son conseil. Le moment semblait favorable pour une transaction entre la cour et la parti parlementaire, las tous deux d'une lutte sanglante et acharnée, dont on ne pouvait présager l'issue. Quelque développement qu'eût pris l'insurrection populaire, réduite à ses propres forces par la défection de la bourgeoisie, elle eût été infailliblement contrainte à capituler, et la royauté, retrempée dans un cabinet habile et sympathique au pays, franchissait sans déshonneur une crise dont l'expérience eût profité peut-être à toutes les fractions du parti conservateur. Une péripétie aussi lamentable qu'imprévue, l'évacuation du Louvre et la déroute de l'armée royale, firent évanouir tout espoir raisonnable de conciliation, et le retrait des ordonnances, résolu dans le conseil, ne fut plus qu'un insuffisant hommage à la révolution, devenue par cette catastrophe l'arbitre souveraine de la situation. Par une imprévoyance fort regrettable, le prince de Polignac n'avait entretenu aucune communication avec le corps diplomatique pendant les trois journées. Le comte Pozzo di Borgo, depuis longtemps mal disposé pour le gouvernement de Charles X, s'était prévalu de cette abstention pour combattre la proposition du cardinal Lambruschini, nonce du pape, et des ambassadeurs d'Angleterre et de Suède, qui voulaient que le corps diplomatique se rendît à St-Cloud pour prêter la valeur d'une démonstration morale à la monarchie ébranlée. L'opposition du diplomate russe, trop bien secondée par l'inaction ministérielle, avait triomphé des efforts de ses collègues. L'histoire doit impartialement recueillir dans cette journée suprême les dernières particularités de la vie politique du prince de Polignac. Au sortir du conseil, M. de Sémonville eut avec lui un entretien dont le ton animé parut plus d'une fois éveiller les dispositions menaçantes de quelques courtisans secrètement irrités du rôle pacifique qu'il était venu remplir. Le prince l'accusa d'avoir perdu la monarchie par son refus obstiné de disposer la chambre des pairs à accepter le système des ordonnances, le seul qui, en faisant une large part à l'aristocratie, pût consolider en France le bienfait des institutions représentatives. Lorsque, quelques heures plus tard, le duc de Mortemart, désigné comme chef du nouveau ministère, partit pour essayer sa tardive mission, le prince de Polignac, qui avait refusé de contre-signer sa nomination, l'accompagna de ces paroles, qui contiennent l'impuissante mais sincère apologie de sa conduite dans ces douloureuses circonstances : « Quel « dommage que mon épée se soit brisée entre « mes mains! j'aurais assuré le régime de la « charte sur des bases indestructibles! » Le prince quitta St-Cloud le 30 juillet, avec l'intention de s'embarquer pour l'Angleterre et d'y préparer éventuellement un asile à la famille royale. Après un court séjour dans l'habitation de M. de Sémallé, il se rendit chez une amie dévouée, madame Lepelletier de St-Fargeau, qui faisait souvent la traversée de Granville à l'île de Wight, où elle avait des propriétés. Le prince monta en diligence avec elle, et ils arrivèrent dans l'auberge où madame Lepelletier descendait ordinairement. M. de Sémallé, cédant à une imprudente sollicitude, s'y rendit de son côté. Sa présence, jointe à quelques autres indices, excita la défiance d'un roulier, qui avertit la commission municipale de Granville. Jules de Polignac fut arrêté comme suspect dans une maison isolée, à peu de distance de cette ville, et menacé pendant deux heures par une trentaine de jeunes exaltés, qui l'auraient infailliblement égorgé, s'ils avaient eu la moindre certitude de sa qualité. Mis à l'abri de leurs atteintes, il se fit connaître et fut conduit le lendemain dans les prisons de St-Lo au milieu des imprécations des paysans, qui l'accusaient de complicité avec les incendiaires. Au relais de poste de Coutances, un garçon boucher promit de le tuer et se présenta à la portière de sa voiture armé d'un large coutelas ; le prince ne dut la vie qu'à l'impassibilité de sa physionomie. Le postillon enleva la voiture au moment où une voix conseillait à la foule de la renverser pour assurer sa vengeance (1). Le prisonnier

(1) *Réponse à mes adversaires*, par le prince de Polignac, Paris, 1845, p. 56.

écrivit de St-Lô au président de la chambre des pairs pour invoquer les priviléges attachés à son titre de pair, ou pour obtenir d'être détenu au fort de Ham, théâtre d'une de ses premières captivités. Cette lettre décelait une sécurité d'esprit qu'on admirerait davantage s'il y perçait moins d'illusions sur la gravité des événements auxquels son imprévoyance avait eu tant de part. Elle n'amena aucun changement dans sa position. On le fit partir peu de jours après pour Vincennes, où MM. de Peyronnet, de Guernon-Ranville et Chantelauze étaient arrivés peu d'heures auparavant. Jules de Polignac, menacé plusieurs fois de mort par une multitude exaspérée, dans son trajet de Vincennes à Paris, conserva, soit durant cette épreuve, soit devant les commissaires et devant ses juges, son sang-froid et sa sérénité. Il provoqua plusieurs fois l'intérêt de l'auditoire par la discrétion et la simplicité de ses réponses, et accueillit avec calme la sentence exceptionnelle qui le condamnait à un emprisonnement perpétuel sur le territoire continental du royaume et le frappait de mort civile. Cette sentence, que n'avaient pu détourner les généreux efforts de M. de Martignac, ni le dévouement de son fidèle auxiliaire, M. Mandaroux-Vertamy, fut rendue à la majorité de cent vingt-huit voix; quelques pairs s'étaient prononcés pour la peine de mort. Le prince de Polignac supporta sa captivité avec une pieuse résignation et refusa obstinément d'en demander le terme ou l'adoucissement au roi que la révolution de 1830 avait élevé au pouvoir. Il recouvra la liberté vers la fin de novembre 1836, à la suite d'une lettre par laquelle il réclamait de M. Molé, alors chef du cabinet, sa translation dans une maison de santé. Mais le séjour de la capitale lui fut expressément interdit par mesure de haute police. Après quelques années de résidence en Angleterre, en Belgique et en Bavière, il vint se fixer définitivement en 1845 à St-Germain, près Paris, où il mourut le 30 mars 1847. — Le prince de Polignac, demeuré veuf en 1819, avec un fils unique, aujourd'hui duc de Polignac, avait épousé en secondes noces, en 1825, miss Rancliffe, veuve du marquis de Choiseul, dont il eut une fille, madame la duchesse de la Rochefoucauld, prématurément ravie à la société dont elle faisait l'ornement, et quatre fils, qui ont survécu, ainsi que leur vénérable mère. Le prince avait publié en 1845 des *Etudes historiques, politiques et morales*, et une suite intitulée *Réponse à mes adversaires* (Paris, in-8°). Les hommes impartiaux se plurent à reconnaître dans ces deux écrits des vues sages, des appréciations saines et éclairées, un sentiment irrécusable de modération et de sincérité. Mais cet appel demeura sans écho dans la masse des esprits, et la génération contemporaine a gardé la plupart des impressions injustes et irréfléchies que fit naître l'infructueuse entreprise à laquelle reste fatalement lié le nom de Polignac. Plus calme et plus impartiale, la postérité assignera à cet acte et à ses circonstances leur véritable caractère; mais elle reprochera sévèrement au Strafford français d'avoir trop négligé cette maxime salutaire du plus profond politique des temps modernes : « En matière de grandes af- « faires, a dit Richelieu, qui veut faire assez « doit vouloir beaucoup. » B—ÉE.

POLINIÈRE (PIERRE), né le 8 septembre 1761 à Coulonces près Vire, fit ses premières études à l'université de Caen, et se rendit ensuite à Paris, où il suivit le cours de Varignon. Ses progrès furent tels, qu'il fut bientôt en état de composer des *Eléments de mathématiques* dont le *Journal des savants* (1705, 1726) rend d'ailleurs un compte peu avantageux. Cependant un penchant irrésistible l'entraînait vers l'étude de la physique et des sciences naturelles. Il médita les ouvrages qui existaient sur les diverses branches des connaissances humaines, et ne tarda pas à s'apercevoir du peu de secours que l'on en pouvait tirer. Il résolut de changer entièrement l'étude de la physique, de ramener tout à l'expérience, et de livrer au ridicule les méthodes systématiques en usage depuis Aristote. Polinière dans cette grande entreprise suivit les idées de Bacon et de Descartes, qui consistent à reconnaître la nature par la voie de l'expérience. Tout le monde connaît les traits satiriques que Boileau lança contre la philosophie d'Aristote. Ils consternaient tous les péripatéticiens; mais dans l'arrêt burlesque il n'était question que de logique et d'astronomie; Polinière y joignit la physique; et, ayant fait imprimer ces deux pièces avec cette addition, il les répandit dans le public. Elles eurent l'effet qu'il en attendait, et la physique d'Aristote parut bientôt aussi ridicule que sa logique et son astronomie. Dans le même temps, Polinière ouvrit au collége d'Harcourt un cours de physique expérimentale; un spectacle si nouveau attira tout Paris. Cette manière d'enseigner avait des attraits trop puissants pour manquer de partisans. Les savants donnèrent à l'auteur de justes éloges. Fontenelle, qui lui avait confié l'éducation de son neveu, vanta partout et l'excellence de sa méthode et la profondeur de ses vues. La modestie de Polinière ne put le dérober à la gloire qu'il méritait et aux honneurs qu'il ne cherchait pas. Il avait à peine publié son traité de physique, ouvrage absolument neuf et qu'on désirait même dans le monde savant, que tout ce que la cour avait de plus grand et de plus spirituel voulut assister à ses leçons. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui demanda un cours d'expérience dont il fut satisfait; et l'habile physicien eut, peu de temps après, l'honneur de recommencer ce cours devant le jeune roi, qui témoigna plus d'une fois à l'auteur le plaisir qu'il en éprouvait. Estimé à la cour, considéré du premier ministre, Polinière

aurait pu prétendre à une haute fortune; mais, en véritable philosophe, il regarda toujours avec indifférence les honneurs et les richesses. Uniquement occupé des progrès de la science, seul objet de ses veilles, il ne pensa jamais à son intérêt particulier. Insensible à ce qui fait le bonheur du commun des hommes, il ne connaissait d'autre plaisir que celui que procurent les sciences et la solitude. Il avait donné en 1728 une troisième édition de ses expériences de physique avec des augmentations considérables. Encouragé par les suffrages du public, il se disposait à en donner une quatrième, lorsqu'une mort subite vint terminer sa carrière le 9 février 1734, à l'âge de 63 ans. Polinière ne doit pas être placé parmi les hommes qui ont fait avancer la science, mais parmi ceux qui l'ont le plus utilement servie en la popularisant. Il eut le mérite de bien saisir les idées des autres et de les traduire en expériences. Il parvint par ce moyen à rendre familières les théories les plus abstraites. La physique expérimentale lui doit beaucoup; et Nollet, dont il fut le prédécesseur, ne lui doit pas moins. La cinquième et dernière édition des *Expériences de physique* de Polinière parut en 1741, 2 vol. in-12. L. R—E.

POLITI (LANCELOT). *Voyez* CATHARIN et DURAND DE MAILLANE.

POLITI (ALEXANDRE), né à Florence le 10 juillet 1679, entra en 1695 dans la congrégation des clercs réguliers des *écoles pies*, dont il fut un des membres les plus érudits. Les thèses qu'il soutint dans le chapitre général de son ordre, assemblé à Rome en 1700, lui firent beaucoup de réputation; et après avoir professé la rhétorique, la philosophie et la théologie à Gênes, il succéda en 1733 au savant Benoît Averani (*voy.* ce nom) dans la chaire d'éloquence à l'université de Pise. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 23 juillet 1752. Outre un grand nombre de harangues, d'épîtres, de discours académiques, etc., on a de lui : 1° *Philosophia peripatetica ex mente sancti Thomæ Aquinatis*, Florence, 1708, in-12; 2° *Selecta christianæ theologiæ capita*, Florence, 1708, in-4°; 3° *De patria in condendis testamentis potestate libri IV*, Florence, 1712, in-8°, ouvrage qui obtint les suffrages des jurisconsultes; 4° *Orationes ad academiam pisanam, et animadversiones in Eustathium ad Dionysium Periegetam libri II*, Rome, 1742, in-4°. Politi avait déjà publié une traduction latine du *Commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète*, Genève, 1741, in-8°. On lui doit encore une édition fort estimée des *Commentaires d'Eustathe sur l'*Iliade *d'Homère*, avec une traduction latine et de nombreuses notes, Florence, 3 vol. in-fol., qui parurent en 1730, 1732 et 1735; le premier est dédié à Jean-Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane; le second au pape Clément XII, et le troisième à Louis XV, roi de France. Cet important travail fit le plus grand honneur au P. Politi; on y reconnaît un philologue profond et un helléniste consommé. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas pu y mettre la dernière main. Il mourut pendant l'impression du quatrième volume, qui n'a pas été continué (*voy.* EUSTATHE). La mort l'empêcha également d'achever une édition du martyrologe romain, dont il n'a publié que le tome Ier sous ce titre : *Martyrologium romanum, commentariis castigatum ac illustratum*, Florence, 1751, in-fol. — *Adrien* POLITI, écrivain siennois, traduisit en italien les œuvres de Tacite. La première version qu'il donna n'ayant pas été goûtée du public, il en fit une seconde qui fut accueillie favorablement. On a encore de lui des lettres, un discours sur la langue vulgaire, et enfin un dictionnaire toscan abrégé de celui de la Crusca. Cet ouvrage lui attira des disgrâces : on l'accusa d'y avoir répandu des faussetés; il fut mis en prison et n'en sortit que difficilement, malgré l'apologie qu'il fit paraître pour sa justification. Il mourut vers le milieu du 17e siècle. P—RT.

POLITIEN (ANGE), littérateur célèbre, né le 14 juillet 1454 à Monte-Pulciano, petite ville de Toscane, a tiré de là le nom de Poliziano, sous lequel il est généralement connu, mais son véritable nom, celui qu'il tenait de son père, n'est pas très-facile à déterminer. Quelques-uns disent qu'il s'appelait Bassi, d'autres Cini, d'autres encore Ambrogini, et cette dernière opinion, soutenue par Crescimbeni dans son *Histoire de la poésie vulgaire*, s'y trouve appuyée d'un diplôme conservé aux archives de Florence et qui confère le titre de docteur en droit canon à Ange, prieur séculier, fils du docteur Benoît Ambrogini de Monte-Pulciano. Serassi, le meilleur biographe d'Ange Politien, s'en tient à cette indication et croit que c'est par abréviation que certains contemporains d'Angelo Ambrogini l'ont nommé Gini ou Cini. Son père, quoique peu riche, l'envoya de très-bonne heure aux écoles de Florence. Ange y étudia, sous Cristoforo Landino, les lettres latines; sous Andronic de Thessalonique, les lettres grecques : Marsile Ficin l'initia dans la philosophie platonicienne et Jean Argyropule dans celle d'Aristote. Ses progrès furent si rapides qu'il osa commencer, bien jeune encore, une traduction d'Homère en vers latins. Ses talents précoces n'étaient connus que de ses maîtres, lorsque ses *Stanze* sur un tournoi où Julien de Médicis avait brillé en 1468 lui valurent tout à coup une réputation brillante. Dès lors la faveur et l'amitié même des chefs de la république florentine lui furent acquises. Il ne fut reçu dans la maison des Médicis qu'à cette époque : Boissard, Mencke et Bayle se trompent lorsqu'ils supposent qu'il y avait été élevé aux dépens de Côme, le Père de la patrie : Politien, qui a souvent parlé des bienfaits dont le combla Laurent, n'a jamais dit un seul mot de ceux de Côme, qui était mort dès 1464; et ce silence doit suffire contre une hypothèse qui n'est soutenue d'aucune preuve positive. Ces *Stanze*, qui eurent

une si heureuse influence sur la destinée de Politien, ont obtenu et mérité de si grands éloges, elles occupent encore un rang si honorable parmi les chefs-d'œuvre de la poésie italienne, que Ginguené se refuse à croire qu'elles soient l'ouvrage d'un poëte de quatorze ans, quoi qu'en aient dit tous les biographes et quoiqu'en effet l'année 1468 soit bien celle des jeux où brillèrent les deux fils de Pierre de Médicis, Laurent et Julien. Il croit plus raisonnable de retarder jusqu'à l'année 1473 la composition des *Stanze :* Luca Pulci n'avait chanté que le tournoi de Laurent; Politien, à l'âge de dix-neuf ans, chanta celui de Julien et en fut magnifiquement récompensé par Laurent, qui dirigeait alors les affaires de la république. Il paraît même qu'entré dans la maison des Médicis, Politien s'est peu occupé de son poëme : il n'eut pas le courage de l'achever quand il en eut vu tomber le héros sous les poignards des Pazzi en 1478; en effet, l'ouvrage n'est pas terminé, il s'arrête à la quarante-sixième stance du second livre, quand Julien ne fait encore que se disposer au combat. Quelle que soit la date de cette composition, il est certain que le jeune poëte devint bientôt l'instituteur des deux fils de Laurent et qu'ils durent en partie à ses leçons l'éclat qu'ils ont jeté sur leur siècle. De ces deux illustres élèves, l'un, Piétro, remplaça son père dans l'administration de la république florentine; l'autre, Giovanni, brilla sur la chaire de St-Pierre sous le nom de Léon X. Les moments que Politien ne consacrait pas à leur éducation, il les donnait à ses propres études. Peu après la conjuration des Pazzi, il en écrivit l'histoire en latin (*voy.* PAZZI) : c'était encore un hommage aux Médicis; c'était aussi une relation fort instructive que le public, comme Laurent, accueillit avec reconnaissance. A vingt-neuf ans, Politien, appelé à remplir une chaire de littérature grecque et latine, y obtint d'éclatants succès. Il attirait à lui les auditeurs qui jusqu'alors s'étaient pressés autour de Démétrius Chalcondyle, savant grec, qui ne possédait pas au même degré que lui l'art de plaire en instruisant. En même temps qu'il professait avec tant de soin et d'éclat, il continuait de se livrer à des travaux solitaires. Dès 1487 il avait achevé une traduction latine d'Hérodien, qu'on l'a fort injustement accusé d'avoir dérobée à Grégoire Tiphernas ou à Ognibene de Vicence. Politien l'avait entreprise par ordre d'Innocent VIII, à la cour duquel il accompagnait l'un de ses disciples, Pierre de Médicis. Le pontife, satisfait de la version qu'il avait commandée, écrivit une lettre au traducteur en lui envoyant deux cents écus d'or, afin qu'il pût, à l'aide de cette gratification, se consacrer plus facilement aux travaux littéraires. La situation de Politien était assez heureuse pour lui rendre indifférents de tels cadeaux : pourvu par les soins des Médicis, d'abord d'un riche prieuré, puis d'un canonicat dans l'église métropolitaine de Florence; nourri, entretenu dans le palais de ses protecteurs, Politien, libre d'inquiétudes sur sa propre fortune, fouillait à loisir les trésors de l'antiquité. Un prince qui s'était fait homme de lettres, Pic de la Mirandole (*voy.* ce nom), partageait ses travaux et l'aidait dans ses recherches. Leur zèle, celui de Jean Lascaris et de quelques autres savants, le bon goût et la munificence de Laurent créèrent en fort peu d'années cette bibliothèque Laurentienne qui fut longtemps la plus riche de l'Europe. En disposant, en dépouillant tant de chefs-d'œuvre antiques, Politien fit ses *Mélanges* ou *Miscellanea*, recueil d'un genre encore nouveau qui inspirait et propageait le goût de la littérature classique. Malgré le désordre d'un tel ouvrage, ou peut-être même à cause de la variété et de l'incohérence des articles qui le remplissent, on le lut avec avidité, et bien que Politien eût plutôt rendu un service que composé un bon livre, sa réputation s'étendit dans l'Europe entière. Après avoir professé les belles-lettres, il enseigna la philosophie avec non moins de succès. Des contrées les plus lointaines accouraient des élèves avides de l'entendre. Parmi eux on distinguait Will. Grocyn et Thomas Linacer, deux Anglais, dont le premier devint professeur à l'université d'Oxford; le second, habile médecin et laborieux traducteur. Politien eut aussi pour disciples les fils de Jean Texeira, chancelier du royaume de Portugal, par l'entremise duquel il obtint du roi Jean II l'autorisation d'écrire, soit en latin, soit en grec, les expéditions des Portugais dans les Indes. On travaillait dans Lisbonne à rassembler les matériaux de cet ouvrage quand l'auteur qui devait les mettre en œuvre mourut à l'âge de 40 ans, le 24 septembre 1494. S'il fallait en croire des bruits rapportés par Paul Jove, cette mort prématurée n'aurait pas une cause honorable : Politien, dans le délire d'une passion infâme, serait tombé sans voix, sans connaissance et sans vie. Une autre tradition recueillie par Balzac et par divers auteurs donne du moins à cette passion un objet plus naturel et suppose que celui qu'elle consumait expira en la chantant, ou que, de désespoir, il se brisa la tête contre les murs de sa chambre. A l'exemple de Serassi et de Tiraboschi, nous aimons mieux nous en rapporter à Pierius Valerianus, qui, dans son livre *De infelicitate litteratorum*, assure que la mort de Laurent de Médicis en 1492, l'affaiblissement de la puissance de cette maison et les malheurs qui la menaçaient en 1494, quand Charles VIII entra en Italie, causèrent la maladie à laquelle succomba Politien. Durant sa courte carrière, remplie par d'immenses travaux, il eut à soutenir plusieurs querelles littéraires, malheur auquel n'échappait alors aucun des beaux esprits italiens. Dès le commencement du 15ᵉ siècle, la critique avait pris un caractère d'amertume et de violence dont elle ne s'est jamais radicalement guérie. Philelphe et Poggio avaient laissé en ce genre des exemples

difficiles à surpasser : il est triste d'avouer que Politien n'est pas resté fort au-dessous de ces modèles. Son ennemi le plus acharné fut Georges Mérula d'Alexandrie, célèbre professeur à Milan (*voy.* ce nom). Une correspondance amicale avait existé entre eux avant la publication des *Miscellanea*. Mérula, trouvant dans ce recueil des observations qu'il se proposait de mettre au jour lui-même et la réfutation de quelques opinions qu'il avait déjà publiées, se fâcha, menaça, invectiva et se mit à composer contre son ancien ami un libelle diffamatoire qu'à la vérité il n'imprima point, mais qu'il lisait à tout venant. Politien, après quelques tentatives inutiles de réconciliation, se défendit par une satire où Merula, dit-on, sous le nom de Mabilius, est indignement outragé. A la vérité, il n'est pas prouvé que Mérula soit désigné sous le nom de Mabilius : Bayle en doute, malgré l'assertion de plusieurs savants et particulièrement du feuillant Pierre de St-Romuald; mais que ce soit Mérula ou tout autre, Bartholomeo Scala, Calderino, Novato, Tarcagnota, Marulle, toujours est-il certain qu'Ange Politien a vomi contre quelqu'un ce torrent d'injures grossières. Mérula, dans les derniers jours de sa vie, au mois de mars 1494, déclara qu'il mourait l'ami de Politien et désavoua dans son testament ce qu'il avait écrit contre un si digne émule : repentir honorable et véritablement religieux, mais qu'on a bien moins imité que les honteux égarements qui le provoquaient. Politien était fort laid, à ce que dit Paul Jove : *Facie nequaquam ingenua ac liberali, enormi præsertim naso subluscoque oculo*. Ses ouvrages peuvent se diviser en trois parts, selon qu'ils sont écrits en italien, en grec ou en latin. Les premiers ne sont pas assez nombreux, car l'opinion qui lui attribuait le *Morgante maggiore* de Luca Pulci est dénuée de toute raison, et nous n'avons guère ici à joindre aux *Stanze* qu'une *Canzone* transcrite par Crescimbeni et l'*Orfeo*, petit poëme dramatique composé à la hâte avec une exquise élégance et que Ginguené distingue comme « la première « représentation étrangère à ces pieuses absur- « dités qu'on appelait des *mystères* ». Un livre d'épigrammes grecques (1) et quelques épîtres dans la même langue ont suffi pour montrer que l'auteur l'avait profondément étudiée et qu'il avait acquis le talent de l'écrire avec infiniment de goût et de pureté. Ses œuvres latines sont, en vers, des épigrammes, une élégie et quatre petits poëmes (*Nutricia, Rusticus, Manto, Ambra*); en prose, les *Miscellanea*, la version d'Hérodien, d'autres traductions d'ouvrages moins étendus, un éloge d'Homère, des discours, quelques dissertations philosophiques, l'histoire de la conjuration des Pazzi et douze livres de lettres riches d'instruction classique et propres aussi à fournir d'assez précieux détails à l'histoire littéraire de la seconde moitié du 15e siècle. Mais il faut compter encore parmi les travaux les plus estimables de Politien ses savantes recherches et le soin qu'il a pris de collationner et de corriger un très-grand nombre de manuscrits antiques. Il n'a point borné ce studieux examen à des livres de littérature, d'histoire et de philosophie : les monuments de l'ancienne jurisprudence l'ont aussi occupé (*voy.* Tiraboschi, t. 6, part. 2, liv. 2, ch. 4, n° 41) : il a préparé l'édition publiée par Zuichem, de la *Paraphrase grecque des Institutes de Justinien*, par Théophile, et le manuscrit des *Pandectes* conservé à Florence (*voy.* TORELLI) a longtemps fixé son attention; il a laissé des remarques sur ce recueil célèbre. Quoiqu'il fût ecclésiastique et obligé, en sa qualité de chanoine métropolitain, d'expliquer au peuple l'Ecriture sainte, quoiqu'il eût étudié l'hébreu et le droit canon, il ne paraît pas qu'il ait beaucoup cultivé la théologie, et même, s'il fallait en croire Vivès, il avait trop peu de goût pour la lecture des livres saints. Mélanchthon dit qu'il regrettait comme perdus les moments qu'il avait jadis passés à réciter son bréviaire; mais ces calomnies ont été réfutées par des passages de ses lettres où il parle de ses exercices religieux; et d'ailleurs Tiraboschi observe que le protestant Mélanchthon pouvait avoir ses raisons pour prêter au savant florentin des propos aussi peu chrétiens. Les ouvrages d'Ange Politien auraient été recueillis et imprimés à Florence dès 1482, à Brescia en 1486 et de nouveau à Florence en 1497, si l'on s'en rapportait à Maittaire; mais ses indications sont fautives : la première édition des *Œuvres de Politien* est celle d'Alde, Venise, en 1498, in-fol., et suivie de celles de Paris, Badius, 1512 et 1519, dans le même format; de Lyon, chez les Gryphe, 1528, 1533, 1545, in-8°, 2 vol. La plus complète a paru à Bâle en 1553; c'est la seule qui renferme l'*Histoire de la conjuration des Pazzi* qui avait été publiée à part en 1478, in-4°, probablement à Florence, et que J. Adimari a réimprimée à Naples, en 1769, in-4°. On recherche l'édition originale des *Miscellanea*, Florence, 1489, in-fol., plus que celles de Brescia, 1496; de Venise, 1508; de Bâle, 1522, toutes aussi in-fol. Les *Stanze* ont été imprimées à Bologne avec l'*Orfeo* (1), en 1494, in-4° : il en existe une édition sans date et sans nom de ville; on la croit de Florence et de la fin du 15e siècle. Entre les suivantes, qui sont au nombre de vingt-cinq à trente, nous n'in-

(1) Plusieurs de ces épigrammes, un peu trop analogues à certaines compositions de la litterature grecque, paraissent de nature à confirmer les soupçons répandus sur la moralité de Politien. Quelques-unes de ses productions, en vers latins, sont aussi fort libres, et on pourrait signaler comme exemple d'un cynisme dégoûtant une pièce dirigée contre une vieille femme; mais il faut se souvenir que les poëtes se permettaient alors un langage qui ne tirait pas à conséquence; ce qui paraîtrait aujourd'hui le comble de l'audace ne scandalisait alors presque personne. BR-T.

(1) La meilleure édition de l'*Orfeo* est celle de Venise, 1776, in-4°. L'éditeur (le P. Affo) en a fait disparaître les vers saphiques à la louange du cardinal Gonzaga, que les éditions antérieures mettaient dans la bouche d'Orphée, mais que l'on n'a pas trouvés dans les anciens manuscrits.

diquerons que celles de Florence, 1513, in-4°; des Alde, 1513, in-8°, à Venise; des Junte, même format, 1518, à Florence; de Padoue, chez Comino, par les soins des frères Volpi, 1728, 1751, 1765, in-8°; de Bergame, 1747, in-4°; de Venise, 1761, in-8°; de Parme, chez Bodoni, 1792, in-4°; de Florence, 1794; de Brescia, 1806, in-4°; enfin, de Pise, 1806, in-fol., avec un grand luxe typographique. Les *Stanze* ont été insérées dans la *Biblioteca poetica italiana* de M. Buttura, Paris, Didot, 1820, in-32. — Paul Jove a le premier composé une notice de la vie et des travaux d'Ange Politien, et quoiqu'elle soit fort courte, on y a relevé plusieurs inexactitudes; mais les hommages qu'y reçoivent le talent et la science de l'auteur des *Stanze* et des *Miscellanea* n'ont pas été contestés. Erasme, après avoir déclaré qu'*Ange* est d'un esprit tout à fait *angélique*, ajoute, sans jeu de mots, qu'il excellait dans tous les genres de composition : *rarum naturæ miraculum ad quodcumque scripti genus applicaret animum*. Les deux Scaliger, J.-G. Vossius, Giraldi, Barth, Huet, Crescimbeni, Tiraboschi, la plupart des écrivains italiens et parmi nous Ginguené ont porté le même jugement. Varillas, dans ses *Anecdotes de Florence*, ne donne sur la vie d'Ange Politien que des notions incomplètes ou fausses : on consultera avec bien plus de fruit l'article de Bayle; le livre de Fr.-Ot. Mencke intitulé *Historia vitæ inque litteras meritorum Angeli Politiani*, Leipsick, 1736, in-4°, et surtout *La vita di Ang. Poliziano*, rédigée par Serassi, publiée à la tête de l'édition des *Stanze*, 1747, à Bergame, et réimprimée dans quelques éditions suivantes du même ouvrage. — Quatre autres écrivains ont porté le nom de Politien : 1° *Bartolomeo* Poliziano, qui, né aussi à Monte-Pulciano, fut l'un des secrétaires du pape Martin V et contemporain de Léonard Arétin, du Pogge, de Francesco Barbaro. Ils ont parlé de lui non-seulement comme d'un littérateur alors connu par des poésies, par d'autres productions, mais aussi par une excessive vanité : il se fit construire par le Donatello un magnifique mausolée de marbre dans l'église de Monte-Pulciano, où il a été en effet enterré vers 1475. 2° *Gio-Maria* Poliziano, ou plutôt Poluziano (*voy.* l'article suivant). 3° *Giov. Angelo* Poliziano, natif de Monte-Pulciano et qui vint enseigner la logique à Poitiers vers le commencement du 17° siècle. Il paraît qu'il se fit protestant, car il a eu Daillé pour disciple et il a écrit contre Bellarmin deux in-4° publiés l'un et l'autre à Amberg en 1604 sous les titres de *Philosophia eucharistica* et de *Sophistica eucharistica*. 4° *Antoine-Laurentin* Politien, qui, après avoir été professeur de logique à Pise, vint à Padoue en 1604 et publia un dialogue *De risu*, un traité *De cælis eorumque motibus* et un livre *De natura logicæ*. Sa mère était de la famille de Ste-Agnès, pour laquelle, dit Bayle, les habitants de Monte-Pulciano ont beaucoup de dévotion. D—n—u.

POLIZIANO, en latin *de Polluciis* (Jean-Marie), religieux carme, était de la famille des Poluzzi de Bologne et né dans cette ville, bien que quelques-uns aient écrit qu'il avait pris naissance à Novellara, dans l'Etat de Modène. Il était savant théologien et florissait vers 1490; il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Vita del B. Alberto da Trapani e i suoi miracoli*, etc. Surius l'a publiée dans ses *Vies des saints*, à la date du 16 août. 2° *Constitutiones carmelitarum*, Venise, 1499; 3° *Vexillum et mare magnum ordinis carmeliti; 4° Orationes, epistolæ, sermones quadragesimales*, etc. L—y.

POLK (James-Knox), président des Etats-Unis d'Amérique du Nord, né le 2 novembre 1795 dans Mecklenburg-County (Caroline du Nord), mort à Nashville en Tennessee le 15 juin 1849. Fils d'un fermier qui descendait d'une famille irlandaise, le jeune Polk étudia dans l'université de Charleston le droit et les mathématiques. Son père s'étant, dans l'intervalle, établi dans le Tennessee, James fut inscrit, en 1820, au barreau de cet Etat, qui, en 1823, l'appela dans le sein de son assemblée législative. Ami personnel et politique du général Jackson (*voy.* ce nom), Knox contribua beaucoup à le faire nommer membre du sénat de l'Union, service qui, dans la suite, allait être bien récompensé par Jackson. En 1825, Polk fut élu membre des communes à Washington. Démocrate acharné, il fit l'opposition la plus vive au président Quincey Adams, et poussa à l'élection présidentielle de Jackson. Peu avant l'entrée de son ami en fonctions, Polk avait été nommé membre du comité des affaires étrangères (en décembre 1827), et quelque temps après il présida un autre comité spécial devant lequel il fit le rapport sur l'excédant des revenus de l'Etat, en même temps qu'il contesta au congrès le droit d'imposer le peuple plus que ne l'exigeaient les besoins de l'Etat. En décembre 1832, il était membre du comité des finances. Comme tel il protesta, à la tête de la minorité, contre le renouvellement du privilége de la banque. On sait que, fort de son secours, Jackson exécuta, en 1835 et 1836, la mesure hardie qui abolit les prérogatives de la banque nationale au profit des banques provinciales; mesure qui mit en émotion le monde financier. Quant à Polk, il avait, par son opposition, tellement irrité les amis de la grande banque, qu'ils tâchèrent d'empêcher sa réélection dans le Tennessee. Renvoyé cependant, après une lutte acharnée, à la chambre des communes, il en devint même le *speaker* ou président, en décembre 1835, charge qu'il obtint de nouveau dans la session extraordinaire du congrès, convoquée par le président Martin Van Buren en 1837. L'impartialité qu'il y montra lui valut la reconnaissance même de ses adversaires politiques et un vote de remercîment de la part de la chambre en masse. Elu président des communes, pour la troisième fois, en

septembre 1837, il devint, en mars 1839, gouverneur de Tennessee. Il se mit alors sur les rangs pour la vice-présidence de l'Union, mais il succomba contre les whigs. Lors de la réaction générale contre le parti démocratique en 1841, il perdit même sa place de gouverneur, qu'il tâcha en vain de recouvrer en 1843. Retiré de la scène politique, il fut proclamé candidat pour la présidence de l'Union par la convention démocratique assemblée, en mai 1844, à Baltimore. Cette proclamation ayant été ratifiée par le parti démocratique, qui jusqu'alors avait hésité entre Lewis Cass et Van Buren, Polk, dans l'élection définitive, battit son célèbre compétiteur whig Henry Clay, avec une majorité de 170 voix contre 105. Il entra en fonctions en mars 1845 et, pendant sa gestion de quatre ans, jusqu'en mars 1849, ne se montra pas indigne de la confiance des électeurs. Si l'on ne peut pas absoudre Polk du grave reproche d'avoir poussé à la guerre contre le Mexique, pour satisfaire la convoitise de ses compatriotes, on doit du moins avouer qu'il savait conduire la guerre avec vigueur, et que, dans le traité survenu avec la république mexicaine, il parvint, par d'habiles négociations, à assurer à l'Union la province du Nouveau-Mexique, ainsi que la Californie, dont on ne devinait pas encore tous les trésors cachés. Nous devons dire aussi que, dans le choix de ses agents, il avait fait abnégation de ses principes politiques et nommé généraux deux chefs des whigs, Zachary Taylor, son successeur dans la présidence, et Wingfield Scott. En outre, par un traité avec l'Angleterre, qui fit reculer les limites de l'Union au nord, Polk prépara la réunion de l'Orégon à ses domaines. A peine eut-il laissé le fauteuil présidentiel à son successeur Taylor, en mars 1844, et recherché le repos au sein de sa famille, dans le Tennessee, qu'il y mourut. Sans posséder un esprit supérieur, Polk se distingua par un grand sens pratique et par sa probité politique à l'intérieur, sinon à l'extérieur. Ce ne furent ni son éloquence, ni ses connaissances qui lui assurèrent ses succès, mais son application soutenue et son inébranlable constance. R—L—N.

POLLAIUOLO (ANTOINE), peintre, sculpteur et orfévre, naquit à Florence en 1426. Son père, dépourvu de fortune, mais voyant en lui d'heureuses dispositions, le plaça chez Bartoluccio Ghiberti, orfévre renommé dans la ville à cette époque, et le jeune Antoine ne tarda pas d'acquérir une grande habileté dans sa nouvelle profession. Bientôt nul ne sut mieux que lui monter les pierres précieuses et travailler les émaux. Laurent Ghiberti s'occupait alors des fameuses portes du baptistère de St-Jean; il jeta les yeux sur Pallaiuolo pour l'aider dans cet important ouvrage : il lui confia l'exécution d'un des festons auxquels il travaillait. Le jeune artiste y cisela une caille avec une telle perfection qu'elle fit l'admiration de tous ceux qui la virent. Il n'était occupé que depuis peu de jours à cette sculpture qu'il passait déjà pour un des plus habiles d'entre les jeunes gens qui aidaient Ghiberti. Encouragé par les éloges qu'il recevait, il quitta Bartoluccio et Laurent, et ouvrit une boutique d'orfévre, qui fut de suite extrêmement fréquentée. Il s'adonna pendant plusieurs années à cette profession, ne cessant de dessiner et de composer de petits reliefs en cire, qui surpassaient en ce genre ce qu'on avait vu jusqu'alors. C'est vers ce temps que Maso Finiguerra s'était rendu célèbre par les vases d'argent ciselés qu'il avait exécutés pour l'église de St-Jean. Antoine résolut de rivaliser avec lui, et il exécuta quelques sujets où il l'égalait pour le fini du travail et le surpassait de beaucoup pour le dessin. Les consuls de l'art des marchands, à la vue de tant de perfection, lui confièrent le travail de plusieurs bas-reliefs en argent destinés à embellir l'autel de St-Jean. Pollaiuolo s'en acquitta d'une manière supérieure : il fit pour les satisfaire le *Repas d'Hérode*, la *Danse d'Hérodiade* et le beau *St-Jean* qui décore le milieu de l'autel. Cet ouvrage, entièrement ciselé, réunit tous les suffrages. Les patènes en or et en émail qu'il exécuta, et dont le pinceau n'aurait pas su mieux fondre et assortir les couleurs, ornent la plupart des églises de Florence; on en voit à Rome et dans d'autres villes d'Italie, où on les conserve comme des chefs-d'œuvre de l'art. Antoine avait un frère nommé Pierre, plus jeune que lui et que leur père avait placé auprès d'André del Castagno pour étudier la peinture. Séduit par les charmes de ce bel art et dégoûté de sa profession d'orfévre, Antoine pria son frère de lui enseigner l'emploi des couleurs, et en peu de temps il devint un peintre habile. Les deux frères, depuis ce moment, travaillèrent toujours ensemble, et ils furent les premiers à se servir du procédé de la peinture à l'huile, que Pierre tenait d'André del Castagno. Outre leurs travaux en commun, dont on peut voir l'énumération dans Vasari, Antoine fit d'après nature le portrait du Poggio, alors secrétaire de la république de Florence, et le tableau de *St-Sébastien*, dans la chapelle des Pucci. Ce tableau, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'artiste, est remarquable par la beauté des chevaux, la science du nu et l'expression du saint martyr; on y admire surtout une figure d'archer qui se courbe avec effort pour tendre son arc. Lanzi dit que c'est une des meilleures productions du 15ᵉ siècle. Le coloris n'en est point parfait; mais la composition s'élève au-dessus de celles de ce temps, et le dessin du nu montre quel grand progrès l'artiste avait fait dans l'anatomie. Il termina ce bel ouvrage en 1475. Encouragé par le succès qu'il avait obtenu, il peignit, entre les deux tours de San-Miniato et en dehors de la porte, une figure de *St-Christophe* de sept brasses de haut, que Michel-Ange trouvait si belle qu'il la prit pour modèle de sa

statue colossale de *David*, en marbre blanc, qui est placée à l'entrée du palais Vieux. Cette peinture ayant été endommagée, elle fut restaurée longtemps après, mais avec peu de précaution : on voulut y remédier plus tard en la retouchant entièrement ; mais celui qu'on chargea de ce travail s'en acquitta si mal que l'on ne peut plus désormais en faire le moindre cas. C'était, au rapport de Vasari, la plus belle figure de grande proportion que l'on eût exécutée jusqu'à cette époque. On trouve dans le même historien le détail des autres peintures de Pollaiuolo, dont le dessin se rapproche du goût moderne plus que celui d'aucun de ses contemporains. Il fit une étude particulière de l'anatomie sur les cadavres mêmes. Lorsque le pape Sixte IV mourut, Innocent VIII, qui lui succéda, emmena Pallaiuolo à Rome et le chargea du mausolée en bronze de son prédécesseur. Ce monument, qui coûta des sommes considérables, n'a dû sa grande célébrité qu'à la comparaison qu'on en faisait avec ceux de ses contemporains : les artistes du siècle suivant le surpassèrent infiniment. Pollaiuolo ne se borna pas à la peinture et à la sculpture, il fut aussi un des premiers à cultiver et perfectionner la gravure au burin, qui venait à peine d'être inventée. On connaît de lui les pièces suivantes : 1° *Hercule étouffant Antée*, in-8° ; 2° *Hercule emportant une colonne*, in-8° ; 3° une *Ste-Famille*, grand in-fol. ; 4° *Combat de dix hommes nus à l'épée :* le fond représente une forêt. Cette pièce, d'une très-grande dimension en travers, jouit d'une grande célébrité, et on la connaît particulièrement sous le nom de *gli Ignudi*. Pollaiuolo grava aussi avec talent plusieurs médailles de papes et autres. La plus remarquable est celle qu'il fit à l'occasion de la conjuration des Pazzi, et dont l'une des faces représente les effigies de Laurent et de Julien de Médicis, et le revers l'église de Santa-Maria del Fiore. On lui attribue en outre les plans du palais du Belvédère, que fit élever à Rome le pape Innocent VIII. Il mourut en 1498, âgé de 72 ans. Pierre, dont toute la réputation est renfermée pour ainsi dire dans celle de son frère Antoine, quoiqu'il ne fût pas lui-même sans talent, ne tarda pas à le suivre au tombeau ; il mourut en 1498 et fut enseveli près de lui dans l'église de St-Pierre *in Vincoli*. P—s.

POLLAIUOLO (SIMON). *Voyez* CRONACA.

POLLICH (JEAN-ADAM), naturaliste allemand, naquit en 1740 à Lautern, dans le Palatinat. Après avoir étudié à Strasbourg les sciences médicales et les sciences naturelles, il y reçut le bonnet de docteur et exerça la médecine dans sa ville natale ; mais au bout de quelque temps il y renonça pour s'adonner exclusivement à l'histoire naturelle. Il s'occupa d'abord de botanique et consacra dix années à parcourir le Palatinat pour recueillir tous les éléments d'une flore de ce pays. Cet ouvrage parut en 1776 sous le titre de *Historia plantarum in Palatinatu electorali sponte nascentium*, etc., Manheim, 3 vol. in-8°, 3 planches représentant 5 plantes. Beaucoup de flores ont été publiées depuis celle-ci ; très-peu remplissent aussi bien leur objet sous les rapports essentiels : seulement quelques descriptions offrent une grande surabondance de détails. Ce travail est disposé suivant le système de Linné, dont l'auteur emprunte les phrases spécifiques. On y trouve quelques espèces nouvelles. Le nombre total est d'environ douze cents, ce qui est peu considérable pour un pays aussi varié. Mais les recherches postérieures ont sûrement fait connaître une grande quantité de plantes nouvelles, et l'on peut avancer que le nombre des cryptogames, par exemple, est plus que double de celui que donne l'ouvrage de Pollich. Les planches qui l'accompagnent sont d'une exécution médiocre. En somme, cette flore est, depuis celle dans laquelle Linné a tracé le premier modèle de ce genre d'ouvrages, une des meilleures que l'on connaisse et devra toujours être consultée par tous ceux qui feront des herborisations dans cette contrée. Pollich s'occupait aussi d'entomologie, et nous avons de lui : 1° *Beschreibung einiger Insekten*, etc., ou *Description de quelques insectes non décrits par Linné et qui se trouvent dans les environs de Weilbourg* (dans les Mémoires de la société économique du Palatinat pour 1779) ; 2° *Descriptio insectorum Palatinorum* (Nouveaux actes de l'académie des curieux de la nature, t. 7). Il est à regretter qu'un homme aussi zélé pour les progrès des sciences ait été enlevé aussi promptement : Pollich mourut le 24 février 1780, âgé de 40 ans. La *pollichia*, qui lui a été consacrée par Aiton, est une plante monandrique du cap de Bonne-Espérance, que Jussieu a laissée dans les plantes *incertæ sedis*. D—u.

POLLINI (JÉRÔME), religieux de l'ordre de St-Dominique, né à Florence, prononça ses vœux dans le couvent de *Santa-Maria Novella* de cette ville. Il était en 1596 prieur du couvent de St-Geminien et avait pendant longtemps professé la théologie. On a de lui : 1° *Istoria ecclesiastica della rivoluzione d'Inghilterra, in quattro libri, ne quali si tratta di quello ch'e avvenuto in quell' isola da che Arrigo ottavo comminciò a pensare di repudiar Caterina, sua legitima moglie, infino a quelli ultimi anni di Lizabeta, ultima sua figliuola ; raccolta da gravissimi scrittori, ne meno di quella nazione che d'altre*, Rome, 1594, 1 vol. in-4°. La reine Elisabeth fit brûler cet ouvrage, où la vérité l'offensait. Il y en eut une seconde édition à Bologne, aussi in-4°. 2° *Vita della B. Margherita di Castello, suora del terzo ordine di san Domenico*, Pérouse, 1601, in-8°. Le P. Pollini avait composé cette vie d'après des documents conservés dans les archives du couvent qu'il habitait. Les éditeurs des *Acta santorum* l'ont traduite en latin et insérée dans leur deuxième tome d'avril, au 13 de ce mois. Pollini mourut en 1601. L—Y.

POLLINI (le docteur CYR), botaniste et médecin, naquit en 1783 à Olagna, dans la Laumelline, et après avoir fait ses études à Pavie, professa la botanique avec distinction au lycée de Vérone. Il a publié, en deux lettres adressées au professeur Sprengel, un *Voyage au lac de Garda et à Monte-Baldo* (en italien), Vérone, 1816, in-8°. L'auteur y fait connaître un grand nombre d'espèces végétales non comprises dans la *Flore, ou Description* qu'il avait donnée *des plantes nouvelles ou peu connues qui croissent dans le Véronèse*. On a encore de lui des *Eléments de botanique*, des *Expériences sur la végétation* et un *Catéchisme agricole*. Ces divers ouvrages procurèrent une réputation méritée à Pollini. Il mourut le 1er février 1833, à peine âgé de 50 ans. G—CE.

POLLION (CAIUS-ASINIUS), l'un des plus célèbres orateurs de l'ancienne Rome, parut dès sa jeunesse au barreau avec beaucoup d'éclat. Attaché, par suite de ses principes, à la cause de la république, il se déclara pour Pompée; mais la nécessité le jeta, contre son inclination, dans le parti de César, qui, fermant les yeux sur la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors, le traita comme un de ses anciens amis. Pollion se trouvait avec César au passage du Rubicon, et il le suivit dans les champs de Pharsale, où fut anéantie la liberté romaine. Il remplissait les fonctions de proconsul dans l'Espagne ultérieure quand César fut assassiné. Pollion aurait désiré que le sénat s'occupât de rétablir le gouvernement républicain : « S'il s'agit, écrivait-il à Cicéron, de retomber sous l'autorité d'un maître, « quel qu'il soit, je suis son ennemi; mais il « n'est aucun danger que je ne sois prêt à courir « pour la liberté. » (*Lettres familières*). La lutte qui s'était engagée entre une portion des sénateurs et des partisans de César se décida sans Pollion, et pour ne pas se perdre inutilement, il fut obligé de se ranger sous les drapeaux d'Antoine. Nommé par le triumvir commandant des légions stationnées dans les environs de Mantoue, il eut le bonheur de sauver Virgile de la fureur des soldats; ce fut lui qui fit connaître ce grand poëte à Mécène et qui contribua à le faire rétablir dans les biens dont il avait été dépouillé. Pollion fut désigné consul dans le même temps que son beau-père était proscrit. Il prit possession de cette charge l'an de Rome 714 (40 ans avant J.-C.); mais les consuls n'avaient plus l'autorité dont ils avaient joui : nommés par les triumvirs, ils n'étaient plus que les exécuteurs de leurs volontés, et en obéissant aux ordres d'un de ces farouches proscripteurs, ils couraient le risque de déplaire aux autres. Pollion fut contraint d'abdiquer, ainsi que son collègue, avant l'expiration de l'année. Pendant son consulat, il était parvenu, non à réconcilier Octave et Antoine, mais à leur faire signer un traité qui suspendit quelque temps l'effusion du sang. Le zèle qu'il montra pour Antoine dans cette circonstance déplut à Octave, qui lui décocha quelques épigrammes; les amis de Pollion lui conseillèrent d'y répondre : « Je m'en garderai bien, « leur dit-il; il est trop dangereux d'écrire con- « tre un homme qui peut proscrire. » Envoyé par Antoine contre les Dalmates révoltés, il leur enleva la ville de Salone, et à son retour il obtint les honneurs du triomphe (1). Bientôt rebuté par les folies d'Antoine, il cessa de prendre part aux affaires publiques. C'est vraisemblablement alors qu'il résolut d'écrire l'histoire des guerres civiles dont il avait été le malheureux témoin; mais Horace, son ami, tenta de le détourner d'un dessein si dangereux en lui adressant une ode, regardée comme un des chefs-d'œuvre du lyrique romain (c'est la première du deuxième livre). Si Pollion ne suivit pas le sage conseil de son ami, du moins il eut la prudence de ne point rendre public un ouvrage fait pour l'exposer au ressentiment de tous ceux qui avaient exercé le pouvoir dans ces temps déplorables. Pollion resta tout à fait étranger aux dissensions qui ne tardèrent pas à amener une rupture entre Octave et Antoine; il refusa d'accompagner Octave dans l'expédition qu'il projetait contre son compétiteur. Auguste, devenu seul maître de l'empire, employa peu Pollion, qu'il estimait plus qu'il ne l'aimait, et dont la fierté ne pouvait pas s'abaisser au rôle de courtisan. Pollion recommença, quoique dans un âge avancé, à fréquenter le barreau; il se chargea de l'éducation de son petit-fils, et pour le former de bonne heure à l'art de parler en public, il ouvrit dans sa maison une école de déclamation, ne dédaignant pas de se mêler lui-même aux jeunes athlètes, et de leur donner des leçons que fortifiaient le souvenir de ses succès à la tribune et l'autorité de son exemple. Le premier, il établit dans Rome une bibliothèque ouverte à tous ceux qui pouvaient en profiter; il la décora des chefs-d'œuvre des artistes grecs et des statues des grands hommes; mais, ce qu'on ne peut trop admirer, c'est qu'il y plaça celle de Varron, son rival en érudition, croyant inutile d'attendre le jugement de la postérité pour rendre un juste hommage au savant dont les travaux avaient tant contribué à jeter de l'éclat sur les lettres romaines (*voy.* VARRON). Pollion mourut dans sa maison de campagne de Tusculum vers l'an 756 (la 3e année depuis J.-C.), à l'âge de 80 ans. Il était non-seulement orateur et poëte, mais encore philologue érudit et critique délicat. On sait qu'il ne trouvait pas irréprochable le style des *Commentaires* de César, et ce fut lui qui remarqua le premier la *patavinité* de Tite-Live, défaut sur lequel les modernes ne sont pas

(1) Quelques critiques pensent que Pollion fut honoré deux fois du triomphe; la première, avant son consulat, pour ses succès sur les Dalmates; et la seconde, après son consulat, pour avoir soumis les Parthinéens; mais ces peuples habitaient la Dalmatie, et ne doivent point être distingués des Dalmates que Pollion défit en quittant son consulat, précisément à l'époque où quelques historiens l'envoient en Macédoine avec une armée.

d'accord, puisqu'il consiste, suivant les uns, dans l'emploi de locutions particulières aux habitants de Padoue, et, selon d'autres, dans la coupe des phrases et la longueur des périodes (*voy.* TITE-LIVE). Outre l'*Histoire des guerres civiles de Rome*, en 27 livres, Pollion avait composé un grand nombre de harangues, des tragédies et un livre contre l'historien Salluste, à qui il reprochait une trop grande affectation dans l'emploi des mots vieillis. Ce défaut était précisément celui de Pollion : dans le *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite, l'un des interlocuteurs trouve que Pollion, dans ses oraisons comme dans ses tragédies, paraît s'être modelé sur Pacuvius et sur Accius (*voy.* ch. 21), et Quintilien, qui lui accorde beaucoup d'invention et d'exactitude, ajoute que son style est si éloigné de la douceur et de la pureté de Cicéron que l'on croirait qu'il l'a précédé d'un siècle (*Institut. oratoriæ*, ch. 1, p. 10). De tous les écrits de Pollion, il ne reste que trois lettres, parmi celles de Cicéron (*Epistol. ad familiar., lib.* 10); mais l'amitié d'Horace et de Virgile suffit pour lui assurer l'immortalité : on a déjà parlé de l'ode qu'Horace lui adressa, et Virgile a donné le nom de *Pollion* à l'une de ses plus belles églogues (voy. *Commentatio de C. Asinii Pollionis vita et studiis doctrinæ, auct. J. R. Thorbecke*, Leyde, 1820, in-8°). C.-H. Eckard, en 1743, et P. Ekerman, en 1745, avaient aussi composé chacun sur Pollion une dissertation particulière. M. de Bugny a intitulé *Pollion, ou le Siècle d'Auguste* un tableau historique de cette brillante époque de l'histoire romaine. W—s.

POLLION (TREBELLIUS), l'un des écrivains de l'histoire d'Auguste, florissait à Rome sous le règne de Constance Chlore, vers l'an 300 de notre ère. Il nous apprend que son aïeul avait vécu dans l'intimité de Tétricus, et l'on voit, par un autre passage de son histoire, qu'il jouissait d'une certaine fortune, puisqu'il avait à ses gages un secrétaire pour écrire ses compositions. Trebellius était auteur des vies des empereurs depuis les Philippe; mais il ne nous en reste qu'une partie, qui comprend la fin du règne de Valérien, les vies des deux Gallien, celle des trente tyrans qui se disputèrent tour à tour l'autorité sous ces princes, et enfin la vie de Claude le Gothique, aïeul de Constance. Il avait entrepris cet ouvrage à la prière d'une personne dont il regardait les moindres désirs comme des ordres, et il lui en faisait passer les différentes parties à mesure qu'il les terminait, pour les soumettre à la censure des gens de lettres qui s'assemblaient dans le temple de la Paix. En terminant la vie de Gallien, Trebellius avertit qu'il n'a pas dit tout ce qu'il savait sur ce prince, craignant de s'exposer à la vengeance de ses descendants. Afin de compléter le nombre des trente tyrans dont il promettait la vie, il y avait ajouté la fameuse Zénobie et Victoire, mère de Victorin; mais on le railla d'avoir placé deux femmes parmi les tyrans : docile à la critique, il leur substitua Tite et Censorin, quoiqu'ils ne vécussent pas à la même époque. En commençant l'histoire du règne de Claude, Trebellius annonce qu'il se propose de l'écrire avec plus de soin que ses autres ouvrages, en considération de César Constance ; mais, prévoyant bien qu'on ne manquerait pas de le soupçonner de flatterie, il proteste qu'il ne demande aucune faveur et en appelle au témoignage de tous ceux qui le connaissent. Cette vie de Claude, écrite du style le plus déclamatoire, n'est qu'un panégyrique de ce prince, que ses talents et ses vertus rendaient digne d'un meilleur historien (*voy.* CLAUDE II). On reproche à Trebellius d'avoir passé sous silence ou du moins à peine indiqué des faits très-importants, mais il s'est justifié d'avance en avertissant qu'il n'a pas voulu répéter ce que d'autres avaient dit avant lui : souvent il renvoie le lecteur à des ouvrages qui malheureusement ne subsistent plus (1), ou bien il avoue qu'il n'a pas pu se procurer les matériaux dont il avait besoin. Malgré ses défauts, l'histoire de Trebellius est précieuse par une foule de détails qu'on chercherait vainement ailleurs; on la trouve à la suite des *Fragments* de J. Capitolin, dans le recueil des *Historiæ Augustæ scriptores* (*voy.* SPARTIEN). Casaubon conjecture que Trebellius avait laissé d'autres ouvrages ; mais on en ignore même les titres. Il existe une dissertation de D.-G. Muller : *De Trebellio Pollione*, Altorfii, 1685, in-4° ; mais elle n'est pas aujourd'hui d'une grande utilité. W—s.

POLLITZ (JEAN-FRÉDÉRIC), publiciste dano-allemand, né à Crempe, en Holstein, le 14 juillet 1778, mort à Itzehœhe en juillet 1850. Après avoir fait ses études de droit et de théologie à Kiel, il devint, en 1809, directeur de l'école primaire supérieure d'Itzehœhe. En 1821, il passa comme archidiacre à Oldenbourg, en Wagrie, où il resta jusqu'à sa démission, en 1849. Pollitz a appartenu au parti du juste milieu qui a voulu travailler à la conciliation et fusion des deux partis extrêmes dans les duchés transalbingiens, le parti ultradanois et le parti ultragermanique. Nous savons, du reste, combien peu ce parti moyen a réussi jusqu'à présent, mais il convient de citer les écrits d'un de ses coryphées. On a de Pollitz : 1° *De mythis rei christianæ*, Itzehœhe, 1817 ; 2° *Sur la réforme religieuse du 16e siècle comme aurore de la liberté d'esprit et de conscience, ainsi que du vrai patriotisme*, ibid., 1817; 3° *Sur la pyramide de Nordhoe*, 1819 ; 4° *Esquisse biogra-*

(1) Dans la *Vie de Valérien*, Trebellius cite l'historien *Célestin*, et rapporte des lettres tirées du recueil de *Julius Cordus*; dans celle de Gallien, il indique *Palfurius Sura*, qui avait tenu un *Journal* des actions de ce prince; dans la *Vie de Victorin*, il cite l'historien *Julius Aterianus*; dans celle de Macrien, *Mæonius Astianax*; dans celle d'Odenat, *Cornel. Capitolin*; dans celle d'Æmilien, le grammairien *Proculus*; dans la *Vie* de Tetricus, *Gellius Furens*; dans celle de Tite, *Dexippe*; et enfin, dans celle de Claude, *Gallus Antipater*, qu'il nomme l'opprobre des flatteurs et des historiens.

phique de Henri de Rantzau, diplomate et guerrier danois, 1821 ; 5° *Sommaire de tous les livres qui composent la Bible, en rimes allemandes*, 1825 ; 6° grand nombre d'articles dans la *Feuille hebdomadaire d'Itzehahe*, de 1819 à 1840 ; 7° *Communications tirées des revues et journaux danois et insérées dans les rapports provinciaux de Schleswig, Holstein et Lauenbourg*, de 1820 à 1850 ; 8° *Communications tirées des journaux allemands et insérées dans les revues danoises*, etc. R—L—N.

POLLNITZ. *Voyez* POELLNITZ.

POLLOCK (ROBERT), poëte anglais, né en 1799 à Muirhouse, dans le comté de Renfrew, en Ecosse, mort à Shirley Common, près de Southampton, le 17 septembre 1827. Il étudia la théologie protestante à Glasgow, où par son ardeur au travail il mina de bonne heure sa faible constitution. Déjà en février 1827, où il reçut les ordres sacrés, il dut s'apercevoir de la complète ruine de sa santé. Le seul moyen de conserver la vie, un voyage d'Italie, lui était heureusement rendu possible par les honoraires qu'il avait reçus pour ses ouvrages. Il n'arriva pourtant que jusqu'à Southampton, où il mourut. Sur le cimetière de Milbrook, où il fut enterré, ses amis lui ont érigé un monument. Pollock, qui a atteint l'âge de 28 ans seulement, n'a pas pu être un écrivain fécond. On a de lui un recueil en prose intitulé *Contes des covenanters* (puritains écossais), et publié sous le voile de l'anonyme, en 1822, à Edimbourg (5ᵉ édit., ibid., 1850). Les contes les plus remarquables de ce recueil sont : la *Famille persécutée* et *Ralph Gemmel*. Pollock a en outre composé un poëme remarquable en 10 chants sous le titre : *le Cours du temps*, Edimbourg, 1827. Le débit rapide de ce poëme, ainsi que le nombre croissant des éditions (la 20ᵉ parut en 1853), témoigne de son grand succès, surtout dans les contrées rigoureusement calvinistes. Déjà en 1830 il avait été traduit en allemand par Guillaume Hey, à Hambourg. Il approche quelquefois de l'élévation de Milton ; mais il est partout au moins à la hauteur de Young et de Cowper, dont il partage la sombre mélancolie et les retours tristes sur les chagrins de la vie. Son style est plus serré et plus énergique que celui de ces deux modèles, et plus imagé que celui de Milton. R—L—N.

POLLUCHE (DANIEL), membre de la société littéraire d'Orléans, né dans cette ville en 1689, s'appliqua sans relâche à recueillir et à étudier les monuments qui pouvaient servir à faire connaître ou illustrer sa patrie ; mais dans le temps qu'il concevait et commençait à exécuter le plan d'un grand travail sur l'Orléanais dont l'histoire l'avait occupé toute sa vie, il fut atteint d'une maladie qui le priva de l'usage de ses facultés ; et après avoir langui quelque temps, il mourut le 5 mai 1768. Son principal ouvrage est la *Description de la ville et des environs d'Orléans*, avec des remarques historiques, 1736, in-8°. La description est celle que dom Duplessis destinait à servir d'introduction à l'Histoire d'Orléans dont il s'occupait alors. Polluche y joignit des remarques pleines d'érudition et de sagacité et deux mémoires sur des points d'antiquité de l'Orléanais. Beauvais de Préau ajouta dans la suite de nouvelles observations à celles de Polluche, son parent, et en donna une édition sous ce titre : *Essais historiques sur Orléans, ou Description topographique et critique de cette capitale et de ses environs*, Orléans, 1778, in-8° ; le savant éditeur l'a fait précéder d'une notice abrégée sur la vie de Polluche avec le catalogue de ses ouvrages, dont plusieurs sont restés en manuscrit. Outre quelques dissertations insérées dans le *Mercure* et les mémoires de Trévoux, on a de Polluche divers opuscules, parmi lesquels on doit citer : 1° *Dissertation sur une médaille de Posthume*, 1726, in-12 ; 2° *Description de l'entrée des évêques d'Orléans*, 1734, in-8° ; 3° *Discours sur l'origine du privilége accordé aux évêques d'Orléans de délivrer les prisonniers le jour de leur entrée solennelle*, 1734, in-8° ; 4° *Dissertation sur l'offrande de cire appelée les Goutières*, 1737, in-8° ; 5° *Dissertation sur le Genabum* (de D. Duplessis) *avec des remarques sur la Pucelle d'Orléans*, 1750, in-8°. Polluche pense, comme Duplessis, que l'ancien *Genabum* est Orléans et non pas Gien, ainsi que la ressemblance du nom l'avait fait conjecturer à d'autres érudits. 6° *Problème historique sur la Pucelle d'Orléans*, 1750, in-8°. L'auteur, en faisant naître quelques doutes sur le genre de mort de cette héroïne, cherche à établir qu'elle n'a point été brûlée par les Anglais. Malheureusement ce fait n'est que trop bien prouvé par les témoignages les plus authentiques (*voy.* JEANNE D'ARC). 7° *Examen des remarques de l'auteur des Nouveaux mémoires de littérature* (d'Artigny) *sur Jeanne d'Arc*, dans le *Mercure*. D'Artigny a inséré ce morceau dans le tome 7 de son recueil, p. 57-67, avec des notes. 8° Un *Recueil d'épitaphes et d'inscriptions*, in-4° de 354 pages. Ce volume, devenu très-précieux par la destruction des anciens châteaux et des abbayes, fait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, dont Polluche est un des bienfaiteurs (*Voy.* le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, par M. A. Septier, p. 244). W—S.

POLLUX (JULIUS), grammairien et sophiste célèbre du siècle de Marc-Aurèle, naquit vers la fin du règne d'Adrien à Naucratis en Egypte (1). Il passa ses premières années dans sa patrie, où il apprit à l'école de son père les premiers éléments de la littérature et cette partie de la grammaire que les anciens nommaient *critique*. Il vint ensuite à Rome s'initier sous Adrien de Tyr aux secrets de l'art oratoire ou plutôt de l'art sophistique. Ce n'était plus le temps où les grandes improvisations délibératives de Démosthène et des Gracques gouvernaient un peuple libre : la

(1) Philost., *Vitæ Soph.*, liv. 2; Suid., art. POLLUX.

foule n'admirait que de belles et harmonieuses périodes, de brillantes et ingénieuses images. Dénué de génie, Pollux avait la dose d'esprit, de mémoire et d'audace nécessaire pour donner à des phrases ce vernis d'éloquence. Aussi, au bout de quelques années, sa réputation balança-t-elle celle de son maître. Une foule de disciples, parmi lesquels on pourrait en citer de célèbres, entre autres Antipater de Tyr, s'attachèrent à lui. Enfin Marc-Aurèle lui-même, juge habile autant que protecteur des sciences, des lettres et des arts, Marc-Aurèle, séduit et par la spirituelle subtilité du sophiste et par la mélodieuse élégance du rhéteur, voulut qu'il fût un des instituteurs du jeune Commode, son fils. Rien ne manqua dès lors à la gloire de Pollux, ni les louanges, ni les critiques. Deux sophistes surtout, Athénodore et Lucien (1), employèrent contre lui l'arme du ridicule, non moins puissante sans doute alors que de nos jours, puisqu'ils la préférèrent au raisonnement et à l'analyse. On ignore si Pollux riposta aux sarcasmes; ce qu'il y a de certain, c'est que le public, tout en riant, lui continua ses suffrages, et qu'à la mort d'Adrien de Tyr, Commode, alors empereur, lui donna la chaire d'éloquence d'Athènes, qui jusqu'alors n'avait été accordée qu'aux sophistes les plus distingués de leur siècle. C'est là que Pollux mourut, âgé de 58 ans, peu de temps après la mort du prince son protecteur, laissant un assez grand nombre d'ouvrages, dont voici les titres, d'après Suidas : 1° des *Déclamations* composées la plupart à Athènes, dans le temps où il occupait la chaire d'éloquence; 2° des *Dissertations sur divers points de mythologie et d'histoire;* 3° un *Éloge de Rome;* 4° un *Épithalame à Commode;* 5° une *Accusation contre Socrate*. On ignore si c'est un jeu d'esprit ironique, ou bien simplement une déclamation comme celles qui se récitaient continuellement dans les écoles des rhéteurs. 6° Une *Accusation contre les Sinopéens;* 7° deux *Panégyriques en l'honneur*, l'un *de toute la Grèce*, l'autre *de l'Arcadie;* 8° Enfin un *Lexique*, en dix livres, dédié à Commode et connu sous le nom d'*Onomasticon*. Cet ouvrage, le seul du genre onomasticographique, et le seul de Pollux que nous possédions aujourd'hui, mérite sous ce double rapport un examen un peu plus approfondi. D'abord, qu'entendaient les anciens par *Onomasticon?* On voit par celui de Pollux que ce n'était autre chose qu'une nomenclature de mots, les uns synonymes, les autres analogues, rangés sous quelques mots principaux qui servent de titres aux chapitres. Une telle nomenclature, n'étant point assujettie à l'ordre alphabétique, devrait, ce semble, être faite avec un esprit de méthode; et la multitude presque innombrable des mots d'une langue devrait s'y trouver distribuée en ordres, genres, espèces, etc., par des divisions et sous-divisions parallèles à celles qui existent naturellement dans les objets représentés par chacun de ces mots. C'est ce qu'aucun des onomasticographes anciens n'avait songé à faire avant Pollux. et ce que Pollux lui-même n'a pas toujours fait mieux que ses prédécesseurs. Cependant le livre second, qui traite de l'homme, et le quatrième, où il passe en revue les arts, sont presque d'un bout à l'autre irréprochables sous ce rapport. On peut aussi remarquer que souvent les nuances, si légères, si délicates, qui séparent et différencient les synonymes, sont expliquées avec autant de grâce que de précision et de clarté. Quelques narrations viennent de temps en temps couper la longue monotonie de la nomenclature et reposer l'attention. Enfin de nombreuses citations, tantôt de poëtes, tantôt de philosophes et d'orateurs, varient son style et démontrent ses assertions. Nous devons à Pollux plusieurs milliers de passages extraits la plupart d'ouvrages entièrement perdus pour nous; et ne fût-ce que sous ce rapport, il aurait des droits à notre reconnaissance. Aussi, de tous les lexicographes de l'antiquité, Pollux est-il un de ceux que les philologues des siècles modernes ont fait le plus souvent reparaître dans le monde littéraire, tantôt borné au texte même de son ouvrage, tantôt offrant à sa suite l'auxiliaire indispensable des variantes et des commentaires. La première édition est celle d'Alde, Venise, 1502; elle n'eut pour base que quelques manuscrits remplis de fautes et non revus par la critique; aussi fourmille-t-elle de passages ou absurdes, ou inintelligibles. Nous ne dirons qu'un mot de celle des Junte, Florence, 1520, qui, quoique faite sur deux manuscrits de la bibliothèque des Médicis, et par conséquent moins imparfaite, quant à la correction du texte même, n'offre presque rien de remarquable que des prolégomènes écrits en grec et placés à la tête du dictionnaire par Scipion Forteguerri (*Carteromachus*). La traduction latine publiée à Bâle par Rodolphe Gualter en 1541 est déparée par des fautes grossières et si nombreuses qu'à peine semblent-elles excusables, même en songeant, d'un côté, à la rapidité forcée avec laquelle l'auteur poussa l'entreprise, et de l'autre à l'absence totale de manuscrits. Elle a reparu à Venise, ensuite à Bâle, avec des notes et une préface de Simon Grynæus. Parmi les éditions grecques-latines on doit citer honorablement celle de Wolfgang et de Seber, Francfort, 1608. Ce qui donne principale-

(1) Dans son *Lexiphane* et dans le *Maître des rhéteurs*. On sait que Hemsterhuys a voulu réconcilier ensemble le sophiste de Samosate et celui de Naucratis; mais il se borne presque partout à nier; et comme des dénégations, quoique en bon latin, ne sont pas des raisons, on peut s'en tenir à l'opinion ancienne, sauf pourtant à faire quelques restrictions. Ainsi, par exemple, nous croyons que par ces mots : *Je m'appelle ainsi que les fils de Jupiter et de Léda*, Lucien pouvait désigner quelque rhéteur du nom de Dioscore, aussi bien que Pollux; qu'un grand nombre de ces mots ridicules de désuétude ou de néologisme, employés à chaque instant par Lexiphane, ne se trouvent point dans l'*Onomasticon*, et qu'enfin l'histoire hideuse des bassesses et des crimes attribués par Lucien à son *Maître des rhéteurs* ne peut convenir à l'homme que Marc-Aurèle plaça auprès de son fils.

ment du prix à cette édition, c'est que les éditeurs eurent à leur disposition et collationnèrent ensemble un grand nombre de manuscrits, entre autres deux de la bibliothèque Palatine et un de celle des Augustins. En outre, ils joignirent à leurs propres remarques des observations de Sylburge, corrigèrent quelques passages d'après ses indications et firent entrer dans la version latine de Gualter un grand nombre de corrections nécessaires, parallèles le plus souvent à celles du texte grec. Enfin se présente la magnifique édition de Wetstein, faite par Lederlin et Hemsterhuys, Amsterdam, 1706, 2 vol. in-fol. On y trouve : 1° son texte plus correct et presque irréprochable, fixé d'après d'excellents manuscrits d'Isaac Vossius, de Démétrius Chalcondyle, et de la bibliothèque de Paris, et d'après les savantes corrections de Canter; 2° la version de Seber, purgée d'un grand nombre d'infidélités; 3° de longs commentaires de Lederlin pour les sept premiers livres, et d'Hemsterhuys pour les trois autres, mêlés aux remarques de Jungermann et de Kuhn; 4° une division de chaque livre de Pollux, en paragraphes plus courts que les chapitres, ce qui facilite et accélère singulièrement les recherches; 5° enfin, après une préface savante et curieuse d'Hemsterhuys, des préfaces des éditions antérieures, des tables latines et grecques des auteurs et ouvrages cités; on trouve, ce qui était nécessaire à tous les lecteurs de Pollux, une récapitulation alphabétique de tous les mots de l'ouvrage. L'édition de Wetstein a rendu inutiles toutes les précédentes. Celle publiée par M. G. Dindorf, Leipsick, 1824, 5 vol. in-8°, n'est guère qu'une reproduction des in-folio de 1706. Les deux premiers volumes renferment le texte, le troisième contient les tables; le commentaire, augmenté de quelques notes de Porson et de l'éditeur, remplit les deux derniers volumes; l'impression est extrêmement médiocre. En 1846, M. Immanuel Bikker, cet infatigable éditeur de textes grecs, a fait paraître *Pollux* en un volume in-8° imprimé à Berlin. P—OT.

POLLUX (JULIUS), historien grec, a été confondu plusieurs fois avec le grammairien du même nom, auquel il est pourtant postérieur de plus de deux siècles, puisqu'il florissait sous le règne de Valens dans l'Orient. Il faisait profession du christianisme. Il est auteur d'une chronique qui commence à l'origine du monde; le P. Gretser en promettait la publication, dans une note du livre *De cruce*, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque de Munich. C'est près de deux siècles plus tard que le texte grec de cette chronique a été mis au jour pour la première fois, accompagné d'une version latine, par Ignace Hardt, sous ce titre : *Historia physica seu Chronicon ab origine mundi usque ad Valentis tempora, cum lectionibus variis et notis*, Munich, 1792, in-8° de 423 pages. J.-B. Bianconi en avait déjà donné une traduction latine, Bologne, 1779, in-fol. de 209 pages; mais sa version, faite d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, auquel manquait le premier feuillet, a seulement pour titre : *Anonymi scriptoris historia sacra ab orbe condito ad Valentinianum*, etc. Cette différence fit croire à l'éditeur allemand qu'il s'agissait d'un autre ouvrage; et il mit sur le titre de son édition les mots : *nunc primum græce et latine editum*, ce qui n'était pas complétement exact. W—s.

POLO (MARCO), en français MARC PAUL, voyageur vénitien, est célèbre par la singularité de ses aventures, la vaste étendue des pays qu'il parcourut et l'influence qu'eut la relation de ses voyages sur les progrès de la navigation et du commerce. Pour bien apprécier cette influence, il faut se rappeler que les anciens ne connaissaient rien du nord de l'Asie et qu'ils ne soupçonnaient même pas l'existence des vastes contrées qui la terminent à l'est; les notions qu'ils avaient transmises sur l'Orient aux peuples modernes de l'Europe s'effacèrent même en quelque sorte ou furent rendues inutiles dans leur application par le déclin rapide de l'empire romain en Occident et par l'établissement de l'empire des califs. Des villes anciennes avaient disparu, de nouvelles villes avaient été fondées et agrandies, de nouveaux Etats s'étaient formés, de nouvelles religions avaient triomphé, de nouvelles langues s'étaient répandues, de nouvelles dénominations avaient partout prévalu, pendant que les peuples de l'Europe, en proie à l'invasion des barbares ou divisés par des guerres sanglantes et plongés dans les ténèbres de l'ignorance, étaient devenus de plus en plus étrangers les uns aux autres et au reste du monde. Deux grands événements, les croisades et les conquêtes de Genghiz-Khan, concoururent au commencement du 13e siècle à faire cesser cet isolément. Les croisades forcèrent les diverses nations européennes à se réunir sous les mêmes tentes, à faire partie de la même confédération et à se considérer en quelque sorte comme les membres d'une même famille; il leur fallut enfin apprendre à connaître ces contrées orientales qu'envahissaient leurs armées. Les hordes que commandait Genghiz-Khan inondèrent tout à coup l'Asie et l'Europe. Elles envahirent en peu d'années, ou rendirent tributaires de leurs armes, la Chine, le Thibet, la presqu'île au delà de l'Inde, les deux empires tartares de Kaschgar et de Kaptchak, la grande et la petite Boukharie, le Khorasan, le Kourdistan, l'Irak-Arabi et une partie de l'Asie Mineure. L'empire des Mongols s'étendait depuis les monts Altaï jusqu'aux monts Himalaya, depuis la mer du Japon jusqu'à la mer Noire, depuis l'embouchure de l'Amour jusqu'à celle de la Vistule, depuis l'île de Sumatra jusqu'à l'île Saghalien. Ce fut alors qu'on soupçonna pour la première fois en Europe la vaste étendue de ces plaines du nord de l'Asie, que l'antiquité désignait sous le nom vague de Scythie; ce fut aussi alors que les grandes et riches contrées qui

terminaient à l'Orient cette partie du monde, sortirent en quelque sorte, pour les peuples de l'Occident, du sein de l'Océan où les systèmes des anciens géographes les avaient plongées. Alors la politique éclairée de la cour de Rome et celle de plusieurs princes chrétiens cherchèrent dans ce subit accroissement de la puissance mongole, objet d'une si universelle terreur, des moyens d'étendre jusqu'aux extrémités de l'Asie la religion chrétienne et de se procurer par une puissante diversion un secours efficace contre les Turcs et les Arabes, qui étaient sur le point de ravir aux croisés des conquêtes pour lesquelles on avait prodigué tant de sang et de trésors. C'est dans ce but que furent envoyés aux divers princes mongols, flottant encore incertains entre leur ancienne idolâtrie et l'islamisme, de pieux missionnaires chargés de mettre les féroces conquérants d'Asie dans les intérêts de la chrétienté. Si la politique et la religion ne recueillirent que de faibles avantages de cette mesure, elle profita du moins au commerce et à la géographie, et l'on ne peut disconvenir que les relations d'Ascelin, de Carpini et de Rubruquis n'aient préparé les voies aux grandes découvertes dont la science est redevable aux lumières et au courage de la famille des Polo. Cette famille était au nombre des plus anciennes, des plus riches et des plus nobles de Venise. Dans les républiques d'Italie le commerce, et non la guerre, avait créé la noblesse, et à Venise comme à Gênes ceux qui la composaient portaient dans les spéculations mercantiles cette grandeur de vues, cette prévoyance et cette habileté d'exécution dont les souverains des grands Etats n'offraient dans le reste de l'Europe que de trop rares exemples. Andrea Polo de St-Félix, noble vénitien, originaire de Dalmatie, eut trois fils nommés Marco, Maffio et Nicolo. Ce dernier était le père de notre voyageur et avait, ainsi que son frère Maffio, auquel il s'était associé, embrassé la profession du commerce. Tous deux, pour les affaires de leur négoce, se rendirent à Constantinople, en 1250 (1). Cette capitale de l'empire d'Orient avait été prise sur les Grecs par les armes de la France et par celles de Venise (*voy.* DANDOLO); des représentants de cette république y exerçaient, avec l'empereur Baudouin II, une portion du pouvoir impérial. Nos deux négociants, après s'être défaits avantageusement de leur cargaison, employèrent les capitaux qui en provenaient en bijoux précieux et se transportèrent, en 1256, sur les bords du Volga, au nord de la mer Caspienne, à Seraï (2) et à Bolghar, lieux de la résidence de Barkah, fils ou frère de Batou, petit-fils de Genghiz-Khan. Maffio et Nicolo n'avaient pas en vain compté sur la générosité de ce khan des Tartares de Kaptchak; il leur paya magnifiquement les précieuses denrées qu'ils avaient apportées et qu'ils n'avaient pas craint de lui confier à leur arrivée dans ses Etats. Après un an de séjour sur le Volga, nos deux Vénitiens se préparaient à retourner dans leur patrie lorsque tout à coup la guerre éclata entre Barkah, leur protecteur, chef des Turcs ou des natifs du Turkestan, et Houlagou, son cousin, qui commandait aux Mongols ou aux Tartares orientaux. L'armée de Barkah fut mise en déroute; le chemin direct de Constantinople, à l'ouest de la mer Caspienne, fut intercepté, et nos deux négociants se décidèrent à passer à l'est de cette mer et à revenir en Europe par cette voie, qui paraissait leur offrir moins de dangers. Ce trajet les conduisit à Bokhara. Tandis qu'ils étaient dans cette grande ville, un noble tartare, envoyé par Houlagou à son frère Koublaï, y arriva et crut devoir s'y arrêter pour prendre quelque repos. Il fut surpris d'entendre nos deux Vénitiens parler sa langue; il fut enchanté de leur politesse, de leurs vastes connaissances, et il leur proposa de l'accompagner à la cour de l'empereur des Tartares, où il se rendait. Ils y consentirent et, se recommandant à Dieu, ils s'avançèrent au delà des extrémités connues de l'Orient. Après avoir voyagé pendant douze mois, ils arrivèrent enfin à la résidence impériale. L'empereur leur fit l'accueil le plus gracieux; il leur adressa diverses questions sur les Etats de l'Occident, sur les princes chrétiens et sur le pape. Satisfait de leurs réponses, il résolut de les faire accompagner par un de ses officiers et de les envoyer en ambassade à la cour de Rome pour demander des prédicateurs de l'Evangile, voulant par là encourager les princes chrétiens à attaquer le Soudan d'Egypte et les Sarrasins, ses ennemis irréconciliables. Nos deux voyageurs se mirent donc en route pour effectuer leur retour, et ils atteignirent enfin Giazza ou Ayas, dans la petite Arménie; là, ils s'embarquèrent pour St-Jean d'Acre, alors au pouvoir des chrétiens, et ils arrivèrent dans ce port au mois d'avril 1269 (1). A peine débarqués, ils apprirent que le pape Clément IV était mort au mois de novembre 1268. Le légat qui se trouvait à St-Jean d'Acre leur conseilla de n'accomplir leur mission qu'après l'élection d'un nouveau pape. Ils jugèrent ne pouvoir mieux employer le loisir que les circonstances leur ménageaient qu'en retournant dans leur famille; ils s'embarquèrent de nouveau et arrivèrent à Venise. Nicolo, à son départ, avait laissé sa femme

(1) Quelques manuscrits portent 1262; mais l'année 1250, qui est dans le texte de Ramusio et dans le manuscrit de Berlin, s'accorde mieux avec les époques des autres faits rappelés dans Marc Paul. Quant à la date de 1269, qui se trouve dans quelques manuscrits, c'est une erreur de copiste.

(2) Un auteur moderne a dit que Seraï a été fondé par Barkah ou Bereki, en 1266, et il cite de Guignes. C'est une erreur que nous devons réfuter, parce qu'elle tend à infirmer la chronologie du voyage de nos deux Vénitiens. De Guignes dit au contraire que Bereki fonda Seraï après qu'il eut embrassé le mahométisme, et que ce chef tartare mourut en l'an 1266, 665 de l'hégire. Astracan a remplacé Seraï.

(1) C'est probablement la confusion de cette date avec celle du départ qui a occasionné l'erreur de copistes dont nous avons parlé dans une note précédente.

enceinte; à son retour, il la trouva morte, mais elle lui avait donné un fils que, par respect pour la mémoire du frère aîné de son mari, elle avait nommé Marco. Ce fils est le célèbre voyageur objet de cet article. Il était âgé de dix-neuf ans lors du retour de son père à Venise (1). Les diverses factions qui s'agitaient dans le sacré collége retardèrent tellement l'élection d'un pape, que nos ambassadeurs, après deux ans de séjour en Italie, craignirent de déplaire par de plus longs délais au puissant monarque qui les avait envoyés; ils se mirent en route pour retourner vers lui, ils emmenèrent avec eux le jeune Marco et arrivèrent une seconde fois à St-Jean d'Acre. Ils obtinrent du légat, Tebaldo de Vicence, qui s'y trouvait encore, des lettres pour l'empereur tartare, et ils s'embarquèrent pour Ayas; mais à peine avaient-ils mis à la voile, qu'on reçut la nouvelle que le choix du sacré collége était tombé sur le légat lui-même, qui prit le nom de Grégoire X. Le nouveau pape rappela aussitôt ces ambassadeurs : il leur remit, en qualité de souverain pontife, de nouvelles lettres de créance et il leur adjoignit deux moines de l'ordre des frères prêcheurs, porteurs de ses présents, avec plein pouvoir d'ordonner des prêtres et de sacrer des évêques; il donna ensuite sa bénédiction à nos voyageurs vénitiens et les congédia en leur recommandant de se hâter d'accomplir leur mission. Ils repartirent vers la fin de l'année 1271, emmenant encore avec eux le jeune Marco. L'invasion du soudan d'Egypte dans le nord de la Syrie, qui eut lieu à cette époque, imprima une si grande terreur dans ces contrées, que les deux moines n'osèrent pas s'avancer dans l'intérieur et s'arrêtèrent sur les côtes. La famille des Polo continua courageusement son voyage et parvint à Balkh, dans le pays de Badaschkhan. Là, le jeune Marco eut une maladie grave, qui contribua probablement à prolonger le séjour de son père et de son oncle dans Balkh; ils y restèrent un an. Ce temps écoulé, nos voyageurs se remirent en route, gravirent les monts Belour, atteignirent la ville de Kaschgar, employèrent trente jours à traverser le désert de Lop et de Kobi, pénétrèrent en Chine et furent enfin admis en la présence du Grand Khan. Ils lui remirent les lettres et les présents du pape et lui firent le récit de leur mission. L'empereur Mongol leur témoigna sa satisfaction et le plaisir qu'il éprouvait à les revoir; puis, remarquant Marco qu'il ne connaissait pas encore, il demanda quel était ce jeune homme. Lorsqu'on lui eut répondu que c'était le fils de Nicolo, il lui fit l'accueil le plus gracieux, déclara qu'il le prenait sous sa protection et lui donna une place dans sa maison. Notre jeune Vénitien s'acquitta de son emploi de manière à se faire estimer de toute la cour et se distingua bientôt par ses talents et par son savoir. Il se plia facilement aux mœurs et habitudes du pays. Il apprit en peu de temps quatre langues différentes, en usage dans ces contrées, et par là se rendit utile et cher à son maître. La confiance qu'il lui inspira augmentant de plus en plus, il fut chargé de différentes affaires importantes dans plusieurs provinces de l'empire. Quelques-unes de ces provinces étaient à de si grandes distances de la capitale, qu'il ne fallait pas moins de six mois pour y parvenir. Marco Polo profita des missions et des emplois dont il fut chargé pour examiner les contrées qu'il avait occasion de parcourir; il s'instruisit des mœurs et des coutumes des peuples qui les habitaient; il prenait des notes de tout ce qui était digne d'attention et se mettait par là en état de répondre avec exactitude au Grand Khan, qui aimait à l'interroger sur tout ce qui concernait son vaste empire. Un des membres du grand tribunal ayant été nommé gouverneur de la ville de Yangtcheou-fou, dans la province de Kiang-nan, et ne pouvant se rendre à sa destination, Marco Polo fut choisi comme son député pour remplir ces hautes fonctions; l'usage ou la loi bornait à trois ans l'exercice de ce pouvoir. Marco Polo le conserva pendant tout ce temps et en usa à la satisfaction de tous. Le père et l'oncle de notre voyageur ne rendirent pas des services moins essentiels à l'empereur tartare, et ce furent eux qui lui suggérèrent l'idée de certains projectiles et de catapultes, au moyen desquels il s'empara de la ville chinoise de Siang-yang-fou, qui résistait depuis trois ans à tous les efforts de ses armes. Il y avait dix-sept ans que les Polo étaient absents de leur patrie lorsqu'ils souhaitèrent d'y retourner. Le grand âge de l'empereur tartare augmentait encore le désir qu'ils avaient d'effectuer promptement ce projet. Ils craignaient, s'ils perdaient ce puissant protecteur, de ne pouvoir surmonter les difficultés qui s'opposeraient à leur retour sur le sol natal. Ils s'adressèrent donc à l'empereur et le prièrent de vouloir bien consentir à leur départ, mais leur demande fut mal accueillie et leur attira des reproches. « Si l'appât des richesses, leur dit Koublaï, est le motif de votre voyage, je promets « de vous satisfaire au delà même de vos espé« rances; mais en même temps je vous préviens « que jamais je ne consentirai à vous laisser sor« tir de mes Etats. » La peine qu'une telle déclaration fit éprouver à nos voyageurs vénitiens fut extrême. Mais bientôt une circonstance particulière les tira, d'une manière imprévue, de l'embarras où ils se trouvaient. Des ambassadeurs d'un prince mongol-tartare, nommé Arghoun, arrivèrent à la cour de Koublaï. Arghoun était le petit-fils d'Houlagou, qui régnait en Perse, et par conséquent le petit-neveu de l'empereur. Il avait perdu sa principale femme, princesse du

(1) Ceci résulte nécessairement des dates déterminées plus haut, et se trouve dit expressément dans l'ouvrage de Marco : cependant certains manuscrits disent quinze ans; d'autres dix-sept ans. M. Marsden conjecture, dans une note, que Marc Paul devait en avoir seize; mais cette opinion ne s'accorde avec aucune des autres dates, ni avec aucun manuscrit.

sang impérial, qui à son lit de mort l'avait supplié, par égard pour sa mémoire, de ne point former d'alliance avec aucune femme d'un rang inférieur au sien; c'est afin d'accomplir ce vœu qu'Arghoun avait envoyé des ambassadeurs à Koublaï, son souverain et le chef de sa famille, afin d'en obtenir une princesse de son sang. Koublaï déféra avec plaisir à cette demande. Une jeune princesse de dix-sept ans, d'une beauté parfaite, fut choisie parmi les petites-filles de l'empereur et confiée aux ambassadeurs, qui se mirent en chemin pour retourner en Perse; mais l'état de trouble où se trouvaient plusieurs de ces contrées qu'il leur fallait traverser les obligea de suspendre leur voyage et de retourner dans la capitale de l'empire tartare. Tandis qu'ils étaient dans cette position embarrassante, Marco Polo revint des îles de l'océan Indien, où on l'avait envoyé. Il rendit à son souverain un compte détaillé de sa mission, lui soumit des observations qu'il avait recueillies durant ce long voyage et lui apprit qu'on naviguait dans les mers d'Orient avec la plus grande facilité. Le contenu de sa relation parvint aux oreilles des ambassadeurs persans, qui résolurent de chercher à profiter de l'expérience de ce chrétien pour transporter par mer et dans le golfe Persique le précieux dépôt dont ils s'étaient chargés. La famille des Polo et les ambassadeurs furent donc dès lors unis de but et d'intérêt, et ils joignirent leurs efforts afin d'obtenir de l'empereur la permission de quitter ses Etats et de s'embarquer pour la Perse. Koublaï eut de la peine à s'y résoudre; mais comme il ne voyait pas d'autre moyen d'envoyer la jeune princesse à son époux, il y consentit. Quatorze vaisseaux à quatre mâts furent à cet effet équipés et approvisionnés pour deux ans. Quelques-uns de ces vaisseaux avaient jusqu'à 250 hommes d'équipage. Lorsque l'époque du départ fut arrivée, l'empereur tartare fit venir les Polo et leur parla dans les termes de la plus grande bienveillance; il leur fit promettre qu'après avoir revu leur patrie et leur famille, ils reviendraient dans ses Etats reprendre les places qu'ils y occupaient; il leur donna en même temps des pouvoirs pour agir comme ses ambassadeurs dans les différentes cours de la chrétienté, il les pourvut de passe-ports et de lettres qui devaient leur assurer une généreuse hospitalité dans toute l'étendue de son empire, il les combla enfin de présents et les renvoya pénétrés pour lui de vénération et de reconnaissance. Nos voyageurs partirent avec la princesse, longèrent les côtes de la Chine, traversèrent le détroit de Malacca, furent retenus pendant cinq mois à cause des moussons dans l'île de Sumatra, abordèrent aussi dans l'île de Ceylan, doublèrent le cap Comorin, côtoyèrent quelque temps les rivages du Malabar, traversèrent l'océan Indien et abordèrent à Ormus, dans le golfe Persique. Mais ils avaient perdu, dans le cours de leur navigation, 600 hommes d'équipage et les deux ambassadeurs qu'ils étaient chargés d'accompagner. A peine débarqués en Perse, les voyageurs vénitiens apprirent que l'empereur tartare Koublaï-Khan, qui les avait envoyés, venait de mourir au commencement de l'année 1294, et que le roi des Mongols, Arghoun, auquel était destinée la princesse qu'ils emmenaient avec eux, était mort dès l'année 1291; ses Etats, lorsque les Polo y arrivèrent, se trouvaient gouvernés par un régent qu'on soupçonnait avoir intention d'usurper le souverain pouvoir. Le fils d'Arghoun, nommé Ghazan, qui depuis acquit une grande célébrité, était campé avec son armée sur la frontière du royaume, au nord-est, du côté du Khoraçan. Il attendait une occasion favorable de faire valoir ses droits au trône, dont on voulait l'exclure à cause de la petitesse de sa taille. C'est auprès de ce prince que nos Vénitiens se rendirent d'abord, et ce fut entre ses mains qu'ils remirent la princesse qui leur avait été confiée. L'objet de leur mission étant ainsi rempli, ils commencèrent leur voyage pour retourner en Occident et s'arrêtèrent à Tauris, où se trouvait la cour du régent dont nous venons de parler. Ils demeurèrent neuf mois à Tauris, puis, munis des passe-ports nécessaires, ils continuèrent leur route, passèrent par Ardjis sur le lac de Van, par Erzeroum, par Trébizonde et Constantinople. Ils arrivèrent enfin à Venise, leur ville natale, l'an 1295, après une absence de vingt-six ans (1). Tout ce que nous venons de dire sur les aventures de Marco Polo et de sa famille est puisé dans l'ouvrage même de ce voyageur, dont tout atteste la bonne foi et l'exactitude; ce que nous ajouterons repose principalement sur la tradition recueillie deux siècles et demi après sa mort, par Ramusio, son savant éditeur. Lorsque les Polo arrivèrent dans leur palais, ils le trouvèrent occupé par plusieurs de leurs parents qui s'en étaient mis en possession, d'après la persuasion où tout le monde était qu'ils avaient cessé d'exister. Ces parents ne purent les reconnaître, tant l'âge et les fatigues les avaient tous changés, tant ils ressemblaient à des Tartares par leur accoutrement, leur teint hâlé et même leur langage, car ils avaient en partie oublié leur langue maternelle et ils ne la parlaient qu'avec un accent étranger et avec un mélange de mots barbares. Mais ils convoquèrent une assemblée de tous ceux qui les avaient connus autrefois et, après avoir raconté leurs aventures, ils étalèrent une quantité prodigieuse de rubis, de saphirs, d'escarboucles, d'émeraudes et de diamants, qu'ils avaient rapportés, cousus dans l'intérieur de leurs vêtements les plus grossiers. A la vue de ces richesses incalculables, on ne forma plus aucun doute sur la vérité de leur récit; le bruit de leur retour se répandit dans la

(1) De vingt-quatre ans, si, comme le veulent plusieurs manuscrits, le départ n'eut lieu qu'en 1252.

ville, et une foule d'habitants de tous les rangs se portèrent à leur palais pour les voir et les féliciter. La considération dont ils jouissaient s'accrut encore par le succès de leur entreprise. Maffio, le plus âgé d'entre eux, fut pourvu d'un des principaux emplois de la magistrature. Les jeunes gens des meilleures familles de Venise recherchèrent la société de Marco, comme le plus jeune et le plus aimable des Polo. Ils se plaisaient à l'entendre parler du Cathay, du Grand Khan et de toutes les choses extraordinaires et merveilleuses qu'il avait vues dans ses voyages; et comme, lorsqu'il évaluait le nombre des sujets du vaste empire des Mongols, il ne pouvait s'exprimer que par millions, il en reçut le nom de *Messer Marco Millioni* ou, selon l'orthographe moderne, *Milione*. Ramusio atteste que, de son temps, le palais de la famille Polo existait encore à Venise, dans la rue St-Jean Chrysostome, et y était connu sous le nom de la *Corte del Millioni*. Quelques-uns attribuent, non sans beaucoup de vraisemblance, ce surnom populaire donné aux Polo à leurs grandes richesses, et le considèrent comme le synonyme du mot français *millionnaire*. Peu de mois après l'arrivée des Polo à Venise, on apprit qu'une flotte de Gênes, commandée par Lampa Doria, avait paru dans l'île de Curzola, sur les côtes de Dalmatie. Venise équipa sur-le-champ une flotte composée d'un nombre de galères plus grand que celui des Génois. Le commandement d'une de ces galères fut confié à Marco Polo comme à un marin expérimenté. Les deux flottes se rencontrèrent et une bataille eut lieu. La flotte vénitienne fut battue; son chef, Dandolo, fut pris ainsi que Marco Polo, qui s'était courageusement porté en avant pour rompre l'escadre ennemie et qui, ne se trouvant pas suffisamment secondé, fut blessé et fait prisonnier. On l'emmena à Gênes, où sa célébrité lui attira la visite de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville. On s'efforça, par tous les moyens possibles, d'adoucir sa captivité et on lui prodigua généreusement tout ce qui pouvait être nécessaire à ses besoins. A Gênes comme à Venise on fut avide d'entendre le récit de ses aventures et on ne se lassait pas de l'écouter lorsqu'il parlait du Grand Khan, de la splendeur de sa cour et du vaste empire de Cathay. Heureusement pour les progrès des sciences, Marco Polo s'ennuya de répéter toujours les mêmes choses, et, voulant se délivrer de toute importunité, il suivit le conseil de plusieurs personnes qui l'engageaient à mettre par écrit ce qu'il avait si souvent raconté. Alors il fit venir de Venise les notes originales qu'il avait rédigées pendant ses voyages et qui étaient restées entre les mains de son père, et, selon la tradition recueillie par Ramusio, confirmée par la Chronique d'Acqui, ou peut-être puisée dans cette chronique, Marco Polo dicta la relation que nous avons de lui à un noble Génois, nommé Rustighello ou Rustigielo, que le désir de connaître des contrées lointaines avait amené d'abord près de notre voyageur, mais qui, ensuite devenu son ami, allait tous les jours passer plusieurs heures avec lui pour lui tenir compagnie. Selon une autre tradition, autorisée par un manuscrit fort ancien, ce fut à un de ses compagnons prisonniers, natif de Pise, que Marco Polo dicta la relation de ses voyages. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à dire que cette relation fut écrite en 1298 et qu'il en circula dès lors plusieurs copies. Le père et l'oncle de notre voyageur, qui avaient formé le projet de le marier, virent avec beaucoup de peine le plan formé pour l'honneur de leur maison dérangé par sa captivité. Ils firent de vains efforts pour la faire cesser. Les sommes considérables qu'ils offrirent à cet effet furent refusées et ils craignaient qu'elle ne se terminât qu'avec sa vie. Les deux frères délibérèrent alors sur le parti qu'il leur fallait prendre pour satisfaire leur désir d'avoir des héritiers directs, auxquels ils pussent espérer de transmettre leur nom et leurs immenses richesses. Il fut convenu entre eux que Nicolo, déjà âgé, mais d'une constitution vigoureuse, se marierait en secondes noces. Quatre ans après ce mariage, Marco Polo, par la seule intercession de tout ce qu'il y avait d'estimable et d'illustre dans la ville de Gênes, fut mis en liberté et retourna dans sa patrie. A son arrivée dans la maison paternelle, il se trouva avoir trois frères nommés Stéfano, Maffio et Giovanni, qu'il ne connaissait pas et que son père avait eus de sa seconde femme pendant son absence. Marco Polo, en fils respectueux et tendre et en homme sage et prudent, vécut en parfaite intelligence avec cette nouvelle famille. Lui-même se maria, il n'eut point d'enfant mâle, mais seulement deux filles, dont l'une s'appelait Moretta et l'autre Fantina, noms qui ne sont probablement que les sobriquets par lesquels on les désignait dans leur enfance. Lorsque Nicolo Polo eut terminé ses jours, son fils Marco lui érigea un tombeau en pierre, sous le portique de l'église de S.-Lorenzo. Ce monument existant encore du temps de Ramusio, qui le vit ainsi que l'inscription, constatait que c'était la tombe du père du voyageur Marco Polo. Ramusio a négligé de nous apprendre l'année de la mort de celui auquel ce monument fut élevé. Nous ne savons pas non plus à quelle époque Marco Polo cessa de vivre; on a dit seulement que son testament était daté de l'an 1323; alors il aurait vécu, suivant nous, au moins 73 ans, puisque nous plaçons sa naissance en l'année 1250 (1). Quant aux autres membres de cette illustre famille, on sait que l'aîné, Marco, était mort peu de temps après le départ de ses deux frères pour Constantinople, puisque ce fut en l'honneur de sa mémoire que la mère de notre voyageur voulut qu'il reçût en naissant le nom

(1) Selon M. Marsden, qui le fait naître en 1254, et mourir en 1324, il aurait vécu 70 ans.

de cet oncle. Des trois frères de Marco Polo, que son père eut de son second mariage, un seul, Maffio, eut des enfants. Sa famille consistait en cinq fils et une fille nommée Marie. Tous ses fils moururent sans laisser de postérité, et Marie, après la mort du dernier de ses frères, qui se nommait aussi Marco, comme notre voyageur, hérita en 1417 de tous les biens des Polo. Ainsi s'éteignirent le nom et la descendance directe par les mâles de cette illustre famille. L'héritière du nom de Polo s'allia avec la famille de Trivisino, une des plus nobles et des plus considérables de la république de Venise. Les armes de la famille des Polo étaient d'azur, à la bande d'argent, avec trois corneilles de sable. Il n'existe point de portrait authentique de notre voyageur, ni de son père, ni de ses oncles; ceux qu'on a peints ou gravés sont fantastiques. Voilà tout ce qu'on sait sur Marco Polo et sur sa famille. — Il est temps de nous occuper de sa relation; elle fut traduite en plusieurs langues et lue avec avidité, mais on y ajouta peu de foi. L'opinion générale était que notre voyageur avait profité du privilége de ceux qui parlent des contrées qu'eux seuls ont visitées, et qui, par conséquent, ne peuvent craindre de contradicteurs. Plusieurs mirent en doute la réalité de ses voyages, et ceux qui lui étaient le plus favorables pensaient que, pour exciter davantage la curiosité, il avait exagéré, et que même dans beaucoup d'endroits son livre n'était qu'un tissu de mensonges et de fables invraisemblables. La persuasion à cet égard était si forte, si universelle que les amis et les parents de Marco Polo la partageaient et qu'à son lit de mort ils le supplièrent, pour le salut de son âme, de retracter tout ce qui se trouvait dans sa relation, ou au moins de désavouer les passages que tout le monde regardait comme de pures fictions. Marco Polo déclara dans ce moment suprême que, loin d'avoir déguisé ou exagéré la vérité, il n'avait pas dit la moitié des choses extraordinaires dont il avait été témoin (1). L'incrédulité du public de cette époque n'avait rien d'étonnant. Les Tartares, par leurs dévastations et leur cruauté, étaient considérés dans toute l'Europe comme des espèces de sauvages ayant à peine figure humaine, et une relation qui parlait d'un empereur de cette nation, ayant une cour, de grands officiers, des tribunaux réguliers, qui décrivait un empire plus grand que l'Europe entière et mieux civilisé, paraissait ne devoir mériter aucune confiance. Dès qu'on n'ajoutait pas de foi à ce que Marco Polo disait du Grand Khan et du Cathay, on devait regarder aussi comme fabuleux les récits de mœurs et d'usages si éloignés de ceux que l'on connaissait, d'animaux de formes si insolites et de phénomènes naturels si étranges. Cependant comme chaque jour les notions sur les pays décrits par Marco Polo confirmaient de plus en plus ce qu'il avait dit, les cosmographes les plus instruits s'en emparèrent; et, malgré la brièveté et le peu d'ordre de ses descriptions, ils dessinèrent d'après elles sur leurs cartes comme d'après les seules sources authentiques toutes les contrées de l'Asie à l'orient du golfe Persique et au nord du Caucase et des monts Himalaya, ainsi que les côtes orientales d'Afrique. De cette manière, les idées erronées des anciens sur la mer des Indes, leurs noms depuis longtemps hors d'usage, disparurent. La science se trouva régénérée et, quoique encore imparfaite et grossière, elle fut en harmonie avec les progrès des découvertes et les langues usitées à cette époque. On vit paraître, pour la première fois, sur une carte du monde la Tartarie, la Chine, le Japon, les îles d'Orient et l'extrémité de l'Afrique que les navigateurs s'efforcèrent dès lors de doubler. Le Cathay, en prolongeant considérablement l'Asie vers l'est, fit naître la pensée d'en atteindre les côtes et de parvenir dans les riches contrées de l'Inde en cinglant directement vers l'Occident. C'est ainsi que Marco Polo et les savants cosmographes qui les premiers donnèrent du crédit à sa relation ont préparé les deux plus grandes découvertes géographiques des temps modernes, celle du cap de Bonne-Espérance et celle du nouveau monde (*voy.* Mauro). Les lumières acquises successivement pendant plusieurs siècles ont de plus en plus confirmé la véracité du voyageur vénitien, et lorsque enfin la géographie eut atteint, au milieu du 18ᵉ siècle, un haut degré de perfection, la relation de Marco Polo servit encore à d'Anville pour tracer quelques détails du centre de l'Asie. Cependant, depuis les découvertes des Anglais et celles des Russes, les travaux déjà mis au jour et ceux qui sont près d'éclore rendent l'ouvrage de Marco Polo tout à fait inutile pour la géographie positive, puisqu'on a sur toutes les contrées qu'il a visitées des matériaux plus nombreux et plus abondants; mais cette relation reste toujours comme un monument intéressant pour l'histoire de la géographie et pour celle des Etats. On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps à en tirer parti sous le premier de ces rapports; mais nous sommes forcé de dire que les savants estimables qui sont entrés dans cette carrière ont pris une fausse direction et que, par cette raison, leurs efforts ont produit peu de résultats. En effet, on s'est contenté de comparer les voyages et les cartes modernes avec la relation du voyageur vénitien, et de la seule ressemblance des noms on a conclu l'identité des lieux. On n'a pas fait attention que dans l'empire chinois les noms des lieux changent à chaque dynastie et que ceux qui se trouvent aujourd'hui sur nos cartes ne ressemblent pas à ceux qui prévalaient au 13ᵉ siècle. Pour bien expliquer la géographie de Marco Polo, il

(1) Ce fait curieux est attesté par Jacopo d'Acqui, dans sa chronique, et explique pourquoi Marco Polo n'a point parlé de la grande muraille de la Chine; il craignait de passer pour un imposteur.

faut se proposer un but plus grand, plus important. Il faut nécessairement éclaircir d'abord la géographie des Arabes, car c'est surtout d'après leurs notions réelles ou systématiques que Marco Polo a parlé des parties méridionales et des îles d'Asie, ainsi que des côtes orientales d'Afrique et de la grande île qui en est voisine. Il faudrait encore, d'après les historiens et géographes d'Orient, éclaircir la géographie de l'Asie au 13e siècle et comparer les descriptions de ces auteurs avec des cartes dressées d'après tous les documents modernes, tant asiatiques qu'européens, et retrouver toutes les dénominations alors en usage; par là on parviendrait à suivre géographiquement l'histoire de Genghiz-Khan et de ses successeurs; on aurait une idée précise de l'étendue et des limites des différents Etats qui à cette époque ont été successivement détruits et élevés sur les débris les uns des autres. On retrouverait avec certitude les noms des villes, des montagnes et des fleuves qui alors étaient en usage. L'explication géographique de la relation de Marco Polo ne serait que le moindre résultat d'un tel travail, mais il en serait un résultat infaillible. Jusque-là on ne peut que former des conjectures plus ou moins vagues, lesquelles ont peu de prix dans une science qui repose entièrement sur des faits. D'après ce que nous venons de dire, on peut conclure que le texte de Marco Polo n'est pas encore expliqué et compris; nous ajouterons qu'il n'est pas même connu. En effet, non-seulement on ignore quel est ce texte, mais dans quelle langue ce voyageur a composé sa relation. Ramusio prétend que Rustigielo avait écrit sous sa dictée en latin, que ce premier texte a été traduit ensuite en langue italienne vulgaire, puis retraduit en latin, d'après cette traduction italienne, par François Pipinus de Bologne, en 1320. Mais Pipinus, qui était, dit-on, de la famille Pepuri ou Pépoli, s'exprime dans sa préface comme s'il avait traduit de l'original pour la première fois; et il écrivait du vivant même de Marco Polo. Grynæus qui, dans son *Novus orbis*, imprimé pour la première fois en 1532, a publié, avant Ramusio, une traduction de Marco Polo, préférable à celle de Pipinus, croit que le voyageur vénitien a employé sa langue maternelle, c'est-à-dire le vénitien : c'est l'opinion la plus générale. Un auteur italien, M. Baldelli, sachant sans doute que plusieurs manuscrits de Marco Polo, écrits en ancien français, contenaient des chapitres qui ne se trouvaient pas dans ceux qui sont en italien ou en latin, en a conclu que Polo avait d'abord écrit en français, et que les manuscrits français de cet auteur donnaient le seul texte véritable. Après toutes ces conjectures, il en est une qui les concilierait toutes : c'est que Marco Polo, qui a survécu plus de vingt ans à la première dictée de sa relation en 1298, et qui parlait diverses langues, a pu, après avoir rédigé sa relation en vénitien, sa langue maternelle, traduire ou faire traduire sous ses yeux, en diverses langues, cette même relation, et y faire à chaque fois des changements et des additions. Ceci expliquerait pourquoi les manuscrits diffèrent entre eux dans plusieurs passages, et même par l'ordre et par le nombre des chapitres qu'ils renferment. De là dérive la nécessité de rechercher les manuscrits et les éditions et d'en donner les variantes. L'auteur de cet article possédait un manuscrit de la traduction de Pipinus, sur vélin, relié avec d'autres ouvrages géographiques et historiques, dans l'ordre suivant : Histoire des croisades, Description de la terre sainte, Voyages de Marco Polo, Listes des archevêchés et évêchés, Chroniques de Turpin, et Description de l'Irlande. Ce manuscrit de Marco Polo est précieux et un des plus anciens; mais malheureusement le troisième et dernier livre ne contient que dix-sept chapitres au lieu de cinquante, qui sont indiqués par la table. Le titre qui précède la préface de Pipinus est ainsi conçu : ***Incipit prologus in librum domini Marchi Pauli de Venetiis, de conditionibus et consuetudinibus orientalium regionum.*** Le titre après la préface et la table du 1er livre est ***Incipit liber primus domini Marchi Pauli de Venetiis, de mirabilibus Orientalium.*** Ce manuscrit porte 1252 pour la date du départ du père et de l'oncle de notre voyageur. Il existe dans la bibliothèque royale de Berlin un autre manuscrit de cette traduction de Pipinus, dont Muller a donné les variantes dans son édition latine de Marco Polo; un autre, qui est sur vélin, se trouve à Londres dans la bibliothèque du Muséum britannique. Il y en avait un quatrième à Padoue, dans la bibliothèque de St-Jean de Latran; un autre dans la bibliothèque d'Este, à Milan; un autre à Ferrare, dans la bibliothèque de Bentivoglio. Lessing a fait connaître deux manuscrits de cette traduction de Pipinus, qui se conservent dans la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel; il indique dans cette même bibliothèque un troisième manuscrit de Marco Polo, en latin, totalement différent de la traduction de Pipinus et de celle qu'a publiée Grynæus; mais il paraît, d'après ce qu'en dit Lessing, que ce troisième manuscrit n'est qu'un simple extrait de l'ouvrage du voyageur vénitien. Un manuscrit de la bibliothèque du collége de Dublin contient aussi un extrait semblable. Apostolo Zeno fait encore, d'après Echard, mention d'une version latine anonyme et distincte de celle de Pipinus (1); peut-être est-ce celle du Pogge, qui avait traduit Marco Polo en latin. La bibliothèque de Paris renferme aussi plusieurs manuscrits latins de Marco Polo. La traduction de Pipinus se trouve dans ceux qui sont numérotés 1616 et 6244 A. Celui qui est numéroté 5195 est une autre traduction en latin barbare, qui paraît avoir été

(1) L'indication de ces manuscrits latins, excepté ce qui concerne le nôtre, est tirée des ouvrages de M. Marsden, de Placido Zurla et de Muller, sur Marco Polo.

faite au 15[e] siècle sur un texte italien ou français (1). Après les manuscrits latins, nous ferons connaître les manuscrits italiens. Un des plus célèbres est celui que possédait la famille Sorenzo, de Rome (2), et dont Apostolo Zeno a donné une notice et des extraits dans ses notes sur l'*Eloquence italienne* de Fontanini, t. 2, p. 270. Un autre manuscrit italien de notre voyageur, non moins célèbre que le précédent, est celui qui appartenait aux académiciens della Crusca et dont ils se sont servis pour leur dictionnaire : on le désigne sous le nom de *il Milione*. M. Baldelli a publié ce manuscrit, comparé avec les cinq autres textes (3). On prétend que ce manuscrit est de l'an 1300 et postérieur seulement de huit ans au retour du voyageur. L'académie della Crusca, dans la dernière édition de son vocabulaire, cite encore un autre manuscrit italien de Marco Polo, qui, selon elle, serait de l'an 1309. Il paraît qu'il existe d'autres manuscrits de Marco Polo en langue italienne; mais on n'en a pas donné de notice. Au reste, les plus intéressants de tous sont en français, parce que ce sont ceux dont les éditeurs ont négligé de tirer parti. La bibliothèque de Berne en renferme un qui, d'après la préface, aurait été écrit en l'an 1307, au mois d'août, et remis par Marco Polo lui-même à *Monseigneur Thybault, chevalier, seigneur de Cepoy, pour Charles, fils du Roy de France et conte de Valoy*. Ce Charles est celui qui régna depuis sous le nom de Charles le Bel. Ce manuscrit intéressant est décrit par Sinner dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne*. La bibliothèque de Paris renferme deux manuscrits précieux, contenant la traduction française de Marco Polo : l'un, numéroté 8392, est un magnifique volume de format grand in-folio, écrit sur vélin dans le milieu du 14[e] siècle et orné de quantité de belles vignettes (4). L'ouvrage de Marco Polo y est suivi de plusieurs autres d'un genre analogue, savoir : le *Voyage de frère Audric (Oderic), de Mandeville*, etc. Ces différents ouvrages, à l'exception de celui de Marco Polo, furent traduits du latin en français par Jehan Lelong, dit et né d'Yppré, moine de St-Bertin (à St-Omer), et pour la plupart en 1351. Il y a dans ce manuscrit sept chapitres relatifs à l'histoire de la guerre de Caïdou contre le Grand Khan (l'an 1269), qui ne se trouvent pas dans les éditions; mais aussi les quatre chapitres qui terminent l'ouvrage dans ces éditions manquent dans ce manuscrit. L'autre manuscrit, numéroté 7367, est aussi in-folio et écrit sur vélin dans les premières années du 14[e] siècle; il est en langage plus ancien et contient tout ce que renferme le précédent, et de plus vingt-huit chapitres qui ne se trouvent non plus dans aucune édition. Selon Etienne Quatremère, dont l'opinion en pareille matière est du plus grand poids (1), ces chapitres inédits de Marco Polo attestent tant de connaissance de l'histoire des Mongols, et offrent tant de vérité dans le récit des faits et dans l'indication des dates qu'ils ne peuvent être que de Marco Polo, parce que lui seul en Europe était aussi bien instruit de ce qui s'était passé peu d'années auparavant aux extrémités de l'Orient. Après avoir donné la liste des manuscrits connus de Marco Polo, nous allons énumérer plus brièvement les éditions. Traductions *latines :* la première, petit in-4°, sans date, mais présumée imprimée à Rome ou à Venise en 1484. — Traduction de Jean Hutichius, dans le *Novus orbis* de Grynæus, Bâle ou Paris, 1532, 1537 et 1555, in-fol. — Edition d'André Muller, Berlin, 1671, in-4°. C'est la meilleure édition latine (*voy.* MULLER). — Les éditions *en italien* ou *en dialecte vénitien* sont les plus nombreuses : elles ont été publiées en 1496, Venise, in-8° ; une autre, sans date, qui paraît de la même époque, en 1500, Brescia ; en 1508, in-12 et non pas in-fol., Venise ; en 1553, Venise, in-fol. ; en 1590, Trévise, édition indiquée par Bergeron, p. 53, comme l'original de Marc Paul, opinion que Pinkerton a aussi émise depuis et qu'il croyait nouvelle ; en 1611, Venise, in-8°, réimprimée depuis à Venise et à Trévise en 1627 ; en 1672, Trévise ; enfin en 1553 et en 1583, Venise, in-fol., dans le deuxième tome de la collection de Ramusio : c'est non-seulement la meilleure des traductions italiennes de Marco Polo, mais c'était la meilleure de toutes les éditions de ce voyageur avant celle que M. Marsden a donnée en anglais. — M. Vilazari a fait paraître à Venise, en 1847, in-8°, une ancienne traduction italienne, à laquelle il a joint des documents intéressants. — Il n'existe qu'une traduction *portugaise* de Marco Polo, Lisbonne, 1502, in-fol., en caractère gothique ; elle est de Valentin Fernandès Morano. — Il y en a deux traductions *espagnoles :* l'une en 1520, Séville, in-fol., réimprimée à Legrano en 1529 ; l'autre en 1601, Saragosa, in-12 ou petit in-8° de 158 pages, par dom Martin (Abraca) de Bolea y Castro. — Cinq traductions *allemandes :* 1477,

(1) Pour de plus grands détails sur ces manuscrits de la bibliothèque de Paris, on peut consulter les *Nouvelles annales des voyages*, 1819, in-8°, t. 2, p. 162, et une note de l'auteur de cet article, dans la 2[e] édition de la traduction de Pinkerton, 1811, in-8°, t. 6, p. 26, note 3.

(2) M. Marsden fait aussi mention d'un manuscrit de Marc Paul, en italien, que possède la bibliothèque du Muséum britannique ; mais ce n'est qu'un extrait fait en 1457, d'après le texte manuscrit de Sorenzo.

(3) Cette édition a vu le jour à Florence en 1827 et 1828, 3 tomes en 4 volumes in-4° ; elle est accompagnée d'un atlas contenant deux grandes cartes. Les deux premiers volumes contiennent l'histoire des relations entre l'Europe et l'Asie depuis la décadence de Rome jusqu'à la destruction du califat ; les deux autres volumes renferment la relation. Une édition beaucoup moins ample, mais soignée et avec des notes succinctes, a été publiée par Gamba à Venise, 1829, 2 parties in-16.

(4) On peut consulter sur ces manuscrits les *Nouvelles recherches sur les premières rédactions des voyages de Marco Polo*, par M. Paulin Paris, lues à l'Institut le 25 octobre 1850. Voir les *Nouvelles annales des voyages*, novembre 1850, et le journal *l'Institut*, juillet 1851.

(1) Dans une note manuscrite qu'il a bien voulu nous remettre sur ces deux manuscrits.

Nuremberg (édition très-rare et très-précieuse, faite d'après un manuscrit italien complet); 1534, Strasbourg, par Michaël Herr sur l'édition latine publiée par Grynæus, dans le *Novus orbis;* 1609, Altenburg, et 1611, Leipsick, in-8°; traduit par Megiser sur la version italienne de Ramusio; par F. Peregrini (pseudonyme), Zwickau, 1802, in-8°; par Neumann, Leipsick, 1845, in-8°, avec une introduction et des notes. — Trois traductions *françaises :* 1556, in-4°, par un anonyme qui se désigne par les initiales F. G. L., et 1735, dans la collection des voyages en Asie, dite de Bergeron, la Haye, in-4°, t. 2. traduit sur le latin de l'édition de Muller. Ces deux traductions françaises n'ont point de rapport entre elles. Nous les avons comparées. Une ancienne traduction, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris, accompagnée d'un texte latin, d'un glossaire et de variantes, forme le premier volume des *Mémoires de la société de géographie* (Paris, 1824, in-4°). — Une seule traduction *hollandaise*, en 1664, par Glazemaker, in-4° gothique de 99 pages. — Sept traductions *anglaises :* 1579, Londres, in-4° gothique de 167 pages, dans la collection des voyages de Purchass, de 1625, in-fol., vol. 3, p. 65; 1715 et 1744, dans la collection des voyages de Harris; 1747, dans la collection des voyages d'Astley; 1811, dans la collection des voyages de Pinkerton, in-4°, t. 7, et aussi dans la collection des voyages de Kerr, in-8°; enfin 1818, par M. Marsden, in-4° de 781 pages : c'est à la fois la meilleure édition et le meilleur commentaire de Marco Polo (1). Dom Placido Zurla a publié aussi un ouvrage intitulé *Di Marco Polo e degli antichi viaggiatori Venitiani*, Venise, 1818, 2 vol. in-fol. On peut consulter encore les analyses des voyages de Marco Polo dans l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prevòt; dans Pinkerton, *Modern Geography*, 2e édit., 1807, t. 2, et 3e édit., 1811, t. 1er, p. 475; dans la traduction française du même ouvrage, t. 5, p. 24 à 54; dans le *Précis de la géographie universelle*, t. 1er, p. 443; dans les *Nouvelles annales des voyages*, 1819, in-8°, t. 2, p. 158 à 183; dans Murray, *Historical account of discoveries and travels in Asia*, Edimbourg, 1820, in-8°, t. 1er, ch. 3, p. 151 (2). Il ne faut pas s'étonner si la courte relation de Marco Polo a tant occupé les savants. Lorsque, dans la longue série des siècles, on cherche les trois hommes qui, par la grandeur et l'influence de leurs découvertes, ont le plus contribué au progrès de la géographie ou de la connaissance du globe, le modeste nom du voyageur vénitien vient se placer sur la même ligne que ceux d'Alexandre le Grand et de Christophe Colomb. W—R.

(1) On peut consulter au sujet de cette traduction un article de M. Abel Remusat, dans le *Journal des savants*, septembre 1818, et celui que M. Malte-Brun a inséré dans les *Annales des voyages*, nouvelle série, t. 2, p. 158-183. Elle a été réimprimée avec une introduction et des notes de M. Th. Wright, à Londres, en 1854, petit in-8°; mais le commentaire très-étendu de Marsden a été laissé de côté.

(2) L'orientaliste Klaproth (*voy.* ce nom) avait fait des recherches approfondies sur Marco Polo, dont il voulait donner une nouvelle édition avec un commentaire tiré des écrivains orientaux. La mort a interrompu ce travail, et il est à regretter qu'on n'ait pas publié les notes qu'il avait préparées à ce sujet, car la relation du voyageur italien ne pourra être parfaitement comprise que lorsqu'on l'aura expliquée à l'aide des historiens et des géographes arabes, persans et chinois.

POLO (Jacinto), écrivain espagnol, né dans l'Aragon, mort vers 1665. Il remplit diverses fonctions administratives, mais on possède peu de détails sur sa vie. Comme écrivain, il mérite de ne pas être absolument oublié. Ses *Obras*, imprimées en 1670, in-4°, contiennent quatre *Academias*, c'est-à-dire des récits que font entre elles des personnes réunies pendant quatre jours à l'occasion d'une noce; cette production se compose surtout de vers. En 1638, Polo mit au jour, sous le titre d'*Hôpital des incurables*, une imitation d'un mince mérite et trop peu déguisée de la manière de Quevedo; en 1647, sous le nom supposé d'Antolinez de Piedra Buena, il fit paraître l'*Universidad de Amor y Escuela de interes*, bientôt suivie d'une continuation mise sur le compte d'un prétendu bachelier Guzman Aliso de Orozio. Cet ouvrage a été compris dans les *Obras*, et il a reparu à part en 1664. C'est une satire contre les mariages mercenaires, une vision de l'université d'amour, où le beau sexe est élevé dans l'art de tromper le genre humain à force d'artifices; des grades sont décernés aux coquettes qui font le plus de progrès dans cette science pour laquelle elles n'ont que trop de dispositions. Du reste, cette allégorie maussade est remplie de mauvais jeux de mots et de poésies dépourvues de mérite. Les écrits de Jacinto Polo, difficiles à rencontrer aujourd'hui, sont recherchés des bibliophiles et surtout des amateurs, en petit nombre, de livres rares qui se trouvent en Espagne. L'Américain Ticknor est, nous le croyons, le seul auteur qui, dans son *Histoire littéraire de l'Espagne*, ait parlé avec quelque détail de cet écrivain. Z.

POLO (Gaspar-Gill). *Voyez* Gil-Polo.

POLONCEAU (Antoine-Rémy), ingénieur français, né à Reims le 7 novembre 1778, mort à Roche (Doubs), le 30 décembre 1847. Après de brillantes études au collége de l'université de sa ville natale, où son père exerçait les fonctions de subdélégué de l'intendant de Champagne, il fut admis en 1797 à l'école polytechnique et entra deux ans après dans le corps des ponts et chaussées. Attaché au service de l'ouverture des routes de France en Italie, à travers les Alpes, il fut spécialement chargé de l'étude et des travaux de la route du Simplon, dans le Valais, dont il s'acquitta avec autant d'intelligence que d'activité. Ingénieur ordinaire de première classe en 1806, il reçut la mission de faire transporter au sommet du mont St-Bernard les blocs de marbre du poids de dix mille kilogrammes destinés au monument que Napoléon fit ériger à la mémoire du général Desaix dans l'église de l'hospice. Cette ascension

offrait des difficultés et des périls dont on ne peut se faire une idée qu'en lisant la description détaillée qu'il en a laissée dans un mémoire écrit par lui-même et qui a été publié dans le *Magasin pittoresque* (1844). Polonceau surmonta tous les obstacles, et par des moyens ingénieux il assura le succès de cette entreprise difficile. Envoyé dans le département du Pas-de-Calais, il y fit exécuter des travaux de navigation, et lorsque l'empereur décida l'ouverture de la route de Grenoble en Italie par l'Oysans, la vallée de la Romanche, la gorge de Malaval, le Lautaret, Briançon et le mont Genèvre, Polonceau fut désigné pour la direction de ces travaux. Nommé bientôt après, en 1812, ingénieur en chef du département du Mont-Blanc, il acheva la route du mont Cenis dans la Maurienne et en ouvrit une autre à travers le seuil escarpé qui borde les frontières de Savoie, au passage des Echelles. C'est le premier tunnel qui ait été construit en France. Les événements de 1814, en séparant Chambéry de la France, appelèrent Polonceau à une autre résidence, et le service du département de Seine-et-Oise lui fut confié. Dans ces fonctions, qu'il garda pendant toute la restauration, il montra non-seulement un zèle éclairé pour tout ce qui touchait à l'amélioration des routes et de la navigation, mais encore il s'occupa utilement d'une foule de questions scientifiques, agricoles, industrielles, dont l'énumération dépasse le cadre restreint de cette notice. C'est alors qu'il proposa et et qu'il essaya : 1° l'importation en France du procédé d'empierrement de Mac-Adam (*voy.* ce nom), qu'il perfectionna au moyen d'un rouleau de compression qui depuis a été adopté avec succès pour les routes macadamisées. 2° L'emploi du béton dans les constructions hydrauliques en remplacement des pilotis, procédé aujourd'hui employé dans les travaux publics. 3° Un système de pont à bascule plus simple que ceux en usage et qui a obtenu généralement la préférence. Il fut, vers cette époque, le premier et le plus ardent promoteur de l'établissement de la ferme-école de Grignon, domaine concédé par Charles X à la société organisée par Polonceau. Ce fut lui aussi qui conçut l'idée de la première école normale primaire supérieure pour la formation des instituteurs primaires, dans le but de donner une bonne instruction pratique aux classes industrielles, école établie à Versailles par ordonnance royale du 11 mai 1831. Elevé à la première classe de son grade en 1817, il reçut la croix de la Légion d'honneur en 1821. En 1830, il fut nommé inspecteur divisionnaire et appelé à siéger en cette qualité au conseil général des ponts et chaussées. Le 31 mai de cette année, il avait pris un brevet d'invention pour un système de ponts en fer, et le 10 septembre 1831 un brevet de perfectionnement substituant la fonte au fer, et c'est d'après ce système qu'il construisit le pont du Carrousel à Paris, inauguré le 30 octobre 1834; magnifique travail qui lui valut le grade d'officier de la Légion d'honneur. Atteint d'une surdité assez intense qui l'empêchait de se livrer aux travaux administratifs, il fut mis à la retraite, sur sa demande, le 1er janvier 1840. Toutefois, il ne cessa pas de s'occuper des questions qui avaient fait l'objet de sa carrière, et, retiré dans le Jura, il consacra ses loisirs à la publication de brochures sur différents sujets, tout en se livrant aux perfectionnements de l'agriculture, pour laquelle il avait toujours eu une vive prédilection. Voici la liste de ses principaux écrits : *Rapport sur les moulins à vent pour élever l'eau des puits*, in-8°, 1817; — *Moyens de prévenir les disettes en France;* — *Programme de l'institution royale agronomique de Grignon, fondée en* 1827; — *Notice sur les chèvres asiatiques à duvet de cachemire*, 1824; — *Recherches et travaux sur les constructions hydrauliques et l'emploi du béton en remplacement du pilotis*, 1829; — *Mémoire sur l'amélioration des routes et chaussées en cailloutis à la Mac-Adam*, 1834; — *Rapport sur l'amélioration du régime des eaux de la rivière de l'Yvette;* — *Notice sur les vaches suisses du canton de Schwitz;* — *Des pommes de terre destinées à la reproduction;* — *De la composition d'un nouvel enduit pour la conservation des eaux;* — *Des récoltes de foin*, 1845; — *Notice sur la compression des chaussées en empierrements par des cylindres de grand diamètre;* — *Mémoire sur le nouveau système de ponts en fonte suivi dans la construction du pont du Carrousel*, 1839; — *De l'aménagement des eaux en agriculture, ou Traité pratique des irrigations du limonage et de l'établissement des étangs et réservoirs*, in-12, 1846; — *Considérations générales sur les causes des ravages produits par les rivières à pentes rapides et par les torrents, et sur les meilleurs moyens à employer pour y remédier;* — *Note sur le débordement des fleuves et des rivières*, in-8°, 1847; — *Notice sur les cours d'eau qui font mouvoir les usines*. M. Héricart de Thury a consacré une notice biographique à cet ingénieur célèbre dans les *Annales de l'agriculture française*, mars 1848, p. 276. C—H—N.

POLONCEAU (JEAN-BARTHÉLEMY-CAMILLE), ingénieur français, fils du précédent, né à Chambéry le 29 octobre 1813, mort à Viry-Châtillon, près Paris, le 21 septembre 1859. Entré à l'école centrale en 1833, il en sortit *hors ligne* après trois années d'études. M. Aug. Perdonnet, qui avait été son professeur, en devenant l'un des ingénieurs en chef du chemin de fer de Versailles, rive gauche, l'attacha à la construction de ce chemin. Il y fit preuve d'une intelligence supérieure dans les projets de tracé et de matériel, puis dans la conduite des grands travaux de la tranchée de Clamart. On lui doit en partie les premiers plans des rotondes à locomotives, qui ont servi de modèle aux remises du même genre établies depuis lors en France. A la même époque, il inventa pour les halles rectangulaires un nouveau

système de combles avec arbalétriers en bois ou fer et tirants en fer, dont il envoya un spécimen à l'exposition de 1837, lequel figura encore avec de notables perfectionnements à celle de 1855. Ce système est devenu l'un des plus usités pour la construction des grandes gares de chemins de fer, et l'application en est aujourd'hui universelle. Après un voyage d'études en Angleterre, dans lequel il visita avec M. Perdonnet les usines se rattachant à la nouvelle industrie des rail-way, il fut appelé à la direction de l'exploitation du chemin de Versailles, qu'il quitta au bout d'un an pour devenir directeur des chemins de l'Alsace. Dans ce poste, il perfectionna non-seulement les machines locomotives et le matériel roulant, mais il améliora toutes les branches de l'administration, en établissant dans les services si compliqués de l'exploitation d'un chemin de fer un ordre, une régularité et une économie qui devinrent par la suite la base de l'organisation de nos grandes compagnies. Il reçut en récompense, du gouvernement de Louis-Philippe, la croix de la Légion d'honneur. Après la révolution de 1848, M. Sauvage, nommé administrateur du séquestre du chemin de fer d'Orléans, crut devoir, pour rétablir dans le service de la traction l'ordre un instant compromis, en confier l'entreprise à Polonceau. Plus tard, la compagnie ratifia ce choix, et pendant onze années il est demeuré à la tête de cet important service, s'occupant sans cesse de perfectionner le matériel, et ses modèles de machines ont été adoptés sur la plupart des lignes. Administrateur habile, il sut, par des mesures philanthropiques bien entendues, s'assurer le dévouement du nombreux personnel qu'il dirigeait. Après avoir créé une caisse de secours pour les ouvriers les plus nécessiteux, il organisa sur les principaux points du réseau d'Orléans des magasins de denrées alimentaires et d'habillements où les marchandises étaient fournies aux employés et à leur famille avec une grande réduction sur les prix du commerce. Il ajouta à cette œuvre, ayant pour but la vie à bon marché, l'installation d'un réfectoire à Ivry, où les ouvriers trouvent à des prix modiques une nourriture saine. Il compléta ces utiles mesures par l'établissement d'un service de santé et d'une pharmacie dans les conditions de la plus large assistance. Le personnel reconnaissant de tant de bienfaits fit frapper et offrit à Polonceau une médaille d'or. A l'exposition universelle de 1855, il fit partie du jury international et devint rapporteur de la commission des ateliers, où il se montra, dans ses jugements, praticien non moins savant que consciencieux. Il était président de la société des ingénieurs civils et officier de la Légion d'honneur. Il a collaboré à plusieurs publications scientifiques importantes, notamment au *Guide du mécanicien* et au *Portefeuille de l'ingénieur*. M. Auguste Perdonnet lui a consacré une notice biographique. C—H—N.

POLTROT DE MÉRÉ (JEAN), gentilhomme de l'Angoumois, fut élevé en qualité de page chez le baron d'Aubeterre, qu'il suivit en Espagne. Sa taille grêle, sa figure basanée, et la facilité avec laquelle il parlait l'espagnol, lui servirent à jouer le rôle d'espion pendant la guerre entre les deux nations; puis il embrassa la nouvelle réforme, et s'attacha à Soubise, gouverneur de Lyon pour le parti protestant. Poltrot, témoin du désespoir et de la consternation que répandaient parmi les siens les succès de l'armée royale aux ordres du duc de Guise, excité d'ailleurs par les discours fanatiques des ministres huguenots qui maudissaient et dévouaient journellement le nom et la personne du duc, forma le projet de délivrer son parti d'un ennemi si redoutable. Il s'en ouvrit à Soubise, qui l'adressa à Coligny : celui-ci lui donna cent écus pour acheter un bon cheval propre à faciliter sa fuite après qu'il aurait rempli sa mission. Poltrot, afin de mieux cacher son dessein, alla trouver un de ses anciens amis, officier du duc de Guise, qui pressait alors vivement Orléans, et il lui protesta qu'entièrement revenu de ses erreurs il désirait servir dans l'armée catholique, à laquelle il était en état de rendre des services importants par les intelligences qu'il conservait dans la ville. Guise reçut Poltrot avec sa bonté ordinaire et pourvut au mauvais état de sa fortune. Mais un soir que ce général s'en revenait tranquillement à son logis, s'entretenant familièrement avec Rostaing, le traître, qui était caché derrière un buisson, lui tira à six pas de distance un coup de pistolet dont Guise mourut au bout de deux jours. Le meurtrier, ayant été arrêté le lendemain, nomma parmi ses complices l'amiral de Coligny et Théodore de Bèze, ainsi que plusieurs autres; et quoiqu'il variât beaucoup dans ses dépositions subséquentes sur les instigateurs de sa perfidie, il continua toujours à charger Coligny, dont l'apologie ne diminua pas l'impression produite par l'accusation de Poltrot. Ce malheureux fut livré au parlement, qui le condamna à être déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé, tandis que dans son parti on le comparait aux héros de l'ancienne Rome, à David qui tua Goliath; on l'inscrivait dans le catalogue des saints comme un homme qui, par inspiration divine, s'était immolé pour le salut de ses frères et pour la conservation du vrai culte. Des vers furent composés en son honneur; et il reste encore des estampes avec des inscriptions qui élèvent son action jusqu'au ciel. T—D.

POLUS (RENAUD POLE ou POOL, plus connu sous le nom de), cardinal, archevêque de Canterbury, légat apostolique en Angleterre, naquit au mois de mars 1500 à Stowerton-Castle, dans le comté de Stafford. Il était allié à la famille royale par sa mère, Marguerite, comtesse de Salisbury, fille du duc de Clarence, frère d'Edouard IV. Après avoir fait son cours d'études à Oxford, et

se trouvant à l'âge de dix-neuf ans chanoine de Salisbury, doyen d'Exeter, etc., il alla voyager en Italie. Henri VIII joignit une pension de trois mille livres tournois au revenu de ses bénéfices. Pole passa cinq ans à l'université de Padoue; il y forma d'étroites liaisons avec Bembo, Sadolet et divers autres hommes de lettres. Il visita aussi Venise, Rome, Florence, et revint en Angleterre, où il vécut dans la retraite, ne paraissant que très-rarement à la cour. Craignant d'être obligé de prendre part à la fameuse affaire du divorce, il crut devoir se réfugier à Paris (1529). Henri VIII fit de vaines tentatives pour l'engager à s'employer auprès des docteurs de cette ville, afin de les rendre favorables à sa cause. Ce prince attachait une grande importance au suffrage d'un homme qui jouissait d'une haute réputation de science et de vertu; il voulut le forcer, à son retour, de s'expliquer ouvertement sur son mariage avec Anne Boleyn. Pole lui déclara franchement qu'il le croyait injuste, et lui en prédit les suites désastreuses sans se laisser séduire par l'offre de l'évêché de Winchester ou de l'archevêché d'York, ni intimider par les menaces du monarque, qui dans sa colère voulut un jour le poignarder. Pole, ayant obtenu la permission de sortir du royaume, se retira en Italie après avoir habité quelque temps Avignon. Ce fut pendant son séjour à Padoue que Henri le fit sommer de reconnaître sa suprématie spirituelle, et que, sur le refus de Pole, ce prince le priva de ses bénéfices et de la pension qu'il lui faisait. Le pape Paul III l'en dédommagea en l'élevant à la pourpre romaine et en le nommant son légat en France et en Flandre, afin qu'il fût à portée de repasser en Angleterre, si la négociation à laquelle travaillaient Charles-Quint et François Ier pour réconcilier le monarque anglais avec Rome avait du succès. Henri, s'étant refusé à tout accommodement, ne mit plus de bornes à son ressentiment contre le cardinal. Il le fit déclarer par le parlement coupable de haute trahison, condamner à une amende de cent mille écus, obligea la cour de France à l'expulser du royaume, l'entoura d'émissaires chargés de l'assassiner, et offrit 4,000 hommes, entretenus à ses frais aux Etats de Flandre, sur les domaines desquels il s'était retiré, s'ils consentaient à le lui livrer. Le légat s'étant alors réfugié à Viterbe, le pape lui donna des gardes pour le mettre à l'abri des attentats dont on avait lieu de craindre que ses jours ne fussent menacés. Henri VIII, ne pouvant se venger sur Pole, fit condamner et exécuter comme traîtres la comtesse de Salisbury sa mère, lord Montaigu son frère aîné et plusieurs de ses amis. Pendant ce temps-là, le pontife se servit utilement de lui dans diverses négociations avec les cours étrangères. Il le chargea d'écrire contre l'*intérim*, et le choisit pour l'un des trois présidents du concile de Trente. Après la mort de Paul III, en 1549, tous les vœux désignaient Pole pour son successeur. Les Impériaux et les Espagnols réunis en une seule faction, à la tête de laquelle était Alexandre Farnèse, neveu du dernier pape, s'accordaient à le nommer; mais la France, qui le croyait dévoué aux intérêts de l'Empereur, s'y opposait fortement. Le cardinal Caraffa, son ancien ami, devenu son rival, employa, dit-on, toutes sortes d'intrigues pour traverser son élection. Malgré cela, la majorité du conclave lui restait attachée. Quand on vint dans la nuit lui en faire compliment, il répondit modestement qu'une affaire de cette importance ne devait point être une œuvre de ténèbres; qu'il fallait attendre la clarté du jour. Ses adversaires firent passer cette réponse pour une marque d'indifférence, et de nouvelles brigues portèrent sur le saint-siége le cardinal del Monte, qui prit le nom de Jules III. Le nouveau pape, en l'embrassant, lui dit que c'était à son humilité qu'il devait la préférence; et il obligea le cardinal Caraffa à lui demander publiquement pardon de toutes les calomnies qu'il avait débitées contre lui. Pole se retira dans un monastère de l'ordre de St-Benoît, près de Vérone, et s'y livra à la prière et à l'étude jusqu'à l'avénement de la reine Marie à la couronne (1553). Jules III le nomma son légat en Angleterre pour y aller travailler au rétablissement de l'ancienne religion. Sa mission fut contrariée par Charles-Quint, qui le fit retenir à Dillingen en Souabe. Ce prince songeait à donner son fils Philippe en mariage à la nouvelle reine; il prévoyait que cette alliance, déjà fort désagréable aux Anglais, éprouverait beaucoup de difficultés si elle était proposée en même temps que la réconciliation. Il n'ignorait pas d'ailleurs l'inclination de Marie pour le cardinal, qui n'était que diacre; elle avait même fait sonder le pape pour lui obtenir une dispense dans la vue de l'épouser. Charles avait mis dans ses intérêts le grand chancelier Gardiner, qui craignait de son côté d'être supplanté par le légat. De nouveaux ordres le retinrent encore à Bruxelles jusqu'après la conclusion définitive du mariage de la reine avec Philippe. Dans cet intervalle il se rendit à la cour de France pour traiter de la paix entre Charles-Quint et François Ier. La cour fut édifiée de ses vertus. François Ier, l'ayant mieux connu, se repentit de s'être opposé à son élévation au souverain pontificat. Tous les obstacles qu'on avait mis à son voyage étant levés, il arriva en Angleterre au mois de novembre 1554, et fit son entrée solennelle à Londres le 24 du même mois; le 30 il parut au parlement dans tout l'appareil de sa dignité. Les membres des deux chambres firent leur abjuration, et reçurent à genoux l'absolution générale de leur schisme. On marcha ensuite processionnellement vers la chapelle royale, où ce grand événement fut célébré par le cantique d'actions de grâces chanté solennellement. Quelques jours après, le cardinal fut ordonné prêtre,

sacré archevêque de Canterbury, et ne s'occupa plus que des moyens de réparer les désordres du schisme : ses pouvoirs étaient très-étendus; sa charité ne l'était pas moins. Il eut à combattre dans le conseil privé les partis violents que proposaient le chancelier Gardiner et l'évêque Bonner; leur conduite passée aurait dû les rendre plus indulgents; mais le ressentiment contre Cranmer et ses partisans le portait à l'exécution des anciennes lois contre les hérétiques. Pole eut beau représenter que la rigueur poussée à l'extrême aigrit le mal; qu'on devait mettre de la différence entre un pays qui n'aurait été égaré que pendant un court espace de temps et celui où l'erreur avait jeté de profondes racines dans toutes les classes; qu'il fallait donner au peuple le temps et les moyens de s'en défaire par degrés. S'il n'eut pas le bonheur de faire prévaloir ces sages maximes, du moins eut-il l'avantage de préserver son diocèse des exécutions sanglantes qui répandaient la terreur dans plusieurs autres. Il conserva le même caractère dans tous les actes de sa légation, où il n'employa jamais que des mesures conciliantes. Les évêques et les prêtres qui, quoique adhérant au schisme de Henri VIII, ne s'étaient point prêtés aux changements introduits dans la religion sous Edouard VI, furent maintenus dans leurs bénéfices et dans leurs fonctions; les autres n'y furent réintégrés qu'après avoir subi des épreuves sur leur capacité et sur leur conduite. On répara les défauts des ordinations faites selon le nouveau rituel. On obligea les prêtres mariés à se séparer de leurs femmes et à s'abstenir des fonctions sacerdotales, sans toutefois les destituer de leurs places; enfin le cardinal ratifia l'aliénation des biens du clergé en faveur de leurs possesseurs actuels. Paul IV, choqué de ce qu'il n'était pas venu lui rendre compte en personne de sa légation, et de ce qu'il s'était contenté de lui envoyer son secrétaire, lui reprocha durement d'avoir outre-passé ses pouvoirs sur ce dernier point, et il révoqua sa commission. On n'en sera pas étonné quand on saura que c'était ce même cardinal Caraffa qui s'était hautement prononcé contre lui dans le conclave où il avait été question de l'élever sur le siége pontifical. Le pape fut cependant contraint, sur les fortes représentations de la reine, de lui rendre son titre et ses pouvoirs, lorsqu'il se détermina lui-même à sanctionner l'aliénation des biens ecclésiastiques. Le cardinal Pole, débarrassé de cette tracasserie, se livra entièrement au rétablissement de la discipline ecclésiastique, soit dans les assemblées du clergé de sa métropole, soit dans un concile national qu'il tint à cet effet, et où il fit rédiger d'utiles règlements tels que les circonstances pouvaient les comporter. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il éprouva de violents accès de fièvre quarte, qui le conduisirent au tombeau le 18 novembre 1558, le lendemain de la mort de la reine mère. Il prévit les suites funestes de ce triste événement pour la religion, et il en exprima toute son affliction par les dernières paroles qu'il prononça en embrassant son crucifix : *Domine, salva nos, perimus! Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam!* Son corps fut porté à Canterbury, et enterré dans la chapelle de St-Thomas, qu'il avait fait bâtir, avec cette simple épitaphe : *Depositum cardinalis Poli*. Pole possédait éminemment les talents d'un homme d'Etat et les vertus d'un grand évêque. Sa haute naissance et ses qualités personnelles, dit Colliers, lui auraient ouvert le chemin de la fortune et la carrière de l'ambition, si la délicatesse de sa conscience lui eût permis de se prêter aux changements qui eurent lieu sous Henri VIII et sous Edouard VI. Il eut des adversaires, mais point d'ennemis. Il était d'un accès facile et gracieux, d'une conversation agréable et instructive, d'un caractère aimable et ouvert qui lui attirait la confiance de ceux mêmes dont il se croyait obligé de combattre les opinions. Le cruel supplice de sa mère, qu'il aimait tendrement, et celui de son jeune frère, sacrifiés au ressentiment de Henri VIII, l'affligèrent vivement; mais il ne laissa échapper aucun sentiment de vengeance contre le tyran qui les avait ordonnés. Il obtint la grâce, ou du moins un adoucissement à la punition des émissaires que son persécuteur avait envoyés à Viterbe pour l'assassiner. Burnet attribue le supplice de Cranmer à l'impatience de Pole pour occuper le siége de Canterbury; mais Colliers, autre historien protestant, l'en justifie pleinement. Il prouve que le légat avait écrit deux lettres très-pressantes à cet hérésiarque dans sa prison pour l'engager à se rétracter de ses erreurs, et par conséquent à se soustraire au supplice; que Cranmer avait déjà été déclaré coupable de haute trahison dans l'affaire de Jeanne Grey avant l'arrivée du cardinal en Angleterre, ce qui le rendait incapable de conserver son siége, lequel avait été conféré à Pole par une bulle du 11 décembre précédent. On sait d'ailleurs que les voies de rigueur répugnaient extrêmement à son caractère; et, comme nous l'avons déjà dit, qu'il opina toujours dans le conseil privé pour celles d'indulgence. Serait-il possible que sa modération naturelle se fût démentie dans cette circonstance par un motif d'ambition, lui qui, sous les règnes précédents, avait sacrifié tous les projets de ce genre à sa délicatesse? comme l'observe Colliers. Du reste, Burnet lui rend la justice qu'il fut illustre non-seulement par son savoir, mais encore par sa modestie, son humilité, son excellent caractère; et il convient que si les autres évêques eussent agi selon ses maximes et gardé la même modération la réconciliation du royaume d'Angleterre avec le saint-siége aurait été consommée sans retour. Quoique très-modeste pour sa personne, Pole tenait un grand état de maison, et se montrait

avec magnificence dans les occasions où il était obligé de paraître avec tout l'éclat de sa dignité. Généreux, libéral, hospitalier, il avait établi le plus grand ordre dans son domestique. Il trouvait par une sage économie les moyens d'exercer son immense charité envers les pauvres. Les bénéfices et les grâces qui dépendaient de sa légation étaient donnés gratuitement, et il ne souffrait pas que les personnes attachées à son service reçussent aucun présent, sous quelque prétexte que ce fût. Comme écrivain, on s'aperçoit qu'il a voulu imiter le style de Cicéron; mais à cet égard il est inférieur à Bembo et à Sadolet, ses amis. Ses traités dogmatiques sont écrits avec méthode et netteté, les autres avec une certaine éloquence. Il a des pensées brillantes, mais quelquefois peu de justesse dans ses raisonnements; il a le défaut de mêler souvent des allégories peu convenables à son sujet. On a de lui : 1° *Pro unitate Ecclesiæ ad Henricum VIII*, Rome, sans date, in-fol.; édition très-rare, parce que l'auteur la supprima lui-même avec le plus grand soin. Polus s'y élève fortement contre le schisme de ce roi. — *Unitatis Ecclesiæ defensio*, in-fol. (1), inséré dans le tome 18 de la *Bibliotheca maxima pontificia*; 2° *Orazione della pace a Carlo Quinto*, Rome, 1558, in-4°, à la suite d'un discours sur la guerre (*voy.* le *Catalogue des Alde*, p. 317); 3° *De concilio*, composé lors de sa légation au concile de Trente, Rome, 1562, in-4°; Louvain, 1567, in-fol.; 4° *De summi Pontificis officio et potestate*, Louvain, 1569, in-8°. Il soutient dans ces deux derniers traités que les conciles généraux reçoivent leur autorité du pontife romain; c'était l'opinion du temps. 5° *Reformatio Angliæ*, Rome, 1556, 1562, in-4°; Louvain, 1569, in-8°. C'est un recueil des statuts qu'il fit pendant sa légation en Angleterre. 6° *Tractatus de justificatione*, Louvain, 1569, in-4°; 7° *De baptismo Constantini imperatoris*, Rome, 1562; Louvain, 1569; 8° divers discours prononcés soit au parlement, soit devant l'Empereur, ou adressés au pape Jules III; 9° le *Missel*, le *Bréviaire* et le *Rituel* de Sarum (ou Salisbury), revus et publiés par lui, 1554 et 1555; 10° un recueil de plusieurs morceaux de Cicéron; 11° la *Vie de Christophe Longueil*, imprimée à la tête des œuvres de ce savant (*voy.* LONGUEIL). La bibliothèque du collége anglais de Douai conservait de nombreux manuscrits de Polus consistant dans le recueil des divers actes de sa légation en Angleterre, dans des *Epistolæ variæ* et d'autres pièces plus ou moins imparfaites. La vie de ce célèbre cardinal a été écrite en italien par Beccadelli; elle a été traduite en latin par Dudith. Ils avaient été l'un et l'autre secrétaires de Pole. On en connait aussi une traduction française (*voy.* MAUCROIX). Le cardinal Querini a donné une autre vie de Polus avec plusieurs de ses lettres, Brescia, 1744-1757, 5 vol. in-4°. C'est dans le cinquième volume que la vie de Polus, par Beccadelli, a été imprimée la première fois en original (*voy.* BECCADELLI). Toutes ces vies sont fort inférieures à celle qui a été composée par Thomas Phillips en anglais, dont la seconde édition est de Londres, 1769, 2 vol. in-8°. T—D.

(1) Cet ouvrage est le même que le précédent; l'édition de Strasbourg, 1555, est augmentée d'une préface de Paul Vergerio.

POLUS (MATHIEU POOL ou POLE, en latin), savant théologien, né vers 1660 à Londres, consacra sa vie entière à l'étude des textes sacrés. Il est l'éditeur du *Synopsis criticorum*, ouvrage précieux dans lequel il a fondu les observations des plus habiles philologues sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Plusieurs de ses compatriotes, parmi lesquels on distingue l'évêque Jean Wilkins et J. Ligfoot, concoururent à la publication de ce travail important, les uns de leurs lumières et les autres de leur argent. Polus leur en a témoigné sa reconnaissance dans la préface générale, ainsi que dans les dissertations qu'il a placées à la tête des différentes parties de son recueil. Il mourut en 1685. L'ouvrage auquel il doit une juste réputation est intitulé *Synopsis criticorum, aliorumque S. Scripturæ interpretum in Vetus et Novum Testamentum*, Londres, 1669-80, 5 tomes en 9 volumes in-fol. L'édition d'Utrecht, 1684 et années suivantes, 5 vol. in-fol., que l'on doit à Jean Leusden, est moins belle, mais plus ample que la précédente. Celle de Francfort, 1694, 5 vol. in-4°, est ornée d'une préface que le P. Lelong trouve excellente. La réimpression faite dans la même ville, 1709-1712, 6 vol. in-fol., est augmentée de remarques sur les livres que les protestants regardaient comme apocryphes. Ainsi cette édition, d'ailleurs peu recherchée, a devancé le vœu formé par dom Calmet dans sa *Bibliothèque sacrée*. On doit encore à Polus des *Commentaires* en anglais *sur la Bible*, Londres, 1683-1685, 2 vol. in-fol. C'est un bon extrait du *Synopsis*, et il paraît avoir eu beaucoup de succès en Angleterre. L'édition de Londres, 1700, est indiquée comme la quatrième. La *Bibl. sacra* du P. Lelong, t. 2, p. 907, offre sur Polus une courte notice qui manque d'exactitude. W-s.

POLVEREL (ETIENNE), collègue du fameux Sonthonax dans ses missions à St-Domingue (*voy.* SONTHONAX), était avocat dans le Béarn avant la révolution. Il fut délégué en 1789 comme syndic des états et député auprès des états généraux de France pour leur faire connaître le vœu des habitants de la Navarre d'être réunis à la France, sans toutefois perdre les avantages de leur constitution particulière, qu'ils trouvaient bonne. La lettre que Polverel écrivit à ce sujet au président de l'assemblée fut lue dans la séance du 12 octobre 1789, lorsque Louis XVI, entraîné par la violence à Paris, n'était déjà réellement pas plus roi de France que de Navarre. Cette lettre donna lieu à une longue discussion, et il en résulta que par un décret il fut enjoint au roi de n'avoir plus à s'annoncer comme roi de Navarre. Polverel

fit en même temps paraître une brochure intitulée *Tableau de la constitution du royaume de Navarre et de ses rapports avec la France*, Paris, 1789, in-8°. Resté dans la capitale après avoir rempli cette mission, il s'associa aux travaux et aux périls de la révolution. S'étant lié avec les principaux meneurs et affilié au club des jacobins, il fut en 1791 accusateur public du premier arrondissement de Paris, et bientôt après suspendu de ses fonctions pour n'avoir pas poursuivi avec assez d'activité des fabricants de faux assignats. S'étant justifié, il fut réintégré. Après la révolution du 10 août 1792, qui renversa définitivement la monarchie, Polverel, qui avait été nommé commissaire dès le mois d'avril, partit enfin pour St-Domingue avec Sonthonax et Ailhaud. Revêtus par un décret de la convention de pouvoirs illimités, les trois commissaires prirent, dès leur arrivée dans cette colonie, des mesures qui amenèrent bientôt entre les noirs et les blancs une guerre sanglante et qui devait être suivie de l'extermination de ces derniers. Ceux qui échappèrent au massacre dénoncèrent les commissaires pour s'être livrés à des actes arbitraires, tandis que ceux-ci les dénonçaient comme ayant tenté de livrer la colonie aux Anglais, ce qui était une odieuse calomnie. Polverel et Sonthonax furent alors compromis dans l'affaire du général d'Esparbès, qu'ils avaient destitué, puis déporté, et qui fut assez heureux pour se faire acquitter par le tribunal révolutionnaire. Tronson du Coudray, qui le défendit, accusa hautement les commissaires d'actes arbitraires, et plusieurs témoins affirmèrent qu'ils les regardaient comme des *contre-révolutionnaires* dirigés par Brissot; ce qui, peu de jours avant le 31 mai, les exposait aux plus grands périls. Bréard les accusa quelques jours plus tard à peu près dans les mêmes termes, et Camboulas, qui voulut les défendre, eut à peine la permission de dire quelques mots en leur faveur. Des députés extraordinaires de St-Domingue les dénoncèrent encore par une lettre qui fut lue dans la séance du 16 juillet 1793 et vivement appuyée par Billaud-Varenne et Bréard, lesquels firent rendre contre eux un décret d'accusation. Deux mois après, Jean-Bon St-André les accusa encore de projets *contre-révolutionnaires*. Jean-Bon St-André demanda que le ministre de la marine rendît compte dans les vingt-quatre heures de l'exécution du décret d'accusation. Mais l'éloignement et la difficulté des communications les sauvèrent. Quelles que fussent les diligences des ministres, on ne put les amener à Paris pour y être jugés qu'après la révolution du 9 thermidor. Ce qu'il y eut de plus bizarre alors, c'est que ce fut Bréard, celui qui s'était montré le plus acharné à les poursuivre, qui annonça leur arrivée dans la capitale sous la garde d'un officier, huit jours après la chute de Robespierre, et qui fit l'éloge de leur soumission au décret de la convention nationale, demandant la suspension de ce décret et leur liberté provisoire, ce qui fut accordé. Mais les colons les dénoncèrent encore à plusieurs reprises à cette assemblée ainsi qu'aux jacobins, où Polverel fut obligé de se justifier. La convention, fort embarrassée de tant de réclamations contraires et voyant bien que, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres du même genre, elle se condamnerait elle-même si elle désapprouvait ses délégués, décida qu'elle les entendrait contradictoirement avec leurs adversaires. Mais ce décret ne reçut point d'exécution, et dans la séance du 24 juillet 1795, Defermon proposa à la convention d'accorder une espèce de bill d'indemnité à tous les agents de la révolution à St-Domingue ; il demanda même des récompenses pour quelques-uns. Le député Lecomte repoussa cette proposition par un discours véhément, dans lequel il fit un tableau véritablement effrayant, mais trop vrai, des conséquences de la révolution dans cette malheureuse colonie, accusant hautement Polverel et Sonthonax de les avoir rendues plus funestes encore par des mesures aussi imprudentes que cruelles. Ce discours fit suspendre le décret d'absolution, et les choses en restèrent au même point. Polverel, qui était malade depuis longtemps, mourut (6 avril 1795). Sonthonax fut mis en liberté et même renvoyé à St-Domingue peu de temps après avec de nouveaux pouvoirs et des instructions à peu près semblables aux premières. On sait ce qu'il en advint et comment cette brillante colonie fut à jamais perdue pour la France. Polverel passait pour un révolutionnaire moins exalté que son collègue Sonthonax ; cependant il concourut comme lui aux mesures les plus subversives. — Un fils de Polverel fut colonel d'un régiment d'infanterie sous la restauration et mourut vers 1830. M—D j.

POLYBE. Un article consacré à cet historien grec dans le dictionnaire de Suidas commence par ces mots : « Polybe, fils de Lycus, naquit à « Mégalopolis, ville d'Arcadie, au temps de Pto- « lémée surnommé Evergète. » Il y a là deux erreurs graves, qui ont passé en d'autres dictionnaires. Premièrement, le père de Polybe s'appelait, non Lycus, mais Lycortas, et c'est un personnage trop distingué dans l'histoire pour qu'il soit permis de défigurer son nom. Lycortas fut, après Aratus et Philopœmen, chef de la ligue achéenne ; il est célébré en cette qualité par Polybe, Tite-Live, Plutarque, Justin et Pausanias. D'un autre côté, Ptolémée Evergète I[er] est mort l'an 221 avant J.-C., et s'il était vrai que Polybe fût né sous le règne de ce prince, il aurait eu plus de quarante ans en 181, lorsque les Achéens le députèrent, avec son père Lycortas, auprès de Ptolémée Epiphane. Cependant Polybe nous dit lui-même qu'il était alors d'un âge inférieur à celui qu'exigeaient les lois pour l'exercice des fonctions publiques. Or l'âge de

trente ans suffisait chez les Achéens pour prendre part aux affaires de l'Etat : c'est encore Polybe qui nous l'apprend. Il y a plus : on sait qu'en 147 et 146 il accompagnait Scipion à Carthage, revenait en Achaïe, parcourait les villes et réglait leurs différends : il aurait été alors octogénaire si l'hypothèse de Suidas était admissible. Enfin il a écrit l'histoire de la guerre de Numance, qui se rapporte à l'année 134, et il faudrait, dans cette même hypothèse, lui donner plus de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il composait ce livre; mais nous verrons bientôt qu'il n'en a pas vécu plus de quatre-vingt-deux. D'après ces motifs, Casaubon, dans sa chronologie de Polybe, fait naître cet historien au commencement de la 144e olympiade, c'est-à-dire en 204 ou 203 avant notre ère, de telle sorte qu'il n'ait guère que vingt-quatre ans au moment de son ambassade auprès de Ptolémée Epiphane. La date de sa naissance a été indiquée d'une manière plus précise par Vossius, qui la fixe à l'année 205 et qui suppose ce point démontré. « En « effet, dit-il, Polybe a vécu quatre-vingt-deux « ans, et il est mort dix-sept ans avant que Cicé« ron vint au monde. » Il n'y a donc qu'à partir de l'an 106, et en rétrogradant de dix-sept ans, puis de quatre-vingt-deux, en tout quatre-vingt dix-neuf, on tombera sur l'année 205 avant J.-C. Tout semblerait décidé par ce calcul de Vossius : cependant, des deux données sur lesquelles il repose, il n'y en a qu'une qui soit positive, savoir, que Polybe a terminé sa carrière à l'âge de 82 ans; Lucien, du moins, le dit de la manière la plus expresse. Mais, que sa mort ait précédé de dix-sept ans la naissance de Cicéron, aucun témoignage direct ne nous en instruit, et c'est seulement une conséquence que Casaubon avait déduite de certains rapprochements. Vossius, en la prenant pour un fait immédiatement connu, commet l'erreur qu'on appelle pétition de principe et qui est fort ordinaire aux érudits. Le seul point bien établi est que Polybe avait en 181 moins de trente ans et probablement plus de vingt : il serait donc né entre 210 et 200. C'est là tout ce que nous pouvons dire, à moins qu'au lieu de ces limites, nous ne prenions celles que M. Schweighæuser propose et qui n'en diffèrent pas beaucoup, 204 et 198. Mais il demeure prouvé que Suidas se trompe en faisant naître Polybe sous Ptolémée Evergète : il fallait dire Philopator ou bien Epiphane. Nous pensons qu'il importe de remarquer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les méprises de ce lexicographe; car l'espèce d'autorité que les savants modernes lui attribuent, ainsi qu'à d'autres compilateurs du moyen âge, est l'une des causes qui retardent parmi nous le progrès des connaissances historiques. Plutarque nous apprend que Polybe fut formé aux fonctions publiques par les leçons et les exemples de Philopœmen, et qu'aux funérailles de ce grand homme, il porta l'urne qui renfermait ses cendres. « Elle « était, dit-il, si couverte de chapeaux de fleurs, « de festons et de bandeaux qu'à peine la pou« vait-on voir, étant portée par un très-jeune « homme nommé Polybius, fils de (Lycortas) « celui qui pour lors était capitaine général des « Achéens. » Ce fait est de l'année 183. Nous avons déjà indiqué l'ambassade de 181; voici comment Polybe la raconte lui-même : « Ptolé« mée, qui voulait faire alliance avec les Achéens, « leur envoya un ambassadeur, avec promesse de « leur donner six galères de cinquante rames « armées en guerre. On accepta ces offres avec « reconnaissance; ce présent valait à peu près « dix talents. Pour remercier ce prince des armes « et de l'argent qu'il avait auparavant fournis, « et pour recevoir les galères, les Achéens lui « députèrent Lycortas, Polybe et le jeune Ara« tus. Lycortas fut choisi parce qu'étant préteur « dans le temps où l'on avait renouvelé l'alliance « avec Ptolémée, il avait pris avec chaleur les « intérêts de ce prince. On lui associa son fils « Polybe, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge pres« crit par les lois, et on leur adjoignit Aratus, « dont les ancêtres avaient été fort aimés des « Ptolémées. Cette ambassade ne sortit cepen« dant pas de l'Achaïe : au moment où elle se « disposait à partir, Ptolémée mourut. » Nous savons encore, par les récits de Polybe, que, la guerre ayant éclaté entre les Romains et Persée, il fut d'abord d'avis, ainsi que son père, de garder la neutralité; que néanmoins il prit en 174 le commandement d'un corps de cavalerie achéenne, envoyé au secours des Romains; que ses compatriotes le députèrent auprès du consul Marcius, et qu'en 168 les rois d'Egypte Evergète II et Philométor le demandèrent pour commandant d'une cavalerie auxiliaire. « Il arriva, « dit-il lui-même, une ambassade solennelle de « la part des deux Ptolémées, pour demander « des secours aux Achéens. Il y eut sur cela une « délibération, où chacun soutint son avis avec « beaucoup de chaleur. Callicrates, Diophane et « Hyperbaton ne voulaient point accorder ce se« cours; Archon, Lycortas et Polybe étaient « d'une opinion contraire, qu'ils appuyaient sur « l'alliance faite avec les deux rois. Le plus « jeune de ces princes avait été récemment élevé « au trône, et il y régnait avec son frère, revenu « depuis peu de Memphis. Tous deux, ayant be« soin de troupes, avaient dépêché aux Achéens « Eumène et Dionysodore pour obtenir 1,000 fan« tassins, que Lycortas conduirait, et 200 che« vaux, dont Polybe aurait le commandement.... « Callycrates s'y opposa.... Lycortas et Polybe, « prenant la parole, dirent, entre autres choses, « que, l'année précédente Polybe étant allé trou« ver Marcius pour lui offrir le secours que la « ligue achéenne avait accordé, ce consul lui « avait répondu qu'une fois entré en Macédoine, « il n'avait plus besoin de troupes auxiliaires.

« Ainsi l'on ne devait pas se servir de ce pré« texte pour abandonner les rois d'Egypte, pour « oublier leurs bienfaits et les engagements pris « avec eux. L'assemblée inclinait à voter le se« cours demandé, lorsque Callicrates prit le « parti de la dissoudre. Quelque temps après, le « sénat fut convoqué à Sicyone : non-seulement « tous les sénateurs s'y rendirent, mais aussi les « citoyens âgés de plus de trente ans. Polybe « (qui en avait alors au moins trente-six) s'y « trouva, reparla de cette affaire, reproduisit les « mêmes observations; mais Callicrates persista « dans son opposition. » A partir de l'année 166 (avant J.-C.) jusqu'en 150, Polybe habita Rome; il y était venu avec mille de ses compatriotes, accusés comme lui par Callicrates de s'être montrés peu amis des Romains durant la guerre contre Persée. Les mille autres Achéens furent exilés et dispersés dans les villes d'Italie; Polybe seul obtint la permission de rester à Rome : il dut cette faveur aux bons offices de Fabius et de Publius Æmilianus Scipion. Ces deux jeunes fils de Paul Emile avaient su apprécier Polybe et puisaient dans ses entretiens l'instruction dont ils étaient avides. Il raconte qu'un jour Publius lui dit : « Pourquoi donc, Polybe, « n'interrogez-vous que mon frère et ne répon« dez-vous qu'à lui? Apparemment vous me ju« gez comme j'apprends que me jugent mes « concitoyens; vous me croyez indolent, inap« pliqué, n'ayant pas les inclinations d'un Ro« main. Mon grand tort est de ne pas fréquenter « le barreau, où mon frère aîné vient de se « rendre. Ce n'est pourtant point un avocat que « l'on attend de la famille des Scipion, mais un « général d'armée. » Surpris de trouver de tels sentiments dans un jeune homme de dix-huit ans, Polybe lui répondit : « Les égards que je dois à « votre aîné n'ôtent rien à l'estime que j'ai pour « vous; je l'écoute, parce que je me persuade « qu'il exprime vos pensées autant que les « siennes. Du reste, je vous suis dévoué et serais « heureux de continuer à vous rendre digne du « nom que vous portez. S'il ne s'agissait que « d'études vulgaires, vous n'auriez besoin de « moi ni l'un ni l'autre : assez de maîtres arri« vent de la Grèce pour vous donner de pa« reilles leçons; mais je crois être plus que « personne capable de vous offrir celles que « vous recherchez. — Ah! Polybe, répondit « Scipion en lui prenant les mains, quand vien« dra le jour où, libre de tout autre soin, vous « ne travaillerez plus qu'à m'apprendre à res« sembler à mes ancêtres! » En applaudissant à une si noble ardeur, Polybe craignait toutefois que l'opulence de cette famille et les exemples de la jeunesse romaine ne corrompissent bientôt l'élève qui donnait tant d'espérances. Il commença par lui inspirer une profonde aversion pour les plaisirs dangereux auxquels s'abandonnaient les jeunes Romains, et il eut le bonheur de voir Scipion admiré dans Rome comme un modèle de sagesse et de décence. Il lui apprit aussi à faire le plus honorable usage des richesses : personne ne portait plus loin que ce jeune patricien le désintéressement et la vraie libéralité. Le riche héritage qui lui échut par le décès d'Emilie, femme du grand Scipion (Publius Cornelius), dont il était le petit-fils adoptif, il le mit tout entier à la disposition de sa propre mère, qui, ayant été répudiée, n'avait pas de quoi soutenir la splendeur de son rang. Sans profiter des délais qu'accordaient les lois, il se hâta de compléter la dot des deux filles de ce même Publius Cornelius Scipion. Leurs époux, Tibérius Gracchus et Scipion Nasica, s'étonnaient de cette générosité, dont Rome n'avait pas encore vu d'exemple : il leur répondit qu'il ne voulait pas connaître, entre des amis, entre des parents, d'autres lois que celles de la grandeur d'âme. Il céda sa part dans la succession de son père à son frère Fabius, pour lequel encore il paya la moitié des frais d'un spectacle public. A la mort de sa mère, qui ne laissait de biens que ceux qu'elle tenait de lui, il les abandonna tous à ses sœurs. Voilà comment profitait des leçons de Polybe le futur destructeur de Carthage et de Numance; il avait dans sa jeunesse contracté avec son maître une liaison si intime qu'il préférait ses entretiens à tous les plaisirs : c'est ainsi que s'annoncent les grands hommes. Sur l'un des articles de cette éducation, nous emprunterons les paroles de dom Thuillier, traducteur de Polybe. « Pour ce qui regarde la religion de ce « temps-là, il faut convenir, à l'honneur de Po« lybe, qu'avec lui Scipion ne devint pas si dé« vot que l'était, au moins en apparence, son « aïeul, qui passait les nuits dans les temples et « que l'on disait avoir des communications inti« mes avec Jupiter. On peut assurer, sans crain« dre de juger témérairement, que notre histo« rien n'avait nulle foi à ces divinités, qui avaient « des yeux sans voir et des oreilles sans enten« dre. Il cherchait, dans les règles de la pru« dence, de la politique et de la guerre, les rai« sons de tous les événements, et soutenait sans « détour que quiconque avait recours pour cela « aux dieux... n'avait point assez d'esprit pour « les découvrir, ou voulait s'épargner la peine « de les chercher. Les divinités que (les législa« teurs et les généraux) feignaient d'invoquer et « dont ils se vantaient d'être inspirés, étaient, « selon lui, une invention ingénieuse pour ren« dre plus souple et plus docile la multitude, à « qui ces beaux dehors imposent et font aisé« ment illusion. Il croyait, ajoute dom Thuillier, « en une Providence qui dispose et qui conduit « tout à ses fins. » Ces observations annoncent assez qu'on ne retrouvera pas dans les écrits de Polybe les idées superstitieuses qu'on remarque si souvent dans ceux d'Hérodote et de Xénophon. Nous voyons aussi que Polybe recommandait à

son disciple la modestie, la politesse, l'affabilité; il l'exhortait à ne revenir jamais de la place publique sans s'être fait un ami. Mais il lui conseillait d'ailleurs les exercices corporels, et particulièrement la chasse, qui lui semblait ainsi qu'à Xénophon un apprentissage de la guerre et une étude autant qu'un divertissement. Ce n'est pas de Polybe seul que nous apprenons la part qu'il eut à l'éducation du jeune Scipion : Diodore de Sicile dit que ce Romain fut initié dès son bas âge dans toutes les sciences de la Grèce; que, s'adonnant à la philosophie dès sa dix-huitième année, il eut pour maître Polybe de Mégalopolis, auteur d'une histoire, et vécut longtemps avec lui; que, formé à toutes les vertus par un tel maître, il surpassa en sagesse, en grandeur d'âme et les jeunes gens de cette époque et les citoyens expérimentés; qu'on admira d'autant plus ses progrès qu'auparavant l'inactivité de son esprit, la lenteur de son intelligence avaient fait craindre qu'il ne soutînt mal la gloire de son nom. Velléius Paterculus dit que Scipion eut un goût si délicat pour les beaux-arts, une si haute admiration pour la science que chez lui et dans ses campagnes il avait à ses côtés Panætius et Polybe, deux hommes d'un mérite éminent. Plutarque et Pausanias rapportent les mêmes faits. En l'année 192 avant J.-C., les conseils de Polybe furent utiles à Démétrius, fils de Séleucus, roi de Syrie. Démétrius était à Rome l'un des otages qu'Antiochus, son frère, avait été obligé de livrer en exécution du traité de paix conclu entre lui et les Romains. Lorsque Antiochus mourut, Démétrius pria le sénat de le remettre en liberté, puisqu'il était appelé au trône; mais les Romains trouvaient mieux leur compte à laisser le sceptre entre les mains d'un jeune pupille, qu'Antiochus avait nommé son successeur. Polybe conseillait à Démétrius de ne point compromettre sa dignité en comparaissant une seconde fois devant les sénateurs et en essuyant un nouveau refus, de se délivrer plutôt lui-même par une évasion soudaine. Mais ce prince consulta un autre confident, qui le confirma dans la résolution de retourner au sénat. Sa demande ayant été repoussée, comme l'avait prédit Polybe, il comprit enfin qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de s'évader et de regagner la Syrie. Il en fallait trouver les moyens : Polybe, par l'entremise d'un de ses amis, fréta un vaisseau carthaginois à Ostie. Au jour destiné pour l'embarquement, Démétrius donnait un festin, au milieu duquel il reçut de Polybe un billet qui le pressait de saisir sans aucun retard une occasion qui ne reviendrait plus. Le prince, sous prétexte d'une incommodité, quitta la table, sortit de la maison, courut à Ostie, s'embarqua, et quatre jours se passèrent sans qu'on sût à Rome qu'il était parti. Des députés achéens vinrent en 160 redemander Polybe au sénat romain, qui ne voulut pas le rendre. Il jouissait cependant auprès des grands de Rome d'un crédit qu'il employa utilement, trois ans après, en faveur des Locriens : par ses soins, ils furent dispensés de servir contre la Dalmatie. Il y avait près de dix-sept ans qu'il était à Rome, lorsqu'en sa faveur et par les sollicitations de Scipion auprès de Caton, les Achéens obtinrent enfin la liberté de retourner dans leur patrie. C'est ce qui nous est raconté par Plutarque dans la *Vie de Caton* (traduction d'Amyot) : « Scipion pria Caton « une fois en faveur de Polyblus, pour les bannis « de l'Achaïe. La matière fut mise en délibéra- « tion du sénat, là où il y eut grande dispute « et grande diversité d'opinions entre les séna- « teurs; pour ce que les uns voulaient qu'ils « fussent restitués en leurs maisons et en leurs « biens, les autres l'empêchaient, et Caton, se « dressant en pied, leur dit : « Il semble que « nous n'ayons autre chose à penser et à faire, « vu que nous nous amusons tout un jour à dis- « puter et à contester, à savoir si ces vieil- « lards grecs seront portés en terre par des « fossoyeurs de Rome ou par ceux d'Achaïe. » « Si fust à la fin conclu et arrêté qu'ils seraient « remis et restitués en leur pays; mais quelques « jours après, Polybius voulut derechef présen- « ter requête au sénat, tendant à ce que ces « bannis, restitués par ordonnance du sénat, « eussent les mêmes états et honneurs en Achaïe « qu'ils y avaient quand ils en furent déchassés; « mais avant que de le faire, il voulut première- « ment sonder ce qu'il en semblait à Caton, lequel « (pour lui faire sentir combien il était imprudent « de remettre en question au sein du sénat le « sort des Achéens) lui répondit en riant : « Il « me semble, Polybius, que tu (ne) fais pas « comme Ulysse : étant une fois échappé de la « caverne du géant Cyclope, (tu veux) y retour- « ner pour aller querir ton chapeau et ta cein- « ture, que tu y as oubliés. » De mille Achéens qu'on avait retenus en Italie, il n'en restait qu'environ trois cents; ils retournèrent dans leur pays. Polybe n'usa de sa liberté que pour entreprendre des voyages : il voulut reconnaître sur les lieux les circonstances du passage d'Annibal dans les Alpes. « J'en parle, dit-il, avec « plus d'assurance, parce que j'ai interrogé, « non-seulement les témoins, mais les lieux « mêmes, ayant tout exprès visité les Alpes.... « J'ose dire que je me suis rendu digne de l'at- « tention des lecteurs curieux, par les fati- « gues que j'ai endurées, par les périls que « j'ai courus en voyageant en Afrique, en Es- « pagne, dans les Gaules et sur les mers qui « environnent ces contrées, afin de corriger « les fautes des descriptions publiées par les an- « ciens et d'offrir aux Grecs les plus sûres con- « naissances. » Avait-il dès l'an 151 accompagné Scipion en Espagne ou bien n'a-t-il parcouru ce pays et la Gaule qu'après l'an 150? C'est là une question qui peut sembler indécise. Il n'était pas gardé si étroitement à Rome qu'il ne fût à peu

près maître de toutes ses actions, excepté de retourner en Achaïe : il a, nous dit Arrien, suivi Scipion en plusieurs guerres. Mais il se pourrait cependant qu'il n'eût entrepris des voyages d'un très-long cours qu'après avoir pleinement recouvré sa liberté. Toujours savons-nous qu'en 147 et 146, il accompagnait Scipion assiégeant et ruinant Carthage. Plutarque, Appien, Ammien-Marcellin et Orose le disent, en citant des livres de Polybe que nous n'avons plus. Selon Plutarque, Scipion étant déjà entré dans les murs de Carthage et les Carthaginois occupant néanmoins encore le château, Polybe lui conseilla de jeter dans la mer qui est entre deux et qui a peu de profondeur des chausses-trapes et des planches percées de pointes de clous : Scipion lui répondit qu'étant maître de la ville des ennemis, il n'avait aucune raison d'éviter le combat qu'ils voudraient engager. En parlant d'une manœuvre employée par Julien dans un siége, Ammien-Marcellin dit que Julien avait lu que Scipion, avec l'historien Polybe d'Arcadie et 30,000 hommes, était venu à bout d'entrer ainsi dans Carthage. Orose enfin observe que Polybe, quoiqu'il fût en Afrique avec Scipion, n'ignorait pas ce qui se passait alors en Achaïe et les combats qui s'y livraient. On voudrait savoir quels services, depuis l'année 150, Polybe a rendus à ses concitoyens ou quelle part il a prise à leurs affaires. S'il est retourné en Achaïe dès l'instant où il devint libre, il n'a pu y faire alors qu'un très-court séjour. Mais, soit de vive voix, soit par écrit, il invita les Achéens à ménager Rome et à maintenir entre eux la concorde, conseils qui, selon Pausanias, auraient prévenu de grands malheurs s'ils avaient été suivis. Après la destruction de Carthage, Polybe accourut d'Afrique en Grèce, pour sauver, s'il était possible, sa patrie du désastre qui la menaçait; mais il n'arriva qu'après la prise de Corinthe. Du moins, il obtint le rétablissement des statues d'Aratus et de Philopœmen, qu'on venait d'abattre, et mérita par là celle que les Achéens lui érigèrent à lui-même. Les dix députés ou intendants de Rome en Achaïe avaient mis en vente les biens de Diæus, mais en réservant à Polybe le droit d'y choisir et prélever gratuitement les articles qui lui conviendraient. Non-seulement il n'en voulut rien prendre; il exhorta ses amis à n'en rien acheter; et lorsque ensuite le questeur mit pareillement à l'enchère dans chaque ville les biens de ceux qui avaient été condamnés comme complices de la rébellion de ce Diæus, Polybe encore désirait qu'il ne se présentât aucun acquéreur achéen. Quelques-uns méprisèrent ce conseil; mais ceux qui le suivirent se firent honneur. En quittant l'Achaïe en 145, les dix députés romains le chargèrent de parcourir les villes, de juger les différends qui s'y étaient élevés, d'accoutumer les habitants au régime politique et aux lois nouvelles qu'on venait de leur imposer. Il s'acquitta de ces fonctions avec un zèle que ses concitoyens surent apprécier. Il répara leurs pertes, rétablit parmi eux la paix publique et la liberté même ou du moins ce qu'on en pouvait concilier avec la domination romaine. Des statues lui furent décernées en plusieurs villes. Pausanias en indique cinq, y compris les deux de Mégalopolis, dont il copie les inscriptions. On lisait sur l'une que la Grèce n'aurait pas succombé si elle eût suivi les conseils de Polybe, et qu'elle ne trouva de ressources qu'en lui quand elle tomba dans l'adversité. L'autre passage de Pausanias est plus étendu; Clavier le traduit ainsi : « Il y a sur la même « place publique, derrière l'enceinte consacrée « à Jupiter Lycéen, un cippe sur lequel est représenté Polybe, fils de Lycortas. Une inscription « en vers élégiaques apprend qu'il avait parcouru « toute la terre et toute la mer, qu'il était devenu l'ami des Romains et qu'il avait apaisé « la colère où ils étaient contre les Grecs. Ce « Polybe (continue Pausanias) a écrit l'histoire « des Romains, et particulièrement des guerres « qui s'élevèrent entre eux et les Carthaginois; « il dit quelle en fut la cause, et comment, « après avoir duré longtemps et mis les Romains « dans le plus grand danger, elles furent terminées par Scipion nommé l'Africain, qui détruisit Carthage de fond en comble. On dit que « Scipion réussit dans toutes ses entreprises « toutes les fois qu'il suivit les conseils de Polybe « et qu'il échoua lorsqu'il ne voulut pas les « écouter. Toutes les villes qui faisaient partie « de la ligue achéenne obtinrent des Romains « que le soin de leur donner des lois et de régler « la forme de leur gouvernement fût confié à « Polybe. » On suppose que c'est vers l'an 145 que cet historien, âgé de cinquante-cinq à soixante ans, termina la rédaction de son grand ouvrage, esquissé probablement durant son séjour à Rome. Il fit vers l'année 143 un voyage en Egypte, où régnait Ptolémée Physcon. Strabon rapporte en effet que Polybe, qui était venu en ce temps-là à Alexandrie, déplorait l'état où il avait trouvé cette ville; qu'il y distinguait trois classes d'habitants, les Egyptiens indigènes, actifs et civilisés; les soldats mercenaires, nombreux et mutins, que l'avilissement des rois disposait à commander plus qu'à obéir, et les Alexandrins, espèce mixte et moyenne, beaucoup moins cultivée que la première, un peu moins indocile que la seconde. Physcon, souvent en butte aux séditions, ne savait se tirer d'affaire qu'en opposant tour à tour les soldats au peuple et le peuple aux soldats. Ce qui, ajoute Strabon, donne lieu à Polybe d'appliquer à l'Egypte de cette époque ce vers d'Homère :

Un voyage en Egypte est long et difficile.

Nous n'avons aucune preuve positive que Polybe ait accompagné Scipion au siége de Numance en 134; mais il avait laissé sur cette guerre un

ouvrage particulier, distinct de son histoire générale. Cicéron l'atteste dans une lettre où il invite Lucceius à écrire l'histoire de son consulat et à la séparer du corps des annales romaines, ainsi qu'ont fait, dit-il, chez les Grecs Timée pour la guerre de Pyrrhus, Polybe pour celle de Numance. Il ne reste plus, pour terminer la vie de Polybe, qu'à parler de sa mort, sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements que ceux que présentent ces paroles de Lucien : « Polybe, « fils de Lycorthas, Mégalopolitain, revenait de « la campagne; il tomba de cheval, fut malade « et mourut à l'âge de 82 ans. » Il n'y a pas moyen de dater autrement cette mort, puisque la date précise de la naissance de Polybe nous est restée inconnue; mais nous pensons qu'on ne risque pas de se tromper de beaucoup en disant qu'il est né vers l'an 200 et que sa carrière s'est terminée vers l'an 120. Du reste, les faits dont nous venons de composer son histoire sont tous ou attestés par lui-même, ou extraits des livres classiques grecs et latins antérieurs au moyen âge. Nous ajouterions que son corps fut retrouvé intact au temps de l'empereur Jean Comnène au 12e siècle, si nous pouvions nous en rapporter sur un tel fait à un Manuel Malaxas, auteur de mémoires sur le Péloponnèse. Les détails que nous avons recueillis suffisent pour distinguer parfaitement l'historien Polybe de plusieurs personnages qui ont porté le même nom que lui : il en cite un, qui était aussi de Mégalopolis, mais plus ancien d'une génération et apparemment d'une autre famille, puisqu'il ne se donne point pour son parent. Ce premier Polybe avait combattu avec Philopœmen contre Machanidas. Josèphe fait mention d'un autre Polybe, encore Mégalopolitain; mais qui s'occupait d'une histoire judaïque. Le même nom désigne dans Lucien un médecin ridicule; dans Dion Cassius un affranchi d'Auguste; dans Sénèque et Suétone un affranchi de Claude; dans St-Ignace et St-Epiphane divers évêques ou personnes ecclésiastiques; et dans les catalogues des bibliothèques de Florence et de Madrid un grammairien, auteur de traités sur le sublime et sur les ornements du discours. Polybe, fils de Lycortas, avait laissé cinq ouvrages, dont quatre sont perdus. L'un était cette *Histoire de Numance*, dont a parlé Cicéron et dont il ne subsiste aucun autre souvenir. En second lieu, il avait composé une vie de Philopœmen; car, au dixième livre de son *Histoire générale*, il y renvoie ses lecteurs. « Si je n'avais, dit-il, rédigé « un volume particulier sur Philopœmen, où j'ai « montré quel il était, par qui et comment il a « été élevé, il me serait indispensable d'entrer ici « dans des détails; mais puisque j'ai traité de « son éducation en trois livres hors du corps de « cette histoire, je n'aurai plus qu'à m'arrêter « aux actions de son âge mûr, que je me suis « borné à indiquer sommairement dans le troi- « sième de ces livres. » Ailleurs, en parlant des rapports de la géométrie avec la science militaire, il dit qu'il a traité plus amplement ce sujet dans ses *Commentaires sur la tactique*, et nous pouvons d'autant moins en douter qu'ils sont cités une fois par Arrien et trois fois par Elien. Arrien recommande cet ouvrage d'un compagnon de Scipion, d'un témoin de tant de guerres, de tant d'exploits mémorables et surtout de la prise de Carthage. Elien attribue à Polybe l'idée d'un escadron de soixante-quatre cavaliers disposé dans la forme de la lettre grecque Λ (*lambda*), et une définition particulière et fort compliquée de la tactique. Ce même Elien distingue, entre les tacticiens, Polybe de Mégalopolis, homme d'une érudition fort étendue et ami de Scipion. Le quatrième ouvrage perdu de Polybe était intitulé *De l'habitation sous l'équateur*. Ce titre est transcrit par Geminus, qui extrait du livre quelques propositions; par exemple que le climat est plus tempéré sous la ligne équinoxiale que sous les tropiques. Strabon attribue aussi cette opinion à Polybe et ajoute qu'au lieu de cinq zones terrestres il en comptait six, parce qu'il divisait en deux par l'équateur celle que nous appelons torride. Achilles Tatius cite de la même manière cet ouvrage de notre historien. Nous ne tiendrons pas compte de ses *Lettres* : à la vérité, il nous apprend qu'il en avait adressé une à Zénon de Rhodes et sans doute il en a écrit plusieurs autres : quel homme d'Etat, quel homme de lettres n'a pas eu de correspondances? Mais il ne paraît pas qu'on ait jamais recueilli les *Epîtres* de Polybe, et il n'y a pas lieu de dire qu'elles sont perdues, à moins qu'on n'en dise autant de celles de Tite-Live, de Tacite et de tant d'autres. Juste-Lipse fait de plus mention du livre ou des livres de Polybe concernant les républiques, et il se fonde sur un texte où l'auteur dit qu'il a précédemment traité ce qui concerne le serment militaire dans ses discours sur la police; mais ces paroles ne renvoient réellement qu'au livre sixième de son *Histoire générale*. Cette histoire embrassait tous les événements arrivés dans le cours de cinquante-trois ans. C'est l'auteur lui-même qui en fait le compte, il la nomme universelle (*katholikèn*) : les années 220 et 167 avant J.-C. sont les limites de l'espace qu'il parcourt. Le nombre des livres était de quarante; c'est encore Polybe qui le déclare expressément. « Ce n'est pas trop, dit-il, « de ces quarante livres pour conduire d'un fil « continu toutes les affaires de l'Italie, de la Sicile, « de la Grèce, de l'Afrique et des autres parties « du monde, jusqu'à la ruine du royaume de « Macédoine. » Ce même nombre de quarante livres est marqué par Etienne de Byzance et par Suidas : la matière nous en a déjà été indiquée par Pausanias. Zozyme dit qu'après avoir jeté quelques regards sur les premiers siècles et les premiers progrès des Romains, Polybe a fait l'histoire des cinquante-trois années où leur puissance s'est développée avec le plus d'éclat. Evagre et

Photius considéraient les livres de cet historien comme pouvant servir de suite aux *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse. Mais il s'en faut que nous les possédions entiers; il n'en reste que les cinq premiers, d'assez longs fragments des douze suivants et ce que l'empereur Constantin Porphyrogénète au 10e siècle avait fait extraire tant de ces dix-sept livres que des autres. C'est donc la plus grande partie de l'ouvrage qui a péri, et il faut noter qu'entre les cinq livres qui se sont le mieux conservés, les deux premiers ne sont qu'une introduction qui présente en raccourci le tableau d'événements antérieurs à l'année 220. Aussi le second est-il terminé par ces paroles : « Après ces préparatifs de toute « notre histoire, après avoir montré en quels « temps, de quelle manière, par quels motifs, « les Romains, n'ayant plus rien à conquérir « dans l'Italie, commencèrent à étendre plus loin « leur domination et osèrent disputer aux Car- « thaginois l'empire de la mer; après avoir ex- « posé l'état où se trouvaient la Grèce, la Macé- « doine et Carthage; puisque nous sommes arrivés « enfin aux temps dont nous nous proposons « d'écrire en effet l'histoire, je veux dire à l'épo- « que où les Grecs entreprenaient la guerre so- « ciale; les Romains, celle d'Annibal; les rois « d'Asie, celle de Cœlésyrie, il convient de clore « les préliminaires qui nous ont conduits jusqu'à « la mort des princes auteurs des guerres précé- « dentes. » Ainsi donc l'histoire des cinquante-trois ans que nous avons désignés n'existe ou plutôt ne commence que dans les livres numérotés 3, 4 et 5. Le livre premier remonte assez avant dans l'histoire romaine; il expose les causes de la première guerre punique; il esquisse le tableau de cette guerre qui dura environ vingt-quatre ans, de 264 à 241, et après laquelle les Carthaginois eurent à combattre leurs propres stipendiaires. Les guerres des Etoliens, des Illyriens, des Achéens; les expéditions des Romains en Illyrie et contre les Gaulois; les exploits d'Antigone, roi de Macédoine, et du Spartiate Cléomènes, sont les principaux objets du second livre. Il correspond à peu près à dix-sept années, de 237 à 220. Le troisième a beaucoup plus d'importance : l'auteur entre dans son sujet. La seconde guerre punique s'ouvre en 219 : Polybe en raconte les premiers événements; il suit le cours des triomphes d'Annibal jusqu'à la bataille de Cannes inclusivement, c'est-à dire jusqu'en 216. Cependant le quatrième livre nous reporte à des années antérieures, savoir, à 220, 219 et 218; c'est peut-être un défaut de méthode. Après un tableau de l'état des peuples de l'Orient sous les règnes de Philippe, fils de Démétrius, en Macédoine; d'Ariarathe, en Cappadoce; d'Antiochus, en Syrie; de Ptolémée Philopator, en Egypte, ce livre trace l'histoire des guerres et des séditions qui troublèrent la Grèce. Le récit des victoires de Philippe se continue dans le cinquième livre, qui contient d'ailleurs le récit de la guerre de Syrie entre Antiochus et Ptolémée et qui expose comment les Grecs, après de longues et sanglantes discordes intestines, tournèrent enfin les yeux sur Rome et associèrent leurs forces contre elle. Ces faits se rapportent surtout aux années 218, 217 et 216. Nous n'entreprendrons point d'indiquer ici les matières traitées dans les fragments des trente-cinq autres livres : l'historien y descend jusqu'à l'an 145. Mais voici les jugements portés sur ce grand ouvrage. Scylax a écrit un livre contre Polybe : c'est du moins ce que Suidas assure en ajoutant que ce Scylax était de Caryande, ville de Carie, près d'Halicarnasse; qu'il a composé aussi la relation d'un voyage au delà des colonnes d'Hercule, qu'il était mathématicien et musicien. C'est encore une de ces notices inexactes qui fourmillent dans Suidas : Scylax le voyageur, celui dont le nom est attaché à une relation, d'ailleurs tronquée et fabuleuse, est antérieur de plus de trois siècles à Polybe; il vivait au temps de Darius, fils d'Hystaspe, qui l'envoya vers les côtes voisines de l'embouchure du fleuve Indus. Y a-t-il eu après les guerres puniques un autre Scylax qui a critiqué Polybe? C'est ce que nous n'avons aucun moyen d'éclaircir. Mais le traité de Denys d'Halicarnasse sur l'arrangement des mots, ou plus généralement sur l'élocution, est entre nos mains, et il y est dit fort crûment, sans périphrase, que Polybe n'entend rien à l'art d'écrire et que personne n'est capable de soutenir d'un bout à l'autre la lecture de ses livres. Brutus et Cicéron n'en ont pas jugé ainsi : la veille de la bataille de Pharsale, Brutus lisait Polybe, et même, si nous en croyons Plutarque, il en faisait des extraits. On croit que Brutus avait composé un abrégé des quarante livres ou de la plupart et que plusieurs des fragments qui subsistent proviennent de ce travail. Cicéron dit : *Polybius, bonus auctor in primis;* cet éloge est court, mais il n'est modifié ni restreint nulle part. Tite-Live, qui puise souvent dans Polybe, qui le traduit quelquefois, se contente de le désigner comme un écrivain qui mérite de la confiance : *Non incertum auctorem*, et qui n'est pas méprisable : *haudquaquam spernendum;* est-ce un artifice du langage? Tite-Live dit-il peu pour faire entendre beaucoup? Il n'est pas bien sûr que telle soit son intention. Velléius Paterculus déclare expressément que Polybe est un homme d'un esprit distingué. Mais Quintilien, dans une assez longue liste d'historiens grecs, ne le nomme point. Lucien, qui, dans son opuscule sur les longues vies, nous apprend que Polybe est mort à 82 ans, ne fait aucune mention de lui dans son traité de l'*Art d'écrire l'histoire*, et ce silence de Lucien et de Quintilien est peu compensé par les louanges, d'ailleurs assez vagues, que Josèphe et Claude Elien lui donnent. Du moins, Plutarque le cite volontiers : il ne parle de lui qu'avec estime, et nous avons vu quels hommages lui rend Pausa-

nias. Il n'est jamais question de Polybe dans le *Traité du sublime* de Longin; Photius ne le nomme qu'incidemment et pour indiquer l'époque d'où part son histoire; il faut descendre jusqu'à Xiphilin, auteur du 11e siècle, pour trouver un jugement sur cet ouvrage. Xiphilin, abréviateur de Dion-Cassius, dit que ce dernier, au lieu de rapporter tant de prodiges, aurait bien mieux fait d'imiter Polybe, qui, en décrivant le désastre des Romains à Cannes, la ruine de Carthage, l'asservissement de la Grèce, s'abstient de mêler à ces récits des circonstances merveilleuses ou surnaturelles. Sans doute, on conclura de cet exposé que Polybe, bien que assez généralement estimé, n'a pas joui dans l'antiquité d'une réputation, à beaucoup près, aussi brillante que celle d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon. Il a néanmoins occupé, au moins autant qu'eux, les copistes du moyen âge : car on connaît plus de vingt-cinq manuscrits de ses livres. Il est vrai que ces copies sont fort imparfaites, puisqu'elles ne fournissent entre elles toutes qu'environ un quart de l'ouvrage. Elles ne contiennent pas toutes les mêmes articles; et nous pourrions les diviser en trois classes, selon qu'elles renferment ou seulement les cinq premiers livres, ou avec ces cinq livres quelques débris des suivants, ou seulement des fragments quelconques. Le plus ancien, et à tous égards le plus précieux de ces manuscrits, se trouve à la bibliothèque du Vatican; on le croit du 11e siècle, il pourrait n'être que du 12e. C'est selon toute apparence d'une source commune que sont venus et ce premier manuscrit, et celui de Bavière, et celui d'Augsbourg, et trois de ceux de la bibliothèque de Paris; car ils renferment, avec les cinq livres, à peu près les mêmes suppléments et présentent souvent les mêmes leçons. Il y a plus d'extraits accessoires dans les deux manuscrits de Florence, dont l'un est daté de 1415 et l'autre (celui de Médicis) de 1435. Entre ceux qui ont fourni des fragments qu'on ne rencontrait pas ailleurs, on peut distinguer ceux de Tubingue et de Besançon. Enfin il en existe à Naples, en Espagne et ailleurs dont on n'a fait encore presque aucun usage, et dans lesquels on trouverait peut-être de nouveaux débris, particulièrement depuis le livre 6 jusqu'au 18e. On a même annoncé que celui du mont Athos renfermait neuf livres entiers; c'est ce que Grævius écrivait, en 1668, à Nicolas Heinsius. Presque inconnu à la plupart des auteurs ou compilateurs du moyen âge, Polybe a fixé l'attention de plusieurs savants du 15e siècle; il est cité dans la *Cosmographie* d'Æneas Sylvius (ou Pie II), et son ouvrage existait dans la bibliothèque de Léonard Arétin, à ce que dit Ambroise le Camaldule. Ce Léonard Arétin ou Bruni d'Arezzo, qui mourut en 1444, avait laissé une version latine des trois premiers livres de Polybe, laquelle ne fut imprimée qu'en 1498. Mais dès 1473 on vit paraître, à Rome, celle de Nicolo Perotti qui embrassait deux livres de plus, et dont il fut publié deux autres éditions avant 1500. La latinité en sembla si pure qu'on accusa Perotti de s'être approprié un travail très-ancien fait peut-être au siècle d'Auguste ou dans l'âge suivant. En y regardant de plus près on s'aperçut de plusieurs contre-sens qu'un traducteur antique n'aurait pas commis, et qui décelaient trop peu de connaissances de la langue grecque et de l'art militaire. Quand Polybe et Tite-Live racontent les mêmes faits, Perotti copie Tite-Live et laisse là l'original grec. On avait d'abord peu remarqué ces transcriptions, parce que les morceaux qui les suivent en ont, à nos yeux du moins, toute la correction et toute l'élégance. La diction de cette version est plus belle, sans contredit, que celle du texte de Polybe. Ce texte ne fut imprimé qu'en 1530; cette première édition, publiée à Haguenau, était due aux soins de Vincent Obsopœus; le grec est accompagné de la version de Perotti. Quelques fragments relatifs à l'art militaire et aux campements des Romains avaient paru dès 1529, à Venise, avec une traduction latine de Jean Lascaris. Les cinq premiers livres et plusieurs débris des suivants, jusqu'au dix-septième, sont entrés dans l'édition de 1549, sortie des presses de Jean Hervagius, à Bâle. Celle de Paris, en 1609, est plus ample et a été beaucoup plus recherchée; l'éditeur, Isaac Casaubon, corrige pour la première fois le texte et y joint une nouvelle version latine, moins élégante et plus fidèle. Il se proposait d'y ajouter des commentaires, mais il mourut en 1614, avant d'avoir achevé ni même fort avancé ce travail; ce qui en a été publié en 1617 ne va point au delà du vingtième chapitre du premier livre. Casaubon, dans la dédicace à Henri IV, qui précède l'édition de 1609, place Polybe au premier rang des historiens et même des écrivains. Tranchons le mot, dit-il, de tant d'auteurs grecs et romains il n'en est pas un seul qui ait rempli avec le même soin et la même exactitude la double fonction de raconter et d'instruire; cette fois c'est un philosophe, un grand capitaine, un homme d'Etat, un législateur qui écrit l'histoire. Bodin, Juste-Lipse, Vossius, quoiqu'ils ne soient pas éditeurs ni interprètes de Polybe, font profession d'admirer sa science, sa sagesse et même son talent. Il avait cependant des détracteurs qui lui reprochaient surtout ses divagations et la rudesse de son style. L'un des plus intraitables, l'Italien Maccio, avait accusé Polybe de faire des digressions pour se vanter, pour se donner de l'importance, pour dissimuler la bassesse de son extraction et du rang qu'il occupait dans la société. Il a été fort aisé à Vossius de réfuter ces calomnies, qui supposent une extrême ignorance. Polybe appartenait à l'une des plus illustres familles de l'Achaïe; son père était, comme nous l'avons vu, chef de la ligue achéenne. Ce n'est point en qualité de pédagogue, mais d'ami, que Polybe s'at-

tache à Scipion ; à Rome comme en Grèce il est compté au nombre des personnages les plus distingués de son siècle ; il soutient par son mérite personnel la condition honorable où l'a placé la fortune. On vient de voir qu'au commencement du 17e siècle, en 1609, les gens de lettres avaient des moyens d'étudier une grande partie de ce qui nous reste de l'ouvrage de Polybe. Le texte grec en était publié dans les éditions de Vincent Obsopæus et de Casaubon ; il en existait deux versions latines, celle de Perotti et celle de Casaubon lui-même, pour ne rien dire des trois premiers livres traduits par Léonard Arétin, ni des fragments traduits tant par J. Lascaris que par Musculus. Des traductions en langue vulgaire, en italien par Domenichi, en français par Louis Maigret, en allemand par Xylander, s'étaient aussi fort répandues depuis 1546 jusqu'en 1574. Mais on n'avait point encore rassemblé tous les débris des quarante livres. On n'avait puisé que dans l'un des recueils de Constantin Porphyrogénète, savoir, dans celui qui porte le titre d'*Ambassades ;* le recueil qui se compose d'exemples de vertus et de vices n'a été mis en lumière qu'en 1634, par les soins de Henri Valois. Il contenait des fragments de Polybe, comme de quelques autres auteurs ; et Valois y joignit plusieurs passages de notre historien, cités çà et là en divers anciens livres. On eut ainsi le moyen de rendre moins incomplètes les éditions de Polybe. Aussi, quoique celle de 1609, ou de Casaubon, en un volume in-folio, ait conservé un grand prix, et qu'en ces derniers temps on en ait vendu des exemplaires en grand papier jusqu'à quatre cents, six cents et huit cents francs, l'édition d'Amsterdam, donnée en 1670, par Jacques Gronovius, en trois volumes in-8°, est réellement plus utile. Elle contient, avec tout ce qu'on possédait du texte, la version latine d'Isaac Casaubon, ses notes, celles de son fils, Méric Casaubon ; celles de Fulvio Orsini, sur les extraits des Ambassades ; de Henri Valois, sur les extraits des Vertus et des vices ; celles de Paulmier de Grentemesnil, et enfin de l'éditeur Gronovius. C'était la première fois que Polybe paraissait si amplement commenté. On lisait alors en France la traduction de du Ryer, qui avait été publiée en 1655 et qui était à sa 4e édition en 1670. La Motte-Levayer, vers le même temps, recommandait vivement aux militaires, aux hommes d'État, aux hommes de lettres, la lecture de Polybe. Il n'est pas jugé si avantageusement par le P. Rapin, qui l'appelle « un beau discoureur dont le « style est pourtant fort négligé ». Un autre littérateur du 17e siècle, le chartreux dom d'Argonne, dont les *Mélanges* ont été imprimés sous le nom de Vigneul-Marville, traite Polybe avec moins d'égards encore ; il ose le représenter comme un historien sans jugement, qui s'égare en digressions vagues, qui donne des leçons de philosophie, ou débite des discours académiques, au lieu de faire des narrations historiques. A la fin du 17e siècle parut la traduction anglaise de Polybe, par Sheers (Londres, 1699, 2 vol. in-8°), accompagnée d'une vie de l'historien et d'un jugement très-favorable sur ses livres, par Dryden ; mais on y trouve peu d'observations nouvelles. Rollin s'est plus appliqué à caractériser cette histoire ; selon lui, il n'y en a pas où les lieux soient décrits avec plus de soin, les hommes et les événements plus judicieusement appréciés. Quoi qu'en ait dit Denys d'Halicarnasse, Rollin pardonne un *style militaire*, simple, négligé, à un écrivain tel que Polybe, plus attentif aux choses qu'aux tours et à la diction. L'historien des guerres puniques reçoit à peu près les mêmes hommages dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Là, Mélot ne craint pas de le préférer à Tite-Live ; il admire en lui un grand sens, une expérience consommée dans les affaires du monde et dans l'art de la guerre ; un amour constant de la vérité, un zèle infatigable pour la découvrir. Ce n'est plus ici, dit-il, un historien formé dans l'école et à l'ombre du cabinet, c'est le fils de Lycortas, l'élève de Philopœmen, l'ami, le compagnon et le conseil de Scipion l'Africain. Fréret et Bougainville aîné ont principalement considéré dans l'ouvrage de Polybe l'exactitude des notions géographiques et chronologiques. Il est, selon Fréret, le plus ancien historien grec à qui les Romains aient été bien connus ; et, s'étant particulièrement attaché à la géographie, il a su comparer les mesures itinéraires grecques et romaines. Il expose les résultats de cette comparaison dans les premiers chapitres de son troisième livre, où il envisage les contrées qui entourent la partie occidentale de la Méditerranée, et donne la distance du détroit de Gadès à la frontière de la Méditerranée et au pied des Alpes. Comme il pouvait craindre que les Grecs ne le soupçonnassent de donner des mesures imaginaires d'un pays qu'ils regardaient comme impraticable, il explique les moyens qu'il a eus de s'en instruire avec exactitude. « Maintenant, dit-il, les routes à travers ces pays ont « été mesurées par les Romains et divisées par « des marques posées de huit stades en huit « stades. » Une chronologie régulière est ce que Bougainville loue spécialement dans Polybe. Des diverses dates employées par Timée, Polybe n'a conservé que les olympiades et les archontats. Il dit expressément que l'olympiade à laquelle il commence est la 140e. La ligue des Achéens avait aboli l'ancien gouvernement de Sparte ; cette ville, où ne subsistaient plus ni les lois de Lycurgue, ni la succession des rois Héraclides, avait perdu sa célébrité ; le temple de Junon était à peine connu hors du Péloponnèse ; par conséquent les années des rois et des éphores de Lacédémone, celles des prêtresses d'Argos ne pouvaient plus s'appliquer à une histoire générale qui devait embrasser les événements arrivés

après la 140e olympiade, depuis la frontière de l'Inde jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. Polybe substitue donc aux dates lacédémoniennes et argiennes, dont Timée faisait usage, l'ère des Lagides, l'ère de Rome et les consulats; souvent il prend soin de soulager la mémoire de ses lecteurs en donnant la mesure précise du temps écoulé entre les événements célèbres. Du reste, nous ne pouvons juger que très-imparfaitement du mérite de cette partie de son travail, puisque nous n'avons que cinq de ses livres, dont les deux premiers sont purement préliminaires. Dans les fragments ou extraits des autres on a presque toujours retranché les indications chronologiques; mais ce qui subsiste suffit à Bougainville pour assurer qu'on ne trouve dans aucune histoire antique une chronologie plus exacte, une méthode plus nette et plus commode. Plusieurs hellénistes ou philologues du 18e siècle, tels que Georges Raphelius, Georges-Guillaume Kirchmayer, Jean-Christophe Wolf et Reiske, ont fait sur Polybe des remarques grammaticales dont l'un des résultats est de trouver de la ressemblance entre sa diction et celle de l'évangéliste St-Luc. Un pareil rapprochement entre Thucydide et St-Paul a été imaginé par Bauer et a pu sembler assez peu fondé; mais il y a des rapports plus sensibles entre la phrase de Polybe et celle de l'auteur du troisième Évangile et des Actes des apôtres. Les savants s'en étaient aperçus bien avant 1700. Grotius disait : *Polybius quem sequi amat Lucas* (Polybe que St-Luc imite volontiers). On ne retrouve certainement point dans Polybe la pureté, l'élégance, la grâce des écrivains du siècle de Périclès. Son langage plutôt négligé que simple, trop peu figuré, qui manque presque toujours de mouvement et d'énergie, mais ordinairement clair, quoique prolixe, énonce nettement beaucoup de faits et d'observations positives. Polybe a vécu longtemps à Rome; il a étudié et parlé la langue latine, qui ne se polissait encore que dans les poëmes de Térence ; il paraît même qu'il s'est efforcé d'apprendre la langue punique; et l'on prétend que ces études ne le perfectionnaient pas dans l'art d'écrire en grec. On a supposé de plus qu'il n'avait commencé la rédaction de son ouvrage qu'à l'âge de soixante et un ans ; c'est la conclusion d'une dissertation intitulée *Nouvelle découverte dans l'histoire littéraire sur Polybe*, par M. Gaudio. Cet opuscule, aujourd'hui fort peu connu, a été publié en 1756 in-8°. Il fut écrit en français à Berlin par un jurisconsulte italien et dédié au roi de Danemarck Frédéric III. M. Gaudio rappelle d'abord que Polybe annonce lui-même que son ouvrage doit se terminer à la destruction de la république des Achéens; et il en conclut que l'historien n'a commencé d'écrire qu'après cet événement, c'est-à-dire qu'après l'an de Rome 609. Or, Lucien et d'autres nous apprennent que Polybe vécut quatre-vingt-deux ans et qu'il mourut dix-sept ans avant la naissance de Cicéron, laquelle est de l'an 648; donc l'historien grec mourut en 631 et naquit en 549 : par conséquent il avait soixante et un ans après 609, quand il entreprit son ouvrage. Mais l'une des bases de cette prétendue dissertation est imaginaire. Nous savons que Polybe est mort âgé de 82 ans; nous tenons cela de Lucien seul : il ne faut point ajouter *et autres*. Qu'ensuite il y ait précisément dix-sept ans d'intervalle entre cette mort et la naissance de Cicéron, aucun ancien écrivain ne nous l'apprend; c'est, comme nous l'avons dit, une pure hypothèse de Casaubon, que Vossius et plusieurs autres avant M. Gaudio avaient déjà prise mal à propos pour une donnée historique. Le terme où les quatre-vingt-deux ans de Polybe commencent et celui où ils finissent ne sauraient être indiqués que vaguement et à dix ans près; en sorte que nous n'avons pas le moyen de déterminer l'âge qu'il avait lorsque, après la destruction de la république achéenne, il consacra ses loisirs à la composition d'une histoire. Les plus importants travaux sur Polybe dans le cours du 18e siècle consistent en traductions, en commentaires, en éditions. Le chevalier Folard, dans un volume in-12, publié en 1724 sous le titre de *Nouvelles découvertes sur la guerre*, avait annoncé son commentaire sur Polybe et la traduction française du bénédictin dom Thuillier. Le ton arrogant de cette annonce n'était pas très-propre à concilier à l'ouvrage la faveur publique. On y déclarait que sans Polybe et sans son commentateur il n'y avait pas moyen d'acquérir la science qui forme les grands capitaines; et cependant on avouait que Henri de Rohan, Turenne, Condé, Montécuculli, n'avaient jamais ouvert Polybe. Folard traitait de sots, d'ignorants et de pédants tous ceux qui avant lui s'étaient avisés de raisonner sur l'art de la guerre, y compris Tite-Live, Machiavel et Juste-Lipse. Il parlait même avec assez peu d'égards de dom Thuillier, son collaborateur. « Je ne peux, disait-« il, que me louer de sa docilité : il s'est souvent « trouvé dans de mauvais pas, d'où Casaubon et « du Ryer ne l'auraient pas tiré; alors il tradui-« sait mot à mot, puis me demandait mon avis; « et, moyennant un coup de crayon, je le met-« tais au fait ; car la connaissance du métier « supplée à l'ignorance de la langue. » Quoi qu'il en soit, le bénédictin et l'officier demeurèrent unis par l'intérêt de leur commun travail et peut-être aussi par l'accord de leurs opinions théologiques ; car dom Thuillier écrivait à ses moments perdus contre la bulle *Unigenitus;* et Folard, pour se distraire de ses méditations militaires, entretenait avec les admirateurs du diacre Pâris des relations intimes qui déplaisaient fort au cardinal de Fleury. Le Polybe français fut imprimé à Paris, de 1727 à 1730, en 6 volumes in-4°, où l'on pense bien que le commentaire occupe le plus grand espace. En effet, les six

volumes comprennent, outre la version et les remarques proprement dites, des traités de la colonne, de l'attaque et de la défense des places chez les anciens, un très-grand nombre de préfaces, d'observations, de dissertations et d'explications de planches : toute cette science est fort confuse ; plusieurs articles ont été contestés par les antiquaires et par les militaires ; les formes ne sont pas séduisantes ; on n'oserait pas écrire aujourd'hui avec si peu de soin et de méthode. Néanmoins ces six volumes renferment un fonds d'instruction qui les a rendus recommandables ; ils ont été réimprimés à Amsterdam en 1759 et en 1774, avec un supplément ou septième tome qui contient une réimpression de ces *Nouvelles découvertes* publiées en 1724 et dont nous avons déjà parlé ; une lettre d'un officier hollandais (Terson) ; les sentiments d'un homme de guerre (Savornin), et les réponses de Folard à l'un et à l'autre. Les critiques très-multipliées et très-vives qui ont été faites de ce commentaire et de ses appendices (*voy.* Folard, Guischardt et Lo-Looz) ont contribué à lui donner de la vogue. Au milieu de ces controverses sur des questions de tactique, on a donné peu d'attention à la version de Thuillier, qui, en effet, remplit à peine un quart des sept volumes in-4° où elle est comprise. Elle mérite pourtant des éloges ; car elle est en général assez fidèle, purement écrite et aussi élégante que le sujet et le texte le permettaient. Elle aurait peut-être donné plus de lecteurs à Polybe si elle s'était dégagée des commentaires qui la morcellent ; je crois aussi qu'on y pourrait désirer une meilleure division des livres en chapitres et quelques corrections, qui seraient indiquées par les éditions du texte publiées en 1764 et en 1789. La version italienne imprimée à Vérone en 1743 (2 vol. in-4°) n'est que celle de Domenichi, retouchée et augmentée par Giusio Lando ; mais Desideri en a donné une meilleure à Rome en 1792 (2 vol. in-4°). Polybe a été traduit en anglais par Hampton en 1756, et cette version a eu une seconde édition en 1772 (2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°). Enfin l'ouvrage de notre historien, avec les notes de Folard et de Guischardt, a passé plusieurs fois, de 1755 à 1779, dans la langue allemande par les soins de Oelsnitz, Bion et Seybold. L'édition grecque et latine qui a paru à Leipsick et à Vienne en 1763 et 1764 n'est guère qu'une copie de celle de 1670, donnée par Jacques Gronovius ; elle est aussi en 3 volumes in-8°. Le texte y est accompagné de la même version et des mêmes notes ; seulement Ernesti y a joint une nouvelle préface et un *Glossarium Polybianum*. Un travail beaucoup plus considérable est dû à M. Schweighæuser : son édition de Polybe, imprimée à Leipsick de 1789 à 1793, est en 9 volumes in-8°. Le premier, après une préface qui offre une notice de plusieurs manuscrits et des précédentes éditions, contient le texte des trois premiers livres, d'après une révision plus attentive. Dans le tome suivant, les livres quatrième et cinquième sont suivis des débris du sixième et du septième, recueillis de toutes parts dans les sources diverses qu'indique une préface particulière, placée au commencement de ce volume. Ces mêmes sources fournissent les fragments des trente-trois autres livres, fragments qui, dans les tomes 3 et 4, sont plus complétement rassemblés et plus méthodiquement disposés qu'ils ne l'avaient été encore. Jusque-là tout ce qui reste de texte des quarante livres est accompagné de variantes et d'une version latine qui peut passer pour nouvelle à cause du grand nombre de corrections qu'y reçoivent celles de Casaubon et des autres interprètes. Le cinquième tome a pour préliminaires une vie de Polybe et de nouveaux fragments dont la plupart n'ont pas été classés par livres. Ils sont suivis de notes relatives aux livres premier, deuxième et troisième. Les notes continuent sur les livres quatrième à dixième dans le tome sixième. Les préfaces de Nicolas Perotti, de Vincent Opsopæus, de Fulvio Orsini, de Henri Valois, sont réunies au commencement du septième volume, où les notes se prolongent jusque sur le livre trentième inclusivement. Celles qui concernent les dix derniers livres composent, avec une table historique et géographique, le huitième volume. Le neuvième enfin est rempli par un *Lexicon Polybianum*, esquissé par les deux Casaubon, rectifié par Ernesti, rédigé et fort augmenté par M. Schweighæuser. Ce lexique est précédé des préfaces d'Isaac Casaubon et de Reiske sur Polybe. Ainsi, rien de ce que les anciennes éditions renfermaient d'utile n'est omis dans celle-ci, qui est d'ailleurs plus correcte, plus complète et beaucoup plus riche d'observations savantes. L'édition de Schaefer, Leipsick, 1816, 4 vol. in-18, est bien moins étendue. Le libraire Whitaker de Londres a fait réimprimer à Oxford en 1823 le travail de Schweighæuser en y joignant le *Lexicon Polybianum* ; le tout forme cinq volumes in-8° d'une exécution soignée, ainsi que le sont habituellement les volumes mis au jour dans les villes d'université anglaises. Une édition de Polybe, revue par M. Duebner, 1 vol. grand in-8°, fait partie de la *Bibliotheca græca* publiée par la maison Didot ; le texte est celui de Schweighæuser, corrigé en de nombreux endroits d'après les indications que cet érudit donne dans son commentaire, où il revient sur beaucoup de passages qui l'avaient embarrassé. Ce volume contient les fragments découverts par Angelo Mai et que J.-F. Lucht avait fait paraître après les avoir soumis à une révision attentive (Altona, 1830, in-8°). Les *Stratagèmes*, délaissés depuis longtemps, ont été édités par M. E. Woepflinn à Leipsick en 1860, in-8° ; le texte est revu sur un grand nombre de manuscrits, et quinze stratagèmes nouveaux ont été publiés d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris. — Polybe est l'un des auteurs antiques chez qui l'on peut puiser le

plus de connaissances positives. Son ouvrage n'est pourtant point un modèle de l'art d'écrire ; et le jugement si dur qu'en a porté Denys d'Halicarnasse n'est pas aussi injuste qu'on le voudrait. Le style de Polybe est sans couleur et sa diction sans élégance ; il ne sait point exciter l'attention des lecteurs par l'éclat des images, ni par la profondeur où l'originalité des pensées, ni d'ordinaire par la vivacité des sentiments. Son élocution monotone, peu figurée, peu souple, plus négligée que simple, moins claire que diffuse, n'annonce point un goût délicat ni un talent flexible. Toutefois il a tant de droiture et de franchise, il aime avec une telle constance la liberté, la vérité et la vertu qu'on s'accoutume à son langage austère et qu'on ne sent plus que l'intérêt moral de ses leçons. Quelquefois, animé par des affections si pures, il prend un ton plus élevé ; les mouvements de son âme se communiquent à son style : il devient éloquent à force de patriotisme et de probité. Cependant, malgré la rectitude de son esprit, il a bien aussi quelques préventions ; mais elles tiennent à d'honorables sentiments d'amitié, de reconnaissance ; et d'ailleurs, si elles lui dictent des jugements hasardés, jamais elles n'altèrent la vérité de ses récits, la fidélité de ses témoignages. C'est un homme d'un caractère sérieux et d'une raison froide ; il cherche partout l'exactitude : ses études ont embrassé toutes les sciences cultivées de son temps ; il sait bien ce qu'il a appris d'autrui, mieux encore ce qu'il a recherché, observé, vérifié lui-même. Il a recueilli de toutes parts et enchaîné dans un corps d'histoire beaucoup de faits et de notions utiles ; il les offre surtout à ses pareils, c'est-à-dire aux hommes de guerre et aux hommes d'État ; et quoiqu'il ne soit pas un écrivain très-habile, il a plus que bien d'autres contribué au progrès des lumières publiques. Ses concitoyens lui ont élevé des statues ; d'illustres capitaines lui ont rendu des hommages ; tous les esprits justes et tous les cœurs honnêtes lui doivent le tribut d'une estime profonde. Polybe n'a pas le génie d'Hérodote, ni l'énergie de Thucydide, ni la grâce de Xénophon ; mais il est, comme le premier, avide de connaissances : il visite, il étudie différentes contrées de la terre ; il ne sait pas les peindre, mais il essaye de les décrire. Il interroge les traditions, les monuments, les témoignages, toutes les sources de l'histoire ; il recherche les origines des institutions, les causes éloignées et prochaines des guerres et des grands événements ; il rassemble et coordonne les notions, les faits, les détails, pour en composer une histoire générale de son siècle. S'il n'excelle pas dans l'art de raconter, il n'a pas non plus celui de feindre, ni le don de croire aux fictions ; il vit en un temps où elles ont perdu leur crédit, et il ne veut pas le leur rendre : il les écarte de ses livres avec une rigueur inexorable ; et lorsqu'il en rappelle quelqu'une, c'est pour la vouer au mépris. En ce point il suit les traces de Thucydide, qui, le premier, avait épuré les récits historiques en les séparant des narrations fabuleuses. Néanmoins Thucydide y avait laissé ou introduit ces harangues imaginaires et théâtrales qui répandent souvent de l'intérêt et quelquefois de l'instruction dans les livres d'histoire, mais qui offensent la vérité par cela seul qu'elles la dépassent. Polybe, dans ceux de ses livres qui nous sont parvenus intacts, dédaigne d'ordinaire ce genre d'ornements : composer de pareils discours est un talent qui lui manque et une licence qu'il ne voudrait pas se permettre. Si l'on en rencontre chez lui des exemples, heureux une ou deux fois, plus souvent déplorables, c'est dans des fragments dont l'authenticité pourrait, par cette circonstance même, sembler suspecte. D'un autre côté, il est beaucoup moins réservé que Thucydide en éclaircissements et observations de toute nature ; et parmi les morceaux accessoires qu'il prodigue il en est qui, par leur étendue comme par leurs objets, mériteraient beaucoup trop le nom de digressions. Du moins faut-il avouer, en compensation de ce reproche, qu'il s'attache aussi, plus que l'historien de la guerre du Péloponnèse, à développer les faits, à montrer les rapports qu'ils ont entre eux, comme effets ou comme causes. Il écrit une histoire plus générale, et, selon son expression, plus *pragmatique*, plus riche d'actions, plus féconde en résultats. On peut comparer son admiration un peu aveugle pour les Romains à l'enthousiasme de Xénophon pour les lois et les mœurs de Lacédémone : ils ont entre eux d'autres traits de ressemblance. Ils sont guerriers de profession l'un et l'autre : cet art militaire, qu'ils ont étudié dans les camps et dans les batailles, ils se plaisent à l'enseigner ; il occupe une grande place dans leurs livres, et sans doute il la mérite, puisqu'il a décidé si souvent du sort des nations. Tous deux aussi ont été de bonne heure initiés aux sciences morales et politiques : Xénophon, dans l'école de Socrate ; Polybe, dans la maison de son père Lycortas, dans la société de Philopœmen et dans les livres d'Aristote. Tous deux ils sont amis de la sagesse et de la modération, tous deux ennemis des factions et de l'anarchie ; mais Polybe chérit plus ardemment la liberté et démêle un peu mieux les intrigues et les manœuvres qui tendaient à la renverser. Il a sur ces matières et sur presque tous les autres des idées plus précises et plus cohérentes ; il se contente moins de notions vagues ou approximatives. Ce sont là les seuls aspects sous lesquels il puisse être mis en parallèle avec Xénophon ; il n'est pas comme écrivain digne de lui être comparé : il est trop loin de posséder les talents et l'art de l'auteur de la *Cyropédie*, sa douce facilité, son goût exquis, les richesses et les grâces de son imagination brillante. D—N—U.

POLYBE DE COS, disciple et gendre d'Hippo-

crate, florissait vers le milieu du 5e siècle avant J.-C. Son caractère, naturellement grave, lui fit préférer la retraite à tous les avantages que ses talents auraient pu lui procurer dans le monde. Il eut l'honneur de succéder à Hippocrate dans l'enseignement de la médecine; et, à son exemple, il s'empressa de communiquer à ses élèves les résultats de sa pratique et de ses observations, sans jamais exiger d'eux la moindre marque de reconnaissance. Galien, qui loue l'habileté de Polybe et son expérience, lui rend le témoignage qu'il n'a jamais abandonné la pratique ni les sentiments de son beau-père; cependant, dit Eloy, si les ouvrages qu'on lui attribue sont réellement de lui, on doit convenir qu'il s'est écarté quelquefois de la doctrine de son maître, notamment en ce qui concerne le passage de la boisson dans la trachée-artère et les poumons. De tous les ouvrages attribués à Polybe, son traité du régime (*De salubri diæta libellus*) est celui qui a le plus occupé les commentateurs du 16e siècle; il a été traduit en latin et annoté par Gonthier d'Andernach, Gilb. Philarète, Jean Placotomus (*Bretschneider*), et imprimé séparément ou dans des recueils un très-grand nombre de fois. Ce traité fait partie des œuvres d'Hippocrate, ainsi que tous ceux qu'on attribue à Polybe; ce sont les traités : *De principiis aut carnibus; De genitura; De natura pueri*, et *De affectibus sive de morbis*. Ces ouvrages, selon Eloy, sont les mieux raisonnés de ceux qu'on a recueillis sous le nom du prince de la médecine (*voy.* Eloy, *Dict. de la méd.*, art. *Polybe*). W—s.

POLYCARPE (Saint), évêque de Smyrne, s'étant converti fort jeune au christianisme vers l'an 80, eut le bonheur de converser avec ceux qui avaient vu le Sauveur et de puiser l'esprit de Jésus-Christ dans les instructions des apôtres. St-Jean l'évangéliste, auquel il s'attacha particulièrement, l'ordonna évêque de Smyrne vers l'an 96. St-Ignace, évêque d'Antioche, ayant été condamné à être jeté aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome, prit terre à Smyrne dans le voyage qu'il faisait d'Antioche pour se rendre au lieu de son martyre. Il avait un saint empressement de voir pour la dernière fois Polycarpe, son ancien ami, qui avait été avec lui disciple de St-Jean. Dans leurs entretiens, Polycarpe embrassa respectueusement les chaînes de son saint ami. Les députés des églises voisines s'étant rassemblés à Smyrne pour voir le généreux martyr, Ignace leur donna des lettres dans lesquelles il témoignait aux fidèles sa reconnaissance pour leur vive affection. Ayant été conduit à Troade, il écrivit de là aux fidèles de Smyrne afin de les exhorter à la persévérance dans la foi. Il voulait écrire aux autres églises d'Asie; mais, étant obligé de s'embarquer subitement, il écrivit à St-Polycarpe pour le prier de le faire en son nom. Dans son épître, il donne à l'évêque de Smyrne des avis pareils à ceux que St-Paul donnait à Timothée. Polycarpe, ne sachant ce qui était arrivé à St-Ignace depuis son départ de la Macédoine, écrivit aux fidèles de Philippes en répondant en même temps à une lettre qu'ils lui avaient adressée. Nous avons encore la lettre de St-Polycarpe, qui a été connue et révérée par toute l'antiquité. Dans les premiers siècles de l'Eglise, cette épître apostolique se lisait publiquement en Asie à l'office divin. Vers l'an 158, St-Polycarpe vint à Rome pour conférer avec le pape Anicet au sujet du jour où l'on devait célébrer la Pâque. En Egypte, à Rome et dans tout l'Occident, cette solennité avait lieu le dimanche. Les églises d'Asie, suivant la pratique des Juifs et prétendant se conformer aux traditions reçues de l'apôtre St-Jean, célébraient la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il tombât. Anicet et Polycarpe conférèrent ensemble : n'ayant pu s'accorder, ils convinrent que, pour cette différence dans un objet de discipline, ils ne rompraient point les liens de la charité et qu'ils continueraient à suivre chacun l'usage de leur église. Etant à Rome, St-Polycarpe rencontra l'hérétique Marcion, qui lui demanda s'il le connaissait : « Oui, répondit le saint, je te connais pour le « fils aîné de Satan ! » L'an 167, la persécution suscitée sous Marc-Aurèle devint plus violente. Les païens de Smyrne, irrités par la constance des chrétiens, s'écrièrent dans le cirque : « Otez « les impies ! que l'on cherche Polycarpe ! » Le saint pontife se retira dans une maison peu éloignée de la ville. Mais des archers étant arrivés pour le chercher, il s'offrit à eux, leur fit donner à boire et à manger, en leur demandant seulement quelques heures pour pouvoir prier librement. Sa prière étant achevée, on le conduisit à la ville monté sur un âne. C'était le *grand samedi*, ce qui paraît avoir désigné la veille de la Pâque. Deux magistrats qui venaient au-devant de lui, l'ayant pris avec eux sur leur char, lui répétaient : « Quel mal y a-t-il de dire : *Seigneur* « *César*, et même de sacrifier pour vous sau- « ver ? » St-Polycarpe leur ayant répondu avec fermeté, ils le poussèrent hors du char avec tant de force qu'il fut blessé à la jambe. Comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gaiement à l'amphithéâtre, où son arrivée excita un grand tumulte. On le présenta au proconsul, qui, l'engageant à avoir pitié de son âge, lui disait : « Jurez « par la fortune de César; revenez à vous et « dites avec nous : *Otez les impies !* » C'était une acclamation ordinaire des païens contre les chrétiens. St-Polycarpe, regardant les infidèles qui étaient rassemblés dans l'amphithéâtre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel et dit en soupirant : « *Otez les impies !* » exprimant ainsi à Dieu le désir ardent qu'il avait de leur conversion. Le proconsul insistait en lui disant : « Jurez, « et je vous renverrai; dites des injures au « Christ. » St-Polycarpe répondit : « Il y a qua-

« tre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a « jamais fait de mal ; comment pourrais-je pro- « férer des paroles impies contre mon roi qui est « mon Sauveur ? » Le proconsul le pressant toujours de jurer par la fortune des Césars, le saint repoussa constamment ses instances et offrit de lui exposer les motifs de sa foi en Jésus-Christ, en témoignant le désir de souffrir et de mourir pour elle. Le proconsul, étonné du courage et de la joie du saint évêque, fit dire trois fois dans l'amphithéâtre par son héraut : « Polycarpe a « confessé qu'il était chrétien. » Les païens et les Juifs s'écrièrent : « C'est le docteur de l'Asie, « le père des chrétiens, l'ennemi de nos divini- « tés ; c'est lui qui apprend à ne point sacrifier « aux dieux, à ne les point adorer. » Ils priaient à grands cris Philippe, qui avait l'intendance des spectacles, de lâcher un lion contre Polycarpe. Philippe ayant répondu qu'il ne pouvait le faire, les combats des bêtes étant terminés, ils crièrent tous d'une voix qu'il fallait le brûler vif ; et aussitôt ils coururent prendre du bois, des sarments. Quand le bûcher fut préparé, St-Polycarpe ôta ses vêtements : il s'efforça d'ôter sa chaussure, ce qu'il n'avait point coutume de faire, les fidèles, par vénération pour lui, s'empressant de lui rendre ces devoirs. Il dit à ceux qui voulaient le clouer au bûcher : « Laissez-moi, celui « qui me donne la force de soutenir le feu me « la donnera aussi pour demeurer ferme sur le « bûcher, sans que vous ayez besoin d'employer « vos clous. » Ils se contentèrent de le lier. Alors, levant les yeux vers le ciel, il dit : « Seigneur, « je vous rends grâces de ce que vous m'avez fait « arriver à l'heure où, étant admis au nombre « de vos martyrs, je vais prendre part au calice « de votre Christ pour ressusciter à la vie éter- « nelle de l'âme et du corps, dans l'incorrupti- « bilité de votre Esprit-Saint. » Quand il eut achevé sa prière, on alluma le bûcher. La flamme s'élevant au-dessus de lui, en forme de voûte, les persécuteurs ordonnèrent qu'on lui enfonçât un poignard. Le confecteur ayant percé le martyr, le sang sortit en abondance. Les Juifs prièrent le proconsul que l'on ne donnât point la sépulture au corps de Polycarpe, « de peur, di- « saient-ils, que les chrétiens n'abandonnassent « leur Christ crucifié pour honorer celui-ci. » Le centurion fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fidèles retirèrent les ossements, malgré les Juifs qui les observaient. Sur les instances des fidèles de Philadelphie, les chrétiens de Smyrne leur adressèrent, ainsi qu'aux autres églises catholiques, la relation de ce qui s'était passé en cette circonstance. Voyez la lettre de l'église de Smyrne, dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe; cette lettre a aussi été publiée, de même que l'épître de St-Polycarpe aux Philippiens, par Ittig, *Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina*, Leipsick, 1699, in-8°; par Cotelier, *Patres ævi apostolici;* par Callandi, *Bibliotheca Patrum*, et dans d'autres recueils du même genre. Elle a été l'objet d'une édition spéciale due à J.-L. Danz, Iéna, 1818, in-4°. Il est difficile d'exprimer le respect que les fidèles avaient pour St-Polycarpe. Un de ses disciples, St-Irénée, premier évêque de Lyon, écrivait à l'hérétique Florin : « Votre doc- « trine n'est point celle des évêques qui ont vécu « avant nous; je pourrais encore vous indiquer « le lieu où le bienheureux Polycarpe était assis « lorsqu'il nous annonçait la parole de Dieu. La « gravité avec laquelle il entrait et sortait, la « sainteté de sa vie, son air majestueux, sont « toujours présents à ma mémoire. Il me semble « encore l'entendre, quand il nous racontait les « entretiens qu'il avait eus avec l'apôtre Jean et « avec les autres, qui avaient vu le Seigneur, « quand il nous exposait ce qu'ils lui avaient ap- « pris sur sa doctrine et ses miracles.... » L'Église célèbre la fête de St-Polycarpe le 26 janvier. Les *Actes* du martyre de St-Polycarpe se trouvent dans Ruinart : *Acta primorum martyrum*, et dans les Bollandistes (*Acta sanctorum*, janvier, t. 11, p. 705). G—Y.

POLYCLÈS, sculpteur grec, vivait dans la 155e olympiade, 180 ans avant J.-C. Après un long sommeil, causé par les malheurs de la Grèce sous les successeurs d'Alexandre, l'art venait de refleurir, protégé par Antiochus Epiphanes. Anthée, Callistrate, Athénée, Callixène, Pythoclès, Pythias, Timoclès et Timarchides, sculpteurs, illustrèrent cette époque ; mais les auteurs anciens citent surtout Polyclès et son frère Dionysius, tous deux fils de Timarchides. Près de deux siècles auparavant, un autre Polyclès avait été le contemporain et l'émule de Céphisodore, de Léocharès et autres sculpteurs de cette époque : on ne sait rien de ce premier Polyclès, mais Pline et Pausanias ont parlé plusieurs fois du fils de Timarchides et de son frère Dionysius. Leurs ouvrages avaient été transportés à Rome avec les chefs-d'œuvre de la Grèce; une statue de Junon, due à leurs talents réunis, était placée sous les portiques d'Octavie, et non loin de là on voyait un Jupiter qui leur était également attribué. Polyclès était élève de Stadiæus, dont le nom seul nous est parvenu ; mais son père Timarchides paraît avoir eu plus de célébrité ; il avait fait, de concert avec Timoclès, une statue d'Esculape barbu, qu'on voyait dans un temple d'Elatée. Pline cite cet artiste comme un de ceux qui excellèrent à représenter des athlètes, des guerriers et des chasseurs. Rome possédait une statue d'Apollon citharède due au ciseau de Timarchides; cependant on doit croire que Polyclès a surpassé son père, si l'on peut lui attribuer, comme pense Winckelmann, le bel Hermaphrodite Borghèse. Cette statue, répétée plusieurs fois dans l'antiquité, annonce l'art parvenu à toute sa perfection, à toutes ses délicatesses. Polyclès eut des fils qui pratiquèrent le même art; Pausanias, sans dire leurs noms, cite comme leurs ouvrages

une statue d'Hégésarque et celle de Minerve Cranæa, en or et en ivoire, consacrée dans un temple près d'Elatée. L—S—E.

POLYCLÈTE, statuaire et architecte, connu chez les modernes sous la dénomination de *Polyclète de Sicyone*, et auteur de la statue colossale de Junon, en ivoire et en or, consacrée dans le temple de cette déesse, près de la ville d'Argos, a joui chez les anciens d'une célébrité égale à celle de Phidias et de Praxitèle. Cette dénomination de Polyclète de Sicyone tire son origine de ce mot de Pline, *Polycletus Sicyonius, Ageladæ discipulus*. Il est plus que vraisemblable qu'il était natif d'Argos, ainsi qu'un second Polyclète, avec lequel on l'a souvent confondu. Les motifs sur lesquels nous établissons cette opinion équivalent à une véritable démonstration. Platon, qui était son contemporain, l'appelle, dans son dialogue intitulé *Protagoras*, Polyclète l'Argien. C'est ce que fait aussi Maxime de Tyr, qui dit expressément que la statue de Junon est un ouvrage de *Polyclète d'Argos*. Pausanias enfin nous dit que la statue d'Agénor de Thèbes, athlète qui avait remporté le prix à Olympie, dans la course des enfants, est l'ouvrage de Polyclète d'Argos, « non pas de « celui qui a exécuté la statue de Junon, mais « d'un autre » qui a été élève de Naucydès, preuve évidente qu'il a existé deux Polyclètes et que tous deux étaient natifs d'Argos. Mais la réputation de Polyclète dit de *Sicyone* a été si éclatante qu'elle a pour ainsi dire absorbé l'existence même du second Polyclète, dit vulgairement Polyclète d'Argos, quoique celui-ci paraisse avoir été un maître d'un très-grand talent (*voy.* l'article suivant). Pausanias est le seul entre les auteurs anciens qui ait distingué formellement deux Polyclètes. Cicéron, Varron, Vitruve, Strabon, Quintilien, Plutarque, Lucien, Ælien, les poëtes de l'anthologie grecque, ne font mention que d'un seul. Pline, qui aurait dû apporter plus d'exactitude dans ses désignations, puisqu'il composait une histoire chronologique des artistes grecs, n'a fait des deux maîtres qu'un seul individu, auquel il a attribué les ouvrages de l'un et de l'autre. Pausanias lui-même enfin ne les a pas assez fait distinguer lorsqu'il a parlé de leurs ouvrages; c'est ce qui lui est arrivé notamment à l'occasion des statues de plusieurs athlètes, qu'il est impossible aujourd'hui de classer par les années de leurs victoires. Junius, Boullenger, Winckelmann, entraînés par de si graves autorités, n'ont pareillement reconnu que Polyclète de Sicyone et lui ont attribué les ouvrages de Polyclète d'Argos, ce qui a brouillé toute la chronologie. L'illustre Heyne a distingué deux Polyclètes, mais, d'une part, il a fait Polyclète de Sicyone contemporain d'Hégias et d'Agéladas; de l'autre, trompé par un manuscrit de Pausanias, de la bibliothèque de Vienne, il a supposé que cet artiste était frère et élève de Naucydès, et, par suite de cette erreur, il lui a donné pour élèves Aristocle et Canachus l'ancien, ce qui a augmenté la confusion et totalement renversé le tableau des progrès successifs de l'art (1). Polyclète, dit *de Sicyone*, que nous désignerons dorénavant par le seul nom de *Polyclète*, fut élève d'Agéladas, qui était natif d'Argos. Il naquit dans la 74e ou la 75e olympiade, vers les années 481 ou 480 avant J.-C., époque à laquelle Phidias et Myron, élèves d'Agéladas, comme lui, étaient âgés l'un et l'autre de seize à dix-huit ans (*voy.* PHIDIAS). Cette date se confirme non-seulement par l'âge connu d'Agéladas, mais encore par d'autres rapprochements. Premièrement, nous voyons dans le Protagoras de Platon qu'à l'époque où dut avoir lieu le colloque de Protagoras et de Socrate, Polyclète avait deux fils, jeunes encore, mais déjà connus comme sculpteurs, et du même âge que Xanthippe et Paralus, fils de Périclès; or, le colloque de Socrate avec Protagoras a été placé par les savants à la quatrième année de la 89e olympiade ou à la première de la 90e. Si Polyclète, comme on doit le croire, était alors âgé de cinquante-cinq ans environ, il était né vers la première année de la 75e olympiade. Deuxièmement, Pline nous dit qu'on attribuait à Polyclète une statue d'Ephestion, mais que c'était une erreur; que cette statue était de Lysippe, et qu'entre ce maître et Polyclète, il y avait un intervalle de près de cent ans : *Cum is centum prope annis ante fuerit;* Lysippe exerçait son art dans la 102e olympiade et vivait encore dans la 114e; ce fait est prouvé par la statue même d'Ephestion, puisque cet officier mourut la quatrième année de la 113e olympiade, et par d'autres témoignages. Si donc nous admettons que, vers le commencement de la 102e olympiade, Lysippe fût âgée de vingt à vingt-quatre ans, ce qui paraît hors de doute, il naquit environ soixante-deux ans après Polyclète, ainsi que le dit Pline : *Centum prope annis,* et cela prouve encore que Polyclète naquit vers l'an 480 avant J.-C. Il y a lieu de croire qu'il vivait encore dans la première ou deuxième année de la 94e olympiade, après le combat d'Ægos Potamos, qui eut lieu la quatrième année de la 93e; car Pausanias dit que *Polyclète d'Argos* exécuta un des trépieds de bronze que les Spartiates consacrèrent dans le temple d'Apollon de la ville d'Amycles, en mémoire de leur victoire. Cet écrivain, il est vrai, désigne l'auteur par la seule dénomination de *Polyclète d'Argos;* mais il est peu vraisemblable que dans cette occasion il s'agisse du second, car celui-ci ne pouvait alors être âgé que de seize à dix-huit ans. Du reste, on ne voit pas figurer Polyclète parmi les artistes qui exécutèrent les statues des généraux victorieux placées à Delphes

(1) L'auteur du présent article, dans son *Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs*, a cru devoir distinguer trois Polyclètes. Son principal motif était le mot de Varron, qui disait que Polyclète faisait encore *des statues carrées, et qui se ressemblaient toutes*. Mais il n'a pas tardé à reconnaître son erreur.

après ce grand événement. Plusieurs de ceux qui en furent chargés étaient ses élèves ou les élèves de ses élèves. C'est dans la 84e olympiade, lorsque Polyclète était âgé de trente-six à quarante ans, que dut avoir lieu le fait qu'Ælien raconte au sujet d'Hipponicus. Ce riche Athénien voulant élever une statue à Callias, son père, on lui conseillait d'en confier l'exécution à Polyclète : « Non, « certes, dit-il, car il obtiendrait plus de gloire « que moi. » Il s'agit ici évidemment de Callias II, qui s'était trouvé à la bataille de Marathon, de celui qui était archonte d'Athènes la première année de la 81e olympiade et qui signa la paix avec Artaxerxès, la quatrième année de la 82e. La statue, placée à cause de ce dernier fait dans le *Tholus* d'Athènes, doit dater de la 84e olympiade ou environ. Le mot d'Hipponicus prouve qu'à cette époque Polyclète avait déjà obtenu une grande réputation. Le plus célèbre de tous les ouvrages de Polyclète a aussi une date à peu près certaine ; c'est la Junon d'Argos. Il conste, par le témoignage de Thucydide, que l'ancien temple de Junon fut incendié au milieu de la neuvième année de la guerre du Péloponnèse, seconde année de la 89e olympiade. Or, Junon étant une des divinités tutélaires d'Argos et les Argiens étant même dans l'usage de désigner les années par les noms de ses prêtresses, on ne peut douter qu'ils n'aient fait reconstruire le nouveau temple, ouvrage d'Eupolème, aussitôt après la destruction du précédent. La statue de Junon dut par conséquent y être placée vers le commencement de la 91e olympiade, 416 ans avant J.-C., 15 ou 18 ans après la consécration du Jupiter d'Olympie et 20 ou 24 ans après celle de la Minerve du Parthénon d'Athènes. Polyclète devait alors être âgé de soixante-quatre ans environ. Ces dates confirment ce mot de Columelle : « Polyclète ap-« précia toute la beauté de la Minerve du Par-« thénon et du Jupiter d'Olympie et n'en fut « point épouvanté. » La statue de Junon d'Argos était colossale. Suivant le témoignage de Strabon, elle était seulement un peu moins grande que les colosses de Phidias. Or, le Jupiter d'Olympie avait cinquante-six de nos pieds de hauteur, y compris sa base, et la Minerve trente-six. On peut supposer d'après cela que la Junon d'Argos avait trente-deux ou trente-quatre pieds de proportion. Elle était assise sur un trône d'or, dans une attitude majestueuse ; la tête, la poitrine, les bras et les pieds étaient en ivoire, les draperies en or ; elle était coiffée d'une couronne, sur laquelle l'artiste avait représenté les Heures et les Grâces. D'une main elle tenait son sceptre, de l'autre elle portait une grenade, au sommet du sceptre était posé un coucou ; le manteau était orné de guirlandes formées de branches de vigne, ses pieds reposaient sur une peau de lion. Ce ne serait pas rendre pleinement hommage au génie de Polyclète que de ne pas chercher à pénétrer le sens de ces allégories, d'autant que personne jusqu'ici n'en a donné l'explication. Pour que tout s'explique sans difficulté, il suffit de se rappeler que, dans la mythologie d'Homère et suivant l'opinion la plus généralement répandue chez les Grecs, Junon était la représentation de l'air atmosphérique, sœur et épouse de Jupiter ou le feu céleste. Voulant séduire sa sœur, encore vierge, Jupiter prit la forme d'un coucou : de là vient, dit-on, que cet oiseau est consacré à Junon. L'assertion est juste : mais cette allégorie, comme la plupart des inventions de ce genre, a une signification première, à laquelle il faut remonter. Jupiter, pour s'unir à sa sœur, prit la forme d'un oiseau que l'hiver engourdit et qui ne se ranime qu'au retour du soleil, s'il n'a pas changé de climat, d'un oiseau qui ne fait entendre sa voix qu'au printemps et au commencement de l'été, d'un oiseau enfin qui ne chante jamais avec tant de continuité que lorsque l'air est imprégné d'une chaleur humide, par la raison que cet oiseau est l'emblème de l'humidité ignée, qui détermine la germination ; c'est ainsi que l'ont considéré les anciens dans le langage de l'allégorie. Le coucou élevé sur le sceptre faisait allusion à la combinaison du feu et du principe humide, par laquelle la déesse exerçait sa puissance. La grenade représentait à peu près la même idée : formée du sang d'Atys, comme Vénus du sang de Saturne, cette espèce de pomme est un des signes que les anciens ont le plus fréquemment employés pour représenter la fécondité de la nature. Les Heures, au nombre de trois, sont les mêmes divinités que les Saisons qui renaissent et se succèdent par un effet de la différente température de l'air. Les Grâces sont l'image des bienfaits que chaque Saison répand à son tour sur le globe. Les pampres de vigne offrent l'emblème le plus frappant d'une riche végétation. Le Lion enfin, à qui les anciens ont donné plusieurs significations, a toujours été regardé comme un symbole des vents et des ouragans qui agitent la terre et précipitent sur son sein les germes répandus dans les airs : voilà pourquoi Cybèle était représentée dans un char traîné par des lions. C'est donc avec raison que Junon posait ses pieds sur la dépouille d'un de ces animaux soumis à son empire. Les autres ouvrages de Polyclète cités par les auteurs sont les suivants : deux Enfants qui jouaient aux osselets, deux Jeunes Filles qui portaient sur la tête des corbeilles sacrées, à l'imitation de celles qui remplissaient cet emploi dans les pompes religieuses et qu'on appelait par cette raison les *Canéphores*, un Jeune Homme ceignant sa tête d'une bandelette (apparemment un athlète victorieux), appelé le *Diadumène*, un Jeune Homme armé d'une lance, appelé le *Doryphore*, un Homme représenté se frottant le corps avec un strigile, dit l'*Apoxyomène*, un Guerrier saisissant ses armes, appelé l'*Alexétère*, ou celui qui va au secours, une figure nommée l'*Artémon* ou le

Périphorète, une *Amazone* placée dans le temple de Delphes, une statue d'*Hécate*, à un seul corps et en bronze, placée dans le temple de cette déesse à Argos, une statue de *Polyxène*, un *Mercure*, qui fut transporté dans la ville de Nicomachie, un *Hercule* étouffant Antée, qui se voyait à Rome au temps de Pline, enfin un *Hercule* tuant l'hydre de Lerne. Il n'est aucune de ces figures qui n'ait obtenu dans l'antiquité une grande renommée. Les *Canéphores* se voyaient à Messine au temps de Verrès. « Tous les étrangers, dit « Cicéron, s'empressaient de les visiter; la maison « où elles étaient conservées était moins la pa- « rure du propriétaire que l'ornement de la ville « entière. » Le *Diadumène* fut vendu cent talents (cinq cent quarante mille francs de notre monnaie), *centum talentis nobilitatum*. L'*Artémon* ou le *Périphorète* était sans doute cette statue qui portait sur un seul pied et qu'on tournait à volonté sans qu'elle perdit l'équilibre. Mais de tous les ouvrages de Polyclète, aucun peut-être ne contribua autant à sa réputation que celui qui fut appelé le *Canon* ou la règle de l'art. Instruit, par de nombreuses comparaisons, des qualités qui constituent l'agilité, la force et par conséquent la grâce et la beauté du corps de l'homme, cet artiste entreprit de démontrer par plusieurs moyens, et d'abord par une statue dont toutes les parties seraient entre elles dans un proportion parfaite, quels sont les rapports de grandeur où la nature a établi la perfection des formes humaines. Quelques critiques ont demandé si le Canon de Polyclète se composait d'une seule statue ou de plusieurs, s'il représentait un homme jeune ou dans toute la force de l'âge, et enfin comment une seule figure pouvait servir de règle pour des statues d'âge et de caractère différents? Les auteurs anciens nous donnent là-desssus des éclaircissements qui ne laissent rien à désirer. Un danseur, dit Lucien dans son traité de la danse, pour exceller dans son art, ne doit être ni trop grand ni trop petit, ni trop gras ni trop maigre, il doit ressembler au Canon de Polyclète, preuve évidente que le Canon ne se composait que d'une seule figure, et qu'il représentait un homme jeune. « Le Canon de Polyclète, dit encore Lucien dans son dialogue intitulé *Peregrinus*, représente le chef-d'œuvre de la nature, et semble être son propre ouvrage, *Naturæ figmentum atque opificium;* » preuve non moins certaine que la statue appelée la *Canon* ne renfermait rien de systématique, rien de faux; que tout y était le produit d'un choix épuré et d'une savante analyse. Mais Polyclète ne pouvait pas se borner à ce premier travail : sa statue, si elle n'eût été accompagnée d'explications, n'aurait offert qu'un beau modèle plus achevé peut-être, mais du reste entièrement semblable à toutes les belles figures, soit de Polyclète lui-même, soit de ses illustres émules; ce chef-d'œuvre isolé n'eût pas été plus utile que tous les autres à l'instruction des jeunes artistes. Polyclète, dit Galien, compléta son ouvrage en composant un traité des proportions qui constituent l'harmonie, et par conséquent la beauté du corps humain. Il développa dans cet écrit les lois de la nature, auxquelles il s'était conformé dans la statue offerte pour modèle aux artistes; de telle manière que l'ouvrage écrit démontrait le mérite de la statue, et que celle-ci reproduisait la théorie de l'auteur mise en exécution. C'est la réunion de ces deux ouvrages, ajoute Galien, que Polyclète a lui-même appelée le *Canon*. Ce qui n'est pas moins à remarquer, c'est que le public confirma cette dénomination. Les artistes, dit Pline, étudient et suivent le Canon de Polyclète comme une sorte de loi : *Lineamenta artis ex eo petentes velut a lege quadam*. Winckelmann présume que la figure appelée le *Canon* était le *Doryphore*. Il se fonde sur ce que Lysippe, qui n'eut point de maître, interrogé comment il avait appris son art, répondit que c'était en étudiant le *Doryphore* de Polyclète. Cette opinion ne manque pas de vraisemblance. On pourrait attribuer à Polyclète plusieurs statues d'athlètes, vainqueurs au ceste, au pugilat, au pentathle; mais elles n'ont point de dates reconnues, et rien ne garantit qu'elles soient son ouvrage plutôt que celui du second Polyclète, dit Polyclète d'Argos. Il modela aussi un candélabre dont, au rapport d'Athénée, on louait beaucoup la noblesse et l'élégance. Grand statuaire, judicieux écrivain, peintre peut-être, car plusieurs auteurs veulent qu'il ait aussi professé la peinture, Polyclète fut encore un très-habile architecte. Les anciens ne citent que deux édifices construits sur ses dessins; mais c'est avec des éloges qui le placent au premier rang parmi les maîtres de l'art. Un des deux était un bâtiment circulaire en marbre blanc appelé le *Tholus*, élevé à Epidaure près du temple d'Esculape, et que quatre-vingts ou cent ans plus tard Pausias orna de ses peintures. L'autre était un théâtre situé dans l'enceinte même de ce temple. Ce dernier monument fut constamment regardé comme un modèle de goût. Les Romains, dit Pausanias, ont construit des théâtres qui surpassent de beaucoup celui-là par la magnificence des décorations; celui de Mégalopolis est d'une plus grande étendue; mais pour l'accord et l'élégance des proportions, quel architecte peut se comparer à Polyclète? Tant de talents de divers genres durent exciter une admiration universelle; aussi les anciens diffèrent-ils peu les uns des autres dans leur jugement sur le mérite de ce maître. On remarque cependant, à côté des nombreux éloges qui ont retenti de toutes parts, quelques critiques qu'il est convenable d'éclaircir, moins pour la gloire de cet illustre chef d'école que pour la connaissance des progrès de l'art. Deux auteurs semblent l'avoir jugé plus sévèrement que les autres : ce sont Varron et Quintilien. Varron disait, au rap-

port de Pline, que les statues de Polyclète étaient carrées et qu'elles se ressemblaient presque toutes : *Quadrata tamen ea esse tradidit Varro, et pene ad unum exemplum.* Quintilien, en reconnaissant que beaucoup de personnes lui assignaient la première place entre les sculpteurs les plus habiles, *cui a plerisque tribuitur palma,* ajoute qu'il ne s'était point cependant élevé à toute la majesté des dieux, et que son ciseau timide n'avait osé rendre que les formes gracieuses de la jeunesse : *Nihil ausus ultra leves genas.* Si le mot de *statues carrées* ne doit pas être pris en bonne part dans le sens où l'entendait Simonide, lorsqu'il disait qu'un homme était *carré du corps et de l'esprit,* pour faire entendre que c'était un homme en tous points accompli, il ne peut signifier autre chose, sinon que dans les figures de Polyclète les dessous étaient rendus avec une fermeté qui laissait encore désirer quelque chose quant à la délicatesse des formes. Tel est, en effet, le caractère de la sculpture de cette époque, où l'art posa les fondements du grand, sans parvenir au dernier degré du fini et du moelleux. C'est ce que nous voyons dans les ouvrages de Phidias, de Myron, de Naucydès, dont nous possédons soit les originaux, soit des copies. Le mot de Varron, pris dans ce sens, n'est au fond qu'un éloge, et il ne saurait être pris autrement. D'ailleurs Polyclète, dont toute l'antiquité vante particulièrement l'élégance, ne pouvait être inférieur à cet égard à aucun de ses prédécesseurs ou de ses émules. Cicéron, en comparant entre eux Calamis, Myron et Polyclète, qui vécurent ensemble sans être parfaitement du même âge, nous dit bien expressément que dans la souplesse du style Myron surpassa Calamis, et que Polyclète surpassa Myron : *Calamidis dura illa quidem : nondum Myronis satis ad veritatem adducta, jam tamen quæ non dubites pulchra dicere Pulchriora etiam Polycleti et jam plane perfecta.* Quant au reproche de Quintilien que Polyclète n'avait point atteint à toute la majesté des dieux, et qu'il ne s'était point élevé au-dessus des formes de la jeunesse, nous voyons, en effet, que ce maître n'a jamais représenté ni Jupiter ni Minerve, sujets que Quintilien avait sans doute en vue dans son observation. Est-ce la faute des circonstances? Est-ce l'effet d'une disposition particulière de son esprit? Est-ce la crainte de ne pas surpasser Phidias dans cette sculpture sublime? C'est ce qu'il est impossible de décider; mais il n'était pas nécessaire que Polyclète exécutât un second Jupiter Olympien pour que l'art fît sous sa main de nouveaux progrès, et c'est ce qui eut lieu en effet. Sans renoncer aux formes de la jeunesse, il varia les attitudes, les caractères, les expressions et l'âge même de ses figures, comme s'il eût voulu offrir aux artistes des modèles de tous les genres. Ses joueurs aux osselets étaient des enfants; son *Diadumène* était un athlète souple et vigoureux, *molliter juvenem;* son *Doryphore,* un guerrier robuste, *viriliter puerum;* son *Alexétère,* un héros dans une attitude énergique, *arma sumentem;* son *Mercure,* le plus agile de tous les coureurs. Cicéron enfin, lorsqu'il veut enseigner à un jeune orateur à traiter les détails accessoires d'un grande cause avec noblesse et avec simplicité, *simpliciter et splendide,* l'invite à prendre pour modèle Polyclète modelant la figure d'Hercule qui terrasse l'hydre de Lerne. Ce maître, dit-il, s'occupait d'abord d'établir les grandes masses, et s'inquiétait peu de la peau de l'hydre et de celle du lion, assuré que ces accessoires se formeraient comme d'eux-mêmes sous son ciseau quand les parties principales seraient rendues harmonieusement et largement. Ce mot n'a pas besoin de commentaire; c'est d'une figure d'Hercule qu'il s'agit, et c'est Cicéron qui parle. Il est évident que le mot de *leves genas* ne peut se rapporter qu'à l'âge du héros : Hercule jeune, mais terrassant l'hydre, dut toujours être Hercule. Les anciens ont souvent comparé Polyclète à Phidias; et ils ont placé ces deux grands maîtres au même rang lorsqu'ils n'ont pas donné la préférence à Polyclète. Soixante-dix ans environ après la mort de ce dernier, et lorsque la restauration du temple d'Ephèse incendié fut terminée, comme il s'agissait d'y placer cinq statues d'amazones, dont une était de Phidias, une de Polyclète, une troisième de Cydon, une autre de Ctésilas, etc., des statuaires furent invités à ranger ces figures suivant leur mérite; et d'une commune voix, celle de Polyclète fut placée la première, celle de Phidias la deuxième, celle de Ctésilas la troisième, celle de Cydon la quatrième. Socrate demandait au philosophe Aristodème : « Quels sont les hommes que vous tenez « pour les premiers dans tous les arts qui dépen- « dent du génie? » Aristodème répondit : « Ce « sont, dans la poésie épique, Homère; dans le « dithyrambe, Mélanippide; dans la tragédie, « Sophocle; dans la sculpture, Polyclète; dans « la peinture, Zeuxis. » Ni Socrate, ni Xénophon, présents à ce colloque, n'ont désavoué le jugement d'Aristodème. Denys d'Halicarnasse assimile Polyclète à Phidias pour la gravité, pour l'ampleur, pour la magnificence du style. Les Latins eussent exprimé les qualités que désigne l'auteur grec par les mots de *gravitas, granditas, amplitudo.* Strabon s'exprime en ces termes (l. 8) en parlant des sculptures renfermées dans ce temple de Junon à Argos : « Là, dit-il, sont « des statues de Polyclète, supérieures à toutes « les autres quant au mérite de l'art, inférieures « à celles de Phidias pour les dimensions et pour « la richesse. » Ce passage a été entendu autrement; mais on reconnaîtra la justesse de notre interprétation si l'on considère que Strabon oppose le mérite du style aux proportions du monument et à la valeur de la matière. Polyclète est un des maîtres de l'antiquité qui ont exercé

le plus d'influence sur les progrès de l'art. Il compta parmi ses élèves Argius, Asopodore, Alexis, Aristide, Phrynon, Dinon, Athénodore, Daméas, le second Canacchus, et notamment Périclète, frère de Naucydès. Périclète devint le chef d'une école qui se perpétua d'un maître à l'autre jusqu'à la quatrième génération. C'est à l'école de Polyclète qu'appartenait Naucidès, soit qu'il fût élève de Périclète, soit qu'il eût appris son art de Polyclète lui-même. C'est de la même source que sortirent, à des degrés différents, Antiphane, le second Polyclète, Alype, Cléon de Sicyone et plusieurs autres maîtres. Lysippe doit aussi être considéré comme appartenant à l'école de Polyclète, puisqu'il se forma par l'étude du *Doryphore*. Plutarque nous a transmis un mot de Polyclète qui renfermait pour ses élèves une importante leçon. « C'est, disait-il, lorsque l'argile « achève de s'étendre sous l'ongle que la tâche « du sculpteur devient le plus difficile. » Nous voyons dans cet axiome qu'avant de sculpter ses figures, Polyclète formait un modèle par l'art de la plastique; qu'il établissait d'abord un noyau allant du dessous au-dessus, des os à la peau, des parties principales aux détails. Nous y voyons en outre que les fondements du style résident, suivant Polyclète, dans les divisions des plans intérieurs. La plus grande difficulté se fait ressentir, suivant lui, dans les derniers travaux, attendu qu'il faut encore, en terminant les détails, maintenir l'ampleur des formes, qui constitue le premier élément du beau; associer la noblesse à la chaleur, le sentiment du grand à l'imitation du vrai. Les détails s'achèvent facilement si les masses ont été posées avec précision et avec fermeté. C'est le contraire si l'ouvrage pèche dans les formes intérieures. Pour bien finir une statue, il faut l'avoir bien commencée. Voilà pourquoi Cicéron disait : « Afin de rendre « les détails simplement et avec noblesse, *sim- « pliciter et splendide*, imitez Polyclète dès le « commencement de votre travail. » De toutes les statues antiques découvertes jusqu'aujourd'hui, il n'en reste qu'une où l'on ait cru retrouver une copie d'un des ouvrages de Polyclète. Elle représente un jeune athlète attachant sur son front la bandelette qui est le signe de sa victoire. L'original aurait été par conséquent le *Diadumène*. Cette statue se voyait autrefois à Rome dans le jardin Farnèse; elle a été transportée à Naples depuis. L'authenticité paraît en être prouvée par sa conformité avec divers bas-reliefs antiques où le *Diadumène* est représenté, et accompagné d'inscriptions qui ne permettent pas de le méconnaître. Un de ces bas-reliefs existe à Rome dans le musée du Vatican (vestibule en rotonde). Visconti pensait que l'*Apoxyomène*, ou le personnage qui se frottait le corps avec un strigile, représentait Tydée se purifiant du meurtre de son frère. En admettant cette idée, on pourrait reconnaître des imitations de cette figure sur un grand nombre de pierres gravées. Mais si nous ne possédons aucune production originale de Polyclète, nous connaissons pleinement, par l'exemple des sculptures du Parthénon et par les deux Discoboles, le style de l'époque que ce grand maître a contribué à illustrer. E—c D—d.

POLYCLÈTE D'ARGOS ou POLYCLÈTE II, statuaire grec, fut élève de Naucydès. C'est ce que Pausanias dit expressément, en faisant remarquer que ce Polyclète, natif d'Argos, n'est pas celui qui a exécuté la statue colossale de Junon. Est-ce Polyclète l'ancien, est-ce Polyclète II qu'il faut regarder comme l'auteur d'un des trépieds de bronze consacrés par les Lacédémoniens dans le temple d'Apollon, à Amyclès, en mémoire de la bataille d'Ægos Potamos? Le texte de Pausanias porte seulement *Polyclète d'Argos;* mais il est vraisemblable qu'il s'agit de l'ancien, attendu qu'à l'époque de ce grand événement, qui eut lieu la 4e année de la 93e olympiade, 405 ans avant J.-C., le second Polyclète ne pouvait être âgé au plus que de seize à dix-huit ans. Dans la 98e olympiade, cet artiste exécuta la statue d'Antipater de Milet, qui remporta le prix du pugilat : c'est Antipater lui-même qui la fit ériger. Polyclète accrut sa réputation par une statue de Jupiter *Philéus* ou de Jupiter protecteur de l'amitié, élevée à Mégalopolis à l'époque de la fondation de cette ville. On sait que la construction de Mégalopolis date de la 2e année de la 102e olympiade ou de l'an 371 avant J.-C. Les habitants de plusieurs petites villes de l'Arcadie abandonnèrent alors leur patrie et se réunirent pour fonder une grande ville capable de résister aux attaques des Lacédémoniens, leurs perpétuels ennemis. Ce fut sans doute en mémoire de l'attachement fraternel qui les avait rapprochés les uns des autres et afin de perpétuer chez leurs fils ce généreux sentiment qu'ils consacrèrent une statue au dieu de l'amitié. La composition de la figure fut conforme à cette pensée. Le dieu était chaussé d'un cothurne; d'une main il tenait un thyrse, de l'autre un vase à boire. « Jusque- « là, dit Pausanias, il ressemblait à Bacchus; « mais un aigle était posé sur le thyrse et ce « symbole faisait reconnaître Jupiter. » L'intention de Polyclète se manifestait clairement dans ces signes réunis; car le thyrse et le vase à boire (c'est ainsi que Pausanias le nomme) étaient évidemment l'emblème des banquets, où des amis réunis boivent à la ronde, en s'exprimant leurs vœux pour leur commune prospérité, et l'aigle de Jupiter, au-dessus du thyrse, ennoblissait encore cette pensée, en mettant l'union des citoyens sous la protection du plus puissant des dieux. Un autre ouvrage n'honora pas moins Polyclète : ce fut une statue de Jupiter *Meilichius* ou de Jupiter qui touche les âmes, de Jupiter *Conciliateur*, élevée dans la ville d'Argos. Cette statue était en marbre. Le fait à la suite duquel

elle fut consacrée nous en indique la date et l'esprit. Les Argiens, afin de se trouver constamment en état de défense contre les Lacédémoniens, établirent un corps permanent de 1,000 soldats. Bias, chef de cette troupe, abusa si étrangement de la force mise à sa disposition qu'il alla jusqu'à enlever une jeune fille le jour de son mariage et à la violer. Sa victime le laissa s'endormir; alors elle lui creva les yeux, parvint à s'échapper et se mit sous la protection du peuple. Les Argiens prirent sa défense, et il fut livré un combat où les Mille furent tous massacrés. La statue de Jupiter Meilichius fut le gage du rétablissement de l'ordre. Cet événement eut lieu peu de temps après l'époque où Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre, obligea les Lacédémoniens à se départir des terres qu'ils avaient usurpées sur le domaine d'Argos. La guerre des Argiens contre les Lacédémoniens dura plusieurs années. Démosthène dit, dans la sixième *Philippique*, qu'au moment où il parle Philippe envoie des troupes dans le Péloponnèse au secours des Argiens et qu'il y est attendu lui-même à la tête d'une puissante armée. Or, la harangue dont il s'agit fut prononcée la 2e année de la 109e olympiade. La statue de Jupiter Meilichius d'Argos dut par conséquent être érigée au plus tôt la 2e année de la 109e olympiade, 343 ans avant J.-C. L'époque où florissait le second Polyclète se trouve ainsi fixée de la 94e olympiade à la 109e, et comme entre cette dernière date et celle de la naissance du premier Polyclète il y a un intervalle de cent quarante ans, il est encore évident par ce rapprochement qu'il a existé deux Polyclètes : l'un célèbre par les progrès qu'il fit faire à l'art; l'autre illustre par deux statues qui se lient à des événements importants de l'histoire de la Grèce, E—c D—d.

POLYCHRONIAS, écrivain ecclésiastique, frère de Théodore de Mopsueste, naquit à Antioche, et après avoir mené quelque temps la vie de cénobite, devint évêque d'Apamée, en Syrie; il mourut vers l'an 430. Il avait écrit des commentaires sur divers livres de l'Ecriture sainte (Job, les Proverbes de Salomon, le Cantique des cantiques et Ezéchiel); ils ont été insérés dans divers recueils consacrés à la critique biblique. Conçus principalement au point de vue ascétique, ils offrent peu de secours pour l'intelligence des textes sacrés. *Voy.* Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. 14, p. 112. Z.

POLYCRATE, tyran de Samos, vivait au 6e siècle avant J.-C. Il employa, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles, tantôt celle de la violence et de la cruauté. Il sut le distraire du sentiment de ses maux en le conduisant à des conquêtes brillantes, de celui de ses forces en l'assujettissant à des travaux pénibles. On le vit s'emparer des revenus de l'Etat, quelquefois des possessions des particuliers, s'entourer de satellites, tromper les hommes, se jouer des serments les plus sacrés, favoriser en même temps les lettres (*voy.* Anacréon), réunir auprès de sa personne ceux qui les cultivaient et rassembler les plus belles productions de l'esprit humain dans sa bibliothèque. Toutes les années de son règne, toutes ses entreprises avaient été marquées par des succès. Ses peuples s'étant accoutumés au joug, ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens; mais les jours de revers que lui préparait la destinée n'étaient pas éloignés. Amasis, roi d'Egypte, avec lequel des liaisons d'hospitalité l'avaient uni, lui écrivait : « Vos prospérités m'épouvantent. Je souhaite à « ceux qui m'intéressent un mélange de biens et « de maux; car une divinité jalouse ne souffre « pas qu'un mortel jouisse d'une félicité inalté- « rable. Ménagez-vous des peines et des revers « pour les opposer aux faveurs constantes de la « fortune. » Polycrate, frappé de cette lettre, se condamne au sacrifice d'une pierre précieuse qu'il avait au doigt, en la jetant à la mer. Quelques jours après, un de ses officiers, l'ayant retrouvée dans le gosier d'un poisson, la lui rapporte. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui dès ce moment rompit tout commerce avec lui. Les craintes du monarque égyptien ne furent que trop réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie et de la mer Egée, Oronte, l'un des satrapes de Cambyse, qui commandait dans une province voisine, parvint à l'attirer dans son gouvernement, et après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles, il ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos, monument terrible de la vicissitude des choses humaines. Cet événement arriva vers l'an 524 av. J.-C. T—d.

POLYDORE, général lacédémonien, donna un exemple de générosité dans la conquête qui a eu peu d'imitateurs. Dans une guerre entre Argos et Lacédémone, occasionnée par des prétentions sur les limites de leurs possessions, Polydore, ayant défait les Argiens, se refusa constamment aux instances des alliés, qui voulaient qu'on s'emparât d'Argos : « Etant venu, dit-il, com- « battre pour nos confins, convoiter encore et « prendre la ville des Argiens, ce ne serait pas « juste; je suis venu pour recouvrer ce qu'ils « occupaient de notre terre et non pour ravir « leur ville. » T—d.

POLYDORE-VIRGILE ou VERGILE, historien, né vers 1470 à Urbin, embrassa l'état ecclésiastique et professa les belles-lettres à Bologne. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut choisi par le pape Alexandre VI pour aller recevoir le denier de St-Pierre que l'Angleterre payait au saint-siége (1). Le cardinal Corneto, son parent

(1) Cette taxe, connue en anglais sous le nom de *romescot*, et supprimée en 1532, avait été établie par le roi Ina, au 8e siècle,

(*voy.* Castellesi), l'avait annoncé comme un homme fait pour propager le goût de la bonne latinité, et il y reçut des savants un accueil distingué. Après avoir rempli l'objet de sa mission, il se disposait à quitter l'Angleterre; mais le roi Henri VII le retint à sa cour, et il fut aussi en grande faveur auprès de Henri VIII. Adrien Castello, son parent, évêque de Bath et Wells, lui donna en 1507 l'archidiaconé de cette dernière ville. Richard Fox, évêque de Winchester, l'ayant déterminé à écrire l'histoire d'Angleterre, tous les dépôts publics lui furent ouverts pour puiser les matériaux de cet ouvrage. L'indifférence avec laquelle Polydore parut voir l'Angleterre se séparer de l'Eglise romaine a fait suspecter son attachement au catholicisme. Cependant on ne cite aucun acte dans toute sa conduite qui paraisse justifier ce soupçon. Il y avait près de cinquante ans qu'il était éloigné de son pays, quand l'affaiblissement de sa santé lui fit prendre la résolution de revoir l'Italie. Il obtint en 1550 la permission d'y retourner en conservant les revenus de sa prébende. Il revint donc à Urbin, sa ville natale, où il mourut au plus tard en 1555. On a de Polydore-Virgile : 1° *Proverbiorum libellus*, Venise, 1498, 1506, in-4°; Bâle, 1521, in-fol., et 1541, in-8°. (1). Polydore se flattait d'être le premier auteur, depuis la renaissance des lettres, qui eût publié un recueil de sentences. Il se plaignit amèrement qu'Erasme eût voulu le priver de cette faible gloire (*gloriola*), en affectant de ne point le nommer dans la préface de son livre d'*Adages*. Erasme se justifia par une lettre, et Polydore lui rendit son amitié (2). 2° *De inventoribus rerum*, Venise, 1499, in-4°; ibid., 1503; Strasbourg, 1509, 1512, même format (3). Ces différentes éditions ne renferment que les trois premiers livres : Polydore y en ajouta cinq en 1517, et les adressa à son frère Matthieu Virgile, professeur de philosophie à Padoue, par une lettre qui contient des particularités curieuses (4). Les huit livres furent imprimés pour la première fois à Bâle, 1521, in-fol. La seule édition que recherchent les amateurs est celle des Elzeviers, Amsterdam, 1671, in-12 : *De inventoribus rerum libri* 8; *necnon de prodigiis libri tres*. Les huit livres des *Inventeurs des choses* ont été traduits en français par Belleforest, Paris, 1576, 1582, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel on trouve une érudition indigeste et dénuée de critique, fut mis à l'*index* à Rome et censuré par la Sorbonne, parce que l'auteur, en rapportant l'origine des diverses cérémonies religieuses, avait prétendu qu'elles étaient empruntées aux païens. Becman a inséré dans son *Histoire des inventions* (t. 3, p. 564-578, en allemand) un long et curieux article bibliographique sur les diverses éditions de ce livre (1), que Lambeck (*Lambecius*) a pris pour texte de ses leçons à Hambourg, en 1657 et 1658 (*voy.* la préface de son *Prodromus*). 3° *De prodigiis libri tres*, Bâle, 1531, in-8°; ibid., 1545, et à la suite de l'ouvrage qu'on vient de citer dans l'édition des Elzeviers; traduit en français avec le traité d'Obsequens (*voy.* ce nom), qui porte le même titre, par Georges de la Bouthière, Autunois, Lyon, 1555, in-8°. Le but de l'auteur est de combattre les préjugés populaires touchant la divination et de démontrer que la plupart des faits cités comme des prodiges n'ont rien que de naturel. 4° *In Dominicam precem commentariolus*. Cette paraphrase de l'oraison dominicale a été imprimée plusieurs fois à la suite des deux ouvrages précédents. 5° *Anglicæ historiæ libri* 26. Cette histoire, qui va jusqu'à la fin du règne de Henri VII, fut publiée pour la première fois par Simon Grynæus, Bâle, 1534, in-fol. L'auteur y fit diverses corrections, qu'il s'empressa d'adresser à Grynæus, comme on l'apprend par la préface de la seconde édition, qui parut en 1536. Elle a été réimprimée depuis en 1556 et en 1570, in-fol.; enfin Ant. Thysius l'a reproduite à Leyde en 1649 et 1651, in-8°. « J'accorderai aux écrivains « anglais, dit Tiraboschi, que cette histoire est « superficielle et remplie d'erreurs, et que le « style n'en est pas très-élégant; mais que Po- « lydore, comme on le raconte, ait jeté au feu « les anciennes chroniques dont il s'était servi, » pour donner plus de prix à son ouvrage, c'est « une fable à laquelle tout homme de bon sens « ne pourra jamais ajouter foi. » (*Storia della letteratura italiana*, t. 7, p. 1027.) 6° *De patientia et ejus fructu libri duo; de vita perfecta lib. unus; de veritate et mendacio lib. unus*. La préface que Polydore a mise en tête de ces trois opuscules est datée de Londres, 1543; ils ont été imprimés, avec son *Traité des prodiges*, dans l'édition de Bâle, 1545, in-8° (*voy.* Gildas). W—s.

POLYEN, historien grec, né en Macédoine, exerçait la profession d'avocat à Rome sous le règne de Marc-Aurèle, qui associa Lucius Verus à l'empire vers l'an 161 de notre ère. C'est tout ce qu'on sait de cet écrivain et ce qu'il nous apprend lui-même dans la préface de ses *Stratagèmes*; il les dédia à ces deux princes étant déjà avancé en âge. Ces *Stratagèmes* ou ruses de guerre, distribués en huit livres, furent publiés pour la première fois en 1589, par Isaac Casau-

pour l'entretien des pèlerins anglais qui étaient reçus dans un hospice que ce prince avait fondé à Rome.

(1) On trouve un choix des Proverbes ou Sentences de Polydore dans le recueil intitulé *Adagiorum omnium epitome*, publié par Victor Giselin, Anvers, 1566, in-8°

(2) Bayle a recueilli dans son *Dictionnaire*, à l'art. *Virgile* (Polydore), les détails de sa querelle avec Erasme.

(3) Les deux éditions de Strasbourg, qui sont fort rares, sans être recherchées, contiennent un petit traité d'Antoine Sabellicus : *De artium inventoribus*.

(4) Cette *Lettre* se trouve dans l'édition de Paris, 1528 ou 1529; mais elle a été mutilée, on ne sait pourquoi, dans les éditions suivantes; c'est ce qui a déterminé Bayle à en donner les passages les plus intéressants.

(1) Becman en décrit trente-huit éditions du 16e siècle, treize du 17e, une seule du 18e (Cologne, 1726, in-8°), augmentée d'une seconde partie, *Auctorum qui a Polydoro relicti sunt;* total cinquante-quatre éditions, compris la traduction allemande de M. T. Alpinus, imprimée à Francfort, qui est sans date.

bon, d'après un manuscrit extrêmement imparfait et qu'il avait payé fort cher; il y fit un nombre considérable de corrections, soit d'après ses propres conjectures, soit d'après la traduction de Juste Vulteius, imprimée auparavant à Bâle en 1550. Pancrace Maasvicius, aidé de deux nouveaux manuscrits, donna une édition de Polyen à Leyde en 1690, in-8°, et, s'il améliora le texte en beaucoup d'endroits, il le défigura en beaucoup d'autres par ignorance. Samuel Mursinna reproduisit cette édition à Berlin en 1756, sans y rien ajouter que l'index des mots grecs. Enfin Coray, fondant habilement dans son travail celui de ses devanciers, fit sortir des presses d'Eberhart, Paris, 1809, in-8°, le texte grec, considérablement épuré. La comparaison des endroits où il s'est écarté des précédentes éditions occupe à peu près les cent dernières pages du volume, avec quelques notes qui servent à l'explication des passages ou des expressions les plus difficiles; une table des chapitres et un index fort étendu des mots grecs et des noms propres ajoutent à l'utilité du livre, en offrant de plus grandes facilités pour s'en servir. La manière la plus simple et la plus naturelle de juger Polyen, c'est de le comparer avec Ælien : comme celui-ci, il a pris chez les écrivains qui l'avaient précédé tout ce qu'il raconte, et le temps ayant détruit un grand nombre des ouvrages où il a puisé les faits qu'il nous transmet, les *Stratagèmes* de Polyen sont devenus, comme les *Histoires diverses* d'Ælien, un livre nécessaire pour la connaissance de l'histoire. Ces deux écrivains ont encore entre eux ce trait de ressemblance, qu'ils ont compilé sans goût et sans jugement les livres qu'ils avaient sous les yeux. Polyen, oubliant son titre, met au nombre des stratagèmes, tantôt des apophthegmes, tantôt des actions qui n'ont rien de commun avec ce qui mérite véritablement ce nom; quelquefois il rapporte sous ce titre des traits de bassesse dignes des plus vils esclaves ou des actions que le soin de sa propre conservation peut inspirer à l'homme le plus borné; d'autres fois il vous donne pour des stratagèmes des injustices atroces, des injures, des actes de cruauté qui seraient punis partout du dernier supplice; enfin il lui arrive de rapporter des faits ou entièrement faux, ou mêlés de circonstances qui y répandent de la confusion et de l'incertitude, soit que sa mémoire l'ait mal servi, soit qu'il les ait copiés sans discernement, tels qu'ils les a trouvés dans d'autres histoires peu dignes de foi. Son style, quoique meilleur que celui d'Ælien, qui lui est postérieur, a d'assez nombreux défauts : il multiplie jusqu'à satiété les expressions synonymes, employées sans conjonctions; il pèche souvent contre la propriété des termes, contre l'emploi régulier des temps, des modes ou des formes des verbes, genre de fautes qu'on peut reprocher à la plupart des écrivains qui ont vécu vers la même époque. Nous avons une traduction des *Stratagèmes* de Polyen, par D. G. A. L. R. D. L. C. D. S. M. (dom Gui-Alexis Lobineau, religieux de la congrégation de St-Maur), avec des notes et la version de Frontin, par d'Ablancourt, Paris, 1739, 2 vol. in-12. — Cicéron, dans ses *Questions académiques*, parle d'un autre POLYEN, géomètre profond, qui finit par soutenir avec Epicure la fausseté de la science à laquelle il s'était appliqué la moitié de sa vie; ce Polyen était de Lampsaque. Il mourut avant Epicure, qui, dans son testament, le recommanda au souvenir des amis de la philosophie. Z.

POLYGNOTE DE THASOS, peintre grec, florissait vers la 90e olympiade et fut un des premiers qui firent prendre à leur art un développement remarquable : ce que Théophraste a voulu sans doute exprimer en lui attribuant l'honneur d'avoir inventé la peinture. En effet, on compte antérieurement plusieurs peintres monochromes; lui-même fut élève de son père Aglaophon, qui paraît avoir connu le secret des couleurs; mais on ne se servit longtemps que de quatre d'entre elles, et l'on attribue à Polygnote la composition d'un noir qu'il obtenait en brûlant le marc du raisin. Il est probable aussi qu'il faisait usage du procédé de l'encaustique, ainsi que Nicanor et Arcésilaüs de Paros, ses contemporains. Ces premiers essais de la couleur devaient nécessairement se ressentir de l'enfance de l'art; aussi Cicéron dit-il que c'étaient surtout la forme et le trait qu'on admirait dans les ouvrages de Polygnote : mais Quintilien ajoute que, tout simple qu'en fût le coloris, il trouvait des admirateurs qui préféraient ces essais imparfaits en raison du sentiment et de l'étude qu'on y remarquait, aux ouvrages des plus grands maîtres. Polygnote était recommandable aussi par le beau caractère qu'il donnait à ses figures, et, suivant Aristote, il avait l'art d'embellir ses modèles. Le premier, il sut donner aux têtes des expressions variées; il peignit les bouches ouvertes et fit apercevoir les dents; il inventa aussi pour les figures de femmes les vêtements transparents et des coiffures de couleurs diverses qui leur donnaient une grâce singulière. Aristote conseille aux jeunes gens d'étudier attentivement ses ouvrages, à cause de la perfection avec laquelle il exprimait le caractère moral. On voyait du temps de Pline dans les portiques de Pompée un tableau où Polygnote avait représenté un soldat couvert de son bouclier et dans l'action de monter ou de descendre les degrés, ce qu'on ne pouvait décider en raison de l'attitude particulière que le peintre lui avait donnée. Chargé par les Athéniens de décorer le Pœcile de concert avec Mycon, peintre contemporain, il ne voulut recevoir aucun prix pour ce travail, et ce trait de générosité lui fit d'autant plus d'honneur que Mycon ne l'imita point. Il embellit de ses ouvrages plusieurs édifices de la même ville; il représenta entre autres dans le temple de Minerve Ulysse venant d'immoler les

prétendants, et, dans celui de Castor et Pollux, ces demi-dieux à pied et à cheval, ainsi que leur union avec Ilaïre et Phœbé, filles de Leucippe. Les Athéniens, reconnaissants, lui conférèrent le droit de bourgeoisie, et le conseil des Amphictyons lui décerna le droit d'hospitalité gratuite dans toutes les villes de la Grèce. Sa gloire et ses talents séduisirent Elpinice, sœur de Cimon, fils de Miltiade et elle consentit à lui servir de modèle; ce fut d'après elle qu'il peignit Laodicé dans les tableaux du Pœcile, où il avait représenté les femmes troyennes. C'était surtout dans les grandes compositions et dans les sujets de batailles qu'il s'élevait à un haut degré de perfection. Le peintre Dionysius, qui ne fit pas d'ouvrages aussi considérables et qui en général s'attachait à rendre exactement la nature, étudiait dans les tableaux de Polygnote les expressions, les caractères, la pose et les draperies. Polygnote avait fait pour la ville de Thespies des ouvrages que Pausias restaura dans la suite sans pouvoir atteindre à la perfection des originaux. Mais c'était à Delphes, dans le portique appelé le Lesché, que se trouvaient les chefs-d'œuvre de Polygnote : il les avait exécutés sur les murs mêmes de l'édifice; et ces peintures avaient été consacrées par les Cnidiens : on y voyait les plus terribles scènes qui suivirent la prise de Troie. Ces compositions immenses contenaient près de deux cents figures et les épisodes les plus remarquables par les traits ingénieux qu'ils offraient. Ici, c'était Hélène entourée de Troyens blessés qui semblaient lui reprocher leurs maux et de Grecs qui s'extasiaient sur sa beauté; là, c'était Cassandre environnée de ses cruels vainqueurs; elle attirait surtout l'attention par la dignité de son regard et la rougeur de ses joues. Plus loin, les cadavres du malheureux Priam et des principaux chefs troyens inspiraient l'horreur et la pitié; un enfant saisi d'effroi et porté par un vieil esclave au milieu de cette scène de carnage se cachait les yeux pour ne pas voir ce spectacle sanglant. D'autres scènes non moins expressives enrichissaient cette suite de tableaux. Les noms des personnages, suivant l'usage des plus anciens artistes grecs, se lisaient à côté de leurs images, et à une des extrémités de ces peintures l'on avait placé l'inscription suivante en vers faits par Simonides : « Polygnote de Thasos, fils d'Aglaophon, a représenté la destruction de Troie. » On reprochait à ce peintre d'avoir mis des cils aux paupières inférieures d'un cheval peint dans le Pœcile; mais cette faute paraît devoir être attribuée à Micon. Quelques auteurs ont aussi parlé d'un lièvre et d'un âne, sujet singulier que Polygnote avait peint avec un grand talent dans ses compositions à Delphes; mais les commentateurs ne sont pas d'accord sur ce point assez peu important. Polygnote eut pour frère et pour condisciple Aristophon, qui fit un grand nombre de tableaux dont les principaux étaient : *Ancé blessé par un sanglier* et *Philoctète dans un accès de souffrance*. Plutarque lui attribue le tableau de *Némée sur les genoux d'Alcibiade* (*voy*. AGLAOPHON). Sa réputation n'égala pas celle de Polygnote. L. S—E.

POLYHISTOR. *Voyez* ALEXANDRE et SOLIN.

FIN DU TRENTE-TROISIEME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-TROISIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—D—R.	AMAR-DURIVIER.
A—G—R.	AUGER.
A—G—S.	ANGELIS (DE).
A. P.	A. PÉRICAUD.
A. R—T.	ABEL RÉMUSAT.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
A—Y.	ALBY (RENÉ).
B—D—E.	BADICHE.
B. DE L.	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
B—ÉE.	BOULLÉE. (A.)
B—F—E.	BELINFANTE.
B—N.	BÉGIN.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—R j.	BARBIER neveu.
BR—T.	BRUNET.
B. S. H.	BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. G.	CADET-GASSICOURT.
C—H—N.	CHAMPION (MAURICE).
C—L—B.	DE COMBETTE LABOURELLIE
C. M. P.	PILLET.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—G.	DEPPING.
D—G—O.	DE GÉRANDO.
D—G—S.	DESGENETTES.
D—H—E.	DEHÈQUE.
D—L—E.	DELAMBRE.
D. L. P.	DE LA PLACE.
D—N—L.	DE NOUAL LA HOUSSAYE.
D—N—U.	DAUNOU.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—U.	DUVAU.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—C D—D.	EMERIC DAVID.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F—D—R.	FRIEDLANDER.
F—E.	FIÉVÉE.
F—LE.	FAYOLLE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—T.	FOISSET aîné.
F—T—E.	FONTENELLE (DE LA).
F—T j.	FOISSET jeune.
G—CE.	GENCE.
G—É.	GINGUENÉ.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—N.	GUILLON (AIMÉ).
G—RD.	GUÉRARD.
G—T.	GUIZOT.
G—T—R.	GAUTTIER.
G—Y.	GLEY.
H—Q—N.	HENNEQUIN.

	MM.
J. S—ET.	J. SIMONNET.
J—Y.	JOLLY.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—G—E.	LAGRANGE (DE).
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOL. DE).
L. R—E.	LA RENAUDIÈRE.
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—S—E.	LA SALLE.
L—Y.	LÉCUY.
M—C—A.	MÉCHÉA.
M—D.	MICHAUD aîné.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ.
M—G—N.	MAGNIN.
M. J.	MÉLY-JANIN.
M—LE.	MENTELLE.
M—ON.	MARRON.
N—L.	NOEL.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
P. et L.	PERCY ET LAURENT.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.
P—OT.	PARISOT.

	MM.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
P—Y.	PRESSIGNY.
R—D.	REINAUD.
R—L.	ROSSEL (DE).
R—L—N.	RUMELIN.
R—M—D.	RAYMOND (G.-M.).
R—RD.	RÉMARD.
SI—D.	SICARD.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S—R.	STAPFER.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
ST—T.	STASSART (DE).
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
V—N.	VILLEMAIN.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—S.	WEISS.
W—R.	WALCKENAER.
Z.	ANONYME.
Z—B.	Revu par BRUNET.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.

